3 1761 11650266 7

Govern...
Publications

Government
Publications



Digitized by the Internet Archive
in 2023 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761116502667

A1
C23
F72

Government Publications

First Session
Thirty-second Parliament, 1980

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

Standing Senate Committee on Foreign Affairs

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères

Proceedings of the Subcommittee on

Délibérations du sous-comité sur la

National Defence

Défense nationale

LIBRARY
26
UNIVERSITY OF TORONTO

Chairman:
The Honourable PAUL C. LAFOND

Président:
L'honorable PAUL C. LAFOND

Tuesday, October 28, 1980

Le mardi 28 octobre 1980

Issue No. 1

Fascicule nº 1

DEPOSITORY LIBRARY MATERIAL

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

27869–1

THE SUBCOMMITTEE ON
NATIONAL DEFENCE

The Honourable Paul C. Lafond, *Chairman*
The Honourable Jack Marshall, *Deputy Chairman*

and

The Honourable Senators:

*Flynn	Molson
Grosart	Neiman
Hicks	*Perrault
Lafond	Roblin
Lang	Smith
Langlois	Stanbury
Marshall	van Roggen
McElman	Yuzyk—(15)
Molgat	

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE SOUS-COMITÉ SUR LA
DÉFENSE NATIONALE

Président: L'honorable Paul C. Lafond
Vice-président: L'honorable Jack Marshall

et

Les honorables sénateurs:

*Flynn	Molson
Grosart	Neiman
Hicks	*Perrault
Lafond	Roblin
Lang	Smith
Langlois	Stanbury
Marshall	van Roggen
McElman	Yuzyk—(15)
Molgat	

**Membres d'office*

(Quorum 5)

LIBRARY
SEP
17
1984
UNIVERSITY OF TORONTO

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, May 14, 1980:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator van Roggen moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence.

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 mai 1980:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Thursday, June 12, 1980:

"Pursuant to Rule 77(4) of the Rules of the Senate, the Honourable Senator Lafond moved, seconded by the Honourable Senator Stanbury:

"That a Subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to be known as the Subcommittee on National Defence, be appointed;

That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence; and

That the Subcommittee be composed of the Honourable Senators Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen and Yuzyk." "

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le jeudi 12 juin 1980:

«Conformément à l'article 77(4) du Règlement du Sénat l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury:

«Que soit créé un sous-comité du comité sénatorial permanent des affaires étrangères qui porterait le nom de sous-comité sur la défense nationale;

Que le sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant; et

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen et Yuzyk.» »

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, OCTOBER 28, 1980
(2)

[*Text*]

The Subcommittee on National Defence met this day at 10 a.m., the Chairman, the Honourable Senator Lafond, presiding.

Present: The Honourable Senators Lafond, Lang, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Roblin, Smith, Stanbury, van Roggen and Yuzyk. (12).

Present but not of the Subcommittee: The Honourable Senators Bélisle, Rizzuto and Thompson.

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Peter C. Dobell, Director and Mr. Roger Hill, Deputy Director.

The Subcommittee continued consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, as follows: "That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to National Defence".

Witnesses:

From the Department of National Defence:

General R. Withers, Chief of the Defence Staff;

Lieutenant General G. C. E. Thériault, Vice Chief of the Defence Staff.

The Chairman made a few short remarks about the work of the Subcommittee and then introduced the witnesses.

General Withers introduced his colleagues. Lieutenant General Thériault made a lengthy statement accompanied by a slide presentation. Both witnesses then answered questions put to them by members of the Subcommittee.

It was agreed that the information contained in the slides would be incorporated in the text of today's Proceedings of the Subcommittee.

At 12 noon the Subcommittee adjourned to 10 a.m., Tuesday next, November 4, 1980.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 28 OCTOBRE 1980
(2)

[*Traduction*]

Le Sous-comité sur la défense nationale se réunit aujourd'hui à 10 heures, sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (président).

Présents: Les honorables sénateurs Lafond, Lang, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Roblin, Smith, Stanbury, van Roggen et Yuzyk. (12)

Présents, mais ne faisant pas partie du Sous-comité: Les honorables sénateurs Bélisle, Rizzuto et Thompson.

Aussi présents: Du Centre parlementaire des affaires étrangères et du commerce extérieur: M. Peter C. Dobell, directeur et M. Roger Hill, sous-directeur.

Le Sous-comité poursuit l'étude de son ordre de renvoi du 12 juin 1980 qui s'établit comme suit: «que le Sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant».

Témoins:

Du ministère de la Défense nationale:

Général R. Withers, chef de l'état-major de la Défense;

Lieutenant général G. C. E. Thériault, vice-chef de l'état-major de la Défense.

Le président fait quelques brèves remarques concernant les travaux du Sous-comité et présente ensuite les témoins.

Le général Withers présente ses collègues. Le lieutenant général Thériault fait une longue déclaration accompagnée d'une présentation audiovisuelle. Les deux témoins répondent ensuite aux questions qui leur sont posées par les membres du Sous-comité.

Il est convenu que les renseignements relatifs aux diapositives soient incorporés dans le texte des délibérations d'aujourd'hui du Sous-comité.

A 12 heures, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'au mardi 4 novembre 1980, à 10 heures.

ATTESTÉ:

Le greffier du Sous-comité

Patrick Savoie

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, October 28, 1980.

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Subcommittee on National Defence, met this day at 10 a.m. to consider matters relating to national defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, in launching this operation this morning, I am grateful for everyone's support from both within and without the Senate. I trust that together we shall be successful in our undertakings.

At the last full meeting of the committee in June, discretion was left to the vice-chairman, Senator Marshall, and myself to fill the ranks of the steering committee. So, for the record, may I say that we have asked Senators Yuzyk and McElman to join us.

The steering committee held a few earlier meetings to consider the program that the committee would try to follow. That was communicated to the members of the committee in my memoranda of July 9 and 16, which I do not think it necessary to add to the record.

Senators will recall, from my memorandum of July 16 that we had planned originally that the committee would hold its first meeting on the second Tuesday following the resumption of this session of Parliament. The reopening was, of course, advanced, and after consultation, since many senators and others had already set their calendars, we decided not to advance the first meeting of the committee but to stay with today's date, October 28.

If honourable senators agree, I hope, as a matter of practice, that we can begin our meetings promptly at 10 a.m. and aim at adjourning a few minutes before noon. Today following adjournment of the meeting, I would ask the members of the steering committee to remain in the room so that we can have a short chat on a few matters.

Our next meeting will be on November 4. Obviously, we shall not be sitting on November 11. As to November 18, of the 15 members of the subcommittee, at least three members, and possibly more, will be abroad on interparliamentary business, so I shall ask the clerk of the committee later this week to call individual senators to see if we can provide a quorum for the November 18 meeting, or whether it will be difficult to do so. I shall put the question to the committee next week as to whether or not we should sit on that date.

I would also like to inform members of the committee that they may see a familiar face, even though it is disguised behind some "bush". Doug Rowland has joined the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and will be working with us in our future activities.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 28 octobre 1980

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, sous-comité de la Défense nationale, se réunit aujourd'hui à 10 heures afin d'étudier des questions se rapportant à la défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, en ouvrant la séance de ce matin, je tiens à remercier de leur appui les sénateurs ainsi que les gens de l'extérieur. J'ose croire que nous réussirons ensemble à mener à la tâche qui nous incombe.

Au cours de toute la dernière séance du Comité, en juin, le vice-président, le sénateur Marshall et moi-même avions obtenu toute latitude à combler les vacances au sein du comité exécutif. Par conséquent, pour le bénéfice du compte rendu permettez-moi de dire que nous avons demandé aux sénateurs Yuzyk et McElman de se joindre à nous.

Le comité de direction s'est réuni à quelques reprises afin d'étudier le programme que tenterait de suivre le Comité, programme qui a été communiqué aux membres du Comité au moyen de notes de service que je leur ai fait parvenir les 9 et 16 juillet et qu'à mon avis, il n'est pas nécessaire de joindre aux délibérations du comité.

Les sénateurs se rappelleront, d'après ma note de service du 16 juillet, que nous avions prévu à l'origine que le comité tiendrait sa première séance le deuxième mardi suivant la reprise de la présente session parlementaire. Le Parlement ayant été convoqué plus tôt, de nombreux sénateurs et autres personnes ayant déjà un horaire bien chargé nous avons décidé, après consultation de ne pas avancer la première séance du comité et de nous en tenir au 28 octobre comme nous l'avions prévus.

Si les honorables sénateurs sont d'accord, et j'espère qu'ils le sont il vaudrait peut-être mieux que nous commencions nos délibérations 10 heures pile afin de pouvoir ajourner les travaux quelques minutes avant midi. Aujourd'hui, une fois la séance sera levée, je demanderais aux membres du comité de direction de bien vouloir rester quelques minutes afin que nous puissions aborder brièvement quelques questions.

Nous nous rencontrerons de nouveau le 4 novembre. Il est évident que nous ne tiendrons aucune séance le 11 novembre. Quant au 18 novembre, des 15 membres du sous-comité, au moins trois et peut-être plus seront à l'étranger pour des questions interparlementaires; je demande donc au greffier du Comité de bien vouloir communiquer plus tard cette semaine avec les sénateurs afin de voir si nous pourrions obtenir un quorum le 18 novembre ou si cela sera difficile. Je poserai la semaine prochaine la quesiton au comité afin de voir si nous devrions ou non siéger ce jour-là

J'aimerais également attirer l'attention des membres du Comité sur un visage qu'ils ont peut-être reconnu même s'il se cache derrière quelques poils. Doug Rowland s'est en effet associé au Centre parlementaire pour les affaires étrangères et travaillera désormais avec nous.

[*Text*]

On my right we have the Chief of Defence Staff, General Withers, and seated next to him is the Vice Chief of Defence Staff, Lieutenant General Thériault, both of whom will conduct operations this morning. First, I would invite General Withers to offer whatever remarks he may wish to make, and to introduce those of his colleagues who are seated at the back of the room.

Gen R. M. Withers, Chief of Defence Staff: Thank you very much, Mr. Chairman.

Honourable senators, it is indeed a great pleasure for us to have the opportunity to provide these briefings on the forces, and on our roles.

The briefing today will be given by the Vice-Chief of Defence Staff, General Thériault, and I would like to introduce other principal members of our staff who are present today.

Mr. Arthur Mathewson is our Chief of Policy Planning. Major General Belzile is the Chief of Land Doctrine and Operations. Commodore Gordon Edwards is the Director General of Military Plans and Operations. Brigadier General Clay Beatty is the Director General of Policy Planning.

With those introductions, Mr. Chairman, I would ask that you hand the floor to the Vice-Chief.

The Chairman: General Thériault, the floor is yours. I have asked Senator Marshall to lead the questioning after you have completed your initial presentation, followed by other honourable senators.

LGen G. C. Thériault, Vice-Chief of Defence Staff: Thank you, Mr. Chairman.

Honourable senators, this initial presentation is designed to give you an overview of the Department of National Defence, its command and control structure, its principal roles and activities, and the major issues which face us today.

[*Traduction*]

Vous avez à ma droite le Chef de l'État major de la Défense, le général Withers et à côté de lui le vice-chef de l'État major de la Défense, le lieutenant-général Thériault qui dirigeront les opérations ce matin. J'inviterais tout d'abord le général Withers à dire quelques mots et à nous présenter ses collègues qui se trouvent à l'arrière de la salle.

Gen R. M. Withers, chef de l'État major de la Défense: Merci beaucoup, monsieur le président.

Honorables sénateurs, nous sommes en effet très heureux d'avoir l'occasion de tenir quelques séances d'information sur les Forces canadiennes et de vous faire part des rôles qui leur incombent.

Le vice-chef de l'État major de la Défense, le général Thériault, vous entretiendra aujourd'hui de la défense; j'aimerais toutefois présenter d'autres éléments importants de notre État-major qui sont également parmi nous aujourd'hui.

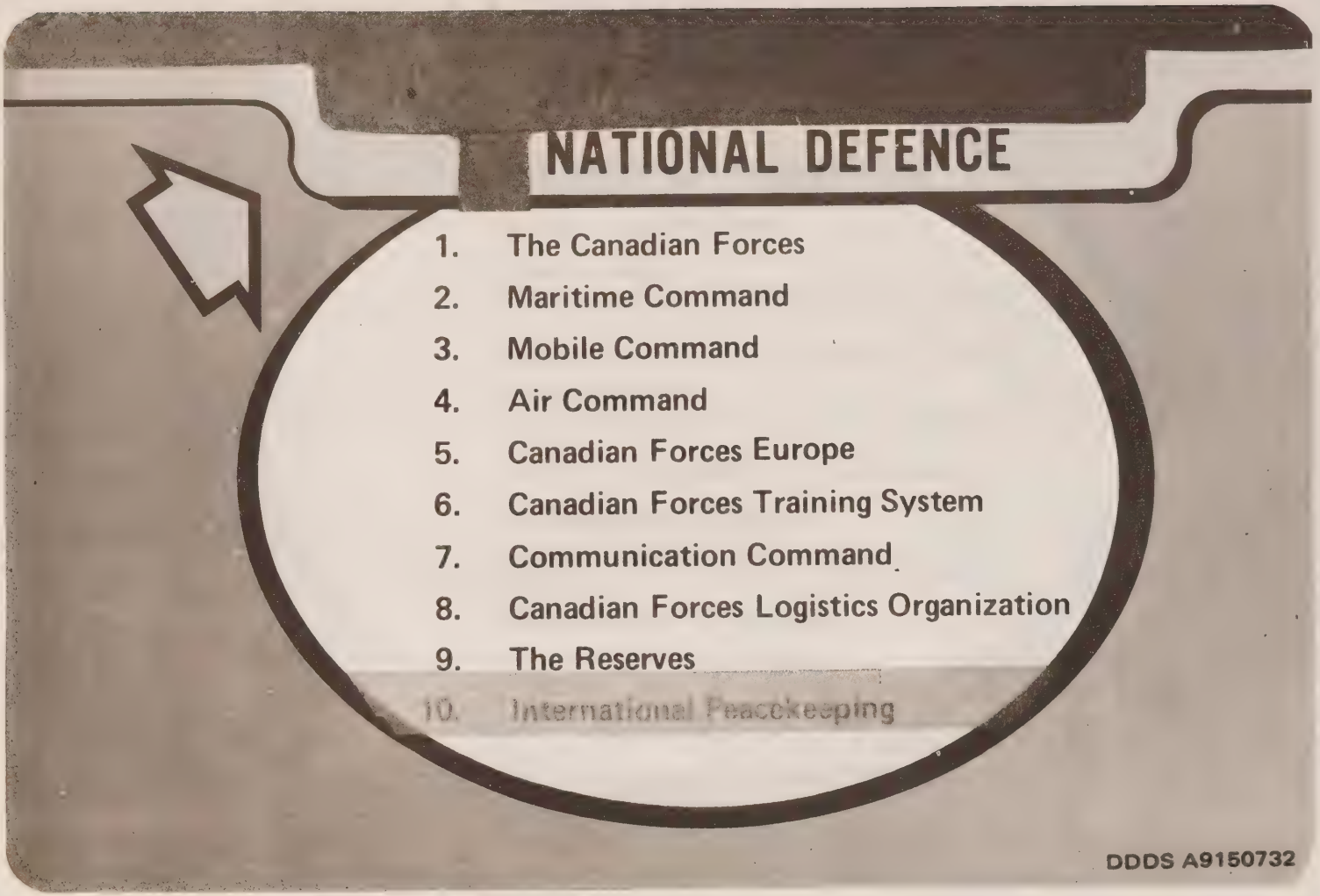
M. Arthur Mathewson est notre chef de la planification des programmes. Le major général Belzile est le directeur général de la doctrine des opérations terrestres. Le commodore Gordon Edwards est le directeur général des plans et opérations militaires. Le brigadier général Clay Beatty est le directeur général de la planification de la politique.

Permettez-moi, maintenant, monsieur le président, de céder la parole au vice-chef de l'État major.

Le président: Général Thériault, la parole est à vous. J'ai demandé au sénateur Marshall de poser la première question une fois que vous aurez terminé votre présentation; d'autres sénateurs prendront ensuite la relève.

LGen G. C. Thériault, vice-chef de l'État major de la Défense: Merci, monsieur le président.

Honorables sénateurs, je ferai, au cours de cette première présentation, un survol du ministère de la Défense nationale, de sa structure de commandement, de ses principaux rôles et activités ainsi que des principales questions auxquelles il doit faire face à notre époque.


NATIONAL DEFENCE
1. The Canadian Forces
2. Maritime Command
3. Mobile Command
4. Air Command
5. Canadian Forces Europe
6. Canadian Forces Training System
7. Communication Command
8. Canadian Forces Logistics Organization
9. The Reserves
10. International Peacekeeping
DDDS A9150732

Slide 1

DÉFENSE NATIONALE

1. LES FORCES CANADIENNES
2. COMMANDEMENT MARITIME
3. COMMANDEMENT DE LA FORCE MOBILE
4. COMMANDEMENT AÉRIEN
5. FORCES CANADIENNES EN EUROPE
6. SYSTÈME D'INSTRUCTION DES FORCES CANADIENNES
7. COMMANDEMENT DES COMMUNICATIONS
8. ORGANISATION LOGISTIQUE DES FORCES CANADIENNES
9. LA FORCE DE RÉSERVE
10. International Peacekeeping

DDDS A9150732

[*Text*]

Portrayed on Slide 1 is the outline which I shall be following. I would, however, ask you to interrupt at any time should you wish more information on any particular section of the briefing, and, of course, we shall do our best to amplify on any points you may wish to pursue at the conclusion of the briefing.

Your schedule of briefings on DND includes dedicated time on NORAD and the defence of Canada, NATO and Canada's participation therein, and peacekeeping. My reference today to these individual subjects will thus be very brief. Before discussing the department in detail, I should like to take a quick look at our defence policy in general, the size of the forces and the places in which they serve, as shown on Slide 2.

[*Traduction*]

La première diapositive représente une énumération des sujets que je compte aborder. Toutefois, n'hésitez pas à m'interrompre si vous désirez de plus amples renseignements sur un domaine précis de la séance d'information; par ailleurs, nous ferons de notre mieux pour répondre aux questions que vous pourriez poser sur l'un ou l'autre des points que vous voudriez approfondir à la fin de la séance d'information.

Votre calendrier de séances d'information sur le MDN comporte des séances consacrées à NORAD et à la défense du Canada, à l'OTAN et à la participation du Canada dans cet organisme et enfin à notre rôle de gardien de la paix. Je ne parlerai que très brièvement de ces sujets aujourd'hui. Avant d'entrer dans les détails, j'aimerais vous donner un bref aperçu de notre politique de défense en général, de l'importance de nos forces ainsi que de l'endroit où elles se trouvent, ce qui constitue l'objet de la deuxième diapositive.

THE CANADIAN ARMED FORCES

DDDS A9150732

LES FORCES CANADIENNES

DDDS A9150732

Diapositive 2

[*Text*]

The fundamental mission of the Department of National Defence is of course that Canada should remain secure and independent. The main threats are a nuclear attack on North America by the Soviet Union and any lesser conflict which could escalate and possibly lead to such an attack. The defensive measures which Canada takes constitute our defence policy. This defence policy is responsive to our country's security requirements:

> First, by contributing to collective defence in Western Europe, North America, and NATO maritime regions;
>
> Second, by supporting broader international initiatives, particularly within the United Nations, to avoid enlargement of conflicts and to promote their peaceful resolution; and
>
> Third, by providing for the protection of national interests.

The actual elements of this defence policy become most apparent when we look at the composition and organization of DND in responding to our security requirements and commitments.

The present strength of the Canadian Forces is just over 80,000 all ranks, of which about 15,000 are officers. These are supported by some 36,550 DND civilian employees working at our headquarters here in the national capital, and our bases and stations across the country.

This slide shows the distribution of our 32 bases and 33 stations across Canada. Not shown because the slide does not go far enough north, is Alert which is at the northern tip of Ellesmere Island as a matter of interest, Alert is actually closer to the capital of the U.S.S.R. than it is to Ottawa. To these must be added the two bases at Lahr and Baden, Germany, and our station located in Bermuda.

Senator van Roggen: Excuse me. The top line of dots is the DEW line?

LGen Thériault: That is correct, sir, yes.

This next slide, slide 3, shows the breakdown of the bases and stations by province, the number of servicemen stationed in each, and our per capita expenditure by province in 1978-79 data.

Senator Smith: Excuse me, Mr. Chairman. Is this going in the record?

The Chairman: I was about to ask honourable senators if it is their wish that the slides be made part of the record?

Hon. Senators: Agreed.

LGen Thériault: Mr. Chairman, we will make available copies of every slide, for your convenience.

Senator Thompson: Nova Scotia is the highest.

[*Traduction*]

La mission fondamentale du ministère de la Défense nationale consiste naturellement à assurer la sécurité et l'indépendance du Canada. La principale menace consiste en une attaque nucléaire contre l'Amérique du Nord par l'Union Soviétique ainsi que tout conflit de moindre importance qui pourrait dégénérer et entraîner une attaque de ce genre. Les mesures défensives que prend le Canada constituent notre politique de défense. Cette politique répond aux exigences de notre pays en matière de sécurité:

> en premier lieu, en contribuant à la défense collective en Europe occidentale, en Amérique du Nord ainsi que dans les régions maritimes de l'OTAN;
>
> en deuxième lieu, en appuyant des initiatives internationales de plus grande envergure, notamment au sein des Nations Unies, afin d'éviter la propagation des conflits et promouvoir leur règlement pacifique; et
>
> en troisième lieu, en assurant la protection des intérêts nationaux.

Les éléments réels de cette politique de défense sont plus apparents lorsque nous analysons de quelle façon le MDN, de par sa composition et son organisation, répond à nos besoins et à nos engagements en matière de sécurité.

Les forces canadiennes comptent à l'heure actuelle un peu plus de 80,000 hommes de tous les grades dont quelque 15,000 officiers. Cet effectif militaire est appuyé par environ 36 550 employés civils du MDN qui travaillent à notre quartier-général de la capitale nationale ainsi que sur nos bases et stations dissémunées dans tout le pays.

Cette diapositive permet de situer nos 32 bases et nos 33 stations au Canada. La seule bas qui ne s'y trouve pas, étant trop au Nord, c'est Alert, située dans la partie la plus septentrionale de l'île de Ellesmere. Fait intéressant, Alert est en réalité plus proche de Moscou que d'Ottawa. Il faut ajouter à ces dernières, les deux bases de Lahr et de Baden qui sont situées en Allemagne ainsi que notre station des Bermudes.

Le sénateur van Roggen: Permettez moi de vous interrompre, mais tous ces point alignés ne représentent-ils pas la ligne DEW?

LGen Thériault: Vous avez tout à fait raison, Monsieur.

La troisième dispositive donne une ventilation par province des bases et des stations, le chiffre des effectifs ainsi que les dépenses par habitant, selon des données de 1978-1979.

Le sénateur Smith: Je m'excuse monsieur le président, mais les diapositives figureront-elles dans le compte-rendu?

Le président: J'étais sur le point de demander aux honorables sénateurs si tel était leur désir?

Des voix: D'accord.

LGen Thériault: Monsieur le président, nous nous chargerons de vous faire parvenir, comme vous le demandez, des copies de chacune des diapositives.

Le sénateur Thompson: C'est en Nouvelle-Écosse que les dépenses par habitant sont le plus élevées.

Slide 3

PROVINCE	BASES	STATIONS	POSTED STRENGTH AND % OF THE REGULAR FORCE	PER CAPITA EXPENDITURES
British Columbia	3	5	8,172 (10.2%)	$141.38
Alberta	5	2	7,286 (9.1%)	138.96
Saskatchewan	1	2	1,705 (2.1%)	64.51
Manitoba	3	4	4,018 (5%)	167.49
Ontario	8	5	22,522 (27.9%)	145.17
Quebec	4	4	10,913 (13.6%)	100.78
New Brunswick	3	1	4,304 (5.4%)	237.11
Nova Scotia	4	5	12,359 (12%)	590.60
Prince Edward Island	1		986 (15.4%)	291.67
Newfoundland		3	877 (1.1%)	54.30
North West Territories		2	316 (.39%)	322.53
Yukon			6 (.007%)	9.94

DDDS A0046731

PROVINCE	BASES	STATIONS	EFFECTIF EN POSTE ET % DE LA FORCE RÉGULIÈRE	DÉPENSES PAR HABITANT
Colombie-Britannique	3	5	8,172 (10.2%)	$141.38
Alberta	5	2	7,286 (9.1%)	138.96
Saskatchewan	1	2	1,705 (2.1%)	64.51
Manitoba	3	4	4,018 (5%)	167.49
Ontario	8	5	22,522 (27.9%)	145.17
Québec	4	4	10,913 (13.6%)	100.78
Nouveau-Brunswick	3	1	4,304 (5.4%)	237.11
Nouvelle-Écosse	4	5	12,359 (12%)	590.60
Île-du-Prince-Édouard	1		986 (15.4%)	291.67
Terre-Neuve		3	877 (1.1%)	54.30
Terr. du Nord-Ouest		2	316 (.39%)	322.53
Yukon			6 (.007%)	9.94

DDDS A0046731

Diapositive 3

[*Text*]

LGen Thériault: That is correct, sir.

Some other figures, which may help put some perspective on our size, are that we own 1,512,205 acres of land in 543 sites, we lease an additional 3,202,622 acres, and replacement value of our DND infrastructure is estimated at $6 billion.

Now, to describe the organization of the department (Slide 4) let us begin with its headquarters. The minister, of course, is responsible to the government for the proper functioning of the department. He is charged under the National Defence Act with the control and management of the Canadian Forces and all matters relating to national defence. His two principal advisers, the deputy minister and the Chief of Defence Staff, are the two principal executive officers within the department responsible to the minister for implementing the defence policies of the government and for managing the activities and resources that are under ministerial responsibility. The deputy minister is the senior civilian adviser to the minister on all departmental matters. It is his responsibility to ensure that all policies emanating from the government are reflected in the administration of the department. On the other hand, the Chief of Defence Staff is the senior military adviser to the minister and, under the National Defence Act, is responsible for the control and administration of the Canadian Forces. Thus, all orders and instructions to the forces are issued by or through him. He is, of course, responsible for the effective conduct of military operations and for the readiness of the forces to meet the commitments assigned to the department by the government.

Within the headquarters, the Vice-Chief of Defence Staff can best be described as the Chief of Staff of the Canadian Forces headquarters, and as general manager of the department. He draws his authority by delegation from the CDS and the DM, and acts for the CDS in his absence. The responsibilities of each of the group principals are indicated by their titles—matériel, policy, personnel, and finance. The Deputy Chief of Defence Staff is responsible to the CDS for the operations and reeadiness of the forces.

[*Traduction*]

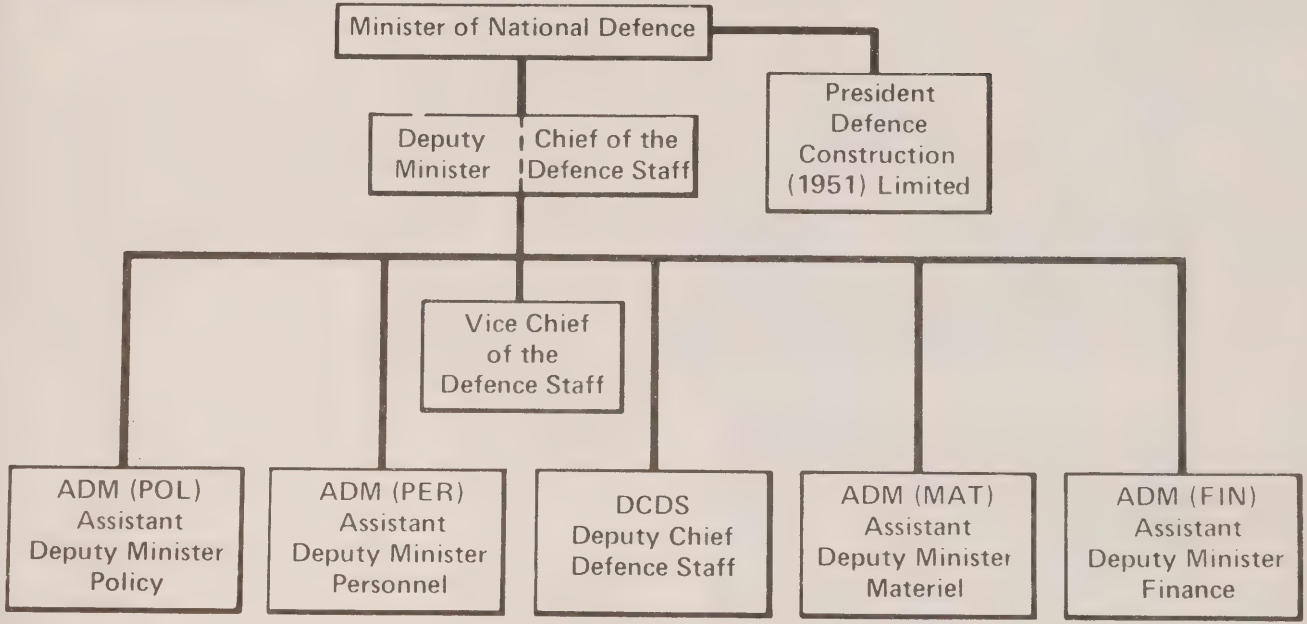
LGen Thériault: C'est exact, monsieur.

Voici quelques autres chiffres qui vous aideront peut-être à vous faire une idée de notre envergure: nous possédons 1 512 305 acres de terres réparties en 543 produits et nous louons à bail 3 202 622 autres acres; la valeur de remplacement de notre infrastructure est évaluée à $6 milliards.

Et maintenant, pour décrire l'organisation du ministère, nous commençerons par son quartier-général. Le ministre est naturellement comptable envers le gouvernement du fonctionnement efficace du ministère. Il est chargé en application de la loi sur la Défense nationale du contrôle et de la direction des Forces canadiennes et de tout ce qui concerne la défense nationale. Ses deux principaux conseillers, le sous-ministre et le chef de l'État-major de la Défense sont les deux principaux hauts fonctionnaires exécutifs du Ministère qui sont comptables envers le ministre de la mise en œuvre des politiques de défense du gouvernement et de la gestion des activités et des ressources qui relèvent du ministre. Le sous-ministre est le conseiller civil supérieur auprès du ministre sur tout ce qui concerne le ministère. Il doit veiller à ce que l'administration du ministère tienne compte de tous les programmes émanant du gouvernement. D'autre part, le chef de l'État-major de la Défense est le conseiller militaire supérieur auprès du ministre et, aux termes de la loi sur la Défense nationale, il est responsable du contrôle et de l'administration des Forces canadiennes. Toutes les directives et instructions à l'intention des Forces sont donc émises par ce dernier ou par son intermédiaire. Il doit naturellement voir à ce que les opérations militaires soient menées efficacement et que les Forces réagissent promptement aux engagements pris par le gouvernement au nom du Ministère.

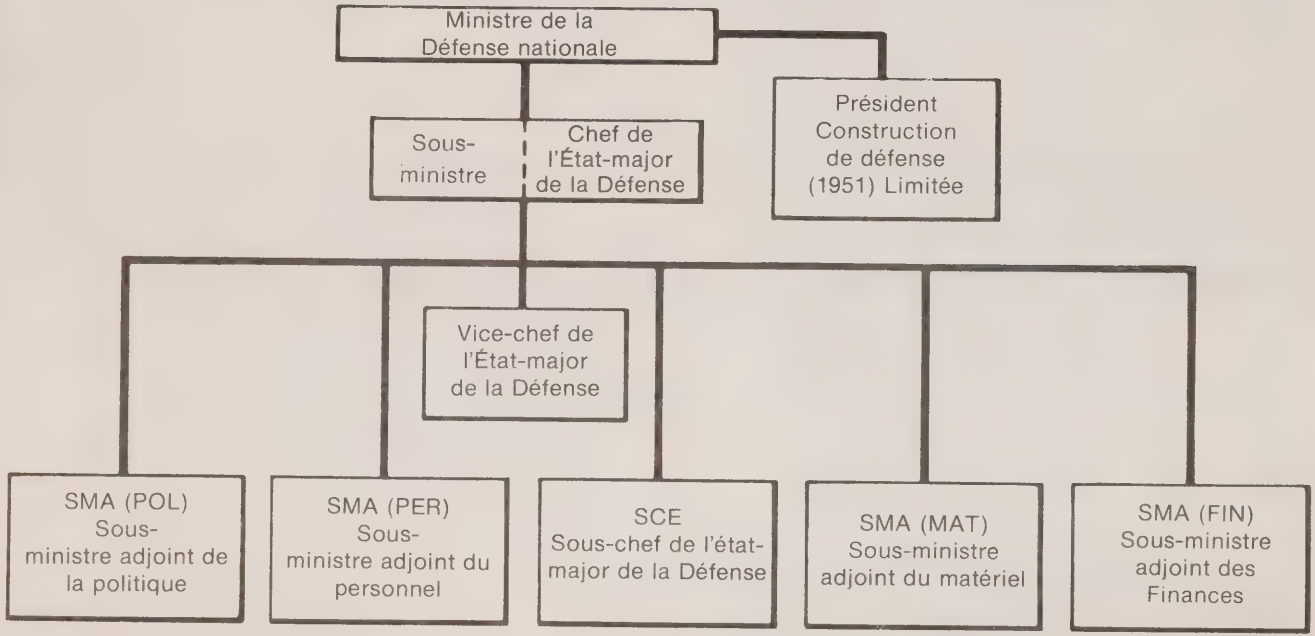
Au sein du quartier-général, le vice-chef de la Défence peut être mieux décrit comme étant le chef de l'État-major du quartier général des Forces canadiennes et en tant que directeur général du Ministère. Son autorité lui est déléguée par le Chef de l'État-major de la Défense et par le sous-ministre; c'est lui qui remplace le chef de l'État major lorsque ce dernier doit s'absenter. Les responsabilités de chacun des principaux groupes sont indiquées par leurs titres, à savoir, matériel, politique, personnel et finances. Le sous-chef de l'État-major de la Défense est comptable envers le chef de l'État major de la Défense pour ce qui concerne les opérations et l'état de préparation des Forces.

NATIONAL DEFENCE HEADQUARTERS



DDDS A0301731

ÉTAT-MAJOR DE LA DÉFENSE NATIONALE



DDDS A0301731

[*Text*]

Through National Defence Headquarters, the chief of Defence Staff controls the commands (Slide 5):

A. Maritime Command, which consists of all our naval forces, has headquarters in Halifax and Esquimalt; the latter being subordinate to the command headquarters in Halifax;

B. Mobile Command, which consists of all of our Canada based ground forces, has its headquarters in St. Hubert, P.Q.;

C. Air Command, which consists of our air defence, air transport, search and rescue, tactical and maritime air forces, has its headquarters in Winnipeg;

D. Canadian Forces Europe, which commands our forces in Europe, has its headquarters in Lahr, Germany; and

E. Northern Region in Yellowknife, and support commands such as the training system in Trenton, and Communication Command here in Ottawa, round up the basic structure of our organization.

Before discussing each command I should mention that, in addition to their functional responsibilities, five command headquarters have been assigned geographical or regional responsibilities, as shown on Slide 6.

[*Traduction*]

C'est par l'entremise du quartier général de la Défense que le chef de l'État major de la Défence contrôle les commandements suivants (Diapositive):

A. le Commandement maritime qui englobe toutes nos forces navales dont les quartiers-généraux se trouvent à Halifax et à Esquimalt, ce dernier relevant du Quartier général de Halifax.

B. le Commandement de la Force mobile qui englobe toutes nos forces terrestres et dont le quartier général est situé à St-Hubert, Québec;

C. le Commandement aérien qui englobe les force de la défense aérienne, du transport aérien, de la recherche et du sauvatage, ainsi que les forces aéromaritimes et tactiques et dont le quartier-général est situé à Winnipeg.

D. le Commandement des Forces canadiennes en Europe dont le quartier général est situé à Lahr, en Allemagne; et

E. la Région du Nord à Yellowknife, les commandements de soutien comme le Système d'instruction à Trenton et le commandement des communications à Ottawa constituant la structure de base de notre organisation.

Avant de passer à l'étude de chacun des commandements, je voudrais mentionner qu'outre leurs responsabilités fonctionnelles, les cinq quartiers généraux des commandements se sont vu confier des responsabilités géographiques et régionales comme l'indique la sixième diapositive.

CANADIAN ARMED FORCES COMMANDS



OPERATIONAL

MOBILE COMMAND

MARITIME COMMAND

AIR COMMAND

CANADIAN FORCES EUROPE

NORTHERN REGION HQ

SUPPORTING

TRAINING SYSTEM

COMMUNICATION COMMAND

COMMANDEMENTS DES FORCES CANADIENNES

OPÉRATIONNEL
COMMANDEMENT DE LA FORCE MOBILE
COMMANDEMENT MARITIME
COMMANDEMENT AÉRIEN
FORCES CANADIENNES EN EUROPE
Q.G. RÉGION DU NORD

DE SOUTIEN
SYSTÈME D'INSTRUCTION
COMMANDEMENT DES COMMUNICATIONS



Diapositive 5
1 : 20
National Defence
28-10-1980

[*Text*]

These responsibilities include the conduct of specific military operations within the region; for example, aid to the civil power, assistance to civil authorities and to other federal government departments, and liaison with provincial and territorial governments. In addition, these regional headquarters are responsible for training sea, army, and air cadets within their respective regions. Search and Rescue regions, on the other hand, do not coincide with the regional breakdown that is being displayed right now, but I shall discuss these later, under Air Command.

Turning now to the commands, I should like to start with Maritime Command (Slide 7) which has 9,250 regular force, 2,900 reserve personnel, and about 6,500 civilians. Our maritime forces are involved in surveillance to identify and track air, surface and sub-surface naval threats, and in protecting the sea lines of communication to Europe. The command is also responsible for assistance with surveillance of the Canadian North and for providing warships for fisheries inspection patrols.

Maritime Command also contributes with the Unites States to an underwater surveillance system. Through sharing in the operation of the system, we gain access to the information that is derived from the total system.

The forces available to Maritime Command include: eight destroyer escorts; eight modernized helicopter-equipped destroyers; four relatively new destroyers of the DDH 280 class; three operational support ships; six training vessels; and three submarines. We also have a deep diving capability in HMCS gormorant, a converted fishing vessel which has been refurbished and equipped with the Canadian designed "Pisces" submersible. We also have, in reserve, three additional destroyer escorts which were taken out of service in 1973 as an economy measure and are being used for training alongside.

[*Traduction*]

Ces responsabilités incluent la conduite d'opérations militaires spécifiques à l'intérieur de la région. Par exemple, l'assistance aux forces de l'ordre civiles, l'assistance aux autorités civiles et à d'autres ministères du gouvernement fédéral ainsi que la liaison avec les gouvernements provinciaux et territoriaux. En outre, ces quartiers généraux régionaux sont chargés de l'instruction de d'élèves-officiers de l'armée, de la marine et de l'aviation dans leur région respective. Par contre, les régions relevant l'organisation de recherche et sauvetage, ne coincident pas avec la ventilation par région que vous avez présentement sous les yeux, mais j'en reparlerai lorsque je vous entretiendrai du commandement aérien.

Pour en venir aux commandements, j'aimerais commencer par le Commandement maritime, diapositive 7, qui compte 9,250 membres de la Force régulière, 2,900 des effectifs de la Réserve et environ 6,500 civils. Nos forces maritimes effectuent des missions de surveillance pour identifier et suivre tout mouvement de menace aérienne de surface et sous-marine, en plus de protéger les voies maritimes de communication avec l'Europe. Le Commandement aide également à la surveillance du Nord canadien et fournit des navires de guerre aux patrouilles d'inspection des pêches.

En outre, le Commandement participe avec les États-Unis à la mise en œuvre d'un système de surveillance sous-marine. Grâce à cette participation, nous avons accès à l'information recueillie par l'ensemble du système.

Le Commandement maritime compte huit escortes destroyers, huit destroyers remis à neuf et équipés d'hélicoptères, quatre destroyers relativement récents de la classe DDH 280, trois navires de ravitaillement, six vaisseaux d'entraînement et trois sous-marins. Nous pouvons également effectuer des missions de plongée à grande profondeur grâce au HMCS Cormorant, un ancien navire de pêche qui a été remis à neuf et équipé du sous-marins «PISCES» de conception canadienne. Nous avons également en réserve trois escortes de destroyers qui ont été désarmés en 1973 par mesure d'économie et qui servent à l'entraînement.

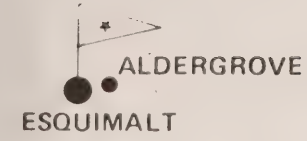
FUNCTIONAL AND REGIONAL COMMAND STRUCTURE

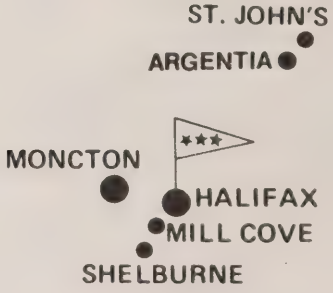


STRUCTURE FONCTIONNELLE ET RÉGIONALE DES COMMANDEMENTS



MARITIME COMMAND





DDDS A9150732

COMMANDEMENT MARITIME





DDS: A9150732

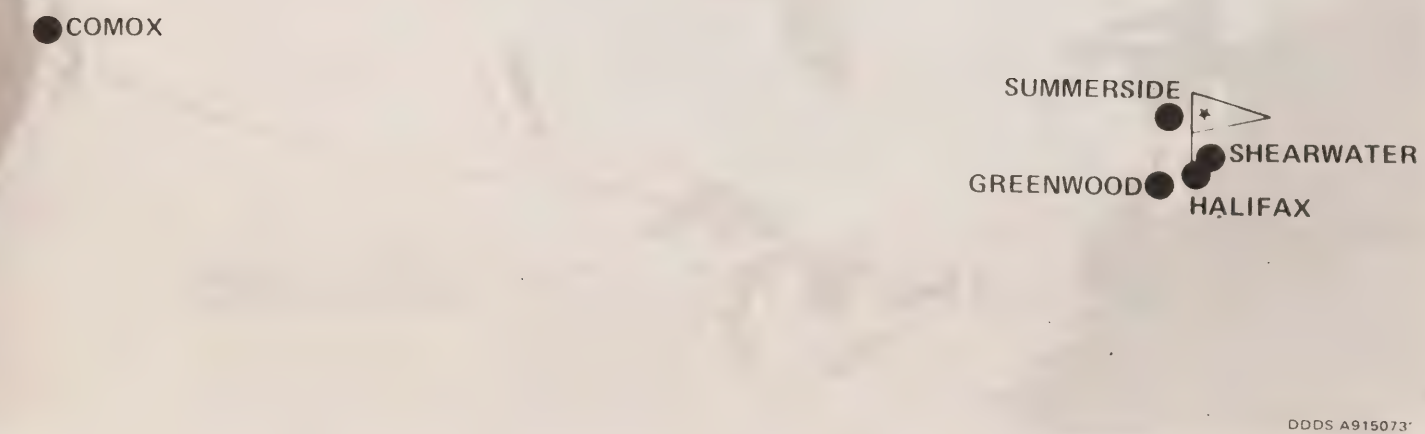
[*Text*]

The Maritime Air Group (Slide 8) is organizationally a part of Air Command, but comes under operational control of Maritime Command. This group is equipped with 35 Sea King helicopters and 24 Argus long-range patrol aircraft. The latter are being replaced by 18 new Aurora aircraft, the last of which will be delivered in April, 1981. The group also operates some 20 tracker aircraft which are dedicated largely to fisheries surveillance.

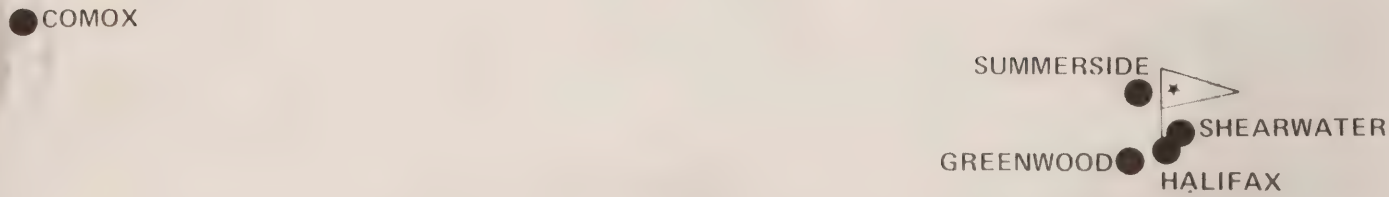
[*Traduction*]

Le Groupe aérien maritime, diapositive 8, fait partie, au plan de l'organisation, du Commandement aérien, mais il est sous le contrôle opérationnel du Commandement maritime. Ce groupe est doté de 35 hélicoptères Sea King et de 24 patrouilleurs Argus à grande autonomie. Ces derniers sont en voie d'être remplacés par 18 nouveaux avions Aurora dont le dernier sera livré en avril 1981. Le groupe dispose également de quelque 20 avions Tracker qui s'occupent surtout de la surveillance des pêches.

MARITIME AIR GROUP



GROUPE AÉRIEN MARITIME



DDDS A915072

[*Text*]

Next I would like to turn to Mobile Command (Slide 9), which is responsible for our land operations, except as they apply to our NATO commitments in central Europe. Mobile Command has a strength of about 18,000 regular force and 15,600 militia personnel, and employs some 4,600 civilians. Although most elements of the command are stationed in Canada, Canadian Forces Mobile Command has some units or personnel serving in Cyprus and in the Middle East.

The Commander of Mobile Command is also responsible for training our forces for internal security, providing ground forces for the defence of Canada and to augment Europe, and for peacekeeping commitments, including preparation and day-to-day administration of personnel assigned to the United Nations Emergency Force in the Middle East.

The command has the following major formations and units:

A. Mobile Command Headquarters in St. Hubert, near Montreal;

B. One Canadian infrantry brigade group in Calgary;

C. 5e Groupe Brigade in Valcartier;

D. The Special Service Force (A light Airportable Brigade) in Petawawa;

E. Combat units in Victoria, Shilo, Winnipeg, London, and Gagetown;

F. A signal Regiment in Kingston; and

G. The Combat Training Centre in Gagetown.

Units of Mobile Command are held at appropriate states of operational readiness, and to maintain their proficiency their is frequent participation in operational training exercises and in overseas deployments. For example, we conduct exercises to practise the reinforcement of NATO's northern flank and participate in an employment phase, followed by redeployment to Canada.

[*Traduction*]

J'aimerais maintenant parler de la Force mobile, diapositive 9, qui est responsable de nos opérations sur terre, sauf lorsqu'elles ont trait à nos engagements en Europe centrale dans le cadre de l'OTAN. La Force mobile dispose d'un effectif d'environ 18,000 membres de la Force régulière, 15,600 membres de la Milice et quelque 4,600 civils. Bien que la plupart des effectifs de Force soient en poste au Canada, la Force mobile canadienne envoie des unités ou des effectifs à Chypre et au Moyen-Orient.

Le commandant de la Force mobile est également chargé d'entraîner nos troupes pour que la sécurité interne soit assurée, de fournir des forces terrestres pour la défense du Canada et de renforcer des positions en Europe, en plus de remplir les engagements pris par le Canada en matière de maintien de la paix; de ce fait, il s'occupe de la préparation et de l'administration du personnel prêté à la Force d'urgence des Nations Unies au Moyen-Orient. En outre, il est chargé du commandement et de la direction de la Milice.

Les principales formations et unités de la Force sont les suivantes:

A. Quartier général de la Force mobile à St-Hubert, près de Montréal;

B. Un Groupe-brigade d'infanterie canadien à Calgary;

Le cinquième Groupe-brigade à Valcartier;

D. La Force d'opérations spéciales (brigade légère qui peut être aéroportée) à Petawawa;

E. Des unités de combat à Victoria, Shilo, Winnipeg, London et Gagetown;

F. Un régiment des transmissions à Kingston; et

G. Le Centre d'entraînement au combat à Gagetown.

Les unités de la Force mobile sont en tout temps prêtes au combat et pour ce faire elles participent fréquemment à des exercices de formation au combat et à des missions outre-mer. Par exemple, nous effectuons des exercices pour simuler le renforcement du flanc nord de l'OTAN et nous organisons une phase d'emploi suivie d'opérations de redéploiement au Canada.

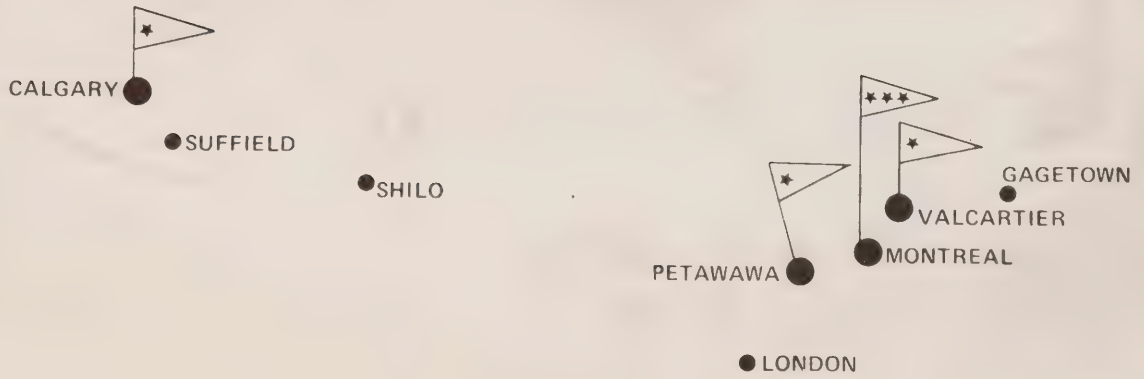
MOBILE COMMAND



DDDS A3150232

Slide 9

FORCE MOBILE



DDDS A9150732

[*Text*]

In addition to the land Forces, Commander FMC has operational control of 10 Tactical Air Group (Slide 10), which comprises four tactical helicopter squadrons, two medium lift helicopter squadrons, and two CF-5 equipped tactical squadrons.

[*Traduction*]

En plus des Forces terrestres, le commandant de la Force mobile assume la direction opérationnelle du 10e Groupe aérien tactique, diapositive 10, qui comprend 4 escadrons tactiques d'hélicoptères, deux escadrons d'hélicoptères pour transport moyen et deux escadrons tactiques dotés d'appareils CF-5.

10 TACTICAL AIR GROUP



10e GROUPE AÉRIEN TACTIQUE



Diapositive 10

[*Text*]

Moving on the Air Command (Slide 11), its current strength is over 21,000 regular, 750 reserves, and a civilian work force of 7,800. When you add up all its bases and stations, you will see that Air Command is responsible for some 49 per cent of all our infrastructure in Canada. Air Command is divided into five groups.

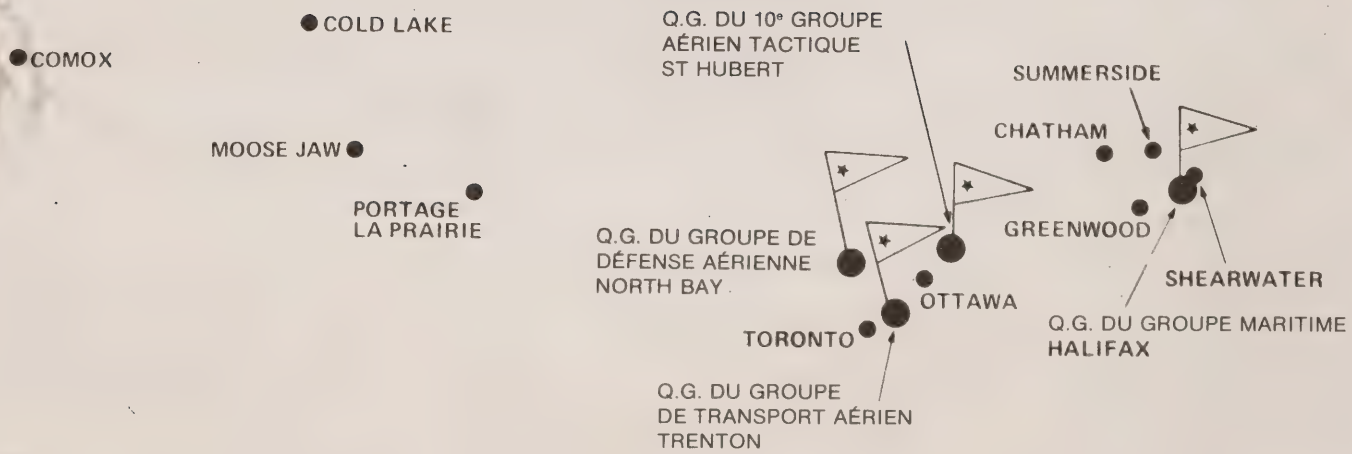
[*Traduction*]

Nous passons maintenant au Commandement aérien, diapositive 11, qui dispose de 21 000 membres de la Force régulière, de 750 membres de la Réserve et de 7 800 civils. Si vous faites le compte de toutes ses bases et de ses installations, vous constaterez que le Commandement aérien exerce son autorité sur environ 49% de toute l'infrastructure au Canada. Ce commandement est divisé en cinq groupes.

AIR COMMAND


COMOX
COLD LAKE
MOOSE JAW
PORTAGE
LA PRAIRIE
10 TACTICAL AIR GROUP HQ
ST HUBERT
SUMMERSIDE
CHATHAM
GREENWOOD
AIR DEFENCE GROUP HQ
NORTH BAY
OTTAWA
SHEARWATER
MARITIME GROUP HQ
HALIFAX
TORONTO
AIR TRANSPORT GROUP HQ
TRENTON

COMMANDEMENT AÉRIEN



Diapositive 11

[*Text*]

To carry out its primary tasks, the Air Defence Group (Slide 12) operates the Pinetree radar line which consists of 24 long-range radar sites. The command's interceptor force consists of 36 CF-101 interceptor aircraft based at Comox in British Columbia, Bagotville in Quebec, and Chatham in New Brunswick.

[*Traduction*]

Pour mener à bien ses principales missions, la Groupe de défense aérienne, diapositive 12, dirige le réseau radar Pinetree qui regroupe 24 stations radar longue portée. La force d'interception du Commandement est constituée de 36 intercepteurs CF-101 qui ont leurs bases à Comox (Colombie-Britannique), à Bagotville (Québec) et à Chatham (Nouveau-Brunswick).

AIR DEFENCE
GROUP
DEW LINE
COMOX
COLD LAKE
CADIN /PINETREE LINE
BAGOTVILLE
CHATHAM
NORTH BAY
DDDS A9150732

Slide 12



1 : 40
National Defence
28-10-1980
Diapositive 12

[*Text*]

Turning briefly to Air Transport Group Slide 13, it consists of one long-range transport squadron equipped with five Boeing 707s, two Hercules squadrons of 24 aircraft total, and four SAR squadrons, plus one flight in Gander, New Foundland.

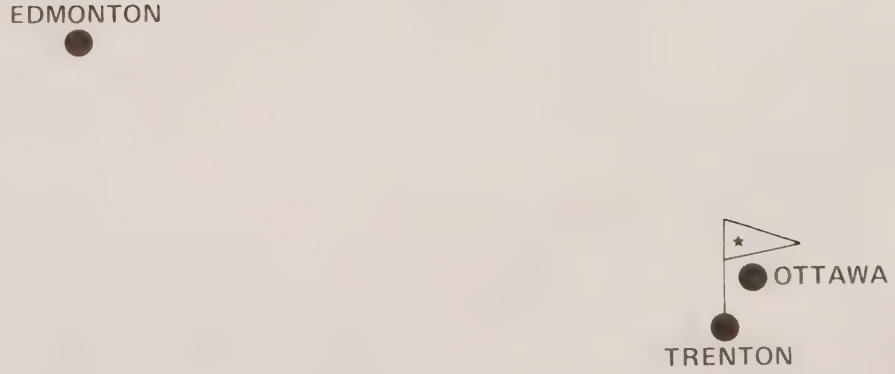
There is one activity which is principally performed by the Air Transport Group which I thought might be useful to review today, and that is the search and rescue operation.

[*Traduction*]

Passons maintenant au Groupe de transport aérien, diapositive 13, qui est formé d'un escadron de transport à longue distance doté de cinq Boeing 707, de deux escadrons dotés de 24 appareils Hercules au total et de quatre escadrons de recherche et de sauvetage; il faut ajouter à cela un escadron ayant sa base à Gander (Terre-Neuve).

Je crois qu'il serait utile de s'arrêter à l'une des activités confiée presque exclusivement au Groupe de transport aérien; il s'agit des opérations de recherche et de sauvetage.

AIR TRANSPORT GROUP



DDD's A9150732

GROUPE DE TRANSPORT AÉRIEN

EDMONTON



DDDS A9150732

[*Text*]

Slide 14 shows our four rescue regions—Victoria, Edmonton, Trenton, and Halifax. Aircraft Crews and para rescue teams are on call in each of these regions 24 hours per day, seven days a week. An annual SAR plan is coordinated through an interdepartmental committee on SAR which seeks the most effective and economical use of all available federal government resources. During 1979, we handled over 9,250 SAR incidents and flew nearly 8,200 hours in support of these operations.

I would like to close the discussion of Air Command with a note on the Air Reserves. We have twinned Air Reserve Squadrons with regular squadrons across the country over the past few years. For example, in Edmonton 418 Air Reserve Squadron flies with 440 Transport and Rescue Squadron, while in Shearwater, Halifax, another air reserve squadron flies with VS 880, the tracker squadron. We are in the process of changing the nature of the Toronto and Montreal air reserve units, where we will replace the single Otter aircraft with the Kiowa helicopter, which will enable these units to provide pilots for the emergency augmentation of 10 TAG squadrons.

[*Traduction*]

La diapositive 14 délimite nos quatre régions de sauvetage, soit Victoria, Edmonton, Trenton et Halifax. Les équipages d'avions et équipes de sauvetage dans ces régions sont en état d'alerte 24 heures par jour et 7 jours par semaine. Un comité interministériel coordonne chaque année un plan de recherche et de sauvetage qui a pour but de déterminer la façon la plus efficace et la plus économique d'utiliser toutes les ressources fédérales disponibles. En 1979, nous avons effectué plus de 9,250 missions de recherche et de sauvetage et nous avons totalisé près de 8 200 heures de vol pour ces opérations.

J'aimerais conclure la discussion sur le commandement aérien en parlant brièvement de la Réserve aérienne. Au cours des dernières années, nous avons jumelé des escadrons de réserve aérienne et des escadrons réguliers dans tout le pays. Par exemple, à Edmonton, l'escadron 418 de réserve aérienne est jumelé à l'escadron 440 de transport et de sauvetage et à Shearwater (Halifax), un autre escadron de réserve aérienne est jumelé à l'escadron 880 équipé de Trackers. Nous modifions actuellement les structures des unités de réserve aérienne de Toronto et de Montréal et nous y remplacerons les appareils monomoteurs Otter par des hélicoptères Kiowa, ce qui permettra à ces unités de fournir des pilotes pour le renforcement d'urgence des escadrons du 10e GAT.

GREENLAND
HALIFAX SRR
GANDER
SUMMERSIDE
HALIFAX RCC
TRENTON SRR
TRENTON RCC
EDMONTON SRR
EDMONTON RCC
CANADA
USA
ALASKA
RESCUE COORDINATION CENTRES ⊙
Search and Rescue Regions

GROENLAND
ALASKA
RRS VICTORIA
RRS EDMONTON
RRS TRENTON
RRS HALIFAX
CANADA
É.-U.
TRENTON RCC
GANDER
SUMMERSIDE
CCR HALIFAX
CENTRES DE COORDINATION DES RECHERCHES ⊙
Régions de recherche et de sauvetage

[*Text*]

Turning to Europe (Slide 15), our land and air forces were consolidated in 1970 into one geographical area under a single Canadian headquarters, Canadian Forces Europe. This headquarters is located at Lahr in southern Germany and commands the 4th Canadian Mechanized Brigade Group, and the Number 1 Canadian Air Group. There are 5,400 regular force personnel and 1,300 Canadian and German civilian employees in this command. When you add families, etcetera there are 17,000 Canadians altogether associated with CFE living in 135 communities in Germany.

The Brigade group is committed to the central region as a resrve force and is structured as a standard land-fighting formation with infantry, artillery, armour, and supporting elements. Although only about 3,200 army personnel are currently stationed in Europe, the brigade group will be reinforced from Canada to a strength of about 5,600 in time of emergency.

Although the brigade is now better equipped and manned, we continue to have a problem in providing the required logistic support. This is primarily a lines-of-communication problem, but there is the associated problem of maintaining the brigade, when deployed forward in its operational positions.

The air group's mission is to conduct attack operations using conventional weapons. The air group consists of 54 CF104 aircraft assigned to the three attack squadrons, all based at Baden Soellingen, near Lahr.

Senator Thompson: I wonder if you could clarify the logistic support item. You say we continue to have a problem providing the required logistic support.

Gen Withers: The problem, sir, is affording sustained ability to the brigade in Europe. There are several items, of course, that have been the subject of bilateral arrangements with the United States plugging, so to speak, into the very extensive logistic system, as well as with Germany with whom we also share other equipment, but there are also, of course, uniquely Canadian supplied items. The force is a relatively small one, and the problem is of affording a viable support system, but always with maximum economy and flexibility.

I might add that the refinement of the logistics support system is related to the changes that have taken place during recent times—that is to say, to make the system viable in support of the present commitments of the brigade which have evolved somewhat over recent times.

I also note the fact that in wartime Lahr and Baden will accommodate U.S. based American rapid reactor squadrons under the collocated operating base concept—two U.S. squadrons at Lahr and one at Baden. To this end, the Americans have built some hardened aircraft shelters and are in the process of building more, as well as ancillary buildings such as ammunition and fuel dumps.

[*Traduction*]

Pour ce qui est de l'Europe, diapositive 15, nos forces terrestres et aériennes ont été regroupées, en 1970, en un seul quartier général canadien les Forces canadiennes en Europe. Ce quartier général est situé à Lahr, dans le sud de l'Allemagne, et assure le commandement du quatrième Groupe-brigade mécanisé du Canada ainsi que le 1er groupe aérien du Canada. Ce commandement emploie 5 400 membres de la force régulière et 1 300 civils canadiens et allemands. Si l'on tient compte des familles, etc, 17 000 Canadiens rattachés aux FCE vivent dans 135 localités d'Allemagne.

Le groupe de brigade, qui représente une force de réserve, est chargé de la région centrale et possède les mêmes structures qu'une formation de combat sur terre dotée d'éléments d'infanterie, d'artillerie, de blindés et de soutien. Bien que seulement 3 200 membres des Forces soient actuellement en poste en Europe, le Canada peut porter les effectifs du groupe de brigade à environ 5 600 en situation d'urgence.

Bien que la brigade soit maintenant mieux équipée et qu'elle dispose d'effectifs plus nombreux, nous continuons d'éprouver des difficultés à lui fournir l'appui logistique désiré. C'est avant tout un problème de communications mais il faut également maintenir l'unité de la brigade lorsqu'elle est déployée vers l'avant en situation de combat.

La mission du Groupe aérien consiste à attaquer à l'aide d'armes classiques. Ce groupe compte 54 appareils CF-104 affectés aux trois escadrons d'attaque en poste à Baden Soellingen, près de Lahr.

Le sénateur Thompson: Pourriez-vous être plus explicite sur le problème de logistique. Vous dites que vous continuez à éprouver des difficultés lorsqu'il s'agit de fournir l'appui logistique demandé.

Gen Withers: Le problème, sénateur, consiste à apporter un soutien constant à la brigade en Europe. Évidemment, plusieurs points ont fait l'objet d'accords bilatéraux avec les États-Unis, qui participent au système logistique très étendu, et avec l'Allemagne qui partage avec nous certains équipements, mais évidemment, certains articles sont exclusifs aux Forces canadiennes. L'unité est assez restreinte et la difficulté consiste à mettre en place un système de soutien viable qui soit en même temps le plus souple et le plus économique possible.

Je pourrais ajouter que les perfectionnements de ce système d'appui logistique sont reliés aux modifications qui ont été apportées récemment, en ce sens qu'il faut trouver un système viable qui permette à la brigade de respecter les engagements qu'elle a pris ces derniers temps.

Je tiens également à souligner qu'en temps de guerre, Lahr et Baden ravitailleront des escadrons de réacteurs rapides américains ayant leur base aux États-Unis; Lahr ravitaillera deux escadrons et Baden, un seul. Dans cette optique, les Américains ont construit, et construisent encore d'ailleurs, des abris renforcés pour avions de même que des bâtiments auxiliaires qui serviront de dépôts de munitions et de carburant.

POLAND
CZECHOSLOVAKIA
HUNGARY
YUGOSLAVIA
BUDAPEST
BEOGRAD
WIEN
AUSTRIA
GERMANY
SWITZERLAND
LIECHTENSTEIN
ITALY
SAN MARINO
MONACO
Corse
Ligurian Sea
Adriatic
Hamburg
BADEN
Frankfurt
Nürnberg
München
Venezia
Bologna
Firenze
Ravenna
Split
Sarajevo
Bastia
Nice
Genève
Basel
Strasbourg
Saint-Etienne
Limoges
Toulouse
Graudenz
Krakow
Brno
Ostrava
Bratislava
Salzburg
Innsbruck
Ulm
Stuttgart
Mannheim
Koblenz
Aachen
Bruxelles
Amsterdam
's Gravenhage
Hull
PYRENEES
ANDORRA
Livorno
Pescara
Tirana
Skopje
Niš
Subotica
Szeged
Debrecen
Szolnok
Venezia
Ravenna
Milano
Torino
Genève
Basel
Zürich
Innsbruck
Salzburg
Linz
Wien
Brno
Ostrava
Bratislava
Budapest
Debrecen
Szolnok
Szeged
Subotica
Skopje
Tirana
Pescara
Livorno
Bastia
Nice
Toulouse
Limoges
Saint-Etienne
Strasbourg
Mannheim
Stuttgart
Ulm
Nürnberg
Frankfurt
Koblenz
Aachen
Bruxelles
Amsterdam
's Gravenhage
Groningen
Hull
Hamburg
Bremen
Hannover
Berlin
Dresden
Leipzig
Chemnitz
Karl-Marx-Stadt
Praha (Prague)
Plzeň
Ostrava
Brno
Bratislava
Wien
Linz
Salzburg
Innsbruck
Zürich
Basel
Genève
Torino
Milano
Bologna
Ravenna
Venezia
Firenze
Pescara

Diapositive 15

[*Text*]

Let us now move on to Canadian Forces support organizations, starting with the training system (Slide 16). The training system numbers 8,400 regular force personnel, and has its headquarters in Trenton, Ontario. Its role is to provide all recruit training and individual trades and specialist training, most of which is common to more than one command. Last year, 29,000 people underwent some form of training conducted by the training system. In many cases, courses are now conducted in both official languages. This training is distinct from operational training which is the responsibility of the operational commands.

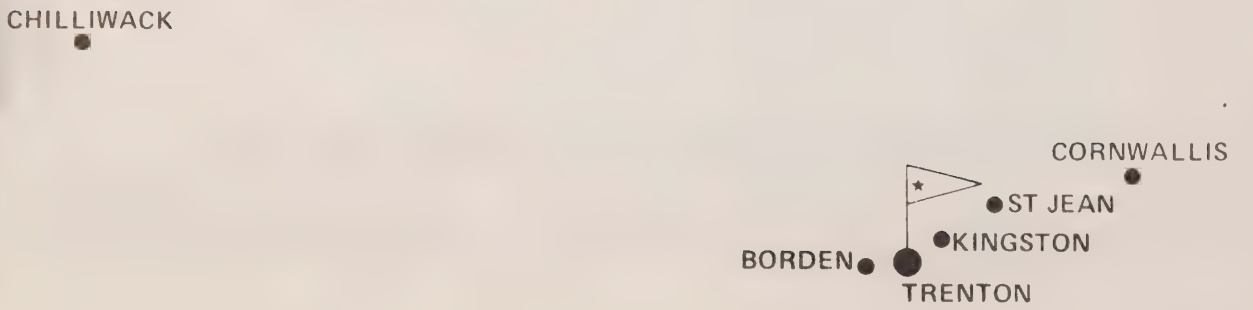
In addition to individual training, we have an officer development program, the aim of which is to prepare officers for increased rank and responsibility. To this end, at appropriate stages in their careers, a number of officers attend courses at our service schools, staff colleges, and at the National Defence College. There is also a requirement to send a number of officers on postgraduate studies at the Royal Military College, at postgraduate schools in the United States and the United Kingdom, and at civilian universities in Canada as well.

[*Traduction*]

Passons maintenant au système de soutien des Forces canadiennes en commençant par le Service de l'instruction, diapositive 16. Le service, dont le quartier général se trouve à Trenton (Ontario), emploie 8,400 membres de la Force régulière. Son rôle consiste à former toutes les recrues et à leur enseigner des métiers et des spécialités dont la plupart sont utiles à plus d'un commandement. L'an dernier, 29,000 personnes ont suivi des cours dispensés par ce service. Dans bien des cas, les cours sont dispensés dans les deux langues officielles. Cette formation diffère de l'instruction opérationnelle qui est confiée aux commandements opérationnels.

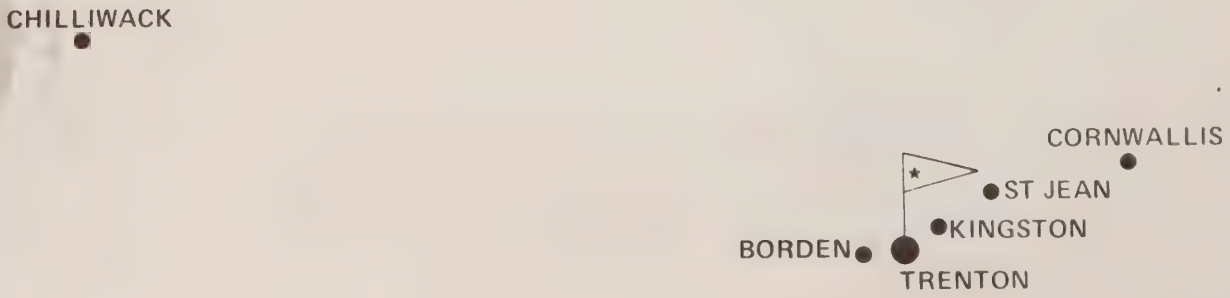
En plus de la formation individuelle, nous avons mis en place un programme de formation des officiers qui prépare ces derniers à accéder à des postes supérieurs et à assumer des responsabilités plus lourdes. Pour ce faire, un certain nombre d'officiers, à des stades appropriés de leur carrière, suivent des cours à nos écoles de service, collèges d'état-major et au collège de la Défense nationale. Nous devons également envoyer un certain nombre d'officiers suivre des études supérieures au Collège militaire royal, dans des écoles supérieures aux États-Unis et au Royaume-Uni et dans des universités civiles au Canada.

CANADIAN FORCES TRAINING SYSTEM



DDDS A9150732

SERVICE DE L'INSTRUCTION DES FORCES CANADIENNES



Diapositive 16

1 : 52

National Defence

28-10-1980

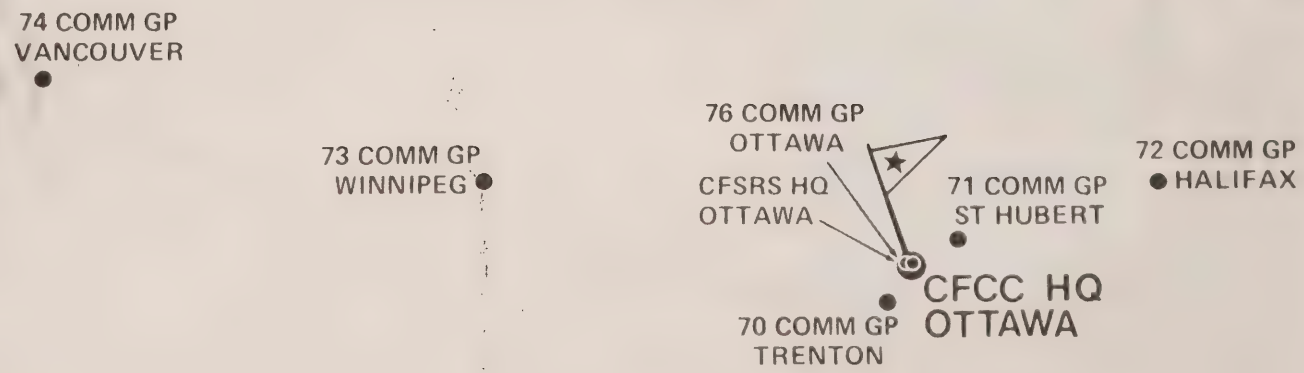
[*Text*]

Communications Command (Slide 17) attends to another key support activity on behalf of the Canadian Forces. It is responsible for providing effective communications throughout Canada and abroad through the operation of a strategic communications system including telephone networks and military aeronautical communications services, as well as communications research support. The resources of the command include approximately 3,100 regular force personnel employed throughout a headquarters in Ottawa, six regional communications group headquarters group headquarters, and the Canadian Forces supplementary radio system with stations at Masset, British Columbia, Inuvik and Alert in the Northwest Territories, Leitrim near Ottawa, Gander, and Bermuda. The command can be augmented in the event of need by some 1,500 personnel in 21 reserve communication units spread across Canada. We are currently converting to the strategic automatic message switching operational network, (SAMSON) which will modernize our communication system by introducing high-speed computerized switching centres. We are also applying rapidly developing technology to increase our use of automatic data processing facilities, communications satellites, and long-range communications terminal equipment.

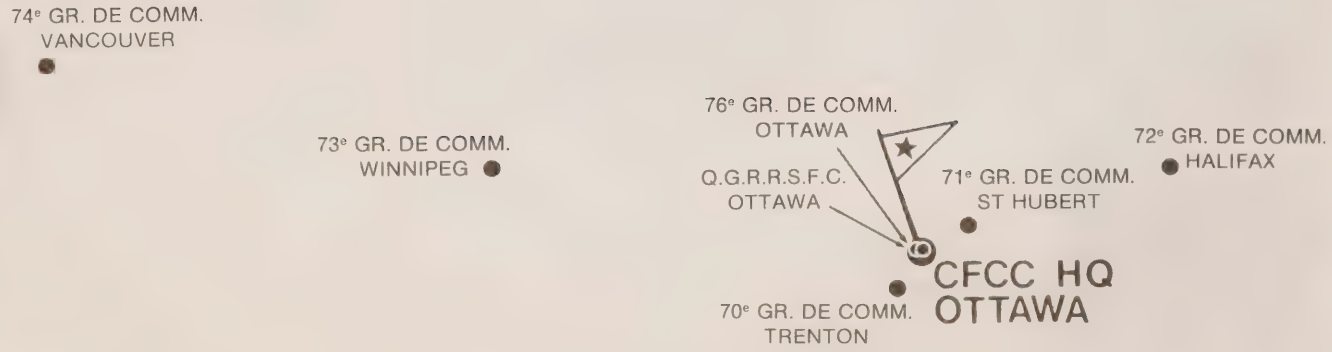
[*Traduction*]

Le Commandement des communications, diapositive 17, joue un autre rôle d'appui essentiel pour les Forces canadiennes. Il a pour mission d'assurer des communications efficaces dans tout le Canada et à l'étranger grâce à un système de communication stratégique qui comprend des réseaux téléphoniques et des services de communications aéronautiques militaires, ainsi que des services de soutien pour la recherche en communication. Le Commandement emploie environ 3,100 membres de la Force régulière qui travaillent au quartier généraé à Ottawa, aux six quartiers généraux de groupes de communications régionaux, et pour le réseau radio supplémentaire des Forces canadiennes qui compte des stations à Masset (Colombie-Britannique), à Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), à Leitrim, près d'Ottawa, à Gander et aux Bermudes. En cas de besoin, quelque 1,500 militaires affectés à 21 unités de communication de réserve dans tout le Canada peuvent prêter main forte au commandement. Nous nous convertissons actuellement au réseau opérationnel stratégique de commutation automatique des messages (SAMSON) qui nous permettra de perfectionner notre système de communication par le recours à des centres de commutation par ordinateur à haut rendement. Nous utilisons également des techniques qui évoluent rapidement pour faire un plus grand usage des installations de traitement automatique des données, des satellites de communication et des terminaux pour les communications à longue distance.

CANADIAN FORCES COMMUNICATION COMMAND



COMMANDEMENT DES COMMUNICATIONS DES FORCES CANADIENNES



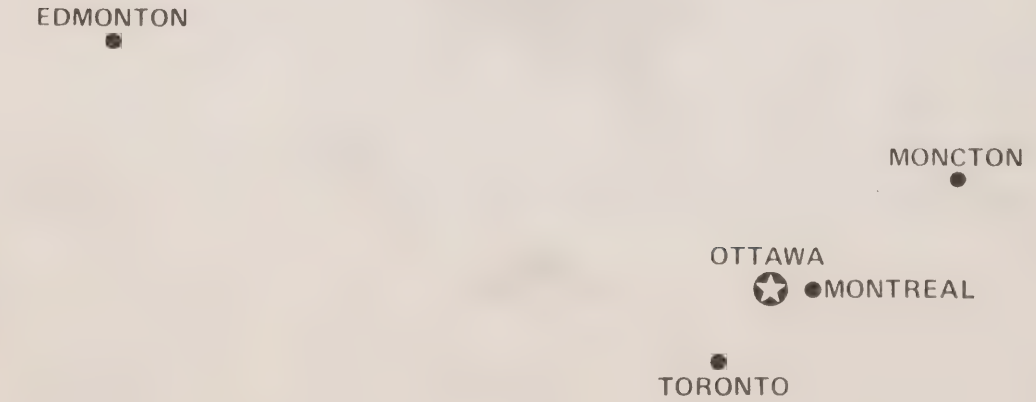
[*Text*]

The Canadian Forces have a single logistics system controlled by National Defence Headquarters and having supply depots at Edmonton, Toronto, Montreal and Moncton. This organization is responsible for managing over 800,000 different line items of supply. It is also responsible for the third line maintenance of equipment, for determining equipment maintenance standards, for administering repair and overhaul programs, and arranging for the transportation of our materiel. The diversity of our operations, the large number of different items on the inventory, and the complexity of many of them, make the logistics task a very involved one.

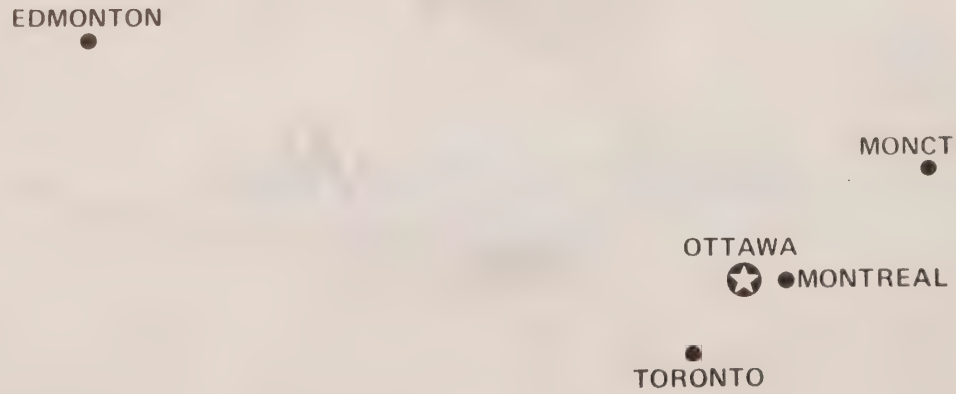
[*Traduction*]

Les Forces canadiennes disposent d'un seul système logistiques exploité par le Quartier général de la Défense nationale et tout les dépôts sont situés à Edmonton, Toronto, Montréal et Moncton. Cette organisation doit manutentionner plus de 800,000 articles en stock. C'est également à elle qu'il incombe d'assurer l'entretien de l'équipement au 3e échelon, de fixer les normes d'entretien, d'administrer les programmes de réparation et de révision et de veiller au transport de notre matériel. La diversité de nos opérations, l'ampleur de nos stocks et la complexité du matériel rendent la tâche logistique très exigeante.

LOGISTIC ORGANIZATION



ORGANISATION LOGISTIQUE



Diapositive 18
1 : 58
National Defence
28-10-1980

[*Text*]

Although they were mentioned in conjunction with the commands, I should like now to say a few words about the Reserves specifically. There are four components of the Reserve Force:

The Primary Reserve, about 21,000 strong, is the active Reserve. Each of the four elements of the Primary Reserve is under a commander of a command;

The Supplementary Reserve consists of approximately 14,000 inactive reservists;

The Cadet Instructor List consists of approximately 5,000 officers who conduct challenging programs for some 60,000 air, sea and army cadets;

And, finally, The Canadian Rangers are a para-military group mostly of native peoples who are available to act as guides or observers. They are about 1,000 strong and are divided, for control purposes, between Northern Region and Maritime Command.

The Primary Reserve, which is what people usually consider as the "Reserves," consists of about 3,250 naval reservists, 15,500 militiamen, 950 air reservists, and slightly over 1,500 communications reservists.

The department has been engaged in a major review of the training, structure, and employment of the Reserves since 1978. Central to the review is the intent to improve the readiness of the Reserves and thereby enable them to better meet the mobilization responsibilities that rest with them. As part of the second phase of this review, the implementation phase, improvements to the training are in the process of being effected, and efforts will be made to provide the additional equipment and facilities that are required. In Phase 3 we will conduct an assessment and review of the revitalization program. Our goal for the Reserves is self-sufficiency as far as possible in training, as well as effective augmentation of the regular force when required.

You are well aware of Canadian Forces activities involving youth programs.

In addition to the various programs for cadets, there is the Summer Youth Employment Program, conducted in conjunction with the department of Employment and Immigration, which provides basic military training to approximately 13,000 students during an eight to twelve week period of summer employment. In the past, DND has been involved in the Katimavik Project, which provided three months of military training to about 300 military option candidates. In addition, our service personnel, on a volunteer individual basis, work with about 120,000 youngsters in such areas as sports teams, Cubs and Scouts, bands, and other youth activities.

Honourable senators, having given you a quick description of the basic organization and functions of the department, I would now like to cite some of the major studies and equipment programs that have occupied us in the recent past. For

[*Traduction*]

Même s'il en a été question lorsque je vous ai parlé des commandements, j'aimerais ajouter quelques mots à propos de la Réserve. Cette Force comprend quatre groupes:

La Première réserve, qui compte environ 21,000 membres, est la Force active. Chacun des quatre éléments de la Première réserve relève d'un commandant ou d'un commandement.

La Réserve supplémentaire est constituée d'environ 14,000 réservistes inactifs.

La liste des instructeurs de cadets regroupe environ 5,000 officiers administrant divers programmes pleins de défis à l'intention de quelque 60,000 cadets de l'air, de la marine et de l'armée.

Enfin, les Canadian Rangers forment un groupe paramilitaire composé surtout d'autochtones qui peuvent servir de guides ou d'observateurs. Ils sont au nombre de mille environ et pour des raisons de contrôle, certains relèvent du Commandement de la Région du Nord et d'autres, du Commandement maritime.

La Première réserve, que les gens associent habituellement à la Réserve en général, compte environ 3,250 réservistes des Forces navales,15,500 membres de la Milice, 950 réservistes des Forces de l'air et un peu plus de 1,500 réservistes du secteur des communications.

Depuis 1978, le Ministère procède à une révision en profondeur des services de formation, des structures et des domaines d'intervention des unités de la Réserve. Cette révision a surtout pour but de rendre ces unités plus prêtes à intervenir et de leur permettre de mieux assumer leurs responsabilités en matière de mobilisation. Pour la deuxième phase de cette révision, l'application, les méthodes d'entraînement seront perfectionnées et des efforts seront déployés pour les doter de l'équipement et des installations nécessaires. Au cours de la phase 3, nous évaluerons et réviserons le programme de réaménagement. Notre but, est d'en arriver, si possible, pour la réserve, à l'autosuffisance en matière de formation, et pour la force régulière à une augmentation des effectifs, si cela s'avère nécessaire.

Vous êtes au courant des activités des forces canadiennes en ce qui concerne les programmes destinés à la jeunesse.

En plus des différents programmes organisés pour les cadets, il y a également le programme d'emploi d'été des jeunes, administré conjointement avec le ministère de l'Emploi et de l'Immigration: environ 13 000 étudiants reçoivent une formation militaire de base pendant une période de 8 à 12 semaines au cours de l'été. Par le passé, le ministère de la Défense nationale a participé au projet Katimavik, qui prévoyait trois mois de formation militaire pour environ 300 jeunes dans le cadre de l'option militaire. En outre, notre personnel de service encadre bénévolement environ 120,000 jeunes dans divers domaines: sports d'équipes, louvetaux et scouts, fanfares, etc.

Honorables sénateurs, je vous ai donné une brève description de l'organisation et des fonctions du Ministère et j'aimerais maintenant vous entretenir de certains programmes d'étude et d'équipement importants qui nous ont occupés récemment.

[*Text*]

the sake of convenience, I shall cover these under the three basic operating environments.

Affecting our naval forces, the significant programs, activities, and issues include:

Firstly, the Canadian Patrol Frigate Program, which will provide six ships to replace the improved St. Laurent Class—a group of ships dating from the mid and late 1950s. We are just now in the process of seeking a government decision on which contractors will proceed with the contract definition phase. Delivery of the lead ship, which we had initially hoped for in late 1985, is now objected in late 1987.

Secondly, we are studying the structure of the trades of Maritime personnel to ensure that we will be able to meet the technology needs of these new generations of fighting ships.

Thirdly, the recently approved Destroyer Life Extension Program (DELEX) and the Submarine Operational Update Program (SOUP) are now in progress, and proposals are being developed to extend the operational lives of the two Annapolis class ships, which date from the mid-1960s.

Fourthly, extensive research is being carried out to improve our capability to detect submarines, (CANTASS), while other research and development projects will address ships integrated systems.

Finally, the forces are continuing research to determine ways of increasing our surface and underwater surveillance capability in the North.

The more recent activities and programs related to our land forces include the following:

A. The completion of the Leopard tank program, the last tanks of which were delivered in July, 1979.

B. The recent completion of the upgrading of all our European and Canadian Based M109 155 mm. howitzers. This modification increased maximum range of the guns by about 4 kilometres.

C. Introduction into service of the armoured vehicle general purpose. As of early October, actual deliveries amounted to some 248 vehicles, against a total contract of 441. Deliveries are now on time, and the early delays in the program, owing to labour troubles in Britain with turret manufactures, have now been overcome, and the issue of these vehicles is proceeding with the project scheduled for completion by July, 1981. I might add that some of these vehicles will be distributed to the Reserves in the not too distant future.

D. The introduction of new communications equipment and a new variety of wheeled vehicles, including new 5-ton trucks and ¾-ton general purpose vehicles.

[*Traduction*]

Pour des raisons de commodité, j'aborderai ces programmes en les regroupant sous les trois commandements de base.

Concernant les forces navales, voici quels sont les principaux programmes, et problèmes:

Premièrement le programme de frégates canadiennes de patrouille, qui nous permettra d'acquérir six navires pour remplacer les navires de la classe Saint-Laurent, en service depuis le milieu et la fin des années 50. Nous attendons la décision gouvernementale qui permettra aux entrepreneurs de procéder à la définition du contrat. Nous recevrons vraisemblablement le premier navire vers la fin de 1987 alors qu'à l'origine il devait nous être livré vers la fin de 1985.

Deuxièmement, nous étudions la momenclature des métiers au sein du Commandement maritime afin de nous assurer que nous pourrons satisfaire aux exigences techniques de ces nouvelles générations de navires de combat.

Troisièmement, deux programmes sont actuellement en cours d'application; le programme de prolongement de la durée de vie des destroyers (DELEX) et le programme de révision opérationnelle des sous-marins (SOUP); des techniques sont mises au point afin de prolonger la durée de vie de deux destroyeurs de la classe Annapolis. Ces navires ont été mis en service vers le milieu des années 60.

Quatrièmement, des recherches approfondies sont effectuées afin d'améliorer notre capacité de détecter les sous-marins (CANTASS) et des projets de recherche et de développement portent sur les sytèmes intégrés des navires.

Enfin, nous poursuivons des recherches afin d'améliorer notre capacité de surveillance dans le Nord en surface et sous l'eau.

Les plus récents programmes et activités des forces terrestres comprennent notamment:

A. L'achèvement du programme de construction de chars de combat de type Léopard, les derniers ayant été livrés en juillet 1979.

B. L'achèvement du perfectionnement de tous nos canons M109 de 155 mm situés en Europe et au Canada, leur portée maximale de lancement ayant été augmentée d'environ 4 kilomètres.

C. La mise en service de véhicules blindés à usages multiples. Au début d'octobre, nous avions reçu environ 248 véhicules sur les 441 prévus dans le contrat. Il n'y a plus de retards dans les livraisons, lesquels étaient dus au conflit qui opposait la société Turret, de Grande-Bretagne à ses employés. Les livraisons de ces véhicules se font maintenant selon l'échéancier prévu et elles devraient se terminer en juillet 1981. Permettez-moi d'ajouter que certains de ces véhicules seront distribués à la réserve très bientôt.

D. Mise en service de nouveaux appareils de communication et de nouveaux véhicules sur roues, y compris les camions de cinq tonnes et les véhicules à usages multiples de trois quarts de tonne.

[*Text*]

E. As part of the ongoing combat development process, a major series of studies is under way, chaired by the Commander, Mobile Command. These studies will identify organizational, training, and equipment requirements of the land forces in the middle to long-term. We are now aware of a number of army replacement programs which we will have to consider:

(1) One of these is the Small Arms Replacement Program. The plan is to attain NATO standardization, and to that end evluation of a number of equipments submitted by member nations has been completed. The trial recommended standardization on 5.56 calibre small arms ammunition within NATO, and NATO was expected to endorse this decision last week at the Brussels meeting of the Conference of National Armaments Directors. Canada is at present starting a study of the costs and benefits of domestic manufacture of all new small arms and their ammunition.

(2) During the 1980s the M113 armoured personnel carrier family, and the Lynx reconnaissance vehicles may well require complete replacement. It is an open question whether or not they will all be replaced by tracked vehicles. It may well be that the armoured vehicle general purpose, or some similar vehicle, could provide suitable replacement.

(3) Research and trials are being conducted to determine the command, control, and communications systems which will be needed by the field army in the '80s and '90s.

(4) Other equipments being procured include a number of items in the artillery improvement program, such as the MILIPAC computer and improved ammunition, and a new fleet of Jeeps, in addition to improvements in ranges and training areas.

(5) It is also planned to replace all 2½ ton trucks in the next few years. A preliminary contract has been let to Bombardier to that end, to submit a proposal to manufacture about 2,600 new vehicles.

(6) Finally, there is an urgent requirement for low level air defence for the field force and to protect our airfields in Europe. Although we have not yet seen able to fit this requirement into our program until the mid to later 1980s, various proposals are being considered to this end.

The principal concerns involving our airforces involve the following:

A. Follow-on work to the Joint U.S./Canada Air Defence Study, which presently consists of our maintaining close liaison with the United States as they develop an air defence master plan. That master plan is scheduled to

[*Traduction*]

E. Dans le cadre de nos opérations de préparation au combat, une série importante d'études est actuellement en cours. Ces études, sous la responsabilité du commandant de la force mobile, cerneront les besoins à moyen et à long terme des forces terrestres en matière d'organisation, de formation et d'équipement. Nous connaissons maintenant un bon nombre de programmes de remplacement que nous devrons examiner:

(1) Un de ces programmes est le Programme de remplacement des armes portatives. Nous voulons nous conformer à la normalisation de l'OTAN; à cette fin, une évaluation d'un certain nombre de pièces d'équipement soumises par les États membres à été effectuée. A la suite des essais, on a recommandé l'adoption du calibre de 5.56 mm pour les armes portatives, au sein de l'OTAN; on s'attendait à ce que l'OTAN cautionne cette recommandation la semaine dernière lors de la réunion, à Bruxelles, de la Conférence des directeurs nationaux des armements. Le Canada entreprend actuellement une étude des coûts et avantages de la fabrication, au Canada, de toutes les armes portatives et de leurs munitions.

(2) Au cours des années 80, les véhicules blindés de transport de troupes M113 et les véhicules de reconnaissance LYNX devront éventuellement être remplacés. Il reste à déterminer s'ils seront remplacés par des véhicules à chenilles. Les véhicules blindés à usages multiples ou d'autres véhicules analogues pourraient éventuellement convenir.

(3) Des recherches et des essais sont effectués actuellement afin de déterminer les systèmes de commandement, de contrôle et de communication dont l'armée terrestre aura besoin dans les années 80 et 90.

(4) En plus de perfectionner la portée de lancement des armes et les terrains de tir, nous nous sommes procurés, dans le cadre du programme d'amélioration des systèmes d'artillerie certains articles comme l'ordinateur MILIPAC, des munitions améliorées et de nouvelles Jeep.

(5) On envisage également de remplacer tous les camions de deux tonnes et demi au cours des prochaines années. Un contrat préliminaire a été signé avec la société Bombardier qui présentera un projet pour la fabrication d'environ 2,600 nouveaux véhicules.

(6) Enfin, il est urgent de fournir aux forces terrestres l'appui aérien nécessaire et de protèger nos terrains d'aviation en Europe. Même si nous ne pourrons pas inclure cette exigence dans notre programme avant le milieu ou la fin des années 80, différents projets sont déjà examinés à cet égard.

Voici quelques-uns des principaux points concernant notre commandement aérien:

A. Pour donner suite à l'étude canado-américaine sur la défense aérienne, nous maintenons des liens très étroits avec les États-Unis dans le cadre d'un plan global de défense aérienne. Ce plan global doit être présenté au

[*Text*]

be presented to Congress later this fall. We are progressing in our own preparation of a broad development plan covering all factors related to interim and follow-on air defence and sovereignty surveillance systems.

B. The New Fighter Aircraft Program is well under way despite some negative press coverage. The F-18 is an extremely flexible and modern weapons system, which has enormous potential and, we suspect, may well turn out to be the universal fighter of the next 20 years, as the Phantom Aircraft, also built by McDonnell Aircraft, was during the past 20 years.

C. The Nato Airborne Early Warning Program continues to be a major international venture which holds much challenge, both because of the inherent complexity of the system and because of the uniqueness of the program, which requires the working cooperation and consensus of several countries.

Senator McElman: Are these the aircraft the United States has been sending to Saudi Arabia recently?

LGen Thériault: That is correct, sir.

D. The German air force commenced tactical air training from Goose Bay, Labrador in July of this year, with a trial deployment of six F-4 Panthom aircraft. Follow-on discussions have taken place regarding similar operations for future years. The long term plan could well require the Canadian Forces to take a greater role in Goose Bay, which is now operated by the Department of Transport and the Department of Public Works. While supportive of the needs of our allies, these prospects are problematical, as the Canadian Forces lack the necessary manpower and already are burdened by an excessive physical infrastructure.

For our air operations, the 1980s also hold the necessity of procuring new training aircraft, the replacement of technical and ASW helicopters, and a general upgrading of air weaponry.

E. As is the case with naval and land forces, people continue to be a major concern. We are not training pilots and technicians quickly enough, or in great enough numbers, to fill our own requirements, and in many operating areas experience levels have dropped significantly over recent years as a result of a combination of higher attrition and the retirement of large numbers of members who joined during the expansion of the early 1950s.

In conclusion, honourable senators, I hope that I have succeeded in presenting an adequate introductory overview of the Department of National Defence, its structure, responsibilities, activities and the problems it encounters in performing those activities.

We are now at your disposal to answer any questions that you may wish to explore.

The Chairman: Thank you very much, General Thériault. On behalf of the committee, may I say that your presentation was well done.

[*Traduction*]

Congrès à la fin de l'automne. Nous conçernons actuellement, de notre côté, un plan d'ensemble courant tous les facteurs relatifs aux différents systèmes de surveillance du territoire et de défense aérienne.

B. Le programme d'acquisition d'un nouvel avion de chasse est en bonne voie malgré l'attitude négative de la presse. Le F-18 est un avion moderne extrêmement polyvalent qui offre un potentiel énorme; nous prévoyons qu'il pourrait être l'avion de chasse des 20 prochaines années au même titre que l'a été au cours des 20 dernières années l'avion Phantom, également construit par McDonnell Douglas.

C. Le programme de détection lointaine par moyens aéroportés continue d'être une entreprise internationale importante et constitue un défi de taille, tant en raison de la complexité inhérente du système qu'en raison de la particularité du programme, qui nécessite la coopération et l'assentiment de plusieurs pays.

Le sénateur McElman: S'agit-il des avions que les États-Unis ont récemment envoyés en Arabie saoudite?

LGen Thériault: C'est exact.

D. En juillet, les forces aériennes allemandes ont entrepris des opérations aériennes tactiques à Goose Bay, au Labrador avec six avions Phantom F-4. Par la suite, des pourparlers ont eu lieu quant à la possibilité d'effectuer des opérations analogues au cours des prochaines années. Le plan à long terme pourrait accroître le rôle des forces armées canadiennes à Goose Bay, où les installations sont actuellement gérées par le ministère des Transports et le ministère des Travaux publics. Même si ces perspectives tiennent compte des besoins de nos alliés, elles n'en posent pas moins un problème car les forces canadiennes, qui n'ont pas le personnel nécessaire, doivent déjà s'occuper d'une infrastructure importante.

En ce qui concerne nos opérations aériennes, les années 80 nécessiteront l'achat de nouveaux avions d'instruction et le remplacement des hélicoptères tactiques et ASW ainsi qu'une amélioration de notre artillerie aérienne.

E. Comme pour les forces navales et terrestres, la principale inquiétude est également le personnel. Nous ne formons pas les pilotes et les techniciens assez rapidement ou en assez grand nombre pour répondre à nos propres besoins; dans bien des domaines opérationnels, les niveaux d'expérience ont considérablement baissé au cours des récentes années à la suite de départs massifs chez ceux qui s'étaient joints aux forces armées au cours de l'expansion du début des années 50.

En guise de conclusion, honorables sénateurs, j'espère avoir réussi à vous présenter un aperçu introductif satisfaisant du ministère de la Défense nationale, en vous expliquant sa structure, ses responsabilités, ses activités et ses problèmes.

Nous sommes maintenant disposés à répondre à vos questions.

Le président: Je vous remercie beaucoup général Thériault. Au nom du Comité, permettez-moi de dire que votre présentation était très bonne.

[*Text*]

Hon. Senators: Hear, hear.

The Chairman: We shall now lead off with Senator Marshall.

Senator Marshall: Mr. Chairman, honourable senators, first of all, I think we should recognize the presence of a former Minister of National Defence who has taken an interest in this committee and its work, Allan R. McKinnon. Secondly, I think belated congratulations should go to General Withers on his appointment as Chief of Defence Staff.

I should also like to point out to the witnesses that they are looking at an interesting committee membership, most of which are veterans. Any rumours you may hear about the dilapidated condition of honourable senators, I am sure you will find is certainly not true. I think it appropriate to point out the interest shown in the work of this committee.

I do not wish to get into detail during questions, but I should like to challenge General Withers on some points. After hearing General Thériault pointing out the complex task of the Canadian Forces, taking into consideration their restraints on spending, and their difficulties in maintaining a strength of merely 80,000 overall, General Withers, could you give us a short resumé on how you intend to tackle these tasks?

Gen Withers: Mr. Chairman, before responding to Senator Marshall's question, I should like to thank him for his kind words, and say to you that those of us making presentations to this committee are quite aware of the distinguished service of so many of its members, and I am sure this country is grateful for that service.

Our greatest challenge, as has been identified, in my view is in the people area, and that will face us over the next number of years. It is a challenge in two aspects. The first is in having the number of billets, or the number of positions, to meet all these tasks, as you identified. Regarding several functions, we have double tasking: we have units committed to more than one activity. For example, in the search and rescue activity, which was briefed, in the air transport group, the aircraft that does the medium transport role, the C-130 Hercules, also does the search and rescue role. So, we do have a requirement for more people in the forces than we have now.

We should like to get to a figure of about 83,000 regulars, as soon as possible. However, we do have an upper limit on the amount of money we have. We have been increasing at about 3 per cent real growth. What we have to do is manage within that growth to meet the pressing equipment needs that we have, and also we must raise the manpower.

In terms of how fast we increase the forces, we have two other considerations. The first is the training system. as was briefed by General Thériault, we have in excess of 8,000 regulars involved in the training system. What we should like to try to achieve is a steady flow through that training system rather than peaks and troughs, so that we can make the best use of the manpower. Training is a very heavy load on us, so we decided to compromise and aim at taking on an additional 400 or so each year.

[*Traduction*]

Des voix: Bravo!

Le président: Le sénateur Marshall posera les premières questions.

Le sénateur Marshall: Monsieur le président, honorables sénateurs, je pense que nous devrions premièrement souligner la présence de M. Allan R. McKinnon, l'ancien ministre de la Défense nationale, qui s'est intéressé aux travaux de ce Comité. En deuxième lieu, je pense que nous devrions présenter nos félicitations au général Withers pour sa nomination au poste de chef de l'état major de la défense.

J'aimerais également faire remarquer aux témoins, qu'ils sont en présence d'un comité composé, fait intéressant, de nombreux anciens combattants. Vous trouverez sans doute injustifiées que les rumeurs désobligeantes qui circulent au sujet de nos honorables sénateurs. Je pense qu'il est opportun de signaler l'intérêt munifesté dans les travaux de ce comité.

Sans entrer dans les détails, j'aimerais demander l'avis du général Withers concernant certaines questions. Après l'exposé du général Thériault, qui a souligné la tâche difficile des forces armées canadiennes, les restrictions concernant le budget des dépenses et la difficulté de maintenir un personnel de 80,000 militaires, pourriez-vous, général Withers, nous résumer brièvement de quelle façon vous vous proposez de résoudre ces problèmes?

Gen Withers: Monsieur le président, avant de répondre à la question du sénateur Marshall, j'aimerais le remercier de ses propos chaleureux et vous dire que nous sommes tous conscients des services que bon nombre d'entre vous avez rendus et par lesquels, j'en suis sûr, le pays vous est reconnaissant.

A mon avis, notre plus grand défi, pour plusieurs années encore, est la question du personnel, comme cela a été souligné. Il comporte deux volets. Le premier porte sur le nombre de postes qu'il faut doter pour toutes les tâches que vous avez soulignées. Pour plusieurs fonctions il y a chevauchement: des unités participent notamment à plus d'une activité. Par exemple, en ce qui concerne les activités de recherche et de sauvetage du groupe de transport aérien, les Hercules C-130 s'occupent du transport moyen en plus des activités de recherche et de sauvetage. Par conséquent, nous avons besoin de plus de personnel qu'à l'heure actuelle.

Nous aimerions en arriver à environ 83,000 membres pour la force régulière, dès que possible. Cependant, nous devons respecter une limite maximale pour les crédits dont nous disposons. La croissance réelle est d'environ 3%. Nous devons composer avec cette croissance afin de satisfaire les besoins prenants en équipement et l'augmentation des effectifs.

En ce qui concerne la rapidité avec laquelle nous devons augmenter le personnel des forces armées, il nous faut tenir compte de deux autres facteurs. Le premier est le programme de formation. Comme la expliqué le général Thériault, plus de 8,000 membres de la force régulière participent au programme de formation. Plutôt que d'avoir des maxima et des minima, nous aimerions en arriver à un nombre constant de participants au programme, ce qui favoriserait une meilleure utilisation de la main-d'œuvre. Le programme de formation étant

[*Text*]

We are doing that in the face of another challenge, and that other challenge is that the number in the target age group from which we recruit—essentially the 17-to 24-year-old unskilled Canadian—is dropping in the country. The decrease in the birth rate and the phenomenon of the '60s is starting to show now. In the anglophone community of Canada we are experiencing a 20 per cent drop in that target age group; in the francophone community of Canada we are experiencing a 40 per cent drop. So, the challenge we face is that of being in competition for the highly motivated young men and women of this country who are also being sought by the private sector. In particular, we have the development of high technology industry in the country aiming at the same young men and women we are trying to get to meet the high technology jobs that we face.

I should like to see us cut our voluntary attrition. By "voluntary," I mean those who are with us, say, two to three years and then decide to move on to another career or another activity. Of course, as you well know, our youth consider themselves much more mobile today, and they consider that they have much more flexibility, that they have more options they can pursue.

Our voluntary attrition rate at the moment is somewhere between 11.5 and 12 per cent. That is about as low as it has ever been. We did have an exceptionally good year in the recent past in which we were a little below that, but we have been as high, if you go back to the 1950s, as 17 per cent voluntary attrition.

What this means to us, in terms of the next year facing us, is that we are going to have to take in about 10,000 people from the street, put them into our training system, and then put them out into the units, which is a very heavy load indeed. Any cut we can make in the attrition is going to be of considerable profit to us.

In that regard, one of the tasks that faces us is that of the review of our personnel policies—our terms of engagement and how we provide for people in several aspects, one of the most important being the question of housing and accommodation. In the situation that exists in the country today, arrangements have to be in place that provide us with the essential mobility of personnel that we have to have in the forces.

We have a rather old housing inventory, and we have some accommodation problems which we must solve. We have some administrative policy issues in that regard which we are going to have to address. We need to ensure that the housing demands in all regions of Canada can be met.

There are other personnel policy matters to which we also have to pay particular attention, and we have embarked on that with a special review of our personnel policies.

In summary, then, it is not simply a matter of having the authority to go to a higher level of the regular forces. It is also a matter of our ensuring that we create the conditions under

[*Traduction*]

très exigeant pour nous, nous avons décidé et d'essayer d'ajouter 400 nouveaux membres par année.

Nous prenons cette initiative en raison d'un autre défi: soit la diminution du groupe d'âge que nous recrutons, essentiellement des Canadiens non spécialisés de 17 à 24 ans. La chute du taux de natalité et le phénomène des années 60 commencent à se manifester actuellement. Dans la collectivité anglophone, il y a une baisse de 20% de ce groupe d'âge tandis que dans la collectivité francophone, elle est de 40%. Le défi consiste donc à embaucher les jeunes Canadiens et Canadiennes très motivés que le secteur privé recherche également. Le secteur de l'industrie des techniques de pointe recherche en particulier les mêmes Canadiens et Canadiennes que nous essayons d'embaucher pour occuper les postes très spécialisés.

J'aimerais que nous réduisions le nombre des départs volontaires; par «volontaire», je vise ceux qui quittent les forces armées après deux ou trois ans de service pour embrasser une autre carrière. Comme vous le savez, notre jeunesse se considère naturellement beaucoup plus mobile aujourd'hui et elle sait qu'elle a beaucoup plus de choix.

Pour l'instant, le taux des départs volontaires se situe entre 11.5 p. cent et 12 p. cent, taux qui n'a jamais été aussi bas. Il y a quelque temps, nous avons eu bien sûr une année exceptionnelle où notre taux était inférieur mais il y a eu des années où il fut supérieur, notamment dans les années 50, où il était de 17p. cent.

Ce taux signifie qu'il nous faudra embaucher au cours de la prochaine année environ 10 000 Canadiens non qualifiés pour ensuite les former, et les affecter à leur unité, ce qui est une tâche très lourde. Tout ce que nous pourrons faire pour limiter la réduction des effectifs nous sera d'un profit considérable.

À cet égard, il nous faut examiner nos politiques relatives au personnel, les conditions d'engagement et les divers avantages que nous offrons dans plusieurs domaines, le plus important étant le logement, l'hébergement. Dans la situation qui prévaut actuellement au Canada, il faut que certaines dispositions nous permettent d'assurer la mobilité de notre personnel, laquelle est essentielle dans les forces.

Notre inventaire de logements est assez ancien, et nous devons résoudre certains problèmes d'hébergement. Nous devrons examiner à cet égard certaines questions administratives. Nous devons être sûrs de pouvoir répondre à la demande de logements dans toutes les régions du Canada.

Nous devons aussi nous pencher tout particulièrement sur d'autres questions relatives au personnel, et dans cette optique nous avons commencé à entreprendre un examen spécial des politiques y afférentes.

En résumé, il ne suffit donc pas d'être habilité à accroître les effectifs des forces régulières. Nous devons aussi pouvoir créer des conditions propices pour que les jeunes Canadiens puissent apporter aux forces leur meilleure contribution possible.

[*Text*]

which young Canadians can make the kind of contribution that they should be able to make in the forces.

Senator Marshall: I should like to deal for a moment with the question of reserves. After some 25 years of experience with the reserves, I continue to hear the same words that General Thériault once again reiterated—and that is something that keeps coming up at association and committee meetings every year— that being the need for self-sufficiency for the reserves, the need for re-equipping the reserves so as to keep them in a state of readiness in terms of what they can contribute.

Over the years, I have found that these are empty words. I think the right intentions are there, but nothing ever happens. I maintain that the way to maintain the forces in a state of readiness is to concentrate on the reserves, the part-time soldiers.

I do not now whether I am asking a question or making a comment, but I would like to point out that, in my experience, the reserves offer the way to get the youngster off the street, to give him something meaningful to do, to teach him respect and discipline, and to give him a sense of pride as to what he can do to contribute to the overall defence of our country.

I shall refrain from further questioning for the time being, so as to give other honourable senators an opportunity to put questions of interest to them.

Senator Molson: Mr. Chairman, I am interested in the dispersal of the various headquarters personnel. I am wondering whether that presents any problems in terms of communications, logistics, and otherwise. You have a very wide dispersal of all headquarters. Is that the ideal situation?

Gen Withers: Mr. Chairman, it is one of the facts of Canadian military life that we are always going to be faced with the time and space question, given the geography of our country. Fortunately for us, the development of communications is such today that the problem is greatly mitigated.

I suppose one could argue the question in Canada as to the level in your headquarters organization at which you make the division. In the chain of command, what is the most effective place to make that division?

My own view is that the one we have today is a very good one. The fact that we have our three principal commanders in Winnipeg, Montreal and Halifax does not present us with a serious problem in view of the communications system that we have. Of course, there is nothing like meeting with people. No telecommunications system can ever substitute for that. We do meet with the commanders every two weeks. This involves a considerable amount of travel, but does not represent a major difficulty to us.

Senator Smith: Are those meetings always held in Ottawa?

Gen Withers: Yes, they are held in Ottawa.

Senator Smith: On this problem of communications, if it is a problem, I should think, in terms of space, that the most

[*Traduction*]

Le sénateur Marshall: J'aimerais parler un instant de la réserve. Après 25 ans d'expérience avec cette dernière, j'entends encore le même argument que celui qu'a présenté le général Thériault, et qui revient chaque année aux réunions d'associations et de comités; je veux parler de la nécessité d'assurer l'autonomie de la réserve, de la rééquiper afin qu'elle soit prête à offrir la meilleure contribution possible.

Finalement j'ai compris que cela ne voulait rien dire. Les intentions sont bonnes mais rien ne se fait jamais. Je maintiens que pour que les forces soient en état de disponibilité permanente, il faut se concentrer sur la réserve, les soldats à temps partiel.

Je ne sais pas si je pose une question ou si je fais un commentaire, mais je voudrais souligner que, selon mon expérience, la réserve est un moyen d'occuper les jeunes, de leur donner quelque chose d'utile à faire, de leur enseigner le sens du respect et de la discipline, et de développer leur fierté en leur inculquant comment ils peuvent contribuer à la défense de notre pays.

Je m'abstiendrai d'ajouter autre chose pour le moment, afin de donner aux autres honorables sénateurs la possibilité de poser les questions qui les intéressent.

Le sénateur Molson: Monsieur le président, j'aurais des questions sur la dispersion du personnel des divers quartiers généraux. Est-ce que cela présente des problèmes de communication, de logistique ou d'autre nature. Est-ce une situation idéale?

Gen Withers: Monsieur le président, l'un des éléments de la vie militaire au Canada est qu'étant donné la configuration géographique de notre pays, nous serons toujours confrontés à des questions de temps et d'espace. Heureusement pour nous, le développement des communications est tel qu'aujourd'hui le problème est considérablement atténué.

Au Canada, on pourrait peut-être se demander à quel niveau diviser l'organisation des quartiers généraux. Dans la chaîne du commandement, où cette division serait-elle le plus efficace?

Le système actuel me paraît très valable. Le fait que nous ayons trois commandants principaux à Winnipeg, Montréal et Halifax ne pose pas de sérieuses difficultés étant donné la qualité de notre réseau de communications, mais, naturellement, rien ne vaut des rencontres directes. Nous nous réunissons toutes les deux semaines avec les commandants. Cela exige énormément de déplacements, sans présenter de difficultés majeures.

Le sénateur Smith: Ces réunions ont-elles toujours lieu à Ottawa?

Gen Withers: Oui.

Le sénateur Smith: À propos de ce problème de communications, si problème il y a, la plus grande difficulté se poserait

[*Text*]

difficult one would have to do with Maritime Command, as between Nova Scotia and British Columbia. Does that, which nearly spans the total width of Canada, present any greater problem in communications than would the situation as between Edmonton and Ottawa?

Gen Withers: No, I would say it does not really present us with any greater difficulty. We in the forces tend to think nationwide.

There is one other considerable advantage to having this regular input from what amounts to the whole of the country, and that is that it also keeps us in touch with particular regional requirements, which, of course, are different from region to region. We become very much involved with regional activities in the forces, both with the provincial governments and the two territorial governments. A good example of that in Nova Scotia was the Nova Scotia Tattoo that was put on this summer, in which there was the closest collaboration between the Government of the Province of Nova Scotia and Maritime Command Headquarters.

Senator Smith: Yes, that was well done.

Gen Withers: I thank you for that comment, senator. I was fortunate enough to see it, and I think it stands as an excellent example of how we in the military can work with provincial and municipal authorities in a co-operative venture.

Senator Smith: I would agree with that. It was an excellent effort.

Gen Withers: Equally, on the west coast the Captain Cook celebrations not long ago were a success, and I think we can speak of similar events right across the country.

Another example is that of our involvement in the floods that occurred in Manitoba and the situation this past summer when we had our whole helicopter force, plus the western brigade, involved in forest firefighting.

I think we in the military get a very good blend, if you will, of the central and the regional—perhaps better, I venture to say, than any other federal government activity, save the RCMP.

Senator Smith: In addition to that, there is another aspect which is rather important to the defence forces, and that is that it gives them very favourable and wide exposure to the public. Certainly, that was the case in Nova Scotia, many of whose citizens, other than those who live around bases, hardly knew that the defence forces existed. So, it seems to me that it gave value in that respect.

Senator Thompson: You have 80,000 men in the forces right now, including 15,000 officers. Those are commissioned officers, I presume. Could you give us a breakdown, and tell us how many generals and roughly the category of officers generally?

Gen Withers: Mr. Chairman, if I might qualify that, I hope I did not say 80,000 "men." It is 80,000 men and women. At the present time about 6 per cent of the forces are women, and, indeed, if you will allow me, I will comment that in this demographic situation that I described before, one of the

[*Traduction*]

pour le Commandement de la marine étant donné la distance qui sépare la Nouvelle-Écosse de la Colombie-Britannique. Il s'agit pratiquement de toute la largeur du Canada, et les difficultés de communication que cela entraîne sont-elles plus grandes qu'entre Edmonton et Ottawa?

Gen Withers: Non, pas véritablement. Dans les forces, nous avons tendance à envisager les choses à l'échelle de toute la nation.

Il existe un autre avantage considérable à être régulièrement informé de ce qui se passe dans l'ensemble du pays, en ce sens que cela nous permet d'être au courant des problèmes des régions, qui sont naturellement différents les uns des autres. Les forces participent beaucoup aux activités régionales et elles collaborent aussi bien avec les gouvernements des provinces qu'avec ceux des deux territoires. Je citerai un bon exemple, celui de la parade de la Nouvelle-Écosse qui s'est déroulée cet été et où il y a eu une collaboration extrêmement étroite entre le gouvernement de la province et le quartier général du Commandement de la marine.

Le sénateur Smith: Oui, c'était parfait.

Gen Withers: Je vous remercie pour vos compliments, sénateur. J'ai eu la chance d'y assister; cela illustre très bien, selon moi, la manière dont les militaires peuvent travailler de concert avec les autorités provinciales et municipales.

Le sénateur Smith: Je suis bien d'accord avec vous. Ce fut une excellente réalisation.

Gen Withers: Sur la côte ouest également, les célébrations du Capitaine Cook, il n'y a pas si longtemps, ont aussi remporté un très grand succès et on peut parler d'activités semblables dans l'ensemble du pays.

Je citerai aussi le rôle que nous avons joué lors des inondations du Manitoba et nos efforts de l'été dernier, pour lutter contre les incendies de forêt où nous avions engagé tous nos hélicoptères ainsi que la brigade de l'Ouest.

Dans l'armée, nous réussissons très bien à unir les efforts des instances centrales et régionales et ce peut-être mieux que tout autre service du gouvernement fédéral, à l'exception de la GRC.

Le sénateur Smith: En outre, il y a dans ces activité un autre aspect extrêmement important pour les forces de défense; c'est pour elles l'occasion de se montrer au public sous un jour très favorable. Ce fut certainement le cas en Nouvelle-Écosse où mis à part les citoyens qui vivent près des bases, beaucoup connaissaient à peine l'existence des forces de défense. Il me semble donc que de telles activités sont extrêmement valables.

Le sénateur Thompson: Il y a actuellement 80,000 hommes dans les forces, dont 15,000 officiers; ce sont tous des officiers brevetés, je suppose. Pourriez-vous nous dire quel est le nombre des généraux et grosso modo quelles sont en général les catégories d'officiers?

Gen Withers: Monsieur le président, permettez-moi de faire remarquer que j'espère n'avoir pas dit 80,000 hommes. Il s'agit de 80,000 hommes et femmes. Actuellement, environ 6 p. 100 des forces sont constituées par des femmes et j'ajouterai, si vous le voulez bien, que dans la situation démographique que

[*Text*]

challenges is finding, on an increasing basis, the classifications and trades in which women can be employed in the forces.

The reference to about 15,000 officers, which I think is the figure that General Thériault gave, is for all ranks of officers. In comparison to other nations, we have rather a comparable situation. It is frequently said that it appears that we have rather a large number of general officers, and while I cannot recall the figure right away, I think it was about 120. We were asked the same question in the Commons Standing Committee on External Affairs and National Defence and provided an analysis to that committee. If your chairman should so wish, we would be happy to provide these figures. But, in summary, we have a lower ratio of general officers than, say, Australia. If you look at us in comparison to the total strength of the U.S. forces, you will see that we have a higher ratio than the Americans. This is why direct comparisons become difficult because we have a different practice. In the United States, many more officers attain the rank of full colonel, and their structure has layerings of the rank of colonel. You will find a colonel working for a colonel working for a colonel, leading up to a three-level approach. If we were to adopt the U.S. promotion policy for colonels, we would have to more than double the number of colonels in the Canadian Forces today. So, between the colonel and the brigadier-general the employment or promotion practices are different, but I am quite satisfied that ours is a reasonable one for Canada.

At the same time, you get to a point where, if you will, there is an overhead of leadership that would not need to be expanded if the total force were expanded. If you were to add two or three infantry battalions, or two or three more ships, or squadrons on the air side, you would still require only one general officer who heads up the engineering, or one who is surgeon-general. So you get to the point where you come to an irreducible minimum of overhead, if you are going to perform all the functions of a balanced force.

Senator Thompson: Just one short supplementary question. In your attrition rate of 11½ to 12 per cent, does that also apply to the officers?

Gen Withers: I thinks it does. We tend to concentrate on the NCOs and other ranks, because we do not really have that much of a problem in the officer ranks. Indeed, the number of applications that come in annually for admission to military colleges exceeds greatly the possible number that could be selected. We do have, as General Thériault mentioned, shortages in specific officer classifications. He specifically mentioned pilots. This is not because we cannot attract more poeple, but it is because of the capacity of our training system to train people.

LGen Thériault: Mr. Chairman, if I might add a detail which might be of interest to Senator Thompson, the ratio of general officers to overall strength in the United States forces is about one to 1,400; in the Canadian forces it is approximate-

[*Traduction*]

j'ai déjà décrite, l'un des défis est de trouver davantage de catégories et d'activités permettant aux femmes d'être employées dans les forces.

Les 15,000 officiers, puisque c'est le nombre qu'a cité le général Thériault comprennent les officiers de tous grades. Notre situation est pratiquement semblable à celle d'autres pays. On dit souvent qu'il semble que nous ayons un nombre assez important d'officiers généraux, et si mes souvenirs sont exacts, je pense qu'il y en a environ 120. On nous a posé la même question au Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale de la Chambre des communes auquel nous avons présenté une analyse de la situation. Si tel est le souhait de votre président, nous serions heureux de vous présenter ces chiffres. Mais en résumé, nous avons moins d'officiers généraux que l'Australie par exemple. Par rapport à l'ensemble des effectifs de l'armée américaine, nous en avons davantage. Les comparaisons directes deviennent difficiles parce que nos usages sont différents. Aux États-Unis, un plus grand nombre d'officiers atteignent le rang de colonel en titre et leur système prévoit plusieurs niveaux pour ce grade. Ainsi, des colonels peuvent dépendre d'un colonel qui dépend lui-même d'un autre colonel, ce qui donne trois niveaux pour ce grade. Si nous voulions adopter la méthode de promotion en vigueur aux États-Unis pour les colonels, il nous faudrait plus que doubler le nombre des colonels actuellement dans les forces canadiennes. Ainsi, entre les colonels et les brigadiers-généraux, les méthodes d'emploi ou de promotion sont différentes, mais je suis convaincu que les nôtres sont raisonnables pour notre pays.

Par ailleurs, on en arrive à un stade, où si vous voulez, il y a un plafond de commandement qu'il ne serait pas nécessaire de dépasser si la totalité des forces était agrandie. En ajoutant deux ou trois bataillons d'infanterie, ou deux ou trois autres navires, ou des escadrons dans l'armée de l'air, vous n'auriez toujours besoin que d'un officier général pour s'occuper des questions de génie, ou d'un chef des services de santé. Il est donc impossible de réduire un seuil minimum de frais généraux si l'on veut remplir toutes les fonctions nécessaires à une force équilibrée.

Le sénateur Thompson: Une petite question supplémentaire. Votre taux de départ de 11½ à 12 p. 100 s'applique-t-il aussi aux officiers.

Gen Withers: Je pense que oui. Nous avons tendance à examiner surtout la situation des sous-officiers et des autres grades, parce que ce problème ne se présente pas véritablement dans les rangs des officiers. En fait, le nombre de demandes annuelles d'admission aux collèges militaires dépasse de loin celui des candidats qu'on pourrait choisir. Comme l'a indiqué le général Thériault, nous avons des pénuries pour certaines catégories d'officiers. Il a parlé en particulier des pilotes. Ce n'est pas que nous ne pouvons pas intéresser davantage de candidats, mais notre système de formation a des capacités limitées.

LGen Thériault: Monsieur le président, je voudrais ajouter un détail qui pourrait intéresser le sénateur Thompson. Par rapport à l'ensemble des forces américaines, le pourcentage des officiers généraux est d'environ un pour 1 400; il est

[*Text*]

ly one to 740; in the Australian it is one to 650; and in the British it is about one to 432. So the Canadian rate is by no means the most bountiful, and the U.S. ratio of general officers is by far the most conservative of any western force and probably of any force in the world.

Senator Yuzyk: Could General Withers or General Thériault outline the problems the Canadian Forces are facing in meeting our commitments to NATO and NORAD?

The Chairman: I should possibly ask General Withers to give brief answers, because our next two meetings will be specific—one on NORAD and one on NATO.

Gen Withers: Thank you, Mr. Chairman. In the hope of setting the scene for your line of questions in the second and third presentations, the principal problem in respect of NATO, as General Thériault mentioned, is equipment, logistics and transportation. On the NORAD side it is the future of the air defence system, and he mentioned the joint U.S.-Canada air defence study which was completed and which is now leading to the preparation of an air defence master plan. Concisely, the problem is that the DEW line is getting old and it has to be replaced. The Cadin-Pinetree Line, that was shown on the screen, is not only old but, given the threat of today, is also in the wrong place in order to have the range to do the job. These decisions are being made in the face of technical developments and forecasts of future technical developments which are quite important—for example, the over-the-horizon back scatter radar system, about which you will hear more in the next briefing, and the possibility of space-based radar. These are the considerations, sir, which will come out in the presentation.

Senator Neiman: Mr. Chairman, following General Withers's comments about personnel organization and recruitment, which are being studied at the moment, I have a number of questions which perhaps could be answered quite briefly.

General Withers, with the replacement requirement of approximately 10,000 each year, and given our high unemployment rate today, which seems to be a problem that cuts across a good number of departments and political considerations, what are your policies on recruiting people these days? Second, what kind of professional inducements, apart from housing, do you give? Will your recruits be there on a short-term basis or on a long-term basis? Where are you finding the losses occurring? Do you find more losses among the men of a given age than among the women you have recruited? Should you be increasing the number of women? I gather you are opening no more areas of employment for them. Where do you feel that the system is somehow breaking down? Is it a question of young people not being interested in this profession today?

[*Traduction*]

d'environ un pour 740 au Canada et d'un pour 650 en Australie, d'un pour 432 en Grande-Bretagne. La proportion du Canada est loin d'être la plus forte, et celle des Etats-Unis est de loin la plus modérée de toutes les forces des pays de l'Ouest et probablement du monde.

Le sénateur Yuzyk: Le général Withers ou le général Thériault pourraient-ils nous dire quels problème se posent aux forces canadiennes pour ce qui est du respect des engagements en vers l'OTAN et NORAD?

Le président: Je devrais peut être demander au général Withers de nous répondre brièvement, car nos deux prochaines réunions portent précisément l'une sur NORAD et l'autre sur l'OTAN.

Gen Withers: Je vous remercie, monsieur le président. Pour essayer d'orienter la perspective de vos question lors de ces réunions, je vous dirai comme l'a indiqué le général Thériault que, le principal problème, quant se situe sur le plan de l'équipement, ce la logistique et des transports. Pour ce qui est de NORAD, il s'agit de déterminer l'avenir du système de défense aérienne; il a parlé de l'étude conjointe canado-américaine portant sur cette question, a été terminée et qui conduit actuellement à l'éléboration d'un programme général de défense aérienne. En quelques mots, le problème tient à ce que le Réseau d'alerte avancé devient désuet et qu'il faut le changer. Le réseau Cadin-Pinetree, qui a été projeté sur l'écran, n'est pas seulement désuet, mais aussi mal situé, ni les menaces actulles, car qu'il ne permet pas d'avoir un rayon d'action efficace. Des décisions sont prises à cet égard en tenant compte des progrès techniques et de prévisions relations à de très importants et nouveaux développements techniques, comme le réseau de radar transhorizon à rétrodiffusion dont vous entendrez davantage parler au cours de la prochaine séance d'information, et la posibilité d'un radar spâtial. Tous ces éléments seront abordés dans la présentation.

Le sénateur Neiman: Monsieur le président, après les observations du général Withers sur l'ogranisation et le recrutement du personnel, qui font l'objet de notre étude, je voudrais poser un certain nombre de question auxquelles il sera peut-être possible de répondre assez brièvement.

Général Withers, étant donné qu'il faut remplacer environ 10,000 membres des forces armées chaque année et compte tenu du fort taux de chômage actuel, qui semble tenir beaucoup de place dans les préoccupations d'un bon nombre de ministères ainsi que dans les considérations d'ordre politique, quelle orientation avez-vous choisie en matière de recrutement? Deuxièmement, quelles perspectives professionnelles offrez-vous aux recrues, à part le logement? S'agit-il d'un recrutement à court terme ou à long terme? Où constatez-vous une diminution des effectifs? Diminuent-ils plus chez les hommes d'un âge donné que chez les femmes que vous avez recrutées? Envisagez-vous d'augmenter les effectifs féminins? Je crois savoir que davantage de secteurs leur sont maintenant ouverts. Dans quels secteur constatez-vous plus ou moins un effondrement des structures? Est-ce parce que les jeunes ne sont pas attirés par la carrière militaire?

[*Text*]

Gen Withers: Mr. Chairman, I hope I did not give the impression that the system is breaking down. It is not. What is happening is that we are experiencing ever greater competition for a smaller total number of people. The engagements that we now offer are essentially two: first, an initial engagement of three years in the combat arms and the hard sea trades, the operational classifications; and, second, should the person wish to enter a technical trade, a five-year engagement. That is to cover the investment, really.

For those who enter by the combat arms, let us say, armour, infantry and artillery, we have a plan by which at the end of their initial engagement in the combat arms they have a right to select a technical trade and be retrained at that time. We have done that now for the last few years and it has been highly successful. As a matter of fact, we have had a success rate of 98.5 per cent. This has produced, in the view of the receiving commanding officers, the best trades people we have ever put out.

Of course, the young person of today is interested in the technical trades more than any other, but we have had from time to time difficulty in filling our quotas for the combat arms and what we call the hard sea trades, the basic seamanship trades. That is a matter we must address.

With regard to attrition—and you did mention women—the fact is that attrition is greater among the women than it is among the men. That is for a very natural reason: marriage and the desire to have children. It is a fact that many of our service women marry the men they meet on the job, and then they decide later on that they would rather be a mother and stay at home than be otherwise employed. Generally speaking, attrition is higher among the women than among the men.

The major time of attrition is in the first two years of service. We mentioned before that we have a three-year engagement and a five-year engagement; but our policy has been, up to this time anyway, that on six months' notice the individual can leave short of the time of those engagements. That is a policy we are now reviewing.

Senator Molson: General Withers, do the 98 per cent who accept the retraining take a further five-year commitment? In other words, does their engagement add up to eight years?

Gen Withers: Mr. Chairman, they then go on with us for an indefinite period. It is our experience that practically all go beyond, if you will, the four-year point and stay with us for 20 years or longer.

Senator Lang: General Withers, in terms of recruitment and with respect to attrition, are those factors affected by your comparative rates of pay—as compared to the private sector?

Gen Withers: Mr. Chairman, in some areas the answer is yes. For instance, without giving you the complete breakdown of the attrition rate by region across the country, I can tell you that we experience our highest attrition rate in Alber-

[*Traduction*]

Gen Withers: Monsieur le président, j'espère ne pas avoir donné l'impression que les structures étaient en train de s'effondrer. Ce n'est pas le cas. En réalité, les forces armées sont soumises à une forte concurrence, alors que l'effectif est plus réduit. Nous proposons actuellement essentiellement deux types d'engagement: tout d'abord, un premier engagement de trois ans dans des unités de combat ou au rien du personnel spécialise navigant, c'est-à-dire dans les catégories opérationnelles; ensuite, si quelqu'un veut adopter une spécialité, nous lui proposons un engagement de cinq ans. En réalité, il s'agit pour nous de couvrir nos investissements.

Pour ceux qui commencent par les unités de combat, disons les blindés, l'infanterie et l'artillerie, à la fin de leur engagement initial, ils ont le droit de choisir une spécialité, auquel cas ils suivent un stage de recyclage. Nous offrons cette possibilité depuis quelques années, avec des résultats positifs à 98.5 p. 100. Cette formule nous a permis d'obtenir, de l'avis des chefs d'unité qui les reçoivent, les meilleurs spécialistes que l'armée ait jamais formés.

Aujourd'hui, naturellement, les jeunes s'intéressent avant tout aux domaines de spécialisation technique et nous avons eu parfois des difficultés à compléter les effectifs dans les unités de combat et dans les spécialités du personnel navigant, c'est-à-dire les principales spécialités de la marine. Voilà le genre de problème que nous devons résoudre.

En ce qui concerne le taux de départ et vous avez mentionné le cas des femmes il est vrai que ce taux est plus élevé chez celles-ci que chez les hommes. La raison en est très simple: les femmes se marient et désirent avoir des enfants. Le fait est que souvent, la femme militaire épouse un homme qu'elle a rencontré au travail. Le ménage décide ensuite qu'elle restera à la maison pour élever un enfant plutôt que de conserver son emploi. Généralement, les départs sont donc plus nombreux chez les femmes.

C'est au bout de deux ans de service qu'on remarque le plus grand nombre de départs. Nous avons indiqué précédemment que les engagements étaient de trois ans ou de cinq ans; mais jusqu'à maintenant, nous avons autorisé les départs avant la fin de l'engagement, sous réserve d'un préavis de six mois. Nous envisageons actuellement de modifier cette possibilité.

Le sénateur Molson: Général Withers, est-ce que les 98 p. 100 qui optent pour le recyclage prennent un nouvel engagement de cinq ans? Autrement dit, s'agit-il au total d'un engagement de huit ans?

Gen Withers: Monsieur le président, ces gens-là restent avec nous pendant une période indéfinie. Jusqu'à maintenant, ils dépassent presque tous l'échéance de quatre ans et restent avec nous pendant vingt ans ou plus.

Le sénateur Lang: Général Withers, est-ce que le recrutement et les taux de départ sont influencés par vos taux de rémunération si on les compare à ceux du secteur privé?

Gen Withers: Monsieur le président, dans certains cas, ils le sont. Par exemple, sans vous donner la répartition complète des taux de départ par région pour l'ensemble du pays, je peux vous dire que les plus forts sont en Alberta, et

[*Text*]

ta, and that is clearly for two economic reasons. Not only can the individual, say, the man, earn more in a civilian occupation, but the spouse, his wife, say, may also have a particularly good job, and for that reason they do not want to leave. As a result, the member of the forces who is part of the family then decides to leave the forces.

By and large, however, I think we have quite good rates of pay, particularly in our lower ranks and in comparison with the other western nations. We have made substantial improvements in that area over the last, say, ten years.

Senator McElman: Senator Neiman asked about the women in the forces, general. What are the current categories of combat roles in which you train women?

Gen Withers: Mr. Chairman, we train no women for combat roles. They are involved, and have been involved this last summer for the first time, in combat support roles—that is to say, in the brigade in Germany; in the service battalion which provides the logistic support for the brigade, in the field ambulance, the brigade's medical unit, and in certain of the communication areas—but they are not members of the combat arms. At sea, we now have women serving in one ship, the fleet diving support ship *HMCS Cormorant*. We have a number of women serving there.

Also recently, for the first time—and this is not a combat role but I think it is associated with your question—there has been the introduction of women into isolated areas; for example, at Canadian Forces Station Alert, which is at the top end of Ellsmere Island, this is the first year that we have had women serving at Alert. This is all part of a three-year trial that we are making in these areas where we have never before employed women. We will be looking at the results after three years.

It is perhaps a misconception held round the world that women in some countries do take part in combat roles. The fact is they do not. It is often believed that Israel, for instance, employs women in that way. In fact, I was in Israel three weeks ago and I would say that the employment of women in the Israeli defence forces is much more restricted than in our own.

Senator McElman: What about Vietnam and other outbreaks like that in that part of the world?

Gen Withers: You are referring to wars of national liberation and similar activities?

Senator McElman: The type of conflict the world is becoming used to, yes.

Gen Withers: I cannot answer that. I do not have any specific information on what the Viet Cong did. I do not know if any of my colleagues can add to that.

Senator McElman: Looking down the road, you are looking seriously at increasing the number and categories in the ser-

[*Traduction*]

que ce phénomène correspond à deux motifs économiques: d'une part, dans le cas d'un couple, l'homme, par exemple, gagne davantage dans le civil, mais son épouse peut également avoir un emploi particulièrement intéressant, ce qui les dissuade de partir. Mais l'un des deux finit par le faire.

Cependant, de façon générale, je pense que nos échelles de salaire sont bonnes, particulièrement aux grades inférieurs, par rapport à celles des autres nations occidentales. Depuis dix, ans, nous avons fait des progrès considérables à cet égard.

Le sénateur McElman: Le sénateur Neiman vous a interrogé sur les femmes dans les forces armées, général. Quelles sont actuellement les unités de combat dans lesquels vous formez des femmes?

Gen Withers: Monsieur le président, nous ne formons pas de femmes à des missions de combat. Elles participent, pour la première fois depuis cet été, à des missions de soutien de combat, au sein de la brigade installée en Allemagne, dans le bataillon de service qui assure le soutien logistique, l'ambulance de campagne, dans l'unité de santé et dans certains secteurs de communication mais elles ne font pas partie des unités de combat. Dans la marine, nous avons des femmes qui servent sur un navire, le navire auxiliaire de plongée HMCS Cormorant. L'équipage compte un certain nombre de femmes.

Récemment aussi, pour la première fois—il ne s'agit pas d'une mission de combat, mais je pense que cet élément est lié à votre question—nous avons affecté des femmes dans des régions isolées; par exemple, le personnel de la station Alerte des Forces canadiennes, située à l'extrémité de l'Île Ellesmere, comprend un certain nombre de femmes depuis cette année. Ces affectations de personnel féminin dans des secteurs réservés jusqu'à maintenant aux hommes font partie d'un programme expérimental de trois ans. Au bout de trois ans, nous apprécierons les résultats obtenus.

Dans le monde entier, on commet l'erreur de croire que dans certains pays, il y a des femmes dans des unités de combat. En fait, ce n'est pas vrai. On pense souvent, par exemple, que l'armée israélienne emploie des femmes de cette façon. En fait, j'étais en Israël il y a trois semaines, et je peux vous dire que l'emploi des femmes dans la défense israélienne est beaucoup plus restreint que dans les forces armées canadiennes.

Le sénateur McElman: Quel a été leur rôle au Vietnam et au cours des conflits qu'a connus cette partie du monde?

Gen Withers: Vous voulez parler des guerres de libération nationale et d'activités de ce genre?

Le sénateur McElman: Oui, de ce type de conflit auxquels le monde s'habitue.

Gen Withers: Je ne peux pas vous répondre. Je n'ai pas de renseignements concernant ce qui se passait dans les rangs du Viet Cong. Peut-être l'un de mes collègues pourrait-il vous en parler.

Le sénateur McElman: En ce qui concerne les perspectives, je crois savoir que vous envisagez sérieusement d'augmenter le

[*Text*]

vices in which women can serve, including the possibility of combat roles, is that correct?

Gen Withers: Mr. Chairman, at this time we are not looking at the combat role.

Senator van Roggen: Mr. Chairman, I had to step out to take a telephone call and therefore one or two things that I wished to ask may have already been touched on. I would like to speak in rather ballpark terms about budgets and so on. What is the amount of our national defence budget at the moment?

Gen Withers: In this particular fiscal year it is about $5.07 billion. I stand to be corrected by the resource manager, the Vice-Chief of Staff.

Senator van Roggen: Approximately. Do you know what that is at the moment as a percentage of our GNP?

LGen Thériault: It is about 1.8 per cent.

Senator van Roggen: Where does that rank us with our other NATO allies as a percentage of GNP being spent?

Gen Withers: The last time I looked at it, I think it was just above Luxembourg.

Senator van Roggen: Still. It might be worthwhile to have the figures of the others, other than Luxembourg. Could that be done?

Gen Withers: Yes.

Senator van Roggen: You mentioned a figure of 3 per cent increase in real terms. I am a layman, and my recollection is that this arose from some sort of arrangement between the NATO allies, that they would all endeavour to increase by 3 per cent in real terms. Our bases, fortunately, are nice and small, which makes it easier for us. How long has that commitment been in place?

Gen Withers: To set it in proper context, we started to get an increase in 1975 when the formula was 12 per cent real growth on the capital account—the capital involving major equipment, research and development, and major construction. Our formula then compensated us for inflation and personnel operating and maintenance expenses.

Senator van Roggen: So you had inflation on that side and 12 per cent for your new capital acquisitions.

Gen Withers: As to how it was computed for the capital acquisition, the inflation was added and then 12 per cent real growth was taken on that. But in the personnel operating and maintenance areas, we did not get any real growth—

Senator van Roggen: Just the inflation.

Gen Withers: We got inflation. If you add up all the figures, the ups and downs, for the period 1975 to 1980, it happens that it works out to 3 per cent.

[*Traduction*]

nombre des catégories et des postes ouverts aux femmes, y compris dans des unités de combat, est-ce exact?

Gen Withers: Monsieur le président, nous n'envisageons pas actuellement d'affecter des femmes à des unités de combat.

Le sénateur van Roggen: Monsieur le président, j'ai dû m'absenter un instant pour répondre à un appel téléphonique, et il se pourrait que dans l'intervalle, on ait abordé les sujets sur lesquels je voulais poser des questions. Je voulais parler de façon approximative du budget et ainsi de suite. Quel est actuellement le budget de la Défense nationale?

Gen Withers: Pour l'année financière actuelle, il est d'environ $5.07 milliards. Si je me trompe, le responsable de la gestion des ressources, c'est-à-dire le vice-chef de l'État major de la défense, rectifiera.

Le sénateur van Roggen: Je vous demande des chiffres approximatifs. Savez-vous ce que représente ce budget par rapport à notre produit national brut actuel?

LGen Thériault: Environ 1.8 p. 100.

Le sénateur van Roggen: A quel rang cela nous place-t-il par rapport à nos alliés de l'OTAN?

Gen Withers: La dernière fois que j'ai consulté les statistiques, le Canada se trouvait juste au-dessus du Luxembourg.

Le sénateur van Roggen: Tout de même. Il serait intéressant de connaître les chiffres pour les pays autres que le Luxembourg. Est-ce possible?

Gen Withers: Oui.

Le sénateur van Roggen: Vous avez fait état d'une augmentation réelle de 3 p. 100. Je ne suis pas un spécialiste en la matière, mais je crois me souvenir qu'aux termes d'un accord conclu entre les pays membres de l'OTAN, chaque pays devait s'efforcer d'augmenter son budget de défense de 3 p. 100 en valeur réelle. Heureusement, nos bases sont de dimensions assez modestes, et nous n'aurons donc pas de difficulté à le faire. De quand date cet arrangement?

Gen Withers: En réalité, nous avons commencé l'augmentation en 1975, avec une formule de 12 p. 100 de croissance réelle du compte de capitaux, c'est-à-dire des capitaux correspondant au matériel lourd, à la recherche et au développement et aux grands travaux de construction. Notre formule prévoyait une compensation pour l'inflation, ainsi que des coûts d'exploitation relatifs au personnel et des dépenses d'entretien.

Le sénateur van Roggen: Votre formule tenait donc compte de l'inflation, et vous disposiez de 12 p. 100 pour augmenter vos nouvelles acquisitions.

Gen Withers: Dans le calcul des acquisitions, on ajoutait l'inflation et on calculait une augmentation réelle de 12 p. 100. Mais dans les coûts d'exploitation relatifs au personnel et dans le secteur de l'entretien, il n'y a pas eu de croissance réelle . . .

Le sénateur van Roggen: C'était juste l'inflation.

Gen Withers: Oui. Si on tient compte de tous les chiffres pour la période de 1975 à 1980, on obtient un résultat de 3 p. 100.

[*Text*]

With regard to the NATO commitment, which was taken first at a meeting in London in 1977 and subsequently reconfirmed at a heads of government meeting, that 3 per cent is what we are working on now and into the future. We have decided to apply that addition of 3 per cent in a little different way than we had in the past, from 1975 to 1980. Instead of having the capital grow at 12 per cent real growth, we are now having it grow at 10 per cent real growth, because we know that in the personnel operating and maintenance area there is a need for real growth. So we are allowing it to grow at quite a modest rate. It is one per cent real growth in that area, but the overall envelope is 3 per cent.

Senator van Roggen: In answering that question so thoroughly, you have answered my next question. From reading the newspapers, I gather that the U.S. Congress somehow has to pass a special act when it raises the wage scales of the U.S. Armed Forces. Am I correct in saying that in our case it is interdepartmental? You have your envelope and you can make your own judgment as to whether you should raise people's pay rather than buy a tank?

Gen Withers: We can make recommendations to the Treasury Board, but our rates have to be approved by the Treasury Board. In that regard, there is a joint committee of our own officials and those of the Treasury Board, and using a rather complicated system of bench marks that cover some 52 trades and professions, and a further bench mark by rank of people in the Armed Forces, we end up reaching a settlement that is a combination of all the factors to arrive at what the compensation for members of the forces will be.

Senator van Roggen: Getting back to equipment, can you give me a rough estimate of the percentage of your budget that goes to equipment, including R & D, as opposed to ordinary maintenance and wages?

Gen Withers: In this particular fiscal year, it is slightly over 20 per cent—20-point something. I cannot recall the precise figure. We appreciate that we have to head for a higher percentage. Whereas, say, five years ago 20 per cent was an adequate figure to sustain a modern military force, today in the West we consider it is not, and we have to head for something in excess of 25 per cent—somewhere between 25 and 30 per cent.

Senator van Roggen: Particularly to look after your new equipment—your purchases such as the new aircraft you have ordered, and so on.

Mr. Chairman, I do not want to monopolize the time. I am not sure whether today is the right time to get into my remaining question. I did not hear peacekeeping mentioned in the briefing. Perhaps it was mentioned while I was out.

The Chairman: We will have a special session on that.

Senator van Roggen: Mr. Chairman, I should like to make an observation, as much as ask a question. If either of our witnesses can comment on it, I would appreciate it. I appreci-

[*Traduction*]

En ce qui concerne les engagements de l'OTAN, pris à la conférence de Londres de 1977, puis confirmés lors d'une réunion des chefs de gouvernement, nous nous en tiendrons à l'avenir à ce chiffre de 3 p. 100. Nous avons décidé d'appliquer cette augmentation de 3 p. 100 d'une façon un peu différente de ce qui s'est passé depuis 1975. Au lieu de prévoir une augmentation réelle de 12 p. 100 des capitaux, nous allons avoir une croissance réelle de 10 p. 100, car nous savons qu'une croissance réelle est indispensable dans les coûts d'exploitation relatifs au personnel et dans le secteur de l'entretien. Nous allons donc prévoir une croissance tout à fait modeste, puisqu'elle sera de 1 p. 100, mais l'augmentation globale est de 3 p. 100.

Le sénateur van Roggen: En répondant à cette première question de façon aussi complète, vous avez également répondu à la question que je voulais poser ensuite. A la lecture de la presse, j'ai cru comprendre que le Congrès américain devait adopter une loi spéciale lorsqu'il veut augmenter l'échelle des soldes des forces armées américaines. Si je ne m'abuse, dans notre cas, il s'agit d'une décision interministérielle. Vous disposez de votre enveloppe budgétaire, et c'est à vous de savoir si vous pouvez augmenter les soldes plutôt que d'acheter des blindés, par exemple.

Gen Withers: Nous pouvons faire des recommandations au Conseil du Trésor, mais nos taux de rémunération doivent être approuvés par lui. A cet égard, il existe un comité mixte composé de fonctionnaires de notre ministère et du Conseil du Trésor; grâce à un système assez compliqué de points de référence correspondant à environ 52 spécialisations et auxquels s'ajoute un point par grade, nous obtenons un résultat qui combine tous ces facteurs et qui correspond à la rémunération des membres des forces armées.

Le sénateur van Roggen: Pour en revenir au matériel, pouvez-vous me dire approximativement quel pourcentage de votre budget y correspond, recherche et développement y compris, par rapport à l'entretien ordinaire et aux salaires?

Gen Withers: Pour l'année financière actuelle, le matériel représente un peu plus de 20 p. 100 du budget. Je ne me souviens pas exactement du chiffre. Nous savons qu'il faudrait élever ce pourcentage. Il y a cinq ans, 20 p. 100 du budget consacré au matériel suffisaient aux besoins d'une armée moderne, alors qu'aujourd'hui, dans le monde occidental, on considère que ce n'est pas suffisant, et nous devrions y consacrer plus de 25 p. 100, sans doute de 25 à 30 p. 100.

Le sénateur van Roggen: En effet, notamment à cause du nouveau matériel, des nouveaux achats comme les avions que vous avez commandés, et ainsi de suite.

Monsieur le président, je ne voudrais pas monopoliser le temps de parole. Je ne sais pas s'il est opportun de poser aujourd'hui ma dernière question. Je ne pense pas qu'on ait parlé aujourd'hui du maintien de la paix. Peut-être l'a-t-on fait pendant que j'étais sorti.

Le président: Nous y consacrerons une séance particulière.

Le sénateur van Roggen: Monsieur le président, je voudrais faire une remarque plutôt que de poser une question. Si l'un de nos témoins peut nous dire ce qu'il en pense, j'en serais très

[*Text*]

ate that my observation will have a certain political connotation to it. I appreciate the fact that it is very difficult in a nation as small as Canada, with its small number of members of the Armed Forces, when we are spread so terribly thin. The question arises in my mind: Are we trying to do too much? The question also arises: Is one brigade of troops really significant, relative to what it costs us in terms of NATO, other than the significance of our politically saying, "We are there with you"? Could we make an equal contribution to NATO by being more concerned with one element than several—in other words, we will do our job in the Atlantic with more ships, and let the French or some other nation provide the extra 5,000 men? It seems to me that we are spread terribly thin in this whole exercise. This must be a subject of discussion, I am sure, within your organization.

Gen Withers: It is a subject which has been debated and considered many times during the past 10 years. If you will permit me to give you a personal view, rather than any other, it seems to me that we gain a great advantage by the involvement we now have. By that I mean being part of the central region force, with both land and air forces, and part of that reinforcement of the northern flank; and then, of course, our involvement in the Atlantic.

I have often felt that unless you are there, you are forgotten. During the time when I was fortunate enough to be Commander, Canadian Forces, Europe—if I can illustrate another point—our European allies frequently forget that we have a North American defence problem. They do not see that Canada, over the years, and continuing, has to make a substantial investment of resources in that question. Therefore, in our briefings we were always at pains, when we were showing what we were doing, whether in SACLANT or in SACEUR, that we also had a NORAD commitment. So, keeping it short, I think it is appropriate that we continue to be involved in the Supreme Allied Command Europe and in the Atlantic.

Senator van Roggen: Would I be correct in assuming that in addition to the benefits of having a foreign involvement or of rubbing shoulders with our allies, so that they know what we are doing, from a morale point of view it provides more career opportunities in the service, and is more of an attraction in some ways, as a result of doing the variety of things that we are doing?

Gen Withers: Mr. Chairman, whether it is in Germany, on exercises in Norway, or on ships at sea—particularly the one that is in the Standing Naval Force Atlantic—this is our raison d'être, and it is very important to us in the connection I have mentioned. It brings our people into close contact with the threat, and with the reality, of a very unstable world. It is of great benefit.

Senator van Roggen: I can accept all that more easily if I put my mind back to prior to the first war, or prior to the second war, when a small professional force, with the experi-

[*Traduction*]

heureux. Je reconnais que ma remarque aura une coloration plus ou moins politique. Il est très difficile, je le sais, pour une nation comme le Canada, dotée d'une armée aux effectifs assez peu nombreux, d'assurer la sécurité d'un aussi vaste territoire. Je me demande donc si nous n'essayons pas d'en faire trop. Est-ce que par rapport à ce qu'il nous en coûte, une brigade peut signifier autre chose que d'assurer notre présence politique au sein de l'OTAN? Ne ferions-nous pas une contribution aussi utile en nous concentrant sur un élément? Autrement dit, nous pourrions affectuer davantage de navires à la surveillance de l'Atlantique en laissant la France ou quelque autre nation y affecter les 5,000 hommes qui manquent. Il me semble que nos possibilités sont surexploitées dans cette affaire. Cette question vous intéresse certainement au ministère.

Gen Withers: Oui, nous l'avons abordée très souvent au cours des dix dernières années. Si vous me permettez de vous donner mon avis personnel, il me semble que notre participation telle qu'elle se présente actuellement est très avantageuse pour nous. Je veux dire par là qu'il est avantageux d'assurer la défense d'une région centrale, aussi bien sur terre que dans les airs, dans le cadre du renforcement du flanc nord; sans parler naturellement, de notre participation à la défense de l'Atlantique.

J'ai souvent eu l'impression que l'on oublie facilement ceux qui ne se manifestent pas. Du temps où j'avais la chance de commander les forces canadiennes en Europe, nos alliés européens avaient souvent tendance à oublier que nous devons faire face au problème de la défense de l'Amérique du Nord. Ils ne se rendent pas compte que le Canada, au fil des ans et encore maintenant, doit investir énormément de ressources de ce côté. Par conséquent, nous avions toujours beaucoup de mal, dans nos séances d'information, à leur faire comprendre, lorsque nous leur montrions ce que nous faisions, que nous avions également un engagement envers NORAD, que ce soit à l'échelle de SACLANT ou de SACEUR. Ainsi, pour abréger, je pense qu'il est justifié que nous continuions à participer au Commandement suprême des forces alliées en Europe et de l'Atlantique.

Le sénateur van Roggen: Ai-je raison de supposer qu'outre les avantages que nous pouvons tirer de notre participation à l'étranger ou de nos contacts avec nos alliés, qui nous permettent de leur communiquer ce que nous faisons, de point de vue du moral, les possibilités de carrière dans l'armée sont plus nombreuses et plus intéressantes d'une certaine façon en raison de tout ce que faisons?

Gen Withers: Monsieur le président, que ce soit en Allemagne, en Norvège lors d'exercices ou en mer sur des bâtiments, et en particulier sur celui qui fait partie de la Force navale permanente de l'Atlantique, il s'agit là de notre raison d'être et c'est très important pour nous par rapport à ce que je vous disais tout à l'heure. Notre personnel est ainsi confronté directement à la menace et à la réalité, d'un monde très instable. C'est un grand avantage.

Le sénateur van Roggen: Je comprends ce que vous dites d'autant mieux si je me raporte à ce qui s'est passé avant la Première Guerre mondiale ou avant la Seconde: la petite

[*Text*]

ence you mention, from our being spread so thin, provided a nucleus that was able to train the much larger forces we developed in both of those wars. Without that small standing professional army we could not have made our contribution the way we did.

I suppose many of us today think that in the next war there is not going to be the time to build up those sorts of forces, and the small nucleus we used then might not be as valid. That is why I am more concerned about being spread so thin in today's context than I would have been 40 years ago.

Gen Withers: Mr. Chairman, what we are doing today is deterring aggression, and hopefully the alliance will have, and will develop, sufficient strength to do precisely that, that is, to prevent its happening; so the need is to have, in the jargon, as much in the shop window as you can, and therefore the maximum, visible, viable contribution from each one of the allies.

We are not in the position that you mentioned before, of having a nucleus on which we can expand, because the fact is that today the limitation is materiel. Gone are the days, for example, when, in terms of aircraft production, we could quickly tool up to produce significant quantities quickly. Gone are the days when there were, for example, four-stack destroyers—50 of them—available from some reserve in the United States. Even the United States does not have a substantial reserve in ships. They are very, very limited today. Gone are the days when, essentially, small arms alone could produce a very viable combat unit. We are today involved with weapons systems with regard to which we are really saying, "If you haven't got it on the day it starts, you're probably not going to get it."

Senator van Roggen: What you are saying is that we will be fighting with what we have, not with what we will be able to build up. We therefore have to be well enough equipped and manned now, rather than after it starts.

Gen Withers: That is absolutely correct, Mr. Chairman, and it also indicates, if I might refer back to Senator Marshall's question, why, as never before in the operation of this total force, the reserves are so important to us, and why we must, in the work that we are doing now, come up with the type of reserves structure that guarantees that total force.

Senator Smith: I would like to refer to the question raised about the proportion of officers, particularly of officers of field rank or above, to the total strength of the forces. What are the criteria which are used to create the establishment, rank by rank, in this respect?

Gen Withers: Mr. Chairman, the criteria—if I might start with the one I know best, the army—are essentially the same as they have been for many years. You start, if you will, with the company, battalion or squadron commander, who continues to be, as he always has been, of the rank of major. There is, essentially, no change from what was there before. Whether

[*Traduction*]

armée de métier que nous étions, dotée de l'expérience dont vous avez parlé parce qu'elle était très réduite, représentait un noyau qui a permis de former les troupes que nous avons mises sur pied au cours de ces deux guerres. Sans cette petite armée de métier, notre contribution n'aurait pas été la-même.

Je suppose que beaucoup d'entre nous pensent aujourd'hui qu'à la prochaine guerre, nous n'aurons pas le temps de former cette armée et le petit noyau dont nous nous sommes servis à l'époque ne sera peut-être plus d'une grande utilité. C'est pourquoi je m'inquiète davantage des effectifs réduits de notre armée à l'heure actuelle plutôt qu'il y a 40 ans.

Gen Withers: Monsieur le président, nous essayons aujourd'hui de dissuader toute forme d'agression, et j'espère que l'alliance aura et développera la force nécessaire pour cela, c'est-à-dire, pour empêcher qu'elle n'ait lieu. Il faut donc montrer tout ce que nous possédons, c'est-à-dire la contribution maximale visible et opérationnelle que peut apporter chacun de nos alliés.

Nous ne sommes pas dans la situation dont vous avez parlé tout à l'heure, un noyau autour duquel élargir nos forces car aujourd'hui c'est le matériel qui est limité. Le temps est loin où, par exemple, en ce qui concerne la fabrication d'avions, nous pouvions nous outiller rapidement pour en fabriquer d'importantes quantités. Nous ne sommes plus à l'époque où, par exemple, des destroyers à quatre cheminées, 50 d'entre eux, pouvaient être soustraits des réserves américaines. Même les États-Unis ne disposent pas de cette réserve de navires de guerre. Ils sont très, très limités en la matière aujourd'hui. L'époque est révolue où des armes de petit calibre pouvaient à elles seules rendre une unité de combat parfaitement autonome. Le temps est maintenant venu des systèmes d'armes et si vous ne les possédez pas le jour où le conflit se déclare, vous ne les aurez probablement jamais.

Le sénateur van Roggen: Vous voulez dire que nous devrons combattre avec ce que nous avons et non pas avec ce que nous pourrons mettre sur pied. Il faut donc être très bien équipé et armé au départ plutôt qu'après le début des hostilités.

Gen Withers: Vous avez tout à fait raison, monsieur le président, et cela indique également, si je peux me reporter à la question posée par le sénateur Marshall, pourquoi les réserves jouent un rôle plus important que jamais pour nous et pourquoi nous devons, dans le cadre du travail que nous accomplissons aujourd'hui, mettre au point une structure de réserves capable de seconder l'effectif total.

Le sénateur Smith: J'aimerais me reporter à la question posée au sujet de la proportion des officiers, et en particulier des officiers supérieurs ou d'un grade plus élevé, par rapport à l'effectif total. Quels critères sont utilisés pour établir le tableau d'effectif, grade par grade, à cet égard?

Gen Withers: Monsieur le président, si je puis me permettre de commencer par l'arme que je connais le mieux, l'armée de terre, les critères sont essentiellement les mêmes qu'ils l'ont été pendant des années. Au bas de l'échelle, il y a le commandant de compagnie, le chef de bataillon ou d'escadron qui a le grade de major, ce qui a toujours été le cas. Il n'y a pratiquement

[*Text*]

you look at an air force squadron, or an infantry battalion, or a ship's company, there is still essentially that same structure.

I suppose the thing that has caused the problem of where you establish the benchmark is outside that, and in a force which is changing in its technology, what kind of rank structure do you have to have to be able to provide, if you will, the specialist, and retain the person you need to do the job? In that connection, I do not think we are facing anything different from what our allies have faced. You have today larger technical or support forces, proportionately speaking, than you have ever had before, and in the ranks of people in the support forces there are more high ranks—more majors, more lieutenant colonels—if you want to speak about, say, communications and electronics. There are certainly more than we have had in the past. This is a function of the technological change that has occurred more than anything else, but in terms of the combat units, the structure is essentially the same.

Senator Smith: In establishing the number of officers in any particular rank, is any consideration given to the problem of offering able officers an opportunity for advancement sooner than they might have hoped to achieve it if they had remained in civilian life?

Gen Withers: We do take that into consideration, but in our situation we cannot always do so. You can select certain areas of our business where a person just is simply not being, shall we say, paid nearly as much as he would be if he were, say, in industry, and there are many of those at present. Take, for instance, the task of the project manager of the new fighter aircraft project. He is a brigadier general, handling what, if you go over the whole life of the program and take the inflated dollars and put them all together, would be something close to $4 billion. He is probably taking home as many dollars as a relatively low ranked executive of the company he deals with, McDonnell-Douglas.

Senator Smith: Do you think that has any adverse effect upon retaining able officers?

Gen Withers: By and large, I would say no.

Senator Smith: Do you rely on their sense of dedication to what they are doing and their attachment to the service they are performing?

Gen Withers: Very definitely.

Senator Smith: I gather from your answer to one of Senator van Roggen's questions that you no longer, if you ever did, give consideration to the problem of having sufficient officers of high rank to meet the increased demands of command in the case of partial or full mobilization.

Gen Withers: We do, in our manning of the particular officer classifications, take that into account. Let me take the example, once again, of the combat arms. We do have more officers in the rank of major and lieutenant colonel, by far, than are needed to command the number of battalions we now have or the number we are likely to have with the problems of

[*Traduction*]

aucun changement par rapport à ce qui existait auparavant. Qu'il s'agisse d'un escadron de l'armée de l'air, du bataillon d'infanterie ou de l'équipage d'un navire, la structure est essentiellement la même.

Je suppose que le problème que pose la ligne de démarcation se situe en dehors du contexte et, dans une armée au sein de laquelle la technologie est en perpétuelle évolution, on peut se demander comment organiser la hiérarchie pour pouvoir y inclure un spécialiste dont on a besoin pour faire le travail? A cet égard, je ne pense pas que notre situation soit différente de celle de nos alliés. L'effectif des techniciens ou des services est aujourd'hui plus important, proportionnellement parlant, qu'auparavant et dans les services, les grades sont plus élevés, il y a plus de majors ou de lieutenant-colonels, par exemple, dans les communications et l'électronique. Il y en a certainement plus que dans le passé. Cela est essentiellement dû à l'évolution technologique à laquelle nous avons assisté, mais en ce qui concerne les unités de combat, la structure est restée la même.

Le sénateur Smith: Lorsqu'il faut décider du nombre d'officiers dont on a besoin à un grade donné, cherche-t-on à offrir aux officiers compétents l'occasion d'être promus plutôt qu'ils ne l'auraient été s'ils étaient restés dans la vie civile?

Gen Withers: Nous en tenons compte effectivement, mais dans la situation actuelle, nous ne pouvons pas toujours le faire. Dans certains secteurs, il en est qui ne sont pas rémunérés au même taux que s'ils travaillaient dans l'industrie et, sont aujourd'hui nombreux à être dans ce cas-là. Prenez, par exemple, le poste de directeur du projet du nouveau chasseur. Il possède le grade de brigadier-général et gère un budget qui avoisinerait les $4 milliards si on tient compte de la durée du programme et de la dévaluation du dollar. Or, il touche probablement autant d'argent qu'un cadre d'un rang relativement peu élevé dans la société avec laquelle il traite, la société McDonnell-Douglas.

Le sénateur Smith: Pensez-vous que cela vous empêche de conserver les officiers compétents?

Gen Withers: Grosso modo, je dirais que non.

Le sénateur Smith: Comptez-vous sur leur sens du dévouement et sur leur attachement au service qu'ils accomplissent?

Gen Withers: Très certainement.

Le sénateur Smith: Si j'ai bien compris la réponse que vous avez donnée à l'une des questions du sénateur van Roggen, vous ne vous préoccupez plus, si vous l'avez jamais fait, de savoir s'il existe suffisamment d'officiers supérieurs pour pourvoir à un plus grand nombre de postes de commandement en cas de mobilisation partielle ou totale?

Gen Withers: Nous prenons ce facteur en considération lorsque nous établissons le tableau d'effectif des officiers. Laissez-moi vous citer l'exemple, une fois de plus, des armes de combat. Il existe beaucoup plus de majors et de lieutenants-colonels qu'il n'est nécessaire pour commander le nombre de bataillons que nous possédons aujourd'hui ou le nombre que

[*Text*]

succession in command after casualties. We do that because our primary task is operations, and many of the so-called "open" staff positions that an officer of almost any basic classification could do, we do tend to give more to the operational classifications, whether they be air crew, maritime, or combat arms.

Senator Smith: I noted earlier that either you or you vice-chief indicated that the rank of colonel or equivalent was not very numerous in our forces, as compared, for instance, to the United States. Is there any particular reason for that?

Gen Withers: This is as a result of, I suppose, custom and the way of doing business. The United States has done this for almost as long as we can remember. They have had this rather different pyramid in their own promotion system and a different method of doing business—that is, of employing these senior ranks and organizing things in senior ranks. For example, on a United States army post you would find the post commander is colonel, and you might find perhaps 10 or 15 other colonels involved in running specific activities or units on that post. That is just the way they do it.

It also has a connection with the fact that in the United States the promotion of each and every general officer is a Congressional matter and so each one has to be referred to Congress. I believe that has had its effect over the years on how they do their business.

Senator Smith: They can go to the rank of colonel on their own, so to speak?

Gen Withers: Yes.

Senator van Roggen: They cannot go beyond colonel without Congressional authority?

Gen Withers: Yes.

Senator McElman: In those different categories of colonel, is there any difference in the pay levels?

Gen Withers: Yes, there is, but it is not by virtue of the position that the colonel occupies in the U.S. forces; it is based on essentially his time in service and time in rank.

The Chairman: I believe Senator Molson wishes to ask some questions, and then we will hear from Senator Marshall who will close off operations for today. We will have these getlemen before us for many innings.

Senator Molson: I should like to ask four questions and, briefly, two relate to supplies. What progress is being made in connection with having expanded use of the De Havilland aircraft made in the armed forces? I am thinking of aircraft such as the Dash 7 for fisheries patrols and uses such as that. I am also thinking in terms of the viability of our aircraft industry in this respect. Is there any substantial progress being made in this area?

Gen Withers: Mr. Chairman, we own two Dash 7 aircraft and they are on transport duty in Europe. At this time we do not plan to acquire any more Dash 7 models because our long-range patrol and our maritime patrol requirements are

[*Traduction*]

nous serions susceptibles de posséder s'il fallait pourvoir à d'autres postes de commandement en cas de pertes. La raison en est que notre principale mission porte sur les opérations et parmi les nombreux postes dits «ouverts» qu'un officier de n'importe quel classement de base pourrait occuper, nous avons effectivement tendance à diriger vers les catégories opérationnelles, qu'il s'agisse du personnel navigant, des officiers de marine ou de l'infanterie.

Le sénateur Smith: J'ai remarqué tout à l'heure que vous ou votre vice-chef aviez indiqué que le grade de colonel ou son équivalent n'était pas très répandu dans nos forces armées par rapport aux États-Unis. Y a-t-il une raison précise à cela?

Gen Withers: Il s'agit simplement, je suppose, d'une coutume et de la façon dont nous procédons. Les États-Unis ont toujours agi ainsi. Leur pyramide de promotion est très différente de la nôtre ainsi que la méthode qu'ils appliquent. Ils préfèrent recruter des officiers supérieurs et organiser leur programme à ce niveau-là. Par exemple, dans un poste de l'armée américaine, le chef serait colonel et il y eu aurait peut-être dix ou quinze autres chargés de diriger certaines activités ou certaines unités. C'est ainsi qu'ils opèrent.

Il y a également le fait qu'aux États-Unis, la promotion de chaque officier général dépend du Congrès qui doit donc être saisi de chaque cas. Je suppose que ce facteur a eu certaines répercussions avec les années, sur la façon dont ils procèdent.

Le sénateur Smith: Ils peuvent atteindre le grade de colonel pour eux-mêmes, en quelque sorte?

Gen Withers: Oui.

Le sénateur van Roggen: La promotion au-delà du grade de colonel ne peut se faire sans l'autorisation du Congrès?

Gen Withers: Exactement.

Le sénateur McElman: Le traitement est-il différent pour toutes ces différentes catégories de colonel?

Gen Withers: Oui, mais il ne dépend pas du poste qu'un colonel occupe dans les forces armées américaines; son traitement est fonction essentiellement de l'ancienneté dans l'armée et dans le grade.

Le président: Je crois que le sénateur Molson désire poser quelques questions, puis nous donnerons la parole au sénateur Marshall qui mettra un terme à cette discussion d'aujourd'hui. Ces messieurs reviendront nous voir encore de nombreuses fois.

Le sénateur Molson: Je voudrais poser quatre questions et, pour abréger, deux portent sur les approvisionnements. Où en est-on en ce qui concerne une plus grande utilisation de l'avion De Havilland fabriqué par les forces armées? Je pense à des appareils tel que le Dash 7 qui sert à surveiller la pêche et autres utilisations du même type. Je pense également à la viabilité de notre industrie aéronautique à cet égard. Des progrès importants ont-ils été accomplis dans ce domaine?

Gen Withers: Monsieur le président, nous possédons deux Dash 7 et ils effectuent une mission de transport en Europe. A l'heure actuelle, nous n'avons pas l'intention d'acquérir d'autres Dash 7 parce que nos patrouilles à longue distance et no-

[*Text*]

covered, in the one case, by CP-140 which has the legs and the endurance, and the other one is covered by the Tracker which will be with us for some time, and it has a lot of life left in it for short-range patrol work.

Senator Molson: What sort of vintage is the Tracker?

Gen Withers: The Tracker is a 1950s airplane but, at the same time, the Dakota is a 1940s airplane and it is in service all over the world too.

Simply put, our air priorities are elsewhere right at this time. I do not want to give any impression that we are insensitive to the Canadian air industry. Far from it. It is very comforting to us in the Armed Forces to see that progress is being made by De Havilland and, indeed, by Canadair.

Senator Molson: My second question is: I am a little surprised to hear that a fairly substantial number of two-and-a-half-ton trucks are being bought from Bombardier. Do we not usually go to truck companies for trucks? What is the background in connection with that particular item?

Gen Withers: We are talking about military pattern vehicles to replace our 30-year-old two-and-a-half-ton truck fleet. The type of vehicle we are looking at is not the commercial pattern as produced by our automotive manufacturers but rather a military pattern, and Bombardier obtained the rights to American Motors' general military pattern two-and-a-half-ton truck. Our evaluation of a large number of possible contenders showed this to be the best one, and since they have the licence, they are the ones we are going to deal with.

Senator Molson: That answers that question.

I should like now to ask a more general question. In the United States the U.S. Corps of Engineers has an enormous number of works under their control all over the country, as we all know. Is that a matter that is being kept alive in this country for discussion as a matter of policy, or is it not? Is it a live question? Have we ever considered that the military engineers could be serving useful functions such as the U.S. Corps of Engineers do, or is it a dead question?

Gen Withers: Mr. Chairman, in terms of the comprehensive approach of the U.S. Corps of Engineers, it is a dead question. However, we have done some work and, generally speaking, the military engineers have done what I consider to be some very useful work in the Canadian north over the last 10 years in building air strips for communities under what was known as the Remote Airfield Construction Program. They also built two bridges in the Yukon, one on the Ogilvie River and one on the Eagle River, which we love to do since it is excellent training. Other people are also in favour of these projects because the communities benefit.

Senator Molson: Could you give us a ball park figure of the numbers in the United Kingdom and in the Australian armed froces as compared to our 80,000?

[*Traduction*]

patrouilles maritimes se font, dans un cas, à l'aide du CP-140 qui a l'autonomie et l'endurance voulues et l'autre à l'aide du Tracker que nous garderons quelque temps; il est encore très utile pour les patrouilles à courte distance.

Le sénateur Molson: De quelle époque date le Tracker?

Gen Withers: Des années 1950, mais il faut dire que le Dakota date des années 1940 et qu'il est toujours en service à travers le monde.

En termes clairs, nos priorités en matière d'aviation se trouvent ailleurs en ce moment. Je ne voudrais pas donner l'impression que nous ne nous intéressons pas à l'industrie aéronautique canadienne, loin de là. Nous accueillons avec beaucoup de plaisir dans les forces armées les progrès accomplis par De Havilland et Canadair.

Le sénateur Molson: Voici ma deuxième question: je suis quelque peu surpris d'entendre qu'un nombre assez important de camions de deux tonnes et demi sont achetés auprès de la société Bombardier. Ne nous approvisionnons-nous pas en général auprès des fabricants de camions? Quels sont les dessous de cette affaire?

Gen Withers: Il s'agit de véhicules militaires destinés à remplacer notre parc de camions de deux tonnes et demi qui date de 30 ans. Le type de véhicule que nous cherchons ne correspond pas au modèle commercial que produisent nos fabricants d'automibiles, nous cherchons plutôt un modèle militaire et la société Bombardier a obtenu de la société American Motors la licence, pour fabriquer des camions de deux tonnes et demi à caractéristiques militaires. D'après l'évaluation que nous avons faite des parties en présence, cette société nous a semblé la meilleure et puisqu'elle possède la licence, ce sera avec elle que nous traiterons.

Le sénateur Molson: Voilà pour cette question.

Je voudrais poser maintenant une question d'ordre plus général. Aux États-Unis, le service du génie dirige un nombre important de travaux dans tout le pays, comme nous le savons tous. Cette question est-elle discutée au Canada en tant que question de principe? En parle-t-on? A t-on déjà pensé que le service du génie pourrait accomplir des fonctions utiles comme le fait son homologue américain ou bien la question ne se pose-t-elle plus?

Gen Withers: Monsieur le président, en ce qui concerne la tactique adoptée par le service du génie américain, cette question n'est plus d'actualité. Cependant, nous avons effectué certains travaux et, en général, les ingénieurs militaires ont fait ce que je considère comme des travaux très utiles dans le nord du Canada ces dix dernières années puisqu'ils on construit des pistes d'atterrisage pour les collectivités aux termes du Programme de construction des pistes d'aviation dans des localités éloignées. Ils ont également construit deux ponts dans le Yukon, un sur le fleuve Ogilvie et l'autre sur le fleuve Eagle, travaux que nous aimons faire puisque la formation en est excellente. Certains favorisent également ces projets car les collectivités peuvent en profiter.

Le sénateur Molson: Pourriez-vous nous donner un chiffre approximatif des effectifs militaires britannique et australien par rapport à notre effectif qui est de 80 000?

[*Text*]

Gen Withers: May we take that under advisement?

Senator van Roggen: Mr. Chairman, as a supplementary to that, I asked for some figures in connection with GNP, and perhaps those figures could be produced later.

Gen Withers: This will be taken as notice and provided in due course.

Senator Marshall: I have two questions in connection with Maritime Command and Mobile Command, but I would be willing to wait until the next meeting.

The Chairman: Yes. On the commands themselves, we will be dealing with them specifically.

Senator Marshall: My specifics are on search and rescue and the formation of the brigade group.

The Chairman: As General Withers suggests, some research might be required on that, so perhaps you could state your question now.

Senator Marshall: The status of my question is the concern I have for the task that the Canadian Forces have in search and rescue. I think General Thériault mentioned the numbers of missions in the thousands that the search and rescue teams have to carry out, and with the 200-mile economic zone and the vastness of our area, I am wondering how you see the future in your capability in relation to the Department of Transport and the Coast Guard, and I would like to know what your views are on our future capability of protecting our territorial waters.

LGen Thériault: We will take note of that question and we will deal with it.

The Chairman: That will be discussed at an early opportunity. Next week we shall be dealing more specifically with NORAD and the defence of Canada.

Senator McElman: Could I get notice of a question, Mr. Chairman?

The Chairman: Certainly, Senator McElman.

Senator McElman: It has to do with retirement age policy within the forces. Could we have a statement whether there is any consideration being given to varying it, as in the case of pilots, where you currently have a problem, as to whether it could be varied upwards during the period when that problem exists?

The Chairman: Yes.

I think our witnesses. We shall see them all next week, with a few more added, I suppose. Thank you, senators. The meeting is now adjourned.

The committee adjouned.

[*Traduction*]

Gen Withers: Pourrions-nous prendre cela en note?

Le sénateur van Roggen: Monsieur le président, je voudrais poser une question supplémentaire à ce sujet; j'avais demandé qu'on nous cite des chiffres par rapport au PNB et peut-être qu'on pourrait nous les fournir plus tard.

Gen Withers: Nous prendrons cela en note et nous vous les ferons parvenir en temps utile.

Le sénateur Marshall: J'ai deux questions à poser à propos du Commandement maritime et du Commandement des forces mobiles, mais je suis prêt à attendre la prochaine séance.

Le président: Oui. A propos des commandements eux-mêmes, nous en discuterons séparément.

Le sénateur Marshall: Ma question portait sur les équipes de recherche et de secours et sur la formation du groupe-brigade.

Le président: Comme le donne à penser le général Withers, il faudra peut-être effectuer certaines recherches et vous pourriez donc poser votre question maintenant.

Le sénateur Marshall: Je suis préoccupé par les fonctions des forces canadiennes dans le domaine des recherches et du secours. Je crois que le général Thériault a parlé des milliers de missions que doivent accomplir les équipes de recherches et de secours, et compte tenu de la zone économique de 200 milles et de l'étendue de notre pays, je me demande comment vous voyez l'avenir en tant que vice-chef de l'état-major par rapport au ministère des Transports et à la Garde cotière, et je voudrais savoir ce que vous pensez des moyens dont nous disposons à l'avenir pour protéger nos eaux territoriales.

LGen Thériault: Nous prenons note de cette question et nous allons nous en occuper.

Le président: Cette question sera discutée le plus tôt possible. La semaine prochaine, nos débats porteront plus précisément sur le NORAD et la défense du Canada.

Le sénateur McElman: Pourrais-je demander qu'on prenne en note une question, monsieur le président?

Le président: Mais certainement, sénateur McElman.

Le sénateur McElman: Elle a trait à la politique de l'âge de la retraite au sein des forces armées. Pourrions-nous savoir si les autorités envisagent de la modifier, dans le cas des pilotes pour lesquels il existe à l'heure actuelle un problème, et si la retraite ne pourrait pas être majorée tant que ce problème existe?

Le président: Oui.

Je remercie nos témoins. Nous les verrons tous la semaine prochaine avec quelques autres, je suppose. Je vous remercie, sénateurs. La séance est terminée.

La séance est levée.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of National Defence:

Gen Ramsay Withers, Chief of the Defence Staff;
LGen G. C. E. Thériault, Vice Chief of the Defence Staff.

Du ministère de la Défense nationale:

Gen. Ramsay Withers, chef de l'état-major de la Défense;
LGen. G. C. E. Thériault, vice-chef de l'état-major de la Défense.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Government
Publications

First Session
Thirty-second Parliament, 1980

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

Standing Senate Committee on
Foreign Affairs

Comité sénatorial permanent des
affaires étrangères

Proceedings of the Subcommittee on

Délibérations du sous-comité sur la

National Defence

Défense nationale

LIBRARY
UNIVERSITY OF TORONTO

Chairman:
The Honourable PAUL C. LAFOND

Président:
L'honorable PAUL C. LAFOND

Tuesday, November 4, 1980

Le mardi 4 novembre 1980

Issue No. 2

Fascicule nº 2

DEPOSITORY LIBRARY MATERIAL

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

27861—1

THE SUBCOMMITTEE ON
NATIONAL DEFENCE

The Honourable Paul C. Lafond, *Chairman*
The Honourable Jack Marshall, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

*Flynn	Molson
Grosart	Neiman
Hicks	*Perrault
Lafond	Roblin
Lang	Smith
Langlois	Stanbury
Marshall	van Roggen
McElman	Yuzyk—(15)
Molgat	

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE SOUS-COMITÉ SUR LA
DÉFENSE NATIONALE

Président: L'honorable Paul C. Lafond
Vice-président: L'honorable Jack Marshall

Les honorables sénateurs:

*Flynn	Molson
Grosart	Neiman
Hicks	*Perrault
Lafond	Roblin
Lang	Smith
Langlois	Stanbury
Marshall	van Roggen
McElman	Yuzyk—(15)
Molgat	

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, May 14, 1980:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator van Roggen moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative."

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 mai 1980:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Thursday, June 12, 1980:

"Pursuant to Rule 77(4) of the Rules of the Senate, the Honourable Senator Lafond moved, seconded by the Honourable Senator Stanbury:

"That a Subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to be known as the Subcommittee on National Defence, be appointed;

That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence; and

That the Subcommittee be composed of the Honourable Senators Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen and Yuzyk."

Extrait des Procès-verbaux du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, le jeudi 12 juin 1980:

«Conformément à l'article 77(4) du Règlement du Sénat l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury:

«Que soit créé un sous-comité du comité sénatorial permanent des affaires étrangères qui porterait le nom de sous-comité sur la défense nationale;

Que le sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant; et

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen et Yuzyk.»

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, NOVEMBER 4, 1980
(3)

[*Text*]

The Subcommittee on National Defence met this day at 10 a.m., the Chairman, the Honourable Senator Lafond, presiding.

Present: The Honourable Senators Hicks, Lafond, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Roblin and Smith. (9)

Present but not of the Subcommittee: The Honourable Senators Connolly and Thompson. (2)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Roger Hill, Deputy Director and Mr. Doug Rowland.

The Subcommittee continued consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, as follows: "That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to National Defence".

Witnesses:

From the Department of National Defence:

Vice-Admiral J. Allan, Deputy Chief of the Defence Staff;

Brigadier-General C. E. Beatty, Director General, Policy Planning;

Commodore G. L. Edwards, Director General, Military Planning and Operations;

Colonel R. W. Buskard, Director of Air Plans;

Major-General D. C. Mackenzie, Chief of Air Doctrine and Operations.

The Subcommittee concurred in the recommendation of the Steering Committee that there should be no meeting of the Subcommittee on Tuesday, November 18, 1980.

The Chairman outlined the forthcoming program of hearings for the Subcommittee as agreed to by the Steering Committee:

Date of Hearings	*Subject*
25 November, 1980	NATO and Canadian participation.
2 December, 1980	Peace-keeping.
9 December, 1980	Sovereignty surveillance (emphasis on the Arctic and the 200-mile limit) international security and assistance to civil authority.
16 December, 1980	The Hon. Gilles Lamontagne, Minister of National Defence, will appear before the Subcommittee.

Written answers to questions taken as notice at the October 28, 1980, meeting were circulated. It was agreed that these would be printed as an appendix to today's proceedings of the Subcommittee (*see Appendix "ND-2"*).

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 4 NOVEMBRE 1980
(3)

[*Traduction*]

Le Sous-comité sur la défense nationale se réunit aujourd'hui à 10 heures, sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (président).

Présents: Les honorables sénateurs Hicks, Lafond, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Roblin et Smith. (9)

Présents, mais ne faisant pas partie du Sous-comité: Les honorables sénateurs Connolly et Thompson. (2)

Aussi présents: Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur: M. Roger Hill, sous-directeur et M. Doug Rowland.

Le Sous-comité poursuit l'étude de son ordre de renvoi du 12 juin 1980, qui se lit comme suit: «Que le Sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant».

Témoins:

Du ministère de la Défense nationale:

VAdm J. Allan, sous-chef de l'état-major de la défense;

BGen C. E. Beatty, directeur général, Planification des politiques;

Cmdre G. L. Edwards, directeur général, plans militaires et opérations;

Col R. W. Buskard, directeur, plans aériens;

MGen D. C. Mackenzie, chef, Doctrines et opérations aériennes.

Le Sous-comité adopte la recommandation du Comité directeur voulant que la séance du Sous-comité du mardi 18 novembre 1980, soit annulée.

Le président expose le programme des séances à venir du Sous-comité tel que convenu par le Comité directeur:

Date des séances	*Sujet*
Le 25 novembre 1980	L'OTAN et la participation canadienne.
Le 2 décembre 1980	Le maintien de la paix.
Le 9 décembre 1980	La surveillance en matière de souveraineté (tout particulièrement concernant l'arctique et la zone de 200 milles), la sécurité intérieure et l'assistance aux autorités civiles.
Le 16 décembre 1980	L'honorable Gilles Lamontagne, ministre de la Défense nationale comparaîtra devant le Sous-Comité.

Les réponses écrites aux questions soulevées lors de la séance du 28 octobre 1980 sont distribuées. Il est convenu que ces réponses soient jointes aux délibérations de la séance d'aujourd'hui du Sous-comité (*voir Appendice «DN-2»*).

The Chairman introduced the witnesses. Commodore Edwards made a statement accompanied by a visual presentation of slides. The witnesses then answered questions put to them by members of the Subcommittee.

At 12:15 p.m., the Subcommittee adjourned to 10 a.m., Tuesday, November 25, 1980.

ATTEST:

Le président présente les témoins. Le commodore Edwards fait une déclaration accompagnée d'une présentation audiovisuelle. Les témoins répondent ensuite aux questions qui leur sont posées par les membres du Sous-comité.

A 12 h 15, le Sous-Comité suspend ses travaux jusqu'au mardi 25 novembre 1980, à 10 heures.

ATTESTÉ:

Le greffier du Sous-comité

Patrick Savoie

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, November 4, 1980

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Subcommittee on National Defence, met this day at 10 a.m. to consider matters relating to national defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, as I suggested to the committee last week, many of us will be absent on November 18, and after consultation with a number of us, your steering committee recommends that we do not sit on November 18 but that our next meeting be on November 25. Is that agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Your steering committee has, in collaboration with our assistants and the people from the department, set a tentative program for the four meetings that we will hold until the end of the year.

The tentative schedule will be as follows: on November 25 the subject will be NATO and Canadian participation; on December 2, peace-keeping; on December 9, sovereignty surveillance, with emphasis on the Arctic and the 200-mile limit, internal security and assistance to civil authority; and then on December 16 we shall receive the minister himself, the Honourable Gilles Lamontagne. At that time, when those six meetings are under our belts, so to speak, the committee will gather to try to determine the avenue it wants to pursue.

A number of questions were taken as notice at the last meeting. We have been supplied with written answers in both languages and copies of them will be distributed to you immediately.

Could I have a motion that these answers to questions be published as an appendix to today's proceedings?

Senator Roblin: I so move.

Hon. Senators: Agreed.

(*For text of answers, see Appendix.*)

The Chairman: Our witness this morning is Commodore G. L. Edwards, Director General of Military Planning and Operations, who will deal with the subject of NORAD and the protection of Canada.

Commodore G. L. Edwards, Director General, Military Planning and Operations, Department of National Defence: Honourable senators, this presentation is designed to give you an overview of the collective defence agreements between the United States and Canada, with particular emphasis on North American air defence. I will discuss some perceived deficiencies of the present system and the actions being taken or studied to redress those deficiencies.

Serious consultations between Canada and the United States on collective defence arrangements began in 1940 with the formulation by President Roosevelt and Prime Minister Mackenzie King of the "Ogdensburg Declaration", which established the Canada-United States Permanent Joint Board

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 4 novembre 1980

[*Traduction*]

Le Sous-comité de la défense nationale du Comité sénatorial permanent des affaires extérieures se réunit aujourd'hui à 10 heures pour examiner des questions concernant la défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, comme je l'ai dit au Comité la semaine dernière, beaucoup d'entre nous seront absents le 18 novembre, et après avoir consulté uncertain nombre de ses membres, votre Comité directeur recommande qu'au lieu de siéger ce jour là nous nous réunissions le 25 novembre. Est-ce d'accord?

Des voix: Oui.

Le président: En collaboration avec nos assistants et avec des représentants du Ministère, votre Comité directeur a établi un programme provisoire pour les quatre séances que nous tiendrons jusqu'à la fin de l'année.

Voici ce programme: le 25 novembre, nous traiterons de l'OTAN et de la participation du Canada; le 2 décembre, du maintien de la paix; le 9 décembre, du contrôle de la souveraineté, en insistant particulièrement sur l'Arctique et la limite de 200 milles, la sécurité intérieure et l'assistance au pouvoir civil; ensuite, le 16 décembre, nous recevrons le ministre, l'honorable Gilles Lamaontagne. A ce moment là, une fois que la teneur de ces séances aura été pour ainsi dire assimilée, le Comité se réunira pour essayer de définir l'orientation qu'il souhaite donner à ses travaux.

Un certain nombre de questions sont restées en suspens lors de la dernière séance. Nous avons reçu des réponses écrites dans les deux langues, et nous allons tout de suite vous en distribuer des exemplaires.

Puis-je proposer que ces réponses soient publiées en annexe aux délibérations d'aujourd'hui?

Le sénateur Roblin: Je propose une motion en ce sens.

Des voix: Adoptée.

(*Pour le texte des réponses, voir appendice.*)

Le président: Notre témoin de ce matin est le Commodore G. L. Edwards, directeur général des plans militaires et des opérations, qui traitera de la question du NORAD et de la protection du Canada.

Le commodore G. L. Edwards, directeur général des plans militaires et des opérations, ministère de la Défense nationale: Honorables sénateurs, dans cet exposé, je vais vous donner un aperçu général des accords collectifs de défense entre les États-Unis et le Canada, notamment en ce qui a trait à la défense aérienne de l'Amérique du Nord. J'examinerai certaines faiblesses inhérentes au système actuel et les mesures qui sont prises, ou qui sont envisagées, pour les surmonter.

De sérieuses consultations entre le Canada et les États-Unis au sujet des accords collectifs de défense ont commencé en 1940. A cette époque, le président Roosevelt et le Premier ministre Mackenzie King ont formulé la déclaration Ogdensburg, qui établissait la Commission permanente canado-améri-

[*Text*]

on Defence. With the mandate to "consider in the broad sense, the defence of the north half of the western hemisphere," the board and its joint planning committees then began the task of continental defence planning and revised plans which served as the basis for effective wartime co-operation. In the post-war period, the continued existence of the Permanent Joint Board on Defence was affirmed. This board has no executive authority; rather the practice is to submit joint recommendations to the President of the United States and the Prime Minister of Canada.

The board's joint planning committees took on a more formal structure in 1946 to become the Canada-United States Military Co-operation Committee. This committee was charged with the task of co-ordinating combined military plans for the defence of North America, and is now directly subordinate to the Chiefs of Staff of each country.

When NATO was first formed in 1949, the North Atlantic Council established five NATO regions, with a military planning group for each region. In 1950, in response to the increasing threat in Europe, the North Atlantic Council agreed to the formation of allied military commands, the functions of the regional NATO commanders to be as follows: Supreme Allied Commander, Europe; Commander-in-Chief, Channel; and the Supreme Allied Commander, Atlantic. However, the Canada-United States regional planning group was not transformed into an allied military command for several reasons: first, because of the indirect nature of the threat to the Canada-United States region; secondly, because of the already existing bilateral defence agreements; and, finally, because of the undesirable prospect of a Supreme Allied Commander, North America. Instead, Canada and the United States, as neighbours and allies within North America, accepted special responsibilities for the security of the Canadian-United States region of NATO, and, in fulfilling these responsibilities, entered into a number of bilateral arrangements to facilitate joint defence activities.

Successive Canadian and United States governments have remained convinced that such co-operation, conducted within the framework of the North Atlantic Treaty, remains vital to their mutual security, compatible with their national interests, and an important element of their contribution to the overall security of the NATO area.

The instruments of co-operation are set forth as Defence Agreements which establish joint committees, some of which I have already mentioned. Other examples are: The Senior Committee on Canada-U.S. Defence/Development Sharing Programs, arrangements for which stem from the Hyde Park Declaration of 1941; the Canada-United States Civil Emergency Planning Committee; and the Canada-United States Inter-Parliamentary Group. These defence agreements also established consultation procedures, integrated continental defence plans and operations, and a unified air defence effort. The arrangements not only provide for the security of the North American region of NATO, but also assure the territorial sovereignty of each nation. They do not, however, preclude independent, unilateral action by each country in matters of national interest.

[*Traduction*]

caine de défense. Chargé d'envisager, dans un sens large, la défense de la moitié nord de l'hémisphère occidental, la Commission et ses comités mixtes d'étude commençèrent alors à planifier la défense continentale et à revoir de plans servant de base pour une coopération efficace en temps de guerre. Après la guerre, on confirma le maintien de la Commission permanente canado-américaine de défense. Cet organisme n'a pas de pouvoir exécutif; l'usage veut plutôt qu'il présente des recommandations au Président des États-Unis ainsi qu'au Premier ministre du Canada.

En 1946 les comités conjoints d'étude de la Commission se donnèrent des structures plus officielles pour devenir le Comité canado-américain de coopération militaire. Il était chargé de coordonner des plans militaires pour la défense de l'Amérique du nord et actuellement, il relève directement des chefs d'état-major de chacun des deux pays.

Lorsque L'OTAN fut établi en 1949, le Conseil de l'Atlantique Nord a déterminé cinq zones dotées chacune d'un groupe de planification militaire. En 1950, vu la menace croissante pesant sur l'Europe, le Conseil décida de constituer des commandements militaires alliés, dont les fonctions sur le plan régional seraient les suivantes: le Commandant Suprême des Forces Alliées en Europe, le Commandant en Chef Allié de la Manche, et le Commandant Suprême Allié de l'Atlantique. Cependant, le Groupe de planification régionale États-Unis-Canada ne fut pas transformé en commandement militaire allié: tout d'abord, parce que cette région n'est pas directement menacée; en second lieu parce qu'il existait déjà des accords bilatéraux de défense; et finalement parce qu'il ne serait pas souhaitable d'envisager la création d'un Commandant Suprême Allié en Amérique du Nord. En tant que voisins et alliés le Canada et les États-Unis ont préféré accepter des responsabilités spéciales pour la sécurité de la région canado-américaine de l'OTAN et ils ont donc conclu un certain nombre d'accords bilatéraux pour faciliter les activités conjointes de défense.

Les gouvernements successifs du Canada et des États-Unis sont restés convaincus que cette coopération menée dans le cadre du Traité de l'Atlantique Nord reste vitale pour leur sécurité mutuelle et compatible avec leurs intérêts nationaux tout en constituant un élément important de leur contribution à la sécurité générale de cette région de l'OTAN.

Les textes de la coopération se présentent sous forme d'accords de défense qui instaurent des comités mixtes; j'en ai déjà cité quelques-uns et en voici d'autres: Le Comité supérieur des programmes canado-américains de partage de la mise au point du matériel de défense, issu de la déclaration de Hyde Park de 1941; le Comité canado-américain de la planification civile d'urgence; et le groupe interparlementaire Canada-États-Unis. Ces accords de défense prévoient aussi des procédures de consultation, des plans et des opérations de défense continentale intégrés, ainsi qu'un effort unifié au chapitre de la défense aérienne. Ils n'assurent pas seulement la sécurité de la région nord-américaine de l'OTAN, mais aussi la souveraineté territoriale de chacune des deux nations. Cela ne les empêche cependant pas de prendre de façon indépendante des mesures unilatérales pour certains questions d'intérêt national.

[*Text*]

The most significant joint military command arrangement for North American defence which is now in place is NORAD.

To give you some of the background of NATO, on September 12, 1957, North American Air Defence Command came into being, and the Commander-in-Chief, or CINCNORAD, was made responsible to the Canadian Chiefs of Staff Committee, later the Chief of the Defence Staff, and the United States Joint Chiefs of Staff, for their air defence of continental United States, Alaska and Canada. Through an exchange of diplomatic notes on May 12, 1958, the Canadian and United States governments agreed to the principles that should govern the organization and operation of NORAD for a period of 10 years, or such shorter period as should be agreed upon. Through a further exchange of notes in 1968, the agreement was extended for a further five years. In 1973, the agreement was extended again, and in 1975 for a further five years. On May 12, 1980 an exchange of diplomatic notes extended the present agreement for one year, until May 12, 1981.

NORAD was formed bilaterally to counter the power of the Soviet Union, which then and now constitutes the sole direct threat to North America.

Initially, this threat was the Soviet manned bomber force. Gradually, the nature of the threat changed as the numbers of Soviet ballistic missiles increased, to the point where the bomber force, while still a formidable force, diminished significantly in terms of its share of the total destructive power available. NORAD's emphasis shifted from what was initially a defence against the manned bomber to, at present, an aerospace surveillance and warning system backed up by interceptor forces which have three missions: first, to assist each country to safeguard the sovereignty of its airspace; secondly, to contribute to the deterrence of attack on North America by providing capabilities for warning of attack and for defence against air attack; and, thirdly, should deterrence fail, to ensure an appropriate response against attack by providing for the effective use of the forces of the two countries available for air defence.

The current agreement specifies that Canadian participation in the activities of NORAD's aerospace warning system does not involve any commitment by the Canadian Government to take part in an active ballistic missile defence arrangement. In addition, it was agreed that the following principles should govern the future organization and operation of NORAD, as shown on the following slides.

The Commander-in-Chief, NORAD, CINCNORAD, and his deputy in CINCNORAD's absence, will be responsible to the Chief of Defence Staff of Canada and the Joint Chiefs of Staff of the United States, who, in turn, are responsible to their respective governments. They will operate within a concept of surveillance, warning, control and defence approved by the appropriate authorities of our two governments, who will bear in mind their objectives in the defence of the Canada-United States region of the NATO area.

[*Traduction*]

Le plus important système conjoint de commandement militaire qui existe actuellement pour la défense de l'Amérique du nord est le NORAD.

Je vous rappellerai à propos des antécédants de l'OTAN, que le Commandement de défense aérienne de l'Amérique du Nord fut créé le 12 septembre 1957, et que le Commandant en chef, ou CINCNORAD, était responsable, envers le Comité canadien des chefs d'état-major, par la suite envers le Chef de l'état-major de la défense, et envers les chefs de l'État-major unifié des États-Unis, de leur défense aérienne du continent des États-Unis, de l'Alaska et du Canada. Par un échange de notes diplomatiques, le 12 mai 1958, les gouvernements du Canada et des États-Unis ont convenu des principes qui régiraient l'organisation et le fonctionnement du NORAD pendant dix ans ou une durée moindre qui serait fixée. Par un nouvel échange de notes l'accord fut prolongé de cinq autres années en 1968. En 1973 il fut prolongé à nouveau, ainsi qu'en 1975 pour encore cinq ans. Le 12 mai 1980 un échange de notes diplomatiques prolongeait l'accord actuel d'une année, jusqu'au 12 mai 1981.

Le NORAD a été constitué bilatéralement pour s'opposer à la puissance de l'Union soviétique qui constituait et constitue encore la seule menace directe pesant sur l'Amérique du Nord.

Au début, la force des bombardiers soviétiques constituait cette menace. Mais graduellement, elle a évolué face au nombre croissant de missiles balistiques, et la menace que représentent maintenant les bombardiers, même s'il s'agit toujours d'une force formidable, a considérablement diminué, en tant que puissance destructive. Les efforts de NORAD qui, au début, se concentraient sur la défense contre les bombardiers, se dirigent maintenant vers la surveillance de l'espace aérien et le système d'alerte, soutenus par les forces d'interception dont les trois missions sont: aider d'abord chaque pays à protéger la souveraineté de son espace aérien; contribuer ensuite à décourager les attaques dirigées contre l'Amérique du nord, par un système d'alerte et de défense contre les attaques aériennes; et, en troisième lieu, si ce système préventif n'était pas suffisant, assurer une défense appropriée contre toute attaque par l'utilisation des forces combinées des deux pays pour la défense aérienne.

L'entente actuelle précise que la participation canadienne au système d'alerte aérospatial de NORAD n'engage aucunement le gouvernement canadien à participer activement à un système de défense contre les missiles balistiques. En outre, il a été convenu que les principes suivants devraient régir la future organisation et les opérations de NORAD, comme l'indiquent les diapositives suivantes.

Le Commandant en chef de NORAD, CINCNORAD, et son remplaçant en l'absence du CINCNORAD, relève du Chef du personnel de la défense du Canada et de l'État-major des États-Unis qui, à leur tour, doivent rendre compte à leur gouvernement respectif. Ils dirigeront les opérations en tenant compte des systèmes de surveillance, d'alerte, de contrôle et de défense approuvés par les autorités compétentes de nos deux gouvernements, qui agiront en vue des objectifs de défense du secteur Canada-États-Unis de l'OTAN.

[*Text*]

The North American Air Defence Command will include such combat units and individuals as are specifically allocated to it by the two governments. The jurisdiction of the Commander-in-Chief, NORAD over those units and individuals, is limited to operational control, which I will now define. Operational control is the authority to direct, co-ordinate and control the operational activities of forces assigned, attached, or otherwise made available. No permanent changes of station would be made without approval of the higher national authority concerned. Temporary reinforcement from one area to another, including the crossing of the international boundary to meet operational requirements, will be within the authority of commanders having operational control. The basic command organization for the defence forces of the two countries, including administration, discipline, internal organization and unit training, shall be exercised by national commanders responsible to their national authorities.

The appointment of CINCNORAD and his deputy must be approved by both the Canadian and United States governments. They will not be from the same country, and the CINCNORAD staff shall be an integrated joint staff composed of officers from both countries. During the absence of CINCNORAD, command will pass to the deputy commander.

The North Atlantic Treaty Organization will continue to be kept informed, through the Canada-United States Regional Planning Group, (CUSRPG) of arrangements for the air defence of North America.

The plans and procedures to be followed by NORAD in wartime shall be formulated and approved by appropriate national authorities, and shall be capable of rapid implementation in an emergency. Any plans or procedures recommended by NORAD which bear on the responsibilities of civilian departments or agencies of the two governments shall be referred for decision by the appropriate military authorities to those agencies and departments, and may be the subject of inter-governmental co-ordination through an appropriate medium, such as the permanent Joint Board on Defence.

Terms of reference for CINCNORAD and his deputy will be consistent with the foregoing principles. Changes in these terms of reference may be made by agreement between the Canadian Chief of Defence Staff and the United States Joint Chiefs of Staff, with approval of higher authority, as appropriate, provided that these changes are in consonance with the principles set out in the agreement.

The financing of expenditures connected with the operation of the integrated headquarters of the North American Air Defence Command will be arranged by mutual agreement between appropriate agencies of the two governments. The agreement between parties to the North Atlantic Treaty regarding the status of their forces signed in London on June 19, 1951, shall apply.

Lastly, public statements by CINCNORAD on matters of interest to Canada and the United States of America will, in all cases, be the subject of prior consultation and agreement between appropriate agencies of the two governments.

[*Traduction*]

Le commandement de la défense aérienne de l'Amérique du nord comprendra des unités de combat et des individus, conformément à l'entente entre les deux gouvernements. La compétence du commandant en chef, NORAD, en ce qui concerne ces unités et ces individus, se limite au contrôle opérationnel que je vais maintenant définir. Le contrôle opérationnel constitue l'autorité de diriger, de coordonner et de contrôler les opérations des forces assignées, attachées ou autrement désignées. Aucun changement permanent de station ne pourra être effectué, sans l'autorisation d'une autorité hiérarchique nationale plus élevée. Le renforcement temporaire d'un secteur à un autre, y compris le fait de franchir la frontière internationale pour poursuivre les opérations, sera sous la responsabilité des commandants exerçant le contrôle opérationnel. L'organisation du commandement de base pour les forces de la défense des deux pays, y compris l'administration, la discipline, l'organisation interne et l'entraînement des unités, sera exercée par les commandants des deux pays qui devront faire rapport à leurs autorités respectives.

La nomination du CINCNORAD et celle de son remplaçant doit être approuvée par les gouvernements canadiens et américains. Ils ne doivent pas être du même pays, et le personnel du CINCNORAD devra être mixte, composé d'officiers des deux pays. Durant l'absence du CINCNORAD, le commandement passera au sous-commandant.

L'Organisation du traité de l'Atlantique nord devra toujours être informée, par l'intermédiaire du Groupe de Planning Régional Canada-États-Unis, des mesures concernant la défense aérienne de l'Amérique du nord.

Les méthodes et procédures à suivre par NORAD, en temps de guerre, devront être formulées et approuvées par les autorités nationales compétentes, et propres à une rapide mise en œuvre, en cas d'urgence. Toute méthode ou procédure recommandée par NORAD, qui relève de ministères ou d'organismes civils des deux gouvernements, devra être soumise pour décision par les autorités militaires compétentes à ces organismes et ministères, et peut faire l'objet d'une coordination intergouvernementale par un organisme compétent, comme le Comité mixte de la défense.

Le mandat du CINCNORAD et de son remplaçant devra être conforme aux principes déjà énumérés. Des modifications pourront être apportées à ce mandat en vertu d'un accord conclu entre le Chef du personnel de la défense canadienne et l'État-major américain et avec l'approbation d'une autorité supérieure pourvu que ces modifications soient conformes aux principes énumérés dans l'accord.

Le financement des programmes reliés aux opérations des quartiers-généraux intégrés du commandement de la défense aérienne de l'Amérique du nord se fera par un accord mutuel entre les organismes responsables des deux gouvernements. L'accord entre les deux parties du Traité de l'Atlantique nord concernant le statut des forces ratifié à Londres le 19 juin 1951, s'appliquera.

En dernier lieu, les déclarations publiques par le CINCNORAD sur des questions d'intérêt pour le Canada et les États-Unis devra, dans tous les cas, faire l'objet d'une consultation

[*Text*]

Following these principles, NORAD's areas of operations fall broadly into three categories: air defence; missile warning; and space surveillance.

Taking each in turn, the first operational category, air defence, is the area in which Canada is most deeply involved. It consists of three complementary systems: surveillance; command and control; and interceptors, or weapons, if you will.

In terms of surveillance, excluding the Distant Early Warning Line, which will be addressed separately, there are 94 long range surveillance radars assigned to NORAD. Of these, 57 are located in the continental United States, 13 in Alaska, and 24 along the Pinetree network in Canada. The Department of National Defence is now addressing options available to update or maintain the 24 Pinetree radars which are 25 years old and obsolescent.

There is, at present, no radar coverage along the northern coast of British Columbia, nor along the east coast of Canada from Cape Dyer to Goose Bay. These deficiencies are being addressed in the overall planning for radar replacement. However, since the radar line initially comprised a deployment of 44 radars, the reduction to 24 has reduced its capability to detect low-level targets, and, as a general statement, the line can be underflown by present Soviet equipment.

The Distant Early Warning Line, or DEW Line, is the most northerly airspace warning system. Situated on the Arctic Littoral, the DEW Line consists of 31 radars, 21 of which are located in Canada. The DEW Line system is 20 years old, is getting difficult to maintain, and is relatively manpower intensive. The United States, which maintains the line, is studying various options to redress these deficiencies.

In the continental United States, a new program called the Joint Surveillance System is being implemented under which United States military and civil aviation radars will be shared to accomplish both civil air traffic control and air defence requirements. In the United States, 43 of the 48 long-range radars will be operated by the Federal Aviation Agency. The remaining five will be under United States Air Force control.

To complement and increase present radar coverage, a new radar technology, called over-the-horizon backscatter radar, or OTHB, is being developed to extend NORAD's bomber surveillance capability out to more than 1,800 miles. OTHB reflects radar energy between the ionosphere and the earth's surface, thus eliminating the line-of-sight restrictions of conventional radars. Planning calls for at least two OTHB sites, one on the east coast and one on the west coast of the United States. Trials indicated that a north-looking site in the Canadian Arctic was not feasible because of radar reflection problems with the auroral zone. Because an Arctic OTHB is not feasible, studies are underway on alternate radar systems to replace the DEW Line. These include options such as a DEW Line upgrade, replacement of the DEW Line with modern equipment, or a more southerly sited OTHB which would look

[*Traduction*]

préalable et d'un accord entre les organismes responsables des deux gouvernements.

Selon ces principes, les secteurs d'opérations de NORAD peuvent être divisés en trois vastes catégories: la défense aérienne, le système d'alerte contre les missiles, et la surveillance de l'espace.

Considérée l'une après l'autre, la première catégorie opérationnelle, la défense aérienne, constitue le secteur où le Canada est le plus touché. Il s'agit de trois systèmes complémentaires: la surveillance; le commandement et le contrôle; et l'interception ou l'armement, si vous voulez.

En ce qui concerne la surveillance, excluant le réseau avancé de préalerte, dont on parlera séparément, 94 radars longue portée sont assignés à NORAD, dont 57 sont situés aux États-Unis, 13 en Alaska et 24 le long du réseau Pinetree au Canada. Le ministère de la Défense nationale étudie actuellement les options possibles en vue de moderniser ou de maintenir les 24 radars Pinetree qui ont 25 ans et qui sont désuets.

Il n'y a actuellement aucun radar installé le long de la côte nord de la Colombie-Britannique, ni le long de la côte est du Canada du Cap Dyer à Goose Bay. Ces lacunes feront l'objet d'une étude au cours de la planification globale concernant le remplacement du radar. Cependant, étant donné que le système de radar comprenait au début 44 radars, la diminution à 24 radars a réduit sa capacité de détecter des cibles voyageant à basse altitude, et en général, il est actuellement possible pour les Soviétiques de passer en-dessous de cette ligne de radar.

Le réseau avancé de préalerte, ou la ligne Dew, est le système d'alerte aérien situé le plus au Nord. Située sur le littoral arctique, la ligne Dew comprend 31 radars, dont 21 situés au Canada. La ligne Dew a 20 ans; son entretien devient difficile à maintenir et elle exige une main-d'œuvre relativement nombreuse. Les États-Unis, qui maintiennent la ligne, étudient divers moyens de corriger ces lacunes.

On a mis sur pieds aux États-Unis un nouveau programme appelé «Joint Surveillance System», qui sera sous la responsabilité conjointe de l'aviation militaire et civile américaine et contrôlera le trafic aérien civil et militaire. Aux États-Unis, 33 des 48 radars longue portée seront sous la responsabilité du Bureau fédéral de l'aéronautique. Les 5 autres seront sous le contrôle de l'aviation américaine.

Dans le but de compléter et d'augmenter le système actuel de radars, on étudie actuellement une nouvelle technologie, appelée «OTHB» radar-trans-horizon à réflection troposphérique propre à rendre NORAD capable de surveiller les bombardiers dans un rayon de plus de 1,800 milles. L'OTHB sert à refléter l'énergie du radar entre l'ionosphère et la surface de la terre, éliminant ainsi les restrictions visuelles des radars conventionnels. On prévoit qu'il en faudra au moins deux: l'un sur la côte Est et l'autre sur la côte Ouest des États-Unis. Des essais ont démontré qu'un emplacement situé au nord de l'Arctique canadien n'était pas possible en raison des problèmes de réflection du radar dans la zone aurorale. L'OTHB est impraticable dans l'Arctique et c'est pourquoi l'on étudie d'autres systèmes de radar pour remplacer la ligne Dew. On songe, entre autres, à moderniser la ligne Dew, à la remplacer

[*Text*]

north under the auroral zone. The United States plans to complete OTHB research and development and feasibility testing by August 1981 to permit a review of the program in late 1981.

In the area of command and control, two major programs are underway. The first of these is the realignment of NORAD boundaries, along with an equipment modernization. There are presently eight NORAD regions—six in the continental U.S.A., one in Canada and one in Alaska. A number of the present regions encompass both Canadian and U.S. territory. For example, the 21st NORAD Region in the northeastern U.S. includes the southern tip of Nova Scotia; the 22nd NORAD Region, the sole Canadian region, based at North Bay, includes the northern part of Maine; and the 23rd, 24th and 25th NORAD Regions generally encompass all of the Canadian airspace west of Sudbury, Ontario, with the exception of the airspace in the domain of the 22nd NORAD Region.

Canada has recently agreed to participate with the United States in the Region Operations Control Centres Programme, or ROCC, a peacetime surveillance system which in wartime will complement the recently U.S. approved airborne warning and control system, or AWACS. In the 1982-83 period, when the ROCC program is fully implemented, the NORAD boundaries will be realigned to conform to national boundaries. There will be seven NORAD Regions each with an ROCC—four in the continental United States, one in Alaska and two in Canada. Although both Canadian ROCCs will be located at North Bay, Ontario, one ROCC will be responsible for all Canadian airspace west of Kenora, extending from the U.S. border, whereas the other ROCC will be responsible for the remainder of Canadian airspace.

The second system is a combination of surveillance and command and control embodied in one airborne vehicle called the airborne warning and control system, or AWACS. The decision by the U.S. to acquire a fleet of AWACS aircraft and to dedicate a portion of this fleet to NORAD was dictated by the increasing ability of the Soviet Union to neutralize ground-based installations. In particular, NORAD needs the AWACS system for the following reasons:

First, at the present time, Soviet bombers could underfly the radar detection coverage provided by both the Dew Line and the Pinetree networks. Further, Soviet bombers could penetrate Canadian airspace undetected along the east and west coasts where no radar coverage is provided. Secondly, the Soviet backfire, for example, in supersonic flight could fly through the high altitude radar surveillance coverage of either the Dew Line or the Pinetree chain in about 15 minutes. Thirdly, the existing radars and associated communications systems are not hardened or protected and could be disabled

[*Traduction*]

par de l'équipement moderne, ou à trouver un emplacement pour l'OTHB plus au sud, dirigé vers le Nord, à l'extérieur de la zone aurorale. Les États-Unis projettent de terminer la recherche et le développement en ce qui concerne l'OTHB et les mises à l'essai d'ici août 1981 afin de pouvoir réexaminer le programme vers la fin de 1981.

Deux programmes importants sont actuellement en cours de réalisation dans le domaine du commandement et du contrôle. Tout d'abord, on entreprend de définir un nouveau tracé des frontières du NORAD parallèlement à une opération de modernisation du matériel. Il existe actuellement huit régions NORAD, à savoir six pour les États continentaux des États-Unis, une pour le Canada et pour l'Alaska. Certaines des régions actuelles sont à cheval sur le Canada et les États-Unis. Par exemple, la 21e région NORAD du nord-est des États-Unis comprend l'extrémité sud de la Nouvelle-Écosse; la 22e région NORAD, qui est l'unique région canadienne, basée à North Bay, comprend la partie septentrionale du Maine; et les 23e, 24e et 25e régions NORAD comprennent de façon générale tout l'espace aérien canadien situé à l'ouest de Sudbury (Ontario), à l'exception de l'espace aérien qui relève de la 22e région NORAD.

Le Canada a récemment accepté de participer avec les États-Unis au programme des centres d'exploitation régionaux, ou ROCC; il s'agit d'un système de surveillance en temps de paix qui, en cas de conflit, complétera le nouvel élément récemment approuvé aux États-Unis, appelé système aéroporté d'alerte et de contrôle, ou AWACS. En 1982-1983, lorsque le programme ROCC sera en place, les frontières du NORAD seront modifiées pour suivre les frontières nationales. Il y aura sept régions NORAD, dont chacune sera équipée d'un centre d'exploitation régional—à savoir quatre sur le territoire continental des États-Unis, une en Alaska et deux au Canada. Même si les deux centres canadiens sont situés à North Bay (Ontario), l'un d'eux sera responsable de tout l'espace aérien canadien à l'ouest de Kenora à partir de la frontière américaine, alors que l'autre sera responsable du reste de l'espace aérien canadien.

Le second système regroupe les fonctions de surveillance, et de commandement et de contrôle dans un véhicule aéroporté unique que l'on appelle système aéroporté d'alerte et de contrôle, ou AWACS. La décision américaine d'acquérir un ensemble d'avions AWACS et d'en consacrer une partie au NORAD a été rendue nécessaire face à la capacité accrue de l'Union soviétique de neutraliser les installations au sol. En particulier, le NORAD a besoin du système AWACS pour les raisons suivantes:

Premièrement, les bombardiers soviétiques pourraient, en volant à basse altitude, échapper aux réseaux avancés de pré-alerte Dew Line et Pinetree. En outre, les bombardiers soviétiques pourraient pénétrer sans être détectés dans l'espace aérien canadien en longeant les côtes est et ouest, qui ne sont pas équipées de radars; deuxièmement, les appareils soviétiques Backfire pourraient, en vol supersonique, franchir en un quart d'heure les réseaux de surveillance radar en haute altitude ou les lignes Dew Line et Pinetree; troisièmement, les systèmes actuels de radar et de communication ne sont pas

[*Text*]

without too much difficulty. Lastly, the ROCCs will only have a limited wartime capability.

The full extent of Canadian participation in AWACS in yet to be determined. However, because the NORAD AWACS must provide warning and control as far north as possible to provide maximum protection from the threat, our involvement is considered to be highly desirable, both from the point of view of our continued support of the NORAD systems, and to maintain some level of control of AWACS operations when the system operates in Canadian airspace.

NORAD weapons resources consist of the following: U.S. Air Force Tactical Air Command—six squadrons of F106s, for a total of 108 aircraft; Canadian Forces—three squadrons of CF 101s, for a total of 36 aircraft. U.S. Air Force National Guard—six F106 squadrons and three F101 squadrons, for a total of 146 aircraft. Alaskan Air Command—one F4 squadron, a total of 24 aircraft.

Of course, in a crisis, NORAD's interceptor forces would be augmented by approximately 190 Tactical Air Command, United States Navy, United States Marine Corps, and Canadian Forces aircraft.

NORAD also has at its disposal in a crisis a limited inventory of surface-to-air missiles maintained by the U.S. Army Forces Command consisting of eight Hawk and seven Nike Hercules batteries in southern Florida, which deploy at increased states of alert.

The U.S. Army is working on a new system to replace the NORAD assigned Hawk and Nike Hercules batteries. The new system is called Patriot. NORAD has indicated a future requirement for as many as 52 Patriot systems to protect major U.S. cities and key civilian/military command and control establishments.

NORAD's second major area of responsibility is to provide warning of ballistic missile attack, both intercontinental ballistic missiles and submarine launched ballistic missiles. This warning is disseminated to the heads of both governments and to all major military comands. This particular function has gained increasing importance as the weight of Soviet strategic capability has swung from bombers to missiles.

Three main systems are used in missile detection and tracking. They are: first, the satellite early warning system. These satellites, carrying infra-red sensor devices, detect the exhaust plumes of missiles which would give NORAD its first warning of a ballistic missile launch. This system can detect ICBMS and SLBMS from the moment they are fired.

Secondly, the ballistic missile early warning system, or BMEWS, are located at three sites—Clear, Alaska; Thule, Greenland; and Fylingdales Moor, England. Missile attack warning signalled by the satellite early warning system would

[*Traduction*]

protégés et pourraient être neutralisés sans grande difficulté; enfin, en temps de guerre, les centres régionaux d'exploitation ne seraient dotés que d'une capacité de défense limitée.

Il reste à déterminer quelle sera la participation canadienne au système AWACS. Cependant, comme ce système du NORAD doit assurer les fonctions d'alerte et de contrôle dans les régions nordiques les plus lointaines pour assurer la meilleure protection en cas de menace, notre participation est jugée hautement souhaitable, tant du point de vue de notre participation générale au NORAD que de celui du contrôle que devrait exercer le Canada sur les opérations AWACS lorsqu'elles interviendront dans l'espace aérien canadien.

Le NORAD dispose des armes suivantes: le commandement aérien tactique de l'armée de l'air américaine—à savoir six esquadrons de F106, soit 108 avions; pour les forces armées canadiennes, trois esquadrons de CF 101, soit 36 avions; pour l'armée de l'air de la Garde nationale des États-Unis, six esquadrons de F106 et trois esquadrons de F101, soit un total de 146 avions; et pour le commandement aérien de l'Alaska, un esquadron de F4, soit 24 avions.

Naturellement, en cas de crise, les forces d'interception du NORAD seraient augmentées d'environ 190 commandements aériens tactiques, de la marine américaine, du corps des Marines américains et de l'aviation des Forces armées canadiennes.

Le NORAD disposerait également d'une quantité limitée de missiles sol-air du commandement de l'armée américaine, composée de huit batteries Hawk et de sept batteries Nike Hercules situées dans le sud de la Floride, et qui sont déployées en cas d'alerte.

L'armée américaine élabore actuellement un nouveau système qui remplacera les batteries Hawk et Nike Hercules destinées au NORAD. Le nouveau système est appelé Patriot. Le NORAD a déclaré qu'il aurait à l'avenir besoin de 52 systèmes Patriot pour protéger les principales villes américaines et les établissements clés civils et militaires de commandement et de contrôle.

La deuxième responsabilité principale du NORAD est de détecter les attaques d'engins ballistiques, qu'il s'agisse d'engins intercontinentaux ou de missiles lancés à partir d'un sous-marin. Ce système d'alerte est disséminé entre les chefs des deux gouvernements et l'ensemble des commandements militaires. Cette fonction particulière a pris de l'importance depuis que la capacité stratégique soviétique est passée des bombardiers aux missiles.

La détection et la localisation des missiles est assurée par trois systèmes principaux: il s'agit tout d'abord du système d'alerte primaire par satellites. Ces satellites, équippés de capteurs d'infrarouges, détectent les flammes de réacteurs des missiles, et donneraient la première alerte au NORAD en cas d'attaque d'engins ballistiques. Ce système peut détecter l'engins sol-sol balistiques stragégiques, ou SSBS, et les engins mer-sol, ou MSBS, dès leur lancement.

En deuxième lieu, on trouve le réseau de détection lointaine des engins balistiques, ou BMEWS, qui se compose de trois stations: Clear en Alaska, Thule au Groënland et Fylingdales Moor, en Angleterre. Les attaques de missiles signalées par le

[*Text*]

be verified by BMEWS and the impact areas of the incoming warheads predicted. BMEWS has a range of 3,000 miles and would give 15 to 25 minutes of warning.

Thirdly, the submarine launched ballistic missile detection and warning system. There are presently six SLBM detection radars in the U.S., with three on either coast. Because of the limitations of these radars and increased capability of the SLBM threat, these will be replaced by two pave paws radars, one at Otis Air Force Base, Maine and one at Beale Air Force Base, California. These radars will provide a significantly increased detection range. Both radars should reach final operational capability in the 1980-81 timeframe.

NORAD's third major area of responsibility is that of space detection and tracking. This function is performed in support of both civilian agencies, such as NASA, and a number of military and intelligence agencies in Canada and the United States. The system consists of radar, optical, and radio-energy sensors in various locations around the world. These sensors send 20,000 observations daily on the hundreds of man-made objects orbiting the earth to the NORAD space detection centre. There are two optical sensors, or Baker-Nunn cameras, in Canada—one at Cold Lake, Alberta and one at St. Margarets, New Brunswick, the latter also having a space object identification system capable of identifying satellite configurations.

Honourable senators, this has been a cursory overview of NORAD responsibilities and the equipment we use to carry out those responsibilities under the present agreement.

Mr. Chairman, I am now prepared to answer questions.

The Chairman: Thank you, Commodore Ewards. I know invite Senator McElman to commence the questions.

Senator McElman: Mr. Chairman, in his early remarks, Commodore Edwards said that the only threat he could see currently was that from Soviet Russia. Looking into the future, are there other threats that could develop, particularly to North America, such as from China or Cuba?

Major General D. C. Mackenzie, Chief of Air Doctrine and Operations, Department of National Defence: Insofar as China is concerned, it would seem that some time in the fairly distant future the same type of threat—that is, from intercontinental ballistic missiles and submarine lauched ballistic missiles—could indeed develop; but, as I said, that is at some time in the future.

I think the briefing insofar as Cuba is concerned touched on some of the defensive measures which the United States is taking in the form of surface-to-air missiles, and I believe that those were specifically designed against a possible threat from Cuba. At the present time I do not think that such a threat is a serious one. However, in view of Cuba's alliance with the

[*Traduction*]

système de satellites seraient vérifiées par le BMEWS, qui détecterait la zone d'impact des missiles. Le BMEWS a une portée de 3,000 milles, et pourrait donner l'alerte 15 à 25 minutes avant l'impact.

Troisièmement, on trouve le système de détection et d'alerte des engins mer-sol. Il existe actuellement six stations de détection radar des missiles MSBS aux États-Unis, soit trois sur chaque côte. Du fait des possibilités limitées de ces radars et de la menace croissante des engins mer-sol, ils vont être remplacés par deux radars pave paws, dont l'un sera situé à la base aérienne d'Otis, dans le Maine, et l'autre à la base aérienne de Beale, en Californie. Ces radars auront une portée de détection sensiblement plus étendue. Ils devraient atteindre leur pleine capacité opérationnelle vers 1980-1981.

La troisième principle responsabilité du NORAD est la détection et la localisation dans l'espace. Cette fonction est assurée en collaboration avec des organismes civils comme la NASA, et un certain nombre d'organismes miltaires et d'agences de renseignements au Canada et aux États-Unis. Le sytème se compose de radars, de détecteurs optiques et de détecteurs radio-énergétiques disséminés dans le monde entier. Ces détecteurs envoient chaque jour vers les centres de détection spatiaux du NORAD 20,000 observations effectuées sur des centaines de satellites artificiels en orbite autour de la terre. Il existe deux détecteurs optiques, ou caméras Baker-Nunn, au Canada, l'une à Cold Lake (Alberta) et l'autre à St. Margarets (Nouveau-Brunswick), cette dernière station étant également équippée d'un système d'identification des objets spatiaux, qui peut déterminer la configuration d'un satellite.

Honorables sénateurs, voila un bref aperçu des responsabilités du NORAD et du matériel que nous utilisons pour les assumer conformément à l'accord actuel.

Monsieur le président, je suis maintenant prêt à répondre aux questions.

Le président: Je vous remercie, Commodore Edwards. J'invite maintenant le sénateur McElman à poser les premières questions.

Le sénateur McElman: Monsieur le président, dans ses remarques préliminaires, le Commodore Edwards a dit que la seule menace actuelle venait de l'Union soviétique. Peut-on prévoir d'autres menaces pour l'Amérique du Nord, qui viendraient de Chine ou de Cuba?

Le major-général D. C. Mackenzie, chef des doctrines et opérations aériennes, ministère de la Défense nationale: En ce qui concerne la Chine, il semble qu'une menace comparable, c'est-à-dire sous forme de missiles balistiques intercontinentaux et de missiles balistiques mer-sol, puisse effectivement apparaître dans un avenir assez lointain; mais il ne s'agit que d'une éventualité future.

Je crois que, pour ce qui est de Cuba, l'exposé traitait de certaines des mesures défensives que les États-Unis ont décidé de prendre et il s'agit, incidemment, de missiles sol-air destinés à contrer une menace éventuelle venant de Cuba. Je ne crois pas que cette menace soit sérieuse à l'heure actuelle. Toutefois, il faut en tenir compte car Cuba est l'allié de l'Union soviétique.

[*Text*]

Soviet Union this, of course, is a possibility that should not be ignored.

Senator McElman: What are the immediate or future possibilities of aggressive Russian intervention by air strike ICBMs or more sophisticated equipment that they have aimed from the South Amercian sector?

Gen Mackenzie: I would say there is no immediate threat evident. If you are talking about the south itself, then I would say at this time there is no threat of this nature; at least, we don't see one.

Cmdre Edwards: I also think that the United States would treat any Soviet missiles on South American territory as a type of "Cuban crisis", and I think they have the wherewithal to detect that kind of build-up of any significant proportions.

Senator Thompson: What about a launch from a satellite rather than from launching pads in South America or something like that? Is it possible that they could come from the south through some other techniques?

Gen Mackenzie: Well, not so much from a satellite, but certainly from submarines there would be the possibility of a threat from the south. In effect, anywhere around the North American continent; and, in fact, that is a possibility in answer to the first question as well.

Cmdre Edwards: I think also that both the Soviet Union and the United States have the capability of orbiting a weapon in a satellite that they could drop out at any particular time, but both sides are watching that very carefully. The feeling is that that does not exist at present. It would be very aggressive, at this stage, to have one circling the United States at any particular time.

Senator Hicks: But, surely, it is more than a feeling? We would possibly detect such a device if it were in orbit.

Cmdre Edwards: I think we could say that there either is or is not one of those types of things in orbit.

Senator Molgat: But submarines could be located in the south and yet our defensive position is all to the north; that is to say, it is to the north and to the sides but there is nothing in the south.

Gen Mackenzie: No, if you look at that map, there is in fact a certain amount of protection from the south as well.

Colonel R. W. Buskard, Assistant to Chief of Air Doctrine and Operations, Department of National Defence: There is coverage all round. The satellite early-warning system is a world-wide system.

Cmdre Edwards: Certainly, sir, submarines are sitting off the coast which we know can fire missiles at very short notice and could really attack the United States within 10 or 15 minutes. That is very hard to counter. That is well known. Of course, the Soviets appreciate that they have that kind of threat as well. It is all part of the balance of deterrents and so forth, but there is no question that a surprise attack from the

[*Traduction*]

Le sénateur McElman: Quels sont les risques immédiats ou futurs d'une agression que l'Union soviétique pourrait organiser en lançant des missiles ICBM ou d'autres armes plus perfectionnées dont la base serait située dans le secteur de l'Amérique du Sud?

Gen Mackenzie: Je dirais qu'à l'heure actuelle, le secteur sud ne représents pas une menace immédiate; c'est du moins notre avis.

Cmdre Edwards: Je crois également que les États-Unis considéreraient la présence de missiles soviétiques en Amérique du Sud comme un sorte de «crise de Cuba» et je pense qu'ils disposent des moyens nécessaires pour détecter toute manœuvre importante de cette nature.

Le sénateur Thompson: Des missiles pourraient-ils être lancés à partir de satellites plutôt que de rampes de lancement installées en Amérique du Sud? Des missiles peuvent-ils être lancés du secteur sud selon d'autres techniques?

Gen Mackenzie: Les satellites ne représentent pas une menace grave mais des missiles pourraient être lancés de sous-marins navigant dans le secteur sud et, en fait, dans tout le pourtour du continent nord-américain; mais il faut aussi tenir compte des satellites.

Cmdre Edwards: Je crois que l'Union soviétique et les États-Unis ont la possibilité de doter des satellites en orbite d'armes qui pourraient être larguées à tout moment, mais les deux pays exercent une surveillance très étroite. Il semble que ces techniques ne soient pas encore au point mais il serait très dangereux qu'un satellite doté d'une telle arme survole le territoire américain.

Le sénateur Hicks: Est-ce là une impression seulement? Il nous serait possible de détecter ces corps en orbite.

Cmdre Edwards: En fait, nous pouvons dire que nous ignorons si de tels satellites existent.

Le sénateur Molgat: Mais des sous-marins peuvent naviguer dans le secteur sud et, bien que nos réseaux de défense protègent les flancs nord, est et ouest, nous sommes vulnérables sur le flanc sud.

Gen Mackenzie: Si vous consultez cette carte, vous constaterez que nous disposons d'une certaine protection sur le flanc sud.

Colonel R. W. Buskard, adjoint du chef des doctrines et opérations aériennes, ministère de la Défense nationale: Nous sommes protégés de partout. Le réseau d'alerte avancée par satellite couvre l'ensemble du globe.

Cmdre Edwards: Nous savons, monsieur, que des sous-marins navigant au large des côtes peuvent lancer des missiles sur les États-Unis en moins de dix ou quinze minutes. Il est très difficile de parer une attaque de ce genre et nous le savons très bien. Évidemment, les Soviétiques savent qu'ils sont menacés de la même façon. Cela fait partie du jeu de la dissuasion. Mais il ne fait aucun doute que l'ennemi peut lancer très

[*Text*]

sea could be very quick. There is no question about that—that is, if the enemy chose to do so.

Senator Molson: Will the OTH-B detect a low-level attack?

Gen Mackenzie: Yes, it will, senator.

Senator Molson: And the satellite early-warning system, how safe would that system be? Could it be removed by an anti-satellite weapon?

Gen Mackenzie: That is right, senator. There is no satellite that cannot be removed by an anti-satellite system. However, there is no evidence yet that there is a massive anti-satellite system on the Soviet side. There is evidence that they have tested such, but there is no evidence that they have the massive deployment that would be required to take out the great number of satellites that we have in orbit.

Senator McElman: There is evidence that there is a diminishing cohesion in the Eastern Bloc and more inclination towards detente, and then we see militaristic moves such as in Afghanistan and in the east generally which indicate that the first information is not so authentic. What is perceived to be the true intent of the Soviets at this point?

Cmdre Edwards: Obviously, Mr. Chairman, that is a very difficult question. Your guess is as good as mine as to what the Soviet plan is. We know what their capabilities are, but as to what their intentions are, no one has ever been able to figure that out.

We can make our guesses, I suppose, that they are bent on world domination by whatever means. It is to be hoped that that is without military means, but perhaps it is with military means, if necessary.

Senator McElman: Accepting their process towards world domination, what would be the most immediate prospect of an all-out attack on North America, their prime enemy and their strongest enemy, or a limited war in Europe, or a continuation of their most recent activities, such as in Afghanistan, in an effort to spread their tentacles over the globe?

Vice-Admiral J. Allan, Deputy Chief of Defence Staff: Mr. Chairman, I would like to try to answer that. It seems to me that based on the premise that the Soviets would wish to pursue their way of life and, to use a short cliché, the pursuit of domination, it is clear that they do not wish to pursue that by agressive means unless there is no other way. They would pursue other ways and means; they would pursue socio-economic ways and means if that leads to their meeting of their objectives. Afghanistan would be a case in point where, it seems to me, the Soviet Union would have carefully calculated the world reaction to that intervention and would have determined the risk of an escalating conflict arising out of their activity there.

I think exactly the same kind of thinking would be going on with respect to reaction in Europe or any other place where they might wish to take aggressive action. Their objective would be to pursue any other ways and means of attaining

[*Traduction*]

rapidement une attaque surprise à partir de ses sous-marins en mer.

Le sénateur Molson: Les stations radar outre-horizon détecteraient-elles une attaque à faible altitude?

Gen Mackenzie: Oui, sénateur.

Le sénateur Molson: Jusqu'à quel point le réseau d'alerte avancée par satellite est-il sûr? Peut-il être détruit par une arme anti-satellite?

Gen Mackenzie: Aucun satellite n'est à l'abri d'une arme anti-satellite. Toutefois, rien ne prouve que les Soviétiques soient dotés d'un puissant réseau anti-satellite. Nous savons qu'ils en ont fait l'essai mais rien n'indique qu'ils possèdent les armes nécessaires pour détruire les nombreux satellites que nous avons placés en orbite.

Le sénateur McElman: Certaines indications permettaient de croire que la cohésion diminuait au sein du Bloc de l'Est et qu'on se dirigeait vers la détente, et voilà que du jour au lendemain, nous percevons des mouvements de troupes en Afghanistan et dans des pays de l'Est, qui démontrent que les premières indications n'étaient peut-être pas valables. À votre avis, quelles sont les intentions réelles des Soviétiques en ce moment?

Cmdre Edwards: Il est évident, monsieur le président, que c'est là une question très complexe. Votre opinion sur les projets des Soviétiques est aussi valable que la mienne. Nous connaissons leurs ressources mais personne n'a jamais pu prévoir leurs intentions.

Je pense que nous pouvons supposer qu'ils visent la domination du monde. Il est à souhaiter qu'ils ne feront pas usage de leur force militaire pour ce faire, mais ils y auront peut-être recours au besoin.

Le sénateur McElman: En admettant qu'ils aient l'intention de dominer le monde, choisiraient-ils d'attaquer massivement l'Amérique du Nord, leur plus puissant ennemi, d'entreprendre une guerre restreinte en Europe ou de poursuivre leurs plus récentes activités, comme en Afghanistan, par exemple, pour étendre leur domination sur le monde entier?

Le vice-amiral J. Allan, sous-chef de l'état-major de la Défense: Monsieur le président, j'aimerais tenter de répondre à cette question. En supposant que les Soviétiques décident de mettre leur projet à exécution et de poursuivre leur domination, il est clair qu'ils ne tiendraient pas à recourir à l'agression, à moins que ce ne soit là leur seule ressource. Ils feraient plutôt intervenir des facteurs socio-économiques qui seraient conformes à leurs objectifs. Dans le cas de l'Afghanistan, par exemple, il me semble que l'Union soviétique a évalué avec précision la réaction éventuelle du monde avant cette intervention ainsi que les risques de conflit qui pourraient en découler.

Je crois qu'ils adopteraient exactement la même ligne de pensée pour prévoir les réactions en Europe ou dans toute autre partie du monde qu'ils projetteraient d'attaquer. Ils prendraient d'autres moyens pour atteindre leurs objectifs.

[*Text*]

their objective. Our problem, therefore, would be one that would face them continually, with a counterforce, just enough to persuade them that achieving their goals by means of force would be unproductive, and that inevitably would lead to a nuclear conflagration.

Let me explain. If the Soviets perceived that by using force, by intimidation of that nature, they could achieve certain limited objectives, and if they perceived that there was not the will in the West to maintain the status quo by an equal but opposing capability, a capability militarily, they would be tempted to use that vehicle in order to achieve their aims. If, however, the West had just the right sensitivity in conventional retaliatory capability, or holding capability, they likely would be persuaded not to pursue that course of action.

The degree of conventional reactivity that we must have must be just exactly enough, and no more, to ensure that the tacticians in the Soviet scheme of things do not get the missed impression that by sustaining a short, tactical, conventional involvement they could shortly run down our capability and will to maintain that level of activity, because, if they did come to the conclusion that that was the case, then they would have to argue that this possible short conflict would offer them the opportunity, by that kind of action, to achieve their aim.

So it is prudent for us in the West to ensure that, wherever there is a likelihood of that kind of option being considered by the Soviets, we indeed show them that we can put a conventional capability in place and sustain it for an indefinite length of time.

During the course of such an engagement, say it were to happen, it would seem to me that we would then have the problem of deciding who might be likely to escalate this conventional conflict to the first and early stage of tactical nuclear levels.

The West's problem under those conditions, I suggest—because they were able to sustain a conventional counter indefinitely—would be that the Soviets would be forced into concluding that they either had to escalate it or they had to withdraw. Now, if they were to come to such a conclusion in analysing any possible opportunities, the chances that they would ever wish to put themselves into a posture of having to make that kind of decision—to escalate or withdraw—would seem to me to be undesirable to them and, therefore, they would not risk getting into that kind of conflict in the first instance. They would then be persuaded to achieve their aims and objectives by other means, socio-economic means, by pursuing or putting more effort into détente measures.

It is my personal opinion that the achievement of détente is somewhat more assured than our history would show us by the West having a conventional determination that cannot be ignored by the Soviets.

Senator McElman: Commodore Edwards, you indicated that some aspects of the NORAD defence shield have run down badly—indeed, to the state of obsolescence—and that they require replacement or serious improvement.

[*Traduction*]

Notre mission consisterait alors à leur opposer une certaine résistance pour leur faire comprendre que le recours à la force serait inutile et conduirait inévitablement à la guerre nucléaire.

Je m'explique. Si les Soviétiques constataient qu'en recourant à la force ou à l'intimidation, ils pourraient atteindre certains objectifs limités et s'ils se rendaient compte que le Bloc de l'Ouest n'a pas la détermination de maintenir le statu quo par des moyens comparables qui constitueraient néanmoins une certaine résistance militaire, ils seraient tentés de suivre cette voie pour atteindre leurs buts. Par contre, si le Bloc de l'Ouest se montrait juste assez alerte, faisait planer la menace de représailles ou démontrait une certaine capacité de résistance, les Soviétiques comprendraient qu'il leur serait inutile de recourir à une telle factique.

Notre capacité de réaction conventionnelle doit être juste assez forte pour que les tacticiens soviétiques n'aient pas la fausse impression qu'en lançant des attaques brèves, tactiques et conventionnelles, ils pourraient avoir rapidement raison de nous et détruire notre volonté de maintenir une telle capacité de riposte car s'ils en viennent à cette conclusion, il leur faudra soutenir que ce bref conflit leur offrirait l'occasion d'atteindre leurs buts.

Le Bloc de l'Ouest a donc intérêt à s'assurer que chaque fois que ce choix s'offrira aux Soviétiques, il sera en mesure de leur démontrer qu'il peut leur opposer indéfiniment une résistance par des moyens conventionnels.

Pendant cet engagement, s'il se produisait, il me semble que le problème le plus épineux consisterait pour nous à déterminer quel camp serait le plus tenté de franchir la première étape d'une guerre conventionnelle pour recourir aux armes tactiques nucléaires.

Dans ces conditions, étant donné que le Bloc de l'Ouest a été en mesure d'opposer indéfiniment une résistance avec des armes classiques, les Soviétiques seraient amenés à conclure qu'il leur faut, soit procéder à une escalade, soit se retirer. Ainsi, parce que les Soviétiques savent qu'en s'engageant dans un certain conflit, il leur choisir à un moment donné entre l'escalade et la retraite, il me semble qu'ils décideraient tout simplement de ne pas provoquer de conflits de ce genre. Il leur faudrait alors recourir à d'autres mécanismes socio-économiques et faire un pas de plus vers la détente.

A mon avis, parce que le Bloc de l'Ouest oppose une résistance dont les Soviétiques doivent absolument tenir compte, nos chances d'en arriver à une détente sont meilleures que ne l'indique la situation actuelle.

Le sénateur McElman: Commodore Edwards, vous avez indiqué que certains aspects du bouclier de défense NORAD se sont détériorés considérablement, qu'ils sont en fait désuets et qu'il faut les remplacer ou les améliorer considérablement.

[*Text*]

In that light, does NORAD really contribute significantly to a deterrence in the threats you have just referred to? Moreover, in the scale of priorities of Canada and the United States, where does NORAD stand in terms of being updated and improved in the immediate future?

Cmdre Edwards: I believe General Mackenzie would be the appropriate person to answer that question.

Gen Mackenzie: First of all, with respect to the question of deterrence, as the briefing tried to show, it is not any one measure which contributes to the overall air defence system. It is a combination of all of the sensors, the detection devices and the weaponry, which, in fact, makes that contribution to deterrence. It is perfectly true to say that in particular the Cadin-Pinetree Line is an outdated facility. This is actually being studied at this time by both Canada and the United States in order to determine what kind of replacement system might follow on.

The range of options is wide. It could go all the way to a space-based system, which would entirely replace those ground installations. However, I believe it is fair to say that in respect of the technology for such a system it would be premature to anticipate that such a system could be established within the next 10 to 15 years. So some action would have to be taken to update the present system.

It is also, therefore, evident that an interim system of some sort will be required and it is that interim system which is being looked at by both Canada and the United States. It could be composed, as the briefing outlined, of the combination of this OTH-B, which would update the detection and control system, together with perhaps an updated Distant Early Warning Line, for example, with additional and updated radars to fill in the gaps in the northern area.

Senator McElman: May I ask a general question, Mr. Chairman? If our witnesses could put themselves in Russian shoes and adopt Russian heads at the moment, if they wanted to begin military operations, where would they attack?

Adm Allan: Mr. Chairman, I would like to try to answer that question. If you will excuse me, I do not think that they would like to try to commence military operations as an action in itself. They would be led to conclude that military operations would be a method of achieving their objective, based on the development and need for that objective as the world situation evolves and opens avenues for them to exploit.

If we could take a stable world for a moment, it is rather doubtful, in my mind, that the Soviets would try to find military ways and means as a primary method of achieving their objective; they would rather, in my opinion, pursue socio-economic methods. They would build, and have built, a tremendous defence capability in order to exploit, primarily in a non-military fashion, their influence in third world areas. But their military capability gives them more options subtly to lay the power of that force visibly open to those who could be

[*Traduction*]

Par conséquent, NORAD constitue-t-il une véritable dissuasion face aux menaces auxquelles vous venez de faire allusion? En outre, dans l'échelle des priorités du Canada et des États-Unis, où se situe NORAD lorsqu'il s'agit des perfectionnements et des améliorations à apporter dans un avenir immédiat?

Cmdre Edwards: Je crois que le général Mackenzie serait mieux en mesure de répondre à cette question.

Gen Mackenzie: Concernant tout d'abord la question de la dissuasion, ce n'est pas, comme le mémoire essaie de le démontrer, une mesure qui contribue au système global de défense aérienne. C'est une combinaison de divers éléments qui joue un rôle de dissuasion: les radars de guet, les dispositifs de détection et tout l'arsenal. Il est tout à fait vrai de dire, en particulier, que le réseau Pinetree d'intégration de la défense aérienne du continent nord est désuet. Actuellement, et le Canada et les États-Unis étudient cette question afin de voir quel système pourrait remplacer ce réseau.

Les choix sont variés. On pourrait même installer un système de stations spatiales qui remplacerait entièrement les installations terrestres. Cependant, il me semble juste de dire que, sur le plan technique, on ne peut prévoir l'établissement de ce système au cours des dix ou quinze prochaines années. Il faudrait par conséquent prendre les mesures afin de perfectionner le système actuel.

De toute évidence, il faut donc un système provisoire qui est actuellement étudié par la Canada et les États-Unis. Comme le mémoire le précise, ce système pourrait comprendre, des radars trans-horizon à réflexion troposphérique, qui permettrait de perfectionner le système de détection et de contrôle, et éventuellement un réseau avancé d'alerte, réseau modifié qui serait doté notamment de radars additionnels et perfectionnés afin de combler les lacunes dans la région septentrionale.

Le sénateur McElman: Monsieur le président, permettez-moi de poser une question d'ordre général. Si nos témoins pouvaient se mettre à la place des autorités soviétiques et penser comme eux pour l'instant, quel objectif attaqueraient-ils, s'ils voulaient entreprendre des opérations militaires?

Adm Allan: Monsieur le président, j'aimerais essayer de répondre à cette question. Sauf votre respect, je ne crois pas qu'ils voudraient commencer des opérations militaires par une action concrète comme telle. Ils seraient amenés à conclure que des opérations militaires constitueraient une méthode d'atteindre leur objectif, selon la conception et le besoin de cet objectif au fur et à mesure que la situation mondiale évolue et leur offre des débouchées qu'ils pourraient exploiter.

Si le monde actuel était stable, je douterais que les soviétiques essaieraient de trouver des moyens militaires pour satisfaire leur objectif; d'après moi, ils essaieraient de trouver des moyens socio-économiques. Comme ils l'on déjà fait, ils se doteraient d'un potentiel de défense énorme afin d'exploiter essentiellement d'une façon non militaire, leur influence dans les pays du Tiers monde. Leur potentiel militaire leur donne cependant plus de possibilités de montrer subtilement leur force à ceux qui peuvent être convaincus de travailler aux eux afin de satisfaire leurs désirs socio-économiques.

[*Text*]

convinced to work with them in the achievement of their socio-economic desires.

That is a confusing way to answer your question, but I believe that in the first instance they would not be sitting around saying, "Where can we hit them with this power we have, militarily?" They would be watching the world scene—for example, the Middle East, the Polish situation and the Third World situations—and they would be saying, "By manoeuvring certain squadrons of ships here or there, or by supporting some regime in a certain area of the world, could we influence opinion one way or the other, or could we influence reactions, which would cause us to meet our objectives and long term aims?"

Senator Hicks: Despite what you have said, Admiral Allan, this has not been the history. They did use force when they attempted to promote their socio-economic interests in Czechoslovakia, in Hungary, and now, more recently, in Afghanistan, and I suspect that Senator McElman was trying to figure out where, after Afghanistan in 1980, will be the place for the use of this very limited show of force in 1981?

Adm Allan: I think, senator, that I perhaps should have reiterated what I said earlier, which was that they will take the opportunity, to use force—military force, that is—where, in their opinion, this will not lead to a major conflagration. They will use it in places like Czechoslovakia only because they have perceived that the West has not the will to move in there, and they will use it in Afghanistan because they perceive the West has not the will, and they will continue to do that when, in their perception, there is little risk of such displays of force escalating into a conventional war, with the subsequent problems that could arise.

Senator Hicks: This is exactly what Hitler did.

Senator Molgat: Why would they not continue? The response of the West in Czechoslovakia was nil; in Hungary it was nil. With regard to Afghanistan, some of us did not send athletes to Moscow, and we attempted not to sell them wheat, but that did not work. So why would they not move into Iran, for example, as the next one, where there are problems? They have an agreement with Iran, and they can justify it.

Adm Allan: I believe that their assessment of that kind of military operation is that it would be too risky.

Senator Hicks: In Iran?

Adm Allan: Yes.

Senator Molgat: Too risky? But the West has been unable to agree even on such a question as the sending of athletes to Moscow, or on the Afghanistan question.

Adm Allan: I believe this is a case where the United States alone has made it clear to them that they, unilaterally, will take some kind of retributive military action should they act in that way, and I think that is exactly an illustration of my point, namely, that if someone will stand up and and call a

[*Traduction*]

C'est une façon embrouillée de répondre à votre question, mais je crois que, dans un premier temps, ils ne diraient pas tout simplement: «Où notre puissance militaire peut-elle les frapper?» Ils observeraient les événements sur la scène mondiale, notamment les situations au Proche-Orient, en Pologne et dans le Tiers monde, et se diraient: «En effectuant certaines manœuvres ici ou là au moyen de certaines escadres de navires ou en appuyant un régime dans une certaine région du monde, pourrions-nous influer sur l'opinion d'une façon ou d'une autre, ou pourrions-nous influencer les réactions, ce qui nous permettraient de satisfaire nos objectifs et nos buts à long terme?»

Le sénateur Hicks: Amiral Allan, l'histoire ne confirme pas ce que vous venez de dire. Les Soviétiques se sont servis de la force lorsqu'ils ont essayé de promouvoir leurs intérêts socio-économiques en Tchécoslovaquie, en Hongrie et maintenant en Afghanistan; en outre, je pense que le sénateur McElman essayait de savoir à quel endroit les Soviétiques feraient cette démonstration de force très restreinte en 1981 après être intervenus en Afghanistan.

Adm Allan: Je pense sénateur que je pourrais peut être répéter mes propos: ils se serviraient de la force militaire s'ils étaient d'avis que cette initiative n'entraînerait pas une conflagration importante. Ils se serviront de leur force dans des pays comme la Tchécoslovaquie, uniquement parce qu'ils se seront aperçus que l'Ouest n'aura pas l'intention d'intervenir dans ce pays et ils s'en serviront en Afghanistan pour la même raison; en outre, ils continueront ce jeu lorsqu'ils seront d'avis qu'il y aura peu de risques que cette démonstration de force n'entraînera pas une guerre conventionnelle et tous les problèmes qui en découlent.

Le sénateur Hicks: C'est exactement ce qu'a fait Hitler.

Le sénateur Molgat: Pourquoi ne continueraient-ils pas? L'Ouest n'a pas réagi à l'invasion de la Tchécoslovaquie et de la Hongrie. En ce qui concerne l'Afghanistan, certains pays n'ont pas envoyé leurs athlètes à Moscou et nous avons essayé de ne pas leur vendre du blé, mais ces initiatives n'ont donné aucun résultat concret. Par conséquent, pourquoi n'interviendraient-ils pas notamment en Iran où il y a des problèmes? Ils ont signé un accord avec l'Iran et ils pourraient invoquer cette raison pour justifier leur action.

Adm Allan: Je crois qu'ils considèrent que ce genre d'opération militaire comporterait des risques trop élevés.

Le sénateur Hicks: En Iran?

Adm Allan: Oui.

Le sénateur Molgat: Des risques trop élevés? Mais l'Ouest n'a pu s'entendre même sur une question comme l'envoi d'athlètes à Moscou ou comme l'intervention en Afghanistan.

Adm Allan: Je pense que, dans ce cas-là, les États-Unis ont été les seuls à faire comprendre clairement qu'ils prendraient unilatéralement des mesures militaires punitives s'ils agissaient de cette façon, ce qui, d'après moi, confirme mes propos: si un pays prenait l'initiative et osait appeler un chat un chat, les

[*Text*]

spade a spade, they will find other, more subtile, ways and means. Who knows how Iraq has been influenced to do what it has done?

Senator Molgat: So the United States have taken that action.

Adm Allan: The United States have unilaterally taken that action.

Senator Molgat: My next question is, where do we fit into that picture?

Adm Allan: In my opinion, we ought to be very considerate of actions that we can take nationally in order to adopt a posture that would show the Soviets that we have a will of our own, and which would assist any other nation that wanted to be in a position of showing some willpower.

Senator Smith: I suppose willpower isn't a great deal of good unless you are able to back it up with strength.

Senator Molson: The movement of the United States fleets would probably be a very large factor in the area of thought that you are describing, would it?

Adm Allan: Indeed, It would. In fact, the Soviets have moved much of their fleet into the very same waters. They now have a blue water navy, whereas 10, 12 years ago, particularly at the time of the Cuban crisis, they could not sustain a naval capability anywhere in the world except in their locally dominated areas. They have now achieved almost 100 per cent flexibility with regard to being able to do this sort of thing.

Senator McElman: It seems to me that Admiral Allan is giving us somewhat of a doomsday scenario of the West. We have the Soviets, and those within their sphere, whose people are prepared to accept tremendous sacrifices for military build-up, which we, on the western side, feel we have to match; but they do not intend to go into full-scale war. The peoples particularly of the developed nations of the West are not prepared to make similar sacrifices, unless the threat of immediate war is upon them; so the end run seems to be one of two barrels of an awful shotgun: either we go bankrupt; or we institute war against the Soviet bloc.

Adm Allan: Mr. Chairman, I do not think that is the case. First of all, I do not think that the Soviet citizenry are prepared for or voluntarily wish for that sort of thing.

Senator McElman: They have a pretty good record of bending to it.

Adm Allan: Yes, but I think that the conditions that are manifest there would make them inclined to bear with it, as opposed to, in the West, voluntarily understanding the need and making certain sacrifices to meet it. That is the first consideration.

The second consideration, I believe, is that our alliances are our strength, and that we Canadians, within our means, contribute to the total alliance capability and posture of deterrence. That is why, in my opinion, when a unilateral action is taken, no matter if it is by the most powerful nation in the

[*Traduction*]

Soviétiques trouveraient d'autres moyens plus subtils. Qui sait jusqu'à quel point l'Iraq a été incité à déclencher les hostilités?

Le sénateur Molgat: Les États-Unis ont donc agi de cette façon.

Adm Allan: Les États-Unis ont agi de cette façon unilatéralement.

Le sénateur Molgat: Et nous, comment nous situons-nous?

Adm Allan: Selon moi, nous devrions faire preuve de prudence dans les actions que nous pouvons prendre afin d'adopter une attitude qui montrerait aux Soviétiques que nous sommes déterminés à aider tout autre pays qui voudrait manifester de la fermeté.

Le sénateur Smith: Je suppose que la volonté n'a pas beaucoup de portée à moins qu'elle ne soit appuyée par la force.

Le sénateur Molson: Les manœuvres de la flotte américaine auraient probablement une infuence considérable en ce qui concerne le scénario que vous décrivez, n'est-ce pas?

Adm Allan: En effet. En fait, les Soviétiques ont déplacé leur flotte dans les mêmes eaux. Ils possèdent maintenant une marine imposante, tandis qu'il y a dix ou douze ans, particulièrement lors de la crise de Cuba, ils ne pouvaient même pas déployer une force navale dans une région du monde, sauf dans les régions qu'ils dominaient à leur périphérie. Ils ont maintenant une souplesse d'action pratiquement unique pour ce genre de manœuvre.

Le sénateur McElman: Il me semble que l'amiral Allan nous brosse un tableau de l'Ouest qui est plutôt effarant. D'un côté, il y a les Soviétiques et les pays qui sont au sein de leur sphère d'influence et qui sont prêts à faire des sacrifices énormes pour leur croissance militaire; de l'autre côté, il y a l'émisphère ouest qui se croît obligé de les imiter; cependant, les Soviétiques n'ont pas l'intention de déclencher une guerre de grande envergure. Les habitants des pays industrialisés de l'Ouest ne sont pas disposés à faire les mêmes sacrifices, à moins d'une menace de guerre immédiate; par conséquent, l'alternative est la suivante: ou nous faisons faillite, ou nous déclarons la guerre au bloc de l'Est.

Adm Allan: Monsieur le président, je ne pense pas que cela soit le cas. Tout d'abord, je ne pense pas que les citoyens soviétiques soient prêts à ce genre de choses, ni le désirent.

Le sénateur McElman: On sait qu'ils sont capables de s'y plier.

Adm Allan: Mais je pense que leurs conditions de vie les poussent à supporter la situation; par contre, dans l'Ouest, il faut que ce soit de plein gré que l'on accepte de faire les sacrifices voulus pour y répondre. C'est là la première considération.

La deuxième, c'est que les alliances que nous nouons font notre force et que nous, les Canadiens, contribuons dans la limite de nos moyens—l'ensemble du potentiel de l'alliance et des forces de dissuasion. C'est la raison pour laquelle, selon moi, lorsque une mesure unilatérale est prise, que ce soit par

[*Text*]

world, militarily, namely, the United States, it still does not have as much power in terms of the total world population as if there were two nations, the other being one that contributed in a minuscule fashion to the military capability. It is the voices of two free countries, of two free peoples speaking, as opposed to one, and that is why I think an alliance is far more powerful in the sense that even though the military contribution of each nation may be in accordance with its abilities—and the abilities of some may be far less than those of others—it is the totality of the voices, the totality of the nations speaking that has the quality of determination to it.

Senator Neiman: Mr. Chairman, much of what Admiral Allan is saying about the motivation of the Soviet Union appears to carry with it the conviction that the Soviets make their moves because of a desire for domination, or for aggressive reasons. There have been many experts over the years, or so-called political writers—they may not be military experts—who have taken a slightly different tack. I think I have read them as lately as at the time of the incursion into Afghanistan, in connection with which they postulate that the Soviet Union very often moves out of a sense of fear, out of a desire to protect its own boundaries; that it is not so much from pure aggression as the result of a sense that it must protect what it has. For instance, in Afghanistan, it moved in out of a sense of fear because of the problems with Iran and Iraq along that border, and therefore they would probably do the same with Poland if they felt that their control was weakening there. They would build up their boundaries. I do not know whether that is an apology, in a sense, or a justification, but some people feel that the Soviet Union moves mostly out of the genuine belief—ill founded or not—that the United States is in fact the aggressor. Do you feel that there is any worth to that viewpoint?

Adm Allan: Mr. Chairman, I believe that perhaps 15 or 20 years ago that philosophy may have had, by the evidence available, some concrete supportability. It is my opinion, however, that in the recent past the Soviets have demonstrated, by their build-up of both conventional and nuclear weapons, that it is far beyond just the sustaining of their life style in their geographic area that they are interested in. It is not just a question of maintainning life style; it is a question of moving that life style outwards. That is the only explanation I can personally satisfy myself with.

Col Buskard: There is one other area that may be touched upon, and that is the Soviet influence in Africa and the Cuban influences which has been projected into Africa. Certainly that does not permit one to believe they are acquiring extra buffer states.

Senator Thompson: I appreciate our discussion has covered a broader range than NORAD. These gentlemen do represent NORAD, and perhaps I can focus on that area.

A great deal of attention has been devoted, in recent times, to the growth, in absolute relative terms, of Soviet military power, and many of the new and upgraded weapons systems and passive defence systems have direct implications for the future configuration of North American defences. What is the

[*Traduction*]

l'État le plus puissant au monde, militairement, c'est-à-dire les États-Unis, elle ne peut avoir autant d'impact sur la population mondiale qu'elle en aurait si elle émanait de deux États, dont le deuxième ne contribuerait que fort peu à la puissance militaire. C'est la voix de deux pays, de deux peuples libres et non d'un seul, et c'est la raison pour laquelle je pense qu'une alliance donne beaucoup plus de puissance, en ce sens que même si la participation militaire de chaque pays est fonction de ses capacités—et ces dernières varient beaucoup d'un pays à l'autre—c'est la totalité des voix, la totalité des pays qui compte pour avoir une force de frappe.

Le sénateur Neiman: Monsieur le président, d'après ses propos, l'amiral Allan semble convaincu que les soviétiques n'agissent que par désir de domination ou par aggressivité. Il y a eu, au cours des années, nombre d'experts ou ce que l'on appelle des commentateurs politiques—qui ne sont pas conformément des experts militaires—dont l'attitude diffère quelque peu. J'ai lu les articles de certains d'entre eux lors de l'invasion de l'Afghanistan, articles dans lesquels ils disaient que l'Union soviétique agit souvent par crainte ou par désir de protéger ses frontières. Ce n'est donc pas tant par pure aggressivité, mais plutôt pour protéger son territoire. Par exemple, en Afghanistan, elle a agi par crainte des problèmes existants entre l'Iran et l'Iraq le long de la frontière. Elle ferait probablement la même chose avec la Pologne, si elle avait l'impression qu'elle la contrôlait moins bien; elle renforcerait ses frontières. Je ne sais si cela peut servir d'excuse ou de justification, mais certaines personnes pensent que l'Union soviétique agit principalement par ce qu'elle croit réellement, à tort ou à raison, que les États-Unis constituent en fait l'agresseur. Pensez-vous que ce point de vue soit valable?

Adm Allan: Monsieur le président, je pense qu'il y a 15 ou 20 ans, on aurait pu soutenir cette théorie. Toutefois, j'estime que, dernièrement, les Soviétiques ont démontré, par l'accumulation d'armes tant conventionnelles que nucléaires, qu'ils s'intéressent à beaucoup plus qu'au seul maintien de leur style de vie sur leur territoire. En effet, il ne s'agit pas simplement de maintenir ce style de vie mais de l'étendre. C'est pour moi la seule explication valable.

Col Buskard: On pourrait parler d'un autre point, celui de l'influence soviétique en Afrique et de l'influence cubaine sur ce même continent. De toute évidence, il est difficile de croire que *l'Union soviétique* acquiert d'autres États U. tampons.

Le sénateur Thompson: J'ai l'impression que notre discussion nous a entraînés bien loin du NORAD. Or, ces messieurs représentent ce commandement et je peux peut-être me concentrer sur ce domaine.

Dernièrement, on s'est beaucoup penché sur la croissance militaire soviétique, en termes relatifs et absolus. En effet, leurs armes nouvelles ou améliorées et leur système de défense passif ont des répercussions directes sur la structure à venir de la défense en Amérique du Nord. Quelle est la composition

[*Text*]

current make-up, as to types and numbers, of Soviet strategic forces which can be deployed against North America?

Cmdre Edwards: I think we must take that question on notice in order to give you the actual figures. However, we can give you general ideas. They have over 300 submarines, of which some 60-odd are equipped with ballistic missiles, and that is a great threat off our coast. In order to give you exact numbers, I would take that question on notice.

Senator McElman: Are these world-wide figures?

Cmdre Edwards: They have a total of 360, if you add them all together at one time, of which 140 are nuclear and a certain number are ballistic-missile-firing submarines.

Senator Thompson: What are the main trends in the development of the Soviet aerospace threat to North America in the 1980s in terms of types of ICBMs, bombers, air-to-ground missiles, guidance systems, MIRVs, MARVs, and so forth?

Gen Mackenzie: I think I can answer that question with some precision. Insofar as ICBMs are concerned, there are about 1,400 ICBM launchers in fixed and hard placements; about 950 submarine-launched ballistic missiles; and 62 modern ballistic missile submarines.

Insofar as the air breathing threat with regard to bombers is concerned, there are about 156 bomber aircraft of intercontinental range. Of these, 113 are Bear bombers, most of which have one AS-3 air-to-surface launched missile with about a 400-mile range, and there are 43 Bison bombers. In addition to these there are 30 Bison tanker aircraft, and 50 Backfire strike aircraft.

In the long-range air force they are probably able to carry two air-to-surface missiles of a 450-mile range. In addition, there are approximately 50 Backfire maritime strike aircraft, which is the same kind of aircraft as used in long-range aviation but attached to Soviet naval aviation.

I should like to point out with respect to the Backfire, that the range of that aircraft is such that it probably could not do an unfueled return mission but could do a mission to anywhere in North America providing it landed somewhere other than Russia.

Senator Thompson: What proportion of the Soviet strategic technique now is represented by the SLBMs? Has this altered significantly in the past five years? In relation to ICBMs, do you consider that the SLBM threat is increasing or declining?

Adm Allan: The SLBM threat, insofar as we are able to determine, is increasing, but that is not because the bomber threat is decreasing.

[*Traduction*]

actuelle, par type et nombre des forces soviétiques qui pourraient être déployées contre l'Amérique du Nord?

Cmdre Edwards: Je pense que nous devons noter cette question afin de vous donner des chiffres exacts. Toutefois, nous pouvons vous donner une idée générale: Ils possèdent plus de 300 sous-marins, dont 60 sont équipés de missiles balistiques, ce qui représente une menace sérieuse au large de nos côtes. Afin de vous donner des chiffres exacts, je vais noter la question.

Le sénateur McElman: S'agit-il de chiffres mondiaux?

Cmdre Edwards: Ils ont au total 360 sous-marins si on les additionne tous en même temps, dont 140 sont nucléaires et un certain nombre, porteurs de missiles balistiques.

Le sénateur Thompson: Où en est la croissance des forces aérospatiales soviétiques pour ce qui est des éléments suivants: les missiles balistiques intercontinentaux, les bombardiers, les missiles air-sol, les systèmes de guidage, les ogives à têtes multiples et à guidage indépendant et les ogives à rentrée manœuvrable. Quelle menace cette croissance représente-t-elle pour l'Amérique du Nord dans les années 80?

Gen Mackenzie: Je pense pouvoir répondre à cette question d'une manière assez précise. En ce qui concerne les missiles balistiques inter-continentaux, il y a environ 1,400 lance-missiles placés dans des silos fortifiés, environ 950 missiles balistiques lancés par sous-marins et enfin 62 sous-marins modernes porteurs de missiles balistiques.

Pour ce qui est des bombardiers et de la menace qu'ils représentent, il en existe environ 156 de portée intercontinentale. Sur ce nombre, il y a 113 bombardiers Bear équipés pour la plupart d'un missile AS-3 à lancement air-sol et dont la portée est d'environ 400 milles 43, bombardiers Bison, 30 avions-citerne Bison et 50 avions de combat Backfire.

Parmi les bombardiers à longue portée, ils sont probablement en mesure de transporter 2 missiles air-sol d'une portée de 450 milles. En outre, il y a environ 50 avions de combat maritime Backfire, qui sont semblables aux aéronefs utilisés dans l'aviation à longue portée, mais qui sont rattachés à la branche aéronavale de l'armée soviétique.

En ce qui concerne les Backfire, ils ont une telle portée que même s'ils ne pourraient faire un aller-retour sans se réapprovisionner en carburant, il pourrait au moins effectuer une mission n'importe où en Amérique du Nord, à condition qu'ils atterrissent ailleurs qu'en Russie.

Le sénateur Thompson: Les missiles balistiques lancés par sous-marins représentent quel pourcentage de l'équipement stratégique soviétique actuel? Ce pourcentage a-t-il varié d'une manière importante au cours des cinq dernières années? Dans la catégorie des missiles balistiques intercontinentaux, pensez-vous que la menace qu'ils représentent diminue ou augmente?

Adm Allan: En autant que nous avons pu la déterminer, elle augmente, mais non pas en raison du fait que la menace des bombardiers diminue.

[*Text*]

Senator Thompson: It is both?

Adm Allan: Yes.

Senator Thompson: What about aircraft carriers? Have they significantly altered the Soviet strategic air strike capability as we know it in North America?

Adm Allan: Over the past few years they have moved into the business of having aircraft carriers at sea. Historically, the Soviet navy did not have aircraft carriers. We see these aircraft carriers as the beginning of working a total naval air capability. They are not yet of the level of the strike aircarft, but they are on their way in that direction. Their aircraft operation started with anti-submarine warfare capabilities.

Senator Thompson: What about submarines under the ice in the Arctic? Are we capable of detecting submarines under the Arctic ice?

Adm Allan: We are not capable of detecting them by other vehicles. There are ways and means of determining their presence through static systems, but we have no warship vehicle that would allow us to detect submarines under the ice. Of course, the only submarines that can manoeuver under the ice, in terms of an operation, would be the nuclear-powered submarines, and the only two at the present time that have the capability to go into our north would be American or Soviet submarines. The Chinese, of course, are well on their way, and it will not be long before they have that capability as well.

Cmdre Edwards: If I might add, Mr. Chairman, after the Cuban situation, the Soviets realized the value of sea power, and somewhere in that period they realized that they could not be a world power if they did not have adequate sea power. Admiral Gorshkov, who has been the chief of their navy for about 23 years, has obviously convinced the Soviet hierarchy that you must be a world naval power if you are going to be a world power per se. We see them developing a fantastic navy for that reason, not for defence of the Soviet Union, but to be a world power. They also now have carriers which they previously said they did not need. They also have aircraft carriers because they realize that that is one way to project air power at a great distance.

Senator Marshall: Mr. Chairman, I want to get back to the purpose of this sitting, and deal with the question of NORAD and the defence of North America. I know that we are represented in NORAD.

What would be Canada's role vis-à-vis the United States if there were a conventional attack by Russia, despite the early warning systems that we have? What would our role be, and are we capable of carrying out that role?

That is a large question, but, in layman's language, can you tell us how Canada will react vis-à-vis the United States?

[*Traduction*]

Le sénateur Thompson: Les deux choses se font simultanément?

Adm Allan: Oui.

Le sénateur Thompson: Et à propos des porte-avions? Ces derniers ont-ils modifié, d'une manière importante, la capacité d'intervention aérienne de l'Union Soviétique, au sens où on l'entend en Amérique du Nord?

Adm Allan: Ces dernières années, elle a commencé à avoir des porte-avions en mer. A l'origine, la marine soviétique n'en avait pas, et on considère donc cette décision comme la première étape d'une acquisition d'équipement aéronaval complet. L'Union Soviétique n'en est pas encore au stade des avions de combat, mais elle y vient. Ses activités aériennes ont commencé avec ses moyens de lutte anti-sous-marine.

Le sénateur Thompson: Et au sujet des sous-marins qui se trouvent sous la glace dans l'Arctique? Pouvons-nous les détecter?

Adm Allan: Pas par des moyens dynamiques. Il y a moyen de détecter leur présence par des moyens statiques, mais nous ne disposons pas de navires de guerre capables de détecter des sous-marins sous la glace. Bien entendu, les seuls sous-marins qui puissent opérer sous la glace dans le cadre d'une mission, seraient des sous-marins nucléaires. Or, les deux seuls sous-marins qui pourraient, à l'heure actuelle, aller dans notre Nord, seraient américains ou soviétiques. Les Chinois sont également pas mal avancés dans ce domaine et il ne leur faudra pas beaucoup de temps pour qu'ils y parviennent également.

Cmdre Edwards: Si je peux apporter des commentaires, monsieur le président, les Soviétiques se sont rendus compte après l'histoire de Cuba, de l'importance de la puissance maritime. Et à peu près à la même époque, ils ont réalisé qu'ils ne pourraient être une puissance mondiale si leur puissance maritime n'était pas suffisante. L'amiral Gorshkov, chef de la marine depuis 23 ans, les a, de toute évidence, convaincus qu'il faut être une puissance navale mondiale, si l'on veut être une puissance mondiale tout court. C'est donc pour cette raison que nous les voyons développer une marine très importante, et non pour défendre l'Union Soviétique. Ils ont également des porte-avions, alors qu'avant ils prétendaient ne pas en avoir besoin. S'ils en ont, c'est également parce qu'ils pensent que cela leur permet de se servir de la puissance aérienne à grande distance.

Le sénateur Marshall: Monsieur le président, je voudrais revenir à l'objet de cette séance et traiter du commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord. Je sais que nous avons des représentants au sein du NORAD.

Quel serait le rôle du Canada à l'égard des États-Unis, face à une attaque conventionnelle de la Russie, malgré les systèmes d'avertissement que nous avons? Quel serait notre rôle et sommes-nous capables de l'assumer?

C'est une question assez compliquée, mais, en termes simples, pouvez-vous nous indiquer quelle sera l'attitude du Canada envers les États-Unis?

[*Text*]

Col Buskard: You mentioned conventional attack. There does not seem, in the Soviet strategic planning, any kind of plan for a conventional attack on the North American continent by, let's say, bombers; there is a possibility of a small operation in the west, on the other side of the continent, but from the bombers' or ICBMs' side there seems to be little doubt that there would occur fairly massive retaliation from a conventional attack without gaining their objective. Nuclear tactics are different and it is a very demonstrative form of attack.

Senator Marshall: What if they were to set up surveillance in the Arctic and place troops there anywhere in Canada?

Col Buskard: There are two military schools of thought: one is that a small landing in the Arctic could be contained by North American forces; and the second is that probably the best thing we can do is let them freeze to death up there.

Senator Marshall: They probably would. Again, it depends on what you mean by "conventional". Let's go back to the Second World War where we had defence systems right across Canada—for instance, the Pinetree system, which I am familiar with down in Newfoundland and the American strategic site in Newfoundland and right across Canada for preventive purposes. Could that scenario happen again, and is Canada's role in the NORAD system in line with our capabilities? Do we have the capabilities and the strength?

Gen Mackenzie: The answer to your question is, yes, we have some substantial capabilities in this regard. What we have been talking about primarily, and which I think is the thrust of your question, is the conventional threat, that is, bombers, and, therefore, what Canada's role is, first of all, in the detection of a possible threat. That can go all the way from identifying, for example, unknown aircraft that may be in Canadian air space, and we use, of course, our control centres to do that. As I mentioned before, some of these centres are outdated but there are plans being looked at between the United States and Canada to upgrade these control centres.

The second thing is that detection involves not only just knowing that there is an unfriendly aircraft in your sky, but also knowing that it is unfriendly. So, what you need, therefore, is the use of interceptors, which we have in Canada—the 101 fighters which, in fact, are despatched and controlled to identify any unkown aircraft. What I have described is primarily a peacetime situation, but then, if you get into the field of intentions we were discussing before, an all-out kind of war situation, then the conventional threat becomes of considerably less dimension. There is no question about it that the main threat to North America is through the missiles that the Russians have, both submarine and intercontinental. In terms of the conventional threat, it is more, as I have described, and it is not really the military thinking that the conventional weapons form a real threat in this regard to North America.

[*Traduction*]

Col Buskard: Vous avez parlé d'attaque conventionnelle. La planification stratégique des Soviétiques ne semble pas comporter un projet d'attaque conventionnelle du continent nord-américain par des bombardiers, par exemple; il est possible cependant de mener des opérations militaires limitées dans l'Ouest, c'est-à-dire de l'autre côté du continent, mais il semble y avoir peu de doute qu'une opération menée par des bombardiers ou des missiles ballistiques intercontinentaux (ICBM) entraînerait une riposte assez importante à l'attaque classique qui n'atteignerait pas son objectif. Les tactiques d'attaque nucléaire sont différentes et leur impact considérable.

Le sénateur Marshall: Et qu'adviendrait-il si l'on faisait la surveillance dans l'Arctique et si l'on plaçait des troupes dans cette région n'importe où au Canada?

Col Buskard: Il y a deux écoles de pensée: selon la première, un atterrissage limité dans l'Arctique pourrait être neutralisé par les forces nord-américaines; selon la deuxième, le mieux serait probablement de laisser l'envahisseur mourir de froid dans cette région.

Le sénateur Marshall: Ce qui arriverait probablement. Mais cela dépend, encore une fois, de ce que vous entendez par «classique». Si nous nous reportons à la Seconde Guerre mondiale, nous avions des systèmes de défense dans tout le Canada, le système Pinetree, que je connais, à Terre-Neuve, le site stratégique américain, aménagé à Terre-Neuve et dans tout le Canada, à des fins préventives. Cette situation pourrait-elle se reproduire et le rôle du Canada dans le système NORAD correspond-t-il à nos possibilités? Quelles sont nos moyens et quelle est notre puissance?

Gen Mackenzie: A cette question, nous pouvons répondre que nous avons d'énormes possibilités sur ce plan. Nous avons parlé surtout de menace classique, et votre question porte essentiellement sur des chasseurs-bombardiers; quel rôle le Canada doit-il donc jouer dans la détection d'une menace possible. Ce rôle consiste également à identifier, par exemple, un avion inconnu qui peut survoler le Canada; bien entendu, nos centres de contrôle font ce travail. Comme je l'ai déjà signalé, certains de ces centres sont désuets mais les États-Unis et le Canada étudient des projets d'amélioration.

La détection ne consiste pas seulement à se rendre compte qu'un avion ennemi survole notre pays; il faut également savoir qu'il s'agit d'un avion ennemi. Il faut donc avoir recours à des intercepteurs—au Canada, se sont les chasseurs 101—qui sont envoyés et programmés pour identifier tout avion inconnu. J'ai décrit essentiellement la situation en temps de paix mais, si l'on fait des projections comme nous le faisions plus tôt, dans une situation de guerre ouverte, la menace classique devient beaucoup moins grande. Il n'y a pas de doute que les missiles, tant sous-marins qu'intercontinentaux dont disposent les Russes, constituent la principale menace pour l'Amérique du Nord. La menace classique est plus grande; et ce n'est pas seulement du point de vue militaire que les armes classiques constituent une menace réelle pour l'Amérique du Nord.

[*Text*]

Senator Marshall: If, God forbid, there was a warning that Russian bombers were coming over tomorrow, are the Canadian Forces capables of handling that situation in their area of responsibility?

Gen Mackenzie: I would say the Canadian Forces are not capable by themselves of handling this type of situation. We, in conjunction with the Americans—and this is why, of course, we are in NORAD—have to rely on the Americans and the Americans have to rely on us.

Senator Marshall: Other than the plans for the F-18s and the other weapons and materiel we are building, what other plans do you have to strengthen the Canadian Forces to be better prepared?

Gen Mackenzie: The F-18 is a replacement system for our current 104 Starfighters and 101s, which are now obsolete aircraft. The role of the F-18 will be two-fold: one is to replace the North American capabilities, that is, the Canadian side of the North American capabilities with modern equipment; and the other is to replace our capabilities in Europe in support of NATO with that same airplane. As I say, also under study now between the United States and Canada is what are we going to do about our outdated surveillance system. In 20 years' time, I am sure that we will see a system that is probably totally space-based, but in the meantime we are going to have to do something about our Pinetree radar and our sensor systems. This is under study with various systems which have already been described.

Senator Marshall: This might be a parochial question, but I have to go back to the learning experience and the basic knowledge that the Americans felt that the eastern seaboard of Newfoundland was a very strategic part of the defence of North America. Can you tell us why that has been allowed to deteriorate?

Gen Mackenzie: I do not think that it has deteriorated, in as much as it was always considered that the threat would come straight over the north and it matched the capabilities of Russian equipment at the time, but there is considerable concern now about the gap, as you heard in the briefing, that exists on the east coast. Certainly, Canadian military thinking and NORAD thinking is that something has to be done about this. If it is in terms of replacing conventional radars, I think that any plan would have to include the installation of radar in that area or this OTH-B—Over-the-Horizon backscatter system—which would provide that coverage, and in effect also to move interceptor capabilities into the Newfoundland or Labrador area. As you are probably aware, senator, Goose Bay has figured very much in our considerations in this regard.

Senator Marshall: Admiral Allan kept talking about the political confrontation and the manner in which Russia would probably, by will and social pressures, try to impose themselves. From the exercises that I have experienced in the last few years in the Canadian Forces they are to prevent landings. Why are we having those types of exercises, rather than the detection by early warning systems and this type of communications, or am I off base there?

[*Traduction*]

Le sénateur Marshall: Si, Dieu nous en garde, on nous avertissait que des bombardiers russes survoleraient demain le Canada, les Forces canadiennes seraient-elles à la hauteur de la situation?

Gen Mackenzie: A mon avis, les Forces canadiennes, à elles seules, ne pourraient pas se tirer d'affaire. Les Canadiens doivent se fier aux Américains et de leur côté les Américains doivent se fier aux Canadiens; voilà pourquoi nous participons à la NORAD.

Le sénateur Marshall: Outre les F-18, d'autres armes et d'autres matériel que nous fabriquons, avez-vous d'autres projets pour améliorer les Forces canadiennes?

Gen Mackenzie: Le programme des F-18 a pour but de remplacer nos Starfighters 104 et nos 101 actuels qui sont devenus des avions désuets. Le rôle du F-18 est double: premièrement, doter d'un équipement moderne l'Amérique du Nord ou à sa partie canadienne; deuxièmement, assurer notre présence en Europe dans le cadre de l'OTAN. Les États-Unis et le Canada étudient actuellement ce que deviendra notre système de surveillance désuets. Dans 20 ans, j'en suis sûr, nous aurons un système qui pourra être entièrement spacial, mais, entre temps, il nous faudra modifier le système de radar Pinetree et le système de détection. Une étude est déjà en cours, outre celle sur les divers systèmes que j'ai décrits.

Le sénateur Marshall: On m'accusera peut-être d'avoir un esprit de clocher, mais je dois revenir à la certitude que les Américains ont acquis par expérience que la côte est de Terre-Neuve est une zone très stratégique pour la défense de l'Amérique du Nord. Pouvez-vous nous dire pourquoi on a permis à cette certitude d'être ébranlée?

Gen Mackenzie: Je ne crois pas qu'elle l'ait été vu qu'on a toujours estimé que la menace nous viendrait directement du Nord crainte que venait, à l'époque, justifier l'équipement russe, mais à l'heure actuelle on s'inquiète passablement de l'intervalle non défendu sur la côte est, comme le mémoire vous l'a appris. Sans doute, les militaires canadiens et NORAD, estiment qu'il faut corriger cette situation. A mon avis, tout projet devrait comprendre l'installation, dans cette région, de radar ou de ce système OTH-B—(radar transhorizon à réflexion troposphérique)—qui nous donnerait cette couverture et l'installation d'intercepteurs en Terre-Neuve et dans la région du Labrador. Vous savez probablement, monsieur le sénateur, que nos études ont particulièrement porté sur Goose Bay.

Le sénateur Marshall: L'amiral Allan parlait sans cesse de confrontation politique et de la façon dont la Russie tenterait probablement de s'imposer, par la force et les pressions sociales. D'après les manœuvres auxquelles j'ai assisté au cours des dernières années, les Forces canadiennes tentent d'empêcher les atterrissages. Pourquoi ce genre de manœuvres au lieu d'une détection grâce à des systèmes de pré-alerte ou autre, ou est-ce que je suis hors du sujet?

[*Text*]

Gen Mackenzie: Mr. Chairman, respectfully, sir, I think what we are in fact concentrating on is the surveillance and air defence area. There is relatively minor effort in terms of the actual repelling of landings in Canada. I think that our activities, particularly in the north, on the land side, are mostly directed to demonstrating Canadian sovereignty over that territory, as opposed to serious work in exercises to repel.

As Col Buskard mentioned, I think you have to really ask yourself why the Soviets would want to have a military landing in Canada. That would be the hard way of determining it.

Cmdre Edwards: Mr. Chairman, to set the record straight, I do not think we do a lot of exercises to prevent Soviet landings, whether they be amphibious or parachute landings, in Canada. We do very little of that to prevent a landing on shore, per se. Most of our training is slanted towards our commitment in central Europe and to the Cast Brigade Group, and ACE Mobile Force in northern Europe. So, most of our training is slanted that way. Anything else we do is really an aside from that training. We do not conduct exercises against Soviet amphibious landings, per se, to my knowledge.

Adm Allan: We have conducted exercises, as the senator has pointed out. We conducted one recently on the west coast, for example. We have conducted them from time to time in the maritimes. We do have the capability to react to incursions in Canada as part of our defence posture. However, the activities that we conduct in sustaining combined operations between the army, air and naval elements in this regard are only a portion of the exercises that we do conduct to meet our objectives, both for sovereignty and for our alliance commitments.

Senator Molgat: A part of the problem is this: NORAD is purely air defence.

Col Buskard: No, senator, it is not.

Senator Molgat: Are there land components and sea components in NORAD?

Col Buskard: There are air and sea components, Mr. Chairman. NORAD is not specifically totally air defence: it is aerospace warning to posture strategic forces, and satellite surveillance for air defence.

Cmdre Edwards: To answer your question, it is not for the land defence of North America. Of course, we will treat that in the fifth briefing. It is air defence against missiles, satellites, whatever; but not to put people walking on the ground or put tanks on the ground.

Senator Hicks: Air defence and air surveillance?

Gen Mackenzie: Of a threat characterization.

Senator Molgat: The men on fighter aircraft consist of all Canadian men, is that correct? The DEW Line consists of all Canadian men, is that right?

[*Traduction*]

Gen Mackenzie: Monsieur le président, sauf votre respect, nous nous limitons à la surveillance et la défense aérienne. Nous ne déployons pas de grands efforts pour empêcher des atterrissages au Canada. A mon avis, nos activités terrestres, particulièrement dans le Nord, cherchent surtout à démontrer les droits des Canadiens sur ce territoire et non pas à y empêcher les atterrissages.

Comme le Colonel Buskard l'a signalé, je crois que vous devez vraiment vous demander si les Soviétiques voudraient organiser un débarquement militaire au Canada. C'est la meilleure façon de poser la question.

Cmdre Edwards: Monsieur le président, il faut bien préciser que nous ne faisons pas beaucoup de manœuvres pour empêcher des débarquements soviétiques, qu'il s'agisse de débarquements amphibies ou de débarquements de parachutistes au Canada. Nous nous occupons très peu des débarquements sur nos côtes. La plus grande partie de notre instruction est orientée vers notre engagement en Europe centrale et avec le groupe-brigade CCT et la force mobile de commandement allié en Europe du nord. Ainsi, la plus grande partie de notre instruction est orientée vers cet aspect. Toutes les autres choses que nous faisons n'entrent pas dans cette instruction. A ma connaissance, nous n'effectuons pas d'exercices contre les débarquements amphibies soviétiques.

Adm Allan: Nous avons effectué des exercices. Comme le sénateur l'a signalé. Par exemple nous avons récemment effectué un exercice sur la côte ouest. Nous en avons effectués de temps en temps dans les provinces Maritimes. Notre position défensive nous permet de contrer les incursions au Canada. Cependant, nos activités visant à maintenir les opérations alliées de l'armée, de l'aviation et de la marine à cet égard ne représentant qu'une portion des exercices que nous faisons afin de réaliser nos objectifs, notre souveraineté sur notre territoire et le respect de nos engagements envers nos alliés.

Le sénateur Molgat: Le fait que NORAD s'occupe purement de la défense aérienne représente une partie du problème.

Col Buskark: Non, monsieur le sénateur, ce n'est pas exact.

Le sénateur Molgat: Y a-t-il des éléments maritimes et terrestres dans NORAD?

Col Buskard: Il y a certains éléments maritimes et aériens, monsieur le président. NORAD ne s'occupe pas exclusivement de défense aérienne: il s'agit d'une alerte aérospatiale pour la position de nos forces stratégiques et une surveillance par satellite pour la défense aérienne.

Cmdre Edwards: Pour répondre à votre question, le CDAAN n'est pas pour la défense terrestre de l'Amérique du Nord. Évidemment, nous en parlerons dans notre cinquième exposé. C'est une défense aérienne contre les missiles, les satellites etc.; mais le NORAD ne s'occupe pas de la position de défense de l'armée et de l'emplacement des chars d'assaut.

Le sénateur Hicks: La défense et la surveillance aérienne?

Gen Mackenzie: Dès qu'une menace se manifeste.

Le sénateur Molgat: L'équipage des chasseurs est formé uniquement de Canadiens; c'est bien vrai? Le réseau d'alerte préliminaire est formé uniquement de Canadiens n'est-ce pas?

[*Text*]

Col Buskard: No, senator.

Senator Molgat: hat is the contribution *vis-à-vis* the Americans?

Col Buskard: The DEW Line is a contractor-type operation. The military portion of the DEW Line is shared between Canada and the United States. We provide a number of people for that. We provide approximately 16 people per site to run the military side of it.

Senator Hicks: I missed your figure. What is it again?

Col Buskard: Sixteen people per site.

Senator Molgat: What do the Americans provide?

Col Buskard: Seven on the Canadian sites and approximately 30 on the American sites.

Senator Molgat: That is a joint operation?

Col Buskard: Yes, senator.

Senator Molgat: Are the fighter aircraft under Canadian command or under Colorado Springs command?

Col Buskard: They are under Canadian command. They are under the command of the Commander, Air Command. They are what we call chopped to CINCNORAD for his use. If you remember the definition of operational control, you will know that he can utilize them for air defence, but he cannot change their station or move them permanently. He can use them. He can use them on any basis we select.

Adm Allan: Mr. Chairman, to square that one away, NORAD tasks them, and gets them to do their task as interceptors against a threat, after consultation of course, with the two governments deciding that we are going to attack the threat.

Senator Molgat: But NORAD can call upon them at any time?

Col Buskard: Yes.

Senator Molgat: Right now, can the NORAD commander call on Canadian aircraft?

Cmdre Edwards: Yes, senator.

Senator Molgat: The Pinetree Line is totally Canadian controlled. Who runs that? Is it the Department of National Defence or NORAD?

Gen Mackenzie: At the present time, the Department of National Defence is responsible for manning, supplying and repairing all Pinetree Line sites. So, at the present time, the Department of National Defence in fact owns and operates the sites.

Senator Molgat: Are there any sea components in this operation?

Adm Allan: No.

Senator Molgat: None?

[*Traduction*]

Col Buskard: Non, monsieur le sénateur.

Le sénateur Molgat: Quel est le nombre de Canadiens et d'Américains?

Col Buskard: Le réseau d'alerte préliminaire est une opération mixte. La portion militaire du réseau d'alerte préliminaire est partagée entre le Canada et les États-Unis. nous fournissons les services d'un nombre précis de peronnes. Nous avons environ 16 représentants par emplacement qui s'occupent de l'aspect militaire du réseau.

Le sénateur Hicks: Je n'ai pas bien compris ce chiffre; combien avez-vous dit?

Col Buskard: Seize Canadiens par emplacement.

Le sénateur Molgat: Et les Américains?

Col Buskard: Sept Américains par emplacement au Canada et environ 30 par emplacement aux États-Unis.

Le sénateur Molgat: Il s'agit d'un projet mixte?

Col Buskard: Oui, monsieur le sénateur.

Le sénateur Molgat: Est-ce que les chasseurs sont sous l'autorité des Canadiens ou celle de Colorado Springs?

Col Buskard: Ils sont sous l'autorité canadienne. Ils sont sous l'autorité du chef du commandant aérien. Ils sont sous l'autorité du commandant en chef du NORAD pour son utilisation. Si vous vous souvenez de la définition de contrôle opérationnel, vous savez qu'il peut s'en servir pour la défense aérienne, mais ne peut pas changer leur poste ou les déplacer de façon permanente. Il peut faire appel à leurs services. Il peut s'en servir de la façon que nous choisissons.

Adm Allan: Monsieur le président, pour régler cette question, j'aimerais préciser que NORAD leur donne leurs affectations et leur fait jouer le rôle d'avions d'interception contre une menace, évidemment après consultation, puisque les deux gouvernements décident si nous allons attaquer les forces qui présentent cette menace.

Le sénateur Molgat: Mais le NORAD peut faire appel à leurs services n'importe quand?

Col Buskard: Oui.

Le sénateur Molgat: En ce moment, le chef de NORAD peut-il faire appel aux services d'un avion canadien?

Cmdre Edwards: Oui, monsieur le sénateur.

Le sénateur Molgat: Le réseau Pinetree est exclusivement contrôlé par le Canada. Qui le dirige? Est-ce le ministère de la Défense nationale ou NORAD?

Gen Mackenzie: En ce moment, c'est le ministère de la Défense nationale qui fournit le personnel pour les emplacements du réseau Pinetree et qui s'occupe de l'approvisionnement et de l'entretien de ces emplacements. Donc, en ce moment, c'est le ministère de la Défense nationale qui, de fait, possède et dirige ces emplacements.

Le sénateur Molgat: Ce réseau comporte-t-il des éléments maritimes?

Adm Allan: Non.

Le sénateur Molgat: Aucun?

[*Text*]

Adm Allan: None.

Senator Molgat: We have no sea surveillance that is attached to NORAD?

Adm Allan: No, senator.

Senator Molgat: So, all of our sea operations are purely Canadian?

Gen Mackenzie: Yes.

Senator Molgat: Is there a North American defence arrangement, other than the air arrangement? What is the co-ordinating situation there as far as land and sea are concerned?

Adm Allan: through the alliance, we have joint command and control. This is the Supreme Allied Commander, Atlantic. For example, he calls on the Maritime Command as a subcommittee within that organization to exercise command over all ships—not just Canadian ships—in the Canadian Atlantic area.

That is an example of command control throughout the North Atlantic.

Senator Molgat: Insofar as the land mass is concerned, is there a comparable arrangement to NORAD?

Cmdre Edwards: If I could answer that, Mr. Chairman. As we mentioned earlier, the Military Co-operation Committee, which is a joint committee reporting to the Chairman of the Joint Chiefs of Staff in the United States and the Chief of Defence Staff in Canada, has a commitment to draw up mutual plans between Canada and the United States for defence of the North American continent; for sea defences; and sea lines of communication. All of that North American aspect comes under the aegis, more or less, of the Canadian-United States regional planning group and reports through that group. But it is a Canadian-United States co-operation committee similar to the Permanent Joint Board of Defence, which could be equated to a political meeting of higher levels. This is a military meeting of the working level to develop various plans.

These plans are in force, and we have a number of plans between ourselves and the United States for many contingencies.

Senator Molgat: But there is no command structure? As military men, you would not accept that a committee would run a military operation. What we have is a committee.

Cmdre Edwards: Not like NORAD. There is no command structure like NORAD that can say to Canadians to go. It would have to be mutually agreed by the plans set up. It would have to come into force by other agreements.

Senator Hicks: I just want to establish something that came into my mind as a result of Senator Molgat's questioning about Pinetree and the DEW Line. You established that the DEW Line is operated jointly by Canadians and Americans,

[*Traduction*]

Adm Allan: Non.

Le sénateur Molgat: Le NORAD n'exerce aucune surveillance maritime?

Adm Allan: Non, monsieur le sénateur.

Le sénateur Molgat: Donc, toutes nos opérations maritimes sont purement canadiennes?

Gen Mackenzie: Oui.

Le sénateur Molgat: Existe-t-il une entente pour la défense en Amérique du Nord autre que l'entente pour la défense aérienne? Existe-t-il une coordination entre la défense terrestre et la défense maritime?

Adm Allan: Par l'entremise de l'alliance, nous avons un contrôle et un commandement mixtes. Il s'agit du Commandant suprême allié de la région de l'Atlantique. Par exemple, il demande au commandement maritime, qui est un sous-comité de l'organisation, de prendre le commandement de tous les bâtiments—non pas seulement des bâtiments canadiens—dans la région de l'Atlantique.

C'est là un exemple du contrôle du commandement dans l'Atlantique Nord.

Le sénateur Molgat: Y a-t-il un arrangement semblable à NORAD en ce qui concerne le continent proprement dit?

Cmdre Edwards: J'aimerais répondre à cette question, monsieur le président. Comme nous l'avons dit un peu plus tôt, le comité de coopération militaire, qui est un comité mixte faisant rapport au président du comité des chefs d'état-major des États-Unis et et au chef de l'état-major de la défense au Canada, est chargé d'établir des programmes communs au Canada et aux États-Unis pour la défense du continent nord-américain, pour la défense maritime et pour les voies de communication maritime. Toute cette défense de l'Amérique du Nord est plus ou moins sous l'égide du groupe de planification régionale Canada-États-Unis et doit faire rapport à ce groupe. Mais c'est un comité de coopération canado-américain semblable à la Commission mixte permanente de défense qui pourrait être comparé à une réunion des leaders politiques. C'est une réunion militaire au niveau opérationnel afin de mettre sur pied divers plans.

Ces plans sont en vigueur et nous avons établi, avec les États-Unis, un certain nombre d'autres plans entre le Canada et les États-Unis pour parer à bien des éventualités.

Le sénateur Molgat: Mais il n'y a pas de structure de commandement? Comme militaires, vous ne pourriez pas accepter qu'un comité s'occupe d'une opération militaire. Et ce que nous avons, c'est un comité.

Cmdre Edwards: Pas comme NORAD. Il n'y a pas de structure de commandement comme NORAD qui puisse donner des ordres à des Canadiens. Il faudrait établir des plans acceptables aux deux parties. Il faudrait qu'il y ait d'autres ententes.

Le sénateur Hicks: J'aimerais tout simplement poser une question qui m'est venu à l'idée après les questions du sénateur Molgat sur la ligne d'alerte préliminaire et le réseau Pinetree. Vous avez dit que la ligne d'alerte préliminaire est exploitée à

[*Text*]

and the Pinetree exclusively by Canadians. However, the data from them is all fed into a process at Colorado Springs?

Gen Mackenzie: That is correct.

Senator Hicks: So, to say that they are operated by Canadians means that they are maintained on the site, but are part of the comprehensive NORAD?

Gen Mackenzie: Yes, but the data from them is also fed into, for example, the 22nd NORAD region at North Bay. In other words, it is also fed into all those regional control centres. They receive that data as well as Colorado Springs.

Senator Hicks: Then Colorado Springs would, in the event of a serious threat, co-ordinate the activity that was to be taken as a result of the analysis of that data, or would the individual sectors have that authority, too?

Gen Mackenzie: Fundamentally, Colorado Spring would direct the activity and then delegate, you might say—

Senator Hicks: To local control.

Gen Mackenzie: . . . to the individual centres.

Senator Molgat: I have a quick supplementary question on that. What about the two camera stations in New Brunswick and Alberta? Does their data come from Canadian sources or from Colorado Springs?

Col Buskard: It is the reverse situation.

Gen Mackenzie: To Colorado and then Canada.

Cmdre Edwards: You must remember that Colorado Springs belongs to us just as much as it does to the Americans. We are giving the information back to ourselves.

Senator Thompson: I have a supplementary question. What you are talking about is probably going to be obsolete by 1990, that is the DEW Line and the Pinetree, with all the sophisticated weapons the Soviet Union is developing. Am I correct in that? There will have to be a lot of rethinking of the role that Canada plays. We do not play any at sea, I understand, and may be we should be playing a greater role at sea. When we think of the satellite system and the use of satellite weapons and the use of satellite weapons and the entire space age effort, we wonder what our role will be in the 1990s. Much of what we are talking about now will become obsolete.

Gen Mackenzie: There is no question that an update will have to take place, and, as I believe I mentioned before, I think there is substantial agreement that particularly in the warning and control aspect there will be a shift to space in the 1990s. I think it is a little difficult to be precise, but by the mid-1990s or something like that, that would be the case. I think what has become equally evident is that we have to update our current systems. It may be still on a land-based basis, as an interim measure, because our current systems will not continue

[*Traduction*]

la fois par les Canadiens et les Américains, et le réseau Pinetree exclusivement par les Canadiens. Toutefois, les données que ces deux lignes recoivent proviennent toutes de Colorado Springs?

Gen Mackenzie: En effet.

Le sénateur Hicks: Donc, si l'on dit qu'ils sont exploités par des Canadiens, cela veut dire que c'est seulement à l'emplacement même, mais ils font partie de NORAD?

Gen Mackenzie: Oui, mais les données qu'ils nous font parvenir sont également envoyées par exemple à la 22e région de NORAD à North Bay. Autrement dit, elles sont également acheminées dans tous ces centres de contrôle régionaux. Ils recoivent ces données tout comme Colorado Springs.

Le sénateur Hicks: Donc, s'il y avait une menace sérieuse, Colorado Springs coordonnerait l'activité qui suivrait l'analyse de ces données, ou est-ce que des secteurs particuliers auraient ce même pouvoir?

Gen Mackenzie: Fondamentalement, Colorado Springs serait en charge de l'activité et, vous pourriez dire qu'il déléguerait . . .

Le sénateur Hicks: Au contrôle local.

Gen Mackenzie: . . . divers centres.

Le sénateur Molgat: J'aimerais poser une autre petite question à ce sujet. Qu'advient-il des deux stations du Nouveau-Brunswick et de l'Alberta? Est-ce que leurs données proviennent de sources canadiennes ou de Colorado Springs?

Col Buskard: C'est le contraire.

Gen Mackenzie: A Colorado Springs et puis au Canada.

Cmdre Edwards: Vous devez vous souvenir que Colorado Springs nous appartient à nous tout autant qu'aux Américains. Nous envoyons des données qui nous reviennent.

Le sénateur Thompson: J'aurais une question supplémentaire. En raison de tous les armements complexes que l'Union soviétique met actuellement au point, le réseau d'alerte avancé et le réseau Pinetree dont vous parlez seront probablement désuets d'ici à 1990. Ai-je raison de le penser? Il faudra reconsidérer très sérieusement le rôle du Canada. Je crois savoir que nous ne faisons rien sur le plan maritime alors qu'il faudrait peut-être jouer un plus grand rôle en mer. Lorsque nous pensons aux satellites, à leur utilisation comme base de lancement des armements et à tout l'effort de l'ère spatiale, nous nous demandons quel sera notre rôle dans les années 90. Une grande partie de ce dont nous parlons actuellement sera dépassée.

Gen Mackenzie: Il est évident qu'il faudra envisager des «rajeunissements» et je crois avoir déjà dit qu'on prévoit notamment, pour les années 90, l'installation dans l'espace des systèmes d'alerte et de contrôle. Il est assez difficile de préciser mais je situerais cela vers le milieu de la décennie. La nécessité de moderniser nos systèmes actuels est également devenue évidente. Provisoirement, il faudra peut-être maintenir une base terrestre, car l'efficacité de nos systèmes actuels ne se maintiendra pas beaucoup plus longtemps; de plus, leur entretien devient extrêmement difficile et coûteux.

[*Text*]

to be effective for very much longer, and they are also becoming extremely difficult and expensive to maintain.

Senator Thompson: Commodore Edwards mentioned that we had a five-year agreement in NORAD, then it went down to two, and now it is down to just one. Is this because we have to re-evaluate our role?

Gen Mackenzie: It has been the practice in fact, over the recent past to review the NORAD agreement on a five-year basis. The last agreement expired on May 12, 1980, and because of the two elections and in order to the give the Commons Standing Committee on External Affairs and Defence an opportunity to examine the question of the NORAD agreement and its renewal, there was a postponement and therefore an interim agreement was entered into for one year. But I believe it is the intention that the next renewal will be for at least five years, and there is some discussion of making it for perhaps 10 years, but this, of course, is a political decision. I would feel fairly confident in saying that it will be for at least five years.

Senator Molgat: Could you tell me how much warning we would have if a bomb were dropped? How much warning would we have, and, once we had that warning, what would happen? Who does what, and in what sequence?

Col Buskard: The approximate Warning depends upon member tracks and could be up to about four hours from the time they cross the DEW Line until they could enter an area where they could launch whatever weapons they have at the present time. As soon as the warning is given, there is a complex method of determining whether or not we are under attack. Once a decision is made that the attack is ongoing, the warning is disseminated.

Senator Molson: And that decision is made at Colorado Springs?

Col Buskard: Yes. CINCNORAD has the authority and the responsibility to determine whether an attack is underway. Once that determination is made, then the warning is disseminated to a number of agencies, including the Department of National Defence, the Government of Canada, and all military agencies in the United States, to posture forces—in other words, to bring forces up to alert. At that point, if it was accepted through consultations between Canada and the United States that in fact an attack was underway and we accepted CINCNORAD's assessment of the situation—

Senator Molgat: Military consultations?

Col Buskard: Both, political and military.

Senator Molgat: Here who would be alerted?

Col Buskard: The Prime Minister.

Senator Molgat: And the consultations would be Prime Minister to President?

Col Buskard: That is right. At that point, when the assessment is actually made, authorities go to CINCNORAD from both governments to reposture forces and to bring forces to

[*Traduction*]

Le sénateur Thompson: Le Commodore Edwards a mentionné que nous nous avions conclu un accord quinquennal dans le cadre de NORAD; la durée de cet accord a ensuite été réduite à deux, puis à une année. Est-ce dû à la nécessité de réexaminer le rôle que nous y jouons?

Gen Mackenzie: En fait, ces dernières années nous avons réexaminé tous les cinq ans l'accord du NORAD. Le dernier est venu à échéance le 12 mai 1980 et, en raison des deux élections et pour donner au Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale de la Chambre des communes l'occasion d'examiner la question de l'accord du NORAD et de son renouvellement, il y a eu recul de l'échéance et un accord provisoire a dû être conclu pour un an. Je crois savoir qu'on envisage de le renouveler la prochaine fois pour au moins cinq années, ou peut-être même dix d'après certains, mais c'est évidemment une décision politique. Je n'hésiterais pas à dire que sa durée minimum sera de cinq ans.

Le sénateur Molgat: Pourriez-vous me dire quelle serait la durée de l'alerte au cas où nous serions bombardés? Que se passerait-il par ailleurs une fois l'alerte donnée? Qui agit, dans quel sens et selon quel ordre?

Col Buskard: La durée approximativement de l'alerte dépend de la trajectoire des bombardiers, et elle pourrait être de quatre heures au maximum, depuis le moment où ils traversent le réseau d'alerte avancée jusqu'à celui où ils peuvent pénétrer dans une zone où ils sont en mesure de déclencher les armements dont ils disposent. Aussitôt que l'alerte est donnée, un processus complexe détermine s'il y a attaque. Une fois qu'on décide qu'il y a attaque, l'alerte est propagée.

Le sénateur Molson: Et cette décision se prend à Colorado Springs.

Col Buskard: Le CINCNORAD a le pouvoir et la responsabilité de déterminer si une attaque est lancée. Ensuite, l'alerte est transmise à un certain nombre d'organismes, y compris le ministère de la Défense nationale, le gouvernement du Canada et tous les organismes militaires des États-Unis afin que des forces soient déployées ou, en d'autres termes, mises en alerte. A ce stade, si à la suite de consultations entre le Canada et les États-Unis, il a été convenu qu'une attaque a été effectivement déclenchée et que nous acceptons l'évaluation de la situation par le CINCNORAD . . .

Le sénateur Molgat: Voulez-vous parler de consultations militaires?

Col Buskard: Oui, politiques et militaires.

Le sénateur Molgat: Ici, qui serait averti?

Col Buskard: Le Premier ministre.

Le sénateur Molgat: Et les consultations auraient lieu entre lui et le Président des États-Unis, n'est-ce pas?

Col Buskard: C'est exact. A ce stade, lorsque l'alerte a été confirmée, les deux gouvernements chargent le CINCNORAD de redéployer les forces, de les mettre en état d'alerte, de

[*Text*]

alert, to move airplanes. In the United States, of course, SAC bombers would be scrambled. ICBMs would be brought up to the alert state. There is an enormous sequence of events to bring the complete military posture up to the highest alert state. Within the four-hour period aircraft would be loaded, redistributed as much as possible, brought to an alert basis, and then the whole system would be on alert.

Senator Thompson: How long does it take an ICBM to go from the Atlantic and bomb New York?

Col Buskard: An SLBM—from about 8 minutes.

Senator Thompson: But you mentioned four hours.

Col Buskard: The bomber involves a four-hour delay, but the ICBM-SLBM varies from 8 to 27 minutes.

Senator Thompson: Earlier you said the satellites can detect missiles and after that you wait to see if BMEWS verifies it, and that takes about 15 minutes. Is that correct?

Col Buskard: No, the initial detection is always done by the satellite early-warning system.

Senator Thompson: And how long does that take?

Col Buskard: Between 40 seconds and a minute and a quarter.

Senator Thompson: And how long does it take to verify that?

Col Buskard: It would only be verified by BMEWS as an attack if it entered the BMEWS fan—that is, the 3,000 mile fan that is across the north in three stages. It has to enter the radar fans in order to be verified.

Senator Thompson: Well, how long does it take before it is verified?

Col Buskard: After detection, NORAD is given a total of three minutes to make a determination. At the end of that three minutes that determination has to be made and forwarded to Canada, to the National Defence Operations Centre, and to Washington.

Senator Thompson: And after initial detection would you wait until after you had verification from BMEWS to telephone the Prime Minister or the President? Is that the stage at which you would telephone?

Col Buskard: It is well within the requirement to get the alert aircraft off the ground. That is the key. The aerospace warning system is to posture forces—ICBM and bomber forces, the retaliatory forces.

[*Traduction*]

déplacer les avions. Aux États-Unis, naturellement, les bombardiers du commandement aérien stratégique décollent en toute hâte. Les missiles balistiques intercontinentaux sont mis en état d'alerte. Une succession énorme d'opérations est déclenchée pour mettre sur le pied d'alerte renforcée tout le dispositif militaire. Durant ces quatre heures, les avions sont chargés, répartis dans la mesure du possible, mis en état d'alerte, après quoi tout l'ensemble du système lui-même est en état d'alerte.

Le sénateur Thompson: En combien de temps un missile balistique intercontinental parti de l'Atlantique peut-il bombarder New York?

Col Buskard: Environ 8 minutes s'il est lancé depuis un sous-marin.

Le sénateur Thompson: Mais vous avez parlé de 4 heures.

Col Buskard: Avec un bombardier, il y a un délai de 4 heures, mais pour les missiles balistiques intercontinentaux et les engins balistiques lancés de sous-marins, cela varie entre 8 et 27 minutes.

Le sénateur Thompson: Vous avez dit auparavant que les satellites peuvent détecter des missiles, et qu'il faut ensuite attendre que le réseau avancé de détection des missiles balistiques fasse une vérification, ce qui prend environ 15 minutes. Est-ce exact?

Col Buskard: Non, la détection initiale se fait toujours par le réseau avancé de détection des satellites.

Le sénateur Thompson: En combien de temps?

Col Buskard: De 40 secondes à 1 minute ¼.

Le sénateur Thompson: Et combien de temps faut-il pour vérifier cela?

Col Buskard: Le réseau avancé de détection des missiles balistiques ne confirme une attaque que si le missile passe dans le faisceau d'exploration du réseau qui est de 3,000 milles et se décompose dans le Nord en trois phases. Il faut que le missile passe dans le faisceau des radars pour qu'on puisse vérifier.

Le sénateur Thompson: Combien de temps prend cette opération?

Col Buskard: Après détection, le NORAD a au total 3 minutes pour prendre une décision. Au bout de ces 3 minutes, la décision doit être prise et transmise au Canada, au Centre de la Défense nationale, et à Washington.

Le sénateur Thompson: Attendrez-vous que l'alerte initiale soit vérifiée par le réseau avancé de détection des missiles balistiques avant de téléphoner au Premier ministre ou au Président des États-Unis? Est-ce à cette étape que vous leur téléphonez?

Col Buskard: Les exigences prévoient bien de faire décoller les appareils d'alerte. C'est essentiel. Le réseau d'alerte aérospatial fait déployer des forces de représaille, les missiles balistiques intercontinentaux et les bombardiers.

[*Text*]

Gen Mackenzie: That is to posture, but not release. It is not released without command.

Col Buskard: By "posture" I mean that the alerted bombers would, in fact, take off.

Cmdre Edwards: I might add that I am responsible for our operations centre, and the action taken is instantaneous if an attack appears apparent. We go on up through the line. The duty officer would call me, and if I were not there, he would go through the chain. Naturally, it goes right to the Chief of Defence Staff and he makes the decision very quickly, whether to inform the Minister of National Defence, or whoever is acting for him, and right on from there to the Prime Minister.

This can happen very quickly, if it is perceived that it is real.

I will just give you an example. You will remember that last November we had the problem about the false alert and all the things that went with it. I happened actually to be in the operations centre when it came on our display. That was a display directly from NORAD. It indicated a large number of missiles were on the way. In fact, there was no other indication on that display, no indication of where they were going or anything. So it appeared false right away. A quick call to NORAD verified that. Then, of course, subsequent events explained why there was a false call. As you know, some aircraft had taken off, and that sort of thing. But it is quick. In many cases it would depend on whether everybody was available, and I cannot answer for that. But the mechanism is there.

Senator Roblin: Mr. Chairman, I would like to start with a couple of domestic questions, to try to get some idea of our contribution to NORAD.

I would like to ask, in the first place, if it is possible to say what proportion of Canada's $1.8 billion gross national product deficit expenditure is dedicated to NORAD.

Following from that, of course, would be the question of what share we have in the total NORAD operations. I would appreciate the answer to that question in as much detail as you feel free to give, not only with respect to money and men but perhaps with respect to the different categories of activities that go on there.

Col Buskard: On the manpower side, first of all there are 55,000 people directly connected with NORAD, of which Canada supplies 10,500. The 10,500 would include some support services for Air Command Headquarters, but in general terms it is 10,500.

The United States active forces supply 29,500; the U.S. Air Force Reserves and Air National Guard supply 11,800; the United States Army, 3,200; and Navy and Marine Corps, 150—for a total of 55,000.

Senator Roblin: I am interested in the Canadian-U.S. comparison. I take it that the 10,500 out of the total of 55,000 is calculated on a basis that is comparable to the American input.

Col Buskard: It is.

[*Traduction*]

Gen Mackenzie: Vous parlez de déploiement et non de déclenchement. Il n'y a pas de déclenchement sans commandement.

Col Buskard: Par «déploiement», je veux dire que les bombardiers alertés décolent effectivement.

Cmdre Edwards: J'ajouterais que je suis responsable de notre centre d'opérations, et des mesures sont prises instantanément, dès qu'une attaque semble présente. On suit la voie hiérarchique. L'officier de service m'appelle et si je suis absent contacte mon supérieur. Naturellement, au sommet, le chef de l'état-major de la Défense prend les décisions très rapidement: il informe le ministre de la Défense nationale ou celui qui le remplace et ensuite le Premier ministre.

Tout cela peut se dérouler très rapidement si l'on perçoit une attaque réelle.

Je vous donnerai un exemple. Vous vous souvenez qu'en novembre dernier nous avions eu un problème de fausse alerte avec tout ce que cela entraîne. Je me trouvais au centre des opérations lorsque l'alerte nous fut communiquée, directement du NORAD. Elle indiquait qu'un grand nombre de missiles se dirigeaient vers nous. En fait, il n'y avait aucune autre indication ni de leur destination ni de quoique ce soit d'autre. Nous avons donc immédiatement vu qu'il s'agissait d'une fausse alerte, ce qui fut vérifié par un appel au NORAD. Naturellement, par la suite des événements ont expliqué pourquoi c'était une fausse alerte. Comme vous le savez, des avions avaient décolé . . . Mais tout se passe très rapidement. Dans bien des cas, il faudrait savoir si tout le monde est disponible et cela je ne peux pas l'assurer. Mais tous les mécanismes sont prévus.

Le sénateur Roblin: Monsieur le président, je voudrais commencer par quelques questions d'ordre intérieur, pour essayer de savoir quelle est notre contribution au NORAD.

J'aimerais tout d'abord demander s'il est possible de savoir quelle part du déficit du PNB qui s'élève à $1,8 milliard pour le Canada est consacrée au NORAD.

Ensuite, j'aimerais demander quelle est notre contribution à l'ensemble des opérations NORAD. J'aimerais que la réponse à cette question soit aussi détaillée que possible, non seulement en ce qui concerne les crédits et les hommes mais également les différentes catégories d'activités qui s'y déroulent.

Col Buskard: Du côté effectifs, environ 55,000 personnes sont directement associées à NORAD, dont 10,500 pour le Canada. Parmi ce chiffre, on compte certains services de soutien destinés à l'état major du commandement aérien mais en général il y en a environ 10,500.

Les forces actives américaines s'élèvent à 29,500 personnes; les réserves des forces aériennes et la garde nationale aérienne américaines en comptent 11,800, l'armée américaine 3,200, la marine 150 ce qui fait un total de 55,000 personnes.

Le sénateur Roblin: Ce qui m'intéresse c'est la comparaison entre le Canada et les États-Unis. Je suppose que le chiffre de 10,500 sur un total de 55,000 est calculé en fonction des forces américaines.

Col Buskard: En effet.

[*Text*]

Senator Hicks: It is not out of a total of 55,000?

Col Buskard: Yes, it is.

Senator Roblin: It is, roughly.

Senator Hicks: I thought you said the Americans had 55,000.

Col Buskard: The total NORAD is 55,000.

Senator Hicks: I beg your pardon.

Col Buskard: The total bill for NORAD is approximately $1.792 billion per year. That is $1.792 billion U.S., and that is the total of every system in NORAD. We pay, in Canadian terms, $196 million Canadian.

Our direct support of NORAD has been pretty well described as the Cadin-Pinetree Line, and the fighter squadrons—

Senator Roblin: That is not my point, really. I am not sure whether it is a fair question, but I am trying to compare the sort of inputs of the two countries. In terms of fighter aircraft, perhaps I can get that direct comparison, but can I get it in other ways, or is it not possible to quantify that?

Col Buskard: I can give it to you. On the radar side it is about 15 per cent of the fighter aircraft, peacetime, approximately; it is a little less than that in wartime because of augmentation of forces that come forward from the United States.

The radars would be difficult for me to discuss, because most of the radars utilized by the United States in their surveillance system are FAA radars and are now converted to joint use.

Senator Roblin: You could do it on a budgetary basis, if we had the American figures.

Col Buskard: Yes, sir, but I don't have the American figures, in fact.

Senator Roblin: The first part of my question was: What proportion of the total Canadian defence effort goes to NORAD?

Col Buskard: It works out to $196 million out of whatever the total is.

Cmdre Edwards: It is $5.1 billion.

Senator Roblin: What percentage is that?

Cmdre Edwards: It is about 4 per cent.

Senator Roblin: I am interested in having this comparison of the Canadian contribution to NATO, and also what porportion of our total military effort it represents for us—and it would seem to be a small proportion, if it is only 4 per cent. However, that may not be the right way to evaluate it. It might be worth more than that in real terms.

I am coming to this point, however: I am trying to assess the effectiveness of the NORAD operation. We were told the other day that the main threat we see to our security is the nuclear threat. I have to assume that means the threat that is involved in NORAD. I suppose that NORAD reacts first of all to changes in our own domestic technology that enable us to do

[*Traduction*]

Le sénateur Hicks: N'est-ce pas sur un total de 55,000?

Col Buskard: Effectivement.

Le sénateur Roblin: Grosso modo.

Le sénateur Hicks: Je croyais que vous aviez dit que le total des forces américaines s'élevaient à 55,000 hommes.

Col Buskard: Non, il s'agit de l'ensemble NORAD.

Le sénateur Hicks: Escusez-moi.

Col Buskard: L'ensemble des crédits NORAD s'élève à environ $1,792 milliard par an. Il s'agit du total pour chaque activité que compte NORAD. Le Canada verse $can196 millions.

Nous intervenons directement dans NORAD par l'intermédiaire de la ligne Cadin-Pinetree, des chasseurs . . .

Le sénateur Roblin: Ce n'est pas ce que je voulais vous demander. Je ne sais pas s'il est juste de poser cette question mais j'essaye de comparer les données entre les deux pays. Je peux peut-être comparer le nombre de chasseurs mais puis-je obtenir d'autres comparaisons ou est-ce impossible de les quantifier?

Col Buskard: Je peux vous les donner. Côté radar, nous contribuons environ pour 15% des chasseurs en temps de paix; ce pourcentage est moindre qu'en temps de guerre en raison de l'augmentation des forces du côté américain.

Il me serait difficile de discuter des radars car la plupart de ceux qu'utilisent les États-Unis dans leur système de surveillance sont des radars de la FAA et sont utilisés par les deux pays maintenant.

Le sénateur Roblin: On pourrait comparer les budgets, si nous disposions des données américaines.

Col Buskard: Oui, mais je ne les ai pas.

Le sénateur Roblin: Je vous demanderais, dans la première partie de ma question, pour quelle part de l'effort de défendre contribuait le Canada au NORAD?

Col Buskard: Elle s'élève à environ $196 millions sur le total.

Cmdre Edwards: Qui est de $5.1 milliards.

Le sénateur Roblin: Et en pourcentage?

Cmdre Edwards: Environ 4%.

Le sénateur Roblin: Je voudrais avoir cette comparaison de la contribution canadienne à l'OTAN ainsi que la proportion de l'ensemble de notre effort militaire; la proportion semble être minime, si elle n'est que de 4%. Cependant, il ne s'agit pas peut-être de la meilleure façon de l'évaluer. Elle serait peut-être plus importante en termes réels.

Je reviens à ce que je voulais dire cependant: j'essaie d'évaluer l'efficacité de l'opération NORAD. On nous a dit l'autre jour que la principale menace posée à notre sécurité était la menace nucléaire. Je dois supposer qu'il s'agit de la menace qui pèse sur NORAD. Je suppose que NORAD réagit en tout premier lieu aux modifications apportées à nos propres techni-

[*Text*]

what we are already doing in a better way, such as we have had described to us in connection with radar, and it also reacts with respect to what we think the Russians are doing.

I do not know how you get at this question, but I am asking myself: How good is all this? What kind of appreciation can we make of the effectiveness of NORAD as a deterrent? Because I presume that that really is what it is. It is certainly not offensive. It has to be a deterrent, and apparently it is the main deterrent we have against an attack on the citadel of the western world, let us say. How do you fellows go about making an appreciation of how effective your NORAD deterrent really is? Is it safe to share with people like us?

Adm Allan: I think the quick answer, Mr. Chairman, is that we have not had to use it.

Senator Roblin: That proves its deterrence. Is that the conclusion that follows?

Adm Allan: Well, it certainly must be concrete evidence of a sort that there is an effectiveness. Of course, it is a sensitive thing. We are only talking about the part of the system, the North American air defence system, that talks about defence. But, clearly, that system would not have any effectiveness at all if there was not a strategic retaliatory capability inherent in the United States. If you took that away, it is my opinion that the North American air defence would be a waste of money.

Senator Roblin: That is the point. It seems to me that the whole purpose of NORAD is to protect that retaliatory capacity. We really do not expect—well, maybe we do expect it to stop some of those things coming over from the north. I don't know. Maybe it will. But the main thing that it seems to me to be doing is protecting our retaliatory capacity. Is that fair?

Adm Allan: That is fair, but, in fact, the air defence part of the problem is, first of all, to allow us to recognize that there is a threat coming in and to make a decision on what to do about the threat. That is what you are buying. What you are really buying is that the other fellow knows that. He knows, when he takes a war-like action, that before the conclusion of that action judgments can be made about what reaction can or should be taken. That is what we are buying.

Senator Roblin: So it is good to have a lot of muscle on display.

Adm Allan: If you did not have the muscle on display, then the other chap would not be very much concerned about whether you knew it or not; or he might find other ways to tell you what he was about to do, in order that you would know in time.

Senator Roblin: I have two other points I would appreciate comments on.

Apart from deterring the other fellow from starting, could you make any assessment as to what our chances would be of stopping what is coming over the top before it gets here?

[*Traduction*]

ques qui nous permettent de perfectionner ce que nous faisons déjà comme on nous l'a déjà dit en ce qui concerne les radars, mais il réagit également en fonction de ce que les Russes font, à notre avis.

Je ne sais pas comment poser cette question, mais je me demande à quoi sert tout cela? Comment peut-on évaluer l'efficacité de NORAD comme force de dissuasion? Car je suppose qu'il s'agit de cela en réalité. Ce n'est certainement pas un système offensif. C'est une force dissuasive et apparemment il s'agit de la principale force dont nous disposons contre une attaque sur le monde occidental. Comment faites-vous pour évaluer l'efficacité de la force dissuasive que constitue NORAD? Pouvez-vous nous en parler?

Adm Allan: Je crois que nous pourrions dire, en quelques mots, monsieur le président, que nous n'avons pas eu à l'utiliser.

Le sénateur Roblin: Ce qui montre bien qu'il s'agit d'une force de dissuasion. Est-ce la conclusion à laquelle vous arrivez?

Adm Allan: De toute façon, il s'agit bien d'indices positifs qui montrent que ce système est efficace. Évidemment, c'est très délicat. Nous ne traitons que du système qui a trait à la défense, c'est-à-dire le système de défense aérienne de l'Amérique du Nord. Mais il est évident que ce système n'aurait aucune efficacité s'il n'existait pas une force stratégique de réposte aux États-Unis. Si vous faisiez sauter cet élément, je crois que NORAD serait un gaspillage d'argent.

Le sénateur Roblin: Exactement. Il me semble que l'objet de NORAD est de protéger cette capacité de réposte. Nous ne nous attendons pas réellement, bien que ce soit peut-être le cas, à arrêter quelques-uns de ces engins qui nous viennent du Nord. Je ne sais pas. Peut-être. Mais il me semble qu'il s'agit principalement de protéger notre capacité de réposte. Est-ce exact?

Adm Allan: Oui, mais en fait, la partie du problème qui traite de la défense aérienne nous permet, en premier lieu, de nous rendre compte qu'il existe une menace et de prendre des décisions sur ce que nous devons faire à ce propos. C'est de cela dont il s'agit. Ce que vous savez en fait c'est que l'autre le sait. Il sait, lorsqu'il prend une mesure para-militaire, qu'avant que cette action ne soit terminée, une décision quant au type de réposte peut ou devrait être prise. C'est de cela dont il s'agit.

Le sénateur Roblin: Il est donc utile de montrer sa force.

Adm Allan: Si vous me montrez pas votre force, l'adversaire ne s'inquiéterait pas beaucoup de savoir si nous le savons ou pas; il pourrait également trouver d'autres moyens de nous dire ce qu'il a l'intention de faire de façon à ce que nous le sachions en temps voulu.

Le sénateur Roblin: J'ai deux autres points sur lesquels j'aimerais connaître votre opinion.

Mis à part le fait de dissuader l'adversaire de lancer son attaque, pouvez-vous évaluer quelles sont nos chances de stop-

[*Text*]

Adm Allan: There is no chance whatever of stopping any ballistic attack, once it has been launched. There are no systems available to deflect or to destroy those incoming systems with any degree of certainty.

Senator Roblin: That's what I was afraid of.

My last question is that NORAD is sort of sitting in a position of last resort if things got really difficult. It is perhaps conceivable that there might be a "conventional" war in Western Europe that might be going on without involving North America. I must say that if any length of time goes by, the chances of the two being kept apart are pretty remote. But, theoretically, Europe might say, "Let us have some of your NORAD planes, because we need them over here." Is there a system for dealing with that problem?

Gen Mackenzie: Insofar as Canada is concerned, yes, there is, because what we would intend to do is exploit the inherent flexibility of a system like the F-18 Hornet aircraft that we have. So we have, you might say, plans that would enable us to move aircraft to Europe, should they be so required.

As you are probably aware, at this point in time we have a number of aircraft actually stationed there, but the flexibility of tactical air power is such that we can move resources, within limitations—that is, the size of your resources and tasks that you might see otherwise. But there are plans.

Senator Roblin: I am thinking of the situation that faced Mr. Churchill when the "phony war" ended and the French wanted his air force in France; and he said no. We might be up against the same kind of judgment call if we thought we were denuding whatever deterrent we had here.

Gen Mackenzie: Yes. My remarks apply equally, of course, to the U.S. forces. There are provisions for what they call rapid reactor squadrons to move to pre-assigned bases in Germany and other European countries; but that is a judgment call which, I think, would only be made at the time when assessing the threat and what we are going to do about it.

Senator Molson: Mr. Chairman, I have a few questions that require just short answers. First, I would like to ask you, Mr. Chairman, whether any of the information that has been given at this meeting, and our first meeting, is in the public domain or whether we have heard anything here that is of a classified nature.

The Chairman: I would assume not. In our discussion in the steering committee on that subject, we thought we would rely on the judgment and discretion of our witnesses. If it came to the point where there was something that should not be made public but which could be made known to us, they were made aware that we could proceed *in camera* or that we could go to the department and visit them there.

[*Traduction*]

per ce qui serait dirigé contre nous avant d'atteindre sa destination?

Adm Allan: Il est absolument impossible de stopper une attaque ballistique une fois qu'elle a été lancée. Il n'existe aucun système permettant de détourner ou de détruire ces engins avec certitude.

Le sénateur Roblin: C'est ce que je craignais.

Quant à ma dernière question, j'ai l'impression que NORAD attend de voir venir les événements si la situation s'envenimait. On peut penser qu'une guerre «classique» pourrait se déclencher en Europe de l'ouest sans l'intervention de l'Amérique du nord. Je dois dire que, plus le temps s'écoule, moins sont les chances que les deux grands interviennent. Mais, en théorie, l'Europe pourrait demander certains avions de NORAD parce qu'elle en aurait besoin. Avez-vous pensé à ce problème?

Gen Mackenzie: En ce qui concerne le Canada, nous y avons pensé, car nous aurions l'intention d'exploiter la souplesse d'un système tel que l'avion Hornet F-18 que nous possédons. Donc, nous avons mis sur pied des plans qui nous permettraient d'acheminer des avions vers l'Europe si elle en avait besoin.

Comme vous le savez probablement, nous avons actuellement un certain nombre d'avions qui y sont stationnés, mais la souplesse de la puissance aérienne tactique est telle que nous pouvons déplacer nos ressources, à l'intérieur de certaines limites, c'est-à-dire, l'importance de nos ressources. Mais des plans existent.

Le sénateur Roblin: Je pense à la situation à laquelle a dû faire face M. Churchill lorsque la «drôle de guerre» s'est terminée et que les Français lui ont demandé sa force aérienne qu'il a refusé. Nous aurions peut-être à faire face à la même situation si, à notre avis, nous détruisions la force de dissuasion que nous possédons.

Gen Mackenzie: Oui. Mes remarques s'appliquent également évidemment aux forces américaines. Ils ont mis sur pied des plans en vue d'acheminer des escadrilles rapides vers des bases déterminées en Allemagne et dans d'autres pays européens; mais cette décision ne pourra être prise que lorsqu'il faudra évaluer la menace et décider ce qu'il faut faire.

Le sénateur Molson: Monsieur le président, je voudrais poser quelques questions qui n'appellent que de brèves réponses. Tout d'abord, je voudrais vous demander, monsieur le président, si les renseignements transmis pendant cette séance et pendant la première séance sont publics ou si on nous a communiqué des renseignements confidentiels.

Le président: Je ne le pense pas. Lorsque nous avons abordé le sujet avec le Comité directeur, nous avons estimé pouvoir faire confiance au jugement et à la discrétion de nos témoins. Dans l'éventualité de renseignements qui ne devaient pas être rendus publics et dont nous devions avoir connaissance, nous leur avons fait savoir que nous pouvions siéger à huis clos ou que nous pouvions nous rendre dans leur ministère pour nous entretenir avec eux.

[*Text*]

Cmdre Edwards: Mr. Chairman, I would say that all you have been given is generally unclassified. It is a information available to the public, and the public gets it in many ways on a day-to-day basis: through articles in professional magazines, or through the newspapers and the media, depending on the situation. When we have NORAD exercises, there is a certain amount of publicity about it, and so forth.

Senator Molson: There have been a number of interesting things mentioned, and I wondered if it was all public. I am thinking of statements such as there is absolutely no prospect of stopping low-level attacks on either coast. I suppose everyone knows about it, but I did not fully appreciate it myself. Perhaps I am one of the uniformed public.

My second question. Mr. Chairman, is: What does our intelligence lead us to believe about the way the Soviet command is developing? Is it becoming more and more sophisticated and expert, or is it in a static type of condition? What is our assessment of the Soviet command?

Adm Allan: Mr. Chairman, I can only give you my opinion. I have just come back from Halifax, having had the pleasure of being Commander of Maritime Command, but I have not yet time to sit down with my intelligence colleagues in Ottawa and pursue this matter with them. My own opinion is that daily they are becoming more sophisticated in their ability to command and control massive wartime capability.

Senator Molson: Which is faintly disturbing.

My third question is: Have the Russians been developing rapidly any particular or interesting Arctic expertise? I believe they have always been a little ahead of us in their knowledge and use of Arctic zones. Have they been making any great progress in this regard?

Adm Allan: Indeed, they have. They have made it for the world to see. Their expedition by sea to the North Role within the last year and a half had to be one of the most monumental seafaring exercises that the world has ever seen. It was a fantastic thing to do.

Senator Molson: So that is something else that we have to be concerned about.

Brigadier-General C. E. Beatty, Director General, Policy Planning, Department of National Defence: Mr. Chairman, in support of Admiral Allan's last response, within the last year the Soviet Union advertised a year-round capability with its ships in the Arctic Ocean. In addition, it is now known publicly that the Soviet Union also establishes ice islands for so-called research purposes in the Arctic. *Arctica, Sphere* and *Mennon* are three of those icebreakers which have year-round capability in the Arctic Ocean.

Senator Molson: Mr. Chairman, I should like to ask a question further to that asked by Senator Thompson about our capability in anti-submarine detection. I am not thinking of

[*Traduction*]

Cmdre Edwards: Monsieur le président, je peux dire qu'aucun des renseignements exposés ici n'est confidentiel. Ce sont des renseignements dont le public peut prendre connaissance quotidiennement, dans des articles de revues spécialisées ou dans la presse ou par les médias, selon la situation, les manœuvres du NORAD sont toujours entourées d'une certaine publicité.

Le sénateur Molson: On a avancé un certain nombre de détails intéressants, dont je me suis demandé s'ils étaient tous publics. Je pense particulièrement à des déclarations comme celle selon laquelle on n'envisage absolument pas d'arrêter une éventuelle attaque à basse altitude sur l'une de nos côtes. Je suppose que tout le monde le sait, mais je n'en étais pas conscient moi-même. Je fais peut-être partie des gens mal informés.

Ma deuxième question, monsieur le président est la suivante: d'après nos services de renseignement, de quelle façon évolue le commandement soviétique? Est-ce qu'il se spécialise davantage, est-ce qu'il s'entoure davantage d'experts, ou donne-t-il plutôt une impression d'inertie? Quelle impression vous donne le commandement soviétique?

Adm Allan: Monsieur le président, je ne peux que donner mon opinion personnelle. J'arrive tout juste d'Halifax, où j'ai eu le plaisir de diriger le commandement maritime, mais je n'ai pas encore eu le temps de rencontrer mes collègues des services de renseignement à Ottawa pour évoquer cette question avec eux. A mon avis, le commandement soviétique se spécialise chaque jour davantage et améliore constamment son potentiel de commandement et de contrôle en temps de guerre.

Le sénateur Molson: Ce qui est un peu inquiétant.

Troisièmement, je voudrais savoir si les Russes acquièrent de plus en plus des connaissances particulières sur l'Arctique. Je crois qu'ils ont toujours été un peu en avance sur nous en matière de connaissance et d'utilisation des zones arctiques. Ont-ils fait des progrès dans ce domaine?

Adm Allan: Absolument. Et ils l'ont fait voir au monde entier. Leur expédition navale au Pôle Nord, il y a un an et demi, était l'exercice naval le plus imposant auquel le monde ait jamais assisté. C'était une véritable prouesse.

Le sénateur Molson: Voilà encore de quoi nous préoccuper.

Le brigadier-général C. E. Beatty, directeur général, Planification des politiques, ministère de la Défense nationale: Monsieur le président, je voudrais dire, à l'appui de la dernière réponse de l'Amiral Allan, qu'au cours de l'année dernière, l'Union soviétique a fait savoir qu'elle était maintenant capable de faire patrouiller ses navires pendant toute l'année dans l'Arctique. Par ailleurs, on sait qu'elle établit également des îles de glace dans l'Arctique, où elle prétend se livrer à des recherches. Parmi les brise-glaces qui peuvent patrouiller toute l'année dans l'Arctique figurent notamment l'Arctica, le Sphère et le Mennon.

Le sénateur Molson: Monsieur le président, j'aimerais ajouter un élément à la question posée par le sénateur Thompson à propos de notre potentiel de détection des sous-marins. Je ne

[*Text*]

naval ships, but of following the course of Russian submarines as they are deployed around the world. I gather we have fairly good information on that. Is it a highly developed system? Is it adequate or inadequate?

Adm Allan: That information, Mr. Chairman, would have to be classified.

We would have to ask you to keep that information *in camera*.

The Chairman: Obviously, you have made your point, senator.

Senator Molson: So I presume that everything we have been asking up to this moment, Mr. Chairman, has been rather innocuous. Perhaps we had better get down to something closer to the bone at some stage.

My final question is not of any great weight. What is the present quality of the F-101? I am thinking in terms of governments that often declare their position, and it is somewhat remote from reality. I happened to be involved when the government decided it was going to have a fighter defence on the east coast of Canada. They said they would send a squadron there, and they decided on the Grumman Goblin. The Canadian government decided that it was our first-line-of-defence fighter; but anyone who saw one would have known that it was not quite the case, and if they had happened to fly one they would have been even more convinced. We say we have three squadrons of 101s. What is its capability? Is it still within reach of modern demands?

Gen Mackenzie: Mr. Chairman, there is still no question that the 101 can make a very real contribution to North American defence; but it is a question of degree. As you are well aware, the technology in this aircraft is very old. It has been updated to some extent by the type of weapons that it carries, but its life is predicted to be very limited.

The other factor is that it is becoming very expensive and difficult to maintain. To answer the senator's question, the short answer is that it still has a significant capability, but it is decreasing all the time in relation to the threat, and it is a very expensive system to maintain.

Cmdre Edwards: Mr. Chairman, may I say that I did not want to leave Senator Molson with the feeling that he was getting watered-down information. I think, sir, that what you have been given is really 99 per cent accurate and valid. Perhaps if anything has been left out, it might be the accurate figures that go with it. Generally speaking, the information you have been given is pretty close to all of the truth and it has been very open. Much of what we can tell is unclassified anyway.

Senator McElman: The installation at St. Margarets in New Brunswick has been mentioned several times. Is there not a phase-out going on there, currently? Is that not the Baker-Nunn camera unit system?

[*Traduction*]

pense pas aux navires à proprement parler, mais à la localisation des sous-marins soviétiques déployés dans le monde entier. Je pense que nous avons un assez bon système d'information dans ce domaine. S'agit-il d'un système très développé? Est-il suffisant?

Adm Allan: Ce genre de renseignement, monsieur le président, n'est pas publié.

Pour vous répondre, il faudrait que la séance se déroule à *huis clos*.

Le président: Voilà où vous vouliez en venir, sénateur.

Le sénateur Molson: Je présume que tout ce que nous avons demandé jusqu'à maintenant, monsieur le président, était assez anodin. Il fallait bien, tôt ou tard, entrer dans le vif du sujet.

Ma dernière question sera, elle aussi, assez anodine. Quelles sont les qualités actuelles du F-101? Je sais que les gouvernements font connaître un point de vue qui est parfois assez loin de la réalité. J'ai participé à la décision gouvernementale de mettre en place sur la Côte est du Canada, un système de défense utilisant des avions de chasses. Le gouvernement a décidé d'y envoyer un escadron, en choissant à cette fin le Grumman Goblin. Le gouvernement canadien a décidé d'en faire notre avion de chasse de première ligne; mais ceux qui l'on vu savent que l'avion ne se prête guère à certe tâche, et ceux qui l'ont essayé en vol en sont encore plus convaincus. Nous avons trois escadrons de F-101. Quel est leur potentiel? Est-ce qu'ils répondent aux exigences modernes?

Gen Mackenzie: Monsieur le président, il est indiscutable que le F-101 peut contribuer très efficacement à la défense de l'Amérique du Nord; il s'agit de nuancer le jugement qu'on peut en faire. Comme vous le savez, cet avion utilise une technologie très ancienne. Il a été modernisé en ce qui concerne l'armement dont il est équipé, mais sa durée d'utilisation est maintenant très limitée.

Par ailleurs, son entretien devient de plus en plus difficile et de plus en plus coûteux. Pour répondre à la question du sénateur, son potentiel reste important, mais il diminue proportionnellement à l'accroissement de la menace, et son entretien est très coûteux.

Cmdre Edwards: Monsieur le président, je ne voudrais pas laisser au Sénateur Molson l'impression qu'on lui a fourni des renseignements édulcorés. Je pense, monsieur, que ce que nous vons avons dit est vrai à 99 p. cent. Ce qui y manque peut-être, ce sont des chiffres exacts. De façon générale, les renseignements qu'on vous a donnés sont très proches de la vérité, et on ne vous a rien caché. La plupart des renseignements que nous pouvons fournir ne sont pas classés.

Le sénateur McElman: Les installations de St. Margarets au Nouveau-Brunswick ont été mentionnées plusieurs fois. N'est-on pas en voie d'abandonner ces installations? N'est-ce pas le système de caméras Baker-Nunn?

[*Text*]

Col Buskard: That is the Backup Interceptor Control installation, which will be phased out as soon as the region operational control centre comes in at North Bay.

Senator Smith: My question is rather supplementary, I think, to something we have already been told, but which I would like to deal with further. I am referring to the warning system, and what happens thereafter from our point of view.

As I understand it, there are two separate kinds of attack that may be made—one by aircraft and the other by missile. With reference to aircraft, the early warning system, except on the east and west coast, should detect the imminence of an attack and give us up to 4 hours' notice of it. I understood—perhaps incorrectly—that in such a case, although a general alert would be at once put into effect through the whole of the NORAD forces, and I have forgotten the word that was used in this connection, no release of aircraft—well, it will not be aircraft—would be made unless there was agreement at the highest political level in the two countries. That prompts me to wonder what arrangements there are for making sure that the highest political authorities in both countries are either readily available, so that there is no time lost in communicating with them, or that someone authorized to act in their stead can be contacted. I understand that the services can be taken care of by a system of duty officers, and the fact that there is always a senior officer available to exercise the commander's authority; but how do we manage to ensure that that is so in the civilian area, in order to obtain the release, if that seems to be in order, of the necessary forces without undue delay?

Adm Allan: In answer to the first part of your question, on the bomber, our radar surveillance system now can be breached either by low-flying—that is, they can go under—or by super-high-flying—bombers flying above it. That is the first consideration. The second consideration is that the civilian organization for immediate response to these alerts is just as complex as the military one, through a system of acting prime ministers, and so on. There is a method of delegation of responsibility for communication links to cover these circumstances.

Cmdre Edwards: Mr. Chairman, on the consultation process I think you will appreciate that it is very difficult. We would be hard pressed to ask the Prime Minister to come over and play one of our NORAD alert games, so we try to cover that by briefing the Privy Council Office. The Prime Minister gets a briefing periodically. The last one was about four months ago, on the NATO consultation procedures, what would be expected of him in the event of certain things happening, and so on. We practise this periodically. We have exercises with NORAD, and we play all the parts. Admittedly, that is difficult. We get someone from the Privy Council Office, and he tries to make the decisions the Prime Minister would make, but I agree with you that that could be a very difficult problem. It is difficult to get the right kind of people to play. I submit that when the bombers are on their way is no time to start educating people. It is a problem, but we think we are

[*Traduction*]

Col Buskard: Ce sont les installations de commandement de l'interception d'appui qui seront démantelés progressivement dès que le centre de contrôle opérationnel régional entrera en service à North Bay.

Le sénateur Smith: Ma question découle d'une réponse que nous avons eue précédemment. Mais j'aimerais des précisions. Il s'agit des réseaux d'alerte et de ce qui arrivera en cas d'alerte du point de vue canadien.

Comme je le vois, nous pouvons avoir à faire face à deux types d'attaque: une attaque par avion et une attaque par missile. Pour ce qui est de l'attaque par avion, le réseau de pré-alerte, devrait déceler l'attaque si elle ne vient pas des côtes est ou ouest, et nous donner quatre heures de préavis. De votre réponse, j'ai compris, peut-être à tort, qu'en une telle situation, bien qu'une alerte générale serait déclenchée immédiatement dans toutes les forces du NORAD—j'ai oublié le mot de passe que vous avez utilisé, était-ce «pas de décollage d'avions», et malgré que ce ne sont pas des avions—je disais donc que l'alerte ne serait pas donnée à moins d'entente aux plus hauts niveaux politiques des deux pays. Ce qui m'amène à me demander quelles dispositions sont prises pour communiquer rapidement avec les plus hautes instances des deux pays, afin de ne pas perdre de temps, ou a-t-on délégué des pouvoirs en faveur d'une personne qui peut être rejointe facilement? Je sais que les services devraient être assurés par un réseau d'officiers en fonction et c'est un fait qu'il y a toujours un officier supérieur auquel le commandant délègue son autorité; comment pouvons-nous être sûrs que la même chose se produit du côté des civils et, que les forces nécessaires seront en place rapidement?

Adm Allan: Pour répondre à la première partie de votre question sur les bombardiers, notre réseau de surveillance radar ne peut détecter les avions volant à basse altitude, ni les avions volant à très haute altitude. C'est la première chose dont nous devons tenir compte. Pour ce qui est de la deuxième partie de votre question, portant sur l'organisation civile, le réseau civil de réaction immédiate à ces alertes est tout aussi complexe que le réseau militaire, avec un premier ministre suppléant et tout le reste. Il y a une méthode de délégation de pouvoirs pour ce qui est des liens de communication dans ces circonstances.

Cmdre Edwards: Monsieur le président, à propos du processus de consultation, je crois que vous pouvez saisir la difficulté de la question. Nous serions bien embêtés de demander au premier ministre de participer à un de nos jeux d'alerte NORAD; alors nous essayons de surpasser ces difficultés en informant le Bureau du Conseil Privé. Le premier ministre est informé périodiquement. La dernière séance d'information s'est déroulée il y a environ quatre mois et portait sur les formalités de consultation de l'OTAN, sur ce que le premier ministre devrait faire dans certaines situations et ainsi de suite. Nous nous entraînons régulièrement. Nous faisons nos exercices avec l'organisation du NORAD où nous jouons tous les rôles. Bien sûr, c'est difficile. Un représentant du Bureau du Conseil privé vient assister à nos réunions et il essaie de prendre les décisions que prendrait le premier ministre, mais, je conviens avec vous que c'est quand même une question très

[*Text*]

close to the solution by keeping properly informed those who ought to be informed.

Senator Smith: There are other situations where there would be no warning available. You mentioned two of them: overflying the warning, and underflying it. Then there is the possibility of coming in over the east or the west coast, as far as bombers are concerned. I also understood that missiles, although they may be detected, can be at their target within eight minutes of the time of detection. What kind of action is planned in those circumstances, where you may have almost no warning?

Adm Allan: The missiles are detected immediately they are launched. The BMEW system will detect them if they come into the envelope. Immediately that happens, and there is an additional verification that this is not a trial system, or an experimental system, and so forth, then, as they are tracked in the BMEW System their flight path is calculated and a determination can be made of where they will land. From initial detection the system begins to assemble the data to go into action. When they know the area in which the landing of the missile will take place, that is cleared, particularly of Strategic Air Command capability. We get it out of there. Obviously the thing is going to hit: if it is on its way, you cannot stop it. It is during this time that the communications are made up to the highest level in order to answer the question of whether retaliation should or should not be made.

Clearly, if theere is only one missile, there may be time for consultation back on the red phones between North America and the Soviet Union, and we may find out that it has been an error. If there are more coming, however, clearly the decision-making process gets easier, if we have time to make it.

Senator Molgat: After all, you have eight minutes.

Senator Molson: Just make the most of it.

Senator Molgat: By this time you would have three minutes.

Adm Allan: But supposing that it is a strike against North America. One presumes that they would not launch just one, although maybe they would, for some reason—I don't know; but supposing there were only one. Would that be sufficient reason for North America to launch its strategic countermeasures, or would we go back with one, or maybe two? Of course you do not have time to make all those kinds of arguments to one another while this is happening. The chances are that if there were only one, it would come in, and there likely would not be the commencement of a nuclear holocaust; but if several were coming in, one would assume that the whole thing was coming in, and the time to make anything but a decision to fire back the whole load is, as you say, as small as eight or as large as 22 minutes. Supposing that during that period of time the evidence is conclusive on our information system that there are a hundred strategic missiles coming into North

[*Traduction*]

difficile à résoudre. C'est difficile d'amener les principaux intéressés à participer à nos exercices. J'admets que lorsque les bombardiers se dirigeront vers l'Amérique, il sera trop tard pour commencer à éduquer les gens. C'est un problème, mais je crois que nous nous en tirons assez bien en gardant les gens qui doivent être informés au courant de ce qui se passe.

Le sénateur Smith: Il y a également la possibilité que l'attaque nous tombe dessus sans alerte. Vous avez mentionné deux possibilités: lorsque les avions volent au-dessus ou au-dessous de la couverture radar. Il est également possible que les avions nous viennent de l'est ou de l'ouest. Je crois également savoir que nous n'avons que huit minutes entre le moment ou les missiles sont détectés et le moment où ils atteignent leur cible. Quel genre de mesures avez-vous prévues dans ces cas lorsqu'il n'y a que peu ou presque pas de préavis?

Adm Allan: Les missiles sont détectés dès qu'ils sont lancés. Le réseau de détection lointaine des engins balistiques (RDLEB) détecte les missiles dès qu'ils passent sous la couverture. Dès que cela se produit, et après une vérification supplémentaire pour s'assurer que ce n'est pas un essai, ni une expérience, ni rien de tout cela, le RDLED les piste et détermine leur plan de vol afin de connaître leur cible. Dès qu'un missile est détecté, tout le réseau recueille des données avant de passer à l'action. Dès que la région cible du missile est connue, cela tombe nous les compétences du Strategic Air Command. C'est là que nous entrons en jeu. De toute évidence, le missile va tomber: il est en route et il n'est pas possible de l'arrêter. C'est à ce moment-là que nous communiquons avec les hautes instances politiques afin de savoir s'il faut contre-attaquer.

Bien sûr, s'il n'y a qu'un seul missile, on a peut-être le temps de prendre le téléphone rouge reliant l'Amérique du Nord et l'Union soviétique et apprendre que c'est une erreur. Cependnt, si plus d'un missile est en route, le processus de décision est de beaucoup simplifié, si nous avons le temps de prendre des décisions.

Le sénateur Molgat: Après tout vous avez huit minutes.

Le sénateur Molson: Utilisez-les le mieux possible.

Le sénateur Mogat: Après toutes ces communications, vous n'avez plus que trois minutes.

Adm Allan: Mais supposons que c'est une attaque contre l'Amérique du Nord. On peut supposer qu'ils ne lanceraient pas qu'un seul missile, malgré que ce soit possible pour des raisons que j'ignore; mais supposons qu'il n'y ait qu'un seul missile. Est-ce que ce serait là une raison suffisante pour que l'Amérique du Nord contre-attaque ou ne devrions-nous contre-attaquer qu'avec un ou peut-être deux missile? Bien sûr quand la situation se présente, vous n'avez pas le temps de songer à tout cela. Il est fort possible que s'il n'y avait qu'un seul missile dirigé vers l'Amérique du Nord, ce ne serait pas le début d'une apocalypse nucléaire. Cependant, si plusieurs missiles étaient en route, on pourrait supposer que c'est le début de la fin et, pour décider si nous contre-attaquons avec tout nos missiles, notre délai pourrait être aussi court que huit minutes ou aussi long que vingt-deux minutes. Supposons que pendant cette période, notre réseau d'information nous prouve qu'il y a

[*Text*]

America. The information will be transmitted to our Prime Minister, or whoever is acting for him, and if he wishes at that point in time to talk to the President of the United States, then the lines would be open for him to do so; but presumably in those circumstances he's just going to get the tail end of the conversation because there is not going to be anything left. What we are really talking about here is a horrible possibility where the reaction that has to be taken is one of retaliation. That is to say, we have to answer the question of whether we are going to be party to wiping out the world, or whether we are going to take our lumps and hope we can recover.

Cmdre Edwards: I would answer that all the communications for this consultation process are in place: the Prime Minister can talk to the President; the minister can talk to Dr. Brown. It goes back and forth, and it is very good, presuming the first bomb does not land on headquarters here.

Adm Allan: The first thing, Mr. Chairman, is that the Soviets must be absolutely certain in their minds that we have the will to do it. If they are not certain that we have that will, or if they are certain that the communications system, for example, would break down, or that some other factor would cause us not to be able to respond, then they would be tempted, perhaps, to use it.

Senator Thompson: I would assume that the subject matter of my question is probably classified material, but on the basis of Senator Smith's questions and your answers, I can think of a whole scenario of breakdowns in communications at the political level, with, on the one hand, the President deciding to fire, and, on the other, the Prime Minister not wanting to do so.

I understand the Soviet Union can listen in on telephone conversations now. Can they block telephone conversations? It seems to me to be a rather elementary thing to have to carry a red phone all over the place. In view of the dreadfulness of this mechanism of communication and the fact that you have told us, and as Senator Roblin pointed out, that the nuclear threat is what we are concerned about, is there some way we could be briefed further on this matter? I am thinking mostly of political decision-making.

Adm Allan: I think it would probably be worthwhile to have a briefing of a step-by-step, second-by-second view of how this would develop.

Senator Thompson: I should like to think that the Prime Minister has gone through this step-by-step process and knows the procedure. This would be the most momentous decision a Prime Minister would have to make. I should like to have more clarification of just how prepared he is for that decision.

Adm Allan: I would suggest that the decision-making process and complexities are more complex in the air breathing threat problem because there is more time and there is a possibility of interaction, whereas the problem on the incoming missile threat is a different kind of problem altogether. They are coming down in your country by the time you are saying, "Am I going to fire back or not?" It is not a question of

[*Traduction*]

une centaine de missiles stratégiques qui s'en viennent sur l'Amérique du Nord. Le renseignement sera transmis au premier ministre ou à son suppléant et, si, à ce moment il désire parler au président des États-Unis, il en aura la possibilité; mais nous pouvons supposer qu'en pareilles circonstances, la conversation ne sera pas longue car il n'y aura plus rien. Nous discutons ici d'une possibilité horrifiante ou nous devons contre-attaquer. Nous devrions décider si nous voulons prendre part à l'annihilation du monde ou si nous acceptons les dégats en espérant de s'en remettre.

Cmdre Edwards: J'aimerais dire que les liens de communication pour ce processus de consultation sont en place. Le premier ministre peut parler au président des États-Unis et le ministre peut parler à M. Brown. La communication s'effectuerait très bien, en supposant que la première bombe ne tombe pas sur le quartier général.

Adm Allan: Premièrement, monsieur le président, il faut dire que les Soviétiques doivent être absolument convaincus que nous aurons la volonté nécessaire pour contre-attaquer. S'ils ne sont pas certains que nous avons cette volonté, ou s'ils sont convaincus que les réseaux de communication par exemple ne fonctionneront pas, ou qu'une autre situation nous empêcherait de réagir, ils pourraient alors être tentés de nous attaquer.

Le sénateur Thompson: Je suppose que la réponse à ma question est un renseignement classifié, mais suite aux questions du sénateur Smith et à vos réponses, je peux imaginer toute une série de scénarios de communications coupées au niveau politique où, d'une part, le président des États-Unis déciderait la contre-attaque et où, d'autre part, le premier ministre ne voudrait pas de ces mesures.

Je crois savoir que l'Union soviétique est maintenant en mesure de capter les conversations téléphoniques. Peut-elle les bloquer complètement? Il me semble que la prudence la plus élémentaire exige que l'on traîne toujours avec soi un «téléphone rouge». Quand on songe au côté sinistre de ce moyen de communication et que vous nous avez signalé, à l'instar du sénateur Roblin, que la menace nucléaire vient en tête de nos préoccupations, serait-il possible de nous informer davantage sur la question? Je songe ici surtout à la prise de décisions politiques.

Adm Allan: Je crois qu'il serait probablement plus utile de donner une séance d'information sur les étapes détaillées, à une seconde près, de ce qui pourrait se produire.

Le sénateur Thompson: J'ose croire que le premier ministre a reçu ces informations et connaît toute la marche à suivre. Ce serait la décision la plus capitale qu'un premier ministre aurait à prendre. J'aimerais que l'on explique plus clairement à quel point ce dernier est prêt à prendre cette décision.

Adm Allan: Je crois que la prise de décisions et toutes ses ramifications sont beaucoup plus complexes en ce qui concerne le problème des missiles aspirateurs parce que la période de détection est plus longue et qu'il y a ici possibilité d'interaction, alors que le problème des missiles convergents est tout à fait différent. Ces derniers se dirigent sur un pays sans que les autorités aient le temps de se demander si elles doivent réagir

[*Text*]

whether you can do something to stop it. You can only stop it by having postured yourself beforehand in order to make it untenable for such a situation to arise.

Cmdre Edwards: With regard to retaliation by the United States, the President does not have to ask the Prime Minister if he wants to do that. That is a unilateral action that he will take on his own. He may be polite and ask, but I would suggest that there is very little time and he will not bother.

Senator Smith: What happens with reference to these airplanes that escape the early warning system either by over-flying or under-flying? At some stage I suppose we become aware that they are there; then what happens?

Adm Allan: We have less time. We have lost the four hours, and we are down to an hour and a half or an hour. We have checked them into the system too late.

Gen Mackenzie: I think it would be fair to say that the threat of the manned bomber by itself would be inadequate to destroy the North American capability to retaliate. One has to question why the potential enemy would want to use that by itself because it is obviously not going to be effective enough.

The point really of having these systems to detect and counteract the air breathing threat is, first of all, to ensure that the Russians do not get a free ride, and, secondly, that they are not tempted to develop more and more new and sophisticated bombers in order to take advantage of a weakness that might exist had we not got these methods of counteracting the air breathing threat. I think it is a question of the magnitude of the air breathing threat versus the missiles to start off with, and then it is a method of discouraging the Russians from getting a free ride.

Senator Roblin: Did SALT I and SALT II really make any difference to NORAD?

Gen Mackenzie: I would say, fundamentally, no.

Senator Roblin: We received some information concerning the percentage of defence expenditures which I appreciate having. However, it does not deal with the Soviet Union or the Warsaw Pact. What information do we have on that? Could we also have the actual dollar figures?

The Chairman: I believe our witnesses will take that as notice and supply us with those figures.

Senator Thompson: This is such a large subject and there are a number of other questions which could be asked. I think it would be very helpful to get answers to those questions if our witnesses come back another time.

The Chairman: Our witnesses will come back again in three weeks from now on a different subject.

[*Traduction*]

ou non. Il ne s'agit pas de savoir si on prend des mesures pour les arrêter. On ne peut y arriver que si des décisions ont été prises au préalable pour faire en sorte que ce genre de situation ne puisse se produire.

Cmdre Edwards: En ce qui concerne les représailles que pourraient exercer les États-Unis, le président n'est pas tenu de demander au premier ministre s'il est d'accord. C'est là une décision unilatérale qu'il prendra de son propre chef. Peut-être, fera-t-il preuve de politesse et lui demandera-t-il son avis mais j'ai bien l'impression que le délai de décision sera très court et qu'il ne se préoccupera pas de demander l'opinion du premier ministre.

Le sénateur Smith: Qu'est-ce qui advient de ces aéronefs qui échappent au système de détection lointaine soit en volant en dessus ou en dessous? A un moment donné, je suppose qu'on peut les détecter alors qu'est-ce qui se produit?

Adm Allan: Nous disposons de moins de temps. Nous avons perdu les quatre heures et n'avons plus maintenant qu'une heure ou une heure et demie. Nous les avons repérés trop tard.

Gen Mackenzie: Je crois qu'il est juste de dire que les bombardiers dotés d'un équipage, en soi, ne suffiraient pas à empêcher l'Amérique du Nord de riposter. Il faut se demander pourquoi l'ennemi potentiel voudrait utiliser ce type de bombardiers parce qu'il est bien évident qu'ils ne seraient pas efficaces.

D'abord, la raison d'être véritable de ces systèmes de détection des missiles aspirateurs pour ensuite y riposter, c'est de nous assurer que les Soviétiques ne s'en tirent pas à bon compte; deuxièmement, il faut être sûr que ces derniers ne mettent pas au point de nouveaux bombardiers de plus en plus perfectionnés pour exploiter une faiblesse qui pourrait exister si nous ne nous dotons des mécanismes nous permettant de réagir aux missiles aspirateurs. Je crois qu'il s'agit ici de soupeser toute la question de la menace de ces derniers par rapport aux missiles en général d'abord, et de trouver une méthode susceptible de décourager les Soviétiques d'agir de la sorte.

Le sénateur Roblin: Les accords SALT I et II ont-ils vraiment fait une différence pour NORAD?

Gen Mackenzie: Fondamentalement, je dois dire que non.

Le sénateur Roblin: On nous a fourni certains renseignements sur le pourcentage du budget de défense, et j'en suis très content. Toutefois, ces chiffres ne concernent ni l'Union soviétique ni le pacte de Varsovie. Quels sont les renseignements dont on dispose à ce sujet? De même, pourrait-on aussi nous donner les chiffres en dollars véritables?

Le président: Je crois que nos témoins en prendront note et nous feront parvenir les renseignements.

Le sénateur Thompson: C'est là un sujet très vaste et il y a aussi d'autres questions que l'on pourrait poser. Je crois que si nos témoins reviennent, ils pourraient donner réponse à ces questions.

Le président: Nos témoins seront de retour dans trois semaines pour traiter d'un sujet différent.

[*Text*]

Senator Thompson: I was thinking of NORAD.

The Chairman: Once we have covered the umbrella of general questions, there is nothing to stop us from having the witnesses back and delving deeper into any subject the committee wishes to explore. As far as we are concerned, we have no limitations.

I thank our witnesses for appearing before us this morning. We hope to see them three weeks from now.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

Le sénateur Thompson: Je pensais ici à la question de NORAD.

Le président: Une fois que nous aurons épuisé toutes les questions générales, rien ne nous empêche de rappeler les témoins et d'étudier un sujet en profondeur, selon les désirs du comité. Nous n'avons aucune limite.

Je remercie nos témoins d'avoir bien voulu se présenter ce matin, nous espérons les revoir dans trois semaines.

La séance est levée.

APPENDIX "ND-2"

Response to the Question raised by Senator Thompson on 28 Oct 80

Comparisons of General Officers and Officer/Man ratios in U.K., U.S.A., Australia and Canada

— Annex A presents the ratio of General Officers to total force pertaining to U.K., U.S.A., Australia and Canada.

— Annex B presents the ratio of officers' strength to other rank strength as well as the ratio of Officers' strength to total force in U.K., U.S.A., Australia and Canada.

— Annex C presents the ratios of Colonels or equivalents to other ranks and to total force in the U.S.A. and Canada.

This additional data has been included since it explains why there is a relatively smaller number of general officers to work force in the USA vis-à-vis Canada, UK and Australia as depicted in Annex A. The US Forces have chosen to establish many of their senior positions at the Colonel rank rather than at the General rank and this has resulted in the US Forces having nearly twice the ratio of Colonels to total forces as Canada, although, as stated above, having a small ratio of general officers to total force compared to Canada, UK or Australia.

APPENDICE «DN-2»

Réponse à la question du Sénateur Thompson, le 28 octobre 1980

Comparaisons des officiers généraux et rapport entre les officiers et non-officiers faisant partie des forces militaires du Royaume-Uni, des États-Unis, de l'Australie et du Canada

— À l'Annexe A, on établit le rapport qui existe entre les officiers généraux et l'effectif total du Royaume-Uni, des États-Unis, de l'Australie et du Canada.

— À l'Annexe B, on établit le rapport qui existe entre les officiers et les non-officiers ainsi que le rapport entre l'effectif total des officiers et l'effectif total des forces militaires du Royaume-Uni, des États-Unis, de l'Australie et du Canada.

— À l'Annexe C, on établit le rapport qui existe entre les militaires qui détiennent le grade de colonel (ou un grade équivalent) et le personnel non-officier ainsi que le rapport qui existe entre l'effectif total de la force militaire des États-Unis et du Canada.

Ces renseignements supplémentaires ont été fournis étant donné qu'ils expliquent la raison pour laquelle il y a un nombre relativement plus petit d'officiers généraux aux États-Unis qu'au Canada, au Royaume-Uni et en Australie (voir l'Annexe A). Les États-Unis ont choisi d'établir plusieurs de leurs postes supérieurs au grade de colonel plutôt qu'au grade de général. Ainsi, la force militaire des États-Unis compte deux fois plus de colonels qu'il y en a au sein des Forces canadiennes. Cependant, le Canada, le Royaume-Uni et l'Australie comptent un nombre plus élevé d'officiers généraux, tel qu'il a été mentionné ci-dessus.

ANNEX "A"

COUNTRY	GENERAL OFFICERS	WORK FORCE	RATIO
U.K.	741	319,400	1/431
U.S.A.	1,105	2,007,325	1/1816
AUSTRALIA	129	66,896	1/518
CANADA	108	79,871	1/739

ANNEXE «A»

PAYS	OFFICIERS GÉNÉRAUX	EFFECTIF	RAPPORT
ROYAUME-UNI	741	319,400	1/431
ÉTATS-UNIS	1,105	2,007,325	1/1816
AUSTRALIE	129	66,896	1/518
CANADA	108	79,871	1/739

ANNEX «B»

COUNTRY	OFFICERS	OTHER RANKS	TOTAL FORCE	RATIO OFFICERS TO OR	%	RATIO OFFICERS TO TOTAL FORCE	%
U.K.	41,500	277,900	319,400	1/6	14.9	1/7.6	13.0
U.S.A.	272,618	1,734,707	2,007,325	1/6	15.7	1/7.3	13.6
AUSTRALIA	9,977	56,919	66,896	1/5	17.5	1/6.7	14.9
CANADA	13,222	66,649	79,871	1/5	19.8	1/6.0	16.5

ANNEXE «B»

PAYS	OFFICIERS	NON-OFFICIERS	EFFECTIF TOTAL	RAPPORT OFFICIERS/ NON-OFFICIERS	%	RAPPORT OFFICIERS/ EFFECTIF TOTAL	%
ROYAUME-UNI	41,500	277,900	319,400	1/6	14,9	1/7,6	13,0
ÉTATS-UNIS	272,618	1,734,707	2,007,325	1/6	15,7	1/7,3	13.6
AUSTRALIE	9,977	56,919	66,896	1/5	17,5	1/6,7	14,9
CANADA	13,222	66,649	79,871	1/5	19,8	1/6,0	16.5

ANNEX «C»

COUNTRY	COLONELS	OTHER RANKS	TOTAL FORCE	RATIO COLONELS TO OR	%	RATIO COLONELS TO TOTAL FORCE	%
U.S.A.	13,811	1,734,707	2,007,325	1/125	0.79	1/145	0.68
CANADA	303	66,648	79,871	1/219	0.45	1/263	0.38

ANNEXE «C»

PAYS	COLONELS	NON-OFFICIERS	EFFECTIF TOTAL	RAPPORT COLONELS/ NON-OFFICIERS	%	RAPPORT COLONELS/ EFFECTIF TOTAL	%
ÉTATS-UNIS	13,811	1,734,707	2,007,325	1/125	0,79	1/145	0,68
CANADA	303	66,648	79,871	1/219	0,45	1/263	0,38

Response to Question raised by Senator McElman

Officers in the Canadian Forces currently serve on various terms of service. Some chose to stay on the terms of service under which they joined the former army, navy and air force. Others are, again by choice, governed by terms of service introduced in 1968 upon unification. A third group of officers are governed by terms of service introduced in 1976 under the Officer Career Development Program. Eventually, all officers will be under the latter terms of service as the program expands and as those who have chosen to stay on one of the former terms retire. At present, however, the variety of terms of service mean that a number of different retirement ages pertain depending upon the officer's choice of terms, his rank and his classification employment.

In the specific case of shortages of pilots there are a number of ways of offering those officers further service beyond their normal retirement ages. Currently, we have 49 pilots on extensions of service who would otherwise have left the service. These extensions are for varying lengths of time depending upon the individual officer's qualifications, his physical condition and the military requirement.

In addition to extending the service of those who are about to retire from the service, Reserve Force members may be employed full-time in support of the Regular Force. There are currently 27 pilots on this type of duty.

The use of Reservists and the granting of extensions of service are commonly used for all officer classifications (and other rank trades) when shortages exist.

The retirement age policies of the CF are part of the infrastructure of the personnel management system. To arbitrarily change these retirement ages in response to the fluctuating availability of manpower would lead to instability in personnel policies and, thus, be counterproductive to recruiting and retention. Periodic fluctuations in personnel can be better met by using the short to medium term devices described above for the advantage of both the service and the individual.

Réponse à la question soulevée par le Sénateur McElman

Les officiers des Forces canadiennes effectuent actuellement diverses périodes de service. Certains ont préféré poursuivre leur service aux conditions prescrites lors de leur enrôlement dans l'ancienne Armée, Marine ou Aviation, tandis que d'autres ont choisi l'une des périodes de service adoptées lors de l'unification en 1968. Un troisième groupe est assujetti aux conditions du Programme d'orientation des carrières — Officiers, mis en vigueur en 1976. Incessamment, tous les officiers serviront dans le cadre de ce programme à mesure que celui-ci progressera, et que ceux qui ont choisi une ancienne période de service prendront leur retraite. Toutefois, à l'heure actuelle, l'âge de la retraite n'est pas uniforme étant donné les diverses périodes de service, et celui-ci est fonction du choix de chaque officier quant à sa période de service, de son grade et de sa classification.

Dans le cas particulier des pilotes, où l'on connaît actuellement des pénuries, il existe plusieurs façons d'offrir à ces officiers une période de service allant au-delà de l'âge normal de la retraite. Nous comptons actuellement 49 pilotes dont la période de service a été prolongée et qui auraient normalement déjà pris leur retraite. La durée du report est fonction des qualités de l'officier, de sa condition physique et des besoins du service.

Outre de prolonger la période de service de ceux qui sont à la veille de prendre leur retraite, on peut employer les membres de la Réserve à plein temps pour appuyer la Force régulière. À l'heure actuelle, 27 pilotes occupent ce genre de poste.

Lorsqu'il survient des pénuries, il est commun d'avoir recours aux services des réservistes et de prolonger la période de service des officiers, quelle que soit leur classification, ainsi que celle des sous-officiers.

Les politiques des FC à l'égard de la retraite font partie intégrante de l'infrastructure du système de gestion du personnel. Le fait de modifier de façon arbitraire l'âge de la retraite pour pallier les fluctuations de main-d'œuvre irait à l'encontre du bien-fondé des politiques sur le personnel et nuirait ainsi au recrutement et au maintien des effectifs. La meilleure façon de pallier les fluctuations périodiques de personnel est d'utiliser les mécanismes à court et à moyen termes mentionnés auparavant, qui sont avantageux tant pour les FC que pour ses membres.

Response to Question raised by Senator Van Roggen on 28 Oct 80

What is Canada's Defence expenditure as a percentage of Government Expenditure and GNP and how does it compare to our NATO allies or other nations.

1. Defence Expenditures* as a % of Government spending—1979

West Germany	22.3
United States	21.5
France	17.5
Turkey	15.6
Britain	11.5
Portugal	10.4
Norway	9.3
Belgium	9.2
Netherlands	9.1
Canada	8.6
Italy	8.2
Luxemburg	2.9
Switzerland	18.8
Spain	13.2
Sweden	8.4

2. Defence Expenditures* as a % of Gross National Productivity (GNP)—1978

United States	5
Britain	4.7
Greece	4.7
Turkey	4.5
Belgium	3.5
West Germany	3.4
France	3.3
Netherlands	3.3
Norway	3.2
Portugal	2.8
Italy	2.4
Denmark	2.4
Canada	1.8
Luxemburg	1.1
Sweden	3.4
Switzerland	1.9
Spain	1.8

NOTES

*Data from the International Institute for Strategic Studies 1979/80.

**Figures for some of the countries listed in Column 2 but not in Column 1 are not available.

Réponse donnée à la question soulevée par le sénateur Van Roggen, le 28 octobre 1980

Quelles sont les dépenses du Canada en matière de défense, si on les exprime en pourcentage du PNB et des dépenses totales du gouvernement? Comment se comparent-elles à celles de nos alliés de l'OTAN ou d'autres pays?

1. Dépenses en matière de défense* exprimées en pourcentage des dépenses totales du gouvernement—1979

Allemagne de l'Ouest	22,3
États-Unis	21,5
France	17,5
Turquie	15,6
Grande-Bretagne	11,5
Portugal	10,4
Norvège	9,3
Belgique	9,2
Pays-Bas	9,1
Canada	8,6
Italie	8,2
Luxembourg	2,9
Suisse	18,8
Espagne	13,2
Suède	8,4

2. Dépenses en matière de défense** exprimées en pourcentage du produit national brut (PNB)—1978

États-Unis	5
Grande-Bretagne	4,7
Grèce	4,7
Turquie	4,5
Belgique	3,5
Allemagne de l'Ouest	3,4
France	3,3
Pays-Bas	3,3
Norvège	3,2
Portugal	2,8
Italie	2,4
Danemark	2,4
Canada	1,8
Luxembourg	1,1
Suède	3,4
Suisse	1,9
Espagne	1,8

REMARQUES

*Données obtenues auprès de l'Institut international d'études stratégiques (1979-1980).

**Les chiffres valables pour certains des pays énumérés dans la colonne 2, mais non à la colonne 1, ne sont pas disponibles.

Canada Post
Postage paid
Postes Canada
Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur
Hull, Quebec, Canada K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of National Defence:

VAdm J. Allan, Deputy Chief of the Defence Staff;
BGen C. E. Beatty, Director General, Policy Planning;
Cmdre G. L. Edwards, Director General, Military Plans and Operations;
Col R. W. Buskard, Director of Air Plans;
MGen D. C. Mackenzie, Chief, Air Doctrine and Operations.

Du ministère de la Défense nationale

VAdm J. Allan, sous-chef de l'état-major de la défense;
BGen C. E. Beatty, directeur général, Planification des politiques;
Cmdre G. L. Edwards, directeur général, Plans militaires et opérations;
Col R. W. Buskard, directeur, Plans aériens;
MGen D. C. Mackenzie, chef, Doctrines et opérations aériennes.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

71
23
72

Govern
Publica

First Session
Thirty-second Parliament, 1980

SENATE OF CANADA

Standing Senate Committee on
Foreign Affairs

Proceedings of the Subcommittee on

National Defence

Chairman:
The Honourable Paul C. Lafond

Tuesday, November 25, 1980

Issue No. 3

LIBRARY
UNIVERSITY OF TORONTO

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980

SÉNAT DU CANADA

Comité sénatorial permanent des
Affaires étrangères

Délibérations du sous-comité sur la

Défense nationale

Président:
L'honorable Paul C. Lafond

Le mardi 25 novembre 1980

Fascicule nº 3

DEPOSITORY LIBRARY MATERIAL

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

SUBCOMMITTEE ON
NATIONAL DEFENCE

The Honourable Paul C. Lafond, *Chairman*
The Honourable Jack Marshall, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

*Flynn
Grosart
Hicks
Lafond
Lang
Langlois
Marshall
McElman
Molgat
Molson
Neiman
*Perrault
Roblin
Smith
Stanbury
van Roggen
Yuzyk—(15)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

SOUS-COMITÉ SUR LA
DÉFENSE NATIONALE

Président: L'honorable Paul C. Lafond
Vice-président: L'honorable Jack Marshall

Les honorables sénateurs:

*Flynn
Grosart
Hicks
Lafond
Lang
Langlois
Marshall
McElman
Molgat
Molson
Neiman
*Perrault
Roblin
Smith
Stanbury
van Roggen
Yuzyk—(15)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, May 14, 1980:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator van Roggen moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence.

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 mai 1980:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Thursday, June 12, 1980:

Pursuant to Rule 77(4) of the Rules of the Senate, the Honourable Senator Lafond moved, seconded by the Honourable Senator Stanbury:

"THAT a Subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to be known as the Subcommittee on National Defence, be appointed;

THAT the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence; and

THAT the Subcommittee be composed of the Honourable Senators Flynn, Grosart, Hicks, Lafond, Lang, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen and Yuzyk."

Extrait des Procès-verbaux du Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères, le jeudi 12 juin 1980:

Conformément à l'article 77(4) du Règlement du Sénat l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury:

«QUE soit créé un sous-comité du Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères qui porterait le nom de sous-comité sur la défense nationale;

QUE le sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant; et

QUE le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Grosart, Hicks, Lafond, Lang, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen et Yuzyk.»

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, NOVEMBER 25, 1980
(4)

The Subcommittee on National Defence met this day at 10 a.m., the Chairman, the Honourable Senator Lafond, presiding.

Present: The Honourable Senators Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman and Smith. (8)

Present but not of the Subcommittee: The Honourable Senators Bell and Thompson. (2)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Roger Hill, Deputy Director.

The Subcommittee continued consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, as follows: "That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to National Defence".

Witnesses:

From the Department of National Defence:

VAdm J. Allan, Deputy Chief of the Defence Staff;

Cmdre G. L. Edwards, Director General, Military Planning and Operations;

BGen P. Mitchell, Director General, Land Doctrine and Operations;

BGen D. McNaughton, Director General, Air Doctrine and Operations; and

Mr. A. de W Mathewson, Chief, Policy Planning.

The Chairman introduced the witnesses. Cmdre Edwards made a statement accompanied by a slide presentation. The witnesses then answered questions put to them by members of the Subcommittee.

At 12:05 p.m. the Subcommittee adjourned to 10 a.m., Tuesday, December 2, 1980.

ATTEST:

Le greffier du Sous-comité

Patrick Savoie

Clerk of the Subcommittee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 25 NOVEMBRE 1980
(4)

Le Sous-comité de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 10 heures sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (président).

Présents: Les honorables sénateurs Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman et Smith. (8)

Présents mais ne faisant pas partie du Sous-comité: Les honorables sénateurs Bell et Thompson. (2)

Aussi présent: Du Centre parlementaire des affaires étrangères et du commerce extérieur: M. Roger Hill, sous-directeur.

Le Sous-comité poursuit l'étude de son ordre de renvoi du 12 juin 1980 qui se lit comme suit: «Que le Sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant».

Témoins:

Du ministère de la Défense nationale:

VAdm J. Allan, sous-chef de l'état-major de la défense;

Cmdre G. L. Edwards, directeur général, plans militaires et opération;

BGen P. Mitchell, directeur général, doctrine et opérations terrestres;

BGen D. McNaughton, directeur général, doctrine et opérations aériennes;

M. A. de W Mathewson, chef, planification des politiques.

Le président présente les témoins. Le Cmdre Edwards fait une déclaration accompagnée d'une présentation audio-visuelle. Les témoins répondent ensuite aux questions qui leur sont posées par les membres du Sous-comité.

A 12 h 05, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'au mardi 2 décembre 1980, à 10 heures.

ATTESTÉ:

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, November 25, 1980.

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Subcommittee on National Defence, met this day at 10 a.m. to consider matters relating to national defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, before we come to our main business, I should like to point out that at our last meeting Senator McElman made the suggestion that we should have permanent maps fitted in the niche behind the chairman's chair, showing Canada, Canada's north, Canada's military map as we have seen it before, and one map of the world. These have now been installed, and I should like to express our thanks to the clerk of the committee and to Black Rod's staff for acting so promptly on our request. By next week the springs will probably be fixed properly so that we can pull them up and down as needed.

We have with us this morning a number of familiar faces to deal with the subject matter of today's meeting, which is NATO and Canada's participation.

The spokesman will be Commodore Edwards. So now I would ask him to introduce his colleagues who are accompanying him.

VAdm J. Allan, Deputy Chief of the Defence Staff: Mr. Chairman, honourable senators, I am Admiral Allan, Deputy Chief of the Defence Staff. With us this morning we have Mr. A. Mathewson, Chief of Policy Planning, who is acting on behalf of the Assistant Deputy Minister, Policy, and in the back row we have Brigadier General Beatty, Director General, Policy Planning, Department of National Defence; General McNaughton, Director General, Air Doctrine and Operations; and General Mitchell, Director General, Land Doctrine and Operations.

The Chairman: Thank you, Commodore.

Cmdre G. L. Edwards, Director General, Military Planning and Operations, Department of National Defence: Honourable senators, my brief on NATO this morning will take about 25 minutes.

The ultimate aim of Canadian defence policy is to ensure that Canada remains a secure and independant political entity. Our main direct military threat lies in the possibility of a strategic east-west nuclear exchange. Thus our main objective is to prevent such an exchange. We cannot achieve this objective alone. Therefore, our collective defence arrangements under the North Atlantic Treaty are of fundamental importance.

The 31-year-old NATO Treaty is of indefinite duration, although any party may withdraw from it on one year's notice. In conformity with the terms of the United Nations Charter, NATO nations have undertaken to preserve peace and interna-

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 25 novembre 1980

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, sous-comité de la défense nationale, se réunit aujourd'hui à 10 heures pour étudier des questions se rapportant à la défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, avant que nous nous attaquions à l'étude du sujet qui nous intéresse, j'aimerais souligner que lors de la dernière réunion, le sénateur McElman a proposé qu'on installe dans la niche derrière le fauteuil du président des mappes du Canada, du nord du Canada, une mappe militaire du Canada que nous avons déjà vue et une mappe du monde. Ces cartes ont maintenant été installées et j'aimerais remercier le greffier du Comité ainsi que le personnel du gentilhomme huissier de la Verge noire d'avoir répondu si vite à notre demande. La semaine prochaine, les ressorts seront probablement bien montés de sorte que nous pourrons descendre ces cartes au besoin.

Nous recevons ce matin des personnes qui nous sont bien connues. Elles nous entretiendront du sujet de la réunion d'aujourd'hui, soit de la participation du Canada à l'OTAN.

Le commodore Edwards sera le porte-parole du groupe. Je lui demanderai donc de nous présenter ses collègues.

VAdm J. Allan, sous-chef de l'état-major de la Défense: Monsieur le président, honorables sénateurs, permettez-moi de me présenter: Amiral Allan, sous-chef de l'état-major de la Défense. J'ai aujourd'hui avec moi monsieur A. Mathewson, chef—Planification des politiques, qui représente le sous-ministre adjoint—Politique, et dans la dernière rangée, le brigadier général Beatty, directeur général—Planification des politiques, ministère de la Défense nationale, le général McNaughton, directeur général—Doctrines et opérations aériennes et le général Mitchell, directeur général—Doctrines et opérations terrestres.

Le président: Je vous remercie, commodore.

Cmdre G. L. Edwards, directeur général, planification et opérations militaires, ministère de la Défense nationale: Honorables sénateurs, mon exposé sur l'OTAN durera environ vingt-cinq minutes.

L'objectif ultime de la politique de défense du Canada est de veiller à ce que le Canada demeure une entité politique indépendante. La principale menace militaire directe qui pèse sur nous est l'éventualité d'un échange nucléaire stratégique entre l'Est et l'Ouest. Par conséquent, notre objectif premier est de prévenir un tel échange. Nous ne pouvons pas le faire seuls. C'est pourquoi les accords collectifs de défense conclus aux termes du Traité de l'Atlantique du Nord sont d'une importance capitale.

Le Traité de l'OTAN, vieux de 31 ans, est d'une durée indéterminée, mais toute partie peut se retirer de l'Alliance en donnant un préavis d'un an. Conformément aux dispositions de la charte des Nations Unies, les pays membres de l'OTAN se

[*Text*]

tional security and to promote stability and wellbeing in the North Atlantic area.

The principle articles of the North Atlantic Treaty which deal with defence and obligate the parties are:

Article 3, to provide self-help and mutual aid, to maintain and develop their individual and collective capacity to resist armed attack;

Article 4, to consult if territorial integrity or political independence is endangered; and perhaps most important

Article 5, to regard an attack against one or more of the member countries as an attack against them all, with the obligation to take such action as is deemed necessary.

Present trends in the military balance of power favour the Warsaw Pact forces. The basic objectives of the alliance remain as relevant today as they have been over the past 31 years. The steady expansion of Warsaw Pact military capabilities has greatly increased their power and flexibility. The progressive improvements over the years in conventional forces have permitted the Warsaw Pact to maintain and enhance a posture far beyond that required for defence purposes. In its current posture they could conduct offensive operations at a time and place of their own choosing. Further concern also arises from more recent Soviet improvement to long-range theatre nuclear forces.

The improvements in Warsaw Pact conventional ground forces have increased tactical and strategic mobility with more and improved artillery, tanks and helicopters and enhanced logistics support. The offensive capabilities of Warsaw Pact air forces have also increased following the introduction of the "Backfire" and other multi-role fighter bombers with increased payloads and ranges and the ability to operate at higher speeds and lower altitudes. In addition, their air defences are constantly being improved.

The Warsaw Pact navies have also been undergoing a modernization program, particularly in respect of the deployment of aircraft carriers and nuclear submarines. With their integrated merchant navy, which is capable of giving logistics support, the Soviet fleets are becoming increasingly capable of deploying naval power wherever it is needed, in support of both political and military objectives.

Although the continued strengthening of the Warsaw Pact forces has not eliminated all weaknesses, the Soviet Union has matched the improvements in its conventional forces with significant gains in both strategic and theatre nuclear capabilities. Over the last three years these nuclear forces have been enhanced by the deployment of the new land mobile intermediate-range ballistic system, the SS-20. This overall improvement enhances the overlap between strategic, theatre and, to a

[*Traduction*]

sont engagés à préserver la paix et la sécurité internationales et à promouvoir la stabilité et le bien-être des pays de l'Atlantique Nord.

Les principaux articles du Traité de l'Atlantique Nord portant sur la défense qui lient les signataires du traité sont:

L'article 3 aux termes duquel les signataires s'engagent, par le développement de leurs propres moyens et en se prêtant mutuellement assistance, à maintenir et à accroître leurs capacités individuelles et collectives de résistance à une attaque armée.

L'article 4, en vertu duquel les parties doivent se consulter si l'intégrité territoriale, l'indépendance politique ou la sécurité de l'une d'entre elles est menacée.

Aux termes de l'article peut-être le plus important, l'article 5, les signataires conviennent de considérer une attaque armée contre l'une ou plusieurs des parties à l'accord comme une attaque dirigée contre toutes les parties, auquel cas, elles prendront les mesures nécessaires.

A l'heure actuelle, l'équilibre militaire semble rompu en faveur des pays membres du Pacte de Varsovie. Les objectifs fondamentaux de l'Alliance demeurent aussi pertinents aujourd'hui qu'il y a 31 ans. Le développement continu des capacités militaires des pays membres du Pacte de Varsovie a grandement accru leurs pouvoirs et leur souplesse d'intervention. Les améliorations graduelles apportées au cours des années aux forces classiques ont permis au Pacte de Varsovie de maintenir et de développer des capacités militaires bien supérieures à celles requises aux fins de défense. A l'heure actuelle, les pays membres du Pacte de Varsovie pourraient choisir le lieu et l'heure d'une attaque. Les améliorations récentes apportées par les Soviétiques à leurs forces nucléaires de théâtre à longue distance soulèvent d'autres préoccupations.

Le développement des forces terrestres classiques des pays membres du Pacte de Varsovie ont accru leur mobilité tactique et stratégique grâce à l'accroissement et à l'amélioration de l'artillerie, des chars d'assaut, des hélicoptères et du soutien logistique. Les capacités offensives des forces aériennes du Pacte de Varsovie ont aussi augmenté en raison de l'introduction des bombardiers «Backfire» et d'autres chasseurs-bombardiers à rôles multiples dont la charge utile et la portée ont été augmentées. En outre, ces appareils peuvent voler à des altitudes très basses et à des vitesses plus élevées. Par ailleurs, le Pacte de Varsovie améliore constamment sa défense aérienne.

Les marines des pays membres du Pacte de Varsovie se sont aussi modernisées comme en témoigne particulièrement leur nouvelle flotte de porte-avions et de sous-marins nucléaires. Compte tenu du rôle que peut jouer la marine marchande en fournissant le soutien logistique nécessaire, la flotte soviétique est de plus en plus en mesure de déployer au besoin son pouvoir de guerre à des fins politiques et militaires.

Bien que l'amélioration continue des forces du Pacte de Varsovie n'en n'ait pas supprimé toutes les faiblesses, l'Union soviétique a amélioré non seulement ses forces classiques, mais ses capacités stratégiques et ses capacités nucléaires de théâtre. Au cours des trois dernières années, ces forces nucléaires ont été développées grâce au déploiement du nouvel engin ballistique mobile terrestre à portée intermédiaire, le SS-20. Ces améliorations globales favorisent les chevauchements des

[*Text*]

degree, tactical nuclear capabilities, and has widened the Soviet choice of options, both for tactics and targets.

In the area of sophisticated military technology, the substantial lead which the West enjoyed in the past is diminishing. Soviet developments in armour, anti-armour, and the production of multiple independently targetable re-entry vehicles, or MIRVS, are but several examples where their technological developments backed by a massive research capability are complemented in the military sector by very high production rates of sophisticated weapons systems. All of this leads us to deduce that Europe is still the most sensitive point in the East-West balance and that it is in Canada's best interests to contribute to NATO in order to maintain stability in this vital area.

NATO's deterrent capability is based upon a flexible and balanced range of appropriate responses, conventional and nuclear, to all levels of aggression or threats of aggression. This gives effect to the two strategic concepts, forward defence and flexible response.

Forward defence means being able to respond immediately should the Warsaw Pact launch an attack. To be credible, NATO needs to maintain its combat-ready land, sea and air forces as close to the likely invasion routes as possible. It also requires that these forces be capable of prompt, integrated action, if and when required.

Flexible response, on the other hand, means, simply, being able to respond with whatever degree of force is needed, either to halt the attack or to defeat it. To give reality to this concept, NATO's forces must have within each component of conventional, theatre nuclear and strategic nuclear forces, or the triad of forces, sufficient capability to deter the Warsaw Pact from aggression at any particular level. To a much greater extent than previously prevailed, when the United States enjoyed immense strategic nuclear superiority over the Soviet Union, conventional forces are necessary to deter conventional attack, theatre nuclear forces to deter nuclear attack in Europe, and strategic nuclear forces to deter an intercontinental strategic nuclear attack.

The key point here is that a balance of forces at the conventional level would, it is hoped, lessen any urge for nations to stave-off defeat by escalation to nuclear warfare. The alliance's concept of flexible response remains, therefore, a valid and vital concept for deterrence, provided of course that the military forces required to give it effect are available.

Moving on to Canada's military contribution to NATO, all of Canada's armed forces are maintained for the defence of the NATO area, which, of course, includes Canada. Canada's specific military commitments to NATO commands are as follows: First, there is Canada's commitments to Allied Command Europe, or ACE. From 1951 to 1967 Canada's commit-

[*Traduction*]

capacités nucléaires stratégiques, de théâtre et, dans une certaine mesure, tactiques et permet aux Soviétiques un choix accru d'options, tant au plan des tactiques qu'au plan des cibles.

Dans le domaine de la technologie militaire de pointe, l'avance importante dont jouissait l'Ouest dans le passé diminue. Les réalisations soviétiques au plan des blindés, des anti-blindés, de la production de véhicules de rentrée susceptibles d'être dirigés sur des objectifs multiples indépendants ou MIRVS ne sont que quelques exemples de leurs réalisations technologiques auxquelles s'ajoutent des capacités de recherches importantes doublées dans le secteur militaire d'une très forte production d'armements de pointe. Tout cela nous amène à conclure que l'Europe continue d'être le point stratégique dans l'équilibre Est-Ouest et qu'il est dans l'intérêt du Canada de participer à l'OTAN afin de préserver la stabilité dans cette région vitale.

La force de dissuasion de l'OTAN réside dans une gamme flexible et équilibrée de ripostes classiques et nucléaires adaptées à tous les types d'agression ou de menaces d'agression. Voilà le fondement des deux concepts stratégiques que sont la stratégie de l'avant et la riposte graduée.

La stratégie de l'avant permet de réagir immédiatement à une attaque lancée par les troupes du Pacte de Varsovie. Afin d'être crédible, l'OTAN doit maintenir ses forces terrestres, maritimes et aériennes de combat aussi près que possible des routes d'invasion éventuelle. Il faut aussi que ces forces puissent, au besoin, réagir promptement et de façon concertée.

La riposte graduée, d'autre part, permet simplement de pouvoir réagir avec la force nécessaire pour arrêter ou supprimer une attaque. Afin de concrétiser ce concept, les forces de l'OTAN doivent posséder dans chaque composante des forces classiques, des forces nucléaires et des forces nucléaires stratégiques, ou dans l'ensemble de ces trois forces, la capacité nécessaire pour dissuader les membres du Pacte de Varsovie de lancer une attaque quelconque. L'OTAN doit pouvoir compter, beaucoup plus que par le passé lorsque les États-Unis jouissaient d'une supériorité nucléaire stratégique immense sur l'Union soviétique, sur les forces classiques nécessaires pour dissuader le Pacte de Varsovie de lancer une attaque classique, sur les forces nucléaires de théâtre nécessaires pour dissuader le Pacte de Varsovie de lancer une attaque nucléaire sur l'Europe et les forces nucléaires stratégiques nécessaires pour empêcher une attaque nucléaire stratégique à l'échelle intercontinentale.

On espère ainsi que l'équilibre des forces classiques tempérera le désir de certains de recourir à la guerre nucléaire pour retarder la défaite. Le concept de la riposte graduée que défend l'Alliance demeure donc important et capital pour la dissuasion pourvu naturellement que l'OTAN dispose des forces militaires requises.

Quant à la contribution militaire du Canada à l'OTAN, l'objectif des forces armées du Canada est de défendre la région de l'OTAN, qui comprend évidemment le Canada. Les engagements militaires précis du Canada envers les commandements de l'OTAN sont les suivants: premièrement, le Canada participe au Commandement allié en Europe ou au

[*Text*]

ments to Europe consisted of an air division and a brigade group in the central region, with troops and equipment for the remainder of the division in Canada, earmarked for dispatch overseas. However, reductions in the strength of the Canadians forces as well as some changes in NATO strategy caused Canada to reconsider the level of those commitments.

The commitment to provide the balance of a division was dropped in the mid-1960s. In 1969 a review of defence policy followed in which the possibility even of withdrawing from NATO was considered. However, Canada finally decided to continue to provide a reduced brigade group in the central region and a battalion group for the ACE Mobile Force. We also agreed to provide a Canadian-based brigade group as a reinforcement force for NATO's north flank in Northern Norway.

Over the same period of time the air division was reduced to an air group of three squadrons of CF104 aircraft. In 1971, however, Canada also agreed to provide two CF5 squadrons of ten aircraft each for employment in Northern European Command, one of which was primarily assigned to the ACE Mobile Force or AMF (A).

In summary, then, our current commitments to ACE are: a brigade group assigned to the central region; an air group of three squadrons assigned to the central region; a battalion group assigned to the AMF(L) North; a CF5 squadron of ten aircraft assigned to the AMF(A) North; a brigade group, of which the AMF(L) battalion group would form a part, assigned to Northern European Command; and two CF5 squadrons of ten aircraft each assigned to Northern European Command as rapid reactor squadrons. One of these squadrons is also the AMF(A) squadron.

I will now give you some details on our actual forces based in Europe.

To assist in countering the threat in the central region of Europe, Canada has assigned to NATO the Fourth Canadian Mechanized Brigade Group and the First Canadian Air Group.

The Fourth Canadian Mechanized Brigade Group assigned to Commander, Central Army Group, as an army group reserve, is based in West Germany at CFB Lahr, with one infantry battalion based at CFB Baden. The peacetime strength of this brigade group is approximately 3,400. However, during a period of tension it could be augmented to its war-authorized strength of about 5,500 personnel by flying designated regular force personnel from Canada to equipment already in place in Germany, such as the Leopard C1 tank, the M109A1 artillery support gun, the bridge layer, and the M113 armoured personnel carrier.

The augmentation process has already been exercised. During Exercise Reforger in January, 1979, a battery was flown over. For Exercise Constant Enforcer in September, 1979, an armoured squadron and an engineer troop were flown over. This year we exercised two infantry companies, and in 1981 complete augmentation will be exercised. In summary,

[*Traduction*]

CAE. De 1951 à 1967, les engagements du Canada en Europe consistaient à fournir une division aérienne et un groupe-brigade dans la région centrale ainsi que l'envoi au besoin des troupes et du matériel composant une division. Toutefois, des coupures dans les forces armées canadiennes ainsi que certains changements de stratégie de l'OTAN ont amené le Canada à réévaluer l'importance de ses engagements.

Vers 1965, le Canada a révoqué son engagement de fournir le reste d'une division. En 1969, on a revu la politique de défense et on a même étudié à ce moment-là la possibilité que le Canada se retire de l'OTAN. Toutefois, le Canada a finalement décidé de continuer à fournir un groupe-brigade réduit dans la région du centre ainsi qu'un bataillon pour la force mobile du CAE. Nous avons aussi convenu de fournir un groupe-brigade basé au Canada comme renfort pour le flanc nord de l'OTAN dans le Nord de la Norvège.

Pendant la même période, la division aérienne a été réduite à un groupe aérien composé de trois escadrons d'aéronefs CF104. En 1971, toutefois, le Canada a aussi convenu de fournir deux escadrons composés de 10 CF5 chacun pour le commandement du Nord de l'Europe. L'un d'entre eux a été principalement affecté à la force mobile du CAE ou AMF(A).

En résumé, nos engagements actuels envers le CAE sont les suivants: un groupe-brigade et un groupe aérien de trois escadrons affectés à la région du centre, un groupe-bataillon affecté au AMF(L) Nord, un escadron de dix CF5 affecté au AMF(A) Nord, un groupe-brigade dont le groupe-bataillon AMF(L) fait partie, affecté au commandement du Nord de l'Europe, et deux escadrons de dix CF5 chacun affectés également au commandement du Nord de l'Europe comme escadron de réacteurs rapides. L'un de ces escadrons est aussi l'escadron du AMF(A).

Je vous donnerai maintenant certaines précisions au sujet de nos forces actuellement basées en Europe.

Afin d'aider à contenir la menace dans la région du centre de l'Europe, le Canada a affecté le 4e Groupe-brigade mécanisé du Canada et le 1er groupe aérien du Canada.

Le 4e Groupe-brigade mécanisé du Canada, sous la direction du commandant du groupe d'armées du centre, en tant que groupe d'armées de réserve, est basé en Allemagne de l'Ouest à la BFC de Lahr, et un bataillon d'infanterie est basé à la BFC de Baden. En temps de paix, l'effectif de ce groupe-brigade est de quelque 3,400 hommes. Toutefois, en période de tension, l'effectif peut être porté au maximum autorisé en temps de guerre, soit à 5,500 militaires. On amène alors du Canada des renforts. L'équipement nécessaire se trouve déjà sur place en Allemagne, comme le char d'assaut Léopard C1, la carabine de soutien de l'artillerie M10 9A1, le lanceur de ponts et le véhicule blindé M113 de transport de troupe.

On a déjà mis à l'essai les renforts. Pendant l'exercice Reforger en janvier 1979, on a amené par avion une batterie en Allemagne. Pour l'exercice Constant Enforcer en septembre 1979, on y a amené un escadron blindé et une troupe de techniciens. Cette année, deux compagnies d'infanterie ont participé à l'exercice et, en 1981, un exercice d'ensemble est

[*Text*]

this will involve a tank squadron, an artillery battery, an engineer field troop, and two infantry companies.

Within its overall role as an army group reserve, the Fourth Canadian Mechanized Brigade Group is tasked for employment on counterattack, counterpenetration, or defensive tasks, in either the Seventh U.S. Corps or the German Second Corps areas of operation.

In peacetime, command and control is exercised by the Commander, Canadian Forces Europe, and in wartime by the Commander, Central Army Group.

The First Canadian Air Group, based at CFB Baden, consists of three squadrons of CF104 aircraft. In peacetime, command and control is exercised by Commander, Canadian Forces Europe, through the Commander of the First Canadian Air Group. In wartime, and at increased levels of alert, the First Canadian Air Group comes under the operational command of Commander, Fourth Allied Tactical Airforce. During a period of tension, and in the event of war, one squadron deploys and operates from Lahr Airfield.

The role of the First Canadian Air Group is to provide forces at a predetermined military alert stage for conventional attack operations primarily in support of the land forces. Its task is to conduct these conventional operations on the central European front, with a secondary task of air defence, all, of course, limited to day visual operations.

Because war plans dictate the flexibility to permit a graduated response to aggression, attack forces must be prepared to conduct all types of air operations, ranging from large-scale offensive air operations to purely defensive actions over friendly forces.

The inventory of weapons includes the MK82 500-pound bomb, the BL755 anti-armour cluster bomb, the CBU2A anti-personnel cluster bomb, and the new CRV-7 rocket, a Canadian designed and developed weapon.

With regard to the transfer of forces, the fundamental difference, other than one of distance, between our forces based in Europe and Canadian-based forces with operational tasks in Europe is the procedure which is followed for the transfer of forces. Whereas our forces in Europe are transferred to NATO operational command by direct declaration of a specific NATO alert, our Canadian-based forces may not commence deployment without specific government approval. This factor, when combined with the distance to be covered and the amount of personnel, equipment and stocks to be transported, makes it imperative that the decision to request and deploy the Canada based forces must be made early during a period of tension, based primarily on political indicators. If either the request or approval to deploy the forces is left too late, there is a risk that they will not get there at all.

Examining these Canadian based commitments further: the ACE Mobile Force is a quick reaction force designed to provide the Supreme Allied Commander, Europe with a flex-

[*Traduction*]

prévu. En résumé, cet exercice comprendra un escadron de chars d'assaut, une batterie d'artillerie, une troupe de techniciens de campagne et deux compagnies d'infanterie.

Dans le cadre de son rôle global de groupe d'armées de réserve, le 4e Groupe-brigade mécanisé du Canada est chargé de la contre-attaque, de la contre-pénétration ou de missions défensives dans les secteurs opérationnels soit du 7e corps d'armée américain soit du 2e corps allemand.

En temps de paix, le commandement et le contrôle des forces sont confiés au commandant des Forces canadiennes en Europe, et en temps de guerre, au commandant du Groupe d'armées du Centre.

Le 1er groupe aérien du Canada, basé à la BFC de Baden, comprend trois escadrons d'aéronefs CF104. En temps de paix, le commandement et le contrôle en revient au commandant des Forces canadiennes en Europe par l'intermédiaire du commandant du 1er Groupe aérien du Canada. En temps de guerre et en cas d'alerte renforcée, le commandement opérationnel du 1er Groupe aérien du Canada relève du commandant de la 4e Force aérienne tactique alliée. En période de tension et en cas de guerre, l'un des escadrons opère à partir de l'aérodrome de Lahr.

Le rôle du 1er Groupe aérien du Canada est de fournir des troupes à une phase d'alerte militaire prédéterminée pour les opérations d'attaque classiques, principalement pour appuyer les forces terrestres. Sa mission est de conduire ces opérations sur le front du Centre de l'Europe et d'aider de jour à la défense aérienne.

Parce que les plans de guerre doivent offrir suffisamment de souplesse pour doser la riposte à une agression, les forces d'attaque doivent être prêtes à mener différents types d'opérations aériennes allant des opérations d'offensive de grande envergure aux actions purement défensives visant à couvrir les forces alliées.

L'inventaire des armes comprend la bombe de 500 livres MK82, la bombe de saturation antiblindé BL755, la bombe de saturation antipersonnel CBU2A et la nouvelle roquette CRV-7, arme conçue et mise au point au Canada.

C'est la marche à suivre pour transférer les forces qui distingue, plus que la distance qui les sépare, nos forces basées en Europe de celles qui, étant basées au Canada, doivent remplir des missions opérationnelles en Europe. Nos forces en Europe sont transférées au commandement opérationnel de l'OTAN à l'annonce directe d'une alerte de l'OTAN, mais nos forces basées au Canada ne peuvent pas entrer en action avant que le gouvernement n'approuve leur participation à toute opération. Vu la distance à parcourir et l'importance des effectifs, du matériel et des stocks à transporter, il importe que la décision de demander la participation des forces basées au Canada soit prise dès l'apparition de certains indicateurs politiques de tension. Si la demande ou l'approbation vient trop tard, il se peut que les forces n'arrivent pas à temps.

Étudions de plus près les engagements du Canada. La force mobile du CAE est une force de riposte rapide visant à fournir au Commandant suprême des forces alliées en Europe un

[*Text*]

ible deterrent capability. By its multinational makeup—Belgium, Canada, Germany, Italy, Luxembourg, the Netherlands, the United Kingdom and the United States—it visibly demonstrates NATO's determination to act jointly.

The force has two elements: a land component, and an air component. The land component is a multinational brigade, and the air component consists of a number of air squadrons which would augment air forces already in the area to which they deploy. The air component will normally deploy in conjunction with the land component, but may deploy independently.

Senator Thompson: I am sorry for interrupting, but did you mention France among the list of countries?

Cmdre Edwards: No, sir. France is not part of the military structure of NATO, since she withdrew during the de Gaulle days. Does that answer your question?

Senator Thompson: Yes.

Cmdre Edwards: Currently the ACE Mobile Force has seven planned deployment options: five on the south flank, to which Canada has no commitment; and two on the north flank, to which Canada has committed a battalion group and an air squadron of CF5 aircraft.

A request for the ACE Mobile Force to deploy may be initiated by either a nation or the Supreme Allied Commander, Europe. Deployment requires the approval of governments through the NATO Defence Planning Committee. In the case of Canada, approval is therefore required before our battalion group or air squadron could be deployed.

Our battalion group has two deployment options: northen Norway, in the area of Troms; and the Baltic approaches, on the main Danish island of Zeeland. A northern Norway deployment is practised every two years in conjunction with a major ACE Mobile Force exercise, the last of which was Anorak Express in early 1980. The deployment would be carried out primarily by Canadian military airflit, with some of the reserve stocks, required to sustain the force for a 30-day period, going by sea.

The 1st. Battalion, Royal Canadian Regiment, in London, Ontario, augmented by a battery of the 2nd Regiment, Royal Canadian Horse Artillery, in Petawawa, Ontario, are currently assigned to this ACE Mobile Force task. The ACE Mobile Force air squadron is 433 Squadron, based in Bagotville, Quebec. Deployment will be conducted by using aerial refuelling. This squadron deploys to Northern European Command at least once every two years to participate in a major ACE Mobile Force exercise. If not deployed in this role, the squadron is also available as a rapid reactor squadron to reinforce Northern European Command.

Our rapid reactor squadron's commitment involves two CF5 air squadrons. If the Supreme Allied Commander, Europe calls for these two squadrons, then our ACE Mobile Force air commitment lapses. We can have one commitment or the other, but not both at the same time, because the same units

[*Traduction*]

moyen de dissuasion souple. L'OTAN démontre sa détermination d'agir conjointement par la composition multinationale des forces qui viennent de Belgique, du Canada, d'Allemagne, d'Italie, du Luxembourg, des Pays-bas, du Royaume Uni et des États-Unis.

Les Forces comprennent deux éléments: un élément terrestre et un élément aérien. L'élément terrestre est une brigade multinationale et l'élément aérien comprend un certain nombre d'escadrons aériens qui viendraient grossir les forces aériennes déjà en place dans le secteur. L'élément aérien se déploiera normalement de pair avec l'élément terrestre, mais il pourra parfois le faire indépendamment.

Le sénateur Thompson: Je m'excuse de vous interrompre, mais avez-vous mentionné la France parmi ces pays?

Cmdre Edwards: Non, monsieur. La France s'est retirée de l'organisation militaire de l'OTAN sous de Gaulle. Ai-je répondu à votre question?

Le sénateur Thompson: Oui.

Cmdre Edwards: À l'heure actuelle, la Force mobile du CAE a sept plans de déploiement: cinq sur le flanc sud où le Canada ne s'engage pas et deux sur le flanc nord où le Canada fournit un groupe-bataillon et un escadron aérien d'aéronefs CF5.

Un pays ou le Commandement suprême des forces alliées en Europe peuvent demander que la force mobile du CAE entre en jeu. Le déploiement doit être approuvé par les gouvernements visés par l'intermédiaire du Comité de planification de la défense de l'OTAN. Dans le cas du Canada, le gouvernement doit donner son approbation avant que le groupe-bataillon ou l'escadron aérien ne participent aux opérations.

Notre groupe bataillon a deux possibilités de déploiement dans le nord de la Norvège, dans la région de Troms, et dans la Baltique, sur la principale île danoise de Zeeland. Un exercise de déploiement dans le nord de la Norvège a lieu tous les deux ans en même temps que l'exercice principal de la force mobile du CAE. Le dernier de ces exercices a été l'Anorak Express au début de 1980. Le déploiement s'opérerait surtout par un pont aérien militaire depuis le Canada qui amènerait également les stocks de réserve nécessaires à la survie pendant trente jours des forces transportées par mer.

Le premier bataillon, le Royal Canadian Regiment de London (Ontario) et une batterie du 2e régiment du Royal Canadian Horse Artillery de Petawawa (Ontario) sont actuellement affectés à la Force mobile du CAE. L'escadron aérien de la force est le 433e escadron, basé à Bagotville, (Québec). Les opérations seront menées au moyen d'avions-citernes. Cet escadron est envoyé au moins tous les deux ans au Commandement Nord-Europe pour participer à l'exercice principal de la force mobile du CAE. S'il ne joue pas ce rôle, l'escadron peut agir comme escadron de réacteurs rapides pour renforcer les forces du Commandement Nord-Europe.

Nos escadrons de réacteurs rapides comprennent deux escadrons aériens de CF5. Si le Commandement suprême des forces alliées en Europe les demandes, nous sommes libérés de notre engagement aérien envers la Force mobile du CAE. Nous ne pouvons participer qu'à une seule opération à la fois

[*Text*]

are double-tasked with the ACE Mobile Force (Air) and rapid reinforcement tasks. Also, both squadrons use a common ground support organization and, therefore, if both are deployed they must be co-located on the same operating base.

I would now like to move on to our last and most publicized commitment to Northern European Command, the CAST Brigade group, or the Canadian Air-Sea Transportable Brigade Group.

Since April, 1977, the CAST Brigade Group has been allocated to northern Norway. Its primary mission there would be to act as a deterrent and demonstrate NATO solidarity. Should deterrence fail, it would reinforce local Norwegian forces deployed to defend against an attack through Finnmark and the Finnish wedge. It will be employed as a subordinate brigade as part of the 6th Norwegian Division.

The CAST Brigade Group is one of our largest commitments in terms of the amount of personnel, materiel and equipment. This force has assumed a rather high profile in NATO and, in particular, Norwegian circles, because at present it is the only external land force which is allocated exclusively to the Commander-in-Chief, North. I would emphasize the term "exclusively"!

The CAST Brigade Group, with an approximate strength of 4,000, is a composite force based on the Special Service Force augmented by a battalion group fromthe 1st Brigade Group.

The ACE Mobile Force battalion group described earlier is part of the CAST Brigade Group, but if it has already been deployed as part of the ACE Mobile Force and the CAST Brigade Group is then committed, SACEUR has agreed to return the battalion group to the brigade when the latter arrives in Northern European Command. It should be noted that the CAST Brigade Group itself is not connected with the ACE Mobile Force. The deployment of one is not dependent upon deployment of the other.

The brigade group is planned to deploy to northern Norway using both air and sea transport. Air transport will be provided from Canadian military airlift resources, while sea transport would be provided by Norway through a bilateral memorandum of understanding, with allocated container and/or roll on/roll off ships which are already in service.

Several studies within NATO have indicated that a reinforcement capability is a fundamental element of deterrence, as well as an important element of NATO's war fighting capability. The key is crisis reinforcement, or, rather, the alliance's manifest determination to rapidly mobilize the required resources and deploy the available external forces early enough in a period of tension.

I would now like to move on to our maritime commitments. Successful implementation of a conventional defence, as part of NATO's flexible response strategy, is likely to depend in large measure upon the assured seaborne delivery of reinforcement and supply for both the military and civilian sectors.

[*Traduction*]

parce que ces unités font double emploi dans la force aérienne du CAE et la force d'intervention rapide. En outre, les deux escadrons ont recours à la même organisation de soutien terrestre de sorte que s'ils participent tous deux à une opération, ils doivent être affectés à la même base.

J'aimerais maintenant vous parler de notre dernier engagement envers le Commandement Nord-Europe, soit le groupe-brigade GC CTAM ou le groupement de combat canadien transportable par air et par mer.

Depuis avril 1977, ce groupe se trouve dans le Nord de la Norvège. Sa mission principale est d'agir comme force de dissuasion et de manifester la solidarité de l'OTAN. Si sa mission de dissuasion échoue, il servirait à renforcer les forces norvégiennes locales prêtes à repousser une attaque venant de la Finlande et de ce secteur. La brigade se joindrait à la 6e division norvégienne.

Le groupe brigade du GC CTAM est l'un de nos engagements les plus importants pour ce qui est du personnel, du matériel et de l'équipement. Cette force a une très bonne réputation au sein de l'OTAN et, en particulier, en Norvège, parce qu'à l'heure actuelle, c'est la seule qui soit affectée exclusivement au Commandant en chef du Nord. J'aimerais souligner le terme «exclusivement».

Le groupe brigade du GC CTAM, dont l'effectif s'élève à environ 4,000 hommes, est une force qui se compose de la force d'opérations spéciales et du groupe bataillon du 1er groupe brigade.

Le groupe bataillon de la force mobile du CAE que je vous ai décrit plus tôt fait partie du groupe brigade du GC CTAM, mais si le bataillon participe déjà à une opération dans le cadre de la force mobile du CAE et que l'intervention du groupe brigade du GC CTAM est requise, le SACEUR a accepté de remettre le groupe-bataillon à la brigade lorsque cette dernière arrivera au Commandement Nord-Europe. Il est à noter que le groupe lui-même ne fait pas partie de la force mobile du CAE. La participation de l'un n'entraîne pas la participation de l'autre.

Le groupe brigade doit opérer dans le Nord de la Norvège en utilisant des moyens de transport aériens et maritimes. Le transport aérien sera assuré par des moyens militaires canadiens tandis que le transport maritime sera assuré par la Norvège grâce à un accord bilatéral portant sur l'utilisation des transbordeurs et des conteneurs déjà en service.

Plusieurs études menées par des spécialistes de l'OTAN révèlent que le potentiel de renforcement de l'OTAN constitue un facteur essentiel de dissuasion en même temps qu'un facteur important de son potentiel de combat. L'important est que l'Otan puisse renforcer son potentiel militaires en temps de crise ou plutôt que l'Alliance manifeste son intention de mobiliser rapidement les moyens requis et de déployer, dès les premiers signes de tension, les forces extérieures disponibles.

J'aimerais maintenant aborder la question de nos engagements dans le domaine maritime. Le succès d'une opération de défense conventionnelle, dans le cadre de la stratégie d'intervention souple de l'OTAN, tient sans doute en grande partie, à l'assurance de renforts et d'approvisionnements, amenés par la

[*Text*]

Indeed, NATO would have serious dificulty in holding Warsaw Pact aggression in Europe by conventional means unless over one million men and 10 million tons of supplies could cross the Atlantic from North America during the early stages of any crisis. The only way of transporting the majority of this quantity is by sea; aircraft can carry some of the tonnage, but over 90 per cent must go by ship.

NATO's flanks, including Iceland, are vulnerable to amphibious assault from the increasingly powerful Soviet fleet. This fleet has a growing capability to disrupt the sea lines of communications where it chooses, and to conduct operations in the ocean areas contiguous to North America.

Therefore, NATO maritime forces must keep open the sea lanes for military reinforcement and ensure the supply of food, materials and oil necessary to support Europe. Also, they must protect the NATO nations from seaborne attack and directly support the land battle on NATO's flanks.

Canada has committed destroyers, submarines, the older Argus aircraft, and now the newer Aurora maritime patrol aircraft, tracker aircraft and Sea King helicopters to various SACLANT contingency plans. On a permanent basis, Canada also provides one destroyer to the standing naval force, Atlantic.

In addition, our fleet replenishment ships, although remaining under national command, are available for support of Canadian maritime forces when assigned to NATO.

In addition to actual forces, Canada also provides the commander, staff and facilities required for effective command and control of the Canadian Atlantic sub area, a vital principal subordinate command of the Supreme Allied Commander, Atlantic.

Canada's naval control of shipping organization, manned by the naval reserve, although not specifically committed to NATO, does provide the infrastructure to marshall the commercial shipping necessary to transport the vast quantity of supplies required by the NATO alliance.

Most of Canada's warships and their weapons and sensor systems were designed when the main target was the slow, conventional, snorkelling submarine, when there was a negligible air and surface threat in the Atlantic, and when less sophisticated technology prevailed.

These old ships are only marginally effective against the fast, deep, missile armed, nuclear submarine; they also have a very limited defence against modern air, surface, or sub-surface launched missiles; and the maintenance of these ships' weapons systems has become extremely difficult, with the

[*Traduction*]

voie maritime, pour les secteurs militaire et civil. En fait, l'OTAN aurait d'énormes dificultés à contenir une aggression du Pacte de Varsovie en Europe par les moyens conventionnels, à moins d'être assurée, dès le début de la crise de l'arrivée d'un renfort d'un million d'hommes et de dix millions de tonnes d'approvisionnements en provenance de l'Amérique du Nord par l'Atlantique. La voie maritime est le seul moyen de transport pour la majeure partie du renfort; l'avion peut en prendre une partie, mais plus de 90 p. 100 doit emprunter la voie maritime.

Les côtes de l'OTAN, y compris celles de l'Islande, sont exposées à des attaques amphibies dirigées par la flotte soviétique dont la force augmente constamment. Celle-ci a de plus en plus les moyens de rompre les lignes maritimes de communications là où elle en a envie, et de diriger des opérations dans les régions océaniques de l'Amérique du Nord.

Les forces maritimes de l'OTAN doivent donc assurer l'accès par voie maritime de renforts militaires et de ravitaillement en vivres, en matériel et en pétrole pour défendre l'Europe. Elles doivent également protéger les pays membres de l'OTAN contre des attaques maritimes et appuyer directement la lutte terrestre sur les côtes des pays de l'OTAN.

Le Canada s'est engagé à fournir, conformément à divers plans d'urgence du SACLANT, des destroyers, des sous-marins, le vieil avion Argus, l'avion plus récent de patrouille maritime Aurora, un avion suiveur et des hélicoptères Sea King. Le Canada fournit également en permanence un destroyer à la force navale permanente de l'Atlantique.

En outre, notre flotte de navires de ravitaillement, même si elle demeure sous notre commandement national, peut être utilisée pour appuyer les forces maritimes canadiennes en affectation pour l'OTAN.

En plus de ce matériel réel, le Canada fournit également le commandant, le personnel et les services nécessaires au commandement et contrôle efficaces de la sous-région atlantique canadienne, commandement vital subordonné du commandement suprême allié de l'Atlantique.

Le contrôle naval, par le Canada, de l'organisation du transport maritime assuré par des effectifs de la réserve navale, même si le pays n'y est pas spécifiquement engagé envers l'OTAN, permet l'infrastructure nécessaire à la protection de la marine marchande nécessaire au transport des énormes quantités d'approvisionnements dont a besoin l'alliance de l'OTAN.

La plupart des navires de guerre et des armes et des systèmes de détecteur dont ils sont pourvus ont été conçu à l'époque où la cible principale était le sous-marin lent et conventionnel qui dégageait des bulles, au temps où la menace aérienne et terrestre sur l'Atlantique était négligeable et où la technologie avancée n'était pas aussi prépondérante.

Ces vieux navires sont très peu efficaces contre les sous-marins nucléaires rapides, naviguant profondément et armés de missiles; ils sont très peu efficaces aussi contre des missiles modernes en provenance de l'air, de la terre ou de l'eau; et l'entretien des systèmes de défense de ces navires est devenu

[*Text*]

replacement of vacuum tube technology by solid state electronics in most applications.

The rapid upgrading of Canada's fleet to meet the present threat with current technology is absolutely imperative if Canada is to continue to make an effective contribution to the NATO deterrence.

Lastly, I think I should mention our over-all valuable contribution of expertise to various NATO staffs.

We are currently authorized to fill 246 positions in headquarters throughout NATO. These are NATO posts which cover the full spectrum of military occupational skills and disciplines.

We also have representatives at NATO Headquarters on the delegation staff, the international military staff and the Canadian military representative to NATO staff in Brussels, Belgium, and are involved in the NATO integrated communications system and the NATO airborne early warning system. As you are well aware, of course, Admiral Falls is presently chairman of the NATO Military Committee.

As a final comment I should like to emphasize that Canadian based forces devoted to the defence of North America are also NATO forces, in that the North American continent is part of the NATO area to be defended. These arrangements are made under the Canada-United States Regional Planning Group. The fact that we do not have a NATO supreme commander for North America, nor an integrated ATO military structure within North America, often obscures this fact.

Mr. Chairman, honourable senators, this concludes my presentation.

The Chairman: Thank you. May I exercise the privilege of leading the questioning this morning? I am ready with a couple of questions. They may be only parallel to NATO itself and the North Atlantic.

The main worry of our colleagues in Europe, as we discovered last week at the North Atlantic Treaty Association meeting, is, of course, the possible diversion of certain elements of the United States forces in Europe for whatever protection or in connection with whatever initiative they may feel from time to time in required in the Gulf; so the Gulf is the main worry in Europe at the present time. Nonetheless, following on from the last few sentences of Commodore Edward's brief, if a conflict should develop, the same potential enemy that those nations face in Europe is also at our own Canadian and American back doors, over the Arctic and across the North Pacific.

My questions are these. First, in the field of anti-submarine warfare, have we any commitment, or plans for operations, in the North Pacific during such a conflict? If so, have we got the equipment and the manpower to carry on those operations while not weakening too much our commitments in the North Atlantic, and if we deploy the CAST Brigade Group in northern Norway, do we retain the capacity to be able to

[*Traduction*]

extrêmement difficile avec le remplacement des lampes par des appareils électroniques semi-conducteur dans la plupart des cas.

L'amélioration rapide de la flotte canadienne pour contrer la menace actuelle avec la technologie moderne est absolument impérative si le Canada veut continuer d'apporter une contribution efficace aux efforts de dissuasion de l'OTAN.

Enfin, je dois faire état de notre grande contribution de spécialistes au sein des divers effectifs de l'OTAN.

Nous pouvons actuellement remplir 246 postes au Quartier général de l'OTAN. Ces postes recouvrent toute la gamme de compétences et de disciplines professionnelles militaires.

Nous sommes également représentés au Quartier général de l'OTAN au sein du personnel de délégation, du personnel militaire international et nous avons notre représentant militaire canadien à l'OTAN à Bruxelles, en Belgique, et nous participons au système intégré de communications de l'OTAN ainsi qu'à son système d'alerte avancée en vol. Vous savez sans doute aussi que l'Amiral Falls est actuellement président du comité militaire de l'OTAN.

Comme dernière observation, j'aimerais insister sur le fait que les forces en poste au Canada destinées à la défense de l'Amérique du Nord sont également des forces de l'OTAN, en ce sens que le continent Nord-américain constitue une parti du territoire que doit défendre l'OTAN. Les ententes à cet égard sont établies par le groupe canada-américain de planification régionale. Cela n'est pas toujours évident du fait que nous n'ayons pas un commandant suprême de l'OTAN pour l'Amérique du Nord, ni une structure militaire intégrée de l'OTAN sur le continent Nord-américain.

Monsieur le président, honorables sénateurs, voilà ce qui en est pour ma présentation.

Le président: Merci. Vous me permettrez de poser les premières questions ce matin? J'en ai déjà quelques-unes de prêtes. Elles concernent uniquement l'OTAN comme telle et l'Atlantique Nord.

La principale inquiétude de nos collègues en Europe, comme nous l'avons appris la semaine dernière à la réunion de l'Association du traité de l'Atlantique Nord, réside évidemment dans le déplacement possible de certains éléments des forces américaines en Europe en vue de la protection d'intérêts ou d'une intervention dans le Golfe; donc le Golfe constitue le plus grand souci de l'Europe à l'heure actuelle. Cependant, pour continuer dans le même sens, si un conflit se déclarait, l'ennemi éventuel des pays européens est également celui des Canadiens et des Américains, au delà de l'Arctique et au nord du Pacifique.

Mes questions sont les suivantes. D'abord, dans le domaine de la défense anti-sous-marine, avons-nous des engagements ou des plans d'intervention relatifs au nord du Pacifique en cas de tel conflit? Si oui, avons-nous l'équipement et les effectifs nécessaires pour diriger les opérations voulues sans trop affaiblir nos forces dans le Nord de l'Atlantique, et si nous déployons le groupe de la brigade GCCTAM au nord de la

[*Text*]

deploy transport, even if only at the battalion level, to possible stations in our Canadian Arctic or, say, in Prince Rupert?

Cmdre Edwards: Mr. Chairman, with regard to the North Pacific, and our ASW commitment, or our requirement there, as you are aware, we have eight destroyers on the west coast which are being upgraded in the very near future under our DELEX program. That is, of course, never enough but the submarine threat in the north-west Pacific is well realized.

We have plans in conjunction with the Americans which we are continually trying to improve. We work with the American Third Fleet, which is the Pacific fleet, continually. We conduct exercises, one of the largest of which is called RIMPAC, where, in fact, we get together with Australia and New Zealand as well, and exercise continually in that area. Our forces are also down the west coast of the United States, operating with units of the Third Fleet.

We are endeavouring to increase or improve, our co-operation with the United States Navy in the north-west Pacific with regard to fixed systems, air systems and over-all co-operation.

The Chairman: How about the Aurora program? When do we get the 18 aircraft? Since we have our North Atlantic commitment, and since we would obviously continue our surveillance over the Arctic, out of the 18, would it be possible to assign a few to the North Pacific, or should we carry on the program immediately with the 18 as delivered, and go on to another 12?

Cmdre Edwards: Well, sir, if we had the money we should certainly go on. The 18 is very tight, of course, and eventually, as of next year, four aircraft will be based on the west coast, and these should allow us to have one on task in the north-west Pacific at all times; so we will have a very good capability there, though albeit with one aircraft at a time, which cannot be in two places at once. As I say, we are just meeting our commitment, and no more, and we should, naturally, use more aircraft in both the Atlantic and the Pacific.

The Chairman: And how about our capacity to deploy some mobile battalions either in the Arctic or the north-west Pacific?

Mr. A. de W Mathewson, Chief, Policy Planning, Department of National Defence: Mr. Chairman, if I understood the question correctly, it was to the effect that if we were to deploy to northern Norway the CAST combat group, would we have sufficient resources—I think you said a battalion—to deploy in Norway?

The Chairman: Well, to deploy some forces in the Arctic, or on our north-west coast. I mean capacity in terms of manpower itself, and the equipment required to transport them.

[*Traduction*]

Norvège, sommes-nous toujours en mesure d'assurer le transport, ne serait-ce que d'un bataillon, vers des stations éventuelles dans l'Arctique canadien ou, disons, à Prince-Rupert?

Cmdre Edwards: Monsieur le Président, en ce qui a trait au nord du Pacifique, et à notre engagement à l'égard du ASW ou de notre participation dans cette région, vous savez que huit destroyers de la côte ouest seront améliorés très prochainement dans le cadre de notre programme DELEX. Cela n'est évidemment pas assez, mais nous connaissons bien l'ampleur de la menace sous-marine dans le nord-ouest du Pacifique.

Nous avons élaboré avec les Américains des plans que nous cherchons continuellement à améliorer. Nous travaillons constamment avec l'American Third Fleet, celle qui est affectée au Pacifique. Nous faisons des exercices, dont l'un des plus importants s'intitule RIMPAC. Au cours de ce dernier nous nous réunissons avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande et travaillons continuellement dans cette région. Nos forces se trouvent aussi sur la côte ouest des États-Unis où elles travaillent avec des unités de la Third Fleet.

Nous pensons accroître ou améliorer notre collaboration avec la marine américaine dans le Nord-Ouest du Pacifique en ce qui a trait aux systèmes fixes, aux systèmes aériens et à notre coopération en général.

Le président: Qu'en est-il du programme des Aurora? Quand allons nous les avoir les 18 avions? Vu notre engagement concernant l'Atlantique Nord, et vu qu'il nous faudra évidemment continuer à surveiller l'Arctique, serait-il possible d'affecter quelques uns des 18 avions au Nord du Pacifique, ou devrions-nous assurer la livraison des 18 premiers avions et poursuivre immédiatement le programme avec la fabrication de douze autres?

Cmdre Edwards: Eh bien, monsieur , si nous avions l'argent nous continuerions le programme. Les 18 avions sont tout juste suffisants et plus tard, à compter de l'an prochain, quatre d'entre eux seront affectés à la côte ouest, ce qui devrait nous permettre d'en réserver un en permanence pour le Nord-ouest pacifique. Nous aurons donc un très bon service dans cette région, même avec un seul avion à la fois, lequel ne peut être à deux endroits en même temps. Je le répète, nous respectons tout juste notre engagement, et nous devrions naturellement utiliser plus d'avions tant dans l'Atlantique que dans le Pacifique.

Le président: Et qu'en est-il de notre capacité de déployer certains bataillons mobiles soit dans l'Arctique, soit dans le Nord-ouest du Pacifique.

M. A. de W Mathewson, chef, planification des politiques, ministère de la Défense nationale: Monsieur le président, si j'ai bien compris votre question, vous demandez si nous avons les ressources voulues, je crois que vous avez parlé d'un bataillon, pour déployer au nord de la Norvège le groupe de combat du GCCTAM?

Le président: Eh bien, même déployer des effectifs dans l'Arctique ou sur notre propre côte du Nord-ouest. Je veux dire capacité en termes d'effectif et d'équipement pour les y amener.

[*Text*]

Mr. Mathewson: In terms of hardware, I am afraid I cannot answer that question, because if we were to deploy to northern Norway, it would be in circumstances that suggested that we should deploy to other places as well. It is not really a very likely scenario that we should simply be required to deploy forces to northern Norway without, for example, reinforcing the brigade in central Europe. In those circumstances, the resources that we would have available for deployment to northern Canada would, of course, be limited, and I guess the decision on the nature and nmber of forces that would be deployed there would then have to be made on the basis of the assessment at the time of what the threat was.

I am not sure that I can go beyond that, Mr. Chairman, but if there is something more specific that you would like, I will try to give it to you.

Adm Allan: Mr. Chairman, perhaps General Mitchell would add something about the materiel aspects of the question.

BGen P. J. Mitchell, Director general, Land Doctrine and Operations, Department of National Defence: Mr. Chairman, if the NATO deployment and augmentation plans that have been described to you already were implemented, there would remain in Canada, available for deployment to an Arctic threat such as you describe, barring any other commitments beyond the NATO commitments we have talked about, a battation sized unit in eastern Canada and a battalion sized unit in western Canada that would be available for such tasks.

The ability to supply and provide air support—and supply would be by air, of course—might be limited because of the fact that I believe our air potential is completely committed to those other NATO tasks.

Adm Allan: Is that satisfactory, Mr. Chairman?

The Chairman: Well, it is satisfactory as an answer, though perhaps not satisfactory from an operational point of view. You are in a better position to assess that than I am. Thank you.

Senator Marshall: That was a good question, Senator Lafond. It was going to be one of mine!

I am a little confused about the mechanized brigade group. Am I to understand that the mechanized brigade group consists of the 5,000 or 4,000 troops we have over in Europe now? What is the strength of the mechanized brigade group?

Cmdre Edwards: When it is augmented, senator, it will be approximately 5,500. Thirty-four hundred are there in place now, and the rest are flown over immediately on an augmentation plan. Those personnel are all in Canada, identified. We know who they are, are they are virtually ready to go in one or two days. It is that short.

Senator Marshall: All right. Now, you mentioned that the strength of the CAST group was 4,000. Is that in addition to the mechanized brigade group?

[*Traduction*]

M. Mathewson: En termes de matériel, je crains ne pas pouvoir répondre à cette question, parce que si nous devions déployer des forces au nord de la Norvège, ce serait dans des circonstances qui nous obligeraient à en déployer dans d'autres endroits également. Ce n'est pas un scénario très vraisemblable que celui où nous aurions à mobiliser des forces simplement au nord de la Norvège sans devoir par exemple renforcer la brigade en Europe central. Dans ces circonstances, les ressources que nous aurions à déployer au nord du Canada seraient évidemment limitées, et j'estime que la décision quant à la nature et à l'ampleur des forces qui y seraient envoyées serait fonction de l'évaluation de la menace à ce moment-là.

Je ne crois pas pouvoir vous en dire davantage, monsieur le président, mais si vous voulez des précisions sur quelque chose en particulier, j'essairai bien de vous les donner.

Adm Allan: Monsieur le président, le général Mitchell pourrait peut-être ajouter quelque chose au sujet de l'aspect «matériel» de la question.

BGen P. J. Mitchell, directeur général, doctrines et opérations terrestres, ministère de la Défense nationale: Monsieur le président, si les plans de déploiement et d'accroissement des forces de l'OTAN qui vous ont été décrits avaient déjà été mis à exécution, il resterait au Canada, pour faire face à une menace dans l'Arctique comme celle dont vous avez parlé, sans compter les engagements autres que ceux de l'OTAN dont nous avons discutés précédemment, il resterait, dis-je une unité de la taille d'un bataillon dans l'est du Canada et une autre dans l'ouest.

La capacité d'assurer un appui aérien—et les approvisionnements seraient évidemment aéroportés, seraient probablement limitée du faite que tout notre potentiel aérien est entièrement engagé envers l'OTAN.

Adm Allan: Cela vous est-il satisfaisant, monsieur le président?

Le président: Eh bien, c'est satisfaisant—comme réponse, mais pas tout à fait du point de vue opérationnel. Vous êtes mieux placé que moi pour évaluer la situation. Merci.

Le sénateur Marshall: C'était une bonne question, sénateur Lafond. J'allais la poser moi-même!

La question du groupe-brigade mécanisé me laisse un peu perplexe. Le groupe-brigade mécanisé compte-t-il 5,000 ou 4,000 membres en Europe présentement? Quels sont les effectifs qui le compose?

Cmdre Edwards: Une fois que les effectifs seront accrus, sénateur, il y aura environ 5,500 membres. On en compte présentement trois mille quatre cent et les autres seront envoyés immédiatement par avion dès l'exécution du plan d'accroissement des effectifs. Le personnel est au Canada. Nous savons qui sera envoyé et les intéressés sont virtuellement prêts à partir avec préavis de un ou deux jours. C'est aussi court que cela.

Le sénateur Marshall: Très bien. Vous avez dit que les effectifs du GCCTAM comptait 4,000 membres. Ceux-ci viennent-ils s'ajouter au groupe-brigade mécanisé?

[*Text*]

Cmdre Edwards: Yes, sir. The CAST brigade group is a separate entity in itself, which comes from Canada, and does not come from the group in central Europe.

Senator Marshall: It is not in place there?

Cmdre Edwards: No. That comes from Canada itself. The IV CEG is in place in central Europe, augmented from Canada, but has nothing to do with the CAST brigade group itself, which is entirely from Canada.

Senator Marshall: Are they flexible enough to be able to fill in with the mechanized brigade group?

Cmdre Edwards: The whole thing is flexible. Certainly, the war will never come off as we plan for it, so we must do our best. They would be flexible enough to go wherever they are required, when the time comes. We must remember, of course, that much of our logistics plans are based on north—Norway. The size of the group has been determined by an agreement with Norway that they will provide logistics for us, and we have integrated with their logistics systems. There would be other problems, but they would not be insurmountable if they did go to the central region.

Senator Marshall: If there were a need for the brigade group and its reinforcements in Europe and something happened in North America, who would make the decision as to the priority as to the defence of North America if there were simultaneious attacks?

Adm Allan: The commitments we have now are commitments based on the scenario developing in such a way that the Norwegian or the SACEUR request for the CAST to be deployed would be taken as an individual item of deterrence. It would be taken prior to any action of any kind; that is to say, unless the Soviets entered into an unpremeditated conflict, without warning, where there was no period of growing tension which allowed us to respond to the request by the Norwegians or SACEUR to move the CAST.

At the time this request comes, tension is building. We are also beginning to worry about the commitment of forcing the MBG in central Europe. This would be placed in front of the Government of Canada to make its decision on how it would respond to the request and whether we had a Dominion of Canada problem with respect to the forces—that is, other threats.

As Mr. Matthewson was saying, you have to build a whole world scenario at the time to determine exactly how the government would react to the request. But, in the event that there were no other prevailing factors, it is assumed that the Government of Canada woud commit the forces CAST to north—Norway, under the conditions of their request, through the proper channels and after government consideration.

The Chairman: May I interject? Would the request referred to by Admiral Allan come necessarily from SACEUR or would it come directly from Norway?

[*Traduction*]

Cmdre Edwards: Oui, monsieur. Le groupe-brigade du GCCTAM est une entité distincte en soi qui vient du Canada et non du groupe de l'Europe centrale.

Le sénateur Marshall: Il n'est pas en poste là-bas?

Cmdre Edwards: Non. Il vient du Canada. Le IV[e] groupe-brigade mécanisé du Canada est en poste en Europe centrale; des effectifs du Canada viennent s'y ajouter, mais cela n'a rien à voir avec le groupe-brigade du GCCTAM come tel qui vient entiérement du Canada.

Le sénateur Marshall: Ce groupe est-il assez polyvalent pour venir en aide au groupe-brigade mécanisé?

Cmdre Edwards: Tout est bien souple. La guerre ne viendra certainement pas comme nous l'avons prévue et c'est pourquoi il nous faut faire de notre mieux. Le moment venu, les membres de ce groupe seraient suffisamment prêts pour aller là où on a besoin d'eux. Il ne faut pas oublier, évidemment, que bien des plans logistiques sont fonctions du nord de la Norvège. La taille du groupe a été déterminée par une entente avec la Norvège qui s'est engagée à nous fournir la logistique et nous y avons intégré notre système. Il y aurait d'autres problèmes, mais ils ne seraient pas insurmontables s'ils étaient canalisés vers la région centrale.

Le sénateur Marshall: Si on avait besoin d'un groupe-brigade et de renfort en Europe et si quelque chose se produisait en Amérique du Nord, qui déciderait de la priorité sur le plan de la défense de l'Amérique du Nord en cas d'attaques simultanées?

Adm Allan: Les engagements auxquels nous sommes liés présentement ont été établis en fonction d'un scénario selon lequel la Norvège ou le SACEUR demanderaient qu'on déploie le groupe GCCTAM comme mesure individuelle dissuasion. La décision serait prise avant de passer à quelqu action que ce soit; à moins que les Soviétiques ne s'engagent sans avertissement dans un conflit non prémédité, et qu'il n'y ait aucune période de tension croissante pour nous permettre de répondre à la demande de la Norvège ou du SACEUR en ce qui concerne le déploiement du groupe GCCTAM.

Au moment où l'on fait cette demande, la tension monte. Nous commençons également à nous préoccuper de notre engagement visant le déploiement du groupe-brigade mécanisé en Europe centrale. La question serait portée devant le gouvernement du Canada qui aurait à décider de la façon de répondre à la demande, et déterminer s'il se trouve devant un problème concernant le Canada et les forces de défense, à savoir si d'autres menaces pèsent sur lui.

Comme M. Matthewson le disait, il faut inventer tout un scénario mondial à ce moment-là pour déterminer exactement comment va réagir le gouvernement. Mais, dans le cas où n'interviendrait aucun autre facteur prédominant, on peut supposer que le gouvernement du Canada, après avoir étudié la question, enverrait les forces du GCCTAM au nord de la Norvège par les voies établies, conformément aux conditions de la demande.

Le président: Puis-je intervenir? La demande dont parle l'Amiral Allan viendrait-elle nécessairement du SACEUR ou pourrait-elle venir directement de la Norvège?

[*Text*]

Adm Allan: It could come directly from Norway. It would have to go through the military, the DPC route, but it does not have to come from SACEUR.

Senator Marshall: I was struck by a newspaper article which quoted General W. Y. Smith, Chief of Staff at SHAPE as saying that Canada has an enviable reputation. Morale is high especially since they acquired the deadly-accurate Leopard tank. Then, as always, there is a "but", and he said that Canada should be doing better. The article goes on to state that the brigade in Europe is well trained for battle action, but questions our ability to reinforce it.

What is our ability to reinforce the brigade in Europe in the event we are called upon to do so? You said you could augment the forces within a couple of days. Do we have readily trained reinforcements? We may have them on paper, but do we have them in reality? Can we react in a reasonable period of time?

Cmdre Edwards: We have a plan for the force MBG. We have an augmentation plan which brings them up to their normal strength. Following that there is a reinforcement plan which will allow reinforcements over certain periods. The attrition would be very hard to forecast, although there are certain figures available.

We have a plan to reinforce central Europe, but I would have to say that the CAST brigade group is not quite the same, in that it has a firm initial commitment and there is not a firm plan in hand to reinforce that because of the nature of the deployment. They are there for deterrence and to assist the Norwegians in defending, but there is not a significant plan or a good plan to reinforce that.

Senator Marshall: There are many who say that we have, realistically, men on the ground. What reaction are you getting from the government in regard to reinforcing the Canadian forces? I understand you are going to be allowed to increase the forces by 4,000. Is that realistic? Is it enough? What would you like to see? There has to be continuity of recruitment because of the loss of your own personnel by their going on to other jobs. What would you like to see, realistically, and what do you need over the next five years?

Adm Allan: First of all, the force MBG, as it presently exists in Europe, is supplemented by its augmentation to war establishments, and gives a fighting capability recognized by the operational commander to which it would be attached during any action.

We have a plan to reinforce that brigade. That plan, in accordance with the guidance or attrition rate will allow us to meet our NATO commitments for endurance. At the present time there is a limited endurance called for within the alliance. Using those statistics, we have available in Canada the resources to meet those factors.

If you are asking whether I think those factors are realistic, I have to put on my operational commander's hat and say that

[*Traduction*]

Adm Allan: Elle viendrait directement de la Norvège. Il faudrait qu'elle passe par les militaires, le DPC, mais elle que ne viendrait pas forcément du SACEUR.

Le sénateur Marshall: J'ai été frappé par un article de journal selon lequel le Général W. Y. Smith, chef d'état-major à SHAPE aurait dit que le Canada jouissait d'une réputation enviable. Le moral est bon, surtout depuis l'acquisition du tank Leopard, extrêmement précis. Mais, puisqu'il faut toujours qu'il y ait un mais, il aurait ajouté que le Canada devrait faire davantage. On dit ensuite dans l'article que la brigade en Europe est bien entraînée pour le combat, mais on se demande si l'on a les ressources pour assurer du renfort.

Quelles sont nos ressouces pour le renfort de la brigade en Europe dans le cas où nous serions appelés à intervenir en ce sens? Vous avez dit pouvoir accroître les effectifs en quelques jours. Avons-nous des renforts prêts à partir? Il se peut que nous les ayons en théorie, mais les avons-nous en réalité? Pouvons-nous réagir dans un délai raisonnable?

Cmdre Edwards: Nous avons un plan pour groupe-brigade mécanisé. Nous avons un plan d'accroissement des forces qui porterait les effectifs à leur niveau normal. Nous avons ensuite des plans de renfort qui permettront d'accroître les troupes suivant certains délais. Tout le processus serait difficile à prévoir, quoique nous ayons certaines données à ce sujet.

Nous avons un plan de renfort en Europe centrale, mais il faut dire que le groupe-brigade du GCCTAM n'est pas tout à fait le même, car il est lié par un premier engagement ferme, et il n'y a pas de plan fixe concernant le renfort en raison de la nature du déploiement de cette force. Le GCCTAM est là à titre de force de dissuasion et pour aider les Norvégiens à se défendre, mais il n'y a pas vraiment de plan de renfort bien arrêté.

Le sénateur Marshall: Il y en a beaucoup qui disent que nous avons réellement des hommes à recruter. Quelle est l'attitude du gouvernement à l'égard de l'accroissement des effectifs des Forces canadiennes? Je crois que vous allez être autorisés à grossir les effectifs de 4 000 membres. Est-ce réaliste? Est-ce suffisant? Qu'est-ce qu'il faudrait, en fait? Il faut qu'il y ait recrutement en permanence pour compenser le personnel qui quitte les Forces pour occuper d'autres emplois. Qu'est-ce que vous aimeriez, tout en étant réaliste, et quels sont vos besoins pour les cinq prochaines années?

Adm Allan: D'abord, les effectifs du groupe-brigade mécisé, tel qu'il existe présentement en Europe, sont complétés par les contingents de guerre, et cela donne une capacité de combat qui satisfait le commandant opérationnel qui la dirigerait pendant une intervention.

Nous avons un plan de renfort de cette brigade. Ce plan, conformément à l'orientation ou au taux de perte de personnel, nous permettra de respecter nos engagements avec l'OTAN en ce qui a trait à l'endurance. A l'heure actuelle, la capacité d'endurance exigée est limitée au sein de l'alliance. Selon ces données, nous avons au Canada les ressources nécessaires pour répondre aux exigences.

Vous me demanderez si je pense que ces éléments sont réalistes; je dois vous répondre en ma qualité de commandant

[*Text*]

I have some doubts about the veracity of some of those statistics. If you are asking me whether augmentation of the force to another level beyond the 80,000 plus the 4,000 that you talked about is abolutely essential, I would say that we are looking at a mobilization plan now, and part of that study of this task force is to assess our ability to meet all of these tasks if they occur concurrently. Presumably, once we have this information, we will be able to determine whether the force we have is over-taxed to meet a concurrent tasking or whether we are, in fact, realistic in assuming that the taxing will not be concurrent—that it will not all happen at the same time. That is the state of affairs right now. We are analyzing the very problem you raise.

Senator Marshall: Have you had the go-ahead to recruit the extra 4,000?

Adm Allan: Yes. We are deliberately not recruiting to the 4,000 level for which we have government approval in order to bring on our equipment revewal project in parallel with this recruiting. In other words, we want our budget to be shared, so we are recruiting at the rate of 400 a year, roughly. As we get over some of our equipment hurdles, we will increase the rate of increase of our numbers up to that maximum.

Senator Marshall: In the same newspaper article, it mentioned the concern of the commanders of NATO that the goal of three per cent real growth for the NATO countries to increase their defence spending is of concern. It said that Holland, Denmark, Belgium, Italy, West Germany, Portugal, Turkey and others are not going to fulfill their increase and maintain their participation in NATO.

Are Canadians in a consultation process? Can you tell us what that situation means? Is it realistic? Are they losing interest? If they are losing interest, we will be in real trouble because they form the strength of the Warsaw Pact countries, and we could be in pretty serious trouble with the Soviet Union if we are undermanned and have inadequate supplies of material. What is your opinion on that score?

Adm Allan: Senator, I would refer to the chairman's point earlier when he referred to the difficulties now with the Middle East activity that required Americans to diver or move some of their presently allocated forces out of the European area. This is putting more pressure, of course, on Europeans and others to increase their own effort. That is why the 3 per cent problem takes on a magnitude that is more severe than its origin, which was to build the long-term defence plan of the alliance to ensure that it had a better balance.

In addition to that, we now have the Middle East situation demanding that the American resource be spread. The Americans are pointing out to their alliance colleagues that they may not be able to finance that themselves as well as maintaining their previous levels of commitment to the alliance, or they are saying that the burden taken by the American nation is

[*Traduction*]

opérationnel et vous dire que j'ai des réserves au sujet de la véracité de certaines de ces données. Si vous me demandez s'il est absolument essentiel de grossir les effectifs au-delà des 80 000 membres plus les 4 000 dont vous avez parlés, je dirais que nous sommes en train d'étudier un plan de mobilisation et qu'une partie du mandat de notre groupe de travail est d'évaluer notre capacité de réagir dans toutes ces situations si elles se produisaient en même temps. Une fois que nous aurons cette information, je suppose que nous pourrons déterminer si nous serons capables de faire face à des situations simultanées avec les effectifs dont nous disposons, ou si nous sommes effectivement réalistes en prétendant que toutes les situations ne se présenteront pas en même temps. Voilà où en est la question pour le moment. Nous sommes justement en train d'étudier ce même problème.

Le sénateur Marshall: Avez-vous obtenu l'autorisation de recruter 4 000 autres membres?

Adm Allan: Oui. Nous retardons délibérément le recrutement des 4 000 membres autorisés par le gouvernement afin de mener notre projet de renouvellement du matériel parallèlement au recrutement. En d'autres termes, nous voulons partager notre budget, de sorte que nous recrutons environ 400 personnes par année. Au fur et à mesure que nous règlerons quelques-uns de nos problèmes en matière d'équipement, nous augmenterons nos effectifs jusqu'au maximum permis.

Le sénateur Marshall: Le même article de journal soulignait que les commandants de l'OTAN se préoccupaient de cette croissance réelle de 3 p. 100 du budget de défense des pays de l'OTAN. Les Pays-Bas, le Danemark, la Belgique, l'Italie, la République fédérale d'Allemagne, le Portugal, la Turquie et d'autres pays ne pourront appliquer cette augmentation ni maintenir leur participation à l'OTAN.

Les Canadiens sont-ils consultés? Pouvez-vous nous dire ce que signifie cette situation? Est-ce réaliste? L'intérêt de ces pays diminue-t-il? Dans l'affirmative, nous allons nous trouver réellement en fâcheuse position parce que ce sont eux qui doivent s'opposer aux pays du Pacte de Varsovie et nous pourrions nous trouver en mauvaise posture face à l'Union soviétique si le recrutement et l'équipement étaient insuffisants. Quelle est votre opinion à ce sujet?

Adm Allan: Sénateur, je vous signalerais l'observation émise préalablement par le président lorsqu'il a fait allusion aux difficultés actuelles au Moyen-Orient qui ont obligé les Américains à déplacer une partie de leurs troupes hors de la zone européenne. Cette modification force naturellement les pays d'Europe et les autres à augmenter leur effort. C'est la raison pour laquelle le problème que constituent ces 3 p. 100 prend plus d'ampleur qu'initialement, lorsque l'objectif était d'élaborer un plan de défense à long terme pour l'Alliance afin de lui garantir un meilleur équilibre.

En outre, la situation actuelle au Moyen-Orient exige que les Américains répartissent leurs ressources. Ils font remarquer aux autres pays de l'Alliance qu'ils ne pourront peut-être pas financer ce plan, tout en maintenant le même niveau de participation au sein de l'Alliance, ou encore ils disent que le fardeau dont se charge leur pays est mal partagé par les

[*Text*]

unbalanced. This is the proposition being put to the Defence Council in the alliance. It is causing a great deal of soul-searching in the nations you mentioned in your question, each of which is having a great deal of trouble at this time with their own internal budgeting. I would not say that what has been said in the press is factual. As a whole, the alliance is re-examining itself to really comprehend the depth of the problem that it will be faced with as a result of the problems in the Middle East. It is my feeling that not all of the nations which you named will fail to meet their 3 per cent goal. Mr. Mathewson, would you care to add anything to that?

Mr. Mathewson: Well, Admiral, I would only add to that response to Senator Marshall that the suggestion one sees in the press from time to time, that in Europe they are loosing interest, is just not so. The problem is not a loss of interest but a loss of economic capacity in any case. As Admiral Allan was saying, at the end of the day I think we are going to find that those countries that have been expected to fall short of meeting their targets will, in fact, meet them.

Senator Marshall: The figures quoted are that NATO has about 732,000 ground forces on the central front and the Warsaw Pact has 935,000; we have 28 divisions against 58 divisions on the Warsaw Pact side; and we have 6,500 tanks against 19,000. Is that difference true, or is that a subject we should be concerned with?

Adm Allan: I think we can get professional concurrence. General Mitchell, can you verify those numbers?

BGen Mitchell: Not in detail, sir. I can certainly verify that the ratios that you suggest are real and that we are vastly outnumbered, especially in the field of tanks and artillery. They do have a preponderance of approximately three to one.

Senator Marshall: As the witness pointed out, it is a real concern. I hope they have the better quality to make up for it.

The Chairman: I would like to insert a comment here as a result of our conversations at the North Atlantic Association meeting last week. It seems that the 3 per cent level will be attained by Britain this year, but it is more by accident than otherwise. It is pretty obvious they will not carry it on. Canada will attain its 3 per cent level, but we are starting from so far back, because of our letdown in the last five or ten years, that it is nothing to brag about. While France is not in the integrated command, France's forces themselves are being increased and consolidated at a rate of about 8 to 10 per cent.

Senator Marshall: That is France?

The Chairman: France is not in the integrated command, so they are doing it on their own and for their own purposes.

[*Traduction*]

autres. Telle est la proposition présentée au Comité de défense de l'Alliance. Cette situation a entraîné un profond examen de conscience dans les pays que vous avez énumérés dans votre question, chacun faisant face actuellement à beaucoup de problème relativement à leur propre budget intérieur. Je ne dirais pas que les propos rapportés dans cet article sont conformes à la réalité. L'Alliance réexamine son propre rôle afin de bien saisir l'ampleur du problème auquel elle doit faire face en raison de la détérioration de la situation au Moyen-Orient. Selon moi, parmi tous les pays que vous avez mentionnés, il en est qui parviendront à atteindre l'objectif de 3 p. 100. Monsieur Mathewson, voudriez-vous ajouter des observations à cet égard?

M. Mathewson: Amiral, j'ajouterai simplement à cette réponse que les articles de journaux qui laissent supposer à l'occasion une diminution de l'intérêt des pays européens pour l'Alliance ne sont tout simplement pas fondés. Ce n'est pas l'intérêt qui diminue, mais bien la capacité économique. Comme l'amiral Allan le soulignait, je pense que d'ici la fin de la séance, nous nous rendrons compte que ces pays réussiront en fait à atteindre leurs objectifs, contrairement à ce qu'on prévoit.

Le sénateur Marshall: Selon les chiffres cités, les forces terrestres de l'OTAN disposerait d'environ 732,000 hommes sur le front centre tandis que le Pacte de Varsovie en aurait 935,000; à leur 58 divisions, nous leur en opposons 28; en outre, nous disposons de 6,500 chars d'assaut contre 19,000 pour eux. Ces écarts sont-ils véritables ou y a-t-il lieu de s'en inquiéter?

Adm Allan: Je crois que nous pouvons faire confirmer ces chiffres par un spécialiste. Général Mitchell, pouvez-vous les confirmer?

BGen Mitchell: Pas en détail. Je peux certainement confirmer que les rapports de force que vous mentionnez sont exacts et que les pays du Pacte de Varsovie nous sont considérablement supérieurs en nombre, surtout dans le domaine des chars et de l'artillerie. Le rapport est d'approximativement trois contre un.

Le sénateur Marshall: Comme le témoin l'a fait remarquer, c'est une question réellement inquiétante. J'espère qu'il en est tout autrement sur le plan qualitatif.

Le président: J'aimerais vous faire part ici d'une obsevation découlant de la réunion de l'Assemblée de l'Atlantique Nord qui a eu lieu la semaine dernière. Il semble que la Grande Bretagne atteindra l'objectif de 3 p. 100 cette année, mais c'est plus par un pur hasard qu'autrement. De toute évidence, ce pays ne pourra pas continuer ainsi. Au Canada, nous atteindrons ce pourcentage, mais rien ne sert de nous en vanter car nous avions accumulé un tel retard en raison de nos diminutions des 5 ou 10 dernières années. Bien que la France ne fasse pas partie du commandement intégré, elle unifie et augmente ses forces à un rythme d'environ 8 à 10 p. 100.

Le sénateur Marshall: En France?

Le président: Ce pays ne fait pas partie du commandement intégré, et il agit donc comme bon lui semble.

[*Text*]

Senator Thompson: I should like to ask a supplementary question to that asked by Senator Marshall concerning the augmentation of forces. Commodore Edwards talked about the brigade with a peace force of, I think, 3,400, which could be moved up to 5,500. You say that in 1979 you actually did this exercise, and have done it on another occasion. How long does it take for them to get over it, for the augmentation actually to be in place?

Cmdre Edwards: I think I can answer that, but I believe General Mitchell would be better placed to do so.

BGen Mitchell: We have these exercise on a regular basis with a number of purposes in mind. However, one thing you must keep in mind is that these exercises do not employ all of the airlift capacity that would be available in time of an emergency. We actually deploy squadrons and companies over to Europe in order to practise the individuals in the loading drills and the planning and preparation of such movements, so that in the event of an emergency it can happen more quickly. The deployment, for example, of a sub-unit to Germany can be prepared and executed within a few days, even under peacetime conditions when other routine missions are still taking place. In the event of an emergency it could occur even more quickly.

Senator Thompson: Could it occur within 48 hours, or something like that?

BGen Mitchell: We could move units there in 48 hours, yes.

Senator Thompson: Commodore Edwards, I noticed that you did not refer to the southern flank, to Greece, Italy and Turkey, who are our NATO allies. Are you going to go into that later? What was the reason for leaving that out of your very comprehensive discourse?

Cmdre Edwards: Really our reason for leaving them out is that Canada does not have an agreed commitment to place forces in Greece and Turkey. We have been concentrating on the north, I guess partly because we are a northern country and it is felt we would be better placed in Norway or Zeeland, and we are already in Central Europe. Other countries have a commitment to augment and reinforce Turkey and Greece, specifically the United States, the United Kingdom, Italy and so forth, who have plans in that area. Also, they are closer and are southern countries so they are more used to fighting in that kind of terrain. In general, the answer really is that we do not have an agreed NATO commitment to the southern flank.

Senator Thompson: Yet we recognize that the whole conflagration could start in that area and it would affect all of us.

Cmdre Edwards: I think you are quite right. If war broke out in the Middle East and that is where it was going to be concentrated, and there was no northern threat, or perceived not to be, I would suggest that forces would go wherever they were required, and I think our forces are flexible enough to do

[*Traduction*]

Le sénateur Thompson: J'aimerais poser une question supplémentaire à celle du sénateur Marshall concernant l'augmentation des forces. Le commodore Edwards a parlé d'une force de maintien de la paix de 3,400 hommes qui, je crois, pourrait être portée à 5,500. Vous dites qu'en 1979 et en une autre occasion, vous l'avez réellement portée à ce chiffre maximum. Comment a-t-il fallu de temps?

Cmdre Edwards: Je pense que je peux répondre à cette question, mais le général Mitchell serait mieux en mesure de le faire.

BGen Mitchell: Nous effectuons ces exercices régulièrement, et ce pour de nombreux motifs. Cependant, il ne faut pas oublier que ces exercices ne nécessitent pas l'emploi de toutes les forces aériennes dont nous pourrions disposer en cas d'urgence. Nous déployons en fait des escadrons et des compagnies en Europe afin que les soldats puissent participer à des exercices de transport aérien et nous planifions ces déplacements de sorte que le tout pourra s'effectuer plus rapidement en cas d'urgence. Le déploiement d'une sous-unité en Allemagne peut notamment se préparer et s'effectuer en quelques jours même en temps de paix lorsque d'autres exercices de routine ont lieu. En cas d'urgence, tout peut se dérouler encore plus rapidement.

Le sénateur Thompson: Tout pourrait-il se dérouler en 48 heures approximativement?

BGen Mitchell: Nous pourrions transporter ces unités en Europe en 48 heures.

Le sénateur Thompson: Commodore Edwards, j'ai remarqué que vous n'aviez pas fait allusion au flanc sud, soit la Grèce, l'Italie et la Turquie qui sont également membres de l'OTAN. Aborderez-vous cette question plus tard? Pour quelle raison n'en avez-vous pas tenu compte dans votre présentation détaillée?

Cmdre Edwards: Je n'en ai pas tenu compte parce que le Canada ne s'est pas formellement engagé à déployer des forces en Grèce ou en Turquie. Je pense que nous nous concentrons sur le flanc nord, partiellement en raison du fait que nous sommes un pays nordique, il est préférable d'être en Norvège ou en Zélande et que nous sommes déjà installés en Europe centrale. D'autres pays se sont engagés à augmenter leur force en Turquie et en Grèce: il s'agit plus particulièrement des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Italie, etc., qui ont établi des plans pour cette région. En outre, ils sont plus près sur le plan géographique et ils sont des pays du Sud qui sont, par conséquent, plus habitués à combattre sur ce genre de terrain. En règle générale, nous n'avons pas d'engagement formel en ce qui concerne le flanc sud.

Le sénateur Thompson: Nous reconnaissons cependant que des hostilités pourraient débuter dans cette région, ce qui nous concerneraient tous.

Cmdre Edwards: Vous avez tout à fait raison. Si la guerre éclatait au Moyen-Orient, région qui serait le théâtre des combats, et s'il n'y avait aucune menace réelle ou éventuelle provenant du Nord, je proposerais de déployer les forces là où elles sont nécessaires; en outre, nos forces sont assez souples

[*Text*]

that. However, our commitment is to the north and our plans are for the north.

Senator Thompson: You do not see a relationship between the role that our forces play in Cyprus between Greece and Turkey as an important aspect to the role of NATO defence?

Cmdre Edwards: I would say it is important, but because of the role of peacekeeping it would be very difficult to have a plan in place to all of a sudden utilize our 500-plus troops in Cyprus in a specified NATO role. I think it would detract from their peacekeeping role if that were made known. While realistically they could certainly be used wherever required, we do not have any plans in force or an agreed commitment, for those very reasons. It is a United Nations' role and cannot be used for other purposes.

Senator Thompson: I should like to ask the general a question. In view of the international situation in 1980, do you think there is a call that should be made with respect to new military political policies, an arrangement amongst the western allies; and, if so, what could they be, and what role should NATO play in the defence of western interests in Europe or elsewhere? I put that general question to you.

Mr. Mathewson: I wish I could take notice of that question, because it is a very large and important one. I suppose that what we are doing in NATO is being done in the context of the general deteriorating international situation. It is a very good question whether in circumstances such as we are living in we should be considering becoming involved in other parallel complementary arrangements for the defence of western interests. As the situation has developed in south-west Asia there has been a good deal of talk about the possibility of co-operative efforts being made to stabilize, or if not stabilize to react to, military developments there. Naturally, at the individual and lower staff levels there are contingencies considered that could involve us in co-operative efforts with those countries that are deploying forces in the area.

However, as I am sure you are aware, at no time has there been any suggestion that NATO, as such, should become involved in whatever happens in that area. The NATO area is fixed geographically and politically, and the chances of NATO, as such, expanding its area of political operations, not to speak of its area of political concerns, are zero.

What sort of an association would be possible? We have seen that informally, but certainly effectively, there is collaboration between the United States, the United Kingdom and France in the deployment of naval forces in south-west Asia. Whether that could be expanded to indlude co-operation in the sort of venture that the Americans have engaged in—namely, the development of a rapid deployment force—is another very big question, and one that I think would best be left to the Europeans to answer, because although we may perceive developments in south-west Asia as troubling and dangerous, it does not necessarily follow that the prescription for dealing with that situation is perceived by all the actors to be the same.

[*Traduction*]

pour se déplacer ainsi. Cependant notre engagement porte sur le Nord et nos plans sont établis en fonction des pays de cette région.

Le sénateur Thompson: Ne croyez-vous pas que le rôle que nos forces jouent à Chypre entre la Grèce et la Turquie est un aspect important du rôle de défense de l'OTAN?

Cmdre Edwards: Je dirais que c'est important mais, en raison de notre rôle de maintien de la paix, nous pourrions très difficilement élaborer un plan en vue d'utiliser subitement nos troupes qui comprennent 500 hommes et plus à Chypre dans une mission pour le compte de l'OTAN. Ce plan diminuerait son rôle de maintien de la paix. Même si ces troupes pouvaient être utilisées là où c'est nécessaire, nous n'avons aucun plan ni aucun engagement pour ces raisons précises. Ces troupes ont une mission pour le compte des Nations unies et ne peuvent être utilisées à d'autres fins.

Le sénateur Thompson: J'aimerais poser une question au général. Étant donné la situation internationale en 1980, croyez-vous qu'il faille exiger de nouvelles lignes de conduite militaires de la part des autorités politiques, une entente au sein de l'hémisphère ouest; dans l'affirmative, quelles pourraient être ces lignes de conduite et quel serait le rôle de l'OTAN dans la défense des intérêts occidentaux en Europe ou ailleurs? Voilà la question que je vous pose général.

M. Mathewson: J'aimerais prendre note de cette question car elle est très importante. Je suppose que nos initiatives au sein de l'OTAN s'inscrivent dans le contexte d'une situation internationale qui se détériore. Étant donné les circonstances actuelles, il est très utile de savoir si nous devrions envisager de participer à d'autres accords parallèle en vue de défendre les intérêts occidentaux. Au fur et à mesure que la situation à évolué en Asie du Sud-Ouest, on a envisagé sérieusement la possibilité de se concerter afin de ne pas laisser les situations s'envenimer dans cette région ou, à défautm de réagir. Naturellement, des cas imprévus pourraient nous amener à unir d'une certaine façon nos efforts à ceux des pays qui déploient leurs forces dans la région.

Or, vous le savez surement, personne n'a proposé à un moment donné que l'OTAN intervienne dans cette région. Le champ d'action de l'OTAN est délimité sur le plan géographique et politique et il n'y a aucune chance que cet organisme étende sa zone d'influence politique, à plus forte raison de ses préoccupations politiques.

Quelle sorte d'association serait-il possible d'établir? Nous avons été témoins d'une collaboration non officielle, mais certainement efficace, entre les États-Unis, le Royaume Uni et la France en ce qui concerne le déploiement de forces navales dans l'Asie du Sud-Ouest. C'est une toute autre question que de savoir si cette collaboration peut devenir une participation à l'entreprise dans laquelle les américains se sont lancés, soit un déploiement rapide de forces. Il serait préférable de laisser aux Européens le soin de répondre à cette question, parce que, même si nous sentons que les activités en Asie du Sud-Ouest sont inquiétantes et dangereuses, il ne s'ensuit pas forcément

[*Text*]

In fact, I am sure you would experience the view expressed by many Europeans to the effect that the reactions taken by the United States in south-west Asia are entirely understandable, but not, in their view, entirely appropriate.

As far as Canada is concerned, given our limited military resources, a very compelling case can be made for our doing, within the NATO area, what we do best, and doing it rather better. However, as I mentioned earlier, one does think, from time to time, of ways in which we might conceivably make a contribution to the general deterrence of military action in other parts of the world. Of course, at this time we are looking at south-west Asia.

Senator Thompson: Following on that, could I get your assessment of how useful you think NATO is as a mechanism for political consultations? What range of issues do they go into? I have read some of the reports that have come back, particularly those with respect to the Helsinki Conference. Are the western allies consulting each other on a large number of issues; and if so, do these consultations actually result in collective or co-ordinated policies? Could you give me examples of where they have resulted in such collective policies?

Mr. Mathewson: Mr. Chairman, as a consultative mechanism, NATO is not the perfect organization. However, it is really the only organization in which Canada and the United States, and the other countries of western Europe, can consult to seek to develop, if not collective policies, at least co-ordinated policies or co-ordinated courses of action.

If I looked at this process of consultation historically, I would suggest that it has had quite dramatic ups and downs over the past 30 years. It has proved to be a useful mechanism with spotty success, if one measures success in terms of the degree to which action is co-ordinated. However, it has provided a forum and an obligation for all members of the alliance to have their say. This has been of an extraordinary value to Canada because we do not have all that many opportunities to have our say on matters that are of concern to us. Whether it is likely that what we have to say is going to have a significant impact on the audience—that is, in terms of affecting the policy they develop and the course of action they follow—

Senator Thompson: Could I interrupt you there and tell you that my impression would be—if I were looking at this as a United States congressman or a United States senator, or even as a member of the Canadian Senate—that the crunch requiring a concerted effort occurred with the oil situation. I woul be awfully dismayed at what would seem to me disarray amongst my allies. Could you show me substantive situations where we stuck together when there was a crunch?

Mr. Mathewson: If one looks at the events that started this concern for events in south-west Asia—that is, the Soviet invasion of Afghanistan—there was very intensive consultation at that time. While one would hesitate to say that at the time of the crunch all members of NATO came out of the consultations determined that they were going to pull together and act

[*Traduction*]

que les acteurs conçoivent tous de la même façon les mesures qui s'imposent pour faire face à cette situation.

En fait, je suis sûr que vous tiendrez compte de l'opinion émise par bon nombre d'Européens selon lesquels les réactions des États-Unis en Asie du Sud-Ouest sont tout à fait compréhensibles mais pas tout à fait appropriées.

Étant donné les ressources militaires restreintes du Canada, on pourrait présenter des arguments irréfutables pour que le Canada, dans le cadre de l'OTAN, à ce qu'il s'en tienne, fait le mieux et pour qu'il s'améliore. Cependant comme je l'ai dit auparavant, on trouve parfois des moyens qui pourraient vraisemblablement avoir une influence préventive sur les activités militaires dans d'autres régions du monde. Naturellement, il s'agit pour l'instant de l'Asie du Sud-Ouest.

Le sénateur Thompson: Dans la même veine, pourriez-vous nous dire quelle est, d'après-vous, l'utilité de l'OTAN comme mécanisme de consultation politique? Quel est son champ d'action? J'ai lu certains des rapports qui ont été présentés, particulièrement ceux sur la conférence d'Helsinki. Les pays alliés de l'Ouest se consultent-ils sur bon nombre de questions? Dans l'affirmative, ces consultations débouchent-elles sur des lignes de conduite communes ou coordonnées? Pourriez-vous citer des exemples?

M. Mathewson: Monsieur le président, le mécanisme de consultation de l'OTAN n'est pas parfait. C'est cependant le seul organisme au sein duquel le Canada, les États-Unis ainsi que les autres pays de l'Europe de l'Ouest peuvent se consulter afin d'établir des lignes de conduite sinon communes, à tout le moins coordonnées.

Si vous me le permettez, je dirais que, rétrospectivement ce processus de consultation a connu des succès et a essuyé des revers dramatiques au cours des 30 dernières années. Cet organisme s'est révélé un mécanisme utile qui a connu des succès ponctuels si le succès se mesure au degré de coordination des mesures prises. Cependant grâce à cette tribune, tous les États membres ont pu et ont dû exprimér leur avis. L'OTAN avait une valeur considérable pour le Canada qui n'a pas tellement l'occasion d'avoir voix au chapitre à propos de questions qui nous préoccupent. Que nos opinions soient susceptibles d'influer d'une façon considérable sur tous les participants, c'est à dire d'influer sur la politique que l'organisme élabore et sur les mesures qu'il entend suivre . . .

Le sénateur Thompson: Pourrais-je vous interrompre pour vous dire que, si j'étais un membre du Congrès américain ou même un sénateur canadien, j'aurais l'impression que c'est la crise du pétrole qui nécessiterait un effort concerté. Je serais consterné de voir le désaccord régner apparemment chez mes alliés. POurriez-vous me citer des exemples où nous avons fait preuve de solidarité en cas de crise?

M. Mathewson: En ce qui concerne les événements qui nous ont faits prendre conscience de la situation en Asie du Sud-Ouest, soit l'invasion soviétique en Afghanistan, les consultations ont été intensives à l'époque. Lorsque ce problème est survenu, on hésiterait à dire que tous les membres de l'OTAN étaient déterminés, après s'être consultés, à agir solidairement

[*Text*]

as one, and take precisely the same course of action, that consultation did, I am sure, avoid a multiplication of responses that were possible to that event.

So, while it would be difficult to say that as a result of the NATO consultation on Afghanistan, or perhaps any really serious issue—that is, an issue that went to the heart of national interest—it had produced a concerted or a co-ordinated policy, one could certainly say that it prevented a multitude of reactions from occurring.

Senator Thompson: I will leave you with my last question. I, as an outsider, want to learn much more about this area, but I have considerable concerns regarding the political aspects of Greece and Turkey, and the political situation with respect to communist parties in Italy. I am wondering about the strength of will so that we have a cohesive organization in times of peril.

Mr. Mathewson: That is something that has to be worked at all the time, I suppose. The concern yu express is one that I know is shared by many people. In the event of an attack, there might be some disposition on the part of some members of the alliance to interpret their obligations in a minimal way. One must consider that Article 5 of the treaty requires all members of NATO to regard an attack against one as an attack against all. To consider that beyond that all they have to do is, as the treaty suggests, take the appropriate action—the appropriate action being perhaps to consider what action might need to be taken; in other words, not to respond as it is assumed a nation would respond if it were itself attacked.

While that can be considered a weakness of NATO, it is also one of the great strengths of NATO. We are responsible democracies taking decisions in a democratic way.

Article 5 is the test. When a NATO country is attacked, will everyone agree with Article 5? The main thing is, the Soviets are not willing to take that chance, and that is a strength of NATO.

Even if NATO does not take all of the action that is apparent, there is a great deal of goodwill in NATO headquarters amongst the various member countries. There is a great desire to co-operate and to take the action that is necessary; but because of the various national interests, they never see the same goals, and so forth. But NATO has many other things which are not readily apparent, such as the NIC system, the NATO AWACs, as well as the various communications projects that have gone on through NATO co-operation.

All one can say is that the alternative to the certain amount of disarray with NATO is far preferable to the complete disarray which we would certainly have without NATO. Certainly in respect of the situation in Afghanistan and other operations outside of the NATO area, there is general agreement that we should do something. Part of the problem is deciding what should be done and then meeting all of the various national requirements. But without NATO we would be considerably worse off.

[*Traduction*]

et à prendre les mêmes mesures, mais il n'en demeure pas moins, j'en suis sûr, que cet consultations ont permis d'éviter des réactions multiples devant cet événement.

Il serait donc difficile de dire que les consultations de l'OTAN sur les évènements en Afghanistan ou sur toute autre question réellement grave touchant l'intérêt national, ont donné lieu à une politique concertée ou coordonnée, mais on pourrait certainement dire qu'elles ont empêche que les réactions ne se multiplient.

Le sénateur Thompson: Voici ma dernière question. En ma qualité de non initié, je voudrais en savoir davantage sur cette région, mais je m'inquiète beaucoup de la situation politique en Grèce et en Turquie et de la situation des partis communistes en Italie. Je me demande jusqu'à quel point nous sommes déterminés à avoir un organisme prêt à manifester de le cohésion en temps de crise.

M. Mathewson: À cet égard, je suppose qu'il faut faire constamment des efforts. Je sais qu'un bon nombre partagent vos inquiétudes. En cas d'attaque, certains pays membres de l'Alliance pourraient être enclins à interpréter leurs obligations de façon minimale. Il faut dire que l'article 5 du Traité stipule que tous les membres de l'OTAN considèrent qu'une attaque contre un État est une attaque contre tous les États. Il faut également tenir compte qu'en plus de cette disposition, le traité stipule que les états membres doivent tout simplement prendre les mesures appropriées . . . les mesures appropriées étant peut-être d'envisager ce qui devrait être entrepris, autrement dit, ne pas agir comme un pays agirait s'il était lui-même attaqué.

Même si l'on peut considérer qu'il s'agit là d'une faiblesse de l'OTAN, il n'en demeure pas moins que c'est également un de ses points forts. Nous sommes des démocraties responsables prenant des décisions d'une façon démocratique.

L'article 5 est la pierre angulaire. Lorsqu'un pays membre de l'OTAN est attaqué, tous les pays membres s'en tiendront-ils à cet article? L'essentiel, c'est que les Soviétiques ne veulent pas courir ce risque, ce qui fait la force de l'OTAN.

Même si cette organisation ne prend pas toutes les mesures qui sont apparentes, on constate beaucoup de bonne volonté chez les représentants des divers pays membres au Quartier général de l'OTAN. Ces pays souhaitent vivement coopérer et prendre les mesures nécessaires; mais, en raison des intérêts nationaux qui varient, ils n'envisagent pas les objectifs de la même manière, etc. Cependant, il existe au sein de l'OTAN bien d'autres aspects qui ne sont pas apparents, notamment le système de télécommunications intégré et le système d'alerte et de contrôle aéroporté ainsi que différents projets de communications réalisés grâce à la coopération des pays membres.

Tout ce qu'on peut dire, c'est que le désordre relatif au sein de l'OTAN est de beaucoup préférable au désordre total qui se manifesterait certainement en l'absence de cet organisme. Nous convenons tous qu'il faudrait prendre des mesures en ce qui concerne la situation en Afghanistan et les autres opérations qui se déroulent à l'extérieur de la zone d'influence de l'OTAN. Dans une certaine mesure, il s'agit de décider ce qu'il faudrait faire et par la suite de satisfaire toutes les exigences

[*Text*]

Senator McElman: Afghanistan is not a member of the alliance, and our concern principally is the supply line of oil for the NATO countries, as well as the whole of the western world. But can we take another current example, that being Poland? Poland, of course, was one of the flashpoints for World War II. Currently, the Soviet Union is conducting exercises in Poland—very conveniently.

What is NATO's response to the situation in Poland, and in particular the carrying out of exercises within Poland at this time by the Warsaw Pact nations, particularly Russia itself? Is there any response from the NATO side in terms of a similar exercise or deployment of forces—or any response?

Adm Allan: There is a deep concern among the alliance about the situation in Poland. It is a situation that is being watched very carefully so as to anticipate any developments which would have an impact on the alliance. The exercises to which you refer, Senator McElman, are now over.

Cmdre Edwards: I think that is correct. Those exercises were not significantly different from exercises that had been planned for Poland. The Soviets have been careful not to augment the normal forces that are in Poland. They have been careful not to build up their presence in Poland so as to be immediately dangerous.

So, I do not think that is a long-term concern, although NATO, as the Admiral has said, is watching Poland very carefully and viewing all of the events there with some concern.

Senator McElman: There has been no physical response?

Cmdre Edwards: No.

Adm Allan: You have to understand, senator, that we also have large-scale exercises in central Europe, both land and sea. These exercises are planned well in advance, and both sides know that they are going to happen. There is a dialogue between us before the event. So, any exercises they have been held in Poland were not predicated on the political issues in Poland.

Senator McElman: You accept that these had been planned exercises and had nothing to do with the problems that arose in Poland of late?

Adm Allan: That is right. They are cyclical exercises that have gone on historically. We have observers at them—limited observers; they do not observe everything; but we do have communication with them about these exercises, just as they have with us in respect of our large-scale exercises in Europe.

So, the things are disassociated. I do not think there was any intimidation there.

However, the situation within Poland in respect of the labour force and the Government of Poland is being very carefully and sensitively watched by Canada and the govern-

[*Traduction*]

des différents pays. Mais la situation serait bien plus problématique si l'OTAN n'existait pas.

Le sénateur McElman: L'Afghanistan ne fait pas partie de l'Alliance et, ce qui nous intéresse principalement, c'est la filière d'approvisionnement de pétrole pour les pays de l'OTAN ainsi que pour l'ensemble de l'hémisphère occidental. Mais, pourrions-nous prendre un autre exemple, soit celui de la Pologne? Naturellement, la Pologne a été un des théâtre de la Seconde Guerre mondiale. Actuellement, l'Union soviétique effectue des manœuvres en Pologne, et le moment ne peut être mieux choisi.

Quelle est la réaction de l'OTAN à la situation en Pologne, particulièrement aux manœuvres effectuées en Pologne par les pays du Pacte de Varsovie, principalement l'Union soviétique? Des pays membres de l'OTAN ont-ils effectué des manœuvres analogues, ont-ils déployé leurs forces ou pris toute autre mesure?

Adm Allan: La situation en Pologne inquiète profondément l'Alliance, qui fait preuve de vigilance afin de prévoir les événements qui pourraient influer sur elle. Les manœuvres auxquelles vous faites allusion, sénateur McElman, sont maintenant terminées.

Cmdre Edwards: C'est exact. Ces manœuvres ne sont pas très différentes de celles prévues initialement. Les Soviétiques ont bien pris soin de ne pas augmenter leurs forces habituellement stationnées en Pologne, ni d'y accroître leur présence jusqu'au point où elle pourrait être immédiatement dangereuse.

Je ne crois pas qu'il s'agisse là d'une préoccupation à long terme, même si l'OTAN, comme l'a dit l'amiral, fait preuve de vigilance à l'égard de la Pologne et surveille tous les événements avec une certaine inquiétude.

Le sénateur McElman: Rien n'a été fait sur le terrain, n'est-ce pas?

Cmdre Edwards: Non.

Adm Allan: Sénateur, vous devez comprendre que nous effectuons également des manœuvres d'envergure dans le centre de l'Europe autant sur terre qu'en mer. Ces manœuvres sont conçues bien à l'avance et les deux parties savent qu'elles se dérouleront. Il y a dialogue avant l'événement. Les manœuvres, qui ont eu lieu en Pologne, n'ont pas été dictées par des motifs politiques internes.

Le sénateur McElman: Selon vous, ces manœuvres avaient été planifiées et ne concernaient pas les problèmes qui sont survenus par la suite en Pologne?

Adm Allan: C'est exact. Ces manœuvres sont effectuées de façon cyclique depuis fort longtemps. Nos observateurs, dont la marge de manœuvre est restreinte, participent cependant à ces manœuvres, comme l'autre partie a participé de la même façon à nos exercices d'envergure en Europe.

Par conséquent, il n'existe aucun rapport. Je ne crois pas qu'il s'agisse en aucune façon d'intimidation.

Toutefois la situation en Pologne, qui oppose les travailleurs au gouvernement du pays, fait l'objet d'une attention particu-

[*Text*]

ments throughout the alliance. It is something that we are very concerned about.

The Chairman: The impression I got from visiting Europe last week is that Russia itself is considering the whole Polish situation with as much extreme care and apprehension as the NATO countries are.

Senator Molgat: Mr. Chairman, I want to make sure that I understand correctly the situation. If the situation in Europe were to deteriorate, you would be called upon to send the CAST Brigade, the Norway group, comprising 4,000 personnel, and you would then proceed to augment the NATO forces in Germany from the present 3,400 to 5,500.

When that happens, if I understand General Mitchell correctly, that would leave us in Canada with two infantry batallions, one east and one west. That would be it in Canada insofar as combat troops are concerned, and those two infantry batallions would be responsible for any emergency within Canada, such as an insurrection or anything of that sort. Am I correct so far?

Cmdre Edwards: All true so far.

Senator Molgat: Additionally, there would be no air transportable capacity. Did I understand General Mitchell correctly on that?

Adm Allan: We have to be careful in terms of the timing here.

The Chairman: I think General Mitchell has something that he wants to say on that.

BGen Mitchell: Mr. Chairman, one cannot assume that there would be only the two batallion-size groups available in Canada. The fact is, the deployment and augmentation to the brigade in Germany and to the CAST Brigade commitment would eat up most of the army fighting forces in Canada except the airborne regiment, which is of course the unit which is the best trained and best able to respond to those contingencies in the north that you have in mind.

There would be some other bits and pieces of units left over, because the augmentation plans do not in fact strip those other two brigades completely. But in terms of major fighting units, one can only think in terms of two batallion-size units. The airlift capability which I referred to would be very limited, I feel, because of the fact that it would be concentrated on the requirement to reinforce Germany and to provide for the movement of the CAST Brigade to Norway.

General McNaughton could probably elaborate in terms of whether or not there would be any other airlift available at that time.

Cmdre Edwards: There is a plan, of course, to augment our own airlift with civil airlift, which presumably would be available in a war situation. So, there may be more airlift available than straight military. Whether we were short or not would depend on the situation at the time and how much was commandeered from the various airlines. There are quite a

[*Traduction*]

lière du Canada ainsi que des gouvernements de l'OTAN. La question nous préoccupe beaucoup.

Le président: L'impression que j'ai eue, la semaine dernière en Europe, c'est que l'Union soviétique éprouve les mêmes inquiétudes face à la situation polonaise que les pays de l'OTAN.

Le sénateur Molgat: Monsieur le président, permettez-moi de m'assurer que j'ai bien compris la situation. Si le climat en Europe s'aggrave, il serait possible que l'on demande au groupement de combat transportable par air et par mer, les effectifs stationnés en Norvège, qui se montent a 4 000 hommes, d'intervenir et, dans ce cas, on porterait les forces de l'OTAN stationnées en Allemagne de 3 400 à 5 500 hommes.

Si cela arrive, si j'ai bien compris ce qu'a dit le général Mitchell, nous n'aurions plus au Canada que deux bataillons d'infanterie, un à l'Est et l'autre à l'Ouest. Ce serait les seuls effectifs de combat dont nous disposerions au Canada, et ces deux bataillons devraient répondre à toute situation d'urgence au Canada comme une insurrection ou quelque chose du genre. Est-ce exact?

Cmdre Edwards: C'est exact.

Le sénateur Molgat: De plus, nous ne disposerions d'aucune capacité de transport par air. Ai-je bien compris ce que le général Mitchell a dit à ce sujet?

Adm Allan: Il faut être prudent quant au moment choisi, dans ce cas-ci.

Le président: Je crois que le général Mitchell veut intervenir.

BGen Mitchell: Monsieur le président, on ne peut pas tenir pour acquis qu'il n'y aura plus que deux bataillons auxquels on pourra faire appel au Canada. En fait, le déploiement et l'augmentation des effectifs en Allemagne ainsi que ceux du groupement de combat transportable par air et par mer, mobiliseraient la plupart de notre armée au Canada sauf le régiment aéroporté, qui bien entendu est l'unité la mieux entraînée et la plus à même de faire face à des situations d'urgence du type de celle que vous avez à l'esprit.

Il y aurait tout de même des restes d'effectifs, car les plans ne prévoient pas d'affecter l'ensemble de l'effectif des deux brigades. Mais, en ce qui concerne les unités de combat les plus importantes, il s'agit de deux unités de la taille d'un bataillon. Les unités aéroportées auxquelles j'ai fait allusion seraient limitées, à mon avis, car elles devraient surtout servir à renforcer les unités stationnées en Allemagne et à transporter le groupement de combat transportable par air et par mer en Norvège.

Le général McNaughton pourrait probablement vous donner davantage de détails et vous dire si oui ou non, il y aurait d'autres possibilités de transporter des troupes à ce moment-là.

Cmdre Edwards: Bien entendu, en cas de guerre, il y aurait un plan visant à augmenter la capacité de transport aérien des troupes. Donc, il y aurait peut être plus de ponts aériens que de simples transports militaires. Cela dépendra de la situation du moment et de l'effort fourni par les différentes compagnies aériennes. Il y a un grand nombre d'avions dont nous nous

[*Text*]

large number of aircraft in Canadian Pacific and Air Canada, and other carriers, some of which certainly would be used in an emergency.

Adm Allan: Just a word on the timing, Mr. Chairman, to clarify it somewhat. The CAST is a deterrent force more than anything else. Its prime purpose is to show a deterrence capability. If a situation arose in which the Government of Canada was asked to deploy the CAST, it would have to be very early in the escalation of tensions.

In fact it is probably going to occur, if it is to occur at all, prior to our augmenting the central European area. So if you postulate this scenario that you have a flyover and then a sea-lift of the CAST completed or nearly completed, tension will still grow and we augment central Europe and bring it up to war establishment. So our lift is now being used to do that sort of thing. At a time when our air lift essentially is meeting the resupply problems of both those units which are now in place—one, the task in northern Norway and the other one, the augmented central Europe—we have not gone into conflict yet and the tension is still growing. So that is a probable scenario, and the fact that the determination has been shown to do those things, to move the air group and to augment to war establishment our brigade, may be sufficient along with those of our allies to start de-escalation without having got to the point of conflict.

Senator Molgat: Nevertheless, having reached that point, I can see that the air side might be in sequence and that might give you more air capacity, but your land forces are basically totally committed, your 4,000 in Norway which, by the way, I understand are not to be reinforced. It is a 4,000 one-time commitment, and that is the end of it?

Adm Allan: At the present time we are sending over a war establishment capability, a fighting capability. It is not like the force in BG where we have to augment it to war establishment. For the reinforcement of the brigade, all that was really said here was that we do not have a laid down plan at this very moment, because we do not know at this very moment in our negotiations with the Norwegians exactly where this force would be deployed and on what tasks.

Senator Molgat: But basically it is a 4,000 commitment. The other one is up to 5,500 and we are left here with two infantry battalions as fighting units. And for any problem within the country, if for example, there were to be enemy agents or an insurrection, that is all we have to deal with Canadian problems.

Adm Allan: The battalions that are remaining are fighting battalions that is to say, they are capable of engaging an enemy. Across the country there will be bases and establishments, as there are now, that could deal with local problems and give local support. So it is not fair to say that everything rests on these two battalions. We still have a terrific infrastructure left in the country.

[*Traduction*]

servirions certainement en cas d'urgence, appartenant au Canadien Pacifique et à Air Canada ainsi qu'à d'autres transporteurs aériens.

Adm Allan: Un mot seulement à propos du moment choisi, monsieur le président, pour éclaircir un peu la situation. Le groupement de combat transportable par air et par mer est une force de dissuasion plus qu'autre chose. Son rôle principal consiste à dissuader. Si les événements étaient tels que le gouvernement du Canada doive faire intervenir ce groupement de combat, il faudrait que ce soit très tôt dans le conflit.

En fait, si cela doit arriver, ce sera avant que nous n'ayons renforcé nos effectifs en Europe centrale. Donc, si l'on a ce scénario en tête, si le groupement de combat est convoyé par air et par mer, cela ne fera qu'augmenter les forces en Europe centrale et à les mettre sur un pied de guerre. Ainsi, à un moment le pont aérien servirait essentiellement à assurer l'approvisionnement des deux unités qui sont maintenant stationnées, dans le nord de la Norvège et l'autre en Europe centrale, nous n'aurions pas encore à ce moment là, pris part au conflit et la tension continuera d'augmenter. Donc, c'est une possibilité et le fait que nous soyons prêts à prendre ce type de mesures parallèlement à d'autres prises par nos alliés, peut être suffisant pour commencer le processus de désescalade sans que les hostilités soient déclenchées.

Le sénateur Molgat: Néanmoins, je vois que l'intervention aérienne vous donne davantage de capacité mais, par contre, les forces terrestres sont complètement engagées; vos effectifs de 4,000 hommes en Norvège qui, soit dit en passant, ne seront pas augmentés sauf erreur. Il s'agit de 4,000 hommes, simplement?

Adm Allan: A l'heure actuelle, nous avons envoyé une des forces d'intervention. Il ne s'agit pas de forces comme celles dont nous disposons au BG où nous avons dû augmenter les capacités comme en temps de guerre. En ce qui concerne l'augmentation des effectifs de cette brigade, tout ce que nous avons dit ici, c'est que nous n'avions pas de plans bien précis pour l'instant, car nous ne savons pas exactement, dans les négociations avec les Norvégiens, quelle force va être déployée et à quelles fins elle sera utilisée.

Le sénateur Molgat: Mais fondamentalement, il s'agit de 4,000 hommes. D'autres brigades comportent 5,500 hommes et ici au Canada nous restons avec deux bataillons d'infanterie qui sont les seules unités d'intervention auxquelles nous pouvons faire appel. Si jamais par exemple se présentait une situation d'urgence au pays, une insurrection, c'est sur ces seuls effectifs que nous pourrions compter.

Adm Allan: Les bataillons qui restent au Canada sont des bataillons d'intervention—c'est-à-dire capables de faire face à l'ennemi. Partout au pays, il y a des bases et des forces stationnées, comme c'est le cas à l'heure actuelle, capables à faire face à des situations en donnant un appui tactique local. Donc il n'est pas juste de dire que tout repose sur ces deux bataillons. Nous avons encore une infrastructure importante au Canada même.

[*Text*]

Senator Molgat: Trained and capable of handling any situation?

Adm Allan: The trained and capable fighting personnel are the two battalions that the General talked about. They can be deployed with their weapons systems where they are needed, and if one postulates an internal insurrection, they could be used.

Senator Molgat: Let us assume the worst and that war does break out. Then casualties grow and you have a reinforcement plan. That reinforcement plan is based on moving units, sub-units or individuals?

Adm Allan: It is based on both. It is based on individual casualty rates and unit replacement.

Senator Molgat: So the two infantry battalions could conceivably be called upon to be moved as units.

Adm Allan: They could be. We would be dealing mostly with sub-elements of the battalions. We would not be waiting for a whole battalion.

Senator Molgat: If my memory serves me correctly, concentration of force is one of the principles that we operate under. Is it sound for Canada, in view of the fact that we have limited force numbers and limited dollars, to have our effort in Europe split between the Norway commitment and the commitment in central Europe?

Are we not then dividing ourselves in such a way that we are neither manpower effective nor cost effective? Would we not be better off to concentrate on one or the other, presumably on the central European one, the one in Germany, and not take on the Norway commitment, but say to the British, "You have larger forces than we have, so why don't you supply the brigade up there and we will concentrate our efforts"? We would make better use of our forces that way.

Adm Allan: I think a military commander would have to answer in the affirmative, without question, that, if we could have one CAST and could concentrate our total resources on the economies of resupply, lines of communications and so on, clearly that would present a much simpler problem. I am not so sure that that is the most useful allocation of the Canadian forces to a commitment of deterrence, looking at the whole posture of the alliance.

In other words, it is possible that the commitment of our forces to these duplicate roles is more beneficial to the alliance in terms of its deterrence effect and its solidarity of purpose, as reflected in the alliance, than would be the case if we opted for one role only and backed that up with a capability for endurance, or even expanded that role with double the numbers, or by increasing the numbers by another two-thirds, or something of that sort.

What you are really saying is that, if we did not have the CAST arrangement, what would we do with those resources? Would we now allocate those total resources to central Europe

[*Traduction*]

Le sénateur Molgat: Suffisamment bien entraînée et capable de faire face à n'importe quelle situation?

Adm Allan: Les meilleurs effectifs sont ceux qui font partie des deux bataillons dont le général a parlé. Ils peuvent être déployés avec leurs armes là où la situation l'exige, et dans le cas d'une insurrection interne, on pourrait les faire intervenir.

Le sénateur Molgat: Pensons que le pire va arriver et que la guerre est déclarée. Le nombre des victimes augmente et vous avez mis au point un plan de renforcement des effectifs. Ce plan est basé sur des unités mobiles, des sous-unités ou des individus?

Adm Allan: Sur les deux. Ce plan repose sur le nombre de victimes et sur leur remplacement.

Le sénateur Molgat: Donc, il se pourrait que l'on fasse appel aux deux bataillons d'infanterie comme unités d'intervention.

Adm Allan: Peut-être. On ferait surtout appel à certains éléments de deux bataillons. On n'attendrait pas pour faire intervenir l'ensemble du bataillon.

Le sénateur Molgat: Si je me souviens bien, la concentration des forces est l'un des principes que nous suivons. Est-ce valable pour le Canada, étant donné que nos effectifs sont limités ainsi que notre budget, d'avoir des troupes stationnées en Norvège et également en Europe centrale?

Ce faisant, en nous partageant de la sorte, ne manquons-nous pas d'efficacité au niveau des hommes ainsi qu'au niveau des coûts? Ne serait-il pas préférable de concentrer des effectifs à un seul endroit, de préférence en Europe Centrale, en Allemagne, et de laisser tomber la Norvège, en disant aux Britanniques: «Votre armée est plus importante que la nôtre, pourquoi n'envoyez-vous pas une brigade en Norvège, quant à nous nous allons concentrer nos efforts»? De cette façon, nous ferions un meilleur usage de nos forces.

Adm Allan: Je crois que, sans l'ombre d'un doute, un chef militaire devrait répondre à cela par l'affirmative, à savoir que si nous pouvions disposer d'un groupement de combat transportable par air et par mer et si nous pouvions également concentrer l'intégralité de nos moyens au réapprovisionnement, aux lignes de communications, etc, la question serait beaucoup plus simple. Mais je ne suis pas sûr que l'utilisation qui est faite des forces canadiennes soit des plus utiles; c'est-à-dire qu'elle serve à des fins de dissuasion, compte tenu de la position adoptée par l'OTAN à l'heure actuelle.

En d'autres termes, il est possible qu'en utilisant nos forces de cette double façon nous augmentions la force de dissuasion et la solidarité entre les pays de l'OTAN davantage que si nous concentrions nos forces à un seul endroit, en le dotant des moyens nécessaires pour «tenir», voire que nous doublions nos effectifs, ou encore que nous en augmentions le nombre des deux-tiers ou quelque chose du genre.

Ce que vous voulez dire, c'est que si nous n'avions pas le groupement de combat transportables par air et par mer, que ferions-nous avec ces effectifs? Les stationnerait-on tous en

[*Text*]

and double our commitment there, or would we say, "We have greater endurance with these forces," or would we do partly that and partly augment the defence-of-Canada capability?

I am saying that it is a matter of judgment, senator, on what Canada gets in the way of policy from its commitment to the alliance by acting within this flexibility in the alliance, bearing in mind that the Government of Canada will have to take the decision at the time, in the developing scenario of the world situation, whether it commits or does not commit.

Senator Molgat: But, Admiral Allan, you agree from a military standpoint that we would be better off to have a concentration on one.

Adm Allan: Unquestionably, from a purely military point of view, it would be simpler to allocate forces which would reduce the problem of support, lines of communications, command and control. No one can argue against that. Unfortunately, quite often that will not win a war.

In other words, it may be more beneficial for the enemy to see us willing to extend ourselves in determination this way than the other way. As I say, that is a matter of judgment. You have to say, "Well, which is it better for us to do with our limited resources?"

Cmdre Edwards: Also, Senator Molgat, you will recall in the briefing itself the task of No. 4 CMBG is the reinforcement task in itself, because we are committed to reinforce either the Seventh U.S. Corps or the German Second Corps of operations. So we are not committed initially in that certain period or theatre, we are a reinforcement in itself. That is not to say that that would not have to be reinforced, but because of the role it is slightly different from the one that is on the front line on the very first day and then has to be reinforced. That does not make much difference to the answer, but it clarifies some of it, I think.

Senator Thompson: If I may just ask a supplementary to clarify the Norway situation, is it not true that Norway and Denmark will not allow nuclear arms bases there, or even bases at all?

Adm Allan: We certainly will not take any nuclear arms there, senator.

Cmdre Edwards: That is correct, senator. They do not allow nuclear weapons or foreign forces on their soil permanently. They can exercise there, but they are not allowed to be stationed on a permanent basis in Norway. There are some small exceptions with respect to NATO staff, but that is rather insignificant.

Mr. Mathewson: May I add just one word to emphasize that this is a decision of the governments concerned? They are under no obligation to continue to have that policy. It is their policy now; it might always be their policy; but it would be open to those governments to change their policy, if circumstances required.

[*Traduction*]

Europe centrale et ce faisant, nous doublerions le nombre de nos unités là-bas, ou dirions-nous; «Nous pouvons tenir plus longtemps avec les effectifs dont nous disposons», ou bien encore ferions-nous cela en partie tout en renforçant, nos moyens de défense au Canada?

C'est une question de jugement, sénateur, sur ce que retire le Canada par rapport aux engagements qu'il prend au sein de l'OTAN, en faisant montre de souplesse et se souvenant que le gouvernement du Canada va devoir décider le moment venu, sur la scène mondiale, de s'engager ou de ne pas s'engager.

Le sénateur Molgat: Mais, Amiral Allan, vous convenez que d'un point de vue militaire, il serait plus à notre avantage de concentrer nos effectifs dans un endroit seulement.

Adm Allan: C'est indubitable, d'un point de vue militaire, il serait plus simple de stationner des troupes à un seul endroit, car on réduirait de la sorte le problème de l'appui, des lignes de communication, du commandement et du contrôle. Personne ne peut dire le contraire. Malheureusement, très souvent ce n'est pas ainsi qu'on gagne une guerre.

En d'autres termes, il est peut-être préférable pour l'ennemi de nous voir stationner des troupes à différents endroits. Comme je l'ai dit, c'est une question de jugement. Il faut se demander: «Quelle est la solution la meilleure étant donné nos ressources limitées?»

Cmdre Edwards: Aussi, sénateur Molgat, vous vous souviendrez que dans le briefing la mission du 4e groupe-brigade mécanisé du Canada en Europe est une mission de renforcement comme tel, car nous nous sommes engagés à renforcer soit le 7e bataillon américain ou le 2e bataillon allemand. Nous ne nous sommes pas engagés au départ sur ce théâtre, nous ne faisons que renforcer des effectifs. Cela ne veut pas dire que nous ne devrions pas être appuyés, mais étant donné que notre rôle est quelque peu différent de celui des troupes au front, qui doivent être renforcées en premier. Cela ne change pas beaucoup la réponse, mais elle l'éclaircit quelque peu, à mon avis.

Le sénateur Thompson: Permettez-moi de poser une question supplémentaire pour préciser un peu la situation en Norvège; il est vrai que la Norvège et le Danemark ne permettent pas de construire des bases destinées aux armes nucléaires ou même des bases tout simplement?

Adm Allan: Nous n'allons certainement pas envoyer des armes nucléaires là-bas, sénateur.

Cmdre Edwards: C'est exact, sénateur. Ces pays ne permettent pas que l'on installe des armes nucléaires ou que l'on stationne des troupes en permanence sur leur territoire. Ils tolèrent les exercices, mais sans pour autant permettre la construction de bases permanentes en Norvège. Il y a quelques petites exceptions pour ce qui concerne le personnel de l'OTAN, mais elles sont sans grande importance.

M. Mathewson: Permettez-moi de souligner que cette décision a été prise par les gouvernements en cause? Ils ne sont pas obligés de s'en tenir à cette politique. C'est celle qu'ils ont choisie à l'heure actuelle, il se peut qu'ils y tiennent, mais ils peuvent, s'ils le veulent, la modifier si les circonstances l'exigent.

[*Text*]

Senator Molgat: It is the present policy for exchanges in the European theatre an exchange of individuals or units? Is it unit rotation?

Adm Allan: I believe it is individual. General Mitchell, will you tell how we do it?

BGen Mitchell: The replacement of people in Europe is strictly on an individual basis, right now, during peacetime. It is necessary, when talking about the commitment in central Europe, to distinguish between augmentation, which is the bringing of 4 CMBG up to war establishment—that is, from 3,400 to 5,500, as mentioned in the brief—and the reinforcement. The reinforcement that was mentioned is a separate plan altogether, which provides for battle casualties. Those are the two features of the system of filling in the ranks in Germany.

In the initial augmentation it is done by sub-units, company-size units which will out the ranks in Germany. After that the reinforcement obligation, called Barbet, is for replacement of individual casualties.

Senator Molgat: The replacement of individual casualties would be drawn, I presume, from the two battalions left in Canada, thus depleting them.

Adm Allan: You have to talk about the supplementary reserve which would be coming on line at that stage, senator. You postulated a scenario, senator, where we were at war. When you speak of casualties of this sort, it implies that we have been committed to war, in which case we would have mobilized our ready reserve and would probably have begun mobilizing our supplementary reserve as well.

Among our ready reserve we could offset certain Dominion of Canada forces with regiments, battalions, from within a reserve organization, and send the permanent force people over; or, if the reserve were at a level of capability, they could be used to replace casualties.

Senator Molgat: That was not really the trend of my question, but since General Mitchell has referred to Operation Barbet, what are the timings on Barbet?

BGen Mitchell: Barbet would come into play, sir, if we went to war in central Europe. If the brigade in Europe were engaged in operations, then inevitably casualties would be replaced by that operation known as Barbet. But the replacements themselves would not come from the two battalion-sized units remaining in Canada for defence-of-Canada operations.

There is a large number of trainees in the system at any given moment. There is also a large training establishment in the army, for example. We have our major combat arms training centre in Gagetown. There are literally hundreds and hundreds of people down there, many of whom would obviously be available as individual replacements.

In addition to that, there is an eastern brigade in Val Cartier and a western brigade centred in Calgary.

[*Traduction*]

Le sénateur Molgat: A l'heure actuelle, la politique suivie préconise-t-elle sur le théâtre européen des échanges d'hommes ou d'unités? S'agit-il d'une rotation par unité?

Adm Allan: Je crois que c'est sur une base individuelle. Général Mitchell, expliquez-nous comment les choses se passent?

BGen Mitchell: Le remplacement des troupes en Europe se fait sur une base individuelle, à l'heure actuelle et en temps de paix. Il faut, lorsque l'on parle des engagements en Europe centrale, bien faire la distinction entre deux formes de renforcements, c'est-à-dire mettre le 4e groupe-brigade mécanisé sur le pied de guerre, c'est-à-dire faire passer ses effectifs de 3 400 à 5 500, comme on l'a dit dans le mémoire, et le renforcement ordinaire. Celui dont il a été question est un plan complètement distinct qui fait entrer en ligne de compte les pertes en cas de conflit. Ce sont les deux éléments du système de renforcerment des troupes stationnées en Allemagne.

Au départ cette augmentation se fait par sous-unités, c'est-à-dire que ce sont des unités de l'importance d'une compagnie qui viennent s'ajouter aux effectifs stationnés en Allemagne. Après s'être acquitté de cette obligation, que l'on appelle Barbet, il faut remplacer les pertes.

Le sénateur Molgat: Le remplacement des pertes se ferait, je le suppose, à partir des effectifs des deux bataillons qui se trouvent au Canada, ce qui les dégarnirait.

Adm Allan: Il s'agit de la réserve supplémentaire qui interviendrait à ce moment-là, sénateur. Vous avez postulé un scénario, sénateur, dans lequel nous étions en guerre. Lorsque vous dites qu'il y a des pertes, cela implique que nous sommes engagés dans la guerre, auquel cas nous avons mobilisé notre réserve déjà constituée et nous aurions probablement déjà commencé à mobiliser aussi notre réserve supplémentaire.

Dans nos effectifs de réserve déjà sur pied, nous pourrions compenser les pertes subis par les forces canadiennes à l'aide de certains régiments et bataillons de réserve et envoyer la force permanente en Europe; ou bien si ces forces de réserve étaient au complet, elles pourraient servir à remplacer les pertes.

Le sénateur Molgat: Ce n'est pas véritablement ce que je voulais dire. Mais ètant donné que le général Mitchell a parlé de l'opération Barbet, quand interviendrait-elle?

BGen Mitchell: Barbet interviendrait, si nous étions en guerre en Europe centrale. Si la brigade stationnée en Europe livrait bataille, il va sans dire qu'inévitablement il y aura des victimes et qu'il faudra les remplacer, c'est ce que l'on appelle l'opération Barbet. Mais les renforts ne seraient pas pris dans les deux bataillons restés au Canada à des fins de défense.

Il y a en permanence dans le système un grand nombre de recrues. Il y a aussi d'énormes moyens d'instruction dans l'armée, par exemple. Ainsi, le principal centre d'instruction au maniement des armes se trouve à Gagetown. Il y a littéralement des centaines et des centaines d'hommes qui s'y trouvent, dont beaucoup pourraient servir de renforts.

De plus il y a une brigade de l'est, à Val Cartier, et une à l'ouest, à Calgary.

[*Text*]

At the end of augmentation of 4 CMBG and at the end of the provision of sub-units to CAST there still remain, for example, in one brigade a total of about 1,200 troops of various classifications, including fighting classifications such as engineers, gunners, infantry and armoured people who are available as replacements.

So you need not necessarily steal from those defensive Canada units for your intitial reinforcements to Germany.

Senator Molson: Do I understand that the units are no longer rotated; that the same battalions are stationed in Germany?

Adm Allan: We do individual rotation now to Germany. The units are there.

Senator Molson: Are the units staying there permanently—there is no rotation?

Adm Allan: We do unit replacement, but not as frequently as we do individual replacement.

Senator Molson: But it is still happening every now and again.

Cmdre Edwards: In Germany you might compare that with a brigade in Canada that gets the normal replacements, with people attending courses, being promoted and moving around. But it is a thing unto itself, that is augmented or changed yearly or two-yearly, and so on. It is a formed unit, and not just a bunch put together today and told to go and fight.

Senator Molgat: I will leave that for now, Mr. Chairman, and I will come back to this rotational question. The decision to go to individual replacement rather than rotation: what was the reason for the choice?

Adm Allan: The reason is more economic now. We have a tremendous personnel movement cost. There is a certain longevity which is associated with this, that we desire, in order to stabilize people. But we have a very complex career progression, trade training program within the force. The two things balance and indicate to us that individual posting through the European scenario is a preferred situation, because we are locating permanent married quarters there, permanent facilities for our people, and we try to post them for periods of—I believe it is now four years; whereas in Cyprus, every six months we transfer a unit. So Cyprus works entirely differently from the European scenario. We take an entire unit over and move the unit that was there right out. They are not allowed to bring in their families, and they are there independently; whereas the lads who go to Europe are allowed to take their families over, they put their children in school, and they are provided with married quarters. It is extremely expensive, and so we want to leave them there.

[*Traduction*]

Après avoir renforcé le 4e groupe-brigade motorisé et avoir envoyé des sous-unités au groupement de combat transportable par air et par mer, il restera encore, par exemple, dans une brigade 1 200 hommes de troupe de toute classification appartenant notamment à des unités de combat comme les sapeurs, des artilleurs, des fantassins et des unités de chars dont on pourrait se servir comme renforts.

Donc, on n'est pas obligé d'amputer les forces de défense canadiennes pour augmenter le nombre des effectifs en Allemagne.

Le sénateur Molson: Dois-je comprendre qu'il n'y a plus de rotation des unités, que ce sont les mêmes bataillons qui sont stationnés en Allemagne?

Adm Allan: Nous effectuons la rotation sur une base individuelle à l'heure actuelle en Allemagne. Les unités sont stationnées là.

Le sénateur Molson: Ces unités sont-elles stationnées en permanence—il n'y a pas de rotation?

Adm Allan: Nous remplaçons certaines unités mais pas aussi souvent que nous le faisons pour les individus.

Le sénateur Molson: Mais cela arrive encore de temps en temps.

Cmdre Edwards: On peut comparer la situation en Allemagne avec celle d'une brigade au Canada dont on remplace normalement certains hommes par d'autres qui suivent des cours, qui obtiennent une promotion et qui se déplacent. Mais ce n'est pas quelque chose de précis, c'est-à-dire que l'on augmente le nombre d'unités chaque année ou tous les deux ans etc. Il s'agit d'une unité homogène et non pas d'individus que l'on regroupe aujourd'hui et auxquels on dit d'aller se battre.

Le sénateur Molgat: J'en resterai là pour l'instant, monsieur le président, mais je reviendrai sur la question des rotations. Quelle a été la raison qui a présidé au choix consistant à remplacer les individus plutôt que de procéder par rotation?

Adm Allan: Maintenant, surtout pour des raisons économiques. Les coûts entraînés par les mouvements de personnel sont énormes. Aussi intervient une question de durée, si nous voulons stabiliser la troupe. Également la progression de la carrière, du programme d'encadrement sont très complexes. Ces deux choses s'équilibrent et tout bien considéré stationner un individu en Europe revient moins cher car nous disposons là-bas de résidences permanentes pour les personnes mariées et nous essayons de les stationner, je crois maintenant, pour des postes de quatre ans, alors qu'à Chypre, nous transférons une unité tous les six mois. Donc la situation à Chypre est très différente de celle qui existe en Europe. Là-bas nous déplaçons une unité complète que nous remplaçons. Les individus qui sont stationnés à Chypre n'ont pas le droit d'emener leur famille, ils sont donc seuls; alors que les hommes qui vont en Europe peuvent emener leur famille, mettre leurs enfants à l'école et vivrent dans des résidences pour personnes mariées. Cela revient très cher, ce qui explique qu'on ne veuille pas les déplacer trops souvent.

[*Text*]

You could not handle a battalion level economically and give a man the opportunity to perform this or that course, if you were working on chunks of four years. You just could not do it. You would drive them out of their minds. They would not be able to compete with the lads back home in terms of promotion, and so on. There are a variety of other reasons, mostly cost, that drove us to this.

Senator Molgat: But the first, then, is cost or personnel management?

Adm Allan: Cost.

Senator Molgat: From a combat and training standpoint, are there advantages in doing it by unit rotation rather than by individual?

Adm Allan: I would have to ask the professional soldier sitting at the back of the room about that.

BGen D. McNaughton, Director General, Air Doctrine and Operations, Department of National Defence: From the purely professional military point of view, it is preferable to change by unit, in the same way that, in war, when a unit becomes the victim of very heavy casualties and is depleted to the point of ineffectiveness, the unit itself is pulled out of the line and another, freshly trained unit is put in.

Cmdre Edwards: I know what you are getting at, Senator Molgat, but the point really is that we have the 4th Canadian Machanized Brigade Group and people are trained and sent over there and become part of that unit. So in the sense that you are asking, "Are we rotating one man for another man?" as the Americans did in Vietnam, that is not a fair statement. It is a brigage group unto itself, which is replaced. People go home for courses and come back, and some people serve many years in Germany because of that very reason.

So it is not quite rotation in the sense that you are thinking of it. I believe General Mitchell would agree with that.

BGen Mitchell: Yes.

Cmdre Edwards: There is a certain element of it because of the cost involved and the transfer of people, but it is a brigade unto itself that is there as a unit, and is replaced as recruits join and others may quit the service or whatever. So it is not different from a brigade group in Canada, that is a fighting unit unto itself, ready to go to the CAST, or one in Germany ready to do its task there. So it is not that one-for-one rotation that gave the Americans so much trouble in Vietnam. It is really a unit that is built up or augmented as time goes on.

Senator Molgat: I am not being critical of what you are doing. I am simply trying to establish: Are we, by having our two tasks, the Norway one and the one in central Europe, really dividing ourselves so much that we cannot do the job that is your task to do, and we end up by filling in and doing things like unit rotation or man-for-man rotation; whereas we could perhaps concentrate, have a larger force, and do some of the things that need to be done from a training standpoint and

[*Traduction*]

Nous ne pourrions pas opérer un bataillon de façon rentable et donner à chaque homme la possibilité de suivre tel ou tel cours sur une base de quatre ans. Cela serait impossible. Cela les rendrait fous. Dans cette situation ils ne seraient pas en position de concurrencer leurs collègues qui sont restés au Canada, en ce qui concerne l'obtention d'une promotion etc. Il y a beaucoup d'autres raisons, la plupart ayant trait aux frais, qui nous ont poussé à agir de cette façon.

Le sénateur Molgat: Mais la première a trait au coût de la gestion du personnel?

Adm Allan: Oui.

Le sénateur Molgat: Du point de vue de l'entraînement et du combat, y a-t-il des avantages de procéder à la rotation des unités plutôt qu'à la rotation des individus?

Adm Allan: Il faudrait poser la question au soldat de métier qui est assi dans le fond de la salle.

BGen D. McNaughton, directeur général des opérations aériennes, ministère de la Défense nationale: D'un point de vue purement militaire professionnel, il est préférable de déplacer des unités, comme on le ferait en temps de guerre pour remplacer une unité qui, ayant été dissimée n'est plus opérationnelle; l'unité en soi est retirée et une autre bien entraînée prend sa place.

Cmdre Edwards: Je sais ce à quoi vous voulez en venir sénateur Molgat, mais la question est que nous avons la quatrième brigade canadienne mécanisée qui entraîne des soldats qui sont envoyés après et qui s'intègrent à cette unité. Donc il n'est pas juste de demander «Est-ce que vous remplacez un homme par un autre» comme les Américains l'ont fait au Vietnam? Il s'agit d'une brigade qui est remplacée. Les individus reviennent suivre des cours et repartent et certains restent en Allemagne très longtemps à cause de cela.

Ainsi, il ne s'agit pas d'une rotation comme vous pensez. Je crois que le général Mitchell est d'accord à ce sujet.

BGen Mitchell: Oui.

Cmdre Edwards: Dans une certaine mesure c'est une rotation à cause des coûts et également du transfert d'individus mais il s'agit d'une brigade, d'une unité que l'on remplace lorsqu'il y a des recrus et que d'autres individus quittent l'armée. Donc la situation n'est pas différente de celle d'une brigade au Canada. Il s'agit d'un groupe de combat près à être affecté au groupement de combat transportable par terre et par mer, de renforcer les effectifs stationnés en Allemagne. Donc il ne s'agit pas d'une rotation individuelle qui a donné aux Américains tant de fil à retordre au Vietnam. Il s'agit d'une unité constituée dont on renforce les effectifs au fur et à mesure.

Le sénateur Molgat: Je ne veux pas critiquer votre façon de faire. J'essaie d'établir les faits: A savoir ayant des troupes stationnées en Norvège et aussi en Europe centrale, nous divisions nos forces à un point tel que nous ne soyons plus capables de faire face à nos obligations, et en définitive nous procédons à une rotation d'unités ou d'individus, alors que nous devrions peut-être concentré nos effectifs et effectuer certaines opérations qui doivent être faites du point de l'entre-

[*Text*]

all the rest—which, I am afraid, when we fritter ourselves off into little pieces, we end up not doing.

I have one final question, which is unrelated to the previous one. An article appeared in the *Financial Post* on December 29, 1979. The theme of it, which I am sure you have seen, is that our two European military bases are defenceless against air attack—and I recall our purchase of new fighter aircraft. The opening statement says:

> Canada's two European military bases are all but defenseless against air attacks that could put them out of action or severely handicap their operation within the first half hour of the outbreak of an east-west war.

Adm Allan: I would answer, senator, by saying that we have a long-term program: the updating of low level air defence capability. It is like the new frigates—it's coming. It is true, just as in our ships there, have no adequate air defence at all for the threat today. That threat has changed over the years, and the air defence capability in Europe is not adequate. But, with our equipment modernization we have a plan, to address that program. That is part of the reason why we are not augmenting our numbers by more than the 400 per year that I was talking about earlier. We are trying to put the money into equipment.

Senator Molgat: What will be the timing on that?

BGen McNaughton: I believe it 1985-86 at the present time.

Senator Molgat: But the new fighter aircraft will be on the bases before that?

BGen McNaughton: The equipment of the European squadron will take place in the 1985-86 time period. Our first aircraft comes in October, 1982, but we only get one per month for the first six months and then two per month stretching right out to 1988. Our purpose is to re-equip the Canadian air defence squadrons first; so it will be within the 1985-86 time frame before the complete re-equipment takes place in Europe.

Senator Molson: Mr. Chairman, I would like to get a better general picture. What is the situation in the northern sector with regard to Sweden and Finland—and, again, the relationship with France? How do those three countries affect the strategic situation? What will Finland do or not do? What will Sweden do or not do? Thirdly, and separately, what is the present status of our NATO relationship with France?

Mr. Mathewson: So far as northern Europe is concerned, and the countries that you have mentioned, Finland has given birth to the expression "Finland is Asian," which unfortunately is unfair to Finland. It is a pejorative term that no one really likes to have applied to them.

[*Traduction*]

vue etc. qu'il nous est pas possible de faire par manque de concentration.

J'ai une dernière question qui n'a rien à voir avec celle que je viens de poser. L'année dernière *Financial Post* a publié un article le 29 décembre 1979. Je suis certain que vous en avez pris connaissance, il portait sur nos deux bases militaires en Europe qui sont sans défense contre une attaque aérienne et également sur l'achat de notre nouvel avion de chasse. Vous pouvez lire au début:

> Les deux bases militaires du Canada en Europe sont sans défense contre toute attaque aérienne qui pourrait sinon les rendre inopérationnelles leur causer d'importants dommages pendant les premières 30 minutes d'un conflit entre l'Est et l'Ouest.

Adm Allan: Je vous répondrais, sénateur, en disant que nous avons un programme à long terme, à savoir: améliorer notre potentiel de défense aérienne qui est, en ce moment, plutôt bas. C'est comme les nouvelles frégates, elles arrivent. C'est vrai, tout comme dans le cas de la marine, cette unité n'a pas de défense aérienne suffisante pour faire face aux menaces du monde actuel. Cette menace a évolué au fil des années alors que la capacité de défense aérienne en Europe demeure faible. Mais nous avons l'intention, grâce à notre programme de modernisation de l'équipement, de pallier la situation. C'est une des raisons pour lesquelles nous n'augmentons pas nos effectifs de plus de 400 personnes par an, chiffre dont je parlais plustôt: nous essayons d'allouer les fonds à l'équipement.

Le sénateur Molgat: D'ici combien de temps votre programme sera-t-il mis sur pied?

BGen McNaughton: 1985-1986, au train où vont les choses.

Le sénateur Molgat: Mais le nouvel avion de combat se trouvera dans les bases, avant cette date-là?

BGen McNaughton: L'équipement de l'escadron européen se fera au cours de la période 1985-1986. Notre premier avion sera livré en octobre 1982 et nous n'en recevrons qu'un par mois pendant les six premiers mois et ensuite deux par mois sur une période allant jusqu'à 1988. Nous avons pour objectif de rééquiper d'abord les escadrons aériens canadiens. Le rééquipement complet de nos forces en Europe ne se réalisera donc que vers 1985-1986.

Le sénateur Molson: Monsieur le président, j'aimerais bien avoir une meilleure idée d'ensemble. Quelle est la situation en Europe du Nord concernant la Suède, la Finlande et, une fois de plus, la France? De quelle manière ces trois pays influent-ils sur la question stratégique? Quelles sont les intentions, de la Finlande et de la Suède? Troisièment, et en dehors de ces considérations, où en sont nos relations de l'OTAN avec la France.

M. Mathewson: En ce qui concerne l'Europe du Nord et les pays que vous avez mentionnés, la Finlande a dernièrement fait l'objet d'une nouvelle expression: «La Finlande est asiatique», ce qui est malheureusement tout à fait injuste pour elle et péjoratif. Personne n'aime vraiment l'appliquer.

[*Text*]

It is evident that if the Soviet Union were to decide that it wished to attack, Finland would not be in any position to resist, in the north, and would be required, simply because they do not have the military capability to do anything else, to facilitate the passage of Soviet troops and equipment.

Sweden has declared often enough, and has given every evidence that such is the case, that they have the capability to make a very good showing, even if, necessarily, only for a very short time. The expectation is, however, that Sweden would, in no sense, be a pushover; indeed, the terrain, if one looks at that area, is most inhospitable.

As far as France is concerned, although that country has, for some years, since 1964, I believe, not been part of the integrated military command structure of NATO, it has maintained and developed a very substantial military capability, extending from the conventional through to the strategic nuclear. They have surrendered, or given up, or withdrawn from, none of the obligations that members of the North Atlantic Treaty Organization have. What they have done is indicate that in circumstances requiring a decision to take certain action, they would take it independently of any obligation that might have been created by their participation in the integrated military command structure. The result is that for planning purposes one cannot prudently count on France's participation, but in practice France is very closely informed, and there is a great deal of co-operation, both within the alliance and, more particularly, between France and Germany. That is an extremely close and continuing military relationship that they have.

Senator Molson: Would that provide for co-ordination in the event of an engagement? After all, they might both be fighting beautifully, but if each one does not know what the other is doing, it is not going to have a very great effect.

Mr. Mathewson: I have to guess here. Perhaps Admiral Allan would want to say more on the subject, but my guess would be that in those circumstances, yes, there would be.

Senator Molson: I would like to switch completely now to another type of question, Mr. Chairman, if I may.

How realistic, under war conditions, are our plans to deploy, or augment, or reinforce, these forces that we are discussing—the CAST and the brigade group in Europe? How able are we to send forces and supplies by ship, if the Russians really think they do not want us to go there? In view of the numbers involved, the submarine fleets, the surface fleets and air fleets, and so on, just how capable are we of landing a force, say, in Norway?

Adm Allan: Senator, the deployment of the portion of the CAST group that is transportable by sea must occur before hostilities.

Senator Molson: But say they do not give you a chance.

Adm Allan: Then we will not go.

[*Traduction*]

Il est bien évident que si les Soviétiques décidaient d'attaquer, la Finlande ne serait pas en mesure de leur résister, et serait tout simplement tenue,—parce qu'elle n'a pas le choix, militairement parlant—de faciliter le passage des troupes et équipement soviétiques sur son propre territoire.

La Suède a déclaré assez souvent, et a prouvé qu'elle avait le potentiel voulu pour faire une belle démonstration, aussi courte soit-elle, (par la force des choses). L'on sait, de toutes façons, que la Suède ne pourra servir de terrain de combat, le relief en étant des plus inhospitaliers.

Pour ce qui est de la France, bien qu'elle ait décidé depuis 1964 de faire cavalier seul et de ne plus dépendre de l'OTAN, elle a maintenu et développé un potentiel militaire assez important, en adoptant des armes stratégiques nucléaires. Elle n'a, en outre, abandonné aucune des obligations auxquelles sont soumis les membres de l'OTAN. La France a déclaré qu'en cas où les circonstances appelleraient une prise de décision concernant la mesure à prendre, elle la prendrait indépendamment de toute obligation à laquelle elle serait autrement soumise (si elle était restée membre de l'OTAN). En conséquence, nous ne pouvons prudemment compter sur sa participation, bien que, dans la pratique, elle soit très bien informée et se montre très coopérante au sein de l'alliance, et notamment avec l'Allemagne. Elle entretient en effet, avec ce pays des rapports très étroits et permanents, militairement parlant.

Le sénateur Molson: Laissent-ils prévoir de la coordination en cas d'engagement? Car, après tout, c'est bien beau de bien combattre, mais si chacun ignore ce que fait l'autre, on ne va pas très loin.

M. Mathewson: Je vais devoir deviner. L'amiral Allan désirera peut-être en dire plus long sur la question, mais j'imagine que dans ces circonstances, il y en aurait.

Le sénateur Molson: J'aimerais maintenant passer à une question d'un ordre tout à fait différent, monsieur le président, si vous me le permettez.

Dans quelle mesure vos projets de renforcement des forces, concernant notamment le groupement de combat canadien transportable par air et par mer (GCCTAM) et la brigade se trouvant en Europe, seraient-ils réalistes en temps de guerre? En effet, dans quelle mesure sommes-nous capables d'y envoyer des forces et du matériel par la voie maritime, si les Russes veulent absolument nous en empêcher? Compte tenu du nombre, des escadres de sous-marins, des flottes de la marine (en surface) et des flottes aériennes, (MDN) dans quelle mesure serions-nous capables d'envoyer une force, disons, en Norvège?

Adm Allan: Sénateur, le déploiement d'une partie du groupement CCTAM, doit se faire avant le déclenchement des hostilités.

Le sénateur Molson: Mais, supposons que vous n'en ayez pas le temps?

Adm Allan: Eh bien, nous n'irons pas.

[*Text*]

Senator Molson: I guess that, really, is the short answer to the question I am posing. So that our plans are subject, really, to an approach to any hostilities on a gradual, or reasonably gradual, scale, with sufficient warning. If we are taken by surprise, as has happened in history so often, all these plans we are talking about are probably ineffective.

Adm Allan: That is correct.

Senator Molson: Or largely so, anyway.

Adm Allan: That is correct.

Senator McElman: We have been talking about moving forces over. What is your plan for the return of dependants? I would assume we have something like 10,000 dependants in Germany at the moment. What is your plan for moving those in the event of the outbreak of hostilities, either with or without warning?

Cmdre Edwards: There is a plan in force for that, whereby we would be ready to evacuate the dependants, depending on a cabinet decision, which would, of course, have to be made because that would be a signal that we are escalating, or something; but there is a plan in effect to bring the dependants back by commercial aircraft, hopefully, early on, on a volunteer basis. They would decide to come back because they did not like the situation. Eventually, if the situation got bad enough, we would just get on with it and do it. We do have a complete plan to cope with this, however, and schedules, and so forth. It is there.

Senator McElman: With the immense requirements for movement by air, the question, of course, arises in my mind of whether that would stand secondary to the movement of fighting men and equipment.

Cmdre Edwards: Absolutely; but, of course, the aircraft taking the troops over are going back empty, so they will go back with dependants, and dependants will get only the priority of the aircraft available, in addition to commercial aircraft, which may also be going back in great numbers empty. While it is certainly a problem, there is a plan, and we know what we would do in that situation.

Senator Thompson: In your answer, Admiral, you said, "We will not go." Are you referring to all the seas—the Atlantic, and so on? You talked of a million men and 10 million tons of supplies. Do you think it is realistic for us to think we are going to be able to get them over?

Adm Allan: I was talking in terms of Senator Molson's question, of the CAST combat group. We have a very specific procedure for that. The way the request is made, either by the Norwegian government or SACEUR, and the way the Canadian government must respond to that, all has to be done before hostilities, or it will not happen. The procedure is very clear.

With respect to the remainder of our effort—and this is on the supposition that we would have some kind of very rapid escalation of a two-conflict status—we would do whatever we could to bring up IV CMEG to war status, and augment, and all of that. What is not laid down is a "Yes we will/No we

[*Traduction*]

Le sénateur Molson: C'est la manière la plus rapide de répondre à ma question. Par conséquent, nos programmes ne peuvent fonctionner qu'en vertu d'une approche graduelle et à condition d'être suffisamment averti à l'avance? Si nous sommes pris par surprise, comme cela s'est si souvent produit dans le passé, tous ces plans deviennent inutiles.

Adm Allan: C'est exact.

Le sénateur Molson: Ou dans une large mesure, tout au moins.

Adm Allan: C'est exact.

Le sénateur McElman: Nous avons parlé de transporter nos forces. Comment envisagez-vous d'entreprendre le rapatriement des familles? J'imagine que nous avons, en ce moment, en Allemagne environ 10,000 personnes à charge. Quel est votre plan à leur égard, en cas de déclenchement des hostilités, avec ou sans avertissement?

Cmdre Edwards: Il existe déjà des plans à cet égard, en vertu desquels nous nous apprêterions à évacuer les familles, sous réserve de la décision du cabinet qui devra évidemment être prise et qui constituera le signal d'une précipitation des événements. Ces plans prévoient le rapatriement des familles par avions de ligne, dès les premiers signes on l'espère, et à leur choix. Ce sera à ces familles de décider si elle veulent revenir, si la situation leur déplaît. En dernier lieu, si les choses tournent mal, nous agirons d'office. Nous avons des plans complets, à ce sujet.

Le sénateur McElman: Compte tenu des exigences du transport aérien, je me demande si ce rapatriement passera après l'acheminement des troupes et de l'équipement en Europe.

Cmdre Edwards: Bien sûr. Et les appareils utilisés pour transporter les troupes ramèneront au retour, les familles qui ne deviendront prioritaires, qu'en fonction des aéronefs disponibles en plus des avions commerciaux, qui pourraient également revenir au pays à moitié vides. Bien que ce rapatriement pose certainement un problème, il y a un plan prévu et nous savons quoi faire, si le cas se présente.

Le sénateur Thompson: Vous avez dit, amiral, «nous n'irions pas». Faites-vous allusion à toutes les mers, à l'Atlantique etc.? Vous parliez d'un million d'hommes et de 10 millions de tonnes d'approvisionnement. Pensez-vous qu'il est réaliste de songer à les transporter là-bas?

Adm Allan: Je répondais à la question du sénateur Molson, concernant le groupement de combat CTAM. Nous avons à leur sujet une procédure très précise: la manière dont la demande est adressée, tant par le gouvernement norvégien que par le SACEUR, et celle dont le gouvernement canadien devrait répondre, tout cela doit se faire avant la déclenchement des hostilités, ou bien alors cela ne se produira pas.

Quant au reste de nos efforts—et ceci à supposer que nous assistions une très rapide escalade du double conflit—nous ferons de notre mieux pour amener le 4e Groupe—brigade mécanisé canadien au niveau de combat et pour augmenter son effectif. Mais, il n'est inscrit nulle part: «oui, nous le ferons/

[*Text*]

won't" situation. The fact is that we would. There are men there, and we would augment them some way or other. I am just saying that there is a doctrine associated with the whole question of CAST.

Senator Molson: May I do my third switch, Mr. Chairman, please?

With regard to the scenario we had developed this morning concerning the position we would be in after we fulfilled our obligation, the manpower situation does not sound too encouraging. Why are we not making a very deliberate and great effort to deal with our reserve situation?

Why is that not a priority item in view of the fact that if we get into trouble we are apparently going to be stretched or even thin?

Adm Allan: Senator, I should like to say that we are far more conscious of our obligation to bring the reserves to a highly capable state. I sincerely hope that we are able to demonstrate, in the near future, that we have dedicated plans for the reserve, and hopefully we are going to be able to equip them in order to meet those plans.

Senator Molson: What sort of time frame is involved here? Between wars, the reserve force was very active, although it is quite true that they only needed a few horses and a couple of guns and things like that—some rather elderly rifles—and I know that situation has changed. Nevertheless, the reserve members, the reserve units and the reserve training were very different from today, if I am not mistaken. I think many of us served in the reserve. In view of all that we have been hearing about the whole possible situation. It would seem not illogical to say that one of our most vital activities should be to get cracking immediately on this reserve situation. They say that there are plans, but when is there some prospect that these will be matured or begin to be matured?

Adm Allan: We are looking forward to having a completed report by early spring. I am not saying that at that point in time we are going to turn to a great deal of evident action. Our problem will still be our budget and allocating reserves out of that budget to all aspects of the military problems. The question of reserves is foremost in our minds, and it certainly will have more activity and consideration than it has in the past.

Senator Marshall: There are better things ahead.

Adm Allan: I would say that there has been some visible evidence, minor though it may be, over the recent past in the allocation of funds to the purchase of some small items for various militia units which would cover reserves and so on. It is not much, but it is a beginning.

Senator Molson: Would it be fair to say that there has been a slight change or perhaps improvement in the philosophy of the reserve situation compared to what it was a few years ago?

Adm Allan: Absolutely.

The Chairman: Honourable senators, I believe we have gove beyond our planned time for adjournment. I know we all have additional questions and, in fact, Senator Molgat has stated

[*Traduction*]

non, nous ne le ferons pas». Mais en fait nous le ferons. Nous avons des hommes là-bas dont nous augmenterons le nombre d'une manière ou d'une autre. Je veux tout simplement dire qu'à toute cette question du GCCTAM, s'associe une doctrine.

Le sénateur Molson: Puis-je poser ma troisième question, monsieur le président, s'il vous plaît?

En ce qui concerne le scénario que nous avons mis sur pied ce matin, relativement à la situation dans laquelle nous nous trouverions après avoir rempli notre obligation, la question des effectifs ne me semble pas très encourageante. Pourquoi ne pas faire un gros effort pour faire intervenir l'armée de réserve.

Pourquoi ne pas en faire une question prioritaire, étant donné que si nous avons des problèmes, nous n'aurons pas assez d'effectifs?

Adm Allan: Sénateur, nous sommes beaucoup plus conscients de notre obligation de rehausser le niveau des effectifs de la Réserve. J'espère vraiment que dans un avenir rapproché nous serons capables de démontrer d'une part que nous avons des plans pour la Réserve et d'autre part que nous serons capable de l'équiper pour répondre à ces plans.

Le sénateur Molson: Dans quels délais? Entre les guerres, les forces de réserve se sont montrées très actives, bien qu'à ce moment-là, elles n'avaient besoin que de quelques chevaux et de quelques fusils—plutôt vieux—mais je sais que la situation a changé. Néanmoins, les réservistes, leurs unités et leur formation étaient très différents de ce qu'ils sont à l'heure actuelle. Je pense qu'un certain nombre d'entre nous sont passés par là. Compte tenu de tout ce que nous avons entendu au sujet de toute cette question, il ne paraîtrait pas illogique de dire que parmi nos activités les plus essentielles, on devrait se consacrer immédiatement à la situation de la Réserve. On dit qu'il y a des plans, mais quand viendront-ils à maturité?

Adm Allan: Nous attendons un rapport complet d'ici le début du printemps. Je ne dis pas qu'à ce moment-là, nos activités vont devenir très manifestes. En effet, notre budget et l'affectation de fonds à tous les aspects des problèmes militaires constituent un éternel problème. La question des réservistes est des plus importantes à nos yeux et l'on se penchera sur la question certainement plus que dans le passé.

Le sénateur Marshall: L'avenir s'annonce meilleur.

Adm Allan: Il y a eu dernièrement des preuves manifestes, aussi infimes soient-elles, lorsque des fonds ont été alloués pour acheter les menus articles de différentes untiés de la milice. C'est un début.

Le sénateur Molson: Serait-il juste de dire qu'il y a eu un léger changement, voire une amélioration, dans la politique relative à l'armée de réserve, comparativement à ce qu'elle était, il y a quelques années?

Adm Allan: En effet.

Le président: Honorables sénateurs, je pense que nous avons dépassé le temps prévu. Je sais que nous avons d'autres questions à poser, le sénateur Molgat l'a déjà dit et j'en ai

[*Text*]

that he has. I know that I have. I would suggest that we note those questions for future use, and after we have completed the present cycle of meetings we will have a meeting amongst ourselves to determine in which direction we want to go. If we each have our own notes on those areas we wish to proceed on, it would help us plan the second phase of our program.

The committee will meet again, at the same time and at the same place, next week, December 2. At that time we shall deal with peacekeeping.

Senator Marshall: I should like to say that if the rest of the Canadian Forces are as good as the gentlemen we have before us today, we are very fortunate.

The Chairman: Thank you, gentlemen.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

également. Je vous suggère donc de les noter et, une fois que nous aurons terminé le cycle actuel des réunions, nous tiendrons une réunion entre nous pour choisir dans quelle direction aller. Si chacun de nous a des notes sur les domaines dont il désire discuter, cela nous aidera à planifier la seconde phase du programme.

Le Comité siègera à nouveau, à la même heure et au même endroit, le 2 décembre. Nous parlerons à ce moment-là du maintien de la paix.

Le sénateur Marshall: Je voudrais dire que si le reste des Forces canadiennes est aussi bon que nos témoins d'aujourd'hui, nous avons vraiment de la chance.

Le président: Merci, messieurs.

La séance est levée.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office
Supply and Services Canada,
45 Sacre-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacre-Coeur
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of National Defence:

VAdm J. Allan, Deputy Chief of the Defence Staff;

Cmdre G. L. Edwards, Director General, Military Plans and Operations;

BGen P. Mitchell, Director General, Land Doctrine and Operations;

BGen D. McNaughton, Director General, Air Doctrine and Operations;

Mr. A de W Mathewson, Chief, Policy Planning.

Du ministère de la Défense nationale:

VAdm J. Allan, sous-chef de l'état-major de la défense;

Cmdre G. L. Edwards, directeur général, plans militaires et opération;

BGen P. Mitchell, directeur général, doctrine et opérations terrestres;

BGen D. McNaughton, directeur général, doctrine et opérations aériennes;

M. A. de W Mathewson, chef, planification des politiques.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

+1
.23
78

First Session
Thirty-second Parliament, 1980

SENATE OF CANADA

Standing Senate Committee on Foreign Affairs

Proceedings of the Subcommittee on

National Defence

Chairman:
The Honourable PAUL C. LAFOND

Tuesday, December 2, 1980

Issue No. 4

LIBRARY
UNIVERSITY OF TORONTO

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980

SÉNAT DU CANADA

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères

Délibérations du sous-comité sur la

Défense nationale

Président:
L'honorable PAUL C. LAFOND

Le mardi 2 décembre 1980

Fascicule nº 4

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

THE SUBCOMMITTEE ON
NATIONAL DEFENCE

The Honourable Paul C. Lafond, *Chairman*
The Honourable Jack Marshall, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

*Flynn
Grosart
Hicks
Lafond
Lang
Langlois
Marshall
McElman
Molgat
Molson
Neiman
*Perrault
Roblin
Smith
Stanbury
van Roggen
Yuzyk—(15)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE SOUS-COMITÉ SUR LA
DÉFENSE NATIONALE

Président: L'honorable Paul C. Lafond
Vice-président: L'honorable Jack Marshall

Les honorables sénateurs:

*Flynn
Grosart
Hicks
Lafond
Lang
Langlois
Marshall
McElman
Molgat
Molson
Neiman
*Perrault
Roblin
Smith
Stanbury
van Roggen
Yuzyk—(15)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, May 14, 1980:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator van Roggen moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence.

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 mai 1980:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Thursday, June 12, 1980:

"Pursuant to Rule 77(4) of the Rules of the Senate, the Honourable Senator Lafond moved, seconded by the Honourable Senator Stanbury:

"That a Subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to be known as the Subcommittee on National Defence, be appointed;

That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence; and

That the Subcommittee be composed of the Honourable Senators Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen and Yuzyk."

Extrait des Procès-verbaux du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, le jeudi 12 juin 1980:

«Conformément à l'article 77(4) du Règlement du Sénat l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury:

«Que soit créé un sous-comité du comité sénatorial permanent des affaires étrangères qui porterait le nom de sous-comité sur la défense nationale;

Que le sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant; et

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen et Yuzyk.»

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, DECEMBER 2, 1980
(5)

[*Text*]

The Subcommittee on National Defence met this day at 10:15 a.m., the Chairman, the Honourable Senator Lafond, presiding.

Present: The Honourable Senators Hicks, Lafond, McElman, Stanbury and Yuzyk. (5)

Present but not of the Subcommittee: The Honourable Senator Thompson. (1)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Roger Hill, Deputy Director.

The Subcommittee continued consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, which reads as follows: "That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to National Defence".

Witnesses:

From the Department of National Defence:

Cmdre G. L. Edwards, Director General, Military Planning and Operations;

BGen C. E. Beattie, Director General, Policy Planning; and

Maj D. S. Leslie, Staff Officer, Directorate Military Plans Coordination.

The Chairman introduced the witnesses. BGen Beattie made a statement accompanied by a visual presentation. The witnesses then answered questions put to them by members of the Subcommittee.

At 11:35 a.m., the Subcommittee adjourned to 10 a.m., Tuesday, December 9, 1980.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 2 DÉCEMBRE 1980
(5)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 10 h 15, sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (président).

Présents: Les honorables sénateurs Hicks, Lafond, McElman, Stanbury et Yuzyk. (5)

Présent mais ne faisant pas partie du Sous-comité: L'honorable sénateur Thompson. (1)

Aussi présent: Du Centre parlementaire des affaires étrangères et du commerce extérieur: M. Roger Hill, sous-directeur.

Le Sous-comité poursuit l'étude de son ordre de renvoi du 12 juin 1980, qui se lit comme suit: «Que le Sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant».

Témoins:

Du ministère de la Défense nationale:

Cmdre G. L. Edwards, directeur général, plans militaires et opération;

BGen C. E. Beattie, directeur général, planification des politiques; et

Maj D. S. Leslie, officier d'État-major, direction de la coordination des plans militaires.

Le président présente les témoins. Le BGen Beattie fait une déclaration, accompagnée d'une présentation audiovisuelle. Les témoins répondent ensuite aux questions qui leur sont posées par les membres du Sous-Comité.

A 11 h 35, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'au mardi 9 décembre 1980, à 10 heures.

ATTESTÉ:

Le greffier du Sous-comité

Patrick Savoie

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, December 2, 1980

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Subcommittee on National Defence, met this day at 10 a.m. to consider matters relating to national defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, we are few in number this morning for a variety of reasons: three or four of our members are sitting on the Joint Committee on the Constitution, which is sitting simultaneously with this committee; four of our colleagues are ill or otherwise indisposed, and are not present in Ottawa this morning; and, on top of everything else, another three or four of our members are having their arrival delayed because of the weather we are experiencing in Ottawa and eastern Canada.

Therefore, I suggest that we proceed with our schedule and have the presentation made and recorded on the subject to be dealt with this morning, and then at next week's meeting, having a quorum present, we shall ask our colleagues to regularize our taking of evidence this morning—which I do not anticipate will be refused.

Also, our witnesses have other commitments at noon, so with our small number we should manage to get everything wrapped up, I would hope, by 11.30 a.m. or, at the latest, 20 minutes to 12 noon.

That being said, our constant companion and leader, Commodore Edwards, will open the proceedings and introduce his colleagues.

Cmdre G. L. Edwards, (Director General, Military Planning and Operations, Department of National Defence): Mr. Chairman and honourable senators, as always we are glad to be here and to give you as much information as we can. This morning I would like to introduce General Beattie. I should mention before the peacekeeping briefing that General Beattie has had a lot of experience in peacekeeping, having served in Cyprus for four years as part of our peacekeeping forces and leading that group. More recently he has been Commander, Northern Region and is presently Director General, Policy Planning, at headquarters. I think you will find his remarks on peacekeeping very interesting and revealing.

BGen C. E. Beattie, Director General, Policy Planning, Department of National Defence: Honourable senators, one of the more significant achievements of the international community since the Second World War has been the development of the concept of peacekeeping; the use of truce supervisory bodies, military observers, or larger military forces to control or prevent conflict among the nations of the world. The concept has evolved in a pragmatic, ad hoc fashion through the efforts of the United Nations and other regional or international bodies, resulting in a process by which the international community might take positive action in disputes threatening international peace and security.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 2 décembre 1980

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, sous-comité de la Défense nationale, se réunit aujourd'hui à 10 heures pour étudier les questions concernant la défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, nous sommes peu nombreux ce matin pour diverses raisons: trois ou quatre de nos membres se trouvent au Comité mixte sur la Constitution, qui siège en même temps que nous; quatre de nos collègues, malades ou indisposés, ne se trouvent pas à Ottawa ce matin; trois ou quatre autres de nos membres ont été retardés par suite du vilain temps qu'il fait, à Ottawa et dans l'Est du Canada.

Je propose donc que nous poursuivions notre programme, que le mémoire soit présenté et enregistré sur les questions dont nous devons nous occuper ce matin et, la semaine prochaine, nous aurons quorum et demanderons à nos collègues de régulariser le procès verbal de ce matin—ce qui ne devrait pas être refusé.

Nos témoins ont des engagements vers midi. J'espère donc que, malgré notre petit nombre, nous saurons tout régler avant 11 h 30 ou, au plus tard, à midi moins vingt.

Cela dit, notre compagnon et chef permanent, le commodore Edwards, va ouvrir les délibérations et présenter ses collègues.

Cmdre G. L. Edwards, directeur général, plans militaires et opérations, ministère de la Défense Nationale: Monsieur le président et honorables sénateurs, comme toujours, nous serons heureux de vous fournir tous les renseignements que nous pouvons. Ce matin, j'aimerais présenter le général Beattie. Avant la séance d'information sur le maintien de la paix, je dois préciser que le général Beattie a une grande expérience dans ce domaine, étant donné qu'il a servi à Chypres pendant 4 ans, comme chef de nos Forces du maintien de la paix. Plus récemment, il a été commandant de la région nord et occupe actuellement le poste de directeur général, planification des politiques, au quartier général. Je pense que vous trouverez ses remarques sur le maintien de la paix très intéressantes et révélatrices.

BGen C. E. Beattie, directeur général, planification des politiques, ministère de la Défense nationale: Honorables sénateurs et messieurs, depuis la Deuxième Guerre mondiale, une des réalisations la plus notable de la Communauté internationale a été l'élaboration du concept de maintien de la paix: l'utilisation d'organismes de surveillance des trèves, d'observateurs militaires ou d'importantes forces militaires, pour contrôler ou empêcher les conflits entre les nations du monde. Le concept a évolué d'une façon pragmatique et appropriée, grâce aux efforts des Nations Unies et autres organismes internationaux, nous livrant un processus qui permet à la collectivité

[*Text*]

Today it is my purpose to review the Canadian role in international peacekeeping, to explain the background and basis for Canadian participation, to inform you of some of the lessons we have learned, and to examine some of the challenges and prospects we have faced in planning for possible peacekeeping operations in the future.

The history of international police forces can be traced to the establishment of the Delean League, from 478-404 B.C., which was formed to protect the Greek city states against Persia and to stamp out piracy on the Aegean Sea. More recent attempts to establish international peacekeeping forces have included those which followed the Boxer Rebellion in China in 1900, the Peru-Colombia dispute over a dangerous boundary controversy in 1932, and the Saar Plebiscite which resolved the dispute between France and Germany in 1935. As a point of historical interest, a Canadian was appointed as chairman of the League of Nations Commission on the Saar in 1925.

The question of international peacekeeping forces for the U.N. is as old as the organization itself; Article 42 of the United Nations Charter provides that the Security Council may take such action by air, sea or land force as may be necessary to maintain or restore international peace and security. Article 43 further strengthens the peacemaking potential of the Security by requiring member nations to place forces and facilities on call to the Council for the maintenance of peace and security. However, since the framing of the Charter in 1945, East-West differences over the interpretation of various elements of the Charter have tended on occasion to foster turmoil and instability rather than peace and security. As a result, negotiations to determine detailed contributions have been thwarted by abuse of the veto power, and on such occasions the Security Council has become, as Lester Pearson described it:

. . . frozen in futility and divided by dissension.

The absence of the Soviet delegate from the Security Council on June 25, 1950, permitted the council to take effective action against aggression in Korea. In view of the stalemate which have occurred, western powers were determined to provide the UN with the capability to circumvent obstructionism in the Security Council. The result was the approval by the General Assembly of the "Uniting for Peace" resolution on November 3, 1950 which authorized action by the General Assembly to maintain peace and security whenever the Security Council failed to perform its primary function. This resolution appeared to strengthen the collective security machinery of the UN including the requirement for the maintenance of standby forces by member states. It also made provision for a panel of military experts to be appointed by the Secretary General for advisory and organizational purposes.

Although this action appeared to facilitate the organization of security forces for peace, many nations were hesitant to shift reliance from regional alliances to international collective

[*Traduction*]

internationale de prendre des mesures positives dans les litiges qui menacent la paix et la sécurité internationale.

Aujourd'hui, mon objectif est d'étudier le rôle du Canada dans le maintien de la paix internationale, d'expliquer les antécédents et les bases de la participation canadienne, afin de vous informer de quelques-unes des leçons que nous avons apprises, et d'examiner certains défis, certaines possibilités que nous avons rencontrés dans la planification des opérations éventuelles de maintien de la paix pour l'avenir.

L'histoire des forces de police internationales remonte à la création de la Ligue Delean, 478-404 avant Jésus-Christ, qui a été constituée pour protéger les états de la ville grecque centre la Perse et éliminer la piraterie de la mer Égée. Parmi les tentatives plus récente de création de forces internationales de maintien de la paix, on peut faire mention de celles qui ont suivi la rébellion des Boxer en Chine en 1900, le litige Pérou-Colombie sur la dangereuse controverse de frontière en 1932 et le Plébiscite de la Sarre qui a résolu le litige entre la France et l'Allemagne en 1935. Il est à noter d'un point de vue historique qu'un Canadien a été nommé, en 1925, président de la Ligue de la Commission des nations sur la Sarre.

La question de forces internationales de maintien de la paix pour les Nations Unies remonte à la création de cet organisme lui-même; L'article 42 de la Charte des Nations Unies prévoit que le conseil de sécurité peut prendre toutes les mesures qu'il juge nécessaires, en ayant recours aux forces de l'air, de mer et de terre, pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationale. L'article 43 renforce en outre le potentiel de maintien de la paix du conseil de sécurité, en exigeant que les nations membres placent des forces et des installations à la disposition du conseil, pour le maintien de la paix et de la sécurité. Toutefois, depuis la conception de la Charte en 1945, les différends entre l'Est et l'Ouest sur l'interprétation des divers éléments de la charte, ont parfois favorisé le désordre et l'instabilité, plutôt que la paix et la sécurité. Résultat: les négociations pour déterminer les contributions détaillées ont été contrecarrées par l'abus du pouvoir de veto et, en ces occasions, le conseil de sécurité est devenu, comme l'a décrit Lester Pearson:

. . . gelé dans la futilité et divisé par la dissension.

Le 25 juin 1950, l'absence du délégué soviétique du Conseil de sécurité a permis à ce dernier de prendre des mesures efficaces contre l'agression en Corée. Craignant l'impasse, les puissances occidentales étaient déterminées à fournir aux Nations Unies la capacité de circonvenir l'obstructionnisme au conseil de sécurité. Le résultat a été l'approbation, par l'assemblée générale, de la résolution du 3 novembre 1950 «Union pour la paix», qui autorisait l'assemblée générale à prendre des mesures pour maintenir la paix et la sécurité, chaque fois que le conseil de sécurité dérogeait à sa fonction principale. Cette résolution a semblé renforcer la machine sécuritaire collective des Nations Unies, y compris l'exigence du maintien de forces de réserve par les états-membres. Elle a également prévu un groupe de discussion d'experts militaires, devant être nommés par le Secrétaire général, à des fins de consultation et d'organisation.

Bien que ces mesures aient semblé faciliter l'organisation de forces de sécurité pour la paix, un grand nombre de nations ont hésité à transférer la confiance des alliances régionales à la

[*Text*]

security. Indeed, it later became even questionable that the "Uniting for Peace" resolution should ever again be invoked, in that controversy over its implementation might increase rather than reduce world tension. In any event, there followed a period of apathy which was to continue until the Suez crisis in 1956, at which time the United Nations Emergency Force (UNEF) was improvised, and a new enthusiasm for more effective and permanent arrangements for peacekeeping forces kindled. The man credited as being the architect of that masterful improvization, Lester B. Pearson, was later to observe, in a 1957 article in *Foreign Affairs:*

> Are we to go from crisis to crisis improvising in haste? Or can we now pool our experience and resources, so that the next time we, the governments and peoples whom the United Nations represents, will be ready and prepared to act?

The challenge issued by Lester B. Pearson has of course been taken up by Canada and is confirmed by the firm support evidenced in government policy statements and our record of participation in every major peacekeeping operation to date.

The Department of External Affairs white paper of 1970, and the Department of National Defence white paper of 1971, underline Canada's commitment to promote international peace and security and in particular to work toward strengthening the authority of the UN and its capability to control conflict and mediate disputes. These two papers contained the following key statements.

The Extermal Affairs white paper states:

> It has been a continuing objective of Canadian foreign policy to work towards strengthening the authority of the United Nations, particularly the capacity of the UN to act as a peacekeeping agency for the control of conflict and the mediation of disputes. This objective has been pursued as part of Canada's general determination to work for peace and security, and remains a valid one for the future.

Defence White Paper observed:

> The Government continues to support the concept of peacekeeping and will seek to utilize Canada's experience to develop guidelines, within the United Nations, and elsewhere for effective peacekeeping operations. The government will consider constructively any request for Canadian participation in peacekeeping ventures when, in its opinion, based on the lessons of the past and the circumstances of the request, an operation holds the promise of success and Canada can play a useful role in it.

In pursuit of the foregoing policies the peacekeeping task has been defined generally as involving:

> The provision of military, para-military or nonmilitary personnel to serve as observers, supervisors of a truce,

[*Traduction*]

sécurité collective internationale. En fait, il est devenu presque douteux, ultérieurement, que la résolution «Union pour la paix» soit de nouveau invoquée, étant donné que la controverse sur sa mise en œuvre pourrait augmenter plutôt que diminuer la tension mondiale. De toute manière, il est survenu une période d'apathie qui s'est prolongée jusqu'à la crise de Suez en 1956, époque à laquelle la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) a été créée et où il est apparu un nouvel enthousiasme pour des arrangements plus efficaces et plus permanents pour les forces du maintien de la paix. L'homme que l'on peut considérer l'architecte de cette improvisation impérieuse, Lester B. Pearson, devait ultérieurement faire observer dans un article paru en 1957 dans *Foreign Affairs*:

> «Allons-nous aller de crise en crise, improvisant à la hâte? Ou pouvons-nous maintenant mettre en commun notre expérience et nos ressources de façon à ce que la prochaine fois nous, les gouvernements et les peuples que représentent les Nations Unies, soyons prêts à agir?

Le défi lancé par Lester B. Pearson a été, bien entendu, relevé par le Canada dont l'action est permanent appuyée par les déclarations de politique du gouvernement et notre participation, à ce jour, à toutes les opérations importantes en vue du maintien de la paix.

Le Livre Blanc de 1970, du ministère des Affaires extérieures, ainsi que le Livre Blanc de 1971, du ministère de la Défense nationale, soulignent l'engagement du Canada à promouvoir la paix et la sécurité internationale et, plus particulièrement, de travailler à renforcer l'autorité des Nations Unies, ainsi que sa capacité à contrôler les conflits et à servir de médiateur dans les litiges. Ces deux documents contiennent les déclarations clé suivantes:

Le Livre Blanc de 1970 du ministère des Affaires extérieures précises:

> «La politique étrangère canadienne s'est toujours efforcée de renforcer l'autorité des Nations Unies, en particulier leur aptitude à maintenir la paix pour le contrôle des conflits et à servir de médiatrice dans les litiges. Cet objectif a été poursuivi dans le cadre de la détermination générale du Canada à travailler pour la paix et la sécurité et demeure valide pour l'avenir».

Le Livre Blanc de la défense fait remarquer:

> «Le gouvernement continue à appuyer le concept du maintien de la paix et cherchera à utiliser l'expérience du Canada pour la mise au point de directives au sein des Nations Unies et ailleurs, en vue d'opérations de maintien de la paix efficaces. Le gouvernement examinera de façon constructive toute demande de participation canadienne aux opérations de maintien de la paix s'il est d'avis, en se fondant sur les leçons antérieures et sur les circonstances de la demande, que l'opération a des chances de succès et que le Canada peut y participer de façon utile».

Dans la poursuite des politiques susmentionnées, le maintien de la paix a été en général défini comme comprenant:

> «La fourniture de personnel militaire, para-militaire ou non-militaire, pour servir d'observateurs, de surveillants

[*Text*]

members of mediation and conciliatory teams, investigators, or as members of a force to restore and/or maintain peace and stability.

Within the broad description of "peacekeeping," specific operational activity has been more precisely defined in the following three categories:

A. peace-restoring forces; B. peacekeeping forces; and C. truce supervisor or observer missions.

The record of involvement to date within forces and observer missions both inside and outside the UN is reflected in the following résumés. As you can see, our involvement in peacekeeping ventures has not been exclusively UN sponsored.

In the provision of forces for peacekeeping operations there have been seven such operations, three of which are currently on-going.

A. *UN Forces*

UNCK	Korea	1950-57
UNEF	Egypt	1956-67
ONUC	Congo	1960-94
UNFICYP	Cyprus	1964-
UNEF (ME)	Egypt/Israel	1973-80
UNDOF	Syria/Israel	1974-
UNIFIL	Lebanon	1978

In the case of U.N. observer missions a total of nine have been mounted, and three of these are still on-going.

B. *U.N. Observer Missions*

UNTSO	Palestine	1948-
UNMOGIP	Kashmir	1948-
UNTCOK	Korea	1947-48
UNCMAC	Korea	1957-
UNOGIL	Lebanon	1958
UNTEA	West Irian	1962-63
UNYOM	Yemen	1963-64
UNIPOM	India Pakistan	1965-66
DOMREP	Dominican Republic	1966-68

In the case of non-U.N. observer missions, there have been three, and all of these have been concluded.

C. *Non-U.N. Observer Missions*

ICC	Indo-China	1954-73
OTN	Nigeria	1968-70
ICCS	Vietnam	1973

[*Traduction*]

d'une trève, de membres de médiation et d'équipes de conciliation, d'enquêteurs, ou de membres de forces destinées à rétablir et/ou maintenir la paix et la stabilité».

Dans le cadre de la large description du «maintien de la paix» l'activité opérationnelle précise a été définie de façon plus précise encore, dans les trois catégories suivantes:

A. Les forces de rétablissement de la paix B. Les forces de maintien de la paix, et C. Les surveillants des trèves ou les missions d'observation.

A ce jour, le dossier de participation au sein des forces et des missions d'observation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des Nations Unies, est reflété dans les résumés suivants. Comme vous pouvez le voir, notre participation aux entreprises de maintien de l'ordre n'a pas été exclusivement parrainée par les Nations Unies.

Dans la fourniture des forces pour le maintien de l'ordre, il y a eu 7 opérations de ce genre, dont 3 sont en cours.

A. *Forces de l'ONU*

UNCK	Corée	1950-1957
UNEF	Egypte	1956-1967
ONUC	Congo	1960-1994
UNFICYP	Chypre	1964-
UNEF (ME)	Egypte/Israël	1973-1980
UNDOF	Syrie/Israël	1974-
UNIFIL	Liban	1978

L'ONU a constitué en tout neuf missions d'observation, dont trois existent encore.

B. *Missions d'observation des Nations Unies*

UNTSO	Palestine	1948-
UNMOGIP	Cachemire	1948-
UNTCOK	Corée	1947-1948
UNCMAC	Corée	1957-
UNOGIL	Liban	1958
UNTEA	Iran occidental	1962-1963
UNYOM	Yemen	1963-1964
UNIPOM	Inde Pakistan	1965-1966
DOMREP	République dominicaine	1966-1968

Il y avait trois missions d'observation qui ne faisaient pas partie des Nations Unies et elles sont toutes terminées.

C. *Missions d'observation ne faisant pas partie de l'ONU*

ICC	Indo-Chine	1954-1973
OTN	Nigéria	1968-1970
ICCS	Vietnam	1973

[*Text*]

With this background I would now like to review briefly our commitments of the past year which are shown on this slide. These reflect changes between 1979 and 1980.

	1979	1980
United Nations Military Observer Group India-Pakistan (UNMOGIP)	0	0
United Nations Truce Supervision Organization (UNTSO)	20	20
United Nations Force in Cyprus (UNFICYP)	515	515
United Nations Emergency Force (UNEF)	865	0
United Nations Disengagement Observer Force (UNDOF)	161	220
Korea (UN Comd Mil Armistice Commission)	1	1
TOTAL	1,562	756

It should be noted that we have not provided observers to the United Nations Military Observer Group India and Pakistan (UNMOGIP) since January 1979, but we do continue to provide air transport resources to assist in the move of UNMOGIP headquarters on a twice yearly basis. Our commitments to the United Nations Truce Supervisory Organization in the Middle East, the United Nations Command Military Armistice Commission in Korea and the United Nations Force in Cyprus remain unchanged. The changes in strengths of our contingents assigned to the United Nations Disengagement Observor Force, (UNDOF) in the Middle East are a direct consequence of the signing of the Middle East Peace Treaty, in March 1979, following the Camp David Accord. The treaty brought about the close-out of UNEF II and an increase to our contingent assigned to UNDOF. These changes resulted in reduction of close to 50 per cent of the total Canadian Forces' resources committed to U.N. peacekeeping operations.

Shown on this slide are the U.N. peacekeeping operations in the Middle East: UNIFIL in Lebanon, UNDOF on the Golan Heights and UNTSO with its headquarters in Jerusalem. You will recall from the previous slide that Canada provides troops to UNDOF and UNTSO only.

UNDOF was created in May 1974 with the signing of a disengagement agreement between Israel and Syria. The Force consists of 1,250 military personnel comprising a multi-national headquarters in Damascus and national contingents drawn from Austria, Canada, Finland and Poland. The Austrian and Polish contingents are positioned on the Syrian side of the Area of Separation while the Finish and Canadian contingents are positioned on the Israel side. The role of the Canadian contingent, which numbers 220 personnel, is to provide communications, movement control, and, on a shared basis with Poland, logistics support.

[*Traduction*]

J'aimerais maintenant revoir brièvement nos engagements de l'année dernière, qui sont rapportés sur cette diapositive. Ils reflètent les changements entre 1979 et 1980.

	1979	1980
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP)	0	0
Organisation des Nations Unies chargée de la surveillance de la trêve (UNTSO)	20	20
Forces des Nations Unies à Chypre (UNFICYP)	515	515
Forces d'urgence des Nations Unies (UNEF)	865	0
Forces d'observation sur le désengagement des Nations Unies (UNDOF)	161	220
Corée (Commission d'armistice du commandement des forces armées)	1	1
TOTAL	1,562	756

Il est à noter que, depuis janvier 1979, nous n'avons pas fourni de personnel au groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP) mais que nous continuons à assurer des transports aériens pour aider aux déplacements des quartiers généraux de l'UNMOGIP, deux fois par an. Nos engagements à l'égard de l'organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve au Moyen-Orient, la Commission d'armistice du commandement des Forces armées en Corée et des Forces des Nations Unies à Chypres, demeurent inchangés. Les changements dans les effectifs de nos contingents assignés aux Forces d'observation de désengagement des Nations Unies (UNDOF) au Moyen-Orient résultent directement de la signature en mars 1979 du traité de paix du Moyen-Orient, à la suite de l'accord de Camp David. Le traité a entraîné la liquidation de l'UNEF II et une augmentation de nos contingents à l'UNDOF. Ces changements ont amené une réduction de près de 50 p. 100 du total des Forces canadiennes engagées dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

On voit sur cette diapositive les opérations de maintien de la paix au Moyen-Orient: UNIFIL au Liban, UNDOF sur les Golan Heights et UNTSO avec son quartier général de Jérusalem. Vous vous souviendrez que d'après la diapositive antérieure, le Canada ne fournit des troupes qu'à l'UNDOF et à l'UNTSO.

L'UNDOF a été créé en mai 1974, à la signature de l'accord de désengagement entre Israël et la Syrie. La Force se compose d'un effectif militaire de 1 250 personnes, y compris des quartiers généraux multiples à Damas et des contingents nationaux en provenance de l'Autriche, du Canada, de la Finlande et de la Pologne. Des contingents autrichiens et polonais sont placés du côté syrien de la zone de séparation, alors que les contingents finlandais et canadiens sont placés du côté israélien. Le rôle du contingent canadien, qui compte 220 personnes, consiste à assurer les communications, à contrôler les déplacements et, en participation avec la Pologne, à assurer un appui logistique.

[*Text*]

We continue to provide 20 officers as military observers to the long-standing United Nations Truce Supervisory Organization. UNTSO is a multi-national mission of approximately 290 officers who are deployed to observe and report on the implementation of the ceasefire agreements between Israel and her four neighbours. Canadian observers are currently deployed to observation posts in Israel, Lebanon, Syria and Eygpt.

I would now like to make a few remarks on the United Nations Force in Cyprus, or UNFICYP. As you can see, Cyprus occupies a strategic position in the Eastern Mediterranean due to the involvement of Turkey, Greece, the interests of NATO, and its close promixity to the Middle East. UNFICYP was established in 1964 with a mandate which included the following: to prevent a recurrence of fighting; to contribute to the maintenance or restoration of law and order; and, to contribute to a return to normal conditions.

While the 1974 war dramatically changed the conditions under which UNFICYP was originally tasked to operate, the U.N. force continues to use its best efforts to prevent further deterioration of the situation and to create conditions which will promote a peaceful political settlement. Canada currently contributes a contingent of 515, all ranks, which includes senior staff appointments in the force headquarters and a combat arms unit which is responsible for one of five operational sectors along the confrontation line. The Canadian sector is the most sensitive, since it includes Nicosia City and the former international airport.

Our last commitment is to the United Nations Military Armistice Commission in Korea. Canada is represented by one officer on the seven nation "Participating Nations Advisory Group". His principal duties are to keep Canada informed on all matters of political and military interest in connection with the implementation of the 1953 Armistice agreement and to provide liaison to the Commander-In-Chief, U.N. Command.

Senator Thompson: You say one officer out of seven?

BGen Beattie: That is right. In fact, he happens to be our military attaché, and he performs this function in addition to his attaché task.

In assessing potential U.N. commitments, Canada has developed a series of prerequisites which would indicate a reasonable guarantee of success for any proposed mission. These were set forth in a statement in 1972 by the Hon. Mitchell Sharp. They underline Canada's view that peacekeeping is not an end in itself; its purpose is not only to prevent conflict but also to create conditions in which the search for solutions to the underlying causes of conflict can take place. For this reason Canada has stressed the interdependence of peacemaking activities of political negotiators and the peacekeeping operations, along with the importance of pursuing both with vigour and determination.

[*Traduction*]

Nous continuons à fournir 20 officiers, à titre d'observateurs militaires, à l'organisme des Nations unies, de création déjà ancienne, chargé de la surveillance de la trève. L'UNTSO est une mission multinationale d'environ 290 officiers, qui sont déployés pour observer et rendre compte de la mise en application des accords de cessez-le-feu entre Israël et ses quatre voisins. Les observateurs canadiens sont actuellement déployés dans des postes d'observation situés en Israël, au Liban, en Syrie et en Égypte.

Quelques remarques, maintenant, sur les forces des Nations unies à Chypres ou UNFICYP. Comme vous pouvez le voir, Chypres occupe une position stratégique dans la partie est de la Méditerranée, par suite de l'implication de la Turquie, de la Grèce, des intérêts de l'OTAN, de sa proche proximité du Moyen-Orient. L'UNFICYP a été créé en 1964 et son mandat était le suivant: Empêcher la reprise des combats; contribuer au maintien ou au rétablissement de la loi et de l'ordre, et contribuer à un retour aux conditions normales.

Bien que la guerre de 1974 ait considérablement changé les conditions dans lesquelles l'UNFICYP était primitivement chargé d'opérer, les Nations unies s'efforcent toujours d'empêcher toute nouvelle détérioration de la situation et de créer des conditions qui favoriseront le règlement politique pacifique. A l'heure actuelle, le Canada fournit un contingent de 515 personnes, de tous grades, et qui comprend du personnel d'état major au quartier général, un groupe de combat qui est responsable d'un des cinq secteurs opérationnels situés le long de la ligne de démarcation. Le secteur canadien le plus sensible, étant donné qu'il comprend la ville de Nicosie, est l'ancien aéroport international.

Le dernier engagement que nous avons pris est envers la Commission d'armistice militaire des Nations unies en Corée. Le Canada est représenté aux sept nations qui constituent «le groupe consultatif des nations participantes» par un officer dont la tâche principale est d'informer le Canada de toutes les questions politiques et d'intérêt militaire qui ont trait à la mise en application de l'accord d'armistice de 1953, et d'assurer la liaison avec le Commandant en Chef du Commandement des Nations unies.

Le sénateur Thompson: Vous dites un officier sur sept?

BGen Beattie: C'est exact. En fait, il s'agit de notre attaché militaire et il remplit cette fonction en plus de celle d'attaché.

Dans l'évaluation des engagements éventuels des Nations unies, le Canada a mis au point une série de conditions préalables qui fournissent une garantie raisonnable de succès, pour toutes missions envisagées. Elles ont été exposées en 1972 dans une déclaration de l'honorable Mitchell Sharp. Elles soulignent l'opinion du Canada selon laquelle le maintien de la paix n'est pas une fin en elle-même. Son objectif n'est pas seulement d'empêcher les conflits, mais aussi de créer des conditions dans lesquelles la recherche de solutions pourra prendre place dans des causes sous-jacentes de conflit. Pour cette raison, le Canada a souligné l'inter-dépendance des activités en matière de maintien de la paix des négociateurs politiques, des opérations de maintien de la paix, ainsi que

[*Text*]

Some of the more important prerequisites enumerated by the Secretary of State for External Affairs are as follows: The peacekeeping endeavour should be associated with an agreement for political settlement; the peacekeeping organization should be responsible to a political authority, preferably the United Nations; the peacekeeping mission must have a clear mandate; there should be an agreed and equitable method of financing the operation; and participation should serve important Canadian foreign policy interests.

Further to the preceding requirements, but in a very practical sense related to them, a series of principles has evolved, which principles have been applied successfully and now characterize the approach taken in mounting specific operations. They include the mutual consent of host and contributing states to the mission; the host state should agree to the composition of the mission; and minimum force should be used in implementing the mandate, and the peacekeeping mission should not, as a rule, initiate the use of force or interfere in any internal dispute excluded by the mandate. However, experience in this regard has confirmed the requirement for the force to be equipped and armed at a scale necessary to implement the mandate and ensure the security of its personnel should they be threatened or come under fire.

Other principles are: costs should be borne in accordance with normal U.N. rules or scales for contributions; the peacekeeping force should function in an impartial manner, thus major powers or external states having special interests should be excluded; and, with regard to the impartial functioning of the force, it should be assured the co-operation of the belligerents and complete "freedom of movement" and action in order that it can fulfill its mandate effectively.

In keeping with government policy of supporting UN peacekeeping operations, we maintain at an advanced state of readiness—that is, on three to seven days' notice—the equivalent of one infantry battalion group of approximately 900 all ranks for deployment anywhere in the world. The designated unit, currently the Canadian Airborne Regiment, is referred to as the U.N. Standby Force. In addition to this force, we maintain an international standby list of approximately 100 officers and men of all ranks and trades for possible peacekeeping commitments which may arise.

Senator Hicks: Where is the standby force located?

BGen Beattie: At the present time it is the Airborne Regiment, located at the Canadian Forces Base, Petawawa. The 100 additional officers come from across the country.

[*Traduction*]

l'importance de poursuivre les deux objectifs avec vigueur et détermination.

Certaines des plus importantes conditions préalables, énumérées par le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, sont les suivantes: l'entreprise de maintien de la paix doit être associée à un accord en vue d'un règlement politique; l'organisme chargé du maintien de la paix doit être responsable vis-à-vis d'une autorité politique, de préférence les Nations unies; la mission de maintien de la paix doit avoir un mandat clair; il doit exister une méthode acceptée et équitable de financer l'opération; la participation doit favoriser les intérêts canadiens importants en matière de politique étrangère.

Outre les exigences précédentes, et s'y rattachant, en un sens très pratique, il a été élaboré une série de principes qui ont été appliqués avec succès et qui caractérisent maintenant l'approche adoptée pour organiser des opérations précises. Ces principes comprennent le consentement mutuel des états hôtes qui participent à la mission. L'état hôte doit être d'accord sur la composition de la mission, mais une force minimale doit être utilisée pour la mise en application du mandat. En règle générale, la mission de maintien de la paix ne doit pas la première avoir recours à la force ou intervenir dans tout litige interne exclu par le mandat. Toutefois, l'expérience dans ce domaine a confirmé la nécessité pour la force d'être équipée et armée à un point nécessaire pour appliquer son mandat et assurer la sécurité de son personnel, s'il était menacé ou pris sous le feu.

D'autres principes sont que les coûts doivent être supportés conformément aux règles normales des Nations Unies ou aux échelles de participation. La Force de maintien de la paix doit fonctionner de façon impartiale. C'est ainsi que les puissances importantes ou les états extérieurs qui ont des intérêts spéciaux doivent être exclus. En ce qui concerne le fonctionnement impartial des forces, on doit leur donner l'assurance de la collaboration des belligérants et une complète «liberté de mouvement» et d'action afin qu'elles puissent remplir leur mandat de façon efficace.

Conformément à la politique du gouvernement d'appuyer les opérations de maintien de l'ordre des Nations unies, nous tenons prêt, c'est-à-dire dans un délai d'intervention de trois à sept jours, l'équivalent d'un bataillon d'infanterie, comptant environ 900 personnes de tous grades qui peuvent intervenir n'importe où au monde. Il est fait allusion à l'unité désignée, qui est actuellement le régiment aéroporté canadien, d'où la dénomination de force de relève des Nations unies. En plus de ces forces, nous tenons une liste d'attente internationale, comptant environ 100 officiers et hommes de tous grades et spécialisations pour les engagements éventuels de maintien de la paix qui pourraient se présenter.

Le sénateur Hicks: Où est cantonnée la force de relève?

BGen Beattie: A l'heure actuelle, le régiment aéroporté est cantonné à la base des Forces canadiennes de Petawawa. Les 100 officiers supplémentaires viennent de tous les points du Canada.

[*Text*]

This list represents the nucleus from which personnel are selected for staff positions both at force headquarters and the national contingent level.

In contingency planning at the national level, Canadian experience has emphasized the closest possible co-operation between the Department of External Affairs and the Department of National Defence. Close consultation and joint action have characterized planning for peacekeeping operations in Canada. When such operations are anticipated, co-ordinated staff planning and mounting procedures are assured by the establishment of an interdepartmental planning task force, an NDHQ planning group, and a control and co-ordination centre whose responsibility it would be to monitor progress and ensure that staff action is taken to anticipate and resolve any problems.

Senator Thompson: You have 900 men in the Airbone Regiment involved in peacekeeping. What is the largest number of men you have had at any time looking after peacekeeping?

BGen Beattie: Our present policy is that we should not normally exceed a total of 2,000 men. I believe on one occasion we were close to 1,600.

Cmdre Edwards: There were 1,600 in the United Nations Emergency Force several years ago.

BGen Beattie: Does that answer your question?

Senator Thompson: Yes.

BGen Beattie: In general, it has been found wise to plan for the "worst case" situation and to pursue a deliberate and carefully-paced contingent mounting and development procedure in order to avoid confusion.

With respect to planning, it is difficult to determine well in advance when a request for peacekeeping assistance will be made, or what the size and scope of any future commitment might be. There is a requirement, therefore, to monitor international developments to determine which situation could result in a request for Canadian participation.

Having said that it is difficult to determine in advance what Canada might be asked to contribute to a new peacekeeping force, you may well question why Canada maintains a U.N. standby force, and if, indeed, we are ever likely to despatch that force.

In answer to the first part of the question, Canada, along with other nations—most notably, the Nordic countries—has earmarked forces for deployment in support of U.N. operations at the request of the U.N. headquarters.

The second part of the question presents a dilemma, that of being asked for a peacekeeping force which is different from the force held on standby. To illustrate this problem, in the past 20 years Canada has responded positively to six requests from the U.N. for new or increased assistance, involving forces other than observer groups, but on only two occasions were we

[*Traduction*]

Cette liste constitue le noyau à partir duquel le personnel est choisi pour doter les postes tant au quartier général des forces qu'au niveau du contingent national.

Quant à la planification d'urgence au niveau national, le Canada a insisté sur la plus étroite coopération possible entre les ministères des Affaires extérieures et le ministère de la Défense nationale. L'étroite consultation et l'action commune ont caractérisé, au Canada, la planification des opérations de maintien de la paix. Lorsque des opérations de ce genre sont prévues, la planification coordonnée des effectifs et les préparatifs en vue d'une opération sont assurés par la création d'un groupe de travail interministériel de planification, d'un groupe de planification au QGDN ainsi que d'un centre de contrôle et de coordination dont la responsabilité consisterait à surveiller les progrès et à voir à ce que l'état-major prenne des dispositions afin de prévoir et de résoudre tous les problèmes.

Le sénateur Thompson: Pour le maintien de la paix, vous disposez de 900 hommes dans le Régiment aéroporté. Quel est le plus grand nombre d'hommes qui ait jamais été affecté à l'une de ces missions?

BGen Beattie: Nous estimons à l'heure actuelle que nous ne devrions pas normalement dépasser 2,000 hommes. Je crois qu'à un certain moment, nous disposions de presque 1,600 hommes.

Cmdre Edwards: Ils étaient 1,600 dans la Force d'urgence des Nations unies, il y a plusieurs années.

BGen Beattie: Est-ce que cela répond à votre question?

Le sénateur Thompson: Oui.

BGen Beattie: Nous nous sommes rendu compte qu'en général il était sage de planifier en vue de la pire situation et, pour éviter la confusion, de suivre une procédure bien structurée en vue de constituer et de préparer l'effectif en vue des opérations.

Pour ce qui concerne la planification, il est difficile de déterminer bien à l'avance à quel moment on fera appel à nos services pour le maintien de la paix ou quelle sera l'envergure de tout engagement ultérieur. Il est donc nécessaire de suivre les événements internationaux afin de déterminer quelle situation pourrait entraîner un appel au Canada.

A cet égard, il se pourrait que vous vous demandiez pourquoi le Canada maintient une force disponible des Nations unies et si de fait, cette force sera jamais déployée.

Pour répondre à la première partie de la question, le Canada ainsi que d'autres nations, et plus précisément les pays nordiques, disposent de forces dont le déploiement a été prévu afin de venir en aide aux opérations des Nations unies, à la demande du siège social de cette organisation.

Quant à la deuxième partie de la question, elle pose un dilemme pour le Canada à savoir qu'on pourrait lui demander de fournir pour une mission de maintien de paix une force autre que la force disponible. Afin de mettre ces faits en lumière, je vous dirai qu'au cours des 20 dernières années, le Canada a répondu affirmativement à six demandes des

[*Text*]

asked for elements of our standby force. This has meant that on four out of six occasions we have had to create new contingents, thereby gaining marginal benefit from our current standby force concept. This has resulted from two factors: first, a contributing nation must be acceptable to the parties to the conflict, which is a matter that is essentially in the hands of the host nations and the U.N. to influence; and, second, the ability to provide certain specialist resources in itself seriously limits who can be on the U.N.'s "shopping list" when it starts hunting for contributors. While most nations can, without too much difficulty, provide combat arms units, only the more technically-advanced nations are capable of providing logistics, communications and other technical support elements. Given these circumstances, one might conclude that in future we are more likely to be asked for communications, logistics or air transport resources rather than combat arms elements.

One further matter, which is a most important consideration in accepting new commitments, is the period of time for which we agree to provide troops. In 1978 we accepted a commitment to the United Nations Interim Force in Lebanon (UNIFIL) for a period of six months. All previous commitments had been open-ended, and I need only remind you that in some cases we have been involved for 30 years or more in specific UN operations. Our contribution to UNIFIL was an important milestone for Canada in that it accepted the commitment for a definite period. In subsequent negotiations with the U.N. on a possible commitment to a U.N. force in Namibia, Canada again attached certain conditions to possible involvement, including that of participating for a finite period. It is our hope that this practice will continue to be a feature of entering into U.N. missions, thus avoiding long-standing commitments such as Cyprus and UNTSO.

Having examined some of the problems, it is logical to look briefly at the prospects for peacekeeping, bearing in mind that past experience and continued improvement in this mechanism should make it a more attractive option in the future.

During the late 1960s and early 1970s, it was generally felt that there would be a reduction in the number of incidents of international armed conflict which would call for some form of international intervention to preserve peace. On the contrary, there has been a continuing high rate of conflict and a corresponding demand for peacekeeping forces. After 1973 three new U.N. peacekeeping forces were established in the Middle East. In southern Africa planning progressed to an advanced stage for a peacekeeping presence in Namibia. However, the inability of the major parties to the dispute—South

[*Traduction*]

Nations unies relativement à une aide accrue ou nouvelle impliquant des forces autres que les groupes observateurs et que ce n'est qu'à deux reprises, qu'on nous a demandé de fournir des éléments à même notre force disponible. C'est ainsi que dans quatre cas sur six, nous avons dû créer de nouveaux contingents, ne retirant ainsi qu'un avantage négligeable de notre force disponible actuelle. Cela découlait de deux facteurs: Premièrement, un pays participant doit être accepté par les parties à la source du conflit et seuls les pays hôtes et les Nations unies peuvent influencer cette décision; deuxièmement, l'aptitude à assurer certains services spécialisés limite sérieusement en elle-même quels pays peuvent se trouver sur la «liste d'emplettes» des Nations unies lorsque cet organisme part à la chasse aux collaborateurs. Alors que la plupart des pays peuvent, sans trop de difficultés, fournir des unités d'armes de combat, seuls les pays plus techniquement avancés sont en mesure de fournir l'appui logistique, les communications et autres éléments de soutien technique. Compte tenu de ces circonstances, on pourrait conclure qu'il se pourrait qu'ultérieurement on nous demande de fournir des services de communication, de logistique ou de transport aérien plutôt que des unités d'armes de combat.

Un autre élément, qui s'avère très important lorsque nous acceptons de nouveaux engagements, c'est la durée de la période pour laquelle nous acceptons de fournir des troupes. En 1978, nous nous étions engagés pour une période de six mois auprès de la Force provisoire des Nations unies au Liban (UNIFIL). Tous nos autres engagements antérieurs ne comportaient aucun délai et je n'ai qu'à vous rappeler qu'à certaines occasions nous avons participé pendant 30 ans ou plus à certaines opérations des Nations unies. Notre participation à UNIFIL constituait une étape importante pour le Canada du fait que nous acceptions un engagement pour une période définie. Dans le cadre de négociations ultérieures avec les Nations unies au sujet de l'engagement possible d'une force des Nations unies en Namibie, le Canada a de nouveau imposé certaines conditions à sa participation éventuelle, y compris son engagement pour une période définie. Nous espérons que cette pratique continuera à être un élément important de notre participation aux missions des Nations unies, ce qui nous permettrait d'éviter des engagements de longue date comme ce fut le cas pour Chypre et l'ONUST.

Après avoir examiné certains problèmes, il est logique de jeter un coup d'œil rapide aux perspectives de maintien de la paix tout en se rappelant que l'expérience passée et l'amélioration constante de ce mécanisme devrait rendre cette option plus attrayante à l'avenir.

A la fin des années 60 et au début des années 70, on devait assister, de l'avis général à une diminution des conflits internationaux armés exigeant une certaine forme d'intervention internationale pour préserver la paix. Bien au contraire, les conflits n'ont cessés de s'accentuer entraînant une hausse correspondante de la demande en ce qui concerne les forces de maintien de la paix. Après 1973, trois nouvelles forces de maintien de la paix des Nations unies ont été établies au Moyen-Orient. En Afrique du sud, la planification d'une force de maintien de la paix en Namibie, est maintenant à un stade

[*Text*]

Africa and the South West Africa People's Organization (SWAPO0—to agree on their own force reductions, and the proposed peace force strength, concept of operations, and deployment, has delayed the holding of a U.N. sponsored election in that country. In the meantime, in Zimbabwe-Rhodesia the United Kingdom was successful in establishing a Commonwealth ceasefire mission of approximately 1,200 ceasefire monitors and 160 civilian observers to oversee elections and the peaceful transfer of government to black majority rule.

The foregoing prospects will, of course, entail a continuing evaluation of peacekeeping methods and a reassessment of the validity of the form and content of current missions. The mission in Namibia would also be primarily involved in the peaceful transfer of government, with all the civil and military complexities or sensitivities which that involves. Certainly new approaches and techniques will have to be developed in order to see this mission to a successful conclusion.

Current negotiations in the Middle East, if successful, could well result in a reorganization and consolidation of UN missions in that area. Similarly, the current condition of stalemate in the Cyprus situation has resulted in calls for reduction in the name of economy, and for tangible signs of progress through reinstitution of the intercommunal talks.

These and other yet unforeseen developments promise to ensure that peacekeeping will continue to be a popular option.

This presentation would not be complete without reference to some of the practical military lessons which have been drawn from our peacekeeping experience, especially those which have served in the past or will serve in the future to make peacekeeping contingents more effective in this role. With regard to the qualification and training of troops for service in a peacekeeping force, I have concluded that the basic combat arms training, as conducted in the Canadian Forces, is the best preparation for such duty. Naturally, there are additional skills which must be emphasized in preparatory training. These include negotiating techniques, the exercise of tact and restraint, being firm and impartial, being knowledgeable of the political situation, and being aware of the political sensitivities of the parties in confrontation.

It is important to appreciate that negotiation and mediation take place at all levels, even at the lowest levels of military representation, and at the most isolated outposts. Experience has taught that incidents which are not resolved effectively at this lowest level, or in soldier terms "at the sharp end," have the potential for rapid escalation, and a high probability of resulting in a serious outbreak of hostilities.

[*Traduction*]

avancé. Toutefois, l'incapacité des principales parties au conflit—l'Organisation du peuple du Sud-Ouest Africain (SWAPO)—à s'entendre sur les réductions de leur propre force ainsi que des effectifs, du concept des opérations ainsi que du déploiement de la force de maintien de la paix proposée, a retardé la tenue d'élections dans ce pays sous l'égide de l'ONU. Entre temps, en Zimbabwe-Rhodésie, le Royaume-Uni a réussi à établir une mission de cessez-le-feu du Commonwealth comportant quelque 1 200 surveillants du cessez-le-feu et 160 observateurs civils mandatés pour superviser les élections ainsi que le transfert pacifique du gouvernement à un gouvernement majoritaire noir.

Ces perspectives susciteront naturellement une évaluation constante des méthodes de maintien de la paix ainsi qu'une réévaluation de la validité de la formule ainsi que du contenu des missions actuelles. La mission en Namibie consisterait également à superviser le transfert pacifique du gouvernement avec tout ce que cela comporte de complexités et de sensibilités tant civiles que militaires. Nous devrons, certes, mettre au point de nouvelles méthodes et de nouvelles techniques si l'on veut mener à bien cette mission.

Si les négociations présentement en cours au Moyen-Orient aboutissent, il se pourrait que nous assistions à une réorganisation et à une consolidation des missions des Nations unies dans ce secteur. De même, l'impasse dans laquelle se trouve la situation à chiffre, a donné lieu à des demandes de réduction des effectifs par mesure d'économie et en raison des signes tangibles de progrès, qui se manifestent par le biais de la reprise des pourparlers intercommunaux.

Ces progrès ainsi que certains événements imprévus indiquent que les missions de maintien de la paix continueront à recevoir la faveur populaire.

Cette présentation serait incomplète si l'on ne parlait pas de certaines leçons militaires pratiques que nous avons tirées de notre expérience de maintien de la paix, surtout celles qui ont servi ou serviront à améliorer l'efficacité des prochains contingents de maintien de la paix. Pour ce qui concerne la compétence et la formation des troupes qui doivent servir dans une force de maintien de la paix, j'en suis venu à la conclusion que l'entraînement aux armes fondamentales de combat dispensé par les Forces canadiennes constitue vraiment la meilleure façon de se préparer à remplir un rôle. Il faut naturellement insister sur d'autres compétences au cours de la formation préparatoire. Il s'agit entre autres de leur apprendre à recourir à des techniques de négociation, à savoir faire preuve de tact et de retenue, à être ferme et impartial, à être informé de la situation politique et de sensibilités politiques des parties belligérants.

Il ne faut pas perdre de vue que la négociation et la médiation s'effectuent à tous les niveaux, même au plus bas niveau de la représentation militaire et dans les avant-postes les plus isolés. L'expérience a démontré que les incidents qui ne sont pas réglés efficacement à l'échelon le plus bas, ou pour utiliser un terme de soldat «au niveau des combattants», peuvent éventuellement aboutir à une rapide escalade et entraîner vraisemblablement une grave reprise des hostilités.

[*Text*]

It is obvious that in the modern peacekeeping environment there is no place for the so-called "simple soldier." The requirements of a peace soldier in this semi-constabulary role have been summarized by Mr. Charles C. Moskos in his book *Peace Soldiers (The Sociology of a Military Force)*. As he puts it:

> The paradoxical qualities of the emergent constabulary role are succinctly captured in what has become the unofficial motto of the United Nations soldier: "Peacekeeping is not a soldier's job, but only a soldier can do it."

Having presented background or basic information on peacekeeping and Canada's involvement, I would now like to transport you briefly from this placid atmosphere to give you a feel for the peacekeeping situation, to experience some of the frustrations which are so often present, and which have been graphically illustrated by Rigby in his 1974 cartoon aimed at the Cyprus situation. It reads: "And tell 'em if they don't stop we'll send 'em another sharp note from the Security Council."

The slide and taped sound presentation that follows should underline the fact that peacekeeping is not for pussycats, and that we should always send our best, since one never know when a particular situation might escalate to intense proportions. The activity covers in outline the period in Cyprus from pre-coup to the establishing of Nicos Sampson as the eight-day president replacing Makarios, and the Turkish intervention which followed. These taped selections from the operations radio net are sometimes difficult to understand, but they are the real thing and will help you to imagine yourself as a peacekeeper "in the middle" trying to restore or maintain a ceasefire.

(*Slide and taped sound presentation*).

I trust that this presentation has met your expectations and that you now have a more comprehensive appreciation of the value of peacekeeping, its character, challenges and future prospects.

I especially hope that you have a clearer understanding of Canada's contribution to date, since peacekeeping remains an iportant element of Canadian foreign and defence policies. Further to this, it is likely to be a continuing feature of international relations, an important aspect of our participation in the United Nations activities, and a significant complement to collective defence arrangements, as well as arms control and disarmament efforts in the pursuit of peace and security.

The Chairman: Thank you very much, General Beattie. That was an eye-opener.

Senator Thompson will lead the questioning. For the information of honourable senators who came in a little late, let me say that we are planning to conclude our deliberations this morning around 11.30.

[*Traduction*]

Il est évident qu'en ces temps modernes du maintien de la paix, il n'y a pas de place pour le soi-disant «simple soldat». Les exigences pour ce qui concerne un soldat de la paix dans ce rôle de semi-gendarme a été résumé par M. Charles C. Moskos dans son livre «*Soldats de la paix (La sociologie d'une force militaire)*.» Ce dernier écrit:

> «Les qualités paradoxales du rôle émergeant de gendarmes sont succinctement capturées dans ce qui est devenu la devise officieuse du soldat des Nations Unies: «Le maintien de la paix n'est pas un travail de soldat, mais seul un soldat peut l'accomplir.»

Après vous avoir fait part de quelques données fondamentales sur le maintien de la paix et la participation du Canada, j'aimerais maintenant vous éloigner quelque peu de cette calme ambiance afin de vous donner une idée de ce que représente une situation de maintien de la paix et de vous faire part de certaines frustrations qui sont si souvent présentes et qui ont été illustrées graphiquement par Rigby dans sa bande dessinée de 1974 sur la situation à Chypre. Cette dernière s'intitule: «Et dites-leur que s'ils n'arrêtent pas le combat nous leur enverrons une autre note énergique du Conseil de sécurité.»

La diapositive et la bande sonore qui suivent devraient faire ressortir le fait que le maintien de la paix n'est pas pour les mous et que nous devrions toujours envoyer nos meilleurs éléments puisque nous ne savons jamais, si une situation est susceptible de s'aggraver. Ils s'agit d'un aperçu de la période qui a précédé le coup jusqu'à l'installation de Nicos Sampson comme président d'une huitaine afin de remplacer Makarios et l'intervention turcque qui a suivi. Ces extraits d'enregistrements effectués à partir du poste récepteur sur le terrain des opérations sont parfois difficiles à comprendre, mais comme il s'agit d'événements réels vous pourrez vous imaginer dans le rôle d'un gardien de la paix dans le feu de l'action, qui essaie de restaurer ou de maintenir un cessez-le-feu.

(*Diapositive et bande sonore*).

J'ose espérer que cette présentation a répondu à vos attentes et que vous saisirez davantage la valeur que représente le maintien de la paix, son caractère, ses défis et ses perspectives.

J'espère surtout que vous comprenez mieux quelle a été jusqu'à maintenant la contribution du Canada puisque le maintien de la paix reste un élément important des programmes tant des Affaires extérieures que de la Défense nationale. Qui plus est, le maintien de la paix restera vraisemblablement un élément important de nos relations internationales, de notre participation aux activités des Nations Unies, de nos ententes collectives de défense ainsi que du contrôle des armes et des efforts de désarmement dans la poursuite de la paix et de la sécurité.

Le président: Merci beaucoup général Beattie. Votre présentation nous a en effet ouvert les yeux.

Le sénateur Thompson posera la première question. Pour les honorables sénateurs qui sont arrivés en retard, permettez-moi de vous dire que nous prévoyons suspendre nos travaux de ce matin, vers 11 h 30.

[*Text*]

Senator Hicks: I am sorry, Mr. Chairman, that my plane from Halifax was more than half an hour late.

The Chairman: We appreciate the difficulties.

Cmdre Edwards: Mr. Chairman, before we start, I should like to ask Major Leslie to come to the head table, because if there are any questions on detail he is the best officer to answer them specifically.

The Chairman: By all means.

Cmdre Edwards: General Beattie used the word "pussycat." I understand that is not translatable into French.

BGen Beattie: Petit chat?

Cmdre Edwards: Ce n'est pas la même chose.

The Chairman: A way will be found.

Senator Thompson: General Beattie, speaking for myself, and I am sure for the whole committee, let me say that we are very privileged to have you here. I think all Canadians take great pride in what you and the peacekeeping force have been doing, not only for world peace but for the reputation of Canada. Thank you for your excellent presentation. Having said that, I will get down to some of the hard, pragmatic questions that are sometimes asked.

I think in the minds of some people there is the question: Have the financial costs of Canada's participation in U. N. and similar peacekeeping missions been worthwhile?

I should like to follow that up with two other questions. Have these costs placed major strains on our defence budget and on the availability of allied military manpower for other Canadian commitments? In terms of the qualifications of your soldiers, you say that they are not simply soldiers; they are not pussycats, if we can use that term. You have highly skilled personnel in areas such as communications technicians and supply officers. Does that take some of the strain off Canada?

Has Canada carried more than its fair share of United Nations peacekeeping costs? If so, how can we make more equitable? I notice that in Article 43 there is an obligation on all nations to contribute, but obviously they are not doing so.

BGen Beattie: Mr. Chairman, if I may answer this question, I see it in three parts: first, the costs; second, the strain; and third, the question of sharing.

In the case of costs in terms of 1980-81 dollars, the total cost to Canada for all missions over the past year was approximately $24,683,205. That total cost represents approximately six-tenths of 1 per cent of the total defence budget. The assessment of whether that was too much is, of course, a political judgment in coming to grips with the amount.

[*Traduction*]

Le sénateur Hicks: Je suis désolé, monsieur le président, mais mon avion en provenance d'Halifax avait plus d'une demie-heure de retard.

Le président: Nous nous rendons compte des difficultés.

Cmdre Edwards: Monsieur le président, avant que vous ne commenciez, j'aimerais demander au major Leslie de venir me rejoindre à la table; il est vraiment l'officier tout désigné pour répondre aux questions de détail.

Le président: Mais comment donc.

Cmdre Edwards: Le général Beattie a utilisé en anglais le mot «pussycat». A ce qu'on m'a dit, cette expression est intraduisible en français

BGen Beattie: Petit chat?

Cmdre Edwards: Ce n'est pas la même chose.

Le président: Il y a sûrement une traduction.

Le sénateur Thompson: Général Beattie, en mon nom et j'en suis sûr au nom du Comité, permettez-moi de vous dire que nous sommes très privilégiés de vous avoir comme témoin. Je crois que tous les Canadiens sont très fiers de ce que vous et vos forces de maintien de la paix accomplissez non seulement pour la paix mondiale mais pour la réputation du Canada. Merci de votre excellente présentation. Ceci dit, je passerai maintenant à quelques-unes des questions difficiles pragmatiques qui sont parfois posées.

Je crois que certaines personnes se posent la question suivante: les dépenses qu'entraîne la participation du Canada aux missions de maintien de la paix de l'ONU et à d'autres missions analogues se sont elles avérées utiles?

J'aimerais ajouter deux autres questions. Ces dépenses ont-elles imposé des contraintes énormes pour ce qui est de notre budget de la défense et de la disponibilité de la main-d'œuvre militaire alliée à l'égard d'autres engagements du Canada? Au sujet des compétences de vos soldats et du fait qu'il ne s'agissait ni de simples soldats ni de mous, si je puis utiliser ce terme. Ils ont de très grandes compétences dans les domaines des communications, de l'ingénierie et de l'approvisionnement. Le Canada s'est-il trouvé dépossédé?

Le Canada a-t-il assumé plus que sa part des coûts de maintien de la paix des Nations Unies? Dans l'affirmative, comment pourrait-on en arriver à une répartition plus équitable de ces coûts? Je remarque qu'en vertu de l'article 43, toutes les nations sont tenues de contribuer mais il est évident qu'elles ne le font pas.

BGen Beattie: Monsieur le président, cette question comporte selon moi trois volets: il y a premièrement, les coûts, deuxièmement, la contrainte et troisièmement, la question du partage.

En ce qui concerne les coûts dollars de 1980-1981 au Canada, toutes les missions mises en œuvre au cours de la dernière année se sont chiffrées au total à quelque $24 683 205., ce qui représente environ six dixième de 1 p. 100 du budget total de la défense. Il faut naturellement faire un jugement politique lorsqu'on veut déterminer si ce montant est trop élevé ou non.

[*Text*]

With regard to the strain, it has been easier for us to maintain a standby force consisting of a combat arms unit ready to serve anywhere in the world. That fits the training cycle and the tasking of such a unit more readily than it does the support or technical services that I cited during my presentation.

The main case where we provided a large number of support and technically trained personnel was to UNEF II. I know of that case personally because I was involved with it from the beginning. We deployed the first 600 troops from Cyprus, and I initially proceeded to take charge of that group. We conducted an operation described as Operation Danaca, in which we had to draw support personnel from across the Canadian forces, and everybody felt that strain.

When one picks an infantry battalion, it goes as a unit. It is missed from the order of battle for a period of time, but it has an integrity of its own and functions without great strain. But when one starts providing support troops, one has to denude a whole formation of all of its support in order to provide a service battalion, for instance; and yet, if one takes a service battalion as such from one of the brigades, that deprives the brigade of all its support services. Thus, one should try to take elements from various brigades across the country in order to spread the strain rather than concentrating it in one or two areas. Consequently while we may be attractive as a contributor of such technically trained support and communications troops, we do feel that strain all the more.

With regard to sharing, over the past 25 years approximately 20 countries have borne the load of providing formed units to U.N. missions. That figure is close, but I can confirm it.

It has been suggested that there should be some new arrangement for burden-sharing, that the countries willing to assist in the conduct of UN operations should declare themselves as ready to provide standby forces, and that a pool should be formed from which the United Nations can draw in the event of a crisis. Keep in mind, however that that would not change the consideration that is always present in any particular or peculiar international situation: namely, that the host country and the contributing countries have to agree to the contribution, after which the peculiar skills required must be assembled for that mission.

I now invite Commodore Edwards to comment on that.

Cmdre Edwards: I should like to add a couple of things. On the cost side you must realize that of this $24 million, without looking at the figures too closely, approximately two-thirds of it is the actual pay of the personnel, which we do not recover. You could look at it from the point of view that they are being

[*Traduction*]

En ce qui concerne la contrainte, il a été plus facile pour nous, à mon avis, de garder disponible une unité d'armes de combat toujours prête à intervenir n'importe où dans le monde. Cela cadre plus facilement dans le cycle de formation et d'affectation des tâches d'une unité de ce genre que dans les services techniques ou les services de soutien dont j'ai parlé plus tôt au cours de ma présentation.

C'est pour l'opération UNEF II que nous avons fourni un nombre important de techniciens et de personnels de soutien. Je connais ce cas parce que j'ai moi-même participé aux opérations à partir du début. Nous avons déployé les 600 premiers hommes de troupes à partir de Chypre et j'en assumais moi-même le commandement au début. Nous avons mené une opération connue sous le nom de *Opération Danaca*; nous avons dû recruter du personnel de soutien dans toutes les unités des forces canadiennes de sorte que tous le monde a subi cette contrainte.

Lorsqu'on choisit un bataillon d'infanterie, ce dernier fonctionne alors comme une unité. Son départ crée un vide dans l'ordre de combat pendant un certain temps, mais il a sa propre intégrité et fonctionne sans grande contrainte; toutefois, lorsqu'il faut commencer à fournir des services de soutien, il faut alors priver une formation toute entière de son personnel de soutien, afin de constituer un bataillon de services, par exemple; Si vous dépouillez, par exemple, une des brigades de son bataillon des services, vous la privez alors de tous ces services de soutien. Il faudrait alors tenter de recruter des éléments dans les diverses brigades du pays de manière à répartir la tension plutôt que de la concentrer dans une ou deux régions. En conséquence, nous sentons d'autant plus cette contrainte que nous constituons un contribuant très intéressant qui fournit des troupes de soutien et de communications techniquement formées.

En ce qui concerne le partage, je crois qu'au cours des 25 dernières années, quelque 20 pays ont dû fournir des unités formées aux missions des Nations Unies. Ces données sont vraies à peu de chose près, mais je peux les informer.

On a laissé entendre qu'il faudrait conclure quelque nouvelle entente aux fins de partage du fardeau, à savoir que les pays qui désirent participer à la conduite des opérations des Nations Unies devraient se déclarer tout aussi prêtes à fournir des forces mises en disponibilité et qu'il conviendrait de constituer une réserve commune au sein de laquelle les Nations Unies puiseraient les contingents nécessaires en cas de crise tout en tenant compte du fait que cela ne modifierait en rien la considération qui est toujours présente dans toute situation internationale particulière—à savoir que le pays hôte et les pays participants doivent s'entendre sur la participation de sorte que les compétences particulières requises puissent être rassemblées pour cette mission.

J'invite maintenant le commodore Edwards à nous faire des commentaires.

Cmdre Edwards: J'aimerais faire une ou deux observations. Pour ce qui est des coûts, vous devez savoir sans y regarder de trop près, que de ces $24 millions les deux tiers, à une fraction près, représentent le salaire réel versé au personnel que nous ne

[*Text*]

paid anyway, although we could certainly use them in other places.

Senator Hicks: What is the proportion?

Cmdre Edwards: It is about two-thirds. I do not have the exact figure, but I could provide that. One has to be careful how one uses the cost.

Although we would like to get out of Cyprus because we have been there so long, there are advantage we must consider. We send a complete unit there every six months. That is fabulous training; they do like it; it is a chance for the CO, his number two and all the officers and the NCOs to do their thing in a kind of war situation, in that they are away from home and do not have to put up with all their other troubles. For many reasons, they like doing that. The units build up morale quite a long time before they go. They enjoy it there, and, although they are glad to get back home, they take a long time to come down from the peak of accomplishment. I would like to leave you with the knowledge that it is not all bad, and that sometimes the costs are worth something.

On the sharing side, as General Beattie said, there is the danger that when you are involved in peacekeeping you get a reputation and experience. Consequently, when there is a peacekeeping problem, they look to Canada first. They are looking to us all the time.

I might mention that there have been explorations with regard to Namibia; there has certainly been a consideration with regard to Zimbabwe—Rhodesia. We participated in that Commonwealth venture. There has been talk intern of Uganda, with its elections; of Ethiopa, as soon as peacekeeping is brought up for that country; and even of Afghanistan. If down the road it comes to a Russian-Afghanistan ceasefire. In the United Nations, when they ask who will be the first to go, our name is always at the top of the list.

With respect to the sharing aspect, therefore, we must protect ourselves, making sure, as General Beattie said, that we are not pussycats. We cannot just acquiesce and send in a force wherever someone would like us to go and get into danger.

Senator Thompson: My first point was whether you think this is worthwhile. I ask that as a broad question. I am thinking of the two roles you play: as an observer and as an emergency force. You mentioned one Canadian functionary with seven roles. It seems to me that, it would be frustating for the observer to be merely one role out of seven.

You also talked about being in Cyprus for a long time. Really, is that not instutionalizing the conflict situation?

In your opinion, are there areas you feel it would have been better to pull out and not be part of.

BGen Beattie: First of all, with respect to whether it has been worthwhile, I would have to say that, indeed, it has been

[*Traduction*]

recouvrons pas. On peut certes dire qu'il nous faut les payer de toute façon, même si nous pourrions les affecter ailleurs.

Le sénateur Hicks: Quelle est la proportion?

Cmdre Edwards: A peu près les deux tiers. Je ne reconnais pas le chiffre exact, mais je pourrais l'obtenir. Il faut donc être prudent lorsqu'il s'agit de ventiler ces coûts.

Bien que nous souhaitons quitter Chypre parce que nous y sommes depuis longtemps, il y a des avantages dont il faut tenir compte. Nous y envoyons une unité complète tous les six mois. C'est une formation extraordinaire et nos hommes aiment la vie là-bas; c'est une chance qui s'offre au commandant, à son adjoint, à tous les officiers ainsi qu'aux hommes, à proprement parler, de se faire valoir dans une situation de guerre alors qu'ils se trouvent loin du foyer et qu'ils n'ont pas à assumer tous les autres problèmes. Pour de nombreuses raisons, ils aiment assumer ce rôle. Les unités préparent leurs hommes longtemps d'avance avant de les envoyer. Ces derniers profitent de leur séjour là-bas et quoiqu'heureux de revenir, ils mettent beaucoup de temps à revenir sur terre après ce summum d'accomplissement. J'aimerais donc vous dire que tout n'est pas mauvais et que les dépenses ont parfois un côté positif.

En ce qui concerne le partage, comme l'a dit le général Beattie, il y a le risque, lorsque vous participer à des missions du maintien de la paix, d'acquérir une réputation et de l'expérience. Aussi, lorsqu'il, y faut établir une mission de maintien de la paix on songe au Canada en premier. On pense toujours à nous.

Permettez-moi de mentionner que des sondages ont été effectués au sujet de la Namibie et qu'on a certainement songé à nous en ce qui concerne le Zimbabwe-Rhodésie. Nous avons participé à ce projet du Commonwealth. Des pourparlers ont même eu lieu au sujet de l'Ouganda et de ses élections. Il en a été de même pour l'Éthiopie dès qu'une mission de la paix sera organisée pour ce pays; même pour l'Afghanistan, si la Russie et l'Afghanistan s'entendent sur un cessez-le-feu. Aux Nations unies, lorsqu'on demande quel pays serait le premier à s'y rendre, notre nom est toujours le premier sur la liste.

Alors, en ce qui concerne notre part, nous devons nous protéger pour qu'on ne nous considère pas, comme l'a dit le général Beattie, comme des faibles, toujours disposés à acquiescer et à envoyer des troupes là où on nous demande d'y aller sans égard aux dangers que cela comporte.

Le sénateur Thompson: Pensez-vous que cela en vaille la peine? Ma question est générale. Je pense aux deux fonctions que vous remplissez, celles d'observateurs et de force d'urgence. Vous avez parlé d'un Canadien sur sept. Il me semble que ce doit être très frustrant pour en observateur de ne jouer qu'un rôle sur sept.

Vous avez également mentionné que vous avez été longtemps à Chypre. Ne faudrait-il pas se demander si nous ne contribuons pas à l'institutionalisation du conflit?

Ne pensez-vous pas qu'il serait préférable de se retirer de certaines situations et de n'y jouer aucun rôle?

BGen Beattie: Si vous me le permettez, je vous donne une réponse bien détaillée. Tout bien considéré, je pense que nous

[*Text*]

worthwhile. There have been problems involved, but then there have been side benefits as well, in addition to helping the United Nations head off serious problems in Cyprus with regard to the inter-communal task. As you recall, I showed the strategic position of that island in the Mediterranean. It was clear to me in 1974 what an unfortunate situation we would have on our hands as a partner of NATO, with the southern part of NATO in flames, as it were, and two of our partners, Greece and Turkey, about to go to war. It started in Cyprus, but it could have well escalated into the Aegean Sea, and then we would have been in real disarray. So, in that respect, it was a side benefit, but a very significant one.

With regard to the other benefits to which Commodore Edwards referred, the training of troops has not been a problem. Indeed, we have gained a benefit from the challenges provided in such operations. While one cannot give an unqualified yes, there have been features of particular missions which have not been desirable.

Senator Thompson: What kind of features?

BGen Beattie: I am thinking of UNIFIL, where we set a definite time period on the situation. We went in, did our thing, and left, as we said we would. UNIFIL is an unfortunate situation in some respects because the parties we had to deal with were not all parties to the agreement. We had the parties to the agreement, but then we had the PLO on the one hand, a factor that could influence the operation, and then Major Haddat and his troops on the other. Both of these factions created problems for the UN in implementing its mandate, because they could not be consulted in the normal course of negotiations.

Senator Thompson: That, initially, involved pulling the British and others out of the Suez Canal situation. Do you feel that the U.N. should have complied with Nasser's request to pull out? That whole withdrawal question seemed to make people quite uneasy.

BGen Beattie: Mr. Chairman, as I mentioned in my presentation that situation was a very delicate and difficult political one and one in which the masterful improvisation and the introduction of a U.N. force was the outcome. I would have to say at this stage that that was probably the sane and sensible thing to do.

Senator Thompson: I was particularly focussing on the pulling out of one of the parties.

BGen Beattie: The pulling out of UNEF I was complex problem. It is dealt with in great detail in a book by Major-General Indar Rikhye titled *The Sinai Blunder*.

Because of the situation at the time, the U.N. force had to be deployed on the Arab side of the line. As I mentioned as one of the guidelines in my presentation, a force goes in as a matter of principle at the agreement of the host state and the arrangements of the U.N., and the host state in that case had asked for the withdrawal of the U.N. force.

[*Traduction*]

avons joué un rôle efficace. Il y a certes eu des problèmes, mais il y a aussi eu des avantages. Nous avons, en effet, aidé les Nations Unies à parer à des problèmes graves à Chypre, en jouant un rôle de médiation. Vous vous en souviendrez, je vous ai montré la position stratégique de cette île dans la Méditerranée. En 1974, je n'avais aucun doute sur la gravité de notre situation, en tant que membre de l'OTAN, compte tenu de la possibilité d'une guerre entre deux autres pays membres, la Grèce et la Turquie. Le problème a vu le jour à Chypre, mais il aurait très bien pu y avoir escalade jusque dans la Mer Égée et nous aurions alors fait face à une véritable confusion. Ainsi, dans ce cas, l'avantage a été secondaire, mais tout de même assez considérable.

En ce qui concerne les autres avantages auxquels le Commandant Edwards a fait allusion, la formation des troupes n'a jamais été un problème. En effet, nous avons tiré profit des défis que présentait ce genre d'opération. Par ailleurs, bien qu'on ne puisse y répondre par une affirmative absolue, certaines missions particulières se sont avérés regrettables à certains égards.

Le sénateur Thompson: Pouvez-vous élaborer?

BGen Beattie: Je pense en particulier à la force provisoire UNIFIL, une mission dont la durée avait été limitée. Nous y avons envoyé un effectif qui a respecté ses obligations reparti et est ensuite, comme convenu. Cette situation a été regrettable à certains égards car les partis avec lesquelles nous devrions traiter n'étaient pas toutes parties à l'accord. En effet, nous avons dû traiter avec les parties à l'accord, mais aussi, d'une part, avec l'OLP, un facteur qui pouvait influer sur la situation et d'autre part, avec le Major Haddad et ses troupes. Ces deux parties ont entravé les efforts des Nations Unies dans l'accomplissement de son mandat car elles ne pouvaient pas être consultées dans le cours normal des négotiations.

Le sénateur Thompson: Il s'agissait, au départ, de retirer les Britanniques et d'autres encore du conflit du Canal de Suez. Croyez-vous que les Nations Unies auraient dû obtempérer au désir de Nasser que ces troupes se retirent? Cette question de retraite des troupes crée un malaise certain au sein du public.

BGen Beattie: Monsieur le président, comme je l'avais mentionné dans mon exposé cette situation était politiquement très délicate et difficile s'était soldée par la mise sur pied d'une force des Nations Unies, ce qui a été un véritable coup de maître. En rétrospective, je pense que cette solution était probablement la plus raisonnable.

Le sénateur Thompson: Mais je pensais surtout au retrait de l'une des parties.

BGen Beattie: Le retrait de la FUNU I a posé un problème fort compliqué. Le Major général Indar Rikhye expose en détail cette situation dans son livre intitulé: *The Sinai Blunder*.

A cause de la conjoncture à cette époque, cette force des Nations Unies a dû être déployée du côté arabe du front. L'une des lignes directrices dont je vous ai parlé dans mon exposé veut qu'en principe une force est détachée, pour une mission particulière lorsque le pays hôte donne son accord et en vertu des arrangements faits avec les Nations unies. Et dans

[*Text*]

So, the Secretary General was in an unenviable position. While he could see the need for maintaining an interpositional force, a mediation effort, he was at the same time requested by the host state to withdraw the force. In legal and political terms, there was no alternative but to move out.

Senator Thompson: With as many as seven nations involved, do you not sometimes feel that the facts are somewhat diluted or distorted through the reporting mechanism back to the U.N.?

BGen Beattie: There are always problems when you are dealing with several nationalities forming one force; but then again it can on occasion be one of the strengths. If, for example, in a problem area or at a point of confrontation you have two or three national contingents, the actions are seen to be the actions of the United Nations and, as such, impartial. No one can be accused of being narrow in their outlook, or such. There are of course language problems.

I can recall in one tense situation in the middle of the Turkish intervention in Cyprus a report coming over the radio to the effect that the Turks had overrun a hill at such and such a grid reference, and on checking we found that that grid reference was near the headquaters. We thought that things had really got out of whack. However, when we got the English sorted out, we found that what in fact hads happened was that shellfire and aircraft strafing had been brought to bear on a poultry farm and in fact there were turkeys running all over the hill.

So, language can pose a problem.

The Chairman: Senator Hicks.

Senator Hicks: Supplementary to your remarks about the one instance where we sent a peacekeeping force in for a term certain, was that UNIFIL?

Cmdre Edwards: It was, yes, senator.

Senator Hicks: What happened when the end of the term came and we pulled out? Was there an orderly transition to some successor force?

Cmdre Edwards: Yes, there was an orderly transition. They did not want us to leave. However, we recognized the danger of staying and took the position that because the agreement was to provide a force for a certain period, we came to the end of our mandate. We could not see that things were going to come to fruition as they stood then, so we withdrew.

Perhaps Major Leslie could elaborate on the precise circumstances surrounding that.

Maj Leslie: I think the biggest problem came about with the type of role that hads been assigned to the Canadian contingent in UNIFIL, that being to provide force communications.

[*Traduction*]

ce cas particulier, le pays hôte avait demandé le retrait de la force des Nations unies.

Le secrétaire général s'est donc trouvé dans une situation fort peu enviable. Même s'il pouvait comprendre la nécessité de maintenir une force neutre, de continuer l'effort de médiation, le pays hôte lui avait demandé de retirer cette force. En termes juridiques et politiques, il n'avait pas d'autre choix que de retirer ces troupes.

Le sénateur Thompson: Avec la participation de sept pays, ne croyez-vous pas que les faits risquent parfois d'être quelque peu dilués ou déformés lorsqu'ils font l'objet d'un rapport aux Nations unies?

BGen Beattie: Le simple fait de regrouper plusieurs pays en une seule force ne peut que créer des problèmes; mais par ailleurs, ce genre de regroupement fait la force de l'effectif. Lorsque deux ou trois régiments de diverses nationalités se trouvent dans une région problème ou à une ligne de confrontation, les actions qu'ils prennent sont perçues comme étant une mesure prise par les Nations unies et donc, par définition, impartiale. On ne peut accuser personne d'étroitesse d'esprit. Bien entendu, il y a toujours le problème de la langue.

Je me souviens d'une situation très tendue en plein milieu de l'intervention turque à Chypre où un rapport diffusé à la radio déclarait que les turques avaient envahi une colline située à telle et telle coordonnée et après vérification, nous avons découvert qu'il s'agissait d'un lieu situé tout près du quartier général. Nous avons pensé que la situation s'était vraiment détériorée, mais en y regardant de plus près nous avons finalement compris ce qui s'était passé. Un élevage de volailles avait été bombardé par artillerie et par des avions et c'était des dindes qui avaient envahi la colline. Il y avait eu confusion entre les mots anglais «Turks» et «Turkeys».

C'est un example d'un problème de langue.

Le président: Sénateur Hicks.

Le sénateur Hicks: J'aurais une question supplémentaire à poser au sujet d'une force de paix à durée limitée. Je pense que vous avez parlé de la EPNUL?

Cmdre Edwards: C'est exact, sénateur.

Le sénateur Hicks: Que s'est-il passé à la fin de cette période lorsque nous avons retiré nos troupes? Est-ce qu'une autre force a pris la relève et la transition a-t-elle été ordonnée?

Cmdre Edwards: Oui, tout c'est passé de façon très ordonnée. Ils ne voulaient pas que nous partions. Cependant, nous avons compris le danger que cela présentait si nous restions et avons adopté la position suivante, à savoir, comme l'accord conclu prévoyait une mission d'une durée limitée, nous sommes partis à la fin de notre mandat. Nous ne voyions pas comment les choses pouvaient aboutir à ce moment et ce moment et c'est pourquoi nous sommes partis.

Le major Leslie pourrait vous fournir des précisions sur les circonstances entourant cette décision.

Maj Leslie: Le principal problème relevait du rôle réservé aux troupes canadiennes au sein de la FPNUL, à savoir, un rôle de communication. Les Nations Unies ont essayé d'obtenir

[*Text*]

Almost to the twenty-third hour, the U.N. continued to seek an extension of Canada's commitment. However, we stood firm in our commitment to withdraw at the end of the six-month term.

The difficulty that the U.N. had at that point was finding a nation or a group of nations to provide the requisite technicians. They resorted to scrounging up a number of non-military communicators. That in itself did not pose a problem. The problem was created in the lack of qualified technicians to maintain the radio communications. It was several months before a properly constituted technical back-up to the first communications organization was found and put into place. So, there was a period of time when UNIFIL had only marginal communications, and given its operations and the area over which it had to operate, force communications was a very important factor. But indeed there were nations that volunteered to provide non-military technicians and operators, and it is working now as well, I think, as it could under the circumstances.

Senator Hicks: Now that we have made our point in this one instance that we mean to be firm when we say we will supply troops for a term certain, is it your view that the transition would be better made on another such occasion, that is to say that the U.N. would face the facts a little earlier that the Canadians were going to withdraw at such-and-such a time and so would not wait until the twenty-third hour plus to try to make alternative arrangements?

Cmdre Edwards: I take your point, but I do not think we could be any more sure that the United Nations would have a plan of action in a future case than we have been up to now. But we have learned a number of lessons, and before we get into these things we make certain where we stand and we do not leave anything open-ended. We make it very clear that we have the out instead of being in the position of not being able to get out. You must appreciate the fact that you can end up being a villaim in this thing, as is the case in Cyprus. We have been asked why we don't say that we are just going to leave Cyprus, and that is like saying. "Why don't the British leave Northern Ireland?" It is not quite the same thing, but the situations are rather similar. If you leave, and they go back to fighting, who is at fault? However, I would say that we have learned the lesson and we make it very clear in all our negotiations concerning, for example, Namibia and Rhodesia and others that we look at the situation very carefully to be abslutely certain that we know what we are getting into.

I would say in the case of UNIFIL, for example, that every one of those countries would love to get out of UNIFIL. The situation is now very untenable, because as you know, some Irish soldiers were killed recently and no action was taken. The situation is very difficult; the job is almost impossible. They have Hadat's troops in amongst them supported by the Israe-

[*Traduction*]

une prolongation de l'engagement du Canada presque jusqu'à la dernière heure. Toutefois, nous avons maintenu notre position qui était de nous retirer à la fin de la période convenue de six mois.

Le problème des Nations Unies à ce moment était de trouver un pays ou un groupe de pays capable de fournir les compétences et techniques nécessaires. Elles ont fini par regrouper un nombre d'experts non militaires. Ceci ne posait pas de problème en soi. Le problème était le manque d'experts techniques qualifiés pour maintenir la communication radio. Il a fallu plusieurs mois avant de pouvoir trouver et mettre en place un système d'appui satisfaisant pour le premier système de communication. Alors pendant un certain temps, la FPNUL a disposé d'un système de communications à peine satisfaisant. Compte tenu du genre d'activités dont elle était chargée et du lieu de la mission, la communication revêtait la plus grande importance. Mais certains pays se sont portés volontaires pour fournir des techniciens et opérateurs non militaires et je crois comprendre qu'à l'heure actuelle, tout va aussi bien que possible, dans les circonstances.

Le sénateur Hicks: Monsieur le président, maintenant qu'il est bien compris que nous avons fermement l'intention de respecter les conditions d'un arrangements, c'est-à-dire, de fournir des troupes pour une durée limitée, ne croyez-vous pas que la transition s'effectuera beaucoup mieux à l'avenir, dans un autre cas semblable? Ne pensez-vous pas que les Nations-Unies tiendront compte un peu plus tôt du fait que les Canadiens se retireront au moment prévu et n'attendront pas à la vingt-troisième heure pour essayer de prendre des dispositions de rechange?

Cmdre Edwards: Je comprends ce à quoi vous voulez en venir, mais je ne pense pas que nous puissions être plus sûrs que nous le sommes maintenant que les Mations-Unies auront élaboré un plan d'action. Mais nous avons tiré profit de certaines expériences et avant de nous engager, nous veillons à bien réaliser notre position. Nous nous réservons toujours d'avance une porte de sortie et ainsi, il n'arrive jamais que nous soyons incapables de nous retirer. Vous devez comprendre que dans une situation comme celle de Chypres, on peut assez facilement se retrouver du mauvais côté. On nous a demandé pourquoi nous ne disions pas tout simplement que nous quittions Chypres, mais c'est un peu comme dire: "Pourquoi les britanniques ne se retirent-ils pas de l'Irlande du Nord?" Ce n'est pas tout à fait la même chose, mais ces deux situations se ressemblent. Si les troupes se retirent et que la guerre reprend, qui est le coupable? Cependant, nous connaissons la chanson et nous expliquons clairement notre position dans toutes les négociations qui concernent, par exemple, la Namibie, la Rhodésie et d'autres encore. En d'autres termes, nos examinons la situation de très près, jusqu'à ce que nous soyons certains d'en connaître toutes les particularités.

Je ne crois pas me tromper en disant que tous les pays qui participent à la FPNUL aimeraient s'en retirer. La situation est maintenant intenable car des soldats irlandais ont été tués dernièrement et aucune mesure n'a été prise. Cette situation est fort difficile. C'est une tâche presque impossible. Vous avez, d'une part, les troupes de Hadat appuyés par les Israë-

[*Text*]

lies from across the border, and they have had the PLO. The frustrations in the film are right there.

BGen Beattie: Mr. Chairman, might I add a word to what Commodore Edwards has said? The question was raised earlier as to whether or not the forces can become part of the problem by staying on too long. In this regard it is important to appreciate that there are two activities involved here. One is peacekeeping, which the troops perform, and that is to create the conditions within which a solution can be found. Usually, at best, that is the achieve a *status quo* situation in which the parties are not shooting at each other, in order that you can get them together to talk. The important activity is the peacemaking activity that then takes place. The peacemakers have to produce a solution, so it is a little unfair to criticize a peacekeeping force because it has maintained peace for 20 years, when the peacemakers have not produced a solution within that time frame. I am not criticizing or denigrating either activity. The people involved work as a team, but I think that Commodore Edwards has hit the nail on the head when he said that if you decide to take up your arms and that tomorrow you will move out, then tomorrow the situation may revert to what it was 20 years ago.

Senator Thompson: If you are going in there and you give them this time limit of six months and at the end of that time they have not sat down at the table, have you really achieved anything? Do you like that deadline approach?

BGen Beattie: This is why I made the point in the presentation that both have to be pursued with determination and vigour. You have to put a strong team in, one that will get the parties together. The criteria I cited that we use as a guide for entering a peacekeeping mission include, as the first, that there has to be agreement by the parties, to pursue a political solution to the problems, and they have to pledge complete support for the peacekeeping force. I know that when things are running hot and heavy and people are being killed they will do almost anything to get a peacekeeping force on the ground. But then the problems start to arise. The mandate is not clarified in a timely fashion. One side or the other interprets the mandate to suit its own purposes, and one envisages the purchase of the force being there as being to help it work its will on the other party. It is a situation where one has to be very firm in being truly impartial, and at the same time insist on progress being made in finding a solution to the political problem which is at the root of the conflict.

Senator Yuzyk: Could you provide us with more details about the work of the observer missions? How do they carry out their duties in fact finding, for instance, and to whom do they report? Who makes the final decisions after the facts have been brought in? In other words, I would like to know what the role is and how efficient the role of an observer mission is.

[*Traduction*]

liens, de l'autre côté de la frontière, et l'OLP d'autre part. Ceci résume assez bien les frustrations auxquelles cette force doit faire face.

BGen Beattie: Monsieur le président, pourrais-je ajouter un mot à ce que vient de dire la Commandant Edwards? On a parlé plus tôt de la possibilité que ces forces ne deviennent partie au problème, en restant trop longtemps dans une même région. Je crois qu'il est important de souligner que deux activités entrent en jeu, l'une est le maintien de la paix, ce que font les troupes, et l'autre est l'établissement des conditions favorables à l'élaboration d'une solution. Habituellement, la meilleure façon de procéder est d'arriver au *Statu quo*, c'est-à-dire, que les parties, font la trève, ce qui leur permet de se parler. L'activité la plus importante est celle du maintien de la paix qui se déroule alors. Il appartient à ceux qui sont chargés de maintenir la paix de trouver une solution. Il est donc quelque peu injuste de reprocher à une force de maintien de la paix d'avoir maintenu la paix pendant 20 ans alors que ceux à qui il incombe de trouver la solution, n'en ont jamais trouver une qui soit acceptable. Je ne critique ni ne dénigre aucune de ces deux activités. Ceux qui y participent travaillent en équipe. Je pense que le commandant Edwards a bien exposé la situation lorsqu'il a dit que, si une force décide de plier baggages et de quitter un lieu de conflit, la situation pourrait fort probablement revenir à ce qu'elle était il y a 20 ans.

Le sénateur Thompson: Mais est-ce vraiment la solution que d'envoyer des troupes pour six mois quand, au bout de cette période, les parties au conflit n'ont toujours pas accepté de ce rencontrer? Êtes-vous d'accord avec cette approche d'imposer des échéances?

BGen Beattie: C'est exactement pour cela que j'ai dit, dans mon exposé, qu'il fallait poursuivre les deux avec beaucouà de détermination et de vigueur. Il faut une équipe forte, capable de réunir les parties. Les critères que j'ai mentionnés et sur lesquels nous nous fondons avant d'accepter une mission de maintien de la paix sont que, premièrement, les parties doivent être arrivées à s'entendre sur la solution politique à trouver au problème et qu'elles doivent promettre leur appui total à la force de maintien de la paix. Lorsqu'une situation est grave et hors de contrôle et qu'il y a des morts, on fait tout ce qu'on peut pour obtenir une force de maintien de la paix. Mais c'est là que les problèmes commencent. Le mandat n'est pas expliqué très clairement. Chaque partie l'interprète à sa façon. Il arrive même que l'une des parties considère que le rôle de la force est de l'aider à imposer sa volonté à l'autre partie. Il faut être très ferme et impartial et insister en même temps pour que des progrès soient réalisés pour ce qui est de trouver une solution aux problèmes politiques à la base du conflit.

Le sénateur Yuzyk: Pourriez-vous nous donner plus de détails sur le travail des missions d'observation? De quelle façon procédez-vous pour exécuter vos fonctions, comme par exemple, la collecte de données, et à qui faites-vous rapport? Qui prend les décisions finales, une fois que les faits ont été compilés? En d'autres termes, j'aimerais savoir en quoi consiste exactement le rôle d'une mission d'observation et si elle peut être vraiment efficace.

[*Text*]

BGen Beattie: Perhaps I can begin to answer that quetion, and then perhaps Commodore Edwards and Major Leslie will have additional information. I have dealt with both observer elements and with forces. In the case of a mission, in the beginning there will be well defined roles and tasks for the observer mission. Usually it is to oversee a ceasefire, to ensure there are no violations either through the initiation of fire or in advancing into some kind of buffer zone, or maintaining an area as a neutral zone. They are usually on station as observers. In some cases observers have the authority or make an arrangement to go and inspect certain areas behind the ceasefire zone. This is the case with UNDOF, where agreements have been made concerning the restriction of various types of weapons within certain ranges of the demarcation area. So those observers have very well defined terms of reference. They usually report back to some kind of patrol base or local headquarters, which in turn filters the information and passes it back to headquarters.

In the case of UNDOF we are becoming more refined and the terms of reference are becoming better defined for the mission as we go along. It also depends on how the ceasefire came about. For instance, in Cyprus all they had was a ceasefire, with no agreement on territorial control. Therefore we had a ceasefire and a cease-movement. If anybody started moving, then somebody else started shooting. So there was no agreement on the area between the two sides. You had two forward defended lines, and the area between was a sort of no-man's-land into which only the U.N. went.

Senator Yuzyk: How is such a decision made?

BGen Beattie: It is made through negotiations with the two parties. In the case of Cyprus neither side was prepared to give an undertaking in the matter of territorial concession because that is at the root of the problem. In the case of UNTSO and in the situation in the buffer zone that UNEF had to supervise, it was a great tract of desert and not of great value to either party. It could be more easily defined as a buffer zone to keep the parties apart.

Senator Yuzyk: Who does the negotiating in times of crisis?

BGen Beattie: In most cases it is done by the troops doing the overseeing of the operation, but it can be much more complicated. There can be meetings, for instance, at Mile 101 where you get the hierarchy involved, but once the peacekeeping mission is in place you establish very sophisticated lines of communication for negotiating controversy, for overseeing or patrolling the buffer zone and reporting breaches of the ceasefire either by fire or by movement. You have to get the situation very well advanced in order to control the ceasefire, either by keeping both sides apart or by having good communications with both sides so that in the event of a breach you can quickly restore the ceasefire.

[*Traduction*]

BGen Beattie: Je commencerai à répondre à cette question et le commandant Edwards et le major Leslie vous fourniront des renseignements supplémentaires. J'ai fait partie de missions d'observation et à des forces. Le rôle et les tâches d'une mission d'observation sont bien établis au départ. Il s'agit habituellement de surveiller un cessez-le-feu, de voir à ce qu'il n'y ait aucune violation, que, par exemple, une partie ouvre le feu de nouveau, avance dans une zone tampon ou maintienne une région comme zone neutre. Elle s'y trouve habituellement à titre d'observateur. Dans certains cas, les observateurs ont le pouvoir d'inspecter certaines régions situées derrière la zone du cessez-le-feu ou prennent les dispositions nécessaires pour le faire. C'est le cas de l'UNDOF, où des accords ont été faits pour restreindre l'usage de certains genres d'armes dans un rayon donné de la région de démarcation. Ces observateurs ont donc un mandat bien défini. Ils font habituellement rapport à une base de patrouille ou au quartier général local qui, à son tour, filtre les données et les transmet aux quartiers généraux.

Dans le cas de l'UNDOF, nous nous raffinons de plus en plus et le mandat est de mieux en mieux défini, à mesure que la mission progresse. La façon dont on est arrivé au cessez-le-feu est également très importante. Par exemple, à Chypres, le cessez-le-feu a été imposé, sans qu'il y ait eu accord sur le contrôle territorial. Par conséquent, il y avait, à la fois, cessez-le-feu et interdiction de mouvements. Dès que quelqu'un se déplaçait, quelqu'un d'autre lui tirait dessus. Il n'y avait donc pas d'accord sur une région entre les deux parties. Il y avait, en avant, deux lignes défendues entre lesquelles se trouvait une sorte de zone meutre où l'ONU entrait.

Le sénateur Yuzyk: Comment arrive-t-on à ce genre de décision?

BGen Beattie: Les deux parties négocient. Dans le cas de Chypres, aucune des deux parties n'était disposée à prendre engagement sur les concessions territoriales, car c'était la base du problème. Dans le cas de l'ONUST et de la zone tampon que devait superviser la FUNU, il s'agissait d'une zone désertique à laquelle aucune des deux parties n'attachait beaucoup de valeur. Il a donc été très facile de choisir cette région comme zone tampon, pour séparer les deux parties.

Le sénateur Yuzyk: Mais qui s'occupe des négociations en période de crise?

BGen Beattie: Dans la plupart des cas, les troupes chargées de la mission supervisent les négociations. Mais la situation peut être beaucoup plus complexe. Il peut, par exemple, y avoir des rencontres à la borne 101 où la hiérarchie entre en jeu, mais une fois que la mission de maintien de la paix est en place, on établit un système de communication très élaboré, pour négocier dans le cas de controverses, pour superviser ou patrouiller la zone tampon et signaler les violations au cessez-le-feu, qu'il s'agisse de reprise des hostilités ou de mouvements quelconque. Mais il fait qu'il y ait eu beaucoup de progrès pour contrôler le cessez-le-feu, soit en séparant les parties ou en assurant un bon système de communication avec les deux parties, de manière à réinstaurer rapidement le cessez-le-feu en cas de violation.

[*Text*]

Cmdre Edwards: I think perhaps a good example of that could be given by Major Leslie, who will explain what happens when an observer in UNTSO, the troop supervisor organization, sees something and has to report it. As you know, we have 20 people in that group. There are about 256 observers scattered through Lebanon, the Golan Heights and down in the Sinai still, even though there is a ceasefire there. We send our people out to these posts. I have been there. It is a hard task on the Golan Heights; it is miserable in the winter with rain and sleet.

I think Major Leslie could give you "a day in the life of an observer" very briefly. That would show you what happens, what the observer sees.

Maj Leslie: If you recall, honourable senators, one of the slides, which was shown when General Beattie gave his presentation, illustrated a United Nations outpost in support of peacekeeping. The outposts are scattered, as Commodore Edwards said, throughout the four countries in the Middle East, and they are manned on a 24-hour, 7-days-in-the-week operation. Individuals proceed to these outposts for periods of anywhere from four to seven days, where they are self-contained with rations and water and all of the equipment they require either to observe or report or protect themselves.

The important thing to note with respect to observers is that they are unarmed. Unlike peacekeeping forces or troops in peacekeeping forces, who are armed, they do not have any personal weapons.

One might say that in a situation such as in Lebanon, they might lead to a high-risk factor. On the other hand, the U.N. has concluded that the arming of observers might tend to escalate a particular situation at the stage where there is a confrontation. On the other hand, the presence of an unarmed observer tends to de-escalate the situation.

Senator Thompson: Do you agree with that?

Maj Leslie: Personally, I do, yes. There are situations that can illustrate that. For example, in the Yom Kippur war in 1973 a number of U.N. observers, including Canadians, were caught on the Golan Heights in Kanitra when the battle raged literally right over their heads. They were kept in that one location unable to move. Their only function at that time was to report what was happening.

It is important to note also that, as General Beattie mentioned, there are inspections. In each of the observing missions in which we participate there is a mechanism whereby one of the opposing sides—for example, the Israelis—can call upon the United Nations to inspect the facilities of the opposite side. That is a large function that is performed in the Middle East on the Golan Heights. One of their roles is to inspect, at the request of one of the two sides, the areas of limitation to determine that the force strength is as agreed upon at the time of the disengagement agreement, which was concluded in 1974.

[*Traduction*]

Cmdre Edwards: Le major Leslie pourrait vous en donner un bon exemple. Il vous expliquera ce qui passe lorsqu'un observateur, qui fait partie de L'ONUST, un organisme préposé à la surveillance des troupes, constate quelque-chose et le signale. Comme vous le savez, nous comptons 20 personnes au sein de ce groupe. Il y a environ 256 observateurs au Liban, dans le plateau du Golan, et dans le Sinaï, même s'il y a un cessez-le-feu en vigueur dans ces régions. Nous avons envoyé de nos gens à ces postes. J'y suis moi-même allé. C'est une tâche très ardue dans le plateau du Golan. Le climat est très inclément l'hiver, il y a beaucoup de pluie et de neige fondante.

Le major Leslie pourra vous décrire brièvement une journée dans la vie d'un observateur. Cela vous fera comprendre ce qui se passe, ce que l'observateur voit et les mesures qui sont prises ensuite.

Maj Leslie: Vous vous rappellerez, honorables sénateurs, que l'une des diapositives, qui vous a été projetées lorsque le général Beattie vous a fait son exposé, montrait un poste des Nations unies dans une mission de maintien de la paix. Les postes sont éparpillés, comme l'a mentionné le Commodore Edwards, à travers quatre pays du Moyen-Orient et ils sont en opération 24 heures sur 24, sept jours par semaine. Les personnes affectées à ces postes y passent de quatre à sept jours et elles trouvent sur place toute la nourriture et l'eau voulues, ainsi que l'équipement nécessaire pour observer, pour faire des rapports ou se protéger.

Il est important de signaler que les observateurs ne sont pas armés, au contraire des forces ou troupes de maintien de la paix.

On peut dire que, dans un cas comme le Liban, le facteur risque est très élevé. Cependant, les Nations Unies ont conclu qu'un observateur armé pourrait contribuer à l'escalade d'une situation particulière s'il y avait confrontation tandis que la présence d'un observateur non armé tend à avoir l'effet contraire.

Le sénateur Thompson: Êtes-vous d'accord avec cette façon de procéder?

Maj Leslie: En ce qui me concerne, oui. Je peux vous donner des exemples. Lors de la guerre du Yom Kippur en 1973, un certain nombre d'observateurs des Nations Unies, y compris des Canadiens, ont été pris dans le plateau du Golan à Kanitra, où la bataille faisait littéralement rage au-dessus de leur tête. Ils étaient coinées là, incapables de bouger. Leur seul rôle à ce moment était de faire un rapport sur ce qui se passait.

Il est également important de signaler, comme l'a mentionné le général Beattie, les inspections. A chacune des missions d'observation auxquelles nous participons, il y a possibilité pour chacune des parties en présence, par exemple pour les Israëliens, de demander aux Nations unies de procéder à une inspection des installations du camp opposé. Voilà une des tâches importantes justifiant notre présence au Moyen-Orient et sur les hauteurs du Golan. L'un de leurs rôles est donc d'inspecter, à la demande d'un des béligérants, les zones qui ont été définies, afin de constater que les forces présentes sur le

[*Text*]

The question of command is important. You did ask to whom the observers report. The observers report to a U.N. officer or a U.N. organization. Canada is quite conscious of the fact that there are circumstances in which there may be conditions in which there has to be some national command involved. There may be some actions undertaken by the U.N. which are not necessarily in the interests of Canada. For that we always superimpose a national command structure. But the day-to-day workings of the observers in the United Nations observer missions are reporting through the U.N. chain of command.

Senator Thompson: Could you give an example of the national interest being ahead of the U.N. interest?

Maj Leslie: Yes, sir. There was one in the Middle East in about May of this year. There was a request for Canada to provide communicators from its force on the Golan Heights to maintain communications in UNTSO headquarters in Jerusalem.

This situation was brought about by an impending strike of civilian communicators. The force commander in Damascus ordered the Canadian commander of the contingent in UNDOF to provide communicators. This was outside our agreed mandate or our role in UNDOF, and the commander quite rightly had to refer the matter back to National Defence Headquarters for a decision as to whether or not we would provide communicators. In the event we did not have to, but we did agree to provide the communicators. The fact is that there was a direction given to the commander on the job that went beyond the terms of our employment or our role in that particular force.

It is an unusual concurrence. It happens very rarely, but nevertheless there are occasions on which it does happen and we must have that national referral mechanism, which is built into all our contingents that serve outside the country in support of the U.N.

Senator Stanbury: Mr. Chairman, I want to direct our minds for a moment to the training of the troops, particularly the political training. I have the impression that our troops are particularly sensitive to the political situation to which they go and react very well; but can you tell us how that sensitivity is developed? What methods are used to obtain the intelligence with respect to the political situation and then convey that to the troops who are in place?

BGen Beattie: Mr. Chairman, in the case of observers, these people are usually brought in to National Defence Headquarters for a few days briefing and training before they go out to take part in an observer mission. The fators of political sensitivity and discretion are emphasized during their briefings here at the headquarters. In the training of U.N. forces, for instance in the case of Cyprus contingents, they usually do a work-up refresher training for a period of up to six months before they go to the mission area, during which time they are briefed on the importance of being fair, firm and impartial and

[*Traduction*]

terrain correspondent bien aux accords de dégagement, conclus en 1974.

La question du commandement est donc importante. Vous demandiez à qui rendent compte les observateurs. Ils rendent compte à un fonctionnaire ou à un organisme des Nations Unies. Le Canada sait fort bien qu'en certaines circonstances, la situation requiert la présence d'un commandement national. En effet, l'ONU peut participer à des actions qui ne soient pas nécessairement dans l'intérêt du Canada. Nous superposons alors toujours une structure de commandement national. Mais les relevés au jour le jour des observateurs participant aux missions des Nations Unies sont transmis par le canal du commandement de l'ONU.

Le sénateur Thompson: Pourriez-vous nous donner un exemple de conflit entre intérêt national et intérêt de l'ONU?

Maj Leslie: Oui. Le cas s'est présenté au Moyen-Orient aux environs de mai cette année. on a demandé au Canada de mettre certains de ses spécialistes des communications utilisés sur les hauteurs du Golan, à la dispostion des communications de S. G. de l'ONUST de Jérusalem.

C'est la menace d'une grève des techniciens civils qui a rendu cette demande nécessaire. Le commandant des forces à Damas a ordonné au commandement canadien du contingent de L'UNDOF (Force de dégagement et d'observation) de fournir ce personnel. Or cela n'était pas prévu par notre mandat dans le cadre de l'UNDOF et notre commandement, à bon droit, a dû en référer d'abord à la Défense nationale et en attendre la réponse. Rien ne nous obligeait à prêter ce personnel des communications, mais en l'occurrence nous avons accepté de le faire. Il s'agit donc de remarquer que les ordres qui ont été donnés à notre commandant dépassaient les termes de notre engagement ou de notre rôle dans cette force d'intervention.

Ce genre d'exemple est assez rare. Toutefois en certaines occasions cela peut se produire, et nous devons alors pouvoir en référer à la Défense nationale grâce à un dispositif qui est prévu dans tous les contingents servant dans le cadre des forces de l'ONU, à l'extérieur du pays.

Le sénateur Stanbury: Monsieur le président, j'aimerais aborder la question de l'instruction des troupes, notamment en matière de formation politique. J'ai l'impression que nos troupes sont particulièrement sensibilisées à la situation politique devant laquelle elle vont se trouver et qu'elles réagissent très bien, mais pouvez-vous nous dire comment on en arrive à cette sensibilisation? Par quelles méthodes se renseigne-t-on sur la situation politique et informe-t-on ensuite les troupes sur place.

BGen Beattie: Monsieur le président, le personnel des forces d'observation est formé vraiment en général au quartier général de la Défense nationale pour y faire un stage d'information de quelques jours, avant d'être envoyé en mission. Lors des séances d'information, on met l'accent sur la sensibilisation au contexte politique et sur la discrétion. L'instruction à laquelle sont soumises les forces de l'ONU, par exemple dans le cas des contingents stationnés à Chypre, comprend en général un cours de formation accélérée d'environ six mois avant qu'elles ne soient envoyées en mission; leur attention est attirée sur

[*Text*]

of being aware of the political situation. They are briefed on what the situation is in the country they are going to and what they must and must not do in order to maintain peace and not aggravate the situation.

Exercises are conducted in which they will actually go out and deploy obsevation posts. That is where you have a lot of it happen. Such things happen either at the front area, or, as I said, at the "sharp end" where junior ranks are dealing with the junior ranks of either of the two adversaries. Training is given so that they do not say anything that will inflame the situation. Then they are also trained so that during any kind of free time or recreational time, if they are in a community, they will not make statements or conduct themselves in any way that will create a controvery or invite adverse comments concerning the contingent. We have been very successful in this training, because the incidence of complaints is small.

Senator Stanbury: Apart from the specific focussed training, which is given to a group going to Cyprus or Lebanon, or some particular part of the world, is there a kind of training on general world politics that is given to the troops in their general training?

BGen Beattie: Mr. Chairman, I do not think, in the broad sense, that any particular program is conducted. In the case of our officers, all of those who attend Canadian Forces Staff College undergo a period of peacekeeping operations training. For troops in the field at unit level, that training is conducted within the unit. Usually it is done at the discretion of the commanding officer, who, by now in most cases has already had a tour in the Middle East or in Cyprus and brings with him that experience and background.

Senator Stanbury: That is what I was thinking of—the general preparation rather than simply the focussed training.

Senator McElman: Does that instruction to the troops, to the men, include briefing on the religious and cultural aspects of the community in which they are going to be serving?

BGen Beattie: Yes, it does. I should add that within the Canadian Forces we have developed a number of training pamphlets which are used. We also make use of a publication produced by the International Peace Academy in New York. It is a peacekeepers' handbook, which also emphasizes all of those factors.

Senator Stanbury: General Beattie, the other area that I wanted to look at is the one which I think was raised either by yourself or in a comment made by Commodore Edwards concerning the number of areas that are looking for our participation in the future. The only thing that concerns me is that we have heard many people say that we are the "Boy Scouts" of the world, that we are always available to do good things but we are not so good at getting the benefits of doing those good things. What I would like to get from you is your

[*Traduction*]

l'importance du sens de la justice de la fermeté, de l'impartialité et sur la nécessité de connaître les données politiques. Ces contingents sont donc informés de la situation du pays dans lequel ils vont se trouver, ainsi que de ce qu'ils doivent et ne doivent pas faire en vue de maintenir la paix et ne pas aggraver la situation.

Les soldats participent à des exercices où ils doivent aller organiser des postes d'observation. C'est là que tout se passe, soit en première ligne, soit comme je le disais, aux points sensibles, là où les jeunes recrues ont affaire aux jeunes recrues des deux parties adverses. Nous les formons pour qu'ils sachent éviter les propos risquant de mettre le feu aux poudres. Nous leur apprenons également à se conduire et à ne pas faire de déclarations lorsqu'ils sont en permission ou en promenade dans une agglomération afin d'éviter les conflits et ne pas provoquer de réacctions hostiles ni de critiques de la part de la population. Nous avons eu de très bons résultats à l'instruction et nous pouvons dire que les plaintes déposées l'ont été en très petits nombres.

Le sénateur Stanbury: A part cette instruction adaptée à une situation politique particulière, qu'il s'agisse de Chypre, du Liban ou d'un autre point chaud du monde, y a-t-il des cours généraux de formation politique dispensés aux troupes pendant leur période d'instruction général?

BGen Beattie: Monsieur le président, je ne pense pas que ce soit le cas. Nos officiers qui passent par le collège d'état major des forces canadiennes suivent une période d'instruction sur les opérations de maintien de la paix. Quant aux troupes en campagne, l'instruction a lieu dans l'unité même. De façon générale c'est le chef d'unité qui en décide. Dans la plupart des cas, il a déjà servi au Moyen-Orient ou à Chypre et peut faire preuve d'une certaine expérience.

Le sénateur Stanbury: Précisément, ce à quoi je pensais, c'était à une préparation de caractère général plutôt qu'à une simple formation visant un secteur particulier.

Le sénateur McElman: Cette instruction que reçoivent les troupes, les hommes disons, comprend-t-elle une introduction à la situation religieuse et culturelle de la région où ils seront en service?

BGen Beattie: Oui. J'ajouterai que nous avons fait imprimer à l'intention des forces canadiennes un certain nombre de fascicules d'information dont nous nous servons. Nous utilisons également la publication de l'Académie internationale de la paix de New York. Il s'agit d'un manuel à l'intention du soldat qui participe aux opérations de maintien de la paix, et il met l'accent sur ces aspects que vous évoquiez.

Le sénateur Stanbury: Général, j'aimerais revenir à une question que vous avez soulevée, vous ou le commodore Edwards, concernant les régions qui attendent notre participation. Je m'inquiète un peu des nombreux commentaires qui nous présentent comme les boy scouts du monde, toujours prêts et disponibles pour les B.A., mais sans jamais véritablement en tirer profit. J'aimerais donc que vous me disiez si le Canada a réellement intérêt à participer à ces opérations. Non pas que je considère les dépenses que vous avez mentionnées

[*Text*]

judgment as to whether there are real benefits which accrue to Canada. I must say that I do not regard the expenditure that you have spoken about as being a terribly expensive effort. I believe it is also well justified in other ways, but it is a commitment by young Canadians who are putting their lives on the line, and so on. Are there real benefits to Canada, in more than tangible goodwill terms, resulting from our peacekeeping operations?

BGen Beattie: First, from the point of view of benefit, one would have to recognize that in fulfilling our commitments and being interested in promoting peace and security, I believe we are clearly seen to be doing that and to be participating in peacekeeping operations. Another benefit is the factor of training, which Commodore Edwards mentioned in one of his responses. With regard to training, another factor is that we have a number of people who move into senior appointments within some of these missions, and that provides training and experience which is valuable. I suppose the reputation to which Commodore Edwards referred is something that we can be proud of. I know I am.

Senator Stanbury: I am sure we all are. I really wanted to get something on the record to indicate that there is something substantial involved for Canada.

Cmdre Edwards: Mr. Chairman, I should like to add to what General Beattie has said, that I believe our successes have far outweighed the failures. I believe we are seen to have been quite successful in a number of areas in promoting world peace. I can honestly say that Canada has done it impartially. We have not tended to make enemies of either side while we have been doing that. It includes the Sinai, where we have not been labelled on either side. Even in the case of Cyprus, in the conflict between the Turks and the Greeks, when it was all over no one said that the Canadians were particularly nasty or took sides.

So whatever are the millions involved in cost per year, probably the cost is far outweighed in things like trade, goodwill, and so on, throughout the world, in addition to all the other things, including training, experience, and so forth. In saying that, I would not say that I would like to go around promoting that we do this wherever someone would like us to go because of the benefits, because we have only so many resources; but, by the same token, from what we have done and are doing there is, on balance, an advantage to Canada.

The Chairman: In keeping with our earlier agreement, the time has come for us to adjourn. Thank you again, gentlemen and senators. We shall meet again next week, at the same time, in the same place, when we shall look at sovereignty surveillance. The meeting is adjourned.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

comme trop lourdes, en vérité, et je crois, par ailleurs, qu'elles sont justifiées. Je pense plutôt à ces jeunes Canadiens qui mettent leur vie en danger au front. Cela rapporte-t-il au Canada autre chose que les bonnes paroles qui nous sont adressées pour notre participation aux opérations de maintien de la paix?

BGen Beattie: Le premier mérite de cette participation est de nous montrer à la hauteur de nos engagements, concernant la paix et la sécurité, et je pense qu'en l'occurrence notre présence est bien perçue dans ce sens. L'autre avantage que nous en retirons, c'est le facteur entraînement, mentionné par le commodore Edwards dans une de ses réponses. Par ailleurs, cet entraînement permet à de nombreux Canadiens d'être nommés à des postes de responsabilité lors de certaines de ces missions et donc d'acquérir une expérience très précieuse. Je pense que nous pouvons être fiers de cette réputation à laquelle le commodore Edwards a fait allusion. En tout cas j'en suis fier.

Le sénateur Stanbury: Soyez sûr que nous partageons votre sentiment. Je voulais en réalité que l'on puisse consigner au procès-verbal quelque chose qui montre qu'il s'agit-là d'un engagement de valeur pour le Canada.

Cmdre Edwards: Monsieur le président, j'aimerais ajouter à ce que disait le général Beattie que les résultats obtenus ont largement compensé les échecs. Nous avons réussi, dans un certains nombre de régions à promouvoir la paix mondiale, et c'est la réputation qu'on nous fait. Je peux dire en toute honnêteté que le Canada a fait son devoir de façon impartiale. Nous ne nous sommes jamais fait d'ennemis, même lors de l'expédition du Sinaï où aucune des parties en présence ne nous a critiqués. Même dans le cas de Chypre, lors du conflit entre les Turques et les Grecs, personne n'a attaqué les Canadiens sur leur attitude ni ne leur a reproché d'avoir pris parti dans le conflit.

Je pense donc que les dépenses engagées, quelles qu'elles soient, sont largement compensées par les avantages commerciaux, les témoignages de bonne volonté, etc., que nous en retirons dans le monde entier, sans parler de tout le reste, l'entraînement, l'expérience acquise etc. Je ne voudrais pas être mal compris, il ne s'agit pas d'offrir nos services à qui les réclame, en escomptant un profit, étant donné que de toute façon nous disposons d'un budget limité; mais le bilan global reste positif pour le Canada.

Le président: Nous allons respecter nos engagements horaires et ajourner. Je remercie donc les témoins et les sénateurs. Nous nous retrouverons la semaine prochaine à la même heure, dans cette salle, pour discuter des questions de la Surveillance du territoire. La séance est levés.

Le Comité suspend ses travaux.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office
Supply and Services Canada
45 Sacre-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien
Approvisionnements et Services Canada
45, boulevard Sacre-Coeur,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of National Defence:

Cmdre G. L. Edwards, Director General, Military Planning and Operations;

BGen C. E. Beattie, Director General, Policy Planning;

Maj D. S. Leslie, Staff Officer, Directorate Military Plans Coordination.

Du ministère de la défense nationale:

Cmdre G. L. Edwards, directeur général, Plans militaires et opérations;

BGen C. E. Beattie, directeur général, Planification des politiques;

Maj D. S. Leslie, officier d'État-major, Direction de la coordination des plans militaires.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Government Publications

-1
23
72

First Session
Thirty-second Parliament, 1980

SENATE OF CANADA

Standing Senate Committee on Foreign Affairs

Proceedings of the Subcommittee on

National Defence

Chairman:
The Honourable PAUL C. LAFOND

Tuesday, December 9, 1980

Issue No. 5

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980

SÉNAT DU CANADA

Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères

Délibérations du Sous-comité sur la

Défense nationale

Président:
L'honorable PAUL C. LAFOND

Le mardi 9 décembre 1980

Fascicule nº 5

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

DEPOSITORY LIBRARY MATERIAL

27895—1

THE SUBCOMMITTEE ON
NATIONAL DEFENCE

The Honourable Paul C. Lafond, *Chairman*
The Honourable Jack Marshall, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

*Flynn
Grosart
Hicks
Lafond
Lang
Langlois
Marshall
McElman
Molgat
Molson
Neiman
*Perrault
Roblin
Smith
Stanbury
van Roggen
Yuzyk—(15)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE SOUS-COMITÉ SUR LA
DÉFENSE NATIONALE

Président: L'honorable Paul C. Lafond
Vice-président: L'honorable Jack Marshall

Les honorables sénateurs:

*Flynn
Grosart
Hicks
Lafond
Lang
Langlois
Marshall
McElman
Molgat
Molson
Neiman
*Perrault
Roblin
Smith
Stanbury
van Roggen
Yuzyk—(15)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, May 14, 1980:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator van Roggen moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence.

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 mai 1980:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Thursday, June 12, 1980:

"Pursuant to Rule 77(4) of the Rules of the Senate, the Honourable Senator Lafond moved, seconded by the Honourable Senator Stanbury:

"That a Subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to be known as the Subcommittee on National Defence, be appointed;

That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence; and

That the Subcommittee be composed of the Honourable Senators Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen and Yuzyk."

Extrait des Procès-verbaux du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, le jeudi 12 juin 1980:

«Conformément à l'article 77(4) du Règlement du Sénat, l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury:

«Que soit créé un sous-comité du comité sénatorial permanent des affaires étrangères qui porterait le nom de sous-comité sur la défense nationale;

Que le sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant; et

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen et Yuzyk.»

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, DECEMBER 9, 1980
(6)

The Subcommittee on National Defence met this day at 10:05 a.m., the Chairman, the Honourable Senator Lafond, presiding.

Present: The Honourable Senators Hicks, Lafond, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Smith, van Roggen and Yuzyk. (10)

Present but not of the Subcommittee: The Honourable Senator Thompson. (1)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Roger Hill, Deputy Director.

Witnesses:

From the Department of National Defence:

VAdm J. Allan, Deputy Chief of the Defence Staff;

BGen C. E. Beattie, Director General, Policy Planning;

Col K. O. Simonson, Directorate of Military Operations Coordination;

LCol R. A. McLean, Directorate of Military Plans Coordination.

The Honourable Senator Molson moved that the quorum of the Subcommittee be 5 members whenever a vote, resolution or other decision is taken and that the Chairman be authorized to hold meetings, to receive evidence and authorize the printing of evidence when a quorum is not present. The motion carried.

The Subcommittee continued consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, relating to matters on National Defence.

The Chairman introduced the witnesses. VAdm Allan made a statement accompanied by a visual presentation. The witnesses then answered questions put to them by members of the Subcommittee.

At 12:12 p.m. the Subcommittee adjourned to 10 a.m., Tuesday, December 16, 1980.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 9 DÉCEMBRE 1980
(6)

Le Sous-comité sur la Défense nationale se réunit aujourd'hui à 10 h 05, sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (président).

Présents: Les honorables sénateurs Hicks, Lafond, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Smith, van Roggen et Yuzyk. (10)

Aussi présent mais ne faisant pas partie du Sous-comité: L'honorable sénateur Thompson. (1)

Aussi présent: Du Centre parlementaire des affaires étrangères et du commerce extérieur: M. Roger Hill, Directeur adjoint.

Témoins:

Du ministère de la Défense nationale:

VAdm J. Allan, Sous-chef de l'état-major de la défense;

BGén C. E. Beattie, Directeur général, Planification des politiques;

Col K. O. Simonson, Direction de la coordination des opérations militaires;

LCol R. A. McLean, Direction de la coordination des plans militaires.

L'honorable sénateur Molson propose que le quorum du Sous-comité soit de 5 membres, en cas de vote, résolution ou autre décision à prendre et que, à défaut de quorum, le président soit autorisé à tenir des séances, à recevoir des témoignages et à en autoriser l'impression. La motion est adoptée.

Le Sous-comité poursuit l'étude de son ordre de renvoi du 12 juin 1980 concernant la défense nationale et à toutes questions s'y rattachant.

Le président présente les témoins. VAdm Allan fait une déclaration accompagnée d'une présentation audio-visuelle. Les témoins répondent aux questions qui leur sont posées par les membres du Sous-comité.

A 12 h 12, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'au mardi 16 décembre 1980, à 10 heures.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, December 9, 1980

[*Text*]

The Standing Senate Committee on foreign Affairs, Subcommittee on National Defence, met this day at 10 a.m. to consider matters relating to national defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: I call the meeting to order.

Honourable senators, pursuing our studies, we ve with us again senior officers of the Department of National Defence, and we shall be dealing this morning with questions of sovereignty surveillance and control, aid to the civil power, and national development. If we can do all that this morning we will be doing well.

To get us off to the usual good start, I will ask our usual good starter, Admiral Allan, to lead us into the breach.

VAdm J. Allan, Deputy Chief of Defence Staff: Thank you, Mr. Chairman.

Honourable senators, I should like to introduce: General Beattie, from the Assistant Deputy Minister of Policy group of the department; colonel Simonson and Lieutenant Colonel McLean, who are here as my assistants from one of my staff organizations to help answer any of your detailed questions.

What I will do this morning, honourable senators, is focus attention on Canadian Forces activities that are not related to war or the preparation for war—in other words, domestic operations which are in turn further subdivided into the following broad categories: internal security operations; assistance operations; sovereignty-surveillance; and national development.

What is the meaning of internal security operations? Very simply, it consists of operations in aid of the civil power and armed assistance to other federal government departments which involves the use of military forces. It is particularly important to understand that the legal mandate of the Canadian Forces includes internal security, but in a permissive way and only as an adjunct to our primary role. On the other hand, your impression should not be confined to the classic riot situation where the Canadian Forces act in the dramatic and ultimate restoration of law and order. The Canadian Forces may be drawn into a very wide spectrum of internal security situations, and I think I can best deal with some of these later by way of typical examples. At the outset I wish to underline one overriding policy: the Canadian forces in internal security operations support the civil authority; we do not supplant it. That cannot be over-emphasized—we support, not supplant.

It was not, however, always thus. Over 100 years ago, with the withdrawal of the British Garrison, coincident with the Act of Confederation, the responsibility for defence and for internal order fell to a fledgling Canadian government and, in turn, to an equally fledgling Canadian militia. Administration of

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 9 décembre 1980

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, sous-comité de la défense nationale, se réunit aujourd'hui à 10 heures pour étudier des questions se rapportant à la défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: La séance est ouverte.

Honorables sénateurs, pour poursuivre notre étude, nous accueillons encore aujourd'hui des hauts fonctionnaires du ministère de la Défense nationale; il s'attaqueront aujourd'hui aux questions de la surveillance et du contrôle, de l'aide à l'autorité civile et du développement national. Tout ira très bien si nous pouvons couvrir tout ces sujets ce matin.

Pour bien amorcer les choses comme d'habitude, je cède la parole à l'amiral Allan.

VAdm J. Allan, sous-chef de l'état-major de la Défense: Merci, monsieur le président.

Honorables sénateurs, j'aimerais vous présenter le général Beattie, du bureau du sous-ministre adjoint (politique) du ministère; le colonel Simonson; et le lieutenant colonel McLean, mes adjoints, qui sont venus aujourd'hui pour répondre à vos questions.

Honorables sénateurs, aujourd'hui, nous concentrerons notre attention sur les activités des Forces canadiennes qui ne sont pas liées à la guerre ou aux préparatifs de guerre, en d'autres mots, sur les opérations intérieures qui sont divisées en trois grandes catégories: les activités pour la sécurité nationale; les opérations d'aide; la souveraineté-surveillance; et le développement national.

Que sont les opérations de sécurité nationale? En termes simples, cela représente les opérations d'aide à l'autorité civile et l'aide armée aux autres ministères fédéraux qui implique l'utilisation des forces armées. Il est particulièrement important de comprendre que le mandat juridique des Forces armées canadiennes comprend la sécurité nationale, mais d'une façon facultative et permissive et seulement dans un rôle complémentaire à leur rôle principal. De l'autre côté, vous ne devriez pas ne songer qu'aux situations classiques d'émeute où les Forces canadiennes contribuent au rétablissement dramatique et définitif de l'ordre public. Les Forces armées canadiennes peuvent être entraînées dans toutes sortes de situations où on leur demande de protéger la sécurité nationale, et je crois que je pourrai mieux traiter de ces situations tout à l'heure en vous donnant des exemples typiques. Je tiens tout d'abord à signaler un élément primordial—les Forces canadiennes dans le cadre de leurs opérations de sécurité nationale appuient l'autorité civile; elles ne la remplacent pas. Cet aspect ne peut pas être souligné trop souvent—elles l'appuient mais ne la remplacent pas.

Les choses n'ont toutefois pas toujours été ainsi. Il y a plus de cent ans, quand le retrait de la garnison britannique, qui a eu lieu en même temps que la promulgation de l'Acte de la confédération, la responsabilité pour la défense et l'ordre national est revenue à un gouvernement canadien de peu

[*Text*]

justice has always been a provincial prerogative under the British North America Act; yet there was not, quite simply, an adequate provincial or municipal constabulary in being for other than very routine occurrences. Thus, the early militia acts were designed to allow various municipal authorities to easily call upon the local militia to augment police resources when required. The local commanding officer was required by law to respond, and both his volunteer officers and men were subject to severe fines if they did not muster in response to such requests. Try that today.

As an aside, it was also incumbent upon the commander to recover from the municipality the costs of such intervention, and it was not uncommon to see him bringing a personal suit against the requesting city to recover even his men's personal wages. As these wages, even if recovered, were invariably far less than those of the average labourer, municipalities were not loathe to depend upon the militia for what we would now consider routine policing. Thus troops were often used to maintain order on election days, at Orange Day parades or riots, as the case may be, and even on one occasion at a boxing match. During this early phase of internal security operations, which lasted until 1903, the militia was called out on 72 occasions for durations ranging from a few hours to six months.

Quite apart from the problem of recovering costs, wide use of the militia, which was made up of the professional and artisan segments of the country, caused real hardship to the individuals and to their employers who had to do without them whenever they were called out.

In 1904 the first real amendment of the Militia Act was made to redress these problems. Municipalities were now required to provide a substantial deposit prior to the despatch of troops; the small permanent force had to be called prior to the use of the volunteer militia; and the crown would then undertake all actions to recover costs on behalf of the commander.

Although the purpose of the new act was to discourage municipal requests and possibly to encourage a measure of self-sufficiency in areas of provincial jurisdiction, in fact, the ensuing period saw a marked increase in requisitions. Actually, there is no mystery in that phenomenon—Canada was entering a protracted period of labour strife. From 1904 to 1940, and particularly in the period before World War I, the militia and the permanent force were called to handle the protection of strike-breakers during union recognition battles, and to restore order, especially in the coal mines of Cape Breton and Vancouver Island. On at least three occasions detachments of troops were deployed to coal mines for periods approaching one year. The police were still neither numerous enough nor well enough equipped to handle such major disorders.

[*Traduction*]

d'expérience, et à son tour une milice canadienne tout aussi peu expérimentée. L'administration de la justice a toujours été, aux termes de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, une prérogative provinciale; mais à cette époque, il n'existait tout simplement pas de police provinciale ou municipale qui s'occupait d'autre chose que des problèmes de routine. Ici, les premières lois de la milice ont été élaborées afin de permettre aux diverses autorités municipales de faire appel aux services de la milice locale afin d'accroitre les forces de l'ordre lorsque nécessaire. Aux termes de la loi, il incombait au commandant de la milice locale de répondre à cet appel et ses officiers et ses hommes volontaires pouvaient être condamnés à des amendes très importantes s'ils refusaient de répondre à cet appel—il serait intéressant d'essayer cela aujourd'hui.

Ceci dit en passant, il incombait également au commandant d'obtenir de la municipalité les frais de l'intervention, et il devait souvent poursuivre la ville afin de récupérer ne serait-ce que le salaire personnel de ses miliciens. Puisque ces salaires, même lorsqu'on réussissait à les récupérer étaient toujours beaucoup moins élevés que ceux du travailleur moyen, les municipalités n'hésitaient pas à faire appel à la milice pour intervenir dans ce que nous classerions aujourd'hui du travail de routine. Ainsi, on se servait souvent des troupes pour maintenir l'ordre lors des élections, lors des parades d'Orange Day ou des émeutes, selon les cas, et même parfois lors de matchs de boxe. Durant cette première période d'opérations de sécurité interne, qui a pris fin en 1903, on a fait appel en 72 occasions à la Milice, pour des périodes variant de quelques heures à six mois.

Mis à part le problème du recouvrement des coûts, le recours massif à la Milice, qui était composée des professionnels et des artisans du pays, créait des problèmes réels aux personnes et à leurs employeurs qui devaient se passer de leur service lorsqu'elles étaient appelées.

En 1904 était adopté le premier amendement réel à la Loi de la Milice pour résoudre ces problèmes. Les municipalités étaient dorénavent obligées de faire un premier versement important avant que les troupes ne soient envoyées; la petite force permanente devait être appelée avant les miliciens volontaires, et de plus, la Couronne était habilitée à prendre toutes les mesures nécessaires pour recouvrir les coûts au nom du commandant.

Bien que la nouvelle loi visait à diminuer le nombre de demandes provenant des municipalités et à inciter à l'autonomie dans les domaines de compétences provinciales, de fait, la période subséquente a connu une augmentation marquée du nombre de demandes. En réalité, cette augmentation est facile à expliquer: le Canada entrait dans une phase prolongée d'agitation ouvrière. De 1904 à 1940, plus spécialement avant la Première Guerre mondiale, les miliciens et les forces permanentes ont été appelés pour protéger les briseurs de grève pendant les luttes de reconnaissance syndicale et pour rétablir l'ordre, notamment dans les mines de charbon du Cap Breton et de l'île de Vancouver. A au moins trois reprises, les détachements ont été envoyés à des mines de charbon pour des périodes de près d'un an. Les forces policières étaient en nombre insuffisant et n'étaient pas suffisamment équipées pour s'occuper de tels désordres sociaux.

[*Text*]

In 1924 a subtle legal and procedural change was made in the publication of the National Defence Act, a change still in effect today. It was now necessary to have the provincial Attorney General, rather than municipal officials, sign the requisitions. Thus, from 1924 to 1940 only irregular recourse was made to the requisition procedures, but such recourse was still primarily in response to labour problems.

With the outbreak of World War II this second period of labour-oriented internal security operations came to an end. Since 1940 the Canadian Army, and subsequently the Canadian Forces, has been involved in internal security operations on only 20 occasions. Of these, four were ordered between 1940 and 1945 to support defence of Canadian regulations; eight other occasions arose due to riots or other disturbances in federal penitentiaries; and only seven requisitions from provinces have been actioned. These include the Montreal police strike in 1969, the October Crisis of 1970 and four relatively minor incidents. The most recent large-scale Canadian Forces involvement in internal security, but of a very special nature, of course, was our support of the national security plan for the 1976 Olympic Games.

Several significant trends appear from the above developments. First of all, Canadian Forces involvement in internal security is no longer restricted just to provincial aid of the civil power. Second, the nature of aid of the civil power itself has evolved from the almost full assumption of police duties in any emergency to the present situation where police forces are well established to handle all but the most serious of occurrences. This has resulted in a dramatic reduction in the number of requisitions from an average of two per year to World War II to only seven requisitions in the 42 years since.

Concurrent with the above evolution has been the political perception that the use of the Canadian Forces coincident with a labour dispute is now less than desirable except when such disputes involve the withdrawal of services by police or other security forces.

As the nature of police capability evolved, often the threat did too, resulting in some short-term operational incapacity on the part of the police. This situation pertained to some extent in the 1960s and the early 1970s during which many police agencies were scrambling to expand and develop their capability to handle civil disturbance. Meanwhile the Canadian Forces maintained a low profile but, nevertheless, a well-developed armed assistance capability. Evolution of new concepts of internal security, however, always involves the closest possible scrutiny of jurisdictional concerns, and consequently, I and my staff always maintain a close liaison with the Judge Avocate General.

This last point is important because since Confederation there has been a subtle, gradual, but very real transfer of political power from the federal government to the provinces. A number of decisions of the Judicial Committee of the Privy

[*Traduction*]

En 1924, une légère modification juridique et de formalités a été apportée à la Loi de Défense nationale et cette modification est encore applicable. Il devenait nécessaire de faire signer les demandes par le Procureur général de la province, alors qu'auparavant les fonctionnaires municipaux pouvaient le faire. Ainsi, de 1924 à 1940, on a eu recours très irrégulièrement aux formalités de demandes, mais ces demandes découlaient encore principalement de problèmes ouvriers.

Avec le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, cette deuxième période d'opérations de sécurité interne portant sur les actions des ouvriers a pris fin. Depuis 1940, l'armée canadienne et par après, les Forces canadiennes, n'ont participé qu'à vingt opérations de sécurité interne. De celles-ci, quatre se sont produites entre 1940 et 1945 pour appliquer des règlements canadiens de défense; huit autres cas découlent d'émeutes dans les pénitenciers fédéraux et sept opérations découlent de demandes des provinces. Parmi ces sept cas, on note la grève de 1969 de la police de Montréal, la crise d'octobre 1970 et quatre incidents relativement mineurs. Le plus gros déploiement des Forces canadiennes pour la sécurité interne est d'une nature très spéciale: il s'agit évidemment de notre participation au plan de sécurité nationale des Olympiades de Montréal en 1976.

On découvre plusieurs tendances significatives dans l'historique que je viens de donner. Premièrement, la participation des Forces canadiennes aux opérations de sécurité internes ne se limite plus uniquement à la simple assistance des pouvoirs civils provinciaux; la nature même de cette assistance a évolué, passant de l'exécution de presque toutes les tâches de police en cas d'urgence, à la situation actuelle où les forces constabulaires sont capables de faire face à presque toutes les situations, sauf, les plus graves. C'est ainsi que le nombre de demandes a chuté, passant d'une moyenne de deux demandes par année jusqu'à la Seconde Guerre mondiale à seulement sept demandes en 42 ans.

Il faut ajouter que parallèlement à cette évolution, les pouvoirs politiques considèrent qu'il est moins que souhaitable de recourir aux Forces canadiennes dans un conflit de travail, sauf lorsque dans le cadre de ce conflit, les services de sécurité de la police ou d'autres forces ne sont plus assurés.

A mesure qu'évoluaient les compétences des forces constabulaires, la menace évoluait également, ce qui a entraîné des incapacités opérationnelles ponctuelles du côté des forces constabulaires. Je pense notamment à la situation des années 60 et du début des années 70, lorsque de nombreux corps de police s'efforçaient d'améliorer la qualité de leurs opérations se rapportant à la désobéissance civile. Entre temps, les Forces canadiennes sont restées dans l'ombre, mais elles ont conservé quand même un service compétent d'assistance armée. Toutefois, les concepts de sécurité interne évoluent et c'est pourquoi il faut toujours étudier de près les répercussions sur les compétences; par conséquent, mon état-major et moi sommes toujours en liaison étroite avec le Juge-avocat-général.

Ce dernier point est important car, depuis la Confédération, on a assisté à un transfert graduel mais très réel du pouvoir politique du gouvernement fédéral aux provinces. Les effets de certaines décisions rendues par le comité de la justice du

[*Text*]

Council at Westminster and economic development, especially since 1945, have combined to give the provinces both the capability and the desire to control, absolutely, those areas in which the BNA Act or subsequent judgments have given them jurisdiction. In particular, the administration of justice is one of those areas most jealously guarded by the provinces, but it is the area into which the Canadian Forces, a federal agency, must venture when acting in a law-enforcement capacity. I will now briefly outline some current legal and procedural aspects of Canadian Forces internal security involvement.

In every instance internal security operations must originate from a request or requisition—I would suggest or ask you to remember those words—by a civilian political authority at either the federal or provincial level. There is no alternative, although many try. In effect, the soldiers thus employed in providing armed assistance to civil autorities are placed under the operational control of the particular civil authority that has actual jurisdiction under the law. Operational control, in this sense, is limited to identification of tasks and assignment of priorities. Before this transfer of operational control can happen, however, there are well established, well defined, legal processes which are meticulously followed. Basically, these processes can follow one of only four routes.

In the first case the Canadian Forces could be employed in a national emergency pursuant to regulations passed by the Governor in Council, subsequent to the declaration of the War Measures Act. There is no useful example which illustrates an expanded military role under this federal prerogative. Yes, I know what you are thinking. Indeed, contrary to popular belief, the Canadian Forces presence in Ottawa and Quebec during the crisis of October, 1970 was not as a result of the passage of the War Measures Act. Moreover, it is difficult to be specific about how the Canadian Forces would be tasked under the act, as it is not the act itself but, rather, the unspecified regulations pursuant to the act which would determine the employment of the Canadian Forces. The form of these regulations would presumably conform to the requirements of the emergency.

The second case allows the Canadian Forces to respond to requests for armed assistance from other federal departments. I would like to emphasize the word "request." Section 33 of the National Defence Act provides for the liability of all officers and men of the regular force to perform any lawful duty. This clause allows the Minister of National Defence to provide personnel and equipment, at his discretion, in response to requests from other federal ministers to enforce statutes for which they are responsible. This mechanism was used in October, 1970, when the Solicitor General of Canada requested, and our minister agreed to, the provision of troops to support the RCMP in security duties in Ottawa. More recently, of course, the minister agreed to a request by the Solicitor General of Canada to provide some 9,000 troops in support of RCMP activities for the national security plan during the 1976 Olympic Games.

[*Traduction*]

Conseil privé de Westminster et de l'évolution économique, notamment depuis 1945, se sont cumulés pour donner aux provinces la possibilité et la volonté d'avoir une maîtrise absolue des domaines de compétence que leur octroient l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et les jugements ultérieurs. Plus particulièrement, l'administration de la justice est un de ces domaines jalousement gardé par les provinces mais c'est également un domaine dans lequel les Forces canadiennes, un organisme fédéral, doivent s'immiscer dans leurs opérations de maintien de l'ordre. Je vais maintenant décrire certains aspects juridiques et de procédures afférents à la participation des Forces canadiennes aux opérations de sécurité interne.

Dans tous les cas, les opérations de sécurité interne doivent donner suite à une demande, et je vous prie de vous rappeler de ce mot «demande» qui est présentée par une instance politique civile, que ce soit au niveau fédéral ou provincial. Il n'y a pas d'autre moyen de le faire. En fait, les militaires chargés de donner une aide armée aux pouvoirs civils sont placés sous le commandement opérationnel de ce pouvoir civil compétent aux yeux de la loi. Dans ce sens, le commandement opérationnel se limite à l'identification des tâches et à l'impartition des priorités. Avant que le commandement opérationnel ne soit transféré, cependant, il faut respecter à la lettre certaines formalités juridiques très bien définies. Essentiellement, il existe 4 catégories de formalités.

Dans le premier cas, les Forces canadiennes pourraient participer à une operation d'urgence nationale à la suite d'un règlement adopté par le Gouverneur en conseil suite à la déclaration de la Loi sur les mesures de guerre. Il n'y a pas d'exemple qui illustre bien ce rôle accru des Forces militaires sous cette prérogative fédérale. Oh! je sais à quoi vous pensez. Et bien non, contrairement à la croyance populaire, la présence des Forces canadiennes à Ottawa et au Québec durant la Crise d'octobre 1970 ne découlait pas de l'adoption de la Loi sur les mesures de guerre. De plus, il est difficile de décrire le mode d'affectation des Forces canadienne en vertu de cette loi, car ce n'est pas la loi, mais bien le règlement qui en découle et qui serait probablement adapté à la situation d'urgence, qui préciserait l'affectation des Forces canadiennes.

Dans le second cas, les forces canadiennes pourraient répondre aux demandes d'aide armée provenant d'autres ministères fédéraux. J'aimerais insister sur le terme «demande». L'article 33 de la Loi sur la défense nationale prévoit une obligation pour tous les officiers et tous les hommes de la force régulière d'accomplir n'importe quel devoir légitime. Cet article permet au Ministre de la Défense nationale de fournir du personnel et de l'équipement, à sa discrétion, en réponse aux demandes provenant d'autres ministres fédéraux pour faire mettre en application les textes législatifs dont ils sont responsables. Ce mécanisme a été utilisé en octobre 1970, lorsque le Solliciteur général du Canada a demandé et nos ministres ont accepté, qu'on fournisse des troupes pour appuyer la GRC dans des fonctions de sécurité à Ottawa. Plus récemment, le Ministre a accédé à la demande du Solliciteur général du Canada de fournir quelque 9 000 soldats à l'appui des activités de la GRC

[*Text*]

The third method of obtaining Canadian Forces armed assistance is restricted to federal penitentiaries, and is governed by a special Order in Council. By this means, either the Commissioner of the Canadian Penitentiary Service or the Solicitor General of Canada may request directly of the Chief of Defence Staff armed assistance at Penitentiary Service institutions. Although officially a request, the Chief of Defence Staff must respond, but assistance is normally restricted to the provision of external perimeter security at maximum and medium security institutions where penitentiary staff are unable, for some reason, to maintain order. Only in very exceptional cases, and noramally only with Chief of Defence Staff approval, will other duties such as those involving direct soldier-prisoner confrontation be allowed.

The fourth and final method is the measure by which a provincial Attorney General, or equivalent, is empowered to requisition the Canadian Forces in the event of a real or apprehended riot or disturbance of the peace which he believes is, or will be, beyond the capabilities of the civil authority. This requisition, not a request, is passed directly to the Chief of Defence Staff, who is obliged to respond. This provision of aid to the civil power was invoked in 1969 during the Montreal police strike, and again in the province of Quebec during the October Crisis of 1970. While it is true that the Chief of Defence Staff must respond to a requisition under this section of the National Defence Act, Part XI, he alone has the power to determine the level of response—that is, the numbers, composition and equipping of the military force. Obviously, common sense must prevail; but, legally, the Chief of Defence Staff can send just one man or woman.

This leads to an area of concern which will continue to bother us whenever soldiers are placed in a law enforcement role in a civil environment. The law, as it now stands, confers full peace officer status on all Canadian Forces personnel so employed. This has certain advantages, such as powers of arrest and seizure, et cetera, but also certain restrictions, specifically the individual responsibility to decide upon and apply only enough force to do the job—doctrine of minimum force—and therein lies the problem. Neither the status of peace officer nor the doctrine of minimum force are in themselves wrong. Policemen—fulltime peace officers—are trained from the commencement of their career under these precepts, but soldiers are not. Soldiers must realize they will be accountable for their actions.

I will now move on to the most important point in internal security. Briefly, no matter how a solider is employed in an internal security role, no one, and least of all the police, should

[*Traduction*]

visant à mettre en vigueur un plan de sécurité national au cours des Jeux olympiques de 1976.

La troisième façon d'obtenir l'aide armée des Forces canadiennes est limitée aux pénitenciers fédéraux et est régie par un décret en conseil spécial. Par ces moyens, le Commissaire du service des pénitenciers du Canada ou le Solliciteur général du Canada peuvent demander directement au chef du personnel de la défense une aide armée dans les institutions du service pénitentiaire. Même s'il s'agit d'une demande officielle, le chef du personnel de la défense doit répondre, mais l'assistance est normalement limitée aux dispositions de la sécurité périmétrique et externe dans des institutions à sécurité maximale ou moyenne lors que le personnel du pénitencier, pour quelque raison que ce soit, est incapable de maintenir l'ordre. Seulement dans des cas très exceptionnels et normalement seulement avec l'approbation du chef du personnel de la défense, d'autres fonctions comme celles qui mettent en cause une confrontation directe entre soldats et prisonniers seront permises.

La quatrième et dernière méthode est la mesure dans laquelle un procureur général provincial, ou l'équivalent, reçoit le pouvoir de réquisitionner les forces canadiennes dans le cas d'une émeute réelle ou appréhendée, ou d'une perturbation de la paix qui selon lui, est ou sera au-delà de la capacité de l'autorité civile. Cette réquisition, et non une demande, est passée directement au chef du personnel de la défense qui est tenu de répondre. Cette aide accordée au pouvoir civil a été invoquée en 1969 pendant la grève de la police de Montréal, et une fois de plus, dans la province de Québec pendant la crise d'octobre 1970. Bien qu'il soit vrai que le chef du personnel de la défense doive répondre à une réquisition en vertu de cet article de la loi sur la défense nationale, Partie XI, lui seul a le pouvoir de déteminer le niveau de réponse, c'est-à-dire, le nombre, la composition et l'équipement des forces militaires. De toute évidence, le bon sens doit prévaloir; mais légalement, le chef du personnel de la défense peut envoyer juste un homme ou une femme.

Ceci nous amène à un autre domaine de préoccupation qui continuera à nous gêner chaque fois que des soldats seront placés dans un rôle de mise en vigueur des lois dans un milieu civil. La loi, sous sa forme actuelle, confère le plein statut d'agent de la paix à tous les membres du personnel des Forces canadiennes qui sont ainsi employés. Ceci comporte certains avantages, tels des pouvoirs pour arrêter ou pour effectuer des saisies, etc., mais également certaines restrictions, tout particulièrement la responsabilité individuelle de décider et d'appliquer seulement suffisamment de force pour faire le travail, la doctrine de la force minimale—là où le problème est sousjacent. Ni le statut d'agent de la paix ni la doctrine de force mininale ne sont en elles-mêmes erronés. Les policiers, soit les agents de la paix à plein temps, sont formés dès le début de leur carrière pour suivre ces préceptes, mais les soldats ne le sont pas. Les soldats doivent se rendre compte qu'ils seront comptables de leurs actions.

Et nous arrivons maintenant au point le plus important sur la sécurité interne. Brièvement, quelle que soit la façon dont un soldat est employé dans un rôle de sécurité interne, per-

[*Text*]

ever assume that individual soldiers are the equivalent of individual policemen. The differences in training, organization, responsibility, command structure and philosophy in the professional use of arms are too great to allow a good soldier to be a good policeman. Each is a full-time job. Indeed, to fully train a soldier in the restraint and individual actions necessary for police tasks would obviously detract from his abilities as a soldier.

If the above is true of the individual soldier, then what further difficulties can arise in the employment of the Canadian Forces in various collective roles? Paramount is the doctrine of minimum force, which gives rise to another paradox. One cannot argue with this doctrine in the civil role, because as citizens it ensures our protection. However, it is a fact that military forces are constantly trained and equipped to accomplish their aim through the application of overwhelming force at a given point in time or upon a given action by the enemy.

So what are the possible solutions to these problems? Ranging from the sublime to the ridiculous, we could increase the size of the Canadian Forces and either dedicate soldiers as para-police forces, or enlarge our military police, but we must carefully consider whether this is really our responsibility. We could train our existing forces most in line with police roles, but this would surely reduce or negate our primary combat capabilities. What we are in fact attempting is a combination of education on the limitations of soldiers in para-police roles and the codification of possible roles which soldiers can and should be prepared to play. It is, in fact, for this very reason that our policy carefully outlines the priorities of sources for personnel—regular force, combat arms, base defence force, et cetera.

It may be worthwhile to outline briefly an NDHQ policy directive which has recently been promulgated on Canadian Forces involvement in internal security operations. This policy recently received the blessing of the Chief of Defence Staff. It hinges on three important premises, which are: the soldier supports but does not supplant the civil authority; the military capability, including the use of deadly force, must be applied only as the last step in a process of escalation of force—the last resort concept; and, the Canadian Forces and government cannot afford to lose and, therefore, the decision to employ the military must include an awareness that some ostensibly unattractive methods may be used in a civil context.

These premises are the basis on which we have gone further and postulated three roles in which the military may be involved. These roles are: the complementary role, and in this role the Canadian Forces would undertake specialized tasks which are clearly beyond the capability of the civil law enforcement authorities; the restoration role, and in this role the Canadian Forces would be used as a military force to

[*Traduction*]

sonne, et encore moins la police, ne devrait jamais assumer qu'un soldat est l'équivalent d'un policier. Les différences de formation, d'organisation, de responsabilité, de structure de commande et de philosophie quant à l'utilisation professionnelle des armes sont trop grandes pour permettre à un bon soldat d'être un bon policier. Les deux sont des emplois à plein temps. En effet, entraîner pleinement un soldat à exécuter des actions restreintes et individuelles nécessaires aux tâches de police nuirait de toute évidenee à ses capacités de soldat.

Si ce qui précède est vrai pour un soldat particulier, alors quelles autres difficultés peuvent se présenter dans l'utilisation des forces canadiennes pour jouer divers rôles collectifs? Ce qui est le plus important c'est la doctrine de force minimale, qui donne lieu à un autre paradoxe. On ne peut pas contester cette doctrine dans le rôle de civil, parce qu'elle protège les citoyens. Toutefois, c'est un fait que les forces militaires sont constamment entraînées et équipées pour accomplir leur but en appliquant leurs forces écrasantes à un moment donné ou en fonction d'une action donnée de l'ennemi.

Par conséquent, quelles sont les solutions possibles pour résoudre ces problèmes? Pour passer du sublime au ridicule, nous pourrions augmenter la taille des forces canadiennes et soit confier à des soldats des forces para-policières, soit augmenter notre police militaire, mais nous devons considérer attentivement si cela relève de notre responsabilité? Nous pourrions former nos forces actuelles un peu plus en fonction de leurs rôles policiers, mais cela aurait comme conséquence de réduire assurément ou de nier nos premières capacités de combat. Nous tentons en fait de combiner l'éducation sur les limitations des soldats dans des rôles para-policiers, et la codification de rôles possibles que les soldats peuvent jouer, et devraient être préparés à jouer. C'est en fait pour cette raison que notre police souligne minutieusement les priorités des sources de personnel—force régulière, armes de combat, force de défense fondamentale, etc.

Il peut être opportun de souligner brièvement une directive policière récemment promulguée par le quartier général de la Défense nationle, et portant sur l'engagement des forces canadiennes dans des opérations de sécurité interne. Cette politique a récemment reçu l'approbation du chef du personnel de la défense. Il s'en dégage trois importantes prémisses: le soldat appuie mais ne supplante pas l'autorité civile; la capacité miltaire y compris l'utilisation de forces meurtrières, doit être appliquée uniquement en dernier recours dans un processus d'escalade des forces—c'est le concept du dernier recours; et, les forces canadiennes et le gouvernement ne peuvent se permettre de perdre et, par conséquent, la décision d'employer les militaires doit se prendre tout en sachant que des méthodes hautement répugnantes peuvent être utilisées dans un contexte civil.

Ces prémisses nous ont servi de marche-pied et nous avons pu postuler trois rôles dans lesquels les militaires peuvent être engagés. Ces rôles sont les suivants: le rôle complémentaire. Dans ce rôle, les forces canadiennes entreprendraient des tâches spécialisées qui sont nettement au-delà de la capacité de mise en vigueur des lois des autorités civiles. Le rôle de restauration. Dans ce rôle, les forces canadiennes seraient

[*Text*]

restore law and order when civil law enforcement methods and resources had failed or were likely to fail; and the supplementary role, and in this role, the Canadian Forces would replace civil law enforcement authorities on routine tasks, such as vital point or VIP protection, to free such authorities for confrontation duties elsewhere—that is, our riot control, dispersal of rioters, et cetera.

Therefore, with these roles in mind and in view of present usually adequate police capabilities, it would now appear that the tasks of the Canadian Forces in internal security operations should be limited to: (a) providing large numbers of armed troops in formed bodies to stabilize a situation should the graduated response of civil law enforcement fail—that is, the restoration role and perhaps the supplementary role; and/or (b) carrying out tasks outside the capabilities of civil law enforcement authorities which they are unable to undertake—for example, dealing with unexploded bombs and the like, that is, the complementary role.

As these roles and tasks neither dictate a need for the Canadian Forces to acquire special sophisticated internal security equipment nor to conduct the specialized training associated with its use, it is the Canadian Forces policy that as the internal security roles can be fulfilled by the employment of weapons and equipment maintained for the general purpose combat capability of the Canadian Forces, equipment specifically designed for use in the civil law enforcement context will be procured only in exceptional circumstances; and internal security training will recognize that the training and conditioning which an individual officer or man receives for his primary military duties are generally consistent with the requirements of the internal security roles; accordingly, only that additional training which is necessary to carry out the stated roles will be undertaken.

Following on, experience has led us to one other policy decision. There should be no doubt that any Canadian Forces involvement in internal security operations in the civil sector, no matter what the exact role, will always require personnel who can be depended upon to react well while in an unfamiliar environment, and who warrant the absolute professional trust of superiors and subordinates alike. Furthermore, the more alien the role, the more critical these requirements become, and certainly the more critical the application of effective command at all levels. Thus, given the nature of the skills involved, the requirement for disciplined team action while bearing arms, as I have already emphasized, internal security operations should ideally be undertaken only by regular force combat arms units of Mobile Command. Units of other commands, and the primary reserve, will not normally be used in the restoration role or other roles, especially where confrontation is anticipated. Exceptionally however, non-combat arms personnel, and personnel of the primary reserve, who have satisfied their regular force commander as to their individual military ability, may always be employed in a confrontation situation at the discretion of that commander.

[*Traduction*]

utilisées comme force militaire pour restaurer la loi et l'ordre lorsque les méthodes de mise en vigueur de la loi et les ressources civiles ont échoué ou allaient probablement échouer, et le rôle supplémentaire. Dans ce rôle, les forces canadiennes remplaceraient la force publique pour les opérations de routine, comme la protection d'endroits stratégiques ou de dignitaires, afin de permettre à la force publique de s'attaquer à d'autres tâches comme les opérations anti-émeutes et la dispersion des émeutiers notamment.

Par conséquent, étant donné ces rôles et étant donné le rendement habituellement efficace des forces policières, il semblerait que les forces canadiennes devraient se charger, relativement aux opérations de sécurité interne, uniquement (a) de fournir des troupes armées afin de stabiliser une situation au cas où il faudrait appuyer la force publique, c'est à dire le rôle de rétablissement et éventuellement le rôle supplémentaire, (b) d'effectuer les tâches que la force publique est incapable de se charger, notamment s'occuper du désamorçage des bombes: il s'agit du rôle complémentaire.

Puisque ces rôles et ces tâches n'exigent pas qu'elles fassent l'acquisition d'un équipement spécial et complexe pour la sécurité interne ni qu'elles dispensent des cours de formation spécialisée à cet égard, la politique des forces armées est la suivante: comme les armes et l'équipement servant dans le cadre des opérations générales de combat, suffisent pour les rôles de sécurité interne, l'équipement prévu spécialement pour appuyer la force publique sera utilisé uniquement lors de circonstances exceptionnelles. La formation qu'un officier ou un soldat reçoit dans le cadre de ses fonctions militaires essentielles est généralement conforme aux exigences des rôles de sécurité interne; de ce fait, on dispensera uniquement la formation additionnelle qu'il faudra pour s'acquitter des rôles énoncés.

Par la suite, l'expérience nous a dicté une autre décision en matière de politique. Il faudrait bien savoir que toute participation des forces canadiennes à des opérations de sécurité interne pour appuyer la force publique nécessitera, quel que soit le rôle exact de ces opérations, un personnel qui peut, à coup sûr, bien réagir en terrain inconnu et qui justifie la confiance absolue que ses supérieurs ont placé en lui. En outre, moins le rôle est familier, plus ces exigences deviennent cruciales et plus il est primordial de bien appliquer les ordres à tous les niveaux. Par conséquent, étant donné la nature des compétences exigées et La discipline dont l'équipe doit faire preuve lorsqu'elle porte des armes, je répète que seuls les détachements réguliers de combat du commandement de la Force mobile devraient entreprendre les opérations de sécurité interne, c'est évidemment une situation idéale. Les unités des autres commandements ainsi que la première réserve ne seront habituellement pas utilisés pour le rôle de rétablissement et pour les autres rôles, particulièrement lorsque des affrontements sont prévus. Cependant, les membres du personnel non combattant et celui de la première réserve, qui auront prouvé à leur commandant de la force régulière leurs possibilités militaires, pourront exceptionnellement être employés dans des

[*Text*]

Before concluding this portion, or the meat of my presentation, I would again like to re-emphasize the fundamental principles which govern our involvement in internal security operations. First and foremost, the Canadian Forces must be prepared to support the maintenance of law and order, guided by the fundamental principle that the Canadian Forces will be deployed only in support of the civil authority that has jurisdiction under the law.

As a second fundamental principle, the Canadian Forces should always be regarded as a force of last resort. We should not be employed until a situation is, or is likely to be, beyond the powers of the civil authority to control, and we should be withdrawn from any internal security task immediately the situation can again be controlled using their own resources; for example, penitentiaries, police strikes and so on.

That concludes my remarks on the subject of internal security. As that is the trickiest part, I am sure you will have numerous questions, which I can probably best answer later by providing some practical examples. I would now like to address briefly another form of assistance provided by the Canadian Forces, namely sovereignty surveillance and national development.

Sovereignty surveillance and national development activities are activities which are designed to visibly involve the Canadian Forces in control of the Canadian land mass, territorial waters and air space, and to support national development in the north.

The white paper on defence in the 1970s drew attention to the requirement for measures to be taken to maintain Canadian sovereignty. It was recognized that, in order to ensure that a threat to Canadian sovereignty did not arise, it must be made readily apparent that Canada was performing effective detection activities, and that we were further capable of conducting military operations with a minimum of delay in any area of Canadian territorial jurisdiction.

The initial emphasis was placed on the Canadian Arctic, where, apart from carrying out surveillance functions, presence itself was viewed as a requirement. Northern Regional Headquarters was established in Yellowknife, and a number of programs evolved, such as northern aircraft patrols, northern ship deployments and a host of northern exercises. Experience, however, has shown that it is impossible with our limited resources to, for example, carry out continuous surveillance of the north and at the same time respond to all other defence and non-defence tasks. In line with this situation, a recent review of our surveillance policy in the north has resulted in a considerable reduction to 16 flights per year, which is judged more than adequate.

There is, of course, other military presence in the north. Military transport aircraft have criss-crossed the Arctic for 40 years, and have done much of the pioneering which has

[*Traduction*]

situations d'affrontement et ce, à la discrétion de ce commandant.

Avant de terminer cette partie ou de terminer l'essentiel de ma présentation, j'aimerais insister encore une fois sur les principes fondamentaux qui régissent notre participation aux opérations de sécurité interne. Avant tout, les forces canadiennes doivent être prêtes à appuyer le maintien de l'ordre en se fondant sur le principe fondamental qu'elles seront déployées uniquement pour appuyer la force publique habilitée par la loi.

Le second principe fondamental est que les forces canadiennes devraient toujours être considérées comme un dernier recours. Il faudrait faire appel à nos services uniquement lorsque la force publique ne peut ni ni pourra vraisemblablement plus maîtriser la situation, auquel cas notre mandat se terminerait dès que la force publique pourrait de nouveau maîtriser la situation, notamment lors de grèves dans les pénitenciers et de grèves des policiers.

J'ai terminé mes observations sur la sécurité interne. Comme c'est un sujet délicat, je suis sûr que vous poserez de nombreuses questions auxquelles je pourrai probablement mieux répondre plus tard en vous fournissant des exemples pratiques. Pour l'instant, j'aimerais aborder brièvement une autre forme d'aide fournie par les forces canadiennes, notamment la surveillance de la souveraineté et l'expansion nationale.

Les activités de surveillance de la souveraineté et de l'expansion nationale sont conçues pour faire participer visiblement les forces canadiennes à la surveillance maritime, terrestre et aérienne et pour appuyer l'expansion nationale dans le Nord.

Le livre blanc sur la défense dans les années 70 soulignait qu'il fallait prendre des mesures afin de protéger la souveraineté canadienne. Les auteurs reconnaissaient que, pour empêcher que l'on défie notre souveraineté, il fallait montrer ostensiblement que le Canada effectuait des activités de détection efficaces, et qu'il pouvait en outre effectuer rapidement des opérations militaires dans toute zone du territoire canadien.

Initialement, nous avons insisté sur la région arctique où, en plus d'effectuer des activités de surveillance, nous considérions que notre présence était requise. Le quartier général de la région du Nord a été établi à Yellowknife, et de nombreux programmes ont été appliqués, notamment les patrouilles aériennes dans la région du Nord, le déploiment de navires dans le Nord et quantité d'autres activités dans cette region. L'expérience nous a cependant démontré qu'il est impossible, étant donné nos ressources restreintes, de surveiller en permanence le Nord tout en s'acquittant de toutes les autres tâches de défense ou autres. Concernant cette situation, un récent examen de notre politique de surveillance dans le Nord nous a amené à réduire considérablement le nombre de nos vols annuels en le faisant passer à 16, ce qui est jugé plus qu'adéquat.

Naturellement, la présence militaire se manifeste sous d'autres formes dans le Nord. Les avions de transport militaires ont survolé la zone arctique pendant 40 ans et ont beaucoup

[*Text*]

brought the Arctic into the consciousness of Canadians. Transport aircraft fly routinely into nearly every area of the Arctic and lend assistance when required. We have had military detachments in various locations, and even today have 471 service personnel on full-time duty north of the Arctic Circle, of which some 200 are within 500 nautical miles of the North Pole. Our recent Northern Viking series, involving the erection of survival cairns by platoon-size groups of soldiers, is an excellent example of native-military contact and productive endeavour in the north. The Northern Viking series has now been replaced by a company-size military training exercise series named Sovereign Viking.

Other activities in the north which come under the heading of national development encompass a wide variety of Canadian Forces assistance tasks, primarily to other federal departments. Such assistance includes mapping and charting, which is most important, northern airfield and bridge construction, which is almost equally as important.

Two steel and concrete highways bridges were constructed along the Dempster Highway between Dawson in the Yukon and Port McPherson, Northwest Territories. The first bridge, over the Ogilvie River, was completed in 1971. The second bridge, further north, spans the Eagle River, just south of the Arctic Circle, and was completed in 1977.

Six airfields were built in the far north since 1970—at Cape Dorset, Eskimo Point, Pangnirtung, Whale Cove, Pond Inlet and Spence Bay. When finished, the Pond Inlet airfield consisted of a 1340 by 90 metre gravel runway, an access road to the community, a parking apron, a taxiway, a fuelling area, and a gravel pad for a terminal building. These specifications are typical of all the airfields constructed in this program. Using CC-130 Hercules aircraft to off-load supplies by LAPES (Low Altitude Parachute Extraction System) was the method used when the existing airfields were unsuited for landing.

With respect to the 200-mile fishing zone, the Canadian Forces are actively involved in assisting other government departments with surveillance and control of the 200-mile fishing zone. During the fiscal year 1980-81 Maritime Command is programmed to provide 120 ship days and 7,770 aircraft hours, of which 4,650 are dedicated fisheries patrols and 2,400 are multi-task with military roles in support of the Department of Fisheries in its program of surveillance of the fishing zone. Similar support, using in most cases multi-task flying hours, is also provided to Transport Caanada, the Department of Indian and Northern Affairs and the Department of Energy, Mines and Resources.

I would now like to address the broad category of services provided to non-defence agencies, commonly known as assist-

[*Traduction*]

contribué à faire prendre concience aux Canadiens de l'existence de l'Arctique. Les avions de transport relient pratiquement toutes les zones de l'Arctique et apportent de l'aide au besoin. Des détachements militaires se trouvent à différents endroits, et, même aujourd'hui, 471 membres de notre personnel travaillent à temps plein au nord du cercle arctique; environ 200 de ces personnes se trouvent à une distance inférieure à 500 milles nautiques du pôle nord. Notre récente série Viking du Nord, comprenant l'érection de campements de survie par des pelotons de soldats, constitue un excellent exemple de la collaboration entre les autochtones et les militaires des efforts productifs déployés dans le Nord. La série d'exercices Northern Viking a été remplaçée par la série Sovereign Viking, série d'exercices de formation effectués par une compagnie.

Dans le cadre de l'expansion nationale, d'autres activités sont entreprises dans le Nord, notamment de l'aide apportée par les forces canadiennes sous différentes formes aux autres ministères fédéraux. Il peut s'agir de l'établissement de cartes, ce qui est extrêmement important, de la construction de pistes et de ponts dans le Nord, ce qui est pratiquement aussi important.

Deux ponts en fer et en béton ont été construits le long de la route de Dempster entre Dawson au Yukon et Port McPherson dans les Territoires du Nord-Ouest. Le premier pont, qui enjambe la rivière Ogilvie, a été terminé en 1971. Le second permet de traverser la rivière Eagle; il est plus au nord, à très peu de distance au sud du cercle arctique et il a été terminé en 1977.

Six aéroports ont été construits dans le grand nord depuis 1970: à Cape Dorset, Eskimo Point, Pangnirtung, Whale Cove, Pond Inlet et Spence Bay. L'aéroport de Pond Inlet comprend une piste d'atterrissage de gravier de 1 340 mètres par 90 mètres, une route d'accès à la collectivité, un parc de stationnement, une route pour les taxis, un centre d'avitaillement et une aire recouverte de gravier destinée à un hangard. Tous les aéroports construits dans le cadre de ce programme comptent les mêmes éléments. Lorsque les aéroports existant n'étaient pas propices aux atterrissages, les marchandises étaient déchargées des avions de transport de type Hercules CC-130 selon la méthode de déchargement à basse altitude par parachute.

Les Forces armées canadiennes jouent un rôle actif pour ce qui est d'aider les autres ministères du gouvernement à surveiller et à contrôler la zone de pêche de 200 milles. Au cours de l'année financière 1980-1981, il est prévu que le commandement maritime fournira 120 journées navire et 7 700 heures avion dont 4 650 seront réservées à la patrouille des pêches et 2 400 à des activités plurivalentes pour le ministère des Pêches dans le cadre de son programme de surveillance de la zone de pêche. Un service semblable, qui est constitué dans la majorité des cas d'heures de vol plurivalentes est également fourni au ministère des Transports, au ministère des Affaires indiennes et du Nord et au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

J'aimerais maintenant vous parler d'une catégorie assez générale de services fournis à des organismes qui n'ont pas

[*Text*]

ance operations. It would be extremely difficult to categorize and identify all of the services that are routinely performed on a daily basis all across Canada. Indeed, there are many activities undertaken at the local level of which we in NDHQ are not aware, because commanders at all levels are encouraged to provide such assistance on their own; for example, the provision of facilities to Boy Scouts, Girl Guides and to other cultural, educational or athletic activities of a non-commercial nature. Periodically, in cases such as the 1977 Boy Scouts Jamboree held in Prince Edward Island, planning and co-ordination of the support was carried out at the national level, with implementation at the regional level.

At the other end of the spectrum are major activities that may be directed by the federal government. For example, in 1975 there was a threatened strike by the dock workers at the ports of Montreal, Quebec City and Three Rivers. As a contingency plan, in the event the dock workers did not obey the injunction to go back to work, the federal government directed that the Canadian Forces plan to assume operation of these ports. The assistance required here was not security, but crane and forklift operations, stevedoring and the like. Between these two levels of activity, we have provided assistance in a variety of locales and of a varying nature, often in response to natural disasters or under other emergency conditions in support of a provincial government. For example, the extensive snow storm in southern Ontario in early 1978 resulted in 300 Canadian Forces personnel, both regular and militia, providing assistance to the Ontario Provincial Police and various municipal agencies for the rescue of stranded motorists and the rescue of children from school buses. Six regular force bases and units and seven militia units provided these personnel, as well as over 50 vehicles. This was done in the London, Chatham, St. Catharines, Niagara Falls, Welland, Port Colbourne and Kingston areas.

We have provided disaster assistance to departments and agencies of the federal government as well. An airlift of blankets to Guatemala in 1976 was undertaken on behalf of the Canadian International Development Agency, and our assistance during the Italian earthquake in the same year was at the request of the Secretary of State for External Affairs. In November of 1978, when Canada accepted 604 Vietnamese refugees from among the 2,500 stranded on a freighter off the coast of Malaysia, it was the Canadian Forces who assisted Employment and Immigration Canada with the task of flying them to Canada, providing medical care, rations and quarters until they could be processed and dispatched to their new homes.

In late 1979, we flew some 2,000 "boat people" to Canada, as well as operating two receiving centres at Longue Pointe and Edmonton. Little known to the public, these centres have

[*Traduction*]

trait à la défense, services connus généralement sous le nom d'opérations d'aide. Il est difficile de les catégoriser et de les identifier toutes, car elles sont accomplies sur une base quotidienne à travers le Canada. En effet, plusieurs activités sont entreprises à l'échelle locale et les quartiers généraux ne sont pas tenus au courant parce que les commandants, à tous les niveaux, sont encouragés à user de leur discrétion pour fournir ce genre d'aide. Ils offrent par exemple des services aux scouts et aux guides et s'occupent d'autres activités non commerciales d'ordre culturel, éducatif ou athlétique. Périodiquement, dans des cas comme le jamboré de 1977 tenu à l'Île du Prince-Édouard, la planification et la coordination de ces activités se fait à l'échelle nationale, la mise en œuvre des décisions relevant des centres régionaux.

A l'autre extrémité de la gamme, nous retrouvons des activités mandées par le gouvernement fédéral. Par exemple, il y a eu, en 1975, la possibilité d'une grève des débardeurs aux ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières. Le gouvernement fédéral a alors adopté un programme d'urgence pour le cas où les débardeurs n'obéiraient pas à l'injonction de retour au travail, lequel plan prévoyant que les forces canadiennes se chargeraient des activités de ces ports. Ce n'était pas une question de sécurité, mais bien une question d'opération de grues et de chariots élévateurs d'activités d'arrimage et ainsi de suite. Et entre ces deux extrêmes, nous fournissons diverses sortes d'aide à divers endroits souvent en réponse à des désastres naturels ou dans d'autres situations d'urgence à l'appui d'un gouvernement provincial. Par exemple, la grosse tempête de neige qui a sévi dans le Sud de l'Ontario au début de l'année 1978 a entraîné la mise à contribution de 300 membres des forces armées, tant régulières que de milice, pour venir en l'aide à la police provinciale de l'Ontario et à divers organismes municipaux pour secourir les automobilistes en panne et des enfants coincés dans des autobus scolaires. Ces forces de secours ont été recrutées à six bases et unités régulières des forces armées et sept unités de milice qui ont également fourni plus de 50 véhicules. Ceci se passait dans les régions de London, Chatham, St. Catharines, Niagara Falls, Welland, Port Colbourne et Kingston.

Nous avons fourni également de l'aide, dans des situations d'urgence, à des ministères et organismes du gouvernement fédéral. En 1976, des couvertures ont été envoyées au Guatemala par avion au nom de l'Agence canadienne de développement international et nous avons également fourni, la même année, une aide à l'Italie, à la suite d'un tremblement de terre et ce, à la demande du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures. En novembre 1978, lorsque le Canada a accepté d'accueillir 604 réfugiés vietnamiens des 2,500 qui attendaient sur un bateau au large des côtes de la Malaisie, ce sont les forces armées canadiennes qui se sont occupées, avec l'aide du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, de les transporter par avion au Canada, de leur fournir des soins médicaux, des rations et un logement en attendant que leurs cas puissent être traités et qu'ils puissent aller s'installer ailleurs.

Vers la fin de 1979, nous avons transporté au Canada par avion quelque 2 000 réfugiés et avons administré deux centres d'accueil à Longue Pointe et à Edmonton. Ces centres, très peu

[*Text*]

processed almost 50,000 refugees and the program is now complete.

Another major assistance operation to a federal government department was airlift assistance provided to the Secretary of State for External Affairs to evacuate Canadians and other nationals from strife-torn Iran at the beginning of 1979. For this question, one CC-137 Boeing aircraft provided administrative support at Ankara, while several CC-130 Hercules transport aircraft conducted a shuttle evacuation between Iran and Ankara. Out of the 469 evacuees lifted, 301 were Canadians, the remainder being citizens of Great Britain, the United States, West Germany, Australia, Finland, New Zealand, The Philippines, France and Czechoslovakia. Sixty-seven Canadian evacuees returned to Canada directly aboard the CC-137 Boeing aircraft.

During the period March 20 to July 2, 1980, the Canadian Forces was heavily tasked in terms of both personnel and equipment to provide forest fire-fighting assistance covering four provinces and a portion of the Northwest Territories. Final cost figures are not yet available. However, over 3,000 military aircraft flying hours were expended in support of the seven forest fire operations during that period.

Explosive ordnance disposal is another area where the Canadian Forces provide assistance to civil authorities. During 1979 Canadian Forces personnel responded to over 790 requests for the disposal of ammunition, commercial explosives, chemicals and improvised explosive devices.

Since the mid-1970s the Canadian Forces have become increasingly involved in providing support to national and international sporting events. The prime example of this, of course, was the support provided to the 1976 Summer Olympics held in Montreal and Kingston. Major support was also provided to the Commonwealth Games in Edmonton, and the Canada Winter Games held in Brandon. What is not so well known is that similar support has been provided to national, regional and provincial sporting events. For example, in 1979 support was provided for the Canada Winter Games, the Alberta Summer Games and other games activities held in Ontario and Quebec. Looking ahead, planning is underway for the provision of support to the Canadian Summer Games to be held in Thunder Bay in 1981. It is anticipated that the department will be required to provide support for the World Student Games, which will be held in Edmonton in 1983. The Student Games are larger than the Commonwealth Games, both in the number of countries and the number of athletes participating. It is also anticipated that the department will be requested to provide air transport assistance for the 1982 Commonwealth Games to be held in Australia, and the 1983 Pan American Games to be held in Venezuela.

[*Traduction*]

connus du public, ont traité près de 50 000 réfugiés et ce programme est maintenant terminé.

Une autre mission d'aide considérable fournie à un ministère du gouvernement fédéral, en l'occurrence, le Secrétariat d'État pour les Affaires extérieures, a été l'évacuation par avion de canadiens et d'autres ressortissants qui se trouvaient en Iran au moment du conflit au début de 1979. Un Boeing CC-137 a été mis à contribution pour des fins administratives à Ankara tandis que plusieurs Hercules CC-130 ont été utilisés pour faire la navette entre l'Iran et Ankara. Des 469 personnes ainsi évacuées, 301 étaient des Canadiens, les autres étant des ressortissants de la Grande-Bretagne, des États-Unis, de l'Allemagne de l'Ouest, de l'Australie, de la Finlande, de la Nouvelle-Zélande, des Philippines, de la France et de la Tchécoslovaquie. Soixante-sept Canadiens sont retournés directement au Canada en Boeing CC-137.

Du 20 mars au 2 juillet 1980, on a fait énormément appel aux Forces canadiennes tant en termes de personnel que d'équipement pour lutter contre les feux de forêts dans quatre provinces et une région des Territoires du Nord-Ouest. Les coûts définitifs ne sont pas encore connus. Toutefois, plus de 3 000 heures de vol d'avions militaires ont été accomplies dans le cadre des activités de lutte contre sept feux de forêts au cours de cette période.

La disposition d'explosifs est un autre domaine où les Forces canadiennes sont appelées à venir en aide aux autorités civiles. En 1979, le personnel des Forces armées a répondu à plus de 790 demandes de disposition de munitions, d'explosifs commerciaux, de produits chimiques et d'engins explosifs improvisés.

Depuis le milieu des années 1970, les Forces canadiennes jouent un rôle croissant pour ce qui est de fournir de l'aide dans le cadre d'événements de sports nationaux et internationaux, le meilleur exemple étant, bien entendu, les services fournis lors des Jeux Olympiques d'été de 1976 tenus à Montréal et à Kingston. Une très grande aide a été également fournie aux Jeux du Commonwealth qui se sont déroulés à Edmonton et aux Jeux d'hiver du Canada tenus à Brandon. Mais ce dont le public n'est pas tellement au courant est le fait qu'une aide semblable est fournie dans le cadre d'événements sportifs à l'échelle nationale, régionale et provinciale. Par exemple, en 1979, les Forces armées ont donné leur aide dans le cadre des Jeux d'Hiver du Canada, des Jeux d'été de l'Alberta et d'autres activités semblables tenues en Ontario et au Québec. Des travaux de planification sont maintenant en cour pour la fourniture d'une aide lors des Jeux d'été du Canada qui seront tenus en 1981 à Thunder Bay. Il est prévu que le Ministère fournira également une aide aux Jeux mondiaux des étudiants qui seront tenus à Edmonton en 1983. Les Jeux des étudiants sont une activité beaucoup plus considérable que les Jeux du Commonwealth, tant sur le plan du nombre de pays que du nombre d'athlètes qui y participent. Il est également prévu qu'on demandera au Ministère son aide pour ce qui est du transport aérien dans le cadre des Jeux du Commonwealth de 1982 qui seront tenus en Australie et des Jeux Pan américains de 1983 qui seront tenus au Vénézuela.

[*Text*]

Finally, I should like to mention one last form of full-time assistance which makes a significant call on resources—that is, the provision of search and rescue services. In 1979, the Canadian Forces responded to 1,945 air incidents, 6,566 marine incidents, 515 humanitarian incidents—that is, the evacuation of sick or injured persons—and 225 civil incidents dealing with searches for missing persons. These 9,251 incidents entailed 10,659 military aircraft flying hours.

As can be seen from the foregoing, the Canadian Forces are becoming increasingly involved in the provision of all forms of assistance to civil authorities. While many of these activities are undoubtedly worthwhile and should and must be supported, the extensive use of the Canadian Forces in some of these areas can have a detrimental effect on defence activities.

The cost to the Canadian Forces in providing both armed assistance and assistance to civil authorities must be recognized. While in most cases we do recover at least the incremental costs of providing the services, we can never recover the lost man-hours or the wear and tear of aircraft and equipment.

Many activities, particularly internal security activities, are roles that the Canadian Forces are obliged to perform. In all other cases we attempt to ensure that requests for assistance are carefully examined to determine their effects on the forces. We constantly review such requests to determine that we are not offering unfair competition to available commercial services, and that the requested assistance requires military skills and is not simply a request for unskilled labour.

In conclusion, Mr. Chairman, I would make the judgment that overall our experience in serving the varied needs of our countrymen has been a good one. There is always a danger in a country with a small, professional force—especially one without a strong military tradition—for the military to drift too far apart from the society whose service they are committed to. Although there is a tendency to react with annoyance at the disruption or the diversion of resources, and the loss of time caused by an endless multitude of requests which suitors could often provide for themselves, the rising involvement of the Forces in such activity over the past decade has brought us much closer to the population and, I believe, it has been a major factor in winning for the Forces the strong popular support they enjoy in Canada.

The Chairman: Thank you, Admiral Allan. That was an excellent presentation.

Senator McElman.

Senator McElman: Before we go to questions, Mr. Chairman, would it be possible for Admiral Allan to give us a brief summary of what is happening with respect to NATO and the Polish situation at the moment?

VAdm Allan: Mr. Chairman, at the moment the situation is that the Minister of National Defence is meeting with his colleagues in the Defence Planning Committee in Brussels.

[*Traduction*]

Enfin, j'aimerais mentionner comme dernière forme d'aide à temps plein qui nécessite énormément de ressources, les services de recherche et de sauvetage. En 1979, les Forces armées canadiennes ont eu à s'occuper de 1,945 incidents aériens, de 6,566 incidents maritimes, de 515 incidents «humanitaires», c'est-à-dire l'évacuation de personnes malades ou blessées et de 225 incidents civils comportant la recherche de personnes portées disparues. Ces 9,251 incidents ont demandé 10,659 heures de vol d'avions militaires.

Comme on peut le voir, les Forces armées canadiennes doivent de plus en plus répondre à toutes sortes de demandes d'aide de la part des autorités civiles. Bien que nombre de ces activités en valent sans contredit la peine, et devraient et doivent être appuyées, l'utilisation extensive des Forces armées canadiennes dans le secteur civil peut avoir un effet néfaste sur les activités de défense.

Il importe de reconnaître les frais que doivent assumer les Forces armées canadiennes tant pour ce qui est de l'aide armée que de l'aide aux autorités civiles. Bien que, dans la plupart des cas, nous recouvrons du moins les coûts additionnels afférents à ces services, nous ne pouvons récupérer les heures-personnes perdues, ni compenser l'usure des aéronefs et de l'équipement.

Les Forces armées canadiennes sont responsables de nombreuses activités touchant notamment la sécurité interne. Pour ce qui est du reste, nous nous efforçons d'examiner soigneusement les demandes afin d'en évaluer les répercussions sur les Forces. Nous passons constamment en revue les demandes pour déterminer si elles n'imposent pas une concurrence indue aux services commerciaux existants et si elles nécessitent des techniques militaires plutôt que, tout simplement, une main-d'œuvre non qualifiée.

J'aimerais dire en terminant, monsieur le président, que notre expérience au service de nos compatriotes a été bonne. Il y a toujours danger dans un pays ne comportant qu'une petite force professionnelle—qui n'a pas, par surcroît, une forte tradition militaire—que le secteur militaire s'éloigne trop de la société qu'il doit desservir. Bien que nous soyons parfois ennuyés par l'éparpillement des ressources et par les pertes de temps attribuabbles à une multitude de demandes auxquelles les requérants pourraient répondre eux-mêmes, notre participation grandissante à ces activités au cours de la dernière décennie nous a beaucoup rapprochés de la population et a été, à mon avis, un facteur important de l'appui populaire massif dont jouissent aujourd'hui les Forces au Canada.

Le président: Merci, Amiral Allan. Votre témoignage a été des plus intéressants.

Sénateur McElman.

Le sénateur McElman: Avant que nous passions aux questions, monsieur le président, l'amiral Allan pourrait-il nous faire un bref résumé de la situation qui règne actuellement pour ce qui est de l'OTAN et de la Pologne?

VAdm Allan: Le ministre de la Défense nationale est actuellement en réunion avec ses collègues du Comité des plans de défense à Bruxelles. Ils étudient la proposition du Commande-

[*Text*]

They are considering the Supreme Allied Commander Europe's proposal to bring certain covert activities in line on the assumption that there could possibly be an intensification of the Polish situation which could or may lead to certain actions being taken between the U.S.S.R., Poland and the other Warsaw Pact nations.

I believe that the concern is that whereas the situation would be a Polish internal problem, there is a possibility that there could be reaction within the country of Poland which could manifest itself outside the borders of the country and, indeed, involve western nations directly or indirectly. This is of major concern. It is of major concern that those possible activities could cause increasing tensions between the East and the West.

That is at the root of the activity, and the reason for its covert nature is in order not to provide any agency or any other government with reason to believe that the West, particularly the alliance, would or would not act in any particular way.

That is the best summary I can give you right now.

The Chairman: You are aware, of course, Senator McElman, that the minister will be with us a week from today.

If it is agreeable, I will lead the questioning.

We were told previously that in the event of hostilities our anti-submarine warrfare aerial capacity would be very tight indeed in view of the task we have to accomplish in two oceans, which would mean that for the purposes of Arctic surveillance the Auroras would in all probability not be available. Have we given any thought, since we are now developing airstrips in the Arctic Circle, to the installation in that region of a squadron split into two sections, east and west, of possibly, for now, Dash 7s or Dash 8s and maybe eventually Challengers, which would carry electronic equipment, because for that purpose no armament is required, that I can see, and which could take over that task eventually from the Auroras?

VAdm Allan: The development of the airstrips in the north allows flexibility for the deployment of our aircraft as well as some future commercial uses. We are now able to move our NORAD air defence squadrons, if necessary, into some of these airfields, but we have not looked at the employment of the Dash 7 or the Challenger as a concept in the displacement of the Aurora if and when tensions cause us to employ those aircraft totally in the ASW role.

The Chairman: But it is not impossible, theoretically, if you wish, at this point?

VAdm Allan: We do not have any plans of that nature in the supplementing of the Auroras. But in terms of our capability to employ the Aurora on northern patrol, our activity would be reduced in the event of increased tensions. Under those circumstances we would have to find some way to supplement our northern capability. I do not have this possibility—Dash 7s, Challengers—as one of my planning options at this time.

[*Traduction*]

ment suprême allié en Europe touchant la planification de certaines activités secrètes qu'il faudrait mettre en œuvre au cas où la situation en Pologne s'envenime et au cas où l'U.R.S.S., la Pologne et d'autres pays du Pacte du Varsovie prendraient certaines mesures.

Je crois que l'inquiétude est la suivante: même si le problème en Pologne était interne, il pourrait y avoir certaines réactions qui dépasseraient les frontières du pays et qui, en fait, entraîneraient la participation directe ou indirecte des pays de l'Ouest. C'est là la principale inquiétude. Les activités qu'on craint pourraient accroître les tensions entre l'Est et l'Ouest.

Ce sont là, en gros, les faits et on garde le secret afin de ne donner à aucun organisme ou gouvernement raison de croire que l'Ouest, plus particulièrement l'Alliance, agirait dans un sens ou dans un autre.

C'est le meilleur résumé de la situation que je peux vous faire pour l'instant.

Le président: Vous savez sans doute, sénateur McElman, que nous rencontrerons le ministre dans une semaine exactement.

Si personne n'y voit d'inconvénient, je me permettrai de mener la discussion.

On nous a dit précédemment que, en cas d'hostilités, notre capacité aérienne de surveillance anti-sous-marine serait assez restreinte étant donné notre présence dans deux océans, ce qui veut dire que les Auroras ne pourront selon toute probabilité surveiller l'Arctique. A-t-on pensé, puisque qu'on aménage maintenant des pistes d'aviation dans le cercle arctique, à installer dans cette région une escadrille divisée en deux sections, est et ouest, formée pour l'instant de Dash-7 ou de Dash-8, et peut-être un jour de Challengers, qui transporteraient de l'équipement électronique, car je ne crois pas qu'ils doivent être armés, et qui pourraient éventuellement relayer les Auroras.

VAdm Allan: Les pistes d'aviation aménagées dans le Nord nous permettraient de déployer nos forces aériennes et pourraient également être utilisées à des fins commerciales. Nous pouvons, maintenant, le cas échéant, y déménager nos escadrilles de défense aérienne NORAD, mais nous n'avons pas envisagé la possibilité d'utiliser des Dash-7 ou des Challengers en remplacement des Auroras si des tensions nous forçaient à utiliser ces avions dans la lutte anti-sous-marine.

Le président: Mais la chose ne serait théoriquement pas impossible si vous désiriez le faire à l'heure actuelle?

VAdm Allan: Nous n'avons actuellement aucun plan visant le remplacement des Auroras. Pour ce qui est de la possibilité de les utiliser en tant que patrouilleurs dans le Nord, nos activités seraient réduites en cas d'intensification des tensions. Dans de telles circonstances, il nous faudrait trouver une solution de remplacement. Je n'ai pas encore envisagé cette possibilité Dash-7 et Challenger à l'heure actuelle.

[*Text*]

The Chairman: In the event of hostilities developing, what would the situation of the Canadian Coast Guard be? Would it revert to military command, or are there any plans for that?

VAdm Allan: There is a close liaison with the commissioner of the Coast Guard, and as the tension increased there would be the availability of certain Coast Guard units to act under the command of the Maritime commander. They could only be utilized in certain limited activities that were not of a military combat nature. But we would also have to recognize, and we do recognize, that there are certain activities undertaken by the Coast Guard which would continue to have to be undertaken. What acting under the Maritime Command really means, in this sense, is to ensure that the Coast Guard activity is correlated with the military activities, so that we do not complicate the problems of surveillance or the problems of effective utilization of our resources.

LCol R. A. McLean, Directorate of Military Plans Co-ordination, Department of National Defence: If I might supplement that, Mr. Chairman, at the present time we are embarking on a close review of those plans, along with the Coast Guard. It began just a week or two ago, and we shall be working on that over the coming months.

VAdm Allan: The problem with the Coast Guard vessels from a military point of view, which is really a most difficult one, is that of arming them. If we were in a situation of hostilities, the present Coast Guard vessels would be defenceless in international or in coastal waters, which means that if we deploy a Coast Guard vessel we either have to supply it with a suitable escort to defend it or we have to make a total examination of the risk of sending it without escort on whatever activity we wanted to use it. That is where the essentials of the co-ordination of the Coast Guard and the military must be joined so that we are very much aware of what we are doing with our vessels.

Senator van Roggen: Am I correct that our Coast Guard have no armament whatever, unlike the American Coast Guard, so that even on a fishery patrol they could not put a shot across the bow of an encroaching vessel to make it stop?

VAdm Allan: That is correct.

Senator van Roggen: Is there a reason for that?

VAdm Allan: It is government policy that the Canadian Coast Guard have a non-combat capability.

Senator van Roggen: So, for instance, regarding the arrest of a foreign fishing vessel within the 200-mile zone . . .

VAdm Allan: The RCMP . . .

Senator van Roggen: . . . if the vessel complies with our request, then there is no problem, but if they need to threaten any force whatever to arrest that vessel, whom do they have to call on?

[*Traduction*]

Le président: En cas d'hostilités, quelle serait la position de la Garde côtière canadienne? Assurera-t-elle la défense militaire? A-t-on établi des plans quelconques?

VAdm Allan: Nous travaillons en étroite collaboration avec le Commissaire de la garde côtière et, en cas de recrudescence des tensions, certaines unités de la garde côtière pourraient travailler sous le commandement maritime. Elles pourraient également être utilisées pour certaines activités limitées de nature non militaire. Mais nous devons également reconnaître qu'il y a certains services assurés par la garde côtière, qui devraient continuer. Prendre des mesures sous l'autorité du commandement maritime, veut dire que les mesures prises par la garde côtière sont en rapport avec les activités militaires, de sorte que nous ne rendons pas plus difficiles les questions de surveillance ou les problèmes d'utilisation efficace de nos ressources.

LCol R. A. McLean, Direction de la coordination militaire, ministère de la Défense nationale: Permettez-moi d'ajouter quelque chose, monsieur le président, et de dire qu'à l'heure actuelle nous étudions de près, en collaboration avec la garde-côtière, ces plans. Notre étude vient tout juste de commencer, il y a une semaine ou deux, et nous allons la continuer au cours des mois à venir.

VAdm Allan: La question la plus difficile qui se pose au sujet des bateaux de la garde côtière, d'un point de vue militaire, c'est de les doter d'armement. En cas d'hostilité, les bateaux actuels sont sans défense dans les eaux internationales ou dans les eaux côtières, ce qui veut dire que si nous demandons à un bateau d'intervenir, il faut que nous le fassions escorter, si jamais il était attaqué, ou alors étudier à fond les risques de l'envoyer sans escorte pour qu'il remplisse sa mission. C'est à ce sujet qu'il est essentiel que l'action de la garde-cotière et des militaires soit coordonnée, de façon que nous sachions quoi faire avec nos bateaux.

Le sénateur van Roggen: Est-il vrai que les bâtiments de la garde côtière n'ont pas d'armement contrairement à ceux des américains, de sorte que même lorsqu'ils patrouillent les zones de pêche, ils seraient incapables d'arraisonner un bâteau de pêche?

VAdm Allan: C'est exact.

Le sénateur van Roggen: Y a-t-il une raison à cela?

VAdm Allan: C'est une politique gouvernementale qui veut que la garde côtière canadienne ne dispose pas des bâtiments de combat.

Le sénateur van Roggen: Donc, par exemple l'arraisonnement d'un bateau de pêche étranger dans la zone de 200 milles . . .

VAdm Allan: C'est du ressort de la Gendarmerie royale.

Le sénateur van Roggen: Si le bateau obéit, il n'y a pas de problème, mais si par contre il faut que les gardes-côte menacent de recourir à la force, à qui doivent-ils faire appel?

[*Text*]

VAdm Allan: When it is outside the capability of the RCMP, yes, they would ask Maritime Command to render assistance to assist in the arrest of the vessel.

Senator van Roggen: Have there been cases where vessels have disobeyed the Coast Guard, have proceeded outside the territorial jurisdiction, having been within the 200-mile zone illegally, and have refused to comply with the Coast Guard's request?

VAdm Allan: Not to my knowledge.

Col K. O. Simonson, Directorate of Military Operations Co-Ordinator, Department of National Defence: But we have assisted the Coast Guard with an arrest.

Senator Marshall: Mr. Chairman, I would like to ask the admiral for his ideas on the merits of our enlarging our Coast Guard, similar to the situation in the United States where it seems to operate by itself. It seems that the Canadian Forces are having to take on added tasks with the surveillance of certain zones. Would it be wise to enlarge the Coast Guard to enable them to take on that task on their own?

Senator van Roggen: And become armed?

VAdm Allan: In the case of the United States Coast Guard, it acts as a law-enforcement agency and does a marine search and rescue function, and by law, when the President of the United States declares, or when the United States is at war, it becomes part of the combat capability of the United States Navy. They are armed for all of these roles—that is, the security role, the surveillance role, the drug traffic policing role and so on. Our Coast Guard does not have that mandate from the Government of Canada, and, like many other smaller countries, we task our military with some of the tasks or functions performed by the United States Coast Guard. Therefore, the requirement for Coast Guard vessels does not include a combat capability. That is why we have the situation in which the Coast Guard has never had a mandate to police or to act militarily in protection of our sovereignty.

Senator Hicks: Admiral Allan, if I understood you correctly a while ago, you said that in the event of hostilities you would have to consider either using the Coast Guard without escort, and running the risk of its importance in that respect, or providing a suitable escort to the Coast Guard to enable it to carry out its duties. In the latter case, would that not be straight duplication? In other words, would the escort you referred to not be able to carry out the duties without the Coast Guard? In such circumstances, surely the Coast Guard would be practically superfluous.

VAdm Allan: No, senator. There are cases, for example, in certain of our channels where buoys would have to be laid and manœuvred and moored. It is only the Coast Guard that has the facilities to handle that. In those cases, my opinion is that

[*Traduction*]

VAdm Allan: Lorsqu'ils ne peuvent pas faire appel à la Gendarmerie royale, ils doivent s'adresser au commandement maritime qui doit leur prêter assistance pour arraisonner le bateau.

Le sénateur van Roggen: Y a-t-il eu des cas où certains bateaux n'ont pas obéi aux injonctions de la garde-côtière en continuant leur route après être entré illégalement dans la zone de 200 milles?

VAdm Allan: Pas à ma connaissance.

Col K. O. Simonson, coordonnateur de la Direction des opérations militaires, ministère de la Défense nationale: Nous avons aidé les garde-côte à arraisonner un bateau.

Le sénateur Marshall: Monsieur le président, je voudrais demander à l'amiral de nous faire part de son point de vue sur le renforcement de la garde-côtière qui deviendrait un service comme celui qui existe aux États-Unis, qui, semble-t-il, fonctionne sans heurt. Il me semble que les forces armées canadiennes doivent effectuer des tâches supplémentaires, par exemple en surveiller certaines zones. Serait-il opportun de renforcer la garde-côtière pour qu'elle puisse faire ce travail toute seule?

Le sénateur van Roggen: Pourrait-on installer des armements à bord de leurs bâtiments?

VAdm Allan: Dans le cas de la garde-côtière américaine, il s'agit d'un organisme chargé de l'application de la loi qui fait des recherches et participe à des opérations de sauvetage en mer et légalement lorsque le président des État-Unis déclare la guerre ou que les États-Unis sont en guerre, ce service est intégré à la marine américaine. Ils disposent des armements qui leur sont nécessaire pour s'acquitter de toutes ces missions, c'est à dire garantir la sécurité, effectuer des opérations de surveillance, contrôler le trafic de la drogue etc. Notre service n'a pas reçu le même mandat du gouvernement du Canada, comme c'est le cas d'ailleurs dans beaucoup d'autres petits pays, nous demandons à nos forces armées certains services assurés à l'heure actuelle par la garde-côtière américaine. En conséquence, les bateaux de la garde-côtière ne doivent pas posséder d'armements. C'est la raison pour laquelle ils n'ont jamais été chargés de faire régner l'ordre ou de défendre *manu militari* notre souveraineté.

Le sénateur Hicks: Amiral Allan, si je vous ai bien compris, vous avez dit, il n'y a pas longtemps, qu'en cas d'hostilité il faudrait que vous pensiez soit à envoyer la garde-côtière sans escorte et risquer de les voir paralysés, soit les faire escorter pour leur permettre d'exercer leurs missions. Dans le dernier cas, cela ne reviendrait-il pas purement et simplement à une question de double-emploi? En d'autres termes, l'escorte à laquelle vous avez fait allusion ne serait-elle pas en mesure de faire la même chose que la garde-côtière? En pareille circonstance, il va sans dire que les bateaux de la garde-côtière ne serviraient pratiquement à rien.

VAdm Allan: Non, sénateur. Il y a des cas par exemple, dans certains canaux il faut installer des bouées, les déplacer, les amarrer et il n'y a que garde-côtière qui puisse le faire. A mon avis dans ce cas, on pourrait envoyer le bateau seul sans

[*Text*]

the risk would be taken to allow the particular ship to proceed independent of escort. We would do it knowing the risk, however. That is all I am saying.

It is highly unlikely that we would arm such a ship. But in a case where there might be a Coast Guard capability that in a wartime scenario we would find would have better utilization within the naval combat capability of the Canadian Forces, it is possible we would want to arm that vessel to some extent. The difficulty is that the sophistication of armaments today does not lend itself, to the degree it did in the second world war, to quick conversion from a non-military to a military role, particularly in anti-submarine warfare.

Nevertheless, there are military roles which we would want vessels of opportunity to fulfil in time of war. If there were Coast Guard vessels which during wartime could not perform the duties they would normally perform in peacetime, those vessels could come under the control of the navy and could perform such functions for us with minimal change in equipment of a non-fighting capability.

Senator Thompson: Admiral Allan, apart from the Coast Guard and its ineffectiveness in being able to police the situation, are Canadian frigates and other anti-submarine warfare ships equipped for dealing with surveillance and control duties, or do they need extra equipment to do that job?

VAdm Allan: No extra equipment is required in the case of our Naval ships. They have all of the necessary equipment for surveillance in the sense that you mean, as well as a command and control communications capability.

In the case of the Aurora aircraft there were certain elements designed into that aircraft to allow it to perform these tasks that would not have been designed into it had it been purchased for a purely military purpose.

Senator Thompson: How many frigates have you? Have you sufficient to do the job?

VAdm Allan: We have government approval for an inventory of 24 frigates/destroyers. In the Canadian navy the words "destroyer" and "frigate" are synonymous. In larger navies there is a subtle difference between the two, but for us, when we say "frigate" we equally mean "destroyer".

We have 24 destroyers, which is a sufficient number to meet our alliance commitments and our sovereignty commitments. When they are not involved in those functions, they can be tasked to perform the surveillance and fisheries protection tasks.

Senator van Roggen: There has been a lot of pressure on the west coast, and on the east coast as well, I believe, for a greatly expanded Coast Guard. In my part of the country, which is the west coast, that kind of pressure is usually brought to bear when a fishing boat is lost at sea or when it is perceived that there is an inadequate supply of search and rescue equipment available.

With respect to the maintenance of buoys and markers on the coast, and so on, I believe that work is done by DOT ships which do not even have "Coast Guard" written on them. Indeed, they might not even be from the same branch. Those

[*Traduction*]

escorte. On le fait en connaissance de cause toutefois. C'est ce que je dis.

Il est très peu probable que nous installions des armements sur ce type de bâtiment. Mais dans le cas où nous découvririons qu'en temps de guerre, la marine canadienne pourrait bénéficier de leur appui, il est possible que nous installions certains types d'armements. Mais à l'heure actuelle, les armements sont si compliqués qu'ils ne se prêtent pas, comme c'était le cas pendant la deuxième guerre mondiale, à une conversion rapide, notamment en ce qui concerne les armements anti-sous-marins.

Néanmoins, en période de guerre, nous souhaiterions assigner un rôle à ces bâtiments. Dans le cas de la garde-côtière, qui, en temps de guerre, ne pouvaient remplir les mêmes missions qu'en temps de paix, les bâtiments seraient mis à la disposition de la marine et après une conversion peu importante, pourraient remplir certaines missions autres que des missions de combat.

Le sénateur Thompson: Amiral Allan, à part que la garde-côtière, qui n'a pas d'armements, les frégates canadiennes et puis les autres bâtiments anti-sous-marines sont-ils équipés pour assurer des missions de surveillance, de contrôle ou doivent-ils recevoir des pièces d'équipements supplémentaires?

VAdm Allan: Non, ils ont l'équipement nécessaire pour effectuer des opérations de surveillance ainsi que pour contrôler les communications.

En ce qui concerne l'avion Aurora, il est doté d'un équipement qui lui permette de s'acquitter de ces tâches, ce qui n'aurait pas été le cas si l'avion avait été acheté seulement à des fins militaires.

Le sénateur Thompson: De combien de frégates disposez-vous? En avez-vous assez?

VAdm Allan: Nous avons obtenu des crédits du gouvernement pour vingt-quatre frégates-destroyers. Dans la marine canadienne, les mots «destroyer» et «frégate» sont synonymes. Dans les forces de marine plus importantes, il y a une légère différence entre les deux, mais pour nous, quand nous disons «frégate», nous voulons également dire «destroyer».

Nous avons 24 destroyers, ce qui est assez pour honorer nos engagements dans le cadre de l'alliance et pour défendre notre souveraineté. Lorsque ces bâtiments sont pas chargés de ces fonctions, ils peuvent être affectés à la surveillance et à la protection des pêcheries.

Le sénateur van Roggen: Tant sur la côte Est que sur la côte Ouest, il y a de fortes pressions qui sont exercées pour élargir de façon substantielle la garde côtière. Dans ma région, qui est la côte Ouest, on n'a d'ordinaire recours à ce genre de pression que lorsqu'un bateau de pêche est perdu en mer ou qu'on s'aperçoit que l'on ne dispose pas d'un matériel de recherches et de sauvetage suffisant.

En ce qui concerne le maintien de bouées et de jalons sur la côte, etc., je crois que ce travail est effectué par des navires du ministère des Transports qui ne portent même pas l'inscription «garde côtière». En fait, ils peuvent même ne pas appartenir à

[*Text*]

are details that are adequately looked after now and could be done by tugs.

However, bearing in mind the sophistication of the equipment necessary primarily for search and rescue, to say nothing of fisheries patrol, if those functions were given to the Coast Guard, surely that would create a substantial expense, involving, as it would, a one-function unit, vessel or aircraft, without armaments. On the other hand, since you have a number of ships and men who should be at sea for training and other purposes, if you were to fill that role and do those jobs it would not be counterproductive to your maintaining your people and equipment in a state of readiness.

Would it not be better to spend the money on equipment that would tend to strengthen the search and rescue and surveillance capabilities rather than spend it on the Coast Guard and thus get "two bangs for a buck"? Do I make myself clear? Or is that too political a question for you to respond to?

VAdm Allan: No. We examined this in depth when we were trying to determine what kind of ships we should obtain to replace our older destroyers. We had to address this question: Given a limited supply of funds, what should we spend those funds on?

Our international and sovereignty commitments requiring a combat capability demanded a warship of a certain minimum size and capability. That warship could be double tasked to perform certain of the fisheries surveillance-type tasks. Possibly it could even have a certain search and rescue capability.

If we were to build, militarily, smaller vessels, then those smaller vessels would not be able to perform our international role. The problem then would be that we would have to withdraw from certain of our international commitments as our aging ships were no longer able to meet those commitments. The economic analysis showed conclusively that it would be better for us to maintain our international capability with the minimum size fleet of combat capable ships, which could be dual tasked. The point is that, militarily, a small ship which cannot look after itself in the open ocean is a problem.

Senator van Roggen: It is not of much use to you.

VAdm Allan: Exactly. In fact, in wartime it is not of much use to anybody.

Certainly, we could use the smaller ships in certain circumstances, and the Coast Guard does have a program for increasing its inventory of search and rescue capable vessels; but they will be tasked strictly within the responsibility of the Coast Guard.

Senator van Roggen: If we are going to expand the Coast Guard substantially, for search and rescue primarily—and that seems to be the complaint—that there are not sufficient ships or aircraft or facilities generally, to go to the rescue of fishermen fast enough—if that money is to be spent, would it not be of some advantage to change the policy and put some

[*Traduction*]

la même direction. Il s'agit là de détails dont on s'occupe de façon convenable à l'heure actuelle et ce travail pourrait être effectué par des remorqueurs.

Toutefois, en n'oubliant pas la complexité du matériel nécessaire pour les opérations de recherches et de sauvetage, sans compter les patrouilles de pêche, si la garde côtière était chargée de ces fonctions, il est certain que cela ne manquerait pas d'entraîner des dépenses importantes, y compris une unité destinée à une seule fonction, navire ou aéronef, sans armement. D'un autre côté, vu qu'un certain nombre de navires et de marins se trouvent en mer pour entraînement et à d'autres fins, s'il vous faut remplir ce rôle et effectuer ces tâches, il serait utile que votre personnel et votre matériel demeurent prêts à être utilisés.

Ne serait-il pas préférable de dépenser l'argent pour du matériel qui tendrait à renforcer les opérations de recherches, de sauvetage et de surveillance, en faisant ainsi «d'une pierre deux coups», plutôt que de le dépenser pour la garde côtière? Suis-je clair? Ou bien cette question a-t-elle un caractère trop politique pour que vous y répondiez?

VAdm Allan: Non. Nous avons examiné de près cette question quand il nous a fallu décider quels types de navires nous aurions besoin pour remplacer nos anciens destroyers. Nous devions nous poser la question: Étant donné les fonds limités dont nous disposons, à quoi devons-nous les consacrer?

Nos engagements internationaux et notre souveraineté impliquent une capacité de combat et exigeaient un navire de guerre de certaines dimensions et capacité minimales. Ce navire de guerre pourrait se voir attribuer une partie de la surveillance des pêcheries. Il pourrait même être apt aux recherches et au sauvetage.

Si, militairement, nous devions construire de plus petits bateaux, ces derniers ne seraient pas en mesure de remplir notre rôle international. Il nous faudrait alors nous retirer de certains engagements internationaux, car nos vieux navires ne nous permettraient plus de les remplir. L'analyse économique démontrait clairement, nous a-t-il semblé, qu'il serait préférable que nous maintenions notre capacité internationale avec une flotte minimale de navires de combat pouvant être utilisés pour deux tâches. Mais d'un point de vue militaire, un petit navire qui ne peut pas se suffire en haute mer constitue un problème.

Le sénateur van Roggen: Il ne vous est pas très utile.

VAdm Allan: Exactement. En fait, en temps de guerre, il n'a pas grande utilité pour personne.

On pourrait sans doute utiliser de plus petits navires, dans certaines circonstances, et la garde côtière entend augmenter le nombre de ses navires destinés aux opérations de recherches et de sauvetage. Toutefois, ces navires seront strictement sous la responsabilité de la garde côtière.

Le sénateur van Roggen: S'il nous faut augmenter notablement la garde côtière, principalement à des fins d'opérations de recherches et de sauvetage, il semble que ce soit là ce que l'on déplore: qu'il n'y a pas suffisamment de navires ou d'aéronefs ou d'équipement en général pour secourir assez rapidement les pêcheurs. S'il nous faut faire des dépenses, ne

[*Text*]

minimal armament on some of the larger Coast Guard vessels, so they would not have to call upon you if they wanted to arrest a foreign trawler?

VAdm Allan: That is possibly true, but I do not think we have any concrete examples where there has been a problem of this nature. I am not aware of any, where someone has refused to act under the lawful order of a Canadian fisheries officer, or a Coast Guard officer, for that matter.

Senator van Roggen: Naturally, they do not just head for the high seas—

VAdm Allan: No. Mind you, they know we are not too far away.

Senator van Roggen: But it has not been a problem as yet?

VAdm Allan: No, it has not. I cannot think of an example where someone has refused arrest simply because the arresting vehicle was not armed, but that is not to say it will not happen.

Senator van Roggen: If an expanded role were to be given to the Coast Guard, the decision to arm the Coast Guard, as opposed to the present policy of not arming them, would not be a vital decision at this point.

VAdm Allan: No. If anything, one could say that there are functions that the Coast Guard are undertaking which could better be done by the military. I guess that is what you are saying, in a sense. Unless we are to change our federal policy and perception of what the Canadian Forces do, I would think that our primary objective is to maintain the minimal combat capability we need which can be used for these other roles. If other roles start to drive the requirement, you will bring into inventory vessels that are limited in their use, and at the present time our navy is not structured to cope with this.

Senator van Roggen: So it would seem to me that it would be an inhibition to you people, and perhaps we should look at giving the Coast Guard what it needs for a search and rescue role.

VAdm Allan: In terms of maritime rescue, yes.

Senator Thompson: Mr. Chairman, perhaps I could follow with a supplementary question, and seek an answer to my question.

Admiral Allan, you mentioned that you felt you had an adequate number of frigates at this time to do the job. The job I was thinking of was not just rescue services; I was thinking of surveillance of espionage on our coasts, and perhaps of Soviet vessels with sensors, and an increasing number, in the next decade, of commercial fishing and other vessels that will come into our waters. Do you have an estimate of that? Surely you will need more equipment to do the job. Do you think you are on top of the espionage job that could or might be undertaken?

[*Traduction*]

serait-il pas avantageux de modifier la politique et d'installer un armement minimal sur certains des plus gros navires de la garde côtière de sorte qu'ils n'aient pas à faire appel à vous, s'ils désirent arrêter un chalutier étranger?

VAdm Allan: C'est peut-être vrai, sénateur, mais je ne pense pas que nous ayions des exemples concrets de problèmes de cette nature. Je n'ai pas connaissance de cas où, pour une affaire de ce genre, quelqu'un a refusé de se conformer aux ordres légaux d'un fonctionnaire canadien des Pêcheries ou de la garde côtière.

Le sénateur van Roggen: Naturellement, ils ne mettent pas simplement le cap vers la haute mer.

VAdm Allan: Non, mais ils savent que nous ne sommes pas très loins.

Le sénateur van Roggen: Mais nous n'avons pas encore eu ce problème.

VAdm Allan: Non, on ne m'a jamais rapporté que quelqu'un a refusé d'être arrêté, simplement parce que le navire procédant à l'arrestation n'était pas armé, ce qui ne veut pas dire que cela ne se produira pas.

Le sénateur van Roggen: Si on devait accorder à la garde côtière un plus grand rôle, la décision de l'armer ne constituerait pas une décision vitale.

VAdm Allan: Non. La seule chose qu'on pourrait dire c'est que les fonctions dont se charge la garde côtière pourraient être mieux effectuées par l'armée. C'est un peu ce que vous dites. A moins que nous ne changions notre politique fédérale et notre conception des Forces canadiennes, notre objectif principal doit être, je pense, de maintenir la capacité minimale de combat dont nous avons besoin et qui peut être utilisée pour ces autres rôles. Si les autres rôles commencent à imposer des exigences, vous utiliserez des navires dont l'utilisation est limitée. A l'heure actuelle notre marine n'est pas structurée pour faire face à cette situation.

Le sénateur van Roggen: Il me semble donc que cela constituerait une interdiction pour votre personnel et que nous devrions peut-être fournir à la garde côtière ce dont elle a besoin pour effectuer ses recherches et son sauvetage.

VAdm Allan: Oui, son sauvetage maritime.

Le sénateur Thompson: Monsieur le président, peut-être pourrais-je poser une question supplémentaire.

Amiral Allan, vous avez en ce moment un nombre suffisant de frégates. Je ne songe pas seulement aux opérations de sauvetage mais aussi de surveillance de l'espionnage sur nos côtes, peut-être la surveillance des navires soviétiques, au moyen de détecteurs, la surveillance, au cours de la prochaine décennie, d'un nombre croissant de navires de pêche et autres qui viendront dans nos eaux. Avez-vous une évaluation sur ce point? Vous aurez certainement besoin de plus d'équipement pour exécuter le travail. Êtes-vous à la hauteur de la situation quant aux travaux d'espionnage qui peuvent ou pourraient être entrepris?

[*Text*]

VAdm Allan: To answer the latter part of your question, senator, where you ask about our ability to survey and be aware of foreign fishermen who are in our sovereign waters, amazingly enough we can do that quite handily. We do not have many ships, but with the combination of aircraft surveillance and ships we are aware of the situation; and through the international fisheries agreements that we have, we are aware of all foreign fishermen in our waters. They must communicate with us regularly, and we survey the area to ensure that they are where they say they are. We do not do everyone every day, but we do them in a regular but random manner. So we are quite aware of who is and who is not there, and we are reasonably well aware of who is or who is not abusing the licence they have from the Canadian government. From that point of view, I believe the dedication of resources is adequate to the task.

When you talk about espionage, I would say that there is no evidence that espionage, of the nature of landings on our coast and infiltrations, is a problem at this time. It was a problem during the latter part of World War II, but the espionage that is occurring today is occurring in other ways, and it would require—if, indeed, it is a problem—better normal policing and activities other than major resources like ships or aircraft within the Navy or the Air Force.

Senator Molson: Mr. Chairman, I wonder if the admiral would explain something he said earlier when we were talking about the surveillance and control of vessels in Canadian waters and the greatly expanded, 200-mile limit. He mentioned the RCMP. How do they come in, between the Coast Guard and the Navy? Where do they come into the act?

VAdm Allan: In the case of the RCMP, we would be dealing with drug offences, and things that are not the prerogative of either the Department of National Defence, the Department of Fisheries or the Department of Transport. Where the RCMP would not have a vehicle but would have information, they would ask us for our assistance in providing them with transport out to such a location, or the monitoring through our air resources of certain activities offshore, so that they could set up the necessary rendezvous "welcome". That is what I meant when I talked about the RCMP.

Senator Molson: That is a role that is carried out by the American Coast Guard.

VAdm Allan: Yes.

Senator Molson: We decided that our Coast Guard would not have that function?

VAdm Allan: Not of policing smuggling, and that sort of thing; that is not a Coast Guard role.

Senator Molson: If we have to bring the Armed Forces—that is, the Navy—into these actions, whether they be search and rescue, drug smuggling, or control of the 200-mile territorial waters, are we not to some extent using a sledge hammer to squash a fly?

[*Traduction*]

VAdm Allan: Pour répondre à la deuxième partie de votre question, sénateur, lorsque vous demandez si nous sommes en mesure d'être au courant de la présence et de surveiller les pêcheurs étrangers qui se trouvent dans nos eaux, je peux répondre que nous le faisons très facilement. Nous ne possédons pas beaucoup de navires mais en combinant la surveillance aérienne et celle des navires, nous sommes au courant de la situation et, grâce à nos accords internationaux sur les pêcheries, nous sommes au courant de la présence de tous les pêcheurs étrangers dans nos eaux. Ils doivent communiquer avec nous régulièrement et nous surveillons la région pour vérifier leurs identités. Nous ne contrôlons pas tout le monde tous les jours, mais nous procédons de façon régulière et au hasard. Nous savons donc très bien qui est là et qui n'y est pas et nous sommes raisonnablement au courant des activités de ceux qui abusent ou n'abusent pas des permis qu'ils ont reçus du gouvernement canadien. A ce point de vue, je crois que les ressources suffisent à la tâche.

Vous parlez d'espionnage, mais il n'y a aucune raison de croire que l'espionnage, la nature des débarquements sur nos côtes et les infiltrations constituent actuellement un problème. C'en était un à la fin de la Deuxième guerre mondiale, mais l'espionnage aujourd'hui se produit d'une autre façon et appellerait—si, en fait, il constituait un problème—une meilleure surveillance normale et des activités autres que des ressources importantes comme les navires et les avions de la marine ou des forces aériennes.

Le sénateur Molson: Monsieur le président, l'amiral pourrait-il expliquer quelque chose dont il a déjà parlé, au sujet de la surveillance et du contrôle des navires dans les eaux canadiennes et de la limite grandement accrue de 200 milles. Il a fait mention de la Gendarmerie Royale. Quelle est sa situation entre la garde côtière et la marine? Où entre-t-elle en scène?

VAdm Allan: Dans le cas de la GRC, il s'agirait d'infractions relatives à la drogue, et de choses qui ne relèvent de la compétence ni du ministère de la Défense nationale ni de celui des Pêches ou de celui des Transports. Si la GRC se trouve en possession de renseignements mais dépourvue de moyen de transport, elle pourrait nous demander de lui fournir le transport jusqu'à l'endroit voulu, ou de surveiller par nos ressources aériennes, certaines activités qui se passent au large des côtes, de manière qu'elle puisse organiser la prise de contact nécessaire. Voilà ce que j'ai voulu dire quand j'ai parlé de la GRC.

Le sénateur Molson: C'est un rôle que remplit la garde côtière américaine.

VAdm Allan: Oui.

Le sénateur Molson: Nous avons décidé que notre garde côtière ne remplirait pas ce rôle.

VAdm Allan: Elle ne s'occuperait pas de contrebande ou de choses de ce genre; car ce n'est pas le rôle d'une garde côtière.

Le sénateur Molson: Si nous faisons appel aux Forces armées, c'est-à-dire à la marine, dans ces circonstances, qu'il s'agisse d'une expédition de recherche et de secours, de contrebande ou de contrôle des eaux territoriales à l'intérieur de la limite de 200 milles, n'est-ce pas là, dans une certaine mesure, utiliser des grands moyens pour rien?

[*Text*]

VAdm Allan: You are right, senator, except that it does not happen very often. More often than not the surveillance is carried out by our tracker aircraft, where information would lead our police authorities in Canada to understand that there was an attempt to smuggle into Canada, and we would hope to intercept the attempt so that contact could be made at sea from any number of ships, but it would be the RCMP that would do this; so the smugglers could be met when they were attempting to land.

Senator Molson: To send a sophisticated vessel like a destroyer to deal with a small ship, with a small number of people, and so on, would seem to be an elaborate and expensive way to cope with the situation. It would seem to me, in that context—again, I suppose we are getting into policy and perhaps you would not wish to comment—that the greater capability of smaller inshore craft might have some merit.

VAdm Allan: Perhaps, senator. I only know that the incidents in which we have been involved have not been many—let us say one a year, roughly. There has been a major incident this year, and also last year. The deployment of that particular ship to that task was made without any major change in its operational program. But to say that is the way we ought to be doing it, or how well we know what is happening to us, I cannot answer that.

Senator Molson: What our perception of interceptions is might be an interesting thing, which no one would know.

Senator McElman: Admiral Allan, Senator Thompson was asking you about espionage off our coast—particularly the east coast—by Russian vessels. I believe he directed his question to the Russian fishing fleet, which, we are told, on various occasions, through the media, has highly sophisticated equipment for such purposes. We have, as well, in our offshore type of vessels, in the fishing industry, highly sophisticated equipment for those vessels for their normal purposes. Is there any correlation of their activities with the Coast Guard, or, in particular, with the military forces? Are they used to any extent in keeping us abreast of what is happening within the 200-mile limit? Is it a co-ordinated effort?

VAdm Allan: No, senator, it is not, and to my knowledge there is no correlation. The reason for that is that the type of espionage you are referring to here—that is, electronic espionage—is passive in nature. It is conducted by many types of Russian vessels, both fisheries vessels and by particularly designed intelligence collectors, and so on. Our concentration is on trying to know where they are, and being aware of what it is they could be intercepting; but there is very little to be gleaned, except from the point of view of knowing what kind of equipment they have on board. There is very little to be gleaned from monitoring them with electronic ears, because they only listen themselves. They are a passive type of system. There is something to be learned from listening, but we have

[*Traduction*]

VAdm Allan: Vous avez raison, sénateur, sauf que cela ne se produit pas très souvent. Plus souvent qu'autrement, la surveillance est assurée par notre avion dépisteur, et si des renseignements permettaient aux autorités policières canadiennes de croire à une tentative d'introduction au Canada de produits de contrebande, nous espérerions faire avorter la tentative, de sorte qu'un contact puisse être établi en mer à partir d'un de nos navires; mais ce serait la GRC qui serait chargée des opérations, ou alors les contrebandiers pourraient être accueillis au moment de toucher le sol.

Le sénateur Molson: L'affectation d'un navire sophistiqué comme un destroyer pour s'occuper d'un petit navire et d'un petit nombre de personnes, et ainsi de suite, m'apparaît être une façon élaborée et coûteuse de faire face à la situation. Il me semble que, dans les circonstances—et je suppose que nous nous aventurons encore dans une question de politique que vous souhaiteriez peut-être ne pas aborder—on aurait avantage à utiliser des navires plus petits.

VAdm Allan: Vous avez sans doute raison, sénateur, mais tout ce que je sais, c'est que les incidents auxquels nous avons été mêlés n'ont pas été nombreux, disons un par année environ. Il y a eu un incident majeur cette année, et un autre l'an dernier. L'affectation de ce navire particulier à cette tâche n'a entraîné aucun changement majeur à son programme opérationnel. Mais de là à dire que c'est la façon dont il faudrait faire les choses, ou de savoir dans quelle mesure nous savons ce qui se passe, je ne saurais vous répondre.

Le sénateur Molson: Notre perception de ce qu'est une interception pourrait être intéressante et personne ne s'en douterait.

Le sénateur McElman: Amiral Allan, le sénateur Thompson vous demandait au sujet d'activités d'espionnage au large de nos côtes—particulièrement de la côte est—par des navires russes. Je crois qu'il visait directement la flotte de pêche russe, laquelle posséderait, selon ce que nous ont rapporté les médias, à diverses occasions, de l'équipement d'espionnage hautement spécialisé à cette fin. Nous aussi nous avons des navires pour la pêche en haute mer qui sont dotés d'équipement hautement spécialisé pour les fonctions normales de ce genre de navires. Existe-il un rapport entre leurs activités et celles de la garde côtière, ou des forces militaires en particulier? Ces navires servent-ils en quelque sorte à nous tenir au courant de ce qui se passe à l'intérieur de la limite des 200 milles? S'agit-il d'efforts concertés?

VAdm Allan: Non, sénateur, il n'y a pas d'effort concerté et, à ma connaissance, il n'existe aucun rapport. Il en est ainsi parce que le genre d'espionnage dont vous parles, soit l'espionnage électronique, est de nature passive. Bien des types de navires russes, tant des navires de pêche que des navires conçus particulièrement pour recueillir des renseignements et ainsi de suite font de l'espionnage. Ce que nous cherchons à faire, c'est de déterminer leur emplacement et de savoir ce qu'ils tentent d'intercepter; mais il y a très peu à découvrir, sauf pour ce qui est de savoir ce qu'ils ont comme type d'équipement à bord. Il y a très peu à apprendre par la surveillance électronique puisque c'est ce qu'ils font eux-mêmes. C'est un type d'espionnage passif. Il y a des chose à apprendre en écoutant, mais

[*Text*]

separate institutions set up to look after the emission problem of espionage. It is not in ships at sea, however.

Senator McElman: Well, as to the location of Russian vessels of various types, do we have any arrangement with the major elements in our fishing fleet off the coast for reporting as to location, and so on, for control of our 200-mile limit and for control of what they are fishing and in what quantities?

VAdm Allan: There is a method of monitoring on a random basis what various foreign fishing vessels are fishing, and the quantities they are catching, in order that we can ensure that they are staying within their mandate for catches; so we are covering that.

I am not exactly sure what your question was, but in addition to that, are you asking if we monitor any other activities they may be engaged in?

Senator McElman: What I am getting at is, are we using the sophisticated equipment that we have out there every day of the year in our fishing fleet for purposes beyond those of the fishery itself?

VAdm Allan: If you mean, would a Canadian fishing vessel report the position of a foreign fishing vessel, or a foreign vessel that was strange or unusual, the answer is yes; but such a fishing vessel does not have to do so by law.

Senator McElman: Do you envisage any possibility of the major elements of our fishing fleet—which, I repeat, is loaded with highly sophisticated equipment—being brought into a useful function in conjunction with the Coast Guard and the military, as is done by some other nations?

VAdm Allan: To the degree that their equipment allows, yes, senator; but their equipment is not sophisticated in the sense that I am talking about.

Senator McElman: I appreciate the difference.

VAdm Allan: We do not have a command and control system for our fishermen or our fishing fleets in the way that the U.S.S.R. does. It is not even remotely comparable to it. Out fishermen, for all practical purposes, are businessmen who are going about their business, and as Canadians, when they see something that obviously is out of order, they inform us; but we have no procedure, that I am aware of, that says, "Every time you see this, make the following report."

Senator McElman: Would it be beneficial to co-ordinate some such activity, and to ask the industry to co-operate? Would it be helpful?

VAdm Allan: Well, as I said earlier, I believe our capability to survey the fishing area is excellent. I believe we know what is being caught with a high degree of accuracy, and I believe we know who is there. This is now done without imposing that kind of system on our fishermen; but our fishermen do participate with us on a voluntary basis in this regard.

Senator Molgat: Mr. Chairman, my first questions are in the financial field.

[*Traduction*]

nous disposons d'institutions distinctes qui s'occupent d'espionnage. Mais ce ne sont pas des navires en mer, toutefois.

Le sénateur McElman: Pour ce qui est de l'emplacement des navires russes de divers types, avons-nous des ententes avec les principaux éléments de notre flotte de pêche au large de la côte pour qu'ils nous communiquent l'emplacement des navires russes et ainsi de suite, pour le contrôle de notre limite territoriale de 200 milles et pour le contrôle des espèces pêchées et de la quantité des prises?

VAdm Allan: Il existe une méthode de contrôler au hasard les espèces de poisson que les divers navires pêchent ainsi que les quantités qu'ils prennent, ce qui nous permet de veiller à ce qu'ils respectent les limites de possession.

Je ne me rappelle pas exactement de votre question; demandez-vous si nous surveillons en plus de cela d'autres activités auxquelles ils peuvent se livrer?

Le sénateur McElman: Ce que je veux savoir, c'est si nous utilisons chaque jour de l'année l'équipement spécialisé dont est munie notre flotte de pêche à des fins autre que la pêche en soi?

VAdm Allan: Si vous demandez si un navire de pêche canadien communiquerait la position d'un navire de pêche étranger ou d'un navire étranger inhabituel, la réponse est oui; mais ils ne sont pas tenus de le faire par la loi.

Le sénateur McElman: Pensez-vous que les principaux éléments de notre flotte de pêche—qui, je le répète, est dotée d'un équipement hautement spécialisé—seront utilisés avec les offectifs de la garde côtière et de la force militaire comme le font d'autres pays?

VAdm Allan: Dans la mesure où leur équipement le leur permettront, oui sénateur. Mais leur équipement n'est pas spécialisé dans le sens que je l'entend.

Le sénateur McElman: Je comprends la différence.

VAdm Allan: Nous n'avons pas un système de commande et de contrôle pour nos pêcheurs ou nos flottes de pêche comme celui de l'URSS. Le système n'est absolument pas comparable. Nos pêcheurs, à toutes fins utiles, sont des hommes d'affaires qui s'occupent de leur entreprise, et en tant que Canadiens, quand ils voient quelque chose d'inhabituel, ils nous en informent; mais il n'existe aucune modalité établie, que je connaisse, selon laquelle dans les circonstances précises, il faut faire un rapport particulier.

Le sénateur McElman: Serait-il avantageux de coordonner une certaine activité de ce genre et de demander à l'industrie de collaborer? Cela pourrait-il être utile?

VAdm Allan: Comme je l'ai déjà dit, je crois que nous sommes fort en mesure de surveiller la zone de pêche. Nous savons exactement quels pêches il se fait et par qui. Nous y parvenons actuellement, sans imposer ce genre de système à nos pêcheurs, bien qu'ils y collaborent d'eux-mêmes.

Le sénateur Molgat: Monsieur le président, mes premières questions portent sur le domaine financier.

[*Text*]

You mention, Admiral Allan, the very many different things you are called upon to do—things like the Olympic Games, or the Commonwealth Games—that you know about in advance and which can be budgeted for. How much of that money comes out of the military budget, and how much of it is billed by to Sports Canada, or wherever it is? How does that function?

VAdm Allan: We charge back all incremental costs. Colonel Simonson, would you like to describe what incremental costs are?

Col Simonson: Yes. Incremental costs are basically the out-of-pocket expenses that the department incurs on non-defence assistance. That is, we do not charge the wages of the personnel—

Senator Molgat: Nothing?

Col Simonson: Not the wages, no, not for incremental costs. Incremental costs are normally charged to other government departments. If we do a task for other than a government department, we attempt to recover full costs; that is, the wages of the personnel, plus whatever else we had to spend money on. Attempting to recover, and recovery, of course, are two different things, in a lot of cases; however, that is basically the difference.

Senator Molgat: But your basic cost of personnel, your equipment, whatever fuel you may use—all of this comes straight out of the military budget?

Col Simonson: Fuel is covered in incremental costs. For instance, on an aircraft we charge a certain rate per hour, incremental. Just for example—and I will not quote any aircraft in particular—the total cost of the aircraft per flying hour may be in the order of $2,000. That total cost will include personnel costs—pilots, navigators, crew—and their temporary duty costs, if they were away from base and living somewhere else. It would also include the fuel, the oil, the maintenance hours we normally spend on an hourly basis to maintain an aircraft, the depreciation costs, et cetera. With regard to incremental costs, you would take out many of the costs I have just listed, and then the incremental costs may drop down to $1,200 or $1,000 an hour.

Senator Molgat: When you come to emergency matters, like, say, the one you mentioned, the flying of the refugees, where you were involved in flying them from Viet Nam, in particular, after which they were put into military establishments in Montreal and Edmonton, and you had a base cost, and so on, and natural disasters like earthquakes, where you fly to Guatemala or to Italy, how much of that is part of your budget and how much is charged back?

VAdm Allan: The answer is the same. We charge back to External Affairs, or whoever asks us to supply the services, the incremental costs. Then, because in this case it is going to be a government cost in any event, it would be a ministerial decision as to which department actually absorbs the costs. Fundamentally, it would be the department that asked us to perform the tasks which would be charged the incremental costs, and it would then debit its budget in that amount.

[*Traduction*]

Amiral Allan, vous mentionnez le grand nombre de travaux que vous avez à exécuter—celles que vous connaissez à l'avance, comme les Jeux olympiques ou les Jeux du Commonwealth—et pour lesquelles un budget peut être prévu. Combien de ces sommes proviennent du budget militaire et combien sont imputées à Sports Canada ou à un autre organisme? Expliquez-nous cette comptabilité?

VAdm Allan: Nous imputons à d'autres tous les coûts supplémentaires. Colonel Simonson, voudriez-vous décrire ce que sont ces derniers?

Col Simonson: Oui, les coûts supplémentaires sont fondamentalement les débours occusionnés au ministère pour une aide n'ayant pas trait à la défense. Cele veut dire que nous ne facturons pas les salaires du personnel . . .

Le sénateur Molgat: Rien?

Col Simonson: Pas les salaires, pas pour les coûts supplémentaires. Ces derniers sont normalement imputés aux autres ministères. Si nous effectuons une tâche pour un organisme autre qu'un ministère, nous essayons de recouvrir tous les frais, c'est-à-dire les salaires du personnel, ainsi que tout ce qui nous a occasionné des frais. Dans de nombreux cas, essayer de récupérer et récupérer sont, bien entendu, deux choses différentes; toutefois, là réside fondamentalement la différence.

Le sénateur Molgat: Mais vos frais de base pour le personnel, votre matériel, la carburant que vous pouvez utiliser tout cela provient directement du budget militaire?

Col Simonson: Le carburant est couvert dans les frais supplémentaires. Par exemple, pour un avion, nous facturons un certain taux par heure qui est supplémentaire. A titre d'exemple et je ne vais pas citer un avion en particulier—le coût total de l'avion par heure de vol peut s'élever à $2,000. Ce coût total comprendra les coûts du personnel—pilotes, navigateurs, équipage—et leurs frais provisoires d'emploi, s'ils se trouvent éloignés de leur base et vivent ailleurs. Il comprendra également le carburant, l'huile, les heures d'entretien que nous consacrons normalement à l'entretien d'un avion, les frais de dépréciation, etc. Quant aux coûts supplémentaires, si vous enlevez un grand nombre des coûts que je viens d'énumérer, ils peuvent alors tomber à $1,200 ou $1,000 à l'heure.

Le sénateur Molgat: Dans les cas d'urgence, comme un de ceux que vous avez mentionné, le transport par avion des réfugiés depuis le Vietnam, avant qu'ils ne soient placés dans les établissements militaires à Montréal et à Edmonton, vous avez eu des frais de base, etc.; et dans le cas de calamités naturelles comme des tremblements de terre, où vous devez vous rendre par avion au Guatamala ou en Italie, quels sont les frais qui entrent dans votre budget et quel est le montant imputé à d'autres?

VAdm Allan: La réponse est la même. Nous imputons les frais supplémentaires aux Affaires extérieures ou à quiconque nous demande d'assurer les services. Ensuite, étant donné que dans le cas qui nous occupe il s'agit de toute façon d'un frais gouvernemental, la détermination du ministère qui absorbe en fait les frais fait l'objet d'une décision ministérielle. Fondamentalement, c'est le Ministère qui nous a demandé d'exécuter

[*Text*]

Senator Molgat: How do you do that in terms of the operation of a base such as Longue Pointe; what do you charge? Do you charge for so many days of operating that base or for part of the cost?

Col Simonson: We receive a report once the operation is completed. Normally, we do not take any recovery amount until the operation is completed. We receive a report which totals up the costs incurred; they capture every cost. Then, at the headquarters level, it is determined whether an incremental or a total cost will be paid, depending on the operation of the total bill. That then goes to the deputy minister or the minister for approval, and the decision is made as to whether it is going to be an incremental or a total charge, depending on whether the service was of benefit to the Canadian Forces. In some cases we provide a service to a government department which is to our benefit as a training means. The matter is weighed.

In the case of the refugees, the total costs of the program will be captured, and how much will actually be paid will remain to be seen after the event.

Senator Molgat: Now we come to the smaller items you mentioned, such as aid to the Boy Scouts or assistance after the storm in southern Ontario where you sent equipment and personnel. Is that charged back as well?

VAdm Allan: Depending on exactly what it is, we could make the decision before the event to absorb the incremental cost, particularly in the case of the youth movement, where it is obviously a national loyalty or pride-of-country matter. We feel that this is good for us in terms of our image with the young community. We could absorb those costs or we could claim the costs on the organization of the Boy Scouts of Canada as a incremental cost, for part or all of the supply of tents or whatever we had supplied to them.

Senator Molgat: What about search and rescue; is that a pure military budget item, or do you charge that as well?

VAdm Allan: No, search and rescue is a separately funded entity. We are charged by the Government of Canada to provide search and rescue, and it is within our budget. We allocate the resources and the vehicles to search and rescue to the degree the Department of National Defence is committed to this, along with the Coast Guard.

Those are reclaimed for certain items such as medical assistance when there is a call for the removal of a person from an area to a hospital. The decision will be taken as to whether the municipality involved in this case should be charged with the incremental cost of that lift or not. Normally, the provincial government is charged. We have certain agreements with certain provinces and certain agreements with other provinces, and each provincial agreement with the federal government, in each one of these areas, is a little different.

[*Traduction*]

les tâches qui se voit imputer les frais supplémentaires et qui débite ensuite son budget de ce montant.

Le sénateur Molgat: Comment réalisez-vous cela en fonction de l'exploitation d'une base telle que Longue Pointe; que facturez-vous? Facturez-vous pour tant de jours d'exploitation de cette base ou une partie du cout?

Col Simonson: Nous recevons un rapport lorsque l'opération est terminée. Normalement, nous ne procédons à aucune récupération de fonds, tant que l'opération n'est pas terminée. Nous recevons un relevé des frais, de tous les frais. On détermine ensuite au quartier général si on paiera un frais supplémentaire ou un frais total, en fonction de la facture totale. Ces résultats sont ensuite expédiés au sous-ministre ou au ministre pour approbation et il décide s'il s'agira de frais supplémentaire ou total suivant que le service a bénéficié ou non aux forces canadiennes. Dans certains cas, nous fournissons un service à un ministère intergouvernemental lorsque cela est avantageux pour nous, comme moyen d'entraînement. La question fait l'objet d'un examen.

Dans le cas des réfugiés, on déterminera le coût total du programme et le montant qui devra être ensuite effectivement payé sera déterminé ultérieurement.

Le sénateur Molgat: Nous en venons maintenant aux opérations moins importantes dont vous avez fait mention, telles que l'aide aux Boy Scouts ou à l'aide après la tornade dans le sud de l'Ontario où vous avez envoyé du matériel et du personnel. Ces dépenses sont-elles également imputées à d'autres?

VAdm Allan: Nous pouvons, selon le cas, prendre au préalable la décision d'absorber le cout supplémentaire, en particulier dans les mouvements de jeunesse où il s'agit manifestement d'une question de loyauté ou de fierté nationale. Nous pensons que cela donne de nous une image favorable dans la collectivité des jeunes. Nous pouvons absorber ces frais ou les réclamer à l'organisme du Boy Scout du Canada à titre de frais supplémentaires pour fournitures partielles ou totales des tentes ou de toute autre chose que nous leur avons fournis.

Le sénateur Molgat: Et les frais de recherche et de sauvetage, relèvent-ils purement du budget militaire ou si vous les imputez à d'autres?

VAdm Allan: Non, les opérations de recherches et de sauvetage sont financées séparément. Le gouvernement du Canada nous charge d'assurer les opérations de recherche et de sauvetage et ce travail est prévu dans notre budget. Nous répartissons les ressources et les véhicules destinées aux opérations de recherches et de sauvetage en fonction des engagements du ministère de la Défense nationale ainsi que ceux de la garde côtière.

Certaines rubriques font l'objet de recouvrements, comme par exemple l'aide médicale, lorsqu'il est demandé de transporter une personne à l'hôpital. Il sera décidé si les frais supplémentaires entraînés par ce transport seront facturés ou non à la municipalité intéressée. Normalement, la facture échoit au gouvernement provincial. Nous avons certains accords avec certaines provinces, et certains accords avec d'autres provinces. Chaque accord provincial signé avec le gouvernement fédéral diffère, dans chacun de ces domaines.

[*Text*]

Senator Molgat: So search and rescue is not a cost to the military then?

Col Simonson: It is a national effort.

Senator Molgat: But it is not part of the military budget?

Col Simonson: Not the operational part, but we do pay the training side.

Senator Molgat: As an aside on the subject of search and rescue, is there any reason why Canadian aircraft are not all equipped with locator devices? Recently there was a downed aircraft in northern Ontario, and the first thing mentioned in the newspaper was that there was no locating device on board.

VAdm Allan: The government has not made the requirement mandatory. I believe the intention was, some years ago, to make it mandatory, but then a power-supply problem was detected with these emergency locator devices, and this problem is either just about to be or has been solved.

Col Simonson: Originally, the ELD was mandatory but, as the Admiral mentioned, there was a development in the battery that powered the device causing the carbon battery to explode. This was not routine. Because of the risk involved—and this is a DOT area we are talking about now—they then gave us an owner-operator option of carrying an ELD or not, knowing the battery supply problem. They are working on the battery problem now, but I do not know what the latest studies have revealed. I think that in the near future, when the battery problem is sorted out, it will become mandatory to carry this device. However, at the present time it is an owner-operator decision.

Senator Hicks: Were these battery explosions so serious that it was a hazard to carry the equipment on the plane?

Col Simonson: It could have been, depending on where the owner-operator put the ELD. Any explosion on an aircraft is potentially hazardous.

Senator Molgat: You have indicated that you do not always collect on the back charges. Do you keep a bad debts account? How is this reflected? I suspect you are loaded with many costs that are not military costs; and they must show up in the budget. I may be wrong, but do you identify them within your budget?

VAdm Allan: Every single cost is followed up to its ultimate conclusion and, in the end, it must be disposed of by the minister making the final decision as to whether to continue to try to recover the cost or to dispose of it in some other way. We do not get to the point of sending out the collection agencies.

[*Traduction*]

Le sénateur Molgat: Le coût des opérations de recherche et de sauvetage ne sont donc pas imputables à la Défense?

Col Simonson: C'est un effort national.

Le sénateur Molgat: Cela ne fait alors pas partie du budget de la Défense?

Col Simonson: Pas en ce qui concerne le côté opérationnel, mais nous devons assumer les coûts de l'entraînement.

Le sénateur Molgat: Pour s'écarter un peu du sujet de la recherche et du sauvetage, y a-t-il une raison quelconque pour que les aéronefs canadiens ne soient pas tous équipés d'appareils de repérage? Un avion est récemment tombé dans le Nord de l'Ontario et la première chose qu'on a mentionné dans les journaux, c'est qu'il n'y avait à bord aucun appariel de repérage.

VAdm Allan: Le gouvernement n'a pas rendu ces appareils obligatoires. Il en avait l'intention, je crois, il y a quelques années mais on a décelé à l'égard de ces radiobalises de détresse (ETL) un problème d'approvisionnement d'énergie, problème qui est soit sur le point d'être résolu ou que l'on vient de résoudre.

Col Simonson: A l'origine, la radiobalise de détresse était obligatoire, mais comme l'a mentionné l'Amiral, en raison d'une défectuosité la pile au carbone qui actionnait l'appareil pouvait exploser. Ce n'était toutefois pas toujours le cas. En raison du risque—et nous parlons là d'un domaine relevant du ministère des Transports—c'est donc au propriétaire-exploitant que revenait la décision de prendre ou non à son bord une radiobalise de détresse, qui était quant conscient du problème. Des spécialistes essaient présentement de résoudre le problème de la pile, bien que je ne connaisse pas les résultats des dernières études, mais je crois que, très bientôt, lorsqu'on réussira à résoudre le problème, cet appareil deviendra obligatoire. Toutefois, à l'heure actuelle, c'est au propriétaire exploitant qu'il revient de prendre la décision.

Le sénateur Hicks: Ces explosions étaient-elles à ce point sérieuses qu'il était dangereux de transporter cette radiobalise à bord de l'aéronef?

Col Simonson: Ça aurait pu l'être; cela dépendait de l'endroit où le propriétaire-exploitant plaçait la radiobalise de détresse. Toute explosion dans un avion comporte certains dangers.

Le sénateur Molgat: Vous avez indiqué que vous ne recouvrez pas toujours les arrérages? Tenez-vous un compte des dettes? Comment cela se traduit-il? J'imagine que vous devez faire face à de nombreux coûts qui ne sont pas d'ordre militaire mais qui doivent toutefois figurer dans le budget—je me trompe peut-être—mais les identifiéz-vous dans votre budget?

VAdm Allan: On donne suite à chaque coût, jusqu'à sa fin ultime et c'est finalement au ministre que revient la décision finale, à savoir de continuer à tenter de recouvrer le coût ou d'en disposer d'une quelconque autre façon. Nous n'allons pas jusqu'à recourir à des agences de perception.

[*Text*]

Senator Molgat: Insofar as the construction of the northern airfields is concerned, you indicated that you built six—and I know that there are other airfields in the north as well, presumably in other locations. Are those six which you built still under your control or are they under civilian control?

BGen C. E. Beattie, Director General, Policy Planning, Department of National Defence: Mr. Chairman, I have just vacated the post of Commander, Northern Region, and personally attended the handover of those airfields. Those airfields are built by our people on behalf of the Department of Transport, and they are handed over to the Department of Transport once they are completed. A formal handover and inspection is done. I believe a seventh airfield will be constructed in 1981 in a little place called Joe Haven, which is also in the Arctic.

Senator Thompson: They are built by you?

BGen Beattie: They are built by the Canadian Air Force.

Senator Hicks: Are you paid for building those airfields?

BGen Beattie: This, again, is a recovery operation.

Senator Molgat: Fully paid?

Col Simonson: I cannot guarantee that the total cost is paid, but certainly an incremental amount is paid. I do not think we come out too far behind on that.

VAdm Allan: We have to take into account, senator, that there is a good deal of training value and the maintenance of skills in our doing is, and that, therefore, discounts the cost considerably.

Senator Molgat: Were the locations a military decision or a Department of Transport decision?

BGen Beattie: They were negotiated by both bodies. They are located in areas where they could be of use to us in mounting military operations. As the admiral pointed out, they provide an opportunity to maintain engineering skills in airfield construction, and they are also, of course, highly valued by the people in the north who desire air support. The airfields are used commercially.

Senator Marshall: After listening to all of the briefings, I am appalled at the number of tasks carried out by the Canadian Forces. How are you to fulfill them, particularly the tasks you have outlined today, such as security operations and sovereignty protection? I believe at the meeting before the last one we came to the conclusion that we are putting to the extreme the commitment of the task force and the commitment of the brigade in Europe. We also came to the conclusion that there were two battalions left in Canada. I wonder how you are coping with the situation, particularly in projecting for the future. Taking the scenario, regarding the Soviets, that it would be strategically advisable or it was felt that Canada

[*Traduction*]

Le sénateur Molgat: Pour qui concerne la construction des terrains d'aviation dans le nord du pays, vous avez mentionné en avoir construit 6—je sais qu'il y a également d'autres terrains d'aviation dans le nord, probablement ailleurs—ces derniers relèvent-ils encore de la Défense ou d'une autorité civile?

BGen C. E. Beattie, directeur général, Planification des politiques, ministère de la Défense nationale: Monsieur le président, je viens tout juste de quitter mon poste de commandant de la Région du nord et j'ai personnellement assisté à la remise de ces terrains d'aviation. Ces terrains d'aviation sont construits par nos hommes au nom du ministère des Transports et lui sont remis une fois terminés au cours d'une cérémonie officielle de remise et d'inspection. Je crois qu'un septième terrain d'aviation sera construit en 1981 dans la petite agglomération de Joe Haven qui se trouve également dans l'Arctique.

Le sénateur Thompson: Vous vous occupez de les construire?

BGen Beattie: Les Forces canadiennes s'occupent de les construire.

Le sénateur Hicks: Est-ce que vous êtes payé pour construire ces terrains d'aviation?

BGen Beattie: Il s'agit encore ici d'une opération de recouvrement.

Le sénateur Molgat: Entièrement remboursée?

Col Simonson: Je ne puis garantir que le coût total soit remboursé, mais les coûts marginaux le sont certainement. Je ne crois pas que nous y perdions beaucoup.

VAdm Allan: Il faut dire, sénateur, que cela représente pour nous une grande valeur en ce qui concerne l'entraînement et le maintien de nos compétences et que cela justifie énormément le coût.

Le sénateur Molgat: Les emplacements sont-ils déterminés par la Défense ou par le ministère du Transport?

BGen Beattie: Ils sont négociés par les deux parties. Ils sont situés dans des régions où ils pourraient nous être utiles pour des préparatifs en vue d'opérations militaires. Comme l'a souligné l'Amiral, ils nous permettent de maintenir nos compétences techniques pour ce qui est de la construction de terrains d'aviation et sont naturellement très utiles à la population du Nord qui veulent bénéficier d'un appui aérien. Les terrains d'aviation sont d'usage commercial.

Le sénateur Marshall: Après avoir assisté à toutes les séances d'information, je suis stupéfié par le nombre de tâches qu'accomplissent les Forces canadiennes. De combien d'hommes disposez-vous pour les assumer et en particulier les tâches dont vous nous avez parlé aujourd'hui, comme les opérations de sécurité et la protection de la souveraineté? Je crois qu'à la séance qui a précédé notre dernière rencontre, nous en sommes venus à la conclusion que nous poussons à l'extrême l'engagement du groupe de travail et du groupe-brigade en Europe. Nous en sommes également venus à la conclusion qu'il ne restait que deux bataillons au Canada. Je me demande comment vous faites face à la situation surtout lorsqu'il s'agit de

[*Text*]

should be committed to something in Europe, leaving us short on the ground here in Canada to carry out other tasks, they could really cause a mess over here. It is very obvious that we need troops and we need them fast. Do you have any projections for the next 10 years of what you would be committed to in aiding the civil power, considering the state of the world as it is today and the upheaval that could occur? How do you expect to cope with it? You cannot get the funds; you cannot get the troops. I think you mentioned at one of the previous meetings that you were going to increase the force by 4,000. I do not think this is a significant number. In your projections, what about the build-up of the reserves? What about the possibility of compulsory service, which I think would be advisable today? Could you comment on those questions?

VAdm Allan: Senator, we have a budget set up of roughly $5 billion right now which the government has indicated it intends to increase, in real growth terms, by 3 per cent over the next three years until roughly 1983 or 1984. This is a progressive step for us to be able to plan the necessary equipment renewals of our forces. A very large percentage of that 3 per cent real growth will go into the replacement of our present equipment. We hope to add certain equipments, resulting from technological change, with respect to the threat which, of course, is changing as time goes on. So we have equipment renewals and equipment changes for the replacement of present inventory.

The 4,000 personnel increase that has been authorized by the government must, however, fall within this budget funding. The judgment of the department is that we must bring in line new equipment programs with additional personnel—that is to say, we have just about reached the point of no return with respect to just adding people without equipment. It is a question of bringing these two things into line. That philosophy applies equally to the reserves, if not more so, bearing in mind the state they are in. To bring on board more reserves without an adequate equipment or materiel capability creates a problem, and that is, in our long-term analyzing how we can build together, within the projected budget, a replacement capability for our equipment and an equipping capability for our reserves, all adequately dovetailed into a complementary capability to respond, perhaps, with more effectiveness to those commitments that you address, the CAST, the central Europe commitment, the defence of Canada and so on.

We could speculate about many scenarios where we may not have the time to react; that is to say, it could happen today or tomorrow; but the government has indeed shown recently, by the selection of the Canadian patrol frigate design companies, which was announced just yesterday, that they are dedicated to this re-equipment program. It only requires our continued effort to utilize that money as best we can in order to get as

[*Traduction*]

faire des prévisions? A supposer, par exemple, en ce qui concerne les Soviétiques, qu'il serait souhaitable du point de vue stratégique que le Canada affecte certaines troupes en Europe de sorte qu'on se retrouve à court de personnel ici, au Canada, pour accomplir les autres tâches; les Soviétiques pourraient alors vraiment mêler les cartes. Il est évident que nous avons besoin de troupes et que nous en avons besoin très vite. Quelles sont vos prévisions pour les dix prochaines années en ce qui concerne l'aide que vous devrez apporter aux autorités civiles, compte tenu de la situation mondiale actuelle et du bouleversement qui pourrait se produire? Comment comptez-vous faire face à la situation? Vous ne pouvez obtenir ni les fonds ni les troupes. Je crois que vous avez mentionné à une séance antérieure que vous deviez accroître votre effectif de 4,000 hommes. Je ne crois pas que ce soit beaucoup. Dans vos prévisions, qu'en est-il de la constitution d'une réserve? Qu'en est-il de la possibilité du service obligatoire, ce qui serait à mon avis souhaitable aujourd'hui? Quels sont vos commentaires relativement à ces nombreuses questions?

VAdm Allan: Sénateur, notre budget s'élève à l'heure actuelle à $5 milliards, budget que le gouvernement a l'intention d'accroître en valeur réelle de 3 p. 100 au cours des trois prochaines années, jusqu'en 1983 ou 1984. C'est un pas dans la bonne direction puisque nous serons en mesure de planifier les renouvellements nécessaires de notre force. Un très fort pourcentage de cette croissance réelle de 3 p. 100 sera consacré au remplacement de notre équipement actuel. Nous espérons faire l'acquisition de certains équipements qu'ont fait naître le changement technologique face à la menace qui change sans cesse. Cet accroissement des dépenses devrait donc nous permettre de renouveler notre équipement actuel.

Le recrutement de 4,000 hommes supplémentaires autorisé par le gouvernement devrait toutefois être financé à même ce budget. De l'avis du ministère, nous devons aligner nos programmes de nouveaux équipements et d'effectifs supplémentaires, c'est-à-dire que nous venons tout juste d'atteindre le point de non-retour pour ce qui est de l'embauche pure et simple de personnel sans apport d'équipement. Il faut vraiment mener ces deux choses de front. Cette philosophie s'applique aussi bien, sinon mieux aux réserves, compte tenu de leur état actuel. Avoir des réserves plus importantes sans avoir le matériel et l'équipement nécessaires pose un problème, que nous essayons de résoudre dans notre projet à long terme, dans le cadre duquel nous cherchons comment rassembler, dans les limites du budget prévu, le matériel et l'équipement nouveaux nécessaires aux réserves, pour leur permettre de remplir, peut-être, plus efficacement les engagements du CTAM, de la brigade mécanisée du Canada en Europe centrale, de mieux s'occuper de la défense du Canada, etc.

Nous pourrions imaginer de nombreux scénarios dans l'éventualité où nous n'aurions pas le temps de réagir; cela pourrait se produire aujourd'hui ou demain et le gouvernement a de fait démontré en annonçant bien qu'il avait approuvé ou choisi les sociétés canadiennes chargées de la conception des escorteurs rapides patrouilleurs qu'il souhaite le succès de ce programme de remplacement du matériel. Nous devons sim-

[*Text*]

many of the elements you address completed in as timely a fashing as we can.

Senator Marshall: What about compulsory service?

VAdm Allan: I would like to address compulsory service from a father's viewpoint. I believe both of my boys could do with some disciplinary exposure which they would get through compulsory military service. However, neither of them is very fussy about that. It is just not in our Canadian nature to have to use this device. As a military officer, I believe that military service by our young men, and young women for that matter, is very valuable to them as citizens, whether they would remain in the military or not. I do not know whether our country should be looking at compulsory service as a policy or not. In the past we have always succeeded in getting the number of recruits we needed through the normal voluntary system. Our problem now is not so much recruits, but the building up of the equipment inventory.

Senator Marshall: I have many questions on the details, but I see that time is running out and there are other questioners. I suppose we will have another opportunity to go into more details. Am I correct that the search and rescue stations are in Halifax, Quebec and St. John's, Newfoundland?

VAdm Allan: Halifax is a regional control centre, and Quebec and St John's are emergency centres.

Senator Marshall: The vastness of the east coast creates a problem when there is evidence of the trespass of a foreign vessel, or in the effective deployment of search and rescue units. Units at Halifax and Summerside are too far away to be able to react in time to an incident occurring on the west coast of Newfoundland. Has any thought been given to, or has any recommendation been made as to, changing the location of those units, or is that a responsibility of DOT? With your vast experience in search and rescue missions, do you see any need for changing their location, making them closer to the action, as it were?

VAdm Allan: Senator, this is the responsibility of the Interdepartmental Committee on Search and Rescue. The government has asked for an analysis and study of the management and control of search and rescue resources in the country, and it is hoping to receive the results sometime in the summer of 1981.

Senator Marshall: So it is being done.

VAdm Allan: Perhaps the colonel would like to address that in more detail.

Col Simonson: I used to be commanding officer of a search and rescue squadron. In fact, during the time that they put that unit into Gander, Newfoundland, as a result of some of the incidents that happened down there, particularly the Gabriella incident, the posture of the search and rescue resources has been looked at many times in relationship to where the action is. As you probably realize, it is impossible to

[*Traduction*]

plement toujours nous efforcer d'employer cet argent pour réaliser dans les plus brefs délais le plus grand nombre possible de nos engagements.

Le sénateur Marshall: Et le service militaire obligatoire?

VAdm Allan: Je suis père de famille et c'est à ce titre que j'aimerais vous dire ceci: je crois que mes deux fils auraient besoin d'une certaine discipline qu'ils pourraient acquérir grâce au service militaire obligatoire. Toutefois, ils ne tiennent pas vraiment à faire partie des Forces armées. Les Canadiens n'ont tout simplement pas recours à cette méthode. A titre d'officier, je crois que le service militaire est très important pour nos jeunes hommes et nos jeunes femmes en tant que citoyens, qu'ils restent ou non dans l'armée. Je ne sais pas si le Canada devrait songer à imposer un service militaire obligatoire. Nous avons toujours réussi à obtenir le nombre nécessaire de recrues volontaires. Ce ne sont pas les recrues mais l'équipement nécessaire qui nous pose des problèmes aujourd'hui.

Le sénateur Marshall: J'ai de nombreuses questions à poser sur les détails, mais je vois que le temps passe et que d'autres sénateurs désirent poser des questions. Je crois bien que nous aurons une autre occasion d'étudier cette question dans les détails. Les centres de recherche et de sauvetage sont bien situés à Halifax, à Québec, et à Saint-Jean (Terre-Neuve)?

VAdm Allan: Halifax est un centre de coordination régional et Québec et Saint-Jean sont des centre d'urgence.

Le sénateur Marshall: L'immensité de la côte pose un obstacle lorsqu'un bâtiment étranger entre sans autorisation dans nos eaux territoriales, ou lors du déploiement efficace des escadrons de recherche et de sauvetage. Les centres de Halifax et de Summerside sont trop éloignées pour pouvoir réagir à temps si un incident se produisait sur la côte ouest de Terre-Neuve. A-t-on songé à changer l'emplacement de ces centres? A-t-on déjà fait une recommandation en ce sens? Est-ce là la responsabilité du ministère des Transports? Étant donné votre vaste expérience dans le secteur de la recherche et du sauvetage, croyez-vous qu'il serait bon de déplacer les centres et de les placer dans des endroits plus stratégiques?

VAdm Allan: Sénateur, cela relève du comité interministériel sur la recherche et le sauvetage. Le gouvernement a demandé d'analyser et d'étudier la gestion et le contrôle des ressources du secteur de la recherche et du sauvetage au Canada, et il compte recevoir un rapport à ce sujet au cours de l'été prochain.

Le sénateur Marshall: On s'occupe donc de cette question actuellement.

VAdm Allan: Peut-être le colonel pourrait-il nous donner de plus amples détails.

Col Simonson: J'ai déjà été commandant d'un escadron de recherche et de sauvetage. De fait, à l'époque où ils ont installé ce centre à Gander, Terre-Neuve, à la suite des incidents qui se sont produit là-bas, particulièrement l'affaire Gabriella, la position des ressources du secteur de la recherche et du sauvetage par rapport aux endroits stratégiques a été étudiée souvent. Comme vous vous en rendez probablement compte, il

[*Text*]

cover this vast country of ours with search and rescue resources. So we look at where the majority of the incidents have happened or are likely to happen, and, basically, that is how the posture has been determined. Gander was given the unit not only because of that one situation but because it is a long way from Summerside to Newfoundland. Summerside basically handles the east coast. There is a search and rescue unit in Trenton, which was the one I was at, which covers right up to Quebec City and over to Thunder Bay, and then the Prairies take over from there. They are looked at and, as the admiral said, there is a study underway now to have a re-look at those postures.

Senator Neiman: My questions have to do with some of the activities in the Arctic, and I think they have been answered in part by the replies just given to Senator Molgat.

I was wondering what your feeling is about the Arctic area. I understand that over the years our government has said that it was going to increase activities such as aerial surveillance up in the Arctic region, but in fact it has decreased over the past decade. Do you, from your own information, believe that the activities of, say, foreign vessels and aircraft have increased in that area, and do you believe that in fact we should be increasing our activities, our materiel, equipment and deployment of men up there? Perhaps as an adjunct to that, should the importance of the Arctic area be stressed more relative to the development of other activities in the forces in the manner in which you allocate whatever funds and people you have today?

VAdm Allan: I believe that the Arctic is the frontier that will offer great rewards for endeavoring to understand it and to participate in the development of the resorces there. I believe that there are activities in the north of a Canadian commercial nature that requires a presence there that has not had as much impact in our earlier history; that is, we have more Canadians in the north now actively pursuing commercial interests.

To place in the north a military presence of any magnitude that would have significance from a military point of view would be very difficult to justify economically. From a naval point of view, it makes very little sense at the present time to put naval vessels there in the terms of the kind of naval capability we have, frigates and destroyers, which have a very limited capability in that kind of water. So would the naval capability of any other nation. Basically, the only military combat capability, aside from air, that would have any success would be a nuclear-powered submarine, and we are not in that business. We could consider putting some kind of base structure there, but that base structure would then have to service the broadness of the north. We have here today General Beattie, who has just completed a posting as the Commander of the Northern Region. I would like to ask him to follow on and perhaps address the question a little more fully.

BGen Beattie: This idea that Admiral Allan has just mentioned has been under review before. In 1975 the establish-

[*Traduction*]

est impossible d'installer des centres de recherche et de sauvetage partout. Nous tenons donc compte de l'endroit où la majorité des incidents se produisent, ou se produiront probablement; c'est généralement la méthode que nous utilisons pour décider l'emplacement des centres. Gander a été choisi non seulement grâce à cette méthode mais également parce que Summerside est très loin de Terre-Neuve. Summerside s'occupe principalement de la côte Est. Il y a un escadron de recherche et de sauvetage à Trenton, c'est d'ailleurs là que j'étais commandant, qui s'occupe de la côte jusqu'à la ville de Québec et Thunder Bay, et c'est l'escadron des Prairies qui prend la relève à cet endroit. Comme l'amiral l'a dit, on étudie actuellement leur emplacement pour savoir si on devrait le modifier.

Le sénateur Neiman: Mes questions portent sur certaines des activités dans l'Arctique et je crois qu'elles ont reçu des réponses partielles quand on a répondu aux questions du sénateur Molgat.

Je me demandais ce que vous pensez de la région arctique. Je sais que notre gouvernement a dit pendant longtemps qu'il augmenterait les activités comme la surveillance aérienne dans la région arctique, mais le fait est que cette surveillance a baissé au cours des dix dernières années. D'après les renseignements que vous possédez, croyez-vous que les activités, des bâtiments et des avions étrangers, par exemple, ont augmenté dans cette région, et croyez-vous que nous devrions multiplier nos activités et accroître notre matériel, notre équipement et notre déploiement là-bas? Peut-être devrions-nous également accorder, dans le budget du Ministère, une plus grande importance à la région arctique en y affectant plus de fonds et plus de personnel?

VAdm Allan: Je crois que l'Arctique est la frontière qui nous offrira de grandes récompenses pour avoir essayé de la comprendre et de participer au développement de ses ressources. Je crois qu'il y a, dans le Nord, des activités commerciales canadiennes qui indiquent une présence là-bas qui n'a pas tellement eu d'importance dans notre histoire jusqu'à aujourd'hui. Plus de Canadiens poursuivent activement des intérêts commerciaux dans le Nord qu'auparavant.

Établir une présence militaire importante dans le Nord serait très difficile à justifier économiquement parlant. Au point de vue maritime, il ne serait pas tellement logique en ce moment d'établir une présence maritime là-bas compte tenu du type de bâtiments que nous possédons, avec des escorteurs rapides et des contre-torpilleurs, et dont les mouvements seraient très limités dans ces eaux. Ce problème toucherait tous les pays. Fondamentalement, le seul élément militaire de combat qui pourrait avoir du succès là-bas, outre un élément aérien, serait le sous-marin propulsé par l'énergie nucléaire, et nous n'en avons pas. Nous pourrions songer à installer une infrastructure là-bas, mais, le personnel affecté devrait alors s'occuper de toute la vaste région du Nord. Nous avons parmi nous le général Beattie, qui commandait jusqu'à maintenant la région Nord, et j'aimerais lui demander de prendre la suite, en complétant la réponse à cette question.

BGen Beattie: L'idée que vient d'évoquer l'Amiral Allan a déjà été mise à l'étude. En 1975, on avait envisagé la création

[*Text*]

ment of a Canadian Forces Arctic base was under consideration, but because of financial restraint and the need to get on with the re-equipping of the Canadian Forces it was temporarily shelved. How temporary that shelving is remains to be seen.

Reference was made earlier to the fact that sovereignty/surveillance flights had been reduced recently. I was a party to that decision, which was taken here in Ottawa. We had to change over from the Argus to the new Aurora aircraft, and there were going to be fewer aircraft to fly. I pointed out at the time that unless you have a very sophisticated surveillance vehicle it is pointless to fly sovereignty flights in the north between October and March because it is dark, so you don't see anything; they don't see you, and they don't know you are the Canadian Forces flying around anyway. Unless you are going to fly into communities and provide military training and support that will be real, and seen to be there, you are boring holes through the sky if you do not have an operational capability that is effective.

As the admiral mentioned in his presentation, we have increased activities of the sea and air presence in the north. Mobile Command has mounted these exercises in the northern region, which Northern Region Headquarters assists in and coordinates. The Northern Viking series deploys in excess of 130 survival cairns across the Arctic, which are there now and available for use by native communities on the land. The Sovereign Viking series is underway at the present time, permitting the forces to develop improvements in equipment, to test certain concepts of operations. For instance, land navagational equipment was one of the items being tested in a recent series of exercises, and I think that will be continuing.

Some of our activity in the north will assist in the type of program that I think you are referring to. We have been building up an element of our reserves in the north. The Canadian Rangers are native members of the reserve. While I was there I pursued a program of extending the Ranger training program into the frontier areas, and I would expect that over the next two to three years the Ranger strength will perhaps go from 700 to 900, and there will be some 38 communities across the frontier region that will have 10 to 20 members of the community as members of the Rangers, and undergoing some training, with the assistance of Mobile Command and Northern Region Headquarters. These are perhaps low profile activities, but they are continuing.

Again as the admiral pointed out, there are many occasions when our aircraft fly into the north, into communities, through Cambridge Bay, Resolute Bay, Ureka and Alert. We have bases at Alert and Inuvik. There are 21 DEW Line stations, four main and 17 subsidiary, which stretch across roughly the 70th parallel, and we fly troops through there and out of there for exercises. Within our present financial restraint we do our best to maintain a reasonable level of activity and training in the north.

Senator Neiman: Then you believe that perhaps the continuance or expansion of activities such as the building of airfields,

[*Traduction*]

d'une base des Forces armées canadiennes dans l'Arctique, mais le projet a été remis à plus tard, à cause des restrictions financières et de la nécessité de poursuivre le rééquipement des Forces armées canadiennes; reste à savoir à quel moment le projet sera remis à l'ordre du jour.

On a évoqué tout à l'heure la récente réduction du nombre des vols de surveillance territoriale. J'ai participé à la décision, prise ici même à Ottawa, de réduire ces vols. Ils étaient précédemment assurés par des avions Argus, alors qu'on les confie maintenant à des avions Aurora, qui seront moins nombreux. J'ai indiqué à l'époque qu'à moins d'avoir un véhicule de surveillance très perfectionné, il est inutile de procéder à des vols de surveillance dans le Nord entre octobre et mars, car à cause de l'obscurité, on ne voit rien; l'ennemi éventuel ne peut voir les avions, et ne peut donc savoir que la zone est surveillée par les Forces canadiennes. A moins de rejoindre les communautés et d'assurer auprès des autochtones une formation militaire réelle afin d'assurer une présence militaire visible, nous perdons notre temps si nous ne disposons pas d'un potentiel opérationnel et efficace.

Comme l'a indiqué l'amiral dans son intervention, nous avons renforcé notre présence maritime et aérienne dans le Nord. Le commandement de la force mobile a organisé ces exercices, qui ont été coordonnés par le quartier général de la région nord. La série Northern Viking a installé dans l'Arctique plus de 130 abris de survie, qui sont maintenant à la disposition des autochtones. La série d'exercices Sovereign Viking se déroule actuellement, et permet à l'armée d'améliorer le matériel, et de mettre certaines tactiques à l'épreuve. Par exemple, au cours d'une récente série d'exercices, on a testé l'équipement de navigation terrestre, et je crois que ces exercices vont se poursuivre.

Une partie de nos activités dans le Nord a contribué au succès du programme auquel vous faites allusion. Nous avons mis en place dans le Nord un élément de notre réserve. Les Canadian Rangers sont des autochtones réservistes. Lorsque j'étais là-bas, j'ai participé à l'extension d'un programme de formation des Rangers dans les zones frontalières, et d'ici deux ou trois ans, les effectifs des Rangers seront de l'ordre de 700 à 900 hommes; dans quelque 38 communautés de la région frontalière, on trouvera 10 à 20 membres des Rangers, qui seront soumis à un entraînement assuré par la force mobile et le quartier général de la région nord. Ce sont sans doute des activités de modeste envergure, mais elles se déroulent en permanence.

Comme l'a indiqué l'amiral, notre aviation a souvent l'occasion de se rendre dans le Nord, à Cambridge Bay, Resolute bay, Ureka et Alert. Nous avons des bases à Alert et à Inuvik. Le réseau avancé de pré-alerte compte 21 stations, dont 4 principales et 17 auxiliaires, réparties à proximité du 70ième parallèle, qui reçoivent des détachements à l'occasion des exercices. Dans la limite des restrictions financières actuelles, nous nous efforçons de maintenir un certain niveau d'activité et d'entraînement dans le Nord.

Le sénateur Neiman: Vous pensez donc qu'il serait préférable, actuellement, d'augmenter notre effort dans des activités

[*Text*]

bridges and that type of thing would be more profitable, as far as you are concerned, at the moment?

BGen Beattie: Yes, I believe so. I think it should be done in accordance with a well-coordinated, comprehensive plan. As Admiral Allan suggested—and I think another point came out from the group present—the north is changing. It is really a frontier region. I make this as a personal observation. I personally see it as a very important strategic area in the coming decade, because we are finding rich strategic resources—the hydrocarbons both in and north of the Northwest Passage. These are going to be strategic resources in a frontier region at a time when energy is becoming a very important factor in world affairs.

Senator Neiman: Do you think it would be profitable for the Canadian Forces to have a greater input into the decision-making process, or do you feel satisfied with the amount of input you have in the development that is taking place in the north and the manner in which it is taking place?

BGen Beattie: I think that already there is a great deal of consultation between federal government departments, in particular the Department of Indian Affairs and Northern Development and Environment Canada, and so forth, in all of the activities undertaken.

I know that I have not personally been involved at this end, having just arrived, but I think perhaps Colonel Simonson or Admiral Allan would have had contact and perhaps could pursue that for you.

Senator Thompson: Could I ask a supplementary question on the subject of the Arctic? In your white paper you talked of a limited capacity to detect submarine activity in the Arctic. Further on in that paper you talked of raising the level of capability so as to have subsurface perimeter surveillance, particularly to cover channels connecting the Arctic Ocean to Baffin Bay and Baffin Bay to the Atlantic, and that you were going to conduct research. Are you concerned about this inability to detect submarines under the ice, and what has been the result of the research which you conducted to perfect this technique?

VAdm Allan: Mr. Chairman, we have continued with the research, and we are exploiting certain useful results of that research in attempting to give us better knowledge of what is passing under our ice. That research is not complete yet, because it deals with a vast area, but the studies go on and they do indicate that we are not satisfied with our ability to be aware of subsurface movements in the northern region.

Senator Thompson: I assume this is a concern, Admiral, in that nuclear missile submarines could move in through Baffin Bay and set up a launching base.

VAdm Allan: It is true that they could. The Soviet strategy right now, however, is to keep their long-range submarine-launched ballistic missile submarines moving. Probably their greatest asset is that they can keep them moving, thereby making their targeting almost impossible. It is their flexibility

[*Traduction*]

comme la construction d'aéroports, de ponts, ou d'ouvrage de ce genre?

BGen Beattie: Oui. Ces opérations devraient être entreprises en application d'un plan général bien coordonné. Comme l'a proposé l'amiral Allan—même si le groupe présent a formulé un autre point de vue—le Nord est en évolution. Il s'agit véritablement d'une région frontalière. C'est mon point de vue personnel. Cette zone va prendre un intérêt stratégique déterminant dans la décennie à venir, à cause des ressources stratégiques sous forme d'hydrocarbonne découvertes dans le passage du Nord-Ouest et au nord de ce passage. Il s'agit donc de ressources stratégiques situées dans une zone frontalière, alors que nous nous trouvons dans un contexte de crise énergétique mondiale.

Le sénateur Neiman: Pensez-vous qu'il serait bon que les Forces canadiennes aient un rôle plus important dans le processus de prise de décision, ou êtes-vous satisfait de la part qui vous est réservée dans la mise en valeur du nord, et de la façon dont les choses se passent?

BGen Beattie: Je pense que la concertation existe déjà entre les ministères fédéraux, en particulier avec le ministère des Affaires Indiennes et du Nord et avec le ministère de l'Environnement, pour toutes les activités entreprises.

Je n'y ai pas participé personnellement, étant donné que je viens d'entrer en fonction dans mon nouveau poste, mais sans doute le colonel Simonson ou l'amiral Allan ont-ils eu des contacts avec l'autres ministères, et ils pourraient compléter ma réponse.

Le sénateur Thompson: Pourrais-je poser une question supplémentaire au sujet de l'Arctique? Dans le livre blanc, il est question d'un potentiel limité en matière de détection des activités sous-marines dans l'Arctique. On y évoque également l'augmentation du potentiel, de façon à pouvoir assurer une surveillance sous-marine, notamment dans les passages entre l'Océan arctique et la Baie de Baffin, et entre la Baie de Baffin et l'Atlantique, ce qui nécessiterait la poursuite des recherches. Vous préoccupez-vous de la possibilité de détecter les sous-marins sous la glace, et quels résultats ont donnés les recherches effectuées pour perfectionner cette technique?

VAdm Allan: Monsieur le président, les recherches se poursuivent, et nous exploitons déjà certains résultats pour obtenir une meilleure connaissance de ce qui se passe sous la glace. Les recherches ne sont pas terminées, car elles portent sur une zone très vaste, mais elles se poursuivent, et elles nous incitent à penser que notre potentiel de détection des mouvements sous-marins dans la région du Nord est insuffisant.

Le sénateur Thompson: Cette situation est préoccupante, amiral, dans la mesure où des sous-marins porteurs de missiles nucléaires pourraient traverser la Baie de Baffin et établir une base de lancement.

VAdm Allan: C'est vrai. Cependant, la stratégie sovétique actuelle consiste à assurer en permanence le déplacement des missiles balistiques à longue portée lancés d'un sous-marin. Le plus grand atout du commandement soviétique est de pouvoir maintenir ces missiles en mouvement, de façon qu'on ne puisse

[*Text*]

of movement that does this. That is not to say that the region up there is not large enough that they could use that as well, but there are other areas that offer them less problems, than there. That is an option they have. We are concerned with what is happening up there in our Arctic.

The Chairman: Senator Smith?

Senator Smith: Thank you, Mr. Chairman. I assure you that I am aware of the movement of the clock and I shall conduct myself accordingly.

I should like to ask a few questions regarding the air fields which have recently been built in the Arctic, and then move on to reserve training.

As I understand it, at a certain stage of construction, these air fields, to which reference was made this morning, are turned over to the Department of Transport. What are the facilities which are customarily there at the time of the turnover? What facilities are there to land in darkness or poor weather?

BGen Beattie: Mr. Chairman, the air fields that I have been involved with have had only the airstrip itself. The Department of Transport puts in all landing aids. In one case in the Yukon, at Old Crow, we conducted a Northern Viking Exercise, and they assisted the people in fixing up the terminal, but that was a spare-time effort.

Senator Smith: From what you have been able to observe, what standard are these air fields being brought upto by the Department of Transport?

BGen Beattie: I know that they are handed over to the standard required, which is of a very high order. Then the Department of Transport puts in landing aids and lighting.

Senator Smith: I did not use the right terminology. What have you observed that the Department of Transport has done after the hand-over has taken place by way of installing navigational aids, and so forth?

BGen Beattie: They put them into each one, senator.

Senator Smith: Obviously, I have not worded my question properly to elicit the information I want. When the Department of Transport takes over they install the aids which you mentioned, but to what extent can these airfields be used in the kind of weather that you experience in the Arctic? Can they be used at night with reasonable safety?

BGen Beattie: They can be used at night in clear weather because of the lighting arrangements, but in difficult weather there is no radar capability and no kind of ground control approach capability. They are a very rustic arrangement.

Senator Smith: A sort of visual capability?

BGen Beattie: That is right.

Senator Smith: I wonder if I could now switch to the training of reserves. In the days which I can recall, you did not need very much sophisticated equipment to train people. If you

[*Traduction*]

les prendre pour cibles. Ce résultat est obtenu grâce à une mobilité constante. Cela ne veut pas dire que la région de l'Arctique ne soit pas suffisamment grande pour que les Soviétiques puissent également l'utiliser, mais il existe d'autres zones qui leur posent moins de problèmes; cependant, cette éventualité demeure, c'est pourquoi nous nous préoccupons de ce qui se passe dans l'Arctique.

Le président: Je donne la parole au sénateur Smith.

Le sénateur Smith: Merci, monsieur le président. je vais que le temps passe, et je vous promets d'en tenir compte.

Je voudrais poser quelques questions concernant les terrains d'aterrissage récemment construits dans l'Arctique, puis interroger nos témoins sur l'entraînement des réservistes.

Si j'ai bien compris, à une certaine étape de la construction, les terrains d'aviation auxquels on a fait allusion ce matin sont remis au ministère des Transports. Quelles installations sont déjà en service à ce moment? Le terrain d'aviation est-il équipé d'installations permettant aux aéronefs d'atterrir à la noirceur ou par mauvais temps?

BGen Beattie: Monsieur le président, à ma connaissance, seule OACI la bande d'atterrissage est prêter. Le ministère des Transports installe toutes les aides d'atterissage. A une occasion, à Old Crow dans le Yukon, nous avons mené l'exercice Northern Viking et les employés du ministère des Transports nous ont aidés dans leurs temps libres à installer l'aérogare.

Le sénateur Smith: A votre avis, quelle est la qualité des installations fournies par le ministère des Transports pour ces terrains d'aviation?

BGen Beattie: Elles sont de très bonne qualité. Le ministère des Transports installe ensuite les aides d'atterrissage et le système d'éclairage.

Le sénateur Smith: Je me suis mal exprimé. Après que le ministère des Transports prend en main les terrains d'aviation, quelles aides à l'atterrissage installe-t-il?

BGen Beattie: Le ministère installe des aides à l'atterrissage à chaque terrain d'aviation, sénateur.

Le sénateur Smith: J'ai évidemment mal formulé ma question. Lorsque le ministère des Transports prend en main les terrains d'aviation, il installe les aides auxquelles vous avez fait allusion, mais dans quelle mesure pouvez-vous utiliser ces terrains d'aviation lorsque les conditions météorologiques sont semblables à celles qui prévalent dans l'Arctique? Peut-on utiliser ces terrains la nuit?

BGen Beattie: Ils peuvent être utilisés la nuit lorsque le temps est clair grâce à l'éclairage, mais lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises, ils sont difficiles à utiliser parce qu'il n'y a pas de radar ou de système d'approche GCA.

Le sénateur Smith: Il faut donc utiliser l'approche à vue?

BGen Beattie: C'est exact.

Le sénateur Smith: J'aimerais maintenant passer à la formation des réservistes. Dans le passé, on n'avait pas besoin d'équipement très complexe pour former les gens. Une baïon-

[*Text*]

had a rifle, a bayonet and a uniform, that was all you required, whether it was a Lewis gun or a Vickers, or whatever weapon you were going to use. You could just about do all the training that you had the money and time to do, and that, of course, must no longer be the case. An infantryman today, I should think, would need a good deal of sophisticated training in the use of high technology equipment. Assuming for the moment that I am right in that dissertation, to what extent has it been possible in recent years to meet the need for adequate training in that respect?

VAdm Allan: Mr. Chairman, we are increasing the capability of the reserves in many areas, such as small arms availability for training, small arms allocations, and so forth.

The problem is that we must have a balance if we are looking at the militia. We must have a relatively balanced militia. The whole philosophy of 4 CMBG in Europe, for example, is going into battle, and being augmented by Canadian Forces permanent personnel and, subsequently, any attrition that occurs being enhanced by displacement of the battalions and then, perhaps these battalions in the defence of Canada being supported by the militia. You have the militia fitting into an organization.

So, part of the militia problem is not just large numbers of infantry, but also infantry that can be trained to operate not only the simple small arms systems but the more sophisticated weapons systems and trucks, tanks, Cougar-type vehicles, and so forth. What I am trying to say is that I cannot put the whole militia down to just a small arms materiel problem.

Senator Smith: That is what led to my questioning. It seems to me that you could not do that. I do not know precisely what role you would expect the militia to play in the case of various degrees of unrest or hostilities. I suppose you would make the use of them no matter what they were doing, and that they would have to use a great variety of equipment, the least of which might turn out to be actual weapons.

VAdm Allan: Up to now we have been thinking, more or less, of the militia as a one-for-one replacement. In the scenarios we have been looking at through the mobilization planning task force and the various other problems with meeting all these commitments, there is an avenue of study that looks at the possibility of the militia having unit-size tasks to perform. So, as opposed just to training within the militia an individual soldier who can replace another individual soldier, we are now looking at the possibility of tasking a militia regiment, say, with the task of relieving a permanent force unit. We have not concluded that that is what to do, because this problem is one that takes a good deal of analysis, including the materiel support problem, the training and mobilization flexibility problem and the flexibility of communications problem. But it is my belief that there are many things to be gained from attacking the question of our reserve in this way, and although I am not here stating the department policy, I want you to know that we are looking at the possibility of finding a way to task our militia in a very rewarding sense,

[*Traduction*]

nette, un uniforme et un fusil de type Lewis ou Vickers suffisaient. La qualité de la formation dépendait de l'argent et du temps qu'on pouvait y consacrer, mais la situation doit avoir changé maintenant. Je suppose qu'aujourd'hui il faut apprendre à un fantassin à utiliser son équipement à haute technicité. En supposant que j'aie raison à cet égard, dans quelle mesure a-t-il été possible au cours des dernières années de répondre aux besoins en formation?

VAdm Allan: Monsieur le président, nous augmentons dans de nombreux domaines la formation destinée aux réservistes, comme en ce qui a trait au maniement des armes légères.

Le problème est qu'il faut en arriver à un équilibre au point de vue militaire. Nous devons avoir une milice relativement équilibrée. Par exemple, si, en temps de guerre, le 4e groupe-brigade mécanisé du Canada est déployé, les effectifs permanents des forces armées canadiennes lui serviront de renforts et toute perte sera compensée par le déplacement des bataillons qui seront renforcés par la milice dans la défense du Canada. Voilà quelle est la place de la milice.

Ce qui pose un problème en ce qui touche à la milice n'est donc pas le nombre élevé de fantassins, ni la formation qui doit leur être offerte pour manier les armes légères, mais la formation perfectionnée qui leur est nécessaire pour apprendre à utiliser les systèmes d'armement, les camions, les chars d'assaut, les véhicules VBTU de type Cougar, etc. Ce que je veux dire est que le maniement des armes légères ne constitue pas le seul problème de la milice.

Le sénateur Smith: C'est pourquoi je vous ai posé une question à ce sujet. Il me semble que vous ne pouvez pas le faire. J'ignore quel rôle précis la milice doit jouer en cas de troubles sociaux ou d'hostilités. Je suppose que vous auriez recours aux services de la milice dans plusieurs cas et que les réservistes auraient à utiliser une grande variété de matériel dont les armes elles-mêmes ne constitueraient qu'une infime partie.

VAdm Allan: Jusqu'à maintenant, nous n'avons pensé à utiliser la milice que comme force de remplacement. Le groupe de travail sur la planification de la mobilisation a étudié divers scénarios ainsi que les problèmes qui se posent en ce qui a trait au respect de tous nos engagements et il a conclu que la milice pourrait peut-être remplir des tâches pouvant être confiées à une unité. En conséquent, au lieu de former un soldat de la milice pour remplacer un autre soldat des forces régulières, nous songeons maintenant à former un régiment de la milice qui pourrait remplacer une unité des forces permanentes. Nous n'avons pas pris de décision ferme à ce sujet parce qu'il convient d'étudier ce problème du point de vue du matériel d'appui, de souplesse de la formation et de la mobilisation et de la souplesse des communications. Je crois que cette approche présente de grands avantages, et même si je n'énonce pas la politique du ministère, j'aimerais que vous sachiez que nous étudions la possibilité de confier des tâches très intéressantes à notre milice qui saurait d'où lui viendrait le matériel nécessaire pour remplir ces fonctions. De cette façon, la milice ne se

[*Text*]

where they would see what their task would be as an entity, as a unit, and where they would see where the equipment was going to come from to do this task, so that they would not be saying, "Well, they have told us that this is what they want us to do, but where are the trucks going to come from?" We have to be credible with them. This is all being examined in detail in house to try to build a posture that is credible with the militia and is, of course, in concert with the government's desire to maintain an effective reserve organization.

Senator Smith: May I make one more comment, perhaps not in the form of a question, although I suppose I would be glad to have a counter comment? It strikes me, as one who has been hanging around the militia for a great number of years, that one of the greatest problems now is to make it interesting and attractive to the sort of young people you want to get. This is borne out by one thing you said, that you have to be credible with them, and when you tell them you expect them to do something, by letting them see that they get the training necessary to do it and that they will get the equipment which allows them to do it. As I say, it is just a comment, and I guess I am trying to support your argument.

VAdm Allan: Thank you, senator. I may need your support.

Senator Thompson: May I add a supplementary comment? I like this idea of a task being set as a clear objective, and if I may add a personal note, I have a brother in England who is a doctor and he has spent half his life with a militia medical corps. They have been trained in the hills and in parachuting. He did this before he left, and he was very proud of it. In the case of an emergency, such as a coal mine disaster or something of that nature, the nation has a force, a team of doctors with all the paramedics who can parachute right in, and it seems to me, with respect, that we have not used enough imagination to single out the challenging roles for the militia and bring in a lot more people who would get the same satisfaction out of it as my brother did.

VAdm Allan: There is a lot in what you say. I think we all recognize that in the days when the military strategy was the very short war, if there indeed was a time on it at all, it precluded any militia reserve-type involvement of any magnitude. I think that as we see the possibility of being able to endure, a determined conventional possibility, the militia and the whole reserve movement is more meaningful to every one of us, because it shows the depth of the determination and the capability to sustain. Therefore, this thinking that is pervading more and more the thoughts in military circles is why we see the revival of interest in how we can motivate and how we can be credible and how we can use ideas like that.

The Chairman: One last question. Is National Defence still the major or the sole agent of the Canadian government in photogrammetry?

VAdm Allan: I believe it is. We certainly have a very well developed capability there. I do not believe that any other department has its equal.

[*Traduction*]

demanderait pas d'où lui viendrait le matériel nécessaire. Nous devons être crédibles. Nous étudions en ce moment des propositions en ce sens, ce qui est évidemment conforme au désir du gouvernement de maintenir une réserve efficace.

Le sénateur Smith: Permettez-moi un dernier commentaire auquel j'aimerais que vous répondiez. Étant donné que je connais la milice depuis de nombreuses années, je crois que l'un des principaux problèmes qui se pose à cet égard est de rendre la milice intéressante aux jeunes gens que vous aimeriez recruter. Je fais ce commentaire parce que vous avez dit que vous devez bâtir votre crédibilité et que vous voulez que la milice voit qu'elle pourra obtenir la formation et le matériel nécessaires pour lui permettre de remplir ses fonctions. Mon intention est de vous appuyer.

VAdm Allan: Je vous remercie, sénateur. J'aurai peut-être besoin de votre appui.

Le sénateur Thompson: Puis-je me permettre un commentaire supplémentaire? J'aime l'idée de confier une tâche précise à la milice, et si je peux me permettre une note personnelle, je donnerai en exemple l'un de mes frères qui est médecin en Angleterre et qui a passé la moitié de sa vie avec un corps médical de la milice. Son unité a reçu une formation en parachutisme et en travail en montagne. Il a fait cela avant de quitter son poste et il en était très fier. En cas d'urgence, comme lors de l'écroulement d'une mine de charbon, le pays peut parachuter sur les lieux toute une équipe de médecins et il me semble, à cet égard, que nous n'avons pas fait preuve d'assez d'imagination pour trouver des rôles intéressants à la milice et pour recruter des gens comme mon frère pour qui cette vie serait très attirante.

VAdm Allan: Il y a beaucoup de vrai dans ce que vous dites. Je crois que nous reconnaissons tous que lorsque la stratégie militaire n'était axée que sur une guerre courte, la milice ne pouvait jouer aucun rôle important. Je crois que maintenant nous envisageons un rôle plus intéressant pour la milice et toute la réserve parce que cela montre la profondeur de l'engagement militaire. En conséquent, c'est pourquoi les milieux militaires s'intéressent de plus en plus à trouver les moyens de motiver les réservistes, d'accroître leur crédibilité face à eux et de mettre en œuvre des idées de ce genre.

Le président: Une dernière question. Le ministère de la défense nationale est-il encore le seul représentant du gouvernement canadien en photogrammétrie?

VAdm Allan: Je crois que oui. Nos services en ce domaine sont certainement très perfectionnés. Je ne crois pas qu'aucun autre ministère ne puisse les égaler.

[*Text*]

The Chairman: I know that, but I just wanted to make sure it was still in existence and operating.

VAdm Allan: It is. I do not know if we are still top of the line, but I think we are.

BGen Beattie: If I might add a footnote to that, that has been one of the ongoing activities in the north, certainly over the past several years, and the mapping and charting establishment there, with the assistance of the Canadian Forces, has continued its job to map all of Canada to a 1:50,000 scale. This last year they were operating on North Baffin Island, and next year they are probably going to move into the Yukon. It is a continuing program. They certainly have the skills and they are maintaining them.

Senator Smith: May I ask to what extent the southern portion of Canada is covered on that scale?

BGen Beattie: I would assume it has all been done.

Senator Thompson: Could you not do it with a spacecraft?

BGen Beattie: That is possible, but I think that to get the resolution and the confirmation you still have to send survey crews in to carry fixation forward.

The Chairman: Thank you, admiral; thank you, general; and thank you, colonels. We are not releasing you by any means. We reserve the right to call on you again. Thank you senators, and now the committee will adjourn until next week, at the same time and the same place, when we hope to have the minister as our witness.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

Le président: Oui, mais je voulais simplement savoir si ce service existait toujours.

VAdm Allan: Oui. Je ne sais pas si nous sommes toujours les meilleurs dans le domaine, mais je le crois.

BGen Beattie: J'aimerais simplement ajouter que depuis les dernières années le ministère s'est spécialisé dans ce domaine dans le Nord et que les forces canadiennes ont aidé à dresser des cartes de tout le Canada sur une échelle de 1:50,000. L'année dernière, on s'est concentré sur l'île Baffin Nord et l'année prochaine, ce sera probablement sur le Yukon. Il s'agit d'un programme permanent. Nous possédons certainement la compétence voulue dans ce domaine.

Le sénateur Smith: J'aimerais savoir si on a dressé des cartes à cette échelle pour le sud du Canada?

BGen Beattie: Je crois que tout le sud a été couvert.

Le sénateur Thompson: Ne pourrait-on pas le faire au moyen d'un vaisseau spatial?

BGen Beattie: C'est possible, mais je crois qu'il faut quand même que des équipes établissent des levés pour vérifier ces données.

Le président: Je vous remercie, amiral, général et vous aussi, colonels. Nous vous demanderons peut-être de nouveau de venir témoigner devant nous. Je vous remercie, sénateurs. Le comité suspendra maintenant ses travaux jusqu'à la semaine prochaine à la même heure et au même endroit. Nous espérons alors accueillir le ministre.

Le Comité suspend ses travaux.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien
Approvisionnements et Services Canada
45, boulevard Sacre-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of National Defence:

VAdm J. Allan, Deputy Chief of the Defence Staff;

BGen C. E. Beattie, Director General, Policy Planning;

Col K. O. Simonson, Directorate of Military Operations, Coordination;

LCol R. A. McLean, Directorate of Military Plans, Coordination.

Du ministère de la Défense nationale:

VAdm J. Allan, sous-chef de l'état-major de la Défense:

BGen C. E. Beattie, directeur général, Planification des politiques;

Col K. O. Simonson, Direction de la coordination des opérations militaires;

LCol R. A. McLean, Direction de la coordination des plans militaires.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Government Publications

DEPOSITORY LIBRARY MATERIAL

First Session
Thirty-second Parliament, 1980

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

Standing Senate Committee on Foreign Affairs

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères

Proceedings of the Subcommittee on

Délibérations du sous-comité sur la

National Defence

Défense nationale

Chairman:
The Honourable PAUL C. LAFOND

Président:
L'honorable PAUL C. LAFOND

Tuesday, December 16, 1980

Le mardi 16 décembre 1980

Issue No. 6

Fascicule nº 6

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

27902—1

THE SUBCOMMITTEE ON
NATIONAL DEFENCE

The Honourable Paul C. Lafond, *Chairman*
The Honourable Jack Marshall, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

*Flynn	Molson
Grosart	Neiman
Hicks	*Perrault
Lafond	Roblin
Lang	Smith
Langlois	Stanbury
Marshall	van Roggen
McElman	Yuzyk—(15)
Molgat	

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE SOUS-COMITÉ SUR LA
DÉFENSE NATIONALE

Président: L'honorable Paul C. Lafond
Vice-président: L'honorable Jack Marshall

Les honorables sénateurs:

*Flynn	Molson
Grosart	Neiman
Hicks	*Perrault
Lafond	Roblin
Lang	Smith
Langlois	Stanbury
Marshall	van Roggen
McElman	Yuzyk—(15)
Molgat	

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, May 14, 1980:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator van Roggen moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence.

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 mai 1980:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Thursday, June 12, 1980:

"Pursuant to Rule 77(4) of the Rules of the Senate, the Honourable Senator Lafond moved, seconded by the Honourable Senator Stanbury:

"That a Subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to be known as the Subcommittee on National Defence, be appointed;

That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence; and

That the Subcommittee be composed of the Honourable Senators Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen and Yuzyk."

Extrait des Procès-verbaux du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, le jeudi 12 juin 1980:

«Conformément à l'article 77(4) du Règlement du Sénat l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury:

«Que soit créé un sous-comité du comité sénatorial permanent des affaires étrangères qui porterait le nom de sous-comité sur la défense nationale;

Que le sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant; et

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen et Yuzyk.»

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, DECEMBER 16, 1980
(7)

[*Text*]

The Subcommittee on National Defence met this day at 10:00 a.m., the Chairman, the Honourable Senator Lafond, presiding.

Present: The Honourable Senators Hicks, Lafond, Marshall, McElman, Neiman and Smith. (6)

Present but not of the Subcommittee: The Honourable Senator Thompson. (1)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Roger Hill, Deputy Director.

Appearing: The Honourable J. Gilles Lamontagne, P.C., Minister of National Defence and Acting Minister of Veterans Affairs.

Witnesses:

From the Department of National Defence:

Mr. C. P. Nixon, Deputy Minister; and

Gen R. M. Withers, Chief of the Defence Staff.

The Subcommittee resumed consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, relating to matters on National Defence.

The Chairman introduced the Minister of National Defence. The Minister made a statement and, with the witnesses, answered questions put to them by members of the Subcommittee.

At 11:45 a.m. the Subcommittee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 16 DÉCEMBRE 1980
(7)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 10 heures sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (président).

Présents: Les honorables sénateurs Hicks, Lafond, Marshall, McElman, Neiman et Smith. (6)

Présent mais ne faisant pas partie du Sous-comité: L'honorable sénateur Thompson. (1)

Aussi présent: Du Centre parlementaire des affaires étrangères et du commerce extérieur: M. Roger Hill, sous-directeur.

Comparaît: L'honorable J. Gilles Lamontagne, C.P., ministre de la Défense nationale et ministre par intérim des Affaires des anciens combattants.

Témoins:

Du ministère de la Défense nationale:

M. C. R. Nixon, sous-ministre; et

Gen R. M. Withers, chef de l'état-major de la défense.

Le Sous-comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du 12 mai 1980 portant sur les questions ayant trait à la Défense nationale.

Le président présente le ministre de la Défense nationale. Le ministre fait une déclaration puis, avec les témoins, répond aux questions qui leur sont posées par les membres du Sous-comité.

A 11 h 45, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Sous-comité

Patrick Savoie

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, December 16, 1980

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Subcommittee on National Defence, met this day at 10 a.m. to consider matters relating to national defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: The meeting will come to order.

Je vous souhaite la bienvenue au Sénat. Je n'ai pas fait de recherche, mais j'ai bien l'impression qu'il y a longtemps qu'un ministre de la Défense nationale est venu témoigner devant un comité du Sénat. Il nous fait donc plaisir de vous accueillir. Ce n'est pas une menace, mais plutôt une invitation, puisque j'espère que vous reviendrez nous visiter, car nous allons vous demander de revenir nous voir.

Senators will recall that at our last meeting some questions were asked about current events, that is, the situation in Poland vis-à-vis NATO. I diverted those questions to today so that they could be addressed to the minister. We shall proceed as planned, and the field will be open to questioning on current events. To that end, I shall ask Senator McElman to lead the questioning. I should mention, however, that the minister has another engagement, and we should attempt to complete our deliberations today by 11.45 a.m.

If, on dealing with the NATO and the Polish question, we run out of time and do not get to the nuts and bolts of the department, which is what we want to get into, we shall invite the minister to return early in the new year, when we shall continue our work.

Mr. Minister, in the last four or five weeks we have had frequent visits from your officers who have given us excellent co-opération, and we are grateful to all of them. NOnetheles, for the purposes of the record this morning, would you again introduce those who are visiting us along with you?

L'honorable J. Gilles Lamontagne, ministre de la Défense nationale et ministre suppléant des Affaires des anciens combattants: Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis très heureux d'être ici aujourd'hui, honorables sénateurs, il me fait plaisir de vous présenter ceux qui m'accompagnent ce matin. Malheureusement, mon temps est plutôt limité aujourd'hui, mais je veux vous assurer qu'il me fera toujours plaisir de revenir devant votre comité et répondre à vos questions.

Après avoir présenté mes collaborateurs, il me fera plaisir de présenter un exposé, très bref de notre situation, au point de vue défense, et je répondrai ensuite aux questions qui me seront posées.

Il me fait donc plaisir de vous présenter General Withers, Chief of the Defence Staff; Mr. Nixon, Deputy Minister; Vice-Admiral Allan, Deputy Chief of Defence Staff; Mr. Anderson, Assistant Deputy Minister; and Commodore Edwards, Director General, Military Plans and Operations.

As I say, honourable senators, I am glad to be with you today. However, I do hope that Senator Marshall will not feel

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 16 décembre 1980

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, sous-comité de la Défense nationale, se réunit aujourd'hui à 10 heures afin d'étudier des questions se rapportant à la défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: La séance est ouverte.

Welcome to the Senate Mr. Minister. I have not looked into the matter, but I think it has been quite a while since a National Defence Minister has appeared before a Senate Committee. We are very happy to welcome you today. We will probably ask you to come and visit us after today.

Honorables sénateurs, vous vous souviendrez que lors de notre dernière séance, on abordé les questions d'actualité, comme l'OTAN et la situation en Pologne. J'avais alors décidé de remettre ces questions à aujourd'hui pour le ministre puisse y réponde. Nous allons donc précéder tel que prévu et vous pourrez lui poser des questions sur l'actualité. Je demanderai alors au sénateur McElman de poser la première questions, Je devrais toutefois ajouter que le ministre a un autre rendez-vous et que nous devrions essayer de terminer nos discussions aujourd'hui avant 11h 45.

Si notre discussion sur l'OTAN et la Pologne ne nous permet pas de passer à l'étude des rouages du ministère, une question qui nous intéresse particulièrement, nous inviterons à nouveau le ministre à au début de la prochaine année, pour que nous puissions poursuivre notre travail.

Monsieur le ministre, au cours des quatre ou cinq dernières semaines, nous avons accueilli à plusieurs reprises les représentants de votre ministère; nous sommes réunnaissants de l'aide précieuse qu'ils nous ont prêtée. Néanmoins, pour que cela soit consigné dans les délibérations, pourriez-vous nous présenter ceux qui vous accompagnent aujourd'hui?

The Honourable J. Gilles Lamontagne, Minister of National Defence and Acting Minister of Veterans Affairs: Thank you, Mr. Chairman. I am very happy to before this Committee, Honourable Senators, and I am pleased to introduce those who are with me this morning. Unfortunately, I have a rather tight schedule today, but let me assure you that I will be happy to come before you again to answer any further question.

After introducing my colleagues, I will give a brief statement on our situation, our defence situation, and I will then answer the questions that you will see fit to ask me.

I am pleased to introduce General Withers, chef de l'état-major de la défense; M. Nixon, sous-ministre, le vice-amiral Allan, sous-chef de l'état-major de la défense; M. Anderson, sous-ministre adjoint; le commodore Edwards, directeur général, Plans militaires et opérations.

Comme je l'ai dit, honorables sénateurs, je suis heureux d'être parmi vous aujourd'hui. J'espère toutefois que le séna-

[*Text*]

frustrated because I notice that out of five senators here, two are from the navy, two are from the air force, and he is the only one from the army, which is an unusual situation because usually the army overtakes us. However, I am not supposed to be biased.

If you will allow, Mr. Chairman, I will make a few brief remarks on the status of defence. As you know, I have just returned from important NATO meetings in Brussels. I will report to you on these discussions later in my comments, but first I should like to address a number of points in which you, Mr. Chairman, and your committee members have expressed particular interest.

Your first meeting, on October 28, set the stage by describing in some detail the department as a whole, dwelling on command and control, roles, activities and major issues. Among those, I believe that one of the most important aspects facing us today is the full utilization of our valuable reserves. Since the forces were unified some ten years ago, the role of the reserves has become somewhat clouded, with more emphasis being placed on our regular forces. That situation must and will be redressed by mid-1981, when we will have completed the important work of our mobilization planning task force, and I am confident that that study will point very clearly the way ahead towards Canadian preparedness. Specifically, we will endeavour to give more meaning and substance to our primary reserves, particularly in the militia, and also to determine how best to utilize a resource presently virtually neglected, namely, the supplementary reserve. All of this will certainly require additional resources, but these relatively inexpensive advantages cannot be overlooked. I am sure you may wish to follow this vital matter further as we go ahead.

The second meeting, on November 4, on NORAD, was very timely, as you realize that the House's Standing Committee on External Affairs and National Defence is presently conducting an extensive review of all aspects of NORAD in preparation for renewal of the NORAD Agreement on May 8, 1981. I understand your interest in this important agreement was no less than theirs, and my staff enjoyed the challenge of answering your many questions in this area. NORAD is, of course, extremely important to both Canada and the United States, and, as new and expensive equipment must be considered in the near future, NORAD will continue to be at the forefront of our defence deliberations.

With regard to the importance of NATO and our commitment to our vital alliance, as discussed on November 25, there are still some problems, particularly regarding reinforcement in central Europe and prepositioning of CAST Brigade Group equipment in north Norway, although I believe we are making considerable progress. Indeed, a lot of progress has been made in the recent past, and improvements to our planning and posture are well underway. In spite of some old equipment and difficulties with air defence capability in Europe, we are doing

[*Traduction*]

teur Marshall ne se sentira pas mal à l'aise car je remarquer que des cinq sénateurs présents aujourd'hui, deux ont fait partie de la marine, deux autres de l'aviation et qu'il est le seul à avoir fait partie de l'armée, ce qui est assez rare; l'armée compte habituellement plus de membres que nous. Toutefois, je ne suis pas supposé être partial.

Si vous me le permettez, monsieur le président, j'aimerais faire quelques remarques sur la défense. Comme vous le savez, je reviens d'une conférence importante de l'OTAN à Bruxelles. Je ferai le point sur ces discussions un peu plus tard, mais j'aimerais d'abord m'attaquer à un certain nombre de questions pour lesquelles, monsieur le président et honorables sénateurs, vous avez manifesté un intérêt particulier.

Lors de votre première réunion du 28 octobre, on vous a donné une idée d'ensemble du ministère; on a abordé le commandement et le contrôle, son rôle, ses activités et les diverses questions importantes dont il s'occupe. Je crois qu'une des questions les plus importantes pour nous aujourd'hui est la pleine utilisation de notre force de réserve. Puisque les forces armées ont été unifiées il y a environ 10 ans, le rôle de la Force de réserve est devenu un peu vague, puisqu'on a accordé depuis une plus grande importance à notre force régulière. Cette situation doit être changée et elle le sera vers le milieu de 1981 lorsque notre groupe de travail aura terminé son travail important sur la planification et la mobilisation; je suis persuadé que cette étude indiquera, très clairement, ce que le Canada doit faire pour être prêt à parer à toute éventualité. Plus particulièrement, nous tâcherons de donner plus de solidité et plus d'importance à notre première réserve, particulièrement la milice, et de déterminer comment tirer le meilleur parti possible d'une ressource qui est presque ignorée aujourd'hui, soit la Réserve supplémentaire. Des ressources supplémentaires seront certainement nécessaires si on veut réaliser cet objectif, mais ces avantages relativement peu coûteux ne peuvent pas être ignorés. Je suis persuadé que vous serez intéressé à suivre cette question de près au fur et à mesure que les choses se produiront.

La deuxième réunion de votre Comité, tenue le 4 novembre, portait sur le NORAD; cette réunion a eu lieu à un moment propice puisque le Comité permanent de la Chambre des communes des affaires extérieures et de la défense nationale mène actuellement une étude approfondie de tous les aspects du NORAD en préparation du renouvellement de l'entente le 8 mai 1981. Je suis conscient que l'intérêt que vous manifestez pour cette question est aussi grand que celui de ce comité et les représentants de mon ministère ont été très heureux de pouvoir répondre à toutes vos questions lors de leurs visites. Le NORAD est évidemment très important pour le Canada et les États-Unis, et, puisqu'on devra bientôt songer à acquérir du matériel nouveau et coûteux, le NORAD continuera d'être au premier plan de nos discussions sur la défense.

Pour ce qui est de l'importance de l'OTAN et de notre engagement au sein de cette alliance vitale, dont vous avez discuté le 25 novembre, il existe toujours certains problèmes, particulièrement en ce qui a trait au renforcement de l'Europe centrale, et à l'installation de l'équipement du groupe-brigade du GC CTAM dans le Nord de la Norvège; je crois cependant que nous sommes en voie—de résoudre certains de ces problèmes. De fait, nous avons récemment accompli des progrès considérables, et nous avons entrepris l'amélioration de notre

[*Text*]

well in other areas with equipment such as our new Lepoard tanks. Of course, we are also looking forward to the replacement of the aging CF-104s with the CF-18.

We received news this morning from the United States that President Carter has signed the appropriation bill giving the go ahead and the green light concerning production, training and everything about the CF-18s, so that clears the way and puts in the past all the criticisms we could have on the implementation of this plan. Suffice it to say that while our contribution to NATO in Europe is not large, we are well trained and one highly respected.

On December 2, General Beattie, one of our most experienced officers in United Nations peacekeeping, gave you a briefing on all of our numerous peacekeeping endeavours. We have done well in the past, and, thus, our well-deserved reputation ensures that we are one of the first to be considered whenever the United Nations has a peacekeeping requirement. At present, in fact, we are reviewing an informal sounding with regard to participating in the ceasefire, elections, and independence of Namibia. Our actual allocation of forces remains to be seen, but we will participate in some way, if we feel the necessity to do so.

Finally, last week, we showed you some of the many other tasks the Canadian Forces are called upon to perform, which are not directly related to defence. Much of this is relatively little known by the general public, and I am sure that even some of you were surprised to discover that the Canadian Forces operated the two reception centres at Edmonton and Montreal, which processed over 50,000 immigrant boat people into Canada.

I know, Mr. Chairman, that I have just dealt with but a few of the important matters illuminated by the questions your subcommittee addressed to my senior staff. I would like to move on the several other areas.

In Brussels I attended my second meeting of NATO's Defence Planning Committee. With my NATO colleagues we discussed the strategic situation which has developed as a result of increased Soviet military capabilities and the apparent readiness of the Soviets to use their military power. I found my colleagues to be fully occupied with the seriousness of the international situation, particularly Poland. Our discussions therefore centred on the fundamental and crucial issues that face defence ministers in fulfilling their responsibility to meet the challenge posed by the Soviet Union to the security of the alliance in both the political and military fields.

Largely, the issue results from the vastly different attitude towards military power in the Soviet Union compared to

[*Traduction*]

planification et de nos positions. Malgré un équipement assez vieux et les difficultés que nous connaissons en ce qui a trait à notre défense aérienne en Europe, nous nous débrouillons assez bien dans les autres secteurs avec le matériel que nous possédons comme nos blindés Léopard. Évidemment, nous avons hâte que les vieux CF-104 soient remplacés par les CF-18.

Nous avons appris aujourd'hui que le président Carter a voté des crédits pour la réalisation du projet CF-18, c'est-à-dire la production la formation et les autres aspects. Ainsi, la question est réglée toutes les critiques sur la mise en œuvre de ce projet sont maintenant choses du passé. Contentons-nous de dire que bien que notre contribution en Europe dans le cadre de l'OTAN ne soit pas très importante, nos représentants ont reçu une très bonne formation et sont hautement respectés.

Le 2 décembre dernier, le général Beattie, un des officiers possédant la plus vaste expérience dans le maintien de la paix par les Nations Unies, est venu vous parler des divers efforts accomplis dans ce secteur. Par le passé notre travail a été effectué de façon très compétente et notre réputation, que nous avons bien méritée d'ailleurs, a fait du Canada un des premiers pays vers qui on se tourne lorsque les Natins Unites ont besoin de forces pour maintenir la paix. De fait, en ce moment, nous étudions un sondage non-officiel ayant trait à la participation des forces au maintien du cessez-le-feu, aux élections et à l'indépendance en Namibie. Le nombre de représentants n'a pas encore été fixé, mais, nous offrirons nos services si nous le jugeons nécessaire.

Finalement, la semaine dernière, nous vous avons parlé des nombreuses autres fonctions des Forces armées canadiennes qui ne sont pas liées directement à la défense. La plupart de ces activités ne sont pas connues du grand public, et je suis persuadé que même certains d'entre vous ont été surpris de découvrir que les Forcs armées canadiennes étaient chargées des deux centres d'accueil d'Edmonton et de Montréal qui ont accueilli plus de 50 000 réfugiés qui sont arrivés au Canada par bateau.

Je sais bien, monsieur le président, que je ne viens de parler que de quelques-unes des questions importantes qui ont été soulevées par votre Sous-comité quand il a accueilli les cadres supérieurs de mon ministère. J'aimerais maintenant aborder plusieurs autres secteurs.

A Bruxelles, j'ai assisté pour la deuxième fois à une réunion du Comité de planification de la défense de l'OTAN. Avec mes collègues au sein de cet organisme, j'ai discuté de la situation stratégique qui a été créée à la suite de l'acquisition d'une plus grande capacité militaire par l'Union soviétique et l'empressement apparent de ce pays à se servir de sa force militaires. J'ai découvert que mes collègues étaient préoccupés par le sérieux de la siuation internationale, particulièrement en ce qui a trait à la Pologne. Ainsi, nos discussions ont porté sur les questions fondamentales et cruciales auxquelles doivent faire face les ministres de la Défense dans l'exercice de leurs fonctions afin de répondre à la menace que pose l'Union soviétique à la sécurité de l'alliance tant au point de vue politique que militaire.

Ces problèmes proviennent principalement de la très grande différence d'attitude entre l'Union soviétique et les pays occi-

[*Text*]

western countries. For many years the Soviet Union has planned and implemented a massive build-up of its military capabilities, and there are no indications that this build-up will abate; to the contrary, despite economic difficulties, they are increasing their military strength. On the other hand, the NATO Alliance has seen economic and political considerations constrain its force improvements. As a result, there is a growing imbalance in the military capabilities of NATO and Warsaw Pact forces.

In addition to Poland, the situation has become more complex as a result of events in Afghanistan, the Middle East and the Persian Gulf generally. These events have highlighted the potential threat to the sources of oil and other raw materials upon which western economies depend, in particular those of our European partners.

My colleagues and I concluded that, despite the improvements made in the past few years to the forces of our respective countries, the rate at which improvements were being made was not commensurate with the sustained growth in the Soviet and Warsaw Pact forces. The annual 3 per cent real growth in the Canadian defence budget reflects the need, which is recognized by the government, to devote more resources to defence. Whether this will be sufficient remains to be seen. What is clear is that there are no longer cheap solutions such as relying on the United States strategic nuclear forces for protection against all manner of threats and challenges. It is also my judgment that fruitful political negotiations with the Soviets on issues, such as Afghanistan or arms control, will occur only when a credible balance of power exists between east and west. It is against this background that I would like to reiterate two of the more pressing problems facing the Canadian Forces, and how my department is attempting to meet these challenges.

I have already mentioned our undertaking to do everything possible to increase the defence budget by at least 3 per cent, in real terms. Our challenge will be to manage, within that growth envelope, to satisfy all of the pressing demands that can be seen in the near future.

Unquestionably, most of that real growth must be devoted to continuing the equipment modernization program begun in 1975. However, we are most aware that there must also be some real growth in the area of personnel, operations and maintenance expenditures.

Until the over $4 billion we have committed to the CP-18's is paid off, we can accommodate only a few very small aircraft buys. Yet we must soon face the requirement for a large program to replace various training aircraft, and, after that, the requirement for a new fleet of transport aircraft. We may well have to expend $100 million per year for 10 years, after the CF-18 program, to accommodate these other needs. Continuing in the area of aviation, we can also expect to spend

[*Traduction*]

dentaux en ce qui a trait à la puissance militaire. Depuis de nombreuses années, l'Union soviétique a planifié et mis en œuvre un développement massif continu de ses capacités militaires, et rien ne semble indiquer que ce programme prendra fin; au contraire, en dépit de difficultés économiques, l'URSS accroît toujours sa force militaire. De l'autre côté, l'alliance de l'OTAN a dû limiter le développement de ses capacités militaires en raison de problèmes politiques et économiques. Ainsi, il existe un déséquilibre militaire toujours croissant entre les pays membres de l'OTAN et ceux du Pacte de Varsovie.

En plus du problème polonais, la situation est devenue plus compliquée en raison des événements qui se sont produits en Afghanistan, au Moyen-Orient et dans le golfe persique. Ces événements nous ont révélé que les sources de pétrole et d'autres matières brutes dont dépendent les économiques occidentales et plus particulièrement celles de nos partenaires européens, pouvaient être menacées.

Mes collègues et moi avons conclu qu'en dépit des améliorations apportées au cours des dernières années aux forces militaires de nos pays respectifs, elles ne peuvent être comparées à la croissance continue des capacités militaires de l'Union soviétique et des pays membres du Pacte de Varsovie. Le taux de croissance annuelle de 3 p. 100 du budget de la défence au Canada illustre le besoin, que reconnaît d'ailleurs le gouvernement, de consacrer plus de ressources à la défense. Seul le temps révélera si cela suffira. Il est évident qu'il n'y a plus de solutions économiques, comme dépendre des forces nucléaires stratégiques des États-Unis, à la protection contre toutes sortes de menaces et de défis. Je suis également d'avis que des négociations politiques efficaces avec l'Union soviétique sur des questions comme les problèmes en Afghanistan ou le contrôle des armements ne seront possibles que lorsqu'il y aura un équilibre réel des capacités militaire de l'Est et de l'Ouest. C'est en raison de cette situation que j'aimerais vous présenter à nouveau deux des problèmes les plus importants auxquels doivent faire face les Forces armées canadiennes, et vous expliquer ce que mon Ministère fait pour essayer de régler ces problèmes.

J'ai déjà dit que nous faisons notre possible pour accroître le budget de la défense d'au moins 3 p. 100 en termes réels. Nous devrons essayer avec ces fonds de satisfaire aux besoins pressants qui seront révélés dans un avenir prochain.

Sans aucun doute, la majeure partie de cette augmentation réelle doit être consacrée au maintien du programme de modernisation de notre équipement, qui a été entrepris en 1975. Toutefois, nous sommes pleinement conscients qu'il doit y avoir une croissance réelle des dépenses dans les secteurs du personnel, des activités et de l'entretien.

Nous ne pourrons qu'acheter quelques avions tant que nous n'aurons pas payé le coût entier des CF-18, soit $4 milliards. Et pourtant, nous devrons bientôt faire face aux besoins qu'entraîne un programme important visant à remplacer les divers avions d'entraînement, et, ensuite, ceux d'une nouvelle flotte d'avions de transport. Nous pourrions fort bien dépenser, après la réalisation du programme CF-18, $100 millions par année pendant 10 ans pour répondre à ces autres besoins. Toujours

[*Text*]

over half a billion dollars on maintaining our surveillance capability in Canadian airspace and, as funds permit, we will need to upgrade various navigation aids. We also cannot forget the necessity to upgrade air-launched weapons and control equipment in keeping with new technical development.

In the near future our largest single expenditure will be the first part of the program to replace our older naval vessels. We hope to go to contract on the first six ships within the next two or three years. The continuation of that program will aim at replacing the whole fleet of steam destroyers, and the total program could cost us $12 billion between now and the year 2000. Replacement of the Sea King helicopters in the early 1990s could cost close to $1 billion.

While less dramatic perhaps, the needs of our land forces are still significant. A program to provide new 2½-ton trucks, which we hope to contract this spring, will cost over $300 million. We must soon consider a replacement for our armoured personnel carriers at an estimated cost of $1 billion.

Mr. Chairman, senators, those are a few of the challenges ahead. When you consider the many smaller equipment purchases that will have to be made, plus the escalating cost for necessary replacements of static installations such as buildings, communication facilities and data processing equipment, one can readily see how our 3 per cent growth will be fully utilized. These acquisitions will provide, in part, for better preparedness so that our contribution to deterrence and defence remains effective and credible.

As I mentioned earlier, we cannot forget that more money will have to be spent on personnel. This leads me to the second problem area I would like to explore with you.

At the first sitting, General Withers identified the "people area" as a source of some of the greatest challenges that will face us over the coming years. He is right on the mark. An analysis of demographic trends will show that the pool of manpower from which we could recruit, while remaining large in absolute numbers compared to the numbers we need, is nevertheless beginning to decline. It will continue to do so until the late 1980s before levelling off at that lower level. Furthermore, and perhaps of greater importance, the sector from which we have traditionally recruited our non-commissioned members is decreasing at an even more rapid rate than the total pool. Quite obviously, this will affect the number of recruits we can attract and could ultimately result in our being forced to accept a lower standard than we would want.

[*Traduction*]

dans le domaine de l'aviation, nous pouvons également nous attendre à dépenser plus d'un demi-milliard de dollars pour la surveillance de l'espace aérien du canada et, si nos ressources nous le permettent, nous devrons améliorer nos diverses aides à la navigation. Nous ne devons cependant pas oublier que nous devons améliorer nos armes larguées en vol et notre équipement de contrôle afin d'être toujours au niveau des derniers projets techniques.

Dans un proche avenir, notre principal investissement se fera dans le programme de remplacement de nos plus vieux bateaux. Nous espérons pouvoir accorder des contrats pour la construction des six premiers bateaux au cours des deux ou trois prochaines années. Le maintien de ce programme nous permettra de remplacer toute notre flotte de contre-tapilleurs alimentés à la vapeur; ce programme devrait coûter $12 milliards d'ici l'an 2000. Le remplacement de nos hélicoptères Sea King au début des années 90 devrait représenter un investissement supplémentaire d'environ $1 milliard.

Bien qu'ils soient peut-tre moins dramatiques, les besoins de nos forces terrestres sont toujours importants. Un programme concernant l'achat de nouveaux camions de deux tonnes et demie pour lesquels nous espérons pouvoir accorder des contrats le printemps prochain, coûtera plus de $300 millions. Nous devrons bientôt songer à remplacer nos véhicules blindés de transport de troupes, un projet pouvant coûter autour de $1 milliard.

Monsieur le président, honorables sénateurs, ce sont là quelques-uns des défis que nous devons relever sous peu. Lorsque vous songez aux nombreux autres achats de matériel plus petit, et au coût toujours croissant du remplacement nécessaire des installations comme les immeubles, les installations de communicaton et le matériel informatique, on peut facilement comprendre qu'on n'aura pas de difficulté à dépenser le 3 p. 100 de croissance. Ces acquisitions permettront, en partie, d'être mieux préparés afin que notre contribution aux forces de dissuasion et à la Défense demeure efficace et importante.

Comme je l'ai mentionné un peu plus tôt, nous ne pouvons pas oublier que nous devrons affecter plus d'argent dans le secteur du personnel. C'est de ce deuxième secteur dont j'aimerais discuter avec vous maintenant.

Lors de la première séance, le général Withers a déclaré que le secteur du «personnel» était la source d'un des plus graves problèmes auxquels nous ferons face au cours des prochaines années. Il a parfaitement raison. Une analyse des tendances démographiques revelera que la réserve de la main-d'œuvre où nous pourrions trouver nos revues, bien qu'elle demeura assez importante si on la compare à nos besoins, commence néanmoins à baisse? Cette tendance se maintiendra jusqu'à la fin des années 80 quand la réserve atteindra un niveau assez faible. De plus, et c'est peut-être encore plus important, le secteur où nous avons traditionnellement recruté nos sous-officiers baisse à un taux encore plus rapide que l'ensemble de la réserve. Il est bien évident que cela jouera sur le nombre de recrues que nous obtiendrons et pourrait un jour nous forcer à baisser nos normes de selection des recrues.

[*Text*]

The competition for the better prospects among these young people will be acute. The growing technological nature of industry and commerce will require ever more highly-skilled personnel. Modern military personnel requirements will parallel that need, since, as is well known, new military hardware and operations facilities often exhibit the state of the art in technological development.

Our personnel challenge will continue to include the burden of voluntary attrition. General Withers put this aspect of the problem to you very succinctly when he described the attitude among many young Canadians who want to "keep their options open" and who exercise this desire for flexibility and mobility by moving from one job to another. Our current loss rate through voluntary attrition averages, at the moment, around 12 per cent, a rate not unlike that felt by industry. However, combined with normal attrition, plus our desire to gradually increase our regular force strength to 83,000, this means that we will need to train about 10,000 people a year for the near term.

My department will continue to investigate all possible means of increasing our success in the competition for effective personnel. I note that the question of an increased role for women in the forces was also a topic of discussion by your committee. Apart from our desire to live up to the law and spirit of the Canadian Human Rights Act, some consider this program a possible means of increasing our recruiting base.

We are in the midst of a series of employment trials where women are being introduced, not into token administrative jobs but into demanding non-combat operational duties. We are not proposing that servicewomen enter directly into combat, but rather that we test progressively the impact they have on our operational capabilities. I must emphasize that we fully recognize our responsibilities under the Canadian Human Rights Act, and our challenge is to meet these responsibilities without putting national security at risk.

The question of a high voluntary release rate is not easily answered. When we recruit, we promise our new members an opportunity to embark on a challenging but rewarding career. It is up to us to deliver the goods when that recruit lives up to his or her part of the bargain and, through perseverence, hard work and often some personal sacrifice, acquires a military skill and seeks to practise that skill in a progressively demanding environment.

Not only must we provide the career we have advertised, but we must also take care to meet the social and material needs of our members in a world where the concept of what is an acceptable style of living and working is constantly evolving. Often these changes are contrary to historic and traditional military values. Meeting this challenge involves money and, therefore, it is accurate to say that the two most serious challenges facing my department are directly related.

[*Traduction*]

Ces jeune se livreront à une forte concurrence car ils chercheront à obtenir les meilleures perspectives. Le caractère technique toujours plus important des secteurs commerciaux industriels entraînera une demande importante pour du personnel toujours plus hautement spécialisé. Les critères de selection du personnel militaire suivront la même tendance puisque, comme on le sait bien, le nouvel équipement et les nouvelles activités et installations militaires où on utilise les techniques de pointe.

Notre défi personnel continuera de comprendre le fardeau que présente les départs volontaires. Le général Withers vous a présenté cet aspect du problème de façon très claire lorsqu'il a décrit l'attitude de nombreux jeunes Canadiens qui veulent avoir plus de choix possibles et qui cherchent une certain mobilité. Pour l'instant, le taux des départs volontaires s'élève à 12 p. 100 en raison du déplacement volontaire, un taux semblable à celui que connaît l'industrie. Toutefois, si on combine ce taux avec celui des départs «normaux» et notre désir d'augmenter graduellement notre Force régulière à 83 000 membres, cela veut dire que nous devrons, à court terme, assurer la formation d'environ 10,000 personnes par année.

Mon ministère continuera d'étudier tous les moyens possibles d'accroître notre succès dans l'embauche concurrentielle de personnel qualifié. J'ai remarqué que votre comité avait également discuté du rôle accru des femmes dans les forces armées. Outre notre désir de respecter les dispositions et l'esprit de la loi canadienne sur les droits de la personne, certains voient dans ce programme un moyen possible d'accroître le nombre de recrues.

Nous nommons actuellement, dans le cadre d'un projet pilote, des femmes, non pas à des postes administratifs mais à des postes opérationnels à titre de membres des forces non-combattants. Nous ne proposons de nommer des femmes membres des forces armées combattants, mais plutôt de déterminer progressivement leur impact sur nos capacités d'opération. Je dois souligner que nous sommes pleinement conscients de nos responsabilités aux termes de la loi canadienne sur les droits de la personne, et nous essayons de respecter cette loi sans mettre en danger la sécurité nationale.

Un taux élevé de libération volontaire est une question délicate. Lorsque nous recrutons des membres, nous leur promettons une carrière stimulante qui en vaut la pleine. C'est à nous qu'il incombe de faire de sorte que les recrues, qui répondent aux critères fixés, et qui, grâce à leur persévérance, leur travail et souvent des sacrifices personnels, ont acquis une compétence militaire et qu'elles cherchent à utiliser dans un secteur toujours plus exigeant, connaissant la carrière qu'on leur a promise.

Il nous faut non seulement offrir la carrière que nous avons annoncée, mais aussi répondre aux besoins sociaux et matériels de nos membres dans un monde où l'idée de ce qu'est un style de vie et de travail acceptable évolue constamment. Souvent, cette évolution entraîne des changements contraires aux valeurs militaires historiques et traditionnelles. Pour relever ce défi, il faut des fonds; en ce sens, il est donc juste d'affirmer

[*Text*]

Mr. Chairman, honourable senators, I know that your five earlier sittings have provided an excellent forum for valuable discussions on matters of the utmost importance to the Department of National Defence and the Canadian Forces. I sincerely hope that my few comments here today have demonstrated my interest in your deliberations and my continuing personal support.

As you can see from the few remarks I have made, the challenge is great. When I mentioned the financial resources we must have available, I think the deputy minister's and my most challenging job is to get the most value out of the defence dollar, because we have a lot of things to do, a lot of accomplishments to show, and so forth. I might say that we are glad to get that 3 per cent real growth for the next few years, but we question whether it will be enough. At the moment we are trying to live within that constraint.

As far as women in the forces are concerned, I can say that my reaction to that is that it is not a question of women being able to do everything men do, but of trying to find a way in which women can be more useful to the Canadian Forces and become more motivated than simply having women try to prove that they can do what men can do. I do not think that is the basis of it.

Le président: Merci bien, monsieur le ministre, c'était le genre d'exposé auquel nous nous attendions puisqu'il s'agit d'une question de la plus haute importance, laquelle, à notre avis, devrait être en partie discutée publiquement en tout temps. Alors, sénateur McElman.

Senator McElman: Merci, monsieur le président. I join you in welcoming the minister and his associates here this morning.

First of all, I want to express to the minister our pleasure and appreciation regarding the news of the F-18. It is very rewarding. I should also like to express appreciation on behalf of New Brunswick, my province, for the award of the rather interesting contract to Saint John Shipbuilding & Dry Dock Co. Ltd. with respect to the frigates.

Having said that, I think it is important this morning that we have the minister here. We have had a great deal of detail on the allocation of budget within the department and the allocation of the available forces to meet the requirements of the country, both at home and externally. However, this morning, with the minister here, perhaps policy is the direction our questioning should take.

The media, at least, have been endeavouring in the past few days to suggest that there is a great divergence in policy with respect to NATO and the situation that has developed in and around Poland. The communiqué issued at the end of the recent NATO meetings stated that any intervention in Poland would fundamentally alter the entire international situation,

[*Traduction*]

que les deux plus grands défis qui se posent à mon ministère sont directement liés.

Monsieur le président, honorables sénateurs, je sais que les cinq séances antérieures ont été pour vous une excellente occasion de discuter utilement de questions de la plus grande importance pour le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes. J'espère que les quelques remarques que j'ai faites aujourd'hui témoignent de l'intérêt que j'attache à vos travaux et de mon appui personnel soutenu.

Comme vous pouvez en déduire à partir des quelques remarques que j'ai faites, le défi est grand. Quand j'ai fait état des ressources financières dont nous avons besoin, je pense que mon principal défi et celui de mon sous-ministre c'est de tirer profit le plus possible des fonds consacrés à la défense, parce que nous avons bien des choses à faire, beaucoup de projets à réaliser et ainsi de suite. Je dois ajouter que nous sommes heureux d'obtenir une hausse réelle de 3 p. 100 pour les prochaines années, mais nous nous demandons actuellement si cela suffira. Nous tentons pour le moment de nous en tenir à cette limite.

Pour ce qui est des femmes dans les forces armées, ma réaction est la suivante: ce n'est pas une question de savoir si les femmes sont capables de faire tout ce que les hommes peuvent accomplir, mais plutôt de chercher un moyen de leur trouver un rôle plus utile dans les Forces canadiennes et de leur trouver une motivation autre que celle de prouver simplement qu'elles peuvent en faire autant que les hommes. Je ne crois pas que ce soit là la question.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister, this was the type of statement we were expecting, since it is a matter of utmost importance which we think should be discussed partly in public any time. So, Senator McElman.

Le sénateur McElman: Thank you, Mr. Chairman. Je me joins à vous pour vous souhaiter la bienvenue, ce matin, au Ministre et à ses adjoints.

D'abord, j'aimerais faire part au Ministre du sentiment de bonheur et de gratitude que nous procurent les nouvelles concernant le F-18. C'est très stimulant. J'aimerais aussi exprimer ma reconnaissance, au nom du Nouveau-Brunswick, ma province, pour le marché plutôt intéressant consenti au chantier naval de Saint-Jean, le Shipbuilding Dry Dock Co. Ltd. en ce qui a trait aux frégates.

Ceci ayant été dit, je pense qu'il est important ce matin que le Ministre soit là. Nous avons beaucoup de détails à éclaircir au sujet de l'attribution des fonds du budget au sein du ministère et de la répartition des forces existantes pour répondre aux exigences du pays tant à l'intérieur qu'à l'étranger. Cependant, vu que le Ministre est là ce matin, nous devrions peut-être parler d'orientation.

Les médias du moins, ces derniers jours, ont donné à entendre qu'il y avait une grande divergence d'orientation en ce qui concerne l'OTAN et les circonstances qui entourent la Pologne. Le communiqué qui a été publié aux termes des dernières réunions des groupes de l'OTAN affirmaient que toute intervention en Pologne changerait fondamentalement

[*Text*]

and that the allies would be compelled to react in a manner which the gravity of this development would require. Then the Prime Minister is quoted as saying: "I do not find it useful to speculate on what we would do if there were an invasion of Poland by the Soviet Union." Would the minister, for the benefit of the members of this committee, discuss the policy at this moment with respect to the Polish situation?

Hon. Mr. Lamontagne: All I can say about the Polish situation is that there have been a lot of things written about it. I think that my colleague the Secretary of State for External Affairs mentioned that there has been a lot of speculation on what was issued by the NATO meetings of external affairs ministers and defence ministers. I think we should judge the policy of NATO by the official communiqué which was issued after the defence ministers' meeting and after the external affairs ministers' meeting. On page 6 of the communiqué, which has 21 articles or issues in it, there is number 8. It is not number 1 but number 8, which mentions Poland. It reads as follows:

> Ministers voice deep concern with the situation relating to Poland and agree that any military intervention would pose a serious threat to security and stability, with profound implications for all phases of the east-west relationship.

That is as far as the official communique went. While individual ministers in attendance had differing opinions, I remind honourable senators that this communique was unanimously adopted as the official position of NATO as far as the situation in Poland is concerned.

It is not a question of being in agreement or disagreement with the Prime Minister. The Prime Minister's concern—and it was the concern of those in attendance at the NATO meetings—was not to do anything which could be interpreted as being provocative by the Russians or as interference in the internal affairs of Poland. Both the defence ministers and the external affairs ministers of NATO-member countries were very cautious for that very reason.

Of course, we cannot stay indifferent to what is going on either. As far as our defence is concerned and how we perform as NATO allies and as individual nations, it is up to the NATO countries to determine what we can do to ensure that our main policy, which is that of deterrence, be maintained. Our policy is not one of aggressiveness; rather, it is to deter aggression. Our aim is to make that policy of NATO more critical, more factual, and to impress upon the Russians that, despite the fact that we do not make any aggressive moves, we cannot be indifferent to what is going on outside of the NATO countries.

Senator McElman: I take it that Canada's policy, both within NATO and at home, is that we must not do anything that might provide the Russians with an excuse to move into Poland.

[*Traduction*]

toute la situation internationale et que les alliés seraient obligés de réagir en fonction de la gravité de la situation. Puis on reprend les paroles du Premier Ministre qui aurait dit qu'il ne jugeait pas utile de spéculer sur les mesures à prendre dans l'éventualité d'une invasion de la Pologne par l'Union soviétique. Le Ministre voudrait-il, pour l'information des membres de ce Comité, discuter de la politique à l'heure actuelle en ce qui concerne la situation en Pologne?

L'honorable M. Lamontagne: Tout ce que je puis dire au sujet de la situation en Pologne, c'est qu'elle a fait couler beaucoup d'encre. Je crois que mon collègue le ministre d'État aux Affaires extérieures a déclaré qu'il y a eu beaucoup de spéculation sur ce qui a été dit aux réunions de l'OTAN regroupant les Ministres des Affaires extérieures et de la Défense. Je pense qu'il faudrait juger de la politique de l'OTAN à partir du communiqué officiel qui a été rendu public après la réunion des ministres de la Défense et celle des ministres des Affaires extérieures. À la page 6 du communiqué qui compte 21 articles ou points de discussion il y a l'article nº8. Il n'est pas question de la Pologne au premier point, mais seulement au huitième, lequel se lit comme suit:

> Les ministres manifestent une grande préoccupation à l'égard de la situation en Pologne et s'entendent pour dire que toute intervention militaire compromettrait sérieusement la sécurité et la stabilité mondiales et aurait de graves répercussions sur tous les aspects des relations Est-Ouest.

Le communiqué officiel n'en disait pas plus long. Même si les ministres participants avaient des opinions divergentes, je dois rappeler aux honorables sénateurs que ce communiqué a été adopté unanimement comme position officielle de l'OTAN en ce qui concerne la situation en Pologne.

Il ne s'agit pas d'être en accord ou en désaccord avec le Premier ministre. Le souci du Premier ministre—et celui des personnes qui ont participé aux réunions de l'OTAN—était de ne rien faire qui puisse être interpréter par les Russes comme une mesure de provocation ou d'ingérence dans les affaires internes de la Pologne. Les ministres de la Défense et des Affaires extérieures des pays membres de l'OTAN étaient très prudents pour cette raison même.

Nous ne pouvons évidemment pas rester indifférents devant ce qui se passe. En ce qui a trait à notre défense et à notre participation en tant qu'allié de l'OTAN et à titre de pays individuel, il appartient aux membres de l'OTAN de déterminer les mesures qui s'imposent pour que notre politique principale, qui se veut dissuasive, soit maintenue. Notre politique n'est pas agressive, elle vise plutôt à éviter les agressions. Notre objectif est de faire de la politique de l'OTAN une politique plus critique et plus réaliste, et de faire comprendre aux Russes que même si nous ne prenons aucune mesure agressive, nous ne pouvons demeurer indifférents devant ce qui se passe à l'extérieur des pays de l'OTAN.

Le sénateur McElman: Si je comprends bien, la politique canadienne, tant à l'intérieur de l'OTAN qu'au pays, est de ne rien faire qui puisse donner un prétexte aux Russes pour pénétrer en Pologne.

[*Text*]

Hon. Mr. Lamontagne: That is right.

Senator McElman: I thought it would be useful to get that on the record at the outset this morning. Thank you, Mr. Minister.

We know that there has been a movement of U.S. military aircraft into the area for observation of military movements on the part of the Warsaw Pact countries, and I am referring specifically to the movement into that area of the AWAC aircraft.

Has there been any other movement of men or material or equipment, other than the AWAC aircraft, in response to the Polish problem, to date?

Hon. Mr. Lamontagne: There has been no military movement whatsoever as far as we are concerned. The status quo continues. No one is mobilizing or getting excited, or panicking, or anything like that. It is just business as usual. We are on our guard, of course, which means that efforts are being made to see that things are in readiness, but nothing beyond that.

Senator McElman: Is it the interpretation of NATO at the moment that the military buildup around the borders of Poland is simply to reinforce the authority within Poland in its efforts to normalize the situation in Poland, or is it that it is part of similar activities of the past, both military-and propaganda-wise, leading up to an actual intervention?

Hon. Mr. Lamontagne: It is a matter of judgment. What we do as NATO-member countries is to monitor very carefully what is going on. To that end, the United States, at the request of NATO, has sent the AWAC aircraft to this area, thereby enabling us to get better information in terms of what is taking place on the other side of the wall.

It would be very speculative and very hypothetical to make any judgment at this moment as to why the Russians are involved in manoeuvres around Poland's borders. All they have said so far is that they are involved in manoeuvres in the same way that we were involved in manoeuvres last fall in West Germany.

We are aware that there is perhaps some unusual concentration of troops, but it would be unwise at this moment, in my opinion, to pre-judge the actions of the Russians.

Senator McElman: On the NATO side, we have not undertaken any unscheduled manoeuvres in the area have we?

Hon. Mr. Lamontagne: Not that I know of, senator, General Withers, having recently come from a Military Committee meeting, may be more aware in that regard.

General R. M. Withers, Chief of the Defence Staff: Mr. Chairman, the only new movement involves the AWACs going to Germany, and their purpose is to carry out the usual AWAC surveillance duties. The only other measure relates to the standing Naval Force (Atlantic) which, rather than dispersing, is remaining in ports in Europe at this time. It includes two ships from this side of the waters, our own

[*Traduction*]

L'honorable M. Lamontagne: C'est juste.

Le sénateur McElman: Je pense qu'il était important de mettre tout de suite les choses au clair ce matin. Merci, Monsieur le ministre.

Nous savons que des avions militaires américains ont été déployés dans la région pour surveiller les activités militaires des pays du Pacte de Varsovie, et je fais allusion précisément au déploiement des avions AWAC.

A-t-on mobilisé d'autres effectifs ou matériel ou équipement à part l'avion AWAC pour faire face au problème de la Pologne jusqu'à présent?

L'honorable M. Lamontagne: Il n'y a eu aucune mobilisation d'effectifs militaires en ce qui nous concerne. C'est le statu quo. Personne ne mobilise des forces, personne ne s'excite, ne prend panique ou quoi que ce soit. C'est le petit train-train ordinaire. Nous sommes sur nos garde, évidemment, ce qui signifie que nous accomplissons des efforts pour nous mettre en état d'alerte, mais pas plus.

Le sénateur McElman: Comment l'OTAN interprète-t-elle actuellement l'escalade militaire aux frontières de la Pologne, croit-elle simplement en un appui accordé aux autorités polonaises dans leurs efforts pour normaliser la situation, ou pense-t-elle qu'il s'agit d'une étape comme dans des opérations semblables antérieures, tant sur le plan militaire que de la propagande, qui conduira à une intervention?

L'honorable M. Lamontagne: C'est une question de jugement. Ce que nous faisons à titre de pays membre de l'OTAN, c'est surveiller très attentivement ce qui se passe. A cette fin, les États-Unis ont envoyé, à la demande de l'OTAN, des avions de type AWAC dans cette région, ce qui nous permet d'être mieux renseignés sur les activités qui se déroulent de l'autre côté.

Ce ne serait que spéculation et hypothèses que de juger, à ce moment-ci, des motifs qui incitent les Russes à faire des manœuvres militaires près des frontières polonaises. Tout ce qu'ils ont dit, jusqu'à présent, c'est qu'ils font des manœuvres comme ils en ont faites l'automne dernier en Allemagne de l'Ouest.

Nous savons qu'il y a peut-être une concentration un peu inhabituelle de troupes, mais il ne serait pas sage de préjuger, à ce moment-ci, des actions des Russes.

Le sénateur McElman: Du côté de l'OTAN, nous n'avons effectué aucune manœuvre imprévue dans la région, vrai?

L'honorable M. Lamontagne: Pas que je sache, Sénateur. Le général Withers, qui a assisté récemment à une réunion d'un comité militaire, peut en savoir davantage à cet égard.

Le général R. M. Withers, chef de l'état major de la défense: Monsieur le président, les seules nouvelles oprations sont celles des AWAC en Allemagne, et leur but est de remplir les fonctions de surveillance habituelles des AWAC. La seule autre mesure se rapporte à la force navale permanente (Atlantique) qui, plutôt que de se disperser, demeure dans les ports européens pour le moment. Cela comprend deux navires de ce côté-ci de

[*Text*]

HMCS *Fraser* and a United States naval vessel. Other than that, there are no troop movements.

Senator McElman: What was the reaction of the other NATO members, Mr. Minister, to the Canadian commitment for equipment and manpower? Is it considered we are playing our full part, and are there any extensions of NATO forces planned that we would be expected to make further commitments to?

Hon. Mr. Lamontagne: Whenever I am asked whether Canada is doing enough, I always answer with the question, "What is enough?" "Enough" can be a very constrained contribution or a very liberal contribution. It is a question of knowing what we can do, given our financial and manpower resources, and governmental policy.

A year or so ago we were asked by the NATO Council to achieve 3 per cent real growth, and we agreed to do so. The last budget clearly set out our intent to continue with that. Over the last six years, we have, on average, fulfilled our commitment of 3 per cent real growth. Some years we were below 3 per cent real growth; some years we were above 3 per cent. On average, over the last six years we have achieved 3 per cent real growth.

However, the question then arises as to how one interprets this 3 per cent real growth. Not all of the member countries of NATO calculate their budgets in the same way as we do. When there was some suggestion that Canada was not meeting its commitment in this respect, I protested very violently. In fact, according to our accounting procedures, we have met that commitment, and we can prove that any time; the figures are there.

To give you a simple example—and I am not saying that this has happened, but it certainly could—some country could include in its 3 per cent real growth the funds spent on the construction of a super highway leading to the frontier of East Germany and West Germany on the basis that it would make troop movements to those areas easier. So this is something that could be put in there, but we do not do that. If you were to get into a detailed explanation of how to get 3 per cent from each country, there might be differences of opinion, but as far as I am concerned and as far as the Department of National Defence is concerned, we are very satisfied with the way we calculate and operate the 3 per cent.

Senator McElman: But my question is this: Does NATO at large consider that Canada is doing a reasonable job?

Hon. Mr. Lamontagne: I think NATO considers that Canada is doing a good job. I figure we have been very liberal in a way in helping those countries where the economic situation does not permit them to get the 3 per cent, such as Turkey and Portugal. We have been helping them with special aid. But I think that when you look at the list of all the countries in NATO you will find that we easily rank in the top half on that list.

[*Traduction*]

l'Atlantique, notre propre *Fraser* et un navire américain. A part cela, il n'y a aucune mobilisation de troupes.

Le sénateur McElman: Quelle a été la réaction des autres membres de l'OTAN, Monsieur le ministre, à l'égard de l'engagement du Canada en matière d'équipement et d'effectifs? Estime-t-on que nous remplissons pleinement notre rôle, et existe-t-il des plans d'accroissement des effectifs de l'OTAN auxquels il nous faudrait contribuer?

L'honorable M. Lamontagne: Chaque fois qu'on me demande si le Canada en fait assez, je réponds par la question: «Qu'est-ce que cela veut dire assez?» «Assez» peut être une contribution très limitée ou très libérale. Il s'agit de déterminer ce que nous pouvons faire, compte tenu de nos ressources financières et humaines, et de la politique gouvernementale.

Il y a environ un an, le Conseil de l'OTAN nous a demandé d'accroître notre contribution de 3 p. 100, et nous avons accepté. Le dernier budget montre clairement notre intention de continuer en ce sens. Au cours des six dernières années, la hausse réelle s'est établie en moyenne à 3 p. 100. Certaines années, nous n'avons pas atteint notre objectif, mais en d'autres temps, nous l'avons dépassé. Nous avons toutefois réalisé une moyenne de croissance réelle de 3 p. 100 au cours des six dernières années.

Puis vient la question de savoir comment on interprète cette croissance réelle de 3 p. 100. Tous les pays membres de l'OTAN ne calculent pas leurs budgets comme nous le faisons. Quand on a laissé entendre que le Canada ne respectait pas son engagement à cet égard, j'ai protesté très violemment. En fait, selon nos méthodes de comptabilité, nous avons respecté notre engagement et nous pouvons le prouver n'importe quand. Les chiffres sont là.

Pour vous donner un exemple simple—et je ne dis pas que cela s'est produit, mais cela pourrait certainement arriver—un pays pourrait faire état, dans le calcul de l'accroissement réel de 3 p. 100, les fonds consacrés à l'aménagement d'une grande autoroute menant aux frontières de l'Allemagne de l'Est et de l'Allemagne de l'Ouest en prétextant que cela faciliterait le déplacement des troupes vers ces régions. C'est un élément qui pourrait entrer en ligne de compte, mais nous ne le faisons pas intervenir. S'il vous fallait demander une explication détaillée de la façon que chaque pays en arrive à une augmentation réelle de 3 p. 100, il y aurait probablement des divergences d'opinions, mais quant à moi et quant au ministère de la Défense, nous sommes très satisfaits de notre façon de calculer et d'appliquer la hausse réelle de 3 p. 100.

Le sénateur McElman: Mais ma question est la suivante: L'OTAN en général considère-t-elle que le Canada fait sa part?

L'honorable M. Lamontagne: Je pense que l'OTAN estime que le Canada fait du bon travail. Je crois que nous avons fait preuve de beaucoup de souplesse, d'une certaine façon, en aidant les pays dont la situation économique ne leur permettait pas d'augmenter leur budget de 3 p. 100, je pense notamment à la Turquie et au Portugal. Nous leur avons accordé une aide spéciale. Si vous prenez la liste de tous les pays de l'OTAN,

[*Text*]

Mr. Chairman, I would like to welcome Senator Hicks from Nova Scotia.

Senator Hicks: I am sorry, but for the third week in a row there have been headwinds of 150 miles an hour, and they made my plane from Halifax half an hour late.

Hon. Mr. Lamontagne: I am sorry. Meteorology is under our jurisdiction.

Senator Thompson: First of all, I would like to say welcome, and then to express appreciation for the fact that we see with some pride your devotion to and honest personal concern for the matters of the department.

When you go to NATO—and you said it was your second visit, I think—and when you look at the 1980's and the international situation and you see disruptions in Afghanistan, the Gulf, south-east Asia, and so on, and then you talk in terms of a 3 per cent increase in the contribution we are making, you are an imaginative minister, so do you not think that as we come into the 1980's, with new challenges, we should be thinking more in terms of new policies and new arrangements among the western allies? As I understand it, Japan was an observer. So, if you are thinking of a new policies, what should they be, and what role does NATO play in the defence of western interests in Europe as well as elsewhere? I know these are pretty broad questions.

Hon. Mr. Lamontagne: They are very broad questions, and I do not know exactly how to answer them. We must not forget that Canada, as a country, is not a superpower. That is the first point. It is not a power which has unlimited means to initiate some form of defence which could cost a lot of money. However, it must be kept in mind that we have a dual role that many other NATO nations do not have. As I said before, I think we are doing what we should do so far as helping NATO is concerned. But to answer previous questions, we are not being asked at the moment to do anything more in Europe. European countries are satisfied with our presence and they are satisfied with what we are doing so far as our share in the infrastructure is concerned. Most nations agree that as far as we are concerned, in Europe, and not being a European country but just a member of NATO, we are doing very well. Nobody has asked us yet—and here I am not speaking of the future, but of the present—to do anything more.

Our second role is to defend North America jointly with the United States, and this takes a part of our defence budget also, a part which is not devoted to NATO. This also is under scrutiny at the moment, as you know, by the defence committee in the House, and we are at the moment looking into a new project which will be put forward by the United States and which we will discuss with them in time. But this is a very large commitment. As you know, we have a very large country, and, as I have said, we have a dual role to play. You mention about being imaginative and you ask, more or less, about the

[*Traduction*]

vous verrez que nous figurons aisément dans la moitié supérieure de cette liste.

Monsieur le président, j'aimerais souhaiter la bienvenue au sénateur Hicks de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Hicks: Je m'excuse mais, depuis trois semaines, nous avons des vents de 150 milles à l'heure, ce qui a retardé mon avion d'Halifax d'une demi-heure.

L'honorable M. Lamontagne: Pardon. La météorologie relève de notre compétence.

Le sénateur Thompson: J'aimerais d'abord vous souhaiter la bienvenue, puis vous rendre hommage pour le dévouement et l'intérêt personnel que vous manifestez à l'égard du Ministère.

Quand vous allez à l'OTAN, et vous avez dit je crois que vous en étiez à votre deuxième visite, quand vous envisagez les années 1980 et la situation internationale, quand vous voyez les conflits en Afghanistan et dans le Golfe, et dans le sud-est asiatique, et ainsi de suite, quand vous parlez d'une hausse de 3 p. 100 de notre contribution, ne croyez-vous pas, vous qui êtes un ministre plein d'imagination, qu'à l'aube des années 80 et des nouveaux défis qu'elles présentent, ne croyez-vous pas que nous devrions penser plus en termes de nouvelles politiques et de nouvelles ententes entre les pays alliés de l'Ouest? Si je comprends bien, le Japon assiste à titre d'observateur. Si vous songez à de nouvelles politiques, quelles seraient-elles, et quel rôle l'OTAN joue-t-il dans la défense des intérêts occidentaux en Europe et ailleurs? Je sais que ce sont là des questions assez vastes.

L'honorable M. Lamontagne: Elles sont très vastes et je ne sais pas exactement comment y répondre. Il ne faut pas oublier que le Canada, comme pays, n'est pas une superpuissance. Voilà le premier point. Le Canada n'est pas une puissance qui possède tous les moyens pour se donner une certaine forme de défense très coûteuse. Cependant, il faut se rappeler que nous avons un double rôle à remplir que bien d'autres pays de l'OTAN n'ont pas. Je le répète, je pense que nous faisons ce que nous avons à faire sur le plan de notre contribution à l'OTAN. Mais pour répondre à des questions antérieures, on ne nous demande pas à ce moment-ci d'en faire davantage en Europe. Les pays européens sont satisfaits de notre présence et satisfaits du rôle que nous jouons dans l'infrastructure. La plupart des pays conviennent que le Canada, qui n'est pas un pays européen mais simplement un membre de l'OTAN, s'acquitte très bien de ses fonctions en Europe. Personne ne nous a encore demandé d'en faire davantage—et là je ne parle pas pour l'avenir, mais pour le présent.

Notre deuxième rôle est celui de défendre l'Amérique du Nord avec les États-Unis, et cela accapare aussi une part de notre budget de défense, une part qui n'est pas consacrée à l'OTAN.

[*Text*]

future of the world, and I say that I think the best way to help would be to play our part collectively within certain alliances and certain agreements that we have with NATO and the United States.

Another way of doing our share—and I know right away that perhaps this is not the place to mention it—is by helping other countries economically. That can help in many ways, and that is probably what my Prime Minister has mainly in mind when he talks about a north-south dialogue. Helping some countries economically that are underdeveloped or that might be on the verge of going the wrong way, as far as we are concerned and as far as democracy is concerned, might prevent such a situation developing; and it might even prevent war. So your question needs a comprehensive answer, and I could not simply say that by adding 3 per cent more to the 3 per cent we already have all the problems would be solved. Money by itself cannot solve the problems. It would take quite a few missionaries to go around the world and try to change the mentality of people as to what they should do for their own country. If you were to ask me if some extra financial resources would help, I would say, yes, but I do not think that would solve all the problems. As I said before, your question is global in character and includes not only questions of defence but also a question as to how we can make this world more healthy financially and otherwise.

Senator Thompson: It would seem to me that the strength and the defence of NATO, to a great extent, rely on stability in the Gulf and supplies of oil, and I was wondering if there had been discussions in NATO with respect to the supply of oil. We are concerned about that. We are also concerned about Afghanistan. In other words, it would seem to me that NATO would be very introspective if it were just discussing European situations. So do you think there should be more observers from other countries, or do you think this aspect of NATO should be changed?

Hon. Mr. Lamontagne: Well, I visited Japan during my last trip. There they do not have a minister of defence, because under their constitution they do not have such a thing, but I met the people from their defence agency. When I met with the person whom I shall call the defence minister—and I also met with the health minister because I am also Minister of Veterans Affairs—they were very much interested in what was going on in NATO, and they wanted to be as informed as possible as to what was going on. They were very interested to see how in their part of the world they could do the same thing

[*Traduction*]

Cette question, comme vous le savez, est également en train d'être étudiée par le Comité de la défense à la Chambre, et nous nous penchons présentement sur un nouveau projet qui sera mis de l'avant par les États-Unis et dont il faudra discuter avec eux en temps et lieu. Mais c'est un énorme engagement. Comme vous le savez, notre pays est très vaste et je le répète, nous avons un double rôle à jouer. Vous parlez d'imagination et vous vous interrogez plus ou moins sur l'avenir du monde. À cela je répondrai que la meilleure façon c'est d'assumer notre rôle collectivement au sein de certaines alliances et de certains accords qui nous lient avec l'OTAN et avec les États-Unis. Une autre façon de faire notre part, et je sais pertinemment que ce n'est peut-être pas le moment de le dire, c'est d'accorder une aide économique à d'autres pays. Cela peut servir de bien des façons, et c'est probablement ce à quoi le Premier Ministre pense principalement quand il parle du dialogue Nord-Sud. L'aide économique accordée à certains pays en voie de développment ou à des pays sur le point de tomber du mauvais côté en ce qui nous concerne et en ce qui concerne la démocratie pourrait empêcher de telles situations de se produire. Elle pourrait même prévenir la guerre. Votre question exige donc une réponse complète et je ne pourrais pas affirmer simplement qu'en ajoutant 3 p. 100 de plus aux 3 p. 100 que nous contribuons déjà, tous nos problèmes seraient résolus. L'argent en soi ne peut résoudre les problèmes. Il faudrait bien des missionnaires pour parcourir le monde et tenter de changer l'idée des gens au sujet de ce qu'ils devraient faire pour leur propre pays. Si vous me demandez si des ressources financières aditionnelles seraient utiles, je répondrai que oui, mais je ne pense pas que cela résoudrait tous les problèmes. Je le répète, votre question est vaste et touche non seulement la Défense, mais aussi l'assainissement du monde sur le plan financier et autre.

Le sénateur Thompson: Il me semble que la force et la défense de l'OTAN reposent largement sur la stabilité dans le Golfe et sur les approvisionnements en pétrole, et je me demandais s'il y avait eu des discussions à l'OTAN au sujet de l'approvisionnement en pétrole. Cela nous préoccupe. La question de l'Afghanistan nous inquiète aussi. En d'autres termes, il me semble que l'OTAN serait très introspective si elle ne discutait que des questions européennes. Croyez-vous qu'il devrait y avoir plus d'observateurs d'autres pays ou pensez-vous que cet aspect de l'OTAN devrait être modifié?

L'honorable M. Lamontagne: Et bien, j'ai visité le Japon lors de mon dernier voyage. Là-bas, il n'y a pas de ministre de la défense, parce que la constitution du pays ne prévoit pas cette institution, mais j'ai rencontré les représentants du service de défense. Quand j'ai rencontré la personne que j'appellerai le ministre de la défense et aussi le ministre de la santé, en ma qualité de ministre des Anciens combattants, ils se sont dits fort intéressés aux activités de l'OTAN et voulaient en apprendre autant que possible à ce sujet. Ils étaient très curieux de savoir comment ils pourraient organiser une défense collective

[*Text*]

as NATO, a collective defence with other countries. So there is great involvement around the world in individual countries with respect to self-protection.

In terms of oil, however, I do not think it is only oil we are concerned with. I believe the main thing that NATO is concerned about is the freedom of communications around the world in terms of the free movement of supplies of oil and other raw materials between countries. That is a more important consideration than simply "oil." Oil happens to be the crucial material at the moment, but free communication between countries involves far more than just oil, and that has been expressed as a concern of NATO. Don't forget, however, that NATO is not an economic summit. It has to stay within certain guidelines for its responsibilities.

Senator Thompson: But are your guidelines too restricting?

Hon. Mr. Lamontagne: Well, we cannot do everything; there are other organizations as well.

Indeed, at one point the Prime Minister mentioned that he wished there could be more and more communication at the top level, and there is a summit meeting which he is preparing for next July, for example. That could be more efficient in a way. I do not mean to suggest that NATO is not efficient, but summit meetings can perhaps supply a more global kind of efficiency for discussing world matters in a broader context than is provided just in terms of the defence of 15 countries.

Senator Thompson: Do you see the possibility of NATO's coming to a consensus that NATO would like to see Japan armed for defence, and do you think NATO might make a resolution to that effect?

Hon. Mr. Lamontagne: Well, senator, I do not see that as a responsibility or concern of NATO.

Senator Thompson: But they might have a lot of influence.

Hon. Mr. Lamontagne: Certainly, NATO could have a lot of influence in that respect, but there could be the same sort of influence globally, from all of the alliances or agreements around the world. There are various bilateral alliances and agreements throughout the world, including at least one, I believe, in southeast Asia. In that respect I think it would be necessary to look at this globally. Certainly, it is not the responsibility of NATO to invite countries to join in which are outside the sphere or guidelines of NATO's responsibility.

A moment ago you aksed if I thought the guidelines for NATO were too narrow or too restrictive. Well, with respect to NATO's concerns in the European area, we were delighted to see Greece come into the fold again. There is now a question that Spain may join in, and the attitude is: the more, the better in this area.

For NATO to begin to investigate the possibilities of inviting into the alliance countries in the Middle East or elsewhere in the world would, however, be outside its guidelines and its

[*Traduction*]

comme celle de l'OTAN avec les autres pays de cette partie du globe. Ce qui veut dire que les pays du monde entier s'intéressent beaucoup à leur auto défense.

Pour ce qui est du pétrole, cependant, je ne crois pas que ce soit là notre seule préoccupation. Je pense que le principal souci de l'OTAN est celui de la liberté de communication dans le monde entier en termes de libre circulation entre les pays des approvisionnements en pétrole et d'autres matières premières. Cette considération est beaucoup plus importante que «le pétrole» tout seul. Le pétrole est le produit crucial à l'heure actuelle, mais la libre circulation entre les pays englobe beaucoup plus que le pétrole, et c'est là une préoccupation avancée de l'OTAN. N'oubliez pas, toutefois, que l'OTAN n'est pas un sommet économique. Elle doit s'en tenir à certaines lignes directrices en ce qui concerne ses responsabilités.

Le sénateur Thompson: Vos lignes directrices ne seraient-elles pas trop limitées?

L'honorable M. Lamontagne: Nous ne pouvons pas tout faire. Il existe d'autres organisations aussi.

A un moment donné, le Premier ministre a indiqué qu'il souhaitait une amélioration des relations au sommet; il prépare du reste une rencontre au sommet qui doit se dérouler au mois de juillet prochain. Les rencontres de ce genre sont sans doute plus efficaces. Je ne veux pas dire que l'OTAN soit inefficace, mais les rencontres au sommet permettent de discuter de façon plus globale des questions mondiales, qui sont alors placées dans un contexte plus vaste que celui de la défense individuelle des 15 pays membres.

Le sénateur Thompson: Pensez-vous que les pays de l'OTAN puissent parvenir à un consensus concernant l'armement du Japon à des fins de défense, et pensez-vous que l'OTAN puisse prendre une résolution en ce sens?

L'honorable M. Lamontagne: Et bien, sénateur, je ne pense pas que cela relève des responsabilités de l'OTAN.

Le sénateur Thompson: Mais il pourrait exercer une influence dans ce domaine.

L'honorable M. Lamontagne: Certainement, mais il pourrait en être de même de toutes les alliances ou de tous les accords conclus dans le monde. Il existe un grand nombre d'alliances et d'accords bilatéraux dans le monde, notamment un, je crois dans le Sud-Est asiatique. A cet égard, je pense qu'il faut considérer les choses globalement. Mais l'OTAN n'a pas à invité des pays situés en dehors de la sphère de ses responsabilités à se joindre à lui.

Il y a un moment, vous avez demandé si le mandat de l'OTAN était trop étroit ou trop restrictif. En ce qui concerne ses préoccupations en Europe, nous nous sommes réjouis de la réintégration de la Grèce. Il est maintenant question que l'Espagne se joigne à l'OTAN et, naturellement, plus l'OTAN comptera de pays, mieux cela vaudra.

Il n'est pas possible, pour l'OTAN, d'envisager d'inviter les pays du moyen-orient ou de quelqu'autre partie du monde à se joindre à lui, car ces pays ne font pas partie de sa sphère

[*Text*]

sphere of influence. I would say that should be left to other bodies of a broader context than that of NATO.

Senator Thompson: Thank you, Mr. Minister.

Gen Withers: Mr. Chairman, I should just like to clarify the point with respect to NATO's area of responsibility. It is a defined area which excludes the Persian Gulf. Indeed, at least one member of NATO, namely the Federal Republic of Germany, for constitutional reasons cannot consider deploying its forces outside the NATO area.

As the minister was saying, therefore, one would need some other alliance arrangement to consider what many analysts and strategists are saying now, namely, that what the West should be heading for—indeed, the industrialized nations of the world, who share these common interests, should be heading for—is looking at something outside the sphere of NATO, something broader that could guarantee those interests and for which they could share the burdens involved.

Senator Marshall: Mr. Chairman, I should like to add my welcome to the minister and his staff.

Mr. Minister, your officials have answered our questions in such elaborate detail that you might find some of our questions redundant, but please bear with us.

You opened your statement with some comments about the reserves. I am concerned about the tasks that Canada's forces are committed to and are expected to perform, bearing in mind the limited numbers involved and the restraint in spending which is behind that limitation.

It has been given in evidence before this committee that if we commit our brigade and CAST force and the supporting troops that we have to draw from in Canada, we will be left with only a couple of minor units. There are many tasks that must be performed besides that of NATO. There are NORAD, the aid to the civil power, the peacekeeping facilities, the commitment to the protection of the 200-mile limit, air search and rescue, and there is our sovereignty responsibility as well as all of the other demands. Bearing that in mind, as well as what we have learned from the first and second world wars, it is obvious that there is a necessity to build up our reserves, and yet it is almost embarrassing when one compares our reserve situation with that of the other countries of the NATO alliance.

If my figures are right, Canada has 19,100, which is almost a miniscule percentage of the numbers of reserves in some of the other allied countries. Germany has, for example, 755,000; France has 350,000; Italy has 738,000. I recognize that their make-up, their military structure, is different from ours, but with the unemployment situation as it is here and bearing in mind the turnover in the strength of our forces, as indicated by General Withers, do you think there is any possibility of motivating our young people, who may be otherwise unemployed anyway, to enter the reserves?

Obviously, as Admiral Allan indicated, you can only build up your forces in accordance with the military equipment you

[*Traduction*]

d'influence. Ces questions relèvent de la compétence d'organismes intervenant dans un contexte plus vaste que celui de l'OTAN.

Le sénateur Thompson: Merci, monsieur le ministre.

Gen Withers: Monsieur le président, j'aimerais amener une précision concernant le domaine des responsabilités de l'OTAN. Sa sphère d'influence ne comprend pas le Golfe persique. Il existe au moins un pays membre, à savoir la République fédérale allemande, qui, pour des raisons constitutionnelles, ne peut envisager de déployer ses forces en dehors des limites géographiques de l'OTAN.

Comme l'a dit le ministre, on doit donc envisager une autre forme d'alliance pour tenir compte des objectifs que bon nombre de stratèges ont fixés au monde occidental—c'est-à-dire aux nations industrialisées du monde, qui partagent des intérêts communs—et ces objectifs se trouvent à l'extérieur de la sphère de l'OTAN. Il faudrait donc une alliance plus large qui garantirait ces intérêts et qui permettraient d'en répartir la charge.

Le sénateur Marshall: Monsieur le président, j'aimerais souhaiter la bienvenue au ministre et à son équipe.

Monsieur le ministre, vos fonctionnaires ont répondu à nos questions avec tant de détails que celles que nous allons poser maintenant pourraient paraître superflues, mais j'espère que vous ne nous en voudrez pas.

Au début de votre déclaration, vous avez évoqué l'armée de réserve. Je me préoccupe des objectifs assignés aux Forces armées canadiennes, compte tenu de leurs effectifs limités et des restrictions budgétaires auxquelles elles doivent s'astreindre.

Des témoins de ce Comité ont indiqué que si nous consacrons à l'OTAN une brigade, une unité CTAM et des troupes de soutien qui devront être prélevés du territoire canadien, il ne nous restera que quelques unités de moindre importance. L'armée a toujours beaucoup à faire en dehors de sa participation à l'OTAN. Elle participe au NORAD, elle aide les autorités civiles, elle doit assurer le maintien de l'ordre, elle doit protéger la zone des deux cent milles, effectuer des opérations de recherche aérienne et de sauvetage, surveiller le territoire et assumer encore bien d'autres responsabilités. Compte tenu de l'expérience des deux guerres mondiales, il est évident que nous devons renforcer notre armée de réserve. La comparaison de la situation canadienne avec celle des autres pays membres de l'OTAN est assez embarrassante.

Si mes chiffres sont exacts, le Canada dispose de 19,100 réservistes, alors que l'Allemagne en a 750,000, la France 350,000 et l'Italie 738,000. Il est vrai que ces pays ont une structure militaire différente de la nôtre, mais étant donné le chômage que connaît le pays et compte tenu du renouvellement des effectifs, dont parlait le général Withers, pensez-vous qu'il soit possible de motiver suffisamment nos jeunes pour les intégrer à l'armée de réserve, plutôt que d'en faire des chômeurs?

Naturellement, comme l'a indiqué l'amiral Allan, les effectifs doivent être proportionnels au matériel militaire disponi-

[*Text*]

have, but for the good of our country and in terms of the backup we will eventually need in order to be better prepared, we should be impressing whoever is responsible with the immediate need for building up our reserve forces and for motivating our youngsters in that direction. If they cannot obtain employment otherwise, perhaps they might be motivated in terms of the spirit of the country and the need for self-protection, which were lessons we learned in the first and second world wars.

Hon. Mr. Lamontagne: Senator Marshall, your reasoning and your way of thinking are the same as my own. When I was appointed Minister of National Defence in March, one of the first questions I directed to my staff concerned the reserves. I wanted to know what the state of the reserves was, what they were doing and what they were capable of doing. I was informed that there was a task force working aggressively on that problem. That group will probably present its report in mid-year 1981.

Despite the fact that we have such a small group of reserves at the moment, however, you could almost say that they are performing miracles with the equipment they have available to them. I must say that quite openly. Probably you have thought about the question of reserves, and you have probably read the polls which asked Canadians what they thought about increasing, first, our defence resources, and everyone said they should be increased. The next question was: Should we have compulsory military service?

Senator Marshall: Which I agree with.

Hon. Mr. Lamontagne: One's first reaction is to say yes, it would be a good thing; but when at one time I was asked, "What do you think of that?", I said "First, I would like to analyze this poll: what was the age of the respondents; from which part of the country did they come; and what was the motivation for their answer—why did they answer yes?"

I was tempted, at the time, to put forward a kind of judgment without knowing, but I think we need to investigate these answers. Sometimes the motivation was because in some parts of the country the economic conditions were not as good as people wished, and it was a kind of substitute for Unemployment Insurance.

I have questioned countries which have compulsory service, such as Italy and France, which, of course, gives them a great advantage from the point of view of having reserves, because if you have tens of thousands of young people coming into the forces every year, perhaps 10 or 20 per cent of them might stay in the reserve and provide a kind of basic reserve. We do not have that. At the same time, I asked them what, as a rule, was the quality of the people who entered compulsory military service, and most of the replies I got were to the effect that the quality was not too good, because many people joined because they did not have a good job and they wanted to change jobs, or they joined for a year, got the best they could out of that year, and then got out and forgot about it.

I do believe, particularly in peace time, that we need the kind of Crown forces personnel—I have to be careful what I say—who have the right motivation. Motivation in war time is

[*Traduction*]

ble, mais dans l'intérêt du pays et de l'amélioration de notre dispositif, nous devrions faire pression auprès des autorités responsables pour qu'elles augmentent l'armée de réserve, notamment en recrutant parmi les jeunes. Ceux qui ne peuvent obtenir un emploi pourraient être sensibles à la sauvegarde du pays et à la nécessité d'assurer sa protection, conformément aux leçons que l'on peut tirer des deux guerres mondiales.

L'honorable M. Lamontagne: Sénateur Marshall, je partage votre raisonnement et votre façon de penser. Lorsque j'ai été nommé ministre de la Défense au mois de mars, l'une des premières questions que j'ai posées à mes collaborateurs concernait les réservistes: j'ai voulu savoir quel était l'état de l'armée de réserve, ce qu'elle faisait et ce qu'elle était capable de faire. On m'a indiqué qu'un groupe de travail se consacrait activement à cette question et qu'il présenterait son rapport vers le milieu de 1981.

Bien que nous n'ayons actuellement qu'un petit groupe de réservistes, je peux vous dire très franchement qu'ils réalisent des miracles avec le matériel dont ils disposent. Vous avez dû vous poser des questions sur l'armée de réserve et vous avez sans doute pris connaissance des sondages d'opinion où l'on a demandé à des Canadiens ce qu'ils pensaient de l'augmentation du budget de la défense, etc.; tout le monde approuvait le principe d'une augmentation; on leur demandait également s'ils étaient en faveur d'un service militaire obligatoire.

Le sénateur Marshall: Ce serait une solution.

L'honorable M. Lamontagne: On est tout d'abord tenté de répondre «oui, ce serait une bonne chose», mais quand on m'a demandé ce que je pensais de ce sondage, j'ai dit qu'il fallait tout d'abord l'analyser, connaître l'âge des personnes interrogées, leur origine géographique, les raisons de leur choix, etc.

J'ai été un moment tenté de formuler un jugement direct, car il me semble que nous devons étudier ces questions. Les gens ont parfois répondu en fonction des mauvaises conditions économiques qui prévalaient dans leur région, lorsqu'ils considéraient l'armée comme une sorte de substitut à l'assurance-chômage.

Je me suis renseigné auprès des autorités des pays où le service militaire est obligatoire, comme l'Italie et la France; le service militaire obligatoire donne à ces pays un grand avantage du point de vue des réserves disponibles, car l'armée reçoit chaque année des dizaines de milliers de jeunes gens, dont 10 à 20 pour cent restent dans l'armée de réserve pour constituer une sorte de réserve de base. Ce n'est pas le cas chez nous. J'ai également demandé quelle était la qualité d'ensemble des recrues, et la plupart du temps, on m'a dit que cette qualité n'était pas extraordinaire, car de nombreux jeunes choisissaient la réserve faute d'un meilleur emploi ou parce qu'ils voulaient changer d'emploi, ou bien au bout d'un an, ils avaient atteint leur limite et voulaient quitter l'armée.

Je pense qu'en temps de paix, nous avons besoin d'une armée bien motivée. La motivation en temps de guerre est différente. Nous le savons par expérience. En temps de guerre,

[*Text*]

somewhat different. We know that, because we have been to war. In war time there are all kinds of motivation. Some enter from a sense of adventure, others are for defending democracy, and others feel they are serving a cause. In peace time you need to motivate your armed forces people in different ways because there is no glamour attached to it. There are now not even the three distinct uniforms. It is more difficult for a soldier to maintain his motivation in peace time than during war time, because in war time there is always someone behind you or beside you to maintain the motivation.

During peace time it is a defence, a deterrent, and I am sure that if I were a soldier today I would feel that I could do much more to help or serve my country, because I am sort of restrained. Let us take the case of Poland. Many people would like to get out the gun and get at it, and say, "Well, I'm a hero; I'm fighting for democracy," and so on. You have to tell those people, "Don't get excited; keep quiet; continue training", sometimes with equipment that is not up to date or the best in the world. You have to say, "You have to be diplomats. If we send you to Cyprus, be careful not to be for either the Turks or the Greeks." It is another kind of training.

Could we achieve better fulfilment of our responsabilities by having compulsory service, with some people thereby coming into the forces with doubtful motivation? That is the question I have to ask myself before I say, yes, it would be a good thing to have compulsory service. I have asked my department—the task force on motivation—to look very seriously at these matters, because it would be a comprehensive thing.

Today, in the case of many answers, there is no clear-cut yes or no; there is always a grey area which one has to explore before one is able to say yes or no. I do not know if I have answered the question. I agree with the senator on the question of reserves. At the moment there is a priority to look into it. Now that we are modernizing our equipment, the question of reserves is definitely a priority matter.

Senator Marshall: My question was not prompted by the poll, but from 25 years' experience.

Hon. Mr. Lamontagne: I realize that.

Senator Marshall: I feel that one of the problems with the militia has been the question of motivation.

Hon. Mr. Lamontagne: Yes.

Senator Marshall: We have to have proper leadership and proper training facilities in order to maintain the interest. The people that you see—such as the Canadian Infantry Association and the Conference of Defence Associations—are all recognized leaders of the community who are grappling with this idea. Every minister, every chief of the armed forces, comes to those meetings saying that he is going to do something and that it is going to be better; but there is always the problem of restriction in the amount of training, and other things which detract from developing in the militiaman pride in his country, or from staying with the forces and probably going into the regular forces.

[*Traduction*]

on trouve toutes sortes de motivations. Certains s'engagent par goût de l'aventure, d'autres pour défendre la démocracie, d'autres encore estiment servir une cause juste. En temps de paix, l'armée doit être motivée différemment, car l'honneur des soldats n'est pas en jeu. Il existe même plus de différence entre les trois uniformes. Les soldats ont davantage de difficultés à rester motivés en temps de paix, car en temps de guerre, ils ont toujours quelqu'un derrière eux pour maintenir leur motivation.

La paix a un effet démobilisateur sur les soldats, et je suis sûr que si j'étais soldat aujourd'hui, j'aurais l'impression de pouvoir faire beaucoup mieux pour servir mon pays. Prenons le cas de la Pologne. Nombreux sont ceux qui voudraient prendre un fusil et aller jouer les héros pour défendre la démocracie. Il faut dire à ces gens là: «Ne vous énervez pas, gardez votre calme, poursuivez votre entraînement». Pourtant, le matériel n'est pas toujours des plus modernes. Nous devons inciter nos militaires à faire preuve de diplomatie. Si nous les envoyons à Chypre, nous devons leur demander de prendre parti ni pour les Turcs, ni pour les Grecs. C'est un autre genre d'entraînement.

Pourrions-nous mieux faire face à nos responsabilités grâce au service militaire obligatoire, qui intégrerait à l'armée des gens plus ou moins motivés? Voilà la question que je me pose. J'ai invité mes collaborateurs, notamment le groupe de travail sur la motivation, à étudier très sérieusement ces questions, car elles vont très loin.

Aujourd'hui, on pose beaucoup de questions auxquelles il est difficile de répondre de façon tranchée. Elles nécessitent toujours des précisions. Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question. Je partage l'avis du sénateur en ce qui concerne l'armée de réserve. Actuellement, il faudrait s'y intéresser en priorité, surtout maintenant que nous sommes en train de moderniser notre matériel.

Le sénateur Marshall: Je n'ai pas posé ma question en fonction du sondage, mais en fonction de mes 25 ans d'expérience.

L'honorable M. Lamontagne: Je m'en rends compte.

Le sénateur Marshall: L'un des problèmes posé par la milice concernait la question de la motivation.

L'honorable M. Lamontagne: Oui.

Le sénateur Marshall: Il nous faut de bons instructeurs et de bons centres d'entraînement pour maintenir l'intérêt des militaires. Les gens que l'on rencontre à la Canadian Infantry Association ou à la Conference of Defence Associations sont tous des dirigeants chevronnés de l'armée et sont aux prises avec problème. Chacun d'entre eux vient aux réunions en disant qu'il va faire quelque chose et que la situation va s'améliorer; mais il faut toujours faire face à des restrictions au plan de l'entraînement, et à des problèmes qui empêchent de cultiver chez le milicien la fierté pour son pays; généralement, les miliciens quittent la milice ou s'engagent dans l'armée régulière.

[*Text*]

I was pleased to hear what you said, Mr. Minister. It is important for the future, and, with the type of youth that we have today, if directed in the right way, it will provide us with better citizens who are dedicated to serving this country.

One of the provincial energy ministers mentioned the fact that with the vast oil exploration on our coast the Canadian Forces might have the responsibility to protect the oil rigs against a possible threat from countries who want to take over those rigs. That is a little farfetched, but it received prominence in the Newfoundland papers. Have you any thoughts on the matter or have you discussed that aspect at departmental meetings?

Hon. Mr. Lamontagne: I shall ask Gen Withers to answer that question; but, as a general statement, I believe that part of our responsibility is to defend the integrity and autonomy of our territory.

Gen Withers: Mr. Chairman, I think the answer is in two parts. Rather than being seen as an international threat from some other country, it could be seen more from the point of view of what we might have to do to assist the civil authorities, first, in the case of an oil spill or some kind of accident, and, secondly, in terms of a possible terrorist or sabotage threat. We are familiar, for example, with the plans of some of our allies who have an interest in the North Sea oil rigs, and, once again, there is a search and rescue requirement, assistance in the case of an oil spill, and assistance in the case of attempted sabotage or a terrorist act; but we do not foresee a scenario of some other power interfering with Canadian operations.

Hon. Mr. Lamontagne: We have had no indication of that up to this moment. I suppose it would be the same reaction on our part as when other countries try to become involved in our fishery rights, or something like that. We move in and try to discuss the issue with them, and state our rights.

Gen Withers: For example, in support of the Department of Fisheries.

Senator Marshall: If I can quote from this article—although I do not always place too much faith in them—the minister was quoted as saying that, given the hostile environment in the northwest Atlantic and the possibility of sabotage, if some international crisis occurs in the future, the federal government is likely to see the need for military protection. I will leave it at that, however. Gen Withers has given me the answer.

The only other question I have at the present moment is, what is the status of the Fyfe report?

Hon. Mr. Lamontagne: Well, as you know, the Fyfe report was given to me in March or April. Then we set up a kind of review board to make sure that we knew what the possibilities were of implementation, and what the consequences would be of some of the recommendations made in the report. The review board told me and the chief that we could accept 23 out of the 30 recommendations. I would like to mention here that even before the Fyfe report came out we had implemented

[*Traduction*]

J'ai suivi vos propos avec intérêt, monsieur le ministre. On peut donc espérer que si les jeunes sont convenablement orientés, ils deviendront de bons citoyens prêt à servir leur pays.

L'un des ministres provinciaux de l'énergie a indiqué qu'étant donné les vastes opérations d'exploitation pétrolière réalisées sur nos côtes, les forces armées canadiennes pourraient être chargées de protéger les puits de pétrole contre une éventuelle attaque étrangère. C'est un faible risque, mais les journaux de Terre-Neuve s'en sont fait l'écho. Y avez-vous réfléchi, ou en avez-vous discuté avec vos collaborateurs du ministère?

L'honorable M. Lamontagne: Je vais demander au général Withers de répondre à cette question, mais de façon générale, l'armée a la responsabilité de défendre l'intégrité du territoire canadien.

Gen Withers: Monsieur le président, la réponse comporte deux aspects. Plutôt que d'être vue comme un menace venant de l'extérieur il pourrait s'agir simplement d'un dispositif destiné à venir en aide aux autorités civiles d'abord, dans le cas d'une fuite de pétrole ou de toute autre sorte d'accidents, et deuxièmement, en cas de menace terroriste ou de sabotages éventuels. Nous connaissons par exemple, les dispositifs mis en place par certains de nos alliés qui participent à l'exploitation pétrolière de la Mer du Nord, et je répète, il faut pouvoir assurer des tâches de recherche et de sauvetage, d'assistance en cas de marée noire, et en cas de sabotage éventuel ou d'actes terroristes; pour notre part, toutefois nous ne prévoyons pas qu'une autre puissance puisse s'ingérer dans les opérations canadiennes.

L'honorable M. Lamontagne: En tous les cas rien ne semble l'indiquer jusqu'ici. Je crois que nous aurions la même réaction, comme dans l'exemple des droits concernant nos pêcheries où certains autres pays sont impliqués. Nous intervenons et nous essayons de discuter avec eux, et de défendre nos droits.

Gen Withers: en apportant par exemple, notre assistance au ministère des Pêcheries.

Le sénateur Marshall: Je peux citer cet article—bien que toute ma confiance ne leur aille pas toujours—on indique que, le ministre, faisant allusion au climat tendu qui règne dans le Nord-ouest de l'Atlantique et aux possibilités de sabotage, déclarait qu'en cas de crise internationale, le gouvernement fédéral pourrait avoir besoin d'une protection militaire. Je n'irai pas plus loin, toutefois; le général Withers a répondu à ma question.

Pour ce qui est de l'autre question que je voudrais poser, où en est-on avec le rapport Fyfe.

L'honorable M. Lamontagne: Comme vous le savez, il m'a été adressé en mars ou en avril. Nous avons alors constitué une espèce de comité d'étude pour être sûrs des possibilités d'application, ainsi que des répercussions probables de certaines recommandations du rapport. Ce comité d'étude m'a fait savoir en même temps qu'à la direction que nous pouvions souscrire à 23 des 30 recommandations. J'aimerais rappeler qu'avant même que le rapport Fyfe ne soit publié, nous avions

[*Text*]

some of the recommendations they had previously made, like including commanders in the Defence Council, to make sure that they participate in decisions.

As far as the rest are concerned, the report is being processed and some of the recommendations implemented. I think the only recommendation we refused was related to uniforms. Even then, we qualify our refusal of this recommendation to the extent that we accept the fact that though we have one uniform, and the forces are unified, identity is very important. I think the chief has set up a committee to look at the question of how we can identify the different services, despite the fact that they have the same uniform and are unified, without destroying the benefits of unification, which has now existed for 10 years. We are looking into this, and it is a matter that we consider to be relatively important.

As I said before, the uniform does not make a better soldier, but we understand that in our armed forces, as in the armed forces of other countries, there are traditions associated with, and motivations arising out of, the wearing of a uniform. As I say, we are looking into all of that very carefully, and perhaps Gen Withers has something to add to that.

Gen Withers: I would just like to say that we are progressing with the implementation of the 20 recommendations that were totally approved, and the three that were partially approved. We are going ahead on each and every one of them.

Senator Marshall: Is it too classified to have that documented in a short resumé?

Gen Withers: I think, Mr. Chairman, the best resumé is the one that we have already published in the review. We produced an annex in which we showed all the recommendations the minister had approved, and that we were going ahead on. I think we have already published that.

Senator Marshall: Just one more question to Gen Withers.

I think you mentioned, Gen Withers, that there is a loss of 12 per cent in strength. Is that annually?

Gen Withers: Yes, Mr. Chairman. I was referring to our voluntary attrition; in other words, people who have served less than a full career, or a full term, in the forces, and who decide they want to go and do something else. That has varied over the years, from a low of about 9½ per cent to about 13 per cent. At this time in history it is about 12 per cent.

Senator Marshall: Is that bad?

Gen Withers: I think it is bad. I would like to see it less, because if we can retain more people for the reasons that were brought out before, it would be to our benefit, though some people tell us that this is actually a very low figure.

Societal trends today are such that people feel they have mobility, and flexibility, and that they can go and try some-

[*Traduction*]

déjà mis en œuvre certaines des recommandations qui avaient été faites auparavant, comme d'amalgamer des commandants au Conseil de défense, afin d'être sûr qu'ils participent aux prises de décisions.

Pour ce qui est du reste, le rapport suit son chemin et certaines des recommandations sont mises en œuvre. La seule à laquelle nous nous soyons opposés concernait les uniformes. Toutefois, nous circonstancions notre objection à cette recommandation, dans la mesure où nous acceptons le fait qu'en dépit de l'uniforme unique, et de l'unification de nos forces armées, la question de l'identification reste importante. Je crois que le commandant en chef a constitué un comité pour étudier cette question de savoir à quoi l'on pourrait reconnaître les différents services, alors que l'uniforme est le même, qu'ils appartiennent au même corps d'armée, sans pour autant abandonner les avantages de cette unification, imposée déjà depuis dix ans. Nous étudions donc cette question, pour nous relativement importante.

Comme je le disais déjà, ce n'est pas l'uniforme qui fait le soldat, mais nous comprenons que dans nos forces armées, chez nous comme ailleurs, l'uniforme fasse l'objet de traditions et qu'il motive les gens. Comme je le disais, nous nous penchons scrupuleusement sur ce problème, et le général Withers va peut-être ajouter quelques remarques.

Gen Withers: Je voudrais simplement dire que l'application des 20 recommandations acceptées sans réserve suit son chemin, ainsi que celle des trois autres qui n'ont été approuvées qu'en partie. Donc nous faisons diligence.

Le sénateur Marshall: S'agit-il d'une information trop secrète pour qu'elle puisse être condensée sous forme de résumé?

Gen Withers: Je pense monsieur le président, que le meilleur résumé possible est celui que nous avons publié dans notre étude. Nous avons ajouté un appendice dans lequel nous passons en revue les recommandations approuvées par le ministre et que nous sommes en train d'appliquer. Si je ne me trompe, c'est déjà publié.

Le sénateur Marshall: Encore une question au général Withers.

Vous avez mentionné je crois Général, un amenuisement des effectifs de 12 p. 100. S'agit-il d'un chiffre annuel?

Gen Withers: Oui. Je faisais allusion aux départs volontaires; en d'autres termes, il s'agit de personnels qui n'ont pas servi l'équivalent d'une carrière, ou d'un mandat complet, dans les Forces armées et qui décident de nous quitter. Les chiffres ont pu varier au cours des années de 9½ p. 100 à 13 p. 100. En ce moment nous en sommes à peu près à 12 p. 100.

Le sénateur Marshall: Est-ce un problème?

Gen Withers: Je pense que oui. J'aimerais que ce chiffre décline, étant donné, et comme je le faisais déjà remarquer tout à l'heure, que nous aurions tout avantage à ce que les gens restent chez nous; pourtant, j'entends dire que ce chiffre est très bas.

L'évolution de notre société est telle que tout le monde se sent très mobile, flexible, et qu'on a toujours la possibilité

[*Text*]

thing else to see how it goes. Some people in industry tell us that their figures are in the neighbourhood of 25 to 30 per cent in terms of turnover, and they say to us, "You have no problem. What are you worried about? "But we are worried, because of the resources involved.

The other thing that is also true is that this year we have a new high in terms of enrollments. By that I mean people who made their choice, got out, and two or three years later came back, deciding that they preferred the military service.

Senator Hicks: Are the numbers significant?

Gen Withers: Mr. Chairman, this year it is in the neighbourhood of about 800, which is significant.

Senator Neiman: I wonder if you would discuss for us, Mr. Minister, as far as you are able, the agreements we have with NATO, and the extent of the involvement of the Prime Minister, yourself and other key ministers in the event of crises. To what extent do you fell you are involved in the decision-making processes? I am thinking, for instance, about a hostile missile attack. What kind of consultation would you have, or what kind of prior decision-making would there be, say, involving the President of the United States?

Hon. Mr. Lamontagne: First of all, I can assure you that no unilateral decision can be taken by NATO without having, at the time, a real political decision by the heads of state. NATO cannot go to war without having a meeting of the heads of state, or something like that.

Senator Neiman: Of all the states involved?

Hon. Mr. Lamontagne: Of all the states involved. It is the same situation as exists with regard to NORAD and ourselves. The United States cannot go to war without consulting with us, and there is a whole process in place with regard to that. Probably the chiefs of staff will meet and see what is going on. They will advise their ministers of defence of what the situation is and then we will decide if we should go higher up, if it is serious enough for a decision to be taken by the head of state. There is no worry that a war can be started by a corporal pushing a button. That is pure fiction.

The structures are well in place, and we know exactly what we will have to do if a crisis happens, what will be the responsibilities of each person involved, and where we have to go for a decision. So, don't worry, I cannot start a war.

Senator Neiman: No, I am sure you cannot.

If the U.S.S.R. for instance were to invade Norway, the procedures, I am sure, are all in place for the provision of ample warning time. Do you feel that Canada is fully involved and that each country of NATO is fully involved in this?

Hon. Mr. Lamontagne: Here you are getting into strategic action with regard to defence in case of conflict. Perhaps Gen Withers can explain to you how this would happen, depending on whether it is a surprise attack or if it is a strategic warning.

[*Traduction*]

d'aller voir ce qui se passe ailleurs. Certains industriels me disent que leurs chiffres dans ce domaine avoisinent les 25 p. 100 à 30 p. 100, pour le roulement du personnel et nous disent que nous n'avons pas à nous inquiéter pour notre part. Toutefois nous nous faisons du souci en raison des pertes que cela représente.

Toutefois j'aimerais mentionner que cette année par exemple nous atteignons un nouveau sommet en ce qui concerne les enrôlements. Il s'agit de personnes qui ont quitté l'armée pendant deux ou trois ans et qui reviennent parce qu'elles se sentent mieux chez-nous.

Le sénateur Hicks: Quels sont les chiffres?

Gen Withers: Monsieur le président, le chiffre atteint cette année les 800, ce qui n'est pas négligeable.

Le sénateur Neiman: Accepteriez-vous monsieur le ministre, de commenter, en autant que vous le pouvez, les accords qui nous lient à l'OTAN, et nous décrire le type de décisions et de responsabilités que le premier ministre et vous-même ainsi que certains ministres-clés devraient assumer en cas de crise. Participerez-vous aux prises de décisions? Je pense par exemple à une attaque par missiles. Quel processus de consultations serait alors déclenché, quelles décisions prioritairs devraient être prises, en ce qui concerne par exemple le président des États-Unis?

L'honorable M. Lamontagne: Tout d'abord, je peux vous garantir qu'aucune décision unilatérale ne peut être prise par l'OTAN sans que les chefs d'État concernés aient pris eux-mêmes des décisions d'ordre politique. L'OTAN ne peut partir en guerre sans qu'il y ait eu réunion des chefs d'État, ou une réunion équivalente.

Le sénateur Neiman: De tous les pays impliqués?

L'honorable M. Lamontagne: Oui. La situation est comparable à celle du NORAD et notre implication en son sein. Les États-Unis ne peuvent déclencher une guerre sans nous consulter, il y a à ce sujet tout un dispositif en place. Je suppose que les chefs d'état-majors se réuniraient pour étudier la situation. Ils avertiraient ensuite leur ministre de la Défense, et nous déciderions ensuite s'il y a lieu, d'en avertir les instances supérieures, c'est-à-dire le chef de l'État. Il n'y a aucune chance pour qu'un simple caporal puisse décider d'une guerre en appuyant sur le bouton. Ça c'est de la fiction.

Les dispositifs sont en place, et nous savons exactement ce que nous aurions à faire en cas de crise, quel serait le partage des responsabilités, et les démarches à suivre. Donc, pas de panique, je ne peux pas déclencher une guerre.

Le sénateur Neiman: J'en suis convaincu.

Si par exemple l'URSS envahissait la Norvège, je suppose que les dispositifs d'alerte sont déjà en place. Avez-vous le sentiment que le Canada soit pleinement concerné, et que chaque pays de l'OTAN se sente lui aussi responsable?

L'honorable M. Lamontagne: Vous entrez ici dans des questions de stratégie concernant la défense en cas de conflit. Gen Withers pourra peut-être vous expliquer la différence qu'il y aurait entre l'attaque surprise et l'alerte stratégique.

[*Text*]

Gen Withers: If it were a surprise attack, the major NATO commanders have agreed upon certain procedures. These have been agreed to and approved by the political authorities—the defence ministers, foreign ministers and heads of state—of all the nations concerned. Should, for example, there be a Warsaw Pact absolute surprise attack, in Europe, the Supreme Allied Commander would act right then in accordance with the authorities delegated to him by the political authorities.

In the case of strategic warning where there is a build-up situation, there is then the type of consultation and meeting as, indeed, occurred in Brussels last week. It happened that the Defence Planning Committee's twice-annual meeting was scheduled for last week, in any event. It was not scheduled because of the Polish situation but, of course, it provided an excellent scenario for just the type of political consultation that will go on among ministers. This was very instructive for me to see, as an observer, as a matter of fact.

Hon. Mr. Lamontagne: Do not forget NATO's reaction is always defensive, and even then it does not mean NATO would start a war. It will start first, and we will defend ourselves. Then we would see what the reaction would be. Decisions will be made after that point. Our first purpose is to defend ourselves and make sure that our country is not invaded or anything like that.

As you know, from the 1914 and the 1939 experiences, war never starts or evolves the way it is planned. You may not remember those; perhaps you are too young.

Senator Neiman: I wish I were.

Hon. Mr. Lamontagne: I am very cautious about that. I am sure you all heard in 1938 and 1939 from all the great analyses from the different countries and media that, considering the extreme superiority in the air of the Axis countries, the war would be over in six months. It lasted five years. You never know what is going to happen. It is very difficult, and you must be very careful when you are dealing with a hypothetical situation because you never know how it is going to start or how it will evolve.

Senator Neiman: In your statement you gave us a rather thorough review of the application of the defence budget as you see it in the next few years, including this 3 per cent growth which, hopefully, we will have. You included one small reference to naval expenditures.

I happen to have before me *The Maritime Affairs Bulletin,* Number 480, of the Navy League of Canada, in which I see an opening title. "The Enduring Frigate Problem." This article may be a little outdated by an announcement you made and which Senator McElman mentioned. In your statement you did not deal with the frigates, as such. Can you tell us briefly what part of your defence budget you feel is going to be applied to the naval rebuilding or replacement program? Will this have to wait until you have dealt with aircraft, or are they going forward simultaneously? This article seems a little despondent about the speed with which we are progressing.

[*Traduction*]

Gen Withers: En cas d'attaque surprise l'état-major de l'OTAN s'est entendu sur les procédures à suivre. Celles-ci ont fait l'objet d'une approbation des autorités politiques, ministres de la Défense, ministres des Affaires étrangères et chefs d'État, de tous les pays concernés. Supposons par exemple que les forces du Pacte de Varsovie lancent une attaque surprise en Europe disons, le commandement allié suprême se conformerait alors aux directives des autorités politiques fixant ses pouvoirs.

En cas d'alerte stratégique, en raison d'une escalade, il y a consultation et réunion comme la semaine dernière à Bruxelles. Il se trouve précisément que la réunion bi-annuelle du comité de planification de la défense s'est tenue la semaine dernière. Hasard, sans rapport aucun avec la situation en Pologne bien sûr, mais qui a toutefois fourni l'occasion de consultations politiques entre ministres. J'ai donc beaucoup appris lors de ces réunions, à titre d'observateur il est vrai.

L'honorable M. Lamontagne: N'oubliez-pas que l'OTAN ne fait que se défendre, et même dans ce cas ce ne serait pas elle qui commencerait la guerre. La guerre sera déclarée et nous aurons à nous défendre, nous verrions ensuite ce qui se passe. Les décisions seront prises ensuite. Le premier objectif est que nous nous défendions nous-mêmes afin de protéger notre pays contre toute invasion par exemple.

Comme vous le savez, les expériences de 1914 et de 1939 vous le montrent, la guerre n'est jamais déclarée et ne se développe ensuite jamais comme les plans le prédisaient. Peut-être êtes-vous trop jeunes pour vous en souvenir.

Le sénateur Neiman: J'aimerais bien.

L'honorable M. Lamontagne: Je suis très prudent dans ce domaine. Je suis sûr qu'en 1938 et 1939 vous connaissiez toutes les analyses des différents pays qui considéraient que la supériorité aérienne écrasante des pays de l'Axe, leur permettrait de gagner la guerre en 6 mois; elle a duré 5 ans. On ne sait jamais ce qui va se passer. C'est très difficile, et vous devez toujours être très prudents lorsque vous faites des pronostics, étant donné que vous ne savez jamais comment les choses débuteront ni comment elles évolueront.

Le sénateur Neiman: Dans votre déclaration vous nous avez donné une analyse assez détaillée du budget de la défense des années à venir, en tenant compte de cette croissance de 3 p 100 qui, espérons-le, nous sera accordée. Vous avez fait brièvement allusion aux dépenses navales.

J'ai justement devant moi le *Bulletin des affaires maritimes,* numéro 480, de la Ligue navale du Canada où je vois comme titre «le problème des frégates persiste». Cet article a été un petit peu dépassé par la déclaration que vous avez faite et que le sénateur McElman a mentionnée. Dans votre déclaration vous ne vous penchiez pas uniquement sur le cas des frégates en tant que telles. Pouvez-vous nous rappeler brièvement quelle part du budget de la défense sera à votre avis consacré au programme de réarmement naval ou de remplacement? Devra-t-il attendre jusqu'à ce que l'on ait réglé les questions aériennes, ou bien mènera-t-on les 2 programmes d

[*Text*]

Hon. Mr. Lamontagne: All these programs—that is, the F-18 program, the frigate program and the tank program—are concurrent, the three per cent being kept as a real growth for the next six or seven years. Obviously, if our budget is cut by 10 per cent in 1985 or 1986, we will be in difficulty with one or other of these programs.

Now the government has accepted that to fulfill our commitments, as far as the program is concerned, we must have this three per cent until 1985 or 1988, and beyond that time if possible.

However, to answer your question, no, this does not mean that because of the F-18 program the frigate program will be delayed. It is all concurrent.

Mr. C. R. Nixon, Deputy Minister of National Defence: Mr. Chairman, the problem we face is that the base we started from in 1975 for capital replacement was relatively small. The requirements were vast, and we had to put a degree of priority in phasing them in so that those most pressing and most serious would be dealt with, and those we could stretch out and repair would be deal with. That resulted, for example, in the maritime control aircraft being given priority; the Leopard tank became item number two. The fact that we had so few tanks made armoured vehicles number three.

The minister, the Chief of Defence Staff and many other people in the department were concerned that the troops would not be asked to man or work with equipment which could be dangerous, and that is one of the main reasons for making sure the aircraft will be phased out just as soon as possible; the 101s first and then the 104s. The Europeans would like to see us deal with the 104s first because they are based in Europe, and then with the 101s, which we are most concerned about, but we will be phasing the 101s out first.

At the same time we took a long look at the shipping program and at the existing steam-driven destroyers and decided there was a possibility of extending the life of 16 of them to a greater or lesser extent. We attempted to make sure some were fit and safe to go to sea, continuing with the equipment they had. In other instances, we intend to improve the quality of the equipment aboard and extend their lives. However, some of these ships will be phased out, when we start a ship replacement program.

As the minister says, these programs are concurrent, but they are phased one on top of the other. For example, there will be a heavy cash expenditure on the Aurona aircraft, which is obviously behind, and that will be finished this year. Tanks and armoured vehicles are at a fairly high level right now.

While the aircraft program is going through this first two years, shipping will be built up. We are going through the design stage right now. It will take two years before the design

[*Traduction*]

front? Cet article semble un peu pessimiste en ce qui concerne la rapidité d'exécution des programmes.

L'honorable M. Lamontagne: Tous ces programmes, c'est-à-dire celui du F-18, celui de la frégate et des chars, sont entrepris en même temps, en supposant que les 3 p. 100 de croissance réelle pendant les 6 ou 7 années à venir soient garantis. De toute évidence, si notre budget subit une diminution de 10 p. 100 en 1985 ou 1986, l'un ou l'autre de ces programmes risquent de battre de l'aile.

Le gouvernement pour le moment a accepté de reconnaître que ce programme ne pourra être réalisé que si l'objectif des 3 p. 100 est respecté jusqu'en 1985 ou 1988 et si possible au-delà de ces dates.

Toutefois, pour revenir à votre question, le programme du F-18 ne signifie absolument pas un retard au programme de la frégate. Ces programmes doivent être menés de front.

M. C. R. Nixon, sous-ministre de la Défense nationale: Monsieur le président, nos problèmes viennent du fait que nous sommes partis de très bas en 1975 dans le programme de remplacement. Les besoins étaient énormes, il a fallu établir des priorités et les harmoniser afin que les questions les plus pressantes et les plus sérieuses soient d'abord traitées, le reste pouvait ou attendre ou être réparé. Cela a donné par exemple une priorité pour les avions de surveillance maritime tandis que le char d'assaut Leopard était numéro deux. Ensuite, le fait que nous ayons disposé à l'époque de si peu de chars a rélégué les véhicules blindés au troisième rang.

Le ministre, le chef du personnel de la défense et d'autres au ministère craignaient que les troupes n'aient pas à utiliser du matériel dangereux, c'est ce qui explique que l'on se soit donné des garanties pour faire retirer les avions aussi vite que possible; tout d'abord les 101 et ensuite les 104. Nos alliés européens aimeraient que l'on retire d'abord les 104 de la circulation parce qu'ils se trouvent en Europe, puis les 101, qui, en fait nous causent le plus de souci, et par lesquels nous commencerons.

En même temps nous nous sommes penchés sur la question du programme naval, et en particulier des destroyers mus à la vapeur en décidant que 16 d'entre eux pouvaient encore rester en service plus ou moins longtemps. Nous avons essayé de contrôler qu'ils étaient bien tels quels en état de servir encore et de faire des sorties. Dans d'autres cas, nous essayons d'améliorer la qualité du matériel de bord et d'en prolonger l'utilisation possible. Toutefois, certains de ces navires seront retirés du service, dès que nous lancerons le programme naval de remplacement.

Comme le dit le ministre, ces programmes sont mis en œuvre simultanément, mais ils viennent tout de même s'ajouter l'un à l'autre. Par exemple, le programme de l'Aurona devra donner lieu à des dépenses importantes puisqu'il est de toute évidence en retard, et qu'il sera réalisé cette année. Le programme des chars et des véhicules blindés est déjà bien avancé.

Ces deux prochaines années seront tout d'abord consacrées au programme aérien, ensuite viendra le programme naval. En ce moment on en est au stade de la conception, cela va durer

[*Text*]

stage is complted. Heavy expenditures on ships will not be until about 1985. By that time we will be spending the same amount on aircraft as we do on ships.

Senator Neiman: So that you are simply at the design stage and you have not let any contracts?

Mr. Nixon: Not for actual building. The Canadian Forces had to make a decision several years ago as to whether, with the reduction in the number of people and with the responsibilities, it could warrant maintaining a ship-design capability in the Department of National Defence. The decision was made that it could not do so on a continuing, long-term basis. Moreover, this might be a way of improving and strengthening Canadian industry.

When the Cabinet made the decision in 1977 and gave approval to go ahead, we went out with requests for proposals from firms—not for proposals for ships, as such, but proposals as to how they would go about the task, because there was no one firm in Canada organized at that time in a way that it could bring this about. As a result of this tender, five different groups tried to organize themselves and, in fact, did. Three of them submitted very responsive proposals as to how they would pool a group of designers and a group of shipbuilders so that they could make a proposal to the government for a ship that would do the jobs required to be done. We are now at the design stage. Of the three acceptable ones, we have eliminated one and are now down to two. The reason for going down to two instead of one, Mr. Chairman, is very important. Our experience with the maritime aircraft and also with the new fighter aircraft demonstrates that we must keep procurement competitive. This, we believe, not only gives you a much better product for the price, but it puts the competition or the issue between the two firms instead of one firm being on a cost-plus or an incentive contract with the government. It may well turn out that when we ultimately let the one contract to build the six ships it will be on some form of cost-plus basis, but it will be a competitive thing in regard to that plan.

Senator Neiman: Thank you.

Hon. Mr. Lamontagne: I am very glad I was not asked anything about women in the forces. That means I covered it very well.

Senator Neiman: You did indeed, Mr. Minister. I am satisfied with your comments.

Senator Hicks: I am sorry I was late in joining the committee, and I hope I am not covering old ground, but I do not think I am. On pages 5 and 6 of your prepared statement, Mr. Minister, you list the major procurement items as: The CF-18, over $4 billion; other aircraft, $100 million a year for 10 years, as $1 billion; replacement of naval vessels—about which we have just been talking—$12 billion by the end of the century; replacement of the Sea King helicopters, $1 billion; army trucks, $300 million; and armoured personnel carriers, $1 billion. That adds up to $19.3 billion, and, obviously, does not constitute all the replacement equipment that is going to be required in the next two decades. Are you and your officials

[*Traduction*]

deux ans. Les grosses dépenses pour la marine n'auront lieu qu'en 1985. A cette date, les dépenses qui auront été faites pour les avions seront à peu près équivalentes à celles faites par les navires.

Le sénateur Neiman: Donc pour le moment vous en êtes encore à la conception et vous n'avez passé aucun contrat.

M. Nixon: En ce qui concerne la construction proprement dite, non. Les Forces canadiennes ont dû décider il y a quelques années si elles pouvaient justifier, étant donné la réduction des effectifs et l'importance des responsabilités, le maintien au ministère de la Défense nationale des services d'études des navires. A long terme il a fallu abandonner ce projet. De plus cette décision permettra sans doute à l'industrie canadienne d'en profiter.

Lorsqu'en 1977 le cabinet a donné son approbation, et a pris cette décision, nous avons contacté des entreprises, non pas pour la construction de navires à proprement parler, mais pour discuter d'abord de la façon dont elles aborderaient le problème étant donné qu'aucune entreprise au Canada n'est équipée pour faire face à ce type de demande. Après appel d'offre, cinq groupes différents se sont organisés. Trois propositions très intéressantes ont été faites, concernant la constitution d'un groupe de concepteurs et d'un groupe de constructeurs navals, capables de faire des propositions au gouvernement, correspondant à la demande. Nous en sommes donc maintenant à cette étape de la conception. Trois propositions étaient acceptables, nous en avons éliminé une, il en reste deux. La raison pour laquelle nous maintenons deux offres est très importante monsieur le président, notre expérience dans le domaine de l'aviation de marine ainsi qu'avec les nouveaux chasseurs nous montre qu'il faut maintenir un certain niveau de compétition. Non seulement le produit final par rapport au prix demandé est meilleur, mais par ailleurs deux entreprises sont en compétition au lieu d'une qui bénéficierait des subventions gouvernementales dans le cadre d'un contrat à régie interessée ou d'incitation. Quand nous adjugerons le contrat de construction des six navires, nos aurons profité de la concurrence à l'égard de ce projet.

Le sénateur Neiman: Merci.

L'honorable M. Lamontagne: Je suis très heureux qu'on ne m'ait pas posé de questions sur les femmes dans les forces. Cela veut dire que j'ai très bien couvert le sujet.

Le sénateur Neiman: Effectivement, monsieur le ministre. Je suis satisfait de vos observations.

Le sénateur Hicks: Je suis désolé d'être arrivé en retard et j'espère que je ne parlerai pas de vieilles affaires, mais je ne pense pas. Aux pages 5 et 6 de votre déclaration, monsieur le ministre, vous énumérez les principaux achats: plus de $4 milliards pour le CF-18; $100 millions par année pendant 10 ans pour d'autres avions, soit $2 milliards; $12 milliards d'ici la fin du siècle pour le remplacement de navires, dont vous venez de parler; $1 milliard pour le remplacement des hélicoptères Sea Kind; $300 millions pour les camions de l'armée et $2 milliards pour les véhicules blindés de transport de troupes. Au total, donc, $19.3 milliards, ce qui, évidemment n'englobe pas tout le matériel de remplacement dont on aura besoin dans

[*Text*]

satisfied that the increase of 3 per cent per year in real dollars will enable these expenditures to be made and these procurements to be achieved?

Hon. Mr. Lamontagne: Senator, I can reiterate what I have said many times, that you have to do as well as you can with the resources that are given to you. We have managed to get from our government this 3 per cent real growth for the next four or five years or more in terms of planning. When we mention these expenditures, obviously we are aiming at the ideal. That is probably what we would need to achieve these goals until the year 2000. Obviously, we will have to satisfy ourselves with the resources put at our disposal. Again, I will repeat what I said previously; that is, people never think it is enough, which is the same comment you made. My answer again is, What is enough? As defence minister, I think I could be insatiable in a way, but when I go to Cabinet with 29 of my colleagues, who have their own responsibilities, priorities and budget, we have to divide the pie. In a way, I think at the moment this government is certainly doing the best it can, under the present economic circumstances and considering other responsibilities it has. If you want me, as defence minister, to comment, I can only say, very selfishly, I would like to have more.

Senator Hicks: I understand your problems there, Mr. Minister, but am I right in interpreting your written statement, as including these items of expenditure which I summarized and which you contemplate for the remainder of the century in a budget which will increase by 3 per cent in real terms per year? In other words, is the 3 per cent intended to cover those expenditures?

Hon. Mr. Lamontagne: If we have 3 per cent until the year 2000, I think you can say we can cover that. Maybe the deputy minister will have a comment. He looks worried.

Mr. Nixon: Looking at the text, and to answer the senator's question, the answer is yes. These are programmed into our long-term planning, but you have put your finger on one of the real difficulties in dealing with long-term planning and programming in today's environment of inflation. In order to make it possible to work within the department, we actually work in constant-year dollars, whereas the only thing we seem to be able to talk about publicly is budget-year dollars. That menas that the aircraft program is $4 billion, but in constant-year dollars,in which we originally did it, it was around $2.2 billion. You are talking about $19 billion in that period, but you will notice that there is a caveat there, that it is up to the year 2000.

Senator Hicks: Yes.

Mr. Nixon: So you are talking right now—in 1980—our capital is just breaking $1 billion a year. When we allow for both inflation and the 3 per cent real growth on that, it will not be very long before—

Senator Hicks: Before the $19 billion is more like $35 billion?

[*Traduction*]

les 20 prochaines années. Est-ce que vous et vos fonctionnaires êtes convaincus que, grâce à l'augmentation de 3 p. 100 par année en dollars réels, ces dépenses pourront être engagées, et ces achats effectués?

L'honorable M. Lamontagne: Sénateur, je puis réitérer ce que j'ai dit maintes fois, à savoir que l'on doit faire tout ce qu'on peut avec les ressources qu'on obtient. Nous avons réussi à obtenir de notre gouvernement ces 3 p. 100 d'augmentation réelle pour les quatre ou cinq prochaines années en matière de planification. Quand nous mentionnons ces dépenses, nous visons évidemment l'idéal. C'est probablement ce qu'il nous faudrait atteindre d'ici l'an 2000. De toute évidence, nous devrons nous satisfaire des ressources mises à notre disposition. Encore une fois, je le répète, les gens pensent toujours que ce n'est pas assez, comme vous l'avez dit. Moi, je réponds: «Assez, c'est quoi?» En tant que ministre de la défense, je pense que je pourrais être insatiable d'une certaine manière, mais lorsque je me présente au Cabinet avec 29 de mes collègues, qui ont leurs propres responsabilités, priorités et budget, il nous faut partager le gâteau. En un sens, je pense, le gouvernement fait à l'heure actuelle certainement de son mieux étant la conjoncture économique et ses autres responsabilités. Mais j'avoue que, en tant que ministre de la Défense, et ceci dit de façon très égoïste, j'aimerais en avoir plus.

Le sénateur Hicks: Je comprends vos problèmes, monsieur le ministre, mais j'aimerais savoir si les dépenses mentionnées dans votre déclaration et que j'ai résumées et que pour le reste du siècle entrent dans un budget qui augmentera de 3 p. 100 en chiffres réels par année. Autrement dit, ces 3 p. 100 couvrent-ils ces dépenses?

L'honorable M. Lamontagne: Si nous avions 3 p. 100 jusqu'en l'an 2000, je pense que nous pourrions les couvrir. Le sous-ministre aura peut-être une observation à faire. Il semble préoccupé.

M. Nixon: D'après le texte, pour répondre à la question du sénateur, la réponse est oui. Ces dépenses sont incluses notre planification à long terme, mais vous avez touché du doigt l'une des grandes difficultés de la planification à long terme en période d'inflation. Pour pouvoir fonctionner au Ministère, nous parlons en dollars constants, tandis qu'en public, il semble que nous ne puissions parler qu'en dollars courants. Autrement dit, le programme touchant les avions est de $4 milliards, mais en dollars constants, comme nous l'avions calculé au début, il est d'environ $2.2 milliards. Toujours est-il que c'est, au total, environ $19 milliards jusqu'en l'an 2000.

Le sénateur Hicks: Oui.

M. Nixon: En 1980, notre capital dépasse légèrement $1 milliard par année. En faisant intervenir l'inflation et les 3 pour cent d'augmentation réelle, il ne faudrait pas beaucoup de temps avant que—

Le sénateur Hicks: Avant que les $19 milliards ne deviennent $35 milliards.

[*Text*]

Mr. Nixon: Yes, that is right. I will not agree with those numbers that quickly but the figures that are in the text are in budget-year dollars and they are within our program. That does not mean, as the minister has said several times, that there would not be places where we would like to have more and there would be places where we would not have equipment that we would really like to have in place.

Hon. Mr. Lamontagne: I would like to stress the fact that some people seem to consider that these have been cost overruns. They are not cost overruns but are strictly as a result of inflation, and you can imagine, for example, that with the frigate program, which will be over by 1992, for the next 12 years we will try to project the inflationary rate, but it is only a projection. We hope we are right.

Senator Hicks: I understand and I am satisfied, Mr. Minister.

Senator Smith: I would like to make two brief preliminary comments before I get to my question. I would like to add very warm words of welcome to the minister on his interest in being here. I am sure others have said so before me.

The other comment is that I wish, with my colleague Senator Hicks, to express my regrets at not being here on time when you were good enough to be. However, both he and I left home very early this morning, and what the Air Canada pilot said was that a headwind of 150 miles and hour delayed our progress, although I notice that Senator Hicks was a little more expeditious in getting into the room than I was.

My question concerns the consideration of the reserves. As I recall the evidence at earlier meetings, there is some feeling, and I may put it too weakly, that the nature of the reserve is such that it is likely to be fashioned more on the basis of being given tasks which are likely to be performed best by individual battallions, or units of that strength. I am not sure if I understood that correctly, but that is the impression I gained. If it is the prevalent way of thinking now, perhaps there are some questions I could ask which, I suppose, you might think are more in the line of comments than questions. In order to perform a military task usefully, or any other task, I suppose, the unit that is to perform that task must be very familiar with the tools that it has to use to establish and bring itself to a standard of training which would enable it to do the task credibly. I come from an area which has a long tradition of militia affairs, and when I look around I notice what has happened there. I wonder how far it has been possible within the constraints of finances and other things to enhance the kind of training that has been available to the militia units over the past few years, so as to make them fit to be committed as a coherent body, not only within the tasking they have to perform but with regard to the tools which they might have to use to perform those tasks. I am not sure I would want to make my question any more specific, but do you have any comment that might touch upon that point?

Hon. Mr. Lamontagne: I would prefer to have the Chief of the Defence Staff answer this question, because when one is

[*Traduction*]

M. Nixon: C'est à peu près cela, oui, mais les chiffres que figurent dans le texte représentant des dollars courants et font partie de notre programme. Comme le ministre l'a dit plusieurs fois, cela ne veut pas dire qu'il y aurait des cas où nous aimerions en avoir plus, et des cas où nous n'aurons pas le matériel que nous aimerions avoir.

L'honorable M. Lamontagne: J'aimerais souligner que certains semblent croire que l'inflation entraîne des dépassements. Il n'y a pas dépassement, mais inflation. Par exemple, en ce qui concerne le programme des frégates, qui sera terminé d'ici 1992, nous essaierons pendant les 12 prochaines années de prévoir le taux d'inflation et les coûts, mais ce ne sont que des prévisions. Nous espérons miser juste.

Le sénateur Hicks: Je comprends, et je suis satisfait de votre réponse, Monsieur le ministre.

Le sénateur Smith: Merci, Monsieur le président. J'aimerais faire de brèves observations préliminaires avant de poser mes questions. J'aimerais d'abord, comme d'autres l'ont sûrement fait avant moi, souhaiter la bienvenue au Ministre et le féliciter de l'intérêt qu'il manifeste pour notre travail en étant ici.

Je tiens aussi à signaler que mon collègue le sénateur Smith et moi regrettons de ne pas être arrivés à l'heure comme vous avez eu obligeance de le faire. Nous sommes partis très tôt ce matin, mais comme le pilote d'Air Canada nous l'a dit, un vent de 150 milles à l'heure a retardé notre avance. Toutefois, j'ai remarqué que le sénateur Hicks avait mis moins de temps que moi à se présenter ici.

Ma question concerne les réserves. D'après des témoignages entendus au cours d'audiences ultérieures, certains pensent que la réserve aura probablement pour fonction d'accorder des tâches, dont les bataillons ou unités s'acquitteront probablement mieux. Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris, mais c'est l'impression que j'ai eu. Si c'est la façon de penser actuelle, il y a des questions que je pourrais poser, ou, si voulez, des observations que je pourrais faire. Pour exécuter utilement une tâche militaire au autre, l'unité responsable doit connaître à fond les outils à utiliser, recevoir une bonne formation. Je viens d'une région qui a une longue tradition d'affaires militaires et j'ai remarqué ce qui s'y est produit depuis mon départ. Je me demande jusqu'à quel point il a été possible, vu les contraintes de masse et autres éléments semblables, d'améliorer la formation qui a été dispensée aux unités de la milice au cours des dernières années pour en faire un corps cohérent, qui connaît les tâches à remplir et les outils à utiliser. Je ne voudrais pas poser de questions plus précises, mais avez-vous des observations à faire à ce sujet?

L'honorable M. Lamontagne: Je préférerais que le Chef de l'état-major de la Défense réponde à cette question. Comme on

[*Text*]

dealing with the reserves and the task force studying this question, I would not like to comment on it without knowing what is going on in the task force. They are in the process of studying the question, and therefore, the chief is more aware than I am on these matters. Perhaps the chief could answer the senator's question.

General Withers: Mr. Chairman, Senator Smith has put his finger right on the principal problem. I is a materiel problem. In this way, I suppose we are no different from our European allies and the Americans.

Senator Marshall previously mentioned substantial figures. For example, he mentioned Germany with reserves of 755,000 troops to mobilize in the case of war. They, in fact, do have the equipment for all of the 755,000. So, when one is speaking of the German forces commitment to NATO, one is speaking of a relatively small regular component and a large reserve component that is mobilized. For the whole, there is a complete outfit of equipment.

For our force structure, we have, and are replacing with more modern equipment, the outfit for the commitments that we face with NATO—that is, the commitments in the North Atlantic, the commitments to the central region, and the northern flank of NATO, and, of course, NORAD in air defence. We have not much more than that outfit of equipement. Indeed our equipment procurement program is planned to replace at that level, and there is really very little that we can establish as a reserve of equipment beyond that point.

At the staff level, we foresee the first requirement as being one of being able to completely man that force structure for wartime. To do that, we require, in fact, more reservists than we now have. What we shall no doubt recommend is a primary reserve generally along the same lines as we have now, without wanting to be too specific on the numbers, because I did indicate the numbers are not enough, and a far more effective use of our supplementary reserves. That is merely a list of people. In my personal opinion, that is an important resource that has been neglected. These people have had long service in either the regular or primary reserves. They can be called upon in case of an emergency.

Before we come to the decisions specifically with relation to the militia, where the tasking problem exists—and it does not exist in the naval reserve, the communications reserve or the air reserve—we are going to have to do a great deal of work on the equipment side to ensure that the units have the equipment they need to do their jobs. As far as the other areas are concerned, the naval reserve, the communications reserve and air reserve, the equipment is there. One can be definite about that. By and large, the equipment is available for training them. It is with the militia that we have our principal problem.

What we have been doing is guaranteeing that the people get the experience on the real thing. That has been, I suppose, mainly limited to such things as the fly-over annually to 4 CMBG Brigade in the central region. This year we sent some 250 militia members to train on the fall exercise. As a matter of fact, I think that is the best training anyone could get. In the combat training centre at Gagetown, we brought in reserve

[*Traduction*]

parle des réserves et qu'un groupe de travail étudie actuellement la question, je ne voudrais pas faire d'observations sans savoir où en est rendu le groupe. Le Chef étant plus au courant que moi de ces questions, il pourrait peut-être répondre à la question du sénateur.

Gen Withers: Monsieur le président, le sénateur Smith a touché du doigt le cœur du problème, qui est d'ordre matériel. A cet égard, je suppose que nous ne sommes pas différents de nos alliés européens ni des Américains.

Le sénateur Marshall a donné des chiffres appréciables. Par exemple, il a mentionné le cas de l'Allemagne, dont les réserves comprennent 755,000 troupes pouvant être mobilisées en cas de guerre. Pour leur part, les Allemands ont en fait le matériel nécécessaire à ces 755,000 troupes. Donc, quand on parle de l'engagment des forces allemandes envers l'OTAN' on parle d'un effectif régulier relativement petit, mais d'une réserve importante. Dans l'ensemble, ils ont tout le matériel nécéssaire.

Pour ce qui est de la structure de notre force, nous continuons à acheter du matériel plus moderne, pour remplir nos engagements envers l'OTAN, c'est-à-dire dans l'Atlantique Nord, dans la région central et le nord de l'OTAN et, evidement, pour la défense aérienne du NORAD. Nous n'avons pratiquement que ce matériel. En fait, notre programme d'achat prévoit un remplacement du matériel jusqu'à ce niveau, et on ne peut guère constituer une réserve de matériel au-delà de ce point.

Au niveau de l'état-major, nous devons d'abord être capable de doter en hommes notre force en cas de guerre. A cette fin, il nous faut en fait plus de réservistes que nous n'en avons actuellement. Ce que nous recommanderons assurément, c'est une réserve primaire semblable à la réserve actuelle, sauf pour ce qui est du nombre, que je ne voudrais pas trop préciser, et une utilisation beaucoup plus efficace de nos réserves supplémentaires. C'est simplement une liste de personnes. A mon avis, c'est une importante ressource, qu'on a négligée. Ces personnes ont de longues années de service dans les réserves régulières ou primaires. On peut les rappeler en cas d'urgence.

Avant de prendre des décisions précises concernant la milice, où se posent les problèmes d'affectation des tâches, qui n'existent pas dans la réserve navale, la réserve de communication et la réserve aérienne, nous allons devoir faire beaucoup de travail en ce qui a trait au matériel, afin d'assurer que les unités ont ce qu'il leur faut pour remplir leur fonction. En ce qui concerne la réserve navale, la réserve des communications et la réserve aérienne, le matériel est là on peut en être certain. En gros, le matériel de formation est là. C'est la milice qui représente notre principal problème.

Ce que nous faisons c'est garantir que les gens obtiennent une expérience réelle. Cela se limite principalement, je suppose, à des choses comme le vol annuel de 4 brigades dans la région centrale. Cette année, nous avons envoyé 250 membres de la milice faire l'exercice d'automne. En fait, je pense que c'est la meilleur formation qu'on puisse obtenir. Au centre de formation au combat de Gagetown, nous avons envoyé des

[*Text*]

units to actually use the equipment. We have a long way to go before we have the materiel to do the work and to make that training as effective as possible.

The Chairman: Senator Smith, before you came in, we agreed to release the minister and his staff at 11.45. We shall continue with you when we come back for our first meeting in the New Year.

On behalf of the members of the committee, I wish to thank the minister and his staff for attending this morning. May I also, at this time of the year, extend to the heads of our defence forces and to our defence forces themselves, our best wishes for a peaceful Christmas and a peaceful 1981.

Hon. Mr. Lamontagne: Thank you very much, Mr. Chairman. Before we leave, may I thank you for your cordial reception. Your questions were very positive, and we tried to answer them as well as we could.

This being my first appearance before your committee, despite the fact that we have a unified force and so different uniforms, I want to make sure that we know who the chairman of the Subcommittee on National Defence is. To ensure that we do not get mixed up as to your identity, we wish to present to you a plaque with all the different commands set out on it. It is inscribed: "Presented to the Chairman of the Senate Subcommittee on National Defence by the National Defence Minister on December 16."

The Chairman: Thank you very much, Mr. Minister. This can probably also be given to the next Chairman of the Subcommittee on National Defence, but if in the meantime the government of which the minister is a member decides to abolish the Senate, then I will take it home.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

unités de réserve essayer le matériel. Nous avons beaucoup de chemin à faire avant d'avoir tout le matériel nécessaire pour faire le travail et pour que cette formation soit la plus efficace possible.

Le président: Sénateur Smith, avant que vous n'arriviez, nous avons convenu de libérer le Ministre et son personnel à 11 h 45. Nous continuerons avec vous quand nous reviendrons pour la première réunion de la nouvelle année.

Au nom des membres du Comité, je tiens à remercier le Ministre et son personnel d'avoir comparu ce matin. J'aimerais aussi souhaiter au Chef de nos forces de défense et aux Forces elles-mêmes un Joyeux Noël et une bonne et heureuse année.

L'honorable M. Lamontagne: Merci beaucoup, monsieur le président. Avant que nous partions, j'aimerais vous remercier de votre accueil cordial. Vos questions ont été très positives. Nous avons essayé d'y répondre de notre mieux.

Comme c'est la première fois que je comparais devant votre Comité, en dépit du fait que nous ayons une force unifiée et que nous n'ayons pas d'uniformes différents, je m'assurerai que nous savons qui est le président du sous-comité de la Défense nationale. Pour être certains de ne pas nous tromper sur votre identité, nous vous présentons une plaque sur laquelle figure les différents commandements des Forces. Elle dit: Présentée au Président du sous-comité sénatorial de la Défense nationale par le Ministre de la Défense nationale, le 16 décembre 1980.

Le président: Merci beaucoup, Monsieur le Ministre. Cette plaque pourra probablement être cédée au prochain président du sous-comité de la Défense nationale, mais si, dans l'intervalle, le gouvernement dont fait partie le Ministre décide de supprimer le Sénat, je l'apporterai chez moi.

Le Comité s'ajourne.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

APPEARING—COMPARAÎT

The Honourable J. Gilles Lamontagne, P.C., Minister of National Defence and Acting Minister of Veterans Affairs

L'honorable J. Gilles Lamontagne, C.P., ministre de la Défense nationale et ministre par interim des Affaires des anciens combattants

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of National Defence:

Mr. C. R. Nixon, Deputy Minister;
Gen R. M. Withers, Chief of the Defence Staff.

Du ministère de la Défense nationale:

M. C. R. Nixon, sous-ministre;
Gen R. M. Withers, chef de l'état-major de la défense.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81

SENATE OF CANADA

Standing Senate Committee on Foreign Affairs

Proceedings of the Subcommittee on

National Defence

Chairman:
The Honourable PAUL C. LAFOND

Tuesday, February 10, 1981

Issue No. 7

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981

SÉNAT DU CANADA

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères

Délibérations du sous-comité sur la

Défense nationale

Président:
L'honorable PAUL C. LAFOND

Le mardi 10 février 1981

Fascicule nº 7

DEPOSITORY [illegible] MATERIAL

WITNESS:
(See back cover)

TÉMOIN:
(Voir à l'endos)

THE SUBCOMMITTEE ON
NATIONAL DEFENCE

The Honourable Paul C. Lafond, *Chairman*
The Honourable Jack Marshall, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

*Flynn
Grosart
Hicks
Lafond
Langlois
Marshall
McElman
Molgat
Molson
Neiman
*Perrault
Roblin
Smith
Stanbury
Thompson
van Roggen
Yuzyk—(15)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE SOUS-COMITÉ SUR LA
DÉFENSE NATIONALE

Président: L'honorable Paul C. Lafond
Vice-président: L'honorable Jack Marshall

Les honorables sénateurs:

*Flynn
Grosart
Hicks
Lafond
Langlois
Marshall
McElman
Molgat
Molson
Neiman
*Perrault
Roblin
Smith
Stanbury
Thompson
van Roggen
Yuzyk—(15)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, May 14, 1980:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator van Roggen moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative."

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 mai 1980:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Thursday, June 12, 1980:

"Pursuant to Rule 77(4) of the Rules of the Senate, the Honourable Senator Lafond moved, seconded by the Honourable Senator Stanbury:

"That a Subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to be known as the Subcommittee on National Defence, be appointed;

That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence; and

That the Subcommittee composed of the Honourable Senators Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen and Yuzyk."

Extrait des Procès-verbaux du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, le jeudi 12 juin 1980:

«Conformément à l'article 77(4) du Règlement du Sénat l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury:

«Que soit créé un sous-comité du comité sénatorial permanent des affaires étrangères qui porterait le nom de sous-comité sur la défense nationale;

Que le sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant; et

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen et Yuzyk.»

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, FEBRUARY 10, 1981
(9)

[*Text*]

The Subcommittee on National Defence met this day at 11:07 a.m., the Chairman, the Honourable Senator Lafond, presiding.

Present: The honourable Senators Hicks, Lafond, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Stanbury, Thompson and Yuzyk. (10)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Peter Dobell, Director, and Mr. Roger Hill, Deputy Director.

Witness:

Mr. Nicholas Stethem, Executive Director, Strategic Analysis Group, Toronto, Ontario.

The Subcommittee resumed consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, respecting matters on National Defence.

The Chairman introduced Mr. Stethem who made a statement and then answered questions put to him by members of the Subcommittee.

At 1 p.m., the Subcommittee adjourned to 11 a.m. Tuesday, February 17, 1981.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 10 FÉVRIER 1981
(9)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 11 h 07 sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (président).

Présents: Les honorables sénateurs Hicks, Lafond, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Stanbury, Thompson et Yuzyk. (10)

Aussi présents: Du Centre parlementaire des affaires étrangères et du commerce extérieur: M. Peter Dobell, directeur et M. Roger Hill, sous-directeur.

Témoin:

M. Nicholas Stethem, directeur exécutif, Strategic Analysis Group, Toronto (Ontario).

Le Sous-comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du 12 juin 1980 concernant les questions de la défense nationale.

Le président présente M. Stethem qui fait une déclaration et répond ensuite aux questions qui lui sont posées par les membres du Sous-comité.

A 13 heures, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'au mardi 17 février 1981, à 11 heures.

ATTESTÉ:

Le greffier du Sous-comité

Patrick Savoie

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, February 10, 1981

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Subcommittee on National Defence, met this day at 11 a.m. to consider matters relating to national defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, following our reorganization meeting of January 27, we asked the people who do the indexing of the proceedings to try to accelerate the indexing of our first six meetings, and they have done so very promptly. I think we should convey our thanks to them and note it on the record.

We had planned a meeting of the steering committee last week, but, the Senate did not sit, and we did not think it was necessary to bring back for that purpose those members of the steering committee who were not in Ottawa. They delegated to Senator Yuzyk and myself the task of arranging today's meeting, which was a very pleasant and very easy task indeed.

To carry on with the proposals that were made on January 27, and try to set down our program for the coming months, I have asked the members of the steering committee to meet tonight at 7.45 in my office. We shall try to do so, and report back to you a week from today.

We are starting today, at your request, meeting at 11 o'clock instead of 10 o'clock. We are all aware that most members have other committees in the afternoon, so as a matter of practice I think we should try not to go beyond 1 o'clock. Of those committees meeting in the afternoons, the main committee on foreign affairs has usually been meeting at 1.30 on Tuesday afternoons until this time, and Senator van Roggen has agreed, for the convenience of all of us who are members of both committees, to try to put that back to 2 o'clock. In some instances it will not be possible for him to do so, one such being next week, when, for the convenience of the witness, the Standing Senate Committee on Foreign Affairs will have to sit at 1.30.

As regards the proposed witnesses that I have arranged for next week and the following week, they will be coming on both occasions, and there will be some sort of an overlap; so I suggest that we keep in mind sitting at 11 next week and adjourning at 12.30 in order to give us some time for lunch and a little bit of détente before the other committee starts.

Since it is his first public meeting as an official member of this committee I have asked Senator Thompson to consider being the leading questioner this morning.

Our witness today, Mr. Nicholas Stethem, has attended both royal military colleges, in St. Jean and Kingston. He was commissioned into the Royal Canadian Corps of Signals, served with the Canadian Airborne Regiment in Edmonton from 1969 to 1972, and with the No. 3 Commando in West Germany from 1972 to 1974. He left the armed forces at that time and travelled extensively. In Toronto he was assistant, and later associate, editor of the *Canadian Defence Quarterly*.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 10 février 1981

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 11 h 00 pour étudier des questions concernant la défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, à la suite de notre réunion de réorganisation du 27 janvier, nous avons demandé aux responsables de l'index des délibérations d'essayer d'accélérer l'indexation de nos six premières réunions, ce qu'ils ont fait très rapidement. Je pense que nous devons faire officiellement état de nos remerciements.

Nous avions projeté une réunion du Comité directeur, la semaine dernière, mais, le Sénat ne siègeait pas, et nous n'avons pas jugé nécessaire de rappeler les membres du Comité directeur qui ne se trouvaient pas à Ottawa. Le sénateur Yuzyk et moi-même avons été chargés d'organiser la séance d'aujourd'hui, ce qui nous a été, en fait, très agréable et très facile.

Pour poursuivre les propositions qui ont été formulées le 27 janvier, et essayer d'arrêter notre programme pour les prochains mois, j'ai demandé aux membres du Comité directeur de se réunir ce soir, à 19 h 45, dans mon bureau. Nous nous efforcerons de le faire et nous vous en rendrons compte dans une semaine.

A votre demande, nous nous réunissons aujourd'hui à 11 h 00, au lieu de 10 h 00. Nous savons tous que la plupart des membres doivent assister à d'autres comités dans l'après-midi, de sorte qu'il nous faut essayer de finir pour 13 h 00. Parmi les comités qui se réunissent l'après-midi, le Comité principal sur les Affaires étrangères s'est jusqu'à maintenant réuni en général le mardi après-midi à 13 h 30 et pour la commodité de tous ceux qui sont membres des deux comités, le sénateur van Roggen a accepté de reporter la réunion à 14 h 00. Parfois, il lui sera impossible de le faire et il en sera ainsi la semaine prochaine où, pour la commodité des témoins, le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères devra siéger à 13 h 30.

Quant aux témoins que j'ai prévus pour la semaine prochaine et la semaine suivante, ils viendront les deux fois et il y aura un genre de chevauchement. Je propose donc que nous siégions à 11 h 00 la semaine prochaine et que nous levions la séance à 12 h 30, pour le déjeuner et un moment de détente, avant que les autres comités débutent.

Étant donné que c'est sa première réunion en qualité de membre officiel du présent Comité, j'ai demandé au sénateur Thompson d'amorcer la période des questions ce matin.

Notre témoin aujourd'hui, M. Micolas Stethem, a fréquenté les collèges militaires royaux de St-Jean et de Kingston. Il a obtenu son brevet d'officier dans le Service des transmissions royal canadien, a servi au Régiment aéroporté canadien, à Edmonton, de 1969 à 1972, et au Commando nº 3 en Allemagne occidentale, de 1972 à 1974. Il a quitté les Forces armées à cette époque et a beaucoup voyagé. A Toronto, il a été adjoint et, ultérieurement, rédacteur adjoint au *Canadian*

[*Text*]

He was instrumental in founding the Strategic Analysis Group, of which he is Executive Director. This group consults on international and military affairs for private and public organizations, principally for corporations. He has written extensively, and has broadcast extensively on radio and television, on international military affairs. He is a member of the International Institute for Strategic Studies. In one of my papers, which I cannot locate now, I was given a heading for Mr. Stethem's presentation. I shall leave it to him to tell us what his heading is and to change it if he wishes.

Mr. Stethem, the floor is yours.

Mr. Nicholas Stethem, Executive Director, Strategic Analysis Group, Toronto: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Chairman and honourable senators, I very much appreciate the opportunity to appear here this morning, particularly on the subject of manpower in relation to defence, because I fell that not only in Canada but in the west as a whole, the problem of manpower is insufficiently addressed. We tend to concentrate on spending in terms of capital equipment. We concentrate on fighter planes, tanks or ships. The one factor that seems to be forgotten—and it is a surprising thing to forget in light of the American experience in Vietnam, if you will—is the question: Will the people stay and run that equipment on the battlefield? Will the people be there to run it?

Therefore, what I would like to do in addressing the human factor in defence is divide the question into three levels of inquiry. The first level, specifically Canadian, is the question of numbers. How many people do we need to meet our commitments? The second level is the technological level, and I am sure you will have heard of inquiries in the United States about the problem of bringing in soldiers, sailors and airmen who are sufficiently educated and technologically adept to operate the equipment. I would like to turn that problem upside down in a moment. The third is perhaps the most important level in that it involves the human factor. I suspect that this committee's inquiry will be of interest far beyond our own borders if this level is explored; that is, the question of what makes a man stay and fight when it is incredibly sensible for him to run away. What are the mechanics of a military organization at the human level? This is a question which has been partially addressed in the west, but no one has properly defined it. I have been trying to define it for several years and still have not managed to do so. I hope that perhaps in your inquiries you may be more successful in this than I have been over the past several years.

I would like to begin with the problem of numbers. However, the question of how many people we require to meet our commitments has to be put in context. I am going to use International Institute of Strategic Studies figures, since they are a common measure if you like, for the world's military forces.

Senator Hicks: Could you just say a little bit about the International Institute of Strategic Studies?

Mr. Stethem: The International Institute of Strategic Studies is based in London. It was founded in 1956 or 1960, I am

[*Traduction*]

Defence Quarterly. Il a contribué à la fondation du groupe d'analyse stratégique, dont il est directeur exécutif. Ce groupe organise des consultations sur les affaires internationales et militaires, pour des organismes privés et publics, principalement pour des sociétés. Il a beaucoup écrit et il a participé à un grand nombre d'émissions de radio et de télévision sur les affaires militaires internationales. Il est membre de l'Institut international d'études stratégiques. Dans un de mes papiers qu'il m'est impossible de retrouver en ce moment, on m'avait proposé un titre pour le mémoire de M. Stethem. Je vais lui laisser le soin de nous dire quel est ce titre et de le modifier s'il le désire.

M. Stethem, vous avez la parole.

M. Nicholas Stethem, directeur exécutif, Groupe d'analyse stratégique, Toronto: Merci monsieur le président. Monsieur le président et honorables sénateurs, je suis très heureux de comparaître ici ce matin, surtout en rapport avec des effectifs militaires, parce que je pense que, non seulement au Canada mais dans l'ensemble de l'Occident, on n'aborde pas suffisamment cette question. Nous avons tendance à nous concentrer sur les investissements en armements: chasseurs, tanks ou navires. Il y a un facteur qu'on semble oublier—ce qui est surprenant à la lumière de l'expérience américaine au Viêtnam—c'est la question de savoir si les gens resteront et utiliseront ce matériel sur le champ de bataille? Y aura-t-il des gens pour l'utiliser?

En conséquence, en abordant le facteur humain dans la défense, je voudrais diviser la question en trois paliers. Le premier, spécifiquement canadien, est la question des nombres. Combien avons-nous besoin de personnes pour remplir nos engagements? Le second, est technologique et je suis certain que vous avez entendu parler d'enquêtes aux États-Unis sur le problème de trouver des soldats, des marins et des aviateurs suffisamment instruits et experts, du point de vue technologique, pour utiliser le matériel. Je voudrais examiner l'envers du problème dans un moment. Le troisième palier, qui implique le facteur humain, est peut-être le plus important. Je pense que l'enquête de ce Comité présentera de l'intérêt bien au-delà de nos frontières si nous explorons ce palier, à savoir ce qui pousse un homme à rester et à se battre, alors qu'il serait incroyablement sensé de s'enfuir. Quel est le mécanisme d'une organisation militaire au niveau humain? Il s'agit là d'une question qui a été partiellement abordée en Occident mais personne ne l'a définie convenablement. J'ai essayé de le faire pendant plusieurs années et je n'ai pas encore réussi. J'espère que vous pourrez peut-être le faire mieux que moi dans vos enquêtes.

Je voudrais commencer par le problème du nombre. Il est toutefois nécessaire de placer dans le contexte la question de savoir combien de personnes nous avons besoin pour remplir nos engagements. Je vais utiliser les chiffres de l'Institut international d'études stratégiques étant donné qu'il s'agit en quelque sonte d'une mesure commune pour les Forces armées mondiales.

Le sénateur Hicks: Pourriez-vous nous parler un peu de cet institut?

M. Stethem: Il est basé à Londres et a été fondé en 1956 ou 1960, je ne suis pas certain de la date. C'est un organisme qui

[*Text*]

not exactly sure when, and it has developed into the authoritative body on strategic studies in the west.

Senator Hicks: How is it financed? Is it privately or government sponsored?

Mr. Stethem: It is private; it receives monies from various western governments and from private individuals; I am afraid I do not know the figure, but the DND does give them money, and in turn it can send people there to study. The International Institute of Strategic Studies is not owned by any government; it exists of itself. Its purpose is to bring to the attention of people at large issues and problems related to defence.

I will begin with these figures simply because they are a common measure. In other words, if the International Institute of Strategic Studies makes a mistake in reference to Canada, it probably makes the same mistake in reference to everyone else, so it gives us a good relative base. At present, out of a population of 24 million, we have approximately 78,600 persons in our armed forces and roughly 29,000 in reserve. As a scale of comparison, I would like to choose two NATO allies which are smaller than we are and have smaller armed forces. The first is Denmark, which, out of a population of five million, produces an armed force of 35,100 with 154,500 reserves. Norway has a population of four million and produces a regular force of 37,000, with 247,000 reserves. To take two examples of countries which have larger armed forces than we do: the Netherlands, with a population of 14 million, produces a regular force of 115,000, with 171,000 in reserve. Belgium, with a population of 10 million, produces a force of 87,900, with 115,500 in reserves.

In terms of percentage of manpower between the ages of 18 and 45—and these particular percentage figures are a year out of date—looking at the regular forces only, you will see that Canada has 1.5 per cent of that eligible manpower in its armed forces; Denmark, 3.3 per cent; Norway, 5 per cent; the Netherlands, 3.8 per cent; and Belgium, 4.5 per cent, which is, incidentally, the same figure as the United States.

Senator Molgat: The age group you refer to between 18 and 45 deals with the male population?

Mr. Stethem: Yes, male population.

Senator Molgat: Not the female population?

Mr. Stethem: No. This year the International Institute has not calculated that particular figure, presumably because it becomes rather complex, due to the increasing role of women in armed forces. I assume that is why they have not calculated it; I have not asked them.

To look at a few nations outside NATO, neutrals: Sweden, with a population of 8.3 million, produces a regular armed force of 66,100, with a reserve force of 656,500. Its regular force works out to 4.1 per cent of the available manpower at military age. Switzerland, with a population of 6.3 million, produces a regular force of 18,500 and a reserve force of

[*Traduction*]

fait autorité en Occident dans le domaine des études stratégiques.

Le sénateur Hicks: Comment est-il financé? A titre privé ou par le gouvernement?

M. Stethem: Il est privé et reçoit des sommes d'argent de divers gouvernements occidentaux, ainsi que de particuliers. Je ne connais pas exactement les chiffres mais le ministère de la Défense nationale lui donne de l'argent et peut à son tour lui envoyer des gens pour étudier. L'institut n'appartient à aucun gouvernement. Il est autonome et il a pour objectif d'attirer l'attention des gens en général sur les questions et les problèmes concernant la défense.

Je vais commencer avec ces chiffres, simplement parce qu'ils constituent une mesure commune. En d'autres termes, si l'International Institute of Strategic Studies fait une erreur au sujet du Canada, il la fait probablement aussi en ce qui concerne n'importe qui d'autre, de sorte qu'il nous fournit une bonne base relative. A l'heure actuelle, sur une population de 24 millions de personnes, on en trouve environ 78,600 dans nos Forces armées et environ 29,000 dans la réserve. A titre d'échelle de comparaison, je voudrais choisir deux alliés de l'OTAN qui sont plus petits que nous et dont les Forces armées sont plus faibles. Le premier est le Danemark qui, sur une population de cinq millions, a 35,100 personnes dans les Forces armées et 154,500 dans la réserve. La Norvège sur une population de 4 millions d'habitants a 37,000 personnes dans les Forces armées et 247,000 dans la réserve. On peut faire mention de deux pays dont les Forces armées sont plus fortes que les nôtres, à savoir les Pays-bas qui, avec une population de 14 millions d'habitants ont 115,000 personnes dans les Forces armées et 171,000 dans la réserve. En Belgique, pour une population de 10 millions d'habitants on trouve 87,900 personnes dans les Forces armées et 115,500 dans la réserve.

En pourcentage de main-d'œuvre entre 18 et 45 ans—et ces pourcentages datent de l'année dernière—si vous examinez les Forces régulières uniquement, vous constaterez que le Canada a 1.5 p. 100 de cette main-d'œuvre admissible dans les Forces armées, le Danemark 3.3 p. 100, la Norvège, 5 p. 100, les Pays-bas, 3.8 p. 100 et la Belgique, 4.5 p. 100 ce qui, soit dit en passant, est le même chiffre que les États-Unis.

Le sénateur Molgat: Le groupe d'âge entre 18 et 45 ans auquel vous faites allusion concerne la population masculine?

M. Stethem: Oui.

Le sénateur Molgat: Il ne s'agit pas de la population féminine?

M. Stethem: Non. Cette année, l'International Institute n'a pas calculé ce chiffre particulier, probablement parce qu'il devient plutôt complexe par suite du rôle croissant des femmes dans les Forces armées. Je présume que c'est la raison pour laquelle ils ne l'ont pas calculé, je ne leur ai pas demandé.

Si nous examinons quelques nations neutres en dehors de l'OTAN, la Suède, avec une population de 8.3 millions possède 66 100 personnes dans les Forces armées et 656 500 dans la réserve. Ces forces régulières équivalent à 4.1 p. 100 de la main-d'œuvre d'âge militaire disponible. La Suisse dont la population s'élève à 6,3 millions compte une force régulière de

[*Text*]

621,500. Its regular force works out to 1.4 per cent of the eligible male population. However, it should be noted that in Switzerland, which is the only country on this particular survey lower than Canada, all males from 18 to 52 must do military service every year. If they leave Switzerland, they pay a tax for their absence because they are not available for military service. One keeps one's rifle and uniform in a cupboard in the House.

Austria, with a population of 7.5 million, has a regular force of 50,300 and a reserve force of 870,000. This works out to 2.6 per cent of the available manpower in the regular force. I have given these figures simply because one of the questions that comes up in relation to military manpower is the demographic question; in other words, how much manpower would be available in the society.

We say, for example, the number of 18-year-olds is shrinking. At our current level we are not stretching ourselves to the limit of other countries. We operate at a level within NATO, roughly equivalent to Luxembourg. Outside NATO our social effort, if I may use that term, is equivalent to that of the Republic of Ireland. This, to me, is important because, for example, at conferences I run into sociologists and so forth who have studied the population who say it is shrinking, and the available manpower is not there. I feel that perhaps Canada has some flexibility where other countries do not, simply because it is already operating at a much lower level. Therefore, that brings into question the utility of demographic surveys, or at least it should be kept in mind when these surveys are being presented, as I am sure they will be, to your committee.

With our total effort in mind, I should like to look at the actual commitments of the Canadian forces at present and our ability to meet those commitments. Looking first at the navy, we have, in effect, 16 combat ships plus reserves; three conventional submarines, and 18 major aircraft as the resource of the navy. I am not counting the helicopters on the ships and that sort of thing.

The ships are at present 80 per cent manned. There is no depth behind the crewing of the ships, owing to the problem of lack of shore berths, and there is a critical shortage of various trades within the navy.

Because of the unified structure of the Canadian forces, it is difficult to break it down into what is actually the fighting navy and what is the supporting navy. However, I will again use the figures of the International Institute of Strategic Studies simply because they give us our common reference. In 1979 to 1980 they listed 14,200 men as our naval force. I disagreed with that at the time and it has since changed. They now list in the 1980-81 figures 5,327 men and women as the strength of our navy. Maritime command strength is 9,300 by their listing.

[*Traduction*]

18 500 et une force de réserve de 621 500. En pourcentage, sa force régulière équivaut à 1,4 p. 100 de la population mâle admissible. Toutefois, il convient de remarquer que, en Suisse, le seul pays touché par cette enquête à avoir enregistré un total inférieur à celui du Canada, tous les hommes de 18 à 52 ans doivent faire une période de service militaire chaque année. Quiconque quitte la Suisse doit payer une taxe d'absence pour compenser la non disponibilité pour le service militaire. Chacun conserve son fusil et son uniforme dans un placard à la maison.

L'Autriche, dont la population s'élève à 7,5 millions a une force régulière de 50 300 et une force de réserve de 870 000, soit 2,6 p 100 de la main-d'œuvre disponible dans la force régulière. Je vous ai cité ces chiffres parce que l'une des questions qui revient souvent au sujet des effectifs militaires porte sur la démographie. En d'autres termes, quel est le pourcentage d'effectifs disponibles dans une société?

Par exemple, il est dit que la population des personnes âgées de 18 ans diminue. A notre niveau actuel, nous n'atteignons vraiment pas notre maximum, par comparaison à d'autres pays. Pour ce qui est des pays membres de l'OTAN, notre niveau équivaut plus ou moins à celui du Luxembourg. Pour ce qui est des autres pays, notre effort social, si vous me permettez l'expression, équivaut à celui de la république d'Irlande. A mon avis, il est très important de le signaler car lorsque j'assiste à des conférences, je rencontre des sociologues et d'autres experts qui maintiennent que la population diminue et qu'il n'y a plus suffisamment de main-d'œuvre disponible. Je crois que le Canada est plus souple que d'autres pays parce que nous fonctionnons à un niveau bien inférieur. Cela remet donc en question l'opportunité des enquêtes démographiques ou du moins, il conviendrait de se rappeler de ces données lorsque votre comité se penchera sur ce genre d'étude.

Tout en ne perdant pas de vue l'ensemble de nos efforts, j'aimerais vous parler des engagements actuels des forces canadiennes et de notre capacité de les rencontrer. Prenons d'abord la marine qui compte 16 navires de combat, plus les réserves; trois sousmarins conventionnels et 18 aéronefs. Je ne compte pas les hélicoptères rattachés à des navires et ce genre d'appareils.

L'armement en hommes des navires est, à l'heure actuelle, à 80 p. 100 complet. Il n'y a aucun surplus en matière d'équipages de navires en raison du problème que pose le manque d'installations terrestres et qui plus est, la marine souffre d'une grave pénurie de divers métiers.

En raison de la structure unifiée des forces canadiennes, il est assez difficile de séparer la marine de combat de la marine de soutien. Toutefois, je vais encore une fois utiliser les chiffres de l'Institut international d'études stratégiques tout simplement parce qu'ils nous donnent une référence commune. D'après cet organisme, de 1970 à 1980, notre force navale comptait 14 200 membres. Je n'étais pas d'accord avec ces chiffres à ce moment et ils ont été modifiés. Pour 1980-1981, on y mentionne que l'effectif de notre marine est de 5 327 hommes et femmes. Selon leurs données, les effectifs du commandement maritime seraient 9,300.

[*Text*]

In terms of reserves we have 3,250 reserves. However, they are primarily involved in the maritime control of shipping, and that has nothing to do with fighting ships unfortunately, but involves the control of ports, harbours and ship traffic.

Senator Thompson: If I may just interrupt you for a moment, can you tell us on what basis they listed 14,200 men and women as our naval force for 79-80?

Mr. Stethem: Basically, they divided the 80,000 people in the Canadian forces, breaking it down into army, navy and air force by dividing up the 80,000 people. In fact, that gives a false figure for the strength of people who are actually involved in what one might call naval tasks. They have since broken it down into what is the equivalent of a navy in another country—in other words, people who are definitely naval. On that basis there are 45,000 people in the Canadian forces who are not army, navy of air force. It is an artificial figure in that those people are required for support. When I deal with the problem of the army you will see how the use of those large figures can create an artificial picture.

Before dealing with the army, let me remind you that the navy has that manning problem: Their ships are 80 per cent manned, and to put them to sea at full strength would mean putting only a few to sea and stripping the others of their personnel. You accomplish that by doing such things as having zero-manned refits. In other words, when the ship is being refurbished, you strip it of its crew and put those men on other ships. Consequently, you end up with the problem of having crews who are constantly at sea, as opposed to having a three-year shore posting and then a three-year sea posting. Those are problems we will have to touch on later.

Turning to the army, perhaps here the level of commitment and our ability to meet it becomes most apparent. In our NATO commitments we are committed to providing a brigade on the central front, which is the one we have stationed in Germany, and a brigade group on the northern flank, which is called the CAST combat group or the CAST brigade. These names tend to change back and forth.

For the defence of North America, I believe, and I have not confirmed this, that we still owe two brigades to the defence of North America. We have a total of four brigades in the army. There are two brigades and the Special Service Force in Canada, which are 60 per cent of wartime strength, plus a brigade in Germany of 3,000 men, which works out roughly to 50 per cent of wartime strength. To meet our two NATO commitments and fill those two NATO brigades would require the stripping of the army in Canada—and it is critical that those brigades be filled, because as they exist they are missing manœuvre elements. I do not want to go into the full technical aspects, but they are missing parts that are critical on the battlefield. They are unbalanced. They are missing whole units and parts of units, people within units. So to meet our two NATO commitments would require the stripping of the army extant in Canada so that there would be less than one brigade left in the country. In other words, everything in Canada

[*Traduction*]

Nos troupes de réserves comptent 3 250 membres. Toutefois, ils s'occupent surtout du contrôle maritime des expéditions et malheureusement, ces activités n'ont rien à voir avec les navires de combat, mais portent surtout sur le contrôle des ports et le trafic maritime.

Le sénateur Thompson: Si vous me permettez de vous interrompre un moment, pouvez-nous dire sur quoi ils se sont fondés pour dire que notre force navale comptait 14 200 hommes et femmes en 1979-1980?

M. Stethem: Ils sont partis du fait que les forces canadiennes comptent 80 000 membres et les ont ventilés en armée de terre, de mer et de l'air. En fait, ceci donne une fausse idée du nombre de personnes qui effectuent ce que l'on pourrait appeler des tâches navales. Ils ont fait la ventilation différemment en comparant à d'autres pays, en d'autres termes, ils ont tenu compte des effectifs qui effectuent des tâches strictement navales. D'après ces critères, les forces canadiennes compteraient 45 000 personnes qui ne font pas partie des forces de terre, de mer ou de l'air. C'est un chiffre artificiel du fait que ces personnes sont nécessaires aux services de soutien. Lorsque j'aborderai le problème de l'armée, vous verrez comment ces chiffres énormes peuvent donner une fausse idée de la réalité.

Mais avant de passer à l'armée, laissez-moi vous rappeler que la marine a de graves problèmes d'armements en dotation de personnel. En effet, les effectifs des navires ne sont qu'à 80 p. 100 complets et pour mettre les navires à l'eau complètement armés, il faut se passer de certains d'entre eux et utiliser leur personnel. Ceci s'accomplit en délestant les navires en réparation de leur équipage qui est alors affecté à d'autres navires. Cela entraîne d'autres problèmes: les équipages qui sont constamment en mer par opposition à un roulement de trois ans sur terre et trois ans en mer. Mais je reviendrai à ce problème plus tard.

Pour ce qui concerne l'armée, notre degré d'engagement et notre capacité de les rencontrer sont plus évidents. Nous nous sommes engagés auprès de l'OTAN à fournir une brigade sur le front central qui est situé en Allemagne, une brigade sur le flanc nord qui est le groupe de combat ou la brigade GCCTAM. Ces noms changent régulièrement.

Pour ce qui est de la défense de l'Amérique du Nord, je pense, mais on ne me l'a pas confirmé, que nous devons encore deux brigades. Notre Armée compte un total de quatre brigades. Notre Force de service spécial au Canada compte deux brigades ce qui équivaut à 60 pour cent de notre effectif de guerre plus une brigade en Allemagne qui compte 3 000 hommes, ce qui équivaut à plus ou moins 50 pour cent de notre effectif de guerre. Pour respecter nos deux engagements auprès de l'OTAN et compléter ces deux brigades de l'OTAN, il nous faudrait utiliser toute l'armée canadienne et il est vraiment essentiel que ces brigades soient complètes car selon leurs configurations actuelles, il leur manque des éléments de manœuvre. Je n'ai pas l'intention de discuter de tous les aspects techniques, mais il leur manque des éléments essentiels en temps de guerre. Elles sont mal équilibrées. Il leur manque des unités entières et des parties d'unités. Alors pour pouvoir respecter nos deux engagements auprès de l'OTAN, il nous

[*Text*]

would have to be stripped to meet the two-brigade commitment in Europe.

The problem, then, is one of augmentation. To augment the brigade on the central front, which would be the first brigade, one would assume, into action, would take a period of between five and seven days. Once the war actually starts, it is difficult to get people in there. So in terms of the central front, you might say that five to seven days before the first shot was fired we would have to begin to strip people out of the western brigade group, say, or out of the Cinquième Groupement in Québec, and start shipping them to Europe.

To get the CAST combat group to Norway would require, I believe, 21 to 30 days. It has been stated that it could be done in 14. Based on the American experience of their divisional moves to Germany and their attempts to work with a rapid deployment force—with much greater resources than we have—I do not believe it can be done in that period of time, in 14 days, particularly since we would be using as part of our move Norwegian cargo ships hauled off the Atlantic Ocean into Halifax.

It is a complex problem. However, it does illustrate the political problem, if you like, in that in order to meet that Norway commitment, apart from all the problems of stripping the forces, it would be necessary to make the decision 21 days, say, before the first shot was fired in anger, and, given Canadian history, I find that a most dubious proposition.

Again from the figures of the International Institute of Strategic Studies, in 1979-80 they listed the army at 29,300. Mobile command strength was then listed at 17,700. In the latest set of figures they have listed the army at 12,675, which, I think, is actually quite fair, because if you add up all the brigade groups, which are at present at 60 per cent strength, you come to roughly that figure, give or take a thousand.

In terms of the reserves, there are roughly 15,000 reserves. Out of that 15,000, from studies other people and I have done over the past couple of years, it would appear that there would be as few as 1,000 infantrymen. That is simply because many of the reserves are non-eligible actually to go into battle. They are too young or they belong to vital professions, such as school teachers and policemen, who for some reason like going into the militia. Unfortunately, these vital professions cannot be stripped in time of war—or at least that used to be the case.

The actual real strength of the reserves is an interesting question which I would love to see answered.

The air element is the strongest numerically. Canada is the only country in the world whose air force is larger than its army. That is a conclusion I draw from looking through the figures. I may have missed one, but I do not believe so. In the '79-80 figures the strength of the force was listed at 36,500,

[*Traduction*]

faudrait utiliser tout l'effetif de l'armée au Canada de sorte qu'il ne nous resterait moins d'une brigade au pays. En d'autres termes, toute l'armée canadienne serait recrutée pour rencontrer notre engagement en Europe qui est de deux brigades.

Nous nous heurtons donc à un problème d'augmentation. Il nous faudrait de cinq à sept jours pour augmenter la brigade du front central qui serait la première brigade à passer à l'action en temps de guerre. Mais une fois la guerre amorcée, il est très difficile d'expédier des troupes. Alors pour ce qui est du front central, on peut dire que, de cinq à sept jours avant que le premier coup de feu ne soit tiré, il faudrait démunir la brigade de l'Ouest ou encore, le Cinquième groupement du Québec et envoyer ces soldats en Europe.

En outre, il faut, je pense, de 21 à 30 jours pour envoyer le groupe de combat GCCTAM en Norvège. Certains prétendent qu'il serait possible de le faire en 14 jours. En se fondant sur l'expérience des États-Unis quant au mouvement de divisions vers l'Allemagne et sur leurs efforts de déploiement rapide de force—et compte tenu de leurs ressources beaucoup plus considérables que les nôtres—je ne pense pas qu'il soit possible de le faire en 14 jours, surtout que nous utiliserions des cargos norvégiens ramenés de l'océan Atlantique vers Halifax pour cette manœuvre.

C'est un problème très complexe. Toutefois, il illustre bien le problème politique car, pour rencontrer notre engagement en Norvège, mis à part les problèmes de diminutions des forces, il faudrait prendre la décision 21 jours avant que le premier coup ne soit tiré et compte tenu de l'histoire du Canada, il me semble que c'est une proposition assez douteuse.

Les données de l'Institut international d'études stratégiques montrent, pour 1979-1980, que notre armée comptait 29 300 membres. D'après la même source, les effectifs mobiles de commandement seraient de 17 700. La dernière série de chiffres fait allusion à une armée de 12 675 membres qui, je crois, est assez juste, surtout si l'on tient compte de tous les groupes de brigade dont l'effectif est de 60 p. 100 à l'heure actuelle. Ce chiffre est donc exact, à un millier près.

Les troupes de réserve comptent environ 15 000 membres. De ces 15 000, en se fondant sur d'autres études et j'en ai moi-même faites, il semblerait qu'il s'agirait de moins de 1 000 soldats. Cela est attribuable au fait que de nombreux militaires de réserves ne sont pas admissibles au service de guerre. Ils sont trop jeunes, ou ils appartiennent à des professions essentielles comme l'enseignement ou les forces de police mais, pour des raisons personnelles, ils veulent se joindre à la milice. Malheureusement, il est impossible de réduire les effectifs de ces professions essentielles en temps de guerre ou, du moins, c'était le cas par le passé.

L'effectif réel des réserves est une question intéressante et j'aimerais bien qu'on y trouve la réponse.

Les forces aériennes sont les plus importantes quantitativement parlant. Le Canada est le seul pays au monde dont les forces aériennes comptent plus de membres que l'armée de terre. C'est la conclusion que j'ai tirée à partir des données. J'ai peut-être fait un oubli, mais je ne le crois pas. Les chiffres

[*Text*]

with air command at 23,000. In this year's figures the air force is listed at 15,327.

I believe they have the least problem in terms of manpower. There are approximately 240 combat aircraft that that group is supporting. They have the problem of communications, radar systems and those kinds of things which are unique to Canada because of its geographic spread. However, that is an area where technology will, I hope, in the near future make the problem simpler, requiring fewer people to run radar stations, which should become almost totally automated. So that situation may change.

That is the basic picture of our commitments and our ability to keep them.

In terms of the air force meeting its commitments, because of its nature the air force is aircraft oriented and equipment oriented and requires few people actually to fly the airplanes and get out there; the air force can do it and it has the maintenance bed to do it. Of course, that is not surprising, given the fact that they are the largest force.

I do not doubt that there are a number of areas where they would like to have more people, certain technical areas and that sort of thing, but they are in the least difficult situation. In my own view, therefore, they should be the last to be looked at.

I should now like to look at the other factor, namely the 45,317 people who are in roles that are supportive to the combat role. Certainly, they must be there, but then there is a problem that, when you reduce the size of an armed force, the administrative structure, the logistics structure and all of those elements cannot be shrunk below a certain level no matter how many people you have in the field, because there is a certain basic structure which must exist. There is a certain amount of planning and paperwork which must go back and forth. One man counting socks can count socks for 10 men or 50 men, but there has to be one man counting socks. This becomes unshrinkable after a while.

I don't want to go into the question of headquarters, overstaffing, far too many people at the command level, and that type of thing because I am sure you will hear about that from someone else. I should like to move into the technology area. However, this other factor is peculiar in one way: Before unification, much of that other factor, if you like, was made up by the fourth companies of infantry battalions and by seamen posted away. The first thing that operational commanders thought of when unification came along was that they did not have to give up their fourth company—they did not have to put it on base duties. Unfortunately, when unification came along and they did not have to put their fourth companies on base duties, they lost their fourth company so that you could have, within the manpower ceiling, drivers and all of the trades that make up that support area.

[*Traduction*]

pour 1979-1980 donnent un effectif à 36 500, le commandement de l'air en comprend 23 000. D'après les données de cette année, les forces de l'air compteraient 15 327 membres.

Je pense que c'est l'élément qui a le moins de problèmes d'effectif. Ce groupe compte environ 240 avions de combat. Il faut également tenir compte des problèmes de communication, de systèmes radar et de ce genre de facteurs uniques au Canada en raison de son étendue géographique. Toutefois, il s'agit d'un domaine où la technologie apportera je l'espère, des solutions telles qu'on n'aura pas besoin d'autant d'effectifs pour faire fonctionner les stations de radar qui deviendraient presque tout à fait automatisées. Cette situation-là pourrait donc changer.

Voici un aperçu de nos engagements et des moyens dont nous disposons pour les respecter.

En ce qui concerne les forces aériennes et leurs moyens de respecter leurs engagements, puisqu'elles dépendent de leurs avions et de leur équipement, il leur faut peu de gens pour piloter les avions et être à pied d'œuvre; les forces aériennes peuvent le faire et elles ont les installations d'entretien qui le leur permettent. Bien entendu, cela n'est pas étonnant puisqu'elles sont la force la plus nombreuse.

Je ne doute pas qu'il existe un certain nombre de domaines où l'on voudrait de plus grands effectifs, certains domaines techniques par exemple, mais leur situation est moins grave. Selon moi, il faudrait s'intéresser à leur cas en dernier lieu.

J'aimerais étudier l'autre facteur, notamment, les 45,317 personnes qui, de par leur rôle doivent appuyer les unités de combat. Elles doivent certainement être présentes, mais la difficulté réside dans le fait qu'en réduisant les effectifs d'une force armée, ses structures administratives ou logistiques, et autres éléments connexes ne peuvent être réduites en-deça d'un certain niveau, quels que soient les effectifs sur le terrain, étant donné le caractère indispensable d'une certaine structure fondamentale. On ne peut se passer de certains travaux de planification, du bureau, qui doivent être constamment acheminés. Un homme peut compter des chaussettes pour dix hommes ou cinquante hommes, mais il faut quand même un homme pour les compter. On ne peut pas réduire le personnel davantage.

Je passerai outre aux questions des quartiers généraux, de la surdotation, du fait qu'on compte trop de gens au niveau de commandement ou à d'autres questions semblables car je suis sûr que quelqu'un d'autre en parlera. J'aimerais parler du domaine de la technologie. Toutefois, il s'agit d'un autre facteur assez particulier: avant l'unification des forces, ce facteur était en grande partie constitué par les quatrième compagnies des bataillons d'infanterie et par les matelots qui avaient été déplacés. Quand vint l'unification des forces, les commandants assurant le commandement opérationnel ont d'abord pensé qu'ils n'avaient pas à céder leur quatrième compagnie, ils n'étaient pas tenus de l'assigner à des tâches sur la base. Malheureusement, lorsque l'unification s'est concrétisée, ils n'ont pas eu à assigner ces quatrième compagnies à des tâches sur la base car ils les avaient tout simplement perdues de sorte qu'il était possible, tout en respectant les plafonds de

[*Text*]

In my own view, this was rather short-sighted. I was in the system at the time and I thought it was a marvellous thing that the base was going to do all of these things, but then we lost a number of soldiers in order to recruit people to staff the base. In the old way you had a reserve of people. You may have lost that fourth company but when war came along the fourth company was simply pulled out to go to war.

This question concerning this body of people who support the combat arms with specialist trades such as drivers and vehicle operators, as opposed to infrantrymen, has to be looked at in terms of the internal reserve of the regular forces, if you like, so that that other group can be pulled out and then you can recruit a civilian driver in the case of war. If you have many infrantrymen doing all sorts of duties, at least they are infantrymen and you could recruit cab drivers to carry out the base duties. This is an area which should be of interest in your inquiry.

I should like now to turn to the problem of technology. Once you decide the type of technological equipment and how much of it you need, you come to the question of the kind of people you need. It is fashionable today, when talking about war, to refer to it as a terribly technological matter. In other words, it will be all push-buttons and clever machines. I feel that there is the danger with these push-buttons and clever machines that they are terribly vulnerable. If the black box on an anti-tank missile breaks on the battlefield you cannot fire it. Without the black box it does not work. We have developed an over-reliance on technology and this worries me.

Perhaps this is beyond the purview of this committee, but I would suggest that we try to solve the problem of technology by making it simple enough for anyone to use. In other words, don't worry about getting a high school graduate who has been to a community college to learn how to push a button. We should make the thing so darned simple that a chap who has a grade 8 education can use it. That gives you enormous flexibility.

When looking at the problem of educational qualifications, perhaps the technology should be adapted to the available education, giving us the bonus of a simple, reliable system as opposed to a complex system in the battlefield environment. When this problem comes up—and I am sure it will—perhaps it should be turned around. In other words, give me something that I can bash, fill with mud, and still make go and that people with no special qualifications can make go, rather than expecting these chaps to learn complex systems in order to be able to fight on the battlefield. Here one gets into the whole question of having to remember how to operate a complex system when one is being shot at. You want something simple. As I said, that is perhaps beyond the purview of the commit-

[*Traduction*]

dotation, d'avoir des chauffeurs et des gens de tous les métiers qui composent ce domaine de soutien.

A mon avis, ce point de vue était à court terme. J'étais membre du système à l'époque et je trouvais merveilleux que la base serait chargée de toutes ces tâches, mais alors nous avons dû perdre un certain nombre de soldats pour pouvoir recruter des gens pour assurer les travaux sur la base. Autrefois, nous avions des réserves. Même si on perdait cette quatrième compagnie, en temps de guerre, la quatrième compagnie était tout simplement récupérée pour faire la guerre.

Cette question concernant le groupe de personnes qui appuient les unités de combat en se chargeant de certains métiers spécialisés tels que ceux de chauffeurs ou d'opérateurs de véhicules, lesquelles tâches auraient dû être confiées à des fantassins doit être étudiée en tenant compte de la réserve interne des forces régulières, si vous voulez, de sorte que le second groupe peut être retiré et un chauffeur civil recruté en cas de guerre. Si plusieurs fantassins sont chargés de toutes sortes de tâches, ils sont au moins des fantassins et vous pouvez recruter des chauffeurs de taxi pour accomplir des tâches sur la base. Cet aspect pourrait vous intéresser dans votre enquête.

J'aimerais maintenant parler du problème de la technologie. Lorsque vous décidez du genre et de la quantité d'équipement technique nécessaire, il faut aussi décider du genre d'effectif qu'il faut. Lorsqu'on discute de guerre, de nos jours, il est très courant d'en parler comme s'il s'agissait d'une question hautement technologique. Autrement dit, tout est automatisé, il suffit d'appuyer sur des boutons et de faire fonctionner des machines. A mon avis, cette automatisation est très risquée. Si le modulateur-démodulateur d'un missile antichar tombe en panne sur le champ de bataille, vous ne pouvez pas lancer le missile. Sans modulateur-démodulateur, la machine ne fonctionne pas. Nous avons trop misé sur la technologie et cela m'inquiète.

Cette question dépasse peut-être le mandat du comité, mais je propose que l'on essaye de résoudre ce problème de technologie en la simplifiant au point où n'importe qui peut l'utiliser. Autrement dit, ne cherchons pas à recruter un dîplomé du niveau secondaire qui a suivi des cours dans un collège communautaire pour lui montrer comment appuyer sur un bouton. Il faudrait rendre l'opération si simple qu'une personne ayant une huitième année puisse le faire. On aurait ainsi une plus grande marge de manœuvre.

En ce qui concerne les exigences en matière d'éducation, il importerait d'adapter la technologie à l'éducation donnée ce qui nous procurerait l'avantage d'un système fiable et peu compliqué sur le champ de bataille. Ce problème se posera j'en suis sûr et il faudrait probablement l'étudier sous un autre angle. Autrement dit, donnez-moi une arme que je peux démonter, remplir de boue et faire fonctionner quand même, une arme que n'importe quel profane, sans aucune compétence spéciale peut faire fonctionner, plutôt que de s'attendre à ce que ces gars apprennent des systèmes aussi compliqués pour être en mesure de combattre sur le champ de bataille. Ici, il convient de se poser la question suivante: comment peut-on se rappeler du fonctionnement d'un système compliqué lorsqu'on

[*Text*]

tee, but it does come in on the question of education and I would suggest that it is something which should be looked at.

In terms of the demographic question, as I said earlier, given our relative effort, I believe we have some flexibility depending on what policy is decided upon by the government. I do not believe that we are as restricted as the United States, for example, by demographic factors. Therefore, I think this should be looked at with some suspicion. However, I am not a sociologist and I could be quite wrong. If other societies can do more now and can plan to do more in the future, what is different about Canada except that compression within the eligible age group affects us so much more?

The question of getting people into the armed forces brings us to the human factor and the rather complex problem of how an armed force works. I feel that the armed forces have to offer the one thing no one else can. You can talk about offering a trade, but if I were a young man looking for a trade I would go to a community college because it is easier. There are ways you can pay for that education in this country. You can pay for it by working or you can get government grants. There is no forcing factor to push people to go to the forces to learn a trade.

That can be a bonus factor. However, in talking to people younger than myself, I find that the one thing that attracts them is adventure, and that is one thing the forces can offer. You can go to Europe, walk across the Sahara Desert, climb a mountain or ski down a hill. Particularly for the combat trade, what is offered by the military is difference and excitement.

The British in their recruiting use this factor all of the time. They say, "Join us for a hard time. If you want to be in a tough spot, become an army officer and you will end up in a very rough spot." If you become a soldier you can do something that you will not have an opportunity to do working as a mechanic downtown. If you are an auto mechanic in the army, you can be an auto mechanic in Cyprus or Egypt. Perhaps we could take a leaf out of the British book and offer things like adventure training. We could take small groups of soldiers and fly them into the Sahara Desert and tell them to cross it. That type of thing worked very well for the British army before their involvement in Northern Ireland. They have had to cut this down now, not only because of the cost factors but because of the involvement in Northern Ireland.

We have to offer people who are going to join the armed forces something different from what they can get elsewhere, and that is adventure. That is my own view, and I have argued with a number of people from the Department of National Defence who feel that I am being rather romantic. I do not think that it is a romantic view, I feel it is a realistic view. People will join mountain-climbing clubs and go skiing for the weekend, which goes to show that there is a tremendous need

[*Traduction*]

nous tire dessus? Il faut que le système soit simple. Comme je l'ai dit, la question dépasse peut-être le champ d'enquête du comité, mais elle relève du domaine de l'éducation et à mon avis, il convient d'en tenir compte.

Quant à l'aspect démographique, comme je l'ai déjà dit, grâce à notre effort relatif, nous disposons je crois d'une certaine souplesse compte tenu de la politique adoptée par le gouvernement. Nos possibilités ne sont pas aussi limitées que celles des États-Unis, par exemple, sur le plan des facteurs démographiques. Par conséquent, nous devons nous méfier de cet aspect. Néanmoins, je ne suis pas sociologue et je peux me tromper tout à fait. Si d'autres sociétés sont en mesure de faire davantage maintenant et de prévoir en faire plus à l'avenir, comment la situation du Canada peut-elle être si différente, si ce n'est le fait que la compression à l'intérieur du groupe d'âge admissible nous affecte davantage?

La question du recrutement débouche sur le facteur humain et nous amène au problème plutôt complexe du fonctionnement d'une force armée. Il me semble que les forces armées offrent ce que nulle autre profession ne peut offrir. On peut dire qu'elle offre un métier, mais si j'étais un jeune homme à l'affût d'un métier, je fréquenterais un collège communautaire, ce serait plus simple. Il y a moyen de défrayer les coûts d'une éducation dans ce pays. Il suffit de travailler ou d'obtenir des subventions du gouvernement. Rien n'oblige les gens à se joindre aux forces armées pour apprendre un métier.

Ce facteur peut constituer un avantage. Toutefois, lorsque je parle à des gens qui sont plus jeunes que moi, j'en conclus que la seule chose qu'ils cherchent c'est l'aventure et c'est là une chose que les forces peuvent leur offrir. Vous pouvez voyager en Europe, traverser le Sahara à pied, escalader une montagne ou descendre une côte sur des skis. Surtout dans les métiers de combat, une carrière militaire offre de la variété et de l'animation.

Pour faire du recrutement, les Britanniques font valoir cet aspect dans leur publicité. Vous voulez un défi difficile à relever, disent-ils; enrôlez-vous, devenez officier, vous serez servis. En étant militaire, vous pourrez faire ce que vous ne pourriez pas faire comme mécanicien dans une ville. Un mécanicien dans l'armée peut être appelé à travailler à Chypre ou en Egypte. Nous devrions peut-être suivre l'exemple des Britanniques et offrir une formation à l'intention de ceux qui veulent de l'aventure. Nous pourrions transporter des groupes de soldats par avion au désert du Sahara et leur dire de le traverser. Ce genre de tactique donnait de bons résultats pour l'armée britannique avant qu'elle n'ait à intervenir en Irlande du Nord. Elle a dû réduire ses opérations, non seulement en raison des coûts, mais aussi en raison de son rôle en Irlande du Nord.

A ceux qui veulent s'enrôler dans les forces armées, nous devons offrir quelque chose qu'ils ne retrouvent pas ailleurs, c'est-à-dire, l'aventure. Voilà mon opinion, que j'ai exprimée à plusieurs personnes au ministère de la Défense nationale, qui trouvent mes idées romantiques. Quant à moi, je m'estime réaliste. Certains s'intéressent à l'alpinisme ou font du ski les week-ends; notre société a besoin d'aventure, d'émotions fortes que n'offre pas un travail ordinaire dans une ville ordinaire.

[*Text*]

for adventure in society today. People want to get their adrenalin up, and they are not going to do that by working at the average job in the average city.

Once you have attracted new recruits, what guarantee do you have that they will do the job for which they have been hired? I should like to suggest—and it is probably a redundant suggestion—that you look at books such as *Crisis in Command* by Gabriel and Savage which outlines the collapse of the American army in Vietnam. It shows the total breakdown of the system before the American withdrawal and suggests that they had, in fact, lost on the battlefield before the end of the war and that they were within a year of complete defeat by their measure. It shows how the military social system breaks down. We are talking here of the military social system. The Americans tried to transport the American social system to Vietnam by putting people together and expecting them to fight for God, country and mother or whatever their particular mythology demanded that men fight for. Men don't fight for those things. They may join the army out of patriotism; they may go to war for their country; but when they are being shot at those things are too big.

The Americans themselves did studies in the 1950s to determine what people do fight for, and discovered that a man will fight for the man on his right or the man on his left. He will fight for the group he is with—his friends.

In a sense what is created in a healthy, military system, by some means, be it the British regimental system or whatever—and I don't want to talk about badges and buttons, I want to take it down to the base level—is a family structure.

It is not paternalism; it is a family structure with the strengths and weaknesses of a family. If one were to discuss how to create a family structure, then another book I suggest would be useful reading is on the *Psychology of Military Incompetence* written by a chap named Dickson from the United Kingdom. He talks about how this family structure, as designed over a thousand years by the British, generates certain problems, and tells why generals are more peaceful than civilians very frequently. It tells why people are hung up on drill and polished webbing. It is actually a witty book, but it does show some of the negative sides.

Looking at it in terms of social justice and this kind of thing, within that family type of system, one, in a sense, has a reflection of one's regular family. It can be an excellent system and just, but it can also be unjust and rotten. In other words, there are inefficiencies and injustices built into it, but on the other hand, there are great efficiencies and great justices built into it. It is a personal relations system rather than a system run by statute, I suppose; therefore, it is heir to all the vices of human relations and all the strengths.

This family structure, in my view, is what keeps men together. After building that, then you may develop an extended family, or a tribe, if you like and from there go on to regiments. However, going into the area of tribes, regiments, and this sort of thing, one gets into the area of badges, buttons

[*Traduction*]

Lorsque vous avez attiré de nouvelles recrues, comment vous assurer qu'elles feront le travail pour lequel elles ont été embauchées? Je vous propose de lire, si vous ne l'avez pas déjà fait, des livres tels que «*Crisis in Command*» par Gabriel et Savage, qui décrit le déclin de l'armée américaine au Viêt-nam. Il explique la défaite totale du système avant le retrait des Américains et laisse entendre que ces derniers avaient à toutes fins pratiques perdu la guerre sur le champ de bataille avant même la fin de la guerre et qu'ils étaient à une année de la déroute selon leurs propres estimations. Cela montre comment fonctionne le système militaire social. Les Américains ont essayé de transporter au Vietnam leur système social en regroupant des soldats en leur demandant de combattre pour Dieu, la patrie, leur mère ou toute autre idéologie particulière. Les soldats ne se battent pas pour ces idéologies. Leur patriotisme peut les pousser à s'enrôler, ils peuvent partir pour la guerre pour leur pays; mais, dans le feu de l'action, ils oublient ces grands concepts.

Pendant les années 50, les Américains ont étudié les raisons pour lesquelles les hommes se battent et ils ont découvert qu'un soldat se bat pour le soldat qui est à sa droite ou à sa gauche. Il se bat pour le groupe auquel il appartient, son groupe d'amis.

Dans un système militaire sain, que ce soit le système régimentaire britannique ou un autre—je ne parle pas des insignes et des boutons, mais de l'essence même du système, on crée d'une certaine façon une structure familiale.

Ce n'est pas du paternalisme, c'est une structure familiale ayant les forces et les faiblesses d'une famille. Si quelqu'un me demandait comment établir une structure familiale, je lui proposerais de lire un autre livre: *Psychology of Military Incompetences*, écrit par un certain M. Dixon, du Royaume-Uni. Il décrit comment cette structure familiale, élaborée sur plus de mille ans par les Britanniques, crée certains problèmes et il dit aussi pourquoi les généraux sont souvent beaucoup plus pacifiques que les civils. Le livre explique pourquoi les militaires sont tellement entichés de l'entraînement et des souliers polis. C'est un livre très spirituel qui montre toutefois certains aspects négatifs.

En se perchant sur la justice sociale du système militaire compris comme une structure familiale, on est porté à réfléchir sur une famille ordinaire. La famille peut être une micro-société excellente et juste, mais elle peut également être exactement le contraire. Autrement dit, la famille comporte des torts et des injustices, mais également de très bons côtés et de grandes justices. C'est un système régi par les relations personnelles plutôt que par des règlements. Par conséquent, la famille est exposée à toutes les vicissitudes des relations humaines et profite de toutes les forces de ces relations.

A mon avis, c'est cette structure familiale qui unit les soldats. Après avoir adopté cette structure familiale, il est possible d'agrandir votre famille ou votre tribu, si vous préférez, et de là, il est possible d'avoir des régiments. Cependant, si l'on parle de régiments, on parle également des insignes, des

[*Text*]

and bands. But they are the effect not the cause. Those things come when one has that structure.

The Americans tried again and again to institute some sort of structure like that, but unfortunately, it is not something that can be created out of thin air. One cannot say: "Okay, chaps, we are going to wear organe scarves and call ourselves 'Fred's killers' and become tough soldiers". It does not work like that. It is something that comes out of the administrative system—the way the troops are handled—and out of the fact that officers are totally responsible for the men, their families, and this type of thing. I am sure you have heard all of this before. However, it is, in essence, a family structure. In addition to that, one acquires a portable social system.

I do not want to use words such as "honour" and "duty", because these days those are loaded words, but one has to have a portable social system that can be taken from the Canadian society, put on one's back, and moved anywhere yet still remain stable.

Again, the American expericence in Vietnam showed that they did not have a portable social system. Because of that, their society broke down. They took an adaptation of the American general social system, threw in some Prusssian values which go back to the roots of the American forces, but did not have a social structure that could withstand the stress. Without that, they collapsed.

Another book for your reading, which is an excellent book on the actual mechanics of the breakdown seen in a very impressionist way,—is entitled *Despatches* written by Michael Herr. He is a journalist who served in Vietnam. He was there at the time of the Tet offensive and watched the people break down and fight as individuals as opposed to fighting as units.

It is going to be difficult to define this family structure in a portable society. I have looked for material to recommend to you; however, I have not found much. I found bits and pieces in what I classify as "very strange places." David Niven's, *The Moon is a Balloon* gives one of the best descriptions of the regimental system. He describes that from his experiences while serving in Malta and when he was doing dreadful things to the Commanding Officer.

Spike Milligan's books are excelent. In his memoirs he gives us a marvelous idea of what it is like to be a soldier down at the bottom caring for his friends. This is all marvelously absurb stuff, but there is strong material in them.

Unfortunately, the things that describe this best are found in these odd places. No one has written a decent textbook about this. The people who have lived in successful family systems—the British regiments—cannot explain why it has worked. They know that it works, it has worked, and will continue to do so, they assume.

In this country, particularly since I left the army, when discussing these things I have never found anyone in the military who could properly explain this in a way that was not related and in a way that would not make him look foolish,

[*Traduction*]

boutons et des fanfares. Mais ce sont les effets, non la cause et ils viennent après ls structure établie.

Les Américains ont essayé à maintes reprises d'adopter ce genre de structure mais, malheureusement, une organisation de ce genre doit être bien préparée. On ne peut pas dire aux troupes qu'elles vont porter des foulards oranges, et s'appeler les «tueurs de Fred» et devenir des soldats aguerris. Ce n'est pas si facile. Cela doit provenir du système administratif, de la façon dont les militaires sont dirigés, et du fait que les officiers sont les seuls responsables des soldats et de leurs familles. Je suis sûr que vous avez déjà entendu cela avant. Cependant, le régiment est essentiellement une structure familiale. En plus le soldat acquiert des valeurs sociales universelles.

Je ne veux pas utiliser des mots tels que «honneur» et «devoir» car ils sont trop lourds de connotations, mais il faut avoir un sens des valeurs sociales qui reste permanent, quel que soit le pays où on se trouve.

Encore une fois, l'expérience américaine au Viêt-nam a prouvé que les Américains ne possédaient pas valeurs sociales universelles. C'est pourquoi leur société s'est effondrée. Ils ont pris une version adaptée de leur système social général, ils y ont ajouté certaines valeurs prussiennes qui remontent à la naissance des forces américaines sans avoir de structure sociale suffisamment solide, c'est pourquoi ils ont perdu.

Je vous recommande également de lire le livre de Michael Herr, *Despatches;* c'est un excellent ouvrage sur l'effondrement américain au Viêt-nam. Michael Herr est un journaliste de guerre qui est allé au Viêt-nam. Il y était au moment de l'offensive du Tet et il a vu les soldats s'effondrer et se battre individuellement et non pas comme membres d'une unité de combat.

Il me sera difficile de définir ce concept de la structure familiale dans une société mobile. J'ai cherché de la documentation, mais je n'ai pas trouvé grand chose, sinon des ouvrages comme *The Moon is a Balloon* où David Niven donne une des meilleures descriptions de la vie au régiment. Il décrit son expérience à Malte et les coups pendables qu'il faisait à son commandant.

Les livres de Spike Milligan sont excellents. Dans ses mémoires, cet auteur nous donne une excellente description de la vie d'un simple soldat qui aime ses amis. Ces livres sont merveilleusement absurdes, mais ils contiennent des faits irréfutables.

Malheureusement, les meilleures descriptions de la vie au régiment se trouvent dans ces ouvrages marginaux. Personne n'y a encore consacré un livre sérieux. Les gens qui ont vécu dans de bonnes structures familiales, dans les régiments britanniques, ne peuvent pas expliquer pourquoi leur système fonctionne. Ils savent qu'il fonctionne, qu'il a fonctionné et qu'il fonctionnera.

Au Canada, notamment depuis que j'ai quitté les Forces Canadiennes, je n'ai pas encore trouvé un militaire qui puisse bien expliquer le régiment, qui pourrait me l'expliquer de façon claire et logique; à chaque fois, le militaire utilise des

[*Text*]

because he would use words such as duty, honour, country, God and Queen. Those are loaded words and people will say that such ideas are archaic or silly. In a way, one has to find a way to look at this that is neutral, that does not have connotations of the past that we are throwing away, or something that can employ the marvelous word of "management", because that has tremendous strength; that sounds logical.

Another question which relates to this subject is the question of rewards. Pay is an insufficient reward simply because it matches the reward given in the civil sector. Therefore, one has to offer something else. In other words, one must be seen to be doing something useful for society, and here we come into the much broader question of lack of threat, and so forth. Again, this is an example I am sure you have delved into.

Take the factor of visibility in society. Why do we locate troops in Petawawa or Gagetown where nobody sees them? Why do we have schoolchildren on Parliament Hill doing the Public Duties ceremony when we have soldiers sitting in Petawawa? Why not locate some of our soldiers in Toronto? If we were to do so, school children would know that soldiers exist, and the soldier would feel that he was not stuck out in the bush a million miles from society and that he is a part of society and can stand up and be proud of being a soldier.

Although I know many people in the Canadian Guards used to complain viciously about doing Public Duties on the Hill, I do know that some soldiers actually enjoyed it. They were on show and had a chance to stick their chests out. When standing on guard duty, who knows what lovely social things might happen. There was a reward system built into it.

One also has to deal with the question of the balance between privilege and duty. In other words, if a soldier, sailor or airman owes 24 hours of his time because he takes the same pay as a civilian in the same trade, or the same pay as a civil servant, but does not work nine to five, then he must have some other way of being rewarded for that. The whole question of the relationship between privilege and duty comes into play. Privilege is a dirty word in modern society. We are all egalitarian, and that sort of thing, but the concept of rewarding duty with privilege should, perhaps, be looked at. By "privilege" I do not mean the right to walk down the street in jack boots, but the reward of social recognition and the feeling that by being part of this one has escalated oneself socially. In other words, by being an army officer, it does not matter where you came from, you have achieved.

There are a number of other elements, ritual elements, such as parades, and so forth. These create the family structure and the society. Since you were not born into the family and have adopted the last name, there are ritual elements that must be gone through. This applies to sailors, fighter pilots and soldiers. In other words, one has to earn one's way in. By putting

[*Traduction*]

mots tels que «devoir», «honneur», «pays», «Dieu» et «la Reine». Ces mots sont chargés de connotations et les civils qualifient cette idéologie d'archaïque ou de stupide. Ainsi, il faut trouver une façon d'étudier objectivement cette question, une façon qui ne fasse pas allusion au passé que nous rejetons; il faut trouver une expression qui comprenne le mot passepartout de «gestion», ce mot qui est tellement utilisé et qui fait appel à la logique.

Les récompenses sont un autre aspect de ce sujet. La solde ne représente pas un avantage suffisant, car elle correspond à la rémunération dans le secteur civil. Par conséquent, il faut que le monde militaire offre autre chose. Autrement dit, le militaire doit être considéré comme étant une personne utile à la société et c'est ici que nous nous heurtons à la question beaucoup plus large de l'absence de menace, mais encore une fois je suis convaincque c'est une question sur laquelle vous vous êtes déjà penchés.

Pourquoi stationnons-nous des militaires à Pétawawa ou à Gagetown où personne ne les voit? Pourquoi recrutons-nous des enfants d'école pour monter la garde sur la colline parlementaire lorsque des soldats sont à Petawawa? Pourquoi n'avons-nous pas des soldats à Toronto, les écoliers seraient conscients de l'existence des soldats; le soldat ne serait pas stationné au bout du monde et il se considérerait comme faisant partie de la société et il pourrait être fier d'être un soldat.

Je connais beaucoup de soldats qui se sont plaints amèrement de monter la garde sur la colline parlementaire, mais j'en connais également certains qui ont vraiment aimé cette expérience. Pour eux, c'était un spectacle qui leur donnait la possibilité de redresser l'échine. Qui sait les belles surprises qu'un soldat peut avoir lorsqu'il monte la garde sur la colline parlementaire. Ce, c'est un système de récompense.

Il faut également se pencher sur les questions de l'équilibre entre les privilèges et le devoir. Autrement dit, si un soldat, un marin ou un aviateur doit être en disponibilité 24 heures sur 24, le fait qu'il reçoit la même solde qu'un civil qui fait le même métier ou qu'un fonctionnaire, lequel ne travaille que 8 heures par jour, le soldat doit être récompensé d'une autre façon. C'est ici qu'il faut tenir compte des relations entre les privilèges et le devoir. La société moderne n'aime pas le mot privilège. Nous sommes tous égaux; cependant, je maintiens qu'il conviendrait peut-être d'étudier la possibilité de récompenser le devoir par des privilèges. En disant privilège, je n'entends pas le droit de défiler dans les rues en cuissardes, mais bien la récompense qu'accompagne la reconnaissance sociale et l'impression de fierté qui découle de l'appartenance à un groupe reconnu socialement. Autrement dit, faire reconnaître que si vous êtes officier dans l'armée, vos origines sociales importent peu, vous avez réussi.

Il y a un certain nombre d'autres éléments rituels notamment des défilés, etc, qui sont à la base de la structure familiale et de la société. Quand on n'est pas né dans la famille et qu'on prend le nom de cette famille, il faut se conformer à certains rites. Cela s'applique aux marins, aux pilotes de chasseurs et aux soldats. En d'autres termes, chacun doit se

[*Text*]

a chap through hell at the beginning, he will feel that he has earned his place in the family.

When I attended Military College, I was put through hell, but when I cam out the other side, I felt like superman. All the misery I had experienced was written off and I had won. I was part of the unit. There has to be some type of thing like that.

Over the past decade, people have said that these things we cruel, which they were, but the element of cruelty is perhaps necessary. People said that it was not fair because it might cause damage to the chap who failed. They said it was primitive and barbaric. However, the game we are talking about, the kind of work we are talking about, goes back to human roots. The military is a primitive social game. So, elements such as those have to be retained and refreshed on a regular basis.

I have spoken far too long, so the only final element I would suggest is that it is not enough to have this family structure, this portable society, at the sharp end down at the regimental level. It can only survive and thrive within an armed force if those values are reflected up the line, and if those in support of the combat unit also come from a family with similar values, because they are cousins or uncles. If command all the way up the line does not reflect that system of values, then that system of values will wither, simply because to become a general one does not have to support that system of values. In fact, one would be damn smart to get out of that system of values if one did not support it and go to NDHQ and become someone's aide. In other words, become a staff officer. So the whole structure must support a system of values like that.

However, as I said, it is something that I have been struggling with for a long time, ever since I realized that David Niven's film "The Way Ahead" had more to teach me about being a young officer than management studies at RMC, or what IBM did to solve this or that particular problem. I still have not reached a conclusion that satisfies me. I hope, Mr. Chairman, that you and the honourable senators present will reach some conclusion, because I will be the first to applaud if you do.

I you have any questions, I would be delighted to answer them.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Stethem. Senator Thompson, would you like to commence the questioning?

Senator Thompson: Mr. Stethem, I would first like to thank you very much for a very provocative presentation, which raises a great number of questions for us.

Perhaps I should go back to your first area, which dealt with manpower commitments. As we listened to the witnesses, frankly I never realized the enormous range of commitments we have from NATO right through to some Boy Scout jamboree for the armed forces to take part in. Perhaps it is the visibility that is important. Do you think that we are too widely spread and should be cutting down on some of these commitments?

[*Traduction*]

faire une place. En subissant de rudes épreuves dès le début l'intéressé finit par trouver sa place au sein de la famille.

Lorsque j'étudiais au collège militaire, j'ai subi ces épreuves, mais quant tout fut terminé, j'étais fier de moi. J'avais oublié toutes les épreuves subies parce que j'avais gagné. J'étais maintenant membre de l'unité. Ce genre d'initiation est nécessaire.

Au cours de la dernière décennie, certains ont jugé ces rites cruels, et ils l'étaient effectivement, mais ils constituent en fait un élément nécessaire. On parlait de traitement injuste, car l'intéressé risquait d'être marqué par un échec. On pensait aussi qu'il s'agissait de rites primitifs et barbares. En fait, le jeu, le travail dont nous parlons remontent aux origines de l'humanité. Il s'agit d'un jeu social primitif dont il importe de conserver et de renouveler certains éléments de façon périodique.

J'ai déjà parlé trop longtemps; j'aimerais néanmoins ajouter qu'il ne suffit pas d'entretenir cette structure familiale, ou société mobile, uniquement au bas de l'échelle du régiment. Elle ne peut survivre et se développer au sein des forces armées que si ses valeurs sont exprimées jusqu'au sommet de la hiérarchie et seulement si ceux qui soutiennent une unité de combat proviennent aussi d'une famille aux valeurs similaires; ainsi, les membres deviennent comme des cousins ou des oncles. S'il n'existe pas d'ordre visant à entretenir ce système de valeurs, ce système dépérira parce que, pour devenir général, un soldat n'aura pas eu à le soutenir. De fait, si on n'adhère pas ce système de valeurs, il vaut mieux aller travailler au quartier général de la Défense nationale en qualité d'aide; en d'autres termes, devenir officier d'état-major. Tout doit reposer sur ce système de valeurs.

Néanmoins, comme je l'ai dit, il s'agit d'un question que je tente de résoudre depuis longtemps, en fait depuis que le film de David Niven intitulé «The Way Ahead» m'a plus appris au sujet de mon rôle de jeune officier que les études de gestion effectuées au collège militaire royal ou que ce que IBM fait pour résoudre tel ou tel. Je n'ai toujours pas trouvé de conclusion satisfaisante. J'espère, monsieur le président, que vous et les sénateurs présents arriverez à une conclusion; dans ce cas, je serai le premier à vous applaudir.

Si vous avez des questions, je serai heureux d'y répondre.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Stethem. Sénateur Thompson, voulez-vous commencer à poser des questions au témoin?

Le sénateur Thompson: Monsieur Stethem, j'aimerais d'abord vous remercier pour votre déposition stimulante qui va suscité ici de nombreuses questions.

Je ferais peut-être mieux de me reporter à la première partie qui traite des engagements en matière de relations de main-d'œuvre. En écoutant les témoins, je me suis rendu compte que je n'avais pas réalisé toute l'étendue des engagements de nos forces armées, depuis l'OTAN jusqu'aux grandes réunions de scouts. La présence constitue sans doute le facteur important. Croyez-vous que nos effectifs sont trop dispersés et que nous devrions réduire certains engagements?

[*Text*]

Mr. Stethem: As a preface, I look upon defence as part of foreign policy and assume that from defence commitments we gain foreign policy advantage. That is an assumption. Yes, for our resources we are too widely spread, but in terms of our capability as a nation and what everyone else is doing we are very thinly spread. We do not do very much at all.

Certainly we could solve the manpower problem by cutting down on our commitments, but then we come to the question of what we sacrifice in foreign policy. We could pull the brigade out of Europe and say we will fly everything over, which is a nice "paper" way of still remaining committed. However, everyone knows that the flyovers will not work. It is an accepter thing in Europe; you know the people will not be there because the air fields will all be blown up by the time they are on their way. So it becomes a question of policy. If we feel it is to our advantage, as I do, to have a strong rather than a shrill voice in NATO, then we cannot go below the commitment that we have, because we are already seen as having a very, very small commitment compared with other nations.

When we talk, for example, of 3 per cent raises in the defence budget, we are starting from a very low number initially, so our 3 per cent raise is tiny compared to someone else's 3 per cent raise relative to GNP.

Certainly it can be argued that we can cut back commitments. I feel, however, we would face a net loss in terms of our foreign policy and our ability to influence the Americans and our European allies, simply because we have nothing left to cut. We are down at a very low level.

Senator Thompson: Do you see an increase in commitments for Canada in the next two decades?

Mr. Stethem: Barring major collapse—a war in Europe or something like that—no, I do not see an increase in commitments for Canada, simply because unless we expanded our armed forces massively we could not meet those commitments. From what we do now, I suspect our allies would be satisfied if we did that job properly, which we do not. What we now do is not that far from what we did 15 years ago, when we had a much larger armed force. We had roughly the same commitments. That seems to be sufficient to please our allies. The problem now is that we pretend to do it but in fact we do not do it.

I would not see a great increase in commitments for UN forces or that short of thing, simply because there is a great reluctance to use that tool now because it perpetuates the problem, along with those arguments which I am sure you have heard. Barring a war in Europe and a massive American move to somewhere like the Persian Gulf, I do not see a great increase in commitments. What might happen, for example, is the requirement to fly over another brigale if the Americans

[*Traduction*]

M. Stethem: D'abord, je conçois la défense comme un élément de la politique étrangère et je présume qu'à cet égard, nous tirons un avantage de nos engagements militaires. Il s'agit d'une hypothèse. En effet, compte tenu de leurs ressources, nos effectifs sont trop dispersés, mais en ce qui a trait au potentielf de notre pays et de la part de chacun nos effectifs sont très peu dispersés. En fait, nous ne faisons pas grand-chose.

Nous pourrions certainement résoudre le problème des effectifs en réduisant nos engagements, mais dans ce cas, nous serions perdants à d'autres égards en matière de politique étrangère. Nous pourrions rapatrier la brigage et promettre d'envoyer des contingents au besoin, ce qui constitue une façon de maintenir un engagement théorique. Néanmoins, chacun sait qu'une telle solution n'est pas réaliste. En Europe, c'est un fait établi qu'avant même l'arrivée de nos troupes, les pistes d'atterrissage seraient détruites. Ainsi, tout se résume à une question de politique. Si nous croyons qu'il est avantageux pour nous, et c'est à mon avis, d'avoir une présence forte, plutôt que faible, au sein de l'OTAN, nous ne pouvons réduire nos engagements actuels, car on considère déjà que notre participation est faible en comparaison avec celle d'autres pays.

Par exemple, l'augmentation de 3 p. 100 du budget de la défense porte sur un budget déjà réduit; ainsi, une telle augmentation est-elle peu de chose en comparaison avec une augmentation de 3 p. 100 du PNB dans le cas d'un autre pays.

On peut soutenir qu'il y aurait lieu de réduire nos engagements. Pour ma part, je pense que le prestige de notre politique étrangère en souffrirait, de même que notre influence sur le Américains et sur les alliés européens, parce que nos engagements sont déjà au minimum.

Le sénateur Thompson: Y aura-t-il selon vous un accroissement des engagements du Canada au cours des deux prochaines décennies?

M. Stethem: Mise à part une catastrophe majeure (une guerre en Europe ou quelque chose du genre), je ne prévois pas un accroissement des engagements du Canada, simplement par ce qu'à moins que nous n'augmentions massivement nos effectifs militaires, nous ne pourrions tenir de tels engagements. Compte tenu de ce que nous faisons maintenant, nos alliés seraient sans doute satisfaits si nous nous acquittions de nos responsabilités de façon efficace, mais ce n'est pas le cas. Nous faisons à peu près la même chose qu'il y a 15 ans alors que nous disposions d'un effectif beaucoup plus important. Nous avions à peu près les mêmes engagements. Cela semble répondre aux besoins des alliés. Le problème actuel est que nous prétendons nous acquitter de nos engagements, ce qui n'est pas le cas.

Je ne conçois pas un accroissement important de nos engagements au sein des forces des Nations-Unies, ni de quelqu'autre forme d'engagements similaires, car à l'heure actuelle on hésite beaucoup à y avoir recours car leur utilisation ne fait que perpétuer les problèmes; on soulève aussi d'autres arguments semblables, que vous avez certainement entendus. Mise à part une guerre en Europe, ou un envoi massif de troupes américaines ailleurs, par exemple dans la région du golfe

[*Text*]

had to move a large part of their force out of Europe and go south, when it would be natural for them to ask us, along with the other allies, to fill the gap. We, of course, would not be able to do it. That is perhaps the kind of request that might be made. But that again is an extraordinarly situation.

Senator Thompson: Am I correct in summarizing the first part of your presentation in which you have given us the figures from strategic studies in comparison with other countries, our manpower and then showing have we compare with Luxembourg, by saying you put fairly resounding emphasis on the fact that except for the air force we are not living up to our commitments, and we should be considering the recruitment of more manpower and increasing our forces so we can live up to our commitments?

Mr. Stethem: On the basis of the fact that if one makes a commitment one should be able to meet it, I would say, yes, we need to increase the manpower. The level we are talking about to meet our present commitments is between 100,000 and 110,000—probably closer to 110,000 than 100,000—which is a massive increase. What we do now is create paper plans—mobilization plans and use of the reserves. In my opinion, these things work on paper but they do not work in reality.

I have always felt that the maintenance of a cosmetic ability, a "let's pretend" capability, fools no one except Canadians. Our allies know. They make no secret of it. In the average article on NATO these days in *Time* magazine or some other publications, whereas we used to get a good footnote—there are the Canadians, small but good, now we are very rarely even mentioned. In the international press and discussions of NATO Canada hardly figures at all.

It is not as though we are fooling anyone by keeping half a brigade, which cannot survive on the battlefield. It simply cannot because of the way it is structured. Who is being fooled here? Are we gaining the advantage we should be gaining? If we are going to have 3,000 there although it is expensive. Why not go up the extra couple of thousand? Maintaining a cosmetic ability is expensive in itself, but you are paying a lot of money for very little, whereas if you pay a bit more money perhaps you get something out of it. You would know better than I whether in fact we do get something out of it. I like to think we do. However, I do not deal in matters between governments in this kind of thing as you do.

Senator Thompson: I think we do, and I think most of us would agree with that. Just to get a round figure from you, are you saying we need in the regular force an increase of 110,000 to keep our commitments?

[*Traduction*]

persique, je ne prévois aucun accroissement important des engagements du Canada. Il se pourrait cependant que les États-Unis demandent au Canada d'envoyer une brigade aéroportée au cas où une partie importante des troupes des États-Unis devrait quitter l'Europe pour se rendre dans les régions du Sud; dans ce cas, il serait tout naturel que les Américains nous demandent, ainsi qu'à nos alliés, ce combler l'écart. Le Canada ne serait certainement pas en mesure de le faire. Voilà le genre de demande qu'on pourrait nous faire; encore ne serait-ce que dans une situation exceptionnelle.

Le sénateur Thompson: Pour résumer la première partie de votre déposition, qui fait état de données tirées d'études stratégiques à des fins de comparaison avec d'autres pays, de l'état de nos effectifs par rapports au Luxembourg, aurais-je raison d'affirmer que vous mettez clairement l'accent sur le fait que nous ne respectons pas nos engagements, et qu'il faudrait songer à recruter et à augmenter nos effectifs de façon à nous acquitter de ces engagements?

M. Stethem: Prenant pour acquis qu'un engagement est pris pour être tenu, j'affirmerais que nous devons augmenter notre effectif et le porter à 100,000 ou 110,000 hommes, et plus sûrement 110,000 hommes, pour être en mesure de tenir nos engagements; il s'agit d'un accroissement important. En fait, à l'heure actuelle, nous ne faisons que des plans sur papier, en vue de la mobilisation et de l'utilisation des réserves. A mon avis, ce genre de plan fonctionne en théorie, mais non en réalité.

J'ai toujours pensé que le maintien d'une force apparente ne trompe personne, sauf les Canadiens. Nos alliés le savent bien et ne s'en cachent pas. Si vous lisez un article de la revue *Time* sur l'OTAN ou d'autres publications qui, dans le passé, reconnaissaient l'efficacité des troupes canadiennes, quoique leurs effectifs fussent réduits, vous constaterez que ces publications en font maintenant rarement mention. Dans la presse internationale et dans les discussions de l'OTAN, le Canada est rarement nommé.

Nous ne trompons personne en ne maintenant en Europe qu'une demi-brigade qui ne pourrait pas survivre sur le champ de bataille, compte tenu de son organisation. Qui trompe-t-on ainsi? En retirons-nous vraiment tous les avantages? Si nous devons maintenir 3,000 hommes en Europe, pourquoi ne pas augmenter les effectifs de quelques milliers de soldats, même si cela coûte cher. Le maintien d'un semblant de force coûte cher également mais constitue, à toutes fins pratiques, une dépense inutile. En dépensant un peu plus, on obtiendra sans doute des résultats. Vous seriez mieux placés que moi pour le savoir. Pour ma part, j'aime croire qu'il n serait ainsi. Néanmoins, je ne m'y entend pas autant de vous pour ce qui est de ce genre de question intéressant les gouvernements.

Le sénateur Thompson: Je pense que nous en retirerions des avantages et la majorité d'entre nous le reconnait certainement. Estimez-vous qu'il faudrait, grosso modo, porter les effectifs à 110,000 hommes pour pouvoir tenir nos engagements?

[*Text*]

Mr. Stethem: An increase to 110,000, which was roughly the level we were at in the late 1960s.

Senator Hicks: A 50 p. cent increase.

Senator Molson: Thirty odd thousand.

Senator Hicks: If we have 76,000 now, it is about a 50 p. cent increase.

Senator Thompson: What increase are the armed forces trying to achieve for next year?

Mr. Stethem: The last I heard was a total of 4,000 people. In odds and bits you are talking about a few hundred a year. I am operating on the level of gossip now because I did not confirm this, but in fact last year they had a problem because more people left than came in, but I am sure the *DND* people will give you an excellent briefing on that.

Senator Thompson: I think are you right on that.

Senator Marshall: We have heard many officials from the Department of National Defence, who told us of the technology and the weakness of the force, but I want to get down to the manpower. You asked what makes the army work. I think Canada has to have a cause and a will to say we will be prepared. The only way you can get that will and motivation is if there is a threat. After 25 years in the militia I see among our youth a vast turnover and a lack of interest because there is no change and nothing new for them to do. Let me ask a few questions. Do you have any figures showing where the recruit for the regular forces comes from? Does he come from cadet training, because of the experience, or from the militia; or does he just come off the street because he needs a job and he is looking for adventure? Do you have any figures showing where we get the recruits?

Mr. Stethem: No, I do not. I would suggest that Major Cotton, who is now at RMC—unless he has already appeared before you—should be brought in, because he has done those studies. I have talked to him about them, but I am not competent to give an opinion. Anything I might say would come from chatting with him in the mess.

Senator McElman: There is the point about junior troops not wanting to fight.

Senator Marshall: I was going to ask the witness about that: the survey that was done which indicated that the troops say they will not fight. I do not think that is a proper question to ask a member of the forces. If he has received good leadership, has comradeship, and holds respect for his officers, I believe if the balloon goes up he would fight. I believe the answer to more manpower is to instil into our youth the cause, motivation and patriotism. I think we can do that by having a more extensive and interesting training program. This might shock some people, but I think the answer is compulsory cadet training in the schools—compulsory cadet militia training at the age of 18, or whatever. I feel that is the answer to instilling enthusiasm into our Candian youth. What do you feel about that? I am speaking from experience, because I recall 40 years

[*Traduction*]

M. Stethem: Il faudrait les porter à 110,000 hommes, ce qui équivaudrait aux effectifs de la fin des années 60.

Le sénateur Hicks: Soit une augmentation de 50 p. cent?

Le sénateur Molson: Quelque trente mille hommes.

Le sénateur Hicks: Si, à l'heure actuelle, nous en comptons 76,000, il s'agit bien d'une augmentation de 50 p. cent.

Le sénateur Thompson: Quelle augmentation les Forces armées essaient-elles d'obtenir pour l'année prochaine?

M. Stethem: D'après ce que j'ai entendu dire, il s'agirait de 4,000 hommes. Grosso modo, elle représente quelques centaines par année. C'est ce que j'ai entendu dire, mais je ne l'ai pas vérifié; en fait, un problème s'est posé l'année dernière parce qu'il y a eu plus de personnes qui ont quitté l'armée que de personnes nouvelles recrues, mais je suis certain que les responsables du ministère de la Défense nationale vous mettront parfaitement au courant des faits.

Le sénateur Thompson: Vous avez raison.

Le sénateur Marshall: Nous avons entendu le témoignage de nombreux fonctionnaires du *MDN* qui nous ont parlé de la technologie et ainsi de la faiblesse des forces armées, mais je voudrais parler des effectifs. Vous avez demandé qui fait «tourner» l'armée. Je crois que le Canada doit avoir de bonnes raisons d'être prêt. La seule façon de mobiliser cette volonté et cette motivation, c'est s'il y a une menace. Après vingt-cinq ans dans l'Armée, je constate chez les jeunes un taux de roulement élevé et un désintéressement attribuable au fait que rien ne change et que le travail est routinier. Permettez-moi de vous poser quelques questions. Est-ce que vous avez des chiffres qui pourraient nous montrer d'où viennent les nouvelles recrues? S'agit-il de cadets après leur période de formation, à cause de l'expérience, de la milice ou s'agit-il de personnes qui ont peut-être besoin de trouver du travail ou qui cherchent l'aventure? Avez-vous des chiffres à nous donner à ce sujet?

M. Stethem: Non, je n'en ai pas. Il faudrait demander au Major Cotton, qui est actuellement au CMR, de comparaître—à moins que ce ne soit déjà fait, car il a fait toutes ces études. Je lui en ai parlé, mais je ne suis pas en mesure de vous donner un avis. Tout ce que je peux vous dire découle des discussions que nous avons ensemble au mess des officiers.

Le sénateur McElman: Il y a aussi la question des jeunes soldats qui ne veulent pas se battre.

Le sénateur Marshall: J'allais poser une question au témoin à ce sujet; l'enquête qui a été faite indique que ces hommes refuseraient le combat. Je ne pense pas que ce soit une question à poser à un soldat. Si le soldat a bien été entraîné, il a l'esprit de camaraderie et il respecte ses officiers, je crois que lorsqu'il sera appelé à se battre, il se battra. A mon avis, plutôt que d'augmenter les effectifs il faut éveiller le patriotisme chez les jeunes et aussi les motiver. Nous pouvons le faire en mettant au point des programmes de formation plus intéressants et plus complets. Au risque de choquer certains, je pense qu'il faudrait imposer un certain type d'entraînement militaire dans les écoles à l'âge de 18 ans, par exemple. On arriverait ainsi à susciter l'enthousiasme de la jeunesse canadienne. Qu'en pensez-vous? Je parle par expérience, car je me rap-

[*Text*]

ago that the proudest day in the week was when I wore my cadet uniform and went to school. We had our training on the gym floor. I believe that to be the answer. There has to be a cause and, just as a young man joins a baseball team, if the interest is there and training is provided, he will have motivation and patriotism and we will have more young people joining the armed forces. Have you given any thought to compulsory cadet training?

Mr. Stethem: Yes, I have, in fact, in relation to the whole idea of conscription in one form or another. Quite frankly, I do not think it would work in this country. Our own history militates against it. When we have had it and there has been a war on, we have had dreadful problems. The only thing I can see is to offer young people those things that they cannot do in another job. In other words, you are paying them to experience climbing a mountain, walking across a desert, and so on, where they can have adventure. I hate to use the word "adventure" because it sounds so boy scoutish—but they could experience all the things that they could not experience in an ordinary day-to-day civilian life. In other words, the young person can terrify himself, can be brave, strong or weak, and go through a larger gamut of emotions, of feeling, of adventure—I cannot get away from the word—than would be available to him elsewhere.

Senator Marshall: We have that now in our summer training. We have adventure.

Mr. Stethem: But that is at a level of adventure that is "Let's prentend". When I was in the Airborne regiment we had a number of adventure-training operations that had been planned but were cancelled because of risk to life and limb, because we did not want to pay medical premiums. So what happened? On one occasion Ranulph Fiennes came over from the U.K. and did it; and then another British unit came over and did the other thing that we had planned—because the Brits understood that you had to give the chaps a chance to have a go. Unfortunately people break their legs or hurt themselves—but without risk there is no adventure. I am not advocating anything crazy here. We had a number of things planned, and who did it? The British Army. When we put requests into Ottawa, they said no—and unfortunately they were things that had to be authorized.

In other words, you have to make it something that is seen as "My gosh, you're the fellows who climb mountains; you're the fellows who do exciting things." But what is seen now, from my own observations in Toronto of militia and cadets, is that that is where you go if you cannot be on a football team. It is not your football player, or your high school hero who joins the militia or the cadets; it is the guy who has nowhere else to go.

[*Traduction*]

pelle, il y a de cela 40 ans, le jour de la semaine où j'étais le plus fier était celui où je portais mon uniforme de cadet pour aller à l'école. L'entraînement se faisait dans la salle de gymnastique. Je crois que c'est la solution au problème. Il faut se vouer à une cause. C'est comme les jeunes qui demandent à faire partie de l'équipe de baseball. Si l'intérêt y est et que l'on met sur pied des programmes d'entraînement, ces jeunes seront motivés par leur sens patriotique et aussi de plus en plus ils s'engageront dans l'armée. Avez-vous pensé à mettre sur pied un programme d'entraînement obligatoire semblable à celui offert aux cadets?

M. Stethem: Oui, en fait j'ai pensé à la question de la conscription, sous une forme ou une autre. Pour être franc, je ne pense pas que ce système marcherait ici. Toute notre histoire va contre. Lorsque nous avons recouru à la conscription pendant la guerre, il y a eu des problèmes énormes. La seule chose que nous pourrions faire, c'est offrir aux jeunes des possibilités qu'ils ne trouveraient pas ailleurs. En d'autres termes, vous les payez pour faire de l'escalade, pour traverser le désert, etc., là où ils peuvent connaître l'aventure. Je n'aime pas beaucoup utiliser ce mot, car il fait boy-scout—mais ils se livrent à des activités qu'ils ne pourraient pratiquer autrement dans la vie civile; en d'autres termes, les jeunes peuvent à loisir affronter le danger, faire preuve de bravoure, être fort ou être faible, connaître toute une gamme d'émotions, de sentiments que peut procurer l'aventure—je ne peux pas m'empêcher de reprendre ce mot— sentiments qu'ils ne connaîtraient pas ailleurs.

Le sénateur Marshall: Nous connaissons cela dans l'entraînement d'été. Nous connaissons l'aventure—

M. Stethem: Mais c'est au niveau de l'aventure, c'est-à-dire «faisons comme si». Lorsque je faisais partie du régiment aéroporté, notre entraînement comportait certaines opérations—aventures qui avaient été planifiées, mais annulées à cause des risques physiques, parce que nous ne voulions pas payer de primes pour frais médicaux. Donc, qu'est-ce qui s'est passé? Une fois, Ranulph Fiennes est venu de Grande-Bretagne faire exactement ce que nous avions prévu; ensuite, une unité britannique a suivi pour se livrer à certaines opérations que nous avions également préparées—parce que les Britanniques avaient compris qu'il fallait donner à la troupe l'occasion de montrer ce qu'elle savait faire. Bien sûr, il y a des fractures, des blessures—mais sans risque, il n'y a pas d'aventure. Je ne préconise rien de dangereux ici. Nous avions planifié certaines opérations, mais qui a eu l'audace de se lancer? C'est l'armée britannique. Lorsque nous avons demandé à Ottawa, nous avons essuyé des refus—et malheureusement, c'étaient des activités qui nécessitaient une approbation.

En d'autres termes, il faut que ces activités suscitent des réactions comme «Ah! bon, vous êtes ceux qui escaladez des montagnes, vous êtes de ceux qui vivez l'aventure». Mais qu'en est-il à l'heure actuelle? D'après ce que j'ai pu voir à Toronto en observant les jeunes miliciens et les cadets, si les jeunes ne peuvent faire partie d'une équipe de football, ils vont chez les cadets. Ce n'est pas les joueurs de football ou les héros de l'école qui s'engagent dans l'armée ou qui vont chez les cadets; c'est celui qui ne peut rien faire d'autre.

[*Text*]

Senator Marshall: Did you study the Katimavik program that took place over the past two or three years?

Mr. Stethem: No, I didn't. I did some work on it when it started, but later I left it alone; so I am not competent to speak about that.

Senator Marshall: That was the type of program that was supposed to say: "You are not going in it for the money; you are going in it for adventure."

Mr. Stethem: But people define adventure in the wrong way. To the soldier, adventure is that which gets your blood up so you are scared stiff. It is a difficult thing to talk about. I am sure that in cold print this would seem rather exaggerated. But the idea is that you frighten yourself silly. I can remember one occasion when I had three soldiers stuck on a mountain top. There was a 100-mile an hour wind—it was on the west coast of Vancouver Island—and the helicopters could not get in to get them off. The three of them were on a small flat table top, about a quarter of the size of this room with a platform with radio equipment on it. One chap said "Leave me here to die," and the other two, who were older soldiers, were darned if he was going to die; so I ordered them to climb down the mountainside. The way they did it was they kicked the backside of the chap who wanted to die and they threatened to make it hurt more if he stayed to die than if he went down. After that episode, the young fellow became a very good soldier—because he had faced his own mortality, if you like. In other words, here was a story that he could tell his grandchildren, something he could not have done had be been a radio operator for the Department of Transport at Toronto International Airport. That is an extreme example, but that is all the armed forces can offer: something that you cannot get somewhere else.

Senator Marshall: We were in the same position before the Second World War with regard to reserves. It was very strange that within a short period of time, given that something that Canadian youth has in its gut, we became a pretty good army. Unfortunately, after the Second World War we receded into nothingness again. To my mind the reserve—and I repeat that I spent 25 years with them—is almost a joke. They are not getting the equipment. I have heard stories year after year that the regular forces are going to concentrate more on the reserves and give them more equipment, but it never happens. It is lack of leadership on the part of the Government of Canada or the lack of will to be prepared.

Mr. Stethem: I would add to that the lack of a social reward. Joining the militia is not a plus for an 18-6ear old in high school. It is regarded as something rather odd; you are not a great social success; it does not improve your image among your peers. Part of the reason for that is that the militia is invisible, and the regular forces are invisible. If you go to other countries, countries with professional armies—the U.K. is classic example—you might hear "I have just joined the Brigade of Guards," and the reply: "Oh, really?" There is something in it. It may not be very much. Everyone might

[*Traduction*]

Le sénateur Marshall: Avez-vous étudié le programme Katimavik, qui s'est déroulé au cours des deux ou trois dernières années?

M. Stethem: Non, j'y ai travaillé au début, mais plus tard, je m'en suis désintéressé; donc, à vrai dire, je ne peux pas vous en parler.

Le sénateur Marshall: C'est ce type de programme qui est sensé faire passer le message suivant: vous ne le faites pas pour l'argent, vous le faites pour l'aventure».

M. Stethem: Mais les gens définissent l'aventure de la mauvaise façon. Pour le soldat, l'aventure est quelque chose qui retourne le sang, vous effraie. C'est tellement difficile de parler de l'aventure, car je suis certain que, noir sur blanc elle paraîtrait exagéré; mais tout ce qu'il faut faire, c'est se glacer de peur. Je me rappelle, une fois, trois soldats qui sont restés pris en haut d'une montagne. L'un d'entre eux voulait mourir. Il soufflait un vent de 100 milles à l'heure—c'était sur la côte ouest de l'Île de Vancouver; une tempête terrible faisait rage et les hélicoptères ne pouvaient pas les ramener. Ils étaient tous les trois sur une petite corniche plate—d'approximativement la grandeur de cette pièce—équipée d'une radio. L'un d'entre eux a dit «Laissez-moi tout seul pour mourir» et les deux autres qui étaient des soldats plus âgés ont refusé catégoriquement de le laisser; je leur ai donné donc l'ordre de descendre. Ils ont botté le derrière du soldat qui voulait mourir en le menaçant de lui faire plus mal encore s'il restait là. Après cela, il devint très bon soldat—car il était passé près de la mort. En d'autres termes, il avait une histoire à raconter à ses petits-enfants, ce qu'il n'aurait pas pu faire s'il avait été opérateur de radio pour le ministère des Transports à l'aéroport international de Toronto. C'est un exemple un peu poussé, mais voilà ce que peuvent vous offrir les forces armées: quelque chose que vous ne pouvez trouver ailleurs.

Le sénateur Marshall: Nous nous trouvions dans la même situation avant la Seconde Guerre mondiale, en ce qui concerne les réservistes. Chose étrange, en l'espace de peu de temps, grâce à ce quelque chose qu'avait la jeunesse canadienne, nous sommes devenus une très bonne armée. Malheureusement, après la Seconde Guerre mondiale, nous sommes retombés à zéro. Selon moi, les réservistes—et je répète que j'ai passé 25 ans avec eux—c'est presque une farce. Ils n'obtiennent pas le matériel voulu. D'année en année, j'ai entendu dire que les Forces régulières se concentreraient davantage sur l'armée de réserve pour lui donner plus de matériel, mais c'était des paroles en l'air. Cela est dû soit à un manque de leadership de la part du gouvernement fédéral, soit à l'absence de toute volonté de se préparer au combat.

M. Stethem: J'ajouterais aussi le manque de satisfaction sur le plan social. En effet, se joindre à la milice pour un jeune de 18 ans qui poursuit ses études secondaires, ce n'est pas spécialement brillant. C'est considéré comme quelque chose de plutôt étrange et peu prestigieux, et cela n'améliore pas votre image parmi vos pairs. Cela est dû en partie au fait que tout comme les forces régulières l'armée de réserve n'est littéralement pas visible. Alors que si vous allez dans d'autres pays qui ont des armées de carrière, comme le Royaume-Uni, vous pourriez entendre: «Je viens de m'engager dans la Brigade des gardes»

[*Text*]

think you are a bloody fool for going into the army, but still there is something there. In this country if you join the armed forces you dress in what unfortunately is an ugly uniform and live the life of a civil servant. If you are in one of the field units you live a life of constant frustration. Soldiers are constantly frustrated because they cannot do things. They play at "Let's pretend" and then they are told "We have run out of money, so there will be no exercises for a couple of months; sit around the barracks." It is not quite that bad; I am trying to give an impression. There is nothing there.

Senator Marshall: One of the greatest programs that Canada produced was the cadet program; but they have given away that responsibility to organizations. I believe the only way to improve our state of readiness is to start from the bottom; we should give that young person who cannot join a football team a chance to learn something about comradeship, enable him to put on a uniform, and train him. I am amazed at the number of so-called bums that I have taken off the street and made respectable citizens of. I maintain that the cadet system should be part of the school curriculum and the cadet unit should be affiliated with the militia regiment. The young cadet could then follow on into that regiment, if he wished, and might make a career of the army. I believe that is the answer to the problem; but the Canadian government does not seem to care. They do it because they have to. They have to spend so much money to show a face in the United Nations and in the NATO and everything else.

Mr. Stethem: I do not know. I think it would require a considerable social change for that to work.

I would, however, like to pick up on one point, and that is the question of the chap who joins the cadets being the guy who could not get on the football team. What you want is guys who do get on the football team because you want that element of glamour that is necessary for someone of that age. In other words, they have to be able to say, "It's a neat thing." It isn't where you go if you can't find friends some other way.

I am not saying that you need the John Wayne image, which I find terribly conterproductive, and it has hurt the American army a great deal; but you just need it to be socially prestigious. I do not believe that in this country now—and again here I am talking strictly as an amateur—that you can legislate something like that any more. If it were something that were already there, it might be different. Most of the countries I have mentioned today have conscription, but that is because they have always had conscription. They did not abolish it and then try to bring it back. Look at the social ructions that are going on in the United States because of just registering for the draft. I would hate to think what we would do if there were something like that, and what the opposition would be. I have therefore more or less written that out of any calculations I have made simply because I feel it is probably

[*Tràduction*]

et la réponse sera: «Ah, vraiment?» Il y a un petit quelque chose. Tout le monde peut penser que vous êtes fou de vous engager dans l'armée, mais au moins il y a quelque chose. Par contre, au Canada, si vous entrez dans les forces régulières, vous portez un uniforme laid, malheureusement, et vous menez une vie de fonctionnaire. Et si vous faites partie d'une unité de campagne, vous vous heurtez à de constantes frustrations. En effet, les hommes de troupe se sentent constamment frustrés parce qu'ils ne peuvent pas agir, ils font semblant et ensuite ils se font dire: «Nous n'avons plus de fonds, il n'y aura donc pas de manœuvres pour quelques mois; restez à la caserne». Ça ne se passe pas aussi mal que çà, mais j'essaie de vous donner une idée de la situation.

Le sénateur Marshall: Un des meilleurs programmes que le gouvernement ait créé, c'était la formation des cadets, mais malheureusement cette responsabilité a été donnée à des organisations. J'imagine que pour être davantage prêt, il faudrait commencer par le bas en donnant, par exemple, à quelqu'un qui ne peut se joindre à une équipe de football l'occasion d'apprendre quelque chose sur la camaraderie, de porter un uniforme et de recevoir une formation. Je suis surpris de voir le nombre de vauriens que j'ai ramassés dans la rue et dont j'ai fait des citoyens respectables. Et je maintiens que le système de formation des cadets devrait faire partie du programme scolaire et que le corps de cadets devrait être rattaché au régiment de la réserve. Ainsi, s'il le désire, le jeune élève-officier pourrait s'engager dans ce régiment et éventuellement faire carrière dans l'armée. Je pense que voilà la réponse au problème, mais le gouvernement canadien n'a pas l'air de s'en soucier: il agit plutôt par obligation. Le Gouvernement se doit de dépenser un certain montant pour ne pas perdre la face auprès des Nations-unies, de l'OTAN etc.

M. Stethem: Cela me laisse songeur. Je pense qu'il faudrait pas mal de changements sociaux pour que votre proposition marche.

Je voudrais toutefois apporter quelques commentaires au sujet de ce jeune garçon qui se rabat sur l'armée, ne pouvant faire partie de l'équipe de football! Ce dont l'armée a besoin, c'est au contraire de jeunes qui en font partie, car ils sont plus dynamiques. En d'autres termes, les jeunes doivent pouvoir dire au sujet de l'armée: «C'est chouette». Ce n'est pas là où l'on va lorsqu'on ne réussit pas à se faire des amis ailleurs.

Je ne dis pas que nous ayons besoin d'une image à la John Wayne, image que je trouve très décourageante et qui a beaucoup nuit à l'armée américaine, mais il faut que ce soit prestigieux socialement. Je ne crois pas que l'on puisse dans ce pays à l'heure actuelle—et je parle en temps qu'amateur—légiférer à nouveau quelque chose de semblables. S'il s'agissait de quelque chose qui existe déjà, ce serait différent. Dans la plupart des pays que j'ai mentionnés aujourd'hui le service militaire est obligatoire et l'a toujours été: ils ne l'ont pas aboli, pour le réinstaurer ensuite. Regardez toutes les controverses sociales que crée la simple inscription pour la circonscription aux États-Unis. Je préfère ne pas penser à ce que nous ferions ici dans la même situation ni à quelle opposition nous devrions faire face. J'ai donc plus ou moins rayé la question de mes prévisions, car j'estime la chose pratiquement impossible. Je

[*Text*]

impossible. I could be very wrong, and it is not my field to detect that kind of thing; but I fear that is impossible.

Senator Marshall: I remember that in the 1960s, in order to overcome unemployment, the Diefenbaker government started what were called six-week training course for men off the street. I trained a lot of those people, and it gave them six weeks of training which they will never forget if the balloon goes up. That is another thing that we could try.

I do not know if I am getting anywhere, Mr. Chairman. I am just probably passing a few observations and getting madder as I do so. I will dispense for now. Thank you.

Senator Yuzyk: Mr. Chairman, could I just follow up on what Senator Marshall has been speaking about?

When I was in grades 11 and 12, in Saskatoon, I took military training at Bedford Road Collegiate Institute. We had four platoons, one company. We had credit for one subject as a result of this program, in addition to the adventure that we could see in it at that time. I know I enjoyed that training, and it came to be very valuable later when the war came, and it proved to be of service to Canada.

For some reason, in 1932, that whole system was abolished. It was not even offered any more. I never followed the matter up to find out what caused that to happen, but what I would like to bring out today is that we did in fact have that system. It was a voluntary subject that you could take at the high school level when you were in grades 11 and 12. I do not see why we cannot do it again, because of course we have had it before. It is not something that we have not had any experience with.

The only reason that I can see for its having been abolished is that in 1932 we had the crash and the great depression, and probably they thought that the uniforms cost too much. All of us had uniforms, of course, I was a corporal, and I was very proud of that because it was away better than anything any of my pals had that I was going to school with, except for those who were sergeants. You can understand that, I am sure. There was a pride in the military art. The system then disappeared and it was never revived except during the war, which, of course, is a different situation.

After the war the only thing we could get into was cadets, and we do still have some kind of a system of cadet training. We have never made this kind of thing possible within our school system, however, as it existed in the late twenties and early thirties. I do not know why I thought that Senator Marshall is doing a service in helping us look into this matter, because it was as a result of having belonged to these units, and receiving the training that we got in high school, that we people, who later went into the army, immediately became officers in order to train the raw recruits.

This would require legislation, but I do not see why we cannot try it, at least on a voluntary basis, right across Canada.

[*Traduction*]

suis peut-être dans l'erreur, et ce n'est pas à moi à détecter ce genre de chose, mais j'en suis quand même convaincu.

Le sénateur Marshall: Je me rappelle que dans les années 60, le gouvernement Diefenbaker avait, pour pallier le chômage, amorçé un programme de formation de six semaines pour le grand public. J'ai formé un grand nombre de personnes et je suis sûr qu'elles en gardent un souvenir mémorable. Voilà autre chose que nous pourrions essayer.

Je ne sais pas si cela mène à grand chose, monsieur le président. Je ne fais qu'apporter quelques commentaires et m'emporter au fur et à mesure. Je m'en tiendrais donc là pour le moment. Merci.

Le sénateur Yuzyk: Monsieur le président, puis-je poursuivre à la place du sénateur Marshall?

Lorsque j'étais en onzième et douzième années à Saskatoon, je me suis inscrit à la formation militaire au Collegiate Institute de la rue Bedford. Nous avions à l'époque quatre pelotons et une compagnie. A la suite de ce programme, on nous a crédité une matière, ceci ajouté au côté aventure que nous pouvions y voir à l'époque. J'ai bien aimé cette formation; elle s'est avérée très utile, une fois la guerre déclenchée et elle a rendu service au gouvernement.

Malheureusement, en 1932, pour une raison ou pour une autre, le système a été aboli. Je n'ai pas étudié la question pour en trouver les raisons, mais je voulais tout simplement faire remarquer que nous avions ce système. C'était une matière facultative que vous pouviez choisir à l'école secondaire en 11e et 12e année. Et je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas à nouveau l'adopter. Ce n'est pas quelque chose qui nous est inconnu.

La seule raison que je vois pour son abolition, c'est qu'en 1932 nous étions en pleine crise économique et que probablement le gouvernement a jugé que les uniformes coûtaient trop chers, car nous en avions tous. J'étais caporal et en étais fier parce que, en général, c'était bien mieux que ce que faisaient mes camarades d'école, sauf ceux qui étaient sergents. C'est facile à comprendre. Il y a un certain orgueil dans l'art militaire. Ensuite, le système a disparu pour de bon, sauf en temps de guerre, ce qui bien sûr est différent.

Après la guerre, la seule formation militaire possible, c'était celle des cadets et nous en avons un vestige. Toutefois, nous ne l'avons jamais intégrée à notre système scolaire, comme c'était le cas à la fin des années 20 et au début des années 30. Je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas l'envisager maintenant. C'est la raison pour laquelle je crois que le sénateur Marshall nous rend service en nous aidant à étudier la question, car c'est grâce au fait d'avoir appartenu à ces unités et d'avoir reçu la formation à l'école secondaire que nous avons pu, après avoir intégré l'armée, devenir immédiatement officiers pour former de nouvelles recrues.

Bien sûr cela demanderait l'adoption d'une loi, mais je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas l'essayer, à titre de service volontaire, dans tout le Canada.

[*Text*]

Mr. Stethem: I think that would be a superb thing to try. I suppose I am conditioned by a certain pessimism. I left the army in 1974, because of severe disagreement on general policy. I wrote long memoranda of resignation that I was sure all sorts of generals would read, and thought the policy would change, which it did not—much to my surprise! However, at that time we came very, very close to not having a regular army at all, and nobody said anything, at least that I know of. Nothing was happening.

We can talk about generating a military ethos in society through these tools, such as cadets, and the rest, but I am perhaps a bit pessimistic, because even when you take the regular force minimum level, you have to concede that the Canadian armed forces, as a fighting organization, is very very marginal. Yet I have not seen Canadians rise up in protest about this, even when public opinion polls show that people expect a war, the accuracy of such polls being beside the point. They will say, "Well, yes. We probably are going into a war within the next five years," but I have yet to see a great social upswelling of opinion with people saying, "My gosh. Perhaps we should refurbish the army." In fact, the situation is quite the contrary, particularly in the schools.

It is assumed that things military, and even the knowledge of things military, turns a person into some sort of vague brute. I deal principally now with international affairs, but the fact that I come from a military background means, when dealing with a client, that I first have to batter away at the thought that because I know about military things, and was a soldier, I must be an unregenerate hawk in the American sense, ready to bludgeon the peasants into submission. That is the social attitude. It could well be that it might be changed, and I think a voluntary system would be a great way to start. I think it is a good area to explore. It is just that I am perhaps conditioned into a pessimistic frame of mind that leads me to think that the required social change is not there.

One thing I have discovered, in looking at the problem of regimental systems, and how you create successful armies, is that generally you create them in wartime and then keep them afterwards. You do not create them in peacetime to get ready for a war. Generally things go wrong, the war breaks out, and that is when units are formed and ways of doing things are born, and then you hang on to that structure. This creates the problem of always fighting the last war—that is true—but that creates the military ethos, and you keep it after a war. You do not create it in a time of no threat and no war, in readiness for the next war. Perhaps that is also a factor in my pessimism.

Far be it from me, however, to say that that is not a good idea, and that it is not something to try. As I say, I have been through it for several years and talked my head off. Every four months I swear off talking about defence. I swear I will never speak about it again, because it makes me so cross, and

[*Traduction*]

M. Stethem: Oui en effet. Mais je suis assez pessimiste: J'ai quitté l'armée en 1974, à la suite d'un sérieux désaccord concernant la politique générale. J'ai écrit un long rapport de démission en espérant que tous les généraux le liraient et qu'ainsi la politique changerait. Il n'en a rien été, à ma grande surprise. Il faut dire qu'à cette époque-là, il s'en est fallu de peu que les Forces régulières soient supprimées, alors personne n'a bronché pour autant que je sache. Rien ne s'est passé.

On pourrait parler de créer un esprit militaire dans la société grâce, par exemple, à un programme de formation de cadets, mais même là je suis pessimiste, car lorsque l'on prend le niveau minimum des Forces régulières, il faut admettre que l'armée canadienne, en tant qu'organisation de combat, est plutôt marginale. Mais je n'ai pas encore vu de Canadiens protester, même lorsque les sondages d'opinions montrent que l'on s'attend à une guerre, l'exactitude de ces sondages n'entrant pas en ligne de compte. Donc les gens diront: «Oui. Il y aura probablement une guerre d'ici cinq ans», mais je n'ai pas encore été témoin de grands remous sociaux où les gens disent: «Mais peut-être devrions-nous réorganiser l'armée.» En fait, la situation est tout à fait contraire, particulièrement dans les écoles.

On présume que tout ce qui est militaire, et même seulement le fait de connaître le régime militaire, rend une personne semblable à une brute. C'est peut-être l'idéal étant donné la situation actuelle des affaires internationales, mais en raison du fait que j'ai eu une formation militaire, lorsque je traite avec un client, je dois d'abord lutter pour effacer l'idée que parce que je connais la vie militaire, et que j'ai été dans l'armée, je dois être excessivement agressif, prêt à forcer les paysans à la soumission. C'est une attitude sociale. Cela pourrait très bien avoir changé, et je suis d'avis que l'établissement d'un système libre constituerait un bon début. Voilà un secteur à explorer. C'est peut-être simplement parce que j'ai été conditionné à avoir un état d'esprit pessimiste qui me porte à croire que le changement social n'a pas encore eu lieu.

J'ai découvert, en examinant le problème des systèmes militaires, et la façon dont l'on peut former avec succès des armées, que généralement les armées sont créées en temps de guerre et demeurent par la suite. On ne forme pas une armée en temps de paix pour être prêt en cas de guerre. Généralement, lorsque les choses ne vont pas bien, la guerre est déclarée et c'est à ce moment que les unités sont formées et que les pratiques sont établies et il faut alors s'en tenir à cette structure. Ceci crée le problème d'en rester toujours au même point qu'à la dernière guerre—et c'est juste—mais cela contribue à créer un comportement militaire qui se poursuit après une guerre. Cela ne se produit pas lorsqu'il n'y a aucune menace et aucune guerre, en préparation pour la prochaine guerre. C'est peut-être aussi un des facteurs qui contribue à mon attitude pessimiste.

Cependant loin de moi la pensée que ce n'est pas une bonne idée et que ce n'est pas une chose à tenter. Comme je l'ai dit, ce n'est pas la première fois que j'en parle. Tous les quatre mois je décide de ne plus parler de défense. Je jure de ne plus jamais n'en reparler, parce que cela me met en colère et parce

[*Text*]

because it seems to go nowhere. This is the first time I have talked about defence since last summer, simply because this seemed to be such a marvellous forum. I hope very much that you will be able to do something

Senator Yuzyk: Well, we will be looking at this matter.

Another point you have brought out is the factor of visibility. How can we attract people into the army if they do not see the army? As you say, you have to go to Petawawa to do so, and who is going to go to Petawawa?

In Europe they have parades from time to time. Here, on Canada Day, do you see any parades of the military forces? You may see the RCMP, or a unit of the RCMP, but again, that is just for show. At least, however, the RCMP get visibility, and I can see how this visibility factor would bring in recruits and good material for the RCMP to choose from. Why should we not do the same for the army, navy and air force?

Senator Hicks: There are one or two exceptions, of course, in Canada. You would seen troops on Canada Day in Halifax.

Senator Yuzyk: I am glad to know that, but I am saying that that situation does not exist right across the country.

Senator Hicks: I must admit I was quite surprised at the idea that these camps should be situated in Petawawa or Gagetown where no one sees them. I feel they ought to be located in larger population centres, for example Toronto or Halifax.

Mr. Stethem: I think this is partly the fault of the forces themselves. It is convenient to locate a camp close to a training area, because the unit does not have to pack up and drive for miles. From a training point of view, it makes sense. However, it does not make sense in terms of the forces and society, but I do not think anyone considered that at the time.

This is a bit of a sideline, but the word "professionalism" began to crop up. I am very suspicious of the word "professionalism", simply because professionalism became eating, sleeping, drinking, thinking army. "When you aren't busy, make sure you're rushing around with a briefcase because you're a professional." That means no matter how ridiculous the situation "Let's be professionnal about this and accept it." "A professional should be out in the field." On the other hand, there are arguments in favour of making sure your officers are not totally professional; in other words, ensuring that they have other interests; otherwise they become too narrow. The whole aspect of social visibility in relation to society was not considered.

A lot of those things were seen as terribly positive. "My god, if we are based in Gagetown, we can train every day; I don't have to take my troops out in the football field and pretend. I can really go out in the bush." True, but unfortunately, no one will ever know you went out in the bush. If you are on the football field, someone will see you and say, "Well, there is the army doing its thing." I have even heard great conspiracy theories, utter rubbish of course, to the effect that this is the

[*Traduction*]

qu'il semble que cela ne même à rien. C'est la première fois que je parle de défense depuis l'été dernier, simplement parce que je suis devant une audience si sympathique. J'espère qu'il vous sera possible de faire quelque chose.

Le sénateur Yuzyk: Nous allons étudier ce problème.

Une autre question que vous avez soulevée est le facteur «visibilité». Comment attirer des gens dans l'armée s'ils ne voient pas l'armée? Comme vous le dites, il faut aller à Petawawa pour la voir et qui va à Petawawa?

En Europe, il y a des défilés de temps en temps. Ici, le 1er juillet, voit-on un défilé des forces militaires? On peut voir la GRC, ou une unité de la GRC, mais encore une fois ce n'est qu'un spectacle. Mais au moins la GRC est visible, et je sais comment cette visibilité aidera à recruter de bounes recrues permettant à la GRC de faire un choix. Pourquoi ne pourrions-nous par faire la même chose pour l'armée, la marine et l'aviation?

Le sénateur Hicks: Il y a évidemment une ou deux exceptions au Canada. On peut voir les troupes le 1er juillet à Halifax.

Le sénateur Yuzyk: Je suis heureux de le savoir, mais ce n'est pas vrai partout.

Le sénateur Hicks: Je dois admettre que j'ai trouvé effarante l'idée que ces camps soient situés à Petawawa ou Gagetown, où personne ne peut les voir, plutôt que dans des centres urbains importants, par exemple, à Toronto ou à Halifax.

M. Stethem: Je crois que les forces armées sont en partie responsables de cette situation. Il est pratique que le camp soit situé près d'une région où a lieu l'entraînement, parce l'unité n'a pas à se déplacer sur des milles. Du point de vue de l'entraînement, cela se justifie. Cependant, cela n'a pas de sens quant aux relations entre les forces armées et la société, mais je ne pense pas que quiconque y ait alors pensé.

Cela est un peu en dehors du sujet, mais le terme «professionnalisme» a commencé à s'apparaître. Je me méfie beaucoup de ce terme, simplement parce que le professionnalisme est devenu une façon de manger, de dormir, de boire, et de penser en termes militaires. «Lorsque vous n'avez rien à faire, assurez-vous de vous promener avec une serviette sous le bras parce que vous êtes un professionnel» cela veut dire, quel que soit le ridicule de la situation: «Soyons professionnels et acceptons-le». «Un professionnel devrait être là, sur le terrain». Par contre, on a avancé des arguments voulant que l'on s'assure que nos officiers ne soient pas complètement professionnels; en d'autres termes, qu'ils aient d'autres intérêts autrement ils deviennent polarisés. On n'a pas tenu compte de tout l'aspect de la visibilité de l'armée par rapport à la société.

Un grand nombre de ces facteurs ont été jugés très positifs. «Si la base militaire est à Gagetown, il y aura entraînement tous les jours; il ne sera pas nécessaire que les troupes aillent sur un terrain de football pour faire semblant de s'entraîner. On peut réellement aller dans la brousse». Tout cela est vrai, mais malheureusement, personne ne saura jamais que nous sommes allés dans la brousse. Si nous sommes sur un terrain de football, on nous verra et on dira: «Eh bien, voilà l'armée à

[*Text*]

way to remove the military as a factor in Canadian society; quite simply you put them out in the bush and then they slowly grow more and more invisible and then they disappear entirely.

Senator Neiman: Thank you, Mr. Chairman. I am just thinking about Mr. Stethem's last remarks to Senator Yuzyk about his experiences in the army which rather pointed out the differences in our ages and also in our points of view. I do believe that this feeling for the military and the military life grows out of a natural wartime experience. For many of us who grew up between wars with some memory of the first world war, perhaps through our parents, to serve in the Cadets was a rather preferred economic occupation. Then to move into another war in which many of us took part, it was easy to find the interest in cadet training. You, Mr. Stethem, were part of the army around the time of the Korean War and the Vietnam experience, when many of our young people found it not only more fashionable but more just to be pacifist. A whole new generation grew up thinking the army was almost a dirty word. I think we are still living with the remnants of that in the aftermath of Vietnam. Therefore, it is very difficult to persuade young people today that to be part of thew military is the thing to do.

I go back to your earlier statement, however, that our military commitments are part of our foreign policy. The two are inextricably linked, as far as I am concerned. I do not ask you to point the finger, but do you feel that perhaps the impetus for changing this has to come from the government, or is the government itself not being made sufficiently aware, through the military, that it is important from a political point of view to strengthen our armed forces?

Mr. Stethem: The impetus must come, I believe, from the government. The government must make the decision that this is a valuable part of our foreign policy. In the past, defence ministers have come back from NATO meetings, which I have observed, and they have said, "My gosh, NATO has told us what a good job we have done." That is diplomacy. In the corridors, however, people are saying, "Rubbish, you chaps are not doing a good job." The nature of the international diplomatic beast is such that no one will say that Canadians have let the side down. They are going to say nice things if we make any effort at all. In a sense, it becomes a political matter or a government matter in that you can sell a bill of goods to the Canadian people. The Canadian people do not look very far beyond Canada's borders. Most Canadians do not realize we average 12 wars a year in the world. Who has heard of the civil war in the Sudan where half a million people died? Nobody cared until they found out about a guy named Rolf Steiner running it, who was in the peculiar position of being an ex-Nazi, being financed by Israel and supported by Idi Amin to run a black revolution against the northern Arabs. It was a situation that made a good *Time* magazine story. Therefore,

[*Traduction*]

l'entraînement.» J'ai même entendu de grandes théories, sans valeur évidemment, voulant que ce soit le moyen de supprimer la notion d'armée dans la société canadienne; on a simplement qu'à les envoyer dans la brousse et alors ils deviennent graduellement invisibles et disparaissent complètement.

Le sénateur Neiman: Merci, monsieur le président. Je pense justement à la dernière observation de M. Stethem au sénateur Yusyk concernant ses expériences dans l'armée, qui font ressortir d'une certaine façon nos différences d'âge et aussi ce point de vue. Je suis d'avis que ce sentiment envers l'armée et la vie militaire vient naturellement d'expériences en temps de guerre. Pour grand nombre d'entre nous qui avons grandi entre deux guerres avec certains souvenirs de la Première Guerre mondiale, peut-être de nos parents, notre service dans les cadets était plutôt une sinécure. Puis il y a eu la Seconde Guerre à laquelle un grand nombre d'entre nous ont participé; il était alors facile de comprendre l'intérêt de l'entraînement des cadets. Vous, monsieur Stethem, étiez dans l'armée à peu près durant la période de la guerre de Corée et celle du Viet-nam, lorsqu'un grand nombre de jeunes ont découvert qu'il est non seulement plus en vogue, mais aussi plus juste d'être pacifiste. Toute une nouvelle génération a grandi avec l'idée que l'armée était presque un mot interdit. Je crois que nous sommes encore sous l'influence des conséquences de la guerre du Viet-nam. Il est donc très difficile de persuader les jeunes d'aujourd'hui que faire partie de l'armée est une chose convenable.

Toutefois, je reviens à votre déclaration précédente voulant que nos engagements militaires fassent partie de notre politique étrangère. Les deux sont inextricablement liés et en ce qui me concerne, je ne vous demande pas de viser qui que ce soit, mais êtes-vous d'avis que le gouvernement est conscient de ce mouvement en faveur d'un changement, ou le gouvernement lui-même n'a-t-il pas suffisamment été mis au courant par l'armée qu'il est important du point de vue politique de renforcer nos forces armées?

M. Stethem: A mon avis, le gouvernement doit faire les premiers pas. Le gouvernement doit décider que c'est un facteur précieux de notre politique étrangère. Dans le passé, le ministre de la Défense revenait des conférences de l'OTAN, auxquelles j'ai assisté, et il disait: «L'OTAN nous a félicité de notre bon travail.» Ce n'est que de la diplomatie, car, dans les couloirs on nous disait «Allons donc; vous ne faites rien de bon.» La scène diplomatique internationale est telle que personne ne dira aux Canadiens qu'ils n'ont pas bien accompli leur travail. On les félicitera pour la moindre chose. Cela devient une question politique ou gouvernementale en ce sens que cela permet de tromper la population canadienne. Les Canadiens ne regardent pas très loin au-delà de leurs frontières. La plupart d'entre eux ne savent pas qu'il y a en moyenne 12 guerres par année dans le monde. Qui a entendu parler de la guerre civile au Soudan où il y en a près d'un demi-million de morts? Personne ne s'en est soucié jusqu'au jour où on a su que c'était un certain Rolf Steiner qui la menait, que c'était un ex-nazi, et qu'il était financé par Israël et appuyé par Idi Amin pour soulever les noirs contre les Arabes du Nord. Le magazine Time en a fait un excellent reportage. La guerre civile au

[*Text*]

the civil war in the southern Sudan became news for a week or two. The government has to initiate the process simply because the population at large is not going to get the information otherwise. There is a fault on the part of DND and the generals in that they are the first to say, "Yes, we can do the job." They are the first, when a group of press men arrive, to try and make sure they do not see the tanks that are broken, that they do not see that the APCs going by are empty. It is a function of pride, I suppose, in one's own organization. I am sure the truth is told in private here in Ottawa, but it does not reach the public. As far as the public knows, we have 80,000 men ready to charge over to Europe right now. The public does not know the actual situation. Independent voices really make very small dent in the population at large. I have talked on radio and television and written about this for four years, and I do not suppose I have made much of a difference at all. It is the government that must decide to make a difference. Otherwise, you can always say, "Well, when I was at NATO, the Supreme Allied Commander said, 'Gosh, you Canadians are marvellous soldiers.' " He may have said that. What he also may have said, on the quiet, was, "You don't have enough of them and you are going to look like fools if the day ever comes, because you cannot do the job." The fact that they are marvellous individuals is what is publicized, not the fact that there are not enough of those marvellous individuals to allow them to survive on the battlefield for 24 hours, if the need arose in Europe.

I have never understood the rationale behind defence policy or the way in which it has operated in this country. It baffles me. I am much more at home dealing with British defence and foreign policy and American defense and foreign policy. The two are naturally interrelated. In this country defence seems to sit off somewhere quite far away from foreign policy. Yet there is no reason to have defence if it does not support a foreign policy. Why bother at all? Why keep that cosmetic presence, if you do not use it as a positive tool in your foreign policy, but just as an existence or a commitment to alliances and that sort of thing?

Those are things I am sure you understand much better than I do, because I have really never understood them.

Senator Neiman: Not too long ago in our history, defence was considered in certain quarters irrelevant to foreign policy. I believe that was part of the thinking that led to the lack of support for our military forces and the lack of interest in them.

I agree with you that the armed forces could be a visible instrument for use in foreign affairs in terms of asserting our presence. Otherwise, Canada is really almost invisible. One only has to travel in Europe from time to time and try to find items in the newspapers about Canada or Canada's foreign policy to conclude that our presence is almost invisible. In my opinion the enrichment and reinforcement of our military forces, for whatever reason, would be an improvement over the approach we have had over the last few years.

[*Traduction*]

Soudan a donc pendant une ou deux semaines fait les manchettes. Si le gouvernement ne met pas les rouages en marche, la population ne saura jamais ce qui se passe. Le ministère de la Défense nationale et les généraux sont à blâmer parce qu'ils sont les premiers à dire: «Oui, nous pouvons suffire à la tâche». Ils sont aussi les premiers, lorsqu'un groupe de journalistes se présente, à tenter de dissimuler les chars d'assaut et les AFC hors de combat. Je suppose que c'est une question de fierté. Je suis certain que la vérité circule dans certains cercles, ici même à Ottawa, mais qu'elle ne se rend pas jusqu'au public. Tout ce que le public sait, c'est que 80 000 hommes sont sur un pied d'alerte, prêts à être envoyés en Europe, mais il n'est pas au courant de la situation réelle. Les voix solitaires atteignent difficilement l'ensemble de la population. Pendant quatre ans, j'en ai parlé à la radio et à la télévision et j'ai publié des articles à ce sujet, mais je ne pense pas que ça ait fait une grande différence. C'est le gouvernement qui doit prendre les devants. Autrement, vous pouvez toujours dire: «Lorsque j'était à l'OTAN, le Commandant suprême allié m'a dit: Vous, les Canadiens, vous êtes de merveilleux soldats» Il se peut qu'il ait dit cela, mais il se peut aussi qu'il ait pensé: «Vous n'êtes pas assez nombreux et vous passerez pour des idiots lorsque le jour «J» arrivera, parce que vous ne suffirez pas à la tâche.» La publicité met l'accent sur le fait que nous avons des soldats merveilleux, mais non pas sur le fait qu'ils ne sont pas assez nombreux pour tenir pendant 24 heures sur le champ de bataille si jamais la guerre se déclare en Europe.

Je n'ai jamais compris le raisonnement qui anime la politique de défense, ni la façon dont elle est appliquée au Canada. Ça me dépasse. Je m'y entends beaucoup mieux en matière de défense ou de politique étrangère britannique ou américaine. Les deux sont nécessairement reliées. Ici, la défense semble avoir peur de choses à voir avec la politique étrangère. Pourtant, il n'y a aucune raison d'avoir une politique de défense si ce n'est pour appuyer une politique étrangère. Pourquoi alors s'en préoccuper? Pourquoi la présence factice de l'armée si nous ne nous en servons pas comme d'un moyen d'action à l'appui de la politique étrangère mais simplement aux termes d'engagements contractés en vertu de traités, etc.?

Ce sont des choses que vous comprenez sûrement mieux que moi, qui n'y ai jamais rien compris.

Le sénateur Neiman: Il n'y a pas si longtemps, on considérait dans certains milieux canadiens que la défense nationale n'avait rien à voir avec la politique étrangère. J'imagine que c'est une des raisons pour lesquelles on s'est désintéressé des forces armées.

J'admets qu'elles pourraient être un élément à part entière des affaires étrangères pour ce qui est d'affirmer notre présence. Celle-ci risque autrement de passer presque inaperçue. On a qu'à consulter les journaux européens de temps à autre pour y lire des articles sur le Canada ou sur sa politique étrangère pour se rendre compte qu'il occupe peu de place sur la scène internationale. A mon avis, il serait préférable de tenter de renforcer nos forces armées plutôt que de continuer à appliquer la politique suivie au cours des quelques dernières années.

[*Text*]

I am sure you must have had to deal with the question of motivation many times. I tend to agree with your ideas about motivation. I believe that young people will be attracted more by the sense of adventure and the sense that they are doing something special than by anything else.

With respect to a sense of "family," having been in the navy myself during the war, I was one of the many people who were unhappy with the unification of the Canadian forces. I understand there is a study underway now to see if there should be some kind of separation again. Do you feel that if there were separate units of the armed forces today morale would be higher? Would having separate uniforms and badges and insignia have that effect by giving the soldiers again a sense of family or extended family?

Mr. Stethem: Yes, provided it is matched by changes in the administrative and command structure. You cannot simply take the field units and say, "Okay, you go play families, but we on the top will operate on the real system."

The family requirements on board ship are different from the family requirements on an infantry company or an air force squadron. On board ship you have the physical presence of the ship. It becomes the centre of the family. It becomes your central magnet. In the air force there can be a sense of family in a group of fighter pilots. It is rather different in that it is more like the old cavalry-way of doing things. In other words, you have 12 to 16 people bonded together. I hate to think in terms of the white scarf blowing in the breeze, but there is that element which allows the family bonding to take place there.

In the army, the family bonding has to unite a mob of non-related people without a fixed focus, except the family itself. You do not have a ship around which to focus the family. You do not have a piece of technology which everyone supports. It is a group of individual men. So the family structure is perhaps even more artificial in a sense and requires more ritual to bond it together. But then you must have that reflected back up the line, and all of those who came in, whether they are counting socks or operating a radio or putting in a bridge or running up the food, have to be able to be able to fit into the family structure of the different ways of doing things.

In the navy, they have to be able to be good basic seamen, I suppose. They have to fit in with the ship's family, if they are coming to do something with that ship. They have to understand that imperative.

In the army, they have to understand what that family is and they have to be part of one of their own. If they are not part of one of their own, they may develop tremendous resentments because of a feeling of being left out, of not being part of a clique.

That was the case when we had a support unit which was not part of our airborne regiment. The cooks and bartenders and people like that were not, as the rest of us were, allowed to wear the beret and they felt bad because of that. There was a bad mood. A lot of them developed personal problems from the feeling of being left out.

[*Traduction*]

Je suis certain que vous avez bien des fois été aux prises avec la question de motivation. Je tends à être d'accord avec vous à ce sujet. Je crois que les jeunes seraient beaucoup plus attirés par l'aventure et par le sentiment qu'ils accomplissent quelque chose de spécial que par quelque ce soit d'autre.

Pour ce qui est de l'esprit de «famille», moi qui étais dans la marine pendant la guerre, je suis un des nombreuses personnes à qui a déplu l'unification des forces canadiennes. Je crois savoir qu'on mène actuellement une étude afin de décider s'il y aurait lieu de rediviser les forces. Croyez-vous que s'il existait aujourd'hui des divisions distinctes dans les forces armées, le moral serait plus élevé? Des uniformes, de même que des écussons et des insignes distincts redonneraient-ils aux soldats le sens de la famille?

M. Stethem: Oui, à condition qu'il y ait aussi des changements dans la structure de l'administration et du commandement. Vous ne pouvez tout simplement dire aux combattants: «Allez, retrouvez-vous en famille, mais nous au sommet continueront comme si rien n'était.»

Les liens familiaux à bord d'un navire sont différents de ceux qui existent dans une compagnie d'infanterie ou un escadron aérien. Dans la marine, il y a la présence physique du navire. Il devient le centre de la famille; c'est en quelque sorte son âme. Dans l'aviation, il peut y avoir un sentiment d'appartenance à la famille dans un groupe de pilotes de guerre. C'est plutôt différent en ce sens que c'est beaucoup plus dans le genre de l'ancienne cavalerie. Autrement dit, vous avez 12 à 16 personnes réunies ensemble. Je n'aime pas penser au foullard blanc flottant au vent, mais c'est un élément qui favorise le développement de liens familiaux.

Dans l'armée, rien ne réunit les soldats si ce n'est l'esprit de famille. Il n'y a pas de navire. Il n'y a pas non plus d'aéronefs. Il n'y a que des hommes, différents les uns des autres. Ainsi, la structure familiale est beaucoup artificielle en un sens et fait davantage appel aux rites. Peu importe où qu'ils soient et qu'ils sont, qu'ils comptent des bas, soient opérateurs de radio, construisent des ponts ou assurent l'approvisionnement les soldats doivent pouvoir s'intégrer à la cellule familiale et sentir les différentes façons de faire les choses.

Dans la marine, je suppose qu'ils doivent être bons marins. Ils doivent pouvoir s'intégrer à la famille du navire s'ils veulent se sentir utiles. Ils doivent comprendre cet impératif.

Dans l'armée, ils doivent comprendre ce qu'est la famille et s'intégrer. S'ils ne sentent pas qu'ils font partie des leurs, ils peuvent en souffrir terriblement et, avoir l'impression d'être mis de côté ou de ne pas être acceptés par le groupe.

C'était le cas lorsque nous comptions parmi nous une unité de soutien qui ne faisait pas partie de notre régiment aérien. Les cuisiniers, les barmans, etc., ne pouvaient pas, comme nous, porter le béret et ils s'en sentaient malheureux. Le moral n'était pas très bon. Nombreux sont ceux d'entre eux qui ont éprouvé des problèmes personnels parce qu'ils se sentaient à

[*Text*]

Of course, that applies at the command level as well. The general has to be seen as part of the family. A distant part, fine, but if he has been through the family there is a common basis linking the private and the general. The general is not an administrator or someone who has come from somewhere remote and is suddenly put in command. If that were the case, there would be no bond of loyalty.

You could probably learn more from the New Guinea tribesmen than you could from IBM when you are talking about these things, but I agree with you completely. I feel perhaps the three elements have to break down into their own services and not just on the basis of each taking its own uniform. In a sense the uniform is an important aspect, but it is not the most important thing. The important thing is the reflection of the family back up to the man who tells you to go to war. Because the families have different requirements, perhaps they have to be separate families.

Senator Neiman: Thank you.

Senator McElman: I come from Fredericton, New Brunswick, and Gagetown is ten miles away. I have listened to the nostalgia of Senator Marshall and Senator Yuzyk this morning. They recalled their days in the cadets. We are all pretty much of the same age group and I recall very well my high school cadet days as well.

Do you not think we are dealing with a totally different society and social outlook towards patriotism and responsibility and so on now from what existed, in that earlier period of time?

Mr. Stethem: As I said earlier, senator, I do feel that things have changed. I credited that perhaps to my own pessimism simply because I feel that it is worth trying these things; but I feel that today it is not sufficient to appeal to the "Queen and Country" concept or to patriotism. There must be an appeal to the sense of adventure and that sort of thing: "Look. Here is a place where you can experience things and do things." That is what the Brits have done. They have not said, "Come and serve the Queen." They have said, "Do you want at 21 years of age to be responsible for 30 people and their families? Do you want to get shot at? Do you want to be in the awful position of having to make a decision, which is more than you will ever do in an equivalent civilian occupation?" And, for the soldier, "Do you want to test yourself?" That kind of thing can have an appeal.

The social change and the sort of back splatter of the Americans' experience in Vietnam that hit us I suspect has been transitory. As happens in societies, I believe the pendulum will swing the other way, and then perhaps swing back again, but I am trying to find something that is an appeal to individuals, whichever way the pendulum swings. The American experience in Vietnam is peculiar. We have to be careful with that, simply because that has peculiar American characteristics in terms of the whole problem of "whether the United

[*Traduction*]

part. Bien entendu, cela vaut également au niveau du commandement. Le général doit sentir qu'il fait partie de la famille.

Il est, d'un rang différent, mais il a appartenu à la famille et a des biens avec le simple soldat. Le général n'est pas un administrateur ou quelqu'un qui vient de loin et qui assure tout à coup le commandement. Si tel était le cas, la loyauté n'existerait pas.

Nous pourrions probablement en apprendre davantage des tribus de la Nouvelle-Guinée que du personnel d'IBM sur ces choses, mais je suis entièrement d'accord avec vous. Je crois que les trois éléments devraient être distincts et que cette distinction ne devrait pas s'appliquer seulement à l'uniforme. En un sens, l'uniforme est important, mais ce n'est pas la chose la plus importante. L'important, c'est que l'homme qui vous envoie à la guerre fasse partie de la famille. Étant donné que les familles ont des besoins différents, peut-être devraient elles être distinctes.

Le sénateur Neiman: Merci.

Le sénateur McElman: Je suis de Fredericton (Nouveau-Brunswick), à dix milles seulement de Gagetown. J'ai écouté les sénateurs Marshall et Yuzyk parler ce matin de leur nostalgie. Ils se remémoraient l'époque où ils étaient cadets. Nous sommes à peu près tous du même âge et je me souviens très bien moi-même de cette époque.

Ne croyez-vous pas que la société actuelle est tout à fait différente et que sa perception du patriotisme et des responsabilités n'est plus la même?

M. Stethem: Comme je l'ai dit précédement, monsieur le sénateur, je sais que les choses ont changé. Peut être que c'était ma nature pessimiste qui parlait, tout simplement parce que je crois qu'il serait peut être bon de tenter de revenir en arrière. Toutefois, je pense qu'il ne suffit plus de faire appel aujourd'hui à l'amour de la Reine et du pays ou au patriotisme, mais plutôt à l'esprit d'aventure, etc.: «C'est parmi nous que vous pourrez vivre de nouvelles expériences et accomplir quelque chose». C'est ce qu'ont fait les Britanniques. Ils n'ont pas dit: «Entrez au service de la Reine», mais bien: «Voulez-vous, à l'âge de 20 ans être responsable de 30 personnes et de leur famille? Voulez-vous être la cible de balles? Voulez-vous avoir la pénible tâche de prendre une décision, du genre de celles que vous n'aurez jamais à prendre si vous exerciez les mêmes fonctions dans le civil?» Et «Voulez-vous vous mettre à l'épreuve.» Cet appel peut être tentant.

A mon avis, les changements sociaux et les répercussions de l'expérience américaine au Viêt-nam ne sont que transitoires. Comme c'est habituellement le cas, je pense que le pendule suivra son cours. Il est reparti dans l'autre sens, mais peu importe sa direction, il faut trouver ce qui pourrait attirer les soldats. L'expérience américaine au Viêt-nam est particulière. Nous devons nous en méfier parce que ces caractéristiques sont bien américaines en ce sens que certains ont tendance à considérer les États-Unis comme une religion plutôt que

[*Text*]

States is a state or a religion," as a friend of mine, Lewis Lapham of *Harper's* magazine, once put it. There is also the American problem of differentiating between virtue and power. The fact that these two things were split apart led to the tremendous social crisis which came about as part of the Vietnam war. That was, in effect, one of the old imperial wars dragging on and pulling the United States in. I find that that has had an effect.

However, in talking to average people in Toronto, I suspect that that fact has faded out. There is more acceptance of things military. I find that we have not gone back to the point where everyone feels everyone should be a soldier, but this is not as major a problem as it was around 1970.

I do agree that society has changed such that you must offer something. As I said, I would rather go to a community college to learn a sophisticated trade than go into the armed forces to do it because it is easier in a community college and the social life is better. There must be a built-in bonus apart from pay since that is not a strong motivation in society right now.

Senator McElman: The purpose of recruiting cadets is to encourage young men and women to look forward to a military career. I sense that there is a combination of a lethargic approach and the new approach that you are speaking of which is excitement and adventure.

In my own community, on particular days such as November 11, the service types turn out plus the veterans. We have a large turnout of air force cadets, many of them with two left feet, but nevertheless they are there. There is also a turnout by the army and navy cadets. This turnout would seem to indicate that there are successful cadet programs.

In terms of adventure, although all three elements are kept quite separate, they do have summer training camps, and some of the navy cadets go to sea. I do not see the whole thing as a loss and as having gone down the drain. I believe it is still working.

You mentioned the family approach as a combination of camaraderie and esprit de corps. Have we lost, in the military, the unquestioning respect for obedience to authority? Are we losing this because of the family approach that you speak of, which, I believe, is built into the circumstances of camaraderie. Does it take away from the respect for the higher echelon of authority?

Mr. Stethem: That camaraderie, I feel, does not take away from respect for authority, provided the authority is part of the family. In other words, if that authority has come up through the system, then it is respected. You must have passed the same milestones whether you are a private soldier or a general. You earn your way in.

Certainly, there will always be questions of competence and this type of thing. What I have found in military units—and here I may be long out of date—is that even with an incompetent commanding officer the first thing that the soldier will do

[*Traduction*]

comme un pays. C'est du moins ce qu'a déjà dit un de mes amis, Lewis Lapham du magazine *Harper's*. Les Américains ont également tendance à dissocier la vertu de la pauvreté. La dissociation de ces deux notions a entraîné une profonde crise sociale qui a été associée à la guerre du Viêt-nam. C'était en fait une vieille guerre impériale qui se poursuivait. Je crois que cela a eu des répercussions ici.

Toutefois, après avoir parlé à bien des gens de Toronto, je crois que les choses sont rentrées dans l'ordre. Les gens acceptent davantage l'armée et tout ce qui s'y rapporte. Je ne crois pas que nous en soyons revenus à une époque où chacun pensait que tous devraient être soldats, mais le problème n'est plus aussi grave qu'il l'était au début des années 70.

Je conviens que la société a changé à un point tel que vous devez lui offrir quelque chose en retour. Comme je l'ai dit, je préférerais fréquenter un collège communautaire pour y apprendre un métier plutôt que d'entrer dans les forces armées pour le faire, parce que je crois que c'est plus facile dans un collège communautaire et que la vie sociale y est meilleure. Il doit y avoir des avantages autres que le traitement, parce que ce n'est pas aujourd'hui un grand facteur de motivation.

Le sénateur McElman: Le recrutement de cadets vise à encourager filles et garçons à envisager une carrière militaire. Je pense que c'est une approche léthargique et que la nouvelle approche dont vous parlez, c'est le nouveau et l'aventure.

Chez nous, certains jours comme le 11 novembre, divers soldats en plus des anciens combattants assistent aux cérémonies. Un grand nombre de cadets des forces aériennes se présentent sans être tout à fait préparés mais ils y sont quand même. Il y a aussi beaucoup de cadets de l'armée et de la marine. Leur nombre indique que les programmes à l'intention des cadets sont populaires.

Pour ce qui est de l'aventure, même si les trois éléments sont tout à fait distincts, il y a des camps d'entraînement d'été et certains des cadets de la marine vont en mer. Je ne pense pas que tout soit perdu. Je crois que les choses continuent à fonctionner.

Vous avez parlé de l'esprit de famille comme d'une combinaison de camaraderie et d'esprit de corps. Avons-nous perdu, dans l'armée, le respect incontesté, l'obéissance à l'autorité? Le perdons-nous en raison de l'esprit de famille dont vous parlez et qui, je crois, est étroitement lié à la camaraderie. Est-ce qu'il nuit au respect envers les grades supérieurs?

M. Stethem: Cette camaraderie ne nuit pas au respect de l'autorité, je crois, si l'autorité fait partie de la famille. Autrement dit, si cette autorité a toujours été présente dans le système, alors elle est respectée. Vous devez voir franchi les mêmes obstacles, que vous soyez un simple soldat ou un général. Vous devez mériter ce que vous avez.

C'est certain qu'il y aura toujours des questions de compétence et ainsi de suite. Ce que j'ai trouvé dans l'armée, et il se peut que je sois très dépassé, c'est que même si le chef d'unité est incompétent, la première chose que dira le soldat c'est: «Ce

[*Text*]

is say, "Well, he may not be the greatest in the field, but he is a great staff officer." There is a great desire to believe in leadership, not at the DHQ level, but at the unit and family levels.

If, howver, those at the DHQ level have an identity and have come up through the family system, then that gives the soldier a linkage. The family structure reinforces authority. In some ways it becomes a very father-dominated system.

Now you can develop the camaraderie, but the intensity and the depth of the relationship between officer and man is diluted by all sorts of people who become involved in that man's life. In other words, if he has a mental problem he goes to see the base psychiatrist; if he has a family problem, he goes to see the base social worker; and if he has a financial problem, he goes to see the base pay officer. Formerly, you went to see your own officer with your problems. For every individual there is a whole spectrum of social, financial and other services separate from the unit. The old way, which used to enforce the bonding, has gone. If you have a problem now the chances are that your officer will have no power, but he will tell you to go to see the base social worker.

As an example, I had one soldier who had a hyperactive child whom the medical people on the base were treating. The father was most unhappy since they were not solving the problem. It just so happened that in a magazine I had read of a treatment currently being studied in the United States and I knew that someone in Germany was involved in that type of work. I arranged for him to see the German doctor who was involved. Perhaps I should not have done that.

It is no longer the responsibility of the commanding officer to worry about the soldier's family. There are people on the base who specialize in that area. Formerly, if one of my men had bought a bad used car, I would have been the one to go down and see the used car dealer, not the legal officer. The soldier formed part of my family, and I had to look after my family and I was, in turn, looked after by the extended family. That reinforced the bonding.

I am not sure I answered your question.

Senator Hicks: I think Mr. Stethem's exposition has been very interesting and, I believe accurate. It is perhaps more realistic than the evidence of some of the other witnesses who have appeared before this committee.

I am a little concerned however, that he expresses the hope that we will find an answer to some of these things which, I cannot fathom. As an example, I was born during World War I and was brought up to believe that that was the war to end all wars and, generally speaking, I continued to believe that even as late as 1939. At that time I addressed a Rotary club, and, having come back from England, predicted that there would be no war. Notwithstanding that that was the attitude of my contemporaries and myself, cadet recruiting continued and there seemed to be some semblance of military preparation.

[*Traduction*]

n'est peut-être pas le meilleur sur le terrain, mais c'est un bon officier d'état-major.» On veut à tout prix croire au leadership, non à l'échelon du quartier général de la Défense, mais bien à celui de l'unité et de la famille.

Si les cadres du quartier général de la Défense ont une forte personnalité et le sentiment de famille, alors il existe un lien entre eux et les soldats. La structure familiale renforce l'autorité. Dans certains cas, le système devient très patriarcal.

Il peut y avoir une certaine camaraderie, mais l'intensité et la profondeur des liens qui existent entre un officier et un simple soldat sont atténuées parce que nombreuses sont les personnes avec qui le soldat a des contacts. Autrement dit, s'il a un problème de santé mentale, il va voir le psychiatre de la base, s'il a un problème familial, il va voir le travailleur social de la base, et s'il a un problème financier, il va voir l'agent de paye de la base. Par le passé, vous vous adressiez à l'officier de la base lorsque vous éprouviez des problèmes. Toute une gamme de services sociaux, financiers et autres qui ne sont pas rattachés à l'unité sont offerts aux intéressés. Les anciennes méthodes qui resserraient les liens ont disparu. À l'heure actuelle, si vous vous adressez à votre officier, il en sera probablement réduit à vous conseiller de vous adresser au travailleur social de la base.

Par exemple, j'avais sous mes ordres un soldat dont l'enfant hyperactif était traité par le personnel médical de la base. Le père était fort mécontent car le malaise persistait. J'avais justement lu dans une revue un article décrivant un traitement actuellement à l'étude aux États-Unis et je savais que quelqu'un s'y intéressait en Allemagne. J'ai fait en sorte que le père rencontre le médecin allemand en question. Je n'aurais peut-être pas dû m'en mêler.

Il n'incombe plus au chef d'unité de prendre soin de la famille du soldat. D'autres s'en occupent à la base. Par le passé, lorsqu'un de mes hommes achetait une voiture d'occasion qui s'avérait en mauvais état, c'était moi et non le conseiller juridique qui allais voir le vendeur. Le soldat faisait partie de ma famille et je devais m'en occuper de la même façon que cette grande famille veillait sur moi. Les liens étaient plus étroits.

Je ne suis pas sûr d'avoir répondu à votre question.

Le sénateur Hicks: Je crois que l'exposé de M. Stethem était fort intéressant et détaillé. Il est peut-être plus près de la réalité que ceux d'autres témoins qui ont comparu devant ce Comité.

Je suis toutefois quelque peu préoccupé par le fait qu'il exprime l'espoir que nous pourrons trouver une solution à certains de ces problèmes que je ne puis sonder. À titre d'exemple, je suis né au cours de la Première Guerre mondiale et j'ai été élevé dans la croyance que cette guerre mettrait fin à toutes les formes de conflits; de façon générale, je l'ai cru jusqu'en 1939. Je revenais d'Angleterre cette année-là et j'ai prédit devant les membres d'un Club Rotary que la guerre n'éclaterait pas. Malgré cette attitude que moi-même et mes contemporains adoptions, le recrutement de cadets battait son plein et les armées semblaient se préparer à la guerre.

[*Text*]

Today, following World War II, the attitude is quite different. Nobody thinks, even our most pacifist young people, that World War II was the war to end all wars. It is incredible that we have actually gone on for 35 years since the end of World War II, whereas we only managed about 20 years of peace between World Wars I and II. No one believes that wars are a thing of the past. The attitude towards military service in our society is very different now. I don't know whether we can find a reason for this. I don't know whether government directives, attitudes or policies can change the situation or not.

I am afraid that that is not a question but simply an observation. It illustrates, Mr. Chairman, the great question that is in my mind on this.

Mr. Stethem: I think attitudes and policies on the part of the government can help in that the government can help make people aware. This applies to foreign policy, as well. I suppose that it applies all across the spectrum.

One thing one notices in North America—and I have done so because I travel a great deal—is that access to information is difficult. When I am in Canada, I cannot get access to the kind of information I want with respect to what is going on in the world from public information offices available here. I spend a small fortune on foreign newspapers and magazines every month simply to find out what is going on in the world. We do not pay any attention in this country. Crises, problems in the world, appear as headlines in the morning, yet by the time the evening news comes on, they have gone. We do not see the change in the shape of the world and the change in the problems of the world.

This is much broader than strictly a defence problem, but that other problem has to be solved if one is to understand that defence is a part of foreign policy and part of our natural projection into the world, if you like. The club and the carrot must be carried in tandem.

It is difficult to obtain such information in North America. The Americans have the same problem. The Europeans do not, oddly enough. On principle, they may oppose military force, but that is a philosophical argument. Generally, they are aware of a need for it, and of the complexities of the international system. Therefore, somehow we have to make the Canadian public aware. In that case, the government does have a role to play. If the government does not start it, the press certainly will not. The press exists to sell Eaton's ads. What goes in between the Eaton's ads is what will make people read the Eaton's ads. It is not what it has been called since Watergate, The Noble Calling.

The same thing applies to television and radio. I have worked in all forms of the media, and can say from my experience that one often has to fight with a producer or an editor to get something included in the news. They say that the people of Toronto or Vancouver are not interested in what happened in Zaire; they say that the people of Toronto or Vancouver are more interested in what took place at the hotel

[*Traduction*]

Maintenant que le monde a connu un deuxième conflit mondial, les attitudes ont grandement changé. Même les jeunes qui sont les plus ardents défenseurs de la paix ne croient plus que cette guerre était la dernière. Il paraît incroyable que trente-cinq ans se soient écoulés depuis la fin de la Deuxième Guerre et que le monde ait connu à peine vingt ans de paix entre les deux conflits. Personne ne croit que les guerres sont choses du passé. L'attitude de notre société à l'égard du service militaire est très différente de nos jours. J'ignore si nous pouvons expliquer cette situation et si les directives, attitudes ou politiques gouvernementales pourront y changer quoi que ce soit.

Cette simple observation, monsieur le président, illustre la grande question que je me pose à ce sujet.

M. Stethem: Je crois que par son attitude et ses politiques, le gouvernement peut contribuer à informer la population. Cela vaut autant pour la politique extérieure que pour tous les autres domaines.

Mes nombreux voyages m'ont permis de constater qu'en Amérique du Nord, il est difficile d'avoir accès à l'information. Au Canada, les organes d'information ne me renseignent pas suffisamment sur ce qui se passe dans le monde. Je dépense tous les mois une petite fortune pour acheter des journaux et revues étrangers qui m'éclairent sur la situation dans le monde. Ces choses ne nous intéressent pas au Canada. Les problèmes cruciaux font les manchettes au début de la journée mais le soir venu, il n'en est plus fait mention. Nous ne suivons pas l'évolution de la situation et des problèmes dans le monde.

Il ne s'agit pas uniquement d'un problème de défense et la population doit le comprendre pour rattacher ces questions de défense à notre politique extérieure et à notre vision globale du monde. Le bâton et la carotte sont indissociables.

Il est difficile d'obtenir ces informations en Amérique du Nord. Les Américains éprouvent les mêmes difficultés mais curieusement, les Européens sont mieux informés. En principe, ils peuvent s'opposer à la force militaire mais seulement sur le plan idéologique. De façon générale, ils sont conscients de la nécessité de maintenir une armée et des complexités de la situation internationale. Il faut sensibiliser la population canadienne à ce problème et dans ce domaine, le gouvernement a un rôle à jouer. S'il ne prend pas l'initiative, la presse ne s'en chargera certainement pas. Elle existe pour vendre la publicité d'Eaton. Les articles insérés entre ces messages publicitaires le sont précisément pour attirer l'attention du public sur ces messages. Nous sommes loin de la Noble cause ainsi intitulée depuis l'affaire du Watergate.

Il en va de même pour la télévision et la radio. J'ai travaillé pour toutes sortes d'organes d'information et je puis dire qu'il faut souvent se battre avec les producteurs ou avec les chefs des services d'information pour obtenir d'eux qu'ils parlent de certains faits dans leurs bulletins de nouvelles. Ils prétendent que les gens de Toronto ou de Vancouver ne s'intéressent pas à ce qui se passe au Zaïre, mais plutôt au fait divers survenu à

[*Text*]

down the road. Somehow, that has to be battled, because if we continue to exist in that manner as a political society, then we are going to destroy ourselves eventually. However, we are moving far beyond defence matters, and I apologize for that.

Senator Thompson: You referred to Britain and the fact that they do not face the same problems we do in connection with their reserves, and so forth. I have a brother who is a colonel in the Medical Corps in the British reserves. He has told me of the many exciting things he has done.

The problem with recruitment in peacetime, I am not sure is not part of the malaise that affects all fighting forces. There is a respect for the R.C.M.P. built into our history, but because we are not a military people, we do not have the same respect for the military. We have not had to fight mass invasions and are not close to the menace of the Soviet Union.

You described the British Tattoo, and how this affects morale, and talked about visibility. You talked of a young British officer having a certain social position, yet I am not sure that that would apply in Canada.

My feeling is that, despite the dedicated work undertaken by people like Senator Marshall, they might be let down by the government if they cannot get the basic requirements needed to keep their interests ongoing. There was talk about the cadets and militia and the lack of uniforms for them. My nephew is a member of a cadet corps and has told me of having to wait for uniforms because there were not enough to go around. This creates a feeling of inadequacy and challenge for them as they march up and down the parade square.

I am not asking a question, but simply making an observation. I think that is a lot of food for thought.

Senator Marshall: Mr. Chairman, I wish to clarify a point. When I talked about compulsory cadet training and militia training, I failed to mention, besides the military and its esprit de corps, the private citizens. I did not intend to say that everyone should be a member of a cadet corp because we are going to make soldiers out of them. However, the results of a survey I conducted with some 200-odd cadets indicated that 99 per cent of their parents, when questioned, told me that it was the best thing that happened to their children. They said that they received much more discipline than they would have received at home. I add that to my views on training being built into the schools curriculum and compulsory military training for a certain period of time.

The Chairman: Thank you, Senator Marshall. Mr. Stethem, you certainly have unveiled new approaches to us.

Senator McElman: Mr. Chairman, before we adjourn, having this valuable witness before us, I think that we should ask one further question before he leaves.

On the Polish situation, which is worrisome, I imagine after the statement made this morning by the new President of the United States, backed up by General Haig, that many people in Western Europe are looking to their weapons and wonder-

[*Traduction*]

l'hôtel du coin. Nous devons toutefois nous insurger contre cet état de choses car nous risquons de nous détruire nous-mêmes en tant qu'entité politique. Mais nous nous éloignons des questions de défense, et je m'en excuse.

Le sénateur Thompson: Vous avez fait allusion aux Britanniques et au fait qu'ils ne connaissaient pas les mêmes problèmes que nous en ce qui concerne leurs forces de réserve, et le reste. J'ai un frère qui est colonel dans le corps médical des forces de réserve britanniques. Il m'a parlé de ses nombreuses et fort intéressantes réalisations.

Je ne suis pas sûr qu'en temps de paix, le problème de recrutement ne soit pas relié au malaise qui touche toutes les unités de combat. Les Canadiens respectent la GRC qui fait partie de notre histoire mais parce que nous ne sommes pas un peuple de militaires, nous n'avons pas le même respect pour l'armée. Nous n'avons pas eu à repousser des invasions massives et la menace soviétique nous paraît bien lointaine.

Vous avez parlé des défilés militaires en Grande-Bretagne, de la façon dont ils influencent le moral des troupes et de la mise en évidence de ces dernières. Vous avez également mentionné qu'un jeune officier britannique occupait un rang social assez élevé, mais je ne suis pas sûr que les données seraient les mêmes au Canada.

J'estime plutôt qu'en dépit des efforts louables de personnes dévouées comme le sénateur Marshall, l'intérêt des jeunes risque de diminuer si on ne leur fournit pas les éléments de base. Nous avons parlé des cadets et de des membres de la milice et du fait qu'ils manquaient d'uniformes. Mon neveu fait partie d'un corps de cadets et il ma confié que le manque d'uniformes leur causait certains problèmes. De ce fait, ils se sentent inutiles et embarrassés lorsqu'ils se rendent sur le terrain de manœuvres.

Je fais simplement ces commentaires sans poser de questions. Il y a sûrement matière à réflexion.

Le sénateur Marshall: Monsieur le président, j'aimerais préciser un point. Quant j'ai parlé d'entraînement obligatoire pour les cadets et la milice, j'ai oublié d'établir un parallèle entre l'attitude des citoyens et l'esprit de corps des militaires. Je ne voulais pas laisser entendre que tous les jeunes devraient faire partie d'un corps de cadets et devenir des soldats. Toutefois, à la suite d'un sondage que j'ai effectué auprès des parents de quelque 200 cadets, dans 99 p. 100 des cas, les parents me répondaient que la formation de cadet était la meilleure que leurs enfants aient pu recevoir. On les disciplinait bien plus que chez eux. Ces commentaires s'ajoutent à ceux que je faisais à propos de la formation qui devrait être offerte dans les écoles, et l'entraînement militaire obligatoire.

Le président: Merci, sénateur Marshall. Monsieur Stethem, vous nous avez certainement ouvert de nouvelles voies.

Le sénateur McElman: Monsieur le président, avant que nous suspendions nos travaux, j'aimerais poser une dernière question à notre éminent témoin.

A propos de la situation en Pologne qui est assez inquiétante, j'imagine qu'après la déclaration qu'a faite ce matin le nouveau président des États-Unis et qu'a entérimée le général Haig, de nombreux citoyens de l'Europe de l'Ouest doivent

[*Text*]

ing when they might be called to arms. In North America, including Canada, we are still looking at our television sets to see what is happening. Western Europeans have war in their minds continuously, yet North Americans do not. I think there is a certain psychology involved in the distinct societies on the two sides of the Atlantic.

With the new regime in the United States, and with President Reagan this morning telling the U.S.S.R. to keep its "cotton-picking hands" off Poland, could you practice your prescience and tell us what is immediately down the road?

Mr. Stethem: I rarely look into crystal balls.

Senator McElman: This is your field. We want your views.

Mr. Stethem: I am not terribly prescient.

First, one has to understand the American hard-line position, and that it is one they must take for internal consumption in the West, if you like. In other words, one does not expect it to affect Russian policy. That position is taken because the United States must establish that, if Poland is invaded, some sort of reaction on the part of the West must be built up. That action must be taken before the invasion. In fact, the West can do absolutely nothing about the Soviets going into Poland. However, once they have gone in, for the West to be credible in Third world countries and in relation to the Soviet Union, it must have a united front of some sort of condemnation. This hard line position of the United States is the buildup to that.

In terms of the Soviets actually going in, they really have no choice but to go in, because not going in would involve the question of the basic concept of Leninism rather than Marxism. Basically, they have to establish that their system works within the Soviet Union as well as in Eastern Europe. So, if one accepts alternate poles of power in Poland, and one accepts that the government and the Communist party cannot centrally control everything, that there is a possibility of having one or two alternate centres of power, then one cuts the ground right out from underneath the Leninist system as it exists.

This is a fundamental change. I have talked to many knowledgeable people about whether it is possible for the Politburo to ask that kind of question of itself, and whether the bureaucracy can come up with the answer: "No, our system does not work. Therefore, we must change." I have yet to find anyone who can accept the idea that they can acknowledge that what they have done over the past 40 years was wrong and that, in fact, centralized control does not work. Unfortunately, that makes the possibility of invasion very likely simply because there is no way in which the Poles themselves can control the situation. Then you get into all the complications of nationalism and that kind of thing. Right now I feel that an invasion will come, or a repression—and they will try everything, because an invasion is not a solution to the problem but a way of sitting on the lid of the garbage can. The one thing they cannot do is accept the situation as it stands, or even roll back to where it was last fall. I am not certain what that

[*Traduction*]

chercher leurs armes et se demander s'ils ne seront pas appelés sous les drapeaux. En Amérique du Nord, notamment au Canada, nous attendons encore qu'on nous explique la situation à la télévision. La guerre est toujours présente à l'esprit des Européens de l'Ouest, mais ce n'est pas le cas des Nord-Américains. Les mentalités ne sont pas les mêmes des deux côtés de l'Atlantique.

A la lumière du changement de gouvernement aux États-Unis et de la déclaration du président Reagan qui prévenait ce matin les Soviétiques de se tenir loin de la Pologne, pouvez-vous faire quelques prévisions et nous dire ce qui nous attend.

M. Stethem: Je consulte rarement les boules de cristal.

Le sénateur McElman: C'est votre spécialité et nous voulons avoir vos commentaires.

M. Stethem: Les prédictions ne sont pas mon fort.

En premier lieu, il faut comprendre la ligne dure adoptée par les Américains et le fait qu'ils doivent adopter cette position aux yeux de leurs alliés occidentaux. En d'autres termes, ils n'espèrent pas pouvoir influencer les politiques soviétiques. Les Américains adoptent cette attitude pour démontrer qu'en cas d'invasion de la Pologne, l'Occident doit être prêt à réagir. Ces mesures doivent être prises avant l'invasion. En fait, l'Occident ne pourra absolument pas réagir si les Soviétiques envahissent la Pologne. En cas d'invasion, toutefois, l'Occident devra, pour garder sa crédibilité aux yeux des pays du Tiers Monde et de l'Union soviétique, faire front commun pour condamner ce geste. La ligne dure adoptée par les États-Unis constitue une étape préparatoire en ce sens.

Pour ce qui est des Soviétiques, ils n'ont d'autre choix que d'aller de l'avant car autrement, ils remettraient en question les fondements du Léninisme plutôt que du Marxisme. Fondamentalement, ils doivent démontrer que leur système fonctionne aussi bien en Europe de l'Est qu'en Union soviétique. S'il était démontré qu'une division des pouvoirs était possible en Pologne et que le gouvernement et le parti communiste ne peuvent exercer un contrôle général, alors le système léniniste sous sa forme actuelle serait remis en question.

Il s'agit là d'un changement fondamental. J'ai demandé à de nombreux spécialistes s'il était possible que le Politburo remette son système en cause et admette que des changements s'imposent. Personne ne croit que les Soviétiques pourront conclure qu'ils ont fait fausse route au cours des quarante dernières années et que la théorie du contrôle centralisé est fausse. Il ressort malheureusement de tout cela que les risques d'invasion sont très réels, simplement parce que les Polonais ne peuvent contrôler eux-mêmes la situation. Surgissent alors toutes les complications rattachées au nationalisme et à d'autres facteurs. Je crois que nous assisterons à une invasion ou à une répression et que les Soviétiques essaieront toutes les solutions, car une invasion ne règlerait pas le problème mais elle laisserait tout en suspens. Chose certaine, les Soviétiques ne peuvent tolérer la situation actuelle ou même revenir au point où ils en étaient l'automne dernier. J'ignore au juste ce

[*Text*]

means for the future. Unfortunately, there is nothing we can do about it.

Senator McElman: And yet if there is any nation of the eastern bloc countries today that will not willingly submit to the Russian might, it has to be Poland.

Mr. Stethem: Yes.

Senator McElman: It is like a tinder-box.

Mr. Stethem: It is unlikely that even the army will remain loyal, and perhaps segments of it will break away. Then you run into the question that has NATO worried right now, which is the spill-over. What do you do if half the Polish Air Force defects and they are flying over East Germany, and here comes a whole mass of fighter airplanes flying over East Germany and coming to West Germany? It becomes a dangerous time. The chance of war by misadventure has highly increased during that period.

Senator McElman: The returning United States ambassador from Moscow has warned that it can happen very easily. I thought we should not miss that point.

The Chairman: Mr. Stethem, you have unveiled new approaches to us in a very realistic and provocative way. I am sure you have made a useful and constructive contribution to our work, and we are all grateful to you for being with us this morning.

Mr. Stethem: Thank you, Mr. Chairman.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

que l'avenir nous réserve, mais nous ne pouvons malheureusement rien y faire.

Le sénateur McElman: Et pourtant, la Pologne est bien le pays du bloc de l'Est qui tient le moins à tomber sous le joug de la Russie.

M. Stethem: Oui.

Le sénateur McElman: La situation est très explosive.

M. Stethem: Il est peu probable que l'armée polonaise reste unanimement fidèle à ses engagements. Nous touchons là la question qui inquiète actuellement l'OTAN, celle de la défection. Que ferons-nous si la moitié de l'aviation polonaise se rallie aux Soviétiques et si des centaines de chasseurs survolent l'Allemagne de l'Est en direction de l'Allemagne de l'Ouest? La situation deviendrait dramatique. Les risques de guerre accidentelle augmentent considérablement dans ces circonstances.

Le sénateur McElman: A son retour de Moscou, l'ambassadeur des États-Unis a prévenu son gouvernement qu'un accident de cette nature pouvait survenir très facilement. Je crois que nous devrions en être conscients.

Le président: Monsieur Stethem, vous nous avez fait découvrir de nouveaux aspects de façon réaliste et stimulante. Nous vous sommes tous reconnaissants de votre contribution utile et positive à nos travaux et d'avoir comparu ce matin parmi nous.

M. Stethem: Merci, monsieur le président.

Le Comité suspend ses travaux.

Canada Post
Postage paid
Postes Canada
Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacre-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESS—TÉMOIN

Mr. Nicholas Stethem, Executive Director, Strategic Analysis Group, Toronto, Ontario.

M. Nicholas Stethem, directeur exécutif, Strategic Analysis Group, Toronto (Ontario).

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORY LIBRARY MATERIAL

Publication

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

Standing Senate Committee on Foreign Affairs

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères

Proceedings of the Subcommittee on

Délibérations du sous-comité sur la

National Defence

Défense nationale

Chairman:
The Honourable PAUL C. LAFOND

Président:
L'honorable PAUL C. LAFOND

Tuesday, February 17, 1981

Le mardi 17 février 1981

Issue No. 8

Fascicule nº 8

LIBRARY
APR 10 1981

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

THE SUBCOMMITTEE ON
NATIONAL DEFENCE

The Honourable Paul C. Lafond, *Chairman*
The Honourable Jack Marshall, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

*Flynn	Molson
Grosart	Neiman
Hicks	*Perrault
Lafond	Roblin
Langlois	Smith
Marshall	Stanbury
McElman	Thompson
Molgat	van Roggen
	Yuzyk—(15)

* *Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE SOUS-COMITÉ SUR LA
DÉFENSE NATIONALE

Président: L'honorable Paul C. Lafond
Vice-président: L'honorable Jack Marshall

Les honorables sénateurs:

*Flynn	Molson
Grosart	Neiman
Hicks	*Perrault
Lafond	Roblin
Langlois	Smith
Marshall	Stanbury
McElman	Thompson
Molgat	van Roggen
	Yuzyk—(15)

* *Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, May 14, 1980:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator van Roggen moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence.

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 mai 1980:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Thursday, June 12, 1980:

"Pursuant to Rule 77(4) of the Rules of the Senate, the Honourable Senator Lafond moved, seconded by the Honourable Senator Stanbury:

"That a Subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to be known as the Subcommittee on National Defence, be appointed;

That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence; and

That the Subcommittee be composed of the Honourable Senators Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen and Yuzyk."

Extrait des Procès-verbaux du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, le jeudi 12 juin 1980:

«Conformément à l'article 77(4) du Règlement du Sénat l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury:

«Que soit créé un sous-comité du comité sénatorial permanent des affaires étrangères qui porterait le nom de sous-comité sur la défense nationale;

Que le sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant; et

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen et Yuzyk.»

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, FEBRUARY 17, 1981
(10)

[*Text*]

The Subcommittee on National Defence met this day at 11:02 a.m., the Chairman, the Honourable Senator Lafond, presiding.

Present: The Honourable Senators Grosart, Hicks, Lafond, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Smith, Thompson and Yuzyk. (11)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Roger Hill, Deputy Director.

Witnesses:

From the Department of National Defence:

Gen R. M. Withers, Chief of the Defence Staff; and

LGen H. A. Carswell, Assistant Deputy Minister (Personnel); and

BGen C. M. Kinney, Director General, Organization and Manpower; and

BGen J. Williams, Director General, Manpower Utilization.

The Subcommittee resumed consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, respecting matters on National Defence.

The Chairman presented a proposed schedule of hearings respecting the Manpower question in the Department of National Defence. This schedule as approved by the Subcommittee on Agenda and Procedure (Steering Committee) is as follows:

February 10—Defence—the human factor; manpower in the 1980s.—Mr. Nicholas Stethem

February 17—Introduction; and composition of the Forces and established manpower requirements—CDS; ADM Personnel; and Director General Organization and Manpower

February 24—Current manning and problems in the 1980s—Director General Manpower Utilization

March 3—Ditto (outside witness)

March 10—Recruiting, education and training of military personnel—Director General Recruiting, Education and Training

March 17—Ditto (outside witness)

March 24—Reserves and Cadets—Director General Reserves and Cadets

March 31—Ditto (outside witness)

April 7—Forces' personnel policies for the 1980s; and conclusion—ADM Personnel; and Chief of Personnel—Careers and Senior Appointments

April 14—Ditto (outside witness)

The schedule was approved.

The Chairman introduced the witnesses who made statements and then answered questions put to them by members of the Subcommittee.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 17 FÉVRIER 1981
(10)

[*Traduction*]

Le Sous-comité sur la défense nationale se réunit aujourd'hui à 11 h 02 sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (*président*).

Présents: Les honorables sénateurs Grosart, Hicks, Lafond, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Smith, Thompson et Yuzyk. (11)

Aussi présent: Du Centre parlementaire des affaires étrangères et du commerce extérieur: M. Roger Hill, sous-directeur.

Témoins:

Du ministère de la Défense nationale:

Gen R. M. Withers, chef de l'état-major de la défense; et

LGen H. A. Carswell, sous-ministre adjoint (Personnel); et

BGen C. M. Kinney, directeur général, Organisation et main-d'œuvre; et

BGen J. Williams, directeur général, Utilisation des effectifs.

Le sous-comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du 12 juin 1980 concernant les questions sur la défense nationale.

Le président présente un projet de calendrier des audiences concernant la main-d'œuvre du ministère de la Défense nationale. Ce calendrier approuvé par le sous-comité du programme et de la procédure (Comité directeur) se lit comme suit:

Le 10 février—Défense—le facteur humain; main-d'œuvre dans les années 80.—M. Nicholas Stethem

17 février—Introduction; et composition des Forces et besoin de la main-d'œuvre—CED; Personnel du SMA; Directeur général, Organisation et main-d'œuvre

24 février—Équipement actuel en hommes et problèmes des années 80—Directeur général, Utilisation des effectifs.

Le 3 mars—Ditto (témoin de l'extérieur)

10 mars—Recrutement, éducation et formation du personnel militaire—Directeur général, Recrutement, éducation et instruction

17 mars—Ditto (témoin de l'extérieur)

Le 24 mars—Réserves et cadets—Directeur général, Réserves et cadets

31 mars—Ditto (témoin de l'extérieur)

Le 7 avril—Politiques des Forces pour le personnel pour les années 80; et conclusion—Personnel du SMA; et chef du personnel—Carrières et nominations supérieures

14 avril—Ditto—(témoin de l'extérieur)

Le calendrier est approuvé.

Le président présente les témoins qui font des déclarations puis répondent ensuite aux questions qui leur sont posées par les membres du sous-comité.

During the meeting, the Honourable Senator Marshall, Deputy Chairman, replaced the Honourable Senator Lafond in the Chair.

At 1:05 p.m., the Subcommittee adjourned to 11 a.m. Tuesday, February 24, 1981.

ATTEST:

Au cours de la séance, l'honorable sénateur Marshall, vice-président, remplace l'honorable sénateur Lafond comme président.

A 13 h 05, le sous-comité suspend ses travaux jusqu'au mardi 24 février 1981, à 11 heures.

ATTESTÉ:

Le greffier du Sous-comité

Patrick Savoie

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, February 17, 1981

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Subcommittee on National Defence, met this day at 11 a.m. to consider matters relating to national defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, at the outset, I should say that the meeting of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs scheduled for 1.30 p.m. has been cancelled. This enables us to carry on until 1 o'clock instead of 12.30, the hour mentioned at our last meeting.

Last week, because of our time of sitting, some honourable senators did not have time to put their questions to the witnesses before having to leave. If you have to leave before the end of the meeting, perhaps you would let the Chair know so that we can move you up on the list.

Senator Hicks: I must attend a meeting of the Science Policy Committee at 12 o'clock.

The Chairman: We will try to bring you up on the order paper. To set a good example, I will now give notice that I have to leave around noon today. I have asked Senator Marshall to take the Chair from that time on.

The steering committee met last week. You should have received copies of the schedule of hearings. One copy was sent earlier this week, and another one was sent out yesterday afternoon with a few minor corrections to dates. You will note that we have scheduled a mixture of departmental and outside witnesses. We have not published the names of the planned outside witnesses, even though we have some in mind. They have not been contacted, so we do not wish to put them on record as planning to attend.

If the committee is agreeable to this planned schedule of hearings, I suggest that the clerk arrange that they be inserted as part of the minutes of the committee proceedings so that we may have it on record.

The planned program will go from February 10 to April 14. We plan to review the situation around the end of March, say March 24 or March 31, so that we may get your views as to whether we are ready to proceed with a first draft report or whether there is something else that we should do. So, a review will be undertaken around the second half of March.

We are following your wishes as to the subject we are broaching today. As witnesses today, we have General R. M. Withers, Chief of the Defence Staff. We welcome him back. As often as he wishes to appear, and as often as we wish to hear from him, he will be welcome.

Also appearing today is General H. A. Carswell, Assistant Deputy Minister (Personnel). He has held various positions such as Commander, Maritime Air Group and Chief of Personnel, Careers and Senior Appointments. On his right is General Kinney. He began his career in the Royal Canadian Air Force and has served in a range of important positions

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 17 février 1981

[*Traduction*]

Le Sous-comité de la Défense nationale du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 11 heures pour étudier certaines questions relatives de la défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, je crois que la séance peut commencer. J'aimerais d'abord dire que la séance du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères qui devait débuter à 13 h 30 a été annulée. Nous pourrons donc poursuivre nos travaux jusqu'à 13 heures au lieu de 12 h 30, comme nous l'avions prévu lors de notre dernière séance.

La semaine dernière, en raison de l'heure de notre séance, certains honorables sénateurs n'ont pu, avant leur départ, poser leurs questions aux témoins. Si vous devez nous quitter avant la fin de la séance, veuillez m'en aviser pour que je puisse vous donner priorité.

Le sénateur Hicks: Je dois assister à midi à une séance du Comité de la politique scientifique.

Le président: Nous tâcherons de vous donner la parole avant votre départ. Pour donner le bon exemple, je vous avise dès à présent que je dois partir vers midi. J'ai demandé au sénateur Marshall d'occuper le fauteuil après mon départ.

Le comité directeur s'est réuni la semaine dernière. Vous devriez avoir reçu le programme des séances. Une copie a été envoyée au début de la semaine et une autre hier après-midi pour signaler certaines modifications mineures quant aux dates. Vous prendrez note que nous avons prévu faire comparaître des témoins provenant à la fois de ministères et de l'extérieur. Nous n'avons pas publié les noms des témoins de l'extérieur que nous prévoyons faire comparaître car nous n'avons pas encore communiqué avec eux.

Si le Comité approuve ce projet de programme des séances, je propose que le greffier en prenne note et l'insère dans le compte-rendu des délibérations du comité.

Le projet de programme porte sur la période du 10 février au 14 avril. Nous prévoyons étudier de nouveau la situation le 24 ou le 31 mars et je vous demanderai alors si vous êtes prêts à préparer un premier projet de rapport ou si vous prévoyez procéder autrement. Nous nous pencherons donc de nouveau sur la situation vers la fin de mars.

Nous avons acquiescé à vos désirs quant au sujet que nous abordons aujourd'hui. Nous accueillons le général R. M. Withers, chef de l'état-major de la défense, qui a déjà comparu devant nous. Je suppose qu'il sera toujours le bienvenu aussi souvent qu'il voudra comparaître et que nous lui demanderons de le faire.

Nous accueillons également aujourd'hui le général H. A. Carswell, sous-ministre adjoint (personnel). Il a fait partie des forces aéronavales et a occupé divers postes comme celui de commandant du Groupe aéromaritime et de chef du personnel, des carrières et des nominations supérieures. A sa droite se trouve le général Kinney qui a entrepris sa carrière dans

[*Text*]

with our forces in Canada, Europe, Egypt and NORAD. He took up his present position in 1980.

General Withers, the floor is yours.

General R. M. Withers, Chief of the Defence Staff, Department of National Defence: Mr. Chairman, honourable senators, I thank you for the opportunity given me to attend before you. At this time I thank you for the previous series of meetings, which we consider of great value in putting defence issues on the public record. You have now given us a welcome opportunity to brief you on the state of manning of the forces, of our plans, of our successes and of our problems. At the first meeting last October I mentioned that our greatest challenge over the next few years will be the "people challenge". In the past several years I think we have rightfully devoted a great deal of attention and energy to the equipment question. We now have excellent momentum in the equipment program. We have, of course, a great backlog to make good, because of under-capitalization in the period 1965 to 1975, but we are getting along with that program rather well. It is, of course, not only the volume of the backlog, but also the change in the nature of it, because the threat scenario that we face today is quite a different one. Today we are in a new age of military technology. While one might yearn for the simpler life of the past, I regret to say that the facts of today do not permit such contemplation. We do live in an age of precision-guided weapons, of satellite surveillance, of electronic warfare and of digital communications and computers. All of these, of course, have an impact upon our people. At the same time, we are equally convinced that the values of the past—the military worth—are at least as important today if not more important than they were at any time in the past.

I should like to cite some words of General George S. Patton, which he wrote many years ago. He said: "Wars may be fought with weapons, but they are won by men. It is the spirit of the men who follow and of the man who leads that gains the victory."

Today I would only change General Patton's words by adding "and women" to them.

I think this illustrates, as well, that we must adapt as our society changes. We must ensure that we remain compatible with and competitive with conditions in Canadian society at large. For instance, we must ensure that we provide adequate pay and benefits and that we take into account the many dislocations in a service career.

While the focus of this series of meetings will be on the military side, we must always remember that the Department of National Defence achieves its objectives with a combined force of military and civilian personnel. We must not forget—those of us in uniform—that a vital role is played by over 30,000 civilian employees. Thus, we are the second largest department in terms of person-years in the federal government.

[*Traduction*]

l'Aviation Royale du Canada et a été titulaire de postes importants au sein de nos Forces au Canada, en Europe, en Égypte et au NORAD. Il occupe ses fonctions actuelles depuis 1980.

Général Withers, la parole est à vous.

Le général R. M. Withers, chef de l'État-Major de la Défense, ministère de la Défense nationale: Monsieur le président, honorables sénateurs, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant vous. Je vous suis reconnaissant d'avoir organisé la série de séances antérieures qui ont permis de rendre publiques certaines questions relatives à la défense. Vous nous avez offert une excellente occasion de vous parler de nos programmes de dotation, de nos plans, de nos réussites et de nos problèmes. Au cours de la première séance qui a eu lieu en octobre dernier, j'ai dit que le plus grand défi que nous aurons à relever au cours des prochaines années aura trait à nos effectifs. Au cours des dernières années, je crois que nous avons, à juste titre, concentré nos efforts et nos énergies sur la question du matériel. Ce programme se trouve actuellement sur une excellente voie. Nous avons évidemment un important retard à ratrapper à cause de l'insuffisance des sommes consacrées à ce programme entre 1965 et 1975, mais nous nous débrouillons maintenant assez bien. Il ne faut pas tenir compte uniquement de l'importance du retard mais également de l'évolution de la nature des opérations car les menaces qui pèsent sur nous en ce moment sont très différentes de celles d'alors. Nous entrons dans une nouvelle ère de la technologie militaire. Même si l'on peut regretter la vie plus simple de jadis, je dois dire que la situation actuelle ne nous permet pas de nous attarder à ces considérations. Nous vivons à l'époque des missiles guidés, des satellites de surveillance, de la guerre électronique, des communications par système numérique et des ordinateurs. Évidemment, toute cette évolution a une influence sur nos effectifs. En même temps, nous sommes convaincus que la valeur de nos soldats est au moins aussi importante, sinon plus, qu'elle ne l'a jamais été.

J'aimerais citer quelques mots du général George S. Patton qui écrivait, il y a de nombreuses années, «les guerres peuvent être menées au moyen d'armes mais elles sont gagnées par des hommes. C'est le courage de celui qui suit les ordres et de celui qui les donne qui obtient la victoire.»

Aujourd'hui, je modifierais simplement la formule du général Patton en ajoutant le terme «femmes».

Je crois que cela illustre assez bien le fait que nous devons nous adapter à l'évolution de la société. Nous devons nous adapter aux conditions imposées par la société canadienne dans son ensemble, et demeurer concurrentiels. Par exemple, nous devons veiller à verser un traitement et des avantages suffisants; aussi, nous devons tenir compte des nombreuses perturbations d'une carrière dans les Forces.

Même si cette série de séances portera principalement sur l'aspect militaire, nous ne devons pas oublier que le ministère de la Défense nationale réalise ses objectifs, grâce à un personnel militaire et civil. Nous devons nous rappeler, nous qui portons l'uniforme, que plus de 30 000 civils jouent, chez-nous, un rôle vital. En fait, notre ministère se classe deuxième quant aux années-personnes.

[*Text*]

As the chairman mentioned, the officer responsible for direction of the briefings in this series is sitting on my right, Lieutenant General Carswell, who is our Assistant Deputy Minister (Personnel). General Carswell has worn the uniform of our country for almost 34 years. He has a wealth of operational experience. Included in that, he has been in command at virtually every level, plus he has held two key appointments in the area of personnel. He was the Chief of Personnel Career and Senior Appointments, which job he left last year on promotion to his present rank and present appointment as ADM (Personnel). I am confident that he and his team will do the very best to meet your needs. Without taking any more of your time, I will hand it over to General Carswell.

The Chairman: Thank you, General Withers. General Carswell?

Lieutenant General H. A. Carswell, Assistant Deputy Minister (Personnel), Department of National Defence: Mr. Chairman, honourable senators, first of all, may I thank you most sincerely for the opportunity you are providing to me and my staff over the next few weeks to brief you on the manning of the forces.

Perhaps the best way to describe the scope of this subject is to outline what my responsibilities are. As the Assistant Deputy Minister for Personnel, it is my responsibility to ensure that the forces are fully manned in accordance with the requirements established by the government. The objective is to recruit, train and retain a military force of 80,000 people and a civilian work force of 37,000 in support. Some of my areas of concern on the military side are, the recruitment of military personnel; training programs; educational concepts in programs; career development; conditions of service; personnel support programs; equal opportunities for the employment of women; and the official languages program. I have also the responsibilities of commander of a command for a number of Canadian forces units and formations, such as the Canadian Forces Training System, the recruiting system and the military colleges.

One of the major considerations in manning the forces is what size they should be. The department received cabinet approval in 1977 to increase the size of the regular forces by 4,707, which in effect would provide for approximately 83,000 regular force personnel. You will be provided with more details on the size of the force later in the briefing. However, how quickly we increase the forces is dependent upon a number of considerations. One is the limit on the amount of money we have; we must operate within our financial budget, taking into account our capital acquisition program. Another factor is the capacity of the training system, so that we can make the best use of our manpower.

There are many other challenges and areas of concern regarding people that were mentioned in your previous meetings, such as the high voluntary attrition rate, and the role of women in the forces, the demographic effect of a decreasing birth rate, and the development of high technology industry. It is our intention to address all of these areas, and many others, at this and subsequent meetings, with your permission.

[*Traduction*]

Comme M. le président l'a signalé, l'officier chargé des séances d'information se trouve à ma droite, le lieutenant général Carswell, qui est notre sous-ministre adjoint (personnel). Le général Carswell porte l'uniforme depuis presque 34 ans et possède une vaste expérience opérationnelle. Au cours de ces années, il a occupé des postes de commande à presque tous les niveaux, et de plus, il a détenu deux postes clés dans le domaine du personnel. Il a été chef du Personnel, Carrières et nominations supérieures, jusqu'à l'an dernier, au moment où il a été promu au poste qu'il occupe actuellement, soit sous-ministre adjoint (personnel). Je ne doute pas qu'il fasse, avec son équipe, tout en son pouvoir pour répondre à vos besoins. Sans plus tarder, je cède la parole au général Carswell.

Le président: Merci, général Withers. Général Carswell?

Le lieutenant-général H. A. Carswell, sous-ministre adjoint (Personnel), ministère de la Défense nationale: Monsieur le président, honorables sénateurs, permettez-moi d'abord de vous remercier très sincèrement de l'occasion que vous nous offrez, à mon personnel et à moi, même, au cours des prochaines semaines, de vous informer sur la dotation des Forces.

Le meilleur moyen de circonscrire le sujet est peut-être de vous exposer mes responsabilités. A titre de sous-ministre adjoint (Personnel), je dois veiller à ce que les Forces possèdent toute la main-d'œuvre possible tout en tenant compte des exigences établies par le gouvernement. L'objectif est de recruter et de former des militaires et de conserver l'effectif à 80,000 militaires et à 37,000 civils, employés de soutien. Certaines de mes préoccupations au niveau militaire sont le recrutement, les programmes de formation, l'élément pédagogique des programmes, les chances d'avancement, les conditions du service, les programmes d'appui au personnel, l'égalité des chances pour les femmes et le programme des langues officielles. Je suis aussi commandant d'un certain nombre d'unités et de formations des Forces canadiennes, comme le système de formation, les sytème de recrutement et les collèges militaires.

L'un des principaux éléments de la dotation des Forces est leur taille. Le Cabient a approuvé en 1977 l'accroissement des Forces régulières de 4,707, ce qui représente effectivement l'embauchage d'environ 83,000 employés réguliers. Nous vous donnerons plus de détails sur l'importance des effectifs, plus tard au cours de la séance. Toutefois, le rythme d'accroissement du personnel des Forces est tributaire d'un certain nombre de considérations, dont l'une est la limite financière. Nous devons composer avec notre budget, et tenir compte de nos acquisitions de capitaux. Le système de formation est un autre facteur qui peut nous permettre de tirer le meilleur parti possible de nos employés.

Il existe aussi de nombreux autres problèmes, de sujets de préoccupations, concernant les employés dont on a fait mention au cours des séances précédentes, comme le taux élevé de départs volontaires, le rôle des femmes dans les Forces, l'effet démographique d'un taux de natalité décroissant et la naissance d'une industrie de haute technologie. Nous avons l'intention d'aborder toutes ces questions, et de nombreuses autres, au cours de la présente séance et des suivantes.

[*Text*]

We propose to provide the committee with a short briefing of approximately 20 minutes at the start of each meeting, following which we will be prepared to answer any of your questions. We have divided the subject of "Canadian Forces Manpower in the Eighties" into five major areas to coincide with the five meetings as follows:

1. Composition of the forces and established manpower requirements;

2. Current manning—problems in the eighties;

3. Recruiting, education and training of military personnel;

4. The reserve forces; and

5. Forces personnel policies for the eighties.

While we are at your disposal to answer whatever questions you may wish to ask regarding people in the forces, I would like to mention that some of your questions may well be answered in more detail at one of these later briefings.

The first briefing which follows on the composition of the forces and established manpower requirements, will be given by the Director General, Organization and Manpower. Although organization and establishment is not a function of personnel, but of the Chief of Programs, it is the basis upon which we man the forces and is therefore essential to a better understanding of personnel manning.

With your permission, Mr. Chairman, I would like to hand over the remainder of the briefing to Brigadier General Kinney.

The Chairman: Yes. Thank you. General Kinney.

Brigadier General C. M. Kinney, Director General, Organization and Manpower, Department of National Defence: Mr. Chairman, honourable senators in his briefing to this committee in October, 1980, Lieutenant General Thériault, Vice-Chief of the Defence Staff, gave you a detailed overview of the Department of National Defence, its command and control structure, its principal roles and activities and the major issues which face the department today.

In the next few minutes I will briefly sketch in the over-all structure of the Canadian forces and describe in broad terms the procedures we use to identify and validate manpower requirements, the constraints the department operates under, and, finally, the documentation that we pass to the Personnel Group which establishes the level at which they are authorized to man the force. In this context, it is important for our discussions this morning that we keep the requirements of the force—that is, the validated numbers of positions by rank, trade or classification, skill level and the like, that are needed to perform a given task—clearly separated from the manning process which ultimately recruits, trains, promotes and, finally, moves a person with the required skills into the designated position. My colleague, General John Williams, will describe the manning process and attendant problems in his presentation next week.

Mr. Chairman, I know honourable senators are well aware of the outstanding quality of our 37,000 civilian employees,

[*Traduction*]

Nous nous proposons de donner au Comité une brève séance d'information d'environ 20 minutes au début de chaque séance, après quoi nous accepterons de répondre à toutes vos questions. Nous avons divisé le sujet intitulé «Main-d'œuvre des Forces canadiennes dans les années 80» en cinq grands chapitres qui seront traités au cours des cinq séances suivantes:

1. Composition des Forces et exigences en matière de main-d'œuvre.

2. Problèmes actuels de dotation au cours des années 80.

3. Recrutement, éducation et formation du personnel militaire.

4. Forces de réserves.

5. Personnel des Forces pour les années 80.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions sur nos effectifs, mais vous obtiendrez peut-être une réponse plus détaillée au cours des séances subséquentes.

Les premiers renseignements sur la composition des Forces et les besoins en main-d'œuvre seront donnés par le Directeur général, Organisation et main-d'œuvre. Même si l'organisation et l'établissement ne relèvent pas du personnel, mais du Chef des Programmes, c'est la base sur laquelle se fonde la dotation des Forces et elle est donc essentielle pour mieux comprendre la dotation.

Avec votre permission, monsieur le président, je céderai la parole au brigadier général Kinney.

Le président: Merci, Général Kinney.

Le brigadier-général C. M. Kinney, directeur général, organisation et main-d'œuvre, ministère de la Défense Nationale: Monsieur le président, honoralbes sénateurs. Dans le témoignage qu'il a présenté au Comité en octobre 1980, le lieutenant-général Thériault, vice-chef de l'état-major de la Défense, vous a donné une bonne description du ministère de la Défense nationale, de sa structure de commandement et de contrôle, de ses principaux rôles et activités, ainsi que les important problèmes auxquels il se heurte.

J'ai l'intention de décrire brièvement la structure générale des Forces canadiennes, ainsi que les formalités d'identification et de justification des besoins de main-d'œuvre, les limites imposées au ministère et enfin, la documentation que nous transmettons au Groupe du personnel qui est chargé de déterminer le niveau de dotation autorisé de la force. A cet égard, il importe que nous n'oublions pas dans nos discussions que les besoins de la force sont toujours distincts du processus de dotation. Par besoins de la force, j'entends le nombre de postes, par grades, métiers ou classifications, niveaux de compétence et autres, qui sont nécessaires pour accomplir une tâche donnée. Le processus de dotation porte sur le recrutement, la formation, les promotions et enfin, l'installation d'une personne compétente dans un poste donné. Mon collègue, le général John Williams, traitera du processus de dotation et des problèmes connexes la semaine prochaine.

Monsieur le président, je sais que les honorables sénateurs reconnaissent la qualité supérieure de nos 37,000 employés

[*Text*]

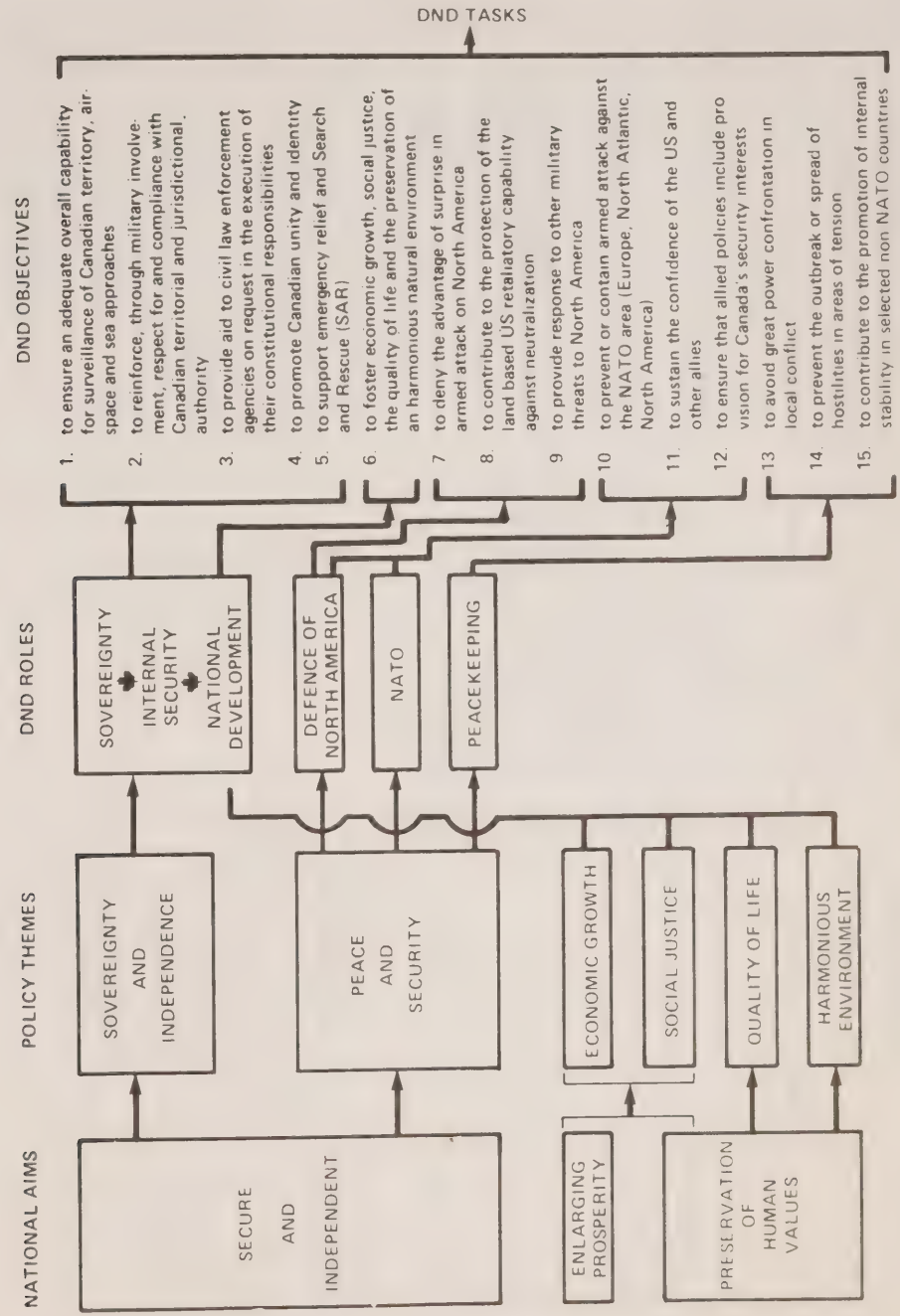
and will appreciate that while they are controlled under the Financial Administration Act, they form a critical part of our total work force. In fact, over half of the 7,851 authorized positions in National Defence Headquarters alone are civilian, and with the integrated work force concept, over 1,100 of these positions can be filled by either civilian or military personnel. Further, while the validation of requirements for civilian employees is quite similar to the procedures used for military, I would like to deal with the details in response to questions, and primarily concentrate the rest of my briefing on the regular force members. The Director General, Reserves and Cadets, will discuss the reserve forces in presentation No. 4.

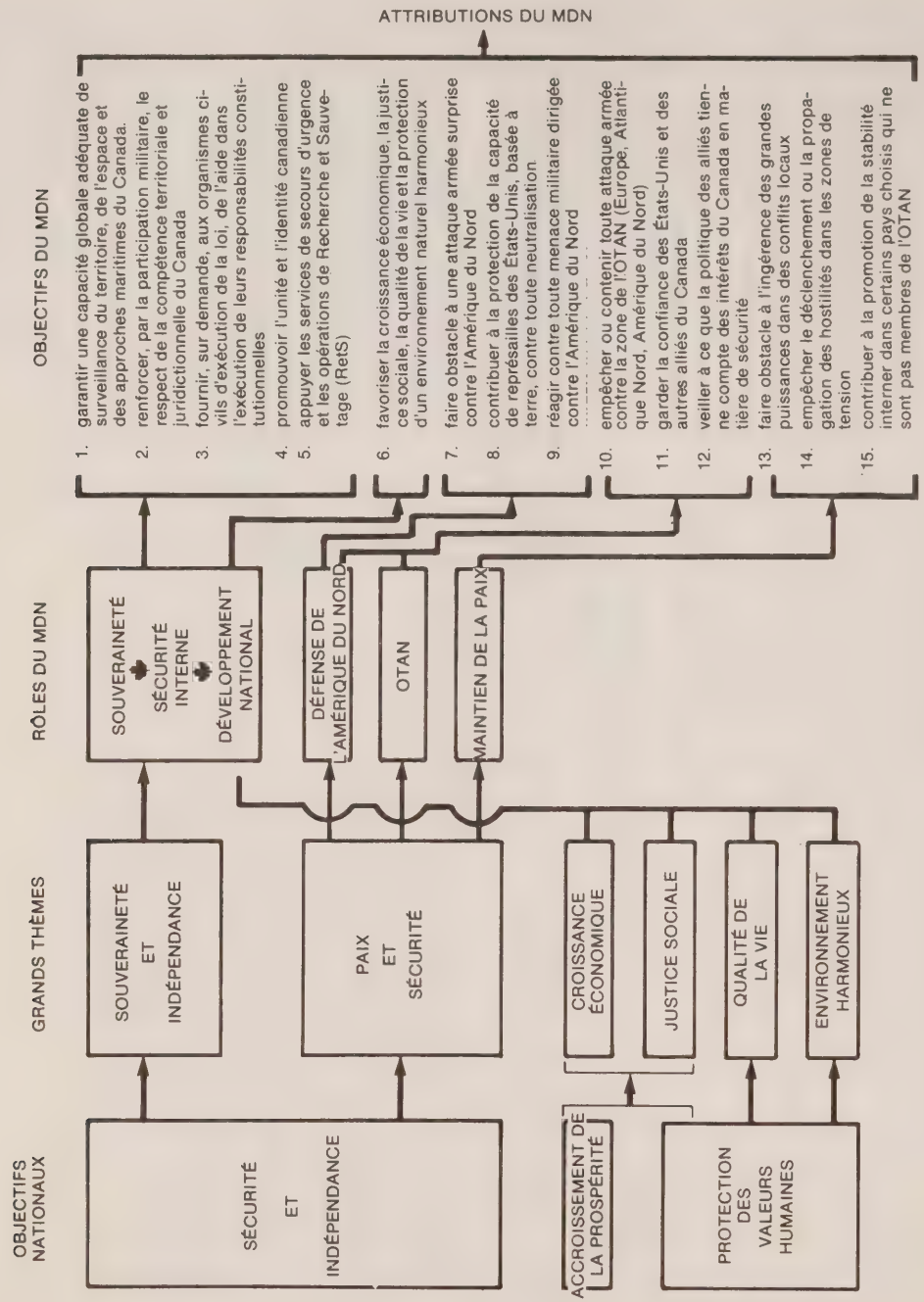
In general, the manpower requirements and force structure are determined through a detailed analysis of the matrix shown on slide 1.

[*Traduction*]

civils; ils savent bien que ces employés sont une composante importante de notre effectif total, bien qu'ils soient régis par la Loi sur l'administration financière. A ce sujet, plus de la moitié des 7,851 postes autorisés pour le Quartier général de la Défense nationale sont des postes réservés aux civils et, dans l'application du concept de la force intégrée, plus de 1,100 de ces postes peuvent être occupés par des civils ou des militaires. En outre, bien qu'en gros, les besoins de main-d'œuvre civile se justifient comme les besoins militaires, j'aimerais réserver ce sujet à la période des questions et me concentrer d'abord sur les membres de la force régulière. Le Directeur général (Réserves et cadets) traitera justement de la force de réserve dans la quatrième présentation.

En règle générale, les besoins en main-d'œuvre et la structure de la force sont établis à la suite d'une analyse détaillée de la matrice qui figure sur la diapositive nº 1.


NATIONAL AIMS
POLICY THEMES
DND ROLES
DND OBJECTIVES
DND TASKS
SECURE AND INDEPENDENT
ENLARGING PROSPERITY
PRESERVATION OF HUMAN VALUES
SOVEREIGNTY AND INDEPENDENCE
PEACE AND SECURITY
ECONOMIC GROWTH
SOCIAL JUSTICE
QUALITY OF LIFE
HARMONIOUS ENVIRONMENT
SOVEREIGNTY + INTERNAL SECURITY + NATIONAL DEVELOPMENT
DEFENCE OF NORTH AMERICA
NATO
PEACEKEEPING
1. to ensure an adequate overall capability for surveillance of Canadian territory, air space and sea approaches
2. to reinforce, through military involvement, respect for and compliance with Canadian territorial and jurisdictional authority
3. to provide aid to civil law enforcement agencies on request in the execution of their constitutional responsibilities
4. to promote Canadian unity and identity
5. to support emergency relief and Search and Rescue (SAR)
6. to foster economic growth, social justice, the quality of life and the preservation of an harmonious natural environment
7. to deny the advantage of surprise in armed attack on North America
8. to contribute to the protection of the land based US retaliatory capability against neutralization
9. to provide response to other military threats to North America
10. to prevent or contain armed attack against the NATO area (Europe, North Atlantic, North America)
11. to sustain the confidence of the US and other allies
12. to ensure that allied policies include provision for Canada's security interests
13. to avoid great power confrontation in local conflict
14. to prevent the outbreak or spread of hostilities in areas of tension
15. to contribute to the promotion of internal stability in selected non NATO countries


OBJECTIFS NATIONAUX
GRANDS THÈMES
RÔLES DU MDN
OBJECTIFS DU MDN
ATTRIBUTIONS DU MDN
SÉCURITÉ ET INDÉPENDANCE
PROTECTION DES VALEURS HUMAINES
ACCROISSEMENT DE LA PROSPÉRITÉ
SOUVERAINETÉ ET INDÉPENDANCE
PAIX ET SÉCURITÉ
CROISSANCE ÉCONOMIQUE
JUSTICE SOCIALE
QUALITÉ DE LA VIE
ENVIRONNEMENT HARMONIEUX
SOUVERAINETÉ + SÉCURITÉ INTERNE + DÉVELOPPEMENT NATIONAL
DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD
OTAN
MAINTIEN DE LA PAIX
1. garantir une capacité globale adéquate de surveillance du territoire, de l'espace et des approches maritimes du Canada.
2. renforcer, par la participation militaire, le respect de la compétence territoriale et juridictionnelle du Canada
3. fournir, sur demande, aux organismes civils d'exécution de la loi, de l'aide dans l'exécution de leurs responsabilités constitutionnelles
4. promouvoir l'unité et l'identité canadienne
5. appuyer les services de secours d'urgence et les opérations de Recherche et Sauvetage (RetS)
6. favoriser la croissance économique, la justice sociale, la qualité de la vie et la protection d'un environnement naturel harmonieux
7. faire obstacle à une attaque armée surprise contre l'Amérique du Nord
8. contribuer à la protection de la capacité de représailles des États-Unis, basée à terre, contre toute neutralisation
9. réagir contre toute menace militaire dirigée contre l'Amérique du Nord
10. empêcher ou contenir toute attaque armée contre la zone de l'OTAN (Europe, Atlantique Nord, Amérique du Nord)
11. garder la confiance des États-Unis et des autres alliés du Canada
12. veiller à ce que la politique des alliés tienne compte des intérêts du Canada en matière de sécurité
13. faire obstacle à l'ingérence des grandes puissances dans des conflits locaux
14. empêcher le déclenchement ou la propagation des hostilités dans les zones de tension
15. contribuer à la promotion de la stabilité interner dans certains pays choisis qui ne sont pas membres de l'OTAN

[*Text*]

You will note that the national aims lead logically to government policy themes, which in turn are translated into Department of National Defence roles, objectives, and, finally, some 55 tasks, not shown on this slide. These 55 tasks have been quantified in terms of resource requirements, of which manpower is one critical element. The overriding consideration is to determine the minimum number of positions required to accomplish the core tasks that are essential to any armed force which in turn provides a residual capability to undertake multi-tasking in support of national aims and objectives.

You will note on slides 2 and 3 that the force is structured on both a functional and a regional basis.

[*Traduction*]

Vous remarquerez que les politiques gouvernementales découlent des buts nationaux, que ces politiques sont adaptées aux rôles et aux objectifs du ministère de la Défense nationale et, enfin, aux quelque 55 tâches qui ne figurent pas sur cette diapositive. Ces tâches sont quantifiées pour ce qui est des besoins de ressources, dont la main-d'œuvre est un élément important. On cherche toujours à établir le nombre minimal de postes nécessaires pour accomplir les tâches essentielles à toute force armée, ce qui laisse une certaine capabilité pour entreprendre des fonctions multiples dans le cadre des buts et des objectifs du pays.

Vous remarquerez aux diapositives 2 et 3 que la force est structurée d'après les fonctions et les régions.


FUNCTIONAL AND
REGIONAL COMMAND STRUCTURE
NORTHERN REGION
NORTHERN REGION HQ
YELLOWKNIFE
ATLANTIC
REGION
PACIFIC
REGION
PRAIRIE REGION
EASTERN
REGION
CENTRAL
REGION
PACIFIC REGION
COMMAND HQ
ESQUIMALT
PRAIRIE REGION
COMMAND HQ
WINNIPEG
AIR COMMAND HQ
WINNIPEG
EASTERN REGION
COMMAND HQ
MONTREAL
ATLANTIC REGION
COMMAND HQ
HALIFAX
MARITIME COMMAND HQ
HALIFAX
CENTRAL REGION
COMMAND HQ
TRENTON
MOBILE COMMAND HQ
ST HUBERT
DDDS A9150732


STRUCTURE DE LA FORCE D'APRÈS LES FONCTIONS ET LES RÉGIONS
RÉGION DU NORD
QG DE LA RÉGION DU NORD (YELLOWKNIFE)
RÉGION DE L'ATLANTIQUE
RÉGION DU PACIFIQUE
RÉGION DES PRAIRIES
RÉGION DE L'EST
RÉGION CENTRALE
QG DE LA RÉGION DU PACIFIQUE (ESQUIMALT)
QG DU COMMANDEMENT DE LA RÉGION DES PRAIRIES (WINNIPEG)
QG DU COMMANDEMENT DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE (HALIFAX)
QG DU COMMANDEMENT DE LA RÉGION DE L'EST (MONTRÉAL)
QG DU COMMANDEMENT AÉRIEN (WINNIPEG)
QG DU COMMANDEMENT MARITIME (HALIFAX)
QG DU COMMANDEMENT DE LA RÉGION CENTRALE (TRENTON)
QG DU COMMANDEMENT DE LA FORCE MOBILE (ST-HUBERT)
DDDS A9150732


THE
CANADIAN ARMED
FORCES
DDDS A9180732

27917—2

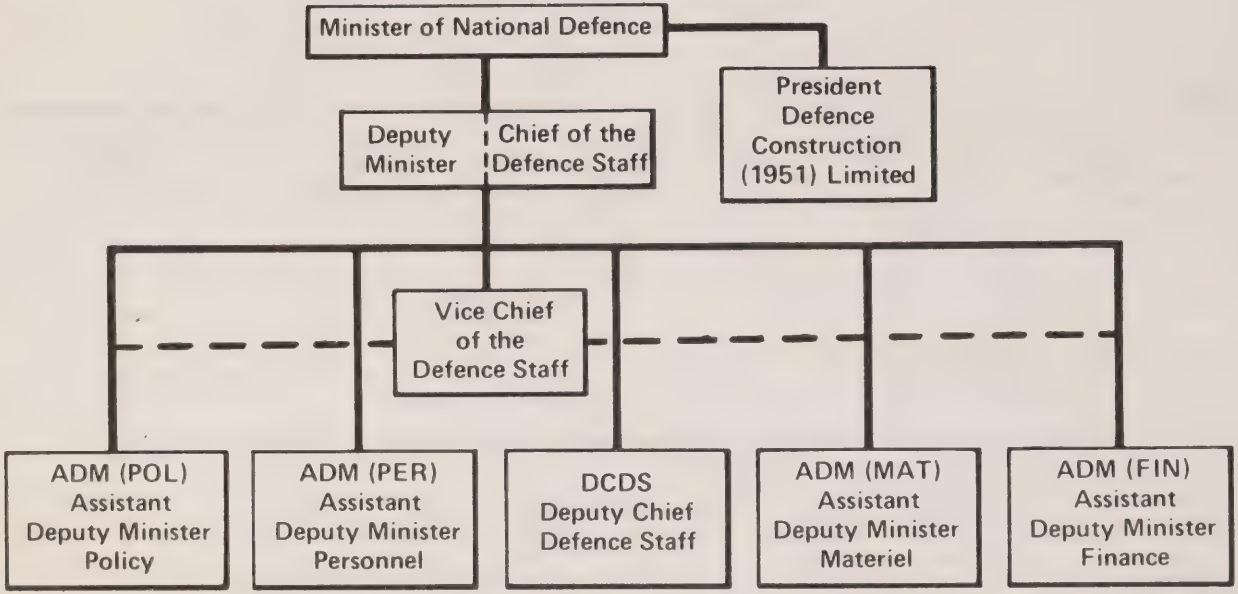
[*Text*]

There are some 80,058 military, and 36,767 civilian person-years authorized to operate National Defence Headquarters, five commands, a training system, a northern region headquarters, five air groups, four formations of brigade status, three operational destroyer squadrons, a submarine squadron, a naval training squadron on the west coast, 34 bases, 32 stations and some 1,043 positions above the 5,400 assigned to Canadian Forces Europe to meet our international commitments outside Canada. In addition, there are 750 temporary positions assigned for peacekeeping duties which are not formally recognized as a separate resource requirement. They are, of necessity, manned from existing resources, and the positions from which the individuals or units are drawn simply remain vacant.

[*Traduction*]

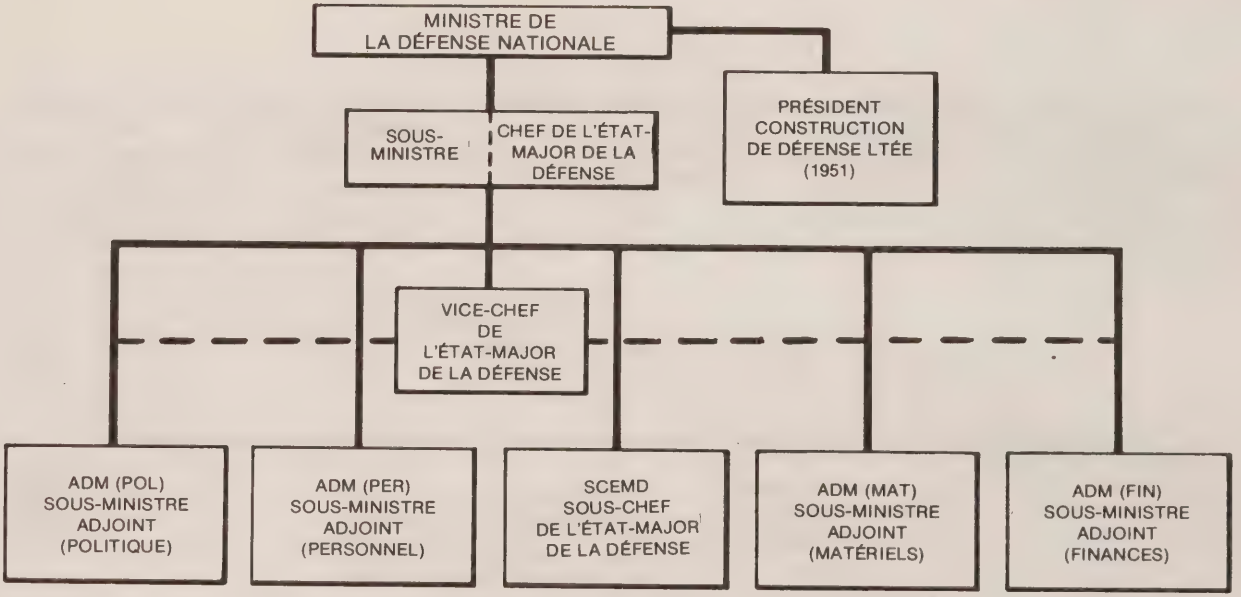
Le gouvernement a autorisé quelque 80,058 années-personnes militaires et 36,767 années-personnes civiles pour voir au fonctionnement du Quartier général de la Défense nationale, des cinq Commandements, du Service de l'instruction, du Quartier général de la Région du Nord, de cinq groupements aériens, de quatre groupes-brigades, de trois escadres opérationnelles de destroyers, d'une escadre de sous-marins, d'un groupe d'instruction maritime sur la côte Ouest, de 34 bases, de 32 stations et de quelque 1,043 postes, en plus des 5,400 affectés aux Forces canadiennes en Europe dans l'exécution de nos engagements internationaux. En outre, les 750 postes temporaires affectés au maintien de la paix ne constituent pas officiellement un besoin distinct de ressources. C'est pourquoi ces postes sont dotés à même les ressources existantes et qu'on ne remplace pas les militaires ou les unités affectés aux fonctions de maintien de la paix. Passons maintenant à la diapositive 4.

NATIONAL DEFENCE HEADQUARTERS



DDDS A0301731

QUARTIER GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE



DDDS A0301731

[*Text*]

The minister, as you know, is responsible to the government for the proper functioning of the department. He is charged, under the National Defence Act, with the control and management of the Canadian forces and all matters related to national defence. As shown on this slide, the deputy minister and chief of the defence staff are the two principal executive officers within the department, and they are responsible to the minister for implementing the defence policies of the government and for managing the activities and resources that are under ministerial responsibility. The deputy minister is the senior civilian adviser to the minister on all departmental matters. It is his responsibility to ensure that all policies emanating from the government are reflected in the administration of the department. On the other hand, the Chief of the Defence Staff is the senior military adviser to the minister, and, under the National Defence Act, is responsible for the control and administration of the Canadian Forces. Thus, all orders and instructions to the forces are issued by or through him. He is, of course, responsible for the effective conduct of military operations and for the readiness of the forces to meet the commitments assigned to the department by the government. In short, the Chief of Defence Staff exercises his responsibilities through the commanders or commands, who in turn exercise command and control over their assigned resources through the commanders of their subordinate formations, and thence to individual units and bases.

Within the headquarters, the Vice-Chief of the Defence Staff can best be described as the Chief of Staff of the National Defence Headquarters, and as the general manager of the department. He draws his authority by delegation from the Chief of Defence Staff and the deputy minister, and acts for the Chief of the Defence Staff in his absence. The responsibilities of each of the group principals are indicated by their titles, i.e., policy, personnel, materiel and finance. The Deputy Chief of Defence Staff is responsible to the Chief of Defence Staff for the operations and readiness of the Forces.

Senator Hicks: How many of the deputy chiefs are military personnel, and how many civilian?

Gen Kinney: Three—finance, material and policy—are civilian, and the other members are military.

52 slide 5 deals with manpower control.

[*Traduction*]

Comme vous le savez, le ministre est comptable au gouvernement pour l'administration du ministère. En vertu de la Loi sur la défense nationale, il est responsable du contrôle et de la gestion des Forces canadiennes et de toutes les questions se rapportant à la défense nationale. Comme on peut le voir sur cette diapositive, le sous-ministre et le Chef de l'état-major de la Défense sont les deux principaux cadres du ministère et ils relèvent du ministre pour la mise en œuvre des politiques de défense du gouvernement et pour la gestion des rôles et des ressources qui relèvent du ministre. Le sous-ministre est le conseiller civil principal du ministre pour toutes les questions se rapportant au ministère. Il doit veiller à ce que toutes les politiques du gouvernement soient appliquées dans l'administration du ministère. Quant au Chef de l'état-major de la Défense, il est le conseiller militaire principal du ministre et, en vertu de la Loi sur la défense nationale, il est chargé du contrôle et de l'administration des Forces canadiennes. Par conséquent, les ordres et les instructions touchant les Forces canadiennes proviennent tous du Chef de l'état-major de la Défense ou sont émis en collaboration avec ce dernier. Il est, bien sûr, responsable de la menée des opérations militaires et de la disponibilité des forces pour répondre aux engagements qui sont imposés au ministère par le gouvernement. En bref, le Chef de l'état-major de la défense s'acquitte de ses responsabilités par l'entremise des commandements et des chefs de commandements qui, à leur tour, exercent le commandement et le contrôle de leurs ressources par l'entremise des commandants des formations subalternes, et la chaîne se continue jusqu'aux unités et aux bases.

A l'intérieur du quartier-général, le Vice-chef de l'état-major de la Défense pourrait être appelé le chef d'état-major du Quartier général de la Défense nationale, ou directeur général du ministère. Son autorité lui est délégués par le Chef de l'état-major de la Défense et le sous-ministre et il remplace le Chef de l'état-major de la Défense en son absence. Les titres des divers responsables indiquent leurs fonctions c'est-à-dire politique, personnel, matériel et finances. Le chef adjoint de l'état-major est responsable devant le chef de l'État major pour tout ce qui concerne les opérations et la préparation des Forces.

Le sénateur Hicks: Combien de chefs adjoints sont militaires et combien civils.

Gen Kinney: Trois—finances, matériels et politique—sont des civils, le reste sont des militaires.

La diapositive 5 traite du contrôle de la main-d'œuvre.

MANPOWER CONTROL

1. CHIEF OF PROGRAM MANPOWER TASKS
   - ORGANIZATIONAL STRUCTURE
   - ESTABLISHMENT DOCUMENTS
   - RESOURCE IMPLICATIONS
2. OPTIMUM ORGANIZATION AND MINIMUM ESTABLISHMENT
   - SUBJECTIVE
   - PROFESSIONAL MILITARY JUDGEMENT
   - TECHNICAL FACTORS
     - SCALES AND STANDARDS
     - STANDARD ORGANIZATIONAL ELEMENTS
     - ACTIVITY RATES
     - RANK CRITERIA
     - ON-SITE MANPOWER EVALUATION

81021251V

CONTRÔLE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

1. CHEF DU PROGRAMME
   TÂCHES DE LA MAIN-D'ŒUVRE
   - STRUCTURES ORGANISATIONNELLES
   - DOCUMENTS JUSTIFICATIFS
   - BESOINS EN EFFECTIFS

2. ORGANISATION OPTIMALE
   ET
   MINIMUM D'EFFECTIFS
   - SUBJECTIF
   - JUGEMENT MILITAIRE PROFESSIONNEL
   - CONSIDÉRATIONS D'ORDRE TECHNIQUE
     - ÉCHELLES ET NORMES
     - NORMES ORGANISATIONNELLES
     - TAUX D'ACTIVITÉS
     - CRITÈRES HIÉRARCHIQUES
     - ÉVALUATION SUR PLACE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

[*Text*]

I would like to draw your attention to a brief review of the manpower requirements control system. Within National Defence Headquarters, the Chief of Program Branch is responsible for validation of, and obtaining authority for, organizational structure as well as the authorization and promulgation of the detailed estabishment documents which contain the positions required to carry out specific command, formation, base or unit roles and functions. Ongoing programs are evaluated on an as-required basis to cover shifts in existing roles and tasks, and all new programs are examined to determine resource implications. While we work towards the goal of optimum organization and minimum establishment, the process is at times subjective, in that professional military judgment considerations are involved. Factors of a more technical nature are also employed. These cover but are not limited to the following:

A. Scales and Standards. For many functions, scales and standards have been developed over the years by work measurement and other means which correlate positional requirements against functional workload;

B. Standard Organizational Elements. In placing the various identifiable work elements into the overall hierarchy of the Forces, the traditional building blocks of sections, platoons, flights, squadrons, battaliions, and so on, are used. The terminology varies with the requirement and service tradition, but the rational structure of sub-units and units, with which I am sure you are all familiar, still applies;

C. Activity Rates. Manpower requirements for an intensive 24-hour day, 7-day a week situation are much different from those of an organization that traditionally works on an 8-hour day, 5-day a week routine;

D. Rank Criteria. The primary factor for determination of rank is the requirement for supervision. I will have more to say about this item later; and,

E. On-Site Manpower Evaluation. The on-site manpower evaluation program has been designed to place teams on-site to do an independent post-evaluation of a new system, once it is in place, or to validate a unit's optimum organization and minimum establishment requirements.

This brings us to the next slide, slide 6.

[*Traduction*]

J'aimerais maintenant attirer votre attention sur un rapide examen du système d'évaluation des besoins en effectifs. Au quartier général de la Défense nationale, le Chef de la Division des programmes est chargé de la validation des structures organisationnelles et doit obtenir l'autorisation de leur mise en place, ainsi que l'autorisation de diffusion des documents détaillés qui énumèrent les besoins et les conditions de fonctionnement d'un commandement, d'une formation, d'une base ou d'une unité. Les programmes en cours d'exécution sont évalués par rapport à une base fixée en fonction des mutations possibles des rôles et des tâches, et tous les nouveaux programmes sont examinés afin de déterminer ce qu'ils supposent du point de vue des ressources. Nous nous efforçons d'atteindre une organisation optimale avec un minimum d'effectifs, et, dans la mesure où le jugement militaire professionnel doit entrer en ligne de compte, l'ensemble reflete parfois nos propres préjugés. Nous faisons également appelle à des facteurs de nature plus technique. Sans que la liste en soit exhaustive, en voici quelques uns:

A. Échelles et normes. Pour de nombreux postes, des échelles et des normes ont été mises au point au cours des années, grâce à des dispositifs de mesures et autres moyens, qui mettent en rapport les besoins d'effectifs et la charge de travail;

B. Les normes organisationnelles. En replaçant les différentes unités de travail identifiables dans l'ensemble de la structure hiérarchique des forces, on utilise les blocs traditionnels des sections, pelotons, formations de vol, escadrilles, bataillons etc. La terminologie varie en fonction des besoins, de la tradition du service, mais la structure logique des unités et des sous-unités, avec laquelle vous êtes certainnement familiarisé, continue à être utilisée;

C. Taux d'activités. Les exigences du travail, c'est-à-dire une journée de 24 heures, 7 jours par semaine, diffèrent radicalement de celles du type traditionnel des 8 heures par jour, cinq jours par semaine;

D. Les critères hiérarchiques. Le premier élément pris en compte pour la détermination d'un grade est celui du commandement hiérarchique et de la compétence requise. J'y reveindrai plus longuement plus tard.

E. Évaluation sur place de la main-d'œuvre. Ce programme d'évaluation sur place de la main-d'œuvre, demande à des équipes sur place de faire une évaluation ultérieure indépendante, d'un nouveau système, une fois celui-ci mis en place, ou de déterminer l'optimum organisationnel d'une unité, avec un effectif minimum.

Passons maintenant à la diapositive 6.

DND ESTABLISHMENT POSITIONS

COMMAND/ELEMENT	MILITARY	CIVILIAN	TOTAL
NDHQ	3,427	4,424	7,851
MOBILE	17,250	4,633	21,883
AIR	22,757	7,887	30,644
MARITIME	9,342	6,729	16,071
TRAINING SYSTEM	4,651	3,867	8,518
COMMUNICATION	3,447	1,049	4,496
CANADIAN FORCES EUROPE	5,394	3	5,397
NDHQ CONTROLLED	13,839	8,175	22,014
	80,107	36,767	116,874

81021251V

POSTES PRÉVUS À L'EFFECTIF DU MDN

COMMANDEMENT/ÉLÉMENT	MILITAIRES	CIVILS	TOTAL
QGDN	3,427	4,424	7,851
FORCE MOBILE	17,250	4,633	21,883
AÉRIEN	22,757	7,887	30,644
MARITIME	9,342	6,729	16,071
INSTRUCTION	4,651	3,867	8,518
COMMUNICATIONS	3,447	1,049	4,496
FORCES CANADIENNES EN EUROPE	5,394	3	5,397
RELEVANT DU QGDN	13,839	8,175	22,014
	80,107	36,767	116,874

81021251V

[*Text*]

Using the criteria noted above, the overall establishment as of January 1, 1981 totals 116,874 positions of which 80,107 are military and 36,767 are civilians. I should point out that the military totals do not include 109 positions which are seconded to other departments or agencies who pay their salaries and provide the necessary person-years, and a number of positions used for those personnel who are on terminal leave immediately prior to retirement.

Slide 7.

[*Traduction*]

Selon ce qui précède, donc, les effectifs globaux au premier janvier 1981 sont: 116,874 au total, dont 80,107 militaires et 36,767, personnel civil. J'aimerais ajouter que le total du personnel militaire ne compte pas 109 postes qui sont détachés auprès d'autres ministères ou organismes, lesquels prennent en charge leur salaire et font émarger les années-hommes correspondants; ni nombre d'employés qui sont en congé, immédiatement avant le départ en retraite.

La diapositive 7 traite des effectifs.

CANADIAN FORCES MANPOWER

YEAR	ENDING STRENGTH (31 MARCH)	FISCAL YEAR	AUTHORIZED PERSON-YEARS
1960	119,597		
1961	120,055		
1962	126,474		
1963	123,694		
1964	120,781		
1965	114,164		
1966	107,467		
1967	105,721		
1968	101,676		
1969	98,340		
1970	93,353	1970/71	88,390
1971	89,563	1971/72	82,149
1972	84,933	1972/73	81,503
1973	82,402	1973/74	82,320
1974	81,822	1974/75	81,970
1975	79,817	1975/76	78,033
1976	79,738	1976/77	78,033
1977	80,386	1977/78	78,443
1978	81,137	1978/79	78,866
1979	80,591	1979/80	79,315
1980	80,301	1980/81	79,692

MAIN-D'ŒUVRE DES FORCES CANADIENNES

ANNÉE	EFFECTIF EN FIN D'ANNÉE (31 MARS)	ANNÉE FINANCIÈRE	ANNÉES-PERSONNES AUTORISÉES
1960	119,597		
1961	120,055		
1962	126,474		
1963	123,694		
1964	120,781		
1965	114,164		
1966	107,467		
1967	105,721		
1968	101,676		
1969	98,340		
1970	93,353	1970/71	88,390
1971	89,563	1971/72	82,149
1972	84,933	1972/73	81,503
1973	82,402	1973/74	82,320
1974	81,822	1974/75	81,970
1975	79,817	1975/76	78,033
1976	79,738	1976/77	78,033
1977	80,386	1977/78	78,443
1978	81,137	1978/79	78,866
1979	80,591	1979/80	79,315
1980	80,301	1980/81	79,692

81021251V

[*Text*]

Mr. Chairman, it might be useful at this point to compare the fluctuations of Canadian forces manpower over the past 20 years or so on the basis that our roles and tasks have been more or less similar in that period. You will note that I use strength figures for the period 1960-70 as we did not use te current person-year control system until fiscal year 1970-71. At the beginning of the period, the Canadian forces build up to meet Korean and NATO requirements had been completed and for five years manpower had been reasonably stable. Then came integration, followed by unification, and there was a steady reduction in manpower until 1974 when cabinet established a new low ceiling of 78,033 person-years. Regretably, a concurrent reduction in tasking did not follow and the department thus ended up with a significant establishment and manpower shortfall.

The impact of the shortfall was reviewed by the government and during the period 1974 to 1975 the department was directed to carry out an examination of its roles and tasks. The 55 tasks I referred to earlier were subsequently approved and a force posture model based on minimum manpower requirements was authorized which, as you may recall, was identified as the Defence Structure Review. As a consequence, a new ceiling of 82,740 person-years was authorized for DND, an increase of 4,707 person-years.

This is shown in slide 8.

[*Traduction*]

Monsieur le président, il pourrait être utile à ce point, d'examiner l'évolution au cours des 20 dernières années des effectifs des Forces canadiennes, étant donné que nos fonctions et tâches n'ont pas beaucoup changé pendant cette période. Vous voudrez bien noter que pour, la période 1960-1970, j'utilise la méthode traditionnelle du décompte d'effectifs, étant donné que le système année-personne n'a pas été utilisé avant l'exercice financier 1970-1971. Au début de cette période donc, les Forces canadiennes qui avaient été constituées en fonction des exigences de l'OTAN et de la guerre de Corée, étaient au complet et pendant cinq ans les effectifs sont restés relativement stables. Puis est arrivée l'intégration, suivie de l'unification, ce qui s'est traduit par une réduction des effectifs jusqu'en 1974, lorsque le Cabinet a décidé d'abaisser le plafond à 78,033 années personnes. Malheureusement une réduction parallèle des tâches n'a pas eu lieu, et le Ministère s'est donc retrouvé face à une pénurie importante d'effectifs.

Le gouvernement s'est penché sur le problème et le ministère a été chargé en 1974-1975 de faire une étude sur ses fonctions et tâches. Les 55 tâches que j'ai mentionnées plus tôt, ont été approuvées, et un modèle de base faisant étant de besoins minimums en effectifs a été adopté, et a été désigné, vous vous en souvenez peut être, comme la structure de défense révisée. A cet effet, un nouveau plafond années-personnes a été fixé à 82,740, soit un accroissement de 4,707 années-personnes

C'est ce qu'illustre la diapositive 8.

[*Text*] [*Traduction*]

MANPOWER CEILINGS

1. INCREASE OF 4,707 PERSON-YEARS (JULY 1977).
2. CEILING OF 82,740 WAS TO BE BENCHMARK.
3. ADJUSTMENT TO BE EFFECTED AS RESULT OF FUTURE PROGRAM APPROVALS OR CHANGES TO ROLES AND TASKS.
4. INITIAL INCREASE LIMITED TO 400 PERSON-YEARS.
5. ABILITY TO REACH AUTHORIZED MANPOWER LIMITED BY:
   - THROUGHPUT LIMITATION OF CF TRAINING SYSTEMS;
   - BUDGETARY CONSIDERATIONS.

81021251V

[*Text*] [*Traduction*]

PLAFOND ANNÉES-PERSONNES

1. AUGMENTATION DE 4,707 ANNÉES-PERSONNES (JUILLET 1977).

2. PLAFOND DE 82,740 CONSIDÉRÉ COMME REPÈRE.

3. RAJUSTEMENT EN FONCTION DE FUTURES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET DE MODIFICATIONS DES RÔLES ET TÂCHES.

4. ACCROISSEMENT INITIAL LIMITÉ À 400 ANNÉES-PERSONNES.

5. DÉFAUT D'ATTEINDRE LE PLAFOND D'ANNÉES-PERSONNES AUTORISÉES IMPUTABLE:

   - À LA LIMITATION GÉNÉRALE IMPOSÉE AU SERVICE DE L'INSTRUCTION DES FORCES CANADIENNES.

   - AUX CONSIDÉRATIONS BUDGÉTAIRES.

81021251V

[*Text*]

This was a significant decision from our point of view because the cabinet document also directed that these figures were to be used as a benchmark from which adjustments will be affected as a result of any future program approvals of or changes to roles, tasks or missions. The objective was to meet the 1977 benchmark figure as soon as possible by granting annual increases to the peacetime regular force manpower ceiling and the budget was to be increased consistent with the rate at which the personnel increases are granted. Because of governmental budgetary constraints, the initial increase was limited to 400 person-years.

In his response to your questions on October 18, 1980, General Withers mentioned two other factors that have limited the department's ability to reach the ceiling at a faster rate. These were the through-put limitation of the Canadian Forces Training System which was and still is heavily tasked; and budgetary considerations where the department must emphasize capital acquisition increases while limiting operating and maintenance increases.

An ongoing dialogue between ourselves and Treasury Board officials continues and adjustments to the rate of trowth will be made as circumstances permit. In this context, it is important to note that since the benchmark was established in July, 1977, a number of role/task adjustments have occurred. These cover *inter alia* an expanded and upgraded search and rescue capability on both coasts, participation in a NATO airborne early-warning system program in Europe, expanded French language training program and an assortment of smaller projects. The net result is a current manpower requirement of some 83,400 person-years.

In addition to these validated requirements, the department is working toward a rationalization of the resource implications that are associated with the need to provide relief to the double-hatting that is currently assigned to the service battalions. Further, we are working closely with Treasury Board officials to find an optimum method for providing project management staff for the control of major Crown projects. This is a subject of considerable concern to DND because we are attempting to manage a large and increasing major capital acquisition program on the scale of the Aurora Maritime Patrol Aircraft, CF-18A Hornet Fighter Aircraft, the St. Jean Magaplex, the Leopard tank, the armoured general purpose vehicle, and the Canadian patrol frigate with minimal change in dedicated project management manpower and then only at the incremental level.

You will recall that one of my aims was to describe some of the manpower constraints under which the department must operate. I have already touched on a few of these and would now like to address myself to person-year and rank structure control. This is dealt with in slide 9.

[*Traduction*]

Il s'agissait de notre point de vue, d'une décision importante, étant donné que le document du conseil des ministres indiquait par ailleurs que ces chifres devaient être considérés comme des repères à partir desquels il faudrait faire des ajustements en fonction des programmes qui seraient ensuite autorisés, et des modifications de nos rôles, tâches et missions. Notre objectif était d'atteindre le chiffre indicatif fixé pour 1977 aussi rapidement que possible, en relevant annuellement le plafond des forces régulières en temps de paix, et en accroissant le budget en fonction de ce taux de croissance des effectifs. En raison des contraintes budgétaires gouvernementales, la première augmentation a été limitée à 400 années-personnes.

En réponse à vos questions du 18 octobre 1980, le général Withers a mentionné deux autres facteurs qui ont empêché le ministère d'atteindre le plafond plus rapidement. Il s'agit tout d'abord de la limitation imposée à l'entrainement des Forces canadiennes, laquelle était, et est toujours surchargée. La deuxième est le fait de considérations budgétaires, le Ministère mettant l'accent sur les investissements aux dépens des augmentations du budget de fonctionnement et d'entretien.

Nous sommes toujours en pourparlers avec le Conseil du Trésor, et dès que les circonstances le permettront, notre taux de croissance sera réajusté. Dans cette situation, il est important de remarquer que, depuis que le chiffre repère a été atteint en juillet 1977, un certain nombre de modifications des rôles et des tâches ont eu lieu. Ceci inclut, notamment, un élargissement et un perfectionnement de nos unités de recherche et de sauvetage sur les côtes est et ouest, la participation au programme de l'OTAN d'un système d'alerte avancée aéroportée, une amélioration de nos programmes d'enseignement du français, ce à quoi il faut ajouter un certain nombre de projets moins importants. On aboutit ainsi à des besoins de personnel chiffrés à 83,400 années-personnes.

Outre ces besoins qui ont été reconnus, le ministère prévoit une rationalisation des ressources qui sera nécessaire lorsqu'on dédoublera le commandement des bataillons réguliers. Par ailleurs, nous travaillons en étroite collaboration avec le Conseil du Trésor pour trouver une méthode optimale de constitution d'une équipe de gestion qui sera chargée des plus importants projets de la Couronne. Le ministère de la Défense y consacre tous ses efforts, et nous essayons de mettre sur pied un programme d'envergure, d'investissements importants, à l'échelle de l'avion de patrouille maritime Aurora, du CF-18A Chasseur Hornet, du Magaplex St-Jean, du tank Léopard, des véhicules blindés de soutien, et de la brigade canadienne de patrouille, et ce, sans avoir à modifier radicalement nos programmes de personnel de gestion pour ces projets, et sans dépasser les taux de croissance prescrits.

Vous vous souviendrez que l'un de mes buts était de décrire certaines contraintes de main-d'œuvre dont le ministère doit s'accommoder. J'en ai déjà aborder quelques-unes et j'aimerais maintenant m'attaquer à l'année-personne et au contrôle de l'organisation hiérarchique. Veuillez vous reporter à la diapositive 9.

[*Text*] [*Traduction*]

MANPOWER CONSTRAINTS

1. PERSON-YEAR

2. RANK STRUCTURE

81021251V

[*Text*] [*Traduction*]

CONTRAINTES DE MAIN-D'ŒUVRE

1. ANNÉE-PERSONNE

2. ORGANISATION HIÉRARCHIQUE

81021251V

[*Text*]

With respect to the military, person-years are used as a management tool to control the average strength of the Canadian forces. With respect to civilians, the department's total of Treasury Board approved person-years is allotted at the commencement of each fiscal year to each of our functional commands to meet the tasks assigned to them for the ensuing year. Unless there has been a substantial workload shift between the commands, the allocation becomes a simple confirmation of their existing indeterminate work force support. In addition to the continuing person-year allocation, commands are assigned a quantity of casual person-years to meet unforeseen demands that arise during the year. An example would be the support person-years that were required to operate two distribution centres when the government decided to bring in several thousand Vietnamese refugees. The ratio of casual person-years indeterminate is about 10 per cent. A small quantity of casual person-years is retained under direct control of NDHQ.

We come now to rank structure as covered by slide 10.

[*Traduction*]

Dans le domaine militaire, les années-personnes sont utilisées comme instruments de gestion pour contrôler l'effectif moyen des forces canadiennes. Dans le domaine civil, le total des années-personnes approuvées par le Conseil du Trésor pour chaque ministère est attribué, au commencement de chaque année financière, à chacun de nos commandements fonctionnels, pour répondre aux tâches qui leur ont été assignées pour l'année qui vient. A moins d'un déplacement sensible de la charge du travail entre les commandements, l'allocation devient une simple confirmation de leur appui actuel à une force de travail indéterminée. En plus de l'allocation d'années-personnes continuelle, les commandements se voient assignés une quantité d'années-personnes occasionnelles, pour répondre aux demandes imprévues qui se produisent au cours de l'année. On pourrait citer, par exemple, les années-personnes de soutien qui ont été requises pour administrer deux centres de distribution, lorsque le gouvernement a décidé de faire venir plusieurs centaines de réfugiés vietnamiens. Le coefficient d'années-personnes occasionnel, par rapport à une force de travail indéterminée, est d'environ 10 p. 100. Une petite quantité d'années-personnes occasionnelles est gardée sous le contrôle direct du QGDN.

La diapositive 10 illustre l'organisation hiérarchique.

[Text]

RANK STRUCTURE - POSITIONS AS OF 1 JAN 81

GENERAL	-	2
LIEUTENANT-GENERAL	-	8
MAJOR-GENERAL	-	20
BRIGADIER-GENERAL	-	72
COLONEL	-	326
LIEUTENANT-COLONEL	-	951
MAJOR	-	3,054
CAPTAIN	-	5,582
CAPTAIN/LIEUTENANT	-	3,322
CHIEF WARRANT OFFICER	-	788
MASTER WARRANT OFFICER	-	2,146
WARRANT OFFICER	-	4,381
SERGEANT	-	9,946
MASTER CORPORAL	-	11,600
CORPORAL	-	8,805
CORPORAL/PRIVATE	-	29,160

81021251V

[Traduction]

ORGANISATION HIÉRARCHIQUE - POSTES AU 1 JANVIER 1981

GÉNÉRAL	-	2
LIEUTENANT-GÉNÉRAL	-	8
MAJOR-GÉNÉRAL	-	20
BRIGADIER-GÉNÉRAL	-	72
COLONEL	-	326
LIEUTENANT-COLONEL	-	951
MAJOR	-	3,054
CAPITAINE	-	5,582
CAPITAINE/LIEUTENANT	-	3,322
ADJUDANT-CHEF	-	788
ADJUDANT-MAÎTRE	-	2,146
ADJUDANT	-	4,381
SERGENT	-	9,946
CAPORAL-CHEF	-	11,600
CAPORAL	-	8,805
CAPORAL/SOLDAT	-	29,160

81021251V

[*Text*]

The rank structure is essentially a departmental, that is, ministerial, imposed constraint. The next slide shows our current authorized rank structure. since there was some discussion on this subject at your briefing on October 18, 1980, it might be useful if I were to brief you on the criteria that we use to determine our rank levels. First of all, the primary factor is the need for supervision. That is among the factors considered in job specifications which govern rank requirements. We have determined that the basic unit command rank is major/lieutenant-colonel. Rank levels may not always be determined from authorized specifications, however, and the following factors tempered by professional military judgment, may apply:

(1) Degree of supervision required;

(2) Degree of unit, sub-unit or individual co-ordination required;

(3) The span of control;

(4) Geographic separation from supervision;

(5) Precedent based on years of professional judgment;

(6) practice in allied forces;

(7) Rank of person with whom liaison or co-ordination is undertaken;

(8) Financial responsibility;

(9) Organizational channels, both upward and downward;

(10) Status and level of authority in relation to others; and

(11) Experience.

While the rank ratios are carefully controlled above the master corporal appointment level, the anomaly of the master corporal and corporal/private establishment relationship requires a brief word of explanation. Prior to September 30, 1966, there was a clear distinction between corporals and privates. Effective the 1st of October, 1966, all privates with four years seniority were promoted to corporal to ensure that they would qualify for the basic living wage considered essential for career-oriented forces personnel. The overall impact has been such that the rank of corporal has ceased to be the first level of supervision and the position has now been established at the journeyman working level. Moreover, an appointment of master corporal had to be introduced to restore the required first level of supervision. Since most corporals and privates are now held against an either/or established position, you will note, when you are briefed on the manning strengths next week, that the proportion of corporals to private is somewhat out of balance.

In conclusion, honourable senators, I should like to re-emphasize the following points: The department has in place a manpower control system which makes it possible for us to identify and validate the number positions by rank, trade or classification, skill level and the like that are needed to per-

[*Traduction*]

L'organisation hiérarchique est essentiellement une contrainte imposée au niveau ministériel. la diapositive précédente illustre notre organisation hiérarchique actuellement autorisée. Comme il y a eu certaines discussions sur ce sujet, lors de votre séance d'information du 18 octobre 1980, il pourrait vous être utile de connaître les critères que nous utilisons pour déterminer nos niveaux hiérarchiques. D'abord le premier facteur est le besoin de supervision. Le facteur est l'un de ceux qui entrent en ligne de compte dans les définitions d'empoi et qui régissent les exigences hiérarchiques. Nous avons déterminé que le grade de commandement unitaire de base est celui de major/lieutenant-colonel. Les niveaux hiérarchiques peuvent ne pas toujours être déterminés à partir des définitions autorisées, mais les facteurs suivants pondérés par le jugement militaire professionnel peuvent s'appliquer:

(1) degré de supervision requis;

(2) degré d'unité, de sous-unité ou de coordination individuelle requis;

(3) durée du contrôle;

(4) éloignement géographique de la supervision;

(5) précédent fondé sur des années de jugement professionnel;

(6) pratique dans les forces alliées;

(7) rang de la personne avec laquelle une liaison ou une coordonnation est entreprise;

(8) responsabilité financière;

(9) rôles dans l'organigramme, tant aux niveaux supérieurs qu'inférieurs;

(10) statut et niveau d'autorité dans les relations avec autrui; et

(11) expérience.

Même si les coefficients hiérarchiques sont soigneusement contrôlés au-dessus de niveau du grade de caporal-chef, l'anomalie qui existe entre l'effectif autorisé de caporal-chef et de caporal/soldat mérite quelques mot d'explication. Avant le 30 septembre 1966, il existait une nette distinction entre les caporaux et les soldats. Depuis le 1er octobre 1966, tous les soldats qui avaient quatre ans d'ancienneté ont été promus au grade de caporal, pour toucher la solde de subsistance de base jugée essentielle pour le personnel des forces armées qui désire faire carrière. L'incidence globale a été telle que le grade de caporal a cessé d'être le premier niveau de supervision et que le poste a maintenant été placé à un niveau spécialisé. De plus, le grade de caporal-chef devait être créé pour restaurer le premier niveau de supervision requis. Comme la plupart des caporaux et des soldats sont maintenant gardés dans une position plus ou moins fixe, vous noterez, lorsque vous serez informés des forces de dotation, la semaine prochaine, que la proportion des caporaux par rapport aux soldats est quelque peu déséquilibrée.

En conclusion, honorables sénateurs, j'aimerais insister à nouveau sur les points suivants: le Ministère a mis en place un système de contrôle de la main-d'œuvre qui nous permet d'identifier et de valider le nombre de postes par rang, métier ou classification, niveau de compétence et tout ce qui est

[*Text*]

form a given task within overall governmental constraints. The manpower requirements control procedures that I have described above comprise the major function of the organization and manpower division of the chief of program branch. Once we have finished our task, the validated requirements are reproduced as an authorized unit establishment, and a five-year forecast is passed to the personnel group which establishes the level at which they are authorized to man the force and plan for future commitments.

Mr. Chairman, honourable senators, I thank you sincerely for giving me this opportunity to brief you on an important issue, and I now call on General Carswell to add a few closing remarks before we place ourselves at your disposal to answer questions on any aspect you may wish to explore.

Gen Carswell: Mr. Chairman, that concludes the first of the five briefings. I will once again show you the titles of the briefings that are scheduled for the next few weeks. We are available for questions as you wish, sir.

The Chairman: Thank you, General Kinney and General Carswell. In the series of graphics, which General Kinney has presented to us, there are three or four which I believe should be inserted in our record. If that is agreeable, I would ask General Kinney to ensure that we receive a complete set of the slides so that we can choose those we wish to publish ourselves.

Gen Kinney: We will do that, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, General. I would ask Senator McElman to lead off the questioning.

Senator McElman: Before getting into the actual numbers and their allocation, Mr. Chairman, I should like to ask General Withers a question with respect to the attitude or motivation of the junior forces.

My question stems from a report published in December by Major C. A. Cotton, who is reputedly an assistant professor in military leadership and management at RMC in Kingston. The CP story out of Toronto reads in part as follows:

> Almost 20 per cent of Canada's junior combat troops would refuse to fight or try to avoid going into a battle, a survey conducted by sociologist, Maj. C. A. Cotton, shows.
>
> The majority of junior combat troops appear to be reluctant soldiers, without the pride in unit and skill at arms historically associated with the cohesive ground force, Cotton said in the conclusion of his survey of military attitudes and values in the Canadian Army . . . .
>
> "This indicates the hard core who are alienated from their military roles."
>
> The survey also showed that some junior combat troops believe military life should be organized like a civilian job with regular working hours.

[*Traduction*]

nécessaire pour remplir une tâche donnée dans le cadre des contraintes gouvernementales globales. Les procédures de contrôle des exigences de main-d'œuvre que j,ai décrites comprennent la principale fonction de l'organisation et de la division de la main-d'œuvre du chef de la direction du programme. Lorsque nous en avons terminé avec notre tâche, les exigences validées sont reproduites sous forme d'effectifs unitaires autorisés et une prévision de cinq ans est ensuite transmise au groupe du personnel qui établit le niveau auquel il est autorisé à doter en personnel et à planifier les futurs engagements.

Monsieur le président, honorables sénateurs, je vous remercie sincèrement de m'avoir donné l'occasion de vous renseigner sur cette importante question et je demande maintenant au général Carswell d'ajouter quelques mots, en guise de conclusion, avant que nous nous mettions à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Gen Carswell: Monsieur le président, ceci met fin à la première de cinq séances d'information. Je vais simplement vous montrer, à nouveau, les titres des séances d'information qui sont prévues pour les quelques prochaines semaines. Nous sommes disposés à répondre à vos questions.

Le président: Merci, général Kinney et général Carswell. Au nombre des graphiques que le général Kinney nous a présentés, il y en a trois ou quatre qui devraient, je crois, être insérés dans nos dossiers. Si vous êtes d'accord, le général Kinney nous fera parvenir une série complète de diapositives et nous choisirons celles que nous publierons.

Gen Kinney: Volontiers, monsieur le président.

Le président: Merci, général. Je demanderais au sénateur McElman de poser la première question.

Le sénateur McElman: Avant de parler des chiffres comme tels et de leur répartition, monsieur le président, j'aimerais poser une question au général Withers au sujet de l'attitude ou de la motivation des militaires subalternes.

La question m'est venue après lecture d'un rapport publié en décembre par le Major C. A. Cotton, qui est, dit-on, professeur adjoint en matière de leadership et de gestion militaire au collège militaire de Kingston. L'article de la PC publié à Toronto dit notamment que:

> Près de 20 p. 100 des troupes de combat subalternes du Canada refuseraient de lutter ou tenteraient d'éviter d'aller au champ de bataille, et qu'une étude menée par le sociologue, le Major C. A. Cotton, démontre que:
>
> «La majorité des troupes de combat subalternes semble composée de soldats réticents, sans fierté collective ni compétence militaire que l'on reconnait historiquement à une force armée de terre, affirme M. Cotton dans la conclusion de son étude sur les attitudes et les valeurs militaires dans l'Armée canadienne . . .
>
> Cela veut dire que le cœur de la Force armée répudie son rôle militaire.
>
> L'étude révèle également que certaines troupes de combat subalternes estiment que la vie militaire devrait être organisée comme celle du travailleur civil avec des heures de travail régulières.

[*Text*]

> A number of troops complained they had been "railroaded" by recruiters into their combat jobs and believe they are the victims of career-development shifts by officers.

Could we have a comment on that report, please?

Gen Withers: Yes, I would be very happy, Mr. Chairman to comment on that one.

The Cotton report was commissioned by the Commander of Mobile Command. It was not an example of initiative on the part of a member of the faculty at RMC just going out and doing something. It was very deliberately commissioned so that we could get a look at attitudes and at the situation which exists in the combat arms today.

We view the Cotton report as highly useful. The results were not surprising. They were just about what we reckoned, because, historically, that has been the story in generations gone by and in a contemporary sense it is the same as exists in many other armies in the western world. In fact, if anything, our figures are somewhat lower than others.

The important thing that the Cotton report tells us is that the same things which motivated the Canadian soldier 20 years ago and 40 years ago are present today. The most important thing is leadership, and coming in very closely to that is group identity, pride, cohesiveness, and, something that some regard as antiquated, the regimental system. Some regard that system as being outmoded and not appropriate to today's society, but I think the Cotton report dispels that view. I said at the beginning of this meeting that the old values of military worth, the military ethos, are as important, if not more important, today than ever. The Cotton Report is another proof of that.

The article you quoted stated that about 20 per cent would refuse to fight or indicated that they did not want to go into action. The figure is slightly higher than that, in fact, it is 27 per cent. However, to put the results in perspective and to blend, for example, the rank structure of a battalion, taking Cotton's figures, and putting these factors together, you would find that 95 per cent of the battalion would be prepared to fight.

The old values of leadership and the strength given by the identity of the regimental system is what we need.

Senator Thompson: You said that about 95 per cent would be prepared to fight. I do not quite follow your logic in that respect.

Gen Withers: An infantry battalion is not solely made up of corporals and privates. It is made up of a structure of non-commissioned and commissioned officers. In the Cotton Report, the figure in respect of officers indicates that 100 per cent would fight—they are prepared trained and ready to fight. If you take all figures and blend them, the figure for a battalion across the whole spectrum of ranks is over 95 per cent.

Senator McElman: You are referring to the figure in respect to sergeant up through master warrant officer.

[*Traduction*]

> Un certain nombre de soldats se sont plaints que les recruteurs les avaient canalisés dans leur poste de combat et ils estiment être victimes des changements d'orientation des officiers en ce qui concerne les carrières.»

Pourriez-vous commenter ce rapport s'il vous plaît?

Gen Withers: Oui, cela me ferait grandement plaisir, monsieur le président, de le commenter.

Le rapport Cotton a été ordonné par le Commandant du commandement mobile. Il ne s'agit pas d'une initiative personnelle d'un membre de la faculté au collège militaire de Kingston. L'étude a été commandée très délibérément pour que nous puissions obtenir une bonne idée des attitudes et de la situation qui existent au sein des forces de combat aujourd'hui.

Le rapport Cotton est à notre avis très utile. Ses conclusions ne sont pas surprenantes. En fait, nous nous attendions à peu près à cela, parce que c'est l'histoire des générations antérieures qui se répète, et c'est la même chose aujourd'hui pour bien d'autres armées du monde occidental. En fait, nos données sont en quelque sorte moins graves que celles des autres.

Ce que le rapport Cotton nous dit d'important, c'est que les éléments de motivation des soldats canadiens sont les mêmes aujourd'hui que ceux d'il y a 20 ans et 40 ans. La plus grande motivation, c'est le leadership, puis suivent de très près le sens d'appartenance à un groupe, la fierté, l'unité et, quelque chose que certains considèrent comme dépassé, le système régimentaire. Certains estiment que ce dernier est dépassé et qu'il ne convient pas à la société contemporaine, mais je pense que l'auteur du rapport Cotton ne partage pas cet avis. J'ai dit au début de la séance que les anciennes valeurs de dignité et de distinction militaires sont aussi importantes si non plus aujourd'hui qu'elles ne l'étaient auparavant. Le rapport Cotton en est une preuve.

L'article que vous avez cité disait qu'environ 20 p. 100 des soldats refuseraient de combattre ou ne voudraient pas aller au champ de bataille. Ce chiffre est un peu inférieur à la réalité car il est effectivement de 27 p. 100. Cependant, pour placer les conclusions dans la bonne perspective et en tenant compte, par exemple, de la structure hiérarchique d'un bataillon, et en y intégrant les chiffres de Cotton, vous verriez que 95 p. 100 du bataillon seraient prêts à aller au combat.

Les anciennes valeurs de leadership et de force émanant du sentiment d'appartenance au régiment est ce dont nous avons besoin.

Le sénateur Thompson: Vous dites qu'environ 95 p. 100 seraient prêts à aller au combat. Je ne comprends pas tout à fait votre logique à ce sujet.

Gen Withers: Un bataillon d'infanterie n'est pas seulement composé de caporaux et de soldats. Il comprend une structure de sous-officiers et d'officiers. Le rapport Cotton précise que 100 p. 100 des officiers iraient au combat. Ils sont disposés, entraînés et prêts à y aller. Si vous prenez toutes ces données dans leur ensemble, 95 p. 100 de tous les éléments d'un bataillon seraient prêts à lutter.

Le sénateur McElman: Ce chiffre s'applique aux effectifs à partir du grade de sergent jusqu'à celui d'adjudant-maître.

[*Text*]

Gen Withers: It is very high in that regard, 98 or 99 per cent. That has not changed since the time of the Korean War which is the war I was involved in as a member of an infantry battalion. Regrettably, people did jump the boat; people got to Korea and could not fight and had to be removed; and, regrettably, we had what were called SIWs—self-inflicted wounds—involving people who got into action and found they wanted some reason to get out of it. If you examine the past and the present you will find that there is not very much difference.

Senator Molson: Is this largely the same situation we had in the Great War?

Gen Withers: These were people who had volunteered to join and go to Korea. In other words, between 1950 and 1953, no one would have been in any doubt that if he joined the infantry he would end up in the Korean operation.

Senator Molson: It was really the same in the Great War. In all branches of the service you had the odd "lack of moral fibre," as it was then called, and that did not necessarily develop until the person was right at the scene of activity. I presume that when you say some people jumped ship when going to Korea it was the same basic problem, that is, there is always a certain percentage that cannot face up.

Gen Withers: I have also seen many examples where the person who you thought was not the fighter, not the soldier, was the one who won the Military Medal.

This indicates to me that in moving junior officers, we must head for greater stability in the employment of the leader. We must go back to some of the things we have lost in terms of the regimental system. Regrettably, some of them have been sacrificed on the altar of cost effectiveness. For example, we still strongly believe that messes are a very important factor in the family life of the regiment. As our manpower has been cut down, we have had to give up the unit mess and replace it with a central mess. We have had to do that because we have been severely limited in the number of people we can employ in respect of these institutions. We had a cap put on the number of people we could employ to run the mess. If you cannot have stewards and cooks then you cannot have messes.

Senator Molson: Did that also apply to the sergeants' messes.

Gen Withers: Yes, sir, it applied to all of them.

Senator McElman: Was consideration given in the Cotton study to the fact that the service has been so poorly equipped in recent years that people felt they would not be properly equipped to go into combat?

Gen Withers: Very definitely, equipment does have a major impact. I could give you evidence of that from another point of view. I was fortunate enough to be commanding Canadian Forces in Europe when we got the Leopard tank, the new anti-tank weapons, and so forth, and our voluntary attrition figures virtually dropped to zero as a result of the new

[*Traduction*]

Gen Withers: A ce niveau, il faut parler de 98 ou 99 p. 100. Ce chiffre n'a pas changé depuis la guerre de Corée à laquelle j'ai participé en tant que membre du bataillon d'infanterie. Malheureusement, certains se sont embarqués, sont arrivés en Corée et ne pouvaient pas lutter, alors il a fallu les retirer, et malheureusement encore, il y a des personnes qui se sont infligé intentionnellement des blessures pour ne pas avoir à combattre au champ de bataille. Si vous examinez le présent et le passé, vous verrez qu'il n'y a pas beaucoup de différence.

Le sénateur Molson: Est-ce en gros la même situation qui existait durant la Grande Guerre?

Gen Withers: C'était eux qui s'étaient portés volontaires pour aller en Corée. En d'autres termes, entre 1950 et 1953, nulle recrue d'infanterie ne pouvait douter qu'il irait combattre en Corée.

Le sénateur Molson: En réalité c'était tout comme durant la grande guerre. Partout, dans l'armée, on trouvait ce qu'on appelait «l'absence de force de caractère» qui ne se manifestait pas nécessairement avant que le soldat ne se trouve sur le champ de bataille. Je suppose qu'il en était ainsi de ceux qui désertaient avant d'arriver en Corée; il y en a toujours un certain nombre qui ne peuvent faire face à la musique.

Gen Withers: J'en ai connu beaucoup d'autres, aussi, qui ont gagné la médaille militaire mais dont on n'aurait pas cru qu'ils étaient des combattants ou des soldats.

Ceci démontre qu'en donnant de l'avancement aux officiers subalternes, il nous faut songer à donner plus grande stabilité dans l'emploi du chef. Il nous faut revenir à certaines valeurs du système régimentaire que nous avons perdues, et dont quelques-unes ont malheureusement été sacrifiées au nom de l'efficacité. Ainsi, nous sommes convaincus que le mess est un facteur important dans la vie familiale du régiment. Étant donné que nos effectifs ont été réduits, nous avons dû abandonner le mess de l'unité et le remplacer par un mess central. Nous y avons été contraints par des restrictions sévères qui nous ont été imposées quant au nombre d'employés dans ces institutions. On nous a fixé des limites pour le personnel du mess. Si nous ne pouvons engager de garçons et de cuisiniers, nous ne pouvons avoir de mess.

Le sénateur Molson: Ceci s'appliquait-il aussi au mess des sergents?

Gen Withers: Oui, monsieur, cela s'appliquait à tous les mess.

Le sénateur McElman: L'étude Cotton a-t-elle tenu compte de ce que l'équipement de l'armée était si déplorable, ces dernières années, que les soldats craignaient d'être insuffisamment équipés pour aller au combat?

Gen Withers: L'équipement a indiscutablement, une très grande importance. Je pourrais vous en donner le preuve d'un différent point de vue. J'ai commandé les forces canadiennes en Europe, lorsque nous avons eu les chars d'assaut Léopard, les nouvelles armes anti-char d'assaut, etc., et le nombre de personnes qui nous ont quitté volontairement est pratiquement

[*Text*]

equipment coming into the business. People felt they were seeing some support.

Today the arrival of new equipment on the scene is having its effect. It is a very important factor, but it is not the only one. We must also consider the other factors of identity and traditional worth that are very highly regarded by the young people of today, as they were in the past. People do want this type of identity at the relatively small group level.

Senator McElman: Mr. Nicholas Stethem, Executive Director of the Strategic Analysis Group, appeared before us as a witness last week. He dwelt, at length, on bonding—the family approach within the military service. He claimed that there was not enough of this. Are you familiar with his thesis on bonding within the service?

Gen Withers: Yes, I am very familiar with it and, although, it comes under another name, this is precisely what we hope to do. We have not specifically, used the name "bonding." I keep returning to the name, "the regimental system" because I believe it is the clearest expression. It exists in a ship and it exists in a squadron.

We would like to depart from the practice of centralized maintenance where all the squadrons on a particular base are maintained from a central maintenance organization. There is no doubt that is the most cost effective way of doing it. However, from the point of view of leadership and identity, we would like to have each squadron maintained independently.

Senator Molson: To what degree? You are not speaking of major works.

Gen Withers: We are speaking of the day-to-day servicing. Expressed another way, it is first line servicing.

Senator Molson: Is that centralized now?

Gen Withers: Yes, we have had to centralize that over the years simply because of the run-down in manpower. With rare exceptions, we have some. For example, the 444 Tactical Helicopter Squadron located in Europe is completely self-contained. We have been able to return an element of it in the air group in Europe. The CF-5 Squadron located in Bagotville has a role to deploy to Northern European Command in wartime and has a complete organization.

The other thing that has happened in the case of the infantry battalions, because once again of the shortage of positions, is that the battalion does not necessarily have its own chaplain. The chaplains are shared with other units, which is a departure from the old practice of a battalion having its own chaplain, its own paymaster, and so forth. The people who touched upon the lives of the individual were entirely under the control of the commanding officer. As we faced these cuts over the years, we have had to centralize that, too.

Senator Molson: As well as the medical officer?

Gen Withers: That is very much the same thing.

Senator Hicks: The Paymaster and everyone?

[*Traduction*]

tombé à zéro, lorsque ce nouvel équipement est arrivé. Les gens ont alors cru recevoir un certain appui.

Aujourd'hui l'arrivée de nouvel équipement exerce son effet. C'est un facteur très important, mais ce n'est pas le seul. Nous devons aussi tenir compte des autres facteurs d'identité et de valeurs traditionnelles, qui sont très importants pour les jeunes d'aujourd'hui, comme ils l'étaient dans le passé. C'est ce genre d'identité que l'on vise au niveau du petit groupe.

Le sénateur McElman: Monsieur Nicholas Stethem, directeur général du groupe d'analyses stratégiques, a comparu devant nous la semaine dernière. Il a traité longuement de l'attitude familiale au sein du service militaire. Il a souligné qu'elle n'était pas assez présente. Connaissez-vous sa thèse en ce qui concerne le service?

Gen Withers: Oui, je la connais et même c'est précisément ce que nous espérons faire. Nous avons utilisé le même terme. Je continue à parler du «système régimentaire» parce que je suis d'avis que c'est l'expression la plus claire. Il existe sur un bateau tout comme il existe dans un escadron.

Nous aimerions abandonner la pratique de la centralisation de l'entretien, où tous les escadrons d'une base donné relèvent d'une unité centrale d'entretien. Il n'y a aucun doute que c'est la façon la plus efficace et la moins coûteuse. Cependant, du point de vue du commandement et de l'identité, nous voudrions que chaque escadron ait une unité d'entretien indépendante.

Le sénateur Molson: Dans quelle mesure? Vous ne parlez pas de travaux importants.

Gen Withers: Nous parlons de l'entretien quotidien ou encore, de première ligne.

Le sénateur Molson: Est-il actuellement centralisé?

Gen Withers: Oui, nous avons dû le centraliser au cours des années, tout simplement en raison de la réduction des postes. A quelques exceptions près. Ainsi, l'escadron d'hélicoptères tactiques 444, situé en Europe, est complètement autonome. Nous avons pu envoyer un élément du groupe de l'aviation en Europe. L'escadron CF-5 de Bagotville qui est chargé du commandement du nord de l'Europe en temps de guerre, a une organisation complète.

De même, dans les bataillons d'infanterie, en raison encore une fois de la pénurie de postes, chaque bataillon n'a pas nécessairement son propre aumônier. Les aumôniers s'occupent de plusieurs unités, ce qui est une dérogation aux pratiques établies voulant que chaque bataillon ait son propre aumônier, son propre trésorier, etc. Ceux dont les fonctions se rapportent à la vie relèvent entièrement de l'autorité du commandant. A mesure que nous avons dû faire face à ces réductions au cours des années, nous vons dû centraliser ces services aussi.

Le sénateur Molson: De même que pour le médecin militaire?

Gen Withers: C'est exactement la même chose.

Le sénateur Hicks: Le trésorier, et tous les autres?

[*Text*]

Gen Withers: Just about everyone except the old quartermaster.

The Chairman: The air crew does not know who the mechanic is who is going to work on their aircraft?

Gen Withers: That has been a problem.

Senator Thompson: Do you have a centralized group of psychiatrists and social workers? In other words, the lieutenant does not have to look after his men but he sends them to a clinic?

Gen Withers: I do not think I would want to put too much weight on that. We never did have a centralized service for social work and the functions of which you speak, senator. What I think has happened is, perhaps, that the junior officer has felt the pull to send someone to an expert instead of, in the first instance, dealing with a problem himself. That particular feeling is accentuated when one centralizes other things. When one centralizes a thing involved with pay, and when one centralizes something else involved with the chaplaincy, then the individual tends to take the view that all these people belong to the base. So, in the case of a social worker, it is not so much a resource as it is an attitude that we have to deal with.

Senator McElman: Mr. Chairman, I have one more question on this matter. In the light of the report of Major Cotton—and I appreciate your comment that many of these servicemen would, in fact, fight in a given situation—is there any attempt being made to single out the ones that obviously would not fight so that you may remove them from the service and replace them with people who are properly motivated?

Gen Withers: Of course, to conduct his research in the required scientific way, and to ensure that he received responses in accordance with the methodology, Major Cotton respected anonymity.

Senator McElman: Of course.

Gen Withers: So, there is no recording of names, nor would I personally have wanted there to be.

I think what we are speaking about here is the responsibility of the platoon commander and the company commander to know his own men and to determine the ones who are not suitable for continued service. This is a continuing process and we depend upon our leadership to do this. It is the kind of thing that I think is being done. I think that there is a certain amount of natural selection, too, because I think an individual who gives that kind of response is one who is going to leave us. I do not think he will stay with us.

Senator McElman: Given your own figure of 27 per cent rather than the 20 per cent recorded by Major Cotton, do you not think there should be a conscious effort made to determine who these people are so that something can be done about them, realizing that we are having a difficult time with recruitment?

Gen Carswell: If I could make one point, senator. It seems to me that if 20 per cent of our people at the private and corporal level do not want to fight, but 98 per cent of our senior NCO's are quite willing to, then our training methods and the experi-

[*Traduction*]

Gen Withers: Presque tous, sauf le quartier maître.

Le président: L'équipage ne connaît pas le mécanicien qui doit travailler sur son avion?

Gen Withers: C'est un problème.

Le sénateur Thompson: Avez-vous un groupe centralisé de psychiatres et de travailleurs sociaux? En d'autre termes, le lieutenant n'a pas à s'occuper de ses hommes, mais il n'a qu'à les envoyer à la clinique?

Gen Withers: Je ne voudrais pas attacher trop d'importance à cela. Nous n'avons jamais eu un service centralisé pour le travail social et les fonctions dont vous parlez, sénateur. A mon avis, ce qui est arrivé, c'est que peut-être l'officier subalterne s'est senti obligé d'envoyer quelqu'un voir un spécialiste, plutôt que de traiter d'abord lui-même du problème. Ce sentiment particulier s'accentue lorsque tout est centralisé. Lorsqu'on centralise le système de paie, et que l'on centralise les services de l'aumônier, alors on a tendance à croire que toutes ces personnes appartiennent à la base. Donc, dans le cas d'un travailleur social, il ne s'agit pas tant d'une ressource que d'une attitude.

Le sénateur McElman: Monsieur le président, j'ai une dernière question à ce sujet. A la lumière du rapport du major Cotton—et je comprends votre observation voulant qu'un grand nombre de ces militaires combattraient effectivement, dans une situation donnée—a-t-on essayé de découvrir ceux qui, de toute évidence, refuseraient de combattre, afin de les remplacer par ceux qui sont motivés?

Gen Withers: Il a fallu, évidemment, pour faire cette recherche scientifiquement, et veiller à ce que les réponses soient en conformité avec la méthodologie, que le major Cotton respecte l'anonymat.

Le sénateur McElman: Bien sûr.

Gen Withers: Les noms ne sont pas inscrits et personnellement je n'aurait pas souhaité qu'il en soit ainsi.

A mon avis, les commandants de pelotons et de compagnies doivent connaître leurs hommes et, ainsi, être en mesure de déterminer ceux qui ne sont pas aptes au service permanent. Il s'agit d'un processus permanent dont l'application dépend de notre sens de leadership. Voilà comment les choses se passent. A mon avis, il se produit aussi une certaine sélection naturelle car un individu qui adopte ce genre de comportement abandonnera le service. Je ne pense pas qu'il demeurera avec nous longtemps.

Le sénateur McElman: Sur la base du 27 p. cent que vous avancez plutôt que le 20 p. cent du major Cotton, ne croyez-vous pas que l'on devrait tenter délibérément de déterminer qui sont ces gens de façon à ce qu'on puisse prendre des mesures à leur sujet, compte tenu des difficultés de recrutement que nous connaissons actuellement?

Gen Carswell: Si vous me permettez, sénateur, il me semble que si 80 p. cent des simples soldats et caporaux ne veulent pas se battre, mais que 98 p. cent sous-officiers supérieurs sont disposés à se battre, nos méthodes de formation et l'expérience

[*Text*]

ence that we give them seems effective in changing their attitudes. Rather than getting rid of this product, I think it is up to us to use that raw material and change them, as we have done in the past, so that we then take 18 of that 20 per cent and convert them into people who, because of their training and experience, would be willing to go into combat.

Senator McElman: Mr. Chairman, I must admit that I find it startling that, in the face of this report and Gen Withers own figure of 27 per cent in the junior ranks, there is not some conscious effort made to find out who these people are. That would mean one in four who apparently is not properly motivated. It seems to me that there should be some policy or some program undertaken on this.

Gen Withers: Clearly our aim is to prepare and to train for operations everyone in the combat arms.

My point is that that is the role of the leader, that is, the officer. He must do that and determine the individuals who do not wish to fight. This is a continuing process. He must determine those who are not suitable for continued service so that he can weed them out. This is part of our continuing process and generally occurs. My point is that these individuals, in fact, do not stay with us. A great many of them are in the voluntary attrition figure which we were talking about. Our principal point of assessment is the four-year mark when the individual is converted into what we call career status. It is at that point that we carefully determine his motivations for a full career.

Senator Hicks: Do you turn some of them back at that stage, or do you turf them out?

Gen Withers: Yes, we do. This usually has been done earlier. As a matter of fact, this usually happens within the first two years.

Senator McElman: While we are pursuing this, would it be possible for the committee to obtain a copy of the Cotton Report so that we can study it and revert to questions later on?

Gen Withers: Yes.

Senator McElman: With that, I pass to other senators who may have questions on this.

Senator Thompson: I have a supplementary question to ask.

The Chairman: Just a minute, Senator Thompson. Gen Carswell has something to add.

Gen Carswell: Perhaps your question is applicable, senator.

Senator Thompson: Yes, it is. I should like to look at the questionnaire that was passed out by Gen Cotton. Frankly, I know there were times during the war that, if we had the luxury of saying that we did not want to fight, we would probably have said that. I think that is a common attitude taken by soldiers.

[*Traduction*]

qu'ils acquièrent peuvent réussir à modifier leurs attitudes. Plutôt que de se débarrasser de ces soldats nous devrions les employer et modifier leur attitude comme nous l'avons fait dans le passé de façon à ce que 18 p. cent de ces 20 p. cent puissent devenir des soldats qui, en raison de leur formation et de leur expérience, seraient disposés à se battre.

Le sénateur McElman: Monsieur le Président, je dois avouer que je suis très surpris du fait que, compte tenu de ce rapport et du chiffre de 27 p. cent avancé par le général Withers en ce qui a trait aux soldats subalternes, on ne tente pas délibérément d'identifier ces gens. Il semble qu'un homme sur quatre ne soit pas suffisamment motivé. A mon avis, il faudrait mettre en œuvre une politique ou un programme afin de remédier à la situation.

Gen Withers: De toute évidence, notre objectif est de former tout le personnel des armes combattantes en vue des opérations.

Selon moi, c'est le rôle du chef, de l'officier. Il doit assurer l'entraînement et identifier ceux qui ne désirent pas se battre. Il s'agit d'un processus permanent. C'est sa responsabilité. Il doit déterminer ceux qui ne sont pas aptes au service afin de les éliminer. Cette tâche constitue un élément permanent de notre processus que nous appliquons de façon générale. Selon ma conception personnelle, ils nous quittent assez tôt. Une bonne partie de ces soldats sont compris dans les données concernant les vacances par attrition dont nous parlions. Notre principal critère d'évaluation est la période de quatre ans au terme de laquelle un individu devient un soldat de carrière. A partir de ce moment, nous déterminons ses motivations en vue d'une véritable carrière.

Le sénateur Hicks: A cette étape, est-ce que vous en mettez certains à la porte?

Gen Withers: Oui. Nous procédions habituellement de la sorte auparavant. En fait, cela se produit dans les deux premières années.

Le sénateur McElman: Pendant que nous étudions cette question, est-ce que le comité pourrait obtenir un exemplaire du rapport Cotton de façon à ce que nous puissions l'étudier et revenir aux questions plus tard?

Gen Withers: Oui.

Le sénateur McElman: Je cède la parole à d'autres sénateurs.

Le sénateur Thompson: J'aurais une question supplémentaire à poser.

Le président: Un instant, sénateur Thompson. Gen Carswell désire ajouter quelque chose.

Gen Carswell: Votre question est peut-être pertinente, sénateur.

Le sénateur Thompson: Oui, en effet. J'aimerais jeter un coup d'œil sur le questionnaire diffusé par le major Cotton. Franchement, il y a eu des moments pendant la guerre où, si on nous avait permis de dire que nous ne voulions pas nous battre, nous l'aurions dit. Je pense que cette attitude est commune à tous les soldats.

[*Text*]

Senator McElman: We would have said that we wanted to go home.

Gen Carswell: Mr. Chairman, I want to add that, as the chief said at the outset, the study was commissioned by the Commander of Mobile Command, not only to find out attitudes, but to see where he needed to take action, and he has been taking action for the past two years to try to correct the problems. For instance, we have changed our recruiting policy to emphasize more the regiment and the family, which Mr. Stethem referred to as "bonding". We show a combat soldier now so that there is no doubt in anybody's mind that when we are talking about an infantryman he might be required to fight.

We now send the recruits' own platoon commander to meet the them at Cornwallis, our basic recruit school. He stays with them all through recruit school and goes with them right to the batallion. So they are indoctrinated from the very beginning. We are now about to change our recruit school to further emphasize the regimental affiliation.

The chief with his commanders has also formed an identity committee which is looking into a number of ways to enhance those very things that you were talking about in bonding, which, to some may seem like trappings, but which anyone with military experience would understand as essential aspects of family and regimental identity. We are working on this now.

The study has in fact created a great deal of activity designed to overcome some of the problems that the Cottom Study revealed.

Gen Withers: Mr. Chairman, in response to that question, we would be pleased to make a copy of the report available to the committee. I should point out that some of the reports in the press were quite erroneous in making it appear that it was classified. It was, in fact, unclassified. The second point is that the impression was given that it had just burst on the scene in December when, in fact, it has been around for a couple of years.

Senator Marshall: Well, Gen, there was an interview on the radio for half an hour on the very subject.

The Chairman: Will Senator Marshall now take the Chair?

(At this stage Senator Marshall, *Deputy Chairman*, took the Chair.)

Senator Molson: Mr. Chairman, I would like to revert to what the Chief of the Defence Staff said to the effect that a good many of the services in the units have had to be centralized, such as daily routine, maintenance and so on. Does this not preclude this body of men from having the normal regimental life and expeirence? What sort of units are they in? Are they all plumbers and mechanics living together?

In the war we had a construction and maintenance unit and they were all tradesmen and would appear dressed in brown

[*Traduction*]

Le sénateur McElman: Nous aurions demandé à retourner chez-nous.

Gen Carswell: Monsieur le président, j'aimerais ajouter que, comme le chef l'a dit au début, l'étude a été commandée par le commandant du Commandement de la Force mobile, non seulement pour déterminer les attitudes mais aussi pour voir où des mesures s'imposaient; or, depuis deux ans, on a pris des mesures en vue de remédier au problème. Par exemple, nous avons modifié notre politique de recrutement de façon à mettre davantage l'accent sur le régiment et la famille, que M. Stethem a désigné par le terme de «servitude». Nous formons les soldats au combat dès maintenant de façon à ce qu'il n'y ait aucun doute pour quiconque que lorsque nous parlons d'un fantassin, ce terme désigne un soldat prêt à se battre.

Nous envoyons le commandant du peloton à la rencontre des recrues à Cornwallis, la principale école de recrutement. Il reste avec eux pendant leur formation et les accompagne jusqu'au bataillon si bien qu'ils reçoivent une instruction dès leur arrivée. Nous avons l'intention de procéder à un remaniement de notre école de formation pour mettre davantage l'accent sur l'appartenance au régiment.

Le chef et ses commandants ont également formé un comité d'identification qui se penche sur la façon d'améliorer tout ce dont vous parliez tout à l'heure à propos des liens, que certains pourraient considérer comme des chaînes, mais pour quiconque a une expérience militaire, comme des aspects essentiels d'identification à la famille et au régiment. Nous y travaillons actuellement.

Cette étude a en fait donné naissance à de nombreux projets ayant pour but de résoudre certains des problèmes qu'avait découvert l'étude Cottom.

Gen Withers: Monsieur le président, en réponse à cette question, c'est avec plaisir que nous vous ferons parvenir une copie du rapport. J'aimerais également faire remarquer que certains des rapports parus dans la presse comportaient de nombreuses erreurs dans la mesure où elles donnaient à penser que ce rapport était secret. En fait, il ne l'est pas. Deuxièmement, on donnait à penser que ce rapport a été publié subitement au mois de décembre alors qu'il était sorti depuis déjà deux ans.

Le sénateur Marshall: Mais général, ce même sujet a fait l'objet d'une entrevue à la radio pendant une demi-heure.

Le président: Le sénateur Marshall veut-il maintenant assumer la présidence?

(sénateur Marshall, vice-président, préside la séance.)

Le sénateur Molson: Monsieur le président, j'aimerais revenir sur les propos du chef d'état-major lorsqu'il a dit que bon nombre des service dans les unités ont dû être centralisés, tels que la routine quotidienne, l'entretien et ainsi de suite. Cela n'empêche-t-il pas ce corps d'hommes de vivre une vie régimentaire et une expérience normale. Dans quelles sortes d'unités sont-ils? Sont-ce tous des plombiers, des mécaniciens qui vivent ensemble?

Pendant la guerre, nous avions formé une unité de construction et d'entretien et ces hommes étaient tous des hommes d

[*Text*]

boots and top hats. They were the hardest people to get into the sort of regimental life that you are speaking about. If you have centralized maintenance—I presume, that is all services, the army, the air force and so on—what sort of units are those people in?

Gen Withers: First of all, to clarify, I used the example of the air maintenance side. I was not speaking of the army maintenance function which is done largely today, as it has always been done, within the unit, and then with the more complex function being in a field or base workshop.

What we had to do there, Senator Molson, was to "double hat" the field and base maintenance for the army because of the shortage of positions. There are two functions. There is the service battalion that goes out in the field, but by and large they are the same people who are doing the job when they are back in the garrison. As a result, we have not been able to put out in training the service battalions as much as we used to. The people still do belong to units. I mentioned the service battalion, and they have their unit cohesion and unit spirit as much as anyone else.

Previously, I mentioned my experience in Germany with our system, and we had a service battalion there that had an open challenge to any of the combat arms units in terms of physical fitness and running. They would take on anyone. I mention that to show that there is that cohesive unit identity that does exist in the service units.

In the case of air operations, the base is the unit for the centralized maintenance function, and the identity is the base of it. I do not think there is any difficulty in terms of those individuals being military in their bearing and outlook.

Senator Molson: Are they in a maintenance squadron or flight, for example?

Gen Withers: Yes. For example, in our air group in Germany they are the air group maintenance squadron. In other locations, they belong to the maintenance section of the base. What I was describing was, in the case of so many of the squadrons, the only people truly in the squadron are the air crew with a small number of others, who might be intelligence people, photo-interpreters and the like, being part of the squadron as opposed to having the same crew working with the same air group every day.

Senator Molson: The pilot has some concern over his aircraft. He shops it out to somebody like sending it to the garage. He does not know who is working on it or what sort of job they are doing.

Gen Withers: Unfortunately, that is going to be the way with the generation of aircraft of the future, and, indeed, for today. Many of the functions cannot be parcelled out.

On the other side of the coin, one cannot fight against the facts that our flight safety record is better today than it has ever been in history.

[*Traduction*]

métier et étaient vêtus de bottes brunes et de chapeaux melon. Il fallait beaucoup de patience pour leur faire vivre cette vie de régime dont vous parlez. Si l'entretien est centralisé, et je suppose qu'il s'agit de tous les services, tant dans l'armée que dans les forces aériennes et ainsi de suite, dans quelle sorte d'unités sont ces gens?

Gen Withers: Tous d'abord, pour préciser ce point, j'ai parlé de l'entretien des avions. Je ne parlais pas de la fonction d'entretien de l'armée qui est faite largement aujourd'hui, comme cela a toujours été le cas, au sein de l'unité tout en étant plus compliqué si l'atelier est en campagne ou à la base.

Sénateur Molson, nous avons dû comuler l'équipe d'entretien en campagne et à la base en raison de la pénurie des postes. Il existe deux fonctions. Le bataillon de service se rend un campagne mais, grosso modo, ce sont ces mêmes personnes qui effectuent le travail lorsqu'ils rentrent à la garnison. C'est pourquoi les bataillons de service ne reçoivent pas une formation aussi poussée qu'auparavant. Les hommes appartiennent encore à des unités. J'ai parlé du bataillon de service mais il a autant de cohésion et d'esprit d'unité que n'importe quel autre.

Auparavant, j'ai parlé de mon expérience en Allemagne et de notre système où nous avions un bataillon de service qui avait défié n'importe quelle autre unité de combat sur le plan de la culture physique et de la course à pied. Ils défiaient n'importe qui. Je parle de ceci pour vous montrer qu'il existe bien une identification à l'unité dans les unités de service.

En ce qui concerne les opérations aériennes, la base est l'unité de la fonction d'entretien centralisé et l'identification prime tout. Je ne crois pas qu'on puisse se tromper sur ces individus qui ont tout à fait l'air de militaires.

Le sénateur Molson: Font-ils partie d'un escadron d'entretien?

Gen Withers: Oui. Par exemple, dans notre groupe aérien en Allemagne, ils forment l'escadron d'entretien aérien. Dans d'autres régions, ce groupe appartient à la section d'entretien de la base. Ce que je voulais dire, et en ce qui concerne de nombreux escadrons, c'est que les seules personnes qui font vraiment partie de l'escadron sont l'équipage ainsi qu'un petit nombre d'autres personnes qui sont peut-être des gens rattachés aux services secrets, des interprètes de photographies et ainsi de suite qui font partie de l'escadron contrairement au même équipage qui travaille avec le même groupe aérien chaque jour.

Le sénateur Molson: Le pilote se préoccuppé par son appareil. Lorsqu'il l'envoie au garage, il ne sait pas qui travaille dessus et quel type de travail ces personnes-là font.

Gen Withers: Malheureusement, ceci va être le cas avec cette génération d'avions, à l'avenir et même aujourd'hui. De nombreuses fonctions ne peuvent pas être réparties.

Par contre, on ne peut pas lutter contre le fait que notre registre de sécurité en vol est meilleur qu'il ne l'a jamais été.

[*Text*]

Senator Molson: Following on this value of the regimental life, what bearing has the uniform on this question?

Gen Withers: In terms of being able to have your regimental badges . . .

Senator Molson: Yes.

Gen Withers: . . . the uniform is very important.

Senator Molson: I am wondering whether the fact of sailors in their blues, the air force in their uniform and the army with their different regimental badges and buttons and other things, makes it more difficult to have the kind of force you are aiming for?

Gen Withers: I believe the identity question is a very important one. General Carswell said very true words a moment ago when he said that it simply cannot be discussed as "buttons and bows". It has a much more important meaning. This is why we are working very actively on that question today.

Senator Molson: Again, money is a factor, is it not?

Gen Withers: Money is always a factor.

Senator Molson: I gather from the bands, when they are circulating all their associations to try and raise money to put a band back in a service uniform, that money must be quite a constraint in many ways.

Gen Withers: I would like to separate the matter of band uniforms from the more general question of uniforms. I personally see our bands as being one of our guardians of military heritage. They provide us with an excellent opportunity to preserve events of the past. The army has done this a lot over the years. When we were all in khaki in the army, our bands still wore scarlet. Even in those days, of course, the regimental associations themselves maintained those uniforms. I am very pleased to note that we have recently received authority to increase our band grants for uniforms by a very substantial percentage.

Gen Carswell: I believe it is $240 initial issue and $40 a year thereafter. It is in that range.

Gen Withers: In other words, what we are aiming to do is to create the conditions under which the bands can maintain the traditional uniforms—those that have a meaning in terms of keeping Canada's heritage in the eyes of the public.

Senator Molson: Would you extend that to the Mounting of the Guard on Parliament Hill?

Gen Withers: Mounting of the Guard on Parliament Hill has been a slightly different operation in that we have had publicly maintained uniforms for the guard.

Senator Smith: In the enumeration of the factors which, as I heard them anyway, were a limitation on the number, or strength, of the forces, which could be adequately dealt with, I thought I heard it said that one of the limiting factors was the number of people who could be handled by a training system. It struck me, in the light of this, that of all the things that ought not to be a limitation on the extent to which they can be handled, one of the most important would be the training

[*Traduction*]

Le sénateur Molson: Pour reprendre cette question de vie en régiment, quelle portée a l'uniforme?

Gen Withers: Vous voulez parler des insignes du régiment?

Le sénateur Molson: Oui.

Gen Withers: L'uniforme est très important.

Le sénateur Molson: Je me demande si les marins et leurs costumes, les forces aériennes et leurs uniformes, l'armée et leurs insignes et ainsi de suite, s'il n'est pas plus difficile d'obtenir le type d'armée que vous désirez?

Gen Withers: Je crois que la question d'identification est très importante. Gen Carswell a dit à juste titre tout à l'heure qu'on ne pouvait pas ramener cette histoire à une histoire d'«insignes et de saluts». Cela a une signification beaucoup plus importante. C'est pourquoi nous nous penchons très activement sur cette question aujourd'hui.

Le sénateur Molson: L'argent compte aussi, non?

Gen Withers: L'argent compte toujours.

Le sénateur Molson: Si je ne m'abuse, quand des orchestres demandent aux associations dont ils font partie des fonds en vue de l'achat d'uniformes, l'argent est surement une contrainte à maints égards.

Gen Withers: J'aimerais qu'on distingue entre uniformes d'orchestre et uniformes en général. Personnellement, je considère nos orchestres comme faisant partie des gardiens de notre patrimoine militaire. Ils nous fournissent une excellente occasion de préserver les événements du passé, ce à quoi l'armée s'est beaucoup attachée au fil des années. A l'époque où tous étaient habillés en kaki dans l'armée, nos orchestres portaient encore le rouge écarlate. Même en ce temps-là, évidemment, les associations de régiment maintenaient elles-mêmes ces uniformes. Je suis très heureux de constater que nous avons récemment eu l'autorisation d'augmenter sensiblement les subventions accordées à nos orchestres pour l'achat d'uniformes.

Gen Carswell: Je crois que c'est environ $240 dans un premier temps, et $40 l'année suivante.

Gen Withers: Autrement dit, nous cherchons à créer des conditions permettant aux orchestres de maintenir les uniformes traditionnels, qui contribuent à rappeler au public le patrimoine du Canada.

Le sénateur Molson: Cela s'applique-t-il à la relève de la garde sur la colline du Parlement?

Gen Withers: C'est quelque peu différent en ce que l'uniforme de la garde a été maintenu grâce au public.

Le sénateur Smith: Dans l'énumération des facteurs qui limitent le nombre ou la puissance des forces, on a mentionné, je crois, le nombre de personnes que le système permet de former. Cela m'a frappé, car il me semble que le système de formation est l'une des choses qui ne devrait pas être limitée. Il devrait permettre de former toutes les personnes qu'on peut recruter. Si quelqu'un doit souffrir des contraintes financières ou autres, ce ne devrait pas être ceux qui forment d'autres

[*Text*]

system, because it seems to me that the strength and ability of the training system should be geared to being able to train all the people you can get, and that if somebody has to suffer from financial or other constraints, it should not be the people who train others to do whatever those others are supposed to do. It seemed to me to be rather an upside down situation that that should be allowed to be a limiting factor. Obviously there must be very good reasons for keeping the situation the way it is, but I would be glad to hear what they are.

Gen Withers: Mr. Chairman, perhaps I might start answering this one, with your permission, and then ask Gen Carswell to go on.

The training system referred to here is the Canadian Forces Training system, which provides the initial training when an individual joins the Canadian forces; that is, his or her recruit training. Then we have what we call the TQ3 level of technical training. This does not apply to the whole host of training items that go on out in the units, and so on. It is just the supply of people into the forces.

That training system is geared up to produce so many people per year on entry into the forces. Their subsequent technical courses, in the aviation trades, for instance, are done through training systems in one of our schools.

I would also like to mention the fact that on this whole basis we have to apply a principle called "one man, one job". We really have no overhead, and therefore we have a number of people equal to the sum of all the establishments; so if one wants to produce an increase in the output of the training system, then more instructors are required, and they must come from among the experienced and capable people who can instruct. This means that the field units are hit. You have to take someone out, and so you take your leaders from the field units to produce a bump-up in the capacity of the training system, and just that leader that we mentioned a moment ago, who should be there, providing continuity to the soldiers, is not there. He is out training, One of the reasons, therefore, for the turbulence in our field units is augmentation of training. Every year, because of this over-all limitation of manpower, we have to go to the field units—to Mobile Command, Air Command, Maritime Command—and say, "You will provide 20 to do this particular training course." This includes also assistance to militia training, reserves, cadets, and so forth. Therefore, since we have to work on the principle of one man one job in the establishment, we have to go out and say, "You will provide the following people for three months," or whatever it may be.

If we could have some flexibility, if, instead of saying, "You can have 100 captains because you have 100 captains' jobs in the field," and so forth, we could, say, have 110 captains so that there would be a float there that could account for some of these things, we would be far better off. The practice has been, however—which is what we have been allowed—"one man, one job."

What we have been trying to do, therefore, is to get a steady state in the training system, so that there aren't any peaks and troughs in it, and so that we can have stability, making the through-put in that training system as even as we can. You see, it is very expensive when you produce peaks and troughs.

[*Traduction*]

personnes aux tâches auxquelles on les destine. C'est le monde à l'envers de permettre que ce soit un facteur limitatif. Il doit de toute évidence y avoir de bonnes raisons pour maintenir cette situation, et j'aimerais les connaître.

Gen Withers: Monsieur le président, si vous le permettez, je commencerai à répondre à cette question et demanderai au général Carswell de poursuivre.

Le système de formation dont il est ici question est celui des forces canadiennes. C'est le système qui assure la formation de base aux recrues. Il y a ensuite ce que nous appelons la formation technique de niveau TQ3. Il ne s'agit pas de divers types de formation donnés dans les unités, etc. C'est simplement la formation donnée aux recrues.

Ce système vise à former tant de personnes par année à leur entrée dans les forces. Les cours techniques dans les métiers de l'aviation, par exemple leur sont ensuite donnés par l'une de nos écoles, dans le cadre d'un autre système.

J'aimerais aussi mentionner qu'à cet égard, nous devons appliquer le principe «un homme, un poste». Comme Nous n'avons pas de frais généraux, nous avons un nombre de personnes égal à la somme de tous les établissements. Donc, pour augmenter le rendement du système de formation, il faut plus d'instructeurs, et ceux-ci doivent être parmi les plus capables et les plus expérimentés. On doit donc frapper les unités de campagne, avoir recours à leurs chefs pour augmenter la capacité du système de formation. Mais cela fait, ils ne sont plus là pour assurer aux soldats une continuité. Par conséquent, l'une des raisons qui expliquent la turbulence dans nos unités de campagne est l'augmentation de la formation. Chaque année, à cause de cette limite de main-d'œuvre globale, nous devons aller dans les unités de campagne—le commandement mobile, le commandement aérien, le commandement maritime et leur demander de nous fournir disons 20 personnes pour donner tel cours de formation. Cela comprend aussi l'aide à la formation de la milice, les réserves, les cadets, etc. Par conséquent, comme nous devons nous en tenir à «un homme, un poste», il nous faut demander à certains de nous fournir tel nombre de personnes pour trois mois, par exemple.

Si nous pouvions avoir une certaine souplesse; si, au lieu d'avoir 100 capitaines parce que nous avons 100 postes de capitaine, nous pouvions avoir 110 capitaines de manière à constituer une flotte qui pourrait intervenir pour une partie de ces éléments, nous serions beaucoup mieux. Mais dans la pratique, on nous a toujours autorisé «un homme, un poste».

Nous avons donc essayé d'assurer la stabilité du système de formation, qu'il n'y ait pas de haut ni de bas, car c'est très coûteux. Naturellement, en cas d'urgence, on peut faire beaucoup de choses qu'il nous serait impossible de faire actuelle-

[*Text*]

Naturally, in an emergency there are many things one can do that we would not be able to do at present, simply because they would be so very expensive to do. I mean, of course, very expensive in terms of people.

Gen Carswell: Mr. Chairman, I do not know that I can add too much, except to say that there is an effort being made to balance the needs of the operational commands to do the tasks that Gen Kinney mentioned earlier, which have been only marginally reduced since our major reduction in personnel, with training.

I agree with you entirely in principle. It would be very nice to have a training system that could respond to peaks and valleys in the requirement, which would mean, of course, that at some time part of that plant would be not fully occupied. It is pretty difficult to have people not fully occupied at a time when the commands—the operational commands—are crying for people. Their establishments are already marginal, and in addition, because of recruiting and attrition problems in certain areas, which we will be discussing at a later date, they are short of people. They have fewer people, in some cases, than the establishment calls for, which, as I mentioned, is already marginal. It is therefore very difficult to keep people in training at a time when they are idle. So when we do have heavy attrition, and we have to gear up to a higher production rate in the training system, it takes a little while to do, and as a matter of fact we are in the process of assessing what resources are required by the training system to increase its output.

As the chief mentioned, the basic training output is also geared to the rate at which the more advanced training is accomplished; for instance, in the case of pilot training, there are only so many aircraft available for training, and therefore there are only so many pilots that can be produced in one year. You could add more people, but if you cannot add more aircraft, more maintenance people and more ground support equipment, there is rather a fixed limit on the production rate. Unfortunately, our situation has become so tight, and we have been, as it were, screwed down to such a point, that we have a limited flexibility to respond quickly to a need for rapid increase in training.

Senator Smith: I can certainly understand that it is undesirable to have a training system, or any other organization, in which idleness of its strength is much of a factor, because I don't suppose there is anything more conductive to trouble and poor morale than idleness, or work that seems useless.

Gen Withers referred to the principle of "one man one job", which I gathered, from the way you mentioned it, Gen Withers, was imposed by the civilian authority rather than being a policy adopted by the forces themselves. Am I right in assuming that?

Gen Withers: Yes.

[*Traduction*]

ment parce que ce serait trop coûteux. Évidemment, je veux dire trop coûteux en hommes.

Gen Carswell: Monsieur Le président, je ne pense pas pouvoir ajouter beaucoup à cela, si ce n'est qu'on fait des efforts pour équilibrer les besoins de commandements opérationnels par rapport aux tâches à exécuter que le général Kinney a mentionnées plus tôt et qui n'ont diminué que marginalement depuis notre grosse réduction du personnel, avec la formation.

Je suis tout à fait d'accord avec vous en principe. Ce serait vraiment très bien d'avoir un système de formation capable de répondre aux fluctuations des besoins, mais cela signifierait, bien entendu, qu'à un moment donné, une partie des facilités ne serait pas complètement occupée. Il est assez difficile de conserver des effectifs de formation qui ne sont pas pleinement occupés. à un moment où les commandements—les commandements opérationnels—ont un besoin pressant de nouvelles recrues. Leur effectif est déjà marginal et, en plus, en raison de problèmes de recrutement et des réductions enregistrées dans certains secteurs, et nous en reparlerons plus tard, ils leur manquent des effectifs. Les effectifs sont inférieurs, dans certains cas, aux contingents établis qui, je l'ai mentionné, sont déjà marginaux. Il est donc très difficile de garder des gens en formation lorsqu'ils ne sont pas occupés. Aussi, lorsque nous enregistrons beaucoup de départs, et que la formation doit être accélérée, il nous faut un peu de temps et, en fait, nous procédons à l'heure actuelle à une évaluation des ressources dont aurait besoin le système de la formation pour augmenter son rendement.

Comme le chef l'a mentionné, le rendement de base de la formation est également axé sur le rythme auxquel la formation plus avancée s'accomplit; par exemple, pour la formation des pilotes, nous ne disposons que d'un nombre limité d'aéronefs et nous ne pouvons donc former qu'un nombre déterminé de pilotes par année. Nous pourrions augmenter le nombre de stagiaires, mais si on ne peut augmenter, ni le nombre d'aéronefs, ni celui des préposés à l'entretien ni la quantité d'équipement d'appoint nécessaire, le taux de production ne peut être que limité. Il est fort regrettable que notre situation soit devenue tellement difficile et que l'on nous ait imposé de telles restrictions, que nous n'avons plus la souplesse nécessaire pour réagir rapidement à un besoin d'augmentation rapide de la formation.

Le sénateur Smith: Je comprends bien qu'il n'est pas souhaitable d'avoir un système de formation, où un autre régime, où l'oisiveté de l'effectif est un facteur important car, comme chacun sait, l'oisiveté entraîne des problèmes et une baisse du moral. Elle est, comme chacun le sait, la mère de tous les vices.

Le général Withers a parlé du principe d'une personne par poste et, si je vous ai bien compris, général Withers, cette politique vous aurait été imposée par les autorités civiles et non par les Forces elles-mêmes. N'est-ce pas exact?

Gen Withers: Oui.

[*Text*]

Senator Smith: While the very phrase conveys a picture of what you mean, I wonder if you could elaborate just a little on what it is and how its application affects the ability to carry out tasks either of particular units or of the forces as a whole.

Gen Withers: I would like to ask General Kinney, if I might, Senator Smith, to handle this one, because as the Director Gen of Organization and Manpower he has the agonizing task of implementing this.

Gen Kinney: Senator Smith, As I discussed briefly in my presentation, we look at a task that is assigned to the department and try to evaluate what the minimum manpower requirements would be, and the optimum organization to allow us to meet a given commitment. Of course, the emphasis is on minimum numbers, and optimum organization. That works out to mean that in the case of every position you can identify that calls for a person with a given level of skill, that is all you are going to be able to justify to the government, if you like, under the manpower control restraints that we work under today. Does that help? Or do you wish me to go into more detail?

Senator Smith: If there is more detail, and it would not take too long to tell us about it, I would be glad to hear it.

Gen Carswell: Basically, sir, it means that if we have 80,000 functional jobs, or available chairs, to fill, we have exactly 80,000 people to fill them. If anything happens to any of them—if there are any extra commitments, such as in the case of the United Nations, for which there is no establishment—those people can only come from those chairs. At all times in the field, because of these extra commitments, we have empty seats because they are doing something else that is of priority at the moment of hire. "There is no fat" is what it means. If an extra person is away, for instance if he is absent without leave, if he is sick or is on an extended hospital stay, there is nobody to replace him. This situation will inevitably lead to an empty seat and that job will have to be performed by the rest of the people.

Senator Smith: So there is no contingency reserve as such?

Gen Carswell: That is correct, sir.

Senator McElman: Is there no supernumerary?

Gen Carswell: Technically there are supernumeraries, in that if I needed an extra person to do a task, he would be attached to me, supernumerary, but some other job in the Canadian forces would therefore be short.

Gen Withers: If I might just expand a little more on this, one of the benefits we got in 1979, when the United Nations Emergency Force operation went down, was a net 600 people

[*Traduction*]

Le sénateur Smith: Même si cette phrase rend ce que vous voulez dire, j'aimerais avoir un peu plus de détails à ce sujet et j'aimerais également savoir comment son application affecte la capacité d'exécution de certaines unités ou des forces en général.

Gen Withers: Si vous me le permettez, sénateur Smith, le général Kinney répondra à cette question, car en tant que directeur général de l'Organisation et de la Main-d'œuvre, c'est à lui que revient la lourde responsabilité de mettre en œuvre ce programme.

Gen Kinney: Sénateur Smith, comme je l'ai déjà mentionné brièvement dans mon exposé, nous examinons les tâches confiées au ministère et essayons d'évaluer les exigences minimales en main-d'œuvre que ces tâches comportent, ainsi que l'organisation optimale qui nous permettrait de respecter, nos engagements. Bien entendu, l'accent est placé sur les exigences minimales et sur l'organisation optimale. Ceci signifie que, pour chaque poste pour lequel le titulaire doit posséder un niveau déterminé de compétence, c'est ce niveau, et rien de plus, que nous pourrons justifier au gouvernement, ou si vous préférez, nous devons tenir compte des restrictions de main-d'œuvre qui nous sont imposées. Ces renseignements vous suffisent-ils ou si vous voulez plus de détails?

Le sénateur Smith: Si vous avez plus de détails, et qu'il ne vous faut pas trop de temps pour me les donner, j'aimerais bien les connaître.

Gen Carswell: Essentiellement, Monsieur, cela signifie que si nous avons 80,000 postes fonctionnels, ou si vous voulez, 80,000 sièges vacants, nous avons le droit d'embaucher exactement 80,000 personnes. Si quelque chose arrive à l'un d'entre eux, si nous avons des obligations supplémentaires, comme c'est le cas des Nations-Unies et nos obligations à cet égard ne font l'objet d'aucun contingentement, ces personnes ne peuvent provenir que de ces 80,000 postes. Mais en aucun moment, en raison de ces obligations supplémentaires, nous avons des sièges vacants, car les titulaires sont affectés à d'autres tâches plus prioritaires, au moment de leur embauche. Il n'y a pas de poids excédentaire. Lorsqu'un membre supplémentaire de l'effectif se trouve ailleurs, c'est-à-dire lorsqu'il s'absente sans autorisation, qu'il est malade, ou à l'hôpital pour un séjour prolongé, il n'y a personne pour le remplacer. Cette situation mène inévitablement à un poste vacant et le travail doit être effectué par les autres.

Le sénateur Smith: Il n'y a donc aucune réserve comme telle?

Gen Carswell: Précisément, monsieur.

Le sénateur McElman: Il n'y a pas de surnuméraires?

Gen Carswell: En théorie, il y a des surnuméraires et, si j'ai besoin d'effectifs supplémentaires pour effectuer une tâche, je peux obtenir un surnuméraire, mais il serait titulaire d'un autre poste des Forces canadiennes et quelqu'un d'autre en serait privé.

Gen Withers: Permettez, que je vous donne un peu plus de détails. L'un des avantages que nous avons tirés, en 1979, du démantèlement des Forces d'Urgences des Nations-Unies, a

[*Text*]

out of that operation. Those 600 people had been carved out of units and bases in Canada, which units and bases had gone short while they were away. For example, if base X was entitled to 20 cooks, it might only have had 15 during that period because five would be used in the Middle East. When you take into consideration that on a six-month rotation basis some are preparing to go and some are returning, the effect is much more than 600 in terms of your output; it is probably 1,000 or maybe 1,200. Therefore, when that task ceased, we got a net benefit, in terms of doing the jobs in the other units, of approximately 1,000 people.

Senator Smith: Thank you very much, Gen. Is there somebody next to whom I should yield?

The Deputy Chairman: Senator Molgat is next.

Senator Smith: I will do so, then, but I would like to ask another question.

The Deputy Chairman: If Senator Molgat does not mind, go ahead.

Senator Molgat: Do you wish to carry on?

Senator Smith: No, go ahead.

The Deputy Chairman: Gentlemen, before Senator Molgat goes on with his questioning, will we establish a cut-off time? Is there anyone else who wishes to ask questions?

We will carry on, then, until one o'clock.

Senator Molgat: I want to go back to your reference to the fact that there are no padrés in the regiment, and so on. This came about because of dollar constraints. The route chosen was to have a number of units with fewer facilities. Was the other route looked at, or could it have been looked at, which is that of maintaining a smaller number of units with full facilities and still maintaining a regimental structure? Was that route considered?

Gen Withers: Senator Molgat, yes, that was considered. However, the fact of life is that the tasking, the number of commitments, did not drop. Therefore, the number of units could not be reduced.

Senator Molgat: You had to have the number of units; the only alternative was to deplete them in some manner?

Gen Withers: Yes.

Senator Molgat: By choice?

Gen Withers: Given the resources constraints of the day, it was very definitely our choice. We decided to do it this way.

Senator Molgat: But given the alternative, you would have gone the other way?

Gen Withers: No, I do not think we would have. One must assume that the resources picture remains constant over the period. We would have liked to maintain the number we had before, but we simply could not afford to do it.

[*Traduction*]

été de récupérer de cette mission 600 personnes, recrutées dans des unités de base canadienne, qui ont été privées de ces effectifs, en leur absence. Par exemple, disons que la base X ait eu droit à 20 cuisiniers. Elle a dû se contenter de 15, pendant cette période, parce que cinq d'entre eux étaient au Moyen-Orient. Si vous considérez tous ces aspects pendant une période de six mois, il y en avait toujours qui se préparaient à partir et d'autres qui revenaient. Par conséquent, les effets étaient compliqués. Ainsi, en théorie, il ne s'agissait que de 600 personnes, mais en pratique, 1,000 à 1,200 étaient touchées. Par conséquent, lorsque cette mission a pris fin, nous en avons tiré un avantage net, pour l'exécution des tâches dans d'autres unités. C'est comme si nous avions eu 1,000 personnes de plus.

Le sénateur Smith: Je vous remercie beaucoup, général. Quelqu'un d'autre veut-il prendre la parole?

Le vice-président: Le sénateur Molgat est le suivant.

Le sénateur Smith: Je lui céderai donc la parole, mais j'aimerais d'abord poser une autre question.

Le vice-président: Si le sénateur Molgat le permet, allez-y.

Le sénateur Molgat: Voulez-vous continuer?

Le sénateur Smith: Non non, allez-y.

Le vice-président: Messieurs, avant que le sénateur Molgat pose sa question, aimeriez-vous que nous fixions une limite de temps? Y a-t-il quelqu'un d'autre qui aimerait poser des question?

Nous poursuivrons donc jusqu'à 13 heures.

Le sénateur Molgat: Vous avez dit qu'il n'y avait pas d'aumônier dans le régiment, etc. A cause de contraintes budgétaires, on a préféré un certain nombre d'unités, avec des moyens inférieurs. Mais a-t-on envisagé la possibilité d'un nombre inférieur d'unités, avec tous les services nécessaires, tout en maintenant une structure de régiment?

Gen Withers: Oui, sénateur Molgat, nous avons envisagé cette solution. Toutefois, il n'en demeure pas moins que le nombre de tâches et d'obligations n'a pas diminué. Par conséquent, nous ne pouvions pas réduire le nombre d'unités.

Le sénateur Molgat: Il vous fallait avoir un nombre d'unités déterminé et la seule solution était de réduire les effectifs d'une manière quelconque?

Gen Withers: Qui.

Le sénateur Molgat: Volontairement?

Gen Withers: Compte tenu des restrictions de ressources auxquelles nous nous heurtions, nous ne pourvions faire autrement. Nous avons décidé de procéder ainsi.

Le sénateur Molgat: Mais si vous aviez eu le choix, auriez-vous préféré l'autre façon?

Gen Withers: Non, je ne le crois pas. L'on doit supposer que le profil des ressources demeure constant pendant cette période. Nous aurions aimé maintenir le même nombre que

[*Text*]

Senator Molgat: That is what I mean. If you could have afforded it?

Gen Withers: There is no question about that at all; we would have done it.

Senator Molgat: At the moment what is your recruiting pattern? Are you getting all the people that you need?

Gen Carswell: Mr. Chairman, generally speaking, we are doing much better than we were a year ago and for the most part we are getting most of the quotas that we establish. However, we are having continuous difficulties in certain areas. One in particular is what we call the "hard sea trades" which are the real, true sailors. Today society simply does not seem to be attracted to the naval life. We think that some of the actions which I have described at the recruit schools to try and emphasize the environment and bring people into the navy allow more people who want to join the navy too do so, and we ask them for their preference. However, I think we will continue to have problems because the life is very difficult. Today's society just does not have the same view of the sailor's life as it used to.

Senator McElman: What category, may I ask, did you refer to?

Gen Carswell: The sailors, the men on the ship.

Senator McElman: Do you call them "Class C?"

Gen Carswell: No, I call them "hard sea." What I mean is some can go to sea or serve otherwise, but these people will always be serving in the naval environment.

Senator Molgat: I the combat arms?

Gen Carswell: In the combat arms we are having some difficulty, the main reason being we are having high attrition in the infantry in particular. Therefore, we have been recruiting roughly the way we were recruiting before, but it has not been enough to make up for attrition. We sill be covering this in another session, but there is a scheme which is called the Land Operations Trades Reassignment Program, or LOTRP, and we have found in the past that infantry were coming in, were unhappy and were leaving because they did not see it as future-oriented career, nor was it giving them a skill they could use on the outside. Therefore, they came to the conclusion that they had better leave early to try and develop that skill for the future. That led to the development of the Land Operations Trade Reassignment Program, which allows combat arms people the right to re-muster to another trade after a certain period of time in the combat arms, and they know that from the beginning. That has in fact contained some of the attrition from the combat arms. In a way we are assisting in their leaving, but at the same time the overall attrition in the Canadian forces in that segment is considerably reduced. So rather than lose them to industry in civilian life they go to another segment and they have turned out to be

[*Traduction*]

précédemment, mais nous avions tout simplement pas les mayens.

Le sénateur Molgat: C'est ce que je voulais dire. Si vous en aviez eu les moyens?

Gen Withers: Alors la question ne se pose pas, nous l'aurions fait.

Le sénateur Molgat: A l'heure actuelle, quelle est votre politique de recrutement? Recrutez-vous toutes les personnes dont vous avez besoin?

Gen Carswell: Monsieur le président, en règle générale, notre situation est de loin supérieure à celle où nous nous trouvions il y a un an et, dans le plupart des cas, nous atteignons les contingents établis. Toutefois nous avons toujours des difficultés dans certains secteurs, notamment dans ce que nous appelons les métiers de haute mer, c'est-à-dire ceux qu'exercent les véritables marins. De nos jours, la vie navale ne semble plus attirer personne. Nous croyons que certaines des mesures dont j'ai parlé et qui dont adoptées dans les écoles de recrues pour mettre en valeur ce milieu et attirer des jeunes vers la marine, connaissent un certain succès, et nous les invitons d'ailleurs à faire connaître leur préférence. Toutefois, je crois que nous aurons toujours des difficultés, parce que cette vie est très exigeante. La société actuelle n'a pas la même image de la vie de marin qu'autrefois.

Le sénateur McElman: Puis-je vous demander de quelle catégorie vous parlez?

Gen Carswell: Des marins, des hommes à bord des navires.

Le sénateur McElman: Parlez-vous de la «classe C»?

Gen Carswell: Non, je les appelle ceux de la «haute mer». Je veux dire que certains prendront la mer ou seront affectés ailleurs, mais ces gens travailleront toujours dans le milieu naval.

Le sénateur Molgat: Dans les armes de combat?

Gen Carswell: Dans les armes de combat, nous connaissons certaines difficultés en raison d'un taux normal de départs fort élévé, dans l'infanterie surtout. Par conséquent, nous avons recruté de la même façon qu'auparavant, mais sans parvenir à combler les vides créés par les départs normaux. Nous en parlerons à une autre séance. Je dois dire qu'il existe un programme de réassignation (opérations terrestres), le PROT, et nous nous sommes rendu compte que les recrues de l'infanterie qui n'étaient pas heureuses et abandonnaient parce qu'illes estimainet que l'infanterie était sans avenir et ne leur permettait pas d'acquérir des compétences qu'elles pouvaient utiliser ailleurs. Par conséquent, ces jeunes en sont venus à la conclusion qu'il valait mieux abandonner rapidement, pour acquérir ces compétence pour l'avenir. C'est ce qui a donné lieu à l'élaboration du programme de réassignation (opérations terrestres) qui donne droit aux militaires de se réorienter vers un autre métier, après une certaine période dans les armes de combat, et ils le savent dès le départ. C'est ainsi que s'est un peu compensé le taux normal des départs dans les armes du combat. D'une certaines façon, nous contribuions à leur départ, mais en même temps les départs, dans ce secteur des Forces canadiennes, sont nettement réduits. Si bien qu'au lieu

[*Text*]

outstanding. They are a little older and a little more mature. They have had some very people; their ages range from 21 to 23. They have had some very good leadership training and they go back into their new trade, with very young recruits coming in, and establish a good model. Their retention rate is excellent and the leadership they provide to even younger people has been good. However, this policy still has some complications. The army is not crazy about it because they see some of their best people, the ones with the most initiative, leaving.

Senator Molgat: We have been talking so far about those mainly at the non-commissioned level. At the commissioned level, are you able to get all the you need?

Gen Carswell: In most areas. I would ask General Williams to give some information on that. The officer attrition rate is generally less, although it is greater in high cost of living areas. Do we have any specific officer problems?

BGen J. A. Williams, Director General, Manpower Unitization, Department of National Defence: Yes, we do, sir. I will be going into that in more detail next week. We are now short of pilots, generally in the training capacity. We are also short of maritime service, naval officers, and again it is largely a training problem. There is a general shortage of engineers and that is becoming more critical on the officer side. In other classifications there is not too much trouble at the moment.

Senator Molgat: If we are going to receive more information on this subject next week, I will cease my questioning. In the figures you have given, the 80,000, give or take a few on one side or the other, are you including your call-outs and the people who come into the system on a temporary basis?

Gen Carswell: Yes. The 80,000 of which General Kinney spoke is in relation to the "one man one job". We do not hire a reserve officer, for example, unless there is a position for him. The only way that can happen is if we are unable to fill the position with somebody from the regular force. If we had all positions filled by the regular force, we could not hire claee C reserves—which is the applicable term—on permanent or semi-permanent full-time support for a year. But, because we are short, we have approximately 1,200 reserves now in regular service from six months to two years. However, that is within the 80,000, because we are not allowed to go over the 80,000, or whatever the exact figure is. You understand the concept.

Senator Molgat: The call-outs or the people who have been retired and have been brought back in to do special jobs are all that man-year system?

[*Traduction*]

de les voir s'engager dans l'industrie ou la vie civile, nous les voyons opter pour un autre secteur, et ils sont de plus en plus nombreux. Ils sont un peu plus âgés, un peu plus mûrs. Ce sont, bien sûr, des jeunes gens, dont l'âge varie de 21 à 23 ans. Ils ont déjà bénéficié d'une excellente formation au leadership et ils s'établissent dans leur nouveau métier, avec de très jeunes recrues, pour qui ils sont de bons exemples. Leur taux de persévérance est excellent et ils exercent un bon leadership à l'endroit des plus jeunes. Cette politique comporte toutefois certaines difficultés. L'armée ne se réjouit pas trop, parce qu'elle voit partir certains de ses meilleurs sujets, ceux qui ont le plus d'initiative.

Le sénateur Molgat: Nous avons parlé de ces derniers, surtout au niveau des sous-officiers. Parvenez-vous à recruter tous les officiers dont vous avez besoin?

Gen Carswell: Dans la plupart des domaines. J'invite le général Williams à fournir quelques renseignements sur ce point. Le taux de départs chez les officiers est généralement inférieur, mais demeure pourtant plus élevé dans les zones où le coût de la vie est élevé. Connaissons-nous des problèmes précis que posent les officiers?

BGen J. A. Williams, directeur général, Utilisation des effectifs, ministère de la Défense nationale: Certainement monsieur. J'en donnerai de plus amples renseignements la semaine prochaine. Nous manquons actuellement de pilotes, surtout pour la formation. Il nous faut aussi, dans le service maritime, des officiers navals et, là encore, c'est toujours, en bonne partie, un problème de formation. Il y a une pénurie générale d'ingénieurs qui s'accuse du côté des officiers. Pour ce qui est des autres classifications, nous n'avons pas trop de difficultés pour l'instant.

Le sénateur Molgat: Puisque nous obtiendrons davantage de renseignements à cet égard la semaine prochaine, je ne poserai pas d'autre question. Pour ce qui est des chiffres que vous avez donnés, dans les 80,000, en plus ou moins, incluez-vous vos militaires appelés en service et ceux qui y viennent temporairement?

Gen Carswell: Oui. Quand le général Kinney parle de 80,000, il entend un emploi par personne. Nous n'employons pas d'officiers de réserve, par exemple, à moins d'avoir un poste à lui offrir. La seule exception possible découlerait de l'impossibilité de confier le poste à quelqu'un des forces régulières. Si tous les postes étaient comblés par des membres des forces régulières, nous ne pourrions embaucher de militaires de réserve de la C, c'est le terme utilisé, comme personnel de soutien à plein temps, permanent ou semi-permanent, pendant une période d'un an. Mais parce que nous connaissons une pénurie de main-d'œuvre, nous avons actuellement environ 1,200 membres de réserve en service régulier pour une période de six mois à deux ans. Toutefois, ils sont inclus dans les 80 000, parce que nous ne sommes pas autorisés à dépasser ce nombre. Vous comprenez.

Le sénateur Molgat: Les militaires appelés en service ou qui ont quitté les forces et qui y sont revenus pour effectuer des travaux spéciaux, figurent tous dans ce système d'années-personnes?

[*Text*]

Gen Carswell: Yes.

Senator Molgat: Is there an overlap between the jobs that are military and those that are civilian? Can you move people from one to the other?

Gen Carswell: Yes. There are basically three types of positions. In this context there are those that must be filled by military, those that must be filled by civilians and those whom we designate "mil/civ", being military/civilian. Those positions can be filled by either.

Senator Molgat: Could you obtain those figures for us at a later date?

Gen Carswell: Yes.

Senator Molgat: Could we also obtain the numbers of call-outs, including under that heading those who have left the service and are no longer in either the militia or the reserves but who have been called back to do special jobs? Are they called "call-outs"?

Gen Carswell: Call-outs are taken either from class C reserves or from people who are on extension, never having left the force. They would have to come in under some classification. You cannot just call a person back once he has retired, unless he re-enrolls. If he were not in the regular force he would have to be in the reserve force. If they normally retire at 50, we do extend people for two years, if they agree; but they would remain on the regular force. Once they have left, unless they re-enroll, they can only come in under a reserve scheme.

Senator Molgat: By belonging to a specific reserve unit. Is that the only system?

Gen Carswell: They might or might not belong to any specific unit.

Senator Molgat: I suppose they could be on supplementary reserve.

Gen Kinney: Senator Molgat, to give you the figures you asked for, 1,160 positions could be filled either by military or civilian.

Senator Molgat: Thank you. When a recruit comes in, does he have a choice of the service in which he will go and, within that service, the arm or specialty?

Gen Carswell: He has more than he did before. But, primarily, we insist now, if he has a preference, and many do not, that he goes to the service that he wants, the army, navy or air force. If it is regimental, we would undoubtedly give him his regimental preference, because, indeed, we are advertising now on a regimental basis. We advertise for Van Doos or RCR. Obviously, we would give him the choice, if he came in. But if a chap came in and said he wanted to be in logistics, and everybody else in that particular enrolment wanted to be in logistics, it might not be possible for us to give him a free choice. But, in fact, one of the decided advantages of unification is that we do have some flexibility.

[*Traduction*]

Gen Carswell: Oui.

Le sénateur Molgat: Y a-t-il chevauchement des emplois de type militaire et ceux de type civil? Est-il possible d'échanger les titulaires entre eux?

Gen Carswell: C'est possible. Il existe trois types de postes: ceux qui doivent être occupés par des militaires, ceux qui doivent être confiés à des civils et ceux que nous désignerons comme des postes «mil./civ.», c'est-à-dire militaires et civils. Ces derniers postes sont mixtes et peuvent être comblés, soit par des militaires, soit par des civils.

Le sénateur Molgat: Pouvez-vous faire part de ces chiffres plus tard?

Gen Carswell: Oui.

Le sénateur Molgat: Pourrions-nous aussi obtenir le nombre de militaires appelés en service, notamment ceux qui ont quitté le service, qui ne font plus partie de la milice ni de la réserve, mais qui ont été rappelés pour effectuer des travaux spéciaux? Les appelle-t-on des «appelés»?

Gen Carswell: Les appelés proviennent soit des réserves de classe C, ou encore, sont des gens en période de prorogation, qui n'ont jamais quitté les Forces. Ils appartiennent nécessairement à une classification ou l'autre. Il n'est pas possible de rappeler une personne qui a quitté les forces, à moins qu'elle s'engage de nouveau. S'il ne faisait partie des forces régulières, il faisait partie des forces de réserve. Quant à ceux qui, normalement, prennent leur retraite à 50 ans, ils ont droit à une prorogation de deux ans, s'ils sont d'accords, mais ils demeurent dans les forces régulières. Après leur départ, à moins qu'ils se réengagent, ils ne peuvent revenir qu'à titre de réservistes.

Le sénateur Molgat: Ils font partie d'une unité de réserve. Est-ce la seule solution?

Gen Carswell: Ils peuvent, ou non, appartenir à une unité donnée.

Le sénateur Molgat: Je suppose qu'ils peuvent faire partie d'une réserve supplémentaire.

Gen Kinney: Monsieur le sénateur, voici les chiffres que vous avez demandés: 1 160 postes pourraient être occupés indifféremment par des militaires ou des civils.

Le sénateur Molgat: Je vous remercie. La recrue a-t-elle le choix du service, de l'arme ou de la spécialité?

Gen Carswell: Il y a davantage de l'attitude qu'auparavant. Mais d'abord et avant tout, lorsqu'une recrue manifeste une préférence, et plusieurs n'en ont pas, nous insistons pour qu'elle opte pour le service de son choix, l'armée, la marine ou l'aviation. S'il est question de régiment, nous lui accorderons certainement son choix, parce que nous recrutons maintenant par régiment. Nous faisons de la publicité pour le Vingt-deuxième régiment ou le RCR. Nous offrons un choix à la recrue. Mais si une dit qui elle veut travailler en logistique et qu'il en est ainsi de les autres recrues, il nous sera peut-être impossible de lui accorder son choix. Néanmoins, l'un des avantages certains de la restructuration est sa flexibilité.

[*Text*]

The support trades—other than those that are actually fighting arms—comprise approximately half of the service, and are interchangeable. To the greatest extent we can, we leave them in one environment so they can develop the family tie, but the flexibility we had to develop by unification, in order to survice with a reduced establishment, demands of us that we, on occasion, move people from one branch might be a cook aboard a ship, and we would hope that most of his career could be spent in a naval environment, but we could not guarantee that he would not be called upon at some point to be a cook in a field unit or a cook on an air base. For the most part we try to give people their preference to the maximum extent possible, consistent, of course, with our need not to overman in one place and underman in another, if there is a shortage.

Senator Yuzyk: Mr. Chairman, I should like to follow up on a question asked by Senator Molgat regarding manpower requirements and the changes that have been made throughout the years, which, of course, must have had an effect on recruiting campaigns.

My question is rather broad and the witnesses might not be in a position to answer it now. If that is the case, we can obtain the answer later.

The campaigns that have been conducted over the years have had certain objectives. How successful have those campaigns been in realizing those objectives? Could we have the figures with respect to that since, for example, 1968?

Gen Carswell: You are asking your question in relation to specific recruiting programs and the numerical success of each one.

Senator Yuzyk: Right.

Gen Carswell: I will take note of your question and attempt to provide the information, but, not to lead you astray, I am not sure there is available anywhere the numerical results of any specific recruiting program. In fact, I am not sure that we could actually correlate those figures.

I have outlined some recruiting initiatives, including recruitment by regiment, for example. There are many other initiatives by which we are attempting to improve the situation. There is the identity committee, the emphasis on military ethos, which the chief has been pushing, and there is the pay raise, which may or may not be adequate in the eyes of the troops. It would be very difficult to differentiate which of those things caused a change. I will do my best, but I would not want to suggest that I know I can provide the information.

Senator Yuzyk: What we are interested in is the trends.

Gen Carswell: I can certainly provide you with recruiting trends over the years, senator.

Senator Yuzyk: Then that is fine. Thank you very much.

[*Traduction*]

Les métiers de soutien, autres que ceux des armes de combat, regroupent environ la moitié du service et sont interchangeables. Dans la mesure du possible, nous les laissons dans un même milieu, afin qu'il puisse y développer un esprit de famille, mais la souplesse dont nous avons dû faire preuve dans la voie de l'unification afin de survivre avec un effectif réduit, nous oblige, à l'occasion, à déplacer des gens d'un secteur à l'autre. Supposons le cas d'un type qui veut devenir cuisinier à bord d'un navire; nous souhaiterions que la majeure partie de sa carrière se déroule effectivement dans un milieu naval, mais nous ne pouvons lui promettre qu'il ne sera pas, à l'occasion, appelé à exercer ses fonctions de cuisinier, sur le terrain ou dans une base militaire. Dans la majeure partie des cas, nous tentons d'accorder aux recrues la préférence qu'ils manifestent, en tenant compte bien sûr de l'obligation que nous avons de ne pas, en cas de pénurie, affecter trop de personnel à un endroit et pas suffisamment à un autre.

Le sénateur Yuzyk: Monsieur le président, j'aimerais reprendre une question posée par le sénateur Molgat sur les besoins de main-d'œuvre et les changements qui ont été apportés, et qui, évidemment, doivent influer sur les campagnes de recrutement.

Ma question est assez vaste et l'intéressé ne sera peut-être pas en mesure d'y répondre. Auquel cas, nous obtiendrons la réponse plus tard.

Les campagnes qui ont été menées au cours des ans visaient certains objectifs. Dans quelle mesure les ont-elles atteints? Pourrions-nous obtenir des chiffres à cet égard depuis, par exemple, 1968?

Gen Carswell: Votre question a trait à des programmes de recrutement donnés et au succès obtenu, quantitativement parlant, à l'issue de chacun d'eux.

Le sénateur Yuzyk: C'est cela.

Gen Carswell: Je prends note de votre question et tenterai d'y répondre, mais, pour ne pas vous induire en erreur, je dirai que je ne suis pas certain qu'il existe des résultats quantifiables d'un programme de recrutement donné. En réalité, je ne suis même pas certain que nous pourrions vraiment en trouver.

J'ai parlé de certaines initiatives prises en matière de recrutement, notamment le recrutement par régiment. Il en existe bien d'autres que nous utilisons pour améliorer la situation actuelle. Il y a le comité d'identité, l'accent mis sur l'éthique, que le directeur a d'ailleurs favorisé, et l'augmentation salariale, qui peut sembler adéquate ou non aux troupes. Il serait bien difficile de déterminer laquelle de ces initiatives a amorcé un changement. Je ferai de mon mieux, mais je ne veux pas laisser entendre que je suis certain d'obtenir ces renseignements.

Le sénateur Yuzyk: Nous voulons seulement avoir une idée des tendances.

Gen Carswell: Je peux certainement vous fournir des renseignements sur les tendances de recrutement constatées au cours des années, monsieur le sénateur.

Le sénateur Yuzyk: C'est très bien, je vous remercie.

[*Text*]

The Deputy Chairman: Honourable senators, General Withers wishes to clarify a response he made to a question asked by Senator Molgat.

Gen Withers: Senator Molgat asked earlier if, when we looked at the reductions, we looked at reducing units as opposed to taking other measures of centralized support, and I mentioned that we had a minimum number of units to do the tasks. What I failed to say was that we, in fact, did reduce the number of units as well in the late 1960s and early 1970s, most notably by the removal from the regular order of battle of the Regiment of Canadian Guards, the Royal Highland Regiment of Canada—the Black Watch—and the Queen's Own Rifles of Canada. We did reduce the number of battalions to below what we had had before.

Senator Molgat: Thank you.

Senator Thompson: Many years ago there was a decrease in the number of people enrolling in the forces; I understand that that number is building up again. The armed forces have a commitment today to obtain an increase of approximately 4,000; in order to fulfil that commitment fully, competently and ably, how many more people do you need?

Gen Withers: Senator Thompson, the basis on which we are organized—what we call the "total force concept—is to meet our commitments using both regulars and reserves. The "regular" figure that we displayed here today is our judgment of the minimum number of regulars required to meet the total need. In addition to that there will be a substantial requirement to fill out what we term our "war establishments", our full unit size to conduct operations in an emergency. There would be a need to add a considerable number to the figure we showed today. I would not want to be exact about that number in testimony at this time, because we have had a group known as the "Mobilization Planning Task Force" working on determining what the total figures are. The reason that it has been a difficult task is not merely because it is the sum of the establishments, which comes out to 107,000, but it is also to add to that figure. What we would need is battle casualty replacements for operations going on for whatever number of days. For example, an operation could go on for 30 days, 60 days or 90 days. In turn, that figure today is very closely tied to material. In other words, if we started operations today—and given the material which we own, and knowing that over a period of 30 days or 60 days there would be no opportunity for production to be geared up to replace that material—we would not really need that attrition or those people as replacements because there will be no equipment for them to operate.

So one of the things which we have been doing, and in this regard we are no different from any other NATO nation—we all have substantially the same problem—is conferring with our allies in an attempt to obtain the best estimates of what that attrition or battle casualty figure might be in order to come to a total number. That number will be somewhat in excess of 107,000, the figure I mentioned for the total estab-

[*Traduction*]

Le vice-président: Messieurs les sénateurs, le général Withers veut expliciter une réponse qu'il a donnée au sénateur Molgat.

Gen Withers: Le sénateur Molgat m'a demandé si, compte tenu des réductions, nous envisagions de réduire les unités, au lieu de prendre d'autres mesures de soutien centralisées, et j'ai répondu que nous avions un nombre minimal d'unités pour accomplir les tâches. Ce que j'ai oublié de dire, c'est qu'en réalité, nous avons bel et bien réduit le nombre des unités à la fin des années 60 et au début des années 70, notamment en retirant de l'ordre régulier de combat le régiment des Canadian Guards, le Royal Highland Regiment of Canada, le Black Watch et le Queen's Own Rifles of Canada. Nous avons aussi réduit le nombre de bataillons.

Le sénateur Molgat: Je vous remercie.

Le sénateur Thompson: Il y a de nombreuses années, nous avons constaté une dimunition du nombre de recrues; je vois qu'il augmente à nouveau. Les forces armées se sont engagées à augmenter leur effectif d'environ 4,000; pour y parvenir, combien vous faut-il de nouvelles recrues?

Gen Withers: Monsieur le sénateur Thompson, selon notre organisation, ce que nous appelons le «concept de force totale» consiste à respecter nos engagements, en recourant aux forces régulières et aux forces de réserve. Le chiffre des forces «régulières» que nous donnons aujourd'hui correspond à ce que nous estimons être le nombre minimal de membres des forces régulières requis pour répondre à la demande totale. Par ailleurs, il ne faudra pas oublier de combler ce que nous appelons notre «effectif de guerre» qui représente le nombre de militaires nécessaires par unité pour mener des opérations d'urgence. Il faudra augmenter considérablement le chiffre que nous vous donnons aujourd'hui. Je ne voudrais pas préciser ce chiffre en ce moment, car nous avons un groupe de travail sur la planification de la mobilisation qui se penche sur cette question. Si ce groupe de travail a une tâche difficile, ce n'est pas seulement parce qu'il doit additionner les effectfs, ce total se chiffre à 107,000, mais c'est parce qu'il aussi faut ajouter à cet effectif. Ce dont nous aurions besoin, ce sont des personnes capables de remplacer les militaires morts, au cours d'opérations dont la durée peut s'étaler sur un certain nombre de jours. Par exemple, une bataille pourrait se poursuivre 30, 60, ou même 90 jours. Cependant, ce chiffre actuel est très étroitement rélié à l'équipement. Autrement dit, si nous devions amorcer des opérations aujourd'hui, et compte tenu de l'équipement que nous possédons et sachant qu'en 30 ou 60 jours il ne serait pas possible d'accélérer la production pour remplacer cet équipement, nous n'aurions pas besoin de ces remplaçants car les Forces n'auraient plus d'équipement de combat.

Ainsi, une des choses que nous avons faites, et comme les autres nations membres de l'OTAN, nous avons tous le même problème, c'est que nous avons consulté nos alliés afin d'évaluer le plus précisément possible les pertes de personnel que nous pourrions subir et, ainsi, déterminer le nombre total de militaires nécessaires. Ce nombre sera légèrement supérieur à 107 000, le chiffre que je vous ai donné pour l'effectif total.

[*Text*]

lishment. We shall have to obtain that manpower from the sum of the regulars, the primary reserve or actual reserve units plus our supplementary reserve.

As I say, the total figure is considerably above what we have seen here today. That is just regular force.

Senator Thompson: I am trying to pin down in my mind the answers to the questions by Senator McElman and Senator Smith with regard to this "one man one job" and leadership discontinuity which takes place. I realize that we are in a volatile world and that the demands could suddenly explode into an enormous base, but today to keep up the morale of our permanent forces, what do you need Considering the equipment that you have, do you need 4,000 men to do your job as of today? I realize that there is another question following because as you get new equipment you will need new people and so on, but what do you think you are short today?

Gen Withers: If we were to fill all the positions which we feel should be filled today in the regular force, we would want a personnel figure of 83,400. We are at about 80,000 at the moment. So we would require another 3,400 personnel.

Senator Thompson: You say 3,400. I was interested that our witness last week suggested a much higher figure. Is this a minimum figure which you are giving, or is it the optimum figure?

Gen Withers: Of course, I suppose in the best of all worlds and with limitless resources, it would be best to be close to the total establishment figures of 107,000 or 108,000. However, we realize that we simply cannot afford this. Moreover, we also feel, and as I mentioned it is a matter of judgment, that we can man these other positions from the reserve. In my view it is better to man these positions from the reserves because we do not require the people all the time, just so long as when an emergency arises they can be called.

We have very high levels of training in various parts of our reserve. For instance, with regard to our communications reserve, we have established our entire strategic communications network essentially on the basis of less than 24 hours per day, 7 days per week operation. The system is not fully up all the time. It is only up in peacetime, in times of recognized emergency and crisis, or during exercises, that we are practising the full system.

We have about 1,500 members of the communications reserve on whom we count in an emergency to fill out that system. That is an excellent arrangement, so far as we are concerned. We just do not need to have the system fully up every day of the week, every day of the year; so the communications reserve concept is an excellent one for us. We practise it daily, as a matter of fact. On any given day we will have up to 150 or 200 reservists actually manning the system.

[*Traduction*]

Nous devrons tirer ces militaires de notre force régulière, de la Première réserve, ou des unités de réserve et de notre réserve supplémentaire.

Comme je l'ai dit précédemment, le chiffre total dépasse largement celui que nous avons aujourd'hui. Ce n'est que pour la force régulière.

Le sénateur Thompson: J'essaie de me rappeler les réponses qui avaient été données aux questions des sénateurs McElman et Smith sur ce concept d'un homme pour un emploi et de l'interruption du leadership. Je sais bien que nous vivons dans un monde en évolution et que les besoins pourraient devenir subitement énormes, mais aujourd'hui pour maintenir le moral de notre force permanente, de quoi avons-nous besoin? Compte tenu du matériel que vous avez, avez-vous vraiment besoin de 4 000 militaires aujourd'hui? Je sais bien que tout changera lorsque vous recevrez votre nouveau matériel, qu'à ce moment vous aurez besoin d'autres militaires, mais combien d'éffectifs vous manque-t-il aujourd'hui?

Gen Withers: Si nous devions combler tous les postes qui nous semblent nécessaires aujourd'hui, nous aurions besoin de 83 400 militaires. A l'heure actuelle, les Forces canadiennes en comptent 80 000. Ainsi, nous devrions avoir quelque 3 400 autres militaires.

Le sénateur Thompson: Vous dites 3 400, mais notre témoin de la semaine dernière nous a donné un chiffre beaucoup plus élevé. Est-ce que vous nous donnez le minimum ou le maximum?

Gen Withers: Vous savez, dans le meilleur des mondes et avec des ressources illimitées, la situation idéale serait de se rapprocher le plus possible de l'effectif total de 107,000 ou 108,000 militaires. Cependant, nous nous rendons bien compte que nous ne pouvons nous le permettre. De plus, nous sommes d'avis, et là, c'est une question de jugement, que nous pouvons combler ces autres postes à même les forces de réserve. Je crois qu'il vaut mieux procéder ainsi car nous n'avons pas toujours besoin de tous ces gens, il nous suffit de les savoir disponibles en cas d'urgence.

Les différents éléments de la Réserve reçoivent une formation très poussée. Par exemple, pour ce qui est de la réserve du Commandement des communications, notre réseau de communications stratégiques ne fonctionne pas en permanence. Il y a des temps morts. Ce n'est qu'en situations d'urgence ou pendant des exercices que le réseau fonctionne sans arrêt. Ce n'est qu'en temps de paix, en temps de crise ou de situation d'urgence ou alors pendant des exercices que le système fonctionne sans interruption.

Nous disposons d'environ 1 500 réservistes des communications sur lesquels nous pouvons compter en cas d'urgence. Nous sommes satisfaits de cet arrangements. Nous n'avons pas besoin de faire fonctionner le réseau tous les jours de la semaine pendant toute l'année; ainsi, c'est une excellente idée de se fier à la réserve du Commandemant des communications. Nous puisons tous les jours dans cette réserve; tous les jours, nous avons de 150 à 200 réservistes qui travaillent au sein du réseau.

[*Text*]

Senator Thompson: You have this goal of 4,000 a year. Are you going to make that the first year?

Gen Withers: Our goal, starting in 1977, based upon the tasks that we had at that time, was 4,700. the principle established then was that should extra tasks be added, that figure would go up. So since that time we have gone up about 700 because of increased commitments, mainly in the search and rescue area, maintaining 30-minute warning, 24 hours per day, seven days per week in certain places. It has been added to in terms of project management and a host of minor things; but put together it is about 700 people.

We started out, because of financial constraints, to reach the bench mark of 400 per year. We wanted to do 1,000—that was going to be our plan—but the money could not be made available to do it; so we had to settle for 400 per year.

Senator Thompson: Can you do it to your satisfaction with 400?

Gen Withers: I would like it to be faster, but I must say that it was my own decision and no one else's that for the forthcoming year we would go for only 400, having regard to the whole picture, including the equipment picture, the capacity of the training system, and the desire that I mentioned before to have a relatively even production through the training system. I reckoned that 400 was a reasonable figure to meet our most pressing requirement, our most pressing shortages, and not produce discontinuities or problem in the system.

Senator Thompson: You are emphasizing the point about getting more modern, up-to-date equipment. Do you have a sort of steady flow pattern in connection with that increase? You say you do not have the equipment, but that if you get it you will then need more people. Until you have that equipment, you might not need the people. Therefore, when you get that equipment, will you need a large increase in personnel, and will it mean that a completely new training program will have to be developed?

Gen Withers: With each of the elements of the new equipment coming on line—we have an implementation plan which lays out the qualifications and the number of people required to operate it. In many cases we start years in advance of the operational date of the equipment in preparing people for that. When I mentioned project management and this new equipment, it is not just those people who are actually administering the program—the engineers, the procurement people, and those working on the contracts and ensuring quality control, and so forth. It is not just that. It is also, for example, the cadre of instructors that has to be built up, and people coming through the training for that equipment. So we add those people and they have a priority call on our annual allocation of increases.

[*Traduction*]

Le sénateur Thompson: Vous vous êtes fixé cet objectif de 4 000 militaires par année. Atteindrez-vous votre objectif la première année?

Gen Withers: Notre objectif était de 4 700, en commençant en 1977 et d'après les tâches qui nous étaient imposées à l'époque. Les autorités avaient accepté d'augmenter ce chiffre si nous recevions des tâches supplémentaires. Ainsi, depuis 1977, il a augmenté d'environ 700 à cause des engagements accrus, notamment dans le domaine de la recherche et du sauvetage où, dans certaines régions, nous devons assurer un service à préavis de 30 minutes, 24 heures par jour et sept jours par semaine. Nous en avons tenu compte dans la gestion de nos projets et bon nombre d'autres questions mais, en tout, l'augmentation est d'environ 700.

A cause des restrictions financières, nous avons adopté comme objectif 400 militaires par année. Nous aurions aimé passer à 1 000 militaires par année, c'était ce que nous avions prévu, mais nous ne pouvions pas avoir les crédits nécessaires et nous avons dû nous contenter d'une augmentation de 400 par année.

Le sénateur Thompson: Cela vous permettra-t-il de vous acquitter de notre tâche?

Gen Withers: J'aimerais que l'augmentation se fasse plus rapidement, mais je dois avouer que telle a été ma décision, que pour l'année à venir nous n'augmenterions que de 400 militaires, après avoir tenu compte de la situation globale, notamment du matériel, de nos ressources en formation et de notre volonté d'avoir un nombre régulier de militaires promus de notre service d'instruction. J'ai reconnu que le chiffre de 400 nous permettrait raisonnablement de satisfaire à nos besoins les plus pressants, à nos plus graves pénuries et n'imposerait pas une demande trop forte sur le service d'instruction.

Le sénateur Thompson: Vous insistez sur l'importance d'avoir du matériel plus moderne. Avez-vous adopté un plan régulier correspondant à cette augmentation? Vous dites que vous n'avez pas le matériel mais que si vous l'aviez vous auriez besoin de plus de militaires. Jusqu'à ce que vous ayez ce matériel, vous n'avez pas besoin des militaires. Par conséquent, lorsque vous recevrez tout ce matériel, devrez-vous augmenter rapidement votre effectif et est-ce que cela signifiera que vous devrez élaborer un tout nouveau programme d'instruction?

Gen Withers: Pour chaque pièce du nouvel équipement que nous adoptons, nous nous dotons d'un plan de mise en œuvre qui décrit les compétences et le nombre de personnes nécessaires pour faire le fonctionner. Dans de nombreux cas, nous commencons des années à l'avance à former les gens pour une nouvelle pièce de matériel. Lorsque j'ai traité de la gestion des projets et du nouveau matériel, je ne faisais pas seulement allusion aux personnes qui administrent vraiment le programme, les ingénieurs, les responsables de l'approvisionnement, les gestionnaires des contrats et du contrôle de la qualité etc. Il y a plus, notamment, les instructeurs qui doivent apprendre à former les gens qui doivent pour faire fonctionner le matériel. Nous tenons compte de ces gens et ils sont les premiers à être consultés lorsque nous répartissons l'augmentation d'effectifs.

[*Text*]

Senator Thompson: I have one final question. In connection with your technology, one witness suggested that in connection with the training to use this technology, the point should be made to manufacturers that they make the equipment simple to operate, so that it would not be necessary to have highly trained soldiers—that they need only press a button, or something like that. What is your answer to that?

Gen Withers: I would say that it is one of the principles of the new equipment. Human engineering has been a major factor in design. We have been trying to do that—to simplify the operation at the front end of the business. It seems that every time we do that, we increase the complexity at the back end of the business. Some of that you can put out of the service entirely by contract, and we do a proportion of that. We do not delve into some of those black boxes. We send them away to a repair and overhaul contractor, and when we buy the spares, we buy sufficient that all the technician on the line needs do is plug out one box and put in another. That is indeed a feature of the equipment.

I might mention our new fighter aircraft, the F-18. If one were to look in the cockpit of that airplane, and compare it with the aircraft of the past, one would find an enormous simplification with the aim of ensuring that the pilot has the maximum amount of time to use the best sensor in the world, namely, the "Mark I eyeball." He can have his head up and look out, and be running the battle that he has to run. To do that, a great deal of effort has gone into simplifying the cockpit workload of the individual. Similarly, the person who services that airplane preparatory to it going on a mission has his work equally greatly simplified. For example, it is not necessary to even carry a ladder out to the F-18. It is totally self-contained. There are no starters, no ladders, or anything like that. The technician looks at one spot in the nose wheel well, and sees the check-out of the systems.

Of course, that has moved the complexity back. With that same aircraft system we will have to have more operational people in the support centre, who write the computer software and prepare the tapes that are going to be plugged into the airplane to do the job.

Gen Carswell: Some technology actually makes things more simple. For example, on the new Aurora aircraft there are gas turbine engines and they are more simple to maintain than the old Argus reciprocal engines. At the same time, the new equipment exists and is basically in response to the threat over which we do not have any control. Enemy submarines have become extremely complex and good at their job, and the only response to that is the appropriate system. So, in contrast to the technology required for the engines, the systems within the Aurora have become very complex and at some point, at the front end, we try to make them simple. However, someone eventually has to fix them when they go wrong, and they have to have a trememdous degree of technological skill to do that.

[*Traduction*]

Le sénateur Thompson: J'ai une dernière question qui porte sur la technologie. Un témoin nous a dit que pour faciliter la formation nécessaire à l'application de cette technologie, il faudrait faire comprendre aux fabricants qu'ils devraient produire du matériel dont le fonctionnement est facile et ainsi il ne serait pas nécessaire d'avoir des militaires ayant reçu une formation très spécialisée; ils n'auraient peut-être qu'à pousser un bouton ou quelque chose du genre. Qu'en pensez-vous?

Gen Withers: Je dirais que c'est là un des principes de base du nouveau matériel. A l'étape de la conception, on tient énormément compte de l'ergonomie. Nous essayons de simplifier le fonctionnement du matériel. Cependant, ce faisant, l'entretien du matériel devient de plus en plus compliqué. On peut affermer une partie des travaux d'entretien et nous le faisons. Nous n'essayons pas d'entretenir certains systèmes trop compliqués. Nous les envoyons à un entrepreneur en réparation et en remise à neuf; lorsque nous achetons des pièces de rechange, nous en achetons en nombres suffisants pour que le technicien d'entretien n'ait qu'à débrancher un système pour en insérer un nouveau. C'est là une caractéristique du matériel.

Je peux peut-être vous parler de notre nouveau chasseur, le F-18. Une comparaison des postes de pilotage du F-18 et d'un type ancien d'avion, montre que le pilotage a été énormément simplifié afin de libérer le plus possible le pilote grâce à l'usage de la meilleure sonde au monde, la sonde *Mark I Eyeball*. Grâce à cette sonde, le pilote peut regarder à l'extérieur de l'avion et mener son combat. Pour en arriver là, nous avons déployé de grands efforts pour simplifier les tâches à accomplir dans un poste de pilotage. Parallélement, la tache du mécanicien qui doit préparer l'avion avant le vol a été énormément simplifiée. Par exemple, il n'est plus nécessaire d'amener une échelle pour grimper dans le F-18. Tout y est intégré. L'avion n'a pas besoin de groupe électrogène pour démarrer, n'a pas besoin d'échelle, ni rien de tout cela. Le technicien n'a qu'à ouvrir le logement du train avant pour observer les systèmes de vérification.

Bien sûr, les tâches plus difficiles sont plus loin dans la chaîne. Ce même avion de chasse nous force à avoir des techniciens aux centres de soutien qui doivent être capable de faire fonctionner du logiciel informatique et de préparer les bandes qui seront intégrées dans l'avion pour faire ce que ferait le pilote.

Gen Carswell: Certaines nouvelles technologies nous simplifient réellement la vie. Par exemple, le nouvel avion Aurora est doté de turbomoteurs qui sont beaucoup plus faciles à entrenir que les vieux moteurs à pistons du vieil avion Argus. Ainsi, le nouveau matériel existe et il est essentiellement adapté à la menace qui pèse sur nous et sur laquelle nous n'avons aucun contrôle. Les sous-marins ennemis sont extrêmement complexes et efficaces et nous ne pouvons rien faire d'autre que d'adopter les systèmes d'armes à la nouvelle situation. Ainsi contrairement aux moteurs de l'Aurora qui ont été simplifiés, les systèmes sont devenus extrêmement complexes mais nous essayons quand même d'en simplifier l'entretien primaire. Cependant, il faut bien que quelqu'un les répare lorsqu'ils

[*Text*]

Senator Molson: Mr. Chairman, I would like to ask a question of Gen Kinney. I would like to know what structure exists within his responsibility for all the various services that are responsible to him. I am thinking in terms of chaplain services, medical services, JAG, and so on. How are you structured from the point of view of general direction? What have you got reporting to you?

Gen Kinney: I am not quite sure that I understood the question correctly, but I really do not have any of those people reporting to me as such. My function is really part of the Chief of Programs Branch and we are set up as a small cell to take the programs, as they come on line, and do an independent analysis of them in terms of manpower implications only. We do not have any other function, other than trying to determine how many of a particular type of individual we should have in a given unit to perform a given task.

Senator Molson: Who is chief personnel?

Gen Carswell: I am.

Senator Molson: You are also the Assistant Deputy Minister?

Gen Carswell: That is right.

Senator Molson: Is there a corresponding person for air personnel?

Gen Carswell: My appointment includes that. The Judge Advocate General reports directly to the Chief of the Defence Staff and he has his own group of lawyers, all of whom are in the Canadian forces and belong to him, although they are located in commands to assist.

The Surgeon Gen reports to me. Doctors are organized so that, functionally, they report either to him and his staff or to commanders. For technical advice on how to perform their medical functions, they report directly to the Surgeon Gen who is here in Ottawa. Part of my responsibility is the overhall supervision. Of course, there are a series of military hospitals across the country as well. Dental service is part of the medical service.

Gen Withers: Your question has another vector to it. You were asking who decides how you get the advice and how many people there should be in an infantry battalion.

Senator Molson: I am thinking of the situation a very long time ago. At one time I was Director of Personnel for a while, and under that same category, we had a Director of Personnel, a Director of Careers, and various other people. I am just curious as to how these responsibilities funnel in and function and are controlled because it is such a complex part of the whole organization.

Gen Carswell: That is, pretty well, all in my shop. All of the career aspects such as career management, posting, promotions, all come under one chief reporting to me, and he is a major general, Chief of Personnel and Careers and Senior Appointments. All of the education developments and recruit-

[*Traduction*]

tombent en panne et ces techniciens de réparation doivent être très spécialisés.

Le sénateur Molson: Monsieur le président, j'aimerais poser une question au Gen Kinney. J'aimerais savoir quels liens existent entre les différents services dont il est responsable. Je pense au service d'aumônerie, aux services médicaux, aux services du Juge-avocat genéral et ainsi de suite. Quelle est la structure général de tout cela? Quels services relèvent de vous?

Gen Kinney: Je ne sais pas si j'ai bien compris la question, mais aucun de ces services ne relèvent directement de moi. En réalité, mon rôle est intégré à la direction du Chef du programme et nous fonctionnons en tant que petit groupe chargé d'analyser les seuls besoins en main-d'œuvre de chaque programme. Nous n'avons pas d'autre rôle que celui de déterminer combien de militaires possédant certaines compétences devraient être intégrés à une unité donnée.

Le sénateur Molson: Qui est le Chef du personnel?

Gen Carswell: C'est moi.

Le sénateur Molson: Vous êtes également sous-ministre adjoint?

Gen Carswell: Oui.

Le sénateur Molson: Quelqu'un joue-t-il un rôle correspondant pour le personnel de l'aviation?

Gen Carswell: L'un inclut l'autre. Le Juge-avocat genéral relève directement du Chef de l'état-major de la Défense et il a son propre groupe d'avocats qui font tous partie des Forces canadiennes et qui relèvent tous de lui, même s'ils sont détachés dans les commandements.

Le Chef du Service de santé relève de moi. Les médecins sont organisés de façon à ce que d'un point de vue fonctionnel, ils relèvent soit du Chef du Service de santé ou des commandants. Pour obtenir des conseils techniques sur leurs fonctions de médecin, ils relèvent directement du Chef de Service de santé à Ottawa. Une de mes responsabilités consiste à assurer la surveillance générale. Bien sûr, il y a toute une chaîne d'hôpitaux militaires dans tout le pays. Les services dentaires sont intégrés au service de santé.

Gen Withers: Il y a un autre aspect à votre question. Vous demandez qui décide de la façon dont on obtient des conseils et combien de militaires devrait-il y avoir dans un battaillon d'infanterie.

Le sénateur Molson: Je me réfère à la situation telle qu'elle était il y a très longtemps. J'ai été à l'époque Directeur du personnel et dans cette même catégorie, nous avions un Directeur du personnel, un Directeur des carrières et d'autres directeurs. Je suis curieux de savoir comment fonctionnent ces différents services et comment ils sont contrôlés car ils sont une composante tellement importante de l'organisation.

Gen Carswell: Cela relève de mes fonctions. Tous les aspects se rapportant à la carrière des militaires, c'est-à-dire l'orientation, les affectations, les promotions, tous ces aspects sont traités par un chef qui relève de moi; c'est un major-général et son poste est Chef des carrières et des nominations supérieures.

[*Text*]

ing come under another chief who reports to me. As I mentioned, the basic training system is under my command. The Surgeon General reports directly to me for the medical service. There is also a civilian with previous military experience who comes under my command, and he is in charge of compensation benefits the benefit package, the pay package and staff work.

Senator Molson: What about welfare, canteens and all of these things?

Gen Carswell: That comes under the Director General Personnel Services. He looks after welfare, films for the troops, retail outlets and so on.

Senator Smith: I should like to turn to the question of recognition of regimental importance. I was glad to hear General Withers' comments since they were in a vein which I used to argue very vigorously, but sometimes unsuccessfully.

How far is it contemplated that this should be carried out? For example, in other days, certain kinds of units—and this applied particularly to the infantry—did not have much else to look forward to except some sort of distinctive arrangement. For example, the Queen's Own Rifles had particular regimental customs, wore black buttons, and marched at a faster pace. Other regiments were distinctive with their kilts and other distinctions such as what they were allowed to wear for headgear and so on. This prevailed right through the whole regimental system and very rarely would you find a regiment that did not have some distinctive mark of which it was proud and of which its recruits became proud as they became indoctrinated.

Does the present emphasis you are thinking of include those kinds of items as well as the importance of regimental organization?

Gen Withers: We have never abandoned the regimental badges and the days of unification. Distinctive items of regimental dress such as the highland headgear and the kilt, we maintain. I saw a Queen's Own officer this morning and he was wearing his black buttons.

To the extent that it is needed and appropriate, we hope to continue and build on that.

Senator Molgat: On the matter of your reply to Senator Smith, it would seem to me that the regimental structure, particularly in the combat arms, has undoubtedly been the central focus for the members of those units. You say that this will continue as far as it is necessary or useful. How will that be determined? Is there an ongoing body which looks at this within the armed forces?

Gen Withers: Yes, there is a committee looking precisely at this. We have always had the Dress Committee which has an ongoing function.

Arising out of the recommendation approved by the minister on the matter of enhancing identity, we created a group, which has been referred to this morning as the Identity Committee,

[*Traduction*]

Un autre chef qui relève également de moi s'occupe des questions de perfectionnement et de recrutement. Comme je l'ai mentionné déjà, le service de l'instruction relève de moi. Le Chef du Service de santé relève directement de moi pour ce qui est des services de santé. J'ai également dans mon service un civil qui a déjà fait partie des Forces canadiennes; il est responsable des avantages et de la rénumération, de l'ensemble des avantages sociaux, de la solde et du travail des employés.

Le sénateur Molson: Qu'en est-il des services sociaux, des économats et de toutes ces autres choses?

Gen Carswell: Cela relève du Directeur général des Services du personnel. Il s'occupe des services sociaux, des économats, de trouver des films pour les militaires et ainsi de suite.

Le sénateur Smith: J'aimerais maintenant passer à la question de l'appartenance à un régiment. J'ai été bien heureux d'entendre les observations du général Withers car elles concordent avec ce que je fais valoir depuis longtemps, mais malheureusement sans succès.

Jusqu'où ira-t-on? Par exemple, autrefois, certaines unités et notamment des unités d'infanterie, ne recevaient d'autres honneurs que ceux qu'elles se donnaient. Par exemple, le régiment *Queen's Own Rifles* avaient ses traditions propres. Les membres de ce régiment portaient des boutons noirs et marchaient à une cadence plus rapide. D'autres régiments se distinguaient par leurs kilts et d'autres pièces d'habillement notamment le chapeau. Ce genre de distinctions existait dans tout le système régimentaire et il était très rare de trouver un régiment qui n'ait pas sa marque distinctive dont il était fier et dont les recrues apprenaient à tirer orgueil dans le cadre de leur entraînement.

Est-ce que dans le renouveau auquel vous songez, vous pensez aussi à l'importance du régiment?

Gen Withers: Nous n'avons jamais laissé tomber les insignes régimentaires depuis l'unification des forces. Nous avons conservé les articles de la tenue régimentaire propre à chaque régiment, notamment le chapeau et le kilt du régiment *Highland*. J'ai croisé ce matin un officier du régiment *Queen's Own Rifles* et son uniforme avait des boutons noirs.

Dans la mesure où ces distinctions demeurent nécessaires et convenables, nous les maintiendrons.

Le sénateur Molgat: A propos de votre réponse au sénateur Smith, il me semble que la structure du régiment, notamment dans les métiers de combat, est sans contredit le point de ralliement des militaires de ces unités. Vous dites que cette structure sera maintenue tant qu'elle sera nécessaire ou utile. Qui en jugera? Y a-t-il, au sein des Forces canadiennes, un organisme chargé d'étudier ces questions?

Gen Withers: Certainement, nous avons un comité chargé d'étudier précisément cela. Nous avons toujours eu le Comité de la tenue, qui est un comité permanent.

Comme suite à la recommandation approuvée par le Ministre sur l'affirmation de l'identité, nous avons créé un groupe spécial auquel nous avons fait illusion ce matin, le Comité d

[*Text*]

which covers all members of the forces. It is in the process of making recommendations for further identity proposals.

Senator Molgat: This is tied to a different concept than the one referring to manpower management, I take it?

Gen Withers: No, the same concept as we have had up to this time will be maintained. As General Carswell mentioned earlier, for a large number of our support trades, for example, we will continue to have the flexibility of people being employed in a ship, in a field unit, or on a base. That applies to a number of our trades such as logistics, personnel support, communications and the like.

Senator Molgat: My impression was that identification was being dealt with as one large mass for the Canadian Armed Forces—a concept with which I personally do not agree, but that is not germane to this discussion. My impression is that we have been moving away from this concept to identification of small groups, be it in a ship, in a regiment or in a squadron. This would be a smaller unit which people could identify with more readily.

Gen Withers: Yes, but on the basis that we remain a unified Canadian forces, and we want to have distinctively Canadian dress. Within those parameters we are seeking more ways to provide a means of identity to various groups. As an example, the regimental system is excellent and we have always maintained it. It is the type of thing that shows the way ahead in order to evolve and enhance.

Senator Yuzyk: I have another request. In the defence commitments of Canada, mention is made of specific military tasks.

Could we get a list of these military tasks to use at another meeting? Could we have the number of these tasks? How many tasks are there?

Gen Kinney: Senator, there are 55 tasks, and we would be happy to provide you with a list of them.

Gen Withers: They have been published previously in various statements we have tabled.

Senator Yuzyk: Thank you. We will, then, be supplied with this list for next week?

Gen Withers: Yes.

The Deputy Chairman: On behalf of the members of the committee, I thank General Withers and his officials for their attendance today. It has been a very interesting meeting. The only sad thing is that I did not get to ask any questions.

We will meet again on Tuesday, February 24.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

l'identification, qui s'occupe de tous les militaires des Forces canadiennes. A l'heure actuelle, le comité prépare des recommandations portant sur les propositions reçues en matière d'identification.

Le sénateur Molgat: N'est-ce pas là une question différente de la gestion de la main-d'œuvre?

Gen Withers: Non, nous conserverons le même concept que nous avions auparavant. Comme le disait plus tôt le général Carswell, pour un grand nombre des métiers de soutien, notamment, nous continuerons de faire preuve de souplesse pour affecter des militaires sur un navire, dans une unité de campagne ou sur une base. Cette souplesse est appliquée à un certain nombre de métiers, notamment la logisitique, le soutien du personnel, les communications.

Le sénateur Molgat: J'avais l'impression que toute cette question d'identification était traitée dans une perspective globale des forces canadiennes, chose que personnellement je n'approuve pas, mais mon opinion n'a rien à voir avec cette discussion. J'ai l'impression que les Forces canadiennes se sont éloignées de cette identification de petits groupes, que ce soit sur un navire, dans un régiment ou dans une escadre. Les unités seraient plus petites et les militaires pourraient mieux s'y identifier.

Gen Withers: En effet, mais il ne faut pas oublier que les Forces canadiennes sont quand même unifiées et que nous voulons avoir un uniforme reconnaissable. Dans ce contexte, nous cherchons d'autres façons de conférer une identité aux différents groupes. Par exemple, le système régimentaire est excellent et nous l'avons conservé. C'est ce genre de distinction qui nous montre la voie à suivre.

Le sénateur Yuzyk: J'ai une autre question. Dans les engagements de défense du Canada, on fait mention de certaines tâches militaires précises.

Une liste de ces tâches militaires pourrait nous être utile pour nos séances ultérieures. Pourrions-nous en avoir une copie? Combien de tâches y a-t-il?

Gen Kinney: Monsieur le sénateur, il existe 55 tâches et nous sommes prêts à vous en remettre une liste.

Gen Withers: Ces tâches ont déjà été mentionnées dans différents documents que nous avons présentés.

Le sénateur Yuzyk: Merci. Nous recevrons donc cette liste d'ici la semaine prochaine?

Gen Withers: Oui.

Le vice-président: Au nom des membres du Comité, je remercie le général Withers et ses adjoints qui ont assisté à notre séance. Nous avons eu une discussion très intéressante. Je regrette cependant de ne pas avoir pu poser de question.

Nous nous réunirons à nouveau le mardi 24 février.

La séance est levée.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of National Defence:

Gen R. M. Withers, Chief of the Defence Staff;
LGen H. A. Carswell, Assistant Deputy Minister (Personnel);
BGen C. M. Kinney, Director General, Organization and Manpower;
BGen J. Williams, Director General, Manpower Utilization.

Du ministère de la Défense nationale:

Gen R. M. Withers, chef de l'état-major de la défense;
LGen H. A. Carswell, sous-ministre adjoint (Personnel);
BGen C. M. Kinney, directeur général, Organisation et main-d'œuvre;
BGen J. Williams, directeur général, Utilisation des effectifs.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORY LIBRARY MATERIAL

Publications

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81

SENATE OF CANADA

Standing Senate Committee on Foreign Affairs

Proceedings of the Subcommittee on

National Defence

Chairman:
The Honourable PAUL C. LAFOND

Tuesday, February 24, 1981
Tuesday, March 3, 1981

Issue No. 9

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981

SÉNAT DU CANADA

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères

Délibérations du sous-comité sur la

Défense nationale

Président:
L'honorable PAUL C. LAFOND

Le mardi 24 février 1981
Le mardi 3 mars 1981

Fascicule nº 9

LIBRARY
APR 16
UNIVERSITY OF TORONTO

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

27927—1

THE SUBCOMMITTEE ON
NATIONAL DEFENCE

The Honourable Paul C. Lafond, *Chairman*
The Honourable Jack Marshall, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

*Flynn
Grosart
Hicks
Lafond
Langlois
Marshall
McElman
Molgat
Molson
Neiman
*Perrault
Roblin
Smith
Stanbury
Thompson
van Roggen
Yuzyk—(15)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE SOUS-COMITÉ SUR LA
DÉFENSE NATIONALE

Président: L'honorable Paul C. Lafond
Vice-président: L'honorable Jack Marshall

Les honorables sénateurs:

*Flynn
Grosart
Hicks
Lafond
Langlois
Marshall
McElman
Molgat
Molson
Neiman
*Perrault
Roblin
Smith
Stanbury
Thompson
van Roggen
Yuzyk—(15)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, May 14, 1980:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator van Roggen moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative."

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 mai 1980:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Thursday, June 12, 1980:

"Pursuant to Rule 77(4) of the Rules of the Senate, the Honourable Senator Lafond moved, seconded by the Honourable Senator Stanbury:

"That a Subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to be known as the Subcommittee on National Defence, be appointed;

That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence; and

That the Subcommittee be composed of the Honourable Senators Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen and Yuzyk."

Extrait des Procès-verbaux du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, le jeudi 12 juin 1980:

«Conformément à l'article 77(4) du Règlement du Sénat l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury:

«Que soit créé un sous-comité du comité sénatorial permanent des affaires étrangères qui porterait le nom de sous-comité sur la défense nationale;

Que le sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant; et

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen et Yuzyk.»

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, FEBRUARY 24, 1981
(11)

[*Text*]

The Subcommittee on National Defence of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 11:10 a.m., the Honourable Senator Lafond, Chairman, presiding.

Members of the Subcommittee present: The Honourable Senators Lafond, Marshall, Molgat, Smith and Yuzyk. (5)

In Attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Roger Hill, Deputy Director.

Witness:

From the Department of National Defence:

LGen H. A. Carswell, Assistant Deputy Minister (Personnel).

The Subcommittee resumed consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, respecting matters on National Defence.

The Chairman mentioned that arrangements have been made to have the following witnesses appear before the Subcommittee:

March 3, 1981—BGen S. V. Radley-Walters, (Ret.), Killaloe, Ontario.

March 17, 1981—Professor P. Garigue, Principal of Glendon College, York University, Toronto, Ontario.

It was agreed—That the Subcommittee sit at 10:30 a.m. for the next three meetings.

At 11:20 a.m., the Subcommittee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 24 FÉVRIER 1981
(11)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de la défense nationale du Comité permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 11 h 10, sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (président).

Membres du Sous-comité présents: Les honorables sénateurs Lafond, Marshall, Molgat, Smith et Yuzyk. (5)

Aussi présent: Du Centre parlementaire des affaires étrangères et du commerce extérieur: M. Roger Hill, sous-directeur.

Témoin:

Du ministère de la Défense nationale:

LGen H. A. Carswell, sous-ministre adjoint (personnel).

Le Sous-comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 12 juin 1980 concernant les questions se rattachant à la défense nationale.

Le président souligne que des dispositions ont été prises pour permettre aux témoins suivants de comparaître devant le Sous-comité:

Le 3 mars 1981—BGen S. V. Radley-Walters, (ret.), Killaloe (Ontario).

Le 17 mars 1981—M. P. Garigue, directeur du collège Glendon, Université York, Toronto (Ontario).

Il est convenu,—Que le Sous-comité siège à 10 h 30 pour les trois prochaines séances.

A 11 h 20, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier suppléant du Sous-Comité

Louise Marquis

Acting Clerk of the Subcommittee

TUESDAY, MARCH 3, 1981
(12)

The Subcommittee on National Defence met this day at 10:30 a.m., the Chairman, the Honourable Senator Lafond, presiding.

Present: The Honourable Senators Hicks, Lafond, Marshall, McElman, Molgat, Neiman, Thompson. (7)

In Attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Roger Hill.

Witness:

BGen S. V. Radley-Walters, (Ret.), Killaloe, Ontario

The Subcommittee resumed consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, respecting matters on National Defence.

LE MARDI 3 MARS 1981
(12)

Le Sous-comité de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 10 h 30, sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (président).

Présents: Les honorables sénateurs Hicks, Lafond, Marshall, McElman, Molgat, Neiman, Thompson. (7)

Aussi présent: Du Centre parlementaire des affaires étrangères et du commerce extérieur: M. Roger Hill.

Témoin:

BGen S. V. Radley-Walters, (ret.), Killaloe (Ontario)

Le Sous-comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 12 juin 1980 concernant les questions se rattachant à la défense nationale.

The Chairman introduced Brigadier General Radley-Walters who made a statement and then answered questions put to him by members of the Subcommittee.

At 12:32 p.m. the Subcommittee adjourned to 10:30 a.m., Tuesday, March 10, 1981.

ATTEST:

Le président présente le brigadier général Radley-Walters qui fait une déclaration et répond ensuite aux questions.

A 12 h 32, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'au mardi 10 mars 1981, à 10 h 30.

ATTESTÉ:

Le greffier du Sous-Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, February 24, 1981

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Subcommittee on National Defence, met this day at 11 a.m. to consider matters relating to national defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, the meeting will come to order.

First of all, I would note that Madam Louise Marquis is replacing our ailing clerk this morning. We welcome her here and offer her a standing invitation to return.

As requested at our meeting of January 27, honourable senators will now have received the synthesis of evidence reported at the first six meetings. Honourable senators have also received the schedule of proceedings which was distributed last week without the names of outside witnesses. We have made arrangements for Brigadier General Radley-Walters to appear before the committee on March 3, and on March 17 Professor Phillip Garigue, the principal of Glendon College at York University will appear before us.

At our meeting on January 27, we opted to change the time of the commencement of our meetings to 11 o'clock. However, this has proved to be a major inconvenience to a good number of senators who either have commitments to keep at lunch time or who must depart early. In order to focus on our requirements, I would suggest that during the next two or three weeks we attempt to meet at 10.30 and see how that works. Is this agreeable?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: We have a major problem this morning since aircraft cannot land at Ottawa and, therefore, many of our members from both the east and west are still stranded at their base airports. What we have scheduled this morning is extremely important and, as you can see, our witnesses are out in force to give us their usual kind assistance.

Further, another problem will occur at around 12.15 p.m. when a band concert is scheduled for the rotunda of the House of Commons and we may find ourselves inoperative at 12.15 p.m. Over a year ago I asked that these two committee rooms be soundproofed and it has not yet been done. However, I am told that this will be carried out before the end of this week, but that does not help us this morning. In view of these problems would the members of the committee consider rescheduling this meeting to a later even though it may mean that our hearings may continue for a week or two after the Easter recess?

Our witnesses are very accommodating and have agreed to reschedule their commitment to appear before the committee by one week. I leave the matter to you, honourable senators, but it seems to me that it would be more convenient to hear the evidence of the departmental officials when the majority of our colleagues are present. Is it agreed?

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 24 février 1981

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, sous-comité de la Défense nationale, se réunit aujourd'hui à 11 heures pour étudier des questions concernant la Défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, la séance est ouverte.

Je note tout d'abord que M^me^ Louise Marquis remplace ce matin notre greffier qui est souffrant. Nous lui souhaitons la bienvenue et l'invitons de façon permanente à revenir.

Comme demande à notre réunion du 27 janvier, les honorables sénateurs auront maintenant reçu la synthèse des témoignages enregistrés au cours des six premières réunions. Les honorables sénateurs ont également reçu le programme des délibérations qui a été distribué la semaine dernière sans le nom des témoins de l'extérieur. J'ai pris des dispositions pour que le Brigadier-général Radley-Walters et le professeur Phillip Garigue, directeur du *Glendon College* à l'Université York comparaissent devant nous les 3 et 17 mars respectivement.

A notre réunion du 27 janvier, nous avons décidé de commencer nos réunions à 11 heures. Nous avons toutefois constaté qu'un tel horaire ne conviendrait pas à un bon nombre de sénateurs qui ont des engagements à l'heure du déjeûner ou qui doivent partir tôt. En vue d'accommoder tout le monde, je propose qu'au cours des deux ou trois prochaines semaines nous essayions de nous réunir à 10 h 30 et voir si cet arrangement est acceptable. Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Nous avons un problème important ce matin étant donné que les avions ne peuvent pas atterrir à Ottawa et qu'en conséquence un grand nombre de nos collègues de l'Est et de l'Ouest sont toujours en plan à leurs aéroports de départ. Ce que nous avons prévu ce matin est extrêmement important et, comme vous pouvez le constater, nos témoins sont venus en force pour nous prêter leur aimable aide habituelle.

Nous aurons un autre problème vers les 12 h 15 lorsqu'un concert de musique est prévu à la Rotonde de la Chambre des communes, de sorte que nous pouvons nous trouver dans l'impossibilité de continuer à 12 h 15. Il y a un an j'ai demandé que ces deux salles du Comité soient insonorisées mais ce n'est pas encore fait. On m'a dit toutefois que l'insonorisation sera terminée avant la fin de cette semaine mais cela ne nous aide pas ce matin. Étant donné ces problèmes, les membres du Comité accepteraient-ils de reporter la présente réunion à une date ultérieure, même si cela signifie que nos audiences pourront se poursuivre pendant une ou deux semaines après les vacances de Pâques?

Nos témoins sont très obligeants et ont accepté de modifier leurs engagements en vue de comparaître devant le Comité dans une semaine. C'est à vous de décider, honorables sénateurs, mais il me semble qu'il serait plus commode d'entendre les témoignages des fonctionnaires du Ministère lorsque la majorité de nos collègues seront présents. Êtes-vous d'accord?

[*Text*]

Senator Smith: That seems reasonable and, speaking for myself, I would agree.

Senator Molgat: I would also agree, but I think it may be asking a great deal of the people from the NDHQ.

Lieutenant General H. A. Carswell, Assistant Deputy Minister (Personnel) Department of National Defence: It is quite all right with us.

The Chairman: The officials are very co-operative, as they have always been, and have agreed to reschedule their meetings by a week or two.

Senator Yuzyk: I am in agreement, but I think that it would not be fair to have our witnesses here today without their making any statement. Would it be possible to hear their opening statements and we could later have a longer period for discussion?

The Chairman: The nature of the statement is such that it is accompanied by slides, as has been the case previously. I feel that we should attack our subject in the same order as before and it would be better to reschedule the meeting for another day. Everything on the calendar will be moved back and we will reissue a revised calendar of events.

Senator Yuzyk: Fine.

The Chairman: Again, our apologies to everyone. Providence, through meteorology, has had a lot to do with this and, certainly, no fault lies with the members of the committee.

Under the circumstances the committee is now adjourned.

Senator Marshall: I am sure honourable senators will be happy to have more time to prepare.

The committee adjourned.

Ottawa, Tuesday, March 3, 1981

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Subcommittee on National Defence, met this day at 10.30 a.m. to consider matters relating to national defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: There are no announcements or warnings, important or otherwise, this morning, unless the members of the committee decide to come up with some a little later on. All senators will have received our notes for this morning, but I feel that we should put on the record some background notes relating to our witness.

Brigadier General S. V. Radley-Walters (Ret.) has had a very distinguished service career, including the D-Day landings, other war service and has had a succession of senior commands. He has served as instructor at the Armoured Corps School, the Staff College in Kingston, the NATO Staff College, and other service colleges. He has commanded the Armoured Corps School, the Second Infantry Brigade at Petawawa, the CAST force, and the Combat Training Centre at Gagetown. He has served as director of training at National Defence Headquarters and was colonel of the 8th Canadian Hussars.

[*Traduction*]

Le sénateur Smith: Cela semble raisonnable et en ce qui me concerne, je suis d'accord.

Le sénateur Molgat: Je suis également d'accord, mais je pense que c'est peut-être beaucoup demander aux représentants du QGDN.

Lieutenant-général H. A. Carswell, sous-ministre adjoint (personnel), ministère de la Défense nationale: Cela nous convient parfaitement.

Le président: Comme toujours, les fonctionnaires font preuve d'une grande bonne volonté et ont accepté de reporter d'une ou de deux semaines le calendrier de leurs réunions.

Le sénateur Yuzyk: Je suis d'accord, mais je pense qu'il n'est pas juste d'avoir aujourd'hui ici nos témoins sans qu'ils fassent une déclaration. Serait-il possible d'entendre leurs déclarations préliminaires et nous pourrions avoir plus tard une plus longue période pour la discussion?

Le président: La nature de la déclaration est telle qu'elle est accompagnée de diapositives comme cela a déjà été le cas. Je pense que nous devons aborder notre sujet dans le même ordre qu'auparavant et qu'il serait préférable de reporter la réunion à un autre jour. Les programmes du calendrier seront ramenés en arrière et nous publierons un calendrier révisé des événements.

Le sénateur Yuzyk: Très bien.

Le président: Une fois encore, nous nous excusons auprès de tout le monde. La providence, par l'intermédiaire de la météorologie a joué un grand rôle dans tout cela et ce n'est certainement pas la faute des membres du Comité.

Étant donné ces circonstances, la séance est levée.

Le sénateur Marshall: Je suis certain que les honorables sénateurs seront heureux d'avoir davantage de temps pour se préparer.

La séance est levée.

Ottawa, le mardi 3 mars 1981

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, sous-comité de la Défense nationale, se réunit aujourd'hui à 10 h 30 afin d'étudier des questions se rapportant à la Défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Il n'y a aucune annonce ou mise en garde, de quelque importance que ce soit, ce matin à moins que les membres du Comité ne décident d'en faire quelques-unes un peu plus tard. Tous les sénateurs auront reçu les notes pour la séance de ce matin, mais je crois qu'il faut d'abord rappeler quelques notes biographiques au sujet de notre témoin.

Le brigadier général S. V. Radley-Walters (à la retraite) s'est distingué de façon très remarquable au sein des Forces canadiennes, ayant participé au débarquement du Jour-J ainsi qu'à d'autres services de guerre; il a de plus assumé plusieurs commandements supérieurs. En effet, il a été instructeur à l'École des corps blindés, au Collège d'état-major de Kingston, au Collège d'état-major de l'OTAN ainsi qu'à d'autres collèges. Il a commandé l'École des corps blindés, la Deuxième Brigade d'infanterie à Petawawa, la Force CTAM ainsi que le Centre d'instruction au combat de Gagetown. Il a été directeur

[*Text*]

General Radley-Walters is presently retired but continues to serve in the honourary position of Colonel-Commandant of the Royal Canadian Armoured Corps. This gives him continuing contact with the day-to-day problems of the armed forces, especially the four regular regiments and 19 militia regiments in the armoured corps.

General Radley-Walters is active in such bodies as the Conference of Defence Associations. He is known as a strong advocate of the combat arms team concept, and for his concern over shortages of equipment and manpower in combat units.

General Radley-Walters told me this morning before our meeting that he shared his origins with our late colleague, Grattan O'Leary, in that he was born in Gaspé. In his retirement he operates a farm in the Ottawa Valley.

General Radley-Walters, the floor is yours.

Brigadier General S. V. Radley-Walters (Retired): Thank you, Mr. Chairman, honourable senators, I have a slight cold this morning, so please bear with me.

It is an honour to have been asked to appear before your committee. However, it is with some trepidation that I speak to you this morning having just received the thorough briefing and over-view which all of you were given recently and to which you have been exposed since October on this important subject of national defence. The problems are complex, and I think it is difficult to find easy solutions to them. I know that I am talking to many veterans this morning and I hope that you will listen to another old soldier who, at the moment, as the Chairman said, is trying to make a dollar by running a farm up in the Killaloe-Wilno aria, close to Algonquin Park, an area which is the oldest Polish settlement in Canada. However, as the chairman said, I was born and brought up in the Gaspé coast area, where my roots still lie. As a youngster, I moved away from there and went to school at Sherbrooke, Quebec. I was in the COTC, the Canadian Officer Training Corps, an institution which we do not have today. From there, I joined up as an infantryman and later landed in Normandy on D-Day as a tanker. I consider that I was a very lucky young man in that I was able to rub shoulders with so many wonderful Canadians. I was able to stay with them in that one regiment for six years learning about leading and learning about fighting until I was fortunate enough to command them and bring them back to Sherbrooke at the end of World War II.

My love of the Gaspé coast has never diminished. I return each year to my old homestead in Percé, and often go by the birth place of the late Senator Grattan O'Leary. I remember a poem which the late senator wrote and which I understand he kept framed over his desk. I will just read the first couple of lines, because I think they are appropriate this morning.

If you are Gaspé born, you know
The rhythmic song of breaking waves,

[*Traduction*]

de la formation au quartier général de la Défense nationale ainsi que colonel du 8e Canadian Hussars.

Le général Radley-Walters est aujourd'hui à la retraite, mais il demeure colonel commandant honoraire du Corps royal blindé canadien. Cela lui permet de se tenir au courant des problèmes qu'éprouvent les forces armées, surtout les quatre régiments de la force régulière et les dix-neuf régiments de milice du corps de combat.

Le général Radley-Walters s'occupe activement de la Conférence des associations de défense. Il est connu comme un grand défenseur du principe des armes de combat; il s'intéresse également aux pénuries d'équipement et d'effectifs dans les unités tactiques.

Le général Radley-Walters me confiait ce matin avant la séance qu'il est né à Gaspé tout comme Grattan O'Leary, notre regretté collègue. Il exploite une ferme dans la vallée de l'Outaouais.

Général Radley-Walters, à vous la parole.

Le brigadier général S. V. Radley-Walters (retraité): Merci, monsieur le président. Honorables sénateurs, je suis un peu enrhumé ce matin, et je vous prie de m'en excuser.

C'est un honneur pour moi que d'avoir été invité à comparaître devant votre Comité; ce n'est pas sans une certaine nervosité que je m'adresse à vous ce matin, ayant à peine reçu les documents d'information qui vous ont été remis récemment et les exposés auxquels vous avez assistez depuis octobre sur ce sujet important qu'est la défense nationale. Les problèmes sont complexes et il n'y a pas de solutions faciles. Je sais fort bien que je m'adresse à de nombreux anciens combattants ce matin et j'ose espérer que vous écouterez un autre vieux soldat qui, pour l'instant, comme vous l'a dit le président, essaie de gagner sa vie en exploitant une ferme dans la région de Killaloe-Wilno, près du parc Algonquin, région où est établie la plus ancienne colonie polonaise au Canada. Toutefois, comme l'a mentionné le président, je suis né sur la côte gaspésienne, j'y ai grandi et j'y conserve de solides attaches. C'est tout jeune que j'ai quitté cette région pour fréquenter une école à Sherbrooke (Québec). Je faisais partie du CEOC, le Corps-école d'officiers canadien, institution qui n'existe plus aujourd'hui. Je me suis par la suite enrôlé dans l'armée canadienne comme fantassin pour finalement aboutir en Normandie le Jour-J comme membre d'équipage d'un char. Je m'estime très chanceux d'avoir pu cotoyer tant de Canadiens remarquables. J'ai pu rester à leur côté dans ce régiment pendant six ans et j'y ai appris à commander et à me battre jusqu'à ce que j'ai la chance de les commander et de les ramener à Sherbrooke à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

J'aime toujours autant la côte de Gaspé. Je retourne chaque année dans ma vieille ferme de Percé et passe souvent devant la maison où est né l'ancien sénateur Grattan O'Leary. Je me rappelle un poème qu'avait écrit le sénateur et que, m'a-t-on dit, il gardait encadré sur son bureau. J'en lirai tout juste quelques lignes parce que je crois que cela convient bien ce matin!

Si vous êtes né à Gaspé, vous vous reconnaissez
dans le chant des flots qui meurent sur la grève,

[*Text*]

The brooding quiet—prelude to snow
Along the Gaspé shores, you listen
For honking wild geese in November
And a seabird's forlorn cry in Spring
No day goes by, but you remember.

Now, as I look back over my own career and try to remember the successes, the challenges, the fun, the adventure, the comradeship and pride—and I guess some disappointments—I think I will always remember that group which we called the salt of the earth, the people that made up the regiment.

As the chairman said, I accepted the honourary appointment as Colonel-Commandant of the Royal Canadian Armoured Corps to give my support to the regimental system which creates the fibre of our regular and militia organizations, and which I believe gives us strength in bad times as well as good times. It is the men of these units who make up the heart and soul of our military organizations, and the whole leadership problem rotates around them and motivates and satisfies their expectations to ensure a high standard of morale and successful completion of any job in both peace and war. I believe that the quality of our men is second to none. They are easy to lead, just as long as they are given the opportunity to be properly trained, properly equipped and properly led. They have never let us down.

My background has been in the regulars and on the command side, the operational side, in training. I have worked closely with members of the Royal Canadian Air Force and the Royal Canadian Navy. I believe that everything in the military has to be organized and put in balance based on the operational commitment and the situation which we face.

In this briefing, I hope to concentrate on the army and leave the particulars of the air and of the sea to those who are coming later and who can speak better of them. However, I will make certain comparisons as we go along.

I retired from the service in late 1974 with no bitterness, but at the same time with some doubts about our military effectiveness, not so much on the theory behind the unification requirements, but on the particular approach or method we were using and taking to make it work. It seemed to me that we had lost the emphasis on training for war and that we were replacing it with a peacetime, highly managed centralized system, which was going to be more cost effective than that which we had known in the past—a system which would give us "more bangs for a buck." In our attempt to leap for excellence, we may have forgotten the soldier, the sailor and the airman. I believe that this was our Achilles heel since it took away the authority, and in many cases the resources, of those who were in command of appointments all the way down the line from the top to the bottom. I think we did a disservice to the quality of our leadership. I do not say that we did this intentionally, but we are now feeling the effects of not maintaining the difference between the command side and the staff

[*Traduction*]

la mélancolie tranquille qui annonce la neige.
Sur les côtes gaspésiennes, novembre retentit
des cris de l'oie sauvage et les appels désespérés
du goéland déchirent l'air du printemps.
Pas un jour ne passe que vous n'y pensiez.

Maintenant, lorsque je songe à ma propre carrière et que j'essaie de me rappeler les succès, les défis, les plaisirs, l'aventure, la camaraderie et la fierté—et je suppose certaines déceptions—je crois que je n'oublierai jamais ce groupe que nous appellions le sel de la terre, ceux qui constituaient le régiment.

Comme vous l'a mentionné le président, j'ai accepté le poste honoraire de colonel commandant du Corps des blindés canadien afin d'accorder mon appui au principe du régiment, ce dernier constituant la fibre tant de la force régulière que de la milice et assurant selon moi notre force aussi bien en temps de guerre qu'en temps de paix. Ce sont les hommes qui font partie de ces unités qui constituent le fondement de nos organisations militaires; tout le problème du commandement tourne autour d'elles; c'est là que réside leur motivation et la satisfaction de leurs attentes afin qu'ils puissent garder un moral de fer et mener à bien toute mission en temps de paix comme en temps de guerre. Je crois que nos hommes n'ont rien à envier à d'autres armées. Ils sont facile à commander pourvu qu'on leur donne l'occasion d'être bien entraînés, bien équipés et bien dirigés. Ils ne nous ont jamais laissés tomber.

J'ai fait partie de la force régulière, j'ai travaillé dans les services opérationnels et j'ai touché à la formation. J'ai travaillé en étroite collaboration avec des membres de l'aviation royale canadienne et de la maritime royale du Canada. Je crois que tout, dans les forces armées, doit être organisé et équilibré en fonction de l'engagement opérationnel et de la situation de l'heure.

Au cours de cette séance d'information, j'espère me concentrer sur l'armée et laisser de côté les domaines de l'aviation et de la marine dont traiteront d'autres témoins qui comparaîtront et qui sont beaucoup mieux placés que moi pour en parler. Je ferai toutefois certaines comparaisons au cours de mon exposé.

Je me suis retiré à la fin de 1974 sans ressentiment mais non sans quelque doute à l'égard de notre efficacité militaire pas tant à l'égard de la théorie sous-jacente aux exigences d'unification, mais plutôt de la démarche ou de la méthode particulière à laquelle nous recourions pour en assurer le fonctionnement. Il me semblait que nous ne mettions plus désormais l'accent sur la préparation au combat mais que nous options plutôt pour un système centralisé hautement, avec une gestion très poussée, et axé sur le temps de paix et qui devait être beaucoup plus rentable que ce que nous avions connu par le passé—un système qui nous en donnerait plus pour notre argent. En essayant d'exceller, nous avons peut-être oublié le soldat, le marin ou l'aviateur. Je crois qu'il s'agissait là du point vulnérable, puisque nous y avons perdu l'autorité et dans bien des cas les ressources de ceux qui s'occupaient des nominations, du sommet de la hiérarchie jusqu'en bas. Je crois que nous avons nui à la qualité de notre commandement. Je ne dis pas que nous l'avons fait intentionnellement mais nous ressen-

[*Text*]

side. There does not seem to be any great difference between a command officer and a staff officer. If you look at the organization, you will find that the rank structure is very similar. I am not sure whether the challenge to command is there today.

I will admit that there were some rough moments throughout the last 10 years of my service. I was the director of training for two years during that period, and none of us really knew where to turn for the right answer. We were always experimenting without the benefit of any experience of unification. We put things together and then we pulled them apart again. We organized, re-organized and re-organized again. I would hate to count the hours, the days and the years I spent at committee meetings trying to sort out the organizational and training problems we wrestled with at that time. Unfortunately, I believe that those who follow us will still open Pandora's box in an attempt to find the secret to make the unification process effective. Rightly or wrongly, I reached the conclusion that there was no overall appreciation or plan at the top level as to the principles on which we were to base our planning. Assumptions were continually being made, and sometimes these assumptions were wrong. If one protested too violently, one was marked as being against unification. In the end it seemed that the soft compromise became the order of the day. Some decisions which were taken then because of compromises have created organizations and management systems which are suspect today in the event of mobilization or in the event of war, I believe. I refer specifically to the centralized personnel management system, the staff structure, the base concept, the centralized training system, the inflated rank structure, the man-for-man rotation which is being carried out, and others which I will say a word about in a moment.

Although there are many similarities among soldiers, sailors and airmen, there are also many wide differences. I believe the key word in their effectiveness in battle is "co-operation." This is where a unified command, based on a single operational commander, makes so much sense. Using the spirit of co-operation as the cornerstone, it is easy to unify, if it makes military sense. I just cannot believe that in the complexity of the military world it is necessarily correct to make everything the same just because of unification. To my mind, as one gets nearer to the top of any military organization, unification makes much sense, but as we get nearer the bottom of each particular service, unification can mean so much nonsense. It seems to me that we must continue to review our current defence problems and change the policy, the organization or the systems until we are certain that they, in fact, will operate in wartime.

You know, I believe that Winston Churchill was right when he said that the army is not like a limited liability company to be reconstructed, remodeled, liquidated and inflated from week to week as money markets fluctuate. It is not an inanimate thing like a house to be pulled down or enlarged or structurally altered at the caprice of the tenant or owner, but it

[*Traduction*]

tons maintenant les effets du peu de différence que nous avons laissé subsister entre le commandement et l'état-major. La différence me semble ténue entre un commandant et un officier d'état-major. En ce qui concerne l'organisation, vous pouvez constater que la structure des grades est très semblable. Je ne suis pas certain que le défi que représente un poste de commandement soit toujours là, aujourd'hui.

Je dois admettre que j'ai connu des moments difficiles pendant les dix dernières années de ma carrière, surtout pendant les deux années où j'ai dirigé la formation; personne ne savait quelle orientation prendre. Chacun tentait des expériences de son côté. On défaisait chaque jour ce qu'on avait fait la veille. Le travail d'organisation était toujours à recommencer. J'ai passé des heures et des heures en séances de comité, à essayer de résoudre les problèmes d'organisation et de formation auxquels nous nous trouvions confrontés. Malheureusement, je pense que ceux qui vont nous succéder vont encore ouvrir la boîte de Pandore en essayant de découvrir un processus efficace d'unification. A tort ou à raison, j'en suis venu à la conclusion qu'au sommet de la hiérarchie, il n'existait aucun principe général de planification. Il fallait constamment s'en tenir à des suppositions, qui étaient parfois fausses. Celui qui protestait trop violemment contre cet état de choses était taxé d'hostilité à l'égard de l'unification. Finalement, il semble que l'esprit de compromis l'ait emporté. Certaines décisions prises dans cet état d'esprit sont à l'origine de systèmes d'organisation et de gestion qui donneraient aujourd'hui des résultats douteux en cas de mobilisation ou de guerre. Je pense particulièrement au système de gestion centralisé du personnel, à la structure du personnel, à la notion de base, au système centralisé de formation, à la structure «gonflée» des grades, à la rotation du personnel, et à d'autres problèmes que j'évoquerai dans un moment.

S'il y a des points communs entre l'Armée de terre, la Marine et l'Armée de l'air, il existe aussi entre elles des différences considérables. Je pense que dans la bataille, l'élément clé de l'efficacité est la coopération. C'est là qu'un commandement unifié, assuré par un commandant opérationnel unique, prend tout son sens. En se fondant sur l'esprit de coopération, il est facile d'assurer l'unification, lorsque la logique militaire l'exige. Je ne peux pas croire que dans un environnement militaire aussi complexe, il faille nécessairement tout uniformiser aux seules fins de l'unification. A mon avis, à mesure qu'on approche du sommet d'une organisation militaire, l'unification s'impose davantage, mais lorsque l'on considère chaque service de la base, elle n'a plus aucun sens. Nous devons continuer à étudier nos problèmes actuels de défense et à changer d'orientation, d'organisation ou de système jusqu'à ce que nous soyons certains de notre efficacité en temps de guerre.

Winston Churchill avait certainement raison lorsqu'il disait que l'Armée n'avait rien à voir avec une société à responsabilité limitée qui se constitue, évolue, disparaît et se reconstitue au rythme des fluctuations du marché monétaire. Il ne s'agit pas d'une structure inanimée comme une maison, susceptible d'être abattue, agrandie ou modifiée au gré du locataire ou du

[*Text*]

is a living thing. If it is bullied, it sulks; if it is unhappy, it pines; if it is harried, it gets feverish; and if it is sufficiently disturbed it will wither and dwindle and almost die, and when it comes to this last serious condition, it can only be revived by lots of money and lots of time.

The military is big business. However, I do not believe that we should compare it with civilian industries and use the cost effective criteria as our only management tool, because cost effectiveness should be measured against the criteria of war and training for war. Industries aim to produce a profit; the military, on the other hand, produces the nation's insurance policy for survival and is based on flesh and blood. In battle, the men's effectiveness is paramount. Their lives are the price and the nation's cost, not the dollars.

As General Sir John Hackett wrote in the novel *The Third World War*:

> Whatever the contract of the military professional says about terms of service, rights, duties, rewards, obligations, privileges and so on, the military institution is dominated by an unwritten clause. This sets out an unlimited liability. It requires of a man that he be prepared to surrender life itself if the discharge of his duty should demand that. This is not often invoked in peacetime. But its existence lends a dignity to the military condition which is difficult to deny.

This unlimited liability is what sets the military apart, and we cannot compare it, in my opinion, with anything on civvy street.

I apologize, honourable senators, for taking so long with my introduction. I hope, however, that it gives you a bird's eye view of my thoughts toward soldiering and the importance which I place on the individual soldier, sailor and airman. I will now get on with specifics and touch on some of the problem areas, but before I do that, I should like to say that I really think that there is some light at the end of the tunnel. Having just attended the Conference on Defence Association meetings in January, I believe that the real problems are being addressed by both the government and the Department of National Defence. I think that that was prompted by the Task force on Review of Unification. We have been told that measures are being taken to rectify these weaknesses. Mr. Churchill said that it would take lots of time and lots of money, and it seems to me that what we require now is government and military action on finances to speed up this process. Only time will tell.

At this point, I consider there is a requirement for a new official defence policy to be set out in the white paper and a defence budget provide for its implementation. The white paper of 1964 and the white paper of 1971 are no longer pertinent because Canadians fail to perceive their declaration as current. We have been told that the threat in the 1970s and 1980s, as far as the Russians are concerned, has significantly increased. We know of the aggression in Afghanistan and we know of the aggression and problems in Poland, in the Middle East and Africa. I have read quickly the reviews which you gentlemen have had prior to my attending this morning, and I

[*Traduction*]

propriétaire; l'armée est une entité vivante. Si on la rudoie, elle boude; si elle est mécontente, elle se languit; si on la tourmente, elle s'enfièvre, si elle est très perturbée, elle va dépérir et agoniser; il faudra alors, pour la régénérer, beaucoup de temps et d'argent.

L'Armée est une grosse entreprise. Cependant, je ne pense pas qu'il faille la comparer avec une industrie privée et utiliser, pour la gérer, le seul critère du rapport coût-efficacité, car le coût-efficacité de l'armée doit être avalué en fonction des impératifs de la guerre et de l'entraînement au combat. Alors que l'industrie privée vise à réaliser des bénéfices, l'armée propose une police d'assurance pour la survie de la nation, en mettant en jeu le sang des soldats. Dans la bataille, c'est l'efficacité des hommes qui prime. La comptabilité de la nation s'écrit alors en vies humaines, et non en dollars.

Dans son roman intitulé *La troisième guerre mondiale* Sir John Hackett écrit ceci:

> Quels que soient les termes du contrat du soldat à propos des conditions du service, de ses droits, de ses obligations, de sa rétribution, de ses privilèges, etc., l'institution militaire est régie par une clause non écrite, qui stipule une responsabilité illimitée. Elle exige du soldat qu'il soit prêt à donner sa vie si son devoir l'exige. Cette clause n'est pas souvent invoquée en temps de paix, mais son existence confère à la condition militaire une dignité indiscutable.

Cette responsabilité illimitée fait la particularité de la vie militaire. Elle n'a pas d'équivalent dans la vie civile.

Vous m'excuserez, honorables sénateurs, de faire une introduction aussi longue. J'espère cependant vous avoir donné un aperçu de mes conceptions sur l'armée et de l'importance que j'accorde à chaque individu de l'Armée de terre, de la Marine et de l'Armée de l'air. Nous allons maintenant en venir à certains problèmes particuliers mais avant cela, je voudrais dire qu'à mon avis, nous pouvons conserver un certain optimisme. Je viens d'assister à la Conférence des Associations de défense, qui s'est déroulée en janvier, et je pense que le ministère de la Défense nationale aussi bien que le gouvernement s'en prennent aux véritables problèmes. Il faut en rendre grâce au groupe de travail sur l'unification. On nous a dit que des mesures étaient prises pour pallier aux insuffisances. M. Churchill disait que cela prendrait beaucoup de temps et d'argent, et il me semble que ce dont l'armée a besoin actuellement, c'est un bon budget et de bonnes décisions pour accélérer le processus en cours.

Il faut donc définir dans un livre blanc une nouvelle orientation officielle de la défense, dont la mise en œuvre nécessitera un budget approprié. Les Canadiens n'ont pas pris conscience de l'actualité des problèmes exposés dans les livres blancs de 1964 et de 1971. On nous dit qu'au cours des années 70, la menace soviétique s'est nettement aggravée, et que cette tendance se poursuit. Il y a eu l'intervention en Afghanistan, et il existe des problèmes en Pologne, au Moyen-Orient et en Afrique. J'ai rapidement pris connaissance des documents qui vous ont été soumis avant mon intervention, et vous serez certainement sensibles aux problèmes que connaissent actuelle-

[*Text*]

know that you understand the problem with our current strengths in the forces. They are stretched to the limit when we condiser the fly-over troops and the equipment required to re-enforce the mini-brigade on the central front of NATO and the mounting logistical support requirements for the CAST combat Group on the NATO northern flank. These plans are suspect in the event of an emergency. There is a lack of equipment and manpower for the forces stationed in Canada. This situation is also serious as far as the militia is concerned.

The logistical support of present land force field formations is not adequate, particularly in the second and third line levels. It is practically non-existent in the reserves. The current strength of the Canadian forces in below operational strength. Many think that there should be approximately 30,000 more troops. Approximately 110,000 troops are needed just to flesh out our establishments for war and to implement the existing plans committed to operations on sea, land and in the air and the very limited commitments that the Canadian government has pledged its armed forces to.

The general objectives of the Canadian defence policy remained the same from the 1964 white paper through to the 1971 white paper. The only thing we changed was the order of priority—that is, the surveillance of our territory and our coastlines in Canada, which is the protection of our sovereignty; the defence of North America in co-operation with the United States; the fulfilment of such NATO commitments as may be agreed upon; and the performance of such international peace-keeping roles as we may, from time to time, assume. Our tasking to accomplish this is double-hatted and triple-hatted. These are operations wich we now have to task our forces for against the national commitment.

There have been many changes in our national interests since that white paper was produced. We have the great development of oil and gas in the north country, and we have heard of the need for roads, air fields, bridges, which would be DND responsibility to be handed over to the government. We are opening up the Arctic. We have had the *Manhattan* through the Arctic, and we know what the problems are there. Pollution control in the Arctic and also on our east and west coasts is a problem. We have increased our 200-mile fishing limit. There is oil exploration off the east coast, and the DND, it seems to me, is involved in all of these, and in the event of a disaster it will be completely involved. The eventual enforcement of Canadian law falls to DND and the surveillance and control of these areas is now handled by the air and sea forces.

We have had national civil disorders since that time. We had the police strikes in Montreal; we had penitentiary riots. I was at Kingston and Dorchester for those: We had the FLQ crisis.

There has been a change in strategy in NATO. We started off with the concept of massive nuclear retaliation and now have a forward concept of a flexible response. This particular strategy carries a greater emphasis on conventional forces with

[*Traduction*]

ment les Forces armées. Elles sont utilisées à la limite de leur capacité, compte tenu des troupes et du matériel qu'il faut envoyer pour renforcer la brigade du front central de l'OTAN, et des besoins en support logistique du GCCTAM sur le flanc nord de l'OTAN. Ces plans sont incertains face à l'éventualité d'une alerte. Les forces stationnées au Canada manquent de matériel et de personnel. La situation est également sérieuse dans la Milice.

Le soutien logistique de l'armée de terre est insuffisant, particulièrement en deuxième et en troisième ligne. Il est pratiquement inexistant dans les réserves. Les effectifs actuels des Forces canadiennes sont inférieurs au niveau opérationnel. Beaucoup estiment qu'il faudrait environ 30 000 hommes de plus. Il en faut environ 110 000 pour doter tous les postes pour la guerre et pour appliquer les plans actuels visant les opérations maritimes, terrestres et aériennes afin de respecter les engagements très limités pris par le gouvernement canadien.

Les objectifs généraux de la politique canadienne de défense sont restés les mêmes entre la publication du Livre blanc de 1964 et celle du Livre blanc de 1971. N'a changé que l'ordre de priorité c'est-à-dire, la surveillance de notre territoire et de nos régions côtières, autrement dit, la protection de notre souveraineté; la défense de l'Amérique du Nord en collaboration avec les États-Unis; le respect des engagements pris auprès de l'OTAN; les tâches de maintien de la paix sur la scène internationale que nous pouvons assumer de temps à autre. Pour accomplir ces tâches, notre rôle comporte deux et même trois volets. Il s'agit d'obligations, rattachées à l'engagement national, que nous assignons maintenant à nos Forces.

Depuis la publication du Livre blanc, nos intérêts nationaux ont beaucoup évolué. Dans le Nord, nous exploitons aujourd'hui le pétrole et le gaz, et il est question de routes, d'aéroports, de ponts à construire, responsabilité du ministère de la Défense qui devrait être confiée au gouvernement. Nous sommes en train d'exploiter l'Arctique. Le Manhattan y est allé et nous connaissons les problèmes de cette région. La lutte contre la pollution dans l'Arctique et sur nos côtes est et ouest nous pose des problèmes. Nous avons porté nos limites territoriales pour la pêche à 200 milles. On fait l'exploration du pétrole au large de la côte est et il me semble que le ministère de la Défense nationale doit s'occuper de toutes ces questions; en cas de désastre, il s'y engagera tout à fait. Il ne faut pas oublier non plus que le ministère de la Défense nationale doit parfois intervenir pour faire respecter les lois canadiennes. La surveillance et le contrôle, dans ces régions est maintenant confié aux forces aériennes et maritimes.

Depuis ce temps, nous avons connu des troubles civils nationaux. Nous avons été témoins de grèves des policiers à Montréal, de mutineries dans les pénitenciers. Je suis allé à Kingston et à Dorchester lors de ces mutineries; nous avons été témoins de la crise du FLQ; il s'agit d'événements vécus.

L'OTAN a changé de stratégie. Au début, nous avons mis l'accent sur des représailles nucléaires massives; nous avons maintenant avancé l'idée d'une réponse plus souple. Cette stratégie particulière met davantage l'accent sur les forces

[*Text*]

larger commitments for infantry, tanks, artillery, aircraft and supply ships. All of what I have mentioned raises the question that we need to make the electorate aware of the threat in the 1980s and the measures to be taken by the government. The commitments to NATO on the central and northern flanks should be reviewed to ensure that existing forces and equipment are adequate and that the respective mobilization plans are realistic. There is a need for operational land forces stationed in Canada to be available to carry out our national commitments, if needed.

So, I am suggesting that what we need is a white paper for the 1980s, or if that is not done, there should be an up-to-date annual statement on defence policy containing the rationale and requirements of the defence program with a view to creating a better understanding of the security needs of the nation. I might refer you to the publication which the Germans produce each year and the publication which the Japanese produce as an annual statement of defence policy. They put everything together and everybody knows what the commitment is and how they are going to meet it.

I should like to conduct a brief examination of some of the problem areas which are present in our structure. In this regard, I should like to touch upon the personnel management and individual training and the staff structure itself because all of them have a bearing on the life of a soldier, sailor or airman, his motivation and his morale.

As we know, all decision-making and policy formulation has been centralized at National Defence Headquarters, with the result that the Operational Commanders were divorced from both policy and financial control. At the CDA meetings, the minister said that he changed this by having them sit on the Defence Council and on the Management Committee so that they do have input into the decision-making in the future. However, they still do not have any control over finances or resources. In peacetime, this might work adequately; however, in an emergency situation, I think it is fair to say that they should be called to National Defence Headquarters to provide a continuous liaison with the CDS regarding mobilization, training, equipment and tasking. In that case, their staffs would be in Halifax, St. Hubert and in Winnipeg and they would be one step behind in the planning process. I think in war you would find that the army, air and moral centres would be back in Ottawa.

Split responsibilities between NDHQ and Headquarters, Mobile Command in St. Hubert, means that there would be no army chief with control over resources and input into the service policy. Administrative and logistic resources would be controlled by ADM, Materiel and not by the commander of Mobile Command or the army. NDHQ policies are developed and promulgated by officers with no command responsibility, and in some cases, they are equal or are higher in rank than the commanders they support. I believe that in order to provide parity with the civil service the rank structure of the

[*Traduction*]

classiques et exige un plus grand nombre de fantassins, de chars d'assaut, de pièces d'artilleries, d'avions et de navires d'approvisionnement. Tout ce que j'ai signalé souligne la nécessité de sensibiliser les électeurs aux menaces des années 1980 et aux mesures que le gouvernement doit prendre. Il faudrait réétudier les engagements avec l'OTAN sur les flancs nord et centre pour s'assurer que les forces et l'équipement actuel suffisent à la tâche et que les plans de mobilisation respectifs soient réalistes. Il faut des forces terrestres opérationnelles basées au Canada pour honorer nos engagements nationaux, s'il y a lieu.

Je dis donc qu'il nous faut un Livre blanc pour les années 80 ou, à défaut, une déclaration annuelle mettant à jour la politique de défense. On devrait y expliquer les raisons et les impératifs du programme de défense en vue de favoriser une meilleure compréhension des besoins du pays en matière de sécurité. Je voudrais vous signaler les publications annuelles dans lesquelles les Allemands et les Japonais expliquent leur politique de défense. Ces publications comportent tout ce que les gens doivent savoir au sujet de l'engagement et la façon de le respecter.

Examinons rapidement si vous le voulez bien certains problèmes de notre structure actuelle. Pour ce faire, je dois dire un mot de la gestion du personnel, de la formation individuelle et de la structure du personnel proprement dite, car tous ces éléments influent sur la vie d'un militaire, d'un marin ou d'un aviateur, leur motivation et leur moral.

Comme nous le savons, les décisions et l'élaboration de politiques relèvent du quartier général de la Défense nationale, de sorte que les commandants opérationnels ont été mis à l'écart à la fois de la politique et du contrôle financier. Aux réunions de la Conférence des associations de défense, le ministre a dit qu'il changerait la situation en leur permettant de siéger au Conseil de la défense et au Comité de la gestion de sorte qu'ils aient voix au chapitre à l'avenir. Toutefois, ils n'ont aucun contrôle sur les finances ou les ressources. En temps de paix, cette situation peut être tolérable; toutefois, dans une situation d'urgence, il est juste de dire qu'il faudrait les rappeler au quartier général de la Défense nationale d'assurer une liaison continuelle avec le chef de l'état-major de la défense en matière de mobilisation, de formation, d'équipement et de répartition des tâches. Dans ce cas, leurs effectifs se trouveraient à Halifax, à Saint-Hubert et à Winnipeg et dans le processus de planification, ils accuseraient un retard constant. Dans une situation de guerre, le commandement de l'armée, des forces aériennes et maritimes se trouveraient à Ottawa.

Les responsabilités partagées entre le QGDN et le quartier général du commandement mobile à Saint-Hubert feraient en sorte qu'il n'y aurait aucun chef de l'armée qui contrôlerait les ressources et la contribution à la politique de service. Les ressources administratives et la logistique seraient contrôlées par le sous-ministre adjoint, non pas par le chef du commandement mobile ou l'armée. Les politiques du QGDN sont élaborées et mises en œuvre par des officiers qui n'ont aucune responsabilité de commandement et dans certains cas, leur rang est égal ou supérieur à celui des commandants qu'ils

[*Text*]

forces was terribly inflated, and that the staff at NDHQ, the staff at the commands and the staff at brigades and right down the line are one rank higher than they had been or are required to be by the army. In other words, we have a top heavy rank structure.

I am not sure, Mr. Chairman, whether the chiefs of the army or the navy have come before you, but if they have not, then maybe this re-enforces my point with respect to the relationship between staff and command. The centralized personnel management organization holds the responsibility for all aspects of a serviceman's career and has a great effect upon his morale and motivation. In peacetime, we are career oriented.

A few examples of policy might indicate what I have to say. I am not saying whether they are right or wrong. I hope I am stating facts. The latest figures provide that because of equal career opportunities for each trade and officer classification we now have unacceptable balances which have resulted across the forces. I have been told that pilots now out number all of the combat arms officers on the ground. If you look at air navigators, they are almost equal to the number of infantry officers we have in the forces. There are more women in the Canadian forces than there are in all of the armoured corps and the artillery. I am not saying whether that is right or wrong, I am just stating facts. The same factors have led to the forces providing staff training at the staff colleges for a large number of officers who do not require such training, but results in a minimum number of course vacancies for combat arms officers who do require that training. To provide equal opportunity between the trades as well as the comparable pay rates between the air, sea and land, the rank structure has been seriously altered. The army and the navy require rank ask structure for operations, and the air force use rank and pay as means of classifying their tradesmen. We now find sergeants and petty officers doing jobs which were done by corporals and leading seamen. Those of you gentlemen who served will be interested in another example. In my day a platoon was commanded by a platoon commander and had a second in command of the rank of sergeant and, say, three corporals and the 2-i/c's of these sections were lance-corporals. Today we have a lieutenant or a captain, a warrant officer, three sergeants heading up each section, three Master Corporals, and if you allow them to go to pay level 4, you could have 30 corporals in that particular platoon. I ask whether this will work in war?

Time is going by, so I will pass individual training and base concept, because they will probably come up in the discussion. Finally, I should like to home in on the militia.

The point I should like to leave with you is that in World War I, World War II and in Korea Canada produced a civilian army in the sense that it was not composed of professional servicemen. The small permanent force before World

[*Traduction*]

épaulent. Pour assurer la parité avec la Fonction publique, je crois qu'on a relevé démesurément la structure des grades des forces et que le personnel du QGD, des commandements et des brigades est un grade supérieur à ce qu'il a été ou à ce que l'armée exige qu'il soit. Autrement dit, nous avons une structure des grades très lourde.

Monsieur le président, je ne suis pas sûr que les chefs de l'armée ou de la marine aient comparu devant vous; mais, dans la négative, cela peut renforcer mon point de vue au sujet du rapport entre l'état-major et le commandement. Les services centralisés de gestion du personnel sont responsables de tous les aspects de la carrière du militaire et influent beaucoup sur son moral et sa motivation. En temps de paix, nous sommes axés sur la carrière.

Voici quelques exemples de politiques pour illustrer ce que j'ai à dire. Loin de moi tout jugement de valeur; je présente ici simplement des faits. D'après les derniers chiffres, pour assurer l'égalité des chances de carrière pour chaque classification de métiers et d'officiers, nous en sommes arrivés à des déséquilibres inacceptables dans les forces. On me dit que les pilotes dépassent maintenant en nombre l'ensemble des officiers d'armes de combat à terre. En ce qui concerne les navigateurs aériens, ils sont presque aussi nombreux que les officiers d'infanterie. Il y a dans les forces canadiennes plus de femmes qu'il n'y en a dans tous les corps blindés et l'artillerie. Je ne porte pas de jugement; je présente des faits. Ces mêmes facteurs expliquent que les forces assurent dans les collèges une formation à un grand nombre d'officiers qui n'en ont pas besoin, au détriment des officiers d'armes de combat qui, eux, en auraient besoin mais pour qui il ne reste que quelques places. Pour assurer l'égalité des chances au niveau des métiers et garantir la comparabilité des échelles salariales entre le personnel aérien, maritime et terrestre, la structure des grades a été grandement modifiée. L'armée et la marine ont besoin d'une structure des grades pour leurs opérations, et la force aérienne utilise les grades et les salaires comme moyen de classifier ces hommes de métier. Actuellement, des sergents et maître de quart font des travaux qui étaient autrefois exécuté par des caporaux et des matelots. Ceux d'entre vous qui ont servi dans les forces apprécieront l'exemple que voici. Dans mon temps, un peloton était commandé par un commandant de peloton et comprenait un commandant adjoint du grade de sergent; disons que trois caporaux et les deux hommes chargés de ces sections étaient des caporaux suppléants. Aujourd'hui, nous avons un lieutenant ou un capitaine, un adjudant, trois sergents à la tête de chaque section, trois caporaux chefs, et si vous les laissez atteindre le niveau salarial 4, vous pourriez avoir 30 caporaux dans un peloton donné. Cela fonctionnera-t-il en temps de guerre?

Comme le temps s'écoule, je ne traiterai pas de la formation individuelle ni du concept de base, questions qui surgiront probablement dans la discussion. Pour finir, je voudrais dire un mot de la milice.

Pendant la Première et la Seconde Guerre mondiale et la guerre de Corée, le Canada a produit une armée civile, c'est-à-dire non formée de militaires de profession. La petite force permanente d'avant la Seconde Guerre mondiale s'est révélée

[*Text*]

War II, it is true, proved itself a national asset of great value and provided the country with a group of senior commanders whose abilities and professional skill would have rendered them distinguished in any country. Commanders were not professional soldiers. At the conclusion of World War II, three of Canada's five fighting divisions were commanded by officers who, in 1939, were captains and majors of the non-permanent active militia, and none were graduates of the Royal Military Colleges. They were soldiers, and they were very good ones, but they were citizen soldiers. They, like many others, were volunteers from the militia units who came forward of their own free will to do a duty which they did not find pleasant but which they knew had to be done. They forsook civil life with reluctance and when victory was had, they returned to it with ready cheerfulness.

A word of caution, however. It would be erroneous to suggest that the militiaman was simply a civilian in uniform. Nothing could be more dangerous to foster in a Canadian's mind than that any Canadian citizen can merely put on a military uniform and thereby find himself immediately a first-class soldier.

We had time to train, and by the time the Canadian troops got into action in World War II, they were better trained than any peacetime troops have ever been. The British called them the "best little army in the world". Being so, they also found out that they still had a lot to learn when they got into battle. Regiments and armies are not made overnight and, as Kipling stated, they are formed by large expenditures of time, of money and blood.

I am concerned about the lack of appreciation, interest foresight and leadership at the political level to ensure that the money and the resources are being made available to train and equip our reserves.

Citizen soldiers have proved in the past that they can become the very backbone of any military force that is mobilized in this country in an emergency. The present militia component in no way addresses the deficiencies of the regular force, where the requirement is for a force that is fully manned, equipped and ready reserve. If we believe in the "total force" concept for our national survival, then the reserves must be well trained, well equipped and well led, and they must be ready to go; they must be good, and they must take their place with the regulars at short notice.

Their replacement or mobilization must be both as units and individuals, so that they can fill in with the regulars. In our resolution in January—that is, the Armoured Corps' resolution to the CDA—we stated that the militia should consist of a, ready force,—that is, already equipped—based on a divisional organization concept, employing the present militia units; and, besides that, a militia mobilization element based on the remaining units. This would require a force of 50,000 people combined with an expanded program of equipment procurement to ensure that effective forces are available to meet initial commitments and to form a base for mobilization.

[*Traduction*]

un atout de grande valeur, qui a fourni au pays des commandants supérieurs qui, par leur aptitudes et leur compétence professionnelle, se seraient distingués dans n'importe quel pays. Les commandants n'étaient pas des soldats de métier. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, trois des cinq divisions de combat du Canada étaient commandées par des officiers qui, en 1939, étaient capitaines et majors de la milice active non permanente. Aucun n'était diplômé d'un collège militaire royale. C'était des soldants et de bons soldats, mais du civil. Comme bien d'autres, c'était des volontaires d'unités de la milice qui s'étaient présentés de leur propre initiative pour exécuter une mission qu'ils n'ont pas trouvé agréable mais qui, comme ils le savaient, devait être exécutée. Ils avaient renoncé à la vie civile à regret et, la victoire enfin venue, ils y sont retournés avec une joie immense.

Voici toutefois un avertissement. Il serait erroné d'affirmer que le milicien était simplement un civil en uniforme, car rien ne risque à ce point de laisser les Canadiens croire qu'un civil n'a qu'à endosser l'uniforme d'un militaire pour devenir immédiatement un soldat de premier ordre.

Nous avons eu le temps de les former et quand les troupes canadiennes sont intervenues dans la Seconde Guerre mondiale, elles étaient mieux formées que n'importe quelle troupe ne l'avait jamais été en temps la paix. Les Britanniques disaient que c'était la «meilleure petite armée au monde». Quand elles sont entrées dans la bataille, elles ont également constaté qu'elles avaient encore beaucoup à apprendre. Les régiments et les armées ne se font pas du jour au lendemain; comme l'a dit Kipling, ils se forment à force de temps, d'argent et de sang.

Le manque de compréhension, d'intérêt, de prévoyance et d'orientation au niveau politique, empêche d'assurer que l'argent et les ressources nécessaires sont affectés à la formation et à l'équipement de nos réserves.

Les soldats civils ont sur le passé prouvé qu'ils pouvaient devenir la base même d'une force militaire mobilisée en cas d'urgence. L'actuelle composante la milice ne pallie nullement les lacunes de la force régulière, car on a besoin d'une réserve prête, pleinement dotée et équipée. Si nous croyons dans le concept de la force totale pour la survie de notre pays, les réserves doivent être bien formées, bien équipées et bien conduites, et elles doivent être prêtes à intervenir. Elles doivent pouvoir prendre place aux côtés de la force régulière dans des délais très brefs.

Leur remplacement ou leur mobilisation doit être effectué sur le plan des unités et sur le plan individuel, afin que l'on puisse les compléter avec les forces régulières. Dans notre résolution de janvier—c'est-à-dire dans la résolution concernant le Corps blindé à la Conférence des associations de défense—nous avons déclaré que la milice doit consister en une force disponible, c'est-à-dire déjà équipée, basée sur le concept de l'organisation en divisions, utilisant les unités actuelles de la milice. Il doit y avoir en outre un élément de mobilisation de la milice basé sur les unités restantes. Cela exigerait une force de 50 000 personnes et un programme élargi de fourniture de matériel afin de donner l'assurance que des forces efficaces

[*Text*]

It seems to me, in conclusion, that we have had enough studies, promises, rhetoric, reorganization and changes since World War II, Korea, and unification. It is time for action; it is not time for words.

I hope that the attitudes in the country will change; but the government must lead the people for this change, so that in the years ahead we do not have to look back on similar circumstances which forced Kipling to write:

> It's Tommy this, an' Tommy that, an'
> "Chuck 'im out, the brute!"
> But it's "Savior of 'is country,"when
> the guns begin to shoot.

The Chairman: Thank you, General Radley-Walters. The complete silence that prevailed in the committee room during your presentation attests to the weight and the value of it. For purposes of the printed record, you referred to the CDA. Would you explain what that is?

General Radley-Walters: It is the Conference of the Defence Association.

The Chairman: Thank you, general. I shall now call on Senator Molgat to lead the questioning.

Senator Molgat: Mr. Chairman and general, may I first say how much we appreciate your temporarily coming out of retirement to meet with us today. It is particularly useful to hear from someone like yourself who has had an active period of military life and now has had time to look at it from the outside. We appreciate your coming here to duscuss these problems. I gather from your comments that you feel it is time for a new white paper, that we should have a complete look at our defence commitments, our tasks, and our virtues. Dealing first with the tasks to be embodied in a new white paper, what changes would you propose in the tasks for Canada?

General Radley-Walters: So far as the civilian commitments, or the commitments which our nation has given to the military, are concerned, I do not think that is necessarily the problem. The problem arises when you take a national commitment and you try to match it with the military commitment which satisfies that national commitment from the government. In other words, if you are saying "Do you think we should do something in central Europe"? ,I say yes, I think we should have a brigage there. I was brought up and fought under a system whereby after many wars people have realized that the military organization has to be put into balance to be able to resist, to be able to carry out offensive operations, and so on. Through the years we and other countries have designed military organizations.

Let us start with the brigade. They said that the brigade would have to have three infantry battalions; you have to have an armoured regiment, an artillery regiment, engineers, signals and service support. We so not have that in Germany. We

[*Traduction*]

sont disponibles pour répondre aux engagements initiaux et pour constituer une base de mobilisation.

En conclusion, il me semble que nous avons eu assez d'études, de promesses, de beaux discours, de réorganisation et de changements depuis la seconde Guerre mondiale, la Corée et l'unification. C'est le moment d'agir et non de discuter.

J'espère que l'attitude évoluera, au Canada, mais le gouvernement doit guider cette évolution afin que, dans les années à venir, nous n'ayons pas à faire face à des circonstances semblables à celles qui ont forcé Kipling à écrire;

> Le soldat est ceci et le soldat est cela
> «Envoyez le promener, la brute!»
> Mais il est le «sauveur du pays» lorsque
> les canons commencent à tonner.

Le président: Je vous remercie général Radley-Walters. Le silence complet qui a régné dans la salle du Comité au cours de votre exposé en atteste le poids et la valeur. Pour plus de clarté, vous avez fait allusion à la CAD. Voudriez-vous expliquer de quoi il s'agit?

Le général Radley-Walters: C'est la conférence des associations de défense.

Le président: Merci, général. Je vais maintenant demander au sénateur Molgat de poser les premières questions.

Le sénateur Molgat: Monsieur le président et mon général, permettez-moi tout d'abord de dire combien nous vous sommes reconnaissants d'avoir provisoirement quitté votre retraite pour nous rencontrer aujourd'hui. Il est particulièrement utile d'entendre une personne comme vous qui a mené une vie militaire active et qui dispose maintenant d'assez de temps pour l'examiner de l'extérieur. Nous vous sommes reconnaissants d'être venu ici pour discuter de ces problèmes. D'après vos observations, il serait temps de publier un nouveau livre blanc et de procéder à un examen complet de nos engagements de défense, de nos tâches et de nos points forts. En traitant tout d'abord des tâches dans le cadre du nouveau livre blanc, quelles sont les modifications que vous proposez dans les tâches du Canada?

Le général Radley-Walters: En ce qui concerne les engagements civils, ou les engagements que notre nation a donné aux militaires, je ne pense pas que cela soit nécessairement le problème. Les difficultés se posent lorque vous prenez un engagement national et que vous essayez de le faire concorder avec l'engagement militaire qui satisfait l'engagement national du gouvernement. En d'autres termes, si vous demandez; «Pensez-vous que nous devions faire quelque chose en Europe centrale?,» je dis oui, je pense que nous devons avoir une brigade dans cette région. J'ai été élevé et j'ai combattu dans des circonstances qui ont fait que, après bien des guerres, les gens se sont aperçus que l'organisation militaire devait être bien équilibrée pour pouvoir résister, pour pouvoir mener des opérations offensives, etc. Au cours des années, nous et les autres pays avons conçu des organisations militaires.

Commençons par la brigade. On dit que la brigade doit comporter trois bataillons d'infanterie; vous devez avoir un régiment blindé, un régiment d'artillerie, des ingénieurs, un service de transmission et un service de soutien. Nous n'avons

[*Text*]

have only two battalions. Those two battalions are organized on a four-company level, but we do not have four companies; we have only three companies. The armoured regiment does not have three squadrons; it has only two. The field squadron of the engineers has only two troops instead of three—and so on down the line.

When I spoke to the minister at the Conference of the Defence Association, and to the SACEUR or deputy SACEUR, I said "This organization is unbalanced; you cannot fight that way." They said "No, but we are going to reinforce it." But what has happened to all of our training that goes into an organization to put it together so that it is ready to fight? That takes time.

Let us take my career, going back to D-Day. It took us a year with Third Canadian Division, training with them, to do one specific thing, all of us together, with everything there. That is the part that both the military and the government has to review when they undertake a national commitment such as that in central Europe. I could go on to mention the Task Combat Group.

So I am saying that I would not get out of protecting or going into the north flank of Norway. As a contribution, so far as this country is concerned, it is a good one. I commanded that organization and told them they had better get another commander, because I did not think we could live up there the way we were organized. That was in the early 1970s, and I have seen no significant change.

My point is that I would not get out of that commitment; but if we are going to take on that commitment as Canadians, then let us do it and let us do it right—and I think we can. The same thing is in the centre, and in Canada, whether it is the Alcan commitment that we have with the Americans on the northwest highway system, or whether it is commitments with international peacekeeping.

That is the part that I believe is not matched today. It has gone on for many years, with the same commitments; but the actual tasking of the military and what in fact they are going to do has not matched up to the national commitment. Whether this is window dressing or cosmetics, and so on, that people can get away with, I do not know; but a lot of things have happened. We have chopped the forces in central Europe in half since we have had this national commitment, and there has been no change in the white paper. That is the part which, as a soldier, I find difficult to understand.

Senator Molgat: To follow what you are proposing, general, would mean a substantial increase in the armed forces, if we are to have a fully structured brigade in central Europe and another fully structured brigade for Norway. It would mean a very substantial increase.

General Radley-Walters: As I tried to mention, it is to bring the units up to a war establishment. In other words, it would mean bringing an infantry battalion up to 800 plus, bringing your armoured regiments up to artillery strength, and so on,

[*Traduction*]

pas cela en Allemagne, mais seulement deux bataillons, qui sont organisés en quatre compagnies. Toutefois, il n'y a pas quatre compagnies mais seulement trois. Le régiment blindé ne comporte pas trois escadrons mais seulement deux. L'escadron des ingénieurs de campagne ne compte que deux troupes au lieu de trois—et ainsi de suite.

Lorsque j'ai parlé au ministre au cours de la Conférence des associations de défense, at au SACEUR ou au SACEUR adjoint, je leur ai dit: «Cette organisation n'est pas équilibrée, vous ne pouvez pas combattre de cette façon». Ils ont répondu: «Non, mais nous allons la renforcer». Mais qu'est-il advenu de tout notre entraînement qui entre dans l'organisation pour la constituer afin qu'elle soit prête à combattre? Cela prend du temps.

Considérons ma carrière en remontant au jour du débarquement. Il nous a fallu un an avec la troisième Division canadienne, à nous entraîner avec eux, en vue de faire une chose précise, tous ensemble, en ayant tout sur place. C'est là ce que doivent étudier les militaires et le gouvernement lorsqu'ils proposent un engagement national tel qu'en Europe centrale. Je pourrais également parler du groupe de combat tactique.

Je déclare donc que je ne suis pas partisan d'abandonner la protection du flanc nord de la Norvège. A titre de contribution, pour notre pays, cela est excellent. J'ai commandé cette organisation, mais j'ai fini par dire qu'il vaudrait mieux chercher un autre commandant parce que je ne pensais pas que nous puissions nous maintenir de la façon dont nous étions organisés. Cela remonte au début des années 1970 et je n'ai pas constaté de changement.

Ce que je veux dire, c'est que je ne renoncerais pas à cet engagement, mais que si nous le conservons, comme Canadiens, il faut prendre les choses au sérieux—et je pense que nous le pouvons. Nous retrouvons la même chose au centre et au Canada, qu'il s'agisse de l'engagement Alcan que nous avons avec les Américains sur le réseau de routes du Nord-Ouest, ou qu'il s'agisse des engagements dans le domaine des missions de la paix.

C'est sur ce plan, je crois, qu'il y a des lacunes aujourd'hui. Depuis de nombreuses années, les engagements restent les mêmes, mais les tâches confiées aux militaires et celles qu'ils accomplissent effectivement ne concordent pas avec l'engagement national. C'est peut-être de la poudre aux yeux et on croit peut-être qu'on peut s'en tirer, je n'en sais rien, mais un tas de choses se sont produites. Nous avons réduit les forces en Europe centrale de moitié depuis que nous avons cet engagement national et il n'y a pas eu de modification, dans le livre blanc. En tant que soldat, je trouve cela difficile à comprendre.

Le sénateur Molgat: Ce que vous proposez, mon général, signifierait une augmentation notable des forces armées si nous devons avoir une brigade entièrement structurée en Europe centrale et une autre brigade entièrement structurée en Norvège. Cela se traduirait par des augmentations très notables.

Le général Radley-Walters: Comme j'ai essayé de le dire, les unités seraient prêtes pour la guerre. En d'autres termes, cela signifierait d'amener un bataillon d'infanterie à un effectif de plus de 800 personnes, les régiments blindés au niveau des

[*Text*]

and involving also your air and sea units. The estimate of 110,000 is not something that people have just pulled out of the air. It is based on bringing the present organizations up to a war establishment. We are therefore not really taking on any greater commitments. If you go into Petawawa today and look at my regiment, you will see that its strength is about 458. When I took the regiment to Germany and fought in World War II we were about 780. There is the difference.

Senator Molgat: So you think that with rough figures of 105,000 to 110,000 we could man the commitments that we have now?

General Radley-Walters: Right. In the event of mobilization, anything coming behind it must be based on the militia or the reserves.

Senator Molgat: I want to come back now to another comment you made regarding the structure here in Canada. You mentioned that in the event of war, in your view, the commands would end up by being in Ottawa, and that they could not function separated, as they are now, geographically. Would you go on from that to recommend that there ought to be, now, a movement of the commands back to the original structure?

General Radley-Walters: As an individual, I try throughout my life to carry out my planning on a rather simple basis, and I have always believed that what you do in peacetime, if it is properly structured, and sensible, leads to a situation in which, like the Boy Scouts, you are always prepared for war. It is therefore wrong to go ahead and train people a certain way, or oganize them in a certain way, and then, during an emergency, have to either change that organization or change that system.

I did not get into individual training, but I think we would have to change the system. The point is, if you are talking about command and control, is it right to change the system in an emergency? We have all kinds of time in peacetime to work out problems within the unification process. I am not saying that we should change unification; I am saying that we should change the system within unification.

I am sure that in the case of staffs which are close beside and working directly with National Defence Headquarters there will be more communication, no loss of time, and such staffs would be better informed. I think many of the problems which are facing us would be overcome by the mere fact of the sea, land and air staffs getting together at this level; that is, at National Defence Headquarters.

Senator Molgat: You mentioned in your comments, General, that you see unification at the top as being a practical and useful direction to take; but that as you go down towards the units—I hope I am phrasing what you said correctly—it becomes less practical.

What changes do you believe ought to be instituted at this stage?

[*Traduction*]

forces d'artillerie, etc., en impliquant également les unités aériennes et maritimes. L'estimation de 110 000 personnes n'est pas un chiffre en l'air. Elle est calculée d'après le nombre sur l'établissement d'hommes nécessaires pour donner aux organisations actuelles leurs effectifs de guerre. Par conséquent, nous ne pouvons prendre d'autres engagements. A l'heure actuelle, mon régiment, qui est basé à Petawawa, compte environ 458 militaires. Pendant la Seconde Guerre mondiale, ce même régiment est allé se battre en Allemagne et comptait environ 780 militaires. Il y a là toute une différence.

Le sénateur Molgat: Ainsi, à votre avis, avec un effectif variant entre 105 000 et 110 000, nous pourrions nous acquitter de nos engagements actuels?

Le général Radley-Walters: En effet. En cas de mobilisation, nous devrons nous fier aux réserves ou à la milice.

Le sénateur Molgat: Je voudrais maintenant revenir à un autre commentaire que vous avez fait sur la structure au Canada. Vous avez dit qu'en cas de guerre, à votre avis, les commandements reviendraient à Ottawa et qu'ils ne pourraient pas fonctionner en étant éloignés les uns des autres comme ils le sont maintenant. Iriez-vous jusqu'à recommander un retour à la structure d'origine des commandements?

Le général Radley-Walters: Personnellement, j'ai toujours essayé de planifier ma vie simplement et j'ai toujours pensé que ce qui est fait en temps de paix, si c'est bien fait, vous permet d'être prêt pour la guerre. Par conséquent, il serait erroné de former et d'organiser des militaires dans une certaine façon et de changer l'organisation ou les systèmes en cas d'urgence.

Je n'ai pas parlé de la formation personnelle, mais je crois que nous devrions changer le système. Dans une structure de commandement et de contrôle, il faut se demander s'il convient de changer les systèmes en cas d'urgence. En temps de paix, nous avons tout le temps voulu pour résoudre les problèmes qui découlent de l'unification. Je ne dis pas que nous dévrions revenir sur l'unification, je dis simplement que nous devrions changer le système tout en conservant l'unification.

Je suis convaincu que pour ce qui est des services qui travaillent en étroite collaboration au Quartier général de la Défense nationale, les communications sont meilleures, il n'y a pas de perte de temps et ces services sont bien informés. Je crois que bon nombre des problèmes auxquels nous faisons face à l'heure actuelle disparaîtraient si les éléments terre, mer et air étaient réunis au niveau du Quartier général de la Défense nationale.

Le sénateur Molgat: Dans vos remarques, mon général, vous dites que vous considérez l'unification des hauts commandements comme étant une orientation pratique et utile; cependant vous dites également qu'au niveau des unités, l'unification est moins pratique.

A votre avis, quels changements devraient être apportés?

[*Text*]

General Radley-Walters: Well, I think the value of the common training system is debatable, and it is obviously not working. I question whether every man coming in off civvy street, who is going to be a sailor, a soldier or an airman, should go to a unified school and start off there. This might be great socially, and might have certain side benefits in the way of getting to know other people; but in reality, what does it mean for an infantryman, a tanker, a gunner, a signalman, an airman, and so on, to do this? I think it is terribly important to go to RMC, and, as an officer, as you get up into the middle distance of your career, to rub shoulders with sailors or airmen, because at some stage you are going to find yourself in the top structure; but is this true for an infantryman, a signalman, a tanker, a man on an airforce base, or a sailor? We are putting a great deal of emphasis today on that, but as the man comes up and gets to his unit, there are no institutions to train him for his particular job. Today, if you go to Petawawa, or Valcartier, or Winnipeg, you will find—and I think I am right on this—at least an infantry company, a battery of artillery, or a tank squadron, doing individual training of troops that have come out of, say, Cornwallis, and now, instead of getting on with field training and unit training, these men are carrying on with fundamental, basic training in the units. I say that is wrong and it is not going to work in war. We are going to have to find other institutions somewhat like our depots, and so on, to train them again. That is a basic change.

Our young officers all go to Chilliwack to start off with. Is this necessary? We allow our NCOs to get up the line, and then, at a certain time, they all go to Camp Borden and go to warrant officer's school. As far as combat arms are concerned, they are just wasting their time. Is this necessary, and will it work in wartime? If we look at it from the point of view of whether it will work in war, and if we come to the conclusion that it will not, we should certainly change the system now, in peacetime. That is what I am saying. Do you believe that the rank structure I just mentioned is going to work so that you can have all those people qualified in that way? Obviously not.

Senator Hicks: A supplementary. General, did I detect that when you said there was light at the end of the tunnel you felt there were signs that this situation was being, or was going to be, improved? Or was that too optimistic an interpretation?

General Radley-Walters: No. I have listened to our Minister of National Defence and to our Chief of Defence Staff, and I have been taken by what these gentlemen said in response to a number of pressure groups, such as the Legion or the Conference of Defence Associations which, over the years, have been putting these suggestions to the Department of National Defence. It seemed to me that as a result something was going to bedone, that more money was going to be provided, and that we may find more people on the ground. These are promises that I have heard before.

[*Traduction*]

Le général Radley-Walters: Eh bien, je pense que la valeur du système de formation commune est discutable et que ce système ne fonctionne pas. Je ne suis pas convaincu qu'il soit bon d'envoyer un civil, qui deviendra un marin, un soldat ou un aviateur, donc d'envoyer ce civil à une école unifiée pour qu'il commence sa vie de militaire. Au niveau des relations sociales, c'est peut-être très bien, cette façon de procéder peut avoir certains avantages secondaires, par exemple, permettre de connaître d'autres personnes; cependant, en réalité, qu'en pense réellement le fantassin, le canonnier, le signaleur, l'aviateur et ainsi de suite? Je crois qu'il est très important pour un officier intermédiaire de suivre des cours au collège militaire et de connaître des soldats ou des aviateurs, car, à un moment donné, il se retrouvera au haut de la hiérarchie; mais il faut se demander si c'est aussi important pour un fantassin, un signaleur, un aviateur ou un marin. Nous insistons énormément là-dessus aujourd'hui, mais lorsque le soldat sort de l'école et qu'il se rend à son unité, rien n'est prévu pour le familiariser avec son travail. De nos jours, si vous vous rendez à Petawawa, à Valcartier ou à Winnipeg, vous trouverez, et je crois avoir raison à ce sujet, au moins une compagnie d'infanterie, une batterie d'artillerie, un escadron de chars d'assault qui assurent la formation individuelle de militaires qui sortent de, disons Cornwallis; à l'heure actuelle, au lieu de faire des exercices en campagne et des exercices d'unité, ces militaires font l'entraînement fondamental dans les unités. Je dis que c'est une mauvaise façon de procéder qui ne donnera pas les résultats escomptés en temps de guerre. Nous devons trouver d'autres genres d'institution, quelque chose qui ressemblerait à nos dépôts, pour la formation. C'est un changement essentiel.

Au départ, tous nos jeunes officiers vont à Chilliwack. Est-ce nécessaire? Nous donnons des promotions à nos sous-officiers pour ensuite les envoyer au camp Borden, à l'école des adjudants. Les militaires des armes de combat perdent leur temps. Si nous étudions cette façon de procéder en se demandant si elle donnera les résultats escomptés en temps de guerre, et que notre conclusion est négative, nous devons certainement changer le système dès maintenant, en temps de paix. C'est ce que je maintiens. Pensez-vous que la structure de grade à laquelle je viens de faire allusion donnera les résultats escomptés et permettra de bien préparer tous ces militaires? Je ne le pense pas.

Le sénateur Hicks: Question supplémentaire. Mon général, d'après ce que vous venez de dire, dois-je comprendre qu'on verra enfin la lumière, que vous pensez que cette situation sera améliorée? Ou est-ce que mon interprétation est trop optimiste?

Le général Radley-Walters: Non. J'ai entendu ce qu'a dit notre ministre de la Défense nationale et le chef de l'état-major de la Défense, et j'ai été surpris par ce qu'ils ont dit en réponse aux recommandations de certains groupes, notamment la Légion et la Conférence des associations de défense, qui font des suggestions au ministère de la Défense nationale depuis des années. Il m'a semblé qu'à la suite de ces suggestions, quelque chose serait fait, que des fonds seraient débloqués et que nous pourrions avoir plus de militaires. Ce sont là des promesses que j'ai entendues auparavant.

[*Text*]

Senator Hicks: But does this mean that you have some hope that there may even be changes that will restore pride in individual units, which I, as a gunner, felt in World War II, for example?

General Radley-Walters: Well, we are going to have to change a few things. I think there is an awareness of the changes that are needed. A number of us have this base concept of saying that you just cannot take away all command responsibilities from a commanding officer and expect him to feel a challenge. Nor can you have a pride in the unit and belief in one another. What will be the effect on young officers if they do not have any responsibility for the welfare of the people under their command? What will be the effect when his people, if they have a problem, whether it be a legal problem, a pay problem or a housing problem, go to someone else on the base? We have to restore that responsibility at the unit level. That is what you remember, and that is what I remember, and it worked; but when you take that away you are taking away a lot of other things as well.

For instance, the commanding officer has very little money, today, to play with. All his money is taken away from him. That sort of thing is centralized. When he says, "Let's have a smoker next Wednesday night," what in fact happens is that he has to go round and sell lottery tickets, or raffle off a shotgun in order to get a little bit of money together, and then go ahead and do it. You are not going to destroy this thing that we believe in, but you have to try other methods of doing it. I say it is wrong. That is the challenge, and it affects the spirit and the whole sense of regimental life.

I just came from Calgary, and do you know what the Lord Strathcona Horse asked me? They said, "Sir, would you go back and see if you can get our mounted troop authorized?" You know, I am sure, that when you talk to people who are concerned with being cost effective, they just shoot you down so fast; but that mounted troop means a great deal, not only to the Lord Strathcona Horse, but to Calgary itself. That mounted troop would go all over. It would be carrying the flag. If we could get 10 recruits on that troop it would be a hell of a lot better than flashing advertisements on television. They could say, "Come and join the Lord Strathcona Horse." I know we won't get it. People won't look at it that way; but they should.

Senator Thompson: I wonder if I could clarify an answer that you gave to Senator Molgat. You mentioned Cornwallis. When someone joins the armed forces, he goes to a common base, whether he is going into the army, the navy or the air force. Then, as he moves up the ladder he may, as a corporal, go to another common base, and later, in order to take warrant officer training, he will go to yet another common kind of base. Is that correct?

General Radley-Walters: Perhaps I can just go through a couple of trades.

[*Traduction*]

Le sénateur Hicks: Mais est-ce que cela signifie que vous nourrissez certains espoirs à l'égard des changements qui pourraient être apportés et qui redonneraient un sentiment d'appartenance et d'orgueil à chaque unité, un sentiment comme celui que je sentais en tant que cannonier pendant la Seconde Guerre mondiale?

Le général Radley-Walters: Eh bien, nous devrons apporter quelques changements. Je crois qu'on prend conscience de la nécessité de certains changements. Je ne suis pas le seul à prétendre qu'il est impossible d'enlever à un commandant toutes ses responsabilités et de s'attendre à ce qu'il fasse bien son devoir. Il est également impossible d'être fier de son unité et d'avoir confiance l'un dans l'autre. Comment se sentiront les jeunes officiers s'ils ne sont pas responsables du bien-être des militaires qu'ils commandent? Qu'arriverait-il si ses hommes, ayant un problème légal, un problème de solde ou un problème de logement, s'adressaient à quelqu'un d'autre de la base? Cette responsabilité doit être restaurée au niveau de l'unité. Voilà ce dont vous vous souvenez et ce dont je me souviens, et cela marchait; mais si vous supprimez ce genre de relations, vous enlevez en même temps des tas d'autres choses.

Par exemple, l'officier responsable a, comme c'est souvent le cas aujourd'hui, trop peu de moyens financiers à sa disposition. On lui enlève tout. Tout est centralisé, et s'il décide d'organiser une petite soirée, il est obligé de vendre des billets de loterie, dont le lot sera un fusil par exemple, pour avoir un petit peu d'argent et organiser sa soirée. Vous n'allez pas faire disparaître ce en quoi nous croyons, mais il vous faut essayer d'autres méthodes et vous y prendre autrement. Je dis donc que c'est une erreur. C'est évidemment un défi qui affecte l'esprit et le sens communautaire de toute la vie du régiment.

Je reviens juste de Calgary; savez-vous ce qu'on m'a demandé au régiment de cavalerie Lord Strathcona? On m'a dit: «Pourriez-vous, monsieur, essayer de faire autoriser notre unité de cavalerie?». Je suis sûr que vous savez que lorsque l'on parle à ceux qui pensent uniquement rentabilité, ils ont vite fait de vous répondre; mais cette unité à cheval a une importance réelle non seulement pour le Lord Strathcona Horse, mais pour Calgary même. Elle irait un peu partout, portant le drapeau, et il serait certainement meilleur d'avoir dix recrues supplémentaires que de réserver du temps à la télévision pour des messages publicitaires. Ils pourraient dire: «Venez et joignez le Lord Strathcona Horse». Je sais que nous n'y parviendrons pas, personne ne considère les choses sous cet angle, et pourtant on devrait.

Le sénateur Thompson: J'aimerais clarifier une réponse que vous avez faite au sénateur Molgat. Vous avez mentionnée Cornwallis. Lorsque quelqu'un entre dans les Forces armées, il rejoint d'abord une base commune, qu'il entre dans l'infanterie, la marine ou l'armée de l'air. Au fur et à mesure qu'il gravit les échelons, il peut par exemple, aller dans une autre base, pour ensuite, s'il veut encore suivre une formation de sous-officier, aller à nouveau dans une autre base commune. Est-ce exact?

Le général Radley-Walters: Permettez-moi de citer quelques exemples.

[*Text*]

Let us take an infantryman. An infantryman comes off civvy street and goes to Cornwallis, along with the sailors and airmen, and does 11 weeks there. After that he is posted, for example, to the Royal Canadian Regiment in London, Ontario. Now, this man has just had the socialized training, the basic training. He knows how to wear his uniform; he knows something about weapons, but he sure as the dickens does not know how to fit into the First Battalion of the Royal Canadian Regiment, because he is not an infantryman. In the past, he would go to an institution which is a depot of the Royal Canadian Regiment and get trained as an infantryman. When he came out of that depot, he then could take his place with that regiment. Today he cannot. Today he goes to the regiment and then has to be trained. This results in an operational unit which is doing individual and basic training. That is the first point I would like to make.

Let us take another man who, for example, becomes a signaller. He goes to Cornwallis and from there he is posted to Kingston. That man also might end up in the First Battalion of the RCR as a signaller, but he goes to Kingston and there he learns his trade. He learns to be a radio operator, a lineman or whatever signal trade he picks up. He then is posted to the Royal Canadian Regiment and, when he gets there, he knows nothing about the environment. He has never been with an infantry battalion before. They must take this individual and train him in the environment in which he now finds himself, which is an infantry battalion environment, and it is a great deal different, as you well know, than anything else. Or he may find himself in a gunner unit at battery headquarters, which is also completely different, and then those people must take him.

Will this system work in war? Say that you are in Germany somewhere and somebody posts a guy in and you are going to have to train him.

Senator Hicks: General, if I may be what you regard as a devil's advocate for a moment, are you not exaggerating the disadvantage of it? Did I not understand you to say that the time he sent in his basic uniform training in Cornwallis was 11 weeks? Surely that is not such a serious slice out of his time and training to occur before he begins to relate to particular regimental attitudes and duties.

Gen Radley-Walters: I do think, sir, that in war it is a very serious matter. I do not think there are too many 11-week periods to play around with. You know better than I; you were in the same sort of circumstance. We do not have the time; time is against us. If you could take every militiaman who will be mobilized, send him to Cornwallis for 11 weeks and then train him in his particular trade afterwards—I say no, I say you are going to use those 11 weeks to train him in what you need him for.

Senator Thompson: Could I just ask a question following the same line of thought? I was in the navy, so to take an example, a fellow moves up and will then become a petty officer. Is he

[*Traduction*]

Parlons par exemple un fantassin. Il vient et rejoint la base de Cornwallis, avec des marins et des soldats de l'armée de l'air, et il y fait 11 semaines. Il est affecté par exemple, au Régiment royal canadien de London, en Ontario. Jusqu'ici, il n'a reçu qu'une formation générale de base. Il sait ce qu'est l'uniforme, il a quelques rudiments sur le maniement des armes, mais il ne sait certainement pas comment s'intégrer au Premier bataillon du Régiment royal canadien, étant donné qu'il n'est toujours pas un fantassin. Dans le passé, il aurait rejoint un dépôt du Régiment royal canadien où il aurait été formé en tant que fantassin. À sa sortie, il aurait pu prendre son poste dans le régiment. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Il rejoint le régiment et doit suivre une formation. Il s'agit donc au total d'une unité opérationnelle qui dispense une formation individuelle de base. Voilà le premier point que je voulais expliquer.

Prenons un autre exemple, le cas de quelqu'un qui devient signaleur. Il va à Cornwallis et de là, il est affecté à Kingston. Il pourrait bien finalement se retrouver dans le Premier bataillon du Régiment royal canadien comme signaleur, mais il rejoint d'abord Kingston où il est formé. On en fera un radio par exemple, un poseur de liques ou quoi que ce soit d'autre selon la spécialité des communications qui l'intéresse. Ensuite, il est envoyé au Régiment royal canadien et à son arrivée, il ne connaît rien des conditions qui y existent, puisqu'il n'a jamais fait partie d'un bataillon d'infanterie. Il faut donc lui dispenser une formation correspondant à sa nouvelle affectation, c'est-à-dire à un bataillon d'infanterie, avec tout ce qui le caractérise. Il pourra se retrouver dans une unité de canonniers, chez les artilleurs, ce qui est à nouveau une situation tout à fait particulière, et ces gens devront l'intégrer.

Ce genre de système fonctionnerait-il en temps de guerre? Supposez que vous vous trouviez en Allemagne quelque part et que l'on vous envoie une personne qu'il faudra former.

Le sénateur Hicks: Général, si vous me permettez de me faire un instant ce qui serait l'avocat du diable, à vos yeux, permettez-moi de vous demander si vous n'exagérez pas un peu les désavantages de ce système? Vous ai-je bien compris lorsque vous avez affirmé que dans cet exemple, on passe onze semaines à Cornwallis pour une formation de base? Il est certain que ce n'est pas une période de formation bien longue, et qu'il faudra encore du temps avant que ce soldat puisse véritablement s'intégrer à un régiment et en connaître le fonctionnement et les tâches.

Gen Radley-Walters: Je pense qu'en temps de guerre la situation serait en effet plus difficile. Je ne pense pas que l'on puisse disposer en toute liberté et à volonté de périodes de onze semaines. Vous le savez mieux que moi; vous avez connu ce genre de situation. Le temps reste toujours un impératif; on en manque. Je ne pense pas que vous puissiez prendre chaque soldat mobilisé, l'envoyer à Cornwallis pour une période de onze semaines, puis lui faire subir une formation spécialisée non, je pense que vous allez utiliser ces onze semaines pour le former directement à ce pourquoi vous l'utiliserez ensuite.

Le sénateur Thompson: Pourrais-je poser une question dans le même ordre d'idée? J'ai été marin; supposons donc par exemple, qu'à la suite d'une promotion, je puisse devenir

[*Text*]

then sent to another common base with sergeants and a whole bunch of people to get his petty officer training before he goes back to the ship?

Gen Radley-Walters: Sir, you would go back to Cornwallis. The navy, I think, is also of the view, like the army, that the system is not as good as they would like to see it, because once a person leaves Cornwallis, he must go back and get into his naval environment and learn what sailors do. Up to now he has just had a common introduction to the three services and he must be retrained to be a sailor. Then he goes on to the fleet school or he goes on and learns his trade. When he becomes a chief petty officer, which is probably a long time into his career, it is felt that it is high time he learned something about leadership. He is then sent to Camp Borden, with the air force and the army and the navy, to learn something about leadership. I think the navy figures this is a little too late in life. We in the army think this is a little too late in life. When he becomes a corporal and a sergeant, leading men is his whole job. It is not a trade; he must go out and lead men. By leading them he has to take them into the field, and everything they do in his responsibility, in terms of both their equipment and the men themselves. That is where the human factor enters into leadership. But he does not get this training until quite late in life. You could say that, from a tradesman's point of view, the system sounds reasonably good. But these are not tradesmen in the navy, these are not tradesmen in the combat arms of the army. These are people in command, in leadership positions. I do not know if that answers your question.

Senator Molgat: There are so many questions, General. The basic change that you see at this stage would be at the training level, would it? Is that where you would start?

Gen Radley-Walters: No, I would start at the top, sir. I think the CDS is the right place. I think, with unification, that was the greatest hurdle we overcame, having one man in charge of all of us. That, in my opinion, was right. I think the mixture of civilians and soldiers at National Defence Headquarters is wrong. The control of the military by the civilian side can be done in different ways. We have now put them together so that the deputy minister and the chief are both chairmen of a management committee and, though it is difficult to run an organization with two heads, this one is. Then when you consider the staff underneath, one half of all the senior positions is filled by civilians and the other half is filled by the military, divided between the air, the sea and the land. Then you go down to director generals, down further to directors, all the way through, and I think the end result is something like 4,500 civilians mixed in with the National Defence staff. I am saying that is wrong. At the level I work on, I do not even know those people; I will never get to know those people. However, I know a sailor or a soldier who has pecked his way up into the position he occupies. I do not think civilians know what I am doing because they have never had my experience; they have never had the experience of any of the troops which I have commanded or the environment in which I have been. What I am suggesting is this is not control by the military; this is control by the civil servants. We feel,

[*Traduction*]

quartier-maître. On m'enverra donc à une autre base avec des sergents, et où je suivrai une formation de sous-officier avant de regagner mon unité d'origine?

Gen Radley-Walters: Dans ce cas, vous retourneriez à Cornwallis. Je suppose que la marine, comme l'armée, n'est pas tout à fait satisfaite de ce système, étant donné qu'après Cornwallis, le marin doit retourner à sa base navale et apprendre ce que font les marins. Jusqu'à ce moment-là, il n'a reçu qu'une formation générale commune aux trois armes; or, il faudra en faire un marin. Donc, il va à une école de la marine ou il apprend sa spécialité. Au moment où il passera sous-officier, ce qui demandera encore un certain temps, on s'apercevra qu'il est grand temps qu'il apprenne à commander. Alors on l'enverra au camp Borden, en même temps que les forces aériennes, l'infanterie et la marine, pour apprendre ce qu'est le commandement. Si je ne me trompe, la marine trouve que c'est un peu tard. Dans l'infanterie, nous pensons également que c'est un peu tard. Au moment où il passe caporal ou sergent, son rôle est un rôle de commandement. Ce n'est pas une spécialité technique; il faut qu'il commande à des hommes. Il lui faudra les mener en opération, tout est sous sa responsabilité, l'équipement et les hommes eux-mêmes. C'est là que le facteur humain entre en ligne de compte. Or il n'y sera formé que très tard. Donc, d'un point de vue des spécialités techniques, le système semble assez raisonnable. Mais ce dont nous parlons maintenant, ce n'est pas de spécialistes techniciens, ni dans la marine ni dans l'infanterie, il s'agit de personnes qui sont aux postes de commande, qui ont des responsabilités de chef. Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question.

Le sénateur Molgat: Il y a tant de questions, général. Le changement fondamental que vous voyez à ce stade-ci porterait sur la formation, n'est-ce-pas? Partez-vous de ce point?

Gen Radley-Walters: Non, je commencerais par le haut, monsieur. Je commencerais par le chef de l'état-major de la Défense. Je pense qu'avec l'unification, le fait qu'un seul homme soit responsable de nous tous a réglé le plus grave problème auquel nous devions faire face. C'était, à mon avis, justifié. Je crois que le mélange de civils et de soldats au quartier général de la Défense nationale est une mauvaise chose. Le contrôle des militaires par les civils peut s'exercer de différentes façons. Nous avons maintenant réuni les deux, de sorte que le sous-ministre et le chef sont tous deux présidents du comité de régie et, même s'il est difficile de diriger un organisme avec deux têtes, c'est notre cas. Ensuite, lorsque vous examinez le personnel subalterne, vous constatez que la moitié de tous les postes supérieurs sont occupés par des civils tandis que l'autre moitié est occupée par des militaires, divisés entre les commandements de l'air, de la mer et de la terre. Vous passez ensuite aux directeurs généraux, puis aux directeurs et ainsi de suite jusqu'à la base. Finalement, le personnel de la Défense nationale compte, je pense, quelque 4,500 civils. Je prétends que c'est une erreur. Au niveau où je travaille, je ne connais même pas ces personnes et je n'aurai jamais à les connaître. Toutefois, je connais un marin ou un soldat qui s'est beaucoup démené pour obtenir le poste qu'il occupe. Je ne crois pas que les civils sachent ce que je fais parce qu'ils n'ont jamais eu mon expérience; ils n'ont jamais eu l'expérience

[*Text*]

and I mean this, we feel that at the lower levels, this control by civil servants is, to them, just another job. They do not have the same rank structure, to begin with. They are not under the same code of discipline. They do not have the same regulations which they follow, as do the sailors, soldiers or airmen.

That is the first thing I would change. I would move it over under the deputy minister and have control over national defence done by the deputy minister's office with regard to the various specifics that he must control. I remember listening to an address by General Montgomery in the fifties, right after the war. He was talking about the importance of unification. When he fought, it was as a unified commander. He had himself and he had a small, as he termed it, unified staff that looked after the unified problems—staff problems—of the army, the air force and the navy. He said that in peace time, the origin of the squabble in England was that these three commanders always had access to the Minister of National Defence, therefore priorities became difficult to assert. He suggested at that time that on the one side you should have the minister and the chief, who is responsible for the military side; on the other side, because of civilian control to the army, the air force and the navy, there should be an assistant or a deputy.

Say, for example, we buy the Aurora program or the F-18 program or the business of the ships and the contracts and all of that; there is a group of civilian people who will study, control and understand exactly what the navy is doing. However, they are not responsible for day-to-day staff work and command decisions and so on down the line. Decisions are being made by "ADM Pers"or "ADM Mat"with regard to matters such as a housing problem in Calgary. When this decision reaches base level, someone writes down the terms of reference for this particular housing problem, and it all comes out wrong. It would have been far better if the brigade commander in Calgary were allowed to look after the housing problem in Calgary. He knows the problem. But you get a piece of paper which says that that is what you are going to do. Or there is a question on rent control and so on. That is where I think we run into a great problem. I just used that as an example, but there are many others as well.

Senator Molgat: Thank you, general. I have other questions which I will ask later, if I may.

Senator Marshall: Mr. Chairman, I was impressed with General Radley-Walters' briefing. I am in accord with much that he has said, but I am somewhat surprised when he says he sees a light at the end of the tunnel.

I have belonged to the Canadian Infantry Association for many years and have attended the meetings of the Conference of Defence Association, and for years now we have heard the

[*Traduction*]

d'aucune des troupes que j'ai commandées ou du milieu que j'ai connu. Je veux dire que nous ne sommes pas contrôlés par des militaires mais par des fonctionnaires. Nous croyons, et je tiens à ce point, qu'aux échelons inférieurs, ce contrôle exercé par les fonctionnaires ne représente pour eux qu'un travail comme un autre. D'abord, ils n'ont pas la même organisation hiérarchique. Ils ne sont pas régis par le même code de discipline. Ils ne sont pas assujettis aux mêmes règlements, contrairement aux marins, aux soldats ou aux aviateurs.

C'est la première chose que je changerais. Je placerais les pouvoirs entre les mains du sous-ministre et je veillerais à ce que le contrôle de la Défense nationale soit assuré par le bureau du sous-ministre en ce qui a trait aux divers domaines qu'il doit contrôler. Je me souviens avoir écouté un discours du général Montgomery dans les années 50, immédiatement après la guerre. Il parlait de l'importance de l'unification. Lorsqu'il combattait, c'était à titre de commandant dirigeant l'ensemble des troupes. Il avait lui-même, comme il disait, un petit personnel unifié qui se penchait sur les problèmes d'unification, les problèmes de personnel de l'armée, des forces de l'air et de la marine. Il disait qu'en temps de paix, l'origine des querelles en Angleterre s'expliquait par le fait que ces trois commandements avaient toujours accès au ministre de la Défense nationale et que par conséquent, les priorités devenaient difficiles à discerner. Il a proposé à cette époque que le ministre et le chef soient d'une part chargés des militaires et, d'autre part, qu'en raison du contrôle civil de l'armée, des forces de l'air et de la marine, il y ait un adjoint ou un sous-ministre.

Si, par exemple, nous adoptions le programme Aurora ou le programme F-18 ou que nous achetions une entreprise de navires, et ainsi de suite il y aurait un groupe de civils qui étudieraient, contrôleraient et comprendraient exactement ce que fait la marine. Toutefois, les civils ne sont pas responsables du travail quotidien du personnel ou des décisions de commandement, etc. Le sous-ministre adjoint doit prendre les décisions qui concernent des questions comme le problème du logement à Calgary. Lorsque cette décision atteint le niveau inférieur, quelqu'un rédige les directives à suivre pour résoudre ce problème de logement en particulier, mais elles sont mal interprétées. Il aurait été de loin préférable que le commandant de la brigade de Calgary soit autorisé à s'occuper lui-même du problème de logement dans cette ville. Il connaît la situation. Mais on reçoit un bout de papier qui nous dicte ce que nous devons faire ou qui nous informe que la question relève de la régie des loyers etc. C'est là, à mon avis, que nous nous heurtons à un grave problème. Je ne vous ai cité qu'un exemple, mais il y en a beaucoup d'autres.

Le sénateur Molgat: Merci, général. J'ai d'autres questions que je poserai plus tard, si je le puis.

Le sénateur Marshall: Monsieur le président, j'ai été impressionné par les propos du général Radley-Walters. Je suis d'accord avec une grande partie de ce qu'il a dit, mais je suis quelque peu étonné par son optimisme.

J'ai fait partie pendant de nombreuses années de la Canadian Infantry Association et j'ai assisté aux réunions de la Conférence des associations de défense et depuis des années

[*Text*]

same story: They are going to put more money into reserves; they are going to buy more equipment for the reserves, and everything is "going to be right next year." This is going back 25 years. I am glad the general is optimistic. Perhaps he believes a little more readily than I do.

We have covered all of the same questions, really, with the Chief of Defence Staff and some of his excellent colleagues. We all recognize the same problems. I am sure they want the force built up just as much as we do, but political exigencies must be faced in terms of the money being spent.

I am also concerned over the turnover in personnel. Since 1970 there has been a turnover of 114,981 members. That is an average rate of 10,000 a year leaving the force. Something must be wrong. Moreover, as we have been told by the officials of the defence staff, the armed forces have to cope with a range of problems not of their own making. There are problems in terms of demographic trends; attitudes towards sea duty; the effects of pay rates in the private sector; the effects of inflation and the cost of housing. Those are real problems which soldiers must face today.

As you and I remember, when we joined the militia units and entered the force, we did so because we had certain motivations. The leadership was there and we wanted to contribute our share in serving the cause of the nation.

Do you feel, general, that we are recruiting the right type of individual? Why is there such a turnover in the force? Why can we not keep these people? What problems do we have today that we did not have 30 or 40 years ago or during the Second World War?

Gen Radley-Walters: Sir, all I can tell you is what I observe as one on the outside looking in and what I have learned from visiting units and still trying to keep my ear to the ground. I agree with everything you have said. There is a whole combination of so many things that frustrate people today.

Rank structure may seem a small matter, but our rank structure is such now that there seems to be a job for everybody and he must fill that particular hole for pay based on his trade qualifications.

I may be getting into a little bit of green water here, but let me tell you a little bit about the sailors. I was talking to the sailors and this is what they told me. In the old days they would go to sea for three years and they would be back on shore for three years. They worked out of the west coast and they worked out of Halifax. When they came ashore, within their own group they found jobs, whether it was driving trucks, working in supply or on base or something else, because, while they were out at sea, their families, their homes and their children were in Halifax or on the west coast.

[*Traduction*]

maintenant, j'entends la même histoire: ils vont affecter plus d'argent aux réserves; ils vont acheter plus d'équipement pour les réserves, et tout cela est remis à l'an prochain. Voilà 25 ans qu'il en est ainsi. Je suis heureux que le général soit optimiste. Il est peut-être un peu plus confiant que moi.

J'ai passé en revue toutes ces mêmes questions, en fait, avec le chef de l'état-major de la Défense et certains de ses excellents collègues. Nous reconnaissons tous les mêmes problèmes. Je suis sûr qu'ils veulent consolider la force tout autant que nous, mais il faut faire face à certaines exigences politiques pour ce qui est de l'argent dépensé.

Je me préoccupe également du roulement du personnel. Depuis 1970, il y a eu un roulement de 114 981 membres. Il s'agit d'un taux moyen de 10 000 personnes par année qui quittent les forces armées. Quelque chose ne tourne pas rond. De plus, comme nous l'ont dit les dirigeants de l'état-major de la Défense, les forces armées ont dû faire face à une gamme de problèmes qu'elles n'avaient pas créés elles-mêmes. Il s'agit de problèmes liés aux tendances démographiques, aux attitudes envers le service en mer, aux effets des échelles de salaire dans le secteur privé, aux effets de l'inflation et aux coûts du logement. Tels sont les vrais problèmes auxquels les soldats doivent faire face de nos jours.

Comme vous et moi nous en souvenons, lorsque nous sommes entrés dans les unités de la milice et dans les forces, nous étions motivés en quelque sorte. Il y avait un esprit de commandement et nous voulions faire notre part pour servir la cause de la nation.

Croyez-vous, général, que nous recrutions le bon genre de personnes? Pourquoi y a-t-il un si grand roulement dans les forces? Pourquoi ne pouvons-nous garder ces personnes? Quels problèmes avons-nous aujourd'hui, que nous n'avions pas il y a 30 ou 40 ans ou au cours de la Seconde Guerre mondiale?

Gen Radley-Walters: Monsieur, je puis seulement vous faire part de ce que je suis à même de voir en tant qu'observateur et de ce que j'ai appris de mes visites dans des unités, ainsi que de mon désir de toujours me tenir au courant de ce qui se passe. Je suis d'accord avec tout ce que vous avez dit. Il y a tellement de choses qui ennuient le monde aujourd'hui.

L'organisation hiérarchique peut sembler une question anodine, mais notre structure des grades est telle qu'il semble y avoir un poste pour chaque membre, et chacun doit s'acquitter des fonctions qu'on lui attribue pour toucher sa solde, en fonction de ses compétences professionnelles.

Je m'aventure peut-être en territoire dangereux, mais laissez-moi vous parler un peu des matelots. Je me suis entretenu avec ces derniers et voici ce qu'ils m'ont dit. Déjà, ils passaient trois ans en mer et revenaient sur la côte pour une période de trois ans. Leur port d'attache se trouvait sur la côte Ouest ou à Halifax. Quand ils revenaient de leur affectation en mer, ils trouvaient des postes dans leur propre groupe, comme chauffeur de camion, préposé aux approvisionnements, ou sur la base ou à tout autre poste, car, alors qu'ils étaient en mer, leur famille, leur foyer et leurs enfants vivaient à Halifax ou sur la côte Ouest.

[*Text*]

But the rank structure has changed that. It does not allow that now. In those days you had the authority to take a petty officer, a leading seaman or a sailor and put him on a job and satisfy both you and him, but mostly him, that he was needed in that particular job because he had done his job at sea and had met the challenge. Today, when that fellow comes ashore he ends up in Ottawa, and has to move his family; or he ends up in Pettawawa, because he was a supply man on a ship and there is a supply job in Pettawawa. That is the sort of thing that is happening, to him, and after he has been discouraged a number of times, he asks himself if it is worth it. He joined the navy to be by the sea. He wants to go on ships and he wants that type of life, but now his life has been changed by a rank structure. It has been changed by a system. That is one small point.

Certainly, if you go out west—and I just came back from Edmonton, Calgary and Medicine Hat—you will find that economics plays an important part in the turnover you were referring to. There is no question about that in my mind. I just said good-bye to seven young officers, all of whom had 15 to 20 years still to serve. They were leaving because they had been offered $48,000, $49,000, $50,000 and $60,000. Obviously, that is a factor.

Another factor is the challenge on the base. Let me explain what I mean. If you look at the question of man-for-man rotation in Germany, you will see what I mean. I have been to Germany a few times. The last time I went I took an armoured regiment. The real challenge for those 800-plus men came the year before going, when they were picked to go to Germany. We were going to Germany. Some of them had never been there. As a matter of fact, the majority had not gone before. Right away that was a challenge for them. We started the weeding-out process. We started to train harder. We were challenged because we were going to replace the Royal Canadian Dragoons and we thought we were going to be better. So there were all kinds of challenges facing us, and those challenges sifted all the way down the line. We cannot do that now. Now we go to the Royal Canadian Dragoons in dribs and drabs from the 8th Hussar, the 12 RBC, and the Lord Strathcona's Force. That is how we get to Europe now. So that challenge has been taken way from us.

There is still a challenge in international peacekeeping, because we still rotate units to Cyprus, but even that has now come to the point where it is not much of a challenge. For example, if you take the PBCLI out west, there is no unit PBCLI in Germany, so their only challenge, really, is to go to Cyprus, and some of them have been to Cyprus about five times and they are getting a little sick of it.

Another factor is the sports program system. I was always terribly interested in sports. I thought it was important to keep

[*Traduction*]

Mais tout cela a changé avec la structure des grades. Cela ne fonctionne plus maintenant. Dans le passé, vous pouviez prendre un sous-officier, un matelot de première classe ou un marin et l'affecter à un poste pour satisfaire vos propres besoins et les siens, mais surtout les siens, vous pouviez lui faire comprendre que ce poste particulier lui appartenait parce qu'il avait rempli ses fonctions en mer et qu'il avait relevé le défi. Aujourd'hui, quelqu'un qui arrive de la mer aboutit à Ottawa où il doit s'installer avec sa famille, ou il aboutit à Pettawawa parce qu'il était préposé aux approvisionnements sur un navire et qu'il existe un poste analogue à Pettawawa. Voilà le genre de chose qui lui arrive et, après avoir essuyé un certain nombre d'échecs, il se demande si cela en vaut le coup. Il s'était enrôlé dans la marine pour être près de la mer. Il veut travailler à bord d'un navire et c'est le genre de vie qu'il désire, mais sa vie a maintenant été bouleversée par la structure des grades. Elle a été changée par un système. C'est une petite chose.

Si vous allez dans l'Ouest du pays, et je reviens justement d'Edmonton, de Calgary et de Medicine Hat, vous verrez que les considérations économiques jouent un rôle important dans le taux de roulement des effectifs auxquels vous avez fait allusion tantôt. Il n'y a aucun doute là-dessus dans mon esprit. Je viens justement de faire souhaiter bonne chance à sept jeunes officiers qui avaient tous encore de 15 à 20 ans de service devant eux. Ils quittaient les forces parce qu'on leur a offert $48 000, $49 000, $50 000 et $60 000. C'est évidemment un facteur important.

Un autre facteur est celui du défi qui existe sur la base. Laissez-moi vous expliquer ce que je veux dire. Si vous regardez la question de la rotation en Allemagne, vous verrez où je veux en venir. J'ai été en Allemagne à quelques reprises. La dernière fois que j'y suis allé, j'étais accompagné d'un régiment blindé. Le véritable défi pour ces 800 militaires ou plus a dû être relevé l'année précédant leur départ, lorsqu'ils ont été choisis pour aller en Allemagne. Certains n'y étaient jamais allés. En fait, c'était le cas pour la majorité d'entre eux. C'était dès lors un défi pour eux. Nous avons entrepris le processus d'élimination. Nous avons commencé un entraînement plus difficile. Nous sentions le défi parce que nous devions remplacer les Royal Canadian Dragoons et nous pensions que nous allions faire mieux. Il y avait donc toutes sortes de défis à relever, et tous les sentaient, du premier au dernier. Cela n'est plus possible aujourd'hui. Les affectations au Royal Canadian Dragoons se font par petit peu à partir du huitième Hussard, de la 12e RBC et de la force de Lord Strathcona. C'est la façon dont on se rend en Europe aujourd'hui. Voilà un défi qui n'existe plus.

Il en existe encore un, dans la force de maintien de la paix internationale, parce que nous déployons toujours des unités en Chypre, mais même cela n'est plus un véritable défi. Prenons par exemple le cas de PBCLI, sur la côte Ouest, qui n'a pas d'équivalent en Allemagne: le seul défi qui s'offre aux membres est celui d'une affectation à Chypre, et certains y sont déjà allés à peu près cinq fois et en ont vu presque assez.

Un autre facteur est le système des programmes sportifs. Je me suis toujours intéressé énormément aux sports. Je trouvais

[*Text*]

your life in balance. You should work hard but you should play hard, too. You should try to do everything. But our sports program has gone down the chute.

Senator Marshall: So you would say, then, that the turnover is due largely to a lack of unit spirit and motivation.

Gen Radley-Walters: And lack of equipment. I did not mention equipment, sir, but I should have. If a soldier is going to learn how to shoot and how to use tanks and all of the other pieces of equipment that are involved in warfare, then, obviously, he must have the equipment available to him to train with. sometimes I am amazed how we keep our militia together in this country.

Senator Marshall: So am I.

Gen Radley-Walters: When I look at the few old battered jeeps and other old pieces of equipment hanging around and I see these youngsters using them, I just don't understand how we can keep them interested. At the same time, being an armoured corps soldier, when I look at the regular regiments today I don't understand, either, how we are going to train infantrymen in guns and tankers and the combat arms, when we do not have any tanks in this country.

Senator Marshall: Let me give you a list, general, of some of the things that were promised to the forces. They have been promised 441 tanks and they have already received 265; they have been promised 18 CP-140 Auroras, 137 CF-18 Hornets, the replacement of six salvage destroyers, the Delex Program, the—destroyer life extension program—of $186 million, the replacement of steam-driven destroyers and submarines, the replacement of armoured personnel carriers, small arms and artillery weapons. Will that be the answer? Will that help towards keeping a force?

Gen Radley-Walters: It will certainly help, sir. Anything helps. Sometimes we bandy figures around, but, when it comes down to seeing the actual equipment on the ground, the figures are terribly unrealistic. I have heard a number of people make pronouncements about the Cougar Program being such a boon to the training in the militia. Well, I can tell you I just came back from Medicine Hat and they were going to receive one Cougar. We sat down and discussed what should be done with this piece of equipment, and I said, "Give it back to somebody who already has one so that they will at least have two." Perhaps we could then take the two pieces and give them to one unit to form a troop which would probably result in some meaningful training. For example, in training the 8th Hussars in Moncton, Sussex and Hampton, they would need at least a squadron's worth, or in training an artillery regiment, it would need at least a battery's worth.

[*Traduction*]

qu'il était important que la vie ait un certain équilibre. Il faut travailler fort et jouer fort. Il faut essayer de tout faire. Mais notre programme sportif est tombé.

Le sénateur Marshall: Or, vous diriez que le roulement des effectifs est imputable en grande partie à un manque d'esprit et de motivation.

Gen Radley-Walters: Et à un manque d'équipement. Je n'ai pas parlé d'équipement, monsieur, mais j'aurais dû le faire. Si un soldat veut apprendre à tirer et à utiliser des tanks et toutes les autres pièces d'équipement dont on se sert au combat, il faut évidemment qu'il ait cet équipement à sa disposition pour suivre sa formation. Je me demande parfois comment nous faisons pour garder notre milice dans ce pays.

Le sénateur Marshall: Moi aussi.

Gen Radley-Walters: Quand je vois les quelques vieilles jeeps cabossées et les autres vieilles pièces d'équipement qui traînent autour, et quand je vois ces jeunes qui les utilisent, je ne comprends pas comment nous pouvons continuer à les intéresser. Aussi, comme soldat d'une division blindée, quand je vois les régiments aujourd'hui, je ne comprends pas comment nous allons montrer à des fantassins à utiliser des canons, des tanks et des armes de combat quand nous n'avons même pas de tanks au pays.

Le sénateur Marshall: Permettez-moi, général, de vous dresser une liste de choses qu'on a promises aux forces armées. On leur a promis 441 tanks et elles en ont déjà reçues 265; on leur a promis 18 Auroras CP-140, 137 Hornets de type CF-18, le remplacement de 6 destroyers de sauvetage, le programme Delex, le programme de prolongation de durée utile des destroyers de $186 millions, le remplacement des destroyers et sous-marins mus à la vapeur, le remplacement des véhicules blindés de transport de troupes, ainsi que des armes portatives et des armes d'artillerie. Est-ce là la solution? Est-ce que cela va aider au maintien d'une force armée?

Gen Radley-Walters: Cela va sûrement aider, monsieur. Tout peut aider. Parfois, nous jouons avec les chiffres, mais quand nous jetons un coup d'œil sur l'équipement au sol, les chiffres sont terriblement irréalistes. J'ai entendu un certain nombre de personnes faire des déclarations officielles au sujet du programme d'acquisition de Cougars qui allait donner un regain de vie à l'entraînement dans la milice. Eh bien, je puis vous dire que j'arrive de Medicine Hat et qu'on devait en obtenir un Cougar. Nous avons discuté de cette acquisition et j'ai dit de la renvoyer. Nous avons discuté de ce que nous allions faire de cette pièce d'équipement et j'ai dit de la renvoyer à quelqu'un qui avait déjà un Cougar, pour que cela lui en fasse un deuxième. Nous pourrions peut-être ensuite prendre ces deux pièces d'équipement et les donner à une unité pour permettre la création d'une troupe et, en conséquence, probablement une certaine formation utile. Par exemple, pour former les membres de la 8e Hussars à Moncton, Sussex et Hampton, il en faudrait au moins en nombre suffisant pour accommoder un escadron, ou pour la formation d'un régiment d'artillerie, il en faudrait assez pour combler les besoins d'une batterie.

[*Text*]

Senator Marshall: Thinking back to World War II and prior to World War II, do you see any problem today with the youth of our country if the balloon went up and they were called into service? We were a bit alarmed by the Cotton Report which said that so many of the troops would be reluctant to fight. I do not believe that. I believe it all depends on leadership, respect for your officer and discipline. But do you see any change in the motivation of the youth of today to serve the country in the military compared to what you saw and experienced prior to World War II?

Gen Radley-Walters: Not really, I believe the kids of today are smarter, stronger and are looking for a challenge. I believe that if we give them the leadership they will be better than anything we have ever had.

Senator Marshall: I believe the greatest source for the military is through the militia and the cadets. I am astounded at the number of the reserves which many countries across the world are maintaining. For example, Italy has a 738,000 member reserve. By comparison, I do not know the strength of its regular force. Greece has a reserve of 290,000 members, which makes us look sick. I agree with you that our situation is pitiful. I spent 25 years in the militia, and our turnover was pitiful. We would do everything to make it interesting, through our own improvisation, because we could never get the equipment. There were thousands of cadets under my command. I believe it was the greatest program that Canada ever produced, but it is not being maintained and the incentives are not there to keep it going. I am of the opinion that part of the answer to the problem is to put the cadet movement on the school curriculum on a voluntary basis and thereby have it operate through the school system.

Also, going back to my example, one year after summer camp I conducted a survey of the parents of the cadets involved, 98 per cent of whom said that it was the best thing that had ever happened to their children. I feel that we should not lose sight of the benefits. In the way we are developing, many kids are not being guided properly by their parents. Also, the general flow into the militia has reduced. I feel very strongly that there should be a period in the life of a youth where he takes military training, despite the fact that many people would hit me over the head for saying so. I believe that these people would find, in the end, that it was the best thing which could have happened to their children. Would you comment on that.

Gen Radley-Walters: My comments are in agreement with what you have said. I believe that it is even more meaningful in the rural areas. Perhaps we have forgotten these particular areas and think more of the densely populated urban areas. While in Gagetown in 1957, I raised a unit from scratch. In many cases, the people involved had come up through the exact same process you mentioned. They had been cadets who had joined the militia and then joined me in the regulars. There is no question in my mind. Like everything, it is very difficult to start at the level about which you and I are talking,

[*Traduction*]

Le sénateur Marshall: En revenant en arrière, à la Seconde Guerre mondiale et avant celle-ci, par rapport à aujourd'hui, aurions-nous des problèmes avec les jeunes du pays s'ils étaient appelés aux armes? Nous avons été un peu alarmés par le rapport Cotton qui disait que bien des troupes hésiteraient à aller au combat. Je ne crois pas cela. Je pense que tout revient à une question de leadership, de respect envers votre officer et de discipline. Mais, voyez-vous un changement sur le plan de la motivation des jeunes d'aujourd'hui à défendre leur pays en comparaison de ce que vous avez vu et vécu avant la Seconde Guerre mondiale?

Gen Radley-Walters: Pas vraiment. Je crois que les jeunes d'aujourd'hui sont plus intelligents et plus forts, et qu'ils cherchent un défi. Je pense que s'ils sont bien dirigés, ils seront supérieurs à tout ce que nous avons déjà eu auparavant.

Le sénateur Marshall: Je crois que la principale source d'effectifs militaires est la milice et les cadets. Je suis étonné de voir le nombre de réservistes qu'ont de nombreux pays. Par exemple, l'Italie a 738 000 réservistes. Comme je ne connais pas l'importance de sa force régulière, je ne peux faire de comparaisons. La Grèce a 290 000 réservistes en comparaison de quoi nous faisons piètre figure. Je suis d'accord avec vous lorsque vous dites que notre situation est pitoyable. J'ai passé 25 ans dans la milice et notre taux de roulement était pitoyable. Nous faisions tout ce que nous pouvions pour rendre cette vie intéressante, nous improvisions et nous quémandions un équipement qui ne nous était jamais donné. J'avais sous mon commandement des milliers de cadets. Je crois que le Canada n'a jamais créé de meilleur programme mais il s'est maintenu et, faute d'encouragements, il dépérit. A mon avis, une solution partielle au problème serait d'inscrire la formation de cadets au programme d'études et d'en confier l'administration au système scolaire. Les élèves pourraient s'y inscrire sur une base volontaire.

Pour en revenir à mon exemple, un an après le camp d'été, j'ai mené une enquête auprès des parents des cadets qui y avaient participé, et 98 p. 100 d'entre eux ont dit que c'était la meilleure expérience qu'avaient vécue leurs enfants. J'estime qu'il ne faut pas perdre de vue les avantages. Étant donné l'évolution des choses, de nombreux enfants ne reçoivent pas une éducation adéquate de leurs parents. En outre, le recrutement général dans la milice a diminué. Je crois très fortement que chaque enfant devrait pendant sa jeunesse recevoir une instruction militaire et je sais que bien des gens me reprocheraient de parler ainsi. J'estime que les parents découvriraient à la fin que c'est la meilleure expérience que peuvent vivre leurs enfants. Voulez-vous commenter?

Gen Radley-Walters: Je suis d'accord avec vous. J'estime que cette expérience est d'autant plus significative dans les régions rurales. Nous avons peut-être oublié ces régions au profit des régions urbaines à forte population. Lorsque j'étais à Gagetown en 1957, j'ai monté une unité à partir de rien. Dans de nombreux cas, les participants avaient vécu cette expérience dont vous avez parlé. Ils avaient été cadets, s'étaient joints à la milice puis aux forces régulières dont j'étais membre. Je ne doute pas de la valeur de l'expérience. Comme en toutes choses, il est très difficile de commencer au niveau dont nous

[*Text*]

at the schools and so on. We must make people in our country believe that this is terribly important. It must start at the top. I am not in government, but it would seem to me that all these matters about which we have been talking—changes, beliefs, faith, trust, and son on—must start at a higher level than that at which I worked during my military career. I know that it worked from there down, and I would hope that it works from there up. I do not know.

Senator Marshall: I agree with you on the fact that the cadets and the militia are stronger in the rural areas, simply because there is not as much for them to do. In these areas it is conducted mainly through the school system.

Gen Radley-Walters: I believe the business of wearing the same badge as the local high school or the local militia on one's shoulder is important because then one can relate to their dad, their mother or somebody in the organization.

Senator Marshall: I guess we are all in agreement and are really only trying to agree with what we have to say. We have received answers to the questions which we have gone over in the previous meetings on such issues as the ratio of officers to ORs, the ratio of civilians to the military and the doubts that our military is becoming career oriented rather than combat oriented, and it is merely a matter of selling the people in power, the government, and the people of Canada that this is the way we should go because we are and have been a proud army. We have contributed.

Gen Radley-Walters: I would just add that I think we must also change our military to the belief that what we are doing systematically, as far as management is concerned, has a good chance of working in war or on mobilization. I would like to stress that point.

Senator Marshall: I hope you will not go to your farm and dig potatoes but will continue to work for the reserves by criticizing at military conferences and defence association meetings just what the government is doing.

Gen Radley-Walters: If the balloon goes up, sir, I will be there front and center.

Senator Thompson: I would like to ask a specific question and then move on to another. Would there be time to fly extra troops into Europe if war broke out? Would the skies of Europe be peaceful enough to permit this?

Gen Radley-Walters: If war broke out?

Senator Thompson: Yes. You talk of raising the forces by 5,600.

Gen Radley-Walters: In the briefings which were given before I attended here, it was indicated that our plans are based on getting reinforcements into the central front. Having commanded the air sea transportable force in Norway, I can say that everything was done before the war. If the war has already started, your chances of getting there are pretty slim, whether it is by water or airplane. Certainly from a military

[*Traduction*]

parlons, au niveau des écoles, etc. Nous devons convaincre les citoyens de notre pays de l'importance de cette question. Nous devons commencer par le haut. Je ne suis pas dans le gouvernement, mais il me semble que tous les sujets importants dont nous avons parlé: changement, croyance, foi, confiance, etc., doivent être abordés à un niveau supérieur à celui où j'ai œuvré pendant ma carrière militaire. Je sais que ça fonctionnait aux plus bas échelons et j'espère qu'il en sera de même aux niveaux supérieurs. Je n'en sais rien.

Le sénateur Marshall: Je suis d'accord avec vous lorsque vous dites que le corps de cadets et la milice sont des institutions beaucoup plus fortes dans les régions rurales tout simplement parce que les jeunes ont un choix d'activités plus restreint. Dans ces régions, le programme est administré surtout par le système scolaire.

Gen Radley-Walters: Je crois qu'il est important pour les jeunes de porter à l'épaule l'insigne de l'école secondaire ou de la milice locale parce qu'ils peuvent s'identifier à leur père, à leur mère ou à une autre personne de l'organisation.

Le sénateur Marshall: Je crois que nous sommes tous d'accord et nous cherchons à nous entendre sur ce qu'il convient de dire. Nous avons reçu des réponses à certaines questions posées lors des séances précédentes: le rapport entre le nombre d'officiers et de soldats, entre les civils et les militaires; la crainte que nos forces songent à la carrière plutôt qu'au combat. Il faut convaincre le gouvernement qui détient le pouvoir, et la nation canadienne que c'est ce que nous devons faire et que nous avons une armée fière. Nous avons fait notre part.

Gen Radley-Walters: J'aimerais ajouter que nous devons aussi convaincre les militaires des bonnes chances de succès, en cas de guerre ou de mobilisation, des décisions systématiques que prennent les gestionnaires. J'aimerais insister sur ce point.

Le sénateur Marshall: J'espère que vous ne retournerez pas dans votre ferme cultiver des pommes de terre mais que vous continuerez à travailler pour les réserves en critiquant; ce que fait le gouvernement, lors de conférences militaires et de réunions d'associations de défense.

Gen Radley-Walters: Vous pouvez y compter.

Le sénateur Thompson: J'aimerais poser deux questions. Si une guerre était déclenchée, aurions-nous le temps d'envoyer les troupes aéroportées supplémentaires en Europe? Pourrait-on le faire en toute sécurité?

Gen Radley-Walters: Si une guerre éclatait?

Le sénateur Thompson: Oui. Vous dites qu'ils faudrait augmenter l'effectif de 5 600 hommes.

Gen Radley-Walters: Lors des séances d'information auxquelles j'ai assisté avant de venir ici, on nous a dit que nos plans visent à envoyer des renforts au front central. Comme j'ai commandé en Norvège une force transportée par air et par mer, je peux dire que tout se faisait avant la guerre. Si elle faisait déjà rage, vos chances d'y arriver étaient plutôt minces, que ce soit par bateau ou par avion. Du point de vue militaire,

[*Text*]

standpoint, if we are up against a Russian threat, and we understand the magnitude of that particular threat, then our chances of say, getting into Bardufoss, Narvik or Tromsö, or getting into the airfields at Lahr and so on are very remote. That is if your scenario starts with a war.

Senator Hicks: But is that not an unrealistic provision which we have tentatively made? It seems most unrealistic to me to expect to get troops into Norway in time to do any good if the Russians are really serious.

Senator Thompson: You talk constantly about combat effectiveness. I should like to know how you assess combat effectiveness—is it the retention rates for combat troops, the ratio of men to officers, or how do you know when they are ready?

Gen Radley-Walters: I think three criteria determine the effectiveness. The quality of equipment based on the threat, the quality of training, and the quality of leadership. Your equipment must be compatible to the threat. Soldiers must be trained not only in the basics but in the field so that they can work with all aspects of the army. Within that combat team there must be leadership. you must weed out where leadership has gone wrong. However, the only true test is the battle itself.

Leadership is only passed on from those who have been in battle over the years. The quality must be passed on from old soldiers to young soldiers who have not had that battle experience. I believe we all have a responsibility to pass on experience. I can only hope that I passed on my experience to the youngsters who came in after me.

I believe that if you have the quality of training, the quality of equipment and the quality of leadership you will meet the criteria. If there is a deficiency, say, in equipment, then you have a loophole. I see deficiencies all the way through. I have visited Germany, then I have gone to Valcartier and Petawawa and I see deficiencies in the equipment.

If the equipment is deficient, then perhaps the training is deficient. The operational units are now doing fundamental training, so field training is slipping.

RV 81 which you have heard about, is, I believe, going to become the greatest challenge to the armed forces in many years. It used to be routine for people such as myself to go out on summer training in the 1950s. However, that summer training was cut out. The business of getting the artillery and, say, the air force together will be a tremendous challenge. I feel this type of summer training will help the forces tremendously, but we must keep that going; it cannot be a one-shot effort. I believe we will learn a great deal this summer and it will be good for all of us.

Senator Thompson: You have stressed that you feel there is too much emphasis on career orientation and trade orientation, yet, if we want to attract young recruits during peacetime, it

[*Traduction*]

si nous luttons contre une menace russe, et nous comprenons tous la gravité d'une telle menace, alors nos chances d'arriver à Bardufoss, Narvik ou Tromso", ou d'atterrir à Lahr sont quasi inexistantes. C'est ce qui se produira si votre scénario débute par une guerre.

Le sénateur Hicks: Mais n'avons-nous pas pris des dispositions peu réalistes? Il me semble que nous avons peu de chances de réussir si nous prévoyons l'arrivée en temps apportun des troupes en Norvège si les Russes sont réellement sérieux.

Le sénateur Thompson: Vous parlez constamment de l'efficacité au combat. J'aimerais savoir sur quels critères vous vous fondez pour évaluer l'efficacité au combat: les taux de roulement des troupes de combat, le rapport soldats-officiers? Comment savez-vous à quel moment les troupes sont prêtes?

Gen Radley-Walters: Je crois que trois critères servent à déterminer l'efficacité: la qualité de l'équipement étant donné la nature de la menace, la qualité de l'instruction et la qualité du leadership. L'équipement doit être choisi en fonction de la menace; les soldats doivent recevoir non seulement une instruction de base mais aussi un entraînement sur le terrain pour qu'ils puissent travailler avec tous les éléments de l'armée et il faut que quelqu'un exerce le leadership au sein de l'équipe de combat. Il faut éliminer le mauvais leadership. Cependant, le seule épreuve valable, c'est le combat lui-même.

Seuls ceux qui ont déjà connu le combat peuvent agir comme leaders. Cette qualité doit être transmise par les soldats expérimentés aux jeunes soldats qui n'ont encore aucune expérience du combat. J'estime que nous avons tous la responsabilité de transmettre l'expérience. J'espère que j'ai réussi à transmettre le mienne aux plus jeunes qui m'ont suivi.

Il serait possible de rencontrer ces critères avec une formation, un équipement et un leadership de bonne qualité. Mais dès qu'il y a une lacune comme par exemple du côté de l'équipement, il se crée une échappatoire. A mon avis, il existe des lacunes à tous les niveaux. J'ai visité les bases en Allemagne, à Valcartier et à Petawawa et j'ai remarqué des lacunes sur le plan de l'équipement.

S'il y a des lacunes à ce niveua, il ne peut y avoir que des lacunes en matière de formation. Les unités opérationnelles s'adonnent maintenant à la formation de base, et celle sur le terrain laisse à désirer.

Vous avez certainement entendu parler du RV 81 qui, à mons avis, posera l'un des plus grands défis que les Forces armées aient eu à relever depuis bon nombre d'années. Pendant les années 50, j'avais, comme bien d'autres, l'habitude d'aller suivre un programme de formation d'été. Mais ce programme n'existe plus. Ce serait un défi énorme que d'essayer de regrouper l'Artillerie et les Forces de l'air. Je pense que le programme de formation d'été sera très utile pour les Forces armées, mais il devrait être permanent et non seulement temporaire. Nous apprendrons certainement beaucoup cet été, et nous en profiterons tous.

Le sénateur Thompson: Vous semblez croire qu'on semble mettre beaucoup trop l'accent sur l'apprentissage d'un métier, d'une profession, mais si nous voulons attirer de nouvelles

[*Text*]

would seem to me that one of the attractions would be that they could learn a trade which they could use later in civilian life. Is combat training so out of kilter with career and trade training?

Gen Radley-Walters: That may be the correct approach but, I am inclined to think that it is not. I believe that if you want to learn a trade you should join General Motors. If you join the service, you should really want to pursue an army career. I feel that the publicity has not hit the kids on civvy street. I feel that we should play up the command side and the combat side.

I read what Mr. Stethem said and I believe that he was on the right track.

The peacetime situation is much different from the wartime situation. In peacetime you have to highlight the green water aspect if you want to encourage people to become sailors or flying if you want to encourage someone to become an airman. However, I am not degrading that approach. I am probably as strong a believer of the service as anybody and I believe that the service has to function as a team whether we are referring to a ship at sea, an airplane in the air or the artillery leading the way.

I believe that challenge will be accepted by the kids on civvy street. I think that is what they want. I do not think we are giving it to them. I do not believe we are working them hard enough with a nine to five system. We should work them 24 hours a day, and I am sure they would accept every minute of it.

Senator Neiman: Just to follow up on that, do you think the emphasis on career training in recruitment has been wrong or misplaced on career and not just a place to learn a trade for civilian life at some relatively short point down the road?

Gen Radley-Walters: Yesterday I read an article by a very distinguished American soldier by the name of Colonel David H. Hackworth who had come back from Korea. He was trying to tell the American forces that they had messed it up in Vietnam because of the question you are asking me.

He believed that this whole career oriented system, which started after Korea, was really the sickness and the demise of the American army. I will read a paragraph from his article because I think he explains the situation much better than I can. He said:

> It was sometime after the Korean war that I noticed the chant from the Pentagon was, "become a manager." I maintain that this emphasis on management rather than leadership is the reason the Army of the 70's has virtually lost its effectiveness as a military force.
>
> The post-Korea Army placed almost fanatical emphasis on graduate degree training, on high level staff assignments, on attendance at advanced Army training schools,

[*Traduction*]

recrues en temps de paix, il me semble que l'un des moyens est justement de leur apprendre un métier qui pourra leur servir plus tard, au moment de réintégrer la vie civile. La formation au combat est-elle si incompatible avec la formation professionnelle?

Gen Radley-Walters: C'est peut-être la bonne approche, mais j'en doute sincèrement. Il me semble que si l'on veut apprendre un métier, on devrait aller travailler pour General Motors. Lorsque l'on s'enrôle dans les Forces armées, ce devrait être pour faire une carrière militaire. J'ai l'impression que la campagne de publicité n'atteint pas suffisamment les jeunes. A mon avis, nous devrions faire un plus état des aspects commandement et combat.

J'ai lu ce à quoi M. Stethem a fait allusion et je pense qu'il avait raison.

La situation en temps de paix est très différente de celle qui prévaut en temps de guerre. En effet, en temps de paix, il faut mettre l'accent sur la couleur de l'eau pour inciter les jeunes à s'enrôler dans les forces navales, sur la possibilité d'obtenir un brevet de pilote pour les encourager à s'enrôler dans les forces de l'air. Je ne dénigre toutefois pas du tout cette approche. Je crois aux Forces armées autant que n'importe qui d'autre, mais à mon avis, elles devraient travailler en équipe, qu'il s'agisse de navires, d'avions ou d'artillerie.

Il me semble que les jeunes peuvent relever ce défi. Je pense que c'est ce qu'ils veulent. Mais je doute que nous leur en présentions un qui soit assez stimulant. Nous ne les fassions pas assez travailler avec ce régime de 9 à 5. Nous devrions les faire travailler 24 heures sur 24, et je suis certain qu'ils accepteraient de le faire.

Le sénateur Neiman: Pour poursuivre cette idée, croyez-vous que c'est une erreur de mettre l'accent sur la formation professionnelle et que nous devrions plutôt insister le fait que le service militaire ne devrait pas être considéré comme une possibilité d'apprendre un métier qui pourrait servir plus tard au moment de réintégrer la vie civile, mais plutôt comme une carrière pour la vie?

Gen Radley-Walters: J'ai lu hier un article écrit par un soldat américain de renommée, le colonel David Hackworth, à son retour de Corée. Il y explique aux forces américaines qu'elles ont eu autant de problèmes au Vietnam justement pour ces raisons.

A son avis, le régime orienté sur la carrière qui s'est instauré après la Corée était le cancer de l'armée américaine. Je vous lis un paragraphe de cet article, car je crois qu'il explique la situation mieux que je ne peux le faire. L'auteur dit:

> C'est peu après la guerre de Corée que j'ai constaté que le Pentagon ne faisait que répéter: devenez gestionnaire. Je crois que le fait qu'on ait mis l'accent sur la gestion plutôt que sur le leadership est la raison pour laquelle l'armée des années 70 a perdu presque toute son efficacité en tant que force militaire.
>
> L'armée post-coréenne met un accent presque fanatique sur la formation supérieure, les affectations du personnel à un niveau supérieur, l'inscription à des écoles de forma-

[*Text*]

and lastly, on diversification of assignments for its ambitious officers. Duty with troops was looked upon as a necessary evil for the ambitious prince, only to be obtained to fulfill the minimum requirements of command. "Get in there and get your command and get out before you're burned," became the byline. This policy designed to produce managers became a deadly serious Army game popularly called ticket-punching, which caused officers to scurry widly about frantically getting the right "punches" (assignments and/or schools) on their tickets. It became accepted belief that the number of stars on the shoulder related directly and entirely to the number of "punches" on the card.

It goes on to explain that career orientation took the emphasis from leadership, from command, and from the human side in regard to a leader's responsibilities. Rather than looking inwards, we should look outwards, that is, we should not look at ourselves.

Senator Neiman: Do you believe that the Canadian military has been afflicted with the same disease to a certain extent?

Gen Radley-Walters: I would not comment on that, because I have a great deal of respect for the Canadian serviceman, and, in fact, I have just as much respect for the American serviceman. I supported and fought with Americans in World War II.

I am saying that we have let some of our systems go too far without correction and that we could be brought into the position where the command and staff side become a career-oriented system rather than a system where the emphasis is on the leadership side.

Senator Neiman: When you were talking about the changes that have occurred in personnel policies and pay structures, you gave rather dismaying examples of the way the structures of the units have changed. Now it seems to me that the units, to which you were referring, are perhaps overmanned in absolute numbers as well as with more senior staff. Is the impression we are to get from this that you feel the structure has changed for the worse because of these changes in pay and personnel policies?

Gen Radley-Walters: Certainly we, who have been in the business, notice the top-heavy rank structure, and not because there is a great overall number of people but very many senior people. Starting at World War II levels when you had General McNaughton or General Simonds in command you had approximately a million and a quarter people mobilized for war, and you had a navy, an army and an airforce, each being run by a three-star general, and the rank structure dropped below that from divisions on down. Let us start at the very lowest rank, say, the brigade. It had a general, then a brigade commander—the same rank as I am—and he had under him a major. The rest of his staff were at that particular level, but

[*Traduction*]

tion supérieure de l'armée, et enfin, la diversification des affectations pour les officiers ambitieux. Les princes ambitieux considéraient les postes au sein des troupes comme un mal nécessaire et ne les accomplissaient que pour remplir les exigences minimales de commandement. Leur moto était devenu: «Acceptez ce poste, obtenez votre commandement et sortez-en avant d'être brûlé.» Cette politique, conçue pour produire des gestionnaires, a donné naissance à un jeu militaire très sérieux appelé familièrement «poinçonnage des billets» parce que les officiers essayent désespérément d'obtenir les bons poinçons sur leur billet, qu'il s'agisse d'affectations ou d'écoles. Il est devenu de croyance populaire que le nombre d'étoiles sur l'épaule a un rapport direct avec le nombre de marques de poinçon sur le billet.

L'auteur poursuit son idée en expliquant que l'orientation professionnelle a remplacé l'accent mis sur le leadership, le commandement et l'aspect humain dans le contexte des responsabilités d'un chef. Au lieu de nous tourner vers l'intérieur, il serait bon que nous nous tournions vers l'extérieur, c'est-à-dire, éviter le nombrilisme à tout prix.

Le sénateur Neiman: A votre avis, les Forces armées canadiennes sont-elles atteintes du même mal?

Gen Radley-Walters: Je ne vous donnerai pas mon avis, car j'éprouve beaucoup de respect pour les militaires canadiens et en fait, je respecte tout autant les militaires américains. J'ai appuyé les Américains au cours de la Seconde Guerre mondiale, et je me suis battu à leur côté.

Mais à mon avis, nous avons laissé certains de nos systèmes aller beaucoup trop loin sans les corriger et nous pourrions nous retrouver dans une situation où le commandement et le personnel forment les composantes d'un régime axé sur la carrière plutôt que d'un système où l'accent est mis sur le leadership.

Le sénateur Neiman: Lorsque vous nous avez parlé des changements apportés aux politiques concernant le personnel et aux structures de paye, vous nous avez donné des exemples assez troublants des changements apportés à la structure des unités. Il semble que les unités auxquelles vous avez fait allusion comptent, en termes absolus, trop de personnel en général et de personnel supérieur. Avons-nous raison d'en déduire qu'à votre avis, la structure a changé pour le pire à cause des changements apportés aux politiques de paye et de personnel?

Gen Radley-Walters: Il ne fait aucun doute que nous qui travaillons dans ce milieu depuis longtemps avons pu constater que le haut de la pyramide devient trop chargé et non seulement en raison de l'importance du personnel comme tel, mais surtout du personnel supérieur. Pendant la Seconde Guerre mondiale, lorsque le général McNaughton et le général Simonds étaient en charge, et qu'un million et demi de personnes avaient été mobilisées pour les efforts de guerre, il y avait une marine, une armée de terre et une force de l'air, chacune administrée par un général à trois étoiles et la hiérarchie s'étageait à partir d'eux et des divisions vers le bas de la pyramide. Commençons par le dernier rang c'est-à-dire, la

[*Text*]

his commanders underneath him were lieutenant-colonels. So that the staff was always lower in rank than the command underneath it. Now the situation is different. The staff is the same rank as the commanders underneath. So if you are commanding battalions and you go to your staff, you now talk to a lieutenant-colonel.

They are now asserting some of the responsibilities, and this can happen from the commander himself because of a rank similarity between the people below him. A staff officer should only speak on behalf of his commander. He is merely passing on a message. He is doing the correlation and the collecting from the bottom up and the top down. He is not giving any oders. Now you find there are orders being given. Now you go up to the division. I was an AA and QMG and a G-1 of the division and a lieutenant-colonel. There was a two-star general on top of me. All the subordinates under me—the commanders—were brigadiers. There you had two lieutenant-colonels and then the general.

The staff again was subordinate to the divisional commander and junior to the commanders they served. We have changed that system because of the civil servants who are working with us, I believe, and we tried to equate it so that everybody went up in rank.

When I came along they said you are an SX-1 and an SX-2, and all this nonsense. I did not know what they were talking about. I just wanted to be left alone, but now I was equated with something. If you leave the thing for a long time, it becomes a system.

Senator Neiman: It does not appear to be very cost-efficient, if that was one of the objectives at one point.

Gen Radley-Walters: I think Senator Marshall put his finger on its cost-efficiency when he said "How do you turn over 10,000 or 12,000 people a year, and how cost efficient is that?" Because to train some of those people costs $500,000, and I am referring to pilots. To train the average infantryman would cost the country probably $50,000; the gunner would probably cost $150,000 for the number of rounds that he fired, and the tank man the same thing.

Senator Neiman: I would like to deal with a couple of other aspects. Where do you think the unification should begin and end, and I do not care whether you start at the top or bottom? Does the unification become important at some middle officer level, but below that is it important that the units of the air force, army and navy maintain their distinctiveness both in personnel and training right down through the ranks to the time they are recruited? Would you start right there?

Gen Radley-Walters: That is not an easy question to answer. I am inclined to think that the whole idea of unification is an evolutionary process. When the day comes—which I think is still a long way away—that we fight ward à la Buck

[*Traduction*]

brigade. Elle comptait un général, un commandant de brigade (c'est le rang que j'occupe) et un major. Le reste du personnel occupait ce rang, mais les commandants qui se rapportaient à lui étaient des lieutenants colonels. C'est donc dire que le personnel occupait toujours un rang inférieur à celui du commandement sous lui. La situation est peut-être différente maintenant. Le personnel occupe le même rang que les commandants. C'est-à-dire que si vous commandez des bataillons et que vous vous adressez à votre personnel, vous parlez au lieutenant-colonel.

Ils assument maintenant certaines des responsabilités et le commandant lui-même peut en être responsable en raison de la similitude de rang chez ses subalternes. Un officier d'état-major ne devrait parler qu'au nom de son commandant. Il ne fait que transmettre les messages. Il s'occupe de coordination et de compilation du bas vers le haut et du haut vers le bas. Il ne devrait pas donner d'ordres. Mais c'est ce qui se passe maintenant, des ordres sont donnés. Passons maintenant aux divisions. J'étais AA et QMG et G-1 de division ainsi que lieutenant-colonel. Mon supérieur immédiat était un général à deux étoiles. Tous mes subordonnés, c'est-à-dire les commandants, étaient brigadiers. Au-dessus il y avait deux lieutenant, colonels et le général.

L'état-major dépendait du commandant divisionnaire et relevait des commandants qu'il servait. Nous avons modifié ce système en raison de la venue des fonctionnaires, je crois, et nous avons essayé de l'équilibrer pour que chacun soit promu.

Lorsque je suis arrivé, on m'a dit vous êtes un SX-1 et un SX-2 et tout le bla bla bla. Je ne savais pas de quoi ils parlaient. Je voulais simplement qu'on me laisse tranquille, mais on m'avait assimilé à quelque chose et si vous n'y prenez pas garde, cela devient un système.

Le sénateur Neiman: Cela ne semble pas très rentable, si cela était un des objectifs recherché, à une époque.

Gen Radley-Walters: Je crois que le sénateur Marshall a parlé à juste titre de la rentabilité lorsqu'il a demandé comment on assurait le roulement de 10,000 à 12,000 personnes par an car on dépense facilement $500 000 pour former certaines de ces personnes, par exemple les pilotes. La formation d'un fantassin moyen coûterait au pays environ $50,000. L'artilleur en coûterait $150,000 en raison des balles qu'il tire et le prix serait environ le même pour les hommes affectés aux tanks.

Le sénateur Neiman: J'aimerais aborder deux autres points. D'après vous, où l'uniformisation devrait-elle commencer et se terminer, par le haut ou par le bas? Ce processus devient-il important à l'échelon de l'officier moyen, mais en dessous d'ce rang est-il important que l'armée de l'air, l'armée de terre et la marine conservent leurs traits distinctifs en matière de personnel et de formation dès qu'ils sont recrutés? Commencez-vous par là?

Gen Radley-Walters: Il n'est pas facile de répondre à votre question. Je serai porté à croire que toute cette notion d'unification est un processus qui évolue. Lorsque le jour viendra qui n'est pas près d'arriver, où nous devrons combattre à

[*Text*]

Rogers, that the whole war agains an enemy is fought by satellites or rockets and so on, and we are all doing the same thing on the sea, in the air and on the land, each particular job, whether you are under the sea or over the sea in this kind of war, is similar and it seems to me that the process or organization that you should put together is similar. But as long as ships ply the sea and submarines go under the waters, and where land forces are concerned and the way we are fighting in the air today, it seems to me we are at a far distance from that.

The important thing is to unify command. You unify decision-making processes so that we do not get caught up one with the other between the sea, the land and the air when decisions of national importance have to be made. I believe that came out when unification was streamlined.

I think there are many things that are coming out of the process through evolution on the logistics side and some on the maintenance side. Our doctors, our dentists, lawyers and so on were unifiying anyway as we were moving along. They were all coming together because they were doing the same things to improve and economize the system. That is still going on, and whether you say it was a formality to make them unified, I think it would have happened anyway. It was just a matter of time. But when you go down a little it is different.

For instance, a sailor is living a completely different life. He is living in a ship with a small group of men, away form everything and so much is dependent upon the captain. When the captain says "two degrees right" that whole ship goes two degrees to the right. I think that is special. I do not believe it happens in the air or on the land. I believe the command side of the navy is really special and has always been so. The command side of the navy does not bother too much about staff courses nor do they worry about a staff system. When you talk to sailors, I do not believe they need that much of a system. They can fight a war based on the system of captains of ships and admirals of fleets and so on.

When you say you are going to impose a unified system because of the unification on those sailors, I think you are probably doing a disservice to them. I think you are messing up their game a little but aboard that ship.

I remember when we used to get into these discussions about cooks. Somebody said a cook in the army is the same as a cook in the air force as a cook in the navy, and one guy said: "Like the dickens he is." He works in the galley of a ship and whenever that ship comes under attack or is on operations he has another job. He is number two on a 3.5 gun or down in the torpedo hatches. This is the difference. He is not cooking food now; he is fighting for the survival of that particular ship.

Take the guy from the army. He is not cooking in a building: he is out with some hydro-burners underneath a tree digging trenches going on guard and protecting that part of the back area where he is doing some cooking at a certain time. So he is now a soldier.

Some of the things I am saying about unification is are we making much progress in achieving it. I say at the top, yes, and let us have a unified staff as we have today, and I would see it

[*Traduction*]

Buck Rogers, nous devrons lutter contre l'ennemi par l'intermédiaire de satellite, ou de fusée, etc. que ce soit en mer, dans l'air ou sur terre. Chaque travail, que vous soyez sous la mer ou dessus est pareil dans ce genre de guerre. Il semble que l'organisation reste la même. Du moment que les navires glissent sur l'eau et que les sous-marins plongent, et en ce qui concerne l'armée de terre et la façon dont nous combattons dans l'air, il me semble que ce jour n'est pas près d'arriver.

L'important est d'uniformiser le commandement. Il faut uniformiser les prises de décision pour que nous nous entendions à tous les niveaux lorsque des décisions d'importance nationale doivent être prises. Je crois que c'est ce qui s'est passé pour le Groenland.

Je crois que ce processus fait évoluer la logistique et un peu l'entretien. Nos médecins, nos dentistes, nos avocats etc. se regroupaient en même temps car ils faisaient la même chose pour améliorer et rentabiliser le système. Ce processus se poursuit et même si vous pensez que ce n'était qu'une question de formalité, ce serait arrivé quand même. C'était une question de temps. Mais lorsque vous poussez plus loin, c'est différent.

Par exemple, un marin vit une vie complètement différente. Il vit sur un navire avec un petit groupe d'hommes loin de tout et presque tout dépend du capitaine. Lorsqu'il dit «deux degrés à droite» le navire entier va deux degrés à droite. Je ne pense pas que ce soit le cas dans l'armée de l'air ou dans l'armée de terre. Je crois que le commandement d'un navire est quelque chose de très spécial et il l'a toujours été. Il ne se préoccupe pas tellement des cours de dotation en personnel ou de mettre sur pied un système en la matière. Lorsque vous parlez aux marins, je ne pense pas qu'ils aient besoin d'un système pareil. Ils peuvent combattre avec, à leur tête, les capitaines de navire et les amiraux des flottes et ainsi de suite.

Lorsque vous dites que vous allez imposer un système uniformisé parce que cela s'est fait pour les marins je crois que vous leur rendez un bien mauvais service. Je crois que vous brouillez leurs cartes.

Je me souviens lorsque nous avions ces discussions à propos des cuisiniers. Quelqu'un avait dit qu'un cuisinier dans l'armée terre est la même qu'un cuisinier dans l'armée de l'air ou dans la marine et quelqu'un l'avait approuvé. Il travaille dans la cuisine des navires et lorsque ce navire est attaqué, il a un autre travail à faire. Il est le deuxième homme sur une mitraillette de 3.5 ou il est dans les écoutilles. Voilà la différence. Il ne fait pas la cuisine, il se bat pour la survie de ce navire.

Prenez le cuisinier de l'armée de terre. Il ne cuisine pas dans un immeuble il cuisine sous un arbre avec des brûleurs électriques et creuse des tranchées pour protèger son coin tout en cuisinant. Il devient donc un soldat.

En parlant d'uniformisation, il faut se demander si nous avançons dans cette direction. Au sommet, oui, et si nous avions un personnel uniformisé comme aujourd'hui, il serait

[*Text*]

ten times smaller than it is today, because I do not think it has that amount of work to do on the unified staff yet. All unified problems which are coming from the air, the sea and the land filter into that unified staff, and they try to make a judgment on it. Then you go to your army, your navy and your air force where normal staff are looking after the resources that the ships need, the resources and maintenance that airplanes require, and the resources and logistics support in the field that an army requires. If you do not control the resources, I do not know how in the dickens you can command. I never was able to command unless I controlled the resources. Certainly whenever you step out of a base and go into the field, or ever try to fight a war, you have to control the resources if you are going to command. This is one of the first principles of command. So I am seeing what we have done at the very top, yes, but I do not see any unified schools at the bottom. I see unified staff schools, yes, for officers at certain levels. I am not sure whether NCOs have to get this cross pollenization in order to fight a war successfully. I think, though, that officers do.

Senator Neiman: What you are saying is that the training should be divided.

Gen Radley-Walters: The training should be separate.

Senator Neiman: For the three services.

Gen Radley-Walters: From some of the logistics and maintenance training, there is no question about it that it is more economical and more cost effective if we have it unified. I am still leary, though, in training our reinforcements this way so that they arrive at the battalion or at the ship, and so on, with the environmental training under their belt which they would require in war. I still have a fear of that.

Senator Neiman: The training should be revamped, to go back to what you call a wartime readiness kind of training.

Gen Radley-Walters: Well, I think that we are parasites on the public. I have been a parasite all my life, and they have paid me. They have developed me, they have sent me to school, and therefore they must prepare me to do the job. I am part of that insurance policy. Therefore if we treat it in peacetime as we would for the real thing, surely we should build on that particular structure. Everything we do in peacetime should be looked at from the point of view of doing it in war that way. That is what I believe. Why have us? Why pay for it?

Senator Neiman: May I ask one more difficult question? You have referred to the parallel with bureaucracy within the military structure we have now. Would you like to suggest how far back you would cut that? As you have said, there is a role for a certain number of civil servants, but obviously they have permeated the entire structure. I would agree that it seems entirely wrong if we are trying to develop a worthwhile service. How far back would you cut it? Would it be at particular levels or all the way down the line? Would you restrict it to certain areas?

Gen Radley-Walters: I am inclined to think that if you decentralize authority you can cut it by 50 per cent—that is

[*Traduction*]

dix fois moins important qu'aujourd'hui car je ne pense pas que la somme de travail soit si importante. Tous ces problèmes d'uniformisation de l'armée de l'air, de mer et de terre filtrent et le personnel essaie de porter un jugement. Ensuite, vous rejoignez l'armée de terre, de mer et de l'air où le personnel normal surveille les ressources dont les navires ont besoin, les ressources et l'entretien dont les avions ont besoin et les ressources et la logistique dont a besoin l'armée de terre. Si vous ne contrôlez pas ces ressources, je ne sais pas comment vous pouvez commander. Je n'ai jamais pu le faire si je ne contrôlais pas les ressources. Lorsque vous sortez d'une base et que vous allez en campagne, ou si vous essayez de combattre, vous devez contrôler les ressources si vous voulez commander. C'est un des premiers principes de commandement. Je constate donc que nous l'avons fait au sommet mais je ne vois rien à la base. Il existe des écoles uniformisées pour les officiers à certains échelons. Je ne sais pas si les sous-officiers doivent passer par ces échanges réciproques en vue de sortir vainqueur d'une guerre. Je le pense cependant.

Le sénateur Neiman: Vous dites que la formation devrait être divisée.

Gen Radley-Walters: La formation devrait être distincte.

Le sénateur Neiman: Pour les trois armées?

Gen Radley-Walters: En ce qui concerne une certaine partie de la formation en logistique et en entretien, il n'y a aucun doute que c'est plus économique et plus rentable de le faire de façon uniformisée. Je crois cependant qu'en formant nos renforts de cette façon, ils n'arrivent pas au bataillon ou au navire avec la formation nécessaire au combat d'une guerre. Je le crains.

Le sénateur Neiman: Il faudrait repenser l'instruction pour en revenir à assurer la formation de troupes prêtes au combat.

Gen Radley-Walters: Je pense que nous sommes des parasites des Canadiens. J'ai été un parasite toute ma vie, contre rénumération. Les Forces m'ont formé, m'ont envoyé à l'école et doivent donc me préparer à faire le travail. C'est en quelque sorte une police d'assurance dont je fais partie. Ainsi, si nous agissons en temps de paix comme nous le ferions en temps de guerre, il faudrait certainement perfectionner cette structure. Tout ce que nous faisons en temps de paix doit être conçu en fonction d'une guerre. C'est ce que je crois. A quoi servons-nous? Pourquoi sommes nous payés?

Le sénateur Neiman: Est-ce que je peux poser une autre question difficile? Vous avez parlé du parrallèle avec la bureaucratie au sein de la structure militaire que nous avons maintenant. Pouvez-vous nous dire quelles coupures vous souhaitez? Comme vous l'avez dit, certains fonctionnaires ont un rôle à jouer, mais de toute évidence ils ont envahi la structure toute entière. Je suis d'accord avec vous lorsque vous dites que cette situation est tout à fait inacceptable si nous tentons de développer un service valable. Jusqu'où iraient vos coupures? Le feriez-vous à un niveau donné ou à tous les échelons? Vous limiteriez-vous à certains secteurs seulement?

Gen Radley-Walters: Je suis porté à croire si vous décentralisez l'administration, vous pouvez effectuer des coupures de

[*Text*]

both the military and civilian content—by moving the civilian content over to the deputy minister's side with regard to policy, and keeping an inventory, an audit and an account on what the military is doing. I am suggesting that we should decentralize the management systems which we have in NDHQ and move it to those people who are commanding bases or brigades, and so on, who also will do it in wartime. That is the interesting thing. They will be the ones who will do it in the event of war, and it would seem to me to be good training to do it in peace.

Senator Thompson: Would we save money by doing this?

Gen Radley-Walters: Well, you will save the salaries, to start with, of 50 per cent of the people. I mentioned 4,500. I am not sure how many people we have in NDGQ, but I am inclined to think that it is the biggest command in Canada, counting our sailors, soldiers and airmen. It is up around 9,000 or 10,000. I am asking whether we need all of those people to do what we are doing with the piddly little things we have in the militia—the three brigades in Canada, the brigades in Europe, and the brigade that goes over to Norway but which is really sitting here in Petawawa.

Senator Neiman: Presumably we would become more efficient, because you would allow people within the services to learn to do the jobs they would have to do in wartime.

Gen Radley-Walters: I can only suggest that they would do it far more efficiently because they are there and they know what the problem is. The unfortunate thing when you run a centralized system is that quite often you usurp the authority of those who in fact should be carrying out the responsibility.

Senator Molgat: I wish to refer to the militia structure. I believe that Mr. Stethem gave us some figures on reserves in other countries vis a vis their population. We are having a terrible time recruiting at the administrative level. You have mentioned equipment. Are there other elements as well? What, in your view, is the problem with that?

Gen Radley-Walters: I think, senator, you have put your finger on it. It is basically equipment and commitment. I do not think the militia knows what it is supposed to do, and that is very alarming. I used to, and still do, go out on inspections for them and try to help them out. I used to have a system where I would go up to a private soldier, and say "What is your job in the event of war?" He would say "I don't know, sir; I suppose it is to support you. You are a regular." I would go to a NCO and say "What is your job?" "To support you, I think," he would say. Finally I would go up to the colonel and say "What is your job in this battalion?", "To support you," he would reply. I said "Don't feel embarrassed if you don't know your job. I am a regular and I don't know what your job is either." I said "Wouldn't it be nicer for you and I to each know what our jobs were?" That is the point, that when you get down with the militia, and so on, they do not know what their commitment is.

[*Traduction*]

50 p. 100 dans les effectifs militaires que civils, en confiant au sous-ministre (politique) les opérations civiles, en tenant un inventaire, en faisant une vérification et en tenant un registre de ce que font les militaires. J'estime qu'il faudrait décentraliser les systèmes de gestion du Q.G.D.N. et confier des responsabilités à ceux qui dirigent des bases de commandement ou des brigades, etc., puisque ce seront eux qui auront à agir en temps de guerre. C'est là l'aspect intéressant. Ce seront eux qui agiront en temps de guerre, et il me semble logique de leur confier ces responsabilités en temps de paix.

Le sénateur Thompson: Est-ce que nous économiserions en faisant cela?

Gen Radley-Walters: Vous économiseriez au départ les salaires de 50 p. 100 des effectifs. J'ai mentionné le chiffre de 4,500. Je ne sais pas combien d'employés compte le QGDN, mais je suis porté à croire que c'est le premier commandement en importance au Canada, en comptant nos marins, nos soldats et notre force aérienne. Il s'agit donc de 9 ou 10,000 personnes. Je me demande si nous avons besoin de tous ces gens pour le peu que nous faisons avec la Milice: les trois brigades au Canada, les nombreuses brigades en Europe et la brigade qui doit se rendre en Norvège mais qui est réellement en poste ici à Petawawa.

Le sénateur Neiman: Nous serions sans doute plus efficaces puisque nous permetterions aux membres du service de se familiariser avec les tâches qu'ils devront exécuter en temps de guerre.

Gen Radley-Walters: Il suffit de dire qu'ils exécutent leurs fonctions de façon beaucoup plus efficace parce qu'ils sont là et qu'ils connaissent le problème. L'inconvénient d'un système centralisé c'est que trop souvent nous usurpons l'autorité de ceux qui devrait assumer la responsabilité.

Le sénateur Molgat: J'aimerais parler de la structure de la Milice. Je crois que M. Stethem nous a donné des chiffres quant aux réserves des autres pays en proportion de leur population. Nous avons beaucoup de difficulté à recruter au niveau administratif. Vous avez parler d'équipement. Y a-t-il d'autres éléments qui entrent en ligne de compte? A votre avis, quel est le problème?

Gen Radley-Walters: Je crois, sénateur, que vous touchez le nœud du problème. Il s'agit essentiellement d'un problème d'équipement et d'engagement. Je ne crois pas que la Milice sache ce qu'elle est censée faire, et c'est alarmant. Déjà, et je le fais encore, j'allais en tournée d'inspection et je tentais de leur aider. Quand je demandais à un simple soldat ce que serait son rôle en cas de guerre il me répondait: «Je ne le sais pas; j'imagine que ce sera de vous appuyer puisque vous êtes membre de la Force régulière.» Je demandais à un sous-officier: «Quel est votre rôle?». Il me répondait: «Je crois que c'est de vous appuyer». Finalement, j'allais voir le colonel et je lui demandais: «Quel est votre rôle dans ce bataillon ou dans ce régiment?» Il me répondait: «C'est de vous appuyer». Je leur disait alors de ne pas se sentir gêné de ne pas savoir quel était leur rôle puisque moi-même, étant membre de la Force régulière, je ne connaissais pas non plus leur rôle. J'ajoutais souvent qu'il serait bon que chacun connaisse le rôle de l'autre.

[*Text*]

Would it not be easy to take the Governor General's Foot Guards, right here in Ottawa, and give them a job to do—whether it is defending the St. Lawrence Seaway of the Rideau Canal I could it care less—or whether it is to be the replacement of the next battalion in the event of mobilization at Petawawa in the first brigade that we are going to form in Petawawa? Would that not be challenge? And we would have to start giving them the equipment, and start training them accordingly for the job, the commitment, that they knew they were going to undertake.

To me that is so meaningful to people. When you line them up on the floor and start talking to them, the first thing they want to know is "What are we going to do?" But once you tell them what they are going to do, we have to support, it, we have to buy some equipment, and then it becomes meaningful. They see the equipment coming; they start working on it, they start training, and they realize that although this week, this month or this year they will not achieve that objective which they have been given, they are aiming toward achieving it. They then start moving out and start training with regular units, going on summer camps; and all of that starts making some sense.

I don't know whether that helps, but that is the challenge that the militia needs. The militia needs to know what it is for. To take the man for man replacement to the regulars is nothing. You cannot lead a horse to water that way.

Senator Molgat: In your view that is not the answer to the problem of how to instil morale?

Gen Radley-Walters: I guarantee that you are going to hear about the militia and I guarantee that you are going to hear about man for man replacement. If that is the way our militia is going to be reorganized in the future in the event of mobilization, we will not go ahead. We will be just marking time.

Senator Molgat: The figures that Senator Marshall gave indicated that in 1979 we had unestimated number of 19,100 reserves, which was far below that of other countries.

Gen Radley-Walters: But being effective is what we are talking about. Out of those 19,000 I believe that if I could get 2,000 effective people who would come in and fill in and do a job today, I would be lucky.

Senator Molgat: Have you examined the reserve structure in other countries?

Gen Radley-Walters: I worked in Supreme Headquarters in Paris many years ago. At that time we had a good look at the French and Germans who were in NATO, and so on down the line. They treat it completely differently from us. All the Germain units have a place right in the line. They know what their commitment is. They are stocked. They have their ammunition, their guns, their equipment, their training program. They know what their job is and they have the equipment to do it. Their whole national effort is based on regular

[*Traduction*]

Voilà ce que je veux souligner: lorsque vous parlez aux gens de la Milice, etc., ils ne savent pas à quoi ils s'engagent.

Ne serait-il pas plus facile d'assigner une tâche aux *Governor-General's Foot Guards*, peu importe, que ce soit de défendre la voie maritime du Saint-Laurent ou le canal Rideau; de remplacer un bataillon en cas de mobilisation à Petawawa et de faire partie de la première brigade qui y sera formée? Ne serait-ce pas un défi? Nous serions alors obligés de leur fournir de l'équipement, de commencer leur instruction en fonction du rôle qui leur sera assigné, et de leur faire savoir quel sera ce rôle.

A mon avis, c'est important pour beaucoup de gens. Lorsque vous les alignez et que vous leur parlez, la première chose qu'ils veulent savoir c'est ce qu'ils auront à faire. Mais dès que vous leur dites, il faut tout de suite agir en conséquence et leur fournir de l'équipement. Ce n'est qu'à ce moment là que le tout devient significatif. Ils veulent avoir de l'équipement, apprendre à s'en servir, et constater que même si cette semaine, ce mois ou cette année ils n'auront pas atteint l'objectif qu'on leur a fixé, ils font le nécessaire pour l'atteindre. Les miliciens se déplacent et commencent leur entraînement avec les unités régulières et vont au camp d'été. Ce n'est qu'alors que la chose commence à avoir un sens.

Je ne sais pas si mes commentaires vous sont de quelque utilité, mais c'est là le défi qu'il faut lancer à la Milice. Elle a besoin de savoir quel est son rôle. Il est inutile de s'en servir pour remplacer les membres de la Force régulière. On ne peut pas mener le cheval à l'eau ainsi.

Le sénateur Molgat: A votre avis, ce n'est pas la réponse au problème de savoir comment soigner le moral des troupes?

Gen Radley-Walters: Je vous assure que vous entendrez parler de la Milice et du remplacement homme pour homme. Si c'est la façon dont sera organisée notre Milice à l'avenir en cas de mobilisation, nous ne progresserons pas.

Le sénateur Molgat: Selon les chiffres que nous a cité le sénateur Marshall, nous aurons en 1979, environ 19 100 réservistes, ce qui est de loin inférieur aux réserves des autres pays.

Gen Radley-Walters: Mais nous parlons d'efficacité. De ces 19 100, je me compterais chanceux d'en trouver 2 000 qui seraient efficaces et qui pourraient venir et faire le travail aujourd'hui.

Le sénateur Molgat: Avez-vous examiné la structure des réserves dans d'autres pays?

Gen Radley-Walters: Il y a de nombreuses années, j'ai travaillé au quartier général du commandement suprême à Paris. A cette époque nous avons pu étudier de près la participation de divers pays, dont la France et l'Allemagne, membres de l'OTAN. Ils voient les choses d'une façon tout à fait différente. Toutes les unités allemandes ont leur place dans la structure. Chacune connaît son rôle. Elles sont équipée; munitions, fusils, et programmes d'instruction. Chaque unité connaît son rôle et dispose de l'équipement nécessaire. Tout

[*Text*]

reserves. So far as the commitment is concerned, there is not a great deal of difference. But we treat it differently. We treat our reserves as a pool from which we are going to mobilize.

Senator Molgat: Mr. Chairman, I have many more questions, but the time is getting on. I would like to touch on one last item which you did not touch on directly, general, but which you mentioned that you were bypassing because of lack of time. That was the base concept. I think you wanted to say something on that, but you did not have time. Do you have anything you want to add with regard to that before we finish?

Gen Radley-Walters: Basically, what it has done is to reduce the authority of the commanders on any particular base, in the sense that they do not have the resources to carry out their command, and what is more, so many of the human or personal aspects which were their responsibility before—and not only theirs, but that of all the command elements before them, whether it was the corporal, the sergeant, the platoon commander, the captain or the major—are all being attended to by somebody else. When a commander gets out into the field, however, away from the base, those things all become his responsibility again. He no longer has the people to see to them at the base, because they do not move out with him.

Senator Thompson: What do you mean by "base"? Cornwallis?

Gen Radley-Walters: I mean Valcartier, Petawawa, and Cornwallis too. All bases have the same system. It is a functional system which worked extremely well for the air side of the organization. Your planes can take off and go anywhere around the world, and then drop in again to find the same functional operation which they left at the last place, for the maintenance, and so on. That does not work for the army, however. The army takes off like a bunch of beggars, and never comes back to its base, in many cases. We left Sherbrooke in 1941 and never came back until 1946. The point is that when you leave you take your administration, logistics and everything, with you. The logistics part is called the second line. They, in whatever country they find themselves, will in turn sap off what they call the third line, and that in turn will sap off what is called the fourth line. You take a unit that is administratively, logistically, and from the point of view of combat, independent, and off it goes. Now, when you have a base, as Senator Molgat has said, you usurp these particular responsibilities and centralize them statically. You do not organize them for the field, but with the object of operating day in and day out in peacetime. Immediately you do a field exercise, however, many of these people are double-hatted, which means that they have a field job and a base job. If the cook is in this building and you take him to the field, there is no cook in this building, but there may be people left who have, of course, to eat, and that is one of the problems that is being faced.

Another thing is that the base used to fulfil the role of third line, so that your transport, your maintenance units, your supply units, could all go out and support the combat troops,

[*Traduction*]

l'effort national se fonde sur les réserves régulières. Pour ce qui est de l'engagement, il n'y a pas de différence sensible. Nous abordons la chose différemment. Nous traitons nos réserves comme une banque à même laquelle nous pourrons puiser en cas de mobilisation.

Le sénateur Molgat: Monsieur le président, j'ai de nombreuses autres questions, mais le temps passe. J'aimerais soulever une dernière question que vous avez simplement mentionnée en passant, faute de temps. C'était la notion de la base militaire. Je crois que vous vouliez traiter de cette question mais vous n'en avez pas eu le temps. Voulez-vous ajouter quelque chose avant que nous terminions?

Gen Radley-Walters: Ce qui est arrivé, essentiellement, c'est qu'on a diminué l'autorité des commandants de bases, ils ne disposent plus des ressources nécessaires à l'exécution de leurs fonctions et, qui plus est, une large part de leurs responsabilités humaines, pas seulement les leur mais aussi celle de tous niveaux supérieurs de commandement; caporal, sergent, commandant de brigade, capitaine ou major, a été confiée à d'autres. Lorsqu'un commandant se retrouve sur le terrain cependant, loin de la base, il récupère ces responsabilités et il ne reste alors personne pour prendre la relève à la base.

Le sénateur Thompson: Qu'entendez vous par «base»? Cornwallis?

Gen Radley-Walters: Je veux dire Valcartier, Petawawa et Cornwallis. Toutes ces bases ont le même système. C'est un système fonctionnel qui s'est révélé très satisfaisant pour les forces aériennes. Les avions peuvent décoller et se rendre n'importe où dans le monde, et trouver la même structure fonctionnelle, le même système d'entretien, qu'à la base qu'ils ont laissée. Cependant, il n'en est pas ainsi de l'armée. L'armée se déplace comme une troupe de mendiants et, souvent, ne revient jamais à sa base. Nous avons quitté Sherbrooke en 1941 pour n'y revenir qu'en 1946. Ce que je veux dire, c'est qu'en partant l'armée amène son administration, ses services de logistique et tout le reste. Le service logistique constitue ce que nous appelons la deuxième ligne. Peu importe le pays où il se trouve, il se greffe sur ce qu'on appelle la troisième ligne qui elle se greffe sur la quatrième. Chaque unité est indépendante du point de vue administratif, logistique et de combat et elle part ainsi. Or, lorsque vous avez une base, comme l'a dit le sénateur Molgat, vous usurpez ces responsabilités et vous les centralisez de façon statique. Vous ne les organisez pas en fonction du terrain, mais en vue d'une opération permanente en temps de paix. Vous procédez immédiatement à un exercice sur le terrain et un grand nombre ont une tâche sur le terrain et une tâche dans la base. Par exemple, si le cuisinier se trouve dans une base et que vous l'amenez sur le champ, il ne reste plus de cuisinier; or, il reste des gens qui doivent manger et c'est un des problèmes qu'il nous faut régler.

Par ailleurs, la base jouait auparavant le rôle de troisième ligne pour que les unités de transport d'entretien et de ravitaillement puissent se rendre assister les troupes de combat sans

[*Text*]

and you still had on that base an organization of supply, of maintenance and so on, left there for anybody who might come in, or for those that were still left behind. We have destroyed that, because we have double-hatted it, and now, if a unit goes off it takes what it can of its second line, but it cannot take it all because there are still schools being run back there at the base, for example, at Petawawa. You therefore only take out what you can. Then you may find that you do not have enough to support the combat group that you have taken, and you end up with a hodge-podge and thousands of problems when you come home. In other words, the transport has been lined up at the door, has off-loaded the supplies, the trains come in, and they don't stop when you go off on an exercise, and they have off-loaded everything in the sidings, and you are left with a bloody mess.

This is the problem with the base concept. It is designed for cost effectiveness. If you stayed on that base and functionally trained on that base, and so on, that would be fine; but you do not train artillerymen, or tankers, or infantry men or engineers or signals, in that way.

Another thing is that you cannot train your logistics people in their field role if you cannot get them out under the trees doing what they are supposed to be doing. It is as simple as that. I say it is not going to work in wartime. People say, "Well, that is your opinion." I say it cannot work.

Senator Molgat: So it all depends on whether we are training for war or not.

Gen Radley-Walters: That is correct.

Senator Marshall: The Canadian forces have certain tasks, all of which are listed according to their priorities. We now have, in addition, the 200 mile limit to control, the search and rescue operation, and so on. If the Canadian forces were committed to Europe, we would have little or nothing left in Canada, it appears. Now, suppose, for example, the Russians tried to invade through Newfoundland. Where would we be? Even with the increases we are hoping for, could we fulfil our commitments legitimately if we were called upon to send the CASS force over to Europe?

Gen Radley-Walters: The short answer, sir, is no.

Senator Marshall: So all the money we are spending on the forces today it not really going to produce all that much in the way of improvement.

Gen Radley-Walters: It would be nice if you were to be able to pull out of the hat a few militia units to do the job, would it not?

The Chairman: Thank you very much, General Radley-Walters. I am afraid we have not helped your cold along, but I am quite sure that you can take care of that back on the farm.

[*Traduction*]

que la base soit privée de ces services et afin qu'elle puisse répondre aux besoins de ceux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la base. Nous avons détruit cela, parce que nous avons fait une double attribution de tâche et maintenant, si une unité part, elle apporte avec elle tout ce qu'elle peut de sa deuxième ligne, en ne laissant derrière que les soldats qui continuent leur instruction dans les écoles de la base, de Petawawa, par exemple. L'unité apporte donc ce qu'elle peut. Vous risquez alors de constater que le nécessaire vous fait défaut pour appuyer votre groupe de combat et de retour à la base, vous vous retrouvez avec un méli-mélo et des milliers de problèmes. Autrement dit, les camions de transport se sont alignés à la porte et ont déchargé les approvisionnements; les trains arrivent et n'arrêtent pas au Canada lorsque vous vous rendez en exercice. Ils déchargent tout et vous vous retrouvez avec un joli gâchis.

C'est ce qui ne va pas avec la notion de la base. Elle découle d'un souci de rentabilité. Si vous demeuriez dans cette base et que vous y suiviez votre instruction fonctionnelle, etc., ce serait très bien. Mais on ne forme pas ainsi des tirailleurs, des conducteurs de chars, des fantassins, des ingénieurs ou des estafettes.

Par ailleurs, vous ne pouvez pas enseigner aux services de la logistique leur rôle sur le terrain si vous ne pouvez les amener à l'extérieur pour leur donner cette instruction. C'est très simple. D'après moi, rien n'ira en temps de guerre. Si l'on me demande mon avis, je répondrai que cela ne fonctionnera pas.

Le sénateur Molgat: Ce qu'il faut savoir, c'est si nous nous préparons ou non à la guerre.

Gen Radley-Walters: C'est exact.

Le sénateur Marshall: Les Forces canadiennes ont certaines tâches à exécuter qui sont toutes énumérées en ordre de priorité. En outre, nous avons à contrôler la zone économique de 200 milles, les opérations de recherche et de sauvetage, etc. Si les Forces canadiennes étaient envoyées en Europe, il resterait peu de chose au Canada, semble-t-il. Supposons, par exemple, que les Russes tentent d'envahir Terre-Neuve. Où serions-nous? Même avec les augmentations que nous demandons, pourrions-nous respecter nos engagements légitimes si on nous demandait d'envoyer le G.C.C.T.A.M. en Europe?

Gen Radley-Walters: La réponse est très courte, monsieur, c'est non.

Le sénateur Marshall: Alors toutes les sommes que nous consacrons aujourd'hui au maintien des Forces n'amènera pas de grandes améliorations.

Gen Radley-Walters: Ce serait bien de pouvoir faire comme le prestigitateur et sortir du chapeau des unités de miliciens par qui faire exécuter le travail, n'est-ce pas?

Le président: Merci, général Radley-Walters. Je crains ne pas avoir pu guérir votre rhume, mais vous pourrez le soigner dès votre retour à la ferme. Vous avez fait une contribution

[*Text*]

You have made a very valuable contribution to our deliberations. We are very grateful to you and we reserve the right to call on you again should we feel the need.

The committee is now adjourned until next week at the same time.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

très importante à nos délibérations. Nous vous en sommes reconnaissants et nous nous réservons le droit de faire à nouveau appel à vous si le besoin s'en fait sentir.

Le Comité suspend ses travaux jusqu'à la même heure la semaine prochaine.

La séance est levée.

Canada Post
Postage paid
Postes Canada
Port payé

Third class
Troisième classe

K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien
Approvisionnements et Services Canada
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

LGen H. A. Carswell, Assistant Deputy Minister (Personnel), Department of National Defence;
BGen S. V. Radley-Walters (Ret.), Killaloe, Ontario.

LGen H. A. Carswell, sous-ministre adjoint (personnel), ministère de la Défense nationale;
BGen S. V. Radley-Walters (ret.), Killaloe (Ontario).

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publications

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81

SENATE OF CANADA

Standing Senate Committee on Foreign Affairs

Proceedings of the Subcommittee on

National Defence

Chairman:
The Honourable PAUL C. LAFOND

Tuesday, March 10, 1981

Issue No. 10

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981

SÉNAT DU CANADA

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères

Délibérations du sous-comité sur la

Défense nationale

Président:
L'honorable PAUL C. LAFOND

Le mardi 10 mars 1981

Fascicule nº 10

LIBRARY
APR 21 1981
UNIVERSITY OF TORONTO

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

THE SUBCOMMITTEE ON
NATIONAL DEFENCE

The Honourable Paul C. Lafond, *Chairman*
The Honourable Jack Marshall, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

*Flynn
Grosart
Hicks
Lafond
Langlois
Marshall
McElman
Molgat
Molson
Neiman
*Perrault
Roblin
Smith
Stanbury
Thompson
van Roggen
Yuzyk—(15)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE SOUS-COMITÉ SUR LA
DÉFENSE NATIONALE

Président: L'honorable Paul C. Lafond
Vice-président: L'honorable Jack Marshall

Les honorables sénateurs:

*Flynn
Grosart
Hicks
Lafond
Langlois
Marshall
McElman
Molgat
Molson
Neiman
*Perrault
Roblin
Smith
Stanbury
Thompson
van Roggen
Yuzyk—(15)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, May 14, 1980:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator van Roggen moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence.

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 mai 1980:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Thursday, June 12, 1980:

"Pursuant to Rule 77(4) of the Rules of the Senate, the Honourable Senator Lafond moved, seconded by the Honourable Senator Stanbury:

"That a Subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to be known as the Subcommittee on National Defence, be appointed;

That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence; and

That the Subcommittee be composed of the Honourable Senators Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen and Yuzyk."

Extrait des Procès-verbaux du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, le jeudi 12 juin 1980:

«Conformément à l'article 77(4) du Règlement du Sénat l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury:

«Que soit créé un sous-comité du comité sénatorial permanent des affaires étrangères qui porterait le nom de sous-comité sur la défense nationale;

Que le sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant; et

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen et Yuzyk.»

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 10, 1981
(13)

[*Text*]

The Subcommittee on National Defence met this day at 10:30 a.m., the Chairman, the Honourable Senator Lafond, presiding.

Present: The Honourable Senators Hicks, Lafond, Marshall, McElman, Neiman, Smith, Thompson and Yuzyk. (8)

In Attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Roger Hill.

Witnesses:

From the Department of National Defence:

LGen H. A. Carswell, Assistant Deputy Minister (Personnel);

BGen J. Williams, Director General, Manpower Utilization;

Cmdre G. L. Edwards, Director General, Military Plans and Operations; and

BGen Jack Bryan Peart, Director General, Recruiting, Education and Training.

The Subcommittee resumed consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, respecting matters on National Defence.

The Chairman introduced LGen Carswell, who made a statement. LGen Carswell and his colleagues answered questions put to them by members of the Subcommittee.

At 12:32 p.m., the Subcommittee adjourned to 10:30 a.m., Tuesday, March 17, 1981.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 10 MARS 1981
(13)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 10 h 30 sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (président).

Présents: Les honorables sénateurs Hicks, Lafond, Marshall, McElman, Neiman, Smith, Thompson et Yuzyk. (8)

Aussi présent: Du Centre parlementaire des affaires étrangères et du commerce extérieur: M. Roger Hill.

Témoins:

Du ministère de la défense nationale:

LGen H. A. Carswell, sous-ministre adjoint (Personnel);

BGen J. Williams, directeur général, Utilisation des effectifs;

Cmdre G. L. Edwards, directeur général, Plans militaires et opérations; et

BGen Jack Bryan Peart, directeur général, Recrutement, éducation et instruction.

Le Sous-comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 12 juin 1980 concernant les questions de défense nationale.

Le président présente le LGen Carswell, qui fait une déclaration. M. Carswell et ses collègues répondent aux questions qui leur sont posées par les membres du Sous-comité.

A 12 h 32, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'au mardi 17 mars 1981, à 10 h 30.

ATTESTÉ:

Le greffier du Sous-comité

Patrick Savoie

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, March 10, 1981.

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Subcommittee on National Defence, met this day at 10.30 a.m. to consider matters relating to national defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, this morning we are resuming our study of manpower questions and we have with us again our friends from the Department of National Defence, led by General Carswell. I will ask General Carswell to introduce his colleagues and to tell us the order in which they will proceed.

Lieutenant General H. A. Carswell, Assistant Deputy Minister, Personnel, Department of National Defence: Mr. Chairman, honourable senators, my team this morning comprises General Williams, Director General of Manpower Utilization, and Commodore Edwards, Director General of Military Plans and Operations.

At the outset, I should like to give you a short additional briefing on my responsibilities, which I think might help put matters into context.

Again I must thank you for extending us the opportunity to brief you on our Canadian forces personnel situation. I would just like to elaborate a little on the total scope of the personnel group for which, as Assistant Deputy Minister of Personnel, I am responsible to the Chief of Defence Staff and to the deputy minister. My reason for doing that is twofold, first by way of responding to a question posed by Senator Molson on February 17 and, second, in order to assist your understanding of the personnel management system in effect in the Canadian forces.

As I mentioned to you at the previous briefing, it is my responsibility to ensure that the forces are fully manned in accordance with the requirements established by the government. I have here a chart which shows the structure of the organization.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 10 mars 1981

[*Traduction*]

Le sous-comité de la défense nationale du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 10 h 30 pour étudier des questions concernant la défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) occupe le fauteuil.

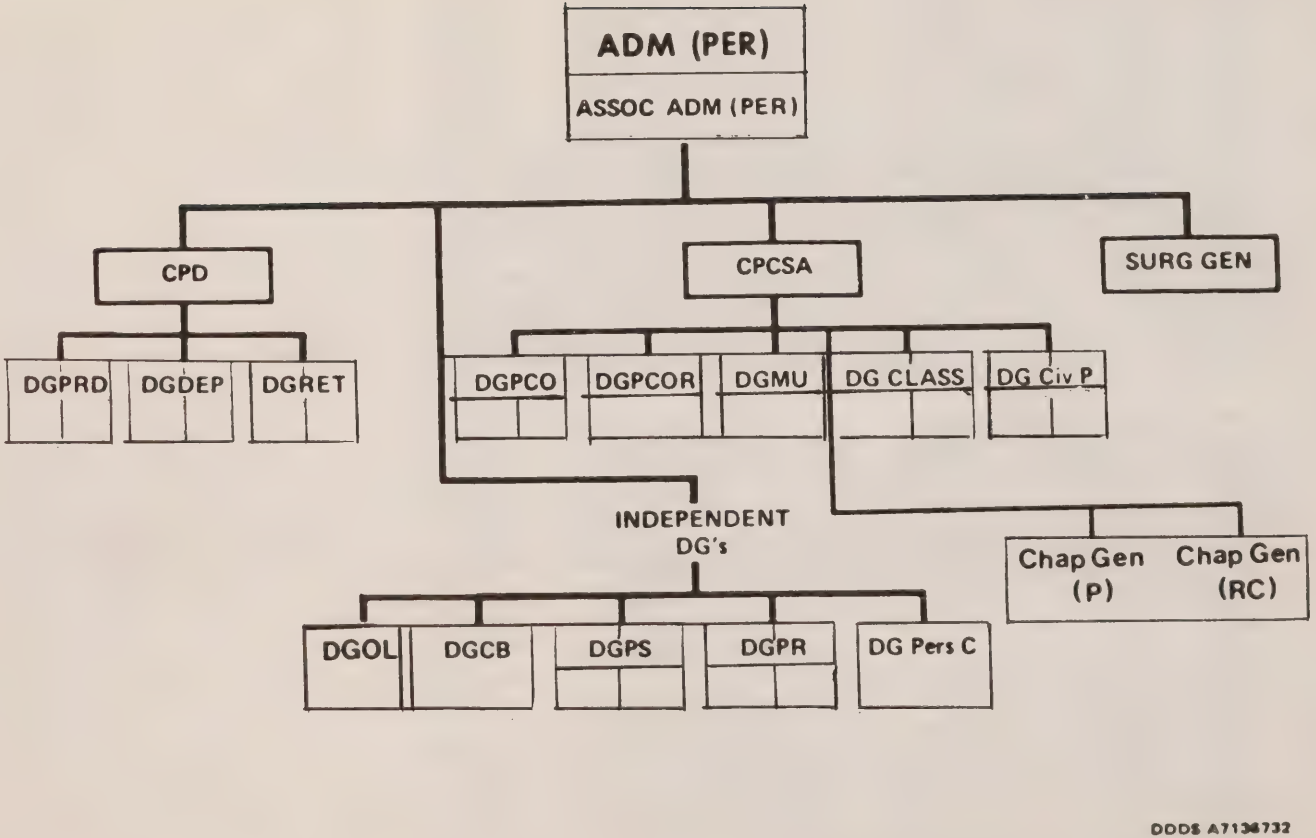
Le président: Honorables sénateurs, nous reprenons ce matin notre étude des questions d'effectifs et nous avons de nouveau avec nous nos amis du ministère de la Défense nationale, sous la direction du Général Carswell. Je demanderai au Général Carswell de présenter ses collègues et de nous dire dans quel ordre ils vont procéder.

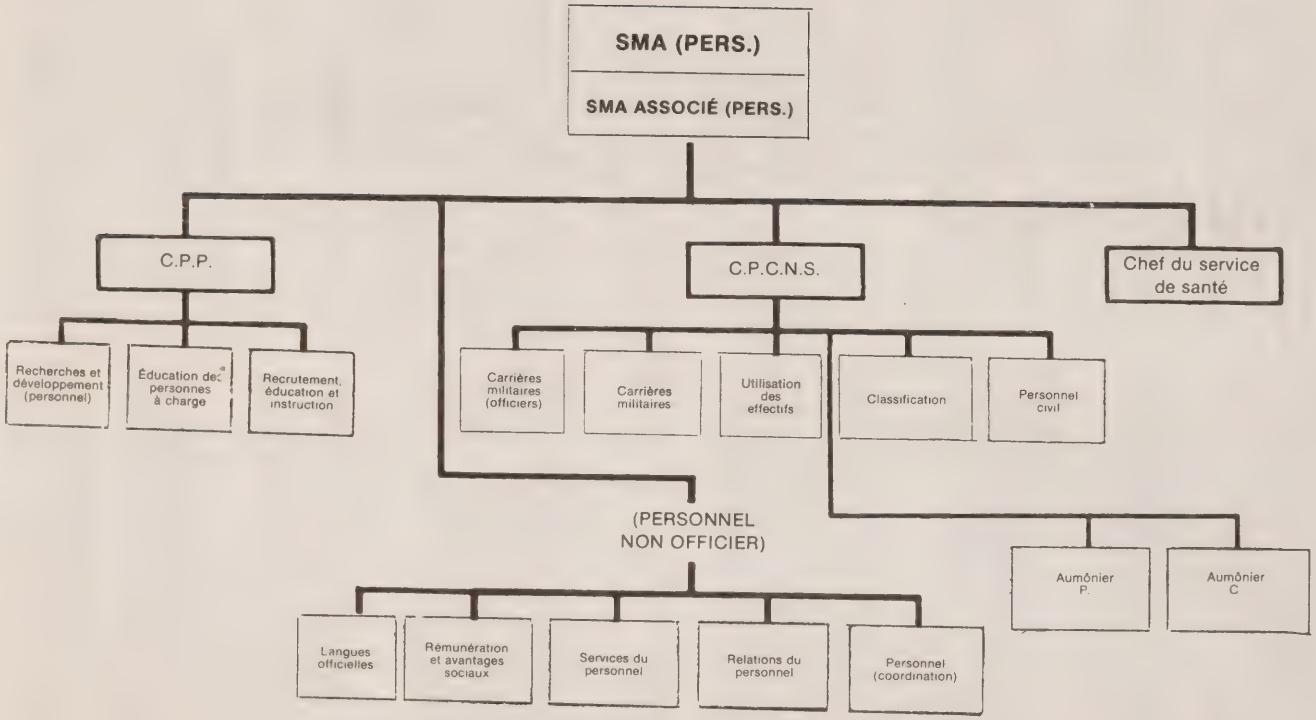
Le lieutenant général H. A. Carswell, sous-ministre adjoint (Personnel), ministère de la Défense nationale: Monsieur le président, honorables sénateurs, mon équipe est composée ce matin du Général Williams, directeur général, Utilisation des effectifs, et du Commodore Edwards, directeur général, Plans militaires et opérations.

J'aimerais, pour débuter, vous décrire brièvement mes responsabilités, ce qui pourrait aider à situer les questions dans le contexte.

Une fois encore, je dois vous remercier de nous avoir donné l'occasion de faire un exposé sur la question des effectifs actuels des Forces canadiennes. Je voudrais fournir quelques détails sur l'importance globale des effectifs dont j'ai la charge en qualité de sous-ministre adjoint du personnel et pour lesquels je suis comptable au chef de l'État-major de la Défense et au sous-ministre. J'ai deux raisons de le faire; tout d'abord, je désire par là répondre à une question posée par le sénateur Molson le 17 février et deuxièmement, j'espère ainsi vous aider à comprendre le système de gestion du personnel en vigueur dans les forces canadiennes.

Comme je vous l'ai indiqué au cours de mon précédent exposé, il m'incombe de m'assurer que les Forces sont dotées en personnel conformément aux exigences établies par le gouvernement. J'ai eu un organigramme de l'organisation.


ADM (PER)
ASSOC ADM (PER)
CPD
CPCSA
SURG GEN
DGPRD
DGDEP
DGRET
DGPCO
DGPCOR
DGMU
DG CLASS
DG Civ P
INDEPENDENT DG's
Chap Gen (P)
Chap Gen (RC)
DGOL
DGCB
DGPS
DGPR
DG Pers C
DDDS A71136732


SMA (PERS.)
SMA ASSOCIÉ (PERS.)
C.P.P.
C.P.C.N.S.
Chef du service de santé
Recherches et développement (personnel)
Éducation des personnes à charge
Recrutement, éducation et instruction
Carrières militaires (officiers)
Carrières militaires
Utilisation des effectifs
Classification
Personnel civil
(PERSONNEL NON OFFICIER)
Aumônier P.
Aumônier C
Langues officielles
Rémunération et avantages sociaux
Services du personnel
Relations du personnel
Personnel (coordination)
DDDS A7136732

[*Text*]

As can be seen from this chart, I have an Associate Assistant Deputy Minister, Mr. Green, who has particular responsibility for directing and co-ordinating activities regarding civilian personnel administration. Then answering to me are two branch heads, the Chief of Personnel Careers and Senior Appointments, Major General Vance, and the Chief of Personnel Development, Rear Admiral Yanow.

I would also point out that with Admiral Yanow as Deputy Commander, I have command of the Canadian forces training system, the Canadian forces recruiting system, the National Defence and Staff Colleges and the three military colleges.

Reporting to each branch chief on the staff here in Ottawa there are a number of director generals. Under the Chief of Personnel Development, there are the Director General of Personnel Research and Development, the Director General of Dependants' Education Programs, and the Director General of Recruiting, Education and Training.

In the Chief of Personnel Careers and Senior Appointments Branch are the Director General of Personnel Careers Officers, the Director General of Personnel Careers for Other Ranks, the Director General of Manpower Utilization—that is General Williams who is with us today—the Director General of Classification, which is for civilians, the Director General of Civilian Personnel and the Chaplains General, both Protestant and Roman Catholic.

Also shown on that chart is the Surgeon General, Major General McPherson, who reports directly to me for both the medical and dental services.

A number of divisions separate from the branch chiefs, referred to as Independent Directors General, report directly to me. These are the Director General of Official Languages, the Director General of Compensation and Benefits, the Director General of Personnal Services, the Director General of Personnel Relations for Civilians, which has primarily to do with collective bargaining, and the Director General of Personnel Co-ordination.

Senator Thompson: Excuse me for interrupting you, general, but what would be the rank of those director generals?

Gen Carswell: The director generals are brigadier generals. The branch chiefs are major generals.

Senator Thompson: Thank you.

Gen Carswell: Since unification in 1968 and the integration of National Defence Headquarters in 1972, all aspects of personnel, both military and civilian, have been focused under one assistant deputy minister.

I should now like to proceed with today's briefing, and as you can see from this chart we are dealing with Canadian forces manpower in the 80s.

[*Traduction*]

Comme vous pouvez le voir dans cet organigramme, j'ai un sous-ministre adjoint associé, M. Green, qui est chargé de diriger et de coordonner les activités concernant l'administration du personnel civil. Deux chefs de directions relèvent de moi, le chef du personnel, Carrières et nominations supérieures, le major général Vance et le chef du Perfectionnement du personnel, le contre-amiral Yanow.

Je dois également préciser qu'avec l'amiral Yanow comme commandant adjoint, je commande le système d'entraînement des Forces canadiennes, le système de recrutement des Forces canadiennes, la Défense nationale et les collèges d'État-major, ainsi que les trois collèges militaires.

Il y a un certain nombre de directeurs généraux qui relèvent de chaque direction de l'État-major, ici à Ottawa. Ainsi, le directeur général, Recherche et développement (personnel), le directeur général, Programme d'éducation des personnes à charge, et le directeur général, Recrutement, éducation et instruction, relèvent du chef du Perfectionnement du personnel.

Relèvent du chef du personnel, Carrières et nominations supérieures, le directeur général, Carrières militaires (officiers), le directeur général, Carrières militaires (personnel non officier), le directeur général, Utilisation des effectifs, et il s'agit du général Williams qui se trouve avec nous aujourd'hui, le directeur général, Classification, qui s'occupe des civils, le directeur général, Personnel civil, et les aumôniers généraux, protestant et catholique romain.

L'organigramme indique également qu'il y a un chef du service de santé, le major général McPherson, qui relève directement de moi et qui assure la prestation des services médicaux et dentaires.

Un certain nombre de chefs de divisions qui n'ont rien à voir avec les chefs de direction et à qui il est fait allusion sous la dénomination de directeurs généraux indépendants, relèvent directement de moi. Il s'agit du directeur général, Langues officielles, du directeur général, Rémunération et Avantages sociaux, du directeur général des services du personnel, du directeur général des Relations du personnel pour les civils, qui s'occupe principalement des négociations collectives, et du directeur général—personnel (Coordination).

Le sénateur Thompson: Excusez-moi de vous interrompre général, mais quel est le grade de ces directeurs généraux?

Gen Carswell: Les directeurs généraux ont le grade de brigadier général et les chefs de direction de major général.

Le sénateur Thompson: Merci.

Gen Carswell: Depuis l'unification de 1968 et l'intégration du quatier général de la Défense nationale en 1972, tous les aspects concernant le personnel militaire et civil ont été concentrés sous l'autorité d'un sous-ministre adjoint.

Je voudrais maintenant commencer l'exposé d'aujourd'hui. Comme vous pouvez le voir, l'organigramme montre les effectifs des Forces canadiennes dans les années 80.

[*Text*]

CANADIAN FORCES MANPOWER IN THE 80s

— COMPOSITION OF THE FORCES AND ESTABLISHED MANPOWER REQUIREMENTS, 17 FEB;

— CURRENT MANNING, PROBLEMS IN THE 80s, 10 MAR;

— RECRUITING, EDUCATION AND TRAINING OF MILITARY PERSONNEL, 24 MAR;

— THE RESERVE FORCES, 31 MAR; AND

— FORCES PERSONNEL POLICIES FOR THE 80s, 7 APR.

You will recall that the briefing on February 17 by the Director General of Organization and Manpower, Brigadier General Kinney, was on the composition of the forces and established manpower requirements. That was the first of the five briefings on Canadian forces manpower shown on this slide.

Today's briefing on current manning and the problems in the eighties will be given by the Director General of Manpower Utilization, Brigadier General Williams. With your permission, Mr. Chairman, I should now like to call upon Brigadier General Williams to continue with the briefing.

The Chairman: Thank you, General Carswell. General Williams.

Brigadier General J. Williams, Director General, Manpower Utilization, Department of National Defence: Mr. Chairman, honourable senators, while of necessity this briefing must deal with statistics, we are all well aware that the numbers represent people—very fine people—who have volunteered to serve in the Canadian forces. As General Carswell has shown you, his staff includes the career managers for officer and other ranks. It is the career managers' paramount concern to select the right people to man the established positions in every ship, battalion, regiment, squadron or unit. They must also, in consultation with commanding officers and the members themselves, see to the advancement, training, promotion and posting of each individual member of the forces.

The aim is of course to man each unit. Given that prime concern, it is also the career manager's duty to take into account the recommendations of commanding officers and the preferences and aspirations of the people in his charge.

That being said, in this briefing we must deal with numbers. The purpose is to explain the constraints controlling manning, to report on the current manning state of the Canadian forces, and to indicate briefly the problems we are now facing in the eighties.

[*Traduction*]

EFFECTIFS DES FORCES CANADIENNES DANS LES ANNÉES 80

— COMPOSITION DES FORCES ET BESOINS PRÉVUS EN MAIN-D'ŒUVRE, AU 17 FÉVRIER;

— EFFECTIFS ACTUELS ET PROBLÈMES DANS LES ANNÉES 80, AU 10 MARS;

— RECRUTEMENT, ÉDUCATION ET INSTRUCTION DU PERSONNEL MILITAIRE, AU 24 MARS;

— FORCES DE RÉSERVE, AU 31 MARS;

— POLITIQUE RELATIVE AU PERSONNEL DES FORCES POUR LES ANNÉES 80, AU 7 AVRIL.

Vous vous souviendrez que l'exposé fait le 17 février par le directeur général de l'Organisation et de la main-d'œuvre, le brigadier général Kinney, avait trait à la composition des forces et aux besoins établis en effectifs. Il s'agissait du premier des cinq exposés sur les effectifs des Forces canadiennes, auxquels est consacré cette diapositive.

L'exposé d'aujourd'hui sur la dotation actuelle en personnel et les problèmes des années 80 sera fait par le directeur général de l'Utilisation des effectifs, le brigadier général Williams. Avec votre permission, Monsieur le président, je voudrais maintenant demander au brigadier général Williams de poursuivre l'exposé.

Le président: Merci, général Carswell. Général Williams, vous avez la parole.

Le brigadier général J. Williams, directeur général, utilisation des effectifs, ministère de la Défense nationale: Monsieur le président, honorable sénateurs, bien que le présent exposé comporte nécessairement des statistiques, nous sommes tous bien conscients que les chiffres représentent des gens, des gens excellents, qui se sont portés volontaires pour servir dans les Forces canadiennes. Comme vous l'a indiqué le général Carswell, son personnel comprend les directeurs les carrières militaires d'officiers et de non-officiers. Le principal souci du directeur de carrières est de choisir les gens compétents pour pourvoir les postes établis sur chaque bateau et dans chaque bataillon, régiment, escadron ou unité. En procédant à des consultations avec les commandants et les membres eux-mêmes, il doit également s'occuper de l'avancement, de la formation, de la promotion et de l'affectation de chaque membre des Forces.

Bien entendu, l'objectif est de doter chaque unité en personnel. Compte tenu de cette préoccupation principale, il incombe également au directeur des carrières de tenir compte des recommandations des commandants, ainsi que des préférences et des aspirations des gens dont il a la charge.

Cela dit, dans le présent mémoire, nous devons nous occuper de chiffres. L'objectif est d'expliquer les contraintes qui régissent la dotation en personnel, de rendre compte de la dotation actuelle des Forces canadiennes et d'indiquer brièvement les problèmes auxquels nous devrons faire face dans les années 80.

[*Text*]

In his briefing on February 17, the Director General of Organization and Manpower, Brigadier General Kinney, described to you the method used to determine the Canadian forces' total establishment, its manpower requirements.

As he explained then, the detailed analysis of national defence policies, roles and objectives results in the definition of 55 tasks. further analysis of those tasks through a system of multi-tasking and other resource restraints determines the minimum number of positions required to accomplish the tasks within an optimum organizational structure.

The listing of all positions in all Canadian forces' units by officer classification or other rank trade, and by rank, then forms the establishment.

On the personnel side we are provided with this establishment, with a five-year forecast of authorized changes, by the Director General of Organization and Manpower. Our task is to calculate the total manpower requirements in each of the 34 officer classifications and the 103 other rank trades, to forecast attrition, to determine recruit quotas, and then to recruit, train, promote and post people, as necessary to fill the authorized establishment positions in each and every unit.

Under the one-man, one-job concept, the aim is to man to establishment—no more, no less. That is a prime constraint in manning the forces.

As General Kinney told you last week, the current military establishment, including the total allowances for training, is 80,107 positions.

From the summing of all positions, by rank, in the establishment, General Kinney's organization prepares a list of the total rank structure, which is included in our main estimates.

The figures for 1980-81 are shown on this slide, and they put a ceiling on the total numbers in each rank, in each trade, and in each classification. These rank ceilings again put a tight constraint on manning.

[*Traduction*]

Dans son mémoire du 17 février, le directeur général de l'Organisation et de la main-d'œuvre, le brigadier général Kinney, vous a décrit la méthode utilisée pour déterminer l'effectif total et les besoins des Forces canadiennes.

Comme il l'a alors expliqué, l'analyse détaillée des programmes de défense nationale, de leur rôle et de leurs objectifs entraîne la définition de 55 tâches. Une analyse supplémentaire de ces tâches par l'intermédiaire, notamment, d'un système de fonctionnement multitâche détermine le nombre minimal de postes à assurer pour accomplir les tâches dans une structure d'organisation optimale.

L'énumération de tous les postes dans toutes les unités des Forces canadiennes, par la classification des officiers ou autres métiers selon le grade ainsi que, par le grade même donne ensuite le nombre d'effectifs.

Au personnel, on nous fournit ces données, avec des prévisions quinquennales pour les modifications autorisées par le directeur général de l'Organisation et de la main-d'œuvre. Notre tâche consiste à calculer l'ensemble des besoins en main-d'œuvre dans chacune des 34 classifications d'officiers et dans les 103 autres métiers, à prévoir l'attrition, à déterminer les contingents de recrutement, et ensuite à recruter des gens, à les former, à leur donner de l'avancement et à les affecter de manière à pourvoir des postes en fonction des effectifs autorisés dans chacune des unités.

En vertu du concept d'un homme pour un emploi, l'objectif est de procéder à la dotation en fonction des effectifs établis, ni plus ni moins. Il s'agit là de la contrainte principale en matière de dotation des Forces.

Comme le général Kinney nous l'a dit la semaine dernière, l'effectif militaire actuel, en incluant les déductions totales pour la formation, est de 80,107 postes.

Pour faire le total de tous les postes, par grade, l'organisme du général Kinney prépare une liste de la structure totale des grades qui est incluse dans nos évaluations principales.

Les chiffres pour 1980-1981 sont indiqués sur cette diapositive et ils imposent un plafond au total prévu pour chaque grade, chaque métier et chaque classification. Ces plafonds imposent à nouveau une contrainte sévère sur la dotation en personnel.

RANK STRUCTURE - POSITIONS AS OF 1 JAN 81

GENERAL	-	2
LIEUTENANT-GENERAL	-	8
MAJOR-GENERAL	-	20
BRIGADIER-GENERAL	-	72
COLONEL	-	326
LIEUTENANT-COLONEL	-	951
MAJOR	-	3,054
CAPTAIN	-	5,582
CAPTAIN/LIEUTENANT	-	3,322
CHIEF WARRANT OFFICER	-	788
MASTER WARRANT OFFICER	-	2,146
WARRANT OFFICER	-	4,381
SERGEANT	-	9,946
MASTER CORPORAL	-	11,600
CORPORAL	-	8,805
CORPORAL/PRIVATE	-	29,160

STRUCTURE HIÉRARCHIQUE – POSITIONS AU 1er JANVIER 1981

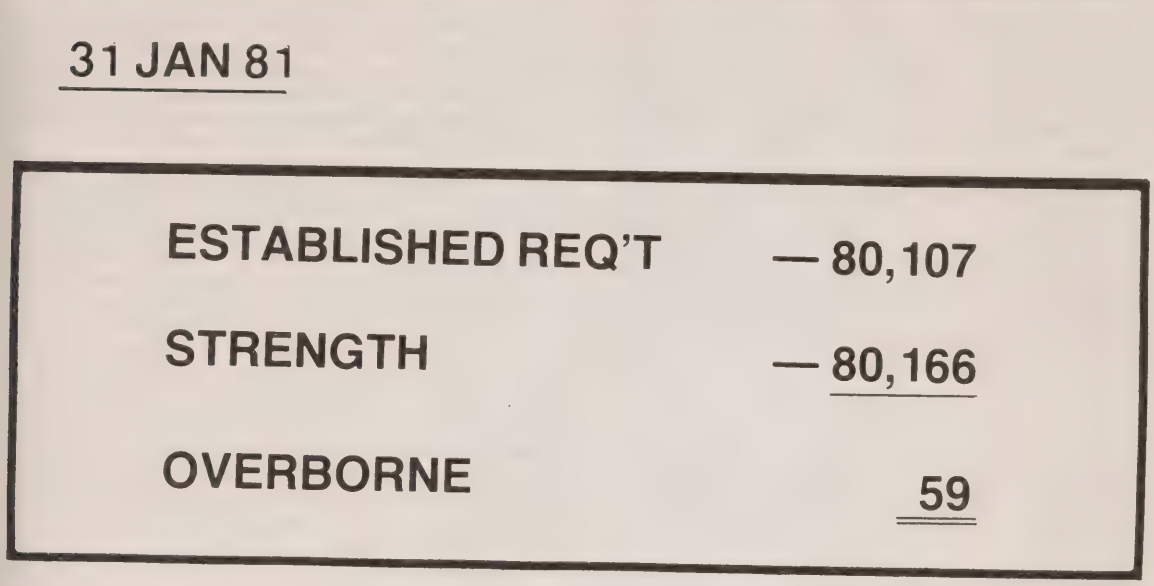
GÉNÉRAL	2
LIEUTENANT-GÉNÉRAL	8
MAJOR-GÉNÉRAL	20
BRIGADIER-GÉNÉRAL	72
COLONEL	326
LIEUTENANT-COLONEL	951
MAJOR	3 054
CAPITAINE	5 582
CAPITAINE/LIEUTENANT	3 322
ADJUDANT-CHEF	788
ADJUDANT-MAÎTRE	2 146
ADJUDANT	4 381
SERGENT	9 986
CAPORAL-CHEF	11 600
CAPORAL	8 805
SOLDAT	29 160

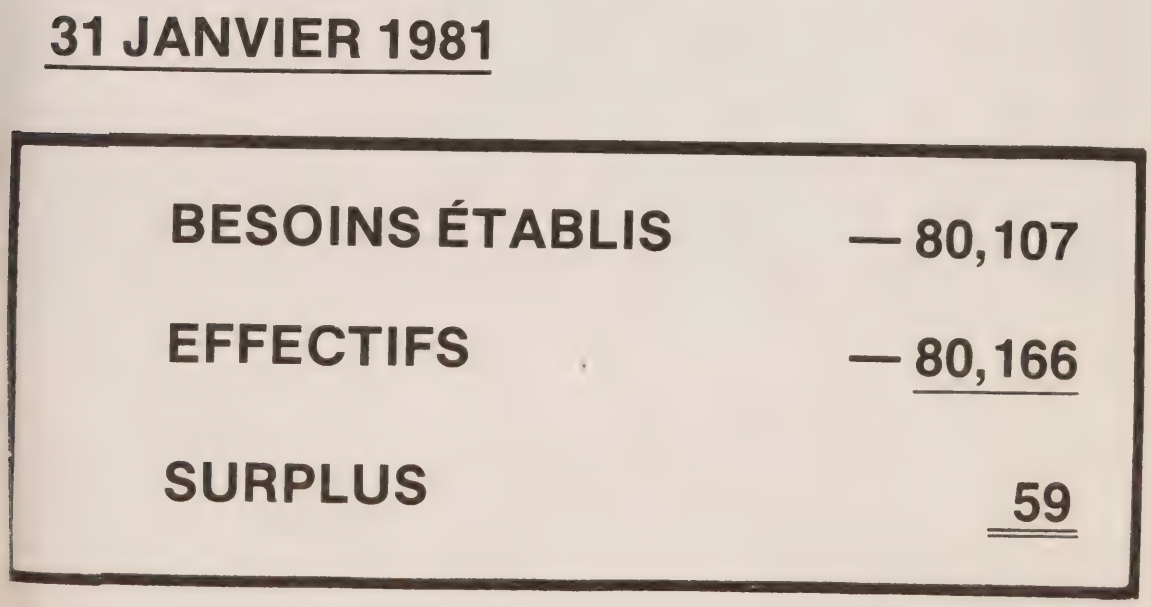
[*Text*]

I must turn now to the over-all manning state, as of January 31 this year, which is shown on the following chart.

[*Traduction*]

Je vais parler maintenant de l'état de la dotation globale au 31 janvier de cette année, qu'illustre la diapositive que voici.





[*Text*]

As you will see on that date we had a total establishment, including the allowance for training, of 80,107 positions. Against that establishment, our total manpower, the total of trained strength plus all those under training, was 80,166, so that over all we were overborne by 59 people. These figures do not include the 111 people on secondment to other departments and agencies, and approximately 900 on terminal leave at the completion of their service, who are accounted for separately.

Despite this overstrength of 59 people, when it comes to manning functional positions we are short some 4,000 regular force, trained people. Meanwhile, since we are recruiting and training as fast as we can to catch up on our shortages of trained people and to replace continuing attrition, we have nearly 4,000 more people on the training list than is provided for in the establishment. In addition, because we are short of trained people, we have over 1250 reserves on class "C" service to fill vacant regular force positions.

In effect, then, there is an imbalance in our manning. We are short of trained people, and as a result of much improved recruiting recently, we have taken in a very large number of new entries in order to catch up on our trained strength.

As to how this happens, I shall explain in the next few minutes.

I must now deal with person-years.

It is the 80,107 positions in the establishment which must be filled with people of the right classification or trade, and the right rank. This manning is controlled by the allocation of person-years, negotiated in the main estimates through the Treasury Board and finally approved by Parliament. As close as possible, of course, the person-year budget must be kept in line with the establishment, based on the one man, one job concept.

Again, as you heard from General Kinney in the first briefing, our ceiling was set at 78,033 person years in 1974. In 1977, after a thorough review, cabinet approved a total of 82,740 for an increase of 4,707 person years. However, because of the budgetary constraints, and limits on our capacity to train, the rate of increase has been 400 per year. The 82,740 was set as a benchmark with the provision that further increases in tasking would be met by further increments.

[*Traduction*]

Comme vous pouvez le voir, à ce jour, nous avons un effectif total, y compris les tolérances pour l'instruction de 80,107 postes. Par rapport à cet effectif, notre main-d'œuvre totale, le total du personnel formé plus celui en cours d'instruction, était de 80,166 personnes, de sorte que nous avions au total un surplus de 59 personnes. Ces chiffres ne comprennent pas les 111 personnes qui sont prêtées à d'autres ministères et organismes, ni les quelque 900 personnes en congé de démobilisation à la fin de leur service, qui font l'objet d'études distinctes.

En dépit de ce surplus de 59 personnes, lorsque nous devons doter des postes fonctionnels, il nous manque quelque 4,000 personnes entraînées appartenant à la force régulière. Dans l'intervalle, étant donné que nous sommes en train de recruter et de former le personnel aussi vite que nous le pouvons afin de combler notre pénurie de personnes instruites et de régler le problème chronique de l'attrition nous avons près de 4,000 personnes de plus sur notre liste de formation qu'il n'est prévu pour la dotation. En outre, comme nous manquons de personnel qualifié, nous avons plus de 1,250 réserves dans le service de catégorie «C» pour pourvoir les postes vacants dans les forces régulières.

En effet, il y a un déséquilibre dans notre dotation en personnel. Nous manquons de personnel instruit et, dernièrement, à la suite d'un recrutement grandement amélioré, nous avons pris un grand nombre de nouvelles recrues pour reconstituer nos effectifs instruits.

J'expliquerai dans quelques minutes comment cela se produit.

Je dois maintenant parler des années-personnes.

Il y a dans l'effectif 80,107 postes qui doivent être pourvus par des personnes ayant la classification ou le métier convenable et le grade approprié. Cette dotation est régie par l'attribution d'années-personnes négociée au budget principal par le Conseil du trésor et approuvée en dernier lieu par le Parlement. Bien entendu, dans la mesure du possible, le budget années-personnes doit être conforme à l'effectif, en se fondant sur le concept d'un homme pour un emploi.

Encore une fois, comme l'a dit le général Kinney lors de la première rencontre, notre plafond a été établi à 78,033 années-personnes en 1974. En 1977, après une étude approfondie, le Cabinet a approuvé un total de 82,740 années-personnes, soit une augmentation de 4,707 années-personnes. Toutefois, en raison de restrictions budgétaires, et de notre capacité limitée de formation, le taux de croissance a été de 400 par année. Le chiffre de 82,740 années-personnes a été établi comme point

[*Text*]

To date, requirements to expand and upgrade search and rescue capability, participation in the NATO airborne early warning system program, the expanded French language training program and an assortment of smaller projects, have resulted in further increments totalling 660 person-years.

Thus, although our recognized total manpower requirement in some 83,400 person-years, for the current fiscal year the total allocation is 80,051. We monitor our expenditure continually and report on it monthly to Defence Management Committee, the object being to man the forces to the maximum extent possible, without overexpenditure or underexpenditure of person-years.

Funds are provided with the person-years, again through main estimates. For this fiscal year the military pay and allowances budget is $1.6 billion, civilian pay and allowances amount to $660 million, and the pension fund plus the departmental contribution to employee plans is $468 million. The total personnel cost is $2.7 billion—approximately 53 per cent of the total defence budget—and again we must aim not to overspend.

We come now to another chart.

[*Traduction*]

de repère à la condition que l'on réponde à l'accroissement des besoins en procédant à de nouvelles augmentations des effectifs.

A ce jour, la nécessité d'accroître et d'améliorer la capacité de nos services de recherche et de sauvetage, de participer au programme du système aéroporté de détection lointaine de l'OTAN, d'élargir le programme de formation en langue française, et de mettre en œuvre d'autre projets moins importants a entraîné une nouvelle augmentation de l'ordre de 660 années-personnes.

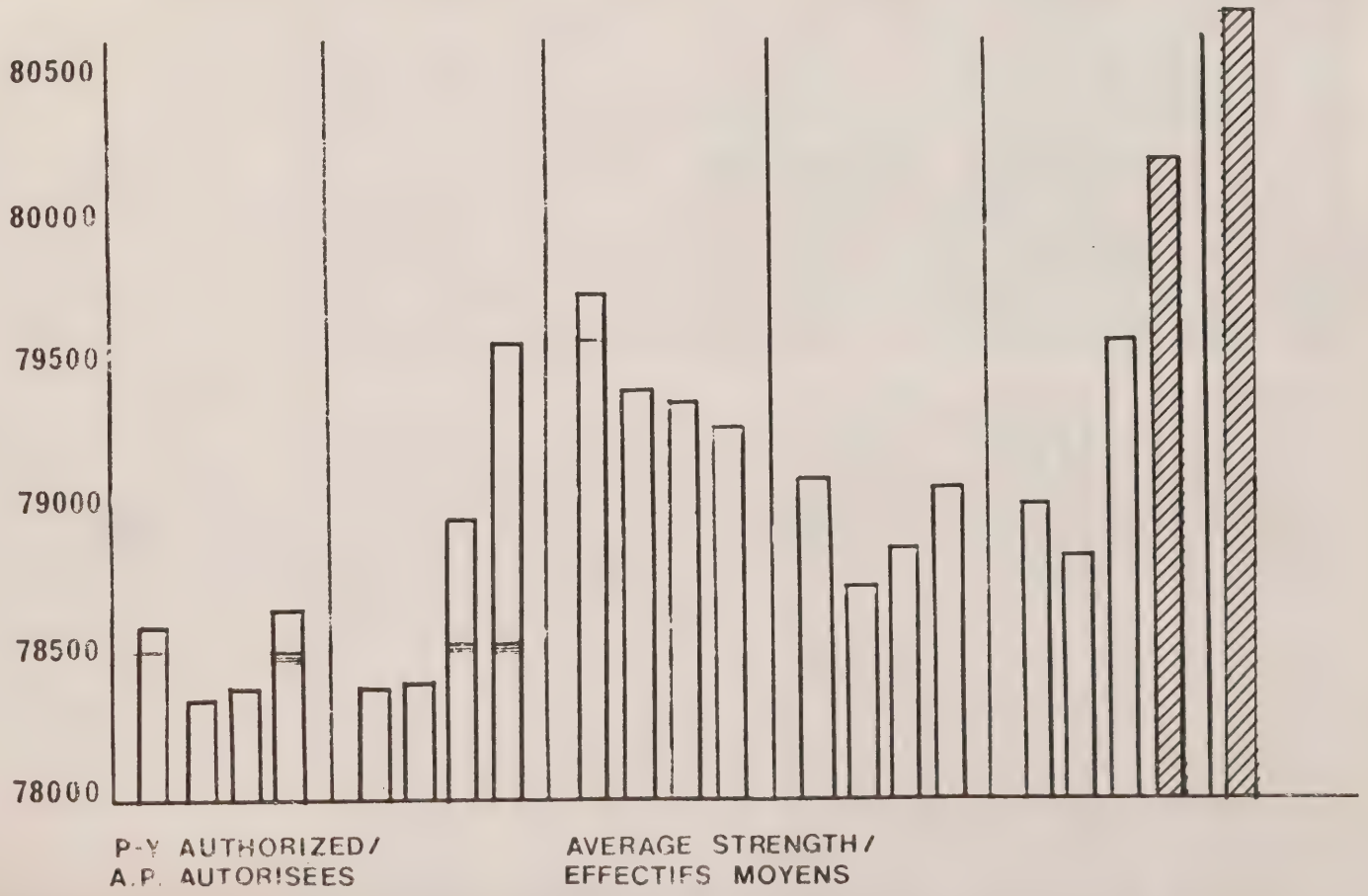
Ainsi, bien que nos besoins officiels globaux soient d'environ 83 400 années-personnes pour l'année financière en cours, l'allocation totale en personnel est de 80 051 années-personnes. Nous surveillons nos dépenses constamment et présentons régulièrement un rapport mensuel au Comité de gestion de la défense, afin d'avoir la meilleure utilisation possible des effectifs à notre disposition en respectant strictement le nombre d'années-personnes.

Des fonds sont fournis avec les années-personnes, encore une fois par l'entremise des prévisions budgétaires. Pour l'année financière en cours, le budget des allocations et de la solde pour le personnel militaire est de $1,6 milliard, et les allocations et traitements pour le personnel civil, $660 millions; le régime de pension ainsi que la contribution du Ministère aux régimes de prestations des employés totalisent $468 millions. Le coût total du personnel est de $2,7 milliards—environ 53 p. 100 du total du budget de la Défense nationale—et encore une fois, nous devons chercher à ne pas trop dépenser.

Voici maintenant un autre tableau.

MILITARY PERSON YEARS VS AVERAGE STRENGTH BY QUARTER

ANNEES-PERSONNES PAR RAPPORT AUX EFFECTIFS MOYENS PAR TRIMESTRE



[*Text*]

As you will see, this then leads to a review of our recent allocations and expenditures of person-years, versus the overall manning strength. This chart shows the authorized person-years for each year—the horizontal lines—and the average manning strength—the number of people—the vertical columns—by quarter, from 1976 to the present day, with a projection into next fiscal year.

The high peak in strength at the end of fiscal year 1977-78 was the result of unforeseen reduced attrition. In fiscal year 1978-79, therefore, Treasury Board authorized 600 additional person-years for that year only, to permit a more stable manning level, a more even flow of recruits and a better use of the training system.

The increases in person-years—400 per year from the 4707 increase approved and other increments for language training, search and rescue, NATO, AEW, etc.—are evident, in the stepping up of the horizontal lines.

To follow on with the vertical column as a result of increased attrition and low recruiting in late 1979 and the first nine months in 1980, the total strength fell well below the required level. However, recruiting is now improving, and we have also taken on a large number of reserves. Accordingly we forecast starting next fiscal year with our total strength close to the person-year requirement, as shown in the column on the right.

We come now to a chart showing military person-years.

[*Traduction*]

Comme vous pouvez le voir, nous passons maintenant à l'étude de nos récentes allocations et utilisation des années-personnes, par rapport à nos effectifs globaux. Ce tableau indique le nombre d'années-personnes autorisées pour chaque année—les traits horizontaux—ainsi que les effectifs moyens—le nombre de personnes—les colonnes—par trimestre, de 1976 jusqu'à ce jour, avec des extrapolations pour la prochaine année financière.

Le point culminant enregistré à la fin de l'année financière 1977-1978 découle d'une diminution imprévue du nombre de départs volontaires. Ainsi, pendant l'année financière 1978-1979, le Conseil du Trésor a autorisé; 600 années-personnes supplémentaires pour cette année-là seulement, afin d'atteindre un niveau d'effectifs plus stable, un débit de recrues plus régulier et une meilleure utilisation du système d'instruction.

Les augmentations d'années-personnes—400 par année en sus de l'augmentation approuvée de 4707 années personnes et les autres augmentations pour la formation linguistique, la recherche et le sauvetage, le programme du système aéroportie—sont illustrées par les traits horizontaux.

Pour en revenir aux colonnes, en raison de l'augmentation du nombre de départs volontaires chaque année et d'un faible taux de recrutement à la fin de 1979, et les neuf premiers mois de 1980, effectif total a crevé le plancher du niveau requis. Mais le recrutement s'est nettement amélioré, et nous avons également rappelé un nombre important de membres de notre Réserve. Ainsi, nous prévoyons commencer la prochaine année financière avec un effectif total relativement proche des besoins en années-personnes, tel qu'indiqué par la colonne de droite.

Voici maintenant un tableau montrant les années-personnes.

MILITARY PERSON-YEARS

F/Y	AUTHORIZED	USAGE	EXPENDITURE OVER	EXPENDITURE UNDER
76/77	78,502	78,540	38	
77/78	78,519	78,850	331	
78/79	79,614	79,470		144
79/80	79,353	78,973		380
80/81	80,051	79,426 (fcst)		625
81/82	80,700 (fcst)			

81022553V

ANNÉES-PERSONNES MILITAIRES

A.F.	AUTORISÉES	UTILISÉES	DÉPENSES EN PLUS	DÉPENSES EN MOINS
76/77	78,502	78,540	38	
77/78	78,519	78,850	331	
78/79	79,614	79,470		144
79/80	79,353	78,973		380
80/81	80,051	79,426 (prévisions)		625
81/82	80,700 (prévisions)			

81022553V

[*Text*]

This slide shows an accounting of our person-year expenditures for the past four years. As can be seen, we overspent by 38 in fiscal 1976-77. In 1977-78 the overexpenditure was 331; for 1978-79 we had an underexpenditure of 144, and so on through to this year when we estimate we will underspend by 625 person-years. For next year, 1981-82, with recent improvements in recruiting, and considerable employment of reserves on class "C" service with the regular force, we aim to fully use all available person-years. However, that will depend on there being no undue increase in attrition and on continuing success in recruiting.

Again, I must point out the very tight tolerances to which we are working, in attempting to make use of all the person-years available.

The next factor which affects our ability to replace attrition and meet the increased manning requirement is the training list.

Out of the total allocation of 80,051 person-years, 8,962 are provided for those people under training, as we recruit, train and develop men and women to replace attrition, or to meet increases in manning requirements. We are recruiting and training as fast as we can to catch up on our shortages, and as a result, on January 31, 1981, we were overspending by 3,475 people on the training list.

At the present time we can afford this overexpenditure on training since it is offset by the under-usage of person-years in the shortage of 4,000 trained people. Moreover, it is essential that we make every use of the person-years, and our training capacity, to recruit and train the people to fill in the shortages and replace the continuing attrition.

I must now address the subject of attrition as shown on the following chart:

[*Traduction*]

Cette diapositive offre une ventilation des années-personnes utilisées pendant les quatre dernières années. Comme vous pouvez le voir, nous en avons utilisé 38 de trop pendant l'année financière 1976-1977. En 1977-1978, nous en avons utilisé 331 de trop; en 1978-1979, nous avons utilisé 144 années-personnes de moins que le nombre autorisé, et ainsi, la courbe se maintient jusqu'à l'année en cours, alors que nous prévoyons utiliser 625 années-personnes. Pour la prochaine année, 1981-1982, étant donné les améliorations récentes apportées au recrutement, et grâce à l'utilisation accrue des effectifs de la Réserve pour le service de catégorie «C» avec la force régulière, nous prévoyons utiliser toutes les années-personnes disponibles. Toutefois, cela ne sera possible que s'il n'y a pas d'augmentation anormale du nombre de départs et si notre programme de recrutement continue à connaître le succès qu'il connait actuellement.

Encore une fois, je dois souligner les critères très stricts qui régissent notre façon de procéder dont nous nous servons en essayant d'utiliser toutes les années-personnes disponibles.

Le prochain facteur qui influe sur notre capacité de remplacer les pertes normales d'effectifs et de répondre aux besoins toujours croissants en personnel est celui de la liste de formation.

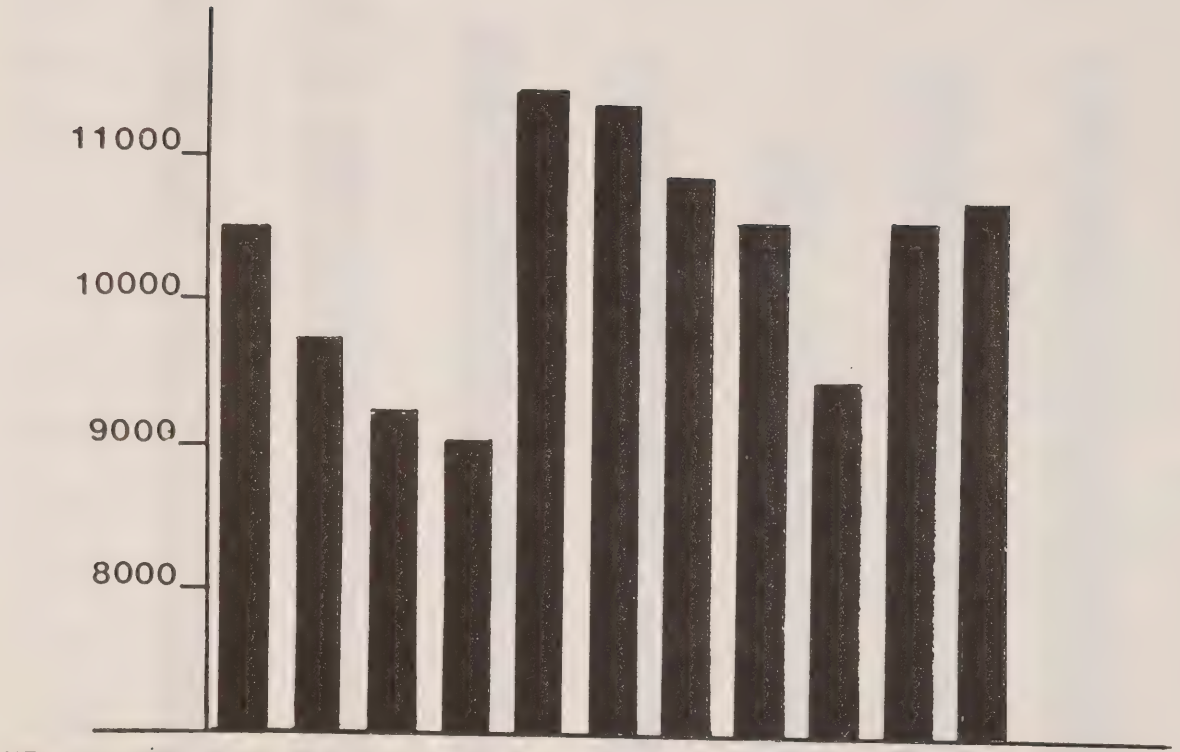
Sur une allocation globale de 80,051 années personnes, 8,962 représentent les personnes qui sont en cours de formation, puisque nous recrutons, formons et développons des hommes et des femmes pour remplacer ceux qui partent ou pour répondre aux besoins accrus en personnel. Nous recrutons et formons aussi rapidement que nous le pouvons afin de faire face aux pénuries, et ainsi, au 31 janvier 1981, nous avions sur la liste de formation 3,475 personnes en plus du nombre d'années-personnes autorisées.

Actuellement, nous pouvons nous permettre d'avoir ce plus grand nombre de persones en formation puisque cela est compensé par une pénurie de 4,000 personnes formées. De plus, il est essentiel que nous fassions usage de toutes les années-personnes, et de notre capacité de formation pour recruter et former le personnel afin de compenser les pénuries et remplacer les personnes qui quittent les Forces armées.

Passons maintenant aux départs.

27934—3

RELEASES/LIBERATIONS



YEAR/ANNÉE	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81
%	11.5	11.1	11.3	11.4	14.4	14.3	14.4	13.4	12.1	13.5	13.5 (prévisions)

[*Text*]

This shows the total number of releases each year since 1970-71. At the bottom, releases are shown as a percentage of the total forces' strength.

The relatively low values from 1970 to 1974 were at a time when we were still reducing the over-all strength of the forces, and recruiting was relatively low. A high recruiting rate tends to result in increased attrition since the new entries take time to settle down and the release rate is highest in the first five years of service. That is reflected in the years beginning in 1974-75. The only exception, for which there is no simple explanation, is the lower rate in 1978-79. That is considered to be an anomaly. For the past two years we have been losing over 10,500 people a year.

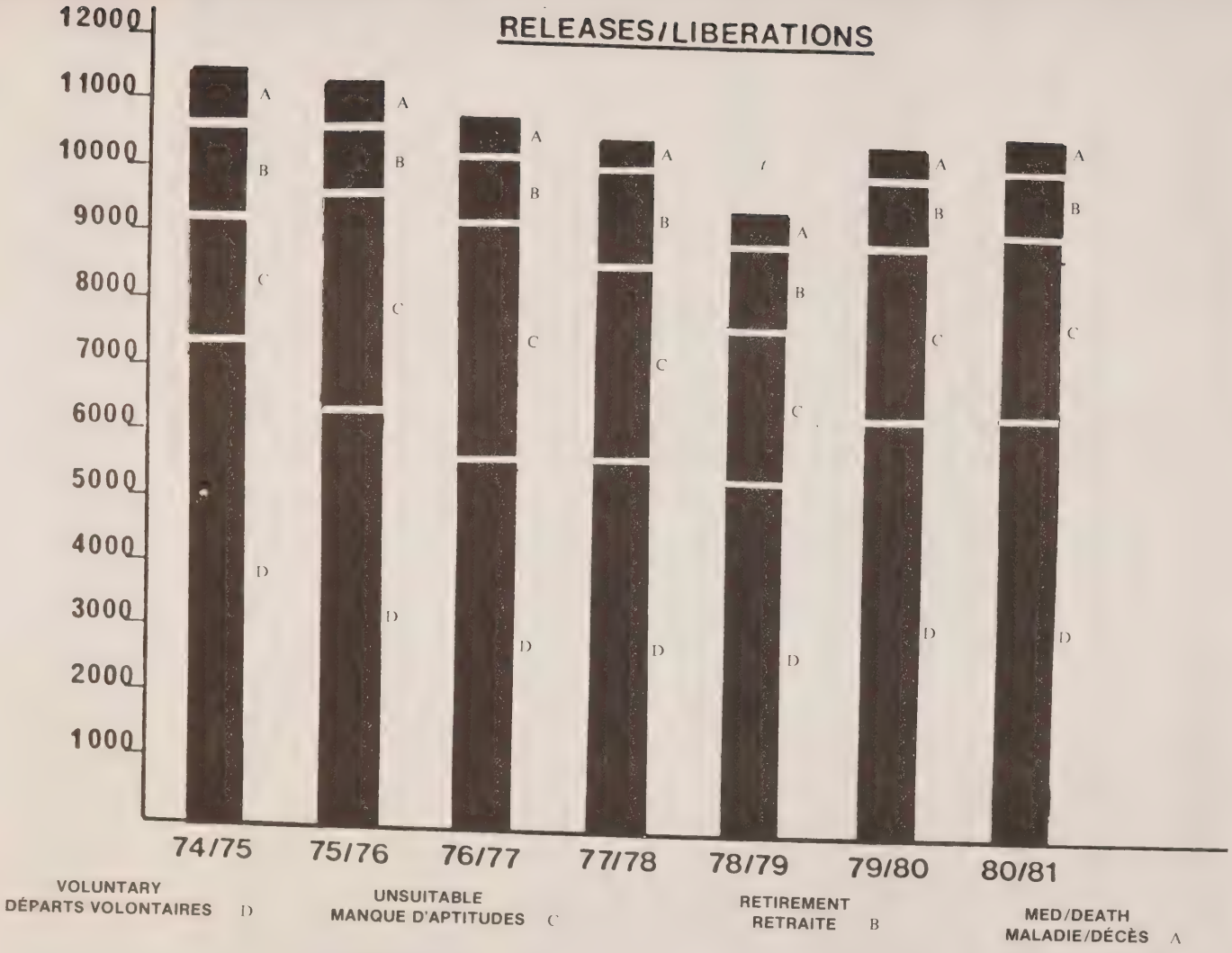
The figures shown are for the total force—all ranks, all trades, all classifications. Normally the total of, say, 13.5 per cent is made up of 1 per cent scheduled releases—those who have reached retirement age or completed their engagement—and the other 12.5 per cent, unscheduled. As can be seen on this chart, the retirements—completion of service—are given code letter "B".

[*Traduction*]

Cette diapositive indique le nombre total de départs pour chaque année depuis 1970-71. Au bas de la diapositive les départs sont indiqués en pourcentage de l'effectif total.

Les membres relativement faibles enregistrés de 1970 à 1974 sont les résultats d'une période au cours de laquelle nous réduisions encore les effectifs globaux des Forces armées, alors que le recrutement était à un niveau relativement faible. Un taux de recrutement élevé tend à entraîner une augmentation du nombre de départs puisque les nouveaux membres prennent du temps pour s'installer et que les taux de départ sont plus élevés au cours des cinq premières années de service. Cette situation se reflète à compter de 1974-1975. La seule exception, pour laquelle il n'y a pas vraiment d'explication simple, survint en 1978-1979 alors que le pourcentage était faible. C'est là une anomalie. Pendant les deux dernières années, nous avons perdu plus de 10,500 personnes par année.

Les chiffres cités représentent l'ensemble des effectifs—c'est-à-dire tous les grades, les métiers et les catégories d'emploi. Normalement, sur un total d'environ 13.5 p. 100, on peut prévoir un p. 100 de libérations, ceux qui ont atteint l'âge de la retraite ou ont terminé leur engagement, et l'autre 12.5 p. 100, est formé de départs non prévus. Comme on peut le voir sur ce tableau, les retraités—la fin du service—sont représentés par la lettre «B».


RELEASES/LIBERATIONS
12000
11000
10000
9000
8000
7000
6000
5000
4000
3000
2000
1000
A
B
C
D
74/75
75/76
76/77
77/78
78/79
79/80
80/81
VOLUNTARY
DÉPARTS VOLONTAIRES D
UNSUITABLE
MANQUE D'APTITUDES C
RETIREMENT
RETRAITE B
MED/DEATH
MALADIE/DÉCÈS A

[*Text*]

Then the remaining unscheduled attrition is made up primarily of voluntary releases shown by code letter "D" with an additional significant proportion released as unsuitable or for medical reasons.

Senator Marshall: Code letter "C" represents the unsuitable?

Gen Williams: Correct.

Senator Thompson: What are the figures for the unsuitables in one year?

Gen Williams: If there were 10,500 total releases in a year, then there are about 2,000 to 3,000 unsuitables. These are people who fail courses or who cannot keep up with the training as opposed to the voluntaries who are people who have decided to quit.

That is an overall assessment of attrition. The rates vary, of course, from trade to trade, being particularly high in the sea and combat arms, and relatively low in the air and support trades.

We will now turn to recruit quotas to replace that attrition. In certain trades and classifications we are unable to fill our recruit quotas, whether they be anglophone or francophone, male or female. When there is a shortfall, there is an obvious effect on our ability to complete the necessary manning.

Each year, in order to replace attrition and to meet the forecast increase of establishment, we calculate the recruit requirements for each of 34 officer classifications and 103 trades. Armed with these total requirements, we then work with the recruiters, trainers and career managers to determine how many people we can recruit, train and assimilate into operational units. Taking into account failure and attrition rates during training, we then publish recruit quotas—anglophone and francophone, male and female. We must also ensure that the total will not exceed the person-years available for training, and we must so schedule the recruiting that we do not overload the capacity of each of the recruit and trade schools.

Having taken into account our current shortages, having estimated what future attrition will be, and taking into account forecasts of proposed establishment increases, we have made a gross estimate that over the next several years we shall need the recruit quotas shown on this chart.

[*Traduction*]

Aussi, les autres départs non prévus sont constitués principalement de libérations volontaires, représentées par la lettre «D», auxquels viennent s'ajouter un nombre considérable de libérations pour des raisons d'inaptitudes ou pour des raisons d'ordre médical.

Le sénateur Marshall: La lettre «C» représente les personnes jugées inaptes.

Gen Williams: C'est exact.

Le sénateur Thompson: Combien de personnes sont jugées inaptes par année?

Gen Williams: S'il y a eu 10,500 libérations au total dans une année, ou compte entre 2,000 et 3,000 personnes jugées inaptes. Ce sont des personnes qui ne réussissent pas des cours ou qui ne peuvent pas suivre le rythme de la formation par opposition aux départs volontaires c'est-à-dire les personnes qui ont décidé de quitter les Forces armées.

C'est une évaluation globale des départs. Les taux varient, évidemment, selon le métier, étant particulièrement élevés dans le secteur des forces maritimes et des unités de combat et relativement faibles dans les forces aériennes et les catégories de soutien.

Passons maintenant aux quotas de recrutement nécessaires pour remplacer les départs. Dans certains métiers et catégories d'emploi, nous sommes incapables de combler nos quotas de recrutement, anglophones ou francophones, homme ou femme. Lorsqu'il y a une pénurie, cela influe évidemment sur notre capacité de réaliser la dotation nécessaire.

Chaque année, afin de remplacer les départs et répondre à l'augmentation prévue des effectifs, nous établissons les besoins de recrutement pour chacune des 34 catégories d'emploi des officiers et des 103 métiers. Avec ces chiffres nous essayons alors, de concert avec les personnes chargées du recrutement, de la formation et les orienteurs de déterminer combien de personnes nous pouvons recruter, former et affecter à des unités opérationnelles. En tenant compte des taux d'échecs et de départs pendant la formation, nous publions alors des quotas de recrutement—anglophones et francophones, pour hommes et femmes. Nous devons également voir à ce que le total ne dépassera pas le nombre d'années-personnes disponible pour la formation, et nous devons aussi organiser le recrutement de façon à ne pas trop charger la capacité de chacune des écoles de formation et de recrutement.

Après avoir pris en considération nos pénuries actuelles et évalué les départs futurs, en tenant compte des augmentations d'effectifs prévues, nous en sommes arrivés à la conclusion qu'au cours des prochaines années, nous devrons recruter le nombre de personnes indiquées sur ce tableau.

[*Text*]

ANNUAL RECRUIT REQUIREMENT

OFFICERS	1,200
SKILLED	800
UNSKILLED	10,500
TOTAL	12,500

We shall need at least 1,200 officer candidates each year through the military colleges and other plans. For other rank recruiting, we aim to enroll 800 skilled people. We have been very successful in writing to people who have left and encouraging them to re-enroll, thus gaining skilled people who are already trained.

The bulk of our other rank recruitment will be, in a military sense, unskilled men and women, and we forecast that we shall need 10,500 a year.

The first of the following bar charts shows our total enrolments over the past 10 years with an indication of the requirement for 1980-81 of 11,900, and the future requirement of 12,500. We are aiming to do better than we have done in the past.

[*Traduction*]

BESOINS ANNUELS EN RECRUES

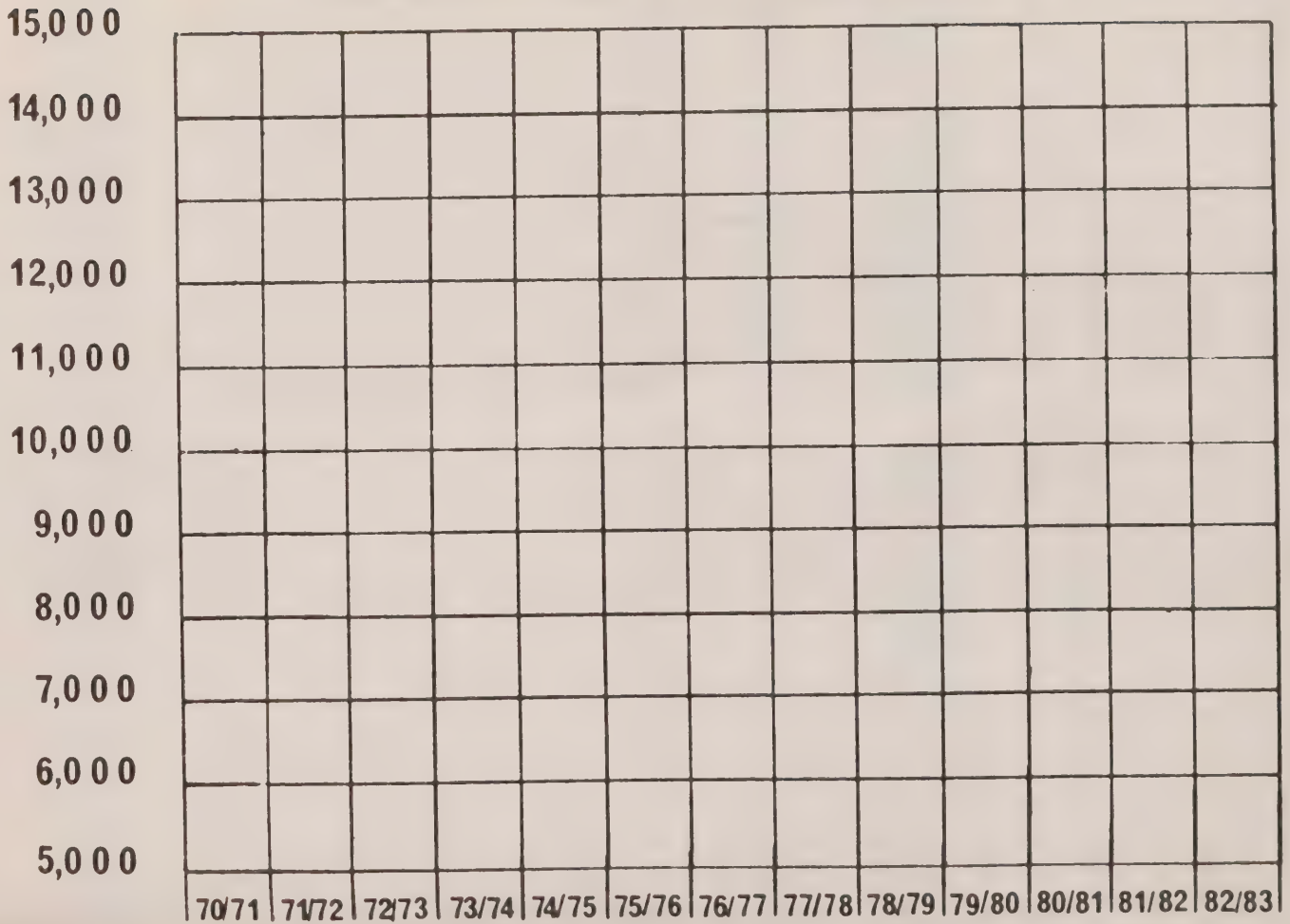
OFFICIERS	1 200
SPÉCIALISÉS	800
NON SPÉCIALISÉS	10 500
TOTAL	12 500

Nous aurons besoin d'au moins 1,200 candidats chaque année au poste d'officier, qui devront passer par les collèges militaires et autres projets. En ce qui concerne le recrutement dans les autres grades, nous cherchons à enrôler 800 personnes spécialisées. Nous avons connu un très grand succès en écrivant à des personnes qui avaient quitté les Forces armées, en les encourageant à revenir, obtenant ainsi les services de personnes spécialisées qui ont déjà reçu leur formation.

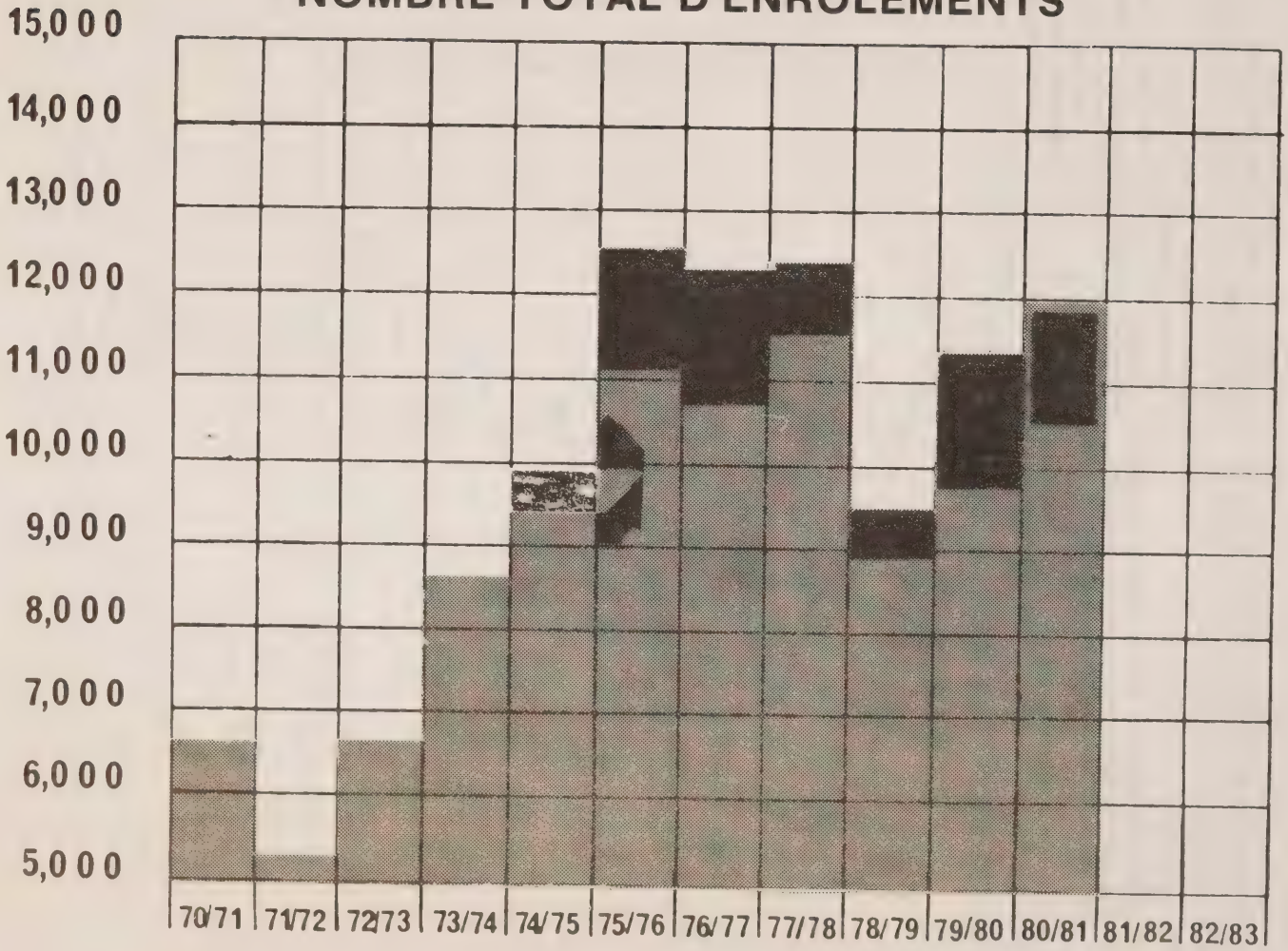
L'ensemble des recrues dans la catégorie «autres grades» sera, dans un sens militaire, constitué d'hommes et de femmes non spécialisés, et nous prévoyons avoir besoin de 10,500 personnes de ce genre par année.

Le premier diagramme représente notre recrutement total au cours des 10 dernières années et offre une idée de nos besoins pour l'année 1980-81, soit 11,900 personnes, et les besoins futurs de 12,500 personnes. Nous cherchons à faire mieux que nous ne l'avons fait par le passé.

TOTAL ENROLMENTS
NOMBRE TOTAL D'ENRÔLEMENTS



TOTAL ENROLMENTS
NOMBRE TOTAL D'ENRÔLEMENTS



[*Text*]

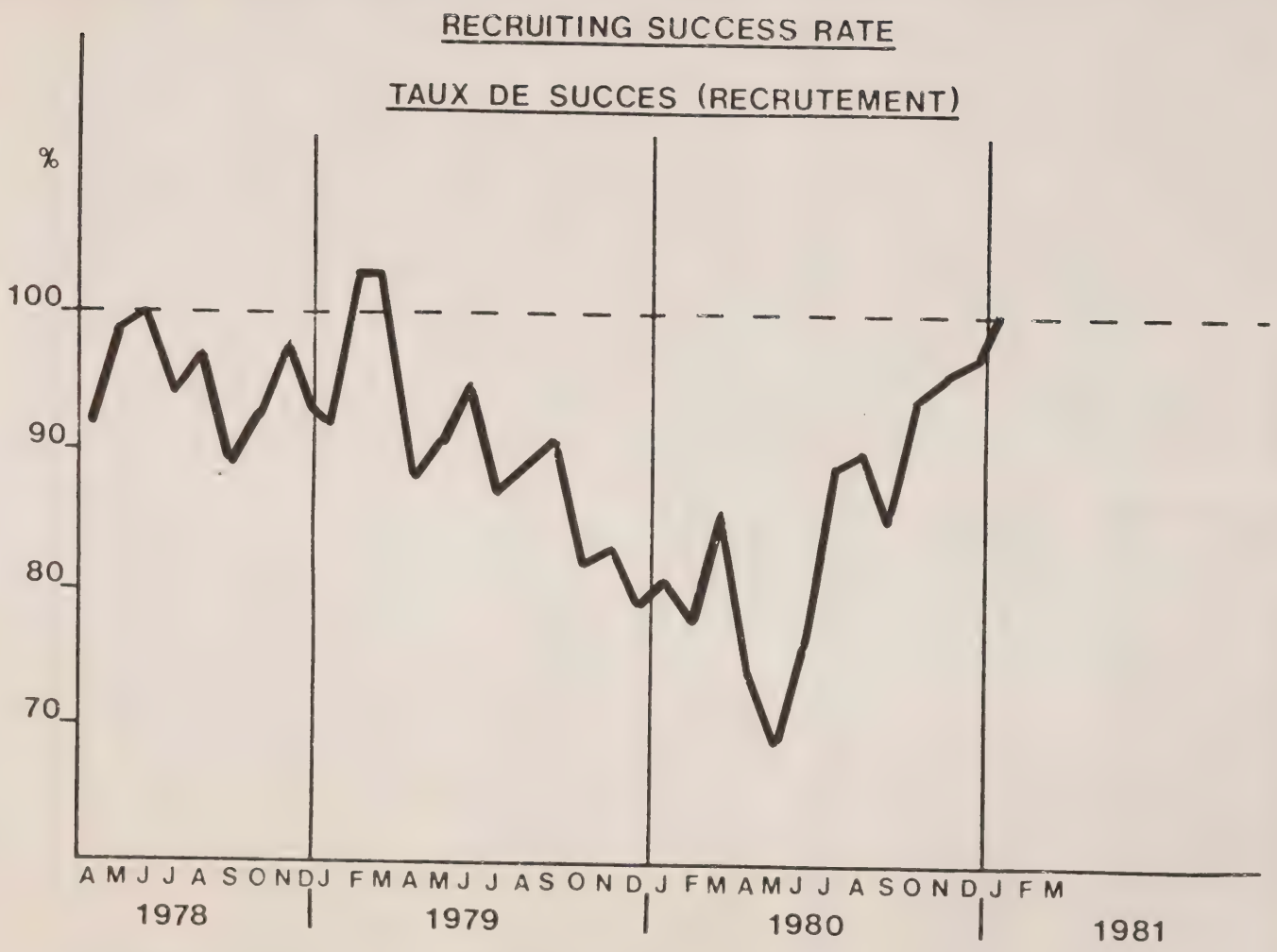
The second chart shows the same enrolment figures, with an indication of our shortfall from the required quotas for each year. For example, in 1979-80 we needed 11,500 recruits and enrolled 9,900—a success rate of 86 per cent. For this year we need 11,900 and we expect to enroll 10,600—a success rate of close to 90 per cent.

We fell behind in recruiting in the past two years with a shortfall of 1,600 recruits last year, and 1,360 so far this year. This may well have been due to the interruption in our advertising campaign from June, 1979, to June, 1980, due to the reorganization of advertising programs by the government. That effect is shown on this graph of recruiting success rate.

[*Traduction*]

Le deuxième tableau donne les mêmes chiffres en matière d'enrôlement, en indiquant notre incapacité d'atteindre le quota établi pour chaque année. Par exemple, en 1970-1980, nous avions besoin de 11,500 recrues et n'en avons enrôlé que 9,900—un succès de 86 p. 100. Cette année, nous avons besoin de 11,900 recrues et nous prévoyons en enrôler 10,600—un taux de succès de près de 90 p. 100.

Au cours des deux dernières années, nous avons manqué par 1,600 recrues l'objectif de l'an dernier et par 1,360 cette année jusqu'à ce jour. Ceci peut fort bien avoir été causé par l'interruption de notre campagne publicitaire de juin 1979 à juin 1980, en raison d'une réorganisation des programmes publicitaires du gouvernement. On peut voir cet effet dans ce diagramme du taux de succès du recrutement.


RECRUITING SUCCESS RATE
TAUX DE SUCCES (RECRUTEMENT)
%
100
90
80
70
A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D J F M
1978
1979
1980
1981

[*Text*]

You can see the success rate went down considerably in that year.

Therefore, in recognition of the increased efforts required, we put more people into recruiting and we have increased our funding for advertising and other publicity. This has resulted in an encouraging improvement in the past four months with a success rate well over 90 per cent. We need to maintain that rate in the future in the face of the well-known problems due to social, educational and demographic changes now beginning in the 1980s.

There still remain problems in our recruiting. We have chronic difficulties in obtaining and retaining sailors and communications operators. For the officer entry plans, we have a particular problem now in obtaining engineers, and this is expected to be acute throughout the 1980s, in the face of intense competition in industry.

I will deal next with our training capacity. During the long run-down of the forces in the 1960s and the early 1970s, we reduced our capacity to train.

Recently with manning shortages developing due to increased attrition, shortfalls in recruiting and increases in establishment, we have stretched our training capacity to the limit. As a result, despite considerable efforts to streamline training and to increase capacity, in some cases it will take some years to bring the manning up to the required level.

However, recognizing the need to increase the flexibility of our over-stretched training system, we are preparing a plan to increase capacity. This will involve increased plant, accommodation and staff, and improved training methods. In the face of high recruiting and training requirements, we know we must have a more flexible system.

There are, of course, other proposals being implemented or being prepared to attack the root causes of our high attrition. The training system has had considerable success with its socialization program to improve the conditioning and commitment of young, new entries. There are many other measures now being implemented or examined, following on from the recommendations from our own research and from the review of the Report of the Task Force on Unification, and these will be covered in more detail in later briefings.

The next factor governing our ability to man is the Manning Priority List. Because of continuing shortages of trained people, the Vice Chief of Defence Staff sets the order of priority for manning units. While certain units must be manned to 100 per cent, for example the Recruiting Units and Canadian Forces Europe, others lower down must share the

[*Traduction*]

On peut voir que le taux de succès a baissé considérablement cette année-là.

Ainsi, en reconnaissance de la nécessité de redoubler d'effort dans ce domaine, nous avons affecté plus de personnes au recrutement et accru notre financement des programmes publicitaires. Ceci a entraîné une amélioration encourageante au cours des quatre derniers mois avec un taux de succès de plus de 90 p. 100. Nous devons maintenir ce taux à l'avenir étant donné les problèmes bien connus causés par des changements sociaux, éducatifs et démographiques qui interviennent maintenant dans les années 80.

Cela dit, les problèmes dans le secteur du recrutement persistent. Nous avons des difficultés chroniques à recruter et à conserver des marins et des opérateurs des télécommunications. Pour ce qui est des programmes de recrutement d'officiers, l'enrôlement d'ingénieurs constitue actuellement un problème non négligeable qui est appelé à persister au cours des années 1980, en raison de la concurrence intense que représente l'industrie.

Nous passons maintenant à notre capacité de formation. Pendant la période de baisse des effectifs dans les années 60 et au début des années 70, nous avons réduit notre capacité de formation.

Récemment, à la suite du manque de dotation imputable à l'attrition accrue, au recrutement insuffisant et à l'augmentation du nombre de cadres, nous avons utilisé notre capacité de formation au maximum. Le résultat est que malgré les efforts considérables en vue de réorganiser la formation et d'augmenter le potentiel de production, il faudra des années dans certains cas pour ramener les effectifs au niveau désiré.

Cependant, reconnaissant le besoin d'accroître la souplesse de notre système de formation déjà surutilisé, nous avons préparé un plan devant nous permettre d'augmenter notre potentiel. Nous devrons toutefois, pour le mettre en œuvre, disposer d'installations, de locaux et d'employés plus nombreux et pouvoir compter sur des méthodes de formation plus efficaces. Nous savons qu'il nous faudra un système plus souple pour répondre aux nombreux besoins en matière de recrutement et de formation.

Il y a évidemment d'autres propositions qui sont en voie d'être mises en vigueur ou d'être conçues en vue de s'attaquer à la cause même de notre taux élevé de départs. Grâce au programme de socialisation, le système de formation a permis d'améliorer considérablement l'attitude et l'engagement des nouvelles recrues. De nombreuses autres mesures sont actuellement étudiées ou mises en vigueur comme suite aux recommandations de notre propre équipe de recherche et du Groupe de travail sur l'unification, et nous exposerons celles-ci en détails dans d'autres mémoires.

La liste des priorités des effectifs constitue l'autre facteur qui régit notre aptitude à recruter. En raison de la pénurie chronique de personnel qualifié, le vice-chef de l'état-major de la défense a établi un ordre de priorités pour la dotation des unités de recrutement. Tandis que certaines unités doivent être complètes, telles les unités de recrutement et les Forces canadiennes en Europe, d'autres doivent subir une diminution des

[*Text*]

shortages. At the end of last month, the manning state of commands was as shown on the following chart.

[*Traduction*]

effectifs. A la fin du mois dernier, l'effectif aux postes de commandement correspondait aux chiffres donnés sur le tableau suivant.

COMMAND COMMANDEMENT	ESTABLISHMENT/ EFFECTIF	STRENGTH / EFFECTIFS	%
CF EUROPE / F.C. en EUROPE	5394	5451	101.1
MARITIME / MARITIME	9351	8802	94.1
MOBILE / de la FORCE MOBILE	17314	16180	93.5
AIR / AÉRIEN	23184	22328	96.3
COMMUNICATIONS / des COMMUNICATIONS	3458	3143	91.0
TRAINING SYSTEMS / SERVICE de L'INSTRUCTION	4651	4642	99.8
NORTHERN REGION / RÉGION du NORD	36	36	100.0
NDHQ / QGDN	7830	7436	95.0
TOTAL	71218	68018	95.5

[*Text*]

Canadian Forces Europe are slightly over-manned. The shortage very largely in Maritime Command is due to recruiting problems for sailors; in Mobile Command, it is primarily due to shortages in the infantry; in Air Command, it is short of air electronics technicians; and in Communications Command, it is short of communications operators and electronics technicians.

Another factor in our manning is the anglophone-francophone ratio. It is departmental policy to man the forces at the national representational ratio of 73 per cent anglophone to 27 per cent francophone in every officer classification and other rank trade. The following chart deals with that ratio.

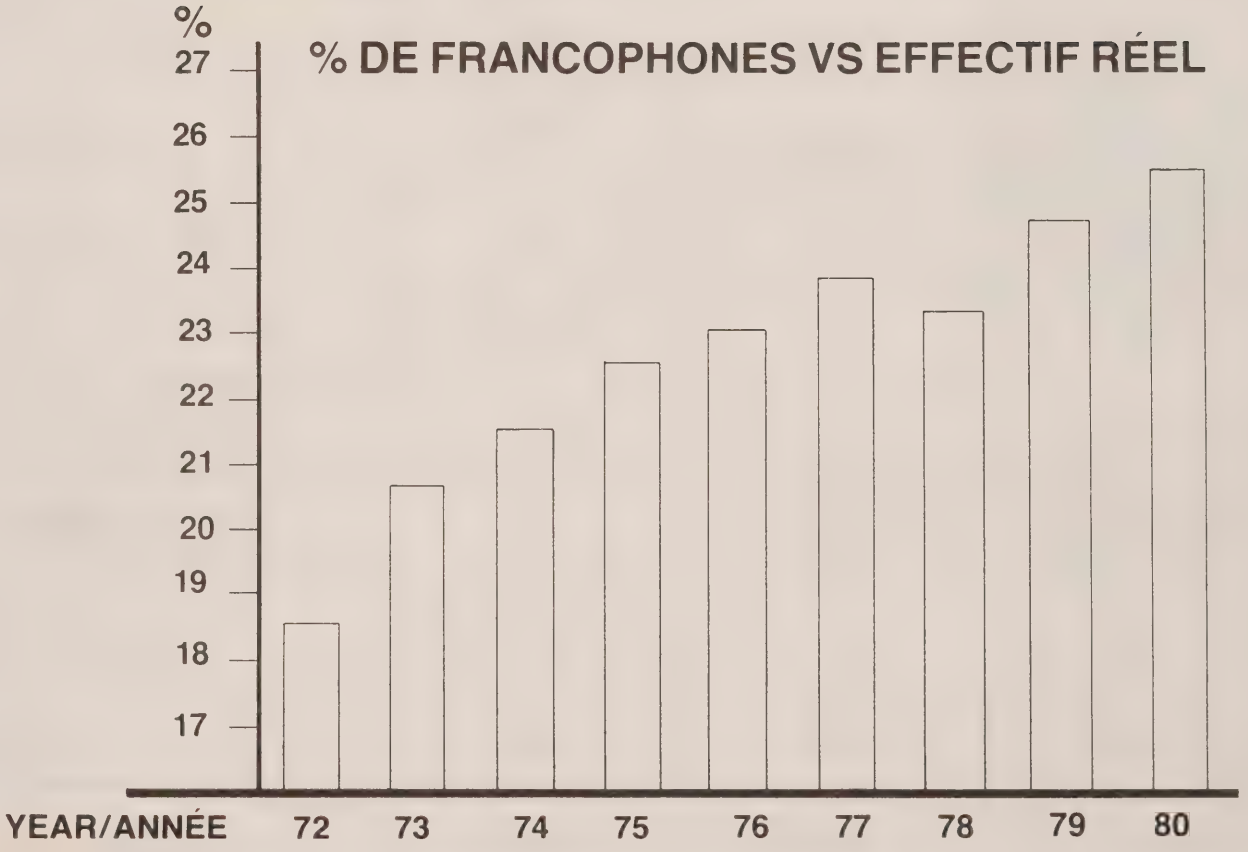
[*Traduction*]

Les Forces canadiennes en Europe ont un léger excédent d'effectifs. La pénurie qui se manifeste essentiellement dans le commandement naval est due aux problèmes de recrutement des marins; au commandement d'infanterie, elle est principalement due au manque de fantassins, au commandement de l'air, il y a pénurie de techniciens en électronique, et au commandement des communications, il n'y a pas suffisamment d'opérateurs et de techniciens en électronique.

Un autre facteur dont il faut tenir compte dans la dotation est la proportion d'anglophones et de francophones. Le ministère a pour politique de recruter des effectifs proportionnellement au pourcentage d'anglophones et de francophones au pays, soit 73 p. 100 et 27 p. 100 respectivement pour chaque catégorie d'officiers et autres. Le tableau suivant montre ces pourcentages.

% OF FRANCOPHONES VS EFFECTIVE STRENGTH (31 DEC)

% DE FRANCOPHONES VS EFFECTIF RÉEL



[*Text*]

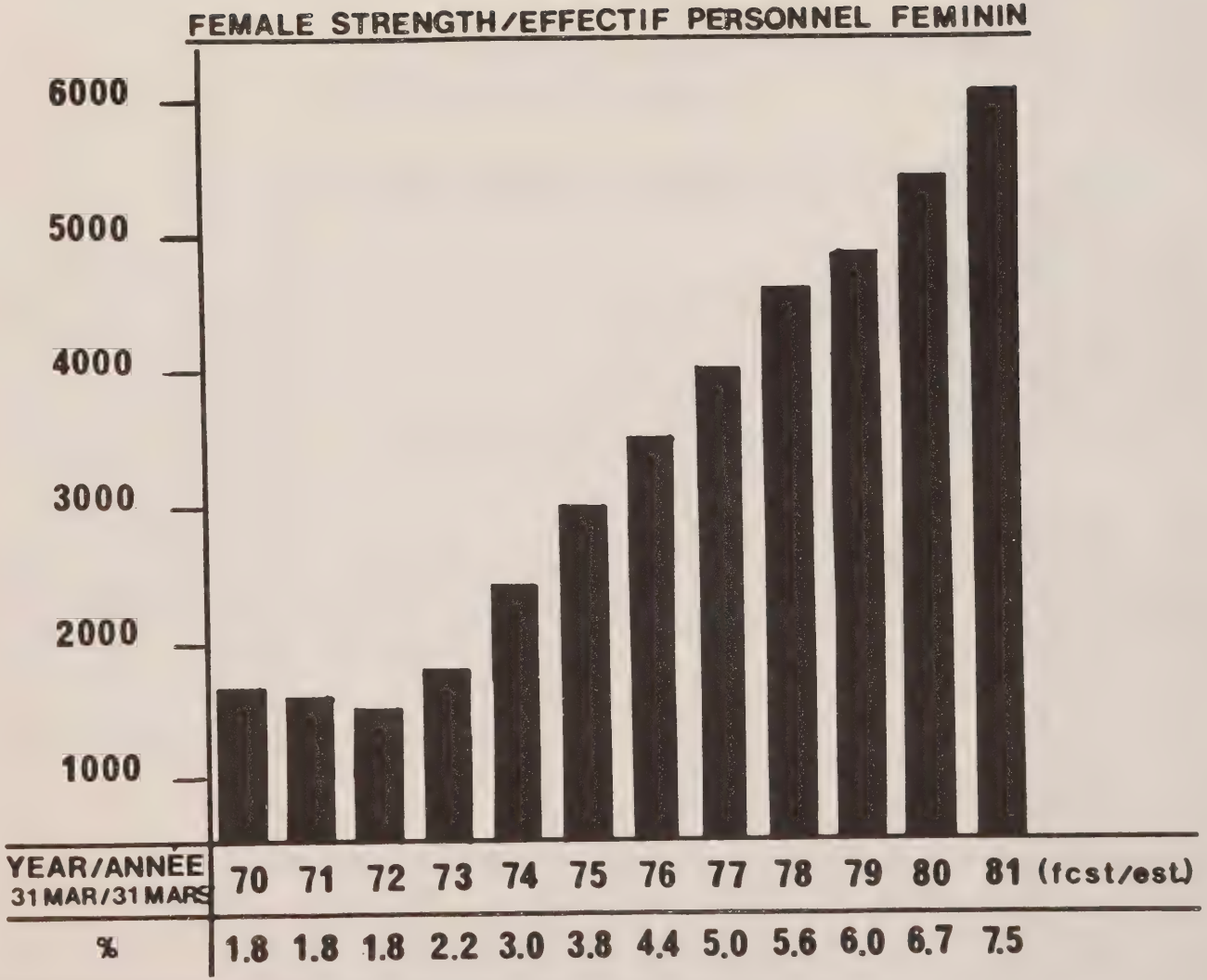
As this slide shows, the overall francophone percentage has increased from 18.4 per cent in 1972 to 25.6 per cent in December, 1980. There is, of course, still much to be done in the higher ranks and in the more difficult sea and air classifications and trades. The requirement to select the necessary recruiting ratios again is a factor affecting manning.

Subject to the requirement to provide suitable posting rotation from sea to shore, or from operational to non-operational employment for men who must serve in combat units, we are increasing the employment of women in non-combat roles. The progress is shown on the following charts—from 1600 in 1972 to over 6,000, now.

[*Traduction*]

Comme le montre cette diapositive, le pourcentage global de francophones est passé de 18.4 p. 100 en 1972 à 25.6 p. 100 en décembre 1980. Il y a évidemment encore beaucoup à faire dans les grades supérieurs et dans les catégories plus difficiles de la marine et de l'aviation. L'exigence visant à recruter selon les proportions établies a, une fois de plus, une incidence sur la dotation.

Sous réserve des exigences visant à assurer un certain échange entre les effectifs faisant partie de la marine et ceux de l'infanterie, ou l'occupation de postes opérationnels et non opérationnels par les hommes qui doivent servir dans les unités de combat, nous augmentons le nombre de femmes occupant des postes de non-combattants. Les chiffres donnés sur les tableaux qui suivent montrent les progrès accomplis—de 1600 en 1972 à plus de 6,000 actuellement.


FEMALE STRENGTH/EFFECTIF PERSONNEL FEMININ
6000
5000
4000
3000
2000
1000
YEAR/ANNÉE
31 MAR/31 MARS
70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 (fcst/est)
%
1.8 1.8 1.8 2.2 3.0 3.8 4.4 5.0 5.6 6.0 6.7 7.5

[*Text*]

FEMALES IN CF AS AT 31 JAN 81

OFFICERS

833 IN 21 CLASSIFICATIONS

OTHER RANKS

5281 IN 62 TRADES

TOTAL

6114 (7.6% OF TOTAL CF STRENGTH)

As the second chart shows, women officers are now employed in 21 of the 34 classifications. There are now women in 62 of the 103 other rank trades. While there are still many opportunities for more women in the forces, in some trades their numbers are now reaching proportions where we have to limit recruiting in order to protect sea-shore, operational or non-operational ratios for men in combat units.

These then are some of the factors that constrain our ability to man the forces. I have covered them at some length not to emphasize difficulties, but to point out the complexity of orchestrating the recruiting, training and manning of the forces. With one-man one-job and very tight control of funds, person years, establishment and the like, it is a complex business and not necessarily open to simple solutions.

To turn now to the current manning state of the forces, I mentioned earlier that overall, against a total establishment of 80,107 positions, we have this total strength.

As I indicated, however, when it comes to manning functional positions with trained people, we are short approximately 4,000.

Meanwhile, against a training list allowance of 8,962, we are overspending as we must. Further, we have taken on 1,257 reserves on Class "C" service to fill empty regular force positions. This is shown on the following chart.

[*Traduction*]

PERSONNEL FÉMININ AU 31 JANVIER 1981

OFFICIERS

833 DANS 21 CATÉGORIES

AUTRES GRADES

5 281 DANS 62 MÉTIERS

TOTAL

6 114 (7.6% DES EFFECTIFS TOTAUX)

Comme le montre le deuxième tableau, les femmes officiers occupent maintenant des emplois dans 21 des 34 catégories. Il y a maintenant des femmes dans 62 des 103 autres grades. Même s'il existe encore un grand nombre de perspectives d'emploi pour bon nombre de femmes dans les forces, dans certaines catégories leur nombre atteint actuellement des proportions qui nous obligent à limiter le recrutement afin de respecter les proportions d'effectifs sur mer et sur terre, et opérationnels ou non opérationnels, pour les hommes faisant partie des unités de combat.

Voilà donc certains facteurs qui imposent des restrictions à notre capacité de dotation des forces. Je les ai exposées de façon à ne pas mettre l'accent sur les difficultés, mais plutôt à souligner la complexité du mode de recrutement, de formation et de dotation des forces. Compte tenu qu'il faut un homme pour chaque poste et qu'un contrôle très strict est fait de l'utilisation des fonds, du nombre d'années-hommes, d'employés, etc, il s'agit d'une opération très complexe et pas nécessairement facile à résoudre.

Pour revenir maintenant aux effectifs actuels des forces, j'ai mentionné plus tôt que dans l'ensemble, compte tenu d'un nombre total de 80,107 postes, nous avons les effectifs voulus.

Cependant, comme je l'ai mentionné, il nous manque environ 4,000 personnes pour doter les postes pour lesquels il faut avoir des connaissances spécialisées.

En attendant, autorisés à former 8,962 personnes, nous dépensons plus que les crédits qui nous ont été allouées. En outre, nous avons recruté 1,257 réserves du service de la classe «C» pour remplir les postes laissés vacants au sein des forces régulières. C'est ce qu'indique le tableau qui suit.

[*Text*]

TRAINING LIST	
ALLOCATION	8,962
PEOPLE	12,437
DIFFERENCE	3,475

[*Traduction*]

LISTE DE FORMATION	
ATTRIBUTION	8 962
NOMBRE DE PERSONNES	12 437
DIFFÉRENCE	3 475

The major shortages of trained people are shown on the next two charts.

First—officers.

Les deux prochains tableaux font état des principales pénuries de spécialistes.

D'abord—les officiers.

MAJOR SHORTAGES OF TRAINED OFFICERS

CLASSIFICATION	TOTAL REQUIREMENT	TRAINED STRENGTH	SHORTAGE	PERCENTAGE
PILOT	2155	1985	— 170	8.0
MARITIME SURFACE AND SUB SURFACE	873	782	— 91	10.6
MARITIME ENGINEER	561	451	— 110	20.1
OTHER ENGINEERS	2427	2356	— 71	3.0

PRINCIPALES PÉNURIES D'OFFICIERS SPÉCIALISÉS

CATÉGORIE	BESOINS TOTAUX	EFFECTIFS FORMÉS	PÉNURIE	%
PILOTES	2 155	1 985	— 170	8.0
OPÉRATIONS MARITIMES DE SURFACE ET SOUS-MARINES	873	782	— 91	10.6
INGÉNIEURS MARITIMES	561	451	— 110	20.1
AUTRES INGÉNIEURS	2 427	2 536	— 71	3.0

[*Text*]

In all then, counting other lesser shortfalls, our shortages amount to some 400 trained officers, out of a total requirement of approximately 13,500. With limited training capacity, it will take us some time to catch up. The situation, however, is improving.

Senator Smith: I take it, from that chart, that there is no shortage in infantry officers or in artillery officers?

Gen Williams: Virtually none. The situation will vary from day-to-day by a few, but there is no significant shortage in infantry or artillery.

For other ranks the major shortages are:

[*Traduction*]

Donc en tout, si l'on tient compte des autres pénuries moins importantes, on voit qu'il nous manque 400 officiers qualifiés sur un nombre total d'environ 13,500. Comme nous disposons d'une capacité limité de formation, il nous faudra un certain temps avant de combler cet écart. Cependant, la situation s'améliore.

Le sénateur Smith: Selon ce graphique il semble ne pas y avoir de pénurie chez les officiers de l'infanterie ou de l'artillerie?

Gen Williams: Pratiquement pas. La situation varie d'une journée à l'autre, mais il n'y a pas de pénurie importante dans l'infanterie ou l'artillerie.

En ce qui concerne les autres grades, les principales pénuries sont:

MAJOR SHORTAGES OF TRAINED OTHER RANKS

TRADE	TOTAL REQUIREMENT	TRAINED STRENGTH	SHORTAGE	PERCENTAGE
SEA TRADES	6512	6138	— 374	— 5.8
INFANTRY	5758	5152	— 606	— 10.5
AVIONICS	3209	2754	— 455	— 14.3
COMMUNICATIONS	6825	6209	— 616	— 9.0

PRINCIPALES PÉNURIES D'AUTRES SPÉCIALISTES

MÉTIER	BESOINS TOTAUX	EFFECTIFS FORMÉS	PÉNURIE	%
MARINE	6 512	6 138	— 374	— 5.8
INFANTERIE	5 758	5 152	— 606	— 10.5
AVIATION	3 209	2 754	— 455	— 14.3
COMMUNICATIONS	6 825	6 209	— 616	— 9.0

[*Text*]

Senator Thompson: What is the highest proportion of a particular capacity in the C trades—is it a stoker? I do not know what terms you use.

Gen Williams: Marine engineer technician and marine engineer mechanic are about the largest trades.

Senator Thompson: Very key persons.

Gen Williams: It amounts to some 800 people out of 6,000 people.

Senator Thompson: Does the figure of 374 represent where the major shortage is?

Gen Williams: Not in that trade, because it is relatively easy to recruit marine engineers and boatswains.

The shortages, generally, obtain in the electronics trades, fire control, sonar, weapons and communications.

Senator Marshall: You indicated that you are well up to strength in infantry officers but you are well down in other ranks.

Gen Williams: That is correct. That shortage has developed over the last 18 months and, 18 months ago, we were breaking even.

Gen Carswell: The situation with infantry officers is not entirely healthy because we are in the situation we will be in soon with the other ranks, and that is, we have trained considerably over the last couple of years so we have many, relatively inexperienced, infantry officers who have yet to become fully trained. This is an inevitable consequence of catching up.

Senator Neiman: You indicated earlier that there was a high turnover of personnel in the maritime division.

Gen Williams: Yes.

Senator Neiman: You only show 5.8 per cent. Does that mean that you are relatively up to strength but that you are having a turnaround in trying to train people? Can you keep that up?

Gen Williams: As of that date, we were 374 people short. Every day people are leaving as fast as people are being trained or, in some cases even faster, if the shortage is increasing.

In the sea trades, the turnover is about 16 per cent a year which is 1,000 men a year—1,000 leave and we have to find 1,000 new people.

Senator Neiman: It is very high in the officer ranks.

Gen Williams: Again, including other lesser shortfalls, the shortages of trained other ranks in the regular force total some 3,500.

[*Traduction*]

Le sénateur Thompson: Quelle est la proportion la plus élevée d'une spécialité particulière dans les rangs de la catégorie C—s'agit-il des chauffeurs? Je ne sais pas quel terme vous utilisez.

Gen Williams: Les ingénieurs et les mécaniciens maritimes représentent les deux principales classifications.

Le sénateur Thompson: Ce sont des personnes clés.

Gen Williams: Il s'agit de quelque 800 personnes sur un total de 6,000.

Le sénateur Thompson: Le chiffre de 374 représente-t-il la plus grande pénurie?

Gen Williams: Non, pas dans cette catégorie, parce qu'il est relativement facile de recruter des ingénieurs maritimes et des maîtres d'équipage.

Les pénuries portent essentiellement sur les métiers électroniques, le contrôle des incendies, le sonar, les armes et les communications.

Le sénateur Marshall: Vous avez laissé entendre que vos effectifs étaient complets en ce qui concerne les officiers de l'infanterie mais plutôt réduits dans les autres grades.

Gen Williams: C'est exact. Cette pénurie s'est accrue au cours des 18 derniers mois; à cette époque, nous avions des effectifs complets.

Gen Carswell: En ce qui concerne les officiers de l'infanterie, la situation n'est pas parfaite parce que nous serons sous peu à peu près dans la même situation que les autres grades, c'est-à-dire que nous avons formé un grand nombre d'officiers au cours des deux dernières années, donc nos effectifs possèdent relativement peu d'expérience, et la formation des officiers d'infanterie n'est pas encore terminée. C'est une des conséquences inévitables du rattrapage.

Le sénateur Neiman: Vous avez dit plus tôt qu'il y avait un roulement élevé du personnel dans la division des forces navales.

Gen Williams: Oui.

Le sénateur Neiman: On indique seulement 5.8 p. 100. Cela signifie-t-il que vos effectifs sont relativement complets mais que vous avez un roulement en raison de la formation?

Gen Williams: A cette date, il nous manquait 374 personnes. Chaque jour, le nombre de démissionnaires est aussi élevé que le nombre de personnes formées, sinon plus, ce qui fait que la pénurie s'aggrave.

Dans la marine, la rotation du personnel est d'environ 16 p. 100 par année, soit 1,000 hommes par année—il y en a 1,000 qui quittent et que nous devons remplacer.

Le sénateur Neiman: C'est un pourcentage très élevé dans les rangs des officiers.

Gen Williams: Ici encore, si l'on tient compte des pénuries moins importantes, la pénurie de personnes qualifiées dans les autres grades de la force régulière est de quelque 3,500 personnes.

[*Text*]

It is understandable then that we have been recruiting and training as fast as possible. It is the 12,347 people on the training list who will be the replacements, that is, those who complete the training successfully. In most trades and classifications, manning is now improving.

You can understand also why we have taken in so many trained reserves to assist us in filling vacant regular force positions in Canada and overseas.

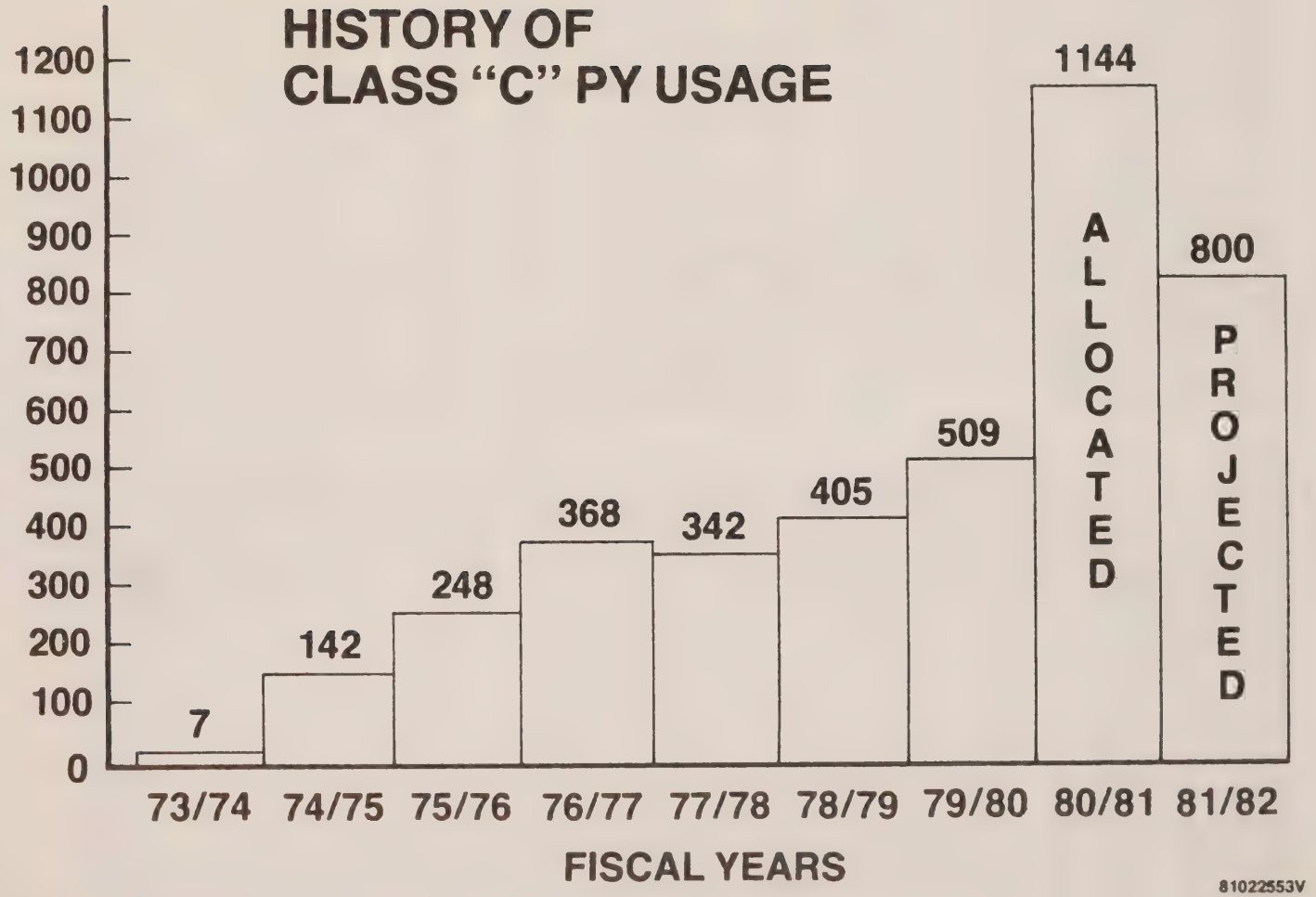
We come then to our next chart.

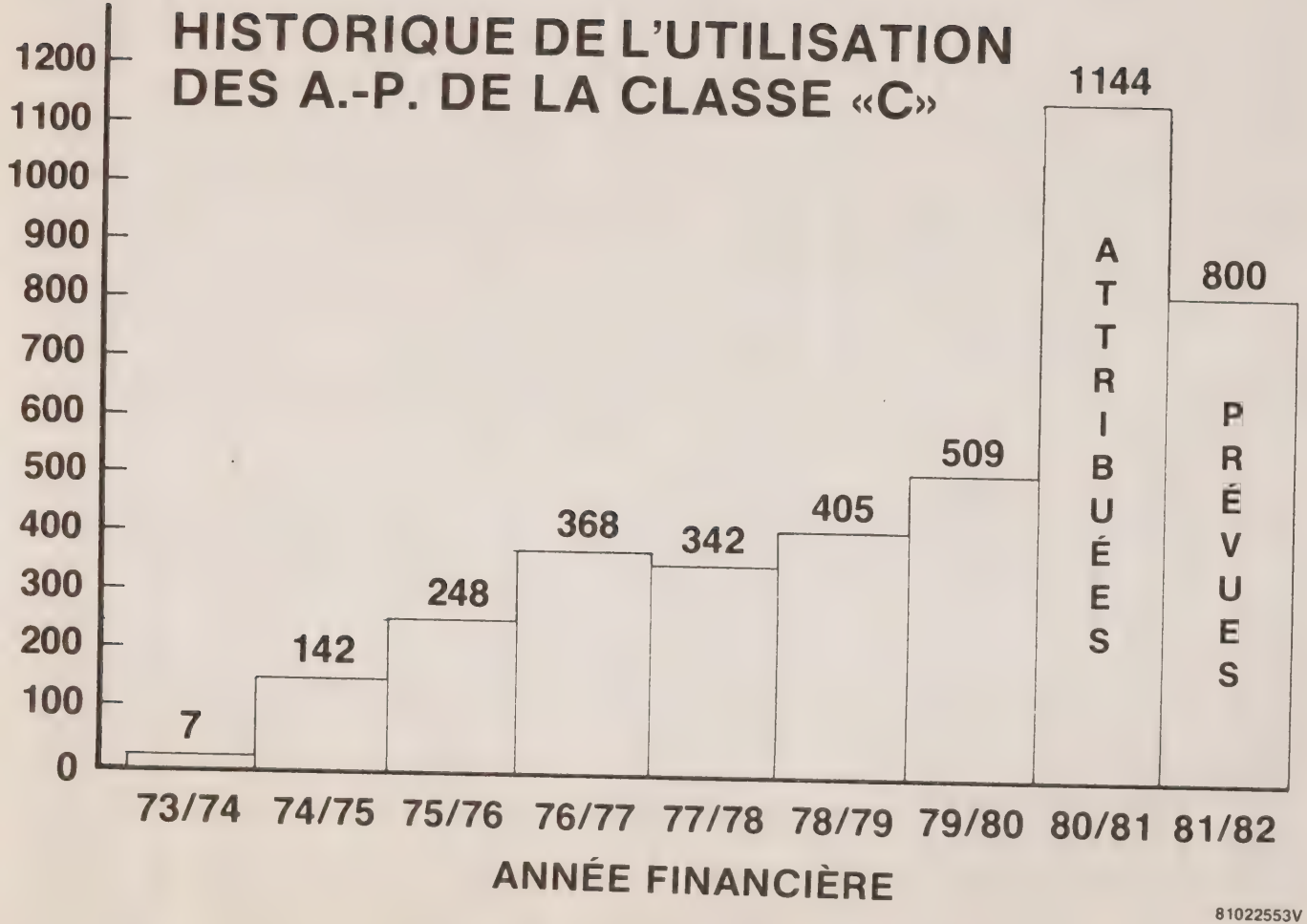
[*Traduction*]

On peut donc comprendre que vous ayez dû recruter et former des recrues aussi vite que possible. Ce sont ces 12,347 personnes sur la liste de formation qui seront les remplaçants, soit celles qui termineront avec succès la formation. Dans la plupart des métiers et des classifications, la dotation en personnel s'améliore maintenant.

Vous pouvez aussi comprendre pourquoi nous avons recruté un si grand nombre de réserves pour nous aider à remplir les postes vacants dans les forces régulières au Canada et outre-mer.

Passons maintenant au tableau suivant.


HISTORY OF
CLASS "C" PY USAGE
1200
1100
1000
900
800
700
600
500
400
300
200
100
0
7
142
248
368
342
405
509
1144
800
ALLOCATED
PROJECTED
73/74
74/75
75/76
76/77
77/78
78/79
79/80
80/81
81/82
FISCAL YEARS
81022553V


HISTORIQUE DE L'UTILISATION DES A.-P. DE LA CLASSE «C»
1200
1100
1000
900
800
700
600
500
400
300
200
100
0
7
142
248
368
342
405
509
1144
800
ATTRIBUÉES
PRÉVUES
73/74
74/75
75/76
76/77
77/78
78/79
79/80
80/81
81/82
ANNÉE FINANCIÈRE
81022553V

[*Text*]

This chart shows our increasing use of person-years for class "C" reserves. We are aware, of course, that this is excellent experience for the reserves. However, there is always the risk that taking too many could degrade the ability of primary reserve units.

Of the 1,257 people now on class "C" service, 40 per cent, or some 500, are from primary reserve units, and 60 per cent, or some 700, are entered from the supplementary reserve, and not from formed reserve units.

The outlook for regular force manning in the 80s is clear. Our manning requirement is programmed to increase by a further 3,507 to a total of some 83,400.

Our present recruiting base is large, as a result of the relatively high birthrate up to 1962. However, due to social, educational and demographic changes, there are forecasts that this large recruiting base will decrease from its present peak by about 25 per cent.

We can expect increasing competition from industry, not just for technicians and engineers, but for all sorts of disciplined, trained people.

We are, therefore, involved in wholesale review of our recruiting, training and conditions of service, and the details will be covered in the briefings scheduled for March 24 and April 7. Certainly, we face challenges, particularly in developing commitment and improving retention of our people. However, it is my own belief that we can man the forces in the 80s. Given public support we have indeed maintained larger forces, from a smaller population, in the past.

Senator Hicks: In normal times?

Gen Williams: Yes, sir, relatively normal. After Korea we were at 120,000.

To conclude, Mr. Chairman, I must refer again to our shortages. At the present time, due to poor recruiting through 1979 and the early part of 1980, due to high attrition, and due to training plant limitations, we are short 4,000 trained people—approximately 6 per cent of our requirement.

In particular, we are short of trained pilots, naval officers, engineers, sailors, infantrymen, avionics tradesmen and communicators. We are working on the recruiting, training and retention problems, and in most instances trained strengths are now improving.

Mr. Chairman, that concludes this briefing on our current manning.

The Chairman: Thank you very much, General Williams. Before we proceed, may I ask you for one clarification for purposes of today's record, although I know we will go into these questions in more detail later. What is class C service?

[*Traduction*]

Ce tableau montre l'accroissement des personnes-années pour les réserves de la classe «C». Nous savons évidemment qu'il s'agit là d'une excellente expérience pour les réserves. Cependant, il y a toujours le risque qu'un recrutement excessif ne nuise à la capacité des premières unités de réserve.

Des 1,257 personnes actuellement en service dans la catégorie «C», 40 p. 100, soit environ 500, appartiennent aux unités de réservé primaires, et 60 p. 100, soit quelque 700, font partie des réserves supplémentaires et non des unités de réserves.

Les perspectives de dotation des forces régulières pour les années 80 sont claires. Selon nos besoins en dotation, il faudra recruter 3,507 candidats, ce que portera le total des effectifs à quelque 83,400.

Notre base de recrutement est actuellement vaste, compte tenu du taux de natalité relativement élevé à venir jusqu'en 1962. Cependant, en raison de changements sociaux, éducationnels et démographiques, on prévoit que cette vaste base sera réduite d'environ 25 p. 100.

Nous pouvons nous attendre à une augmentation de la concurrence de l'industrie, non seulement pour ce qui concerne les techniciens et les ingénieurs, mais pour toutes les personnes qualifiées.

Nous sommes cependant engagés dans une étude complète de nos conditions de recrutement, de formation et de service, et les détails figureront dans des mémoires devant être présentés les 24 mars et 7 avril. Nous devons certainement relever des défis, particulièrement en ce qui concerne les engagements à prendre et l'amélioration des méthodes pour retenir nos recrues. Cependant, j'estime personnellement que nous pouvons obtenir les effectifs voulus pour les forces au cours des années 80. Grâce à l'appui du public, nous avons certainement réussi, dans le passé, à maintenir des forces importantes malgré une population réduite.

Le sénateur Hicks: En temps normal?

Gen Williams: Oui, monsieur, relativement normal. Après la guerre de Corée, nous étions 120,000.

Pour conclure, monsieur le président, je tiens à énumérer de nouveau nos pénuries. Actuellement, compte tenu du nombre peu élevé de personnes recrutées en 1979 et au début de 1980, du grand nombre de départs et de l'insuffisance des installations de formation, il nous manque quelque 4,000 personnes qualifiées, ce qui correspond à peu près à 6 p. 100 de nos besoins.

En particulier, il nous manque des pilotes qualifiés, des officiers de marine, des mécaniciens, des marins, des fantassins, des spécialistes de l'avionique et des communications. Nous nous occupons du recrutement et de la formation et tentons de régler les problèmes de roulement, et dans la plupart des cas, la situation s'améliore.

Voilà, monsieur le président, qui conclut notre exposé sur l'actuelle dotation en personnel.

Le président: Je vous remercie, Général Williams. Avant de continuer, puis-je demander un éclaircissement pour le compte rendu d'aujourd'hui, même si je sais que je pourrai entrer dans les détails plus tard. Qu'est-ce que le service de la classe C?

[*Text*]

Gen Williams: Class C service is the enrolment of a member of the primary or supplementary reserves for regular force service for a period of up to a year. It can be anywhere from three months to a year on 30 days' notice by either side.

The Chairman: Thank you. At one point in your briefing you mentioned that you have taken on a large number of reserves. Could you give us a rough figure and the period of time to which you directed that remarks?

Gen Williams: Yes. The chart on class Cs shows that.

Over the years through the seventies we have taken on, in class C service, reserves as represented by the person years shown here. For example, in 1978-79 we had an average of 400 people from the reserves in regular force employment positions. In 1979-80 there were over 500, and for this year the average will be 1,100.

The Chairman: So when you referred to a large number of reserves, you were referring to class C service.

Gen Williams: Yes.

Senator Hicks: What is the significance of class C as opposed to class A and class B?

Gen Carswell: Class A and class B are services within the reserves themselves. Class A and class B are types of training that they do for their own reserve service. Class C is in direct support of the regular force.

Senator Hicks: That is the only category of reserves that would be working directly for the regular force?

Gen Carswell: Directly in a regular force position doing a job that normally a regular force person would do.

Senator Thompson: Just for further clarification, am I correct in understanding that, with respect to the class C service, a person would go from his regular employment as, for example, a lawyer or a factory worker, take a year off his work to go with the regular force, and then go back to his job afterwards?

Gen Williams: That would be so, sir.

Senator Hicks: Except that it might be less than a year.

Gen Williams: It can be less than a year and it is terminable on 30 days' notice by either side.

The Chairman: General Williams, you referred to limited training capacity. Is that a limitation in space, in equipment, in manpower, in funds or in all of those together?

Gen Williams: It includes all of those, Mr. Chairman. In certain instances it will vary. In some trades it will be a matter of lack of barrack accommodation, while in others it might be a lack of instructors. For pilots it will be a lack of aircraft, if you like. We have increased our training of pilots to 145 a year, and we could not go faster than that at the moment for

[*Traduction*]

Gen Williams: Le service de la classe C consiste en l'engagement d'un membre des réserves primaires ou supplémentaires qui ouvrera dans les forces régulières pour une période maximale d'un an. Cela peut être de trois mois à un an avec un avis de trente jours d'un côté ou de l'autre.

Le président: Je vous remercie. Vous mentionnez dans votre mémoire que vous avez engagé un grand nombre de réserves. Pourriez-vous nous donner un chiffre approximatif et nous indiquer à quelle période vous faisiez allusion?

Gen Williams: Oui, le tableau sur la classe C l'indique.

Au cours des années 1970 nous avons doté nos services de classe C d'effectif de réserve comme l'indique les années-hommes suivantes. En 1978-79 par exemple, 400 membres des forces de réserve occupaient des postes de force régulière. En 1979-80, on en comptait plus de 500 et cette année, leur nombre devrait atteindre 1,100.

Le président: Lorsque vous faisiez allusion à la grande importance des forces de réserve, vous entendiez les services de classe C?

Gen Williams: Oui.

Le sénateur Hicks: Qu'entend-on par la classe C par opposition aux classes A et B?

Gen Carswell: Dans le cas des classes A et B, il s'agit de services dans les forces de réserve elles-même. Ces deux classes consituent des services d'instruction destinés à la Réserve. Dans le cas de la classe C, il s'agit de services de soutien direct à la Force régulière.

Le sénateur Hicks: S'agit-il de la seule catégorie de réserves qui travaillerait expressément pour la force régulière?

Gen Carswell: Ces personnes occupent des postes de force régulière et font le travail que ferait normalement un membre de la force régulière.

Le sénateur Thompson: Pour préciser davantage, ai-je bien compris le service de classe C si je dis qu'une personne, un avocat ou un travailleur d'usine, par exemple, pourrait prendre une année sabbatique, devenir membre de la force régulière pendant une année pour reprendre son travail par la suite?

Gen Williams: Oui, monsieur.

Le sénateur Hicks: Sauf que la période pourrait être inférieure à un an.

Gen Williams: Elle peut être inférieure à un an et prendre fin moyennant un avis de 30 jours de l'une ou l'autre des parties.

Le président: Général Williams, vous avez parlé des possibilités limitées de la formation. Est-ce attribuable à l'espace, à l'équipement, à la main-d'œuvre, aux fonds ou à l'ensemble de ces éléments?

Gen Williams: C'est un amalgame de tous ces éléments, monsieur le président. La situation peut varier. Pour certains métiers, ça serait le manque d'espace dans la caserne, dans d'autres cas, le manque d'instructeurs. Pour les pilotes, il n'y aura pas un nombre suffisant d'avions, par exemple. Nous formons un plus grand nombre de pilotes, 145 par an, mais

[*Text*]

lack of accommodation and, conceivably, even for lack of an extra airfield. For electronics training, it is lack of barrack block buildings for the men to live in and equipment and classrooms and instructors.

Gen Carswell: It is all of those, Mr. Chairman. In part it arises because of the fact that when we decreased our service to about 78,000 we also decreased the training capacity to maintain an approximate steady state of 78,000. However, we are not in a steady state. The steady state, when we do arrive at it, will be about 83,000. We are in transition; so we are growing right now. In other words, we overshot in reducing our training capacity in anticipation of a steady state of 78,000, rather than an increasing state.

Senator Marshall: I would like one further clarification on those class Cs, those call-outs that you have. Bearing in mind the jobs those people come from and to which they will return, do you have any problem in terms of co-operation from their employers to ensure that they will not be hurt in respect of their seniority and so on, when they return? In other words, do you get to that public relations point in taking callouts?

Gen Carswell: We have not been involved in that, senator. It is primarily an individual's decision when he comes to us. We have not had any direct contact with the employer. There is no legal protection for him in this country.

Senator Thompson: Is there in any country of NATO?

Gen Carswell: At this stage, when we are in normal peacetime operations, I don't believe there is.

Cmdre Edwards: There may be some confusion in respect of the term "call-out". We do not call them out. They come to us. There is no call-out. They come to us and ask, "May I be employed?" We might ask them, but it is purely voluntary. There are some countries that protect their reserves, if they call them out. There is legislation that protects their jobs. Norway is one, Denmark is another.

Senator Marshall: Another matter that concerns me is the high turnover. Apparently it is easy to recruit 100 per cent for the infantry or artillery officers—the fighting arms, but the other ranks are not coming forth. Another concern I have has to do with the problem you have in acquiring skilled trades. What is being done in the officer training schools to get those skilled trades? Are you limited in your ability to increase the quotas at Kingston and other such places? I gather there are many young people who would like to become engineers and go to university while they are training, as they do in the military schools. Are you restricted in terms of the quotas you have at your officer training schools?

Gen Carswell: No, not to the point that we would need them. There is a difference between the problems of the officers and the other ranks. We are not basically having a problem—except in certain pilot classifications; and maritime

[*Traduction*]

nous ne pourrions pas en former davantage à l'heure actuelle en raison du manque d'espace dans la caserne et, l'absence d'un terrain d'aviation supplémentaire. Dans le cas de la formation en électronique, nous n'avons pas assez de caserne, d'équipement, de classes et d'instructeurs.

Gen Carswell: Tous ces facteurs entrent en ligne de compte, monsieur le président. Cela est en partie attribuable au fait que lorsque nous avons réduit nos effectifs à 78,000 hommes, nous avons aussi diminué la possibilité de formation en conséquence pour maintenir un équilibre. Toutefois, notre situation n'est pas stable. Des effectifs stables s'élèveraient à environ 83,000. Nous évoluons et nos nombres augmentent à l'heure actuelle. Autrement dit, nous avons trop réduit nos possibilités de formation en prévoyant un taux stabilisé de 78,000 plutôt qu'un taux croissant.

Le sénateur Marshall: J'aimerais une autre précision sur le service de classe C et sur les appelés. Compte tenu des emplois que ces personnes ont et qu'ils reprendront, les employeurs sont-ils souples en ce qui concerne l'ancienneté de leurs employés et d'autres avantages lorsque ces derniers reprendront leur travail? Autrement dit, vous intéressez-vous à cette question en acceptant ces appelés?

Gen Carswell: Non, nous ne nous intéressons pas à cette question, monsieur le sénateur. Il s'agit essentiellement d'une décision prise par l'individu qui frappe à notre porte. Nous ne communiquons pas directement avec l'employeur. Au pays, il n'est pas protégé par la loi.

Le sénateur Thompson: L'est-il dans d'autres pays membres de l'OTAN?

Gen Carswell: A l'heure actuelle, je ne crois pas, car nos opérations sont des activités normales en temps de pays.

Cmdre Edwards: Il se peut qu'il y ait une certaine confusion quant au terme «appelés». Nous ne les appelons pas. Ces gens s'adressent à nous. Il n'y a donc pas de mobilisation. Ils nous demandent un emploi. Nous pouvons leur demander de travailler mais ils le font à titre volontaire. Certains pays protègent leurs forces de réserve s'ils les recrutent. Une loi protège leur emploi, en Norvège et au Danemark, en autres.

Le sénateur Marshall: Je m'intéresse également à la question du taux élevé de roulement. Il semble être facile de recruter 100 p. 100 des officiers d'infanterie ou d'artillerie, les métiers de combat, mais pour les autres grades, c'est plus difficile. En outre, une autre question qui me préoccupe est celle des difficultés que vous éprouvez en matière de recrutement dans les métiers spécialisés. Que fait-on dans les écoles d'instruction des officiers pour doter ces métiers spécialisés? Vos possibilités d'augmenter les effectifs à Kingston et à d'autres endroits sont-elles limitées? Plusieurs jeunes gens, je suppose, aimeraient devenir ingénieurs et suivre des cours à l'université durant leur formation, comme ils le font dans les écoles militaires. Y a-t-il des restrictions sur les effectifs dans les écoles de formation d'officiers?

Gen Carswell: Non, nous n'en sommes pas encore venus là. Il faut distinguer entre les problèmes des officiers et ceux des autres classifications. Essentiellement, il ne nous est pas difficile de recruter des officiers ou de les retenir, sauf dans

[*Text*]

surface and sub-surface—in recruiting officers or in retaining them. We are having a definite problem in the other ranks in retaining them. There is a high attrition rate. We do not have a serious problem with quotas. If we need the quotas we can send them to civilian universities. For example, if we were to oversubscribe in our military colleges, we could send them to civilian universities. We have 630 officers a year in our military colleges. If we had to have more than that we could send them to civilian universities under the regular officer training plan.

Senator Marshall: But at the military colleges you are training individuals who are interested not only in a military career but in engineering and science and that sort of thing.

Gen Carswell: That's right.

Senator Marshall: Why don't we expand the capability of the military colleges then?

Gen Carswell: We are getting officers, sir. I am not so sure that we are talking about the same problem.

Senator Marshall: I see your point. You are not having any problem in that particular case.

Gen Carswell: Well, because of the competition from industry, we are having trouble holding engineers once they become trained and get into service. We may have to recruit more engineers in order to cater to the higher attrition there, if we are unable to stop the exodus.

Senator Thompson: What is the term of service for a person who qualifies as an engineer at RMC, for example? Would he have to serve for four or five years?

Gen Carswell: Four.

Senator Hicks: Are there differential pay rates for these hard-to-retain professions?

Gen Carswell: No, there are not, with one exception. There are two types of officers: general service officers, and specialist officers. The specialist officers are doctors, dentists, and lawyers and so on. Those types that I just named, such as dentists, have special rates. All others, general service officers, have the same pay rates, with one exception, and that is pilots. Because the pilot commercial rate is so much higher there has been a special rate made for pilots. The engineers that you referred to, however, do not at the moment have a special rate. They are paid at the same rate as all other general service officers.

Senator Hicks: As general service officers? Surely they are classified with the professions of law, medicine and dentistry?

Gen Carswell: Our philosophy, with this one minor exception, is that they are general service officers. They are engineers second and military officers first. They can be employed in non-engineering positions, in positions of command and

[*Traduction*]

certaines catégories de pilotes et d'opérations maritimes de surface et sous-marines. Nous avons certainement beaucoup de difficultés à retenir ceux des autres grades. Le taux de perte d'effectifs est élevé. Les contingents ne nous causent pas de graves problèmes. Si les effectifs sont trop nombreux, nous pouvons envoyer des gens aux universités civiles. Par exemple, si nos collèges militaires étaient surpeuplés, nos pourrions inscrire certains de nos étudiants aux universités civiles. Nous comptons 630 officiers chaque année. Si leur nombre s'accroît considérablement, nous pourrions les envoyer aux univesités dans le cadre du programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières.

Le sénateur Marshall: Mais dans les collèges militaires, vous formez des personnes qui s'intéressent non seulement à une carrière militaire mais au génie et à la science, entre autres.

Gen Carswell: C'est exact.

Le sénateur Marshall: Alors, pourquoi ne pas élargir les possibilités des collèges militaires?

Gen Carswell: Nous avons des officiers, monsieur, je crois que nous ne parlons pas exactement de la même chose.

Le sénateur Marshall: Je comprends. Vous n'avez pas de problème dans ce cas particulier.

Gen Carswell: Eh bien, en raison de la concurrence que nous livre l'industrie, il nous est difficile de retenir des ingénieurs lorsqu'ils ont reçu leur formation et qu'ils pratiquent leur métier. Nous devons recruter un plus grand nombre d'ingénieurs pour compenser le taux élevé de départs dans ce domaine si nous ne sommes pas en mesure de stopper l'exode.

Le sénateur Thompson: Quelle est la période de service d'une personne qui devient ingénieur au collège militaire Royal, par exemple? Doit-il servir pendant quatre ou cinq ans?

Gen Carswell: Quatre.

Le sénateur Hicks: Verse-t-on des compensations salariales pour ces professions dont le taux de départs est élevé?

Gen Carswell: Non, sauf dans un cas. Il existe deux sortes d'officiers: l'officier de service général et le spécialiste. Par officier spécialiste, on entend les médecins, les dentistes et les avocats, entre autres. Ces spécialistes que je viens de nommer, les dentistes par exemple, bénéficient de taux spéciaux. Pour les autres, les officiers du service général, on prévoit les mêmes taux, sauf dans le cas des pilotes. Puisque l'échelle salariale des pilotes commerciaux est beaucoup plus élevée, on a fixé un taux spécial aux pilotes militaires. Toutefois, les ingénieurs, auxquels vous avez fait allusion, ne bénéficient pas à l'heure actuelle d'un taux spécial. Ils reçoivent le même traitement que tous les autres officiers de service général.

Le sénateur Hicks: A titre d'officier du service général? On les classe certainement parmi les avocats, les médecins et les dentistes?

Gen Carswell: Sauf cette petite exception, nous les considérons comme des officiers de service général. Ils sont des officiers militaires en premier lieu et des ingénieurs en second lieu. Leurs tâches peuvent ne pas relever du domaine de génie

[*Text*]

positions of staff, and in fact, the engineers themselves, about three or four years ago, rejected the option of becoming specialists and being paid at a special rate. Nevertheless, I think what you are talking about must be an option we will have to look at. We cannot allow the exodus to continue and be short, particularly with regard to marine engineers. The marine engineering industry is building up in this country, and it will probably build further as the Canadian patrol frigate comes on line. If we are successful in getting that contract through, which seems to be what will happen, our own marine engineers, in many cases, will go to civilian industry.

Senator Hicks: Do you resort to accelerated promotion to compensante for this?

Gen Carswell: Really, the only way we promote is behind vacancies, so if there are more vacancies, there are more promotions.

Senator Marshall: Getting back to the turnover, the figures that I see show that in the 10 years since 1970 we have turned over 114,000 or 115,000, which seems to be an awful waste of money. I see that the scheduled attrition is only 1 per cent. I presume that that is because of age, and that type of thing. The unscheduled attrition, however, is 7.5 per cent. What is the reason for that? They must be dissatisfied with their job, or they must see a better job on civvy street. How can you stop that?

Gen Carswell: Well, first of all, we don't want to stop it all. We had an analysis done, on which we were briefed yesterday, of over all attrition, and to maintain the force at approximately the age profile that we're at now, we would have to have an attrition rate of about 6 per cent. In other words, to keep a young force you have to rotate a certain number of people; so we would never want to reduce it below six.

With respect to the difference between six and 12, or 13, that is the area we want to attack.

I am not sure of all the reasons. It is extremely difficult to tell exactly why people leave. When they leave every one of them is interviewed and they tell us why they leave, but they often tell us what they think we want to hear. They do not want a confrontation with their boss when they leave, so if they think the idea is to leave to improve their education, then they tell us they are leaving to improve their education.

In my view, pay has been a factor. We have a pay package to put forward to Treasury Board for April 1 this year which I hope will address some of the problem; but nevertheless I think we have fallen slightly behind. I think the population today is less interested in the mobility of the forces. I just do not think there is the feeling in society today that there was 20 or 30 years ago towards a military environment. They seem to be less interested in going to sea for long periods of time, for example.

Senator Marshall: I see from the letters that I get that some servicemen who have signed up for the required term of service want to get out beforehand, and so they eventually write to

[*Traduction*]

ils peuvent avoir des postes de commande ou au niveau de l'état-major et en réalité, il y a trois ou quatre ans, les ingénieurs eux-mêmes ont refusé de devenir spécialistes et de recevoir un taux spécial. Quoi qu'il en soit, à mon avis, il nous faudra étudier cette option dont vous parlez. Nous ne pouvons pas continuer à tolérer cet exode et surtout dans le cas des mécaniciens de marine. L'industrie de la mécanique navale est en pleine évolution au pays et elle continuera probablement d'évoluer à mesure que l'escorteur rapide entre en service. Si nous réussissons à faire accepter ce contrat, et les perspectives sont reluisantes, nos propres mécaniciens de marine se dirigeront vers l'industrie civile dans bien des cas.

Le sénateur Hicks: Avez-vous recours aux promotions accélérées pour faire face à cette situation?

Gen Carswell: En réalité, la seule façon de faire avancer des gens est de pourvoir aux postes vacants de sorte que plus les postes vacants sont nombreux, plus les avancements progressent.

Le sénateur Marshall: Pour en revenir au roulement, d'après les chiffres que j'ai en main, depuis 1970, nous avons remplacé 114,000 ou 115,000 hommes, ce qui semble un énorme gaspillage d'argent. Le taux de départs prévus ne s'élève qu'à 1 p. 100. Il s'agit probablement d'une question d'âge ou autre. Toutefois, le taux de départs non prévus s'élève à 7,5 p. 100. Pourquoi en est-il ainsi? Ils doivent être mécontents de leur emploi ou entrevoir une meilleure position dans le civil. Comment empêcher cette situation?

Gen Carswell: Eh bien, d'abord, nous ne voulons pas l'empêcher. On nous a donné des renseignements hier sur une étude que nous avions commandée sur les pertes d'effectifs globales; pour maintenir à peu près le même profil d'âge qu'à l'heure actuelle, il nous faudrait un taux de départs d'environ 6 p. 100. Autrement dit, pour que votre force reste jeune, vous devez assurer un certain roulement; nous ne voudrions pas que ce taux soit inférieur à 6.

Quant à la différence entre 6, 12 ou 13, il s'agit d'un domaine que nous devons approfondir.

Je ne connais pas toutes les raisons. Il est extrêmement difficile de préciser pour quelle raison au juste les gens quittent. Avant leur départ, nous les interviewons et ils nous donnent les raisons que nous voulons entendre, à leur avis. Lorsqu'ils quittent, ils ne veulent pas se mettre leur patron à dos; voilà pourquoi ils prétendent qu'ils veulent améliorer leur éducation et c'est la raison qu'ils nous donnent.

A mon avis, le salaire entre en ligne de compte. Nous voulons présenter un barème salarial au Conseil du Trésor le 1er avril prochain qui, je l'espère, règlera le problème en partie; quoi qu'il en soit, nous accusons un certain retard, je crois. A mon avis, de nos jours, la population s'intéresse moins à la mobilité des forces. Je ne crois pas que la société réagisse à l'environnement militaire de la même façon qu'il y a vingt ou trente ans. On semble moins porté à partir en mer pour de longues périodes, par exemple.

Le sénateur Marshall: D'après les lettres qu'on m'adresse, certains militaires qui se sont engagés pour la période de service requise se désistent avant le délai fixé; ils écrivent à

[*Text*]

their M.P., or some friend, to say, "Can you get me out?" They give you the story that their wife or their father is sick, or something. Now, there are probably more than I hear from, and it seems to me that there is something lacking in the officer-man relationship. Do you see that as a problem? I am thinking of the people who are serving now, but say, "Gee. I still have to serve another two years, but I'm getting the hell out."

Gen Carswell: You have put your finger on a point. We have a fairly easy get-out policy. It is six months' notice. I personally believe that is too short, because what we are really recruiting are adolescents, and I think there are two different populations in the Canadian forces. In the first years we are dealing with adolescents, and I think if we could hold them for a little longer period when we first got them in they would come to appreciate the military, allow some of the other programs that we have in our operation to take effect and would not then make the decisions they do, some of which are made on the spur of the moment.

The Chief of Defence Staff, just yesterday, was talking about a chief warrant officer—one of our finest in the training school—and he said, "What did you think about military life after you had been in about a year and a half?" He said, "If I had been able to, I would have gone in a minute; but I could not get out, so I stayed in and by the time I had been in three or four years I realized that there was a lot more to this outfit than I thought. I was glad that I hadn't been able to make a precipitate decision." Of course, he has since made a career of it.

Senator Marshall: How closely do you watch the turnover? In 1980, for example, 11,100 left the service. How closely do you keep in touch with them? Supposing something happens, for example, and you need somebody. Can you induce any of them to come back? If a fellow gets back into civvy street and cannot get a job, do you try to induce him to come back if he has been a good member of the forces?

Gen Carswell: First of all, we're revitalizing what is called the supplementary reserve, which consists of people who don't take any active part in primary reserve formed units; but we keep in touch with them by letter and address. We communicate with them, perhaps in some situation of emergency, and secondly, we have had good success in the last year and a half in writing to people who have got out. That is where a lot of the skilled entrants—I think 600 or 800 was the figure on the slide there—have come from, because of contact we have made with them, inviting them to reconsider. In fact, we are giving some publicity in our forces newspaper to people who have come back in, after having got out, found things a little cold outside, and have a good story to tell about coming back in, to the effect that having looked outside they have decided that perhaps this life isn't bad at all.

[*Traduction*]

leur député ou un ami pour leur demander de les aider à sortir. Ils vous racontent que leur épouse ou leur père est malade; or, le problème est peut-être plus étendu que ne me laissent croire les lettres, mais il me semble que les rapports officier-homme ne sont pas au point. Y voyez-vous un problème? Je songe à ceux qui sont en poste maintenant, mais qui se disent que même s'ils ont deux autres années de service à accomplir, ils abandonnent.

Gen Carswell: Vous avez mis le doigt sur une réalité. Nous avons une politique de départ assez souple. Il s'agit de donner un avis de six mois. Je crois personnellement que c'est trop court, car nous recrutons en fait des adolescents, et il y a deux catégories différentes de personnes dans les Forces canadiennes. Dans les premières années, nous avons affaire à des adolescents, et je pense que si nous pouvions les retenir un peu plus longtemps, ils en viendraient à apprécier la vie militaire, ils permettraient à certains autres de nos programmes de porter fruits et ne prendraient pas de telles décisions, souvent sous l'impulsion du moment.

Le chef de l'État-major de la Défense, parlait hier même au sujet d'un adjudant-chef, l'un de nos meilleurs de l'école de formation, à qui il avait demandé ce qu'il pensait de la vie militaire après y avoir consacré environ un an et demi. Celui-ci a répondu que s'il en avait eu la possibilité, il serait parti très rapidement, mais il ne le pouvait pas et après trois ou quatre ans de service, il s'est rendu compte que l'uniforme qu'il portait signifiait beaucoup plus qu'il n'avait pensé. Il était heureux de n'avoir pas précipité sa décision. Bien sûr, il a depuis fait carrière.

Le sénateur Marshall: Surveillez-vous de près le roulement des effectifs? En 1980, par exemple, 11,100 militaires ont quitté le service. Quels sont vos rapports avec eux? Si un événement se produisait par exemple et que vous en aviez besoin, pourriez-vous les inciter à revenir? Si un militaire retourne dans le civil et ne peut obtenir un emploi, essayez-vous de le persuader de revenir s'il s'agissait d'un bon élément?

Gen Carswell: D'abord, nous sommes en train de revitaliser ce que nous appelons la réserve supplémentaire, qui se compose de personnes qui ne font pas activement partie des unités de la première réserve. Mais nous restons en contact avec eux par lettre et conservons leur adresse. Nous communiquons avec eux peut-être en cas d'urgence. De plus, nous avons obtenu d'excellents résultats au cours de la dernière année et demi en écrivant à ceux qui avaient quitté les Forces armées. C'est de cette façon qu'un grand nombre de recrues compétentes, je crois qu'il s'agissait de 600 ou de 800 sur la diapositive, ont été attirées dans les Forces, parce que nous avions gardé contact avec eux, et les avions invités à reconsidérer leur décision. En fait, nous donnons une certaine publicité dans notre propre journal aux personnes qui sont revenues, après nous avoir quitté, et avoir trouvé la vie un peu difficile à l'extérieur. Elles sont heureuses de raconter pourquoi elles sont revenues, comment après avoir vu ce qui se passait à l'extérieur, elles ont décidé que la vie militaire n'était peut-être pas mal du tout.

[*Text*]

Senator Marshall: What is to prevent them, after six months, from saying, "I made a mistake again," and repeating the performance?

Gen Carswell: Nothing.

Senator Marshall: Your briefing was excellent, and answered a lot of questions that we had; but from studies that our research people supply us with, it appears that you are going to be having a serious problem in 1990. They are saying that recruiting will be a very serious difficulty at that time. Have you seen this study, and what do you see, as the years go on, as the problems that lie ahead in trying to maintain the force and build it up?

Gen Carswell: This is the demographic trend you are referring to, and the reducing birth rate?

Senator Marshall: No. They call it something different. One thing they refer to is LOTREP, which stands for the Land Operation Trade Reassignment Program.

Gen Carswell: LOTREP, I think, is something different from what you are talking about. I will just mention LOTREP, though—

Senator Marshall: May I just mention the other one? The combat development study. Is that familiar to you?

Gen Carswell: No, not to me.

Senator Thompson: I think that is a study on combat versus career.

Gen Carswell: The combat development study, I am told by my assistant here, is a study internal to mobile command, having to do more or less with combat doctrine, as opposed to a personnel related study.

I did not answer your question. Did you want to talk about LOTREP?

Senator Marshall: Yes.

Gen Carswell: That was a plan introduced to try and reduce attrition that was occurring in combat arms other ranks, because the people involved didn't see that they were getting a trade that could be useful to them in later life. They felt they were in sort of a dead end. They didn't see infantry as a lifetime profession, and so they decided that if they were going to get out in order to get a trade, they had better get out early. They were therefore leaving the service althogether. The Land Operation Trade Reassignment Program, otherwise known as LOTREP, is a program to guarantee the combat arms recruits when they come in that at a certain point in their career, after three years, they can remuster to another trade, which will perhaps be one that they would hae more liking for as long term employment, or possibly give them a credit that they can use in civilian life after. This has had great success in retaining them in the service. It has obviously not done very much for the combat arm people, because they are still leaving the combat arms branch; but they do stay in the service, and as a total anti-attrition policy, or retention policy, in the Canadian forces, it has been successful. It is not terribly popular with the

[*Traduction*]

Le sénateur Marshall: Y a-t-il un moyen d'empêcher qu'après six mois, elles ne se disent qu'elles ont commis une erreur à nouveau et recommencent leur manège?

Gen Carswell: Il n'y a rien qui puisse les empêcher.

Le sénateur Marshall: Votre exposé était excellent et répondait à un grand nombre de ces questions. Mais d'après les études effectuées par nos recherchistes, il semble que vous allez avoir un grave problème en 1990. Le recrutement sera alors très difficile. Avez-vous vu cette étude, et comment concevez-vous, les problèmes que vous devrez résoudre pour essayer de maintenir et de consolider les forces armées?

Gen Carswell: Vous faites allusion à la tendance démographique et à la dénatalité?

Le sénateur Marshall: Non. Les recherchistes emploient un autre nom. Ils font allusion entre autres au P.R.O.T., le Programme de réassignation (Opérations terrestres.)

Gen Carswell: Ce programme, je crois, est une réalité différente de celle dont vous parlez. Je mentionnerai simplement le P.R.O.T., même si . . .

Le sénateur Marshall: Puis-je mentionner l'autre programme? Il s'agit de l'étude sur les opértions, les techniques et l'équipements de combat. Le connaissez-vous?

Gen Carswell: Non.

Le sénateur Thompson: Je crois qu'il s'agit d'une étude du combat par opposition à la carrière.

Gen Carswell: L'étude sur les opérations, les techniques et les équipements de combat, me dit mon adjoint ici présent, est une étude interne au commandement de la force mobile, et elle a plus ou moins trait à la doctrine de combat, par opposition à une étude portant sur le personnel.

Je n'ai pas répondu à votre question. Voulez-vous parler du P.R.O.T.?

Le sénateur Marshall: Oui.

Gen Carswell: Il s'agissait d'un projet lancé pour essayer de réduire les départs qui se produisaient dans les autres grades réservés au combat, parce que les intéressés jugeaient qu'ils n'obtenaient pas un métier qui pourrait leurs être utile ultérieurement. Ils se sentaient en quelque sorte dans un cul de sac. Ils ne concevaient pas l'infanterie comme une profession qu'ils conserveraient toute leur vie, et ils ont donc décidé que puisqu'ils devaient quitter le service pour apprendre un métier, il valait mieux que ce soit le plus tôt possible. Ils ont donc quitté le service. Le Programme de réassignation Opérations terrestres, autrement connu sous le nom de P.R.O.T., est un programme qui garantie aux recrues des armes de combat à leur arrivée qu'à un certain moment de leur carrière, après trois ans, elles peuvent accéder à un autre métier, qu'elles seraient peut-être susceptibles de mieux aimer à titre d'emploi à long terme, ou peut-être recevoir un crédit qu'elles pourront utiliser dans la vie civile plus tard. Nous avons obtenu ainsi de grands succès dans nos efforts pour les garder dans le service. Le programme n'a de toute évidence pas très bien fonctionné pour les proposés aux armes de combat, parce qu'ils continuent

[*Text*]

army because it does not help their attrition and takes away some of their good people.

It has had another good benefit in that these people by the time they get to the other trades with junior recruits have assumed a leadership role. The position they have held in the combat arms has served them and us very well in the recruit schools with the younger people.

Senator Marshall: If we are going to recruit to 110,000 do you see any problems about getting the people that you want to get?

Gen Carswell: Recruits to 110,000?

Senator Marshall: Yes, if you were allowed an establishment of 100,000 or 110,000 in the next 10 years.

Gen Carswell: I think we could keep 110,000, but this is a different figure that I am talking about altogether. We are having difficulty now building up to 83,000. The demographie trends, which lowered the birth rate, have reduced the population but, in addition, the population has changed. As General Williams said we have maintained a larger force with a smaller population, but at the moment the recruiters feel they are contacting only about 5 per cent of the eligible population to join the forces. Therefore, with increased recruiting efforts to contact more than that, probably we could sustain a larger force.

The force is changing. Educational standards are increasing and there is greater competition from industry especially for skilled people, which is one of the causes of our attrition. Our skilled people are in great demand. There is less interest in the military. After World War II and the Korean War, there was a very strong military thread that ran through the civilian population, a lot of veterans, a lot of people in government and in institutions with a military background, and that is gradually getting less and less. There is also less interest in mobility, and what we like to think of as the excitement of the military and being away from home. People seem to want to put down roots.

Senator Marshall: Do you have any figures to show where, in the last five or ten years, you are getting your recruits from? Are they coming from rural areas or through the cadet movement and advancing into the militia because they get to like it?

Gen Carswell: Gen Peart is not an official witness, but he is the Director General of Recruiting, and perhaps he could assist us on that point.

Brigadier General Jack B. Peart, Director General, Recruiting, Education and Training, Department of National Defence: I do not think there has been any established trends to change

[*Traduction*]

à quitter la direction des armes de combat; mais ils demeurent au sein du service, et comme politique globale anti-départs, ou politique de stabilité du personnel dans les forces canadiennes, il a donné de bons résultats. Ce programme ne jouit pas d'une très grande popularité dans l'armée parce qu'elle ne comble pas ses besoins et provoque le départ de certains de ses bons éléments.

Mais il a eu un autre avantage souhaitable; ceux qui sont passés à d'autres métiers avec des recrues subalternes ont assumé un rôle de commandement. Le poste qu'ils ont occupé dans les armes de combat les a très bien servis et nous du même coup, dans les écoles de recrues destinées aux jeunes.

Le sénateur Marshall: Si nous allons recruter jusqu'à 110,000 personnes concevez-vous qu'il soit problématique de recruter les bons éléments?

Gen Carswell: Recruter jusqu'à 110,000 personnes?

Le sénateur Marshall: Oui, si on vous autorisait des effectifs de 100,000 ou 110,000 personnes au cours des dix prochaines années.

Gen Carswell: Je crois que nous pourrions garder le chiffre de 110,000, mais il est totalement différent de celui dont je parle. Nous avons peine maintenant à atteindre 83,000. Les tendances démographiques, qui ont abaissé le taux de natalité, ont réduit la population mais, en plus, elle a évolué. Comme le disait le général Williams, nous avons maintenu une plus grande force avec une population moindre, mais en ce moment, les recruteurs estiment qu'ils ne contactent qu'environ 5 p. 100 de la population admissible à se joindre aux forces. Par conséquent, étant donné les efforts redoublés de recrutement pour contacter un plus grand nombre de personnes, nous pourrions probablement maintenir une plus grand force.

Les forces armées changent. Les normes d'instruction sont plus élévées, et il existe une plus forte concurrence de la part de l'industrie spécialement pour les personnes spécialisées, ce qui est une des causes des départs. Nos militaires spécialisés sont en grande demande. Il y a une baisse d'intérêt pour la vie militaire. Après la Seconde guerre mondiale et la guerre de Corée, il y a eu une très forte tendance militaire qui s'est faite sentir chez la population civile, un grand nombre d'anciens combattants, un grand nombre de fonctionnaires et de membres d'institutions ayant des antécédents militaires, et celle-ci s'atténue graduellement. On s'intéresse également moins à la mobilité, et à ce que nous aimons toujours appeler l'excitation que provoquent la vie militaire et le fait d'être loin de son foyer. Les gens semblent vouloir prendre racine quelque part.

Le sénateur Marshall: Avez-vous des chiffres qui montrent l'origine des recrues des cinq ou dix dernières années? Viennent-elles des zones rurales ou passent-elles par les unités de cadets pour faire ensuite carrière aux armées parce que le métier leur plaît?

Gen Carswell: Le général Peart qui n'est pas ici comme témoin officiel, mais qui est directeur général du recrutement, pourra peut-être nous donner quelques indications à ce sujet.

Brigadier général Jack B. Peart, directeur général du recrutement, de l'éducation et de l'instruction, ministère de la Défense nationale: Je ne pense pas qu'il y ait eu des tendances

[*Text*]

since I have been in the job. The best recruiting areas are the high population areas.

Senator Hicks: Is that because you reach them more effectively?

Gen Peart: Exactly. Getting in contact with the man in the village is very expensive in terms of people because we have to send out our recruiting units, and they go to a small town and they get a few recruits but that is not terribly cost effective. They do much better in the city, meeting people in the street, suggesting that they go back to the recruiting centre, and the people say, 'Maybe I will go back and talk to them."

Senator Neiman: As far as your releases are concerned, do you have a disproportionate number of people in voluntary releases that come from the city or the country? Do you find that one background or another makes them more stable or more permanent as recruits?

Gen Peart: No, we do not have any statistics on that, but we know that people from the north, the natives, are very poor recruiting risks. They tend not to stay with us because they want to stay at home and it is not compatible with the way they have been brought up. They do not like our way of life. I am sure Gen Carswell has some figures, but we trained very few of them over the years.

As far as the question of city-raised or country-raised, I do not think we have any statistics on that.

Senator Marshall: I really do not think we have that serious a problem. If we are training 114,000 people every 10 years, and if the balloon goes up, you would then have a nucleus right away to increase the force.

Gen Carswell: If I could interrupt you for a moment. You mentioned how serious it was that we were training as many as we are. There is a distinct benefit in Canada to produce that many trained people and putting them into society. In fact, I wish that industry and the country as a whole would recognize in a tangible way what we are going as a training organization for the country. We have people in every part of society and every industry, and in fact, a lot of employers would have trouble maintaining their employee staff if we were not a training organization for them. I would be very pleased if we had some financial augmentation of our training system from industry as a whole, in recognition of what we are doing in this regard.

Senator Marshall: With the environment in Canada and with the feeling of the public towards the military, I think the only hope is to convince the people and the youth of our country that the military is not making them fighting soldiers to kill, but it is going to make them good citizens. I feel that the best thing that can happen to a child is to join a cadet movement; the best thing a teenager could have is some militia training. I would even go so far as to make the cadet movement compulsory in schools, and to have a 12 or 18-month training period for all young adults who reach the age of 18. I do not know if the government or the people would ever accept

[*Traduction*]

au changement depuis que j'assume mes fonctions et les zones de recrutement les meilleures sont celles à forte densité de population.

Le sénateur Hicks: Parce que vous pouvez vous adresser à la population de façon plus efficace?

Gen Peart: Exactement. Il est difficile de joindre les habitants des villages, c'est très cher, il faut envoyer nos équipes de recrutement sur place, elles se rendent dans les petits villages où elles peuvent faire quelques recrues mais ce n'est pas très rentable. Le cas des villes est bien meilleur, on peut s'adresser aux gens dans la rue, leur proposer de se rendre au centre de recrutement, et d'une certaine manière les aider à s'y décider.

Le sénateur Neiman: En ce qui concerne les départs, et notamment les départs volontaires, y a-t-il une grande différence entre les recrues des villes et celles des campagnes? Avez-vous l'impression que certains sont plus persévérants en raison de leurs antécédents que d'autres?

Gen Peart: Nous n'avons aucun chiffre à ce sujet, mais nous savons que les gens du Nord, les autochtones, sont d'assez mauvaises recrues. Ils ont tendance à ne pas persévérer et veulent retourner chez-eux, l'armée n'étant pas compatible avec l'éducation qu'ils ont reçue. Ils n'aiment pas notre style de vie. Je suis sûr que le général Carswell a quelques chiffres mais nous n'avons eu affaire qu'à très peu d'entre eux depuis quelques années.

Mais en ce qui concerne les recrues d'origine rurale ou citadine, je ne pense pas que nous ayons de statistiques.

Le sénateur Marshall: Je ne pense pas que le problème soit très grave. Lorsque nous formons 114,000 personnes sur une période de 10 ans, il y avait toujours un noyau disponible pour l'accroissement des effectifs si la situation l'exigeait.

Gen Carswell: Permettez-moi de vous interrompre une seconde. Vous avez fait allusion à notre rôle fondamental de formation. Le Canada bénéficie de notre travail d'instruction puisque des personnes formées chez-nous retournent ensuite dans le secteur privé. En fait, il serait bon que l'industrie et le pays dans son ensemble reconnaissent de façon concrète ce que nous réalisons en tant qu'organisme de formation. Il y a dans tous les secteurs de l'industrie et toutes les catégories sociales des gens qui viennent de chez-nous, et nombreux employeurs connaîtraient de sérieuses difficultés si nous n'étions pas là pour suppléer à la formation. Je pense qui serait très agréable de recevoir une aide financière venant de l'industrie en général, allouée à notre formation et à notre instruction, en reconnaissance de nos efforts.

Le sénateur Marshall: De façon générale, et vis-à-vis de l'ensemble du pays, il serait important de convaincre la population et la jeunesse que l'armée ne transforme pas les jeunes recrues en soldats dont le métier est de tuer, mais qu'elle peut en faire de bons citoyens. Je pense bien que la meilleure chance que puisse avoir un enfant est de pouvoir s'engager dans les cadets, les adolescents auraient tout à gagner à recevoir une formation militaire. J'irais même jusqu'à envisager de rendre obligatoires les écoles de cadets, et d'avoir des périodes de 12 à 18 mois pour tous les jeunes de 18 ans. Je ne sais pas si la population et le gouvernement oseraient accepter

[*Text*]

that. Considering your 34 years of experience. Do you think we would be doing a service to the country by introducing more demands and such movements in order to make those youngsters better citizens and to give them the opportunity to get into the forces and contribute to the country?

Gen Carswell: I have not spent a lot of time thinking about that because it is completely out of my department to determine whether we are going to have compulsory service or not, and, secondly, as an individual, I have not thought it was really what Canada would want to do. From the point of view of accepting them, I am sure that we would accept them but we could not do so with the size of the force that we have now or we would have even more of a turnover.

Senator Marshall: It has been represented here that you are going to concentrate more on the Reserves and to be able to fill in, if need be. I do not think the Canadian people know what value there is anyway.

Gen Carswell: I prefer a voluntary force. I think you get better motivated people. It may not look that way from the attrition rate we are experiencing, but I believe we are on the way up in our personnel situation.

Our recruiting had an unfortunate moratorium on advertising and we saw the results on the chart. As soon as advertising started again, we picked up. I am of the opinion that in the next two or three years we will at least reduce attrition, even if we do not totally solve the problem of attrition. The 11, 12 or 13 per cent has been with us for a decade and, particularly now, when we are training heavily, there is naturally an increase in attrition because it is within the first few years that we have more people leave. In a period when we are overspending, or there is a heavy emphasis on training, it is natural that attrition will go up. If we can reach a steady state—that is always a bit of an elusive goal—I think our attrition will go back to a reasonable proportion.

Senator Smith: I want to ask a few questions with reference to how you select people, "other ranks" first, for particular trades. Do they announce when the enlist what trade they would like when their basic training is over, or do you test them for a particular trade, or otherwise select them?

Gen Carswell: I will ask for further details from my director general of recruiting. Yes, when they come in, there is a minimum standard which, I believe, is grade eight. They are then given a battery of tests which are basically learning ability and aptitude tests.

From that battery of tests is determined the likelihood of success in various fields and the aptitude the recruit should follow. We also hope to be able to give him a preference, as I indicated earlier. For instance, if a chap wants to join the navy we hope to be able to give him that.

Senator Smith: Do you select them for training for particular skills?

[*Traduction*]

cela. Étant donné vos 34 années de service, pensez-vous que nous rendrions service au pays, en imposant de nouvelles mesures dans ce sens, destinées à faire de nos jeunes de meilleurs citoyens, et à leur donner la chance de participer aux forces armées et de servir leur pays?

Gen Carswell: Je n'ai pas consacré beaucoup de temps à ce genre de pensées étant donné que ce n'est pas de mon ressort, et deuxièmement parce qu'en tant qu'individu, je n'ai jamais imaginé que cela correspondait aux désirs du Canada. En ce qui nous concerne, je suis sûr que nous accepterions ces mesures, mais dans l'état actuel des choses je ne suis pas certain que ce soit matériellement possible; le taux de roulement des effectifs risquerait d'être plus élevé.

Le sénateur Marshall: D'après ce que je vois ici, vous allez vous concentrer sur les réserves, et y affecter de nouveaux effectifs s'il y a lieu. Je ne pense pas que les Canadiens soient au courant de la valeur de ces mesures de toute façon.

Gen Carswell: Je suis en faveur d'une armée de métier. Les soldats sont plus motivés. Si l'on considère le taux des départs, on pourrait croire le contraire, mais je suis persuadé que nous remontons la pente dans ce domaine.

Le recrutement a connu un malheureux arrêt, dont on voit les résultats sur le tableau. Mais dès que nous avons recommencé à faire de la publicité, nous avons remonté la pente. Je suis sûr que dans les deux ou trois années qui viennent, nous réduirons le taux des départs. Nous ne pourrons résoudre totalement le problème. Depuis une dizaine d'années, ce taux est de 11, 12 ou 13 p. 100 et particulièrement maintenant, où l'instruction prend les dimensions que vous connaissez, il est très fort, puisque c'est pendant les premières années qu'il est le plus élevé. Il est donc tout à fait naturel que dans les années où nous affectons des moyens extraordinaires à l'instruction, le taux des départs augmente. Nous cherchons donc à le réduire, à obtenir une espèce de stabilité qui nous permettra de contrôler la situation.

Le sénateur Smith: J'aimerais poser quelques questions sur les critères de choix et de sélection, le personnel non officier d'abord et les spécialistes techniques. Est-ce au moment de l'engagement que les recrues choisissent quelle sera leur spécialité, une fois que sera terminée leur formation de base, ou procédez-vous vous-mêmes à une présélection?

Gen Carswell: Je demanderai des précisions au directeur général du recrutement. Nous avons une norme minimale pour nos recrues; elles doivent avoir completé leur huitième année d'études. Ensuite, on leur fait subir une série de tests qui sont essentiellement des tests d'adresse et d'apprentissage.

A partir des résultats de ces tests, nous déterminons les possibilités de succès dans les différents domaines, ainsi que le métier que devrait choisir la recrue. Comme je l'ai dit précédemment, nous espérons également pouvoir donner suite aux préférences exprimées par les recrues. Par exemple, si quelqu'un veut s'enrôler dans la marine, nous espérons lui en donner la possibilité.

Le sénateur Smith: Choisissez-vous vos recrues pour les former dans un métier donné?

[*Text*]

Gen Peart: There is very little I can add to that. When he has completed the battery of tests we can tell which trades he is best suited for, and some negotiation does go on. However, we would not put him into a trade for which he is not suited. He, simply, would not pass the course and we would lose him.

However, we do not steer him towards army, navy or air force. We are looking to put him into the right trade and, if the trade happens to fit what he wants, and he particularly wants to be, say, a sailor, we will try to get him into a sea trade.

Primarily, we are looking for the trade in which he is most likely to succeed because a successful man is a happy man.

Senator Thompson: Would it be possible for us to be provided with the names of the tests you apply? Do other industries have the same faith that hou have in the value of these tests?

Gen Peart: Their tests are not as good as ours. We are about to introduce a new battery of tests which have been developed by our personnel applied research unit. We think they will be with us for the next 20 years, and we believe that they are really good.

Perhaps, in my briefing I could include the information you seek.

Gen Carswell: The battery of tests administered include aptitude, clerical, electrical, mechanical, occupational, other aptitude and general education. Combined, they give an indication of where he should be and his likelihood of success.

Senator Smith: Do you regard this as an infallible battery of tests and do you tell the fellow what you think he ought to do? Although he may have a preference for a certain other type of training, can he not get that type of training no matter how much he wants it?

Gen Carswell: I would not suggest anything is infallible.

Senator Thompson: Does your battery of tests show tenacity, motivation, courage and the requirements and qualities that you want in a soldier?

Gen Carswell: I do not think there is any test that can show that with any degree of infallibility. That is soon apparent, however, in our other types of training and from observation which is why some are within that segment of the chart which indicates they are unsuitable.

However, these aptitude tests are very predictive in the probability of success. If you took the test and it showed that you had an 80 per cent or a 90 per cent chance of success in one particular occupation and only a 10 per cent statistical chance of success in another area, you could possibly be that one out of 10 who succeeds, but the likelihood of success is only 10 per cent. Therefore, it stands to reason that a reason-

[*Traduction*]

Gen Peart: Je n'ai pas grand chose à ajouter. Lorsque la recrue a subi la série de tests, nous sommes en mesure de déterminer le métier qui lui convient le mieux et nous en discutons. Cependant, nous ne lui offrons pas un métier pour lequel elle n'a pas les aptitudes nécessaires. Dans ce cas, elle ne réussirait pas le cours et nous la perdrions.

Cependant, nous ne la dirigeons pas vers la marine, l'armée ou l'aviation. Nous cherchons à lui offrir le métier approprié et, si cela lui convient, et si cette recrue veut vraiment, disons, un métier dans la marine, nous essayerons de l'accommoder.

Essentiellement, nous essayons de déterminer le métier dans lequel la recrue a les meilleures chances de réussite, car un homme qui réussit est un homme heureux.

Le sénateur Thompson: Pourriez-vous donner le nom des tests que vous faites passer aux recrues? Les autres industries ont-elles la même confiance que vous dans ces tests?

Gen Peart: Les tests de l'industrie ne sont pas aussi valables que les nôtres. Nous nous préparons à utiliser une nouvelle série de tests qui ont été élaborés par notre service de recherches appliquées sur le personnel. Nous espérons conserver ces tests pendant les 20 prochaines années et nous pensons qu'ils sont vraiment bons.

Je pourrai répondre à votre question dans le mémoire que je présenterai.

Gen Carswell: La série de tests administrés comprend des tests d'aptitude, de commis, d'électricien, de mécanicien, de tests de métier, des tests sur les autres aptitudes et sur les connaissances générales. L'ensemble de ces tests nous permet d'orienter la recrue et nous donne une idée de ses chances de succès.

Le sénateur Smith: Croyez-vous que vos tests sont infaillibles et dites-vous à la recrue ce qu'elle devrait faire? Si la recrue préfère un autre métier, est-ce que vous lui refusez cette formation?

Gen Carswell: Rien n'est infaillible.

Le sénateur Thompson: Votre série de tests permet-elle d'établir des qualités telle que la ténacité, la motivation, le courage, ainsi que les qualités générales attendues d'un bon soldat?

Gen Carswell: Je ne crois pas qu'il existe un test qui nous permette de déterminer sans l'ombre d'un doute ces qualités. Elles ressortent cependant très rapidement pendant la formation et en cours d'observation, et c'est pourquoi nous ne sommes pas toujours complètement convaincus des aptitudes d'une recrue.

Cependant, ces tests d'aptitude donnent de bonnes indications sur les possibilités de succès de la recrue. Si vous passez le test et que ce dernier révèle que vous avez 80 ou 90 p. 100 de chances de succès dans un domaine particulier et seulement 10 p. 100 dans un autre, il se peut que vous soyez parmi les dix qui réussissent, mais vos chances de succès restent de 10 p. 100. En conséquence, il est tout à fait normal que quelqu'un

[*Text*]

able man would go into the job where he has a 90 per cent likelihood of success.

These aptitude tests, as a group, are fairly accurate in their predictive ability.

Senator Smith: I would just express a modest amount of doubt about the weight you attach to them.

Turning now to the question of officers. I suppose, with reference to some particular specialists, such as dentists, who would not want to do any other occupation, they would only come to you if there were a vacancy. However, what about the fellow who just knows that he wants to be a soldier and does not quite know what particular aspect of soldiering he wants to follow? Do you have any means of helping him to make up his mind?

Gen Carswell: Other than the aptitude tests, no. If he wants to go into artillery, either armoured or infantry, we would probably put him into the area where we need him most. If he has no particular preference we would choose the area that helped us most.

Senator Smith: Supposing he wants to be a gunner, do you give him tests to ascertain whether he could learn to be a gunner? Would you grant him his request if there were a vacancy?

Gen Carswell: If there were a vacancy, we would make him a gunner.

Gen Peart: In each recruiting centre, we try to have a cross-section of all the trades and classifications so that if a young man comes in and says that he wants to be a gunner, but he does not know what it is, we will sit down and tell him what a gunner is and does. We also have video films available which show what a gunner does. We also have films for other trades. At present we are trying to work out a series of video presentations which will cover all of our trades showing people in the field working at their trades, so that when a person says that he wants to do a particular trade he knows just what is expected of him.

Senator Smith: That sounds like an excellent idea. Is that available at the recruiting stations?

Gen Peart: Yes, at all recruiting stations.

Senator Hicks: I had wanted to ask questions about attrition but they have been pretty well answered. Would you confirm that it is your view that these people who have left, other than the misfits, do constitute a useful pool that might be called upon in a time of emergency?

Gen Carswell: Yes. We hope to keep closer contact with them. However, we have no control over them, but we do hope to be able to keep in touch and know their addresses. The matter of categorizing them in terms of their time since leaving the service is under study at the present time. In other words, we want to keep a note of the currency of their training. Within a year or two, some of them would be able to come back and step right in.

[*Traduction*]

souhaite s'orienter dans un domaine où il a 90 p. 100 de chances de succès.

On peut dire que, dans l'ensemble, ces tests d'aptitudes sont passablement exacts.

Le sénateur Smith: Je voudrais tout juste dire que j'ai quelques réserves quant à l'importance que vous leur attachez.

Venons-en maintenant aux officiers. Je crois qu'en ce qui concerne certains spécialistes comme les dentistes, qui ne souhaitent rien faire d'autre, ils ne se présenteront que s'il y a une vacance. Toutefois, dans quelle situation se trouve celui qui se présente et qui veut tout juste être soldat, sans idée bien précise du métier qu'il va vouloir faire? Y a-t-il des moyens de l'aider à se décider?

Gen Carswell: Nous n'avons rien d'autre que les tests d'aptitude. Si la personne veut aller dans l'artillerie, soit dans les blindés, soit dans l'infanterie nous le mettrons probablement là où nous en avons le plus besoin. Si le choix leur est égal nous choisirons l'arme la plus susceptible de nous aider.

Le sénateur Smith: Supposons qu'il veuille être artilleur, est-ce que vous lui faites passer des tests pour déterminer s'il a les aptitudes voulues pour apprendre? Accéderez-vous à sa demande s'il y a une place libre?

Gen Carswell: S'il y a une place libre, nous le mettrons dans l'artillerie.

Gen Peart: Dans chaque centre de recrutement nous essayons que tous les métiers soient représentés ainsi d'ailleurs que toutes les catégories, de sorte que si un jeune homme demande de devenir artilleur sans savoir ce dont il s'agit, nous allons le familiariser avec ce que font les artileurs. Nous avons également pour cela des films vidéo. Nous avons aussi d'autres films pour les autres métiers. A l'heure actuelle, nous essayons de constituer une série de films vidéo qui donnent une description de l'ensemble des métiers, montrant les gens au travail; ainsi lorsque quelqu'un dit qu'il veut faire tel ou tel métier, il peut se faire une bonne idée de ce qu'on attend de lui.

Le sénateur Smith: Il me semble que c'est une excellente idée. Ces films vidéo sont-ils disponibles dans les centres de recrutement?

Gen Peart: Oui, dans tous les bureaux.

Le sénateur Hicks: J'aurai voulu poser certaines questions au sujet de l'usure des effectifs mais, on y a déjà répondu dans l'ensemble. Néanmoins pourriez-vous nous assurer que d'après vous ceux qui ont quitté l'armée, mais à part ceux qui ne se sont pas habitués à l'armée, constituent des effectifs utiles auxquels on pourrait faire appel en temps de crise?

Gen Carswell: Oui. Nous espérons rester en contact plus étroit avec eux. Toutefois, nous ne sommes à même d'exercer aucun contrôle sur leurs activités mais nous espérons conserver leurs adresses au cas où nous souhaiterions nous mettre en rapport avec eux. La question touchant la classification de leurs activités après leur départ des forces armées, est à l'étude. En d'autres termes, nous voulons essayer de les suivre pendant un ou deux ans après leur départ, car il se peut que, une année ou deux après, certains souhaitent se réengager.

[*Text*]

Senator Hicks: When you talk about re-enlisting from this pool, do you contact the people in an effort to re-enlist them, or do you wait for them to come to you?

Gen Carswell: We have been writing letters to people asking if they are interested in re-enlisting.

Senator Hicks: How many letters, hundreds or thousands?

Gen Carswell: Thousands.

Gen Peart: We wait until the person has been gone for three months and then I personally write him a letter. It is a form letter, but I do sign it. Generally the letter states that we were sorry to see the person leave and wish him success in his new career, but, if he has not net with that success we would be delighted to have him back, providing he is still medically fit.

Senator Hicks: Do you do that with everyone after three months?

General Peart: Yes.

Senator Hicks: Are there further follow-ups?

Gen Peart: If we get no reply we try again in another three months. We do not try any more after that because we assume he is settled.

Senator Hicks: I do not know whether this is appropriate to this session or not, but at some time I should like to talk about the large proportion of civilian people associated with the military. It seems amazing to me that if you have 80,000 enlisted men and women, 36,000 civilians work with them. Is that proportion not rather high? Does General Carswell wish to make some comment on the effect of the inter-relations between this large proportion of civilian people on the militia?

Gen Carswell: I am not sure exactly what you are getting at. The ratio has stayed approximately the same since we were 125,000. It is about two to one. That ratio has been sustained.

I do not think it has any direct bearing on the numbers of people we have in the militia. I believe you are talking about getting rid of civilians and putting them in the infantry.

Senator Hicks: Yes. For example, during the Second World War there was not anything like that proportion of civilians associated with the military, or am I wrong in that?

Gen Carswell: I would suspect that in wartime the base-supporting organization would sustain a larger force. However, there is a certain minimum below which you cannot go with your supporting organizations. Each civilian that we have in the service now performs an important support role. If we take that civilian out it does not mean we would have another combat infantry soldier. We might have another person in uniform, but he would be required to do that support job.

[*Traduction*]

Le sénateur Hicks: Lorsque vous parlez de rengagement, est-ce que vous communiquez avec les gens dans ce but ou est-ce que vous attendez qu'ils viennent à vous?

Gen Carswell: Nous avons écrit des lettres à de nombreuses personnes pour leur demander si elles étaient intéressées à à se rengager.

Le sénateur Hicks: Combien de lettres, des centaines ou des milliers?

Gen Carswell: Des milliers.

Gen Peart: Nous attendons que la personne nous ait quitté depuis trois mois, et puis je lui écris personnellement. Il s'agit d'une lettre circulaire mais je la signe moi-même. Normalement cette lettre déclare que nous regrettons de voir la personne nous quitter, et nous lui présentons nos vœux de succès dans sa nouvelle carrière, mais ajoutons que si elle n'y réussissait pas, nous serions heureux de le reprendre, pourvu qu'elle soit en bonne santé.

Le sénateur Hicks: Faites-vous cela avec tout le monde après trois mois?

Gen Peart: Oui.

Le sénateur Hicks: Revenez-vous à la charge ensuite?

Gen Peart: Si nous n'obtenons aucune réponse, nous ressayons au bout de trois autres mois. Après cela, nous laissons tomber, car nous supposons que la personne a réussi à se caser.

Le sénateur Hicks: Je ne sais si ma question se rapporte à notre sujet, mais j'aimerais beaucoup discuter du grand nombre de civils qui font partie des forces armées. Je trouve surprenant que pour 80,000 hommes et femmes enrôlés, on compte 36,000 civils qui travaillent avec eux. Cette proportion n'est-elle pas plutôt élevée? Le général Carswell aurait-il une remarque à faire sur les relations de ce grand nombre de civils avec les membres de la milice?

Gen Carswell: Je ne sais pas exactement à quoi vous voulez en venir. La proportion est demeurée à peu près la même depuis que nous sommes 125,000. Elle est de deux pour un, et elle est constante.

Je ne crois pas que cela ait de rapport direct avec le nombre de personnes qui font partie de la milice. Je crois que vous parlez de civils dont on voudrait se débarrasser en les enrôlant dans l'infanterie.

Le sénateur Hicks: Oui. Par exemple au cours de la Seconde Guerre mondiale on l'était loin d'une telle proportion de civils par rapport aux militaires, ou est-ce que je me trompe?

Gen Carswell: Il me semble qu'en temps de guerre le personnel de soutien des bases desservirait une force plus importante. Il y a toutefois un minimum en dessous duquel vous ne pouvez tomber relativement aux personnel de soutien. Chaque civil à notre service exécute aujourd'hui un rôle de soutien important. Si nous nous en débarrassons, nous ne récupérons pas pour autant un autre soldat d'infanterie. Nous aurons peut-être une autre personne en uniforme, mais il serait alors tenu d'exécuter ce travail de soutien.

[*Text*]

I think the answer would be to increase the overall strength, but not, necessarily, to try to reduce that essential support service the civilians provide.

Senator Hicks: Do difficulties develop because of the pay differences or the fact that civilians can be unionized to some extent or other?

Gen Carswell: Well, there are obviously comparisons. As I indicated, the civilians are paid on a system of specific job, whereas the military are paid on an entirely different system—as a military person first and as a tradesman second. So there are a group of tradesmen in entirely different functions which could all be paid the same. They may have an unfortunate comparison if they compare themselves directly with a civilian, but I think most military men understand that. Overall our pay, particularly after the first of April, will be seen as reasonable. We mentioned engineers before. There are direct comparisons now as between military engineers and civilian engineers. A civilian engineer is paid as an engineer, on the basis of the specific classification of the job he does. A military officer is paid as a military general service officer. If there is a disparity, yes, there can be comparisons which lead to adverse reaction.

Senator Hicks: So that my fears are unfounded, in that what seems to be a relatively large group of civilian people does not assert a deleterious effect on the enlisted men and women?

Gen Carswell: I do not think they exert any real effect. I think there may be a perception of civilian influence, which was mentioned in the Fife report on task force unification. I do not think the real influence is as great.

Senator Thompson: Could I ask a supplementary to Senator Hicks' question? Would the commander of a base or the captain of a ship receive some report implemented by a civilian with the impression that, coming from Ottawa, here is some civilian who has worked out some kind of approach that should be adopted, and he does not really understand the maintenance of a ship or of a base?

Gen Carswell: To take an example closer to home, you could consider Halifax, if you are talking about a ship repair unit which is commanded by the military but has some key civilians and in fact is mostly staffed with civilians. However, Commodore Edwards could probably discuss a ship-repair unit in more detail. There are civilians who are extremely respected and there are those who are less so; the same occurs in the military. I would think that the individual would develop his own credibility. I do not know whether you would like to comment any more fully on the ship-repair unit or your relationship with civilians when you were on a ship, Commodore Edwards.

Cmdre Edwards: I do not think so, sir, except to say that civilians are absolutely vital. Most of them are excellent; they are doing a job which must be done and which no one else can do. I think without them the ships would not be going to sea.

[*Traduction*]

La solution, je crois, serait d'augmenter le nombre total des membres des forces armées, et non pas nécessairement de chercher à réduire le service de soutien essentiel qu'assurent les civils.

Le sénateur Hicks: Les différences de salaire ou la possibilité pour les civils de se syndiquer dans une certaine mesure suscitent-elles des difficultés?

Gen Carswell: Bien sûr, les hommes font des comparaisons. Comme je l'ai signalé, les civils sont payés à la tâche, tandis que les militaires sont sous un régime complètement différent et sont payés d'abord en qualité de personne militaire, puis en qualité de personne de métier. Il y a donc un groupe de travailleurs qualifiés occupant des fonctions totalement différentes qui touchent le même solde. Ils sont peut-être moins bien payés que les civils, mais je crois que la plupart des militaires en comprennent la raison. En outre, notre solde, particulièrement après le 1er avril, sera fort raisonnable. Nous avons déjà mentionné le cas des ingénieurs. On peut comparer les ingénieurs militaires aux ingénieurs civils. Un ingénieur civil est rémunéré comme ingénieur en fonction de la classification du poste qu'il occupe. Un ingénieur militaire touche le solde d'un officier de service général. S'il y a un écart trop grand entre les soldes, les militaires pourraient effectivement se sentir lésés.

Le sénateur Hicks: Il n'y a donc aucune raison de craindre que les militaires se sentent lésés s'ils se comparent aux civils qui travaillent avec eux?

Gen Carswell: Je ne crois pas. Si je ne m'abuse, selon le rapport Fife du Groupe de travail sur le fusionnement, les civils exercent une certaine influence à cet égard. Je doute que cette influence soit très grande.

Le sénateur Thompson: Puis-je poser une question supplémentaire, sénateur Hicks? Est-il possible que le commandant d'une base ou le capitaine d'un navire reçoive un rapport d'un civil en poste à Ottawa et qu'il se dise que ce dernier ne connaît absolument rien au fonctionnement d'un navire ou d'une base?

Gen Carswell: Prenons comme exemple la base de Halifax qui s'occupe de réparation de navires où un militaire dirige un personnel surtout composé de civils. Le commodore Edwards pourrait probablement nous en dire davantage au sujet d'une base de réparation des navires. Certains civils sont très respectés, et d'autres le sont moins; on peut en dire autant des militaires. Je crois que la situation dépend de chacun. Je ne sais pas si vous aimeriez ajouter quelques mots au sujet de la base de réparation des navires ou de votre relation avec les vivils lorsque vous commandez un navire, commodore Edwards.

Cmdre Edwards: J'aimerais simplement ajouter, Monsieur, que les civils jouent un rôle essentiel. La plupart d'entre eux sont excellents et irremplaçables. Je crois que sans eux aucun navire ne pourrait gagner le large.

[*Text*]

Senator Thompson: I was thinking of a witness who testified earlier who had suggested to us that some of the frustration a commander might have in a base stems from the feeling that the military works up through the ranks and understands the problems, but perhaps a civilian sent to a military commander does not have an appreciation of army life or navy life.

Gen Carswell: The commanding officer of a ship only has one boss, and that is a military boss. The commanding officer of a base, the base commander, has one boss, and that is the commander of a command, and he is military. The commander of the command has one boss, the chief of the defence staff. The commanding officers deal on a day-to-day basis with civilians, but if they feel they are not successful in these dealings, they have direct access to their immediate boss, who is a military officer and in whom I presume, they have confidence.

Senator Thompson: I am referring to directives issued from Ottawa to them.

Gen Carswell: The directives from Ottawa—for instance any personnel directives—basically are issued in the name of the chief of defence staff or myself. There are some civilians in my department in whom I have the utmost confidence. The military moves around a lot and the civilians provide an absolutely essential degree of continuity which I would be hard pressed to do without.

Senator Neiman: I would like to touch on the testimony we had earlier from Brigadier General Radley-Walters with regard to this point we have been discussing, because I had a feeling, from what he said, tht this could be one of the problems involved in the present kind of establishment. However, I would not like to go into it in any more depth than we have already without reviewing his testimony. He and Mr. Nicholas Stethem who appeared at a previous hearing gave us their own theories relating to some of the causes of the armed forces' problems, and they also suggested some cures which I found quite interesting. I felt that both of them were certainly suggesting that the armed forces return to the unit system in terms of morale, recruitment problems and so on. It seems as though the unit system is very important in building and maintaining morale. In terms of mobility, General Carswell, one problem with regard to seagoing personnel, is that they are not allowed to retain their identification with the sea. They serve a period at sea, but then they may be sent to Camp Borden or some place far from their native habitat next to the water. If they were allowed to maintain that kind of unit, thereby maintaining identification, we would see a great improvement in the seagoing personnel. Do you think that has some merit?

Gen Carswell: I think that the Canadian forces now recognize the need for increased identification in a number of areas, and environmental identification is what you are talking about.

Senator Neiman: Yes.

[*Traduction*]

Le sénateur Thompson: Je faisais allusion aux propos de l'un de nos témoins selon lequel l'un des problèmes qui se posent au commandant d'une base militaire est qu'il a l'impression que les civils sous ses ordres ne connaissent rien de la vie dans l'armée ou dans la marine.

Gen Carswell: Le commandant d'un navire ne relève que d'un chef militaire. Le commandant d'une base ne relève que du commandant du commandement. Ce dernier relève directement du chef de l'état-major. Le commandant entretient des rapports quotidiens avec les civils, mais si ceux-ci lui posent des problèmes il peut s'adresser à son supérieur immédiat qui est un militaire en qui il a sans doute confiance.

Le sénateur Thompson: Je parle des directives qui leur parviennent d'Ottawa.

Gen Carswell: De façon générale, les directives venant d'Ottawa, concernant par exemple le personnel, sont émises au nom du chef de l'état-major de la défense ou en mon nom. J'ai à mon service quelques civils en qui j'ai la plus grande confiance. Les militaires se déplacent énormément et les civils assurent un élément de continuité absolument essentiel dont je pourrais très difficilement me passer.

Le sénateur Neiman: Je voudrais revenir sur le témoignage qui a été présenté précédemment par le brigadier général Radley-Walters au sujet du point dont nous discutons, car d'après ce qu'il a dit, j'ai l'impression que c'est là l'un des problèmes qui se posent dans l'organisation actuelle. Cependant, je ne voudrais pas m'y attarder plus que nous l'avons déjà fait sans réexaminer son témoignage. De même que M. Nicholas Stethem il nous avait présenté au cours d'une audience précédente ses propres théories au sujet de certaines des causes des problèmes qui se posent dans les forces armées en proposant aussi des solutions qui m'ont paru très intéressantes. Tous deux semblaient dire que pour des raisons de moral de recrutement et ainsi de suite, il vaudrait mieux que les forces armées réintègrent le système des unités. Il semble très utile pour édifier et préserver le moral des effectifs. En ce qui concerne la mobilité, Général Carswell, les effectifs affectés aux opérations maritimes ne peuvent pas maintenir leur identification avec la mer, ce qui constitue un problème. Ils servent en mer pendant un certain temps, puis ils sont envoyés peut-être à Camp Borden ou à un autre endroit, loin de leur environnement maritime d'origine. Si on leur permettait de préserver cette sorte d'unité, en maintenant de ce fait le principe d'identification, il y aurait de grandes amélioration des effectifs affectés aux opérations maritimes. Cela vous paraît-il justifié?

Gen Carswell: Je pense que les forces armées canadiennes reconnaissent maintenant la nécessité d'une identification accrue dans un certain nombre de domaines, et l'identification à un certain environnement, ce dont vous parlez.

Le sénateur Neiman: En effet.

[*Text*]

Gen Carswell: We are at the moment running a trial program in a recruit school at Cornwallis which will put an army group, a batch of recruits, through. It will still give a thread of unification. The recruits will be in a corps which will know they are a unified force, but they will still be primarily army. We hope to be able to do that for the other two services, if this pilot program works, in an effort to identify with an environment from day one. We have formed a committee on identity now, which I co-chair with the deputy chief of defence staff, which is addressing the points brought out in the Fife Commission on unification, suggesting that we do need the very things you are talking about: more environmental identity.

We are recruiting by regiment. The Canadian forces need sailors, marine engineers and so on. At the same time I do not believe there is any accurate wy to assess how many additional people we would need to operate three different services, but we would require a considerably increased number, with no increase in the fighting forces at all, if we were to run a force such that someone could be in the navy or army for his entire career. The object of unification was, of course, to make more efficient the support services. Although we in the personnel organization will try hard to run our postings or career patterns so that a person will be mostly in one environment, we will not be able to guarantee that. We must have the flexibility to move people from one place to another. There must be people in Ottawa; there must be people in Camp Borden, which, as you mentioned, is a training organization. Obviously, the training organization must have experienced people from all environments. We therefore require experienced sailors, sailors who have been to sea, to come to Camp Borden in order to help us train new people in trade school. Those would probably be the support trades you were speaking of. Possibly, that would include a logistics officer or logistics non-commissioned officer who would go to sea in a ship and who, in former days, would have been based in Halifax. However, as I have said, we simply cannot guarantee to leave someone in that environment for his entire life. To do so would be to do away with all of the advantages of unification, of which there are many.

Senator Neiman: I am sure there are. I believe that was suggested. I don't think the suggestion was that we should revert to the situation that existed prior to unification. But there might be some middle ground where the identification could be maintained, particularly at the lower ranks and up to a certain officer level, which would have the effect of maintaining the team spirit in various areas. Then above that certain point of officer level you would have to do what you are maintaining must be done in order to be efficient.

Gen Carswell: I agree with what you are saying, Senator Neiman. In fact, that is the way the identity group is thinking. I am reluctant to go into detail—not to be vague with your committee but simply because we have not passed it by our

[*Traduction*]

Gen Carswell: Pour le moment, nous avons un programme d'essai dans une école de recrutement à Cornwallis qui devra former un groupe de nouvelles recrues. Il permettra de créer une certaine unification. Les recrues seront intégrées à un groupe où ils constitueront une force unifiée, mais encore essentiellement une armée. Si ce projet pilote est couronné de succès, nous espérons pouvoir procéder de la même façon pour les deux autres services, afin d'essayer de créer, dès le départ, une identification avec un environnement. Actuellement, nous avons constitué un comité sur l'identification, que je préside de même que le sous-chef d'état-major de la Défense, et qui examine les points soulevés dans la Commission Fife sur l'unification, d'après laquelle nous avons besoin justement d'une plus grande identification à un environnement, aspect dont vous parlez actuellement.

Nous faisons des recrutements par régiment. Les forces canadiennes ont besoin de marins, de mécaniciens de marine et ainsi de suite. Mais je ne crois pas non plus qu'il soit possible d'évaluer avec précision quels effectifs supplémentaires nous sont nécessaires pour exploiter trois services différents. Mais il nous faudrait des effectifs considérablement accrus, sans augmenter les forces de combat pour avoir une force telle qu'un militaire pourrait faire toute sa carrière dans la marine ou dans l'armée. Naturellement, l'objet de l'unification était de rendre les services de soutien plus efficaces. Si dans les services du personnel nous faisons notre possible pour organiser les postes et les carrières de sorte qu'un employé reste surtout dans un même environnement, nous ne pourrons pas garantir cela. Nous devons pouvoir déplacer les gens d'un point à l'autre. Il faut du monde à Ottawa, à Camp Borden, qui est comme vous l'avez dit un centre de formation. Naturellement, ce genre d'organisme doit avoir des personnes expérimentées, originaires de tous les milieux possibles. Nous avons donc besoin que des marins expérimentés, qui sont allés en mar, viennent à Camp Borden pour nous aider à former de nouvelles recrues dans notre centre. Les professions seraient probablement les métiers de soutien dont vous avez parlé. Elles incluraient sans doute un officer ou un sous-officier chargé de la logistique qui irait en mer et qui autrefois aurait été posté à Halifax. Cependant, comme je l'ai déjà dit, nous ne pouvons garantir que cette personne reste toute sa vie dans ce même environnement. On renoncerait ainsi à tous les avantages de l'unification, qui sont nombreux.

Le sénateur Neiman: Je suis certain qu'ils le sont. C'est ce qu'on a affirmé. Je ne crois pas qu'on ait voulu dire que nous devrions en revenir à la situation qui existait avant l'unification. Mais il serait peut-être possible d'adopter une solution intermédiaire qui permettrait de maintenir l'identification, depuis les rangs les plus bas jusqu'aux officiers d'un certain niveau, ce qui aurait pour effet de favoriser l'esprit d'équipe. Au-delà de ce grade d'officier, il faudrait adopter ce que vous proposez pour être efficaces.

Gen Carswell: Je suis d'accord avec vous, sénateur Neiman. En fait, c'est ce qu'en pense le groupe d'étude. J'hésite toutefois à entrer dans les détails, non pas parce que je tiens à être vague, mais tout simplement parce que nos superviseurs n'ont

[*Text*]

own bosses yet and it would not be appropriate for me to speak to you about it before briefing our own minister on it.

Senator Hicks: I should like to ask a question for clarification purposes. You used the term "identification with his environment." Do you use the term "environment" to include the unit with which he is serving?

Gen Carswell: When I use the term "environment," I am talking about the navy, army and air force.

Senator Hicks: You are using it only for the three main divisions and not for regiments?

Gen Carswell: Regiments, yes. When I refer to the army, I am definitely referring to regiments. The regimental identity comes first. The regiments are the army. We are talking about regimental identity which people have always maintained. The regiments have never changed.

Senator Hicks: That identity has been maintained throughout unification.

Gen Carswell: The regiments now have regimental identity including shoulder patches and buttons, and so on.

Senator Neiman: According to the testimony, if I understood it correctly, another cause of loss of regimental identity, or loss of this spirit, was a change in the way troops are moved. Whereas in days gone by one entire regiment, easily identifiable as such, would replace another entire regiment and they would maintain their own identities throughout, now, rather than moving en masse, replacements can be drawn from different units and at different times. It was suggested that that, too, caused a certain loss of spirit.

Gen Carswell: There is still unit rotation in certain locations, such as Cyrus, for instance. In Europe, because people are over there for a number of years and we must maintain 100 per cent manning, we do have to have individual rotation. Primarily, however, the people in Europe are identified with one battalion or with one particular badged unit. So I don't think I agree with the point you are making, senator.

Senator Neiman: It has been said from time to time that one of the problems with our present forces is that we seem to be somewhat top heavy or career-oriented in the type of establishment we have. At the beginning of today's briefing you showed us a chart which gave a breakdown of officers and men. Do you feel that compares favourably with the ratio that existed at the end of the war, say? Would it be roughly the same kind of establishment?

Gen Carswell: I honestly cannot make any comparison with what the situation was at the end of the war, but we recently did a comparison, which was tabled at SCEAND on the ratio of general officers to other officers and with respect to general officers in total. That comparison shows Canada in a favourable light compared with the United States, the United Kingdom and Australia. Taking particularly a country of about our own size, Australia, the comparison is favourable to us; and we are far better off than the United Kingdom. I have the pertinent figures with me, if you want to see them.

[*Traduction*]

pas encore approuvé la chose et que je ne peux me permettre de vous en parler avant d'en avoir informé notre ministre.

Le sénateur Hicks: J'aimerais vous poser une question à des fins d'éclaircissement. Vous avez utilisé l'expression «identification à son milieu». Entendez-vous par «milieu» l'unité dans laquelle sert le soldat?

Gen Carswell: Lorsque je parle de «milieu», je me réfère à la marine, à l'armée et à l'aviation.

Le sénateur Hicks: Vous l'utilisez seulement pour les trois principales divisions et non pas pour les régiments?

Gen Carswell: Également pour les régiments. Lorsque je parle de l'armée, je fais définitivement référence aux régiments. L'identification au régiment est la première étape. Les régiments constituent l'armée. L'identification aux régiment qui a toujours été maintenue. Les régiments n'ont jamais changé.

Le sénateur Hicks: Cette identité a été maintenue grâce à l'unification.

Gen Carswell: Les régiments se distinguent actuellement par les épaulettes et les écussons, etc.

Le sénateur Neiman: Selon votre témoignage, si j'ai bien compris, un autre élément a contribué à la perte de l'identité ou de l'esprit d'équipe: c'est la nouvelle façon de déplacer les troupes. Alors qu'autrefois un régiment complet, facilement identifiable comme tel, remplaçait un autre régiment et gardait ainsi son identité, aujourd'hui, plutôt que de procéder à des déplacements en masse, on fait appel à différentes unités à des moments distincts. Il a été mentionné que cela contribuait à un certain affaiblissement de l'esprit d'équipe.

Gen Carswell: La rotation par unité existe encore à certains endroits, à Chypre par exemple. En Europe, parce que les soldats sont là pour un certain nombre d'années et que les effectifs doivent être complets, il doit y avoir un roulement individuel. Toutefois, les soldats peuvent s'identifier en Europe à une unité ou à un bataillon précis. C'est pourquoi je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous, sénateur.

Le sénateur Neiman: Il a été affirmé de temps à autre que l'un des problèmes liés à nos forces actuelles, c'est qu'il semble y avoir trop de cadres ou qu'on soit trop axé sur la carrière. Au début de la séance d'aujourd'hui, vous nous avez montré un tableau donnant une ventilation des officiers et des soldats. Les proportions se comparent-elles avantageusement à celles qui existaient, disons à la fin de la guerre. La situation est-elle à peu près la même?

Gen Carswell: Je ne peux sincèrement vous répondre, mais je peux dire que nous avons récemment établi une comparaison, qui a été présentée au Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, sur la proportion des officiers généraux comparativement à d'autres officiers et à l'ensemble des officiers généraux. Cette comparaison montre que le Canada est dans une situation favorable par rapport aux États-Unis, au Royaume-Uni et à l'Australie. Si on pense à un pays qui est à peu près de la même grosseur que le nôtre l'Australie par exemple, la comparaison est à notre avantage et nous sommes dans une situation de beaucoup supérieure à celle

[*Text*]

The Chairman: Those figures are already on our record, general. Thank you.

Senator Neiman: General Carswell, you seem to be fighting a pretty tough battle, if not a losing one, when you are losing something like 10,500 people a year and are looking to take on only 12,500. That is really a huge turnover when you consider the number you are trying to attract. To me, recruiting people does not seem to be nearly as big a problem as keeping them in the force. We might even have a special session just on that particular aspect. To me, the crucial question is: How do you keep them in? Do you use morale building or some other motivation? What else can you do?

Gen Carswell: The socialization program is the most successful ploy we have tried recently in our training system. That is an effort to make people feel even more that they belong, that people are interested in them. It is a four-evening-a-week program involving compulsory sports programs, an academic improvement program, a hobby shop program and games. Basically, however, the idea is to have them involved and to try to get them to feel that they are part of the family, part of an organization which cares, and that they are not left at 4.30 with nothing to do but go over to the canteen. That program has had quite considerable success. Our attrition rate in training systems has certainly gone down. Our voluntary attrition has gone down quite considerably. We are trying to export that program to the operational commands. We are in the process of briefing them. It is a much more difficult job with the operational commands, because they are working on shift work and people are away from home. Moreover, when people decide to get married they don't want four evenings a week interfered with. We hope to be able to have a modified program and we think that that will have some benefit.

Improved pay may be considered a kind of crass means of attracting people, but it certainly does have a bearing. Improved pay would help. The things we are doing in terms of identity will help.

I cannot measure any one of them, but I think in combination those various factors will help.

As Senator Hicks recommended with respect to engineers, we may have to consider special pay for certain specialist forces. We don't like to do that; it can be divisive and can go contrary to the feeling: "We are all in one family."

Senator Hicks: Mr. Chairman, I don't like the record to show that I recommended that. I inquired about it. I do understand the reasons you have given for not doing it.

[*Traduction*]

du Royaume-Uni. J'ai les chiffres avec moi, si vous voulez les consulter.

Le président: Ils ont déjà été consignés dans nos dossiers, général. Merci.

Le sénateur Neiman: Général Carswell, la bataille semble assez dure, sinon perdue, lorsqu'on sait qu'environ 10,500 soldats quittent les ranges, chaque année et qu'on pense n'en recruter que 12,500. Le taux de départs est très élevé comparativement au nombre envisagé de recrues. Le recrutement de nouveaux soldats ne me semble pas pas poser de problèmes aussi graves que leur maintien dans les forces. Nous envisageons même de tenir une séance spéciale pour étudier cette question particulière. A mon avis, il importe de se demander: que faites-vous pour les retenir? Essayez-vous de leur remonter le moral ou de les motiver d'une façon quelconque? Que pouvez-vous faire d'autre?

Gen Carswell: Le programme de socialisation est l'instrument le plus utile que nous ayons essayé récemment dans le cadre de notre système de formation. Ce programme vise à intégrer davantage les membres du personnel et à leur montrer qu'on s'intéresse à eux. Les participants se réunissent quatre soirées en semaine et participent à des activités sportives obligatoires, à un programme de perfectionnement, à des passe-temps divers et a des jeux. Essentiellement, il s'agit de faire participer les membres et de leur faire sentir qu'ils font partie d'une famille, d'une organisation qui s'occupe d'eux et qui ne les abandonne pas dès 4 h 30 à une seule activité possible, la cantine. Le programme a obtenu beaucoup de succès. Le taux de départ dans le domaine de l'instruction a certainement diminué. Les départs volontaires ont diminué considérablement. Nous tentons de faire appliquer ce programme au sein des commandements opérationnels. Nous procédons actuellement à des séances d'information à leur endroit. La tâche y est beaucoup plus difficile car le personnel travaille par équipes rotatives et les membres se retrouvent à l'extérieur de leur foyer. En outre, lorsqu'ils décident de se marier, ils n'ont plus envie de passer quatre soirées par semaine à l'extérieur de chez eux. Nous espérons parvenir à modifier le programme; ce sera certainement avantageux.

L'augmentation salariale peut sembler un moyen grossier d'attirer les gens, mais cela a certainement une influence. L'amélioration des conditions salariales aiderait. Les autres mesures que nous avons prises contribueront aussi à améliorer la situation.

Je ne saurais évaluer l'efficacité de chacun des facteurs, mais je crois qu'ensemble ils donneront de bons résultats.

Comme l'a recommandé le sénateur Hicks au sujet des ingénieurs, nous devrons peut-être songer à accorder des conditions salariales spéciales aux membres de services spéciaux des forces. C'est une mesure que nous ne prisons pas car elle peut constituer une source de discorde et aller à l'encontre du sentiment selon lequel nous formons une seule famille.

Le sénateur Hicks: Monsieur le président, je ne voudrais pas que le compte rendu mentionne que j'ai recommandé une telle mesure. Je me suis seulement informé à ce sujet. Je comprends les raisons que vous avez invoquées pour ne pas y donner suite.

[*Text*]

Gen Carswell: I apologize, Senator Hicks.

Cmdre Edwards: Gen Carswell may correct me, but I think one point that should be made is that much of industry has an even greater attrition rate than we have. You must not forget that. Corporations like Imperial Oil and Gen Motors recruit and lose a lot of people, too. It may be a sign of the times.

Gen Carswell: As a matter of fact, that is an excellent point and I am glad you mentioned that, because both big industries and the forces of other countries, such as that of the United States have compulsory terms. While in the earlier years their attrition rate is less than ours, because they cannot get out, nevertheless, later on, their attrition rates are just as bad as or worse than ours. We have been told by representatives of both industry and other military forces that they wished they had our problems.

Senator Neiman: Just arising out of that, have you thought, general, about having an extended compulsory term as one of your options today? You did say that if people had stayed around for a couple of years longer, they might not have made the choice to leave.

Gen Carswell: Yes, we have thought of that. We are looking at that now, Senator Neiman. We are also investigating the feasibility of the so-called re-enlistment bonus which they use in the American forces a great deal. We do not really have a re-enlistment period, but some sort of incentive, particularly for our high-skilled people who are very valuable, could be brought in. We are looking at a variety of things right now.

The Chairman: The last person on my list is Senator Thompson. We should try to stick to our time limit, as we have done so faithfully.

Senator Thompson: My question follows on the question raised by Senator Neiman with regard to the training approach and the desire to have more of a feeling of identification within the smaller units. The last witness mentioned that when recruits begin by joining the infantry, the navy and so on, they are shipped to Cornwallis and bunched together for, I believe he said, 13 weeks. The witness felt that there was no element of identification for the recruit during this training period. He then mentioned that the warrant officers are bunched together in London. So the situation is such that, for example, a top gunner cannot identify with his unit and say that his unit is the best unit or anything of this nature, right from the beginning.

Gen Carswell: With respect to recruiting, I said that we were experimenting with this type of thing. We are thinking in terms of having two or three weeks of common training during this training period which, we hope, will instill the very identity about which you are talking. This is how we hope to address the problem of creating an identity earlier in the individual's career. I believe I mentioned before that a regimental identity initiative was taken at Cornwallis whereby a

[*Traduction*]

Gen Carswell: Je m'excuse, sénateur Hicks.

Cmdre Edwards: Gen Carswell rectifiera si je fais erreur, mais il ne faut pas oublier que la plupart des industries ont un taux de départs plus élevé que nous. Ne l'oublions pas. Des entreprises comme la société pétrolière impériale et la General Motors recrutent et perdent beaucoup de monde également. C'est peut-être un signe des temps.

Gen Carswell: De fait, cette remarque est très pertinente et je suis heureux que vous l'ayez faite; en effet, les grandes industries et les forces armées d'autres pays, notamment aux États-Unis, recrutent leur personnel pour une durée minimale obligatoire. Bien qu'au début, le taux des départs soit moins important que dans notre cas, étant donné que le personnel ne peut pas quitter, par la suite, la situation est la même que chez nous, sinon pire. Des représentants de l'industrie et des forces armées d'autres pays nous ont même dit qu'ils préféreraient être dans notre situation.

Le sénateur Neiman: A cette effet, avez-vous pensé, général, à prolonger la durée obligatoire du service? Vous avez déclaré que si le personnel acceptait de rester quelques années de plus, il ne quitterait pas les forces armées.

Gen Carswell: Oui, nous y avons pensé. Nous envisageons cette mesure actuellement, sénateur Neiman. Nous étudions également la possibilité d'accorder une prime de réengagement qu'on applique fréquemment au sein des forces armées américaines. Chez nous, il n'y a pas de période de réengagement, mais nous songeons à appliquer certaines mesures incitatives, particulièrement dans le cas du personnel hautement qualifié qui est très précieux. Nous étudions actuellement plusieurs possibilités.

Le président: La dernière personne sur ma liste est le sénateur Thompson. Nous devrions nous efforcer de respecter la limite de temps, comme nous l'avons fait jusqu'à présent.

Le sénateur Thompson: Ma question d'écoule de celle soulevée par le sénateur Neiman concernant la méthode de formation et le désir que le personnel, grâce à des unités plus petites acquière un sentiment d'appartenance plus fort. Le dernier témoin a fait remarquer que lorsque les recrues s'enrôlent dans l'infanterie, la marine ou un autre secteur, on les envoie d'abord à Cornwallis, où ils restent tous ensemble pendant 13 semaines, si je me souviens bien. Ce témoin était d'avis que les recrues ne pouvaient pas s'identifier avec quoi que ce soit pendant cette période de formation. Il a mentionné ensuite que les adjudants sont regroupés à London. Il s'agit donc d'une situation où, dès le départ, un très bon canonnier, par exemple, ne peut pas s'identifier avec son unité et prétendre qu'elle est la meilleure en quoi que ce soit.

Gen Carswell: En ce qui concerne le recrutement, j'ai dit que nous sommes en train d'étudier les diverses possibilités à titre d'expérience. L'une des possibilités serait d'avoir une période de formation générale de 2 ou 3 semaines au début du stage, pendant laquelle on pourrait—du moins, nous l'espérons—inspirer aux recrues ce sentiment d'appartenance dont vous parlez ainsi, nous espérons régler le problème de créer chez les recrues ce genre de sentiment au tout début de leur

[*Text*]

platoon commander stays with the recruits through recruit school and transfers with them to the field unit.

The situation with the warrant officer is entirely different. Warrant officers attend a leadership academy. By the time a man becomes a warrant officer, he has put in 15 years to 20 years service, and the absence of a few weeks from his environment should not affect his identity. On the other hand, each environment has a great deal to offer because each has a different approach and each has a different background. We find it extremely advantageious to bring these people all together, first, to reinforce the fundamental concept of a unified force, which we still maintain in the Canadian Forces and which should be reinforced from time to time, and, second, from the standpoint of the contribution an individual can make. I do not believe that removing an individual from his ship for a matter of a few weeks would have any influence whatever on his or her identity.

Senator Thompson: I come back to the question raised by Senator Marshall with regard to the Land Operation Trade Reassignment Program. I can see your dilemma. These young men and women would like to learn a useful trade for the day when they move on. You are giving them the opportunity to move on by facilitating this training. Also, it was suggested by a previous witness that if a young person wanted a trade he could have a much more comfortable life by taking civilian training, but that there was something particular about the armed forces, the esprit de corps, the pride in uniform and so on. Is there not a danger that the forces are developing a number of training programs which could best be handled by the Department of Manpower, and which would allow the forces to put more emphasis on what it is all about, combat soldiers and so on.

Gen Carswell: You are right when you say it is a dilemma. We are losing people who joined as young men and women and liked the army, the excitement and so on. But having been in the forces for a time they begin to wonder whether this particular life is for them the next 10 years, 15 years or 20 years. Their change in view, for example, may be because they have married and are beginning to look to the future and think about such things as absence from home. As I said before, many recruits join as adolescents and by the time they reach the age of 22 they are beginning to think quite differently. They may be looking for a more viable future as a result of the influence, for example, of the wife.

It is a gamble, but giving these individuals a trade sometimes causes them to stay on.

[*Traduction*]

carrière. Je pense que je vous ai déjà parlé de l'initiative prise à cet égard pour les régiments à Cornwallis. Le commandant de peloton reste parmi les recrues pendant qu'elles sont à l'école des recrues et est muté avec elles à l'unité régionale.

Dans le cas de l'adjudant, il s'agit d'une situation toute à fait différente. Les adjudants reçoivent une formation au commandement. Au moment de devenir adjudant, un militaire a déjà de 15 à 20 ans de service, et le fait de s'absenter de son secteur pendant quelques semaines ne devrait pas l'empêcher par la suite de s'y identifier. Par contre, chaque secteur offre certains avantages du fait qu'on y applique une méthode différente et qu'il a une histoire différent. Nous estimons que nous avons grand avantage à rassembler tous ces gens, d'abord, pour renforcer le concept fondamental d'une force unifiée que nous maintenons au sein des Forces canadiennes et qui a besoin de renforcement de temps à autre, et deuxièmement, du point de vue de l'apport de chaque participant. Je ne crois pas que le fait de retirer quelqu'un de son navire pendant quelques semaines puisse avoir quelque effet que ce soit sur sa perception de son identité.

Le sénateur Thompson: Je reprends la question soulevée par le sénateur Marshall quant au programme de réaffectation à un métier dans le secteur des opérations terrestres. Je comprends bien votre dilemme. Ces jeunes gens voudraient apprendre un métier utile afin d'être prêts le jour où ils pourront faire autre chose. En facilitant leur formation, vous leur donnez l'occasion de faire autre chose. De plus, l'un des témoins précédents a fait remarquer que si on voulait simplement apprendre un métier, une formation civile permettait en fait de mener une vie bien plus agréable; mais les forces armées offraient quelque chose de spécial, puisqu'il y existait un certain esprit de corps et la fierté d'être en uniforme, etc. N'y a-t-il pas le danger que les forces soient en train de créer un certain nombre de programmes de formation qui devraient relever plutôt du ministère de la Main-d'œuvre, ce qui permettrait aux responsables des Forces canadiennes de mettre l'accent sur l'essentiel, c'est-à-dire l'aspect militaire, le combat etc.

Gen Carswell: Vous avez raison de dire qu'il s'agit là d'un dilemme. Nous sommes en train de perdre des gens qui aimaient l'armée et la vie mouvementée qu'elle offrait lorsqu'ils étaient jeunes et venaient tout juste de s'enrôler. Mais après avoir été dans les Forces pendant un certain temps, le soldat se demande s'il veut vraiment poursuivre ce genre de vie pendant les 10, 15 ou 20 prochaines années. Ce changement d'avis pourrait, par exemple, tenir au fait que la personne s'est mariée et songe maintenant à son avenir et à diverses choses, comme la nécessité de s'absenter à l'occasion. Comme je vous l'ai déjà dit, nombre de recrues s'enrôlent lorsqu'elles sont encore adolescentes, mais au moment d'atteindre l'âge de 22 ans, quelques années plus tard, elles commencent à envisager leur vie différemment. Elle pourrait être à la recherche d'une vie qui implique moins d'inconvénients à cause de l'influence par exemple, de son conjoint.

C'est évidemment un risque, mais parfois ce genre de personne accepte de rester dans les Forces si on lui offre un métier.

[*Text*]

Senator Thompson: Do you have any figures on that situation?

Gen Williams: I have.

Gen Carswell: We are trying to obtain accreditation for our own trade schools so that they will be recognized in the various provinces. While it may seem as though we are cutting our own throat, if training is offered within the military, there is no hurry to leave in order to get that training in civilian life. It seems to work in our favour.

Senator Thompson: I cannot differentiate the ranks from the shoulder markings, but I would like to congratulate the general who gave a very comprehensive presentation at the beginning. The presentation was so clinical and so psychologically tested, organized and bureaucratically developed, that I could not help having the feeling that even if it were a private industry there would be greater flexibility so that a young individual who shows promise may move up the ladder quickly in recognition of his abilities. It seems that the approach is rather stilted and studied. Surely, in times of war you would throw this approach into the wastepaper basket and, if I may put it this way, act the way in which you would like?

The Chairman: I would think that at the moment, they would like to stay on the good side of the Treasury Board.

Gen Williams: The approach is clinical. We are very tightly constrained. We work within very tight tolerances in order to squeeze every cent and every person we can into what amounts to a modest-sized force. One of those numbers may be my son, or his son or anybody else's son. The numbers game is statistical. I do not believe that the feeling for people within the forces is less strong because of the numbers game, which is something with which we must deal.

Gen Carswell: I think General Williams is correct in saying that these are very necessary. On the other hand, I think it is a very perceptive comment, because obviously there are many criticisms of the personnel system. One of these would have to be that we appear to be cold and unfeeling, and that we are numbers-oriented. I think that is a perception. I do not think that is a perception. I do not think that I am cold and unfeeling, and I know you are not suggesting I am; but I know that many think the system is big, unfeeling and inflexible. It is inflexible for a number of reasons, and I hope to make it a little more flexible, and human-appearing too; but I think your comment is a very good one.

Senator Smith: I would like to relate the business of the tests that we talked about a little while ago to the failure rate of people who are taking particular courses. I take it from what you have told us, that as a result of these tests people should at least get into areas of training for which the tests indicate they have an aptitude. How does that relate to the failure rate of people who fail to pass the training course, or whatever your terminology is?

[*Traduction*]

Le sénateur Thompson: Avez-vous des chiffres relatifs à cette situation?

Gen Williams: Oui, je les ai.

Gen Carswell: Nous essayons de faire accréditer certaines de nos écoles professionnelles, car de cette façon elles seront reconnues dans les provinces. Bien que, apparemment, il semblerait que nous donnions la corde pour nous pendre, si les forces armées permettent d'apprendre un métier, ceux qui y sont déjà ne seront pas pressés de partir pour apprendre un métier dans le civil. Il me semble que c'est à notre avantage.

Le sénateur Thompson: Je ne parviens pas à reconnaître les différents grades d'après les galons, néanmoins je voudrais féliciter le général qui nous a donné des explications détaillées au début. Les explications étaient si objectives si sures d'un point de vue psychologique et bien structurées d'un point de vue administratif, que je n'ai pas pu m'empêcher de penser que si l'armée était une entreprise appartenant au secteur privé, le système serait plus souple et permettrait aux jeunes gens prometteurs de faire leur chemin s'ils ont les aptitudes voulues. Il me semble que cette approche est plutôt rigide, académique. A l'évidence, en temps de guerre ce n'est pas ainsi que vous procéderiez et, si je peux m'exprimer ainsi, vous feriez comme bon vous semble?

Le président: Je pense que pour l'instant ils préfèrent ne pas se mettre à dos le Conseil du trésor.

Gen Williams: L'approche manque de souplesse. Nous faisons face à contraintes très fermes. Les tolérances ne sont pas très larges, car nous sommes tenus de rentabiliser au maximum notre budget ainsi que nos effectifs, car l'armée canadienne est, en fin de compte, relativement modeste. L'un de ces chiffres, c'est peut être mon fils ou son fils ou encore le fils de quelqu'un d'autre. Il s'agit de statistiques. Je ne crois pas qu'à cause du nombre de soldats, l'armée soit plus impersonnelle mais c'est quelque chose que nous devons prendre en considération.

Gen Carswell: Je pense que le général Williams a raison de dire que ces statistiques sont indispensables. D'autre part, je crois que ce qu'il a dit est bien vu car, de toute évidence, on peut critiquer beaucoup le système employé. L'une de ces critiques, c'est que le système est froid, dépersonnalisé et axé sur les chiffres. C'est sans doute là une façon de voir. Je ne crois pas être une personne froide, sans sentiments, d'ailleurs je sais bien que ce n'est pas ce que vous dites; mais par contre beaucoup d'entre vous sont d'avis que le système est énorme, dépersonnalisé et rigide. Il est rigide pour différentes raisons et j'espère le rendre un peu plus souple, un peu plus humain aussi; mais il n'en reste pas moins que ce que vous avez dit est très juste.

Le sénateur Smith: Je voudrais revenir à la question des tests, dont nous avons parlé il y a un certain temps, du taux d'échec pour certains cours. D'après ce que vous nous avez dit les étudiants sont orientés, après ces tests vers, des domaines qui correspondent à leurs aptitudes. A quoi attribuer dans ce cas le taux d'échec dans les programmes de formation, ou peu importe comment vous les appelez?

[*Text*]

Gen Carswell: There is a variety of reasons. Firstly, the aptitude test is not perfect, by any means, in giving us the success rate academically. There are also the things that were discussed earlier that cannot be measured, such as motivation and application. There is also a third reason for failure that is unrelated to academic ability, which has to do with their ability to become a disciplined military person. There is therefore a number of reasons for failure, and there are others. Those are the ones that we discern, and these are in addition to voluntary. We do put them out for reasons other than just academic failure, however.

Senator Smith: What is the failure rate in training people for specialist trades training?

Gen Carswell: I would have to ask to be allowed to table that later, because for every course I would guess there would be a different figure.

Senator Smith: I would not want you to go to all that trouble. Is it very high, or not?

Gen Carswell: Twenty per cent in recruit training, I am told, and each successive special course would have a different rate. I would not like to guess, because they are so varied.

Senator Smith: I only ask it because I recall earlier on that it was said that one of the reasons for attrition was the failure rate in specialist or trades training. At least, that is what I thought was said. It seems to me that it might be worthwhile exploring that a little bit; but I would not want anybody to do a lot of work just because I asked that question.

Gen Carswell: Well, we can get those statistics.

Senator Hicks: With regard to the very interesting charts that General Williams introduced us to, do they form part of the record of this meeting?

The Chairman: They do.

Senator Hicks: I should have looked at previous records to inform myself; but when we go over the material we will have access to them.

The Chairman: Yes. As with other sets of the record that have not yet been published, I have asked that we be given the charts. When they have been voiced completely by the briefing officer then they will not be published. Otherwise, the charts will be part of the record.

Senator McElman: On arrival on the hill this morning from the airport I was very favourably impressed by the fine looking youngmen in uniform—some 200 or more I suppose—and I was immediately reminded, as I saw them standing at attention, of a wing parade at St. Thomas, Ontario, quite a number of years ago, in which I was a young recruit. We were kept standing at attention for well over 20 minutes, waiting for the arrival of the air vice marshall, in 90 degree temperature, in August, and falling like flies all over the place. I thought this morning, "By God, the military hasn't learned a damned thing." Then suddenly it hit me that they were there for crowd

[*Traduction*]

Gen Carswell: Il y a à cela différentes raisons. Premièrement, le test d'aptitudes est loin d'être parfait, car il ne nous permet pas de préjuger du taux de réussite dans les études. Il y a également ce dont nous avons parlé avant, et que l'on ne peut évaluer comme la motivation et l'application. Il y a également une troisième raison qui explique les échecs, et qui n'a d'ailleurs rien à voir avec l'aptitude aux études, il s'agit des aptitudes que les individus manifestent pour la vie militaire. Ce sont là des raisons que nous pouvons expliquer et qui viennent s'ajouter aux départs volontaires. Nous nous renvoyons aussi certaines personnes pour des raisons sans rapport avec les échecs dans les études.

Le sénateur Smith: Quel est le taux d'échec dans la formation des spécialistes?

Gen Carswell: Pour vous répondre, il faudrait que vous me donniez le temps de déposer les données pertinentes plus tard, car cela varie d'un cours à l'autre.

Le sénateur Smith: Non je ne voudrais pas que vous vous donnez ce mot, y en a-t-il beaucoup ou peu?

Gen Carswell: Vingt pour cent dans la formation des recrues, d'après ce qu'on me dit, et chaque cours spécialisé connaît un taux d'échec différent. Je ne voudrais pas essayer de deviner, car il y en a trop.

Le sénateur Smith: Je vous pose cette question, parce qu'on a dit tout à l'heure que l'une des causes des départs était le nombre d'échecs dans la formation de spécialistes. Il me semble du moins que c'est cela que l'on a dit. Il pourrait être indiqué d'étudier la question d'un peu plus près, mais je ne voudrais pas faire perdre trop de temps là-dessous.

Gen Carswell: Eh bien, nous pouvons obtenir ces statistiques.

Le sénateur Hicks: En ce qui concerne les graphiques fort intéressants que le général Williams nous a montrés, seront-ils mis en appendice aux délibérations de cette réunion?

Le président: Oui.

Le sénateur Hicks: J'aurais dû jeter un coup d'œil à ce qui s'est dit au cours des autres séances, mais lorsque nous examinerons la documentation, nous le ferons.

Le président: Oui. En ce qui concerne les autres documents qui n'ont pas encore été publiés, j'ai demandé que l'on mette à notre disposition les graphiques en question et lorsque l'officier responsable des séances d'information les aura expliqués, ils ne seront pas publiés. Sinon, les graphiques seront joints aux délibérations en appendice.

Le sénateur McElman: En arrivant au Parlement ce matin de l'aéroport, j'ai été agréablement surpris en voyant quelque 200 jeunes gens en uniforme, il y en avait peut-être plus—et je me suis immédiatement souvenu, lorsque je les ai vu au garde-à-vous, d'une parade à Saint-Thomas en Ontario, il y a de cela longtemps, quand j'étais moi-même une jeune recrue. On nous faisait mettre au garde-à-vous pendant plus de 20 minutes en attendant l'arrivée du vice-maréchal des Forces aériennes, par une température de 90 degrés en août, ce qui fait que nous tombions tous comme des mouches. Je pensais ce matin: «Mon Dieu, les militaires n'ont strictement rien appris»,

[*Text*]

control, and so they would be at attention. I watched them for some 25 minutes. I thought at first it was cruel. My question therefore is, what training would these fine young men have for crowd control in a situation such as this?

Gen Carswell: They receive some very basic training in army and base defence. Perhaps General Edwards has some indication of this.

Gen Edwards: Well, first of all, they were not there this morning for crowd control, and had that come up we would have dispersed the troops, because they have not been asked for officially by the Solicitor General or any other source, and so they are not in a position to do crowd control on this particular occasion. We looked very carefully at the subject of what their role would be, and it is strictly that of lining the route for ceremonial purposes connected with the arrival of the President of the United States.

With regard to training, it has been a calculated decision that we do not train for internal security. That is not our task and so we do not do specific training; nor, indeed, do we buy specific equipment such as riot control face masks and batons. We do not see that as our role, so we do not buy equipment for it. That does not say that we do not have a large role to play should the need arise. We have a commitment with the correctional institute that is automatic, if requested, and we have provided a great deal of aid to the civil power, and armed assistance to other government departments when it has been required, such as during the October crisis, and during the Olympics to a certain extent, although that was not aid to the civil power as such, but rather, assistance to another defence agency.

I just have to say that in the area of combat arms we get enough training to do much of this kind of work, but we do not train specifically for it, because that is not our mandate.

Senator McElman: If the young men I referred to were not there this morning for crowd control, why were they at attention throughout?

Gen Edwards: I have not been out there, sir. I was the one who actually tasked them to come. I think there was a total of 310. If they were at attention it was probably because someone seemed to think that the President was right around the corner. That is the only thing that I can think of.

Senator McElman: They were there for 25 minutes, at least.

Gen Edwards: That does seem an inordinately long time in the circumstances.

Senator McElman: I have great sympathy for them, based on my own experience of years ago.

Senator Marshall: Maybe they were being punished.

[*Traduction*]

ensuite je me suis rendu compte qu'il se trouvaient là pour contrôler les mouvements de foule et que c'était pour cela qu'ils étaient au garde-à-vous. Je les ai observés pendant environ 25 minutes. Au départ, je me suis dit que c'était cruel. Ma question est la suivante: quel entraînement ces jeunes gens ont-il reçu pour contrôler les mouvements de foule dans une situation comme celle-ci?

Gen Carswell: Ils ont reçu un entraînement général de protection militaire. Peut-être le général Edwards pourrait-il nous en parler un peu.

Gen Edwards: Eh bien, en premier lieu, ils n'étaient pas là ce matin pour contrôler les mouvements de foule. S'il avait fallu intervenir, nous aurions dispersé les troupes parce que le bureau du Solliciteur général ainsi que d'autres services ne nous ont fait aucune demande officielle à ce sujet; donc, ces jeunes gens n'étaient pas là pour cela. Nous avons étudié très attentivement la raison de leur présence et, en fait, ils étaient au bord de la route pour l'arrivée du président Reagan.

En ce qui concerne l'entraînement, ce n'est pas une décision prise au hasard, nous n'entraînons pas les hommes pour assurer la sécurité intérieure. Ce n'est pas notre travail et en conséquence, nous n'avons pas le matériel nécessaire comme des masques protecteurs pour le visage en cas d'émeute et des matraques. Nous ne concevons pas notre rôle de cette façon, donc nous n'avons pas le matériel nécessaire. Cela ne veut pas dire que nous n'avons pas un rôle important à jouer si l'on a beoin de nous. Nous intervenons directement lorsqu'il y a des mutineries dans les institutions pénitentiaires, si on nous le demande; et nous avons déjà prêté notre concours aux pouvoirs civils, ainsi qu'une aide armée à d'autres ministères gouvernementaux lorsqu'on nous l'a demandé, comme cela a été le cas pendant la crise d'octobre et pendant les Jeux olympiques, bien que cette aide n'ait pas été accordée aux pouvoirs civils mais plutôt comme un «coup de main» à une autre organisme de défense.

Je dois dire qu'en ce qui concerne les armes de combat notre entraînement est suffisant pour faire ce type de travail mais nous ne nous entraînons pas spécialement à cet effet parce que cela ne fait pas partie de nos fonctions.

Le sénateur McElman: Si les jeunes gens, dont je viens de parler, n'étaient pas là ce matin pour contrôler les mouvements de foule pourquoi sont-ils restés au garde-à-vous?

Gen Edwards: Je n'étais pas là, monsieur. En fait, c'est moi qui leur ai demandé d'être là. Il y en avait en tout 310. S'ils étaient là au garde-à-vous, c'est probablement parce que quelqu'un a crû que le président était sur le point d'arriver. C'est la seule réponse qui me vienne à l'esprit.

Le sénateur McElman: Mais ils sont restés au garde-à-vous pendant 25 minutes au moins.

Gen Edwards: Il me semble que c'est plutôt long, dans les circonstances.

Le sénateur McElman: Je les plains beaucoup parce que quand j'étais jeune, j'ai dû subir la même chose.

Le sénateur Marshall: Peut-être qu'ils étaient punis.

[*Text*]

Senator McElman: I guess my first reaction was right. Nobody has learned anything.

Gen Edwards: I'm not sure, sir, but I think they were part of the airborne regiment, and if so they would probably sooner have been at attention than any other way.

Senator Hicks: They were in better shape than you, senator.

Senator McElman: Where would this unit be from?

Gen Edwards: These are from Petawawa. I don't know the total number. There would probably be 200 from Petawawa and perhaps 100 from Kingston, from the signals regiment. Most would have been from the airborne regiment.

The Chairman: Thank you, gentlemen.

In the next two weeks we will be dealing with recruiting, education and training of military personnel. Our witness a week from today will be Professor Phillipe Garigue, and two weeks from today our friends here will be returning. I think that will be General Peart's show.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

Le sénateur McElman: Je crois que ma première réaction était la bonne. L'armée n'a rien appris.

Gen Edwards: Je n'en suis pas certain, monsieur, mais je crois que ces jeunes gens faisaient partie du régiment aéroporté, et, si c'est le cas, ils préfèrent être au garde-à-vous qu'autrement.

Le sénateur Hicks: Ils sont plus en forme que vous, sénateur.

Le sénateur McElman: D'où vient cette unité?

Gen Edwards: Ils viennent de Petawawa. Je ne sais pas combien il y en a en tout. Il y en a probablement 200 de Petawawa et peut être 100 de Kingston, du régiment des transmissions. La plupart font partie du régiment aéroporté.

Le président: Merci, messieurs.

Dans les deux semaines qui viennent nous parlerons du recrutement, de l'enseignement et de l'entraînement du personnel militaire. Dans huit jours, notre témoin sera M. Phillipe Garigue et, dans deux semaines, nos amis ici présents reviendront. A cette occasion, c'est le général Peart qui mènera le bal.

La séance est levée.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of National Defence:

LGen H. A. Carswell, Assistant Deputy Minister, (Personnel);

BGen J. Williams, Director General, Manpower Utilization;

Cmdre G. L. Edwards, Director General, Military Plans and Operations;

BGen Jack Bryan Peart, Director General, Recruiting, Education and Training.

Du ministère de la défense nationale:

LGen H. A. Carswell, sous-ministre adjoint, (Personnel);

BGen J. Williams, directeur général, Utilisation des effectifs;

Cmdre G. L. Edwards, directeur général, Plans militaires et opérations;

BGen Jack Bryan Peart, directeur général, Recrutement, éducation et instruction.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publications



First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81

SENATE OF CANADA

Standing Senate Committee on Foreign Affairs

Proceedings of the Subcommittee on

National Defence

Chairman:
The Honourable PAUL C. LAFOND

Tuesday, March 17, 1981

Issue No. 11

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981

SÉNAT DU CANADA

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères

Délibérations du sous-comité sur la

Défense nationale

Président:
L'honorable PAUL C. LAFOND

Le mardi 17 mars 1981

Fascicule n° 11

LIBRARY
APR 21 1981
UNIVERSITY OF TORONTO

WITNESS:
(See back cover)

TÉMOIN:
(Voir à l'endos)

THE SUBCOMMITTEE ON
NATIONAL DEFENCE

The Honourable Paul C. Lafond, *Chairman*
The Honourable Jack Marshall, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

*Flynn	Molson
Grosart	Neiman
Hicks	*Perrault
Lafond	Roblin
Langlois	Smith
Marshall	Stanbury
McElman	Thompson
Molgat	van Roggen
	Yuzyk—(15)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

CORRIGENDUM

Issue No. 1, page 1:13

In column 4, the data given for Prince Edward Island in line 9 should read 1.34% and NOT 15.4%.

LE SOUS-COMITÉ SUR LA
DÉFENSE NATIONALE

Président: L'honorable Paul C. Lafond
Vice-président: L'honorable Jack Marshall

Les honorables sénateurs:

*Flynn	Molson
Grosart	Neiman
Hicks	*Perrault
Lafond	Roblin
Langlois	Smith
Marshall	Stanbury
McElman	Thompson
Molgat	van Roggen
	Yuzyk—(15)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

CORRIGENDUM

Fascicule nº 1, page 1:13

Dans la colonne 4, les statistiques données pour l'Île-du-Prince-Édouard à la ligne 9 devraient se lire 1.34% et NON PAS 15.4%.

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, May 14, 1980:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator van Roggen moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence.

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 mai 1980:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Thursday, June 12, 1980:

"Pursuant to Rule 77(4) of the Rules of the Senate, the Honourable Senator Lafond moved, seconded by the Honourable Senator Stanbury:

"That a Subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to be known as the Subcommittee on National Defence, be appointed;

That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence; and

That the Subcommittee be composed of the Honourable Senators Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen and Yuzyk."

Extrait des Procès-verbaux du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, le jeudi 12 juin 1980:

«Conformément à l'article 77(4) du Règlement du Sénat l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury;

«Que soit créé un sous-comité du comité sénatorial permanent des affaires étrangères qui porterait le nom de sous-comité sur la défense nationale;

Que le sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant; et

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen et Yuzyk.»

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 17, 1981
(14)

The Subcommittee on National Defence met this day at 10:35 a.m., the Chairman, the Honourable Senator Lafond, presiding.

Present: The Honourable Senators Hicks, Lafond, Marshall, Neiman and Yuzyk. (5)

Present but not of the Committee: The Honourable Senator Buckwold.

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Roger Hill.

Witness:

Professor Philippe Garigue, Principal of Glendon College, York University, Toronto, Ontario.

The Subcommittee resumed consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, respecting matters on National Defence.

The Chairman introduced Professor Garigue, who made a statement and then answered questions put to him by members of the Subcommittee.

At 12:25 p.m., the Subcommittee adjourned to 10:30 a.m., Tuesday, March 24, 1981.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 17 MARS 1981
(14)

Le Sous-comité de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 10 h 35 sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (président).

Présents: Les honorables sénateurs Hicks, Lafond, Marshall, Neiman et Yuzyk. (5)

Présent mais ne faisant pas partie du Comité: L'honorable sénateur Buckwold.

Aussi présent: Du Centre parlementaire des affaires étrangères et du commerce extérieur: M. Roger Hill.

Témoin:

M. Philippe Garigue, professeur, directeur du Collège Glendon, Université York, Toronto (Ontario).

Le Sous-comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 12 juin 1980 portant sur les questions concernant la défense nationale.

Le président présente M. Garigue qui fait une déclaration et répond ensuite aux questions qui lui sont posées par les membres du Sous-comité.

A 12 h 25, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'au mardi 24 mars 1981, à 10 h 30.

ATTESTÉ:

Le greffier du Sous-comité

Patrick Savoie

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, March 17, 1981

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Subcommittee on National Defence, met this day at 10.30 a.m. to consider matters relating to national defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: We are authorized to hear witnesses with three senators, but I hope that our ranks will fill out during the course of the morning. New Brunswick and the east is again having weather difficulties today.

I wish to welcome Senator Buckwold to our committee. He will be replacing Senator Stanbury, whose attendance conflicts with another committee. While the substitution will be made official in the chamber this afternoon, we consider, as of this morning, Senator Buckwold to be a member of our committee.

Hon. Senators: Hear, hear.

Senator Marshall: A good soldier.

The Chairman: Before we proceed with today's business, may I say to the members of the steering committee that we should probably hold a short meeting. I suggest that it be held on Thursday morning at approximately 9.15 or 9.30 a.m., if that time is convenient. If not, perhaps the members would let me know after this morning's meeting. That meeting should last about 15 or 20 minutes at the most.

Senator Hicks: Will this room be available for it?

The Chairman: It is merely a meeting of the steering committee. That meeting will be on Thursday, March 19. We will have our regular meeting in this room a week from today.

We are indeed fortunate to have with us this morning Professor Garigue. I met him for the first time here but I saw him function for many years on the French network of the CBC in a variety of capacities.

Professor Garigue is now Principal of Glendon College, York University. He was associated for more than two decades with the University of Montreal. He was a Professor of Political Science and was well known throughout the country for his studies on Quebec society, military strategy, defence questions and education. As I recall it, he also has some expertise in matters of demography and geography.

Professor Garigue is of French parentage and has written most of his work in the French language. During the Second World War he served in the British Army, in the Royal Fusiliers and in the Special Air Service. He also attended Sandhurst Royal Military Academy and afterwards studied at London University.

Professor Garigue has a diploma in Defence Studies from the National Defence College, Kingston, and is a member of many societies, including the International Institute of Strategic Studies and the Vanier Institute of the Family. Professor Garigue, we welcome you, and we are grateful for the contri-

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 17 mars 1981

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, sous-comité de la Défense nationale, se réunit aujourd'hui à 10 h 30, pour étudier des questions concernant la défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Nous sommes autorisés à entendre les témoins avec trois sénateurs, mais j'espère que nos rangs se compléteront au cours de la matinée. Aujourd'hui, il y a de nouveau du mauvais temps au Nouveau-Brunswick et dans l'Est.

Je désire souhaiter au sénateur Buckwold, la bienvenue à notre comité. Il remplacera le sénateur Stanbury qui doit assister à un autre comité. Bien que la substitution sera faite officiellement à la Chambre cet après-midi nous considérons, dès ce matin, que le sénateur Buckwold est membre de notre comité.

Des voix: Bravo.

Le sénateur Marshall: Un bon soldat.

Le président: Avant de passer aux affaires d'aujourd'hui, puis-je informer les membres du comité directeur nous devrions tenir une courte réunion. Je propose qu'elle ait lieu jeudi matin, vers 9 h 15 ou 9 h 30, si ces heures conviennent. Dans la négative, peut-être que les membres voudront bien m'en informer après la réunion de ce matin. Cette réunion durerait tout au plus 15 ou 20 minutes.

Le sénateur Hicks: Cette salle sera-t-elle disponible?

Le président: Il s'agit simplement d'une réunion du comité directeur. Cette réunion aura lieu le jeudi 19 mars. Nous aurons notre réunion ordinaire dans cette salle, dans une semaine d'aujourd'hui.

Nous avons la chance d'avoir avec nous ce matin le professeur Garigue. Je l'ai rencontré ici pour la première fois, mais je le vois depuis de nombreuses années à divers postes au réseau français de Radio-Canada.

Le professeur Garigue est actuellement directeur du Collège Glendon, université York. Pendant plus de deux décennies, il a été rattaché à l'Université de Montréal. Il a été professeur de sciences politiques et est bien connu dans tout le pays pour ses études sur la société québécoise, la stratégie militaire, les questions de défense et d'éducation. Pour autant que je me souvienne, il possède également des compétences en matière de démographie et de géographie.

Le professeur Garigue est d'origine française et a écrit la plupart de ses ouvrages en français. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il a servi dans l'Armée britannique, au Royal Fusiliers et dans le Special Air Service. Il a également fréquenté la Sandhurst Royal Military Academy et a étudié, par la suite, à l'université de Londres.

Le professeur Garigue possède un diplôme d'études militaires du Collègue de la Défense nationale de Kingston et est membre de diverses sociétés, y compris l'International Institute of Strategic Studies et l'Institut Vanier de la Famille. Professeur Garigue, nous vous souhaitons la bienvenue et vous

[*Text*]

bution you will make to our deliberations. The floor is yours, you may use the language of your choice and take as much time as you wish.

Professor Philippe Garigue, Principal of Glendon College, York University, Toronto: Thank you, Mr. Chairman and senators. Let me start by saying how grateful I am to be called before this committee and asked to make a statement on recruiting, manpower and education in the armed forces.

Having said that, I must point out that I will not be presenting the structure of the organization on recruitment, manpower and education within the Canadian Armed Forces because that is a detailed technical presentation which I feel is best left to those who actually operate within that structure. What I wish to present is some comment on those aspects which come from my own knowledge, having studied that type of question in Germany, France, Great Britain, and the United States and Canada. Therefore my presentation will be on the comparative element of how one carries out those tasks, on what one must do to achieve a valid recruiting, manpower and educational policy for our armed forces.

The work I did for the director general of education here at the Department of National Defence makes me stress at the outset that any solution that one may envisage, or any criticism one may wish to make about the present system has to take into account the fact that there cannot be any single or simple ideal answer. On the contrary, we have to think of at least three aspects which have to be taken into consideration: these aspects are (1) the type of armed forces needed, (2) the type of world conflict situation in existence, and (3) the length of time available in order to be ready for any armed forces conflict.

Because of that, it is impossible to present, at any given moment, an ideal document which would cover every type of alternative and every type of situation. On the contrary, the type of policy you create is the type of policy which can cover a wide range of alternatives and can be quickly adapted to changing situations. I have chosen for presentation to you three possible policy orientations. One such policy visualizes the Canadian Armed Forces at their present level of manpower, that is, about 80,000; another with the armed forces at a level of 80,000 to 150,000; and finally, one in which the numbers go from 150,000 to 300,000. Those policy orientations are basically different, and require different modes of recruiting, different modes of training, of education, and different structures of manpower.

What I am saying is that the recomiting, manpower, and education system can be viewed from at least those possible policy points of view, each of which has far-reaching consequences. Yet, while these policies are different, they all comprise a certain number of basic elements. These elements are, first, external ones, that is, derived from the type of situation that exists in the world. That includes also the demography of Canada, its industrial structure, its political situation, interregional tension or collaboration, the level of education in the various parts of Canada, and the type of policy-making that is possible in the field of defence. In combining these elements

[*Traduction*]

sommes reconnaissants de votre contribution à nos délibérations. Vous avez la parole; vous pouvez utiliser la langue de votre choix et vous pouvez disposer d'autant de temps que vous voulez.

Le professeur Philippe Garigue, Directeur du collège Glendon, Université York, Toronto: Merci, monsieur le président et honorables sénateurs. Permettez-moi de vous dire combien je vous suis reconnaissant d'avoir été convoqué devant ce comité, où on m'a demandé de faire une déclaration sur le recrutement, l'effectif et l'instruction des forces armées.

Cela dit, je dois vous prévenir que je n'entends pas exposer la structure de l'organisme en matière de recrutement, d'effectifs et d'instruction dans les Forces armées canadiennes, parce que c'est un exposé détaillé technique qu'il vaut mieux, je crois, laisser à ceux qui travaillent au sein de cette structure. Je m'en tiendrai à quelques observations sur les aspects qui découlent de mes propres connaissances, étant donné que j'ai étudié ce genre de questions en Allemagne, en France, en Grande-Bretagne, au États-Unis et au Canada. Mon exposé portera donc sur l'élément comparatif de la façon dont ces tâches sont exécutées et sur ce qu'il faut pour élaborer une politique valable relative au recrutement, aux effectifs et à l'instruction dans nos forces armées.

Le travail que j'ai effectué pour le directeur général de l'éducation, au Ministère de la Défense nationale, m'amène à faire valoir dès le début que toute solution que l'on peut envisager ou que toute critique que l'on peut formuler, au sujet du système actuel, doit tenir compte du fait qu'il ne peut pas être donnée de réponse unique et idéale. Au contraire, nous devons tenir compte d'au moins trois aspects, à savoir: (1) le genre de forces armées voulues, (2) le type de conflit mondial en cours et (3) le délai dans lequel il faudra être prêts à participer à conflit armé.

C'est pourquoi il est impossible de présenter, à un moment donné, un document idéal qui couvrirait tous les choix et situations. Au contraire, la politique que vous devez élaborer doit pouvoir couvrir une gamme étendue et de choix pouvoir être adaptée rapidement aux situations nouvelles. Pour mon exposé, j'ai choisi trois orientations possibles de politique. Le premier scénario suppose que l'effectif des forces armées canadiennes se maintiendra à son niveau actuel, c'est-à-dire environ 80,000 personnes; l'autre prévoit que l'effectif passera de 80,000 à 150,000 et le troisième, de 150,000 à 300,000. Ces options sont fondamentalement différentes et exigent des modes différents de recrutement, d'instruction ou de formation, ainsi que des structures différentes pour l'effectif.

Ce que j'essaie de dire, c'est que le système de recrutement, de dotation et de formation peut être perçu selon trois orientations de politique, chacune ayant des conséquences de grande portée. Ces politiques, quoi que différentes, comportent certains éléments communs. Ils sont d'abord externes, en ce sens qu'ils découlent de la situation mondiale. Parmi ceux-ci, notons la démographie du Canada, ses structures industrielles, sa situation politique, les tensions inter-régionales ou la collaboration, le niveau de scolarité dans les diverses régions du Canada et le mode d'élaboration de politiques qui est possible dans le domaine de la défense. En combinant ces éléments, il

[*Text*]

one must also consider the threats which make for a given possible answer. The second list of elements is internal to the armed forces themselves. For instance, what is required to maintain capacity to control the territory of Canada, what must be done to achieve certain types of recruitment, what is needed as weapons for the armed forces, the type of careers which have to be developed within the structure of the armed forces, what type of training and education must be set up, and what are the specific needs of each service.

Finally, there are the operational aspects of the question, including the characteristics of areas in the world in which the armed forces will have to operate, its logistical problem, the equipment and weapons the armed forces have to operate with, the combat capacity of each unit, the technical and strategical effectiveness you want to develop, and the types of war that the armed forces will have to wage, that is, going from the guerilla type of warfare through the massive artillery or tank combat to the missile type of war involving intercontinental nuclear exchanges.

The long list of the elements to be taken into consideration when choosing a recruitment, manpower and education system for the armed forces, shows that there is no short cut to the problem of choosing a policy orientation. This is because these questions are in fact basic strategic questions, which can decide the validity of a defence policy.

For instance, we have, of course, in our military educational systems gone far beyond the old type of specialized recruitment, aimed at specific unit needs. We are no longer recruiting for the infantry, the artillery, the tank people, the air force or the navy, and do not provide each with its own recruiting system. What you have to have now is a consolidated system. Recruiting and manpower questions are now operational questions, and the directorate general of military training must no longer be seen as a secondary branch of the Department of National Defence, but as one of its major operational arms, since it is on that directorate that the efficiency and total capacity of the armed forces will depend.

The basic proposition that comes out of a comparative study of the training of armed forces in the western world is that the recruiting, manpower and education system has now become one of the key elements of preparedness and of operational capacity.

This operational capacity results from various elements, each of which will depend, essentially, on the indicators which are selected, some of which I have already stressed to you, namely, the internal, the external and the operational aspects. It is how these can be combined to produce a very specific and unique dimension, which will create a Canadian system which is strong enough and supple enough to adapt to changing conditions.

What I want to stress in this very short presentation is that you have to make the whole directorate general for training and education an operational dimension of defence policy. Whichever objectives you select, that directorate general must

[*Traduction*]

faut aussi considérer les menaces qui motive le choix d'une option. La deuxième liste d'éléments est d'intérêt interne pour les forces armées. Elle inclut notamment les exigences liées au maintien de la capacité de protection du territoire canadien, des mesures à prendre pour atteindre les objectifs du recrutement, les armes à fournir aux forces armées, les possibilités de carrière à offrir dans le cadre de la structure des forces armées, le genre d'instruction et de formation qui doivent être dispensées et les besoins particuliers de chaque service.

Pour terminer, il y a des aspects opérationnels, y compris la nature des théâtres où les forces armées devront opérer, les problèmes de logistique, le matériel et les armes que les forces armées doivent utiliser, la capacité de combat de chaque unité, l'efficacité technique et stratégique que vous voulez développer, ainsi que les types de guerres où les forces armées devront s'engager, c'est-à-dire du genre guérilla, en passant par les combats massifs d'artillerie ou de tanks, jusqu'au type de guerre par missiles, impliquant des échanges nucléaires intercontinentaux.

La longue liste d'éléments dont il faudrait tenir compte au moment d'élaborer, pour les forces armées, un programme relatif au recrutement, aux effectifs et à l'instruction, démontre bien qu'on ne peut élaborer une politique sans se heurter à de nombreux problèmes. Cela tient au fait qu'il s'agit de questions stratégiques fondamentales qui peuvent mettre en jeu la validité d'une politique de défense.

Par exemple, dans le cadre de nos systèmes de formation militaire nous sommes allés bien au-delà de l'ancien type de recrutement spécialisé, axé sur les besoins particuliers des unités. Nous ne recrutons plus pour l'infanterie, l'artillerie, les unités de blindés, l'aviation ou la marine, et nous ne dotons pas chaque groupe de son propre système de recrutement. Ce qu'il vous faut maintenant, c'est un système consolidé. Le recrutement et les effectifs sont donc devenus des questions opérationnelles, et la direction générale de la formation militaire ne doit plus, désormais, être considérée comme une direction accessoire du ministère de la Défense nationale, mais comme l'une de ses principales directions opérationnelles, puisque c'est d'elle que dépendront l'efficacité et la capacité globale des forces armées.

La proposition fondamentale qui ressort d'une étude comparative de la formation dans les différentes forces armées du monde occidental est que le recrutement, les effectifs et l'instruction sont devenus des éléments clés de l'état de préparation et de la capacité opérationnelle.

Cette dernière dépend de divers facteurs dont chacun dépendra essentiellement d'indicateurs que j'ai choisis et dont je vous ai déjà fait part, à savoir les aspects internes, externes et opérationnels. La façon dont seront combinés ces derniers afin de donner une dimension très particulière et unique, créera un système canadien qui, grâce à sa force et à sa souplesse, peut s'adapter aux conditions changeantes.

Je veux surtout insister, dans cette très courte présentation, sur le fait qu'il faut donner à la Direction générale de l'instruction et de la formation des Forces armées, la dimension opérationnelle d'une politique de défense. Peu importe les

[*Text*]

be transformed or adapted to that policy. Because of that, recruiting, manpower and education must be seen as basic elements of a defence policy.

I want to conclude by saying that at present this is not so. At present, because of the heritage which has been handed down from the Second World War, and because of the fact that no clear defence policy has ever been publicly spelled out for the Canadian Armed Forces, there are incremental changes which have left the directorate general in a rather difficult situation. Its structure is basically the result of historical changes which have taken place.

For instance, this directorate has been one of the departments of Defence which has been studied the most. The number of reports which have been made on it is extremely large, and at the present time it is suffering from the aftershock of having been overstudied. The last report that I wrote for General St. Aubin, when he was director general of training, was that he should, before he decided on a major research project in order to find out what should be done, decide whether in fact he would get enough support from the minister to carry out some of the changes he already thought were necessary. My recommendation was that if he could not obtain that support he should not further disturb the system by once more carrying out a major examination of its activities, the reason being that the lowering of morale that would follow a major investigation into the system, if there was no reform, was worse than letting the system go on until such time as the political leaders in Canada made a major decisions as to the type of armed forces Canada needed. This is my presentation. I am willing to answer detailed questions on any of those aspects I have presented or any that you care to raise.

The Chairman: Thank you, Professor Garigue. I would ask Senator Marshall to lead.

Senator Marshall: Mr. Chairman, I began the questioning at the last meeting, and I would not mind someone else starting.

The Chairman: Apart from you, Senator Marshall, I have not invited anyone else, so if you would volunteer, it would help us all.

Senator Marshall: I would like to say, first of all, that I certainly welcomed Professor Garigue's statement. It gives us a new slant on the recruiting and manpower problem. I would like to ask a general question first. When did you go to Sandhurst?

Professor Garigue: I went to Sandhurst in 1940. I was first at the School of Military Engineering because I had been a student in metallurgy. I wanted to become an engineer, but when the war started I was told that, because I did not have a university diploma in engineering, I would not make officer rank. However, I could do so if I transferred to the infantry, which I did. After I went to Sandhurst I joined the Royal Fusiliers.

[*Traduction*]

objectifs que vous vous fixez, cette direction générale doit être transformée ou adaptée en conséquence. Ceci dit, le système relatif au recrutement, aux effectifs et à l'instruction doit être perçu comme un élément fondamental d'une politique de défense.

Je veux conclure en disant qu'il n'en est pas ainsi actuellement. A l'heure actuelle, en raison de l'héritage qui nous a été transmis après la Seconde Guerre mondiale et en raison du fait qu'aucune politique de défense n'a vraiment été énoncée publiquement à l'égard des Forces canadiennes, certains changements ont placé la direction générale dans une situation assez difficile, sa structure étant le résultat de changements historiques qui ont été apportés par le passé.

Cette direction est l'un des services du ministère de la Défense qui a fait l'objet du plus grand nombre d'études. Les rapports qui existent à ce sujet sont très nombreux et, à l'heure actuelle, la formation en subit le contre-coup. Le dernier rapport que j'ai rédigé pour le Général St. Aubin, alors qu'il était directeur général de la formation, incitait ce dernier, avant qu'il n'autorise la mise en œuvre d'un projet de recherche important visant à définir les mesures qui devraient être prises, à déterminer s'il obtiendrait en fait du Ministre les crédits nécessaires à la mise en œuvre de certains des changements qu'il estimait déjà essentiels. J'avais alors recommandé que, s'il ne pouvait obtenir l'appui qu'il souhaitait, il devrait alors cesser de perturber le système en procédant à nouveau à un examen de ses activités, la raison en étant que la démoralisation qu'entraînerait une enquête d'envergure sur le système, enquête qui n'amènerait aucune réforme, était pire que le fait de n'y apporter aucun changement, tant que les chefs politiques du Canada n'auront pas pris de décision importante quant au type de Forces armées dont le Canadaa a besoin. C'est tout ce que j'avais à dire. Je suis maintenant disposé à répondre à vos questions, sur ces points ou sur d'autres.

Le président: Merci, professeur Garigue. Je demanderais au sénateur Marshall de poser la première question.

Le sénateur Marshall: Monsieur le président, vu que cet honneur m'a été réservé à la dernière séance, je ne verrais pas d'inconvénient à laisser quelqu'un d'autre commencer.

Le président: A part vous, sénateur Marshall, je n'ai fait appel à personne d'autre, de sorte que nous serions tous heureux que vous acceptiez.

Le sénateur Marshall: J'aimerais tout d'abord dire que je fais bon accueil à la déclaration du Professeur Garigue. Cela nous fait enviser le problème du recrutement et des effectifs d'un autre point de vue. J'aimerais tout d'abord vous poser une question d'ordre général. Quand êtes-vous allé à Sandhurst?

M. Garigue: J'y suis allé en 1940. J'y ai tout d'abord fréquenté l'école de génie militaire, où j'ai étudié en métallurgie. Je voulais devenir ingénieur, mais lorsque le guerre a éclaté, on m'a dit que, ne détenant aucun diplôme universitaire en génie, je ne pourrais pas devenir officier. Je pouvais toutefois y parvenir en passant dans l'infanterie, ce que j'ai fait. Après Sandhurst, j'ai été rattaché aux Royal Fusiliers.

[*Text*]

Senator Marshall: I was there in 1944; I thought I might have run into you.

Professor Garigue: Oh, I see.

Senator Marshall: I am interested in your theory or philosophy on recruiting as it applies to the external, the internal and the operational situations. Are you saying that recruiting should be carried out as if we were preparing for war imminently?

Professor Garigue: Because of the present world situation, any conception that we have time to mobilize and develop a fully-trained army within a given number of months or years is out of the question. It seems that an armed conflict may appear very rapidly and cannot be envisaged as the result of a long-changing deterioration which will give time for mobilization. We will have to fight with the forces that are then in existence. The notion that the Canadian Armed Forces is a cadre for a future expansion, although valid if you think of the Second World War, is no longer valid in terms of present conflict. In no case have any of the wars in the last 20 years been the result of an official declaration of war, nor did we have warning that there would be a given period of time before these wars did break out. You have to think of the present distribution of armed forces as those which will in fact do the fighting.

Senator Marshall: So that cadre has to be the nucleus. If the balloon went up and we had to increase our forces to 300,000, it would be compulsory to have that basis for expanding your force?

Professor Garigue: Yes, however, you must think of a way of expanding to 300,000 immediately. Whether you do that by means of a standing army of regulars; or use them with militia or auxiliaries, who are partly trained but can be fully trained within a given number of weeks, is a major decision. Whatever solution you choose it means that the actual Canadian Armed Forces are not sufficient. Something else must be developed which is different from the one that actually exists, which is basically a professional army. It is a limited, highly competent, highly technological army, but it is not effectively supported and is not in fact capable of rapidly integrating a large number of people. It takes time to do this, because a certain number of officers will have to be taken out of the actual units and become the new cadre for expanding, and that takes a number of months, as you well know. Therefore, you must think of the expanding part of the army as either the militia or the auxiliaries, who are trained in the summer or on holiday time with their own officers. This is in fact the army which, like the National Guard in the United States, could be a standing army within a given number of weeks, but not months.

Senator Marshall: Given the situation as it exists now, I have many reservations about the whole of the Canadian military atmosphere from the point of view of the public and how it perceives Canada's role in terms of the Canadian forces.

Professor Garigue: You are quite right.

[*Traduction*]

Le sénateur Marshall: J'y étais en 1944. J'ai cru que j'aurais pu vous y avoir rencontré.

M. Garigue: Je vois.

Le sénateur Marshall: Je m'intéresse à l'application de votre théorie ou philosophie du recrutement aux situations extérieures, internes et opérationnelles. Êtes-vous d'avis que le recrutement devrait être organisé comme si nous préparions la guerre?

M. Garigue: Compte tenu de la situation mondiale actuelle, il est ridicule de croire que nous aurions le temps de mobiliser et d'entraîner une armée dans un nombre donné de mois ou d'années. Il me semble qu'un conflit armé pourra être déclenché subitement et on ne peut croire qu'il suivrait une détérioration graduelle qui nous donnera le temps de mobiliser des troupes. Nous devrons nous battre avec les forces dont nous disposons. La notion voulant que les Forces armées soient un cadre pour une expansion éventuelle est valable, si vous songez à la Seconde Guerre mondiale, mais elle ne tient plus dans le contexte actuel. En aucun cas, au cours des vingt dernières années, les guerres n'ont été déclarées officiellement, ni n'avons-nous été avertis qu'une certaine période s'écoulerait avant que les hostilités ne débutent de sorte qu'il vous faut compter sur les effectifs actuels des Forces armées, en cas de conflit armé.

Le sénateur Marshall: Ce cadre doit donc constituer le noyau. Si la guerre éclatait et qu'il nous fallait porter nos effectifs à 300 000, il nous faudrait absolument cette base pour accroître nos effectifs?

M. Garigue: Oui, mais il vous faut penser au moyen de porter dans l'immédiat vos effectifs à 300 000. Il est important de décider si vous opterez pour une armée permanente constituée de la force régulière, de la milice ou d'une force auxiliaire dont les effectifs sont partiellement entraînés, mais dont l'entraînement peut être complété en un nombre donné de semaines. Peu importe la solution que vous retiendrai, il reste néanmoins que les Forces armées canadiennes sont insuffisantes. Il faudra mettre sur pied une armée tout à fait différente de celle que nous avons à l'heure actuelle, puisqu'il s'agit fondamentalement d'une armée professionnelle. C'est une armée limitée, très compétente, très technique, mais qui n'est pas efficacement appuyée et qui n'est pas en mesure d'intégrer rapidement un effectif important. Il faut du temps pour ce faire, parce qu'un certain nombre d'officiers devront être détachés de leur unité réelle, afin de constituer le nouveau cadre nécessaire à l'expansion; cela exige un certain nombre de mois, comme vous le savez. Il vous faut donc songer à augmenter une partie de l'armée, milice ou auxiliaires, qui sont formés au cours de l'été ou pendant leurs congés, avec leurs propres officiers. C'est en fait l'armée qui, comme la National Guard aux États-Unis, deviendrait une armée permanente dans un nombre donné de semaines, mais non de mois.

Le sénateur Marshall: Compte tenu de la situation actuelle, j'ai beaucoup de réserves à faire quant à ce que la population, pense de l'ensemble du climat militaire et quant à sa façon de percevoir le rôle des forces canadiennes.

M. Garigue: Vous avez tout à fait raison.

[*Text*]

Senator Marshall: Are you concerned at all about the motivation of the young individual, the 17-or 18-year-old, in terms of the training and careers that the Canadian Forces offers him today, taking into consideration the competition with industry? I am not concerned about a fellow who comes into the armed forces, gets a career and leaves in five years; at least he is trained—not at a university, but in the military—he has that basic military instinct so that if the balloon ever goes up, we can call upon him. Could you give us your view of the present state of the Canadian forces with regard to recruiting and motivation of the individual?

Professor Garigue: What is characteristic of the situation in Canada is the wide range of attitudes towards the armed forces and the many different reasons for which young people join the armed forces. I am personally able to cite the case of my own son, who is a submariner in the Canadian navy and who decided, after his university education, to join the armed forces at Chilliwack and become a naval officer. The answer to the very complex question that you ask requires that you understand the diverse ways by which people now join the armed forces as other ranks or as young officers. The recruiting of officers, as you know, is excellent and there are more people wanting to become officers than there are in fact position within the armed forces. The rejection rate is tremendous. Chilliwack sees rejection of about 50 per cent or even 60 per cent, which means that the best individuals are selected. Those who come through that system are in fact those who are staying on. However, there is a very high rejection rate, both in armed forces colleges and in other modes of recruiting. The problem is not so much the motivation of the individual; it is the fact that because the armed forces have far more recruits than they actually need, they operate extremely—I won't say harsh—rigorous selection methods simply to keep the cream. It is a rather unreal situation, actually. We are not like the Americans, who are forced to go to, let us say, the deprived groups to do their recruiting. On the contrary, in Canada it is very often the best of our youth who come to join the armed forces. To see them at any of the training centres is to be surprised at the quality of the people who ask to join the armed forces, whether it be in Quebec, the prairies, the maritimes or in British Columbia. So the answer to your question is—because it is a slightly unreal situation in that the armed forces are skimming the cream—you cannot use the present situation as an indication of what would happen if we were to expand. Should we expand and start to accept a larger number of recruits at the other rank and officer level, then the problem of numbers and of qualification would become very important.

Senator Hicks: As supplementary question, Professor Gagigue, does the situation you have been explaining now relate only to officers?

Professor Garigue: And other ranks.

Senator Hicks: You suggest that it relates to other ranks as well?

[*Traduction*]

Le sénateur Marshall: Vous inquiétez-vous de quelque façon de la motivation du jeune, du jeune de 17 ou 18 ans, face à la formation et aux carrières que lui offrent aujourd'hui les Forces canadiennes, étant donné la concurrence qu'offre l'industrie? Je ne m'inquiète pas d'un jeune qui s'enrôle dans l'armée, apprend un métier et quitte au bout de cinq ans; il est, au moins, formé—non pas une formation universitaire, mais militaire—il possède l'instinct militaire fondamental, de sorte que si la guerre éclate, nous pourrons faire appel à ses services. Pourriez-vous nous dire où en sont actuellement les Forces canadiennes, en ce qui concerne le recrutement et la motivation?

M. Garigue: Ce qui caractérise la situation au Canada, se sont les nombreuses attitudes adoptées à l'égard des forces armées, ainsi que les nombreuses raisons pour lesquelles les jeunes s'enrôlent. Je suis moi-même en mesure de vous citer le cas de mon propre fils, qui est sousmarinier dans les Forces navales canadiennes, et qui a décidé, après avoir terminé ses études universitaires, de s'enrôler à Chilliwack et de devenir officier naval. La réponse à la question très complexe que vous posez exige que vous compreniez les diverses avenues qui conduisent à l'enrôlement, que ce soit comme simple soldat ou comme officier. Le taux de recrutement des officiers, comme vous le savez, est excellent, et il y a, en fait, plus d'aspirants officiers qu'il n'y a de postes libres. Le taux de rejet est très élevé. Chilliwack en refuse pour sa part quelque 50%, 60?, ce qui signifie que les meilleurs sont triés sur le volet. Ceux qui réussissent sont en réalité les mêmes qui y demeurent. Toutefois, le taux de rejet est très élevé, tant dans les collèges des forces armées que dans les autres modes de recrutement. La motivation n'est pas en cause, mais bien plutôt le fait que, parce que les forces armées ont beaucoup plus de recrues qu'elles n'en ont effectivement besoin, elles utilisent des modes de sélection extrêmement rigoureux pour ne garder que le gratin. La situation est en réalité faussée. Contrairement aux États-Unis, qui doivent pour ainsi dire faire leur recrutement auprès de groupes défavorisés, le Canada voit très souvent les meilleurs éléments de la jeunesse se joindre à ses forces armées. Il suffit de se rendre à l'un ou l'autre des centres de formation pour constater la qualité de ceux qu désirent s'enrôler qu'il s'agisse du Québec, des Prairies, des provinces de l'Atlantique ou de la Colombie-Britannique. Voici donc la réponse à votre question: la situation étant légèrement faussée du fait que les forces armées ne retiennent que la crème, il n'est pas possible de se fonder sur la situation actuelle pour prévoir ce qu'il adviendrait si nous prenions de l'expansion. Si nous commencions à accepter un plus grand nombre de recrues au niveau des officiers et des militaires de tous grades, le problème du nombre et de la qualification des membres prendrait lui aussi beaucoup d'ampleur.

Le sénateur Hicks: Monsieur Garigue, la situation dont vous avez parlé ne vise-t-elle que les officiers?

M. Garigue: Elle touche aussi les militaires de tous les autres grades.

Le sénateur Hicks: Vous voulez dire que ceux des autres grades sont aussi visés?

[*Text*]

Professor Garigue: The selection of other ranks is extremely rigorous because there are so many people who wish to enter the forces.

Senator Hicks: And the "quality" argument you have been making applies to other condidates as well as officers?

Professor Garigue: It applies to other canadidates as well. This is to be qualified, let us say, for the technological aspects of the armed forces, having to do with electricians, electronics people and computer people, who have to be trained by the armed forces as opposed to coming to the armed forces forces already trained. Then, when they are trained, because salaries are much higher outside, There is a tendency for them to leave the armed forces for more lucrative employment. Afterwards, of course, they can be recalled if they have signed on as reserves. But that goes to show that there is an intellectual capacity there. Obviously, the I.Q. level must be high if they are to be capable of being trained by the armed forces. But, should our armed forces become larger, then, owing to competition with civilian occupations, the problem would be quite different and the quality would probably not be as high as at present.

At the moment the armed forces, in my opinion, are in an easy and good situation with respect to recruiting.

Senator Marshall: Following up on that, if, as you say, we are getting the cream and the rejection percentages is high, that is not bad, because, if we have to expand and get below the cream, we still have a pretty good soldier.

Professor Garigue: Yes.

Senator Marshall: As a matter of fact, there are many generals who have come up through the ranks without having a college degree or a university education.

Professor Garigue: Very true, indeed.

Senator Marshall: You mentined a while ago that different branches of the armed services used to do their own recruiting. What effect has unification had on that aspect of recruitment?

Professor Garigue: I will not refer t the report, which you are familiar with. The effect of unification is multi-dimensional, as you know, but I don't think it has had any impact whatsoever on recruiting. Frankly, I don't think it has had much impact on training either, owing to the small size of our armed forces. If our armed forces were larger, then it might well have an effect, because the question of unification is always one of size. It is easy to maintain unification with a small-sized force such as we have. It would be vastly more difficult if our navy, air force and army each consisted of hundreds of thousands of personnel. The sheer numbers would then make for a threshold of density which it would be difficult to cross for purposes of unification. With such high numbers, separate systems for each branch would be far more efficient, in terms both logistics and morale. For instance, in the French, German, British and United States forces, the natural propensity is for each of the branches—army, navy

[*Traduction*]

M. Garigue: La sélection des autres grades extrêmement rigoureuse parce qu'un grand nombre souhaitent s'enrôler.

Le sénateur Hicks: Et l'aspect qualité que vous avez fait valoir s'applique aux autres candidats comme aux officiers?

M. Garigue: Tout autant. Il s'agit d'être qualifiés dans certains secteurs, que l'on pourrait qualifier de techniques, des forces armées, soit ceux qui font appel aux électriciens, aux électroniciens et aux informaticiens qui doivent recevoir leur formation au sein des forces armées et n'y viennent que déjà formés. Lorsqu'ils ont reçu cette formation, parce que les traitements sont bien supérieurs ailleurs, ils ont tendance à quitter les forces armées pour occuper des emplois plus lucratifs. Ils peuvent évidemment être rappelés, s'ils se sont inscrits comme réservistes. Tout cela pour montrer que nous disposons d'un potentiel intellectuel. Il faut évidemment avoir un quotient intellectuel assez élevé pour pouvoir recevoir une formation dans les forces armées. Toutefois, si nos forces s'élargissaient, et étant donné l'attrait qu'exercent les emplois du domaine civil, la situation pourrait être très différente et la qualité pourrait ne pas être aussi élevée que celle dont nous profitons aujourd'hui.

Actuellement, à mon avis, les forces armées sont très bien placées en ce qui concerne le recrutement.

Le sénateur Marshall: Si, comme vous le dites, vous ne gardez que la crème et que le taux de rejet est élevé, c'est donc que tout ne va pas si mal parce que si nous devions un jour prendre de l'expansion et nous contenter de moins que la crème, nous aurions toujours d'assez bonnes recrues.

M. Garigue: C'est vrai.

Le sénateur Marshall: En réalité, de nombreux généraux ont révise sans diplôme collégial ni universitaire.

M. Garigue: C'est très vrai.

Le sénateur Marshall: Vous avez dit il y a un moment que différentes divisions des forces armées font leur propre recrutement. Quelles répercussions l'unification a-t-elle eu sur le recrutement?

M. Garigue: Je ne ferai pas mention du rapport que vous connaisez bien. L'unification a eu de nombreuses répercussions, mais je ne pense pas qu'elle en ait eu sur le recrutement. Honnêtement, je ne crois pas non plus qu'elle ait eu de répercussion sur la formation, compte tenu de la faible envergure de nos forces armées. Si elles étaient supérieures en nombre, l'unification aurait pu avoir un tel effet, car elle suppose toujours un problème de taille. Il est facile d'assurer l'unification au sein de forces aussi peu nombreuses que les nôtres. La tâche serait beaucoup plus ardue si notre marine, notre armée de terre et notre aviation comptaient chacune des centaines de milliers de membres. Il serait difficile de franchir le seuil de densité pour fins d'unification. Avec une population militaire aussi élevée, des systèmes distincts pour chaque division seraient beaucoup plus efficaces, tant du point de vue logistique que psychologique. Par exemple, dans les forces armées françaises, allemandes, britanniques, et américaines,

[*Text*]

and air force—to distinguish themselves and differentiate themselves one from another; so it becomes quite important to make that distinction for both morale and operational reasons.

In Canada, the relationship among the three services is extremely good. In fact, I know from my own travels in other parts of the world and from talking to officers from other armed forces that they feel Canada has one of the best serving forces in terms of the way in which we treat our officers and other ranks—which they qualfiy as "extremely well."

Of course, Canada has its own particular problem in that its armed forces have not been tested operationally for a long time. They have not fought a battle or tested themselves against an enemy. Otherwise, however, our armed forces are seen as being extremely efficient, technologically. I think tha is due mostly, though to the fact that everybody know everybody else and everybody belongs to a rather small family. After all, 80,000 personnel is rather small in terms of the actual numbrs in the armed forces of other countries of the world. There is that personalized look to our armed forces that makes our integration work much better. the officers of the various branches talk to one another and there is not the intensive competition between the other ranks of our services which is often found in other military forces. In other words, the sailors don't think they are better than the fliers; the fliers don't think they are better than the parachutists, et cetera. They are simply Canadian servicemen.

Senator Marshall: What you say may be true, but it seems that there is still some difficulty in recruiting seaworthy personnel for the navy, for example. How, then, do you account for such a large turnover?

Professor Garigue: Specifically, the large turnover in our navy is due, of course, to the quality of the equipment. When you have highly-trained people, especially at the officer rank level, their expectations are high. When they have to work with technologically inferior material, equipment that is old and certainly not up to date, which they know is not adequate for fighting a modern naval battle, they find it soul-destroying. For instance, if a sailor is a submariner for a number of years and knows that his submarine dates practically from the Second World War and knows at the same time what type of submarine warfare he might be involved in, that does have an impact on his morale. It does. It affects the whole navy. Twenty years ago our navy was equipped with some of the latest equipment, but that is no longer true.

Senator Marshall: How do you feel about the various tasks that our armed forces of approximately 80,000 are called upon to perform in terms of their missions in Europe and the new tasks of air search and rescue and patrolling our own coastal zones, considering the size of Canada? Frankly, I am concerned that our commitments in Europe may drain us to the point where our forces in Canada are so minimal that that

[*Traduction*]

chacune des divisions, l'armée de terres, la marine et l'aviation, se distingue des autres et il devient très important de faire état de cette disctinction tant pour des raisons opérationnelles que psychologiques.

Au Canada, ces trois services entretiennent d'excellents rapports. J'ai appris au cours de voyages que j'ai effectués dans d'autres parties du monde et en m'entretenant avec des officiers d'autres forces armées qu'on a l'impression que le Canada est l'un de ceux qui comptent les meilleures forces armées en raison de la façon dont y sont traités nos officiers et autres gradés, qui serait jugée «excellente».

Évidemment, le Canada a ses propres problèmes; ses forces armées n'ont pas subi d'épreuve opérationnelle depuis longtemps. Il y a très longtemps qu'elles ne se sont battus ou qu'elles ne se sont pas mesurées contre un ennemi. Mais cet aspect mis à part, nos Fores armées sont tout de même considérées comme extrêmement efficaces sur le plan technologique. Je pense que ceci est surtout attribuable au fait que les militaires se connaissent bien entre eux et qu'ils ont l'impression d'appartenir à une assez petite famille. En effect, un effectif de 80,000 n'est pas très considérable en termes absolus, par comparaison aux Forces armées d'autres pays. Nos Forces armées revêtent cet aspect un peu plus personnalisé et c'est qui facilite notre intégration. Les officers des divers services communiquent bien et il n'y a pas tellement de concurrence au niveau des autres rangs, comme cela se produit dans d'autres forces militaires. En d'autres termes, les marins ne se considèrent pas supérieurs aux aviateurs, les aviateurs aux parachutistes, et ainsi de suite. Ils se considérent tous comme des militaires canadiennes.

Le sénateur Marshall: Peut-être bien, mais je crois savoir qu'on éprouve encore des difficultés à recruter du personnel compétent pour la marine, par exemple. Comment expliquez-vous alors que le roulement soit aussi considérable?

M. Garigue: Si le taux de roulement est aussi considérable dans la marine, c'est surtout à cause de la qualité du matériel. En effet, lorsque le personnel est bien entraîné, bien formé, surtout au niveau des officiers, il caresse de grandes espoirs. Et lorsqu'ils doivent se contenter d'un matériel inférieur sur le plan technologique, d'un matériel assez vieux et peut-être même désuet, tout à fait insuffisant pour livrer une bataille navale moderne, he bien, ils se sentent frustrés jusque dans leur âme. Par exemple, n'importe quel sous-marinier en poste depuis un certain nombre d'années sait que son sous-marin remonte presque à la Seconde guerre mondiale et sait aussi à peu près à quel genre de bataille sous-marine il peut s'attendre et cela n'est pas sans avoir des répercussions sur son moral. C'est ce qui se passe. La marine entière est affectée. Il y a vingt ans, notre marine possédait l'équipement le plus moderne disponible à l'époque, mais il n'est plus ainsi.

Le sénateur Marshall: Que pensez-vous des diverses fonctions que nos Forces armées, qui comptent un effectif d'environ 80,000, sont appelées à remplir au cours de leur mission en Europe, et des nouvelles fonctions de recherche, de sauvetage aérien et de patrouille de nos zones côtières, considérant l'importance du Canada? Je crains vraiment que nos engagements en Europe nous sapent nos Forces au point où celles qui

[*Text*]

would be a factor in an enemy strategy. In terms of Canada's responsibilities, how vital is it for us to increase our forces today? If, as you say, we are in pretty good shape and have a good category of service, what is your opinion with respect to the size of force today? If the balloon went up and we were forced to take on certain tasks, would we not be in a sorry mess?

Professor Garigue: I completely agree with you, senator. The problem is that the type of armed forces we have is tied to our budget restrictions as opposed to being tied to the ability to answer threats from outside. In many ways the budget has become our Maginot line. Budget considerations have completely befogged our perception of defence. We make our defence in terms of budget as opposed to anticipating threats. We should try to get away from the question of the budget and think in terms of threat objectives. Certainly, if we were to try to answer outside threats, we would see straight away that our armed forces are not adequate in terms of either numbers or equipment. It would be necessary, in fact, for us to take a good strong look at the type of operations we might be called upon to perform, whether in Europe as part of NATO or in the northern hemisphere, the northern flank of NATO. We are certainly not adequately prepared to accomplish a variety of tasks, although we might perform one well with our present forces. Even then it would be only for a short time. In other words, we could put up a brigade, a battalion, a squadron or something of that sort for a short time, but after that we would run out of reserves and we would even run out of ammunition.

The situation, therefore, is delicate in terms of our relations with other members of NATO and especially in terms of our relations with the United States. I would say that the pressure brought to bear by the various members of NATO on the Canadian government to expand and increase and to take a much more responsible attitude implies that we are seen as the "reluctant ally." We are seen as ruluctant to share the responsibilities held by those others. But to my mind this does not simply involve increasing the budget, because in my opinion the budget should not be the be all and end all of our defence policy. It also implies choosing the types of priorities which would allow us to be more than simply a reluctant ally. In that sense one of the major questions which must be considered by honourable senators is whether our obligations in Europe as a member of NATO should have as high a priority, for instance, a strategy, that would make us responsible for the northern flank, as part of a NATO nordic defence system. If the armed forces were responsible for Canadian territory, they would be more visible to the Canadian population and people would relate more directly to the force. Furthermore, such a policy would cause our armed forces to become specialized in a particular type of warfare, as opposed to having to differentiate between the operational needs of NATO and the operational needs of Canada, which are vastly different.

[*Traduction*]

demeurent au Canada soient tellement minimes que l'ennemi finisse par en faire un élément de stratégie. En tenant compte des obligations du Canada, dans quelle mesure est-il essentiel que nous augmentions nos Forces aujourd'hui? Si, comme vous le dites, nous sommes en assez bonne posture et que notre service est de bonne qualité, que pensez-vous de l'effectif de nos Forces aujourd'hui? Si la guerre éclatait et que nous devions assumer certaines tâches, ne serait-ce pas le chaos total?

M. Garigue: Je suis entièrement d'accord avec vous, sénateur. Le problème, c'est que nos Forces armées sont liées à nos restrictions budgétaires plutôt qu'à notre capacité de réagir à des menaces de l'extérieur. A maints égards, le budget est devenu notre ligne Maginot. Les considérations budgétaires ont complètement embué notre perception de la défense. Nous organisons notre défense en fonction du budget plutôt que des possibilités de menace. Nous devrions essayer de nous éloigner des questions budgétaires et de nous concentrer sur la menace. Il ne fait aucun doute que si nous essayions de réagir à des menaces extérieures, nous réaliserions sur le champ que nos Forces armées ne sont pas adéquates, tant sur le plan de la quantité que de l'équipement. En fait, il nous faudrait faire un examen approfondi du genre d'opération que nous pourrions être appelés à effectuer, que ce soit en Europe, en tant que pays membre de l'OTAN ou dans l'hémisphère nord, sur le flanc nord de l'OTAN. Nous sommes prêts à remplir peu de tâches, mais nos Forces actuelles nous permettraient quand même d'en assurer une convenablement. Et même alors, ce ne serait pas pour longtemps. En d'autres termes, nous pourrions fournir une brigade, un bataillon, un escadron, une unité quelconque pour une courte période; après quoi, nous manquerions de réserves, voire même de munitions.

Nos rapports avec les autres pays de l'OTAN, et surtout avec les États-Unis, se trouvent donc dans une situation délicate. A mon avis, les pressions exercées par les divers pays membres de l'OTAN sur le gouvernement canadien pour augmenter nos responsabilités laissent supposer que nous sommes considérés comme un allié fort peu empressé. On nous trouve hésitants à partager les responsabilités, mais à mon avis, ce n'est pas une simple question d'augmentation du budget, car il me semble que les questions d'ordre financier ne devraient pas être la fin des fins de notre politique de défense; il faut encore établir les priorités qui nous permettraient d'être plus qu'un allié peu empressé. En ce sens, l'une des principales questions que les honorables sénateurs doivent étudier, c'est de déterminer si nos obligations en Europe, en tant que pays membre de l'OTAN, devraient recevoir une priorité aussi élevée que, par exemple, une stratégie qui nous rendrait responsables du flanc nord dans le cadre d'une ligne de défense septentrionale de l'OTAN. Si les Forces armées étaient responsables du territoire canadien, elles seraient plus visibles pour la population canadienne qui aurait, par conséquent, un contact plus direct avec les forces. En outre, une politique pareille forcerait nos Forces armées à se spécialiser dans un genre particulier de combat, au lieu de les obliger à distinguer entre les besoins opérationnels de l'OTAN et ceux du Canada, qui sont très différents.

[*Text*]

Such a policy would allow the armed forces to be permanently engaged in a given task and to have technical priorities and strategic territorial priorities which are there at the moment.

In all, I would say the question of our NATO participation with a brigade of 5,000 personnel, although politically valid, is inadequate strategically because it is not equipped for a nuclear type of war. The probability is that Europe will go into nuclear warfare if there is an invasion of western Europe by Russian forces. We are not training for that type of warfare.

Defence of the northern rim would involve, on the contrary, maintaining communications control and developing a type of specialized tactical and strategic operation for which we are immensely suited. Once the given strategic choice is made between these options, the requirements for manpower, education and training could be determined.

Senator Marshall: Mr. Chairman, I will wait for the second round of questioning before I ask my remaining questions.

Senator Neiman: Professor Garigue, perhaps I misunderstood you earlier, but I thought you intended to develop these three options with regard to the different sizes of the forces, each of which, as you suggested, had to be treated differently. Now you are touching on size as a matter of concern. I wonder if we could talk about that for a moment. Were you saying in response to Senator Marshall a moment ago that if we are to maintain the level of our forces at 80,000 it would be preferable to develop our own sphere of influence and to withdraw from NATO and concentrate on another kind of responsibility and duty?

Professor Garigue: I would not go that far, because that type of statement implies too many elements which I have not touched upon. As a broad answer to your question, first of all, I would say that we cannot withdraw from NATO. However, we can change our responsibility from, let us say, the central front to a northern flank and, thereby, become more specialized in that area. I suggest this with the idea in mind that we would remain within NATO.

The second aspect of your question was whether our present forces of 80,000 were sufficient to do that job. I do not believe so. I will repeat what General Dextraze said when he made his report to the Organization of Defence Associations. He told everyone there that he had reported to the Prime Minister that he could not be held responsible for the many tasks and functions delegated to the armed forces because the armed forces did not have either enough manpower or enough equipment. Our armed forces could only handle a very limited number of crisis situations. Many such situations do require efforts which go far beyond the capacity of the armed forces to fulfill with any degree of security. Certain of the tasks implied are so important that they would entail the use of the major part of our armed forces. Whether it be for the Norway commitment or the protection of Canada's land, sea and air space, our armed forces could not handle these commitments with 80,000 people and the type of equipment it has.

[*Traduction*]

Troisièmement, une politique semblable permettrait aux Forces armées d'effectuer en permanence une tâche donnée et d'établir des priorités techniques et stratégiques de territoire qui n'existent pas à l'heure actuelle.

Tout bien considéré, il me semble que notre participation à l'OTAN avec une brigade de 5,000, quoique valable du point de vue politique, est insuffisante du point de vue stratégique, car nous ne disposons pas de l'équipement nécessaire pour une guerre nucléaire. Une guerre nucléaire en Europe serait possible si les forces russes envahissaient l'Europe de l'Ouest. Nous ne sommes pas entraînés pour ce genre de guerre.

La défense du flanc nord engloberait, au contraire, le maintien des communications, le contrôle et l'élaboration d'opérations spécialisées de tactique et de stratégie pour lesquelles nous sommes imminemment qualifiés. Une fois fait le choix stratégique d'une option, les besoins d'effectifs d'instruction et de formation pourraient être déterminés.

Le sénateur Marshall: Monsieur le président, j'attendrai la prochaine série de questions avant de poser celles qui me restent.

Le sénateur Neiman: Monsieur Garigue, je vous ai peut-être mal compris plus tôt, mais il m'a semblé que vous aviez l'intention d'approfondir ces trois options, eu égard aux différences d'importance des forces et que chacune devrait être considérée différemment. J'aimerais que nous parlions de cet aspect. N'avez-vous pas dit il y a un instant en réponse au sénateur Marshall, que si nous voulions maintenir notre effectif à 80,000, il serait préférable de développer notre propre sphère d'influence, de nous retirer de l'OTAN et de nous concentrer sur un autre genre de responsabilité et de fonction?

M. Garigue: Je n'irais pas jusque là, car ce genre de déclaration comporte trop d'éléments dont je n'ai pas parlé. Mais pour vous donner une réponse générale, je tiens à souligner que nous ne pouvons pas nous retirer de l'OTAN. Toutefois, nous pouvons changer nos obligations, du front central à un front septentrional et par conséquent, nous spécialiser dans ce domaine. De cette façon nous pourrions demeurer au sein de l'OTAN.

Deuxièmement, vous vouliez savoir si notre effectif actuel de 80,000 suffit à la tâche. Je ne le crois pas. Je vais répéter ce que le général Dextraze a dit dans le rapport qu'il a présenté à l'Organisation des associations de défense. Il a dit à tout le monde qu'il avait signalé au Premier ministre qu'il ne pouvait être tenu responsable des nombreuses tâches et fonctions déléguées aux Forces armées, car ces dernières ne disposaient pas suffisamment d'effectifs et d'équipement. En fait, nos forces armées ne peuvent faire face qu'à un nombre très limité de crises. En fait, dans nombre de ces situations, nos forces armées devraient déployer des efforts qui dépasseraient de beaucoup leurs capacités d'exécution. Certaines sont tellement importantes qu'elles requéreraient l'utilisation d'une grande partie de nos forces armées. Qu'il s'agisse de l'engagement de défendre la Norvège, de la protection de l'espace terrestre, maritime et aérien du Canada, elles ne pourraient pas respecter leurs engagements avec les 80,000 militaires qu'elles comptent et le matériel dont elles disposent.

[*Text*]

Senator Neiman: Again and again we have heard evidence that we are simply spread too thin. What, in your opinion, would be the ideal size for our armed forces if, from a political standpoint, we had to continue the kind of tasks and responsibilities to which we are now committed?

Professor Garigue: To answer you, I would first like to outline a number of conditions. First, the size of the force would have to be determined by the trends which are developing in world security and in the light of what many experts are now saying. There is the probability of a major conflict, perhaps even a conflict between the super powers, within the next five or six years. Such a conflict may imply the use of nuclear weapons. If we accept this prediction, then we must prepare our security accordingly. We cannot simply say that it may not happen so we will do nothing about it. It may happen and, therefore, we must do something in that regard. We must meet the operational aspect of our commitments.

Second, we have to consider the policy of the American government, and particularly the policy of the present government. It may be that it will not automatically provide us with total military protection we may be forced to take on certain military operations without the help of the Americans. Given what small numbers can do today with weapons, we must be able to cover a wide range of possible situations. Presently, our armed forces are spread "thinly", they cannot take on more than a small number of tasks. Should the range of conflict widen we become incapable of reacting. Given the new responsibilities we may have to assume, we must increase the present size of our armed forced by at least twice its current size if we wish to maintain effective capability over a wide range of options.

We need also the type of equipment which would allow us to fight a modern electronic battle. At present we are not prepared for any major undersea battle or a major land, sea or air battle which we would have to fight by ourselves.

Senator Neiman: So you are suggesting that we double the size of our force to 160,000. This refers to your third category. With regard to your second category, can you give us an outline of the kind of force we would need, beginning with what we have now and taking us to what would have to be done to bring the armed forces to a manpower level of 160,000?

Professor Garigue: The third category becomes extremely important as we go through, shall we say, the predictable changes which may occur in the world situation. If we consider that large parts of Asia, Africa and Latin America are now spreading areas of conflict, then we must consider matters in light of the North American fortress concept. This concept is different from a global strategy involving NATO in that we would have to provide most of the fighting resources. Although the present world situation does imply that NATO should have

[*Traduction*]

Le sénateur Neiman: Plusieurs témoins nous ont répété que nos effectifs étaient insuffisants. A votre avis, combien d'hommes et de femmes les forces armées devraient-elles compter idéalement si, du point de vue politique, nous devons continuer de remplir les tâches et les responsabilités qui résultent des engagements que nous avons pris?

M. Garigue: Avant de vous répondre, j'aimerais d'abord exposer plusieurs conditions. Premièrement, l'importance des forces armées dépendra des tendances qui se développent maintenant en matière de sécurité internationale et de l'éclatement d'un conflit mondial qui opposera peut-être les superpuissances. De nombreux spécialistes sont convaincus que ce conflit éclatera d'ici cinq ou six ans. Ce conflit entraînera peut-être l'utilisation des armes nucléaires. Si nous acceptons cette hypothèse, nous devons nous préparer en conséquence. Nous ne pouvons pas simplement nous croiser les bras en nous disant que rien n'arrivera. Nous devons être prêts à faire face à toutes les éventualités et respecter nos engagements opérationnels.

Deuxièmement, il faut tenir compte de la politique du gouvernement américain et tout particulièrement du gouvernement actuel. Il peut décider de ne pas fournir automatiquement une protection militaire totale. Nous serons peut-être forçés de nous engager dans certaines opérations militaires sans l'aide des Américains. Étant donné la puissance que les armes modernes confèrent mêmes aux groupes peu nombreux, nous devons prévoir toute la gamme de situations possibles. A l'heure actuelle, nos forces armées sont déployées au maximum et on ne peut leur confier qu'un nombre limité de tâches. Si la gamme des conflits devait se diversifier, nous serions incapables de réagir. Compte tenu des nouvelles responsabilités que nous pourrons être appelés à assumer, nous devons à tout le moins doubler les effectifs actuels de nos forces armées si nous voulons maintenir nos capacités réelles sur un grand nombre d'options.

Nous avons aussi besoin de matériel qui nous permettrait de vaincre nos adversaires dans une bataille électronique moderne. A l'heure actuelle, nous ne sommes pas prêts pour une bataille sous-marine ou pour un combat terrestre, maritime ou aérien d'importance si nous devons compter sur nos propres forces.

Le sénateur Neiman: Vous proposez donc que nous portions les effectifs à 160,000 hommes et femmes. Il s'agit de la troisième catégorie. En ce qui a trait à la deuxième, pourriez-vous nous donner une idée du nombre de militaires dont nous aurions besoin en commençant par les ressources dont nous disposons aujourd'hui et tenant compte des mesures qui devraient être prises pour que les effectifs atteigne 160,000?

M. Garigue: La troisième catégorie devient extrêmement importante compte tenu des changements prévisibles qui peuvent se produire dans la situation mondiale. Étant donné que les conflits se propagent dans une grande partie de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine, nous devons étudier ces questions en fonction de la forteresse nord-américaine, ce qui est différent de la stratégie globale dans le cadre de l'OTAN dans la mesure où nous devrions fournir la majorité des ressources de combat. La conjoncture mondiale actuelle exige

[*Text*]

a global strategy, the notion of a North American fortress is also that of the complete mobilization of all Canadian resources.

If this is accepted, the minimum should be 150,000 to 200,000. But before you reach that figure you may consider that the battle may be outside of the North American continent. If the battle is outside of the North American continent and outside of the Americas—and, say, in Asia or Africa—then this is the type of situation in which we participate in maintaining world security. There is, therefore, a basic difference in the intensity of the threat. At one level our territory is not involved in the battle; at another level we are in a situation of survival.

Therefore, the type of recruiting, manpower and education training becomes completely different, depending on the type of threat.

Senator Neiman: Considering that we have 80,000 and there is a fairly high turnover and we have to recruit 12,500 every year just to maintain that force level, you must have an ongoing training program for those new people coming in each year. What should we be doing with this nucleus of 80,000? Are there certain areas where training should be concentrated so that we can expand, first on a peacetime basis and then on an emergency basis? Where are we deficient in our training programs today?

Professor Garigue: The major question is: Is the recruiting, manpower and education structure of the Department of Defence an operational structure, or is it simply a service structure? In fact, if it is not an operational structure it has a tendency to become simply a static system involved with recruiting, training and education for a certain structure of manpower strength. It is not operational; it is administrative. I would even agree with some people that it is a bureaucratic system in many ways.

Of course, it would be possible to transform this into an operational system just like the German army did after the First World War when it became 100,000 strong and it became later on an army of one million. The NCOs could become officers as soon as an emergency arose.

We do not have that type of training and we do not have that type of operational capacity. We have a functioning administration system which is competent to do the job it is doing—highly competent in many aspects—but it is administrative system. It is not an operational system; that is, it cannot from one day to the other—and it has not been planned that way—become a structure of an operational force of a different size.

Senator Neiman: Do we need a major transformation?

Professor Garigue: If you want to make the best use of the present size, you must integrate the whole problem of recruiting, manpower and education into the operational planning,

[*Traduction*]

que l'OTAN ait une stratégie globale, la notion de la forteresse nord-américaine, comporte la mobilisation de toutes les ressources canadiennes.

Cela accepté, les effectifs minimums devraient être de 150,000 à 200,000. Cependant, avant d'atteindre ce chiffre, il faut tenir compte du fait que la bataille peut ne pas toucher le continent nord-américain. Si c'est le cas, et qu'elle a lieu en Asie ou en Afrique, c'est alors le cadre dans lequel nous évoluerons pour assurer la sécurité mondiale. La gravité de la menace constitue donc un élément fondamental. D'une part, le combat ne se déroule pas sur notre territoire mais d'autre part, nous devons assurer notre survie.

Par conséquent, le recrutement, les effectifs et l'instruction dépendront de la menace.

Le sénateur Neiman: Compte tenu du fait que nos effectifs s'élèvent à 80,000 hommes et femmes et que, le taux de roulement étant élevé, nous devons recruter 12,500 militaires par année simplement pour maintenir les effectifs à leur niveau actuel, vous devez continuellement instruire les nouvelles recrues. Que devrions-nous faire avec ce noyau de 80,000 hommes et femmese? Sera-t-il possible de concentrer l'instruction dans certains domaines afin que nous puissions augmenter nos effectifs, premièrement en période de paix et ensuite en période d'urgence? Quel sont les lacunes de nos programmes d'instruction actuels?

M. Garigue: La question principale est de savoir si la structure de recrutement et d'instruction du ministère de la Défense est une structure opérationnelle ou simplement de service? En fait, si la structure n'est pas opérationnelle, elle tend à devenir un système statique qui comporte un aspect de recrutement et d'instruction pour des ressources humaines d'une certaine importance. La structure n'est pas opérationnelle, mais administrative. Je conviendrais même avec certaines personnes qu'il s'agit d'un système bureaucratique à de nombreux égards.

Il serait évidemment possible de rendre ce système opérationnel comme l'a fait l'armée allemande après la Première Guerre mondiale lorsqu'elle a porté ses effectifs à 100,000 hommes et femmes, effectifs qui s'élèvent maintenant à un million? Les sous-officiers pouvaient devenir des officiers dès qu'une urgence se présentait.

Nous n'avons pas ce genre d'instruction ni de capacité opérationnelle. Nous disposons d'un système administratif qui remplit effectivement son rôle et qui est même hautement compétent à de nombreux égards, mais il reste que c'est un système administratif. Ce n'est pas un système opérationnel; il ne peut pas d'un jour à l'autre répondre aux besoins d'une force opérationnelle plus importante. Il n'a d'ailleurs pas été conçu dans ce but.

Le sénateur Neiman: Devrons-nous transformer de fond en comble nos forces armées?

M. Garigue: Si vous voulez tirer le maximum de l'effectif actuel, il faut intégrer tout le problème du recrutement et de l'instruction dans la planification de la stratégie opération-

[*Text*]

that is, into the operational strategy planning so that, in fact, the Director General of Education and Training is a member of the strategy planning board.

Senator Hicks: Senator Neiman again referred to remarks Professor Garigue made at the beginning of his dissertation with regard to the kind of recruiting problems which exist in order to maintain our forces at the 80,000 present level as compared with increasing it to the figure of 100,000 or 150,000 or, again, as compared to increasing it to 300,000. I expected you would tell us a little bit about the different types of recruiting problems that would result from either of these changes. Would you care to enlarge on what you have already said in that respect?

Professor Garigue: Certainly. If you maintain the present system, it becomes evident that we have too large a system because it was first created to deal with larger numbers and gradually reduced to smaller numbers. It has developed also a very large turnover. That demonstrates a certain amount of cost inefficiency because we should not need, with an army of 80,000, to recruit so many people each year. It only shows that maybe our standards are too high. Also, the morale in the forces does not encourage a high-enough rate of retention to maintain a balanced mode of educational training. The present system has its own in-built deficiencies because it has been reduced from a high level to a low level of personnel while maintaining its structure. We have tailored that system because of cost, and the breaking point has been, so far, 80,000. But that number is also linked to our conception of defence.

This way of looking at defence has a direct impact on the morale and on the education in the armed forces. They see themselves as underdogs. They do not see themselves as an efficient armed force capable of taking on anything. This results in a vicious circle. Because the system is what it is, with the loss of morale and because of the situation in which our armed forces have to operate, the retention rate cannot be higher. Furthermore, the fact that we are dependent on the United States for our "know-how" and that we do not have the equipment to fight a modern battle—means that we are technically very competent—means that we are often thought of by others to be in signal operation and not in combat operation.

The present system has reached a difficult situation: If 80,000 is the product of a budgetary situation, can this number have a strategic consequence which is other than simply a given arbitrary unit?

Senator Hicks: Am I to infer then that you feel the present system, with minor changes, would be capable of recruiting to the level of 150,000 or more?

Professor Garigue: I would say that the present system could do so. If it were increased to 150,000, then the implication is that the armed forces would have a much more active role.

[*Traduction*]

nelle. Ainsi, le directeur général de l'éducation et de l'instruction doit être membre du conseil de planification de la stratégie.

Le sénateur Hicks: Le sénateur Neiman faisait encore allusion à des remarques que M. Garigue a fait au début de son exposé au sujet des problèmes de recrutement qui se posent afin de maintenir nos forces au niveau actuel de 80,000 comparativement aux problèmes qui se poseraient si nous voulions porter ce nombre à 100 000, 150 000 ou 300 000. J'aimerais que vous nous en disiez un peu plus au sujet des problèmes de recrutement qui se poseraient dans ces différents cas.

M. Garigue: Volontiers. Si vous maintenez le système actuel, il devient évident que celui-ci est conçu pour des effectifs beaucoup plus importants et qu'il devrait être réduit graduellement. Le taux de roulement s'est aussi accru considérablement. Cela révèle une certaine inefficacité parce que nous ne devrions pas être obligés, avec 80 000 militaires, de recruter autant de personnes chaque année. Nos normes de recrutement sont peut-être trop élevées. En outre, le moral des forces n'est pas suffisamment bon pour favoriser la mise sur pied d'un programme d'instruction de qualité. Le système actuel comporte certaines lacunes inhérentes parce que le personnel a été réduit et que la structure n'a pas été modifiée. Nous avons allégé le système pour réduire les coûts et, jusqu'à maintenant, nous avons fixé le seuil à 80 000 militaires. Mais ce chiffre reflète aussi notre conception de la défense.

Cette conception influe directement sur le moral et l'instruction des forces armées. Les militaires se considèrent comme des perdants. Ils ne se voient pas comme des spécialistes efficaces pouvant s'acquitter de n'importe quelle mission. On aboutit à un cercle vicieux. Le système étant ce qu'il est, étant donné par ailleurs la perte de moral et la situation dans laquelle se trouvent nos forces armées, la stabilité des effectifs ne peut pas être meilleure. Par ailleurs, le fait que nous dépendons des États-Unis dans le domaine de la technologie et des connaissances techniques et que nous ne sommes pas équipés pour une guerre moderne—bien que nous soyons très compétents sur ce point—font croire à d'autres pays que nous sommes spécialisés dans les communications et non dans les opérations de combat.

Nous avons donc atteint un moment crucial: si le chiffre de 80 000 a été retenu pour des raisons budgétaires, peut-il avoir des répercussions stratégiques qui atténuent le caractère arbitraire du choix?

Le sénateur Hicks: Dois-je en conclure que d'après vous, le système tel qu'il est, peut-être avec quelques modifications minimes, permettrait de recruter du personnel jusqu'à atteindre un niveau de 150 000 ou plus?

M. Garigue: Je pense que oui. Si l'on atteignait un effectif de 150 000, les forces armées joueraient alors un rôle beaucoup plus actif.

[*Text*]

Senator Hicks: Better equipment and higher morale would, you think, possibly, reduce the attrition rate?

Professor Garigue: It would most definitely, and it would encourage the people who are entering the armed forces and being trained, to feel that they are doing something which is extremely important as Canadians. Then the armed forces would receive a very different response from the Canadian population than the response they now receive.

Senator Hicks: Then you would also say, I suppose, that a little bit more of the same would enable us to move up to the 300,000 person category.

Professor Garigue: Three hundred thousand would require a different system. It would require an operationally-conceived system which we do not have now. In fact, the system we have now, because it has been reduced, is engaged in self-maintenance, with all of the inefficiency it implies.

If you go to the 100,000 or 150,000 level, the system expands, and achieves a new equilibrium. However, if you pass to the higher level, you have to change the system, because you are crossing into new thresholds of numbers.

Senator Hicks: Then the attitude of very senior personnel towards recruiting must be changed to regard the recruiting process as part of the operational process.

Professor Garigue: You are quite right, because the administrative structure would have to handle many more people in a shorter time so that there could be a much more efficient use of present-day resources.

We could, in fact, shorten the periods of training in certain areas to accommodate much larger numbers of recruits. We could multiply the present utilization of buildings on the various camps as well as existing schools.

Senator Hicks: If it is not too difficult for you to do, I would like you to comment further on another remark you made in response to Senator Neiman's question, when you asserted that after World War I the German army, at a level of about 100,000, was able to develop and maintain the cadre—I think was the term you used—that in time of emergency, or when required, enabled they army very rapidly to reach one million. Where are we not doing that sort of thing in the Canadian army? It seems to me if we are at 80,000, we ought to be able to develop the same kind of cadre that would very quickly enable the Canadian armed forces to be multiplied by a factor of 10 or even 20.

Professor Garigue: You are quite right, senator, on that. A number of senior officers and generals who were director general of Education and training, used that notion to say that "the Canadian army was an" army in being." It was, in fact, a cadre for expansion. That theory is valid if we had five or ten years in front of us or if, at least, the notion of a two-year time gap could be conceived before a major confrontation.

[*Traduction*]

Le sénateur Hicks: Vous pensez qu'un équipement de meilleure qualité et un meilleur moral pourraient réduire le taux de roulement?

M. Garigue: J'en suis certain, et cela encouragerait ceux qui se joignent aux forces armées et qui reçoivent cette instruction militaire en leur donnant le sentiment qu'ils font quelque chose de très important pour le Canada. Les forces armées recevraient de la population canadienne une réponse tout à fait différente de celle qu'elles reçoivent à l'heure actuelle.

Le sénateur Hicks: Vous diriez alors aussi, je suppose, qu'avec un petit effort supplémentaire on pourrait atteindre les 300 000 personnes.

M. Garigue: Des effectifs de 300 000 personnes exigeraient un système différent, c'est-à-dire conçu de façon opérationnelle, ce qui n'est pas le cas. En fait, nous sommes en présence, à l'heure actuelle, d'un système qui, en raison des restrictions qui lui ont été imposées, ne fait que se maintenir, avec toutes ses insuffisances.

Si vous atteignez les 100 000 ou 150 000 personnes, le système prend du volume, et atteint un certain équilibre. Toutefois, si vous passez à un niveau supérieur, il faut changer la nature du système.

Le sénateur Hicks: Il faut alors modifier l'attitude des cadres supérieurs en matière de politique de recrutement et la concevoir comme partie intégrante du processus opérationnel.

M. Garigue: Vous avez tout à fait raison, car l'administration aurait un effectif plus nombreux en moins de temps et pourrait tirer une utilisation maximale des ressources actuelles.

Nous pourrions en fait, raccourcir les périodes d'instruction dans certains secteurs afin de former un nombre bien supérieur de recrues. Nous pourrions accroître le taux d'utilisation des bâtiments dans de nombreuses bases, ainsi que des écoles d'instruction.

Le sénateur Hicks: Si ce n'est pas trop vous demander, j'aimerais que vous fassiez quelques remarques sur votre réponse à la question du sénateur Neiman; vous avez dit qu'après la Première Guerre mondiale, l'armée allemande qui atteignait des effectifs de 100 000 hommes, a pu constituer et maintenir un cadre—je pense que c'est votre terme—grâce auxquel, en cas de crise, on pourrait porter rapidement les effectifs de l'armée à un million. Pourquoi ne faisons-nous pas la même chose au Canada? Il me semble que si nous avons une armée de 80 000 soldats, nous devrions être capables d'adopter le même genre de système permettant de façon très rapide de multiplier par 10 ou même par 20 les effectifs.

M. Garigue: Vous avez tout à fait raison sénateur. Un certain nombre d'officiers supérieurs et de généraux qui ont été directeur général de la formation et de l'instruction faisaient le même raisonnement en disant que l'armée canadienne était une armée «en puissance». Ils la concevaient comme un cadre destiné à être élargi. Cette théorie serait donc valable si nous disposions de 5 ou 10 années, ou d'un délai de deux ans avant tout déclanchement d'hostilités graves.

[*Text*]

Senator Hicks: Then you are referring to what happened to the German army not over a period of months but over a period of the years after Hitler came into power, and before the outbreak of hostilities.

Professor Garigue: Exactly. It was the idea the German generals fostered in making that army of 100,000, which was the limit imposed by the peace treaty, to use it as a cadre for a future German army. They did not know at what time that future army would come into being. As the rearmament of Germany progressed under Hitler, it in fact realized itself on that notion.

Senator Hicks: But it still took a matter of years rather than months?

Professor Garigue: Oh, yes.

Senator Hicks: That is the essential distinction that you are making.

Professor Garigue: You can only use the concept of the "army in being" if you have a time lag of sufficient length to pass from the cadre system to an efficient large-scale army. Given modern technology, that requires a number of years. You cannot train people in large numbers. You can train them rapibly in small numbers—but in large numbers you have to take time.

Senator Hicks: Mr. Chairman, I would like to switch to another topic entirely, with Professor Garigue, for a few minutes. In the course of you remarks, you also made some comments concerning the adequacy of Canadian forces to meet our NATO commitments. The most significant suggestion you made was that perhaps we should withdraw from some of the commitments on paper and in being now, and look after our own northern rim more responsibly, and perhaps develop the capability of looking after it without substantial allied assistance.

Professor Garigue: There are two ideas, senator, I wanted to develop. I do not propose to withdraw from NATO. That would be suicidal.

Senator Hicks: No, we would do this within NATO. It would be a changing commitment within NATO. If it implied the contrary, I did not mean to.

Professor Garigue: This would imply, to my mind, that the Canadian population would be more responsive to Canadian forces who are defending a part of Canada effectively as a northern rim extension of NATO. It would imply, of course, that we do specialize, in the NATO system, as being largely responsible for northern defence. That would imply that our forces would become a specialized type of forces—nordic forces—like the Norwegians and the Swedes are.

Senator Hicks: I have a pet opinion about the tentative commitment that Canada has to send troops to Norway in the event there is movement there. This seems to me to be the most ridiculous future strategy that one could conceive. I suppose the best thing that could happen from Canada's point of view would be that the troops would not get there in time to do anything. Otherwise, it seems to me the time they got there and were deployed, there would be no battle. Is it not quite

[*Traduction*]

Le sénateur Hicks: Vous prenez donc l'exemple de l'armée allemande sur une période, non pas de quelques mois, mais de plusieurs années après l'arrivée d'Hitler au pouvoir jusqu'au déclenchement des hostilités.

M. Garigue: Exactement. L'idée des généraux allemands était effectivement de constituer une armée de 100 000 hommes, limite imposée par le traité de paix, et d'en faire une armée de cadres pour le future armée allemande. Ils ne savaient pas à quel moment cette armée serait véritablement mise sur pied. Au fur et à mesure du réarmement allemand, sous Hitler, l'armée a d'elle-même suivi ce processus.

Le sénateur Hicks: L'ensemble a demandé des années plutôt que des mois?

M. Garigue: Certainement.

Le sénateur Hicks: Voilà une différence fondamentale.

M. Garigue: Vous ne pouvez utiliser le concept d'une armée en puissance que si vous avez un délai suffisant pour passer d'une armée de cadres à une véritable armée au complet. Étant donné les conditions imposées par la technologie moderne, cela exige plusieurs années. Il est impossible de former des hommes en grand nombre. On peut le faire rapidement par petits groupes, mais à grande échelle il faut du temps.

Le sénateur Hicks: Monsieur le président, j'aimerais juste quelques instants, passer à un point complètement différent de l'exposé de M. Garigue. Vous avez au cours de votre exposé, monsieur Garigue, fait quelques observations sur le niveau de nos effectifs pour répondre à nos engagements au sein de l'OTAN. Vous proposez, entre autres, et c'est le point le plus important à mon avis, que nous nous retirions de certains de nos engagements théoriques actuels pour nous concentrer sur notre flanc nord plus sérieusement et peut-être prendre les moyens de le défendre avec un minimum d'aide alliée.

M. Garigue: Je voulais, sénateur, développer deux idées. Je ne propose certainement pas de sortir de l'OTAN. Ce serait un suicide.

Le sénateur Hicks: Non, il s'agirait à mon sens de modifier nos engagements à l'intérieur de l'OTAN. C'est ce que je voulais dire.

M. Garigue: Selon moi, cela veut dire que la population canadienne s'intéresserait davantage aux Forces canadiennes qui défendent réellement une partie du Canada sur le flanc nord de l'OTAN. Bien entendu, c'est sous-entendre que nous spécialiserions, au sein de l'OTAN, dans la défense du Nord et que nos forces deviendraient des forces nordiques, comme celles des Norvégiens et des Suédois.

Le sénateur Hicks: J'aime beaucoup l'idée de l'engagement provisoire pris par le Canada d'envoyer des troupes en Norvège en cas de mouvement de ce côté. Il me semble que c'est la stratégie la plus ridicule que l'on puisse imaginer. Pour le Canada, il vaudrait mieux que les troupes ne puissent pas s'y rendre à temps pour intervenir. Autrement, il me semble que si elles avaient le temps de se déployer, il n'y aurait pas de bataille. N'est-ce pas manquer tout à fait de réalisme que de

[*Text*]

unrealistic to think that we can fight in Norway—starting from Canada—if that were the area where the Russians made their initial move?

Professor Garigue: Senator, this is a very important strategy question. Here you are asking me to put on my hat as a strategist.

Senator Hicks: That is true. You did not come here to answer that kind of question, and if you do not wish to answer it, I will ask it of other witnesses again.

Professor Garigue: Not to evade the question, I will simply say this: It would seem, on evidence of what has been written by the various experts, that there is a very large risk in taking on such a commitment without having developed the type of functional operational linkages which makes it operational in a very short time. I mean by this that there is a number of very complete questions which have to be answered. The Norwegians have come a number of times to Canada to discuss the situation, and I do not know if, in fact, they have changed their minds about the present difficulties. Therefore, there are some unsolved problems in strategic planification and unsolved problems are not the best way to take on a responsibility.

Senator Neiman: Professor Garigue, is this not almost a contradiction of what you said earlier? Would it be sufficient for us to become highly developed and highly efficient in northern warfare just to protect our own Arctic boundaries? Would we not have to have a future position in case of hostilities where we would be prepared to deploy our troops elsewhere? Would that decision not have to be taken within the NATO framework as to what our responsibility would be before we could make this internal decision about changing our training to a type of training we would want to do here?

Professor Garigue: You are quite right. In no sense did I imply that we are to be solely responsible for our territory. Whatever we do it would have to be as part of the NATO system and in full agreement with all the members and partners in NATO. But such a change would become, in the eyes of the population, a much more visible contribution. This would achieve the support of the Canadian population. This is because our population does not see any immediate connection between our commitments to NATO and its security. It is an abstract idea to many Canadians that Canada is defended from Berlin. Although this is true, what I implied by my remark, is that armed forces are a part of the national will to do certain things. The recruiting, the manpower structure and the educational training of the armed forces must be linked to the various attitudes of our population and their idea of how the armed forces can contribute to their security. To achieve better recruiting, better motivation for our armed forces, better manpower structure, we must link whatever operational responsibility we have with what the Canadian population thinks is needed. There are many ways of doing this. The problem of where our armed forces will fight, how they will fight and with what they will fight, can only be solved if you link those problems to the attitudes of the Canadian population and if each Canadian can be mobilized into a national will to ensure security. I am not presenting a single scenario. I am saying there is a way of increasing the linkages between the

[*Traduction*]

penser que nous pouvons envoyer des troupes canadiennes combattre en Norvège depuis le Canada si jamais les Russes déclenchaient l'attaque de ce côté?

M. Garigue: Monsieur le sénateur, c'est une question stratégique de grande importance. Vous me demandez de mettre mon chapeau de stratégie.

Le sénateur Hicks: C'est exact. Vous n'êtes pas venu ici pour répondre à ce genre de question et si vous ne voulez pas y répondre, je la poserai à d'autres témoins.

M. Garigue: Je ne veux pas étudier la question, mais je dirai tout simplement ceci: il me semble, d'après les témoignages de plusieurs spécialistes, qu'un tel engagement comporte de très grands risques si l'on n'a pas préalablement mis au point le dispositif voulu pour que les troupes deviennent opérationnelles à très bref delai Je veux dire par là qu'il faut trouver réponse à certaines questions très complexes. Les Norvégiens sont venus plus d'une fois au Canada pour discuter de la situation et je ne sais pas au juste s'ils ont changé d'idée quant aux difficultés actuelles. Par conséquent, on n'a pas trouvé de solution à un certain nombre de problèmes de planification stratégique et le moment est mal choisi pour en assumer la responsabilité.

Le sénateur Neiman: Monsieur Garigue, n'est-ce pas contredire ce que vous avez dit plus tôt? Ne nous suffirait-il pas de nous moderniser pour pouvoir faire la guerre dans le Nord, ne serait-ce que pour protéger nos propres frontières dans l'Arctique? N'aurions-nous pas à prendre position en cas d'hostilités auxquelles nous serions prêts à participer en déployant nos troupes ailleurs? Cette question ne devrait-elle pas être décidée dans le cadre de l'OTAN pour déterminer nos responsabilités avant de prendre une décision interne pour changer nos méthodes d'instruction ici?

M. Garigue: Vous avez tout à fait raison. Je n'ai pas voulu laisser entendre que nous sommes responsables seulement de notre territoire. Toutes nos activités s'inscriraient dans le cadre de l'OTAN et doivent être poursuivies en accord avec les membres de les partenaires de l'OTAN. Mais ce changement constituerait une contribution plus évidente pour la population et nous aurions donc appui des Canadiens. En fait, ils ne voient pas très bien le lien direct entre leur sécurité et notre participation à l'OTAN. Que le Canada puisse être défendu depuis Berlin est perçu d'une façon très abstraite par de nombreux Canadiens. Même si c'est vrai, j'ai voulu dire que les Forces armées tiennent compte de la volonté nationale d'agir d'une certaine façon. Le recrutement, la structure des effectifs et l'entraînement des Forces armées doivent correspondre aux diverses attitudes de notre population et à l'idée qu'elle se fait de la contribution des forces armées à leur sécurité. Pour améliorer le recrutement, motiver davantage nos troupes, obtenir un meilleur dispositif des effectifs, nous devons faire le lien entre notre responsabilité opérationnelle, quelle qu'elle soit, et ce que la population canadienne estime nécessaire. Il y a plusieurs façon de le faire. La question de savoir où nos Forces devront combattre, comment et avec quelles armes elles devront le faire ne peut être résolue qu'en tenant compte des réactions de la population canadienne et de la volonté de chacun d'assurer la sécurité. Je ne présente pas qu'un seul scénario. C'est une façon, selon moi, d'augmenter les liens

[*Text*]

attitude of Canadians and their mobilization and a national will in developing conditions to ensure security. The plan which has to be developed must not be fragmented—manpower on one side and obligation toward a foreign government on the other—because that is a sure way of losing any future battle. There should be a strategy of coherence, of linking all those elements together. That is why I stress that recruiting, manpower and education training must be seen as an operational question, and not simply as purely administrative questions.

Senator Buckwold: Professor, this is my first meeting of the committee; so if I ask what seem to be foolish questions, you will understand. It is agreed that we need more manpower to fulfil our obligations properly both for external and internal purposes, but looking at the realistic situation—as you said, our enemy is the budget—it is unlikely that we will see any significant change in the numbers we have. Perhaps you could comment on how, with the present numbers, we can achieve the kind of thing you are talking about. We are now looking at future conflicts that may be highly technological, requiring a large number of specialists of the type you have outlined. Perhaps we are putting too much emphasis on straight numbers rather than on the quality and training, professional ability and expertise of those who are in the permanent forces. I relate that, of course, to the militia—which, in my opinion, is in a state of disarray—as being the potential source of general manpower—with, of course, some trained people—to meet our manpower requirements as against the highly technical requirements. I would be interested in having your response to that question, as to whether it is a practical way of looking at the situation that faces us.

Professor Garigue: Senator, your question is not naïve. In fact, you push me right against the wall. Reality being what it is, what can I say concerning our capacity to answer the present perception of threat?

One can do a lot with the total budget actually allocated to defence because it is a very large sum. It would seem that with that amount of money we could do a lot of things. You are quite right—when one looks at the total sum allocated to defence. The problem, of course, is that like any budget—you find it always when you examine a departmental budget—most of it is now locked into salaries and very little on capital and technological resources. The governmental budget on defence is so structured that to maintain the present number most of the money is locked into personnel.

That may not be the most efficient way of using your budget, but unless you have a given set of priorities to do something else, the tendency has been, for those ministers who have followed each other in the Department of National Defence, to carry on what has been done with certain incremental changes. Because it has been incremental change, the present structure is no longer satisfactory to meet the situation of threat. Budget change and world crisis change do not go in the same direction. You cannot reverse the use of the present budget, because it has been the result of incremental decision.

[*Traduction*]

entre l'attitude des Canadiens et la mobilisation de leurs troupes et la volonté nationale d'établir des conditions propres à assurer la sécurité. Le plan qu'il faut élaborer ne doit pas être fragmenté les effectifs d'un côté et de l'autre, une obligation envers un gouvernement étranger, ce qui serait une façon sûre de perdre toute bataille éventuelle. Nous devons faire preuve de cohérence et relier tous ces éléments. Voilà pourquoi je souligne toujours que le recrutement, les effectifs et l'entraînement sont des facteurs opérationnels et pas seulement une question purement administrative.

Le sénateur Buckwold: C'est ma première séance en comité, monsieur; vous serez donc indulgent si ma question vous semble stupide. Je suis d'accord qu'il nous faut des effectifs plus importants pour répondre convenablement à nos engagements extérieurs et intérieurs, mais en regardant la situation telle qu'elle est, il est peu probable que les chiffres actuels augmentent beaucoup, car, vous l'avez dit, le budget est notre ennemi. Comment serait-il possible d'atteindre les objectifs dont vous parlez dans la situation actuelle? Nous nous intéressons à ces conflits éventuels qui peuvent être hautement technologiques, exiger un très grand nombre de spécialistes du type que vous avez décrit. Nous mettons peut-être trop l'accent sur les chiffres comme tels plutôt que sur la qualité et l'entraînement, les compétences professionnelles et la spécialisation de ceux qui font maintenant partie des forces permanentes. Bien entendu, mes observations portent sur la milice qui, à mon avis, est désorganisée actuellement—mais on peut y faire éventuellement appel, en lui adjoignant, bien entendu, du personnel entraîné. Nous répondrions ainsi à nos besoins à la fois en effectifs et en techniciens hautement spécialisés. A votre avis, est-ce une façon pratique d'envisager la situation devant laquelle nous nous trouvons?

M. Garigue: Monsieur le sénateur, votre question n'est pas naïve. En fait, vous m'acculez au pied du mur. Compte tenu de la situation, que puis-je dire de notre capacité à répondre à la perception actuelle d'une menace?

Avec les crédits qui sont affectés à la défense, nous pouvons faire beaucoup de choses car ils sont considérables. Il semblerait qu'avec ce montant d'argent nous puissions faire beaucoup de choses. Vous avez entièrement raison, si on regarde l'ensemble des crédits affectés à la défense. Le problème est évidemment que, comme dans tous les budgets des ministères, la majeure partie des affectations est destinée aux salaires et très peu aux immobilisations et aux ressources techniques. La structure des crédits affectés à la défense est telle que pour maintenir le nombre actuel des effectifs, le gros des crédits est engagé dans le personnel.

Ce n'est peut-être pas la façon la plus efficace d'utiliser vos crédits parce que, à moins de priorités dans d'autres secteurs, la tendance a été pour les ministres qui se sont succédés au ministère de la Défense nationale de poursuivre ce qui avait été entrepris avec quelques augmentations. Parce que, par le passé, c'est ainsi que cela fonctionnait, le système actuel ne permet plus de faire face à la menace avec efficacité. Les budgets et les crises mondiales n'évoluent pas dans le même sens. Vous ne pouvez utiliser autrement les crédits actuels parce qu'ils découlent d'augmentations. Il faudrait apporter un

[*Text*]

A major fundamental change would be required in the structure of the budget, of the manpower, of the use of the money, before you could use that budget very differently than now.

So the reality of the system precludes the notion that you can do something vastly different with the budget from what you are doing now. All deputy ministers, assistant deputy ministers, and the experts who have been called in, have always come to the sad conclusion that you can do something if you expand the budget, but you cannot do very much if you are trying to maintain the present limits of the budget or try to use it differently from the way it is being used now. That, as you know, has been one of the problems of government administration in any department. There is nothing peculiar about defence.

So to answer the senator's question I would say this: Can you really regroup large sums of money from the present distribution of the budget so that you would have a sufficiently large amount of money that would be free to do something else? The question is a fundamental one, and you have to answer it if you can. You can do a small amount, and achieve economy of say, 4 per cent, but you cannot easily reuse that 4 per cent somewhere else, because weakening given commitments make it extremely difficult to shift the money readily from one category to another. It may be easier to cut down, because that is a government decision and people are simply axed. But it is the transfer of funds which is the key to doing something else. I will leave the answer to the honourable senator, as he has more political experience than I.

Senator Hicks: That is a rather pessimistic answer.

Senator Neiman: Mr. Chairman, may I ask a supplementary on that subject? It is probably an unfair question. Suppose the government were to maintain the funds at X number of dollars, do you think that we could have a far better and more efficient armed forces if we were to cut back on personnel by 10 per cent, 15 per cent, or whatever, and reallocate the money to different kinds of training; and thereby come up with more efficient personnel?

Professor Garigue: Senator, the answer is no, most definitely no, because the loss of morale and loss of efficiency in the remaining structure would be such that the whole of the armed forces would be practically in a state of collapse—because they would have been pushed to the limit by cuts. Certain units are operating on a less than efficient ratio of personnel to activity which they have to maintain, and professionally they are other in a situation where they know they are not able to carry out the tasks which have been given them because of limited resources.

Senator Neiman: That is manpower resources.

Professor Garigue: And equipment.

Senator Neiman: You do not think that the loss of morale would be offset by some gain in the area of being able to spend

[*Traduction*]

grand changement fondamental à la structure du budget et des effectifs et à l'utilisation des fonds avant de pouvoir utiliser les crédits de façon bien différente de l'emploi qu'on en fait actellement.

Dans le présent système, donc, il est impossible de penser qu'on puisse faire bien différemment avec le budget. Tous les sous-ministres, sous-ministres adjoints et les spécialistes qui ont été appelés à témoigner en sont tous arrivés à la triste conclusion qu'il est possible de faire quelque chose si l'on accepte de dépenser, mais qu'il est impossible de réaliser quoi que ce soit si l'on tente de maintenir le système existant ou de l'utiliser de façon différente. Comme vous le savez, c'est un des problèmes de l'administration gouvernementale dans tout ministère. Il n'y a rien de particulier en ce qui concerne la défense.

Ainsi, pour répondre à la question du sénateur, je dirais ceci: «Pouvez-vous vraiment réunir de vastes sommes d'argent à partir de la répartition actuelle du budget de manière à en avoir suffisamment pour vous permettre de faire autre chose? C'est une question fondamentale, et je vous demande d'y répondre si vous le pouvez. Vous pouvez en faire un peu quand on vous force à réduire vos dépenses, disons de 4 p. 100 mais vous ne pouvez réaffecter ces 4 p. 100 à un autre poste, parce qu'il est extrêmement difficile d'effectuer des transferts de fonds en raison du non-respect de vos engagements antérieurs. Il est plus facile de réduire les dépenses parce que cela revient à une décision du gouvernement et c'est le personnel est simplement réduit. La clé du problème réside dans le transfert de fonds. Je vais laisser à l'honorable sénateur le loisir de répondre à la question, puisqu'il a plus d'expérience politique que moi.

Le sénateur Hicks: C'est une réponse plutôt pessimiste.

Le sénateur Neiman: Monsieur le président, puis-je poser une question supplémentaire? C'est peut-être une question injuste. Supposons que le gouvernement conservait un budget d'un certain nombre de dollars, pensez-vous que les Forces armées pourraient être de beaucoup supérieures et beaucoup plus efficaces si nous réduisions le personnel de 10 p. 100 ou 15 p. 100, ou peu importe, et réaffections les fonds à divers types de formation de manière à nous doter d'un personnel plus compétent?

M. Garigue: Sénateur, la réponse est non, absolument pas, parce que cela porterait atteinte au moral et à l'efficacité du système et que l'ensemble des Forces armées risquerait de s'effondrer, ayant déjà été la cible de nombreuses réductions. Certaines unités fonctionnent avec des effectifs moins que suffusants et, sur le plan professionnel, elles se retrouvent souvent dans une situation qui ne leur permet pas de remplir les fonctions qui leur sont assignées en raison de leurs ressources limitées.

Le sénateur Neiman: Vous parlez de ressources humaines.

M. Garigue: Et d'équipement.

Le sénateur Neiman: Ne croyez-vous pas que cette atteinte au moral pourrait être compensée par le fait de disposer de

[*Text*]

some money on up-to-date equipment, on better training, and everything else; to have a smaller but more efficient force?

Professor Garigue: The situation is general to the three services, and I would see any decision to be an arbitrary one. Because we do not know the exact nature of the battle we would have to fight, we must have the equivalent capacity for our three services, and also the equivalent capacity of supplies and maintenance services, because the operational arm is only efficient so long as the supply lines are efficient. So if the total system is now ground down to its possible limit, we can grind it down further with consequent losses; but to transfer major resources, some small amount can be done, but I would like really to understand the details of the operation before I could give a satisfactory answer. For the same reason I told General St. Aubin not to carry out any research on the training system in the armed forces unless he was willing to carry out major changes, because this question has been examined and studied many thing and to do so again and not accomplish anything would produce a loss of morale that would represent a very great danger.

You cannot play very much with the present system, because, in terms of efficiency, it is really very much a limited system. We could reduce it further, but then some of the services would have to disappear, and that, of course, is something that I would not recommend unless I knew exactly what had to be done. It is not a proposition that can be accepted lightly, it is full of value judgment and one has to be at the centre of the decision making.

Senator Buckwold: I think you have given a realistic response to my possibly hypothetical question in suggesting that really the strength of our armed forces is so minimal that we could not do very much in the way of trying to achieve technical competence at the expense of other manpower.

Professor Garigue: Exactly.

Senator Buckwold: That brings me to the militia as a source of manpower, that you indicate, and I think we all agree, is needed. Could you give us some comments on what your approach would be to having a reserve force in Canada that would have the acceptance of the public, that would be able to recruit better than it does at present, that would have better training, and would in fact play a role as a backup in a much more efficient way than is the case right now?

Professor Garigue: Again your question is a very fundamental one. I believe in a mixed system for the armed forces, rather than placing all our eggs in one basket; namely, the regular army. I believe that there should be a core of regulars, but some of the strength of the country should also be in its auxiliary, or militia, or reserve system, which would, as it were, extend the regular forces into every part of the country and every social group, so that you can achieve a much higher type of mobilization. I believe we have not done so because of lack of funds. There have been a number of very good plans

[*Traduction*]

plus d'argent pour faire l'acquisition d'équipement plus efficace, pour mieux former les effectifs et ainsi de suite; en fin de compte, n'y aurait-il pas avantage à sacrifier le nombre pour l'efficacité?

M. Garigue: La situation s'applique aux trois services, et toute décision serait, à mon avis, arbitraire. En fait, nous ne connaissons pas exactement la nature de la lutte que nous aurons à livrer, il nous faut donc une capacité égale dans les trois services, ainsi qu'une capacité égale d'approvisionnements et de services d'entretien, parce que le secteur des opérations n'est efficace que dans la mesure où les voies d'approvisionnement le sont. Alors, si l'ensemble du système est réduit à la limite, nous pouvons le diminuer davantage, mais non sans pertes; mais pour ce qui est du transfert d'importantes, ressources certaines mesures peuvent être prises, mais j'aimerais vraiment comprendre l'opération dans ses détails avant de vous donner une réponse satisfaisante. Pour la même raison, j'ai dit au général St-Aubin de ne pas entreprendre de recherche sur la formation dans les Forces à moins d'être prêt à procéder à de grands changements, parce que la question a été étudiée et réétudiée, et le fait de recommencer ces travaux sans rien changer pourrait nuire au moral des troupes, et ce serait très grave.

Vous ne pouvez pas tellement jouer avec le système actuel parce que son efficacité est en réalité très limitée. Nous pourrions le réduire encore davantage, mais à ce moment-là, certains services devraient disparaître et c'est là, une chose, bien sûr, que je ne recommanderais pas à moins de savoir moi-même exactement ce qui doit être fait. Ce n'est pas une proposition qui puisse être acceptée à la légère parce qu'il faut faire preuve de jugement et participer à la prise de décisions.

Le sénateur Buckwold: Je crois que vous avez donné une réponse réaliste à ma question hypothétique en laissant entendre qu'en réalité, l'efficacité de nos forces armées est tellement minime que nous ne pourrions pas faire des miracles en tentant d'assurer une compétence technique aux dépens d'autres membres des effectifs.

M. Garigue: C'est exact.

Le sénateur Buckwold: Ce qui m'amène à aborder la question de la milice comme source d'effectifs; nous convenons tous qu'elle est nécessaire. Pourriez-vous nous donner vos idées sur la constitution d'une force de réserve au Canada qui serait bien acceptée par le public, apte à recruter des membres mieux qu'elle ne le fait acutellement, mieux formée et qui en fait jouerait un rôle d'appui beaucoup plus efficace?

M. Garigue: Une fois de plus, votre question est fondamentale. Je crois à un système mixte des Forces armées plutôt que de mettre tous nos œufs dans le même panier, c'est-à-dire dans l'armée régulière. Je crois qu'il doit y avoir un noyau de réguliers, mais la force du pays devrait reposer en partie dans ces armées auxiliaires, la milice ou la réserve, qui permettraient d'étendre les Forces régulières dans toutes les régions du pays et dans toutes les couches sociales, afin d'en arriver à une mobilisation plus importante. Je crois que nous n'avons pas tellement agi dans ce sens à cause d'un manque de crédits.

[*Text*]

presented for achieving this, and some of the projects which have been developed within the Department of National Defence are excellent for that purpose.

Lack of resources has always been one of the key reasons why these projects have not been implemented.

Senator Buckwold: They could do it for probably one-tenth of the cost of a permanent army, however.

Professor Garigue: You are quite right, senator, but the question is, although it is cheaper, will security be better achieved with the money you have obtained by limiting the standing forces, by giving it to an auxiliary or reserve type of force? In the present Canadian situation most of the specialists think you must have a minimum standing armed force because in the present world situation what we are faced with is the possibility of a war with no warning, and because of that there is not a period of time adequate enough to use a militia as an operetional army straight away. Reserves have to be given a number of weeks or months in which to become a real operational force.

This having been said, however, I must say that I myself believe that much more money should be put into that type of forces. I believe that it would allow us to have a much more intense and much quicker response from the Canadian population. It would regionalize to a great extent the Canadian participation to its defence and make our forces part of the activities of the local population. It would also give a much more extensive dimension to our security and defence, whether it be naval, air or land. I would be completely in favour of earmarking more funds, rather than redistributing funds, for that type of force.

Senator Yuzyk: These matters that we are discussing today are very serious and very important. It is a matter not only of our defence, but of our reputation in the world, and our ability to defend our own interests.

I would gather, from the discussion that we have had today, and from your comments, that a personnel of 80,000 is not even a bare minimum for what Canada really requires, if its is to play its role even in NATO, and have an operational force, including divisions, and the like. I know this is a political decision that has to be made by the government, and I am sure the military people must have plans for the future. I think it is very important that we have long range planning for such purposes as defence. I am sure, too, that in order to achieve certain objectives that you have mentioned here, this will have to be done in stages. Personally I would favour the idea that we should get pretty close to doubling our forces so that we would at least be prepared for combat in many situations. Could you outline briefly how you would see this phasing being carried out, in the light of the fact we have to think in terms of the life of governments? If we think of two terms, that is, eight to ten years, how should we phase in the improvement of our military capability?

[*Traduction*]

Un certain nombre de projets très intéressants ont été présentés à cette fin, et ceux qui ont été appliqués au ministère de la Défense nationale sont excellents.

Le manque de ressources est toujours l'une des raisons principales invoquées pour laquelle ces projets ne sont pas appliqués.

Le sénateur Buckwold: Le Ministère pourrait constituer cette réserve probablement en y affectant un dixième de ce qu'il consacre à l'armée permanente.

M. Garigue: Vous avez tout à fait raison, sénateur, mais la question est la suivante: Même s'il en coutait moins cher, les économie réalisées par des coupures dans la force permanente permettraient-ils d'assurer une plus grande sécurité s'ils étaient affectés à des forces auxiliaires ou de réserve? Dans la situation actuelle au Canada, la majorité des spécialistes estime que l'on doit avoir une force permanente minimale parce que dans le monde d'aujourd'hui, il est toujours possible que soit déclenchée une guerre subite, sans avertissement et que pour cette raison, nous n'ayons pas assez de temps pour recourir à la milice et en faire une force opérationnelle sur-le-champ. Les forces de réserve doivent mettre un certain temps avant de devenir opérationnelles.

Cela dit, je dois toutefois signaler que personnellement, je crois que l'on devrait consacrer davantage de crédits à de telles forces. J'estime que de la sorte, la population canadienne serait beaucoup plus disposée à nous appuyer et ce très rapidement. Dans une large mesure, la participation des Canadiens à leur défense serait régionalisée et nos forces s'intégreraient aux activités de la population locale. Notre sécurité et notre défense seraient davantage assurées, que ce soit sur mer, sur terre et dans les airs. Je suis tout à fait en faveur d'un accroissement plutôt que d'une nouvelle répartition des crédits pour les forces de réserve.

Le sénateur Yuzyk: Les questions que nous discutons aujourd'hui sont très sérieuses et très importantes. Il ne s'agit pas seulement de notre défense, mais de notre réputation dans le monde et des moyens de défendre nos propres intérêts.

A la suite de notre discussion d'aujourd'hui, et selon vos observations, je conclus qu'une armée de 80,000 hommes et femmes n'est même pas un strict minimum pour les exigences du Canada, s'il doit jouer son rôle au sein de l'OTAN et disposer d'une force opérationnelle. Je sais que c'est une décision politique qui doit être prise par le gouvernement et je suis certain que les responsables du ministère de la Défense doivent avoir des projets. Je pense qu'il est très important que nous procédions à une planification à long terme en matière de défense. En outre, je suis sûr qu'afin de réaliser certains objectifs dont vous avez parlé, il faudra procéder par étapes. Personnellement, je suis d'accord pour que nous doublions presque nos forces afin d'être au moins prêts à combattre dans de nombreuses situations. Pourriez-vous décrire brièvement comment vous entrevoyez cette intégration, étant donné que nous devons tenir compte de la durée du mandat des gouvernements. Sur huit à dix ans, comment pourrions-nous progressivement améliorer notre capacité militaire?

[*Text*]

Professor Garigue: Senator, I know of no expert who could give you an operational answer to that straight off, and myself least of all, because you are really asking a question involving detailed planning and policy making. I know certain groups within the Department of National Defence are working on various plans, but I am not privy to them, and therefore I could not say what they are. I do not have the total knowledge required to answer your question, because much of that information is not public, and therefore I cannot assess it. I do not know what would be the priorities in these various aspects of decision making. The most I can do is to say that I believe—indeed, I am firmly convinced of it, and have written an article on it—that the first priority we have in Canada in order to achieve effective policy making, is to link the armed forces and the attitude of our national population so that we do have a national will. I believe more than anything it is a political question.

Senator Yuzyk: With regard to this national will, again, that is what the government is there for. The function of the government is to gauge the national will, or help guide it, in order to carry out these objectives.

Professor Garigue: In questions of defence policy making there has been a traditional weakness in Canada which arises from our political system. Defence in Canada is a federal responsibility, yet most of the political life of Canada goes on at the regional or provincial level. There is very little linkage between everyday political life and defence policy, so that it is only at a certain moment that defence questions become important to our population. This is a fundamentally different situation from that in England, France, Germany and even in the United States, where defence politics become truly national politics, mobilizing the whole nation. To my mind the first operational aspect of developing the type of thing you are asking for is to mobilize the Canadian population in terms of making it aware that its security depends on the type of armed forces it possesses. To do that we have to regionalize defence politics, give it a provincial dimension and a public dimension. That can only be done by the creation of such organizations as a council of security or a council of defence, which, with regional representation, would be a public council. We must also have a royal commission on armed forces preparedness and we must also have a white paper on defence. That is to say, we must use every possible instrument to reach the population and make it aware of what is at stake. Only until that is done can we progress to the next stage, which is the acquisition of more budgetary resources for armed forces, because it is the attitude of the population towards defence which will decide the amount of money that the governmert will give to defence without having a political problem on its hands. Therefore, in strategic terms, my priorities would be as follows: First, a transformation of the policy-making in defence, which would imply greater public participation and greater regionalization through every possible means, including the creation of a council of security, a royal commission, a white paper. The second stage would be through a greater allocation of resources to defence, and especially to auxiliary service and militia, making the defence of Canada the respon-

[*Traduction*]

M. Garigue: Sénateur, je ne connais aucun spécialiste qui puisse vous donner, tout de suite, une réponse opérationnelle, et je suis le moins bien placé à cet égard, car en fait votre question implique bien des aspects en rapport avec la planification et l'élaboration de politiques. Je sais qu'à la Défense nationale des groupes travaillent à divers projets, mais n'étant pas dans leur secret, je ne peux vous dire ce qu'il en est. Je n'ai pas tous les renseignements nécessaires pour vous répondre, et nous ne pouvons pas les évaluer, car ils ne sont pas publics. J'ignore quelles seraient les priorités des divers aspects de la prise de décision. Le plus que je puisse faire est de dire que j'estime—et j'en suis même fermement convaincu, comme le prouve un article que j'ai écrit à ce sujet—qu'afin d'assurer l'efficacité des politiques élaborées, la toute première priorité pour le Canada est d'établir un lien entre les Forces armées et l'attitude de la population, afin qu'il existe une volonté nationale. C'est surtout, selon moi, une question politique.

Le sénateur Yuzyk: Cette volonté nationale incombe elle aussi au gouvernement; c'est à lui d'évaluer ce que souhaitent les citoyens, ou de contribuer à les orienter pour faire appliquer ces objectifs.

M. Garigue: Traditionnellement, le Canada est en position de faiblesse pour les politiques de défense en raison de son système politique. La Défense relève du gouvernement fédéral, alors que la plus grande partie de la vie politique du pays se déroule à l'échelon régional ou provincial. Il existe très peu de liens entre la vie politique quotidienne et la politique de de défense, de sorte que c'est seulement à certains moments que les questions de défense deviennent importantes pour notre population. Cette situation est fondamentalement différente de celle qui existe en Angleterre, en France, en Allemagne, et même aux États-Unis, où les politiques de défense deviennent véritablement des politiques nationales qui mobilisent l'ensemble de la nation. Selon moi, la première chose à faire pour évoluer dans le sens que vous demandez est de mobiliser la population du Canada, pour lui faire comprendre que sa sécurité est fonction des Forces armées dont elle dispose. Pour ce faire, nous devons régionaliser les politiques de défense, leur donner une dimension provinciale et publique. Cela ne peut se réaliser qu'en créant des organismes comme un Conseil de sécurité ou un Conseil de défense qui, avec une représentation régionale serait un Conseil public. Nous devons aussi avoir une Commission Royale sur l'état de préparation des Forces armées, et un livre blanc sur la défense. En d'autres termes, nous devons utiliser tous les moyens d'atteindre la population et de la mettre au courant du défi auquel nous sommes confrontés. C'est seulement ensuite qu'il sera possible de passer à l'étape suivante, c'est-à-dire à l'acquisition de plus grandes ressources budgétaires pour les Forces armées, car c'est l'attitude de la population envers la défense qui déterminera des budgets que le gouvernement accordera à ce secteur, sans que doive intervenir un problème politique. Par conséquent, sur le plan stratégique voici quelles seraient les priorités; je vois tout d'abord une transformation de l'élaboration des politiques concernant la défense, transformation qui impliquerait une plus grande participation du public et une plus grande régionalisation, par tous les moyens possibles, y com-

[*Text*]

sibility of the militia rather than that of the standing army, which would be responsible for operational commitments within NATO. This means that there will be two separate dimensions, two separate systems. One system would see to it that the territorial integrity of Canada is protected by its own militia, whilst the operational commitments to NATO would be the responsibility of the standing army. There are a number of steps with regard to that on which I cannot elaborate at this time. I would like to add, however, that there exists extensive documentation into these questions, which go into detail regarding those propositions. But my thought is that you cannot do much, in using the present resources, until you go back to fundamentals. The first fundamental is the attitude of the Canadian population. The second fundamental is acquiring more resources and organizing our armed forces so that there is a greater visibility of the security of Canada, and this being achieved through a much more diversified system.

Senator Yuzyk: These are very important ideas, particularly for our committee, because we will be making definite recommendations which we hope will be carried out. I think it is very important that we have that thrust in the future, because I have always felt that we, in national defence, are just letting things ride, so to speak, keeping at a bare minimum. We are not really dealing with national defence seriously enough to look into the future at what our commitments could be, even in global relations. Perhaps we could ask you, a little later on, to elaborate on those ideas in the form of a paper so that we could project plans over, for instance, the next 10 years. Thus we would be in a position to recommend that at least certain parts of your propositions be implemented. I think that in this way your contribution would be very practical. I would like to thank you very much for this complete vision, if you will, of defence and security.

The Chairman: Thank you, Senator Yuzyk. Senator Marshall? We will give you a few minutes and we will give the last word to Senator Neiman.

Senator Neiman: I am sorry, I must leave in a moment, but I would like to say that I very much appreciated hearing you speak.

Senator Marshall: I was about to move on to the areas of reserves and the militia. Senator Buckwold dealt with them very well, but I think that what we have gathered from this meeting is that unfortunately our forces are insufficient in number to expand; we are going to need more funds, and we are never going to get them; and the question of whether the Canadian public will accept the more military phase of our society. It seems to me that after the First World War it was decided that our militia would be allowed to dwindle to nothing. In the Second World War we decided that that was a mistake and from that time on we were going to maintain a militia, which never happened. Taking into account the difficulties with regard to recruiting which Senator Buckwold

[*Traduction*]

pris la création d'un Conseil de sécurité, d'une Commission Royale, d'un livre blanc. La deuxième étape consisterait à accorder plus de ressources à la défense, et particulièrement au service auxiliaire et à la milice, en confiant la responsabilité de la défense du Canada à la milice plutôt qu'à une armée permanente, laquelle serait responsable de nos engagements opérationnels au sein de l'OTAN. Cela signifie qu'il y aura donc deux dimensions, deux systèmes distincts. Selon le premier, l'intégrité territoriale du Canada serait protégée par sa propre milice, les engagements opérationnels envers l'OTAN relevant de l'Armée permanente. Il y a à ce propos un certain nombre d'étapes que je ne peux pas développer ici. Cependant, je voudrais signaler l'existence d'une importante documentation dans laquelle sont approfondies ces propositions. J'estime qu'en utilisant les ressources actuelles il n'y a pas grand chose à faire tant que les questions fondamentales n'ont pas été réglées. La première est l'attitude de la population du Canada, la seconde est l'acquisition de plus grandes ressources et la réorganisation de nos forces armées afin de mettre davantage l'accent sur la sécurité du Canada grâce à un système beaucoup plus diversifié.

Le sénateur Yuzyk: Ce sont là des questions très importantes, surtout pour notre Comité, car nous ferons des recommandations précises qui, espérons-le, seront appliquées. Il me semble très important que cet élan existe à l'avenir, car j'ai toujours pensé que nous limitons les choses au minimum à la Défense nationale. Nous ne prenons pas cette question suffisamment au sérieux pour déterminer quels pourraient être nos engagements à l'avenir, ne serait-ce que sur le plan des relations globales. Nous pourrions vous demander peut-être un peu plus tard de développer ces idées par écrit, pour que nous puissions projeter des plans pour les dix prochaines années par exemple. Ainsi, nous serions en mesure de recommander que quelques unes au moins de vos recommandations soient appliquées. De cette façon, votre contribution pourrait être très concrète. Je voudrais vous remercier beaucoup pour ce panorama extrêmement exhaustif des questions de défense et de sécurité.

Le président: Je vous remercie sénateur Yuzyk. Sénateur Marshall. Nous vous accorderons quelques minutes et derniers mots reviendront ensuite au sénateur Neiman.

Le sénateur Neiman: Je suis désolé, je dois partir dans un moment, mais je voudrais dire combien j'ai été heureux de vous entendre.

Le sénateur Marshall: J'allais passer aux questions de la réserve et de la milice. Le sénateur Buckwold les a très bien expliqués, mais je crois que ce que nous retenons de cette séance, c'est que malheureusement nos forces ne sont pas suffisamment considérables pour prendre de l'expansion; nous avons besoin de plus de fonds, et il ne sera jamais possible de les obtenir; et la question est de savoir si le public canadien acceptera une plus grande militarisation. Il me semble qu'après la Première Guerre mondiale, il avait été décidé que notre milice serait réduite progressivement à zéro. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, nous avons décidé que c'était une erreur, et depuis nous devions maintenir une milice, ce qui ne s'est jamais produit. Compte tenu des problèmes concernant le

[*Text*]

mentioned: the difficulty in maintaining the troops because of lack of interest in training; the lack of proper equipment; and the lack of incentives to join the militia; it seems to me that our society, particularly the youth, does not possess a desirable level of patriotism, so that we have to instil that into them after they are recruited. I am wondering, Professor, if you would consider the patriotic man who has a good job, who wishes to join the militia, and, because he is a good fellow, he is called out to go into senior officer training, for example. First of all, this man has a job and jobs are hard to find. He might be hurt because his employer may say, "To hell with you if you are going to militia training; you will lose your jobs." How do you feel about the concept of tax incentives to industry in an effort to instil patriotism in this sector, to make it realize that we must have an insurance plan for the future, that we must keep our forces at the ready if we cannot increase them?

Professor Garigue: I believe, senator, that you are quite right. There are a number of measures which are used in various countries to make possible this type of auxiliary force. Extensive legislation is passed in a number of countries to increase their capacity to mobilize their population. This is illuminating the ways in which legislation can be passed by which people have security of jobs while they are away in the forces, because this is to them equivalent to national service. There are ways of creating incentives to industry, and so on and so forth.

It is relatively easy to develop that type of legislation and organization, once it is acceptable to the population. Furthermore, in my opinion, there is nothing in the Canadian attitude towards the armed forces which would make it difficult to achieve that. On the contrary. From my own knowledge of the maritimes or of Quebec and Ontario and certainly the prairies, where there are militia forces, I would say those forces could expand rapidly.

Senator Marshall: But they can't keep them.

Professor Garigue: It is a question of maintaining the type of dynamic organization through which they feel what they are doing is important. That cannot be achieved around the old concept of a territorial unit having a sort of "mess dinner." That is no longer possible. It must be developed around a notion of service, service to the local and regional communities, so that the integration of those auxiliary units, or militia forces of reserve, is directly visible and the people are pinpointed as serving their communities, in just the same way as they are pinpointed as serving their churches or doing philanthropic work— but in this case in terms of the security of the area.

Something Canadian can easily be developed which will respond to the character of our population and the character of our regions. Many proposals have already been made which would put that into effect, but each time they have fallen through because of a lack of resources. Some very able people have presented ideas and I would not want to minimize what they have proposed.

Senator Marshall: At one point you said you didn't think we could transfer funds from one part of the whole operation to

[*Traduction*]

recrutement, comme l'a mentionné le sénateur Buckwold: la difficulté de maintenir les troupes en raison du manque d'intérêt à la formation; l'absence de matériel convenable; et le manque d'encouragements pour faire partie de la milice, il me semble que notre société, particulièrement les jeunes, ne font pas suffisamment preuve de patriotisme, et nous devons le leur inculquer après le recrutement. Je me demande ce que vous penseriez d'un homme patriote qui a un bon emploi, qui désire se mêler dans la milice, et en raison de sa compétence, on lui offre de s'occuper de la formation des officiers supérieurs. Tout d'abord, cet homme a un emploi, et les emplois sont difficiles à trouver. Son employeur peut dire: «Si vous voulez vous joindre à la milice, tant pis, vous perdez votre emploi.» Que pensez-vous des stimulants fiscaux à l'industrie en vue d'inculquer le patriotisme dans ce secteur, de leur faire réaliser que nous devons assurer notre avenir, et que nous devons maintenir nos forces, même si nous ne pouvons les accroître?

M. Garigue: Je suis tout à fait de votre avis, sénateur. Il y a un certain nombre de mesures qui sont utilisées dans divers pays pour maintenir des forces auxiliaires, en fait, certains pays ont adopté les lois nécessaires pour pouvoir plus facilement mobiliser la population. Cela illustre bien quelles mesures législatives peuvent être adoptées de façon à garantir la sécurité d'emploi de ceux qui sont devenus membres des forces et qui sont donc considérés comme étant au service du pays. Il y a moyen d'encourager la participation du secteur industriel et ainsi de suite.

Il est relativement facile de concevoir une telle législation et organisation quand la population l'accepte. En outre, à mon avis, il n'y a rien en ce qui concerne l'attitude de la population envers les forces armées qui rendrait la chose difficile, bien au contraire. Selon ma connaissance des Maritimes, du Québec et de l'Ontario, et certainement des Prairies, où il existe une milice, je dirais qu'elle pourrait rapidement prendre de l'expansion.

Le sénateur Marshall: Mais ils ne peuvent pas la maintenir.

M. Garigue: Il s'agit de maintenir l'organisation dynamique qui leur permettrait de se rendre compte que ce qu'elle fait est important. Cela ne peut pas se faire avec l'ancienne notion d'unité territoriale. Ce n'est plus possible. Il faut que soit ce conçu selon la notion du service aux collectivités locales et régionales, pour que l'intégration de ces unités auxiliaires, milice ou réserve, soit bien évidente et que l'on perçoive ces personnes comme étant au service de leur collectivité, de la même façon que allés qui sont au service de leur communauté religieuse ou autres œuvres philanthropiques, mais dans ce cas il s'agit de la sécurité du pays.

Il est facile de concevoir un système particulier au Canada qui correspondrait au caractère de notre population et à celui de nos régions. Bon nombre de propositions ont déjà été faites à cet égard, mais chaque fois on a abandonné le projet en raison du manque de ressources. Des personnes très compétentes ont soumis des idées, et je ne voudrais pas minimiser leur proposition.

Le sénateur Marshall: A un moment donné vous avez dit que vous ne croyez pas que nous puissions transférer des fonds

[*Text*]

another and still retain efficiency. What would you say of the concept of diverting funds from manpower programs and unemployment insurance—for good people who simply can't get jobs despite being qualified—diverting funds from that to a type of voluntary or compulsory training for a six-month period?

Professor Garigue: Senator, that is a difficult question. If you transfer what has been conceived as a right by the population to something which is not equivalent to it, straight away you mark that new activity with a stamp of disapproval on the part of a number of our population and create a major difficulty in terms of the efficiency of that new activity. You must look at the cost of doing that.

Senator Marshall: You are referring to the service of the manpower programs and that type of thing.

Professor Garigue: If you transfer from manpower to the reserve or the militia, let's say, you are not putting a blessing on the new activity, but rather writing anathema to it. Some people will say, "I have a right to that. It is part of the law of Canada. Now you tell me I can't have my rights." The proposition is difficult, politically. I don't think you ought to risk the reputation of the forces on that type of thing. You have to determine what will be the total effect of either developing a system composed of people willingly entering it because they feel they want to serve their communities and country or, which is quite different, putting them into a situation where they feel they are being forced to serve because they need the money.

Senator Marshall: I accept that. In any event, it is obvious that the government will not put more money into the armed forces, despite the fact that over the past 30 years, as I know from my own experience in the militia, the same generals, the same ministers, the same people in National Defence have gone to the Conference of Defence Association and to the Infantry Association and to all of the others and have said, "This is the year we are going to increase your forces and give you more equipment." It just never happens. Because of that the leaders are becoming discouraged, and if we were to lose those leaders, with their experience and their patriatism, the whole thing would just simply fall by the wayside.

I think there has to be a renewal of spirit. Do you think that spirit could be renewed if, for example, we were to have compulsory training at a certain age level, say 17 or 18? In my opinion it would be the greatest thing that could happen to those young people.

Professor Garigue: That would only enter into my planification according to the threat situation that existed in the world at any given time. It would have to be developed in relation to a crisis situation as opposed to being a purely administrative transfer of resources from manpower to defence. In other words, I would link it to the reality of a possible war rather than to a simple government decision to transfer funds or resources from the budget of one department to that of another. If there is a threat, then it will probably be acceptable to our population. The population as a whole will accept its responsibility and duty when it sees a rationale for doing so.

[*Traduction*]

d'une partie des opérations à une autre et maintenir quand même l'efficacité. Que diriez-vous de l'idée de transférer des fonds des programmes de main-d'œuvre et d'assurance-chômage destinés aux personnes qui ne peuvent obtenir un emploi malgré leurs conjétences à un programme de formation volontaire ou obligatoire pour une période de six mois?

M. Garigue: Sénateur, ce serait difficile. Si vous transférez ce qui est perçu comme un droit par la population à une affectation qui n'est pas équivalente, vous attirez immédiatement le mécontentement d'une partie de la population et vous créez une difficulté majeure en ce qui concerne l'efficacité du nouveau service. Il faut examiner les répercussions d'une telle façon d'agir.

Le sénateur Marshall: Vous faites allusion aux programmes de main-d'œuvre et autres.

M. Garigue: Si vous transférez des fonds des programmes de main-d'œuvre à la réserve ou à la milice, disons, vous ne favorisez pas cette nouvelle activité, mais vous la frappez plutôt d'une malédiction. Certaines personnes diront: «J'ai des droits. C'est dans la loi du Canada. Maintenant vous me dites que je ne peux pas jouir de ces droits.» Cette proposition est difficile, du point de vue politique. Je ne crois pas que vous devriez risquer la réputation des forces sur de telles choses. Il vous faut étudier quelles seront les conséquences globales soit d'un système auquel des personnes participant volontairement parce qu'elles veulent servir leur collectivité et leur pays, soit, ce qui est très différent de les placer dans la situation où elles se croient obligées de servir parce qu'elles ont besoin d'argent.

Le sénateur Marshall: J'accepte ce point de vue. De toute façon, il est évident que le gouvernement ne consacrera pas davantage de fonds aux forces armées, malgré le fait qu'au cours des trente dernières années, selon ma propre expérience de la milice, les mêmes généraux, les mêmes ministres, les mêmes hauts fonctionnaires de la Défense nationale ont assisté à la Conférence de l'Association de la défense et de l'Association de l'infanterie et à toutes les autres et ont dit: «C'est cette année que nous allons accroître vos forces et votre équipement.» Cela n'arrive jamais. Devant cette situation, les leaders se découragent, et si nous devions les perdre, vu leur expérience et leur patriotisme, tout disparaîtrait simplement.

Je crois qu'un changement d'attitude s'impose. Êtes-vous d'avis qu'on pourrait l'encourager si, par exemple, nous devions imposer la formation obligatoire à un certain âge disons 17 ou 18 ans? A mon avis, ce serait la meilleure chose qui pourrait arriver à tous ces jeunes.

M. Garigue: Cette formation militaire obligatoire n'entrerait en ligne de compte dans ma planification que dans la mesure où il y aurait à un moment donné, menace de guerre dans le monde. Donc, cette approche serait uniquement envisagée face à une situation de crise, par opposition à un simple transfert administratif de fonds du budget du ministère de l'Emploi à celui de la Défense nationale. En effet, s'il y a menace de guerre, c'est autre chose. La population dans son ensemble acceptera responsabilités et devoirs, lorsqu'elle verra une logique. Mais si on la force tout simplement à accepter une certaine mesure, parce que le Gouvernement

[*Text*]

But if the public is simply obliged to follow a certain course because the government says it must do so, that is quite another thing. However, it is not up to me to give you a lesson in practical politics. I am sure you are far more knowledgeable than I am in that area.

Senator Marshall: What lies behind my asking that last question, you see, is that I saw an article emanating from Washington which indicated that their military people had been advised on the basis of a recent study to revise their military draft system to a new "try it before you buy it" form for youths so they could have a six-month taste of the military life to see if they would like it. I don't think that would hurt anybody. I think you will understand that anyone who survived the war would consider it the greatest thing that ever happened to him in terms of his attitude towards his country and his job and simply being a better citizen for it.

Professor Garigue: I have no doubt on that score. From the point of view of the practical implementation, though, I would say that, because of the experiences which have developed since the second world war, a country's defense policy must have the support of its total population. If it does not, it will never become fully operative and the country will be strategically weak. Vietnam is just one example of that: The war was not lost in Vietnam but in the United States.

In terms of defence policy, anything we do must have the full support of the population. To have that full support, the population must see what we do as contributing to the security of the country and the request of the people for protection. In other words, changing the present situation to something else and having the population accept it would demand a highly sophisticated approach. It couldn't be done simply by a transfer of budget resources from one department to another. Frankly, if I may say so, even if you were to achieve a transfer of $5 million, the impact of that would be hardly sufficient to make a fundamental change.

Senator Marshall: Well, I don't know how we will do it, but I am certainly convinced that we have the right kind of youth in this country and that all they require is the leadership and the esprit de corps, and if we can develop that for them we will be far better off than we are now. I guess it does all go back to finances and funding.

There is a program under way right now at Katimavik which I think is doing a terrific job. I have to admit I was against it at the start, but they are recruiting people and paying them only $1 a day. Evidently, though, that is quite successful. Obviously the motivation is there, because they are getting training in leadership, hardship and adventure. Surely, that proves that, if you have the funds, the quality of the individuals exists in Canada.

Professor Garigue: Actually, that program is still within Manpower, senator. It is a method of developing the personalities of the people in it. It is not really part of National Defence, which is a different system entirely. It is necessary,

[*Traduction*]

lui impose, la chanson est différente. Toutefois, ce n'est pas à moi à vous donner un cours de politique. Je suis sûr que vous en savez beaucoup plus que moi en la matière.

Le sénateur Marshall: Si je vous pose cette dernière question, c'est que, j'ai lu un article venant de Washington disant que l'on avait recommandé à l'armée à la lumière d'une étude récente de réviser son système de service militaire, et d'en adopter un nouveau du genre «essayez, avant de vous engager» afin que les jeunes puissent goûter à la vie militaire pendant six mois avant de prendre une décision finale. Je ne pense pas que cela leur ferait du tort. Vous pouvez comprendre que pour celui qui a survécu à la guerre, c'est l'événement le plus important qui lui soit jamais arrivé, influant sur son attitude envers son pays et envers son travail, le rendant meilleur citoyen, en quelque sorte.

M. Garigue: Je n'ai pas de doute là-dessus. Toutefois, au point de vue de la mise en œuvre, je dirais que, compte tenu des événements qui se sont produits depuis la Seconde Guerre mondiale, une politique de défense doit recevoir l'appui de l'ensemble de la population. Dans la négative, cette politique ne deviendra jamais complètement opérationnelle, et le pays s'en trouvera stratégiquement faible. Le Viet-nam en est un exemple; ce n'est pas lui qui a perdu la guerre, mais les États-Unis.

En ce qui concerne l'adoption d'une politique de défense, toute approche doit être pleinement appuyée par la population. Pour ce faire, cette dernière doit pouvoir constater ce que nous faisons pour contribuer à la sécurité du pays et assurer sa protection. En d'autres termes, il faudra adopter une approche bien pensée pour changer la situation actuelle et faire accepter ce changement à la population. Encore une fois un simple transfert de fonds ne suffirait pas. Honnêtement, même si vous faisiez un transfert de $5 millions, cela n'entraînerait pas un changement fondamental.

Le sénateur Marshall: Je ne sais pas comment nous nous y prendrons, mais je suis convaincu que nous avons déjà les éléments voulus dans ce pays et tout ce qu'il faut aux jeunes, c'est d'acquérir le sens de l'autorité et un certain esprit de corps. Et si nous parvenons à le leur inculquer, nous nous trouverons dans une bien meilleure situation. J'imagine que cela revient à une question de finances.

Actuellement à Katimavik, il y a un programme qui fait des merveilles. Je dois dire que, au départ, j'étais contre, mais les responsables recrutent des jeuens qu'ils ne rémunèrent que $1 par jour! Or, malgré cela, le programme réussit. Donc, de toute évidence, les recrues sont motivées, car on leur apprend le sens de l'autorité, le sens des difficultés, et le goût du risque. Cela prouve que, si vous avez les fonds, les bons éléments sont là.

M. Garigue: En fait, ce programme relève toujours du ministère de l'Emploi, sénateur. C'est un moyen d'épanouir la personnalité de ceux qui y participent. Il ne fait pas vraiment partie de la Défense nationale, qui constitue un système com-

[*Text*]

therefore, to consider the scale of the change you want. You must determine whether those programs are integrated into a recruiting-manpower system of a different type. We must consider the scale of the change and how the various activities will integrate. Although I accept and agree with what you have said, we cannot automatically transfer the experience gleaned from that program into the development of the militia, the reserves or a national service because it demands a different type of planning and understanding. I agree with the development of active, leadership programs through, let us say, the Outreach program or through the Department of Manpower, but such programs must remain completely separate from defence policy programs. If these two types of programs are mixed, ambiguity and conflict may result.

Senator Buckwold: I have one last question which is perhaps more for the record than for anything else. Incidentally, that particular program has been reasonably successful, but the number of people involved has been so relatively small that I do not believe it can be taken as a wide indication of youth support for the compulsory draft. As yet, I do not see that support. Do you feel that the universities or the university students are prepared to actively support the return of the ROTC?

Professor Garigue: Within the last ten years there has been a shift away from the former radical attitudes of the universities to a new type of attitude which is found particularly among the new categories of students. What is especially surprising is the development of defence and strategic studies within the universities. Before I left the University of Montreal, I created a series of courses on defence questions. These courses were extremely well received by my students. Since my arrival at York University, a number of other professors and I have developed a program on strategic study which has been very well received, and it has received authorization by the senate on which the students are represented. On a number of occasions and once we explained our intentions, we have received the support of the students. Although I cannot make a statement on whether the ROTC program should return to the universities, I do not see any fundamental difficulty with such a proposal. In fact, I believe there should be some experimentation in linking this program to the present type of defence or strategic studies which have been carried on at the university level. At least 12 Canadian universities are now teaching the subject, and many thousands of students are enrolled in the courses. The situation is extremely different from what it was ten years ago.

Senator Buckwold: That is encouraging.

Le président: Professeur Garigue, je crois que les questions et les commentaires de mes collègues ainsi que les réponses que vous avez apportées, vous auront signalé la valeur inestimable de votre représentation et de votre contribution à nos travaux.

M. Garigue: Je vous remercie.

Le président: Je suis sûr, aussi, que ceux qui, pour des raisons valables, n'ont pu assister à la réunion ce matin, vous liront très attentivement et que tous ensemble, nous en extrai-

[*Traduction*]

plètement à part. Il faut donc d'une part évaluer l'envergure des changements que vous voulez apporter, et d'autre part de déterminer comment ces programmes s'intègreront. Bien que je sois d'accord avec vous, je ne pense pas que l'on puisse systématiquement appliquer les résultats de ce programme au développement de la milice, de la réserve et des forces régulières, étant donné qu'il requiert une planification et une compréhension différentes. Je suis d'accord pour l'adoption de programmes de formation par l'entremise, disons, du programe d'extension ou du ministère de l'Emploi. Toutefois, on ne peut les associer aux programmes du ministère de la Défense: sinon, cela risque d'entraîner des conflits.

Le sénateur Buckwold: J'ai une dernière question à poser. Le programme dont vous parlez a assez bien réussi, mais le nombre de personnes en cause était si faible, que d'après moi on ne peut en déduire que les jeunes appuient en général le service militaire obligatoire. Jusqu'à maintenant, je n'ai pas cette assurance. Pensez-vous que les universités ou leurs étudiants soient prêtes à appuyer activement l'établissement du Programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières?

M. Garigue: Au cours de la dernière décennie, on a constaté que les universités avaient évolué par rapport à leur ancienne attitude radicale, évolution d'ailleurs surtout manifeste parm les étudiants. Ce qui est surprenant, c'est la mise sur pied d programmes d'études en matière de défense et de stratégi militaire. Avant de quitter l'Université de Montréal, j'ai mi sur pied une série de cours sur la défense qui ont été extrême ment bien accueillis par les étudiants. Et depuis mon arrivée l'Université York, un certain nombre de mes collègues e moi-même avons lançé un programme d'études stratégiques qui a également été bien accueilli. Il a, en outre, reçu l'autori sation du Sénat qui compte des représentants des étudiants. plusieurs reprises, et après avoir expliqué nos intentions, nou avons reçu l'appui des étudiants. Bien que je ne puisse dire si programme ROTP devrait de nouveau faire partie de l'ense gnement universitaire, je n'y vois pas de difficulté majeure: pense que l'on devrait s'efforcer, à titre expérimental, de rattacher au type de défense actuelle ou aux études stratég ques effectuées au niveau universitaire. Au moins 12 univers tés canadiennes enseignent actuellement cette matière, qui attiré des milliers d'étudiants. Donc, comme vous le voyez, situation diffère beaucoup de ce qu'elle était il y a dix ans.

Le sénateur Buckwold: C'est encourageant.

The Chairman: Professor Garigue, I believe that my co leagues' questions and comments as well as your answers them demonstrate the inestimable value of your presentatio and your contribution to our work.

Professor Garigue: Thank you.

The Chairman: I am also sure that those who, for val reasons, were unable to participate in this morning's meetin will read your testimony very carefully and that we will all

[*Text*]

rons des conclusions fructueuses. Merci beaucoup, professeur Garigue.

M. Garigue: Merci.

The Chairman: The meeting is adjourned until a week from today, at 10:30.

The Committee adjourned.

[*Traduction*]

able to draw profitable conclusions from it. Thank you very much, Professor Garigue.

Professor Garigue: Thank you.

Le président: Le comité ajourne ses travaux et se réunira de nouveau mardi en huit à 10 h 30.

La séance est levée.

Canada Post
Postage paid
Postes Canada
Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESS-TÉMOIN

Professor P. Garigue, Principal of Glendon College, York University, Toronto, Ontario.

M. P. Garigue, professeur, directeur du Collège Glendon, l'Université York, Toronto (Ontario).

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

Standing Senate Committee on Foreign Affairs

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères

Proceedings of the Subcommittee on

National Defence

Délibérations du sous-comité sur la

Défense nationale

Chairman:
The Honourable PAUL C. LAFOND

Président:
L'honorable PAUL C. LAFOND

Tuesday, March 24, 1981

Le mardi 24 mars 1981

Issue No. 12

Fascicule nº 12

LIBRARY
MAY 26 1981

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

27952—1

THE SUBCOMMITTEE ON
NATIONAL DEFENCE

The Honourable Paul C. Lafond, *Chairman*
The Honourable Jack Marshall, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

*Flynn	Molson
Grosart	Neiman
Hicks	*Perrault
Lafond	Roblin
Langlois	Smith
Marshall	Thompson
McElman	van Roggen
Molgat	Yuzyk—(14)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE SOUS-COMITÉ SUR LA
DÉFENSE NATIONALE

Président: L'honorable Paul C. Lafond
Vice-président: L'honorable Jack Marshall

Les honorables sénateurs:

*Flynn	Molson
Grosart	Neiman
Hicks	*Perrault
Lafond	Roblin
Langlois	Smith
Marshall	Thompson
McElman	van Roggen
Molgat	Yuzyk—(14)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, May 14, 1980:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator van Roggen moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence.

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 mai 1980:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Thursday, June 12, 1980:

"Pursuant to Rule 77(4) of the Rules of the Senate, the Honourable Senator Lafond moved, seconded by the Honourable Senator Stanbury:

"That a Subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to be known as the Subcommittee on National Defence, be appointed;

That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence; and

That the Subcommittee be composed of the Honourable Senators Flynn, Grosard, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen and Yuzyk."

Extrait des Procès-verbaux du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, le jeudi 12 juin 1980:

«Conformément à l'article 77(4) du Règlement du Sénat l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury:

«Que soit créé un sous-comité du comité sénatorial permanent des affaires étrangères qui porterait le nom de sous-comité sur la défense nationale;

Que le sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant; et

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen et Yuzyk.»

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 24, 1981
(15)

[*Text*]

The Subcommittee on National Defence met this day at 10:35 a.m., the Chairman, the Honourable Senator Lafond, presiding.

Present: The Honourable Senators Hicks, Lafond, Marshall, McElman, Neiman, Thompson and Yuzyk. (7)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Roger Hill, Deputy Director.

Witnesses:

From the Department of National Defence:

LGen H. A. Carswell, Assistant Deputy Minister (Personnel);

BGen J. B. Peart, Director General, Recruiting, Education and Training.

The Subcommittee resumed consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, respecting matters on National Defence.

The Chairman made a statement respecting future activities of the Subcommittee.

The Chairman introduced LGen Carswell, who made a short statement. BGen Peart made a statement accompanied by a slide presentation. The witnesses then answered questions put to them by members of the Subcommittee.

During the briefing session, BGen Peart tabled four (4) confidential documents. These were retained by the Subcommittee for distribution to members of the Subcommittee only.

At 12:32 p.m., the Subcommittee adjourned to 10:30 a.m., Tuesday, March 31, 1981.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 24 MARS 1981
(15)

[*Traduction*]

Le Sous-comité sur la défense nationale se réunit aujourd'hui à 10 h 35 sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (président).

Présents: Les honorables sénateurs Hicks, Lafond, Marshall, McElman, Neiman, Thompson et Yuzyk. (7)

Aussi présent: Du Centre parlementaire des affaires étrangères et du commerce extérieur: M. Roger Hill, sous-directeur.

Témoins:

Du ministère de la Défense nationale:

LGen H. A. Carswell, sous-ministre adjoint (Personnel);

BGen J. B. Peart, directeur général, Recrutement, éducation et instruction.

Le Sous-comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 12 juin 1980 relatif aux questions concernant la défense nationale.

Le président fait une déclaration concernant les prochaines activités du Sous-comité.

Le président présente le LGen Carswell qui fait une brève déclaration. Le BGen Peart fait une déclaration accompagnée d'une présentation audiovisuelle. Les témoins répondent ensuite aux questions qui leur sont posées par les membres du Sous-comité.

Au cours de la session d'information, le BGen Peart dépose quatre (4) documents confidentiels. Ces documents sont retenus par le Sous-comité pour fins de distribution aux membres du Sous-comité seulement.

A 12 h 32, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'au mardi 31 mars 1981, à 10 h 30.

ATTESTÉ:

Le greffier du Sous-comité

Patrick Savoie

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, March 24, 1981

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Subcommittee on National Defence, met this day at 10.30 a.m. to consider matters relating to national defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: I gather that some honourable senators will have to leave early, but I hope that our ranks will fill out in the next half hour or so.

For purposes of the record and for the senators' information, may I say that the steering committee met briefly last week, to consider the future activities of the committee. I am not yet ready to put precise dates on the record because we are waiting to find out when the Senate will resume after Easter. We do not know whether the Senate will be away for only ten days or for two weeks. In general, we would complete our current round of meetings and we probably will hear an additional four or five witnesses during April and May. At the request of a number of members of the committee, we are setting aside May 12 for an *in camera* meeting, at which time we can assess where we are and try to put some order in our minds with regard to all the material that we have been given over these many weeks. Our aim is to begin considering our first report on or about June 9. For purposes of our report, we may need to sit more frequently than once a week. Of course, this is a subcommittee, and we must filter our report through the main committee, the Standing Senate Committee on Foreign Affairs. I would expect that we would do that in the period immediately following mid-June, with the aim of placing our report before the Senate before the end of June. I have asked the powers that be to give us the earliest possible information as to the exact date at which the Senate will return after Easter. As soon as we have that information we will circulate it in the form of a definite calendar that will carry us to the end of June.

This morning we have in attendance our good friends from the Department of National Defence. The subject matter we will be dealing with, as I recall, is recruiting and training. I gather that General Peart will be the main batsman, but, following the usual channels, I will call on General Carswell to get things moving.

Gen H. A. Carswell, Assistant Deputy Minister (Personnel), Department of National Defence: Mr. Chairman, honourable senators, I am very pleased to have this opportunity to continue our series of briefings. The briefing today is the third of the series of five that we are presenting to you on manning the Canadian forces. The first briefing had to do with the composition of the forces and established manpower requirements; the second briefing concerned current manning problems in the eighties. Today's briefing is on recruiting, education and training of military personnel. Next week we will discuss the reserve force and, following that, the forces' personnel policies for the 1980s.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 24 mars 1981

[*Traduction*]

Le Sous-comité de la défense nationale du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, se réunit aujourd'hui à 10 h 30 pour étudier les questions relatives à la défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Je crois comprendre que certains sénateurs devront quitter tôt mais j'espère que nos rangs seront renforcés dans la prochaine demi-heure ou à peu près.

Vous me permettrez de signaler, aux fins d'inscriptions au compte rendu et à l'intention des sénateurs, que le Comité spécial s'est réuni brièvement la semaine dernière pour étudier le programme de ses activités à venir. Je ne peux cependant donner de date précise pour l'instant, parce que nous attendons de savoir quand le Sénat reprendra ses travaux après Pâques, s'il s'ajournera seulement pour dix jours ou pour deux semaines. De façon générale, je puis dire que nous allons terminer notre ronde actuelle de séances, et nous pourrons probablement entendre quatre ou cinq témoins de plus en avril et en mai. A la demande de certains membres du Comité, nous nous réservons le 12 mai pour tenir une séance à huis clos, au cours de laquelle nous pourrons déterminer où nous en sommes et essayer de mettre un peu d'ordre dans tous les documents que nous avons reçus depuis de nombreuses semaines. Nous voulons commencer à étudier notre premier rapport aux environs du 9 juin et à cette fin, nous devrons peut-être siéger plus qu'une fois par semaine. Certes, nous faisons partie d'un sous-comité et devons donc soumettre notre rapport au Comité principal, le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères. Je pense que nous pourrons remettre notre rapport à la mi-juin, et le présenter au Sénat avant la fin du même mois. J'ai demandé que l'on nous communique le plus tôt possible la date exacte à laquelle le Sénat reprendra ses débats, après les vacances de Pâques. Dès que nous en aurons été informés, nous distribuerons le calendrier précis de nos travaux jusqu'à la fin de juin.

Ce matin, nos bons amis du ministère de la Défense sont encore avec nous. La question à l'étude, si je me souviens bien, concerne le recrutement et la formation. Je suppose que le général Peart sera la premier homme au bâton, mais, pour suivre les voies habituelles, je demanderais au général Carswell d'entamer la séance.

Gen. H. A. Carswell, sous-ministre adjoint (Personnel), ministère de la Défense nationale: Monsieur le président, honorables sénateurs, je suis très heureux d'avoir l'occasion de continuer notre série de séances d'information. Celle d'aujourd'hui est la troisième d'une série de cinq que nous vous présentons sur la dotation des Forces canadiennes. La première séance d'information concernait la composition des forces et les exigences précises en matière de main-d'œuvre; la deuxième traitait des problèmes de dotation durant les années 80; aujourd'hui, la séance porte sur le recrutement, l'éducation et l'instruction des effectifs militaires. La semaine prochaine, nous discuterons des forces de réserve et par la suite, des

[*Text*]

Mr. Chairman, if I may, I would like to call upon Brigadier-General Peart, who is the Director General of Recruiting, Education and Training, to brief you on that subject.

Gen J. B. Peart, Director General, Recruiting, Education and Training, Department of National Defence: Mr. Chairman, honourable senators, I am Brigadier-General Peart, and my position is Director General, Recruiting, Education and Training.

I would like to address my topics in this order: recruiting, education and training. My director of recruiting and selection is a colonel and his office is here in Ottawa. He has a staff of 609 spread across the country from St. John's to Victoria. There are four zones, 16 centres and 21 detachments. They are shown on the chart a copy which I believe you all have.

The chart is as follows:

[*Traduction*]

programmes relatifs au personnel des Forces pour les années 80.

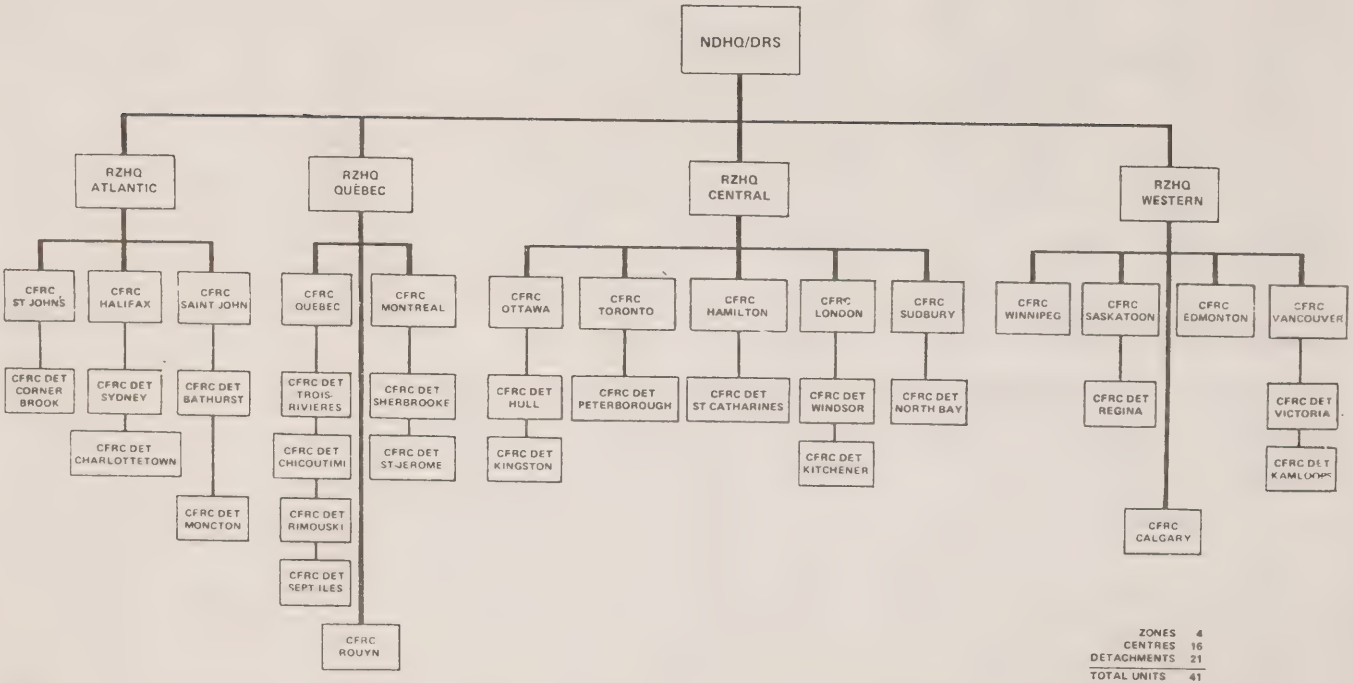
Monsieur le président, si vous le permettez, j'aimerais demander au brigadier général Peart, Directeur général du recrutement, de l'éducation et de l'instruction, de vous informer sur cette question.

Gen J. B. Peart, directeur général, recrutement, éducation et instruction, ministère de la Défense nationale: Monsieur le président, honorables sénateurs, je suis le brigadier générale Peart et j'occupe le poste de directeur général, recrutement, éducation et instruction.

J'aimerais aborder les questions dans l'ordre suivant: recrutement, éducation et instruction. Mon directeur au recrutement et à la sélection est colonel et son bureau est ici à Ottawa. Il dirige 609 personnes réparties à travers tout le pays, de St. John à Victoria. Il supervise quatre zones, 16 centres et 21 détachements, expliqués dans le diagramme qui, je crois, vous a été remis.

Voici le diagramme:

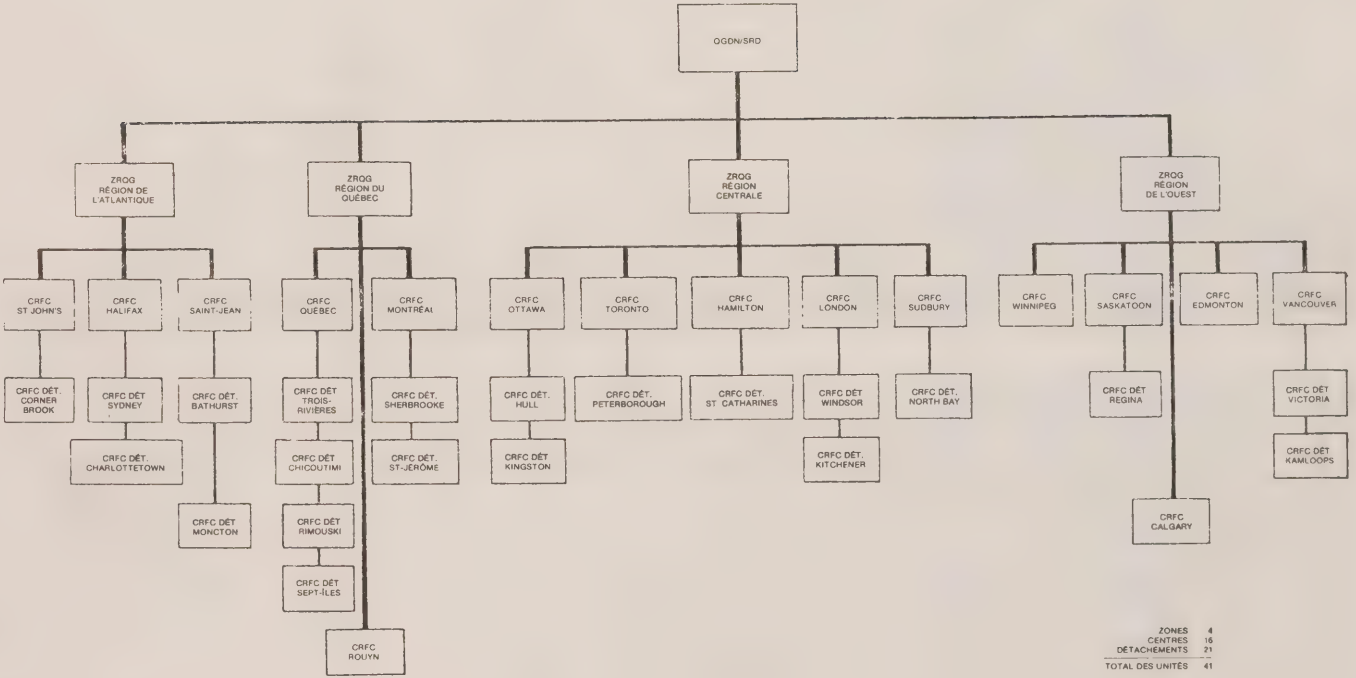
RECRUITING ORGANIZATION



ZONES	4
CENTRES	16
DETACHMENTS	21
TOTAL UNITS	41

July 80

ORGANIGRAMME DU RECRUTEMENT



ZONES	4
CENTRES	16
DÉTACHEMENTS	21
TOTAL DES UNITÉS	41

July 80

[*Text*]

Gen Peart: A few statistics might interest you. For each recruit we enrol, it has been necessary to contact 15 persons. In other words, in order to recruit 12,500 persons this year, our approximate goal, it will be necessary for our recruiters to contact 187,500 persons. The cost of putting a person at the recruit school gate is $2,300. The cost of training a tradesman varies from $25,000 to $50,000 and, for an officer, from $40,000 to $240,000.

The recruiting process really starts with advertising. Our budget for this coming year is $5.3 million. It is spent mainly on television, radio, magazines and newspapers. There is a very close correlation between advertising and success in recruiting. During the interregnum of governments last year, our advertising budget was suspended; and we very quickly had trouble meeting our recruiting quotas; shortly after the budget was restored, recruiting recovered.

Recruiting works under the pressures of many restraints; for example: the Human Rights Act; the official languages policy; the sheer magnitude of our recruiting needs, and the competition from industry and commerce for the better qualified candidates. The last factor bears some expansion. Demographic studies in Canada are all agreed that the size of the available manpower pool, being those between the ages of 17 and 24, will begin to diminish in 1982 and will continue to diminish through to 1990. Broadly speaking, we expect the number of recruitable francophones to decrease by 40 per cent and anglophones by 20 per cent, by the nineties. Coupled with this is the tendency for youth to stay longer in school to become better educated and thus have greater aspirations. We do not anticipate any problem recruiting officers, but other ranks will be less easy to recruit. It is a problem we are fully aware of. We are trying to

—reduce our attrition so that our losses will be lessened;

—provide better terms and conditions of service through improved leadership, pay, recreation facilities, et cetera, and thereby become more attractive as an employer;

—increase our advertising budget and improve the quality;

—increase the size of our recruiting staff;

—employ new initiatives—appeal to civic authorities, solicit support of politicians, request endorsement of senior and respected citizens.

As mentioned before, at present we contact less than five per cent of the manpower pool, so there is much room for improvement. You might like to know that in a typical pool of 1,000 recruits, 86 per cent are male; 95 per cent are single; 58 per cent are 17 to 19 years of age; 34 per cent are 20 to 24 years of

[*Traduction*]

Gen Peart: Quelques statistiques pourraient peut-être vous intéresser. Pour chaque recrue que nous enrôlons, nous devons contacter 15 personnes ou, en d'autres termes, afin de recruter 12,500 personnes cette année, ce qui constitue notre objectif approximatif, nos recruteurs devront entrer en contact avec 187,500 personnes. Les frais que nous devons engager pour inscrire une personne à l'école des recrues sont de $2,300. Les frais de formation varient de $25,000 à $50,000 pour les spécialistes et de $40,000 à $240,000 pour les officiers.

Le recrutement commence en réalité par la publicité. Notre budget de publicité cette année est de $5,3 millions. Nous l'affectons surtout aux messages passés à la télévision, à la radio, dans les magazines et les journaux. Il existe un lien très étroit entre la publicité et le recrutement. Durant l'interrègne des gouvernements l'an dernier, notre budget de publicité a été suspendu et très rapidement, nous avons constaté que nous avions de la difficulté à atteindre nos objectifs de recrutement; or, peu de temps après la réattribution du budget les choses ont repris leur cours normal.

Les recruteurs sont soumis a de nombreuses contraintes, dont celle qui découlent de la Loi sur les droits de la personne, de la politique des langues officielles, de l'amplitude de nos besoins en matière de recrutement et de la concurrence que se livrent l'industrie et le monde des affaires pour obtenir les candidats les plus compétents. Ce dernier élément mérite certaines explications. Ces études démographiques menées au Canada reconnaissent toutes que la réserve de main-d'œuvre disponible, c'est-à-dire les personnes âgées de 17 à 24 ans, commencera a diminuer en 1982 et que cette tendance se maintiendra jusqu'en 1990. De façon générale, nous prévoyons que le nombre de francophones et d'anglophones susceptibles d'être recrutés diminuera respectivement de 40 p. 100 et de 20 p. 100 d'ici 1990. Vient se greffer à cela la tendance des jeunes à rester à l'école plus longtemps afin de devenir plus instruits et de poursuivre des objectifs plus élevés. Nous ne prévoyons pas de problèmes de recrutement pour les officiers, mais il sera moins facile de trouver des effectifs pour les autres grades. C'est là un problème dont nous sommes totalement conscients et nous essayons:

—de réduire le taux de départ pour amoindrir nos pertes;

—d'offrir de meilleures conditions au chapitre de la direction des soldes, des installations de loisirs, etc., afin de devenir un employeur plus intéressant;

—d'augmenter notre budget publicitaire et d'améliorer la qualité des messages;

—d'accroître le nombre de nos employés affectés au recrutement;

—d'utiliser des méthodes nouvelles, entre autres de faire appel aux autorités civiles, de solliciter l'appui d'hommes politiques et de citoyens âgés et respectés.

Comme je le disais tout à l'heure, nous contactons actuellement moins de 5p. 100 de la réserve de main-d'œuvre, ce qui laisse place à l'amélioration. J'aimerais vous signaler que dans une réserve type de 1,000 recrues, 86p. 100 sont des hommes, 95p. 100 sont célibataires, 58p. 100 sont âgés de 17 à 19 ans,

[*Text*]

age; 8 per cent are 25 to 34 years of age; 40 per cent have completed high school; 3 per cent have some post-secondary education; 65 per cent are unemployed; 69 per cent have a relative who served in the regular force; 83 per cent expect to serve three years or more; others arriving at recruiting centres have no idea of terms of service; 19 per cent are from Atlantic Canada; 29 per cent are from Quebec; 36 per cent are from Ontario; 14 per cent are from western Canada; 33 per cent of those interviewed are enrolled; and only 6 per cent of contacts actually enrol.

The staff at the recruiting centres is a mixture of officers and other ranks and covers the three elements: land, sea and air. The personnel are normally selected for a three-year tour and are picked for performance, ability, appearance and motivation towards the task. The recruiting staff go out into the country and visit schools, shopping centres, and wherever there are interested groups. Would-be enrolees have all expenses paid if they are required to travel for medicals, interviews, et cetera. They are normally attracted by media, by advertising, displays, visits to schools and information in the manpower centres. They come to the recruiting centre, where we determine whether or not they meet the basic criteria with respect to age and academic qualifications. We give them aptitude tests, they are medically screened; and then we discuss their trade choices with them and select them in the order 1, 2 and 3. Then they are enrolled and after that they go to recruit schools for their basic training and then to employment.

When the applicant has completed the entire battery of aptitude tests, the security screening, if applicable, and has undergone complete medical screening, he or she is informed of the trades or classifications for which they qualify and for which there are openings. At this point the applicant is assisted in selecting reading material and has discussions with experienced personnel with a view to narrowing the choice to a maximum of three trades or classifications. When this has been done the final interview with the military career counsel takes place, resulting in a mutual decision as to the candidate's acceptability of his or her assignment to a classification or a trade, and the course training or employment commencement date. Where appropriate, the candidate is at this point carefully informed as to his or her non-selection or non-enrolment, if that is the case, and the reasons are fully explained.

In the case of officer candidates or skilled candidates, final authorization and the terms of the enrolment offered, are issued by the National Defence Headquarters. In all other cases the recruiting centre makes a decision to enrol and advise all concerned when this has been done. The enrolment itself consists of actual administration of the oath of allegiance, the documentation and briefings with regard to travel, training and personal arrangements.

[*Traduction*]

34p. 100 de 20 à 24 ans et 8p. 100 de 25 à 34 ans, 40p. 100 ont terminé des études secondaires, 3p. 100 des études post-secondaires, 65p. 100 sont en chômage, 69p. 100 ont un parent qui a déjà servi dans les Forces régulières, 83p. 100 prévoient rester dans les Forces pendant trois ans ou plus, et d'autres arrivent au centre de recrutement sans aucune idée de la durée de leur service militaire. 19p. 100 proviennent de la région de l'Atlantique, 29p. 100 du Québec, 36p. 100 de l'Ontario, 14p. 100 de l'Ouest du Canada. 33p. 100 des personnes qui subissent l'entrevue sont enrôlées et seulement 6 p. 100 s'engagement effectivement.

Le personnel des centres de recrutement se compose d'officiers et d'autres militaires qui s'occupent de forces terrestre, navale et aérienne. Les employés sont habituellement choisis pour faire partie d'un groupe itinérant pendant trois ans, selon des critères de rendement, d'aptitudes, d'apparence et de motivation au travail. Les recruteurs parcourent tout le pays; ils visitent des écoles et des centres commerciaux et se rendent là où des groupes manifestent un certain intérêt. Les frais des candidats à l'enrôlement sont remboursés si ces dernier sont tenus de se déplacer pour subir un examen médical, une entrevue, etc. Le recrutement se fait de la façon suivante. Les candidats sont habituellement informés par les médias, la publicité, les démonstrations, les visites dans les écoles ou l'information que diffusent les centres d'emploi. Ils se présentent au centre de recrutement où nous déterminons s'ils satisfont aux critères de base relatifs à l'âge et aux études. Nous leur faisons subir des tests d'aptitudes et des examens médicaux complets, et nous discutons alors avec eux des trois spécialisations pour lesquelles ils optent, par ordre de priorité. Les candidats sont ensuite enrôlés, après quoi ils se rendent dans les écoles de recrues pour y recevoir leur instruction de base et être ensuite affectés à un poste déterminé.

Lorsque les candidats ont subi tous les tests d'aptitudes et, s'il y a lieu, de sécurité, de même que l'examen médical complet, ils sont informés des spécialisations pour lesquelles ils possèdent des compétences et qui offrent des débouchés. A ce moment-là, les candidats sont conseillés dans leur choix de lectures et discutent avec des employés compétents dans le but de rétrécir le choix à un maximum de trois métiers ou professions. Par la suite, le candidat subit l'entrevue finale avec le conseiller pédagogique militaire, après quoi, les deux en viennent à une décision mutuelle sur le choix d'une profession ou d'un métier ainsi que sur la date du débat des cours de formation ou d'entrée en service. S'il y a lieu, les candidats sont à ce moment-là soigneusement informés d'un refus des Forces armées et les raisons leur en sont clairement expliquées.

Dans le cas des candidats à des postes d'officiers ou à des postes spécialisés, l'autorisation finale et les conditions de l'enrôlement sont émises par le quartier général de la Défense nationale. Dans tous les autres cas, le centre de recrutement prend la décision et avise toutes les personnes concernées par la suite. L'enrôlement même consiste en des procédés administratifs, en la prestation du serment d'allégeance, à la rémise de documentation et la tenue de séances d'information sur le déclacements, la formation et les ententes personnelles.

[*Text*]

The tests administered are these, and I shall leave them with you. All other ranks take all four tests, and the four tests are in this battery. A separate test is used for officers.

Senator Hicks: In addition to those four?

Gen Peart: No, they do not take the basic four, it is a different test.

My next topic is education and this includes the following establishments: Royal Military College, Kingston; Collège Militaire Royal, St. Jean; Royal Roads Military College, Victoria; Command and Staff College, Toronto; Land Forces Staff College, Kingston; Staff School, Toronto; Management Development School, St. Jean; Defence Resource Management Centre; and the National Defence College. The role of the three military colleges is to educate and train cadets and commissioned officers for a career of effective service in the Canadian Forces.

The Royal Military College started granting arts degrees in 1959 and engineering and science degrees in 1962. The academic standing of the college is considered excellent. Since 1962 they have won 11 Rhodes scholarships. The student body is 684 strong, including all four years. Today the Royal Military College offers a wide range of degrees.

Collège Militaire Royal implemented full degree courses in 1969. It operates academically under the aegis of Université de Sherbrooke. It grants degrees in arts and administration and science. There are 584 students in all years, prep year and years 1 to 4.

Royal Roads received its degree-granting status only in 1975. It grants a degree in physics and physical oceanography, and there are 246 students.

The bilingual program operates well at RMC and CMR and less well at Royal Roads, as one might imagine. However, the French language training program is achieving far better results than we expected. There you see the advances we have made in the military colleges in teaching the second language.

Senator Thompson: Could I ask what physical oceanography is?

Gen Peart: It is a science course which leans toward applications in underwater research.

Senator Thompson: How does it differ from straight oceanography?

Gen Peart: I am sorry, I cannot tell you.

Gen Carswell: It is related to the physical and biological aspects of the ocean.

Senator Hicks: There are chemical, geological and biological oceanographers. The physical oceanographer is concerned with movements of currents in the sea and the physics of the mass of the ocean.

[*Traduction*]

Voici les tests que l'on fait subir, et je vais vous en remettre un exemplaire. Pour occuper tous les autres grades, il faut subir ces quatre tests qui se trouvent dans cette trousse dont je vous ai remis copie. Un test distinct est utilisé pour les officiers.

Le sénateur Hicks: En plus de ces quatre examens?

Gen Peart: Non, ils ne subissent pas les quatre examens de base, mais un examen différent.

Mon prochain sujet concerne l'éducation, qui est assurée par les institutions suivantes: le Royal Military College, de Kingston; le Collège militaire royal, de Saint-Jean; le Royal Roads Military College, de Victoria; le Collège de commandement et d'état-major de Toronto; le Collège d'état-major des Forces terrestres de Kingston; l'École d'état major de Toronto l'École de perfectionnement gestionnel de Saint-Jean; le Centre de gestion des ressources de défense; et le Collège de la défense nationale. Le rôle des trois collèges militaires est d'instruire et de former les élèves-officiers et les officiers pour les préparer à faire carrière dans les Forces canadiennes.

Le Royal Military College a commencé à décerner des diplômes en lettres en 1959 et des diplômes en génie et en sciences en 1962. L'enseignement prodigué par le collège est jugé excellent. Depuis 1962, il s'est vu décerner 11 bourses Rhodes. Le nombre d'étudiants est fixé à 684, ce qui comprend les quatre années. Aujourd'hui, le Royal Military College offre une vaste gamme de diplômes.

Le Collège militaire royal offre des cours complets qui mènent à un diplôme depuis 1969. Ses cours sont dispensés sous l'égide de l'université de Sherbrooke. Il décerne des diplômes en lettres, en administration et en sciences. Il compte en tout 584 étudiants, dans les années préparatoires et de la première à la quatrième année.

Le collège Royal Roads n'a l'autorisation de décerner des diplômes que depuis 1975. Il se spécialise en physique et en océanographie physique et accueille 246 étudiants.

Le programme bilingue fonctionne bien au Royal Military College et au Collège militaire royal et moins bien au Royal Roads, comme on pouvait s'y attendre. Toutefois, les programmes d'enseignement du français donnent des résultats inespérés. Vous pouvez ainsi juger des progrès qu'ont accomplis les collèges militaires dans l'enseignement de la langue seconde.

Le sénateur Thompson: Pourriez-vous me dire ce qu'est l'océanographie physique?

Gen Peart: C'est un cours scientifique qui porte sur les applications de la recherche sous-marine.

Le sénateur Thompson: En quoi diffère-t-il de l'océanographie proprement dite?

Gen Peart: Je suis désolé, je ne puis vous renseigner.

Gen Carswell: Cette dernière science traite des aspects physiques et biologiques de l'océan.

Le sénateur Hicks: Il y a l'océanographie chimique, géologique et biologique. L'océanographie physique s'intéresse aux mouvements des courants marins et à la physique de la masse de l'océan.

[*Text*]

Gen Carswell: It deals with such things as underwater detection.

Senator Thompson: So it is related to radar and that kind of thing?

Gen Carswell: It includes that, yes.

Gen Peart: All courses except one are available in both languages at CMR. All engineering courses leading to a degree are available in both languages at RMC. The cost of training a student at a military college is approximately $175,000.

Senator Hicks: For how many years?

Gen Peart: That is to get him through the four years at the military college. That does not include the classification training. For sending a student to a civilian university under the undergraduate training plan for officers, it is $41,000. Of course, the apparent large difference in cost does not account for the provincial subsidies to universities, which we do not enjoy. Neither does it account for the cost of military training that the young man or young lady receives almost without cease for four years. Further, our retention of military college trained officers is better than that of those who are civilian trained. In 1976, the latest year in which statistics can be used—because of the period of obligation, statistics before that time would not be valid—86 per cent were retained at the military colleges against 75 per cent for civilian universities. Of course, those statistics change as the years go by.

The Command and Staff College, Toronto, is our unified college and its role is to develop selected officers for senior command and staff appointments in the Canadian Forces. The course includes five phases as shown on the following chart.

The chart is as follows:

[*Traduction*]

Gen Carswell: Et à la détection sous-marine.

Le sénateur Thompson: Il y a donc un lien avec les radars et ce genre de chose?

Gen Carswell: En effet.

Gen Peart: Tous les cours à l'exception d'un seul sont donnés dans les deux langues au Collège militaire royal. Tous les cours de génie menant à un diplôme sont également donnés dans les deux langues au Royal Military College. La formation d'un étudiant au Military College coûte environ $175,000.

Le sénateur Hicks: Pour combien d'années?

Gen Peart: Il s'agit d'un cours de quatre ans au *Military College*. Il n'inclut pas la formation de classification. Pour envoyer un étudiant dans une université civile dans le cadre d'un programme de formation d'officiers non diplômés, il nous en coûterait $41 000. Bien sûr, cette importante différence dans les coûts ne tient pas compte des subventions provinciales versées aux universités, auxquelles nous n'avons pas droit. Elle ne tient pas compte non plus du coût de la formation militaire que le jeune homme ou la jeune fille reçoit presque sans cesse pendant quatre ans. En outre, nous réussissons mieux à garder les officiers formés dans un collège militaire que ceux qui l'ont été dans un établissement civil. En 1976, dernière année pour laquelle nous disposions de statistiques, car en raison de la période de service défini, les données antérieures n'étaient pas valides, 96 p. 100 des officiers sont demeurés dans les collèges militaires par opposition à 75 p. 100 dans des universités civiles. Certes, ces chiffres changent d'année en année.

Le Collège de commandement et d'état-major de Toronto est notre collège général et son rôle est de former des officiers choisis pour occuper des postes de commandement supérieur et d'état-major dans les Forces canadiennes. Le cours comporte les cinq phases indiquées sur le diagramme qui suit.

Voici le diagramme.

Canadian Forces Command and Staff Course (CFCSC)

AIM:

To develop selected officer for senior command and staff appointments in the Canadian Forces.

CURRICULUM:

a. Introductory Phase	6 weeks
b. Environmental Phase	18 weeks
c. Joint and Combined Operations Phase	6 weeks
d. Command and Staff Duties (Part 2)	1 week
e. National Strategic Readiness Phase	13 weeks

ANNUAL OUTPUT:

135 (111 CF Majors, 24 Foreign Students) in one course per year 44 weeks duration.

DDDS A0357731

Cours de commandement et de personnel des forces armées canadiennes (CCPFAC)

OBJECTIF:

Formation d'officiers choisis pour occuper des postes de commandement supérieur et d'état-major.

PROGRAMME D'ÉTUDE:

a. Phase d'introduction	6 semaines
b. Phase dans l'élément choisi	18 semaines
c. Phase des opérations interarmées	6 semaines
d. Fonctions de commandement et d'état-major (2e partie)	1 semaine
e. Phase de préparation stratégique nationale	13 semaines

PRODUCTION ANNUELLE:

135 (111 Majors FC, 24 étudiants étrangers) dans un cours annuel d'une durée de 44 semaines.

DDDS A0357731

12 : 14 National Defence 24-3-1981

[*Text*]

Gen Peart: Those who wish to study in French may do so. The Land Forces Staff College, Kingston, gives, twice yearly, a course for captains and junior majors, teaching them to function on staff at a brigade level headquarters. There are 60 students per course and the students may operate in the language of their choice. The staff school, Toronto, conducts a ten-week course for junior officers. There are four courses a year, each of 96 students. The role of the school is as shown here. Again, students may work in the language of their choice. There are 12 MAC students. Those are foreign students. The Military Assistance Committee accepts 12 students per year for training at a staff school.

Senator Hicks: What is the Military Assistance Committee?

Gen Peart: I believe it is a Department of External Affairs Committee, sir.

Gen Carswell: I believe so, but I am not sure.

Gen Peart: I am not entirely sure that it is the function of the Department of External Affairs.

Senator Hicks: Is it a Canadian committee which rules upon the admission of foreign students?

Gen Peart: Yes. During my tenure as the commandant of this school, students, almost without exception, came from countries which had formerly been members or were still members of the Commonwealth. The Management Development School, located at St. Jean, conducts courses in advanced and middle management, in project management, interviewing skills and recruiting skills. Courses are available in both languages. The annual output shown is not correct, because when one includes the recruiting skills and interviewing skills courses, the annual output is about 600.

Senator Marshall: How many people would be in a course?

Gen Peart: Somewhere between 15 and 25 candidates.

Senator Marshall: Those three courses could be conducted simultaneously?

Gen Peart: No, not simultaneously, because we do not have enough staff. The same instructors give the courses.

Senator Marshall: From junior officers to senior officers?

Gen Peart: Yes, the staff could consist of captains, but the Commandant is a Lieutenant-Colonel. The same staff also give the recruiting skills and interviewing skills courses. They are kept busy the whole year round using their skills in management.

Senator Hicks: What is the duration of any one course given under this program?

Gen Carswell: They vary considerably. The senior officers course is about two weeks. The middle management course is about six weeks.

Senator Hicks: That would be the range? It would be from two to six weeks?

[*Traduction*]

Gen Peart: Ceux qui désirent étudier en français peuvent le faire. Le Collège d'état-major des forces terrestres de Kingston donne deux fois l'an un cours à l'intention des capitaines et des majors subalternes, par lequel on enseigne à ces derniers les fonctions du personnel des quartiers généraux au niveau de la brigade. Il y a 60 étudiants par cours et ceux-ci peuvent étudier dans la langue de leur choix. L'École d'état-major de Toronto offre un cours de dix semaines à l'intention des officiers subalternes. Il y a quatre cours par année, et chacun est destiné à 96 étudiants. Le rôle de l'école est illustré ici. Ces étudiants peuvent aussi travailler dans la langue de leur choix. Il y a 12 stagiaires dans le cadre du Programme d'aide militaire. Ce sont des étudiants étrangers. Le Comité d'aide militaire accepte en formation 12 étudiants par année dans une école d'état-major.

Le sénateur Hicks: Qu'est-ce que ce Comité d'aide militaire?

Gen Peart: Je crois que c'est un comité des Affaires extérieures, monsieur.

Gen Carswell: Je le crois, mais je n'en suis pas sûr.

Gen Peart: Je ne suis pas entièrement sûr qu'il relève du ministère des Affaires extérieures.

Le sénateur Hicks: Mais il s'agit d'un comité canadien qui décide de l'admission d'étudiants étrangers?

Gen Peart: Oui. Lorsque je commandais cette école, les étudiants presque tous sans exception, provenaient de pays qui avaient déjà été membres du Commonwealth ou l'étaient toujours. L'École de perfectionnement gestionnel, située à Saint-Jean, dispense des cours de gestion avancée et intermédiaire, de gestion de projet, de techniques d'entrevue et de recrutement. Les cours sont offerts dans les deux langues. La participation annuelle indiquée n'est pas exacte, parce que si l'on tient compte des techniques de recrutement et d'entrevue, elle correspond à quelque 600 étudiants.

Le sénateur Marshall: Combien y aurait-il de pesonnes par cours?

Gen Peart: Entre 15 et 25 candidats.

Le sénateur Marshall: Ces trois cours pourraient être donnés simultanément?

Gen Peart: Non, car nous n'avons pas suffisamment de personnel. Les mêmes instructeurs donnent les cours.

Le sénateur Marshall: Aux officiers subalternes jusqu'aux officiers supérieurs?

Gen Peart: Oui, il pourrait y avoir des capitaines, mais le commandant est un lieutenant-colonel. Les mêmes instructeurs donnent également des cours sur les techniques de recrutement et d'entrevue. Toute l'année on fait appel à leurs compétences en gestion.

Le sénateur Hicks: Quelle est la durée d'un cours dispensé dans le cadre de ce programme?

Gen Carswell: Elle varie considérablement. Le cours destiné aux officiers supérieurs dure environ deux semaines. Le cours de gestion intermédiaire est d'environ six semaines.

Le sénateur Hicks: Les cours peuvent donc durer de deux à six semaines?

[*Text*]

Gen Peart: Yes, but the recruiting skills course would probably be a three-day course.

Senator Thompson: Are the instructors all service people?

Gen Peart: Except one.

Senator Thompson: Where is he or she from?

Gen Peart: She is from the United Kingdom, originally. She was a school teacher over there. She came to Canada and took courses in business administration and management skills and then was enrolled and employed by the school as an instructor in management skills.

The Chairman: The civilian officers referred to are civilian officers from the department?

Gen Peart: Yes. The Defence Resource Management Centre located at RMC gives courses of ten days' duration designed to develop the analytical and evaluative skills of military and civilian officers working in the Defence Program Management System. There are two courses each of twenty-four students annually. The rank level would be Lieutenant-Colonel and Colonel. The staff who give these courses are professors at RMC who are otherwise involved when they are not giving these courses.

The National Defence College is located in Fort Frontenac at Kingston. It conducts a 46-week course designed to prepare course members for appointments to positions of higher responsibility. The student body consists of 42 members from Canadian Forces, foreign military and diplomatic services and Canadian civilians from federal and provincial civil services, universities, churches and industrial and commercial companies.

Senator Thompson: Do you have visiting professors from the private sector?

Gen Peart: yes, Senator, most of the teaching is done by guest lecturers.

Gen Carswell: Virtually all of it is done by guest lecturers.

Senator Hicks: Is this the course that involves some travel abroad?

Gen Carswell: That is correct. There is usually a trip across Canada to most provincial capitals, usually to the United States and selected overseas locations in Europe, the Far East and occasionnally Africa and the Middle East.

Senator Hicks: Do you know if this is the course Dr. Colin MacKay attended a few years ago when he was working for the AUCC or on leave from them?

Gen Carswell: If it was approximately a year's duration, then I think it likely that that was the one, but I cannot be certain of that.

Senator Hicks: He spoke highly of the course.

Gen Carswell: It is a broadening experience.

[*Traduction*]

Gen Peart: Oui, mais les cours de techniques de recrutement ne dureraient probablement que trois jours.

Le sénateur Thompson: Les instructeurs sont-ils tous des militaires?

Gen Peart: Oui, sauf un.

Le sénateur Thompson: Quelle est son origine?

Gen Peart: Elle est originaire du Royaume-Uni. Elle était institutrice là-bas. Elle est venue au Canada et a suivi des cours d'administration commerciale et de techniques administratives. Ensuite, elle a été engagée par l'école comme instructeur de techniques de gestion.

Le président: Les agents civils mentionnés relèvent du Ministère?

Gen Peart: Oui. Le Centre de gestion des ressources de défense, situé au Royal Military College dispense des cours de dix jours destinés à développer les facultés d'analyse et d'évaluation des officiers et des civils affectés au système de gestion des programmes de défense. Il y a deux cours par année et chacun accueille 24 étudiants. Les niveaux hiérarchiques seraient ceux de lieutenant-colonel et de colonel. Ceux qui donnent ces cours sont des professeurs du Royal Military College qui apportent leur contribution même lorsqu'ils n'enseignent pas.

Le Collège de la défense nationale est situé au Fort Frontenac, à Kingston. Il donne un cours de 46 semaines destiné à préparer les étudiants à occuper des postes comportant des responsabilités supérieures. Les étudiants sont au nombre de 42 et proviennent des Forces canadiennes et des services militaires et diplomatiques étrangers, et certains sont des civils canadiens issus des fonctions publiques fédérales et provinciales, des universités, des églises, ainsi que des sociétés industrielles et commerciales.

Le sénateur Thompson: Avez-vous des professeurs invités provenant du secteur privé?

Gen Peart: Oui, sénateur, la majeure partie de l'enseignement est assurée par des conférenciers invités.

Gen Carswell: Pratiquement tout l'enseignement, mêmes.

Le sénateur Hicks: S'agit-il du cours qui comporte certains déplacements à l'étranger?

Gen Carswell: C'est exact. Il y a habituellement un voyage à travers le Canada pour visiter la plupart des capitales provinciales, et un autre aux États-Unis. On choisit également des destinations en Europe, en Extrême-Orient et parfois en Afrique et au Moyen-Orient.

Le sénateur Hicks: Savez-vous s'il s'agit du cours qu'a suivi M. Colin MacKay, il y a quelques années, lorsqu'il travaillait pour Association des Universités et Collèges du Canada ou avait pris un congé aux frais de cette association?

Gen Carswell: Si le cours durait environ un an, je crois alors que c'était probablement celui-là, mais je ne puis en être certain.

Le sénateur Hick: Il a dit grand bien du cours.

Gen Carswell: C'est une expérience enrichissante.

[*Text*]

Gen Peart: The last overseas trip was to China.

Senator Neiman: Could you tell me how the various students or participants are selected? Have you any criteria for the people who are in the armed forces and the civilian officers?

Gen Carswell: The members of the armed forces are of the rank of colonel and they are selected by the personnel organization. The annual merit boards that we have to determine promotion also give us recommendations on who appears to have the most likelihood of advancement. We try, in the military, to give preference to those who will be with us for a fair period of time and who will likely be promoted to senior rank. With the Royal Canadian Mounted Police, I am not sure, but from their past performance, I would say that they use the same criteria, because most of them have gone on in the force.

With the departmental civilians and outside civilians, there is a board of selection chaired by my associate. The idea is to get a wide variety of people from across Canada from industry and the academics. We try to avoid any duplication. For instance, last year we might have had a professor of economics, and this year someone from the aircraft industry. Another selection might be a provincial deputy minister or someone like that. It is designed not only to let them get the advantage of the course, but for us to learn from the variety of experiences that they can bring to the college.

Senator Neiman: It sounds like an excellent course.

Gen Peart: The Officer Professional Development Program is a self study program of professional development the aim of which is to broaden an officers knowledge of his profession. Participation is mandatory for subsequent attendance at the staff college. There are six topics shown on this chart.

The chart is as follows:

[*Traduction*]

Gen Peart: La dernière destination outre-mer était la Chine.

Le sénateur Neiman: Pourriez-vous me dire comment les divers étudiants ou participants sont choisis? Avez-vous des critères en particulier pour les membres des Forces armées et pour les civils?

Gen Carswell: Les membres des Forces armées doivent avoir le rang de colonel; ils sont choisis par l'organisation du personnel. Les conseils d'évaluation annuelle, qui sont chargés de déterminer la promotion, nous recommandent également les candidats qui semblent les plus prometteurs. Nous essayons, dans le domaine militaire, de donner la préférence à ceux qui resteront avec nous assez longtemps et qui sont susceptibles d'être promus à des grades supérieurs. Je n'en suis pas sûr mais je crois, d'après ce qui s'est produit dans la Gendarmerie royale, que cette dernière utilise les mêmes critères, parce que la plupart de ses membres ont persévéré.

Pour les civils des ministères et les civils de l'extérieur, il y a un comité de sélection présidé par mon associé. On veut une grande diversité de personnes de tout le Canada, qui font partie de l'industrie et du milieu enseignant. Nous essayons d'éviter le double emploi. Par exemple, l'an dernier, nous avons pu choisir un professeur d'économie, et cette année un représentant de l'industrie aéronautique. On pourrait aussi choisir un sous-ministre provincial ou quelqu'un de ce calibre. Nous voulons non seulement les faire bénéficier du cours, mais tirer nous-mêmes profit de la vaste gamme des expériences qu'ils peuvent apporter au collège.

Le sénateur Neiman: Il semble que ça soit un excellent cours.

Gen Peart: Le programme de perfectionnement professionnel des officiers est un programme autodidacte de développement professionnel qui vise à élargir les connaissances de l'officier sur sa profession. Quiconque désire s'inscrire au Collège d'état-major doit participer à ce programme. Il y a six sujets comme l'indique le diagramme.

Voici le diagramme:

Officer Professional Development (OPD) Program

AIM:

To broaden and deepen CF Oficers' knowledge and understanding of the Military profession beyond the confines of classification training and to contribute to the foundation of knowledge upon which further professional development will be built.

CURRICULUM:

a. General Service Knowledge
b. Personnel Administration
c. Military Law
d. Financial Administration and Supply
e. National and International Studies
f. War and Military Profession

PARTICIPATION:

All officers who were commissioned in 1971 or later.

Programme de perfectionnement professionnel des officiers (PPO)

OBJECTIF:

D'approfondir chez l'officier FC sa compréhension de la profession militaire au-delà des connaissances techniques particulières et à servir d'assises au perfectionnement ultérieur des intéressés.

PROGRAMME D'ÉTUDES:

a. Connaissance générale du service
b. Gestion du personnel
c. Droit militaire
d. Administration financière et approvisionnement
e. Études nationales et internationales
f. Profession militaire et guerre

PARTICIPATION:

Tous les officiers nommés en 1971 ou après.

[*Text*]

Senator Hicks: When you say "participation" do you mean all officers commissioned in 1971 or later, and does that mean that it is compulsory for all such officers to participate?

Gen Peart: If they wish to progress and go to the staff college in Toronto, yes, Senator, they must succeed in this course. Those commissioned before 1971 are too far into their careers to be affected by this program. It is a tough program with a success rate of 65 per cent.

Senator Hicks: I am intrigued by the fact that the success rate is only 65 per cent. What happens to the 35 per cent who do not succeed?

Gen Peart: That success rate is based on the sucess in writing the examinations for the last year. They can write them again, so the overall success rate I could not give you because the program has not run long enough for us to have any valid figures. Each year, 65 per cent of those who write succeed in passing the examinations.

Senator Hicks: If the unsuccessful candidate does not subsequently succeed, does that mean that, in a sense, his career has levelled off?

Gen Carswell: That is very likely, because he will not go to staff college. People have gone a long way without going to staff college, but it is an important milestone in one's career. It does not end his career, but it helps him a lot if he gets it.

Gen Peart: We also have an extension program of post graduate training for our officers. Each officer sent on such a course has been selected specifically to fill a role in which the subject studied will be required in the performance of his duties. To give you an idea of the scope, this slide shows the institutions we use. Texas A & M is agriculture and mechanical, a curious combination. RNEC I believe is the Royal Naval Eningeering College.

The slide is as follows:

[*Traduction*]

Le sénateur Hicks: Quand vous dites «participation», parlez-vous de tous les officiers nommés en 1971 ou plus tard, et est-ce que tous doivent participer?

Gen Peart: S'ils souhaitent faire des progrès et étudier au Collège de l'état-major de Toronto, oui, Sénateur, ils doivent réussir ce cours. Ceux qui ont été nommés avant 1971 sont beaucoup trop avancés dans leur carrière pour être touchés par ce programme. Il est difficile, le taux de réussite étant de 65%.

Le sénateur Hicks: Je m'étonne qu'il soit si bas. Qu'arrive-t-il aux 35% qui échouent?

Gen Peart: Le taux de réussite est fondé sur le succès aux examens écrits de la dernière année. Il est possible de se représenter; je ne peux donc pas vous donner le taux de succès global car le programme n'existe pas depuis assez longtemps pour que nous puissions avoir de chiffres définitifs. Chaque année, 65% de ceux qui se présentent à l'examen y réussissent.

Le sénateur Hicks: Si le candidat qui a échoué ne réussit pas par la suite, est-ce que cela signifie que d'une certaine manière, il n'avancera plus dans sa carrière?

Gen Carswell: Très vraisemblablement, parce qu'il n'ira pas au Collège de l'état-major. Certains ont très bien réussi sans y étudier, mais il constitue une étape importante dans une carrière. L'échec à l'examen ne termine pas une carrière, mais une réussite constitue un atout certain.

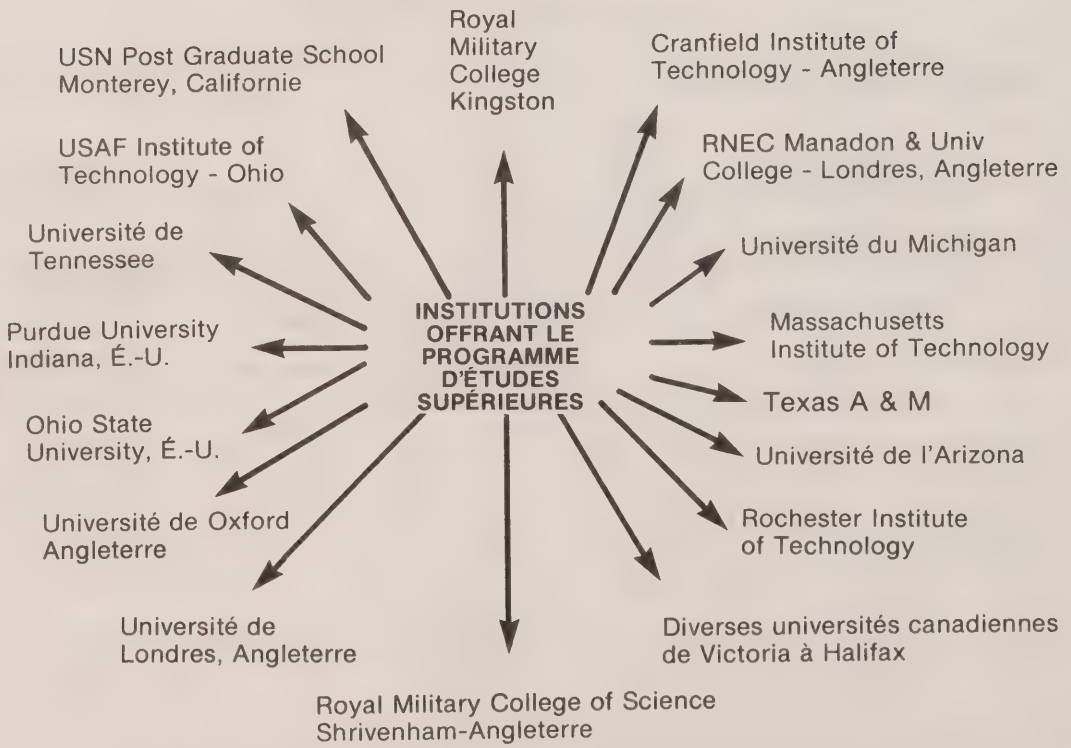
Gen Peart: Nous avons aussi pour les officiers un programme d'études supérieures leur assurant une formation supérieure. Ceux qui suivent les cours sont choisis justement pour se spécialiser dans une discipline qu'exigent leurs fonctions. Pour vous donner une idée de l'étendue de nos programmes, le diagramme indique quels établissements nous utilisons. *Texas A & M* offre un cours d'agriculture et de mécanique, ce qui est une combinaison curieuse. Il y a aussi le *Royal Naval Engineering College* (RNEC).

Voici le diagramme:

THE GEOGRAPHIC SCOPE OF THE PROGRAM



PORTÉE GÉOGRAPHIQUE DU PROGRAMME



[*Text*]

Gen Peart: The program is tightly controlled and is reviewed annually. We also sponsor a program called Cap & Gown. It is a subsidized course of self study at the University of Manitoba designed towards an undergraduate degree. It is available to dependants, too. There are approximately 400 people involved.

Senator Thompson: On your previous chart you showed the University of Tennessee. What particular experience do you get from the University of Tennessee that you would not get from a Canadian university?

Gen Peart: I am sorry, I could not tell you off the top of my head. It would be some specialty, probably non-destructive testing or something like that, that they have a reputation for giving the best in.

Senator Neiman: General, while we are on that part, can you give us an idea of how many people would be on that course at any given time?

Gen Peart: Not more than two or three on any one of the courses, except the Royal Military College of Science, which gives several different courses. Anyway, it is very few.

Gen Carswell: Sometimes there might be only one at a given course, because the specialty is very expensive. Only a year and a half ago we did a thorough review of the necessity for these courses because of the expense. As indicated in the briefing, they are authorized only if there is a proven requirement for that course, and when he graduates he goes into that position, and it is on a replacement basis.

Senator Hicks: So you are talking about 20 to 25 people in any given year?

Gen Peart: About that. It is a small program, and people go only if there is a specific need.

Senator Hicks: Must they have achieved any specific rank to qualify?

Gen Peart: What happens is, they are going into a position in which these qualifications are required; so it could be at any rank level from captain to full colonel.

Gen Carswell: Full colonel, yes, but mostly captain, major and lieutenant.

Senator Thompson: Can we get an idea of the specialty subjects which are provided?

Senator Marshall: The officer who is selected for the course has to be potentially a senior officer; he has to have particularly good qualifications?

Gen Carswell: He has to be a very good officer, and to have the talent to take one of those courses he would obviously be a cut above the average. But it is not necessary, and we are not always able, to say that a captain has general officer potential, because there are lot of milestones in between. Hopefully we have chosen people who will have that, but I would not like to give you any false assurance that we are able to select that carefully.

[*Traduction*]

Gen Peart: Le programme est vérifié et révisé chaque année. Nous en parrainons un autre que nous appelons «Cap and Gown». Il s'agit d'un cours subventionné d'études indépendantes, donné à l'Université du Manitoba, et conduisant à un diplôme de premier cycle. Il est aussi offert aux conjoints. Nous avons environ 400 étudiants.

Le sénateur Thompson: Dans le tableau précédent, vous avez présenté l'Université du Tennessee. Quels avantages y trouve-t-on que des universités canadiennes n'auraient pas pu offrir?

Gen Peart: Je suis désolé, je ne peux pas vous répondre comme ça. L'université du Tennessee a peut-être une spécialité, probablement les essais non destructifs, ou quelque chose de ce genre, pour lesquels elle est très réputée.

Le sénateur Neiman: Général, à ce propos, pourriez-vous nous donner une idée du nombre d'étudiants inscrits à ce cours, en tous temps?

Gen Peart: Pas plus de deux ou trois dans chacun de ces cours, à l'exception du Royal Military College of Science qui offre plusieurs cours différents. Le nombre est très limité.

Gen Carswell: Parfois, un seul officier peut être inscrit à tel ou tel cours, parce que le sujet très spécialisé peut être extrêmement coûteux. Il y a seulement un an et demi, nous avons fait un examen approfondi de la nécessité de ces cours, compte tenu de leurs coûts. Comme l'indique notre mémoire, ils ne sont autorisés que si leur nécessité a été prouvée, et lorsque l'officier obtient son diplôme, il obtient ce poste, et c'est sur la base d'un remplacement.

Le sénateur Hicks: Il y a donc 20 ou 25 personnes dans une années donnée.

Gen Peart: Environ. Il s'agit d'un programme limité, et il faut qu'un besoin particulier existe pour que des officiers puissent le suivre.

Le sénateur Hicks: Doivent-ils avoir atteint un grade précis pour y prétendre?

Gen Peart: En fait, c'est plutôt qu'ils arrivent à un grade où ces compétences sont requises; il pourrait donc s'agir de n'importe quel grade, depuis celui de capitaine jusqu'à celui de colonel.

Gen Carswell: De colonel, oui, mais surtout de capitaine, de major et de lieutenant.

Le sénateur Thompson: Pourriez-vous nous donner une idée des spécialités qui sont offertes?

Le sénateur Marshall: L'officier choisi pour le cours doit avoir le potentiel d'un officier supérieur; il doit avoir de très bonnes aptitudes, n'est-ce pas?

Gen Carswell: Il doit être très bon officier, et pour pouvoir suivre l'un de ces cours, il doit évidemment être au-dessus de la moyenne. Mais il n'est pas nécessaire de dire qu'un capitaine doit avoir le potentiel d'un officier, parce qu'il y a énormément de chemin à parcourir entre ces deux grades. Nous espérons avoir choisi des candidats qui possèdent ce potentiel, mais je ne voudrais pas trop m'avancer et vous affirmer que nous sommes capables de les choisir avec autant de soin.

[*Text*]

Senator Marshall: The competition must be high?

Gen Carswell: Some people take the course not because they are necessarily looking for career enhancement, but because of their own personal dedication to that area of professionalism and expertise. We send them primarily because we feel that we have to have them in order to do our job properly.

Senator Thompson: And they could go up to HQ level?

Gen Carswell: Possibly.

Gen Peart: A new directorate under my direction is that of civilian training and development. Since 1974 we have recognized the need to identify civilian training requirements and to provide a program for the devolopment of our civilians, some 37,000, much as we have for our service persons. The Directorate of Civilian Training and Development was created just last summer. In addition to its obvious interface with the various NDHQ divisions, it will operate through a network of six regional training officers. They are shown on this slide—five regions, plus the capital region, making the six.

The slide is as follows:

[*Traduction*]

Le sénateur Marshall: La concurrence doit être très serrée.

Gen Carswell: Certains suivent le cours, pas nécessairement pour progresser dans leur carrière, mais parce qu'ils tiennent à approfondir telle ou telle spécialité. Nous leur faisons suivre ces cours parce qu'essentiellement nous estimons qu'ils nous sont nécessaires pour mener à bien la tâche que nous leur confions.

Le sénateur Thompson: Et ils peuvent aller jusqu'à l'échelon du QG?

Gen Carswell: Peut-être.

Gen Peart: Une nouvelle Direction, que je dirige est celle de la formation professionnelle et du perfectionnement des civils. Depuis 1974, nous avons reconnu la nécessité de définir des exigences quant à la formation des civils, et de prévoir à ce sujet un programme qui touche quelque 37 000 personnes faisant partie de notre service. La Direction de la formation et du développement du personnel civil a été créée l'été dernier. En plus de ses liens évidents avec les diverses divisions du Quartier général de la Défense nationale, ses opérations se feront grâce à un réseau de six bureaux régionaux de formation. Ils sont indiqués sur le diagramme: cinq régions plus la capitale régionale, ce qui nous donne six centres.

Voici le diagramme:


REGIONS
PACIFIC
PRAIRIE
EASTERN
ATLANTIC
ESQUIMALT
WINNIPEG
CENTRAL
HALIFAX
MONTREAL
TRENTON
NDHQ
● REGIONAL TRAINING OFFICES

RÉGIONS DES FORCES CANADIENNES



[*Text*]

Gen Peart: The regional officers will provide the local contact required to identify individual needs accurately and implement programs on a national basis. They will work closely with line managers and unions in all aspects of training management. This program is still very young, but it has started well, has gained good acceptance, and we are very optimistic that we are going to make great strides forward in the training and development of our civilian work force.

Senator Hicks: Are these courses available only to persons who are already employees of the Armed Forces?

Gen Peart: Yes, senator.

Gen Carswell: Are you talking about the civilian forces, senator?

Senator Hicks: Yes.

Gen Carswell: Members of the department, as opposed to members of the Armed Forces?

Senator Hicks: Yes, civilan members of the department or the armed forces?

Gen Carswell: Civilian members of the department are distinct from members of the armed forces.

Senator Hicks: I thought I heard General Peart say that this had been done in co-operation with unions, and so on. I was wondering if you took other officials—union officers and people like that.

Gen Peart: No, senator.

With regard to training, this is almost certainly my most difficult area. It is vast, complex, dynamic and very expensive, and it has to be if we are to stay abreast of developing technology. I am not responsible for operational or combat training, but only for individual training. Of course, the distinction is not always black and white. Perhaps some statistics would best give you a feeling of the magnitude of the task. There are 116 training establishments in 34 locations throughout all commands. In training systems—a sort of mini-training command, the primary training agency—there are 21 schools at nine units. At Camp Borden there are the schools shown on this chart.

The chart is as follows:

[*Traduction*]

Gen Peart: Les agents régionaux constituent les contacts locaux nécessaires pour déterminer avec précision les besoins de chacun, et pour appliquer les programmes à l'échelle nationale. Ils travailleront en collaboration étroite avec les gestionnaires ainsi qu'avec les syndicats à tous les aspects administratifs de la formation. Ce programme en est encore à ses débuts, mais il a bien démarré; il a bien été accueilli, et nous sommes très optimistes car nous sommes convaincus de pouvoir progresser à pas de géant dans la formation et le perfectionnement de notre personnel.

Le sénateur Hicks: Ces cours ne s'adressent-ils qu'à ceux qui sont déjà employés dans les Forces armées?

Gen Peart: Oui, sénateur.

Gen Carswell: Parlez-vous du personnel civil, sénateur?

Le sénateur Hicks: Oui.

Gen Carswell: Des membres du Ministère par opposition à ceux des Forces armées.

Le sénateur Hicks: Oui, des civils du Ministère ou des Forces armées?

Gen Carswell: Le personnel civil du Ministère, par opposition au personnel militaire.

Le sénateur Hicks: J'ai cru entendre le général Peart dire que ce programme était organisé en collaboration avec les syndicats et ainsi de suite. Je me demandais si vous acceptez d'autres fonctionnaires, les agents syndicaux, etc.

Gen Peart: Non, sénateur.

La formation, à laquelle je travaille constitue peut-être le domaine le plus difficile à gérer. Il est vaste, complexe, dynamique et très coûteux, et il s'impose si nous voulons suivre l'évolution de la technologie. Je ne m'occupe pas de formation opérationnelle, ni de l'entraînement au combat, mais seulement de la formation individuelle. Naturllement, la distinction à faire à ce sujet n'est pas toujours catégorique. Des statistiques pourraient peut-être vous donner une meilleure idée de l'ampleur de la tâche. Il existe 116 institutions de formation dans 23 villes réparties dans tout le Commandement. Dans les systèmes de formation sorte de commandement de mini-formation, d'organisme d'instruction élémentaire, il existe 21 écoles dans neuf unités. A Camp Borden se trouvent les écoles énumérées sur le diagramme.

Voici le diagramme:

CAMP BORDEN

CFB Borden

a. CF School of Physical Education and Recreation — CFSPER

b. CF Medical Services School — CFMSS

c. CF Nuclear, Biological and Chemical School — CFNBCS

d. CF Language School — Borden — CFLS

e. CF Training Development Centre — CFTDC

f. CF School of Aerospace and Ordinance Engineering — CFSAOE

g. CF School of Administration and Logistics — CFSAL

h. CF Leadership Academy — CFLA

i. CF School of Intelligence and Security — CFSIS

j. CF Dental Service School — CFDSS

81032079V

CAMP BORDEN

BFC à Borden

a. École d'éducation physique et des loisirs FC — EEPLFC

b. École des services de santé FC — ESSFC

c. École des sciences nucléaires, biologiques et chimiques FC — ESNBCFC

d. École des langues FC — Borden — ELFC

e. Centre de perfectionnement de l'instruction FC — CPIFC

f. École du génie aérospatial et du matériel FC — EGAMFC

g. École d'administration et de logistique FC — EALFC

h. École des techniques de commandement FC — ETCFC

i. École des renseignements et de la sécurité FC — ERSFC

j. École des services dentaires FC — ESDFC

[*Text*]

Gen Peart: At Chilliwack, there is the officers' school and the school of military engineering. At Cornwallis and St. Jean there are the two recruit schools, and so on.

Senator Hicks: Are the only recruit schools at Cornwallis and St. Jean?

Gen Peart: At Cornwallis, yes. At St. Jean we have also—

Senator Hicks: Yes, but the recruit schools are only in those two places?

Gen Peart: That's right.

Senator Hicks: So every recruit will go to either one or the other of those two places, for about 11 weeks?

Gen Peart: That is correct.

Senator Thompson: Does every recruit get instruction in the other language?

Gen Peart: The majority of the Francophones who are not proficient in English would be sent to the language school at St. Jean before they go on to their trades training; although it is not necessary for them to be able to speak English, because they can get 95 per cent of their trades training in their mother tongue, in French or English.

Senator Thompson: What is the reverse situation, of the Anglophones: Do they get French Language training?

Gen Carswell: Not at that time. It comes at a later stage in their career. The difference primarily is because although we have made great progress, we have not yet been successful in making the forces functionally bilingual—you may be able to comment on this later—nor have we yet been able to be 100 per cent successful in converting all of the instruments of work into French—the books and publications, and so on.

Senator Yuzyk: Are any of the other foreign languages taught? Certainly these should be some knowledge of German and Russian in particular.

Gen Carswell: There is a language school, but it is not something that everyone gets. Anyone posted to a foreign attaché position can go to that school. However, if you are suggesting, senator, that all those who are posted to Germany should receive language training, we do not do that because it would be too expensive.

Senator Yuzyk: But language training in German would be given in Germany?

Gen Carswell: There is no formal training by us to give German language training either in Canada or German language training either in Canada or Germany.

Senator Yuzyk: Surely it would be valuable for our soldiers there to know German, at least in Germany?

Gen Carswell: Most of them know German by the time they come home. We do give it to our commanding officers in formation command.

[*Traduction*]

Gen Peart: A Chilliwack, nous avons l'école des officers et du génie militaire. A Cornwallis et à Saint-Jean se trouvent les deux écoles de recrutement, etc.

Le sénateur Hicks: Les seules écoles de recrutement se trouvent-elle à Cornwallis et à Saint-Jean?

Gen Peart: A Cornwallis, oui. A Saint-Jean nous avons aussi—

Le sénateur Hicks: Oui, mais les écoles de recrutement se trouvent seulement dans ces deux villes?

Gen Peart: C'est exact.

Le sénateur Hicks: Chaque nouvelle recrue étudie donc dans l'un de ces deux centres pendant environ onze semaines, n'est-ce pas?

Gen Peart: C'est exact.

Le sénateur Thompson: Chaque nouvelle recrue suit-elle des cours dans la deuxième langue officielle?

Gen Peart: La majorité des francophones dont la connaissance de l'anglais est insuffisante sont envoyés à l'école de langue de Saint-Jean avant de suivre leur cours de formation; il ne leur est cependant pas nécessaire de pouvoir parler anglais car l'instruction des recrues peut être assurée à 95 p. 100 dans leur langue maternelle, en français ou en anglais.

Le sénateur Thompson: Quelle la situation pour les anglophones; suivent-ils des cours de français?

Gen Carswell: Pas à ce stade, mais plus tard, au cours de leur carrière. Cette différence s'explique essentiellement en ce sens que bien que nous ayons fait de grands progrès, nous n'avons pas encore réussi à rendre les Forces bilingues sur le plan fonctionnel—vous êtes libre de poser plus tard des questions à cet égard—mais nous n'avons pas non plus réussi encore à convertir tous les instruments de travail en français, je parle des livrs, publications et ainsi de suite.

Le sénateur Yuzyk: Enseigne-t-on d'autres langues étrangères? Il faudrait sans doute donner une certaine connaissance de l'allemand et du russe en particulier.

Gen Carswell: Il existe une école de langue, mais elle ne s'adresse pas à tout le monde. Quelqu'un qui serait temporairement affecté à l'étranger pourrait y suivre des cours. Cependant sénateur, si vous voulez savoir s'il faudrait assurer une formation linguistique à tous ceux qui sont envoyés en Allemagne, la réponse est négative, car cela coûterait trop cher.

Le sénateur Yuzyk: Mais une formation linguistique en allemand serait donnée en Allemagne, n'est-ce pas?

Gen Carswell: Nous n'assurons pas de formation linguistique comme telle en allemand, ni au Canada ni en Allemagne.

Le sénateur Yuzyk: Il serait sûrement utile que nos soldats connaissent cette langue, en tout cas ceux qui vivent en Allemagne.

Gen Carswell: La plupart d'entre eux connaissent l'allemand à leur retour au Canada. Nous donnons des cours à nos officiers pendant leur formation.

[*Text*]

Senator Thompson: Where is the language school, and do they teach Chinese?

Gen Carswell: It is here in town, near Baseline Road and the Queensway. It is near Maitland Avenue. It is in the city.

Senator Thompson: Does it teach Russian and Chinese?

Gen Carswell: Yes.

Senator Hicks: Several languages.

Gen Carswell: That's right—all those where we require our attachés to speak the language of the country in which they are going to serve: Turkish, Czechoslovakian, Polish, and so on.

The Chairman: As and when required.

Gen Carswell: As and when required.

Senator Hicks: So you could produce officers with language proficiency in a whole range of languages?

Gen Carswell: That is correct, and we do. When they leave that school and go to their attaché post, they have reasonable proficiency in the language. The most difficult would be Chinese, which is a two-year course. Incidentally, wives also attend those courses for attachés.

Senator Marshall: What about the people who are posted from the Department of External Affairs to various consulates throughout the world? Is this the school they would go to?

Gen Carswell: I am not sure whether they use that school or not. I think they do. Asselford Martin is the name of the building.

Gen Peart: Then we come to the training bill in terms of people. Every year in the forces we give, on an average, over 3,000 courses of lengths varying from a couple of days to almost a year, to over 45,000 students. In training systems alone there are 5,000 students at any one time and, while this training is expensive, it is effective. Trainee losses for all courses average less than nine per cent. The slide show this.

The slide is as follows:

[*Traduction*]

Le sénateur Thompson: Où se trouve l'école de langue, et y enseigne-t-on le chinois?

Gen Carswell: Elle est ici, en ville, près du chemin Baseline et du Queensway, près de l'avenue Maitland.

Le sénateur Thompson: Y enseigne-t-on le russe et le chinois?

Gen Carswell: Oui.

Le sénateur Hicks: Plusieurs langues.

Gen Carswell: C'est juste, la langue que nos attachés sont tenus de parler dans le pays où ils doivent servir: le turc, le tchèque, le polonais, etc.

Le président: Selon les besoins.

Gen Carswell: Oui, c'est exact.

Le sénateur Hicks: Donc vous pouvez donner une formation linguistique aux officiers dans bien des langues?

Gen Carswell: C'est juste, et c'est ce que nous faisons. Lorsqu'ils quittent l'école pour accéder à leur poste d'attaché, ils connaissent suffisamment la langue des pays. Le plus difficile est le chinois qui exige un cours de deux ans. Incidemment, les conjointes suivent aussi les cours destinés aux attachés.

Le sénateur Marshall: Et les fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures qui sont affectées à divers consultats dans le monde? Est-ce la même école de langue?

Gen Carswell: Je ne suis pas certain s'il s'agit de la même école; mais je le crois. Asselford Martin est le nom de l'édifice.

Gen Peart: Parlons maintenant des coûts de l'instruction. Chaque année nous donnons en moyenne, dans les forces, plus de 3,000 cours d'une période variant de quelques jours à presque un an, à plus de 48,000 militaires. Il y en a 5,000 dans une seule période et, même si cette instruction est coûteuse, elle est efficace. La moyenne d'abandons pour tous les cours est inférieure à 9 p. cent. Le prochain diagramme l'illustre.

Voici le diagramme:

REGULAR FORCE IN-SERVICE TRAINING

FISCAL YEAR	MARCOM		MOBCOM		AIRCOM		CFTS		OTHERS		TOTAL	
	Serials	Students	Serials	Students	Serials	Students	Serials	Students	Serials	Students	Serials	Students
76/77	542	5846	228	4794	702	5265	1298	27038	29	226	2799	43169
77/78	623	6784	248	5537	861	6572	1504	30213	57	642	3293	49168
78/79	602	6378	226	4812	868	6750	1503	27330	66	933	3265	46203
Average	589	6336	234	5048	810	6196	1435	28194	51	600	3119	46180

NOTES: 1. Based on TSHQ Data Centre information

2. Excludes Staff Colleges, CMC, PG and Outservice

3. CF training days totals FY 76/77 1 906 376
FY 77/78 2 198 341
FY 78/79 2 116 504

A9149734

FORCE RÉGULIÈRE EN FORMATION INTERNE

ANNÉE FINANCIÈRE	COMMAR		COMMOB		COM AERIEN		SFFC		AUTRES		TOTAL	
	Cours	Étudiants	Cours	Étudiants	Cours	Étudiants	Cours	Étudiants	Cours	Étudiants	Cours	Étudiants
76/77	542	5846	228	4794	702	5265	1298	27038	29	226	2799	43169
77/78	623	6784	248	5537	861	6572	1504	30213	57	642	3293	49168
78/79	602	6378	226	4812	868	6750	1503	27330	66	933	3265	46203
Moyenne	589	6336	234	5048	810	6196	1435	28194	51	600	3119	46180

NOTES: 1. D'après l'information du Centre des données SFQG

2. Sauf les collèges de l'état-major, CMC, ES et externes

3. Totaux des jours de formation FCAF 76/77 1 906 376

AF 77/78 2 198 341

AF 78/79 2 116 504

A9149734

[*Text*]

Gen Peart: With the advancing technology in weapon systems and the escalating cost of training equipment, our bill goes up yearly and, unless we move with the times, we shall be overtaken by inflation. We have introduced computer-assisted learning on a limited basis and plan for more. We use simulators extensively, and every new advance in teaching is analyzed for its applicability to our system. We have also established a new officer classification—the training development officer. He is to be the training expert who advises the trainers. He will not teach students, but will ensure that teaching and training is abreast of the latest and most cost-effective methods.

As you have been told, we have 103 trades and 34 officer classifications. Officers spend 12 weeks at the officer candidate school at Chilliwack before going to their classification training. Their classification training is done at Fleet School, Halifax, for sailors; at Moose Jaw and Portage for pilots; at Camp Borden for administration, aeronautical engineering, logistics, medical; at Chilliwack for land ordnance engineering and military engineering; at Gagetown for combat arms, which includes infantry, artillery and armoured.

The time for various classifications training is shown on the following chart. A typical career flow would look as shown here.

The chart is as follows:

[*Traduction*]

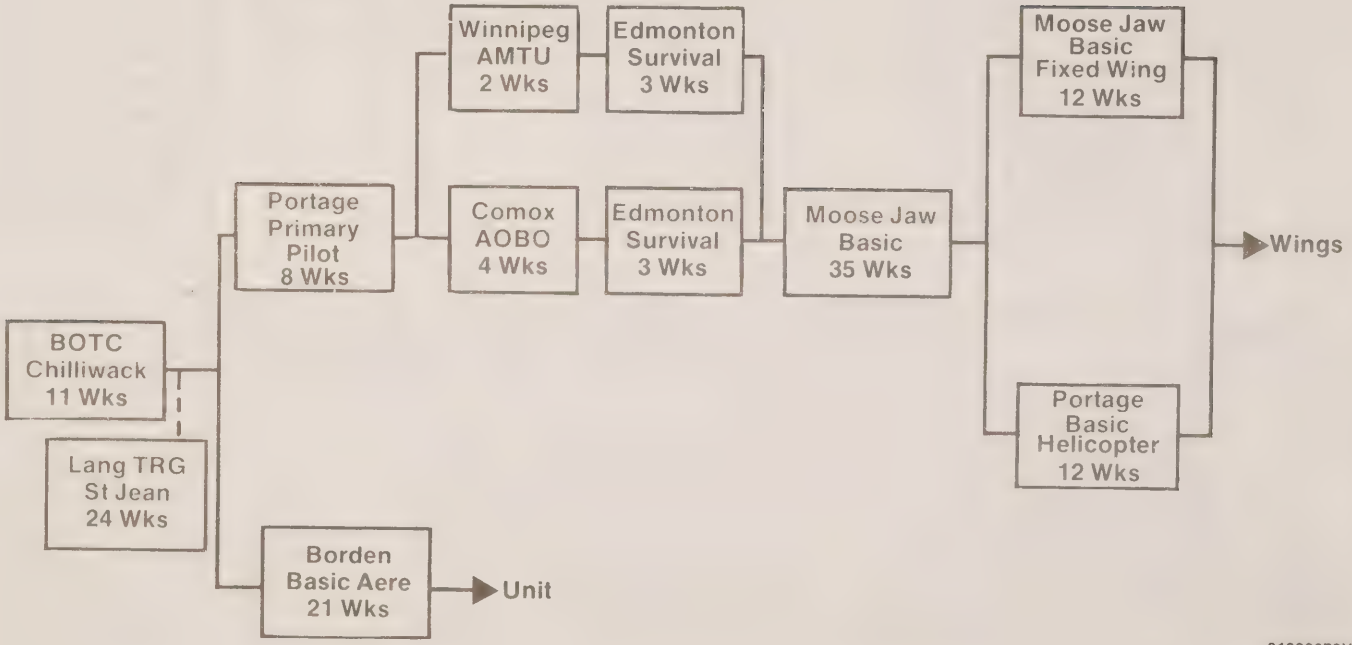
Gen Peart: Avec les progrès de la technologie dans les systèmes d'armement et l'escalade des coûts du matériel d'instruction, nos frais augmentent chaque année et bientôt nous serons dépassés par l'inflation. Nous avons adopté un système de cours par ordinateur pour une période définie et nous avons l'intention d'en avoir davantage. Nous utilisons beaucoup les simulateurs et chaque nouvelle méthode d'instruction est analysée en vue de déterminer son application dans notre système. Nous avons aussi créé une nouvelle classification pour l'officier responsable de l'instruction. Il est le spécialiste qui conseille les instructeurs. Il n'enseigne pas, mais s'assure que l'instruction se donnent selon les méthodes les plus récentes et les plus rentables.

Comme on vous l'a dit, nous avons 103 catégories d'emplois et 34 classifications d'officiers. Les officiers passent 12 semaines à l'école des aspirants-officiers à Chilliwack avant leur instruction professionnelle. Cette instruction a lieu à l'école Fleet, à Halifax, pour les marins, à Moose Jaw et à Portage pour les pilotes; au Camp Borden pour l'administration, le génie aéronautique, la logistique, la médecine; à Chilliwack pour le génie du matériel terrestre et le génie militaire; à Gagetown, pour les armes de combat, qui comprennent l'infanterie, l'artillerie et les blindés.

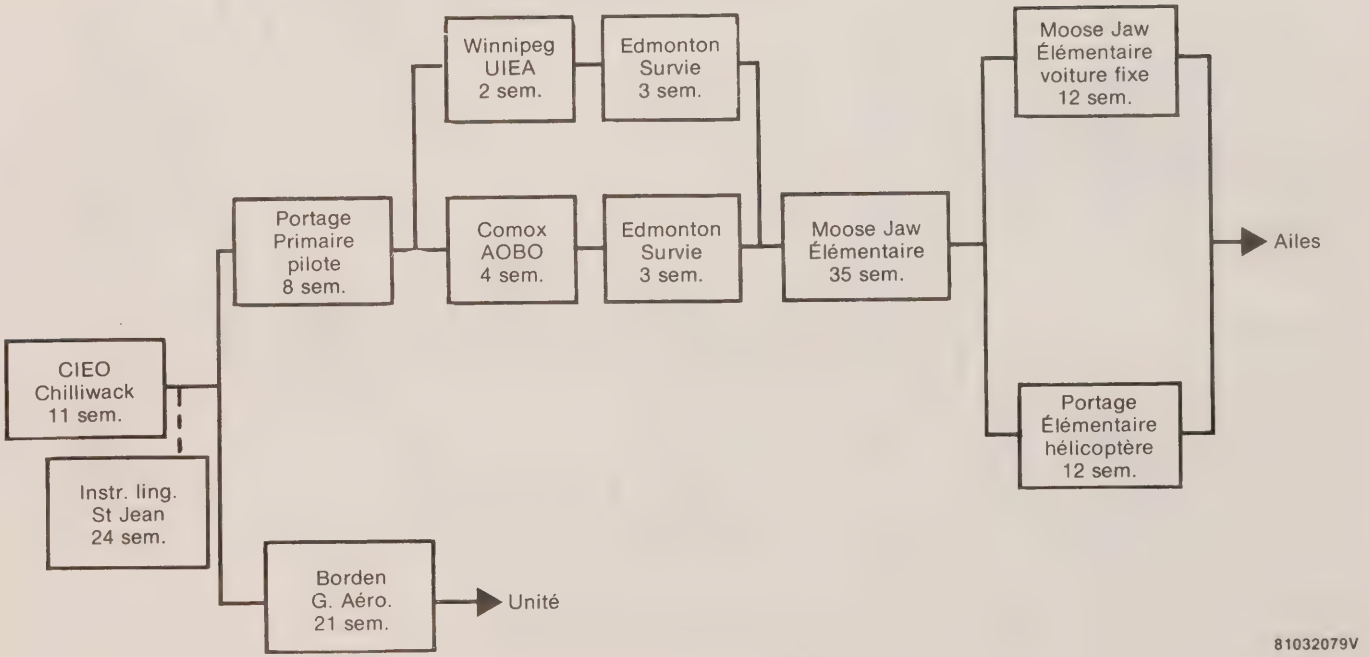
Les diverses périodes d'instruction professionnelle sont indiquées sur le prochain diagramme. Le cheminement d'une carrière serait comme suit.

Voici le diagramme:

TRAINING PROFILE OFFICERS (PILOT/AERE)



PROFIL DE FORMATION DES OFFICIERS
(PILOTE/G AERO)



[*Text*]

Gen Peart: For a pilot it is defected on the top line. He comes out of the basic officer training course at Chilliwack and goes to the primary school at Portage la Prairie. During the next period, depending on how his course phasing works, he would have to go through Winnipeg for the aero-medical training unit, where he would experience ejection seat operation and be taught about the operation of aircraft equipment. He has to do a survival course at Edmonton, involving classroom time, and then he must live out in the field. If he is lucky enough to go there in the summer, he will be taught bush survival; if he goes in the winter, he will be taught arctic survival. In Comox there is an indoctrination course for people going into air command, after which they go on to Moose Jaw, where they do the basic flying training in the Tudor jet trainer. Then the students are split off into either helicopter or fixed-wing training, and those going on to helicopters go back to Portage la Prairie for the basic helicopter course, which lasts for 12 weeks. Those in fixed-wing training stay at Moose Jaw for another 12 weeks. At the end of that time they graduate with their wings as pilots.

For an aeronautical engineer, follow the bottom line of the slide. The trainee comes out of the officer school at Chilliwack and goes to Borden, where he completes a 21-week course before he goes to his unit. If he needs English language training, he would go to the language training course at St. Jean. Normally a course of 24 weeks' duration is adequate. The trainee could stay longer, but most of them are there for less than that time, and they are graduated on a proficiency basis. They do not stay once they have achieved the level of proficiency deemed to be sufficient to continue as an officer.

Senator Hicks: The time spent there would be in addition to the regular time?

Gen Peart: Yes.

Senator Hicks: The regular time, as I added it up quickly, is about 73 weeks, is it?

Gen Peart: I have not added it up, but I am sure you are correct, senator.

Senator Marshall: What is the success rate? Do you lose many trainees through failure?

Gen Peart: In what category?

Senator Marshall: In the overall fixed-wing training or the helicopter training.

Gen Peart: The great loss rate is in the very early stages, but we have screened most of the losses out. By the time the trainees reach Portage, we are pretty sure that they have the ability to become pilots. I do not know the loss rate, but it is considerably less than it used to be. We have become very proficient at predicting whether a man can accept and pass a pilot training course. In fact, we are considering reducing the intake of pilots now because our prediction is so accurate that, when we put someone into the primary school at Portage, we are fairly certain that he will come through to the other end as

[*Traduction*]

Gen Peart: Celle du pilote est décrite sur la ligne du haut. Lorsqu'il a terminé le cours d'instruction de base des officiers à Chilliwack, il entre à l'école primaire de Portage la Prairie. Au cours de la période suivante, selon les étapes de son programme, il devra aller à Winnipeg pour le cours en médecine aérienne, où il apprendra le fonctionnement des sièges éjecteurs et toutes sortes de choses concernant le fonctionnement de l'équipement des aéronefs. Il doit suivre un cours de survie à Edmonton, comprenant trois semaines de cours théoriques et ensuite la pratique sur le terrain. S'il a la chance d'être là en été, on lui enseignera la survie dans la brousse; et l'hiver, on lui enseignera la survie dans l'Arctique. A Comox on donne des cours pour les futurs commandants des forces aériennes, après quoi ils vont à Moose Jaw, et reçoivent l'instruction de base en pilotage d'un Tudor. Puis ils sont divisés en deux groupes, un pour le pilotage des hélicoptères et l'autre pour les aéronefs à ailes fixes, et ceux qui suivent le cours de pilotage des hélicoptères retournent à Portage (la Prairie) pour le cours de base d'une durée de 12 semaines. Ceux qui suivent le cours de pilotage d'aéronefs à ailes fixes demeurent à Moose Jaw pour un autre 12 semaines. A la fin de cette période, ils sont diplômés et reçoivent leurs ailes de pilote.

En ce qui concerne le génie aéronautique, suivez la ligne du bas sur la diapositive. Le candidat sort de l'école des aspirants-officiers à Chilliwack et se rend à Borden, où il suit un cours de 21 semaines avant de rejoindre son unité. S'il doit suivre un cours d'anglais, il devra aller à Saint-Jean. Ordinairement, un cours de 24 semaines est suffisant. L'aspirant pourrait rester plus longtemps, mais pour la plupart ils restent pour une période plus courte, et sont diplômés selon leurs aptitudes linguistiques. Ils quittent dès qu'ils ont atteint le niveau jugé suffisant pour poursuivre la carrière d'officier.

Le sénateur Hicks: La période consacrée à ce cours de langue n'est pas comprise dans le temps régulier?

Gen Peart: Oui.

Le sénateur Hicks: La période régulière, selon un calcul rapide, est d'environ 73 semaines, n'est-ce pas?

Gen Peart: Je ne l'ai pas calculée, mais je suis sûr que vous avez raison, sénateur.

Le sénateur Marshall: Quel est le taux de succès? Perdez-vous plusieurs candidats à cause d'un échec?

Gen Peart: Dans quelle catégorie?

Le sénateur Marshall: Dans l'ensemble des cours de pilotage d'aéronefs à ailes fixes ou d'hélicoptères.

Gen Peart: Le taux le plus élevé d'abandon se situe aux premières étapes, et nous faisons un choix assez judicieux. Au moment où les aspirants arrivent à Portage, nous sommes presque assurés qu'ils ont les aptitudes voulues pour devenir pilote. Je ne connais pas le taux d'abandons, mais il est considérablement inférieur à ce qu'il était auparavant. Nous sommes devenus très perspicaces dans nos prédictions sur les possibilités d'un candidat à accepter et à réussir un cours de pilotage. En fait, nous étudions actuellement la possibilité de réduire le nombre de pilotes parce que nos prédictions sont si

[*Text*]

a pilot, provided he retains his motivation. Most of them do because this is a challenging and interesting profession.

Other ranks, after graduation from the recruit school at Cornwallis or St. Jean, would follow a flow such as the one on this slide, where we have taken at random three trades: a radar plotter; an artillery man, and an aero engine technician.

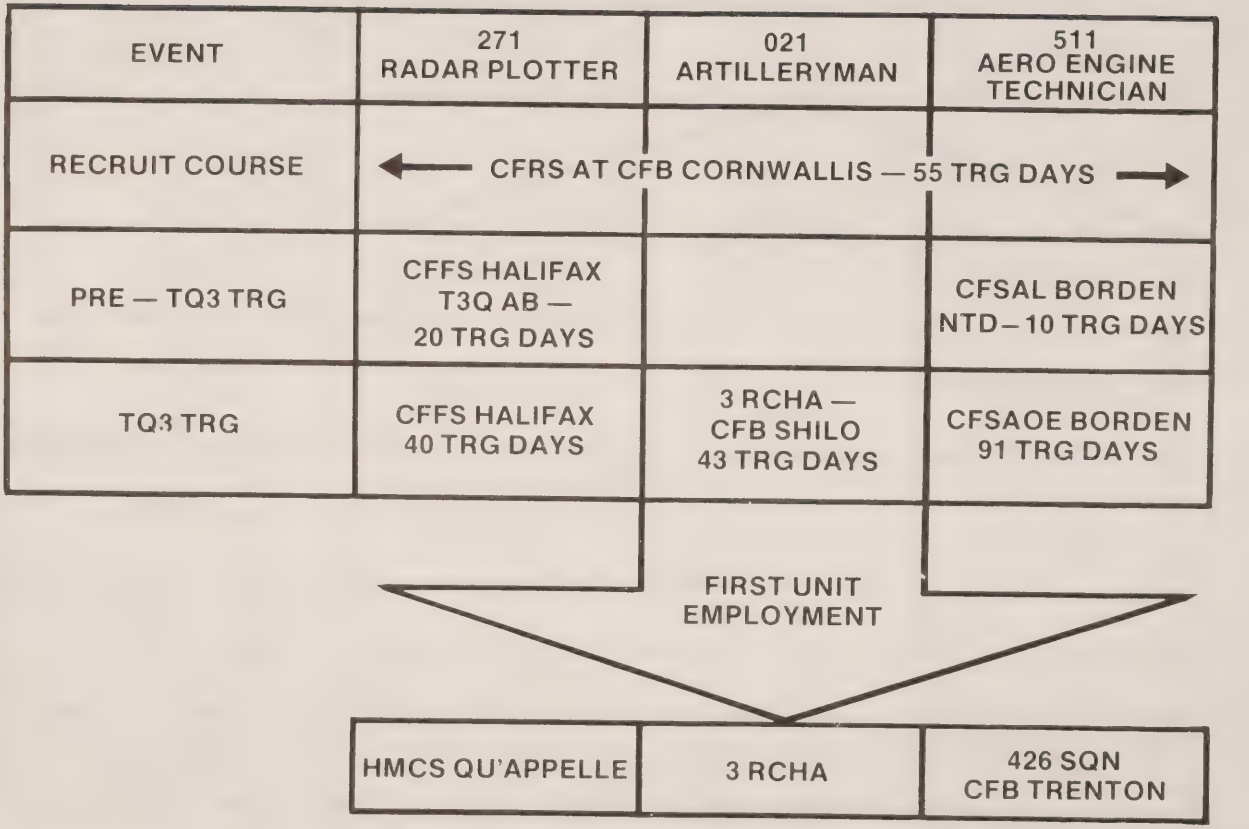
The slide is as follows:

[*Traduction*]

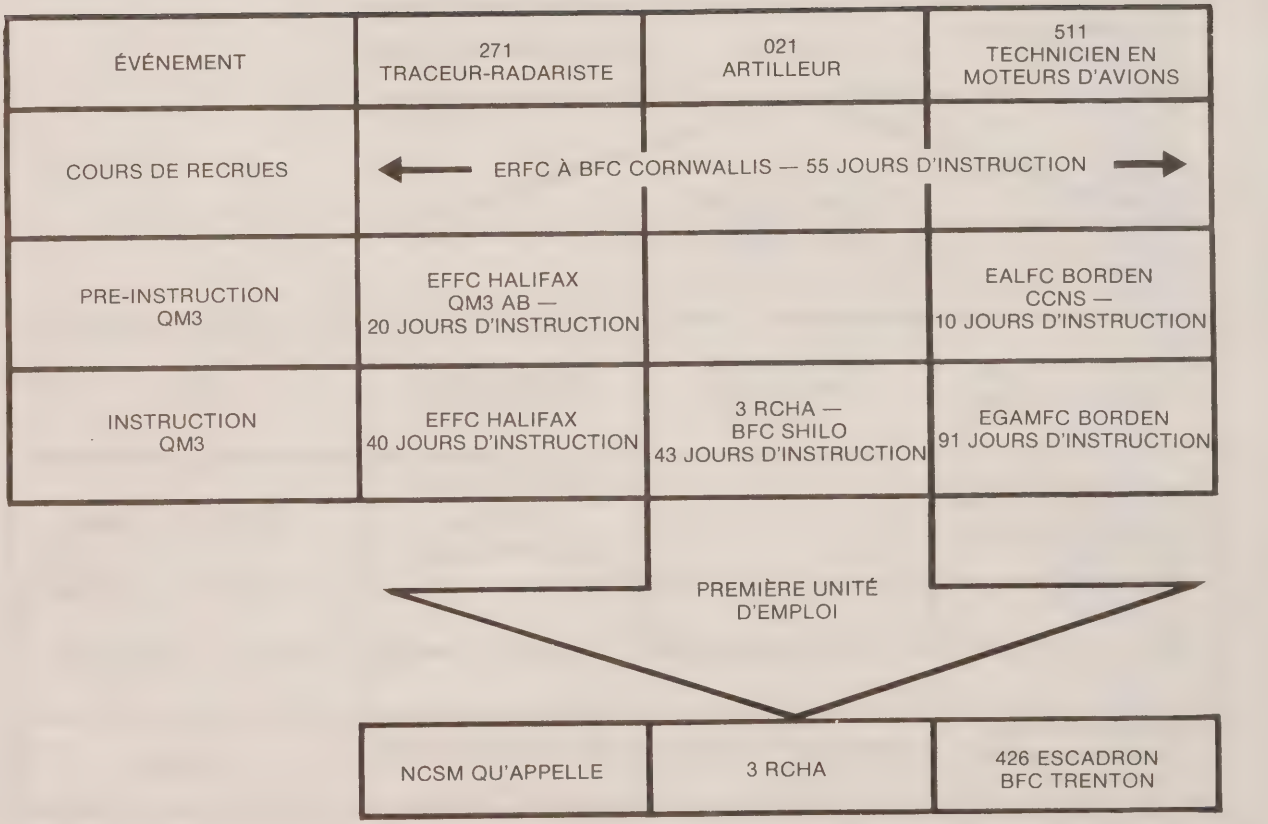
justes, que lorsque nous acceptons un candidat à l'école primaire de Portage, nous sommes presque assurés qu'il en sortira avec ses ailes de pilote, pourvu qu'il continue à être motivé. La plupart d'entre eux le sont parce que c'est une profession intéressante et pleine de défis.

Les autres grades, après avoir obtenu les diplômes de l'école des recrues à Cornwallis ou à Saint-Jean, ont un cheminement comme celui qui figure sur le diagramme. Nous avons choisi au hazard trois catégories: un traceur radariste, un artilleur, et un technicien en moteur d'avion.

Voici le diagramme:


EVENT
271
RADAR PLOTTER
021
ARTILLERYMAN
511
AERO ENGINE
TECHNICIAN
RECRUIT COURSE
CFRS AT CFB CORNWALLIS — 55 TRG DAYS
PRE — TQ3 TRG
CFFS HALIFAX
T3Q AB —
20 TRG DAYS
CFSAL BORDEN
NTD — 10 TRG DAYS
TQ3 TRG
CFFS HALIFAX
40 TRG DAYS
3 RCHA —
CFB SHILO
43 TRG DAYS
CFSAOE BORDEN
91 TRG DAYS
FIRST UNIT
EMPLOYMENT
HMCS QU'APPELLE
3 RCHA
426 SQN
CFB TRENTON

81032079V


ÉVÉNEMENT
271
TRACEUR-RADARISTE
021
ARTILLEUR
511
TECHNICIEN EN
MOTEURS D'AVIONS
COURS DE RECRUES
ERFC À BFC CORNWALLIS — 55 JOURS D'INSTRUCTION
PRE-INSTRUCTION
QM3
EFFC HALIFAX
QM3 AB —
20 JOURS D'INSTRUCTION
EALFC BORDEN
CCNS —
10 JOURS D'INSTRUCTION
INSTRUCTION
QM3
EFFC HALIFAX
40 JOURS D'INSTRUCTION
3 RCHA —
BFC SHILO
43 JOURS D'INSTRUCTION
EGAMFC BORDEN
91 JOURS D'INSTRUCTION
PREMIÈRE UNITÉ
D'EMPLOI
NCSM QU'APPELLE
3 RCHA
426 ESCADRON
BFC TRENTON
81032079V

[*Text*]

Gen Peart: To take the radar plotter as an example, he comes and of the recruit school and does a pre-basic training at the Canadian Forces Fleet School, Halifax, which lasts 20 training days. He then goes into his T3Q training, which is also at the Fleet School, for 40 training days and, at the end of that time, he would go to his ship. An artillery man comes out of the recruit school and goes straight to 3 RCHA at Shilo for 43 training days, and would then go to 3 RCHA as a qualified artillery man.

An aero engine technician would go from recruit school to the school of administration and logistics. The NTD which appears on the slide stands for non-trades driver training. He does that at the school of administration and logistics because he will be working on the flight line and will be required to operate mules and vehicles, so he must have driver training. Though he may have a driver's licence, we want to make sure that he has good, safe driving habits. He would go to that school for 10 days and then go to the school of ordonance and engineering to do his trade training. From there he would go to a squadron which, in this case, we have shown as 426 Squadron.

Senator Thompson: What is the failure rate?

Gen Peart: I would say that once they leave the recruit school, the failure rate is about 12 to 15 per cent.

Senator Hicks: Will those who fail be discharged from the forces then or may they be retrained to do something less skilled or specialized?

Gen Peart: They have the option of moving laterally into a trade which requires similar skills or lesser skills.

Senator Hicks: Or the option of being discharged?

Gen Carswell: Yes, depending on the reason for failure.

Senator Hicks: Without the six months' notice?

Gen Carswell: Yes.

Gen Peart: You have heard already that attrition is higher than is desirable and several initiatives have been taken to reduce losses due to poor motivation. One such program is known as the trainee development program. Originally it was called the socialization program. We found that in the early portion of their careers, young personnel were leaving because of immaturity or boredom at not being kept busy enough between courses or in the evenings. As a result, supervision and leadership during off-duty hours has been markedly increased. They young man or woman is now occupied five nights a week while in training. Activities include team sports, individual sports, hobby shops, rifle range and so forth. One night a week there is barrack and kit inspection. The results have been favourable and the program will continue.

Within training, we have a program called Francotrain, which was initiated in 1969. Its objectives are to create conditions of equal opportunity for francophones by making their training available in French, and to improve the retention

[*Traduction*]

Gen Peart: Si nous prenons l'exemple du traceur radariste, il sort de l'école des recrues et suit un cours préliminaire de base à l'École de la flotte des forces canadiennes, à Halifax, dont la période d'instruction est de 20 jours. Il suit alors le cours QP3, qui se donne aussi à l'école de la flotte, pendant 40 jours et à la fin de cette période, il ira sur son bateau. Un artilleur sort de l'école des recrues et se rend directement à 3RCHA Shilo pour 43 jours d'instruction et il devient artilleur qualifié.

Un technicien en moteur d'avion passerait de l'école des recrues à l'école d'administration et de logistique. Il suit le cours de chauffeur non spécialisé à l'école d'administration et de logisitique parce qu'il devra travailler sur la piste et devra conduire des tracteurs et des véhicules. Même s'il possède un permis de conduire, nous voulons nous assurer qu'il possède de bonnes habitudes et qu'il est un chauffeur prudent. Il passe 10 jours à cette école et de là il passe à l'école du génie du matériel terrestre. Une fois la cours terminé, il rejoindra son escadron qui, dans ce cas, est l'escadron 426.

Le sénateur Thompson: Quel est le taux d'échec?

Gen Peart: Une fois sorti de l'école des recrues, le taux d'échec est d'environ 12 à 15 p. 100.

Le sénateur Hicks: Ceux qui subissent un échec sont-ils licenciés des forces ou doivent-ils recevoir une nouvelle instruction pour apprendre un métier exigeant moins d'aptitudes ou de spécialisation?

Gen Peart: Ils ont le choix d'une mutation latérale dans un métier qui exige moins d'aptitudes, ou des aptitudes semblables.

Le sénateur Hicks: Ou ils peuvent être licenciés?

Gen Carswell: Oui, tout dépend de la raison de l'échec.

Le sénateur Hicks: Sans le préavis de six mois?

Gen Carswell: Oui.

Gen Peart: On nous a déjà dit que le taux d'attrition est plus élevé qu'on le voudrait et que l'on a pris un certain nombre de mesures pour réduire les abandons dus au manque de motivation. Le programme est connu sous le nom de programme de perfectionnement des stagiaires. C'était auparavant le programme de socialisation. On a constaté que durant les premières années de leur carrière, les jeunes recrues quittaient en raison de leur manque de maturité, ou de l'ennui, n'étant pas suffisamment occupées entre les cours ou le soir. On a donc accru considérablement la surveillance et la direction durant les heures libres. Le jeune homme ou la jeune femme est maintenant occupé cinq soirs par semaine durant le cours de formation. Les activités comprennent des sports d'équipe, des sports individuels, des ateliers, des cours de tir, etc. Un soir par semaine il y a une inspection des barraques et de l'équipement. Les résultats ont été favorables et le programme se poursuivra.

Dans le cadre de l'instruction, nous avons un programme appelé Francotrain qui a été mis en vigueur en 1969. Il a pour objectif de créer des conditions permettant l'égalité des chances pour les francophones en leur offrant des cours en français,

[*Text*]

rate of francophones through reduction of voluntary releases during early phases of training. At the present time, approximately 33 per cent of all classification and trades training courses are available in French, and a further 23 per cent offer tutorial assistance, for a total of 56 per cent of training courses. Since 1970 we have gone from 6 per cent to 56 per cent. We are pleased with this progress.

Basic recruit training is given in two unilingual schools. But the most important fact is that fully 95 per cent of all initial trades training is given in French or with tutorial assistance.

And lastly is official language training; that is, the teaching of English or French. Francophone recruits who need English-language training and Anglophones who require French-language training attend a school of languages at St. Jean in the Megaplex. In general, the Department of National Defence has continued to make progress in the implementation of the official language program, but has been hampered by the shortage of bilingual Anglophones. At present 520 Anglophones a year attend a ten-month immersion program. Approximately 4,000 persons receive language training a year, 2,000 learning French and 2,000 learning English.

Senator Hicks: What ranks?

Gen Peart: All ranks. That, honourable senators, concludes my presentation, and I thank you for the opportunity to address you.

The Chairman: Thank you very much. General Peart. Since Senator Neiman must leave early, I will ask her to ask her questions first.

Senator Neiman: Earlier you said that you anticipated a decrease in recruitment of anglophones, as I recall it, by 20 per cent and of Francophones by 40 per cent. What is the basis for those percentages?

Gen Peart: These are demographic studies on which all demographers agree.

Gen Carswell: It is derived from birth rates of previous years which are then projected.

Senator Neiman: So you are not merely talking about a lack of interest or motivation?

Gen Carswell: The rates are not related to our recruiting. They are related to the size of the population from which we recruit. The birth rates have been plotted to indicate that that portion of the population will be reducing, which means we have to try harder.

Senator Neiman: You gave figures on the number of people you must interview to attain a certain quota of recruits. Have you come to any conclusions as to why you must review such a large number of people to come up with the 15 per cent of the people you interview?

Senator Hicks: It is one out of 15.

[*Traduction*]

et de retenir un plus grand pourcentage de francophones en réduisant le nombre de licenciements volontaires au cours des premières étapes de l'instruction. Actuellement, environ 33 p. 100 de tous les cours d'instruction professionnelle sont disponibles en français, et en outre 23 p. 100 offrent l'aide d'un tuteur, ce qui donne un total de 56 p. 100 des cours d'instruction. Depuis 1970 leur nombre est passé de 6 à 56 p. 100. Nous sommes très satisfaits de ce progrès.

Le cours d'instruction de base des recrues se donne dans deux écoles unilingues. Mais le fait le plus important est que l'instruction initiale pour tous est donnée en français ou avec l'assistance d'un tuteur.

Et finalement il y a le cours de formation linguistique officielle, l'enseignement de l'anglais ou du français. Les recrues francophones qui doivent suivre des cours d'anglais et les anglophones qui doivent suivre des cours de français vont à l'école de langues à St-Jean dans le mégaplex. De façon générale, le ministère de la Défense nationale ne cesse de faire des progrès dans l'application du programme des langues officielles, mais il a connu un certain ralentissement en raison du manque d'anglophones bilingues. Actuellement 520 anglophones suivent un programme d'immersion de 10 mois chaque année. Environ 4,000 suivent un cours de formation linguistique par année, 2,000 en français et 2,000 en anglais.

Le sénateur Hicks: Quels grades?

Gen Peart: Tous les grades. Ainsi se termine, honorables sénateurs, mon exposé, et je vous remercie de l'occasion qui m'a été donnée de prendre la parole.

Le président: Je vous remercie, Général Peart. Étant donné que le sénateur Neiman doit s'absenter, je lui demanderai de poser ses questions.

Le sénateur Neiman: Vous avez déjà indiqué que selon vos estimations, le taux de recrutement des anglophones diminuerait, si mes souvenirs sont exacts, de 20 p. 100 et celui des francophones de 40 p. 100. Sur quoi vous fondez-vous pour avancer ces chiffres?

Gen Peart: Sur des études démographiques connues de tous les spécialistes.

Gen Carswell: Des prévisions sont établies à partir des taux de natalité pour les années antérieures.

Le sénateur Neiman: Il ne s'agit donc pas uniquement d'un manque d'intérêt ou de motivation?

Gen Carswell: Les taux ne s'appliquent pas à nos efforts de recrutement mais plutôt à la population dans laquelle nous recrutons. Les taux de natalité indiquent que cette tranche de la population diminuera, ce qui signifie que nous devrons redoubler d'efforts.

Le sénateur Neiman: Vous avez cité des chiffres à propos du nombre de ceux à qui vous devez faire passer des entrevues pour recruter un certain nombre de candidats. Vous êtes-vous demandé pourquoi vous deviez rencontrer tant de monde pour ne retenir à la fin que 15 p. 100 des candidatures?

Le sénateur Hicks: Une personne sur 15 est recrutée.

[*Text*]

Senator Neiman: Is it because you feel that many of the people you see are just shopping around and come in out of curiosity, as opposed to any particular motivation, or do you feel that you must really sell recruitment, apart from the advertising, when that person walks in the door?

Gen Peart: It is a little bit of everything. Many of the people are just shopping around. They come in and talk to us and we do not see them again because they find something they like better or for whatever reason. Some people come in because they do not understand what the armed forces are all about and after they are given an explanation, they decide that it is not for them. Some people are simply not qualified. They cannot pass our initial screening battery of tests which means that they would not be able to pass any of our training courses. Others are self-admitted takers of drugs, have prison records, are still on probation, have been in trouble with the law or have a bad record of employment, all of whom are considered to be poor bets in terms of an investment of at least $2,000 to get them to the gates of the recruit school. So when all is said and done, out of 15 people who actually talk to a recruiting officer, one of them actually gets into the armed forces. Three of them will actually come, sit down and talk to the recruiter and take the tests, but only one of the 15 will actually come into the forces. That has been the ratios for many years.

Senator Neiman: Do you lose many recruits at the basic training level? Once they have gone through basic training, do many recruits decide or realize that it is not for them and leave?

Gen Peart: We lose a little under 20 per cent of the recruits in the early stages, but we would rather lose them then than later. If they cannot pass the recruit school, they obviously will not accept the service way of life and they will not be able to pass the subsequent courses.

Senator Neiman: Thank you, Mr. Chairman.

Senator Hicks: Mr. Chairman, General Peart and his associates have been very kind in permitting interruptions during the reading of his paper. I do not know whether they intended that or not, but it occurred, and it made the paper more interesting because it enabled them to elaborate on the various points when they were being made, rather than having to recall them and fit them in afterwards. As a result, I do not have as many questions to ask as I might have otherwise.

I would like to take a closer look at the subject raised by Senator Neiman. If you recruit one out of 15 and the 15 only constitute 5 per cent of the age group of 17 years to 24 years, then the portion of the age group from which you are recruiting is very small. I am sure that you have given some thought to how you could reach that other 95 per cent. Could you elaborate on that a little?

Gen Peart: One of the avenues which we see as being very fruitful is attending the schools more frequently. I believe there are something like 600 high schools in Toronto, but we do not have enough staff to visit all those schools once a year. We visit perhaps 40 or 50 each year. The potential for increased recruiting in larger urban areas such as Toronto,

[*Traduction*]

Le sénateur Neiman: Sentez-vous qu'une partie importante des gens que vous rencontrez ne tiennent qu'à se renseigner ou à satisfaire leur curiosité sans être particulièrement motivés, ou avez-vous l'impression de devoir vendre votre produit, publicité mise à part, lorsque la personne se présente?

Gen Peart: Il y a un peu de tout cela. Nombreux sont ceux qui ne viennent que pour se renseigner. Ils repartent et nous ne les revoyons pas parce qu'ils ont trouvé quelque chose qui les intéressait d'avantage. Certains nous demandent de leur décrire les Forces armées et une fois renseignés, ils décident de laisser tomber. D'autres ne sont tout simplement pas qualifiés. Ils échouent aux examens d'admission, ce qui signifie qu'ils ne pourraient pas suivre nos cours d'entraînement. D'autres avouent qu'ils ont fait usage de drogues, ont fait de la prison, sont en liberté surveillée, ont eu maille à partir avec la justice ou ont un mauvais dossier professionel; pour toutes ces personnes, il ne vaut pas la peine d'investir au moins $2,000 pour les envoyer à l'école de recrutement. Ainsi, sur 15 personnes qui s'adressent à un agent de recrutement, une seule se joint aux Forces armées. Trois personnes sur quinze parleront à l'agent de recrutement et passeront les examens mais une seule sera acceptée. Le pourcentage est le même depuis de nombreuses années.

Le sénateur Neiman: Perdez-vous beaucoup de recrues au niveau de l'entraînement de base? Quel est le pourcentage des recrues qui quittent après cette étape?

Gen Peart: Nous perdons un peu moins de 20 p. 100 des recrues aux premiers stades, mais nous préférons les voir partir à ce moment-là plutôt qu'à un stade ultérieur. S'ils ne peuvent se soumettre à l'entraînement, il est évident qu'ils ne pourront accepter le mode de vie dans les Forces et qu'ils échoueront tout ou tard.

Le sénateur Neiman: Merci, monsieur le président.

Le sénateur Hicks: Monsieur le président, le général Peart et ses collègues ont bien voulu accepter que nous les interrompions dans la lecture de leur document. J'ignore si ces interruptions les ont dérangés mais c'est ce qui s'est produit; et c'est ce qui a rendu le document plus intéressant car ils ont pu expliquer divers points au fur et à mesure sans devoir y revenir par la suite. Par conséquent, j'aurai moins de questions à poser.

J'aimerais en revenir au point soulevé par le sénateur Neiman. Si vous recrutez un candidat sur 15 et si les intéressés ne représentent que 5 p. 100 du groupe des 17 à 24 ans, alors vous n'atteignez qu'une fraction infine de ce groupe d'âge. Je suis sûr que vous avez pensé à la façon dont vous pourriez rejoindre les 95 p. 100 qui restent. Pourriez-vous nous en parler?

Gen Peart: Nous avons constaté qu'il était très efficace de visiter des écoles plus souvent. Je crois qu'il existe quelque 600 écoles secondaires à Toronto mais nous ne disposons pas du personnel suffisant pour les visiter toutes une fois par année. Nous nous rendons dans 40 ou 50 d'entres elles chaque année. Nous savons qu'il serait possible de recruter davantage dans de

[*Text*]

Montreal and Vancouver, is enormous, but we do not have the staff to take on the task. We are spread so thinly that we cannot afford the time to attend all of these schools. We could also increase the amount of advertising we do and, as I mentioned in my briefing, we could appeal to influential citizens such as yourselves to help us by mentioning in your speeches that the armed forces needs recruits. There are many avenues and I am sure that if we had the resources we could enlist the people.

Senator Hicks: If we took the decision to increase the armed forces to 110,000 or even 150,000, the potential for recruitment exists in Canada? It would merely require more money and more work on the part of the armed services?

Gen Peart: That is partly right. The other thing is that as each year goes by, school children tend to spend more time in the classroom. Roughly speaking, for every year which goes by, children spend an extra month an their academic endeavours. So when a young man comes out of high school, he is too highly qualified for the forces in the sense that he can go elsewhere and obtain a better paying job, because he has higher academic qualifications. Likewise, graduates of community colleges can go to higher paying jobs. We cannot attract such people because our basic salary on entry in relation to the salary these people could obtain is too low. We would have to increase our pay in certain areas if we wanted to attract some of the better qualified individuals.

Gen Carswell: If I may just add, you will recall the graphs of the demographic trends, which were going up and down. The level to which they are descending is about equal to what they were when we maintained a force of 125,000. To get from where we are now to a force of that size, subject to approval, would be a distinct problem and would cause much turmoil, but it would appear, from past experience, that there is the potential in the country to maintain a force of that size.

Senator Hicks: I can understand that you need persons with competence and with levels of education comparable to the kind of technology used by the armed forces of today, and I can understand why you have difficulty in recruiting these people in competition with civilian job opportunities. Are you recruiting all the people of the so-called "lower" or "lesser" skills that we can use in the armed forces?

Gen Peart: No. There are still a good many more of those out there that we do not get.

Senator Hicks: And you could make use of them in the armed forces?

Gen Peart: Yes.

Gen Carswell: However, as you decrease your standards and get persons with lower ratings on our tests and put them into the system, you increase the failure rate. That does two things, of course: The numbers your expect out of the other end of the pipeline to fill vacancies, do not appear and, therefore, your vacancies remain longer; and, of course, every failure is an expense, so the higher the standard, the more efficient our

[*Traduction*]

grands centres urbains comme Toronto, Montréal et Vancouver mais nous manquons de personnel. Nous sommes si dispersés qu'il nous est impossible d'atteindre toutes ces écoles. Nous pourrions faire davantage de publicité et comme je le mentionne dans mon mémoire, nous pourrions demander à des citoyens influents comme vous de nous venir en aide et de mentionner dans vos allocutions que les Forces armées ont besoin de recrues. Il existe de nombreuses possibilités et je suis sûr que si nous disposions des ressources nécessaires, nous atteindrions nos objectifs.

Le sénateur Hicks: Ainsi, si nous décidions de porter les effectifs des Forces armées à 110,000 ou même 150,000, vous croyez que nous pourrions trouver des intéressés? Il suffirait que les services de recrutement investissent et travaillent davantage?

Gen Peart: Vous avez en partie raison. L'autre facteur dont il faut tenir compte est que les étudiants passent de plus en plus de temps en classe. De façon générale, les étudiants consacrent chaque année un mois de plus à leurs travaux académiques. Les diplômés des écoles secondaires sont ainsi trop qualifiés pour les Forces armées en ce sens qu'ils peuvent s'adresser ailleurs et décrocher un meilleur emploi simplement parce qu'ils sont plus qualifiés. De la même façon, les diplômés de collèges communautaires sont attirés par des emplois plus rémunérateurs. Nous ne pouvons attirer ces jeunes parce que notre solde de base est trop peu élevée par rapport à ce qu'ils pourraient obtenir ailleurs. Il nous faudrait donc offrir davantage pour recruter les plus qualifiés.

Gen Carswell: Rappelez-vous les fluctuations des courbes démographique. Leur niveau le plus bas équivaut à peu près au niveau qui était atteint lorsque nous avions une armée de 125,000 personnes. Il serait difficile de réunir de nouveau des effectifs de cette importance et cette politique serait vivement contestée mais l'expérience semble prouver que nous pourrions atteindre de nouveau ce niveau.

Le sénateur Hicks: Je comprends que vous ayiez besoin d'effectifs dont la compétence et l'instruction sont compatible avec les techniques de pointe qu'utilisent les forces armées de nos jours et je comprends qu'il vous soit difficile de soutenir la concurrence du secteur civil. Faites-vous du recrutement pour toutes les spécialités moins exigeantes qui se retrouvent dans les Forces armées?

Gen Peart: Non. Nous n'avons pas de candidats pour toutes ces spécialités.

Le sénateur Hicks: Et vous pourrez utiliser ces compétences dans les Forces armées?

Gen Peart: Oui.

Gen Carswell: Mais si nous abaissons nos normes et si nous acceptons ceux qui réussissent moins bien nos examens, nous multiplions les risques d'échec. Deux conséquences en découlent: en premier lieu, les recrues ne suffisent pas à combler les postes vacants et en second lieu, il faut se rappeler que tout échec entraîne des dépenses. Ainsi, plus les normes sont élevées et plus notre programme d'entrainement est efficace au plan économique, un facteur que nous ne pouvons ignorer.

[*Text*]

training from an economic point of view, which is not something we can ignore.

Senator Hicks: I am not sure how the $2,000 figure that you referred to applies. You said that each candidate costs $2,000, but that cannot be right on the face of it because, if you recruit 12,500 a year at $2,000 each, that would amount to $25 million. You are not spending that on recruitment, so what does that $2,000 signify?

Gen Peart: That is the global cost, so far as we can estimate, of the screening, the medical, the salary for the recruiting officers, transportation costs and so on.

Gen Carswell: It includes the cost of the recruiting unit and the cost of the plant to maintain him.

Senator Hicks: Maintaining him to what point in his training?

Gen Peart: That is what we estimate it costs to put him at the gate of the recruiting school and does not include any training at all. We maintain over 600 recruiting staff.

Senator Hicks: I think you told us your recruiting budget was $5 million, more or less.

Gen Peart: That is just advertising.

Senator Hicks: So your total cost of recruiting at $2,000 per person is more like $25 million.

Coming then to the question of training, first of all, what is the education level required for officer candidates now?

Gen Peart: High school graduation.

Senator Hicks: Not all officers are university graduates, comparable to those who come out of the RMC and so on? Does the high school graduate have an opportunity to do post-secondary education?

Gen Carswell: Yes, there is a plan called the "University Training Plan for Officers." It requires him to show his motivation by getting the first two years of university on his own. Then, a relatively small number, 10 to 15 a year, we subsidize to the under-graduate degree level.

Senator Hicks: At the university of his choice or at an RMC?

Gen Carswell: Usually at a university suitable to him because at that time he may even have a family.

Senator Thompson: Does he complete the first two years of university on his own at a university, or through correspondence?

Gen Carswell: He can do so through night school classes or by correspondence courses.

Senator Thompson: Do you pay for him during those first two years?

Gen Carswell: No, he does that on his own.

[*Traduction*]

Le sénateur Hicks: Je ne suis pas sûr de la façon dont les $2,000 dont vous avez parlé sont dépensés. Vous avez dit que chaque candidat vous coûtait $2,000 mais vous incluez sans doute d'autres frais car si vous recrutez 12,500 candidats par année, il vous en coûtera $25 millions. Vous ne consacrez pas autant au recrutement et je voudrais savoir ce que ces $2,000 représentent.

Gen Peart: Il s'agit des coûts globaux reliés à la sélection, aux examens médicaux, au traitement des agents de recrutement, au transport, etc.

Gen Carswell: On y inclut les coûts des services de recrutement et de leurs installations.

Le sénateur Hicks: Jusqu'à quel stade de l'entraînement?

Gen Peart: D'après nos estimations, c'est ce qu'il nous en coûte pour faire passer les candidats par le centre de recrutement et nous faisons abstraction de l'entraînement. Plus de 600 personnes sont affectées au service de recrutement.

Le sénateur Hicks: Je croyais que vous aviez dit que votre budget pour le recrutement s'établissait à environ $5 millions.

Gen Peart: Il s'agit seulement de la publicité.

Le sénateur Hicks: A $2,000 par candidat, le coût total des services de recrutement se rapproche davantage de $25 millions.

Pour ce qui est de l'entraînement, quel niveau de scolarité les candidats aux postes d'officiers doivent-ils avoir atteint?

Gen Peart: Le diplôme d'études secondaires.

Le sénateur Hicks: Vos officiers ne sont donc pas tous diplômés d'universités comme c'est le cas pour le CMR? Les diplômés ont-ils la possibilité de suivre une formation post-secondaire?

Gen Carswell: Oui, nous avons mis au point un programme de formation universitaire à l'intention des officiers. Ils doivent démontrer qu'ils ont la motivation nécessaire en suivant à leurs frais les cours des deux premières années d'université. Nous offrons ensuite les subventions à dix ou quinze officiers qui atteignent le premier cycle.

Le sénateur Hicks: A l'université de leur choix ou au CMR?

Gen Carswell: Habituellement à l'université de leur choix car à ce stade, ils peuvent avoir une famille à charge.

Le sénateur Thompson: Dans le même ordre d'idées, les officiers suivent-ils les cours à l'université ou par correspondance?

Gen Carswell: Ils peuvent suivre des cours du soir ou des cours par correspondance.

Le sénateur Thompson: Leur octroyez-vous des fonds pour ces deux premières années?

Gen Carswell: Non, ils paient eux-mêmes les frais.

[*Text*]

Senator Hicks: Considering the numbers of students graduating from your colleges, are you not recruiting a large proportion of your officers who do have university or post-secondary education?

Gen Carswell: About half. I am sorry that I do not have the exact figure.

Senator Hicks: If this trend continues, we will see a situation, in due course, where something like half of the officers in Canada will have post-secondary education to some degree.

Gen Carswell: I would think that is a reasonable estimate. I should check up on that because I would not want to lead you astray.

Senator Hicks: I am not trying to tie you to a specific figure. I have another question relating to the same matter. When you recruit a student for RMC, do you make any attempt to determine his motivation towards a career in the armed forces? You said that around 80 per cent of RMC graduates do go into the armed services. When students are enrolled, is any attempt made to determine the likelihood of his enlisting?

Gen Peart: When he goes to the recruiting centre he has an extensive interview with the military career counsellor who determines whether he is academically qualified; whether he has any background in the cadets; or whether there is anything in his past life to suggest that he is really interested in the military and not just looking for a free degree. If he is suitable, his academic marks and an assessment of his military potential are sent to the three military colleges and the registrars there, who are au fait with the academic levels in all of the 10 provinces, assess his academic potential to determine whether he is likely to succeed academically. Then the selection committee, chaired by a two-star general, with the commandants and the registrars of the three military colleges present, discusses every case to determine who is number one, and soon, right down through 630—our annual intake. That is how they are selected.

Having been selected, they are made an offer to attend the military colleges. They must go to the officer candidate school at Chilliwack and complete a selection course there which lasts for six weeks.

Senator Hicks: Before they enroll?

Gen Peart: They are enrolled, but they have not yet arrived at the military colleges. If they pass that course—and we have a success rate of about 85 per cent—they then go to military colleges. By then we are pretty well sure that we will keep them. The loss rates at the military colleges, after the first year are very low. We lose only 6 or 7 per cent.

Senator Hicks: So that a candidate for any of the three military colleges commences his enrollment by going to a recruiting office?

Gen Peart: That is how they commence.

Senator Hicks: If he writes directly to the registrar at the RMC is he referred back to a recruiting officer?

[*Traduction*]

Le sénateur Hicks: Étant donné le nombre de diplômés qui sortent de vos collèges, recrutez-vous un grand nombre d'officiers ayant une formation universitaire ou post-secondaire?

Gen Carswell: C'est le cas pour environ la moitié d'entre eux. Je regrette de ne pouvoir vous citer la proportion exacte.

Le sénateur Hicks: Si la tendance se maintient, nous en arriverons au point où la moitié des officiers canadiens auront un diplôme d'études post-secondaires.

Gen Carswell: Je crois que c'est effectivement le cas. Il faudrait que je vérifie car je ne veux pas vous induire en erreur.

Le sénateur Hicks: Je ne tente pas d'obtenir que vous me donniez un chiffre exact. J'ai une autre question sur le même sujet. Lorsque vous recrutez un étudiant pour le CMR, essayez-vous de savoir vers quelle carrière il désire s'orienter dans les Forces armées? Vous avez dit qu'environ 80 p. 100 des diplômés du CMR entrent dans les Forces armées. Lorsque les édutiants sont enrôlés, essaie-t-on de déterminer les chances qu'il y a de les voir s'engager?

Gen Peart: Lorsque l'étudiant se présente au centre de recrutement, il doit subir une entrevue détaillée avec le conseiller militaire qui juge s'il a fait les études voulues, s'il a déjà fait partie des élèves-officiers et si ses antécédents peuvent révéler un intérêt réel à la vie militaire, ou s'il cherche tout simplement à suivre gratuitement un cours universitaire. S'il est admissible, ses notes de cours et une évaluation de ses aptitudes à la vie militaire sont envoyées aux trois collèges militaires, et le secrétaire général de ces collèges, qui connait bien les critères académiques appliqués dans les dix provinces, évalue son potentiel académique afin de juger s'il a des chances de succès. Puis le comité de sélection, présidé par un général à deux étoiles, en présence des commandants et du secrétaire général de chacun des trois collèges militaires, étudie chaque cas pour déterminer qui sera le premier sur la list, et ainsi jusqu'au 630e candidat, total du recrutement annuel. Voilà comment le choix est fait.

On offre à ceux dont la candidature a été retenue d'entrer au collège militaire. Ils doivent aller à l'école des aspirants-officiers à Chilliwack et suivre un cours d'orientation de six semaines.

Le sénateur Hicks: Avant de s'enrôler?

Gen Peart: Ils sont enrôlés, mais ils ne sont pas encore au collège militaire. S'ils réussissent le cours, et le taux de succès est d'environ 85 p. 100, ils entrent alors au collège militaire. A ce moment-là, nous sommes presque assurés de les garder. Le taux d'abandon au collège militaire, après la première année, est très bas, c'est-à-dire 6 ou 7 p. 100.

Le sénateur Hicks: Donc, un candidat à un des trois collèges militaires commence son enrôlement en s'adressant d'abord à un centre de recrutement?

Gen Peart: C'est la façon dont il commence.

Le sénateur Hicks: S'il écrit directement au secrétaire général du CMR, il est dirigé vers un agent de recrutement?

[*Text*]

Gen Peart: He is given the name of a recruiting officer and a recruiting centre to which he should apply.

Gen Carswell: After he graduates from the RMC or from one of the other military colleges, he has a period of obligatory service. He does enrol for a period of four years with successful graduation.

Senator Hicks: Do you do the same thing with other students whom you finance at other universities?

Gen Carswell: All of the post-graduates have obligatory service.

Senator Hicks: A few years ago, a university in my community was complaining about the large number of places occupied by the military in dental school, for example, thus denying the availability of dentists to much needed communities in the maritime provinces. We have now solved the problem by enlarging the dental school so that there are three times as many students.

I should like you to talk for a few minutes on the six-months' notice to withdraw from the armed forces which is continuously available during the career of an enlisted man or an officer, subject to special provisions relating to officers who have graduated from universities at your expense. What drawbacks would be entailed in lengthening that period from six months to a year or even more? Previously, in this committee, we were told that there is fair evidence that persons who do not like the situation during the first six months of their enlistment and who, for some reason or another stayed on, changed their attitudes, but not as quickly as within six months.

Gen Carswell: I think the advantages of lengthening it outweigh the disadvantages. In fact, this is under study now and I hope to propose an increase. I cannot go into it in too much detail because we are still discussing the increase. The principal problems that we have run into, even in adhering to the six months, are pressures brought upon the Canadian forces from outside to—as it is normally put—"be more reasonable" than we are being and not try to hold the man for six months but allowing him to go out. He is obviously a dissatisfied service person and what good does it do to keep him in the forces. The attitude is that we would be better to let him out to go on with his second career.

Of course, we feel that this is most disruptive and normally creates a series of moves behind that person which disrupts our training flow. We have a pattern of training flow and a pattern of output. This completely disrupts our planning and disadvantages those people with families who must move on short notice to fill the vacancy. This often occurs in the winter when the children are at school. That is why we now try to adhere, as best we can, to six months.

I have come to the conclusion that what you are suggesting is a course of action that we should look at more seriously. As you stated, ans as was reported in the *Globe and Mail* last

[*Traduction*]

Gen Peart: On lui donne le nom d'un agent de recrutement et du centre de recrutement où il doit faire une demande.

Gen Garswell: Lorsqu'il est diplômé du CMR ou d'un des autres collèges militaires, il y a une période de service obligatoire. Il s'enrôle pour une période de quatre ans après avoir été diplômé.

Le sénateur Hicks: Est-ce la même chose pour les autres étudiants à qui vous accordez des subventions dans d'autres universités?

Gen Carswell: Il y a service obligatoire pour tous les diplômés.

Le sénateur Hicks: Il y a quelques années, une université de ma région s'est plainte du grand nombre de places que détenaient les militaires à l'école d'art dentaire par exemple, privant ainsi des collectivités des provinces maritimes de dentistes dont elles avaient grand besoin. Ce problème est maintenant résolu depuis l'expansion de l'école d'art dentaire, où il y a maintenant trois fois plus d'étudiants qu'avant.

J'aimerais maintenant parler pendant quelques minutes de l'avis de six mois qu'il faut siginfier pour se retirer des Forces armées, lequel peut être donné en tout temps au cours de la carrière d'un soldat ou d'un officier, sous réserve des dispositions spéciales se rapportant aux officiers diplômés à qui vous avez payé les cours universitaires. Qu'arriverait-il si cette période était portée de six mois à un an ou même plus? On nous a déjà dit qu'il était prouvé que les personnes qui ne sont pas satisfaites de cette situation au cours des six premiers mois de leur engagement mais qui, pour une raison ou pour une autre, ne se désistent pas, changent éventuellement d'attitude.

Gen Carswell: Je suis d'avis qu'une période plus longue offrirait plus d'avantages que d'inconvénients. En fait, cette question est actuellement à l'étude et j'espère pouvoir proposer une période plus longue. Je ne peux toutefois pas en parler en détails dans le moment parce que cette mesure est encore à l'étude. Les principaux problèmes auxquels nous avons fait face, même en nous en tenant à la période de six mois, viennent des pressions exercées de l'extérieur sur les Forces canadiennes. Comme on le dit normalement, Soyez plus raisonnables que nous et n'essayez pas de retenir un homme six mois, autorisez-le à sortir. A quoi bon garder dans les forces celui qui s'y sent mal à l'aise?» On est d'avis qu'il vaudrait mieux le laisser partir pour qu'il puisse poursuivre une nouvelle carrière.

Nous admettons évidemment qu'un départ entraîne toujours des bouleversements et déclenche normalement une série de mutations qui désorganisent le cours normal de la formation. Nous avons un système d'instruction et un système de participation. Ce départ bouleverse complètement notre planification et nuit aux personnes qui ont une famille et qui doivent déménager dans un délai très court pour combler un poste vacant. Cela arrive souvent l'hiver quand les enfants sont à l'école. C'est pourquoi nous essayons maintenant de nous en tenir, autant que possible, à la période de six mois.

J'en suis venu à la conclusion que vous proposez des mesures que nous devrions étudier très sérieusement. Comme vous l'avez déclaré, et comme il a été rapporté dans le *Globe and*

[*Text*]

weekend, most people who join the Canadian Armed Forces believe that they are signing on for three years. I do not think we will change their perception very much.

Senator Hicks: Considering the vast sums of money you spend on training people, it seems a pity that they can get out on a mere six months' notice.

We have had some other remarks before—I do not know whether they were from General Peart or someone else—about contacting people who have retired to let them know of the opportunity to re-enlist. To what proportion of persons who withdraw does this re-enlistment apply?

Gen Peart: We write to all of those who were honourably released and are still young enough so that they can come back into the service. I cannot give you any figures on what percentage of those we write to accept our offer, but I can tell you in total terms that we get back approximately 800 each year of those we write to.

Senator Hicks: If you had ten thousand withdrawals, that would be 8 per cent?

Gen Peart: No, because some of them were not honourably discharged; some were going into retirement; and some were released for medical reasons.

Senator Hicks: So of the eligible ones it is more than 8 per cent?

Gen Peart: That is correct.

Senator Thompson: Are those the men and women who show a lot of initiative? Are you losing the cream of the crop? Are you losing those who are restless and want to use their own creativity?

Gen Peart: My personal opinion is that the man who has a lot of get up and go and initiative, and who sees a job outside that will pay him more, is more likely to go than the man who sits on his backside and does nothing. They stay with us. I think we tend to lose the quality individuals, particularly among the experienced ones. If they stayed with us through basic training, trade training and had done perhaps five years with a squadron or a ship and we then lose them, we are losing a valuable commodity. Of those we lose, I think it is the ones with initiative who go, and that is unfortunate.

Senator Hicks: The last topic I shall refer you to is the question of training facilities. We have had it said to us that training facilities were allowed to fall into disuse and that we would be faced with a real problem now if we had to train, say, 50 per cent more recruits than we are now training. Would you like to comment or elaborate on that, please? What is it we would have to do in order to meet this additional requirement?

Gen Carswell: The term "fall into disuse" applies to a form of neglect. I think that would be the wrong connotation. We have a requirement to maintain a force of approximately 80,000 personnel now and we have the appropriate training facilities to do so. Obviously, if some change in government

[*Traduction*]

Mail en fin de semaine dernière, la plupart des personnes qui entrent dans les Forces armées croient qu'il faut signer un contrat de trois ans. A mon avis, nous ne pourrons pas changer vraiment leur façon de voir les choses.

Le sénateur Hicks: Compte tenu des énormes sommes que vous affectez à l'instruction, il est bien dommage qu'ils puissent se désister moyennant un avis de six mois seulement.

Il y a déjà eu certaines autres observations qui ont été faites, je ne sais pas si c'était par le général Peart ou quelqu'un d'autre, voulant que l'on communique avec des ex-membres des Forces armées pour leur faire savoir qu'ils peuvent se réengager. Combien de personnes cette proposition viserait-elle?

Gen Peart: Nous écrivons à tous ceux qui ont obtenu une libération honorable et qui sont encore assez jeunes pour reprendre le service. Je ne peux pas vous donner de pourcentages quant au nombre d'ex-membres qui acceptent notre offre, mais je peux vous dire que de toutes les personnes à qui nous écrivons chaque année, il y a eu environ 800 qui reviennent.

Le sénateur Hicks: Sur 10,000 libérations, cela représenterait 8 p. 100?

Gen Peart: Non, parce que certains d'entre eux n'ont pas obtenu de libération honorable; il y en a qui ont pris leur retraite, et d'autres qui ont été libérés pour des raisons de santé.

Le sénateur Hicks: Donc, plus de 8 p. 100 des personnes admissibles?

Gen Peart: C'est exact.

Le sénateur Thompson: S'agit-il d'hommes et de femmes qui font preuve de beaucoup d'initiative? Perdez-vous les meilleurs ou ceux qui sont instables et qui veulent voler de leurs propres ailes?

Gen Peart: Personnellement, je suis d'avis qu'un homme qui a beaucoup d'énergie et d'initiative, et qui sait qu'un emploi à l'extérieur sera plus rémunérateur, est plus susceptible de quitter que celui qui se repose sur ses lauriers. Il semble que nous perdions les meilleurs, particulièrement ceux qui ont de l'expérience. S'ils partent après avoir reçu l'instruction de base, la formation professionnelle, et avoir servi pendant cinq ans avec une escadrille ou sur un bateau, cela nous cause une lourde perte. Ceux qui partent sont, je crois, ceux qui ont de l'initiative, et c'est malheureux.

Le sénateur Hicks: Le dernier sujet que je vais aborder porte sur les installations nécessaires à l'instruction. On nous a dit que ces installations étaient en voie de devenir périmées et que si nous devions former, disons, 50% plus de recrues qu'actuellement, nous devrions surmonter un grave problème. Pourriez-vous nous faire part de vos commentaires ou élaborer à ce sujet, s'il-vous-plaît? Que devrions-nous faire pour être en mesure de satisfaire à ces exigences supplémentaires?

Gen Carswell: L'expression «devenir périmées» traduit une certaine négligence. A mon avis, il s'agit d'une interprétation erronée. Nous devons actuellement maintenir des effectifs d'environ 80,000 nommes et nous avons les installations nécessaires à cette fin. Évidemment, si certains changements appor-

[*Text*]

policy caused us to increase that number, we would have to increase our training facilities.

Senator Hicks: But do those training facilities not exist because of the previously large size of the force?

Gen. Carswell: Yes, but that size has been diminished for a decade now. There was no requirement to maintain facilities for which there was no forseeable need during the decade. I think it might have been irresponsible for us to maintain empty buildings on what appeared to be an unlikely eventuality of a major increase in size. As to what you said earlier, Senator, regarding increasing the size of the force, it will require a lot of money, and a lot of that money will have to go into the front end of training, such as recruiting, advertising, training staff and training facilities.

Senator Hicks: Thank you, Mr. Chairman. I will step down for the time being.

Senator Marshall: Senator Hicks has done a good job of asking the questions I wished to ask. I will go back to some statements General Peart made. He mentioned taking 12,500 recruits. How many persons did you say were involved? It seems to me that you said 187,000.

Gen Peart: Yes.

Gen Carswell: It is 15 times 12,500. That is the number of contacts that have to be made in order to gain 12,500 troops.

Senator Marshall: I am amazed at the cost of training. For an officer it is $240,000.

Gen Carswell: Those are selected officers. For instance, pilots and marine engineers fall into the most costly category.

Senator Marshall: General Peart went a little too fast when he gave us the percentage of recruits and where they came from. The only one I got was that 69 per cent of recruits had relatives who had served.

Gen Peart: Do you wish me to run through them again?

Senator Marshall: Yes.

Gen Peart: We took a typical pool of 1,000 recruits and said that 86 per cent were male, 95 per cent being single. We said that 58 per cent were between the ages of 17 and 19, and 34 per cent between the ages of 20 and 24. We said that 8 per cent were between the ages of 25 to 34, and that 40 per cent had completed high school, with 3 per cent having some post secondary training.

Senator Hicks: Only 3 per cent? That does not include officers, then?

Gen Peart: That would be everybody. When we say "post secondary" that would not include those who have completed secondary. Post secondary would imply some university education.

[*Traduction*]

tés à la politique gouvernementale nous obligent à augmenter ce nombre, nous devrons multiplier le nombre de nos installations.

Le sénateur Hicks: Mais ces installations n'existent-elles pas en raison du plus grand nombre d'effectifs qui ont déjà été dans les forces?

Gen Carswell: Oui, mais ce nombre diminue depuis une décennie maintenant. Il n'y avait aucune raison de maintenir des installations pour lesquelles nous ne prévoyions aucun besoin au cours de la décennie. Je suis d'avis qu'il aurait été irresponsable de notre part de maintenir des bâtiments vides en prévision d'une augmentation considérable des effectifs. Quant à ce que vous avez dit plus tôt, sénateur à propos de l'augmentation des effectifs, il faudra beaucoup d'argent pour le faire, et un montant considérable devra être affecté à ce qui précède l'instruction, c'es-à-dire au recrutement, à la publicité, aux instructeurs et aux installations, entre autres.

Le sénateur Hicks: Merci, monsieur le président. Je n'ai rien d'autre à ajouter pour l'instant.

Le sénateur Marshall: Le sénateur Hicks a fait un bon travail en posant les questions que je voulais poser. Je veux quand même revenir à certaines déclarations qu'a faites le général Peart. Il a parlé de 12,500 recrues. Combien de personnes avez-vous dit étaient en cause? Il me semble que vous avez dit 187,000.

Gen Peart: En effet.

Gen Carswell: Il s'agit de 15 fois 12,500. C'est le nombre de personnes avec qui nous devons communiquer pour recruter 12,500 personnes.

Le sénateur Marshall: Je suis étonné de voir ce que coûte l'instruction: $240 000 pour un officier.

Gen Carswell: Ce sont des officiers choisis. Ainsi, les pilotes et les techniciens de la marine sont dans la catégorie la plus coûteuse.

Le sénateur Marshall: Le général Peart est allé un peu trop vite quand il nous a donné les pourcentages des recrues et leur lieu d'origine. J'ai tout juste compris que 69 p. 100 des recrues avaient un parent qui avait servi dans les Forces armées.

Gen Peart: Voulez-vous que je vous les donne de nouveau?

Le sénateur Marshall: Oui.

Gen Peart: Nous avons pris un échantillon de 1 000 recrues et avons dit que 86 p. 100 étaient des hommes et que 95 p. 100 étaient célibataires. Nous avons dit que 58 p. 100 étaient âgés de 17 à 19 ans, 34 p. 100 de 20 à 24 ans et 8 p. 100 de 25 ans à 34 ans; nous avons aussi dit que 40 p. 100 avaient un diplôme d'études secondaires et que 3 p. 100 d'entre eux avaient reçu une formation universitaire.

Le sénateur Hicks: Seulement 3 p. 100? Ce chiffre ne comprend donc pas les officiers?

Gen Peart: Oui, tout le monde. En parlant d'éducation «postsecondaire», nous excluons ceux qui ont complété leur cours secondaire. Le terme post secondaire supposerait une certaine instruction universitaire.

[*Text*]

Senator Marshall: You also mentioned some percentages as to the sources.

Gen Peart: I am coming to that. 19 percent come from Atlantic Canada; 29 per cent come from Quebec; 36 per cent come from Ontario; and 14 per cent come from western Canada.

Senator Marshall: You still have not mentioned the 69 per cent figure.

Gen Peart: Okay. 65 per cent are unemployed and 69 per cent have a relative who has served in the armed forces. That is where we get many of our recruits from. An uncle, a cousin or someone in the immediate family circle has suggested that they try the armed forces. They might have said that Uncle Johnny served in the armed forces in World War II and he thought it was great.

Senator Marshall: You did not mention the reserves and the cadets. Are they in those figures?

Gen Peart: No, Senator. I can tell you very little about the reserves. We do know that many recruits have cadet experience. The cadets are a good source of recruits.

Senator Marshall: You mentioned aptitude tests for officers and other ranks. Are they classified? Could we have a copy of those?

Gen Peart: I will leave you with a typical battery of tests given to other ranks. They are de-classified now because we have just recently introduced new tests.

Senator Marshall: The officers aptitude test is classified?

Gen Peart: It is a classified test, yes, but what it tries to do is measure a man's intellect. That is a debatable point because so much of it depends on his academic background. Since he is coming in as an officer he will be a high school graduate, at least, and should experience no difficulty with the test. The test, whatever it measures, is accurate in the sense that it gives an accurate degree of ones' potential.

Senator Marshall: But is it available to us so we can see what an officer has to go through?

Gen Carswell: It is classified because it is a test that people will have to try in the future. To give you that now would be like giving answers out before an examination.

Senator Hicks: What about the other tests? Will they be appropriately attached to our proceedings today Mr. Chairman?

Gen Carswell: I plan to leave them with you.

Senator Hicks: Would it be appropriate to have them appended to today's report, and have them reproduced?

The Chairman: We will have a look at them, Senator Hicks, and if appropriate, we will have them reproduced and make them available to the members.

[*Traduction*]

Le sénateur Marshall: Vous avez également mentionné certains pourcentages pour ce qui est des sources.

Gen Peart: J'en viens à cela. Les pourcentages sont les suivants 19 p. 100 en provenance de la région de l'Atlantique, 29 p. 100 du Québec, 36 p. 100 de l'Ontarion et 14 p. 100 de l'Ouest du Canada.

Le sénateur Marshall: Vous n'avez pas encore parlé du pourcentage de 69 p. 100.

Gen Peart: Voilà: 65 p. 100 sont sans emploi et 69 p. 100 ont un parent qui a servi dans les Forces armées. C'est de là que nous viennent nos recrues. Un oncle, un cousin ou un proche parent peut leur avoir suggéré d'essayer les Forces armées. Elles vous diront qu'oncle Johnny a servi dans les forces pendant la Seconde Guerre mondiale et que l'expérience l'a enchanté.

Le sénateur Marshall: Vous n'avez pas mentionné les réserves et les cadets. Ces chiffres les englobent-ils?

Gen Peart: Non sénateur. Je ne peux pas vous dire grand chose au sujet des réserves. Nous savons que bon nombre de recrues sont d'anciens cadets. C'est une bonne source de recrutement.

Le sénateur Marshall: Vous avez parlé de tests d'aptitude pour les officiers et simples soldats. Sont-ils secrets? Pourrions-nous en avoir une copie?

Gen Peart: Je vous laisserai toute une série de tests qu'on fait habituellement passer aux simples soldats. Ils ne sont plus secrets pour l'instant parce que nous en avons introduit de nouveaux.

Le sénateur Marshall: Le test d'aptitude des officiers est-il secret?

Gen Peart: Oui, c'est un test secret. Tout ce que je peux dire, c'est qu'il a surtout pour objet de mesurer l'intelligence. C'est un point discutable parce que les résultats dépendent en bonne partie des antécédents scolaires, mais puisqu'il s'adresse à des officiers, qui ont au moins un diplôme collégial, il ne devrait poser aucun problème. Le test, peut importe ce qu'il mesure, est exact en ce sens qu'il donne une idée exacte du potentiel de chacun.

Le sénateur Marshall: Pouvons-nous en prendre connaissance afi de savoir à quoi un officier est soumis?

Gen Carswell: Il est tenu secret parce que d'autres auront à le passer à l'avenir. Si je vous en donnais une copie, ce serait comme donner les réponses avant un examen.

Le sénateur Hicks: Qu'en est-il des autres tests? Seront-ils joints à notre procès-verbal d'aujourd'hui, monsieur le président?

Gen Carswell: J'ai l'intention de vous les laisser.

Le sénateur Hicks: Pourrions-nous les annexer à notre rapport d'aujourd'hui et les reproduire?

Le président: Nous les examinerons, sénateur Hicks, et si nous le jugeons approprié, nous les ferons reproduire à l'intention des membres.

[*Text*]

Senator Marshall: When a potential recruit is turned down, did you say that you tell them the reason for it?

Gen Peart: Yes. We get inquiries on this frequently, and occasionally we make mistakes and there have been problems in that the recruiting officer was not careful enough in explaining to the would-be candidate why he was not accepted. More often than not, it is a case of selective listening. He really did not agree with what the recruiting officer was saying and, therefore, he did not accept the reasons. Often we get people who feel that if they go to their member of Parliament, they can get a bit of clout and get us to change our minds. People are always rejected for a good and sound reason. In my experience we have not had to change our mind simply because we need recruits and we do not reject someone so whimsically.

Senator Marshall: Would you believe that I had a fellow complain that he was turned down for acne?

The obligatory period for the other rank is three years and for officers is four years, is that correct?

Gen Carswell: The obligatory period at the moment applies only to those officers who join the services under a regular officer training program; in other words, if a university degree is paid for by the taxpayer.

Senator Marshall: Why did you establish the three and four-year period? Am I correct in believing that the other rank that comes in, was accepted and goes for training, has to stay in for three years?

Gen Carswell: He signs a three-year contract, but as Senator Hicks explained, the present policy is that we allow him to leave after six months' notice. We have that under review as to whether we may consider extending it or not.

Senator Marshall: You mean if he is serving only six months, he simply has to give six months' notice, is that correct?

Gen Carswell: Yes.

Senator Marshall: When you decided on a three-year contract, why was three years chosen?

Gen Carswell: There are three year and five year contracts, and I suppose those for three years are trades which are harder to recruit—combat trades—and this was a means of reducing the five years to make it slightly more attractive for him to go into that area. The five-year contract is for the remainder of the trades where we have less recruiting problems.

The Chairman: I would think that on the whole it is a question of trying to get the best possible return on your investment?

Gen Carswell: That is right.

Senator Marshall: I noticed on the charts there were nine military colleges. With the numbers that go to military colleges, why do we have nine? For example, you have a senior

[*Tràduction*]

Le sénateur Marshall: Lorsqu'une recrue est rejetée, lui expliquez-vous pourquoi?

Gen Peart: Oui. On nous le demande fréquemment et, à l'occasion, nous commettons des erreurs; il y a d'ailleurs eu certains problèmes parce que l'officier de recrutement n'avait pas très bien su expliquer au candidat éventuel pourquoi il avait été rejeté. Plus souvent qu'autrement, c'est une question d'interprétation. Le candidat n'était pas d'accord avec ce que disait l'officier de recrutement et il n'a donc pas accepté les raisons qui lui étaient données. Il arriver souvent que des gens croient que s'ils rencontrent des députés, ils peuvent un peu remuer les choses et nous faire changer d'avis. Les recrues sont toujours rejetées pour une bonne raison. D'après ce que j'en sais, il ne nous est jamais arrivé de changer d'avis tout simplement parce que nous avions besoin de recrues et nous ne refusons d'ailleurs personne par pure fantaisie.

Le sénateur Marshall: Le croiriez-vous si je vous disais qu'un de mes amis s'est plaint d'avoir été rejeté pour des raisons d'acné?

La période obligatoire pour les simples soldats est de trois ans et pour les officers, de quatre ans, n'est-ce pas?

Gen Carswell: La période obligatoire ne s'applique à l'heure actuelle qu'aux officiers qui entrent dans les forces dans le cadre d'un programme régulier de formation des officiers, en d'autres termes, dont les études universitaires sont financées par les contribuables.

Le sénateur Marshall: Pourquoi avez-vous établi cette période de trois et de quatre ans? Ai-je raison de croire que tout simple soldat qui entre dans l'armée et y reçoit une formation, doit y rester pendant trois ans?

Gen Carswell: Il signe un contrat de trois ans, mais comme l'a expliqué le sénateur Hicks, la politique actuelle consiste à lui permettre de partir après en avoir donné avis six mois à l'avance. Nous étudions la question afin de savoir si nous devrions ou non prolonger cette période.

Le sénateur Marshall: Vous voulez dire que s'il ne sert que pendant six mois, il n'a qu'à donner un avis de six mois. Est-ce exact?

Gen Carswell: Oui.

Le sénateur Marshall: Lorsque vous avez décidé d'un contrat de trois ans, sur quoi vous êtes-vous fondé?

Gen Carswell: Il existe des contrats de trois et de cinq ans. Je suppose que ceux de trois ans sont pour les métiers où il est le plus difficile de recruter—les combattants—et c'était là une façon d'intéresser plus de gens. Le contrat de cinq ans s'applique à tous les autres métiers où il existe moins de problèmes de recrutement.

Le président: En fait, vous voulez maximiser votre taux de rentabilité?

Gen Carswell: C'est exact.

Le sénateur Marshall: J'ai vu, d'après vos tableaux, qu'il existe neuf collèges militaires. Si on pense au nombre de personnes qui les fréquentent, pourquoi en avoir neuf? Par

[*Text*]

officers training school—I am just paraphrasing—why, does the National Defence College not expand it to take in these other courses where you have different locations at greater cost and different staffs? Is there any way to condense those so that you can use the money for other things?

Gen Carswell: The first three have an entirely different function from the rest. They are military colleges for cadets, recruiting and joining the forces and in fact they are universities. The Command In Staff College Toronto is simply one building with a mess and so on.

Senator Marshall: That could not be involved at Kingston?

Gen Carswell: It could go to Kingston, but it would require the construction of a duplicate building because there is no spare capacity. The Canadian Land Forces Command and Staff College is in Kingston and you mentioned the National Defence College. It is at Fort Frontenac co-located with the Canadian Land Forces Command Staff College, and the National Defence College is on building and uses the same support facilities and officers' mess and other facilities as the Canadian Land Forces Command and Staff College at Kingston.

The Management Development School is in a facility that would exist anyway at St. Jean. Defence Resource Management Centre is a part of the Royal Military College, and it is called a centre there, but it is part of the RMC faculty and given by the faculty. There has been some consideration given to moving the Staff School at Toronto, and the very factors that I just mentioned have precluded its move. We have not been able to find any location to put the Staff School now in Toronto which would not require more money than it now costs to maintain it where it is.

Senator Marshall: I am always concerned about the turnover. As you indicated, you are losing a lot of good people even though you get back quite a percentage of them, when they decide to go on the city streets. WEhat is the fact that they are going to try to find a better job? When they enter the force, is their motivation for adventure or to try to get a trade? Is there any motivation for military life? Has our society changed that much that the only thing that drives them to join the forces is to get a trade, or to get a cheap education?

Gen Carswell: I believe a great number of people join for those reasons. I am giving you a personal opinion, which I guess is what you want at the moment, but I have very little factual information on why people leave the Canadian forces, simply because they do not always tell us what their reasons for leaving are. Most of them when they make up their minds to go, simply want to go. They do not want any more hassle or confrontation, and they will give a reason such as "to improve my education." We are never quite sure exactly why people leave. Usually it is a multitude of reasons, for instance, dissatisfaction with pay, personal treatment, not finding the Canadian forces what they expected and old equipment in

[*Traduction*]

exemple, vous avez une école de formation d'officiers supérieurs—je ne fais que paraphraser—pourquoi alors ne pas agrandir le collège de la défense nationale afin d'y offrir d'autres cours plutôt que d'exploiter différents collèges à un coût plus élevé? N'y aurait-il pas lieu de condenser afin de pouvoir utiliser l'argent à d'autres fins?

Gen Carswell: Les trois premiers collèges ont une vocation tout à fait différente. Il s'agit de collèges militaires pour les cadets qui entrent dans les forces, en fait, d'universités. Le Collège de commandement et d'état-major de Toronto ne comporte qu'un mess, etc.

Le sénateur Marshall: Pourquoi alors ne pas le déménager à Kingston?

Gen Carswell: C'est une possibilité, mais il faudrait construire un bâtiment analogue parce que l'espace manque. Le Collège de commandement et d'état-major des forces terrestres canadiennes se trouve à Kingston et vous avez mentionné le collège de la défense nationale. Celui-ci est situé à Fort Frontenac, mais il compte qu'un seul bâtiment et on y utilise les mêmes installations de soutien et autres et le même mess des officiers que le Collège de commandement et d'état-major des forces terrestres canadiennes de Kingston.

L'École de perfectionnement gestionnal est un établissement qui existerait de toute façon, à Saint-Jean. Le Centre de gestion des ressources de défense fait partie du Collège militaire royal et, même s'il porte le nom de centre, les cours sont offerts par le CMR. On a pensé à déménager l'école d'état-major à Toronto et les facteurs que je viens de mentionner ont empêché la chose. Nous n'avons pu trouver aucun bâtiment à Toronto où il nous en coûterait moins cher que ce qu'il nous en coûte à l'heure actuelle.

Le sénateur Marshall: Le taux de roulement continue à m'inquiéter. Comme vous l'avez mentionné, vous perdez un bon nombre de soldats de valeur même si vous en récupérez un bon pourcentage lorsqu'ils retournent dans le civil. Quelle est la raison de ce taux élevé de roulement, à part le fait qu'ils cherchent un meilleur emploi? Lorsqu'ils entrent dans les forces, sont-ils motivés par l'aventure ou veulent-ils y apprendre un métier? Y a-t-il une motivation quelconque à la vie militaire? Notre société a-t-elle changé à un point tel qu'ils entrent dans les forces simplement pour apprendre un métier ou pour acquérir une éducation à bon marché?

Gen Carswell: Je pense que, ceux qui entrent dans l'armée pour ces raisons sont nombreux. C'est une opinion personnelle et j'imagine que c'est ce que vous voulez, mais j'ai très peu de données sur les raisons réelles pour lesquelles les gens quittent les forces canadiennes, tout simplement parce qu'ils ne nous le donnent pas toujours. La plupart d'entre eux lorsqu'ils ont décidé de partir, sont anxieux de le faire. Ils ne veulent pas d'histoire et nous disent, par exemple, qu'ils veulent «parfaire leur éducation». Nous ne savons jamais exactement pourquoi les gens partent. C'est habituellement pour un grand nombre de raisons, dont le mécontentement devant le salaire, le traitement personnel, le fait que les forces les ont déçus ou qu

[*Text*]

many cases have turned people off, plus a variety of reasons. Furthermore, society today sees in late adolescence a tremendous turnover in any job. Many civilian companies would be happy to have our turnover rate. Eaton's have people walking in one door and out the back virtually. They simply cannot hold people.

One of the reasons I will be looking at extending the period of time in the forces is because in adolescence people are looking around. They want to try two or three things. That is why we get 800 back. They try different things and, looking back, they decide perhaps the military was better than anything else they found. We feel if we can hold them a little longer they will get to like the service, become more mature, a little more settled—perhaps they are married by then and people become more dependent on them at that stage.

Senator Marshall: What I am getting at is when I joined the army I thought it was the best thing I ever did after the battle was over, and I wanted to continue. When a recruit gets in and receives his training, where is his sense of patriotism and unit spirit that we used to have and is lacking now? We heard there is a lack of platoon commander relationship with his other rank and this type of thing. Is the lack of unit spirit a problem, as you see it?

Gen Carswell: Yes, I think according to the Fife Commission on Unification of Canadian Forces, there appeared to have been a requirement to emphasize what is called the military ethos, the feeling of family, the regimental type of spirit and so on. That is really one of the things that General Peart mentioned to you which I called a socialization program. What did you call it, General Peart?

Gen Peart: The trainee development program.

Gen Carswell: The trainee development program is to try and instill in him more military values. Society today is entirely different than it was in the late 1940s and the early 1950s when there were a large number of combat veterans in the population, and among members of the government, and the feeling across the country was knowledge about war and threats, and there was a genuine feeling of patriotism—understanding the military in society. I believe that situation has changed.

Senator Marshall: Do you get many inquiries from MPs and senators concerning complaints from a constituent? How do you feel about a man in the Canadian Forces who writes to his member of Parliament and says that he is being treated badly and wents to get out, or says that he is getting harassed, and that type of thing? Is that a fair question?

Gen Carswell: Yes, it is a fair question. If there are legitimate complaints, we try to answer them. It is the right of the serviceman to write to his member of Parliament. That was not always so, but it is now.

[*Traduction*]

l'équipement est trop vieux et ainsi de suite. De plus, le taux de roulement chez les adolescents d'aujourd'hui, peu importe l'emploi, est très élevé. Bon nombre d'entreprises civiles seraient heureuses du taux de roulement que nous connaissons. Chez Eaton's par exemple, comme on entre, on sort. On ne peut tout simplement retenir les gens.

Une des raisons pour lesquelles j'aimerais qu'on prolonge la période obligatoire dans les forces, c'est que les adolescents cherchent ce qui leur conviendrait le mieux. Ils veulent essayer deux ou trois choses. C'est pourquoi 800 d'entre eux nous reviennent. Ils essaient différentes choses et, lorsqu'ils regardent en arrière, ils pensent que la carrière militaire était peut-être ce qu'ils avaient trouvé de mieux. Nous pensons que si nous pouvons les retenir un peu plus longtemps, ils en viendront à aimer les forces parce qu'ils seront plus mûrs et voudront s'établir—ils seront peut-être mariés à ce moment-là et on pourra davantage compter sur eux.

Le sénateur Marshall: Voici à quoi je veux en venir: après être entré dans l'armée, j'ai pensé que c'était la meilleure chose que j'avais faite une fois la guerre terminée et je voulais y demeurer. Lorsqu'une recrue entre dans les forces pour y recevoir une formation, où est son sens du patriotisme et l'esprit d'équipe qui nous animait et qui semble depuis avoir disparu? On nous a dit que les relations entre les commandants de peloton et les simples soldats, etc., n'étaient pas des meilleures. A votre avis, le manque d'esprit d'équipe pose-t-il un problème?

Gen Carswell: Oui, je pense, comme la Commission Fife sur l'unification des Forces canadiennes, qu'il faudrait accentuer ce qu'on appelle le génie militaire, l'esprit de famille, l'esprit de régiment et ainsi de suite. Le général Peart vous a mentionné ce que j'ai appelé un programme de socialisation. Comment l'avez-vous appelé, général?

Gen Peart: Le programme de perfectionnement des stagiaires.

Gen Carswell: Le programme de perfectionnement des stagiaires a pour objet d'inculquer aux recrues le sens de la vie militaire. La société est aujourd'hui tout à fait différente de ce qu'elle était à la fin des années 40 et au début des années 50 au moment où il y avait un grand nombre d'anciens combattants parmi la population et les représentants du gouvernement et où tous connaissaient les menaces de guerre, et il y avait alors un véritable sentiment de patriotisme—une compréhension générale de la vie militaire. Je crois que cette situation a changé.

Le sénateur Marshall: Recevez-vous beaucoup de demandes de députés ou de sénateurs concernant des plaintes provenant de commettants? Que pensez-vous d'un soldat des Forces armées qui écrit à son député pour se plaindre qu'il est mal traité, qu'il veut quitter le service ou qui déclare qu'il fait l'objet de harcèlements, ou de choses de genre? Est-ce une question honnête?

Gen Carswell: Oui. Si les plaintes sont fondées, nous tentons d'y répondre. Le soldat a le droit d'écrire à son député. Ce n'était pas le cas dans le passé, mais les choses ont changé.

[*Text*]

Senator Marshall: There was a time when it was rumoured that men in the forces were discouraged from writing to their members of Parliament.

Gen Carswell: Yes. Early in my career, I cannot recall that it was forbidden, but certainly it was frowned upon, and hardly anyone did it. That has changed, and people now write to their members. They write to the ombudsman, to the Commissioner of Official Languages and to the Human Rights Commissioner. There is also a grievance procedure within the service. It is an additional administrative load, but it also serves the useful function of bringing to light causes of dissatisfaction within the forces.

Senator Marshall: So I do not have to tell the person who writes to me—"Look, if I write and ask for a ministerial inquiry, it might hurt your career"? There is no threat of that?

Gen Carswell: I would hope not. That is certainly not our intent.

Senator McElman: Mr. Chairman, one of the statistics given was that 95 per cent of the recruits were single. Is there a conscious effort on the part of the forces to recruit single people rather than married?

Gen Peart: No. We will accept the married man, certainly.

Senator McElman: Would it not have a great effect on the rate of those who leave, because the single person is more transient than a married person and is more likely to be on the move and not so settled as a married person, irrespective of the age factor?

Gen Peart: We would be happy to get married people who were perhaps more stable; but that's the way it comes out. We do not restrict it to single men in any sense.

Senator McElman: It is not a cost-saving factor?

Gen Peart: No.

Senator Thompson: There is a family tradition in Canada in connection with officers. How many of those taking officer training are fathers? Do you know the percentage?

Gen Peart: No. We could attempt to find that out. It would be a guess.

Senator Thompson: In your experience, how many sons of former officers are interested in joining the Forces?

Gen Peart: Less than you would expect—at least, less than I would have expected. My feeling is that the figure is perhaps 30 per cent or 40 per cent. I would have hoped more—in my own particular case.

Senator Hicks: Me, too!

Senator Marshall: What is the situation with regard to the young officer who goes to the military college vis-à-vis the one who goes to university? He is training while going to university. What is the retention rate of the man who goes to the military college as against the one who goes to university?

[*Traduction*]

Le sénateur Marshall: On dit qu'à une certaine époque, on recommandait aux membres des forces armées de ne pas écrire à leurs députés.

Gen Carswell: Oui, au début de ma carrière; autant que je me rappelle, cela n'était pas interdit, mais c'était certainement mal vu et bien peu d'entre nous le faisaient. Les choses ont changé cependant et on écrit maintenant aux députés. Les membres des forces s'adressent à l'ombudsman, au Commissaire aux langues officielles ou au Commissaire des droits de la personne. Il existe également une procédure de grief à l'intérieur des forces armées. Cela pose évidemment une charge administrative supplémentaire, mais cette procédure permet aussi d'éclaircir les causes de mécontentement.

Le sénateur Marshall: Il n'est donc pas nécessaire que j'avertisse une personne que si je demande une intervention du ministre, cela risque de nuire à sa carrière de soldat? Il n'y a aucun risque?

Gen Carswell: J'espère que non. En tout cas, telle n'est pas notre intention.

Le sénateur McElman: Monsieur le président, selon les statistiques fournies, 95 p. cent des recrues sont célibataires. Les forces armées recrutent-elles délibérément des célibataires plutôt que des personnes mariées?

Gen Peart: Non. Nous acceptons tout le monde.

Le sénateur McElman: Le recrutement de célibataires n'influencerait-il pas considérablement le taux de désengagement, les célibataires étant plus impatients que les personnes mariées et plus susceptibles de quitter; mis à part le facteur âge?

Gen Peart: Nous serions heureux de recruter des gens mariés puisqu'ils sont probablement plus stables; mais les choses sont ainsi. Nous ne limitons aucunement le recrutement aux célibataires.

Le sénateur McElman: N'est-ce pas plus économique?

Gen Peart: Non.

Le sénateur Thompson: Il existe au Canada une tradition familiale chez les officiers. Combien parmi ceux qui acquièrent une formation d'officier sont pères de famille? Connaissez-vous le pourcentage?

Gen Peart: Non. Nous pourrions tenter une évaluation, mais ce serait approximatif.

Le sénateur Thompson: D'après votre expérience, combien de fils d'anciens officiers sont intéressés à s'engager dans les forces armées?

Gen Peart: Moins que vous ne le pensez; en tout cas, moins que je ne l'aurais espéré. Selon moi, de 30 p. 100 à 40 p. 100. J'aurais espéré que le pourcentage soit plus élevé, du moins en ce qui me concerne.

Le sénateur Hicks: Moi aussi!

Le sénateur Marshall: Quelle est la situation du jeune officier qui étudie dans un collège militaire par rapport à celui qui fait des études universitaires? Il continue de s'entraîner pendant qu'il va à l'université. Quel est le taux de persévérance

[*Text*]

Gen Peart: The retention rate is 75 per cent for civilian universities and 86 per cent for the military colleges.

Senator Hicks: That 86 per cent would be calculated after they had done their obligatory four years.

Gen Peart: That is correct.

Senator Marshall: That is the retention rate percentage?

Gen Peart: That is correct.

Senator Thompson: How long a period—10 years?

Gen Peart: This was measured the year after the group had passed their period of obligation—so that would be six years after graduation from the military college. We have retained 86 per cent from the military colleges and 75 per cent from civilian universities. As time goes on, that group percentage of retention will decrease to zero, when they have all gone; but we think the incoming groups, as they graduate, will stay at about that percentage.

Senator Marshall: Mr. Chairman, I would like to say that I am amazed at the opportunities that now exist. I only wish I were 18 again.

Senator Hicks: Mr. Chairman, may I make one observation? I think those retention figures that General Peart quoted are altogether respectable. It is important that we remember, if we have anything to say about this, to comment upon the degree of mobility among the work force outside the Armed Forces, so that people are not led to expect that there is a great attrition rate in the Armed Forces, which does not compare with that in industry, business or many other activities, where apparently the attrition rate is even greater.

Senator Thompson: Reference was made to advertising. There was a slump in advertising presumably because of the change of government and in the system we had. What is your input into advertising? Do you work with a large advertising company? Do you spend a lot on television, more than on newspaper advertising?

Gen Peart: There is a committee which controls the funds, which is within the body of government itself. It tells us which advertising agency we will deal with in each city across the country. From there on we deal with the agencies and negotiate what sort of advertising we want. We approve the advertising, but we would seldom criticize it, because, after all, they are the experts and they are paid to give us good advertising. So we control it in the sense that we say "Yes," or "No," but generally we take their advice with respect to what they will produce for us. The agency itself is not selected by us. We simply authorize payment when we are satisfied that the product they are giving us is up to the standard required.

[*Traduction*]

des étudiants du collège militaire par rapport à ceux de l'université?

Gen Peart: Le taux de persévérance est de 75 p. 100 parmi les étudiants des universités civiles et 86 p. 100 dans les collèges militaires.

Le sénateur Hicks: Le taux de 86 p. 100 est calculé à compter de la fin de la période de service obligatoire de quatre ans.

Gen Peart: C'est exact.

Le sénateur Marshall: S'agit-il du taux de persévérance?

Gen Peart: Oui.

Le sénateur Thompson: Pour combien de temps? 10 ans?

Gen Peart: Les calculs sont effectués à compter de l'année qui suit la fin de la période de service obligatoire; en fait, six ans après l'obtention d'un diplôme du collège militaire. Nous avons gardé 86 p. cent des étudiants des collèges militaires et 75 p. cent des étudiants des universités civiles. Au fil des années, le pourcentage de persévérance de ce groupe ira en diminuant jusqu'à atteindre zéro une fois que tous auront quitté; nous comptons cependant sur les nouveaux arrivants, les diplomés, pour maintenir le pourcentage.

Le sénateur Marshall: Monsieur le président, j'aimerais vous dire à quel point je suis fasciné par toutes les possibilités qui existent de nos jours. Si seulement j'avais encore 18 ans.

Le sénateur Hicks: Monsieur le président, pourrais-je faire une observation? Selon moi, les chiffres fournis par le général Peart sont respectables. Quiconque aurait à redire à ce sujet n'aurait qu'à se rendre compte du taux de roulement de la main-d'œuvre à l'extérieur des forces armées pour constater que le taux d'attrition au sein des forces armées n'est pas élevé et qu'il n'est nullement comparable à la situation dans l'industrie, l'entreprise ou un autre secteur d'activité où le taux d'attrition est beaucoup plus élevé.

Le sénateur Thompson: Il a été question de publicité. Il y a eu une forte baisse de publicité, sans doute à cause du changement de gouvernement et du système en vigueur. Combien consacrez-vous à la publicité? Faites-vous affaire avec une entreprises importante? Faites-vous beaucoup de publicité à la télévision ou davantage dans les journaux?

Gen Peart: Il y a un comité, qui relève du gouvernement, qui décide des montants à affecter à la publicité. C'est lui qui décide avec quelle entreprise de publicité nous devons faire affaire dans chaque ville. Nous faisons affaire avec les entreprises désignées et déterminons le genre de publicité que nous voulons. Nous approuvons la publicité proposée, mais nous la critiquons rarement car en fin de compte, les personnes avec qui nous faisons affaire sont des experts, payés pour nous faire de la bonne publicité. Nous exerçons un certain contrôle dans la mesure où nous pouvons accepter ou refuser ce qu'on nous propose, mais généralement, nous nous fions à ce qu'ils nous disent. Nous ne choisissons pas nous mêmes l'entreprise de publicité. Nous autorisons seulement les paiements lorsque nous sommes convaincus que le produit livré est à la hauteur de nos exigences.

[*Text*]

Senator Thompson: So if you knew of an advertising agency that you thought would be productive because of its advertising, you could not say "We want that advertising company to continue"?

Gen Peart: We could make a recommendation, but we would not be able to influence the decision.

Senator Thompson: Do you look at the time slot when the TV ad would appear, when you know that it would be watched by the type of person you are interested in?

Gen Peart: Yes, we do. Again, it is a question of money; but normally we go for prime time. I do not need to explain that further.

Senator Thompson: Have you done a breakdown of recruits according to ethnic background? Is there more opportunity for second generation young Canadians?

Gen Peart: I do not know whether there has been a recent study, but there was a study done several years ago which showed that first generation immigrants were highly unlikely; second generation Canadians, unlikely; but third generation Canadians were likely to be fairly stable in terms of being good recruits. So it is not until the third generation that we get anywhere near the average for Canada.

Senator Thompson: So it would be a waste of money to advertise in ethnic newspapers?

Gen Peart: We think that the payback would not be worthwhile, yes.

Senator Thompson: Can you tell me if you are putting advertisements in ethnic newspapers?

Gen Peart: No, we do not, senator—because if we do it for one, we would be inundated with requests to do it for all. We are obliged to honour requirements to advertise equally in English and French, and that in itself causes enough problems in the sense that if we do it in French, the Anglophones complain, and so on. We are constantly under pressure to be meticulous in observing the requirements for English and French, and even when we do that we are criticized because perhaps our advertising poster shows three men and does not show a girl. Advertising is a difficult area, senator.

Senator McElman: In the light of our commitments, current and prospective, in the Artic, in the north, what recruitment is done with the native people—the Inuit?

Gen Peart: We send teams up there twice a year to various settlements. We get very few recruits. They are not required to write this battery of tests unless they speak English well. In fact, if we get an Inuit, or an Indian, who wishes to come into the armed forces, we welcome him with open arms, but they do not stay with us. I have some statistics, though they are not with me today, that show that we have kept less than five for more than five years. They simply get homesick and want to go home again.

[*Traduction*]

Le sénateur Thompson: Ainsi, si vous croyiez qu'une entreprise en particulier servirait bien vos intérêts compte tenu de la qualité de sa publicité, vous ne pourriez pas choisir de continuer à faire affaire avec cette entreprise?

Gen Peart: Nous pourrions toujours faire une recommandation à cet effet, mais nous ne sommes pas en mesure de prendre cette décision.

Le sénateur Thompson: Tenez-vous compte de l'heure à laquelle votre message publicitaire est télédiffusé afin d'atteindre le genre d'auditoire qui vous intéresse?

Gen Peart: Oui. C'est encore une question d'argent; habituellement, nous faisons passer nos messages aux heures d'écoute maximum. Il n'est pas nécessaire que je m'explique davantage à ce sujet.

Le sénateur Thompson: Avez-vous procédé à une analyse de l'ensemble des recrues selon leur origine ethnique? Le recrutement est-il plus important chez les jeunes Canadiens de la seconde génération?

Gen Peart: J'ignore s'il y a récemment eu une étude à ce sujet, mais il y a plusieurs années on a effectué une enquête qui indiquait que la première génération d'immigrants se prêtait mal au recrutement; la situation est la même dans la seconde génération, mais à la troisième génération la qualité des recrues semble être acceptable. Il faut donc attendre à la troisième génération pour atteindre la moyenne canadienne.

Le sénateur Thompson: Ce serait donc une perte d'argent que de faire de la publicité dans les journaux ethniques?

Gen Peart: Je pense que les résultats n'en vaudraient pas la peine.

Le sénateur Thompson: Est-ce que vous faites de la publicité dans les journaux ethniques?

Gen Peart: Non, sénateur, car si nous le faisions pour un journal en particulier, on nous submergerait de demandes pour que nous le fassions dans d'autres. Nous devons déjà faire autant de publicité en anglais qu'en français et cela nous cause suffisamment de problèmes dans la mesure où lorsque nous faisons de la publicité en français, les anglophones réclament aussitôt l'équivalent en anglais, et inversement. Nous devons veiller sans cesse à respecter les exigences en matière de publicité anglaise et française et même lorsque nous le faisons on peut toujours nous critiquer parce qu'une affiche montre trois hommes et pas de fille. La publicité est un domaine difficile, sénateur.

Le sénateur McElman: Compte tenu de nos engagements actuels et à venir dans l'Arctique, dans le Nord, quel recrutement effectuez-vous parmi les autochtones—les Inuit?

Gen Peart: Nous envoyons des équipes deux fois par année visiter les collectivités. Nous recrutons très peu de gens. Ils ne sont pas tenus de subir l'ensemble des tests écrits s'ils ne parlent pas bien l'anglais. En fait, nous accueillons à bras ouverts n'importe quelle recrue, Inuit ou Indien, mais ils ne restent habituellement pas longtemps. Selon des statistiques que je n'ai ai pas devant moi actuellement, nous avons gardé moins de cinq recrues au cours des cinq dernières années.

Text]

Senator McElman: You are more inclined, then, for north-rn and Arctic service, to employ people in a civilian rather han a military capacity. Would that be correct?

Gen Peart: That would be correct.

Senator Marshall: What do you find with regard to the anger forces that you have in the wilds, and in the north? Do ou have difficulty in manning that service?

Gen Carswell: I do not know a great deal about it, but my ttle experience tells me that we did not have the same roblem, primarily because we do not place the same demands n them, and moreover we do not take them out of their native rea.

Senator Marshall: But can you tell me how they continue to erve? Is there a big turnover in that area?

Gen Carswell: I do not have any information on that. I ould suggest that next week, when we will be dealing with ie reserves, would be a good time to ask questions on that.

Senator Thompson: Would it be possible for us to get a look t your advertising not the budget, but the breakdown of here you are putting your advertising money?

Gen Carswell: Yes.

Senator McElman: With regard to the recruiting effort that ou conduct at the high schools, do you have an officer address ie student body at large with respect to military service?

Gen Peart: The normal procedure is that we go there with a and, if at all possible, and give a band concert. Then, after ie concert, those that wish to talk to the recruiting officer can o so; but generally we do not address the whole body unless ie principal asks that we do that. Each school has its career ounsellor, and we find that the most productive method is to et close to him, and persuade him that we have something to ffer. It is difficult to get into some of the schools, particularly the principal is not kindly disposed to the military. He says, No, I don't want your concert, and you're not welcome." So those circumstances you can't do anything.

Senator McElman: Do you have any problem with the rovincial departments of education in this respect, or are they -operative?

Gen Peart: They're mostly co-operative; in fact, totally -operative. I am not aware of any problem.

Senator McElman: What about the curricula of the various ovinces? Is there anything in the curricula of any province at is positive towards the military and military service? Are u familiar with the curricula of the various provinces?

Gen Peart: Not specifically favourable towards the military. e have a rough idea of what we call "equivalency". It is a ry sensitive issue, as you might well guess. The only time we illy come to grips with what a man's level really is, is when

[*Traduction*]

Après un certain temps, ils ont le mal du pays et veulent retourner chez-eux.

Le sénateur McElman: Ainsi, en ce qui concerne le service militaire dans le Nord et dans l'Arctique, vous avez plutôt tendance à employer des gens à titre civil plutôt que militaire; est-ce exact?

Gen Peart: C'est exact.

Le sénateur Marshall: Quelle est la situation dans le cas des gardes forestiers que vous embauchez dans les régions éloignées et dans le Nord? Avez-vous des problèmes de dotation?

Gen Carswell: Je ne connais pas très bien cet aspect, mais le peu d'expérience que j'ai m'indique que nous n'éprouvons pas les mêmes difficultés, principalement parce que nous ne formulons pas les mêmes exigences à leur égard et parce que les recrues ne doivent pas quitter leur région.

Le sénateur Marshall: Mais y a-t-il un roulement important dans ce secteur d'activité?

Gen Carswell: Je l'ignore. La semaine prochaine, lorsque nous étudierons la question des réserves, vous pourriez peut-être me poser toutes ces questions.

Le sénateur Thompson: Pourrions-nous étudier la question de la publicité? Non pas le budget, mais la façon dont vous répartissez vos fonds destinés à la publicité?

Gen Carswell: Oui.

Le sénateur McElman: En ce qui a trait au recrutement que vous tentez d'effectuer dans les écoles secondaires, est-ce qu'un officier s'adresse à l'ensemble des étudiants?

Gen Peart: Habituellement, lorsque c'est possible, nous envoyons une fanfare donner un concert dans une école. Après le concert, les étudiants qui veulent parler à l'officier recruteur peuvent le faire; généralement, nous ne nous adressons pas à l'ensemble des étudiants à moins que le directeur de l'école ne nous le demande. Chaque école a son orienteur et selon nous, il est plus avantageux de contacter cette personne et de la persuader des avantages du service militaire. Il est parfois difficile d'entrer dans une école, particulièrement lorsque le directeur n'est pas bien disposé à notre égard. Le cas échéant, il refuse notre concert en nous disant que nous ne sommes pas bienvenus. Dans ce cas, il n'y a rien à faire.

Le sénateur McElman: Avez-vous éprouvé des problèmes avec les ministères provinciaux de l'éducation à cet égard ou font-ils preuve de collaboration?

Gen Peart: La plupart sont coopératifs; en fait, ils collaborent totalement. Je ne connais aucun problème à cet égard.

Le sénateur McElman: Et au sujet du programme d'études des diverses provinces? Certains de ces programmes contiennent-ils des éléments favorables au service militaire? Connaissez-vous les programmes d'enseignement des diverses provinces? Connaissez-vous bien les programmes d'études des diverses provinces?

Gen Peart: Ils ne sont pas précisément favorables au secteur militaire. Nous avons une idée approximative de ce que nous appelons les «équivalences». C'est une question très délicate comme vous l'avez sans doute deviné. Le seul temps où nous

[*Text*]

he is applying to go to one of the military colleges, and it is then critical to know how competent he is, if, for example, he is going into engineering, which is reckoned to be the toughest of the courses. For that reason the registrars of the three military colleges make a great effort to be totally au fait with what is going on in each provincial education department and to know exactly what a high school diploma means.

Senator McElman: Have you made any attempt, with any of the provincial departments of education, to upgrade their curricula with respect to the military, so as to provide for our younger people an enhanced understanding of what military service means to the country, and to them?

Gen Peart: I don't think so, sir; but it is certainly a good thought, which I will carry away with me.

Senator McElman: Perhaps it could be looked into.

Gen Peart: Yes.

Senator Thompson: Do you have any film which goes out? We saw recently that film of the general in charge of the Cyprus forces. Have you got a career film from the National Film Board, for example? And if so, how is it distributed, and is it having any success?

Gen Peart: Each recruiting centre has a library of films. We are developing videotapes, and talking carousels, which address each of the trades and classifications in the armed forces. If a young man says he wants to be an artillery man, we pull out the carousel and let him play it, and he can see exactly what an artillery man will do in a week's work.

Senator Thompson: I am thinking about the public libraries, and the libraries in the schools, and their use of these films.

Gen Peart: I don't think we have sir.

Senator Yuzyk: I would like to ask about Europe. I understand we have some 5,000 troops and personnel there, which is an army in itself, of course. Are there any training and educational facilities there?

Gen Carswell: For the military?

Senator Yuzyk: Yes.

Gen Carswell: No. These are beyond training, and expect for normal unit training—operational training—which is the responsibility of the operational commander, there are no training schools.

Senator Yuzyk: When someone is assigned to the army, or to our troops in Germany, how long is he assigned for?

Gen Carswell: Normally, three to four years.

Senator Yuzyk: And tht is entirely service. Is that it?

Gen Carswell: Yes.

Senator Yuzyk: And not training?

[*Traduction*]

pouvons connaître réellement le véritable niveau de scolarité d'une personne, c'est lorsqu'elle fait une demande d'admission dans l'un des collèges militaires, il est alors très important de connaître ses aptitudes si, par exemple, elle veut entrer en génie, qui est reconnu comme le cours le plus difficile. Pour cette raison, le secrétaire général des trois collèges militaires fait de grands efforts pour être complètement au courant de ce qui se passe dans chaque ministère d'éducation provincial et ce que représente exactement un diplôme d'école secondaire.

Le sénateur McElman: Avez-vous fait des tentatives auprès des ministères d'éducation des provinces en vue d'améliorer leur programme d'études en ce qui concerne le secteur militaire, afin que les jeunes gens aient une meilleure compréhension de l'importance du service militaire pour le pays, et pour eux-mêmes?

Gen Peart: Je ne crois pas, sénateur; mais c'est certainement une bonne idée et j'en prends note.

Le sénateur McElman: Nous pourrions peut-être en discuter.

Gen Peart: Oui.

Le sénateur Thompson: Faites-vous parfois circuler des films? Nous avons vu récemment le film sur le Général en charge des forces à Chypre. Avez-vous par exemple un film de l'Office national du film sur la carrière militaire? Dans l'affirmative, quelle en est la distribution et quel succès obtient-il?

Gen Peart: Chaque centre de recrutement a une cinémathèque. Nous utilisons maintenant les bandes magnétoscopiques, et les diaporamas contiennent des renseignements sur toutes les catégories d'emploi et les classifications des forces armées. Si un jeune homme veut devenir un artilleur, il peut savoir exactement ce que fait un artilleur durant la semaine de travail.

Le sénateur Thompson: Je pensais aux cinémathèques publiques, et à celles des écoles, et leur utilisation de ces films.

Gen Peart: Je ne crois pas que nous en ayons.

Le sénateur Yuzyk: J'aimerais simplement poser une question concernant l'Europe. Je crois savoir que nous avons des effectifs de quelque 5,000 hommes et femmes et le personnel civil, ce qui est une armée en soit, évidemment. Y a-t-il des installations pour l'instruction et l'éducation?

Gen Carswell: Pour les militaires?

Le sénateur Yuzyk: Oui.

Gen Carswell: Non. A l'exception de l'instruction opérationnelle normale au sein des unités qui est la responsabilité du commandant des opérations, il n'y a pas d'écoles d'instruction.

Le sénateur Yuzyk: Lorsque un militaire est affecté en Allemagne, quelle est la durée de son séjour?

Gen Carswell: Il s'agit normalement de trois à quatre ans.

Le sénateur Yuzyk: Et c'est purement du service militaire n'est-ce pas?

Gen Carswell: Oui.

Le sénateur Yuzyk: Et aucune instruction n'est donnée.

[*Text*]

Gen Carswell: Yes. I am reminded that if there is a requirement for a course, the person would come back to Canada to do it in the training schools established here.

Senator Yuzyk: Another question is with regard to training and directions in education, which change with time. What kind of a mechamism, or what kind of a body have you, within National Defence, to enable you to assess courses and advise on them and introduce new courses?

Gen Carswell: For the military colleges there are number of councils. The minister himself has a council, which is comprised of retired military academic. In fact I am going to St. Jean on Thursday, Friday and Saturday, to take part in what is called the administrative advisory council. I am also chairman of what are called the general council and the academic council, which keeps both the leadership aspects and the academic aspects of the military colleges under review. There is also an officers' professional development council, chaired by the chief of personnel development, who works for me, and is General Peart's boss. I couldn't name the composition of that group, but it reviews periodically—annually, I believe—all the professional development institutions, as well as the professional development individual training courses that we talked about, such as the self-study course, in order to do what you are suggesting.

Senator Yuzyk: And that is all part of National Defence, is it? In the end the decisions are made within the Department of National Defence.

Gen Carswell: Yes, although, as I say, with regard to the CMCs, advice is given to the minister before he makes his decisions from outside.

Senator McElman: Could I make one quick suggestion before we break? Perhaps it might be useful to have discussion with the heads of the CBC, who have a rather immense budget, and see if they could do something more positive and constructive with a view to educating Canadians on the tremendous service that is being done for all of us by the military, and enhancing their reputation with Canadians at large. I say this because CBC does precious little, and it is part of their mandate that they should do some of this. Dollars are scare, and this might be an area where some dollars can be found.

Senator Thompson: Hear, hear.

The Chairman: We might well take the initiative, Senator McElman, and refer to that in our report.

Senator Marshall: There is one further question I would like to ask, about promotion. Let us take as an example a man who has been a captain for three or four years and is qualified to become a major. Is there any restriction on his promotion due to the size of the force, the number of officers as compared to the number of other ranks? Might that fellow become discouraged and say, "To hell with this, I am going back to Yvie Street."

Gen Carswell: In our first presentation we described the rank structure of the Canadian forces. There is a limitation.

[*Traduction*]

Gen Carswell: Oui. On me rappelle que si une personne doit suivre un cours, elle doit revenir au Canada.

Le sénateur Yuzyk: Une autre question en ce qui concerne l'instruction et l'orientation en éducation qui changent avec les années. Avez-vous, au sein de la Défense nationale, un mécanisme ou organisme pour vous permettre d'évaluer les cours et proposer ou adopter de nouveaux cours?

Gen Carswell: En ce qui concerne les collèges militaires il y a un certain nombre de conseils. Le ministre lui-même a un conseil, qui est composé d'universitaires militaires à leur retraite. En fait je dois aller à Saint-Jean jeudi, vendredi et samedi pour participer à ce que nous appelons le conseil consultatif de l'administration. Je suis aussi président de ce que nous appelons le conseil général et le conseil académique qui s'occupent à la fois de la direction et des programmes des collèges militaires qui font l'objet d'un examen. Il y a aussi un conseil de perfectionnement professionnel des officiers présidé par le chef du perfectionnement qui travaille pour moi et qui est le patron du Général Peart. Je ne pourrais vous donner la composition de ce groupe, mais il examine périodiquement (annuellement je crois) tous les établissements de perfectionnement professionnel ainsi que les cours individuels de perfectionnement professionnel dont nous avons parlé en vue de faire ce que vous proposez.

Le sénateur Yuzyk: Et tout cela fait partie de la Défense nationale, n'est-ce pas? A la fin, les décisions sont prises au sein du ministère.

Gen Carswell: Oui, même si comme je l'ai dit en ce qui concerne les C.E.C. des avis de l'extérieur sont communiqués au ministre avant qu'il ne prenne ses décisions.

Le sénateur McElman: Pourrai-je faire une proposition rapide avant que nous levions la séance? Il serait peut-être utile d'avoir une discusion avec les directeurs du réseau anglais de Radio-Canada, qui ont un budget plutôt considérable, et peut-être voir s'ils pourraient faire quelque chose de plus positif et de plus constructif en vue d'éduquer les Canadiens sur les services immenses que nous rendent les militaires et rehausser leur réputation auprès des Canadiens en général. En effet le réseau anglais de Radio-Canada ne fait presque rien, et cela fait partie de son mandat. Les dollars sont rares, et ce pourrait peut-être un secteur à explorer.

Le sénateur Thompson: Bravo.

Le président: Nous pourrions peut-être en prendre l'initiative, sénateur McElman, et y faire allusion dans notre rapport.

Le sénateur Marshall: Il y a une autre question que j'aimerais poser au sujet des promotions. Prenons comme exemple un homme qui a été capitaine pendant trois ou quatre ans et qui a la compétence requise pour devenir major. Y a-t-il des restrictions à son avancement à l'importance des forces armées, au nombre d'officiers par rapport au nombre d'autres grades? Cet homme peut-il se décourager et dire: «Je quitte».

Gen Carswell: Dans notre premier exposé nous avons expliqué la structure des grades dans les forces canadiennes. Il y a

[*Text*]

There is a given number which is permitted at each rank level. If we have, for example, 3,000 majors or 1,000 majors, whatever the number may be, that is it. There are many, many captains who qualify for promotion and on a merit system only the top will be promoted, and this is done solely to fill vacancies. The vacancies occur when people leave, whether by being promoted themselves to the next higher rank or by other means, illness or death. I think your conclusion that some people leave the forces because they are discouraged is probably correct. We try to maintain promotion opportunities as equitably as possible from one classification to the next. However, because of various factors, promotion flow is sometimes different from one classification to another.

Senator Thompson: Might I ask whether that applies also to other ranks? I am thinking of some bright young fellow who joins the forces but, because of circumstances, he does not have Grade 10 and cannot go through your cadet training. If he can get his Grade 12, do you help him in any way? Do you consider his potential? Can he move right up into military college quite quickly?

Gen Carswell: We have a plan for non-commissioned ranks called the university training plan. It is called "MEN" but the name will be changed. This program allows aspiring young NCOs with high potential and motivation to go to university—preferably at our own military colleges, of which there are a number at this time. These people are already highly motivated and mature and we give them the degree.

Senator Thompson: Could you provide us with the number of those people who are actually going to the military colleges?

Gen Carswell: Yes.

Senator Thompson: thank you.

Senator Hicks: In the case of the person just referred to, who has his Grade 10, he would have to receive his matriculation first. How would he get that?

Gen Carswell: He would have to do that on his own, but we give him as much assistance as we can. There is reimbursement for half the cost of this course, for any academic upgrading that is related to it.

Senator Hicks: He could do this while still serving?

Gen Carswell: Yes, but he must do it on his own.

The Chairman: Thank you, Generals; thank you, senators. We shall pursue our labours next week, same place, same time, with our witnesses from the same source, the Director General of Reserves and Cadets. Since it will have to do with reserves and cadets, I shall now invite Senator Marshall to lead the quesioning next week.

Senator Yuzyk: He is highly motivated.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

certaines limites. Il y en a un certain nombre précis dans chaque grade. Si par exemple, nous avons 3 000 majors, 1 000 majors, quel que soit le nombre, voilà c'est tout. Il y a un grand nombre de capitaines qui ont la compétence voulue pour une promotion et dans un système de nomination au mérite, seuls les plus compétents seront promus, et cela est fait uniquement dans le but de remplir les postes vacants. Il y a des postes vacants seulement quand une personne part, que ce soit parce qu'elle a été promue à un grade supérieur ou pour une autre raison, maladie ou décès. Je crois que votre conclusion voulant que certaines personnes abandonnent les forces armées parce qu'elles sont découragées est probablement juste. Nous essayons de maintenir les occasions d'avancement aussi équitablement que possible d'un grade à l'autre. Cependant, en raison de divers facteurs, les chances d'avancement sont parfois différentes d'un grade à l'autre.

Le sénateur Thompson: Puis-je demander si cela s'applique aussi aux autres grades? Je pense à certains jeunes hommes brillants qui sont entrés dans les Forces mais qui, en raison de circonstances, n'avaient pas terminé leur 10e année et ne peuvent recevoir l'instruction des cadets. Ils peuvent faire leur 12e année, leur aidez-vous de quelque façon que ce soit? Tenez-vous compte de leur potentiel? Peuvent-ils avoir accès au collège militaire assez rapidement?

Gen Carswell: Nous avons un programme pour les sous-officiers intitulé programme de formation universitaire, qui permet aux jeunes aspirants-officiers qui ont beaucoup de possibilités et de motivation d'aller à l'université, de préférence dans nos propres collèges militaires, et il y en a actuellement un certain nombre. Ces jeunes gens sont déjà très motivés et ont la maturité voulue, et nous leur accordons un diplôme.

Le sénateur Thompson: Pouvez-vous nous donner une idée du nombre de ces jeunes gens qui sont actuellement aux collèges militaires?

Gen Carswell: Oui.

Le sénateur Thompson: Merci.

Le sénateur Hicks: Dans le cas du jeune homme auquel on vient de faire allusion, qui a terminé sa 10e année, il devra obtenir d'abord son immatriculation. Comment pourrait-il l'obtenir?

Gen Carswell: Il devra s'en occuper lui-même, mais nous lui accordons autant d'aide que possible. Il y a un remboursement de la moitié des frais de scolarité pour tout cours de perfectionnement qui s'y rapporte.

Le sénateur Hicks: Il pourrait le suivre pendant son service militaire?

Gen Carswell: Oui, mais il doit lui-même s'en occuper.

Le président: Merci, Généraux: merci, sénateurs. Nous poursuivrons cette discussion la semaine prochaine, à la même place, même heure, avec nos témoins et le Directeur général des Réserves et des Cadets. Étant donné que nous allons étudier la question des réserves et des cadets, j'invite maintenant le sénateur Marshall à diriger la période des questions la semaine prochaine.

Le sénateur Yuzyk: Il est très motivé.

La séance est levée.

Canada Post
Postage paid
Postes Canada
Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien
Approvisionnements et Services Canada
45, boulevard Sacre-Coeur
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of National Defence:

LGen H. A. Carswell, Assistant Deputy Minister (Personnel);

BGen J. B. Peart, Director General, Recruiting, Education and Training.

Du ministère de la Défense nationale:

LGen H. A. Carswell, sous-ministre adjoint (Personnel);

BGen J. B. Peart, directeur général, Recrutement, éducation et instruction.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

Standing Senate Committee on Foreign Affairs

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères

Proceedings of the Subcommittee on

Délibérations du sous-comité sur la

National Defence

Défense nationale

Chairman:
The Honourable PAUL C. LAFOND

Président:
L'honorable PAUL C. LAFOND

Tuesday, March 31, 1981

Le mardi 31 mars 1981

Issue No. 13

Fascicule nº 13

LIBRARY
MAY 26 1981

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

27960—1

THE SUBCOMMITTEE ON
NATIONAL DEFENCE

The Honourable Paul C. Lafond, *Chairman*
The Honourable Jack Mashall, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Buckwold	Molson
*Flynn	Neiman
Grosart	*Perrault
Hicks	Roblin
Lafond	Smith
Langlois	Thompson
Marshall	van Roggen
McElman	Yuzyk—(15)
Molgat	

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE SOUS-COMITÉ SUR LA
DÉFENSE NATIONALE

Président: L'honorable Paul C. Lafond
Vice-président: L'honorable Jack Marshall

Les honorable sénateurs:

Buckwold	Molson
*Flynn	Neiman
Grosart	*Perrault
Hicks	Roblin
Lafond	Smith
Langlois	Thompson
Marshall	van Roggen
McElman	Yuzyk—(15)
Molgat	

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, May 14, 1980:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator van Roggen moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative."

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 mai 1980:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Thursday, June 12, 1980:

"Pursuant to Rule 77(4) of the Rules of the Senate, the Honourable Senator Lafond moved, seconded by the Honourable Senator Stanbury:

"That a Subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to be known as the Subcommittee on National Defence, be appointed;

That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence; and

That the Subcommittee be composed of the Honourable Seantors Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen and Yuzyk."

Extrait des Procès-verbaux du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, le jeudi 12 juin 1980:

«Conformément à l'article 77(4) du Règlement du Sénat l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury:

«Que soit créé un sous-comité du comité sénatorial permanent des affaires étrangères qui porterait le nom de sous-comité sur la défense nationale;

Que le sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant; et

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen et Yuzyk.»

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 31, 1981
(16)

[*Text*]

The Subcommittee on National Defence met this day at 10:30 a.m., the Chairman, the Honourable Senator Lafond, presiding.

Present: The Honourable Senators Buckwold, Hicks, Lafond, Marshall, Molson, Smith, Thompson, van Roggen, and Yuzyk. (9)

Present but not of the Subcommittee: The Honourable Senator Bélisle. (1)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Doug Rowland.

Witnesses:

From the Department of National Defence:

LGen H. A. Carswell, Assistant Deputy Minister (Personnel);

BGen James Cowan, Director General, Reserves and Cadets;

BGen J. A. Williams, Director General, Manpower Utilization.

The Subcommittee resumed consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, respecting matters on National Defence.

The Chairman made a short statement respecting future activities of the Subcommittee.

The Chairman introduced LGen Carswell, who made a short statement. BGen Cowan made a statement accompanied by a slide presentation. The witnesses then answered questions put to them by members of the Subcommittee.

At 12:30 p.m., the Subcommittee adjourned to 10:30 a.m., Tuesday, April 7, 1981.

ATTEST:

Le greffier du Sous-comité

Patrick Savoie

Clerk of the Subcommittee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 31 MARS 1981
(16)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 10 h 30, sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (président).

Présents: Les honourables sénateurs Buckwold, Hicks, Lafond, Marshall, Molson, Smith, Thompson, van Roggen et Yuzyk. (9)

Présent mais ne faisant pas partie du Sous-comité: L'honorable sénateur Bélisle. (1)

Aussi présent: Du Centre parlementaire des affaires étrangères et du commerce extérieur: M. Doug Rowland.

Témoins:

Du ministère de la Défense nationale:

LGen H. A. Carswell, sous-ministre adjoint (Personnel);

BGen James Cowan, directeur général, Réserves et cadets;

BGen J. A. Williams, directeur général, Utilisation des effectifs.

Le Sous-comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 12 juin 1980, ayant trait aux questions concernant la défense nationale.

Le président fait une brève déclaration concernant les prochaines activités du Sous-comité.

Le président présente le LGen Carswell qui fait une brève déclaration. Le BGen Cowan fait une déclaration accompagnée d'une présentation audiovisuelle. Les témoins répondent ensuite aux questions qui leur sont posées par les membres du Sous-comité.

A 12 h 30, le Comité suspend ses travaux jusqu'au mardi 7 avril 1981, à 10 h 30.

ATTESTÉ:

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, March 31, 1981

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Subcommittee on National Defence, met this day at 10.30 a.m. to consider matters relating to national defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, before we commence with our main business, I should like to mention our plans for future sittings. With the notes for next week's meeting, we will give you a calendar of post-Easter sittings. Our present sittings will conclude on April 14, and I would expect that we will resume our sittings on May 5, and carry on on a weekly basis thereafter. Further details will be sent to you with the notes for next week's meeting.

This morning we have with us our friendly visitors from the Department of National Defence, and we shall be dealing with questions of reserve forces. Normally in this part of our deliberations, General Carswell leads his troops, so I shall pass to him.

LGen H. A. Carswell, Assistant Deputy Minister, Personnel, Department of National Defence: Mr. Chairman and honourable senators, with your consent we shall present the fourth of our briefings on military personnel matters. We have with us today on my right Major-General Dunn, the Chief of Reserves, and next to him is the briefing officer, Brigadier-General James Cowan, the Director General of Reserves and Cadets.

You will appreciate that our purpose in these briefings is to meet your request for information on the military manpower situation, and it is in that context of the total force that we have included this briefing on the reserves. I must emphasize, however, that control of reserve manpower and tasking of the reserves is not in my purview, but in fact belongs to the Deputy Chief of Defence Staff, Vice Admiral Allan and the commanders of the commands, as General Cowan will point out.

That being said, I believe that in terms of the interest you have shown in all aspects of the forces' manpower, it is appropriate to present this briefing on the reserve forces. I now ask Brigadier-General Cowan to present his brief.

Brigadier general J. Cowan, Director General, Reserves and Cadets, Department of National Defence: Honourable senators, Mr. Chairman, as the Director General, Reserves and Cadets, I am the Senior Regular Force staff officer dedicated to reserve and cadet matters in National Defence headquarters. I am responsible to the Deputy Chief of Defence Staff for advising on policy, training standards and doctrine for the employment of the reserve force. I also advise on departmental support of cadet programs co-sponsored by the Navy League, the Army Cadet League, the Air Cadet League and the Department of National Defence.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 11 mars 1981

[*Traduction*]

Le sous-comité de la Défense nationale du Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères se réunit à 10 h 30 pour étudier certaines questions touchant la défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, avant d'entamer nos travaux, je voudrais vous faire part du calendrier des séances à venir. En plus des documents relatifs à la séance de la semaine prochaine, nous allons vous donner l'horaire des séances qui auront lieu après Pâques. Nous terminerons nos séances actuelles le 14 avril et nous reprendrons, je crois le 5 mai, et à partir de cette date nous siégerons une fois par semaine. On vous fera parvenir les détails ainsi que les documents nécessaires pour la semaine prochaine.

Nous accueillons les représentants du ministère de la Défense nationale, qui vont nous parler de l'armée de réserve. D'habitude, pour cette partie, c'est le Général Carswell qui donne le coup d'envoi. Je cède donc la parole.

LGen H. A. Carswell, sous-ministre adjoint, Direction du personnel, ministère de la Défense nationale: Monsieur le président et honorables sénateurs, avec votre permission, nous allons passer à la quatrième séance d'information sur le personnel militaire. Sont venus aujourd'hui, le Major général Dunn, chef de l'armée de réserve, à côté de lui prend place l'officier responsable de la séance d'information, le brigadier général James Cowan, Directeur général, Réserves et Cadets.

Cette séance d'information a pour object de vous renseigner sur la situation des effectifs militaires et c'est dans l'optique de l'ensemble des effectifs des forces armées que nous avons organisé cette séance d'information sur l'armée de réserve. Je dois toutefois souligner que le contrôle de l'armée de réserve ainsi que l'affectation des effectifs ne dépend pas de moi mais du sous-chef de l'État-major de la Défense, le vice-amiral Allan et des officiers responsables des commandements, comme le Général Cowan vous le dira.

Cela dit, je crois que compte tenu de l'intérêt que vous avez manifesté pour les effectifs des forces armées, nous devons maintenant vous parler de l'armée de réserve. Je cède la parole au brigadier général Cowan qui va nous présenter son mémoire.

Brigadier général J. Cowan, directeur général, Réserves et cadets, ministère de la Défense nationale: Honorables sénateurs, monsieur le président, en ma qualité de directeur général, je suis l'officier des forces armées régulières responsable des questions liées à l'armée de réserve et aux cadets au quartier général de la Défense nationale. Je suis sous les ordres du sous-chef de l'État-major de la Défense en ce qui concerne l'orientation, les normes d'entrainement et la doctrine visant l'emploi dans l'armée de réserve. Je conseille aussi le ministère en ce qui touche les programmes destinés aux cadets, coparrainés par la Ligue de la marine, la Ligue des Cadets de l'armée et la Ligue des Cadets de l'air et le ministère de la Défense nationale.

[*Text*]

As you are aware, the Canadian armed forces are composed of three distinct parts, namely, the regular force, the reserve force and, when established during hostilities, the special force.

In previous presentations you have been briefed primarily on the regular force in respect to composition, manpower requirements, recruiting and personnel education and training. It is my aim this morning to present to you an overview of the reserve force. I shall describe its role, components, paid ceiling and manning, recruiting, our training and retention, and conclude my presentation with a few words on the outlook for this decade.

It is National Defence policy that the regular force and the reserve force are partners in the Canadian armed forces' total force concept, although one component is full-time and the other part-time. It is within this context that my division strives to ensure that the reserve force receives direction and support in concert with the regular force.

As a partner in the total force, the reserve force is tasked to enhance the combat readiness of the Canadian forces and to support the regular force activities in peacetime. The role of the reserves can be defined, in fact, under two main missions.

The first is augmentation. The reserves are tasked to provide individuals, sub-units and units to bring all formations assigned a mission in our various defence plans up to their full war establishments. As you are probably aware, Canadian formations and units like those of many other nations are not manned to their full war establishments in peacetime. The first mission of the reserves is, therefore, to be ready at all times to augment regular units at short notice.

The second is mobilization. The reserves must also have a base for mobilization. This means that, in addition to whatever is required to augment the regular force, they must protect at all times the capability to play a major role in mass recruiting and training should the expansion of the forces be decided.

To perform its role, the reserve force is composed of four sub-components. They are the Canadian Rangers, which are para-military, made up of individuals who, in the main, are native people. They are excellent woodsmen, prospectors and trappers who are organized in companies or patrols in our northland where they perform such activities as observation duties and guiding. They are paid only when attending a course or when officially acting as guides. They number approximately 1,600. There is virtually no attrition in their numbers except for old-age retirement, death or infrequent moves to smaller communities which have no Ranger organization. They seem to be happy to perform this surveillance role equipped simply with a rifle, 200 rounds of ammunition and a Ranger arm band.

The Cadet Instructors list is a special cadre of 5,000 officers who train and administer our cadet programs. They are paid at the established reserve force rates. I will have more to say on the cadets in a few minutes.

[*Traduction*]

Comme vous le savez, les Forces armées canadiennes comportent trois parties distinctes: l'armée régulière, l'armée de réserve et lorsqu'elles sont mobilisées en temps de guerre, les forces spéciales.

Au cours des séances d'information antérieures, on vous a parlé surtout de la composition, des effectifs, du recrutement, de l'entraînement et de la formation du personnel de l'armée régulière. Pour ma part, ce matin, je vais vous donner un aperçu de l'armée de réserve. Je vais décrire son rôle, ses composantes, ses échelles de salaires, ses effectifs, les procédures de recrutement, l'entraînement et le maintien des effectifs, et je conclurai en vous disant quelques mots au sujet des perspectives pour cette décennie.

La politique du ministère de la Défense nationale est que l'armée régulière et l'armée de réserve doivent être considéré comme des associés au sein de l'ensemble des Forces armées canadiennes, bien que l'une existe à temps plein et l'autre à temps partiel. C'est dans cet ordre d'idées que ma division essaie de veiller à ce que l'armée de réserve reçoive une formation parallèle et équivalente à celle de l'armée régulière.

L'armée de réserve a pour tâche de renforcer au combat l'armée régulière aussi que de l'appuyer en temps de paix. L'armée de réserve a en fait un double rôle.

Le premier est de venir renforcer les effectifs de l'armée régulière. L'armée de réserve permet de détacher des soldats, des sous-unités et des unités pour que toutes les unités puissent compléter leurs effectifs de guerre. Comme vous le savez certainement, les formations et unités canadiennes, comme celles des autres nations, ne disposent pas de tous leurs effectifs en temps de paix. La première tâche de l'armée de réserve consiste donc à être prête en permanence à épauler, à très court terme, les forces régulières.

La seconde est la mobilisation. L'armée de réserve doit avoir une base permettant la mobilisation. Cela veut dire qu'en plus des effectifs nécessaires pour renforcer l'armée régulière, elle a en tout temps un rôle important à jouer dans le recrutement et la formation d'un grand nombre de nouveaux venus, s'il était décidé de gonfler les rangs des forces armées.

Pour s'acquitter de cette tâche, l'armée de réserve comporte quatre sous-éléments. Il y a les Rangers canadiens qui est un corps para-militaire composé en grande partie d'autochtones. Ils connaissent très bien la forêt, ce sont de bons trappeurs et prospecteurs qui sont organisés en compagnies ou en patrouilles dans le nord du pays où ils jouent un rôle d'observation et de guide. Ils ne sont payés que lorsqu'ils suivent un cours ou qu'ils font office de guide. Il y en a approximativement 1600. Le nombre de ces effectifs ne varie pas beaucoup, si ce n'est à cause des départs en retraite, des décès ou de déménagements peu fréquents dans une localité plus petite où il n'y a pas de Rangers. Il semblerait que ces personnes se contentent de jouer un rôle de surveillance, avec un équipement minimum: un fusil, 200 balles et un brassard de Ranger.

Les instructeurs chargés de l'entraînement des cadets constituent une unité spéciale de 5,000 officiers chargés de former les cadets et d'administrer les programmes destinés aux cadets. Ils reçoivent le salaire normal qui est versé dans les forces armées régulières. J'en parlerai un peu plus en détail plus tard.

[*Text*]

The Supplementary Reserve is a list of officers and men who have retired from the regular force and primary reserve but have volunteered to transfer to the supplementary reserve for service in an emergency. They may be retained to age 65, and there is no obligation for them to serve or undergo training in peacetime. The government may, however, call them out on active service. We are working now to make the Supplementary Reserve a much more responsive source of trained military manpower, properly documented and available as a ready reserve.

The Primary Reserve, a sub-component, is the active reserve. It consists of volunteers who undertake to train part time and who have indicated their willingness to serve full time during an emergency if called out for such service. This reserve is similar to the American National Guard and the British Territorial Army.

The Primary Reserve is composed of four elements: the naval reserve, the militia, the air reserve and the communication reserve, made up of 174 units reporting through intermediate reserve headquarters to their responsible command headquarters. These various intermediate headquarters all have some regular force staff supporting the primary reserve commanders. Command headquarters deal directly with their counterparts within National Defence Headquarters, but the Director General, Reserves and Cadets, remains the focal point in NDHQ for all reserve force matters.

The naval reserve has 18 units located across Canada, and is an integral part of Maritime Command. Members of the naval reserve have become involved in anti-pollution patrols, fisheries patrols, maritime research projects, surveillance and sovereignty patrols, search and rescue, and clearance diving projects. Its main war missions are to augment the regular force fleet and base units and provide the naval control of shipping organization. The naval reserve's present authorized paid ceiling is $3,250.

The militia is organized into five geographic areas; Atlantic, Eastern, Central, Prairie and Pacific. Each is commanded by a militia brigadier-general. The militia area headquarters control 22 districts commanded by militia colonels. These district headquarters are responsible for 132 units which are grouped geographically to facilitate command. In peace-time, militia personnel are serving alongside their regular force counterparts in the Middle East, in Cyprus, and in the fall of each year, between two and three hundred fly over to Canadian forces Europe to participate in the major fall exercises. The militia authorized paid ceiling is 15,500.

The Air Reserve consists of an Air Reserve Group Headquarters commanded by an air reserve brigadier-general. The group consists of four Air Wings of seven flying squadrons and eight air reserve augmentation flights. These air reservists perform operational activities alongside the regular force and

[*Traduction*]

La réserve supplémentaire regroupe des officiers et des soldats retraités de l'armée régulière et de la réserve primaire, mais qui se sont portés volontaires pour être affectés à la réserve supplémentaire en cas d'urgence. Ils peuvent servir jusqu'à l'âge de 65 ans et ne sont tenus ni de servir ni de s'entraîner en temps de paix. Le gouvernement peut toutefois les appeler dans le service actif. Nous essayons pour l'instant de faire en sorte que la réserve supplémentaire réponde davantage aux besoins en effectifs militaires entraînés ayant de bonnes connaissances et soit très disponible.

La réserve primaire constitue la réserve active. Il s'agit de volontaires qui s'entraînent à temps partiel et qui sont disposés à servir à plein temps en cas d'urgence, si on faisait appel à eux. Cette réserve est similaire au National Guard américain et à la British Territorial Army.

La réserve primaire est composée de quatre éléments: la réserve navale, la milice, la réserve aérienne et la réserve de communication. Elle regroupe 174 unités qui, par l'intermédiaire des quartiers généraux de la réserve, relèvent du quartier général de leur commandement. Travaillent dans ces différents quartiers généraux intermédiaires des effectifs de l'armée régulière chargés d'aider les commandants de la réserve primaire. Les quartiers généraux du commandement sont en rapport direct avec leurs homologues du quartier général de la défense nationale, et le directeur général, réserves et cadets, reste le cadre central au ministère de la Défense nationale pour toutes les questions concernant l'armée de réserve.

La réserve navale est composée de 18 unités disséminées partout au Canada et fait partie intégrante du commandement maritime. Les effectifs de la réserve navale prennent part à des patrouilles de contrôle de la pollution et des pêches aux recherches océanographiques, aux patrouilles de surveillance, aux activités de recherche et de sauvetage et aux projets de plongée de déminage. En temps de guerre, sa mission principale consiste à prêter main forte aux forces navales régulières et aux unités de base, ainsi qu'à assurer le contrôle naval de l'organisation des transports. Le salaire maximum versé aux effectifs de la réserve navale est à l'heure actuelle de $3,250.

La milice est répartie dans cinq zones géographiques—l'Atlantique, l'Est, le Centre, les Prairies et le Pacifique. Chaque zone est commandée par un brigadier général de milice. Les quartiers généraux de chaque zone contrôlent 22 districts commandés par des colonels de milice. Les quartiers généraux de district sont responsables de 132 unités qui sont regroupés géographiquement pour faciliter le commandement. En temps de paix, la milice collabore avec l'armée régulière au Moyen-Orient, à Chypre et chaque automne de deux à trois cents sont détachés auprès des Forces canadiennes en Europe pour participer aux manœuvres d'automne. Le maximum autorisé pour les effectifs de la milice est de 15,500.

La réserve aérienne est composée des quartiers généraux du groupe de la réserve aérienne commandés par un brigadier général de la réserve aérienne. Le groupe comporte quatre escadres aériennes et huit régiments de renfort de la réserve aérienne. Ces réserves aériennes participent aux opérations

[*Text*]

provide direct augmentation for regular force bases and units including, during the summer months, the tactical helicopter squadrons, the maintenance squadrons, and the Canadian Forces hospital with Canadian Forces Europe.

National Defence Headquarters is presently examining a proposal from the Commander, Air Command, to adjust and expand this organization. The current authorized paid ceiling is 950.

The Communication Reserve has six regiments, 12 independent squadrons, and three troops commanded by reserve officers. The Communication Reserve plays a key part in the efficient functioning of Communication Command. Major operations and special situations impose heavy workloads on the Canadian Forces information-handling systems, and often on very short notice. These needs are met through the use of communication reserve personnel serving in Canada, in the Middle East, and Europe. The Communication Reserve paid ceiling is 1,560.

The strength of the primary reserve is, as I have mentioned, held within an overall authorized paid ceiling in each element shown on this slide.

The slide is as follows:

[*Traduction*]

avec les forces régulières et renforcent les unités de base, notamment au cours de l'été: l'escadre tactique d'hélicoptères, l'escadre d'entretien et l'hôpital des Forces armées canadiennes qui se trouve en Europe.

Les quartiers généraux de la Défense nationale étudient pour l'instant une proposition du Commandement de l'air qui permettrait d'accroître les effectifs. Le plafond autorisé à l'heure actuelle est de 950 personnes.

La réserve de communication dispose de six régiments, douze escadrons indépendants et trois bataillons commandés par des officiers de réserve. La réserve de communication est indispensable à l'efficacité du Commandement des communications. Les manœuvres les plus importantes ainsi que certaines situations spéciales imposent une charge de travail très lourde aux systèmes de renseignement des Forces armées canadiennes, et très souvent les délais sont très courts. C'est le personnel de la réserve qui prend en charge ces besoins tant au Canada qu'au Moyen-Orient et en Europe. Les effectifs rémunérés de la réserve s'élèvent à 1,560 hommes.

La force de la réserve primaire correspond, comme je l'ai dit, à un plafond d'effectifs autorisés comme le montre ce tableau.

Voici le tableau:

	PRESENT FUNDED LEVEL	FEB 81 ACTUAL STRENGTH
NAVAL RESERVE	3,250	2,895
MILITIA	15,500	16,010
AIR RESERVE	950	984
COMMUNICATION RESERVE	1,560	1,485
NDHQ	112	78
TOTAL	21,372	21,452

FORCES CANADIENNES
RÉSERVE
PRIMAIRE

	PLAFOND AUTORISÉ À L'HEURE ACTUELLE	FÉV. 1981 EFFECTIFS RÉELS
RÉSERVE NAVALE	3,250	2,895
MILICE	15,500	16,010
RÉSERVE AÉRIENNE	950	984
RÉSERVE DES COMMUNICATIONS	1,560	1,485
QGDN	112	78
TOTAL	21,372	21,452

[*Text*]

Gen Cowan: But seasonal as well as annual fluctuations occur around the total paid ceiling of 21,372.

I should like to give you some idea of the magnitude of support to the reserves. In the current fiscal year, we estimate that the direct costs for reserve pay and travel will be about $58.5 million. To that we must add support costs for regular support staffs, base support and the regular force positions directly associated with reserve training. In addition, we must add capital costs for reserve weapons and equipment, including ammunition. This amounts to a grand total of $220 million for the fiscal year. This represents just under 5 per cent of the total department budgetary allocation.

For fiscal year 1981-82, the direct funding to commands for primary reserve pay, travel, and other expenditures will be just under $66 million, which represents an increase of $7.5 million over fiscal year 1980-81. The overall total costs for the same fiscal year is anticipated to be in the order of $234 million, or $14 million over fiscal year 1980-81.

The Reserve training program, with its emphasis on citizenship and leadership training, is an important contribution to national life through development of leaders among the young people of Canada.

Reserve units, widespread throughout the country and with traditional local affiliations, foster mutual understanding between the Canadian forces and the local communities. Their missions relate to regular force operations and their tasks are contributions to specific operations and exercises. Therefore, they must be provided with challenging and relevant employment, equitable remuneration and conditions of service, and they must be trained in a manner which recognizes the responsible role which they have within the Canadian forces.

We are experiencing some problems in maintaining the strength of our reserves. At present, we are not lacking recruits, although this could happen during the latter part of this decade.

As you know, the target population from which we recruit—namely, the 17 to 24 age group—is diminishing. You are all aware of the declining enrolment in our schools, and we are looking at a reduction in that age group and, as per the regular force, this means that recruiting is going to be a more demanding challenge.

Right now our main problem is retention. The average length of service by our reservists in units of the primary reserve is less than two years. This high attrition rate means that at any given time only a very small percentage of the reserve total strength is fully trained. Some of the reasons for leaving are that reservists only need a summer job to pay for their studies, they lose interest or they do not find it a satisfying experience when training facilities are old and inadequate, and training equipment is in need of replacement and updating. Over the years, our training standards have been

[*Traduction*]

Gen Cowan: Il faut prendre en considération des fluctuations saisonnières et annuelles qui font que les effectifs totaux s'élèvent à 21,372.

Je voudrais maintenant vous donner une idée de l'appui que peuvent apporter ces réserves. Au cours de cette année financière, nous calculons que les coûts directs de la réserve, traitements et indemnités de déplacement, seront approximativement de 58,5 millions de dollars. A cela, il faut ajouter les coûts du personnel de soutien de l'armée régulière, de la base, et les postes des officiers réguliers directement chargés de l'entraînement de l'armée de réserve. En outre, il faut ajouter le coût d'acquisition des armes et du matériel pour la réserve, notamment des munitions. En tout et pour tout, le budget s'élève à $220 millions pour l'année financière. Cela représente juste un peu moins de 5 p. 100 des crédits alloués au Ministère.

Pour l'exercice 1981-1982, les subventions directes versées aux commandements de la réserve primaire au titre des salaires, déplacements et autres dépenses seront légèrement inférieures à $66 millions, ce qui représente une augmentation de 7.5 millions de dollars par rapport à 1980-1981. On calcule que l'ensemble des coûts pour la même année sera de l'ordre de $234 millions, soit $14 millions de plus qu'en 1980-1981.

Le programme d'entraînement de la réserve, qui met l'accent sur la formation civique et la formation de chefs a des retombées importantes sur le plan national, ne serait-ce que la formation de leaders chez les jeunes gens au Canada.

Les unités de réserve, disséminées partout au pays et ayant des affiliations traditionnelles locales, favorisent la compréhension mutuelle entre les Forces armées canadiennes et les diverses collectivités. Leur mission consiste à aider l'armée régulière dans des opérations et des manœuvres bien précises. En conséquence, l'armée doit offrir des possibilités intéressantes, bien rémunérées et les conditions de travail doivent être agréables; en plus, il faut que la formation des recrues prenne en compte leurs futures responsabilités au sein des Forces armées canadiennes.

Pour l'instant, nous éprouvons certaines difficultés pour conserver nos réservistes. Nous ne manquons pas de recrues, mais la situation pourrait bien changer d'ici la fin de la décennie.

Comme vous le savez, la catégorie d'âge dans laquelle nous recrutons, à savoir le groupe d'âge de 17 à 24 ans, diminue. Nous sommes tous conscients que le nombre d'élèves baisse de plus en plus dans nos écoles, et, pour notre part, nous constatons une diminution de cette catégorie d'âge pour le recrutement, comme d'ailleurs pour l'armée régulière, ce qui veut dire que le recrutement va devenir de plus en plus difficile.

A l'heure actuelle, le plus difficile pour nous est de conserver nos réservistes. La durée moyenne de service dans les unités de la réserve primaire est inférieure à deux ans. Le taux élevé de départ signifie qu'il n'y a en tout temps qu'un faible pourcentage des effectifs de réserve convenablement entraînés. Au nombre des raisons de départ, on peut citer le fait que certains réservistes ont tout juste besoin d'un travail d'été pour payer leurs études, leur intérêt diminue ou ils ne trouvent pas l'expérience valable, si les locaux sont vieux le matériel périmé. Au cours des années, nos critères de formation sont devenus

[*Text*]

raised to meet the needs of more complex weapons and communications systems. These new training levels are difficult to reach within the time constraints of reserve training programs. Reservists become frustrated when they fail to progress rapidly or find that a few hours per week on the limited available equipment results in only partial qualification.

An effort to overcome these shortcomings was made through the National Defence Headquarters Policy Directive P-26, the Development and Employment of the Primary Reserve and the Supplementary Reserve, which was promulgated in January, 1978. This provided clear guidelines for augmenting the regular force during emergencies and indicated that the reserves were to provide a base for mobilization.

It took us from early 1978 to the end of May, 1979, to prepare, polish and staff a Cost Comprehensive Implementation Plan. This was done in co-operation with all commands, in consultation with all groups at National Defence Headquarters and the Chief of Reserves. The Reserve Development Program is designed to gradually implement improvements over the 1981-85 period with a minimum of re-organization, and within the constraints of the approved level of Department of National Defence funding.

First, we decided to improve the percentage of trained reservists in existing reserve units and revise the training standards so that a qualified reservist can be employed in his trade alongside a regular, with minimum additional training. The benefit to this approach is to make training more effective, more challenging and more interesting. We propose to leave the winter training cycle virtually unchanged, but to progressively extend the period of summer training until we can offer six to 12 weeks of continuous activity to all primary reservists who are available and willing to take it. Since approximately 80 per cent of the reservists are students, teachers or seasonal workers, this method is attractive to the reserves and clearly more effective as a learning process.

We believe that by offering them interesting summer employment they will stay in the service long enough to qualify in their trades, and for two to three years thereafter. Longer continuous training periods will also allow commands to match course programs to emergency standard levels—that is, the standards that they would accept for the special force during an emergency. This means an increase of approximately 30 per cent in our level of activity. I am convinced that it will prove to be an effective and reasonable way of improving the primary reserve.

This plan has been implemented as a pilot project in two different regions, the Pacific, corresponding to British Columbia, and the Eastern Region, corresponding to the Province of Quebec. The pilot projects are designed to determine

[*Traduction*]

plus exigeants pour répondre aux besoins des armements et aussi à cause de la complexité bien plus grande des systèmes de communication. Il est difficile d'assurer la formation voulue dans les délais impartis. Cela est cause de frustration pour les réservistes qui ne se voient pas progresser rapidement ou qui considèrent que travailler quelques heures par semaine avec des moyens limités ne leur permettra que d'acquérir que des qualifications limitées.

Certaines mesures ont été prises pour essayer de surmonter ces difficultés, c'est le cas de la directive P-26 du Quartier général de la défense nationale, du programme d'expansion et d'emploi de la réserve primaire et de la réserve supplémentaire qui date de janvier 1978. Ce sont des directives précises destinées à augmenter les effectifs de l'armée régulière en cas d'urgence et qui précisent aussi que les effectifs de l'armée de réserve pourront constituer la base de la mobilisation.

Il nous a fallu du début de 1978 à la fin de mai 1979 pour élaborer et mettre au point un plan de mise en œuvre détaillé. Cela a été rendu possible grâce à la collaboration avec tous les commandements, en consultation avec tous les groupes au quartier général de la défense nationale et également avec le responsable de l'armée de réserve. Le programme d'expansion de l'armée de réserve veut, de 1981 à 1985, mettre en œuvre graduellement certaines mesures en réorganisant au minimum et en tenant compte des contraintes imposées par les subventions du ministère de la Défense nationale.

Premièrement, nous avons décidé de relever le pourcentage de réservistes bien entraînés dans les unités de réserves existantes et de réexaminer les critères de formation pour qu'un réserviste qualifié puisse faire son métier dans l'armée régulière, et cela avec un minimum de formation supplémentaire. L'avantage de cette approche est de rendre la formation plus efficace, plus stimulante et plus intéressante. Nous n'envisageons pas de modifier le cycle d'entraînement d'hiver, mais, par contre, d'étendre progressivement l'entraînement d'été jusqu'à ce que nous soyons en mesure d'offrir de six à douze semaines d'activités continues à tous les effectifs de la réserve primaire disponibles et désireux d'y prendre part. Étant donné que 80 p. 100 approximativement des réservistes sont des étudiants, enseignants ou ouvriers saisonniers, cette approche est intéressante pour l'armée de réserve et plus efficace du point de vue formation.

Ces personnes peuvent trouver un emploi d'été intéressant, dans l'armée elles resteront suffisamment longtemps pour acquérir les qualifications nécessaires dans leur domaine et resteront deux ou trois ans après cette formation. Des périodes de formation continues plus longues permettront également au commandement de faire correspondre les programmes de cours aux besoins en situation d'urgence, c'est-à-dire aux critères que l'armée imposerait à la force spéciale en cas d'urgence. Cela entraîne une augmentation approximative de 30 p. 100 de nos activités. Je suis convaincu que cette approche est une façon efficace et raisonnable d'améliorer la réserve primaire.

Ce plan a fait l'objet d'un projet-pilote dans deux régions différentes, à savoir le Pacifique qui correspond à la Colombie-Britannique et dans la région Est, c'est-à-dire la province de Québec. Les projets-pilotes ont été lancés pour déterminer le

[*Text*]

the optimum training level consistent with part-time instruction before applying increased activity plans throughout the reserves.

Other measures just as important are also being taken. The package includes such steps as:

—enlarging our recruiting base to attract a higher percentage of workers;

—transferring reservists to other units when they move to another city to attend university or in search of employment;

—ensuring that primary reserve unit training tasks are related to actual emergency task requirements;

—training to augmentation requirements; and, finally;

—developing adequate instructional cadres in all four reserve elements.

We also have the help of a group of people who have the interests of the reserves very much at heart. The members of the National Employer's Support Committee are giving their valuable time and energy to win more free time for reservists. Their aim is to convince the heads of companies and corporations of the need for those of their employees, who are also reservists, to have time off for their military activities without loss of progression or of vacation time.

Working quietly and without a lot of publicity, this committee is doing its utmost to win for reservists more time off from their civilian job—without penalty—so that they they can devote more time to training.

Our plan also calls for improvement in the scale of clothing and personal equipment for all units and the reserve must have an adequate scale of training equipment. To achieve this we have a program change proposal (PCP) amounting to $40 million which is being staffed within NDHQ for submission to our program control board.

In addition, we are developing a program to update and provide suitable training facilities within reasonable travel distance of all units. Much of our primary reserve accommodation is inadequate; some is beyond economical repair and many locations lack secure storage; there is a lack of vehicle and heavy equipment maintenance facilities; and other accommodation is shared by too many units or too far removed from essential facilities. New armouries will have to be constructed and old ones will have to be renovated. We recently completed new armouries in New Brunswick and in Quebec and are seeking Treasury Board approval for three more—in Nova Scotia, Quebec and Ontario, and one major extension in northern Ontario. Downstream we have plans for 19 additional projects aimed at future armoury and camp modernization.

In the land equipment area I am happy to report that the armoured vehicle, general purpose (AVGP) project is proceed-

[*Traduction*]

niveau optimum d'entraînement compatible avec l'instruction à temps partiel, avant de multiplier les activités dans toute l'armée de réserve.

D'autres mesures tout aussi importantes seront envisagées, entre autres:

—élargir la base de recrutement pour attirer plus d'ouvriers;

—transférer les réservistes à d'autres unités lorsqu'ils déménagent dans une autre ville pour suivre des cours à l'université ou pour chercher un emploi;

—veiller à ce que l'entraînement de la réserve primaire soit en rapport avec les besoins véritables en cas d'urgence;

—assumer une formation suffisante pour que les réservistes puissent vraiment prêter main forte aux forces régulières, et enfin,

—mettre en œuvre une structure de formation dans les quatre unités de l'armée de réserve.

Nous avons également l'aide d'un groupe de personnes qui ont à cœur les intérêts des réserves. Les membres du Comité national de soutien des employeurs consacrent leur énergie et un temps précieux pour obtenir plus de temps libre en faveur des réservistes. Leur but est de convaincre les directeurs des sociétés de la nécessité, pour des employés qui sont réservistes, d'avoir du temps libre pour leurs activités militaires sans perdre leur chance d'avancement ni leurs vacances.

Ce comité, qui travaille dans l'ombre, fait l'impossible afin d'obtenir que les réservistes puissent s'absenter davantage, sans être pénalisés, de leur travail dans le civil pour consacrer plus de temps à l'entraînement.

Notre programme prévoit également l'amélioration des vêtements et de l'équipement personnel pour toutes les unités. Les réserves doivent avoir un équipement adéquat d'entraînement. A cette fin, nous avons une proposition de changement au Programme (PCP) s'élevant à $40 millions qui est en voie de préparation au quartier général de la Défense nationale. Elle doit être présentée à notre commission du contrôle du Programme.

En outre, nous élaborons un programme de modernisation et d'aménagement d'installations d'entraînement; celles-ci ne doivent pas être situées trop loin des localités des diverses unités. Beaucoup des locaux de la réserve primaire sont inadéquats; certains ne peuvent être réparés et, dans bien des endroits, il n'y a pas d'entrepôt sûr; on manque de véhicules et d'installations pour l'entretien de l'équipement lourd; d'autres locaux servent à trop d'unités ou sont trop éloignés des installations essentielles. On devra construire de nouveaux manèges et les anciens devront être remis à neuf. Nous venons d'achever la construction de nouveaux manèges au Nouveau-Brunswick et au Québec et nous essayons d'avoir l'approbation du Conseil du Trésor pour en construire trois autres, en Nouvelle-Écosse, au Québec et en Ontario. Il y avait également un important agrandissement à faire dans le nord de l'Ontario. Plus tard, nous avons des projets pour 19 autres programmes de modernisation des manèges et des camps.

Dans le domaine de l'équipement terrestre, j'ai le plaisir de souligner que le projet de véhicules blindés à usages multiple

[*Text*]

ing reasonably well. Issue of the armoured personnel carrier (the Grizzly), and the fire support vehicle (the Cougar), is well underway and during 1981 should see the first of the 97 vehicles planned for issue to the militia. We have also improved the level of support weapons and communications in militia units and have recently approved a project to procure $1.8 million worth of additional equipment for the communications reserve.

October, 1980, saw Treasury Board approval for 16 Kiowa helicopters to re-equip No. 1 and 2 wings of the air reserve at a cost of $8 million.

From additional funds found within the department we were able to secure $525,000 for training aids long overdue.

In short, things are moving.

As you know, there is a task force studying the whole aspect of mobilization at National Defence Headquarters at the present time. It is a comprehensive study and as the CDS told you on December 16 and again on February 17, the task force is examining the specific roles and structure of the reserves but we do not, at this time, have their final recommendations.

It is quite clear that our reserves are going to be called upon to play an ever-increasing role as the years go by. While we do not have the final answers on size, shape and organization at this moment, it is also clear that the improvements which have been made, particularly in the last few years, are on the right track.

That is where we stand today. We have a program; I could not ask for better support than I am receiving from the minister and the CDS, not to mention all the advice I am getting on how to do my job. I always feel grateful that there are men and women who are willing to give their free time, their energies, and their dedication for the defence of the nation. There are a few hard skirmishes to fight but with the approval for the kind of support the reserves must have, there will be continuing improvement.

I feel my presentation on the reserves would not be complete if I did not mention our very important youth programs; namely, the cadets, Kitimavik and the summer youth employment program (SYEP).

As part of its commitment to national development, the Department of National Defence shares with the Navy League, the Army Cadet League and the Air Cadet League, the responsibility for developing the attributes of good citizenship and leadership in young Canadians.

There are currently some 57,000 cadets enrolled in over 1,000 cadet corps across Canada. Three cadet corps also located in Europe at Canadian forces bases Lahr and Baden. Leadership in the cadet organization is provided by 5,000 officers of the cadet instructors list, a subcomponent of the Canadian forces reserves.

[*Traduction*]

est en assez bonne voie. La livraison de véhicules blindés de transport de troupes (Grizzly) et des véhicules d'appui tactique (Cougar) se poursuit. Au cours de 1981, les premiers des 97 véhicules destinés à la milice devraient être livrés. Nous avons également amélioré la qualité des armes d'appui et des communications dans les unités de milice et avons récemment approuvé un projet pour obtenir du matériel supplémentaire d'une valeur de $1,8 million pour la réserve des communications.

En octobre 1980, le Conseil du Trésor a approuvé l'acquisition de 16 hélicoptères Kiowa pour rééquiper les escadres 1 et 2 de la réserve aérienne à un coût de $8 millions.

Nous avons réussi, avec d'autres fonds affectés au ministère, à acheter $525,000 de matériel d'entraînement dont on avait besoin depuis longtemps.

En résumé, la situation s'améliore.

Comme vous le savez, un groupe de travail étudie à l'heure actuelle l'aspect global de la mobilisation au quartier général de la Défense nationale. Il s'agit d'une étude détaillée et comme le CED vous l'a dit le 16 décembre et répété le 17 février, le groupe de travail examine les rôles précis et la structure des réserves, mais il n'a pas, à l'heure actuelle, présenté ses recommandations finales.

Il est bien évident que nos réserves sont destinées à jouer un rôle sans cesse croissant au cours des années à venir. Bien que nous n'ayons pas en ce moment de détails définitifs sur leur envergure, leur forme et leur organisation, il est également clair que les améliorations qui ont été faites, en particulier au cours des dernières années, sont un pas dans la bonne direction.

Voilà donc où nous en sommes aujourd'hui. Nous avons un programme; je ne pourrais avoir un meilleur appui que celui que je reçois du ministre et du CED, sans mentionner tous les conseils qu'on me donne sur la façon de faire mon travail. J'apprécie beaucoup le fait que des hommes et des femmes soient disposés à sacrifier leurs loisirs, leurs énergies et à se dévouer pour la défense du pays. Il y a bien quelques obstacles réels, mais si l'on approuve le genre d'appui que les réserves doivent recevoir, la situation continuera à s'améliorer.

J'ai l'impression que mon exposé sur les réserves ne serait pas complet si je ne mentionnais nos très importants programmes de jeunesse: les cadets, Katimavik et le programme d'emploi d'été des jeunes (PEEJ).

Comme partie de son engagement à l'égard du développement national, le ministère de la Défense nationale partage avec la Ligue navale, la Ligue des cadets de l'armée et la Ligue des cadets de l'air, la responsabilité de promouvoir chez les jeunes Canadiens les qualités de bon citoyen et d'aptitude au commandement.

A l'heure actuelle, environ 57,000 cadets sont enrôlés dans plus de 1,000 corps de cadets partout au Canada. Trois autres corps de cadets sont situés en Europe aux bases des forces canadiennes à Lahr et à Baden. La direction de l'organisation des cadets est assurée par 5,000 officiers du groupe d'instructeurs de cadets, sous-élément des réserves des forces canadiennes.

[*Text*]

Summer camps are operated at 33 locations across Canada. In 1980 more than 17,000 cadets participated in summer activities which highlight and serve as a climax to the year's training. These camps provide challenging training in leadership and environmental specialties such as gliding and flying, athletics, sailing, marksmanship, parachuting, mountaineering and first aid. All programs are designed to promote physical fitness and to stimulate interest in the Canadian forces.

The summer programs also include various exchange programs to the United States and to several European countries. Sea cadet exchanges are conducted in Britain, Belgium, Holland, Sweden, West Germany, the U.S.A. and Bermuda. Army cadet training exchanges consist of the International Rifle Competition at Bisley and the Outward Bound course in Wales, as well as a cultural exchange with the Federal Republic of Germany. Each year the international air cadet exchanges see Canadian air cadets visit some 13 participating countries. Over 200 cadets were on these foreign visits.

The cadet movement is providing a challenging and rewarding experience to a large segment of Canadian youth. Its success is, perhaps, indicated by the large number of Canadian forces personnel with former cadet service. In fact, we know from enlistment documents that some 25 to 30 per cent of all CF regular recruits have cadet experience. We also have proof that our retention rate for first engagement service personnel is much higher amongst former cadets. We hear a similar story from both the RCMP and Canadian Coast Guard.

Katimavik, an Inuit word meaning "meeting place" is a national youth activity which provides young Canadians between 17 and 21 years of age with an opportunity to serve and learn about their society by engaging in a nine months action-learning experience. This experience is centred on projects designed to protect and enhance the environment.

Included in the nine months' experience is a military option whereby approximately 300 of the total 1,000 annual participants choose the three-month military training program at either Esquimalt in British Columbia or Valcartier Camp in Quebec.

The Department of National Defence provides the training facilities, instructors and base support for a program which aims at providing these young people with a basic knowledge of military life as well as an avenue for self-development through a challenging basic training course. The military program stresses the development of the individual as well as the development of leadership skills.

Judging from the enthusiasm displayed by the participants and, I might add, their parents during graduation parades, and noting that the military option attrition rate is only 4 per cent compared to an overall Katimavik attrition rate of 28 to 30 per

[*Traduction*]

Des camps d'été sont organisés dans 33 endroits au Canada. En 1980, plus de 17,000 cadets ont participé aux activités d'été qui sont le point culminant de l'entraînement de l'année. Ces camps fournissent un défi pour la formation de chefs et un entraînement pour des spécialités comme le vol à voile, la navigation aérienne, l'athlétisme, la voile, le tir, le parachutisme, l'alpinisme et les premiers soins. Tous les programmes sont conçus de façon à promouvoir la bonne condition physique et à stimuler l'intérêt à l'égard des Forces canadiennes.

Les programmes d'été comprennent également divers programmes d'échange avec les États-Unis et plusieurs pays européens. Les échanges des cadets de la marine ont lieu avec la Grande-Bretagne, la Belgique, les Pays-Bas, la Suède, l'Allemagne de l'Ouest, les États-Unis et les Bermudes. Les échanges des cadets de l'armée pour entraînement consistent en une compétition internationale de tir au fusil à Bisley et du cours à bord d'un navire en mer au pays de Galle, ainsi qu'un échange culturel avec la République fédérale d'Allemagne. Chaque année, les échanges internationaux des cadets de l'air permettent à des cadets canadiens de visiter quelques 13 pays participants. Plus de 200 cadets ont pris part à ces visites à l'étranger.

Le programme des cadets offre une expérience pleine de défis et de satisfaction à un bon groupe de jeunes Canadiens. On peut juger de son succès par le nombre important de soldats canadiens qui ont d'abord été cadets. En fait, nous savons, d'après les documents d'enrôlement, qu'environ 25 à 30 p. 100 de toutes les recrues régulières des forces canadiennes ont été chez les cadets. Nous avons aussi la preuve que le taux de persévérance pour un premier enrôlement, pour un premier enrôlement, est beaucoup plus élevé parmi les anciens cadets. La même chose se produit dans le cas de la Gendarmerie Royale du Canada et de la Garde côtière canadienne.

Katimavik, mot Inuit signifiant «lieu de rencontre», est une activité nationale de jeunesse qui fournit aux jeunes Canadiens âgés de 17 à 21 ans l'occasion de servir la société et de la connaître en s'engageant dans une expérience de 9 mois associant l'étude et l'action. Ce programme se concentre sur des projets destinés à protéger et à mettre en valeur l'environnement.

Le programme de 9 mois comprend une option militaire permettant à 300 membres environ des 1,000 participants annuels de suivre un entraînement militaire de trois mois, soit à Esquimalt (Colombie-Britannique) soit au camp de Valcartier (Québec).

Le ministère de la Défense nationale fournit les installations d'entraînement, les moniteurs et le soutien de base pour un programme qui vise à fournir à ces jeunes gens une connaissance élémentaire de la vie militaire ainsi que la possibilité de s'enrichir personnellement par un cours d'entraînement de base stimulant. Le programme militaire insiste sur le développement de la personne aussi bien que sur les aptitudes au commandement.

Si l'on en juge par l'enthousiasme des participants et, je pourrais ajouter, de leurs parents, durant les défilés de collation des grades, et si l'on tient compte du fait que le taux d'attrition de l'option militaire n'est que de 4 p. 100 comparé

[*Text*]

cent, we feel that our Department of National Defence Katimavik Program is highly successful.

We do not, at this time, have statistics on the number of Katimavik graduates who enlist in the regular or reserve forces but we are taking steps to capture this information in enlistment documents.

One final comment on Katimavik. The program has been funded for the 1981-82 training year. The Secretary of State is currently conducting an evaluation of the program to determine its future along with other youth programs. The results of this evaluation should be known in July, 1981.

Finally, the summer youth employment program. The Canadian Armed Forces will provide employment for approximately 11,800 students across Canada this year as its contribution to the federal summer youth employment program, commonly known as SYEP. To finance the project, the Department of National Defence has allocated $12.75 million.

Under the SYEP, the forces will conduct reserve force and cadet training programs designed to give both secondary and post-secondary students temporary employment while developing good citizenship, leadership and physical fitness.

The reserve force training program will permit approximately 5,500 students to train with the militia, the naval, the air, and the communication reserves. Subjects to be covered include general military skills, selected trades training, fieldcraft, watermanship, first aid, orienteering and weapons training as well as sports and physical fitness.

The program is open to students 17 years of age or older on July 1. The reserve program pays the standard wage for a primary reserve private for 6 to 12 weeks employment between June 1 and September 1.

Additionally, under the SYEP, the forces existing summer cadet programs will be allowed an increase of approximately 8,900 cadets and student staff, thereby enabling more cadets to undergo training. Again, this training is open to those students who are members of a cadet corps prior to March 31, and this program offers free room and board and travel costs to all participants, plus a bonus for those cadets completing this training.

Mr. Chairman, this concludes my formal presentation. I very much appreciate the opportunity to appear before honourable senators today.

The Chairman: Thank you, gentlemen. for the guidance of some honourable senators who came in a little late, our witnesses this morning are, on my right, Lieutenant-General Carswell, ADM (Personnel), on his right, Major General-Dunn, Chief of Reserves, and our briefing officer was Brigadier-General Cowan, Director General, Reserves and Cadets.

Last week, honourable senators, I invited Senator Marshall to be the lead questioner.

[*Traduction*]

un taux d'usure global à Katimavik de 28 à 30 p. 100, nous croyons que le programme Katimavik du ministère de la Défense nationale est une véritable réussite.

Nous n'avons pas à l'heure actuelle de données statistiques sur le nombre des diplômés de Katimavik qui s'engagent dans les forces régulières ou de réserve, mais nous prenons des mesures pour obtenir ces renseignements d'après les documents d'enrôlement.

Un dernier mot au sujet de Katimavik. Le programme a été financé pour l'année d'entraînement de 1981-1982. Le secrétaire d'État entreprend actuellement une évaluation du programme pour déterminer s'il sera maintenu avec les autres programmes à l'intention des jeunes. Les résultats de cette étude devraient être connus en juillet 1981.

Passons pour finir au programme d'emploi d'été pour les jeunes. Les Forces armées canadiennes emploieront environ 11,800 étudiants dans tout le Canada cette année dans le cadre du programme fédéral d'emploi d'été pour les jeunes. Le ministère de la Défense nationale affecté $12,75 millions au financement de ce projet.

Le programme prévoit que les Forces appliqueront des programmes de formation des réserves des cadets devant donner un emploi temporaire à des étudiants des niveaux secondaires et postsecondaire, tout en développant leurs sens civique, leur leadership, et leur forme physique.

Le programme de formation des réserves permettra environ à 5,500 étudiants de s'entraîner avec la milice et les réserves navales et aériennes et celles qui sont responsables des communications. Les domaines étudiés sont les compétences militaires générales, la formation pour certains métiers, l'utilisation du terrain, la navigation, les soins de secours, les rallyes en forêt et l'armement ainsi bien que les sports et la forme physique.

Le programme s'adresse aux étudiants âgés de 17 ans ou plus le 1er juillet. Il assure le traitement habituel d'un soldat de réserve primaire pour un emploi de 6 à 12 semaines entre le 1er juin et le 1er septembre.

En outre, d'après ce programme, environ 8,900 cadets et étudiants seront affectés en plus des effectifs normalement prévus au programme actuel d'été des cadets, un plus grand nombre d'entre eux devant donc bénéficier d'un entraînement. Il s'adresse aux étudiants faisant partie d'un corps de cadets avant le 31 mars, et il accorde à tous les participants le gîte et le couvert et les frais de déplacement ainsi qu'une prime pour les cadets qui terminent l'entraînement.

Monsieur le président, cela termine la présentation que j'avais prévue. Je vous remercie beaucoup de m'avoir donné la possibilité de comparaître aujourd'hui.

Le président: Je vous remercie, messieurs. A l'intention de certains honorables sénateurs qui sont arrivés un peu en retard, nos témoins ce matin sont, à ma droite, le lieutenant-général Carswell, SMA (Personnel), a sa droite, le major général Dunn, Chef des réserves, et le chargé d'informations était le brigadier-général Cowan, directeur général (Réserves et Cadets).

La semaine dernière, honorables sénateurs, j'ai invité le sénateur Marshall à poser les premières questions.

[*Text*]

Senator Marshall: Thank you, Mr. Chairman. I should like to see the slide which illustrates the strength of the reserves which depicted two columns.

I should like to welcome Major-General Dunn. I used to be one of his counterparts in the Canadian Infantry Association. I am glad to see that he has reached the top rank as a part-time soldier and I am wondering who has attained the better position, myself as a senator, or he as a major-general.

Senator Buckwold: I think I would take major-general.

Senator Marshall: I was about to take Brigadier-General Cowan to task about the lack of interest, other than words, that is shown towards reserves in the militia. However, after hearing that the budget is $234 million, I will not take him to task. Something good is happening. I guess the problems we are facing are within the militia itself.

Brigadier-General Cowan mentioned the need for equipment and the problems with retention which result from lack of interest.

He indicated that the role of the reserve force is to enhance the combat readiness of the Canadian forces, and to support the ongoing regular force activities. However, the feedback I get is that commanders in the militia are too worried about the fact that there is a large turnover of people. They seem to want quantity rather than quality.

I remember, in my militia days when the general would come around to inspect we would try to have everybody out just to show good strength, and even cadets would wear regimental flashes. I can admit that now.

However, the problem seems to be in the area of retention. Are we really going to see a change in the situation? In the Canadian Infantry Association we are constantly being told that there will be more reservists and there will be more equipment. Are we going to see a change in the next few years? Are we going to see a real, meaningful, effort in the next few years which will give the militia the real role which you described in your text?

Gen Cowan: I would precede my direct response to you by saying that I share your background. I was a cadet and a reservist. I started my life as a reservist in 1950 in order to go to Korea, never thinking I would stay in the military. Over the years, I returned to reserve activities as Commander of the COTC. Then I was the first commanding officer to command mobile command reserves which, in those days, that is, 1967, involved the formation of subunits. Therefore, I too have seen the days when I move 48th shoulder flashes as a cadet when I should not have done so, so I know exactly what you mean. There is no reason why I should sit here and say other than what I honestly feel. I am the first director general, reserves and cadets, to have a background as a cadet and as a reservist, and I am satisfied that what is happening is for the good.

You have focused, senator, on the amount of money. General Carswell, last September or October, was responsible for turning over to me some windfall funds amounting to over $5

[*Traduction*]

Le sénateur Marshall: Je vous remercie, monsieur le président. Je voudrais voir la diapositive qui illustre les effectifs réserves en deux colonnes.

Je voudrais souhaiter la bienvenue au Major-général Dunn; j'étais l'un de ses homologues dans l'Association d'infanterie canadienne. Je suis heureux de voir qu'il a atteint les rangs supérieurs comme soldat à temps partiel, et je me demande lequel de nous deux se trouve en meilleure position, moi comme sénateur ou lui comme major-général.

Le sénateur Buckwold: Je disais que c'est le major-général.

Le sénateur Marshall: J'allais demander au brigadier général Cowan de nous parler du manque d'intérêt véritable pour les réserves de la milice. Cependant, après avoir entendu que le budget est de $234 millions, je m'abstiendrais de le faire. Il y a eu des améliorations. Je pense que les problèmes proviennent de la milice elle-même.

Le brigadier-général Cowan a invoqué le manque d'équipement et les problèmes de diminution des effectifs découlant d'un manque d'intérêt.

Il a dit que les réserves appuient les Forces candiennes en leur permettant d'être mieux préparées au combat, et de collaborer aux activités courantes des forces. Cependant, d'après ce que l'on me dit, les commandants de la milice s'inquiètent énormément de la très grande instabilité des effectifs. Ils voudraient insister davantage sur la quantité que sur la qualité.

Lorsque j'étais dans la milice, je me souviens que le jour où le général venait en inspection, nous essayions de faire bonne figure, et tous, même les cadets, portaient des insignes de régiment. Je peux l'admettre maintenant.

Cependant, un problème semble se poser au sujet de l'instabilité des effectifs. La situation va-t-elle vraiment changer à cet égard? A l'Association d'infanterie canadienne, on nous dit toujours qu'il y aura plus de réservistes et plus d'équipement. Y aura-t-il un changement dans les prochaines années? Un effort réel et concret sera-t-il fait pour donner à la milice le rôle véritable que vous avez décrit dans votre document?

Gen Cowan: Avant de vous répondre, je dirais que j'ai les mêmes antécédents que vous. J'ai été cadet et réserviste. J'ai commencé ma carrière comme réserviste en 1950 pour aller en Corée, sans jamais penser que je resterais dans l'armée. Par la suite, j'ai repris des activités dans la force de réserve comme commandant du CEOC. Ensuite, j'ai été le premier officier à diriger le Commandement mobile ce qui, à cette époque là, c'est-à-dire en 1967, impliquait la formation de sous-unités. Par conséquent, j'ai aussi connu l'époque où je portais de insignes du 48e, comme cadet, ce que je n'aurais pas dû faire et je sais donc très bien de quoi vous voulez parler. Il n'y a aucune raison de ne pas dire la vérité. Je suis le premier directeur général des réserves et des cadets à avoir commencé comme cadet et comme réserviste, et je suis convaincu que nous assistons à des améliorations.

Sénateur, vous avez insisté sur les budgets. En septembre ou en octobre dernier, le général Carswell était chargé de m'accorder des fonds supplémentaires de plus de $5 millions pou

[*Text*]

million for the reserves against competition from all the other areas which needed funds. Within a month after that, we received another $2 million out of windfall funds to assist with many overdue training aids. In short, people are clearly putting their money where their mouths have been. With the background that I have, I would respond that we are getting the goods.

Senator Marshall: Retention of reservists is one of the problems and I think we all agree that the turnover is beyond reason. As I indicated, I am not too worried about that because they are at least getting some training. One of the problems I found was that, unless you had the leadership, discipline and respect of the officers, the militia man was only interested in how much pay he was getting. Through the bureaucracy he attended his first pay parade and found he was not on the list; also, he was promised a uniform and, because of lack of attention, the uniforms did not come in on time; therefore, he said he was going to quit. How are we going to correct that? Are we getting properly trained officers or are we saying, "If you come in and you have grade 11, we will make you an officer?" Are we too free with promotions and not striving for quality, as we should?

Gen Cowan: Senator, each unit has an establishment, and it can only recruit to that establishment. If a young man or woman comes in to a militia unit or a reserve unit and seeks to join, there are only so many positions available, and they have to be fitted into one of those. That is the manpower aspect. You can only have a certain number of officers.

Senator Marshall: We can get around that too.

Gen Cowan: I was just going to say this is something where great care has to be used. I just finished visiting units right across Canada from coast to coast, and the picture I am getting is that there is a tremendous emphasis placed on training of the officers and non-commissioned officers, as being the nucleus and as being the group of people they want to retain because they believe, in the event of an emergency, the lower ranks will be available in ever-increasing numbers but not the officers and the NCOs. As fast as I make that statement to you, I go to another location because I have to look at naval, air, land and communications, and they differ. When you go to communications command, the emphasis is on training the individuals with the hardware at the radios and at the teletypes. You go to the naval reserves, and you find an individual fits into a particular trade, especially aboard a ship, or he is with naval control shipping. It is very hard to generalize in responding to your question except to say, yes there is a tendency in some areas to concentrate on officer and NCO training. There may even be a tendency, to keep the men, to try and promote them earlier than they should, but there is a promotion policy. It states that you must meet certain training standards before you can pass on to the next

[*Traduction*]

les réserves alors qu'il y avait des besoins d'argent dans d'autres domaines. Un mois après, nous avons reçu encore $2 millions pour payer des aides de formation demandées depuis très longtemps. En d'autres termes, on commence à ne plus se limiter aux belle paroles. Étant donné mes antécédents, je peux dire qu'on nous donne ce que nous demandons.

Le sénateur Marshall: Garder les réservistes est un des autres problèmes qui se posent, et nous sommes tous d'accord pour dire que le taux de roulement est inacceptable. Encore une fois, cela ne me préoccupe pas outre mesure parce qu'au moins, ils reçoivent un certain entraînement. L'un des problèmes que j'ai découvert, c'est que s'il n'y avait pas l'encadrement et la discipline voulus et si les officiers ne se faisaient pas respecter, le membre de la milice ne s'intéressait qu'au montant de sa solde. Ayant suivi les formalités administratives, il assistait à sa première distribution de solde et s'apercevait qu'il n'était pas sur la liste. On lui avait également promis un uniforme et, par suite de négligence, ce dernier n'était pas arrivé à temps de sorte qu'il était prêt à démissionner. Comment allons-nous remédier à cette situation? Allons-nous obtenir des officiers convenablement entraînés ou déclarer: «Si vous vous engagez et si vous avez une 11e année, vous serez promu officier.» Sommes-nous trop généreux avec les promotions, au lieu de rechercher la qualité comme nous le devrions?

Gen Cowan: Sénateur, chaque unité a un tableau d'effectifs et elle ne peut recruter que conformément à ce tableau. Si un jeune homme ou une jeune femme se présente dans une unité de milice ou de réserve et cherche à s'engager, il n'y a qu'un nombre donné de postes disponibles et le nombre de recrues doit y être adapté. C'est là l'aspect effectif. On ne peut avoir qu'un certain nombre d'officiers.

Le sénateur Marshall: Nous pouvons aussi tourner cette difficulté.

Gen Cowan: J'allais justement dire qu'il fallait également être très prudent dans ce domaine. Je viens de visiter des unités d'un bout à l'autre du Canada et j'ai eu l'impression qu'on a insisté énormément sur la formation des officiers et des sous-officiers parce qu'ils constituent le noyau et que c'est un groupe qu'on désire conserver parce qu'on croit qu'en cas d'urgence les hommes de troupe seront disponibles en nombre toujours croissant, mais que ce ne sera pas le cas des officiers et des sous-officiers. Mais en un rien de temps, je dois me rendre en divers endroits parce que je dois m'occuper de l'armée de terre, de l'air, de la marine et des communications et qu'elles diffèrent. Lorsqu'on passe au commandement des communications, on voit que l'entraînement porte surtout sur le matériel de télécommunication, le radio et le télétype. On passe aux réserves navales et on s'aperçoit qu'une recrue s'adapte à un emploi particulier, en particulier à bord des navirs ou qu'elle appartient au contrôle naval de la navigation commerciale. Il est très difficile de généraliser pour répondre à votre question, sinon en disant que oui, on a tendance dans certains domaines à se concentrer sur la formation des officiers et des sous-officiers. On peut même avoir tendance à garder les hommes pour essayer de leur donner de l'avancement plus tôt

[*Text*]

level. We believe that the policies that exist are as effective as possible.

Senator Marshall: In the old days we had the regular force commander in charge of a district or an area, and now you have the militia district officer commanding. How has that worked out since the changeover from the area commander being a regular force brigadier or colonel, depending on the size of the area, to the appointment of a militia district officer commander?

Gen Cowan: I would be pleased to respond, but I suggest that the Chief of Reserves might be the best one to answer that.

MGen J. Dunn, Chief of Reserves, Department of National Defence: I have had the privilege to command an area in the province of Quebec for three years from 1974 to 1977. This was started in 1970 when they reorganized the program called the "Revitalization of the Reserves". I say it had its growing pains, but it is certainly the best system we have ever had. Wherever you have a commander, you have immediately under him a regular force staff. For instance, if you are commanding an area you have a regular force full colonel who is your RSS. He helps with the day-to-day routine. He gets administration going because, as you know, there is a lot of administration in the forces. It leaves the commander to take care of the training and the policy decisions. I think it is an excellent system. I can only speak with the experience of having gone through the different reorganizations in the reserves over the past 30 years, and I vote wholeheartedly for the system which we have now. I think it is great, and it is working well, and we have come a long way from the very dark days of 1969, and I say that from my heart.

Senator Marshall: Getting back to the slide, are those real figures? If we were called upon at the present moment, could you count on the February, 1981, actual strength of 21,000? I would question that you could mobilize 21,452 reserves at this very moment.

Gen Cowan: Senator, the figure is accurate, but the effectiveness is what is important here. Although we have 21,000 reservists on the list, by virtue of their age, and, in some cases medical condition, we know we are now going to reach that figure at all. I would speculate that something like 70 per cent of that figure might be more accurate, but some people would say to me, "Really, you are smoking opium. It is more like half that number." Until you really get down to each unit and look at how many older people they have, how many different categories there are, it is very difficult to comment on that. Needless to say, a unit has that responsibility knowing its mission to keep their older medical categories within 10 per cent of their establishment, but on the day you count on them, whether it is going to be 10 per cent or one per cent, I do not know.

[*Traduction*]

qu'on ne devrait, mais il existe une politique d'avancement. Elle précise qu'il faut satisfaire à certaines normes d'instruction avant de passer à l'échelon supérieur. Nous estimons que les politiques existantes sont aussi efficaces que possible.

Le sénateur Marshall: Autrefois, nous avions le commandant des forces régulières qui était responsable d'un district ou d'une région. Actuellement, c'est l'officier de district de la milice qui assure le commandement. Où en est-on depuis qu'on a nommé un commandant régional de la milice pour remplacer le commandant de la région qui était brigadier ou colonel des forces régulières, suivant l'importance de la région?

Gen Cowan: Je serais heureux de vous répondre, mais je pense que le chef des réserves peut être plus qualifié que moi pour le faire.

MGen J. Dunn, chef des réserves, ministère de la Défense nationale: Pendant trois ans, de 1974 à 1977, j'ai eu le privilège de commander une région dans la province de Québec. J'ai commencé en 1970 lorsqu'on a réorganisé le programme appelé «Revitalisation des réserves.» Je dirai que sa mise en place ne s'est pas opérée sans peine, mais c'est certainement le meilleur système que nous ayons jamais eu. Chaque fois que vous avez un commandant, vous avez immédiatement au-dessous de lui des forces régulières. Par exemple, si vous commandez une région, vous avez un colonel plein des forces régulières dans votre personnel de soutien de la force régulière. Il aide aux travaux de routine quotidiens. Il dirige l'administration parce que, comme vous le savez, il y a beaucoup d'administration dans les forces armées. Il laisse au commandant le soin de s'occuper de l'instruction et des décisions de principe. Je pense que c'est un excellent système. Je ne peux parler qu'en me basant sur l'expérience acquise au cours des différentes réorganisations des réserves qui ont eu lieu depuis 30 ans et j'approuve pleinement le système que nous avons actuellement. Je pense qu'il est remarquable, qu'il fonctionne de façon satisfaisante et que nous sommes loin des jours sombres de 1969, et je dis cela très sincèrement.

Le sénateur Marshall: Pour en revenir à la diapositive, les chiffres sont-ils réels? S'il y avait une mobilisation en ce moment, pourriez-vous compter en février 1981 un effectif de 21,000 personnes? Je doute que vous puissiez mobiliser 21,452 réservistes à l'instant même.

Gen Cowan: Sénateur, le chiffre est exact, mais l'efficacité est ce qui compte ici. Bien que nous ayons 21,000 réservistes sur la liste compte tenu de leur âge, et dans certains cas, de leur état de santé, nous savons que nous n'allons pas atteindre ce chiffre. Je pense que 70 p. 100 serait plus exact, mais certains me diraient: «Vous fumez vraiment de l'opium. Il est plus probable que ce sera la moitié de ce chiffre». Il est très difficile de formuler des observations à ce sujet tant qu'on n'examine pas directement chaque unité pour voir à combien s'élève le nombre des militaires d'un certain âge et les différentes catégories qu'elle comporte. Il est inutile de préciser qu'une unité doit savoir qu'il lui faut maintenir les catégories médicales des militaires les plus âgés à moins de 10 p. 100 de ses effectifs, mais le jour où l'on en aura besoin, j'ignore si le chiffre sera de 10 p. 100 ou de 1 p. 100.

[*Text*]

Senator Marshall: With respect to the supplementary reserve list, we were told that the turnover is around 10-12,000 per year. What are you doing about trying to get those men who join the supplementary reserve and leave the regular force, to join the militia and keeping their interest? They might have left the force because of domestic problems or the fact that they could not manage at the salary they received. Besides retaining a list of the supplementary reserves, are you encouraging them to join the militia to keep doing their part for Canada?

Gen Cowan: General Carswell is responsible for the supplementary reserves, but I could partially answer that question by saying that, with the revitalization of the supplementary reserves which is currently taking place and which I addressed here, I asked General Carswell's office if they would please include in it, which they have, the same emphasis for enlistment in the reserves as they have in the enlistment of the supplementary reserve. This has been agreed to and included. It has not had the opportunity to really run long enough to see what success has been enjoyed, but if the CDS' remarks of some 300 letters being received from former serving people after the announcement the CDA made on the subject, I would like to believe we are getting them in the door of the reserve units as well. Depending on what day you take as a starting point here, I do not know what our success rate is.

Gen Carswell: I would like to ask General Williams of my staff to comment on that.

BGen J. A. Williams, Director Gen, Manpower Utilization, Department of National Defence: As people leave the force, they are to be counselled on the supplementary reserves, and, in fact, the primary reserves as well. If the primary reserves has room for them and they wish to join, they can make application. This has started quite recently, and we intend to pursue it, just as we have pursued the business of asking people who have left by writing to them later and bringing them back as trained recruits.

Senator Marshall: It seems to me that good students can pass the course and become senior NCOs or officers, but they do not have that experience that the regular force man has. I wonder if we could get some of these people from the supplementary reserve into the militia. I remember one fellow in the militia who decided to join the regular force. He was slovenly, and could not open his mouth. After six months he came back, and where as in the past used to call me "Colonel This" and Colonel That," he was now saying, "Hi, Jack, how are things with you down here?"

The regular force training seems to give the example that we want in the militia, and that is the reason I asked that question. I think we should concentrate on that.

Can you tell us from where the majority of recruits are coming? How much concentration are you putting on the rural areas as opposed to the cities? Where is your best strength, is in the Torontos, the Halifaxes or the rural areas? People

[*Traduction*]

Le sénateur Marshall: En ce qui concerne la liste supplémentaire des réservistes, on nous dit que le roulement était d'environ 10 à 12,000 par an. Qu'allez-vous faire pour essayer d'amener ces hommes qui entrent dans la réserve supplémentaire après avoir quitté les forces régulières à s'engager dans la milice et à les y maintenir? Ils peuvent avoir quitté les forces armées par suite de problèmes domestiques ou du fait que leur salaire était insuffisant. Tout en conservant une liste des réserves supplémentaires, encouragez-vous les réservistes à se joindre à la milice pour qu'ils contribuent à servir le pays?

Gen Cowan: Le général Carswell est responsable des réserves supplémentaires mais je pourrais répondre partiellement à cette question en déclarant qu'à propos du système de revitalisation des réserves supplémentaires qui est actuellement mis en place et que j'ai abordé ici, j'ai demandé au bureau du général Carswell s'il serait possible, et cela a été fait, d'insister autant sur l'enrôlement dans la réserve que sur l'enrôlement dans la réserve supplémentaire. Les responsables ont accepté et l'ont inclus. On doit encore attendre pour juger du succès remporté, mais si le chef d'état-major de la Défense fait mention de quelque 300 lettres reçues d'anciens militaires, après que l'attaché de défense du Canada eut fait une déclaration à ce sujet, j'aime croire que nous les aurons également à la disposition des unités de réserve. Suivant le jour que vous prenez ici comme point de départ, j'ignore quel est le taux de succès.

Gen Carswell: J'aimerais demander au général Williams qui fait partie de mon personnel de formuler des observations à ce sujet.

BGen J. A. Williams, directeur général, Utilisation des effectifs, ministère de la Défense nationale: Au fur et à mesure que les gens quittent les Forces armées, il faut les orienter vers la Réserve supplémentaire et en fait, également, vers la Première réserve. Si la Première réserve a des places disponibles et s'ils veulent s'engager, ils peuvent faire une demande. C'est tout récent et nous avons l'intention de continuer, tout comme nous continuons à écrire à ceux qui sont partis pour les faire revenir en qualité de recrues instruites.

Le sénateur Marshall: Il me semble que de bons étudiants peuvent suivre les cours et devenir sous-officiers ou officiers, mais ils ne possèdent pas l'expérience d'un membre des forces régulières. Je me demande s'il serait possible d'amener certains de ces membres des Rèserves supplémentaires dans la Milice. Je me souviens d'un membre de la Milice qui avait décidé de s'engager dans les forces régulières. Il était débraillé et ne pouvait ouvrir la bouche. Il est revenu après six mois et alors qu'auparavant il m'appelait «Colonel ceci» et «Colonel cela», il m'a dit: «Salut Jack, comment ça va ici?»

L'instruction des forces régulières semble donner un exemple de ce que nous voulons dans la Milice et c'est la raison pour laquelle j'ai posé cette question. Je pense que nous devrions nous concentrer là-dessus.

Pouvez-vous nous dire d'où provient la majorité des recrues? Quelle concentration placez-vous dans les régions rurales par opposition aux villes? D'où proviennent vos meilleurs effectifs, de Toronto, d'Halifax ou des régions rurales? Les habitants

[*Text*]

living in these rural areas have little to do and we have found that they are a great prospect for the militia.

Gen Cowan: Strength, Senator, is clearly in the urban areas. The Toronto Garrison is known, as is the Montreal Garrison, as the strongest. We then have Winnipeg and Vancouver.

Clearly, the urban area has the strength, but as you know, someone with great wisdom many years ago established in most communities throughout Canada an armouries arrangement of some sort. Of course, those have become not only the local community centres, but the basis for continual recruitment.

There seems to be a tendency to see the numbers smaller in the rural areas and the numbers larger in the urban areas. Perhaps what your question or your statements also lead into is the fact that our recruitment is focused on young people, such as students. I think that we are making a big error there. There was a day that you and I both know when the bank manager was a member of the militia and some of his staff were members of the local reserve unit. We had a cross section of society which was a commendable cross section.

Just a few weeks ago, I visited a local militia unit and asked to see their recruitment plans. They said that they could get all the recruits they could take through the SYEPs, the Summer Youth Employment Programs. I said: "That is fine, but what happens if that source dries up or diminishes? Do you not think that for depth in your unit you should be going in a different direction?" It was because of that that they started to understand that there was a need to return the militia to the point where it had this greater depth of people from the community.

I take your remarks as being very valid. It is a selling job that I have to do across the country and, indeed, that is what we are doing.

Senator Marshall: One of the other problems I see is the attitude of industry and the fact that once they have a militia man on their staff they must undergo summer training. I find that the individuals themselves are interested in taking this training so that they can get promoted and become better officers, but that they are subject to the fact that if they take 10 weeks off for summer training they will be forwned upon so far as promoting is concerned in industry. Are you getting real co-operation from the industry? And what about other businesses? I know that with big industry it does not matter that much because there is such a flow that they can support the training courses and an individual who might be a good prospect within the industry, but what about people working in banks or working in retail stores or sawmills? How do they co-operate?

Gen Cowan: Senator, this National Support Committee, to which I referred erlier, which General Bruce Matthews headed until General Robertson on the east coast took over recently, looks at this matter. General Robertson told me that he was really quite surprised at how we approach private industry to

[*Traduction*]

des régions rurales n'ont pas grand-chose à faire et nous avons découvert qu'ils sont de bons clients pour la milice.

Gen Cowan: Sénateur, le recrutement se fait manifestement dans les régions urbaines. Tout comme celle de Montréal, la garnison de Toronto est connue comme étant la plus forte. Nous avons ensuite Winnipeg et Vancouver.

De toute évidence, les régions urbaines constituent le gros de l'effectif mais, comme vous le savez, il y a de nombreuses années, quelqu'un dans sa grande sagesse, a créé des salles d'armes dans la plupart des collectivités du Canada. Bien entendu, elles sont devenues non seulement des centres locaux, mais ont permis d'assurer un recrutement continuel.

Il semble qu'on ait tendance à voir les chiffres les plus faibles dans les régions rurales et les chiffres les plus élevés dans les régions urbaines. Peut-être que votre question ou votre déclaration aboutit également au fait que notre recrutement est centré sur les jeunes comme les étudiants. Je pense que nous faisons là une grosse erreur. Il y avait une époque où vous et moi connaissions le directeur d'une banque qui était membre de la Milice et dont certains membres du personnel appartenaient à l'Unité de réserve locale. Nous avons là un échantillonnage représentatif de la société qui était digne d'éloges.

Il y a quelques semaines, j'ai visité une unité de milice locale et j'ai demandé à voir ses plans de recrutement. Ils m'ont déclaré qu'ils pouvaient recruter tout le personnel dont ils avaient besoin par l'intermédiaire des programmes d'emploi d'été pour les jeunes. J'ai dit: «Très bien, mais qu'adviendra-t-il si cette source se tarit ou diminue? Ne pensez-vous pas que pour la stabilité de votre unité vous devriez vous adresser ailleurs?» C'est à la suite de cela qu'ils ont commencé à comprendre la nécessité de faire appel à des couches plus profondes de la collectivité.

Je considère vos remarques comme très valables. C'est un travail de démarcheur que je dois faire à travers le pays et, en fait, c'est ce que nous sommes en train de faire.

Le sénateur Marshall: L'un des autres problèmes que je constate est l'attitude de l'industrie en présence d'un membre de la milice qui doivent suivre des cours d'instruction l'été. Je trouve que ceux qui y participent s'y intéressent parce que cela leur permet d'avoir de l'avancement et de devenir de meilleurs officiers. Mais s'ils prennent 10 semaines de congé pour l'instruction leur promotion dans l'industrie en souffre. Obtenez-vous une réelle coopération de la part de l'industrie et quelle est la situation en ce qui concerne les autres entreprises? Je sais que dans la grande industrie cela n'a pas beaucoup d'importance parce qu'il y a un tel débit qu'elle peut s'accommoder des cours d'instruction et aider quelqu'un qui peut ultérieurement lui être utile, mais, quelle est la situation pour les gens qui travaillent dans les banques, les magasins de vente au détail ou les sciences? Comment ceux-ci collaborent-ils?

Gen Cowan: Sénateur, le Comité d'aide nationale auquel j'ai fait déjà allusion et qui était dirigé par le général Bruce Matthews jusqu'à ce que le général Robertson de la côte Est prenne récemment sa succession, s'occupe de cette affaire. Le général Robertson m'a dit qu'il était très surpris de la façon

[*Text*]

explain what an employee of theirs is trying to do. He was surprised at the degree of co-operation which exists. The trouble is that they purposely go and do this with the employers on a low key basis. Generally speaking, people do not know that this is going on. It is only when the man goes to his unit commanding officer and tells him that he is having difficulty getting away that this group of gentlemen fit into the picture with the individual provincial committees. They are enjoying great success.

So, on one side of the coin, we are enjoying success where we have cause to raise it. There were two private members bills before the last Parliament which died on the order paper. I think they received first reading, but they died, nevertheless. One of the bills addressed public service and the other addressed crown corporations. Both of those bills would have benefited us greatly had they been passed. Not having them passed, we still continue the route of the national committee and we plead each and every case. That is not easy, but it is being done. Co-operation, as General Robertson said, is there if we know the man is having difficulty.

A third aspect of this is that we acknowledge that not everyone can get away for two or six weeks. Therefore, training is designed, and particularly career progression is designed, so that the person can do the same thing through the secretarial aspects of the correspondence course and the week-end training. So, a person will not suffer, with this one exception, the Militia Staff Course, which you addressed. We have not yet got round to that particular method of teaching because it is such a tough course that it has to be held for a two-week period.

I think we are moving in the right direction, but you are quite right in raising this. Industry is co-operating, but we have to know about it.

Senator Marshall: Mr. Chairman, I have taken enough time for now. Could you put me down for the second round?

Senator Thompson: Mr. Chairman, first of all I appreciate very much the questions raised by Senator Marshall. I should like to start by quoting from the *Legion* magazine. Doug Fisher has written a couple of articles for that magazine. May I quote from this very negative article which comes from a Major Morrison who served 17 years in the reserves. In a sense, he has something, but he says that rather than putting more money and equipment into the reserves he says that we should call the officers and NCOs and keep only those adequately trained. I appreciate from your remarks that you are trying to emphasize training. However, he goes on to suggest that for many of the officers and NCOs it is a social club.

I wonder if I could stop there and ask you for your comments?

[*Traduction*]

dont nous abordions l'industrie privée pour expliquer ce qu'essaye de faire un de leur employé. Il a été surpris du degré de coopération qui existe. L'ennui c'est qu'à dessein ils s'adressent aux employeurs en sourdine. D'une façon générale, les gens ne savent pas ce qui se passe. Ce n'est pas lorsque quelqu'un s'adresse à son commandant d'unité pour lui dire qu'il a des difficultés à obtenir l'autorisation de s'absenter que ces messieurs contactent les comités provinciaux. Ils remportent beaucoup de succès.

Ainsi, d'un côté, nous avons du succès lorsqu'il est motivé. Au cours de la dernière session, il y a deux bills privés émanant de députés, qui sont morts au Feuilleton. Je crois qu'ils ont fait l'objet d'une première lecture, mais il n'y a pas de suite. L'un d'eux avait trait à la Fonction publique et l'autre aux société de la Couronne. Ces deux bills nous auraient grandement été utiles s'ils avaient été adoptés. Comme ces derniers n'ont pas été adoptés, nous continuerons sur la lancée du comité national et nous plaidons la cause de chacun. Ce n'est pas facile, mais nous le faisons. Comme l'a déclaré le général Robertson, nous prêtons notre concours lorsque nous savons qu'un homme est en difficulté.

Le troisième aspect, c'est que nous reconnaissons le fait que tout le monde n'est pas en mesure de s'absenter de son travail pendant deux ou six semaines. Nous avons donc conçu l'introduction et tout particulièrement l'avancement dans la carrière de manière que l'intéressé puisse arriver au même résultat en suivant un cours par correspondance et en s'entraînant en fin de semaine. Nous n'imposerons donc à personne le cours d'état-major de la milice, à une exception près, celle dont vous avez parlé. Nous n'en sommes pas encore arrivés à cette méthode particulière d'enseignement parce que le cours est si ardu qu'il doit s'étendre sur deux semaines.

Je crois que nous nous dirigeons dans la bonne direction, mais vous avez tout à fait raison de soulever cette question. L'industrie nous prête son concours, mais il nous faut le savoir.

Le sénateur Marshall: Monsieur le président, j'ai posé suffisamment de questions pour le moment. Pourriez-vous m'inscrire pour la deuxième manche?

Le sénateur Thompson: Monsieur le président, j'aimerais tout d'abord dire que je sais gré au sénateur Marshall d'avoir posé ces questions. J'aimerais commencer en parlant d'un article publié dans la revue *Legion*. M. Doug Fisher a écrit un ou deux articles pour cette revue. Permettez-moi de reprendre quelques phrases très négatives rédigées par un certain major Morrison qui a servi 17 ans comme réserviste. En un sens, il fait ressortir un point intéressant, mais il déclare en revanche que plutôt que d'investir davantage d'argent et d'équipement dans la réserve, nous devrions convoquer uniquement les officiers et les sous-officiers et ne retenir que ceux qui ont suivi un entraînement adéquat. D'après vos remarques, je crois comprendre que vous essayez d'insister davantage sur l'instruction. Toutefois, l'auteur de l'article poursuit en insinuant que pour un grand nombre d'officiers et de sous-officiers, il ne s'agit guère que d'un club social.

Je pourrais peut-être m'arrêter ici et vous demander ce que vous en pensez?

[*Text*]

Gen Cowan: Senator, I am aware of the article. You will also notice, I am sure, that the article was made up with input from two people, the first being Major Morrison and the other being a warrant officer who Doug Fisher has, perhaps, paraphrased. I was going to say he had taken certain liberties, but I do not think that is fair.

I do know that this subject is raised periodically by somebody. They say it is everything from a private club to you name it. If I said to you that from my experience going across the country this was not evident to me, it would be wrong. There is some indication, but please believe me when I say to you that the amount is so little that I do not support the article from personal observations.

While some indication is there that there is the odd place that might follow this route of a social club, I cannot accept it. If I may be permitted, Mr. Chairman, I would ask the senior reserve officer present to comment on that.

Gen Dunn: I can only speak for myself, but I spend 100 days a year as a part-time soldier, and I can say that that is a great deal of work. I can say that there are exceptions. The unit is only as good as the CO, and out of 174 units spread across the country, we obviously will have a few that have bad COs. The unit can stand one bad CO, but if they have two in a row, it has problems.

I think it is a small minority. If you visit the naval units, the air reserve units or land reserve units, you will see that they spend about two week-ends a month doing training and one night a week. I think that they are a dedicated bunch. I really do not agree with the article at all. I should like to see the history of Major Morrison and then I could comment more on this.

Senator Hicks: I do not think you should be too defensive, just the same. Some social events held in an NCO's mess or an officer's mess are certainly not to be downplayed.

Gen Williams: I quite agree.

Senator Smith: I was just going to comment, which I hope is supplementary to Senator Thompson's question, that I think really if you begin to downplay too much the thought of the social activity or social acceptance, then you begin to get to the point where you lose the community aspect of the unit. It seems to me that if you are going to have this general acceptance and support in the community you have to take some part in the community life. It does not have to be social in the adverse sense, but it seems to me you have to be acceptable as part of the social life of the community or you are not going to do very well, or not as well as you should. I take some issue with it, but I agree with Senator Hicks that I do not think you should be too defensive, because the unit is accepted as an integral part of the social life of the community.

Gen Cowan: Do not get me wrong. I certainly would not want you to think I meant it that way. Obviously in each

[*Traduction*]

Gen Cowan: Sénateur, je ne connais pas cet article. Vous remarquerez également, j'en suis convaincu, qu'il a été rédigé par deux personnes dont le major Morrison et un adjudant que M. Doug Fisher a peut-être paraphrasé. J'allais dire qu'il avait pris certaines libertés, mais je ne crois pas que cette remarque soit juste.

Je sais que ce sujet est soulevé périodiquement. On dit que c'est toutes sortes de choses depuis le club privé jusqu'à ce que vous voudrez. Si je vous disais, qu'après avoir parcouru le pays tout entier, cela ne m'a pas sauté aux yeux, je mentirais. Certains signes l'indiquent, mais je vous en prie, croyez-moi lorsque je vous dis qu'au total c'est si peu que mes observations ne corroborent pas cet article.

Bien que certains indices puissent nous porter à croire que nous nous dirigeons bel et bien vers un club social, je ne puis l'accepter. Si vous me le permettez, monsieur le président, j'aimerais que l'officier supérieur de la réserve ici présent nous dise ce qu'il en pense.

Gen Dunn: Je ne puis parler qu'en mon nom, mais cent jours par an, je me transforme en soldat à temps partiel et je puis dire que le travail ne manque pas. C'est vrai qu'il peut y avoir des exceptions. C'est le chef qui fait l'unité et il est évident que parmi les 174 unités disséminées à travers tout le pays, il y en a quelques-unes qui sont mal dirigées. Une unité peut résister à un mauvais chef, mais s'il y en a deux à la file, des problèmes se posent.

Je crois qu'il y en a très peu. Si vous visitez les unités des forces de réserve, qu'elles soient navales, aériennes ou terrestres, vous vous rendrez compte que l'on consacre environ deux semaines par mois et un soir par semaine à l'instruction. Je crois que ces réservistes sont dévoués. Je ne suis pas du tout d'accord avec cet article. J'aimerais connaître les antécédants du major Morrison de manière à pouvoir ajouter autre chose à cet égard.

Le sénateur Hicks: Tout de même, je ne crois pas que vous devriez être trop sur la défensive. Certains comportements sociaux adoptés au mess des sous-officiers ou à celui des officiers ne doivent certes pas être minimisés.

Gen Williams: Je suis tout à fait d'accord.

Le sénateur Smith: J'allais dire, et j'espère qu'il s'agit d'une question supplémentaire à celle du sénateur Thompson, que si vous commencez à trop critiquer l'idée d'activité ou d'acceptation sociale, vous commencez alors à en venir au point où vous perdez de vue l'aspect communautaire de l'unité. Il me semble que si vous voulez être accepté par la collectivité et obtenir son appui, il vous faut en quelque sorte participer à la vie de cette dernière. Il ne faut pas prendre nécessairement le mot social au sens fédératif; vous devez faire partie de la vie sociale de la collectivité sinon vous n'arriverez à rien ou le résultat sera moins bon. Je partage votre avis à certains égards, mais je suis d'accord avec le sénateur Hicks lorsque qu'il dit que vous ne devriez pas être trop sur la défensive parce que l'unité est acceptée comme partie intégrante de la vie sociale de la collectivité.

Gen Cowan: Comprenez-moi bien, je ne voudrais absolument pas que vous pensiez que c'est ce que je voulais dire.

[*Text*]

community where we have our units they are the backbone of the community, and a lot of social activities do turn around them, but I just felt that I was dealing with a direct quote from the article.

Senator Thompson: I was just being the devil's advocate when I referred to this article. The second point you make is:

> To force the officers or NCOs to take a training course at least once every two years or retire . . .

and then there will be a training period to train the men in an adequate way; but it was the words "to force the officers or NCOs . . . " I appreciate that with industry and so on you may have a situation like this, but I have talked to some young fellows who have been officers in the reserve, and they have found it is just impossible for them, in their careers, to take the time off. I noticed when we had another witness here he said that there was legislation in a couple of countries which affects compensation. What is your feeling about that? I do not know whether we can legislate industry, but I would like your reaction to it.

Gen Williams: My reaction, senator, is that I find it very difficult to believe that legislation could be possible in a country that depends upon volunteer status for both its regulars and its reserves.

Senator Thompson: I am sorry, I did not make myself clear. I am talking about some legislation with respect to time off for training, not for the officers or the NCOs. As I understood it from the witness we heard previously—and perhaps General Carswell can correct me on this—in Germany and a couple of the NATO countries there is some compensation that is covered by law where a person takes a period of leave for training. I do not know whether I am correct in that, am I?

Gen Williams: Senator, you are correct. I have just spent three years in Germany and I had reservists with me. Right up to the prosecutor in the court in the district I was in, he was guaranteed two weeks that he could go off for military training. Yes indeed, that legislation exists in those countries, but this is what I meant: when you have a compulsory service you serve four years, or you serve two years and a further two years in the reserves. It is compulsory service. Then it is fairly simple to legislate, since it is compulsory service, that a person shall report for that duty. We go exactly the opposite way and say we are volunteers throughout. Then I wonder how you could legislate for volunteer service or protect a person. Of course the protection aspect is what I heartily endorse. I am not entirely sure how you would do it.

Senator Thompson: May I ask you how the officers may feel? Assuming they do not take any training, can they continue to serve?

[*Traduction*]

est évident que dans chaque collectivité où nous avons des unités, elles en sont le pivot de sorte que beaucoup d'activités sociales gravitent autour d'elles; mais je croyais simplement que nous parlions de l'article.

Le sénateur Thompson: Je me faisais tout simplement l'avocat du diable, lorsque j'ai fait allusion à cet article. Le deuxième point que vous avez soulevé est le suivant:

> Obliger les officiers ou les sous-officiers à suivre un cours d'instruction au moins tous les deux ans ou à démissionner . . .

et il y aura ensuite une période d'entraînement afin de bien entraîner les hommes; mais c'était surtout les mots «obliger les officiers ou les sous-officiers . . . » Je me rends bien compte qu'avec l'industrie et avec d'autres secteurs une situation de ce genre peut se présenter, mais j'ai parlé à certains jeunes gens qui ont servi comme officier dans la réserve et qui ont constaté qu'il leur est tout simplement impossible, au cours de leur carrière d'obtenir les congés dont ils auraient besoin. Je me rappelle qu'un autre témoin a comparu l'autre jour et a déclaré que d'autres pays avaient adopté des mesures prévoyant une indemnisation. Qu'en pensez-vous? Je ne sais pas si nous pouvons dicter des règles à l'industrie, mais j'aimerais connaître votre opinion.

Gen Williams: Je dirais, sénateur, que j'éprouve de très grandes difficultés à croire qu'il serait possible de légiférer à ce sujet dans un pays qui fait appel à des volontaires tant pour l'armée régulière que pour ses réserves.

Le sénateur Thompson: Je suis désolé, je ne me suis pas bien fait comprendre. Je veux parler d'une loi prévoyant de libérer pour l'entraînement, non pas pour les officiers et les sous-officiers. Si j'ai bien compris le témoin que nous avons entendu précédemment—et le général Carswell peut me reprendre si je fais erreur—en Allemagne ainsi que dans un ou deux autres pays de l'OTAN le versement d'une indemnité est prévue par la loi lorsque une personne doit prendre un congé pour suivre une période d'instruction. Je ne sais pas si je me trompe?

Gen Williams: Vous avez raison, sénateur. Je viens de passer trois ans en Allemagne et j'avais avec moi des réservistes. Même le procureur du tribunal du district où je résidais pouvait quitter son poste deux semaines pour aller suivre une période d'instruction. De fait, il existe une loi à cet effet dans ces pays, mais voici ce que je voulais dire: Lorsque le service militaire est obligatoire, vous vous engagez alors à servir quatre ans; vous pouvez servir deux ans dans les forces régulières et deux autres années dans les forces de réserve; il s'agit d'un service obligatoire. Il est alors assez simple de faire adopter une loi pour l'imposer, pour obliger les intéressés à se présenter lorsqu'ils sont appelés. Au Canada, c'est tout à fait le contraire; nous avons affaire à des volontaires. Je me demande donc dans quelle mesure nous pourrions légiférer ou protéger un individu. Il est bien évident que j'appuie du fond du cœur cet aspect protection. Je ne vois pas tout à fait comment vous y parviendriez.

Le sénateur Thompson: Puis-je vous demander comment les officiers réagissent, à supposer qu'ils ne puissent suivre aucune instruction; peuvent-ils continuer à servir?

[*Text*]

Gen Williams: Sir, they can continue to serve, but I am afraid that is where you find the largest attrition. They obviously are there for a reason, and usually it is a very good reason. They enjoy it and they want to progress, because their pals, male and female, move into the junior ranks area; they move into the senior NCOs mess, and the officers'. So they find that they are not moving ahead and they get disgruntled, they get unhappy and they become dissatisfied, and they are the ones that often cause problems.

Senator Thompson: What is the proportion of such officers in these days, and then again what is the proportion of NCOs?

Gen Williams: I could not respond to that, senator. I just would not have that sort of information. Could I perhaps add a rider that I was explaining to a neighbour of mine where I live in south Ottawa the types of attrition. We were talking about 40 per cent attrition in the reserves, and right away that is a faulty figure, because how many come in one night and stay for two weeks, and say, "This is not my bag", and away they go. Well, that is a statistic, if you want to treat it as attrition, but when I told him what sort of attrition we were talking about he said, "I wish I had your problem", and he was saying how in large industry portability or mobility of the workers, particularly among the younger people who are having their first experience in the work force, shows that they are moving all over the place, and I am wondering if we should expect anything else from the reserves, in that this mobility should equally apply to them.

Senator Thompson: In a time of crisis, although we certainly hope this will not happen, and supposing that as of tomorrow we had to go to war, how many trained reservists would we be able to count on coming from the reserves and moving right into the regular army?

Gen Williams: At my fingertips I do not have that figure, but we can obtain it, senator.

Senator Thompson: Could I suggest to you the figure is between 1,000 and 2,000?

Gen Williams: There are 52 infantry units. They are all authorized. If they are a rural unit they could have a strength of 87—that is the figure for an established company—or they could be as high as 300. So with 52 units I would believe that your figure is low but I would have to return to you with the proper figure.

Senator Thompson: And this is your primary function, to augment the regular army forces in a period of crisis. Am I right in that?

Gen Williams: Yes. You said, "primary function", senator, which is correct, but I emphasize to you that within the policy for the reserves augmentation means more than individual augmentees going to a regular force unit. Augmentation means in addition to the individuals the formation of sub-units and units. So if all of a sudden, the political situation in Europe called for the dispatch of what you have been briefed on, the CAST combat group to go to Norway and the augmen-

[*Traduction*]

Gen Williams: Ils peuvent continuer à servir, mais j'ai bien peur que ce soit là où le taux d'usure des effectifs est le plus élevé. Ils sont évidemment là pour une raison et c'est habituellement une très bonne raison. Ils aiment faire partie des forces de réserve et veulent avancer dans la carrière parce que leurs enfants, garçons et filles, s'enrôlent également; ils se retrouvent aux mess des sous-officiers de grade supérieur et des officiers. Ils découvrent ensuite qu'ils ne peuvent aller plus loin et deviennent mécontents, malheureux, insatisfaits; ce sont souvent eux qui suscitent des problèmes.

Le sénateur Thompson: Quelle est la proportion de ces officiers aujourd'hui ainsi que celle des sous-officiers?

Gen Williams: Je ne pourrais répondre à cette question, sénateur. Je pourrais peut-être ajouter incidemment que j'expliquais récemment à l'un de mes voisins de mon quartier d'Ottawa-Sud quels sont les divers types d'usure des effectifs. Dans les cas des forces de réserves, on parle d'un taux d'usure des effectifs de 40 p. 100, pourcentage qui devient immédiatement erronné parce que combien y en a-t-il qui s'enrôlent pour un soir, restent deux semaines puis déclarent finalement: «Je n'ai rien à faire ici», et s'en vont. On peut parler de statistique si l'on considère cela comme un départ naturel, mais lorsque j'ai fait part à mon voisin du genre d'usure dont il s'agissait, il a alors déclaré: «J'aimerais avoir votre problème» et il me disait de quelle façon dans une grande industrie la mobilité des travailleurs, surtout chez les jeunes qui en sont à leur première expérience sur le marché du travail, est telle qu'ils se déplacent partout. Aussi je me demande si nous devrions attendre autre chose des réserves si cette mobilité devrait également s'appliquer à elles.

Le sénateur Thompson: En temps de crise, bien que nous espérons évidemment que cela ne se produira pas, mais à supposer que demain il nous faille nous battre, sur combien de réservistes bien entraînés pourriez-vous compter pour les enrôler directement dans les forces régulières?

Gen Williams: Je n'ai pas ces chiffres sous la main, mais je peux les obtenir, sénateur.

Le sénateur Thompson: Pourrais-je avancer qu'il y en aurait entre 1000 et 2000?

Gen Williams: Il y a 52 unités d'infanterie. Elles sont toutes réglementaires. S'il s'agit d'une unité rurale, l'effectif pourrait être de 87 pour une compagnie réglementaire et aller jusqu'à 300. Avec 52 unités, le chiffre ne serait pas très élevé, mais il faudra que je vous communique les chiffres réels.

Le sénateur Thompson: Et votre rôle essentiel consiste à renforcer les forces régulières en période de crise. Ai-je raison?

Gen Williams: Oui. Vous avez employé l'expression «rôle essentiel», sénateur, ce qui est exact, mais je vous signale que dans le cas des forces de réserve, renforcer signifie plus que d'envoyer des renforts individuels à une unité régulière. Par renforcer, on entend, outre l'apport d'hommes, la création de sous-unités et d'unités. Donc, si tout à coup, la situation politique en Europe exigeait le déploiement dont on vous a parlé, l'envoi en Norvège du groupement de combat canadien

[*Text*]

tation of Canadian forces Europe, we would want to have, for the defence of Canada, for the guarding of vital points, for internal security, the immediate formation of sub-units and units as well as individual army units. I hope I have answered your question.

Senator Thompson: Just in terms of spending, I think you said $222 million for reserves, which you are getting. When I put that figure next to 1,000 or 2,000 for your prime function it seems an awful lot of money, if I look at it in those terms, if in a crisis you get 2,000 trained infantrymen for the $222 million.

Gen Williams: Senator, I obviously did not understand your first question because I would not associate our augmentation of 1,000 or 2,000; I would associate it with something rather like 15,000. The next time you have occasion to take a Canadian forces Boeing, wherever it might be, you might find the navigator on that aircraft is an air reservist. If you went to Halifax today, in fact this weekend, you would find quite a large number of reservists with the ships at sea, so I must speak to you regarding the reservists by taking a total look at this, and the figure is much, much higher.

Senator Thompson: Much higher?

Gen Dunn: I think I should add that if you went over to Germany during the fall exercises of our brigade, you would have found 300 to 350 reservists serving in the brigade during that six months' period, both as infantry and others. We have since formed subunits over there such as regular troops and infantry platoons.

Senator Smith: Does the policy of augmentation, insofar as it relates to units or subunits, really produce a greater number of people able to be effectively used in that augmentation than if you just picked up an individual and threw him into the ranks of a fully trained regular battalion?

Gen Dunn: I think each element has different needs. The naval and the air sides require more of the individual augmentee and they are fitted into individual slots.

However, on the army side you are looking more at the subunit and the unit type of operation.

Senator Smith: I should have prefaced my question by referring to the army specifically. I can envisage a situation where you take a young fellow and put him into a particular job with a fully trained battalion and expect him to keep up his end and very often he may not be up to it. However, in group augmentation he may turn out to be very useful. It seems to me that it is entirely fair to judge the effectiveness of the militia by saying that there is only a certain percentage of those people who can fit into an individual slot in a combat battalion which might go into action tomorrow. Would I be right in that respect?

Gen Dunn: You are absolutely right. One sore point across the country is the feeling, on the part of the commanding officer of a unit, that he is training individuals to go someplace

[*Traduction*]

transportable par air et par mer et le renforcement des Forces canadiennes en Europe, nous voudrions, pour assurer la défense du Canada, la protection des points cruciaux et la sécurité intérieure, former immédiatement des sous-unités et des unités ainsi que des unités individuelles. J'espère avoir répondu à votre question.

Le sénateur Thompson: En ce qui concerne les dépenses, sénateur, vous avez dit, il me semble, que vous obteniez $222 millions pour les forces de réserve. Si je rapproche ce chifre des 1,000 à 2,000 hommes que vous affectez à votre mission principale, il semble que ce soit beaucoup d'argent: $222 millions pour 2,000 fantassins entraînés en période de crise.

Gen Williams: Sénateur, il est évident que je n'ai pas compris votre première question parce que je ne parlerais pas d'un renfort de 1,000 ou 2,000 hommes; il s'agirait plutôt de 15,000. La prochaine fois que vous aurez l'occasion de monter à bord d'un boeing des forces canadiennes, où qu'il se trouve, il se peut que vous vous aperceviez que le navigateur est un réserviste. Si vous vous rendiez à Halifax aujourd'hui, cette fin de semaine-ci, vous verriez un grand nombre de réservistes dans les navires en mer. Il faut donc que je vous parle de l'ensemble des réserves et le chiffre est bien, bien plus élevé.

Le sénateur Thompson: Beaucoup plus?

Gen Dunn: Je devrais ajouter que si vous étiez allé en Allemagne au cours des dernières exercices d'automne de notre brigade, vous auriez constaté qu'entre 300 et 350 réservistes ont servi dans nos rangs au cours de cette période de six mois, comme fantassins et autres. Nous y avons formé depuis des sous-unités, notamment des troupes régulières, et des sections d'infanterie.

Le sénateur Smith: La politique de renforcement, en ce qui concerne les unités ou les sous-unités, permet-elle réellement de disposer d'un plus grand nombre de personnel de renfort que si vous recrutiez simplement des hommes pour les affecter directement à un bataillon régulier parfaitement entraîné?

Gen Dunn: Je crois que chaque élément a des besoins particuliers. La marine et l'aviation exigent plus des recrues que vous leur envoyez et celles-ci sont affectées à des tâches précises.

Toutefois, en ce qui concerne l'armée, les opérations sont d'un type qui nécessitent plutôt des sous-unités et des unités.

Le sénateur Smith: J'aurais dû préciser dans ma question que je faisais expréssement allusion aux forces terrestres. Je vois très bien une situation où vous assigneriez un travail particulier à un jeune dans un bataillon bien entraîné et vous vous attendriez à ce qu'il tienne le coup, mais très souvent, il n'est peut-être pas en mesure de le faire. Toutefois, il peut se révéler très utile comme renfort. Il me semble qu'il est très juste de juger de l'efficacité de la Milice en disant qu'il n'y a qu'un certain pourcentage de ses membres qui peuvent occuper un poste dans un bataillon de combat prêt à entrer en action le lendemain. Est-ce que j'ai raison de dire cela?

Gen Dunn: Vous avez absolument raison. Dans tout le pays, les chefs d'unité se plaignent de former des hommes pour qu'ils aillent ailleurs. Ils se disent: «Pourquoi devrai-je faire cela?» Je

[*Text*]

else. He is saying, "Why should I do this?" I can understand this. However, until we have a supplementary reserve that is as revitalized as we are planning with the shift going towards individuals, from the supplementary reserve, then we still have to, at the moment, call for an undefined number of individual augmentees from those same units.

I would hope that what we would aim for is to, some day, to be able to say, "We have a rather dynamic supplementary reserve of currently trained regular force people who have departed the regular forces and who can fill in very nicely and quickly into the individual augmentee positions." We can then look more towards giving, in this case, the army militia a greater opportunity to form and train operational subunits—a role which they desire. Then I think we could, possibly, try to look at some of the attrition problems.

Senator Thompson: I notice that the lists of supplementary reserves go up to age 65. Am I in that supplementary reserve? I was in the war, and said afterwards, if any crisis came up, that I would be prepared to be called up. Do you have a list of war veterans?

Gen Carswell: Only if you have agreed to be a part of it and have advised us of any changes of address. You must agree to be in it.

Senator Hicks: Do you not contact members of the supplementary reserve and ask them to upgrade each year, or is it their duty to do that?

Gen Carswell: We maintain contact with them and everybody who is leaving the service.

Senator Hicks: I was, for a number of years, in the supplementary reserves and I do not know when I ceased contact or whether it was my fault or yours. However, I am now past the magic age of 65.

Gen Cowan: That is unfortunate because I was going to hand you a piece of paper to sign.

Senator Hicks: How many people do we number in our supplementary reserves now? Do you have any idea of that? That is the one figure you did not give, although you gave figures for all of the other categories.

Gen Carswell: As of February, 1981, 17,529.

The Chairman: That is the supplementary list? That is all the reserves?

Gen Carswell: That is the supplementary list.

Senator Thompson: Assuming that I had signed that piece of paper every year—and, as I say, I never received it—what kind of training do I have to do to keep myself up to date?

Gen Carswell: There is no training for the supplementary list. It is merely a contact point so that we can contact you in an emergency. There is no training associated with the supplementary list.

[*Traduction*]

comprends ce point de vue. Toutefois, jusqu'à ce que notre réserve supplémentaire soit aussi revitalisée que nous le désirons, en nous adressant surtout aux membres de la réserve supplémentaire, de la réserve il nous faut encore, en ce moment, faire appel d'un nombre indéfini de membres de ces mêmes unités comme renforts.

J'espère qu'on cherchera à pouvoir dire un jour: «Nous avons une réserve supplémentaire assez dynamique formée d'anciens membres des forces régulières qui ont reçu la formation nécessaire et qui peuvent, très bien servir rapidement de renforts.» Nous pourrions alors songer à donner à la milice une plus grande possibilité de former et d'instruire des sous-unités opérationnelles, rôle qu'elle désire jouer. Je crois que nous pourrions, peut-être alors étudier certains des problèmes posés par l'usure des effectifs.

Le sénateur Thompson: Je remarque qu'on peut faire partie de la liste des réserves supplémentaires jusqu'à 65 ans. Est-ce que je fais partie de cette réserve supplémentaire? J'ai fait la guerre, et après je me suis dit que s'il y avait une crise, je serais prêt à reprendre les armes. Avez-vous une liste des anciens combattants?

Gen Carswell: Votre nom n'apparaît sur cette liste que si vous avez exprimé le désir d'en faire partie et que vous nous avez fait connaître tout changement d'adresse. Vous devez accepter d'en faire partie.

Le sénateur Hicks: Ne communiquez-vous pas avec les membres de la réserve supplémentaire pour leur demander de se perfectionner chaque année ou est-ce à eux de s'en occuper?

Gen Carswell: Nous demeurons en contact avec eux et avec toute personne qui quitte les Forces armées.

Le sénateur Hicks: Pendant un certain nombre d'années, j'ai fait partie des réserves supplémentaires et je ne sais pas quand j'ai cessé de communiquer avec elles; je ne sais pas si c'était de ma faute ou de la vôtre. Toutefois, j'ai maintenant dépassé l'âge magique de 65 ans.

Gen Cowan: C'est malheureux parce que j'allais vous remettre un document à signer.

Le sénateur Hicks: Combien comptons-nous de membres dans les réserves supplémentaires aujourd'hui? Avez-vous une idée de ce chiffre? C'est le seul chiffre que vous n'avez pas donné; vous nous avez donné des statistiques pour toutes les autres catégories.

Gen Carswell: En février 1981, nous comptions 17,529 membres.

Le président: C'est la liste supplémentaire—toutes les réserves?

Gen Carswell: C'est la liste supplémentaire.

Le sénateur Thompson: Supposons que j'aie signé ce document chaque année—et, comme je l'ai dit, je ne l'ai jamais reçu—que devrais-je faire pour me tenir au courant?

Gen Carswell: Il n'y a pas d'instruction pour les membres de la liste supplémentaire. C'est simplement un moyen de contact afin que nous puissions communiquer avec vous en cas d'ur

[*Text*]

Senator Thompson: So it is really a mailing list?

Gen Carswell: That is correct. In the situation that we are in now where we have a short regular force, we have contacted the supplementary list people who have recently left the service and who are still fully trained, and we have tried to bring them back into the service on full-time class C reserve service.

Senator Thompson: Among that 17,000 there is probably a number of people who would be completely inadequate from the point of view of up-to-date training.

Gen Carswell: That is right, they would have to be trained before they would be proficient.

Senator Thompson: Do you include, in that list, who is up to date in regard to training and who you can call on to move right in, and others who are out of date?

Gen Carswell: There is going to be a categorization within the list depending on the years since leaving the service and then the technical qualifications. We would stipulate the people with no training, those with a small amount of training and those with a more prolonged period of training.

Senator Buckwold: I should like to thank General Cowan. Those of us who have some association with the militia, such as myself, can say that things are getting better. I happen to be an honorary colonel of my regiment back home. A few years ago the situation was pretty grim.

I want to compliment you on the honorary colonels' conferences that you conduct every two years. It is a good shot in the arm for those who go back to become more active with their units and it is especially good for the community. The community role is something that I think we have neglected. Most of us, who are involved, are pretty passively involved. We do not really go out into the service clubs or the church groups and so on telling people the importance of the militia, the kind of job it does the pleasure it can bring to young people, if they are interested in that kind of a hobby, and the importance of it to the country.

I believe that a much more active role could be played in trying to involve those who have some prestige in the communities by selling the militia. A career in the militia is acceptable, but it is not the thing to do. A young boy, on being asked by his friend to join, will tell him that he is nuts to join the militia and that it is almost as stupid as being a politician. We have not got clear acceptance yet. Part of that results from the anti-militia philosophy that we have had for many years in this country.

[*Traduction*]

gence. Aucune formation et aucun entraînement ne sont nécessaires.

Le sénateur Thompson: Donc, il s'agit simplement d'une liste d'adresses?

Gen Carswell: C'est exact. Dans la situation actuelle, où nous avons des forces régulières assez faibles, nous avons communiqué avec les personnes dont le nom apparaît sur cette liste supplémentaire et qui ont récemment quitté les forces et restent parfaitement entraînées; nous avons essayé de les convaincre de faire partie des forces, à plein temps, dans le service de réserve de catégorie «C».

Le sénateur Thompson: Il y a probablement certains de ces 17,000 membres qui n'auraient pas l'entraînement nécessaire.

Gen Carswell: C'est exact, ils devraient faire leurs classes avant d'être vraiment efficaces.

Le sénateur Thompson: Inscrivez-vous, sur cette liste, ceux qui ont l'entraînement nécessaire et que vous pourriez envoyer directement au combat et ceux qui ont une formation dépassée?

Gen Carswell: On établira certaines catégories pour ceux dont le nom apparaît sur la liste suivant le nombre d'années qui se sont écoulées depuis leur départ des forces armées et selon leurs compétences techniques. Nous pourrions les classer par exemple dans les catégories suivantes: ceux qui n'ont pas d'entraînement, ceux qui en ont un pour et ceux qui ont subi un entraînement prolongé.

Le sénateur Buckwold: J'aimerais remercier le général Cowan. Ceux d'entre nous qui comme moi, ont été associé jusqu'à un certain point avec la milice, peuvent dire que les choses vont mieux. je suis colonel honoraire de mon régiment chez moi. Il y a quelques années, la situation n'était pas drôle.

Je tiens à vous féliciter des conférences des colonels honoraires que vous tenez tous les deux ans. C'est un bon moyen d'encourager ceux qui reprennent du service à être plus actifs au sein de leurs unités et c'est particulièrement bon pour la collectivité. Je crois que le rôle de la collectivité est un élément que nous avons négligé. La plupart d'entre nous, qui sommes concernés, restons assez passifs. Nous ne prenons pas la parole devant des cercles militaires ni des groupements religieux, et ainsi de suite, pour parler de l'importance de la milice, du genre de travail qu'elle accomplit, du plaisir qu'elle peut apporter aux jeunes, si ce genre de passe-temps les intéresse, et de son importance pour le pays.

Je crois qu'on pourrait chercher de façon beaucoup plus active à faire participer ceux qui ont un certain prestige dans les collectivités en leur demandant de faire connaître la milice. Une carrière dans la milice est acceptable, mais ce n'est pas souhaitable. Un jeune garçon à qui l'un de ses amis lui demande de s'inscrire, lui répond qu'il est fou de s'engager dans la milice et que c'est presqu'aussi stupide que d'être un homme politique. Nous ne sommes pas complètement acceptés. Cela est dû en partie à l'esprit antimilice que nous avons eu dans ce pays pendant de nombreuses années.

[*Text*]

Therefore, I feel there is a very real role to be played in the communities. I do not think the communities are active enough and perhaps people such as honorary colonels could play a part in this.

Gen Cowan: If I could interrupt you, I am aware of your field background. I believe you are aware that, in the two-year cycle, one of the honorary conferences is held by mobile command and one by the regional commanders. From my office, we have sought and, indeed, have received, invitations to each honorary conference. So far there have been three, one in Toronto, one in Calgary and one in Winnipeg. At those conferences, we are able to bring the honoraries up to date on what is happening. Like honourable senators in this room, that is, perhaps, the first time that they receive an update on the reserve picture. The value of the honoraries, of course, is in direct proportion, in my view, to their knowledge of what is going on.

Senator Buckwold: It is certainly very beneficial to all concerned and I hope that it is encouraged. About a year and a half ago a small group of honorary colonels were called to mobile command to talk about the seriousness of the militia end of it. A committee was formed which contacted the Minister of National Defence, and a group in due course did meet with him. Perhaps some of you people were there. I was asked to be part of that group but, because of my involvement in government, I thought it would be better to decline.

Gen Cowan: This is the de Volpé committee you are referring to?

Senator Buckwold: Yes. I have seen reports of the questions and the statements that were made, and I am wondering if, in fact, there was any reaction to the presentation by the honorary colonels as to how you could improve the militia. Has there been any concrete results of that particular argument?

Gen Cowan: Senator, I was present in the minister's office when Colonel de Volpé and his distinguished colleagues came in. The executive assistant to the minister, Roger Lacroix, said he had never before seen a group of people invited to stay for two and half hours in the minister's office where they were provided with a drink.

Senator Buckwold: That helps.

Gen Cowan: The minister was most grateful for the deliberations of that committee. What has happened is that many of the things I have said today match the statements and the conclusions that came out of the de Volpé committee. The fact that we have this present task force working on so many of these areas is due to the response of the minister to Colonel de Volpé: "Give us the time to staff this properly because it is part of the present task force deliberations." That is where we stand at the moment.

Senator Buckwold: I am glad to hear that. Certainly your presentation did support the statement that you just made

[*Traduction*]

Ainsi, je suis d'avis qu'on peut jouer un rôle très réel dans les collectivités. Je ne crois pas que celles-ci soient assez victimes et peut-être que des colonels honoraires pourraient aider à remédier à la situation.

Gen Cowan: Permettez-moi de vous interrompre; je connais votre passé militaire. Vous savez, sans doute que, dans le cycle de deux ans, une des conférences honoraires est tenue par le commandant de la force mobile et une autre part les commandants régionaux. A mon bureau, nous avons espéré recevoir, et de fait, nous avons reçu des invitations à chacune de ces conférences. Jusqu'à présent il y en a eu trois, une à Toronto, une à Calgary et la dernière à Winnipeg. A cette occasion, nous pouvons mettre les colonels honoraires au courant de ce qui se passe. Comme les honorables sénateurs qui se trouvent ici aujourd'hui, c'est peut-être la première fois qu'on leur fait le point de la situation dans la réserve. La valeur des officiers honoraires évidemment dépend directement selon moi de leur connaissance de la situation.

Le sénateur Buckwold: Ces conférences sont certainement profitables à tous les intéressés et j'espère qu'on les encourage. Il y a environ un an et demi, un petit groupe de colonels honoraires a été appelé au commandement de la force mobile pour discuter de la situation sérieuse de la milice. Un comité a été mis sur pied et a communiqué avec le ministre de la Défense nationale, et, le moment venu, un groupe de représentants l'a rencontré. Il est même possible que certains d'entre vous aient été présents. On m'avait demandé de faire partie du groupe, mais en raison de mon rôle politique, j'ai cru qu'il serait préférable de refuser.

Gen Cowan: Vous parlez du Comité de Volpé?

Le sénateur Buckwold: Oui. J'ai lu des rapports sur les questions qui ont été soulevées et les déclarations qui ont été présentées à ce moment-là, et je me demande s'il y a eu des réactions à l'exposé des colonels honoraires sur les moyens d'améliorer la milice. Y a-t-il eu des résultats concrets?

Gen Cowan: Monsieur le sénateur, j'étais présent dans le Cabinet du ministre lorsque le colonel de Volpé et ses distingués collègues sont arrivés. L'adjoint administratif du ministre, M. Roger Lacroix, a déclaré qu'à sa connaissance un groupe n'avait jamais été invité à rester dans le bureau du ministre pendant deux heures et demie et même, à prendre un verre.

Le sénateur Buckwold: Cela aide toujours.

Gen Cowan: Le ministre s'est montré très satisfait des discussions de ce comité. Un bon nombre des choses que j'ai dites aujourd'hui correspondent aux déclarations et aux conclusions du Comité de Volpé. Si ce groupe de travail étudie tout de ces questions, c'est grâce à la réponse du Colonel de Volpé: «Donnez-nous le temps de mettre cela sur pied comme il faut parce que cela fait partie des délibérations du groupe de travail actuel». C'est là que nous en sommes pour le moment.

Le sénateur Buckwold: Je suis heureux d'entendre cela. Votre exposé a certainement confirmée la déclaration que vou

[*Text*]

about the changes that are going on, and again I am being quite positive because I think it is getting better.

Do you think five per cent of the National Defence budget is sufficient to provide a reserve force? Keeping in mind—I am going to elaborate a little—you spend $58.5 million directly on the reserves, and then you say you have a total of $220 million because you are, in fact, loading on the militia overhead to a large extent which you would have had in any case. Your permanent force people would be doing something else. Your establishment would not particularly drop. If I am looking at what you are spending on militia in real dollars, it is probably significantly less. I do not know if I am making that particular point. I presume you have to add on capital equipment. I do not really consider permanent force personnel should be charged to the militia because you say they are part of the establishment in any case. Is that sufficient?

Gen Cowan: Senator, anybod who inserts in a brief the figure of five per cent should be prepared to receive the question you ask. It is something that I have thought about many times, but I cannot honestly sit here and say to you whether it should be seven per cent, twelve per cent, or what it should be, mainly because I feel that the mission of the reserves, the equipment and the support to go along with it, should dictate what that total cost will be. We have not yet completed the task force results on giving the total missions. Therefore, we have not equipped the force to meet whatever new missions they have. I wish you could delay your question long enough for us to be given the opportunity to see what they are supposed to be doing and what they should have. Only then will a budgetary figure come out.

Focussing on something elso you said, senator, we do use direct and indirect costs. I insisted that we stop using indirect costs and start to show the true picture of the costs of the reserves because you get a much more accurate idea. I am sure you are not suggesting a padding, and it is not a padding. With the exception of certain areas that you mentioned, what would the regular forces be doing if they were not with the reserves? I can tell you General Paradis would be delighted to have them back in the field formations. The fact that they are with the reserves is a legitimate cost.

When we talk about ammunition and a slice of vehicle procurement costs, this is legitimate. Therefore, I do not feel that $234 million for the current fiscal year is in any way a padded figure. If you say to me, "Is that enough?" I would say at this moment I cannot say what we need until the total role is sorted out.

Senator Buckwold: As a tighter observation, an additional amount not so much for manpower, but certainly for equipment, is essential to make. Your retention problem is really directly related to the fact that there is not sufficient equipment to stimulate people and to provide them with the kind of

[*Traduction*]

venez de faire sur les progrès qui se poursuivent actuellement, et encore une fois je suis très positif parce que je crois que les choses s'améliorent.

Croyez-vous que 5 p. 100 du budget de la Défense nationale suffisent pour assurer des forces de réserve? Étant donné, comme je l'expliquerai tout à l'heure, que vous affectez $58.5 millions directement aux réserves, si vous dites que vous avez un total de $220 millions, parce qu'en fait, vous imputez à la milice des frais généraux que, de toute façon, vous auriez dans une large mesure. Vos forces permanentes feraient quelque chose d'autre. Les effectifs ne baisseraient pas vraiment. Si je regarde ce que vous dépensez réellement pour la milice, c'est probablement beaucoup moins. Je ne sais pas si vous comprenez ce que je veux dire. Je suppose que vous devez ajouter les biens d'équipement. Je ne crois pas vraiment qu'on devrait imputer à la milice des défenses engagées pour les forces permanentes puisque vous dites qu'elle fait partie des effectifs de toute façon. Mon explication suffit-elle?

Gen Cowan: Monsieur le sénateur, toute personne qui insère dans un mémoire un chiffre comme 5 p. 100 devrait s'attendre à ce qu'on lui pose la question que vous venez de me poser. C'est une chose à laquelle j'ai pensé bien des fois, mais je ne peux pas honnêtement vous dire si ce chiffre devrait être de 7 p. 100, de 12 p. 100, ou quoi que ce soit surtout parce que je suis d'avis que la mission des réserves, l'équipement et le soutien qu'elles nécessitent devraient déterminer le coût total. Nous n'avons pas encore vu les résultats du groupe de travail par rapport au total des missions. Ainsi, nous n'avons pas équipé la force en vue des nouvelles missions qu'elle aura. J'aimerais que vous reportiez votre question jusqu'à temps que nous ayons pu voir ce qu'elle est censée faire et ce dont elle devrait être dotée. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'on pourra fournir un budget.

Permettez-moi, monsieur le sénateur, de m'arrêter sur quelque chose dont vous avez parlé; nous nous servons de coûts directs et indirects. J'ai demandé qu'on ne se serve plus de coûts indirects et qu'on commence à donner une véritable idée des coûts des réserves parce que de cette façon, on se représente mieux la situation. Je suis sûr que vous ne voulez pas parler de remplissage, parce que ce n'est pas du remplissage. A l'exception de certains secteurs que vous avez indiqués, qu'est-ce que les forces régulières feraient sans les réserves? Je peux vous dire que le général Paradis serait heureux de leur faire reprendre la formation de combat. Le fait qu'elles sont associées aux réserves représente un coût légitime.

Lorsque nous parlons de munitions et d'une partie du coût d'acquisition d'une tranche de véhicules, c'est un coût légitime. Par conséquent, je ne crois pas que $234 millions pour l'année financière en cours soit un chiffre artificiellement gonflé. Si vous me dites: «Est-ce que c'est assez?», je dirai qu'en ce moment je ne peux pas dire ce dont nous avons besoin jusqu'à ce que le rôle complet soit établi.

Le sénateur Buckwold: Pour serrer les choses de plus près, un crédit supplémentaire est nécessaire pas tant pour les effectifs que pour l'équipement. Le problème que vous posent les départs est directement lié au fait qu'il n'y a pas suffisamment d'équipement pour stimuler les recrues et leur offrir le

[*Text*]

excitement that they would want to maintain their interest in training programs and this type of thing.

What percentage of your overall reserves is female?

Gen Cowan: Senator, I do not have the total figure because it varies from approximately 50 per cent of the communications reserve to 10 per cent in combat support services. To the best of my knowledge, we have never asked for figures as to what the total female population is.

Senator Buckwold: I have sent units on parade where approximately 25 or 35 per cent of those present are female. Again, I do not want Doris Anderson after me or anything like that, because I am looking at it from the military point of view in a combat unit. With that very large percentage of females, who are certainly first-class soldiers in their own way, I sometimes wonder, when I look at that total of 21,000 manpower-womanpower—they call it personpower now—whether we are fooling ourselves a little as to the military effectiveness in the case of an emergency.

Gen Cowan: Senator, you should not have seen 35 per cent females in an arms unit. The regulations are quite clear that 10 per cent of the maximum garrison company, which is both a holding point for female—

Senator Buckwold: Then perhaps I should qualify that. The females on these particular occasions probably turned out in a much better number percentage-wise than males. Occasionally you will see that on parade.

Gen Cowan: The ration of male-female is no different for the reserves than it is for the regular forces, but females are not permitted in the combat classifications and trades. Having said that, in peacetime we permit 10 per cent of the unit strength in garrisons to include females. Of course, there has been a good-sized female population in the naval, the air—although not as many—and a large number in the communications reserve. In realizing the role of the communications reserve—individual people working in the communications system—this works out fine. It is rather interesting for me to travel and see, as you see, the number of females that would be on parade at a particular location, for instance, HMCS Carleton in Ottawa. It was surprising to me, but the numbers still tend to be quite acceptable from an assimilation point of view.

Senator Buckwold: You have not reached the point, though, where that would adversely affect your potential in the case of an emergency?

Gen Cowan: We have not.

Senator Buckwold: I am glad to hear that.

I have one more question. I would be interested in getting your assessment of reservists as they move to their temporary tour of duty.

Gen Dunn: Perhaps I could answer that since I spent the past few years verifying exactly what our reservists are doing. Those concerned with the brigade in Germany were very highly recommended.

[*Traduction*]

genre d'émotions fortes dont ils ont besoin pour continuer à s'intéresser aux programmes d'instruction et à ce genre de choses.

Quel pourcentage de vos réserves globales les femmes représentent-elles?

Gen Cowan: Monsieur le sénateur, je n'ai pas le chiffre total parce qu'il varie approximativement entre 50 p. 100 dans la réserve des communications et 10 p. 100 dans les services de soutien de combat. A ma connaissance, nous n'avons jamais demandé de statistiques pour la population féminine totale.

Le sénateur Buckwold: J'ai vu défiler des unités qui comptaient environ 25 à 35 p. 100 de femmes. Je ne voudrais pas m'attirer la colère de M^me^ Doris Anderson ou de qui que ce soit d'autre parce que j'étudie la question de l'unité de combat d'un point de vue militaire. Compte tenu de ce pourcentage important de femmes et de ce total de 21,000 années-personnes, je me demande si nous ne nous faisons pas d'illusions sur notre efficacité militaire en cas d'urgence.

Gen Cowan: Senateur, une unité armée ne compte jamais 35 p. 10 de femmes. Les règlements sont bien clairs à ce sujet: 10 p. 10 au maximum de la compagnie de garnison peuvent être des femmes.

Le sénateur Buckwold: Je devrais donc peut-être émettre une réserve. Le pourcentage des femmes dans ces cas particuliers, était beaucoup plus élevé que celui des hommes. Cela se produit parfois lors des défilés.

Gen Cowan: Le pourcentage des femmes qui peuvent appartenir aux réserves n'est pas différent de celui qui s'applique aux forces régulières, mais les femmes ne peuvent pas faire partie des unités de combat ou des métiers. En temps de paix, nous permettons que 10 p. 100 de l'effectif des troupes de garnison soit composé de femmes. La réserve navale et la réserve des communications comptent un bon nombre de femmes ainsi que la réserve aérienne quoiqu'à un degré moindre. La situation fonctionne très bien pour la réserve des communications. On peut être surpris de voir le nombre de femmes lors des défilés à un endroit donné, par exemple, le HMCS Carleton à Ottawa, mais la proportion est fort acceptable du point de vue de l'assimilation.

Le sénateur Buckwold: Vous n'en êtes pas toutefois rendu au point où la situation nuirait à votre efficacité en cas d'urgence?

Gen Cowan: Non.

Le sénateur Buckwold: Je suis heureux de voir l'entendre dire.

J'ai à vous poser une autre question. J'aimerais que vous nous parliez un peu des affectations temporaires de réservistes.

Gen Dunn: Permettez-moi de répondre à cela étant donné que j'étudie cette question depuis quelques années déjà. Ceux qui font partie de la brigade en Allemagne avaient été chaudement recommandés.

[*Text*]

They came back with very good reports. As a matter of fact, we were asked to send more.

In Egypt, the reservists consisted of about 200 of the approximately 1,000 servicemen we had over there at one time. We also know that they were very well received and that they did their jobs very well.

I call only say that, as far as I have seen in the past three years or so, those who served anywhere with the regulars have been excellent.

Senator Bélisle: How many of your militia personnel are ready to go to Europe within a week or 24 hours to partake in the responsibilities there?

Gen Dunn: Those we send over are those who have the time. These are either students or people who have been well trained and are out of a job in the civilian market and will take the opportunity to serve some time over there. How many we could send tomorrow morning I could not say unless we dug into the files.

Gen Cowan: Of course, senator, like many things, he who is available will be the one to volunteer, but then again I think that that is the whole history of the reserves. He who was available in the 1950s to join the brigade went to Korea.

This does not occur overnight. The units are canvassed to find out who is available. After that, the individual must be screened and he must be able to meet the requirements of trade qualifications, desire and be free of some personal things such as indebtedness. So, there is a process which we go through, but it still depends, in many cases, on who is available.

Sometimes a youngster is so dedicated to his reserve unit that he says: "I want to go to CFE." He will quit his job to do exactly that knowing full well that he will be back in six weeks and be without a job. I am afraid that this happens.

Senator Buckwold: Could there be a temporary extended role for the reservists with other active forces?

Gen Dunn: Senator, prior to approximately a year or so ago, none of our reservists were sent to Cyprus. They were then requested to go, and I think the last group that went through was with the Fifth RALC, an artillery unit with the Fifth Brigade from Valcartier, Quebec. They wanted some 30-odd reservists. I think we were able to get something like 130 to apply. I think they are now up to around 50 or 55.

Senator Buckwold: Are you saying that you are prepared to take more reservists to train in that capacity? Is that message getting out to the units?

Gen Cowan: The proper response is to say that there has been an agreed quota placed on the number of reserves employed, for the obvious reasons, in such areas. In such things as communications, they do not have the depth of knowledge required, so there is an agreed quota. At the moment the agreed quota for the Middle East is 29, and for

[*Traduction*]

Les rapports que nous avons reçus à leur sujet à leur retour étaient excellents. En fait, on nous a demandé d'en envoyer d'autres.

En Egypte, les réservistes représentaient environ 20 pour cent des 1,000 hommes qui étaient dans cette région à un moment donné. Ils ont été très bien reçus et se sont très bien acquittés de leurs fonctions.

D'après mon expérience des deux ou trois années, je ne peux que reconnaître l'excellence du travail accompli par les réservistes qui sont allés prêter mais forte aux forces régulières.

Le sénateur Bélisle: Combien de miliciens sont prêts à s'envoler pour l'Europe pour prendre part aux opérations sur ce continent si on leur donne un préavis d'une semaine ou de 24 heures?

Gen Dunn: Ceux que nous envoyons sont ceux qui peuvent le faire. Il s'agit d'étudiants ou de personnes qui ont terminé leur instruction et qui n'ont pas d'emploi pour le moment sur le marché civil et qui accepteront d'être affectés en Europe pour un certain temps. Je ne peux pas vous dire à brûle-pour-point combien de miliciens nous pourrions envoyer demain matin.

Gen Cowan: Naturellement, sénateur, comme pour toute autre chose, celui qui est disponible est celui qui se portera volontaire, mais je crois que c'est toute l'histoire des réserves. Celui qui était disponible en 1950 pour joindre la brigade est allé en Corée.

Cela n'arrive pas d'un jour à l'autre. On effectue des sondages parmi les unités pour connaître les miliciens disponibles. L'individu doit ensuite être évalué et répondre aux critères professionnels voulus, être prêt à y aller et n'avoir aucune dette. Nous devons donc établir une sélection, mais elle dépend en grande partie de ceux qui sont disponibles.

Parfois, un jeune milicien peut désirer tellement aller en Europe qu'il quittera son emploi en sachant très bien qu'il reviendra dans six semaines et qu'il sera alors sans emploi. Il faut bien reconnaître que cela se produit.

Le sénateur Buckwold: Es-ce que les réservistes pourraient jouer un rôle temporaire au sein d'autres forces actives?

Gen Dunn: Sénateur, jusqu'à l'année dernière environ, aucun de nos réservistes n'avait été envoyé à Chypre. On le leur a ensuite demandé et je crois que le dernier groupe y est allé avec le 5 RALC, une untié d'artillerie de la Cinquième brigade de Valcartier à Québec. On voulait quelque trente réservistes. Je crois que quelque cent trente d'entre eux ont soumis une demande. Je pense qu'ils sont maintenant de 50 à 55 à Chypre.

Le sénateur Buckwold: Voulez-vous dire que vous êtes prêts à instruire davantage de réservistes pour des opérations de ce genre? Est-ce que les unités en sont au courant?

Gen Cowan: Je crois qu'il convient de préciser qu'un contingent a été fixé pour les affectations dans un tel secteur. Dans le domaine des communications, les réservistes ne possèdent pas les compétences voulues de sorte qu'il faut limiter leur nombre. A l'heure actuelle, le quota convenu est de 29 pour le Moyen-Orient et de 75 pour Chypre. C'est une notable amélioration

[*Text*]

Cyprus it is 75. That is a considerable improvement, as General Dunn stated, from a year ago.

Senator Buckwold: But when the men come back, they are all fired up and are an inspiration to the people they are working with.

Gen Cowan: Over the years, we can all recall that the role of the peace-keeping forces of Canada has tended to change. Years ago in the Gaza Strip we provided a large combat armed participation; it is now a specialist participation. Therefore, because they require specialist jobs, there is a tendency for the number of reservists, by virtue of qualification, to be less.

If something were to happen tomorrow and Canada agreed to participate in another peace-keeping role that called for a battalion of infantry, then it would open up to the reservists because they can more easily meet that requirement.

Senator Buckwold: What about the number of our forces in Lahr and the other bases in Germany? Is there an increased role for the militia there?

Gen Cowan: Last year we sent 300. With the present brigade size of 3,000 that is a fairly healthy number.

Senator Buckwold: I think that is sufficient.

Gen Cowan: I think it is wonderful.

Senator Buckwold: My last question is one I asked once before. It is about the possibility of reviving the COTC at universities. That is recommended each time we meet at the honorary colonels' conferences. Has anything happened in that regard?

Gen Cowan: At the moment, there are no plans to revive it.

Senator Buckwold: I think this is an important subject. For developing a cadre, the COTC has been a major source.

Gen Dunn: At the present time, we have the RESO program, which is similar to the COTC. They get up to 12 weeks' training during the summer, two summers in a row, and during the third summer they go on the on the job training program. They are trained in conjunction with their regular force counterparts. In other words, they get exactly the same training for the first two phases.

Senator Thompson: When you say "they", who are they? Are they university students?

Gen Dunn: Yes, they could be university students.

Senator Buckwold: Are there courses during the year?

Gen Dunn: For these people?

Senator Buckwold: Yes.

Gen Dunn: They are attached to reserve units.

Senator Buckwold: Do you think that is stimulating enough for those people who had a different direction when they were in the COTC?

[*Traduction*]

compte tenu de la situation il y a un an, comme le soulignait le général Dunn.

Le sénateur Buckwold: Mais lorsque les hommes reviennent, ils sont pleins d'enthousiasme et ils exercent une influence positive sur les personnes avec lesquelles ils travaillent.

Gen Cowan: Nous savons tous qu'au cours des années le rôle des forces canadiennes de maintien de la paix a évolué. Il y a des années, nous fournissions une importante unité de combat dans la bande de Gaza. Il s'agit maintenant d'une unité spécialisée. Par conséquent, comme on a besoin de spécialistes, le nombre de réservistes tend à diminuer.

Si le Canada acceptait demain de participer à une autre mission de maintien de la paix à laquelle il devrait fournir un bataillon d'infanterie, un plus grand nombre de réservistes pourraient alors en faire partie.

Le sénateur Buckwold: Ne peuvent-ils pas être affectés à notre base de Lahr et à d'autres bases en Allemagne? Est-ce que les miliciens ne pourraient pas jouer un rôle accru à cet égard?

Gen Cowan: L'an dernier, nous en avons envoyé 300. L'effectif de la brigade étant à l'heure actuelle de 3,000 hommes, cette proportion est bonne.

Le sénateur Buckwold: Je crois qu'elle est suffisante.

Gen Cowan: Je crois qu'elle est excellente.

Le sénateur Buckwold: J'aimerais poser de nouveau une question sur la possibilité de rétablir les cours de CEOC dans les universités. Nous le recommandons à chaque conférence des colonels honoraires. A-t-on pris des mesures en ce sens?

Gen Cowan: A l'heure actuelle, il n'existe aucun projet visant à donner suite à cette recommandation.

Le sénateur Buckwold: Je crois qu'il s'agit d'un sujet important. Le CEOC a été un excellent outil pour former des cadres.

Gen Dunn: Nous avons à l'heure actuelle le programme PIRO (Programme d'intégration à la Réserve—officiers) qui est analogue au CEOC. Les réservistes suivent des cours de formation de 12 semaines pendant l'été, deux étés de suite, et le troisième été ils participent au programme de formation en cours d'emploi. Ils suivent ces cours avec leurs collègues des forces régulières. En d'autres termes, ils suivent exactement les mêmes cours pour les deux premières étapes.

Le sénateur Thompson: A qui faites-vous allusion? A des étudiants d'université?

Gen Dunn: Oui, il peut s'agir d'étudiants d'université.

Le sénateur Buckwold: Ces personnes suivent-elles des cours pendant l'année?

Gen Dunn: Pour ces personnes?

Le sénateur Buckwold: Oui.

Gen Dunn: Ils sont détachés auprès des unités de réserve.

Le sénateur Buckwold: Croyez-vous que ces cours sont suffisamment stimulants pour les personnes qui ont participé au CEOC?

[*Text*]

Gen Dunn: I would venture to say that the major proportion of young officer cadre today in militia units are now in junior ranks and have come from this program.

Senator Buckwold: What is holding up the COTC? Is it the universities, apathy on campus, or the military authorities?

Gen Cowan: I think it is both, senator. The same reason applies to why we have gone down in our number of school cadet corps. Apathy is a common thing. If the incidents at Kent State had not happened a few years ago, maybe this would not be the situation.

My colleagues from the United States inform me that there is a move in the United States toward what is called the ROTC. They have the junior ROTC and the senior ROTC. With the universities, it is a move back.

This is one thing on the list of many things I have to do. I must fully examine the COTC because I am a product of that system. I ran it, and was surprised when I came back to find out that it did not exist.

Let us say that I smile when you raise this point because my staff knows that I am anxious to properly evaluate this. Maybe the atmosphere is right again in Canada to go back in that direction. Your questions are appreciated. Perhaps something might happen.

Senator van Roggen: You mentioned, General, that some 25 to 30 per cent of recruits in the regular force came from the reserves which, bearing in mind that it is an all-voluntary force, is an essential factor. How many of the cadets moved, in turn, up to the reserves? Is there a reasonably high percentage that do?

Gen Cowan: Senator, within the past three months, we reviewed enlistment documents to try to determine the answer to the type of question you just asked. We found that we had to make some revision to the enlistment documents to start to capture this type of information. The enlistment documents for the primary reserves asked if the applicant had former service in the cadets at any time. At no time did we have it so designed that we had information on cadets going into reserves as well as cadets going into the regular force. We have taken this action and are now hopeful we will get much better information.

I would have to surmise, and I trust you will permit this speculation that, if we are getting 25 to 30 per cent recruitment into the regular force, and knowing the very strong sponsorship arrangement of the reserve units toward the cadet corps, it must be considerably better than 25 to 30 per cent.

Senator van Roggen: When one considers that situation and the percentage of the regular force which comes from this source, it seems that the cadets are very important.

Gen Cowan: Indeed.

Senator van Roggen: What is the size of the reserve today relative to its size in, say, 1939?

Gen Cowan: I cannot answer that question.

[*Traduction*]

Gen Dunn: Je crois que la majeure partie des jeunes officiers cadres des unités de la milice détiennent maintenant des grades subalternes et ont suivi ce programme.

Le sénateur Buckwold: Qu'est-ce qui s'oppose à la reconstitution du CEOC? Est-ce les universités, l'apathie sur les campus ou les autorités militaires?

Gen Cowan: Les trois je crois, sénateur. La même raison explique pourquoi le nombre des écoles de corps de cadets a diminué. L'apathie est générale. S'il n'y avait pas eu l'incident de Kent State il y a quelques années, la situation serait peut-être différente.

Mes collègues des États-Unis m'informent qu'on se dirige dans ce pays vers ce qu'on appelle les cours de formation d'officiers de la force régulière. Il y a des cours qui s'adressent aux officiers subalternes et ceux qui sont destinés aux officiers supérieurs. C'est un recul en ce qui est des universités.

C'est une des choses dont je dois m'occuper. Je dois étudier à fond le CEOC parce que je suis un produit de ce système. Je l'ai dirigé, et j'ai réalisé à ma grande surprise lorsque je suis revenu que le système n'existait plus.

Cette question me fait sourire parce que mon état-major sait qu'il me tient à cœur d'évaluer à fond cette question. Peut-être que le moment est venu au Canada de se diriger dans ce sens. Je vous remercie de vos questions. Elles auront peut-être des résultats concrets.

Le sénateur van Roggen: Vous avez mentionné, Général, que quelque 25 à 30 p. 100 des recrues des forces régulières proviennent de la Réserve, ce qui, compte tenu du fait que c'est une force composée uniquement de volontaires, est un facteur essentiel. Combien de cadets rejoignent à leur tour la Réserve? Est-ce que le pourcentage est relativement élevé?

Gen Cowan: Sénateur, nous étudions depuis les trois derniers mois les documents d'enrôlement afin de pouvoir répondre au genre de questions que vous venez de poser. Nous avons constaté qu'il nous fallait apporter certains changements aux listes d'engagement afin d'obtenir ces renseignements. Sur le document d'engagement pour la réserve primaire, on demandait au requérant s'il avait déjà fait partie des cadets. Nous n'avons jamais conçu nos formulaires de façon à connaître le nombre de cadets qui joignaient les forces régulières ou la Réserve. Nous les avons modifiés afin d'obtenir ces renseignements.

Vous me permettrez de vous donner un chiffre estimatif de 25 à 30 p. 100 compte tenu des liens étroits entre les unités de réserve et les corps de cadets; je crois cependant que ce pourcentage est plus élevé.

Le sénateur van Roggen: Lorsqu'on tient compte de cette situation et du pourcentage de la force régulière qui provient de cette source, il semble que les cadets soient une source de recrutement très importante.

Gen Cowan: En effet.

Le sénateur van Roggen: Quelle est l'importance des effectifs de la Réserve, aujourd'hui, par rapport à celle de 1939?

Gen Cowan: Je ne peux pas répondre à votre question.

[*Text*]

Senator van Roggen: I have the impression that the reserve was much larger in those days, but perhaps I am mistaken.

Gen Dunn: I can get you the answer, senator. There is a document which details that information.

Senator van Roggen: If the difference is substantial, the information may be useful for the record. Certainly, the reserve units in the last war were very substantial and they were a main source of recruitment for the forces.

I believe I have alrady answered in my own mind my remaining question. It is with regard to whether the reserve justifies itself in terms of the recruitment it provides. I asked a question several weeks ago relative to some other testimony which dealt with the concept of a small professional volunteer force such as we have today. In terms of the First World War and the Second World War, the reserve formed the nucleus from which people were drawn for training as first officers, NCOs and so forth. The response which I received from your people on that day was that the reserve was not looked upon in the same way today as it was in those days simply because of the changes in the nature of the conflict which we may be facing today.

A prolonged four-year trench war is not likely and, therefore, as I understood the answer, the military is of the philosophy that you must be equipped to fight the war from day one as opposed to relying on what could be brought in over a sustained period of time. Of course, this philosophy limits the necessity for a larger reserve to some degree, if I am correct in my surmise that the reserve was much larger some years ago. Do you have any comments on that topic? Is the principal function of the reserve today, in your judgment, simply to provide that 25 per cent or 30 per cent recruitment into the regular forces and to be a nucleus around which you can build, if it is necessary to expand the forces in times of war?

Gen Cowan: Senator, I am somewhat qualified to respond to your question because over the past three years I was appointed as the chief of operations HQ CENTAG in Europe. Therefore, I am aware of the concept of battle as planned by our European allies, the plans of our own central army group and of what reinforcements would mean from the point of view of the United States. I don't believe that the answer is in numbers so much as it is in time. If it is perceived that the "forces in being" concept is the most viable one because of the type of warfare which is envisaged, then it is what the force consists of at the time that will make the difference. There have been times in the past, such as in 1939 or, indeed, in my case, the Korean War, where the army recruited and trained its men and moved them into the war. I was in the 48th Highlanders in Toronto in 1950 when that regiment was approached and asked to become part of the Korean force. We had the entire winter and spring to train before we arrived in Korea in March, 1951.

It is not envisaged that there would be time for such training in the European-type of operation. Therefore, the answer is that what you have at the time should provide the immediate

[*Traduction*]

Le sénateur van Roggen: Si je ne m'abuse, la réserve était beaucoup plus importante à ce moment.

Gen Dunn: Je peux répondre à votre question, sénateur. Il existe un document qui donne ces renseignements.

Le sénateur van Roggen: Si la différence est importante, ce renseignement peut être utile. Les unités de la Réserve étaient certainement importantes au cours de la dernière guerre et elles ont constitué la principale source de recrutement pour les forces régulières.

Je crois que j'ai moi-même répondu mentalement à ma dernière question. Je voulais savoir si l'existence de la réserve se justifiait compte tenu de son rôle de recrutement. J'ai posé une question il y a plusieurs semaines au sujet du concept d'une petite force de volontaires professionnels comme celle que nous avons aujourd'hui. Pendant la Première et la Seconde Guerre mondiale, la réserve a constitué le noyau dont on prélevait des éléments pour qu'ils deviennent, après formation, les premiers officiers, sous-officiers et ainsi de suite. Vos collègues m'ont alors répondu qu'on ne considérait pas la réserve du même œil aujourd'hui étant donné que le conflit qui risque d'éclater aujourd'hui sera complètement différent.

Il est fort improbable que nous assistions à une guerre de tranchées se prolongeant pendant quatre ans. Par conséquent, je crois que les militaires sont maintenant d'avis qu'il faut être prêt à combattre dès le premier jour et non à compter sur des renforts éventuels. Cela limite évidemment la nécessité d'une réserve plus importante et expliquerait pourquoi la réserve était beaucoup plus importante il y a quelques années. Avez-vous des observations à faire à ce sujet? Est-ce que le rôle principal de la réserve aujourd'hui est de fournir de 25 à 30 p. 100 de l'effectif aux forces régulières et de servir de noyau autour duquel les forces peuvent s'agrandir en temps de guerre?

Gen Cowan: Sénateur, je suis assez bien placé pour répondre à votre question parce que j'ai dirigé au cours des trois dernières années les opérations du Groupe d'armées du Centre du CG en Europe. Aussi suis-je tout à fait conscient des concepts et des plans élaborés par nos aliés européens, en cas d'affrontement, ainsi que de ceux de notre groupement armé central, et de la signification d'une augmentation des forces comme la conçoivent les États-Unis. Je ne pense pas que la question se pose autant en termes d'effectifs que de leur moment d'utilisation. Si on a l'impression que la notion d'«armée en puissance» reste la plus défendable, étant donné le type de conflit envisagé, la nature et la composition des forces seront, au moment voulu, l'élément décisif. Il y a eu des époques, comme en 1939, ou même au moment de la guerre de Corée lorsque j'y étais, où l'armée recrutait et formait elle-même ses hommes et les envoyait ensuite au front. En 1950 j'étais au 48ième Highlanders à Toronto, lorsque le régiment a été sollicité pour faire partie des forces du front coréen. Nous avions l'hiver et le printemps pour nous entraîner avant de nous rendre, en mars 1951, en Corée.

Il n'est pas imaginable que l'on dispose de tout ce temps pour l'instruction, dans le cas d'une opération en Europe. C'est pourquoi je devrais dire que ce dont qu'il faudrait faire face

[*Text*]

response. Then, if the situation changes and there is a prolonged conventional phase or whatever, there must be the ability to expand. I believe that the policies which we have in place now provide for the initial augmentation defence of Canada and a basis for expansion.

Senator van Roggen: And a recruiting force?

Gen Cowan: That, sir, is part and parcel of what I mean by expansion.

Senator van Roggen: So without expansion, this regular voluntary force as a recruiting source is probably worth the 5 per cent which you are putting into it?

Gen Cowan: Indeed.

Senator Smith: Mr. Chairman, I wish to ask a couple of questions about the air reserve. I am not sure I retained exactly what was said, but it seems to me that you said there were four wings, two wings were of two squadrons each and two wings were of one squadron each and there was an independent squadron at Shearwater?

Gen Cowan: Perhaps some confusion arose when we spoke of the 8X ARAF, which is in the lower box. There are a total of six squadrons under the wing headquarters, but there are eight Air Reserve Augmentation Flights located at selected bases across the country which feed the twin regular force squadrons with reservists for on-the-job training with the regular squadron. Shearwater is the base for the independent squadron. I am not sure whether that chart provides what you are asking, senator.

The chart is as follows:

[*Traduction*]

la situation immédiate avec les moyens du bord. Ensuite, au cas où la situation évoluerait, et que l'on ait une phase de guerre conventionnelle prolongée, il faudrait s'attendre à devoir s'agrandir. Si je ne me trompe, les politiques en place permettent l'acheminement des renforts dans un premier temps, et prévoient une base d'extension.

Le sénateur van Roggen: Des effectifs du recrutement?

Gen Cowan: Cela fait partie de l'ensemble de mesures auquel je fais allusion quand le parle d'extension.

Le sénateur van Roggen: Sans cette extension, ces effectifs réguliers d'engagés comme source de recrutement représentent sans doute les 5 p. 100 dont vous parliez?

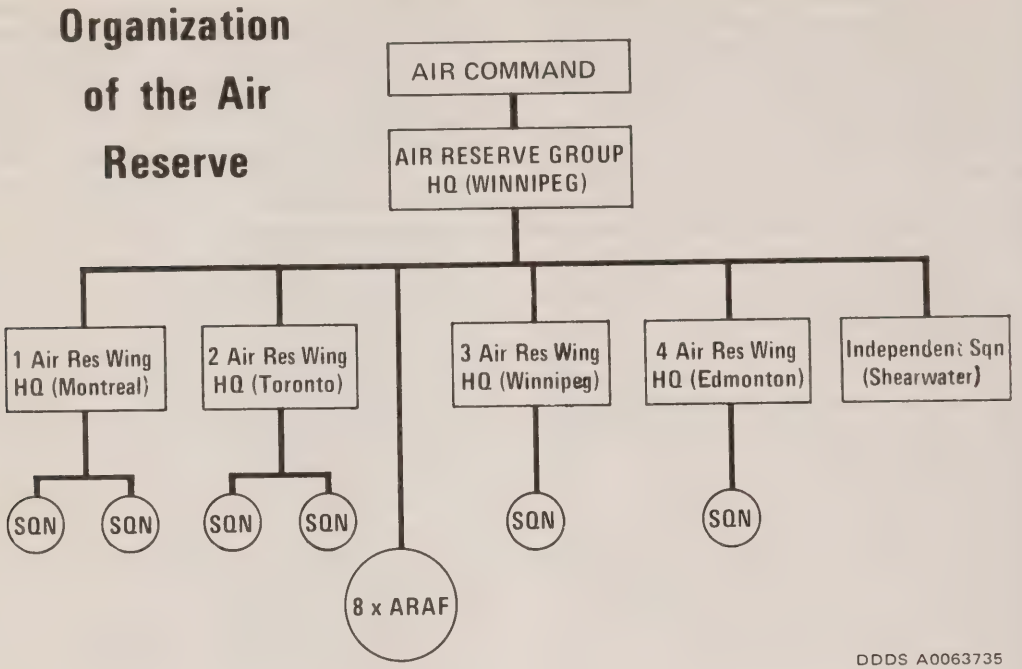
Gen Cowan: En effet.

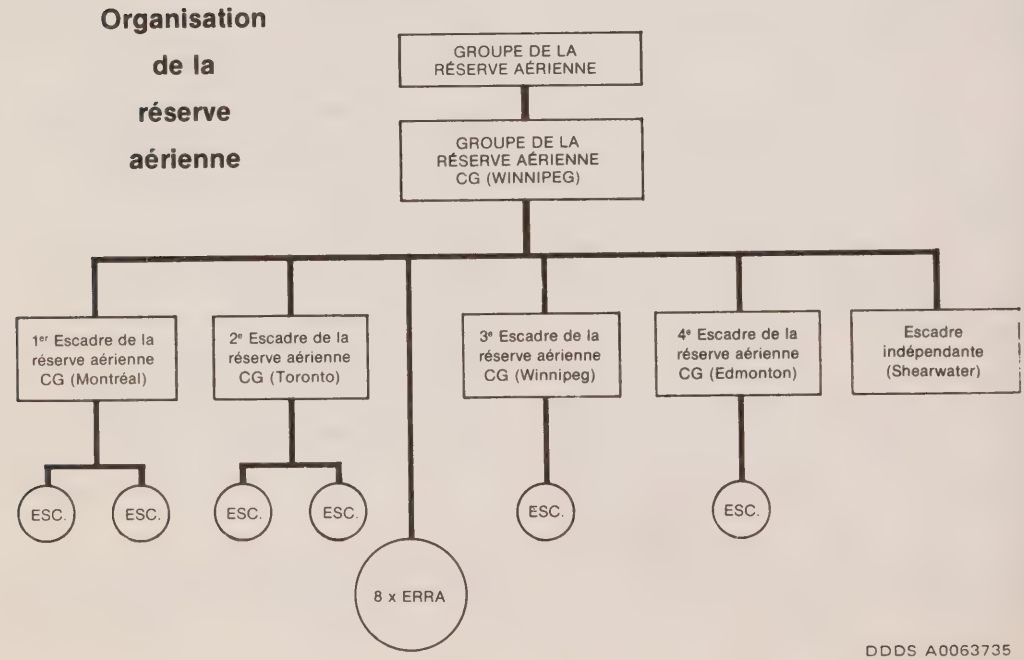
Le sénateur Smith: Monsieur le président, j'aimerais poser une question ou deux sur les réserves de l'armée de l'air. Je ne me rappelle pas exactement des termes employés, mais il me semble que vous avez parlé de quatre escadres, deux composées de deux escadrons chacune, et deux autres composées d'un seul escadron, plus un escadron indépendant à Shearwater?

Gen Cowan: Peut-être y a-t-il eu quelque malentendu lorsque nous avons parlé des huit ERRA, dans le rectangle du bas. Il y a un total de six escadrons pour un poste de commandement d'escadre, mais il y a huit Escadrilles de Renfort de la Réserve Aérienne (ARAF) dispersées dans une certain nombre de bases choisies qui alimentent les escadrons jumelés des forces régulières en personnel pour l'instruction sur place au sein de l'escadron. Shearwater est effectivement la base de l'escadron indépendant. Je me demande si ce tableau répond à vos questions, sénateur.

Voici le tableau:

[*Text*] [*Traduction*]





[*Text*]

Senator Smith: I am not sure that I follow it completely, but that is not your fault. The 8 ARAF is what?

Gen Cowan: The Air Reserve Augmentation Flight. These units are approximately 30 in strength and are formed on each operating air base with a regular force squadron that wishes to form such a body, and they provide the twin regular force squadron or the associated regular force squadron with personnel for training.

Senator Smith: Then they are designed to carry out a different function than 1 Air Reserve Wing, 2 Air Reserve Wing, 3 Air Reserve Wing and so on, and the independent squadrons?

Gen Cowan: That is correct. The squadron operates as a squadron and the ARAF units operate as individual units.

Senator Smith: So the fact that there is a line leading up to roughly the centre of your first horizontal line is only a convenient way of saying they are all there?

Gen Cowan: Perhaps it would be better if I said that the squadrons were originally formed based on where there was suitable intake to form squadrons and then individual bases came along and said that they wanted to form squadrons although they did not have enough new people to train.

Senator Smith: What is the function and organization of the independent squadron at Shearwater?

Gen Cowan: Its mission is Maritime Surveillance and patrols, just like the twinned tracker squadron with which it works.

There is presently underway a review of that regular squadron at Shearwater with the idea in mind of moving it to Summerside.

Senator Smith: Yes, that is what I had in mind.

Gen Cowan: A decision has recently been made that 420 Squadron in a reduced size will remain at Shearwater.

Senator Smith: At a reduced size?

Gen Cowan: Yes.

Senator Smith: Both in machines and personnel?

Gen Cowan: Yes, sir. I mentioned in my brief that we had a ubmission from the Commander of Air Command which, I m sure, will be approved. The next step is for us to authorize n air reserve augmentation at Summerside to support the quadron.

Senator Smith: The mission, then, of the independent squadon at Shearwater will remain the same?

Gen Cowan: Maritime surveillance.

Senator Smith: According to its reduced size.

Gen Cowan: That squadron is one of the most active across ıe country. It is fulfilling a real, live, maritime surveillance nd search role. The commanding officer is a former naval air

[*Traduction*]

Le sénateur Smith: Je ne suis pas certain de suivre toutes vos explications, mais ce n'est pas de votre faute. Les huit ARAF, qu'est-ce que c'est?

Gen Cowan: Les escadrilles de renfort de la réserve aérienne. Ces formations qui comptent environ 30 unités, sont constituées dans chaque base aérienne opérationnelle dotée d'un escadron régulier qui a émis le vœu de constituer une telle formation, laquelle fournit le personnel de formation à l'escadron régulier, ou l'escadron associé des forces régulières.

Le sénateur Smith: Elles sont donc conçues pour jouer un rôle différent de celui des escadres de réserve 2 et 3 etc., et des escadrons indépendants?

Gen Cowan: C'est exact. L'escadron fonctionne comme escadron, et les unités ERRA fonctionnent également de façon individuelle.

Le sénateur Smith: Ainsi, cette ligne qui rejoint en gros le centre de votre première barre horizontale, signifie simplement qu'ils sont tous là?

Gen Cowan: Il serait peut-être préférable de dire que les escadrons ont d'abord été constitués là où les conditions de recrutement le permettraient, et qu'ensuite d'autres bases ont également demandé l'autorisation d'en constituer, malgré un personnel d'instruction parfois insuffisant.

Le sénateur Smith: Quel est le rôle et la structure de l'escadron indépendant de Shearwater?

Gen Cowan: Il est chargé de missions de surveillance maritime et de patrouille, exactement comme l'escadron de Tracker, auquel il est associé.

Cet escadron de Shearwater fait actuellement l'objet d'une étude et on envisage la possibilité de le transférer à Summerside.

Le sénateur Smith: Oui, c'est effectivement ce à quoi l'on pense.

Gen Cowan: On a récemment décidé que le 420e escadron resterait avec des effectifs réduits, à Shearwater.

Le sénateur Smith: Avec effectifs réduits?

Gen Cowan: Oui.

Le sénateur Smith: Appareils et personnel?

Gen Cowan: Oui. J'ai mentionné dans mon mémoire que nous avions reçu un document du Chef du Commandement aérien, qui j'en suis sûr sera approuvé. La prochaine étape pour nous sera d'autoriser le stationnement d'une unité de réserve aérienne d'appoint à Summerside, pour appuyer l'escadron.

Le sénateur Smith: Alors la mission de l'escadron indépendant de Shearwater restera la même?

Gen Cowan: Surveillance maritime.

Le sénateur Smith: Avec des effectifs réduits.

Gen Cowan: Cet escadron est l'un des plus actifs dans le pays. Il assume un rôle véritable de surveillance maritime et de détection. Le commandant est un ancien pilote des forces

[*Text*]

pilot. It is one of the best squadrons in regards to morale and activity that I have seen.

Senator Smith: You are speaking now of 420?

Gen Cowan: Yes, sir.

Senator Marshall: I want to talk about pay incentives. Some of your good officers probably have a good response to the job. When there is a militia exercise, they are willing to sacrifice today's pay because of training incentives. I see now, that that approach is successful. I now see young men going into Katimavik at a dollar a day because of training facilities. How important is more pay for the militia or incentives or income tax deductions? Is that the answer? We have a proven success at Katimavik. Do we need to induce better pay for the militia?

Gen Cowan: I think it is fair to say that times have changed. You spoke of your earlier, closer association with the militia and you know that many of us turned our pay cheques over to our units for unit funds. We also put wooden rifles on our shoulders.

We now find that the reserves need the money, whether it is for economic reasons or that, coupled with the age of the reservists. In many cases this is their sole source of income. In other cases it is supplementing other income. Gradually, it has changed to a greater reliance on pay and compensation than ever before.

I am pleased to say that the joint Treasury Board-DND advisory group acknowledges this. There is a long list of compensation items which covers a range of everything from a better arrangement for providing rations instead of the service paying for them, and even such things as life insurance, which is now before Treasury Board, along with proposed increases in pay.

The package that I have seen is the most comprehensive that we have ever put together. I am probably stepping into General Carswell's area, but I am very hopeful that this will solve some of our problems.

Senator Marshall: How are the cadet forces affiliated now? Are they affiliated to a regiment or are they sponsored by a service organization? I know about the army and the air side. Do we have a system of them being affiliated with the unit from the school?

Gen Cowan: As of the end of last year we had 1,039 cadet corps as opposed to the figure of 1,017 which was for the previous year. It takes a year for the figures to come to us. We are now getting the 1980 figures.

Of that 1,039 cadet corps, 87 cadet corps are school corps, and all others are either community service-club sponsored, or a very large number are reserve-unit sponsored.

[*Traduction*]

aéronavales. C'est un des meilleurs escadrons en ce qui concerne le moral et le dynamisme.

Le sénateur Smith: Vous parlez maintenant du 420?

Gen Cowan: Oui sénateur.

Le sénateur Marshall: J'aimerais parler maintenant des incitations salariales. Vous avez certainement de bons officiers qui réagissent de façon positive à leur rôle. Lorsqu'il y a des manœuvres de la milice, ils sont prêts à sacrifier leur salaire, parce qu'il y a un encouragement à l'entraînement. Je constate donc que cette méthode obtient de bons résultats. Je vois même de jeunes recrues qui vont à Katimavik, pour $1 la journée, à cause des facilités d'entraînement. Est-il important d'améliorer les conditions salariales de la milice, ou de recouvrir à des méthodes d'incitation comme les abattements fiscaux? Est-ce bien là une réponse au problème? Il est certain qu'à Katimavik nous avons obtenu de bons résultats. Est-il nécessaire de mieux rétribuer la milice?

Gen Cowan: Je pense qu'il est juste de dire que les temps ont changé. Vous avez parlé tout à l'heure de votre engagement dans la milice à une époque, vous vous en souvenez, où de nombreux membres versaient leur indemnité à un fonds collectif de l'unité. C'était aussi une époque où nous avions des fusils à crosses de bois.

Nous nous aperçevons aujourd'hui que la réserve a besoin d'argent, pour des raisons économiques d'ordre général, ou simplement en raison de l'âge des réservistes. Dans de nombreux cas, c'est leur seule source de revenu. Dans d'autres cas, c'est un complément. Petit à petit, ils ont de plus en plus compté sur cette rétribution.

Je suis heureux de pouvoir dire que le groupe consultatif du Conseil du trésor et du ministère de la Défense reconnaît ce fait. Il y a une longue liste d'indemnités prévues aussi bien pour la prise en charge des rations que des assurances-vies, cette liste a été présentée au Conseil du trésor en même temps qu'une proposition d'augmentation des émoluments.

L'ensemble des mesures proposées est certainement le plus complet que j'aie jamais vu. Ici, j'empiète peut-être un peu sur les compétences du général Carswell, mais j'ai grand espoir qu'il s'agit là d'une solution à certains de nos problèmes.

Le sénateur Marshall: Qui est à l'heure actuelle responsable des cadets? Sont-ils intégrés à un régiment, ou sont-ils pris en charge par une organisation paramilitaire? Je suis au courant de la situation dans l'armée, et dans l'armée de l'air. Y a-t-il une structure qui les intègre à une unité dirigée par l'école?

Gen Cowan: A la fin de l'année dernière nous avions 1,039 corps de cadets, alors que l'année avant celle-là nous en avions 1,017. Il s'agissait de chiffres de l'année précédente et il faut en général une année pour que les chiffres soient mis à jour. Nous recevons actuellement les chiffres de 1980.

Parmi ces 1,039 corps de cadets, il y en a 87 qui sont des groupes rattachés à une école, tous les autres étant pris en charge par un organisme communautaire, ou par des unités de réserve.

[*Text*]

Senator Marshall: I think the cadet movement is the best thing we have ever done in Canada. However, there is always a problem with getting the places to train and the fact that the militia unit does not have time to participate. What do you think about the old system where the cadet training took place in the school gymnasiums? What do you think about stretching the idea to the point that this becomes a part of the school curriculum, such as was the case many years ago? Would society accept that idea now?

Gen Cowan: I would go right back to the same comments I made about the ROTC in the United States and the atmosphere of universities in Canada towards the COTC.

During the period of the 1940s and the early '50s there was a gradual decrease in the situation where the school principal was most likely the CO of the cadet corp. During our physical education period during the day, you and I both did a little drill and whatever was involved in cadet training. However, unfortunately, society being what it is, mothers and fathers today generally do not want their sons or daughters to take that period of physical education for cadet training. They are not willing to stay after school, many times because of bussing.

There are very many reasons which caused the provincial authorities to gradually say, "No." They much prefer they go the route of the open cadet corp.

If the results of the open cadet corp were not as good as they are today, I would be concerned, since I, like you, am a product of the old system. We are seeing an increase of 600 to 700 cadets per year, with an increase of 22 cadet corps in the last year. I find it very difficult to say that the wicket that we are on is not the right one.

Senator Marshall: Are there any restrictions on the expansion of the cadet corps?

Gen Cowan: None whatsoever.

Senator Marshall: I notice that time is up although I did want to ask questions on a few other matters.

The Chairman: The witnesses will be before us again a week from today.

Senator Bélisle: I also have a few questions.

The Chairman: We all accepted the rule that we would sit for two hours. If you feel there is a need, we shall arrange another extra meeting to deal with your questions.

Dealing with the question of manpower, our schedule, as it stands now, calls for a meeting for next week which will be the conclusion of the presentation from the department. However, a number of other witnesses will appear before us on other matters.

Towards the conclusion of our hearings, if we feel the need, we will have these gentlemen, who have been so helpful and valuable, return for another meeting.

[*Traduction*]

Le sénateur Marshall: Je pense que ces cadets sont la meilleure chose du monde. Toutefois, on a toujours certaines difficultés à trouver des locaux pour l'instruction, et les unités de réservistes n'ont pas toujours de temps à leur consacrer. Que pensez-vous de l'ancien système où l'instruction des cadets avait lieu dans les gymnases des écoles? Que penseriez-vous d'une intégration de cette instruction au curriculum scolaire, comme c'était le cas il y a plusieurs années? La population canadienne en accepterait-elle l'idée à l'heure actuelle?

Gen Cowan: Je ferais à peu près les mêmes remarques que j'ai déjà faites à propos des cours d'instruction pour officiers de la Force régulière aux États-Unis, et de la réaction dans les universités canadiennes au phénomène du CEOC (Corps écoles d'officiers canadiens).

Dans les années 40, et au début des années 50, on a assisté à un affaiblissement progressif du rôle du principal de l'école en tant que commandant du groupe de cadets. A l'époque, notre éducation physique de la journée, comprenait un peu d'exercice militaire et d'instruction du cadet. Toutefois, et malheureusement, l'évolution sociale étant ce qu'elle est, les parents d'aujourd'hui de façon générale n'ont pas envie que leur fils ou leur fille consacre l'heure d'éducation physique à l'instruction de cadet. Ils ne veulent pas non plus rester après l'école, en général à cause du système de transport scolaire.

Il y a donc toutes sortes de raisons qui ont amené petit à petit les autorités provinciales à dire non. On préfère de façon générale le système du corps de cadets séparé.

Si les résultats qu'on obtient dans ces groupes, n'étaient pas aussi bons qu'ils le sont, je commencerais à avoir des doutes, étant moi-même, comme vous, un produit de l'ancien système. Nous assistons donc à un accroissement annuel de 600 à 700 cadets, soit une augmentation de 22 corps de cadets l'an dernier. Je ne pense pas que l'on puisse donc nous reprocher de faire fausse route à ce sujet.

Le sénateur Marshall: Y a-t-il des limites à l'extension des corps de cadets?

Gen Cowan: Pas du tout.

Le sénateur Marshall: Je remarque que le temps s'épuise, pourtant j'avais d'autres questions à poser.

Le président: Vous pourrez reposer des questions aux témoins dans une semaine.

Le sénateur Bélisle: Moi aussi j'ai quelques questions à poser.

Le président: Nous nous étions entendus pour une réunion de deux heures. Si vous en éprouvez le besoin, nous pourrons prévoir une réunion supplémentaire pour vos questions.

En ce qui concerne les questions d'effectifs et de personnel, notre calendrier prévoit une réunion la semaine prochaine, qui clôturera la présentation du ministère. Toutefois, un certain nombre d'autres témoins assisteront à la réunion et traiteront d'autres questions.

Lorsque cette série d'audiences touchera à sa fin, nous pourrons toujours, si nous en éprouvons le besoin, demander à ces messieurs de bien vouloir nous prêter leur concours pour une réunion supplémentaire.

[*Text*]

Once again, I would thank you, generals, for your attendance.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

Je remercie donc encore une fois les généraux.

Le Comité suspend ses travaux.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES-TÉMOINS

From the Department of National Defence:

LGen H. A. Carswell, Assistant Deputy Minister (Personnel);

BGen James Cowan, Director General, Reserves and Cadets;

BGen J. A. Williams, Director General, Manpower Utilization.

Du ministère de la Défense nationale:

LGen H. A. Carswell, sous-ministre adjoint (Personnel);

BGen James Cowan, directeur général, Réserves et cadets;

BGen J. A. Williams, directeur général, Utilisation de effectifs.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81

SENATE OF CANADA

Standing Senate Committee on Foreign Affairs

Proceedings of the Subcommittee on

National Defence

Chairman:
The Honourable PAUL C. LAFOND

Tuesday, April 7, 1981

Issue No. 14

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981

SÉNAT DU CANADA

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères

Délibérations du sous-comité sur la

Défense nationale

Président:
L'honorable PAUL C. LAFOND

Le mardi 7 avril 1981

Fascicule nº 14

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

LIBRARY
MAY 26 1981

THE SUBCOMMITTEE ON
NATIONAL DEFENCE

The Honourable Paul C. Lafond, *Chairman*
The Honourable Jack Marshall, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Buckwold	Molson
*Flynn	Neiman
Grosart	*Perrault
Hicks	Roblin
Lafond	Smith
Langlois	Thompson
Marshall	van Roggen
McElman	Yuzyk—(15)
Molgat	

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE SOUS-COMITÉ SUR LA
DÉFENSE NATIONALE

Président: L'honorable Paul C. Lafond
Vice-président: L'honorable Jack Marshall

Les honorables sénateurs:

Buckwold	Molson
*Flynn	Neiman
Grosart	*Perrault
Hicks	Roblin
Lafond	Smith
Langlois	Thompson
Marshall	van Roggen
McElman	Yuzyk—(15)
Molgat	

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, May 14, 1980:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator van Roggen moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative."

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 mai 1980:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Thursday, June 12, 1980:

"Pursuant to Rule 77(4) of the Rules of the Senate, the Honourable Senator Lafond moved, seconded by the Honourable Senator Stanbury:

"That a Subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to be known as the Subcommittee on National Defence, be appointed;

That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence; and

That the Subcommittee be composed of the Honourable Senators Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen and Yuzyk." "

Extrait des Procès-verbaux du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, le jeudi 12 juin 1980:

«Conformément à l'article 77(4) du Règlement du Sénat l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury:

«Que soit créé un sous-comité du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères qui porterait le nom de sous-comité sur la défense nationale;

Que le sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant; et

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen et Yuzyk.» »

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, APRIL 7, 1981
(17)

[*Text*]

The Subcommittee on National Defence met this day at 10:35 a.m., the Chairman, the Honourable Senator Lafond, presiding.

Present: The Honourable Senators Lafond, Marshall, McElman, Molson, Neiman, Smith, and Yuzyk. (7)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Roger Hill, Deputy Director.

Witnesses:

From the Department of National Defence:

LGen H. A. Carswell, Assistant Deputy Minister (Personnel);

MGen J. E. Vance, Chief, Personnel Careers and Senior Appointments;

BGen C. M. Kinney, Director General, Organization and Manpower;

BGen J. Williams, Director General, Manpower Utilization.

The Subcommittee resumed consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, respecting matters on National Defence.

LGen Carswell tabled copies of written answers to questions raised at previous meetings. It was *agreed* that these should be printed as an appendix to today's proceedings of the Subcommittee. (*See Appendix "ND-14"*.)

The Chairman introduced LGen Carswell who made a short statement. MGen Vance briefed the Subcommittee, accompanied by a slide presentation. The witnesses then answered questions put to them by members of the Subcommittee.

At 12:30 p.m., the Subcommittee adjourned to 10:30 a.m., Thursday, April 14, 1981.

ATTEST:

Le greffier du Sous-comité

Patrick Savoie

Clerk of the Subcommittee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 7 AVRIL 1981
(17)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 10 h 35 sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (président).

Présents: Les honorables sénateurs Lafond, Marshall, McElman, Molson, Neiman, Smith et Yuzyk. (7)

Aussi présent: Du Centre parlementaire des affaires étrangères et du commerce extérieur: M. Roger Hill, sous-directeur.

Témoins:

Du ministère de la Défense nationale:

LGen H. A. Carswell, sous-ministre adjoint (Personnel);

MGen J. E. Vance, chef, Personnel, carrières et nominations supérieures;

BGen C. M. Kinney, directeur général, Organisation et main-d'œuvre;

BGen J. Williams, directeur général, Utilisation des effectifs.

Le Sous-comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 12 juin 1980 concernant les questions de défense nationale.

Le LGen Carswell dépose des exemplaires des réponses écrites aux questions posées aux séances précédentes. *Il est convenu* que ces copies soient jointes aux procès-verbal et témoignages de ce jour. (*Voir Appendice «ND-14»*.)

Le président présente le LGen Carswell qui fait une brève déclaration. Le MGen Vance fait un exposé au Sous-comité accompagné d'une présentation audiovisuelle. Les témoins répondent ensuite aux questions qui leur sont posées par les membres du Sous-comité.

A 12 h 30, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à jeudi 14 avril 1981, à 10 h 30.

ATTESTÉ:

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, April 7, 1981

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Subcommittee on National Defence, met this day at 10.30 a.m. to consider matters relating to national defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, General Carswell has brought a series of answers to questions which have been asked over recent weeks, and to which replies were to be brought in at a later time. Extra copies are now being made and will be distributed shortly. The replies involve eight or ten pages. I do not believe there is any necessity for us to go over them this morning, but they should be entered as an appendix to today's proceedings. Is that generally agreeable?

Hon. Senators: Agreed.

(*For text of answers to questions, see appendix "ND-14".*)

The Chairman: Continuing our study, we are dealing this morning with an overview of the Armed Forces personnel policies for the 1980s. As usual, we have with us Lieutenant General Carswell. We have a new visitor in the person of Major General J. E. Vance. We also have with us once again Brigadier General C. M. Kinney and Brigadier General J. Williams. The first speaker will be Lieutenant General Carswell.

LGen H. A. Carswell, Assistant Deputy Minister (Personnel), Department of National Defence: Mr. Chairman and honourable senators, again it is our privilege to appear before you for this fifth session of the Canadian forces manpower requirement briefings on personnel policies and the effect on our manning of demographic factors in Canadian society at large. We have covered the first four topics, that is, composition of the forces and established manpower requirements; current manning and problems in the eighties; recruiting, education and training of military personnel; and, last week, the reserve forces.

For today the topic is Canadian Forces' Personnel Policies in the 1980s. The briefing officer is Major General Vance, who was appointed Chief of Personnel, Careers and Senior Appointments, on my staff in the Personnel Group last year.

Major General Vance commanded our brigade group in Germany from 1976 to 1978. He was then posted as Chief of Staff Operations at Mobile Command Headquarters. More recently, following attendance at National Defence College, he was appointed in June of last year to lead the Minister's Review Group which undertook a complete review of the Report of the Task Force on Unification of the Canadian Forces. In this capacity he and his staff not only reviewed the report, they also made a very thorough review of our personnel policies.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le 7 avril 1981

[*Traduction*]

Le Sous-comité sur la défense nationale du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 10 h 30 afin d'étudier des questions concernant la défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, le général Carswell nous apporte une série de réponses aux questions qui ont été posées au cours des dernières semaines et qui devaient être apportées à une date ultérieure. Des exemplaires supplémentaires de ces dernières sont en voie d'impression et devraient vous être distribués sous peu. Ces dernières comptent huit ou dix pages. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire pour nous ce matin de les revoir, mais il faudrait les joindre en appendice aux délibérations de ce jour. Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

(*Pour le texte des réponses aux questions, voir l'Appendice «ND-14».*)

Le président: Nous poursuivons donc notre étude ce matin par un aperçu de la politique relative au personnel des Forces canadiennes pour les années 80. Comme d'habitude, nous avons avec nous le lieutenant-général Carswell. Nous avons l'honneur de recevoir ici pour la première fois le major-général, J. E. Vance. Nous accueillons également une fois de plus les brigadiers-généraux C. M. Kinney et J. Williams. Je cède tout d'abord la parole au lieutenant-général Carswell.

LGen H. A. Carswell, sous-ministre adjoint (Personnel), ministère de la Défense nationale: Monsieur le président et honorables sénateurs, nous avons de nouveau l'honneur de comparaître devant vous à l'occasion de ce cinquième exposé des Forces canadiennes sur les besoins prévus en effectifs sur la politique relative au personnel ainsi que sur les répercussions sur notre dotation en personnel des différents facteurs démographiques de l'ensemble de la société canadienne. Nous avons déjà traité des quatre premiers sujets qui figurent sur cette diapositive: composition des forces et besoins prévus en main-d'œuvre; effectifs actuels et problèmes dans les années 80; recrutement, éducation et instruction du personnel militaire et enfin le sujet de la semaine dernière, les forces de réserve.

Aujourd'hui nous traiterons de la politique relative au personnel des Forces canadiennes pour les années 80. C'est le major-général Vance qui s'adressera à vous; il a été nommé l'an dernier Chef du personnel (Carrières et Nominations supérieures) et relève de mon commandement.

Le major-général Vance a commandé de 1976 à 1978 notre groupe-brigade en Allemagne. Il occupait alors le poste de Chef d'état-major (Opérations), au quartier général du Commandement mobile. Plus récemment, après avoir suivi des cours au collège de la Défense nationale, il a été nommé, en juin dernier, Chef du groupe d'étude ministériel qui a entrepris un examen complet du rapport du Groupe de travail sur l'unification des Forces canadiennes. A ce titre, il a non seulement dirigé le groupe de travail chargé d'étudier le rap-

[*Text*]

MGen J. E. Vance, Chief, Personnel, Careers and Senior Appointments, Department of National Defence: Mr. Chairman, honourable senators, I very much appreciate this opportunity to brief you on the subject of Canadian Forces' Personnel Policies for the 1980s. With your permission, Mr. Chairman, we shall attempt to answer questions throughout this briefing should you wish to raise them, and, of course, we are open to further questions and discussion at the end of the briefing.

In the briefing I shall make reference to previous studies on our personnel policies. Arising from the work we did on the review of the Report of the Task Force on Unification, the primary concern will be with the present force, and the work we are doing now to define and implement personnel policies appropriate to our needs in the future, through the '80s and beyond.

In previous briefings, we have reviewed the composition of the forces and our established manpower requirements. As you have heard, our current regular force military establishment is just over 80,000. Based on cabinet approval in 1978, we are increasing the size of the forces to a ceiling of 83,400, and, as you know, at the current modest rate of increase of 400 per year we shall reach that ceiling in 1988 or 1989.

As was discussed in a previous briefing, at the present time our shortages of trained people total some 4,000—variously pilots, naval officers, engineers, infantrymen, sailors, and people in the aviation, electronics and communications trades.

On March 24, the Director General, Recruiting, Education and Training, Brigadier General Peart, described the increased effort going into recruiting and some of the steps we are taking to improve retention. As a result, our recruiting is on the increase, and provided we can restrain attrition, we aim to overcome our shortages as fast as our training capacity permits.

Last week, the Director General, Reserves and Cadets reviewed the state of the reserve force—the 21,000 people who, in the event of hostilities, must augment our 80,000 strong regular force, and assist in providing a base for further increases in the force should the emergency require it.

Several of the previous briefings have referred to the demographic and sociological changes in Canadian society at large—changes which may affect our ability to maintain fully-trained, dedicated regular forces at a strength of over 80,000, through the next decade. There is no doubt that we face increasing competition for skilled, disciplined, and committed people—we are acutely aware that we must meet that competition. We believe we can do so, given public support. We have, after all, raised larger forces from a smaller population in the past.

[*Traduction*]

port, mais a également procédé à une étude très approfondi de notre politique relative au personnel.

MGen J. E. Vance, chef du personnel, Carrières et nomina tions supérieures, ministère de la Défense nationale: Monsieu le président, honorables sénateurs, je suis très heureux d'avoi l'occasion de vous entretenir de la politique relative aux effec tifs des Forces canadiennes pour les années 80. Avec votr permission, monsieur le président, nous tenterons de répondr au cours de l'exposé aux questions que vous pourriez souleve et, bien sûr, nous sommes également disposés, à la fin de l présentation, à répondre à vos autres questions et à discute avec vous.

Au cours de la présentation, je ferai allusion à des étud antérieures sur notre politique relative au personnel, ma compte tenu du travail que nous avons accompli au cours d l'étude du rapport du Groupe de travail sur l'unification, m'attacherai surtout aux effectifs actuels ainsi qu'à l'effort qu nous déployons actuellement pour l'élaboration et la mise œuvre d'une politique du personnel conforme à nos besoins d années 80 et 90.

Au cours des exposés précédents, il a été question de composition des forces ainsi que nos besoins établis en effe tifs. Comme on vous l'a dit, nos effectifs militaires actuels po la force régulière dépassent à peine 80,000 hommes et femme Conformément à ce qu'avait approuvé le Conseil des ministr en 1978, nous augmentons les effectifs des Forces afin d'a teindre un plafond de 83,400 et, comme vous le savez, rythme modeste d'un accroissement de 400 hommes et femm par année, nous devrions atteindre ce chiffre en 1988 ou 1989

Comme nous l'avons déjà mentionné, nous aurions besoin l'heure actuelle de 4,000 militaires de plus, qu'il s'agisse pilotes, d'officiers de marine, d'ingénieurs, de fantassins, marins, ainsi que de personnel dans divers métiers de l'aviati de l'électronique et des communications.

Le 24 mars, le directeur général, Recrutement, Éducation Instruction, le brigadier-général Peart, décrivait les effo déployés en matière de recrutement et quelques-unes mesures prises en vue de réduire le nombre de départs. No avons donc intensifié le recrutement de sorte que si no pouvons restreindre les départs, nous pourrons alors tenter combler les vacances aussi rapidement que nous le perm notre capacité d'instruction.

La semaine dernière, le directeur général (Réserves Cadets) procédait à un examen de la force de réserve, soit 21,000 personnes qui, en cas de conflits, doivent complé notre force régulière de 80,000 hommes et femmes si un é d'urgence l'exigeait.

Nous avons fait allusion dans plusieurs des exposés pré dents aux changements démographiques et sociologiques d l'ensemble de la société canadienne, changements qui peuv influer sur notre capacité de maintenir au cours de la p chaine décennie une force régulière bien formée et loyale plus de 80,000. Nous faisons de toute évidence face à i concurrence de plus en plus grande lorsqu'il s'agit d'obtenir personnel spécialisé, discipliné et engagé; nous sommes tou fait conscients du fait que nous devons avec l'appui du pul soutenir cette concurrence et nous croyons pouvoir y parve N'avons-nous pas après tout, par le passé, réussi à réunir

[*Text*]

As was observed in earlier briefings, our manpower levels, recruiting and training are very tightly controlled in terms of numbers and funding, in order to make the most effective force possible in meeting our manifold commitments. In that respect, the matter of manning the forces, as represented in our previous briefings, might appear to be a somewhat mechanistic in process, a process of counting person-years, attrition rates, recruit quotas, establishment positions and the like. Certainly our paramount purpose is to meet the tasks stemming from National Defence policies. In that purpose, our concern is with people—the 80,000 regular force and 21,000 reserves who must possess a very high level of dedication and professionalism.

Our personnel policies are summed up in this statement by the Chief of Defence Staff in his December 1980 Operational Guidance to the forces . . .

> Our concern is for people; our goal is attracting high quality individuals and retaining them . . . Give attention to (our principal asset), our people . . . As you perceive new initiatives and approaches . . . bring them forward, so that all can benefit . . .

Given the nature of the threat and the extent of our defence commitments, it is in that context that we are preparing new personnel policies. It is in the context of how best to meet our commitments that, arising from our observations, as well as the work on the Unification Report, we are involved in over 50 reviews and studies, and a program of concerted actions to improve our personnel policies.

Integration and Unification: By way of background, it is important to note the impact of the unification process on the personnel policies of the forces. In 1964 we underwent integration of the forces which was defined as:

> The formation of a single Headquarters, Command and Logistic Support System while maintaining the identity of the three separate services—Navy, Army and Air Force.

From there, in 1968 we went on to unification, that is:

> The assimilation of the three services into one force, components of which are to be capable of conducting operations at sea, on land, or in the air.

It is not the purpose of this briefing to advocate, defend or criticize these steps. The announced intention of integration and unification was to obtain economies, so that within a fixed budget—in those days approximately one and a half billion dollars—we could restrain costs for personnel as well as operations and maintenance, and thereby have sufficient funds for re-equipment.

[*Traduction*]

effectifs plus importants à partir d'un bassin plus petit de population.

Comme on l'a mentionné dans les exposés précédents, nos effectifs, qu'il s'agisse de recrutement ou d'instruction, sont très étroitement contrôlés en ce qui concerne tant l'importance que le financement et ce, afin que les forces puissent répondre le plus efficacement possible à nos divers engagements. A cet égard, la question de la dotation des Forces, comme nous l'avons présentée dans nos exposés précédents, pourrait apparaître comme un processus quelque peu mécanique qui consiste à calculer des années-personnes, des taux de départs, des contingents de recrutement, etc. L'un de nos principaux objectifs consiste à respecter les engagements dans le cadre de nos programmes de défense nationale. A cette fin, nous nous préoccupons avant tout des 80,000 hommes et femmes de notre force régulière et des 21,000 réservistes qui doivent faire preuve d'énormément de dévouement et de professionnalisme.

Notre politique relative au personnel est résumée dans l'extrait suivant des directives opérationnelles de décembre 1980 . . . du chef de l'état-major de la Défense:

> «Nous nous préoccupons avant tout de la personne; nous esayons d'attirer des individus de valeur et de les maintenir dans nos rangs; de prêter attention à notre principal atout, nos hommes et femmes . . . Au fur et à mesure que vous percevez de nouvelles initiatives et de nouvelles démarches . . . faites-nous-en part afin que tout le monde puisse en profiter . . .»

Compte tenu de la nature de la menace et de la portée de nos engagements, nous élaborons de nouveaux programmes relatifs au personnel. Nous tenons à répondre de notre mieux à nos engagements à la suite de nos propres observations et du travail accompli concernant le rapport sur l'unification, nous nous occupons de plus de 50 examens et études ainsi que d'un programme d'actions concertées afin d'améliorer notre politique relative au personnel.

Intégration et Unification: En guise de toile de fond, il est important de faire ressortir l'impact du processus d'unification sur la politique relative au personnel des forces. En 1964, nous avons procédé à l'*intégration* des forces, laquelle avait alors été définie de la façon suivante:

> «La création d'un seul état-major, d'un seul commandement et d'un seul système de soutien logistique tout en maintenant l'identité des trois armes distinctes—la marine, l'armée et l'aviation».

En 1968 nous passions à l'*unification:*

> «L'intégration des trois services en une seule force dont les composantes seront en mesure d'effectuer les opérations navales, terrestres ou aériennes».

Le présent exposé ne vise pas à promouvoir, à défendre ou à critiquer ces mesures. La décision d'intégrer et d'unifier a été prise pour des motifs d'économie afin que dans le cadre d'un budget fixe, qui s'élevait alors à presque un milliard et demi de dollars, nous puissions diminuer les coûts relatifs au personnel ainsi qu'aux opérations de manière à récupérer des fonds qui nous permettraient de nous rééquiper.

[*Text*]

Once embarked on unification, with the intention of saving on personnel costs, we set about forming a unified personnel system. Very largely, the combat officer classifications and other ranks trades had unique functions and were not touched. However, all former navy, army and air force support classifications and trades underwent a series of shot-gun marriages. In all, some 400 former classifications and trades have evolved into the 137 we have now.

Before unification, each member's career was managed by the Navy, Army or Air force, as appropriate. We now have a unified organization responsible to the Assistant Deputy Minister (Personnel)—General Carswell—for filling all the positions and for training, promotion, advancement and posting.

Personnel Studies in the 1970s: The development of the centralized personnel system in the unified forces, over the past twelve years since unification entailed continual review of personnel policies, with resulting changes in virtually every element of service life. Among the major developments were a new compensation and benefits formula based on an averaged comparability with equivalent occupations in the public service. By this means we were able to establish bench marks and relative pay levels for our negotiations with Treasury Board. New superannuation, live insurance and other benefits were also developed.

In the late seventies we introduced new terms of service, the first of which is the Officer Career Development Plan, for general service officers. With its three phase engagements—nine years, 20 years or to age 55—this plan has thus far produced a marked improvement in the retention of junior officers. As was intended, it has established controls on the mix of youth and experience. A similar plan for other ranks was introduced in 1977, and that for the specialist officers is in its final stages of development now.

As you heard in an earlier briefing, the Land Operations Trades Re-Assignment Plan for the Combat Arms was introduced in 1976. With its three-year engagement and the opportunity to remuster to another trade between the third and twelfth year of service, this plan has improved army recruiting and retention, and those who do remuster serve very well in their second trade.

We improved our merit and promotion systems, with scrupulously monitored annual performance reports and a very objective merit board system. We opened up the career management sytem, so that in full consultation with commanding officers, career managers visit their people more frequently,

[*Traduction*]

Une fois lancés dans l'unification, avec l'intention de restreindre les dépenses à l'égard des effectifs, nous nous sommes mis à élaborer un système unifié d'orientation du personnel. Dans une très large mesure, les classifications des officiers des armes de combat ainsi que des métiers pour le personnel sous-officier comportaient des fonctions uniques et n'ont donc pas été touchés. Toutefois, toutes les anciennes classifications des forces de soutien maritime, terrestre et aérien ainsi que des métiers ont été assujetties à une série de régularisations anticipées. Au total, des quelque 400 anciennes catégories d'emplois militaires et de métiers, il n'en reste plus maintenant que 137.

Avant l'unification, la carrière de chaque membre des forces était dirigée selon le cas par l'une des trois armes: la marine, l'armée ou l'aviation. Nos avons maintenant une organisation unifiée comptable au sous-ministre adjoint (personnel) (le général Carswell) de la dotation de tous les postes ainsi que de la formation de la promotion de l'avancement et de l'affectation.

Études sur le personnel dans les années 70: Dans le cadre de l'élaboration du système centralisé d'orientation du personnel pour les forces unifiées, au cours des 12 dernières années depuis l'unification, nous avons procédé à une révision permanente de la politique relative au personnel, ainsi que des changements que cette dernière a entraînés dans presque chaque élément de la vie militaire. Parmi les principales améliorations, on comptait une nouvelle formule d'indemnisation et d'avantages basée sur une comparaison établie avec des postes équivalents dans la Fonction publique. Nous avons été ainsi en mesure de fixer des points de repères ainsi que des échelles de salaire pour nos négociations avec le Conseil du trésor. De nouveaux régimes de pension, d'assurance-vie et autres ont été élaborés.

A la fin des années 70, nous avons adopté de nouvelles périodes de service à l'intention tout d'abord des officiers du service général et ce dans le cadre du Programme de carrière à l'intention des officiers. Avec son plan de carrière en trois étapes—9 ans, 20 ans ou jusqu'à l'âge de 55 ans—ce programme a permis jusqu'à maintenant de réduire sensiblement le nombre de départs parmi les officiers subalternes. Comme cela avait été prévu, il est maintenant possible de doser la jeunesse et l'expérience. Un programme similaire à l'intention cette fois du personnel non officier a été mis en œuvre en 1977 alors qu'on en est maintenant à l'étape finale de l'élaboration d'un programme à l'intention des officiers spécialisés.

Comme on l'a mentionné dans un exposé précédent, le Programme de réassignation (Opérations terrestres) (P.R.O.T.) pour les armes de combat a été lancé en 1976. Avec son plan de carrière en trois étapes et la possibilité de passer à un autre métier entre la troisième et la douzième année de service, ce programme a permis d'améliorer le recrutement et le maintien des effectifs et ceux qui décident de passer à un autre métier font très bien.

Nous avons amélioré notre système de promotion au mérite en y ajoutant des rapports annuels sur le rendement qui font l'objet d'un contrôle rigoureux. Nous avons étoffé le système d'orientation des carrières de manière que de plein accord avec les commandants les orienteurs puissent rencontrer plus fr

[*Text*]

thus giving individual officers, men and women, more input into decisions being made on their careers. We developed a program called SCAN—the Second Career Assistance Network—designed to assist our members in adjusting to retirement. We are continuing to work with provincial authorities in obtaining accreditation of our professional and technical qualifications. All of these measures, and many more besides, have been introduced to improve conditions of service and to demonstrate concern for each individual member of the forces.

Throughout the seventies we introduced measures to control quality of training and training overhead—a comprehensive system of occupational analysis, specifications and standards to ensure that our people do measure up in meeting the many tasks assigned to them. We introduced Francotrain, so as to teach people in the language they best understand, and we have seen a marked increase in Francophone representation in the forces. There has been a systematic development in leadership training for officers and other ranks with the Officer Professional Development Programme, Junior Leader, Warrant Officer and Chief Warrant Officer courses. In all of this, our purpose was to maintain a high standard of quality, so that under the tight constraints of manpower and money, each individual member of the forces would be as versatile and as competent as possible. There has been, in short, continued evolution, all under the aegis of the centralized personnel system. These studies and this continued evolution in employment of our people and their conditions of service must continue in any force which is to retain its vitality. I am sure you would agree.

In the mid-seventies we began to foresee the demographic changes of the eighties. More recently, we have re-assessed the changes in attitude in society at large, and we are adjusting to the requirements of human rights, privacy and other legislation. We must consider other external influences. The Canadian economy and the cost of living have an impact on the welfare of our people. Our compensation policies must ensure that a proud military force does not become just the "employer of last resort." Regional disparities and the effect of family members having their own careers have an impact on the mobility of our people. We are recognizing that where there is no need to move people, it may be best not to move them. These factors have all contributed to the continuing evolution of the personnel policies required for the effective manning of the forces. The re-equipment program in the forces has been a powerful stimulus for change, although, as we have learned time after time, our sailors, soldiers, airmen and technicians adapt extremely well to the complexities of new technology. Our schools and our training systems have served us well in evolving to meet the needs. Yet in recent years, increasing international tension, demographic forecasts, technological change, competition from industry and a high turnover of people have, in combination, stimulated a need for even further evolution of our personnel policies.

[*Traduction*]

quemment les officiers, hommes et femmes, qui peuvent ainsi participer aux décisions prises à l'égard de leur carrière. Nous avons mis au point le programme S.P.S.C. (Service de préparation à une seconde carrière) qui vise à aider les militaires au seuil de la retraite à retourner à la vie civile. Nous poursuivons nos efforts auprès des autorités provinciales afin d'obtenir l'accréditation de nos compétences professionnelles et techniques. Toutes ces mesures et de nombreuses autres ont été adoptées en vue d'améliorer les conditions du service et de témoigner de l'intérêt à chaque membre individuel des forces.

Au cours des années 70, nous avons adopté des mesures visant à contrôler la qualité de l'instruction, un système complet d'analyse professionnelle, de prescriptions et de normes permettant d'assurer que nos militaires sont à la hauteur des nombreuses tâches qui leur sont confiées. Nous avons adopté le programme Francotrain afin d'être en mesure d'enseigner à notre personnel dans la langue qu'il comprend le mieux; nous sommes ainsi parvenus à accroître sensiblement la participation francophone dans nos rangs. Grâce au Programme de perfectionnement professionnel à l'intentioin des officiers ainsi qu'aux cours à l'intention des chefs subalternes, des adjudants et des adjudants chefs, nous avons perfectionné de façon systématique la formation des chefs. Dans le cadre de tous ces projets, nous voulions avant tout continuer à offrir un service de premier ordre de sorte que malgré les restrictions rigoureuses en matière de personnel et de budget, chaque membre individuel des forces serait aussi complet et compétent que possible. En résumé, l'évolution s'est poursuivie sous la protection d'un système centralisé de gestion du personnel. Ces études ainsi que l'évolution qui s'est poursuivie à l'égard de l'utilisation de nos hommes et femmes ainsi que des conditions de service doivent continuer si nous voulons conserver notre vitalité. Je suis convaincu que vous en conviendriez.

Au milieu des années 70, nous avons commencé à prévoir les changements démographiques des années 80. Plus récemment, nous avons réévalué les changements d'attitude la société dans son ensemble et nous nous adaptons aux exigences de lois sur les droits de la personne sur la protection des renseignements personnels ainsi qu'à d'autres. Il nous faut tenir compte d'autres influences extérieures. La situation que du Canada économie et le coût de la vie influent sur le bien-être de nos forces. Nos programmes d'indemnisation doivent faire en sorte qu'une force militaire fière ne soit pas reléguée au rang de «l'employeur de la dernière chance». Les disparités régionales et le fait que certains membres de la famille poursuivent leur propre carrière ont une incidence sur la mobilité de notre personnel. Nous reconnaissons que là où il n'est pas indispensable de déplacer les membres des forces il vaudrait peut-être mieux s'en abstenir. Tous ces facteurs ont contribué à l'évolution ininterrompue de notre politique relative au personnel indispensable à une dotation efficace. Le programme de rééquipement des forces a grandement contribué au changement bien que, comme nous l'avons appris d'une fois à l'autre, nos marins, nos soldats, nos aviateurs et nos techniciens s'adaptent extrêmement bien aux complexités de la nouvelle technologie. Nos écoles et nos systèmes d'instruction nous ont permis d'évoluer afin de satisfaire aux besoins. Pourtant, au cours des dernières années, l'intensification de la tension au niveau

[*Text*]

The Task Force on Unification: There has been yet another stimulus for review of these policies. The Task Force on Unification of the Canadian Forces was established in September, 1979, and it presented its report in March, 1980. Although there had been limited in-house examinations of the effects of unification in the department before, this was the first external public re-examination since the inception of unification in 1968.

The task force took the operational effectiveness of the Canadian forces as the criterion for conducting its audit, drawing conclusions, and making recommendations. There was much examination of each command by the task force and a very open gathering of informed opinion. In particular, the centralized personnel management system came under very close scrutiny.

The task force made 30 recommendations, of which all but four had direct relevance to personnel policies. Subsequently, by direction of the Minister of National Defence, last May, a review group was asked to examine the report of the task force so that appropriate disposition of its recommendations could be achieved.

That review group, of which I was the chairman, also took operational effectiveness as its governing criterion in making recommendations. We amplified that criterion by applying the simple question "Will it work in conflict?" to all issues requiring decision. As yardsticks in the assessment of the task force recommendations, we also applied these criteria:

first—the enunciation of the principle that the needs of the service must come ahead of the aspirations of the individual;

second—the identification of resource allocation as a key constrain;

third—the recognition of essential environmental differences;

fourth—the need to correct policies that catered more to a principle of uniformity than to operational effectiveness; and

fifth—the importance of making any modifications in a controlled and evolutionary manner.

The Task Force on Unification and our review group had to settle a fundamental issue in further development of personnel policies. In our review we found it essential to face the issue of unification squarely. We noted that the task force did not recommend the repeal of the act which created the single unified force. Moreover, it based some of its most important recommendations on continued refinement of certain existing central institutions, such as the centralized personnel management system. Therefore, it had to be inferred that the task

[*Traduction*]

international, les prévisions démographiques, les changements technologiques, la concurrence de la part de l'industrie ainsi que le roulement considérable du personnel nous ont incité à perfectionner davantage notre politique relative au personnel.

Le Groupe de Travail sur L'Unification Un autre fait toutefois nous a pourri à procéder à l'examen de ces programmes. Le Groupe de travail sur l'unification des Forces canadiennes a été créé en septembre 1979 et a présenté son rapport, en mars 1980. Bien qu'il n'y avait eu auparavant qu'un nombre restreint d'enquêtes maison sur les effets de l'unification, il s'agissait du premier réexamen public par un groupe extérieur depuis les tous débuts de l'unification en 1968.

Pour la conduite de sa vérification, l'élaboration de ses conclusions et la formulation de ses recommandations, le groupe de travail s'était fixé comme critère l'efficacité opérationnelle des Forces canadiennes. Il a procédé à l'analyse de chaque commandement et a recueilli très ouvertement l'avis de personnes bien informées. Il a en particulier procédé à un examen très rigoureux du système centralisé de gestion du personnel.

Le Groupe de travail a fait 30 recommandations dont toutes, à l'exception de quatre, s'adressent directement à la politique relative au personnel. Par la suite, sur instruction en mai dernier du ministre de la Défense nationale, un groupe d'étude a été chargé d'étudier le rapport du Groupe de travail afin de donner suite de façon appropriées aux recommandations du groupe de travail.

Ce groupe d'étude dont j'assumais la présidence s'était également fixé comme critère l'efficacité opérationnelle pour l'élaboration de ses recommandations. Nous avons élargi ce critère en nous demandant la simple question comment «le système fonctionnerait en cas de conflit» et ce à l'égard de toutes les questions exigeant une décision. Au cours de l'évaluation des recommandations du Groupe du travail, nous avons également appliqué les critères suivants:

Premièrement—l'énonciation du principe voulant que les besoins du service doivent passer avant les aspirations de l'individu;

Deuxièmement—l'identification de l'affectation des ressources comme contrainte clé;

Troisièmement—la reconnaissance de milieu essentiellement différents;

Quatrièmement—a nécessité de rectifier les programmes qui visaient davantage l'uniformité que l'efficacité opérationnelle; et

cinquièmement—l'importance d'apporter les modifications nécessaires de façon progressive.

Le Groupe de travail sur l'unification et notre Groupe d'étude devaient régler une question fondamentale à l'évolution ultérieure de notre politique relative au personnel. Dans le cadre de notre étude, nous avons jugé qu'il était essentiel de faire carrément face à la question de l'unification. Nous avons remarqué que le Groupe de travail n'avait pas recommandé l'abrogation de la loi qui avait créé la force unifiée. Il fondait en outre certaines de ses recommandations les plus importantes sur le raffinement continuel de certains institutions centra

[*Text*]

force took the position that unification should remain in effect, tempered by the adoption of certain recommendations which pertain to the policy of unification.

Investigation led the review group to the same general position, providing that the basic policy of unification is attuned to unique environmental needs and that the criterion of operational effectiveness is applied. In the process of adhering to this position in its analysis, the review group therefore found support for most of the task force recommendations, save those—notably on separate uniforms—which were considered to be in conflict with the basic policy of unification.

Our review group recommended support for 23 of the 30 recommendations made by the task force, and virtually all of these have an effect on personnel policies. In our view, the remaining seven recommendations were in conflict with the basic policy of unification or with the principle of primary of service needs. The fundamental question on unification thereby being resolved, work can continue on the further evolution and development of personnel policies which meet the needs of the forces in the eighties.

Personnel Policies for the 1980s: We have, therefore, embarked on a thorough review of our personnel policies with these stimuli in mind: the increasing threat; the changing demography of the nation; the changes in our society, particularly in the field of human rights; the effects of technology; our own concern for our people; and the recent re-assessment of the effects of unification.

In total, there are some 50 studies related to personnel which are now under way. They include the definition and proposals for application of the military ethos—an essential re-affirmation of the military necessities in the eighties. As a result of the work of the review group and the Unification Task Force, the Committee on Identity which is chaired by the Deputy Chief of Defence Staff, Vice Admiral Allan, with commanders of commands and administration personnel as members, is now completing its work on the essential manifestations of identity.

As you have heard, the work of the Mobilization Planning Task Force continues. Again, the Accommodation Task Force is developing a comprehensive accommodation policy for the eighties.

We are continuing a total review of our compensation and benefits policy. We are currently reviewing our policy on age limits. We are examining proposals for obligatory service, to deal with the high release rate among new entries. We are reviewing regional variance in the cost of living. We have undertaken a total five-year review of our classification and trade structures, using the techniques of occupational analysis.

[*Traduction*]

les existantes comme le système centralisé de gestion du personnel. Il a donc fallu déduire que le Groupe de travail estimait que l'unification devrait se poursuivre, mais qu'il faudrait alors adopter certaines recommandations se rattachant à la politique de l'unification.

Après examen, le groupe d'étude a adopté à peu près la même position, à condition que la politique fondamentale d'unification aille de pair avec les besoins uniques du milieu et que le critère de l'efficacité opérationnelle soit appliquée. Dans le cadre de son analyse, le Groupe d'étude a par conséquent appuyé la plupart des recommandations du Groupe de travail à l'exceptions de celles notamment en ce qui concerne des uniformes distincts, qui ont été considérées comme allant à l'encontre de la politique fondamentale de l'unification.

Notre groupe d'étude a recommandé qu'il conviendrait de donner suite à 23 des 30 recommandations faites par le groupe de travail et la presque totalité d'entre elles avaient une incidence sur la politique relative au personnel. A notre avis, les sept autres recommandations allaient à l'encontre de la politique fondamentale d'unification ou du principe fondamental des besoins du service. La question fondamentale de l'unification ayant été résolue, nous pouvons maintenant poursuivre notre tâche en ce qui concerne l'évolution et l'amélioration de notre politique relative au personnel de manière à ce qu'elle réponde aux besoins des forces au cours des années 80.

Politiques relatives au personnel pour les années 1980: Nous nous sommes donc lancés dans une étude approfondie de notre politique relative au personnel en tenant compte des critères suivants: la menace sans cesse croissante, le caractère démographique évolutif; les changements qui se produisent au sein de notre société, notamment dans le domaine des droits de la personne; les répercussions de la technologie; notre propre intérêt pour les membres de nos forces ainsi que la réévaluation récente des répercussions de l'unification.

En tout, quelque cinquante études sur des questions reliées au personnel sont maintenant en cours. Elles portent sur une définition de la vie militaire et formulent des recommandations quant à son application. Il s'agit donc d'une réaffirmation fondamentale des besoins militaires de cette décennie. A la suite des études effectuées par le groupe de révision et le Groupe de travail sur l'unification, le comité de l'identité, présidé par le sous-chef de l'état major de la défense, le Vice-amiral Allan et composé des commandants des divers commandements et de membres de l'administration des effectifs, termine maintenant son travail sur les diverses manifestations fondamentales de l'identité.

Vous savez sans doute que le Groupe de travail sur la planification de la mobilisation continue son travail. Et en outre, le Groupe de travail sur le logement est en train de mettre au point une politique de logement pour les années 80.

Nous poursuivons notre examen global de notre politique de rémunération et d'avantages. Nous passons également en revue notre politique sur la limite d'âge. Nous examinons également des recommandations sur le service obligatoire pour essayer de réduire le taux élevé de libération chez les nouvelles recrues. Nous nous penchons également sur les disparités régionales au niveau du coût de la vie. Nous avons entrepris une étude

[*Text*]

In October of last year we began a full review of our training policies, practices and costs. We are developing new recruiting strategies. As you heard in an earlier briefing, we are broadening the "socialization" program, which is having a significant effect on reducing attrition by establishing a greater concern for developing commitment among young new entries. These and a variety of other programs and studies are essential elements in that concern for people which will ensure our operational effectiveness in the 1980s.

To co-ordinate these projects, the Chief of the Defence Staff has formed a Personnel Management Policy Study Group. The mandate of the group is "to produce a formal Canadian Forces personnel management concept and, using the concept as a framework, develop comprehensive personnel policies which will meet the needs of the forces for the 1980s". This relatively small group, answering to the Chief of Defence Staff through the Assistant Deputy Minister (Personnel)—General Carswell—will see to the co-ordinated development of our personnel policies for the 1980s.

Mr. Chairman, with your consent, General Carswell will conclude today's briefing.

Gen Carswell: Mr. Chairman, honourable senators, that concludes the fifth briefing in our series on Canadian Forces' manpower considerations. As you have heard in these sessions, we have had some manning difficulties in the past two years. However, we are now seeing an improvement in our recruiting and, provided we can restrain attrition, we would expect manning levels to improve. The country at large faces challenges in the 1980s. So do we, and as you have seen in the briefings, we are facing up to those challenges. We believe that with continued public support, we can meet our defence commitments through the next decade. Mr. Chairman, at this point I intended to say goodbye to the committee, but I understand that it is no longer appropriate, so I will reserve those remarks for a later date.

The Chairman: It may not be appropriate then, either.

Senator Marshall: Are you retiring, General Carswell?

Gen Carswell: I had intended to thank you all for your attention and support.

The Chairman: General Carswell was refering to our first post-easter meeting of May 5 when, while studying mobile commands, we will have occasion to call on the general. May I ask Senator Neiman to open the questioning, please?

Senator Neiman: Mr. Chairman, Major General Vance has given us a very comprehensive picture of the activities with

[*Traduction*]

quinquennale de nos structures de classification et de métiers en appliquant des techniques d'analyse professionelle.

Nous avons entrepris en octobre dernier un examen complet de nos politiques et pratiques de formation ainsi que des coûts afférents. Nous mettons au point de nouvelles stratégies de recrutement. Comme vous le savez d'après un exposé précédent, nous élargissons notre programme de «socialisation» qui contribue à diminuer considérablement le taux des départs en instaurant un niveau d'engagement plus élevé chez les recrues. Ces activités, alliées à toute une gamme d'autres programmes et études, constituent les éléments essentiels de notre nouvelle orientation plus personnalisée qui devrait contribuer à améliorer notre efficacité opérationnelle au cours des années 80.

Afin de coordonner ces projets, le chef d'état major a constitué un groupe d'étude de la politique de gestion du personnel. Le mandat de ce groupe est d'«élaborer une théorie de la gestion du personnel des forces armées et, en établissant une structure fondée sur cette théorie, de mettre au point des politiques de personnel exhaustives aptes à satisfaire les besoins des Forces armées pendant les années 80. Ce groupe, qui est relativement restreint, relève du chef de l'état major par l'intermédiaire du Sous-ministre adjoint (Personnel), le Général Carswell, et est chargé de la coordination de l'élaboration de nos politiques en matière de personnel pour les années 80.

Monsieur le président, avec votre permission, le Général Carswell terminera notre exposé d'aujourd'hui.

Gen Carswell: Monsieur le président, honorables sénateurs, ainsi se termine la cinquième présentation de notre série d'exposés sur les effectifs des Forces Armées. Vous savez maintenant que nous avons éprouvé, ces deux dernières années, des difficultés sur le plan de la dotation. Mais il y a maintenant une nette amélioration au niveau du recrutement, et si nous pouvons réduire le nombre des départs, les taux de dotation s'amélioreront eux aussi. Le pays aura de nombreux défis à relever au cours des années 80. C'est aussi notre cas et comme vous avez pu le constater d'après nos exposés, nous le relevons. Nous croyons pouvoir rencontrer nos engagements en matière de défense au cours de la prochaine décennie avec l'appui du public. Monsieur le président, j'avais l'intention de remercier les membres du Comité a ce stade-ci mais je crois savoir que ce n'est pas le moment; j'y reviendrai donc plus tard.

Le président: Mais vous ne pourrez peut-être pas le faire plus tard non plus.

Le sénateur Marshall: Vous en allez-vous, général Carswell?

Gen Carswell: J'avais l'intention de vous remercier de votre attention et de votre appui.

Le président: Le général Carswell faisait allusion à la rencontre prévue pour le 5 mai lorsque, dans le cadre de notre étude des forces mobiles, nous aurons de nouveau l'occasion de rencontrer le général. Je demande maintenant au sénateur Neiman de poser des questions.

Le sénateur Neiman: Monsieur le président, le Major général Vance nous a donné une description bien exhaustive de

[*Text*]

regard to the personnel policy reviews which have been conducted. I have a question which has been on my mind for some time. It deals with the fact that we have been spending a great deal of time, effort and manpower to make the armed forces attractive to young people in terms of a lifetime vocation or an interim period of training. From what you have said today, Major General Vance, there have been a number of studies. Of course, there is also the review group which was formulated following the presentation of the report in March, 1980.

You have also said that at this point there are approximately 50 reviews and studies in progress. Of course, we are looking at the question of establishing a viable armed force for the purpose of national defence and particularly for national emergencies. Do you feel that the emphasis at this point must be on the area of personnel in order that we may put these groups together, or will we eventually have to change the emphasis and become more concerned with what the people are being trained for and, for example, with morale-building, in order to make them into a fighting force?

From what has been said, it seems that we are trying to make very happy people in one of our departments. I am wondering whether we are putting enough emphasis on organizing an efficient fighting unit. We seem to spend a great deal of time talking about the benefits for these people in the force and whether they will be happy with one uniform or three different uniforms, whether they will remain with the force if they are allowed to pursue a certain vocation, and whether their families are allowed to go with them if they are moved around.

Perhaps I am moving away from the purpose for which this meeting was called, to deal with personnel problems. It may be unfair to ask you questions outside this topic, but it seems to me that there is too much emphasis on the area of personnel. I wonder whether it is not disproportionate and whether, ideally, we should be spending so much time on this area.

Gen Carswell: I believe I understand your question, senator. First of all, I believe that today's emphasis is not disproportionate. Secondly, I think it arises because of a long period in which the major emphasis was on new equipment. We have been through more than a decade of reorganization with attention being given to areas such as integration and unification. This has occupied a great deal of our time. We did not have to spend a great deal of time in keeping our forces as satisfied as we are spending today because we were going through a state of reducing personnel from a level of about 125,000 to 80,000 people. When trying to achieve a lower strength, one can afford to be less considerate of personnel.

After a long period of semi-starvation for new equipment, we found ourselves in a very critical state, and as a result a major re-equipment program has been the major emphasis for the past few years. We have reached a stage where there is no doubt that we will retain a unified force. We also realize that

[*Traduction*]

activités entreprises dans le cadre de l'examen de la politique du personnel. La question que j'aimerais soulever me préoccupe depuis quelque temps. Elle a trait au fait que nous consacrons beaucoup de temps, d'efforts et d'énergie à rendre les Forces Armées plus attirantes pour les jeunes en termes de carrière et de période provisoire de formation. D'après ce que vous avez dit aujourd'hui, Major Général Vance, un grand nombre d'études sont en cours. Il existe également, bien entendu, un groupe de révision créé à la suite du dépôt du rapport, en mars 1980.

Vous avez également mentionné qu'environ 50 examens et études sont en cours à l'heure actuelle. Nous étudions donc la question d'établir des Forces Armées viables aptes à satisfaire nos besoins en matière de défense nationale, mais plus particulièrement, capables de répondre aux urgences nationales. Ne croyez-vous pas que, en ce moment, il serait préférable de mettre l'accent sur le personnel pour bien structurer les divers groupes, quitte à modifier ultérieurement cette tendance en nous intéressant un peu plus au but de la formation plutôt que, par exemple, de nous attacher au moral des troupes pour les transformer en forces de combats?

D'après ce qui a été dit, il me semble que nous déployons beaucoup d'efforts pour rendre tout le monde heureux. Je me demande par conséquent si nous mettons suffisamment l'accent sur l'organisation d'une unité efficace de combat. Il me semble que nous consacrons beaucoup de temps à discuter des avantages d'une carrière dans les Forces Armées et à déterminer si les effectifs seront plus heureux avec un seul uniforme ou trois uniformes différents, si les militaires décideront de rester dans les Forces si on leur permet de poursuivre une carrière et si leur famille pourra les suivre s'ils déménagent et ainsi de suite.

Je m'écarte peut-être un peu du sujet de la réunion qui est de nous pencher sur les problèmes des effectifs. Il est peut-être injuste de vous poser des questions hors contexte, mais il me semble qu'on met trop d'accent sur les effectifs comme tels. Je me demande si cet accent n'est pas hors de proportion et si nous devrions consacrer autant de temps à ce domaine.

Gen Carswell: Je comprends votre question, sénateur. Laissez-moi d'abord dire que je ne pense pas que l'accent que nous mettons sur cette question aujourd'hui soit hors de proportion. Deuxièmement, nous venons de traverser une période assez longue au cours de laquelle l'accent a surtout été mis sur le renouvellement de l'équipement. La dernière décennie a surtout été consacrée à la réorganisation en accordant beaucoup d'attention à des domaines comme l'intégration et l'unification. Cela a pris beaucoup de notre temps. Nous ne consacrions pas autant de temps à la question du degré de satisfaction de nos forces qu'aujourd'hui, car nous avions dans l'idée de réduire nos effectifs de quelque 125,000 à l'époque à 80,000. Lorsque l'objectif est de réduire les effectifs, on peut prêter moins d'attention au personnel.

Après une longue période de privations en matière de nouvel équipement, nous nous sommes retrouvés dans une situation très critique, et c'est pourquoi l'accent ces dernières années a surtout été placé sur un grand programme de rééquipement. Mais nous sommes maintenant arrivés à un point où il ne fait

[*Text*]

with all this new equipment we had better make sure we have the people available to look after it. The chief, as you have heard, has indicated that his first priority is people. Some of these studies are a manifestation of that priority. I certainly agree with the chief, not just because he is the chief, but because I think it is timely that we begin to re-emphasize what we have said rather glibly in the past, that our number 1 resource is our people. Personnel management has not been given the emphasis which it requires.

Incidentally, many of these studies are related to social and legal changes in our society. For example, with regard to human rights, there are studies on age limitations, on the employment of women, the handicapped and minorities, the changes in the structure with regard to bilingualism and biculturalism arising from the Official Languages Act, the studies on the employment of pregnant service women and how we can employ them to ensure the safety of the expectant mother and the fetus and so on. All of these matters are considered because of the changing social and legal attitudes within the country, matters which are not a result of our own initiatives. Many of these matters arise from pressures put upon us by outside agencies or commissions.

Senator Neiman: With regard to the 30 recommendations which were made by the task force, General Vance said that the force had adopted about 23 of them. You also said that you have at least partially implemented all the recommendations?

Gen Vance: What I did senator, was recommend to the Minister that he approve the adoption of 23 of these 30 recommendations. We are in the throes of implementing those recommendations. For instance, some of the studies are directly related to the implementation of some of those recommendations.

Senator Neiman: Did they have mostly to do with the kinds of service, the length of service and service conditions and living conditions? You did say they all had to do with areas of personnel.

Gen Vance: They covered a broad spectrum of personnel considerations. Some of them were direct, as, for instance, the method of employing people and deciding what part of the forces they would be in. To a degree some of them had to do with conditions of service. Others, perhaps less directly, had to do, for instance, with the amount of overtasking or "double hatting", as we call it. Then, again less directly but still quite important, were recommendations that were considered with the Mobilization Planning Task Force, with Command and Control and with the civilianization of the forces. I use a collective, almost a licence, type of approach, in saying that virtually all of the 23 had to do in one way or another with people. Some of them were quite direct, others were not.

[*Traduction*]

plus aucun doute que nos forces demeureront unifiées. Et nous avons également réalisé qu'avec tout ce nouvel équipement, nous devions nous assurer que nous disposions des compétences nécessaires pour le maintenir en ordre. Le chef, comme vous l'avez vu, a bien dit que sa première priorité était les effectifs. Certaines des études en cours reflètent cette priorité. Je suis absolument d'accord avec le chef et pas seulement parce qu'il est mon chef, mais aussi parce que j'estime qu'il est opportun que nous recommencions à mettre l'accent sur notre première ressource, nos effectifs. La gestion du personnel n'a pas reçu la considération qu'elle méritait.

Laissez-moi vous dire qu'un bon nombre de ces études portent sur les changements sociaux et juridiques survenus dans notre société. Par exemple, dans le contexte des droits de la personne, des études sont actuellement en cours sur les limites d'âge, sur les emplois pour les femmes, les handicapés et les minorités, les changements au sein de notre structure eu égard au bilinguisme et au biculturalisme découlant de la Loi sur les langues officielles; des études sont également en cours sur l'emploi des femmes enceintes au sein de nos forces et comment nous pouvons utiliser leurs compétences tout en veillant à la sécurité de la mère et du fœtus, et ainsi de suite. Ce n'est pas de notre propre initiative que nous nous penchons sur ces questions, mais bien à cause des changements survenus au pays sur les plans social et juridique. Des organismes et commissions de l'extérieur ont également exercé des pressions sur nous pour que nous nous penchions sur ces domaines.

Le sénateur Neiman: Le général Vance a déclaré, en ce qui concerne les 30 recommandations formulées par le Groupe de travail, que les Forces en avaient 23. N'avez-vous pas également dit que vous aviez mis en œuvre toutes ces recommandations, au moins partiellement?

Gen Vance: Sénateur, voici ce que j'ai fait: j'ai recommandé au ministre qu'il approuve l'adoption de 23 de ces 30 recommandations. C'est ainsi, par exemple, que certaines de ces études portaient directement sur l'application d'un certain nombre de ces recommandations.

Le sénateur Neiman: Portaient-elles surtout sur la nature, la durée et les conditions du service ainsi que les conditions de vie? Vous dites qu'elles portaient toutes sur des questions de personnel.

Gen Vance: Elles portaient sur une vaste gamme de considérations reliées au personnel. Certaines d'entre elles touchaient directement à ce domaine comme, les méthodes d'emploi et d'affectation, d'autres portaient sur des conditions reliées au service. D'autres, avaient trait, par exemple, au travail supplémentaire ou à la double affectation de tâches. D'autres recommandations également importantes ont été étudiées par le Groupe de travail sur la planification de la mobilisation, le contrôle des commandements et la «démilitarisation» des forces. C'est une approche collective qui reflète peut-être une trop grande liberté de ma part, mais je pense pouvoir dire que la grande majorité des 23 recommandations avaient trait, de près ou de loin, au personnel. Certaines étaient assez directes, d'autres moins.

[*Text*]

Senator Neiman: You mentioned that one recommendation you did not accept was the recommendation to go back to individual uniforms for the three services. Can you tell us what other recommendations you did not feel were appropriate and your reasons for feeling that way?

Gen Vance: There were two recommendations tied into this very thorny issue of whether you should meet service needs ahead of the aspirations of the individual. We had to recommend against those. To use them as an example, if I may, one had to do with the right of the individual to join the forces and to select a single environment for exclusive future employment. With the present structure of the forces and with the size of the forces we were permitted, we were simply unable to recognize that an individual should be employed exclusively, and nowhere else, in that one area. If a man joins as a cook, he may prefer to be a naval cook. Our approach is to employ him initially, and whenever possible, as a naval cook. However, if there is an urgent vacancy in an army field unit for a cook, and we have nowhere else to turn, we must order him into that position.

The other area had to do with the use of inducements for promotion. That was concerned in part also with the individual versus the institution. There is the use of the technique of promoting a man to fill a very difficult and unattractive position—for instance, in one of our out-stations in the radar chain. If an individual were stationed here in Ottawa, for example, and did not wish to take that promotion, or take that move, then we would turn to another individual to do so.

Among the seven, those were the two specific—in fact, quite specific—recommendations we were unable to support, because we support the principle of the primacy of service needs.

Senator Neiman: I seem to remember one of our previous witnesses, talking about the time before unification, when we were under the regimental system, saying that a cook, to use that example, would also be trained as a gunner on a ship. Do you still have that type of double tasking?

Gen Vance: Very much so.

Senator Neiman: You also spoke of SCAN, Second Career Assistance Network. I recall a few years ago having some considerable correspondence with some trades people, who had learned trades and had been retired from the army or the navy. They had been trained in various trades, but they were having great difficulty in finding employment in the civilian sector after having retired at the age of 45 as qualified tradesmen. There was a problem with the unions, who refused not only to grant them any kind of seniority but even to recognize them. Is

[*Traduction*]

Le sénateur Neiman: Vous avez mentionné que l'une des recommandations que vous avez rejetée était le retour à des uniformes individuels pour les trois commandements. Pouvez-vous nous dire quelles sont les autres recommandations que vous estimez inappropriées et les raisons qui ont motivé votre jugement.

Gen Vance: Deux des recommandations portaient sur une question très controversée, à savoir s'il était plus important de rencontrer les besoins du service que de satisfaire les attentes des individus. Nous avons jugé préférable de ne pas recommander leur adoption. Je peux vous donner un exemple. En effet l'une de ces recommandations portait sur le droit d'un individu d'entrer dans les forces et de choisir ensuite un seul environnement de travail pour toute sa carrière militaire. Compte tenu de la structure actuelle des forces et de l'importance des effectifs autorisés, nous étions tout simplement incapables d'accepter qu'un individu travaille exclusivement dans un seul domaine. Si une personne entre dans les Forces comme cuisinier, elle pourrait vouloir ne travailler que dans le commandement maritime. Notre approche serait de la recruter et dans la mesure du possible, de la faire travailler dans son milieu de préférence, mais, toutefois, s'il y a une vacance urgente à combler dans une unité du commandement terrestre, et si nous n'avons pas le choix, nous devons pouvoir lui ordonner de remplir ce poste.

L'autre question portait sur l'utilisation d'un encouragement à l'avancement. Cette recommandation portait également en partie sur les droits des individus par opposition à ceux de l'établissement. Il s'agit de l'utilisation d'une méthode d'avancement qui consisterait à accorder une promotion pour remplir un poste très difficile et en règle générale, peu attrayant. Prenons l'exemple de l'une de nos stations isolées du réseau de radar. Si cette promotion était offerte à un militaire en poste ici à Ottawa, par exemple, et qu'il la refusait pour ne pas déménager, il nous faudrait offrir le poste à un autre.

Ce sont là deux des sept recommandations particulières que nous avons rejetées, car nous appuyons le principe de la préséance des exigences du service sur les attentes individuelles.

Le sénateur Neiman: Je crois me souvenir que l'un de nos témoins précédents, en parlant de la période pré-unification, lorsque le système des régiments étaient en place, a fait allusion au fait qu'un cuisinier, pour reprendre cet exemple, recevait également une formation d'artilleur. Procédez-vous encore à ce genre de «double affectation»?

Gen Vance: Absolument.

Le sénateur Neiman: Vous avez également parlé du S.P.S.C., Service de préparation à une seconde carrière. Je me souviens, il y a quelques années, d'une correspondance assez volumineuse avec des militaires qui avaient appris des métiers et avaient ensuite pris leur retraite de l'armée, de la marine ou d'un autre commandement. Ils avaient reçu une formation dans divers métiers, mais avaient beaucoup de difficultés à trouver du travail dans le secteur civil après avoir pris leur retraite à l'âge de 45 ans et ils étaient qualifiés. Les syndicats

[*Text*]

SCAN dealing with that kind of problem? If so, with what success?

Gen Carswell: That is right, Senator Neiman. We have really not had enough time to gather any statistics on the success. But the types of problems you have perceived, senator, are the very types we are addressing—particularly the accreditation. Perhaps that is a little bit of a gamble, because the more you achieve accreditation the greater the possibility that people will leave to test that acreditation out. But we do not think that will happen. Many people tell us that in the period when they did not have accreditation they felt they were going to have to achieve it somehow and perhaps they had better start tomorrow, by leaving the Canadian forces so that they could develop a new trade. The point is, if they were able to achieve a trade and were secure in the fact that they could leave at a later date and take up civilian employment, there would be no rush for them to leave. That is a sort of humanitarian approach; but there is also a bit of a selfish institutional objective we are trying to achieve here.

If I may return to your first question, senator, which I had not finished answering, you had asked if we were not putting a lot of time on studies related to benefits and making people happy, and making the service attractive, at the expense of making them into proper fighting service people. I want to emphasize the point that we do have a voluntary force. We cannot make people into fighting service persons until they are in the force. We must attract them in competition with all other potential employers. Furthermore, once we have them, we have to keep them.

One method of keeping them is the one you have spoken of, and we certainly do try to make them into effective and highly motivated service people and fighting people, or, if they are not in a fighting force, highly professional people. We find, however, that in today's society there are many material things that people must have, both to attract them and to retain them. It is on both of those areas that we have to concentrate.

You saw the study about military ethos. We discussed earlier the concept of family and so on. Those are the things we are talking about—and the kind of things you are talking about, too, if I understand you correctly—to emphasize the more military type of traditions of the service and in that way build up the spirit and emphasize retention. We still have to attract people, though; so it is in those areas we are doing the studies.

It is a little crass, perhaps, to talk about how you should pay people and to say that, if you don't pay them, they will not come into the force to defend their country. But that happens to be a fact of life. We have to attract them, and those areas also occupy a good deal of our time.

Senator Neiman: Just as an offshoot of what you were speaking about, having a voluntary service, I believe you mentioned that one of the studies had to do with obligatory

[*Traduction*]

ont refusé de leur accorder toute ancienneté et même de les reconnaître. Le S.P.S.C. s'occupe-t-il de ce genre de problème et, dans l'affirmative, quel succès obtient-il?

Gen Carswell: C'est exact, sénateur Neiman. Nous n'avons pas vraiment eu suffisamment de temps pour compiler des statistiques sur nos réussites. Mais nous nous sommes penchés justement sur le genre de problèmes que vous avez cernés, sénateur, à savoir, l'accréditation. C'est un peu un jeu de hasard, car plus nous réalisons l'accréditation, plus les membres des Forces armées seront tentés d'en faire l'expérience dans le secteur civil. Mais nous ne pensons pas que c'est ce qui se produira. En effet, au cours de la période où nous n'offrions aucune accréditation, certains membres des Forces décidaient que, pour l'obtenir, il était préférable pour eux de quitter aussitôt que possible pour apprendre un nouveau métier. C'est donc dire que s'ils sont capables d'apprendre un métier et qu'ils savent qu'ils pourront prendre leur retraite plus tard et trouver du travail dans le secteur civil, ils ne seront pas pressés de partir. C'est une approche humanitaire, mais nous essayons également d'atteindre un objectif égoïste de la même façon.

Mais laissez-moi revenir à votre première question, je n'avais pas fini d'y répondre. Vous vouliez savoir si nous consacrions beaucoup de temps à des études sur les avantages et la façon de rendre les gens heureux et de rendre le service attrayant au détriment d'une force de combat. J'aimerais souligner le fait que nos Forces armées sont volontaires. On ne peut entraîner personne au combat avant qu'il ne fasse partie des Forces. Nous devons donc livrer concurrence aux autres employeurs en puissance pour attirer de nouvelles recrues. Mais en outre, une fois que nous les avons attirées, nous devons les conserver.

Une façon de les conserver est celle à laquelle vous avez fait allusion et nous essayons de faire des nouvelles recrues de militaires efficaces et motivés, prêts pour le combat ou s'ils ne font pas partie d'une unité de combat, des professionnels hautement compétents. Nous avons constaté, cependant, que dans la société d'aujourd'hui, nous devons offrir les biens matériels que tout le monde veut avoir, et pour attirer de nouvelles recrues et pour les conserver. C'est dans ces deux domaines que nous devons concentrer nos énergies.

Vous avez examiné l'étude sur la situation militaire et nous avons discuté plus tôt de la famille et d'autres problèmes. C'est cette situation qui nous intéresse et je pense qu'elle vous intéresse également, il s'agit de mettre l'accent sur les aspects militaires de la tradition du service, ce qui ne peut qu'améliorer l'esprit de corps et nous aider à conserver nos troupes. Nous avons encore besoin d'attirer des nouvelles recrues et c'est pourquoi nous faisons des études sur ces questions.

Je ne devrais peut-être pas vous parler de la rémunération des militaires, mais il n'en demeure pas moins que si nous les rémunérons mal, personne ne voudra se joindre aux Forces pour défendre son pays. C'est un fait de la vie. Nous devons attirer de nouvelles recrues, et ces activités exigent beaucoup de temps.

Le sénateur Neiman: Pour faire suite à ce que vous avez dit plus tôt au sujet du service volontaire, il me semble que vous

[*Text*]

service. Would that involve some form of compulsory service? Do you feel that would be a good thing.

Gen Carswell: What we were speaking about there, senator, is a study that has not yet been completed and has not yet had departmental approval, let alone ministerial approval. I am rather reluctant to go beyond that, out of courtesy to both my boss and the minister.

At the same time, I want to clear up that we are talking about a voluntary force; but, once having volunteered, there would be a period of time which the person must serve, or he would have to buy his way out. In other words, there would be a certain payback. Those are details we have not worked out yet. For instance, right now a person can join the force and we can give him very expensive training which might last a year, and he could then get out with six months' notice. Under various pressures—you can imagine from where—we are often asked to have them out earlier than that. This not only means that we have wasted a terrific amount of training time, but there is an instability by an early release. We have a gap while we train a replacement and so on. We are looking at the feasibility and acceptability of having someone join voluntarily, and then staying for a fixed period of time without early release. That is the kind of thing we are talking about.

Senator Neiman: That would be a highly desirable system from your point of view.

The Chairman: Before I call on Senator Marshall, may I slip in a question myself? General Vance stated in his presentation that the ceiling of 83,400 will be reached in 1988-89. If cabinet were to lift that ceiling and you were told by 1990 to attain an armed force of 100,000 and reserves of 45,000 or 50,000, and you were given the means to do it, could that be achieved?

Gen Carswell: It is a guess, but I think that it could be achieved, Mr. Chairman. The key phrase is the one you stated: if we were given the means to achieve it. With appropriate resources there is a distinct possibility that we could achieve it.

Gen Vance: Mr. Chairman, I would say that a certain set of external stimuli, for instance, public awareness of the need, and therefore the political direction to increase the forces, would be a very definite pre-condition. We would need a widely based public consciousness of the requirement, and the purpose for which that requirement is designed. I am talking more about the recruiting aspect than anything else.

Senator McElman: Economic indicators at the moment, both in the United States and in Canada, as well as in the European Community, point to a bit of a turn-around in the Western world's economy. Forecasters say it will be gradual, over a long period. Looking at some of the problems you have had in the past, when the economy was buoyant in recruitment and attrition, if the economy does perform as forecast, would your answer to the chairman's question be the same as that just given?

[*Traduction*]

avez mentionné que l'une des études portait sur le service obligatoire. qu'en pensez-vous? Serait-ce préférable?

Gen Carswell: Il s'agit, sénateur, d'une étude qui n'est pas encore terminée et qui n'a pas encore reçu l'approbation du Ministère, et encore moins du Ministre. J'ai beaucoup de réticence à en dire plus long, par courtoisie tant envers mon chef qu'envers le Ministre.

Je tiens toutefois à souligner le fait qu'il s'agit d'une force volontaire. Mais j'estime que les recrues, après s'être portées volontaires, devraient être tenues de servir pendant une certaine période, et que ceux qui veulent partir avant devraient être obligés de racheter leur contrat. En d'autres termes, il conviendrait de prévoir une forme de remboursement. Mais ce sont des détails que nous n'avons pas encore mis au point. A l'heure actuelle, une nouvelle recrue dans les Forces armées peut recevoir une formation très onéreuse qui peut durer jusqu'à un an et quitter au bout de six mois. Et des pressions sont parfois même exercées sur nous et vous pouvez deviner d'où elles proviennent pour les laisser partir plus tôt. Nous gaspillons donc beaucoup de temps de formation et la libération prématurée entraîne une certaine instabilité. Nous nous retrouvons avec une vacance en attendant de former un remplaçant. Nous étudions donc s'il est possible et souhaitable que quelqu'un s'enrôle volontairement dans l'armée et y reste pour une période donnée sans obtenir une libération anticipée; c'est ce dont nous parlons.

Le sénateur Neiman: De votre point de vue, cela serait un système très souhaitable.

Le président: Avant de donner la parole au sénateur Marshall, puis-je poser une question? Le général Vance a déclaré dans son exposé que le plafond de 83,400 membres sera atteint en 1988-1989. Si le Cabinet haussait ce plafond et qu'on vous disait que, d'ici 1990, les Forces armées devraient compter 100,000 membres et les réserves, 45,000 ou 50,000, et qu'on vous donnait les moyens de le faire, pourriez-vous y arriver?

Gen Carswell: Je ne peux que conjecturer, mais je crois personnellement, monsieur le président, que nous pourrions y arriver. Le principal élément de votre question est: si l'on vous donnait les moyens de le faire. Avec les ressources appropriées, il est fort possible que nous puissions atteindre cet objectif.

Gen Vance: Monsieur le président, je dirais qu'un certain nombre d'encouragements externes, comme la conscience du public quant à l'existence du besoin, et par le fait même une politique visant à augmenter les effectifs des forces, seraient une condition préalable évidente. Il faudrait que, dans l'ensemble, le public soit conscient du besoin et de l'objectif visé. Je parle surtout de l'aspect recrutement.

Le sénateur McElman: En ce moment, les indicateurs économiques, à la fois aux États-Unis, au Canada et dans la Communauté européenne, montrent qu'il pourrait se produire une volte face dans l'économie du monde occidental. Selon les prévisions, ce changement sera graduel et lent. Étant donné certains problèmes que vous avez éprouvés par le passé dans le secteur du recrutement et des départs, lorsque l'économie était prospère, croyez-vous que votre réponse à la question posée par

[*Text*]

Gen Carswell: It would make it more difficult, and it would require a pre-condition of the resources necessary to do that. I am not sure whether the chairman's question was whether it was within the ability of Canada under any circumstance to raise that force. I think it is. There are enough people there. The recruit base that we are talking about is certainly there, but it is necessary to contact them with the appropriate message and make it attractive to them. As General Vance so clearly said, the requirement that the government would see to raise a force of that size in a relatively short period would surely necessitate a statement of strong government support for the military, and in my view that would be one of the most important aspects of that buildup.

Senator McElman: In buoyant economic circumstances, would your recruitment ability be equally good for commissioned officers as well as for other ranks?

Gen Carswell: Yes, I think so. We have as much trouble with the other ranks now, because it is the technicians and technologists who are probably giving us our greatest competition. Engineers in the officer world are hard to acquire because of the competition. There is no question that a very buoyant economy makes our problem more difficult. We have very great difficulty in recruiting in Alberta, and for those in Alberta we have a slightly higher attrition rate, because we cannot compete with the salaries that are paid there to high-skilled technicians.

Senator Marshall: Mr. Chairman, my first question will be a supplementary to your own. It has to do with the increase in the force of 3,400 to 1988-89. If recruiting is so good, why is it going to take seven or eight years to increase the force by 3,400?

Gen Carswell: First, the increase that we have approved is only 400 a year. Our increase authorization is 4,707 over a period of 10 years, which is about 400 a year. I think one year we went up by 600. That is a person-year constraint, on the rate of growth. In addition, when I said recruiting—I think your term was "if it is so good"—recruiting is better than it has been; but, in addition, our attrition is high. The combination also limits us at the moment. The key answer to the question is, at the rate of growth that was authorized in the first place.

Senator Marshall: So you are restricted by your authorization of only 400 a year?

Gen Carswell: That's right, senator.

Senator Marshall: There is no flexibility to that. What happens if your attrition rate is 1,000 per year, and you have a net loss?

Gen Carswell: If our attrition exceeds recruiting, no matter what we do it really doesn't matter how many man-years we are authorized, we will not catch up. The man-year that is

[*Traduction*]

le président demeurerait la même si ces prévisions se concrétisent?

Gen Carswell: La situation serait plus difficile, et on devrait disposer des ressources nécessaires pour y arriver. Je ne suis pas certain que le président voulait savoir si le Canada pouvait, dans n'importe quelles circonstances, réaliser cet objectif. C'est possible. Il y a assez d'intéressés pour que nous puissions y arriver. Ils existent certainement mais il faut communiquer avec eux et leur offrir des conditions attrayantes. Comme le général Vance l'a dit, si le gouvernement veut avoir une force armée de cette importance dans une période relativement courte, il doit accorder son ferme appui au secteur militaire; selon moi, ce serait l'un des aspects les plus importants pour réaliser cet objectif.

Le sénateur McElman: En période de prospérité économique, le recrutement d'officiers brevetés serait-il aussi facile que celui d'effectifs d'autres grades?

Gen Carswell: Je crois que oui. Nous éprouvons autant de problèmes avec les autres grades maintenant, parce que c'est probablement le recrutement des techniciens et des technologues qui est le plus difficile. Quant au rang des officiers, les ingénieurs, sont difficiles à recruter en raison de la concurrence; mais, il n'y a pas à en douter, une économie très prospère complique la situation. En Alberta, nous avons de la difficulté à trouver des recrues et le taux de départ y est un peu plus élevé parce que nous ne pouvons vraiment pas concurrencer les salaires offerts aux techniciens hautement spécialisés.

Le sénateur Marshall: Monsieur le président, ma question complètera celle que vous venez de poser. Elle porte sur l'augmentation de 3 400 membres d'effectifs en 1988-1989. Si le recrutement est si bon, pourquoi faut-il mettre sept ou huit ans pour recruter ces 3 400 nouveaux membres?

Gen Carswell: Tout d'abord, nous ne sommes autorisés qu'à recruter 400 membres chaque année. Il s'agit de 4 707 membres sur une période de dix ans, soit environ 400 par année. Je crois qu'une année, nous en avons recruté 600. Mais ce nombre d'années-personnes restreint le taux de croissance. De plus, lorsque j'ai parlé de recrutement—que vous avez qualifié de «si bon»—le recrutement n'a jamais été plus encourageant mais, cependant, le taux de départ est également élevé. La combinaison de ces deux éléments limite actuellement le taux de croissance des forces armées. La réponse à la question est que nous devons respecter le taux de croissance autorisé en premier lieu.

Le sénateur Marshall: Donc vous n'êtes autorisés qu'à recruter 400 membres par année?

Gen Carswell: C'est exact, sénateur.

Le sénateur Marshall: Il n'y a aucune souplesse? Que se passe-t-il si votre taux de départ annuel est de 1 000 membres et que vous enregistrez une perte nette?

Gen Carswell: Si le nombre de départs est supérieur au nombre de recrues, peu importe ce que nous faisons, peu importe le nombre d'années-personnes autorisé, nous ne pour

[*Text*]

autorized is an empty chair approval. We now have the right to fill it; but if we cannot find the man, it is a sort of hollow approval. We would prefer to have some flexibility. I believe that General Kinney may be able to comment on this. Should we be able to demonstrate the ability to increase our strength at a rate greater than 400, the Treasury Board is a co-operative organization, and is understanding, and within the ability of the government to afford it, I think we could find some flexibility.

Brigadier Gen C. M. Kinney, Director General, Organization and Manpower, Department of National Defence: Mr. Chairman, we have been undertaking negotiations with the Treasury Board on this issue. With our envelope financing now, the problem really comes back against the department in terms of how much we want to spend on capital equipment as opposed to how much on people. It is a judgment decision as to how you split the pot. The short answer is, that given the situation now with recruiting, such as it is, and attrition, such as it is—and making judicious use of our class "C" reserves and some extensions of service to our personnel—we could indeed grow much faster than the 400 per year.

Senator Marshall: I am going to dwell again on the obligatory service that Senator Neiman referred to. General Carswell may recall that at a previous meeting I mentioned compulsory service, which I think would be a good idea for Canada. The general did not agree with me, and perhaps some of the other witnesses do not. Personally I feel that obligatory service is as close as you would want to come. If you do it after the fellow gets in, he has an obligation and he should have; but I still feel that compulsory service in Canada would be one of the greatest things we ever did.

I understand society's attitude and the public consciousness that you have mentioned. How do you feel you will cope with the public consciousness and society's attitude toward the military, in the studies you have done, and which have come out of the various reports that have been done? That seems to me to be a real bugbear that you would have to face.

Gen Vance: I suppose my reaction is, first, to observe that there is no way that we can do it alone. Insofar as the forces themselves are concerned, the one thing that we do owe ourselves, our tradition, and our country, is to make the forces as effective, as much of a source of pride for the public at large, as we possibly can; and therefore we must continue our determination in the area of quality—how well we train people, and how much care we attempt to take in areas such as their morale.

That is the straightforward, soldierly answer to the question. It is within our purview—indeed, it is our responsibility—to make sure that the image of the forces, in this day and age when image seems to be so important, is as evocative of what people think Canada ought to have by way of soldiers, sailors and airmen, as we can possibly make it. Having said that, I also have to say that the public consciousness is the product of

[*Traduction*]

rons jamais rattraper le retard. L'année-personne est autorisée pour un poste qui est libre. Nous avons maintenant le droit de remplir ce poste; mais si nous ne pouvons trouver une recrue, cette autorisation ne nous donne pas grand chose. Nous préférerions une certaine souplesse. Je crois que le général Kinney pourrait vous en dire plus long à ce sujet. Si nous pouvions prouver que nous pouvons enrôler plus de 400 recrues par année—le Conseil du Trésor coopère habituellement, et il est assez compréhensif—et pourvu que le gouvernement puisse se le permettre, nous pourrions faire preuve d'une certaine souplesse dans le secteur du recrutement.

Le brigadier général C. M. Kinney, directeur général, Organisation et main-d'œuvre, ministère de la Défense nationale: Monsieur le président, nous négocions actuellement avec le Conseil du Trésor à ce sujet. Grâce au financement global actuel, il revient au ministère de décider combien il est prêt à consacrer à l'équipement et combien aux effectifs. Donc il faut décider comment répartir l'argent dont on dispose. On peut simplement vous dire qu'étant donné la situation actuelle du recrutement et des départs,—et, grâce à une utilisation judicieuse de nos réserves de classe «C» et de certaines extensions de service pour nos effectifs—nous pourrions même recruter plus de 400 nouveaux membre par année.

Le sénateur Marshall: Je veux revenir encore une fois au service obligatoire dont a parlé le sénateur Neiman. Le général Carswell se rappellera qu'à une réunion antérieure j'ai parlé du service obligatoire, qui serait selon moi une bonne chose au Canada. Le général et peut-être certains autres témoins, n'étaient pas d'accord avec moi. Personnellement, je suis d'avis que le service obligatoire est le meilleur moyen d'obtenir les effectifs que nous désirons. Si vous rendez le service militaire obligatoire dès que la recrue est engagée, celle-ci contracte une certaine obligation comme il se doit. Quoi qu'il en soit je suis toujours d'avis que le service obligatoire au Canada serait une des meilleures choses à faire.

Je suis parfaitement conscient des facteurs dont vous avez parlé: l'attitude de la société et la conscience du public. Dans les études que vous avez effectuées et dans les divers rapports qui ont été rédigés, comment allez-vous vous y prendre pour résoudre ces deux problèmes? Cela me semble être un vrai cauchemar.

Gen Vance: Je ferai remarquer tout d'abord, qu'il nous est absolument impossible d'y arriver seuls. Pour ce qui est des Forces armées mêmes, ce que nous devons absolument faire, pour notre tradition et notre pays, est d'en faire un groupe très efficace, une grande source de fierté pour le public; nous devons ainsi perséverer dans notre recherche de la qualité—l'efficacité de la formation, et nos efforts dans le secteur du moral des troupes.

C'est la réponse directe d'un militaire à la question. C'est notre domaine, c'est même notre responsabilité, d'assurer que l'image des Forces armées, à une époque où les apparences semblent si importantes, ressemble à celle que souhaitent les Canadiens pour leurs militaires, soldats, marins et aviateurs. Ceci dit, je dois également ajouter que la conscience du public est le produit de nombreux autres facteurs. J'espère que ce

[*Text*]

many other factors. I hope this is not off-putting, but they are factors which I would assess are largely outside of our own force's control.

Senator Marshall: One of the recommendations of the Fyffe committee which you did not support has to do with the change in the uniforms. That, to my mind, would solve part of the problem in terms of that image you are talking about. Why was this recommendation turned down? Was it turned down out of hand? Was it turned down because of lack of funds?

Gen Vance: I can only speak for myself, but I was rather involved in the review. The recommendation most certainly was not turned down out of hand. It was a very painful exercise, dealing with this recommendation, because there are a number of strong emotional factors that come into it. For instance, one was expressed by our present minister in his own personal reaction to the recommendation—a reaction which is shared by a number of us who have been in the forces for some time.

The problem really is that the outward symbol of the forces must reflect the basic structure of the forces. In this day and age if we must, for a wide variety of reasons, retain a unified force, it follows that we must appear true to that structure. It would be relatively easy to dress our sailors in a dark blue uniform, for example; and this step, in the broader context, would not be all that expensive. The difficulty then lies in defining who all of the sailors are. Perhaps I could illustrate my analogy using an example on my own ground, that of the infantry. An infantry battalion is not just made up of infantrymen. They are easy to identify and, therefore, would be easy to dress in khaki with all of the regimental insignia and so on. However, certainly in this day and age, an infantry battalion is only made up of about 65 per cent infantrymen, and the rest of the battalion is comprised of vehicle technicians, cooks, supply technicians, medical assistants and so on. Unless they can be identified permanently and exclusively with the army, there is no structure under which they all can be called soldiers. Therefore, we could not bring ourselves to recommend what, in many other ways, is a highly desirable step; that is, a return to the tradition of the three uniforms.

Senator Marshall: One other recommendation you turned down was that relating to the promotion inducement. Though some people may be concerned about whether the Canadian forces have too many chiefs and not enough Indians, I am not concerned with that because, if the need ever arises, we must have the leaders. At the same time, however, our establishment restricts the possibility of a man's promotion. He might be qualified, he might be senior, but there is no room for him to be promoted. I wonder why the forces do not promote people if they are qualified? The will be needed as leaders in the future if mass recruiting becomes a necessity. Was this possibility considered? Why was the recommendation turned down?

Gen Carswell: Well, senator, you have, to use my expression, answered your own question. We are restricted by the Treasury Board to specific numbers, with regard to total dollars,

[*Traduction*]

n'est pas décourageant, mais je crois qu'il y a deux facteurs sur lesquels nous n'exerçons aucun contrôle.

Le sénateur Marshall: Une des recommandations du Comité Fyffe que vous avez rejetée porte sur le changement des uniformes, ce qui, selon moi, résoudrait une partie du problème en ce qui a trait à l'image dont vous parlez. Purquoi a-t-on rejeté cette recommandation? L'a-t-on rejetée d'emblée? L'a-t-on rejetée en raison d'un manque de fonds?

Gen Vance: Je ne peux parler qu'en mon nom, mais j'ai un peu participé à cette étude. La recommandation n'a pas simplement été rejetée d'emblée. Étudier cette recommandation a été pénible parce qu'il y a un certain nombre de facteurs émotionnels importants qui entrent en jeu. Par exemple, notre ministre a signalé un de ces facteurs en réagissant à la recommandation, réaction qui est partagée par un certain nombre d'entre nous qui sommes membres des Forces depuis un bon moment.

Le problème est simplement que le symbole extérieur des Forces doit refléter leur structure de base. De nos jours, si nous devons, pour diverses raisons, maintenir une force unifiée, il faut évidemment, apparemment respecter cette structure. Il serait relativement facile de vêtir nos marins de bleu marine, par exemple; une telle mesure ne serait pas tellement coûteuse. Le problème est de définir qui sont tous ces marins. Peut-être pourrais-je illustrer cela en me servant, par exemple, de mon propre secteur, l'infanterie. Un bataillon d'infanterie n'est pas seulement formé de fantassins. Ils sont faciles à identifier et, par le fait même, il serait simple de les vêtir de kaki avec toutes les insignes du régiment et tout le reste. Toutefois, et certainement de nos jours, les fantassins ne représentent que 65 p. 100 des effectifs du bataillon d'infanterie qui est formé également de techniciens de véhicules, de cuisiniers, de techniciens en approvisionnement, d'infirmiers auxiliaires, et d'autres. A moins qu'ils puissent s'identifier de façon permanente et exclusive avec l'armée, on ne peut pas vraiment les appeler des soldats. Ainsi, nous ne pouvions pas recommander ce qui de divers autres points de vue, est une mesure très souhaitable c'est-à-dire, un retour à la tradition des trois uniformes distincts.

Le sénateur Marshall: Une autre recommandation que vous avez rejetée consistait à encourager la promotion. Bien que certains se demandent peut-être si les Forces armées canadiennes ont peut-être trop de chefs et pas assez d'Indiens, je ne me préoccupe pas de cette question parce que, si le besoin se présentait un jour, nous aurions les chefs nécessaires. Toutefois, notre système militaire limite les perspectives de promotion. Un homme peut être compétent, avoir une certaine ancienneté, mais il n'a pas de perspectives de promotion. Je me demande pourquoi les Forces armées n'accordent pas de promotion aux personnes compétentes? On en aura besoin comme chefs plus tard si le recrutement en masse devient nécessaire. A-t-on pensé à cette possibilité? Pourquoi a-t-on rejeté la recommandation?

Gen Carswell: Bien, sénateur, pour utiliser mon expression, vous avez répondu à votre propre question. Le Conseil du Trésor nous restreint à des chiffres précis en ce qui a trait au

[*Text*]

that is, salaries; and also with regard to the numbers allowed at each rank. If we are allowed 300 chief warrant officers, that is our limit. Of course, you understand what General Vance was saying about the promotion inducement. If someone in an undesirable location leaves the service and creates a vacancy, we go to the number one man on the merit list and say, "You are posted to that place." Every man has the right to turn down a promotion. He may say, "If that is part of the promotion, I will turn it down because I will not go that place." In that event, we would go to the number two man and, if he refuses the promotion, we would proceed to the number three man. This practice was considered by the FYFFE Commission to be undesirable and it was this practice that General Vance's group considered must be continued if the needs of the forces are to be placed ahead of the needs of the individual.

Senator Marshall: It seems likely to me that part of the attrition problem has to do with the fact that a corporal, upon reaching the highest level of non-commissioned officer, realizes that there is nothing more for him, he cannot progress further in terms of salary. There may be a solution to this problem, but I will not suggest it here.

Gen Carswell: One of the studies we are presently engaged in—and I know that we always seem to be engaged in studies—is looking at that very problem: people do run up against a limitation with regard to rank and cannot progress. Another aspect of this problem is that the only way, at present, a person can be paid at a higher rate is if he achieves a higher rank. This also affects his ability to progress in terms of salary. We are considering what we term "lateral skill progression," which, if it is introduced, will allow two ways for a person to progress: one based on rank and one based on professional skill. Attaining a higher rank will, of course, require some professional skill, but it principally involves leadership development. The other route will depend primarily on the development of technical skill and will allow someone to progress on the basis of technical skill and self-achievement, as well as salary, without achieving higher rank. The problem with this will occur in constraints imposed on the number of people we can pay at various professional skill levels. In other words, the same type of problem may arise.

Senator Marshall: If my corporals, wanted to leave, I would make them acting sergeants so that they could go to sergeants' mess. That was enough to keep them in. General Carswell, you mentioned that the armed forces is being pressured, from the human rights point of view, into accepting the handicapped. Where could you use the handicapped other than in the clerical function?

[*Traduction*]

budget total, c'est-à-dire, aux salaires, et également en ce qui a trait au nombre autorisé de recrues à chaque année. Si nous avons droit à 300 adjudants chefs, c'est notre limite. Évidemment, vous comprenez ce que le général Vance voulait dire à propos de l'encouragement à la promotion. Si quelqu'un qui travaille à un endroit peu prisé quitte le service et libère un poste, nous nous adressons au premier homme sur la liste des candidats par ordre de mérite et lui disons: «Vous êtes affecté à cet endroit». Chacun peut refuser une promotion. Le candidat peut dire: «Si cette affectation fait partie de la promotion, je vais refuser parce que je ne veux pas aller là-bas.» Dans ce cas-là, nous passerions à la personne dont le nom vient en deuxième place, et si elle refuse la promotion, nous passerions au troisième nom. Selon la Commission Fyffe, une telle pratique n'était pas souhaitable et selon le groupe du général Vance on devrait la maintenir si on veut accorder la priorité aux besoins des Forces armées plutôt qu'à ceux des membres qui les composent.

Le sénateur Marshall: Il me semble probable qu'une partie du problème causé par les départs provient du fait qu'un caporal, une fois qu'il atteint le plus haut grade des officiers non brevetés, se rend compte qu'il n'a plus de chance de promotion, qu'il ne peut pas obtenir un salaire plus élevé. Il peut y avoir une solution à ce problème, mais je ne la proposerai pas ici.

Gen Carswell: Une des études que nous effectuons actuellement—et je sais que nous semblons toujours effectuer des études porte sur ce problème: les membres des Forces Armées se heurtent à certaines limites en ce qui a trait au grade et ne peuvent pas progresser plus loin. Un autre aspect de ce problème est qu'actuellement, la seule façon de s'assurer un salaire plus élevé est d'obtenir une promotion. Cela touche également les perspectives de hausses salariales. Nous songeons à ce que nous appelons les «progressions latérales» qui, si elles sont adoptées, offriront deux façons d'être promu: l'une fondée sur le grade et l'autre, sur la compétence professionnelle. Évidemment, pour obtenir un grade plus élevé, le militaire doit avoir une certaine compétence professionnelle, mais cela implique principalement un développement des qualités de commandement. L'autre possibilité dépend principalement du développement des compétences techniques et permettra à quelqu'un de progresser selon ces compétences et ses réalisations personnelles et d'obtenir un salaire plus élevé sans remonter de grade. Évidemment, cette option comporte un problème puisqu'on imposera probablement des limites au nombre de personnes rémunérées à divers niveaux de compétence professionnelle. En d'autres termes, le même genre de problème pourrait se présenter.

Le sénateur Marshall: Si mon caporal voulait partir, je pourrais le nommer sergent intérimaire pour qu'il puisse fréquenter aux mess des sergents. Cela suffirait pour l'encourager à rester. Général Carswell, vous avez dit qu'on exerce des pressions sur les Forces armées, du point de vue des droits de la personne, pour qu'elles acceptent les handicapés. Y a-t-il d'autres secteurs, autre celui du personnel de bureau où vous pourriez faire appel aux services de ces personnes?

[*Text*]

Gen Carswell: We are now considering this aspect of recruitment. Without prejudging the results of our inquiries—because I certainly would not want to make a statement about where we could use these people without a very thorough study—as a generality we like to think of a military person as being universally employable, one who can take any military role he might be called upon to take in any place in the world at any time. We would not want him or her to be a burden, a safety problem or an operational effectiveness problem, in any part of the forces in which he or she works. That is our major concern. It is within that context that we are considering this.

Senator Marshall: Moving on to the recruitment of women, with regard to the total allocation of 400 persons a year, have you arrived at the stage where there is a quota on how many of the 400 positions could be filled by women?

Gen Carswell: No, there is no gender attached to those positions at all. First of all, we consider the recruit we have and, secondly, whether the trade is or is not open to women. Most trades are open to women.

Senator Marshall: That was my next question. Is there an overall distinction made, in your training program, between men and women? Are there certain restrictions to the duties that a woman would perform?

Gen Carswell: In the early 1970s, the Defence Management Committee approved the employment of women in all trades and classifications with the exception of the combat trades. Women were not to be employed in ships, in isolated units or at military colleges. That situation was reviewed three years ago, and they are now at military colleges. We have just completed the first six-month trial. Trials in such areas as Alert, areas which have become known as non-traditional, are currently underway. We will be conducting trials on women over a period of five years in a "near combat" areas. In these areas the women could come under fire, but their main function would not be to direct fire or engage in combat. I refer to such areas as field support units, aircrews and so on. We have some graduate pilots who are women, as was said earlier. We will be introducing navigator and flight engineering training. There are also some women on trial aboard the *Cormorant*, the diving tender. From the results of those trials, we will determine in which direction we should proceed.

This is also an area in which the government and society as a whole should become involved. We must ask ourselves whether or not this country wants women involved in combat.

Senator Molson: General Carswell, you mentioned aircrew training. Will there be a distinction in terms of aircrews? In certain functions in times of war, aircrews do not have much choice as to whether or not they will be in combat. Perhaps you are referring to such areas as transportation?

[*Traduction*]

Gen Carswell: Nous étudions actuellement cet aspect du recrutement. Sans préjuger du résultat de nos enquêtes—parce que je ne voudrais certainement pas faire une déclaration sur les perspectives d'emplois de ces personnes sans avoir effectué une étude approfondie—nous aimons généralement voir le militaire comme une personne qui peut jouer n'importe quel rôle militaire, n'importe où au monde et n'importe quand. Nous ne voudrions pas que ces personnes deviennent un fardeau, un problème sécuritaire ou un problème d'efficacité opérationnelle pour le secteur des Forces où elles travaillent. C'est là notre principale préoccupation. C'est dans ce contexte que nous étudions cette possibilité.

Le sénateur Marshall: Parlons du recrutement des femmes, eu égard au recrutement annuel autorisé, soit 400 personnes, y a-t-il un quota pour le pourcentage que représentent les femmes?

Gen Carswell: Non, pas du tout. Tout d'abord, nous étudions les recrues que nous avons actuellement, et, deuxièmement, si le métier peut être pratiqué par des femmes. La plupart des métiers peuvent l'être.

Le sénateur Marshall: C'était la prochaine question que j'allais poser. Y a-t-il une distinction générale dans votre programme de formation entre les femmes et les hommes? Y a-t-il certaines restrictions quant aux tâches qu'une femme pourrait remplir?

Gen Carswell: Au début des années 70, le Comité de gestion de la Défense a approuvé l'emploi de femmes dans tous les métiers et les classifications à l'exception de celles du combat. Les femmes ne doivent pas être employées dans les bâtiments, dans les unités isolées ou dans des collègues militaires. La situation a été étudiée de nouveau il y a trois ans et on trouve maintenant des femmes dans les collèges militaires. Nous venons tout juste de compléter la première période d'essai de six mois. On fait actuellement des essais dans certains domaines, notamment Alert, qui ne sont plus désormais des fiefs masculins. Sur une période de cinq ans, nous essaierons de faire appel à des femmes dans des secteurs proches du front. Elles pourraient se trouver ainsi sur la ligne de feu, mais leur fonction première n'est pas de diriger le feu ou de livrer combat. Je fais allusion aux unités des services de soutien en campagne, des équipages de l'air, par exemple. Certains de nos pilotes diplômés sont des femmes, comme on l'a signalé plus tôt. Les femmes pourront devenir navigateurs ou mécaniciens de bord. On trouve également des femmes, qui font un stage sur le *Cormorant*, le bâtiment-base pour scaphandriers et plongeurs. En tenant compte des résultats de ces expériences, nous déciderons de notre orientation.

C'est également un domaine qui devrait intéresser le gouvernement et la société dans l'ensemble. Nous devons nous demander si ce pays veut que les femmes participent au combat.

Le sénateur Molson: Général Carswell, vous avez parlé de formation des équipages de l'air. Fera-t-on une distinction entre ces équipages? En temps de guerre, les équipages de l'air ne peuvent pas choisir d'aller se battre ou non mais peut-être parlez-vous du domaine du transport?

[*Text*]

Gen Carswell: Yes, I refer to such areas as transport, search and rescue, and training.

Senator Smith: Considering the ways in which wars are likely to be fought in the future, it is very difficult to say where a person is likely to be. They will be in combat or at least under fire. What means have you to decide whether or not someone will be exposed to a nuclear weapon?

Gen Carswell: Obviously, if it is an all-out nuclear war, you are correct, senator and there is no way to distinguish between an infantryman in the field or someone in downtown Toronto. The distinction we have made is with regard to conventional warfare and those whose basic function is to engage in combat. Such positions are not prescribed for women. Virtually anyone can come under fire during a war by, for example, strategic bombing, and hospital ships can be sunk, but that is not in our definition.

Senator Smith: I gather that your definition concerns itself with the offensive nature of the task?

Senator Marshall: For example, women might be used to man a field ambulance station near the front line?

Gen Carswell: Yes. In fact, there is such a trial currently under way in Germany.

Senator Marshall: I would like to move to the Anglophone, Francophone portion of the presentation. With regard to promotion, and posting someone from one part of Canada to another because he is next in line, is there an difficulty? If a person from Quebec were posted to somewhere outside Quebec, would there be any problems with regard to promotions and cross postings?

Gen Carswell: This situation creates a variety of complexities. Some people wish to remain in Quebec, and this creates a problem when they are posted to areas outside Quebec that are not of Francophone environment, particularly with regard to the family or the dependents. On the other hand, there are those in the service in Quebec who want to get out of the province and see more of the country. The trick is to determine which is which. Perhaps General Vance could comment on that particular aspect.

Gen Vance: There is no denying, senator, that bilingualism is another complicating factor in the long list of factors which must be considered every time someone is transferred. My career managers have cited some 23 different factors which must be considered every time an individual moves, and one of them is linguistic ability. Another, for instance, is the individual's preference. Of course, there are also the very obvious and major factors such as what job is to be filled and so on. To put it into perspective, bilingualism is a complication, but it is one of several.

Senator Neiman: Mr. Chairman, we have before us some statistics which say that approximately 30 per cent of the Canadian forces are Francophone and some 70 per cent of the servicemen and women in Quebec are Francophone, while more than 80 per cent of those in the remaining part of

[*Traduction*]

Gen Carswell: Oui, je faisais allusion au transport, à la recherche et au sauvetage, et à la formation.

Le sénateur Smith: Si l'on songe à la façon dont on fera probablement la guerre à l'avenir, il est très difficile de savoir où une personne pourrait ne pas se trouver. Les militaires seront certainement là où se livre le combat ou, tout au moins, sur la ligne de feu. Comment décidez-vous si une personne sera exposée ou non à une arme nucléaire?

Gen Carswell: Bien entendu, s'il s'agit d'une guerre nucléaire, ouverte, vous avez raison, monsieur le sénateur, et il n'y a aucune façon de distinguer entre un fantassin sur le champ de bataille ou quelqu'un en plein centre de Toronto. Nous avons choisi comme situation une guerre classique et des gens dont la fonction principale est de livrer combat. Ces postes ne sont pas ouverts aux femmes. Dans une guerre, presque n'importe qui peut essuyer le feu par exemple, au cours de bombardements stratégiques, si des navires-hôpitaux sont coulés, mais notre définition n'en tient pas compte.

Le sénateur Smith: J'en conclus que votre définition s'en tient à la nature offensive des tâches?

Le sénateur Marshall: Par exemple, les femmes pourraient servir d'ambulancières sur le front?

Gen Carswell: Oui. En fait, on en fait actuellement l'essai en Allemagne.

Le sénateur Marshall: J'aimerais passer à la partie de votre déclaration où vous parlez des anglophones et des francophones. La promotion d'un militaire ou son affectation dans une autre partie du pays le moment venu, vous causent-elles des difficultés? Si un résident du Québec est affecté ailleurs qu'au Québec, son affectation susciterait-elle des problèmes sur le plan des promotions des contre-affectations?

Gen Carswell: Cette situation suscite des problèmes compliqués. Certaines personnes veulent rester au Québec et des problèmes surgissent lorsqu'elles sont affectées dans des régions à l'extérieur du Québec qui ne sont pas francophones surtout en ce qui concerne la famille ou de personnes à charge. Par contre, il y a des militaires au Québec qui veulent sortir de la province et voir du pays. C'est là qu'il faut savoir juger. Le général Vance pourrait probablement commenter ce sujet.

Gen Vance: Il est indéniable, sénateur, que le bilinguisme n'est qu'un aspect parmi tant d'autres dont il faut tenir compte chaque fois qu'une mutation a lieu. Mes orienteurs de carrière ont signalé quelque 23 facteurs qui influent sur une décision de mutation dont l'un est la compétence linguistique. Un autre a trait aux préférences personnelles. Bien entendu, il faut tenir compte de beaucoup d'autres aliments comme la nature du poste à pourvoir etc. Pour tout dire, le bilinguisme vient compliquer la situation mais il n'est qu'un élément parmi d'autres.

Le sénateur Neiman: Monsieur le président, selon les statistiques qu'on nous a remises, environ 30p. 100 des Forces canadiennes sont composées de francophones et environ 70p. 100 des militaires, hommes ou femmes, au Québec sont francophones alors que plus de 80p. 100 des militaires dans le reste

[*Text*]

Canada are Anglophone. Do you find that those figures are remaining relatively constant and do you recruit according to those figures? Is this an ideal mix?

Gen Carswell: The figure for overall Francophone, I understand, is 26 per cent.

Gen Vance: That is correct.

Senator Neiman: Excuse me, is that unilingual or just Francophone?

Gen Carswell: We must distinguish between Francophone and Anglophone. The basis of our distinction is the ethnic tongue of the mother, so it is really with regard to where you are born and brought up as opposed to linguistic ability. Bilingualism is entirely different. The definition of Francophone is that French is the tongue first spoken by the mother to the child, and this is what the 26 per cent figure is comprised of.

The figure was increased by 10 per cent or 11 per cent approximately one decade ago. It was brought about by deliberately designing recruiting quotas to recruit more Francophones than Anglophones to achieve the objectives of the Canadian forces, which are to have in each trade and classification and each rank level eventually a proportion of Francophone and Anglophones that is equivalent to the national ethnic proportion as shown by the census. The ratio from the last census was 27/73 per cent. There is to be a census taken this year. However, our current objective is to achieve 27 per cent. We are close over all, but there are some areas in which we have not achieved that success. For instance, there is the navy. Part of the problem with the navy is that there are no naval units in Quebec. Of course, they are found on the coast. The environment in Victoria and Halifax has not been as good for dependants, although it is improving, particularly in Halifax.

Senator Neiman: Did you say "particularly in Halifax?"

Gen Carswell: I believe that Halifax has more interest in this area. I do not mean that as a criticism of Victoria. It is merely my understanding that more has been done in Halifax.

Senator Neiman: What is the distribution between other ranks and the officer group within that 27 per cent figure? Is there a greater percentage of francophones at this point?

Gen Carswell: I believe that the percentage is slightly less in the senior officer categories, but I think in others it is about the same. General Williams may have a better answer because I do not have those figures with me, although I can get them.

BGen J. Williams, Department of National Defence: The ranks which were used as a benchmark were corporal and captain, and it is from these ranks that we gauge our progress. Generally, the proportion is lower in the higher ranks. I could make available a rank tabulation of those figures if you wish, senator.

[*Traduction*]

du Canada sont anglophones. Selon vous, ces chiffres restent-ils assez constants et recrutez-vous sur la foi de ces chiffres? Ces proportions sont-elles idéales?

Gen Carswell: Dans l'ensemble, nous avons 26p. 100 de francophones.

Gen Vance: C'est exact.

Le sénateur Neiman: Pardon, s'agit-il d'unilingues ou de francophones?

Gen Carswell: Il faut distinguer entre anglophones et francophones. Nous nous basons sur la langue maternelle; cela dépend en réalité du lieu où vous êtes né et où vous avez grandi plutôt que de vos compétences linguistiques. Quant au bilinguisme, c'est autre chose. Par francophone, on entend la langue dans laquelle la mère s'est d'abord adressée à l'enfant: d'où la proportion de 26p. 100.

Il y a environ 10 ans, cette proportion a augmenté de 10 ou de 11p. 100. On a intentionnellement établi nos contingents de recrutement de façon à accueillir plus de francophones que d'anglophones dans le but d'atteindre les objectifs des Forces canadiennes, notamment, decompter dans chaque métier, classification et grade, une proportion de francophones et d'anglophones qui correspond à la proportion nationale établie d'après le recensement. D'après le dernier recensement, ce rapport est de 27/73p. 100. Cette année, un autre recensement aura lieu. Quoi qu'il en soit, notre objectif à l'heure actuelle est d'atteindre 27p. 100. Nous nous rapprochons de cet objectif dans l'ensemble mais dans certains secteurs nous en sommes encore loin. Dans la marine, par exemple. Une partie du problème est attribuable au fait qu'il n'existe pas d'unités navales au Québec. On les retrouve, évidemment, sur les côtes. Pour les militaires qui ont des personnes à charge, l'environnement de Victoria ou d'Halifax n'a pas été propice, bien qu'il s'améliore, surtout à Halifax.

Le sénateur Neiman: Avez-vous dit «surtout à Halifax»?

Gen Carswell: Je crois qu'à Halifax, on s'intéresse davantage à la question. Je ne formule pas de critiques contre Victoria en disant cela, mais si je comprends bien, Halifax a marqué plus de progrès.

Le sénateur Neiman: Chez les francophones, combien y a-t-il d'officiers et combien d'autres grades? Le pourcentage de francophones est-il plus élevé à l'heure actuelle?

Gen Carswell: Le pourcentage est un peu moins élevé chez les officiers supérieurs, mais je crois qu'il est à peu près le même. Le général Williams pourrait peut-être vous donner une meilleure réponse car je n'ai pas les chiffres en main, mais je pourrais les obtenir.

BGen J. Williams, ministère de la Défense nationale: Les grades qui ont servi de référence sont ceux de caporal et de capitaine et nous nous fondons sur ces grades pour évaluer notre progrès. De façon générale, la proportion est plus faible dans les grades supérieurs. Je pourrais vous donner des chiffres selon les grades, si vous le voulez, sénateur.

[*Text*]

Senator Neiman: I believe it would be useful to the record if we had that information. Do you feel that your attrition rate is comparable between anglophones and francophones?

Gen Carswell: It varies, and I will ask my confrères to comment. In the officer categories the attrition rate is a little higher until the service person achieves the rank of captain. From that rank on, it seems to be somewhat lower. In other words, we keep more of them in the higher ranks. This fact is very significant because if we can achieve the level of 27 per cent at the rank of captain, it indicates that we have an excellent chance of maintaining that proportion in the higher ranks. One of the unique factors of the military is that we do not parachute anybody in. To be a colonel, you must have been a lieutenant colonel, a major and a captain. Everyone has to come in at the bottom and work through in the normal rank system. Therefore, the achievement of this change in the ethnic proportion has to be done over a period of time, otherwise it would destroy the military structure and the rank progression system.

Senator Smith: Mr. Chairman, if I may, I should like to turn for a moment or two to the question of promotion and the merit list that was mentioned. First, may I ask how the merit list is established? What factors are considered in determining that an individual is number one on the merit list and that another is number eight on the list?

Gen Carswell: Each year, on every person in the Canadian forces a personal assessment is raised, initiated first of all by the officer or person himself, indicating his preference for posting and factors which should affect his promotion—his posting, particularly, and the schooling of his children and that sort of detail. Then the actual evaluation of that person is made by his immediate supervisor. There is then one reviewing officer, or perhaps two, whose comments are added to the assessment of that individual. The assessment is then placed on file and over a period of time, annually, that file becomes thicker and the total picture of the person emerges.

Each year a merit board for each rank level and each classification or trade is brought together in Ottawa. The board is usually comprised of 5 to 7 people who are independent of the personnel system. In other words, the career manager or General Vance or myself are not involved. The board members are brought in from the field and they change from year to year so that there is always a different composition. On the basis of the written reports, over a period of time they determine to the best of their ability what the merit standing of those individuals will be an who should be number one for promotion. For instance, for an officer they take into account an assessment of his performance in a variety of areas: his ability to analyze; his ability to write, to speak, to get along with others, to lead and so on; his personal characteristics; his potential; the courses he has had; his education, both formal education and his training courses; his bilingual ability. There is variety of factors which influence an assessment of the potential of the individual. In addition to that, they review the written merit which augments any of these previous assessments. The merit board, on the basis of the review of all of

[*Traduction*]

Le sénateur Neiman: A mon avis, il serait bon de noter ces renseignements. A votre avis, les taux de départ des francophones et des anglophones sont-ils comparables?

Gen Carswell: Ils varient et je vais demander à mes confrères de prendre la parole. Chez les officiers, le taux de départ est un peu plus élevé jusqu'au grade de capitaine. A partir de ce grade et dans les échelons supérieurs le taux semble être un peu moins élevé. Autrement dit, nous retenons plus de militaires aux échelons supérieurs. C'est un fait très important car si nous pouvons atteindre le niveau de 27 p. 100 au grade de capitaine, c'est que nous avons d'excellentes chances de conserver cette proportion dans les grades plus élevés. Une des caractéristiques uniques du secteur militaire est que nous n'y parachutons personne. Pour devenir colonel, par exemple, il faut être lieutenant-colonel, major et capitaine. Tout le monde doit commencer au bas de l'échelle et gravir les échelons normaux. Par conséquent, pour en arriver à un certain rapport entre francophones et anglophones, il faut mettre un certain temps, sinon la structure militaire et le système de progression des grades seraient détruits.

Le sénateur Smith: Monsieur le président, j'aimerais parler un peu de la promotion et de la liste des candidats par ordre de mérite dont on a parlé. J'aimerais d'abord savoir comment on dresse la liste des candidats par ordre de mérite? De quoi tient-on compte pour classer quelqu'un premier et un autre huitième sur la liste?

Gen Carswell: Chaque année, on procède à une évaluation personnelle de tous les militaires dans les Forces canadiennes; d'abord, l'officier ou la personne elle-même indique sa préférence en matière d'affectation et des facteurs qui devraient influer sur sa promotion; son affectation, surtout, et l'éducation de ses enfants, entre autres. Le surveillant immédiat fait une évaluation de l'intéressé. Puis, un officier de contrôle en fait une ou peut-être deux et ses commentaires sont ajoutés à l'évaluation. Cette évaluation est conservée dans les dossiers et chaque année, le dossier devient de plus en plus dense, ce qui permet d'avoir une idée générale sur cette personne.

Chaque année, une Commission du mérite se réunit à Ottawa pour évaluer chaque niveau de grade et chaque classification ou métier. La Commission est habituellement composée de 5 à 7 personnes qui ne font pas partie du personnel. Autrement dit, l'orientateur, le général Vance ou moi-même n'en faisons pas partie. Les membres de la Commission viennent des différentes bases du pays; ils changent d'une année à l'autre et, par conséquent, sa composition n'est pas la même tous les ans. En se fondant sur les rapports écrits successifs, ils font de leur mieux pour décider du mérite des militaires et choisir le premier de la liste. Par exemple, dans le cas d'un officier, la Commission tient compte des évaluations de son rendement dans diverses régions, de facteurs tels que son aptitude à analyser, à écrire, à parler, à s'entendre avec les autres, ses qualités de leadership, ses qualités personnelles, son potentiel, les cours qu'il a suivis, son éducation scolaire, les cours de formation et ses connaissances du français et de l'anglais. Il y a une foule d'éléments qui entrent en jeu pour évaluer le potentiel d'une personne. Par ailleurs, la Commission étudie toute appréciation écrite qui pourrait s'ajouter à

[*Text*]

these factors, to the best of its ability, determines who should be promoted first, second, third, fourth and so on. The personnel staff is then given that list and promotes from that list.

Senator Smith: What weight do they give to length of service?

Gen Carswell: Length of service primarily determines only whether the person is being considered for promotion. For instance, a captain must be a captain for 4 years before he is promotable to major, and a major must be a major for three years before he is promotable to lieutenant colonel. That prerequisite is called "entering the promotion zone". Until the individual is about to enter the promotion zone, his file is not presented to the merit board. If he is eligible for promotion the next year, however, his file is placed before the board. Time and rank have no specific weighting factor attached to them. We do suggest to the merit board that experience is obviously a very great teacher. If a man has performed well over a period of eight years as opposed to over a period of four years, obviously that indicates something about his ability. But merit boards are really free to use their own professional judgements to arrive at their conclusions.

Senator Smith: I am sure it must be a difficult task, but let us suppose that two captains or three captains in the merit zone all seem to have about the same qualifications, but one has perhaps a little seniority over the others, would that be the determining factor?

Gen Carswell: If those individuals are tied in the point score, seniority—who is the more senior—would break the tie.

Senator smith: Does that same system work right down to the very firrst promotion of another rank?

Gen Carswell: Yes, from corporal on.

Senator Smith: There are likely to be many more people who have to be considered at other ranks than there are when you get up in the ranks of warrant officer and above. Are all of them in the one list for the whole of the service or are they in list for their particular formation?

Gen Carswell: Promotion in the forces is within a trade or classification. For instance, pilots compete only against pilots up to the rank of colonel. To go beyond colonel they are on a general list of general officers. A pilot major, for instance, will not be competing against a navigator or an infantry officer.

Senator Smith: I can well understand that. What I am thinking of is that there must be a very large number of corporals in the whole of the infantry component of the service. Does a corporal in unit number on compete against a corporal in unit number 15?

Gen Carswell: Yes.

Senator Smith: Or is there a smaller area?

[*Traduction*]

ces évaluations précédentes. Ayant évalué tous ces facteurs, la Commission du mérite détermine de son mieux qui devrait être promu le premier, le deuxième, le troisième, etc. Le bureau du personnel reçoit la liste et les promotions ont lieu dans l'ordre indiqué.

Le sénateur Smith: Quel poids accorde-t-on au temps de service?

Gen Carswell: On tient compte du temps de service surtout lorsqu'on songe à accorder une promotion à quelqu'un. Par exemple, un militaire doit être capitaine pendant quatre ans avant de pouvoir être promu major; il doit être major pendant trois ans avant de pouvoir devenir lieutenant-colonel. A ce stade on dit que le militaire «est entré dans la zone des promotions». Avant d'atteindre ce stade son dossier n'est pas soumis à la Commission du mérite. S'il est admissible à une promotion l'année suivante, son dossier est présenté à la Commission. Le temps et le grade ne sont pas assujettis à un facteur de pondération. Nous signalons toutefois à la Commission que l'expérience est un bon maître. Si le militaire a donné un bon rendement pendent huit ans par opposition à une période de quatre ans, cela nous donne un aperçu de ses possibilités. Mais les commissions du mérite sont libres de faire preuve de leur propre jugement pour arriver à leurs conclusions.

Le sénateur Smith: Je sais que ce doit être une tâche difficile, mais supposons que deux ou trois capitaines qui ont des chances d'être promus semblent avoir tous les trois les mêmes compétences, mais qu'un deux ait un peu plus d'ancienneté que les autres. Son ancienneté serait-elle le facteur déterminant?

Gen Carswell: Si ces militaires obtiennent le même nombre de points, le temps de service viendrait trancher la question.

Le sénateur Smith: Le même système vaut-il pour la première promotion? Des sous-officiers et soldats.

Gen Carswell: Oui, à partir du grade de caporal.

Le sénateur Smith: Il faut probablement évaluer le rendement d'un plus grand nombre de militaire de grades inférieurs à celui d'adjudant, et ce nombre diminue au fur et à mesure à partir de ce grade. Leurs noms figurent-ils sur une liste générale ou bien sur une liste réservé à leur groupe militaire?

Gen Carswell: Dans les Forces, la promotion se fait au sein même d'un métier ou d'une classification. Par exemple, les pilotes font concurrence seulement aux pilotes jusqu'à ce qu'ils atteignent le grade de colonel. A partie de là, leurs noms figurent sur une liste générale d'officiers. Un major-pilote, par exemple, ne fera pas la concurrence à un navigateur ou à un officier d'infanterie.

Le sénateur Smith: Je peux très bien comprendre cela. On doit compter un très grand nombre de caporaux. Un caporal de l'unité nº 1 fait-il concurrence à un caporal de l'unité nº 15?

Gen Carswell: Oui.

Le sénateur Smith: Ou le champ est-il plus réduit?

[*Text*]

Gen Carswell: All corporals in a given trade—for instance, mobile support equipment operator—compete against all other corporals in that trade.

Senator Smith: When you say "trade", do you include corporals whose main job is to train people for battle and to lead people into battle.

Gen Carswell: Yes. Every individual in the Canadian forces has either a trade or a classification. All non-commissioned members have a trade. That could be infantry, armoured, air frame tech, radar technician, bosun. Those are specific trades and the individuals belong to those trades. The same system applies to officers except that we refer to them as being in classifications. The individual is a pilot or an infantry officer or a marine engineer.

Within those groups, within those classifications or trades, all eligible members compete against each other. For instance, an infantry officer could be in a batallion; he could be in a staff job in Ottawa; he could be in a training function in training systems; he could be a recruiter. For the purposes of the merit board, however, they compete with each other. Because a particular function happens to be his employment at a given time does not affect his assignment to the trade. We are able to have an extra look at his capacity for promotion, if we can view over a period of 6 or 8 years the fact that he has done a variety of jobs say he has been in a staff position, an instructional position, or a leadership position in a batallion, and so on.

Senator Smith: Does that mean that a corporal in the Van Doos competes against a corporal in some other regiment?

Gen Carswell: That is correct.

Senator Molson: Mr. Chairman, I should like to ask a few rather varied questions, if you will permit me. There are three military colleges, St. Jean, RMC and Royal Roads. What are the numbers there now?

Gen Carswell: Approximately 1,450 altogether. There are about 600 at RMC, about 500 at St. Jean and about 250 at Royal Roads. Those are just approximations.

Senator Molson: I just wanted an approximation. Are all three of these colleges bilingual?

Gen Carswell: Royal Roads has not completely progressed to that stage. CMR is bilingual; RMC is bilingual in all the engineering courses, but there are some specialist courses which are not bilingual.

Senator Molson: As distinct from courses, though, their life at RMC is bilingual, isn't it?

Gen Carswell: Are you referring to CMR?

Senator Molson: No, RMC. The life there is pretty much bilingual.

Gen Carswell: For both RMC and CMR they try to make both languages equal.

[*Traduction*]

Gen Carswell: On enseigne un métier à tous les caporaux, celui de conducteur de matériel mobile de soutien, par exemple, et ils livrent concurrence à tous les autres caporaux qui font ce même métier.

Le sénateur Smith: Lorsque vous dites «métier», tenez-vous compte des caporaux dont la tâche principale consiste à former des soldats pour le combat et à les y conduire?

Gen Carswell: Oui. Chaque militaire dans les Forces canadiennes a soit un métier, soit une classification. Tous les officiers non brevetés ont un métier, que ce soit celui de fantassin, technicien de cellule d'avions, technicien en radar, manœuvrier ou technicien chargé des blindés. Ce sont des corps de métiers précis et les militaires en font partie. Le même système vaut pour les officiers sauf que nous disons qu'ils sont groupés par catégories. Le militaire est pilote ou officier d'infanterie ou mécanicien naval.

Au sein de ces groupes, de ces catégories ou métiers, tous les militaires admissibles se livrent concurrence. Par exemple, un officier fantassin peut faire partie d'un bataillon; il peut travailler à l'état-major à Ottawa, s'occuper de formation au recruter des militaires. Du point de vue de la Commission du mérite, toutefois, ils se livrent tous concurrence. Le fait qu'un officier remplit une fonction précise à un moment donné, n'influe pas sur son affectation professionnelle. Nous aurons une meilleure idée de ses possibilités de promotion, si nous pourrions suivre sa carrière durant six ou huit ans et savoir quels genres de travaux il a faits, s'il a travaillé, par exemple, à l'état-major, s'il a donné des cours, ou a été chef de bataillon, etc.

Le sénateur Smith: Cela veut-il dire qu'un caporal du Régiment Van Doos peut concurrencer un caporal d'un autre régiment?

Gen Carswell: C'est exact.

Le sénateur Molson: Monsieur le président, j'aimerais poser quelques questions diverses, si vous le permettez. Il y a trois collèges militaires: Saint-Jean, RMC et Royal Roads. Quels en sont les effectifs à l'heure actuelle?

Gen Carswell: Environ 1,450 dans l'ensemble, sénateur. Au RMC, nous en comptons 600, environ 500 à Saint-Jean et a peu près 250 à Royal Roads. Ce sont des chiffres approximatifs.

Le sénateur Molson: Je voulais juste une idée générale. Ces trois collèges sont-ils bilingues?

Gen Carswell: Royal Roads n'en est pas encore rendu là. CMR est bilingue, RMC est bilingue; tous les cours de génie sont donnés dans les deux langues, mais certains cours spécialisés ne le sont pas.

Le sénateur Molson: Mis a part les cours le mode de vie au RMC est bilingue, n'est-ce pas?

Gen Carswell: Vous parlez du CMR?

Le sénateur Molson: Non, du RMC. Tout est fait dans les deux langues.

Gen Carswell: Au RMC et au CMR, on essaie de donner la même importance aux deux langues.

[*Text*]

Senator Molson: Regarding postings of francophones out of Quebec to the rest of Canada, are anglophones posted into Quebec to French units, such as at Valcartier, and so on?

Gen Carswell: Yes, in some cases. In order to allow francophones to work in their primary language, we have established what is called French language units, or FLUs. I believe the latest information is the 80 per cent of the people in them will be francophones and 20 per cent will be bilingual anglophones. But the language of work will be French, and the communication to and from the unit is in French. It is basically a French unit. A number of those are in Quebec—not all of them, but a large number of them. As I said, 20 per cent of them will be anglophone. There are anglophones in Bagotville, some in Petawawa, and a good number in FMC Headquarters in Montreal—Mobile Command Headquarters.

Senator Molson: In the units themselves, they are not frequently mixed? In other words, the FLUs would have 20 per cent anglophones. What would the English ones have?

Gen Carswell: It would be the reverse. Then there are national units, and the objective is to man them in the proportion of 27 per cent francophone, and 73 per cent anglophone. We are not able to do that in all cases.

Senator Molson: Is it making substantial progress? Is it becoming easier or not?

Gen Carswell: What is your estimate, General Vance?

Gen Vance: I can speak most confidently about the Army. Yes, it has become a good deal easier. I had the brigade in Germany and you may be aware that the first battalion of the Van Doos is part of that brigade. They operate entirely, exclusively, in French internally. It has become much easier for them to do their necessary liaison work with the artillery and armoured, both of which are anglophone units, by virtue of the fact that on both sides of the fence they are able to speak the other language. It is a gradual but quite steady build-up. It will take some time to bring it to a fully satisfactory level.

Senator Molson: Has it caused any serious operational problems in any of the services, from the bilingual aspect?

Gen Carswell: Not to my knowledge. That is something that the co-ordinating committee discusses. There is a French language unit ship, and to my knowledge it has not been a problem, because most of the people in the ship do not communicate with anyone outside the ship. That is one area where I would have to qualify what I said about communication to and from, in an operational environment not involving other bilingual units. For instance, the ship might be working with an American force, and obviously communication from the ship would have to be in English. However, that would not affect 98 per cent of the people on board.

Senator Molson: What about the air component?

Gen Carswell: Air components use English as the language of the air.

[*Traduction*]

Le sénateur Molson: A propos des francophones envoyés hors du Québec dans le reste du Canada, les anglophones sont-ils affectés dans des unités francophones, au Québec, comme à Valcartier etc.?

Gen Carswell: Oui, dans certains cas. Pour permettre aux francophones de travailler dans leur langue maternelle, nous avons créé des unités de langue française. Quatre-vingt pour cent de leurs effectifs sont francophones et 20 p. 100 bilingues anglophones. Mais la langue de travail est le français, la communication interne et externe se faisant dans cette même langue. Ce sont fondamentalement des unités francophones. Un certain nombre d'entre elles se trouvent au Québec, pas toutes, mais un grand nombre. Encore une fois, 20 p. 100 de leurs effectifs sont anglophones. Il y a des anglophones à Bagotville, certains à Petawawa, et un grand nombre dans les quartiers généraux du commandement de la Force mobile à Montréal.

Le sénateur Molson: Dans les unités proprement dites, ne sont-ils pas souvent mélangés? Les unités francophones comptent une proportion de 20 p. 100. A combien s'élève ce chiffre pour les anglophones?

Gen Carswell: Ce serait l'inverse. Il y a ensuite les unités nationales, et l'objectif est de les doter dans la proportion de 27 p. 100 de francophones et de 73 p. 100 d'anglophones. Nous n'y avons pas réussi dans tous les cas.

Le sénateur Molson: Avez-vous fait à cet égard des progrès substantiels? Les choses sont-elles facilitées?

Gen Carswell: Quel est votre avis, Général Vance?

Gen Vance: Je peux parler en connaissance de cause; oui, les choses se sont beaucoup facilitées. Lorsque je commandais la brigade en Allemagne . . . vous savez peut-être que le premier bataillon du 22e Régiment fait partie de cette brigade. Sur le plan interne, le français est la seule langue parlée. Les relations de travail avec la division de l'artillerie et la division blindée, qui sont des unités anglophones, se sont beaucoup simplifiées, car de part et d'autres, tout le monde est bilingue. Les choses se sont faites de façon progressive mais régulière. Il faudra un certain temps pour que tout soit parfait de ce point de vue.

Le sénateur Molson: Le bilinguisme a-t-il posé des problèmes opérationnels sérieux, dans l'un des services?

Gen Carswell: Pas à ma connaissance. C'est l'une des choses dont discute le Comité de coordination. Il y a un navire ayant les caractéristiques d'une unité de langue française, et pour autant que je sache, il n'y a pas eu de problème parce que la plupart des membres de l'équipage ne communiquent pas avec l'extérieur. C'est là qu'il faudrait nuancer ce que j'ai dit à propos des communications dans les deux sens, qui ne font pas intervenir d'autres unités bilingues. Par exemple, un de nos navires qui serait affecté à un élément devrait naturellement communiquer en anglais avec les autres unités. Dans ce cas 98 p. 100 des effectifs à bord n'en seraient pas touchés.

Le sénateur Molson: Qu'en est-il de l'aviation?

Gen Carswell: On y utilise l'anglais.

[*Text*]

Senator Molson: Universally, throughout?

Gen Carswell: That is really a NATO one, an ICAO, the International Civil Aviation Organization, accepted language.

Senator Molson: But that would limit opportunities for the francophone population to enlist or progress?

Gen Carswell: Progress? I don't think it would limit their progression. It might limit their opportunity to use the other language, in operations.

Senator Molson: But they would have to be bilingual in order to get into the game?

Gen Carswell: That's true, especially in the air. Mr. Chairman, I have been handed something by my staff which requires me to make a correction to Senator Smith's question. I apologize for making the mistake. I am reminded that for infantry, other ranks, non-commissioned people, promotion is by regiment.

Gen Vance: The Van Doos do not compete against the RCR.

Gen Carswell: My apologies for making that error.

Senator Smith: There is no need to apologize, General, but thank you for making the correction.

Senator McElman: How many French language units are now designated in each of the commands—the maritimes, mobile, air, and the other commands—if the information is available?

Gen Carswell: If it is not available, I will provide the senator with that information. I will have to table that later, if I may.

Senator McElman: The answer to my next question may have to be provided later. How does the attrition rate for francophones living in Quebec compare with the rate for those who are stationed outside of Quebec?

Gen Carswell: I myself asked that question about two weeks ago. When I get the answer, I will provide you with it. I have the same concern.

Senator McElman: Are there any geographic areas in Canada where unilingual anglophones experience difficulty in obtaining training and developing their military careers?

Gen Carswell: Unilingual anglophones? I do not think so, but I may be missing your point. I am not sure that I understand the question. I do not believe that unilingual anglophones have any difficulty—you mean by living in Quebec, for instance?

Senator McElman: Yes, or in any other part?

Gen Carswell: I don't believe so. I believe I am missing something.

Senator McElman: No; there is no subtlety to the question.

Gen Carswell: I don't think so.

[*Traduction*]

Le sénateur Molson: Dans tous les pays du monde.

Gen Carswell: C'est en réalité la langue acceptée par l'OTAN et par l'OACI, l'organisation de l'aviation civile internationale.

Le sénateur Molson: Mais cela limiterait les possibilités de recrutement ou de promotion des francophones.

Gen Carswell: Leur promotion? Je ne le pense pas. Cela pourrait limiter leur possibilité d'utiliser l'autre langue, dans leurs fonctions.

Le sénateur Molson: Mais ils leur faut être bilingues pour s'intégrer à ces forces.

Gen Carswell: C'est vrai, notamment pour les Forces aériennes. Monsieur le président, un de mes fonctionnaires vient de me remettre un document, et je dois donc apporter une correction à propos de la question du sénateur Smith. Je vous prie d'excuser mon erreur; on me rappelle que pour l'infanterie, c'est-à-dire le personnel non-officier et les sous-officiers, la promotion se fait par régiment.

Gen Vance: Le 22e régiment ne concurrence pas le RCR.

Gen Carswell: Je vous prie d'excuser mon erreur.

Le sénateur Smith: Il est inutile de vous excuser, Général, mais nous vous remercions de l'avoir corrigée.

Le sénateur McElman: Combien d'unités francophones a-t-on désigné dans chacun des commandements, maritime mobile, aérien, et dans les autres commandements, si ces renseignements existent?

Gen Carswell: Si ce renseignement n'est pas disponible, je le fournirai au sénateur. Je le ferai plus tard, si vous le permettez.

Le sénateur McElman: J'aurais peut-être plus tard la réponse à ma question suivante. Quel est le taux de perte d'effectifs francophones vivant au Québec, par rapport à ceux qui sont postés à l'extérieur de cette province?

Gen Carswell: Je me suis posé moi-même cette question il y a environ deux semaines. Je vous ferai parvenir cette réponse quand je l'aurai; elle m'intéresse aussi.

Le sénateur McElman: Y a-t-il au Canada des régions géographiques dans lesquelles les anglophones unilingues ont du mal à obtenir une formation et un perfectionnement dans leur carrière militaire?

Gen Carswell: Les anglophones unilingues? Je ne le pense pas, mais je vous ai peut-être mal compris. Je ne suis pas sûr d'avoir compris votre question. Je ne pense pas que des anglophones unilingues aient des problèmes—vous parlez de ceux qui vivent au Québec par exemple?

Le sénateur McElman: Oui, ou dans une autre région—

Gen Carswell: Je ne le pense pas. Je dois mal comprendre—

Le sénateur McElman: Non; il n'y a aucune subtilité dans ma question.

Gen Carswell: Je ne le pense pas non plus.

[*Text*]

Senator McElman: How has the rate of advancement of anglophone officers compared with that of francophone officers in recent years?

Gen Carswell: We have a promotion system in the forces which is designed to enhance our rate of progress toward the proportionate representation in each rank. It is the only way in which we depart from the promotion merit system. To achieve progress toward that, we will by-pass anglophones on the merit list in order to promote a francophone up to a distinct limit, to a total percentage, and only if that francophone is clearly promotable.

Gen Vance: And if the job to which he is being promoted calls for a francophone.

Gen Carswell: Yes. With that, I believe that progress has been about the same. We do not yet have at the higher ranks the proportion of francophones that we should have, primarily because of the time, as I said. If you recruit a second lieutenant, it will take him 15 or 20 years to become a colonel. It takes him a long time to get there. But the rate of progres toward our objective is there. We are achieving high rates each year at high ranks.

Senator McElman: These are snap questions, but ones that I would have asked, in any event, because in my area, as I am sure in other areas, we have diatribes in letters written to the editor which twist out of all proportion the actuality of what is taking place in the forces.

Gen Carswell: When I mentioned by-passing, the number is 2 per cent or 3 per cent annually—about 400 ouf of 6,000 promotions could be in that category. Incidentally, any anglophone who is by-passed for promotion is protected and will be promoted at the earliest opportunity when a vacancy occurs.

Senator Molson: That accelerated program will have to continue for some years in order to catch up. If you went from the figure of 10 per cent of the whole up to 26 per cent and then had that time lag, you would have to continue with that policy for some time.

Gen Carswell: Yes, senator.

Senator McElman: That is the balancing process and always takes time. In the various departments of government, as you know, there are positions that are designated as being bilingual. How does that work within the military structure? How is that actually designated?

Gen Carswell: We undertook a study around 1976 or 1977 by General Wenz. Naturally, it is known as the Wenz Report. That study determined—through a view of the entire department, just the same process as was done in the remainder of the government—which positions had to be bilingual in order roughly to meet the needs of both position and subordinate. I think there were around 10,000 positions that required to be bilingual. It is on that basis that our official languages plan determined how many people we would like to put through language training annually. Unfortunately, we were not able to

[*Traduction*]

Le sénateur McElman: Ces dernières années comment l'avancement des officiers anglophones se compare-t-il à celui de leurs homologues francophones?

Gen Carswell: Dans les forces, le système de promotion est conçu pour assurer l'avancement dans chacun des grades, selon le principe de la représentation proportionnelle. C'est la seule façon de nous défaire du système de promotion selon le mérite. Dans cette perspective, sur la liste de mérite nous accordons la préférence à un francophone jusqu'à une limite précise, et un pourcentage total, seulement si le francophone mérite manifestement d'être promu.

Gen Vance: Et si le travail pour lequel il est promu exige un francophone.

Gen Carswell: Oui. Selon ces critères, je pense que les progrès ont été les mêmes. Aux rangs supérieurs, nous n'avons pas encore la proportion de francophones qu'il faudrait, mais encore une fois cela tient essentiellement au facteur temps. Si vous recrutez un sous-lieutenant, il lui faudra 15 à 20 ans pour devenir colonel. Il lui faut donc beaucoup de temps pour y arriver. Mais le rythme d'avancement en vue d'atteindre l'objectif est bien réel. Chaque année, nous accordons beaucoup de promotions aux grades supérieurs.

Le sénateur McElman: Ce sont là des questions brutales, mais je les aurai de toute façon posées, parce que dans ma région et sans doute dans d'autres des gens envoient aux rédacteurs de journaux des lettres où ils critiquent ce qui se passe dans les Forces, en déformant les faits.

Gen Carswell: Dans ce que je disais précédemment, le pourcentage de promotions accordés à des francophones plutôt qu'à des anglophones est annuellement de 2 ou 3 p. 100, ce qui représente environ 400 promotions sur 6,000. J'ajouterai que tout anglophone dont la promotion est retardée pour cette raison est protégé et qu'il sera promu dès qu'une possibilité se présentera.

Le sénateur Molson: Ce programme accéléré devra se poursuivre pendant quelques années pour que les choses s'équilibrent. Pour passer des 10 p. 100 du total aux 20 p. 100, avec les retards, il faut que cette politique soit maintenue pendant un certain temps.

Gen Carswell: Oui, sénateur.

Le sénateur McElman: Ce processus de mise en équilibre exige toujours du temps. Comme vous le savez, dans divers ministères, des postes sont désignés comme étant bilingues. Comment cela s'applique-t-il à la structure militaire? Comment procède-t-on en fait à cette désignation?

Gen Carswell: Vers 1976 ou 1977, une étude avait été entreprise par le général Wenz. On en parle comme du rapport Wenz. Cette étude a établi, par rapport à l'ensemble du ministère—tout comme on l'avait fait par ailleurs dans le gouvernement—les postes qui devaient être bilingues pour répondre grosso modo aux besoins de la fonction et du subordonné. Environ 10,000 postes devaient être désignés bilingues. et notre programme des langues officielles s'est inspiré de ces chiffres pour déterminer le nombre de personnes auxquelles nous voulions dispenser chaque année une formation linguisti-

[*Text*]

gain the resources that we felt were necessary to achieve those objectives, or to have the manpower to put in those total number of designated positions in the 15-year period.

Currently there is in the neighbourhood of 500 person years per year authorized for language training. There are a variety of programs, but the major program is a five-month period at a home base, and then five months advanced language training at St. Jean. Following that, there is a reasonable degree of bilingualism and a base from which a person can develop language skills. That rate, however, will not allow us to achieve full manning of those designated bilingual positions in the 15-year period that we originally set out. That is a current concern of Treasury Board and the department, and we are working together on that point.

Senator McElman: In rough percentage terms, General, how close are you to reaching that objective as designated?

Gen Carswell: Do you mean what proportion of the designated bilingual positions are filled?

Senator McElman: Yes.

Gen Carswell: We have quite a way to go. I will have to get you an exact percentage.

Senator McElman: Would it be possible to break that down according to ranks, and so forth?

Gen Carswell: I believe it would.

Senator McElman: It would be helpful if you could obtain that information for us.

I am sure that the military is cognizant of the proposed Charter of Rights and Freedoms that is currently before Parliament. Do you have any great concerns of the effect of various aspects of this upon your recruitment and management policies?

Gen Carswell: That is in the area of responsibility of the Judge Advocate General. It is his responsibility to review legislation and provide a briefing to the staff. I have not yet heard that briefing, so I am not aware entirely of the impact that it will have, or what his views are on it.

You may wish to outline that in more detail so that I could give you an off the top of the head answer, but I have not yet discussed it with the Judge Advocate General to see whether there are any applications that will affect us.

Senator McElman: Earlier Senator Marshall asked you a question about the people who are incapacitated in some fashion or another and the problems that that creates. There are many areas that are affected. For example, there is the native peoples. We have an amendment before the Senate now providing for complete equality between the sexes. One wonders what this will do to the military and whether it would knock some of your existing policies into a cocked hat.

Gen Carswell: I think it depends, to a certain extent, on how it is pursued. For example the Human Rights Act prohibits discrimination on the grounds of sex. Legally, therefore, the

[*Traduction*]

que. Malheureusement, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir les ressources qui nous avaient semblé nécessaires pour atteindre ces objectifs, ni les effectifs à répartir dans tous les postes désignés bilingues au cours des 15 ans.

Actuellement, environ 500 personnes sont autorisées chaque année à acquérir une formation linguistique. Il existe tout un éventail de programmes, dont le principal prévoit une période de cinq mois dans la base d'appartenance, suivie de cinq mois de formation linguistique supérieure, à Saint-Jean. Ensuite, l'intéressé est raisonnablement bilingue, et possède une base à partir de laquelle il peut développer ces compétences linguistiques. Cependant, ce taux ne nous permettra pas de doter pleinement tous les postes bilingues dans la période de 15 ans que nous nous étions fixé au départ. C'est là un problème auquel le Conseil du Trésor, et le ministère s'intéressent actuellement et nous leur apportons notre collaboration à propos de ce projet.

Le sénateur McElman: En général, et grosso modo, avez-vous presque atteint l'objectif fixé?

Gen Carswell: Vous voulez dire quelle proportion de postes désignés bilingues ont été comblés.

Le sénateur McElman: Oui.

Gen Carswell: Il nous reste encore beaucoup à accomplir. Je devrais vous faire parvenir un pourcentage exact.

Le sénateur McElman: Serait-il possible de le ventiler selon les grades et ainsi de suite?

Gen Carswell: Je pense que oui.

Le sénateur McElman: Ce serait utile que vous nous donniez ces renseignements.

Je suis persuadé que l'armée est au courant du projet de Charte des droits et libertés dont le Parlement est actuellement saisi. Êtes-vous inquiet de l'impact de cette situation sur vos politiques de recrutement et de gestion?

Gen Carswell: Cela relève du juge-avocat général. Il est chargé d'examiner les lois et d'informer l'état-major. Je n'ai pas encore entendu de déclaration à cet égard, je ne sais donc pas tout à fait quelles seront ces répercussions, ni ce qu'il pense de la question.

Je vous saurais gré de préciser davantage cette question, afin que je puisse vous donne une réponse approximative, mais je n'ai pas encore discuté de la question avec le juge-avocat général pour voir si nous subirons des répercussions.

Le sénateur McElman: Plut tôt, le sénateur Marshall vous a posé une question au sujet de personnes qui sont handicapées d'une manière ou d'une autre, et des problèmes que cela entraîne. Il y a de nombreux cas. Par exemple celui des autochtones. Actuellement, le Sénat est saisi d'une modification prévoyant une égalité complète entre les sexes. On peut se demander si cela risque d'influer sur la chose militaire, et si certaines de vos politiques actuelles n'en seront pas désuètes.

Gen Carswell: Je pense que cela dépend, dans une certaine mesure de la façon dont on applique ces politiques. Par exemple, la Loi sur les droits de la personne interdit la

[*Text*]

military has no right to exclude women from combat. However, the human rights commissioner has agreed that there is reason for us to go slow on this. That is why the human rights commissioner, in consultation with us, has agreed that we should have trials.

Similarly, age is a prohibitive ground of discrimination under that act. That is now under study in co-operation with the human rights commissioner to determine whether the requirement age and our internal age criteria in career policies are legitimate. I am not sure whether the Charter of Rights and Freedoms has the same caveat that the Human Rights Act has, namely, that one can discriminate if there is a bona fide occupational requirement. For instance, if it is required that someone has to lift 200 pounds, then one does not discriminate on the basis of sex, but on the basis of whether one can or cannot lift 200 pounds. That very often will favour men over women, but that is an acceptable form. If it is a bona fide occupational requirement to have healthy people in the military, then one could discriminate against 90-year olds, presumably, as a generality. Each case that goes before the Human Rights Commission we have argued on the basis of bona fide occupational requirements.

Incidentally, there is another study we have to do in this area so that we will have the standards for each job that is done in the Canadian Armed Forces. Every job done in the Canadian Armed Forces has to be defined as to what functions are to be performed so that we can make them gender-free. If an artilleryman has to lift 70-pound shells at a frequency of one every 10 seconds, and eventually if women were to get into combat roles, and if women could do it and the men could not, then the men are out.

I am not sure whether that type of caveat is in the Charter of Rights and Freedoms. That is why I am reluctant to comment on it.

The Chairman: Senator McElman, you should put that question to the Judge Advocate General. If you do, we can discover whether he has anything worthwhile to tell us and we could issue a formal invitation to him.

Senator McElman: The thought has been wandering through my mind, looking at the existing officers within the services—female officers—how soon it would be before we have a woman as the Chief of Staff. That is not put as a question, so I am not asking for an answer.

Gen Carswell: Senator McElman, I would have to say, as a generality, that the Canadian forces have been concerned at the enactment of various legislation which has not taken into account what we believe to be a unique requirement. There are certain aspects of the military that we think are clearly unique, and with your ex-military experience you will understand them. There is the command structure, the unlimited liability, and so forth. We believe that some of those unique requirements and features of the military have not been recognized in

[*Traduction*]

discrimination fondée sur le sexe. Par conséquent, juridiquement, l'armée n'a pas le droit d'exclure les femmes du combat. Cependant, le Commissaire sur les droits de la personne a convenu que nous devions nous montrer modérés à cet égard. C'est pourquoi après nous avoir consultés, il a convenu que nous devrions procéder de façon expérimentale.

Dans le même ordre d'idée, en vertu de cette loi, il ne doit pas y avoir de discrimination fondée sur l'âge. Cette question est actuellement à l'étude en coopération avec le Commissaire sur les droits de la personne pour déterminer si les exigences concernant l'âge et nos propres critères dans les politiques visant les carrières sont légitimes. Je ne suis pas sûr que la Charte des droits et libertés prévoie la même exception que la Loi sur les droits de la personne, selon laquelle il peut y avoir discrimination si la condition est véritablement requise par la profession. Par exemple, s'il est exigé que quelqu'un soulève 200 livres, la discrimination n'existe pas sur la base du sexe, il s'agit de savoir si quelqu'un peut ou non soulever ce poids. Ce critère favorise souvent les hommes par rapport aux femmes mais c'est là une forme de discrimination acceptable. Si c'est une condition requise de bonne foi que d'engager dans l'armée des personnes qui sont en bonne santé, il pourrait y avoir alors discrimination contre les personnes âgées de 90 ans, sans doute, et de façon générale. Dans chaque affaire présentée à la Commission sur les droits de la personne, nous avons invoqué le fait que nos exigences avaient été fixées de bonne foi.

Je voudrais ajouter que nous avons entrepris une autre étude dans ce domaine afin de fixer les normes de chaque emploi dans les Forces canadiennes. Chacun doit être défini selon les fonctions à accomplir, afin qu'elles puissent se rapporter au genre neutre, et ni au masculin, ni au féminin. Si dans l'artillerie un homme doit soulever des obus de 70 livres chaque 10 secondes, et que plus tard les femmes doivent participer au combat une femme qui pourrait faire un tel effort l'emporterait sur un homme qui n'est serait pas capable.

Je ne suis pas sûr que cette opposition figure dans la Charte des droits et libertés. C'est pourquoi j'hésite à faire des observations à ce sujet.

Le président: Sénateur McElman, vous devriez poser cette question au juge avocat général. Vous pourriez alors savoir s'il a quelque chose d'utile à nous dire, et nous pourrions lui envoyer une invitation officielle.

Le sénateur McElman: Parmi beaucoup d'autres choses, à propos des officiers faisant actuellement partie des forces, je veux parler des femmes, je me suis demandé dans combien de temps nous pourrions avoir une femme comme chef d'état-major. Cela n'étant pas une question, je ne demande pas de réponse.

Gen Carswell: Sénateur McElman, de façon générale, je dois dire que les Forces canadiennes sont préoccupées par l'adoption de diverses mesures législatives qui n'ont pas tenu compte de ce que nous estimons être une condition unique. Il y a dans la vie militaire certains facteurs qui nous paraissent manifestement uniques, et, en tant qu'ancien militaire, vous le comprendrez sans doute. Il y a par exemple la structure de commandement, la responsabilité illimitée et ainsi de suite. Nous pensons que la loi n'a pas tenu compte de certains de ce

[*Text*]

legislation. Undoubtedly, and without knowing the details, I would think that your perception is quite correct in that this could cause great difficulty and we would have to amend some of our policies if we are not given any leeway at all.

Senator McElman: Thank you.

Senator Neiman: My question is a general question and I hope it will not prove to be too complicated. We have been living for many years within the sound of the Doomsday clock. I understand that a few months ago that was moved to six minutes to midnight. That was before the present crises which have emerged in Poland and Afghanistan. In addition to the ongoing policies in terms of personnel in the 1980s, which General Vance has described to us today, do you also have what might be considered an emergency plan to deal with a situation—short of a full-scale world war—in which emergency measures would be invoked? Do you have a plan which could immediately be put into effect for the expansion of your personnel, which encompasses recruitment and training?

Gen Carswell: That is what the Mobilization and Planning Task Force is examining at present, Senator Neiman. That task force has not completed its deliberations. Therefore, I am not at liberty to give you any results, primarily because I do not know the most recent ones. However, the mandate of that task force was to review the total requirement of the military, should an emergency situation arise, in terms of the difference between the forces we have at present and those which would have to be made up from Reserve forces or the supplementary list, and so on. They are considering emergency training standards which would have to be introduced and, basically, the entire gamut of the conflict that you are talking about. With this mandate, the task force will complete its work later in the year.

Senator Neiman: It will be interesting to hear about it in the future, General. Thank you.

Senator Smith: A few minutes ago I asked a question about training which I thought was very adequately dealt with. May I now ask a related question: How is the selection of officers for staff training determined?

Gen Carswell: Are you speaking of staff college training?

Senator Smith: Yes.

Gen Carswell: Staff college training is considered by a board which reviews all eligible majors, in this case, and, generally speaking, it considers primarily those people who have the most potential for advancement. The staff college training, which is a year's course in Toronto, is designed to give training that will be of benefit at higher rank levels. Therefore, we try to select those people who have potential, and, in fact, selection is done on a merit system. The decision is made by a board of officers.

Senator Smith: It would be a different board?

Gen Carswell: It is a different board, yes.

[*Traduction*]

aspects et de ces exigences uniques. Il faut sans doute en connaître les détails; je pense que vous avez bien raison, cela pourrait entraîner bien des difficultés et il ne fait aucun doute que nous devrons modifier certaines de nos politiques si on ne nous accorde pas une certaine liberté d'action.

Le sénateur McElman: Je vous remercie.

Le sénateur Neiman: Je vous remercie, monsieur le président. Ma question est de portée générale, et j'espère qu'elle ne sera pas trop compliquée. Nous vivons depuis bien des années avec une épée de Damoclès au-dessus de nos têtes. Le danger s'est encore rapproché depuis quelques mois, avec les crises actuelles en Pologne et en Afghanistan. En plus d'une politique concernant le personnel, adoptée dans les années 80, et que le Général Vance nous a décrite aujourd'hui, avez-vous aussi ce qui pourrait être considéré comme un plan d'urgence pour faire face à une situation—pas tout à fait une guerre mondiale—dans laquelle on pourrait invoquer des mesures d'urgence? Avez-vous un plan qui pourrait être immédiatement mis en œuvre pour augmenter vos effectifs, et qui concerne le recrutement aussi bien que la formation?

Gen Carswell: C'est en fait ce que le groupe de travail sur la mobilisation et la planification examine actuellement, sénateur Neiman. Ce groupe d'étude n'a pas terminé ses délibérations. Par conséquent, je ne suis pas en mesure de vous en fournir les résultats, essentiellement parce que j'ignore quel est l'état le plus récent de ces travaux. Cependant, dans ses attributions, ce groupe devait examiner l'ensemble des besoins de l'armée, en cas de situation d'urgence, pour déterminer la différence entre les effectifs actuels et ceux qui devraient être constitués à partir des forces de réserve ou des listes supplémentaires, et ainsi de suite. Ce groupe examine actuellement des normes de formation en cas d'urgence, qu'il faudrait mettre en application ainsi que toute la question de conflit dont vous parlez. En raison de ce mandat, le Groupe d'étude terminera ces travaux plus tard cette année.

Le sénateur Neiman: Général, il sera intéressant d'en entendre parler au cours des prochains mois. Je vous remercie.

Le sénateur Smith: Il y a quelques minutes, j'ai posé une question concernant la formation. Je pensais qu'on avait répondu à cette question d'une manière très appropriée. Puis-je poser une question connexe? De quelle façon s'effectue la sélection des officiers qui doivent suivre les cours d'état-major?

Gen Carswell: Voulez-vous parler des cours au collège?

Le sénateur Smith: Oui.

Gen Carswell: Un conseil est chargé de cette question: il examine le cas de tous les majors admissibles et, en règle générale, il tient compte principalement de ceux qui semblent avoir le plus d'avenir. Il s'agit d'un cours d'un an qui se donne à Toronto et qui vise à dispenser une formation dont l'étudiant pourra tirer profit lorsqu'il accèdera à des grades supérieurs. Par conséquent, nous essayons de choisir ceux qui offrent de belles possibilités; en fait, la sélection s'effectue selon le mérite. C'est un conseil d'officiers qui prend la décision.

Le sénateur Smith: S'agirait-il d'un conseil différent?

Gen Carswell: En effet.

[*Text*]

Senator Smith: Is this course a prerequisite to an appointment to what I will call a staff job?

Gen Carswell: This course is not a prerequisite to either a posting or a promotion, but it is an enhancement to a career, just as bilingualism or having a degree or a specific experience are enhancements. Staff college is one more aspect that is taken into account and it is an advantage to have it.

Senator Smith: How many people can take the course at any given time?

Gen Carswell: I think 128 Canadians per year take the course at Toronto and I believe there are half a doze, or less than 10, attending foreign colleges. Those colleges in turn send foreign students to us.

Senator Smith: When you refer to the institution at Toronto, I am not sure what you mean. What is the name of that institution?

Gen Carswell: Canadian Forces Command and Staff College.

Senator Smith: I see. Thank you.

Senator Molson: What institution is at Kingston now?

Gen Carswell: That is the Land Forces Staff College, which offers a course for anyone in land combat and anyone in the land supported area. The course is of six months' duration and is a prerequisite to attending the Canadian Forces Staff College in Toronto.

Senator Marshall: Table 7 of the Cotton Report provides a breakdown of the stated willingness of members of the Canadian forces to enter combat. I know that this question was asked some time ago of one of the witnesses but I would like to direct this to General Vance. The percentage is small—6.3 per cent of the senior support officers, evidently, want to go to war. I am not too concerned about the junior ranks because I imagine that that result would be found in any case. I would like to ask you whether you have had a chance to consider these figures further, since they were first issued, and what is your concern at this time?

Gen Carswell: The witness that you spoke to before about this was the Chief of Defence Staff.

Senator Marshall: General Vance was not here at that time; I may get a different answer from him.

Gen Carswell: Perhaps you would like to hear from General Vance.

Senator Marshall: No, go ahead.

Gen Carswell: We have not done any more work in this regard because, as indicated, this study was commissioned by Mobile Command and is now two or three years old. When I say no further work was done, nothing further was done at this headquarters because the study was called for by the Mobile

[*Traduction*]

Le sénateur Smith: Faut-il suivre ce cours pour obtenir un emploi au sein de l'état-major?

Gen Carswell: Ce cours ne constitue pas une condition préalable pour obtenir un poste ou une promotion, mais il améliore les perspectives de carrière tout comme le bilinguisme, l'obtention d'un diplôme ou l'expérience spécifique. Ce cours est un des facteurs dont on tient compte et il est avantageux de l'avoir suivi.

Le sénateur Smith: Combien peuvent s'inscrire à ce cours?

Gen Carswell: Je pense que 128 Canadiens suivent ce cours à Toronto chaque année et je crois qu'il y a entre six et dix qui suivent ce cours dans des établissements étrangers. Par contre, ces établissements nous envoient des étudiants étrangers.

Le sénateur Smith: Lorsque vous parlez de l'établissement de Toronto, j'ignore ce que vous voulez dire. Quel est le nom de cet établissement?

Gen Carswell: Il s'agit du Collège de commandement et d'état-major des Forces canadiennes.

Le sénateur Smith: Je vois. Je vous remercie, monsieur le président.

Le sénateur Molson: Quel établissement se trouve actuellement à Kingston?

Gen Carswell: Il s'agit du Collège de commandement et d'état-major des Forces terrestres canadiennes; ce collège offre un cours d'une durée de six mois portant sur les opérations terrestres en temps de guerre et les opérations d'appui. Il faut avoir suivi ce cours avant de s'inscrire au Collège de commandement et d'état-major des Forces canadiennes à Toronto.

Le sénateur Marshall: Le tableau 7 du Rapport Cotton contient une ventilation sur le nombre de militaires des Forces canadiennes qui ont exprimé le désir de participer au combat. Je sais que cette question a été posée il y a quelque temps à des témoins, mais j'aimerais que le général Vance y réponde. Le pourcentage est peu élevé: 6.3 p. 100 des officiers supérieurs voulaient évidemment aller à la guerre. La question des militaires des grades subalternes ne m'intéresse pas beaucoup parce que j'imagine qu'on trouverait ce résultat de toute façon. J'aimerais vous demander si vous ou un autre officier avez eu l'occasion de réviser ces chiffres depuis qu'ils ont été publiés la première fois. Quel est votre avis?

Gen Carswell: Le témoin auquel vous avez parlé auparavant était le Chef d'état-major de la défense.

Le sénateur Marshall: Le général Vance n'était pas ici à ce moment là. Il pourrait peut-être me donner une réponse différente.

Gen Carswell: Vous souhaiteriez peut-être entendre le général Vance.

Le sénateur Marshall: Non, vous pouvez continuer.

Gen Carswell: Nous n'avons pas révisé ces chiffres, parce que, comme nous l'avons indiqué, cette étude a été faite à la demande du commandant de la Force mobile il y a deux ou trois ans. En fait, cette étude devait être utilisée pour examiner

[*Text*]

Command commander for his internal use on attitudes. Since then he has obviously made use of these results in his own command.

Senator Marshall: Have you found the 6.3 per cent?

Gen Carswell: As I said before, I was very optimistic about these results. The change in ratio from the junior ranks to the more senior ranks indicates either that our training is making a marked impression and views are changing—a lot more officers are becoming prepared to go to war—or that we are getting rid of those who do not want to go to war. Therefore, this could indicate that, as you go higher in rank, or as more time is served, indoctrination and training is having a very significant effect. I think it builds from something like 20 per cent at the junior ranks, at the very highest NCO ranks it is one or two per cent, and at the officer level it is zero. I cannot recall the figures in detail, but from them I draw an optimistic conclusion. I think that we are all aware of the Oxford University poll in 1938. Nobody at Oxford University was going to fight for Queen and country, yet many of the people included in that survey were the heroes of the Battle of Britain. When the call came, they went.

Senator Marshall: I would like to go back to the subject of Francophone and Anglophone troops. Did General Vance say that there were complete units which were Francophone unilingual?

Gen Vance: There is one unit, sir, the first battalion of the Royal 22nd Regiment, which is unilingual Francophone in terms of its language of operation and so on.

Senator Marshall: Considering conventional warfare tomorrow, can you see any difficulty arising within the chain of command in terms of orders issued from the top level to a unilingual unit? The commander may be bilingual, but he might be killed and the second-in-command might not speak French. Do you see any problems which could arise in the operation of the chain of command?

Gen Vance: I think that, in general, our experience since the first war has given us the answer to that question. The Van Doos, for instance, fought in 1917 in France as a unilingual French-speaking unit. I will speak only of armies in considering another aspect of this subject. Allied armies have fought through many campaigns with a mixture of languages. NATO is an excellent modern example of what I am speaking of. I believe the sole criterion is that one language has to be adopted as the language of operations. It may change to a different language at different levels, but at each point where a change is made there must be fully bilingual people. Thus, for example, the commanding officer of the First Van Doos and all of his company commanders are necessarily bilingual; they are bilingual Francophones. On the other side of the coin, to perform my job as brigade commander, I had to have some semblance of the ability to speak French or I simply could not do the hands-on command job with the rank and file of the

[*Traduction*]

les attitudes au sein de la Force mobile. Naturellement, il s'est servi de ces résultats au sein de son propre commandement.

Le sénateur Marshall: En êtes-vous arrivés au résultat de 6.3 p. 100?

Gen Carswell: Je répète, ces résultats me comblaient d'optimisme. La modification du rapport au niveau des corporaux et soldats jusqu'aux grades supérieurs indique, soit que notre formation exerce une influence marquée et que les opinions changent, beaucoup plus d'officiers étant prêts à aller à la guerre, soit que nous nous débarrassons de ceux qui ne veulent pas aller à la guerre. Par conséquent, les résultats pourraient signifier que l'endoctrinement et la formation exercent une influence très marquée à mesure que l'on monte dans les grades ou que s'accroît le nombre d'années de service. Je pense que cette proportion avoisine 20 p. 100 pour les caporaux et soldats un ou deux pour cent pour les sous-officiers des échelons supérieurs et zéro pour cent pour les officiers. Je ne peux pas me souvenir des chiffres précis, mais je peux en tirer une conclusion optimiste. Je pense que nous nous rappelons tous de l'enquête menée en 1938 à l'Université d'Oxford. Aucun ne voulait se battre pour la reine ou pour son pays; pourtant bon nombre de ces répondants se sont révélés des héros au cours de la bataille d'Angleterre. Lorsqu'ils furent appelés sous les drapeaux, ils ne s'y opposèrent pas.

Le sénateur Marshall: J'aimerais revenir à la question des troupes francophones et anglophones. Le général Vance a-t-il dit que des unités entières étaient composées de francophones unilingues.

Gen Vance: Une unité, soit le premier bataillon du Royal 22e Régiment, est unilingue francophone en ce qui concerne la langue des opérations.

Le sénateur Marshall: Dans un cadre de guerre conventionnelle qui éclaterait demain, peut-on entrevoir des difficultés lorsque les ordres seront donnés par l'état-major à une unité unilingue? Le commandant sera peut-être bilingue, mais il pourrait être tué et le commandant adjoint ne parlera peut-être pas français. Y a-t-il là des problèmes qui pourraient surgir au niveau de la hiérarchie militaire?

Gen Vance: En règle générale, je pense que notre expérience acquise depuis la Première Guerre nous a fourni les réponses à cette question. Par exemple, le Royal 22e Régiment s'est battu en 1917 en France et pourtant c'était une unité unilingue francophone. Je ne citerais que l'exemple des armées pour toucher un autre aspect de cette question. Les armées alliées ont mené bon nombre de campagnes tout en ayant des soldats parlant différentes langues. Aujourd'hui l'OTAN est un excellent exemple. A mon avis, le seul critère réside dans le fait qu'on ne doit adopter qu'une seule langue comme langue des opérations. Cette langue peut changer selon les différents niveaux, mais, à chaque point précis où un changement se produit, il doit y avoir des personnes parfaitement bilingues. Par exemple, le commandant du 22e Régiment et tous les commandants de compagnie sont nécessairement bilingues. Il s'agit de francophones bilingues. D'autre part, pour m'acquitter de mes fonctions de commandant de brigade, je dois

[*Text*]

Van Doos. Thus, the requirement over the long haul is to improve, as much as we possibly can, the bilingual capabilities of everybody.

Senator McElman: Even though a unit is classified as a French-language unit, a good proportion of the men serving within it are in fact bilingual, are they not?

Gen Vance: Yes, indeed.

Gen Carswell: A high proportion of the Francophones are bilingual. The problem lies with the Anglophones being bilingual.

The Chairman: Thank you, once again, generals. We shall meet one week from today and our witness will be Major General Rohmer.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

posséder certaines connaissances du français ou je ne pourrais tout simplement pas commander les troupes du 22e Régiment. Par conséquent, il faut à la longue que chacun améliore autant que possible ses connaissances de l'autre langue officielle.

Le sénateur McElman: Même si une unité est classée unité francophone, une bonne proportion de ses effectifs membres sont en fait bilingues, n'est-ce pas?

Gen Vance: En effet.

Gen Carswell: Une forte proportion de francophones sont bilingues. Le problème réside dans le fait ce sont les anglophones qui sont unilingues.

Le président: Je vous remercie encore une fois. Nous nous réunirons dans une semaine et notre témoin sera le major général Rohmer.

Le Comité suspend ses travaux.

APPENDIX "ND-14"

1. *Question:* What is the composition of the DND civilian work force?

Answer: (source: DND Estimates 81-82)

For fiscal year 81/82, DND has been allocated 36,744 civilian person-years by Treasury Board.

The planned use is:

Unemployment Category	Number of Employees		
	Continuing	Casual	Total
Executive	42	—	42
Scientific and Professional	1,688	104	1,792
Administrative	1,968	12	1,980
Technical	2,879	106	2,985
Administrative Support	8,748	334	9,082
Operational	18,842	2,021	20,863
TOTAL	34,167	2,577	36,744

2. *Question:* Under whose auspices does the Military Assistance Committee work in sending candidates to Canadian Forces Staff School, Toronto?

Answer: The Military Assistance Committee (MAC) operates under a Cabinet mandate given in December 1970. The lead department of the MAC is External Affairs; the other members are DND, ITC, and Finance.

3. *Question:* With regard to post-graduate training, how many candidates do we send and for what specialties at the various institutions shown on the slide?

Answer: RMC is the institution of choice when it offers a desired program. Thus in 1981/82 candidates will be sent there for the following Masters' programs: Combat Systems; Structural Engineering; Digital Techniques and Design; Operations Research/Systems Analysis (2); Aircraft Maintainability and Reliability; Real Time Digital Computer Design; Underwater Acoustics; Mechanical Engineering (3); Civil Engineering (Transportation); Chemical Engineering; Computer Systems (3); Communications (2); Economics; War Studies (3): Total 22.

Other Institutions	*To Study*
Cranfield Institute of Technology	Aircraft Structures and Aerodynamics
Royal Naval Engineering College, Manadon	Marine Engineering
University College, London	Marine Engineering
Massachusetts Institute of Technology	Naval Architecture
Texas A&M	Nuclear Engineering
University of Arizona	Aircraft Maintainability and Reliability
Rochester Institute of Technology	Photographic Engineering
Royal Military College of Science, Shrivenham	Guided Weapons Systems and Land Mobility Systems
University of London	Systems Engineering
Ohio State University	Non-Destructive Testing
University of Tennessee	Non-Destructive Testing
Purdue University	Human Factors Engineering
USAF Institute of Technology	Air Weapons Design, (2) Aerospace Systems
USN Postgraduate School	Electro-Optical Engineering, Oceanography, Advanced Weapons Systems

The number of officers attending a particular course is one unless otherwise indicated.

Attendance at Oxford University is for Rhodes Scholars on graduation from Regular Officer Training Plan; these studies are, therefore, not entirely determined by the Canadian Forces.

Canadian universities are favoured in those instances where they offer the various post-graduate disciplines required by the Canadian Forces; the foreign institutions shown above are chosen because they offer disciplines not available in Canada.

Approximately 100 post-graduate vacancies are available each year, for which only about 70 candidates can be selected, either because of lack of suitable volunteers, or because those selected cannot be spared from their current postings.

4. *Question:* Do External Affairs officers attend Canadian Forces Language School, Ottawa?

Answer: They did attend up to 3 years ago, however, since then they do not.

5. *Question:* What percentage of Regular Force recruits have Reserve or cadet experience?

Answer: 32 percent of enrolees from 1975-80 had prior cadet and/or Reserve Force experience.

6. *Question:* What percentage of Officer Candidates have fathers or next of kin with military experience?

Answer: While no statistics are available on this issue, it is estimated that not less than 20 percent of Officer Candidates have fathers or next of kin with military experience.

7. *Question:* What proportion of our recruits are of "ethnic" background?

Answer: Federal human rights guidelines prohibit systematic soliciting and collecting of information from an individual applicant about his/her ethnic background. There is no data base in existence, therefore, from which a statistical breakdown of our membership by ethnic group can be obtained. The Personnel Applied Research Unit has been asked to undertake a research project into this subject, of an anonymous nature that will conform to human rights directives. The data will be available by early 1982.

8. *Question:* Has there been any formal attempt to prevail upon provincial and other educational authorities to include Canadian military history in their curricula? (For Senator Thompson)

Answer: Apart from the DND-sponsored chairs of Strategic Studies at selected Canadian Universities and the DND Fellowship ($10,000 annually) and Scholarships ($6,000 annually) Program, as described in CFAO 9-33, Annex C, we are not aware of any formal attempt to persuade provincial or other educational authorities to include Canadian military history in their curricula.

9. *Question:* *Senator McElman:* Can we get the CBC to provide more coverage of military events?

Answer: We are pursuing this question with our Director General Information.

10. *Question:* How many people do we take on UTPM (University Training Plan Men)?

Answer: UTPM averages 55 people per year.

11. *Question:* What do we get from University of Tennessee that we can't get in Canada?

Answer: The University of Tennessee provides specialized studies in Non-Destructive Testing which complement thos given at Royal Military College and Ohio State University.

12. *Question:* What percentage of those servicemen who are invited to return to the forces after having taken early release do so

Answer: The percentage is approximately 10%.

13. *Question:* What are the percentages of Officers enrolled from the various entry schemes? How many with degrees?

Answer: The numbers and percentages of Officers enrolled, by entry plan, tends to remain constant from year to year. Fo FY 79/80, the figures were as follows:

	Number	%
Enrolments/Transfers from Reserves	62	4.3
Subsidized Entry Plans (ROTP, MOTP, DOTP)	714	49.9
Officer Candidate Training Plan	411	28.7
Direct Entry Officers (with degrees)	245	17.1
	1432	

14. *Question:* Please provide a breakdown of advertising by media.

Answer: For fiscal year 1981/82, the Department will spend the forecast recruiting advertising dollars for media time and space with the agencies outlined below:

Agency	TV	Radio	Outdoor	Transit	Direct	Yellow Pages
Ronalds-Reynolds	1,310,000			125,000	200,000	
Pierre Tremblay	600,000		350,000		51,000	
Wilshar		76,000			114,000	
Payeur		95,000			361,000	(Incl Reserve Force)
Reid Corp		114,000			261,000	
Baker Lovick		30,000			244,000	
DIR-AD						95,000
	1,910,000	315,000	350,000	125,000	1,231,000	95,000

15. *Question:* Did Doctor Colin McKay attend NDC in the early 70s?

Answer: Doctor C. B. McKay attended NDC course 28, 1974-75.

APPENDICE «DN-14»

QUESTIONS SOULEVÉES LORS DES RÉUNIONS DU SOUS-COMITÉ DU SÉNAT

1. *Question:* Quelle est la composition du personnel civil du MDN?

Réponse: (source: MDN — Budget des dépenses pour 1981-1982)

Pour l'année financière 1981-1982, le Conseil du Trésor a alloué 36 744 années-personnes (civils) au MDN.

Le MDN prévoit les affecter de la façon suivante:

Catégorie d'emploi	Employés permanents	Employés occasionnels	Total
Direction	42	—	42
Scientifique et professionnelle	1 688	104	1 792
Administrative	1 968	12	1 980
Technique	2 879	106	2 985
Soutien administratif	8 748	334	9 082
Exploitation	18 842	2 021	20 863
TOTAL	34 167	2 577	36 744

2. *Question:* Sous l'égide de qui le Comité d'assistance militaire travaille-t-il pour permettre d'envoyer des candidats à l'École d'état-major des Forces canadiennes de Toronto?

Réponse: Le Comité d'assistance militaire (CAM) a été mandaté par le Cabinet en décembre 1970. Le ministère respon du CAM est celui des Affaires extérieures; les autres membres proviennent du MDN, du ministère de l'Industrie et du Commerce, et du ministère des Finances.

3. *Question:* En ce qui a trait aux études supérieures, combien de candidats envoyons-nous aux divers établissements d'enseignement qui apparaissent sur la diapositive, et dans quelles spécialités?

Réponse: Les candidats sont envoyés au *Royal Military College* (RMC) lorsque cet établissement offre le programme d'études désiré. Ainsi, en 1981-1982, le RMC accueillera les candidats choisis pour les programmes de maîtris suivants: Systèmes de combat; Techniques de la construction; Techniques numériques et conception des ordinateurs; Recherche opérationnelle et analyse des systèmes (2); Maintenabilité et fiabilité des aéronefs; Conception des ordinateurs numériques en temps réel; Acoustique sous-marine; Génie mécanique (3); Génie civ (Transports); Génie chimique; Systèmes informatiques (3); Communications (2); Économique; Études militaire (3). Total: 22.

Autres établissements	*Pour étudier*
Granfield Institute of Technology	Structures d'aéronefs et aérodynamique
Royal Naval Engineering College, Manadon	Génie maritime
University College, Londres	Génie maritime
Massachusetts Institute of Technology	Architecture navale
Texas A&M	Génie nucléaire
Université de l'Arizona	Maintenabilité et fiabilité des aéronefs
Rochester Institute of Technology	Technique de la photographie
Royal Military College of Science, Shrivenham	Systèmes d'engins téléguidés et systèmes de mobilité terrestre
Université de Londres	Techniques des systèmes
Université d'Ohio State	Essais non destructifs
Université du Tennessee	Essais non destructifs
Université Purdue	Ergonomie

USAF Institute of technology	Conception des armes aériennes, systèmes aérospatiaux (2)
USN Postgraduate School	Génie électro-optique, océanographie, systèmes d'armes avancées

Le nombre d'officiers qui suivent un programme de cours particulier est de 1, à moins d'indication contraire.

Pour ce qui est de l'Université d'Oxford, les étudiants sont des boursiers Rhodes qui ont terminé avec succès le Programme de formation des officiers de la Force régulière (PFOR); dans ce cas, le choix des programmes d'études n'est pas fixé exclusivement par les Forces canadiennes.

Les universités canadiennes sont favorisées lorsqu'elles offrent les divers programmes d'études supérieures requis par les Forces canadiennes; les établissements étrangers qui figurent ci-dessus ont été choisis parce qu'ils offrent des disciplines qui ne sont pas au programme des universités canadiennes.

Chaque année, environ 100 stages d'études supérieures sont offerts, pour lesquels seulement quelque 70 candidats peuvent être choisis, soit faute de candidats qualifiés, soit parce que ceux qui sont sélectionnés ne peuvent pas s'absenter de leur poste.

4. *Question:* Y a-t-il des agents des Affaires extérieures qui fréquentent l'École des langues des Forces canadiennes à Ottawa?

Réponse: Il y en avait jusqu'à il y a trois ans, mais il n'y en a plus depuis ce temps.

5. *Question:* Quel est le pourcentage des recrues de la Force régulière qui ont déjà fait partie de la Réserve ou d'un corps de cadets?

Réponse: 32 p. cent des recrues enrôlées de 1975 à 1980 avaient déjà fait partie de la Réserve ou d'un corps de cadets.

6. *Question:* Quel est le pourcentage des aspirants-officiers dont le père ou un proche parent ont déjà été militaires?

Réponse: Bien qu'il n'y ait pas de statistiques sur cette question, nous estimons que pas moins de 20 p. cent des aspirants-officiers ont un père ou un proche parent qui a déjà été militaire.

7. *Question:* Quelle proportion de nos recrues sont d'origine «ethnique»?

Réponse: Les lignes directrices du gouvernement fédéral sur les droits de la personne interdisent que l'on demande systématiquement aux candidats de fournir des renseignements sur leur origine ethnique. Il n'existe donc pas de base de données que nous pourrions utiliser pour faire une étude statistique de la composition ethnique de nos effectifs. Nous avons demandé à l'Unité des recherches appliquées sur le personnel d'entreprendre une étude sur cette question, en respectant les lignes directrices sur les droits de la personne, c'est-à-dire en maintenant l'anonymat des militaires en cause. Les résultats seront connus au début de 1982.

Question: Est-ce que des tentatives ont été faites pour forcer les autorités provinciales et autres responsables de l'éducation à inclure l'histoire des Forces canadiennes dans leurs programmes de cours? (Pour le sénateur Thompson)

Réponse: A part les chaires d'études stratégiques parrainées par le MDN, dans des universités canadiennes spécialement choisies, et le programme de bourses de perfectionnement ($10 000 pour un an) et de bourses d'études ($6 000 pour un an) du MDN, décrit à l'annexe C de l'OAFC 9-33, nous ne sommes au courant d'aucune démarche officielle visant à persuader les autorités provinciales ou autres responsables de l'éducation d'inclure l'histoire des Forces canadiennes dans leurs programmes de cours.

Question: *Sénateur McElman:* Pouvons-nous obtenir que Radio-Canada couvre davantage les énénements militaires?

Réponse: Nous étudions cette question avec notre Directeur général de l'information.

Question: Combien de personnes sont choisies chaque année pour participer au PFUNO (Programme de formation universitaire — Non-officiers)?

Réponse: 55 personnes par année, en moyenne, sont choisies pour participer au PFUNO.

Question: Que nous offre l'Université du Tennessee que nous ne pouvons pas obtenir au Canada?

Réponse: L'Université du Tennessee offre des études spécialitées en essais non destructifs qui complètent celles qui sont au programme du *Royal Military College* et de l'Université d'Ohio State.

12. *Question:* Parmi les militaires qui sont invités à revenir dans les Forces après avoir obtenu leur libération anticipée, quel est le pourcentage de ceux qui le font?

Réponse: Le pourcentage est d'environ 10%.

13. *Question:* Quel est le nombre et le pourcentage des officiers issus des divers programmes d'admission au rang d'officier? Combien sont des diplômés?

Réponse: Le nombre et le pourcentage des officiers issus des divers programmes d'admission au rang d'officier tend à demeurer constant d'une année à l'autre. Voici les chiffres pour l'année financière 1979-1980:

	Nombre	%
Enrôlement/mutation de membres de la Réserve:	62	4.3
Programmes d'enrôlement subventionnés (PFOR, PFMM, PFDM):	714	49.9
Programme de formation des aspirants-officiers:	411	28.7
Programme d'enrôlement direct (diplômés):	245	17.1
	1432	

14. *Question:* Pourriez-vous donner une ventilation des dépenses de publicité, en donnant la somme allouée à chacun des media.

Réponse: Au cours de l'année financière 1981-1982, le Ministère prévoit dépenser, pour la publicité relative au recrutement les montants suivants:

Agence	TV	Radio	Extérieur	Transit	Direct	Pages jaunes
Ronald-Reynolds	1 310 000			125 000	200 000	
Pierre Tremblay	600 000		350 000		51 000	
Wilshar		76 000			114 000	
Payeur		95 000			361 000 (y compris la Force de réserve)	
Reid Corp		114 000			261 000	
Baker Lovick		30 000			244 000	
DIR-AD						95 000
	1 910 000	315 000	350 000	125 000	1 231 000	95 000

15. *Question:* M. Colin McKay a-t-il fréquenté le Collège de la défense nationale (CDN) au début des années 70?

Réponse: M. Colin McKay a suivi le cours nº 28 du CDN, en 1974-1975.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of National Defence:

LGen H. A. Carswell, Assistant Deputy Minister (Personnel);

MGen J. E. Vance, Chief, Personnel Careers and Senior Appointments;

BGen C. M. Kinney, Director General, Organization and Manpower;

BGen J. Williams, Director General, Manpower Utilization.

Du ministère de la Défense nationale:

LGen H. A. Carswell, sous-ministre adjoint (Personnel);

MGen J. E. Vance, chef, Personnel, carrières et nominatio supérieures;

BGen C. M. Kinney, directeur général, Organisation main-d'œuvre;

BGen J. Williams, directeur général, Utilisation d effectifs.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81

SENATE OF CANADA

Standing Senate Committee on Foreign Affairs

Proceedings of the Subcommittee on

National Defence

Chairman:
The Honourable PAUL C. LAFOND

Tuesday, April 14, 1981

Issue No. 15

WITNESS:
(See back cover)

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981

SÉNAT DU CANADA

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères

Délibérations du sous-comité sur la

Défense nationale

Président:
L'honorable PAUL C. LAFOND

Le mardi 14 avril 1981

Fascicule nº 15

TÉMOIN:
(Voir à l'endos)

27975

THE SUBCOMMITTEE ON
NATIONAL DEFENCE

The Honourable Paul C. Lafond, *Chairman*
The Honourable Jack Marshall, *Deputy Chairman*

and

The Honourable Senators:

*Flynn	Molson
Grosart	Neiman
Hicks	*Perrault
Lafond	Roblin
Langlois	Smith
Marshall	Stanbury
McElman	Thompson
Molgat	van Roggen
	Yuzyk—(15)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE SOUS-COMITÉ SUR LA
DÉFENSE NATIONALE

Président: L'honorable Paul C. Lafond
Vice-président: L'honorable Jack Marshall

et

Les honorables sénateurs:

*Flynn	Molson
Grosart	Neiman
Hicks	*Perrault
Lafond	Roblin
Langlois	Smith
Marshall	Stanbury
McElman	Thompson
Molgat	van Roggen
	Yuzyk—(15)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, May 14, 1980:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator van Roggen moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence.

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 mai 1980:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Thursday, June 12, 1980:

"Pursuant to Rule 77(4) of the Rules of the Senate, the Honourable Senator Lafond moved, seconded by the Honourable Senator Stanbury:

"That a Subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to be known as the Subcommittee on National Defence, be appointed;

That the Subcomittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence; and

That the Subcommittee be composed of the Honourable Senators Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen and Yuzyk.""

Extrait des Procès-verbaux du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, le jeudi 12 juin 1980:

«Conformément à l'article 77(4) du Règlement du Sénat l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury:

«Que soit créé un sous-comité du comité sénatorial permanent des affaires étrangères qui porterait le nom de sous-comité sur la défense nationale;

Que le sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant; et

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen et Yuzyk.»»

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, APRIL 14, 1981
(18)

The Subcommittee on National Defence met this day at 10:42 a.m., the Chairman, the Honourable Senator Lafond, presiding.

Present: The Honourable Senators Hicks, Lafond, McElman, Molson, Smith, Thompson, and Yuzyk. (7)

Present but not of the Subcommittee: The Honourable Senator Frith. (1)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Roger Hill, Deputy Director.

Witness:

MGen R. H. Rohmer, (Ret.), Toronto, Ontario.

The Subcommittee resumed consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, respecting matters on National Defence.

The Chairman introduced MGen Rohmer who made a statement and then answered questions put to him by members of the Subcommittee.

During the meeting, the Honourable Senator Hicks replaced the Honourable Senator Lafond in the Chair.

At 12:25 p.m., the Subcommittee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 14 AVRIL 1981
(18)

Le Sous-comité de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 10 h 42 sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (président).

Présents: Les honorables sénateurs Hicks, Lafond, McElman, Molson, Smith, Thompson et Yuzyk. (7)

Présent mais ne faisant pas partie du Comité: L'honorable sénateur Frith. (1)

Aussi présent: Du Centre parlementaire des affaires étrangères et du commerce extérieur: M. Roger Hill, sous-directeur.

Témoin:

MGen R. H. Rohmer, (retraité), Toronto, (Ontario).

Le Sous-comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 12 juin 1980 ayant trait aux questions concernant la défense nationale.

Le président présente le MGen Rohmer qui fait une déclaration puis répond aux questions qui lui sont posées par les membres du Sous-comité.

Au cours de la séance, l'honorable sénateur Hicks remplace l'honorable sénateur Lafond au fauteuil.

A 12 h 25, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Sous-comité

Patrick Savoie

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, April 14, 1981

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Subcommittee on National Defence, met this day at 10.30 a.m. to consider matters relating to national defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, we have with us this morning Major General Rohmer, now retired from the Department of National Defence.

He was formerly chief of the reserve forces. I am sure that his public career in a variety of fields of endeavour is sufficiently well known to us and that he needs no further introduction.

Major Gen R. H. Rohmer, Retired Chief of Reserve Forces, Department of National Defence: Mr. Chairman, honourable senators, I have not prepared any written presentation, so there will be some degree of flexibility in the topics I wish to cover with you. I am privileged to have this opportunity to appear before this committee. As an individual Canadian, I commend the Senate on establishing this committee, which can be extremely useful as an influence on defence policy. More than that, it can establish a heightened interest in the affairs of the Canadian armed forces which, by and large, over the years, have had a low visibility, even though they serve a very high function.

It is also of interest to me that, following the lead of the Senate, the House of Commons has seen fit to establish a committee which, I am sure, will be extremely useful—a subcommittee to study the status capability and role of the armed forces reserves. It is hoped that that committee will, with yours, produce recommendations that will be of value for the future.

Mr. Chairman, most of my points arise from the proceedings that have gone on in advance of this hearing. I want to deal with a statement made by the Chief of Defence Staff quoting General Patton; I wish to review certain evidence given on the record; I want to discuss with you the role of the reserves in relation to that review; I wish to deal with the status of the reserve force as perceived by the regular force from the viewpoint of the chief of reserves down, including the regular force attitude among other things; I wish to review the policy-making aspects for the review of the reserves' role at the NDHQ; I wish to comment, if I may, Mr. Chairman, on the mobilization planning task force and its work, which I consider to be of the utmost significance and about which I have great concern; I wish to speak about the budgetary requirements for equipment and pay of the reserve force; I wish to say a few words about the COTC and the urgent need to reconstitute a system similar to it; I wish to talk about retention; the CAST combat group and air transport in an emergency; the need for government in addition to ministerial direction in connection with the reserve force; and I have even written out some recommendations which I may never get to. For your information, I retired on January 31, so my information and my viewpoints are relatively fresh; they may not be of great value,

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 14 avril 1981

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères, sous-comité de la Défense nationale, se réunit aujourd'hui à 10 h 30 pour étudier des questions concernant la Défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, nous accueillons ce matin le Major général Rohmer, retraité, du ministère de la Défense nationale.

Il était antérieurement chef des forces de réserve. Je suis certain que sa carrière publique dans diverses entreprises est suffisamment connue de nous, sans qu'il soit nécessaire de faire une présentation supplémentaire.

Le Major Gen R. H. Rohmer, chef en retraite des Forces de réserve, Ministère de la Défense nationale: Monsieur le président, honorables sénateurs, je n'ai pas préparé de mémoire écrit de sorte qu'il y aura une certaine latitude dans les sujets que je désire traiter avec vous. Je suis privilégié d'avoir cette occasion de comparaître devant le Comité. A titre de citoyen Canadien, je félicite le Sénat d'avoir créer ce Comité qui peut être extrêmement utile par son influence en matière de politique de défense. En outre, il peut accroître l'intérêt dans les affaires des Forces Armées Canadiennes qui, dans l'ensemble, au fil des années, a revêtu une perspective un peu limitée, même s'ils exercent des charges importantes.

Je suis également intéressé par le fait que, à l'exemple du Sénat, la Chambre des communes ait jugé opportun de créer un Comité, qui, j'en suis certain, sera très utile, ainsi qu'un sous-comité pour étudier les possibilités de statut et le rôle des réserves des Forces Armées. On espère que ce Comité, ainsi que le vôtre, fourniront des recommandations qui seront utiles pour l'avenir.

Monsieur le président, la plupart de mes observations ont trait aux délibérations qui ont eu lieu avant la présente audience. J'entends la déclaration du chef de l'État Major de la Défense, citant le Général Patton. Je désire examiner certains témoignages fournis au procès-verbal et discuter avec vous du rôle des réserves par rapport à cette étude; du statut de la force de réserve, telle que perçue par la force régulière, du point de vue du chef des réserves et de ses subalternes, y compris entre autres choses l'attitude de la force régulière; je désire étudier des aspects d'élaboration de politiques pour l'examen du rôle de la réserve au quartier général de la Défense, et formuler des observations, si vous le permettez, monsieur le président, relativement au groupe de planification de la mobilisation et sur son travail que je considère comme de la plus grande importance et qui me préoccupe beaucoup. Je désire parler des besoins budgétaires pour le matériel et la rémunération des forces de réserve. Je désire dire quelques mots sur le corps-école d'officiers Canadiens et sur la nécessité de reconstituer un système similaire. Je veux parler du maintien, du groupement de combat canadien transportable par air et mer et du transport aérien en cas d'urgence, de la nécessité de la participation du gouvernement, en plus des directives ministérielles en ce qui concerne la force de réserve, et j'ai

[*Text*]

but they are at least fresh. I was pleased to note that in evidence at the beginning of the session, on February 17, the Chief of Defence Staff quoted favourably a hero of mine named General George S. Patton Jr. He quoted General Patton, who wrote many years ago:

> Wars may be fought with weapons, but they are won by man. It is the spirit of the man who follows and of the man who leads that gains the victory.

He used that reference also in relation to the position of women in the military, because women must be included in that context. I am sure General Patton, wherever he is, would spin in that context also.

I thought I would say to you that my new book will be published next month. It is a history of the invasion of Normandy, the battle of Normandy in 1944, told partly autobiographically and partly as a history of the event. It winds up with the story of the Falaise Gap. I was there as an ancient 20 year old fighter reconnaisance pilot. It is told from that aspect; but it is also told from the aspect of who it was among the general who was responsible, for the creation of the Gap. Was it Montgomery, Eisenhower, Bradley or Patton? At the end of the book, on the last page, I have hitherto unpublished information on that question. Instead of calling it the "Falaise Gap" I call it "Patton's Gap".

I have a quotation which may set the tenor of what I want to say. This was on August 5, 1944 and Patton by this time had taken charge of the Third Army and had swung around from Avranches then eastward. His Sherman tanks were belting along hell-bent for leather. Patton was a very impatient man. He arrived on the night of August 12, at a place south of Falaise called Argentan. There he sat, and we with him, for some six or seven days watching the German army escape. It was a terrible affair in terms of tactical error. I want to quote Patton. On August 5 he wrote a letter to his wife, in which he said:

> Now we are in the biggest battle I have ever fought, and it is going fine, except that one town we have failed to take. I am going there in a minute to kick someone's ass.

General Patton was a fellow who liked to do that. If I touch someone's posterior in what I have to say today, you will understand that I do so with the best of intentions and that I take no personal umbrage with anyone with whom I have dealt at H.Q. They are fine officers and they are doing their utmost. However, when it comes to the question of the treatment of the reserve force, there is a substantial problem and long way to go.

I wish to begin, sir, by looking at the transcript of the evidence given before you by Brigadier General Cowan, among others, and by the Chief of Reserves, Major General Dunn, who succeeded me. I believe it was on March 31. There are certain things that I think deserve straightening on the record.

The first of these is just for the record. General Cowan refers to Treasury Board approval for 16 Kiowa helicopters to re-equip No. 1 and No. 2 Air Reserve Wings at a cost of $8

[*Traduction*]

même rédigé quelques recommandations que je ne parviendrai peut-être pas à formuler. J'ai pris ma retraite le 31 janvier, de sorte que mes renseignements et mes points de vue sont relativement récents. Ils n'ont peut-être pas grande valeur mais, du moins, ils sont récents. J'ai noté que le 17 février, dans un témoignage au début de la séance, le chef de l'État Major de la Défense a fait mention en termes élogieux d'un de mes héros qui s'appelle le Général George S. Patton Jr. Il a cité le Général Patton qui a écrit il y a de nombreuses années:

> On fait les guerres avec les armes mais elles sont gagnées par les hommes. C'est l'esprit du soldat et du chef qui permettent d'être victorieux.

Il a également utilisé cette référence en ce qui concerne la situation des femmes dans l'Armée, parce qu'elles doivent être incluses dans ce contexte. Je suis certain que le Général Patton, où qu'il se trouve, partagerait cette opinion.

Mon nouveau livre sera publié le mois prochain: l'histoire de l'invasion de la Normandie, de la bataille de Normandie en 1944 racontée, partiellement, à titre d'autobiographie et, partiellement, à titre d'événements historiques. Je termine avec l'histoire de la trouée de Falaise. Je me trouvais là comme ancien pilote de reconnaissance, âgé de 20 ans. Le récit est fait sous cet angle, mais également sous celui du responsable, parmi les généraux de la trouée. S'agissait-il de Montgomery, d'Eisenhower, de Bradley ou de Patton? A la fin du livre, à la dernière page, j'ai jusqu'ici des renseignements non publiés sur cette question. Au lieu de parler de la «trouée de Falaise» je parlerai de la «trouée de Patton».

J'ai une citation qui peut résumer ce que je veux dire. Le 5 août 1944, Patton commandait la troisième armée qui avait contourné Avranches et se dirigeait vers l'Est. Ses tanks Sherman fonçaient en avant. Patton était très impatient. Dans la nuit du 12 août, il arriva en Argentan, au sud de Falaise. Nous nous arrêtâmes tous pendant six ou sept jours en regardant l'Armée Allemande s'échapper. C'était une grave erreur tactique permettez que je cite de Patton un passage de la lettre qu'il adressait le 5 août à sa femme:

> C'est la plus grande bataille que j'ai jamais vue et tout se passe bien, sauf une ville que nous n'avons pas pu prendre je m'y rends de ce pas pour botter le derrière à quelqu'un.

C'est ce qu'aimait faire le Général Patton. Si je heurte les sentiments de quelqu'un dans ce que j'ai à dire aujourd'hui, vous comprendrez que je le fais dans les meilleures intentions et que je ne prends pas ombrage personnel de quiconque avec qui j'ai eu affaire au quartier général. Il s'agit d'excellents officiers qui font de leur mieux. Toutefois, les forces de réserve posent un importent problème.

Pour commencer, je désire examiner la transcription du témoignage fourni par le brigadier général Cowan, entre autres, et par le chef des réserves, le Major général Dunn qui m'a succédé. Je crois que c'était le 31 mars. Je pense qu'il y a certaines choses qui doivent être rectifiées dans le procès-verbal.

Je ne veux qu'on prenne note de la première. Le Général Cowan parle de l'approbation du Conseil du Trésor au sujet des 16 hélicoptères Kowa destinés à rééquiper la réserve

[*Text*]

million. It seems to me, Mr. Chairman, that that is not what happened at all. There is always a tendency by regular force officers to embellish what they are doing for the reserves. Keep in mind there is only one reserve officer at NDHQ and that is the Chief of Reserves. When I went there three years ago, I was the first reserve officer—save for a Brigadier from the militia at one point in the 1950s—I was the first reserve officer to have an office there since World War II. Otherwise, it would be "out of sight, out of mind." So, in having the office at NDHQ it was my function—and I see it as a prime function of the Chief of Reserves—to have a presence at NDHQ to the extent that he can do so.

The record is that the Treasury Board did not give approval for 16 Kiowa helicopters to re-equip No. 1 and No. 2 Wings of the Air Reserve at a cost of $8 million. What the Treasury Board did was to approve a purchase by the regular force of 14 Bell Jet Rangers, and those will go into, and are going into, Portage la Prairie. What the regular force will they do is provide, over a period of time, 16 of the used Kiowa machines that have been used, the Kiowa. The only difference between the Kiowa and the Bell Jet Ranger is that the Kiowa has self-sealing auto-obturant tanks and armoured plate. So the purchase was for the regular force, but part of the plan was that the reserve would get the old helicopters. The cost was not $8 million. The cost was slightly less than $8 million; but against that is applied the sale price of the single engine Otters that the Toronto and Montreal wings have at over $2 million. So the net cost to the regular force of this effort is going to be less. It was not a buy fo the reserve force. On the other hand, it was one of the programs that, as Chief of Reserve, I was able to initiate and see through to its conclusion. I am not knocking it; I am just setting the record straight. General Cowan said:

> It is National Defence policy that the regular force and the reserve force are partners in the Canadian armed forces' total force concept, although one component is full-time and the other part-time.

With great respect to General Cowan, that is not an interpretation that I, as a reserve officer, would take. There is a total force concept, but the total force concept, by its nature, puts the reserve force in a subservient rather than a partnership position. A partner connotes equality; but that is not the case for the reserve force.

You may have noticed in the evidence that has been given to you—I have read it all—that the main thrust is the regular force; and the concern for the reserve force, on the part of the regular force, is almost incidental. With regard to the role in mobilization, General Cowan said that the first role of the reserve force is to augment the regular force. That is valid. There is some confusion abroad about the role of the reserves. In my opinion, there should be absolutely no question about it, either at NDHQ or anywhere else. The role of the reserve force is clearly established today in P-26, the document to which reference has been made several times in your proceed-

[*Traduction*]

aérienne numéro 1 et numéro 2, moyennant un coût de $8 millions. Il me semble, monsieur le président, que ce n'est pas ce qui s'est produit. Les officiers des forces régulières ont toujours tendance à embellir ce qu'ils font pour la réserve. Songez qu'il n'y a qu'un seul officier de réserve au quartier général de la Défense nationale et qu'il s'agit du chef de la réserve. Lorsque je m'y suis trouvé il y a trois ans, j'étais le premier officier de réserve—à part un brigadier de la milice qui y a été dans les années 50—j'étais le premier officier de réserve à avoir là un poste depuis la deuxième guerre mondiale. Occupant donc un bureau au quartier général de la Défense nationale, il entrait dans mes fonctions—et je vois que c'est une des principales fonctions du chef de la réserve—d'avoir une présence au quartier général de la Défense nationale dans la mesure où cela est faisable.

D'après le procès-verbal, le Conseil du Trésor n'a pas fourni d'approbation pour 16 hélicoptères Kiowa destinés à rééquiper la réserve aérienne numéro 1 et numéro 2, au coût de $8 millions. Le Conseil du Trésor a en fait approuvé l'achat par les forces régulières de 14 Bell Jet Rangers qui seront affectés à Portage la Prairie. Les forces régulières fourniront, dans un certain délai 16 des hélicoptères Kiowa qui ont été utilisés. La seule différence entre les Kiowa et les Bell Jet Ranger est que les Kiowa possèdent des réservoirs auto-obturants et une plaque blindée. L'achat était donc destiné aux forces régulières, mais il entrait dans le projet que la réserve recevrait les hélicoptères usagés. Le coût n'était pas de $8 million mais légèrement inférieur. Toutefois celà s'applique au prix de vente des Otters à un seul moteur que les escadres de Toronto et Montréal obtiennent à plus de $2 millions. Il en résulte que le coût net pour les forces régulières sera inférieur. Ce n'était pas une bonne affaire pour la force de réserve. D'un autre côté, à titre de chef des réserves, il s'agissait d'un des programmes que j'ai pu entreprendre et voir aboutir. Je ne suis pas en train de le démolir, je rectifie simplement. Le Général Cowan a déclaré:

> La Défense nationale a pour politique d'associer la force régulière et la force de la réserve en une force totale des Forces Armées Canadiennes, bien que l'une d'elle soit à plein temps et l'autre à temps partiel.

Sauf le respect que j'ai pour le Général Cowan, ce n'est pas là une interprétation que j'adopterai à titre d'officier de réserve. Il existe un concept de force totale mais, de par sa nature, il la subordonne plutôt qu'il ne l'associe. Association implique égalité, mais il n'en est pas ainsi pour la force de réserve.

Vous avez pu noter, dans le témoignage qui vous a été donné—je l'ai lu en entier—que l'objectif principal est la force régulière. C'est presque fortuitement que la force régulière se préoccupe de la réserve. Quant à la mobilisation, le général Cowan a dit que le premier rôle de la réserve est d'augmenter les effectifs réguliers. C'est vrai. A l'étranger, il existe quelque confusion quant au rôle de la réserve. Selon moi, la question devrait être absolument claire, au quartier général ou ailleurs. Le rôle de la réserve est clairement défini dans P-26, le document auquel on a fait allusion plusieurs fois dans vos délibérations. Selon ce document, le rôle de la réserve est de

[*Text*]

ings. It says that the role of the reserve force is to augment the regular force in peacetime or in times of emergency or war. This is absolutely clear.

Where there is confusion, and I will agree with this, is as to the tasking of the reserve force. What is the reserve force to do in the event of an emergency or hostilities? The role is perfectly clear: it is, to augment.

Gen Cowan says:

> The second is mobilization. The reserves must also have a base for mobilization. This means that, in addition to whatever is required to augment the regular force, they must protect at all times the capability to play a major role in mass recruiting and training should the expansion of the forces be decided.

I am not aware that this has been enunciated as a role for the reserves heretofore, and I do not recognize it at this point as a role; that is to say, mass recruiting and training. As it stands at the moment, the regular force recruit their own people. They will not recruit for the reserve force. The reserve force has to be at this time completely independent in this respect. This statement is made to you—and I have not seen it before—that the reserve should play a major role in mass recruiting and training should expansion of the forces be decided, and while that may emerge out of the mobilization planning task force, it is not there as yet.

There is another contentious area where there is a statement about the amount of money allocated to the reserves. It is $58.5 million. General Cowan says:

> In addition, we must add capital costs for reserve weapons and equipment, including ammunition. This amounts to a grand total of $220 million for the fiscal year.

Now, with the greatest respect to General Cowan, this is not really quite correct. The amount that is in the fiscal year he was talking about, $58.5 million is for pay and operating expenses for the reserve force. That is pay, fundamentally. I have no quarrel with that figure. Then he says, however:

> In addition, we must add capital costs for reserve weapons and equipment, including ammunition. This amounts to a grand total of $220 million for the fiscal year.

That is not correct. If at all, the amount will come up to possibly, for capital, an amount of $15.7 million for the fiscal year.

Senator Hicks: In addition to the $58.5 million?

Gen Rohmer: Yes, sir. I have the 1978-79 figures, and they are the best I can give you at the moment. I will show you where this figure comes apart. The pay, operating and maintenance come to $26 million; regular force, aircraft usage, $5 million; instructors' salaries, $301,000; allocated RSS base support, $13 million; reserve fuel and oil costs, $22 million. I don't know where that cost figure comes from, because we could not burn $22 million worth of fuel no matter now hard we tried. Reserve base support, $14 million. That will come to

[*Traduction*]

s'ajouter aux Forces régulières, en temps de paix, d'urgence ou de guerre. C'est très clair.

Il existe une certaine confusion, j'en conviens, quant aux tâches qu'il faut assigner à la réserve. Que doivent-elles faire en temps d'urgence ou s'il y a des hostilités? Leur rôle est très clair: de seconder.

Gen Cowan dit:

> Le deuxième rôle est la mobilisation. La réserve doit également avoir une base pour se mobiliser. Autrement dit, outre ce qu'il faut pour seconder les forces régulières, elle doit toujours être en mesure de jouer un rôle important dans le recrutement en masse et la formation, si l'on décidait d'augmenter le nombre des forces.

Je ne sais pas si l'on a déjà donné celui-ci comme rôle de la réserve jusqu'à présent, et je ne reconnaîs pas à ce moment-ci comme un de leur rôle. Autrement dit, le recrutement en masse et la formation. A l'heure actuelle, les Forces régulières recrutent leur propre personnel. Elles ne recrutent pas pour la réserve. La réserve doit sur ce point compter entièrement sur elle-même. Cette déclaration qui vous a été faite et que je n'ai jamais entendue auparavant, selon laquelle la réserve doit jouer un rôle important dans le recrutement en masse et la formation, si l'on décide d'augmenter le nombre des effectifs, peut avoir été faite par le groupe d'étude sur la planification de la mobilisation mais nous n'en sommes pas encore là.

Il existe un autre secteur de litige où on parle des sommes affectées aux réserves. Il s'agit de $58.5 millions. Le général Cowan dit:

> Par ailleurs, nous devons ajouter les coûts de capital pour les armes et l'équipement des réserves, y compris les munitions. Ce qui donne un grand total de $220 million pour l'exercice financier.

Or, sauf tout le respect que je dois au général Cowan, cette déclaration n'est pas tout à fait juste. Le montant durant l'exercice financier dont il parlait était de $58,5 millions et devait couvrir les salaires et les dépenses d'exploitation des Forces de réserve. Il s'agit essentiellement des salaires. Je ne trouve rien à redire sur ces chiffres. Toutefois, il ajoute:

> Par ailleurs, nous devons ajouter les coûts de capital pour les armes et l'équipement des réserves, y compris les munitions. Ce qui donne un grand total de $220 million pour l'exercice financier.

Ce n'est pas exact. La somme atteindra tout au plus $15,7 millions pour l'exercice financier.

Le sénateur Hicks: En plus de $58,5 millions?

Gen Rohmer: Oui, monsieur. J'ai les chiffres de 1978-1979 qui sont les plus récents que je puisse vous citer à l'heure actuelle. Je vais vous indiquer où les chiffres ne sont plus valables. Le traitement, l'exploitation et l'entretien s'élèvent à $26 millions; utilisation des aéronefs de la force régulière: $5 millions; traitement des instructeurs: $301,000; aide du personnel de soutien de la force régulière: $13 millions; coûts de carburant et de pétrole pour la réserve: $22 millions. Je ne sais pas d'où ce chiffre provient, car il nous est impossible d'

[*Text*]

$80.3. I am saying, Mr. Chairman, that a very substantial part of that is pay and other moneys not directly charged but charged against the reserve, that would have to be paid by the regular force in any event, even if we did not exist.

Under the capital heading of that year, of $26.7 million, capital was purportedly at $15,357,500, which should, I suppose, include ammunition; facilities of $11 million; and equipment of $445,000. What I am saying to you, Mr. Chairman, and honourable senators, is that if you break this up, the direct cost of the reserve force is at the outside, in direct payment moneys, probably 2 per cent of the regular force budget, not 4 per cent. For 1978-79 it was $59.1 million; support was $80.3 million; capital was $26.7 million; and class C was $8.6 million, coming to a total of $174 million, plus change.

Senator Hicks: What is the class C, please?

Gen Rohmer: The class C should not be added in. Class C is the payment out of the reserve budget, or charge to the reserve, for reservists called out and working for the regular force.

Senator Thompson: And what was the $80.3 million?

Gen Rohmer: That is support. I will break that down for you, if I may, in a second. It is pay of $59.1 million; support of $80.3; capital of $26.7, and class C of $8.6 million. That was 1978-79, coming to a total of $174 million.

That total has escalated, of course, for the next fiscal year, but this is the year I want to deal with. For the support of $80.3, the RSS, that is regular support pay, produced a charge General Cowan tried to demonstrate. I must say that there is always an attempt to demonstrate, in the most favourable light—and I do not blame my former regular force colleagues for this—that they are doing very well by the reserve force. In many respects, they do.

In his statement to you, General Cowan talks about a cost comprehensive implementation plan for the revitalization of the reserve force. He says:

> It took us from early 1978 to the end of May, 1979, to prepare, polish and staff a cost comprehensive implementation plan.

What happened to that plan is that it would, in effect, give the reserve force a 100 man-days a year so that it would take the young people, of 17 and 18, in between school years, and give them a 100 days hand running of training, and be able to pay them, so that we could get them properly trained. That cost, fundamentally, was going to be $40 million, or close to a 1 per cent rise in the budget, escalating over a period of five years to somewhere in the range of $70 million or $80 million a year.

[*Traduction*]

consommer pour $22 millions de carburant. Soutien des bases à la réserve: $14 millions. Cela nous donne $80,3 millions. Je maintiens, monsieur le président, que la majorité de ce budget est réservée à la solde et aux autres sommes qui ne sont pas directement imputables, mais imputées plutôt à la réserve; ces sommes devraient être payées par la force régulière même si la réserve n'existait pas.

Sous la rubrique investissement de cette année, des $26,7 millions, les investissements étaient de $15,357,500 ce qui, j'imagine, comprend les munitions, les installations de $11 millions et le matériel de $445,000. J'affirme, monsieur le président et messieurs les sénateurs, que la ventilation de cette somme montrerait que le coût direct de la réserve, en paiements directs, équivaut probablement à 2 p. 100 du budget de la force régulière et non à 4 p. 100. Pour l'année 1978-1979, c'était de $59,1 millions; l'appui était de $80,3 millions, les investissements de $26,7 millions et les paiements de classe C étaient de $8,6 millions, soit un total légèrement supérieur à $174 millions.

Le sénateur Hicks: Que sont ces paiements de classe C?

Gen Rohmer: Il ne faudrait pas calculer les paiements de classe C. Ces paiements sont faits à même le budget de la réserve, ou ils sont imputés à la réserve, pour les réservistes affectés à la force régulière.

Le sénateur Thompson: Et que représentent les $80,3 millions?

Gen Rohmer: Le soutien. Si vous me le permettez, je vous expliquerai tout cela dans quelques instants. Il y a donc la solde de $59,1 millions, le soutien de $80,3 millions, les investissements de $26,7 millions et les paiements de classe C de $8,6 millions. C'était pour l'année 1978-1979, ce qui nous a donné un total de $174 millions.

Cette somme a, bien sûr, augmenté l'année suivante, mais j'aimerais m'attacher à l'année 1978-1979. Pour le coût de soutien de $80,3 millions, le personnel de soutien de la force régulière, c'est-à-dire la solde de ce personnel, a produit un coût qu'a essayé d'établir le général Cowan. Il faut dire que la force régulière essaie toujours de démontrer, de la façon la plus favorable possible et je n'en blâme pas mes anciens collègues de la force régulière, que la force régulière traite très bien la force de réserve. A de nombreux égards, c'est vrai.

Dans son témoignage, le général Cowan traite d'un plan de mise en œuvre détaillé sur la revitalisation de la force de réserve. Il déclare:

> Il nous a fallu du début de 1978 à la fin de mai 1979 pour élaborer et mettre au point un plan de mise en œuvre détaillé.

Grâce à ce plan, la force de réserve recevrait 100 jours-hommes par année, ce qui lui permettrait d'accueillir des adolescents de 17 et 18 ans pendant les vacances scolaires pour les former contre rémunération; de cette façon, ils seraient adéquatement entraînés. Essentiellement, ce coût devrait s'élever à $40 millions, soit près de 1 p. 100 d'augmentation au budget et il devrait augmenter pendant cinq ans pour atteindre entre $70 et $80 millions par année.

[*Text*]

I was consulted in regard to the preparation of this plan, and supported it wholeheartedly. What happened to it—and General Cowan does not say so here—is that when it got to the Defence Management Committee it was shot down—and bear in mind that the chief of reserves was the only reserve person at NDHQ—on the grounds that DMC had no assurance that the reserve force would turn out in an emergency. This was the ground, notwithstanding the fact that the National Defence Act says that, if the government so orders, it is compulsory for all primary reserves to turn out on augmentation day. It is a decision of the government. Notwithstanding that, the Defence Management Committee took this position and the program was shot down.

What did emerge from it was an experimental program in Quebec and the Pacific military area, for some funds to go towards attempting to deal with this plan, to see if it would work. But it was not planned to be an *had hoc* situation; it was planned to be progressive and across the board. So while there is reference to this plan, that is what happened to it.

General Cowan refers also to a program change proposal. He says:

> Our plan also calls for improvement in the scale of clothing and personal equipment for all units and the reserve must have an adequate scale of training equipment. To achieve this we have a program change proposal PCP amounting to $40 million which is being staffed within NDHQ for submission to our program control board.

Again, the Chief of Reserves has access only to the Program Change Board subcommittee when any proposals of this kind are made. He is not allowed access to the superior committee of the Program Change Board or to the Defence Management Council.

The fact is that this proposal of $40 million will embrace, among other things, a second pair of combat boots and a second set of combat clothing for our young troops, and that is fundamental. Among other things, it is an advance, I agree, if in fact the money is approved but it has not been approved yet.

General Dunn was asked about the reservists who are serving with the regular force at any given time.

I feel that I should augment what he had to say, because I think you were given the impression that at any time there might be 300 reservists, or approximately that number, serving with the regular force. I want to say for the record that on class B and class C service that is class C where reservists are paid and taken on strength of the regular force for a given length of time—the record for the period from January 1 to August 31, 1980, discloses that there were, on class B service 1,861 reservists, and on class C service, 722 reservists, for a grand total in that period of 2,583 reservists. That represents a substantial part of the number which the regular force is entitled to have, which is some 80,000. I think this data moves towards establishing the validity of the capability of the reserve force, because it shows that we in the reserve force are

[*Traduction*]

On m'a consulté pendant la préparation de ce plan et je l'ai approuvé entièrement. Malheureusement, ce plan a connu un triste sort, et le général Cowan n'en a pas fait mention. Lorsque le plan a été présenté au comité de gestion de défense il a été refusé car le comité n'avait aucune garantie que les forces de réserve seraient utilisées en cas d'urgence. N'oubliez pas que le Chef des réserves est le seul représentant de la réserve au QGDN. Le plan a été rejeté pour ces raisons, même si la Loi sur la Défense nationale stipule que sur ordonnance du gouvernement, tous les membres de la première réserve doivent se présenter le jour du début des hostilités. Il s'agit là d'une décision du gouvernement. Malgré tout, le comité de gestion de défense a adopté cette position et le plan a été refusé.

Il en est quand même sorti un projet-pilote dans les zones militaires du Québec et du Pacifique. Ainsi, on a affecté certaines sommes à ce plan pour déterminer s'il serait utile. Cependant, nous n'avions pas prévu qu'il soit un plan spécial; nous voulions que ce soit un plan progressif et global. Ainsi, on n'a pas complètement écarté le plan, mais il n'en reste pas grand chose.

Le général Cowan fait également référence à une proposition de changement au programme. Il déclare:

> Notre programme prévoit également l'amélioration des uniformes et de l'équipement personnel pour toutes les unités. Les réserves doivent avoir un équipement adéquat d'entraînement. A cette fin, nous avons une proposition de changement au programme (PCP) s'élevant à $40 millions qui est en voie de préparation au quartier général de la Défense nationale. Elle doit être présentée à notre Commission du contrôle du programme.

Encore une fois, le chef de la réserve ne peut se présenter qu'au sous-comité de la Commission du contrôle du programme lorsque des propositions de ce genre sont faites. Il ne peut pas se présenter au comité supérieur de la Commission du contrôle du programme, ni au comité de gestion de défense.

Il demeure que cette proposition de $40 millions prévoit notamment une deuxième paire de bottes de combat et un deuxième uniforme de combat pour nos jeunes militaires et c'est essentiel. Je conviens que nous progressons, si les sommes sont approuvées, ce qui n'est pas encore fait.

Vous avez également posé des questions au général Dunn sur les réservistes qui sont intégrés à la force régulière.

Je crois de mon devoir de compléter ce qu'il a dit, car je crois que vous avez eu l'impression qu'à tout moment, il peut avoir quelque 300 réservistes, intégrés à la force régulière. Je tiens à ce qu'il soit pris note qu'en ce qui concerne les services des catégories B et C, à savoir la catégorie C ou les réservistes sont payés et incorporés aux effectifs de la force régulière pour une période donnée—le dossier révèle que pour la période s'étendant du 1er janvier au 31 août 1980, il y avait 1,861 réservistes dans le service de catégorie B, 722 réservistes dans le service de catégorie C, pour un total global de 2,583 réservistes pour cette période. Cela représente une partie notable de l'effectif dont peut disposer la force régulière et qui est de l'ordre de quelque 80,000 personnes. Je pense que ces données tendent à établir que la réserve fournit, sur une ba-

[*Text*]

providing, on a daily basis, trained personnel in substantial number, even in peacetime.

Senator Hicks: What was the figure which you attributed to our previous witness?

Gen Rohmer: He said 300 to 350 serving in the brigade during that six months, that is in Lahr.

Senator Hicks: However, he was not purporting to tell us the total number of reservists who were serving with the regular forces.

Gen Rohmer: I said I merely wanted to augment that information. I was not in any way criticizing General Dunn. Please let that be on the record. I was simply augmenting that information because I have seen figures similar to the low figure given by my former regular force colleagues, some of whom, I think, have concerns about what the reserve force really is.

I should like to deal, Mr. Chairman, with the status of the reserves as perceived by the regular force. This is an attitude which has always concerned me, and I have never shied away from speaking my mind about the matter, because it concerns me substantially. What I am about to say is in no way a criticism of the CDS or anyone else involved. It is a criticism of the system. I regard General Withers as an extremely competent officer, under whom I was pleased and delighted to serve. I hold the same regard for General Thériault, Admiral Allan and everyone else at NDHQ.

By the way, when I became Chief of Reserves and secured an office at National Defence Headquarters for the first time, I chose to utilize the senior reserve advisers as a Reserve Council. There are four senior reserve advisers, one of whom is the senior militia adviser, who is a brigadier general. He was the adviser to the Chief of Reserves and also to the commander of Mobile Command. He is in an advisory position; he is not in a line position.

Senator Hicks: He is a permanent force officer?

Gen Rohmer: Negative; he is a reserve officer, and General Dunn is a reserve officer who appeared before you as Chief of Reserves. That was my position. It was originally called Major General of Reserves and we changed it a short time after I arrived at NDHQ.

Senator Hicks: But while he occupies this position, he is serving on a full-time basis?

Gen Rohmer: Negative; he is serving on a part-time basis and he has staff. The Chief of Reserves at NDHQ has a staff officer, a lieutenant colonel, regular force. He has access to the staff of the Director General Reserves and Cadets, who is regular force, and to his full-time staff.

[*Traduction*]

quotidienne, un nombre important de personnes entraînées, même en temps de paix.

Le sénateur Hicks: Quel était le chiffre que vous avez attribué à notre précédent témoin?

Gen Rohmer: Il a déclaré que 300 à 350 personnes servaient dans la Brigade au cours des six derniers mois, à Lahr.

Le sénateur Hicks: Toutefois, son objectif n'était pas de nous dire le nombre total de réservistes qui servent dans les forces régulières.

Gen Rohmer: J'ai dit que je voulais simplement préciser ces renseignements. Je ne critiquais en aucune façon le Général Dunn. Veuillez noter que je le faisais, simplement parce que j'ai remarqué des chiffres semblables au chiffre peu important fourni par mes anciens collègues des forces régulières, dont certains sont, je crois, préoccupés par l'importance réelle de la force de réserve.

Monsieur le président, je voudrais traiter des statuts de la réserve tels qu'ils sont perçus par la force régulière. Cette attitude m'a toujours préoccupé et je n'ai jamais hésité à exprimer sur ce point ma façon de penser, parce qu'elle me préoccupe beaucoup. Ce que je vais dire ne constitue en aucune façon une critique du chef de l'État-major de la Défense ou de toute autre personne. Il s'agit d'une critique du système. Je considère le Général Withers comme un officier éminemment compétent et sous les ordres duquel j'ai été très heureux de servir. J'ai la même estime pour le Général Thériault, l'Amiral Allan et tous les autres officiers du quartier général de la Défense nationale.

Soit dit en passant, lorsque je suis devenu chef de la réserve et que j'ai obtenu pour la première fois un poste au quartier général de la Défense nationale, j'ai décidé d'utiliser les conseillers principaux de la réserve comme conseiller de la réserve. Il y a quatre conseillers principaux de réserve, dont l'un est conseiller principal de la milice et possède le grade de Brigadier général. Il était conseiller du chef de la réserve et également du commandement de la force mobile. Il possède un poste de conseiller mais non de commandement.

Le sénateur Hicks: Il est officier de la force permanente?

Gen Rohmer: Non, il est officier de réserve, de même que le Général Dunn qui a comparu devant vous en qualité de chef de la réserve. C'était le poste que j'occupais. Le titre du poste était d'abord Major-général de la réserve et nous l'avons changé peu après mon arrivée au quartier général de la Défense nationale.

Le sénateur Hicks: Mais pendant qu'il occupe ce poste, il est employé à plein temps?

Gen Rohmer: Non, il est employé à temps partiel et il possède du personnel. Le chef de la réserve au quartier général de la Défense nationale possède un officier d'État-major qui est lieutenant-colonel dans les forces régulières. Il a accès à la direction administrative du directeur général de la réserve et des Cadets qui fait partie de la force régulière, ainsi qu'à son personnel à plein temps.

[*Text*]

Senator Hicks: When you were Chief of Reserves you were a reserve, part-time officer and were paid only on a part-time basis?

Gen Rohmer: Oh, indeed, but the time allotment for that post ranges from 100 to 120 days a year. So it is an extensive commitment on the part of the person who is Chief of Reserves. That person has an office at NDHQ, his boss is the Chief of Defence Staff. He has access to the vice-chief, to the deputy chief, and to any other person. He has a fluid, influential position, but he is not in a line position. He is not a commander and he has no authority over the Director General Reserves and Cadets. You may have noticed that the presentation made to you the other day was made by the Director General Reserves and Cadets, General Cowan, rather than by the Chief of Reserves. It is just an aside, an obiter for me, but had I been here, I would have made the presentation to you. However, there is only one person who is reserve at NDHQ and, as I have said to you before, "out of sight, out of mind." In any event, it is awfully difficult for one to be involved in policy-making when one is never asked. I will come back to that point because it is a major one, in my opinion.

We have one reserve officer at NDHQ and his function, on paper, is to advise the Chief of Defence Staff in all matters having to do with the reserve force. That is his function on paper. In this context, the Chief of Reserves has another reserve officer adviser on militia matters. That was Brigadier General Dunn, now Major General Dunn, militia. He has a senior naval adviser, who is Commodore Smith. Commodore Smith is from Toronto, is part-time, and is adviser to the Commander of Mobile Command. He is also adviser to the Chief of Reserves, so he advises me as well.

On the air side, there is a senior air reserve adviser, who is also the commander of the Air Reserve Group. He fills both an advisory capacity and a line position. I was the first in that position when I was commander of the Air Reserve Group. I had been the senior air reserve adviser, but with the establishment of Air Command, I became the first Air Reserve Group Commander. All of those gentlemen are brigadier generals. There is also a colonel who is the communications senior adviser. I brought these gentlemen together as my Reserve Council. We began to meet quarterly so that we would be able to review matters and concerns among ourselves and, at the same time, make recommendations in relation to matters that might be driven by us. To that extent, we have had a Reserve Council operating and, in certain areas, matters that I will refer to have been considered by that organization.

In the militia, there are five brigadier generals and they are all reserve, part-time. They are the commanders of the militia areas. They are in a line function and they report directly to the commander of Mobile Command. Thus, for the reserve force of 21,000, there are nine reserve generals, including one

[*Traduction*]

Le sénateur Hicks: Lorsque vous étiez chef de la réserve, vous étiez officier de réserve, employé à temps partiel et rémunéré uniquement sur cette base?

Gen Rohmer: En effet, mais le temps attribué à ces postes varie de 100 à 120 jours par an, de sorte que le chef de la réserve est fortement engagé. Il possède un bureau au quartier général de la Défense nationale et relève du chef de l'État-major de la Défense. Il a accès au vice-chef, au chef-adjoint et à toute autre personne. Il possède un poste variable et influent, mais n'exerce aucun commandement. Il n'est pas commandant et n'a aucune autorité sur le directeur général des réserves et Cadets. Vous avez remarqué que l'exposé qui vous a été fait l'autre jour, l'a été par le directeur général des réserves et Cadets, le Général Cowan, plutôt que par le chef des réserves. Pour moi, il s'agit d'un auxiliaire, mais si je m'étais trouvé ici j'aurais fait l'exposé. Toutefois, il n'y a qu'une seule personne faisant partie de la réserve au quartier général de la Défense nationale et, comme je vous l'ai déjà dit, «loin des yeux, loin de l'esprit». De toute manière, il est extrêmement difficile de participer à l'élaboration de la politique lorsqu'on ne vous le demande jamais. Je reviendrai sur cette question, parce qu'elle est importante à mon avis.

Nous avons un officier de réserve au quartier général de la Défense nationale et, sur le papier, ses fonctions consistent à conseiller le chef de l'État-major de la Défense sur toutes les questions qui ont trait à la force de réserve. Il s'agit là de ses fonctions sur le papier. Dans le contexte, le chef des réserves possède un autre conseiller, officier de réserve, pour les questions de milice. Il s'agissait du brigadier-général Dunn, qui est Major général Dunn, à la milice. Il a un conseiller naval principal qui est le Commodore Smith. Ce dernier, qui est de Toronto, est employé à temps partiel et conseiller du commandant du commandement mobile. Il est également conseiller du chef des réserves, de sorte qu'il me conseille également.

D'autre part, il y a un conseiller principal de la réserve aérienne, qui est également commandant du groupe de réserve aérienne. Il assume, à la fois, des fonctions de conseiller et de commandement. Il était le premier à occuper ce poste lorsque j'étais commandant du groupe de réserve aérienne. J'ai occupé le poste de conseiller principal de la réserve aérienne mais, avec la création du commandement aérien, je suis devenu le premier commandant du groupe de réserve aérienne. Tous ces militaires ont le grade de brigadier-général. Il y a également un colonel qui est conseiller principal des communications. Ils font tous partie de mon conseil de réserve. Nous avons commencé à nous réunir tous les trimestres, afin de pouvoir examiner les questions qui nous occupent, tout en formulant des recommandations sur les questions qui sont de notre ressort. Pour ce faire, nous avons un conseil de réserve et, dans certains cas, des questions auxquelles je ferai allusion ont été examinées par cet organisme.

Dans la milice, il y a cinq brigadiers généraux et ils font tous partie de la réserve à temps partiel. Ils sont commandants des régions de la milice. Ils ont des fonctions de commandement et relèvent directement du commandant du commandement mobile. Pour une force de réserve de 21,000 personnes il y a

[*Text*]

major general—what could be a rear admiral's position, and I hope that it will be some day—and eight others.

Senator Hicks: With regard to my friend George Robertson in Halifax, will he fit into one of these slots?

Gen Rohmer: Absolutely not. George is well removed from the mainstream of things. He is not a serving person at this time, although at one time he held the position of major general of reserves, which is now the chief of reserves position, and he was an adviser. The fact is that the representation of the reserve force at any of the command headquarters in the form of reserve bodies is very limited. There is merely one reservist person advising the commander of each command—the senior militia, the senior air, senior naval and senior communications. So we are very light in presence.

We have very little impact on policy making. We have no access at NDHQ in the policy-making forums. Furthermore NDGQ and headquarters policy makers rarely ask our advice. I believe this situation should change so that there is a constant input of the reserve viewpoint in matters relating to the reserve force.

Senators will note that throughout the proceedings when discussing the strenght of the Canadian armed forces there is a constant reference on the part of my regular force former colleagues, to the numbers of the regular force only, as if the reserve force did not exist. I can best illustrate this to you by referring you to the proceedings of the subcommittee on National Defence, Issue No. 1, page 1.12, wherein General Thériault, one of the most capable officers I know, stated to you:

> The present strength of the Canadian Forces is just over 80,000 all ranks, of which about 15,000 are officers. These are supported by some 36,550 DND civilian employees working at our headquarters here in the national capital, and our bases and stations across the country.

The reserve force is very much part of the Canadian Armed Forces, but the regular force has some difficulty in recognizing this fact. Instead of saying, "The Canadian Armed Forced is 100,000 strong and we are proud of everybody", there is always this attitudinal thing. I wish it would change because I believe that the reserve force of this country is strong, capable and that it can produce a great deal for this country if it is properly understood and supported, both through money and tasks. In no way am I criticizing General Thériault because his attitude applies to the force in general. You will find it throughout the proceedings.

I would like to deal with the mobilization planning task force which you have heard about and which is being used as a reference whereby answers are not given to you. You will find that the answer you have received to many of the questions you have put is, "Well, we can't answer that because there is a mobilization planning task force at work and it is going to

[*Traduction*]

donc neuf généraux de réserve, y compris un major-général—occupant ce poste, qui pourrait être, et qui le sera un jour je l'espère, contre-amiral—et huit autres.

Le sénateur Hicks: Mon ami George Robertson d'Halifax, entrera-t-il dans une de ces catégories?

Gen Rohmer: Absolument pas. George se trouve nettement écarté des activités principales. Il n'est pas en service en ce moment, bien qu'il ait occupé à un moment le poste de major-général des réserves, qui est actuellement le poste de chef des réserves, et qu'il ait rempli les fonctions de conseiller. En fait, la représentation de la force de réserve, à n'importe quel quartier général de commandement, sous forme de corps de réserve est très limitée. Il n'y a qu'un seul réserviste qui conseille le commandement de chaque commandement—l'officier senior de la milice, de l'air, de la marine et des communications. Nous ne sommes donc pas nombreux.

Nous n'exerçons qu'une très faible influence sur l'élaboration de la politique. Nous n'avons pas accès au quartier général de la Défense nationale, quant à l'élaboration des politiques. En outre, le quartier général de la Défense national et ses préposés à l'élaboration de la politique nous consultent, rarement. Je crois que cette situation doit changer, afin qu'il y ait participation constante sur les questions de réserve.

Les sénateurs noteront que, pendant toutes les délibérations, lorsqu'on discute de l'importance des Forces armées canadiennes, mes anciens collègues de la force régulière font sans cesse et uniquement allusion aux membres de la force régulière, comme si la réserve n'existait pas. Je peux encore mieux illustrer cette situation en vous demandant de voir les délibérations du sous-comité de la Défense nationale, Fascicule nº 1, page 1.12 où le général Thériault, un des officiers les plus capables que je connaisse vous a déclaré:

> Les forces canadiennes comptent à l'heure actuelle un peu plus de 80,000 hommes de tous les grades dont quelque 15,000 officiers. Cet effectif militaire est appuyé par environ 36,550 employés civils du MDN qui travaillent à notre quartier-général de la capitale nationale ainsi que sur nos bases et stations dissémunées dans tout le pays.

La force de réserve fait, sans aucun doute, partie des Forces armées canadiennes, mais la force régulière a quelques difficultés à l'admettre. Au lieu de dire «les Forces armées canadiennes comptent un effectif de 100,000 personnes et nous sommes fiers de tous nos effectifs», on se butte toujours à cet état d'esprit. J'aimerais que cela change, parce que je crois que la force de réserve de ce pays est forte, capable, et qu'elle peut réaliser de grandes choses pour ce pays, si elle est convenablement comprise et aidée, tant financièrement que par les tâches. Je ne critique en aucune façon le Général Thériault, parce que cette attitude s'applique à la force en général. Vous vous en apercevrez au cours des délibérations.

J'aimerais parler du groupement de planification de la mobilisation, dont vous avez entendu parler et qu'on invoque pour ne pas répondre à vos questions. Vous vous apercevrez que la réponse fournie à un grand nombre de vos questions est la suivante «Nous ne pouvons pas répondre, parce qu'un groupement de planification de la mobilisation est en cours et doit

[*Text*]

produce a report in the spring." Because I have a historic link with the work of this committee, I feel I am entitled to say the things which I am about to say.

In December, 1978, I went to the CDS, who was then Admiral Falls, and I said to him, "Admiral, I am concerned that there is no plan for the tasking of the reserve force on augmentation day, the day somebody pushes the button. I think there should be such a plan." At the conference of the Defence Association's annual meeting in January, 1979, he tasked me to prepare an immediate reaction plan for the reserve force. An immediate reaction plan is quite different from a long-range mobilization plan. I was to analyze what the tasks were for each of the regiments, in particular, and the reserve squadrons and the naval people on augmentation day. I visited the commander of Mobile Command, General Vance, who was then the Chief of Operations at FMC and who has also appeared before your committee. I also worked with Communications Command, Maritime and Air Command. As we reached the month of June, 1979, it became apparent that the regular force did not have a plan of its own, let alone a plan for the reserve. Since our function is to augment the regular force, it followed that the regular force should prepare a plan. As a result, in August, 1979, General Thériault, who was then Deputy Chief of the Defence Staff, convened a very substantial meeting which I was privileged to attend. A task force was established to prepare a mobilization plan for the regular force which would involve the reserve.

Brigadier General Doucet, who has not appeared before the committee, was appointed to head this task force. I invited him to my office shortly thereafter, and we went through the chronology of this thing. I said to him that since he would be getting into areas involving the reserve force—our capability to respond, perform and what have you—the reserve council and I would be available to meet with him at any time with regard to this matter. This task force never consulted with me or the Reserve Council once. I might say to you that I complained—and it is a valid complaint—to the CDS about this matter before I retired.

The preliminary report of the mobilization task force contained matters in relation to the reserve which had no validity whatever. Once again we are back to the attitudinal situation. We had reserve people who could comment on this matter, but to my knowledge no one has yet invited the Chief of Reserves or his counsel or anyone else in the reserve to comment. Yet, the heart of this plan would involve the reserve force. Perhaps we are considered to be totally incompetent or amateur, but whatever it is, it is regrettable.

I am concerned that the mobilization planning task force report will not do what it ought to have done in the first place. From my vantage point right now, I am still grievously concerned that the task force will come up with a final plan to which the reserve will have made no contribution. If the plan is implemented, it will require funds for equipment to be stock-

[*Traduction*]

présenter un rapport au printemps». Je pense que j'ai le droit de dire ce que je vais dire, parce que j'ai un lien historique avec les travaux de ce Comité.

En décembre 1978, j'ai rendu visite au chef de l'État-major de la Défense, qui était alors l'Amiral Falls; je lui ai dit: «Amiral, je m'inquiète de ce qu'il n'existe pas de plan pour l'assignation des tâches à la force de réserve le jour du renforcement des effectifs, le jour où quelqu'un appuiera sur le bouton. Je pense qu'il devrait exister un plan de ce genre». En janvier 1979, au cours de la réunion annuelle de la Conférence de l'Association de défense, il m'a demandé de préparer un plan de riposte immédiate pour la force de réserve. Un plan de ce genre est très différent d'un plan de mobilisation à long terme. Je devais analyser quelles étaient les tâches pour chacun des régiments en particulier, ainsi que pour les escadrons de réserve et la marine, le jour du renforcement des effectifs. J'ai vu le commandant du commandement mobile, le Général Vance, qui était alors chef des opérations à la force mobile et qui a également comparu devant votre Comité. J'ai également travaillé avec le commandement des communications, de la marine et de l'air. À l'approche du mois je juin 1979, il devint apparent qu'aucun plan n'avait été prévu pour les forces régulières et, encore bien moins, pour les forces de réserve. Notre fonction est d'augmenter les forces régulières. Il fallait que les forces régulières élaborent un plan. En août 1979, le général Thériault, qui était sous-chef de l'état-major de la Défense, convoqua donc une réunion très importante à laquelle j'ai assisté. Un groupe de travail a été constitué afin d'élaborer, relativement à la force régulière, un plan de mobilisation qui tiendrait compte des forces de réserve.

Le brigadier-général Doucet, qui n'a pas comparu devant le Comité, a été nommé responsable de ce groupe de travail. Quelques temps après, je l'ai invité à mon bureau et nous avons examiné l'espect chronologique de la question. Je lui ai dit que, puisqu'il étudierait des questions relatives aux forces de réserve, soit notre capacité de nous adapter, de nous acquitter de nos fonctions, les membres du Conseil de réserve et moi-même pourrions le rencontrer quand il lui semblerait bon. Le groupe de travail ne nous a jamais consulté. Je pourrais vous dire que j'ai déposé une plainte, au demeurant justifiée, auprès du chef de l'État-major de la Défense avant de prendre ma retraite.

Le rapport préliminaire du groupe de travail contenait relativement à la réserve, des points non fondés. Encore une fois, c'est une question d'attitude. Des membres de la réserve pourraient commenter cette situation mais, à ma connaissance, personne n'a encore invité le chef de la réserve ou tout autre subalterne. Pourtant, l'essentiel de cette planification porterait sur la réserve. On nous prend peut-être pour des incompétents ou des amateurs: ce qui est regrettable.

Je me préoccupe de ce que le rapport du groupe de travail sur la planification de la mobilisation ne donnera pas les résultats attendus. Je m'inquiète beaucoup de ce que le groupe de travail élabore un plan définitif, ne tenant nullement compte de la réserve. Pour appliquer ce plan, il faudra engager des dépenses pour obtenir du matériel qui sera stocké ainsi qu

[*Text*]

piled and things of that nature, amounting to perhaps $500 million. That is where the planners are going, and if that happens, with that kind of a bill there will be no mobilization plan. I consider such a plan to be one of the prime tasks of the Canadian Armed Forces. There should be in place a mobilization plan which is valid and current at all times. What I am attempting to demonstrate is that in regard to policy making in NDHQ, the reserves have virtually no input, even where it is self-evident that they should. I have expressed this concern but I do not know whether anything will ever be done about it.

On the other hand, it seems to me that if nothing else is done on this mobilization plan, the task force should produce an immediate reaction plan whereby, completely apart from any further expenditures, and completely apart from the requirements for any additional people other than the existing regular force and reserves, it is stated what the forces are going to be tasked to do, bearing in mind the limitations. That is what the militia wants to know; that is what the naval reserve wants to know; and it is what the regular force should know. Get that in a square box first and then go on to the expansion aspect and to the further equipment aspect.

I hope that, in its recommendations, this committee will give consideration to being briefed by the mobilization task force planning committee on its own status, *in camera* or otherwise. I think it is something that senators should know about. I am sure you an make some substantial contribution as to the direction in which it is going.

It is interesting to me taht the CDS made a comment that, really, backstops the whole matter of this mobilization planning task force and the point I have just made. At page 1:74 of Issue No. 1 of the proceedings of the subcommittee on National Defence, Senator van Roggen says to the CDS:

> What you are saying is that we will be fighting with what we have, not with what we will be able to build up. We therefore have to be well enough equipped and manned now, rather than after it starts.

That is valid. Then General Withers states:

> That is absolutely correct, Mr. Chairman, and it also indicates, if I might refer back to Senator Marshall's question, why, as never before in the operation of this total force, the reserves are so important to us, and why we must, in the work that we are doing now, come up with the type of reserves structure that guarantees that total force.

I am saying to you that that is the fundamental part of this plan. We have to fight with what we have. If it is not produced that way we are all right back to square one. I would hope that you will be able to see this particular plan.

In connection with the whole business of the reserve force, Admiral Allan probably has a handle on the reserves as well as anyone at NDHQ. When he appeared before you, there were two occasions when he referred to the reserve force, when being pressed on the matter. At page 3:35 of Volume 3, in

[*Traduction*]

d'autres approvisionnements de cette nature, d'une valeur de $500 millions. Ce sont là les visées des planificateurs; si le tout se produisait, il n'y aurait pas de plan de mobilisation, qui selon moi, constitue une des tâches prépondérantes des Forces armées canadiennes. Il faut un plan de mobilisation, qui puisse toujours être appliqué. J'essaie de démontrer que, relativement à la préparation de décisions au sein du QGDN, les forces de réserve ne reçoivent pratiquement pas d'attention, même s'il va de soi qu'il faudrait leur en accorder. J'ai manifesté mon inquiétude à cet égard, mais j'ignore si des mesures seront prises un jour.

D'autre part, il me semble que, si rien d'autre n'est décidé dans le cadre de ce plan de mobilisation, le groupe de travail devrait élaborer immédiatement un plan de rechange qui stipulerait les fonctions des forces, en tenant compte des restrictions; il ne serait nullement question de dépenses additionnelles ni d'un effectif supplémentaire autre que celui des forces régulières et de réserve. C'est ce que veulent savoir la milice et la réserve navale et c'est ce que devraient savoir les forces régulières. Occupons-nous d'abord de cet aspect, pour ensuite passer aux questions d'expansion et d'équipement supplémentaire.

J'espère que, dans ses recommandations, ce Comité prévoira de faire comparaître, à *huit clos* ou autrement, le comité de planification du groupe de travail, pour qu'il traite de sa propre situation. Je crois que c'est là un aspect que les sénateurs devraient connaître. Je suis sûr que vous pouvez contribuer à l'orientation des travaux.

Ce qui m'intéresse, c'est l'observation apportée par le chef de l'État-major, observation qui, en fait, appuie toute la question de ce plan de mobilisation ainsi que les propos dont je viens de vous faire part. A la page 1:74 du fascicule nº 1 des délibérations du sous-comité sur la Défense nationale, le sénateur van Roggen disait ce qui suit au chef de l'État-major:

> Vous voulez dire que nous devrons combattre avec ce que nous avons et non pas avec ce que nous pourrons mettre sur pied. Il faut donc être très bien équipé et armé au départ plutôt qu'après le début des hostilités.

Propos pertinents. Le général Whithers a ajouté:

> Vous avez tout à fait raison, monsieur le président, et cela indique également, si je peux me reporter à la question posée par le sénateur Marshall, pourquoi les réserves jouent un rôle plus important que jamais pour nous et pourquoi nous devons, dans le cadre du travail que nous accomplissons aujourd'hui, mettre au point une structure de réserves capable de seconder l'effectif total.

Je tiens à vous dire que c'est la partie fondamentale de ce plan. Nous devons composer avec ce que nous avons. Si le tout ne se passe pas ainsi, nous nous retrouvons au point de départ. J'espère que vous pourrez voir ce plan.

Quant à la réserve, l'amiral Allan sait probablement, aussi bien que quiconque au QGDN, comment s'y prendre. Lorsqu'il a comparu devant ce sous-comité, il a fait allusion, à deux reprises, à la réserve, lorsqu'on lui posait des questions à cet égard. A la page 3:35 du fascicule nº 3, l'amiral Allan a

[*Text*]

response to a question asked by Senator Molson about the reserves, he stated:

> We are looking forward to having a completed report by early spring. . . . The question of reserves is foremost in our minds, . . .

In response to a question by Senator Smith at page 5:36 of Volume 5 he said:

> Up to now we have been thinking, more or less, of the militia as a one-for-one replacement. In the scenarios we have been looking a through the mobilization planning task force and the various other problems with meeting all these commitments, there is an avenue of study that looks at the possibility of the militia having unit-size tasks to perform.

That is good, because great concern has been expressed to you that if the regular force continues to look at the reserve force as a one-for-one replacement, it will destroy the regimental system and the reserves will be considering whether or not they have any function at all. Admiral Allan went on to say:

> . . . it is my belief that there are many things to be gained from attacking the question of our reserve in this way, and although I am not here stating the department policy, I want you to know that we are looking at the possibility of finding a way to task our militia in a very rewarding sense, where they would see what their task would be as an entity, as a unit, and where they would see where the equipment was going to come from to do this task, so that they would not be saying, "Well, they have told us that this is what they want us to do, but where are the trucks going to come from?" We have to be credible with them. This is all being examined in detail in house to try to build a posture that is credible with the militia and is, of course, in concert with the government's desire to maintain an effective reserve organization.

The regular force has to be credible, but the regular force has enormous constraints. The regular force is over-tasked as you have heard, at length, with at least 55 tasks. They are over-tasked, they are under-manned, and they have limited resources available to them.

When it comes to the question of priority as to who is going to get what money, my regular force former colleagues have to decide in their own favour over the reserve force. History, over the decades, has shown that it goes to the regular force. I do not blame them it is the system.

Adm Allan has also said that it is the government's desire to maintain an effective reserve organization. I do not know the government, Mr. Chairman, whether the government, per se, has enunciated any policy in this regard in the last two decades.

Senator Hicks: Are you will quoting what Admiral Allan said?

Gen Rohmer: No, it is now Richard Rohmer speaking. Admiral Allan talked about the government's desire to maintain an effective reserve organization and that this is, of

[*Traduction*]

répondu en ces termes à une question du sénateur Molson portant sur les réservistes:

> Nous attendons un rapport complet, d'ici le début du printemps. . . . La question des réservistes est des plus importantes à nos yeux, . . .

En réponse à une question posée par le sénateur Smith à la page 5:36 du fascicule nº 5, le témoin a répondu ce qui suit:

> Jusqu'à maintenant, nous n'avons pensé à utiliser la milice que comme force de remplacement. Le groupe de travail sur la planification de la mobilisation a étudié divers scénarios ainsi que les problèmes qui se posent en ce qui a trait au respect de tous nos engagements et il a conclu que la milice pourrait peut-être remplir des tâches pouvant être confiés à une unité.

C'est excellent, car vous êtes au courant que, si les forces régulières continuent à envisager la malice comme une force de remplacement, le système régimentaire sera aboli et les réservistes se demanderont s'il ont quelque utilité. L'amiral Allan a poursuivi en ces termes:

> Je crois que cette approche présente de grands avantages, et même si je n'énonce pas la politique du ministère, j'aimerais que vous sachiez que nous étudions la possibilité de confier des tâches très intéressantes à notre milice qui saurait d'où lui viendrait le matériel nécessaire pour remplir ces fonctions. De cette façon, la milice ne se demanderait pas d'où lui viendrait le matériel nécessaire. Nous devons être crédibles. Nous étudions en ce moment des propositions en ce sens, ce qui évidemment conforme au désir du gouvernement de maintenir conforme au désir du gouvernement de maintenir une réserve efficace.

La force régulière doit être crédible, mais elle doit compose avec des contraintes énormes. Comme on vous l'a mentionné trop de tâche sont confiées aux forces régulières; en effet, ell doit s'acquitter d'au moins 55 tâches avec un effectif insuffi sant et des ressources très restreintes.

Lorsqu'il s'agit de déterminer qui recevra les montant d'argent, mes anciens collègues des forces régulières doiven accorder la priorité aux forces régulières au détriment de l réserve. L'expérience des dernières décennies nous a démontr que les montants sont accordés aux forces régulières. Je n blâme pas mes anciens collègues mais plutôt le système.

Adm Allan a également souligné que le gouvernement sou haitait maintenir une réserve efficace. J'ignore, monsieur l président, si le gouvernement a élaboré une politique à ce égard au cours des deux dernières décennies.

Le sénateur Hicks: Citez-vous encore l'amiral Allan?

Gen Rohmer: Non, ce sont là mes propos. L'amiral Allan fait savoir que le gouvernement souhaitait maintenir ur efficace.

[*Text*]

course, in concern with the government's desire to maintain an effective reserve organization.

Senator Hicks: Admiral Allan said that?

Gen Rohmer: Yes. There is a real question of whether or not the government is really intent on having a reserve organization. As I see the record, it has been the regular forces' belief that the government wants a reserve organization. I would hope that this committee or the committee which is following your example would, some day, examine the question of whether or not there should be a reserve force.

I really believe, Mr. Chairman, that the business of the reserve force relates to money and a commitment of resources. If we are going to have a reserve force in this country which is credible, as Admiral Allan said, and which is tasked, if this plan emerges, then the reserve force will have to be allocated funds which are adequate to train and equip it with equipment that is the same as the regular force is using. In peacetime I am not suggesting that the reserve units be equipped to the full scale of their regular force counterparts, but I am suggesting that it is fundamental, if the reserve units are to augment the regular force, that they should have their tasks clearly defined. If it is an infantry unit, it should know with what regular force group it is to be attached in the event of an emergency, and it should have in its hands, one, two or three pieces of equipment of exactly the same type as it will find when it goes as a unit, or a sub-unit to augment the regular force unit. To do that will require resources and a commitment.

Furthermore, there must be resources available for training, and that means pay. In terms of the kind of money and the kind of responsibility, it is my individual opinion that there has to be a certain amount of the defence budget earmarked, which is never done in any of the estimates. You never see the word "reserve force" in that document. There has to be a certain amount of money allocated, specifically, for the reserve force. While theoretically the reserves are not in competition with the regular force, they are in fact when it comes to money. But the regular force makes the money and reserve decisions for the reserve force. Either we have an earmarked amount of the DND money or an entirely separate budget for the reserve force. In any event, either way I consider it imperative that there be an increase in the reserve force budget for both pay and equipment.

To have the people in the reserve force at this time properly trained and equipped, with the limitations I have indicated, the budget should be, in direct terms, not 2 per cent but in the range of 4 per cent. I can see valid justification for the department, with reserve support, asking the government for an increase in the DND budget of 1 per cent or 2 per cent so that the reserve force may be properly equipped and manned. Either that or take it out of the existing budget. As to my own preference, I would not want to see the regular force budget impinged upon. I would rather see the reserve force funded separately, but with the administration through NDHQ. Either way, it will require a commitment of funds that is not at this point present.

[*Traduction*]

Le sénateur Hicks: L'amiral Allan a tenu ces propos?

Gen Rohmer: Oui. En fait, la question c'est de savoir si le gouvernement a réellement l'intention de maintenir une réserve. D'après les faits, les forces régulières croyaient que le gouvernement le souhaitait. J'espère que ce comité, ou un autre ayant un mandat analogue, examinera à un moment donné l'opportunité de maintenir une réserve.

Monsieur le président, je crois vraiment que la question la réserve est une question d'argent et de ressources. Si notre pays doit être doté, comme l'amiral Allan le dit d'une réserve crédible, ayant des tâches spécifiques, dans le cadre de ce plan, il faudra lui accorder des montants lui permettant d'offrir un programme de formation et de s'équiper comme les forces régulières. En temps de paix, je ne dis pas que les unités de réserve devraient être équipées de la même façon que les forces régulières mais que, si les unités de réserve doivent s'ajouter aux effectifs, réguliers, il est essentiel de définir clairement leurs tâches. S'il s'agit d'une unité d'infanterie, il faudrait préciser à quel groupe des forces régulières elle appartient en cas d'urgence; en outre, il faudrait lui donner une, deux ou trois pièces d'équipement exactement analogues à celles qu'elle recevra lorsqu'elle sera rattachée aux forces régulières. Pour ce faire, il faut des ressources et des engagements.

De plus, il faut prévoir des oldes en ce qui concerne la formation. Pour ce qui est des ressources monétaires et des reslponsabilités, je crois personnellement qu'il faudrait réserver, à même le budget de défense, une certaine somme pour les forces de réserve. On ne voit jamais l'expression «forces de réserve» dans les prévisions budgétaires. En théorie, les forces de réserve ne font pas concurrence à la force régulière; cependant, dans la pratique, la concurrence existe au niveau des ressources monétaires. C'est la force régulière qui reçoit les ressources monétaires et qui prend les décisions pour les forces de réserve. Il faudrait que nous ayons, soit une somme réservée à même le budget du MDN, soit un budget complètement distinct pour les forces de réserve. De toute façon, il est essentiel, à mon avis, d'augmenter le budget réservé aux force de réserve, tant pour la solde que le matériel.

Pour que les réservistes soient, à l'heure actuelle, bien entrainés et bien équipés, compte tenu des limites dont j'ai déjà parlées le budget devrait être le double de ce qu'il est à l'heure actuelle, soit 2 p. 100. Le ministère serait justifié de demander au gouvernement une augmentation du budget militaire d'un ou deux pour cent afin que les forces de réserve disposent du matériel et du personnel nécessaire. Il faudrait soit procéder de cette façon, soit enlever la réserve du budget actuel. Personnellement, je ne voudrais pas piger dans le budget de la force régulière. Je préférerais que les forces de réserve aient un budget distinct qui serait quand même administré par le QGDN. Quelque soit la façon de procéder, il faudra engager des fonds qui ne sont pas affectés à la chose militaire à l'heure actuelle.

[*Text*]

The whole question of retention has been raised, in terms of reserve people as well as the regular force. You may want to know why the reserve force has difficulty in retaining people. One reason is that we have armouries that men would not stay in, in terms of any long-term endurance. Many are cramped, crowded, ancient and totally unacceptable. A large number of them are in that form. The kids get equipment in their hands that is older than they are, and we ask them to believe that we want them to be soldiers. Today the young people can't be fooled. They will come in and stay for a certain length of time, but they depart fairly soon. The regular force has its own problems, which you have heard about.

You might look at the pay of a reserve private. When he enters it works out to $24.75 for an eight-hour day, that is about $3 an hour, which is scarcely competitive with minimum wage scales. He or she can make more money by going to work at the check-out at one of the food chains. On the other hand, the regular force basic pay is looked at quite differently. A private going in will get $8,208 per year, and he will also get food, pension benefits and things of that kind. What happens, however, is that when the regular force computes the reserve pay for a private it divides the regular force basic pay by roughly 365. But the regular force private does not work 365 days a year. He works a five-day week. His pay on a five-day week basis is $31 a day, plus the other amenities. Young privates like to be paid, like all the rest of us, and if we want to compete there has to be some adjustment to reflect the reality of the outside world.

There is no longer a Canadian Officer Training Corps in the universities. I believe that this is a major error. It was cut out at a time when the regular force wanted to save money, as usual. In the result, there is a deficiency in the major level of the reserve force that goes directly back to it. I happen to be Chancellor of the University of Windsor. I cannot speak for the rest of them, but my university would welcome the opportunity for young people in the university to have some form of officer training available. I am quite sure that many universities across this country would be happy to have that opportunity available. I think this is something that ought to be examined vigorously with a view to determining what could be done. It is relatively inexpensive and it can be reinstated.

Senator Molson: Is there any parallel with the school cadet corps situation? Have any of them been eliminated where they existed before?

Gen Rohmer: There are only a few of them left, as you know. There is your own school, Bishop, and Ridley.

Senator Molson: Upper Canada?

Gen Rohmer: I think they have a small one at St. Andrew's, but the rest of it has gone. I have been to inspect all of them except Upper Canada. It has been a fight for the boards of governors to keep these places. They are magnificent, when you see these kids out on parade for the annual inspection.

[*Traduction*]

On a déjà soulevé la question du maintien de militaire, que ce soit des réservistes ou des militaires de carrière. Vous vous demandez peut-être pourquoi la force de réserve a des difficultés à conserver ses militaires. Voici une raison: beaucoup de nos manèges sont vieux, décrépits et totalement inacceptables. nos militaires ne voudraient pas y rester. Nous avons beaucoup de manèges dans cet état. Les jeunes réservistes reçoivent souvent du matériel plus âgé qu'ils ne le sont et nous leur demandons de croire que nous voulons en faire des soldats. De nos jours, on ne peut plus tromper les jeunes. Ils s'enrôlent dans la réserve et restent pendant un certain temps, mais ils quittent relativement rapidement. La force régulière a ses problèmes propres dont vous avez déjà entendu parler.

Regardons maintenant la solde d'un soldat réserviste. A l'enrôlement, il reçoit $24.75 pour une journée de huit heures, c'est-à-dire environ $3.00 l'heure, soit environ l'équivalent du salaire minimum. Notre réserviste peut faire plus d'argent en travaillant à la caisse d'un magasin d'alimentation. Par contre, la solde de base dans la force régulière est très différente. A l'enrôlement, le soldat reçoit $8,208 par année, sans compter sa nourriture, ses prestations de retraite et d'autres avantages sociaux. Or, lorsque la force régulière calcule la solde d'un soldat réserviste, elle divise la solde de base d'un militaire de la force régulière par environ 365. Or, le soldat de la force régulière ne travaille pas 365 jours par année. Il travaille cinq jours par semaine et ainsi, sa solde quotidienne est de $31.00, à laquelle s'ajoutent les autres avantages. Les jeunes soldats aiment être rémunérés, tout comme nous d'ailleurs, et si les Forces canadiennes veulent être en mesure de faire concurrence, elles doivent s'ajuster en fonction du monde extérieur.

Nous n'avons plus de Corps-école d'officiers canadien. Je crois qu'il s'agit là d'une faute grave. Le CEOC a été abandonné lorsque la force régulière a voulu faire des économies comme d'habitude. Il en résulte une pénurie grave au sein de la réserve. Je suis recteur honoraire de l'Université de Windsor. J'ignore ce qu'il en est des autres universités, mais, à Windsor, nous aimerions bien avoir la possibilité d'offrir une certaine formation militaire à nos étudiants. Je crois bien que de nombreuses universités canadiennes aimeraient avoir la même possibilité. A mon avis, il conviendrait d'étudier soigneusement cette question afin d'établir ce que nous pouvons faire. Ce programme ne coûtait pas cher et il pourrait être repris.

Le sénateur Molson: Peut-on établir un parallèle avec les corps de cadets dans les écoles? Certains de ces corps de cadets ont-ils été abandonnés?

Gen Rohmer: Il n'en reste plus que quelques-uns. Il y a votre propre école, Bishop, et Ridley.

Le sénateur Molson: Et en Ontario?

Gen Rohmer: Je crois qu'il y a un petit corps à St-Andrew mais tous les autres ont disparu. J'ai visité tous les corps de cadets sauf ceux de l'Ontario. Les conseils d'administration ont du se battre pour conserver ces corps de cadets. C'est magnifique de voir ces enfants défiler lors de l'inspection annuelle.

[*Text*]

Senator Molson: Have they been eliminated because of the attitude of National Defence Headquarters, the government, or is it because the schools found them inconvenient?

Gen Rohmer: I think the decision there has been taken at the school level. That is my understanding of the situation. I do not think there has been any failure in the matter of interest of National Defence Headquarters in that regard.

Senator Thompson: Does that apply to the high schools as opposed to the private schools?

Gen Rohmer: I am not aware of any school board anywhere that supports a cadet program. I am just not aware of it. It may be there is, but it is news to me at this stage. I am just not aware of it.

I should like now to move into another area. It is not a reserve matter, but it has a reserve tail. I have a catholic interest in things military. I do not just confine myself, nor do you, to reserve matters. You are interested in what is going on in the military across the board. I have been concerned for some time about the ability of the CAST combat group to get to Norway in an emergency. You have heard about it. That is the commitment we have, on paper at least, to put some 4,500 troops into the northern flank of Norway. You have had some evidence on this matter, but I want to comment on it.

In order to get that force across in the event that there is an escalation towards hostilities, it has been made perfectly clear by Admiral Allan in evidence before you that, if hostilities occur before the equipment that has to go across by ship gets there, the force will not go. He is a very direct fellow, and that is in your evidence.

Senator Hicks: Surely it is inevitable that this is what is going to happen, and we are fooling ourselves by talking about the possibility of that kind of re-inforcement.

Gen Rohmer: The other aspect is going by air. I merely raise the CAST combat group because it concerns the whole question of the utilization of the nation's commercial aircrafts, the availibility of commercial aircraft to participate in a trans-Atlantic lift, either for the lifting of troops or the lifting of equipment. The reason I have an interest in this is because I have made a proposal in regard to it in the past. There are plans emerging whereby NDHQ will lay on a scheme with Canada's air carriers, so that on augmentation day our forces are not scrambling around to find out what air carriers can give them aircraft or what pilots will be available. They should know exactly what they think they need and have in fact made the arrangements with the commercial carriers. We have been pushing this from the reserve side, because we believe it to be essential.

An analysis of the requirements was prepared about four months ago by the office of General MacKenzie, Chief of Air Doctrine and Operations, who has appeared before you. It comes to grips with the need for aircraft. What we on the reserve side have been concerned about is that not only the

[*Traduction*]

Le sénateur Molson: Les corps de cadets ont-ils été éliminés à cause de l'attitude du Quartier général de la Défense nationale, du gouvernement ou tout simplement parce que les écoles les trouvaient indésirables?

Gen Rohmer: Je crois qu'ici la décision a été prise au niveau des écoles. C'est ce que je comprends de la situation. Je ne crois pas que le Quartier général de la Défense nationale soit coupable de relâchement à ce sujet.

Le sénateur Thompson: Cette situation est-elle plus courante dans les écoles publiques que dans les écoles privées?

Gen Rohmer: Je ne connais pas de commission scolaire qui favorise un programme de cadets. Je n'en connais pas. Il y en a peut-être, mais pas à ma connaissance.

J'aimerais maintenant passer à un autre domaine de discussion. Ce n'est pas un domaine exclusif à la réserve, mais il y touche. Je m'intéresse à tout ce qui est militaire, je ne me limite pas, et vous non plus d'ailleurs, à la seule réserve. Vous vous intéressez à tout ce qui est militaire. Je me préoccupe depuis quelques temps de l'incapacité, pour le Groupement de combat canadien transportable par air et par mer à se rendre en Norvège en cas d'urgence. Vous avez entendu parler de cela. Nous avons pris un engagement à tout le moins, de principe, d'affecter 4,500 militaires sur le flanc nord, en Norvège. Vous avez entendu des témoignages à ce sujet, mais j'aimerais faire mon propre commentaire.

Afin de transporter rapidement ces militaires en cas d'escalade pouvant mener à des hostilités, l'amiral Allan vous a bien expliqué que si les hostilités se produisent avant l'arrivée par mer du matériel, les militaires ne se battront pas. L'admiral Allan est un homme très direct et tel a été son témoignage ici.

Le sénateur Hicks: De toute évidence, c'est ce qui va se produire et nous nous leurrons en pensant que nous pouvons offrir ce renforcement.

Gen Rohmer: Ce serait possible par transport aérien. Je parle du Groupement canadien de combat transportable par air et par mer car on soulève ainsi toute la question de l'utilisation des avions commerciaux du Canada, la disponibilité de ces avions pour participer à une opération de transport trans-atlantique, que ce soit pour le transport des militaires ou du matériel. Je m'intéresse à ces deux questions car j'ai déjà fait une proposition à cet égard auparavant. Le QGDN prévoit présenter un projet aux transporteurs aériens du Canada. Selon ce plan, le jour où les forces supplémentaires seront nécessaires, les Forces canadiennes ne courrons pas dans tous les sens pour trouver des avions ou des pilotes. Les Forces canadiennes connaîtront exactement leurs besoins et, en fait, auront pris des dispositions avec les transporteurs commerciaux. C'est la réserve qui a demandé cela car nous pensons que c'est essentiel.

Le service du général MacKenzie, le Chef des doctrines et opérations aériennes, qui est venu témoigner ici, a préparé une analyse de besoins il y a environ quatre mois. Cette analyse met en lumière le besoin d'avions. Nous, de la réserve, nous ne nous préoccupons pas seulement des avions et de leurs disponi-

[*Text*]

aircraft and their availability be straightened away, with agreements and understandings with Air Canada, CP Air and the rest, but also that there be an air transport reserve established. As we see it certain military pilots on the supplementary reserve list employed by Air Canada or CP Air can become part of an air transport reserve. For perhaps a week or so during the year its members would put on a uniform and get refresher training on the military aspects of their flying. There are over 900 military-trained pilots in Air Canada alone. Under the Geneva Convention, if we are going to take commercial aircraft into certain areas of hostilities, the people who are flying them should be in air force uniforms. So it is this aspect that I believe is of interest. Certainly, in the matter of the CAST combat group and, indeed, the support of the Canadian forces in Europe, in Lahr, and the taking out, in the event of an emergency, of the civilians who are there, this whole thing can be planned. It is partway up the pipe now, and it is something which should be followed.

Mr. Chairman, I hope that I have not wandered too far from what I set out to do in the first instance. I think that the matter of the reserves, their number and support in terms of funding and equipment, is of major importance for the immediate future. I am one of those who believe that it is truly an inexpensive way for government to go. I really believe that the reserve force should be much more than the 21,000. I think we should be in the range fo 50,000 at least. I believe that when the mobilization task force plan comes out, it will establish that the militia should be in the range of somewhere around 35-40,000, and should be properly equipped and tasked.

I also believe that the myth about the reserves lacking capability and refusing to turn out is absolutely false. We are a capable organization now. If there is any deficiency, it is in equipment and failure to support the reserves in terms of pay and budget. I think the reserve force could do much more in terms of advising role-wise at NDHQ. That advice, unfortunately, is almost free to them. It is almost gratuitous, and I suppose the regular force generals think it is worth what they pay for it.

Mr. Chairman, if there are any questions that are put to me, I would be glad to respond although I do not know that I can answer them.

The Chairman: Thank you very much, General Rohmer. This has been a most valuable contribution.

Senator Molson: Mr. Chairman, if the General will permit, I would like to use the shotgun approach and fire off a variety of short questions on different subjects that he touched on.

At the end of your remarks, you said the figure that you think the reserves should reach would be in the 35-40,000 range.

[*Traduction*]

bilités, des ententes paraphées avec Air Canada, CP Air et les autres transporteurs, mais nous voulons également que soit créée une réserve de transport aérien. Selon notre point de vue, certains pilotes militaires de la réserve supplémentaire à l'emploi d'Air Canada ou de CPA pourraient faire partie de la réserve de transport aérien. Il serait possible de faire venir ces pilotes pendant environ une semaine chaque année, de leur faire revêtir l'uniforme et de leur donner des cours de perfectionnement sur les opérations militaires aériennes. La société Air Canada, à elle seule, compte plus de 900 pilotes formés par les Forces canadiennes. En vertu de la Convention de Genève, un avion commercial qui survole certaines zones d'hostilités doit être piloté par des militaires. C'est ici que la question devient intéressante; en tout cas, pour ce qui est du Groupement canadien de combat transportable par air et par mer et, de fait, du support des Forces canadiennes en Europe, à Lahr et du rapatriement, en cas d'urgence, des civils qui y sont. Il est possible de planifier ces opérations. Le processus est entamé et il faut le mener à bien.

Monsieur le président, j'espère ne pas m'être trop éloigné de ce que je voulais faire avant tout. Je crois que la question des forces de réserve, de leur effectif et de l'appui que ces forces reçoivent pour ce qui est des ressources financières et du matériel, est primordiale dans un avenir immédiat. Je compte parmi ceux qui croient qu'il s'agit là d'une façon peu dispendieuse de faire les choses. Je suis convaincu que la force de réserve devrait compter beaucoup plus que 21,000 militaires. A mon avis, elle devrait compter au moins 50,000 personnes. A mon avis, lorsque le groupe de travail sur la mobilisation des forces fera connaître ses plans, on constatera que les effectifs de la milice devraient être de l'ordre de 35-40,000 hommes, bien équipés et affectés à des tâches précises.

Je crois aussi que le mythe de la force de réserve manquant de moyens ou refusant de s'engager, est sans fondement. Au contraire, à l'heure actuelle la force de réserve est bien organisée. S'il y a des lacunes, c'est respectivement au niveau du matériel et au niveau de la planification budgétaire globale. Je crois que la force de réserve pourrait jouer, au plan de l'orientation, un rôle plus important au quartier général des Forces armées. Ce rôle d'orientation, malheureusement, n'est pour ainsi dire pas remunéré. Les services sont fournis à titre gratuit, et je crois que les généraux de la force régulière ne leur accordent pas leur juste valeur.

Monsieur le président, s'il y a des questions, je ferai de mon mieux pour y répondre.

Le président: Merci beaucoup Général Rohmer. Ce que vous venez de nous dire nous a beaucoup intéressé.

Le sénateur Molson: Monsieur le président, avec la permission du Général, je voudrais, à brûle-pourpoint, lui poser différentes petites questions sur des sujets qu'il a abordés.

A la fin de votre exposé, vous avez dit que, selon vous les effectifs de la force de réserve devraient être de 35 à 40,000 hommes.

[*Text*]

Gen Rohmer: That is militia. Overall, we should be in the range of 50,000 for naval and communications, air and militia.

Senator Molson: In other words, you would subscribe to the idea that the armed forces, regular and reserves, should be much closer to 150,000 than to 105,000 or 110,000?

Gen Rohmer: Yes, but I would not support the proposal that the regular force go any higher than it is now authorized to go, which is 80,000 plus its annual increment of 400 people to the total that has been authorized by the government, which is 84,000.

Senator Molson: What about the civilian numbers which are about 38,000? Do you have any views whether those should remain as they are, or should there be more military personnel?

Gen Rohmer: Senator, it is very easy to say that that number should be cut. If it is to be considered, it would have to be, in my opinion, reviewed by an outside agency skilled in the whole business of administration for an analysis of the jobs that are being held down, whether they are valid or not. I do not know if this has been done in recent years, and it seems to me there is something that could be done to determine the very question you raise. Beyond that, I could not say it should be reduced to make it more cost-effective. I cannot put a handle on it.

Senator Molson: Mr. Chairman, I do not believe we actually know in this committee what all those fonctions are that civilians are filling, do we?

The Chairman: I do not believe we have had any evidence on that.

Senator Molson: With regard to equipment, General, you feel that the basis for improved equipment would be that the reserves are using some of the same equipment as the regular forces, and that would be your level to be attained?

Gen Rohmer: Where it is practical to do so. If you take the air side, the requirement is to have squadrons that have their hands on the same airplanes as the regular force is using. Fundamentally, that is why we moved away from the single-engine Otter in Toronto-Montreal to the Kiowa. The single-engine Otter is not used by the regular force and, therefore, the reserve pilots and ground crew in those places could not, in fact, augment any regular force. With the Kiowa, the squadrons at Valcartier, Petawawa, Gagetown and Lahr will be able to be directly augmented by the reserve force pilots—peacetime or wartime—and they will have had hands-on and training. The only training they will not get is map-of-the-earth flying. This change has been met with a great deal of enthusiasm by the regular force squadrons. The shortfall of pilots in the regular force helicopter squadrons as theoretically jumped out in "Wintext"—the yearly exercises that are held on paper—shows them to be about 70 pilots short. Then they are not in the system should an emergency occur. That is

[*Traduction*]

Gen Rohmer: Il s'agit de la milice. Dans l'ensemble, les effectifs devraient atteindre 50,000 hommes pour la marine, les communications, l'armée de l'air et le milice.

Le sénateur Molson: En d'autres termes, vous êtes d'avis que les effectifs des forces armées, toutes catégories, devraient être de 150,000 hommes, plutôt que de 105 ou 110,000 hommes?

Gen Rohmer: Oui, mais je ne suis pas d'avis que les effectifs de la force régulière dépassent le chiffre fixé à l'heure actuelle par le gouvernement, à savoir 80,000 plus une augmentation annuelle de 400 hommes; c'est-à-dire que l'ensemble des forces serait de 84,000 hommes.

Le sénateur Molson: Que faites-vous des quelque 38,000 civils? Faut-il en augmenter le nombre ou alors renforcer les effectifs militaires?

Gen Rohmer: Sénateur, il est très facile de dire qu'il faut réduire le nombre d'hommes. Si on envisage de réduire les effectifs, il faudrait à mon avis que cette opération soit prise en charge par une agence extérieure compétente en matière administrative, laquelle procéderait à l'évaluation des coupures qui s'imposent. Je ne saurais dire si cette opération a eu lieu dernièrement, et il me semble que ce serait une chose à faire pour répondre à la question que vous venez de soulever. Cela mis à part, je ne saurais dire si on pourrait de cette façon rendre l'armée plus rentable. Je ne pourrais pas donner plus de précisions.

Le sénateur Molson: Monsieur le président, je crois qu'en fait le Comité n'est pas au courant de toutes les fonctions qu'occupent les civils dans les forces armées, n'est-ce-pas?

Le président: Je ne crois pas que nous ayons de précisions à ce sujet.

Le sénateur Molson: En ce qui concerne le matériel, général, vous croyez que la raison qui justifie l'amélioration du matériel dont se sert la force de réserve a trait au fait que dans une certaine mesure elle utilise le même matériel que la force régulière; c'est ce que vous souhaiteriez faire?

Gen Rohmer: Si possible. Par exemple, dans le cas de l'aviation, on fait en sorte que la force de réserve puisse s'entraîner sur les mêmes avions que ceux utilisés par la force régulière. Au fond, c'est la raison pour laquelle nous avons abandonné le monomoteur Otter à Toronto, Montréal au profit du Kiowa. Ce monomoteur n'est pas utilisé par la force régulière et les pilotes réservistes ainsi que le personnel au sol ne sont donc pas en mesure de venir prêter main-forte aux effectifs réguliers. Avec le Kiowa, les pilotes faisant partie de la force de réserve pourront venir renforcer les effectifs réguliers des escadrons stationnés à Valcartier, Petawawa, Gagetown et Lahr, tant en temps de paix qu'en temps de guerre, car ils auront reçu le même entraînement, à l'exception des vols avec reconnaissance cartographique. Ces changements ont suscité beaucoup d'enthousiasme dans les escadrons de la force régulière. Le manque de pilotes d'hélicoptère, dans les escadrons de l'aviation régulière, est en théorie compensé par des exercices théoriques annuels—mais néanmoins il en manque

[*Text*]

exactly the same number the air reserve squadrons are going to produce in Toronto and Montreal.

There is no requirement at this stage for pilots to go on to the F-18 or CF-5 in a peacetime context. But we were able to augment. The same thing applies with the Trackers of 420 Squadron on the east coast. It augments 880 Squadron of the regular force. That is a very valid function that has been described to you. And the Twin Otter reserve squadrons in the west are another example. You can take that augmentation principle into the naval reserve. There should be equipment available to the naval reserve force. Not only should they be able to get on the ships in the fleet, which is where they go now, but also there are other functions the reserve force can perform. We already know that there is no mine-sweeping capability in the navy. This was raised with the minister not long ago. How in heaven's name are you going to get your destroyers out of port or back into port if you do not have that capability? Here is a function for small ships, and if the navy so wanted, that task could be handled by the reserve force.

Senator Molson: Do we have any mine-sweeping trawlers left?

Gen Rohmer: To my knowledge, no. We are going to have to rely on the americans for this, and, of course, that bottles up all our ports. We know that the Russian capability—I just wrote a novel on it last year called *Periscope Red* and the sequel I just finished will be *Triad* which will be out in the fall—has 380-plus submarines, not the one that was given to you of 360. They have a fantastic under-fleet armada. They are going to be able to lay mines like you would not believe. It is a fundamental capability that has to be examined. I know the navy has great difficulty in determining what it should be doing. This has been going on for quite some time. Here is something that the naval reserve could be doing, specifically in having those mine-sweeping small ships or augmenting the regular force on those vessels.

With the army, I am not suggesting that the reserve armoured units be equipped with Leopard thanks. They are going to get AVGPs (Armoured Vehicle General Purpose). That will give them some feeling for an armoured vehicle. But you have to be reasonable about the kind of equipment you are talking about. In the infantry there should be acces to at least TOW simulators. TOW is the aiming wire, optical anti-tank rocket mechanism used by regular force infantry units. The reserve infantry units should have access to those things, so that they know what a TOW weapon is. You can go right down the whole gamut. But there has to be a serious attempt at this, and it requires resources.

[*Traduction*]

toujours 70. En outre, ils ne font pas partie du système de défense, au cas ou se présenterait une urgence. Ce chiffre correspond exactement aux effectifs que les escadrons de réserve de l'armée de l'air vont former à Toronto et à Montréal.

Pour l'instant le besoin ne se fait pas sentir d'entraîner des pilotes à voler sur les F-18 ou les CF-5 en temps de paix. Mais nous sommes quand même parvenus à augmenter les effectifs. On peut dire la même chose des suiveurs du 420e escadron stationné sur la côte Est. Ils viennent renforcer les effectifs du 880e escadron de la Force régulière. Nous vous avons expliqué pourquoi cette opération était importante. Et l'escadron de réserve doté de Twin Otter dans l'Ouest en est un autre exemple. Le renforcement des effectifs réguliers est un principe qui peut s'appliquer aussi à la réserve navale. Il faudrait qu'elle dispose également du matériel nécessaire. Non seulement les réservistes devraient-ils pouvoir s'entraîner sur les navires de la marine canadienne, ce qui se fait à l'heure actuelle, mais également remplir d'autres fonctions. Nous savons déjà que la marine ne s'occupe pas, faute de moyens, du dragage des mines. Cette question a été abordée avec le ministre, voici peu. Comment dès lors les destroyers pourront-ils entrer ou sortir des ports si la marine ne s'occupe pas du dragage des mines? C'est là une tâche qui pourrait être confiée à de petits bâtiments, et si la marine le voulait on pourrait la confier à la force de réserve.

Le sénateur Molson: Y a-t-il encore des dragueurs de mines?

Gen Rohmer: Pas à ma connaissance. Nous allons devoir faire appel, pour cette opération, aux Américains et bien entendu cela crée des goulots d'étranglement dans nos ports. Nous savons que les Russes— ce sujet l'année dernière j'ai écrit un livre intitulé «*Periscope Red*» dont je viens de terminer la suite intitulée «*Triad*» qui paraîtra l'automne prochain—je disais que les Russes ont 380 sous-marins et plus, non pas le chiffre de 360 qui vous a été donné plus tôt. Les Russes disposent d'une importante flotte de sous-marins. Ainsi, ils pourront poser des mines d'une façon incroyable. C'est une capacité importante qu'il va falloir étudier. Je sais que la marine éprouve de grandes difficultés pour décider des mesures qu'elle doit prendre. Cette indécision ne date d'ailleurs pas d'hier.

Voilà quelque chose que la réserve navale précisément pourrait faire: assurer le déminage à l'aide de petits bâtiments ou venir prêter main-forte aux bâtiments de la marine nationale. En ce qui concerne l'armée, je ne propose pas que la force de réserve des unités blindées soit dotée de chars Léopard. Par contre, ils recevront des véhicules blindés multifonctionnels qui leur donneront une bonne idée des blindés. Mais il faut être raisonnable en ce qui concerne le matériel dont vous parlez. Par exemple, dans l'infanterie, les unités de réserve devraient avoir accès au simulteur HOT. Le système HOT est un système de guidage optique que les unités d'infanterie de la force régulière utilisent dans la lutte anti-chars. Il faudrait que les unités de réserve d'infanterie puissent avoir accès à ce type de technologie pour en avoir une meilleure connaissance. Il

[*Text*]

Senator Molson: In any case, in the reserves, they would not need 'one weapon—one man' for training purposes.

Gen Rohmer: No.

Senator Molson: We are speaking of training equipment.

Gen Rohmer: That is correct, sir.

Senator Molson: On the question of training, I know that there have been enormous changes in recent years, and great progress. I am thinking back to Petawawa and horses, and so on, in my day. I gathered from some of the things we have heard, and from some of the discussions we have had, that training facilities for the reserves are far from being adequate in any sense, either in place, or in equipment, or in what they are capable of being used for. Am I right in that?

Gen Rohmer: Yes—fundamentally, yes. If you start in British Columbia, the reserves there have to go south to Fort Lewis for their training sessions in the summer, because they do not have any adequate training areas available to them in the British Columbia sector. The facilities at Meaford will be upgraded by the regular force, but they are primitive in terms of what is there. They are old. They are trying to upgrade them to some extent. We all know the condition that the armouries are in. I know there are programs in place to upgrade some of them. But across the board a good many of them are relics of the end of the 1800s and should be given some other function, and new facilities should be acquired.

Senator Molson: A social centre; that kind of thing.

Gen Rohmer: It could be anything—but a least a place where the training facilities are available and the classrooms are bright, up-to-date and not Victorian.

Senator Smith: I should like for a moment to follow up on one of the questions raised by Senator Molson. It is with reference to using the same kind of equipment from training the reserve as that used by the regular forces. I recall putting a question to one of the previous witnesses. I cannot recall which one it was; I suppose I was directing my question to what the Chief of the Defence Staff thought. In any event, I was told that the senior officers in the regular force accepted this proposition and that plans were in hand to do something about it—although the comments about the plans, as I recall them, were a little less than definite. Would you mind commenting to what extent there is such planning?

Gen Rohmer: The intent of the Chief of the Defence Staff in his regard is clear—and also the intent of the Minister is clear. The Minister wants to see the reserve force reconstituted. He said it should be done by 1983. The only problem is that to execute this requires resources. No matter what the intention is, there is also the question of the position taken, and I think you had this in mind when you said that with the best of intentions Minister come here and say they are going to do

[*Traduction*]

fait, on peut généraliser. Mais pour cela, il faut aussi s'atteler à la tâche et y consacrer des ressources.

Le sénateur Molson: Dans tous les cas, il ne faudrait pas, dans les unités de réserve, aux fins d'entraînement, d'un système «une arme—un homme»

Gen Rohmer: Non.

Le sénateur Molson: Nous parlons du matériel d'entraînement.

Gen Rohmer: Exact, monsieur.

Le sénateur Molson: Au sujet de l'entraînement, je sais qu'au cours des dernières années les choses ont beaucoup changé et que de grands progrès ont été réalisés. Je me rappelle, à mon époque, de Petawawa et des chevaux que l'on y trouvait etc. D'après des témoignages que j'ai entendus et des discussions que nous avons eues, que les installations destinées aux unités de réserve sont loin d'être satisfaisants, tant en étendue qu'en matériel, ainsi que du point de leur utilisation. Est-ce exact?

Gen Rohmer: En général, oui. Pour commencer avec la Colombie-Britannique, les réservistes doivent se rendre au sud, à Fort Lewis, pour l'entraînement d'été, car ils ne disposent pas du matériel nécessaire en Colombie-Britannique. Les installations à Meaford doivent être modernisées par la force régulière, car elles sont vétustes. On essaie, dans une certaine mesure, de les moderniser. Nous connaissons toutes les installations où se trouvent les blindés. Je sais qu'il y a des programmes visant à les moderniser, mais dans l'ensemble, on peut dire que la plupart des locaux remontent à la fin des années 1800 ce qui fait qu'il faudrait en construire d'autres et faire servir les anciens à autre chose.

Le sénateur Molson: Un centre social, quelque chose comme ça.

Gen Rohmer: N'importe quoi mais au moins un endroit où les locaux destinés à l'entraînement, les classes, soient bien éclairés, modernes et non pas de style victorien.

Le sénateur Smith: Je voudrais revenir brièvement sur une question posée par le sénateur Molson. A savoir que les unités de réserve s'entraînent avec les mêmes armes que la force régulière. Je me souviens que j'ai posé une question à ce sujet à l'un des témoins précédents. Je ne m'en rappelle pas exactement, je crois que c'était au chef de l'État-major. Dans tous les cas, des officiers supérieurs m'ont dit que les officiers supérieurs de la force régulière avaient accepté cette proposition et que l'on mettait au point des plans pour y donner suite—bien que les commentaires au sujet de ces plans, si je m'en souviens bien, n'étaient pas très précis. Pourriez-vous nous dire dans quelle mesure de tels plans existent?

Gen Rohmer: L'objectif visé par le chef de l'État-major est évident—et c'est également celui du ministre qui souhaite que la force de réserve soit reconstituée d'ici 1983. Mais pour ce faire, la seule difficulté à surmonter est celle des ressources à engager. Peu importe ce que l'on veut faire, il faut prendre position. En effet, cela ne vous a pas échappé, à preuve vous dites que le ministre vous dit qu'il a les meilleures intentions au sujet de la force de réserve. Beaucoup de chefs d'État-major

[*Text*]

this for the reserves. You have had many Chiefs of the Defence Staff say this. But nothing has happened. Of course, the reason why it has not happened is because there is no commitment on the part of the government to see that it does happen. I do not mean just the minister as part of the government, or the Chief of the Defence Staff. It means the government must have this commitment and give direction that it will be done; otherwise you put the CDS in a position, which is, in effect, in conflict. He has this desire to do this for the reserves, but he is over-committed in terms of the regular forces requirements. So in the presence of this failure of the system, and its inability to allocate funds of the magnitude required to the reserves, nothing gets done.

It is improving—there is no question about that—and I think it is improving because, among other things, there is a reserve presence finally at NDHQ—just the presence; it doesn't matter who is occupying the post. But the fact is that unless the government is interested in this, and does give direction, and says "Maybe there should be a reserve force budget, and maybe the representation of the reserves at NDHQ should be changed, and there should be equipment, we must have a reserve force, and they must be adequately paid", it will go on the same way it is now, regardless of the best intentions of those two people: the Minister and the CDS; and I believe they both have the best of intentions.

Senator Smith: I was interested to hear your comment—I think we may have heard it before—that there was doubt whether in fact the reserves—I had in mind particularly the militia—would turn out in time of war. I was a little surprised to have heard it. It seems to me that with regard to the organized units—that is, the regiments, the air squadrons and the navy organizations—once you are in the militia you have to turn out, as I recall the law.

Gen Rohmer: Absolutely. That is under the National Defence Act. It is absolutely required by law. Where I think there is some grumbling, if you will, is in this run-up period toward hostilities, where it is perceived that there is an escalating emergency and before the government decides that there will be a declared emergency under the National Defence Act, which then protects everybody, in terms of jobs and so forth. In this run-up area there might be some hesitation on the part of the reserve force; and surely there will be if there is not legislation which protects individuals whose jobs would otherwise be threatened. But in terms of an actual force being available on augmentation day, if the government decides that the reserves should be called out, then it is mandatory. I should think this is all that the regular force, or the Deputy Minister, or the Minister, should require as evidence in support of committing funds to the reserve force. That is what they are there for, and that, in my opinion, should be sufficient. But it was not on this particular occasion.

Senator Smith: What evidence is there that there would not be a turn-out?

[*Traduction*]

ont également dit la même chose, sans qu'il se soit passé quoi que ce soit. Évidemment, la raison pour laquelle cela n'est pas arrivé, c'est parce que le gouvernement n'engage pas de montants suffisants à cette fin. Cela ne veut pas dire seulement le ministre ni le chef de l'État-major. Il faut que le gouvernement prenne des dispositions et donne des directives pour le financement des réserves; sinon, vous créez une situation de conflit pour le chef de l'État-major de la Défense. Il voudrait faire davantage pour les réserves mais il est trop engagé à l'endroit des Forces régulières. Alors, étant donné l'impossibilité d'attribuer aux réserves les fonds nécessaires, rien ne se fait.

La situation s'améliore—on n'en peut douter—et je pense que cela est dû, entre autres choses, au fait qu'il y a enfin une présence de la réserve au quartier général—la présence seulement; peu importe qui occupe le poste. Mais il demeure que tant que le gouvernement ne s'y intéressera pas et ne donnera pas l'orientation en déclarant: «Il devrait peut-être y avoir un budget pour les Forces de réserve et peut-être devrait-on changer la représentation des réserves au quartier général nous devons avoir une force de réserve, bien équipée et bien payée etc.», la situation continuera à évoluer dans le sens actuel, malgré les meilleures intentions du ministre et du chef de l'État-major—et je crois qu'ils vont tous deux les meilleures intentions du monde.

Le sénateur Smith: J'ai écouté vos commentaires avec intérêt. Je pense que nous avons déjà entendu des propos de ce genre—on doutait que les réserves, je pense en particulier à la milice—prendraient les armes en période de guerre. J'ai été un peu surpris de les entendre. Il me semble qu'en ce qui concerne les unités organisées—c'est-à-dire les régiments, les escadrons de l'air et les flottes navales—lorsque vous faites partie de la milice, vous devez répondre à l'appel, si je me souviens bien de la loi.

Gen Rohmer: C'est tout à fait exact. C'est ce que prescrit la Loi sur la défense nationale. Là où je crois qu'il existe des doutes, si vous voulez, c'est pendant la période de préparation aux hostilités, alors qu'on perçoit l'arrivée d'un état d'urgence c.-à-d. avant que le gouvernement décide que l'urgence sera déclarée, en vertu de la Loi sur la Défense nationale qui accorde une protection générale, concernant les emplois, etc. Durant cette période de préparation, il peut y avoir une certaine hésitation de la part de la réserve; et sûrement il y aura une hésitation, s'il n'y a pas de loi pour protéger les particuliers dont les emplois seraient autrement menacés. Mais dans le sens où une force réelle serait disponible le jour du renforcement, si le gouvernement décide qu'on doit faire appel aux réserves, alors, c'est obligatoire. Il me semble que c'est tout ce que les forces régulières ou le sous-ministre ou le ministre devraient exiger comme preuve pour affecter des fonds aux forces de réserve. Des fonds existent à cette fin et, à mon avis, ils devraient être suffisants. Mais, dans ce cas particulier, ils ne l'ont pas été.

Le sénateur Smith: Quelle preuve avons-nous qu'il n'y aurait pas de réponse à une alerte?

[*Text*]

Gen Rohmer: There is no evidence at all. It is just people's guess. At NDHQ the popular guess, when they consider reserve policy matters, is that unless there is a specific call out they will not turn out for an escalating emergency purpose. I think that is totally wrong: I think they will turn out.

Senator Smith: Do you feel there is no evidence that they won't?

Gen Rohmer: None at all.

Senator Smith: There would have to be a different feeling than existed in 1937-38-39, which I well recall. With reference to the size of the reserve, I think the total reserve is something over 21,000.

Gen Rohmer: Yes, 21,000.

Senator Smith: How does that compare with the total size of the reserve in, say, 1938 or 1939.

Gen Rohmer: In ballpark figures, I think the regular force in those days was between 3,000 and 4,000 and the militia—and what there was of the naval reserve and the auxiliary, as it then was—was somewhere in the range of 50,000 to 60,000. I stand to be corrected, but I think my memory serves me correctly in those numbers.

Senator Smith: Turning to the COTC for a moment—Senator Hicks may know more about this than I do—is the general absence of COTC organizations in universities due to a general anti-military feeling, or is there some other reluctance on the part of boards of governors to see it organized on the campus?

Gen Rohmer: No. My understanding of the situation is that the COTC funding and training program was terminated by the regular force in the sixties, and that was the end of it.

Senator Hicks: One must admit that it was at a time when it was not unpopular to do that, the attitudes of the institutions concerned being borne in mind, also.

Gen Rohmer: Yes, and having regard to events elsewhere in the world. It might have been a coincidental position. I think, however, that the world has certainly changed, and that there is need, in my opinion, for a re-examination of the feasibility of doing this again. I think the universities would be open to it. There are ways of doing it without having it on the university campus—all kinds of ways.

Senator Smith: I suppose it would be too much to ask if you have any figures with reference to the total proportion of officers who entered the militia in the days when there was COTC and who did come through CEOC training.

Gen Rohmer: I do not know that, except that I believe the number was very high in those days. The people who had gone through the CEOC have gone on to work in various aspects of the regular force and in the militia.

Senator Smith: I think you made some comment about 2500 reserve people being on class B and class C service at

[*Traduction*]

Gen Rohmer: Aucune. C'est une simple supposition. Au quartier général, l'hypothèse admise, lorsqu'on étudie les questions de politiques des réserves, c'est qu'à moins d'un appel spécifique, les forces de réserve ne se présenteraient pas pour répondre à un état d'urgence croissant. Je ne suis pas d'accord: je pense que les réserves répondraient à l'appel.

Le sénateur Smith: Croyez-vous qu'il existe des preuves du contraire?

Gen Rohmer: Il n'en existe aucune.

Le sénateur Smith: Le sentiment devrait être différent de celui qui a existé durant les années 1937-1938 et 1939, dont je me souviens bien. En ce qui concerne les effectifs de réserve, je pense qu'ils s'élèvent à plus de 21,000 hommes.

Gen Rohmer: Oui, 21,000 hommes.

Le sénateur Smith: Aux fins de comparaisons, quelles étaient ceux de la réserve, durant les années 1938 ou 1939?

Gen Rohmer: En chiffres arrondis, je pense que les forces régulières à cette époque étaient de 3,000 à 4,000 hommes et la milice—et ceux qui faisaient partie des forces navales et auxiliaires, comme c'était alors le cas—de 50,000 à 60,000 hommes. Je peux me tromper mais je pense que ma mémoire est fidèle quant à ces chiffres.

Le sénateur Smith: En ce qui concerne le CEOC—le sénateur Hicks en sait peut-être plus long que moi à ce sujet—l'absence générale d'organisation du CEOC dans les universités est-elle causée par un sentiment anti-militariste ou existe-t-il une certaine hésitation de la part du conseil d'administration pour favoriser son organisation sur le campus?

Gen Rohmer: Non. Si je comprends bien, c'est que le programme de financement et de formation du CEOC a été terminé par les forces régulières durant les années 1960 et il n'en est plus question.

Le sénateur Hicks: Il faut reconnaître que cela a eu lieu à un moment où ce n'était pas un geste impopulaire, si l'on tient compte également des attitudes des institutions en cause.

Gen Rohmer: Oui et compte tenu des événements dans les autres parties du monde. Il s'est peut-être agi d'une coïncidence. Je pense, cependant, que le monde a certainement évolué et qu'il conviendrait, à mon avis, de réexaminer la possibilité de rétablir le corps-écoles. Je pense que les universités seraient disposées à envisager cette possibilité. Il existe des façons de le faire ailleurs que sur le campus de l'université—toutes sortes de façons.

Le sénateur Smith: J'imagine que ce serait trop vous demander de nous donner des chiffres concernant la proportion totale des officiers qui sont entrés dans la milice, lorsque le CEOC existait et qui ont fait carrière grâce à leur entraînement dans le corps-écoles.

Gen Rohmer: Je ne le sais pas, sauf qu'à mon avis le nombre était très élevé à ce moment-là. Ceux qui ont subi l'entraînement du CEOC ont été affectés à divers secteurs des forces régulières et de la milice.

Le sénateur Smith: Je pense que vous avez mentionné le chiffre d'environ 2,500 réservistes appartenant au service de

[*Text*]

any given time. If I followed you you indicated that their cost, including pay, was charged to the militia reserves.

Gen Rohmer: Yes, but class C should not be.

Senator Smith: And I think you were prepared to argue—and I am not sure that I followed your argument exactly—that this should really be charged against the regular force budget. I wonder if you could expand on that.

Gen Rohmer: Well, if it should be a charge against the regular force budget, then indeed it ought to go that way. What I was attempting to do, really, was to demonstrate the extent to which the regular force is now leaning on the reserve force for support with its own vacancies in skilled and other positions. That is a good 10 per cent of the reserve force, when you get into those figures, and it is demonstrative, I submit to you, of the capability of the reserve force across the board.

Senator Smith: I understand from previous witnesses that all the regular personnel who are involved in training the reserve force are charged, as far as their expenses go, to the reserve force, on the argument that their primary work is with that force; but while I did not say much about it at the time, because I had not thought much about it, it seems to me that those people would be in the regular force in any event, and if they were not doing this they would be doing something else.

Gen Rohmer: That is exactly my point, and I wanted to bring it forward. In the evidence given by General Cowan it is apparent that he was saying that these are chargeable, allocated costs, and that this was the cost of the reserve. It was between 4 and 5 per cent of the budget. I am saying the same thing as you say, which is that these people would be in the regular force in any event. They are very helpful to the reserve force, but in terms of direct money paid out of the DND budget of $5 billion plus, this year, the amount that is directly going towards support of the reserves is substantially lower. It is in the range of somewhere around 2 per cent of the defence budget, which is pretty small when you look at the size and numbers that are being produced—21,000. I am not talking about cadets at all. I am simply talking about the reserve force.

Senator Smith: You made some comment about what I took to be the rather unappreciative attitude of certain regular force officers towards the reserve. Has that not been something that has been going on since the reserve first began to exist?

Gen Rohmer: Of course it is. I want to make it perfectly clear that I do not attribute that attitude to anyone that I have met at NDHQ. It is fundamentally elsewhere.

There is no question that there is a difference between the regular force and the reserve force. As I said at the beginning, the idea of calling us partners is not a valid one. We do not propose to be partners; yet I think we should be. We in the reserve force do not make any bones about the fact that we are not full-time professional soldiers. Yet we are expected to be

[*Traduction*]

catégories B et C à n'importe quel donné. Si j'ai bien compris, vous avez indiqué que les frais, y compris la solde, sont imputés aux réserves de la milice.

Gen Rohmer: Oui, mais la catégorie C ne devrait pas l'être.

Le sénateur Smith: Et je pense que vous étiez disposé à soutenir—mais je ne suis pas certain d'avoir bien compris ce que vous vouliez dire—que cet article devrait en fait être imputé au budget des forces régulières. Pouvez-vous préciser.

Gen Rohmer: Si cet article devait être imputé au budget des forces régulières, c'est donc ce qui devrait se faire. Ce que j'essayais de démontrer, en réalité, c'est dans quelle mesure les forces régulières s'appuient maintenant sur les forces de réserve pour combler leurs propres vacances à des postes spécialisés ou non. Cela représente 10 p. 100 des forces de réserve et démontre, comme vous pouvez le constater, la possibilité pour les réserves de participer à l'ensemble des forces.

Le sénateur Smith: Je crois savoir, d'après les témoins précédents, que tous les frais relatifs au personnel régulier qui participe à l'entraînement des forces de réserve sont imputés à ces dernières, sous prétexte que leurs fonctions principales sont rattachées aux forces de réserve; je n'en ai pas discuté alors parce que je n'avais pas réfléchi beaucoup à la question, mais il me semble que ces personnes seraient dans les forces régulières de toute façon et que, si elles n'accomplissaient pas ces fonctions, elles feraient autre chose.

Gen Rohmer: C'est exactement ce que je pense et je voulais le souligner. D'après le témoignage du général Cowan, il semble que ces frais soient imputables au budget des forces de réserve. Ils représentent 4 à 5 p. 100 du budget. Je suis d'accord avec ce que vous avez dit, à savoir que ces personnes feraient partie des forces régulières de toute façon. Ces instructeurs sont très utiles aux forces de la réserve mais au point de vue des fonds directement prélevés du budget du MDN (plus de $5 milliards cette année) le montant qui s'applique directement au soutien des réserves est beaucoup moins élevé. C'est environ 2 p. 100 du budget de la Défense, ce qui n'est guère, si vous considérez la dimension et le nombre, c'est-à-dire 21,000 hommes. Ce chiffre ne tient pas compte des cadets; je parle seulement des forces de réserve.

Le sénateur Smith: Vous avez fait certains commentaires au sujet de ce qui m'a semblé être l'attitude peu favorable de certains officiers des forces régulières à l'égard de la réserve. Cette situation n'a-t-elle pas existé depuis la toute première formation des réserves?

Gen Rohmer: Exactement. Je veux qu'il soit parfaitement clair que je n'attribue pas cette attitude à qui que ce soit que j'aie rencontré au quartier général de la défense nationale. Elle vient d'ailleurs.

Il ne fait aucun doute qu'il existe une différence entre les forces régulières et les forces de réserve. Comme je l'ai dit au début, l'idée de nous appeler des associés n'est pas valable. Nous n'envisageons pas d'être des associés et cependant nous devrions l'être. Dans les forces de réserve, nous n'hésitons pas à admettre que nous ne sommes pas des soldats de carrière

Text]

by many, and because we are not, then it is a matter of looking down noses and not really supporting us.

You are quite right, however. It is nothing new. I just wanted to let you know that it exists.

The Chairman: Perhaps I may interrupt. I am afraid, as I said earlier, that I have to join Senator Molson and Senator McElman. A quorum remains, however, and if you wish to carry on with General Rohmer for a little while yet, I will ask Senator Hicks to take over the chair so that he can ask his questions, at least.

Senator Hicks: Yes. I want to talk a little bit more about numbers, but I do not think we need prolong things unduly.

The Chairman: Let me put this on the record, because of some of the things that I have said before... Our next meeting was to be on May 5. Now we do not know what the Senate's schedule is going to be, so I suggest that I be given the latitude to adjust the calendar according to whatever we learn tonight or tomorrow afternoon.

May I also say that I extend my apologies to General Rohmer. He gave us a most valuable contribution to our deliberations, and I would like to retain the privilege of keeping him on file so that we can call on him again.

Gen Rohmer: Any time. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman withdrew.

The Acting Chairman: Senator Smith, do you have more questions?

Senator Smith: I yield. I had not realized I was taking up so much time.

The Acting Chairman: I would like to talk a little bit more about the question of numbers. Did I understand you correctly to say that you would not advocate increasing our armed forces beyond the 80,000 plus 4,000 that we have talked about? And can I ask you to answer that in conjunction with what you said about the over-tasking of the Canadian armed forces at the present time.

Gen Rohmer: I do not advocate the increase of the regular force. That is what I think I confined my remarks to. I think they are over-tasked at this time, and that the number of positions asked for from the government, and approved by the government, in my view is sufficient. I think any increase, from this juncture, should be applied to the reserve force, so that it is brought into a position, much less expensively, whereby the force can be fleshed out in the event of an emergency. I do believe that the task force on mobilization, if and when it concludes its deliberations, and comes up with tasking, will also come up with numbers as to the reserves required if we are going to do this. I really believe that it is imperative for the task force to do this. My concern, originally, has been that the findings of the task force are going to be

[Traduction]

Cependant, il y a beaucoup de gens qui s'attendent à ce que nous le soyons et, comme il n'en est pas ainsi, on nous toise sans nous aider vraiment.

Mais vous avez raison: ce n'est pas nouveau et je voulais simplement vous dire que cette situation existe.

Le président: Peut-être me permettrez-vous de vous interrompre. Comme je l'ai déjà dit, je crains qu'il me faille rejoindre le sénateur Molson et le sénateur McElman. Il demeure toutefois un quorum et si vous voulez poursuivre un instant avec le Général Rohmer, je prierai le sénateur Hicks d'assumer la présidence, afin qu'il puisse au moins poser ses questions.

Le sénateur Hicks: Oui, je désire parler un peu plus des chiffres mais je ne pense pas que nous ayions besoin de prolonger indûment le débat.

Le président: Permettez-moi d'en prendre note, par suite de certaines de mes déclarations antérieures. Notre prochaine réunion aura lieu le 5 mai. Nous ne savons pas pour l'instant quel va être le calendrier du Sénat de sorte que je propose qu'on me laisse une certaine latitude pour l'ajuster en fonction de ce que nous apprendrons ce soir ou demain après-midi.

Puis-je également ajouter que je présente mes excuses au Général Rohmer. Il a apporté une contribution appréciable à nos délibérations et j'aimerais avoir le privilège de conserver son nom dans nos dossiers de façon à ce que nous puissions le convoquer de nouveau.

Gen Rohmer: Quand bon vous semblera. Merci monsieur le président.

Le président se retire.

Le président suppléant: Sénateur Smith, avez-vous d'autres questions?

Le sénateur Smith: J'abandonne. Je ne croyais pas avoir pris autant de temps.

Le vice-président: J'aimerais que nous parlions un peu plus de la question des chiffres. Si je vous ai bien compris, vous avez déclaré que vous ne préconiseriez pas que nous augmentions l'effectif de nos forces armées au-delà de 80 000 personnes plus 4 000, dont nous avons parlé? Puis-je vous demander de répondre à la question conjointement avec ce que vous avez déclaré relativement à la tâche excessive des forces armées canadiennes à l'heure actuelle?

Gen Rohmer: Je ne préconise pas l'augmentation de la force régulière. C'est ce à quoi je pense avoir limité mes remarques. Je pense qu'elle est surchargée en ce moment et que le nombre de postes sollicités auprès du gouvernement et approuvés par lui est suffisant. Je crois donc que toute augmentation doit être appliquée à la force de réserve, de façon à pouvoir la renforcer en cas d'urgence, moyennant des frais beaucoup plus faibles. Je crois que le groupe préposé à la mobilisation, lorsqu'il aura terminé ses délibérations et entreprend la répartition des tâches, devrait également établir le nombre des réservistes nécessaires au travail. Je crois vraiment que cette tâche est impérative pour le groupement. Je me suis d'abord soucié de ce que les conclusions du groupement soient retardées, parce qu'il a affecté des sommes importantes au coût de l'équipement et

[*Text*]

deferred because they have attached large numbers to the cost of equipment and things of that kind. I think that is where they are going to wind up.

The Acting Chairman: I guess I am surprised that if you hold this view about the regular force you do not set even higher sights for the reserve forces. Many of our NATO allies have reserve forces that substantially outnumber their regular forces. Is that not possible for Canada, or, because of our attitude towards compulsory service, can we not expect to look for more than your global figure of 50,000?

Gen Rohmer: This relates to my perception of the nature of the country. I perceive a very small recognition in Canada, among the people, of an understanding of the threat that exists with regard to Canada and the NATO nations.

If that is true, then the willingness to support the military is low. We have seen this develop. We are not a militaristic nation. In fact, I do not think that, aside from the political constituency which is here in the Senate, there is much of a political constituency for the military in the House of Commons—it has been almost impossible to find. I think, again, that reflects the attitude of the people in the country. Having regard to the fact that one has to look at the political potential, the ability to encourage or convince the government to increase its military budget; and having in mind what I believe will be the final numbers from the Task Force on Mobilization; I believe that, if the number of the regular force is contained to its present level, the number of 50,000 reserves will be ample, within budgetary and economic constraints, to flesh out the regulars to the point where a wartime posture can be taken almost immediately. This, of course, is provided that the reserves are funded properly in terms of money and equipment.

Senator Thompson: I would like to ask you, General Rohmer, to correct me if I am wrong in my figures here. This is a subject upon which different witnesses have spoken; that is, the desirable number of armed forces, and I am referring to both regular and reserves. You have suggested that the total number of both regular and reserves should be 150,000, and you just said that there should be 50,000 reserves. That would mean that we need 10,000 regulars. However, you have said that the number of regulars should be contained at 83,000. How do you get the other 17,000?

Gen Rohmer: Let me re-establish the figures. I said that I felt that the regular force should be contained at the size to which it is now authorized to go, which is in the range of 84,000. I then said that I felt that the reserve force should be increased to 50,000. That takes us into the range of 135,000, not 150,000. Sometimes, dealing with numbers, they get confused.

Senator Thompson: I understood you to say that you felt there should be 150,000.

Gen Rohmer: No, my number would be 135,000, in the breakdown I have just given to you.

[*Traduction*]

autres choses de ce genre. Je crois que c'est là qu'ils vont aboutir.

Le vice-président: Si vous avez ce point de vue sur la force régulière, je suis surpris que vous n'ayez pas de vues plus élevée pour les forces de réserve. Un grand nombre de nos alliés de l'OTAN ont des forces de réserve qui sont notablement plus importantes que les forces régulières. Cela n'est-il pas possible pour le Canada ou, par suite de notre attitude à l'égard du service obligatoire, ne pouvons-nous pas envisager un chiffre supérieur à votre chiffre global de 50 000?

Gen Rohmer: Cela se rattache à ma perception des Canadiens qui saisissent mal la menace qui existe, pour le Canada et les nations de l'OTAN.

S'il en est ainsi, on est peu disposé à aider l'armée. Nous avons vu cette tendance se développer. Nous ne sommes pas une nation militariste. En fait, je ne pense pas qu'à part l'intérêt manifesté ici au Sénat, il y ait grand intérêt manifesté pour l'armée à la Chambre des communes—il est presque impossible à le trouver. Une fois encore, je pense que cette attitude reflète celle des habitants du pays. Étant donné qu'on doit tenir compte du potentiel politique, de l'aptitude à encourager ou à convaincre le gouvernement d'augmenter son budget militaire, et en tenant compte de ce que seront les chiffres définitifs du groupement en matière de mobilisation, je crois que si le chiffre des forces régulières est maintenu à son niveau actuel, 50,000 réservistes seront suffisants, dans le cadre des contraintes budgétaires et économiques, pour renforcer les forces régulières au point où on pourrait presque faire face immédiatement à une situation de guerre. Cela, bien entendu, à condition que les réserves soient convenablement pourvues en argent et matériel.

Le sénateur Thompson: Général Rohmer, corrigez mes chiffres, s'il y a lieu. Le sujet a été abordé par différents témoins, à savoir le chiffre souhaitable de l'effectif des forces armées, et je fais à la fois allusion aux forces régulières et à la réserve. Vous aviez donné à entendre que le chiffre total des forces régulières et de la réserve devait être de 150,000 et vous venez de dire qu'il devrait y avoir 50,000 réservistes. Il nous faudrait donc des effectifs réguliers de 100,000. Mais vous avez dit que le nombre de ces derniers devrait être limité à 83,000. D'où viendraient les 17,000 autres?

Gen Rohmer: Permettez que je rétablisse les données. J'ai dit que j'estimais que les forces régulières devraient être maintenues au nombre actuellement autorisé, qui est de l'ordre de 84,000. J'ai ensuite dit qu'à mon avis, le nombre de réservistes devrait être porté à 50,000. Nous en arrivons donc à un total de 135,000 et non pas de 150,000. Les chiffres sont parfois trompeurs.

Le sénateur Thompson: J'avais compris que vous estimiez que ce nombre devrait être de 150,000.

Gen Rohmer: Le total devrait être de 135,000, selon la ventilation que je vous ai fournie.

[*Text*]

Senator Thompson: When you referred to the mobilization planning task force and the fact that there was nothing for the reserves—

Gen Rohmer: There was no reserve consultation in the matter.

Senator Thompson: No; however, you said that, in the actual planning of this—and you didn't go into it—the reserves would not be equipped to do certain activities, or the activities were not appropriate for the reserves. Could you enlarge upon that?

Gen Rohmer: Yes. I cannot really talk with you about what the Task Force report says, except to say that there is a preliminary plan and I hope you will be briefed on it. I am giving a little gratuitous advice to the committee by saying that it would be useful for you to have a briefing on it. It is a difficult situation. At the heart of this recommendation there are matters having to do with the reserve force, its size, its tasking, its capability and so on. Throughout the report there are denigrating remarks, that are unfounded, made with regard to the capability of the militia. We were never given a chance to supply input to this report. You see, the Task Force's opinions are formulated on mythology, on supposition, instead of by approaching the people in the reserves who are most keenly interested and most knowledgeable. This sort of approach was not carried out. Nevertheless a substantial part of the report has to do with the reserve force because it involves utilization of the reserves, then mobilization, then expansion. It is a report that I could not do, though I was asked to do it in the first place. Obviously I am deeply concerned about the future of that report. It must see the light of day one way or the other and we must ask the question: What do we do on A day with the forces we have now? Otherwise the government may not move on it at all, if it sees that the cost will be half a billion dollars to further increase and equip the regulars and reserves.

Senator Thompson: I realize that, because you do not have the mobilizing task planning force, it is difficult to see where you fit in. However, should a situation of war arise and the whole of the regular forces be sent over to Europe, there may be no forces to defend the sovereignty of Canada. Could you see this as a specific role for the reserves? Could it be clearly set out that the role of the reserves is to man the Arctic or the sea borders?

Gen Rohmer: That could well be. In the event of hostilities there is, of course, the prime concern of reinforcing the troops in central Europe. That is called "Operation Barbet". The regular force, if it has not planned properly, would have to be stripped to go overseas. At present, we should consider giving reserve units the task of being prepared to provide an entire unit or sub-unit—probably sub-unit—and training those reservists to regular force standards. The reservists are just as capable of conducting combat as are the regular forces. I think that attitude has been lost over the last 35 years. If the reserves are tasked properly and trained, which can be done, there is surely the Defence of Canada, DOC, function. Therefore, if we are going to have to guard the vital points, let us know tomorrow what the vital points are and we will be

[*Traduction*]

Le sénateur Thompson: Lorsque vous avez fait mention du Groupe de travail sur la planification en matière de mobilisation et du fait que rien n'était prévu pour les réservistes . . .

Gen Rohmer: Il n'a pas été question des réserves à cet égard.

Le sénateur Thompson: Non; cependant, vous avez dit, sans entrer dans les détails, que dans la planification réelle les réserves ne seraient pas équipées pour certaines activités, ou que des activités ne convenaient pas aux réserves. Pourriez-vous expliciter ce point?

Gen Rohmer: Oui. Je ne peux pas vous parler de la teneur exacte du rapport du groupe d'étude, sinon pour vous dire qu'il existe un plan préliminaire, et j'espère que vous en serez informé. Je vous donne là un conseil à titre gratuit. La situation est difficile. La recommandation présente des questions concernant les réserves, leur ampleur, leurs fonctions, leur capacité et ainsi de suite. Dans tout le rapport, il y a des remarques péjoratives, sans fondement, à propos de la capacité de la milice. On ne nous a jamais donné la possibilité de présenter notre point de vue pour ce rapport. Les opinions du Groupe d'étude s'appuient sur des mythes, sur des suppositions, alors qu'il fallait chercher à connaître le point de vue des responsables des réserves, qui sont extrêmement intéressés à la question et qui la connaissent à fond. On n'a pas utilisé cette approche. Néanmoins, une partie substantielle du rapport concerne les forces de réserve, leur utilisation, puis la mobilisation et leur expansion. Je n'aurais pas pu faire un tel rapport, bien qu'on m'ait demandé initialement de m'en charger. Je suis très préoccupé par ses répercussions. Il sera sûrement publié un jour ou l'autre et nous devons nous demander comment agir en cas d'attaque, avec les forces dont nous disposons actuellement. Autrement, le gouvernement risque de ne rien faire, s'il voit qu'il coûtera un demi-milliard de dollars pour accroître et équiper les forces régulières et celles des réserves.

Le sénateur Thompson: Je comprends bien qu'étant donné que vous ne faites pas partie du Groupe de travail sur la mobilisation il vous est difficile de vous situer. Cependant, si une guerre éclatait et que le gros des forces régulières était envoyé en Europe, il se pourrait qu'aucune force ne défende la souveraineté du Canada. Le rôle des réserves pourrait-il être défini comme étant la défense de l'Arctique et des côtes?

Gen Rohmer: C'est une possibilité. En cas d'hostilités, nous verrions d'abord à renforcer les effectifs en Europe centrale; cette opération aurait pour nom: «opération Barbet». En cas de planification inappropriée, la majeure partie des effectifs de l'armée régulière devraient être envoyés outre-mer. A l'heure actuelle, il faudrait songer à entraîner les unités de réserve de façon qu'elles soient préparées à fournir une unité ou une sous-unité complète (probablement une sous-unité) et il faudrait que les réservistes soient formés selon les normes de l'armée régulière. Les réservistes sont aussi capables que les forces régulières d'aller au combat. Cette ligne de conduite semble avoir été abandonnée depuis 35 ans. Si la réserve était entraînée de façon appropriée, et c'est possible, elle serait en mesure d'assurer la défense du Canada. Si nous devons proté-

[*Text*]

prepared to do it. If, as General Cowan has said, we will be responsible for recruiting, let it be so stated and let us be prepared. The reserve force, within its capability, is quite able to take on any reasonable task, provided that that task is known. The regular force should not be taking the brunt of the entire situation.

Senator Thompson: As I understand it, within a number of our NATO allies the role of a reserve, which is written into the law, is that it be called up in the case of civil unrest, guerrilla warfare in the cities and so on. Am I correct in saying that that does not apply to Canada?

Gen Rohmer: That was one of the functions of our militia, back in the days when the militia was a militia. It was responsible for quelling civil unrest and things of that nature. At this moment, I believe the policy of the Department of National Defence is that the reserves not be used in that capacity. I cannot quarrel with that, because I think we have enough regular force people in the country who can be properly trained in handling civil unrest without relying upon the reserve force to do it. Therefore, I do not really think that it is a task that we should be getting into unless there is some shortage in the regular forces.

Senator Thompton: A number of countries—I am thinking of Switzerland, Sweden, the United States—have a block period of six months in which they train their reserves. We do not have such a block period of time, am I correct? Would you think that would be a useful approach?

Gen Rohmer: Oh, yes, indeed. I was considering a three-month period, that which occurs between academic years. We take the bulk of our recruits from high school, even in wartime. We could train them between the end of one school year and the beginning of the next. We could give them a complete training situation, including pay, so that if they go on from high school to university they will have their pay to take with them. I can see that kind of a block period in this country much more readily than the six-month block period. Because in the United States it is supported by legislation, and because it is the west's most militaristic nation, they understand the requirements of the military much more profoundly than we do here. I think we have an opportunity to begin a training program of that sort here. We were trying to establish a 90-day training block in the summer months, and it was shot down by the Defence Management Committee.

Senator Thompson: Mr. Chairman, I would like to ask General Rohmer about his ability to publish novels, but I will not get into that area.

The Acting Chairman: I do not know whether that strictly comes under the purview of this committee, Senator Thompson.

Are you satisfied, Senator Smith?

Gen Rohmer, your exposition of the role and, particularly, of the possible role, of the reserves in Canada has been of great

[*Traduction*]

ger les points vitaux, il faudrait les connaître et être en mesure d'en assurer la protection. Si, comme le général Cowan l'a dit, on nous confie la responsabilité du recrutement, qu'on nous le précise pour que nous puissions être en mesure de le faire. L'armée de réserve a les ressources nécessaires pour jouer un rôle efficace, à condition qu'elle connaisse ses fonctions. L'armée régulière n'a pas à soutenir la totalité du choc.

Le sénateur Thompson: Sauf erreur, aux termes de la loi de certains pays membres de l'OTAN l'armée de réserve est appelée en cas de troubles civils, de guerrilla dans les villes, et autres troubles semblables. Ai-je raison d'affirmer que ce n'est pas le cas au Canada?

Gen Rohmer: C'était l'une des fonctions de notre milice à l'époque où elle agissait effectivement comme telle. Elle devait étouffer les troubles civils et autres troubles de ce genre. A l'heure actuelle, je pense que le ministère de la Défense nationale a comme politique de ne pas avoir recours à l'armée de réserve dans ce but. Je ne puis m'opposer à cette ligne de conduite car, à mon avis, nous disposons de suffisamment d'effectifs, dans l'armée régulière, qui peuvent être entraînés pour faire face aux troubles civils, sans compter sur les forces de réserve. Je ne pense donc pas que l'armée de réserve devrait être appelée à jouer ce rôle, à moins que les effectifs de l'armée régulière ne soient insuffisants.

Le sénateur Thompson: Dans certains pays (je pense à la Suisse, la Suède et les États-Unis), une période de six mois consécutifs est réservée à l'entraînement des forces de réserve. Sauf erreur, il n'existe rien de tel au Canada. Croyez-vous qu'un tel système serait utile?

Gen Rohmer: Oui, certainement. Je songeais à une période de trois mois, qui correspondrait à la période comprise entre la fin et le début des années scolaires. La grande majorité de recrues proviennent des écoles secondaires, même en temps de guerre. Nous pourrions les entraîner entre la fin d'une année scolaire et le début de l'année scolaire suivante. Ils pourraient acquérir un entraînement complet, recevoir un traitement de façon à pouvoir payer leurs cours universitaires après l'école secondaire. Je pense qu'une période de trois mois serait beaucoup plus indiquée qu'une période de six mois. Aux États-Unis, cette période est obligatoire en vertu de la loi et, de toute façon, les États-Unis sont le pays le plus militarisé d'occident la population de ce pays accepte beaucoup mieux que nous les nécessités de la vie militaire. Je pense que nous avons la possibilité d'instituer un tel programme d'entraînement au Canada. Nous avons déjà tenté d'instituer une période d'entraînement de 90 jours consécutifs pendant les mois d'été, mais le Comité de gestion de la défense a rejeté ce projet.

Le sénateur Thompson: Monsieur le président, j'aurais aimé interroger le général Rohmer au sujet de ses talents de nouvelliste, mais je m'abstiendrai.

Le vice-président: Je doute que cette question intéresse vraiment le Comité, sénateur Thompson.

Êtes-vous d'accord, sénateur Smith?

Gen Rohmer, la description que vous avez faites du rôle et, en particulier, des fonctions possibles des forces de réserve

[*Text*]

nterest to the committee. I am sure that it will be taken into consideration in the report which I hope will emerge from our deliberations here. We thank you very much, indeed, and I repeat what the chairman said, that perhaps we will keep you on the shelf in order that we may hear from you again sometime.

The Committee adjourned.

[*Traduction*]

Canada a beaucoup intéressé le Comité. Je ne doute pas que les auteurs du rapport qui, je l'espère, résultera de nos délibérations, en tiendront compte. Nous vous remercions beaucoup et, pour reprendre les mots du président, nous vous garderons peut-être à vue afin d'avoir de nouveau recours à vos services.

La séance est levée.

Canada Post
Postage paid
Postes Canada
Port payé

Third class
Troisième classe

K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESS—TÉMOIN

MGen R. H. Rohmer, (Ret.), Toronto, Ontario.

MGen R. H. Rohmer, (ret.), Toronto, (Ontario).

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S

Publication

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81

SENATE OF CANADA

Standing Senate Committee on Foreign Affairs

Proceedings of the Subcommittee on

National Defence

Chairman:
The Honourable PAUL C. LAFOND

Tuesday, May 19, 1981

Issue No. 16

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981

SÉNAT DU CANADA

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères

Délibérations du sous-comité sur la

Défense nationale

Président:
L'honorable PAUL C. LAFOND

Le mardi 19 mai 1981

Fascicule nº 16

LIBRARY
AUG 18 1981

WITNESS:
(See back cover)

TÉMOIN:
(Voir à l'endos)

27981

THE SUBCOMMITTEE ON
NATIONAL DEFENCE

The Honourable Paul C. Lafond, *Chairman*
The Honourable Jack Marshall, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Buckwold
*Flynn
Grosart
Hicks
Lafond
Langlois
Marshall
McElman
Molgat
Molson
Neiman
*Perrault
Roblin
Smith
Thompson
van Roggen
Yuzyk—(15)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE SOUS-COMITÉ SUR LA
DÉFENSE NATIONALE

Président: L'honorable Paul C. Lafond
Vice-président: L'honorable Jack Marshall

Les honorables sénateurs:

Buckwold
*Flynn
Grosart
Hicks
Lafond
Langlois
Marshall
McElman
Molgat
Molson
Neiman
*Perrault
Roblin
Smith
Thompson
van Roggen
Yuzyk—(15)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, May 14, 1980:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator van Roggen moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be autorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative."

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 mai 1980:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Thursday, June 12, 1980:

"Pursuant to Rule 77(4) of the Rules of the Senate, the Honourable Senator Lafond moved, seconded by the Honourable Senator Stanbury:

"That a Subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to be known as the Subcommittee on National Defence, be appointed;

That the Subcommittee be autorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence; and

That the Subcommittee be composed of the Honourable Senators Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Rogger and Yuzyk." "

Extrait des Procès-verbaux du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, le jeudi 12 juin 1980:

«Conformément à l'article 77(4) du Règlement du Sénat l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury:

«Que soit créé un sous-comité du comité sénatorial permanent des affaires étrangères qui porterait le nom de sous-comité sur la défense nationale;

Que le sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant; et

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen et Yuzyk.» »

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 19, 1981
(19)

[*Text*]

The Subcommittee on National Defence met this day at 10:35 a.m., the Chairman, the Honourable Senator Lafond, presiding.

Present: The Honourable Senators Hicks, Lafond, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Smith, and van Roggen. (9)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Roger Hill, Deputy Director.

Witness:

LGen Jacques Chouinard (Ret.), Westmount (Quebec).

The Subcommittee resumed consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, respecting matters on National Defence.

The Chairman introduced LGen Chouinard, who made a statement and then answered questions put to him by members of the Subcommittee.

During the meeting, the Honourable Senator Marshall, Deputy Chairman, replaced the Honourable Senator Lafond in the Chair.

At 12:33 p.m., the Subcommittee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 19 MAI 1981
(19)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 10 h 35 sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (président).

Présents: Les honorables sénateurs Hicks, Lafond, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Smith, et van Roggen. (9)

Aussi présent: Du Centre parlementaire des affaires étrangères et du commerce extérieur: M. Roger Hill, directeur adjoint.

Témoin:

LGen Jacques Chouinard (ret.), Westmount (Québec).

Le Sous-comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 12 juin 1980 concernant des questions ayant trait à la défense nationale.

Le président présente le LGen Chouinard qui fait une déclaration et répond ensuite aux questions qui lui sont posées par les membres du Sous-comité.

Au cours de la séance, l'honorable sénateur Marshall, vice-président, remplace l'honorable sénateur Lafond à la présidence.

A 12 h 33, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Sous-comité

Patrick Savoie

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, May 19, 1981

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Subcommittee on National Defence, met this day at 10.30 a.m. to consider matters relating to national defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, you will have noted that we have planned to meet again at 3 o'clock this afternoon. At that time we can discuss what we want to do and what we want to plan with regard to our activities for the next two or three weeks.

As far as today is concerned, a number of us have another commitment at 12.15, so we shall aim at keeping some breath for later on this afternoon.

Our witness this morning is Lieutenant General Jacques Chouinard, retired. He will discuss the manning of Mobile Command.

General Chouinard is a former commander of Mobile Command, serving in that position from 1975 to 1977.

General Chouinard had a long and distinguished military career prior to this appointment. He served with the Royal Twenty-Second Regiment in Europe during the war, and then in a succession of important posts, including those of Quartermaster General of the Third Canadian Infantry Brigade; United Nations Military Observer in India and Pakistan; Commanding Officer of the Second Battalion, Royal Vingt-deuxième Regiment; Commandant, Collège Militaire Royal of St. Jean; Commander of No. 4 Canadian Mechanized Brigade Group, Germany; Deputy Commander of Mobile Command, and Associate Assistant Deputy Minister of Defence (Policy).

General Chouinard is now retired from the armed forces. In 1977 he was appointed Director of International Marketing of Les Industries Valcartier Inc. In 1981 he became Executive Director of St. John's Ambulance, Quebec Council.

Général Chouinard, à vous la parole.

LGen Jacques Chouinard (ret.) Westmount (Québec): Monsieur le président, honorables sénateurs, je dois vous dire que c'est une occasion spéciale d'avoir le privilège d'être appelé comme témoin devant ce sous-comité du Sénat.

C'est la première fois que j'ai cet expérience et je suis actuellement, pour les premières minutes, peut-être un peu nerveux devant les gens qui sont assis en face de moi, mais j'ai bien l'impression que la raison pour laquelle vous m'avez invité il est tellement importante, que ce ne sera pas long que je vais aborder le sujet que vous avez mentionné.

Avec votre permission, monsieur le président, parce que les termes dont nous allons nous servir, je les ai appris beaucoup plus en anglais qu'en français, j'aimerais parler dans la langue anglaise.

Mr. Chairman, honourable senators, thank you for inviting me to appear here.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 19 mai 1981

[*Traduction*]

Le Comité de la défense nationale du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 10 h 30, pour étudier des questions relatives à la défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, vous avez remarqué que nous avons prévu nous réunir de nouveau à 15 heures cet après-midi. Nous discuterons alors de nos projets pour les deux ou trois prochaines semaines.

Certains d'entre nous ont un autre engagement à 12 h 15. Nous allons réserver quelques questions pour cet après-midi.

Notre témoin, ce matin, est le retraité lieutenant général Jacques Chouinard. Il va nous parler de la dotation en effectifs du Commandement mobile.

Le général Chouinard a commandé le Commandement mobile de 1975 à 1977.

Le général Chouinard a eu une longue et fructueuse carrière militaire avant d'être nommé à ce poste. Il a été membre du royal 22e régiment en Europe pendant la guerre, puis il a rempli une série de postes importants, y compris ceux de quartier-maître général de la troisième brigade d'infanterie canadienne, d'observateur militaire auprès des Nations Unies en Inde et au Pakistan, de commandant du deuxième bataillon du royal 22e régiment, de commandant du Collège militaire de Saint-Jean, de commandant du 4e groupe-brigade mécanisé canadien en Allemagne, de commandant adjoint du Commandement mobile, et sous-ministre adjoint associé de la Défense (Politiques).

Le général Chouinard ne fait plus maintenant parti des forces armées. En 1977, il a été nommé directeur du marketing international des Industries Valcartier Inc. En 1981, il est devenu directeur exécutif du Conseil du Québec de l'ambulance Saint-Jean.

Général Chouinard, you have the floor.

LGen Chouinard (Ret.) Westmount (Quebec): Mr. Chairman, Honourable Senators, I must say that it is quite an occasion for me to have the privilege to be called as witness before this Sub-Committee of the Senate.

It's the first time in my life that I am called to appear, and I may be actually a little nervous before the people that are facing me, but I have the impression that the reason for which you have called upon me is so important that it will not be long before I begin on the subject which you have mentioned earlier.

With your permission, Mr. Chairman, because I have learned the terms which we are going deal with more in English than in French, I would prefer to speak in English.

Monsieur le président, honorables sénateurs, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant votre comité.

[*Text*]

I believe in the extreme importance of your committee and the need for a study of the question of national defence by such an eminent group as yourselves.

I was told that the subject of particular interest today was the question of manning within the army. You will bear with me if I use the term "army" because I do believe that Mobile Command is in fact the army within our forces.

I will therefore do my best to concentrate on that particular subject, and I am sure that you will understand if at times I seem to stray from it, even if it is only to reinforce an argument or to try to prove a point.

I have read with interest the majority of the record setting out the testimony of your previous witnesses. It has helped me a great deal to refresh my memory on defence matters, even though I have tried to stay informed because of my tenure as Colonel Commandant of the Infantry in the last three years, and because, two weeks ago, I became Colonel of my regiment, the Royal Vingt Deuxième Regiment.

One of the first things that I would like to mention to you is that I have taken an interest in prior comments made on the defence white paper. I am more than inclined to agree that it is time to review that document of years past, even if only to ensure that it is still pertinent, and, by doing so, to indicate an active interest in matters of defence. Later on when we are touching on the question of tasking, it may become a little more clear—at least to me—why I think that it may not be a bad idea to have another look at that document which dates back almost 10 years.

We come now to the order of the day, the question of manning within Mobile Command or within the army. I do not intend to describe to you what Mobile Command is all about, because I am sure that you already know it very well. However, before looking at the manning question itself, it might be useful to describe in rather general terms what I consider to be the two basic roles of the army. The first is to defend Canadian sovereignty and the second is to meet the Canadian commitments to NATO, the United Nations, and any other allies that we may make commitments to in the future. I propose to give you my personal views, based on my experience, on the question of manning within the army. I should like, with your permission, to take the word "manning" in its broadest sense and will try to analyze the situation in relation to roles and taskings given to that command by National Defence Headquarters. I intend to include in these opening words—even more so in the later question period, if you so desire—such subjects as strength, augmentation, reinforcement, recruiting and retention. My remarks will apply to the whole of the command and therefore will surely touch not only on the regular force but also on the militia.

The first and rather simple question which I asked myself when I was told that I would appear before you was "Does the army have enough men to do the job that it is expected to do?" In other words, is the establishment of that command suitable to its roles and responsibilities? The unequivocal answer to that is "No." At this stage I suppose the answer may appear as

[*Traduction*]

Je crois que les travaux de votre comité sont extrêmemen importants et qu'il est absolument nécessaire que la questio de la défense nationale soit étudiée par un groupe auss éminent que le vôtre.

On m'a dit que la discussion porterait aujourd'hui sur l question de la dotation en effectifs de l'armée. Vous m'excuse rez si j'utilise le mot «armée», mais j'estime que le Commande ment mobile constitue effectivement l'élément armée de no forces.

Je vais donc m'arrêter sur ce sujet, mais je suis convainc que vous allez comprendre si, à l'occasion, je semble m'e éloigner un peu, ne serait-ce que pour renforcer un argume ou pour faire le point sur une question.

J'ai lu avec intérêt la majorité des comptes rendus d témoignages précédents, qui m'ont beaucoup aidé à me situe dans le sujet, quoique j'aie toujours essayé de demeurer bie informé, à cause de mon poste de Colonel-commandant d l'infanterie, au cours des trois dernières années, et aussi par que, depuis deux semaines, je suis devenu Colonel de mo régiment, le Royal vingt-deuxième.

L'une des premières choses que j'aimerais vous dire, c'e que je me suis intéressé à d'autres commentaires au sujet d livre blanc sur la défence. Je crois fermement qu'il est tem de réviser ce document qui remonte à bien des années, serait-ce que pour s'assurer qu'il est encore à jour et, en faisant, pour montrer qu'on s'intéresse activement aux que tions de défense. Plus tard, quand nous discuterons de question de l'attribution des tâches, les raisons qui me fo penser qu'il ne serait pas si mauvais de jeter un autre co d'œil sur ce document qui remonte à près de dix ans, devie dront peut-être un peu plus claire—du moins pour moi.

Nous en venons maintenant à l'ordre du jour, la dotation effectifs du Commandement mobile ou de l'armée. Je n'ai p l'intention de vous décrire ce qu'est le Commandement mobi parce que je suis sûr que vous le savez déjà très bien. Cepe dant, avant d'aborder le sujet, il serait peut-être utile décrire en termes assez généreux ce qui selon moi, sont deux fonctions fondamentales de l'armée. La première est défendre la souveraineté canadienne et la deuxième de resp ter les engagements canadiens envers l'OTAN, les Natio Unies et d'autres alliés envers lesquels nous pourrions no engager à l'avenir. Je me propose de vous donner mes idé personnelles, fondées sur mon expérience, au sujet de la do tion des effectifs de l'armée. Si vous le voulez bien, je prend le terme «dotation» dans son sens le plus large et j'essaie d'analyser la situation par rapport au rôle et aux fonctio attribuées à ce Commandement par le Quartier général de Défense nationale. J'ai l'intention de parler également début—et d'avantage pendant la période de questions,— sujets comme la Force, l'accroissement des effectifs, le renfo le recrutement et le maintien des effectifs. Mes remarq porteront sur l'ensemble du commandement, la force régul et la milice.

La première question, assez simple, que je me suis po quand j'ai appris que j'allais comparaître devant vous, ét «L'armée possède-t-elle suffisamment d'effectifs pour faire travail qu'on attend d'elle?» En d'autres mots, l'organisat de ce Commandement est-elle compatible avec les fonction les responsabilités qu'on lui attribue? La réponse catégoriqu

[*Text*]

a gratuitous statement made with some emotion by an "older-timer." However, I will endeavour to prove my point by using what I think is a logical, acceptable and uncomplicated scenario, particularly because in the next few minutes I will focus only on infantry figures in terms of time available for deployment in case of military operations in the world.

We have a commitment to northern Norway with regard to our CAST combat group. This combat group must be deployed with what is referred to as "forces in being." This is necessary because there is very little time to reinforce that organization to allow it to move by air and by sea—I believe that the time expected for that organization to arrive at its destination is between 21 to 30 days—I would suggest to you that it would be next to impossible to move the CAST combat group to northern Norway should the operations have started, even if only because the air fields may not be available, and the might of the Russian navy in the Baltic Sea is also a factor we would have to take into consideration. I believe that the CAST combat group would therefore have to move with only the "forces in being."

The second unit or formation that I looked at was the 4 MBG. I had the honour and the pleasure to command that brigade not so long ago. I can assure you that whilst I was commanding it—because I was commanding it—my point of view was not expressed the way that it will be expressed today, because you must be proud of the organization that you work with an you must be able to maintain the morale of that group of people. There is no doubt that the troops were second to none in the whole of Germany, and are still second to none. Nevertheless, that brigade must be reinforced before any declaration of hostilities. It may be difficult to do this for the same reasons, I would suggest, that it may be difficult to move the CAST combat group to northern Norway after any operations have started.

Reinforcements must therefore be fully trained and ready for deployment before a declaration of hostilities. I think that you will agree with me that there is an immediate need for training school requirement in Canada should any military operations or urgent requirements develop where we would have to deploy some of our forces. Last but not least, the defence of Canada in accordance with peacetime tasking must be maintained at an agreed level. If we take this into consideration, and if we agree that those statements are true—and I would suggest that they are—within the infantry corps we can see today a shortage in Mobile Command of some 2,200 soldiers—NCOs and officers. The figures which I have quoted are approximately correct. To carry out the four tasks which I listed a few minutes ago would require approximately 6,000 infantry, and the available strength of the command, which is made up of seven batallions plus the airborne regiment—and I am only referring to the infantry—is about 3,800 which means there is a shortage of approximately 2,200 men.

[*Traduction*]

cela est «non». A ce point-ci, je suppose que la réponse peut vous apparaître comme étant une déclaration gratuite, faite par un «vieux de la vieille» un peu émotif. Cependant, je vais m'efforcer de prouver cette affirmation en me servant de ce qui, d'après moi, est un scénario logique, acceptable et simple, particulièrement parce que, au cours des prochaines minutes, je vais mettre l'accent uniquement sur l'effectif de l'infanterie en ce qui a trait au temps dont nous disposons pour déployer les forces en cas d'opérations militaires dans le monde.

Nous avons un engagement envers le nord de la Norvège en ce qui concerne notre groupement de combat canadien transportable par air et par mer (GCCTAM). Ce dernier doit être déployé avec ce qu'on appelle aujourd'hui les forces en place. Il faut agir ainsi, étant donné qu'on dispose de très peu de temps pour renforcer cette organisation de sorte qu'elle puisse se déplacer par air et par mer—je pense qu'on s'attend à ce que cette organisation arrive à destination dans un délai de 21 à 30 jours—je vous dirais qu'il serait presque impossible de mobiliser le groupement de combat CTAM vers le nord de la Norvège, une fois que les opérations seraient en marche, ne serait-ce qu'en raison des champs aériens qui ne seraient pas libres, bien que l'envergure de la force maritime russe dans la mer Baltique soit également un facteur qu'il nous faudrait prendre en considération. Je pense qu'il faudrait donc mobiliser le groupement de combat CTAM avec les forces existantes.

La deuxième unité ou formation que j'ai étudiée était le 4e G-BMC. J'ai eu l'honneur et le plaisir de la commander il n'y a pas tellement longtemps. Je puis vous assurer qu'au moment où j'en assumais le commandement—et pour cette raison même—mon point de vue n'était pas le même que celui que j'exprimerai aujourd'hui, car il faut être fier de l'organisation que l'on dirige et il faut pouvoir maintenir le moral des effectifs. Il ne fait aucun doute que les troupes étaient ce qu'il y avait de mieux dans toute l'Allemagne, et que nous le sommes toujours. Cependant, cette brigade doit être renforcée avant que les hostilités n'éclatent. Il peut s'avérer difficile de la renforcer pour les mêmes raisons, je dirais, qu'il peut être difficile de mobiliser le groupement de combat CTAM vers le nord de la Norvège après le début des opérations.

Les renforts doivent donc être complètement entraînés et prêts à être déployés avant que les hostilités ne soient déclarées. Vous conviendrez, je crois, du besoin immédiat d'un programme de formation au Canada, dans l'éventualité où nous serions obligés de déployer certains éléments de nos forces, en cas d'opérations militaires ou d'urgence. En dernier lieu, mais non en importance, la défense du Canada doit être maintenue à un niveau tel que convenu, selon les effectifs établis en temps de paix. Si nous prenons cela en ligne de compte, et si nous convenons que ces affirmations sont vraies—et je dirais que c'est le cas pour les corps d'infanterie—nous pouvons parler aujourd'hui d'une pénurie d'effectifs dans le commandement mobile, de l'ordre de 2,200 soldats, sous-officiers et officiers. Les chiffres que j'ai donnés sont à peu près exacts. Pour remplir les quatre fonctions que j'ai énumérées il y a un moment, il faudrait environ 6,000 fantassins, et le Commandement qui est composé de sept bataillons et du régiment aéroporté—et je parle uniquement de l'infante-

[*Text*]

Senator Hicks: General, are you also short of officers? You have included officers, but previous witnesses have made us think that there was no shortage of officers, but only of NCOs and other ranks.

Gen Chouinard: I believe it is fair to say that the command is short of some 800 officers ans senior NCOs above the rank of corporal. Therefore I would suggest that there is a shortage of officers. But it is not as serious as the shortage of junior NCOs and men. Using the same four situations which I have described with regard to the artillery, we are somewhere between 900 and 1,000 men short. If the same scenario were applied in looking at the other arms of the services, I am sure we would find the same situation. It is my view that we must reinforce 4 Canadian Mechanized Brigade Group in Germany. The figures which we are looking at for that type of reinforcement are based generally on the figures I have mentioned. I say "generally" because those figures will change with the type of thinking of our senior headquarters in NATO depending on the type of war or reaction to any offensive from the Warsaw Pact powers they envisage. Perhaps we could discuss this matter in more detail later.

The augmentation of the 4 CMBG, which is a matter that is very close to my heart, is an accepted principle, as is the fact that the CAST combat group will deploy with the forces in being.

Senator Molson: General, you said that we are short about 900 artillery ranks and that this would probably parallel with the other arms of our forces. What would your roundhouse figure be for the entire force? You have mentioned 2,200 infantry and 900 artillery officers. What in your opinion would be the global figure?

Gen Chouinard: We in Mobile Command feel that in order to meet our initial commitments we would need an additional manpower of approximately 6,000.

Senator van Roggen: In other words you feel there is a shortage of 6,000, and you are referring only to the army?

Gen Chouinard: Yes. The figures indicate that the regular fighting formations of FMC need close to an additional 6,000 men to be able to do their tasking at the beginning of operations. The question, obviously, of reserve forces is a factor here, but I understand that you have already been briefed on this subject. I will not say any more on this matter except that it appears that very few members of the militia are ready to fill the great needs of the regular force in case of a real emergency. If we agree with the premise that those people needed to augment and reinforce must be ready within a very short period of time, we can only count on those reservists who are fully trained and able to take their places within the

[*Traduction*]

rie—compte environ, 3,800 membres, ce qui signifie qu'il manque environ 2,200 hommes.

Le sénateur Hicks: Général, manquez-vous aussi d'officiers? Vous avez parlé d'officiers, mais les témoins qui ont comparu avant vous nous ont donné à entendre qu'il n'en manquait pas, qu'il y avait pénurie seulement dans des postes de sous-officiers et d'autres grades.

Gen Chouinard: Je pense qu'il est juste de dire que le commandement est à court d'environ 800 officiers et sous-officiers de garde supérieur à celui de caporal. Je dirais donc qu'il y a pénurie d'officiers. Mais cela n'est pas aussi sérieux que la pénurie de sous-officiers subalternes et de soldats. En parlant des quatre mêmes engagements que j'ai décrits plus tôt, en ce qui concerne l'artillerie, nous sommes à court d'à peu près 900 à 1,000 hommes. Si nous appliquions le même scénario aux autres éléments des forces, je suis convaincu que la situation serait la même. A mon avis, nous devons renforcer le 4e groupe-brigade mécanisé canadien en Allemagne. Les chiffres qu'on envisage pour ce genre de renfort correspondent généralement aux chiffres que j'ai mentionnés. Je dis «généralement» parce que les chiffres vont changer selon la façon de penser des officiers supérieurs du Quartier général de l'OTAN, selon le genre de guerre ou d'intervention qu'on songe à faire devant toute offensive des forces du Pacte de Varsovie. Néanmoins, il s'agit généralement de ces chiffres. Nous pourrions peut-être revenir plus tard.

L'accroissement des effectifs du 4e groupe-brigade mécanisé canadien, qui me tiens vraiment à cœur, est un principe sur lequel on s'accorde, tout comme celui selon lequel le CTAF sera déployé avec les forces en place.

Le sénateur Molson: Général, vous avez dit que nous étions à court d'environ 900 membres de l'artillerie et que la situation serait probablement la même dans les autres éléments des forces. Combien d'hommes manque-t-il, d'après vous, dans l'ensemble des forces armées? Vous avez dit 2,200 fantassins et 900 officiers d'artillerie. Quel serait selon vous le chiffre global?

Gen Chouinard: Nous, au Commandement mobile, estimons que our remplir nos engagements initiaux, nos effectifs devraient être d'environ 6,000 membres de plus.

Le sénateur van Roggen: En d'autres mots, vous estimez qu'il manque 6,000 hommes, et vouis ne parlez que de l'armée?

Gen Chouinard: C'est exact. Les chiffres indiquent que les formations de combat régulières du Commandement mobile doivent réunir près de 6,000 hommes de plus pour remplir leurs fonctions au début des opérations. La question de la réserve entre évidemment en ligne de compte ici, mais je pense qu'on vous a déjà renseignés à ce sujet. Je ne m'attarderai pas plus longtemps sur ce sujet, sauf que très peu de membres de la milice sont, semble-t-il, prêts à répondre aux grands besoins de la force régulière, en cas de véritable urgence. Si nous acceptons la prémisse selon laquelle les personnes qu'il faut pour accroître et renforcer les effectifs doivent être prêtes dans un très bref délai, nous ne pouvons compte que sur les réser

[*Text*]

regiment or batallion or any other organization called upon to go into operations shortly afterwards.

With your permission, I would like to leave the question of attrition and personnel management systems and the functioning of Mobile Command and the reserves to be discussed at your discretion.

It was not my intention to give a long introduction but, nevertheless, the one thing I wanted to do was to attempt to answer the direct question as to whether or not the army had enough people to do what is expected of it. Having looked at this matter very seriously and with the least amount of emotion, and using only my experience, I have given as short an answer as I possibly could when I said that the definite answer to that question is "No". Obviously, there are many reasons for this and you, ladies and gentlemen, know them better than I. I do not intend to get involved in a very deep analysis of the whys and wherefores, except to say that in my opinion, in the last, say, 10 years, the tasking of the army has not changed very much, although the strength of the army has decreased in a rather serious way.

It is only because of the continual wish of those people serving to do their best for their regiment, their batallion, their unit, their brigade or their country that there still exists in the army the "can do" attitude—"Yes, I can do it." That attitude may not be as good as it appears, but I can assure you that it is sincere. Unfortunately, this attitude may create in some areas the false impression that because of this effort on the part of everybody from the private to the senior officer, to try to do what is expected of them, the results of the shortages that exist do not appear to be as serious as they are.

Coming to Ottawa this morning, I observed convoy after convoy of military people going the other way en route to Gagetown.

I can assure you that it warmed my heart to realize that they were going to a major training area where they will be expected to do some exercises which they have not been able to do for over 10 years. In the last 10 years, there has never been a concentration where the army command as a whole has gotten itself under canvas to practise the principles of war for a period of a month or more and perform exercises up to the battalion level. The army will concentrate on these exercises this summer, and I am sure they will learn some fantastic lessons which they will be able to bring back. This will allow them to do their job even better.

To turn around has happened is probably the worst thing to do. They are doing the best they can with what they have. We cannot expect very much more. There may be some things that we quarrel with, but they are not the most important or the principal things which make up the fabric of the forces such as units which are strong enough and will equipped enough to be able to do the job. I cannot believe that a 605-manned infantry battalion can expect to do the work of an 850-man battalion.

[*Traduction*]

tes qui sont entièrement entraînés et capables de prendre leur place au sein du régiment ou du bataillon ou de toute autre organisation appelée à passer vite aux armes.

Si vous le permettez, j'aimerais qu'on laisse la question de l'attrition et des systèmes de gestion du personnel et du fonctionnement du Commandement mobile et des réserves, et qu'on en discute plus tard selon votre discrétion.

Je n'avais pas l'intention de faire une longue introduction, mais de toute façon, ce que je voulais, c'était d'essayer de répondre à la question de savoir si l'armée disposait des effectifs nécessaires pour faire ce que l'on en attend. Après avoir pensé à la question très sérieusement, le plus objectivement possible, mais en me fiant à mon expérience seulement, j'ai répondu le plus brièvement que j'ai pu quand j'ai dit que la réponse catégorique à cette question était «non». Evidemment, cela s'explique par de nombreuses raisons et vous, mesdames et messieurs, les connaissez mieux que moi. Je n'entends pas me lancer dans une analyse très approfondie de ces raisons, mais je tiens à dire que, selon moi, au cours des dix dernières années environ, les fonctions des forces armées n'ont pas beaucoup changé, alors que les effectifs de l'armée ont diminué assez considérablement.

C'est seulement à cause du désir persistant des membres de la force de faire de leur mieux pour leur régiment, leur bataillon, leur unité, leur brigade ou leur pays, que l'attitude positive existe toujours dans l'armée, cette attitude du «Oui, je peux le faire». Cette attitude n'est peut-être pas aussi bonne qu'elle n'apparaît, mais je puis vous assurer qu'elle est sincère. Malheureusement, cette attitude peut provoquer dans certains cas, et à tort, l'impression que, parce que tous, du soldat à l'officier supérieur, essaient de faire ce qu'on attend d'eux, les conséquences du manque d'effectifs ne semblent pas aussi sérieuses qu'elles ne le sont en réalité.

En m'en venant à Ottawa ce matin, j'ai observé les convois de militaires qui s'en allaient dans la direction opposée vers Gagetown.

Je puis vous assurer que cela m'a fait chaud au cœur de me rendre compte que ces soldats se rendaient dans une importante région d'instruction où ils auront à faire certains exercises qu'ils n'ont pas eu l'occasion de faire depuis plus de dix ans. Au cours des dix dernières années, il n'y a jamais eu concentration suffisante d'effectifs de tout le Commandement de l'armée pour monter des camps, et pratiquer des exercices au niveau du bataillon pendant une période d'un mois ou plus. L'armée se concentrera sur ces exercices cet été, et je suis sûr qu'elle en tirera des leçons extraordinaires. Cela lui permettra de faire son travail encore mieux.

La pire chose qu'on puisse probablement faire, c'est de jeter le blâme sur l'état-major du quartier-général de la Défense nationale. On fait ce qu'on peut, avec les moyens dont on dispose. Nous ne pouvons exiger davantage. Nous pourrions critiquer certaines choses, mais ce ne sont pas les questions les plus importantes ou les principales comme celles des unités suffisamment dotées en hommes et en matériel pour faire leur travail. Je ne peux pas croire que l'on s'attende à ce que l'infanterie composée de 605 hommes fasse le travail d'un bataillon de 850 hommes.

[*Text*]

I do not think it is fair to expect that the brigade in Europe, for instance, will be able to play the role it will be expected to play with three infantry companies in each of its two infantry battalions.

If I may bring this down to a very personal level, this "can do" attitude forced me during major exercises to build a reserve based on the armoured regiment while the other two infantry battalions were moving forward. Being short one infrantry battalion, I had to pull half of a company out of each infrantry battalion, add a squadron of tanks to it, and form the third group which I needed behind me. Had that brigade been equipped with the third infrantry battalion that problem would not have arisen.

I give this example to indicate to you that I think there is a need for a very serious look at the establishments of our organization if we expect to be proud of our forces. I am not implying that they will not fight properly, because these people will do anything at any time since they are well trained and well equipped. What is missing, since the Canadian people believe we have a commitment to NATO, is a stronger feeling among our population who can do something about it.

We must realize that the Canadian army might be placed in a difficult situation if it had to go into operations, particularly if it had to go into operations without augmentation or immediate reinforcement. We all like to think that this is not going to materialize. I hope we are right.

Thank you, very much, honourable senators.

The Chairman: Thank you, Gen Chouinard. You have given us precisely the kind of material that we wanted to hear.

Honourable senators, who will lead off with the questioning?

Senator Marshall: I was very very much impressed with Gen Chouinard's remarks, and they certainly would be supported by members of this committee. He is right on line with all of the other witnesses who we have had before us, particularly those who were retired.

We were very impressed with the regular force officials who appeared before us to outline their version of the problems they are faced with in the Canadian forces.

I believe that the whole problem with the Canadian forces is reflected in society's attitude. I visited a militia unit of two cadet corps two weeks ago. There were 114 on parade out of a possible 117. On the other hand, a militia unit, which has a battalion headquarters, the elements of a service battalion and an infantry battalion, with an authorized strength of 100, was parading only 30 or 40 strong. This indicates to me that there must be something wrong with the supply of equipment and the support by the regular forces responsible. In this particular case it was probably Mobile Command.

[*Traduction*]

Je ne pense pas qu'il soit juste de s'attendre à ce que la brigade postée en Europe, par exemple, soit capable de jouer le rôle qu'on attend d'elle avec les trois compagnies d'infanterie de chacun de ses deux bataillons.

Si vous me permettez de ramener cette question à un niveau très personnel, ce «oui, je peux le faire» m'a obligé, durant les exercices important, à constituer une réserve à même le régiment blindé, alors que les deux autres bataillons d'infanterie avançaient. Étant privé d'un bataillon d'infanterie, j'ai dû retirer la moitié d'une compagnie de chaque bataillon d'infanterie, y ajouter un escadron de blindés et former le troisième corps pour m'appuyer. Si cette brigade avait été appuyée du troisième bataillon d'infanterie, le problème ne se serait pas posé.

Je donne cet exemple parce que je pense qu'il est nécessaire d'examiner attentivement notre organisation, si nous voulons être fiers de nos Forces. Je ne veux pas dire que les soldats ne livreront pas de bons combats, ces derniers vont tout faire n'importe quand, puisqu'ils sont bien entraînés et bien équipés. Ce qui fait défaut, puisque la population estime que nous devons respecter des engagements envers l'OTAN, c'est un sentiment raffermi chez cette même population, qui peut vraiment apportés de l'eau au moulin.

Nous devons nous rendre compte que l'Armée canadienne risque d'être placée dans une situation très difficile, si elle devait entrer sur les théâtres d'opérations, tout particulièrement sans que ses effectifs soient augmentés ou renforcés immédiatement. Nous nous plaisons tous à croire que celà ne se produira pas. J'espère que nous avons raison.

Merci beaucoup, honorables sénateurs.

Le président: Merci, Gen Chouinard. Vous nous avez donné précisément le genre d'information que nous voulions obtenir.

Honorables sénateurs, qui posera la première question?

Le sénateur Marshall: Les observations du Gen Chouinard m'ont beaucoup impressionné, et les membres du Comité vont certainement les appuyer. Le Gen Chouinard nous répète exactement la même chose que les autres témoins que nous avons entendus, tout particulièrement ceux qui étaient à la retraite.

Nous avons été très impressionnés par les officiers des Forces régulières qui ont comparu devant le Comité pour nous donner leur version des problèmes qui se posent dans les Forces canadiennes.

Je crois que toute la polémique au sujet des Forces canadiennes porte sur l'attitude de la société. J'ai visité une unité de milice de deux corps de cadets il y a deux semaines 114 de ces cadets paradaient sur une possibilité de 117. Par contre, dans une unité de milice, qui compte son quartier général, un bataillon, les éléments d'un bataillon de service et d'un bataillon d'infanterie, sur un effectif autorisé de 100 personnes seulement 30 ou 40 de ces miliciens paradaient. Il me semble qu'il y a quelque chose qui ne tourne pas rond dans l'approvisionnement et l'appui que les Forces régulières responsables accordent à cette milice. Dans ce cas particulier, c'était probablement la Force mobile.

[*Text*]

Does General Chouinard have any ideas on how we can change the public attitude? The only way we are going to increase our forces is to offer some inducement to the public to join and remain in the forces. We presently offer university training and career training, yet we are not maintaining our force. The attrition rate is 12 per cent a year. Over the last 10 years the attrition figure has been around 114,000. Does the general have any suggestions to offer as to how we can retain people other than by introducing compulsory training? How can we change the attitude of a society that does not want too much of our gross national product to go into the defence operation?

During the past several weeks we have gone through this exercise by posing this question to various witnesses, but we seem to be unable to come up with any solutions other than that we need support, money, and a change in the attitude of the public towards maintaining a reasonable force. How do we get the public to realize that we need a force of over 100,000 in order to provide support troops for CAST, for Canadian sovereignty and the protection of the north?

Gen Chouinard: I can assure you, senator, that I feel somewhat inadequate to answer that question considering tht over several weeks you have not had a good answer. I feel rather satisfied that you think that perhaps I would have even a partial answer.

On commenting on the public attitude, there is always a danger of pontificating. I will try not to do that and yet be as honest as I can. Perhaps the public attitude can be forcibly changed through the efforts of our elected officials. However, it is my feeling that there must be a dialogue between the two. Those who are "in power", if I can use that expression can tell the public what it is expected to do, but the public must also be expected to tell those who are in power what they think they should do.

If we narrow this to the forces, to disagree with you would be wrong, because what you have said is right. You have exposed the problem. I am sure that you will agree that this is not the difficult part, but finding the answer to that problem is. I am not ready to blame society at large for this atttitude towards the forces. I know it is easy to say that the Vietnam syndrome has been with us. However, I do not think that that particularly is the cause.

I believe that to be able to have an armed force which is up to strength and is popular, we must have public support. In a country such as ours, the armed forces are a voluntary organization, and as such must be popular so that people will join them.

People do not join causes they do not believe in. In fact, they could be against them. The same is true of the forces, but the people of Canada are not against the forces. I think they are, generally speaking, pro forces. However, there is a difference

[*Traduction*]

Le Général Chouinard sait-il comment nous pourrions arriver à changer l'attitude du public? Le seul moyen qui nous permettra d'accroître nos forces, c'est d'offrir certains stimulants pour enrôler des militaires et maintenir nos forces. Actuellement, nous offrons aux candidats une formation universitaire et professionnelle, et pourtant nous n'arrivons pas à maintenir nos effectifs. Le taux de départs naturels se situe à 12 pour cent par année. Depuis 10 ans, les départs naturels se sont élevés à quelque 114,000. Le général a-t-il des suggestions à nous proposer sur la façon de retenir les recrues, autrement que de les astreindre à une formation obligatoire? Comment pourrons-nous arriver à changer l'attitude de la société qui ne veut pas qu'une trop grande partie du produit national brut soit affecté à la défense?

Au cours des quelque dernières semaines, nous avons posé cette question à différents témoins, mais nous ne semblons pas arriver à trouver une solution autre que celle de dire que nous avons besoin d'appui, d'argent, et un changement de memtalité de la part du public, en ce qui a trait au maintien d'une Force raisonnable. Comment arriverons-nous à convaincre la population que nous avons besoin d'une Force assurée de plus de 100,000 personnes, afin de fournir des troupes d'appui pour le groupement CAST, pour assurer la souveraineté canadienne et la protection du Nord?

Gen Chouinard: Sénateur, je suis intimidé que vous me posiez cette question, que vous avez posée depuis plusieurs semaines sans y avoir obtenu de réponse satisfaisante. Je suis content de voir que vous pensez que je pourrai peut-être vous donner une réponse, même partielle.

En ce qui concerne l'attitude du public, il y a toujours danger de sermoner. Je vais essayer de ne pas tomber dans ce piège et d'être le plus honnête possible. Peut-être pourrait-on forcer le public à changer d'attitude en recourant aux efforts de nos représentants élus. Toutefois, j'ai l'impression qu'un dialogue doit s'engager entre les deux parties. Ceux qui détiennent «le pouvoir», si vous me permettez l'expression, peuvent dire à la population ce que l'on attend d'elle, mais la population doit aussi leur dire ce qu'elle pense qu'ils doivent faire.

Si l'on ramène cette question aux Forces Armées, je ferais erreur en n'étant pas d'accord avec vous, parce que ce que vous avez dit est juste. Vous avez exposé le problème. Je suis sûr que vous conviendrez que ce n'est pas là la partie difficile, mais bien plutôt de trouver la réponse à cette épineuse question. Je ne suis pas prêt à blâmer la société dans l'ensemble pour cette attitude à l'égard des Forces. Je sais qu'il est facile de dire que le syndrome du Viet-Nam nous a contaminés. Toutefois, je ne crois pas que ce soit là la cause précise du mal.

J'estime que, pour être en mesure d'avoir une armée forte, qui dispose d'un effectif solide et qui soit populaire, nous devons avoir l'appui de la population. Dans un pays comme le nôtre, les Forces armées sont une organisation volontaire et, à ce titre, elle doivent être populaires, de sorte que certains puissent joindre nos rangs.

Les gens ne s'enrôlent pas, parce qu'ils ne croient pas à l'armée. En fait, ils sont contre. Il en va de même pour les Forces, mais la population du Canada n'y est pas opposée. De façon générale, je crois que c'est plutôt le contraire. Toutefois,

[*Text*]

between being pro forces and joining them. Perhaps the image of the forces is not the right one. Perhaps the image we are projecting to the young men and women who might possibly join the forces is not what they like. I have heard old soldiers and younger ex-soldiers say that the forces are not as much fun as they used to be. I even said that myself before I left the forces. I meant that there was a recognition by the public of Canadathat the forces were a special breed of people, that we had something special over and above being and ordinary Canadian citizen. I am not saying that we were first class citizens versus second class citizens, but that we were a special breed. I think we may have lost that. If one were ready to give one's life for one's country, I think one would also have to be considered as being a special individual worthy of some privileges, although I do not like the use of that word. They were not privileges, but rights which belonged to members of the forces. I feel that some of these rights may have been lost.

If the people of Canada wish to have an armed force, that armed force must be recognized as a special organization that is there for one particular purpose, and not as an organization of government, because if they have to, they will give their lives for their country.

If we believe in that, we must believe that they should have the proper strength, proper equipment, proper backing, the proper number of dollars and the proper number of speeches given by the influential people of Canada, not only on Armed Forces Day, but on every single day of the year.

Senator Marshall: I fully agree with you.

In the past few weeks we heard of the shooting of our highest statesman, the Pope. It seems to me that we have also learned that in order to support the CAST Group and the brigade in Europe that we need more troops. If we were to send what we have left in Canada, we would have nothing left to aid the civil power and protect our sovereignty.

In order to build the armed forces up to the required number, I see the militia playing a greater role. All I have been hearing for the past 25 years is that the militia will better equipped, but it never happens.

As I said, I see the militia taking that position, but I am not sure that it can carry it out because most of its strength is on paper. I see a need for better recruitment in the militia and a better family spirit, or the camaderie of which you spoke. I can see that we have a serious problem in getting citizens of Canada to join the militia. As well as that, there is the natural progression from the cadet corps to the militia and, hopefully, to the regular force.

At a recent cadet inspection I attended there were 250 parents watching 114 cadets, so people do support the discipline and training that the cadets are getting in Canada today.

[*Traduction*]

il y a une différence entre être en faveur des Forces et s'
enrôler. Peut-être l'image que nous projetons chez les jeunes n
leur est pas favorable. J'ai entendu de vieux soldats ou de
jeunes ex-soldats dire que ce n'est plus aussi agréable d'êtr
dans les Forces ajourd'hui qu'auparavant. Je l'ai même di
moi-même, avant de quitter. Ce que je voulais dire, c'est qu'
l'époque, la population du Canada reconnaissait que les Force
étaient constituées d'une catégorie spéciale de personnes, e
fait des citoyens particuliers et différents du citoyen canadie
ordinaire. Je ne veux pas dire qu'il y avait là opposition entr
citoyens de première classe et de seconde classe, mais que nou
étions particuliers. Je crois que nous avons probablemer
perdu ce sentiment. Si quelqu'un était prêt à donner sa vi
pour son pays, je crois que cette personne devrait être considé
rée comme une personne particulière qui mérite certains priv
lèges, même si je n'aime pas tellement le terme. Il ne s'agissa
pas de privilèges, mais de droits qui appartenaient aux mem
bres des forces. J'ai l'impression que ces droits sont peut-êtr
perdus.

Si la population du Canada désire avoir une force armé
cette dernière doit être reconnue comme une organisatio
spéciale, qui est constituée pour un but particulier, et no
comme une organisation gouvernementale, parce que si l
gens qui la composent sont tenus de le faire, ils vont donn
leur vie pour leur pays.

Si nous y croyons, nous devons croire aussi que cette for
armée doit disposer d'un effectif suffisant, qu'elle doit êt
bien équipée, disposer d'un appui assez solide, de crédi
convenables et d'un nombre adéquat d'appels lancés par d
personnes influentes au Canada, non seulement les jours co
sacrés aux Forces armées, mais tous les jours de l'année.

Le sénateur Marshall: Je suis tout à fait d'accord avec vou

Au cours des dernières semaines, nous avons entendu parl
de la tentative d'assassinat du Pape, homme d'état éminent.
me semble que nous avons aussi appris qu'afin d'appuyer
groupe du CAST et la brigade en Europe, nous avons beso
de troupes plus nombreuses. Si nous devions envoyer les tro
pes qui nous restent au Canada, il n'y aurait plus person
pour aider les pouvoirs civils et protéger la souveraineté
pays.

Afin de recruter l'effectif nécessaire pour les Forces armé
je crois comprendre que la milice a un rôle important à jou
Tout ce que j'ai entendu dire depuis 25 ans, c'est que la mili
sera mieux équipée, mais cela ne se produit jamais ainsi.

Comme je l'ai dit, je crois que la milice jouera ce rôle, m
je ne suis pas certain qu'elle puisse s'en tirer honorableme
parce que la majeure partie de son effectif n'est que sur papi
Je crois qu'il est nécessaire de procéder à un meilleur recru
ment dans la milice et de faire régner, comme je l'ai dit,
esprit de famille ou de camaraderie plus chaleureux. Je cr
déceler un grave problème à convaincre les citoyens du Cana
de s'enrôler dans la milice. De même, il y a aussi ce
progression naturelle qui fait passer les soldats des corps
cadets à la milice et, espérons-le, à la Force régulière.

Lors d'une inspection de corps de cadets à laquelle
assisté dernièrement, il y avait 250 parents qui regardaient
cadets défiler, c'est donc dire que la population est en fav

[*Text*]

Would you agree that there is a need for better support of the cadet corps and the militia and not to restrict them? The restrictions are causing a lack of interest. Do you see that as a way of solving the problems in the short term, and in the long term? Should we be concentrating on telling the Canadian forces that it has to give more dollars, equipment and leadership to the militia?

Gen Chouinard: Yes, I would agree with that. There is only one thing I would be a bit nervous about. If the statement which you made stopped where it stopped—that is that we should give to the cadets and the militia more money and equipment—the only place it could come from at the moment would be from the regular forces, and they cannot afford that. I guess what I am saying is that the overall budget for defence, as far as I am concerned, must be increased if we want to achieve our aims. I do realize that there are many factors involved in those decisions, which are political decisions and not military ones. Certainly I am not the one to start criticizing simply because I do not know all of the factors which go into those decisions. Having said that, I think it is still true that everything possible should be done, because whether we like it or not, the answer to the problem of increasing the regular force and the militia is basically one of finance. It is not the only answer, but it is an important factor.

The militia is now, I think you will agree, in better health than it used to be, but it still has a long way to go. I do believe that in the militia there is a dismal shortage of equipment, equipment which is the same as that available to the regular force. This problem is being attended to as much as possible under the present circumstances, but that is not enough. The strength of the infantry battalions in the militia does not necessarily have anything to do with the number of people who want to join, but has more to do with the establishments which have been set for these battalions. In the 52 infantry units that we have across Canada, the establishments they are entitled to amount to approximately 155. I know of some units that could recruit more than that, but they do not have the vacancies or the establishment positions to do it. Furthermore, the equipment table, which is based on a number even lower than 155, of course, would not allow them to become well trained soldiers. Therefore, I do believe that where public opinion towards the militia forces, regiments and units, is positive, the difficulties come from within. When I say "within", I do not necessarily mean within the units themselves because those people are performing very well.

Like you, I have had occasion to visit militia units, and some of them are better than others, but all of them will tell you the same thing. I guess it goes to the old saying, "Give me the tools and I'll do the job." If we want to keep those people in the militia, we have to encourage them to stay, and the sure way we can do that is by giving them that military training on modern equipment which will enable them to advance so that

[*Traduction*]

de la discipline et de l'instruction que l'on offre aux cadets du Canada aujourd'hui. Etes-vous d'accord qu'il est nécessaire d'appuyer plus fortement les corps de cadets et la milice et non de les restreindre? Les restrictions suscitent un manque d'intérêt. Croyez-vous que ce soit là un moyen de résoudre les problèmes à court terme, et à long terme? Devrions-nous concentrer nos efforts pour convaincre les Forces canadiennes qu'elles doivent accorder plus de crédits, d'équipement et de chefs à la Milice?

Gen Chouinard: Oui, je suis d'accord. Il y a seulement une chose qui me rend un peu nerveux. Si la déclaration que vous venez de faire s'arrête là, c'est-à-dire que nous devrions donner aux cadets et à la milice plus de crédits et d'équipement, le seul corps qui soit maintenant en mesure de fournir ces deux choses, c'est la Force régulière, et elle ne peut se le permettre. En ce qui me concerne, je crois que le budget d'ensemble de la défense doit être augmenté, si nous voulons atteindre nos objectifs. Je me rends effectivement compte que beaucoup de facteurs entrent en ligne de compte dans ces décisions qui sont des décisions politiques et non militaires. Certes, je ne vais pas commencer à critiquer, tout simplement parce que je ne connais pas tous les facteurs qui entrent en considération dans ces décisions. Cela dit, je crois qu'il est vrai d'affirmer que tout ce qu'il est encore possible de faire doit être fait parce que, que nous soyons d'accord ou non, la réponse à une augmentation des Forces régulières et de la milice repose principalement sur une question de finance. Ce n'est pas le seul élément, mais un qui est important.

Vous conviendrez, je crois, que la Milice est en bien meilleur état qu'elle ne l'était, mais il reste encore beaucoup à faire. Je crois effectivement que la milice subit une grave pénurie d'équipement qui est le même que celui des Forces régulières. Une fois de plus, les choses sont réparties le plus humainement possible dans les circonstances actuelles, mais cela n'est pas suffisant. L'effectif des bataillons de l'infanterie dans la milice n'a nécessairement rien à voir avec le nombre de personnes qui vont vouloir s'enrôler, mais plutôt avec les établissements qui sont fournis à ces bataillons. Dans les 52 unités d'infanterie dont nous disposons à travers le Canada, les établissements auxquels ils ont droit se chiffrent aux environs de 155. Je sais que certaines unités pourraient effectuer un meilleur recrutement, mais elles ne peuvent offrir de postes vacants ou de postes nouveaux pour le faire. De plus, l'équipement, qui est fondé sur un nombre beaucoup moins élevé que 155, bien sûr, ne permettrait pas qux recrues de devenir des soldats bien entraînés. C'est pourquoi j'estime que, lorsque le public est favorable aux forces de milice, aux régiments et aux unités, les difficultés viennent de l'intérieur. Et lorsque je dis «de l'intérieur», je ne ne veux pas nécessairement dire au sein des unités mêmes, parce que ces gens-là font un travail extraordinaire.

Tout comme vous, j'ai eu l'occasion de visiter des unités de milice, dont certaines l'emportent sur les autres, mais tous vont vous dire la même chose. J'imagine que cela revient au vieux dicton, «de bons outils pour du bon travail». Si nous voulons garder des soldats dans la milice, nous devons les encourager à le faire et le moyen sûr d'y arriver, c'est de leur donner l'instruction militaire et l'équipement moderne qui permettront

[*Text*]

he not only gains knowledge, but also advances in rank, trade and pay within his organization. We must also find a way so that, when you have educated such a man and he has reached the rank of regimental sergeant major, major or half colonel while still at an age below 40, you do not have to turn round and say, "I'm sorry, I have no room left for you in this organization," because the establishments are so narrow that even the district and area headquarters cannot accept these people on strength. Therefore, they go back to civilian life where they earn their living for their families, and very often they forget, although they are still trained, that they were in the forces, and it becomes very difficult later on to recruit them if you need them again to do a job which you think is necessary.

I do not think, sir, there is any pat answer to the questions which you are posing. I think that the answer is one of attitude and will, not only of the soldier to do his job, but also of people in our country to see and understand the difficulties he faces. The tasks and responsibilities must be tailored to the resources given to the force. If we reduce the forces and if we do not look at the responsibilities and tasks, we are not doing the right thing.

Senator Hicks: May I ask my question as a supplementary to Senator Marshall's? General Rohmer went further than you did, General Chouinard. When we asked him whether the permanent forces of Canada needed to be enlarged now, he said, "not necessarily," or "No." I have not checked the record, but that is my recollection of his answer. He maintained that by a different attitude towards the militia and the reserves, we could create a potentially larger fighting force and we could do the jobs by making different uses of the militia rather than increasing the permanent forces. I would like you to comment on that, although I do not expect you will go that far.

Gen Chouinard: To quarrel with the expert who has been the chief of the Reserves for three years is not easy to do. It all depends on what one talks about. I believe that such a statement could be made, but it is true only if you go further and do all the things that have to be done to make it true.

Senator Hicks: You mean provision of equipment, support and so forth?

Gen Chouinard: Provision of equipment, support, attitude, the necessary laws to be enforced so that you have security of employment, and a lot of things which are not only necessary militarily, but also become all of a sudden very involved politically. It is rather easy to say, "We are going to give you another million dollars and you can buy yourself whatever number of trucks you want," but it becomes a different story when the time comes to enact or to pass the appropriate law which may not be popular in the country. I believe the statement is right, but again I would qualify it. I just finished

[*Traduction*]

de faire progresser ces soldats de sorte qu'ils n'acquièrent pas seulement des connaissances, mais qu'ils montent en grade, qu'ils acquièrent une formation et un meilleur salaire au sein de l'organisation; lorsque vous éduquez une personne et qu'elle atteint le rang de sergent major de régiment, de major supérieur ou de colonel à demi-charge, à l'âge de 40 ans, vous ne pouvez pas changer d'idée et dire: «Je suis désolé; il n'y a plus de place pour vous dans notre organisation», parce que les postes sont tellement peu nombreux que même les quartiers généraux de district et de région ne peuvent pas absorber cet effectif. Ces militaires retourneraient à la vie civile et à leur gagne-pain et travailleraient pour faire vivre leur famille; très souvent, ils oublient, même s'ils ont toujours leur formation, qu'ils ont été dans les Forces et il devient très difficile par la suite de les recruter, si vous en avez besoin pour accomplir un travail que vous estimez nécessaire.

Je ne crois pas monsieur que l'on puisse trouver une réponse toute faite aux questions que vous posez. Je crois que la réponse repose sur une attitude non seulement pour le soldat qui accomplit son travail, mais aussi pour la population de notre pays qui doit se rendre compte des difficultés auxquelles il fait face et les comprendre. Ceux qui assument cette responsabilité doivent adapter les tâches et les responsabilités aux ressources qu'ils sont en mesure d'accorder à la Force. Si nous réduisons les effectifs sans étudier la question des responsabilités et des tâches, nous procédons mal.

Le sénateur Hicks: Puis-je ajouter une question à celle du sénateur Marshall? Le général Rohmer est allé plus loin que vous, général Chouinard. Lorsque nous lui avons demandé si les forces permanentes du Canada devaient être accrues, il a répondu: «pas nécessairement» ou «non». Je n'ai pas vérifié le compte rendu, mais je me souviens que c'est à peu près dans ces termes qu'il a répondu. Il a laissé entendre qu'en adoptant une attitude différente à l'égard de la milice et des réserves nous pourrions créer une Force potentiellement plus importante et nous pourrions faire un usage différent de la milice plutôt que d'augmenter les forces permanentes. J'aimerais connaître votre opinion là-dessus, même si je ne crois pas que vous irez aussi loin.

Gen Chouinard: Il n'est pas tellement facile de combattre avec le spécialiste qui est le chef de la Réserve depuis trois ans. Tout dépend de la question. Je crois que l'on peut faire une telle déclaration et qu'elle n'est pas fautive, mais elle n'est vraie que si, allant au-delà de la déclaration, vous faites tout pour la rendre viable.

Le sénateur Hicks: Vous voulez dire la fourniture de matériel, l'appui etc.?

Gen Chouinard: La fourniture de matériel, l'appui, l'attitude, les lois nécessaires qui doivent être appliquées pour assurer une sécurité d'emploi et une foule de choses, qui ne sont pas nécessairement militaires, mais qui prennent soudain une connotation nettement politique. Il est relativement facile de dire que nous allons vous donner un autre million de dollars et que vous pourrez vous acheter tous les camions que vous voulez, mais c'est différent lorsque le moment vient de faire adopter une loi afférente, qui peut ne pas être aussi populaire que les autres et dont l'adoption peut prendre beaucoup

[*Text*]

saying that if we want the infantry to do the job which they have been given and if we want to augment and reinforce our NATO commitments, there is no way it can be done today with the militia and the regular force as it is. If this is true, surely until such time as you have your militia in a position to be able to do what it is expected of it, your regular force must be augmented. When the militia is on its way to achieving this, and they could demonstrate all the positive factors in their favour, then, and only then, is the time to review—as we have done in the past—the strength of the organizations of the regular force. I can only agree to the statement of General Rohmer as being true as long as everything else follows.

Senator Hicks: To be a little more specific about the laws which you say have to be passed, do you mean laws to guarantee job security to militia men notwithstanding the time they have to take away from their jobs to serve?

Gen Chouinard: I believe that is something we have been talking about quite a lot. In fact, a committee has been formed in Canada, similar to one which originated in the United States, toward which there is a positive attitude particularly on the part of the larger companies. They want to encourage an attitude whereby an employee can go and train in the summer and not lose by doing so. If such an employee were to do a tour of duty in Cyprus or the Middle East for six months he should be able to have his job back.

Senator Hicks: How many men do we expect would have to be committed to the CAST force in northern Norway to fulfill our NATO commitment there?

Gen Chouinard: We have now the CAST Combat Group. It is the force in being. You may argue whether the CAST Combat Group, as a force in being, is really the force that should be going to Norway, to do the job it has been given to do. In short, in Norway the CAST Combat Group—and I include in there the AMFL, the battalion which is supposed to leave within seven days and may be called upon to serve in Norway or perhaps in Denmark as part of the Combat Group, the Brigade—has been given, by the divisional commander of the Sixth Norwegian Division, four possible areas to occupy as a defensive position. I think that is still true today. I may be a little out of date, but not that much. Three of those defensive positions have a good tank approach into the position.

I am positive that you know the organization of the Russian forces. You know their strength in tanks and artillery particularly. That has always been driven home to me, the five to one, six to one, or three to one ratio. If we look at our CAST Combat Group, they have no tanks. They have anti-tank weapons in the infantry battalions and in the armoured squadrons, and they have over-snow vehicles in the AVGP, which is a wheeled vehicle; and they have helicopters. They are well equipped. But they are taking the responsibility of a brigade

[*Traduction*]

temps. Je crois que la déclaration est juste mais je la nuancerais de nouveau. Je viens tout juste de dire que, si nous voulons que l'infanterie accomplisse le travail, qui lui a été assigné, et si nous voulons augmenter et renforcer nos obligations envers l'OTAN aujourd'hui, cela ne peut en aucune façon être accompli avec la milice et les forces régulières. S'il en est ainsi, il faut à tout prix que, d'ici à ce que votre milice soit en mesure de faire ce qu'on attend d'elle, vos forces régulières soient augmentées. Lorsque la milice sera sur la bonne voie et qu'elle pourra faire preuve de tous les éléments positifs en sa faveur, alors, et alors seulement, il sera temps d'examiner, comme nous l'avons fait dans le passé, les effectifs des organisations des forces régulières. Je peux seulement approuver la déclaration du général Rohmer comme étant vraie à la condition que tout le reste suive.

Le sénateur Hicks: Permettez-moi de vous demander une précision au sujet des lois qui, selon vous, doivent être adoptées; voulez-vous dire des lois pour garantir la sécurité de l'emploi aux hommes de la milice, sans tenir compte du temps pendant lequel ils doivent s'absenter de leur travail pour servir dans les forces?

Gen Chouinard: Je crois que c'est un sujet dont nous avons beaucoup parlé. En fait, un comité a été établi au Canada, semblable à celui créé aux États-Unis, envers lequel il existe aujourd'hui une attitude positive, surtout dans le cas des grandes sociétés, en vue de permettre plus facilement que l'entraînement ait lieu durant l'été, sans faire de tort à l'employé vis-à-vis de son travail. Si on lui permet de passer six mois à Chypre ou au Moyen-Orient, il ne devrait pas perdre son emploi.

Le sénateur Hicks: Combien d'hommes croyez-vous devront faire partie de la force CAST dans le Nord de la Norvège, pour y remplir notre engagement envers l'OTAN?

Gen Chouinard: Nous avons maintenant le Groupe de combat CAST. On peut prétendre qu'en tant que tel, c'est vraiment la force qui devrait aller en Norvège pour accomplir le travail qui doit être fait et dans ce groupement de combat CAST, j'inclus le bataillon de la force mobile (terre) du CAE, le bataillon qui est sensé partir d'ici sept jours et qui peut être appelé à servir en Norvège ou peut être au Danemark, comme faisant partie du groupement de combat, la brigade a reçu, de la part du commandant de division de la Sixième division norvégienne, quatre postes possibles où il pourrait devoir assurer une position défensive. Je pense qu'il en est encore ainsi en ce moment. Mes renseignements ne sont peut être pas tout à fait à jour mais pas à ce point là. Trois de ces positions de défense ont ce qu'un membre du corps blindé appellerait une bonne approche blindée dans la position.

Je suis certain que vous connaissez l'organisation des forces de l'armée russe. Vous connaissez leurs forces en chars blindés et en artillerie particulièrement. On m'a toujours rappelé cette proportion, cinq à un, six à un ou trois à un. Si nous examinons le groupement de combat CAST, nous constatons qu'il n'a pas de char. Il a des armes anti-chars dans les bataillons de l'infanterie et dans les escadrons blindés et des véhicules auto-neige font partie des véhicules blindés tout usage qui sont des véhicules sur roues ainsi que des hélicoptères. Ce groupe-

[*Text*]

with three infantry battalions. Those infantry battalions, nevertheless, still have only 605 soldiers each.

Senator Hicks: So we are talking about fewer than 2,000 people?

Gen Chouinard: The whole of the CAST Brigade Group—I think; I do not know for sure—is somewhere around 2,000.

Senator Hicks: The reason for my question is that I do not believe that, from a practical point of view, they could ever get into position if the Russians decided to move. No one has declared war for approximately a generation now. It is likely that the Canadian Forces allocated to that task could not get there on time, because they would be completely annihilated in the process of being transported there. I think you know that there may be quite a lot of people who say "We are rationalizing on this and there are 2,000 men who are deployed on paper to satisfy our NATO allies, but who, in fact, will never be used in this kind of deployment at all."

Gen Chouinard: Your statement, senator, is right. You have qualified it very clearly: They will not reach there if the Russians don't want them to. I think that assumption is absolutely right. Everyone would agree with you that there is no way that the CAST Combat Group would deploy into northern Norway if the Russians had started military operations and if they wished to stop them from coming in. But the whole thing about the CAST Combat Group, on the other hand, is that it is not supposed to deploy under those circumstances.

Senator Hicks: It is what?

Gen Chouinard: It is not supposed to deploy under those circumstances. It is supposed to deploy prior to the beginning of operations. In fact, it is supposed to be a deterrent force, one which would make the Russians think twice before launching themselves in Norway, because it is not only the Norwegians they would be attacking, but all the nations which participate in that organization. Under those circumstances, in theory, they will have, as soon as Norwegian shipping is ready, the capability to deploy within 30 days. They could deploy in a shorter time if it is decided that there will be a much heavier airlift provided; but under the present circumstances I think the timing makes sense. My point really is not whether they can deploy or not. My point is that I would very much like the CAST Combat Group, as an organization, to be looked at again, because I am concerned that after they are in position the strength, and the way the particular combat group is equipped might make life more difficult than it should.

Senator Hicks: A very moderate statement.

Senator Molgat: General, I would like to get back to the figures you recommended for the augmentation of the regular force, to make sure that my notes are correct. I was under the

[*Traduction*]

ment est bien équipé. Mais il a la responsabilité d'une brigade avec trois bataillons d'infanterie. Ces bataillons d'infanterie représentent 605 militaires chacun.

Le sénateur Hicks: Il est donc question de moins de 2,000 hommes?

Gen Chouinard: Le groupe-brigade CAST, dans son ensemble, se chiffre, je pense, mais n'en suis pas certain, à environ 2,000 militaires.

Le sénateur Hicks: La raison pour laquelle j'ai posé cette question c'est que je ne crois pas, sur le plan pratique, qu'ils pourraient jamais se mettre en place si les Russes décidaient d'avancer. Personne n'a déclaré la guerre depuis près d'une génération maintenant. Il est probable que les Forces canadiennes affectées à cette tâche ne pourraient arriver à temps, parce qu'elles seraient complètement ébranlées en route. Vous savez, je pense, qu'il peut y avoir bien des gens qui disent: «Nous discutons de cela et il y a 2,000 hommes qui sont destinés, par écrit, à remplir nos engagements vis-à-vis de nos alliés de l'OTAN mais qui, en fait, ne prendront jamais part à ce genre de déploiement».

Gen Chouinard: Votre déclaration, sénateur, est juste. Vous y avez mis une réserve précise: si les Russes ne veulent pas qu'elles s'y rendent, les Forces n'arriveront pas à destination. Je crois que cette hypothèse est tout à fait juste. Je pense que tout le monde sera d'accord pour reconnaître qu'il n'y a absolument aucune façon dont le groupement de combat CAST pourrait se déployer dans le Nord de la Norvège, si les Russes ont entamé des opérations militaires et veulent les empêcher d'y arriver. Mais c'est que justement le groupement de combat CAST n'est pas censé se déployer dans de telles circonstances.

Le sénateur Hicks: Voulez-vous préciser?

Gen Chouinard: Le groupement n'est pas censé se déployer dans de telles circonstances. Il est censé s'être déployé avant le début des opérations. En fait le groupement est conçu comme une force de dissuation qui obligerait les Russes à y repenser avant de pénétrer en Norvège, parce que, ce faisant, ils ne s'attaqueraient pas seulement aux Norvégiens, mais à toutes les nations qui font partie de l'OTAN. Dans de telles circonstances, ils auront, en théorie, dès que l'équipement norvégien sera prêt, la possibilité de se déployer en 30 jours. Ils pourraient se déployer en moins de temps, si l'on pouvait leur fournir un transport aérien beaucoup plus important; mais dans les circonstances actuelles, je pense que le temps prévu est logique. Ce n'est pas vraiment sur le fait qu'ils peuvent ou non se déployer que j'insiste, mais surtout sur le fait que j'aimerais beaucoup mieux que le groupement de combat CAST, en tant qu'organisation, soit examiné de nouveau, parce que je suis préoccupé que les conditions soient plus difficiles qu'elles ne devraient lorsque les forces seront en position, compte tenu de leurs effectifs et de la façon dont ce groupement de combat est équipé.

Le sénateur Hicks: Déclaration très modérée.

Le sénateur Molgat: Général, j'aimerais revenir aux chiffres que vous avez recommandés pour l'augmentation de la force régulière, pour voir si mes notes sont justes. J'ai eu l'impres

[*Text*]

impression, from other sources, that we would need something like 20,000. Did I understand you correctly that, with regard to the army, 6,000 is the figure you would suggest at this stage?

Gen Chouinard: I believe what I did say, sir, is that 6,000 is the number needed to meet the initial commitment.

Senator Molgat: I am speaking of the augmentation. We have 3,800 in infantry now.

Gen Chouinard: That is correct, yes. The available strength of infantry is 3,800. To do the 4 CMBG augmentation, the very first augmentation to bring that brigade, with two battalions, only two battalions, because there is no question of a third batallion in 4 CMBG at the moment, it would take something like 600 people. The reinforcement—the BARBET exercise—would take something like 1,300 reinforcement. Then taking into account the training school requirement and the defence of Canada and, in infantry alone, it shows a need for 6,000 people, of which we have only 3,800 in the infantry—and, as I said, we are 2,000 short—to do that very first requirement.

Senator Molgat: Which, in your view, is not sufficient to put the troops to the tasks that we have at present, to do the job. Insofar as the brigade in Europe is concerned, functioning with two battalions, in your view, is not adequate.

Gen Chouinard: It certainly is a very difficult situation to operate an infantry brigade with two infantry battalions, yes sir. I do realize that the tasks could perhaps be tailored to it, but for some reason, on the order of battle of the commander to whom we are going to be attached, it shows a little square. In it there is a four and on top of it there is a cross; and that to him is a brigade. He will fight it as a brigade, and the Canadians will fight as a brigade, I can assure you. Right now we are fighting as a brigade on exercises over there and, surprisingly enough—you read the papers as well as I do—the comments are always the same. Some of the best troops, if not the very best troops, in that exercise was the Canadian Brigade. There is a reason for that. The major reason is that the exercise lasted five days.

Senator Molgat: You have no reserves?

Gen Chouinard: Not only are there no reserves in that organization, but there is not the depth within the brigade to be able to operate it as a brigade.

Senator Molgat: Within the present structure of the Canadian army, do we have enough infantry battalions to do the tasks that you need there? You are talking about increasing the number of battalions. Can we do it with the battalions that we have if they are fully manned?

Gen Chouinard: To do the tasks that we have to do today?

Senator Molgat: Yes.

[*Traduction*]

sion, d'après d'autres sources, que nous aurions besoin d'environ 20 000 hommes. Ai-je bien compris qu'en ce qui concerne l'armée, 6 000 est le chiffre que vous proposeriez en ce moment?

Gen Chouinard: Je crois avoir dit, monsieur, que le nombre est de 6,000 pour respecter l'engagement initial.

Le sénateur Molgat: Je parle de l'augmentation. Nous avons actuellement une infanterie de 3,800 hommes.

Gen Chouinard: C'est exact, oui. Les effectifs disponibles de l'infanterie sont de 3,800. Pour renforcer le quatrième groupe-brigade mécanisé canadien, la toute première augmentation, pour que cette brigade ait deux bataillons—je m'excsue de revenir sur ce sujet; seulement deux bataillons, parce qu'il n'est pas question pour le moment d'un troisième bataillon dans le 4e GBMC, pour l'accroître ou la renforcer il faudrait quelque 600 hommes. Le renforcement—l'exercice BARBET en l'occurrence—exigerait quelque 1,300 effectifs de renfort. Et je passe ensuite au nombre requis pour la défense du pays, c'est-à-dire pour l'infanterie seulement, qui a besoin de 6,000 hommes dont seulement 3,800 dans l'infanterie—et, comme je l'ai dit, il nous manque 2,000 effectifs,—pour cette première augmentation.

Le sénateur Molgat: Ce qui, à votre avis, n'est pas suffisant si l'on tient compte des tâches que les troupes ont actuellement, pour accomplir le travail. En ce qui concerne la brigade en Europe qui fonctionne avec deux bataillons, ce n'est pas satisfaisant, selon votre point de vue.

Gen Chouinard: Il est certainement très difficile d'exécuter les tâches d'une brigade d'infanterie avec 2 bataillons d'infanterie. Je sais que les tâches pourraient peut-être être adaptées, mais pour certaines raisons, sur l'ordre de bataille du commandant dout nous relèverons, il y a un petit carré dans lequel figure un 4 et au-dessus il y a une croix; et pour lui cela représente une brigade. Il affirme que c'est une brigade et les Canadiens la considéreront comme une brigade, je puis vous l'assurer. Actuellement, nous combattons comme une brigade durant les exercices à cet endroit et, aussi étonnant que cela puisse paraître—vous lisez les journaux comme moi—les commentaires sont toujours les mêmes. Certaines des meilleures troupes, sinon la meilleure, dans cet exercice, était la brigade canadienne. Il y a une raison pour cela. La principale raison est que l'exercice a duré cinq jours.

Le sénateur Molgat: Vous n'avez pas de réserves?

Gen Chouinard: Non seulement il n'y a pas de réserves mais il n'y a pas les effectifs voulus dans la brigade pour lui permettre de fonctionner comme une brigade.

Le sénateur Molgat: Au sein de la structure actuelle de l'armée canadienne, avons-nous suffisamment de bataillons d'infanterie pour accomplir les tâches nécessaires? Vous parlez d'augmenter le nombre de bataillons. Pouvons-nous le faire avec les bataillons que nous avons si les effectifs sont complets?

Gen Chouinard: Pour accomplir les tâches qui nous sont assignées aujourd'hui?

Le sénateur Molgat: Oui.

[*Text*]

Gen Chouinard: To do the tasks that we have agreed to do today, the answer to your question, senator, is that we have enough infantry battalions to do the job only up to the very beginning of an emergency. However, as soon as operations have started you either have to have other battalions as reinforcement units—and I have not touched on those yet or "logistic units"—in behind the CAST combat group, somewhere in England or Scotland, or France; I do not care where, geographically for 4 CMBG. The NATO figures—I said we might come to those, and I think perhaps this is the time to mention this—say today that within the first five or six days of combat, 35 per cent of combat troops in the brigade will be casualties.

I think it is true that when a brigade hits something like 30 or 35 per cent casualties, at the most, that formation must be taken out of the line for refit. There is no way you can reinforce it and keep it fighting. It is too disorganized. Let us suppose a 30-day war, in any event—it is long enough. If you lose 35 per cent of your fighting force in casualties in the first five to six days—and this is a repeat, in the sixth to the tenth or eleventh day—you have 70 per cent of your fighting force in 4 CMBGs, gone, depleted. They will not have been killed, necessarily, but they are not fighting fit any more.

If it is the purpose of Canada to keep a brigade in operations—and I do not know that because that has never been said—then you need another brigade somewhere in Europe before operations have started, because you will never get it there after. The airfields are going to be closed, and shipping will be very difficult. If it is not the intent to keep a Canadian brigade in action, but to keep it in operations which include refit, then the numbers of reinforcements that you need—trained reinforcements, that is, since you have no time, really, to train them once they reach the unit: they must fit in the platoons and companies, and are expected to go back in the line because another brigade is going to be taken out—are such that if we did send numbers like that right now, that would deplete the regular force in Canada to the point, in my estimation, where it would be very difficult indeed to meet the role of the defence of Canadian sovereignty or supply any aid to civil power the need for which might arised if difficulties were created by terrorists in this country, which may very well happen in connection with certain vital points.

Senator Molgat: We could fight a five-day war with the present establishment if it were up to strength, then.

Gen Chouinard: With the augmentation that is now on the cards, which does not include the third infantry battalion, you could go to the line with 4 CMBG and give a pretty good account of yourself considering that you are a two-pronged infantry organization, and not a triangle. For a period of five days you might be able to do that. It would be very difficult, but you might be able to do it.

Senator Molgat: To bring the present establishment up to strength, if we are not talking about the actual addition of new

[*Traduction*]

Gen Chouinard: Pour accomplir les tâches que nous avons accepté d'exécuter aujourd'hui, la réponse à votre question, sénateur, est que nous avons suffisamment de bataillons d'infanterie pour être efficaces jusqu'au tout début d'une situation d'urgence. Cependant, dès que les opérations sont en marche, il faudrait avoir d'autres bataillons, qui servent d'unités de renfort—et je n'ai pas encore parlé de ces unités ou de «l'unité logistique»—qui soutient le groupe de combat GCCTAM, quelque part en Angleterre ou en Écosse, ou en France; je ne sais pas où, géographiquement se situe le 4e GBMC. Les chiffres de l'OTAN—j'ai dit que nous en parlerions et je crois que c'est maintenant le moment opportun—indiquent aujourd'hui qu'en moins de cinq ou six jours de combat, 35 p. 100 des effectifs de combat de la brigade seront morts ou blessés.

Maintenant, je crois qu'il est vrai de dire que lorsqu'une brigade compte quelque 30 ou 35 p. 100 de morts ou blessés, ou plus, cette formation doit être retirée de la ligne de combat pour être reconstituée. Il n'y a aucun moyen de la renforcer tout en la laissant au combat. Elle est trop désorganisée. Supposons une guerre d'une durée de 30 jours de toute façon—c'est suffisamment long. Si on perd 35 p. 100 de ces effectifs de combat au cours des 5 ou 6 premiers jours—et cela se répète entre le sixième et le dixième ou onzième jour—70 p. 100 des effectifs de combat du 4e groupe-brigade mécanisé canadien sont épuisés. Ils n'ont pas nécessairement été tués, mais ils ne sont plus en état de combattre.

Si le Canada a pour objectif de garder une brigade en opération—et je ne le sais pas parce que cela n'a jamais été dit—alors il faut une autre brigade quelque part en Europe avant que ne commencent les opérations, parce qu'il ne sera pas possible d'y arriver après. Les pistes d'atterrissage seront fermées et les envois seront très difficiles. Si on n'a pas l'intention de garder une brigade canadienne en action, mais de la garder en opération, ce qui comprend la remise en étant, alors le nombre de renforts qu'il faut—des renforts ayant subi l'entraînement, c'est-à-dire étant donné que le temps manque en réalité, les former une fois qu'ils ont atteint l'unité: ils ne peuvent être admis que dans les pelotons et les compagnies, et l'on s'attend à ce qu'ils retournent parce qu'une autre brigade doit partir—la situation est telle que si l'on envoyait ce nombre maintenant cela épuiserait les forces régulières au Canada à un point, où à mon avis, il serait très difficile de défendre la souveraineté du Canada, ou de fournir de l'aide au pouvoir civil qui peut être requise à la suite de difficultés créées par des terroristes, dans notre pays, ce qui peut très bien se produire dans certaines régions vitales.

Le sénateur Molgat: Nous pourrions combattre pendant cinq jours avec les effectifs actuels s'ils étaient complets, alors.

Gen Chouinard: Avec l'augmentation prévue, qui ne comprend pas le troisième bataillon d'infanterie—je le répète—il serait possible d'aller à la ligne de combat avec le 4e GBMC et vous rendre compte qu'il s'agit d'une organisation à deux fourches et non d'un triangle. Ce serait possible de le faire pendant une période de cinq jours. Ce serait très difficile, mais ce serait possible.

Le sénateur Molgat: Pour que les effectifs soient complets sans parler des additions aux nouvelles unités, etc, il en

[*Text*]

units, and so on, the cost would be much less than to create brand new formations, would it not, if we already have the structure there?

Gen Chouinard: Yes.

Senator Molgat: Have you any idea of the costing of what you are proposing?

Gen Chouinard: No, sir, I am afraid not. The proposal, you see, which has been made, and which I am talking about, has been costed, though I do not have the figure. The plans are there for augmentation and reinforcement and shipping of CAST. The plans are there today. Where the plans tend to break down is after you have done this and you have other things to do. This is where you should, to come back to Senator Marshall's point, be able fully to depend on a strong reserve. People say, "Well, what happened in 1939? We produced forces of 1 million plus." We had 5,000 in the regular army, that is approximately the regular force as it was in 1939. The only factor there, however, is that of time. We all remember the numbers of years which many of us spent in England, or in Canada, training with our formations—with our untis—before we went into operations. In this particular case I think it is logical, it is fair, to assume that definitely there would not be that kind of time. There may not be any time at all, or only a very short period. Therefore the people who are called upon to reinforce those brigades where the structure already exists, to use your expression, would have to be "in being," and would have to be in position, in my estimation, before operations start in Europe.

Senator Molgat: One more question on the tasks. Given the present circumstances, is it wise for us to have those two tasks in Europe, the one in Norway and the one in central Europe, or should we concentrate on one?

Gen Chouinard: I suppose if one looks at the very narrow military point of view, though it is probably not really logical to do that, the answer to your question is that we would be an awful lot better off to concentrate on one. You remember that I was even talked about, two or three years ago, that in Germany we should concentrate on either all army or all air force. That was discussed. I assure you I certainly was not for all air force, and you will understand why. In Germany the Canadian forces have the privilege of being able to do what they are supposed to do, which is to train militarily all the time, and be able to do it with very good equipment. From a straight military point of view, to concentrate on one task would facilitate reinforcements, and augmentation and defence of Canadian sovereignty. On the other hand, many other factors, as you know, come into play, and those commitments have been accepted; but they were accepted—and I come back to this point—at a time when the forces were larger than they are today, particularly the army which is what we are talking about.

To use a personal example, when I commanded the second battalion Van Doos in Germany, in 1965, when we had the brigade in the north sector, the British sector, I left Canada

[*Traduction*]

coûterait beaucoup moins que de créer de toutes nouvelles formations, n'est-ce pas, si les structures sont déjà en place?

Gen Chouinard: Oui.

Le sénateur Molgat: Avez-vous une idée des coûts de ce que vous proposez?

Gen Chouinard: Non, Monsieur, je crains de ne pas les connaître, parce que la proposition, qui a été faite et dont je parle, a été évaluée, même si je ne connais pas les chiffres. Les plans concernent l'augmentation et le renforcement et l'envoi du GCCTAM. Les plans sont actuellement prêts. Mais là où il y a lacune, c'est qu'il y a autre chose à faire par la suite. C'est là où vous devriez, pour revenir à la question soulevée par le sénateur Marshall, pouvoir dépendre pleinement sur une réserve forte. Les gens disent: «Qu'est-il arrivé en 1939? Nous avions des effectifs de plus de 1 million». Nous en avions 5,000 dans l'armée, ce qui est approximativement la force régulière qui existait en 1939. Je suppose donc que le seul facteur est le facteur temps. Nous nous souvenons tous du nombre d'années qu'un grand nombre d'entre nous avons passé en Angleterre, ou au Canada, à l'entraînement avec nos formations—avec nos unités—avant les opérations. Dans ce cas particulier, je crois qu'il est logique et qu'il est juste de supposer que nous ne disposerions définitivement pas du même délai. Il n'y aura peut-être pas de temps du tout, ou seulement une période très courte. Par conséquent les effectifs qui sont appelés à renforcer ces brigades dont les structures existent déjà, pour utiliser votre expression, devraient être là et devraient être en opération, à mon avis, avant qu'elles ne commencent de l'autre côté.

Le sénateur Molgat: Une autre question sur les missions. Étant donné les circonstances actuelles, est-il sage pour nous d'avoir ces deux missions en Europe, une en Norvège et l'autre en Europe centrale, ou devrions-nous nous concentrer sur une?

Gen Chouinard: Je suppose que si l'on adopte un point de vue militaire très étroit, même s'il n'est probablement pas logique en réalité d'agir ainsi, la réponse à votre question est qu'il serait bien préférable de se concentrer sur une mission. Vous vous souvenez que lorsqu'on en a discuté, il y a deux ou trois ans, nous devions nous concentrer en Allemagne soit sur l'armée, soit sur l'aviation. Ceci a été discuté. Je vous assure que je n'étais certainement pas complètement en faveur de l'aviation, et vous comprendrez pourquoi. En Allemagne, les Forces canadiennes ont le privilège de faire ce qu'elles sont supposées faire, c'est-à-dire de l'entraînement militaire en tout temps, et être en mesure d'évoluer avec le meilleur équipement. D'un point de vue purement militaire, le fait de se concentrer sur une tâche faciliterait le travail des renforts, et l'accroissement de la défense au Canada. Par contre, nombre d'autres facteurs, comme vous le savez, entrent en jeu, et ces engagements ont été acceptés; mais ils ont été acceptés—et je reviens sur ce point—à un moment où les effectifs étaient plus nombreux qu'aujourd'hui, particulièrement l'armée qui est l'objet de notre discussion.

Pour citer un exemple personnel, lorsque je commandais le deuxième bataillon Van Doos en Allemagne, en 1965, lorsque nous avions la brigade dans le secteur nord, dans le secteur

[*Text*]

with 900 people in my bataillion. My battalion was 828 established, but we foresaw already the need for 60-odd more men, even before I left Canada to arrive over there. My task, or the task of my brigade commander, was to occupy a brigade sector in the line.

In 1969-70, the task in itself changed inasmuch as 4 CMBG became a reserve of central army group commander. The formation, however, was cut in half, from 6,000 to about 3,000. In the mind of the commander—any commander—what has he got a reserve brigade for? Counterpenetration? Counterattack? Replacement of a brigade in the line? At any rate, he is looking for a brigade. But in fact, all he has is half a brigade; the task, really, has not changed, but the strength of the organization to do that task has changed drastically. This was the point that I was trying to make before, that it is, I think, most responsible, when you do agree to reduce the strength of an organization, you must reduce its task also. Therefore, I come back to the statement I made a few minutes ago, that the Canadian army at this stage does not have enough strength, in my estimation, to meet the responsibilities it has today.

Senator Neiman: General Chouinard, I do not know whether the Russians have a subscription to the reports of these proceedings. However, if they have they must be very reassured—because of the testimony that you and many people have given us—with regard to our potential and ongoing deterrent value in the case of conflict. Certainly everybody on this committee has taken careful note of the message that many of you have been trying to give us. I think that we are all anxious to try to find some way that we can help the forces change the situation.

I would like to go back to an aspect of the discussion you had with Senator Hicks and Senator Molgat in terms of our commitment with regard to the CAST Combat Group. If my memory serves me correctly, a previous witness, who was very pessimistic about the possibility of the present situation changing dramatically for the better in the near future, suggested that the chances of deploying forces in Norway before the onset of hostilities were absolutely minimal. I believe you have also said that that kind of commencement to hostilities is probably not likely because of the amount of time allowed to prepare the forces and to get them into place. It was suggested that we try to change our commitment—to change the tasking insofar as the CAST combat was concerned—and either use sufficient forces as we would be able to garner more effectively here on the North American continent or use them in support of a European brigade. Do you agree that, apart from the politics of the present situation where we are committed in two theatres, if we cannot improve our situation dramatically with regard to troops, equipement and training, it would be better for us to concentrate on one theatre in Europe?

[*Traduction*]

britannique, j'ai quitté le Canada avec 900 hommes dans mon bataillon. Mon bataillon comprenait 828 hommes, mais nous avions déjà prévu la nécessité d'y ajouter environ 60 hommes, même avant d'avoir quitté le Canada pour m'y rendre. Ma mission, ou celle de mon commandant de brigade, était de prendre place sur la ligne de combat d'une brigade.

En 1969-1970, la mission a changé d'elle-même du fait que le 4e G.B.M.G. est soudainement devenu la réserve du commandant de groupe de l'armée centrale. Cependant, la formation a été diminuée de moitié, elle est passée de 6,000 à environ 3,000. Dans l'esprit du commandant—de tout commandant—pourquoi a-t-il une brigade de réserve? Pour la contre-pénétration? La contre-attaque? Le remplacement de la brigade sur la ligne de combat? De toute façon, il s'agit d'une brigade, mais en fait, il n'a que la moitié d'une brigade; donc la mission en réalité n'a pas changé mais la possibilité d'accomplir la mission a énormément changé. C'est là le point que j'essayais de vous expliquer avant, qu'il est à mon avis plus logique lorsqu'on décide de réduire les effectifs, de réduire aussi sa mission. Par conséquent, je reviens à la déclaration que j'ai faite il y a quelques minutes voulant que l'armée canadienne n'ait pas à ce point-ci, suffisamment d'effectifs à mon avis pour remplir les fonctions qu'elle a maintenant.

Le sénateur Neiman: Général Chouinard, je ne sais pas si les Russes reçoivent le compte-rendu de ces délibérations. Cependant, s'ils les reçoivent, ils doivent être très rassurés—étant donné le témoignage que vous et un grand nombre d'autres personnes ont fait devant nous—en ce qui concerne notre potentiel et nos mesures préventives courantes en cas de conflit. Je suis certain que tous les membres du Comité ont pris soigneusement note du message qu'un grand nombre d'entre vous ont essayé de nous faire passer. Je crois que nous sommes tous prêts à essayer de trouver un moyen pour aider les forces à changer la situation.

J'aimerais revenir à un aspect de la discussion que vous avez eue avec le sénateur Hicks et le sénateur Molgat concernant notre engagement à l'égard du groupe de combat GCCTAM. Si je me souviens bien, un témoin précédent, qui était très pessimiste en ce qui concerne la possibilité d'un changement dramatique de la situation actuelle vers une situation meilleure dans un avenir prochain, a dit que les chances de déploiement des forces en Norvège avant le début des hostilités étaient absolument minimales. Je crois que vous avez aussi dit que ce genre de commencement des hostilités est sans toute peu probable en raison du temps qu'il faut pour préparer les forces et les mettre en place. On a proposé d'essayer de changer notre engagement—de changer la mission en ce qui concerne le combat GCCTAM—et utiliser des effectifs suffisants pour nous permettre une défense plus efficace ici sur le continent Nord américain ou les utiliser pour appuyer les brigades européennes. Êtes-vous d'accord que, à l'exception de l'aspect politique de la situation actuelle où nous sommes engagés sur deux théâtres, si nous ne pouvons améliorer considérablement notre situation en ce qui concerne les troupes, l'équipement et l'entraînement, il serait préférable pour nous de nous concentrer sur un seul théâtre en Europe?

[*Text*]

Gen Chouinard: Madam, the short answer to that question, as far as I am concerned, is "Yes". It is rewarding to think that in the last few years there has been a major change in the tasking of CAST Combat Group. I am sure you will recall that originally it was not only supposed to deploy in Norway, but possibly also in Denmark and in the Islands. It became obvious that this proposal made little sense. Therefore, one task was given in northern Norway, with the AMF(L) battalion still committed to possible deployment in Denmark, then joining the brigade in northern Norway. Therefore, you can see that there has been a movement toward recognizing that there was a weakness in that plan. The factor, in my mind which drives that CAST Combat Group is a political factor.

It is a fact of life that Canada is within NATO. It is a fact of life that Canada is recognized as, fortunately, not having been involved directly in any military operations in Canada during many years. It is recognized that Canada is a strong country. As a member of the alliance, we Canadians are expected to do "our share," whatever that is.

I can understand the Norwegians being very demanding and very serious in keeping the CAST Combat Group, and all that goes with it, alive. The CAST Combat Group and other nations' troops are supposed to deploy in northern Norway for two reasons: one, because it is hoped that any incursion into Norway from the north may not take place. This is the deterrent factor. The second reason for deploying these troops is to provide more forces, should anything happen, to try and counteract it. Therefore, is the CAST Combat Group, as an entity, wrong? I would have to answer "no" to that question. Can the CAST Combat Group do what it is supposed to do with what it now has? My answer to that question is far from being the same. I repeat that, with the present organization of the CAST Combat Group, and with the present allotment of time to deploy, I am very concerned whether it would be able to do what could be expected from a brigade. Now, people say, "Well, it is a combat group, it is not a brigade." We have gone from brigade to combat group and back to brigade, so I am really talking about the establishment of a brigade. I think that, because of the time element imposed upon us, the force in being is not as good as it should be to do the job which is expected of it in northern Norway.

Senator van Roggen: General Chouinard, other senators present—including Senator Neiman—have really asked the same question I was about to ask. This is more an observation than a question, I suppose, with regard to your exchange with Senator Marshall on the problem of the attitude of people in his country toward the armed services and whether that attitude is sufficient to enable a voluntary force to be brought up to strength, and so forth. I have to say that I do not find difficulty with the attitude toward the services in my part of the country, at any rate. I think the idea that citizens somehow

[*Traduction*]

Gen Chouinard: Madame, à cette question, je répondrai simplement par l'affirmative. Il est réconfortant de penser qu'au cours des dernières années il y a eu un changement important dans la mission de ce GCCTAM. Je suis certain que vous vous souviendrez qu'à l'origine ce groupe était non seulement supposé se déployer en Norvège, mais aussi au Danemark éventuellement et dans les Îles. On s'est aperçu que cette proposition avait très peu de sens. Par conséquent, une mission a été affectée au nord de la Norvège, et le bataillon AMFL toujours engagé à un déploiement possible au Danemark, pour alors rejoindre la brigade dans le nord de la Norvège. Par conséquent, vous pouvez constater qu'il y a eu un mouvement visant à reconnaître qu'il y avait certaines faiblesses dans le plan. Le facteur, à mon avis qui régit ce GCCTAM est un facteur politique.

Le fait que le Canada fasse partie de l'OTAN est une réalité de la vie. Il est aussi reconnu, heureusement, que le Canada n'a pas participé directement à des opérations militaires au Canada pendant de nombreuses années. Le Canada est reconnu comme un pays fort. A titre de membre de l'alliance, on s'attend à ce que les Canadiens fassent «leur part», quelle qu'elle soit.

Je peux comprendre que les Norvégiens soient très exigeants et très sérieux en voulant garder vivant ce groupe de combat GCCTAM, et tout ce qui s'ensuit. Les groupes de combat GCCTAM et des troupes d'autres pays sont supposés se déployer dans le nord de la Norvège pour deux raisons: la première parce que l'on espère ne pas avoir à affronter aucune incursion du nord en Norvège. Voilà un facteur préventif. La deuxième raison pour déployer ces troupes est celle d'accroître les forces, pour contre-attaquer s'il arrivait quelque chose. Par conséquent, la notion d'un groupe de combat GCCTAM comme entité, est-elle mauvaise? Je répondrais «non» à cette question. Le groupe de combat GCCTAM peut-il remplir sa mission comme il le devrait avec les effectifs qu'il a actuellement? Ma réponse à cette question est loin d'être la même. Je répète que, avec l'organisation actuelle du groupe de combat GCCTAM, et avec le temps qu'il dispose pour le déploiement, je me demande vraiement s'il pourra accomplir la mission qu'on attend d'une brigade. Maintenant, les gens disent «c'est un groupe de combat et non une brigade». Nous sommes passés d'une brigade à un groupe de combat et de nouveau à une brigade, donc il est question en réalité d'un effectif de brigade. Je crois que, en raison de l'élément temps qui nous est imposé, les forces actuelles ne sont pas aussi efficaces qu'elles devraient l'être en ce qui concerne la mission que l'on attend d'eux dans le nord de la Norvège.

Le sénateur van Roggen: Le général Chouinard, et les autres sénateurs présents—y compris le sénateur Neiman—ont en réalité posé la question que je voulais poser. Il s'agit donc plus d'une observation que d'une question, je suppose, en ce qui concerne votre échange avec le sénateur Marshall sur le problème de l'attitude des gens dans notre pays concernant les forces armées et si cette attitude est suffisante pour amener une force volontaire à augmenter les effectifs, ainsi de suite. Je dois dire que je ne vois pas de difficulté en ce qui concerne l'attitude envers les services dans ma région du pays. A mon

[*Text*]

need to enforce the government to lead in the proper direction is the wrong approach. I think governments are elected to lead, not to follow. I believe that this government has been leading in precisely the wrong direction for too many years, as far as the forces are concerned, and I do not hesitate to say that. The evidence is very clear, although there has been some indication of change in the last year or two. Therefore, we come to the fact of life that without a similar budgetary commitment based on a percentage of Gross National Product to defence in Canada, as other countries are committing to the common defence of the west, surely we must concentrate our efforts—and this brings me back to the question asked by Senator Neiman and to my question—of how we can justify spreading ourselves as thin as we are, to the point where, betwen the brigade in Lahr not being up to its strength and the Norwegian task force itself, it is obvious that we would never get into place and that if we were to try we would make Narvik look like a success story.

It seems to me that we are fooling ourselves. Certainly, we are not fooling the Russians. We are trying to do things with mirrors. If this committee can help to bring the Canadian people to the realization that we are doing things with mirrors when we should be concentrating our forces on at least maintaining our strength if we are to do our task effectively, it would more than justify its work. I appreciate the political problem with regard to Norway wanting a commitment from NATO that it will defend that country as well as the rest of western Europe. I suppose that could lead to a military-political discussion as to whether or not the Canadian unit could be best deployed at Lahr, elsewhere on the continent or in another way. When people talk in terms of taking on one operation instead of two, they usually reject the Norwegian task force and suggest that we concentrate our brigade in Germany. In terms of manpower the brigade there is very small in relation to the overall NATO forces in western Europe. Perhaps it would be much more effective if it were used in the Norwegian context, but that is a discussion which is best left to the future.

In the meantime, it is militarily essential that we at least have the elements that are required in order to do a job, rather than merely creating a political smoke-screen by having two elements, neither of which is able to do its job? Are we not running a great risk that those elements, because they will be unable to do their job, would suffer casualties and so on by not being able to carry out its duties? Are we not exposing those troops to risks similar to the situation in Hong Kong? If this is so, then it is unfair because if these troops are going into a fight they should at least be able to look after themselves as well as possible, as tough as the circumstances may be. In other words, I am wondering about the duty we have to the troops involved not to play political games and thus expose them to a situation where they become nothing more than sacrificial lambs.

Gen Chouinard: Senator, looking at this matter through the very narrow military field, it is very difficult to say that your

[*Traduction*]

avis l'idée que les citoyens doivent aider le gouvernement à diriger le pays dans la bonne direction est une attitude erronée. Je crois que les gouvernements sont élus pour diriger, et non pour suivre. Je crois aussi que ce gouvernement a aussi dirigé le pays dans précisément la mauvaise direction pendant de trop nombreuses années, en ce qui concerne les forces armées, et je n'hésite pas à le dire. La preuve en est très claire, même s'il y a eu certains indices de changements depuis un an ou deux. Ainsi, de toute évidence, sans un engagement budgétaire semblable établi selon un pourcentage du produit national brut pour défendre le Canada, comme d'autres pays le font pour la défense commune de l'Ouest, nous devons à coup sûr concentrer nos efforst—et cela m'amène à la question du sénateur Neiman et à ma propre question à savoir, comment nous pouvons justifier la dispersion de nos effectifs déjà si réduits au point où, compte tenu de l'état de la brigade de Lahr qui n'est même pas dotée de tous ses effectifs et du groupement en Norvège il est évident que nos troupes ne pourraient se rendre sur place et que si elles tentaient de le faire, nous ferions de Narvik une histoire à succès.

Il me semble que nous nous fourvoyons. Et les Russes ne sont certainement pas dupes. Nous nous faisons des illusions. Si ce Comité peut amener les Canadiens à prendre conscience de cette situation et que nous devrions plutôt faire porter nos efforts sur le maintien de notre force actuelle pour que nos troupes puissent s'acquitter de leur mission, le travail de ce Comité serait justifié. Je comprends le problème politique de la Norvège qui exige de l'OTAN qu'elle s'engage à défendre son territoire comme le reste de l'Europe occidentale. Je suppose que ce problème pourrait soulever une discussion politico-militaire, sur la question de savoir où l'unité canadienne serait plus utile à Lahr, sur le continent ou ailleurs sur le continent. Lorsqu'on parle de mener une opération plutôt que deux, cela signifie la disparition du groupement en Norvège au profit d'une concentration des affectifs de la brigade en Allemagne. En terme d'effectifs, la brigade est très faible comparativement à l'ensemble des effectifs de l'OTAN en Europe de l'Ouest. La brigade serait peut-être plus efficace si elle était utilisée en Norvège, mais cette discussion relève du futur.

Quoiqu'il en soit, il est militairement essentiel que nous disposions au moins des éléments nécessaires pour s'acquitter efficacement d'une mission plutôt que de créer un écran de fumée politique en disposant de deux éléments dont aucun ne serait efficace. N'y a-t-il pas un risque énorme que des éléments, incapables de s'acquitter de leurs fonctions subissent des pertes? Les troupes ne seraient-elles pas exposées à des risques semblables à ceux encourus à Hong Kong? Si tel est le cas, cette situation n'est pas acceptable car des troupes engagées dans un combat devraient au moins être en mesure de se défendre, quelles que soient les circonstances. En d'autres termes, il me semble que dans l'intérêt des troupes engagées nous devons éviter de jouer à des jeux politiques et les exposer à des situations où elles ne seraient rien de plus que l'agneau du sacrifice.

Gen Chouinard: Sénateur, lorsqu'on examine cette question du seul point de vue militaire, on peut difficilement soutenir

[*Text*]

line of thinking is not right or is not logical. However, the difficulties which affect the military, not because of the military, but because of other factors, are, as you so well put it, the facts of life today. Whether or not the answer is to concentrate our forces in an area where, in the judgment of the military, it would be more advantageous to them to do what is expected is, from a military point of view, worth a very careful look.

One must consider all the other factors. I have tried to stay away from making such statements as, "the defence policy should be a very important part of our foreign policy", because I am not qualified to discuss such matters in any depth. What you have said, senator, is very true, but only if one considers the very narrow military point of view, and perhaps this should be the approach in the consideration of the problems. The military will follow the instructions given and do the best it can. It will bring to the attention of those people making the decisions the military factors and reasoning involved. Once those facts have been expressed, the forces will take the attitude that they must do the best job possible with what they have been given under the circumstances they face at any given time.

I do not wish to leave the committee with the impression that I am trying to camouflage the fact that my answer to your statement, senator, is "yes", but only from a military point of view.

Senator McElman: General, with your experience and your obvious continuing study of the prospective military situation, knowing how the Germans moved with their greatest strength in World War II and knowing the strength of NATO today and the current strength of the Warsaw Pact countries, would you outline for us what you believe would be the scenario or battle plan if a conventional war were to be fought in Europe today? Has it changed since the tasks have been allotted? Has the balance of power for a conventional war changed to the degree that our defensive plan today is the proper plan and our task within it the proper task, because everything hands on this.

Gen Chouinard: You are not referring to the battle plan of the Canadian brigade. You are looking at the overall NATO commitment?

Senator McElman: Exactly, taking into consideration the most likely scenario or battle plan of the Warsaw Pact countries.

Gen Chouinard: A book written by a British general indicates that the Russian forces could be at the Channel in a matter of a week. On the other hand, if one reads the present SACEUR version and that of General Haig, of what would happen if a "conventional" war started in Europe, one is left with two diametrically opposed views stemming from two military experts.

I would qualify my remarks to you by saying that I do not believe in the possibility of a non-nuclear war if there were a war. I do believe that if there is a war in Europe, the conventional part of it will be so short that it is not worth

[*Traduction*]

que votre opinion n'est pas fondée ou qu'elle est illogique. Néanmoins, les difficultés des militaires, non pas à cause des militaires mais en raison d'autres facteurs sont, comme vous l'avez si bien dit, les réalités de la vie elle-même. La question de savoir s'il faut concentrer nos effectifs dans une région où, de l'avis des militaires, ils pourrait mieux s'acquitter de leur mission mérite, du point de vue militaire, d'être soigneusement étudiée.

Il faut néanmoins considérer tous les autres facteurs. J'ai voulu éviter de faire des déclarations comme, par exemple «la politique de défense doit être un élément important, voire le seul élément de notre politique étrangère», car je ne suis pas qualifié pour discuter de ce genre de questions, en profondeur. Votre point de vue est fondé, sénateur, mais uniquement dans l'optique militaire, et cela constitue peut-être la meilleure démarche. Ils suivront les directives qu'on leur donnera et feront de leur mieux. Les militaires pourront indiquer à ceux qui prennent les décisions les facteurs militaires dont il faut tenir compte et les raisonnements qui les justifient. Une fois leur point de vue exprimé, les Forces doivent s'acquitter de leur mission le mieux possible avec les moyens qu'on leur a donnés, dans les circonstances données et à tout moment.

Je ne voudrais pas donner au Comité l'impression que je tente de camouffler le fait que ma réponse à votre déclaration, sénateur, est «oui», mais uniquement dans une optique militaire.

Le sénateur McElman: Général, en vous fondant sur votre expérience et sur votre étude constante de l'évolution de la situation militaire, compte tenu de la façon dont les Allemands ont utilisé leurs forces au maximum pendant la Seconde Guerre mondiale et connaissant les ressources actuelles de l'OTAN et la force actuelle des pays du pacte de Varsovie, pourriez-vous nous résumer votre version du plan de bataille d'une guerre qui aurait lieu en Europe, maintenant? A-t-il changé depuis que les missions ont été réparties? L'équilibre des forces dans une guerre classique a-t-il changé au point que notre plan de défense actuel est acceptable et au point que notre mission à l'intérieur de ce plan est la bonne; toute la question tourne autour de cet aspect.

Gen Chouinard: Vous ne faites pas allusion au plan de bataille de la brigade canadienne, mais à l'engagement général de l'OTAN?

Le sénateur McElman: Exactement, compte tenu du plan de bataille qu'adopteraient probablement les pays du pacte de Varsovie.

Gen Chouinard: Dans son livre, le général britannique soutient que les forces russes pourraient traverser la Manche en une semaine. Par ailleurs, selon la version actuelle du commandement suprême allié en Europe et selon la version du général Haig concernant une guerre «classique» en Europe, les deux parties, expertes dans le domaine militaire ont des points de vue diamétralement opposés.

Néanmoins, j'affirmerai que je ne crois pas à la possibilité d'un conflit non nucléaire, si conflit il y a. S'il y avait une guerre en Europe, la partie classique du conflit serait tellement brève qu'il ne vaut même pas la peine d'en parler. Selon moi,

[*Text*]

mentioning. In my opinion, there is no way that the NATO forces can stop a properly prepared—and it would be—and properly supported Warsaw attack using only conventional weapons. The chances are that there would be an attack on narrow fronts in more than one place. I do not think that the depth of our defence can lead us to assume that we would be able to defend ourselves in a non-nuclear way.

I believe that we might be able to stop the first onslaught. However, we must take into account the number of forces on the other side, their methods of operation, which is to attack a very narrow front with the deepest possible penetration, forgetting the flanks and, to a certain extent, forgetting the human factor involved, that is, reach where you are going, regardless of the casualties. With this approach I believe that, automatically, within a very few days of such a Warsaw Pact attack, the NATO forces would have to use their battlefield nuclear weapons. They would have to use nuclear mines, and nuclear engineering stores which are supposed, literally, to bar the route of any incoming troops from the east.

Since the Russians make no bones about the fact that they foresee no possibility of a limited nuclear war and since I do not think we would be able to defend ourselves without using limited nuclear capability, we would be in the position where we would have no choice, should the enemy react to a limited nuclear attack by going to an all-out nuclear attack, to go to an all-out nuclear attack. Therefore, from the very beginning of the operations, we would be looking at an all-out nuclear war.

Having said that, I firmly believe that there will not be a war in Europe. I cannot imagine the political situation, the industrial situation or the ideological situation where the Warsaw Pact would see themselves becoming involved in an all-out nuclear war. I think everyone is agreed that this would mean the destruction of both sides.

Then we are left with the questions: Why are we there? Why don't we just leave nuclear weapons and pull out the conventional forces? I believe that if we want to enjoy living in the type of social system in which we are living, and if we are not willing to submit ourselves to any other type, we must do everything we can to go on deterring any possible attack. The best possible deterrent is the triad we have heard about and I do not think one part is more important than the other, whether it is local nuclear, strategic nuclear or non-nuclear, as long as we have those three on our side.

In my estimation and, I hope I am right, I do not foresee that there will be a war in central Europe.

The Chairman: We will be meeting in room 356 at 3 o'clock this afternoon. Since Senator Molgat still has a question and, perhaps others, would Senator Marshall mind taking the chair until the conclusion of this meeting?

The Deputy Chairman, Senator Jack Marshall, in the *Chair*

[*Traduction*]

les forces de l'OTAN ne sont absolument pas en mesure de contenir une attaque bien préparée (et elle le serait) des forces du pacte de Varsovie utilisant seulement des armes classiques. Il y aurait probablement des attaques sur plusieurs fronts limités. Je ne crois pas que notre capacité de défense nous permet de croire que nous serions en mesure d'assurer notre défense uniquement avec des armes classiques.

Nous serions sans doute en mesure de contenir le premier assaut. Il faut néanmoins tenir compte du nombre des effectifs ennemis, de leurs méthodes d'opération, qui consistent à pénétrer le plus profondément possible sur un front étroit, sans tenir compte des flancs et, dans une certaine mesure, en ignorant les risques de pertes humaines. Dans une telle perspective, je crois que l'OTAN devrait certainement, après quelques jours d'attaque du pacte de Varsovie, utiliser les armes nucléaires tactiques. Il faudrait avoir recours à des mines nucléaires, et au matériel du génie nucléaire qui sont sensés bloquer la route à tout envahisseur venant de l'est.

Étant donné que les Russes n'admettent ouvertement l'éventualité d'une guerre nucléaire limitée et puisque nous ne serions probablement pas en mesure de nous défendre sans avoir recours aux armes nucléaires, nous devrions, au cas où l'ennemi réagirait à une attaque nucléaire limitée par l'emploi d'armes nucléaires stratégiques, avoir aussi recours à l'attaque nucléaire massive. Ainsi, toute opération déboucherait nécessairement sur une attaque nucléaire massive.

Cela dit, je crois fermement qu'il n'y aura pas de guerre en Europe. Je ne saurais imaginer de situation politique, industrielle ou idéologique propre à engager les membres du pacte de Varsovie dans une guerre nucléaire générale. Je pense que chacun reconnaît que cela aboutirait à la destruction des deux parties.

Par conséquent, deux questions se posent: pourquoi envoyons-nous des troupes en Europe? Pourquoi ne pas plutôt laisser sur place les armes nucléaires et rapatrier les forces conventionnelles? A mon avis, si nous voulons continuer de vivre dans le genre de société qui est la nôtre, si nous ne voulons pas subir un système social étranger, nous devons tout faire pour dissuader l'ennemi de tout projet d'attaque. Le meilleur moyen de dissuasion est le fameux triangle dont nous avons entendu parler et je ne crois pas qu'un élément soit plus important que les autres, qu'il s'agisse d'armes nucléaires tactiques, d'armes nucléaires stratégiques ou d'armes non nucléaires, tant que nous possédons les trois moyens de défense.

A mon avis, et j'espère que j'ai raison, il n'y aura pas de guerre en Europe centrale.

Le président: Nous nous réunirons à la pièce 356 à 15 heures. Étant donné que le sénateur Molgat a encore une question et que d'autres sénateurs voudront sans doute intervenir, le sénateur Marshall voudrait-il occuper le fauteuil jusqu'à la fin de la séance?

Le vice-président, le sénateur Jack Marshall occupe le fauteuil.

[*Text*]

Senator Molgat: General, you paint a very bleak picture, indeed, should there be a war. The scenario that you have described is most alarming. However, I will leave that for a moment and come back to our immediate contribution from a Canadian standpoint. I am not trying to compare what you say with what we have been told by National Defence. I am simply trying to clarify, for the members of the committee, the numbers situation because, frankly, it seems to me that there is some contradiction.

I understand from DND that it feels we would need, at the outset of hostilities, 107,000 troops, that is, in all services. Some of that number would, obviously, be allocated to the brigade in Europe which is not part of Mobile Command, is that correct?

Gen Chouinard: That is correct, sir, yes.

Senator Molgat: That leaves us then with Mobile Command and its responsibilities. The total increase then from the present force of 80,000 to 107,000 is 27,000. If we remove 10,000 for brigade and other purposes, that would leave 17,000 for Mobile. Does this sound to you like a realistic number?

Gen Chouinard: That is 17,000 regular?

Senator Molgat: A total of 17,000. When we talk about 80,000, we talk about regular and reserve, is that correct?

Gen Chouinard: No, sir.

Senator Molgat: That is regular only?

Gen Chouinard: Yes, sir. I cannot disagree with the 110,000 figure which has been mentioned because I have not looked into this problem. However, others have looked at this situation very seriously and, therefore, I accept the figure of 110,000.

When we look at Mobile Command, we have to be careful that we do not involve 4 CMBG. 4 CMBG is not included in Mobile Command, but all the reinforcement and the augmentation will come from one place which will be Mobile Command. Therefore, it becomes very much involved.

In my estimation, if we have 6,000 additional troops in Mobile Command it would be able to do what they are supposed to do at the very onset of an emergency.

However, there is much more than that to be done. After the word "go" there will be a continuing situation requiring more reinforcements. It requires the building up, here in Canada, of other units because of the sovereignty of Canada. It requires training for all the people who would come into the forces for whatever job is required to be done. Therefore, without being too dogmatic it would appear to me to be reasonable to talk of an additional 15,000 troops needed in the command to meet commitments in case of war.

Should the commitments evolve, of course that is something that has to be looked at. What I am saying is that from my knowledge of the situation, approximately 5,000 to 6,000 troops are needed now within Mobile Command. If one looks a little beyond today, the figure would be 15,000.

[*Traduction*]

Le sénateur Molgat: Général, vous avez décrit bien sombrement une éventuelle guerre. Votre description est des plus alarmantes. Néanmoins, laissons cela pour un moment et revenons à la question de notre contribution actuelle, du point de vue du Canada. Je n'ai pas l'intention de comparer ce que vous dites avec ce que la Défense nationale avance. Je veux simplement éclaicir la question des effectifs, à l'intention des membres du Comité car, franchement, il me semble y avoir contradiction.

Le ministère de la Défense nationale soutient que nous aurions besoin, dès le début des hostilités, de 107,000 soldats dans tous les services. Une partie des effectifs servirait évidemment au sein de la brigade en Europe qui ne fait pas partie de la Force mobile, sauf erreur?

Gen Chouinard: C'est exact, monsieur.

Le sénateur Molgat: Reste donc la Force mobile et ses responsabilités. Il faudrait donc porter de 80,000 à 107,000 les effectifs actuels, soit une augmentation de 27,000. En gardant 10,000 soldats pour la brigade et à d'autres fins, il resterait 17,000 soldats pour la Force mobile. Ce chiffre vous paraît-il réaliste?

Gen Chouinard: C'est-à-dire 17,000 soldats réguliers?

Le sénateur Molgat: 17,000 en tout. Le chiffre de 80,000 comporte les forces régulières et les forces de réserve, sauf erreur?

Gen Chouinard: Non, monsieur.

Le sénateur Molgat: Seulement les forces régulières?

Gen Chouinard: En effet. Je ne saurais réfuter le nombre de 110,000 qui a été avancé car je n'ai pas étudié le problème. Néanmoins, d'autres l'ont fait très attentivement et j'accepte ce chiffre.

Dans le cas de la Force mobile, il faut exclure le 4e. Ce groupe-brigade ne fait pas partie de la Force mobile, mais tous les renforts proviendront uniquement de la Force mobile; celle-ci est donc directement concernée.

A mon avis, si la Force mobile dispose de 6,000 soldats de plus nous serons en mesure de s'acquitter de la mission au tout début d'une situation d'urgence.

Néanmoins, il y a beaucoup plus que cela à faire. Après le début d'une opération, il faut songer constamment aux renforts. Cela suppose donc la création au Canada d'autres unités pour y protéger la souveraineté du pays. Cela suppose également la formation nécessaire de tous les membres des forces, quelle que soit la mission confiée. Aussi, sans faire preuve de trop de rigidité, le chiffre de 15,000 soldats supplémentaires me semble suffisant pour répondre à nos engagements actuels en cas d'hostilités.

Si nos engagements devaient augmenter, il faudrait évidemment en tenir compte. Selon l'information que j'ai de la situation actuelle, la Force mobile a besoin actuellement de 5,000 à 6,000 membres de plus. Dans un proche avenir, ce chiffre sera de 15,000.

[*Text*]

Senator Molgat: When you speak of 6,000 troops being required, you are speaking of an immediate increase, and not what would be required if hostilities were to break out.

Gen Chouinard: Yes, senator. Those people are needed at the present before operations start—first alert, if we can call it that.

Senator Molgat: So, 6,000 troops is the immediate requirement in your view, as far as Mobile Command is concerned, and that if hostilities were to break out, the requirement would be 15,000 to 17,000 troops.

Gen Chouinard: And maybe more.

Senator Smith: I am having a little difficulty with these figures. May I ask one or two questions to see if I can get it straight in my own mind. Are you saying that if you had your choice of numbers for today you would want to add 6,000 troops to the number of troops that are in Mobile Command?

Gen Chouinard: Yes, senator, given the tasks which I know are required to be done by Mobile Command.

When I commanded Mobile Command, to do what I was expected to do properly 5,000 people would have satisfied me during peacetime.

Senator Smith: Five thousands more than you had?

Gen Chouinard: Yes, senator.

Senator Molgat: May I ask a supplementary on the costing question. I appreciate that you may not have any figures, but do you know whether a costing has been done?

Gen Chouinard: I would think so.

Senator Molgat: So that information would be available?

Gen Chouinard: This is all related, to a certain extent, to a subject that we have not talked about here, the famous "Mobilization Study."

This has been in the mill for a long time. It was something which we in the army were trying to do a long time ago, but was difficult to do because it did not only concern the army. If one were to do it in the army, one had to do it everywhere else. It has been completed, or next to completed, I am told. The figures which appear in their might be frightening to those who hold the purse strings, but the study recommends ways to do it. It cannot be done in one day.

That study is an important document, and I should place on record that I am pleading that the Mobilization Study is one that should be seriously considered, because I do believe that it may be the key to a lot of the difficulties we are fighting right now.

Senator Smith: I wonder if I could ask General Chouinard to return for a moment to the CAST group and the estimate of time required to land that force. I understand there is a period of from 21 to 30 days from the moment the signal is given

[*Traduction*]

Le sénateur Molgat: Lorsque vous parlez de renforts de 6,000 membres, il s'agit d'une augmentation immédiate et non pas de l'effectif nécessaire en cas d'hostilités.

Gen Chouinard: Oui, sénateur. Il nous faudra ces renforts avant le début des opérations ou avant la première alerte, si l'on peut dire.

Le sénateur Molgat: Ainsi, il s'agirait d'un besoin immédiat et en cas d'hostilité, il faudrait des renforts de 15,000 à 17,000 membres.

Gen Chouinard: Et peut-être plus.

Le sénateur Smith: Ces chiffres me semblent quelque peu ambigus. Pourrais-je poser une ou deux questions pour éclaircir la situation. Soutenez-vous que si vous aviez le choix, vous demanderiez 6,000 membres de plus que l'effectif actuel de la Force mobile?

Gen Chouinard: Oui, sénateur, compte tenu des missions exigées de la Force mobile.

Lorsque j'étais commandant de la Force mobile, il m'aurait suffi de 5,000 membres pour m'acquitter de mes responsabilités en temps de paix.

Le sénateur Smith: 5,000 de plus que ceux dont vous disposiez?

Gen Chouinard: Oui, sénateur.

Le sénateur Molgat: Pourrais-je poser une question supplémentaire au sujet des coûts. Vous n'avez peut-être pas les chiffres devant vous, mais savez-vous si une étude a été faite à ce sujet?

Gen Chouinard: Je pense que oui.

Le sénateur Molgat: Les renseignements seraient donc disponibles.

Gen Chouinard: Cette question concerne, dans une certaine mesure, un sujet dont nous avons parlé, la fameuse «étude de mobilisation».

Cette question est dans l'air depuis longtemps. L'armée souhaitait depuis longtemps une telle étude, mais la chose n'était pas aisée puisqu'elle ne concernait pas uniquement l'armée. Si une étude avait été effectuée au sujet des forces armées, il aurait fallu en faire une dans tous les autres secteurs. L'étude est terminée ou est sur le point de l'être, à ce qu'on me dit. Les chiffres contenus dans ce document semble raient sans doute énormes pour ceux qui tiennent les cordons de la bourse, mais l'étude recommande aussi les moyens à prendre. La chose ne se fera pas en une journée.

Cette étude de mobilisation est un document important et j soutiens qu'elle devrait être étudiée sérieusement, car elle pourrait constituer la solution à de nombreux problème actuels.

Le sénateur Smith: Le général Chouinard pourrait-il reveni à la question du groupement de combat canadien transportabi par air et par mer et au délai requis pour débarquer ces force Il y a un délai de 21 à 30 jours entre le moment où le signal e

[*Text*]

until it could be in Norway and ready to fight. I suppose that is broken down so that we could find out the amount of time required to get the force ready to move, the amount of time required to get it to the points of disembarkation from Canada, either by air or by sea, and then the amount of time required to travel by air or by sea, as well as the question of whether they can all go at once or whether there would be repeated trips.

I should like to ask General Chouinard how much of the 21 or 30 days is involved in each step.

Gen Chouinard: I believe we should first start with what the force is going to do. That force is in existence. They will not have to bring members into that force because it is ready today. You are right in that there are units coming into different parts of the country to make up this group. They will come from London, Valcartier, Petawawa and other locations.

To gather the organization together and get it ready to go, I suppose it should be done in seven days. To get them to move to where they are supposed to leave from, be it Saint John, Halifax or Montreal, would not take long, because one would assume that such plans would have been prepared. The all important thing is that the shipping be available, and I am told that that is something which is now not only taken over by Canada as a responsible entity, but has become the responsibility of NATO headquarters, and that the Norwegians have agreed to provide on-call to NATO the necessary shipping to move that sea transportable part of the brigade from point X in Canada to wherever it is they will land in Norway. Obviously, that is the most difficult and longest part. It will be the heavy equipment which would move by sea, basically. The majority of personnel and light equipment would go by air. The optimum time we have is that one battalion of that brigade, the AMFL battalion, be deployed within seven days. The rest of the brigade would be in Norway by D-plus 30.

It seems that that plan, with the added sea transport, is a feasible plan, as long as the point made a few moments ago by one of your colleagues, to the effect that there is nobody there to prevent it by armed intervention is understood.

The Deputy Chairman: Are there any further questions?

Senator Molgat: Mr. Chairman, there are many more. General Chouinard has been a most interesting witness, but I see that the time is well advanced.

The Deputy Chairman: General Chouinard, those of my colleagues who have left had other commitments and it was not because of a lack of interest that they left. I am sure that the members of the committee will want me to express their appreciation for your attendance today. I would really like to see you back again, but I am not the chairman of the committee. So, we thank you for your submission today. You opened our eyes to many things that we were not aware of previously.

Gen Chouinard: I thank the members of your committee, senator. It was an honour for me to have attended.

If I may have one last word so that I can correct anything which might leave you with the impression that I have indicated a negative attitude towards the forces of today. I did not mean to do that. I served long enough with them to be proud of them. The last word is that there are people such as yourselves who, because of your position, are the right people

[*Traduction*]

donné et le moment où la force serait en état de combat en Norvège. Je suppose que ces chiffres sont ventilés de façon à indiquer le temps nécessaire pour préparer les forces, le temps nécessaire pour qu'elles puissent se rendre au point de débarquement, par air ou par mer et la durée du transport par air ou par mer. On devrait aussi être en mesure de déterminer si les forces pourraient être transportées d'un seul coup ou en plusieurs voyages.

Je voudrais demander au général Chouinard quelle proportion de ces 21 ou 30 jours représente chaque phase.

Gen Chouinard: Il faudrait d'abord commencer par savoir quelles troupes vont partir. Ces troupes existent. Il n'y aura pas besoin de les renflouer, parce qu'elles sont déjà prêtes. Vous avez raison, en disant qu'il y a des unités qui viennent de différents coins du pays pour composer ce groupe. Elles viendront de London, de Valcartier, de Petawawa et autres lieux.

Pour rassembler les membres et les rendre prêts à partir, je pense que cela pourrait se faire en une semaine. Les acheminer au point d'embarquement—qu'il s'agisse de St-Jean, Halifax ou Montréal—ne prendrait pas longtemps, car on imagine que le plan sera à peu près en place. L'important c'est de pouvoir expédier les troupes par bateau, et c'est une responsabilité qui est non seulement reprise par le Canada en son propre nom, mais encore est devenue la responsabilité du Quartier général de l'OTAN, et que les Norvégiens ont convenu de fournir à l'OTAN, sur demande, les bateaux nécessaires pour transporter la partie de la brigade transportable par mer d'un point X au Canada au point de débarquement en Norvège. De toute évidence, c'est l'étape la plus difficile et la plus longue. En principe, le matériel lourd est transporté par mer et la majorité du personnel et du matériel léger seront transportés par air. Comme délai, nous devons déployer en sept jours un bataillon de cette brigade soit le AMF(L). Le reste de la brigade se formera en Norvège dans les 30 jours D-plus.

Il semble donc que ce plan, appuyé par le transport maritime, soit faisable, dans la mesure où, comme un de vos collègues l'a fait remarquer, il n'y a personne là-bas pour empêcher son déroulement par une intervention armée.

Le vice-président: Y a-t-il d'autres questions?

Le sénateur Molgat: Monsieur le président, il y en a beaucoup d'autres. Le général Chouinard a été un témoin très intéressant mais le temps passe.

Le vice-président: Général Chouinard, ceux de mes collègues qui sont partis l'on fait en raison d'autres engagements et non pas par manque d'intérêt. Je suis sûr que les membres du Comité désirent que je vous remercie d'être venu ici aujourd'hui. J'espère que vous reviendrez mais je ne suis pas le président du comité. Donc, encore merci pour votre exposé d'aujourd'hui. Vous nous avez sensibilisés à beaucoup de choses.

Gen Chouinard: Je remercie les membres de votre comité, sénateur. Cela a été un honneur pour moi de venir témoigner.

Si je peux dire un dernier mot: au cas où je vous aurais laissé l'impression qu'il existe actuellement une attitude négative vis-à-vis des forces armées, je peux vous dire qu'il n'en est rien et que je suis resté suffisamment longtemps dans l'année pour en être fier. Il y a des gentlemen qui sont bien placés comme vous pour faire quelque chose pour la défense natio-

[*Text*]

to do what can be done for national defence. As such, I would ask you to consider all of the briefings that you have heard, and to use your own knowledge with one thing in mind—that is, to try to make the Canadian forces the best possible, taking into consideration all of the factors involved in a country such as Canada.

Thank you very much, honourable senators.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

nale. Ainsi, je vous demanderais de tenir compte de toutes les séances d'information que vous avez entendues, et d'utiliser vos propres connaissances en gardant ceci à l'esprit: essayez de rendre les forces canadiennes la meilleure armée possible, en tenant compte de tous les facteurs en cause dans un pays comme le Canada.

Merci beaucoup, honorables sénateurs.

La séance est levée.

Canada Post
Postage paid
Postes Canada
Port payé

Third class
Troisième classe

K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESS—TÉMOIN

LGen Jacques Chouinard (Ret.), Westmount, Quebec.

LGen Jacques Chouinard (ret.), Westmount (Québec).

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0

Government Publications

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81

SENATE OF CANADA

Standing Senate Committee on Foreign Affairs

Proceedings of the Subcommittee on

National Defence

Chairman:
The Honourable PAUL C. LAFOND

Tuesday, May 19, 1981

Issue No. 17

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981

SÉNAT DU CANADA

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères

Délibérations du sous-comité sur la

Défense nationale

Président:
L'honorable PAUL C. LAFOND

Le mardi 19 mai 1981

Fascicule nº 17

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

27978—1

THE SUBCOMMITTEE ON
NATIONAL DEFENCE

The Honourable Paul C. Lafond, *Chairman*
The Honourable Jack Marshall, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Buckwold
*Flynn
Grosart
Hicks
Lafond
Langlois
Marshall
McElman
Molgat
Molson
Neiman
*Perrault
Roblin
Smith
Thompson
van Roggen
Yuzyk—(15)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE SOUS-COMITÉ SUR LA
DÉFENSE NATIONALE

Président: L'honorable Paul C. Lafond
Vice-président: L'honorable Jack Marshall

Les honorables sénateurs:

Buckwold
*Flynn
Grosart
Hicks
Lafond
Langlois
Marshall
McElman
Molgat
Molson
Neiman
*Perrault
Roblin
Smith
Thompson
van Roggen
Yuzyk—(15)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, May 14, 1980:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator van Roggen moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence.

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 mai 1980:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standng Senate Committee on Foreign Affairs, Thursday, June 12, 1980:

"Pursuant to Rule 77(4) of the Rules of the Senate, the Honourable Senator Lafond moved, seconded by the Honourable Senator Stanbury:

"That a Subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to be known as the Subcommittee on National Defence, be appointed;

That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence; and

That the Subcommittee be composed of the Honourable Senators Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen and Yuzyk."

Extrait des Procès-verbaux du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, le jeudi 12 juin 1980:

«Conformément à l'article 77(4) du Règlement du Sénat l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury:

«Que soit créé un sous-comité du comité sénatorial permanent des affaires étrangères qui porterait le nom de sous-comité sur la défense nationale;

Que le sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant; et

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen et Yuzyk.»

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 19, 1981
(20)

[*Text*]

The Subcommittee on National Defence met this day at 3:12 p.m., the Chairman, the Honourable Senator Lafond, presiding.

Present: The Honourable Senators Hicks, Lafond, Marshall, McElman, Molson, Neiman and Smith. (7)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Roger Hill, Deputy Director.

Witnesses:

From the Department of National Defence:

Gen R. M. Withers, Chief of the Defence Staff;

MGen John P. Wolfe, Judge Advocate General;

BGen R. G. Therriault, Director General, Personnel Careers Officers; and

Col F. Karwandy, Deputy Judge Advocate General/Advisory.

The Subcommittee resumed consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, respecting matters on National Defence.

The Chairman introduced Gen Withers, who made a short statement. Col Karwandy made a lengthy statement. The witnesses then answered questions put to them by members of the Subcommittee.

At 5:12 p.m. the witnesses departed and the Subcommittee continued *in camera*.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 19 MAI 1981
(20)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 15 h 12 sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (président).

Présents: Les honorables sénateurs Hicks, Lafond, Marshall, McElman, Molson, Neiman et Smith. (7)

Aussi présent: Du Centre parlementaire des affaires étrangères et du commerce extérieur: M. Roger Hill, sous-directeur.

Témoins:

Du ministère de la Défense nationale:

Gen R. M. Withers, chef de l'état-major de la défense;

Mgen John P. Wolfe, juge-avocat général;

Bgen R. G. Therriault, directeur général, Carrières militaires (Officiers); et

Col F. Karwandy, juge-avocat général adjoint/consultations.

Le Sous-comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 12 juin 1980 portant sur les questions ayant trait à la défense nationale.

Le président présente le général Withers qui fait une brève déclaration. Le colonel Karwandy fait une assez longue déclaration. Les témoins répondent ensuite aux questions qui leur sont posées par les membres du Sous-comité.

A 17 h 12, les témoins se retirent et le Sous-comité poursuit ses travaux à huis-clos.

ATTESTÉ:

Le greffier du Sous-comité

Patrick Savoie

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, May 19, 1981

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Subcommittee on National Defence, met this day at 3 p.m. to consider matters relating to national defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, this is a special meeting we are having this afternoon. We are happy to see the Chief of the Defence Staff with us together with his assistants from the Judge Advocate General's office to address a question that was put to them three or four weeks ago. We all know what is involved from the notice of the meeting we had. General Withers, once more welcome and you are at bat.

Gen R. M. Withers, Chief of the Defence Staff, Department of National Defence: Thank you, Mr. Chairman. I should like to introduce the officials who are present with me today. The Judge Advocate General, Major General Wolfe, the Deputy Judge Advocate General/Advisory, Colonel Karwandy, and from the personnel group, the Director General of Persons and Careers for Officers, Brigadier General Therriault.

With that, Mr. Chairman, if I might, I will ask Colonel Karwandy to brief us on this important subject.

Colonel F. Karwandy, Deputy Judge Advocate Gen/Advisory, Department of National Defence: Mr. Chairman, honourable senators, this briefing is presented in response to Senator McElman's question to Lieutenant General Carswell during the course of proceedings of this committee on the seventh of April, 1981, requesting information as to the concerns that the Canadian forces have in respect of the provisions of the proposed Charter of Rights and Freedoms which at the time was before Parliament.

Mr. Chairman, with your kind indulgence, because of their relevance to Senator McElman's question, I am also including in this briefing comments respecting the anti-discriminatory provisions of the Canadian Human Rights Act as well as comments concerning several amendments to that act which have been proposed, the effect of which would be to extend the present proscribed grounds of discrimination. With you permission I would like to begin this briefing by dealing with the problems raised by the Canadian Human Rights Act and the proposed amendments.

You will recall that Lieutenant-General Carswell, in his response to Senator McElman, alluded briefly to a concern that the Canadian forces have arising out of the enactment of legislation which, although legally binding upon the forces, does not appear to have taken into account the unique status and requirements of the Canadian forces. You may also recall that Lieutenant-General Carswell went on to describe briefly some of the factors which he considered make the Canadian Forces unique.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 19 mai 1981

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, sous-comité sur la défense nationale, se réunit aujourd'hui à 15 h afin d'étudier des questions concernant la défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, notre réunion de cet après-midi est spéciale. Nous sommes heureux d'avoir parmi nous le chef de l'état-major de la défense, ainsi que ses collègues du bureau du juge-avocat général, qui ont accepté de répondre à une question qui leur a été posée il y a trois ou quatre semaines. Nous savons tous de quoi il s'agit, grâce à l'avis de réunion que nous avons reçu. Je vous souhaite encore une fois la bienvenue, général Withers, et la parole est à vous.

Gen R. M. Withers, chef de l'état-major de la défense, ministère de la Défense nationale: Merci, monsieur le président. J'aimerais vous présenter les hauts fonctionnaires qui m'accompagnent aujourd'hui: major-général Wolfe, juge-avocat général, le colonel Karwandy, juge-avocat général adjoint/consultations, et, du groupe du personnel, le directeur général du personnel et des carrières et nominations supérieures, le brigadier général Therriault.

Si vous me permettez, monsieur le président, j'aimerais céder la parole au colonel Karwandy, qui nous exposera ce sujet important.

Le colonel F. Karwandy, juge-avocat général adjoint/consultations, ministère de la Défense nationale: Monsieur le président honorables sénateurs, je réponds aujourd'hui à une question posée par le sénateur McElman au lieutenant-général Carswell, pendant la séance de ce comité tenue le 7 avril 1981. Le sénateur McElman voulait être renseigné sur les préoccupations des forces canadiennes, relativement aux dispositions du projet de Charte des droits et libertés que le Parlement étudiait à l'époque.

Monsieur le président, si vous me le permettez j'inclus dans cette présentation, étant donné leur pertinance à la question posée par le sénateur McElman, des commentaires sur les dispositions anti-discriminatoires de la Loi canadienne sur les droits de la personne et d'autres en sujet de plusieurs projets de modification de cette loi qui aurait pour effet d'étendre les présents motifs prohibés de discrimination. Je vais commencer par les problèmes soulevés par la Loi canadienne sur les droits de la personne et les modifications qu'on propose d'y apporter.

Vous vous souviendrez que le lieutenant-général Carswell, dans sa réponse au sénateur McElman, a fait allusion, brièvement, à une inquiétude qu'ont les forces Canadiennes du fait de la promulgation d'une loi qui, bien qu'elle lie les Forces, ne semble pas avoir tenu compte du statut et des exigences uniques des Forces canadiennes. Vous vous souviendrez aussi que le lieutenant-général Carswell a décrit certains des facteurs qui, d'après lui, rendent les Forces canadiennes uniques.

[*Text*]

Without wishing to restate Lieutenant-General Carswell's comments there is, however, one point concerning the status of the Canadian forces that has, we I think, been ignored or perhaps forgotten in the enactement of "human rights" type of legislation, which bears repeating. That point is that the Canadian forces is an organization the sole purpose of which is to train and maintain servicemen and servicewomen for combat readiness. Servicemen and servicewomen are not public servants in uniform. Public servants are not trained to kill an enemy as a normal part of their employment as are members of the Canadian forces, nor are public servants, by virtue of the terms of their employment, required to be ready and willing to sacrifice their lives for Canada should the need arise as is the case with members of the Canadian forces. The fact of the matter is that the Canadian forces in an organization unlike any other in Canadian society in its role and purpose and the special requirements, such as the Code of Service Discipline, it imposes upon the persons serving in it. Although the special status of military forces is apparent to a nation's citizens during times of war, that is not necessarily the case during a period of extended peace such as has prevailed in Canada since the end of the Korean conflict. Accordingly, it is difficult for Canadians who are not serving in the forces or who have had no previous military service to appreciate the unique role and special requirements of the Canadian forces.

The uniqueness of national armed forces and their special requirements are recognized by most, if not all, nations and, accordingly, it is frequently the case that specific provision is made in national legislation exempting the armed forces from its application. To cite but one example of this situation the British armed forces are specifically exempted from the application of the United Kingdom Sex Discrimination Act, 1975, and the Employment Protection Act, 1975. We have no information that the exclusion of the armed forces from the United Kingdom legislation has been made the subject of any public or political disapproval or that it has, in any way, adversely affected human rights in the United Kingdom.

Since the Canadian Human Rights Act has been in effect in Canada since 1 March, 1978, and applies, without reservation, to the Canadian forces we have acquired some experience in dealing with complaints made by persons alleging discrimination against the Canadian forces. Although the Canadian Human Rights Act includes, as proscribed grounds of discrimination, race, national or ethnic origin, colour, religion, age, sex, marital status, conviction for which a pardon has been granted and, in matters related to employment, physical handicap, we have had experience only with cases involving age, religion, sex, marital status and physical handicap. Without going into the details of those cases, some of which have been settled, I must state that in negotiating settlement of the cases the approach taken by those acting on behalf of the complainants has been to ignore, to varying degrees, the requirements of the Canadian forces and accordingly, to simply process the complaints in the manner they would have been dealt with had they involved a civilian organization. The difficulty is compounded by the apparent lack of knowledge of military matters on the part of most of the persons dealing with the complaints on behalf of complainants. This is a matter of particular concern to the Canadian forces since there

[*Traduction*]

Sans vouloir reprendre les commentaires du lieutenant-général Carswell, il y a cependant un point concernant le statut des forces canadiennes dont, d'après nous, on n'a pas tenu compte au moment de la promulgation d'une loi sur les «droits de la personne» et qui mérite d'être touché. C'est le suivant: les Forces canadiennes n'ont d'autre but que la formation de militaires, homme et femmes, qu'elles doivent maintenir en état de combattre. Ces soldats ne sont pas des fonctionnaires en uniforme. Les fonctionnaires ne sont pas entraînés à tuer un ennemi, dans le cadre normal de leur emploi, comme le sont les membres des forces canadiennes. Les fonctionnaires ne doivent pas non plus, aux termes de leurs conditions d'emploi, se tenir prêts à sacrifier leur vie pour le Canada, si le besoin s'en fait sentir, comme c'est le cas pour les membres des Forces canadiennes. Le fait est que les Force canadiennes constituent une organisation dont le rôle, le but et les exigences spéciales et notamment le Code de discipline militaire, n'ont pas d'équivalent dans la société canadienne. Bien que le statut spécial des militaires soit évident aux citoyens en temps de guerre, il n'en est pas nécessairement ainsi en période de paix prolongée, comme celle qui dure au Canada depuis la fin du conflict coréen. Ainsi, les Canadiens qui ne servent pas dans les forces ou qui n'ont fait aucun service militaire, peuvent difficilement apprécier le rôle unique et les exigences spéciales des forces canadiennes.

Le caractère unique des forces armées nationales et leurs exigences spéciales sont admis par la plupart, sinon par le totalité des pays, et, par conséquent, des dispositions précises sont souvent prévues dans des lois nationales exemptant les forces armées de leur application. Pour ne citer qu'un exemple, les forces armées britanniques sont explicitement exemptées de l'application de la *Sex Discrimination Act, 1975* et du *Employment Protection Act, 1975* du Royaume-Uni. Aucune donnée ne nous indique que l'exclusion des forces armées et l'application de la loi britannique aient donné lieu à une opposition politique ou publique ou que d'une façon ou d'une autre, elles aient été préjudiciables aux droit de la personne, dans le Royaume-Uni.

Puisque la Loi canadienne sur les droits de la personne est en vigueur depuis le 1er mars 1978 et s'applique, sans réserve, aux Forces canadiennes, nous avons acquis une certaine expérience en matière de plaintes formulées par des personnes accusant les Forces canadiennes de discrimination. Bien que la Loi canadienne sur les droits de la personne inclut, parmi ses motifs prohibés de distinction, la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, l'âge, le sexe, la situation de famille, les condamnations pour lesquelles un pardon a été accordé et, en ce qui a trait à l'emploi, les handicaps physiques, nous avons eu des cas liés à l'âge, à la religion, au sexe, à la situation de famille et aux handicaps physiques. Sans entrer dans les détails de ces cas, dont certains ont été réglés, je dois dire que, dans la négociation en vue de leur règlement, ceux qui agissent au nom des plaignants ont, à divers degrés, choisi d'ignorer les exigences des Forces canadiennes et, par conséquent, de traiter les plaintes comme s'ils traitaient avec une organisation civile. La difficulté est aggravée par le manque de connaissances apparent des questions militaires, de la part de presque toutes les personnes traitant des plaintes au nom des plaignants. Cette question préoccupe particulièrement les Forces canadiennes étant donné, au moins dans certains cas, l'

[*Text*]

is, at least in some cases, great difficulty in articulating the forces's position to a person who is totally unfamiliar with the military. The matter of the adequate articulation of the forces' position is so important because of the fact that the only defence or exception of substance to an allegation of discrimination under the act is that of "bona fide occupational requirement". In those cases where the Canadian forces have been unsuccessful in establishing a bona fide occupational requirement, adjustments or changes to long standing military policies have been required to be made. The effect of such changes on the military efficiency of the Canadian forces cannot be judged at this time. While it is not part of our purpose to be unduly pessimistic, one can be certain that at least some of the changes in standards of medical and physical fitness, modifications to clothing and equipment and training standards which have been or may in the future, be imposed upon the Canadian forces because of successful complaints under provisions of the Canadian Human Rights Act will prove to have an adverse effect upon the combat readiness and efficiency of the forces. Unfortunately these adverse effects are not likely to manifest themselves outside of the crucible of actual combat operations.

While a number of the present provisions of the Canadian Human Rights Act have been the cause of concern to the Canadian forces for the reasons stated, a number of additional grounds of discrimination have been proposed from time to time which, if added to the act, could have the gravest of consequences for the Canadian forces. Most of those amendments were proposed, in the first instance, by the National Conference on Human Rights which was held in Ottawa in December, 1978, and have since been recommended for inclusion in the act by the Canadian Human Rights Commission in its annual reports to Parliament. The amendments proposed, which it is suggested could have serious consequences for the Canadian forces, would add the following to the list of grounds on which discrimination is prohibited by the act:

a. opinion, belief or creed

b. sexual orientation

c. criminal or penal convictions

d. mental and physical handicap

While it is quite true that most of the present practices and policies of the Canadian forces which have application to such matters as political belief, sexual orientation, criminal or penal convictions and mental and physical handicap could be successfully defended on the basis of bona fide occupational requirements, there is also some considerable risk that that will not invariably be the case. The cases that slip through are bound to create a degree of upheaval in the forces, the consequences of which are difficult to forecast.

The matter of discrimination based on political belief has been raised on previous occasions. It has always been the view of the Canadian forces that if political belief were included in the act as a proscribed ground of discrimination it would inhibit the control the forces now exercise over the employment or promotion of individuals whose political beliefs or activities are ascertained to be hostile or harmful to the

[*Traduction*]

grande difficulté à exposer la situation des Forces à une personne qui n'est pas du tout au courant des questions militaires. Le fait d'exposer de façon adéquate la situation des Forces est important, en raison du fait que la seule défense ou exception valable à une allégation de discrimination aux termes de la loi est celle de «l'exigence occupationnelle de bonne foi». Dans les cas où les Forces canadiennes ont réussi à établir une exigence occupationnelle de bonne foi, des rajustements ou des modifications à des politiques militaires qui existent depuis longtemps ont dû être faits. Les effets de ces modifications sur l'efficacité militaire des Forces canadiennes ne peuvent pas être jugés maintenant. Même si nous ne devons pas être indûment pessimistes, on peut être certain qu'au moins certaines de ces modifications se rapportant aux normes médicales et de bonne forme physique, à la tenue vestimentaire et à l'équipement militaire, ainsi qu'à l'entraînement qui ont été ou qui seront imposés à l'avenir aux Forces canadiennes, en raison des plaintes portées en vertu des dispositions de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* auront des effets nuisibles sur l'efficacité des Forces au combat. Malheureusement il est peu probable que ces effets nuisibles ne se manifestent, hors des opérations de combat.

Un certain nombre des dispositions actuelles de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* ont causé des inquiétudes aux Forces canadiennes pour les raisons énumérées, mais d'autres motifs de discrimination ont été proposés de temps en temps qui, s'ils sont ajoutés à la loi, pourraient avoir les conséquences les plus graves pour les Forces canadienes. La plupart de ces modifications ont été proposées en premier lieu par la Conférence nationale sur les droits de la personne, qui a été tenue à Ottawa en décembre 1978, et que la Commission canadienne des droits de la personne a, depuis, recommandé d'insérer dans la loi, dans son rapport annuel au Parlement. Les modifications proposées qui, à mon avis, pourraient avoir des conséquences graves pour les Forces canadiennes, ajouteraient ce qui suit à la liste des motifs de discrimination interdits dans la loi:

a. opinion, croyance ou confession

b. orientation sexuelle

c. condamnation criminelle ou pénale

d. handicap physique et mental

Il est vrai que la plupart des pratiques et politiques actuelles des Forces canadiennes s'appliquant à des questions comme les croyances politiques, l'orientation sexuelle, les condamnations et le handicap physique et mental pourraient être défendues avec succès en s'appuyant sur les exigences occupationnelles de bonne foi, mais il y a aussi un risque considérable que ce ne sera pas invariablement le cas. Ces cas ne peuvent que créer dans les Forces, certains bouleversements dont les conséquences sont difficiles à prédire.

La question de discrimination fondée sur les croyances politiques a déjà été soulevée. Les Forces canadiennes ont toujours estimé que, si les croyances politiques étaient insérées dans la loi comme motifs interdisant la discrimination, elles empêcheraient le contrôle qu'exercent actuellement les Forces sur l'emploi ou la promotion des personnes dont les croyances ou les activités politiques sont considérées comme hostiles ou

[*Text*]

processes of parliamentary democracy. In addition, because Canada is a member of several closely-knit international defence alliances, such as NORAD and NATO, it receives from and shares with other member nations a quantity of sensitive classified information. Should Canada be required to enrol persons in the Canadian forces without regard to political belief, it is very likely that such action would result in a re-assessment, by other member nations, of their positions respecting the sharing of sensitive information with Canada. This would inevitably be the case where the political views or beliefs of the persons allowed to enrol in the Canadian Forces were hostile to or markedly at variance with the political beliefs held by other member nations, and would result in severe restrictions being placed upon the release of sensitive information to Canada, or, in the extreme, a complete denial of all such information. The consequences of such action would not only jeopardize Canada's membership in its present alliances, but would also have a serious negative effect upon Canada's military effectiveness and preparedness.

The matter of sexual preference or orientation, if included in the act as a proscribed ground of discrimination, would create serious problems for the Canadian forces. Some of those problems are, firstly, a homosexual runs a very high risk of blackmail, even in cases where his homosexual tendencies are known. The implications of this are not too difficult to imagine. Secondly, history has shown that homosexual conduct undermines morale and creates conflicts of interpersonal relationships which would have a detrimental effect upon the operational efficiency of the Canadian Forces particularly in isolated posts, aboard ships and aircraft and in those locations where a substantial portion of the forces is billetted in barracks. Thirdly, there is the responsibility for the maintenance, in the eyes of the Canadian public, of a proper image for the Canadian forces. In that regard we feel that the Canadian public may not yet be prepared to accept homosexuals as members of the armed forces. In this connection, the monastic way of life, the close living quarters and the lack of free choice as to where or with whom one will be quartered is relevant.

The matter of criminal or penal conviction, if included in the act as a proscribed ground of discrimination, would mean that a prospective employer or recruiter, such as the Canadian forces, would be unable to reject a recruit on the basis of a previous conviction where the sentence consequent to the conviction has been served. With all respect to the proponents of this ground of discrimination, we feel that it is essential for a potential employer such as the Canadian forces not only to be informed of the nature or circumstances of the offences committed by the applicant, so as to be in a position to make a responsible decision as to the suitability of that person for enrolment, but also to retain a discretion as to whether such person is suitable for enrolment in the Canadian forces. Without such knowledge and discretion, the Canadian forces could very well find themselves in the position of having to enrol the

[*Traduction*]

nuisibles au processus de démocratie parlementaire. En outre, le Canada, étant membre d'un grand nombre d'alliances internationales étroitement liées, comme la Direction générale de l'aide norvégienne au Tiers monde ou l'OTAN, il reçoit et partage avec les autres pays membres une certaine quantité de renseignements confidentiels. Si le Canada était obligé d'engager des personnes dans les Forces canadiennes, sans tenir compte de leurs croyance politiques, il est très probable qu'une telle mesure entraînerait une réévaluation par les autres pays membres de leur attitude concernant le partage des renseignements confidentiels avec le Canada. Ceci serait inévitablement le cas, si le point de vue ou les croyances politiques des personnes engagées dans les Forces canadiennes étaient hostiles, ou variaient de façons marquées avec les croyances politiques des autres pays membres, et entraîneraient de sévères restrictions sur l'accès du Canada à des renseignements confidentiels ou, à la limite, un refus complet d'accès à ces renseignements. Une telle mesure aurait pour conséquence, non seulement de compromettre la participation du Canada dans ses alliances actuelles, mais aurait aussi un effet négatif grave sur l'efficacité militaire du Canada.

La question de préférence ou d'orientation sexuelle, si elle était incluse dans la loi comme un motif interdisant la discrimination, créerait des problèmes graves aux Forces canadiennes. Certains de ces problèmes seraient premièrement, qu'un homosexuel court de graves risques d'être soumis au chantage même dans les cas où ses tendances homosexuelles sont connues. Il n'est pas très difficile d'imaginer la portée de cette mesure. Deuxièmement, l'expérience a montré qu'une conduite homosexuelle saperait à la base la morale et créerait des conflits dans les relations interpersonnelles qui auraient un effet préjudiciable sur l'efficacité opérationnelle des Forces canadiennes, particulièrement dans des postes isolés, à bord des bateaux et des avions et dans les endroits où une partie importante des forces est logée dans des barraques. Troisièmement, il y a la responsabilité de maintenir, aux yeux du public canadien, une bonne image des forces armées. A cet égard nous sommes d'avis que le public canadien n'est peut-être pas encore prêt à accepter des homosexuels comme membres des Forces armées. Sur ce rapport, il convient de mentionner la vie monastique, la vie en commun dans les locaux restreints et l'absence de choix de l'endroit et des personnes avec qui on sera logé.

La question de condamnation criminelle ou pénale, si elle est incluse dans la loi comme motif interdisant la discrimination signifierait qu'un employeur ou un agent de recrutement éventuel, comme les Forces canadiennes, ne pourrait refuser une recrue en s'appuyant sur une condamnation précédente où il a purgé sa peine. Tout en respectant les défenseurs de ce motif de discrimination, nous sommes d'avis qu'il est essentiel pour un employeur potentiel, comme les Forces canadiennes, d'être non seulement informé de la nature ou des circonstances de l'infraction commise par le candidat, afin d'être en mesure de prendre une décision responsable sur l'aptitude de cette personne à s'engager, mais aussi d'obtenir un pouvoir discrétionnaire pour décider si cette personne est apte à faire partie des Forces canadiennes. En l'absence de telles connaissances et d'un tel pouvoir discrétionnaire, les Forces canadiennes pou

[*Text*]

convicted thief or embezzler as a financial clerk. Also, for the Canadian forces to be required to enrol a person whose record reflects a propensity for criminal violence or association with criminals, having regard to the great range of lethal weapons and explosives available to persons in the Canadian forces, would constitute a risk which is totally unacceptable to the Canadian forces. Similarly, the enrolment of persons previously convicted of drug trafficking and related offences would introduce a factor into the Canadian forces which could have a very serious negative impact upon morale and the maintenance of military discipline.

Finally, dealing with the recommendation that the present definition of the word "handicapped,' in the act be extended to include mentally handicapped persons and individuals with emotional and learning disabilities, I want to point out that the enrolment standards of the Canadian forces presently require that an applicant must not only meet high physical fitness standards but must also demonstrate or evince emotional stability and mental capability so as to be able to acquire those technical skills and qualifications which will enable him or her to function as an efficient member of the Canadian forces in a military environment.

Additionally, recruits must possess potential to advance, not only in the technical trades, bu also in the rank structure of the forces. The technical skills and knowledge which a serviceman or servicewoman are required to acquire are becoming more manifold and complex as new equipment is introduced for use in the forces. There is no indication that this aspect will stabilize in the future and, therefore, the future personnel requirements of the Canadian forces will demand a serviceman or servicewoman with even higher physical, mental and emotional capabilities than is now the case. Accordingly, there would appear to be little, if any place, either now or in the future, for a person to aspire to a careeer in the Canadian forces who does not possess high physical, mental and emotional qualities and capabilities. Last but not least there is the matter of the severe risk to lives and property which would result from allowing emotionally handicapped persons access to weapons and explosives which are in the inventory of the Canadian forces.

Although we do not wish to appear to be unduly negative about the proposed amendments mentioned we are of the view that those suggested additional grounds, if incorporated in the Canadian Human Rights Act and made applicable to the Canadian forces, would almost certainly prove to be detrimental to the efficient operation of the Canadian forces.

Before leaving the matter of anti-discrimination legislation, there is one other important matter that I want to draw to your attention. Subsection 15(1) of the Canadian Charter of Rights and freedoms, as now drafted provides that:

> Every individual is equal before and under the law and has the right to the equal protection and equal benefit of the law without discrimination and, in particular, without discrimination based on race, national or ethnic origin, colour, religion, sex, age or mental or physical disability.

[*Traduction*]

raient très bien être obligées d'embaucher comme commis comptable une personne reconnue coupable de vol ou d'escroquerie. Elles pourraient également être contraintes de recruter une personne dont le dossier indique une tendance naturelle à la violence ou à la fréquentation de criminels, ce qui, compte tenu du grand nombre d'armes meurtrières et d'explosifs utilisés dans les Forces, constituerait un risque tout à fait inacceptable. De même, le recrutement de personnes précédemment reconnues coupables de traffic de drogue et d'offenses connexes, pourrait être préjudiciable au moral et à la discipline militaire.

Enfin, pour en venir à la recommandation selon laquelle la définition actuelle du terme «handicapé» dans la loi devrait inclure les personnes affectées d'un handicap mental ou de troubles émotionnels ou d'apprentissage, je tiens à souligner que les Forces canadiennes exigent des candidats, non seulement qu'ils satisfassent à des normes très élevées de forme Physique, mais qu'ils démontrent une stabilité émotionnelle et une capacité mentale qui leur permettront d'acquérir les techniques et les qualités professionnelles qui en feront des membres efficaces des forces militaires.

En outre, les recrues doivent avoir des possibilités d'avancement, non seulement dans les métiers techniques, mais également dans les rangs. Les connaissances techniques que doit posséder un militaire se multiplient et deviennent plus complexes, à mesure que du nouvel équipement est utilisé. Cette tendance ne semble pas vouloir s'arrêter, et les Forces canadiennes devront donc désormais exiger des militaires des aptitudes physiques, mentales et émotionnelles encore plus élevées. Par conséquent, il n'y aurait pas lieu que celui qui ne possède pas des qualités et aptitudes physiques, mentales et émotionnelles élevées aspire à une carrière dans les Forces armées canadiennes. Le dernier point, mais non le moindre, a trait aux risques élevés que courrait la population et la propriété si on accordait à des personnes émotionnellement handicapées l'accès aux armes et explosifs que possèdent les Forces armées.

Je ne veux pas m'opposer aux modifications proposées, mais nous sommes d'avis que, si elles étaient incorporées à la Loi canadienne sur les droits de la personne et applicables aux Forces armées canadiennes, elles nuiraient certainement au fonctionnement efficace de l'année.

Avant de passer à autre chose, j'aimerais attirer votre attention sur un autre point important. Le paragraphe 15(1) de la Charte canadienne des droits et libertés, tel qu'il est rédigé, stipule que:

> La Loi ne fait exception de personne et s'applique également à tous et tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination, notamment des discriminations fondées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou l'incapacité physique.

[*Text*]

Please note that with the exception of marital status, conviction for which a pardon has been granted and the relation of physical handicap to employment, the proscribed grounds of discrimination are identical to those set out in the Canadian Human Rights Act.

The important difference, however, between subsection 15(1) of the Charter and the anti-discrimination provisions of the Canadian Human Rights Act is that no exception whatsoever is provided for in the former, while in the case of the latter the exception, amongst others, of *bona fide* occupational requirement is provided. Thus an employer, subject to both the provisions of the Charter and the Canadian Human Rights Act could find himself in a most difficult position when faced with, for example, an allegation of practising discrimination involving age. The complainant could, at his option, lodge his complaint with the Canadian Human Rights Commission pursuant to the provisions of the Canadian Human Rights Act and/or initiate proceedings in an appropriate court under the provisions of subsection 15(1) of the Charter.

Since the exception of *bona fide* occupational requirement is available to the employer in the case of the complaint laid under the Canadian Human Rights Act a successful claim based on that exception could defeat the complaint thus absolving the employer from fault insofar as that act is concerned. Since, however, there is no exception available to the employer against whom proceedings have been initiated under subsection 15(1) of the Charter, the only defence which he would appear to have to the charge is that there was no truth in the allegation of discrimination. Although one can speculate that in time, courts will establish precedents which will assist employers in determining the legality of their employment policies and practices which might be affected by proscribed grounds of discrimination, those employers against whom allegations of discrimination are brought immediately or soon after the Charter becomes law, will not have the benefit of any specific legislative defences available to them.

I should hasten to add that the foregoing problem applies to all employers bound by the provisions of the Charter and the Canadian Human Rights Act. However, we suggest that at least in the areas of the proscribed grounds of age, sex and mental and physical disability, the potential for harm to the Canadian forces is far greater than is the case for other employers. Because of the special status and requirements of the Canadian forces which were referred to earlier, there is little doubt in our minds that the unconstrained application of subsection 15(1) in the areas of age, sex and disability would likely have a most serious negative effect upon the recruitment, management and operational efficiency and readiness of the Canadian forces.

Ironically, it seems that many of these so-called "human rights" laws would require the Canadian forces to enrol, in peacetime, many persons who, experience has shown, are precisely those in respect of whom strong representations would be made for exemption from any form of compulsory military service that might be required in wartime.

[*Traduction*]

Je tiens à souligner que, exception faite de l'État civil, de toute condamnation à la suite de laquelle l'accusé à été gracié et du lien entre un handicap physique et l'emploi, les motifs de discrimination proscrits sont les mêmes que ceux énumérés dans la Loi canadienne sur les droits de la personne.

La différence importante, toutefois, entre le paragraphe 15(1) de la Charte et les dispositions anti-discriminatoires de la Loi canadienne sur les droits de la personne est que la première ne prévoit aucune exception, quelle qu'elle soit, alors que la deuxième prévoit l'exception, entre autres, que constituent les exigences professionnelles émises de bonne foi. Ainsi, un employeur, compte tenu des dispositions de la Charte et de la Loi canadienne sur les droits de la personne, pourrait se retrouver dans une situation des plus délicates, s'il était accusé, par exemple, de discrimination fondée sur l'âge. L'intéressé pourrait, à son choix, porter plainte devant la Commission canadienne des droits de la personne en vertu des dispositions de la Loi canadienne sur les droits de la personne ou intenter des poursuites devant un tribunal jugé compétent, en vertu des dispositions du paragraphe 15(1) de la Charte.

Puisque l'employeur peut invoquer l'exception des exigences professionnelles émises de bonne foi, si la plainte est formulée en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne, il pourrait, en vertu de la Loi, être lavé de tout blâme. Cependant, vu qu'il ne peut invoquer aucune exception, si des poursuites sont intentées en vertu du paragraphe 15(1) de la Charte, il aurait comme seul recours la possibilité de nier l'allégation de discrimination. Bien qu'on puisse déjà prévoir que les tribunaux créeront des précédents qui aideront les employeurs à prouver la légalité de leurs politiques et pratiques d'emploi, sur lesquelles pourraient porter les motifs proscrits de discrimination, les employeurs contre qui des allégations de discrimination seront portées, immédiatement ou dès que la Charte sera devenue loi, ne pourront bénéficier d'aucun recours législatif précis.

Je me hâte d'ajouter que le problème susmentionné s'applique à tous les employeurs liés par les dispositions de la Charte et de la Loi canadienne sur les droits de la personne. Cependant, nous tenons à préciser que, pour ce qui est du moins de la discrimination fondée sur l'âge, le sexe et l'incapacité mentale et physique, il pourrait y avoir beaucoup plus de préjudice causé aux Forces armées canadiennes qu'à tout autre employeur. En raison du statut et des exigences spéciales des Forces armées canadiennes dont il a été question plus tôt, il ne fait pour nous aucun doute que l'application intégrale du paragraphe 15(1) pour ce qui est de l'âge, du sexe et de l'incapacité, aurait les répercussions les plus négatives sur le recrutement, la gestion et l'efficacité opérationnelle des Forces canadiennes.

Curieusement, il me semble que bon nombre de ces soi-disant lois sur les «droits de la personne» exigeraient que les forces canadiennes enrôlent, en temps de paix, de nombreuses personnes qui, l'expérience l'a démontré, sont précisément celles qu'on tenterait d'exempter de quelque forme que ce soit de service militaire obligatoire en temps de guerre.

[*Text*]

I now want to move to the concerns which the Canadian forces have in respect of the provisions of the proposed Canadian Charter of rights and Freedoms insofar as they might affect the operation of the Code of Service Discipline within the Canadian forces. I am pleased to say that the only concern of the Canadian forces arises out of the provisions of section 10(b) of the charter which will provide that everyone has the right on arrest or detention "to retain and instruct counsel without delay and to be informed of that right". To put this provision in its proper perspective or context, you must appreciate that within the Canadian forces there are two systems of trial with respect to persons accused of having committed a service offence. On the one hand, there is a system of courts martial for the trial of more serious offences, or for the trial of an accused who has, under appropriate regulations, elected trial by court martial. At a court martial the Crown's case is presented by a legally trained officer provided from the staff of the Judge Advocate General, while the accused is represented by a legally qualified officer from the staff of the JAG or by counsel retained by the accused privately at his own expense. On the other hand, there is a system of summary trials consisting essentially of those conducted by a commanding officer. Counsel, in the legal sense of the word, is not permitted to appear on behalf of an accused at a summary trial, although an assisting officer will be provided if an accused so requests. I should add here that whenever an accused is charged with the commission of an offence under section 120 of the National Defence Act—that is the section incorporating Criminal Code and offences under other acts of Parliament—he or she is given the right to elect trial by court martial.

The concern which we have in respect of section 10(b) is the possibility that a court will interpret that section to mean that an accused has the right to retain and instruct counsel of his choice and, further, that it is implicit in the right that counsel will appear on his behalf at the summary trial if the accused so wishes.

There are, at the present time, approximately 10,000 summary trials held annually within the Canadian forces, and it is evident that the system could simply not operate if an accused were to be represented by counsel. In addition, many of those trials involve personnel who are serving under operational conditions at sea, with the Canadian forces in Europe and the Middle East, or otherwise outside Canada. In such circumstances, the maintenance of discipline requires that summary trials be conducted despite the fact that the accused person cannot, in many cases, be given access to adequate counsel. In wartime, the number of such cases would be greatly increased, and the need to deal with them quickly under circumstances when counsel was not available would become more urgent.

It is axiomatic that the Canadian forces could not discharge the function for which they were created unless they can maintain and enforce rigid adherence to discipline. The system of summary trials is central to the whole idea of discipline within the Canadian forces. Thus it is apparent that some means will have to be found to resolve the dilemma that will exist if section 10(b) of the Charter is interpreted so as to

[*Traduction*]

J'aimerais parler des préoccupations des forces canadiennes au sujet des disposition du projet de Charte canadienne des droits et libertés relativement à l'application du Code de discipline militaire au sein des forces canadiennes. La seule préoccupation des forces canadiennes concerne l'alinéa 10b) de la Charte qui stipule que toute personne a le droit, en cas d'arrestation ou de détention, «d'avoir recours sans délai à l'assistance d'un avocat et d'être informé de ce droit». Si l'on classe cette disposition dans son véritable contexte, il faut se rappeler qu'au sein des forces canadiennes il existe deux procédures applicables aux personnes accusées d'infraction militaire. Il y a, d'une part, la cour martiale pour infractions plus graves ou pour le procès d'un accusé qui a, aux termes du règlement approprié, choisi de passer en cour martiale. Dans le cas d'un procès devant la cour martiale, le procureur de la couronne est un officier doté d'une formation juridique, qui fait partie du personnel du juge—avocat général, alors que l'accusé est représenté par un officier qualifié, recruté dans le personnel du juge-avocat général, ou encore, par un conseiller privé dont l'accusé a retenu les services à ses propres frais. D'autre part, il y a une procédure sommaire appliquée par un commandant. L'avocat, au sens juridique du terme, ne peut plaider au nom de l'accusé à un procès sommaire, bien qu'un officier pourrait le faire si l'accusé le demande. Il convient de noter que lorsque le prévenu est accusé d'avoir enfreint l'article 120 de la Loi de la défense nationale (cet article intègre le Code criminel et les infractions commises aux termes d'autres lois du Parlement), l'accusé peut choisir de passer en cour martiale.

Notre préoccupation au sujet de l'alinéa 10b) a trait à la possibilité que la cour interprète cet article comme signifiant que l'accusé a le droit d'avoir recours aux services de l'avocat de son choix et que la loi reconnaît implicitement à cet avocat le droit de défendre l'accusé à un procès sommaire si l'accusé le désire.

Il y a actuellement quelque 10,000 procès sommaires par année, au sein des forces canadiennes; de toute évidence, le système ne pourrait pas fonctionner si un accusé pouvait être représenté par un avocat. En outre, bon nombre de ces procès impliquent des membres du personnel qui servent dans des conditions opérationnelles en mer, au sein des forces canadiennes en Europe ou au Proche-Orient ou ailleurs à l'étranger. Dans ces cas, le maintien de la discipline exige la tenue de procès sommaires, en dépit du fait que l'accusé peut, dans de nombreux cas, avoir recours aux services d'un avocat. En temps de guerre, le nombre de cas de ce genre augmenterait considérablement et il serait nécessaire de régler ces cas, même dans le cas d'impossibilité d'avoir recours à un avocat.

Il va de soi que les forces canadiennes ne pourraient s'acquitter de leurs fonctions, si elles n'étaient pas en mesure de maintenir fermement la discipline. La procédure sommaire est à la base même de la discipline au sein des forces canadiennes. Il faudra donc trouver une solution au dilemme qui se posera, si l'alinéa 10b) de la Charte est interprété comme signifiant qu'un accusé subissant un procès sommaire a le droit d'avoir

[*Text*]

entitle an accused who is to be tried by summary trial to retain and instruct counsel. While no doubt a number of solutions could be found once the political decision has been taken to find them, the problem could perhaps best be resolved by a minor amendment to section 10(b), adding at the end of the section the words: "... except that nothing herein should be construed so as to give a right for such counsel to appear before a service tribunal other than a court martial.

The need for action before the Charter becomes law is particularly urgent. Should a challenge arise subsequent to the Charter becoming law without a suitable amendment to section 10(b), there is no doubt that the delay between a successful challenge and an appropriate amendment to the Charter would have disastrous results for the Canadian forces.

Mr. Chairman, that concludes my statement.

The Chairman: Thank you, Colonel Karwandy.

Did I understand you correctly in the early part of your presentation to say that the British forces are excluded from the Employment Protection Act?

Col Karwandy: That is correct, sir. That was passed in 1975.

The Chairman: Have you any views as to the rationale behind this exclusion, or is that outside your scope?

Col Karwandy: I do not think I am really in a position to answer that question. Sometime ago I read the *debates* of the British House when the legislation went through, but my recollection is not clear enough for me to comment on that.

The Chairman: Thank you. Perhaps we can ask our advisors to seek an answer to that question. Senator McElman?

Senator McElman: I should like to ask the witnesses whether they are aware of the parliamentary schedule, as proposed? If the Supreme Court were to return the proposals as laid before it as being valid in legal terms in their totality, there will be no amendments made, and that if Westminster then passes the resolution as proposed, the Charter would come into effect as it now stands. Your last comment was that a need for action was required before the charter becomes law. I would think that that would be imperative.

Major Gen Wolfe, Judge Advocate Gen, Canadian Armed Forces: If I may attempt to answer that, yes, we are aware of the difficulties that the schedule, as outlined in the newspapers, will give us.

Senator McElman: As outlined in Parliament.

Gen Wolfe: As reported in the newspapers, if I may, then. That precisely is why we are grateful for the opportunity to raise this problem in this forum now. If no amendments are intended, I hope it does not mean that the thing is cast in concrete and that there cannot be amendments, because I should like to think that if an important amendment were proposed action would be taken to ameliorate the consequences rather than to have nothing done about it. I am familiar with the proposed schedule, and if our interpretation of the problem is accurate, then there are problems inherent in it.

[*Traduction*]

recours aux services d'un avocat. Quoiqu'il ne fasse pas de doute qu'un certain nombre de solutions pourraient être trouvées par voie politique, le problème pourrait sans doute être mieux résolu en ajoutant à l'alinéa 10b) ce qui suit: « ... sauf que rien ne doit être interprété comme autorisant l'avocat à comparaître devant un tribunal des forces armées autre qu'une cour martiale.

Il faut absolument trouver une solution avant que la Charte n'entre en vigueur. S'il y avait une contestation après l'entrée en vigueur de la Charte sans que l'alinéa 10b) ait été modifié, la période de temps comprise entre le succès de la contestation et la modification voulue à la Charte aurait sans aucun doute des résultats désastreux pour les forces canadiennes.

J'ai terminé ma déposition, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie, colonel Karwandy.

Avez-vous effectivement déclaré au début de votre présentation que les forces britanniques ne sont pas régies par la Loi sur la protection de l'emploi?

Col Karwandy: C'est exact, monsieur. Cette exception est en vigueur depuis 1975.

Le président: Etes-vous en mesure d'expliquer cette exclusion?

Col Karwandy: Je ne crois pas être en mesure de répondre à cette question. J'ai lu le compte rendu des débats de la Chambre britannique au moment de l'adoption de la loi, mais je ne me les rappelle pas suffisamment.

Le président: Merci. Nos conseillers pourront peut-être trouver la réponse. Sénateur McElman?

Le sénateur McElman: J'aimerais demander aux témoins s'ils connaissent la ligne de conduite prévue par du Parlement? Si la Cour suprême décide que le projet de résolution est intégralement constitutionnel, aucun amendement n'y sera apporté et si Westminster adopte le projet de résolution, la Charte entrera en vigueur sans amendement. Vous avez finalement déclraé qu'il faudrait prendre des mesures avant que la Charte ne devienne une loi. A mon avis, cela s'impose.

Le major-général Wolfe, juge-avocat général, forces armées canadiennes: Si je puis répondre à cette question, oui nous connaissons les difficultés que posera la ligne de conduite exposée dans les journaux.

Le sénateur McElman: Comme exposée au Parlement.

Gen Wolfe: Telle que le rapportent les journaux. C'est précisément la raison pour laquelle nous sommes heureux de pouvoir soulever cette question devant cette tribune. Si on ne prévoit aucun amendement au projet, j'espère que cela ne signifie pas que le projet de résolution est immuable et qu'il est impossible de l'amender, car je me plais à croire que si un amendement important était proposé, on prendrait les mesures nécessaires pour modifier le projet de résolution de façon à en améliorer les effets, plutôt que de ne rien faire. Je connais bien la ligne de conduite proposée et, si notre interprétation est exacte, cette ligne de conduite pose des difficultés.

[*Text*]

Senator McElman: Mr. Chairman, may I ask what representations have been made by the military to the minister, or through the minister, to the executive to express the concerns as elaborated by the colonel in his submission?

While you are speaking to that question, could you include what and how your concerns may have been expressed to the Canadian Human Rights Commission up to this point?

Gen Withers: In answer to the first part, senator, a representation was made by the Minister of National Defence by letter on May 11.

Senator Hicks: It was made by him or to him?

Gen Withers: By him. It was made to his colleague, the Minister of Justice.

Senator Neiman: What date did you say?

Gen Withers: May 11.

Senator Molson: 1981?

Senator Neiman: May I ask a supplementary? Were you given an opportunity or, in fact, did you take advantage prior to this date to make any submission?

Gen Wolfe: There had ben discussions on the proposed Charter at the officials' level earlier on. I took part in those discussions, and at one point I became convinced—I should not say "became convinced", but some of my fears were ameliorated to the extent that certain officials within the Department of Justice did not feel that the interpretation I had placed on this would actually arise, but that some system of allowing regimental assisting officers would suffice.

On reflection, in my own mind I came to the conclusion that, no, I did not think a court would look at it that way but would consider that an accused has the right to retain and instruct counsel. That is, it would apply the full meaning of those words to an accused and he could have counsel of his choice and have counsel present at trial.

That is the reason I asked that the question be re-opened and brought forward officially at the ministerial level. I wanted the problem to be aired again.

Does that answer your question?

Gen Withers: I suppose, Mr. Chairman, if I might add to that as a layman, I might say that there is "our lawyer" and there is "their lawyer," and sometimes I think it is fair to say there is a difference of opinion.

While on the one hand what General Wolfe has described is thought by some to be sufficient to meet our needs, there was the nagging concern in our minds that it was not. That is why we raised the issue.

The bottom line of it, I suppose, is that we might not have a problem with the wording the way it is now. It depends, I suppose, on interpretations.

Gen Wolfe: If we do have a problem and it is not examined before the charter becomes law, it may be that the first time an accused wishes to be present at a summary trial with his

[*Traduction*]

Le sénateur McElman: Monsieur le président, pourrais-je connaître les doléances qui ont été faites par les militaires au ministre, ou au gouvernement par l'intermédiaire des ministres, au sujet des préoccupations dont a parlé le colonel dans sa déposition?

En même temps, pourriez-vous préciser quelles sont vos préoccupations et comment elles ont été transmises à la Commission canadienne des droits de la personne?

Gen Withers: En réponse à la première partie de votre question, sénateur, des doléances ont été présentées au ministre de la Défense nationale dans une lettre le 11 mai.

Le sénateur Hicks: Les doléances ont été faites par lui ou à lui?

Gen Withers: Au ministre. Elles ont été adressées à son collègue, le ministre de la Justice.

Le sénateur Neiman: A quelle date?

Gen Whiters: Le 11 mai.

Le sénateur Molson: 1981?

Le sénateur Neiman: Puis-je poser une question supplémentaire? Avez-vous fait une présentation avant cette date?

Gen Wolfe: Il y avait eu, à une étape précédente, des discussions au sujet du projet de charte avec les fonctionnaires. J'ai pris part à ces discussions, et, à un moment donné, j'ai acquis la conviction—je ne devrais pas dire «acquis la conviction», mais certaines de mes craintes ont été confirmées, dans la mesure où certains fonctionnaires du ministère de la Justice ne croyaient pas que l'interprétation que j'allais donner se réaliserait, et qu'un certain système consistant à avoir recours aux services d'un officier de régiment suffirait.

A la réflexion, je suis arrivé à la conclusion que le tribunal n'interpréterait pas la Loi de cette façon, mais considérerait plutôt qu'un accusé a le droit d'avoir recours aux services d'un avocat. En somme, la cour interpréterait la Loi au sens propre et l'accusé pourrait avoir recours aux service d'un avocat de son choix qui pourrait plaider au procès.

C'est pourquoi j'ai demandé que la question soit de nouveau étudiée et signalée au Ministre. Je voulais que la question soit remise en question.

Ai-je répondu à votre question?

Gen Withers: Je crois, monsieur le président, qu'en tant que profane je voudrais ajouter qu'il y a pour ainsi dire «notre avocat» et «leur avocat» et, parfois, il faut bien reconnaître qu'ils ne sont pas toujours d'accord.

Bien que, d'autre part, certains pensent que le matériel dont a parlé le général Wolfe suffit à nos besoins, nous persistons à croire que non. C'est pourquoi nous avons posé la question.

En définitive, je crois que nous ne trouvons rien à redire au libellé actuel. Tout dépend, à mon avis, de l'interprétation qu'on en donne.

Gen Wolfe: Si nous trouvons à redire au libellé et qu'on n'aborde pas la question avant que la Charte devienne loi, il se peut que, la première fois qu'une personne accusée souhaite

[*Text*]

lawyer he will successfully challenge our denial of such a right. In terms of getting an amendment to the charter, assuming that they have an amending formula that becomes workable, the time factor is important to our continuing to operate a disciplinary system within the forces that is suitable to our requirements. I don't think this would be an acceptable situation from the Canadian forces' point of view. If there is a problem, therefore, I think it should be re-examined now before the Charter becomes law. If a problem is identified as such, action can be taken to obviate the consequences thereof.

Senator McElman: Mr. Chairman, in light of the concerns expressed in this submission, which are, I believe, real concerns and serious concerns, I find it rather extraordinary that the matter has not been pursued with more diligence than it appears to have been up to this point.

As I said earlier, knowing a little bit about how Parliament operates and thinking of the commitments that have been made at this point in time with respect to the time frame for handling the whole resolution, I would think that this is a matter of the greatest urgency and that this should be pressed in such a sentence by the military through the minister.

However, that is a gratuitous comment.

Senator Smith: Mr. Chairman, although I have read the particular section, as I suppose the rest of the senators have, many times, what are the exact words with reference to right of counsel in the Charter of Rights? It is one thing to be familiar with it. It is another to know what it says when you are trying to see what it means in a legal sense.

Gen Wolfe: Do you have it before you now, Senator Smith?

Senator Smith: Yes, I do. Senator McElman has been kind enough to let me look at his copy of the legislation.

The Chairman: Would you read it into the record, please, Senator Smith?

Senator Smith: Yes, I would be glad to. Section 10(*b*) reads as follows:

> 10. Everyone has the right on arrest or detention . . .
>
> (*b*) to retain and instruct counsel without delay and to be informed of that right; . . .

That is the provision causing the concern, I believe. Without having subjected it to any intense study myself, I would be inclined to think that General Wolfe's apprehensions are well founded.

I do not profess to be a constitutional lawyer, but I have had a good deal to do with criminal cases. That language seems to have more to do with the Criminal Code than it does with ordinary constitutional law. I assume to myself the ability to think I know what it means. If I were in the General's place, I would be most apprehensive indeed.

The Chairman: Senator McElman, you also asked about what representations had been made with respect to the con-

[*Traduction*]

être présente à un procès avec son avocat, cette dernière pourra alléguer le fait que nous lui refusons ce droit. En ce qui concerne l'apport d'un amendement à la Charte, dans l'hypothèse où l'on dispose d'une formule d'amendement utilisable, il reste une question importante qui est une question de temps, si nous voulons continuer à faire respecter la discipline nécessaire. Je ne pense pas que ce soit acceptable du point de vue des Forces armées canadiennes. S'il y a un problème, il faudrait donc en discuter, avant que la Charte devienne loi. Il faut également prendre des mesures pour palier ces conséquences.

Le sénateur McElman: Monsieur le président, vu les craintes exprimées dans ce mémoire, qui sont légitimes et bien fondées, je m'étonne qu'elles n'aient pas été abordées plus sérieusement jusqu'à présent.

Comme je l'ai dit avant, je sais un peu comment le Parlement fonctionne, et je pense aux engagements que nous avons pris pour respecter les délais impacts à l'ensemble du projet de résolution, je trouve qu'il n'y a plus de temps à perdre et que cette question doit être portée par les forces armée à l'attention du ministre.

Ce n'est qu'une proposition.

Le sénateur Smith: Monsieur le président, bien que j'ai lu cet article à plusieurs réponses, comme les autres sénateurs ont dû le faire également, quels sont exactement les mots qui portent sur le droit d'être représenté par un avocat dans la Charte des droits? C'est une chose de savoir de quoi l'on parle mais cela en est une autre de connaître le libellé, lorsqu'on essaie d'en déterminer le sens juridique.

Gen Wolfe: Avez-vous le texte sous les yeux, sénateur Smith?

Le sénateur Smith: Oui. Le sénateur McElman a eu la gentillesse de me permettre de jeter un coup d'œil à son exemplaire du projet de résolution.

Le président: Voulez-vous, s'il vous plaît, en donner lecture officiellement, sénateur Smith?

Le sénateur Smith: Volontiers. Le paragraphe 10*b*) dispose:

> 10. Chacun a le droit, en cas d'arrestation ou de détention:
>
> *b*) d'avoir recours sans délai à l'assistance d'un avocat.

C'est là où le bât blesse, à mon avis. Sans avoir étudié à fond cet article, j'aurais tendance à croire que les appréhensions du général Wolfe sont fondées.

Je ne me targue pas d'être un avocat spécialiste des questions constitutionnelles, mais j'ai assez d'expérience en droit criminel. Il me semble que ce libellé a plus à voir avec le code criminel qu'avec le droit constitutionnel ordinaire. Je crois que je comprends ce que le libellé veut dire. Si j'étais à la place du général je serais très craintif, en effet.

Le président: Sénateur McElman vous avez également posé une question au sujet des observations qui ont été faites à

[*Text*]

cern towards the human rights charter. Do you want to pursue that?

Senator McElman: My question was what discussion had been held with the Human Rights Commission and what the reaction had been?

Gen Withers: Mr. Chairman, while looking to the record of the cases that have been discussed, may I say that there have been consultations with the Human Rights Commissioner in a general sense, first of all, outlining the particular requirements we have, much in the way we have explained them today. Secondly, then, there have been consultations and discussions and a considerable amount of work in relation to specific complaints that have been made in areas such as the employment of women in various places in the forces, and in terms of the dress regulations of the forces. But I think it would be better if we could give you some specific examples and how they have turned out.

Col Karwandy: If I may, in July, 1979, both the then Chief of Staff, Admiral Falls, and Mr. Nixon, the Deputy Minister, sent letters to Mr. Fairweather, the Commissioner of Human Rights, dealing specifically with the matter of homosexuality and bringing to the Chief Commissioner's attention the Canadian forces' concerns respecting the matter of homosexuality. That issue was also raised prior to the enactment of the Human Rights Act, because at one time apparently there was a suggestion that that particular proscribed ground of discrimination would be in the act, and representations were again made at that time.

I have not got that correspondence, and I am not familiar with it, but I do know that there were representations made concerning homosexuality.

Senator Molson: Mr. Chairman, may I ask at this point if there were any results then. Correspondence is interesting, but it does not relieve our minds very much.

Col Karwandy: As of this moment, I have no indication of the response of the commission. I would also like to add that a number of pieces of correspondence have been addressed to the officials of the Department of Justice with regard to the concerns of the Canadian forces with proposed specific grounds of discrimination that have been referred to in the briefing held in 1979 and 1980. Again, no official response has been received from the officials. I have met with officials of the Department of Justice at meetings where these matters have come up. We have voiced our concerns, as have other departments. The Department of Justice officials simply go away. I am afraid I am not in a position to indicate what they may have done with that information.

Gen Withers: For purposes of clarification, I may have been mistaken, but I thought that the honourable senator's question dealt more or less with the experience of the cases.

Senator McElman: Yes.

Gen Withers: In other words, you would like to know about the actual complaints that have arisen and how they have been dealt with.

[*Traduction*]

sujet des craintes suscitées par la charte des droits de l'homme. Voulez-vous continuer?

Le sénateur McElman: Je voulais savoir si l'on avait discuté de cette question avec la Commission des droits de l'homme et qu'elle a été la réaction de la Commission?

Gen Withers: Monsieur le président, pendant que je consultais le dossier des affaires devant la Commission, puis-je dire que nous avons eu des entretiens avec le Commissaire chargé des droits de l'homme, surtout pour décrire brièvement nos besoins particuliers, comme nous l'avons fait aujourd'hui. Ensuite, consultations et discussions ont eu porté sur des plaintes bien précises dans des domaines comme l'emploi des femmes à divers postes dans les forces armées ainsi au sujet du port de certains uniformes dans les forces armées. Beaucoup a été fait dans ce domaine. Mais je pense qu'il serait préférable de vous donner des exemples précis ainsi que certains résultats.

Col Karwandy: Avec votre permission, en juillet 1979 le chef de l'État major, l'Amiral Falls et M. Nixon, le sous ministre, ont adressé une lettre à M. Fairweather de la Commission des droits de la personne, portant précisément sur l'homosexualité, pour attirer l'attention du commissaire en chef sur les inquiétudes des forces armées à ce sujet. La question avait été soulevée auparavant, à l'occasion de la promulgation de la loi sur les droits de l'homme, car, à l'époque, il avait été proposé que ce motif de discrimination soit prévu dans la loi, ce qui, à l'époque, avait une fois de plus donné lieu à des observations.

Je n'ai pas la correspondance que je ne connais d'ailleurs pas beaucoup, mais je sais que l'homosexualité a été une des questions qui a été abordées.

Le sénateur Molson: Monsieur le président, puis-je maintenant demander qu'elles ont été les résultats à l'époque. La correspondance est intéressante mais n'apaise pas nos inquiétudes pour autant.

Col Karwandy: Pour le moment, il n'y a pas, à ma connaissance, de réponse de la commission. J'aimerais également ajouter qu'un certain nombre de lettres ont été adressés aux représentants du ministère de la Justice en ce qui concerne les préoccupations des forces canadiennes, lesquelles proposent des motifs spécifiques de discrimination dont on a parlées lors des séances d'information qui ont eu lieu en 1979 et 1980. Une fois de plus, il n'y a pas eu de réponse officielle de la part de ces représentants. Je les ai d'ailleurs rencontré à des réunions où ces questions ont été soulevées. Nous avons exprimé notre souci, tout comme d'autres ministères. Les représentants du ministère de la Justice s'éclipsent tout simplement. Je ne puis donc vous indiquer ce qu'ils ont fait de cette information.

Gen Withers: J'ai peut-être mal compris, mais je croyais que la question de l'honorable sénateur se rapportait plus ou moins à des cas en particulier.

Le sénateur McElman: Oui.

Gen Withers: En d'autres mots, vous aimeriez connaître les plaintes réelles qui ont été formulées et comment on y a répondu.

[*Text*]

Col Karwandy: The first complaint after the passage of the Human Rights Act was lodged by Miss Bedard who wished access to the parliamentary guard. The case received a great deal of publicity at the time. It was settled after the appointment of a tribunal under the Human Rights Act. The tribunal did not meet to hear evidence, but the Canadian forces, acting through the Department of Justice lawyers, negotiated a settlement with the Human Rights Commission. Of course, you are all aware of the results of that settlement—ladies have been parading as part of the parliamentary guard ever since.

The next case dealt with a religious complaint involving a Canadian in Toronto who had converted to the sikh religion. He had applied for enrolment at a Canadian forces recruiting station in Toronto in the militia, which is the reserve for the Canadian Forces. There was a misunderstanding with the recruiter at the station where he had presented himself for enrolment. After some negotiation it was reported to headquarters, and we began negotiations with an investigator from the Human Rights Commission which resulted in the case being settled in part. There is an outstanding aspect to that case involving the wearing of operational gear. Those of you who are familiar with the sikh religion know that they are required to wear a turban and certain other accountrements. This requirement does not jibe with the Canadian Forces uniform requirement. However, that case has been settled to a great extent.

We are not quite certain whether the case will be re-opened, should certain things come to pass. I feel certain that the question of wearing steel helmets and certain protective gear may still be unresolved with regard to that particular case. There have been other cases involving disability, mostly with regard to epilepsy. There have been approximately three or four such cases. Some are unresolved, but one has been settled on the basis of *bona fide* occupational requirement, that the person with that particular disability does not meet our requirements.

Senator Marshall: That case is quoted in the Human Rights Report, and it is Parent versus the Department of National Defence with regard to epilepsy.

Col Karwandy: Yes. That was a case involving a civilian driver who worked for the department, so it was outside the Canadian forces.

Senator Marshall: The tribunal dismissed the complaint because the complainant could not fulfill the requirements of the job because of epilepsy.

Col Karwandy: By and large these complaints take a lengthy period of time to resolve because of the procedural steps which the commission goes through. As a result most of the cases in which we are involved are not yet totally resolved. Some aspects of some of the cases have been settled, but that does not mean that the case can be treated as being satisfactorily resolved. For example, a case involving sexual harrassment is currently in process. I believe it will go before the tribunal at North Bay either this week or next week. Sexual harrassment

[*Traduction*]

Col Karwandy: La première plainte reçue après l'adoption de la Loi sur les droits de la personne a été déposée par M^lle^ Bédard qui voulait devenir garde parlementaire. L'affaire a créé un remous à ce moment-là. Elle a été réglée après création d'un tribunal en vertu de la Loi sur les droits de la personne. Les jurés ne se sont pas réunis pour entendre les témoignages, mais les forces canadiennes ont négocié un règlement, par l'entremise des avocats du ministère de la Justice, avec la Commission des droits de la personne. Bien entendu, vous connaissez tous les résults de ce règlement: depuis lors, les femmes font partie de la garde parlementaire.

L'affaire suivante portait sur une plainte d'ordre religieux concernant un torontoie qui s'était converti à la religion sikh. Il avait fait une demande d'admission dans la réserve à un poste de recrutement des forces armées de Toronto. Or, il y a eu un malentendu entre lui et le chargé du recrutement du poste où il s'était présenté. Après négociations, l'affaire a été signalée au quartier général et nous avons entamé des négociations avec un enquêteur de la commission des droits de la personne, lesquelles ont permis de régler partiellement l'affaire. Reste la question du port de la tenue de route: ceux d'entre vous qui connaissent la religion sikh savent que ces adhérents doivent porter un turban et autre attirail. Or, cette obligation n'est pas compatible avec l'uniforme des forces Canadiennes. Toutefois, l'affaire a été réglée dans une large mesure.

Nous ne savons pas si l'afaire sera de nouveau considérée, au cas où certaines choses seraient adoptées. Je suis sûr que la question du port de casques d'acier et autre équipement de protection n'est toujours pas réglée en ce qui concerne cette affaire en particulier. Il y a eu d'autres affaires concernant des handicapés, et principalement des personnes atteintes d'épilepsie. Il y a eu environ trois ou quatre cas de ce genre. Certains ne sont pas réglés, mais l'un d'eux l'a été en déclarant que l'intéressé ne répondait pas à nos exigences à cause de la maladie.

Le sénateur Marshall: Cette affaire est d'ailleurs citée dans le rapport sur les droits de la personne et il s'agit de l'affaire Parent c. le ministère de la Défence national concernant l'épilepsie.

Col Karwandy: Oui. C'était une affaire concernant un conducteur civil qui travaillait pour le ministère, donc cela n'avait rien à avoir avec les Forces.

Le sénateur Marshall: Le tribunal a rejeté la plainte, car le plaignant ne pouvait répondre aux exigences de l'emploi, à cause de son état.

Col Karwandy: Généralement, il faut un certain temps pour régler ces plaintes ou les diverses modalités par lesquelles la Commission passe. En conséquence, la plupart des affaires dans lesquelles nous sommes impliqués ne sont pas encore entièrement réglées. Certaines le sont en partie, ce qui ne veut pas dire que l'affaire peut être considérée comme étant réglée d'une manière satisfaisante. Par exemple, il y a en ce moment en cours de réglement une affaire concernant un cas de harcèlement sexuel. Je crois qu'elle passera devant les tribu

[*Text*]

is not even a proscribed ground of discrimination under the present act, but the commission feels that the proscribed ground of sex is sufficiently wide to encompass sexual harrassment. Again, we have no idea how that case will go. It also involves a civilian member of the department.

There are also a number of studies underway with regard to age. We are conducting our own studies because we are not satisfied that the age limitations included in some of our orders and instructions are ideal. The commission has given us permission to carry on a study involving all aspects of age insofar as the Canadian forces are concerned—the age of release, enrolment, at which people are allowed to take course and so on. It is a very comprenhensive study which has been blessed by the Canadian Human Rights Commission. Similarly, the employment of women in the Canadian Forces caused a very lengthy study to be undertaken. The study resulted in five or six private projects being commenced by the Canadian forces to determine the suitability of employment of women in certain areas where they have not traditionally been employed in the past—up north, isolated stations, as members of aircrew, support ships and so on. Again, the Human Rights Commission monitors these studies as they proceed. That is not to guarantee that they will approve the study or approve the recommendations of the study, but at least they are aware of them and have given them their blessing.

Senator McElman: Mr. Chairman, as a layman with no legal background or training, reading this charter, there are a fair number of sections which one would think would be of real concern to the military. For example, section 12 states that everyone has the right not to be subjected to cruel or unusual treatment or punishment. Looking back to my own service days, some of the meals I had to eat were cruel and unusual punishment.

Senator Smith: You did not have to eat them.

Senator McElman: It was either that or starve because in those days one could not afford to go off base to eat. One of the things which most of us who had any association with the military accepted as severe but proper punishment was pack drill. Certainly, in civilian court today, it would be considered a cruel and unusual punishment. What effect will this section have on the military regime?

Gen Withers: First of all, I would like to think that any punishment that was prescribed in the National Defence Act could not be called cruel and unusual punishment. Equally, anything that was prescribed in regulations to govern the conduct of service detention barracks would not be described as being cruel and unusual. I think that we have nothing to fear about that clause "cruel and unusual" in that the particular activity would not be unusual to the forces.

Without specifically dealing with pack drill, one of the standard or important aims of a service detention barracks is to deal with a disciplinary problem and return the individual as a fully functioning member, and that involves physical

[*Traduction*]

naux de North Bay cette semaine ou la semaine prochaine. Le harcèlement sexuel n'est même pas, aux termes de la loi actuelle, un motif prohibé de discrimination, mais la Commission estime qu'on peut l'inclure. Une fois de plus, nous ignorons la façon dont cette affaire va être réglée. Cela concerna également un employé civil du ministère.

Un certain nombre d'études sont également en cours en ce qui concerne l'âge. Nous effectuons nos propres études car nous ne pensons pas que la limite d'âge figurant dans certains de nos ordres et instructions est idéale. La commission nous a donné la permission d'effectuer une étude sur l'âge et ses aspects dans les Forces Armées, à savoir l'âge de la libération, de l'enrôlement, l'âge auquel on reçoit la permission de suivre des cours, etc.. Il s'agit d'une étude très complète et qui a reçu la bénédiction de la Commission canadienne des droits de la personne. L'emploi des femmes dans les Forces Armées a fait l'objet d'une longue étude qui a donné lieu à cinq ou six projets privés amorcés par les Forces canadiennes pour voir s'il est à-propos d'embaucher des femmes dans certains domaine où elles ne l'ont jamais été: dans le Nord, dans les stations éloignées, comme membres d'équipage, sur des porte-avions etc . . . Une fois de plus, la Commission des droits de la personne surveille ces études au fur et à mesure qu'elles progressent. Ce qui ne veut pas dire qu'elle approuvera l'étude ou ces recommendations, mais au moins elle est au courant et a donné son autorisation.

Le sénateur McElman: Monsieur le président, en lisant la Charte, en tant que profane n'ayant aucune expérience ou formation juridique, il semble qu'un assez grand nombre d'articles devraient préoccuper les Forces Armées. Par exemple, l'article 12 stipule que chacun a «le droit d'être protégé contre un traitement ou une peine cruel et inusité». Or, si j'examine l'époque où j'étais dans l'armée, quelques uns des repas que j'ai dû ingurgiter représentaient vraiment un traitement cruel et inusité.

Le sénateur Smith: Vous n'étiez pas obligé de les manger.

Le sénateur McElman: Nous n'avions pas le choix; nous serions morts de faim, car à l'époque on ne pouvait pas sortir de la base pour manger. L'une des choses que la plupart d'entre nous acceptait, c'est la punition en tenue de route, et même si elle est sévère. Alors que certainement, dans un tribunal civil aujourd'hui, cela serait considéré comme une peine cruelle et inusitée. Quelles seront les répercussions de cet article sur le régime militaire?

Gen Withers: Tout d'abord, toute peine prévue dans la Loi sur la défense nationale ne pourrait être qualifiée de cruelle et d'inusitée. De même, toute disposition prescrite dans les règlements régissant l'organisation de la caserne de détention ne peut être décrite comme cruelle ou inusitée. Je pense donc que nous n'avons rien à craindre au sujet de cette expression, du fait que l'activité susmentionnée n'est pas inusité dans les Forces.

Sans parler spécifiquement de la punition en tenue de route, l'un des buts importants de la prison militaire, c'est de traiter un problème disciplinaire et de relâcher un individu pleinement opérationnel, ce qui implique donc de lui imposer des

[*Text*]

activity. So, in that respect, one would expect to see the same type of physical activity people normally do in their training, and, indeed, that is part of it.

For example, one of the requirements today in the combat arms unit is what is called a 2-by-10 march. It is a 10-mile march done two days in a row with full equipment. The individual is required to do that and to be able to fire his rifle at the end of it. That would also be a requirement that is standard in a detention barracks.

As a matter of fact, one of the things that we have been particularly sensitive to over the years that I have been in the service, certainly, is that such punishments do not occur. Indeed, it is through the system of regulation and being careful as to who is actually in charge of a detention barracks that we do this. We also include such devices as the visiting officer. He has nothing to do with the disciplinary system but is appointed independently. He can inspect and speak to everyone in detention. Anyone wishing to speak to him can so request, and this can be done privately.

We have tried to install safeguards to ensure that nothing cruel and unusual happens because it does not contribute to the development and maintenance of discipline.

Gen Wolfe: The senator's observation was accurate in this respect; other sections in the charter did give us pause to think at the least, but our primary concern was with section 10(b), the right to retain and instruct counsel, because that goes to the root of the system. The system cannot operate without it. Section 12, as a matter of fact, is ticked as a potential problem area, but one which we could adapt to. If, for example, a court determined that pack drill was a cruel and unusual punishment, we would substitute another form of punishment which would be acceptable in the eyes of the law and would still get the message across to the accused, particularly in time of war. The system could continue to function with section 12, but with section 10(b) the system could not function.

Bail is another one. In proposed amendments, we will be seeking a system equivalent to the civilian system, but that is a change in procedure and not in principle, so we can adapt to that as well. Section 10(b) goes right to the heart of the system, and that is why it has been highlighted.

Gen Withers: If I may be permitted to add a final note to that, I would say that we have no difficulty with anything that is in the nature of the spirit of human rights legislation or the Canadian Human Rights Act. Not at all. Our concerns are essentially those involved with the unique requirements based on the military force and that we not be impeded in doing what we have to do—procedurally that is. By that I mean to apply force in defence of the nation.

Senator Molson: What about sexual orientation? What is the situation with regard to that?

Gen Withers: In terms of the act?

Senator Molson: Yes, and the possible effect of that on the armed forces?

[*Traduction*]

activités physiques. Donc, sous cet angle, on s'attend au même type d'activité physique que dans la formation habituelle et en fait, cela en fait partie.

Par exemple, l'une des exigences à l'heure actuelle dans l'unité de combat, c'est ce que l'on appelle la marche 2 × 10. Il s'agit d'une marche de 10 milles faite en deux jours d'affilée avec tout l'équipement. Et on attend non seulement du soldat qu'il puisse le faire, mais qu'en plus il puisse utiliser sa mitraillette à la fin du parcours. Cela constitue également une obligation type dans les prisons militaires.

En fait, ce à quoi nous avons fait attention pendant toutes les années où j'étais dans l'armée, c'est que de telles peines ne se produisent pas. En fait, c'est en passant par le système de règlements, tout en faisant attention à la personne responsable de la prison militaire, que nous faisons cela. Nous avons également un officier inspecteur. Il n'a rien à voir avec le système disciplinaire et est nommé indépendamment. Toutefois, il peut inspecter les prisons militaires et parler aux détenus. Quiconque veut lui parler peut en faire la demande et cela peut se faire en privé.

Nous nous sommes efforcés d'instaurer des mesures de précaution pour éviter tout événement cruel ou inusité, car cela n'ajoute rien au maintien de la discipline.

Gen Wolfe: Le sénateur avait raison à ce sujet: les autres articles de la Charte nous ont au moins donné matière à penser, mais notre principal souci concerne le paragraphe 10b), le droit de faire appel au service d'un avocat et de lui donner des instructions, étant donné que cela démolit la base même du système. En fait, l'article 12 pourrait créer des problèmes, mais nous pourrions quand même nous adapter à lui. Si par exemple un tribunal décidait que la punition en tenue de route est cruelle et inusitée, nous la remplacerions par un autre type de punition qui serait acceptable aux yeux de la loi tout en servant de leçon à l'accusé, particulièrement en temps de guerre. Le système pourrait donc continuer à fonctionner avec l'article 12, mais non avec le paragraphe 10b).

Dans les modifications proposées, nous rechercherons un système équivalent au système civil, mais il s'agit uniquement d'un changement de procédure et non de principe, donc nous pouvons nous y adapter également. Quant au paragraphe 10b), il atteint le système en plein cœur, et c'est la raison pour laquelle nous l'avons souligné.

Gen Withers: Si je peux ajouter une remarque finale, nous n'avons aucune difficulté avec tout ce qui respecte l'esprit de la loi sur les droits de la personne. Tout ce que nous voulons, c'est que l'on nous laisse les obligations propres aux forces armées et que l'on ne nous empêche pas d'exécuter ce que nous avons à faire, sur le plan de la procédure, c'est-à-dire appliquer la force pour défendre la nation.

Le sénateur Molson: Et au sujet de l'orientation sexuelle? Qu'en est-il?

Gen Withers: Aux termes de la loi?

Le sénateur Molson: Oui, et ses répercussions possibles sur les Forces armées?

[*Text*]

Gen Withers: As Colonel Karwandy said earlier, I think the situation that has existed historically in the forces shows us that sexual orientation is an important question in terms of living in barracks, in terms of living in ships, and so forth. We do have requirements that are different from other parts of society. I think that we have to maintain doing what we have always done.

Senator Molson: Are you in danger of losing the ability to control that?

Gen Withers: Mr. Chairman, I think there would be that possibility.

Senator Molson: Has that case been made?

Col Karwandy: The case has been made.

Senator Molson: To whom?

Col Karwandy: To both Mr. Fairweather and officials from the Department of Justice.

Senator Molson: And you have received no response?

Col Karwandy: No positive feedback.

Senator Molson: Was that long ago?

Gen Wolfe: Both the colonel and I were at an interdepartmental meeting on the very subject of sexual orientation just this past winter. That meeting was chaired by Department of Justice officials. The same case was made again, but as Colonel Karwandy mentioned earlier in his address, what impact the overtures had or what effects they had on the policy, we have no way of knowing.

The Chairman: You received no response at all?

Gen Wolfe: No.

Senator Molson: That is my question. Are you not in danger of waking up some morning and finding a case which you cannot cope with? Am I right or wrong?

Gen Wolfe: If our views are continously ignored and the amendments are proceeded with without taking cognizance of the military requirement, you are absolutely right. We will wake up to a fait accompli and our protests will have been in vain.

Senator Molson: As Senator McElman pointed out initially, if you are waiting for an amendment to that, and with the apparent time schedule, you are in for a long wait.

Gen Wolfe: The sexual orientation provision I think is only being considered in the context of the Canadian Human Rights Act and not the charter. We would still have the defence of the *bona fide* occupational requirement as a first line of defence in the context of the act as opposed to the charter.

Senator Neiman: Senator McElman mentioned that the human rights tribunal has interpreted the section with respect to sex as including sexual orientation.

Col Karwandy: As sexual harrassment.

[*Traduction*]

Gen Withers: Comme le colonel Karwandy l'a dit plut tôt, je pense que la situation qui prévaut de tout temps dans les Forces nous montre que l'orientation sexuelle est importante à cause de la vie en caserne, la vie à bord de bateaux. Nos exigences diffèrent de celles d'autres secteurs de la société. Et je pense que nous devons maintenir ce que nous avons toujours fait.

Le sénateur Molson: Risquez-vous de perdre la possibilité de contrôler cet élément?

Gen Withers: Oui.

Le sénateur Molson: L'avez-vous signalé?

Col Karwandy: Oui.

Le sénateur Molson: A qui?

Col Karwandy: A M. Fairweather et aux représentants du ministère de la Justice.

Le sénateur Molson: Et vous n'avez pas reçu de réponse?

Col Karwandy: Non, pas de réaction positive.

Le sénateur Molson: Est-ce que cela remonte à longtemps?

Gen Wolfe: Le colonel et moi-même avons assisté à une réunion inter-ministérielle sur cette question l'hiver dernier. Cette réunion a été présidée par les représentants du ministère de la Justice. Nous avons à nouveau fait valoir notre cause, mais, comme l'a mentionné le colonel Karwandy, un peu plus tôt, nous en ignorons les répercussions sur la politique.

Le président: Vous n'avez pas reçu de réponse du tout?

Gen Wolfe: Non.

Le sénateur Molson: C'est ma question. Ne risquez-vous pas de vous réveiller un bon matin et de vous retrouver devant une affaire auquelle vous ne pouvez faire face? Ai-je tort ou raison?

Gen Wolfe: Si l'on ne tient jamais compte de notre point de vue et si les modifications se poursuivent sans tenir compte des exigences militaires, vous aurez dans ces cas absolument raison. Nous nous retrouvons devant un fait accompli et notre opposition aura été vaine.

Le sénateur Molson: Comme l'a dit au départ le sénateur McElman, si vous attendez une modification, vous risquez, compte tenu de l'échéancier, d'attendre longtemps.

Gen Wolfe: L'orientation sexuelle n'est étudiée, que dans le contexte de la Loi canadienne sur les droits de la personne, et non pas dans celui de la Charte. Nous pourrons donc toujours recourir, comme moyen de défense, à l'obligation professionnelle de bonne foi comme première catégorie de défense, dans le cadre de la loi par opposition à celui de la Charte.

Le sénateur Neiman: Le sénateur McElman a mentionné que le tribunal des droits de la personne avait interprété l'article concernant le sexe comme incluant une orientation sexuelle.

Col Karwandy: Et notamment le harcèlement sexuel?

[*Text*]

Senator Neiman: Harrassment, oh, yes, because I did not think that we went that far yet in the act.

I think it will be some time, in spite of the recommendation of the commissioner, before that section would appear in the Canadian Human Rights Act. I just do not think public opinion is prepared for it. I am sure it is going to be debated and suggested fairly frequently in the future, but I would hope that some special provision would be made for the armed forces if it were ever to pass. I just don't see it happening in the too near future in any case.

Just referring again to section 10(b), with which you are concerned, Colonel Karwandy, did you say you have about 10,000 prosecutions a year? Do you call them prosecutions or trials?

Gen Withers: They are summary trials.

Senator Neiman: Ten thousand a year seems to be a large percentage for 80,000 people. You must have a lot of recidivists in the armed forces at this point.

Gen Withers: If I may qualify what would appear to be a rather startling figure, Mr. Chairman, I submit that it really is not, because it includes, for instance, offences such as failure to get a haircut, an unpressed pair of trousers, and the like, which are, generally speaking, "conduct to the prejudice of good order and military discipline," that very fine old phrase.

Equally, the kinds of punishments we are seeing coming out of those, where the individual is found guilty, go from a caution—for example, "don't do it again," through to a five dollar fine, a ten dollar find or the like. In other words, these summary trials are by and large minor offences. They may also include some rather serious offences, too, though. For instance, in Canadian Forces Europe they could include the military police preferring a charge against an individual for impaired driving.

While in many cases the accused would also have the right to elect trial by court martial, in many cases the accused does not so elect because he would rather be dealt with by his commanding officer. But these could be. Impaired driving is quite a serious offence under the Criminal Code. Within this 10,000, therefore, one would find a wide range of service offences and a certain number of Criminal Code offences, too.

Senator Neiman: In that case, because you are in a sense following the same pattern as the civilian pattern, which does have summary trials or summary convictions, where an accused can elect, within your system or code of malfeasance, or whatever you call it, perhaps one recourse you will have to make is to differentiate between those more serious summary offences and the minor ones you cited as examples. You may have to do that as a beginning at least.

Gen Withers: Mr. Chairman, in the Code of Service Discipline at this time that differentiation is already made. By and large the serious ones are those for which the right to elect trial by court martial is given. For what one might characterize as almost a trivial or low level offence, the right to elect is not given.

[*Traduction*]

Le sénateur Neiman: Oui, car je ne pense pas que nous soyons allés aussi loin dans la loi.

Je pense qu'il faudra attendre longtemps, malgré la recommandation du Commissaire, avant que cet article ne figure dans la Loi canadienne sur les droits de la personne. Je ne pense tout simplement pas que l'opinion publique soit prête. Je suis sûr que cela va faire l'objet d'un débat et être souvent proposé à l'avenir. Et j'espère qu'une disposition spéciale sera prise pour les Forces armées, si jamais cet article devrait être adopté. De toute façon, je ne pense pas que cela va se faire dans un avenir rapproché.

Pour se rapporter à nouveau au paragraphe 10b), qui vous préoccupe, colonel Karwandy, avez-vous dit que vous aviez environ 10,000 poursuites judiciaires par an? Les avez-vous appelées poursuites ou procès?

Gen Withers: Procédures sommaires.

Le sénateur Neiman: Cela semble être un gros pourcentage pour 80,000 personnes. Vous devez avoir beaucoup de récidivistes dans les forces armées à l'heure actuelle.

Gen Withers: Si je peux préciser ce qui vous semble être un chiffre étonnant, monsieur le président, je vous dirais qu'il n'est pas, étant donné qu'il inclut notamment les infractions pour ne pas s'être fait couper les cheveux, pour une paire de pantalon non repassée, etc. qui sont ce que l'on appelle généralement: «préjudice au bon ordre et à la discipline militaire» expression célèbre.

De même, les peines qui en découlent, lorsque l'individu est jugé coupable, va du simple avertissement comme «ne le faites plus» à une amende de $5 ou $10. En d'autres termes, ces procédures sommaires concernent en général des délits mineurs, bien qu'elles puissent inclure des délits majeurs. Par exemple, dans les forces canadiennes basées en Europe, il pourrait s'agir de poursuites judiciaires entamées contre un individu par la police militaire pour conduite avec facultés affaiblies.

Bien que dans de nombreux cas, l'accusé puisse choisir qu'un procès soit intenté par la cour martiale, ce n'est pas la règle générale, car il préfère traiter avec son commandant. Aux termes du code criminel, la conduite avec facultés affaiblies est un délit grave. Donc, ces 10,000 poursuites comportent une vaste gamme de délits militaires et un certain nombre d'infractions au code criminel.

Le sénateur Neiman: Dans ce cas, puisque dans un certain sens vous suivez la structure civile, qui comporte des procédures et des accusations somaires, et dans laquelle un accusé peut choisir, vous devriez peut être, dans votre système ou votre code, établir une distiction entre délits majeurs et mineurs. Ce serait au moins un début.

Gen Withers: Monsieur le président, cette distinction existe déjà dans le code de discipline militaire. Grosso modo, les délits majeurs sont ceux pour lesquels l'accusé à le droit de choisir un procès intenté par la cour martiale. Quant aux délits mineurs, ce droit n'est pas accordé.

[*Text*]

Senator Neiman: Out of the 10,000 offences, have you any idea how many would be in the more serious categories and how many in the less serious?

Gen Withers: Off the top of my head I cannot give you that information, but we do retain those statistics, because we analyze them for trends in the conduct of the forces. Perhaps either General Wolfe or Colonel Karwandy could give you some broad percentages or numbers.

Gen Wolfe: I would not even make an educated guess at it, sir.

Gen Withers: Well, roughly how many courts martial do we have per year?

Gen Wolfe: I think we had 130 last year.

Senator Molson: Are these offences not dealt with at different levels as they were a long time ago? Does the company commander, for example, deal with some of these and the battalion commander deal with some and their equivalents in the other services?

Gen Withers: Yes, senator. The lowest level at which a summary trial can be held is the rank of captain, and he is referred to as a "delegated officer". In other words, he has been delagated by his commanding officer to deal with it. He has a limited scale of punishment.

Senator Molson: Would that not in itself separate some of the sheep from some of the goats we are trying to find out about here?

Gen Withers: Indeed it does.

Senator Molson: If a good many of those 10,000 are dealt with at the company commander level, then we know that those are the "haircut" and the "half an hour late" cases or something like that.

Gen Withers: Mr. Chairman, once again those are by far the vast majority of cases. One hundred and thirty have been mentioned as courts martial, and I suspect that if you look at the statistics a great many of those involve traffic or motor vehicle offences and drugs.

Indeed, to answer Senator Molson's question more directly, the ones where they are tried by the commanding officer would probably be very few within that.

Senator Molson: Would the commanding officer still be able to give 28 days' detention or the equivalent?

Gen Withers: At the moment he can give 90 days' detention, subject, of course, to the approval, after he has awarded the sentence, of his formation commander and brigadier.

Senator Neiman: To get back to the general problem you are having in communicating your fears or concerns and getting some action on them, particularly, in my view, at an interdepartmental level, it is unfortunate that the committee which was considering the resolution that has since passed these houses did not have the benefit of your views before it at some time. I don't know how this can be dealt with at a minister-to-minister level, but it is certainly unfortunate that

[*Traduction*]

Le sénateur Neiman: Sur ces 10 000 poursuites, pouvez-vous me donner le pourcentage de délits majeurs et mineurs?

Gen Withers: Non, je ne peux vous le donner au pied levé, mais nous conservons des statistiques que nous analysons pour connaître les tendances existant dans les Forces. Le général Wolfe, ou le colonel Karwandy pourrait peut-être vous donner des pourcentages ou des chiffres globaux.

Gen Wolfe: Je ne m'y risquerai pas.

Gen Withers: Grosso modo, combien de cours martiales avons-nous par année?

Gen Wolfe: Nous en avons eues 130 l'année dernière.

Le sénateur Molson: Ces délits ne sont-ils pas traités à différents paliers, comme ils l'étaient à une certaine époque? Le commandat de compagnie, le commandat de bataillon et ses homologues d'autres services en traitent-ils chacun une partie?

Gen Withers: Oui, sénateur. L'échelon le plus bas auquel un procès sommaire puisse être intenté est le rang de capitaine, et on l'appelle «officier délégué». En d'autres termes, il a été délégué par son commandant pour s'en occuper. Toutefois, la gamme de peines qu'il peut imposer est limitée.

Le sénateur Molson: Cela ne servirait-il pas à établir la distinction que nous recherchons?

Gen Withers: En effet.

Le sénateur Molson: En effet, si un grand nombre de ces 10 000 poursuites sont traitées au niveau du commandant de compagnie, nous savons qu'il s'agit de délits mineurs.

Gen Withers: Monsieur le président, permettez-moi de vous dire une fois de plus que ceux-ci constituent de loin, la vaste majorité des cas. On a signalé 130 cours martiales, et, si vous vous penchez sur les statistiques, vous constaterez j'en suis sûr qu'un grand nombre concernenent des délits de circulation ou d'automobile et d'usage de drogues.

En fait, ne serait-ce que pour répondre plus directement à la question du sénateur Molson, les poursuites entammées au niveau du commandant seront probablement très peu nombreuses.

Le sénateur Molson: Le commandant pourra-t-il toujours donner 28 jours de détention ou l'équivalent?

Gen Withers: A l'heure actuelle, il peut donner 90 jours de détention sous réserve de l'approbation de son commandant de formation ou brigadier.

Le sénateur Neiman: Pour en revenir au problème auquel vous vous heurtez pour ce qui est de communiquer vos craintes et d'obtneir une intervention, il est regrettable que le Comité qui étudiait la résolution qui, depuis, a été adoptée par les deux Chambres, ne connaissait pas votre position à ce moment-là. Et je ne sais pas comment on peut traiter la question de ministre à ministre. En effet, si vos craintes sont réelles, et je crois qu'elles le sont vous devrez probablement comparaître

[*Text*]

the committee did not have your views before it to consider at the time the resolution was going through, because if your fears are genuine—and I think they are—you will probably have a necessary number of court appearances with respect to the interpretation of certain of these sections.

We should have been able to consider them at the time the committee was meeting. You have said that the British legislation has exempted the armed forces in certain areas. Have you formulated in your department some kind of phraseology? You mentioned one other possible amendement to section 10(b), but there was some other phraseology which you felt would have been necessary in order to protect the special status of people within the armed forces and to exempt them from certain aspects of the legislation which is now in the process of being passed. Have you, in your interdepartmental conferences, been able to suggest specific ideas, such as some kind of exemption on certain grounds or in certain circumstances?

Col Karwandy: Yes. I can say that in certain areas we have been given assurances—and again that is in quotation marks—from officials in the Department of Justice that an exemption would have to be made for the Canadian forces in that particular type of legislation dealing with security and secrets and that sort of thing. In that particular type of legislation we are dealing with security, secrets and that sort of thing.

Senator Neiman: You are saying this is at the court level?

Col Karwandy: No, I am speaking of the legislative level.

Senator Neiman: Surely they could not give you that kind of assurance with the present resolution because we are not supposed to have any more amendments. If you were to get that kind of exemption it should have been in the resolution which was passed.

It seems to me that it is extremely important that your case be made as loudly, publicly and vigorously as your minister can present it, but you would have to formulate, in my view, a very specific kind of exemption clause.

I would gather from what you are saying today that being subject to the Canadian Human Rights Act has not been all negative and, as a result of certain decisions that have been taken, you have modified your rules, regulations and some of your practices. I hope that that has not derogated from the efficiency of the services in any way.

In my view, you would have to be prepared to come up with some very specific type of exemption clause which would cover you as far as is necessary to protect the integrity of the Canadian forces, but you should not be given a blanket exemption. I do not think you would be allowed that.

From what you have said, I can see that there may be certain areas where exemption would be necessary for combat personnel but it would not be necessary for other personnel.

Senator McElman: There is another clause that, on the surface, would appear to create a problem. Clause 11 states:

Any person charged with an offence has the right

[*Traduction*]

devant un tribunal en ce qui concerne l'interprétation de certains des articles.

Nous aurions dû pouvoir les examiner au moment où le Comité siègeait. Vous avez dit que la législation britannique avait exempté les forces armées dans certains domaines. Avez-vous formulé un libellé dans votre ministère? Vous avez parlé d'une autre modification possible du paragraphe 10b), mais vous avez dit qu'il aurait fallu un autre libellé afin de protéger le statut spécial des militaires et de les exempter de certains aspects de la loi actuellement en voie d'être adopté. Avez-vous pu, lors des conférences interministérielles, exprimer des idées, comme un certain type d'exemption en vertu de certains motifs ou de certaines circonstances?

Col Karwandy: Oui. Je peux dire que, dans certains domaines, nous avons reçu l'assurance des représentants du ministère de la Justice qu'il faudrait faire une exemption pour les forces canadiennes pour ce qui concerne les dispositions de la loi portant sur la sécurité, les secrets etc.

Le sénateur Neiman: Vous dites que cela va se passer au niveau des tribunaux?

Col Karwandy: Non, je parle du niveau législatif.

Le sénateur Neiman: Ils ne peuvent certainement pas vous donner ce genre d'assurance dans le cadre de la résolution actuelle, étant donné que nous ne sommes pas censés apporter d'autres modifications. Si vous deviez obtenir ce genre d'exemption, elle aurait dû figurer dans la résolution adoptée.

Il me semble de la plus haute importance de vous faire entendre aussi fort et aussi énergétiquement que le pourra votre ministre, mais vous devrez formuler selon moi un type d'exemption spécifique.

J'imagine, d'après vos propos d'aujourd'hui, qu'être assujetti à la Loi canadienne sur les droits de la personne n'est pas si négatif, et qu'à la suite de certaines décisions qui ont été prises, vous avez modifié vos règles, règlements et certaines de vos pratiques. J'espère que cela n'a pas d'une manière ou d'une autre modifié l'efficacité de vos services.

Le type d'exemption en question vous couvrira autant qu'il le faut pour protéger l'intégrité des forces canadiennes, mais je ne pense pas que vous ayez droit à une exemption de portée générale.

D'après ce que vous avez dit, il y a peut-être certains domaines où l'exemption sera nécessaire pour le personnel de combat spécifiquement.

Le sénateur McElman: Il y a un autre article qui, apparemment, pourrait poser un problème. En effet, l'article 11 stipule:

Tout inculpé a le droit:

[*Text*]

(d) to be presumed innocent until proven guilty according to law in a fair and public hearing by an independent and impartial tribunal;

As one not learned in the law, I can see where that would cause some pretty serious problems for the military. The Charter of Rights will be encompassed in the Constitution of Canada and not subject to interpretation by a minister or any officer in the military, but by the courts.

Gen Wolfe: I assume, from your question, that you are concerned with the words "independent and impartial."

Senator McElman: I am concerned with "public hearing" to begin with.

Gen Wolfe: Yes.

Senator McElman: And then, "independent and impartial tribunal."

Gen Wolfe: Our hearings are public. The only reason someone is excluded from a court martial is the same as that for which they would be excluded from a civil trial, that is on grounds of morality or whatever; otherwise, our courts are open to the public.

As far as the words "independent and impartial" are concerned, in view of the recent decision in the MacKay case in the Supreme Court of Canada where the independence of our tribunals was challenged as being contrary to the Canadian Human Rights Act, the court came down in favour of the military tribunal and suggested, in fact, that, with respect to particular offences, the military tribunal was best able to judge and to give the accused the benefit of the court's experience in military matters. In view of the MacKay case, I do not think we are in danger with that particular section.

However, in connection with a summary trial, there are certain practical problems as far as making it open to the public is concerned.

Even in normal civilian life, this is not going to compel small jurisdictions to build vast courthouses to accommodate all members of the public who want to attend. As long as the commanding officer is prepared, and I think he will be, any member of the regiment or a member of the public who is passing through, and who is not purposely excluded, would be allowed to attend. I do not think we would be acting in contravention of this particular provision.

Senator McElman: I have just mentioned a number of these clauses which, it seems to me, will create problems for the military. I raise this matter with great sympathy for the military but, it seems to me that rather than going further and discussing particular clauses that, on the basis of extreme urgency, there should be consultation between the AG's department and the Minister of Justice to have these things corralled now. One would assume that the Supreme Court will be reaching its decision within a matter of two or three weeks from now. Time is getting very short for Parliament, if it can,

[*Traduction*]

c) d'être présumé innocent tant qu'il n'est pas déclaré coupable, conformément à la loi, par un tribunal indépendant et impartial à l'issue d'un procès public et équitable;

En tant que profane, je vois d'ici où cela peut causer de graves problèmes pour les militaires. La charte des droits sera enchassée dans la constitution du Canada et non pas soumise à l'interprétation d'un ministre ou d'un militaire mais à celle des tribunaux.

Gen Wolfe: J'imagine, d'après votre question, que vous vous inquiétez au sujet de l'expression «indépendant et impartial».

Le sénateur McElman: L'expression qui me préoccupe, pour commencer, c'est «procès public».

Gen Wolfe: Oui.

Le sénateur McElman: Et ensuite l'expression que vous venez de mentionner.

Gen Wolfe: Nos audiences sont publiques. La seule raison pour laquelle quelqu'un pourrait être exclu d'une cour martiale, est la même que celle pour laquelle il serait exclu d'un procès civil, c'est-à-dire pour des motifs de moralité, etc.

En ce qui concerne l'expression «indépendant et impartial», compte tenu de la récente décision rendue dans l'affaire MacKay par la Cour suprême du Canada, dans laquelle l'indépendance de nos tribunaux a été remise en question, comme étant contraire à la Loi canadienne sur les droits de la personne, la Cour s'est déclarés en faveur du tribunal militaire. Elle a même déclaré, en fait, qu'en ce qui concerne les délits particuliers, le tribunal militaire était le mieux placé pour juger et offrir à l'accusé l'avantage de son expérience en matière militaire. Donc, compte tenu de cette affaire, je ne pense pas que l'article en question présente un danger pour nous.

Toutefois, en ce qui concerne la procédure sommaire, il y a quelques problèmes pratiques quant à la question de permettre l'accès au public.

Même dans le système civil habituel, cela ne va pas obliger les petits tribunaux à construire de vastes salles pour accueillir tous les membres du public qui désirent assister aux audiences. Dans la mesure où le commandant est prêt à le faire, tout membre du régiment ou tout membre du public qui n'est pas expressément exclu, sera autorisé à assister à l'audience. Et je ne pense pas que cela serait enfreindre cette disposition.

Le sénateur McElman: Je n'ai fait que mentionner un certain nombre d'articles qui, d'après moi, devraient créer des problèmes pour les militaires. Je sympathise avec la cause des militaires, mais plutôt que de poursuivre et de discuter d'article en particulier, il devrait y avoir consultation avec le ministère de la Justice pour coordonner ces éléments. La Cour suprême devrait rendre une décision d'ici deux ou trois semaines. Il reste peu de temps au Parlement pour prendre des mesures qui pourraient améliorer le problème auquel vous vous heurtez.

[*Text*]

to take any action that may ameliorate the problems that you might face.

Mr. Chairman, perhaps this committee should make some representations in order to express our concerns, if only on an interim basis, to the minister responsible and the Minister of Justice.

Senator Molson: How do the Charter of Rights, as it is going to be, and the Canadian Human Rights Act, deal with cases of LMF, that is, lack of moral fibre? How do the armed forces deal with this matter? It seems to me that that is not quite as easy to lay on the line as some of the other matters we have been talking about.

The situation may not arise during peacetime, but it probably could arise with forces serving in the Middle East or Cyprus on peacekeeping functions. How do you foresee your freedom to deal with these things on a reasoable and humanitarian basis as has, historically, been the case in the forces? What are you going to do now?

Gen Withers: I would say that the only means open to us right now is to proceed in accordance with the National Defence Act as we have up to date. This would all come under sections 63 and 64 which deal with misconduct in the presence of the enemy and offences related to misconduct in battle which are now contained in the National Defence Act.

Your point, I believe, is the subsequent challenge to that authority by virtue of the Canadian Human Rights Act.

Senator Molson: So often, those cases are not black and white factual situations but are normally grey area findings. I would suppose you will be liable to more challenges.

Gen Wolfe: If a charge is laid in some subsequent operational situation involving cowardice, if the person is found guilty, he will have an appeal right up to the Supreme Court of Canada on the facts of the case itself and it could possibly include an attempt to declare the offence itself unconstitutional as being an unusual offence as opposed to an unusual punishment. There are legal means available to a person now, even in the absence of the charter, to challenge any grey area finding.

Senator Molson: If he is charged, then it is much simpler than if he is dealt with in an administrative fashion. This might be considered desirable from the point of view of the commanding officer and the whole establishment. That I suppose would more likely be challenged today than it ever was under these circumstances.

Gen Withers: The changes which have occurred in our society are bringing up challenges that are different today from any we have had before. For instance, I see them in our system of redress of grievance. Frequently the grievance is based on medical opinions of the individual, usually physical. In other words, where the service medical authority does not believe that the individual is capable of continuing to perform in his or her particular classification and the individual is equally convinced that he can go on doing his job and that he

[*Traduction*]

Monsieur le président, ce comité devrait peut-être faire des démarches pour exprimer nos inquiétudes, ne serait-ce qu'à titre intérimaire, au ministre responsable et au ministre de la Justice.

Le sénateur Molson: De quelle manière la charte des droits et la Loi canadienne sur les droits de la personne abordent-elles la question de l'immoralité? De quelle manière les forces armées traitent-elles cette question? Il me semble qu'il n'est pas aussi facile de tracer une politique dans ce domaine que dans certains des sujets que nous avons abordés.

La situation peut ne pas se présenter en tant de paix, mais elle pourrait se produire si les forces se trouvaient au Moyen-Orient ou à Chypre pour y occuper des fonctions pacifiques. De quelle manière envisagez-vous votre liberté de traiter ce genre de choses d'une manière raisonnable et humanitaire comme cela a été le cas, de tout temps, dans l'armée? Qu'allez-vous faire maintenant?

Gen Withers: Le seul moyen qui nous est offert actuellement c'est de procéder conformément à la Loi sur la défense nationale, comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant. Tout dépend des articles 63 et 64 qui portent sur l'inconduite en présence de l'ennemi et sur les délits relatifs à l'inconduite sur le champ de bataille, qui entrent maintenant dans la Loi sur la défense nationale.

Vous voulez parler, je crois, du défi subséquent lancé à cette autorité en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne.

Le sénateur Molson: Bien souvent, on ne peut trancher ces cas d'une manière catégorique et il faut donner un verdict mitigé. J'imagine que vous aurez à relever davantage de défis.

Gen Wolfe: Si une accusation est portée dans une situation concrète ultérieure pour cas de lâcheté et si la personne est jugée coupable, elle pourra interjeter appel jusqu'à la Cour suprême du Canada concernant les faits eux-mêmes. Elle pourrait également essayer de déclarer le délit inconstitutionnel, en prétextant qu'il s'agit d'un délit inusité par opposition à une peine inusitée. Même en l'absence d'une charte, il existe des moyens juridiques de contester tout verdict mitigé.

Le sénateur Molson: Si la personne est accusée, dans ce cas cela est beaucoup plus simple que si la question était réglée d'une manière administrative. Cela peut être considéré souhaitable de l'avis du commandant et des effectifs. Ce genre de chose est certainement plus contesté à l'heure actuelle, qu'il cela ne l'était auparavant dans cette circonstance.

Gen Withers: L'évolution de la société apporte de nouveaux défis. Je le constate, par exemple, dans notre système de règlement de griefs. Souvent, le greffier se fonde sur l'opinion médicale de l'individu, habituellement d'ordre physique. En d'autres termes, lorsque le médecin militaire ne croit pas qu'une personne puisse continuer à assumer ses fonctions alors que cette même personne est toute aussi convaincue qu'elle peut continuer à les assumer et ne devrait pas être libérée, ce se termine habituellement par un grief. J'ai toujours estimé q

[*Text*]

should not be released from the forces, a grievance usually results. I have always felt, and I think it is reasonably justified, that we have one of the fairest systems in the whole of the country and have had for a long time, whether it be within the core of service discipline or within the whole procedure of the way a commanding officer runs a unit on, indeed, the whole system of redress.

Senator McElman: Mr. Chairman, there is a an exception under section 31 which deals with the application of the charter that applies to section 15. Of course, section 15 is one of the basic concerns. It says that section 15 shall not have effect until three years after this act, except for Part VI, comes into force. So there is a period of time wherein one might reasonably expect amendments to be brought in and given effect prior to the application of the section, which is the equality of rights section. This section takes into account race, national or ethnic origin, colour, religion or sex, age or mental or physical disability. But there are other things beyond that where that exception does not apply.

Gen Withers: It would not apply to section 10(b).

Senator Marshall: With regard to recruits being turned down on medical grounds at the recruit stage, first of all, does the medical examination take place at the first stage of recruiting? If so and if the recruit does not agree with the findings, is he or she allowed to obtain the information with regard to why he or she was turned down? What recourse would such persons have to voice their objections to such a finding?

Gen Withers: At the first level of screening the recruit can be turned down. I think he would be advised of the reason why at that point. After enrolment and attendance at the recruit school, there is a more exhaustive screening. Indeed, a number of individuals are released on the basis of that examination. Of course, having been enrolled, they are entitled to submit a redress of grievance. But prior to enrolment the recruit has no recourse.

Col Karwandy: He can go to the Human Rights Commission, but there is no recourse within the service.

Senator Marshall: You mentioned the challenges you face. I can give you an example which came to me a few days ago in the form of a letter. The John Howard Society in the course of trying to rehabilitate wayward youngsters wanted to enrol a group in the Summer Students Employment Program under the Department of National Defence. How would you react to such a request?

Gen Withers: Do you mean in terms of my opinion or what the legal problems would be?

Senator Marshall: Would you approve of the entry of these people into the department's summer training programs, keeping in mind that some of them may have a record and that the John Howard Society needs the discipline and leadership provided in the army?

Gen Withers: Generally, this is the reason why we want to know the nature of any convictions. For example, if we give a

[*Traduction*]

nous possédions l'un des systèmes les plus justes dans tout le Canada et que nous l'avons depuis longtemps, que ce soit au sein de la discipline militaire ou dans la manière dont un commandant dirige une unité ou encore dans tout le système de règlement.

Le sénateur McElman: Monsieur le président, il y a aux termes de l'article 31 une exception qui porte sur l'application de la charte, relativement à l'article 15. Bien entendu, ce dernier article est l'un de nos soucis majeurs. L'article 31 stipule que l'article 15 ne prendra effet que trois ans après la mise en vigueur de la loi, sauf pour la partie VI. Par conséquent, il y a une période pendant laquelle on peut raisonnablement s'attendre à des modifications qui seront appliquées avant l'application de cet article, qui porte sur l'égalité des droits. Cet article tient compte des éléments suivants: race, nationalité ou origine ethnique, couleur, religion ou sexe, âge, capacité mentale ou physique. Mais il reste des éléments pour lesquels cette exception ne s'applique pas.

Gen Withers: Cela ne s'applique pas au paragraphe 10(b).

Le sénateur Marshall: En ce qui concerne les personnes qui sont refusées, pour des questions médicales, au stade du recrutement: tout d'abord; l'examen médical a-t-il lieu au premier stade du recrutement? Dans l'affirmative, et si la personne n'est pas d'accord avec les conclusions, peut-elle obtenir les raisons du refus? De quel recours dispose-t-elle pour faire entendre ses objections?

Gen Withers: Au premier niveau de sélection, le candidat peut être rejeté. Je pense qu'à ce stade, il en obtiendra les raisons. Une fois qu'il sera enrôlé et qu'il assistera à l'école de recrutement, il y aura une sélection plus approfondie. En fait, un certain nombre de personnes sont libérées à la suite de cet examen. Bien entendu, ayant été déjà enrôlés, ils ont le droit de présenter un grief. Toutefois, avant l'enrôlement, la personne n'a aucun recours.

Col Karwandy: Il peut s'adresser à la Commission des droits de la personne mais il n'a aucun recours au sein de l'armée.

Le sénateur Marshall: Vous avez parlé des défis que vous deviez relever. Je peux vous donner un exemple qui s'est produit il y a quelques jours sous forme de lettre. La société John Howare désirait, pour essayer de réhabiliter des jeunes à caractère rebelle, les enrôler dans un groupe du Programme d'emploi d'été pour les jeunes qui relève du ministère de la Défense nationale. Comment auriez-vous réagi?

Gen Withers: Vous voulez dire subjectivement ou sur le plan juridique?

Le sénateur Marshall: Auriez-vous approuvé l'inscription de ces jeunes aux programmes de formation d'été du ministère, en sachant que certains d'entre eux peuvent avoir un casier judiciaire et que la société John Howard a besoin de la discipline et du sens de l'autorité que procure l'armée?

Gen Withers: C'est généralement la raison pour laquelle nous désirons connaître les dossiers. Par exemple, si nous

[*Text*]

person training or access to firearms and explosives and that person has a record of violence, it could create problems. In terms of the SSEP, I do not have with me the requirements, but I believe they are essentially the same as enrolment in the militia, which would then be subject to our current requirement that all convictions be reported, whereupon a judgment would be made prior to recruitment.

Senator Marshall: There was a time when it became evident that some commanding officers frowned on a member of the service writing to their M.P. or senator about a grievance. What is the position of the forces on this matter now? Is there any objection to, for example, a serviceman who feels that he has been mistreated writing to his M.P? How would it affect that individual's career?

Gen Withers: It would not affect the individual's career at all. We do not consider that a political activity. The individual has a right to approach his member in the same manner as any other citizen. But the redress of grievance procedure should be done through the chain of command. We have cases quite regularly where the individual finds that the procedure is going too slowly or that he is not receiving his answer as quickly as he feels he should or where he is not satisfied with the answer and he then approaches his member. It makes no difference at all in our review of the case.

Senator Marshall: Turning the other way, if I were running for an election and wanted to find out how many Newfoundlanders there are in X regiment so I could tell them to vote for me, is there any restriction in that regard?

Gen Withers: Upon enrolment and at various times through the rest of the individual's service, the individual may select for good and sufficient reason where he wishes his vote to be recorded in a federal election. The individual has the chance in January of February of each year to select a place of residence. I know I have changed my place of residence three or four times, based on where I owned property around the country. I usually took the decision that the most appropriate place for me to vote is where I owned property.

Senator Marshall: But if a Newfoundlander is in Germany, he may vote for the man in his own home town?

Gen Withers: Indeed he can and he does. A member of the Judge Advocate General's staff is appointed as a special co-ordinating officer, and then we have special returning officers under what are known as the special voting rules laid under the Canada Elections Act. The lists are all set up, and they go to the Chief Electoral Officer and the MP is entitled to know who the service electoral officer is in his area so that he can know who he has in his particular riding.

The Chairman: May I say, Senator Marshall, this has been my specialty on behalf of my party in every election since 1949. They can vote at general elections only but not at by-elections.

Senator Marshall: Candidates have been refused there.

The Chairman: Not at general elections. It has taken years to get these things on computers, and for the last three general

[*Traduction*]

donnons à une personne une formation sur les armes à feu et les explosifs et que son dossier contient des actes de violence, cela pourrait créer des problèmes. Pour ce qui est du Programme d'emploi d'été pour les jeunes, je n'ai pas en main les exigences, mais ce sont pratiquement les mêmes que pour s'enrôler dans la réserve, ce qui implique que toutes les condamnations soient signalées, à propos desquelles un jugement sera rendu avant de recruter la personne en question.

Le sénateur Marshall: Il y avait une époque où il était évident que certains commandants désapprouvaient le fait que des soldats écrivent à leur député ou leur sénateur au sujet d'un grief. Quelle est la position des forces à l'heure actuelle à ce sujet? Avez-vous des objections à ce qu'un militaire qui estime avoir été maltraité écrive à son député? De quelle manière sera pourrait-il toucher sa carrière?

Gen Withers: Cela ne touchera aucunement sa carrière. Nous ne considérons pas cela comme activité politique. L'homme de troupe a le droit de contacter son député comme tout autre citoyen. Toutefois, la procédure de règlement de grief doit se faire hiérarchiquement. Nous avons souvent des cas, où le soldat estime que la procédure est trop lente ou qu'il ne reçoit pas de réponse aussi rapidement qu'il le devrait d'après lui ou il n'est pas satisfait de la réponse et alors, il contacte son député. Cela ne change rien à notre examen du cas.

Le sénateur Marshall: En inversant la situation, si je décide de me présenter à des élections et désire savoir combien de Terre-neuviens il y a dans le régiment X, pour pouvoir leur demander de voter pour moi, y a-t-il une restriction à ce sujet?

Gen Withers: Une fois enrôlé et à divers moments au cours de sa carrière, le militaire peut choisir l'endroit où il désire que son vote soit inscrit pour des élections fédérales. En janvier et février de chaque année, il peut choisir son lieu de résidence. Je sais que pour ma part j'ai changé mon lieu de résidence trois ou quatre fois, en fonction des endroits où je possédais des biens immeubles dans le pays. Je décidais habituellement que l'endroit le plus approprié pour moi pour voter est celui où je possédais des biens.

Le sénateur Marshall: Mais si un Terre-neuvien se trouve en Allemagne, il peut voter dans sa propre ville natale?

Gen Withers: Oui. Un membre du personnel du juge-avocat général est nommé directeur spécial de coordination, et ensuite nous avons des officiers-navette aux termes de la règle spéciale concernant le droit de vote qui relève de la Loi électorale du Canada. Les listes sont établies, et ils s'adressent au Directeur général des élections. Le député a le droit de savoir qui est le Directeur militaire des élections dans sa région de sorte qu'il puisse connaître le nombre d'électeurs dans sa circonscription.

Le président: Je dois vous dire, sénateur Marshall, que cela a été ma spécialité au nom de mon parti dans chacune des élections depuis 1949. Ils peuvent voter aux élections générales seulement.

Le sénateur Marshall: Des candidats ont été refusés?

Le président: Pas à des élections générales. Cela a pris des années pour mettre tout cela sur ordinateur, et pour les trois

[*Text*]

elections, the computer lists are issued to the local returning officer, and while in years gone by the candidates had to copy them by hand, now the local returning officer is mandated to submit to every *bona fide* candidate who asks for it the list of armed forces persons who are inscribed or registered in his constituency as of last February.

Senator Marshall: Depending on who appointed the returning officer.

The Chairman: The act now requires it.

Gen Withers: Mr. Chairman, I am informed the Chief Electoral Officer of Canada is required to supply a list to every member who requests it once a year.

Senator Marshall: As a candidate, do I have the right to enter a base and speak politically?

Gen Withers: Mr. Chairman, the answer is no, we do not have the activities taking place on defence establishments.

Senator Marshall: These might be trite questions, but such things have happened, and it is difficult to get through the bureaucracy to get a reasonable answer.

One more case I want to deal with, Mr. Chairman, is probably a bit far-fetched, but it has to do with the Kenneth Taylor incident in Tehran. I have had representations stating that there has been discrimination because all who were involved did not get recognition by an award or otherwise. What recourse is there to have that matter corrected?

Gen Withers: Mr. Chairman, the system of honours and awards requires that a recommendation be made by a responsible person who had knowledge of the facts. If whoever was in charge did not submit a name or a recommendation, then the person, of course, would not get an award. It is not a right to receive an award.

Senator Marshall: During the war, for example, a member of the forces might have been in England; he might have served overseas, and be entitled to the CVSM, but for the fact that he did not go into action. I maintain that in such circumstances such a person is being discriminated against. In this case the people were there and ready to perform any dangerous duties, and as Canadians and representatives of the armed forces they should all have been recommended. It has affected them emotionally, and although it is not directly related to the subject today, I have taken it up with them.

Gen Withers: I would like to draw a distinction between a campaign medal as opposed to honours and awards. For instance, every Canadian service person who serves in the UN forces in Cyprus or the Golan Heights receives the medal.

Senator Marshall: Everyone?

Gen Withers: Everyone. But we were speaking about awards that were made to the members of the forces in the case of the Tehran incident where awards were of the order of military merit for which purpose a recommendation is required and, of course, there is no right to receive that award, which is

[*Traduction*]

dernières élections générales, des listes mécanographiques ont été distribuées à l'officier-navette local. Et bien que pour les années précédentes, les candidats devaient les recopier à la main, à l'heure actuelle, l'officier-navette est habilité à soumettre au candidat de bonne foi qui en fait la demande, la liste des militaires inscrits ou enregistrés dans sa circonscription, à compter du mois de février précédent.

Le sénateur Marshall: Selon la personne qui a nommé l'officier-navette.

Le président: Actuellement, la loi le stipule.

Gen Withers: Monsieur le président, on me dit que le directeur général des élections du Canada est tenu de fournir une liste à tout député qui en fait la demande une fois par an.

Le sénateur Marshall: En tant que candidat, ai-je le droit de pénétrer dans une base et de parler de politique?

Gen Withers: Monsieur le président, la réponse est non. Ce genre d'activité n'a pas lieu dans les locaux de la défense nationale.

Le sénateur Marshall: Ce sont peut-être des questions courantes, mais cela s'est déjà produit, et on peut difficilement obtenir une réponse raisonnable de la part de la bureaucratie.

Je voudrais parler d'un autre cas, monsieur le président, qui est un peu tiré par les cheveux et qui se rapporte à l'incident de Kenneth Taylor à Teheran. On m'a fait des remarques selon lesquelles il y avait eu de la discrimination parce que tous les intéressés n'avaient pas eu droit à une distinction honorifique ou autre pour services rendus. Quel est alors le recours de l'intéressé pour rectifier la situation?

Gen Withers: Monsieur le président, d'après le système des honneurs et des distinctions honorifiques, il faut qu'une recommandation soit faite par un responsable qui connaissait les faits. Si le responsable en question n'a pas soumis de nom ou fait de recommandation, dans ce cas, l'intéressé bien entendu n'obtiendra pas de distinction. Tout le monde n'a pas droit à une distinction honorifique.

Le sénateur Marshall: Pendant la guerre, par exemple, un membre des forces peut avoir été en Angleterre; il peut avoir servi outremer et avoir droit à la croix de service distinguée sauf qu'il n'a rien fait. Je maintiens que c'est de la discrimination. En effet, si le soldat était là, prêt à accomplir toutes sortes de missions dangereuses, et en tant que représentant des forces armées et des Canadiens, il aurait dû faire l'objet d'une recommandation. Cela a touché émotionnellement tous ces soldats et bien que je sorte du sujet, je me suis rangé de leur côté.

Gen Withers: J'aimerais faire une distinction entre la médaille de campagne et les honneurs ou distinctions honorifiques. Par exemple, tout militaire canadien qui sert dans les troupes des Nations unies à Chypre reçoit une médaille.

Le sénateur Marshall: Tous?

Gen Withers: Oui. Mais nous parlions des distinctions honorifiques qui ont été accordées à des militaires dans l'affaire de Téhéran, où il s'agissait de distinctions au mérite militaire, pour lesquelles il faut une recommandation. Et, bien entendu,

[*Text*]

quivalent, as you recall, to the Military Cross or the Distinguished Service Order in war time.

Senator Marshall: Whoever did the recommending I think should be brought to task.

Senator Smith: May I ask General Wolfe for the circumstances, very briefly, of the McKay case which he referred to as having been decided by the Supreme Court of Canada and having settled a question we were then discussing in a manner that seems satisfactory to the forces?

Gen Wolfe: In the McKay case, his counsel challenged the right of the forces to try Corporal McKay on two grounds, the first being that for the military to try the offence is unconstitutional and that it should have been brought by a provincial attorney general as being the appropriate authority within a province responsible for the administration of justice, and that the military had no right to act as a prosecutor in such a case. That was the first constitutional ground, and he lost the argument on the ground that the military is a proper federal responsibility and the National Defence Act is legislation required to carry out that federal responsibility. The other ground that the case was challenged on was that it was not an independent and impartial tribunal. How could it be when the judge was both prosecutor and judge all rolled into one, and it could not possibly be impartial or independent when they were, indeed, military men responsible to the authorities that had laid the charge against Corporal McKay in the first instance? That would have been under the Bill of Rights. The court also found that not to be a true situation, but rather confirmed the traditional view that those courts are indeed proper, independent and impartial and, in many cases, more appropriate for the trial of a military offence than if the person had appeared before a civil tribunal.

Senator Smith: How long ago was that, General Wolfe?

Gen Wolfe: I forget the exact date, but the judgment came out within the past year and it is available.

Senator Molson: What was he charged with?

Gen Wolfe: As I recall, I think it was impaired driving or drug trafficking.

Senator Smith: Those are all the questions I have. I wanted to know where I could find it.

Gen Withers: It is in the Supreme Court Reports or in the National Reporter.

Gen Wolfe: Dominion Law Reports, certainly. There was a dissenting judgment. Mr. Justice Laskin, of course, was a dissenting judge in that decision.

Senator McElman: Of course?

Gen Wolfe: Did I say "of course?" I don't think I did.

Senator McElman: Yes, you did.

Gen Wolfe: Well, I am sorry.

Senator Neiman: I am going to go back for a moment to Senator Marshall's opening question to Gen Withers about employment, and I believe he specified juveniles, did he not, or people under the summer employment program which, in large

[*Traduction*]

cette distinction n'est pas un droit; elle équivaut, en temps de guerre, à la Croix militaire ou de service distingué.

Le sénateur Marshall: Celui qui a fait la recommandation devrait être réprimandé.

Le sénateur Smith: Puis-je demander au général Wolfe les circonstances, très brièvement, de l'affaire McKay dont il dit qu'elle a été tranchée par la Cour suprême du Canada et qu'elle a réglé la question dont nous parlions d'une manière qui semble satisfaire l'armée?

Gen Wolfe: L'avocat de McKay a contesté le droit de l'armée de poursuivre le Caporal McKay et ce pour deux motifs: tout d'abord en disant qu'elle n'étant pas fondée de le faire et que c'est le procureur général provincial qui est l'autorité compétente dans une province responsable de l'administration de la justice; et deuxièmement que l'armée n'a pas le droit d'agir comme plaignant dans cette affaire. C'était le premier motif, et il a perdu la cause sous prétexte que l'armée est une autorité fédérale adéquate et que la Loi sur la défense nationale est la loi requise pour assumer cette responsabilité fédérale. D'après l'autre motif pour lequel l'affaire a été contestée, il ne s'agissait pas d'un tribunal indépendant et impartial. Comment aurait-il pu l'être, lorsque d'une part le juge est à la fois plaignant et juge et lorsque d'autre part il s'agissait de militaires responsables devant les autorités qui ont porté l'accusation contre le Caporal McKay, en premier lieu. Cela aurait dû se passer en vertu de la Charte des droits. La Cour a également jugé que ce n'était pas une situation véritable, mais confirmait plutôt le point de vue traditionnel selon lequel il constitue un tribunal adéquat indépendant et impartial et, dans nombre de cas, plus approprié pour le procès d'un délit militaire, qu'un tribunal civil.

Le sénateur Smith: Cela remonte à quand, général Wolfe?

Gen Wolfe: J'ai oublié la date exacte, mais le jugement a été rendu l'année dernière, et on peut se le procurer.

Le sénateur Molson: Quel était le chef d'accusation?

Gen Wolfe: Conduite avec facultés affaiblies, si je me rappelle bien ou trafic de stupéfiants.

Le sénateur Smith: C'est tout ce que j'ai comme question. Je voulais savoir où je pouvais le trouver.

Gen Withers: Dans les rapports de la Cour suprême ou dans le *National Reporter*.

Gen Wolfe: Dans les rapports du droit du Dominion certainement. C'est un jugement qui a prêté à controverse. Le juge Laskin, bien entendu, n'était pas d'accord au sujet de la décision.

Le sénateur McElman: Bien entendu?

Gen Wolfe: Ai-je dit «bien entendu»? Je ne le pense pas.

Le sénateur McElman: Si, vous l'avez dit.

Gen Wolfe: Je m'en excuse.

Le sénateur Neiman: Je vais revenir un moment à la première question du sénateur Marshall posée au général Withers concernant l'emploi, et je crois qu'il a spécifié qu'il s'agissait de mineur, ou de personnes employées dans le cadre des

[*Text*]

measure, because they are students, would not be legally juveniles. Even though they might have been guilty of various offences connected with firearms, as you suggested, or vandalism or joy-riding, would you still consider employing some of those students if the offences were such that you felt they would not constitute any kind of a particular threat?

Gen Withers: Absolutely, yes, we would.

Senator Neiman: There again they do not have convictions registered against them in any case, but you would still want to know the nature of the offence of which they have been convicted?

Gen Withers: We specifically ask in the enrolment procedure for the convictions under the Criminal Code of Canada. I think that is the way we describe it.

Senator Neiman: What about the present Juvenile Delinquents Act which will one day become the young offenders act? We have a new proposed act before us now.

Gen Withers: To the best of my recollection, Mr. Chairman, we do not ask for those.

Senator Neiman: In fact, if the juvenile were seeking employment through the John Howard Society, you would not inquire into the nature of his problem.

Gen Withers: I don't think we would deal with it so much in terms of the John Howard Society itself as with the individual, because we cannot enrol people on behalf of an organization. We have to enrol the individual.

Senator Neiman: I understand that.

I now recall a question I wanted to put to you with respect to section 10(*b*). When General Withers was giving us examples of trivial offences, such as the lack of a haircut and so on, I recalled having had that problem myself on more than one occasion and trying to come up with a reasonable answer; but in those circumstances you would not arrest or detain the persons charged, would you?

Gen Withers: No.

Senator Neiman: Those people specifically guilty of such trivial offences would not come under section 10(*b*), then.

Senator Smith: I would not be so sure of that, with all respect. They are compelled to attend at a certain place.

Senator Neiman: With respect, too, Senator Smith, I am just reading the opening portion of the section and it says: "Everyone has the right on arrest or detention . . . ". If it is serious enough to cause them to be arrested or detained, then they would have to come within this section. What proportion of the offenders are not even detained, are simply told to appear before a tribunal the next day? Have you any figures on that?

[*Traduction*]

programmes d'emplois d'été, dans une large mesure; étant donné que ce sont des étudiants, qui d'un point de vue légal ne sont pas considérés comme des mineurs. Même s'ils ont pu se rendre coupables de plusieurs infractions, comme par exemple en matière d'armes à feu comme vous l'avez signalé, ou de vandalisme ou même d'excès de vitesse, envisageriez-vous tout de même d'offrir un emploi à ces étudiants si ces infractions ne vous semblent pas constituer de cas grave?

Gen Withers: Tout à fait, oui.

Le sénateur Neiman: Mais là encore il n'y a pas de condamnation retenue contre eux, toutefois vous aimeriez connaître exactement la nature de l'infraction dont ils ont été accusés?

Gen Withers: Dans la procédure de recrutement nous demandons de façon explicite les condamnations dont ils ont pu faire l'objet, pour infraction au Code criminel du Canada. Je pense que ce sont les termes utilisés.

Le sénateur Neiman: Et qu'en est-il de la Loi actuelle sur les jeunes délinquants qui sera très bientôt la Loi sur le jeunes contrevenants? Nous allons avoir bientôt une nouvelle loi.

Gen Withers: Si mes souvenirs sont bons, monsieur le président, nous ne poussons pas nos questions jusque-là.

Le sénateur Neiman: En fait, si ces jeunes cherchaient de l'emploi par l'intermédiaire de la société John Howard, vous ne poseriez pas de questions de cette nature.

Gen Withers: Je ne pense pas que nous nous intéresserions à la question, du point de vue de la société John Howard elle-même, mais nous poserions des questions sur les personnes, étant donné que nous ne recrutons pas au nom d'un organisme; nous avons affaire à des individus.

Le sénateur Neiman: Je comprends.

Je me rappelle maintenant une question que je voulais vous poser au sujet du paragraphe 10*b*). Lorsque le général Withers nous a donné des exemples d'infractions mineures, comme par exemple les cheveux trop longs etc., je me suis souvenu avoir eu moi-même ce problème plus d'une fois, et avoir essayé d'y donner une réponse censée; je pense que dans ces circonstances vous ne procéderiez pas à l'arrestation des personnes accusées?

Gen Withers: Non.

Le sénateur Neiman: Les personnes ayant commis des infractions mineures de ce type ne rentrent pas d'ailleurs dans le cadre du paragraphe 10*b*).

Le sénateur Smith: Sauf votre respect, je n'en serais pas si certain. D'une certaine manière ils doivent bien être mentionnés quelque part.

Le sénateur Neiman: Sans vouloir vous offenser, sénateur Smith, je lis le début de l'article qui stipule: «Chacun a le droit, en cas d'arrestation ou de détention . . . ». Si le cas est suffisamment grave pour justifier une arrestation ou une détention, ces jeunes rentreraient dans le cadre d'application de cet article. Quelle est la proportion toutefois des contrevenants qui ne sont pas détenus, et auxquels on demande simplement de se présenter le lendemain devant un tribunal? Avez-vous des chiffres?

[*Text*]

Gen Wolfe: No. There is a different concept in the military. I believe you may be construing the concept of arrest in terms of a civil policeman saying, "You are under arrest and you are to be taken down-town," I think the expression is, "and placed in durance vile".

We have a dual concept in the Canadian forces where, when you are charged, you are either under open custody or closed custody. In both cases, however, your freedom of movement is restrained to whatever the local rules are with respect to open custody. If you are living on base, you may not be permitted to leave the base. As regulations now stand, you will always be in either open custody or closed custody, if you are on charge. Therefore, you are under arrest in the sense that your freedom of movement has been restricted.

If a policeman does not take you to the jail but says, "You stay here while I chase your accomplice," theoretically, you are under arrest, even though you are not physically being restrained by that policeman.

Just using your own example, when you are told to appear before the commanding officer, at that moment your freedom of movement is completely restricted and you are, when you are appearing before the commanding officer, compelled to stand in front of him. So I think a court would be compelled to come to the conclusion that at that moment in time, if at none other, you should be told of your right to retain counsel and given the right to retain and instruct counsel, which would mean that the trial would have to come to a halt to allow you the necessary time to enjoy your rights under the charter.

Senator Neiman: What we are really dealing with, General Wolfe, is a differentiation between the military concept of what "arrest and detention" mean and the civilian or criminal definition of those two words.

Gen Wolfe: There is a slight difference. Given the simple meaning of the words "arrest" and "detain," they are not terms of art that are defined in law somewhere that say that "you are under arrest when the following obtain."

I think you would apply the normal meaning, and if your freedom of movement has been arrested or stopped or you are being detained in one place contrary to your wishes by reason of an alleged offence, then I think you fall within the act both in civil street and in the military.

Senator Smith: And if it was done in circumstances which would otherwise justify a finding of malice, and so on, you would be liable to a civil action for false arrest.

Gen Withers: By the way, Mr. Chairman, false arrest is also covered under national Defence Act.

Gen Wolfe: Placing a person under false arrest is an offence, yes.

Senator Neiman: I think we must get a clarification of this section, and certainly, some modification of it, if we have to. I still think that the military might try to separate out for its

[*Traduction*]

Gen Wolfe: Non. Les militaires ici ont une façon différente de procéder. Je suppose que vous interprétez la motion d'arrestation comme s'il s'agissait d'un agent de police qui dirait: «Je vous arrête, voulez-vous me suivre», je pense que l'expression serait: «mis sous surveillance».

Nous avons deux façons de procéder au sein des forces canadiennes: lorsque vous êtes accusé, on vous met aux arrêts ou on vous garde à vue. Dans les deux cas, ou restreint votre de mouvement en tenant compte des règlements locaux qui régissent la liberté surveillée. Si vous vivez par exemple dans une base, il se pourrait qu'on vous interdise de la quitter. Actuellement, les règlements stipulent il y aura toujours soit une mise aux arrêts soit une garde à vue, si vous êtes accusé. Ainsi, d'une certaine manière vous êtes arrêté puisque votre liberté de mouvement est restreinte.

Lorsqu'un agent de police décide de poursuivre vos complices avant de vous amener au poste, vous êtes théoriquement déjà arrêté, même si vous avez encore toute votre liberté de mouvement.

Pour utiliser votre exemple, lorsque vous êtes sommé de vous présenter devant le commandant, à ce moment même votre liberté de mouvement est tout à fait restreinte, puisque vous êtes tenu de rester devant lui le temps de l'entrevue. Je pense donc qu'un tribunal serait amené à reconnaître, qu'à ce moment, sinon à un autre, vous avez le droit de recourir sans délai à l'assistance d'un avocat, ce qui signifie une suspension de procédure afin que vous puissiez bénéficier des droits qu vous sont accordés par la charte.

Le sénateur Neiman: Ce qui nous préoccupe en ce moment Général Wolfe, c'est la différence entre la conception militair de l'arrêt et de la détention et l'acception civile, ou criminelle de ces termes.

Gen Wolfe: Il y a une légère différence. Étant donné que le termes d'arrestation et de détention ont un sens assez clair, il ne sont pas définis de façon spécifique dans la loi d'une façon ou d'une autre qui dirait que vous êtes arrêté lorsque . . .

Je pense qu'on entendrait le terme dans son acceptio courante, et si votre liberté de mouvement a été entrancé, s vous avez été détenu contre votre volonté en raison d'un présumée infraction, vous rentrez dans le cadre des disposi tions de cette loi, qu'il s'agisse d'une situation civile o militaire.

Le sénateur Smith: Et si cela avait lieu dans des circons tances où l'on devrait normalement prouver qu'il y a e intention de nuire etc., vous pourriez intenter une action a civil pour détention arbitraire.

Gen Withers: A ce propos monsieur le président, la détentio arbitraire est également prise en considération par la Loi sur l Défense nationale.

Gen Wolfe: Oui, la détention arbitraire est une infraction.

Le sénateur Neiman: Je pense que nous devrons arriver clarifier cet article, et à l'amender si nécessaire. Je persiste penser que les militaires essaieront de distinguer, pour le

[*Text*]

own purposes some of the offences that could be put into the more trivial classification, because if either the Department of Justice or parliamentarians pin you down by asking you where you want to be or at what point you want to be exempt, you have to be able to come up with some definitions.

I quite agree with you that there are many offences for which the military are put on charge which you would certainly not want to see come within this group at all. But there may be some within that 10,000, once you get into the more serious offences, as you would on civy street, such as drug trafficking or any of these other things—

Gen Withers: Mr. Chairman, in regard to those serious offences, what takes place now, I submit, is entirely in line with the spirit of the proposed legislation. It is a serious offence; therefore the individual has the right to elect trial by court martial. Having elected trial by court martial, the individual then has the right either to select defence by an officer of the Judge Advocate General's branch or going out and getting his own counsel.

Just to be clear on what we are after, I mentioned before that we have no dispute at all with the spirit of the proposed ector the charter of rights; but it is the practical application of he Code of Service Discipline to meet the rather special needs hat we do have. For example, as we are here today there are ver 200 Canadians who are in a pretty delicate part of the orld on the Golan Heights, between Israel and Syria. The ommander of those troops has to be able to take firm, resolute ction to ensure the safety of his force. Should that involve lacing someone on charge and dealing with him summarily, I ould want to see that he has what time has shown to be the ost effective way of dealing with it. I would not want him to e in any way impeded properly carrying out his task and nsuring the safety of his people.

Senator Neiman: The only other comment I wish to make is at I am sure General Wolfe and his department have been llowing the proceedings, particularly as they apply to these ctions in which they are interested, and they may recall that e Canadian Police Association was rather unhappy with this articular amendment and did not feel it was necessary. The ason many of us felt it was unnecessary—and I must say as r as the charter is concerned that I felt it was important that be there—was that there is a presumption. Certainly it has een the practice from time to time, that people who are harged and have not been given the benefit of counsel, or llowed to see their counsel before they were interrogated in e police station, have been persuaded that if they plead uilty or take the summary route, they might get a lesser ntence and everything will be over. There is the feeling that om time to time something more than friendly coercion ccurs when a person does not really understand his legal ghts and the implications that might flow from choosing a mmary trial as opposed to a trial by jury before a judge. hat is the problem. Certainly under the Criminal Code there the further consequence that if one chooses the longer and ore complicated route, one may be subject to a greater

[*Traduction*]

propre usage, certaines infractions qui pourraient être des infractions mineures, étant donné que si le Ministère de la Justice ou si les députés vous demandent de quel régime vous voulez relever, de quelles exemptions etc., il faudra leur produire un certain nombre de définitions à l'appui.

Je suis tout à fait d'accord avec vous, pour dire qu'il existe un bon nombre d'infractions, suivies de peines dans le domaine militaire, qui ne devraient pas rentrer dans cette catégorie. Toutefois il pourrait y en avoir parmi les 10 000 auxquelles vous faisiez allusion, lorsqu'il s'agit d'infractions plus graves, telles que trafic de drogue ou autres, pouvant se produire au civil . . .

Gen Withers: Monsieur le président, je pense qu'en ce qui concerne ces infractions plus graves, les dispositions en vigueur actuellement sont tout à fait conformes à l'esprit de la législation concernée. S'il y a infraction grave, la personne concernée a le droit de demander à être jugée devant la cour martiale. Dans ce cas, le prévenu a le droit de choisir un défenseur de la division du juge-avocat général, ou de chercher un avocat à l'extérieur.

Pour clarifier un peu les choses, je rappelle que j'ai déjà signalé que nous ne contestons pas du tout l'esprit de ce projet de loi ni de la Charte des droits; mais il faut réussir dans la pratique à appliquer le code de discipline des forces armées et faire face aux situations qui sont les nôtres. Par exemple, il y a en ce moment 200 Canadiens ou plus qui sont dans des zones de conflit, par exemple sur les Hauteurs du Golan, entre Israël et la Syrie. Le commandant de ces troupes doit être en mesure de pouvoir toujours agir de façon ferme, décidée, afin de préserver la sécurité de son unité. Supposons que cela l'amène à un moment donné à mettre quelqu'un en accusation et régler rapidement la question, je pense qu'il faudrait pouvoir lui permettre d'agir de la façon la plus efficace possible. Je pense qu'il faudrait aussi éviter qu'il soit empêché de mener à bien sa tâche et préserver la sécurité de ses hommes.

Le sénateur Neiman: L'autre commentaire que j'aimerais faire c'est que je suis sûr que le général Wolfe et son ministère ont suivi les débats, et notamment lorsqu'il a été question de ces articles qui les intéressent plus particulièrement, et ils se souviendront peut-être que l'Association canadienne des forces de police n'était pas très satisfaite de cet amendement particulier, et n'avait pas l'impression qu'il fût nécessaire. Si un bon nombre d'entre nous ont jugé qu'il n'était pas nécessaire, et je dois dire qu'en ce qui concerne la charte, j'ai pour ma part eu le sentiment que cet article était important, c'est qu'il existait là une présomption implicite; il est fort probable que, de temps en temps, certaines personnes sont interpelées et n'ont pas le temps de pouvoir faire appel à un avocat, ou n'y sont pas autorisées avant l'interrogation qui a lieu au poste de police, et qu'on cherche à les persuader qu'en plaidant coupable, ou en optant pour une procédure expéditive, on peut s'en tirer avec une condamnation plus légère et que l'affaire serait ensuite enterrée. On a donc l'impression que, de temps en temps, on fait pression, plus que de façon bien intentionnée, sur des personnes qui ne connaissent pas très bien leurs droits, et qui ne font pas la différence entre les conséquences d'une procédure expéditive, par opposition à un jugement avec jury et

[*Text*]

penalty. Perhaps that does not necessarily follow, but it may. I do not quite understand it. There could be a difference.

Gen Withers: Mr. Chairman, in the practical operation of the system, over a period of approximately 30 years that I have been involved with it, your first reaction as a platoon commander, if one of your guys is in the jug, is that you are on your man's side against the system. You are his advocate, because as his platoon commander that is your responsibility. That proceeds through the system. I think there have been rare exceptions to that line of conduct on the part of the officers who are responsible for the individual. No matter how bad an actor he has been seen to be in the past, everyone has the right to an assisting officer. That has always been the case. Indeed I suppose the attitude that you have described—that if you go the long route through a court martial you might think the penalty may be somewhat more than if you took summary trial route—I think that by and large it has been the opposite, that people have elected for a court martial in some cases knowing that they have the full legal appeal system through to the Supreme Court of Canada. I know of cases where it has been said at summary trial that it was open and shut, that the individual was guilty of the offence as charged; and when one has gone the court martial route, and the more exacting technicalities of the law have been applied, the individual has gone scot free.

Senator McElman: Is compulsory church parade for those on base still part of the system?

Gen Withers: Mr. Chairman, there is no such thing as compulsory church parade any more.

Senator Molson: Is it a volunteer church parade?

Gen Withers: If we can use the cliché, you can lead a horse to water but you cannot make him drink. There can be a parade called by the commanding officer to go to the church, but no one can be forced to go inside that church.

Senator McElman: I was again harking back to my own days when it was compulsory. We started out on parade, and depending upon which chapel was farthest away, either the Roman Catholics or the protestants dropped out, and anyone who was not a Roman Catholic was designated a Protestant.

Gen Withers: I can equally remember sergeant majors saying there were two religions in the world, the Anglican and the Roman Catholic.

Senator McElman: The thought occurs to me that under the Rights and Freedoms Charter there is the religious invocation. To day you could very well have in the unit 20 or 25 Muslims.

[*Traduction*]

juge. C'est le problème qui se pose. Il est certain que le Code criminel, prévoit, lorsque l'on choisit le type de procédure le plus compliqué et le plus long, des condamnations plus lourdes. Ce n'est peut-être pas absolument automatique . . . peut-être que çà l'est. Je ne sais pas très bien. Il se pourrait qu'il y ait des différences.

Gen Withers: Monsieur le président, puisqu'il est question de situation concrète à l'intérieur de l'armée; je peux vous dire que depuis environ 30 années que j'y suis, la première réaction d'un commandant de peloton, c'est, lorsque l'un de ses hommes est au placard, d'être toujours de son côté contre l'administration. Vous vous faites son avocat, cela rentre dans le cadre de vos responsabilités en tant que commandant de l'unité. Cela fait partie du système. Je suppose qu'il y a eu quelques rares exceptions où certains officiers ne se sont pas comportés de cette façon. En fait, quel que soit le type de conduite qu'il a pu avoir dans le passé, le prévenu a toujours le droit d'être assisté d'un officier. Cela a toujours été le cas. Je suppose que c'est comme vous l'avez décrit; lorsque vous choisissez la procédure la plus longue, passant par la Cour martiale, vous pouvez avoir l'impression que les condamnations seront plus lourdes que si vous décidez de choisir une procédure plus sommaire. Je pense qu'en général toutefois c'est le contraire qui se passe et les prévenus qui ont choisi la Cour martiale, savaient fort bien, dans certains cas, qu'ils pourraient disposer de toute la procédure d'appel jusqu'à la Cour suprême. Je me souviens de certains cas où lorsqu'il y a eu une procédure expéditive l'affaire a été réglée rapidement, et la personne déclarée coupable et condamnée; alors que dans des cas similaires où on a choisi une procédure faisant intervenir la cour martiale, et où on est entré dans les détails techniques d'application du droit le prévenu s'en est tiré indemne.

Le sénateur McElman: Y a-t-il encore un service de parade religieuse obligatoire?

Gen Withers: Monsieur le président, cela n'existe plus.

Le sénateur Molson: Cette parade est assurée par des volontaires, qui se rendent au service religieux?

Gen Withers: Permettez-moi une vieille image, on ne mène pas à la rivière un cheval qui n'a pas soif. L'officier commandant peut en effet demander qu'il y ait une parade jusqu'à l'église, mais personne ne peut être obligé d'entrer dans l'église.

Le sénateur McElman: Je repensais encore à ma génération à une époque où cela était obligatoire. Nous commencions le défilé, et si l'on passait devant l'Église catholique d'abord les soldats catholiques y entraient, puis les Protestants allaient jusqu'au temple; toute personne qui n'était pas catholique était considérée protestante.

Gen Withers: Je peux également me souvenir de certains sergents majors pour lesquels il n'y avait que deux religions au monde: l'anglicane et la catholique romaine.

Le sénateur McElman: Cela me rappelle que la Charte des droits et libertés stipule la liberté de confession. Vous pourriez très bien avoir aujourd'hui une unité avec 20 ou 25 Musul

[*Text*]

Would they be able to demand their own chaplain, to have equivalent equality of religious counsel within the military?

Gen Withers: Mr. Chairman, the standard practice is that if there is a person of a different religion to that which can be served by the service chaplain—it is more than providing chapels, because a chapel can be the front end of the jeep—we have always tried to make sure that the individual has religious counselling of his choice. It is up to the chaplains concerned to find the individual who can do that for him.

Senator McElman: I realize that I am reaching far for problems that arise, but again one does not have to reach too far in his mind concerning the problems that you are finally faced with.

Gen Withers: Mr. Chairman, in that regard there is the case, earlier quoted by Colonel Karwandy, of the Sikh whose religious requirements were for certain items of dress. I do believe that we have amended the dress regulations.

Senator Molson: May he appear on parade in a turban?

Gen Withers: Indeed he may, senator, with a cap badge affixed to the front.

Senator Molson: Just the same as in the old Indian and Pakistan army.

The Chairman: It has been a practice in the British forces for years. That was his argument, and it was a good one.

Senator Molson: You can't catch him on getting his hair cut.

Gen Withers: It may be of interest to honourable senators to know that such dress regulations exist today in the United States army.

Senator Smith: What do you do about the occasion when it is proper during the service to wear a steel helmet?

Gen Withers: Mr. Chairman, this is a discussion that has not yet been concluded with the Human Rights Commission.

The Chairman: That bridge has not yet been reached.

Col Karwandy: We have indicated to the Human Rights Commission that one of our requirements is the wearing of steel helmets not only in battle but also on the ranges and in certain other places. There is a good and sufficient military reason for wearing those helmets. I suppose that we have not yet met the test case. Perhaps those in the Canadian Forces who are Sikhs have chosen to wear steel helmets.

Senator Molson: They have chosen to?

Col Karwandy: I am not aware of any case.

Senator Molson: They must have the same problem in the case of hard hats on construction work, if any of them work in

[*Traduction*]

mans. Pourraient-ils exiger qu'on leur affecte un ministre du culte, et bénéficier des mêmes facilités en matière de religion que les autres?

Gen Withers: Monsieur le président, l'usage fait que si une personne est d'une confession différente, que celle de l'aumônier des armées . . . il s'agit ici plus que de garantir l'existence d'une chapelle étant donné que l'avant d'une jeep peut servir cette fin . . . nous avons toujours essayé de garantir que les soldats puissent faire appel au ministre du culte de leur choix. Il suffit donc que les aumôniers concernés s'assurent de trouver la personne qui peut rendre ce service.

Le sénateur McElman: J'ai l'impression que je pose ici des questions un peu tirées par les cheveux, et pourtant on n'a pas besoin d'aller chercher très loin pour trouver des problèmes qui finissent toujours par se poser.

Gen Withers: Monsieur le président, à ce propos, nous avons eu un exemple cité tout à l'heure par le Colonel Karwandy, qui faisait allusion au rite des Sikhs requérant certaines pièces de vêtement particulières. Je crois bien que nous avons en l'occurrence fait procéder à une modification du règlement vestimentaire.

Le sénateur Molson: Les Sikhs peuvent-ils faire partie du défilé avec leurs turbans?

Gen Withers: Tout à fait sénateur, avec l'écusson accroché devant.

Le sénateur Molson: C'est-à-dire comme dans l'ancienne Armée des Indes et du Pakistan.

Le président: Exactement, la coutume a été en vigueur dans l'Armée britannique pendant des années. C'est d'ailleurs l'argument fort valable, dont s'est servi ce Sikh.

Le sénateur Molson: Là il n'est pas question de lui faire couper ses cheveux.

Gen Withers: Il serait peut-être intéressant pour les honorables sénateurs d'apprendre que ce genre de règlement vestimentaire existe également aujourd'hui aux États-Unis.

Le sénateur Smith: Que faites-vous, à ce propos, lorsqu'il faut porter un «casque d'acier»?

Gen Withers: Monsieur le président, cela a fait l'objet de discussion; mais la Commission des droits de la personne ne s'est pas encore prononcée.

Le président: On n'en n'est pas encore là.

Col Karwandy: Nous avons indiqué à la Commission que notre règlement exige le port du casque d'acier, non seulement en opération, mais également dans les champs de tir, et à d'autres endroits. Il y a suffisamment d'arguments de type militaire qui plaident en faveur du port de ces casques. Je suppose que jusqu'ici nous n'avons pas encore été confrontés au cas; peut-être les Sikhs des forces canadiennes ont-ils décidé de porter le casque d'acier.

Le sénateur Molson: Se sont-ils résolus à le faire?

Col Karwandy: Je ne sache pas que le cas ce soit posé.

Le sénateur Molson: Je pense qu'ils ont le même problème pour les casques de protection sur les chantiers, lorsqu'ils

[*Text*]

construction. For instance, how do they ride a motorcycle in Ontario?

Col Karwandy: Under the Ontario Code, a case has arisen concerning the wearing of a hard hat. I do not know how it was resolved, but I know it was given a great deal of publicity in the *Globe and Mail*. A sikh called an expert witness who said that in India he was aware of a case where a buffalo had hit a chap wearing a turban and had done no harm whatsoever; and he failed to appreciate what greater protection such a person could get from wearning a plastic helmet.

Senator Molson: Which part of the buffalo hit him?

The Chairman: Thank you very much generals and colonel. We have had a very instructive afternoon.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

travaillent dans le bâtiment. Et en Ontario, comment font-ils quand ils sont sur une moto?

Col Karwandy: Effectivement le cas s'est posé en Ontario. Je ne sais pas comment il a été résolu, mais je sais que le *Globe and Mail* en a fait des manchettes. Le Sikh en question a fait venir un expert, qui a témoigné d'un cas en Inde, où un buffle avait donné un coup de corne à une personne portant un turban, sans causer aucune blessure; on imagine mal donc qu'un casque de matière plastique puisse être une meilleure protection.

Le sénateur Molson: Quelle partie du corps du buffle l'a heurté?

Le président: Je remercie les généraux et le colonel présents. La réunion a été extrêmement instructive.

La séance est levée.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of National Defence:

Gen R. M. Withers, Chief of the Defence Staff;

MGen John P. Wolfe, Judge Advocate General;

BGen R. G. Therriault, Director General, Personnel Careers (Officers);

Col F. Karwandy, Deputy Judge Advocate General/Advisory.

Du ministère de la défense nationale:

Gen R. M. Withers, chef de l'état-major de la défense;

Mgen John P. Wolfe, juge-avocat général;

Bgen R. G. Therriault, directeur général, Carrières militaires (Officiers);

Col F. Karwandy, juge-avocat général adjoint/consultations.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S

Governme
Publicatio



First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81

SENATE OF CANADA

Standing Senate Committee on Foreign Affairs

Proceedings of the Subcommittee on

National Defence

Chairman:
The Honourable PAUL C. LAFOND

Tuesday, May 26, 1981

Issue No. 18

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981

SÉNAT DU CANADA

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères

Délibérations du sous-comité sur la

Défense nationale

Président:
L'honorable PAUL C. LAFOND

Le mardi 26 mai 1981

Fascicule nº 18

LIBRARY
AUG 18 1981

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

THE SUBCOMMITTEE ON
NATIONAL DEFENCE

The Honourable Paul C. Lafond, *Chairman*
The Honourable Jack Marshall, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Buckwold	Molson
*Flynn	Neiman
Grosart	*Perrault
Hicks	Roblin
Lafond	Smith
Langlois	Thompson
Marshall	van Roggen
McElman	Yuzyk—(15)
Molgat	

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE SOUS-COMITÉ SUR LA
DÉFENSE NATIONALE

Président: L'honorable Paul C. Lafond
Vice-président: L'honorable Jack Marshall

Les honorables sénateurs:

Buckwold	Molson
*Flynn	Neiman
Grosart	*Perrault
Hicks	Roblin
Lafond	Smith
Langlois	Thompson
Marshall	van Roggen
McElman	Yuzyk—(15)
Molgat	

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, May 14, 1980:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator van Roggen moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence.

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 mai 1980:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Thursday, June 12, 1980:

"Pursuant to Rule 77(4) of the Rules of the Senate, the Honourable Senator Lafond moved, seconded by the Honourable Senator Stanbury:

"That a Subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to be known as the Subcommittee on National Defence, be appointed;

That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence; and

That the Subcommittee be composed of the Honourable Senators Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen and Yuzyk."

Extrait des Procès-verbaux du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, le jeudi 12 juin 1980:

«Conformément à l'article 77(4) du Règlement du Sénat l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury:

«Que soit créé un sous-comité du comité sénatorial permanent des affaires étrangères qui porterait le nom de sous-comité sur la défense nationale;

Que le sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant; et

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen et Yuzyk.»

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 26, 1981
(21)

[*Text*]

The Subcommittee on National Defence met this day at 4:10 p.m., the Chairman, the Honourable Senator Lafond, presiding.

Present: The Honourable Senators Lafond, Marshall, Molgat, Molson, Neiman, Roblin and Smith. (7)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Roger Hill, Deputy Director.

Witnesses: Rear Admiral R. W. Timbrell (Retired); Lieutenant General G. A. MacKenzie (Retired).

The Subcommittee resumed consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, respecting matters on National Defence.

The Chairman introduced Rear Admiral Timbrell who made a statement and answered questions put to him by members of the Subcommittee. The Chairman then introduced Lieutenant General MacKenzie who also made a statement and answered questions put to him by members of the Subcommittee.

At 6:10 p.m. the Subcommittee adjourned to 9:30 a.m., (*in camera*), Thursday, May 28, 1981.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 26 MAI 1981
(21)

[*Traduction*]

Le Sous-comité sur la défense nationale se réunit aujourd'hui à 16 h 10, sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (*président*).

Présents: Les honorables sénateurs Lafond, Marshall, Molgat, Molson, Neiman, Roblin et Smith. (7)

Aussi présent: Du Centre parlementaire des affaires étrangères et du commerce extérieur: M. Roger Hill, sous-directeur.

Témoins: Contre-amiral R. W. Timbrell (retraité); lieutenant-général G. A. MacKenzie (retraité.)

Le Sous-comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 12 juin 1980 portant sur les questions concernant la défense nationale.

Le président présente le contre-amiral Timbrell qui fait une déclaration et répond aux questions qui lui sont posées par les membres du Sous-comité. Le président présente ensuite le lieutenant-général MacKenzie qui fait également une déclaration et répond aux questions qui lui sont posées par les membres du Sous-comité.

A 18 h 10, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'au jeudi 28 mai 1981, à 9 h 30, (*séance à huis clos*).

ATTESTÉ:

Le greffier du Sous-comité

Patrick Savoie

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, May 26, 1981

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Subcommittee on National Defence, met this day at 4 p.m. to consider matters relating to national defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, you are aware of the identity of our witnesses this afternoon. I suggest to you that following the traditions that existed in my time, and probably still do, we might hear from the senior service first, as represented by Admiral Timbrell, and then hear from General MacKenzie.

Our first witness today is Rear Admiral Robert W. Timbrell, (Retired), who was the Commander of Maritime Command from 1971 to 1973. He joined the Navy in 1937 and had a very distinguished and lengthy career. He was at the evacuation of Dunkirk, served in destroyers during the remainder of World War II, and then command HMCS *St. Laurent* and HMCS *Bonaventure*.

He was appointed Vice-Commandant of Royal Roads in 1952, and served in various staff appointments in Ottawa and elsewhere, including an appointment as defence attaché in Washington in 1970 and 1971.

Admiral Timbrell retired from the armed forces in 1973, and is now president of the Dominion Marine Association.

Admiral Timbrell has a statement for us, which I will invite him to give presently. Afterwards we can proceed with questions limiting ourselves to as close to an hour as possible. We will then devote the second hour to General MacKenzie.

Admiral Timbrell, the floor is yours.

Rear Admiral R. W. Timbrell (ret.), Ottawa, Ontario: Mr. Chairman, honourable senators, I am honoured and delighted to appear before you today in order that I may outline my thoughts on Canada's maritime defence requirements.

ments.

I appreciate that over the past months you have received many briefings, not only from those in uniform but also from those out of uniform, and you still are very interested in the defence of our country.

Knowing that you have had a thorough briefing on the threat and the unstable situation throughout the world, I will avoid that area, except to highlight a few personal thoughts that I believe bear on the heart of my address today.

Since 1945, we have seen a steady decline of Canada's military capability to the point where it is becoming close to a national and international embarrassment. Today, however, there are definite signs that action is being taken to redress this situation by replenishment of some of the obsolete equipment of the Canadian forces. My fear here is as to whether

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 26 mai 1981

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, sous-comité sur la défense nationale, se réunit aujourd'hui à 16 heures afin d'étudier des questions concernant la défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs. Vous connaissez déjà nos témoins. Je propose, étant donné la tradition qui existait dans mon temps, et qui existe probablement encore, que nous commençions par la marine, que représente l'amiral Timbrell, et que nous passions ensuite au général MacKenzie.

Notre premier témoin aujourd'hui est le contre amiral Robert W. Timbrell (retraité), qui a été commandant du Commandement maritime de 1971 à 1973. Il s'est joint à la marine en 1937 et a eu une carrière très longue et des plus distinguées. Il a participé à l'évacuation de Dunkerque a servi sur des destroyeurs pendant le reste de la Seconde guerre mondiale et a ensuite commandé le *St-Laurent* et le *Bonaventure*.

Il a été nommé vice-commandant du collège militaire de Royal Roads en 1952 et a occupé divers postes à l'état-major à Ottawa et ailleurs, y compris celui d'attaché de la défense à Washington en 1970 et 1971.

L'amiral Timbrell s'est retiré des Forces armées en 1973 et est présentement président de la *Dominion Marine Association*.

L'amiral Timbrell a une déclaration à nous faire et je l'inviterai sous peu à prendre la parole. Après, nous pouvons passer aux questions de façon à lui allouer une pleine heure si possible. La deuxième heure sera consacrée au général Mackenzie.

La parole est à vous, amiral Timbrell.

Contre-amiral R. W. Timbrell (ret.), Ottawa (Ontario): Monsieur le président, honorables sénateurs, je suis honoré et heureux de comparaître devant vous aujourd'hui afin d'exposer mes opinions sur les exigences de la défense maritime du Canada.

Je sais bien qu'au cours des quelques derniers mois vous avez entendu de nombreuses présentations de militaires autant que des civils et que la défense de notre pays vous intéresse toujours beaucoup.

Comme vous êtes bien renseignés sur la menace et la situation instable qui prévaut dans le monde, j'éviterai d'aborder cette question sauf pour souligner quelques opinions personnelles qui, à mon avis, touchent l'essentiel de ma présentation.

Depuis 1945, nous avons assisté à une baisse constante de la capacité militaire du Canada, à un point tel que la situation est en train de devenir fort embarrassante sur le plan national et international. Aujourd'hui cependant, certains indices permettent de croire que des mesures ont été prises pour corriger cette situation, notamment le remplacement de certaines pièces

[*Text*]

this action is already late and too slow and whether sufficient quantities are provided together with adequate training and support equipment. You are also well aware that the total strength of our regular forces is now down to a low of approximately 80,000; far below that required to meet our limited commitments.

Canada is recognized throughout the world as a modern, wealthy country whose military record in time of war is one of which every Canadian can be justly proud, but it is between wars that Canada has consistently failed to recognize its military obligations. This failure has been brought about by reducing the defence budget on the understanding that our other national needs have a higher priority, but at the expense of contributing our fair share towards the maintenance of world peace.

The primary purpose of the military forces of Canada is to maintain the security of our nation. In saying this it is, of course, essential to give due recognition to the fact that national security has many aspects. It is not synonymous with military effort. It may be true that in every facet of national security there is some part to be played by the defence forces of Canada; but it is important to keep this in perspective.

It is also not profitable to discuss the security of Canada as if it were an isolated country. For many reasons, related to geography, resources, trade, and to racial and family ties, our future as well as our past is highly interdependent with other nations. In the case of security we have decided, of our own free will but for very good reasons, to join the North Atlantic Alliance and to pool our defence with that of fourteen other countries. In the years to come, it is quite possible that some of the fourteen may leave the Alliance—several are less firmly bound today than in the past—and new members may join. But, aside from the formal status of NATO, the realities of world power tie the security of Canada to that of the United States and of western Europe. In particular, a serious threat to the security of the United States could not fail to have important consequences for Canada, and a threat to the security of Canada would be considered by the U.S.A. to be a threat to themselves as well. Even beyond our closest partners, modern international relationships make it difficult to localize and contain conflicts, so that an outbreak of violence anywhere in the world can spread.

The destruction and cruelty of past wars are so well known that there is the greatest of reluctance to risk the involvement of Canadians in any more. The existence of thousands of nuclear weapons, together with effective means for their delivery to any target on the face of the earth, make the prospect of another world war even more abhorrent, since the means are now present for the wholesale destruction of cities on a scale far beyond anything possible in earlier conflicts. However, by making it absolutely certain that a nuclear attack would bring unbearable retaliation, it should be possible to deter any rational leaders from the initiation of such an attack.

[*Traduction*]

d'équipement désuet des forces canadiennes. Je crains cependant que cette action arrive trop tard et soit trop lente et je me demande si des quantités suffisantes d'équipement seront fournies et si ceci sera accompagné d'une formation adéquate et de matériel de soutien. Vous savez aussi que l'effectif total de nos forces régulières s'élève maintenant à environ 80,000 membres, ce qui est bien en-deçà de ce qu'il nous faut pour respecter nos engagements limités.

Le monde entier considère le Canada comme un pays moderne et riche dont les exploits militaires en temps de guerre justifient la fierté de chaque Canadien. Or, c'est entre les guerres que le Canada n'a pas, de façon systématique, réussi à reconnaître ses obligations militaires. Cela est dû au fait qu'il a réduit son budget de défense en partant du principe que nos autres besoins nationaux sont prioritaires. Toutefois, cette réduction ne nous a pas permis de contribuer notre juste part pour assurer le maintien de la paix mondiale.

Le principal but des forces militaires canadiennes est d'assurer la sécurité de notre pays. Cela dit, il est essentiel de reconnaître le fait que la sécurité nationale comporte de nombreux aspects. Elle n'implique pas uniquement un effort militaire. C'est peut-être vrai que les forces de défense du Canada ont un rôle à jouer dans chaque aspect de la sécurité nationale, mais il est important de voir cela sous son vrai jour.

Il n'est pas non plus utile de discuter de la sécurité du Canada comme s'il s'agissait d'un pays isolé. Pour de nombreuses raisons liées à la géographie, aux ressources, au commerce et aux liens raciaux et familiaux, notre avenir, tout comme notre passé, dépend largement des autres pays. Quant à la sécurité, nous avons décidé de notre propre chef, mais pour de très bonnes raisons, de nous joindre à l'Alliance de l'Atlantique-Nord et de mettre en commun nos moyens de défense avec ceux de 14 autres pays. Dans les années à venir, il est fort possible que certains des 14 pays quittent l'Alliance, plusieurs ayant des liens moins étroits aujourd'hui que par le passé, et que de nouveaux membres se joignent à nous. Toutefois, mis à part le statut formel de l'OTAN, les réalités de la puissance mondiale lient la sécurité du Canada à celle des États-Unis et de l'Europe de l'Ouest. Plus particulièrement, si la sécurité des États-Unis était sérieusement menacée, le Canada en subirait les conséquences, et une menace à la sécurité du Canada serait considérée par les États-Unis comme une menace dirigée contre eux. Même si nous allons au-delà de nos proches partenaires, les relations internationales modernes ne permettent pas de localiser et de circonscrire les conflits, de sorte que lorsque la violence se déchaîne dans n'importe quelle région du globe elle peut s'étendre.

La destruction et la cruauté des dernières guerres sont si bien connues qu'on serait fort peu disposé d'y mêler à nouveau les Canadiens. L'existence de milliers d'armes nucléaires, de moyens efficaces pour les diriger contre n'importe quelle cible à la surface de la terre, rendent l'idée d'une autre guerre mondiale encore plus exécrable puisqu'on dispose maintenant de moyens permettant la destruction massive de villes sur une échelle beaucoup plus grande que lors de conflits antérieurs. Cependant, s'il était possible d'établir au-delà de tout doute qu'une attaque nucléaire donnerait lieu à des représailles atroces, on devrait pouvoir dissuader tous les leaders rationnels de prendre l'initiative d'une telle attaque.

[*Text*]

Three members of NATO possess offensive nuclear weapons, but by far the largest force is that of the United States, and it is their weapons which have the power to reach any city in the Soviet Union should retaliation ever be ordered.

The NATO partners, most of all Canada, will continue to have a role in the provision of the surveillance and early warning which contributes to the stability of the strategic nuclear deterrence.

The probability of having an all-out nuclear war that begins with a premeditated surprise attack is very low. But it is low only because of the carefully built mechanism of strategic deterrent, and it behooves us to make sure that this mechanism remains effective.

A danger much greater than that of a surprise nuclear attack lies in the growth—or escalation—of a conflict that began at a low level of violence. Nations may feel impelled to aid whichever side appears to be losing a small war, either through provision of weapons or by actual participation. The side which is losing may introduce tactical nuclear weapons into the battlefield in an attempt to redress the balance, or even use nuclear weapons against the cities of the adversary. Such a possibility is increasing as the rapidly spreading operation of nuclear reactors creates large quantities of plutonium, which can be made into nuclear fission weapons. Once nuclear weapons have been used, it may be very difficult to prevent a catastrophic rise in the level of violence, with the ultimate threat of developing into World War III.

Since the end of World War II, this so-called peaceful world of ours has experienced over 80 conflicts or limited wars, each of which attracted world attention, varied in the number of countries involved, varied in duration and intensity. These 80 conflicts ranged from Korea and Vietnam to border disputes, but with each one in turn having the explosive potential of growing to a world conflict. Observe how quickly our attention was once again drawn to the Asian area by the Afghanistan-Russia conflict. Note also the immediate attention of the world towards the Polish crisis. Need I offer any other examples of how thin the line is between peace and conflict, and also how quickly a local conflict in an unstable area could immediately spread involving world powers?

This world of ours is like a simmering volcano; always bubbling, occasionally erupting, and ever ready to explode.

While it may be true that "the meek shall inherit the earth", they are extremely unlikely to be able to claim their inheritance prior to the year 2,000, if indeed ever. If the pen is mightier than the sword, it often needs to recruit the support of friendly swords in order to vanquish hostile ones. More people have been killed by swords than by pens.

There are those who seek peace through general and complete disarmament, on the premise that armaments cause wars,

[*Traduction*]

Trois pays membres de l'OTAN possèdent des armes nucléaires offensives, mais ce sont les États-Unis qui possèdent la plus importante force dans ce domaine. Ce sont leurs armes qui ont le pouvoir d'atteindre n'importe quelle ville de l'Union soviétique si des mesures de représailles devaient être décrétées.

Les partenaires de l'OTAN, et tout particulièrement le Canada, continueront de jouer un rôle au sein d'un système de surveillance et d'alerte primaire qui contribue à la stabilité de la dissuasion nucléaire stratégique.

La probabilité d'une guerre nucléaire générale, déclenchée par une attaque surprise préméditée, est presque nulle. Mais elle ne l'est qu'en raison du mécanisme soigneusement mis en place de dissuasion stratégique, et il nous appartient de voir à ce que ce mécanisme reste efficace.

L'intensification ou l'escalade d'un conflit, à l'origine peu violent, constitue un danger beaucoup plus grand qu'une attaque nucléaire surprise. Certains pays peuvent se sentir poussés à aider le côté qui semble être le perdant dans une petite guerre, soit en fournissant des armes ou en y participant directement. Le côté qui est en voie de perdre peut introduire des armes nucléaires tactiques sur le champ de bataille afin de rétablir l'équilibre ou même utiliser des armes nucléaires contre une des villes de l'adversaire. Cette possibilité augmente au fur et à mesure que l'exploitation toujours croissante de réacteurs nucléaires produit de grandes quantités de plutonium qui peuvent servir à la fabrication d'armes à fission nucléaire. Dès que des armes nucléaires auront été utilisées, il sera peut-être très difficile d'empêcher une escalade catastrophique du niveau de la violence, menant en dernier lieu à la menace d'une Troisième Guerre mondiale.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, ce prétendu monde pacifique qui est le nôtre a connu plus de 80 conflits ou guerres restreintes, dont chacun a attiré l'attention du monde et différait quant au nombre de pays participants, à leur durée et à leur intensité. Ces 80 conflits, qu'il s'agisse de la guerre de Corée, du Vietnam ou d'accrochages frontaliers, comportaient chacun la possibilité explosive d'un conflit à l'échelle mondiale. Songez avec quelle rapidité notre attention s'est tournée vers la région de l'Asie au moment du conflit entre l'Afganistan et la Russie. Notez aussi l'intérêt immédiat manifesté par le monde dans le cas de la crise en Pologne. Dois-je offrir d'autres exemples pour démontrer à quel point l'écart entre la paix et la guerre est faible et pour vous convaincre de la rapidité avec laquelle un conflit local ou l'instabilité d'une région pourrait se propager et englober les puissances mondiales?

Ce monde dans lequel nous vivons est comme un volcan en ébullition; toujours bouillonnant, parfois en éruption, mais toujours prêt à faire explosion.

S'il est vrai que «les humbles posséderont la terre», il y a toutefois peu de chances qu'ils puissent revendiquer leur héritage avant l'an 2000, si jamais. Si la plume est plus puissante que l'épée, il lui faut souvent recruter l'appui d'épées amies afin de vaincre les adversaires hostiles. Plus de gens ont été tués par l'épée que par la plume.

Il y a ceux qui cherchent la paix en prônant un désarmement général et total, en partant du principe que les armes causent

[*Text*]

and wars would become impossible if there were no armaments. Others put their faith in detente, appeasement, or other forms of action ceasing to oppose those who wish to influence world developments in ways we do not like. The more intelligent Canadian proponents of these policies realize that the desertion by Canada of the ranks of the armed and resolute west could not alter the balance significantly on the world scale, but they count on the force of example to trigger similar responses from others on both sides. Conversely, those who would like to prevent NATO's strength from falling relative to that of the WPO fear that unilateral disarmament would be likely to stimulate our irresolute allies to follow suit, rather than our opponents.

While the objectives of the disarmers and appeasers may be unobjectionable, there are very serious doubts regarding the probable results of the policies they advocate. Remembering Munich, and quoting an Israeli scholar whose country survives only because its citizens are both resolute and armed:

> Though responsibility for the second world war is borne first and foremost by Hitler, history will not exonerate those who called for peace. As the path to hell is paved with good intentions, the path to war may be paved with peaceful intentions.

In the present state of the development of mankind, it is strength rather than weakness which earns respect and influence. Properly applied, strength need not lead to violence. In fact, it is the most effective means of preventing violence.

As a growing country with a high standard of living and unmatched natural resources, Canada's future should be based not on unnecessary self-imposed weakness but on adequate strength, and Canada must assume its full share for the preservation of world peace. Even in this time of so-called detente, we have clear reason to doubt the Soviets' intentions.

Throughout the past few years, the USSR has developed a cohesive modern seapower which is second to none, which is found in all of the world's oceans, and which is under the full, positive control of the Kremlin. This power reveals a modern, versatile, hard hitting navy in this time of so-called peace with every capability, including the latest approach to aircraft carriers, namely, VTOL and STOL; the world's largest and most modern cruisers, the world's largest submarines, together with mobile logistic support and a full spectrum of amphibious forces.

The USSR also has the largest and most efficient fishing fleet, capable of operating in any of the fishing grounds throughout the world.

To complete the triangle, the Russians also have a modern and flexible merchant fleet which is rapidly overtaking the western merchant fleets in size, capability and availability.

[*Traduction*]

les guerres et que les guerres seraient impossibles sans arme D'autres croient que la solution réside dans la détente, l'apa sement ou d'autres formes d'action mettant un terme à tou opposition envers ceux qui veulent influencer le progrès d monde en ayant recours à des moyens qui ne nous plaisent pa Les plus intelligents partisans canadiens de ces politiqu savent fort bien que si le Canada désertait les rangs des pay occidentaux armés et résolus à se défendre, cela ne modifiera pas sensiblement l'équilibre mondial, mais ils comptent sur force de l'exemple pour faire naître chez certains pays d deux côtés du rideau de fer des réactions semblables. l'inverse, ceux qui voudraient empêcher que la force l'OTAN soit réduite par rapport à celle de l'OPV craigne que le désarmement unilatéral ne fasse qu'inciter nos alli indécis, plutôt que nos adversaires, à agir pareillement.

Bien que les objectifs des partisans du désarmement et de paix soient tout à fait acceptables, les résultats probables d politiques qu'ils prônent soulèvent de sérieux doutes. Perme tez-moi d'évoquer Munich et de citer un érudit israélien do le pays survit du seul fait que ses citoyens sont à la fois résol et armés:

> Bien que la responsabilité pour la Seconde guerre mo diale retombe d'abord et avant tout sur Hitler, l'histoi ne lavera pas de tout blâme ceux qui réclamaient la pai Comme le chemin de l'enfer est pavé de bonnes intentio celui de la guerre peut tout aussi bien être pavé d'inte tions pacifiques.

L'évolution actuelle de l'humanité, fait que la force plut que la faiblesse gagne le respect et l'influence. Utilisée à b escient, la force ne mène pas nécessairement à la violence. fait, c'est le moyen le plus efficace de l'empêcher.

Comme le Canada est un pays en croissance avec un nive de vie élevé et des ressources naturelles inégalées, son ave doit se fonder non pas sur des faiblesses inutiles qu'il s'impo lui-même, mais sur une force adéquate, et le Canada d assumer sa pleine part des efforts de maintien de la pa mondiale. Même à notre époque dite de détente, nous avons bonnes raisons de mettre en doute les intentions Soviétiques.

Au cours des quelques dernières années, l'U.R.S.S. a mis point une puissance maritime moderne, harmonisée et inég lée, qui sillonne tous les océans du monde et que le Krem contrôle pleinement. Cette puissance révèle une mari moderne, souple et dotée d'une force de frappe en cette époq qu'on dit de paix. Elle a toutes les capacités, y compris transporteurs d'aéronefs les plus perfectionnés, notamm ADAV et ADAC; les navires de croisières les plus larges et plus importants du monde, les plus gros sous-marins ai qu'un appui logistique mobile et une pleine gamme de for amphibies.

L'U.R.S.S. dispose aussi de la flotille de pêche la p importante et la plus efficace, capable d'opérer dans n'impo quelle pêcherie du monde.

Pour compléter ce triangle, les Russes ont aussi une mar marchande moderne et souple qui l'emporte rapidement sur marines marchandes occidentales en taille, capacité disponibilité.

[*Text*]

On the safety of the sea routes, the authoritative *Jane's Fighting Ships* states:

> It is therefore hardly surprising that the sea routes of the world are becoming more and more congested. There are some who are only too prepared to accept the situation and reject the argument of vulnerability. It is here that the age-old lessons of seapower must once again be put forward. Those who have the capacity to use the sea routes in safety will survive. Those who have the capacity to interrupt this international intercourse will remain, as always in the past, in a position to achieve their ends. The argument that war is unthinkable in this nuclear age applies less to the sea than to any other area. It must be remembered that the high seas are neutral ground, and that without any overt conflict, without the firing of any guns or missiles or torpedoes, great areas of the oceans can be declared, or exercises conducted which can adversely affect the flow of shipping. To conduct trade with security a country needs the manifest capability to defend its own, whether that be shipping lanes, fishing areas, its oil rigs, or the coastal traffic upon which so much depends on so many areas.

To meet our defence requirements in the maritime fields, Canada will still require ships, submarines, aircraft and logistic support. With the selection of the Aurora we have made a start in meeting the long-range aircraft requirements, but we will still, from an economic viewpoint, need a short-range coastal patrol aircraft. Our submarine requirements are in the anti-submarine role. The principal question here is whether the submarines should have nuclear or non-nuclear propulsion.

However, with regard to our ship requirements, we have many problems to face. What tasks will they be assigned? In what area of operation will they function? Will they be used in our Arctic waters? What range do we require?

Answers to these questions lead to other questions as to the size of the ships and the crews, together with the price. One must then prepare a list of design priorities. For example, for World War II our warship design priorities were, primarily, the weapon load, followed by the sea-keeping qualities, personnel comfort, and electronics.

By 1965 our warship design priorities had changed to exactly the opposite: primarily electronics, followed by personnel comfort, sea-keeping qualities, and finally the weapon load.

The result is that for today's ships of the Canadian navy—and this is also true of most western navies—there is a vastly inferior weapon load in comparison to that of the Soviet navy. But this is the price one must pay for following a defensive role where the design requires preparation for many and varied eventualities, as opposed to the simple approach of the offensive role.

[*Traduction*]

Sur la sécurité des routes océaniques, le *Janes' Fighting Ships*, qui fait autorité, dit:

> Il ne faut donc pas s'étonner que les voies maritimes du monde deviennent de plus en plus congestionnées. Il y en a qui ne sont que trop heureux d'accepter cette situation et de rejeter l'argument de la vulnérabilité. C'est ici qu'il faut s'inspirer encore une fois des leçons séculaires de puissance maritime. Ceux qui utilisent en toute sécurité les routes maritimes survivront. Ceux qui ont la capacité d'interrompre ce trafic international demeureront, comme toujours dans le passé, en position d'atteindre leurs objectifs. L'argument voulant que la guerre soit inacceptable dans cette ère nucléaire s'applique moins à l'océan qu'à toute autre région. Il ne faut pas oublier que la haute mer est terrain neutre et que, sans qu'il y ait conflit ouvert, sans la décharge de fusils, de missiles ou de torpilles, de grandes zones océaniques peuvent être utilisées pour des exercices qui ont une incidence néfaste sur la marine marchande. Pour pouvoir faire le commerce en toute sécurité, un pays doit posséder la capacité manifeste de défendre ses intérêts, que ce soit les voies maritimes, les zones de pêche, les installations de forage pétroliers ou le trafic côtier sur lequel dépendent de nombreuses régions.

Afin de répondre à nos besoins de défense dans le domaine maritime, le Canada aura toujours besoin de navires, de sous-marins, d'aéronefs et de soutien logistique. Le choix du AURORA nous a permis de faire quelques progrès en vue de répondre à nos besoins à long terme en aéronefs mais, du point de vue économique, il nous faut encore une aviation de patrouille côtière à courte distance. Nous avons besoin de sous-marins anti-sous-marins. La principale question est de savoir si les sous-marins devraient avoir une source de propulsion nucléaire ou non.

Cependant, pour ce qui est de nos besoins en navires, il nous faut faire face à de nombreux problèmes. Quelles tâches auront-ils a exécuter? Dans quel secteur opéreront-ils? Seront-ils utilisés dans nos eaux arctiques? Quelle doit être leur portée?

Les réponses à ces questions soulèvent d'autres questions, notamment la taille des navires et des équipages et l'importance du prix. Il faut alors préparer la liste des priorité en matière de conception. Par exemple, pendant la Seconde Guerre mondiale, nos priorités de conception des navires de guerre étaient d'abord, la charge d'armes, la navigabilité en mer, le confort du personnel et l'électronique.

Déjà en 1965, nos priorités de conception des navires de guerre avaient été inversées: d'abord l'électronique, ensuite le confort du personnel, la navigabilité en mer et en dernier lieu la charge d'armes.

Il en résulte qu'aujourd'hui les navires de la marine canadienne, et il en va de même de la plupart des marines occidentales, ont une charge d'armes très inférieure comparativement à celle de la marine soviétique. Mais c'est là le prix qu'il nous faut payer pour avoir adopté un rôle défensif tandis que la conception nécessite la préparation en vue de situations nombreuses et variées, par opposition à l'orientation simple du rôle offensif.

[*Text*]

Further, our warships must be prepared to accept quasi-military roles, such as fishery patrols and search and rescue.

Because Canada requires many warships in order to meet her growing responsibilities, the price tag plays a dominant role in the final design, the number of ships to be built, and the time frame in which they must be built. Warships are not cheap and we wish to build them in Canada. However, before outrage is expressed at the current prices of destroyers, one must remember that the present cost of a laker is approximately $45 million. In comparison with a present day destroyer, the laker is a very simple and unsophisticated ship. Therefore, an approximate price tag for a modern day destroyer of $200 million is not out of line.

A country with the population and wealth of Canada would not be expected to provide maritime forces to meet the full spectrum of conflict at sea. However, the Canadian contribution to the alliance for the preservation of world peace must be recognizable as a full fair share and of equal military value.

Severance of the trans-Atlantic sea routes would permit the over-running of western Europe by the Warsaw Pact powers without triggering the employment of the strategic nuclear deterrence. This scenario is often difficult to accept or believe, but a thorough study of the other possibilities soon reveals that the alternative would result in extreme devastation.

Therefore, it is necessary for NATO to have the continual capability to resist aggression by the Warsaw Pact at all levels, short of having to resort to the use of the strategic nuclear deterrent. A conventional European war, being the most likely, will require supply from North America; thus, sealift will become a vital necessity.

The principal threats to the trans-Atlantic sea lanes are posed by submarines and so far as the air is concerned, from both aircraft and missile. It is in this area that Canada can make her most effective maritime contribution to NATO and, with these same contributions, meet her sovereignty/defence of the homeland commitments.

The following additional facts have a bearing on the maritime force requirements. First, the long preparatory time available for World Wars I and II is no longer a factor to be found or relied upon in the present day military scenario. Therefore, it will be the "forces in being" which will be required to settle any conflicts, certainly in the European area.

Secondly, our maritime contribution both for national and NATO commitments will require a balanced force.

Thirdly, Canadian geography makes it appropriate that we contribute to the protection of the strategic nuclear deterrent by surveillance of strategic missile-firing submarines in the Atlantic, Arctic and approaches to the U.S.

[*Traduction*]

Par ailleurs, nos navires de guerre doivent être prêts à accepter des rôles quasi-militaires, tels les patrouilles de pêche et les activités de recherche et de sauvetage.

Puisqu'il faut au Canada de nombreux navires de guerre pour répondre à ses responsabilités croissantes, le prix joue un rôle dominant dans la conception finale, le nombre de navires devant être construit, et le délai de construction. Les navires de guerre sont coûteux et nous souhaitons les construire ici au Canada. Cependant, avant qu'un tollé de protestations ne soit soulevé devant les prix actuels des destroyers, il faut savoir que le coût actuel des navires de grands lacs est d'environ $45 million. En comparaison d'un destroyer moderne, le lacquier est simple et peu perfectionné. Ainsi, un destroyer moderne de $200 millions ne coûte pas excessivement cher.

On ne s'attendrait pas qu'un pays ayant la population et la richesse du Canada fournisse des forces maritimes prêtes à faire face à toute la gamme de conflits en mer. Cependant, la contribution canadienne à l'Alliance pour le maintien de la paix mondiale doit être équivalente à une pleine part équitable et à une participation militaire égale.

Le dérèglement des voies maritimes trans-atlantiques permettrait aux pays du Pacte de Varsovie de l'emporter sur l'Europe de l'Ouest sans nécessiter l'utilisation de moyens de dissuasion nucléaire stratégique. Ce scénario est parfois difficile à accepter et à croire mais une étude approfondie des autres possibilités fait rapidement apparaître la dévastation extrême qui résulterait autrement.

Il est donc nécessaire que l'OTAN ait la capacité continuelle de résister à tous les niveaux, à l'agression, par les pays du Pacte de Varsovie, sans toutefois qu'elle ait à utiliser les moyens de dissuasion nucléaire stratégique. Une guerre européenne conventionnelle, la plus probable, nécessitera des approvisionnements en provenance de l'Amérique du Nord. C'est pourquoi la capacité de transport par voie maritime deviendra une nécessité vitale.

Les principales menaces aux voies maritimes trans-atlantiques proviennent des sous-marins et, pour ce qui concerne l'Aviation des aéronefs autant que missiles. C'est dans ce domaine que le Canada veut apporter à l'OTAN sa contribution maritime la plus efficace et, avec la même contribution, respecter ses engagements en ce qui a trait à la protection de la souveraineté et à la défense du pays.

Les données supplémentaires qui suivent ont une incidence sur les besoins de la force maritime. D'abord, le long délai de préparation pour la Première et la Seconde Guerre mondiale ne constitue plus un facteur sur lequel on peut se fier étant donné le scénario militaire actuel. Ce seront donc les «forces en place» qui devront régler les conflits, tout particulièrement en Europe.

Deuxièmement, notre contribution maritime, tant au titre national que dans le cadre de l'OTAN, nécessitera une force équilibrée.

Troisièmement, la géographie du Canada justifie qu'il contribue à la protection de la force de dissuasion nucléaire stratégique surveillant les sous-marins stratégiques de lance

[*Text*]

Finally, a relatively simple and unsophisticated approach to disrupt the North American supply chain is by the use of mines being laid near the approaches to Halifax, Saint John, Sydney, St. John's and the St. Lawrence or even in other shallow water crossed by shipping routes.

The Canadian government has defined the area of the Arctic for which Canada claims sovereignty, but it is well to remember that the rest of the world is unconvinced. Even our good friends the United States do not recognize Canadian sovereignty in the waters above latitude 60 degrees, according to a notice of mariners issued annually. Therefore, the need to continually assert Canada's authority in the Arctic in a variety of ways is important in itself.

First we must have current knowledge of all activities taking place within our Canadian Arctic in order to assess the illegal and/or covert acts or probes in order to provide the necessary countermeasures. Recognizing the long distance involved, much of which is over uninhabited barren land, the maritime long range patrol aircraft is the most efficient and economical means of obtaining the greater portion of the information required.

However, the aircraft must be augmented by a combination of fixed surveillance and submarines in order that the waters under the ice may also be kept under constant surveillance as the covert approach to and passage through by submarines is not difficult.

For follow-up and on-the-spot verifications plus the positive recognition and acceptance of Canadian presence, the need of icebreaking ships being located at select stations throughout our Arctic waters, while in the course of their normal duties, is mandatory. It is in the operation of these ships that it would make sound economic sense to encourage the manning of selective coast guard ice-breakers in order that maritime command personnel may acquire the necessary knowledge and practical experience of the Arctic without the need of maritime force acquiring their own ice-breakers.

Finally, a base of operations located in the Arctic equipped to handle ships, aircraft and personnel is essential, but this base could also serve the civilian needs or vice-versa.

The Maritime Reserve Force, both sea and air, is a vital force that fulfils many needs, not the least of which is carrying the maritime defence messages to the cities and towns across our nation. In peacetime, our reserves train for many military roles, for example, ship and air duty, training, inspections, and control, and are always available as a disciplined force to assist where necessary in a civil disaster such as floods or in national events like the Olympics. Our Maritime Reserve Force must therefore be increased in size and must be maintained with up-to-date training equipment in order that they may always be a ready and trained force.

[*Traduction*]

ment de missiles dans l'Atlantique, l'Arctique et les abords des États-Unis.

En dernier lieu, une orientation relativement simple et peu perfectionnée visant à dérégler la chaîne d'approvisionnement de l'Amérique du Nord pourrait être l'utilisation des mines posées près des abords de Halifax, Saint-Jean, Sydney, St. John's et le St-Laurent ou même dans les autres eaux peu profondes sillonnées de voies maritimes.

Le gouvernement canadien a défini la région de l'Arctique sur laquelle le Canada revendique la souveraineté, mais il ne faut pas oublier que le reste du monde n'est pas convaincu. Même nos bons amis, les États-Unis, ne reconnaissent pas la souveraineté canadienne dans les eaux situées au-delà de la latitude de 60 degrés, tel que le révèle un avis émis chaque année aux marins. La nécessité de continuellement réaffirmer la juridiction du Canada dans l'Arctique par divers moyens est donc importante en elle-même.

Premièrement, il nous faut être au courant de tout ce qui se passe dans l'Arctique canadien afin d'évaluer les actes illégaux ou secrets ou les fusées-sondes qui y sont larguées de manière à prendre les mesures qui s'imposent. Compte tenu des grandes distances à parcourir, la plupart du temps au-dessus de toundras inhabitées, l'avion de reconnaissance maritime à long rayon d'action constitue le moyen le plus efficace et le plus rentable d'obtenir la plupart des renseignements dont nous avons besoin.

Il faut toutefois y adjoindre des sous-marins qui permettront d'assurer la surveillance constante des eaux qui se trouvent sous les glaces puisqu'il est facile pour des sous-marins de s'en approcher secrètement et de les traverser.

Pour les vérifications sur place, la reconnaissance positive et l'acceptation de la présence canadienne, il est indispensable que des brise-glaces soient postés dans l'Arctique à certaines bases choisies et ce, dans le cadre de leurs activités normales. C'est pour l'exploitation de ces navires qu'il semblerait rentable d'encourager l'équipement en hommes de certains brise-glaces de la garde côtière afin que le personnel du commandement maritime puisse acquérir les connaissances essentielles et l'expérience pratique de l'Arctique sans que ce dernier ait à acquérir ses propres brise-glaces.

Enfin, il est primordial qu'on établisse une base d'opération dans l'Arctique et qu'on l'équipe de manière à ce que puissent y accoster les navires, y atterrir des aéronefs et y vivre des employés; cette base pourrait également répondre à des besoins tant civils que militaires.

La Force de réserve maritime, tant l'Armée de mer que l'Armée de l'air est un élément essentiel qui répond à de nombreux besoins dont l'un consiste, et non le moindre, à transmettre les messages de défense maritime aux villes et villages du pays. En temps de paix, nos forces de réserve se préparent à remplir de nombreux rôles militaires, qu'il s'agisse de tâches pour l'Armée de mer ou de l'air, d'instruction, d'inspections et de surveillance; on peut toujours y faire appel en sa qualité de force disciplinée qui peut prêter main forte au besoin en cas de désastre civil comme une inondation ou à l'occasion d'événements nationaux, comme les Olympiques. Il

[*Text*]

For Canada to meet her national and her NATO maritime requirements, the following types and numbers of forces are what I think we require, and they are located principally on the Atlantic and Pacific with temporary detachments located in the Arctic.

We need 36 destroyers. These ships must be equipped with the latest equipment to combat the submarine and air threats, including the missile; fitted with helicopters, and have a minimum operating range of 5,000 miles together with the capability of operating in all weather short of an ice field. It is also essential that every advantage is taken to provide for the minimum size of crews.

We need 12 mine sweepers. Mine warfare is still a current and effective method of closing off harbours or channels and this art of warfare is maintained by the major powers throughout the world. The mines can be of a variety of types such as pressure, contact, magnetic, infrared or a combination and therefore require a sophisticated means to nullify.

We require 10 submarines. The Canadian Navy's major contribution to NATO is in the field of anti-submarine warfare, and it is here that the submarine has proven to be a most effective anti-submarine weapon system. In particular, Canada has to recognize that the underwater passage through the Northwest Passage or under the Polar Cap by submarines is an acceptable task for modern day submarines, and it behooves Canada to make a contribution to deny freedom of this passage. This can be met by the provision of submarines within the Canadian navy. The submarines we require must be equipped to detect and destroy enemy submarines and be able to operate under ice.

We require four supply ships. The demands placed by modern naval warfare techniques require expensive ships and therefore it is of the utmost importance that their maximum use is always projected. To achieve this objective, it is necessary to make available supply ships that are able to provide personnel, logistics, fuel and spare helicopters at sea in order to avoid the highly technical destroyers wasting valuable time in being required to return to port for resupply

We require 36 long range patrol aircraft equipped to provide surface and sub-surface surveillance. They must be sufficiently equipped to be capable of destroying surface ships and submarines and be capable of operating at long ranges in all weather. These must be augmented by 40 short range patrol aircraft equipped to provide surface and sub-surface surveillance. These short range aircraft must also be capable of destroying surface ships and submarines and be able to operate at short ranges in all weather.

[*Traduction*]

nous faut donc gonfler les rangs de notre force de réserve maritime et lui fournir l'équipement moderne qui lui permettra d'être toujours bien entraînée et de répondre à nos appels.

Pour atteindre ses objectifs nationaux et ses objectifs maritimes dans le cadre de l'OTAN, le Canada doit, à mon avis, acquérir les divers éléments suivants qui devront surtout être déployés dans l'Atlantique et dans le Pacifique, certains détachements temporaires étant concentrés dans l'Arctique.

Il nous faut 36 destoyeurs munis de l'équipement le plus récent afin de lutter contre les menaces sous-marines et aériennes, y compris les missiles. Ces navires porteurs d'hélicoptères auront une portée minimale de 5,000 milles et pourront être utilisés à toutes les températures à proximité d'un champ de glace. Il est également essentiel qu'on essaie dans la mesure du possible de réduire l'équipage à sa plus simple expression.

Il nous faut 12 dragueurs de mines. La guerre à l'aide de mines demeure une pratique courante et efficace pour bloquer l'accès des ports ou chenaux; les principales puissances ont recours à cette technique de guerre. Comme les mines peuvent être de divers types, à pression, de contact, magnétiques, à l'infrarouge ou une combinaison de ces divers types, il faut donc recourir à des techniques hautement perfectionnées pour en contrer les effets.

Il nous faut 10 sous-marins. C'est dans le domaine de la guerre antisous-marine que la marine canadienne apporte sa plus grande contribution à l'OTAN et c'est ici que le sous-marin s'est révélé une arme ou un système très efficace. Le Canada doit reconnaître en particulier que la traversée sous l'eau du Passage du Nord ou du Pôle par des sous-marins se révèle une manœuvre acceptable pour les bâtiments modernes et qu'il appartient au Canada de jouer un certain rôle pour interdire l'accès de ce passage. On peut y arriver en dotant la Marine canadienne de sous-marins, en équipant ces derniers d'appareils de détection et de destruction des sous-marins ennemis et en les rendant capables de manœuvrer sous les glaces.

Il nous faut 4 navires de ravitaillement. Les exigences que posent les techniques modernes de guerre navale exigent des navires coûteux; ainsi, il est toujours très important d'en prévoir l'utilisation maximale. Pour y arriver, il est indispensable de mettre à la disposition de l'armée de mer, des navires de ravitaillement qui permettront d'amener en mer le personnel, le soutien logistique, le carburant ainsi que les hélicoptères de secours afin d'éviter que les destroyeurs ne gaspillent leur temps précieux à retourner au port afin de se ravitailler.

Il nous faut 36 appareils de patrouille à long rayon d'action équipés de manière à assurer la surveillance des surfaces terrestres et des zones sous-marines, à être en mesure de détruire les navires de surface et de sous-marins à posséder un long rayon d'action et à accomplir des missions dans toutes les conditions atmosphériques. Il faudrait y ajouter 40 aéronefs de patrouille à court rayon d'action équipés de manière à assurer la surveillance de surfaces terrestres et de zones sous-marines. Ces appareils doivent être en mesure de détruire les navires de surface et les sous-marins, posséder un court rayon d'action et accomplir des missions dans toutes les conditions atmosphériques.

[*Text*]

We require 40 helicopters equipped to be able to operate from a destroyer and to provide surface and sub-surface surveillance. They must be capable of destroying surface ships and submarines and of operating at short range in all weather.

We require support facilities consisting of ship and submarine operating bases on both the Atlantic and Pacific coasts. We also need service airfields on the Atlantic and Pacific coasts. We require within Canada the normal ship, submarine and air training facilities, and we require, for all maritime forces, both repair and overhaul facilities. We need a base of operation located in the Arctic for air, ship and submarine support.

I foresee a military force of 22,000 in the sea environment with an additional 6,000 in the air, for a total of 28,000 in military uniform. That would be backed up by 12,000 civilians.

I sincerely believe that the types and numbers of forces I have outlined to you are the minimum this country should maintain, and I hope that even these numbers will grow as our country grows. We are a maritime nation and we must accept our world-wide obligations. Thank you, Mr. Chairman, and honourable senators.

The Chairman: Thank you very much indeed, Admiral Timbrell. You have certainly covered the horizon. Before calling on my colleagues to put questions to you, may I ask you what is your impression of the present density of manning of the ships as we have them now? Have they the minimum sized crews or are they below average?

Adm Timbrell: Today, sir, they have an insufficient number to maintain operational ships. We must have full crews on board our ships, but we do not. We have ships that have been tied up for the lack of personnel. We must allow for the fact that additional crews are available so that we can have what is known as a "sea/shore ratio," so that a seaman does not spend his entire life at sea but can be allowed a reasonable period to come ashore and join the normal life of his family and be at our bases.

Senator Smith: Admiral Timbrell made reference to a "Notice to Mariners". I judged from his remarks that that was an United States publication. Could we have more information on that, please? What is its significance?

Adm Timbrell: Yes, sir. Each year the United States Government publishes what we call a "Notice to Mariners." It simply states that waters north of 60 degrees North—which is approximately Hudson Bay, to give you a geographical point of reference; the waters of the Northwest Passage and the waters leading to the Northwest Passage—are, in the eyes of the United States, international waters and are not "Canadian national waters." They do not dispute our land claims; but they dispute our control of the passage through those islands.

[*Traduction*]

Il nous faut 40 hélicoptères équipés de manière à pouvoir décoller d'un destroyeur et à assurer la surveillance de surfaces terrestres et de zones sous-marines. Ces appareils devront être en mesure de détruire les navires de surface et les sous-marins, posséder un court rayon d'action et accomplir des missions dans toutes les conditions atmosphériques.

Il nous faut des installations d'appui consistant en des bases de navire et de sous-marins ou sur la côte de l'Atlantique que du Pacifique. Il nous faut également des terrains d'aviation aux mêmes endroits. Il nous faut au Canada les installations d'entraînement normalement requises pour les navires, les sous-marins et les aéronefs; il nous faut, pour toutes les forces maritimes, des installations de préparation et de radoub. Il nous faut une base d'opération dans l'Arctique pour l'appui aérien, maritime et sous-marin.

Je prévois une force militaire de 22,000 hommes et femmes pour la force maritime auxquels viendront s'ajouter 6,000 pour la force aérienne, ce qui fait au total 28,000 en uniforme; 12,000 employés civils viendront leur prêter main-forte.

Je crois sincèrement qu'il s'agit là des effectifs minimums que notre pays devrait maintenir, et j'ose espérer qu'ils augmenteront au fur et à mesure que notre pays prendra de l'expansion. En tant que pays maritime, nous devons accepter nos obligations mondiales. Merci, monsieur le président et honorables sénateurs.

Le président: Merci beaucoup, amiral Timbrell. Vous avez réussi à faire un tour d'horizon. Avant de demander à mes collègues de vous poser des questions, permettez-moi de vous demander ce que vous pensez de l'équipement en hommes des navires que nous possédons à l'heure actuelle? Les équipages sont-ils de taille moyenne ou même de moindre importance?

Adm Timbrell: À l'heure actuelle, monsieur, les effectifs dont ils disposent ne leur permettent pas de garder les navires en état de marche. Il nous faudrait des équipages complets à bord de nos navires. Certains d'entre eux sont amarrés faute d'effectifs. Il faut tenir compte du fait que des équipages supplémentaires sont à notre disposition et qu'un marin ne passe pas toute sa vie en mer, mais peut revenir sur la terre ferme pendant une période raisonnable afin de rejoindre sa famille et de mener une vie normale sur nos bases.

Le sénateur Smith: Merci, monsieur le président. L'amiral Timbrell a fait allusion à une publication intitulée «*Notice to Mariners*». J'en déduis d'après ce qu'il a dit qu'il s'agit d'une publication américaine. Pourrait-t-il nous donner des renseignements à ce sujet? Quelle importance cette publication revêt-elle?

Adm Timbrell: Oui, monsieur. Le gouvernement américain publie tous les ans ce que nous appelons le «*Notice to Mariners*». Il est simplement fait mention que les eaux situées au nord du 60e parallèle à peu près à la hauteur de la Baie d'Hudson, pour vous donner un point géographique de référence, autrement dit, les eaux du passage du Nord-Ouest, les eaux conduisant au passage du Nord-Ouest sont, aux yeux des Américains, des eaux internationales et non «des eaux nationales canadiennes». Ils ne mettent pas en doute nos revendications territoriales; il s'agit du passage à travers des îles.

[*Text*]

They have had this Notice to Mariners every year for over 30 years. If I may, I will expand on why that is so. The Americans are very keen to have total freedom of the seas, and they are fearful that, if we close the Northwest Passage, other nations will close similar waters, such as the Malacca Straits near Indonesia, Singapore, and areas like that, or the passage south of Cape Horn.

Senator Smith: What action, if any, do they take, aside from publishing the annual notice?

Adm Timbrell: To date, none. For any passage of American submarines we are notified ahead of schedule.

The Chairman: It is a matter on their part of establishing and maintaining a claim.

Adm Timbrell: True, sir.

Senator Neiman: By way of a supplementary, Admiral Timbrell, are you saying that they make no claim to the land masses on either side, but to any water passage between the islands, or just what is known as the Northwest Passage?

Adm Timbrell: They recognize our claims to 12 miles. The Northwest Passage is wider than 24 miles, and they recognize our claim to 12 miles from the mainland and 12 miles from the nearest island to the north. There is a gap between the two equal distances from the mainland and the islands, and it is that passage they claim as international water.

Senator Smith: Mr. Chairman, may I proceed a little further and ask whether there is any other nation which makes a similar claim with respect to the Northwest Passage?

Adm Timbrell: Senator, may I phrase your question by saying the following: Do other nations refuse to recognize our claim to the Northwest Passage? The answer is "yes." France and Russia are two such motions.

Senator Molson: Mr. Chairman, I wonder if the Admiral would run over the current number of units as indicated on page 9 of his presentation and tell us our present position. I think it would be more informative if the Admiral would tell us, for example, how many destroyers we have now. You say that we need 36. How many do we have now, and I am thinking of the ones that are still afloat?

Adm Timbrell: In modern day capabilities, of the 23 destroyers in Canada's present navy, four are able to fight a modern-day war. The other 19, to be truthful, should not be sent to sea to fight a present day war. They are not capable of looking after themselves against air missiles or submarines. So we have four out of 23.

Senator Molson: Do we have any minesweepers?

Adm Timbrell: No.

Senator Molson: Do we have submarines?

[*Traduction*]

Cet avis est servi aux navigateurs tous les ans depuis 30 ans. Si vous le permettez, je vais vous expliquer pourquoi ils agissent ainsi. Les Américains tiennent beaucoup à leur entière liberté sur les mers et ils craignent que, si nous interdisons le passage du nord, d'autres pays interdiront également l'accès de leurs eaux; par exemple, les détroits de Malacca près de l'Indonésie, Singapour et des zones similaires ou le passage au sud du Cap Horn.

Le sénateur Smith: Quelles mesures, le cas échéant, prennent-ils à part la publication de cet avis annuel?

Adm Timbrell: Jusqu'à maintenant, aucune. Nous sommes informés à l'avance du passage de tout sous-marin américain.

Le président: Il s'agit pour eux de faire et de maintenir une revendication.

Adm Timbrell: C'est juste, monsieur.

Le sénateur Neiman: Une autre question, Amiral Timbrell. Dites-vous qu'ils ne font aucune réclamation à l'égard des étendues de terre de part et d'autres mais à l'égard de toute voie d'eau entre les îles, ou à l'égard tout simplement de ce que nous appelons le Passage du Nord?

Adm Timbrell: Ils reconnaissent nos revendications jusqu'à 12 milles. Le Passage du Nord a plus de 24 milles de largeur et ils reconnaissent nos revendications jusqu'à 12 milles à partir du continent et jusqu'à 12 milles à partir de la plus rapprochée vers le Nord. C'est cet espace entre les deux distances égales, c'est ce passage qui selon eux devrait être déclaré eaux internationales.

Le sénateur Smith: Monsieur le président, permettez-moi d'aller plus loin et de vous demander s'il y a un autre pays qui revendique les mêmes droits à l'égard du Passage du Nord?

Adm Timbrell: Permettez-moi de reformuler votre question de la façon suivante: d'autres pays refusent-ils de reconnaître notre revendication au Passage du Nord? La réponse est «oui», la France et la Russie.

Le sénateur Molson: Monsieur le président, je me demande si l'amiral pourrait revenir sur les chiffres qu'il cite à la page de sa présentation et nous dire ce qui en est à l'heure actuelle. Je crois que cela nous renseignerait davantage si l'Amiral nous disait par exemple de combien de destroyeurs nous disposons pour l'instant. Vous dites qu'il nous en faudrait 36. Combien en avons-nous à l'heure actuelle et je songe à ceux que l'on pourra encore utiliser?

Adm Timbrell: En ces temps modernes, des 23 destroyeurs que possède la marine canadienne, quatre seulement sont en mesure de s'engager dans une guerre moderne. Quant aux 19 autres, pour être franc, il ne faudrait pas les mettre à la mer dans un cas semblable car ils ne seraient tout simplement pas équipés pour défendre contre les missiles aériens ou les sous-marins. Nous n'en avons donc que 4.

Le sénateur Molson: Disposons-nous de dragueurs de mines?

Adm Timbrell: Non.

Le sénateur Molson: Avons-nous des sous-marins?

[*Text*]

Adm Timbrell: We have three.

Senator Molson: And we have two supply ships?

Adm Timbrell: Three.

Senator Molson: And what about long-range patrol aircraft?

Adm Timbrell: We have 18 on order.

Senator Molson: I understand that, as a result of the spare parts situation, there is some difficulty in obtaining service for these aircrafts. If one believes all one reads, they are cannibalizing some of the first products.

LGen G. A. MacKenzie (Ret.), Winnipeg, Manitoba: I believe that it is so, but it was not totally unexpected.

Senator Molson: I expect that the situation will be corrected.

LGen MacKenzie: Yes.

Senator Molson: When you refer to short-range patrol aircraft, are you referring to Trackers?

Adm Timbrell: They were the Tracker, but the present-day Tracker has been totally stripped of any military capability. They are now used for fishing patrols and search and rescue.

Senator Molson: So really we have none?

Adm Timbrell: In the military sense, no.

Senator Molson: And what about helicopters?

Adm Timbrell: We have 33 helicopters in the military sense.

Senator Molson: And we should have 40. At the bottom of page 9 of your presentation with regard to strength, you have for the regular sea and air military force a total of 28,000 and beside "Civilians" you have a figure of 12,000. What do those figures mean?

Adm Timbrell: In the sea environment, our current strength is approximately 10,000 and in the maritime air environment, I doubt if we have more than 2,500. Of the civilian force to cover both the sea and air bases, we are down in the order of 5,000.

Senator Molson: Mr. Chairman, those are very disturbing statistics.

Senator Molgat: I wonder if I might start off with a supplementary to Senator Molson's question. Could you tell us where we would stand considering the present proposed frigate purchase?

Adm Timbrell: The intention is to place an order for six new ships to be delivered between now and 1990. I use that time frame because the first phase of the contract, which deals with the design, has not even been let. So the two potential design companies have not yet firmed up their designs. This will be followed by the selection of a suitable design, preparation of final drawings, and then the contract to have the ships built

[*Traduction*]

Adm Timbrell: Nous en avons trois.

Le sénateur Molson: Et nous avons deux navires de ravitaillement?

Adm Timbrell: Trois.

Le sénateur Molson: Et qu'en est-il des avions de patrouille à long moyen d'action?

Adm Timbrell: Nous en avons 18 en état de fonctionnement.

Le sénateur Molson: On m'a laissé entendre, qu'en raison de la situation en ce qui concerne les petites pièces, on éprouve des difficultés à faire réparer ces appareils. Si l'on croit tout ce qu'on lit, on démonte certains appareils pour en réutiliser les pièces.

LGen G. A. MacKenzie (retraité) Winnipeg, Manitoba: Je crois que c'est ce qui se passe, mais ce n'était pas tout à fait innattendu.

Le sénateur Molson: J'ose espérer qu'on remédiera à cette situation.

LGen MacKenzie: Oui.

Le sénateur Molson: Lorsque vous faites allusion à des appareils de patrouille à court rayon d'action, voulez-vous parler des appareils de poursuies?

Adm Timbrell: Cet appareil a existé, mais il ne sert plus aujourd'hui à des fins militaires. On l'utilise pour les patrouilles de pêche ainsi que pour la recherche et le sauvetage.

Le sénateur Molson: Nous n'en avons donc aucun?

Adm Timbrell: Au sens militaire, non.

Le sénateur Molson: Et qu'en est-il des hélicoptères?

Adm Timbrell: Nous avons 33 hélicoptères.

Le sénateur Molson: Et nous devrions en avoir 40. En ce qui concerne les effectifs, vous déclarez au bas de la page 9 de votre présentation que la force militaire régulière pour l'Armée de l'air et l'Armée de terre s'établit à 28,000 hommes et femmes auxquels viennent s'ajouter 12,000 «civils». Pouvez-vous expliquer ce dernier chiffre?.

Adm Timbrell: Dans le cas de la force maritime, il y en a environ 10,000 et pour les forces aériennes, à part celles dont j'ai parlé, je doute qu'il y en ait plus de 2,500. Quant aux employés civils, tant pour l'Armée de l'air que l'Armée de mer, il nous en manque 5,000.

Le sénateur Molson: Monsieur le président, ces chiffres sont très troublants.

Le sénateur Molgat: Je me demande si je puis commencer par une question qui vient compléter celle du sénateur Molson. Pourriez-vous nous dire où nous en sommes en ce qui concerne le projet d'acquisition de frégates?

Adm Timbrell: Nous avons l'intention d'acheter six nouveaux navires qui devraient nous être livrés d'ici 1990. Je cite cet échéancier parce que la première étape du contrat, c'est-à-dire la conception, n'a pas encore été adjugée. Les deux sociétés n'ont pas encore terminé leur plan. Cette étape sera suivie par le choix d'un modèle convenable, la préparation des plans définitifs et l'adjudication du contrat pour la construc-

[*Text*]

will be awarded. We hope to see six ships delivered before 1990.

I mentioned that of the 23 destroyers only four are capable of fighting a modern-day war. Unless even those four ships are refitted with modern equipment over the next nine years, they will start to fall behind. We are getting ourselves into a difficult situation. If we do not make quantum jumps as we made in 1950 when we placed an order for 20 destroyers—and our yards across Canada are quite capable of building the ships—we will not catch up.

Senator Molgat: And there is nothing proposed in the way of minesweepers, submarines or supply ships in the present purchase?

Adm Timbrell: No. Also, although the present order for 18 Auroras is firm, as yet there has been no indication of a follow-up order, let alone the order for the short range aircraft.

Senator Molgat: By the way, I thank you very much, Admiral Timbrell, for making a very specific recommendation because it gives us some precise information. Do you have any idea what the cost of your proposal would be? What are we looking at in terms of capital? Have you made such a calculation?

Adm Timbrell: No. My projection on numbers was based solely on the determination of the threat, what the other NATO countries are contributing, recognizing that our potential enemy is a growing threat and how easy it would be to sever the sea lanes of communication across the Atlantic. As I mentioned in my paper, the forces in being will have to fight any conflict, because there will be no time to call civilians to the colours or to undergo a long period of preparation as was the case in World War II.

The Chairman: Senator Molgat, that purchase list can be obtained. I think it would be useful information.

Senator Marshall: Mr. Chairman, Admiral Timbrell mentioned the figure of $200 million per destroyer, which puts us over $7 billion already. So we are talking about several hundreds of billions of dollars.

Senator Molgat: I presume that the frigates were grouped with the destroyers for purposes of discussion?

Adm Timbrell: Yes.

Senator Molgat: You mentioned that they could be built in Canada?

Adm Timbrell: Yes.

Senator Molgat: Do we have the capability of meeting the requirements for submarines?

Adm Timbrell: Yes, if we wish to build them, but it is a question of economics, considering the small number which would be produced. Certainly, our yards can build all these vessels.

[*Traduction*]

tion des navires. Nous espérons qu'on nous livrera six navires avant 1990.

J'ai dit que des 23 destroyeurs que nous possédons, 4 seulement sont en mesure de s'engager dans une guerre moderne. A moins que ces 4 navires ne soient modernisés au cours des neuf prochaines années, ils commenceront à devenir désuets. Nous nous plaçons dans une situation difficile. Si nous ne progressons à pas de géants comme en 1950 alors que nous avions commandé 20 destroyeurs—et nos chantiers navals au Canada sont tout à fait équipés pour construire les navires—nous n'arriverons pas à rattraper le temps perdu.

Le sénateur Molgat: Et rien n'est prévu dans les achats actuels en ce qui concerne des dragueurs de mines, des sous-marins ou des navires de ravitaillement?

Adm Timbrell: Non. En outre, bien que la commande actuelle de 18 avions Aurora soit confirmée, il n'y a encore aucune indication d'une nouvelle commande, sans parler de la commande d'avions à court rayon d'action.

Le sénateur Molgat: En passant, je vous remercie beaucoup, Amiral Timbrell, d'avoir fait une recommandation très explicite. Cela nous donne des renseignements précis. Avez-vous une idée du coût de votre projet? Qu'en coûterait-il? Avez-vous fait les calculs?

Adm Timbrell: Non. Mes prévisions étaient fondées uniquement sur la détermination de la menace, sur la contribution des autres pays aux forces de l'OTAN, sur la reconnaissance que notre ennemi en puissance constitue une menace qui ne cesse de croître et sur la facilité avec laquelle les voies de communication maritimes pourraient être interrompues dans l'Atlantique. Comme je l'ai mentionné dans mon mémoire, les forces en place devront lutter contre tout conflit parce que le temps manquera pour appeler les civils sous les drapeaux ou de leur faire subir une longue période d'entraînement comme ce fut le cas lors de la Deuxième Guerre mondiale.

Le président: Sénateur Molgat, on peut obtenir cette liste d'achat. Je crois que ces renseignements seraient utiles.

Le sénateur Marshall: Monsieur le président, si le prix d'un contre-torpilleur est de $200 millions comme l'a affirmé l'amiral Timbrell, la facture monte déjà à plus de $7 milliards. Il s'agit donc de plusieurs centaines de milliards de dollars.

Le sénateur Molgat: Je suppose qu'on a groupé les frégates et les contre-torpilleurs aux fins de discussion.

Adm Timbrell: Oui.

Le sénateur Molgat: Avez-vous dit qu'on pouvait construire ces bâtiments au Canada?

Adm Timbrell: Oui.

Le sénateur Molgat: Pouvons-nous construire des sous-marins?

Adm Timbrell: Oui, si nous le souhaitions mais c'est une question de rentabilité compte tenu du petit nombre de sous-marins que nous fabriquerions. Nos chantiers navals sont effectivement en mesure de construire tous ces bâtiments.

[*Text*]

Senator Molgat: If we were to go along with this proposal, how would we stack up with the other NATO allies, considering our economic strength and population? Would we be ahead of them, at par or behind them?

Adm Timbrell: If your comparison were, for example, with the United States, it would be a fair share of what they are supplying today.

Senator Molgat: Compared to the United States?

Adm Timbrell: In proportion to our population and our GNP.

Senator Molgat: On page 4 you list the Russian power and, in addition to the navy itself, you refer to their fishing fleet and their merchant fleet. You say they have the largest and most efficient fleet in the whole world. However, this fishing fleet is controlled by one country, and would we not, with all of the NATO allies, have an equivalent fishing fleet?

Adm Timbrell: No, not in the sense I am alluding to in the paragraph. I am referring to the military capability of those three segments. It is a *troika* consisting of their warships, their fishing fleet and their merchant fleet. Their fishing fleet, under full control of the Kremlin, is fitted with sophisticated electronic equipment and military personnel are found on the majority of those vessels. Through their intelligence gathering and their re-supply operations, both the fishing fleet and the merchant fleet augment the navy.

Their latest merchant ships today have the capability, with minimum alterations, of carrying heavy tanks and landing them on the beach, and they are able to perform normal commercial operations in that they can be used for the carriage of world cargoes. They are designed and strengthened so that a large portion of their fleet could augment their amphibious forces.

Senator Molgat: So there is a military capability in both of those fleets?

Adm Timbrell: In all three.

Senator Molgat: Are you suggesting that we should have a Canadian merchant fleet?

Adm Timbrell: Yes, but not within the context of this paper. On a commercial basis, yes, Canada should have a degree of merchant shipping capability.

If we wanted to augment our brigade in Europe today, we would have to borrow from the NATO fleet which, agreed, could be made available, but we have no capability within Canada.

You will recall that when we stationed forces in Cyprus some 17 years ago we had to use the *Bonaventure* as opposed to any form of troop transport.

Senator Molgat: If we followed your proposal, we would then have a modern, efficient and capable navy.

Adm Timbrell: That is true.

Senator Molgat: Can a nation such as ours afford that kind of navy; the kind of airforce which, I presume, General

[*Traduction*]

Le sénateur Molgat: Si nous adoptions cette proposition, comment notre contribution militaire se comparerait-elle à celle de nos alliés de l'OTAN compte tenu de notre puissance économique et de notre population? Serait-elle supérieure, égale ou inférieure à la leur?

Adm Timbrell: Elle serait comparable, par exemple, à celle des États-Unis.

Le sénateur Molgat: Vraiment?

Adm Timbrell: Compte tenu de notre population et de notre PNB.

Le sénateur Molgat: A la page 4, vous faites allusion à la puissance russe et, outre sa marine elle-même, vous mentionnez sa flotte de pêche et sa flotte marchande. Selon vous, les Russes possèdent la flotte la plus importante et la plus efficace du monde entier. Néanmoins, comme cette flotte de pêche est dirigée par un seul pays, notre flotte ajoutée à celle de nos alliés de l'OTAN, ne serait-elle pas comparable à la leur?

Adm Timbrell: Non, pas dans le sens où je l'entends dans ce paragraphe. Je fais allusion au potentiel militaire de ces trois flottes. C'est une troïka comprenant des navires de guerre, des navires de pêche et des navires marchands. La flotte de pêche que dirige le Kremlin est équipée d'appareils électroniques de pointe. En outre, on trouve d'ordinaire du personnel militaire à bord de ces bâtiments. Par leurs opérations de collecte de renseignements et de réapprovisionnement, la flotte de pêche ainsi que la flotte marchande prêtent main forte à la Marine.

Les Soviétiques disposent aujourd'hui de navires marchands qui, légèrement modifiés, peuvent transporter jusque sur les grèves des chars d'assaut lourds. Ces bâtiments peuvent effectuer des opérations commerciales normales parce qu'ils peuvent servir au transport de cargaisons autour du monde. Ils sont conçus et équipés de telle façon qu'une grande partie d'entre eux peut prêter main forte aux forces amphibies.

Le sénateur Molgat: C'est deux flottes peuvent donc participer à des opérations militaires?

Adm Timbrell: Toutes les trois.

Le sénateur Molgat: Proposez-vous que le Canada se dote d'une flotte marchande?

Adm Timbrell: Oui, mais non pour des raisons militaires. Du point de vue commercial, le Canada devrait posséder une marine marchande.

Si nous désirions augmenter tout à coup les effectifs de notre brigade en Europe, nous devrions faire appel à la flotte de l'OTAN qui est effectivement à notre disposition, mais nous ne sommes pas en mesure de le faire nous-même.

Vous vous souviendrez que lorsque nous avons posté des forces à Chypre il y a 17 ans nous avons dû avoir recours au service du Bonaventure pour les transporter.

Le sénateur Molgat: Si nous adoptions votre proposition, le Canada possèderait une marine moderne et efficace.

Adm Timbrell: En effet.

Le sénateur Molgat: Un pays comme le nôtre peut-il se permettre de posséder une marine de ce genre, des forces

[*Text*]

MacKenzie will tell us we will need; and the kind of army that we are hearing that we need? Can we afford all of these?

Adm Timbrell: Yes, on three counts: We can afford it economically; we have the manpower to design and build; and we must recognize our world obligations.

Senator Marshall: According to the inventory which Admiral Timbrell has supplied, the cost of implementation would be enormous. I would agree fully that we need support facilities, but I think we are talking about hundreds of millions of dollars.

What time frame would you propose would be adequate for us to reach this state of readiness?

Adm Timbrell: For the forces I have projected?

Senator Marshall: Yes.

Adm Timbrell: You see before you a 10-year program.

Senator Marshall: What about manning? At the moment there seems to be difficulty with recruiting and maintaining a force under the present circumstances. There seems to be a societal attitude against the military sweeping into the youth who we would normally expect would enter the forces. Do you see any problem in manning?

Adm Timbrell: I personally believe that we can expand our forces today. The youth across our nation is available, and if we had a sincere recruiting program, followed by a training program, followed by the provision of modern equipment to meet our obligations, we would have no problem meeting the force requirements I have projected.

Senator Marshall: Considering the priorities that Canada has today, it is very obvious, from what you tell us, that, for example, the surveillance of the fishing zones has to be increased. We have lost out because Canada has not taken enough notice of the 200-mile limit. Does maritime command have the capability of tracking naval threats to North America?

Adm Timbrell: Yes. On any given day there are approximately 12 Russian submarines off our east coast. Some are missile-fitted and others are in the anti-shipping role. There is a lesser number off the Pacific coast. They have the capability of moving in and withdrawing.

Unfortunately, we are becoming more out of date as the Russian submarine is becoming more modern. We are not upgrading our underwater surveillance and we lack the air capability to verify what the shore facilities are telling us. You must verify by on-the-spot recognition since it is very important that he knows that we know he is there, short of dropping something which causes an explosion.

Senator Marshall: You mention the disruption of the North American supply chain would be by the use of mines being laid

[*Traduction*]

aériennes comme celles que, j'en suis convaincu, le général MacKenzie nous assurera que nous avons besoin et une armée comme celle que les militaires réclament? Pouvons-nous vraiment nous le permettre?

Adm Timbrell: Oui, car nous possédons les ressources financières et la main-d'œuvre voulues. En outre, nous devons respecter nos engagements internationaux.

Le sénateur Marshall: Selon l'inventaire que l'admiral Timbrell nous a fourni, le coût de mise en œuvre du programme serait énorme. Je conviens que nous avons besoin de matériel de soutien, mais il faut bien comprendre qu'il s'agit de centaines de millions de dollars.

A votre avis, combien de temps metterions-nous à nous préparer de la sorte?

Adm Timbrell: Soit pour nous doter des forces auxquelles j'ai fait allusion?

Le sénateur Marshall: Oui.

Adm Timbrell: Vous avez sous les yeux un programme décennal.

Le sénateur Marshall: Et la dotation? Il semble que, dans les circonstances actuelles, il soit difficile de recruter des hommes et de maintenir une force. Un sentiment anti-militariste semble se développer chez les jeunes qui, normalement devraient, de leur plein gré, s'enrôler. Croyez-vous qu'une dotation sans problème soit utopique?

Adm Timbrell: Je crois personnellement que nous pouvons augmenter nos effectifs aujourd'hui. Nous disposons de jeunes et, grâce à un programme de recrutement sincère suivi, d'un programme de formation et de l'achat d'un équipement moderne, nous n'aurons aucun problème à répondre aux exigences que j'ai prévues.

Le sénateur Marshall: Compte tenu des priorités que se fixe le Canada aujourd'hui, il est tout à fait évident, d'après ce que vous nous dites, qu'il faut, par exemple intensifier, la surveillance des zones de pêche. Nous sommes perdants parce que le Canada ne s'est pas suffisamment occupé de la zone de 200 miles. Le commandement maritime est-il en mesure de suivre les navires étrangers qui constitue une menace pour l'Amérique du Nord?

Adm Timbrell: Oui. Environ 12 sous-marins russes sillonnent constamment notre côte est. Certains portent des missiles d'autres des roquettes antinavires. Ils sont moins nombreux au large de la côte du Pacifique. Ils peuvent entrer et sortir de cette zone.

Malheureusement, nous sommes de moins en moins à la hauteur de la tâche à mesure que les sous-marins russes se modernise. Nous n'apportons aucune amélioration à notre patrouille de surveillance sous-marine et notre patrouille aérienne ne nous permet pas d'aller vérifier ce que révèlent les installations terrestres. Il faut aller vérifier sur place parce qu'il est très important que le navire sache que nous l'avons repéré et que, éventuellement, nous pourrions laisser tomber quelque chose qui pourrait exploser.

Le sénateur Marshall: Vous mentionnez que de la chaîne d'approvisionnement nord américaine serait brisée au moyen

[*Text*]

near the approaches to Halifax, Saint John, Sydney, St. John's and the St. Lawrence. The deployment air forces are now centrally located, and I think at Halifax there is practically nothing. Why are Canadian forces not recognizing the possibility of disruption which you mention and the need for operating forces on the east coast since that is where the problem will arise?

Adm Timbrell: I believe they do, but it is a case of not having the wherewithal to operate. We lack the manpower and the money. We cannot afford to buy the mine sweepers of today, nor have we sufficient manpower to assign to the operation of those mine sweepers. Twelve is the minimum number to retain the state of the art. A mine is a very cheap, simple, but sophisticated weapon.

Senator Marshall: You mention the fact that our American friends do not recognize sovereignty. I can foresee a scenario where the Russians could see that we would be busy with the CAST group in Norway and that we would have a pretty deteriorated reserve force to call on if the need arose. If there were an attack, the Americans would not ask for Canadian permission to protect this part of North America.

Adm Timbrell: True.

Senator Marshall: That would be a problem.

Adm Timbrell: I think the scenario you are projecting of a land invasion by Russian forces into our Arctic or into Canada is a fair distance down the scale compared to an over-un of Europe which is the most explosive area. Consider how much attention is now focussed on Poland. You have divisions surrounding the borders of Poland ready to move in.

Senator Marshall: You certainly put the whole situation in perspective.

It is obvious to me that we are all after the same thing: We need more money and equipment, and we need to pay for an insurance policy to make sure we have the capability to deter.

Adm Timbrell: That is very well expressed.

Senator Marshall: What do you think of our search and rescue capability? Again, I am going back to the east coast. For example, if an incident happened off the coast of Newfoundland, the message would have to go through two departments, the Department of Transport and the Department of National Defence before it reaches Halifax, a distance of 500 miles. I have always maintained that there should be a better presence in Newfoundland so that we would have this capability and be ready. Do you support that view?

Adm Timbrell: Over the years, we have asked to have our forward detachments operate out of Newfoundland, especially the air detachments. We will again have to have the sea capability we had located there once before if the situation warrants, namely, if the ballon goes up, because the distance between Halifax and St. John's, Newfoundland, as you well know, adds a considerable distance for our fleet to cover.

[*Traduction*]

de mines placées près des voies d'accès d'Halifax, de Saint-Jean, de Sydney, de St. John's et du Saint-Laurent. Les forces aériennes sont pour l'instant déployées dans le centre du Canada et je crois qu'elles sont presque inexistantes à Halifax. Pourquoi les forces canadiennes ne reconnaissent-elles pas la possibilité que cette rupture se produise ainsi que le besoin de stationner des troupes sur la côte est, puisque c'est sur cette région que plane cette menace?

Adm Timbrell: Je crois qu'elles le reconnaissent, mais elles ne disposent, pour l'instant, ni des hommes ni des fonds. Nous ne pouvons acheter les dragueurs de mines d'aujourd'hui, nous n'avons pas non plus le personnel nécessaire. Il nous en faudrait au moins douze. Une mine est une arme peu coûteuse, très simple mais très compliquée.

Le sénateur Marshall: Vous dites que nos amis américains ne reconnaissent pas le principe de la souveraineté. Il se pourrait bien alors que les Russes se rendent compte que nous consacrons tous nos efforts au Groupement de combat canadien transportable par air et par mer (GCCTAM) en Norvège et que nous ne pourrions compter que sur une force de réserve plutôt mal en point, si le besoin s'en faisait sentir. En cas d'attaque, les Américains ne demanderaient pas au Canada la permission de protéger cette partie de l'Amérique du Nord.

Adm Timbrell: Tout à fait juste.

Le sénateur Marshall: Cela constituerait un problème.

Adm Timbrell: Je crois que votre idée d'une invasion soviétique de l'Arctique canadien par voie de terre est une éventualité qui semble bien lointaine comparer à une invation de l'Europe, la région la plus explosive. Songez à toute l'attention qu'attire actuellement la Pologne. Certaines divisions, en faction de long des frontières de la Pologne, n'attendent que le signal pour envahir le pays.

Le sénateur Marshall: Vous placez bien les choses en perspective.

Cela saute aux yeux que nous poursuivons tous le même objectif: nous avons besoin davantage de fonds et d'équipements; il nous faut l'assurance de pouvoir différer.

Adm Timbrell: C'est très bien dit.

Le sénateur Marshall: Que pensez-vous de nos équipes de recherche et de sauvetage? Je reviens une fois de plus à la côte est. Si un incident se produisait, par exemple, au large de la côte de Terre-Neuve, le message devrait passer par deux ministères, celui des Transports et celui de la Défence nationale, avant d'atteindre Halifax, à une distance de 500 milles. J'ai toujours été d'avis qu'il faudrait des renforts à Terre-Neuve, de sorte que nous soyons toujours prêts. Partagez-vous ce point de vue?

Adm Timbrell: Au cours des années, nous avons demandé que nos détachements avancés opèrent au large des côtes de Terre-Neuve, le détachement aérien en particulier. Il nous faudrait également disposer de la force navale que nous y avons déjà eu une fois, si la situation le justifie et notamment si les choses s'enveniment et ce en raison de la distance entre Halifax et St John's, Terre-Neuve, distance considérable pour

[*Text*]

Consequently, we need to have a forward base both for the air element and sea element. However, this again brings us back to cutting up 80,000 people to meet all these requirements.

Senator Marshall: Before you retired, was there good communication between the Department of Transport and the Department of National Defence?

Adm Timbrell: Yes.

Senator Marshall: There was no loss of time because of this need for communication?

Adm Timbrell: There will be, but not because of the system. General MacKenzie and myself both worried about this, but I more than he because I have lost my hair over incidents of search and rescue that were never there! We had to utilize forces, and these forces were wasted.

Senator Marshall: I think Senator Smith and myself are good examples of that, too.

The Chairman: Thank you, Senator Marshall. May we pass on?. I still have two other questioners, Senator Neiman and Senator Roblin. We shall try to spare you four minutes each.

Senator Neiman: I will stay within that time frame, Mr. Chairman.

Adm Timbrell, you have given us a comprehensive shopping list for what I assume is our minimum peacetime requirement. Within the present explosive situation, as you acknowledged yourself a few minutes ago, we simply do not have the money and manpower for many of the items we would like to purchase. With that in mind, and given our financial circumstances, if you had to make a choice and had to set priorities, what would you choose? I gather from some of your remarks that you think destroyers and minesweepers would be the most important, but I should like to know what your priorties are. Would you start with certain items on your list and concentrate on just one or two areas where you think Canada would make the greatest contribution and in which we should be the most active today?

Adm Timbrell: The No. 1 priority is the long-range patrol aircraft. We must have those 36 aircraft. If you told me that that is the only item I could have, I would select the long-range patrol aircraft as the No. 1 item, in my judgment.

Senator Molgat: You would double the squadron?

Senator Neiman: You would double it from 18 aircraft to 36 aircraft?

Adm Timbrell: Yes.

Senator Neiman: What would your next priority be?

Adm Timbrell: My second priority would have to be destroyers with helicopters, recognizing the expense, time and training requirments of a submarine, which is also a valuable unit. Again, if you allowed me only a second choice, it would have to be destroyers fitted with helicopters.

[*Traduction*]

notre flotte. Il nous faut donc une base avancée, tant pour l'aviation que pour la marine. Il nous faudrait à ces fins 80,000 personnes.

Le sénateur Marshall: Avant votre retraite, les communications entre le ministère des Transports et celui de la Défense nationale étaient-elles bonnes?

Adm Timbrell: Oui.

Le sénateur Marshall: Cette obligation de communiquer n'entraînait aucune perte de temps?

Adm Timbrell: Il y en aura, mais ce ne sera pas à cause du système. Le général MacKenzie et moi-même nous étions inquiétés à ce sujet; à en juger par le peu de cheveux qu'il me reste certaines missions de recherche et de sauvetage m'ont beaucoup plus inquété, alors que nous gaspillions nos forces.

Le sénateur Marshall: Je trouve que le sénateur Smith et moi-même en sommes également de bons exemples.

Le président: Merci sénateur Marshall. Pouvons-nous passer à la question suivante? Le sénateur Neiman et Roblin auraient quelques questions à poser. Nous essairons de vous donner quatre minutes chacun.

Le sénateur Neiman: C'est tout le temps qu'il me faut monsieur le président.

Adm Timbrell, vous nous avez donné une liste d'achat complète pour ce que je présume être les exigences minimales en temps de paix. Vu la situation critique que vous avez reconnue tout à l'heure, nous ne disposons ni des fonds ni des effectifs qui nous permettrait d'obtenir tout ce que nous désirons. Dans ces conditions, s'il vous fallait faire un choix et établir des priorités, que feriez-vous. Si je vous ai bien compris, vous estimez que les destroyeurs et les dragueurs de mines seraient les plus importants, mais j'aimerais connaître vos priorités. Commenceriez-vous par certains articles de votre liste et vous arrêteriez-vous à un ou deux secteurs auquel le Canada pourrait selon vous aporter sa meilleure contribution et devrait être le plus actif?

Adm Timbrell: A mon avis, nous devrions accorder la première priorité à l'avion de reconnaissance à long rayon d'action. Il nous en faut 36. Si vous me répondiez que c'est le seul article que je peux obtenir, je le considérerais alors comme le plus important.

Le sénateur Molgat: Vous doubleriez l'escadrion?

Le sénateur Neiman: Vous feriez passer le nombre de ces appareils de 18 à 36?

Adm Timbrell: Oui.

Le sénateur Neiman: Que choisiriez-vous en deuxième lieu?

Adm Timbrell: Je devrais ensuite opter pour les destroyeurs porteurs d'hélicoptères, reconnaissant que les sous-marins, un élément malgré tout valable, coûtent cher, exigent un équipage entraîné et ne sont pas très rapides. De nouveau, si vous me donniez un deuxième choix j'opterais pour les destroyeurs porteurs d'hélicoptères.

[*Text*]

Senator Neiman: Would your plan be to augment the force to the full 36 destroyers, or would you rather move to choice No. 3, that is to build 18 destroyers?

Adm Timbrell: I am concerned with the economics of the support factor, support which consists of the training, provision of spare parts and the assurance that the vehicle which you employ is always 100 per cent operational. That is the most important thing. I would rather have 36 fully effective long-range patrol aircraft than 24 long-range aircraft with six destroyers and two minesweepers. I say that because the support requirement for destroyers is totally different, as you appreciate, from that of air and different from what minesweepers require. Training facilities are expensive. Therefore, if one narrows the choice down, the first choice would be long-range patrol aircraft and the second choice would be destroyers fitted with helicopters.

Senator Neiman: This conforms with what you feel is the proper role for Maritime Command to be playing?

Adm Timbrell: Yes, again under the criteria of giving me a choice rather than the earlier phrase of a "balanced force." What I offer you is a balanced force. I think this country can afford that and this country should provide as our contribution to the western world.

Senator Neiman: I wonder if I could talk about our frigate program for a moment which, as you mentioned, appears to be far behind schedule. Have you any observations as to the reason for the problems and delays we are encountering?

Adm Timbrell: We have to have a steady ongoing military capability in designing and producing modern weapons required for war. We seem to have had a history of spurts and stops in this regard. All of a sudden the cupboard is bare and we have to put a quick shopping list together. When we shop for these things we find that the prices are high and we have to buy what is available. Furthermore, we are inclined to modify our operational requirements to fit the budget. More often than not this becomes expensive because we have had to purchase something that cannot do the job. As you can see today, we have difficulty in retaining personnel who are dedicated and well trained, because you cannot fight a modern war with a bow and arrow. You cannot expect to keep a modern, well-trained serviceman eager, proud and responsive if he does not have the tools to do the job. That is my biggest concern.

Senator Roblin: Most of my questions have been answered, but I have one to pose to the witness.

Admiral Timbrell, you suggested a program that would enable us to pull our weight in NATO. What does that mean in rough terms, doubling what we are now doing or tripling what we are now doing, or what? I suppose to measure that as a percentage of gross national product is as good a way as any of going about it.

Adm Timbrell: We would be doubling our present effort if we followed the projections I see in the maritime field.

[*Traduction*]

Le sénateur Neiman: Auriez-vous l'intention de porter à 36 le nombre de destroyeurs ou opteriez-vous plutôt pour le choix n°3, construire 18 destroyeurs?

Adm Timbrell: Ce qui m'inquiète, c'est l'élément d'appui, c'est-à-dire la formation, la fourniture de pièces ainsi que l'assurance que le véhicule qu'on utilise est toujours en bon état de fonctionnement. C'est ce qui est le plus important. Je préférerais avoir 36 avions de reconnaissance à long rayon d'action, tout à fait opérationnels, que 24 de ces appareils, deux destroyeurs et deux dragueurs de mines. Je le dis parce que les exigences, en ce qui concerne les éléments d'appui des destroyeurs sont entièrement différentes de celles des avions et des dragueurs de mines. Les installations pour l'instruction sont coûteuse. Si je n'avais qu'un choix, toutefois, j'opterais pour l'avion de reconnaissance à long rayon d'action; mon deuxième choix irait aux destroyeurs porteur d'hélicoptères.

Le sénateur Neiman: C'est là l'opinion que vous avez du rôle du Commandement maritime?

Adm Timbrell: Oui, si j'ai le choix plutôt que de m'en tenir à la 7 «force équilibrée», utilisée antérieurement. Je vous offre une force équilibrée. Je crois que le Canada peut se le permettre et que cela devrait être sa contribution au monde occidental.

Le sénateur Neiman: Je me demande si vous pourriez dire quelques mots de notre programme de frégates de patrouille, qui, comme vous l'avez mentionné, semble accusé quelque retard. Avez-vous une idée des raisons de ces problèmes et de ces retards?

Adm Timbrell: Il nous faut maintenir un groupe militaire dont la tâche consiste à concevoir et à produire des armes modernes indispensables pour la guerre. Il semble y avoir eu une série de secousse à cet égard. Soudain, les armoires sont vides et qu'il faut dresser rapidement une liste d'emplettes. C'est alors que nous constatons que les prix sont élevés et qu'il nous faut acheter ce qu'on nous offre. En outre, nous avons tendance à modifier nos exigences opérationnelles afin de respecter notre budget. Plus souvent qu'autrement, cela devient coûteux parce que nous devons acheter quelque chose qui ne convient pas. Comme vous le voyez aujourd'hui, nous éprouvons des difficultés à retenir des employés dévoués et bien entrainés, parce que nous ne pouvons nous engager dans une guerre moderne avec des arcs et des flèches. On ne peut espérer qu'un soldat moderne qui a reçu toute l'instruction voulue reste passionné, fier et coopératif, si on ne lui procure pas les outils dont il a besoin. C'est ce qui me préoccupe le plus.

Le sénateur Roblin: On a déjà répondu à la plupart des questions que je voulais poser, mais il m'en reste une dernière.

Amiral Timbrell, vous avez parlé d'un programme qui nous donnerait du poids au sein de l'OTAN. Que voulez-vous dire par doubler ce que nous faisons maintenant ou tripler ce que nous faisons maintenant? Je suppose que, mesurer cela en pourcentage du produit national brut, constitue une façon aussi valable que n'importe quelle autre.

Adm Timbrell: Nous doublerions notre effort actuel, si nous accomplissions ce que j'entends pour la marine.

[*Text*]

Senator Roblin: That is my answer.

The Chairman: Thank you, Admiral Timbrell. That was a most valuable presentation. We would like you to remain with us, but if other pressing matters require that you withdraw, please feel free to to so.

I shall now call upon Lieutenant General George Allan MacKenzie who was commander of air command from 1978 to 1980. General MacKenzie was a commercial pilot before joining the RCAF in 1952. In the next 15 years he held various flying and staff appointments with the armed forces, and was named Commander of Canadian Forces Base Greenwood in 1968. He was appointed to a senior air command position at Maritime Command Headquarters in 1971. Subsequently, he served as Chief of Air Doctrine and Operations at NDHQ in Ottawa, and Deputy Commander, Air Command, in Winnipeg.

Lieutenant General MacKenzie retired from the armed forces in 1980, and is now executive Vice President of General Distributors of Canada Ltd., and Chairman of the board of CAM GARD Supply Ltd.

Gen MacKenzie: Thank you, Mr. Chairman. Honourable senators, I will not be as global in my opening comments as was Rear Admiral Timbrell. I have been asked to speak specifically about manning within the Air Command and my opening comments will, therefore, address that issue. However, during the question period I would be pleased to entertain any questions you might have concerning the air command.

I very much appreciate the invitation you have extended to me to speak to you today on the question of personnel manning in Air Command of the Canadian Armed Forces.

Having retired from the Service just a year ago I am able to speak to you not only from the perspective of one who no longer bears the responsibility for command, but also with the benefit of my subsequent exposure to the business world where I find many problems of a similar nature. However, the marked difference is the relative ease with which decisions can be made and programs undertaken in the corporate world, and I, therefore, find that the frustration quotient is much lower. I know you well understand the need for tight controls over the public purse, and many of the frustrations encountered by senior military people relate to the sophisticated program and resource control systems in place for that reason. I make this point now because some of the things I say in these opening remarks will relate directly to the problems caused by highly centralized control and subsequent frustration experienced by senior military commanders in the field.

Contrary to a belief which appears to be held by a number of people in Government, the air force and particularly Air Command does indeed have manning problems and personnel shortages. Some of these problems derive from the structure developed when the command was formed in 1975. However, many more of the shortages, can be attributed to the lack of an adequate departmental structure, and because of the break-

[*Traduction*]

Le sénateur Roblin: Je vous remercie.

Le président: Merci, amiral Timbrell de votre présentation remarquable. Nous vous invitons à demeurer avec nous, mais si d'autres affaires plus pressantes vous appellent, sentez-vous bien à l'aise de partir.

J'invite maintenant le Lieutenant général George Allan MacKenzie qui a été chef du commandement aérien de 1978 à 1980. Le général MacKenzie était pilote commercial avant d'entrer dans l'ARC en 1952. Pendant les 15 années qui ont suivi, il a occupé différents postes au sein des Forces armées et a été nommé en 1968, commandant de la Base canadienne de Greenwood. Il a été nommé en 1971 au poste de commandant supérieur du commandement aérien au quartier général du commandement maritime. Par la suite, il a occupé le poste de Directeur général—doctrine et opérations aériennes au quartier général de la Défense à Ottawa et a été sous-chef commandement aérien à Winnipeg.

Le lieutenant général MacKenzie a quitté les Forces canadiennes en 1980 et occupe maintenant les postes de vice-président exécutif de la Société «General Distributors of Canada Ltd.» et de président du Conseil d'administration de la Société «CAM GARD Supply Ltd.»

Gen MacKenzie: Merci, monsieur le président. Honorables sénateurs, je ne vous donnerai pas un aperçu aussi général que l'a fait l'Amiral Timbrell. On m'a demandé de parler surtout de la dotation du personnel au sein du Commandement aérien et je me limiterai à cela dans mes déclarations préliminaires. Toutefois, je serai heureux plus tard de répondre à toutes les questions qui pourraient porter sur le Commandement aérien.

Je vous remercie de m'avoir invité à venir vous parler aujourd'hui de la dotation du personnel, au sein du Commandement aérien des Forces canadiennes.

Comme je suis retraité des Forces canadiennes il y a seulement un an, je suis en mesure de vous parler non seulement comme quelqu'un qui n'a plus désormais la responsabilité d'un commandement, mais qui a l'avantage d'avoir été exposé au monde des affaires où je constate qu'une bonne partie des problèmes se ressemblent. La différence réside toutefois dans la facilité relative avec laquelle des décisions peuvent être prises et les programmes mis en œuvre, dans le monde des affaires, où je trouve que la frustration est moindre. Je sais que vous comprenez bien la nécessité de resserrer les cordons de la bourse; un bon nombre des frustrations que doivent essuyer les chefs sont dues aux programmes complexes et aux systèmes de contrôle des ressources mis en place à cette fin. Si je parle ainsi, c'est que certaines choses que je dirai tantôt se rapportent directement aux problèmes causés par le contrôle fortement centralisé et la frustration que cela engendre chez les commandants militaires des échelons supérieurs.

Contrairement à une croyance populaire chez un certain nombre de fonctionnaires du Gouvernement, l'Armée de l'air et, particulièrement, le Commandement aérien, ont bel et bien des problèmes de dotation et sont aux prises avec des pénuries de personnel. Certaines sont le fruit de la structure qui a été élaborée lorsque le Commandement a été formé en 1975. La plus grand nombre d'entre elles peuvent toutefois être attri

[*Text*]

down of the responsibilities between National Defence Headquarters and the field commands—a problem which I will expand upon in a moment or two.

I am aware of the testimony given to this committee regarding the manning problems in Mobile Command, and I recognize and respect the great need that Mobile Command has for additional establishment and personnel. You should recognize, however, that the nature of the fighting arm of that command is manpower intensive, and with the exception of standing commitments to certain UN peacekeeping operations, mobile command is basically occupied in a training role. That command, can thus afford to address the question of personnel requirements on the basis of a required force structure. The air force, on the other hand, and this also relates to the many—is heavily equipment-oriented and, because of the nature of its tasking and commitments, must fly its aircraft daily in air defence, anti-submarine and transport support roles, as well as doing its own flying training and conducting the day-to-day business of operating about one-half of the total infrastructure of the Canadian forces. Therefore airmen have, with respect to the question of manning shortages, demonstrated flexibility by adapting themselves to the problem and have tended to discard the arguments which can be made for force structure principles and optimum organizational concepts so they can get on with their job within the resources allocated to them. If the air force pursued a traditional force structure concept, which it should do, then it would require a large number of additional personnel, that being in the neighbourhood of 1,200 or more additional man years. I base this approximate figure on a number of factors, including the identified needs of over 200 positions to fulfill their current taskings, the 600 to 700 positions which would be required if the command reverted to the concept of squadron versus centralized maintenance, and additional requirements such as those needed to provide all the air groups with the appropriate administrative, maintenance and logistic staff expertise, the majority of which must be provided on a day-to-day basis from Air Command Headquarters in Winnipeg.

Having said that, you must also recognize that the Commander, Air Command, like the commanders of Mobile Command and Maritime Command, is not able to exercise control over many facets of his organization to redress problems because of the structure of the national headquarters and the centralization of control over many policies and procedures. In plain words, the problem lies in authority being vested in NDHQ staffs and the responsibility, in large part, being given to the field commanders to make the system work. It is a management principle, in military or civilian life, that with authority must go responsibility. I regret to say that, in my opinion, the current NDHQ structure and its interface with the senior field commanders, denies that principle.

[*Traduction*]

buées à l'abscence d'une structure ministérielle adéquate ainsi qu'à la répartition des responsabilités entre le quartier-général de la Défense nationale et les commandements—un problème dont je traiterai plus longuement tantôt.

Je connais les témoignages présentés à ce comité relativement aux problèmes de dotation du Commandement de la Force mobile; je reconnais et je respecte les grands besoins de ce commandement qui n'épargne aucun effort pour obtenir davantage d'effectifs autorisés. Vous devriez reconnaître, toutefois, que la nature de l'arme de combat de ce commandement exige de la main-d'œuvre et, à l'exception de son engagement permanent à certaines missions de maintien de la paix des Nations Unies, le Commandement de la Force mobile s'occupe principalement de formation. Ce commandement peut donc se permettre d'aborder la question des besoins de personnel en fonction de la structure de la force. Quant à l'Armée de l'air, et cela concerne également la Marine, elle s'oriente surtout vers l'équipement et, de par la nature de ses tâches et de ses engagements, elle doit faire voler ses appareils tous les jours pour assurer la défense aérienne, repérer les sous-marins et venir en aide au groupe des transports; elle doit également assurer la formation de ses officiers et assurer ses opérations quotidiennes, qui constituent le moitié de l'infrastructure des Forces canadiennes. L'Armée de l'air a donc, quant aux pénuries de main-d'œuvre, fait preuve d'une certaine souplesse, en s'adaptant au problème, et elle a eu tendance à rejeter les arguments qu'on peut apporter aux principes de la structure des forces et aux concepts de l'organisation optimale, ce qui lui a permis de remplir son rôle sans dépasser les ressources qui lui avaient été attribuées. Si l'Armée de l'air a adopté le principe traditionnel, de la structure de force, ce qu'elle doit faire, il lui faut des effectifs plus importants, c'est-à-dire quelque 1,200 année-hommes de plus. Je fonde ces chiffres sur un certain nombre de facteurs, y compris les besoins identifiés de plus de 200 postes qui lui permettraient de pourvoir les postes actuellement vacants, de 600 à 700 postes qui seraient nécessaires, si le Commandement passait du concept de l'escadron à celui de la maintenance centralisé ainsi que sur toutes les autres exigences, comme celles qui sont indispensables pour assurer à tous les groupes aériens la compétence administrative, le maintien et la logistique que le quarter général du Commandement aérien de Winnipeg doit assurer quotidiennement.

Ceci dit, vous devez également reconnaître que le chef du Commandement aérien, comme les chefs du Commandement de la force mobile et celui du Commandement maritime, n'est pas en mesure d'exercer un contrôle sur de nombreux aspects de son organisation, pour corriger la situation, étant donné la structure du quartier général de la Défense nationale et la centralisation du contrôle à l'égard de nombreux programmes et procédures. Je m'explique. Le problème vient de ce que l'autorité est conférée aux différentes directions générales du quartier général de la Défense nationale et la responsabilité, en grande part, aux commandements, et ce afin d'assurer le fonctionnement du système. C'est un principe de gestion, dans la vie militaire comme dans la vie civile, qu'autorité implique responsabilité. Je regrette de le dire mais, à mon avis, la structure actuelle du quartier général de la Défense nationale

[*Text*]

I can give you some examples. In the cook trade, a decision was made some years ago at NDHQ to increase the supervisory responsibility levels in the field. These added responsibilities demanded increased rank, yet the commanders were not given the accompanying rank increase, but were required to provide it from within their already limited resources. That is a very basic example. Air command suffers a serious shortfall in a number of highly specialized aircraft tradesmen, and yet trades training for airmen is the responsibility of a separate command. I must note in passing that while the army and navy do most of their own trades training, all of air command trades training is performed by the Canadian forces training system. There are retention problems in the Canadian forces. In air command, requests for voluntary releases have increased over a two-year span from 31 per cent of a total of all releases to 39 per cent of the total. In 1978-79 there were 575 voluntary releases and that has escalated in fiscal 1980-81 to 915 voluntary releases. Requests for releases are caused by many factors, some of which are beyond the control of commander Air Command. These include policies on public fund operations, pay, married quarter rents, and the lack of adequate policies on such traditional military motivators as medals.

With respect to specific shortages in trades, there are four key trade categories which were presenting serious problems to Air Command when I left. I have been advised that the situation has not altered for the better over the past year. The manning of instrument system technician establishments is 60 below the required level, and this situation is not forecast to be corrected until 1987. The same situation applies to communications system technicians, 90 short with a corrective date forecast of 1985. Radar systems technicians is 120 short with a get-well date of 1988; intrument and electrical technicians is 100 short with a get-well forecast of 1986. These shortages are causing serious problems within Air Command now, and these problems will rapidly grow more acute as the air force continues to accept more advanced equipment, such as the Aurora and Hornet fighter fleets, all of which place a much higher demand on these specialized avionics skills than did the older, much less sophisticated aircraft.

Another area where Air command is accepting a much higher burden than the other two commands is the impact of a government policy on the increased number of females in the service. Because of its size, and the number of bases and stations within it, Air Command carries a very large share of women now employed in the Canadian forces, and no provision has yet been made to provide the increased establishment which, obviously, is required to address the shortages caused by a higher attrition rate now being experienced with females.

With respect to aircrew classifications, which are the warriors of the air force, serious shortages are evident. The navigator classification is short approximately 60 trained navigators.

[*Traduction*]

et son point de fonction avec les commandants n'obéit pas à ce principe.

Voici quelques exemples. Pour le métier de cuisinier, il a été décidé, il y a quelques années, au quartier général de la Défense nationale, d'élargir la surveillance. Ces nouvelles responsabilités exigeaient une promotion mais les commandants ne l'ont pas obtenu et ont été obligés de puiser dans leur effectif déjà limité. Le Commandement aérien manque de spécialistes et pourtant, la formation de ces derniers relève d'un commandement distinct. En passant, bien que l'armée et la marine effectuent la majeure partie de l'instruction professionnelle de leurs effectifs, la formation des effectifs du commandement aérien est effectuée en totalité dans le système de formation des forces canadiennes. Les forces éprouvent des difficultés à conserver leur personnel. Ces deux dernières années au sein du commandement aérien, les demandes de libération ont augmenté de 31 p. 100 à 39 p. 100 de l'ensemble des demandes de libération. En 1978-1979, on a accordé 575 libérations et, en 1980-1981, ce chiffre est passé à 915. Les demandes de libération sont imputables à de nombreux facteurs dont certains échappent au contrôle du Commandant du Commandement aérien, notamment les politiques relatives à l'affectation des fonds publics, au loyer des logements du personnel marié et à l'absence de politiques propres à stimuler la motivation par des moyens traditionnels comme les médailles.

Pour ce qui est des pénuries d'effectifs dans les métiers quatre grandes catégories posaient de graves problèmes au Commandement aérien lorsque j'ai quitté ce service. J'ai appris que la situation ne s'est pas améliorée cette année. Les systèmes d'instruments auraient besoin de 60 techniciens de plus pour répondre aux normes et on ne prévoit pas que la situation pourra être redressée avant 1987. Il en est de même des techniciens des systèmes de communication, qui auraient besoin de 90 membres de plus; ce problème ne sera pas résolu avant 1985. Les systèmes de radars, accusent une pénurie de 120 techniciens mais on ne pourra y remédier avant 1988; chez les techniciens en intruments et services électriques, il faudrait 100 membres de plus, qu'on ne pourra recruter avant 1986. Ces pénuries causent actuellement de graves problèmes au sein du commandement aérien et la situation ne fera que s'aggraver, à mesure que la force aérienne acquierra du nouvel équipement de pointe, notamment les chasseurs Aurora et Hornet, qui exigent des pilotes beaucoup plus spécialisés que les anciens types d'avions moins perfectionnés.

En outre, le Commandement aérien subit, plus que les deux autres commandements, les répercussions de la politique du gouvernement en matière d'emploi des femmes. Compte tenu de son importance et du nombre de bases et de stations qu'il compte, le Commandement aérien emploie une importante proportion de femmes, par rapport à l'ensemble des forces canadiennes, et on n'a encore pris aucune mesure pour augmenter les effectifs afin de palier aux pénuries résultant du taux d'attrition plus élevé chez les femmes.

Pour ce qui est des catégories d'emploi du personnel navigant, qui regroupent les membres de la force aérienne, on note une grave pénurie d'effectifs. Le groupe des navigateurs

[*Text*]

The pilot situation is a different story. In the Canadian forces as a whole, there is a shortage of approximately 240 trained pilots, and although air command recently increased its pilot training output to 145 pilots a year, on current attrition rates it will be a very long time indeed, before this shortfall is redressed. The serious problem which results from this shortfall is that many of the staff positions, which are allocated to the pilot classification to provide for the staff development of future leaders of the air force, are being filled by other officer classifications, while the pilots available are being used, in the main, in flying positions. This is another example of the pragmatic approach by airmen to accept as their first responsibility the need to meet the day-to-day challenges and responsibilities of operating an air force; but it could have a serious impact in the long term on the development of senior air force officers.

With respect to the manning of the currently approved total establishment in Air Command, when I left the service the command was living with a shortage of approximately 1,000 personnel, mainly in the corporal and private ranks. I am advised that this shortfall still exists, although several hundred serving on extensions and reservists are being employed to ease the strain. So not only does the command have a defensible need for an increased establishment; it suffers from a manning shortfall of the current establishment. Some of the reasons for this manning shortage have been addressed by previous witnesses.

In conclusion, I must repeat that Air Command does have serious manning and establishment shortfalls, many of which relate to the inadequacies of the structure of the Canadian forces. In my opinion, band-aid solutions to this problem will not work. What is required is a major change in organization which would see the Commander of Air Command relocated in Ottawa and given the staff and the responsibilities to act as an air force chief. If this were done, his authority would then be commensurate with his responsibility and many of the problems now being faced in the service with respect to manning shortfalls, retention rates and the morale of servicemen could, I believe, be resolved. Thank you very much.

The Chairman: Thank you, General MacKenzie.

Senator Molson: Mr. Chairman, I should like to ask General MacKenzie a question concerning the point he made most strongly at the end of his statement about the Air Command being located in Ottawa, and about the interface between the headquarters and the command. Can we read from that that you think there are plenty of people in senior positions in NDHQ covering these fields, but they are really not applicable to the needs of Air Command, because they are in the wrong place and doing the wrong things; is that right?

Gen MacKenzie: Yes, senator. What I advocated in that last paragraph obviously refers also, in my view, to both the navy and the army.

Senator Molson: It does not necessarily mean that it would be a straight increase in the number added on to what is actually in Ottawa at the moment? It means that there might

[*Traduction*]

besoin de 60 membres de plus. Dans le cas des pilotes, la situation est différente. Dans l'ensemble des forces canadiennes, il y a une pénurie d'environ 240 pilotes et, bien que le commandement aérien ait récemment porté à 145 le chiffre annuel des nouveaux pilotes, il faudra beaucoup de temps avant de redresser la situation compte tenu des taux actuels d'attrition. Cette pénurie pose un problème grave, à savoir que de nombreux postes compris dans la catégorie des pilotes aux fins de formation de leaders de la force aérienne sont, en fait, occupés par des officiers d'autres catégories, tandis que les pilotes disponibles sont affectés principalement à des postes en vol. Cette situation est un autre exemple de la façon pragmatique dont le personnel aérien assure chaque jour l'opération de la Force aérienne. Cette situation pourrait néanmoins avoir, à long terme, de graves conséquences pour la formation d'officiers supérieurs dans la Force aérienne.

A propos de l'équipement de l'effectif approuvé du commandement aérien, lorsque j'ai quitté le service le commandement accusait une pénurie de 1000 membres, principalement des caporaux et de simples soldats. J'ai su que cette pénurie existe toujours, bien qu'on ait eu recours à plusieurs centaines de membres en prolongation de service et à des réservistes pour combler en partie les besoins. Non seulement le commandement a-t-il un besoin réel d'accroître ses effectifs, mais il subit une baisse de l'effectif disponible. Certains témoins ont déjà parlé des causes de cette pénurie.

En terminant, j'aimerais rappeler que le commandement aérien éprouve de graves problèmes de dotation et d'effectifs dus en bonne partie aux lacunes structurelles des forces canadiennes. A mon avis, les paliatifs ne suffisent pas. Il faudrait procéder à une véritable réorganisation, réaffecter le sous-chef du commandement aérien à Ottawa et lui donner le personnel et les responsabilités qui feraient de lui un véritable chef de la Force aérienne. Il aurait ainsi des pouvoirs, à la mesure de ses responsabilités, et bon nombre des problèmes actuels relatifs à la pénurie en effectifs, au taux de persévérance et au moral des membres pourraient sans doute être résolus. Je vous remercie beaucoup.

Le président: Merci, général MacKenzie.

Le sénateur Molson: Monsieur le président, j'aimerais poser une question au général MacKenzie au sujet d'un point sur lequel il a beaucoup insisté à la fin de sa déclaration, à savoir la relocalisation du commandement aérien à Ottawa et la jonction entre le quartier-général et le commandement. Faut-il entendre qu'il y a suffisamment d'officiers supérieurs au quartier-général de la Défense nationale pour combler ces besoins, mais qu'ils ne peuvent répondre aux besoins du commandement aérien parce qu'ils ne sont pas affectés aux postes voulus au bon endroit?

Gen MacKenzie: Oui, sénateur. Les arguments que j'ai avancés dans le dernier paragraphe concernaient aussi, à mon avis, la marine et l'armée.

Le sénateur Molson: Cela n'équivaudrait pas nécessairement à augmenter les effectifs actuellement en poste à

[*Text*]

be a slight restructuring of the organization, or a major restructuring?

Gen MacKenzie: That is correct, sir.

Senator Smith: Mr. Chairman, General MacKenzie made reference to squadron maintenance versus centralized maintenance. I wonder if he might enlarge a little on that.

Gen MacKenzie: Senator, traditionally these squadrons have been organized as an entity. Their aircraft, air crew and their supporting staff, their technical staff, have belonged to the squadron. The air force found, by operating experience, that that was the way to organize yourself in order to engender the kind of esprit de corps and the relationship that is essential to the adequate operational output. As manpower declined, as establishments declined, and as the air force had to find other ways of getting the job done with less manpower, they had to depart from squadron servicing, and they went to centralized maintenance and servicing; in short, one maintenance organization, if you will, providing the maintenance and the servicing for two or three squadrons located on the base.

Senator Smith: Would that have any adverse or other effect upon the confidence of pilots that the maintenance was being done properly?

Gen MacKenzie: No, sir. The standards are well established; they are well maintained; they are well audited. Where I suggest that you get your largest impact is among the tradesmen, among the ranks, who have no sense of belonging to an operation unit— to a squadron, if you will—but, rather, related to a big grey mass. They arrive at work at 8 in the morning or 11 at night, depending on their shift, carrying a lunch box. It is a departure from military practice and the military ethos. In my view, it has served to cause a breakdown of the military family within the air force.

Senator Smith: I noticed also what seemed to me to be a rather substantial emphasis on too much centralization of authority in Ottawa, which you mentioned a moment ago in response to a question by Senator Molson. I am certainly not disagreeing with you, but I do not find it easy to see just exactly what you are referring to. Could you elaborate on that?

Gen MacKenzie: There are a number of policies, if you will, that are formulated within the National Defence Headquarters structure that would have universal application within the military and ultimately impact on all three of the commands. I gave you an example which involved structure. As another example, the National Defence Headquarters is the organization that addresses benefits, married quarters, rents, and so on. Those are things that directly impact on the people in the commands; yet it is the three operational commanders who have the responsibility for motivating or attempting to increase retention rates and to reduce attrition. They have an extremely difficult time undertaking that responsibility without any authority accompanying their ability to address benefits, for example.

Senator Molgat: Mr. Chairman, I would like to get back to the point the general made about the structure, because, General MacKenzie, I believe you make a strong case. You

[*Traduction*]

Ottawa? Il y aurait plutôt une restructuration mineure ou majeure de l'organisation?

Gen MacKenzie: C'est exact, monsieur.

Le sénateur Smith: Monsieur le président, le général MacKenzie a parlé du soutien d'escardron par opposition au soutien centralisé. Pourrait-il expliquer davantage.

Gen MacKenzie: Sénateur, les escadrons ont, de tout temps, constitué des entités. Les aéronefs, les équipages, le personnel de soutien et le personnel technique font partie de l'escadron. L'expérience a révélé à la Force aérienne que cette organisation est nécessaire pour entretenir l'esprit de corps et la qualité des rapports essentiels au rendement. Suite à la diminution des effectifs, la Force aérienne du dû trouver des moyens de s'acquitter de sa mission avec un personnel réduit. Il a fallu renoncer à la formule du soutien d'escadron au profit du soutien centralisé. En d'autres mots, une organisation de soutien prêtait l'appui nécessaire à deux ou trois escadrons situés sur la base.

Le sénateur Smith: Cela affecte-t-il de quelque façon la confiance des pilotes quant à la qualité du soutien?

Gen MacKenzie: Non, monsieur. Il existe des normes bien établies dont l'application est vérifiée. Les répercussions pourraient être plus marquées chez le personnel de métier, les simples soldats, qui ne sentent pas qu'ils appartiennent à une unité opérationnelle (par exemple, un escadron) mais plutôt à une importante organisation anonyme. Il se présentent tous les jours au travail à 8 heures, ou 23 heures, selon l'équipe dont ils font partie. En fait, cette façon de faire ne correspond plus à la tradition, à l'éthique militaire. A mon avis, cette situation porte ateinte à l'esprit de famille propre à la Force aérienne.

Le sénateur Smith: En réponse à une question du sénateur Molson, il m'a semblé que vous avez particulièrement dénoncé la trop forte centralisation du pouvoir à Ottawa. Je ne saisis pas ce que vous entendez. Pourriez-vous préciser?

Gen MacKenzie: Un certain nombre de politiques formulées au sein de la structure du quartier-général de la Défense Nationale pourraient avoir une application générale au sein des forces armées et, en fin de compte, influencer les trois commandements. J'ai parlé tout à l'heure de grades. Comme autre exemple, le quartier-général de la Défense Nationale est l'organisation qui s'occupe des avantages, des logements du personnel marié, des loyers, etc. Ces questions concernent directement le personnel des commandements; or, ce sont les trois commandants des opérations qui ont la responsabilité d'améliorer le taux de persévérance et de réduire l'attribution. Ils peuvent difficilement s'acquitter de leurs responsabilités s'ils ne sont pas autorisés à régler, par exemple, la question des avantages.

Le sénateur Molgat: Monsieur le président, j'aimerais revenir à la question de la structure, sur laquelle le général MacKenzie a beaucoup insisté. Ainsi, vous recommandez que

[*Text*]

would recommend, then, that the three environment commanders be here; is that right?

Gen MacKenzie: Senator, very definitely. By the way, please do not misinterpret my remarks. I am not necessarily advocating a return to dark blue, khaki and light blue. I am saying that the organization requires radical restructuring. In my view, it is currently organized not to work. I would see the relocation of the three chiefs, if you will—the commanders of the three commands—back into the national structure in Ottawa, as being essential. At the moment, with the existing organization, the Chief of the Defence Staff is the individual who relates to the body politic for military matters. Everything is funnelled through the CDS to the political level. In my view, no matter how competent or how well intentioned the individual, his translation of military matters to the body politic is bound to be influenced by his own background and perceptions; and I would suggest that in the absence of the minister's ability to listen to the various inputs from the three environments, he is not capable of properly discharging his function as minister.

Senator Molgat: Would you then see, if the three commanders were here, the need for a chief, or would you then rather see the three operating directly, with no chief of the joint staff?

Gen MacKenzie: No. I continue to see a requirement for CDS, who, in my view, again, would perform the function of a chairman of chiefs of staff. It is not original, senator.

Senator Molgat: What about, then, the regional responsibilities? Under the present structure, as I understand it, you, when you were the chief of Air Command, being located in Winnipeg, had regional responsibilities. Do you see those going back to the old original structure, which was different?

Gen MacKenzie: No, sir, because in the case of Maritime Command, for example, the commander Maritime Pacific would continue to reside on the west coast and could therefore continue to discharge the responsibilities of the regional commander for that region.

There are Mobile Command units that could undertake similar regional responsibilities, as there are Air Command group that could.

Senator Molgat: But, for example, under the present structure, you, as Commander of Air Command, would have, within your specific region, a number of bases that are not really air bases, for which you have responsibility under the present structure. Is that a sound structure, or not?

Gen MacKenzie: You were referring to the regional responsibility, if I understand you correctly, sir, for construction engineering, etc., as distinct from the support of the civil authority.

Senator Molgat: Yes.

Gen MacKenzie: I would see that reverting to the original structure; in short, Mobile Command would have the responsibility for its various units.

Senator Molgat: I think, when we talk about unification, too frequently we get involved in the colour of the uniform, and I

[*Traduction*]

les chefs des trois commandements soient à Ottawa: est-ce exact?

Gen MacKenzie: Absolument, sénateur. Ne comprenez pas mal mes observations cependant. Je ne préconise pas le retour des uniformes bleu foncé, kaki et bleu pâle. Je soutiens qu'une profonde restructuration s'impose au sein de l'organisation. A mon avis, l'organisation ne peut fonctionner efficacement dans son état actuel. Selon moi, il est essentiel de rappeler au quartier-général, à Ottawa, les chefs des trois commandements. A l'heure actuelle, c'est le chef de l'état-major de la Défense qui intervient auprès des autorités politiques pour les questions militaires. Toutes les questions communiquées aux autorités politiques passent par lui. Peu importe sa compétence ou ses bonnes intentions, le chef de l'état-major de la Défense sera toujours influencé dans ses démarches, auprès du pouvoir politique, par son passé et ses opinions; selon moi, si le Ministre n'est pas en mesure de recevoir le point de vue des chefs des trois commandements, il ne peut s'acquitter efficacement de ses responsabilités.

Le sénateur Molgat: Si les trois commandants se trouvaient à Ottawa, devrait-il, selon vous, y avoir un chef d'état-major ou les trois chefs devraient-ils opérer directement?

Gen MacKenzie: Non. Il devrait y avoir un chef d'état-major de la défense qui superviserait les autres chefs d'état-major. Ce ne serait pas nouveau, sénateur.

Le sénateur Molgat: Et les responsabilités régionales? Selon la structure actuelle, si je comprend bien, vous exerciez des responsabilités régionales comme chef du commandement aérien à Winnipeg. Faudrait-il rétablir la structure initiale, qui était différente?

Gen MacKenzie: Non, monsieur; dans le cas du commandement maritime, par exemple, le sous-chef du commandement maritime du Pacifique continuerait de résider sur la côte ouest et pourrait ainsi s'acquitter de ses responsabilités de commandement de la région.

Certaines unités de commandement mobile et des groupements du commandement aérien pourraient assumer des responsabilités régionales équivalentes.

Le sénateur Molgat: Par exemple, comme commandant du commandement aérien, un certain nombre de bases, qui ne sont pas vraiment des bases aériennes, seraient situées dans la région qui relève actuellement de votre autorité selon la structure actuelle. Est-ce là une structure acceptable?

Gen MacKenzie: Je vois. Si j'ai bien compris, vous parliez de responsabilités régionales relativement au génie de la construction, etc. par opposition au soutien de l'autorité civile.

Le sénateur Molgat: Oui.

Gen MacKenzie: D'accord. Ces services feraient de nouveau partie de la structure initiale; bref, le commandement mobile serait responsable de ces diverses unités.

Le sénateur Molgat: Lorsqu'on parle d'unification, on a trop souvent tendance à parler de la couleur de l'uniforme, mais je

[*Text*]

want to stay away from that discussion; but basically, what you are suggesting, then, is that we should go back not completely, but a fair distance, towards the original structure, pre-unification. Let us leave aside the question of uniforms.

Gen MacKenzie: What I am suggesting would involve some return to an organization that would embody some principles of the former services; but I am certainly not advocating a return, necessarily, to single service organizations. Nonetheless, and as a principle, I have certainly found that any organization that does not remain responsive and dynamic very soon decays from within.

I am addressing organization, senator, because I believe it impacts to a very large extent on our people and on their desire to remain within the military.

Senator Molgat: I want to come now to some of the specific shortages you referred to, General MacKenzie. You have in your list some very specific things: instrument systems technicians, communications systems technicians, radar systems technicians, and so on. How can you operate an air force without these very technical people required for the maintenance of the aircraft? Or have we got aircraft that are down, unable to function?

Gen MacKenzie: As an overview, with difficulty. The air force has operated with difficulty because of the shortages. Again, no, we have commitments we have to honour to NORAD, we have commitments that we have to honour to Maritime Command, and again that results, if you will, in an extension of the working time of the individual. In short, he doubles up. They are tremendous people—just tremendous people—endowed with a "can do" spirit; but unless they see light at the end of the tunnel, I would suggest that also impacts upon their decision to stay or leave the organization.

Senator Molgat: So the attrition rate is related to the problem.

Gen MacKenzie: Yes.

Senator Molgat: General MacKenzie, going to another area, and following up on what Admiral Timbrell was proposing to us with regard to requirements for NATO, are you satisfied that the air requirements have been adequately met? I am not speaking now of specific aircraft, but in general terms with regard to numbers, type of equipment that we have, and are purchasing, and so on. Or do you have other capital requirements which you feel are required?

Gen MacKenzie: Firstly, no, I am not satisfied that the equipment requirements have been adequately addressed, senator. I do agree with Admiral Timbrell with regard to his iteration of the needs of Maritime Command, and its associated air requirements. The fighter aircraft buy is inadequate in numbers. As you operate aircraft you will incur attrition, regrettably, and you will not be able to sustain 137 airplanes. I am speaking now, specifically, about the F-18. You will incur attrition, and therefore your numbers will decrease in the absence of a "buy" to offset your attrition. But the figure representing the total buy existing of the F-18s is very much a result of the art of the possible. It is not, in my view, reflective of the true need.

[*Traduction*]

n'en veux pas discuter. Essentiellement, vous recommandez de rétablir en bonne partie la structure qui existait avant l'unification. Laissons de côté la question des uniformes.

Gen MacKenzie: Je propose de rétablir certains des principes sur lesquels étaient fondés les anciens services; je ne recommande pas nécessairement de retourner aux organisations de soutien autonome. Quoiqu'il en soit, et en principe, toute organisation qui ne demeure pas alerte et dynamique s'effondre d'elle-même.

Je parle d'organisation, sénateur, parce que je crois que cet aspect influence beaucoup les membres du service et leur motivation à y demeurer.

Le sénateur Molgat: J'aimerais maintenant parler, général MacKenzie, de certaines pénuries dont vous avez parlé. Votre liste comprend des cas très précis: les techniciens des systèmes d'instrument, les techniciens des systèmes de communication, les techniciens des systèmes radar, etc. Comment pouvez-vous maintenir une force aérienne, si vous n'avez pas suffisamment de personnel technique pour l'entretien des aéronefs? Certains aéronefs sont-ils cloués au sol?

Gen MacKenzie: Dans l'ensemble, on y parvient difficilement. La Force aérienne éprouve des difficultés en raison des pénuries d'effectifs. Nous devons néanmoins respecter nos engagements envers NORAD et envers le commandement maritime. Il s'ensuit que les membres doivent prolonger leurs heures de travail; en fait, ils doivent les doubler. Ces gens sont formidables. Ils travaillent dans un esprit positif, mais ils doivent néanmoins conserver une lueur d'espoir sinon ils pourraient aussi décider de quitter l'organisation.

Le sénateur Molgat: Le taux d'attrition est donc aussi lié à ce problème.

Gen MacKenzie: Oui.

Le sénateur Molgat: Général MacKenzie, pour changer de sujet et donner suite à ce que l'amiral Timbrell proposait au sujet des besoins de l'OTAN, croyez-vous que nous nous acquittons bien de nos engagements dans le domaine aérien? Je ne parle pas d'aéronefs en particulier, mais plutôt de nombres, de type d'équipement dont nous disposons ou que nous achetons, etc . . . Y a-t-il, selon vous, d'autres besoins majeurs à combler?

Gen MacKenzie: Premièrement, je ne crois pas qu'on ait comblé tous les besoins en équipement. Je suis d'accord avec l'amiral Timbrell quant aux besoins du commandement maritime et de ses besoins en aéronefs. Nous n'avons pas acheté assez de chasseuses. Le problème de l'attribution due à l'usure fait qu'il est impossible de conserver 137 aéronefs. Je parle précisément des F-18. Les appareils s'usent et leur nombre décroîtra si on n'achète pas de nouveaux appareils pour les remplacer. A mon avis, le nombre de F-18 achetés ne permettra pas de répondre à nos besoins.

[*Text*]

Senator Molgat: You agree, I presume, with Admiral Timbrell with regard to the extra 18 Auroras.

Gen MacKenzie: Yes.

Senator Molgat: But you think we should have more fighter aircraft.

Gen MacKenzie: Indeed.

Senator Molgat: Have you a number in mind?

Gen MacKenzie: I would prefer to see that number refined rather than have me shoot from the hip and give you a total, sir; but in my view it would approximate something in the macro sense of twice what we have by way of numbers.

Senator Molgat: Are there other capital requirements that you see from the air side?

Gen MacKenzie: We are extraordinarily deficient in electronic warfare. That has to be addressed. The CF-100 aircraft has filled that role for use over the years. It is now retired from service, and has to be replaced. Our potential enemy, the Soviet, is extraordinarily competent in the field of electronic war fare, and very congnizant of EW in warfare. Yet, because of cost, we have ignored it.

Lastly, transport. I would suggest to you that we are deficient in our transport capability.

The Chairman: Have you any views, General MacKenzie, on the short range maritime patrol aircraft that Admiral Timbrell referred to?

Gen MacKenzie: No. Mr. Chairman. I did say that I endorsed Admiral Timbrell's assessment of the requirement.

Senator Marshall: General MacKenzie, you indicated that because of the shortfall in the regular forces, several hundred reservists are being employed to ease the strain. Can you tell us about their tasks? What are they doing?

Gen MacKenzie: Senator Marshall, they are employed right across the spectrum, both within the technical trades at the lower rank levels, at the non-commissioned levels, and also in the junior officer air crew structure.

Senator Marshall: Are they called out for a certain period of time, or are they given, as a squadron, a certain task, and fulfil their own responsibilities?

Gen MacKenzie: I am speaking about individuals who are called out for a period of time. I believe that Major General Rohmer, when he appeared before this committee, explained to you the difference between the various classes—Class C, Class B, and so on—and our ability to call our reservists to support and to augment the requirements within the regular force.

Senator Marshall: You were asked a question about the attraction of the air force to youngsters today. I think that you agreed that the new equipment and so on will help facilitate recruiting. However, with regard to the Reserves, I imagine that you have to go to commercial pilots or retired air force personnel to augment your forces. Is that true?

[*Traduction*]

Le sénateur Molgat: Comme l'amiral Timbrell, vous approuvez sans doute l'achat de 18 Auroras supplémentaires.

Gen MacKenzie: Oui.

Le sénateur Molgat: Mais vous soutenez qu'il nous faudrait d'avantage de chasseurs.

Gen MacKenzie: En effet.

Le sénateur Molgat: Combien?

Gen MacKenzie: Je préfère ne pas donner de chiffre, mais il faudrait, je suppose, le double de ce que nous avons présentement.

Le sénateur Molgat: Y a-t-il d'autre besions majeurs dans le domaine aérien?

Gen MacKenzie: Nous manquons énormément d'équipement électronique. Il faudra résoudre ce problème. Le CF-100 a joué un rôle utile pendant des années, mais il est maintenant hors d'usage et doit être remplacé. Notre ennemi potentiel, l'Union soviétique, a atteint un niveau de compétence exceptionnelle dans le domaine de la guerre électronique. Nous avons ignoré cet aspect en raison des coûts.

En dernier lieu, le transport. Là aussi, il y a lacune.

Le président: Avez-vous une opinion, général MacKenzie, au sujet de l'avion patrouilleur maritime à courte portée dont parlait l'amiral Timbrell?

Gen MacKenzie: Non, monsieur le président. J'ai déclaré que j'étais d'accord avec l'évaluation faites par l'amiral Timbrell.

Le sénateur Marshall: Général MacKenzie, vous avez déclaré qu'on a recours aux services de réservistes pour atténuer les effets de la pénurie d'effectifs dans les forces régulières. Pouvez-vous nous dire ce qu'ils font?

Gen MacKenzie: Sénateur Marshall, ils servent à tous les échelons, comme techniciens aux grades inférieurs, comme sous-officiers et aussi comme officier subalternes du personnel naviguant.

Le sénateur Marshall: Fait-on appel à eux pour une période de temps déterminée ou ont-ils, comme au sein d'un escadron, une mission déterminée dont ils doivent s'acquitter?

Gen MacKenzie: Je parle de particuliers à qui on fait appel pour une période de temps déterminé. Je crois que le Major-général Rohmer vous a expliqué, lorsqu'il a comparu devant ce Comité, la différence entre les différentes catégories (C, B, etc), et la possibilité que nous avons de faire appel aux réservistes pour venir en aide aux forces régulières.

Le sénateur Marshall: On vous a posé une question sur l'attrait de l'armée de l'air pour les jeunes d'aujourd'hui. Je pense que vous avez convenu que le nouvel équipement facilitera le recrutement. Toutefois, en ce qui concerne l'armée de réserve, j'imagine que vous devrez vous adresser à des pilotes professionnels ou retraités de l'armée pour augmenter vos effectifs. N'est-ce pas?

[*Text*]

Gen MacKenzie: That is not entirely true, sir. The Air Reserve is made up of a number of different sub-components, so to speak. The Air Reserve auxiliary augmentation flights are made up largely of ex-servicemen, people who have retired or resigned from the military and have gone into civilian life. They reside adjacent to a base—whether it is Summerside, Greenwood or Winnipeg—and are able to join the ARAF, as it is called, and remain current in servicing and maintaining the aircraft that they had prior to leaving the organization.

Another part of the reserve organization is made up of the squadrons. I believe that General Rohmer spoke to you on the issue of the reserve squadrons at Toronto and Montreal. The reserve squadrons are made up of a variety of individuals, some of whom do belong to the airlines. The squadrons are currently being converted from the single Otter to the Kiowa.

Senator Marshall: If you were given the task of performing air surveillance of fishing zones, could you fulfill that task at present? Do you have the equipment in readiness to enable you to perform that task if the need arose?

Gen MacKenzie: That is a responsibility that resides with the Commander of Maritime Command. He uses the maritime air group resource. The maritime air group resource belongs to the air commander, but its operation is controlled by the maritime commander.

The maritime commander uses the Tracker for inshore control, augmented, as required, by the Aurora. They used to use the Argus.

I would suggest to you, senator, that the maritime commander is barely able to meet the requirement. His capability is minimal. The Aurora is obviously an expensive piece of equipment to use for fisheries surveillance. On the other hand, the Tracker does not have the "legs"—the range—to get out to some of the areas that are of interest to the maritime commander.

Senator Marshall: We have been told that there is a shortage of various types of personnel and pilots in the forces. This position has been made clear, both by you and by Admiral Timbrell. If you had the equipment, there would be no worry with regard to the manning.

The difficulties in the North American Defence Command also arise from shortage of equipment and personnel, in terms of being able to perform the duties required of it.

Senator Neiman: I would like to deal with that subject for a moment, Mr. Chairman, because the presentation given by General MacKenzie dealt primarily with personnel problems.

As you perceive the structural weaknesses that may have caused many of these problems, General MacKenzie, it seems that there could be a sort of "chicken and egg" situation here. For example, a decision was made to centralize certain functions such as aircraft repair, thereby causing a loss of morale on the part of the technicians, as you said, and causing a loss of personnel to the force itself. Following from that, there has been a need to centralize to a greater extent because there are not enough servicemen to do the job. It appears that, at the

[*Traduction*]

Gen MacKenzie: Ce n'est pas entièrement vrai. La réserve aérienne se compose d'un certain nombre de sous-éléments, pour ainsi dire. Les vols additionnels de renforcement sont effectués en grande partie par des anciens militaires, des personnes retraitées ou qui ont démissionné et qui sont établies près d'une base, qu'il s'agisse de Summerside, Greenwood ou Winnipeg et qui peuvent joindre l'ARAF, et sont capables de réparer et maintenir en bon état de marche, l'aéronef qu'ils avaient avant de quitter la réserve.

Une autre partie de la réserve se compose d'escadrons, et je crois que le Général Rohmer vous a parlé des escadrons de réserve de Toronto et de Montréal. Ceux-ci comprennent des personnes de divers milieux; certaines travaillent pour des compagnies aériennes. On est en train de transformer ces escadrons.

Le sénateur Marshall: Si l'on vous donnait comme tâche de surveiller par avion des zones de pêche, pourriez-vous le faire actuellement? Votre matériel est-il prêt?

Gen MacKenzie: C'est une responsabilité qui relève du commandant du Commandement maritime. Il fait appel au groupe aéronaval qui relève du commandant de l'armée de l'air, mais dont les opérations sont contrôlées par le commandant maritime.

Le commandant maritime utilise le Tracker pour la surveillance côtière, et se sert, au besoin, de l'Aurora. Avant, l'Armée utilisait l'Argus.

Je dirais que le commandant maritime peut à peine remplir la tâche. En effet, son potentiel est minime. De toute évidence, l'Aurora est un équipement très coûteux pour l'utiliser uniquement pour la surveillance des pêcheries. Par contre, le Tracker n'est pas en mesure de se rendre dans certaines zones qui présentent un intérêt pour le commandant maritime.

Le sénateur Marshall: On nous a dit qu'il y avait une pénurie de différentes catégories de personnel et pilotes au sein de l'armée qui a d'ailleurs été confirmé tant par vous que par l'amiral Timbrell. Si vous aviez l'équipement voulu, il n'y aurait pas d'inquiétude à se faire au sujet de la dotation.

Les difficultés du Commandement de défense de l'Amérique du Nord découlent également de la pénurie de matériel et d'effectifs, au point de vue de leur capacité à assumer les fonctions qui lui sont propres.

Le sénateur Neiman: Je voudrais poursuivre dans la même veine pour un moment, monsieur le président, étant donné que l'exposé du Général MacKenzie traitait principalement de problèmes d'effectifs.

De la manière dont vous percevez les lacunes de l'organisation qui pourraient être à la source de nombre de ces problèmes, Général MacKenzie, il semble que l'on se trouve devant le cas de la poule et de l'œuf. Par exemple, il a été décidé de centraliser certaines fonctions comme la réparation des aéronefs, ce qui a entraîné une baisse de moral chez les techniciens, comme vous l'avez dit et une perte d'effectifs pour l'Armée. A la suite de quoi, il a fallu encore davantages centraliser parce qu'il n'y avait pas suffisamment de militaires

[*Text*]

moment, you are going around in a bit of a circle. Do you think that if the repair function—and any other of these technical functions—were decentralized again, we would return to some sort of a squadron atmosphere? Do you think that the morale would then improve substantially so that Air Command would be able to hold on to more of its personnel?

Gen MacKenzie: Senator, the reasons for which people leave the services are really part of a mosaic; they are many and varied. Some reasons result from the individual's perception of the kind of organization that he or she works for. Some reasons relate directly to remuneration. There are virtually just as many reasons for leaving the forces as there are people who leave.

However, there is a common core, if you will, within that mosaic. The service person expects loyalty to run in two directions. Loyalty is expected to run from the bottom up, and the service person expects it equally to run from the top down. In my view, in fact, the latter should predominate. I would suggest to you that today's service person views the loyalty from the top down as being, although perhaps not absent, certainly far less pronounced than it used to be and than it should be, in his or her view.

Organizational change can have an impact upon morale, but in itself will not change it. There are a number of changes, senator, that would have to be implemented in order to address the retention problem.

I would suggest to you that, amongst our technical trades, the military are still paying something in the order of 25 per cent less than the civilian rate. Therefore, with today's interest rates and costs being what they are, it is understandable that should a job opportunity present itself to a serviceman, and should he have bought a house—perhaps his wife works in the marketplace and contributes her income towards offsetting the mortgage payments—if he is transferred from that location, he will opt out, obtain employment and remain in that area. Costs and financial implications, combined with the fact that he or she really is not terribly motivated to remain in the forces in any event, and the other reasons that I gave you, account for the retention problem.

Senaor Neiman: You mention the figure of 25 per cent as representing the discrepancy between remuneration in the forces as opposed to that in the regular job market. Are married personnel not provided with any type of accommodation? Or is it more usual that they buy their own homes, as you suggested, wherever they may be transferred?

Gen MacKenzie: Some married personnel do qualify for married quarters. There are not enought married quarters for the total service requirement. Essentially, apart from some few designated personnel who must have married quarters, they are apportioned on a first served basis.

Married quarters are not, however, up to a standard that engenders a stampede to get into them. They are old and have not been extraordinarily well maintained over the years, again because of lack of proper funding.

[*Traduction*]

pour faire le travail. Il semble qu'à l'heure actuelle, vous tourniez quelque peu en rond. Pensez-vous que si les fonctions de réparation, et autres fonctions techniques, étaient de nouveau décentralisées, nous retrouverions plus ou moins l'atmosphère de l'escadron? Pensez-vous que le moral serait meilleur, de sorte que le Commandement aérien pourrait conserver davantage de ses membres?

Gen MacKenzie: Sénateur, les raisons pour lesquelles les militaires quittent l'armée, sont multiples, notamment en raison de la perception qu'ont certaines personnes de l'organisation au sein de laquelle elles travaillent, de la rémunération. En fait il y autant de raisons, que de militaires qui quittent.

Toutefois, il y a un point commun, si vous voulez, dans toutes ces raisons. Le militaire s'attend à ce que la loyauté existe dans les deux sens. La loyauté doit aller de bas en haut, mais le militaire s'attend également à ce qu'elle aille de haut en bas. En fait, selon moi, ce dernier élément devrait prédominer. Or, le militaire d'aujourd'hui estime que la loyauté de haut en bas est beaucoup moins prononcée qu'elle ne l'était auparavant et qu'elle devrait l'être, selon lui.

Des changements d'organisation peuvent se répercuter sur le moral, mais ne le changeront pas entièrement. Il faudra mettre en œuvre un certain nombre de changements, sénateur, pour pouvoir conserver les effectifs.

Je dirais que, pour les métiers techniques, l'Armée rémunère environ 25 p. 100 de moins que le civil. Par conséquent, compte tenu des taux d'intérêt et du coût de la vie d'aujourd'hui, on comprend facilement que si un débouché s'offre à un militaire et s'il possède une maison—sa femme travaille peut-être pour contribuer aux paiements hypothécaires—si le mari est muté ailleurs, il choisira de quitter l'armée et de se chercher un emploi sur place. Les répercussions financières, associées au fait que sa motivation pour l'Armée n'est pas extrêmement grande, et autres raisons que je vous ai données, contribuent au problème de perte d'effectifs.

Le sénateur Neiman: Vous avez parlé de 25 p. 100 comme représentant l'écart entre la rémunération dans l'armée et dans le civil. Le personnel marié n'est-il pas hébergé? Ou achètent-ils habituellement leur propre maison là où ils sont mutés?

Gen MacKenzie: Certains militaires mariés ont droit à un logement familial, mais il n'y en a pas suffisamment pour répondre à la demande. En somme, mis à part quelques militaires désignés et qui doivent avoir un logement familial, le reste est distribué selon la formule, premier arrivé, premier servi.

Toutefois, les logements pour militaires mariés ne sont pas d'un standing qui fait qu'on s'y bouscule! Ils sont plutôt vétustes et pas très bien entretenus, une fois de plus faute de fonds.

[*Text*]

Senator Neiman: Therefore, there is no recognized criterion with regard to how many people are provided with married quarters. As you say, it is done on a first come, first served basis, and the others must depend upon whatever means they have. Is there not an allowance provided for those who do not get married quarters in order to help them buy their houses?

Gen MacKenzie: Senator, I smile because you have raised something which, although it was tragic in my view, nonetheless struck my sense of humour. I say that because I forecast it. Some number of years ago it was observed that the individual living in married quarters was getting a break over his or her counterpart who had to live on the economy. It was suggested that perhaps a cost-of-living allowance should be paid to the individual living on the economy. My forecast was that the department would, in fact, raise married quarters rent to offset the benefit, and that is precisely what did happen.

Senator Smith: There is considerable dissatisfaction about the rent in some parts of the country, isn't there?

Gen MacKenzie: Yes, Senator Smith, there is and there has been for some time. But that is well documented within the department.

Senator Neiman: With respect to the loss of our pilots and these others technicians you mentioned in particular, do you feel that perhaps the competition in the civilian sector is the main problem? Or is it a combination of all the factors you have been talking about?

Gen MacKenzie: It is a combination of all of the factors, although the attrition rate does increase appreciably as the demand in the market place increases.

I am currently chairing a board for the Commission on Employment and Immigration on the establishment of an aerospace technical training institute. After doing considerable research on the subject, I have found that the need within the aerospace sector over the next five years will, conservatively, be some 30,000. Most of that is to replace attrition within the sector, but there are also some 5,000 additional jobs.

There is no question in my mind that many servicemen will be recruiting away from the Canadian forces by industry to meet some of that demand.

Senator Neiman: I can well imagine that will be the case. Is there some way you can marry the two needs? For instance, in many cases the government will provide the grants or funds necessary to set up training facilities on the civilian side. Whether the Air Command would then end up just being a training ground in another sense is another question. Do you think anything positive could be drawn from that? Would it help to train extra personnel, knowing that a good number of them would be turned over, or do you feel there might be some basis on which Air Command could be allowed much larger funding, because obviously the government is not having to pay the funds to the civilian sector because it in fact is paying it to you or to the Air Command.

Gen MacKenzie: The Maritime Command is in precisely the same or in a very similar situation. They also employ a number of highly skilled technicians and technologists. They

[*Traduction*]

Le sénateur Neiman: Par conséquent, il n'y a pas de critère établis quant au nombre de militaires qui reçoivent un loge ment familial. En dehors de la formule dont vous parlez, le autres doivent se débrouiller. N'y a-t-il pas une allocation d logement pour ceux qui ne peuvent obtenir de logement familiaux de manière à les aider à acheter une maison?

Gen MacKenzie: Sénateur, je souris car, bien que votr question soit sérieuse elle m'amuse car je l'avais prévue. Il y un certain nombre d'années, on avait fait remarquer que l militaire vivant dans un logement familial était favorisé, pa rapport à son collègue qui devait se débrouiller. On a don proposé de verser à ce dernier une allocation de vie chère J'avais prévu que le Ministère augmenterait le prix de l location du logement familial pour compenser, et c'est précisé ment ce qui s'est produit.

Le sénateur Smith: Ce qui a créé un mécontentemen considérable dans certaines parties du pays, n'est-ce pas?

Gen MacKenzie: Oui, sénateur, mais cette question a ét bien expliquée.

Le sénateur Neiman: En ce qui concerne la perte des pilote et autres techniciens que vous avez mentionnée, estimez-vou que la concurrence du secteur privé constitue le principa problème? Ou s'agit-il de la combinaison de tous les facteur dont vous avez parlé?

Gen MacKenzie: C'est l'ensemble de tous les facteurs, bie que le taux de départs augmente considérablement, au fur et mesure que la demande croît sur le marché.

Je préside actuellement un Comité de la Commission d l'emploi et de l'Immigration sur la création d'un institut d formation en techniques aérospatiales. Après avoir effectué de recherches considérables sur le sujet, j'ai constaté qu'au cou des cinq prochaines années, les besoins de personnel s'élèveron dans le secteur aérospatial à environ 30 000 personnes, l plupart, en raison des départs, mais également environ 5 00 postes supplémentaires seront créés.

Il ne fait pas l'ombre d'un doute que nombre de militaire seront recrutés par l'industrie, pour répondre à une partie de l demande.

Le sénateur Neiman: Oui, je me l'imagine bien. Y a-t-il u moyen de concilier les deux demandes? Par exemple, dan nombre de cas, le Gouvernement accordera les subventions o les fonds nécessaires pour créer des services de formation dan le civil. Si le commandement aérien finira par n'être qu'u centre de formation, c'est autre chose! Peut-on en tirer quelqu chose de positif? Cela permettra-t-il de former du personn supplémentaire, compte tenu du roulement prévu? Pensez-vou que le Commandement aérien pourrait trouver des raisons l permettant d'obtenir plus de fonds, car, de toute évidence, l Gouvernement n'a pas à payer de fonds au secteur civ puisqu'il vous les verse à vous ou au Commandement aérien.

Gen MacKenzie: Le Commandement maritime se trouv pratiquement dans la même situation. Il emploie également u certain nombre de techniciens hautement qualifiés et éprouv

[*Text*]

also have difficulty, and have had and will have in the future, in retaining those people as industry demands them.

I have tended to view the departure of the service person to industry in a philosophical light, because I view him or her as being a national investment. Whether that individual is wearing a uniform or wearing civilian clothes, the investment that has been made in him in the hope that he will remain in Canada is contributing to the national good. I have tended to be philosophical, therefore, in accepting the loss. However, when the loss rate increases to the point where it impairs your ability to get your job done, then it starts to worry me. There are some things that could be done to decrease the attrition rate, which by the way, is about 12 per cent currently among the males and about 14 per cent among the females.

Senator Neiman: Would you care to suggest what things you feel could be done?

Gen MacKenzie: As I mentioned to you, there has to be some soul searching among the senior ranks within the military about how they discharge their leadership functions and their responsibilities towards those who work for them; how they represent their interests and their needs; how much, if you will, they fight to ensure that those people who do work for them are properly treated by good and responsible employers. Underwriting all that, of course, we must remember that the service person is not unionized, and I sincerely hope I never live to see the day when he is. But that makes it even more important, in my view, that his interests be properly represented by his seniors.

There has to be some organizational change, as I mentioned in my opening presentation. I think there has to be some more "forthcomingness," if you will, in the annual address to the pay and benefits package.

Lastly, in the field of benefits, the CANEX organization, for example, makes a profit in order to make money to invest to provide the service person with amenities, be they curling rinks or what have you. I would suggest that the military lost the fight there, because it is in my view rightfully a crown responsibility that the crown has shirked, and it has been undertaken by the military through the medium of the CANEX organization. That, in turn, has denied the military the use of the commissary approach as distinct from the CANEX approach—in short, to give the service person a break on costs in some areas of the retailing business and the distributing business.

Senator Neiman: I am afraid I don't quite understand your CANEX reference.

Gen MacKenzie: I am saying, senator, that through, for example, the grocery stores no price break is afforded the service person within CANEX. CANEX makes the profit and takes that and reinvests it back into providing amenities for the services on the bases and stations. Because they must make that profit to fill that need they are unable to give the service person a price break. I am suggesting to you that all of the other services do. The Americans, for example, adopt the commissary approach and do give price breaks to their people.

[*Traduction*]

aussi des difficultés à conserver les membres de son personnel, lorsque l'industrie les réclame.

J'ai tendance à prendre le départ d'un militaire pour l'industrie, d'une manière philosophique, parce que je considère qu'il constitue un investissement national. Qu'il porte ou non un uniforme, l'argent investi dans sa formation, dans l'espoir qu'il restera au Canada, contribue au bien-être national. Donc, j'en accepte la perte pour l'armée. Toutefois, lorsque le taux de perte augmente au point d'entraver notre capacité d'effectuer nos opérations, il y a lieu de s'inquiéter. Certaines choses pourraient être faites pour diminuer le taux de départs qui, à propos, se situe actuellement à 12 p. 100 chez les hommes et 14 p. 100, chez les femmes.

Le sénateur Neiman: Pourriez-vous nous faire des propositions?

Gen MacKenzie: Comme je vous l'ai dit, il faudrait faire une recherche parmi les hauts placés de l'Armée sur la manière dont ils se déchargent de leurs fonctions et de leurs responsabilités sur le dos de leurs subalternes, sur la manière dont ils représentent leurs intérêts et leurs besoins, et enfin sur la lutte qu'ils mènent, pour s'assurer que leurs subalternes sont correctement traités par un employeur bon et responsable. Et pour coiffer le tout, il ne faut pas perdre de vue que le militaire ne fait pas partie d'un syndicat, et j'espère que je ne verrai jamais le jour où il en fera partie. Mais cela rend d'autant plus important le fait que ses intérêts soient correctement représentés par ses supérieurs.

Des changements d'organisation s'imposent, comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire. Il faut faire davantage de prévisions, en ce qui concerne les salaires et les avantages sociaux.

Enfin, au chapitre des avantages, à titre d'exemple, l'Économat fait des profits, qu'il peut inverstir, pour offrir des agréments aux militaires comme des pistes de curling etc. Je dirai que, dans ce domaine, le militaire a perdu la bataille, car c'est une responsabilité de la Couronne que celle-ci a évincée, et elle a été reprise par l'armée, par l'entremise de l'ÉCONOMAT. Ce dernier, à son tour, a refusé d'accorder aux militaires une réduction des coûts dans certaines entreprises de vente au détail et de distribution.

Le sénateur Neiman: J'ai bien peur de ne pas comprendre votre allusion à l'ÉCONOMAT.

Gen MacKenzie: Je dis, par exemple, qu'avec l'Économat, aucune réduction n'est accordée au militaire lorsqu'il se rend à l'épicerie. Économat fait des profits qu'il réinvestit, en fournissant des agréments à l'armée sur les bases et stations. Il doit faire des profits pour offrir ces services, il ne peut donc se permettre d'accorder une réduction de prix aux militaires. Même si toutes les autres armées en obtiennent. Les Américains, par exemple, accordent des réductions de prix à leurs militaires.

[*Text*]

Senator Molson: General MacKenzie said in the course of his remarks that a certain number of senior positions had been established for senior air crew members to fill that were now not being filled in that way. That situation developed in the war and Air Marshal Leckie corrected it. He had quite a job doing so, because so many administrative jobs in the course of the rush of recruiting simply had the best chap available and he probably didn't know which way the aircraft was supposed to head or whether the bombs were to go up or down. Air Marshal Leckie, when he was Chief of Air Staff, decided that had gone too far and that the situation was quite serious. He insisted on changing it. He started a program through which he replaced the senior directors, and the rest of them, with tour-expired air crew. That puts a different complexion on the service.

I was rather disturbed to hear that that sort of thing is creeping in again merely because there is a shortage of suitable candidates. In other words, they are needed to do their air crew duties. Is that correct?

Gen MacKenzie: They are needed in the cockpit, sir. The priority is in the cockpit. That applies mostly at the captain and major rank levels.

Senator Molson: They are not qualified. That is really the point you are making. They are not qualified for senior command, where they should be.

Gen MacKenzie: Yes, sir.

Senator Molson: As I say, I find that disturbing.

The second point I wish to make is that you said there is a need for quite a considerable updating in the transport element of the Air Command. Do you mean that the Boeings are just about bust and that there is really nothing much coming along by way of replacement? Or are you referring to the Hercules? What aspects of transport are you referring to?

Gen MacKenzie: The Boeing has served us very well and continues to do so.

Senator Molson: Are there five or seven?

Gen MacKenzie: There are five. Those five Boeings were required to replace 12 Yukon aircraft. No matter how capable the airplane, like any other piece of equipment, it can only be in one place at one time. Five Boeings are not an adequate number. The same applies to the Hercules fleet.

We in the military have a tendency to play with mirrors by making our capability look somewhat better than in fact it is. The Hercules fleet again is inadequate in numbers, and my concern as well with respect to those two portions of the fleet is that because buying must be done well in advance, there has to be some positive action taken now, if in fact we intend to secure that capability for when it is needed. And, as Admiral Timbrell pointed out, this situation also applies to the ship inventory.

Senator Roblin: The thing that struck me most forceably from the general testimony had to do with organization and the linking of responsibility and authority and your observation that the current system is intended not to work. I suppose

[*Traduction*]

Le sénateur Molson: Au cours de ses remarques, le Général MacKenzie a dit qu'un certain nombre de hauts postes avaient été créés pour les membres d'équipage mais que ces derniers n'étaient pas actuellement comblés de la manière prévue. Cette situation s'est développée pendant la guerre et le maréchal de l'air Leckie l'a rectifiée. Il a eu du pain sur la planche, car dans la précipitation du recrutement un grand nombre de postes administratifs avaient été pourvus par la meilleure personne disponible sur le champ, laquelle ne savait probablement pas dans quelle direction devait aller l'avion, ni si les bombes devaient monter ou descendre. Le maréchal de l'air Leckie, lorsqu'il était chef du personnel aérien, avait décidé que la situation était allée trop loin et qu'il fallait y remédier. Il a donc amorcé un programme qui lui a permis de remplacer les directeurs exécutifs, les sous-directeurs et l'équipage. Cela a donné une toute autre allure à l'armée.

Je suis désolé d'apprendre que pareille situation se reproduit à nouveau, tout simplement parce qu'il y a pénurie de bons candidats. En d'autres termes, on a besoin d'eux pour effectuer leurs tâches au sein de l'équipage, n'est-ce pas?

Gen MacKenzie: On en a besoin dans le cockpit: c'est là que se trouve la priorité. Cela touche principalement les officiers.

Le sénateur Molson: Ils ne sont pas qualifiés, c'est ce que vous voulez dire, pour ces hauts postes, alors qu'ils devraient l'être?

Gen MacKenzie: C'est ça.

Le sénateur Molson: Comme je l'ai dit, c'est ennuyeux.

Deuxièmement, vous avez dit que l'unité de transport du commandement aérien avait sérieusement besoin d'être mise à jour. Voulez-vous dire que les Boeings sont vétustes et qu'il n'y a aucun appareil pour les remplacer? Ou faites-vous allusion aux Hercules? De quel mode de transport parlez-vous?

Gen MacKenzie: Le Boeing nous a rendu de grands services et nous en rend toujours.

Le sénateur Molson: Y en a-t-il 5 ou 7?

Gen MacKenzie: Cinq. Ils étaient nécessaires pour remplacer les 12 aéronefs Yukon. Quelle que soit leur capacité comme tout autre élément d'équipement, ils ne peuvent être qu'à un endroit à la fois. Donc, 5 Boeings ne suffisent pas. C'est la même chose pour la flotte Hercules.

Dans l'armée nous avons tendance à jouer avec des miroirs en montrant un potentiel meilleur qui ne l'est. Une fois de plus la flotte Hercules ne suffit pas, et parce que les achats doivent être faits longtemps à l'avance, il faut agir maintenant, si nous voulons vraiment assurer notre potentiel, pour le jour où on en aura besoin, et c'est ce qui m'inquiète. Et, comme l'amiral Tombrell l'a souligné, cette situation est la même pour la flotte de la marine.

Le sénateur Roblin: Ce qui m'a le plus frappé, a trait à l'organisation et à la question de responsabilité et d'autorité et aussi au fait que, d'après vous, le système actuel ne peut fonctionner. J'imagine qu'on peut dire la même chose au sei

[*Text*]

the same view may prevail among the other two services. I would like you to show me a little more clearly what is wrong with the present arrangement. I visualize the situation as somebody in Ottawa who does not belong to any one of the three services, who is equipped with a staff and who issues responsibility and documents to you as to what he wants you to do, but then when you get around to doing it, you have to ask him if you can proceed. This person is sitting here trying to determine what the navy or the army will do if the air force is allowed to go ahead on a given project or whatever. Then he says, "Well, it is not in the budget" or something of that description.

Im my thumbnail sketch is anything like accurate, would you tell me a little more clearly what you would hope to change besides, for example, merely moving the commander of the air force to Ottawa? What else would you do?

Gen MacKenzie: Before addressing your question, senator, for the record, I would like to correct your version of my earlier statement. I did not say that it was intended not to work; I said that it was organized not to work.

Senator Roblin: I accept that.

Gen MacKenzie: It is hoped that it will work, but in my view, it cannot. I will answer your question, sir, by way of a specific example. The commander is the chief operator. He is responsible for meeting the various air commitments and for the production of the capability to ensure that those commitments can be undertaken. Yet, the responsibility for air maintenance policy presides in National Defence Headquarters which is a part of the organization that is separate from the air representation. This situation makes it extremely difficult to be able to impact the formulation of policy and to ensure that matters are done according to priority, the way a commander thinks that things should be done.

Senator Roblin: Could I visualize the situation in this way: Under your system, the air authority, whoever it is, would tell you what he wants the airforce to do, and then you would say, "Yes, but if you want me to do that, this is what I will need to do it", and then you more or less bargain the situation out. If you do not receive all of the things you need to perform the task, then perhaps your instructions would be changed, but in that way, the person charged with the responsibility would have the capacity to carry out what is asked of him. Is that the idea that you have in mind?

Gen MacKenzie: If the air commander is the individual who accepts the commitment and also has control of the resource that will permit or not permit him, as the case may be, to undertake or not undertake that commitment, then you are referring to the type of arrangement which I have in mind. What I am saying is that the air commander may, under the current organization, place his emphasis on the right, whereas the National Defence Headquarters may place its emphasis on the left, insofar as it relates to the maintenance of airplanes. There is a disparity. The air commander cannot direct the national headquarters staff. They belong to the national headquarters and, ultimately, they respond to the Chief of Defence

[*Traduction*]

des deux autres armes. Pourriez-vous préciser ce qui ne va pas dans l'organisation actuelle? Je visualise la situation comme quelqu'un d'Ottawa n'appartenant à aucune des trois armes, ayant du personnel et vous accordant des responsabilités et documents sur ce qu'il désire vous faire faire, mais ensuite, lorsque vous le faites, s'attendant à ce que vous lui demandiez la permission de poursuivre. Cette personne essaie de déterminer ce que seront la Marine et l'Armée de terre, si on autorisait l'Armée de l'air à aller de l'avant concernant un projet donné. Ensuite on répond que «Cela ne figure pas au budget» ou quelque chose de ce genre.

Si mon exemple vous paraît clair, pourriez-vous me préciser ce que vous espérez changer en plus de, par exemple, simplement muter le commandant de l'Armée de l'air à Ottawa? Que feriez-vous d'autre?

Gen MacKenzie: Avant de répondre à votre question, j'aimerais pour le compte rendu rectifier la version que vous avez donnée de ma déclaration précédente. Je n'ai pas dit que l'on avait prévu que cela ne marcherait pas. J'ai dit que la manière dont tout était organisé, cela ne fonctionnerait pas.

Le sénateur Roblin: D'accord, j'accepte cette explication.

Gen MacKenzie: J'espère que cela fonctionnera, mais d'après moi, c'est impossible. Je vais répondre à votre question par un exemple. Le commandant est le chef des opérations. Il est chargé de faire face aux différents engagements aériens et de développer les moyens de répondre à ces engagements. Pourtant, la responsabilité concernant la politique d'entretien des aéronefs relève du quartier général de la défense nationale, qui est une entité distincte de l'Armée de l'air, ce qui permet difficilement d'influencer la formulation de politique et d'assurer que les points soient traités par ordre de priorité, comme le prévoit le commandant.

Le sénateur Roblin: Pourrais-je illustrer la situation de cette façon: en vertu de votre système, le responsable de l'armée de l'air, et quel qu'il soit, vous dira ce qu'il désire que l'armée de l'air fasse, et ensuite vous dirait: «oui, mais si vous voulez que je fasse cela, voici ce dont j'ai besoin» et ensuite vous faites plus ou moins un marché. Si vous ne recevez pas tous les éléments dont vous avez besoin pour effectuer la tâche, vos instructions changeront peut-être. Toutefois, de cette manière, la personne responsable aura la capacité de l'assumer. Est-ce à quoi vous songez?

Gen MacKenzie: Si le commandant de l'air est celui qui accepte l'engagement et contrôle en même temps les ressources qui lui permettront, ou non, selon le cas, de l'exécuter dans ce cas, il s'agit de l'arrangement auquel je songe. En d'autres termes, le commandant de l'air peut, dans le cadre de l'organisation actuelle, mettre l'accent sur la droite, même si le quartier général de la Défense nationale le met sur la gauche, dans la mesure où cela se rapporte à l'entretien des aéronefs. Il y a donc disparité. Le commandant de l'air ne peut donner d'instruction au personnel du quartier général de la Défense nationale. Celui-ci relève du quartier général et en dernier lieu du chef du personnel de la Défense ou du sous-ministre, et non

[*Text*]

Staff or to the Deputy Minister, not to the air commander. Yet, they have a real operating responsibility for that impact resource capability.

In the days when there was a chief of naval staff, chief of air staff and so on, their respective staffs were responsible only to them and they were able to set their policies and priorities for those staffs. That is what I am getting at.

The Chairman: Thank you, senators. I would remind members of the committee that we will meet next Thursday morning from 9.30 to 10.30 *in camera*. There will be no other meetings next week. Again, I wish to thank our distinguished witnesses who have provided us with very valuable information and who have added considerably to the huge number of questions which we shall have to address very shortly.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

pas du commandant de l'air. Pourtant, il a une responsabilité opérationnelle réelle pour ce qui est du développement des moyens.

Du temps où il y avait un chef de la marine, un chef de l'armée de l'air etc, leur personnel respectif relevait entièrement d'eux, ce qui leur permettait d'établir les politiques et priorités. C'est ce que je veux dire.

Le président: Merci, sénateurs. J'aimerais rappeler aux membres du Comité que nous nous réunirons à *huis clos* jeudi prochain de 9 h 30 à 10 h 30. Il n'y aura pas d'autre séance la semaine prochaine. Je désire une fois de plus remercier nos distingués témoins qui nous ont donné des renseignements très valables, ce qui augmente d'autant plus le nombre de questions auxquelles nous devrons nous attaquer d'ici peu.

La séance est levée.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacre-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

RAdm R. W. Timbrell (Ret.), Ottawa, Ontario;
LGen G. A. MacKenzie (Ret.), Winnipeg, Manitoba.

RAdm R. W. Timbrell (ret.), Ottawa, Ontario;
LGen G. A. MacKenzie, (ret.), Winnipeg, (Manitoba).

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publicati



First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81

SENATE OF CANADA

Standing Senate Committee on Foreign Affairs

Proceedings of the Subcommittee on

National Defence

Chairman:
The Honourable PAUL C. LAFOND

Tuesday, June 9, 1981

Issue No. 19

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981

SÉNAT DU CANADA

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères

Délibérations du sous-comité sur la

Défense nationale

Président:
L'honorable PAUL C. LAFOND

Le mardi 9 juin 1981

Fascicule nº 19

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUL 23 1981
UNIVERSITY OF TORONTO

THE SUBCOMMITTEE ON
NATIONAL DEFENCE

The Honourable Paul C. Lafond, *Chairman*
The Honourable Jack Marshall, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Buckwold
*Flynn
Grosart
Hicks
Lafond
Langlois
Marshall
McElman
Molgat
Molson
Neiman
*Perrault
Roblin
Smith
Thompson
van Roggen
Yuzyk—(15)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE SOUS-COMITÉ SUR LA
DÉFENSE NATIONALE

Président: L'honorable Paul C. Lafond
Vice-président: L'honorable Jack Marshall

Les honorables sénateurs:

Buckwold
*Flynn
Grosart
Hicks
Lafond
Langlois
Marshall
McElman
Molgat
Molson
Neiman
*Perrault
Roblin
Smith
Thompson
van Roggen
Yuzyk—(15)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, May 14, 1980:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator van Roggen moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence.

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 mai 1980:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standng Senate Committee on Foreign Affairs, Thursday, June 12, 1980:

"Pursuant to Rule 77(4) of the Rules of the Senate, the Honourable Senator Lafond moved, seconded by the Honourable Senator Stanbury:

"That a Subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to be known as the Subcommittee on National Defence, be appointed;

That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence; and

That the Subcommittee be composed of the Honourable Senators Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen and Yuzyk."

Extrait des Procès-verbaux du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, le jeudi 12 juin 1980:

«Conformément à l'article 77(4) du Règlement du Sénat l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury:

«Que soit créé un sous-comité du comité sénatorial permanent des affaires étrangères qui porterait le nom de sous-comité sur la défense nationale;

Que le sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant; et

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen et Yuzyk.»

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 9, 1981
(23)
[*Text*]

The Subcommittee on National Defence met this day at 10:35 a.m., the Chairman, the Honourable Senator Lafond, presiding.

Present: The Honourable Senators Hicks, Lafond, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Smith and van Roggen. (8)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Roger Hill, Deputy Director.

Witnesses:

From the Department of National Defence:

LGen H. A. Carswell, Assistant Deputy Minister (Personnel);

BGen J. Williams, Director General, Manpower Utilization, and

Col R. L. Mortimer, Director, Military Manpower Distribution

The Subcommittee resumed consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, respecting matters on National Defence.

The Chairman mentioned

THAT a statement of correction and written answers to questions raised in previous Subcommittee meetings were received on June 4, 1981, from the Department of National Defence and circulated to all members. The Honourable Senator Molgat moved that these documents be printed as an appendix to today's proceedings of the Subcommittee. The motion carried (*See Appendix "ND-19"*).

THAT an acknowledgement of receipt of the unrevised transcript of the Subcommittee meeting held on May 19, 1981, had been received from the Minister of National Defence and the Minister of Justice.

THAT copies of a thesis entitled "The Conference of Defence Associations and the Evolution of the Office of the Major-General Reserves" had been received from Major William Alexander Morrison of the Royal Military College in Kingston, Ontario. These will be circulated to all members of the Subcommittee.

It was AGREED that the *in camera* meeting of Thursday morning, June 11, 1981, be postponed until 10:30 a.m. on Tuesday, June 16, 1981. At that time the Subcommittee will begin consideration of a Draft Report.

LGen Carswell made a short statement. A discussion ensued. It was agreed that the Subcommittee continue its deliberations *in camera* but that the proceedings record the abridged briefing paper presented to the Subcommittee by the Department of National Defence.

At 10:45 a.m. the Subcommittee continued *in camera.*

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 9 JUIN 1981
(23)
[*Traduction*]

Le Sous-comité de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 10 h 35 sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (président).

Présents: Les honorables sénateurs Hicks, Lafond, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Smith et van Roggen. (8)

Aussi présent: Du Centre parlementaire des affaires étrangères et du commerce extérieur: M. Roger Hill, sous-directeur.

Témoins:

Du ministère de la Défense nationale:

LGen H. A. Carswell, sous-ministre adjoint (Personnel);

BGen J. Williams, directeur général, Utilisation des effectifs; et

Col R. L. Mortimer, directeur, Répartition des effectifs militaires.

Le Sous-comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 12 juin 1980 concernant les questions portant sur la défense nationale.

Le président fait mention:

QU'un rapport de correction et des réponses écrites aux questions posées lors des séances précédentes du Sous-comité a été reçu le 4 juin 1981 du ministère de la Défense nationale et distribué à tous les membres. L'honorable sénateur Molgat propose que ces documents soient joints aux procès-verbal et témoignages de ce jour du Sous-comité. La motion est adoptée (*Voir Appendice «ND-19»*).

QU'un accusé de réception de la transcription non révisée de la séance du Comité tenue le 19 mai 1981 a été envoyé par le ministre de la Défense nationale et le ministre de la Justice.

QUE des exemplaires d'une thèse intitulée «La Conférence des associations de la défense et l'évolution des réserves du Bureau du major général» ont été envoyés par le major William Alexander Morrison du Royal Military College, de Kingston (Ontario). Ces documents seront distribués à tous les membres du Sous-comité.

Il est CONVENU que la séance du jeudi matin 11 juin 1981, tenue à huis clos, soit reportée jusqu'au mardi 16 juin 1981, à 10 h 30. Le Sous-comité entreprendra alors l'étude d'un projet de rapport.

Le LGen Carswell fait une brève déclaration. Une discussion s'ensuit. Il est convenu que le Sous-comité poursuive ses délibérations à huis clos, mais que le procès-verbal fasse état du document d'information abrégé présenté au Sous-comité par le ministère de la Défense nationale.

A 10 h 45, le Comité poursuit ses travaux à huis clos.

AFTERNOON SITTING

TUESDAY, JUNE 9, 1981
(24)

The Subcommittee on National Defence met this day at 3:10 p.m., the Chairman, the Honourable Senator Lafond, presiding.

Present: The Honourable Senators Buckwold, Hicks, Lafond, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Roblin, Smith and van Roggen. (10)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Roger Hill, Deputy Director.

Witness:

BGen George G. Bell (Ret.).

The Subcommittee resumed consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, respecting matters on National Defence.

The Chairman introduced BGen Bell, who made a statement and then answered questions put to him by members of the Subcommittee.

At 5 p.m. the Subcommittee adjourned to 10:30 a.m., Tuesday, June 16, 1981.

ATTEST:

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

LE MARDI 9 JUIN 1981
(24)

Le Sous-comité de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 15 h 10 sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (président).

Présents: Les honorables sénateurs Buckwold, Hicks, Lafond, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Roblin, Smith et van Roggen. (10)

Aussi présent: Du Centre parlementaire des affaires étrangères et du commerce extérieur: M. Roger Hill, sous-directeur.

Témoin:

BGen George G. Bell (Ret.).

Le Sous-comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 12 juin 1980 concernant les questions portant sur la défense nationale.

Le président présente le BGen Bell qui fait une déclaration et répond ensuite aux questions qui lui sont posées par les membres du Sous-comité.

A 17 heures, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'au mardi 16 juin 1981, à 10 h 30.

ATTESTÉ:

Le greffier du Sous-comité

Patrick Savoie

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, June 9, 1981

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Subcommittee on National Defence, met this day at 10.30 a.m. to consider matters relating to national defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: This morning, or yesterday afternoon, the clerk of the committee passed out a document received from the department which is dated June 4. It provides some corrections to a statement and a number of tables in accordance with our request. May I have a motion that we print these documents as an appendix to today's proceedings?

Senator Molgat: I so move.

Hon. Senators: Agreed.

(*For text of documents, see Appendix page 19 A:1.*)

The Chairman: I have also received an acknowledgment of the unrevised transcript of our minutes of May 19, which, at the request of the committee, I sent immediately to the Minister of National Defence and the Minister of Justice. At the suggestion of Senator Hicks, Major William Alexander Morrison of the Royal Military College has sent me a number of copies of the thesis which he had printed earlier entitled, "The Conference of Defence Associations and the Evolution of the Office of the Major-General Reserves." As suggested by both Senator Hicks and Major Morrison, this document will be distributed to all members of the committee. I shall ask the clerk to thank Major Morrison and acknowledge receipt of these documents on my behalf.

May I remind the committee that we are meeting again this afternoon at 3 o'clock and that, even though the notice of the meeting called for us to meet in Room 263-S, we will be meeting in this same room.

Notice was issued this morning, I believe, for an *in camera* meeting of the committee on June 11 in the morning in order to begin consideration of our report, but it is very possible that our paper will not be ready to put before you on Thursday. I am inclined to postpone this meeting to one week from today at the same time, if that is agreeable with the committee. At that time we shall begin considering our report, and following that meeting, we shall discuss the directions we wish to take and when we shall meet again during the course of the following week.

You are all aware of the topic with which we wish to deal this morning, but prior to getting into it, General Carswell has a short statement to present.

Lieutenant Gen H. A. Carswell, Assistant Deputy Minister (Personnel), Department of National Defence: Mr. Chairman and honourable senators, I and my group have tried in past meetings to be as candid as possible in order to give you maximum information. This briefing today deals with the

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 9 juin 1981

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, sous-comité de la défense nationale, se réunit aujourd'hui à 17 h 30 afin d'étudier certaines questions se rapportant à la Défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Ce matin, ou hier après-midi, le greffier du comité a distribué un document en date du 4 juin qu'il avait reçu du ministère. Comme nous l'avions demandé, ce document apporte certaines corrections à une déclaration ainsi qu'à un certain nombre de tableaux. Je demanderais donc que l'on propose une motion voulant que ces documents soient imprimés en appendice aux délibérations de ce jour?

Le sénateur Molgat: Je le propose.

Des voix: D'accord.

(*Pour le texte des documents, voir l'Appendice page 19 A:1.*)

Le président: J'ai également reçu un accusé de réception de la transcription non révisée de nos délibérations du 19 mai que j'ai fait parvenir immédiatement au ministre de la Défense et au ministre de la Justice comme l'avaient demandé les membres du Comité. A la demande du sénateur Hicks, le major William Alexander Morrison du Collège militaire Royal m'a fait parvenir un certain nombre d'exemplaires de sa thèse qu'il a publiée récemment et qui s'intitule: «The Conference of Defence Associations and the Evolution of the Office of the Major-General Reserves.» (La Conférence des Associations de défense et l'évolution du Bureau des réserves du major-général. Comme l'avaient proposé le sénateur Hicks et le major Morrison, tous les membres du Comité recevront un exemplaire de ce document. Je demande au greffier de bien vouloir en mon nom remercier le major Morrison et en même temps d'accuser réception de ces documents.

Permettez-moi de rappeler aux membres du Comité que nous nous réunirons de nouveau cet après-midi à 15 h 00 dans cette même salle, malgré l'avis de convocation qui précisait que nous devions nous réunir à la salle 263-S.

Je crois qu'un avis a été publié ce matin prévoyant une séance à huis clos le matin du 11 juin afin que nous puissions commencer l'étude de notre rapport, mais comme il se peut que notre rapport ne puisse vous être remis avant jeudi, je suis enclin à remettre cette rencontre à jeudi en huit à la même heure, si cela vous convient. Nous commencerons alors l'étude de notre rapport et, au cours d'une réunion subséquente, nous discuterons de notre orientation ainsi que de la date à laquelle nous pourrons nous réunir de nouveau au cours de la semaine qui suivra.

Vous êtes tous au courant du sujet dont nous désirons traiter ce matin, mais avant que nous nous y attaquions, le Général Carswell aurait une brève déclaration à faire.

Lieutenant-Gen H. A. Carswell, sous-ministre adjoint (personnel), ministère de la Défense nationale: Monsieur le président et honorables sénateurs, nous avons essayé, mes collègues et moi, au cours des dernières séances d'être francs autant que peut se faire afin de vous fournir le plus de renseignemen

[*Text*]

manning of the commands, but I have been informed by our security people that particular reference to specific shortages or specific details of classification and trades and manning of units and commands in the forces could only be provided in the detail that I think you may want in a closed session. If this is to be an open session, we have a short briefing this morning by the Director General, Manpower Utilization, General Williams.

However, in the event that a decision is made to go into a closed session, we have prepared another briefing. I regret that I cannot go into specific detail of shortages in an open session.

Whatever decision is made by the chairman and the members of the committee, we are prepared for either choice at this time.

The Chairman: Thank you, General Carswell. I was apprised of this situation during the course of last week. I did not wish, on my own authority, to declare this meeting *in camera* or otherwise. I thought we should have General Carswell's opening statement on the public record.

I would put it to the committee: Is it your wish that we put on public record the short version and then go *in camera*; or is it the committee's wish that we proceed *in camera* now and deal with the full version of the briefing? If you wish to ask some questions of General Carswell before we make the decision, you may do so. What is your view, honourable senators?

Senator Neiman: Perhaps we could deal with the short public version first and then dispense with questions until we are in the *in camera* session which, I think, may be more useful to the committee. We could reserve our questions until we have dealt with the *in camera* session.

Senator van Roggen: Would it save time if we agreed that the short, public presentation simply be included in the record of today for the readers of the proceedings of the committee and that we go directly into an *in camera* session? That way the record will disclose what can be disclosed, and then we can get on with the *in camera* session and save that much time.

Senator Hicks: How long is the abbreviated version?

Brigadier Gen J. Williams, Director Gen, Manpower Utilization, Department of National Defence: It is about 15 minutes. In effect, the longer version contains much of the information that is in the short form and expands on it.

Senator Neiman: I would agree with Senator van Roggen that we just print what we can and proceed directly to the full version.

The Chairman: You have the text of the short version. This can be put directly into the record and then we can go *in camera* in order to hear the full version. The committee can pose questions based on the full version.

[*Traduction*]

possible. La présentation d'aujourd'hui traite de la dotation en personnel de nos commandements, mais notre service de la sécurité m'a informé que ce n'est que dans le cadre d'une réunion à huis clos qu'il est possible de vous donner les renseignements particuliers sur les pénuries ou les détails précis concernant les classifications et les métiers ainsi que la dotation en personnel des unités et des commandements. Si vous décidez de tenir une séance publique, le Directeur général, Utilisation des effectifs, le Général Williams fera alors un bref exposé.

Si vous décidiez plutôt de procéder à huis clos, nous avons préparé un autre mémoire. Je suis désolé de ne pouvoir vous donner dans le cadre d'une séance publique des détails précis relativement aux pénuries.

Quelle que soit la décision que le Président et les membres du Comité prendront, nous sommes prêts.

Le président: Merci, Général Carswell. On m'a informé de cette situation la semaine dernière. Je n'ai pas voulu, de mon propre chef, ordonner que cette séance soit tenue à *huis clos* ou autrement. J'ai cru qu'il fallait que la déclaration du Général Carswell, fasse partie du compte rendu.

Je pose maintenant la question aux membres du Comité: désirez-vous que nous joignions au compte rendu la version abrégée et que nous poursuivions à *huis clos* ou préférez-vous que nous procédions à *huis clos* dès maintenant et que nous examinions la version intégrale de ce mémoire? Si vous avez des questions à poser au Général Carswell avant de prendre une décision, vous êtes libres de le faire. Qu'en pensez-vous, honorables sénateurs?

Le sénateur Neiman: Nous pourrions peut-être commencer par la version publique abrégée et passer ensuite aux questions avant de siéger à huis clos, ce qui, je pense, peut être plus utile au Comité. Nous pourrions réserver nos questions jusqu'à la fin de la séance à huis clos.

Le sénateur van Roggen: Gagnerait-on du temps si l'on s'entendait pour que la version abrégée soit tout simplement jointe en appendice aux délibérations de ce jour pour les intéressés et pour que nous passions tout de suite à la séance à huis clos? De cette façon le compte rendu fera état de ce qui peut être divulgué et nous pourrons passer à notre séance à huis clos, nous gagnerions ainsi beaucoup de temps.

Le sénateur Hicks: Quelle est la durée de la version abrégée?

Le brigadier général J. Williams, directeur général, utilisation des effectifs, ministère de la Défense nationale: Environ 15 minutes. En fait, la version intégrale contient la plupart des renseignements qui figurent dans la version abrégée et fournit certaines explications.

Le sénateur Neiman: Je serais d'accord avec le sénateur Van Roggen pour que nous n'imprimions que ce que nous sommes en mesure d'imprimer et que nous passions directement à la version intégrale.

Le président: Vous avez le texte de la version abrégée. Nous pourrions l'imprimer directement dans le compte rendu et passer à notre séance à huis clos afin d'entendre la version intégrale. Les membres du Comité pourront alors poser des questions sur la version intégrale.

[*Text*]

Senator Molgat: Could we have a reservation on that so that, if we wish to have further questions, General Carswell would be open to questions at a later time? If we proceed strictly *in camera*, we will be limited as to the use we can make of the information insofar as our report is concerned. If some questions can be open, it would be helpful to us to pose them to the witnesses. Perhaps we should reserve on that possibility.

The Chairman: We can come back and ask questions on the basis of the short version.

Some hon. Senators: Yes.

The Chairman: Is it agreed, honourable senators?

Some hon. Senators: Agreed.

The Chairman: We shall proceed in the fashion suggested by Senator Molgat. If Colonel Mortimer would let me have the text of the short version, we can have copies made in the meantime so that senators can have that before them.

The text of the short statement is as follows:

Mr. Chairman, Honourable Senators

The purpose of this briefing is to sum up our presentations on personnel matters in the Canadian forces, and to answer any further questions you may wish to put to us on Canadian Forces manpower.

You will recall that following the first five sessions in November and December last year, at your request we gave these five briefings on Canadian Forces military personnel matters:

1. Composition of the Forces and Established Manpower Requirements
2. Current Manning—Problems in the Eighties
3. Recruiting, Education and Training of Military Personnel
4. The Reserve Forces
5. Forces Personnel Policies for the Eighties.

Subsequently, at your request there was a further briefing on 19 May on the effect of Human Rights and other legislation on our personnel policies.

In the first briefing on the composition and manpower establishment of the Forces, the Director General Organization and Manpower outlined the Forces' structure, the tasking and the total military manpower establishment and personnel requirements. As was indicated then, from a peak strength of over 120,000 in the early sixties, there was a steady reduction in manpower until 1974 when Cabinet set a reduced ceiling of 78,033 person-years.

While manpower was reduced, the tasking was not, and the Department thus ended up with a significant establishment and manpower shortfall. The impact of this

[*Traduction*]

Le sénateur Molgat: Pourrions-nous apporter une restrictions à cet égard, à savoir que si nous désirons poser d'autres questions, le général Carswell serait disposé à y répondre ultérieurement? Si nous procédons uniquement à huis clos, nous serons limités quand à l'utilisation que nous pouvons faire des renseignements pour notre rapport. Si certaines questions peuvent être posées publiquement, il serait alors utile pour nous de les poser aux témoins. Nous devrions peut-être apporter une restriction à cet égard.

Le président: Nous pouvons toujours revenir en arrière et poser des questions en nous fondant sur la version abrégée.

Des voix: Oui.

Le président: Êtes-vous d'accord honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

Le président: Nous procédons donc comme l'a suggéré le sénateur Molgat. Si le Colonel Mortimer veut bien me remettre le texte de la version abrégée, nous pourrions entre temps en faire tirer des exemplaires de façon à ce que les sénateurs puissent en avoir un sous les yeux.

Voici le texte de la déclaration abrégée:

Monsieur le président, honorables sénateurs

La présente séance d'information a pour objet de vous exposer sommairement certaines questions touchant les effectifs des Forces canadiennes et à répondre à toute autre question que vous pourriez nous poser à cet égard.

Vous vous rappellerez qu'après les cinq premières séances sur le sujet tenues en novembre et décembre de l'an dernier, nous avons acquiescé à votre demande et présenté cinq exposés sur les effectifs militaires des Forces canadiennes:

1. Composition des Forces et besoins en effectifs
2. Dotation en personnel—Problèmes prévisibles dans les années 80
3. Recrutement, éducation et instruction du personnel militaire
4. Les forces de réserve
5. Politique du personnel pour les années 80.

Par la suite, comme vous l'avez demandé, une autre séance a été organisée le 19 mai sur l'effet de la Charte des droits et libertés ainsi que d'autres mesures législatives sur notre politique en matière de personnel.

Au cours du premier exposé sur la composition des Forces et les besoins en effectifs, le Directeur général Organisation et main-d'œuvre de la Défense nationale, a fait ressortir la structure des Forces, l'attribution des tâches ainsi que les besoins en personnel militaire et civil. Ainsi qu'on l'avait alors mentionné, d'un sommet de plus de 120,000 au début des années 60, les effectifs ont accusé un constant déclin jusqu'en 1974, alors que le cabinet a fixé un plafond de 78,033 années-personnes.

Alors qu'on avait réduit l'effectif, les tâches demeuraient inchangées. Le ministère s'est ainsi retrouvé avec un important tableau d'effectif autorisé en même temps

[*Text*]

shortfall was reviewed by the government and given the approved tasking, a force posture model based on minimum manpower requirements was authorized, identified as the Defence Structure Review. As a consequence in 1977 a new ceiling of 82,740 military person-years was authorized, an increase of 4,707 person-years.

As we discussed at that briefing, this new ceiling of 82,740 person-years was also to be a benchmark from which adjustments will be made as a result of new program requirements or changes to roles, tasks or missions. To date there have been further increments of 660 person-years to cover expanded Search and Rescue, participation in the NATO airborne early warning system in Europe, an expanded French language training program and a number of smaller projects, for a total of 83,400.

Beyond those additions, the department is continuing work on rationalizing the manpower implications to relieve the double-hatting currently assigned to the service battalions. Further, work continues also with Treasury Board officials, to find an optimum method for providing project management staff for the very large capital acquisition program.

It is of course the number of person-years which is a prime constraint on our ability to man the Forces. The initial instalment of the 4707 person-year increase was made available in 1978 and our ability to reach the total authorized military manpower ceiling of 83,400 is limited by financial constraints and our ability to recruit and train increased numbers of people. For this fiscal year, therefore we have been allocated 80,710 person-years. In terms of the total defined requirement, then the authorized allocation of person-years for this fiscal year is some 2,690 short of the agreed requirement.

Those then are the person-years for the military manning of the Forces. In terms of actual manpower—people—in the 34 officer classifications and 103 other rank trades, as of 30 Apr 81, we had 80,706 men and women on strength. Thus in terms of the person-year limits placed on us, we have virtually all the manpower we can afford under that constraint.

As was described in previous briefings here, there are other constraints affecting the manning of the Forces. These include the establishment—the sum total of positions in every unit, categorized by rank and by officer classification or other rank trade. Under th one-man one-job concept, we must have exactly the right mix of people to fill the positions.

[*Traduction*]

qu'une pénurie de main-d'œuvre. Le gouvernement s'est penché sur ce problème et compte tenu des tâches approuvées, un modèle de base faisant état des besoins minimaux en effectifs a été adopté et a été désigné comme étant la structure de défense révisée. C'est ainsi qu'un nouveau plafond de 82,740 années-personnes a été autorisé en 1977, ce qui représente un accroissement de 4,707 années-personnes.

Comme nous l'avions mentionné au cours de cet exposé, ce nouveau plafond de 82,740 années-personnes devait également servir de point de repère à partir duquel on procéderait à des rajustement afin de tenir compte des nouvelles exigences des programmes ou des changements apportés aux rôles, aux tâches ou aux missions. Depuis lors 660 autres années-personnes ont été ajoutées à l'effectif afin de tenir compte de l'extension des opérations de recherche et de sauvetage, de la participation au système de Radar de guet aéroporté (AEW) de l'OTAN en Europe, de l'extension du programme d'apprentissage du français et d'un certain nombre de projets de moindre envergure, ce qui porte le total à 83,400.

En outre, le ministère prévoit une rationalisation des charges afin d'alléger le double fardeau assigné aux bataillons des services. Par ailleurs, nous travaillons en étroite collaboration avec le Conseil du trésor pour trouver une méthode optimale de constitution d'une équipe de cadre pour la gestion des projets qui sera chargée du très important programme d'immobilisation.

Il est évident que c'est le plafond imposé aux nombre d'années-personnes qui constitue le principal obstacle à la dotation en personnel des Forces canadiennes. C'est en 1978 qu'on nous autorisait pour la première fois à accroître de 4,707 années personnes notre effectif autorisé; notre aptitude à atteindre le plafond autorisé de 83,000 est affaiblie par des contraintes financières lesquelles nous empêchent, par surcroît, de recruter et de former de nouvelles recrues. Ainsi, pour l'année financière en cours, on nous a alloué 80,710 années-personnes. En ce qui concerne les besoins définis, l'allocation autorisée d'années-personnes pour l'année financière est de quelque 2,690 inférieure à ce qu'il avait été convenu.

Il s'agit donc là des années-personnes au chapitre de l'effectif militaire des Forces. En ce qui concerne notre effectif réel dans les 34 catégories d'officiers et 103 spécialités de non-officiers, nous comptions dans nos rangs le 30 avril 1981, 80,706 hommes et femmes. Cela signifie qu'en ce qui concerne les plafonds qui nous sont imposés en années-personnes, nous avons pratiquement toute la main d'œuvre que nous pouvons employer dans les circonstances.

Comme il a été mentionné au cours d'exposés précédents, il existe d'autres contraintes qui influent sur la dotation. Il s'agit notamment de l'effectif autorisé—la somme des postes de chaque unité, classés selon la grade, selon la catégorie officier ou la spécialité de non-officier. Si l'on s'en tient au concept d'une seule personne par poste, il nous faut trouver la meilleure association de personnes pour pourvoir à ces postes.

Military Rank Structure	FY 79-80	FY 80-81	FY 81-82
General	1	2	2
Lieutenant General	7	7	7
Major General	22	22	22
Brigadier General	72	72	71
Colonel	320	317	319
Lieutenant Colonel	924	932	947
Major	2,913	2,958	3049
Captain	6,123	6,453	6707
Lieutenant	2,565	2,192	2300
Officer Cadet	2,100	2,000	2000
Chief Warrant Officer	780	787	791
Master Warrant Officer	2,134	2,125	2173
Warrant Officer	4,303	4,353	4431
Sergeant	9,882	9,965	10048
Corporal	26,845	26,887	26841
Private	20,324	20,620	20893
	79,315	79,692	80,601

Authority: Chief of Programmes

Structure hiérarchique	EF 1979-1980	EF 1980-1981	EF 1981-1982
Général	1	2	2
Lieutenant-général	7	7	7
Major-général	22	22	22
Brigadier-général	72	72	71
Colonel	320	320	317
Lieutenant-colonel	924	932	947
Major	2 913	2 958	3 049
Capitaine	6 123	6 453	6 707
Lieutenant	2 565	2 192	2 303
Élève officier	2 100	2 000	2 000
Adjudant-chef	580	587	591
Adjudant-maître	2 134	2 125	2 173
Adjudant	4 303	4 353	4 431
Sergeant	9 882	9 965	10 048
Caporal	26 845	26 887	26 841
Soldat	20 324	20 620	20 893
	79 315	79 692	80 601

Autorité: Chef des Programmes

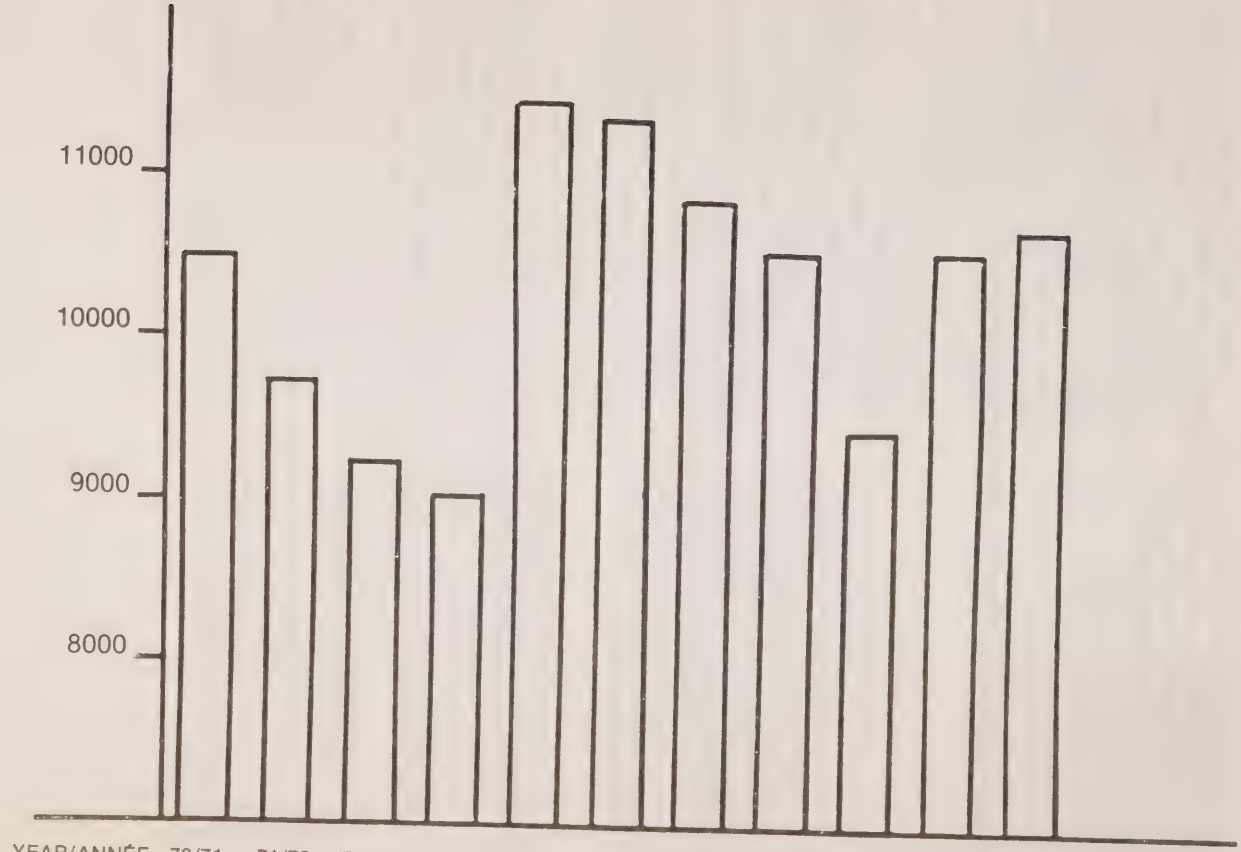
[*Text*]

The establishment thus determines the rank structure for the Forces, which we may not exceed. For example we are permitted no more than 791 Chief Warrant Officers, and spread across all trades, the Career Managers will promote successors in the various positions, only when another CWO reaches retirement or takes release.

[*Traduction*]

L'effectif autorisé détermine donc la structure des grades pour les Forces, laquelle ne doit pas être dépassée. Par exemple, on nous permet au maximum 791 adjudants-chefs que nous devons répartir entre les divers métiers. Les orienteurs nommeront les successeurs aux divers postes au moment seulement où un adjudant chef atteint l'âge de la retraite ou se libère de ses obligations.

RELEASES/LIBÉRATIONS



YEAR/ANNÉE	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81
%	11.5	11.1	11.3	11.4	14.4	14.3	14.4	13.4	12.1	13.5	13.6

[*Text*]

Given the prescribed size and structure of the Forces, then a prime factor in the continued manning of each of the 34 military classifications and 103 trades is the release rate. We must forecast ahead any changes in establishment, and the effects of retirement and voluntary release. As we showed in an earlier briefing our overall releases for the past decade were relatively low in the early '70s, during the run-down period where perforce, recruiting was at a low level. Barring the anomaly in 1978/79, for the past seven years we have been losing an average of over 10,500 people per year, versus our total strength of some 80,000.

We must replace these losses, and when we have a bad recruiting year as we did in 1979/80, we then have to catch up on our shortages. To catch up on shortages, to replace continuing attrition and to meet the increases of some 400 persons a year, as provision is made for the total Force increase approved in 1977, we have estimated that we shall need some 12,500 recruits per year over the next several years. As we are all aware, the decrease in the recruitable population and severe competition from industry for trained people will present us with a considerable challenge through this decade and beyond.

Moreover our training system is stretched to the limit in dealing with our current recruit quotas in many trades. It is certain that we shall have to maintain our recruiting effort, increase the efficiency of our training and improve retention, if we are to maintain strength, and indeed increase to the total requirement of 83,400. We have taken steps to improve recruiting, training and retention of our people.

As General Vance explained in his briefing on Forces Personnel Policies for the Eighties we have a program of some fifty personnel projects and studies now being completed or well under way. In all of these, our paramount concern is to maintain or improve the operational effectiveness of the Forces. Given that prime concern, then it behooves us to see to the leadership of our people and the best use of our necessarily limited resources. Among the fifty projects are these:

[*Traduction*]

Compte tenu de l'importance et de la structure réglementaire des Forces, il faut alors considérer le taux de libération comme un facteur important dans la dotation constante de chacune des 34 catégories militaires et des 103 spécialités. Nous devons prévoir tout changement qui intervient au niveau de l'effectif autorisé ainsi que les effets de la retraite et de la libération volontaire. Comme nous l'avons démontré dans un exposé précédent, le taux global des libérations s'est maintenu à un niveau assez bas au début des années 70, pendant la période de réduction des effectifs alors que le recrutement était forcément au ralenti. Abstraction faite, l'anomalie que l'on constate en 1978-1979, alors que nous avons perdu en moyenne au cours des sept dernières années plus de 10,500 personnes par an par rapport à l'ensemble de notre effectif réalisé de quelques 80,000 hommes.

Il nous faut compenser ces pertes et lorsque nous avons connu une bien mauvaise année de recrutement en 1979-1980, il nous a alors fallu combler nos lacunes. Pour y arriver, pour assurer le remplacement constant de ceux qui nous quittent et pour arriver à accroître notre effectif de quelque 400 personnes par an, comme nous prévoyons atteindre l'objectif approuvé en 1977, nous estimons avoir besoin de quelque 12,500 recrues par an au cours des prochaines années. Comme nous le savons tous, au cours de la prochaine décennie et bien au-delà, un défi de taille nous attend: la diminution de la clientèle susceptible d'être recrutée et une forte concurrence de la part de l'industrie pour le personnel dûment formé.

En outre, notre système d'instruction arrive à peine à s'occuper de nos quotas actuels de recrutement dans plusieurs spécialités. Il est certain que nous devrons maintenir notre effort de recrutement, accroître l'efficacité de notre instruction et améliorer le degré de persévérance dans les Forces s'il nous faut assurer le maintien de notre effectif et, atteindre même notre objectif de 83,400. Nous avons pris des mesures en ce sens.

Comme l'a expliqué le général Vance dans son mémoire sur la politique relative aux effectifs des forces pour les années 80, nous avons quelques 50 projets et études axés sur le personnel qui sont soit terminés soit assez avancés. Dans tous ces projets, nous essayerons surtout de maintenir ou d'améliorer l'efficacité opérationnelle des Forces. Compte tenu de cette importante préoccupation, il nous incombe de diriger notre effectif et d'utiliser au mieux nos ressources nécessairement limitées. On retrouve notamment parmi ces projets, les programmes suivants:

TITLE	*SUBJECT*
Military Ethos	To enunciate military values and to strive for their recognition in the CF.
Committee on Identity	Formulate regulations concerning environment, unit and individual identity as expressed by RG/UTF.
Mobilization Planning Task Force (MPTF)	To review mobilization policy in the CF.
Accommodation Task Force	Develop a new comprehensive accommodation policy.
and these:	
Military Total Compensation Review 80/81	To review the impact of introducing total compensation comparability guidelines.
Age Limitations in CF	Examine age limits in effect in the CF to determine validity.
Engagement and Release	The need for obligatory service which will strike an optimum cost-effective balance between the costs of recruiting, training and education and amortization.
Variable Cost of Living Allowance for CF	Regional variances — Cost of living, assoc. problems, recent developments and current status.
and these:	
Public Support to Personnel Support Programmes	Cf messes, fitness, and recreation, policies related to CFP 110 — Expenditure of public and non-public funds.
Maritime Other Rank Personnel Study (MORPS)	Review existing rank and trade structures of sea trades to ensure optimum operational availability of the fleet.
Individual Training Study	Examine all aspects of current individual training system.
Lateral Skill Progression Rank Restructuring	Determine feasible methods of implementing LSP/RR.
Personnel Management Policy Study	To produce a formal CF personnel management concept and develop policies for the 1980s.

TITRE	*OBJET*
Art militaire	Énoncer les valeurs militaires et lutter afin qu'elles soient reconnues au sein des Forces canadiennes.
Comité sur l'identité	Formuler des règlements concernant l'environnement, l'identité individuelle ainsi que celle de l'unité comme l'avait recommandé le Groupe de travail chargé d'étudier l'unification des Forces canadiennes.
Groupe de travail sur la planification de la mobilisation (GTPM)	Étudier la politique de mobilisation des Forces canadiennes.
Groupe de travail sur le logement	Élaborer une nouvelle politique globale sur le logement.
viennent ensuite:	
Military Total Compensation Review 80/81	Étudier l'impact que pourrait avoir l'application de lignes directrices sur la comparabilité de la rémunération globale.
Limite d'âge dans les Forces canadiennes	Étudier la limite d'âge dans les Forces canadiennes afin d'en déterminer la validité.
Enrôlement et libération	La nécessité d'instituer le service obligatoire qui permettra d'atteindre un équilibre optimal de rentabilité entre les coûts du recrutement et de l'instruction d'une part et de l'éducation et de l'amortissement d'autre part.
Allocation de vie chère variable pour les Forces canadiennes	Variantes régionales — Coût de la vie, problèmes connexes, faits nouveaux et situation actuelle.
et enfin:	
Appui du public aux programmes de soutien du personnel	Mess des Forces canadiennes, conditionnement physique, loisirs, programmes ayant trait à la PFC 110 — Dépenses — fonds publics et non publics.
Étude de rendement du personnel non-officier de la marine	Étudier les structures actuelles de grade et de spécialités des métiers de la marine afin d'assurer l'efficacité opérationnelle optimale de la flotte.
Étude sur la formation individuelle	Étudier tous les aspects du système actuel d'instruction individuelle.
Lateral Skill Progression Rank Restructuring	Déterminer les méthodes qui se prêtent le mieux à la mise en œuvre de ce programme. LSP/RR.
Groupe d'étude de la politique de gestion du personnel	Élaborer un système officiel de gestion du personnel pour les Forces canadiennes et mettre au point des politiques pour les années 80.

[*Text*]

Beyond the fifty projects, there will be others as the need arises. Over the past 15 or 20 years we have absorbed the run-down from 120,000, the considerable reorganization due to integration and unification, and most recently the start of the re-equipment and an increase in Force strength. In all of this, the Forces have adapted, and the people themselves have adapted to the requirements expressed in Defence policy.

As to prevent day manning, overall the picture is improving.

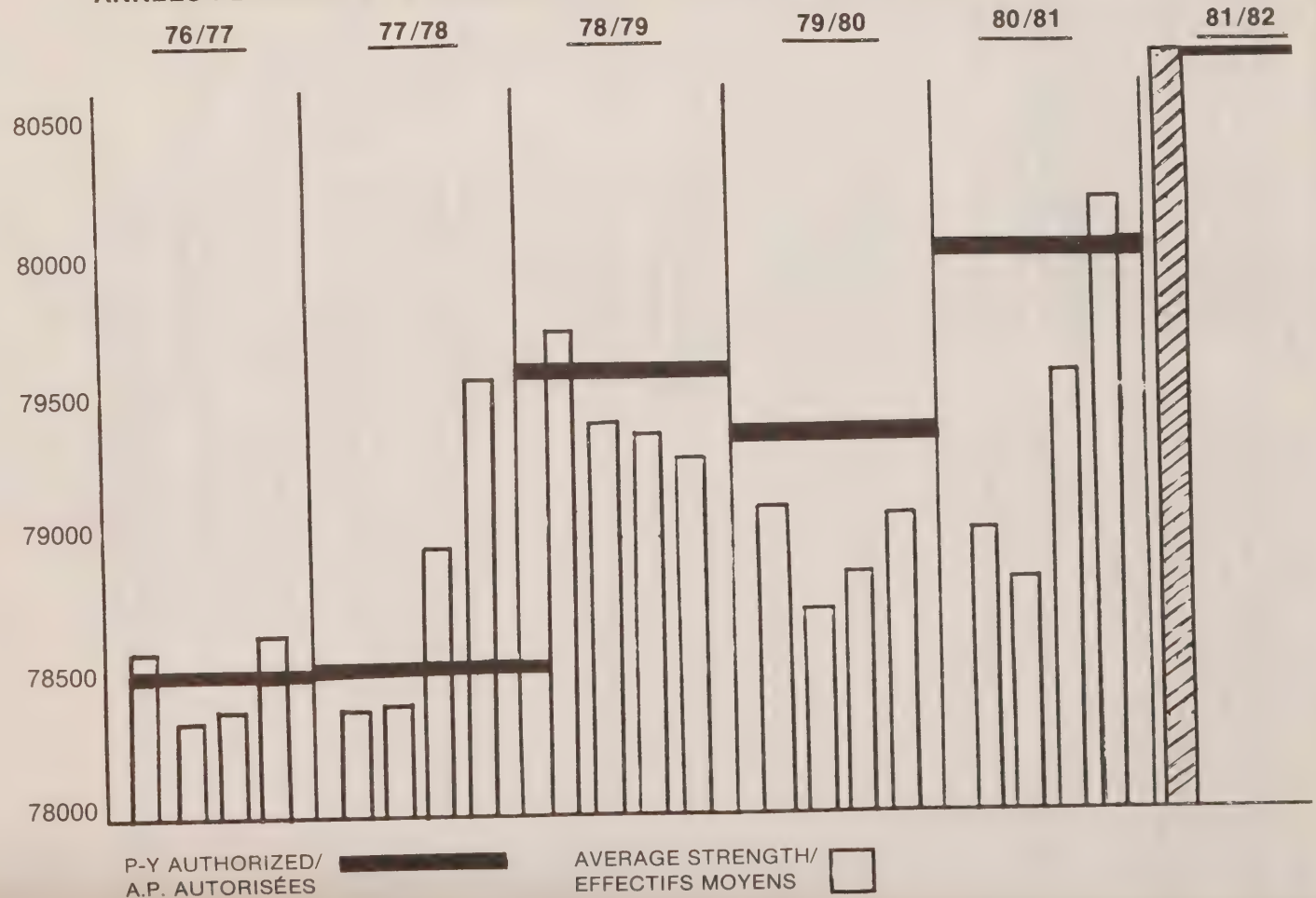
[*Traduction*]

A part ces cinquante projets, d'autres viendront s'ajouter au fur et à mesure des besoins. Au cours des dix ou quinze dernière années, nous avons absorbé la réduction des effectifs qui, au départ étaient de 120,000 nous avons mené à bonne fin l'importante réorganisation d'écoulant de l'intégration et de l'unification et plus récemment nous avons amorcé le nouveau programme de renouvellement de l'équipement et l'accroissement des effectifs. Les Forces ainsi que le personnel ont pu s'adapter aux exigences exprimées dans la politique de défense.

En ce qui concerne les niveaux actuels de dotation, la situation générale s'améliore.

MILITARY PERSON YEARS VS AVERAGE STRENGTH BY QUARTER

ANNÉES-PERSONNES PAR RAPPORT AUX EFFECTIFS MOYENS PAR TRIMESTRE



[*Text*]

To illustrate, as of 30 Apr 81 out of our total of some 80,000 person-years we were assigned 9,078 for training. On that date we had over 12,000 people on the training lists. In effect, we were over-spending on training by 3,394 person-years. We must recruit and train at this current rate, to catch up on our shortages of trained people. At present we can afford it, only because in our functional or trained strength, we are still short a total of some 4,000 trained people.

Thus with increased recruiting and training, we are gaining in overall strength. Gradually these increased numbers of new entries will replace our shortages of trained people, and will enable us to meet the continuing increases of 400 per year from the 4707 authorized in 1977.

As you've seen in these briefings on Canadian Forces manpower, there are many ways to present this manpower arithmetic. Essentially under the tight constraints of establishment, person-years, funding and one-man one-job and taking into account our ability to recruit and our training capacity, our business is to man the units and maintain their operational effectiveness.

To do that, we aim to make the best possible use of our ressources. In that context, with operational effectiveness as the paramount concern, we are adapting our personnel policies to meet our needs in the 80s. Together with the Commands and each Commanding Officer, it is our duty to ensure that we recruit, train and retain sufficient people to meet our commitments.

The committee continued *in camera*.

The Committee resumed at 3 p.m.

The Chairman: Honourable senators, our guest and witness his afternoon is Dr. George G. Bell, Vice-President, Finance nd Development, York University, Toronto, and President of e Canadian Institute of Strategic Studies. Dr. Bell entered ilitary service in 1940, served through World War II. and erefafter continued in military service for almost 33 years. e retired with the rank of brigadier general.

Dr. Bell was a member of the Canada-U.S. Permanent Joint oard on Defence during the period 1970 to 1973 and was hairman of the Canadian section of, the Canada-U.S. Mili-ry Co-operation Committee during the same period. He is a raduate of McGill University with a PhD in political science (ternational relations). He has played a leading role in the l t five years in establishing the Canadian Institute of Strate-g Studies. The institute held a major conference three years a on Canada's manpower strategy, and Dr. Bell is recog-ed in academic circles as a leading commentator on this estion.

[*Traduction*]

C'est ainsi que le 30 avril 1981, sur quelques 80,000 années-personnes, 9,078 ont été affectés à la formation. A cette date, nous avions plus de 12,000 noms sur nos listes de formation. De fait, sur le plan des dépenses, nous dépassions à cet égard notre limite de plus de 3,394 années-personnes. Il nous faut recruter et former le personnel à ce rythme si nous voulons compenser nos pénuries de personnel formé. Nous pouvons nous le permettre à l'heure actuelle pour la simple raison qu'en ce qui concerne notre effectif formé il nous manque encore quelque 4000 personnes.

En intensifiant le recrutement et la formation, nous renforçons notre organisation dans son ensemble. Grâce à ces nouvelles recrues qui se joignent sans cesse à nous, nous arriverons à compenser nos pénuries de personnel formé ce qui nous permettra d'accroître sans cesse nos effectifs au rythme de 400 personnes par an pour atteindre les 4,707 autorisées en 1977.

Comme vous l'avez constaté au cours de ces exposés sur les effectifs des forces canadiennes, il y a de nombreuses façons de vous présenter ces chiffres. Essentiellement, compte tenu des restrictions sévères en ce qui concerne l'effectif autorisé, les années-personnes, le financement et le concept d'un homme pour un emploi et compte tenu de notre capacité de recrutement et de formation, notre tâche consiste à doter en hommes les unités et en maintenir leur efficacité opérationnelle.

Pour ce faire, nous essayons utiliser nos ressources au mieux de nos possibilités. Dans ce contexte, l'efficacité opérationnelle étant notre principal souci, nous adaptons notre politique en matière de personnel à nos besoins au cours des années 80. De concert avec les commandements et avec chacun de leur commandant il nous incombe d'assurer le recrutement la formation et le maintien dans le service d'un effectif suffisant nos engagements.

Le Comité poursuit ses travaux à huis clos.

Le Comité reprend ses travaux à 15 heures.

Le président: Honorables sénateurs, nous accueillons cet après-midi M. Georges G. Bell, vice-président, Finance et Développement, Université York de Toronto; il est également président de l'Institut canadien des études stratégiques. M. Bell s'est enrôlé dans les Forces armées en 1940, a servi pendant la Seconde Guerre mondiale et a poursuivi sa carrière militaire pendant presque 33 ans. Lorsqu'il a pris sa retraite, il était brigadier-général.

Entre 1970 et 1973, M. Bell a participé à la Commission permanente mixte sur la Défense et a également été président du Groupe canadien du Comité canado-américain de coopération militaire. Il détient un doctorat en sciences politiques (relations internationales) de l'Université McGill. Il a joué un rôle de premier plan au cours des cinq dernières années dans la création de l'Institut canadien des études stratégiques. Cet institut a organisé il y a trois ans une conférence importante sur la stratégie de main-d'œuvre au Canada; M. Bell est reconnu dans les cercles universitaires comme une sommité en la matière.

[*Text*]

Aside from that, I know that a good number of you are familiar with Dr. Bell's career and his other qualifications, so without further ado I shall give him the floor.

Dr. George G. Bell, Vice-President, Finance and Development, York University, Toronto: President, the Canadian Insitute of Strategic Studies, Toronto; Brigadier-General (Retired), Canadian Armed Forces: Thank you, Mr. Chairman, for that kind introduction. Honourable senators, I am honoured and privileged to be invited to appear before your committee to discuss the important subject of Canada's defence posture, with the major focus on military manpower. I have read the proceedings of most of your previous sessions and hasten to say that I consider the establishment of this subcommittee to be of immense value in making the Canadian Parliament, and, through it, the Canadian public, aware of the condition of and the needs of our armed forces. Your work, and that of the parallel group established by your counterparts in the House of Commons, should do much to influence this vital area of Canadian public policy.

You will have noted from the chairman's introduction that I have been actively involved in one way or another in armed forces matters, both professionally and post-professionally, for 41 years. In discussing and commenting on the issues before your committee, I am conscious of my onw responsibilities for decisions taken and advice given in the past. I also recognize that my former colleagues and the current members of the Department of National Defence have struggled for many years under difficult circumstances to provide Canada with as much defence capability as possible with very limited resources.

My comments, some of which will be critical, are not intended to reflect in any way upon the capabilities or the integrity of the ministers, senior officers or senior officials who have performed and are performing the important tasks associated with the operation of Canada's defence establishment. Rather, my inputs are devoted to the common cause of ensuring that Canada obtains and maintains the defence capabilities necessary to ensure our national security now and for the foreseeable future.

Although I am currently president of the Canadian Institute of Strategic Studies, I wish to note for the record that I am not speaking on behalf of the institute. The views I shall express are my personal responsibility, although I should note that my understanding of many of the issues has been informed by discussions with participants in the seminars of that body and the meetings of other Canadian groups interested in defence policy, foreign policy and international affairs.

In presenting my initial statement, I shall divide it into nine short parts: the parameters of the problem; the state of the Canadian Armed Forces; the general strategic setting affecting Canada and her allies; the implications of the military balance; the implications of the rapid reinforcement strategy; manpower and related needs of the Canadian Armed Forces;

[*Traduction*]

Comme je sais que certains nombres d'entre vous connaissent la carrière de M. Bell et ses autres titres, je lui cède donc la parole sans plus de cérémonies.

M. George G. Bell, vice-président, Finance et Développement, Université York, Toronto: Président, institut canadien des études stratégiques, Toronto; Brigadier-général (à la retraite), forces canadiennes: Merci, monsieur le président pour tous ces bons mots. Honorables sénateurs, c'est un grand honneur que vous me faites de m'inviter à comparaître devant vous afin de discuter de l'important sujet que constitue la position du Canada en matière de défense, et en particulier des effectifs militaires. J'ai lu les délibérations de la plupart de vos séances antérieures et je m'empresse d'ajouter qu'à mon avis la création de ce sous-comité contribue énormément a faire connaître au Parlement canadien et, par son intermédiaire, à la population canadienne, la condition et les besoins de nos Forces armées. Votre travail ainsi que celui du groupe parallèle mis sur pied par vos homologues de la Chambre des communes, devraient avoir une influence marquante sur ce secteur fondamental de la politique canadienne.

Vous aurez sans doute remarqué, en écoutant l'introduction du président, que j'ai pris pendant 40 ans une part active, d'une façon ou d'une autre aux affaires des forces armées, professionnellement et après mon départ à la retraite. En discutant de ces questions devant vous, je suis conscient de mes propres responsabilités à l'égard de certaines décisions que j'ai prises et de certains conseils que j'ai prodigués par le passé. Je reconnais également que mes anciens collègues et les représentants actuels du Ministère de la Défense nationale luttent depuis de nombreuses années dans des circonstances difficiles afin de doter autant que possible le Canada d'une capacité de défense avec des ressources très limitées.

Mes commentaires dont certains seront très critiques ne visent aucunement à porter atteinte de quelque façon aux capacités ou à l'intégrité des ministres, officiers ou cadres supérieurs qui accomplissent ou ont accompli les tâches importantes associées aux activités de la Défense au Canada. J'essaierai plutôt de me rallier à la cause commune qui consiste à veiller à ce que le Canada obtienne et conserve les moyens qui lui permettront d'assurer notre sécurité nationale maintenant et pour les prochaines années.

Même si je suis pour l'instant président de l'Institut canadien des études stratégiques, j'aimerais signaler, pour les fins du compte rendu, que je ne parle pas au nom de l'Institut. Les opinions que j'exprimerai seront personnelles bien que je doive faire remarquer que dans bien des cas je me suis formé une opinion à la suite de discussions avec des participants à des colloques de cet organisme et à la suite de rencontres d'autres groupes canadiens qui s'intéressent à la politique de défense, à la politique étrangère et aux affaires internationales.

Ma déclaration comportera neuf volets assez brefs: les paramètres du problème; la condition des Forces canadiennes; la position stratégique générale du Canada et de ses alliers; les implications de l'équilibre militaire; les implications de la stratégie de renforcement accéléré; les besoins en effectifs et autres besoins connexes des Forces canadiennes; quelques com-

[*Text*]

some comments on attrition; a phased approach to the solution; and the need for national leadership and national will.

Since each of these areas will be touched on but briefly, I shall be pleased to answer, within the limits of my capability and your time, any questions you may wish to put to me.

As is evident from the data placed before you and from the briefs presented to other bodies which have reviewed Canada's defence posture, the constraints placed on defence expenditures in the past two decades have forced a sharp reduction in Canada's armed forces. In considering the pattern of change in defence policy since 1962, in the light of world events, it is evident from the results that some of the changes that were made appear to have been ill-conceived. They certainly have resulted in a serious decline in Canada's defence capabilities and her contribution to collective security.

Our regular military personnel numbers, as you have seen, have been reduced from a total in excess of 126,000 in 1962 to about 80,000 in 1980, and our reserve forces have decreased from more than 50,000 to a little more than 20,000 in the same period. These manpower reductions, which have been accompanied by parallel equipment and military stores deficiencies, have degraded the overall military capability of our forces to what are less than prudent levels.

These changes were allowed to occur despite the knowledge, since the mid 1960s, that the requirements to fulfill Canada's basic commitments at reasonable levels, 196, were in the order of 105,000 to 110,000 regular military personnel—regardless of the reserves—and there were significant reserves required to meet augmentation, reinforcement and further mobilization needs. As a result, the state of all three armed services—sea, and and air—has been greatly affected. In a short statement, such as this, one cannot list all of the resulting deficiencies. However, the severity of these reductions can be seen from the act that our principal land component in Europe is deficient a complete regiment, a company of each of the mechanized nfantry battalions, an armoured squadron, a battery of artillery, significant service support elements, and low-level air efence capabilities, to name but a few deficiencies. All of our rigade groups in Canada are undermanned and functioning n unit establishments which are far from war establishments. They are lacking in combat, combat support and operational ervice support elements which are essential to effective military operations. Similar deficiencies exist to varying degrees in ur naval and air forces, as outlined by Admiral Timbrell and eneral MacKenzie, and in the case of the reserves, as reesed by Major General Rohmer. In the response to the eport of the Task Force on Review of Unification of the anadian Armed Forces, an undertaking to adjust the manng of bases and service battalions was made to improve the rvice support element, but even if achieved, this will only arginally improve the operational effectiveness. The central anpower problem which you have been addressing is much

[*Traduction*]

mentaires sur les pertes d'effectifs par les voies normales; une amorce de solution graduelle; et enfin, le besoin de leadership et de volonté au niveau national.

Puisque je ne traiterai que très brièvement de ces sujets, je serais heureux de répondre, dans les limites de mes compétences et du délai qui nous est imparti, à toute question que vous voudrez bien me poser.

Comme il ressort des données qui vous ont été remises et des mémoires présentés à d'autres organismes qui ont étudié la position du Canada à l'égard de la défense, les restrictions budgétaires du ministère de la Défense au cours des deux dernières décennies ont obligé ce ministère à réduire notablement énormément l'effectif des Forces armées. Si l'on tient compte de l'évolution de la politique de défense depuis 1962, à la lumière des événements mondiaux, il est évident que certains changements qui ont été apportés semblent avoir été mal conçus. Ils ont à coup sûr entraîné une sérieuse dégradation de la capacité de défense du Canada et de sa contribution à la sécurité collective.

L'effectif de notre force régulière, comme vous l'avez vu, est passé de plus de 126,000 en 1962 à environ 80,000 en 1980 alors que nos forces de réserve sont passées de plus de 50,000 à un peu moins de 20,000 au cours de la même période. Ces compressions du personnel, qui ont été accompagnées par des réductions parallèles d'équipement et de fournitures militaires, ont entraîné un affaiblissement de la capacité militaire globale de nos forces à des niveaux moins que prudents.

On a autorisé ces changements alors que l'on savait, depuis le milieu des années 60, que pour maintenir les engagements fondamentaux du Canada à des niveaux raisonnables, il fallait que l'effectif militaire permanent se situe entre 105,000 et 110,000—sans compter les forces de réserve—et qu'il fallait également compter sur des réserves importantes pour satisfaire aux besoins d'accroissement, de renforcement et de mobilisation ultérieure. C'est ainsi que les trois services—l'armée de l'air, l'armée de terre et la marine—ont été considérablement touchés. Dans une déclaration aussi brève que celle-ci il est impossible d'énumérer toutes les lacunes découlant de ces changements. Cependant, nous pouvons nous rendre compte de la gravité de ces réductions car il manque à notre principal elément terrestre en Europe: un régiment complet, une compagnie dans chaque bataillon d'infanterie mécanisée, un escadron blindé, une batterie d'artillerie, d'importants éléments de soutien, et des moyens de défense aérienne à très basse altitude, pour n'en nommer que quelques-uns. Au Canada, tous nos groupes-brigades manquent de personnel et fonctionnent avec de effectifs qui sont considérablement inférieurs aux effectifs autorisés en temps de guerre. Ils sont dépourvus d'éléments de combat, d'unités d'appui tactique et de service de soutien opérationnel, qui sont essentiels à l'efficacité des opérations militaires. A des degrés différents, la même situation règne au sein des forces navales et aériennes comme l'ont souligné l'amiral Timbrell et le général MacKenzie ainsi qu'au sein de la Réserve comme l'a avancé le major-général Rohmer. En réponse au rapport du Goupe de travail chargé d'étudier l'unification des forces armées canadiennes, les responsables

[*Text*]

greater, and cannot be solved by re-allocation within the current inadequate manpower ceiling.

Although some significant actions have been taken since 1975 to redress some of the equipment deficiencies, the current policies and levels of fundings are still inadequate; our armed forces continue to be significantly under-manned and under-equipped to meet the commitments and tasks which Canada has accepted, and they lack an effective base upon which to build additional forces should that become necessary in a deteriorating international situation. It is important to note that even the 4,700 man-years, which were promised more than three years ago to meet critical shortages, have not yet been made available. The net increase since 1977 is less than one-third of that number, a number which at the outset fell far short of the real need.

On the equipment side, the fact is that, despite purchases of some major equipment replacements such as the Aurora surveillance aircraft, the CF-18A fighter and the Leopard tank and the pending procurement of a small number of naval frigates, the numbers in terms of equipment acquired are significantly smaller than the numbers previously held. While it is heartening to read in the testimony before this committee and in the departmental speeches of the minister and chief of defence staff and others about other equipment acquisitions, major shortages continue to plague our forces. I suggest, Mr. Chairman, that it is unfortunate that the committee perhaps has not asked for, and certainly according to the proceedings I have read has not received, a comparison of the capabilities as they existed in 1964 and 1974, at the point of change in equipment policy. Also, a comparison of the 1964 capabilities to those in the year 1981 I think would be informative.

Although greater priority was said to be accorded to expenditures on defence as a percentage of the federal budget, the federal budget allocation for defence went down from 14.3 per cent in 1974 to a low of 8.6 per cent in 1979-80, and the 1980-81 allocation was only slightly above that at 8.7 per cent. it is interesting to note, as a point of reference, that in the 1958-59 federal budget, the defence allocation was 26.6 per cent of that budget.

It also remains a fact, as noted in your proceedings, that the percentage of gross national product allocated to defence expenditures continues to be well below that of most of our allies. Our expenditures are the second lowest among contributing NATO members and our per capita expenditures are not much better.

The implications of the military balance I think are something we should look at. Along with several of the interested Canadians who have appeared before you to discuss the state of the armed forces, I share the view that the Canadian

[*Traduction*]

ont essayé de rajuster la dotation en personnel des bases et des bataillons des services afin d'améliorer l'élément du service de soutien; mais ce rajustement, même s'il est réalisé, n'apportera qu'une légère amélioration à l'efficacité opérationnelle. En matière d'effectif, le problème essentiel que vous avez souligné est beaucoup plus grave et ne peut être résolu en procédant à une réaffectation tout en respectant le plafond actuel de l'effectif autorisé qui demeure insuffisant.

Même si, depuis 1975, des mesures importantes ont été prises afin de combler certaines lacunes sur le plan de l'équipement, la politique et les crédits actuels sont encore insuffisants; l'équipement et l'effectif de nos forces armées continuent d'être trop insuffisants pour qu'elles puissent remplir les engagements et exécuter les tâches que le Canada a acceptés; nos forces armées ne possèdent pas une base suffisante qui leur permettrait d'absorber les effectifs d'appoint au cas où la situation internationale se détériorerait. Il est important de noter que les Forces n'ont même pas obtenu les 4,700 années-personnes, qui leur avaient été promises il y a plus de trois ans afin de combler les pénuries cruciales. Depuis 1977, l'augmentation nette donne moins du tiers de ce chiffre, qui dès le début était déjà de beaucoup inférieur aux besoins réels.

Sur le plan de l'équipement, le nombre de pièces d'équipement achetées est considérablement inférieur à ce que nous possédions auparavant, malgré les achats d'importantes pièces d'équipement comme l'avion de surveillance Aurora, le chasseur CF-18A et le char d'assaut Léopard ainsi que les commandes placées en vue de l'acquisition de certaines frégates. Nos forces sont encore aux prises avec de graves pénuries même s'il est réconfortant de lire, dans les témoignages présentés devant ce Comité ainsi que dans les discours du ministre et du chef de l'état-major de la Défense, les passages concernant d'autres acquisitons. Monsieur le président, j'ajoute qu'il est malheureux que le Comité n'ait pas demandé et, d'après les procès-verbaux que j'ai lus, n'ait pas reçu, une étude comparative des moyens qui existaient en 1964 et ceux de 1974, au moment où la politique en matière d'équipement a été modifiée. En outre, il serait très intéressant d'obtenir une étude comparative des moyens de 1964 par rapport à ceux de 1981.

Même s'il fallait, semble-t-il, accorder plus d'importance aux dépenses militaires établies selon un pourcentage du budget fédéral, ce pourcentage est passé de 14.3 p. 100 en 1974 à 8.6 p. 100 en 1979-80, minimum jamais atteint. Ce pourcentage dépassait à peine 8.7 p. 100 en 1980-81. Il est intéressant de noter, en guise de référence, que les dépenses militaires constituaient 26.6 p. 100 du budget fédéral pour l'année 1958-59.

Comme vos procès-verbaux en font foi, le pourcentage du produit national brut affecté aux dépenses militaires continue d'être bien inférieur au pourcentage consacré par la majorité des pays alliés. Nos dépenses occupent l'avant-dernière place par rapport à celle des pays membres de l'OTAN, et, le pourcentage par habitant n'en est guère plus élevé.

La portée de l'équilibre militaire est un élément que nous ne devrions pas perdre de vue. Comme plusieurs Canadiens intéressés qui ont comparu devant votre Comité afin d'étudier la situation au sein des forces armées, je suis d'avis que la

[*Text*]

defence policies and the government's allocation of resources to national defence ar enot sufficient to meet the challenges confronting the western alliance now and those further challenges that can be expected in the 1980s and beyond. There is a need to recognize that time is not on our side and that the pace of redress of our national military deficiencies is far too slow to meet the demands that a rapidly-changing world is thrusting upon us. We and our NATO allies are faced with the need to adjust the military imbalance and to develop an overall global strategy and a forces posture which will meet the increasing range of challenges to our national and internatioal security within and beyond the NATO and the Canada-United States regions.

Many of the dangers and the difficulties we are experiencing in the world today are those which participants in NATO meetings and strategic studies activities were discussing more than five years ago, but adjustments to our defence posture have not kept pace with world developments even though the hypothetical activities have now become realities in many parts of the world.

It must be recognized that Canada and her allies have vital interests which are affected by events outside the alliance or North American boundaries. These include the sources of critical energy supplies, rare metals and other strategic resources which are essential to our industrial development and to our defence posture. The protection of those and other vital interests requires the existence of a range of credible defence capabilities consistent with our perceived national and international interests.

Considering the current unfavourable state of the overall military balance and the need to control conflict beyond the NATO alliance area, which also threatens that balance, Canada and other members must be concerned about the ability of the alliance forces to carry out the strategy of deterrence, if the levels of contribution of member nations are not significantly increased.

We need strong conventional forces to deter conventional war and to avoid its escalation into nuclear war.

Canada's current force levels are dangerously low. In my opinion the regular forces are deficient by at least 25,000 to 30,000 personnel. Our limited reserve forces are inadequate for augmentation and reinforcement. A real mobilization capability is lacking. There is an urgent need to increase the size and to improve the operational effectiveness of all of Canada's armed forces so that we will be able to, first, fulfil our present commitment to NATO and to the North American defence, second, make a greater contribution to the conventional forces of the alliance to assist in maintaining the military balance essential to deterrence, and, third, to ensure that we are able to assist in dealing with the new geopolitical developments within and beyond NATO and the North American regions. These

[*Traduction*]

politique canadienne en matière de défense et les ressources gouvernementales affectées à la Défense nationale sont telles qu'elles ne permettent pas de relever les défis auxquels le monde occidental fait face actuellement et ceux qui pourront se présenter au cours des années 80 et des autres décennies. Il faut reconnaître que le temps ne joue pas en notre faveur et que le rythme auquel les mesures sont prises pour combler nos lacunes militaires est trop lent pour faire face aux exigences d'un monde qui évolue rapidement. L'OTAN, dont le Canada fait partie, doit rétablir l'équilibre militaire, élaborer une stratégie globale et se doter de moyens militaires susceptibles de créer cette capacité de relever les défis qui se posent de plus en plus pour notre sécurité nationale et internationale à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire de l'OTAN, du Canada et des États-Unis.

La plupart des problèmes et des difficultés que nous éprouvons dans le monde aujourd'hui sont ceux que les participants aux réunions de l'OTAN et aux travaux d'études stratégiques ont examiné il y a plus de cinq ans; pourtant, les rajustements entrepris ne se sont pas faits au même rythme que les changements intervenus dans le monde même si les événements qui étaient alors hypothétiques se sont maintenant concrétisés dans bien des régions du monde.

Il faut reconnaître que le Canada et ses alliés ont des intérêts vitaux auxquels peuvent porter atteinte des événements qui surviennent à l'extérieur du territoire de l'OTAN et de l'Amérique du Nord. Il s'agit notamment des sources cruciales d'approvisionnements énergétiques, ces métaux rares et autres ressources stratégiques essentielles à notre développement industriel et à nos moyens de défense. La protection de ces intérêts vitaux nécessitent la présence d'une force de défense crédible qui soit compatible avec les intérêts nationaux et internationaux tels que nous les percevons.

Étant donné que l'équilibre militaire global nous est actuellement défavorable et qu'il nous faut absolument surveiller d'après les conflits qui éclatent à l'extérieur du territoire de l'OTAN, ce qui menace aussi cet équilibre, le Canada et les autres pays membres doivent s'interroger sur la capacité des forces alliées à appliquer la stratégie de dissuasion si les pays membres n'augmentent pas considérablement leur contribution.

Nous devons disposer des forces conventionnelles puissantes capables d'empêcher une guerre conventinnelle et d'éviter qu'elle ne dégénère en guerre nucléaire.

Les forces canadiennes ont actuellement des effectifs dont le niveau est dangereusement bas. A mon avis la Force régulière aurait besoin d'au moins 25,000 à 30,000 hommes. Notre Réserve est tellement insuffisante qu'elle ne peut assurer le renforcement de la Force régulière. Il faudrait de véritables moyens de mobilisation. Il est urgent d'accroître l'effectif des forces canadiennes et d'améliorer son efficacité opérationnelle afin de pouvoir avant tout respecter notre engagement actuel envers l'OTAN, et envers la défense de l'Amérique du Nord, ensuite contribuer davantage aux forces conventionnelles de l'Alliance pour maintenir l'équilibre militaire essentiel à la dissuasion et, enfin voir à ce que nous soyons en mesure d'aider à résoudre les problèmes géopolitiques qui se posent à l'inté-

[*Text*]

are developments which challenge or threaten our current vital interests in the Middle East and south-west Asian area, in the Indio-China "choke-point" area and in the "rare metals and strategic resources" areas of middle and southern Africa. In time, the increasing importance of the energy resources in the rich Arctic rim of Alaska, Canada Greenland, Britain and Norway will also require that our European and United States allies, and others with vital interests such as Japan, have the military capabilities along with us to protect such interests.

There are implications for us in the concept of rapid reinforcement strategy. I note that there was not much discussion in the earlier proceedings on this, and I may be drawing, perhaps, a particular point here. Recent re-evaluations of the military balance have confirmed the urgent need to upgrade and strengthen the conventional capabilities of the alliance. These evaluations have underlined the need to assign high priority to improving the capabilities for rapid reinforcement of the central front and flanks of NATO, as first agreed in the 1978 NATO meeting in Washington. That is not to be confused with the U.S. rapid deployment force which has been exercised throughout the Middle East. This is the commitment to rapidly reinforce the NATO areas.

The requirements and the implications of rapid reinforcement strategy do not appear to have been discussed fully in Canada. Under this agreed strategy stress is placed on having the capacity for strategic deployment of committed forces in a short time.

On the equipment side, the strategy involves pre-positioning equipment in potential operational areas and improving strategical air lift capabilities so as to sharply reduce the time needed to increase the forces in threatened areas.

On the manpower side, it involves having the capability to quickly bring the forces to be deployed to war establishment in home territory during a period of rising tension and to be able to hold them ready and to move them on short notice to potential operational areas during such a period.

This latter aspect has a bearing on the nature and composition of the forces Canada requires and the readiness state in which they should be held. It calls up, perhaps, the need for enabling legislation to allow for the raising and deploying of such forces in a period of rising tension prior to any declaration of hostilities or war; that is legislation which would protect the jobs of any reserves called up during the period and which would provide for their return to their former status, if the tension that caused the reinforcement of the theatres subsided and the forces were returned to their home territories and peace-time status. This strategy has application to the Canadian air-sea-transportable brigade group mission in Norway and it could be applied as an optional method of adding a major combat unit to the Fourth Canadian Mechanized Brigade group on the central front.

[*Traduction*]

rieur et à l'extérieur des territoires de l'OTAN et de l'Amérique du Nord. Ces problèmes menacent nos intérêts vitaux au Moyen-Orient, en Asie du Sud-Ouest, en Indochine ainsi que dans le centre et le sud de l'Afrique qui «recèlent des métaux rares et des ressources stratégiques». Dans un proche avenir, l'importance accrue des ressources énergétiques de la riche bordure arctique de l'Alaska, du Canada du Groënland, de la Grande-Bretagne et de la Norvège nécessitera aussi une mise en commun des ressoures militaires de nos alliés européens et américains ainsi que d'autres pays qui, comme le Japon, ont des intérêts vitaux qu'il faut protéger.

L'idée d'une stratégie de renforcement accéléré comporte pour nous certaines conséquences. je remarque que cette question n'avait pas été tellement abordée au cours des réunions précédentes, et je pourrais peut-être en faire ressortir ici une particularité. Les récentes réévaluations relatives à l'équilibre militaire ont confirmé le besoin urgent d'améliorer et de renforcer les moyens classiques de l'Alliance. Ces réévaluations ont permis de souligner la nécessité d'accorder plus d'importance à l'amélioration des moyens de renforcement accéléré du front central et des flancs de l'OTAN, comme l'avaient décidé en tout premier lieu les participants à la réunion de l'OTAN tenue à Washington en 1978. Il ne faut pas confondre ces moyens avec le déploiement rapide des forces américaines au Moyen-Orient. Il s'agit de renforcer rapidement les différents secteurs de l'OTAN.

Les responsables canadiens ne semblent pas avoir étudié à fond les exigences et les répercussions d'une stratégie de renforcement accéléré. Dans le cadre de cette stratégie on met l'accent sur la capacité de déployer rapidement les forces stratégiques alliées.

Sur le plan de l'équipement, la stratégie prévoit l'installation préalable d'équipement à des endrois stratégiques et l'amélioration des moyens aériens stratégiques que les forces puissent se déployer beaucoup plus rapidement dans les secteurs menacés.

Sur le plan des effectifs, cette stratégie prévoit la capacité de mobiliser rapidement au Canada l'effectif autorisé en temps de guerre de sorte, qu'en période de tension accrue, cet effectif puisse être prêt à intervenir à pied levé dans les secteurs opérationnels éventuels.

Ce dernier aspect n'est pas sans avoir une certaine porté sur la nature et sur la composition des forces dont le Canada a besoin ainsi que l'état de préparation dans lequel il faut les tenir. Il faudrait peut-être disposer d'une loi habilitante permettant de mobiliser et de déployer ces forces en période de tension accrue, avant toute déclaration de guerre; cette Loi protégerait les emplois des réservistes mobilisés au cours de cette période et garantirait leur démobilisation au cas où la tension qui a entraîné le renforcement des théâtres d'opérations se résorberait et les forces regagneraient le pays et reprendraient leur statut de temps de paix. Cette stratégie peut s'appliquer au groupe-brigade canadien transportable par air et par mer stationné en Norvège; on pourrait, en outre, avoir recours à cette stratégie comme un autre moyen d'ajouter au front central une unité tactique d'importance au sein du quatrième groupe-brigade mécanisé canadien.

[*Text*]

I shall move now to manpower and related needs. The size, scope and viability of Canada's current force commitments should be reviewed on an urgent basis and action taken to overcome the shortages of manpower and equipment essential to successfully fulfil its missions. The regular force should be increased to between 105,000 and 110,000 personnel. This should include making major adjustments to the size and composition of the Fourth Canadian Mechanized Brigade Group to bring it to a proper balanced brigade group capability and to make appropriate adjustments to the First Canadian Air Group and Canadian Forces Base, Lahr.

Second, we should immediately do something about the provision of low-level air defence capabilities to our deployed field force elements and airfields in Europe. Third, we should man the three alongside destroyers in Maritime Command. Fourth, we should review the adequacy of the Canadian air-sea transportable brigade group structure and make appropriate adjustments to improve its battle worthiness. I believe other members have spoken on this topic. Fifth, we should pre-position equipment in potential operational areas. Sixth, we should ensure that we have the combined military and civilian air lift deployment capabilities to make Canada's part of the rapid reinforcement plan viable. Seventh, we should ensure that our forces are provided with training and protective equipment to cope with the conditions of a nuclear, biological and chemical warfare environment, because they are in one. Eighth, we should increase the size of reserve forces and accelerate the equipment program for these forces.

I would like to say a few words about the composition of reserves. In addition to providing the regular force of 105,000 to 110,000, many of us who have examined the needs for augmentation, rapid reinforcement and provision of a base for further mobilization consider that there is a need for approximately 50,000 to 60,000 properly equipped and tasked primary reserves. Of this number, 8,000 to 10,000 should be in a naval reserve, 35,000 to 45,000 in the militia and about 1,500 in air reserve and about 2,500 in the communications and other reserves.

There is, however, the impact of the rapid reinforcement strategy to consider, and it might be prudent to consider the introduction of a new ready reserve component. Introduction of such a component might modify the size of the primary reserve and might influence the absolute size of the enlarged regular force. Basically, I suggest that the advent of rapid reinforcement strategy creates the need to provide a new ready reserve component that can be called up or put into active service on very short notice in a period of rising tension, and

[*Traduction*]

J'aborderai maintenant la question de l'effectif et des besoins connexes. Il faudrait examiner d'urgence l'importance, la portée et la viabilité des engagements canadiens actuels et au point de vue de l'effectif, et prendre des mesures afin de combler les pénuries d'effectif et d'équipement, deux éléments essentiels pour que le Canada puisse bien s'acquitter de ses missions. La Force régulière devrait être portée à un niveau variant entre 105 000 et 110 000 militaires. Pour ce faire il faudrait premièrement modifier considérablement l'effectif et la composition du groupe-brigade canadien mécanisé afin de le doter d'une capacité de groupe-brigade bien équilibrée; en outre, il conviendrait d'effectuer les rajustements appropriés en ce qui concerne le premier groupe aérien canadien et la base des forces canadiennes de Lahr.

Deuxièmement, il faudrait prendre immédiatement les mesures nécessaires afin de doter nos éléments terrestres en campagne et nos terrains d'aviation en Europe les moyens de défense aérienne à basse altitude. Troisièmement, il faudrait doter en personnel les trois destroyers du commandement maritime. Quatrièmement, il faudrait revoir l'organisation du groupe-brigade canadien transportable par air et par mer dans le but d'améliorer d'une façon sa capacité d'intervention. Je crois que d'autres ont déjà abordé cette question. Cinquièmement, il faudrait installer d'avance l'équipement dans les secteurs qui peuvent présenter une importance stratégique. Sixièmement, il faudrait s'assurer que le Canada dispose d'une capacité qui lui permette de déployer par la voie des airs les militaires et les civils sur le terrain afin de rendre viable de rôle qu'il doit jouer dans le cadre du plan de renforcement accéléré. Septièmement, il faudrait s'assurer que nos forces reçoivent l'instruction et l'équipement de protection qui leur permettrait de faire face à un conflit nucléaire, biologique et chimique, comme tout semble l'indiquer. Huitièmement, nous devrions accroître l'effectif de notre Réserve et accélérer la mise en œuvre de son programme d'équipement.

J'aimerais maintenant aborder brièvement la composition de la Réserve. Bon nombre d'entre nous, qui ont examiné la nécessité d'augmenter les effectifs de procéder à un renforcement accéléré et d'établir une base en vue d'une mobilisation éventuelle, considèrent que, en plus d'une force régulière variant entre 105 000 et 110 000, la Première réserve devrait compter entre 50 000 et 50 000 membres dont l'équipement serait convenable et les tâches bien définies. Sur ce total, entre 8 000 et 10 000 devraient être affectés à la réserve navale, entre 35 000 et 45 000 à la milice, environ 1 500 à la réserve aérienne et à peu près 2 500 à la réserve des communication et aux autre réserves.

Il faut cependant tenir compte de l'impact de cette stratégie de renforcement accéléré; en outre, il serait peut-être prudent d'examiner la possibilité d'ajouter une nouvelle réserve prête à intervenir. Un tel élément pourrait modifier la taille de la Première réserve et influer sur celle des forces régulières déjà augmentées. Je soutiens, essentiellement, qu'une stratégie de renforcement accéléré nous oblige à prévoir la mise sur pied d'une nouvelle réserve opérationnelle qui pourrait être mobilisée au pied levé si la tension augmentait; et qui pourrait être

[*Text*]

that can be readily returned to ready reserve status, should the tension subside.

Units of the ready reserve which I envisage would be located in major urban centres where a Canadian forces base exists. The personnel of such a component would be of a quasi-regular status similar to the U.S. National Guard or common to our current use of category C, primary reserves, which you have discussed in this committee. Personnel would be recruited for a short service period of, say, three years, during which time they would serve approximately half the time in the paid service and the balance of the time attending technical training and other specialized courses in local community colleges and our secondary technical schools of the local educational system. They would live at home or in the local community. They would be liable for call-up for full-time service in a period of rising tension or emergency, and they would be subject to service outside Canada as a condition of enrolment.

The composition of such units could be varied, but preferably they should be of a combat support and service support nature in order to take maximum advantage of the available civil educational programs as a source of training. Given the real shortage in the order of battle field engineers, field communications, service support, medical and other specialized units, a ready reserve, properly placed, could be developed to fill critical deficiencies. These units, once established, could provide, first, an immediate source of augmentation for the regular force in a period of rising tension; second, support to militia and reserve unit training in the field; third, support to militia and reserve schools; fourth, augmentation of base capacities in periods of high activity; and, at the end of their engagement, a source of trained recruits for the regular force and a source of trained personnel and junior leaders for the primary reserve.

I would like to speak for a moment about supplementary reserves, a topic which has been referred to in your committee. The supplementary reserve, a long neglected component of our reserves, is in the process of redevelopment, and the Chief of Defence Staff, and the Assistant Deputy Minister (Personnel) are to be complimented for at long last giving this reserve a human face and for seeking the input of those who may serve in the reserve, as to how it may be organized and how it might be best employed. In this respect, we should take a leaf from the British book and include a regular reserve component within it, which includes all "voluntary attrition" or normal attrition personnel who leave the regular force, with identification of their various capabilities. A parallel list for personnel leaving the primary reserves and militia should also be maintained. In addition, I believe there is a wide range of options for organizing the supplementary reserve to make use of the talent that is and can be made available.

As a source of training for primary reserve and militia and other reserves, we might create as a source of information and expertise, to a certain degree, an instructional pool for use by the regular force. For example, in areas like Toronto, Montreal, Halifax, Quebec City, Winnipeg, Calgary and Vancouver, supplementary reserve regular officers could be organized

[*Traduction*]

démobilisée rapidement pour reprendre son statut de réserve opérationnelle si la tension se résorbait.

Ces unités de réserve opérationnelle, à mon avis, devraient être cantonnées dans les principaux centres urbains où est établie une base de forces armées canadiennes. Les membres de ces unités seraient pratiquement des réguliers comme ceux de la Garde nationale américaine, ou de la catégorie C de la Première réserve, question que ce Comité a envisagée. La personnel serait recruté pour une brève période de trois ans, dont environ la moitié serait consacrée au service rémunéré et l'autre moitié à des cours de formation technique et à d'autres cours spécialisés dans des collèges communautaires et dans les écoles techniques secondaires de la localité. Ces réservistes habiteraient dans la localité et pourraient être rappelés pour du service à plein temps en période d'urgence ou de tension accrue. Ils pourraient être envoyés à l'étranger conformément aux exigences de leur engagement.

La composition de ces unités pourrait varier; de préférence elles seraient des unités de soutien tactique afin de tirer profit des programmes de formation destinés aux civils. Étant donné la véritable pénurie de spécialistes en génie de campagne, communications, services de soutien, services médicaux et autres spécialités, on pourrait établir dans un endroit stratégique, une réserve opérationnelle afin de combler les lacunes critiques. Ces unités une fois établies, pourraient, premièrement, constituer une source immédiate prête à renforcer les effectifs de la Force régulière lorsque la tension s'accroît; deuxièmement elles pourraient appuyer l'instruction de la milice et de la Réserve en campagne; troisièmement, d'appuyer les écoles de la milice et de la Réserve et quatrièmement augmenter la capacité des bases en période d'activités intenses; par après, ces réservistes constitueraient, pour la Force régulière, une source de recrues formées et, pour la Première réserve, une source d'officiers subalternes.

J'aimerais parler brièvement de la réserve supplémentaire, question qui a été traitée au cours des réunions de votre Comité. Élément négligé pendant longtemps, la réserve supplémentaire est en voie de réorganisation; à ce titre, il faut souligner le beau travail du Chef de l'état-major de la Défense et du sous-ministre adjoint (personnel) qui ont conféré à cette réserve un caractère plus humain et qui ont essayé d'obtenir des avis sur l'organisation et sur les meilleures utilités de cette Réserve. A cet égard, nous devrions prendre exemple sur la Grande-Bretagne et inclure dans cette réserve supplémentaire une réserve régulière; il s'agirait de dresser «une liste de tous ceux qui ont quitté volontairement ou normalement la Force régulière en spécifiant leurs diverses compétences». Une liste semblable devrait être établie à l'égard de ceux qui quittent la Première réserve et la Milice. En outre, je crois qu'il existe divers moyens de constituer une réserve supplémentaire afin de profiter des talents qui existent et qui peuvent être encouragés.

Pour l'instruction de la Première réserve, de la Milice et des autres réserves, nous pourrions constituer une banque de données et de connaissances qui, dans une certaine mesure, pourrait être utilisée par la Force régulière. Par exemple, les officiers de la réserve supplémentaire de Toronto, Montréal, Halifax, Québec, Winnipeg, Calgary et Vancouver pourraient

[*Text*]

to provide training in how to run higher field formation headquarters for the young lieutenant colonels and majors who do not go into a militia staff or command or staff appointment on completion of their tour of command, and to warrant officers and senior NCOs who are similarly displaced. Parallel activities for naval, air and communications components could be envisaged.

Another important role would be to provide the cadre to redevelop officer training on university campuses and community colleges in support of an expanded reserve officer program associated with increasing the reserve. Once established, such individuals could also provide a focal point of contact and guidance for the Regular Officer Training Plan, officer cadets or, indeed, other service personnel attending a course. A register of those with expertise, knowledge and ability to communicate would also be an invaluable resource. In addition to its obvious value to mobilization, it could also be a useful source of information, consultation and instruction, if properly used. Effective use would help to keep those on the list current because there is nothing like the possibility of having to discourse on a subject to maintain one's interest in it. I might mention in passing that in the past seven years I have never asked a retired regular officer in whom I had confidence to provide such assistance and not get a positive response.

Speaking about attrition, the aspect of attrition in both the regular force and the reserve has to be a matter of great concern because of its impact on the cost of training, and the reduction of the depth and quality and the slowing down of the net growth. While the return to society of trained manpower is of general benefit to Canada's national development, excessive voluntary attrition or even normal attrition through retirement is not beneficial to our defence posture, unless those leaving one component of the force are retained, in some effective reserve capacity, for the balance of their potential effective service.

As is suggested in my comments on the reserves, there are many options open to the government and the Department of National Defence which would add to our mobilization capacity for future emergencies if we would only devote our energies to developing the plans and projects.

However, beyond the recruitment or transfer arrangements, there is a need to examine the causes of attrition which may be common to both regular and reserve forces, and those which may be particular to each. I note that the committee has discussed some of those, but I should like to offer some views.

Attrition from the regular forces is due to many causes. Economic opportunity is often one of the causes, but not the only one.

In many cases, it may, indeed, be secondary or tertiary. A complex of other causes, perhaps more subtle in nature and composition, have a great or greater impact than the economic factor. Extended periods of shortages of manpower and equip-

[*Traduction*]

donner des cours sur la façon de diriger les quartiers généraux supérieurs des formations de campagne aux jeunes lieutenants-colonels et majors qui ne font pas partie du personnel de l'état-major ou du commandement de la Milice ou gui ne sont pas affectés à l'état-major après avoir occupé un poste de commandement. Ces cours pourraient s'adresser également aux adjudants et aux sergents. Il faudrait envisager la même chose pour les réserves navales, aériennes et des communications.

Un autre rôle important serait également de fournir le personnel nécessaire afin de remettre en œuvre la formation d'officiers dans les universités et les collèges communautaires, ce qui s'ajouterait au programme de formation universitaire d'étudiants comme officiers des forces de réserve. Ce personnel pourrait favoriser les échanges et dispenser aux élèves-officiers et aux autres des conseils sur le programme d'instruction pour la formation d'officiers de la Force régulière. Une liste des personnes possédant des compétences et pouvant communiquer constituerait également un avantage inestimable. En plus de sa valeur évidente en cas de mobilisation, et à condition qu'elle soit employée judicieusement, cette liste pourrait être une source utile de renseignement, permettre la consultation et favoriser la formation. L'utilisation efficace de cette liste inciterait ceux qui en font partie à se tenir au courant car ils seraient susceptibles d'être invités à traiter d'un sujet. Soit-dit en passant, je pourrais affirmer que, au cours des sept dernières années, je n'ai jamais essuyé un refus après avoir sollicité l'aide d'un officier à la retraite en qui j'avais confiance.

Le taux de départ au sein de la Force régulière et de la Réserve est une question qui doit nous préoccuper en raison de son incidence sur le coût de l'instruction, sur la diminution qualitative et sur le ralentissement de la croissance nette. Même si le retour à la vie civile des militaires formés constitue généralement un avantage le développement du Canada, un taux élevé de départ volontaire ou même un taux de retraite normal ne peut qu'être néfaste sur le plan de la défense, à moins que ceux qui quittent la Force régulière se joignent à la Réserve pour le reste de leur période de service.

Comme je l'ai mentionné dans mes observations sur la Réserve, le gouvernement et le ministère de la Défense nationale pourrait accroître notre pouvoir de mobilisation en cas d'urgence si nous pouvions seulement nous efforcer de mettre au point les plans et projets à cet égard.

Cependant, il importe d'aller au delà des questions de recrutement et de transfert: il faut examiner les causes des départs qui sont peut-être communes à la Force régulière et à la Réserve et celles qui sont spécifiques à chacune. Je remarque que le comité a étudié certaines de ces causes, mais j'aimerais vous exposer certains points de vue.

Le taux de départs au sein de la Force régulière est imputable à bien des causes. La possibilité d'améliorer sa situation financière en est souvent une, mais ce n'est pas la seule.

Très souvent, c'est une cause secondaire ou tertiaire. Un certain nombre d'autres causes, éventuellement plus subtiles, exerçant une influence plus grande que le facteur économique: des périodes prolongées de pénurie de main-d'œuvre et d'équi-

[*Text*]

ment; rationalization of restricted establishments; and incomplete force structures take their toll because they erode the confidence of even the most dedicated professionals, both junior and senior, in their ability to carry out, effectively, the very important operational and non-operational missions which the government and the people of Canada ask them to perform.

For some, the impact of short posting, repetitive tours and social and financial dislocation add to the burden. You, who served Canada, would know that we should not forget that those in the permanent military service and, indeed, those in the reserve, have extra demands placed upon them. Demands in the regular military service are on the entire family; the entire family serves.

One critical factor, above all, that bears upon all who serve and on their families, is the feeling, right or wrong, that the government and people for whom they serve do not appear to share their concerns or to appreciate the need for an adequate defence posture. While the efforts of the minister of National Defence, the chiefs of defence staff, the deputy minister, the senior officers and officials of the department and public interest groups are appreciated, those who serve do not hear and seen any strong evidence of support at the highest political level and throughout the government in explaining those serious conditions to Canada, to the Canadian public or, given the world situation, to the development of a recognition of the need for a large and effective armed force. A national consensus on the importance of national security is important, and the development of such national will is dependent upon national leadership, preferably on a non-partisan basis.

Attrition in the reserves is caused by some of these same factors. The sense that the political leadership of the country has not made strong and persistent declaration of the critical need for current and expanded reserve forces, or made sufficient effort to develop the public support for its armed forces, has a bearing on both the attitude of business and labour towards service in the reserves and the militia. The business employers group has done well, but there are many who say: "Where is the official statement of the need?"

The lack of a mobilization plan and identification of major roles, mission and tasking which engage the interests of our youth, also have an impact, particularly on the retention of officers and NCOs in the militia. The effects of persistent shortages of equipment and shortages of adequate support for training have, perhaps, the greatest impact on the retention of the young men and women who join.

We—and I say "we" because I am involved with militia units—are unable to fulfil the promise which our recruiting advertising holds out, not through lack of effort, but through lack of resources and lack of facilities to provide the training in a reasonable amount of time to give that young active

[*Traduction*]

pement, la normalisation de l'effectif autorisé qui est restreint et la structure incomplète des forces autant de causes qui ne sont pas sans miner la confiance des officiers subalternes et supérieurs les plus dévoués en leur propre capacité de s'acquitter efficacement des très importantes missions opérationnelles et non-opérationnelles que le gouvernement et la population du Canada leur demande d'exécuter.

Pour certains, l'impact des affectations de courte durée et de la répétition des affectations ainsi que la détérioration sociale et financière qui en découlent ajoutent aux difficultés. Vous, qui servez le Canada, devriez savoir qu'on ne doit pas oublier que les membres de la Force régulière et de la Réserve doivent subir des contraintes additionnelles. Pour ce qui est de la Force régulière, ces contraintes agissent sur toute la famille. C'est toute la famille qui sert la nation.

Plus que toute autre chose, l'impression fondée ou non que le gouvernement et la population qu'ils servent ne semblent pas partager leurs préoccupations ou se rendre compte de la nécessité de disposer d'une force militaire suffisante pèse lourdement sur tous les militaires et sur leurs familles. Même si les efforts des ministres de la Défense nationale, des chefs de l'état-major de la Défense, des sous-ministre, des hauts fonctionnaires et fonctionnaires du ministère et des groupes d'intérêt public sont appréciés, ceux qui servent le pays n'ont pas le sentiment de bénéficier de l'appui total des têtes dirigeantes politiques et de la bureaucratie gouvernementale qui devraient expliquer à la nation et à la population canadienne la gravité de la situation ou, étant donné la situation mondiale, les sensibiliser à la nécessité de mettre sur pied une force armée à la fois puissante et efficace. Il importe de faire l'unanimité sur l'importance de la sécurité nationale, cette unanimité devant se faire sous l'impulsion des dirigeants du pays et sans esprit partisan.

Certains de ces facteurs sont à l'origine des départs au sein de la Réserve. Le fait que les dirigeants politiques n'aient pas exprimé avec vigueur et persistence le besoin critique de pouvoir disposer de forces de réserve et de les renforcer, ou qu'il n'aient pas essayé de gagner l'appui de la population en faveur des forces armées a certainement influé sur l'attitude du patronat et des syndicats à l'endroit du service dans la Réserve et dans la Milice. Les employeurs se sont bien comportés mais nombreux sont ceux qui disent: «Où est donc la déclaration officielle de cette nécessité?»

L'absence d'un plan de mobilisation et d'une définition de missions, tâches et rôles importants qui intéressent les jeunes a également un impact, particulièrement sur le maintien de officiers et des sous-officiers dans la Milice. Le manque persistant d'équipement et l'absence d'appui destiné à la formation Les jeunes canadiens et canadiennes ont peut-être le plus d'impact sur le maintien des jeunes gens et des jeunes filles qui s'y engagent.

Nous—et je dis «nous, parce que je m'occupe des unités de la Milice—sommes incapables de tenir la promesse contenue dans notre publicité sur le recrutement; ce n'est pas parce que nous ne déployons pas les efforts, mais bien parce que nous ne disposons pas des ressources ni des moyens d'offrir les cours

[*Text*]

recruit and junior rank a real sense of achievement and knowledge that hard work will, indeed, result in progress.

Although much improvement has been made in providing regular support in recent years, and more is promised, there is still much that needs to be done. The levels of support that were available in the late 1950s and the early 1960s are not yet present. We need to find new methods of providing sufficient and concentrated training to reserves early in their service and in trades and specialties as they progress.

The establishment of reserve schools in major centres, where they are warranted, need not affect the regimental squadron or ship system. If done properly, they should make them stronger because they should have more trained personnel and retain more of their personnel.

In many communities today, redundant school facilities are becoming available, and they could be leased in order to provide more efficient instructional training facilities in a centralized location to all units than can our dispersed and inadequate armies. With such facilities maximum utiliztion can be made of the limited equipment available and of the concentration of instructors.

Honourable senators, if our armed forces are to be made viable and capable of meeting the challenge of the next few years, let alone what may be expected of them in the next two decades, significant increases in annual allocation of resources will be required to redress both the manpower deficiencies and to build the equipment inventories needed to meet operational requirements.

For many reasons, not least of which is the anticipated drop in the pool of prime-age manpower which is likely to occur in the mid-1980s and continue beyond the year 2000, it is important for government to move now to build up its armed forces and to place them in a position to compete on a voluntary basis with other sectors of society. Canada's armed forces must be expanded and maintained at the force levels which will allow them to fulfil their missions, to contribute effectively to the deterrence of war, and be fully credible in operational terms.

Having made all of these statements, what would I do if I had the opportunity? I would suggest a phased approach. Obviously, the required major expansion of our armed forces cannot occur overnight for a number of reasons. Neither can Canada afford to wait another 10 years to achieve the necessary changes. Counsidering the lead time for recruitment, training and planning for the equipment and absorption of the new personnel, we must begin now to increase the force wherever it is possible, on a phased basis, particularly where equipment is now available; and I underline that.

[*Traduction*]

formation dans les délais qui pourraient donner à la jeune recrue et à l'officier subalterne l'impression qu'ils ont réussi et que leurs efforts aboutiront au progrès.

Bien que les améliorations apportées au niveau de l'aide régulière fournie ces dernières années semblent être notables, et l'on promet de poursuivre cet effort, il reste encore beaucoup à faire. Nous n'avons pas encore atteint le même niveau d'appui qui existait à la fin des années 50 et au début des années 60. Il nous faut trouver de nouveaux moyens d'offrir aux réservistes une formation à la fois adéquate et concentrée au début de leur période de service et de faire porter cette formation sur des métiers et des spécialités à mesure qu'ils progressent.

L'établissement d'école de réserve dans les principaux centres urbains ne devrait pas porter préjudice au système régimentaire des escadrons ou des navires. Si ces écoles sont établies de façon appropriée, elles devraient renforcer la réserve qui disposerait de plus de spécialistes et conserverait davantage de personnel.

Aujourd'hui, bien des villes canadiennes trop d'installations scolaires désaffectées; il serait possible de les louer afin de centraliser les services de formation qui seraient plus efficaces que les cours dispensés autrement. Ainsi, il serait possible d'utiliser au maximum l'équipement restreint ainsi que les instructeurs qui existent en grand nombre.

Honorables sénateurs, si nous voulons que nos forces armées soient viables et capables de relever le défi des prochaines années, sans compter ceux des deux prochaines décennies, il faudra augmenter considérablement les crédits annuels, afin de combler les pénuries en effectif et en équipement et satisfaire ainsi les exigences opérationnelles.

Pour bien des raisons, et la baisse prévue de l'effectif d'âge idéal n'étant pas la moindre de ces raisons, il importe que le gouvernement prenne actuellement les mesures afin de renforcer ses forces armées et de permettre à ces dernières de concurrencer les autres secteurs de la société; cette baisse de l'effectif d'âge idéal devrait débuter vers le milieu des années 80 pour se poursuivre au-delà de l'an 2,000. Il faut augmenter l'effectif des forces armées canadiennes jusqu'au point où elles pourront s'acquitter de leurs missions, contribuer efficacement à la stratégie de dissuasion et être entièrement crédibles sur le plan opérationnel.

Après avoir émis toutes ces opinions, qu'est-ce que je ferais si je le pouvais? Je proposerais une solution par étapes. De toute évidence, nous ne pourrons pas accroître considérablement nos forces armées du jour au lendemain et ce, pour de nombreuses raisons. Le Canada ne peut pas non plus attendre un autre dix ans avant de procéder aux changements nécessaires. Étant donné le temps qu'il faut consacrer au recrutement, à la formation et à l'adaptation du nouveau personnel ainsi qu'à la planification du matériel il nous faut commencer dès maintenant, dans la mesure du possible, à augmenter graduellement les effectifs, particulièrement lorsque le matériel est actuellement disponible; et j'insiste sur ce point.

[*Text*]

A "can do" attitude must prevail, and we should strive to achieve significant change within the next five to seven years. An initial seven-phase program might include the following:

Phase I—Act immediately within the next year to bring the existing 4 Canadian Mechanized Brigade Group and 1 Canadian Air Group up to their war establishments and man the three destroyers that are now tied up alongside and used for static training. In all cases, the equipment is there and waiting to be manned.

Phase II—Strengthen the service support elements of 4 Canadian Mechanized Brigade Group and CFB Lahr logistics capacity. The second point in phase II is to increase the operational training and effectiveness by pre-positioning at least a battalion group of equipment in Norway. The third point in phase II is to provide CFB Lahr with a reinforcement reception and training cadre for 4 CMBG.

Phase III—Increase and modify the training organization and training system to be capable of higher overall production and to provide training keyed to land, sea and air environmental requirements. I believe General Radley-Watters spoke at length on this point.

The second point in Phase III would be to establish reserve schools in appropriate urban centres. The third point would be to establish the Ready Reserve and increase the Primary Reserve by 30 per cent.

Phase IV entails the following points: first, to bring existing brigade groups and other operational units up to war establishment. The second point is to assign another major unit—an armoured regiment or a mechanized infantry battalion—as a flyover unit based on pre-positioning the necessary equipment in the Fourth Canadian Mechanized Brigade Group area. Additional tanks would have to be purchased from West Germany, but they are purchasable. At the same time, coordinated and exercised military and civil air lift arrangements should be completed. A phased increase in Maritime Command capabilities should be initiated, based on the capabilities to add surveillance aircraft, helicopters, ships and submarines. This program, of course, would extend well beyond the initial five to seven years.

Phase V would entail increasing the Ready Reserve and the Primary Reserve by a further 30 per cent. Phase VI would entail increasing the Primary Reserve by a further 20 per cent and augmenting the military strategic air lift capability. Phase VII would entail increasing the Primary Reserve by a further 20 per cent. As well, the establishment of a northern operational base for forward deployment of land forces, NORAD, AWACS and fighter aircraft and other support helicopters and aircraft would be initiated.

[*Traduction*]

Il faut adopter une attitude positive et nous devrions viser à accomplir des changements importants au cours des cinq ou sept prochaines années. Un programme initial réparti en sept étapes doit inclure ce qui suit:

Étape 1—Agir immédiatement d'ici l'année prochaine en vue d'amener le 4e groupe-brigade mécanisé canadien ainsi que le groupe aérien canadien à atteindre leurs effectifs de guerre et armer les trois contre-torpilleurs qui sont actuellement immobilisés et utilisés pour la formation sur place. Dans tous les cas, l'équipement est bien là et attend d'être doté en effectifs.

Étape II—Renforcer le personnel de soutien du 4e groupe-brigade mécanisé canadien et améliorer la capacité logistique de la base des forces canadiennes à Lahr. Le deuxième point de l'étape II consiste à améliorer l'instruction et l'efficacité opérationnelles en procédant à la mise en place, en Norvège, de matériel pouvant armer au moins un groupe-bataillon. Le troisième point de l'étape II consiste à doter la base des forces canadiennes à Lahr d'un cadre de soutien à la réception et à la formation pour le 4e GBMC.

Étape III—Modifier et renforcer l'organisation de l'entraînement et le système de formation en vue d'atteindre un niveau de production d'ensemble plus élevé et de fournir une formation qui soit axée sur les besoins sur terre, sur mer et dans l'air. Je crois que le général Radley-Walters a parlé longuement de cette question.

Le second point de l'étape III consisterait à créer des écoles d'entraînement pour Réserve dans les centres urbains désignés. Le troisième point consisterait à établir une réserve disponible et à renfocer de 30 p. 100 l'effectif de la Première Réserve.

L'étape IV comporte les points suivants: d'abord, amener les groupes de brigade actuels et les autres unités opérationnelles à leurs effectifs de guerre. Le second point consiste à assigner à une autre unité importante—un régiment blindé ou un bataillon d'infanterie motorisé—de préférence une unité de transport aérien la mission de mettre en place tout le matériel nécessaire dans le secteur du 4e groupe-brigade mécanisé canadien. A cet égard, il y aurait lieu de faire l'acquisition de chars d'assaut supplémentaires en Allemagne de l'Ouest, et ceci est possible. En même temps, il conviendrait de coordonner et de mettre en œuvre les dispositions en vue du transport aéroporté militaire et civil. Il faudrait également amorcer le renforcement graduel de la capacité du commandement maritime, compte tenu de la possibilité d'accroître le nombre d'avions, d'hélicoptères, de navires et de sous-marins de reconnaissance. Ce programme se prolongerait évidemment bien au-delà des cinq ou sept premières années.

L'étape V consisterait à augmenter d'un autre 30 p. 100 l'effectif de la réserve disponible et de la Première Réserve. L'étape VI consisterait à augmenter d'un autre 20 p. 100 l'effectif de la réserve disponible et à améliorer la capacité de transport aéroporté militaire stratégique. L'étape VII consisterait à augmenter d'un autre 20 p. 100 l'effectif de la réserve disponible. De même, il conviendrait d'amorcer l'aménagement d'une base opérationnelle dans le Nord en vue d'un plus grand déploiement des forces terrestres, du commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord, du système

[*Text*]

Such a program is illustrative of a number of actions that could and should be taken and others that might be considered. It is not intended, in putting it forward, to be comprehensive. Obviously that would require professional planning, time and detailed knowledge. Other elements of the force structure, such as third line logistics and communications, would have to be included. However, such a program is indicative of some of the key approaches that might be followed if positive actions are to be taken.

In closing, I would like to say that I recognize that these are difficult times in which to discuss expansion of our armed forces, but many of those across Canada who have been discussing the state of our Canadian armed forces believe that the Canadian people would be prepared to support an increased and improved level of defence capabilities and to provide the financial resources required through their taxes if the need for such capabilities is properly explained.

Therefore, the first and most important phase in all that we have been talking about is a public statement from the highest level of government with regard to the need for and the importance of such change. This would require greater concentration in the explanation to the public by the Prime Minister and, indeed, all of his ministers, of the strategic situation, and the demonstration of the political leadership to concert the efforts of all parties of Parliament to build a consensus and a national will to see Canada play its full and proper part in the defence of the Western Alliance in the interest of national and international security. Achievement of a national consenus in terms of national defence on a non-partisan basis is a matter of the greatest importance. The proceedings and reports of your committee should be of major importance in making the case and in informing Parliament and the public. It would also be of significant value if it caused the Standing Committee on External Affairs and Defence of the House of Commons and Parliament to develop a sense of urgency about the need for a consensus and for early action on these matters of national concern.

I thank you, Mr. Chairman, for the opportunity to make that statement.

The Chairman: Thank you very much, Dr. Bell. You have obviously read us well because I believe I can say that you are fully on our wavelength. Senator Smith?

Senator Smith: I have noted the comment about the necessity of having a force strong enough to assist in avoiding the escalation of conventional warfare to nuclear warfare

I am not quite clear as to what is meant by that, unless it is that we keep ourselves so strong that we will not feel ourselves reduced to the necessity of using nuclear weapons. Am I correct in saying that?

Gen Bell: I think that the strategy of the Western Alliance is in fact to maintain the conventional capability at a level

[*Traduction*]

d'alerte et de contrôle aéroporté et des avions de chasse et autres hélicoptères et avions de soutien.

Un tel programme illustre bien le nombre de décisions qui pourraient et devraient être prises ainsi que celles qui devraient être étudiées. Nous ne prétendons nullement qu'il soit complet. Il est évident qu'il exigera une planification professionnelle, du temps et des connaissances détaillées. D'autres éléments de la structure globale des forces, comme des fonctions de logistique et de communications du 3e échelon devront y être inclus. Cependant, ce programme illustre certaines des méthodes-clés qui devront être adoptées s'il faut absolument prendre des mesures positives.

En terminant, j'aimerais dire combien je reconnais que nous traversons une période difficile pour discuter de l'augmentation de nos forces armées, mais un grand nombre de ceux qui ont discuté de l'état de nos forces armées partout au Canada sont d'avis que la population canadienne serait prête à appuyer une augmentation et une amélioration du niveau de capacité de défense et à fournir les ressources financières nécessaires par leurs impôts si ce besoin leur est expliqué clairement.

Par conséquent, la première étape et la plus importante de toutes serait qu'une déclaration publique soit faite au plus haut niveau du gouvernement concernant le besoin et l'importance d'un tel changement. Pour ce faire, il faudra que le Premier Ministre et même tous ses ministres, s'attachent à exposer au public la situation stratégique avec beaucoup de détails et à prendre une initiative politique en vue de concerter les efforts de tous les partis au Parlement pour faire l'unanimité et susciter une détermination nationale de voir le Canada remplir pleinement et de façon convenable son rôle dans la défense des pays de l'Ouest faisant partie de l'Alliance, et ce, pour assurer la sécurité nationale et internationale. Il est d'une importance primordiale de faire l'unanimité en ce qui concerne la défense nationale et ce, sans esprit partisan. Les procès-verbaux et rapports de votre Comité devraient jouer un rôle des plus important lorsqu'il s'agira d'exposer la question et d'informer la Parlement et le public. Il serait aussi très important de convaincre le Comité permanent des Affaires extérieures et de la défense de la Chambre des communes ainsi que le Parlement de l'urgente nécessité de faire l'unaminité sur cette question et de prendre sans tarder les mesures qui s'imposent sur ces questions d'intérêt national.

Je vous remercie, monsieur le président, de l'occasion qui m'a été donnée de faire cette déclaration.

Le président: Je vous remercie M. Bell. Vous nous avec bien compris parce que je crois pouvoir dire que vous êtes entièrement sur la même longueur d'onde que nous. Sénateur Smith?

Le sénateur Smith: J'ai noté l'observation sur la nécessité d'avoir des forces suffisamment puissantes pour aider à éviter l'escalade des conflits conventionnels en guerre nucléaire.

Je ne comprends pas tout à fait ce que cela signifie exactement, à moins qu'il ne s'agisse de garder nos forces suffisamment puissantes pour ne pas être réduits à la nécessité d'utiliser des armes nucléaires. Est-ce bien de cela qu'il s'agit?

Gen Bell: Je crois que la stratégie de l'Alliance des pays de l'Ouest consiste en fait à maintenir leurs armes conventionnel-

[*Text*]

which will not provide an opportunity for others to take advantage of the situation through conventional forces and thereby compel us to go to the nuclear response. At the most recent meetings of NATO which have taken place in Brussels and elsewhere, the discussions stressed not only the need for achieving the 3 per cent real growth, but also the need for even greater growth, particularly in the building up of reserve force capabilities in all of the nations in NATO.

Senator Buckwold: I have just one question. In the event that greatly increased expenditures on the military are not feasible because of economic constraints and other financial burdens of the country, would you have any suggestions as to how the present budget of the Department of National Defence might be redeployed so as to achieve some of the things you talk about? In other words, are there areas of economy that might be pursued so that those funds may be utilized for what might be a purpose of more primary importance?

Gen Bell: First of all, senator, I would have to say no, I can suggest no major areas of economy within the department. I say this in terms of the programs it has carried out. With regard to equipment, the department is endeavouring to get as much as it can out of the budget it has. The personnel budget is already strained. I do know that there have been serious efforts made to try to move more money towards reserve forces in an effort to get more effectiveness for those dollars. In order to achieve this, areas of the department's budget have had to be trimmed.

In the present budget, I do not see very much opportunity for further skimming. Of course, I do not have current, detailed knowledge of the budget. However, having been through that exercise several times in my life while serving, I can say that the budget is skimmed down fairly thoroughly. I think it is important that the budget of today is put in real dollar terms, because I think it is not understood that it is a very low budget.

Senator Neiman: Dr. Bell, what percentage of the federal budget is given to the Department of National Defence? I believe you said that at one point the figure was 26 per cent.

Gen Bell: In 1958-59 the Department of National Defence had 26.6 per cent of the federal budget.

Senator Neiman: At what level are we today?

Gen Bell: With the change of policy in 1974, DND was allotted 14.3 per cent of the budget. In 1980 we dropped to 8.6 per cent. In 1981 it was given 8.7 per cent. I am not sure of the figure for the year 1981-82. It would be slightly higher, but not very much, even though the 3 per cent real growth is being maintained. Someone from the department may be able to give me the precise figure, but I believe that it is still approximately 9 per cent.

Senator Neiman: Given the fact that the present budget simply does not permit any of these expansionary programs that you are suggesting, and given also the fact that we are

[*Traduction*]

les à un niveau qui ne permettrait pas aux autres de profiter de la situation au moyen de forces conventionnelles, nous obligeant par le fait même à contre-attaquer avec des armes nucléaires. Au cours des récentes réunions de l'OTAN qui ont eu lieu à Bruxelles et ailleurs, les discussions ont porté non seulement sur la nécessité d'atteindre une croissance réelle de 3 pour cent, mais aussi de la dépasser, particulièrement en ce qui concerne l'augmentation des capacités de la force de réserve de tous les pays de l'OTAN.

Le sénateur Buckwold: J'ai seulement une question. Dans le cas où une augmentation considérable des dépenses militaires n'est pas possible en raison des restrictions économiques et des autres obligations financières du pays, auriez-vous des propositions à faire sur la façon dont le budget actuel du ministère de la Défense nationale pourrait être réaménagé pour atteindre certains des objectifs dont vous nous avez parlé? En d'autres termes, y a-t-il des secteurs de l'économie que nous pourrons comprimer afin que ces fonds soient affectés à ce qui pourrait être un objectif d'importance primordiale?

Gen Bell: D'abord, sénateur, je dois dire que non, je ne peux voir aucun secteur important de l'économie au sein du ministère. Je dis cela en fonction des programmes auxquels il s'est engagé. En ce qui concerne le matériel, le ministère a entrepris d'en obtenir autant que possible avec le budget actuel. Le budget consacré aux effectifs est déjà restreint. Je sais que l'on a fait des efforts sérieux en vue d'obtenir des fonds supplémentaires pour les forces de réserve afin de tirer un meilleur rendement de ces fonds. Pour atteindre cet objectif, certains secteurs du budget du ministère devront être réduits.

Je ne vois pas beaucoup de secteurs dans le budget actuel qui pourraient être réduits. Je n'ai évidemment pas de renseignements détaillés sur le budget courant. Cependant, ayant étudié le budget bon nombre de fois au cours des mes fonctions, je peux dire que le budget est assez réduit. A mon avis, il est important que le budget actuel soit exprimé en dollars réels, parce que je crois que l'on ne comprend pas qu'il s'agisse d'un budget très restreint.

Le sénateur Neiman: Monsieur Bell, quel pourcentage du budget fédéral est consacré au ministère de la Défense nationale? Je crois vous avoir entendu dire à un moment donné qu'il s'agissait de 26 p. 100.

Gen Bell: En 1958-1959, le ministère de la Défense nationale avait un budget qui correspondait à 26.6 pour cent du budget fédéral.

Le sénateur Neiman: A quel niveau est-il maintenant?

Gen Bell: Avec les changements de politiques en 1974, le ministère de la Défense nationale s'est vu allouer 14.3 p. 100 du budget. En 1980, il est passé à 8.6 p. 100. En 1981, 8.7 pour cent. Je ne suis pas certain des chiffres pour l'année 1981-1982. Il serait légèrement plus élevé, même si l'on maintient la croissance réelle à 3 pour cent. Un fonctionnaire du ministère devrait pouvoir me donner des chiffres précis, mais je crois savoir qu'il s'agit d'environ 9 p. 100.

Le sénateur Neiman: Étant donné que le budget actuel ne permet simplement pas d'élargir les programmes que vous proposez, et que nous ne pourrons probablement pas trouver

[*Text*]

probably not going to be able to find too many more dollars overall in government expenditures, can you suggest any arguments for us to use to justify a re-allocation to defence of funds from other departments?

Gen Bell: Senator Neiman, I think it has been suggested a number of times, and I believe it would be possible, for moneys from departments involved in unemployment and other social services to be re-allocated to defence activities, because they would be producing further employment. I think it is also important, in discussing this question, to talk in terms of what investment in defence means. It is not just a question of insurance, but of investment in defence; and, in terms of our contribution, that, first of all, should give us greater leverage on acquiring defence contracts from our allies. That would include participating in production related to the expansion not only of American programs but indeed of programs of our allies in Europe. Moreover, by insisting that a portion of our acquisitions be in offsets and be built in to our own national base in order for us to build up our own industrial preparedness, we have in fact effected a buildup of our gross national product and economy through the accelerator-multiplier factor. Further to that, the salaries paid to people in the reserves or ready reserves or the regulars are not merely salaries that go into non-productive activities, but, like salaries in any institutional activity, go towards economically benefiting the country and increasing the number of jobs.

Having just recently conducted economic impact studies with respect to what the university does in the community of metropolitan Toronto and the 25 surrounding miles, I am armed with a strong argument for the local politician. Defence expenditures have similar and greater impact. In making some notes I tried to think about this problem. I seriously believe that there is capacity to re-allocate. I think that re-allocating, and indeed investing, may in fact be beneficial overall to our national position.

On the level of the international scene, it has not been getting better. In fact it has been getting worse. Therefore, there are prices to be paid and our security concerns are not just in-shore, they are not just in the NATO area; we have to be concerned with what is happening elsewhere. We therefore have to have capacities not only to deal with NATO but to continue our peacekeeping activities and to continue the other things that will produce the international stability that we need in order to carry on our national economic activity.

I wish I had a specific solution. I do not. I believe, however, that the investment in defence is absolutely essential, certainly on a phased-increased basis and much more sharply than we might to have it.

[*Traduction*]

d'autres fonds dans l'ensemble du budget du gouvernement, pourriez-vous nous proposer des arguments qui pourraient justifier une réallocation des fonds des autres ministères à la Défense?

Gen Bell: Sénateur Neiman, je crois que l'on a fait cette proposition à plusieurs reprises et je suis aussi d'avis qu'il serait possible. Que des fonds des autres ministères consacrés à l'assurance-chômage et à d'autres services sociaux soient transférés à des activités de défense, parce qu'ils serviraient à créer de l'emploi. Je suis d'avis qu'il est aussi important en discutant de cette question, de souligner ce que signifie l'investissement dans la défense. Il ne s'agit pas uniquement d'une question d'assurance, mais d'investissement dans la défense, et en ce qui concerne notre contribution, ce serait d'abord nous mettre dans une meilleure situation pour obtenir des contrats de défense de nos alliés. Cela inclurait notre participation à la production liée à l'élargissement non seulement des programmes américains mais évidemment des programmes de nos alliés en Europe. En outre, en insistant pour qu'une partie de nos acquisitions soient compensées et soient incorporées à notre assiette nationale de façon à ce que notre secteur industriel soit prêt à toute éventualité. Nous avons, en fait, augmenté notre produit national brut et notre économie au moyen du facteur multiplicateur accéléré. En outre, les traitements versés aux personnes dans les réserves ou dans les réserves disponibles ou aux soldats réguliers ne sont pas seulement des traitements qui sont versés à l'égard d'activités non productives, mais comme les traitements dans toute activité institutionnelle, ils profitent à l'économie du pays et à la création d'emplois.

Ayant récemment mené des études de l'impact sur l'économie en ce qui a trait au rôle de l'université dans le Toronto Métropolitain et le secteur environnant de 25 milles, je suis prêt à défendre fermement ma position face aux politiciens locaux. Les dépenses consacrées à la défense ont aussi des répercussions semblables et encore plus grandes. J'essaie de trouver une solution à ce problème. Je suis tout à fait d'avis qu'il est possible de transférer des fonds. Je crois que ce transfert, et évidemment cet investissement, pourrait en fait, être avantageux dans l'ensemble en ce qui concerne notre rôle national.

Sur la scène internationale, les choses ne sont guère meilleures. En fait, elles sont pires. Par conséquent, il faut payer le prix et nos préoccupations en matière de sécurité ne s'adressent pas uniquement au pays même, ni uniquement au niveau de l'OTAN; nous devons nous intéresser à ce qui se passe ailleurs. Nous devons par conséquent avoir la capacité non seulement d'agir au sein de l'OTAN mais de poursuivre nos activités sur le plan du maintien de la paix et autres efforts qui entraîneront la stabilité internationale qui nous est nécessaire pour poursuivre nos activités économiques sur le plan national.

J'aurais aimé avoir une solution précise à ce problème. Malheureusement je n'en ai pas. Je suis d'avis cependant qu'investir dans la défense est absolument essentiel, investissement qui doit, certes, se faire de façoon graduelle et accrue, mais beaucoup plus que nous le voudrons.

[*Text*]

Senator Hicks: Mr. Chairman, one of our previous witnesses, who I believe at one time was in charge of the reserve, General Rohmer, went so far to say that we did not have to increase the size of our armed forces but that the whole thing could be achieved by concentrating our resources on developing the reserve to a much larger figure than it is now. Is that going too far?

Gen Bell: Senator Hicks, I read the testimony of my friend General Rohmer. I chose to disagree with him. I agree with him on the size of the reserve, but I do not think that we can effectively carry out our missions or, indeed, effectively train and prepare that reserve without significantly increasing our regular force.

I have also proposed the aspect of a ready reserve as a component between the two, or a bridging-component, because of the very new requirements of the new rapid reinforcement strategy owing to the real difficulties of taking people from their primary employment for a short time and giving them any guarantee of returning them to that employment. Therefore, there is a need to deal with that kind of subject.

The Deputy Secretary General of NATO discussed that question quite thoroughly during a recent seminar. He pointed out that one of the real characteristics was that ability to raise forces short of the declaration of war, to be able to move them in, if necessary, and be able to return them. That is an aspect which perhaps General Rohmer had not discussed, but I believe that the levels he is speaking about for the reserves are right. However, I think the regular force is still 25,000 to 30,000 short. All you have to do is go and look.

Senator Roblin: Mr. Chairman, I have a short question and a long question. My short question has to do with what proportion of the 50,000 or 60,000 primary reserves would be comprised of the ready reserve, or are they two different bodies?

Gen Bell: I believe that the ready reserve would probably be or could be a force of between 6,000 and 10,000. The components that you put into that would be those which are necessary to flesh out your field engineer squadrons, your medical units, your communications units, your service battalions and other technical areas. I would say that of the total force we have discussed of, say, 150,000 to 160,000, a maximum of 10,000 could be in the ready reserve, and that would have to be tailored quite clearly to what you were adjusting in your regular force and what you were going to do with whatever number you give—105,000 or 110,000. But the ready reserve would probably not exceed 10,000 at this stage.

It is also a concept which has possibilities for further development, once used—in other words, if you get into a future period in which you need to have people for a short time, who turn over rapidly. It is not as easily developed for a combat arms unit in terms of the training opportunities that are there with community colleges and secondary technical schools, but it is one that could be looked at. That might

[*Traduction*]

Le sénateur Hicks: Monsieur le président, un de nos témoins précédents, qui à un moment donné était chargé de la réserve, le Général Rohmer, est allé jusqu'à dire que nous n'avions pas à augmenter les effectifs de nos forces armées, mais que l'on pourrait atteindre cet objectif en concentrant nos ressources l'accroissement des effectifs de la réserve bien au-delà du niveau actuel. Est-ce aller trop loin?

Gen Bell: Sénateur Hicks, j'ai lu le témoignage de mon ami le Général Rohmer. Je ne suis pas d'accord avec lui. Je conviens avec lui de l'importance que doit avoir la réserve, mais je ne suis pas d'avis que nous pouvons poursuivre efficacement nos missions ou, même, former et préparer de façon efficace, ces réserves sans augmenter considérablement nos forces régulières.

J'ai aussi proposé la motion d'une réserve disponible comme étant un élément tampon entre les deux, ou un élément servant de pont, étant donné les exigences toutes récentes de la nouvelle stratégie de renforcement rapide, en raison des difficultés réelles qu'entrainent le retrait des personnes de leur emploi pour une courte période et le fait de leur garantir un retour à ce même emploi. Par conséquent, il faut absolument résoudre ce genre de problème.

Le sous-secrétaire général de l'OTAN a discuté de cette question en profondeur au cours d'un colloque récent. Il a souligné qu'une des caractéristiques réelles résidait dans la possibilité de recruter des forces en toute situation sauf une déclaration de guerre, de les transporter, si nécessaire, et de les ramener. C'est un aspect dont le général Rohmer n'a peut-Être pas discuté, mais je conviens que le niveau des réserves dont il a parlé est raisonnable. Cependant, je crois que les forces régulières ont encore besoin de 25,000 à 30,000 hommes. Tout ce qu'il faut faire est de chercher.

Le sénateur Roblin: Monsieur le président, j'ai deux questions une courte et une longue. Ma première question est de savoir quelle est la proportion des 50,000 ou 60,000 premières réserves qui serait inclue dans les réserves disponibles ou s'agit-il de deux corps différents?

Gen Bell: Je crois que les réserves disponibles représenteraient peut-être ne force de 6,000 à 10,000. On affecterait dans cette force les éléments qui seraient nécessaires pour doter les escacrilles de sapeurs, les unités médicales, les unités de communication, les bataillons de service et les autres secteurs techniques. Je dirais que des forces totales dont nous avons discuté, c'est-à-dire les quelque 150,000 à 160,000, un maximum de 10,000 pourraient faire partie de la réserve disponible et cela devrait correspondre tout à fait à ce que vous proposez pour vos forces régulières et à ce que vous comptiez faire avec le nombre que vous avanciez quel qu'il soit—105,000 ou 110,000. Mais la réserve disponible ne dépasserait probablement pas 10,000 hommes à ce moment-ci.

Il s'agit aussi d'un concept qui offre des possibilités en vue de faire face à des situations futures, une fois leur tâche terminée—en d'autres termes, s'il arrive un moment où vous avez besoin de certains effectifs pour une courte période. Ce concept ne s'applique pas aussi facilement lorsqu'il s'agit de mettre sur pied une unité tactique de combat car il faut tenir compte de la formation dans les collèges communautaires et

[*Text*]

change your thinking over time, but I would think a maximum of 10,000, Senator Roblin, would be the figure.

Senator Roblin: My longer question has to do with the doctrine of defence in this country. I was at a meeting of the CIIA on Saturday and we had a representative of the Department of External Affairs there who was bemoaning the fact that Canada's influence in the world in this area, indeed in the whole of the foreign affairs area, has been declining. While I did not have a chance to say so at the time, I will say now that I think that that has its roots in the fact that we do not pull our weight. In 1969 when, as far as I recall, we pretty well cut our NATO effort in half, that seemed to me to undermine the whole of the confidence or validity we had n the military doctrine, which up to then as I understood it was to support NATO and NORAD. In the case of NORAD, the advance of technology has made us perhaps a fifth wheel, to some extent, in the defence of North America.

However, what I am getting at is this: If the Prime Minister, or somebody else, wanted to educate the public with respect to what is needed, do you then think it would be advisable to try to re-define or restate our military doctrine? I believe you have opened up the subject here, because evidently you believe that we should go beyond NORAD and beyond North America and accept other obligations over and above the peacekeeping obligations we have accepted in the past, mainly in the United Nations. It worries me that we do not seem to have any clearly articulated military doctrine from which everything else should follow or on which everything else should hang.

Do you think that is a justified concern or am I just not well informed?

Gen Bell: Senator, I would think that you are well informed. I think you have a justified concern about the application of resources to defence policy. According to the recent reviews of NATO, NORAD, the requirements for peacekeeping, national security and general participation in national development, all the basic components of the defence policy as it exists, remain valid. What is, I think, difficult is how much resource are we putting into it and how much commitment are we putting behind it. When I talked about dealing with the various operations and their implications, I was talking in a global sense about the existence of issues today and the issues which will come tomorrow in which our vital interests are a concern. The choice of method in responding to these kinds of emergencies outside of the NATO area may well be, in some cases, the type of peacekeeping operation we carried on in the Sinai and the Congo and are carrying out in Cyprus. There may be, in fact, a demand for more of those and, I believe, there is a desire for our presence somewhere in the Sinai right now. I think this kind of thing will come along for Canada because of its past history, its professionalism in its forces and its technical expertise.

[*Traduction*]

les écoles secondaires techniques, mais c'est un aspect qui pourrait être étudié. Cela pourrait nous faire changer d'avis à la longue, mais je dirais qu'un maximum de 10,000 hommes serait raisonnable, sénateur Roblin.

Le sénateur Roblin: Mon autre question se rapporte à la doctrine de la défense dans notre pays. J'ai assisté à une réunion de l'ICAI samedi à laquelle assistait un représentant du ministère des Affaires Extérieures qui déplorait le fait que l'influence du Canada sur le plan mondial dans ce secteur, certainement dans l'ensemble du secteur des Affaires extérieures, avait diminué. Même si je n'ai pas eu l'occasion de le dire à ce moment-là, je vais le dire maintenant que je suis d'avis que cela vient du fait que nous ne nous faisons pas suffisamment valoir. En 1969 lorsque, autant que je me souvienne, nous avons réduit de moitié notre participation à l'OTAN, cela m'a semblé avoir contribué à miner la confiance ou l'influence que nous avions dans la doctrine militaire, qui alors si je comprends bien, consistait à appuyer l'OTAN et le NORAD. Dans le cas du NORAD l'avance technologique dans une certaine mesure nous a placés dans une situation où notre effort devenait en quelque sorte inutile en ce qui concerne la défense de l'Amérique du Nord.

Cependant, voilà où je veux en venir: si le Premier Ministre ou quelqu'un d'autre, voulait renseigner le public sur ce qui est nécessaire, pensez-vous alors qu'il serait bon d'essayer de redéfinir ou de réaffirmer notre doctrine militaire? Je pense que vous avez abordé le sujet ici, parce qu'évidemment vous êtes d'avis que nous devrions aller au-delà de nos obligations envers le NORAD et l'Amérique du Nord et accepter d'autres obligations outre celles concernant les efforts de maintien de la paix et celles que nous avions acceptées dans le passé, prncipalement aux Nations Unies. Cela m'inquiète de voir que nous ne semblons pas avoir de doctrine militaire clairement énoncé qui influencerait tout ce qui suit et tout ce qui s'y rapporte.

Êtes-vous d'avis qu'il s'agisse là d'une préoccupation justifiée ou suis-je mal renseigné?

Gen Bell: Sénateur, je dirais que vous êtes très bien renseigné. Je suis d'avis que vous avez raison d'être préoccupé de l'application des ressources à la politique de défense. Selon des études récentes de l'OTAN, et du NORAD, les exigences sur le plan du maintien de la paix de la sécurité nationale et de la participation générale au développement national, tous des éléments fondamentaux de la politique de défense telle qu'elle existe, demeurent valables. Ce qui est difficile, à mon avis, c'est de déterminer combien de ressources nous y consacrons et quels sont les engagements sous-jacents. Lorsque j'ai parlé de la nécessité de traiter des diverses opérations et de leur impact c'était dans un sens global que j'ai parlé des problèmes qui existent aujourd'hui et qui se présenteront demain où nos intérêts primordiaux sont en jeu. Le choix de la méthodes pour répondre à ces situations d'urgence à l'extérieur du secteur de l'OTAN pourrait très bien, dans certains cas, être le genre d'opérations de maintien de la paix auxquelles nous avons participé au Sinai et au Congo et que nous poursuivons à Chypre. Il pourrait y avoir en fait une plus grande demande pour ces genres d'opération et je suis d'avis que notre présence quelque part dans le secteur du Sinai actuellement est souhai-

[*Text*]

I think also the pressures on our major allies to take on the responsibilities such as the Indian Ocean area or those areas which are perhaps out of our own national strategic distance will put additional pressure on the United States and our other NATO allies to make a contribution. In other words, if resources are required in the Middle East, in the Indo-China area or down in some parts of Africa, it may be that our role will be to increase our capability in the NATO central front or even to participate.

What we are really saying is that there are these tensions and pressures. At the recent NATO discussions it appeared that there was an idea that some of these requirements were beyond the capabilities of the smaller member nations, but might be within the capabilities of the United States, perhaps Britain and perhaps France. There are, as you know, concepts that suggest that there are tasks coming up in the Pacific and other areas.

I believe that in the long run the safety of our energy resources in the Arctic Rim and Alaska will be of concern to the Japanese and to our NATO allies. So the concept of NATO in Canada may not come about in the specific sense, and the concept of priority of where we place our resources may change over time.

Senator Roblin: I think it was Louis St. Laurent who, as Secretary of State, was responsible for Canada accepting its place in NATO, which was an enormous advance on any Canadian policy of the past, and it seems to me we have been slipping in that respect since then. On the other hand, I believe that people as a whole are quite satisfied with our military effort and that it will take a certain amount of budging to move them.

I have been looking over a document entitled "Western Security" and the subheadings are "What has changed?" and "What should be done." It was prepared by the Royal Institute of International Affairs in London in co-operation with our counterparts in Paris, New York and Bonn. As you are interested in strategic studies and since this document is certainly apropos, I wonder if you have had a chance to read it and, if so, whether you think it has any application to our problems here?

Gen Bell: Yes, senator, I have read the document. The Canadian Institute of Strategic Studies, the Canadian Institute of International Affairs, the Centre for International Relations at the University of Toronto and one other group, the name of which escapes me at the moment, are in fact looking at the document in an academic sense to make a Canadian commentary on the proposals put forth by the authors. That document contains, in fact, some of the key concerns of strategic matters for NATO and proposals with regard to what is called the "principal nations" approach. In this approach the alliance itself does not act as an alliance but

[*Traduction*]

tée. Je crois que ce genre de missions se présentera pour le Canada en raison de notre expérience passée, notre professionnalisme dans nos forces et nos connaissances techniques.

Je suis aussi d'avis que les pressions sur nos principaux alliés d'accepter des responsabilités comme celles visant le secteur de l'océan Indien ou les secteurs qui sont peut-être à l'extérieur de l'intérêt stratégique national exerceront davantage de pressions sur les États-Unis et nos autres alliés de l'OTAN en vue d'apporter une contribution. En d'autres termes, si des ressources sont nécessaires au Moyen-Orient, en Indochine ou quelque part en Afrique, ce pourrait très bien être notre rôle d'augmenter nos efforts sur le front central de l'OTAN ou même d'y participer.

Nous disons en réalité qu'il existe certaines tensions et pressions. Il est ressorti des récentes discussions de l'OTAN que l'on semble être d'avis que certaines des exigences dépassaient les capacités d'un certain nombre de pays membres plus petits, mais pourraient fort bien être dans les limites des capacités des États-Unis, peut-être de la Grande-Bretagne et de la France. Comme vous le savez, nous avons des raisons de croire qu'il y a des tâches à accomplir dans le Pacifique et dans d'autres secteurs.

Je suis d'avis qu'à long terme la sécurité de nos ressources énergétiques dans l'Arctique et en Alaska constituera un sujet de préoccupation pour les Japonais et nos autres alliés de l'OtAN. Par conséquent, le concept de l'OTAN au Canada pourrait ne pas se présenter en termes précis, et la question de savoir où se situent nos priorités en ce qui concerne l'affectation de nos ressources peut changer avec le temps.

Le sénateur Roblin: Je crois que c'est Louis Saint-Laurent qui à titre de Secrétaire d'État, a été celui qui est responsable de la place qu'occupe le Canada à l'OTAN, ce qui représente un progrès énorme de la politique canadienne sur celle du passé, et il me semble que nous avons perdu du terrain à cet égard depuis. Par contre, je crois que la population dans l'ensemble est très satisfaite de notre effort militaire et qu'il sera assez difficile de la faire bouger.

J'ai lu un document intitulé «Western Security» (« La sécurité de l'Occident») et les sous-titres sont «Qu'est-ce qui a changé?» et «Que devrait-on faire». Il a été rédigé par le Royal Institute of International Affairs à Londres en collaboration avec nos homologues à Paris, New York et Bonn. Comme vous vous intéressez aux études de stratégie et étant donné que ce document est certainement pertinent, je me demande si vous avez eu l'occasion de le lire et, dans l'affirmative, si vous êtes d'avis qu'il s'applique à nos problèmes ici?

Gen Bell: Oui, sénateur, j'ai lu le document. Le Canadian Institute of Strategic Studies, l'Institut canadien des affaires internationales, le Centre des Relations internationales de l'Université de Toronto et un autre groupe dont le nom m'échappe dans le moment étudient actuellement le document d'un point de vue académique afin de préparer des observations d'un point de vue canadien sur les propositions mises de l'avant par les auteurs. Ce document fait allusion, en fait, à certaines des principales préoccupations concernant des questions stratégiques intéressant l'OTAN ainsi que des propositions sur ce que l'on appelle la méthode des «principales

[*Text*]

rather in terms of groups of members according to their capabilities and interests. That document also mentions possible roles for Canada in certain circumstances and that summits should perhaps consider not only economic aspects, but also political and military aspects of the various regions with which they are dealing.

There are a number of difficulties with the approaches, but what the document is saying is that western security has a number of new dimensions which must be examined and that there are roles which the developed countries and the members of NATO with interests will have to play. If memory serves me correctly, the authors of the document also propose roles of a similar nature for Australia and New Zealand.

Senator Roblin: I am glad to hear that you are looking at this document, and I hope that we will have a chance to read your thoughts on the matter. One of the things which bothers me is the point you mentioned, the "principal nations" theory, which involves the United States, Britain, France, Germany and, low and behold, Japan, which is not really a highly militarized nation at the moment. Because it looks as though decisions will be made in which we will inevitably be involved, although we will not have taken part in the decision-making process, what will happen to Canada? Do you see any role for us in the decision-making process?

Gen Bell: This is one of the difficulties. Although the authors recognize the aspect of summits, they are also looking at the aspect of capability. Interestingly enough, they do not appear to have discussed the constitutional limitations of Germany in that concept.

Senator Roblin: Or Japan, for that matter.

Gen Bell: Well, they have discussed Japan in the sense that, although it may be slow in developing in terms of its military commitment, it does have interests. Because of those interests the Japanese will progressively be called upon to change to meet those interests, and it may not necessarily be in the short term in terms of military commitment. But there are actions taking place within the Japanese community with regard to the subject of their strategy, their defence policy and their interests, and there is a certain recognition with regard to the Indo-China point, the Middle East and the importance of Canada. I think that the authors of this document are seeing an evolution which would indicate that Japan will have to pay attention to the international security dimension.

I believe that Canada will play a key role because of its geography, our own Arctic Rim, our resources, our importance to the strategic protection concept and the strategic deterrence concept and our own national potential. I believe that the people in those countries mentioned will be looking to us for participation in a number of areas in which we have interests, and I am not necessarily referring to major forces participation. It may be that our role will, for example, be of a

[*Traduction*]

nations» d'aborder le problème. Dans cette méthode d'aborder le problème l'Alliance elle-même n'agit pas en tant qu'alliance mais plutôt en tant qu'un groupe de membres selon leurs capacités et leurs intérêts. Ce document mentionne aussi les rôles possibles pour le Canada dans certaines circonstances et ce sommet devrait peut-être tenir compte non seulement des aspects économiques, mais aussi des aspects politiques et militaires des diverses régions dont il traite.

Il y a un certain nombre de difficultés en ce qui concerne cette méthode, mais le document dit que la sécurité de l'Occident comporte de nouvelles dimensions qui doivent être examinées et qu'il existe certains rôles que les pays développés et les membres de l'OTAN qui ont des intérêts en jeu devront jouer. Si je me souviens bien, les auteurs du document proposent aussi un rôle semblable pour l'Australie et la Nouvelle-Zélance.

Le sénateur Roblin: Je suis heureux de vous entendre dire que vous avez lu ce document et j'espère que nous aurons l'occasion de lire votre point de vue sur la question. Une des choses qui me préoccupent est le point que vous avez soulevé, soit la théorie des «principales nations», qui comprennent les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et, tout au bas, le Japon, qui n'est pas en réalité un pays très militarisé en ce moment. Étant donné qu'il semble que nous devrons inévitablement être engagés dans les décisions qui seront prises, même si nous ne devons pas participer au processus de prise de décision, qu'arrivera-t-il en ce qui concerne le Canada? Voyez-vous pour nous un rôle que nous pourrions jouer dans le processus de prise de décisions?

Gen Bell: Voilà une des difficultés. Même si les auteurs reconnaissent les différents aspects des conférences au sommet, ils tiennent aussi compte de l'aspect des capacités. Il est assez intéressant de noter qu'ils ne semblent pas avoir discuté des limitations constitutionnelles de l'Allemagne dans ce concept.

Le sénateur Roblin: Ou du Japon à cet égard.

Gen Bell: Ils ont discuté du Japon en ce sens que, même s'il se développe lentement en ce qui concerne son engagement militaire, il a certains intérêts. En raison de ces intérêts les Japonais devront progressivement être appelés à changer pour défendre ces intérêts, et ce ne sera pas nécessairement à court terme pour l'engagement militaire. Mais la communauté japonaise a pris certaines décisions concenant sa stratégie, sa politique de défense et ses intérêts et ils ont pris quelque peu conscience de la question de l'Indochine, du Moyen-Orient et de l'importance du Canada. Je crois que les auteurs de ce document y voient une évolution qui indiquerait que le Japon devra accorder une certaine attention à la dimension de la sécurité internationale.

Je suis d'avis que le Canada joue un rôle-clé en raison de sa géographie, de notre cercle Arctique, de nos ressources, de notre importance dans le concept de la protection stratégique et du concept de prévention stratégique ainsi que de notre propre potentiel national. J'imagine que les habitants des pays mentionnés désireront nous voir participer dans un certain nombre de régions dans lesquelles nous avons des intérêts et je ne parle pas forcément de participation majeure de troupes.

[*Text*]

peacekeeping nature or other such activities short of a major operation, but there are roles for us to play.

Senator Molgat: General Bell, would you expand a little on your concept of the ready reserve with regard to the kinds of training involved and the differences between this reserve and the regular force?

Gen Bell: There are two or three differences: First of all, it would be a "half-time" service. The person would serve half the time. Secondly, it would have a continuity of service like the regular force. In other words, the service would be of a certain number of years.

Third, it would be locally-based and, therefore, much of the infrastructure would require support which would not be there in terms of cost.

Fourth—and I know the service is making some use of community colleges now for training marine engineers—it has occurred to me, on several occasions, that, if you had such a unit and the men or women were serving in the morning and went to school in the afternoon for technical training, or if they were serving two and a half days a week and attending a technical program, you could be training them for a specific function. If you, in fact, train people in schools and they are in sub-units which are in the combat support or service support area, this could provide an augmentation resource to the very limited bases which we have for supporting our reserve force units. There is a capacity to increase the number of drivers, the number of communicators and, generally, the number of people.

You are dealing with a manpower pool which is large and trainable. By bracketing the secondary technical area, that is, the community college area, you can appeal to people in the local areas with less than a Grade 12 education and those who have more education. You can achieve two or three different types of capability training using the educational system. The person in the local area is entitled to go through that system. All that is involved in the community college is the fees, or all that is involved in secondary technical school is to go back to school.

The key matter is that you would have a group of people who are enrolling, are reliable, and who have the same kind of commitment for deployment as the regular forces.

For the period they are in this program their employment is in the regular reserve. It may only be half-time, but they are there for a particular number of hours each week.

Senator Hicks: For what period would you expect them to be committed to the regular reserves?

Gen Bell: I have suggested three years. That would be something you would work out depending upon what you want to do. You could perhaps train tradesmen for the squadron engineering field or medical technicians or assistants. You have these various programs right there to tap into.

The key is the need for a body who can be trained, at less cost than by adding to the full component of the regular

[*Traduction*]

Notre rôle pourrait être tout simplement d'ordre pacifique ou qui comporterait d'autres activités semblables sans grande envergure, mais nous avons certainement un rôle à jouer.

Le sénateur Molgat: Général Bell, pourriez-vous développer votre concept de réserve disponible du genre de formation reçue et des différences qui existent entre la réserve et les forces régulières?

Gen Bell: Il y a deux ou trois différences: tout d'abord il s'agit d'un service à mi-temps, c'est-à-dire que la personne ne servira que la moitié du temps; deuxièmement, il existe la même continuité de service dans la réserve que celle qui existe dans les forces régulières. En d'autres termes, le service porterait sur un certain nombre d'années.

Troisièmement, cette réserve serait basée localement et par conséquent, une grosse partie de l'infrastructure nécessiterait une assistance financière qui n'existe pas.

Quatrièmement—et je sais que l'armée utilise actuellement les collèges publics pour former des ingénieurs maritimes—il m'a semblé, à plusieurs occasions, que, si une telle unité servait le matin et suivait des cours l'après-midi en vue d'une formation technique ou s'ils servaient deux jours et demi par semaine et participaient à un programme technique, on pourrait les former en vue d'une fonction précise. Si vous formez dans des écoles des gens se trouvant dans des sous-unités relevant de l'appui tactique ou du soutien logistique, cela pourrait constituer un apport aux fonds très limités que nous avons pour financer les unités de la réserve. Nous avons les moyens d'augmenter le nombre de chauffeurs, d'agents-communicateurs et en général le nombre de personnes.

Il s'agit d'un réservoir de main-d'œuvre qui est vaste et formable. En incluant le niveau secondaire technique, c'est-à-dire les collèges publics, on peut aussi bien attirer les résidents des régions locales n'ayant pas la douzième année, que ceux qui ont plus d'instruction. Avec l'actuel système d'éducation on peut ainsi disposer de deux ou trois différents types de formation. La personne de la région locale a le droit de passer par ce système. Au niveau du collège public, cela entraîne des frais de scolarité et au niveau de l'école secondaire technique il s'agit de retourner à l'école.

On disposerait ainsi d'un groupe de gens qui s'enrôlent, qui sont fiables et qui s'engagent à des tâches de déploiement à même titre que les forces régulières, c'est là le point clé.

Pendant la durée du programme, ils appartiennent à l'effectif de la réserve régulière. Ils y sont peut-être pour la moitié du temps, mais ils doivent servir un certain nombre d'heures chaque semaine.

Le sénateur Hicks: Pour combien de temps vous attendez-vous à ce qu'ils s'engagent dans la réserve?

Gen Bell: Trois ans. C'est à vous de déterminer, selon ce que vous voulez faire: Vous pouvez former des hommes de métier pour l'escadron technique de campagne ou des techniciens ou des assistants médicaux. Il y a toute une gamme de programmes à votre disposition.

Le point clé, c'est d'avoir un corps de troupes que l'on puisse former plus avantageusement que si on ajoutait des hommes

[*Text*]

forces. However, the first choice, if you had it, would be to add more to the regular forces.

I was really trying to address the question of how you get the maximum amount of capability in the shortest period of time for the least cost.

Senator Molgat: When you say "half-time," you mean half of the time would be spent on military matters and half would be spent on trades training?

Gen Bell: Trades training or specialty training.

Senator Molgat: So they would be paid on a full-time basis?

Gen Bell: They would have to be paid, but I do not think you would pay them on a full-time basis. The pay they would receive would be their income. They would have to be paid fully for the half-time service plus their fees and some allowance while at school. The parallel would be some one who is now attending a college and has a grant to support them plus a significant part-time job. The per capita cost should be significantly lower than for a regular. Their military job would provide them "subsistence", if I can use that word. They would not be in civil employment.

Senator Molgat: Earlier in your presentation, you made a point regarding the need for legislation which we might consider putting in place now in the event of an emergency. This would be legislation to protect a person going into the forces from a seniority standpoint upon return to employment. Is this what you had in mind?

Gen Bell: I mentioned two things which I should, perhaps, clarify. First, if we have to move people in a period of rising tension, and we have to draw them from the primary reserve, we would need legislation in order to be able to protect that group. I suggested that you would need that kind of legislation in order to protect the primary reserve.

In the case of your ready reserve, you would need legislation to commit this category of reserve to deployment outside Canada. That may be within regulations, and there may be some way of doing that right now but, in terms of "reservists", we can send a category C person to do a job in Canada, but we may not be able under current legislation or regulations to send a category C person to be permanently based in Lahr, or on deployment to Norway.

I am suggesting that we should look at the legislation to ensure that we are providing protection for the reservists who would be deployed. This business of having to deploy forces to meet the commitments like the CAST combat group in periods of rising tension calls for that protection. That tension may go away. At the moment, the problem is: Do you call people from the primary reserve for a short period of months?

Some of the previous proceedings some indication that we did not need legislation. I suggest we need to look at that in

[*Traduction*]

l'élément constitutif des forces régulières. Toutefois, le premier choix, si vous l'avez, consiste à rajouter des hommes aux forces régulières.

Comment maximiser la capacité de l'armée le plus vite et le plus avantageusement possible, c'est là la question.

Le sénateur Molgat: Lorsque vous dites «à mi-temps», vous voulez dire: la moitié du temps en service et l'autre en formation spécialisée?

Gen Bell: C'est ça en formation spécialisée.

Le sénateur Molgat: Ces militaires seront donc rémunérés à plein-temps?

Gen Bell: Il faudra les rémunérer, mais je ne crois pas qu'il s'agisse d'une rémunération à plein-temps. Ils devront être rémunérés intégralement pour le service à mi-temps, recevront en plus le montant des frais scolaires et allocations pendant qu'ils sont aux études. Il s'agit de faire le parallèle entre un soldat des forces régulières et quelqu'un actuellement inscrit dans un collège, qui a une bourse, plus un emploi à mi-temps important et l'on constate que le coût par tête est bien moindre que pour un soldat régulier. Son travail dans l'armée lui permettra de subvenir à ses besois. Il n'aura pas d'emploi dans le civil.

Le sénateur Molgat: Un peu plus tôt, vous avez parlé de la nécessité d'adopter dès maintenant une loi pour les cas d'urgence. Il s'agit, n'est-ce pas, d'une loi pour protéger la personne qui s'enrôle, au point de vue ancienneté, lorsqu'elle reprendra son travail?

Gen Bell: J'ai parlé de deux choses que je devrais peut-être clarifier: premièrement, si nous devons déplacer des personnes en période de tension croissante, et que nous devons les prendre dans la Première réserve, il faudrait une loi pour protéger ce groupe.

Pour ce qui est de la réserve disponible, il faudra également une loi pour pouvoir expédier cette catégorie de réserve en déploiement à l'extérieur du Canada. Cela peut se faire par l'entremise de règlements et il existe peut-être un moyen de le faire maintenant. Toutefois, pour ce qui est des réservistes, nous pouvons envoyer une personne de catégorie C en mission au Canada mais nous ne pouvons, en vertu de la loi et du règlement actuels, envoyer cette même personne en permanence à Lahr, ou en déploiement en Norvège.

Je propose, d'examiner la Loi pour s'assurer que nous offrons aux réservistes envoyés en déploiement, la protection voulue. Le fait d'avoir à déployer des troupes pour répondre à des engagements, comme le groupement de combat canadien transportable par air et par mer, en période de tension croissante appelle ce genre de protection. Cette tension est peut-être passagère. A l'heure actuelle, il s'agit de savoir si l'on doit s'adresser aux militaires de la Première réserve pour quelques mois, disons?

Certaines délibérations précédentes semblaient indiquer que nous n'avions pas besoin de cette loi. Je crois que nous devrions

[*Text*]

terms of a ready reserve and in terms of having to apply primary reserve, in periods of rising tension.

Senator Roblin: Is the American National Guard subject to the same problems? Do they have legislation which would allow them to call up the National Guard?

Gen Bell: The federal government can federalize the National Guard. They also have a system where National Guardsmen are on a form of call-out for periods of 60 to 65 days, in the case of airmen. They then stop off for a weekend and then they go on again. They have extended periods of service in what is a ready reserve category. In fact, some of the NORAD squadrons have been manned in that way.

Senator Roblin: Does the law protect those National Guardsmen's civil employ while this is going on?

Gen Bell: I would have to re-inform myelf on that. When I was in the Pentagon in the mid-1960s, there was a call-up at the time of the Cuban missile crisis and I met two teams, one from Minnesota University and one from Northeastern, who were units that were called out, and they were protected under their legislation at that time.

After they had been there for some time, the problem arose that the industries or the businesses they were involved in were then asking for their return. I remember the difficulty of dealing with a major professional baseball player versus the Regent of one of the major universities, and the baseball player appeared to have priority.

However, I would have to re-inform myself on that because of the change to the voluntary system which was made in recent years.

Senator van Roggen: There are two points I should like to cover. Senator Roblin a moment ago observed that he did not think there was too much public support for increased military effort in Canada, to say nothing of government. I am not sure I agree with that, but that is a subjective judgment. I recall the public outcry which prevented our total withdrawal from NATO. After we had pulled out half the troops, there was public dismay which stopped the government reaching its objective. Admittedly, the public does not seem to be focussing on this because no one is leading the way. It seems to me to be the government and not the public that has deliberately brought down our defence levels to where they are.

Do you know of any private or public surveys by Gallup or other organizations which express the Canadian public opinion in this respect?

Gen Bell: Having read a number of synopses in the press, my impression is that in the last two years Across Canada Checkup and Canadian Gallup surveys, have, generally, been positive towards the defence forces and the need for them. I do not know specifically whether they have posed the question of increase, but I believe—and departmental bulletins indicate—that there has been expression by the public through those surveys of much more interest in defence. If you consider the

[*Traduction*]

envisager la question en fonction d'une Réserve disponible et de la nécessité d'avoir recours à la Première réserve en période de tension accrue.

Le sénateur Roblin: La Garde nationale américaine connaît-elle les mêmes problèmes? Les Américains ont-ils une loi leur permettant d'appeler sous les drapeaux la Garde nationale?

Gen Bell: Le gouvernement fédéral peut fédéraliser la Garde nationale. Il dispose aussi d'un système lui permettant d'appeler les membres de la Garde nationale pour une période allant de 60 à 65 jours, dans le cas des pilotes. Ceux-ci s'arrêtent ensuite pour un week-end puis reprennent. Ils ont des périodes prolongées de service dans la catégorie de la réserve disponible. En fait, certains des escadrons du NORAD ont été dotés de cette manière.

Le sénateur Roblin: La loi protège-t-elle l'emploi civil des membres de la Garde nationale, pendant leurs activités militaires?

Gen Bell: Il faudrait que je me réinforme là-dessus. Lorsque j'étais au Pentagon vers 1960, il y a eu un appel sous les drapeaux à l'époque de la crise cubaine. Et j'ai rencontré deux équipes, l'une de l'Université du Minnesota et l'autre du Nord-Est, toutes deux appelées sous les drapeaux et elles étaient protégées par leur propre loi à cette époque-là.

Après un certain temps, leur employeur civil les a réclamés. Je me rappelle de la difficulté d'avoir eu à choisir entre un éminent joueur de baseball professionnel et un membre du Conseil d'administration d'une grande université, et il semble que c'est le joueur de baseball qui a eu gain de cause.

Toutefois, il faudra que je me réinforme sur la question à cause des changements apportés au système de volontaires ces dernières années.

Le sénateur van Roggen: Il y a deux points que j'aimerais aborder: il y a un moment le sénateur Roblin a dit que, d'après-lui, le public n'appuyait pas beaucoup l'augmentation de l'effort militaire au Canada, sans parler du gouvernement. Je peux difficilement en convenir, mais, de toute façon, c'est un jugement subjectif. Je me rappelle le tollé général qui a empêché notre retrait total de l'OTAN. Après avoir retiré la moitié de nos troupes, les protestations générales ont arrêté le gouvernement dans son élan. De toute évidence, le public ne semble pas insister là-dessus, parce que personne ne montre la voie. Il me semble que c'est le gouvernement, et non pas le public, qui a délibérément réduit le volume de nos troupes à son niveau actuel.

Avez-vous eu connaissance d'un quelconque sondage public ou privé, effectué par Gallup ou autre organisation, sur cette question?

Gen Bell: Après avoir lu un certain nombre de résumés dans la presse, j'ai l'impression que les sondages effectués ces deux dernières années, Across Canada Checkup and Canadian Gallup, semblent en général être en faveur des troupes de défense. Je ne sais pas si ces sondages ont parlé de la question d'augmenter les troupes, mais je crois que par leur entremise, le public a manifesté un intérêt beaucoup plus grand pour la défense, si vous prenez les rapports de détérioration de la

[*Text*]

reports of deterioration of the world situation around the time of the crisis in Afghanistan and the initial exchanges between Mr. Reagan and Mr. Brezhnev, you might agree that again public concern was expressed. I believe that the public is concerned. I think there is a considerable amount of public support of defence, but it has not focussed and I do not think it is properly directed. The problem is always one of the expression of need from the leadership. I am not saying this critically of the Prime Minister or of previous prime ministers, but in some of the contacts I have had with key people in the business community—I am speaking of the young chief executive who is under 45 years and did not serve in the UNTD or the COTC—I have found that such a young executive wishes to be informed of the need. His attitude is one of belief in the need. But he questions who is validating it.

Is there a real statement of need from the country? I think that it must come not only from the interest groups and the people serving the forces, but from the government as well.

Joseph Luns pointed out, in recent meetings of NATO, the need for all parties of governments of the countries present at the meetings to inform their publics of the type of discussions that they were having about the strategic situation of the Alliance.

Senator van Roggen: Hopefully this committee's report will help bring about such focussing, which has not occurred in Canada for some time.

My second question involves information which you may not have at your fingertips, but perhaps it is information we could get for the record, Mr. Chairman. It is with regard to the 3 per cent real growth target that was agreed to in NATO recently. I understand there are further discussions on this 3 per cent question contemplated for the near future; I may be wrong. In any event, 3 per cent is fine, depending upon the base from which you are working. For most of the European countries who have military expenditures running at least double ours, insofar as gross national product is concerned, 3 per cent is the equivalent of 6 per cent for us. If you took median expenditure made by our NATO allies, perhaps a percentage of gross national product spent on defence, and took that as target for us by 1990, let us say, it would be interesting to know the percentage figure we would have to grow by in real terms, compounded over the next 10 years, to reach that target. This would be a mathematical calculation, that may be worthwhile, assuming the other nations member maintain the 3 per cent real growth, in helping us determine whether we should be seeking, for example, 5 per cent real growth to close that gap. I cannot do such a mathematical calculation in my head, but I believe that it would be worthwhile information.

Gen Bell: Senator van Roggen, I think it should be possible for research staff to give you the tables that have been compiled in order to show the percentages of each of the member nations, their contributions, and whether those contributions amount to 5 per cent, 6 per cent or 7 per cent of their GNP.

Senator van Roggen: Yes, I believe we have those figures already.

[*Traduction*]

situation mondiale au moment de la crise en Afghanistan et au moment des premiers échanges entre MM. Reagan et Brezhnev, vous en conviendrez que le public a de nouveau exprimé son inquiétude. Malheureusement, son appui pour la défense n'est pas concentré et n'est pas bien dirigé. Le problème est toujours celui de l'expression d'un besoin de la part des dirigeants. Ce n'est pas que je jette la pierre au premier ministre actuel ou à ses prédécesseurs mais au cours des contacts que j'ai eus avec des personnes clés du monde des affaires—je parle du jeune directeur général de moins de 45 ans et qui n'a pas servi dans la UNTD ou la COTC—j'ai constaté que le jeune cadre désire être informé de la nécessité. Il croit en cette nécessité, mais il conteste celui qui la confirme.

Ce pays a-t-il fait une véritable déclaration de la nécessité? Je pense que cela doit émaner non seulement des groupes d'intérêt et des militaires, mais également du gouvernement.

Joseph Luns a souligné, lors des dernières réunions de l'OTAN, la nécessité pour tous les partis de gouvernements et pays représentés d'informer leurs peuples du type de discussions qu'ils avaient concernant la situation stratégique de l'Alliance.

Le sénateur van Roggen: J'espère que le rapport de ce comité suscitera la concentration, que nous n'avons pas eu au Canada depuis longtemps.

Ma seconde question porte sur des renseignements que vous n'avez peut être pas au pied levé, mais que nous pourrions obtenir pour le compte rendu, monsieur le président. Cela concerne l'objectif de croissance réelle de 3 p. 100 convenue à l'OTAN récemment. Je crois comprendre que l'on envisage d'autres discussions sur la question prochainement. Je fais peut-être erreur. Quoi qu'il en soit, d'après moi, 3 p. 100 c'est parfait, compte tenu de la base sur laquelle on se fonde. Pour la plupart des pays européens qui ont des dépenses militaires équivalant au moins au double des nôtres, pour ce qui est du PNB, 3 p. 100 est l'équivalent de 6 p. 100 pour nous. Si l'on prend les dépenses moyennes effectuées par nos alliés de l'OTAN, soit un pourcentage du PNB dépensé en matière se dépense, et que l'on choisisse ce chiffre comme cible pour nous d'ici 1990, disons, il serait intéressant de connaître le pourcentage que nous devrions atteindre en termes réels, cumulé sur 10 ans, pour atteindre cette cible. Ce serait un calcul valable—à condition que les autres pays membres maintiennent leur croissance réelle de 3 p. 100—pour déterminer si nous devrions chercher à obtenir une croissance réelle de 5 p. 100, par exemple, pour combler l'écart. Je ne sais pas calculer mentalement mais je pense que ce serait des renseignements valables.

Gen Bell: Sénateur van Roggen, je pense que le personnel de la recherche devrait pouvoir vous donner les tableaux qui ont été compilés pour indiquer le pourcentage de chacun des pays membres, leur apport, et si ce dernier se chiffres à 5 p. 100, 6 p. 100 ou 7 p. 100 de leur PNB.

Le sénateur van Roggen: Oui, je pense que nous avons déjà ces chiffres.

[*Text*]

Gen Bell: To consider the question of what 3 per cent real growth means in relation to our budget, you must look at whether the budget we had was 80 per cent of capability or 100 per cent. Certainly, our percentage of GNP, which is now 1.8 or slightly better, is well below that of most of the member nations.

Senator van Roggen: Let us call a spade a spade; it is far below.

Gen Bell: Yes. I would hazard a guess that we would have to move in order to make the kind of adjustment we are talking about, to something like approximately 3 per cent of GNP, which would still be below Britain, Germany and most of the member nations. However, we would have to move at least that far in that direction.

Senator van Roggen: This 3 per cent figure is only 3 per cent of budget, not 3 per cent of GNP. Is the Canadian figure 1.8 per cent of GNP?

Gen Bell: The Canadian figure is 1.8 per cent.

Senator van Roggen: Three per cent of 1.8 per cent is a very low percentage.

Gen Bell: Yes.

Senator van Roggen: I am simply suggesting, Mr. Chairman, that somebody either on our staff or from the department could bring us a percentage figure that we might look at in an effort to see what we need to do to bring ourselves to some median level within NATO by 1990. This figure would be the 3 per cent plus another factor, and I do not now what that would be; I would guess 5 per cent real growth on the defence budget.

The Chairman: Possibly 5 or 6 per cent over a period of years. This is one of the things that is discussed regularly within NATO. We have been bragging and holding forth that we have been keeping faith with that 3 per cent figure.

Senator van Roggen: It is easy for us; we only have to do half as well as everybody else.

Gen Bell: Senator, I would think that there are tables available from which can obtained such information so that, between the research staff and the department itself, some assistance in this regard can probably be provided.

Senator Smith: When Dr. Bell was answering relative to the correlation between the ability to contribute to security and defence and the influence upon international and NATO affairs, I thought he was making the point—and I simply wanted to make sure that he was—that there is, a direct relationship between the ability to pull your weight and the ability to have somebody listen to you when plans are being made or decisions are being taken. I wondered if Dr. Bell could either confirm that that is what he was saying or whether he could correct my impression.

Gen Bell: Senator, I at least implied that. I believe that there are those who have analyzed our previous decisions, and, whereas one cannot always say there is a direct correlation, I think that our decision, in terms of what we did with our NATO commitment, and the ultimate decision that was taken

[*Traduction*]

Gen Bell: Pour savoir ce que reprsente, par rapport à notre budget, cette croissance réelle de 3 p. 100, il faut savoir si le budget que nous avions avait une capacité de 80 p. 100 ou de 100 p. 100. De toute évidence, notre pourcentage du PNB, qui se situe actuellement à 1.8, ou un peu plus, est bien en deçà de celui de la plupart des pays membres.

Le sénateur van Roggen: Soyons francs, notre pourcentage est bien en deçà.

Gen Bell: J'imagine pour puvoir faire le genre de rajustement dont nous parlons que nous devrons passer, à environ 3 p. 100 du PNB, niveau qui est encore en-dessus de celui de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de la plupart des pays membres. Toutefois, il faudra passer au moins à ce chiffre.

Le sénateur van Roggen: Il s'agit de 3 p. 100 du budget et non pas du PNB. Les 1.8 p. 100 du Canada sont-ils du PNB?

Gen Bell: Le chiffre canadien est 1.8 p. 100.

Le sénateur van Roggen: Trois pourcents de 1.8 p. 100 ça ne fait pas un gros pourcentage.

Gen Bell: En effet.

Le sénateur van Roggen: Je suggère tout simplement, monsieur le président, que quelqu'un soit de notre personnel, soit du ministère, nous soumette un pourcentage que nous étudierons pour voir ce qu'il faut faire pour nous ramener à un niveau moyen au sein de l'OTAN d'ici 1990. Ce chiffre serait 3 p. 100 plus un autre facteur que je ne connais pas. J'imagine qu'il s'agira d'une croissance réelle de 5 p. 100 pour le budget de la défense.

Le président: Cinq ou six pour cent sur un certain nombre d'années. C'est l'une des choses qui est régulièrement débattue au sein de l'OTAN. Nous nous sommes loués d'avoir gardé confiance dans ce pourcentage de 3 p. 100.

Le sénateur van Roggen: Cela nous est facile: il suffit de faire la motié des efforts que font les autres pays.

Gen Bell: Sénateur, il existe des tableaux dont on pourrait tirer ces renseignements, de sorte que entre le personnel de la recherche et le ministère lui-même, il y a probablement moyen d'avoir de l'aide.

Le sénateur Smith: Lorsque M. Bell a répondu au sujet de la corrélation existant entre d'une part l'aptitude à contribuer à la sécurité et à la défense et, d'autre part, l'influence sur les questions internationales et sur celles de l'OTAN, il essayait de prouver, je crois, qu'il y a un rapport direct entre l'aptitude à s'imposer et celle à avoir quelqu'un qui vous écoute lorsque l'on dresse les plans et que l'on prend des décisions. Je me demande si M. Bell pourrait confirmer ses dires ou alors me corriger?

Gen Bell: Sénateur, c'est ce que j'insinuais. Il y a ceux qui ont analysé nos décisions précédentes et, bien que l'on ne puisse pas toujours dire qu'il y ait une corrélation directe, je pense que notre décision, au point de vue de nos réalisations concernant notre engagement vis-à-vis de l'OTAN ainsi que, la

[*Text*]

in relation to the establishment of the link with the EEC, at least has some bearing on one's thinking about that type of concern. Further, I believe that it is also evident—by changes in the position one holds in alliances, which indicate the level of direct or indirect influence one might have—that if you have fewer people in position, thereby making a lesser contribution, you cannot expect to hold as many of the significant positions in the advice and decision-making channels as you did in the past. I think there is evidence to suggest that we do not hold as many position as we did in the past. Therefore, the general belief that how much you have in the game determines how much influence you have is probably true.

Because of the capability of our people in terms of diplomacy, despite limited forces, Defence and External Affairs have for many years, had considerable influence on the development of the Alliance and other bodies. I would think that we had considerable influence in the UN through our contributions to peacekeeping. Therefore our capacity to do those things having been reduced, I would suggest that we have probably lost some of the capacity we had before.

Senator Hicks: Mr. Chairman, General Bell made some reference to our NATO commitment in the event of action in northern Norway. As members of the committee know, I have said in the committee before that this is a totally unrealistic commitment and incpable of fulfilment. It has not been the custom to declare wars recently, or to give notice or any time, and before we could get any forces into northern Norway the action would be over there, if the Russians were really serious in what they attempted to do. General Bell, you made the suggestion that perhaps we should deploy some equipment and men there at the present time. Would we not have to commit ourselves to that at least as fully as we have done in Lahr (West Germany)? Would this make any difference in the possibility of our being useful in the event of action in northern Norway?

Gen Bell: Senator, as you know from the discussion here in your previous proceedings, no member of NATO can have forces stationed permanently in Norway because of their own national arrangements. Therefore, the British, the American Marines, ourselves and others who are committed to go to the flank have to come from where we are to the point of operations. We happen to be at a «strategic distance", as are the U.S. Marines. The British are at a lesser strategic distance. So, the problem is to determine how you carry out the operation. I admit all of the difficulties you mention, in terms of time and space, the time to move surface ships across.

The reason for the rapid reinforcement strategy, not only for Norway but for the Central Front, has been developed on the basis that you needed to be able to reinforce the area quickly in times of tension. Therefore, if I recall the 1978 discussions, the U.S. at that time committed three additional divisions of forces which are to have prepositioned equipment in Europe,

[*Traduction*]

décision finale qui a été prise concernant l'établissement d'un lien avec la communauté économique européenne, ont influé quelque peu sur notre façon de penser au sujet de cette préoccupation. En outre, il est également évident—par les changements de postes que l'on détient dans les alliances, lesquels indiquent le niveau d'influence directe ou indirecte que l'on peut avoir—que vous avez moins de personnes en poste, vous ne pouvez pas vous attendre à détenir autant de postes tels que dans le passé. Or, il est prouvé que nous ne détenons pas autant de postes que dans le passé. Par conséquent, la croyance générale selon laquelle «ce que vous misez dans le jeu détermine votre influence» est probablement vraie.

Grâce à l'attitude de nos gens sur le plan diplomatique malgré le nombre limité, la défense et les affaires extérieures ont, pendant de nombreuses années, en une grande influence sur le développement de l'Alliance et autres organismes. Je pense que nous avions, grâce à notre contribution au maintien de la paix, une influence considérable aux Nations-Unies. Par conséquent, étant donné que notre capacité pour jouer ce genre de rôle a diminué, nous n'avons plus la même influence.

Le sénateur Hicks: Monsieur le président, le général Bell a fait allusion à notre engagement auprès de l'OTAN en cas d'intervention dans le nord de la Norvège. Comme le savent les membres du Comité, j'ai déjà dit que c'était un engagement absolument irréaliste et impossible à remplir. Ces derniers temps, les pays n'ont pas coutume de déclarer la guerre ni de donner de préavis ou dicté de sorte qu'il me semble qu'avant qu'on puisse avoir le temps d'envoyer des troupes dans le Nord de la Norvège, tout serait consommé, si la Russie était vraiment sérieuse dans sa tentative. Général Bell vous avez dit que nous devrions peut-être mettre en place des réserves de matériel dans ce secteur-là, ce qui est assez intéressant. Ne faudrait-il pas s'y engager au moins de la même manière que nous l'avons fait alors à Lahr en Allemagne de l'Ouest? Cela changerait-il notre potentiel d'utilité en cas d'intervention dans le Nord de la Norvège?

Gen Bell: Sénateur, comme vous l'avez entendu au cours de nos discussions précédentes, aucun membre de l'OTAN ne peut avoir de troupes postées en permanence en Norvège à cause des arrangements nationaux propres à ce pays. Par conséquent, les Britanniques, le marines américains nous-mêmes et d'autres pays qui se sont engager à composer les flancs, doivent partir de là où nous sommes pour nous rendre au centre des opérations. Or nous nous trouvons à une distance stratégique, tout comme les marines américains, ce qui n'est pas le cas des Britanniques. Donc, le problème consiste à déterminer la façon d'exécuter cette opération. J'admets toutes les difficultés que vous avez mentionnées, au point de vue du temps de l'espace disponible et du temps de traversée des bateaux.

La raison de cette stratégie du renfort rapide, non seulement pour la Norvège mais pour le front central, réside dans la nécessité de pouvoir renforcer la région rapidement, en période de tension. Par conséquent, si je me rappelle bien les discussions de 1978, les États-Unis ont engagé trois divisions supplémentaires qui doivent avoir un équipement mis en place en

[*Text*]

so that they may be able to build-up quickly by only having to fly personnel and personal equipment into that area.

Our problem is the same as theirs. You would have to put some equipment there and fly personnel in. We have some limitations on equipment. I have suggested that we could make the operation and our training more viable by prepositioning at least the battalion groups with equipment there and you could then fly your units to train for a period of time and use your aircraft chocks perhaps more efficiently in peacetime.

Senator Hicks: But Norway would not countenance that, either.

Gen Bell: Norway would countenance that, so long as you are training and you are not staying permanently. The British have been doing this. In other words, it would be possible for a battalion group to fly in, train on the equipment—moving only the personnel in the aircraft going in to bring them out could take a maintenance unit that could do an exercise maintaining the equipment. There is the question of how much of that you could do over a period of a year and whether you would be able to have any local maintenance to assist in securing the equipment while not in use. You would have to be prepared to deploy the equipment there and to use it.

It is the same as the concept of the augmentation of our present forces in the mechanized brigade group, where we have to fly people out there. The American REFORGER division has been doing this for years in Germany. They have a brigade plus there, which they build up annually by this method. Our Canadian brigade group, in fact, often protects their assembly in exercises.

Senator van Roggen: Mr. Chairman, as a supplementary to this question of Norway, as a layman, I find it incomprehensible when we are dealing with such comparatively small numbers of men, and the difficulty of command when you have 1,000 in one country, 1,000 in another country and 1,000somewhere else, why, if it is a decision of the NATO command—it should be fully able to reinforce Norway—why that force would not logically be British; If it is to be 10,000 men, why they would not simply be permitted to take 10,000 men out of their Army of the Rhine and deposit them in Scotland, train there and be operational there, with the ships and airplanes within range—even fighter planes could get that far—and to provide that sort of force. And others of us, instead of trying to provide 1,000 men for Norway from 10,000 miles away, fill in the gap that the withdrawal of those British troops would provide on the Rhine by strengthening our forces in Lahr; and the Americans similarly. Possibly, it is a little different for the Americans to say they will help out in northern Norway. After all, the Americans have 300,000 troops in Germany, so they are not talking in minuscule numbers. But we, in global terms, are. Why we would not bring our units in Lahr up to strength and trade off with the British in connection with Norway. Is that just politics or am I military crazy?

[*Traduction*]

Europe, de façon à ce qu'ils puissent se rassembler rapidement, en n'ayant à expédier par avion que les hommes de troupe et leurs effets.

Nous avons le même problème. Il faudra mettre en place dans ce secteur un certain équipement, puis expédier le personnel. Or, il y a des restrictions concernant notre équipement. Nous pourrions rentabiliser l'opération et notre formation en mettant au moins en place les différents bataillons avec leur équipement, ce qui permettrait ensuite d'expédier par avion les unités pour les former pendant un certain temps et de rentabiliser davantage les cales d'aéronefs en temps de paix.

Le sénateur Hicks: Mais la Norvège n'accepterait pas ça non plus.

Gen Bell: Elle pourrait l'accepter, dans la mesure où vous effectuez de la formation et où vous n'êtes pas postés là en permanence. C'est ce qu'ont fait les Britanniques. En d'autres termes, il serait possible pour un bataillon de se rendre là-bas par avion et de s'habituer à l'équipement. L'aéronef se rendant en Norvège pour y amener le personnel pourrait prendre une unité d'entretien qui pourrait s'exercer à entretenir l'équipement. Reste à savoir combien de fois vous pouvez le faire par an et s'il est possible de trouver des mécaniciens locaux pour garder l'équipement en bon état lorsqu'il n'est pas utilisé car il faut se préparer à déployer l'équipement et à l'utiliser.

La même chose s'applique pour ce qui est de l'augmentation des effectifs du groupe-brigade mécanisé; il faudra expédier les gens là-bas. La division américaine de Reforger fait cela depuis des années en Allemagne. Elle a plus d'une brigade là-bas qu'elle augmente chaque année grâce à cette méthode. Quant à notre groupe-brigade canadien, elle s'entraîne souvent à se regrouper.

Le sénateur van Roggen: Selon le président, en tant que profane je ne comprends pas pourquoi, lorsqu'il s'agit d'effectifs aussi réduits et compte tenu de la difficulté de commandement que cela présente d'avoir 1,000 soldats ici 1,000 autres là et 1,000 autres ailleurs, s'il s'agit d'une décision du commandement de l'OTAN de renforcer la Norvège, je ne comprends pas pourquoi, disais-je, on n'utilise pas les troupes britanniques à cette fin. S'il faut 10,000 hommes, pourquoi ne pas les autoriser à les prendre dans leur armée du Rhin et les envoyer en Écosse, les former là-bas et les rendre opérationnels, avec bateaux et aéronefs à portée—même les bombardiers pourraient se rendre là-bas. Et le reste d'entre nous pourraient, plutôt que d'essayer de fournir 1,000 hommes à la Norvège qui se trouve à 10,000 milles de là, combler le vide laissé par le retrait des troupes britanniques sur le Rhin, en renforçant les troupes que nous avons à Lahr. Les Américains pourraient faire la même chose. Quoique cela soit un peu différent pour eux de dire qu'ils vont prêter main forte à la Norvège. Après tout, les Américains possèdent des troupes de 300,000 hommes en Allemagne, donc il ne s'agit pas d'effectifs réduits, contrairement à nous. Pourquoi donc ne pas renforcer nos unités de Lahr et faire un échange avec les Britanniques au sujet de la Norvège. S'agit-il simplement de politique ou suis-je un ignorant sur le plan militaire?

[*Text*]

Gen Bell: Firstly, I think the NATO command had to establish two types of forces for the flanks. One was the allied mobile force, land and air, to provide the demonstration of solidarity of the NATO command and the NATO countries, and therefore this is a multinational force for that purpose. We have one battalion and two CF5 squadrons committed to those forces. There was then the question of how do you reinforce that flank if there is a period of rising tension. They were then looking to the member nations to make contributions to what became an additional force. The British and the Americans contributed at the time, and that was at a time when we were, in fact, shifting from the commitment of a division at M-day plus shipping time to an alternate posture for Canada. Canada accepted a commitment in that reinforcement force for the northern flank.

If one were reviewing the commitments with NATO on a national level, it would certainly be possible for Canada to make the proposal to make its commitment all in the central area and to have someone else pick up the Norway commitment; but I should think that NATO would be looking to Canada to be committing two brigade groups there to offset someone else having to take over the Norway role. Whether the other countries would accept that offsetting would be a matter of international negotiation, but as a technical military and professional proposition, it is a good one. However, you still have the problem of the equipment and the men moving from here to the central front.

Senator van Roggen: If the Russians decided to attack Norway, you would have to have 10,000 men on the ground within 24 hours more or less.

Senator Smith: The comments concerning the contribution to Norway lead me to pose this question. Perhaps I could first give an explanation. The whole concept of rapid reinforcement from Canada seems to me to be a little on the optimistic side, if you assume that the battle will be over in a very short time. I asked, for instance, one knowledgeable military witness—I have forgotten now who it was—how quickly we could get our first troops there provided we had the military transport somewhere in the country to move them. You may have noticed in the record of the proceedings that it was a matter of a substantial number of days, perhaps even weeks, before we could get any quantity of troops over there, even if we gave the word now. You have to gather up the troops, you have to gather up the aircraft, you have to get them there; then, when they get there, of course, they will not have any heavy equipment with them, unless something of the nature you have mentioned is done. It seems to me that by the time you have a fighting force there from Canada there will be nothing rapid about it. The only rapid thing would be the progress of the conflict—to the point where they would never get there anyway.

That then leads me to another question: Is the idea of sending a force to Norway in these allegedly rapid terms any good except as perhaps a political signal that we are willing to

[*Traduction*]

Gen Bell: D'abord, je crois que le commandement de l'OTAN devait établir deux catégories de forces pour les flancs. L'une était la force mobile alliée, terrestre et aérienne, pour démontrer la solidarité du commandement de l'OTAN et des pays de l'OTAN, ce qui confère à la force un caractère multinationale. Un bataillon et deux escadrons de CF-5 sont affectés à ces forces. On s'est ensuite posé la question de savoir comment renforcer ce flanc en période de tension croissante. Ils se tournaient alors vers les nations membres pour apporter des contributions à ce qui devenait une force additionnelle. Les Britanniques et les Américains y ont contribué à cette époque, et c'était à un moment où nous passions en fait de l'engagement d'une division à jour-M plus le temps d'expédition à une autre position pour le Canada. Le Canada a accepté un engagement dans cette force de renfort du flanc nord.

Si l'on examinait les engagements avec l'OTAN au niveau national, il serait possible pour le Canada de proposer qu'il concentre tout son engagement dans la région centrale et de faire prendre l'engagement de la Norvège par quelqu'un d'autre; mais je croirais que l'OTAN aurait demandé au Canada d'engager deux groupes-brigades dans le centre pour compenser les forces de celui qui aurait assumé le rôle en Norvège. Quant à savoir si les autres pays accepteraient cette compensation, ce serait une question de négociation internationale, mais comme proposition militaire et professionnelle technique, elle est très bonne. Toutefois, restait toujours le problème de l'équipement et des hommes qu'on devait déplacer d'ici jusqu'au front central.

Le sénateur van Roggen: Si les Russes décidaient d'attaquer la Norvège, il faudrait que vous ayiez sur place 10 000 hommes en-deçà de 24 heures plus ou moins.

Le sénateur Smith: Les commentaires concernant la contribution en Norvège me mènent à poser cette question. Peut-être pourrais-je d'abord donner une explication. Tout le concept d'un renforcement rapide à partir du Canada me semble être un peu optimiste, si l'on présume que la bataille sera terminée en très peu de temps. J'ai demandé, par exemple, à un distngué témoin militaire dont j'ai oublié le nom avec quelle rapidité nous pourrions amener là-bas nos premières troupes à condition que nous ayions le transport militaire quelque part au pays pour les déplacer. Vous avez peut-être noté dans le compte-rendu des délibérations qu'il faudrait un nombre considérable de jours, peut-être même de semaines, pour que nous puissions transporter une quantité quelconque de troupes là-bas, même si nous en donnions l'ordre maintenant. Il faut rassembler les troupes, il faut mobiliser l'avion, il faut les transporter là-bas; ensuite, lorsqu'elles sont là-bas, bien sûr, elles n'auront avec elles aucun équipement lourd, à moins que l'on prenne certaines dispositions, comme vous l'avez dit. Il me semble que d'ici le moment où vous faites venir du Canada une force de combat là-bas, il n'y aura rien de rapide dans ce déplacement. La seule chose rapide qui pourrait se passer serait l'évolution du conflit et à ce moment-là, les troupes n'atteindraient jamais ce point de toute façon.

Ceci m'amène à une autre question: l'idée d'envoyer une force en Norvège dans ces conditions présumément rapides est-elle bonne, sauf qu'elle puisse constituer un signal politique

[*Text*]

share the risk with the others who are sharing it, including Norway? As a practical military operation, is it feasible, supposing you have to wait until you know there are hostilities—and you will not know that officially, in all probability, until people start to shoot?

Gen Bell: Well, Senator Smith, I read the testimony and many of the points discussed were in themselves valid within the context, but the question you have to determine in terms of these deployments and when they would be called is this: How long is a period of rising tension? In other words, there could well be a period of rising tension in which forces are called for reinforcement in an area, and still the hostilities have not yet broken out.

A very critical question you have posed is: What are our capabilities to move people over distance and to meet our commitments? You have also posed a question which is really central to the whole concept of rapid reinforcement of the NATO areas. How the alliance builds up its capability in the centre is dependent on two elements: pre-positioning troops and having the ability to produce the resources and to fly them over. That means you have to be able to mobilize your civil and military air fleet. It means you have to be able to bring forces up to strength and, therefore, have a higher readiness state.

Those are some of the questions behind the whole question of military manpower capability.

Our problem in Norway, therefore, is not appreciably different in terms of what has to be solved than the American problem of putting it into the central area. We really have to talk about how we defend the NATO area, therefore. What we are saying here is that there are deficiencies in the concept and there are deficiencies in our capabilities.

As I was saying to Senator van Roggen, whether we put that brigade group in Norway or whether we commit it to the central front, we still have to have the capability of getting it to the central front and have it operate there. We still have to have the equipment available to fly it over or we have to have a way of getting the equipment there.

That is the problem of a country or countries on exterior lines in terms of strategic movement. I know Senator Neiman has a navy background, but I have to say that it does mean that navies do have to keep oceans open, and there will have to be a major movement of resources across the ocean, but a lot will have to be done by pre-positioning and flying people over in the initial stages until you can do that, because you are talking about the major reinforcement capabilities of the alliance coming from outside Europe, i.e. from the United States and Canada.

Another thing to be recognized, too, is that, although mutual balanced force reduction discussions have not made much progress, if they were to make progress, the reduction

[*Traduction*]

que nous sommes disposés à partager le risque avec les autres qui le partagent, y compris la Norvège? Comme opération militaire pratique, est-ce réalisable, en supposant qu'il faille attendre de savoir s'il y a des hostilités et qu'on ne le saura pas officiellement, en toute probabilité, avant qu'on commence à se battre?

Gen Bell: Bien, sénateur Smith, j'ai lu les témoignages sur la question, et un grand nombre des points soulevés étaient en eux-mêmes valables dans ce contexte, mais la question que vous devez déterminer quand il s'agit de déploiements de ce genre et lorsqu'il seraient ordonnés est celle-ci: combien de temps dure une période de tension croissante? Autrement dit, il pourrait fort bien y avoir une période de tension croissante pendant laquelle les forces sont appelées pour renforcer une région, et ce sans que les hostilités n'aient commencé.

Une question très critique que vous avez posée est celle-ci: quelles sont nos capacités de déplacer des forces sur une grande distance pour satisfaire à nos engagements? Vous avez également posé une question qui est très centrale à tout le concept de renforcement rapide des régions de l'OTAN. La façon dont l'alliance constitue sa capacité dans le centre dépend de deux éléments: la mise en place des troupes et la capacité de produire les ressources et de les expédier par avion. Il faut donc pouvoir mobiliser les flottes de l'air civiles et militaires, être capable de constituer rapidement les forces et par conséquent atteindre un état de préparation assez élevé.

Ce sont là certaines questions sous-jacentes à la question globale de la capacité de la main-d'œuvre militaire.

Notre problème en Norvège, par conséquent, n'est pas vraiment différent, pour ce qui doit être résolu, du problème américain d'investir la région centrale. Par conséquent il s'agit réellement de la façon dont nous défendons la région de l'OTAN. Nous disons donc qu'il y a certaines lacunes dans le concept ainsi que dans nos capacités.

Comme je le disais au sénateur van Roggen, que nous mettions ce groupe-brigade en Norvège ou que nous l'engagions dans le front central, nous devons toujours disposer de la capacité de le déplacer vers le front central et d'y rendre de groupe opérationnel. Nous devons toujours avoir l'équipement sous la main pour l'expédier par avion et nous devons avoir un moyen de transporter l'équipement là-bas.

C'est là le problème qui se pose pour un pays ou des pays situés sur les lignes extérieures par rapport au mouvement stratégique. Je sais que le sénateur Neiman a des connaissances de la marine, mais je dois dire que cela signifie que les forces navales doivent garder les océans ouverts, et il devra y avoir un important mouvement de ressource à travers l'océan, mais il s'agira surtout de déployer de grands efforts pour expédier les forces par avion et les mettre en place au cours des phases initiales jusqu'à ce que vous puissiez le faire, car pour l'Alliance, il s'agit d'un énorme mouvement de renfort qui viendrait de l'extérieur de l'Europe, c'est-à-dire des États-Unis et du Canada.

Il faut reconnaître également que même si les discussions sur la réduction mutuelle équilibrée des forces n'ont pas tellement avancé, si elle devait avancer, la réduction se situerait

[*Text*]

would be in the area of confrontation and not necessarily in the numbers of troops involved.

As the allies or NATO have to pull back, it may be that there is in fact greater pressure on North America for reinforcement, and it may also mean greater pressure because some of our allies might have to do training on this continent and take their forces back. So all of the questions of mutual balanced force reduction are also linked to rapid reinforcement.

Senator Smith: I appreciate very much your answer, but are we not still facing the situation in which, at least according to most of the military testimony we have heard, the war, if one comes, will be very, very short? Therefore, if we are not able to carry out this rapid reinforcement within that estimated short time—or actual, as it may turn out—then the concept will not deliver much in terms of effective deterrence.

That was a statement, but I really meant it as a question, because I don't know.

Gen Bell: Senator Smith, within this particular question we are dealing with are the questions of the 48-hour scenario, the 7-day scenario, the 30-day scenario and they 90-day scenario. They are all there. In the discussions within the alliance, people are not talking of 48 hours or seven days. They are talking about being around at 30, provided they are properly balanced and their forces are there. They are talking about being able to deal with it. If in fact we were not able to deal with it and deterrence failed, and if in fact the forces were swept back, we would be in the same position as we were in 1940: having to find a way of going back again somehow, or of being into something much worse.

So the matter of getting the capabilities to try to do the best job on this becomes the highest of priorities. The discussions are not only on the 48-hour scenario or the 7-day scenario any more.

Senator Neiman: General Bell, you were speaking to Senator Roblin about the possible change in or expansion of the role of Canada in defence matters in the future, and you mentioned the Arctic area several times. Do you think that a certain portion of Canada's defence force, either the present force or a future force, should be more heavily oriented in terms of training and commitment to Arctic defence? Do you think we should now start making an allocation in that direction? It seems to me a role we would naturally assume in any case, because of the particular geography we have to look after. Should we be training more of our forces in that area?

Gen Bell: Senator Neiman, I think the first point is that progressively our north in terms of strategic resources is becoming more and more of an interest to ourselves; however, it is also becoming more of an interest to those who have resources and those who are without the resources. There is certainly a need to be able to get to the north, to be able to

[*Traduction*]

dans le domaine de la confrontation et non pas nécessairement dans le nombre de troupes en cause.

Comme les alliés ou l'OTAN doivent se retirer, il se peut qu'il y ait en fait une plus grande pression sur l'Amérique du Nord en fait de renforcement, et cela peut également signifier une plus grande pression parce que certains de nos alliés peuvent devoir effectuer l'entraînement sur ce continent et ramener leurs forces. De sorte que toute la question de réduction mutuelle et équilibrée des forces est également liée au renfort rapide.

Le sénateur Smith: J'apprécie au plus haut point votre réponse, mais ne faisons-nous pas toujours face à la situation dans laquelle, du moins selon la plupart des témoignages que nous avons entendus, la guerre, si elle éclate, sera vraiment très courte? Par conséquent, si nous ne pouvons effectuer ce renforcement rapide dans ce court délai prévu—ou réel, selon le cas—alors ce concept n'aura pas tellement d'effet préventif réel.

C'était une déclaration, mais il s'agissait réellement d'une question, parce que je ignore la réponse.

Gen Bell: Sénateur Smith, dans cette question particulière que nous traitons se trouvent les quesitons de scénario de 48 heures, de scénario de 7 jours, de scénario de 30 jours et de scénario de 90 jours. Ils sont tous là. Dans les discussions qui se sont tenues au sein de l'alliance, on ne parle pas de 48 heures ni même de sept jours. On parle de se trouver là en 30 jours, pourvu qu'ils soient correctement équilibrés et que leurs forces soient sur place. Ils parlent de pouvoir faire face à la situation. Si, en fait, nous ne pouvons faire face à la situation et que l'effet de dèssuasion ait échoué, et si en fait les forces étaient balayées, nous serions dans la même position qu'en 1940: devoir trouver une façon de revenir sur place ou être entrainés dans une situation encore bien pire.

Aussi, la question d'acquérir des capacités permettant d'essayer d'exécuter la meilleure tâche possible devient une des plus hautes priorités. Les discussions ne portent plus seulement sur le scénario de 48 heures ou sur celui de 7 jours.

Le sénateur Neiman: Général Bell, vous avez expliqué au sénateur Roblin le changement possible ou l'expansion à venir du rôle du Canada dans les questions de défense, et vous avez mentionné la région Arctique à plusieurs reprises. Croyez-vous qu'une certaine portion des forces de défense du Canada, soit les forces présentes soit les forces futures, devraient être plus largement orientées vers la formation et l'engagement dans la défense de l'Arctique? Croyez-vous que nous devrions maintenant commencer à faire des prévisions dans ce sens? Il me semble que ce soit un rôle que nous assumerions naturellement de toute façon, en raison du territorie géographique particulier que nous devons surveiller. Devrions-nous entraîner une plus grande partie de nos forces dans ce secteur?

Gen Bell: Sénateur Neiman, je crois que le premier point qui me vient à l'esprit c'est que graduellement notre Nord, du point de vue des ressources stratégiques, devient de plus en plus intéressant pour nous; toutefois, il devient de plus en plus intéressant pour ceux qui ont des ressoruces comme pour ceux qui n'en ont pas. Il est certainement nécessaire de pouvoir

[*Text*]

deploy in the north, to be able to provide not only that evidence of our sovereignty there and our presence there, but our ability to, in fact, deal with that area in a period of international emergency.

The national security strategies cover everything from manpower to economics, to money, etc., and so the availability of those resources is important to the alliance and important to ourselves. If we were to be involved in an international emergency, a potential enemy would get some value out of destroying resources. He also perhaps might get some value out of causing us to over-deploy in the area; but it is quite clear that with that large archipelago, with those kinds of resources, with the kinds of sea communications we have at our disposal, and with the potential difficulty that could occur there, we do eventually have to have greater capability to deploy in the north to operate effectively. I do not think we need large forces maintained there, but we do need capabilities above Yellowknife. We do need some sort of northern base.

The effective use of AWACS and NORAD is going to require three or four or five of the northern bases to be available. If the AWACS is going to be properly used your fighter aircraft have to move forward with it.

I think, therefore, the whole strategic geopolitical significance of the north will demand that our security plans cover that region. I would not be prepared to say at this time how much in the way of resources is required. But we do have to be quite serious about that.

In terms of time, in terms of geopolitical significance, it is currently behind middle Africa, the Middle East and the Indo China areas, but it is only behind a certain period of time.

When I see Japan wanting to sign coal agreements for 50 years, and investing not only in our energy, but in Prudhoe Bay energy, I think there is obviously a strategic significance to our north, and we should be paying attention to it, but not with a great massive force.

The Chairman: Well, thank you very much, Dr. Bell. Your contribution has been the last one in the current series, I believe, but by no means the least valuable.

Gen Bell: Thank you very much, Mr. Chairman. It has been a pleasure to be with the honourable senators.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

accéder au nord, de pouvoir nous déployer dans le nord, de pouvoir non seulement prouver notre souveraineté là et notre présence mais notre aptitude à nous occuper effectivement de cette région en période d'urgence internationale.

Les stratégies de sécurité nationale englobent tout à partir de la main-d'œuvre, de l'économie jusqu'aux finances etc. et par conséquent la disponibilité de ces ressources est importante pour l'alliance et pour nous-mêmes. Si nous connaissions un état d'urgence international, un ennemi éventuel pourrait tirer profit à détruire les ressources. Il pourrait également tirer un certain profit à nous forcer à effectuer un déploiement excessif dans ce secteur; mais il est tout à fait clair qu'avec cet important archipel, avec toutes ces ressources, avec les genres de communications maritimes que nous avons à notre disposition, et avec la difficulté possible que pourrait poser le terrain, nous devons éventuellement acquerir une plus grande capacité de déployer nos troupes dans le nord pour y évoluer efficacement. Je ne crois pas que nous ayions besoin d'y maintenir d'importantes forces, mais il nous faut des ressoruces au nord de Yellowknife. Nous avons besoins d'un sorte de base nordique.

L'utilisation efficace du système AWAC et de NORAD exiger que trois, quatre ou cinq des bases nordiques soient mises en disponibilité. Si le système AWAC doit être utilisé convenablement votre avion de chasse doit suivre le mouvement.

Je crois par conséquent que toute l'importance géopolitique et stratégique du nord exigera que nos plans de sécurité englobent cette région. Je ne serais pas disposé à dire en ce moment-ci quelles sont les ressources qui sont nécessaires. Mais nous devons envisager cette question avec beaucoup de sérieux.

Sur le plan du temps, de l'importance géopolitique, l'importance du nord à l'heure actuelle passe après celle de la Moyenne-Afrique, du Moyen-Orient et de l'Indochine, mais ce n'est que pour une période de temps.

Lorsque je vois l'empressement des Japonais pur signer des accords de 50 ans sur le charbon et investir non seulement dans notre énergie, mais dans l'énergie de Prudhoe Bay, je pense que notre nord présente de toute évidence une importance stratégique à laquelle nous devrions accorder toute notre attention, sans toutefois y déployer une force massive.

Le président: Bien, merci beaucoup monsieur Bell. Votre contribution a été la dernière de la série actuelle, je crois, mais nullement la moins précieuse.

Gen Bell: Merci beaucoup monsieur le président. C'est un plaisir de rencontrer les honorables sénateurs.

Le Comité ajourne ses travaux.

APPENDIX "ND-19"

CORRECTION TO A STATEMENT MADE AT THE 31 MARCH 1981 MEETING OF THE SENATE SUB-COMMITTEE ON DEFENCE

A correction is required to a statement made by BGen Cowan at the 31 March, 1981 meeting on the Reserve Forces. The statement was in response to a question by Senator Smith regarding 420 Air Reserve Squadron at Shearwater. BGen Cowan said that 420 Squadron in a reduced size would remain at Shearwater and that the next step was to authorize an air reserve augmentation at Summerside to support the squadron. The final decision had not been made at the time BGen Cowan briefed the Committee.

The final decision as expressed by the Minister in the House of Commons on 21 April, 1981, in response to a question by Mr. Forrestall is that 420 Air Reserve Squadron will be moved to Summerside from Shearwater and that the Department is studying establishing an air reserve augmentation flight at Shearwater.

APPENDICE «ND-19»

MODIFICATIONS À UNE DÉCLARATION FAITE LORS DE LA RÉUNION DU 31 MARS 1981 DU SOUS-COMITÉ DU SÉNAT SUR LA DÉFENSE NATIONALE

Une modification doit être apportée à la déclaration faite par le bgén Cowan lors de la réunion du 31 mars 1981 sur les Forces de réserve. Le bgén Cowan répondait alors à une question du Sénateur Smith, concernant le 420e Escadron de la Réserve aérienne à Shearwater. Il avait déclaré que le 420e Escadron, amputé d'une partie de ses effectifs, demeurerait à Shearwater, et que l'établissement à Summerside d'un groupe de renfort pour appuyer l'Escadron serait par la suite autorisé. La décision finale n'avait pas été prise lorsque le bgén Cowan s'est adressé au Comité.

La décision finale, comme elle a été exprimée par le Ministre à la Chambre des communes en réponse à une question de M. Forrestall, posée le 21 avril 1981, prévoit le transfert à Summerside du 420e Escadron de la Réserve aérienne et l'étude, par le Ministère, de l'établissement d'un groupe de renfort à Shearwater.

RESERVE FORCE STRENGTHS - 31 DECEMBER (1)

EFFECTIFS DE LA FORCE DE RESERVE - 31 DECEMBRE (1)

1930	52,000	1950	50,000
1931	55,000	1951	55,000
1932	53,000	1952	56,000
1933	55,000	1953	60,000
1934	55,000	1954	57,000
1935	51,000	1955	57,000
1936	50,000	1956	55,000
1937	47,000	1957	55,000
1938	47,000	1958	51,000
1939	54,000	1959	50,000
1940	58,000	1960	49,000
1941	100,000 +	1961	52,000
1942	100,000 +	1962	78,000
1943	100,000 +	1963	58,000
1944	100,000 +	1964	53,000
1945	100,000 +	1965	34,000
1946	70,000	1966	33,000
1947	40,000	1967	30,000
1948	35,000	1968	30,000
1949	40,000	1969	26,000
1970	22,000	1976	20,392
1971	20,000	1977	21,419
1972	18,000	1978	21,269

1973	18,325	1979	18,639
1974	18,612	1980	20,115
1975	20,832		

(1) Our records on the strength of the Reserve Force were kept in the graphic form prior to 1973. Therefore, the number of personnel can only be estimated to the closest thousand.

(1) Nos documents sur les effectifs de la Force de Reserve étaient tenus en forme graphique avant 1973. Par conséquant, les effectifs ne peuvent êtres estimés qu'au mille le plus près.

UNITES DE LANGUE FRANCAISE

FRENCH LANGUAGE UNITS

NOM NAME	ENDROIT LOCATION
BFC Valcartier	Valcartier
1er Commando aéroporté	Petawawa
Le Skeena	Halifax
Escadron du quartier général et des transmission, 5e Groupe-Brigade du Canada	Valcartier
5e Regiment d'artillerie légère du Canada	Valcartier
5e Régiment du génie du Canada	Valcartier
433e Escadron d'appui tactique	Bagotville
1er Bataillon, R22e R	Lahr
2e Bataillon, R22e R	Valcartier
3e Bataillon, R22e R	Valcartier
La musique du Royal 22e Régiment	Quebec
5e Ambulance de campagne	Valcartier
5e Bataillon des services du Canada	Valcartier
Détachement - Centre d'entraînement au combat	Valcartier
430e Escadron tactique d'hélicoptères	Valcartier
Ecole Technique des Forces Canadiennes	Saint-Jean
12e Régiment blindé du Canada	Valcartier

TOTAL - 17 units/unités

PARTICIPATION FRANCOPHONE (%)
(AS OF 30 SEP EACH YEAR)

FRANCOPHONE PARTICIPATION (%)
(AU 30 SEP CHAQUE ANNEE)

OFFICERS/ OFFICIERS	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981 (31 MAR)	CURRENT STRENGTH OF CANADIAN FORCES EFFECTIFS COURANTS DES FORCES CANADIENNES
GENERAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2
LIEUTENANT-GENERAL	0.0	0.0	0.0	14.2	14.2	12.5	25.0	25.0	42.8	42.8	7
MAJOR-GENERAL	11.5	12.5	11.5	12.0	18.5	20.8	12.5	19.0	13.0	13.0	23
BRIGADIER-GENERAL	5.5	12.6	17.2	21.0	20.5	20.5	18.9	16.6	16.6	16.6	77
COLONEL	8.7	9.9	9.6	9.7	11.1	11.4	11.0	11.2	11.2	11.4	320
LIEUTENANT-COLONEL	7.9	9.3	10.1	10.7	11.5	11.2	12.2	13.0	12.6	12.7	944
MAJOR	8.0	9.6	11.4	12.8	13.1	14.1	14.5	14.6	14.2	14.4	2,979
CAPTAIN/CAPITAINE	10.5	11.8	12.0	12.3	13.5	14.1	15.5	16.9	17.5	17.6	6,229
LIEUTENANT	17.5	23.9	24.0	26.0	24.9	25.2	23.5	23.6	25.3	24.8	2,318
OFFICER CADET/ ELEVE-OFFICIER	27.0	23.2	32.6	36.1	37.7	36.2	35.4	34.7	34.1	33.3	2,231
TOTAL	13.3	15.6	16.4	18.2	18.9	19.1	19.3	19.8	20.2	19.9	15,130

OTHER RANKS/ SOUS-OFFICIERS	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981 (31 MAR)	CURRENT STRENGTH OF CANADIAN FORCES EFFECTIFS COURANTS DES FORCES CANADIENNES
CHIEF WARRANT OFFICER/ ADJUDANT-CHEF	8.0	11.4	11.8	12.9	14.9	15.6	15.7	16.7	17.1	17.1	802
MASTER WARRANT OFFICER/ ADJUDANT-MAITRE	8.0	11.1	13.0	13.9	14.4	14.9	16.0	16.6	17.5	17.8	2,138
WARRANT OFFICER/ ADJUDANT	10.0	13.7	14.6	16.3	16.9	18.4	18.8	18.7	19.2	19.3	4,291
SERGEANT/SERGENT	12.0	15.4	17.4	17.9	18.6	19.2	20.0	20.5	21.3	21.6	9,855
MASTER CORPORAL/ CAPORAL-CHEF	N/A	17.7	19.1	19.8	19.9	20.6	20.7	21.6	23.0	23.7	11,122
CORPORAL/CAPORAL	17.0	20.1	20.5	21.6	23.4	25.4	26.6	28.1	28.8	29.1	14,114
PRIVATE/SOLDAT	35.0	37.1	36.7	35.6	33.6	32.2	32.1	31.7	32.1	32.8	21,842
TOTAL	19.1	21.9	22.8	23.7	24.1	25.1	25.4	25.8	26.6	27.1	64,164
GRAND TOTAL	18.1	20.7	21.6	22.6	23.1	24.0	24.2	24.7	25.3	25.7	79,294

ATTRITION BY RANK

FOR ANGLOPHONE AND FRANCOPHONE OFFICERS

FOR FISCAL YEAR 1980/81

ATTRITION PAR GRADE

DES OFFICIERS ANGLOPHONES ET FRANCOPHONES

POUR L'ANNEE FISCALE 1980/81

	ANGLOPHONE		FRANCOPHONE	
RANK/GRADE	RELEASES/LIBERATIONS (1)	% (2)	RELEASES/LIBERATIONS (1)	% (2)
GENERAL	12	13.5	1	5.0
COLONEL	26	9.3	8	22.2
LIEUTENANT-COLONEL	68	8.5	9	7.5
MAJOR	169	6.6	24	5.7
CAPTAIN/CAPITAINE	366	7.1	83	7.8
LIEUTENANT	53	3.7	21	4.5
SECOND LIEUTENANT/ SOUS-LIEUTENANT	72	20.3	12	16.9
OFFICER CADET/ ELEVE-OFFICIER	328	23.7	249	33.9
TOTAL OFFICERS/ TOTAL OFFICIERS	1,094	9.1	407	13.9
TOTAL ANGLOPHONE/FRANCOPHONE	1,501		10.0%	
TOTAL CANADIAN FORCES/FORCES CANADIENNES	11,014		13.6%	

NOTES

(1) RELEASES/ LIBERATIONS: actual number of anglophone and francophone personnel released in each rank during fiscal year 1980/81.

le nombre de personnes anglophones et francophones libérées dans chaque grade durant l'année fiscale 1980/81.

(2) PERCENTAGE(%)/ POURCENTAGE(%): ratio of the number of releases to the average anglophone and francophone personnel strength for each rank during fiscal year 1980/81.

rapport du nombre de libérations sur la moyenne des effectifs anglophones et francophones pour chaque grade durant l'année fiscale 1980/81.

ATTRITION BY RANK

FOR ANGLOPHONE AND FRANCOPHONE OTHER RANKS

FOR FISCAL YEAR 1980/81

ATTRITION PAR GRADE

DES SOUS-OFFICIERS ANGLOPHONES ET FRANCOPHONES

POUR L'ANNEE FISCALE 1980/81

	ANGLOPHONE		FRANCOPHONE	
RANK/GRADE	RELEASES/LIBERATIONS (1)	% (2)	RELEASES/LIBERATIONS (1)	% (2)
CHIEF WARRANT OFFICER/ ADJUDANT-CHEF	108	16.0	23	17.1
MASTER WARRANT OFFICER/ ADJUDANT-MAITRE	256	14.7	36	10.1
WARRANT OFFICER/ ADJUDANT	404	11.7	76	9.3
SERGEANT/SERGENT	765	9.8	141	6.9
MASTER CORPORAL/ CAPORAL-CHEF	622	7.1	145	5.8
CORPORAL/CAPORAL	1,002	9.5	359	8.6
PRIVATE/SOLDAT	3,661	25.7	1,915	28.7
TOTAL OTHER RANKS/ TOTAL SOUS-OFFICIERS	6,818	14.4	2,695	16.1
TOTAL ANGLOPHONE/FRANCOPHONE	9,513		14.9%	
TOTAL CANADIAN FORCES/FORCES CANADIENNES	11,014		13.6%	

NOTES (SEE ATTACHED NOTES/VOIR NOTES ANNEXEES)

NOTES

(1) RELEASES/
LIBERATIONS: actual number of anglophone and francopnone personnel released in each rank during fiscal year 1980/81.

le nombre de personnes anglophones et francophones libérées dans chaque grade durant l'année fiscale 1980/81.

(2) PERCENTAGE(%)/
POURCENTAGE(%): ratio of the number of releases to the average anglophone and francophone personnel strength for each rank during fiscal year 1980/81.

rapport du nombre de libérations sur la moyenne des effectifs anglophones et francophones pour chaque grade durant l'année fiscale 1980/81.

ATTRITION BY PROVINCE

FOR ANGLOPHONE AND FRANCOPHONE OFFICERS

FOR FISCAL YEAR 1980/81

ATTRITION PAR PROVINCE

DES OFFICIERS ANGLOPHONES ET FRANCOPHONES

POUR L'ANNEE FISCALE 1980/81

	ANGLOPHONE		FRANCOPHONE	
PROVINCE	RELEASES/LIBERATIONS (1)	% (2)	RELEASES/LIBERATIONS (1)	% (2)
NEWFOUNDLAND/ TERRE-NEUVE	2	2.5	0	0.0
PRINCE EDWARD ISLAND/ ILE-DU-PRINCE-EDOUARD	6	4.4	1	6.6
NOVA SCOTIA/ NOUVELLE-ECOSSE	96	6.2	7	3.9
NEW BRUNSWICK/ NOUVEAU-BRUNSWICK	44	8.5	24	22.2
QUEBEC	62	11.2	197	15.8
ONTARIO	368	8.1	74	9.4
MANITOBA	95	12.3	23	26.7
SASKATCHEWAN	26	6.5	4	5.6
ALBERTA	64	7.4	5	6.1
BRITISH COLUMBIA/ COLOMBIE BRITANNIQUE	294	20.4(3)	66	39.2(3)
OTHER/AUTRES	37	3.1	6	3.3
TOTAL OFFICERS/ TOTAL OFFICIERS	1,094	9.1	407	13.9
TOTAL ANGLOPHONES/FRANCOPHONES	1,501		10.0%	
TOTAL CANADIAN FORCES/FORCES CANADIENNES	11,014		13.6%	

NOTES (SEE ATTACHED NOTES/VOIR NOTES ANNEXEES)

NOTES

(1) RELEASES/
LIBERATIONS: actual number of anglophone and francophone personnel released in each province during fiscal year 1980/81.

le nombre de personnes anglophones et francophones libérées dans chaque province durant l'année fiscale 1980/81.

(2) PERCENTAGE(%)/
POURCENTAGE(%): ratio of the number of releases to the average anglophone and francophone personnel strength for each province for fiscal year 1980/81.

rapport du nombre de libérations sur la moyenne des effectifs anglophones et francophones pour chaque province durant l'année fiscale 1980/81.

(3) BRITISH COLUMBIA/
COLOMBIE BRITANNIQUE: British Columbia is the site of the Canadian Forces Officer Candidate School where attrition is normally high. This explains the high rates shown in that province.

La Colombie Britannique loge l'Ecole des Aspirants-officiers des Forces canadiennes où l'attrition est normalement élevée. Ce qui explique les haut taux d'attrition dans cette province.

ATTRITION BY PROVINCE

FOR ANGLOPHONE AND FRANCOPHONE OTHER RANKS

FOR FISCAL YEAR 1980/81

ATTRITION PAR PROVINCE

DES SOUS-OFFICIERS ANGLOPHONES ET FRANCOPHONES

POUR L'ANNEE FISCAL 1980/81

	ANGLOPHONE		FRANCOPHONE	
PROVINCE	RELEASES/LIBERATIONS (1)	% (2)	RELEASES/LIBERATIONS (1)	% (2)
NEW FOUNDLAND/ TERRE-NEUVE	59	8.2	5	7.4
PRINCE EDWARD ISLAND/ ILE-DU-PRINCE-EDOUARD	48	6.9	9	7.9
NOVA SCOTIA/ NOUVELLE-ECOSSE	2,004	21.8(3)	266	19.0
NEW BRUNSWICK/ NOUVEAU-BRUNSWICK	312	9.8	42	9.9
QUEBEC	68	12.9	1,662	20.1(3)
ONTARIO	1,591	11.7	356	11.0
MANITOBA	377	13.7	27	9.5
SASKATCHEWAN	144	13.8	21	14.2
ALBERTA	1,140	21.0	120	17.5
BRITISH COLUMBIA/ COLOMBIE BRITANNIQUE	871	14.9	116	17.0
OTHERS/AUTRES	204	4.9	71	5.0
TOTAL OTHER RANKS/ TOTAL SOUS-OFFICIERS	6,818	14.4	2,695	16.1
TOTAL ANGLOPHONES/FRANCOPHONES	9,513		14.9%	
TOTAL CANADIAN FORCES/FORCES CANADIENNES	11,014		13.6%	

NOTES (SEE ATTACHED NOTES/VOIR NOTES ANNEXEES)

NOTES

(1) RELEASES/
LIBERATIONS: actual number of anglophone and francophone personnel released in each province during fiscal year 1980/81.

le nombre de personnes anglophones et francophones libérées dans chaque province durant l'année fiscale 1980/81.

(2) PERCENTAGE(%)/
POURCENTAGE(%): ratio of the numbers of releases to the average anglophone and francophone personnel strength for each province for fiscal year 1980/81.

rapport du nombre de libérations sur la moyenne des effectifs anglophones et francophones pour chaque province durant l'année fiscale 1980/81.

(3) Nova Scotia and Quebec are the sites of the Canadian Forces Recruit Schools for anglophone and francophone Other Ranks respectively. The high attrition rates in those schools explain the higher percentages shown.

La Nouvelle-Ecosse et Québec logent les Ecoles des recrues des Forces canadiennes pour les sous-officiers anglophones et francophones respectivement. Les haut taux d'attrition à ces écoles explique les pourcentages élevés.

DESIGNATED BILINGUAL POSITIONS FILLED 31 MARCH 1981

POSTES DESIGNES BILINGUES REMPLIS 31 MARS 1981

RANK/GRADE	POSITIONS/POSTES			
	ESTABLISHED/ ETABLIS	DESIGNATED BILINGUAL/ DESIGNES BILINGUES		
		TOTAL	FILLED/ REMPLIS	PERCENTAGE/ POURCENTAGE
GENERAL	2	1	1	100.0
LIEUTENANT-GENERAL	8	4	2	50.0
MAJOR-GENERAL	21	12	3	25.0
BRIGADIER-GENERAL	73	27	10	37.0
COLONEL	318	115	40	34.7
LIEUTENANT-COLONEL	950	303	108	35.6
MAJOR	3,026	736	297	40.3
CAPTAIN/CAPITAINE	5,564	1,249	497	39.7
LIEUTENANT AND/ET OFFICER CADET/ ELEVE-OFFICIER	3,347	530	232	43.7
TOTAL OFFICERS/ TOTAL OFFICIERS	13,309	2,977	1,190	39.9
CHIEF WARRANT OFFICER/ ADJUDANT-CHEF	789	173	70	40.4
MASTER WARRANT OFFICER/ ADJUDANT-MAITRE	2,155	386	151	39.1
WARRANT OFFICER/ ADJUDANT	4,399	750	306	40.8
SERGEANT/SERGENT	9,998	1,762	724	41.0
MASTER CORPORAL/ CAPORAL-CHEF	11,441	1,724	572	33.1
CORPORAL/CAPORAL	8,843	986	288	29.2
PRIVATE/SOLDAT	29,481	983	240	24.4
TOTAL OTHER RANKS/ TOTAL SOUS-OFFICIERS	67,106	6,764	2,351	34.7
TOTAL CANADIAN FORCES/ TOTAL FORCES CANADIENNES	80,415	9,741	3,541	36.3

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

MORNING MEETING

From the Department of National Defence:

LGen H. A. Carswell, Assistant Deputy Minister (Personnel);

BGen J. Williams, Director General, Manpower Utilization;

Col R. L. Mortimer, Director, Military Manpower Distribution.

AFTERNOON MEETING

BGen George G. Bell (Ret.), Toronto, Ontario.

RÉUNION DE L'AVANT-MIDI

Du ministère de la Défense nationale:

LGen H. A. Carswell, sous-ministre adjoint (Personnel);

BGen J. Williams, directeur général—Utilisation de effectifs;

Col R. L. Mortimer, directeur, Répartition des effectif militaires.

RÉUNION DE L'APRÈS-MIDI

BGen George G. Bell (ret.), Toronto (Ontario).

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publications



First Session
Thirty-second Parliament, 1980-82

SENATE OF CANADA

Standing Senate Committee on Foreign Affairs

Proceedings of the Subcommittee on

National Defence

Chairman:
The Honourable PAUL C. LAFOND

Wednesday, February 10, 1982

Issue No. 20

REPORT OF THE COMMITTEE

entitled:
Manpower in Canada's Armed Forces

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1982

SÉNAT DU CANADA

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères

Délibérations du sous-comité sur la

Défense nationale

Président:
L'honorable PAUL C. LAFOND

Le mercredi 10 février 1982

Fascicule nº 20

RAPPORT DU COMITÉ

intitulé:
Les effectifs des Forces armées canadiennes

29939—1

THE SUBCOMMITTEE ON
NATIONAL DEFENCE

The Honourable Paul C. Lafond, *Chairman*
The Honourable Jack Marshall, *Deputy Chairman*

and

The Honourable Senators:

Buckwold	Neiman
*Flynn	*Perrault
Hicks	Roblin
Langlois	Smith
McElman	Thompson
Molgat	van Roggen
Molson	Yuzyk—(14)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE SOUS-COMITÉ SUR LA
DÉFENSE NATIONALE

Président: L'honorable Paul C. Lafond
Vice-président: L'honorable Jack Marshall

et

Les honorables sénateurs:

Buckwold	Neiman
*Flynn	*Perrault
Hicks	Roblin
Langlois	Smith
McElman	Thompson
Molgat	van Roggen
Molson	Yuzyk—(14)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, May 14, 1980:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator van Roggen moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence.

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 mai 1980:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Thursday, June 12, 1980:

"Pursuant to Rule 77(4) of the Rules of the Senate, the Honourable Senator Lafond moved, seconded by the Honourable Senator Stanbury:

"That a Subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to be known as the Subcommittee on National Defence, be appointed;

That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence; and

That the Subcommittee be composed of the Honourable Senators Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen and Yuzyk."

Extrait des Procès-verbaux du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, le jeudi 12 juin 1980:

«Conformément à l'article 77(4) du Règlement du Sénat l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury:

«Que soit créé un sous-comité du comité sénatorial permanent des affaires étrangères qui porterait le nom de sous-comité sur la défense nationale;

Que le sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant; et

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen et Yuzyk.»

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Wednesday, February 10, 1982

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs which was authorized to hear evidence and to consider matters relating to national defence, has the honour to present the following report:

In accordance with its Order of Reference of Wednesday, May 14, 1980, your Committee assigned the responsibility of hearing evidence on and to consider matters relating to national defence to a Sub-Committee consisting of 17 members.

The Sub-Committee on National Defence has submitted its report to the Committee. The text of the report reads as follows:

RAPPORT DU COMITÉ

Le mercredi 10 février 1982

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères chargé d'entendre les témoignages et d'étudier les questions concernant la défense nationale a l'honneur de présenter le rapport suivant:

Conformément à son Ordre de renvoi du mercredi 14 mai 1980, votre Comité a délégué à un sous-comité, composé de 17 membres, la responsabilité d'entendre les témoignages et d'étudier les questions concernant la défense nationale.

Le sous-comité de la défense nationale a soumis son rapport à votre Comité. Le rapport se lit comme suit:

FIRST REPORT
of the Sub-committee on
NATIONAL DEFENCE
of the Standing Senate Committee
on Foreign Affairs

Manpower in Canada's Armed Forces

JANUARY 1982

Contents

	Page
Summary of conclusions and recommendations	ix
Foreword	xiii
List of abbreviations and definitions	xv
Introduction	1
Outline of the Sub-committee's work	3
Some basic questions	5
Overall manning levels	9
Current shortages: Regular Force	9
War-authorized strength	10
Military viability	11
Manning the commands and other sectors	13
Canadian Forces Europe	13
Mobile Command	16
Regular troops available in Canada	18
The future of the CAST commitment	19
War-authorized strength — revitalization of the Reserves	20
Mobile Command in the 1980s	22
Maritime Command	24
Air Command	26
Communication Command	29
Canadian Forces Training System	29
Other military organizations and groups	29
The Canadian Rangers	30
The Cadets and youth programmes	30
Personnel problems	33
Recruitment, training, retention, attrition and structure	33
Bilingualism in the armed forces	37
The role of women	37
The Charter of Rights and Freedoms and the armed forces	38
The Canadian Forces in the future	41
Financial implications of the Sub-committee's recommendations	43
Appendix A: List of persons heard by the Sub-committee	47

Summary of Conclusions and Recommendations

1. The Sub-committee recommends that a new White Paper on National Defence be undertaken immediately. This should assess manpower and other military requirements against our commitments to collective defence and include a careful examination of the principal military threats to Canada, such as the danger that this country could be exposed to the direct effects on the Canadian population and territory of thermonuclear exchanges between the United States and the Soviet Union. (page 7)

2. The Sub-committee believes and recommends that military viability — that is to say the capacity to execute competently the military tasks which are demanded of them — remain the essential criterion for judging the operations of the armed forces. (page 12)

3. The Sub-committee recommends that a NATO exercise including an augmentation operation should be undertaken at an early date. It views this as an essential first step towards recasting Canada's contribution to NATO. (page 14)

4. The Sub-committee recommends an increase in Canadian troop levels in Europe, initially to 7,800 and subsequently to about 10,000. The target date for transferring the 2,400 land augmentation personnel to Central Europe would be 1985, with the additional increase in 1987. (page 16)

5. The Sub-committee recommends that Mobile Command should have enough regular troops available at all times to carry out the domestic tasks now assigned to the European-augmentation personnel and the CAST force. An additional 6,400 Regulars should be recruited for Mobile Command, of which 2,400 would be transferred to Europe by 1985 as recommended earlier by the Sub-committee. (page 19)

6. The Sub-committee recommends that the Canadian government should initiate at an early date, in conjunction with SACEUR and our NATO allies, a review of the CAST commitment, to determine whether this constitutes the best possible use of Canada's limited military manpower and resources. (page 20)

7. The Sub-committee recommends that the Regular Force component of Mobile Command should be increased as follows:

MOBILE COMMAND : REGULAR FORCE		
Increase from 1981 to 1985		
Current strength	16,000	
Make up current shortage	2,500	
TOTAL 1985		18,500
Increase from 1985 to 1987		
To cover CAST's domestic duties and the extra rotational needs of a larger force in Europe	4,000	
TOTAL 1987		22,500

(page 22)

8. The Sub-committee recommends a complete overhaul of the Militia and the Supplementary Reserve and their dedication to specific tasks fitting their own characteristics. The importance of the Militia regiments and other units should be recognized, and the Militia should be assured that it will be employed mainly by units, so as to strengthen morale and guarantee that as many of its 16,000 members as possible can be utilized in an emergency. A major re-equipment programme for the Militia should also be launched. The Supplementary Reserve should be provided with some minimal training and mobilization arrangements. The government should also examine the question of establishing new Reserve formations, such as a small Standing Reserve Force mainly for territorial defence in the North and elsewhere, and a Ready Reserve for rapid reinforcement of Canadian forces overseas. (page 24)

9. The Sub-committee recommends that, as a first step, the roles and requirements of Maritime Command should be re-examined and clarified. There should be no increase in the Command's manpower until there are new ships and equipment to be manned. The immediate goal should be to make up current shortages in recognized requirements. (page 26)

10. The Sub-committee further recommends closer integration of naval operations between Maritime Command and other agencies with maritime vessels, such as the Department of Fisheries and Oceans, the Department of Transport (the Coast Guard), and the Royal Canadian Mounted Police. It also recommends that plans should be developed for full integration of Canadian sea operations in times of hostility. (page 26)

11. The Sub-committee recommends that the Canadian Forces carry out an exercise of defence capabilities, including air transport capacities, in Northern and coastal frontier regions. It further recommends that any deficiencies revealed by such an exercise should be made good as soon as possible. (page 28)

12. The Sub-committee recommends that, as is the case with Maritime Command, there should be no increase in Air Command's manpower until there are more aircraft in service or other additional materiel to be manned. The immediate goal should be to make up current shortages in recognized requirements. (page 29)

13. The Sub-committee recommends that the Canadian Forces Training System should be expanded immediately, to permit the armed forces to meet fluctuations in enrollment, face high attrition rates and recruit additional personnel. Expansion would also help to ensure that the training system has readily available adequate cadres to move into high gear without depleting combat forces should mobilization have to take place. (page 29)

14. The Sub-committee recommends that the cadet movement, in view of its great contribution to Canadian youth, should be given fuller recognition and all possible material and moral support by the government and the people of Canada. Everyone should bear in mind the great services the movement performs in forming good citizens, developing qualities of leadership and discipline, and encouraging positive attitudes towards enrollment in the armed forces. (page 30)

15. The Sub-committee recommends that combat-readiness should be re-emphasized as the fundamental criterion for the armed forces. The Sub-committee also recommends much greater co-ordination and consultation between the defence staff and the operational commands. The new White Paper should address itself, among other things, to the question of defence organization. (page 36)

16. The Sub-committee recommends that DND urgently package its requirements for exemptions from the Charter of Rights and Freedoms, and draft such consequential amendments to the National Defence Act as

may be necessary. The Minister of National Defence should then present those amendments to government and Parliament for serious and prompt consideration. (page 39)

Foreword

In the late 1970's several members of the Senate who had been closely associated with the North Atlantic Parliamentary Association, notably the late Senator A.H. McDonald, developed the view that Parliament for quite some time had shown little interest in and support for Canada's Armed Forces and that unfortunately this attitude was becoming prevalent in the Canadian public. The Senate having among its members many former service persons from all three services seemed the indicated Chamber to undertake a review and assess of all aspects of our armed forces.

The Senate accepted the proposition and the Sub-committee was constituted in June 1980. It held its first hearing in October 1980. It began its work with a general review of the activities of the armed forces and then concentrated its attention on the manpower aspect, one of the most crucial issues now facing the Armed Forces. The Department of National Defence is also giving priority to manpower at the present time.

In attempting to develop findings about manpower, the Sub-committee had to survey the whole of the defence field. Realistic answers on manpower would not otherwise have been possible.

Parliament has not attempted a broad general survey of Canada's defence activities since 1972. This initial report constitutes an essential first step towards in-depth analysis of specific aspects of defence matters such as an examination of present materiel (inventories, acquisitions, planning, major items of equipment, the effects of technology, etc.), the condition of defence installations, budgets, the state of the commands, continental defence, the surveillance and control of the national territory, intelligence gathering and policy options for the future.

Using this report as a basis, the Sub-committee would wish to proceed in 1982 to other studies on defence questions. It hopes this report will serve as a frame of reference for other committees or groups working in the defence area. The views and analyses contained here should also serve as a basis in the formulation of the urgently requested new defence White Paper.

The Sub-committee wishes to express its gratitude to the Minister of National Defence, the Honourable J. Gilles Lamontagne, P.C., M.P., the Chief of the Defence Staff, General R.M. Withers and their senior and other officials for their valuable and forthcoming assistance to the Sub-committee in its undertaking; also to witnesses no longer associated with the armed services who so readily responded to our invitation to share their views.

The Sub-committee wishes to express its appreciation to Mr. Patrick Savoie, the Clerk of the Sub-committee, to Mr. Roger Hill, Deputy Director of the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade, who so competently organized our programme and research, and to the Director of the Centre, Mr. Peter C. Dobell, for his wise counsel.

List of Abbreviations and Definitions

ACE Mobile Force	Allied Command Europe Mobile Force
ADM	Assistant Deputy Minister
ASW	Anti-Submarine Warfare
AWACS	Airborne Warning and Command Systems
CAST	The Canadian Air-Sea Transportable force committed for use in North Norway
CF-18	The Hornet New Fighter Aircraft
CFE	Canadian Forces Europe
Class C Reserves	Reserve personnel who serve with the Regular Force for periods of up to one year
CMR	Collège militaire royal de Saint-Jean
DDH 280 destroyers	Helicopter-equipped destroyers of the 280 class
DND	Department of National Defence
GNP	Gross National Product
LOTREP	Land Operations Trade Re-Assignment Plan
NATO	The North Atlantic Treaty Organization
NORAD	The North American Air Defence Command. *(Since 12 May, 1981, this command has been designated the North American Aerospace Defence Command. However, the acronym remains unchanged).*
NCOs	Non-Commissioned Officers
NDHQ	National Defence Headquarters, in Ottawa
P O & M	Personnel, Operations and Maintenance
RMC	The Royal Military College in Kingston
ROCCS	Regional Operations Control Centers
SACEUR	The Supreme Allied Commander Europe *(The Commander of NATO forces in Europe)*
SAR	Search and Rescue

SS-20	Soviet Intermediate Range Ballistic Missiles with multiple warheads. *(There are over 200 of them and they pose a major military threat to Western Europe).*
UN	The United Nations Organization

Introduction

The Sub-committee believes that Canada's armed forces should be strong enough to meet this country's own needs and to enable it to make a significant contribution to the maintenance of peace and the search for international security. The world continues to pass through troubled times, requiring Canada and its allies to maintain adequate defences so as to uphold sovereign rights and to preserve a satisfactory international military balance.

Canada's pursuit of security cannot be undertaken in isolation. We need an association with the United States to provide for the defence of North America, and we must continue to participate in the Atlantic Alliance so long as there is danger to the security of Europe. Canada also has a long and distinguished record of contributing military units to United Nations peacekeeping forces and other international efforts to maintain world order.

Participation in alliances and other international security arrangements should not, however, be viewed as a reason to allow others to provide our security for us. This leads to a loss of respect and acceptability among the country's allies and associates, and can have serious repercussions on political and commercial relations. It could even lead to encroachments upon national sovereignty if Canada relied too heavily on its allies for the defence of its own territory.

Canada's efforts in the defence field should be commensurate with the country's economic strength, geographic size, strategic position and international obligations. Canada is far from being a superpower, but neither is it a small or weak state. It emerged as a major economic and military force during the Second World War and is now one of the world's leading industrialized countries. The population will soon pass twenty-five million, and there are good prospects for continuing economic development as the years proceed. This country certainly possesses the skills and industrial strength required to maintain an effective medium-sized military force.

Canada's military record is impressive and the Canadian Forces have maintained high standards of professionalism in war and peace. This should be given full recognition by the people and their government. Atti-

tudes towards the armed forces are vitally important. The Sub-committee believes that Canadians as a whole are proud of their armed forces and will support national policies designed to maintain and promote a reasonable military contribution to international peace and Canada's own security.

At the same time, the Sub-committee acknowledges that the government has many other pressing responsibilities in addition to national defence. Investments in the armed forces should not constitute too heavy a drain on the resources needed to promote economic development, maintain social services or carry out other important programmes, but should be in proportion to our international obligations and interests. The maintenance of effective armed forces should go hand in hand with efforts to develop Canada's foreign trade, promote economic development among the poorer nations of the world, and develop good relations with all members of the international community. While protecting itself and contributing to the various arrangements for collective security, Canada, together with its allies and all other nations, should continue to seek international peace and balanced reduction in global armaments.

These are the considerations which guided the Sub-committee in its enquiry into our armed forces' manpower. It set out to examine some of the basic questions underlying the manpower issue: overall manning levels; the manning of the commands and other sectors; personnel problems; and the kind of armed forces which Canada should develop during this decade.

Outline of the Sub-committee's Work

During 1980-81, the Sub-committee held a series of hearings on the current activities of the Canadian Forces and then focussed on the manpower question. The Minister of National Defence appeared before it, as did a number of senior military officers, officials and defence experts. The Sub-committee also authorized a modest level of research effort to help provide depth to its enquiries.

The general review of Canadian Forces' operations was carried out in the autumn of 1980, when the Sub-committee heard presentations by the Honourable J. Gilles Lamontagne, Minister of National Defence; General R.M. Withers, Chief of the Defence Staff; and other senior officers and officials. These briefings dealt with the overall situation and activities of the Canadian Forces and their efforts to carry out current defence commitments with respect to NORAD, NATO, UN peacekeeping missions, sovereignty surveillance and control, aid to the civil power and national development. The Sub-committee felt that the information provided during these meetings was most valuable as a base for conducting further enquiries.

Hearings on the manpower question began with a presentation by Mr. Nicholas Stethem, Executive Director, Strategic Analysis Group, Toronto, who discussed: "Defence — the human factor; manpower in the 1980's". Subsequent meetings up to Easter included hearings with the following private witnesses: Brigadier General S.V. Radley-Walters (Ret.) on "Current Defence Problems and their Manpower Implications"; Professor Philippe Garigue, Principal of Glendon College, York University, on "Recruiting, Education and Training of Military Personnel"; and Major General R.H. Rohmer, former Chief of Reserves, on "The Forces' Manpower Requirements and the Role of the Reserves." Lieutenant General H.A. Carswell, the Assistant Deputy Minister Personnel, and his senior officers also came to give the following briefings: "The Composition of the Forces and Established Manpower Requirements"; "Current Manning — Problems in the 1980s"; "Recruiting, Education and Training of Military Personnel"; "The Reserve Forces"; and "Forces' Personnel Policies for the 1980s".

After Easter, the Sub-Committee focussed on the manning of the commands and other key issues in the manpower field. It heard the following private witnesses: Lieutenant General J. Chouinard (Ret.) on "The Manning of Mobile Command"; RearAdmiral R.W. Timbrell (Ret.) on "Canada's Maritime Defence Requirements"; Lieutenant General G.A. MacKenzie (Ret.) on "The Manning of Air Command"; and Dr. George G. Bell, Vice President, Finance and Development, York University, and President of the Canadian Institute of Strategic Studies, on "Key Issues in the Manpower Area." The Sub-committee also heard the Judge Advocate General and the Deputy Judge Advocate General/Advisory on "The Effects of Human Rights Legislation on the Canadian Forces".

Some Basic Questions

At the outset of its enquiry, the Sub-committee recognized that consideration of armed forces' manpower would entail some examination of defence activities as a whole. Manpower levels must be assessed against the defence commitments the government has accepted or may accept, and the military tasks it has prescribed for the armed forces.

Canada's present defence commitments are well-enough known in their broad terms. They were carefully listed and described in the last White Paper on national defence, *Defence in the 70's*, published in 1971, and consist of the protection of Canada, joining in the defence of North America, participation in NATO and contributing to UN and similar peacekeeping missions.

The first of these commitments involves surveillance and control of Canadian territory, airspace and waters; aid to the civil power; assistance to the civil authorities such as participating in fisheries surveillance and ice reconnaissance operations; providing search and rescue services; and contributing to national development. The second requires close co-operation with the United States to counter direct military threats to this continent. Participation in NATO involves the stationing of land and air forces in Europe and the maintenance of sea, land and air forces in Canada which are committed to NATO. Canada's peacekeeping effort at present includes the provision of contingents to UN forces in Cyprus and the Middle East.

Defence commitments provide a broad framework for the pursuit of national policies, but they need to be translated into a series of specific military tasks if the armed forces are to carry them out. For example, surveillance of the Canadian Arctic includes periodic patrols by long-range aircraft, while participation in NATO includes such tasks as ground defence in Central Europe. The Canadian Forces at present have a total of fifty-five major military tasks, which were outlined to the Sub-committee in a confidential paper. They also carry out a great range of para-military and non-military tasks such as search and rescue and fighting forest fires, all of which make great demands on their time and resources. Whether these commitments and tasks are being carried out effectively requires further examination.

In the manpower field, the Sub-committee examined manning levels in the armed forces in general and then reviewed the situations in the main military commands. It based its assessment on three main criteria, which will now be described.

One gauge of performance is current shortages in the required peacetime military establishment which the government itself recognizes. These are indicated in the valuable data provided to the Sub-committee by the Department of National Defence, and are outlined in the next section of this report.

A second measure of performance is provided by a comparison of the war-authorized establishment and available manpower. The armed forces are expected to be able to field immediately a certain military establishment at the outbreak of hostilities, and the question is whether they have the trained troops available.

The third measure concerns military viability, i.e. whether the present peacetime and war-authorized establishments are capable of performing their prescribed military tasks in war and peace, as well as serving various diplomatic and other functions. Commands and units are modified over time in response to various pressures and may lose combat-readiness in the process.

This question of combat-readiness is crucial, since the utility of the armed forces depends on it. They must be ready to meet their commitments if war breaks out, and they need the manpower, equipment and other resources for this eventuality. Otherwise they have no *raison d'être* and are useful neither as a defence nor a deterrent.

A policy of bluff is not an alternative. It only amounts to self-delusion. In today's world, information about military forces is widely available, with the result that the main outlines of each country's capabilities are well-known by both its allies and its adversaries.

If commitments and tasks exceed manpower and resources, then either the defence effort should be increased or the tasks should be reduced. However, Canada's extensive territory, geographic position between the two superpowers and membership in NATO may in practice limit the scope for reductions. This country's defence effort is at present minimal and should be strengthened by the employment of some additional manpower, new equipment and other resources.

Commitments, tasks and manpower policies should also be modified to meet changing domestic and international circumstances. Canada's defence policies cannot continue indefinitely to be based on a White Paper which was published before the energy crisis, the Soviet invasion of Afghanistan, the deployment of SS-20 missiles and the emergence of popular

unrest in Poland. They should also take into account continued rapid changes in technology, for example with respect to surveillance satellites and other aerospace systems.

The Sub-committee recommends that a new White Paper on National Defence be undertaken immediately. This should assess manpower and other military requirements against our commitments to collective defence and include a careful examination of the principal military threats to Canada, such as the danger that this country could be exposed to the direct effects on the Canadian population and territory of thermonuclear exchanges between the United States and the Soviet Union.

Overall Manning Levels

Current shortages: Regular Force

The current manning situation is as follows:[1]

Recognized total requirement		83,400
Current manning Regular Force	80,100	
Class C Reserves	1,100	
Current number of Regulars	79,000	79,000
Current shortage of Regulars		4,400

While the government is increasing the armed forces each year to fill this gap, this is being done at the rate of only 400 men and women per year so that the 83,400 figure will not be attained until almost the end of the decade.

In the meantime, the Regulars are supplemented by about 1,100 Class C Reservists, who serve with the Regular Force for periods of up to one year. This enables the Forces to meet the establishment of approximately 80,100 person-years allocated by the government for the 1980-81 fiscal year.

Furthermore, even among the present number of Regulars, there are about 12,400 personnel undergoing training. These men and women are not currently available for active duty to carry out the assigned tasks of the armed forces.

Shortages of trained personnel in certain categories are a serious problem. Data provided by the Department of National Defence shows, for instance, that shortages in the present Regular Force include 170 pilots, 110 maritime engineers, 455 avionics technicians and 616 communications personnel.

[1] Throughout the report, figures on current manning levels are for 31 March 1981, as provided by the Department of National Defence during the Sub-committee hearings.

War-authorized strength

The Canadian Forces would require some 108,000 troops at the outbreak of a major conflict to meet their commitments for the first days of hostilities. This is a figure provided by the Department of National Defence and mentioned by other witnesses.

In theory, this requirement could be more than met by a combination of the Regulars and Reserves. The latter include approximately 16,000 Militia, 2,900 Naval Reserve, 1,000 Air Reserve, 1,500 Communications Reserve, 1,000 Rangers and 14,000 Supplementary Reserve.

However, there are serious questions about the current effectiveness of the Reserves owing to years of neglect, shortages of equipment, inadequate training, uncertainty about roles and the absence of a mobilization plan. If they were given sufficient resources and attention, they could play a major part in the national defence effort; but under current conditions, it is doubtful whether they could provide more than a few thousand trained troops in a crisis. Some witnesses argued that the Militia would not be able to supply more than 1,000-2,000 trained infantry for immediate use, and others noted that the Supplementary Reserve is at present little more than a list of names. The impression conveyed to the Sub-committee — and presumably to Canada's allies and adversaries — is that this country would probably find itself with a shortage of about 20,000 trained and effective troops if a general war broke out.

There are indications that the Minister and the Department of National Defence themselves recognize the urgent need to thoroughly overhaul and revitalize the reserves. The Minister has stated his intention to upgrade the Reserve Forces and the Department is carrying out an intensive mobilization study and considering other improvements, for example in the Supplementary Reserve. The House of Commons Standing Committee on External Affairs and National Defence is also now conducting an enquiry into the status of the Reserves. The Sub-committee welcomes all these developments: however, it also notes that good intentions about the Reserve Forces have been expressed on many occasions in the past. What is required now is action and the investment of time and resources.

Another problem to consider is what proportion of the war-authorized strength should be provided by the Regular Force. The government evidently believes that there should be at least 83,400 Regulars, since this is the level it is now working towards. In addition, there are questions relating to the 4,000 men of the CAST force -- the Canadian Air-Sea Transportable force committed to North Norway — and the 2,400 troops designated to augment Canadian Forces Europe. Both groups have duties in Canada as well as overseas, and several witnesses argued that additional

Regular troops are needed in Canada to cover the possibility that these 6,400 men might be sent to Europe. Others raised questions about the feasibility of the CAST commitment and the augmentation concept. These questions are examined later in this report.

Consideration must also be given to the reinforcement of Canadian Forces in Europe beyond currently committed levels, either to provide extra strength in a crisis or to replace casualties in wartime. The crucial question here is whether trained troops are available and could be mobilized and transported to Europe within the likely period of hostilities.

Military viability

A realistic appraisal of Canada's defence effort must enquire beyond the current manpower situation and the present war-authorized establishment and consider whether the various components of the armed forces are militarily viable. Whether they make sense, in relation to their commitments and tasks, in present circumstances, or will continue to make sense by the end of this decade, needs to be determined.

At the outset, one must recognize that defence postures are often determined by diplomatic and other non-military considerations as well as military ones. For example, the Canadian Forces carry out a whole range of para-military and non-military duties such as search and rescue, operating reception centres for refugees and assisting in disaster relief. Canadian participation in NORAD is designed to preserve Canada's sovereignty vis-à-vis the United States and other friendly powers as well as to provide some protection for North America; and Canada's commitments to Norway and the Central Front in Europe are often described as being both political and military. The CAST force is seen as a concrete expression of Canada's solidarity with Norway, while the Canadian Force in Europe provides assurances that Canada will participate in the collective defence of Western Europe if such should become necessary. Peacekeeping operations have very obvious diplomatic and political functions, such as providing ways for countries to avoid conflicts with their neighbours, or to withdraw from wars or other difficult situations without too much loss of prestige.

Canadian defence policy as a whole has been very heavily influenced by non-military considerations in recent years. For example, when the Canadian contingent in Europe was cut in half in 1969, this reflected the attitude of the government of the day towards NATO and that government's relatively optimistic view on East-West relations rather than any visible reduction in the Soviet military threat to Europe. Canada embarked on a re-equipment of the armed forces in the mid-1970s partly because it wished to maintain and improve relations with its allies, including trade

and other links with Western Europe. Now there are fears that the present re-equipment programmes may be tapered off long before they are completed owing to pressures on federal government finances and doubts in some circles about the usefulness of maintaining substantial military forces.

Whatever the political, financial and other influences which bear on the activities of the armed forces

The Sub-committee believes and recommends that military viability — that is to say the capacity to execute competently the military tasks which are demanded of them — remain the essential criterion for judging the operations of the armed forces.

Manning the Commands and Other Sectors

Canadian Forces Europe

Canadian Forces Europe is the only major command located overseas. Its full peacetime establishment consists of 5,400 Regulars, composed of 3,200 in Fourth Canadian Mechanized Brigade Group and 2,200 in First Canadian Air Group and CFE headquarters and support roles.[2] Augmentation of the land element — building up units in Europe to committed levels during a crisis period preceding hostilities — would add another 2,400 troops to the command and bring its full strength to 7,800. The command is presently supported by 1,300 Canadian and German civilians.

In wartime, Canadian Forces Europe would also receive reinforcements from Canada if the war lasted long enough and it was physically possible to move in these reinforcements. Their role would be to build up troop levels beyond the augmented level or to provide replacements for casualties.

Canadian Forces Europe is committed to one of the most likely areas of conflict, the Central Front in Europe. The force is politically important because it demonstrates that Canada stands by its commitment to participate in the collective defence of Europe. It is visible to Canada's allies in Europe, should serve to reassure Europeans about Canadian intentions and provides a tangible expression of Canada's continuing interest in European defence.

One of the major difficulties about Canadian Forces Europe concerns augmentation. A witness from DND noted that augmentation personnel are all in place in Canada, already identified and virtually ready to go in one or two days. However, other observers have expressed fears that a crisis preceding warfare might be a very short one, or else take place in the kind of political atmosphere which would make it difficult to augment troop levels or move to higher states of alert without aggravating the then existing delicate situation. Some of the testimony heard by the Sub-committee convinced it that augmentation is a very dubious proposition.

---

[2] First Canadian Air Group has approximately 800 personnel stationed in Europe.

The Sub-committee is gravely concerned that there might not be the time to carry out augmentation. For example, a conflict between NATO and the Warsaw Pact could start during the suppression of an uprising in Eastern Europe, as Soviet air forces pursued dissident air units fleeing into the West. This could lead to attacks on NATO airfields and then a rapidly escalating war. Canadian airfields in Europe could be bombed while Canadian transport flights into Germany were intercepted. Augmentation movements could be disrupted and Fourth Canadian Mechanized Brigade Group might have to go into action without the additional 2,400 troops it requires to operate as a self-supporting unit.

In other crisis situations, augmentation might be difficult to achieve because of the danger that this manoeuvre could be interpreted by the Soviet Union as provocation or interference. For example, a new Berlin crisis might demand calmness and resolute insistence on Western rights rather than troop movements which could be destabilizing. Alternatively, should there be domestic upheaval in the German Democratic Republic, or another Warsaw Pact state, the West might decide to refrain from augmenting its forces for fear of giving the Soviet Union a pretext for intervention. Yet, despite the best efforts of the West, crises of these kinds could conceivably escalate with extreme rapidity and lead to military action before Canada was able to augment its troops in Europe.

Canada has never carried out a full test of the augmentation operation. The Canadian Forces have never been authorized to try to assemble 2,400 men and fly them into Germany in a matter of a few days. Obviously aircraft would have to be available on very short notice and the Canadian bases in Lahr or elsewhere in Europe would have to cope with a massive influx of arrivals.

Augmentation seems an uncertain prospect at this time. It might prove completely impractical in various circumstances.

The Sub-committee recommends that a NATO exercise including an augmentation operation should be undertaken at an early date. It views this as an essential first step towards recasting Canada's contribution to NATO.

A second major question about the Canadian Forces in Europe concerns their military viability, even when augmented. The Fourth Canadian Mechanized Brigade Group is committed to a "strategic reserve" role in support of allied forces on the Central Front, but according to witnesses it is lacking necessary elements. It is missing components that are critical on the battlefield, they argued, and should have an additional infantry battalion and extra tank, artillery, signals and other units if it is to be a well-

balanced, effective fighting force. These witnesses favoured a Brigade Group of about 7,600 troops in peacetime plus a supporting Air Group at about the current level. To achieve this objective would require an increase of Canadian Forces Europe to about 10,000 men and women. This would represent a major shift in Canadian defence and foreign policy.

Such a move would signify that Canada has found it necessary to reassess East-West relations since it cut troop levels in Europe in 1969, and has come to the conclusion that present conditions call for new efforts in the defence field. It would indicate Canada's disappointment with the lack of progress towards real rapprochement in Europe.

Detente has been seriously weakened in recent years by the continued and unprecedented build-up of Soviet military power; Soviet expansionism and opportunism in Africa and elsewhere; the Soviet invasion and occupation of Afghanistan; and fears of mounting Soviet interest in the Persian Gulf, the principal source of Western oil supplies. The Polish situation also obliges the Western powers to maintain proper defences since it could lead to other upheavals in Eastern Europe, the use of armed force to suppress internal disorders there, and increased dangers of East-West conflict.

The Sub-committee believes that the hopes for a real rapprochement between East and West are now a long-term prospect at best, and that consequently Canada and the other NATO countries must give due attention to the military aspects of security so as to preserve a satisfactory balance. They must strengthen their armed forces where necessary so as to bolster international stability and provide incentives for arms control and similar negotiations. Canada should play its full part in this process, beginning with a decision to transform the Canadian force in Europe into a more viable military formation. This country should demonstrate that it is determined to make a really solid contribution to allied defences and ready to invest the necessary resources.

Increasing the Canadian forces in Europe to about 10,000 troops would not, of course, in itself, bring about a shift in the overall East-West military balance in Europe. However, the increase in Canadian military capability in Europe would be greater than the simple manpower figures appear to indicate, especially if the brigade group was well-equipped with a powerful array of modern weaponry. NATO would be provided with a strong, balanced military formation capable of sustained action, rather than an understrength body which is inadequate for its present role. Allied military commanders would almost certainly not view such a change as a negligible development.

In addition, the increase in Canadian troop levels would serve as a very clear demonstration of Canada's readiness to play a full part in sharing the

allied defence burden. It would encourage other alliance partners to maintain and strengthen their own defence efforts and thus enhance Western coherence and collective strength. It would also offset some of the criticism now being levelled at Canada for spending less than two percent of its Gross National Product on defence. As indicated in the chart below, all the NATO allies except Canada, Iceland and Luxembourg spend more than two percent of the Gross National Product on defence. Most spend between 3 and 5.5 percent. Canada is thirteenth among the allies in defence effort.

Maintaining an effective, well-equipped force in Europe would also enhance the perception of Canada's good faith among the European allies. It would give this country a stronger claim to be heard in consultations among the NATO allies and between East and West. This could strengthen Canada's hand in pressing for new initiatives on arms control and disarmament, while also yielding benefits in vital negotiations among allied countries on such questions as trade and energy.

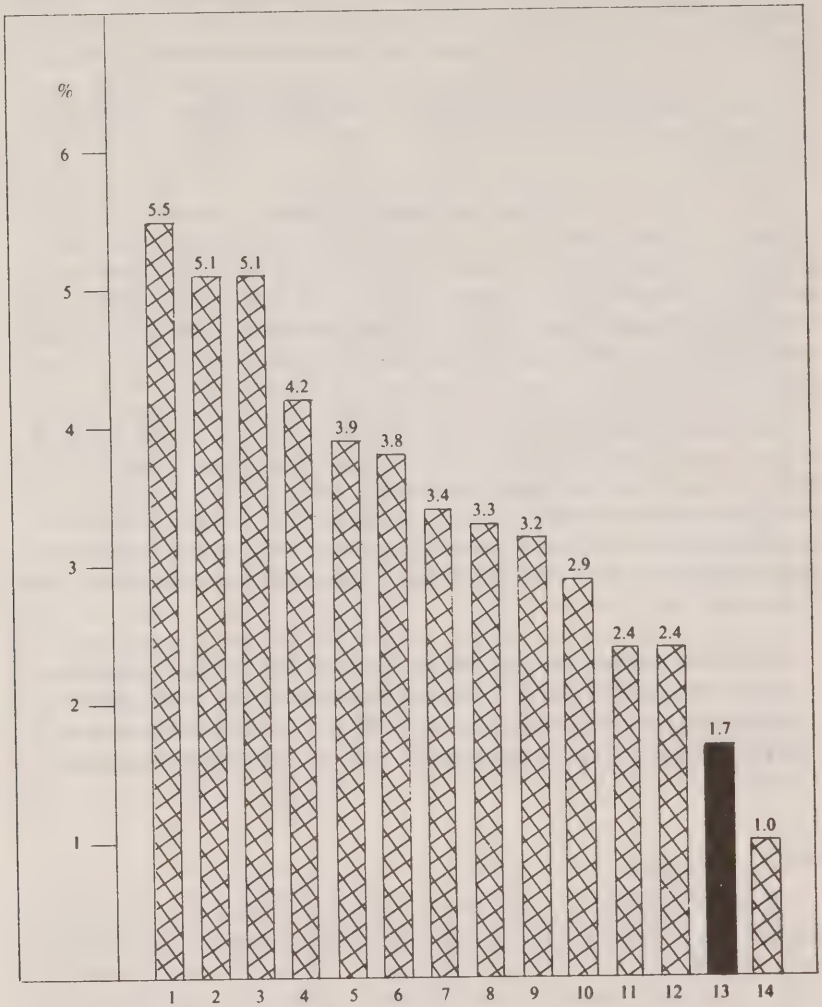
A further effect of increasing the Canadian Force in Europe would be to put Canada's entire defence effort on a much more solid and combat-oriented basis. Not only would the brigade group in Germany be greatly strengthened, but Mobile Command also would have enhanced importance as the provider of trained replacement units for rotational purposes. This question is discussed further in the next section of the report, on Mobile Command.

The Sub-committee recommends an increase in Canadian troop levels in Europe, initially to 7,800 and subsequently to about 10,000. The target date for transferring the 2,400 land augmentation personnel to Central Europe would be 1985, with the additional increase in 1987.

Mobile Command

Mobile Command is responsible for most of Canada's land forces. It is charged with providing augmentation and reinforcement troops for Fourth Canadian Mechanized Brigade Group in Germany; maintaining the CAST force for deployment to North Norway; keeping units in readiness for deployment to Europe as part of the ACE (Allied Command Europe) Mobile Force; providing troops for peace-keeping forces in Cyprus, the Middle East and elsewhere; ensuring the land defence of Canadian territory; carrying out duties related to the protection of Canada, including aid to the civil power; and assisting in national development through such activities as mapping, charting and bridge-building and airfield construction in the North. The Fourth Canadian Mechanized Brigade Group in

NATO COUNTRIES DEFENCE SPENDING PERCENTAGE OF GROSS NATIONAL PRODUCT



1. United States 2. United Kingdom 3. Greece 4. Turkey 5. France 6. Portugal

7. Netherlands 8. Germany 9. Belgium 10. Norway 11. Italy 12. Denmark

13. Canada 14. Luxembourg

Note: These figures are derived from a publication of the International Institute for Strategic Studies: "The Military Balance 1981-1982". All figures are from the year 1980. Iceland is not listed on the table because it has no armed forces.

Germany is the only major land combat element in the Canadian Forces which does not come under the direction of Mobile Command.

The active strength of Mobile Command at present is about 16,000 Regular troops and 16,000 Militia, supported by 4,600 civilians. Like the other military commands, Mobile Command could also draw to some degree on the Supplementary Reserve.

Mobile Command needs about 2,500 more Regulars to meet the requirements which the government itself recognizes. It should have another 1,300 trained troops at present, and will need to add about 1,200 more as the government implements current plans to increase the Regular Force to 83,400 men and women.[3]

Regular troops available in Canada

The pool of trained Regular combat troops available in Canada is very small. It includes the 2,400 augmentation troops and the 4,000 men of the CAST force, who are multiple-tasked, that is to say designated to go overseas in an emergency even though they have duties in Canada.

According to testimony before the Sub-committee, if the augmentation troops were sent to Europe, whether for the duration of a crisis or permanently, only about 6,000-7,000 trained combat personnel would remain in Canada. If the CAST force was sent to North Norway at the same time, the numbers would fall to about two battalion groups consisting of a total of 2,000-3,000 men.

These are the only combat troops the government would be certain to have in Canada to defend this country itself in a crisis. They would bear primary responsibility for defending coastal and Northern Canada, protecting vital installations across this country and providing aid to the civil power.

Yet each of these tasks could require several thousand trained combat personnel. For example, use of the armed forces to maintain internal security and aid the civil power has a long history in Canada. The numbers of troops required for this purpose alone can be very substantial, such as the 10,000 men involved in the 1970 FLQ crisis and the 16,000 service personnel required for the 1976 Summer Olympics. Most of the troops used in this way must be combat-ready and should be Regular personnel rather

[3] The 2,500 figure for the current shortage is an estimate, since unclassified figures are not available for the recognized requirements of the commands or the numbers of Class C Reservists in each command. However, the margin of error is not likely to be great, since overall figures are available for recognized requirements and Class C Reservists.

than Reserves, since professionalism and lengthy training are all-important in internal security work.

The Sub-committee recommends that Mobile Command should have enough regular troops available at all times to carry out the domestic tasks now assigned to the European-augmentation personnel and the CAST force. An additional 6,400 Regulars should be recruited for Mobile Command, of which 2,400 would be transferred to Europe by 1985 as recommended earlier by the Sub-committee.

The future of the CAST commitment

Following testimony about some of the transportation and other military problems facing the CAST force, the Sub-committee questions whether Canada should endeavour to improve the present force or seek alternative NATO tasks for its 4,000 men.

Doubts about the military viability of the force arose because of the time required to move it from Canada to North Norway and fears that a Soviet assault on Norway might be a massive one launched without much warning. One element of the CAST force consists of air-transportable and air-droppable units and has a fair prospect of reaching its forward positions before Soviet forces could occupy them. The remainder would be transported to North Norway by sea and has a much lower probability of reaching North Norway and its battle stations on time.

Another consideration relating to the CAST force is the fact that one of its battalion groups is also Canada's contribution to the ACE (Allied Command Europe) Mobile Force. This battalion group is stationed in Canada like the remainder of the CAST force, but would be flown into Denmark if Warsaw Pact forces attacked Denmark before Norway. The battalion group is supposed to be withdrawn from Denmark and transferred to North Norway with the rest of the CAST force, however, if a Soviet assault is subsequently launched on North Norway and the CAST force is able to reach the combat area.

The CAST and ACE Mobile commitments have substantial political significance as expressions of Canada's readiness to come to the defence of two important NATO allies, and the Canadian government would probably encounter strong objections from Norway and Denmark if it raised the question of relinquishing them. The Supreme Allied Commander Europe (SACEUR) and the other NATO powers would also have to be consulted about this question, and, unless Norwegian and Danish concerns could be met and new NATO tasks worked out for the CAST force which significantly strengthened allied defences, they would almost certainly object to any changes.

The Sub-committee recommends that the Canadian government should initiate at an early date, in conjunction with SACEUR and our NATO allies, a review of the CAST commitment, to determine whether this constitutes the best possible use of Canada's limited military manpower and resources.

War-authorized strength — revitalization of the Reserves

Another crucial issue facing Mobile Command is the attainment of war-authorized levels in a crisis. As indicated in previous sections of the report, this would require reliance on the Militia and parts of the Supplementary Reserve. *(see the table below, comparing Canada's Regular and Reserve Forces with those of the other NATO allies).*

NUMBERS OF CANADIAN AND OTHER NATO REGULAR AND RESERVE FORCES

(for 1979, in '000s personnel)

	Army	Navy	Air	Total Regular Forces	Forces as % of men 18 - 45	Estimated Primary Reservists	Para-Military forces
Greece	145.0	17.0	22.6	184.6	10.6	290.0	129.0
Turkey	470.0	45.0	51.0	566.0	6.7	425.0	120.0
Norway	20.0	9.0	10.0	39.0	5.0	245.0	—
France	326.8	70.3	103.7	509.3	4.7	350.0	85.4
United States	750.8	708.2	563.0	2,022.0	4.5	818.7	—
Belgium	62.3	4.4	20.1	86.8	4.5	54.4	16.3
Germany	335.2	36.5	106.0	495.0	3.9	755.0	20.0
Netherlands	75.0	16.9	19.0	114.8	3.8	171.0	8.2
Portugal	37.0	14.0	9.5	60.5	3.7	—	31.9
Italy	254.0	42.0	69.0	365.0	3.3	738.0	196.5
Denmark	21.4	6.1	7.2	34.7	3.3	154.3	—
United Kingdom	163.7	72.9	86.3	322.9	3.0	257.6	—
Canada	**29.3**	**14.2**	**36.5**	**80.0**	**1.5**	**19.1**	**—**
Luxembourg	0.7	—	—	0.7	0.9	—	0.4

Note: These figures are from *The Military Balance 1979-1980*, the last edition of this publication to include separate statistics on Army, Navy and Air personnel and The forces as a % of men 18-45. The 1981 figures for Total Regular Forces are contained in *The Military Balance 1981-1982* and are in most cases very similar to those for 1979.

The Sub-committee's examination of the Militia and other Reserve Forces was relatively limited, because this year's study was concerned with the manpower situation in the armed forces as a whole. Also, the Sub-committee was aware that the House of Commons Standing Committee on External Affairs and National Defence would be conducting an in-depth analysis of the Reserve Forces, and it did not wish to duplicate this activity. However, the testimony which the Sub-committee did hear on this question was enough to convince it that the Reserve Forces are suffering from some very serious problems which make it difficult for them to contribute to the overall effectiveness of the armed forces in a way that they should.

It was suggested to the Sub-committee that the government and senior military officers have very little regard for the Reserve Forces and are not clear as to how they would utilize them in a crisis. There is no immediate reaction plan to specify what the various military units, including the Reserves, should do in an emergency, one witness said; and consequently the Reserves suffer from the lack of a sense of purpose and low morale. This is made worse by shortages of equipment, facilities and resources for training, and by a range of other problems including high turn-over of personnel, a very inadequate budget and a tendency to subordinate the Reserves to the requirements of the Regular Force.

So far as the Militia in particular is concerned, the general impression conveyed to the Sub-committee was that of an organization which is unsure of its roles and suffering from serious deficiencies with respect to equipment and training. Militiamen have complained that their force lacks clear objectives fitting its own character and traditions and argued that it has now become a mere source of skilled manpower for the Regular Force. They fear that the Militia's real purpose today is to be ready to squeeze out a few hundred trained personnel in a crisis.

If this is so, the Militia will not be able to make the contribution it should to the attainment of war-authorized levels in a crisis. An article in the Winter 1978/79 edition of the *Canadian Defence Quarterly* showed that, of the 5,817 infantrymen in the Militia at that time, only 647 would be available for augmenting the Regular Force. The remainder consisted of recruits, those attending school, female personnel, under-age people, non-effectives or those working in essential occupations.

The Supplementary Reserve, for its part, is simply a list of names of former Regular or Reserve service personnel who have indicated that they would be ready to serve again in a crisis. The majority have served with the armed forces in the last five years, but most have undergone no military training since then and some may now be physically or otherwise unfit for service. The Department of National Defence is now aiming to revital-

ize the Supplementary Reserve, but at present there are no specific procedures for mobilizing this Reserve on the outbreak of hostilities, and it is doubtful whether it would make much of a contribution to the attainment of war-authorized manpower levels.

In addition to having enough Regular and Reserve personnel to meet present war-authorized requirements, Mobile Command must be able to draw on some surplus of trained manpower for reinforcement purposes. This would be necessary if a war in Europe continued beyond the initial stage of a week or so. Such reinforcements could be provided by Militia units, the Supplementary Reserve or new reserve formations such as a Standing Reserve Force or a Ready Reserve. Present capabilities might be improved if the Department of National Defence effectively implements a New Development Plan intended to rejuvenate the reserve forces by requiring Regular Force personnel to join the reserves for a period on release from their units. Trained personnel in various industries and professions could also be listed, so that they could be called on if necessary should a major conflict be imminent.

Mobile Command in the 1980's

In light of the considerations discussed in the preceding sections of this chapter,

The Sub-committee recommends that the Regular Force component of Mobile Command should be increased as follows:

MOBILE COMMAND : REGULAR FORCE		
Increase from 1981 to 1985		
Current strength	**16,000**	
Make up current shortage	**2,500**	
TOTAL 1985		**18,500**
Increase from 1985 to 1987		
To cover CAST's domestic duties and the extra rotational needs of a larger force in Europe	**4,000**	
TOTAL 1987		**22,500**

This assumes that the 2,400 European-augmentation troops, now under Mobile Command, would be transferred to Germany and that 2,400 new Regular troops would replace them in Canada.

Increasing Mobile Command in this way would have the added advantage of providing extra rotational possibilities for Canadian troops overseas. Mobile Command should have a total strength of about 22,500 in the future for the following reasons:

A. Increasing the Fourth Canadian Mechanized Brigade Group to 7,600 troops as recommended earlier will require approximately 15,200 positions in Mobile Command for their rotation (to allow units six years in Canada for each three years in Europe);

B. Canada is likely to continue making the same contribution to peacekeeping as in the past ten years, so that 600 to 2,000 Mobile Command troops will be deployed overseas with peacekeeping missions. One battalion might be retrieved if the operation in Cyprus ends in the near future. However, it seems safe to assume that other peacekeeping responsibilities will be accepted and that Canada's contribution in this field will remain at current, or higher, levels;

C. Mobile Command should have another 1,200 to 4,000 positions for the rotation of the peacekeeping units;

D. Mobile Command also has to maintain a complex of permanent bases in Canada. About 3,000 — 4,000 specialized support personnel are employed in this duty and are not normally rotated out of Canada with the operational units;

E. The total manpower requirement of Mobile Command, seen from the rotational perspective, is the sum of the figures listed above, i.e., at least 20,000 and possibly as high as 25,200 positions.

One should note that this rotational question affects the suggestion which is sometimes made for a simple trade-off from the CAST commitment to an increased force level in Central Europe, i.e., to abandon CAST but send its 4,000 men to join the Fourth Canadian Mechanized Brigade Group in Germany. Mobile Command would still need around 22,500 positions if this happened, because of the rotational requirement as well as other established needs.

The overall capabilities of Mobile Command will depend heavily on the utilization of the Reserves. They could be given major responsibilities for territorial defence and reinforcement if properly equipped, trained and organized. For example, the Militia could be employed for the protection of vital installations across Canada as well as reinforcement of Canadian Forces Europe in wartime (by units rather than individuals).

A new Standing Reserve Force might be created, for example consisting of 2,000-3,000 personnel recruited into units which could be called for

some 6 months service on a rotational basis. One of its main tasks would be to maintain an effective Canadian presence in the North. The Supplementary Reserve could be upgraded and made a major source of augmentation and reinforcement personnel for Regular formations. A new Ready Reserve for augmentation and reinforcement purposes might also be considered.

It would appear to the Sub-committee that the Militia has a more pressing need for specific assignments, equipment and other resources than additional personnel at the present time. If more Reserve troops become needed to provide some extra surplus beyond war-authorized levels, then it would be more appropriate to create new formations as mentioned above, or to expand the Supplementary Reserve. The latter might be increased to 25,000 personnel, for example, so as to draw on more of the trained former service people now in civilian life. Such an increase could be carried out at minimal cost and would help to ensure that the Canadian Forces have some additional strength, above the 108,000 war-authorization figure, to cover unforeseen needs and provide a satisfactory level of reinforcement capability.

The Sub-Committee recommends a complete overhaul of the Militia and the Supplementary Reserve and their dedication to specific tasks fitting their own characteristics. The importance of the Militia regiments and other units should be recognized, and the Militia should be assured that it will be employed mainly by units, so as to strengthen morale and guarantee that as many of its 16,000 members as possible can be utilized in an emergency. A major re-equipment programme for the Militia should also be launched. The Supplementary Reserve should be provided with some minimal training and mobilization arrangements. The government should also examine the question of establishing new Reserve formations, such as a small Standing Reserve Force mainly for territorial defence in the North and elsewhere, and a Ready Reserve for rapid reinforcement of Canadian forces overseas.

Maritime Command

Maritime Command is responsible for carrying out surveillance to identify and track air, surface and sub-surface naval threats; joining in the protection of sea lines of communication to Europe; contributing to surveillance of the Canadian North; assistance in fisheries protection; and participating with the United States in maintaining a North American underwater surveillance system. It has 8,700 Regular personnel, 2,900 Reserves and 6,700 civilians; 8 destroyer escorts, 8 helicopter-equipped

destroyers, 4 DDH 280 destroyers, 3 operational support ships, 6 training vessels, 3 submarines, 1 deep-diving vessel and 3 destroyer-escorts in reserve.

Maritime Command appears to be about 1,000 men and women short of recognized requirements at the present time.[4] Even in terms of the 1980-1981 authorized establishment, it suffers from a shortage of more than 550 trained personnel, including 91 naval officers, 110 maritime engineers, and 374 seamen. There are also more than 100 Class C Reservists serving with Maritime Command at present.

Concerning the present state of the fleet, a former Commander of Maritime Command testified before the Sub-committee that "of the 23 destroyers in Canada's navy, four are able to fight a modern war. The other 19, to be truthful, should not be sent to sea to fight a present-day war. They are not capable of looking after themselves against air missiles or submarines."

Another witness noted that Canada has no minesweepers at present. The fleet has a very limited capability for identifying and tracking naval threats to Canada; some capacity for protecting sea-lines of communication, although this is weakened because its ships could be deprived of bases or mobility by enemy mines; minimal capability in the Canadian North; overly large ships for fisheries protection; and, probably, a very limited role in underwater surveillance. The current state of Maritime Command reflects the government's obvious uncertainty about present naval commitments and failure to maintain the credibility of the fleet through the addition of new ships dedicated to realizeable objectives.

By the end of the 1980's, the fleet will be in much the same condition as at present. The government has engaged in the acquisition of six new Canadian Patrol Frigates and indicated that it will eventually acquire other naval vessels, but there are already some delays in the frigate programme. The first of the new ships seems unlikely to be completed before the second half of 1987, two years behind schedule. Meanwhile, the existing fleet grows older. Ninety per cent of the present ships will remain operational in 1990 only if they undergo planned life-extension work in the meanwhile.

If Northern surveillance is to remain among Maritime Command's responsibilities, then some ice-breaking capability should surely be devel-

[4] This is the requirement which the government itself recognizes, i.e., part of the 83,400 total requirement for the whole of the armed forces. As for Mobile Command and all the other military commands, this figure is an estimate, since unclassified data was not provided on shortages in recognized requirements by commands.

oped. If anti-submarine warfare continues as a task, then the government should determine which ASW roles are technologically and financially realistic for Canada. If fisheries protection is to remain a Maritime Command duty, then a careful appraisal should be made of this immense task, and the ships should be built to carry it out properly.

The Sub-committee recommends that, as a first step, the roles and requirements of Maritime Command should be re-examined and clarified. There should be no increase in the Command's manpower until there are new ships and equipment to be manned. The immediate goal should be to make up current shortages in recognized requirements.

The Sub-committee further recommends closer integration of naval operations between Maritime Command and other agencies with maritime vessels, such as the Department of Fisheries and Oceans, the Department of Transport (the Coast Guard), and the Royal Canadian Mounted Police. It also recommends that plans should be developed for full integration of Canadian sea operations in times of hostility.

Air Command

Air Command is responsible for the air defence of Canada and the support of Maritime Command and Mobile Command. It also provides combat-ready air forces, personnel and training for the First Canadian Air Group in Europe. Air Command now consists of six main organizations: Air Defence Group, which is tasked to provide the combat-ready air defence forces required to enforce Canadian sovereignty over national airspace and to meet Canada's commitment to continental defence under the NORAD Agreement; Tenth Tactical Air Group, whose role is to provide the air mobility and support needed by Canada's land forces; Maritime Air Group, which is responsible for the provision of combat-ready maritime air forces for operational employment by the Commander of Maritime Command; Air Transport Group, which is tasked to provide the Canadian Forces with operationally effective air transport; Fourteenth Training Group; and Air Reserve Group, which provides support to the Regular Force both operationally and through augmentation of bases and units. Air Command also has duties in the area of search and rescue.

In terms of Regular Force personnel, Air Command is the largest command in the Canadian Forces. It has 22,000 Regular Force personnel, plus 1,000 Reserves and a supporting element of 7,000 civilians.

The current shortage of Regulars compared with recognized requirements appears to be about 1,500 personnel. Two categories which are especially affected are pilots and avionics technicians.

Air Command's manpower requirements are heavily influenced by equipment holdings. The composition of the Command varies as old aircraft and materiel are phased out and new systems such as the Aurora Long Range Patrol Aircraft enter the inventory. A major programme is now underway to equip Air Command with 84 CF-18 Hornet interceptors for Canada, plus 54 for Europe. Other projects may also be undertaken in this decade to modernize radar systems; acquire additional transport, training and medium-range patrol aircraft; replace some tactical and ASW helicopters; and generally upgrade air-weaponry.

The NORAD commitment could become increasingly crucial for Canada in the future, leading to new demands upon Air Defence Group. NORAD has now been redesignated The North American Aerospace Defence Command in recognition of its importance in warning of missile attack and detecting and tracking space vehicles as well as defending against the manned bomber. Canada and the United States renewed this accord for five years on 11 March 1981, and may invest heavily in aerospace defence during the remainder of this century. Canada in particular is now purchasing the CF-18 new fighter aircraft and building two new Regional Operations Control Centres (ROCCs). It may also decide, with the United States, to reshape the Pinetree Line and upgrade other radar systems. Canada already contributes a limited number of men to manning AWACs (Airborn Warning and Control Systems) aircraft and may decide to participate in the deployment of space-based surveillance devices and similar advanced systems.

The demands on Maritime Air Group are also likely to be heavy in this decade. One major equipment requirement is to replace the 20 Tracker medium-range patrol aircraft, since they are now obsolescent and used mainly for fisheries surveillance. Additional long-range patrol aircraft beyond the present 18 Auroras already appear to be necessary.

The Department of National Defence must also ensure that its capability for airlifting troops into the North and coastal frontier regions is maintained and strengthened where necessary. Commercial activity such as oil exploration and production may increase substantially in these areas, and the Canadian Forces must have the capacity to ensure that sovereignty is preserved while this work goes ahead. Other northern and coastal frontier tasks may include the defence of NORAD forward air bases and the protection of Canadian commercial, scientific or other installations. The Canadian Forces must have the air transport capability needed to air-

lift a brigade of troops to any Northern or coastal points which may be threatened by disorders or outside interference or incursion.

The Sub-committee recommends that the Canadian Forces carry out an exercise of defence capabilities, including air transport capacities, in Northern and coastal frontier regions. It further recommends that any deficiencies revealed by such an exercise should be made good as soon as possible.

The demands on Tenth Tactical Air Group and the new Training Group are likely to remain heavy throughout this decade, especially if the former has to support an expanded Mobile Command. New helicopters and training aircraft will be needed for these groups.

Search and rescue also makes substantial demands on Air Command. Canada is divided into four rescue regions, with headquarters in Victoria, Edmonton, Trenton and Halifax, and emergency centres in Quebec and St. John's. Aircraft crews and para-rescue teams are on call in each of these regions around the clock. An annual SAR plan is co-ordinated through an interdepartmental committee. Growing requirements in this area have led to a small increase in manpower allocations in the past three years.

Air Command's manpower needs will alter with changes in activities and equipment holdings. However, the total requirement of the Command may not increase significantly, because some of the systems to be phased out are more labour intensive than the new ones which will replace them. A notable example is the Pinetree radar line. At present it suffers from high operating costs and difficulties in maintenance. If it is reconstructed its stations will be replaced by modern, minimally-attended radars and a modernized communications net. Manning and maintenance requirements would be greatly reduced in this area.

The Air Reserve plays a most useful role in Air Command's operations, flying aircraft assigned exclusively to them and also providing personnel to augment Regular Force squadrons. The Air Reserve is presently undergoing some re-equipment with Kiowa helicopters.

One of the witnesses before the Sub-committee also strongly recommended the establishment of an Air Transport Reserve, formed mainly of commercial pilots and other aircrew with previous military training. This could prove invaluable, he indicated, because Canada would need to use commercial aircraft to fly many of the augmentation and reinforcement troops into Europe during a crisis or hostilities, and it would be preferable to have their crews under the wing of the armed forces. The Sub-commit-

tee learned that the Department of National Defence and other government departments are now studying this idea and similar concepts.

Noting the equipment-intensive nature of air defence and the importance of equipment in determining air force manpower levels,

The Sub-committee recommends that, as is the case with Maritime Command, there should be no increase in Air Command's manpower until there are more aircraft in service or other additional materiel to be manned. The immediate goal should be to make up current shortages in recognized requirements.

Communication Command

Communication Command is responsible for providing effective communications throughout Canada and abroad, and consists of approximately 3,100 Regulars, 1,500 Reserves and 1,100 civilians. Figures provided by the Department of National Defence indicate that this command may be about 400 Regular Force personnel short of recognized requirements.

Canadian Forces Training System

Canadian Forces Training System is responsible for recruit training, individual trades and specialist training and the officer development programme. It is staffed by about 4,600 Regular personnel and 3,900 civilians. The training organization and infrastructure underwent major reductions as Canadian Forces were cut from about 125,000 in 1962 to 78,000 in 1975, and now constitute a relatively small establishment fitted to a small force.

The Sub-committee recommends that the Canadian Forces Training System should be expanded immediately, to permit the armed forces to meet fluctuations in enrollment, face high attrition rates and recruit additional personnel. Expansion would also help to ensure that the training system has readily available adequate cadres to move into high gear without depleting combat forces should mobilization have to take place.

Other military organizations and groups

Other substantial bodies of military personnel are undergoing training and in the administrative and logistics support systems. These latter groups include such organizations as National Defence Headquarters in Ottawa, the Northern Region Headquarters in Yellowknife, and the Logistics Organization.

The Canadian Rangers

The Canadian Rangers form part of the Reserve Force. They are a para-military body numbering about 1,000 and composed mainly of native people, who serve as observers and guides. There do not appear to be any shortages relative to requirements at the present time.

Members of the Canadian Rangers are recruited for their great knowledge of the area where they live. They have special skills in arctic and sub-arctic operations, which could prove very valuable to the armed forces in emergency situations. The Sub-committee emphasizes that this important force should be maintained and given full support by the government. Its organization and manning should be reviewed and improved where necessary.

The cadets and youth programmes

Canada has a large cadet movement, trained and assisted by 113 officers and men of the Regular Force and 5,000 personnel from the Cadet Instructors List, a part of the Reserves. There are army, sea and air cadets, amounting to a total of 60,000 young people. However, the cadets are not part of the manpower of the armed forces since the cadet movement is supported by private associations and distinct from the military establishment.

Members of the Sub-committee expressed their strong interest in the cadet movement and their conviction that it performs an invaluable service in training young Canadians to play an active and responsible role in the life of their country. They noted that it also provides an excellent source of good recruits for the Regular Force and the Reserves.

The Sub-committee recommends that the cadet movement, in view of its great contribution to Canadian youth, should be given fuller recognition and all possible materia! and moral support by the government and the people of Canada. Everyone should bear in mind the great services the movement performs in forming good citizens, developing qualities of leadership and discipline, and encouraging positive attitudes towards enrollment in the armed forces.

The Sub-committee feels that additional Regular Force personnel should be assigned to the cadets for training purposes. The armed forces should also take advantage of the fact that many institutions now seem to be more supportive of the cadets than they have been at times in recent years. For example, a number of school boards across the country now seem to be taking a renewed interest in links with the cadet organizations.

The Department of National Defence sponsors the Summer Youth Employment Programme, which provides 8-12 weeks training each year for 13,000 students. It also provides a 3-month military training option for 300 of the young people who participate each year in the Katimavik project. Members of the Sub-committee drew attention to the great value of such activities for Canadian society as a whole, and stressed the importance of strengthening them and building public support for them.

Personnel Problems

Recruitment, training, retention, attrition and structure

Underlying the current manning situation are a number of crucial personnel questions, which affect the system's capacity to maintain existing manpower levels or meet new requirements. These questions include such problems as recruitment, training, retention, and attrition.

Recruitment requires constant effort but is not the overwhelming obstacle to maintaining or expanding the Forces that it is sometimes supposed to be. Admittedly, the proportion of 17-24 year-olds in the population is dropping, but the problem of recruitment does not lie with demographic trends so much as inadequate recruiting programmes. The armed forces have a very limited budget at present for advertising, contacting potential recruits and carrying out testing and selection. It should be noted that the severe interruptions to which advertising programmes were subjected by two successive changes in government in 1979-80 had a disruptive effect on recruiting. Steps should be taken to immunize DND from the serious effects of these partisan activities.

The armed forces could obtain many more capable recruits if they were authorized to increase and focus their efforts and expenditure. At present, they reach less than 5 per cent of the 17-24 year-old category, and take only about one third of those who make a formal application to join the service. In the words of one witness, the "armed forces are skimming the cream".

There is some concern about recruitment of particular categories such as seamen and naval officers, owing to changes in societal attitudes which have made prolonged sea duty less acceptable to men and their families than it once was. However, the difficulties of sea duty are reduced nowadays by the fact that commanders are able to fly personnel back home if serious family crises arise. Sea duty ought not to be a major problem for the young unmarried men who should normally make up a substantial proportion of a naval command. A much greater problem, in the view of one witness, is the outdated equipment that Canada's sailors have to operate.

Many intelligent young people are simply not attracted to serve in ships which are becoming obsolete.

Other categories which may be relatively difficult to recruit in the future are engineers, communicators, computer specialists, and similar groups who are in heavy demand by industry. Some witnesses argued that expansion of certain sectors of the Canadian economy in the 1980's might lead to intense competition for promising people in their early 20's. However, the Canadian Forces train almost all their own skilled personnel.

Armed forces training systems in themselves are a major issue. They were adequate for the 78,000 personnel who were serving in 1975, but are now being stretched to the limit. Witnesses before the Sub-committee pointed out that additional staff, buildings, equipment and other facilities are now needed, and that this will entail added costs. If the armed forces are expanded to more than 83,400 in due course, the training costs will increase commensurately. However, the extra burden will not be so onerous if the additional manpower is brought into the system in carefully phased increments.

Other forms of individual training and education appear to be in a good state at present. The Sub-committee learned that the Canadian Forces give over 3,000 courses of varying length to more than 45,000 personnel each year (including the new enrollees). Extensive facilities and opportunities include provision for advanced trades training, language training, in-service training with the commands and officer education and development.

Witnesses noted that operational training on a major scale has been less than satisfactory in recent years. Exercise Rendez-vous '81, while very valuable, was the first major field exercise carried out by the Canadian Forces in 24 years. Similar exercises for the deployment of Canadian troops in the arctic and the augmentation of Canadian troops in Europe also appear necessary. One recent article by a group of military officers at the Canadian Land Forces Command and Staff College pointed out that operational training for ground troops has suffered because of the number of different tasks to prepare for, shortage of resources, the large turn-over of personnel, undermanning and imbalances in certain commands.[5] In the Sub-committee's view, greater attention and resources should be devoted to collective, operational training.

Probably the greatest problem affecting the entire manning of the Canadian Forces is the question of retention and attrition. The Forces evi-

[5] See "The Development of Collective Training in the Army", *Canadian Defence Quarterly*, Vol. 8, No. 1, Summer 1978, pp. 8-15.

dently try hard to retain good people by providing conditions and pay as attractive as the defence budget will allow, and by appealing to the individual's interest in career-development and inclination towards involvement in service life. For example, a project known as LOTREP (Land Operations Trade Re-Assignment Plan) is employed to open the possibility of trades training for combat-arms personnel, while another scheme known as the socialization programme was developed to make people feel at home in the military environment. Still the attrition rate remains unacceptably high, at around 13 per cent per year. The Canadian Forces lose about 11,000 people each year and these have to be replaced by new recruits who are then trained at great cost. Many of those lost are highly skilled people. Industrial companies have a higher attrition rate, but, unlike the military, they do not have to provide complete training for all their new employees.

Of course, there is no desire to eliminate attrition completely. Department of National Defence officials believe that 6 per cent attrition is desirable because of the need to retire older personnel, release those who are not suited to service life and maintain a young and dedicated force. They would like to reduce the remaining 7 per cent of attrition, however, which at present accounts for a loss of more than 5,500 people per year.

The Sub-committee could find no precise explanation for the high attrition rates. The armed forces have conducted enquiries into this question but answers have proved elusive. One major reason may be the fact that service personnel are entitled to leave the Armed Forces at any time with only six months' notice, and do not have to serve out a full period of engagement. Outdated equipment, undermanning, and overwork in certain categories such as ships' crews and avionics technicians also seem to be obvious causes of departure. Then there are such broader problems as natural restlessness among young people, dislike for constant moving among older, married personnel, and inadequate quarters.

Another reason for attrition is pay. Owing to the intensive training they receive in the armed forces, most service people are highly skilled in technical or other areas and possess capacities which are attractive to industry and other civilian sectors. Private companies, crown corporations, government departments, educational institutions and other groups can often offer salaries which the armed forces cannot match, and so draw people away from the military establishment. The attraction of civilian employment is especially strong in expanding regions, where industrial salaries are sometimes very high whereas the armed forces have to pay rates which are similar across the country. One should note, however, that DND announced in December that some relief would be afforded to personnel stationed in Alberta facing high housing costs.

The armed forces' role in training skilled personnel should be given much greater recognition. They perform an immense public service in training tradesmen, technicians and others for industry and the civilian sector in general. Defence expenditures yield substantial economic benefits in the manpower training field, and this should be borne in mind when considering the costs of defence programmes.

Some witnesses also felt, with regard to attrition, that young people become disenchanted with the armed forces because the reality does not live up to their expectations of adventure and dedicated service. They argued that the Canadian Forces have become bureaucratic and career-oriented rather than combat-ready, while regimental traditions and the military ethos have been down-graded and overshadowed by cost-effectiveness and current fashions in management techniques. They also deplored the lack of recognition for the armed forces among the Canadian public and the tendency to isolate the military from the civilian life of the country, for example by stationing troops on bases distant from the major population centres. The whole question of maintaining morale and a fighting spirit in the armed forces in peacetime is certainly a very serious one, though there are differences of opinion about the remedies.

This problem of the basic objectives of the armed forces is linked to the question of organization and structure. Some witnesses believe that the operational commands are vastly under-emphasized while National Defence Headquarters in Ottawa is too powerful and overstaffed. They see this as a natural reflection of a military establishment which is over-centralized, top-heavy with officers and NCOs and composed mainly of logistics, administrative and other support personnel. They argue that the defence staff in Ottawa should be brought into a closer association with the senior operational commanders of Mobile Command, Maritime Command and Air Command. Some contend that the headquarters staff in Ottawa should be cut in half while operational manpower in the field is increased.

Officials of the Department of National Defence disagree with such assessments of the organizational structure and also argue that the rank-structure of the Canadian Forces is not unduly top-heavy or out of line with the armed forces of other allied countries. The Sub-committee also heard evidence suggesting that the logistics and administrative structure of the Canadian Forces is a carry-over from previous times when the Forces had more troops. This situation could be remedied by increasing the armed forces so as to meet current needs properly, rather than by cutting the administrative tail.

The Sub-committee recommends that combat-readiness should be re-emphasized as the fundamental criterion for the armed forces. The

Sub-committee also recommends much greater co-ordination and consultation between the defence staff and the operational commands. The new White Paper should address itself, among other things, to the question of defence organization.

Bilingualism in the armed forces

The Sub-committee examined the question of languages in the services. The francophone percentage in the armed forces has increased from 18.4% in 1972 to 25.6% in December 1980. This proportion has not yet permeated the higher ranks because for many francophones time in service has not yet been sufficient. While the forces are not yet functionally bilingual nor have all the instruments of work been converted yet into French, great progress has been achieved.

Some 33% of all classifications and trade training courses are available in French and a further 23% offer tutorial assistance, an increase to 56% from 6% in 1970. Approximately 4,000 persons receive language training each year, 2,000 learning French and 2,000 English. In the military colleges, CMR St. Jean (500 students) is bilingual, while at RMC Kingston (600 students) all engineering courses are bilingual. Royal Roads Military College Victoria (250 students) has not completely progressed to that stage. In all three services French language units have been established where language of work and of communications to and from is French. In operations, e.g the Royal 22nd Regiment, no serious operational problems have been experienced.

There has been no evidence of internal tensions between language groups. The armed forces are to be commended for their approach and their achievements to date in the use of both languages.

The role of Women

The Sub-committee examined as well the presence and the role of women in Canada's armed forces. Evidence established that the proportion of women in the forces has increased from 1.8% in 1971 to 7.6% (6,114 members) as of January 31, 1981. Attrition, however, is at a higher level than with males and this creates some difficulties in the assignment of women to military tasks.

Women are not at present being trained for combat roles. However in 1981, at the officer level, they are employed in 21 of 34 classifications, and in other ranks in 62 of 103 trade classifications. In fact, the proportion has to be limited in some instances to protect the opportunity for operational or combat troops to serve periods of non-operational or shore duty.

Employment trials are being carried out introducing more women to demanding non-operational duties. Some are employed in "near combat" areas such as field support units, air crews, etc.

Aircrew training of service women as pilots, flight engineers and navigators, now being introduced, does not involve combat duty but such areas as transportation, search and rescue and training.

Service women are now admitted to the military colleges. On a trial basis, some are serving in isolated areas, e.g. Canadian Forces Station Alert in the Northwest Territories.

The Charter of Rights and Freedoms and the armed forces

Since the subject was unusually timely, the Sub-committee had one session on May 19, 1981, which was devoted to the concerns and views of the defence staff with respect to certain provisions of the draft Charter of Rights and Freedoms contained in the Resolution on the Constitution of Canada then before Parliament.

It was pointed out that the sole peacetime purpose of the Canadian Forces is to train and maintain servicemen and service-women for combat readiness, not public servants in uniform.

Members of the Canadian Forces are unlike other employees because of their profession and the commitment they must bring to it. Identical structures, standards and duties proposed in the draft charter with respect to some human, civil and legal rights would be inappropriate in many cases and extremely difficult to enforce. Indeed, under emergency or wartime conditions a failure to permit the required latitude to the requirements of command of the armed forces could impair national security.

Most nations appear to have recognized the unique position of their armed forces by exempting them from at least certain provisions of any rights legislation which they have enacted, notably in the United Kingdom.

In Canada, the Human Rights Act applies to the Canadian forces without exception. It has been invoked, particularly in the area of alleged discrimination based on sex and physical handicap. Some grievances were rejected on the basis of "bona fide occupational requirements", as provided for in the Act. However, the draft Charter of Rights and Freedoms does not contain that provision. In other instances the armed forces' practices and procedures were modified, obviously without affecting adversely either their efficiency or their overall objectives.

The Sub-committee was told that the armed forces had on several occasions made official representations to the Department of Justice while the Resolution was before Parliament. No response came forth nor was

any indication given that exemptions to the armed forces under certain conditions would even be considered.

The Sub-committee suggested at the time that even though it appeared then to be too late to achieve some necessary changes in the proposed Charter, DND should submit a draft of the kind of changes they felt were necessary in any Charter, plus a series of proposed changes in the National Defence Act and in the Code of Service Discipline which would conform to those provisions in a Charter of Rights and Freedoms which the armed forces should in any case be expected to observe.

Since then, the federal government and a substantial number of provincial governments have agreed to a Charter of Rights and Freedoms containing a "notwithstanding" clause permitting delay or modification in the application of Fundamental Freedoms, Legal and Equality Rights provided such options are reenacted not less frequently than once every five years.

This would appear to provide an avenue through which the Federal Government could extend to the armed forces the essential exemptions required to fulfill their role, with review and reenactment by Parliament not less frequently than once every five years. The Sub-committee was deeply impressed and concerned that the functioning of our armed forces would be seriously hindered without these exemptions.

The Sub-committee recommends that DND urgently package its requirements for exemptions from the Charter of Rights and Freedoms, and draft such consequential amendments to the National Defence Act as may be necessary. The Minister of National Defence should then present those amendments to government and Parliament for serious and prompt consideration.

The Canadian Forces in the Future

The Minister of National Defence and senior officers recently indicated that they are now giving priority to manpower, following a long period when it was necessary to focus on re-equipment. The Sub-committee supports this policy and proposes that some additional manpower should be added to the armed forces beyond the levels now planned. The entire defence structure should also be made more combat-effective. Canada simply does not have enough combat personnel or modern combat equipment at present in relation to commitments and the overall size of the armed forces.

Based on the analysis contained in the previous chapters of the present report, the Sub-committee believes that the strength of the Regular Force, once shortages have been made up, should be increased in two stages, as follows:

Stage I — 1985

Currently identified requirement	83,400
Augmentation of Canadian Forces Europe	2,400
TOTAL	85,800

Stage II — 1987

Increase in Canadian Forces Europe	2,000
Increase in Mobile Command (to cover rotational needs of the extra troops in Europe and take over some of CAST's internal duties)	4,000
TOTAL	91,800

The target should be a total of about 92,000 men and women by 1987.

Meanwhile, the Reserves should be improved and strengthened as suggested in the chapters on overall manning levels and the manning of the commands. The Militia, Naval Reserve, Air Reserve, Communication Reserve and Rangers should receive additional equipment and other resources. The Supplementary Reserve should be completely overhauled and increased in numbers. Other reserve formations such as a small Standing Reserve Force and a Ready Reserve should also be considered.

The manpower figures for the Reserves in 1985 and 1987 should be as follows:

Militia	16,000
Naval Reserve	3,000
Air Reserve	1,000
Communication Reserve	1,500
Rangers	1,000
Supplementary Reserve	25,000
TOTAL	47,500

Financial Implications of the Sub-committee's Recommendations

On the basis of reliable research, the Sub-committee estimates that the extra cost of increasing the armed forces to 92,000 Regulars and 47,500 Reserves by 1987 would be about $350 million per year in 1981 dollars, or six percent of the present defence budget. This includes funds for capital and other initial expenditures and for continuing annual personnel costs.

Capital and other initial expenditures would amount to about $1,300 million dollars, phased in over a period of about five years. Half would be allocated to purchases of new equipment and ammunition for the larger force in Europe and Canada. The remainder would be required for the construction of new base installations and training facilities; additional costs related to a larger Supplementary Reserve; and other expenditures of a similar nature.

Additional annual Personnel, Operations and Maintenance (PO&M) costs would also be incurred as manpower levels were raised. They would amount to about $100 million more in 1981 dollars in 1985/86 when an additional 2,400 troops would be added to Canadian Forces Europe in accordance with the Sub-committee's recommendations. They would then rise to $350 million by 1987, when a further 6,000 personnel would be added to the Canadian armed forces.

TABLE — SCHEDULE OF ADDITIONAL DEFENCE EXPENDITURES
(in millions of 1981 dollars)

	Extra Personnel	Personnel, Operations and Maintenance Costs	Initial Capital and Similar Costs	Total
		$ Millions	$ Millions	$ Millions
1982/83	—	—	100	100
1983/84	—	—	350	350
1984/85	—	—	350	350
1985/86	2,400	100	250	350
1986/87	2,400	100	250	350
1987/88	8,400	350	—	350
1988/89	8,400	350	—	350
1989/90	8,400	350	—	350
1990/91	8,400	350	—	350

Increases in expenditure of this magnitude would certainly not be negligible. Acceptance by the government of the Sub-committee's recommendations would require revision of its recent statement (concerning the 1981 budget) to the effect that no further increases would be made in the defence envelope in the next two years beyond those outlined in the 1981 budget. The allowances for defence spending in the next two years were increased in this budget (for example from $7,019 million to $8,000 million for 1983/84), but this was largely to keep abreast of inflation and does not expand defence expenditures by more than the 3 percent annual growth rate to which Canada has committed itself.

The times call for more expenditure on defence even though other concerns are pressing. Canada's defence effort was allowed to lag for almost a decade and now needs to be increased significantly to meet domestic defence requirements and the responsibilities imposed upon Canada by the current international situation. Minor changes are not enough. By the middle of this decade Canada must be well on the way to having defence forces which can meet all this country's military obligations. Defence expenditure should be related to a determination to ensure that Canada has the armed forces to look after its own requirements while also carrying its proper share of the Western defence burden.

An additional $350 million per annum of defence expenditure in 1981 dollars would amount to only about 0.1 per cent of the present Gross National Product. Even if this sum were added to the current commitment to increase the defence budget by 3 per cent per annum, Canada's defence spending would increase by only about 0.2 percent of the GNP in this decade, from 1.7 to 1.9 percent of GNP. This is a very moderate price to pay for the defence of this country and the fulfilment of its international obligations.

Appendix A

List of persons who appeared before the Committee, showing the number and date of the issue in which their evidence appears.

First Session of the Thirty-second Parliament, 1980-82

Name	Issue No.	Date
Allan, VAdm. J., 4, 1980	2	November4, 1980
Deputy Chief of the Defence Staff	3	November 25, 1980
	5	December 9, 1980
Beattie, BGen. C.E.,	2	November 4, 1980
Director General, Policy Planning	4	December 2, 1980
	5	December 9, 1980
Bell, BGen. G.G. (Retired),	19	June 9, 1981
Vice President, Finance and Development, York University, and President of the Canadian Institute of Strategic Studies		
Buskard, Col. R.W.,	2	November 4, 1980
Director of Air Plans		
Carswell, LGen. H.A.,	8	February 17, 1981
Assistant Deputy Minister (Personnel)	9	February 24, 1981
	10	March 10, 1981
	12	March 24, 1981
	13	March 31, 1981
	14	April 7, 1981
	19	June 9, 1981
Chouinard, LGen. J. (Retired)	16	May 19, 1981
Cowan, BGen. J.,	13	March 31, 1981
Director General, Reserves and Cadets		
Edwards, Cmdre. G.L.,	2	November 4, 1980
Director General, Military Plans and Operations	3	November 25, 1980
Garigue, Professor P.,	11	March 17, 1981
Principal of Glendon College, York University		
Karwandy, Col. F.,	17	May 19, 1981
Deputy Judge Advocate General/Advisory		
Kinney, BGen. C..M.,	8	February 17, 1981
Director General, Organization and Manpower	14	April 7, 1981
Lamontagne, The Hon. J. Gilles, P.C.,	6	December 16, 1980
Minister of National Defence and ActingMinister of Veterans Affairs		

Leslie, Maj. D.S., Staff Officer, Directorate Military Plans Coordination	4	December 2, 1980
Mackenzie, MGen. D.C., Chief, Air Doctrine and Operations	2	November 4, 1980
MacKenzie, LGen. G.A. (Retired)	18	May 26, 1981
Mathewson, Mr. A. de W., Chief, Policy Planning	3	November 25, 1980
McLean, LCol. R.A., Directorate of Military Plans, Coordination	5	December 9, 1980
McNaughton, BGen. D., Director General, Air Doctrine and Operations	3	November 25, 1980
Mitchell, BGen. P., Director General, Land Doctrine and Operations	3	November 25, 1980
Mortimer, Col. R.L., Director, Military Manpower Distribution	19	June 9, 1981
Nixon, Mr. C.R., Deputy Minister	6	December 16, 1980
Peart, BGen. J.B., Director General, Recruiting, Education and Training	10 12	March 10, 1981 March 24, 1981
Radley-Walters, BGen. S.V. (Retired)	9	March 3, 1981
Rohmer, MGen. R.H., Former Chief of Reserves	15	April 14, 1981
Simonson, Col., K.O., Directorate of Military Operations, Coordination	5	December 9, 1980
Stethem, Mr. N., Executive Director, Strategic Analysis Group	7	February 10, 1981
Thériault, LGen. G.C.E., Vice Chief of the Defence Staff	1	October 28, 1980
Therriault, BGen. R.G., Director General, Personnel Careers (Officers)	17	May 19, 1981
Timbrell, RAdm. R.W. (Retired)	18	May 26, 1981
Vance, MGen. J.E., Chief, Personnel Careers and Senior Appointments	14	April 7, 1981
Williams, BGen. J., Director General, Manpower Utilization	8 10 13 14	February 17, 1981 March 10, 1981 March 31, 1981 April 7, 1981
Withers, Gen. R., Chief of the Defence Staff	1 6 8 17	October 28, 1980 December 16, 1980 February 17, 1981 May 19, 1981
Wolfe, MGen. J.P., Judge Advocate General	17	May 19, 1981

Respectfully submitted,
Paul C. Lafond

PREMIER RAPPORT
du sous-comité sur

LA DÉFENSE NATIONALE

du Comité sénatorial permanent
des Affaires étrangères

Les effectifs des Forces armées canadiennes

JANVIER 1982

Table des matières

	Page
Résumé des conclusions et des recommandations	ix
Avant-propos	xiii
Liste d'abréviations et de définitions	xv
Introduction	1
Aperçu du travail du Sous-comité	3
Quelques questions fondamentales	5
Effectifs globaux	9
Pénuries actuelles: Force régulière	9
Effectif autorisé en temps de guerre	10
Viabilité militaire	11
Effectifs des commandements et des autres secteurs	13
Les Forces canadiennes en Europe	13
Le Commandement de la Force mobile	18
Troupes régulières disponibles au Canada	19
L'avenir de l'engagement du GCCTAM	19
Effectif autorisé en temps de guerre — renouvellement de la Réserve	21
La Force mobile dans les années 80	23
Le Commandement maritime	26
Le Commandement aérien	27
Le Commandement des communications	31
Le Service d'instruction des Forces canadiennes	31
Autres groupes et organisations militaires	31
Les Canadian Rangers	31
Les Cadets et les programmes à l'intention des jeunes	31
Problèmes de personnel	33
Recrutement, formation, persévérance, usure des effectifs et structure	33
Le bilinguisme dans les Forces armées	37
Le rôle des femmes	38
La Charte des droits et des libertés et les Forces armées	38
L'avenir des Forces canadiennes	41
Conséquences financières des recommandations du Sous-comité	43
Annexe A: Liste des personnes entendues par le Sous-comité	47

Résumé des conclusions et des recommandations

1. Le Sous-comité recommande d'entreprendre immédiatement la rédaction d'un nouveau Livre Blanc sur la défense nationale. Ce document devrait évaluer les besoins en effectifs et les autres exigences militaires en regard de nos engagements à la défense collective et comprendre une étude détaillée des principales menaces qui pèsent sur le Canada, telles que le danger que le peuple et le territoire canadiens soient exposés aux conséquences directes d'une guerre thermo-nucléaire entre les États-Unis et l'Union soviétique. (page 7)

2. Le Sous-comité recommande que la viabilité militaire, c'est-à-dire la capacité de remplir avec compétence les tâches qui leur sont assignées, demeure le critère essentiel pour juger les opérations des forces armées. (page 12)

3. Le Sous-comité recommande d'entreprendre dans les plus brefs délais un exercice de l'OTAN, y compris une opération de renfort. Il considère cette mesure comme une première étape essentielle en vue de retremper la contribution du Canada à l'OTAN. (page 14)

4. Le Sous-comité recommande une augmentation des troupes canadiennes en Europe, pour atteindre d'abord 7 800, puis environ 10 000. La date-cible du transfert des 2 400 hommes de renfort terrestre en Europe centrale serait 1985, et l'augmentation supplémentaire aurait lieu en 1987. (page 18)

5. Le Sous-comité recommande que le Commandement de la Force mobile dispose de suffisamment de troupes régulières disponibles en toutes circonstances pour remplir les missions canadiennes qui sont actuellement assignées aux troupes de renfort européen et au GCCTAM. Il faudrait augmenter l'effectif de la Force mobile de 6 400 membres de la Force régulière, dont 2 400 seraient transférés en Europe d'ici 1985, selon les recommandations précédentes du Sous-comité. (page 19)

6. Le Sous-comité recommande que le gouvernement canadien entreprenne le plus tôt possible, de concert avec le SACEUR et nos alliés de l'OTAN, une étude des engagements du GCCTAM, afin de déterminer s'ils représentent l'utilisation optimale de l'effectif et des ressources militaires limitées du Canada. (page 20)

7. Le Sous-comité recommande que l'élément de la Force régulière du Commandement de la Force mobile soit augmenté de la façon suivante:

FORCE MOBILE : FORCE RÉGULIÈRE		
Augmentation de 1981 à 1985		
Effectifs actuels	16 000	
Compensation de la présente pénurie	2 500	
TOTAL 1985		18 500
Augmentation de 1985 à 1987		
Pour couvrir les fonctions internes du GCCTAM et les besoins supplémentaires de roulement d'une force armée plus nombreuse en Europe	4 000	
TOTAL 1987		22 500

(page 23)

8. Le Sous-comité recommande une refonte complète de la Milice et de la Réserve supplémentaire et leur affectation à des tâches précises adaptées à leurs caractéristiques. Il faudrait reconnaître l'importance des régiments de la Milice et des autres unités, et veiller à ce que la Milice soit utilisée principalement par unités, de façon à relever le moral des membres et à garantir que la plus grande partie de ses 16 000 membres puissent être utiles en cas d'urgence. Il faudrait également mettre en oeuvre un programme majeur de rééquipement pour la Milice. Les membres de la

Réserve supplémentaire devraient recevoir une formation minimale et disposer d'un plan de mobilisation. Le gouvernement devrait aussi envisager la mise sur pied de nouvelles formations de Réserve, comme une petite force de réserve permanente, principalement pour la défense territoriale dans le Nord et ailleurs, et une réserve prête à servir qui apporterait rapidement des renforts aux forces canadiennes outre-mer. (page 25)

9. Le Sous-comité recommande, comme mesure initiale, de réétudier et d'éclaircir les rôles et les exigences du Commandement maritime. L'effectif de ce commandement ne devrait pas être augmenté tant qu'il ne disposera pas de nouveaux navires et de nouveaux équipements. L'objectif immédiat serait de combler les pénuries actuelles en répondant aux besoins reconnus. (page 27)

10. Le Sous-comité recommande en outre l'intégration des opérations navales du Commandement maritime et des autres organismes qui utilisent des navires, tels que le ministère des Pêches et des Océans, le ministère des Transports (Garde côtière) et la Gendarmerie royale du Canada. Il recommande également d'élaborer des plans pour l'intégration totale des opérations navales canadiennes en période d'hostilités. (page 27)

11. Le Sous-comité recommande que les Forces canadiennes effectuent un exercice des capacités de défense, y compris les capacités de transport aérien, dans le Nord et les régions côtières frontalières. Il recommande en outre que l'on remédie le plus tôt possible à toute faiblesse que révélerait un tel exercice. (page 29)

12. Le Sous-comité recommande que, comme dans le cas du Commandement maritime, l'effectif du Commandement aérien reste le même jusqu'à ce qu'on dispose de plus d'aéronefs et d'équipement supplémentaire. L'objectif immédiat serait de combler les pénuries actuelles en répondant aux besoins reconnus. (page 30)

13. Le Sous-comité recommande l'expansion immédiate du Service d'instruction des Forces canadiennes, afin de permettre aux forces armées de s'adapter aux fluctuations de l'enrôlement et au taux de départ élevé et de recruter du personnel supplémentaire. L'expansion permettrait également au Service d'instruction de disposer des cadres nécessaires pour fonctionner à plein rendement sans affaiblir les forces de combat si une mobilisation s'avérait nécessaire. (page 31)

14. Le Sous-comité recommande d'entériner le mouvement des cadets, en raison de son importance pour la jeunesse canadienne; le gouvernement et la population devraient lui apporter leur appui moral et matériel dans la

mesure du possible. Nous devrions tous nous rappeler que ce mouvement contribue à former de bons citoyens, à développer la discipline et des qualités de chef et à encourager des attitudes positives envers les forces armées. (page 32)

15. Le Sous-comité recommande de remettre l'accent sur l'état de préparation au combat en tant que critère fondamental des Forces armées. Il recommande également d'établir une plus grande collaboration et consultation entre l'état-major de défense et les commandements opérationnels. Le nouveau Livre Blanc devrait se pencher, entre autres, sur la question de l'organisation de la défense. (page 37)

16. Le Sous-comité recommande que le MDN définisse d'urgence les dispositions de la Charte des droits et des libertés dont il veut être exempté, et propose les modifications connexes à la Loi sur la défense nationale qui pourraient s'avérer nécessaires. Le ministre de la Défense nationale devrait présenter ces modifications au gouvernement et au Parlement pour qu'elles soient étudiées sérieusement et rapidement. (page 40)

Avant-propos

Vers la fin des années 1970, plusieurs membres du Sénat qui avaient été étroitement associés à l'Association parlementaire des pays de l'OTAN, notamment feu le sénateur A.H. McDonald, ont exprimé l'opinion que le parlement se désintéressait depuis trop longtemps des forces armées du Canada et que cette attitude s'était malheureusement répandue dans le grand public canadien. Comme le Sénat comptait parmi ses membres de nombreux anciens militaires des trois armes, il a semblé le mieux placé pour entreprendre l'étude et l'évaluation de tous les aspects de nos forces armées.

Le Sénat a accepté la proposition et le sous-comité a été formé en juin 1980. Il a tenu ses premières audiences en octobre 1980. Il a entrepris d'abord une étude générale des activités des forces armées, puis s'est concentré sur l'aspect des effectifs, l'un des problèmes cruciaux auxquels les Forces canadiennes font face ces années-ci. À l'heure actuelle, le ministère de la Défense nationale accorde lui aussi la priorité aux effectifs.

Afin de se former une opinion sur cet aspect, le sous-comité a dû étudier soigneusement l'ensemble du domaine de la défense. Sinon, il lui aurait été impossible de trouver des solutions réalistes aux problèmes de main-d'oeuvre.

La dernière étude globale des activités de défense du Canada remonte à 1972. Le présent rapport constitue une première étape essentielle vers l'analyse détaillée de certains aspects précis des questions de défense, telles que l'étude du matériel actuel (stocks, acquisitions, planification, principaux articles d'équipement, conséquences des progrès de la technique), l'état des installations de défense, les budgets, l'état des commandements, la défense continentale, la surveillance et le contrôle du territoire national, la collecte de renseignements et les options en matière de politique pour l'avenir.

En se fondant sur le présent rapport, le sous-comité aimerait entreprendre en 1982 d'autres études sur des questions de défense. Il espère que le dit rapport servira de structure de référence aux autres comités ou groupes oeuvrant dans le domaine de la défense. Les opinions et analyses y con-

tenues devraient également servir de base à la formulation du nouveau Livre Blanc sur la défense.

Le sous-comité tient à exprimer sa gratitude au ministre de la Défense nationale, l'honorable J. Gilles Lamontagne, C.P., député, au Chef de l'état-major de la défense, le général R.M. Withers et à leurs officiers supérieurs et autres pour l'aide précieuse qu'ils lui ont apportée dans son entreprise; également aux témoins qui, bien qu'ils ne fassent plus partie des Forces canadiennes, ont consenti avec empressement à nous faire part de leurs opinions.

Le sous-comité tient à exprimer son appréciation à M. Patrick Savoie, greffier du sous-comité, à M. Roger Hill, sous-directeur du Centre parlementaire des affaires extérieures et du commerce extérieur, qui a organisé notre programme et nos recherches avec compétence, et au directeur du Centre, M. Peter C. Dobell, pour ses sages conseils.

Liste d'abréviations et de définitions

AWACS	Système aéroporté d'alerte et de contrôle
ASW	Guerre antisous-marine
CCOR	Centre de contrôle des opérations régionales
CF-18	Nouvel aéronef de combat Hornet
CMR	Collège militaire royal de Saint-Jean
DDH-280	Contre-torpilleurs de la classe 280 équipés d'hélicoptères
FCE	Forces canadiennes en Europe
Force mobile du CAE	Force mobile du Commandement allié en Europe
GCCTAM	Le Groupement de combat canadien transportable par air et par mer destiné au nord de la Norvège
MDN	Ministère de la Défense nationale
NORAD	Le Commandement de défense aérienne de l'Amérique du Nord. *(Depuis le 12 mai 1981, il s'appelle Commandement de défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, mais on continue d'utiliser l'ancien sigle anglais).*
ONU	Organisation des Nations Unies
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
P.N.B.	Produit national brut
PO & E	Personnel, opérations et entretien
PROT	Programme de réassignation (opérations terrestres)
QGDN	Quartier général de la Défense nationale
Réserve de catégorie «C»	Personnel de réserve qui oeuvre au sein de la Force régulière pour une période maximale d'un an
RMC	Royal Military College, à Kingston
SAR	Repérage et sauvetage

SACEUR	Commandant suprême allié en Europe *(commandant des forces de l'OTAN en Europe).*
SMA	Sous-ministre adjoint
SO	Sous-officier
SS-20	Missiles balistiques soviétiques à portée intermédiaire et à multiples ogives. *(Il en existe 200, qui constituent une grave menace militaire pour l'Europe de l'Ouest).*

Introduction

Le sous-comité croit que les forces armées du Canada devraient être assez puissantes pour répondre aux besoins de notre pays et lui permettre de contribuer de façon substantielle au maintien de la paix et à la sécurité internationale. Le monde traverse une époque agitée, et le Canada et ses alliés doivent maintenir des défenses adéquates afin de protéger leurs droits souverains et de préserver un équilibre militaire international satisfaisant.

Le Canada ne peut garantir seul sa sécurité. Nous devons nous associer aux États-Unis pour défendre l'Amérique du Nord, et continuer de participer à l'Alliance Atlantique tant que la sécurité de l'Europe est gravement menacée. Le Canada fournit depuis longtemps des unités militaires aux forces de maintien de la paix des Nations Unies et aux autres efforts internationaux pour maintenir l'ordre mondial.

Toutefois, il serait faux de penser que la participation aux alliances et aux autres organisations internationales nous permet de laisser à autrui le soin d'assurer notre sécurité. Cette attitude nous ferait perdre le respect et la reconnaissance des alliés et des amis du Canada, et peut avoir des répercussions graves sur nos relations politiques et commerciales. Elle pourrait même entraîner des empiètements sur la souveraineté nationale, si le Canada se reposait outre mesure sur ses alliés pour la défense de son propre territoire.

Les efforts du Canada dans le domaine de la défense devraient être à la mesure de sa situation économique, de sa dimension géographique, de sa position stratégique et de ses obligations internationales. Le Canada est loin d'être une superpuissance, mais il n'est ni petit ni faible. Il s'est révélé comme l'une des principales forces économiques et militaires au cours de la Deuxième Guerre mondiale et demeure l'un des principaux pays industrialisés du monde. Sa population dépassera bientôt vingt-cinq millions et ses perspectives de développement économique s'améliorent au fil des ans. Notre pays possède assurément les talents et la puissance industrielle nécessaires pour maintenir une force militaire de taille moyenne efficace.

La tradition militaire canadienne est impressionnante et les Forces canadiennes ont maintenu des normes élevées de professionnalisme en temps de guerre comme en temps de paix. Les Canadiens et leur gouvernement devraient reconnaître pleinement cette tradition. L'attitude des gens envers les forces armées est d'une importance cruciale. Le sous-comité croit que les Canadiens dans leur ensemble sont fiers de leurs forces armées et appuieront une politique nationale conçue pour maintenir et promouvoir une contribution militaire raisonnable à la paix internationale et à la sécurité de leur pays.

Par ailleurs, le sous-comité reconnaît que le gouvernement a de nombreuses responsabilités aussi urgentes que la défense nationale. Les investissements dans les forces armées ne devraient pas constituer une saignée trop grave des ressources nécessaires à la promotion du développement économique, au maintien des services sociaux ou à la mise en oeuvre d'autres programmes importants, mais ils devraient être proportionnels à nos obligations et intérêts internationaux. Le maintien de forces armées efficaces devrait aller de pair avec le développement du commerce extérieur canadien, la promotion du développement économique parmi les nations pauvres du monde et l'établissement de bonnes relations avec tous les membres de la communauté internationale. Tout en se protégeant et en participant aux diverses organisations de sécurité collective, le Canada, avec l'aide de ses alliés et de toutes les autres nations, devrait continuer de rechercher la paix internationale et la réduction équilibrée des armements dans le monde entier.

Ce sont les considérations qui ont guidé le sous-comité dans son enquête sur la main-d'oeuvre des forces armées. Il s'est penché sur certaines questions fondamentales qui sous-tendent le problème des effectifs: les effectifs globaux, la main-d'oeuvre des commandements et des autres secteurs, les problèmes relatifs au personnel et le genre de forces armées dont le Canada a besoin au cours de la présente décennie.

Aperçu du travail du Sous-comité

Au cours de 1980-1981, le sous-comité a tenu une suite d'audiences sur les activités actuelles des Forces canadiennes, puis s'est concentré sur la question de la main-d'oeuvre. Le ministre de la Défense nationale a comparu devant le sous-comité, de même qu'un certain nombre d'officiers militaires supérieurs, de hauts fonctionnaires et d'experts en matière de défense. Le sous-comité a également autorisé quelques recherches pour l'aider à approfondir son enquête.

L'étude générale des opérations des Forces canadiennes a eu lieu au cours de l'automne de 1980, lorsque le sous-comité a entendu les exposés de l'honorable J. Gilles Lamontagne, ministre de la Défense nationale; du général R.M. Withers, chef de l'état-major de la défense, et d'autres officiers supérieurs et hauts fonctionnaires. Ces exposés traitaient de la situation et des activités globales des Forces canadiennes et de leurs efforts en vue de respecter les engagements actuels envers NORAD, l'OTAN, les missions de paix de l'ONU, la surveillance et le contrôle de la souveraineté, l'aide aux autorités civiles et le développement national. Le sous-comité estime que les renseignements fournis au cours de ces audiences lui ont été fort utiles pour poursuivre son enquête.

Les audiences sur la question de la main-d'oeuvre ont débuté par un exposé de M. Nicholas Stethem, directeur exécutif du Groupe d'analyse stratégique de Toronto, intitulé: «Le facteur humain dans la défense: les effectifs dans les années 80». Lors des assemblées suivantes, qui se sont déroulées jusqu'à Pâques, on a entendu les témoins privés suivants: le brigadier général S.V. Radley-Walters (ret.), qui a discuté des «Problèmes actuels de défense et conséquences sur la main-d'oeuvre»; Monsieur Philippe Garigue, directeur du Collège Glendon, Université York, dont le mémoire traitait de «Recrutement, éducation et formation du personnel militaire»; et le major général R.H. Rohmer, ex-chef des Forces de réserve, qui a parlé des «Besoins en main-d'oeuvre des forces armées et rôle des Forces de réserve». Le lieutenant-général H.A. Carswell, Sous-ministre adjoint (Personnel), et ses officiers supérieurs se sont également présentés pour donner les exposés suivants: «La composition des forces et les exigences en matière de main-d'oeuvre»; «Problèmes actuels de dotation au cours

des années 80»; «Recrutement, éducation et formation du personnel militaire»; «Les forces de réserve»; et «Personnel des forces pour les années 80».

Après Pâques, le sous-comité s'est concentré sur la dotation des commandements et d'autres questions-clé dans le domaine de la main-d'oeuvre. Il a entendu les témoins privés suivants: le lieutenant-général J. Chouinard (ret.) dont l'exposé s'intitulait: «La dotation en effectifs du Commandement de la Force mobile»; CAm. R.W. Timbrell (ret.) qui a parlé de «Les besoins en défense maritime du Canada»; le lieutenant-général G.A. MacKenzie (ret.) lui a discuté de «La dotation en effectifs du Commandement aérien»; et Monsieur George G. Bell, vice-président, Finances et Développement, Université York, et président de l'Institut canadien des études stratégiques, qui nous a entretenus des «Questions-clé dans le domaine des effectifs».Le sous-comité a également entendu le juge-avocat général et le juge-avocat général adjoint/Consultations qui ont exposé «Les conséquences de la Loi sur les droits de la personne sur les Forces canadiennes».

Quelques questions fondamentales

Dès le début de son enquête, le sous-comité a reconnu que l'étude des effectifs des forces armées devrait comporter un examen des activités de défense dans leur ensemble. L'importance des effectifs doit être évaluée en fonction des engagements en matière de défense que le gouvernement a acceptés ou peut accepter, et des missions militaires qu'il a prescrites aux forces armées.

Les engagements actuels du Canada en matière de défense sont fort bien connus dans leurs grandes lignes. Ils ont été soigneusement énumérés et décrits dans le dernier Livre Blanc sur la défense nationale, *La défense dans les années 70*, publié en 1971, et consistent en la protection du Canada, la participation à la défense de l'Amérique du Nord, la participation à l'OTAN et la contribution à l'ONU et à des missions de maintien de la paix analogues.

Le premier de ces engagements implique une surveillance et un contrôle du territoire, de l'espace aérien et des eaux territoriales canadiennes; l'aide aux autorités civiles; les services de repérage et de sauvetage; et la contribution au développement national. Le deuxième exige une étroite collaboration avec les États-Unis afin de parer aux menaces militaires directes contre notre continent. La participation à l'OTAN implique le stationnement de forces terrestres et aériennes en Europe et le maintien de forces navales, terrestres et aériennes au Canada qui sont affectées à l'OTAN. Les efforts actuels du Canada à l'égard du maintien de la paix incluent la contribution de contingents aux forces de l'ONU à Chypre et au Moyen-Orient.

Les engagements en matière de défense fournissent un cadre général à l'élaboration de la politique nationale, mais il faut les traduire en tâches militaires précises pour que les forces armées les mettent à exécution. Par exemple, la surveillance du cercle arctique canadien implique des patrouilles périodiques au moyen d'aéronefs à longue portée, alors que la participation à l'OTAN se traduit par des missions telles que la défense terrestre en Europe centrale. Actuellement, les Forces canadiennes assument au total 55 tâches militaires principales, qui ont été décrites au sous-comité dans un document confidentiel. Elles remplissent également un large éven-

tail de missions paramilitaires et non militaires telles que le repérage et le sauvetage, la lutte contre les incendies de forêt, qui exigent toutes une grande partie de leur temps et de leurs ressources. Seule une étude plus poussée permettrait de déterminer si ces engagements et ces missions sont remplis de façon efficace.

Dans le domaine de la main-d'oeuvre, le sous-comité a étudié la dotation en effectifs des forces armées en général, puis il s'est penché sur la situation des principaux commandements militaires. Il a fondé son évaluation sur trois critères principaux, que nous allons maintenant décrire.

Les pénuries actuelles de l'effectif militaire que le gouvernement lui-même reconnaît comme étant nécessaire en temps de paix constitue un indicateur de rendement. Ces pénuries sont décrites dans les précieuses données que le ministère de la Défense nationale a fournies au sous-comité, et sont expliquées dans la prochaine section de ce rapport.

La comparaison entre l'effectif autorisé en temps de guerre et la main-d'oeuvre disponible constitue une deuxième indication de rendement. On s'attend à ce que les forces armées puissent déployer sans délai un certain effectif militaire dès le début d'hostilités majeures, et il s'agit de déterminer si elles disposent des troupes entraînées nécessaires.

La troisième indication concerne la viabilité militaire, soit la question de savoir si les effectifs actuels en temps de paix et autorisés en temps de guerre sont aptes à exécuter les tâches militaires qui leur sont prescrites en temps de guerre et de paix, de même qu'à remplir diverses fonctions diplomatiques et autres. Les commandements et les unités sont modifiés de temps à autre en raison de diverses pressions et peuvent perdre ainsi leur état de préparation au combat.

L'état de préparation au combat est une question cruciale, puisque l'utilité des forces armées en dépend. Elles doivent être prêtes à respecter leurs engagements si une guerre se déclare, et elles ont besoin d'effectifs, d'équipement et d'autres ressources en raison de cette éventualité. Sinon, elles n'auraient aucune *raison d'être* et ne sont utiles ni comme force de défense, ni comme de force de dissuasion.

Une politique de bluff n'est pas une solution de rechange. Elle ne sert qu'à s'illusionner. Dans le monde d'aujourd'hui, les renseignements sur les forces militaires sont facilement accessibles, ce qui signifie que dans leurs grandes lignes, les ressources de chaque pays sont bien connues à la fois de ses alliés et de ses adversaires.

Si les engagements et les tâches dépassent les effectifs et les ressources, il faut alors soit augmenter nos efforts en matière de défense, soit réduire le nombre de tâches. Toutefois, le vaste territoire du Canada, sa position géographique entre les deux superpuissances et son adhésion à

l'OTAN peuvent en pratique limiter les possibilités de réductions. Les efforts canadiens en matière de défense sont minimes et devraient être renforcés par l'enrôlement de main-d'oeuvre supplémentaire, l'acquisition de nouvel équipement et d'autres ressources.

Il faudrait également modifier la politique en matière d'engagements, de tâches et d'effectifs afin de répondre aux circonstances internes et internationales changeantes. La politique du Canada en matière de défense ne peut continuer indéfiniment à se fonder sur un Livre Blanc publié avant la crise de l'énergie, l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques, le déploiement des missiles SS-20 et la naissance des soulèvements populaires en Pologne. Elle devrait également tenir compte des progrès rapides de la technique, par exemple en ce qui a trait aux satellites de surveillance et aux autres systèmes aérospatiaux.

Le Sous-comité recommande d'entreprendre immédiatement la rédaction d'un nouveau Livre Blanc sur la défense nationale. Ce document devrait évaluer les besoins en effectifs et les autres exigences militaires en regard de nos engagements à la défense collective et comprendre une étude détaillée des principales menaces qui pèsent sur le Canada, telles que le danger que le peuple et le territoire canadiens soient exposés aux conséquences directes d'une guerre thermonucléaire entre les États-Unis et l'Union soviétique.

Effectifs globaux

Pénuries actuelles: Force régulière

L'état actuel des effectifs de la Force régulière est le suivant:[1]

Exigence totale reconnue		83 400
Effectif actuel de la Force régulière	80 100	
Réserve de catégorie «C»	1 100	
Nombre actuel de membres réguliers	79 000	79 000
Pénurie actuelle de membres réguliers		4 400

Bien que le gouvernement augmente chaque année l'effectif pour combler cette lacune, l'augmentation ne se fait qu'au rythme de 400 hommes et femmes par année, ce qui signifie que l'exigence reconnue de 83 400 ne sera pas satisfaite avant la fin de la décennie.

Entre-temps, la Force régulière compte environ 1 100 réservistes de catégorie «C», qui y servent pour une période maximale d'un an. Ceux-ci permettent aux forces armées de disposer d'environ 80 100 personnes-années, qui lui sont attribuées par le gouvernement pour l'exercice financier 1980-1981.

En outre, même parmi l'effectif actuel de la Force régulière, près de 12 400 personnes sont en formation. Ces hommes et femmes ne sont pas en service actif pour remplir les tâches assignées aux forces armées.

Les pénuries de personnel entraîné dans certaines catégories causent de graves problèmes. Les données fournies par le ministère de la Défense nationale démontrent, par exemple, que les pénuries de main-d'oeuvre dans la Force régulière actuelle comprennent 170 pilotes, 110 mécaniciens de marine, 455 techniciens en aviation et 616 dans le domaine des communications.

---

[1] Tout au long du présent rapport, les chiffres relatifs aux niveaux actuels de dotation datent du 31 mars 1981 et ont été présentés par le ministère de la Défense nationale au cours des audiences du sous-comité.

Effectifs autorisés en temps de guerre

En cas d'éruption d'un conflit majeur, les Forces canadiennes auraient besoin d'environ 108 000 troupes pour respecter leurs engagements dès les premiers jours des hostilités. Ce nombre nous a été fourni par le ministère de la Défense nationale et il a été mentionné par d'autres témoins.

En théorie, on pourrait plus que satisfaire à cette exigence en combinant la Force régulière et les Forces de la Réserve. Ces dernières comptent environ 16 000 miliciens, 2 900 membres de la Réserve navale, 1 000 membres de la Réserve aérienne, 1 500 membres de la Réserve des communications, 1 000 Rangers et 14 000 membres de la Réserve supplémentaire.

Toutefois, il existe de sérieux doutes quant à l'efficacité actuelle de la Réserve pour les raisons suivantes: années de négligence, pénurie d'équipement, insuffisance de l'entraînement, incertitudes à propos des rôles et absence d'un plan de mobilisation. Si on lui donnait suffisamment de ressources et d'attention, elle pourrait jouer un rôle majeur dans l'effort national en matière de défense; mais dans les conditions actuelles, on ne croit pas qu'elle pourrait fournir plus de quelques milliers de troupes entraînées lors d'une crise. Certains témoins ont avancé que la milice ne pourrait fournir à bref délai que de 1 000 à 2 000 fantassins entraînés, et d'autres ont fait remarquer que la Réserve supplémentaire est actuellement à peine plus qu'une liste de noms. L'impression communiquée au sous-comité — et probablement aux alliés et aux adversaires du Canada — est que notre pays se retrouverait probablement avec une pénurie d'environ 20 000 militaires entraînés et efficaces si une guerre générale éclatait.

Il semble que le ministre et le ministère de la Défense nationale eux-mêmes reconnaissent l'urgence de reviser la Réserve de fond en comble et de lui redonner de la vitalité. Le ministre a affirmé son intention de revaloriser les forces de réserve et le ministère effectue une étude intensive de mobilisation et considère d'autres améliorations, par exemple au niveau de la Réserve supplémentaire. Le Comité permanent de la Chambre des communes sur les affaires extérieures et la défense nationale fait également enquête sur l'état de la Réserve. Le sous-comité se réjouit de toutes ces mesures; toutefois, il note également que ce n'est pas la première fois qu'on exprime de bonnes intentions à propos des forces de réserve. Ce qu'il faut maintenant, c'est agir et investir du temps et des ressources.

Il faut également considérer dans quelle proportion la Force régulière devrait contribuer aux effectifs autorisés en temps de guerre. Le gouvernement croit évidemment qu'il devrait y avoir au moins 83 400 membres de la Force régulière, puisque c'est le niveau que l'on tente d'atteindre. En

outre, il y a la question des 4 000 hommes du GCCTAM (le Groupement de combat canadien transportable par air et par mer affecté au nord de la Norvège) et des 2 400 troupes qui doivent servir de renfort aux Forces canadiennes en Europe. Ces deux groupes ont des fonctions au Canada de même qu'outre-mer, et plusieurs témoins ont soutenu qu'il faut disposer de troupes régulières supplémentaires au Canada au cas où ces 6 400 hommes seraient envoyés en Europe. D'autres témoins ont mis en doute la vraisemblance de l'engagement du GCCTAM et des troupes de renfort. Le présent rapport traitera de ces questions un peu plus tard.

Il faut aussi tenir compte du renforcement des Forces canadiennes en Europe au-delà des niveaux établis, soit pour fournir un effectif supplémentaire en cas de crise, soit pour remplacer les pertes en temps de guerre. Dans ce cas, il est essentiel de déterminer si l'on dispose de gens entraînés et si ceux-ci peuvent être mobilisés et transportés en Europe pendant la durée probable des hostilités.

Viabilité militaire

Une évaluation réaliste de l'effort canadien en matière de défense doit dépasser l'état actuel de la main-d'oeuvre et l'effectif autorisé en temps de guerre, et étudier la viabilité des divers éléments des forces armées sur le plan militaire. Il reste encore à déterminer si ces éléments sont réalistes, compte tenu de leurs engagements et de leurs missions dans les présentes circonstances, ou s'ils continueront de l'être à la fin de la présente décennie.

Au départ, il faut reconnaître que les attitudes en matière de défense sont souvent déterminées par des considérations diplomatiques et d'autres motifs non militaires, en plus des considérations militaires. Par exemple, les Forces canadiennes remplissent toute une gamme de fonctions paramilitaires et non militaires telles que le repérage et le sauvetage, l'exploitation de centres d'accueil pour les réfugiés et l'aide aux victimes de sinistres. La participation canadienne à NORAD est conçue pour préserver la souveraineté du Canada vis-à-vis les États-Unis et les autres puissances amies, de même que pour fournir une certaine protection à l'Amérique du Nord; et l'engagement du Canada à l'endroit de la Norvège et du front central en Europe est souvent décrit comme étant à la fois politique et militaire. Le GCCTAM est considéré comme une expression concrète de la solidarité du Canada envers la Norvège, alors que la Force canadienne en Europe constitue l'assurance que le Canada participera à la défense collective de l'Europe de l'Ouest en cas de besoin. Les opérations de maintien de la paix ont des répercussions diplomatiques et politiques fort évidentes, comme de permettre à certains pays d'éviter d'entrer en conflit avec leurs

voisins, ou de se retirer d'une guerre ou d'autres situations difficiles sans perdre trop de leur prestige.

La politique globale du Canada en matière de défense a été très fortement influencée par des considérations non militaires au cours des dernières années. Par exemple, lorsqu'on a réduit de moitié le contingent canadien en Europe en 1969, cette décision reflétait l'attitude vis-à-vis l'OTAN du gouvernement canadien d'alors et ses vues relativement optimistes sur les relations Est-Ouest plutôt qu'une réduction concrète de la menace militaire soviétique envers l'Europe. Le Canada a entrepris un rééquipement des forces armées au milieu des années 1970 en partie parce qu'il désirait maintenir et améliorer ses relations avec ses alliés, y compris les relations commerciales et les autres liens avec l'Europe de l'Ouest. Aujourd'hui, on craint que les programmes de réarmement actuels ne cessent bien avant d'être terminés en raison des pressions exercées sur le budget fédéral et on doute, dans certains milieux, de l'utilité du maintien d'une force militaire substantielle.

Quelles que soient les influences politiques, financières ou autres qui se répercutent sur les activités des forces armées,

Le Sous-comité recommande que la viabilité militaire, c'est-à-dire la capacité de remplir avec compétence les tâches qui leur sont assignées, demeure le critère essentiel pour juger les opérations des forces armées.

Effectifs des commandements et des autres secteurs

Les Forces canadiennes en Europe

Les Forces canadiennes en Europe sont le seul commandement principal situé outre-mer. Son effectif total en temps de paix consiste en 5 400 membres de la Force régulière, dont 3 200 membres du quatrième Groupe-brigade mécanisé et 2 200 membres répartis entre le premier Groupe aérien du Canada, le quartier général des FCE et le personnel de soutien.[2] Les renforts de l'élément terrestre, qui permettraient aux unités de disposer de l'effectif promis en période de crise précédant l'ouverture des hostilités, apporteraient 2 400 soldats supplémentaires au commandement et lui permettraient ainsi d'atteindre son effectif total de 7 800 membres. Le commandement dispose actuellement d'un personnel de soutien composé de 1 300 civils canadiens et allemands.

En temps de guerre, les Forces canadiennes en Europe recevraient également des renforts du Canada si la guerre durait assez longtemps et s'il était matériellement possible d'y envoyer ces renforts. Leur rôle serait d'augmenter le niveau des troupes au-delà du niveau renforcé ou pour remplacer les pertes.

Les Forces canadiennes en Europe sont affectées à l'une des zones de conflit les plus probables, le front central en Europe. Elles ont une importance politique spéciale parce qu'elles constituent la preuve que le Canada respecte son engagement de participer à la défense collective de l'Europe. Elles sont très visibles pour les alliés du Canada en Europe, elles servent à rassurer les Européens sur les intentions du Canada et elles prouvent concrètement l'intérêt continu du Canada dans la défense de l'Europe.

L'une des principales difficultés des Forces canadiennes en Europe concerne les renforts. Un témoin du MDN a fait remarquer que ce personnel de renfort est en place au Canada, déjà identifié et virtuellement prêt à partir avec préavis d'un ou deux jours. Toutefois, d'autres observateurs craignent que la période de crise qui précéderait une guerre soit très courte

[2] Le Premier groupe aérien canadien dispose d'environ 800 militaires stationnés en Europe.

ou se produise dans le genre d'atmosphère politique qui rendrait difficile l'augmententation du nombre de troupes ou l'état d'alerte sans aggraver une situation délicate. Certains témoignages ont convaincu le sous-comité que l'envoi de renforts est une proposition douteuse.

Le sous-comité s'est rendu compte avec inquiétude qu'il pourrait être impossible d'envoyer des renforts, faute de temps. Par exemple, un conflit entre l'OTAN et les nations du Pacte de Varsovie pourrait commencer au cours de la suppression d'un soulèvement en Europe de l'Est, si les forces aériennes soviétiques poursuivaient des unités aériennes dissidentes se dirigeant vers l'Ouest. Cette situation pourrait entraîner des attaques sur les terrains d'aviation de l'OTAN, puis une guerre qui s'intensifierait rapidement. Les terrains d'aviation canadiens en Europe pourraient être bombardés, pendant que les vols canadiens à destination de l'Allemagne seraient interceptés. Les mouvements de renfort pourraient être interrompus et le quatrième Groupe-brigade mécanisé du Canada pourrait avoir à se lancer dans l'action sans les 2 400 hommes supplémentaires dont il a besoin pour constituer une unité autonome.

Dans d'autres situations de crise, l'envoi de renforts pourrait être difficile à réaliser à cause du danger que l'Union soviétique interprète cette manoeuvre comme une provocation ou une interférence. Par exemple, une nouvelle crise à Berlin pourrait exiger du calme et une insistance déterminée sur les droits de l'Ouest, plutôt que des mouvements de troupes dont les conséquences seraient déstabilisatrices. D'autre part, en cas de soulèvement intérieur dans la République démocratique d'Allemagne ou dans tout autre État du Pacte de Varsovie, l'Ouest pourrait décider de s'abstenir d'augmenter ses troupes par peur de donner à l'Union soviétique un prétexte pour intervenir. Par contre, en dépit des meilleurs efforts de l'Ouest, de telles crises pourraient vraisemblablement s'intensifier avec une rapidité extrême et conduire à une action militaire avant que le Canada ne puisse augmenter ses troupes en Europe.

Le Canada n'a jamais mis complètement à l'essai l'opération de renfort. Les Forces canadiennes n'ont jamais reçu l'autorisation d'assembler 2 400 hommes et de les envoyer en Allemagne par avion en quelques jours. Il est évident qu'il faudrait disposer d'aéronefs à très bref délai et que les bases canadiennes à Lahr ou ailleurs en Europe devraient faire face à un afflux massif d'arrivées.

L'envoi de renforts apparaît comme une perspective incertaine à l'heure présente. Il pourrait s'avérer complètement irréalisable en diverses circonstances.

Le Sous-comité recommande d'entreprendre dans les plus brefs délais un exercice de l'OTAN, y compris une opération de renfort. Il

considère cette mesure comme une première étape essentielle en vue de retremper la contribution du Canada à l'OTAN.

Une deuxième question importante au sujet des Forces canadiennes en Europe concerne leur viabilité militaire, même après l'envoi de renforts. Le quatrième Groupe-brigade mécanisé du Canada joue un rôle de «réserve stratégique» pour soutenir les forces alliées sur le front central, mais selon les témoins, il lui manque les éléments nécessaires. Il devrait disposer d'éléments essentiels sur le champ de bataille, ont-ils soutenu, soit d'un bataillon d'infanterie supplémentaire et d'un plus grand nombre de tanks, d'artillerie, de signaux et d'autres unités si l'on veut qu'il constitue une force de combat équilibrée et efficace. Ces témoins étaient partisans d'un Groupe-brigade comptant environ 7 600 soldats en temps de paix, en plus d'un groupe aérien de soutien à peu près équivalent au niveau actuel. Pour atteindre cet objectif, il faudrait augmenter les Forces canadiennes en Europe jusqu'à ce qu'elles comptent environ 10 000 hommes et femmes. Cela représenterait un changement important dans la politique étrangère et militaire du Canada.

Une telle mesure signifierait que le Canada a jugé nécessaire de réévaluer les relations Est-Ouest depuis qu'il a diminué les troupes en Europe en 1969, et aussi qu'il a conclu que la présente situation exige de nouveaux efforts dans le domaine de la défense. Elle indiquerait que le Canada est déçu du peu de progrès en vue d'un véritable rapprochement en Europe.

La détente s'est gravement affaiblie au cours des dernières années en raison de l'augmentation continue et sans précédent de la puissance militaire soviétique, de l'expansionnisme et de l'opportunisme soviétiques en Afrique et ailleurs, de l'invasion et de l'occupation de l'Afghanistan par l'Union soviétique, et de craintes à l'égard d'un intérêt soviétique croissant dans le Golfe Persique, principale source d'approvisionnement en pétrole pour l'Ouest. La situation en Pologne oblige également les puissances de l'Ouest à maintenir des défenses appropriées, puisqu'elle pourrait entraîner d'autres soulèvements en Europe de l'Est, l'utilisation de l'armée pour y mâter des troubles internes et la menace d'un conflit Est-Ouest.

Le sous-comité croit qu'un rapprochement réel entre l'Est et l'Ouest constitue au mieux une perspective à long terme et qu'en conséquence, le Canada et les autres pays de l'OTAN doivent apporter l'attention voulue aux aspects militaires de la sécurité de façon à préserver un équilibre satisfaisant. Ils doivent renforcer leurs forces armées, où c'est nécessaire pour assurer la stabilité internationale et encourager le contrôle des armements et autres négociations. Le Canada devrait assumer pleinement ses responsabilités dans ce processus, en commençant par la transformation de la Force canadienne en Europe en une formation militaire plus viable. Notre

pays devrait montrer qu'il est déterminé à apporter une contribution vraiment solide aux défenses alliées et prêt à investir les ressources nécessaires.

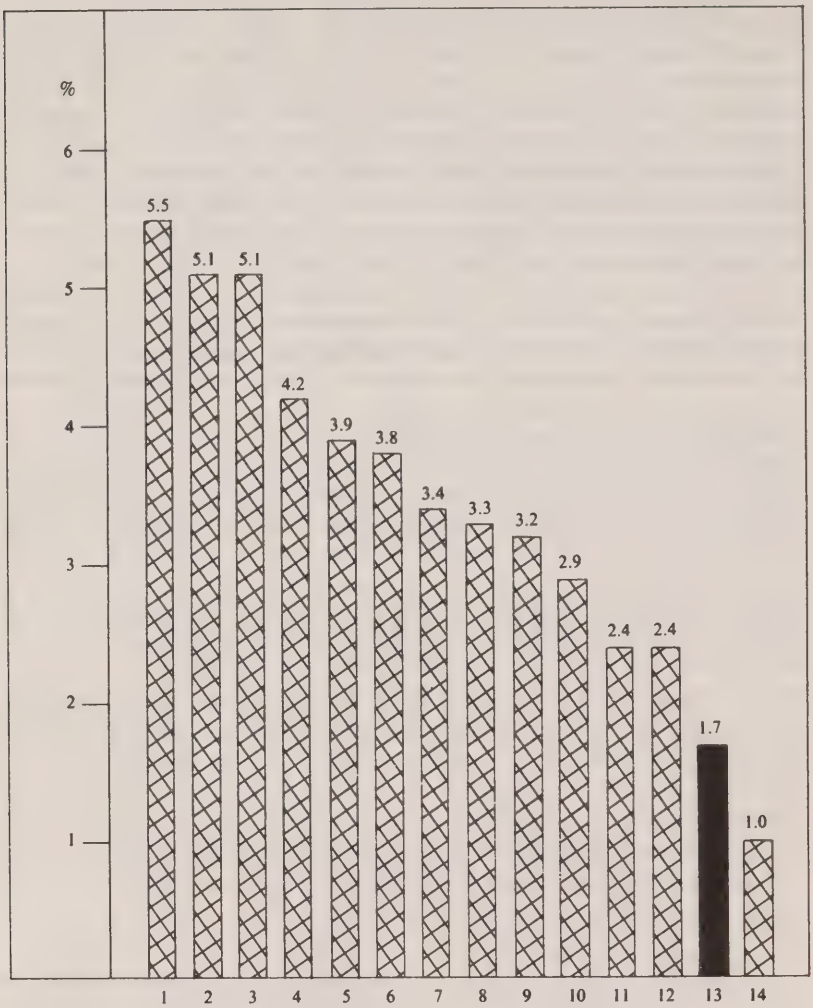
L'augmentation des Forces canadiennes en Europe jusqu'à concurrence de 10 000 militaires ne modifierait pas de façon importante l'équilibre militaire Est-Ouest en Europe. Toutefois, l'augmentation de la capacité militaire canadienne en Europe serait plus valable que les simples données sur la main-d'oeuvre semblent indiquer, surtout si le Groupe-brigade était équipé d'un ensemble puissant d'armes modernes. L'OTAN disposerait d'une formation militaire forte et équilibrée capable d'action soutenue, plutôt que d'un corps dont l'effectif est incomplet et qui ne suffit pas à sa tâche actuelle. Les commandants militaires alliés ne considéraient certainement pas comme négligeable une telle amélioration.

En outre, l'augmentation des troupes canadiennes serait une preuve très claire de la volonté du Canada de partager pleinement le fardeau de la défense alliée. Cette mesure encouragerait les autres membres de l'alliance à maintenir et à renforcer leurs propres efforts en matière de défense et améliorerait par le fait même la cohérence et la force collective de l'Ouest. Elle éliminerait également certaines critiques dont le Canada fait actuellement l'objet parce qu'il consacre moins de 2 pour cent de son produit national brut à la défense. Comme l'indique le tableau ci-dessous, tous les alliés de l'OTAN, à l'exception du Canada, de l'Islande et du Luxembourg, consacrent plus de 2 pour cent de leur produit national brut à la défense. La plupart dépensent de 3 à 5,5 pour cent et le Canada vient au treizième rang pour ce qui est des efforts en matière de défense.

Le maintien d'une force efficace et bien équipée en Europe renforcerait également l'impression qu'ont nos alliés de la bonne foi du Canada. Il permettrait à notre pays d'avoir plus de poids dans les consultations entre les alliés de l'OTAN et entre l'Est et l'Ouest. Cela pourrait renforcer l'influence du Canada lorsqu'il demande de nouvelles initiatives relatives au contrôle des armements et au désarmement, tout en nous apportant des avantages dans les négociations vitales entre les alliés sur des questions telles que le commerce et l'énergie.

L'augmentation de la Force canadienne en Europe permettrait en outre d'asseoir l'ensemble de nos efforts en matière de défense sur une base beaucoup plus solide et axée sur le combat. Ainsi, le Groupe-brigade stationné en Allemagne serait grandement renforcé, et le Commandement de la Force mobile pourrait fournir davantage d'unités de remplacement entraînées pour satisfaire les exigences du roulement. Cette question est traitée plus en détail dans le prochain chapitre qui traite du Commandement de la Force mobile.

BUDGET DE DÉFENSE DES PAYS DE L'OTAN EXPRIMÉS EN POURCENTAGE DU PRODUIT NATIONAL BRUT



1. États-Unis 2. Royaume-Uni 3. Grèce 4. Turquie 5. France 6. Portugal 7. Pays-Bas 8. Allemagne 9. Belgique 10. Norvège 11. Italie 12. Danemark 13. Canada 14. Luxembourg

N.B. Ces chiffres proviennent de deux publications de l'Institut international des études stratégiques: «The Military Balance 1981-1982». Tous les chiffres datent de 1980. L'Islande ne fait pas partie de ce tableau parce qu'elle ne possède aucune force armée.

Le Sous-comité recommande une augmentation des troupes canadiennes en Europe, pour atteindre d'abord 7 800, puis environ 10 000. La date-cible pour le transfert en Europe de 2 400 hommes de renfort terrestre en Europe centrale serait 1985, et l'augmentation supplémentaire aurait lieu en 1987.

Le Commandement de la Force mobile

Le Commandement de la Force mobile est responsable de la majorité des forces terrestres du Canada. Il est chargé également de fournir des troupes pour augmenter et renforcer le quatrième Groupe-brigade mécanisé du Canada en Allemagne; de maintenir le GCCTAM pour le déploiement en Europe dans le cadre de la force mobile du CAE (Commandement allié en Europe); de fournir des troupes aux forces du maintien de la paix à Chypre, au Moyen-Orient et ailleurs. Il est responsable de la défense terrestre du territoire canadien; il remplit des fonctions reliées à la protection du Canada, y compris l'aide aux autorités civiles; et il contribue au développement national par des activités telles que la cartographie, la construction de ponts et de terrains d'aviation dans le Nord. Le quatrième Groupe-brigade mécanisé en Allemagne est le seul élément majeur de combat terrestre des Forces canadiennes qui ne relève pas du Commandement de la Force mobile.

L'effectif actif de la Force mobile est actuellement d'environ 16 000 réguliers et 16 000 de miliciens, soutenus par 4 600 civils. Comme les autres commandements militaires, la Force mobile pourrait également utiliser, dans une certaine mesure, les 14 000 hommes et femmes de la Réserve supplémentaire.

Le Commandement de la Force mobile a besoin d'environ 2 500 membres réguliers supplémentaires pour répondre aux exigences que le gouvernement lui-même reconnaît. Il devrait disposer actuellement de 1 300 soldats entraînés supplémentaires, et en aura besoin d'environ 1 200 de plus à mesure que le gouvernement met en oeuvre les plans actuels d'augmentation de la Force régulière afin d'atteindre 83 400 hommes et femmes.[3]

---

[3] L'évaluation à 2 500 de la pénurie présente n'est qu'approximative, puisqu'on ne dispose pas de données non classifiées sur les besoins reconnus des commandements ou les nombres de réservistes de catégorie «C» dans chaque commandement. Toutefois, la marge d'erreur n'est probablement pas très grande, puisqu'on dispose de chiffres globaux sur les exigences reconnues et les réservistes de catégorie «C».

Troupes régulières disponibles au Canada

Le Canada dispose d'une très faible réserve de troupes de combat régulières entraînées. Elle comprend les 2 400 hommes de renfort et les 4 000 membres du GCTAM, qui sont affectés à des tâches multiples, c'est-à-dire qui sont désignés pour être envoyés outre-mer en cas d'urgence même s'ils ont des fonctions au Canada.

Selon un témoignage rendu devant le sous-comité, si les troupes de renfort étaient envoyées en Europe, pour la durée d'une crise ou de façon permanente, seulement de 6 000 à 7 000 hommes de combat entraînés resteraient au Canada. Si le GCCTAM était envoyé au nord de la Norvège en même temps, l'effectif retenu au pays ne compterait plus que deux groupes de bataillons composés d'un total de 2 000 à 3 000 hommes.

Ce seraient là les seules troupes de combat dont le gouvernement serait sûr de disposer au Canada pour défendre notre territoire en cas de crise. Elles auraient la principale responsabilité de défendre les côtes et le nord du Canada, de protéger les installations essentielles dans l'ensemble du pays et d'apporter leur aide aux autorités civiles.

Cependant, chacune de ces tâches pourrait exiger plusieurs milliers de militaires entraînés. Par exemple, l'utilisation des forces armées pour maintenir la sécurité interne et assister les autorités civiles a plusieurs antécédents au Canada. Le nombre de troupes nécessaires à cette seule fin peut être très élevé; par exemple, la crise d'octobre de 1970 a exigé environ 10 000 hommes et les Jeux Olympiques d'été, environ 16 000. La plupart des troupes utilisées à ces fins doivent être prêts au combat et provenir des Forces régulières plutôt que des Réserves, puisque le professionnalisme et une formation poussée sont essentiels dans le travail de sécurité interne.

Le Sous-comité recommande que le Commandement de la Force mobile dispose de suffisamment de troupes régulières disponibles en toutes circonstances pour remplir les missions canadiennes qui sont actuellement assignées aux troupes de renfort européen et au GCCTAM. Il faudrait augmenter l'effectif de la Force mobile de 6 400 membres de la Force régulière, dont 2 400 seraient transférés en Europe d'ici 1985, selon les recommandations précédentes du Sous-comité.

L'avenir des engagements du GCCTAM

À la suite des témoignages portant sur certains problèmes de transport et autres problèmes militaires auxquels le GCCTAM fait face, le sous-comité se demande si le Canada devrait tenter d'améliorer la force actuelle

ou rechercher d'autres engagements envers l'OTAN pour ces 4 000 hommes.

Des doutes ont surgi quant à la viabilité militaire de la force en raison du temps nécessaire pour se rendre du Canada au nord de la Norvège et des craintes qu'une attaque des Soviétiques contre la Norvège soit massive et déclenchée presque sans préavis. L'un des éléments du GCCTAM consiste en unités transportables par air et parachutables et a de bonnes chances d'atteindre ses positions avant que les forces soviétiques ne puissent les occuper. Le reste serait envoyé au nord de la Norvège par voie de mer et il est fort douteux qu'il atteindra à temps le nord de la Norvège et ses stations de combat.

En outre, l'un des groupes de bataillons du GCCTAM représente également la contribution canadienne à la force mobile du CAE (Commandement allié de l'Europe). Ce groupe de bataillons est stationné au Canada comme le reste du GCCTAM, mais serait envoyé au Danemark par avion si les forces du Pacte de Varsovie attaquaient le Danemark avant la Norvège. Toutefois, il serait retiré du Danemark et transféré au nord de la Norvège avec le reste du GCCTAM si les Soviétiques attaquent par la suite le nord de la Norvège et si le GCCTAM peut se rendre dans la zone de combat.

Les engagements du GCCTAM et de la force mobile du CAE ont une importance politique substantielle puisqu'ils expriment la volonté du Canada de défendre deux alliés importants de l'OTAN, et que la Norvège et le Danemark soulèveraient probablement de vives objections si le gouvernement canadien faisait mine de les retirer. Le Commandant suprême des forces alliées de l'Europe (SACEUR) et les autres puissances de l'OTAN devraient aussi être consultés sur cette question et s'opposeraient presque certainement à tout changement, à moins qu'on ne puisse répondre aux besoins de la Norvège et du Danemark et établir pour le GCTAM de nouvelles missions relatives à l'OTAN, lesquelles renforceraient de façon importante les défenses alliées.

Le Sous-comité recommande que le gouvernement canadien entreprenne le plus tôt possible, de concert avec le SACEUR et nos alliés de l'OTAN, une étude des engagements du GCCTAM, afin de déterminer s'ils représentent l'utilisation optimale de l'effectif et des ressources militaires limitées du Canada.

Effectifs autorisés en temps de guerre — renouvellement de la Réserve

Un autre problème crucial auquel la Force mobile fait face est la possibilité d'atteindre, en cas de crise, l'effectif autorisé en temps de guerre. Comme nous l'avons indiqué dans les sections précédentes, il faudrait pour ce faire avoir recours à la Milice et à une partie de la Réserve supplémentaire (voir le tableau ci-dessous, qui établit une comparaison entre la Force régulière et la Réserve du Canada et celles des autres alliés de l'OTAN).

LES FORCES RÉGULIÈRES ET LES FORCES DE RÉSERVE DU CANADA ET DES AUTRES PAYS DE L'OTAN

(1979, en milliers de personnes)

	Arme	Marine	Air	Forces total régulière	Forces d'hommes en pourcentage de 18 à 45 ans	Estimation exprimés réservistes	Forces paramilitaires
Grèce	145,0	17,0	22,6	184,6	10,6	290,0	129,0
Turquie	470,0	45,0	51,0	566,0	6,7	425,0	120.0
Norvège	20,0	9,0	10,0	39,0	5,0	245,0	—
France	326,8	70,3	103,7	509,3	4,7	350,0	85,4
État-Unis	750,8	708,2	563,0	2,022,0	4,5	818,7	—
Belgique	62,3	4,4	20,1	86,8	4,5	54,4	16,3
Allemagne	335,2	36,5	106,0	495,0	3,9	755,0	20,0
Pays-Bas	75,0	16,9	19,0	114,8	3,8	171,0	8,2
Portugal	37,0	14,0	9,5	60,5	3,7	—	31,9
Italie	254,0	42,0	69,0	365,0	3,3	738,0	196,5
Danemark	21,4	6,1	7,2	34,7	3,3	154,3	—
Grande-Bretagne	163,7	72,9	86,3	322,9	3,0	257,6	—
Canada	**29,3**	**14,2**	**36,5**	**80,0**	**1,5**	**19,1**	**—**
Luxembourg	0,7	—	—	0,7	0,9	—	0,4

Ces chiffres sont extraits de «*The Military Balance 1979-1980*», dont la dernière édition citait des statistiques distinctes pour les militaires en service terrestre maritime ou aérien et aussi la proportion sous les armes de la population âgée de 18 à 45 ans. Les chiffres connus de toutes les forces régulières en 1981 sont à peu près les mêmes.

Le sous-comité a effectué une étude relativement limitée de la Milice et des autres forces de réserve parce qu'il se préoccupait davantage dans ce premier rapport, de la main-d'oeuvre des forces armées dans leur ensemble. En outre, le sous-comité savait que le Comité permanent des affaires étrangères et de la défense nationale de la Chambre des Communes effectuerait une analyse en profondeur de la Réserve et il ne voulait pas faire double emploi dans ce domaine. Toutefois, le témoignage présenté au sous-comité sur cette question était suffisant pour le convaincre que les forces de réserve connaissent de très graves problèmes qui leur permettent difficilement de contribuer comme elles le devraient à l'efficacité globale des forces armées.

On a mentionné que le gouvernement et les officiers militaires supérieurs font preuve de très peu de considération envers les forces de la Réserve et ne savent pas très bien ce qu'elles en feraient en cas de crise. Il n'existe aucun plan de réaction immédiate pour préciser ce que les diverses unités militaires, y compris la Réserve, devraient faire en cas d'urgence, a déclaré un témoin; en conséquence, la Réserve manque de buts précis et son moral est au plus bas. Cette situation est aggravée par les pénuries d'équipement, d'installations et de ressources pour l'entraînement, et par un éventail d'autres problèmes, y compris le roulement élevé du personnel, un budget très insuffisant et une tendance à assujettir la Réserve aux exigences de la Force régulière.

Dans la mesure où la Milice est particulièrement concernée, l'impression générale transmise au sous-comité fut celle d'une organisation incertaine quant à son rôle et souffrant de lacunes graves en matière d'équipement et de formation. Les miliciens se sont plaints que leur force n'a pas d'objectifs clairs adaptés à son caractère et à ses traditions, et ils ont soutenu qu'elle est maintenant devenue une simple source de main-d'oeuvre qualifiée pour la Force régulière. Ils craignent que le but véritable de la Milice aujourd'hui soit d'être prête à fournir quelques centaines de militaires entraînés en temps de crise.

Si tel est le cas, la Milice ne pourra pas contribuer comme elle le devrait à la réalisation de l'effectif autorisé en temps de guerre, si une crise éclate. Un article publié dans le numéro d'hiver 1978-79 du *Canadian Defence Quarterly* démontre que, des 5 817 fantassins que comptait la Milice à cette époque, 647 seulement seraient disponibles pour renforcer la Force régulière. Le reste se compose de recrues, étudiants, femmes, personnes mineures, d'inaptes ou de gens qui ont des fonctions essentielles.

La Réserve supplémentaire, pour sa part, est simplement une liste de noms des anciens membres de la Force régulière ou de la Réserve qui se sont déclarés prêts à servir en cas de crise. La plupart ont servi dans les

Forces canadiennes au cours des cinq dernières années, mais la majorité n'a reçu aucun entraînement militaire depuis lors et il est probable que certains seraient inaptes au service pour des raisons physiques ou autres. Le ministère de la Défense a l'intention de s'occuper de la Réserve supplémentaire, mais actuellement, il n'existe aucune méthode précise pour mobiliser cette réserve lors de l'éclatement des hostilités, et il est douteux qu'elle puisse apporter une contribution valable à la réalisation des effectifs autorisés en temps de guerre.

En plus de disposer de suffisamment de membres de la Force régulière et de la Réserve pour répondre à ses exigences actuelles autorisées en temps de guerre, la Force mobile doit pouvoir faire appel à un certain excédent de main-d'oeuvre entraînée pour fins de renfort. Cette main-d'oeuvre pourrait s'avérer nécessaire si une guerre en Europe se prolongeait au-delà du stade initial d'environ une semaine. Ces renforts pourraient être fournis par les unités de la Milice, par la Réserve supplémentaire ou par de nouvelles formations de réserve telles qu'une force de réserve permanente ou une réserve toujours prête à servir. On pourrait améliorer les possibilités actuelles si le ministère de la Défense nationale adopte un nouveau programme de développement destiné à rajeunir les forces de réserve, en exigeant que les membres de la Force régulière s'engagent dans la Réserve pour une période déterminée lorsqu'ils sont libérés de leurs unités. On pourrait également dresser une liste des membres entraînés dans les diverses professions, afin qu'on puisse les appeler si l'on craint l'éclatement d'un conflit majeur.

La Force mobile dans les années 1980

À la lumière des considérations exposées dans les sections précédentes du présent chapitre,

Le Sous-comité recommande que l'élément de la Force régulière du Commandement de la Force mobile soit augmenté de la façon suivante:

FORCE MOBILE :	FORCE RÉGULIÈRE
Augmentation de 1981 à 1985	
Effectifs actuels	16 000
Compensation de la présente pénurie	2 500
TOTAL 1985	18 500
Augmentation de 1985 à 1987	
Pour couvrir les fonctions internes du GCCTAM et les besoins supplémentaires de roulement d'une force armée plus nombreuse en Europe	4 000
TOTAL 1987	22 500

Ce qui suppose que les 2 400 hommes de renfort à l'Europe qui relèvent actuellement de la Force mobile, seraient mutés en Allemagne et que 2 400 nouveaux militaires réguliers les remplaceraient au Canada.

Une telle augmentation du Commandement de la Force mobile permettrait en outre d'accroître la capacité de roulement des troupes canadiennes outre-mer. Le Commandement de la Force mobile devrait disposer à l'avenir d'un effectif total d'environ 22 500 membres pour les raisons suivantes:

A. Si l'effectif du quatrième Groupe-brigade mécanisé atteint 7 600 hommes, selon les recommandations précédentes, la Force mobile aura alors besoin d'environ 15 200 postes pour fins de roulement (pour permettre aux unités de passer quatre ans au Canada après chaque affectation de deux ans en Europe).

B. Le Canada continuera fort probablement la contribution au maintien de la paix qu'il a apportée au cours des dix dernières années; c'est donc dire que 600 des 2 000 hommes de la Force mobile seront déployés outre-mer dans de telles missions. On pourrait retirer un bataillon si l'opération de Chypre prend fin dans un proche avenir. Cependant, on peut présumer sans risque d'erreur que le Canada acceptera d'autres responsabilités en cette matière et que notre contribution dans ce domaine restera la même ou augmentera.

C. La Force mobile devrait être dotée de 1 200 à 4 000 postes supplémentaires pour le roulement des unités chargées du maintien de la paix.

D. Le Commandement de la Force mobile doit également maintenir un complexe de bases permanentes au Canada. Il emploie à cette fin environ de 3 000 à 4 000 membres spécialisés du personnel de soutien qui ne sont habituellement pas envoyés à l'extérieur du Canada pour relever les membres des unités opérationnelles.

E. Compte tenu du roulement, les besoins totaux en effectifs de la Force mobile sont donc la somme des chiffres susmentionnés, soit au moins 20 000, peut-être même 25 200 postes.

Il faut tenir compte que la question du roulement influe sur la suggestion qu'on fait parfois d'échanger simplement l'engagement du GCCTAM contre le renfort des effectifs en Europe centrale, c'est-à-dire d'abandonner le GCCTAM, mais d'envoyer ses 4 000 hommes au quatrième Groupe-brigade mécanisé en Allemagne. La force mobile aurait quand même besoin de près de 22 500 postes si cela se produisait, en raison des exigences de roulement, et d'autres besoins établis.

Les capacités globales de la Force mobile dépendront largement de l'utilisation de la Réserve. On pourrait lui attribuer des responsabilités majeures pour la défense territoriale et le renforcement si elle était convenablement équipée, entraînée et organisée. Par exemple, la Milice pourrait servir à la protection des installations essentielles dans tout le Canada, de même qu'au renforcement des Forces canadiennes en Europe en temps de guerre (par unité plutôt que par individu).

On pourrait créer une nouvelle Force de réserve permanente, composée, par exemple, de 2 000 à 3 000 membres recrutés dans les cadres d'unités qu'on pourrait convoquer pour environ 6 mois à tour de rôle. L'une de ses tâches principales serait d'assurer une présence canadienne efficace dans le Nord. La Réserve supplémentaire pourrait être améliorée et transformée en une source principale de personnel d'appoint et de renfort pour les formations régulières. On pourrait également considérer la création d'une nouvelle réserve prête à servir aux mêmes fins.

Le sous-comité est d'avis que la Milice a davantage besoin de tâches précises, d'équipement et d'autres ressources que de main-d'oeuvre supplémentaire. S'il faut plus de troupes de réserve pour dépasser les niveaux autorisés en temps de guerre, il serait alors plus convenable de créer de nouvelles formations comme nous l'avons mentionné ci-dessus ou d'augmenter la Réserve supplémentaire. Son effectif pourrait atteindre 25 000 militaires, par exemple, de façon à utiliser davantage les anciens militaires entraînés qui sont retournés depuis à la vie civile. Une telle augmentation pourrait se faire à un coût minime et contribuerait à assurer aux Forces canadiennes un effectif supplémentaire, supérieur à l'effectif de 108 000 militaires autorisés en temps de guerre, pour couvrir les besoins imprévus et permettre un niveau satisfaisant de renfort.

Le Sous-comité recommande une refonte complète de la Milice et de la Réserve supplémentaire et leur affectation à des tâches précises adaptées à leurs caractéristiques. Il faudrait reconnaître l'importance des régiments de la Milice et des autres unités, et veiller à ce que la Milice soit utilisée principalement par unités, de façon à relever le moral des membres et à garantir que la plus grande partie de ses 16 000 membres puissent être utiles en cas d'urgence. Il faudrait également mettre en oeuvre un programme majeur de rééquipement pour la Milice. Les membres de la Réserve supplémentaire devraient recevoir une formation minimale et disposer d'un plan de mobilisation. Le gouvernement devrait aussi envisager la mise sur pied de nouvelles formations de Réserve, comme une petite force de réserve permanente, principalement pour la défense territoriale dans le Nord et ailleurs, et une réserve prête à servir qui apporterait rapidement des renforts aux forces canadiennes outre-mer.

Le Commandement maritime

Le Commandement maritime est chargé de missions de surveillance pour identifier et suivre tout mouvement de menace navale aérienne, de surface et sous-marine; de participer à la protection des voies maritimes de communication avec l'Europe; de contribuer à la surveillance du Nord canadien; d'aider à la protection des pêches; et de participer, de concert avec les États-Unis, au maintien d'un système de surveillance sous-marine en Amérique septentrionale. Il compte 8 700 membres de la Force régulière, 2 900 des effectifs de la Réserve et 6 700 civils. Sa flotte de contre-tropilleurs dispose de huit escorteurs, huit autres équipés d'hélicoptères, et quatre DDH 280. Il dispose aussi de trois navires de ravitaillement, six vaisseaux d'entraînement, trois sous-marins, un sous-marin de plongée à grande profondeur et trois escorteurs en réserve.

Le Commandement maritime semble disposer d'un effectif inférieur d'environ 1 000 hommes et femmes aux besoins actuellement reconnus.[4] Même sur le plan de l'effectif autorisé pour 1980-1981, il souffre d'une pénurie de plus de 550 militaires entraînés, y compris 91 officiers de la force navale, 110 mécaniciens de la marine et 374 marins. Plus de 100 réservistes de catégorie «C» servent au sein du Commandement maritime à l'heure actuelle.

Au sujet de l'état de la flotte, un ex-commandant du Commandement maritime a affirmé devant le sous-comité que «des 23 contre-torpilleurs que possède la marine canadienne, quatre seulement sont en mesure de s'engager dans une guerre moderne. Pour être franc, il ne faudrait pas mettre à la mer les 19 autres dans un cas semblable, car ils seraient tout simplement incapables de se défendre contre les missiles aériens ou les sous-marins».

Un autre témoin a noté que le Canada ne possède actuellement aucun dragueur de mines. La flotte dispose de moyens très limités pour identifier et suivre les mouvements de menace contre le Canada, de moyens relatifs pour protéger les voies maritimes de communication, quoique ceux-ci soient affaiblis parce que les mines ennemies pourraient priver ses navires de bases ou de mobilité; de capacités minimales dans le Nord canadien; de navires trop gros pour la protection des pêches et, probablement, d'un rôle très limité dans la surveillance sous-marine. L'état actuel du Commande-

[4] Il s'agit des besoins que le gouvernement lui-même reconnaît, c'est-à-dire une partie du besoin global de 83 400 membres pour l'ensemble des forces armées. De même que pour la Force mobile et tous les autres commandements militaires, ce chiffre n'est qu'une estimation, puisqu'on n'a pas reçu de données non-classifiées sur les pénuries d'exigences reconnues réparties par commandement.

ment maritime reflète l'incertitude évidente du gouvernement à l'égard des engagements maritimes actuels, et l'incapacité de maintenir la crédibilité de la flotte grâce à l'addition de nouveaux navires consacrés à des objectifs réalisables.

D'ici la fin des années 1980, la flotte sera plus ou moins dans le même état qu'actuellement. Le gouvernement a entrepris l'acquisition de six nouvelles frégates de patrouille et a révélé qu'il acquerra éventuellement d'autres navires, mais le programme des frégates est déjà retardé. Il est peu probable que le premier des nouveaux navires soit terminé avant la fin de 1987, soit deux ans plus tard que prévu. Entre-temps, la flotte actuelle prend de l'âge. Quatre-vingt-dix pour cent des navires actuels ne pourront rester opérationnels en 1990 que s'ils subissent d'ici là des travaux de rénovation.

Si la surveillance du Nord doit continuer de faire partie des responsabilités du Commandement maritime, par exemple, il faudrait alors augmenter sa capacité en brise-glaces. Si la guerre anti-sous-marine continue d'être une mission, le gouvernement devrait déterminer les rôles ASW qui sont réalistes sur le plan technique et financier pour le Canada. Si le Commandement maritime continue d'assurer la protection des pêches, il faudrait évaluer soigneusement cette tâche immense, et construire des navires appropriés pour la mener à bien de façon convenable.

Le Sous-comité recommande, comme mesure initiale, de réétudier et d'éclaircir les rôles et les exigences du Commandement maritime. L'effectif de ce commandement ne devrait pas être augmenté tant qu'il ne disposera pas de nouveaux navires et de nouveaux équipements. L'objectif immédiat serait de combler les pénuries actuelles en répondant aux besoins reconnus.

Le Sous-comité recommande en outre l'intégration des opérations navales du Commandement maritime et des autres organismes qui utilisent des navires, tels que le ministère des Pêches et des Océans, le ministère des Transports (Garde côtière) et la Gendarmerie royale du Canada. Il recommande également d'élaborer des plans pour l'intégration totale des opérations navales canadiennes en période d'hostilités.

Le Commandement aérien

Le Commandement aérien est chargé d'assurer la défense aérienne du Canada et de soutenir le Commandement maritime et la Force mobile. Il fournit également les forces aériennes prêtes au combat, le personnel et l'entraînement nécessaires au premier Groupe aérien du Canada en

Europe. Le Commandement aérien comprend actuellement six organismes principaux: le Groupe aérien de défense, dont le rôle est de fournir les forces de défense aérienne prêtes au combat nécessaires pour faire respecter la souveraineté du Canada dans l'espace aérien national et pour répondre aux engagements du Canada en matière de défense continentale en vertu de la convention de NORAD; le Dixième groupe aérien tactique, qui doit fournir la mobilité et le soutien aérien dont ont besoin les forces terrestres canadiennes; le Groupe aérien maritime, qui est chargé de fournir des forces aériennes maritimes prêtes au combat que le commandant du Commandement maritime utilise à des fins opérationnelles; le Groupe de transport aérien qui fournit à la Force régulière un transport aérien efficace sur le plan opérationnel; le 14e Groupe d'instruction; le Groupe de réserve aérienne, qui soutient la Force régulière au niveau opérationnel et par le renfort des bases et des unités. Le Commandement aérien joue également un rôle dans le domaine du repérage et du sauvetage.

Pour ce qui est du personnel de la Force régulière, le Commandement aérien est le commandement le plus important des Forces canadiennes. Il compte 22 000 membres de la Force régulière, plus 1 000 membres de la Réserve et un élément de soutien de 7 000 civils.

La pénurie actuelle de membres de la Force régulière, par comparaison aux besoins reconnus, s'élève à environ 1 500 hommes. Les deux catégories les plus particulièrement touchées sont les pilotes et les techniciens en aviation.

Les exigences en effectifs du Commandement aérien sont fortement influencées par l'équipement disponible. La composition du commandement varie à mesure que les anciens aéronefs et l'équipement vétuste sont progressivement retirés et remplacés par de nouveaux systèmes tels que l'aéronef de patrouille à longue portée Aurora. Un programme majeur est actuellement en cours en vue de doter le Commandement aérien de 84 intercepteurs Hornet CF-18 pour le Canada, en plus de 54 pour l'Europe. On pourrait également entreprendre d'autres projets au cours de la présente décennie afin de moderniser les systèmes de radar, d'acquérir des aéronefs supplémentaires pour le transport, l'entraînement et la patrouille de moyenne portée, de remplacer certains hélicoptères tactiques et ASW, et d'améliorer de façon générale nos armes aériennes.

L'engagement envers NORAD pourrait devenir crucial pour le Canada, entraînant de nouvelles exigences pour le Groupe de défense aérienne. NORAD est devenu le «Commandement de défense aérospatiale de l'Amérique du Nord», puisqu'il joue dorénavant un rôle d'alerte en cas d'attaque nucléaire et qu'il peut déceler et suivre des véhicules spatiaux, de

même qu'assurer la défense contre le bombardier. Le Canada et les États-Unis ont renouvelé leur accord pour cinq ans le 11 mars 1981, et il se peut qu'ils fassent de lourds investissements pour la défense aérospatiale d'ici la fin du siècle. Le Canada, en particulier, procède actuellement à l'achat du nouvel aéronef de combat CF-18 et à la construction de deux nouveaux centres de contrôle des opérations régionales (CCOR). Il pourrait également décider, de concert avec les États-Unis, de réorganiser la ligne Pinetree et d'améliorer d'autres systèmes de radar. Le Canada affecte déjà un nombre restreint d'hommes à la conduite des aéronefs AWACS (système aéroporté d'alerte et de contrôle) et pourrait décider de participer au déploiement de dispositifs de surveillance basés dans l'espace et d'autres systèmes perfectionnés analogues.

On s'attend également à ce que les exigences imposées au Groupe aérien maritime soient particulièrement lourdes pendant la présente décennie. L'une des exigences principales en matière d'équipement est de remplacer les 20 aéronefs de patrouille de moyenne portée Tracker, puisqu'ils sont maintenant désuets et servent principalement à la surveillance de la pêche. Il faudrait également se procurer des aéronefs de patrouille à longue portée supplémentaires, en plus des 18 Auroras actuels.

Le ministère de la Défense nationale doit également maintenir et renforcer, au besoin, le transport de ses troupes par avion vers le Nord et les régions côtières frontalières. L'activité commerciale, telle que l'exploration et la production pétrolières, pourrait augmenter substantiellement dans ces régions et les Forces canadiennes doivent pouvoir préserver la souveraineté du Canada pendant la durée de ce travail. Les forces armées pourraient aussi assurer, dans le Nord et les régions côtières, la défense des bases «forward air» de NORAD, et la protection des installations commerciales, scientifiques et autres du Canada. Les Forces canadiennes doivent disposer de l'équipement nécessaire pour transporter par avion une brigade de troupes vers tout endroit du Nord ou de la côte susceptible d'être exposé à des troubles ou à une interférence ou incursion étrangère.

Le Sous-comité recommande que les Forces canadiennes effectuent un exercice des capacités de défense, y compris les capacités de transport aérien, dans le Nord et les régions côtières frontalières. Il recommande en outre que l'on remédie le plus tôt possible à toute faiblesse que révélerait un tel exercice.

Les exigences imposées au Dixième Groupe tactique aérien et au nouveau Groupe d'instruction demeureront probablement très lourdes tout au long de la présente décennie, surtout si le premier doit soutenir une Force mobile plus nombreuse. Ces groupes auront besoin de nouveaux hélicoptères et d'aéronefs d'instruction.

Le repérage et le sauvetage exigent également une partie substantielle des efforts du Commandement aérien. Le Canada est divisé en quatre régions de sauvetage, dont les quartiers généraux se trouvent à Victoria, Edmonton, Trenton et Halifax; on trouve des centres d'urgence à Québec et à Saint-Jean. Les équipages d'aéronefs et les équipes de parasauvetage sont en service 24 heures sur 24 dans chacune de ces régions. Un comité inter-ministériel coordonne les plans SAR annuels. Les exigences croissantes dans ce domaine ont entraîné une faible augmentation de la dotation en effectifs au cours des trois dernières années.

Les besoins en effectifs du Commandement aérien se modifieront conformément aux activités et à l'équipement. Toutefois, les besoins totaux du commandement pourraient rester relativement stables, parce que certains des systèmes qui doivent graduellement disparaître exigent plus de personnel que ceux qui les remplaceront. La ligne de radars Pinetree en est un exemple notable. Actuellement, elle entraîne des coûts d'exploitation élevés et des problèmes d'entretien. Si elle est reconstruite, ses stations seront remplacées par des radars modernes, exigeant peu de personnel, et par un réseau de communications modernisé. Les exigences en personnel et en entretien seraient grandement réduites dans ce domaine.

La Réserve aérienne joue un rôle très utile dans les opérations du Commandement aérien; des aéronefs lui sont assignés en exclusivité et elle fournit également des renforts aux escadres de la Force régulière. On réequipe actuellement la Réserve aérienne grâce à des hélicoptères Kiowa.

L'un des témoins a également recommandé la mise sur pied d'une Réserve de transport aérien, composée principalement de pilotes commerciaux qui auraient déjà reçu une formation militaire. Cette réserve pourrait s'avérer précieuse, a-t-il souligné, parce que le Canada serait obligé d'utiliser des aéronefs commerciaux pour envoyer une grande partie des troupes de renfort en Europe en cas de crise ou d'hostilités, et il serait préférable que les Forces armées en assument la responsabilité. Le sous-comité a appris que le ministère de la Défense nationale et d'autres ministères étudient actuellement cette idée et des concepts analogues.

Compte tenu de la grande quantité d'équipement nécessaire à la défense aérienne, et de son importance dans l'établissement des effectifs de la Force aérienne,

Le Sous-comité recommande que, comme dans le cas du Commandement maritime, l'effectif du Commandement aérien reste le même jusqu'à ce qu'on dispose de plus d'aéronefs et d'équipement supplémentaire. L'objectif immédiat serait de combler les pénuries actuelles en répondant aux besoins reconnus.

Le Commandement des communications

Le Commandement des communications est chargé de fournir des communications efficaces dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, et se compose d'environ 3 100 membres de la Force régulière, 1 500 membres de la Réserve et 1 100 civils. Les données fournies par le ministère de la Défense nationale indiquent que ce commandement devrait compter environ 500 membres de la Force régulière de plus, selon les besoins reconnus.

Le Service d'instruction des Forces canadiennes

Le Service d'instruction des Forces canadiennes est chargé de former toutes les recrues et de leur enseigner des métiers et des spécialités, il est aussi responsable du programme de formation des officiers. Il compte environ 4 600 membres de la Force régulière et 3 900 civils. L'organisation et l'infrastructure de ce service a subi des réductions majeures quand l'effectif des Forces canadiennes est passé de 125 000 en 1962 à 78 000 en 1975, et constitue actuellement un service de petite taille affecté à une force peu nombreuse.

Le Sous-comité recommande l'expansion immédiate du Service d'instruction des Forces canadiennes, afin de permettre aux forces armées de s'adapter aux fluctuations de l'enrôlement et au taux de départ élevé et de recruter du personnel supplémentaire. L'expansion permettrait également au Service d'instruction de disposer des cadres nécessaires pour fonctionner à plein rendement sans affaiblir les forces de combat si une mobilisation s'avérait nécessaire.

Autres groupes et organisations militaires

D'autres organismes importants de militaires reçoivent actuellement une formation dans les systèmes de soutien administratif et logistique. Ces derniers groupes comprennent des organisations telles que le Quartier général de la Défense nationale à Ottawa, le quartier général de la région du Nord à Yellowknife, et l'organisation logistique.

Les Canadian Rangers

Les Canadian Rangers font partie de la force de réserve. Il s'agit d'un groupe paramilitaire au nombre de 1 000 environ, composé surtout d'autochtones, qui servent d'observateurs et de guides. Il ne semble pas y avoir de pénurie en comparaison des besoins actuels.

Les membres des Canadian Rangers sont recrutés pour leur connaissance approfondie de la région dans laquelle ils vivent. Ils ont, pour les opérations arctiques et subarctiques, des aptitudes spéciales qui pourraient s'avérer fort précieuses pour les forces armées en situation d'urgence. Le

sous-comité souligne que cette force importante devrait être maintenue et recevoir l'appui total du gouvernement. Il faudrait reviser et améliorer, au besoin, son organisation et son effectif.

Les Cadets et les programmes à l'intention des jeunes

Le Canada compte un nombre considérable de cadets, entraînés et soutenus par 113 officiers et membres de la Force régulière, et 5 000 militaires de la liste des instructeurs de cadets qui font partie de la force de réserve. Le total des cadets de l'armée, de la marine et de l'air, s'élève à 60 000 jeunes gens. Toutefois, ces jeunes ne font pas partie de l'effectif des forces armées, puisque les cadets sont subventionnés par des organismes privés et constituent un groupe distinct de l'effectif militaire.

Les membres du sous-comité ont manifesté un grand intérêt envers le corps de cadets et ont exprimé leur conviction qu'il rend un service précieux en formant de jeunes Canadiens à prendre une part active et responsable à la vie de leur pays. Ils ont constaté qu'il fournit également une excellente source de bonnes recrues pour la Force régulière et la Réserve.

Le Sous-comité recommande d'entériner le mouvement des cadets, en raison de son importance pour la jeunesses canadienne; le gouvernement et la population devraient lui apporter leur appui moral et matériel dans la mesure du possible. Nous devrions tous nous rappeler que ce mouvement contribue à former de bons citoyens, à développer la discipline et des qualités de chef et à encourager des attitudes positives envers les forces armées.

Le sous-comité croit qu'il faudrait affecter à la formation des cadets des membres supplémentaires de la Force régulière. Les forces armées devraient également profiter du fait que de nombreuses institutions semblent actuellement soutenir davantage les cadets qu'elles ne l'ont fait par le passé. Par exemple, il semble qu'un certain nombre de conseils scolaires dans l'ensemble du pays s'intéressent de nouveau à établir des liens avec les corps de cadets.

Le ministère de la Défense nationale subventionne le Programme d'emploi d'été qui permet à 13 000 jeunes de recevoir chaque année une formation de 8 à 12 semaines. Il prévoit également un programme de formation de trois mois pour environ 300 jeunes qui participent chaque année au projet Katimavik. Les membres du sous-comité soulignent la valeur de ces activités pour la société canadienne dans son ensemble et l'importance de les renforcer et d'encourager le grand public à les appuyer.

Problèmes de personnel

Recrutement, formation, persévérance, usure des effectifs et structure

L'état actuel de la dotation en effectifs révèle certains problèmes cruciaux de personnel qui influent sur la capacité du système à maintenir les effectifs ou à satisfaire aux nouvelles exigences. Ces problèmes ont trait notamment au recrutement, à la formation, à la persévérance et au départ.

Le recrutement exige des efforts constants, mais ne constitue pas un obstacle insurmontable au maintien ou à l'expansion des forces armées, comme on l'imagine parfois. Bien sûr, le nombre de jeunes entre 17 et 24 ans diminue dans l'ensemble de la population, mais le problème du recrutement n'est pas tant relié aux tendances démographiques qu'à l'insuffisance des programmes de recrutement. Les forces armées disposent actuellement d'un budget très limité pour la publicité, le contact avec les recrues éventuelles et l'administration des tests et de la sélection. Le comité tient à souligner que le recrutement a été gravement atteint par les interruptions de ses programmes de publicité causées par deux changements successifs de gouvernement en 1979-1980. Il faudrait prendre des mesures pour immuniser le MDN contre les conséquences de ces gestes politiques partisans.

Les forces armées devraient pouvoir obtenir de nombreuses autres recrues compétentes si elles reçoivent l'autorisation d'augmenter et de concentrer leurs efforts et leur budget. Actuellement, elles contactent moins de 5 p. cent des jeunes de 17 à 24 ans et n'engagent qu'environ un tiers de ceux qui postulent officiellement un poste dans l'armée. Selon les termes de l'un des témoins, les «forces armées prennent le meilleur».

On s'inquiète un peu du recrutement dans les catégories particulières telles que les marins et les officiers de la marine, parce que en raison des nouvelles attitudes sociales, on considère que le choix d'une carrière prolongée en mer, pour un homme et sa famille, n'est plus aussi acceptable qu'autrefois. Cependant, les difficultés d'une carrière dans la marine sont de nos jour diminuées puisque un commandant peut faire rentrer ses hommes au pays par avion si une crise familiale grave se produit. Une carrière

dans la marine ne devrait pas constituer un problème majeur pour les jeunes célibataires, qui devraient normalement représenter une proportion substantielle d'un commandement naval. De l'avis de l'un des témoins, le problème le plus grave a trait à l'équipement démodé dont les marins du Canada doivent se servir. De nombreux jeunes gens intelligents ne sont tout simplement pas attirés par un travail sur des navires qui tombent en désuétude.

Les mécaniciens, le personnel de communication, les spécialistes en informatique et des groupes analogues seront probablement relativement difficiles à recruter à l'avenir en raison d'une forte demande dans l'industrie. Des témoins ont avancé que l'expansion de certains secteurs de l'économie canadienne dans les années quatre-vingt pourrait entraîner une concurrence formidable pour les individus prometteurs au début de la vingtaine. Toutefois, les Forces canadiennes forment elles-même la plupart de leur personnel spécialisé.

Le Service d'instruction des forces armées suffisait aux 78 000 militaires qui servaient en 1975, mais il est actuellement utilisé à la limite de ses possibilités. Les témoins qui ont comparu devant le sous-comité ont souligné qu'ils ont besoin de personnel, d'immeubles, d'équipement et d'autres installations dès maintenant, ce qui entraînera des frais accrus. Si les forces armées comptent plus de 83 400 membres en temps voulu, les coûts de la formation augmenteront en proportion. Toutefois, la charge ne sera pas aussi onéreuse si l'on introduit la main-d'oeuvre supplémentaire de façon graduelle et bien planifiée.

Les autres programmes de formation et d'instruction individuelle semblent bien se porter pour l'instant. Le sous-comité a appris que les Forces canadiennes dispensent plus de 3 000 cours de durée variable à plus de 45 000 membres chaque année (y compris les nouvelles recrues). Les Forces canadiennes disposent de nombreuses installations et offrent un éventail d'occasions de formation spécialisée et de formation linguistique en cours de service au sein des commandements en plus de l'instruction et le perfectionnement des officiers.

Les témoins ont noté que l'entraînement opérationnel à grande échelle s'est révélé à peine satisfaisant au cours des dernières années. L'exercice «Rendez-vous 81», bien que précieux, était le premier exercice majeur sur le terrain entrepris par les Forces canadiennes en 24 ans. Des exercices analogues pour le déploiement des troupes dans l'Arctique et le renfort des troupes canadiennes en Europe semblent également nécessaires. Dans un récent article rédigé par un groupe d'officiers militaires du Collège d'état-major et de commandement des forces terrestres canadiennes, on a souligné que la formation opérationnelle des troupes terrestres s'est détériorée à

faut aussi tenir compte de problèmes plus généralisés, tels que l'instabilité naturelle des jeunes, l'aversion pour les déménagements constants parmi les plus âgés, les gens mariés et l'insuffisance des logements.

Le salaire est une autre cause de départ. En raison de la formation intensive qu'ils reçoivent dans les forces armées, la plupart des militaires sont hautement spécialisés dans des domaines techniques ou autres et possèdent des aptitudes recherchées par l'industrie et d'autres secteurs civils. Les sociétés privées, les sociétés de la Couronne, les ministères, les institutions scolaires et autres groupes peuvent souvent offrir des salaires que les Forces armées ne peuvent égaler et attirent des gens de l'effectif militaire. L'attraction de l'emploi civil est particulièrement forte dans des régions en voie de développement, où les salaires de l'industrie sont parfois très élevés, alors que les Forces armées doivent verser des salaires uniformes dans l'ensemble du pays. Notons cependant qu'en décembre 1981 le MDN a annoncé que certains suppléments seraient versés sans délai aux militaires en poste en Alberta affectés par le coût élevé du logement.

Il faudrait reconnaître davantage le rôle des Forces armées dans la formation de personnel spécialisé. Elles rendent des services publics énormes en formant des hommes de métier, techniciens et autres, pour l'industrie et le secteur civil en général. Les dépenses en matière de défense rapportent d'énormes bénéfices dans le domaine de la formation de la main-d'oeuvre; il faudrait en tenir compte lorsqu'on étudie les coûts des programmes de défense.

Au sujet des départs nombreux, certains témoins croient également que les jeunes perdent leurs illusions sur les forces armées parce que la réalité ne répond pas à leurs attentes en matière d'aventure et de dévouement. Ils ont soutenu que les Forces canadiennes sont devenues bureaucratiques et orientées vers la carrière plutôt que vers la préparation au combat, alors que les traditions régimentaires et l'art militaire se sont détériorés et ont été remplacés par la rentabilité et les techniques de gestion à la mode. Ils ont également déploré le manque de considération pour les Forces armées au sein du public canadien et la tendance à isoler les militaires de la vie civile du pays, par exemple en stationnant des troupes sur des bases éloignées des principaux centres. Il est évident que le maintien du moral et de l'esprit de combat dans les Forces armées en temps de paix est une grave question, bien que les opinions divergent quant aux solutions à apporter.

Le problème des objectifs fondamentaux des Forces armées est relié à l'organisation et à la structure. Certains témoins croient que les commandements opérationnels jouent un rôle très secondaire, alors que le Quartier général de la Défense nationale à Ottawa est trop puissant et dispose d'un effectif trop nombreux. Selon eux, il s'agit du reflet naturel d'un effectif

cause du nombre de missions différentes auxquelles il faut se préparer, des pénuries de ressources, du roulement important du personnel, du manque d'effectifs et des déséquilibres dans certains commandements.[5] Selon le sous-comité, il faudrait consacrer davantage d'attention et de ressources à l'entraînement collectif et opérationnel.

Le problème de personnel le plus grave auquel les Forces canadiennes font face concerne probablement les taux de persévérance et de départ. Il est évident que les FC s'efforcent de retenir les membres compétents en leur offrant des conditions de travail et un salaire attrayants dans la mesure où leur budget le permet, et en faisant appel à l'intérêt de l'individu dans le développement de sa carrière et à son inclination vers la vie militaire. Par exemple, on se sert du PROT (programme de réassignation (opérations terrestres)) pour offrir au personnel de combat la possibilité d'apprendre un métier, et on a mis au point un programme de socialisation pour aider les gens à se sentir à l'aise dans le milieu militaire. Néanmoins, le taux de départ continue d'être beaucoup trop élevé, et se situe à environ 13 p. cent par année. Les Forces canadiennes perdent annuellement environ 11 000 personnes — la plupart hautement spécialisées qu'il faut remplacer par de nouvelles recrues dont les coûts de formation sont fort élevés. Les sociétés industrielles subissent un taux de départ plus élevé, mais elles ne sont pas tenues de soumettre tous leurs nouveaux employés à une formation complète.

Naturellement, on ne tient pas à éliminer complètement les taux de départ. Les hauts fonctionnaires du ministère de la Défense nationale croient qu'un taux de départ de 6 p. cent est souhaitable en raison du besoin de mettre à la retraite les militaires âgés, de libérer ceux qui sont inaptes au service et de maintenir une force jeune et engagée. Ils aimeraient toutefois réduire le reste des départs volontaires, soit 7 p. cent qui leur fait perdre plus de 5 500 personnes par année.

Le sous-comité n'a pu découvrir aucune explication précise des taux élevés de départ. Les Forces canadiennes ont déjà étudié la question, mais les réponses se sont avérées évasives. Il est possible que l'une des raisons principales soit reliée au fait que les militaires peuvent quitter les forces armées en tout temps en donnant un préavis de six mois seulement, et qu'ils ne sont pas tenus de servir une pleine période d'engagement. L'équipement démodé, la pénurie d'effectifs et la surcharge de travail dans certaines catégories telles que les équipages de navires et les techniciens en aviation semblent également constituer des causes évidentes de départ. Il

[5] Voir «The Development of Collective Training in the Army», Canadian Defence Quarterly, vol. 8, no 1, été 1978, pages 8 à 15.

militaire surcentralisé, surchargé d'officiers et de sous-officiers et composé principalement de personnel logistique, administratif et d'autres catégories de soutien. Ils avancent que l'état-major de la défense à Ottawa devrait se rapprocher des commandants opérationnels supérieurs de la Force mobile, du Commandement maritime et du Commandement aérien. Certains soutiennent que le personnel du Quartier général à Ottawa devrait être diminué de moitié, de façon à augmenter la main-d'oeuvre opérationnelle.

Les hauts fonctionnaires du ministère de la Défense nationale ne partagent pas ces opinions sur la structure de l'organisation et soutiennent que la structure des grades des Forces canadiennes n'est pas indûment surchargée d'officiers ou en désaccord avec les Forces armées des autres nations alliées. L'un des témoins a suggéré que la structure logistique et administrative des Forces armées remonte à une époque où les forces comptaient davantage de troupes. On pourrait remédier à cette situation en augmentant les Forces armées de façon à répondre adéquatement aux besoins actuels, plutôt qu'en réduisant le personnel administratif.

Le Sous-comité recommande de remettre l'accent sur l'état de préparation au combat en tant que critère fondamental des Forces armées. Il recommande également d'établir une plus grande collaboration et consultation entre l'état-major de défense et les commandements opérationnels. Le nouveau Livre Blanc devrait se pencher, entre autres, sur la question de l'organisation de la défense.

Le bilinguisme dans les Forces armées

Le sous-comité a étudié la question des langues dans les Forces canadiennes. Le pourcentage des francophones dans les Forces armées est passé de 18,4% en 1972 à 25,6% en décembre 1980. Cette proportion n'est pas encore répandue dans les grades supérieurs, parce que la durée du service de nombreux francophones n'est pas encore suffisante. Bien que les forces ne soient pas encore bilingues sur le plan fonctionnel et n'aient pas fait traduire la totalité des instruments de travail en français, de grands progrès ont été réalisés.

Environ 33 % des cours de formation de toutes les classifications et métiers sont offerts en français, et 23 % de plus offrent l'aide d'un précepteur, soit une augmentation à 56 % en comparaison des 6 % offerts en 1970. Environ 4 000 personnes reçoivent une formation linguistique chaque année, dont 2 000 étudient le français et 2 000 l'anglais. Pour ce qui est des collèges militaires, Saint-Jean (500 élèves) est bilingue, et à Kings-

ton (600 élèves), tous les cours de génie sont bilingues. Royal Roads (250 élèves) n'a pas encore atteint ce stade. Dans les trois armes, on a formé des unités dont le français est la langue de travail et qui communiquent en français hors leur cadres. Au niveau des opérations, par exemple, le Royal 22e Régiment, on n'a connu aucun problème opérationnel grave.

Il n'existe aucune preuve de tensions internes entre les groupes linguistiques. Les Forces armées devraient être citées en exemple pour leurs méthodes et leurs réalisations, jusqu'à présent, en matière de bilinguisme.

Le rôle des femmes

Le sous-comité a également étudié la présence et le rôle des femmes dans les forces armées du Canada. La proportion des femmes dans les Forces armées est passée de 1,8% en 1971 à 7,6% (6 114 membres) au 31 janvier 1981. Toutefois, les taux de départ sont plus élevés que chez les hommes, ce qui entraîne certaines difficultés dans l'affectation des femmes à des tâches militaires.

Actuellement, les femmes ne reçoivent aucune formation pour les rôles de combat. Toutefois, en 1981, elle sont employées dans 21 de 34 classifications au niveau d'officier; dans les autres grades, on les retrouve dans 62 des 103 classifications de métier. En fait, on a dû limiter la proportion dans certains cas pour permettre aux troupes opérationnelles ou de combat d'être employées pendant certaines périodes à des tâches non opérationnelles ou à terre.

On a fait des essais pour affecter plus de femmes à des tâches non opérationnelles exigeantes. Certaines sont employées dans des domaines de «quasi-combat» tels que les unités de soutien sur le terrain, les équipages aériens, etc.

Au service aérien les pilotes, mécaniciens et navigateurs féminins, dont la formation est actuellement en cours, ne sont pas affectés à des fonctions de combat, mais à des domaines tels que le transport, le repérage et le sauvetage, et la formation.

Les femmes sont maintenant admises aux collèges militaires. A titre d'expérience, certaines sont affectées à des régions isolées, par exemple au poste des FC Alert dans les T.N.-O.

La Charte des droits et des libertés et les Forces armées

Comme ce sujet était d'actualité, le sous-comité a consacré une réunion, le 19 mai 1981, aux inquiétudes et aux avis de l'état-major à l'égard de certaines dispositions de la Charte des droits et des libertés contenue dans la Résolution sur la constitution du Canada alors présentée devant le Parlement.

On a souligné qu'en temps de paix, le seul but des Forces canadiennes est de former et de maintenir en état de préparation au combat des militaires, hommes et femmes, et non des fonctionnaires en uniforme.

Les membres des Forces canadiennes sont uniques en raison de leur profession et de l'engagement qu'ils doivent prendre. Les structures, normes et fonctions proposées dans la charte à l'égard de certains droits de la personne, droits civils et juridiques seraient inappropriées dans de nombreux cas et extrêmement difficiles à appliquer. En fait, la sécurité nationale serait gravement menacée si, dans des conditions d'urgence ou de guerre, on n'accordait pas aux Forces armées la latitude nécessaire aux exigences du commandement.

La plupart des nations semblent avoir reconnu la situation unique de leurs Forces armées en les dispensant d'au moins certaines dispositions des lois sur les droits de la personne qu'ils ont adoptées, principalement au Royaume-Uni.

Au Canada, la Loi sur les droits de la personne s'applique aux Forces canadiennes, sans exception. On l'a évoquée, particulièrement dans le domaine de la discrimination fondée sur le sexe et les handicaps physiques. Certains griefs ont été refusés en raison d'«exigences professionnelles véritables», conformément à la loi. Toutefois, la Charte des droits et des libertés proposée ne contient pas de disposition de ce genre. Dans d'autres cas, les Forces armées ont modifié leurs pratiques et leurs méthodes, sans que cela n'ait de conséquences négatives sur leur efficacité ou leurs objectifs globaux.

Le sous-comité a su que les Forces armées avaient, à plusieurs reprises, officiellement présenté leurs doléances au ministère de la Justice pendant que la Résolution était encore à l'étude. On ne leur a donné aucune réponse, ni aucune indication que l'on serait prêt à faire des exceptions pour les forces armées en certains cas.

Le sous-comité a suggéré à l'époque que, même s'il était alors trop tard pour apporter les modifications nécessaires à la Charte, le MDN devrait présenter les modifications qu'il juge essentielles dans toute charte, ainsi qu'une série d'amendements à la Loi sur la défense nationale et au Code de discipline militaire qui seraient conformes aux dispositions d'une Charte des droits et des libertés que les Forces armées pourraient respecter dans tous les cas.

Depuis lors, le gouvernement fédéral et plusieurs gouvernements provinciaux se sont mis d'accord sur une Charte de droits et des libertés contenant une clause «nonobstant», qui permet de retarder ou de modifier l'application des libertés et des droits fondamentaux, pourvu que lesdites options soient réadoptées, au plus, une fois tous les cinq ans.

C'est une possibilité qui permettrait au gouvernement fédéral d'accorder aux forces armées les exemptions essentielles nécessaires à leur rôle, avec revision et réadoption par le Parlement au plus une fois tous les cinq ans. Le sous-comité a été fortement impressionné et inquiété en apprenant que le fonctionnement de nos Forces armées serait gravement entravé sans ces exemptions.

Le Sous-comité recommande que le MDN définisse d'urgence les dispositions de la charte des droits et des libertés dont il veut être exempté, et propose les modifications connexes à la Loi sur la défense nationale qui pourraient s'avérer nécessaires. Le ministre de la Défense nationale devrait présenter ces modifications au gouvernement et au Parlement pour qu'elles soient étudiées sérieusement et rapidement.

L'avenir des Forces canadiennes

Le ministre de la Défense nationale et certains officiers supérieurs ont récemment indiqué qu'ils accorderaient maintenant la priorité aux effectifs, après s'être consacrés pendant longtemps au rééquipement. Le sous-comité appuie cette politique et propose d'augmenter le personnel des Forces armées au-delà des niveaux actuellement prévus. Il faudrait aussi améliorer l'efficacité au combat de l'ensemble de la structure de défense. Le Canada ne dispose tout simplement pas d'assez de personnel de combat ou d'équipement moderne pour l'instant par comparaison à ses engagements et à la taille globale des Forces armées.

D'après l'analyse contenue dans les chapitres de ce rappport, le sous-comité croit que l'effectif de la Force régulière, une fois qu'on aura comblé les insuffisances de personnel, devrait être augmenté en deux étapes, de la façon suivante:

Etape 1 — 1985

Besoins identifiés actuellement	83 400
Accroisssement des Forces candiennes en Europe	2 400
TOTAL	85 800

Etape 2 — 1987

Augmentation des Forces canadiennes en Europe	2 000
Augmentation de la Force mobile (pour couvrir les besoins en roulement des troupes supplémentaires en Europe et relever le GCTAM de certaines fonctions internes)	4 000
TOTAL	91 800

Il faut donc viser un total d'environ 92 000 hommes et femmes d'ici 1987.

Entre-temps, il faudrait améliorer et renforcer la Réserve, comme il est suggéré dans les chapitres sur les effectifs globaux et la dotation en effectifs des commandements. La Milice, la Réserve navale, la Réserve aérienne, la Réserve de communication et les Rangers devraient recevoir de l'équipement supplémentaire et d'autres ressources, et la Réserve sup-

plémentaire devrait être complètement refondue et ses effectifs augmentés. Il faudrait aussi considérer la formation d'autres réserves telles qu'une petite force de réserve permanente et une réserve prête à servir.

Les effectifs de la Réserve en 1985 et en 1987 devraient être les suivants:

Milice	16 000
Réserve navale	3 000
Réserve aérienne	1 000
Réserve de communications	1 500
Rangers	1 000
Réserve supplémentaire	25 000
TOTAL	47 500

Conséquences financières des recommandations du Sous-comité

Selon des recherches dignes de foi, le sous-comité estime que le coût supplémentaire de l'accroissement des Forces armées (92 000 membres de la Force régulière et 47 500 réservistes, en 1987) serait d'environ 350 millions de dollars par année, en dollars de 1981, ou six pour cent du budget actuel de défense. Ces chiffres comprennent les fonds pour les dépenses en capital et autre dépenses initiales et pour les coûts annuels de maintien du personnel.

Les dépenses en capital et autres dépenses initiales s'élèveraient à environ 1 300 millions de dollars, répartis sur une période d'environ cinq ans. La moitié serait attribuée à l'achat de nouveaux équipements et munitions pour approvisionner une force plus nombreuse en Europe et au Canada. Le reste serait affecté à la construction de nouvelles bases et installations de formation, aux frais additionnels qu'entraînerait l'accroissement de la Réserve supplémentaire et aux autres dépenses de même nature.

Il faut aussi prévoir des coûts annuels accrus pour le personnel, les opérations et l'entretien (PO&E), à mesure que les effectifs sont augmentés. Ces derniers s'élèveraient, en 1985-1986, à environ 100 millions de dollars de plus, en dollars de 1981, lorsque 2 400 soldats iraient rejoindre les Forces canadiennes en Europe, conformément aux recommandations du sous-comité. Ils atteindraient ensuite 350 millions de dollars en 1987, lorsque les Forces canadiennes compteraient 6 000 militaires de plus.

Des augmentations de cet ordre ne sont certainement pas négligeables. Pour donner suite aux recommandations du sous-comité, le gouvernement devra reviser sa récente déclaration (concernant le budget de 1981), selon laquelle aucune augmentation ne serait apportée au budget de la défense au cours des deux prochaines années au-delà des augmentations définies dans le budget 1981-1982. Les sommes affectées à la défense pour les deux prochaines années seraient augmentées dans ce budget (par exemple de 7 019 millions à 8 000 millions de dollars en 1983-84), mais compte tenu de l'inflation, l'augmentation ne serait pas supérieure au taux de croissance annuel de 3 pour cent auquel le Canada s'est engagé.

TABLEAU DES DÉPENSES ADDITIONNELLES POUR LA DÉFENSE
(en dollars de 1981)

Coûts en	Personnel en plus	Coûts en personnel, opérations et entretien	Capital, coûts initiaux et autres	Total
1982/83	—	—	100	100
1983/84	—	—	350	350
1984/85	—	—	350	350
1985/86	2 400	100	250	350
1986/87	2 400	100	250	350
1987/88	8 400	350	—	350
1988/89	8 400	350	—	350
1989/90	8 400	350	—	350
1990/91	8 400	350	—	350

La conjoncture exige une augmentation des dépenses pour la défense, bien que d'autres secteurs aient aussi des besoins pressants. On a permis à l'effort du Canada en matière de défense de prendre du retard depuis presque une décennie, et il faut maintenant l'augmenter de façon suffisante pour répondre aux exigences de la défense du territoire et aux responsabilités que la situation internationale actuelle impose au Canada. Des changements mineurs ne suffiraient pas. D'ici le milieu des années 80, le Canada doit être en voie d'avoir sur pied des forces armées en mesure de respecter toutes les obligations militaires de notre pays. Le budget de la défense devraient refléter la détermination d'assurer que nous disposons des Forces armées requises pour satisfaire à nos besoins, tout en assumant notre part du fardeau de la défense de l'Ouest.

L'addition au budget de 350 millions de dollars par année, en dollars de 1981, ne constituerait que 0,1 pour cent du produit national brut actuel. Même en ajoutant cette somme au présent engagement d'augmenter de 3 pour cent par année le budget de défense du Canada, il n'augmenterait que de 0,2 pour cent du P.N.B., celui-ci passant de 1,7 à 1,9 pour cent au cours de la présente décennie. Ce n'est pas un prix excessif à payer pour assurer la défense de notre pays et le respect de nos obligations internationales.

Annexe A

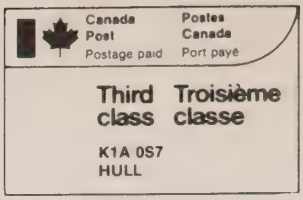
Liste des personnes qui ont comparu devant le Comité, numéro et date du fascicule dans lequel leur témoignage est publié.

Première session de la trente-deuxième législature, 1980-1981.

Nom	Numéro du fascicule	Date
Allan, J., VAm. Sous-chef de l'état-major de la défense	2 3 5	4 novembre 1980 25 novembre 1980 9 décembre 1980
Beattie, C.E., BGén, Directeur général, Planification des politiques	2 4 5	4 novembre 1980 2 décembre 1980 9 décembre 1980
Bell, George G., BGén. (ret.) Vice-président, Finance et dévelopement, Université York, et président de *The Canadian Institute of Strategic Studies*	19	9 juin 1981
Buskard, R.W., Col. Directeur, Plans aériens	2	4 novembre 1980
Carswell, H.A., LGén. Sous-ministre adjoint (Personnel)	8 9 10 12 13 14 19	17 février 1981 24 février 1981 10 mars 1981 24 mars 1981 31 mars 1981 7 avril 1981 9 juin 1981
Chouinard, Jacques, LGén. (ret.)	16	19 mai 1981
Cowan, James, BGén. Directeur général, Réserves et Cadets	13	31 mars 1981
Edwards, G.L., Cmdre, Directeur général, Plans militaires et Opérations	2 3	4 novembre 1981 25 novembre 1981
Garigue, P., professeur Directeur du Collège Glendon, Université York	11	17 mars 1981
Karwandy, F., Col. Juge-avocat général adjoint/Consultations	17	19 mai 1981
Kinney, C.M., BGén. Directeur général, Organisation et Main-d'oeuvre	8 14	17 février 1981 7 avril 1981

Lamontagne, l'honorable J. Gilles, C.P. Ministre de la Défense nationale et ministre par intérim des Affaires des anciens combattants	6	16 décembre 1980
Leslie, D.S., Maj. Officier d'état-major, Direction de la coordination des plans militaires	2	4 novembre 1980
Mackenzie, D.C., MGén. Chef, Doctrine et Opérations aériennes	2	4 novembre 1980
MacKenzie, G.A., LGén. (ret.)	18	26 mai 1981
Mathewson, A. de W. Chef, Planification des politiques	3	25 novembre 1980
McLean, R.A., LCol. Direction de la coordination des plans militaires	5	9 décembre 1980
McNaughton, D., BGén. Directeur général, Doctrine et Opérations aériennes	3	25 novembre 1980
Mitchell, P., BGén. Directeur général, Doctrine et Opérations terrestres	3	25 novembre 1980
Mortimer, R.L., Col. Directeur, Répartition des effectifs militaires	19	9 juin 1981
Nixon, C.R. Sous-ministre	6	16 décembre 1980
Peart, J. B., BGén. Directeur général, Recrutement,	10 12	10 mars 1981 24 mars 1981 éducation et instruction
Radley-Walters, S.V., BGén. (ret.)	9	3 mars 1981
Rohmer, R.H., MGén. (ret.)	15	14 avril 1981
Simonson, K.O., Col Direction de la coordination des opérations militaires	5	9 décembre 1980
Stethem, N. Directeur exécutif, Groupe d'analyse stratégique	7	10 février 1981
Thériault, G.C.E., LGén. Vice-Chef de l'état-major de la défense	1	28 octobre 1980
Therriault, R.G., BGén. Directeur général, Carrières militaires (Officiers)	17	19 mai 1981
Timbrell, R.W., CAm. (ret.)	18	26 mai 1981
Vance, J.E., MGén. Chef, Personnel, carrières et nominations supérieures	14	7 avril 1981
Williams, J., BGén. Directeur général, Utilisation des effectifs	8 10 13 14	17 février 1981 10 mars 1981 31 mars 1981 7 avril 1981
Withers, Ramsay, Gén. Chef de l'état-major de la défense	1 6 8 17	28 octobre 1980 16 décembre 1980 17 février 1981 19 mai 1981
Wolfe, John P., MGén. Juge-avocat général	17	19 mai 1981

Respectueusement soumis,
Paul C. Lafond



If undelivered return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacre-Coeur
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publication

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-82

SENATE OF CANADA

Standing Senate Committee on Foreign Affairs

Proceedings of the Subcommittee on

National Defence

Chairman:
The Honourable PAUL C. LAFOND

Tuesday, February 23, 1982

Issue No. 21

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1982

SÉNAT DU CANADA

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères

Délibérations du sous-comité sur la

Défense nationale

Président:
L'honorable PAUL C. LAFOND

Le mardi 23 février 1982

Fascicule nº 21

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

29950—1

THE SUBCOMMITTEE ON
NATIONAL DEFENCE

The Honourable Paul C. Lafond, *Chairman*
The Honourable Jack Marshall, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Buckwold	Molson
*Flynn	Neiman
Hicks	*Perrault
Lafond	Roblin
Langlois	Smith
Marshall	Thompson
McElman	van Roggen
Molgat	Yuzyk—(14)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE SOUS-COMITÉ SUR LA
DÉFENSE NATIONALE

Président: L'honorable Paul C. Lafond
Vice-président: L'honorable Jack Marshall

Les honorables sénateurs:

Buckwold	Molson
*Flynn	Neiman
Hicks	*Perrault
Lafond	Roblin
Langlois	Smith
Marshall	Thompson
McElman	van Roggen
Molgat	Yuzyk—(14)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

RDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, ednesday, May 14, 1980:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator van Roggen moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative."

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 mai 1980:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Stand- Senate Committee on Foreign Affairs, Thursday, June 12, 0:

"Pursuant to Rule 77(4) of the Rules of the Senate, the Honourable Senator Lafond moved, seconded by the Honourable Senator Stanbury:

"That a Subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to be known as the Subcommittee on National Defence, be appointed;

That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence; and

That the Subcommittee be composed of the Honourable Senators Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen and Yuzyk."

Extrait des Procès-verbaux du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, le jeudi 12 juin 1980:

«Conformément à l'article 77(4) du Règlement du Sénat l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury:

«Que soit créé un sous-comité du comité sénatorial permanent des affaires étrangères qui porterait le nom de sous-comité sur la défense nationale;

Que le sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant; et

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen et Yuzyk.»

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, FEBRUARY 23, 1982
[*Text*]

The Subcommittee on National Defence met this day at 4:07 p.m., the Chairman, the Honourable Senator Lafond, presiding.

Present: The Honourable Senators Buckwold, Hicks, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Neiman, Roblin, Thompson and Yuzyk. (10)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Doug Rowland.

Witnesses:

From the Royal Military College, Kingston, Ont.:

Dr. Donald M. Schurman, Head, Department of History;

Dr. Barry Hunt, Professor, Department of History.

From the Department of Fisheries and Oceans:

Mr. B. Applebaum, Director, International Fisheries Relations Branch;

Mr. Sam Bartlett, Senior Advisor, Enforcement.

From the Department of Justice:

Mr. L. A. Willis, Constitutional and International Law Section.

The Subcommittee resumed consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, respecting matters on National Defence.

The Chairman made a brief statement after which he introduced each witness. The witnesses answered questions put to them by members of the Subcommittee.

At 6 p.m. the Subcommittee adjourned to 4 p.m., Tuesday, March 2, 1982.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 23 FÉVRIER 1982
[*Traduction*]

Le sous-comité de la Défense nationale se réunit aujourd'hui à 16 h 07 sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (président).

Présents: Les honorables sénateurs Buckwold, Hicks, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Neiman, Roblin, Thompson et Yuzyk. (10)

Aussi présent: Du Centre parlementaire des affaires étrangères et du commerce extérieur: M. Doug Rowland.

Témoins:

Du Collège militaire royal, Kingston (Ontario):

M. Donald M. Schurman, chef du département d'histoire;

M. Barry Hunt, professeur, Département d'histoire.

Du ministère des Pêches et Océans:

M. B. Applebaum, directeur, Direction des relations halieutiques internationales;

M. Sam Bartlett, agent principal, application des règlements.

Du ministère de la Justice:

M. L. A. Willis, Droit constitutionnel et international.

Le Sous-comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 12 juin 1980 portant sur la défense nationale.

Le président fait une brève déclaration et présente ensuite chaque témoin. Les témoins répondent aux questions qui leur sont posées par les membres du Sous-comité.

A 18 heures, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'au mardi 2 mars 1982 à 16 heures.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, February 23, 1982

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Subcommittee on national Defence, met this day at 4 p.m. to consider matters relating to its report on National Defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, we are operating under some time constraint, so I call the meeting to order. Some of our distinguihed colleagues are tied up with other business at the moment, but they will attend as soon as they can.

Before this meeting is adjourned, I will suggest to you that, since the Standing Senate Committee on Foreign Affairs at the moment has no permanent schedule of meetings worked out, it might be more convenient for members of this committee to have meetings held at 4 o'clock in the afternoon rather than 11 o'clock in the morning. I am open as to that and shall leave it to you.

I should like to put a few notes on the record for those who are here and for those who are not. In this phase of our study, which applies more particularly to Maritime Command, the lead in our research department will be taken by our good friend, Doug Rowland. We have not discarded Roger Hill; he is still involved in our endeavours, but, as I say, Doug Rowland will take the lead for this phase of our study.

For those of you who are not quite familiar with Doug Rowland, Doug has been closely involved with Naval affairs for quite some time. He enlisted in 1955 as a cadet, and as such saw service on both the east and west coast. He was commissioned a sub-lieutenant in the R.C.N.(R) in 1961 and promoted to lieutenant in 1963. In 1963-64 he served on continuous study on an ocean escort of the Atlantic Fleet. In January of 1969 he was promoted to Lieutenant-Commander. As most of us know, in 1970 he was elected as a member of the other place, and as such was the only parliamentarian in active service.

While he is still a member of the naval reserve, he is not a member of the active force. His interests are great and his knowledge of our modern Maritime Command will be of great assistance to all of us, I am sure.

The record should show that many of us had the privilege this morning of attending a briefing given to parliamentarians in both houses by General Rogers, the Supreme Allied Commander Europe, known as SACEUR in NATO. That briefing was also conducted by Admiral Harry Depue Train, Supreme Allied Commander, Atlantic, by Admiral Sir John Fieldhouse, Commander-in-Chief, Channel. Those are the three major NATO commanding officers. Rear Admiral Burkhalter, who is the Director of Intelligence of the United States Navy, was also in attendance. That briefing, honourable senators, relates to the endeavours we are undertaking today.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 23 février 1982

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, Sous-comité sur la défense nationale, se réunit aujourd'hui à 16 heures, pour étudier des questions relatives à son rapport sur la défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) préside la réunion.

Le président: Honorables sénateurs, notre horaire nous impose certaines restrictions. Je déclare donc la séance ouverte. Certains de nos collègues sont retenus par d'autres travaux, mais ils nous rejoindront dès que possible.

Avant que la séance soit levée, j'aimerais suggérer que, étant donné que le Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères n'a pas, pour le moment, établi de calendrier d'horaire pour ses réunions, les membres du Comité trouveraient peut-être plus commode de tenir des séances à 16 heures de l'après-midi plutôt qu'à 11 heures du matin. Quant à moi, je suis d'accord et vous laisse le soin de décider.

Permettez-moi quelques remarques, pour qu'il en soit pris bonne note, à l'intention de ceux qui sont présents et des absents. Dans cette phase de nore étude, qui s'applique plus particulièrement au Commandement maritime, M. Doug Rowland prendra la direction de notre secteur de recherche. Nous n'avons pas écarté Roger Hill; il travaille encore avec nous mais, comme je viens de le dire, Doug Rowland prendra la direction de cette étape de notre étude.

A pour ceux d'entre vous qui ne le connaissent pas très bien, Doug Rowland a participé étroitement aux questions maritimes pendant assez longtemps. Il s'est enrôlé en 1955 comme cadet et il a servi à ce titre sur les côtes est et ouest. Il a été promu sous-lieutenant, dans la MRC (R), en 1961, puis lieutenant en 1963. En 1963-1964, il a été en service continu dans une escorte océanique de la flotte de l'Atlantique. En janvier 1969, il a été promu au grade de lieutenant-commander. La plupart d'entre nous savent qu'il a été élu en 1970 membre du Parlement et qu'il était, à ce titre, le seul parlementaire en service actif.

Il est toujours membre de la réserve de la marine, mais il ne l'est plus de la force active. Il s'intéresse de près à la question et je suis certain que ses connaissances de l'aspect moderne de notre commandement de la marine sera grandement utile à chacun de nous.

Qu'il soit donc consigné que beaucoup d'entre nous ont eu, ce matin, le privilège d'assister à une séance d'information tenue pour les parlementaires des deux Chambres par le général Rogers, commandant suprême allié en Europe, connu sous le nom de SACEUR à l'OTAN. Cette séance était aussi dirigée par l'amiral Harry Depue Train, commandant suprême allié de l'Atlantique et par l'amiral Sir John Fieldhouse, commandant-en-chef de la Manche. Ces amiraux sont les trois officiers commandants. Le vice-amiral qui est directeur du service des renseignements de la Marine américaine était également présent. Cette séance d'information, honorables sénateurs, se rapporte aux sujets que nous avons aujourd'hui à étudier.

[*Text*]

Senator Thompson: Mr. Chairman, will there be a summary of those briefings?

The Chairman: No. They were highly privileged.

Senator Marshall: They did not have any notes to present at the briefing?

The Chairman: No. In fact, it was under very close security. Much of the material presented was with the direct and personal authorization of the Secretary of Defence of the United States because the briefings involved some top secret intelligence.

Senator Marshall: It will not be long before it is in the news media. It is strange that they did not have any notes. Some of us have difficulty in getting here at times.

The Chairman: This was only an aside. In fact, they were here to brief the cabinet, which they did.

Senator Marshall: I will probably read about it in the newspapers tomorrow, in any event.

The Chairman: This afternoon we will commence our second phase and shall be dealing with separate but related topics: the role of sea power in Canadian affairs and the implication of Canada's recently extended claims over the seabed and coastal waters. The role of sea power in Canadian affairs will be dealt with by Dr. Donald Schurman, a naval historian and Head of the Department of History at Royal Military College. Previous to that, he had been a member for 12 years of the Department of History at Queen's University. His major interest has been in the historical development of strategic thinking. He has published a number of articles on naval history, and two books, one of which is entitled: *The Education of a Navy*. I am informed that that book is a classic in its field.

Dr. Hunt is a member of the History Department at RMC and has been there since 1967. He has specialized in naval history, his major interest being sea power. Dr. Hunt has recently returned from a year spent as a visiting professor at the School of Graduate Studies at the U.S. Naval College in Monteray, California. He is currently secretary to the Graduate Level War Studies Program at RMC.

I am informed that neither Dr. Schurman nor Dr. Hunt pretend to be experts on weapons systems. In fact, one of them even indicates that it "bores him stiff," but I will not say which one.

I should also inform honourable senators that both of these gentlemen have teaching duties to attend to this evening in Kingston, and on your behalf I have agreed to release them not later than 5.15 p.m. So, in order to save time, I now call on Dr. Schurman.

Dr. Donald M. Schurman, Head, Department of History, Royal Military College, Kingston, Ontario: Mr. Chairman, honourable senators, we are grateful for the invitation to appear before you in this Maritime investigation undertaking by the Senate.

We are, as you have heard, historians. We do not always take that too seriously ourselves. I might introduce this by

[*Traduction*]

Le sénateur Thompson: Monsieur le président, y aura-t-il u résumé de ces séances d'information?

Le président: Non. Ce sont des documents hautemer confidentiels.

Le sénateur Marshall: Ils n'avaient aucune note à présente lors de la séance d'information?

Le président: Non. En fait, cette séance s'est déroulée dan un climat d'extrême sécurité. Une grande partie du matéri était présentée avec l'autorisation directe et personnelle d Secrétaire de la Défense aux États-Unis, parce que les séanc comportaient certains renseignements classifiés «très secret».

Le sénateur Marshall: Il en sera bientôt question dans l medias. C'est étrange que les conférenciers n'aient pas utili de notes. Certains d'entre nous ont parfois de la difficulté arriver ici à l'heure.

Le président: Ce n'était qu'une partie de leur mission. E fait, ces personnes étaient ici pour renseigner le Cabinet, qu'ils ont fait.

Le sénateur Marshall: Quoi qu'il en soit, je le lirai probabl ment demain dans les journaux.

Le président: Cet après-midi, nous commencerons not deuxième phase et nous traiterons de sujets distincts, ma reliés: le rôle de la puissance maritime dans les affair canadiennes et l'effet de la récente augmentation des revend cations sur le fond de la mer et les eaux côtières. Le rôle puissance maritime dans les affaires candiennes sera traité p M. Donald Schurman, historien des questions maritimes directeur du département d'histoire au Collège militaire roya Auparavant, il a été, pendant deux ans, membres du départ ment de l'histoire à l'Université Queen. Il s'est principaleme intéressé à l'évolution de la pensée stratégique. Il a publié certain nombre d'articles sur l'histoire de la marine et de livres, dont l'un est intitulé *The Education of a Navy*. J appris que ce livre était un classique, dans son genre.

M. Hunt est membre du département d'histoire au C.M. depuis 1967. Il s'est spécialisé en histoire maritime, à puissance maritime, plus particulièrement. M. Hunt est récem ment revenu d'une année passée comme professeur visiteur à School of Graduate Studies au Collège naval américain Monteray (Californie). Il est actuellement secrétaire au pr gramme «Graduate Level War Studies» au C.M.R.

J'ai appris que, ni M. Hunt ni M. Schurman prétendent êt des experts en systèmes d'armes. En fait l'un d'eux, je ne vo dirai pas lequel, déclare même que cela l'ennuie énormément

Il me faut aussi signaler aux honorables sénateurs qu'ils o l'un et l'autre, des cours à donner ce soir à Kingston et que j accepté, en votre nom, de les laisser partir à 5 heures 15 plus tard. Je cède donc la parole à M. Schurman.

M. Donald M. Schurman, directeur, Département d'H toire, Collège militaire royal, Kingston (Ontario): Monsieur président, honorables sénateurs, nous vous remercions de n avoir invités à comparaître devant vous aujourd'hui, au su de l'enquête sur la marine que le Sénat a ouverte.

Nous sommes, comme on vous l'a dit, des historiens. N ne nous prenons pas toujours trop au sérieux. Je peux v

[*Text*]

telling you a story of another historian who, many years ago, produced a paper for the Royal Navy. That paper was on the historical significance of some strategic ideas. Lord Fisher of Kilverstone wrote him a letter after he had read the paper, saying: "It is going to live; it will be like Aristotle and go on forever." However, a year-and-half later, when the papers were passed to the Grand Fleet, the Commander-in-Chief, in passing the papers out, prefaced his remarks with this comment: "These are very interesting papers. At the beginning there is an historical appreciation. You can skip that. It has nothing to do with us."

I should say that Dr. Hunt knows more about the post-1945 scene than I do. I have not written in a scholarly way about modern strategy—that is, recent strategy. My contribution to naval affairs outside of teaching at the Royal Military College is to set naval historical background for Maritime courses at the Staff College, as I have done annually for a number of years now.

Although we are in touch with many experts in the naval service because of our work, we are not in any way, as has been indicated, modern experts and we cannot deal with technical questions.

When we go to the staff college, the first questions are nearly always: "How many submarines under the Polar ice cap?" My answer to that is: "Ask your intelligence officer. I have no doubt that you will have other experts who will tell you."

In my opinion, history does not repeat itsef in detail. From time to time, in historical studies, patterns, do seem to emerge or re-emerge. To recognize this fact sometimes helps modern people in thinking out their problems. I should emphasize that the historical way of looking at problems is only one way of looking at them, but it is a distinct way of going about it. It seems to me it does help people to recognize that there are a number of different ways that problems can be approached. If we do not have a larger framework, such as history can really provide, I think it is customary to begin strategic studies with weapons, to look at what the possibilities are in terms of building, to look at what weapons are available, and then to devise strategy or strategic ideas from their known capacities. In other words, one lets the means pre-figure and determine the ends.

Of course, in emergencies this is always true. For example, in World War II, in 1942 heavy bombers were used simply because the aircraft were coming off the production line at that time, and, as Churchill has written himself, it was really all he had to offer.

A better example perhaps is the provision of destroyers and cruisers in World War II—small corvettes. Their availability made it possible for Canada to take part in anti-submarine warfare, indeed to play what we now regard as quite a conspicuous role in that war. To take that line just a little further, history tends to show, and has tended to show, that separate hunting for submarines or for commerce-destroying

[*Traduction*]

raconter l'histoire d'un autre historien qui, il y a bien des années, avait rédigé, pour la Marine royale une étude sur la portée historique de certaines idées stratégiques. Lord Fisher de Kilverstone, après avoir lu cette étude, lui a écrit: «Votre étude passera à la postérité; comme Aristote, elle vivra toujours». Cependant, un an et demi plus tard, les documents ont été transmis à la Grand Fleet, dont le Commandant en chef a remarqué: «Ce sont des documents très intéressants. Ils sont précédés d'une appréciation historique. Vous pouvez en faire abstraction. Elle ne nous concerne en rien.»

J'ajoute que M. Hunt connaît mieux que moi la scène, après 1945. Je n'ai pas écrit de façon scientifique au sujet de la stratégie moderne—c'est-à-dire la récente stratégie. Ma contribution aux affaires navales, hors de mon enseignement au Collège militaire royal, est d'établir l'histoire navale, pour les cours sur la marine qui se donnent au collège de l'État-major, comme je le fais, tous les ans, depuis un certain nombre d'années.

Bien que nous soyons en contact avec de nombreux experts dans le domaine de la marine par suite de nos travaux, nous ne sommes en aucune façon, comme on l'a mentionné, des experts modernes et nous ne pouvons pas traiter de la question technique.

Au collège de l'État-major, les premières questions qu'on nous pose sont presque toujours: «Combien de sous-marins sous la calotte polaire?» A quoi je réponds: «Demandez-le à votre officier de renseignements. Je ne doute pas que d'autres experts pourront vous le dire.»

A mon avis, l'histoire ne se répète pas exactement. De temps à autre, dans des études historiques, il se présente des situations qui se répètent par la suite; en les reconnaissant, l'homme moderne peut mieux réfléchir à ses problèmes. Je tiens à souligner que, si la méthode historique d'examiner les problèmes n'est qu'une méthode entre toutes, elle est distincte des autres. Elle nous aide, il me semble, à reconnaître qu'une même question peut être examiner sous diverses faces. En l'absence d'un cadre plus vaste, comme seule l'histoire peut nous en fournir, je pense qu'il est habituel de commencer l'étude des stratégies par les armes, d'apprécier les possibilités offertes par les installations, de voir de quelles armes l'on dispose et d'établir ensuite une stratégie ou des idées stratégiques, fondées sur cet inventaire. En d'autres termes, on permet aux moyens de préfigurer et de déterminer les fins.

Évidemment, dans les cas d'urgence, c'est toujours vrai. Par exemple, lors de la Deuxième guerre mondiale, en 1942, des bombardiers lourds ont été utilisés, simplement parce que c'était les aéronefs qu'on fabriquait alors et, comme Churchill lui-même l'a écrit, il n'avait vraiment rien d'autre à offrir.

On en trouve peut-être un meilleur exemple dans la fourniture de contre-torpilleurs et de croiseurs. Leur disponibilité a permis au Canada de prendre part à la guerre anti-torpilleurs, d'y jouer, de fait, ce que nous considérons maintenant un rôle remarquable. Pour poursuivre en ce sens, l'histoire a tendance à montrer, et elle l'a fait effectivement, que la chasse séparée de sous-marins ou de vaisseaux ennemis, ou la destruction de

[*Text*]

enemy vessels is not always the best way to inhibit successes against the movement of our own vessels.

Sea communications are different from land communications. Land communications are nearly always opposed to one another, whereas sea communications are similar, that is, a sea communication between Halifax and Liverpool is the same for both sides all the way across the ocean. That is a fact that is not always grasped by people. Therefore, targets are to be found around what we want to protect, and that accounts for convoys at concentration points where convoys and submarines tend to meet.

What I am really saying is that in World War II the weapons were eventually subordinated to the historical, traditional knowledge, but not without a good deal of loss, difficulty and trouble before they finally came to the conclusion that searching the whole Atlantic Ocean was not the best way of going about it. Therefore, history has something to teach if it can be listened to. Captain Roskill in his book entitled *History of the War* points this out again and again.

We assume that before you finished your study you will be beset by people with technical information, related to weapons and other technology, and also detailed information on how the alliances work with which Canada is associated. We want to provide some perspective so you can stand back from this jungle of facts and make a judgment. History again is one way of doing this, but I do not suggest for one moment that it is the only way.

My detailed personal knowledge is of a period quite remote to the present, relating as it does to the period between 1850 and 1918. During that period the Royal Navy was generally regarded as supreme on the oceans of the world. People talked about the *Pax Britannica*. After 1890 and, particularly, after 1900, the British were feeling the strain. They then cast around for support from friends, allies, and colonies, and the history of the development of co-operation between the British and their colonies and allies between then and 1918 is an interesting one. Does this precedent have any value for us? One can say certainly that the United States is feeling some strain at the moment, wishing for support from her allies or friends or satellites— however you choose to regard the Canadian Armed Forces.

In those old days when the British wanted support, they wanted it in three ways. First of all, they looked for fixed land defences and a certain amount of manpower recruitment in Canada itself. They did not really think that the Canadians could defend themselves against the Americans if they were attacked. By 1900 they did not consider such an attack likely. Therefore, token defences were all that were really required. So far as the sea was concerned, they asked that the various colonies, including Canada, look after their harbour and coastal defences. Finally, they asked that they provide ships and men directly for use by the Royal Navy.

Up until World War I, Canada had made a few passes at filling the first role, by providing a few fortifications, militia

[*Traduction*]

navires marchands, n'est pas toujours la meilleure façon de prévenir les attaques contre nos propres navires.

Les communications par mer sont différentes des communications par terre. Ces dernières sont presque toujours opposées l'une à l'autre, tandis que les communications par mer sont analogues, c.-à-d. la communication par mer entre Halifax et Liverpool est la même pour les deux côtés, durant toute la traversée. C'est un fait qui n'a pas toujours été reconnu. Les cibles se trouvent donc autour de ce que nous voulons protéger et cela explique que les convois se trouvent en des points où les sous-marins et les convois ont tendance à se rencontrer.

Je dis en somme qu'au cours de la Deuxième Guerre mondiale, les armes étaient finalement subordonnées aux connaissances historiques, traditionnelles, mais au prix de lourdes pertes, de difficultés et de peine, avant qu'on en arrive à la conclusion que la meilleure façon d'agir n'était peut-être pas de fouiller tout l'Atlantique. L'histoire a donc quelque chose à nous enseigner, pour peu que nous l'écoutions, comme l'observe souvent le capitaine Roskill, dans son livre intitulé «*History of the War*».

Nous supposons que, d'ici à ce que vous ayez terminé votre étude, vous serez assaillis par des gens férus de précisions techniques sur les armes et autres systèmes de technologie, et possédant aussi des informations détaillées sur le fonctionnement des alliances auxquelles participent le Canaa. Nous voulons vous fournir une vue d'ensemble qui vous permette de vous éloigner de cette jungle de faits et de prononcer un jugement. Ici encore, l'histoire vous ouvre la voie, mais je ne veux pas suggérer un instant que c'est la seule.

Mes connaissances détaillées portent sur la période assez éloignée de 1850 à 1918. Durant cette période, la Royal Navy était considérée, en général, comme suprême sur les océans du monde. Les gens parlaient de *Pax Britannica*. Après 1890, en particulier après 1900, les Britanniques ont ressenti une tension et ont alors cherché autour d'eux l'appui d'amis, d'alliés et de colonies, et l'histoire de l'évolution de la coopération, entre cette époque et 1918, est intéressante. Ce précédent a-t-il une valeur pour nous? On peut certainement dire que les États-Unis éprouvent en ce moment une certaine tension, souhaitant l'appui de leurs alliés, amis ou satellites . . . selon la façon de considérer les forces armées canadiennes.

Dans les jours anciens, lorsque les Britanniques cherchaient de l'appui, ils le voulaient de trois façons. En premier lieu, ils cherchaient des défenses terrestres fixes et une certaine quantité de recrutement de main-d'œuvre au Canada même. Ils ne pensaient vraiment pas que les Canadiens pourraient se défendre eux-mêmes contre les Américains, s'ils étaient attaqués. En 1900, ils considéraient une telle attaque peu probable. Aussi seules des mesures de défense rudimentaires s'imposaient. Ils avaient demandé aux diverses colonies, dont le Canada, de s'occuper de leurs ports et de la défense côtière. Mais par la suite, ils ont demandé aux colonies de fournir des bateaux et des hommes à la Royal Navy.

Jusqu'à la Première guerre mondiale, le Canada s'est efforcé de remplir ce premier rôle, en construisant quelques fortifica

[*Text*]

regiments and artillery companies in Canada. But up until World War I they had absolutely refused to fill the third role of supplying ships and men to the Royal Navy, although, eventually, they had begun to put the second role in operation; that is, they looked after the harbour defences of Halifax and Esquimalt after a long period of negotiations.

It is important to realize that when historians write about this sort of thing nowadays, most of the literature is concerned with the constitutional problem. We have now tended to study this material under these kinds of heads: first, under decolonization, as an example of how we gradually got rid of the leading strings of the British; second, under the rise of nationalism, or how our own natural virtue and power asserted itself; and, third, in connection with the development of the Commonwealth—that nine days' wonder which lasted almost as long as Hitler's Reich.

The constitutional viewpoint at base is the one that Canadian historians have concentrated on when they have written about these defence matters. Which of the three one picks depends upon one's viewpoint. From the point of view of the defence value we have not done much. Canadian defence planners in that period did not, in fact, provide anything in concrete terms for the British to work with. The British at that time were certainly not impressed.

Sir John Fisher called Canadians a "grasping people who will never do anything for us in time of war at any time." In World War I, as you know, we did what no one expected; we sent an army to fight in France and left 50,000 people behind.

The British thought that this navy that they watched should be unified and under their sole command. One of the reasons given for Canadians fencing with the English over this period was that the Canadians did not wish to give up their disagreement levers with the English; they did not wish to lose the power to opt out and drag their feet, if necessary, if they were involved in military affairs they did not like. Well, that was reasonable enough.

In fact, as far as defence was concerned, Canadians provided nothing. The Australians were not so firm on developing these constitutional relations, which I have mentioned, and they were not terribly worried about command. After all, in the Pacific ocean they were exposed to both the Russians and the Japanese, and they said so loudly. They did provide ships for the Royal Navy after a certain amount of negotiation. Their argument was different: Should the ships, the one or two that were provided by both New Zealand and the Australians, sail around and around those islands in the Pacific, ostensibly defending Australia and New Zealand against the great powers of the world, or should they be used as part of the Pacific fleet under the control of a British admiral in which they would be a cog in a general chain of command that would provide for their own defence? There were no easy answers to that question, and they wound up with a compromise. The ships sailed around and around those islands in peacetime, and

[*Traduction*]

tions, et en constituant des régiments de milice et des compagnies d'artilleries. Toutefois, jusqu'à la Première guerre mondiale, il avait absolument refusé de remplir le troisième rôle: fournir des navires et des hommes à la Royal Navy, bien qu'il ait entrepris, après de longues négociations, de remplir le deuxième rôle, à savoir assurer la défense des ports d'Halifax et d'Esquimalt.

Il est important de se rendre compte que, de nos jours, lorsque les historiens relatent ces faits, ils parlent pour la plupart de la question constitutionnelle. Aujourd'hui, nous sommes plutôt portés à les étudier sous les chefs suivants: premièrement, la décolonisation, pour montrer comment nous nous sommes progressivement libérés du joug britannique; deuxièmement, avec l'apparition du nationalisme, notre puissance et nos vertus naturelles se sont affirmées et, troisièmement, la création du Commonwealth—cette merveille de neuf jours qui a presque autant duré que le Reich de Hitler.

Lorsqu'ils ont écrit sur ces questions de défense, les historiens canadiens se sont surtout attachés à l'aspect constitutionnel. Le point de vue de chacun change suivant celui des trois aspects qu'il choisit. Du point de vue de la défense, nous n'avons pas fait grand chose. En fait, au cours de cette période, les planificateurs canadiens en matière de défense n'ont rien fourni qui ait été utilisable par les Britanniques. A l'époque, ces derniers n'ont certainement pas été impressionés.

Sir John Fisher qualifiait ainsi les Canadiens: «Un peuple cupide qui ne fera jamais rien pour nous en temps de guerre». Au cours de la Première guerre mondiale, nous avons, comme vous le savez, fait ce que personne ne prévoyait; nous avons envoyé une armée combattre en France et nous y avons laissé 50,000 personnes.

Les Britanniques étaient d'avis que cette marine qu'ils désiraient devait être unifiée et placée sous leur seul commandement. Une des raisons données pour justifier la dérobade des Canadiens à l'égard des Anglais au cours de cette période est que les Canadiens ne désiraient pas abandonner leur pomme de discorde avec les Anglais. Ils ne voulaient pas perdre le droit de se retirer et de traîner les pieds au besoin, s'ils se trouvaient impliqués dans des affaires militaires qui ne leur plaisaient pas: attitude assez raisonnable, en somme.

En fait, en ce qui concerne la défense, les Canadiens n'ont rien fourni. Les Australiens n'étaient pas aussi intéressés à établir les relations constitutionnelles dont j'ai parlé et ils ne souciaient pas tellement du commandement. Dans l'océan Pacifique ils étaient, après tout, exposés aux attaques des Russes et des Japonais et ils l'ont dit tant et plus. Après quelques négociations, ils ont fourni des navires à la Royal Navy. Ils raisonnaient autrement: le ou les deux navires fournis par la Nouvelle-Zélande et l'Australie devaient-ils patrouiller continuellement les eaux du Pacifique, pour y défendre ostensiblement l'Australie et la Nouvelle-Zélande contre les grandes puissances mondiales, ou devaient-ils se joindre à la flotte du Pacifique, commadée par un amiral Britannique, devenant ainsi un simple rouage dans cette machine préposée à leur propre défense? Comme il n'était pas facile de répondre à cette question, un compromis a été adopté. Il a été décidé qu'en temps de paix, ces navires patrouilleraient, les îles et,

[*Text*]

made an agreement that, in the case of an emergency, as happened in 1914, they would be assigned to the commander-in-chief of the Pacific in Hong Kong and operate as he directed.

The Australians' fears, it is important to point out, were very real. Could the British protect them, they asked. "Is it wise to take our ships away?" The smart answer, for Would War I, might appear to be, yes, but in World War II it turned out that the British could not in fact protect them. They failed in the emergency, and consequently the Australians were not as far developed with their navy at that time as we were with ours, even though we had a very late start in 1939.

Another case is that of the Cape province in South Africa. The Cape was different from the others. They took defence matters very seriously, because they were a country that depended, outside of diamonds and gold, almost entirely on commercial trade to keep businesses in Cape Town doing.

In 1900 Prime Minister Hofmeyr of the Cape province, which was not then unified, accepted the need for South Africa to be both a part of the Imperial system and also a part of the trade protection system that existed under the British umbrella. They took those links seriously, and maintained them with the British until the 1960s. It was some years, indeed, after they left the Commonwealth that they actually felt it necessary to cancel the agreements with regard to Simonstown, and there are still people in Great Britain, the United States and South Africa, who have questions about the wisdom of performing that operation.

I ask the question: what were the British and Canadians attempting to do? Canadian historians in writing it up and politicians in talking about it generally talk about principles. I do not quarrel with that, but looking back as an historian it seems to me as if both the government and the general public between the years 1914 and 1918, for example—although you could go back to 1885, since Sir John's policy was no different from Laurier's, although Borden attempted to change it somewhat—were reluctant to spend money.

What really happened was that Canadian politicians, representing the public fairly, in my view, refused to spend money. They spent almost nothing, and Canadians therefore lost, in terms of military and trade stategic contribution to the empire—if in fact that was a loss. The arguments were grand on a matter of principle, but the naval contributions were almost nothing, and no brownie points were secured with Mother Britannia, and Canadians had no naval leverage with the English whatsoever before the First World War.

The next question, I think, looking back on the period—and I am speaking quite generally—is, if we had given ships to the Royal Navy at that time, would that have made the slightest difference to Canada?

Interestingly enough, when the First World War began and Canadian youth lined up at Valcartier to be transported across

[*Traduction*]

qu'en cas d'urgence, comme cela s'était produit en 1914, ils releveraient du commandant en chef du Pacifique à Hong Kong, et se plieraient à ses ordres.

Il est important de signaler que les craintes des Australiens étaient très fondées. Ils se demandaient si les Britanniques pouvaient les protéger. «Est-il sage d'éloigner nos navires?» Il semble qu'on pouvait répondre par l'affirmative, en ce qui concerne la première guerre mondiale mais, au cours de la deuxième, il arriva que les Britanniques ne purent les protéger. Ils leur firent défaut en période d'urgence et la marine australienne n'était pas, à l'époque, aussi développée que la nôtre, même si nous n'avions entrepris ce développement que très tard en 1939.

L'autre cas était celui de la province du Cap, en Afrique du sud. Elle était très différente des autres. Elle prit les questions de défense très au sérieux, parce qu'en dehors des diamants et de l'or, le pays était presque entièrement tributaire du commerce, pour ses affaires à Cape Town.

En 1900, Hofmeyr, premier ministre de la province du Cap, qui n'était pas alors unifiée, a reconnu la nécessité pour l'Afrique du Sud de faire partie du système impérial, ainsi que du système de protectionisme commercial qui existait dans le cadre des structures britanniques. L'Afrique du Sud prit ces liens très au sérieux et les conserva jusqu'à la fin des années 1960. En fait, ce n'est que quelques années après avoir quitté le Commonwealth qu'elle jugea nécessaire d'annuler les accords concernant Simonstown et il y a encore, en Grande-Bretagne, aux États-Unis et en Afrique du Sud, des gens qui s'interrogent sur la sagesse de cette décision.

Je pose la question suivante: qu'essayaient de faire les Britanniques et les Canadiens? Lorsqu'ils écrivent sur cette question, les historiens canadiens, de même que les politiciens qui en parlent, discutent en général de principes. Je n'y trouve rien à redire mais, en ma qualité d'historien, il me semble, en rétrospectives, qu'entre 1914 et 1918 par exemple, le gouvernement et le public en général répugnaient à dépenser de l'argent—on pourrait même remonter à 1885, vu qua la politique de Sir John n'était pas différente de celle de Laurier, et que Borden ait essayé d'apporter quelques modifications.

Ce qui s'est produit, en fait, c'est que les politiciens canadiens, qui représentaient loyalement le public, refusaient, à mon avis, de dépenser de l'argent. Ils ne dépensèrent presque rien et, en conséquence, les Canadiens furent perdants, du point de vue de contribution militaire et de contribution stratégique commerciale, dans l'empire, si, en fait, on peut parler de perte. Les arguments étaient nobles, au niveau des principes, mais les contributions navales étaient pratiquement nulles. La Grande-Bretagne n'a pas accordé de démérites et, de toute manière, les Canadiens ne jouissaient pas d'avantages maritimes avec les Anglais, avant la première guerre mondiale.

Si je me reporte à cette période, et pour parler de façon très générale, la question suivante revient à savoir si le fait de donner des navires à la Royal Navy aurait, à l'époque, entraîné une différence quelconque pour le Canada?

Il est intéressant de noter qu'au début de la première guerre mondiale, alors que les jeunes Canadiens s'alignaient à Valcar-

[*Text*]

the ocean to the slaughterhouse, the British had not planned on large numbers of Canadians volunteering for overseas service. The same applied to the Australians. Consequently, it strained the resources of the fleet to the limit to provide the escorts to take them across the ocean dry shod, so to speak. Whether, if the Canadians had provided their own ships, it would have made a difference, one cannot say for sure. Probably it would have been valuable to increase the numbers, along with everything else; but if that had happened, would the British have acknowledged the assistance the Canadians might have given at that time? Would they have acknowledged it in a constitutional, or sharing, or command way? My answer to that seems to be quite clearly, "Probably not." All of the activities and the attitudes of the English at the time indicate that there were not very many brownie points to be gained by the Canadians in this way. I think this is partly due to the fact that even if the Canadians had gone in for defence sharing, or helping in any way, their contribution would not have been very large in terms of the whole structure of the Royal Navy. It seems to me to be important to note that the general level of confidence in British sea power in Canada at that time was such—that is, they thought that the Royal Navy was so good, and had things under control to such an extent—that they did not need to support them. The Canadians were cognizant of the threat, perhaps, but were not frightened by it. They thought that no matter what they did, they would be looked after. Furthermore, the colonies were not persuaded that a contribution from them would significantly lower the threat to them, if one existed. I use the word "threat" deliberately because it is a word that is used in common parlance today.

Canadians were also prepared to accept the fact that the British could and would protect Canadian trade without their doing very much.

That is a kind of general picture of how I think the British would have reacted to a Canadian contribution if it had taken place. It is not very encouraging in some ways.

In the period I am dealing with the government gave no serious impetus to this subject of surveillance that we talk about today; that is, inspection, police patrol, environmental protection—the "fish patrol" as it is sometimes sarcastically called. It was not really seen in Canada as a naval function at that time, and it is interesting to note that it has never been regarded as an entirely naval function since, either by sailors—I mean sailors in the official sense, as members of the Department of National Defence—because, in a way, they think it detracts from their other role, or by parliamentarians, or by people in other government departments who have to deal with maritime affairs. This produces a real problem that I do not have time to develop here, namely, how much integration would or should occur between the various maritime forces in a time of conflict? What happens if war develops?

I will leave the surveillance question aside. You may wish to develop it by means of questions.

[*Traduction*]

tier pour être transportés sur l'océan jusqu'à l'abattoir, les Britanniques n'avaient pas prévu qu'un grand nombre de Canadiens se porteraient volontaires pour servir outre-mer. Il en était de même pour les Australiens. Il a donc fallu utiliser au maximum les ressources de la flotte, pour fournir les escortes et transporter outre-mer les volontaires. On ne saurait dire s'il en aurait été autrement, si les Canadiens avaient fourni leurs propres navires. Il aurait été probablement utile d'en augmenter le nombre, comme tout le reste, mais, dans ce cas, les Britanniques auraient-ils été reconnaissants de l'aide canadienne fournie à cette époque? Auraient-ils manifesté cette reconnaissnce dans la constitution, dans le partage ou dans le commandement? Je réponds: «probablement non». Toutes les activités et les attitudes des Anglais à l'époque indiquent que les Canadiens n'auraient retiré ainsi que très peu d'avantages, en partie, je crois, parce que, si les canadiens avaient participé à la défense, ou aidé d'une quelconque façon, leur contribution n'aurait pas été très importante dans la structure globale de la Royal Navy. Il me semble important de noter qu'à l'époque la confiance générale dans la puissance maritime britannique au Canada était telle—c'est-à-dire que l'on pensait que la Royal Navy était tellement bonne et qu'elle exerçait un tel contrôle—qu'il n'était pas nécessaire de l'aider. Peut-être que les Canadiens étaient au courant du danger, mais il ne les effrayait pas. Ils pensaient que, quoiqu'ils fassent, on s'occuperait d'eux. En outre, les colonies n'étaient pas persuadées qu'une contribution de leur part diminuerait de façon notable toute menace éventuelle dont elles feraient l'objet. J'utilise le mot «menace» de façon délibérée, parce que c'est un terme qui est communément utilisé aujourd'hui.

Les Canadiens étaient également disposés à reconnaître que les Britanniques pouvaient, et protégeraient effectivement, le commerce canadien, sans qu'ils aient beaucoup à s'en préoccuper.

Quelle est donc l'image globale que j'imagine, si les Britanniques avaient réagi à une éventuelle contribution canadienne. Ce n'est pas très encourageant sous certains aspects.

Au cours de la période dont je parle, le gouvernement n'a donné aucune impulsion sérieuse à cette question de surveillance dont il est question aujourd'hui; à savoir l'inspection, les patrouilles de police, la protection de l'environnement—«les patrouilles de pêche», comme on les appelle parfois de façon sarcastique. À l'époque, ces activités n'étaient pas vraiment considérées au Canada comme des fonctions maritimes et il est intéressant de noter que cet état d'esprit subsiste encore de nos jours, que ce soit chez les marins—je veux dire les marins dans le sens officiel, en qualité de membres du ministère de la Défense nationale—parce que, d'une certaine façon, ils pensent que cela les détourne de leur autre rôle; ou que ce soit de la part des parlementaires ou des autres fonctionnaires des ministères chargés des affaires maritimes. Cela pose un véritable problème que je n'ai pas le temps d'approfondir ici, à savoir: dans quelle mesure il peut ou doit y avoir une intégration entre les diverses forces maritimes, en période de conflit? Que se produit-il en cas de guerre?

Je vais laisser de côté la question de surveillance; peut-être désirez-vous la développer au moyen de questions?

[*Text*]

Is there a comparison to be made between the early 1900s era and today? It seems to me, if we leave aside the shedding of colonialism that I talked about, and the constitutional approach, that the U.S.A. tends to fill the British role in our defence thinking nowadays, and NATO fills in for the sort of Imperial or Empire role, in an approximate sense.

Do we want to contribute nowadays to an umbrella protection, thinking back in terms of the British system of the old days? Do we want to contribute to support our great leaders in the United States against a threat? The answer seems to me today to be what it was then: as little as possible.

What is the level of our confidence in this umbrella today? It seems to me very similar to what it was then. If we allow it to go away, the Americans will employ the umbrella on our behalf and do it effectively. Whether Canadians as a group trust or want to rely on the nuclear umbrella, which raises all kinds of questions, I do not know. i suppose we will have to talk about that.

Can we get brownie points from the United States in the way that we would not have got them, let us say, from the English, if we had helped them? The answer is likely to be similar to the one from Great Britain many years ago: certainly not in terms of command influence. At least I do not think so. Despite the connection in Colorado Springs with regard to the Air Force, and the fact that commands are supposedly integrated, I do not suppose that the Canadian Parliament has a great influence on the command system. It might if a war began, but before it starts, I am not so sure.

How much voice do we actually have, or would we have, in a strategic direction? It is my impression that the Americans are not likely to give very much away in that connection.

It therefore seems to me that in terms of appreciation, if we do provide support for the umbrella in some way, the value of the support to us must depend on the nature of the support that we give. I think that probably we are in a much better position than we were in the earlier periods simply because of our growth in wealth. If we can provide a service that they cannot provide themselves, in a way that they think is very efficient—if we provide modern ships and men in order to do it—then I think the amount of appreciation that Canada would get probably in a very concrete way, would be very high indeed, or, to put it in diplomatic terms, it would be a very powerful bargaining counter. If you pulled it away it would leave a gaping hole in the whole defence system. Otherwise, if you provide less—in other words, simply what we can get away with, and merely keeping up a reasonable presence—then we could sustain morale in the service to an extent, but could not go much further. An example of this—and I should like to state specifically that I am not an expert in minelaying—would be the use of mines. The Americans do not have a large capability in either minelaying or minesweeping. We do not have any such capability in Canada, as far as I am aware. If the Americans come to consider mines as an important factor, perhaps if we took over a minelaying job in a minesweeping capacity with modern vessels, if we did it well and were

[*Traduction*]

Doit-on faire une comparaison entre le début des années 1900 et aujourd'hui? Si nous laissons de côté l'abandon du colonialisme dont j'ai parlé, ainsi que l'approche constitutionnelle, il me semble que les États-Unis ont tendance aujourd'hui à jouer le rôle des Britanniques dans notre défense et l'OTAN, celui de l'Empire, dans un sens approximatif.

Désirons-nous aujourd'hui contribuer à une protection, en songeant aux bases de l'ancien système britannique? Désirons-nous seconder nos grands chefs de file des États-Unis, pour parer à une menace? La réponse me semble être aujourd'hui ce qu'elle était autrefois: aussi peu que possible.

Quelle confiance devons-nous accorder à cette protection aujourd'hui? Elle me semble très semblable à ce qu'elle était autrefois. Si nous l'ignorons, les Américains assureront la protection pour nous et le feront de façon efficace. J'ignore si les Canadiens, pris collectivement, ont confiance ou veulent compter sur la protection nucléaire; cela soulève un tas de questions. Je suppose que nous devrons en discuter.

Si nous les aidions, les États-Unis prendraient-ils une telle chose en considération contrairement aux Britanniques, par example, si nous les avions aidés? La réponse que nous recevrons est probablement semblable à celle que nous a donnée il y a nombre d'années, la Grande-Bretagne: certainement pas du point de vue de l'importance du commandement. Du moins je ne le crois pas. En dépit de notre lien avec l'armée de l'air à Colorado Springs, et du fait que les commandements sont supposés être intégrés, je ne crois pas que le gouvernement canadien exerce beaucoup d'influence sur le commandement. Il pourrait peut-être le faire, si une guerre était déclenchée, mais avant la guerre, je ne le crois pas tellement.

Quel rôle jouons-nous vraiment, ou pourrions-nous jouer, au point de vue stratégique? Je ne crois pas que les Américains céderaient tellement de terrain sur ce point.

Il me semble donc qu'au point de vue reconnaissance, si nous pouvions offrir un service quelconque, ce que nous recevrions en retour dépendrait de la nature du service même. Je crois que nous sommes probablement, aujourd'hui, dans une meilleure position qu'auparavant, simplement en raison de la croissance de notre richesse. Si nous pouvons offrir un service qu'ils ne peuvent pas offrir eux-mêmes de façon satisfaisante—si nous fournissons des navires modernes et l'équipage nécessaire—je crois que la reconnaissance que le Canada recevrait de façon concrète, serait très importante, ou, pour s'exprimer diplomatiquement, un tel geste de notre part nous assurerait un moyen de négociation très puissant. Si vous retiriez ce service, il y aurait une lacune dans le système de défense. Autrement, si vous assuriez un service moins important—en d'autres mots, le strict nécessaire, en assurant une présence raisonnable—nous pourrions assurer le moral des troupes dans une certaine mesure, mais rien d'autre. Un exemple—et je dois vous assurer que je ne suis pas expert dans le mouillage de mines—serait l'utilisation de mines. Les Américains n'ont pas une capacité importante dans ce domaine. A ma connaissance, nous n'avons pas de capacité du genre au Canada. Si les Américains jugeaient un jour les mines comme un facteur important, et que nous entreprenions, de façon satisfaisante, le mouillage et le dragage de mines avec des navires modernes et

[*Text*]

prepared to absorb the cost, and if it became firmly a part of the Alliance system, it seems to me that its diplomatic value to Canada would be very high indeed. Such a thing could not have been done in the earlier period that I have been referring to. I believe that this is one way in which things have changed. Please understand that I am not making an argument in favour of mines. I am merely providing an example of what might be done.

I believe that the considerations that I have mentioned should apply equally to both the Pacific and the Atlantic Oceans. It seems quite clear to me that the amount of trade in the Pacific has increased to such an extent that it could be argued that more attention should be paid to that ocean than to the Atlantic. I think that we should have some kind of icebreaking capacity. I have read your report on the north and believe we should provide some kind of support in that area. But, although I do not say that it is unimportant, it seems to me that, in terms of the general umbrella, it is not as important as the other matter for the naval service.

The great question is how to go about dealing with the threat? That must be considered. One of the problems is that if we are to supply vessels to assist the Americans in combating the threat, and if every vessel has to be bargained off in terms of trade that we receive, it will be a very long time indeed before we can create the vessels that would provide assistance to the Americans.

I believe that it should also be pointed out that, when the British were top nation in the sea-power world, they had in place a worldwide network. I believe that this committee should question whether the Americans have a similar network in place at the present time. That is to say, the British could command sea movements, sea insurance, sea protection, and data agencies all over the world. Our contribution operated on the assumption that this was so. Is this the case at the present time with regard to the Americans? Could we operate in a manner similar to that which was employed with the British? How much of a leap in the dark is that? It seems to me that it is urgent to continue these roles.

Mr. Chairman, I did have one or two other points that I was planning to cover, but time is advancing and I will call upon Dr. Hunt at this point, if I may.

The Chairman: Thank you, Dr. Schurman. Dr. Hunt, you are the second half of a good team.

Dr. Barry Hunt, Department of History, Royal Military College, Kingston, Ontario: Honourable senators, because time is pressing I will confine my remarks to two general points. Perhaps they will provide the basis for some questions. If time permits, I will come back to some of the other points raised by Dr. Schurman.

I should like to address, first of all, the historical strategic framework or, if you like, the conceptual ballast that we have carried around with us ever since the Second World War and

[*Traduction*]

étions disposés à absorber les coûts et si ce secteur devenait une part intégrante du système de l'Alliance, je crois que la valeur diplomatique de ce service pour le Canada serait très élevée. Une telle chose aurait été impossible pendant les périodes antérieures dont j'ai parlé un peu plus tôt. Je crois que c'est un des changements qui se sont produits. Ne croyez surtout pas que je présente un plaidoyer en faveur des mines. Je vous donnais simplement un exemple de ce qui pourrait être fait.

Je crois que ce dont je viens de vous parler s'appliquerait aussi bien à l'Océan Pacifique qu'à l'Océan Atlantique. Il me semble évident que les activités dans le Pacifique ont tellement augmenté qu'on pourrait dire qu'il faudrait accorder à cet océan une plus grande attention qu'à l'océan Atlantique. Je crois que nous devrions avoir une certaine capacité dans le secteur des brise-glaces. J'ai lu votre rapport sur le Nord et je crois que nous pourrions assurer un certain appui dans cette région. Mais bien que je ne juge pas que cela ne soit pas important, il me semble qu'au point de vue de l'organisation en général, cet aspect n'est pas aussi important pour le service de la marine que l'autre question.

Il faut décider comment s'attaquer au problème de la menace. Il faut y songer. Un des problèmes résulte de ce que, si nous devons fournir des navires pour aider les Américains dans la lutte contre cette menace, et si chaque bâtiment doit faire l'objet de négociations pour savoir ce que nous obtiendrons en retour, il faudra vraiment beaucoup de temps avant que nous puissions construire les bâtiments qui pourraient aider les Américains.

Je crois qu'on devrait également signaler que, lorsqu'ils étaient les meneurs dans le secteur de la puissance maritime, les Britanniques avaient mis sur pied un réseau mondial. Je suis d'avis que votre comité devrait poser des questions, afin de découvrir si les Américains ont un réseau semblable en place aujourd'hui. Les Britanniques pouvaient commander les mouvements, l'assurance, la protection et les organismes maritimes du monde entier. Notre contribution était offerte en fonction de ce système. Est-ce qu'il en est de même, aujourd'hui, des Américains? Pourrions-nous fonctionner d'une façon semblable à celle qui était employée avec les Britanniques? Dans quelle mesure agissons-nous à l'aveuglette? Il me semble qu'il est urgent de maintenir ces rôles.

Monsieur le président, je prévoyais aborder une ou deux autres questions, mais le temps nous presse et je demanderai à M. Hunt de prendre la parole.

Le président: Merci, M. Schurman. M. Hunt, vous êtes le deuxième membre d'une bonne équipe.

M. Barry Hunt, Département d'Histoire, Collège militaire royal, Kingston (Ontario): Honorables sénateurs, puisque le temps nous presse, je n'aborderai que deux grandes questions. Elles sauront peut-être vous inspirer et vous pousser à poser d'autres questions. Si le temps me le permet, je reviendrai à certains autres points traités par M. Schurman.

J'aimerais aborder tout d'abord le cadre stratégique historique ou, si vous préférez, le fardeau conceptuel qui nous accable depuis la deuxième guerre mondiale et le résultat de

[*Text*]

the result of our experiences. Then I would like to deal with the extent to which those experiences in the two world wars should, or perhaps should not, shape our thinking about NATO policy at the present time. The second major point I should like to at least hint at, if nothing else, is the specific Canadian problem of trying to develop what a former Minister of Marine and Naval Service called a "settled Canadian naval policy," which he was hoping would be formed in 1919 or 1920 and which was never developed. Perhaps it can be said that we are still searching for such a policy in many respects.

I shall make a few brief comments about this historical framework. There has been a long debate among defence analysts and observers, ever since the introduction of nuclear weapons, about whether the next war will be a long or short one. In fact, this "long versus short war" debate has had a profound effect on the whole question of the usefulness or relevance of navies in the nuclear age. That is not a new question, by the way. It predates the nuclear fact by centuries. I do not want to examine that specific problem here, except to suggest that my instincts as a professional historian lead me to challenge the complacency—one might even say wishful thinking—of those analysts who continue to argue exclusively in terms of a short war situation, if and when it should happen again.

In the early 1950s, growing doubts about the future of major navies should there be some third battle of the Atlantic, if you like, suggested to many observers at that time that the established instruments of convoys and trade warfare generally were ruled out for the future, and that conditions had changed so radically as to render the lessons of the war at sea in World Wars I and II meaningless for future planning purposes. These may or may not have been reasonable deductions in the early 1950s, in the context of NATO's massive retaliation policies that were in vogue at the time. What is much less certain, however, and therefore worrisome to me at least, is the degree to which post-war analysts have genuinely understood the so-called lessons of those earlier Atlantic campaigns. The fact is that a complete verdict on World Wars I and II is only now beginning to be formulated, as strange as that may seem. Only in the last several years, since formerly sensitive materials and documents have become accessible to historians and other analysts, have detailed studies begun to evince an understanding of these events above the level of superficial popular chronicles of the war at sea.

I might suggest to you that, although many areas still need to be explored, two in particular might be of interest to you: the first has to do with the reasons for Germany's defeat in both of those campaigns, and the second with the reasons for our own success. Those might seem like simple questions, but they do have an effect on the kind of lessons we draw out of those experiences.

With respect to Germany's deficiencies, one suspects that the Soviet analysts have been a good deal more persistent than

[*Traduction*]

nos expériences. Puis j'aimerais traiter de la mesure dan laquelle ces expériences lors des deux guerres mondiale devraient, ou peut-être ne devraient pas, influencer nos opi nions sur la politique actuelle de l'OTAN. La deuxième ques tion dont j'aimerais discuter, est le problème particulier qu'é prouve le Canada à mettre au point ce que l'ancien ministre d la marine et des services maritimes appela «une politiqu navale canadienne», il espérait voir qu'elle serait formulée e 1919 ou 1920 et elle ne l'a jamais été. Peut-être pouvons-nou dire, qu'à de nombreux égards, nous sommes toujours à l recherche d'une telle politique.

Je présenterai également de brefs commentaires sur ce cadr historique. Les observateurs et les analystes en matière d défense ont discuté longuement, depuis la création des arme nucléaires, à savoir si la prochaine guerre sera longue o courte. De fait, cette comparaison entre la guerre longue et l guerre courte a eu des répercussions importante sur toute l question du caractère utile ou approprié de la marine, l'époque nucléaire. En passant, ce n'est pas une nouvell question. Elle a précédé de quelques siècles l'ère nucléaire. J ne tiens pas à étudier cette question particulière aujourd'hu mais j'aimerais simplement dire que mes instincts d'historie professionnel me poussent à douter de la suffisance—on pour rait même dire les désirs—de ces analystes qui continuent à n parler que d'une courte guerre, si et quand elle se produira.

Au début des années 50, des doutes croissants sur l'aveni des principales marines advenant une troisième guerre dan l'Atlantique ont fait croire à de nombreux observateurs, l'époque, que les mécanismes en place dans les secteurs de convois et de la guerre commerciale seraient désuets à l'aveni et que les conditions avaient changé de façon tellement rad cale que les leçons tirées de la guerre maritimes, lors de l Première et la Deuxième Guerre mondiale, ne serviraient rien pour la planification avenir. Ces déductions étaient peu être raisonnables, au début des années 1950, dans le contex des politiques de représailles massives de l'OTAN, en vogue l'époque. Ce qui est moins certain, toutefois, et plus inquiétan tout au moins pour moi, est la mesure dans laquelle l analystes d'après guerre ont vraiment bien compris ces prété dues leçons des combats livrés dans l'Atlantique. Le fait e qu'un jugement complet sur la première et la deuxième guerr mondiale, n'est formulé qu'aujourd'hui, aussi étrange que cel puisse paraître. Ce n'est qu'au cours des plusieurs dernière années, depuis que des documents jadis sensibles, sont devenu accessibles aux historiens et aux autres analystes, que de études détaillées ont été entreprises afin de mieux comprendr ces événements que les chroniques populaires superficielles d la guerre maritime.

Bien que de nombreux secteurs restent encore à explore deux questions pourraient vous intéresser plus particulière ment: les raisons de la défaite de l'Allemagne lors de ces deu campagnes, et notre succès. Ces deux questions semble peut-être simples, mais elles ont une influence sur le type d leçons que nous avons tirées de ces expériences.

En ce qui a trait aux faiblesses de l'Allemagne, on pourra croire que les analystes soviétiques se sont beaucoup plu

[*Text*]

have our own in ferreting out and understanding the inherent weaknesses in the German position in World War I and World War II; that is, the inherent weaknesses of Germany's geographical position, the numbers and resources it committed to its naval policy, and the composition and use of the various components of the German naval policy or of the German fleets at those times. The extent to which the current Soviet awareness of the predicament faced by the Germans in years gone by has influenced recent Soviet developments—in other words, the so-called forward deployment of the last few years—is, of course, a matter of continuing debate. There are many analysts today who would disagree with me when I say that Soviet reading of history has been important in terms of the present Soviet policies. I believe that most of my colleagues in the field would disagree with that point of view.

With respect to allied success, on the other hand, I believe there has been a noticeable tendency to coast on our own achievements in handling the U-boat threats without always being willing to acknowledge the peculiar weaknesses in German policy and German leadership in technology, which we were so successfully able to exploit. The recent ULTRA revelations, for example, have begun to make clear the full extent to which conscious design as opposed to sheer luck played a part in specific convoy actions. Furthermore, we have not always admitted or realized how much convoys as a naval tool really reflected our own weaknesses in terms of acceptable offensive alternatives that we might have used. Many would argue that a number of those weaknesses—that is, lack of really effective offensive capabilities from 1939 to 1945—have since been corrected. I think that others would still agree that the essential dynamics of the equation of submarine versus anti-submarine forces have not been seriously altered from what they really were in 1945. That is, for every advance in ASW technology, there has been an increase in submarine technology. They are roughly at the same level, although submarines have been given the advantage in recent years.

The problem remains that any attempt to extract useful lessons from World Wars I and II must carefully take into account the historical and technical specifics of those actual events.

This raises the problem of the wider context; that is, of our general tendency to focus intensely, as historians or as observers, upon the details of the anti-submarine campaign—of the ASW techniques, without placing them against the much broader backdrop of the wider problem of controlling or defending international maritime trade. This is a problem which has a military or naval dimension as well as an economic-political dimension. The naval dimension, then and now, involves understanding the overriding influence of so-called strategic forces. That is, in World Wars I and II the submarines did not get a completely free ride; part of the allies' problem in dealing with them was the function of trying to watch also the German surface fleet at the same time. The same problem exists today. We cannot talk about trade protec-

[*Traduction*]

acharnés que les nôtres à trouver et comprendre les faiblesses inhérentes à la position allemande, lors des première et deuxième Guerres mondiales; c'est-à-dire: les faiblesses inhérentes à la position géographique de l'Allemagne, les troupes et les ressources qu'elle avait affectées à sa politique maritime et l'utilisation des diverses composantes de la politique navale ou des flottes allemandes de l'époque. Évidemment, on discute encore pour savoir dans quelle mesure la conscience soviétique actuelle des problèmes auxquels se sont heurtés alors les Allemands, à influencé les récentes activités soviétiques—c'est-à-dire: le prétendu déploiement des quelques dernières années. Nombre d'analystes ne seraient pas d'accord avec moi aujourd'hui lorsque je dis que l'interprétation soviétique de l'histoire a joué un rôle important dans l'élaboration de ses politiques actuelles. Je suis d'avis que la plupart de mes collègues différeraient d'opinion avec moi.

En ce qui a trait au succès des alliés, nous avons eu, je crois, nettement tendance à nous contenter des succès que nous avons remportés, dans la suppression des dangers que représentaient pour nous les U-boats allemands, sans toujours être disposés à reconnaître les lacunes de la technologie allemande, que nous avons su si bien exploiter. Par exemple, grâce aux récentes révélations ULTRA, nous avons commencé à comprendre les rôles respectifs de l'intention délibérée et du hasard, dans des opérations de convois déterminées. De plus, nous n'avons pas toujours admis ou réalisé, dans quelle mesure les convois, comme arme navale, reflétaient vraiment notre inaptitude à choisir d'autres armes offensives acceptables. Beaucoup soutiendraient que nombre de ces faiblesses—c'est-à-dire le manque de moyens d'offensive vraiment efficaces, de 1939 à 1945—ont depuis été rectifiées. D'autres conviendraient encore, je crois, que l'équation forces sous-marines, forces anti-sous-marines n'a pas tellement changé depuis 1945. C'est-à-dire que chaque progrès de la technologie anti-sous-marine, s'est doublé d'un accroissement de la technologie sous-marine. Elles en sont à peu près au même point, bien qu'on ait accordé l'avantage aux sous-marins, depuis quelques années.

Il demeure que, si l'on veut tirer des leçons utiles des première et deuxième guerres mondiales, il faut tenir compte des aspects techniques et historiques de ces événements.

D'où la nécessité de voir plus large, car nous sommes portés, généralement, comme historiens ou comme observateurs, à nous arrêter aux détails de la campagne anti-sous-marine, des techniques anti-sous-marines, sans les replacer dans le cadre, beaucoup plus large, du contrôle et de la défense du commerce international maritime. Cette nécessité a une dimension navale ou militaire aussi bien que politico-économique. La dimension navale, impliquait et implique encore la réalisation de l'influence primordiale des forces dites stratégiques. C'est-à-dire que, au cours des première et deuxième guerres mondiales, les sous-marins n'ont pas eu la vie facile; une partie de la difficulté provenait de ce que les alliés devaient en même temps surveiller la flotte allemande de surface. Le même problème se pose aujourd'hui. Nous ne saurions parler de la protection du

[*Text*]

tion without worrying about how nuclear submarines play into the game as strategic instruments.

The economic or political dimension of both those campaigns involved very complex parliamentary legislation, orders in council and comprehensive controls of all kinds. There was shipbuilding, mobilization of industry and of resources, rationing, and pre-emptions. The whole list goes on and on and on. As Dr. Schurman has already pointed out, in both world wars Great Britain exercised the central direction of these affairs on behalf of the allies as a natural consequence of her near-monopoly of world shipping and international finance, which gave her *de facto* power to manipulate the affairs both of beligerents and of most of the neutrals as well.

The fact is that in NATO there has never been an equivalent organization that parallels anything like the Ministry of Blocade in World War I or the Ministry of Economic Warfare in World War II. Nor is there, I suspect, any similarly concentrated preponderance of economic power and control; that is, the United States does not control as much of its own merchant fleet as the British did in both world wars. Nor is there even, one might add, probably a consensus amongst the NATO allies upon which such a centralized planning and control organization could be founded.

What I am suggesting in all of this is that the World War I and World War II models do have very definite limitations as a basis for present planning that must be very carefully delineated. I am not saying that history is irrelevant. Especially as an historian I would not want to say that. I am not saying that history is irrelevant in this case. Quite the contrary. Canadians especially do seem to have a consciousness, a sense of what those great struggles in the Atlantic were all about, an awareness that I might say my experiences last year convinced me that many Americans, especially the naval officers, do not have. The Battle of the Atlantic is not high in their national consciousness.

Furthermore, I would argue that there is compelling evidence which suggests that crossing the great divide into the so-called nuclear age involved much less of a revolution than many early observers believed initially; that the important elements of historical strategic continuity do exist and they should not be ignored. The difficulty in trying to generalize in a situation like this about the many situations in which naval force has been used since 1945 is that they involve so many variables in terms of locations, kinds of weapons that have been used and the intensity of the operations that were undertaken. Perhaps the only common feature has been the limitation of strategic goals and very noticeable reluctance to extend these operations beyond contiguous or local areas where conflicts have been going on. This limitation has been a function, undoubtedly, of the changed international political circumstances since 1945, but it is also, I would suggest, a function of some noticeable self-doubt amongst the western maritime powers.

[*Traduction*]

commerce et oublier le rôle stratégique des sous-marins nucléaires.

Le caractère politique et économique de ces deux campagnes appelait une législation parlementaire très complexe, des décrets en conseil et toutes sortes de mesures de contrôle. Il fallait construire des navires, mobiliser l'industrie et les ressources, prévoir le rationnement et établir des priorités. La liste se poursuit indéfiniment. Comme M. Schurman l'a déjà fait remarquer, si la Grande-Bretagne a assumé, dans les deux guerres mondiales, le commandement de toutes ces affaires, au nom des alliés, c'était une conséquence naturelle du quasi monopole qu'elle exerçait sur la navigation mondiale et les finances internationales, qui lui conférait automatiquement le pouvoir de gérer les affaires des belligérants et de la plupart des neutres.

Le fait est qu'il n'y a jamais eu, à l'OTAN une organisation équivalente au ministère du blocus de la Première Guerre mondiale, ou au ministère de la guerre économique de la Deuxième Guerre mondiale. Je ne crois pas, non plus, qu'il y ait une telle concentration prépondérante de puissance et de contrôle économiques; les États-Unis ne contrôlent pas autant leur marine marchande que le faisaient les Britanniques, au cours des deux dernières guerres mondiales. On peut même ajouter qu'il n'y a probablement pas, chez les alliés de l'OTAN, un concensus sur lequel un tel organisme central de planification et de contrôle puisse être fondé.

Je dis en somme que les modèles de la première et de la deuxième guerres mondiales n'ont, pour l'établissement de la planification actuelle, qu'une valeur limitée qu'il faudrait clairement établir. Je ne dis pas que l'histoire ne nous est ici d'aucune utilité. Je m'en voudrais de le dire, surtout à titre d'historien. Je ne dis pas que l'histoire n'a aucun rapport avec la question. Bien au contraire. Les Canadiens semblent plus particulièrement avertis sur ce point et mieux saisir le pourquoi de ces importants combats dans l'Atlantique; mieux, il me semble, comme mes expériences de l'année dernière me l'ont appris, que beaucoup d'Américains et, surtout, les officiers de la marine, qui n'attachent pas une grande importance à la bataille de l'Atlantique.

En outre, il est manifeste, selon moi, que notre accession à l'ère nucléaire a représenté une révolution beaucoup moins importante, que de nombreux observateurs semblaient le croire tout d'abord et que l'on ne doit pas ignorer les éléments importants de l'histoire de la stratégie. Si l'on essaie de généraliser une période qui, comme celle-ci, porte sur les nombreuses opérations auxquelles la force navale a participé depuis 1945, on se heurte à une foule de variables: lieu, armes et intensité des opérations. Le seul élément commun est peut-être la limitation des objectifs stratégiques et une répugnance bien visible, à étendre ces opérations au-delà des régions locales, ou contiguës à celles où les conflits ont éclaté. Cette limitation provient sans doute des circonstances politiques internationales, qui ont changé depuis 1945, mais aussi, je crois, du doute de soi qu'éprouvaient visiblement les puissances maritimes occidentales.

[*Text*]

A major factor in this latter regard, self-doubt, has been the Soviet Navy's challenge to the U.S. Navy's long monopoly. I disagree with those who suggest that the present unevenly shared equilibrium on the high seas has irrevocably inhibited the use of U.S. and NATO naval power. The Pax Americana, after all, very much like the Pax Britannica of the last century, was always something of an illusion, which, once challenged, did present some serious but by no means insurmountable problems. One of these problems, which we are facing to this very day—and it is not a new one, and it does present peculiar problems for lesser naval powers like Canada—is that of a constantly evolving and increasingly complex and increasingly costly naval technology.

This really leads me into my second point, the notion of a settled Canadian naval policy. I detect in your committee's recently released manpower study—specifically in your recommendations that increases in Maritime Command's manpower be withheld pending clarification of the command's roles and requirements—a sense that the current public debates about naval technology costs, and indeed even the viability, or perhaps even the desirability, of major breakthroughs in the field of anti-submarine warfare, will somehow be resolved and the answers will be revealed, and then we as a nation can make some decisions about the kinds of ships we would like to build and what they would like to do.

If history has anything to teach me, at least in this respect, it is that such revelations or resolutions will probably never come. I can think back to any number of examples we might discuss about timeframes historically, periods of great technical complexity, of changing technologies—for example the dreadnaught decision in 1906 and the great debates about the future of battleships versus the future of aircraft in the 1920s, arguments that went on *ad infinitum* and were never resolved.

In these matters one does not ever actually surmount the next horizon. The best that can be achieved—and I am speaking here in terms of my own research into the formulation of British and American naval policy in these years—is to institute building and associated naval programs that provide for the continued existence of a professionally competent and well-motivated permanent naval establishment that can, when the time comes, adapt itself to new weapons and new circumstances as they arise.

The great fault that I detect in 20th century naval policy generally—and I would include Canadian policy decisions in this—has been the tendency to permit technological imperatives to drive the process, often at the expense of policy and strategy considerations. What we desperately need now, it would seem to me, as we did in the early 1920s, is what Mr. C. C. Ballantyne then called a settled naval policy.

I think I will leave it there, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Dr. Hunt. Now, honourable senators, we have 20 minutes left for questions to our two distinguished guests.

[*Traduction*]

Un facteur important de ce doute de soi a été le défi lancé par la marine soviétique au long monopole exercé par la marine américaine. Je ne suis pas d'accord avec ceux qui suggèrent que l'équilibre précaire du partage de la haute mer a irrévocablement gêné l'utilisation des puissances maritimes de l'OTAN et des États-Unis. Tout comme dans le Pax Britannica du siècle dernier, il y a toujours eu, dans le Pax Americana, une bonne dose d'illusion, qui, une fois dissipée, a suscité des problèmes graves, mais certainement pas insurmontables. L'un d'eux, auquel nous nous heurtons encore aujourd'hui—il n'est pas nouveau et il ne pose pas de problème particulier aux puissances maritimes moins importantes, comme le Canada—est celui d'une technologie maritime toujours plus onéreuse plus complexe et qui évolue sans arrêt.

Ceci m'amène à ma deuxième question: une politique navale canadienne bien établie. Je discerne, dans l'étude que vous avez publiée récemment sur la main-d'œuvre,—plus précisément dans vos recommandations de ne pas accroître la main-d'œuvre du commandement maritime, tant que n'auront pas été précisés le rôle et les besoins du commandement—l'idée que les discussions publiques actuelles sur les coûts de la technologie navale, voire même la viabilité, ou peut-être même l'utilité des découvertes importantes dans le secteur de la guerre anti-sous-marine, prendront bientôt fin et nous livreront des réponses et que le Canada sera alors en mesure de prendre certaines décisions concernant le genre de bateaux que nous aimerions construire et les fins auxquelles nous voudrions les affecter.

Si l'histoire a quelque chose à nous apprendre, du moins à cet égard, c'est que ces révélations ou décisions ne se produiront probablement jamais. Je peux vous citer en exemples des périodes de grande complexité technique, d'évolution technologique—ainsi la décision concernant le «dreadnougth» en 1906 et les grands débats concernant l'avenir des bateaux de guerre, par rapport à celui des aéronefs, au cours des années 20, arguments qui se sont poursuivis indéfiniment.

Dans des questions de ce genre, on ne peut jamais parer vraiment à toutes les éventualités. Tout ce qu'on peut faire—et je m'inspire ici de mes propres recherches portant sur la formulation d'une politique navale américaine et britannique au cours de ces années—est d'instituer de programmes navals, de construction et autres, prévoyant des effectifs permanents, compétents et bien motivés, capables de s'adapter éventuellement aux armes nouvelles et aux circonstances.

La grande lacune de la politique navale du 20e siècle—et j'inclus les décisions de la politique canadienne—a été, à mon avis, cette tendance à laisser les impératifs technologiques diriger le processus, souvent aux dépens des questions de politique et de stratégie. Nous avons désespérément besoin, aujourd'hui comme au début des années 1920, de ce que M. C. C. Ballantyne appelait alors une politique navale bien établie.

Je crois que je vais arrêter ici, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Hunt. Maintenant, honorables sénateurs, vous disposez de 20 minutes pour poser des questions à nos deux distingués invités.

[*Text*]

Senator Marshall: I was interested in Dr. Schurman's going back in history, in fact before 1900, to explain Canada's participation or support of Americans or the British Empire. Despite the advances of technology, the sophistication of weapons and new types of devastating ammunition, are we any better off today? Are we making a better support role to the Americans, for example, who will be involved if anything happens? Has anything changed as far as Canada is concerned in its involvement, in its support?

Dr. Schurman: I do not think very much has changed in a relative sense. I think that Canada has made a contribution. We all know the contribution they made at sea in World War II, and Canada has made a contribution in the 1950s and 1960s. However, the natural tendency of Canadians to relapse under another umbrella seems to have reasserted itself in the past 10 to 15 years. I am speaking of naval affairs.

Senator Marshall: How many years?

Dr. Schurman: In the last 15 years I would say.

Senator Marshall: Even though Canada is not at the moment militarily inclined and despite the fact that countries such as Germany and Japan are embarrassing us industrially, when at war with these countries we were able to react quickly and to become a potent force against them. So when the balloon goes up, there must be something within our guts that makes us better seamen, soldiers or airmen, and we are able to contribute and defeat the superpowers. I do not know if I am making myself clear, but, historically, can you understand what I am saying?

Dr. Schurman: I understand very well. I think the ability to react in an emergency still exists in Canada, but whether that ability in this more complicated technical age in which we live will allow us to take a few years to make up the slack in the way that we were permitted in the second world war and perhaps the first world war, I think is much more questionable. The most important thing, if one wishes to place emphasis on manpower or native Canadian genius which, undoubtedly, exists, is that that genius be motivated in some way. It must also have a base upon which to build. If we do not have the sophisticated equipment, technology and ability to draw intelligent young men into the armed forces and to the Maritime service in particular, there will not be the strong base to build upon in the time of conflict. I am not saying for a moment that we should or should not build such a base, but if in fact our support mechanism has declined, then to ask second-class men to provide that kind of thrust that was there in a previous war may be beyond our capacity.

Senator Marshall: In view of the land and sea mass which Canada must protect and because of the fact that we don't have the finances to create a force or to provide the ships and planes recommended by the witnesses, how do you see Canada's role in the future with regard to its contribution to NATO and, if, as I think there will be, there is a battle in the Atlantic, in protecting our seas in areas of surveillance, search and rescue and so on?

[*Traduction*]

Le sénateur Marshall: J'ai été intéressé de voir M. Schurman retourner en arrière, en fait, avant 1900, pour expliquer la participation du Canada ou appuyer l'empire britannique ou les États-Unis. Malgré l'évolution de la technologie, les armes plus perfectionnées et les explosifs plus dévastateurs, sommes-nous, aujourd'hui, mieux en mesure d'appuyer les Américains qui seront impliqués en cas de conflit? La participation du Canada et l'appui qu'il peut accorder aux États-Unis a-t-elle changé?

M. Schurman: Relativement pas de changements. Le Canada a fait sa part. Nous connaissons tous la contribution du Canada sur mer, durant la Deuxième guerre mondiale, et celle des années 50 et 60. Cependant, la tendance naturelle des Canadiens à chercher d'autres moyens semble s'être réaffirmée au cours des dix ou quinze dernières années. Je parle du secteur naval.

Le sénateur Marshall: Combien d'années?

M. Schurman: Au cours des quinze dernières années.

Le sénateur Marshall: Même si le Canada n'est pas très intéressé au secteur militaire, actuellement, et qu'il soit gêné sur le plan industriel par des pays comme l'Allemagne et le Japon, lorsque nous sommes en guerre contre ces pays, nous pouvons réagir rapidement et constituer contre eux une puissante force. Donc, le moment venu, il doit y avoir en nous quelque chose qui nous rend de meilleurs marins, soldats ou aviateurs, et nous sommes capables de contribuer à la défaite des super-puissances. J'ignore si je me fais bien comprendre; du point de vue historique, comprenez-vous ce que je dis?

M. Schurman: Très bien. Je suis d'avis que la capacité de réagir, en cas d'urgence, existe encore au Canada, mais savoir si cette capacité, dans cette ère plus complexe sur le plan technique, que nous traversons, nous permettra d'atteindre, en quelques années, le niveau que nous avions atteint au cours de la Deuxième guerre mondiale et, peut-être même, au cours de la Première guerre mondiale, voilà qui est beaucoup plus discutable. Ce qui importe le plus, si l'on veut insister sur la main-d'œuvre ou sur le génie naturel canadien, qui, sans aucun doute, existe, c'est de trouver le moyen de motiver ce génie. Il faut aussi lui fournir une base sur laquelle construire. Si nous n'avons pas l'équipement perfectionné, la technologie et la capacité d'attirer des jeunes gens intelligents dans les forces armées, dans la marine plus particulièrement, il n'y aura pas de base solide sur laquelle s'appuyer, en cas de conflit. Je ne dis pas que nous devrions construire ou non cette base, mais si, en fait, notre base s'est affaiblie, ce serait peut-être trop demander à des citoyens de deuxième classe de fournir l'effort que nous avons connu au cours d'une guerre précédente.

Le sénateur Marshall: Étant donné l'ampleur des territoires et des ressources marines que doit protéger le Canada et vu que nous n'avons pas les moyens financiers de créer une force ou de fournir les bateaux et les avions recommandés par les témoins, quelle contribution entrevoyez-vous pour le Canada à l'OTAN et, si, comme je le prévois, il y a une bataille dans l'Atlantique, comment protéger la mer qui nous entoure par des manœuvres de surveillance, de recherche, de sauvetage, et ainsi de suite?

[*Text*]

Dr. Schurman: If I could answer that question, the committee could dissolve tomorrow. I do not much care for the role of seer, but, for example, if we had three icebreakers in the north which flew the Canadian flag, and they had bear traps so that helicopters could land on them and you could move, say, a regiment of soldiers abroad in that particular area, you would not need a gun heavier than a .303 rifle, simply because a shot at that flag is a shot at the American flag. I am referring to the surveillance argument here. These icebreakers would give us the capacity to move about in and to develop an understanding of our Canadian north. I am not suggesting an attack from Russia because I personally do not think that such an attack across the north is likely. But when we are at the stage in Canada where one or two oil companies have more knowledge about the nature of Canada's north and the ability to move around in it than the members of our armed forces, I think it is a serious situation.

I do not think it is a costly situation to rectify. There are some things that can be recommended by this committee, it seems to me, that can be done exceedingly cheaply. However, as to the department that should take on these duties – whether it should be the marine department of the armed forces, the Department of Transport or the Department of Communications—and how they should be done are, I think, matters you ought to be discussing in your deliberations.

Senator Thompson: Mr. Chairman, I would like to ask a question of Dr. Hunt with regard to his Canadian settlement policy to which he referred and which he felt was something that could be achieved if we did not concentrate totally on technological imperatives but rather on a flexible staffing and manpower operation, assuming that changes were to take place. Has this flexibility existed historically? Being a former seaman myself I can say that the navy is one group that reveres history. Considering the possibility of getting tied up with inflexible kinds of equipment, I wonder whether we are adjustable in view of changing technology. Can you qualify your comments in this regard a little more?

Dr. Hunt: Of course, it would be foolish not to be aware of the latest thing coming out of the laboratories which will affect naval technology. I had a peculiar educational experience while working with the American post-graduate school last year. I saw a bit of what people are thinking about in the future. The trouble with being exposed to that kind of evidence is that you immediately say, "Let's hold up on our shipbuilding programs now because we know that this is the next generation and let us build the latest, up-to-date equipment. As you well know, in designing and building a ship, we are talking about a long lead time and if we delay the decision process, we end up with no ships in the interim.

Because I do not really understand what is going on now, mainly because of the technological complexities, let me give an historical example that I understand. In the early 1920s the Royal Navy, as a result of World War I, was the biggest navy in the war. As a result of a long debate that had gone on just

[*Traduction*]

M. Schurman: Si je pouvais répondre à cette question, le comité pourrait être dissous demain. Je n'aime guère les prophéties, mais si, par exemple, nous avions, dans le nord, trois brise-glace battant pavillon canadien, munis de plates-formes d'atterrissage pour hélicoptères et capable de transporter dans cette région, disons, un régiment de soldats, vous n'auriez pas besoin d'un fusil plus lourd qu'une carabine 303, parce que le simple fait de tirer sur ce drapeau aurait le même effet que tirer sur le drapeau américain. Je parle ici de surveillance. Ces brise-glace nous permettraient de nous déplacer et de mieux connaître notre nord canadien. Je ne parle pas d'une attaque de la Russie, parce que, personnellement, je ne crois pas qu'une telle attaque par le Nord soit possible. Mais lorsqu'au Canada, une ou deux sociétés pétrolières connaissent mieux que nos forces armées les régions septentrionales du Canada et peuvent, mieux qu'elles s'y déplacer, je crois que la situation est grave.

Je ne crois pas qu'il soit onéreux de rectifier. Votre comité peut, je crois, recommander certaines mesures, applicables à peu de frais. Cependant, savoir quel ministère devrait en assumer la réalisation—la direction de la marine des forces armées, le ministère des Transports ou le ministère des Communications—et la façon dont il exercerait ces fonctions, sont des questions qui, à mon avis, devraient faire l'objet de discussions au cours de vos délibérations.

Le sénateur Thompson: Monsieur le président, j'aimerais poser à M. Hunt une question sur l'établissement d'une politique canadienne, à laquelle il a fait allusion, et qui présente, selon lui, des possibilités, pourvu que nous ne nous attachions pas uniquement aux impératifs technologiques; une politique plutôt souple, en matière de dotation du personnel, en supposant que des changements seraient apportés. Cette souplesse a-t-elle déjà existé? Je suis ancien marin et puis dire que la marine est un groupe qui vénère l'histoire. Étant donné la possibilité que nous ayions à utiliser un équipement n'offrant aucune souplesse, je me demande si nous pourrons nous adapter à la nouvelle technologie. Pourriez-vous expliciter vos observations à ce sujet?

M. Hunt: Évidemment, il semble insensé de ne pas être au courant des dernières innovations sortant des laboratoires, qui toucheront à la technologie navale. J'ai eu une expérience particulière en éducation, au cours de l'année dernière, lorsque je travaillais pour une maison d'enseignement post-universitaire américaine. J'ai vu un peu ce que l'on pensait de l'avenir. Le problème est que, lorsque l'on est exposé à ce genre d'expérience, on dit immédiatement: «Arrêtons maintenant nos programmes de construction navale, parce que nous savons qu'il faut aller de l'avant, et construisons l'équipement le plus récent. Comme vous le savez sans doute, entre la conception et la construction de bateaux, s'écoule un long délai et, si nous retardons le processus décisionnel, nous n'aurons aucun navire entre temps.

Vu que je ne saisis pas très bien ce qui se passe actuellement, principalement à cause des complexités technologiques, permettez-moi de vous citer un exemple historique, qui est très clair pour moi. Après la Première guerre mondiale, au début des années 20, la «Royal Navy» était la plus puissante du

[*Text*]

before World War I, the Royal Navy was largely a battleship navy. Having surmounted the war, it seemed that the future of these battleships was very much open to question. There was a very serious debate, both in the public and within the service, about whether the battleship was a dinosaur and whether it had a future.

Going back through that debate, one realizes that there were extremists on both sides of the debate. There were the air power advocates who said the battleship would not last a week and, of course, the ultra conservatives who believed in the old cavalry syndrome that there would always be a place for the battleship in the navy. The Sea Lord of the day recognized that the battleship had definite limits and that it was evolving into a dead end. He also knew that the aircraft of the 1920s were more important for their potential than for their abilities at the time. One of the problems of the Sea Lord as a serving naval officer advising his government, was that he could not afford to throw this question open to public debate, particularly considering his political mask, because everybody might argue him out of the naval business altogether. So what he had to do was develop a compromise policy that would in effect preserve enough battleships and current technology through the transition period.

You will remember that up to 1941 the American navy was primarily a battleship navy, and they adhered to that argument as well. We tend to think that the Japanese settled the argument for them by destroying their battleship fleet at Pearl Harbor, leaving them with only a carrier navy. Of course, it is true that they had committed themselves to building those carriers well before Pearl Harbor, and they merely had to bring them on line a bit sooner.

The naval officer corps of the American navy, which had to use these carrier forces for the island-hopping campaign, was made up of officers who had been trained and had developed their careers on cruisers and battleships. As a group, they did not experience great difficulty in evolving into the age of aircraft carriers.

With respect to our present dilemma—and I see this in young men who are looking forward to a naval career—it is not so much a question of whether they are going to have the latest in cruise missiles, but whether they will have a meaningful career to which they can dedicate their lives. Young men tend to be very idealistic. At the moment they have a lot of doubts because they read the reports about the present state of things.

I know that we are now more or less committed to building six new patrol frigates. The Department of National Defence has been fighting that struggle for a long time—so much so that it is almost preoccupied with only those six ships. It seems to think that, if it gets them, then heaven on earth will have arrived. We do not seem to realize that, if we are to keep the Canadian navy alive, we must now be talking about the next generation and the generation after that.

A question which crops up in debates I have with other people is: Is it even worth investing in navies? Navies have always been an expensive game.

[*Traduction*]

monde. A la suite d'un long débat qui avait commencé juste avant la Première guerre mondiale, la «Royal Navy» était en grande partie composée de cuirassés. Ayant gagné la guerre, il semblerait que l'avenir de ces cuirassés était en jeu. Il y a eu des discussions très sérieuses, à la fois publiques et au sein du service, pour savoir si le cuirassé était un dinosaure ou s'il avait un avenir.

Il y avait, dans ce débat, des extrémistes des deux côtés. Les tenants d'une force de frappe aérienne prétendaient que le cuirassé ne durerait pas une semaine et, évidemment les ultra-conservateurs, qui croyaient au syndrome de l'ancienne cavalerie, étaient d'avis qu'il y aurait toujours place pour les cuirassés dans la marine. Le lord de l'amirauté, à titre d'officier de la marine agissant comme conseiller auprès de son gouvernement, ne pouvait guère se permettre d'ouvrir un débat public sur cette question, en raison de sa fonction politique, car il s'exposait à être réduit au silence, sur ce chapitre des affaires de la marine. Il a donc opté pour une solution de compromis, conservant suffisamment de navires de guerre et de technologie courante, au cours de la période de transition.

Vous vous souviendrez que, jusqu'en 1941, la marine américaine était constituée principalement de cuirassés, et qu'elle s'en est aussi tenue à cette politique. Nous avons tendance à penser que les Japonais ont réglé cette question en détruisant la flotte de guerre américaine, à Pearl Harbor, lui laissant seulement des porte-avions. Mais la marine américaine s'était engagée à construire ces porte-avions, bien avant Pearl Harbor, et elle n'a eu qu'à accélerer la production.

Les officiers de la marine américaine, qui ont dû utiliser ces navires pour la campagne dans les îles du Pacifique, avaient été entraînés, et avaient fait carrière sur des croiseurs et des cuirassés. Il leur avait été relativement facile de s'adapter à l'ère des porte-avions.

Revenons-en à notre présent dilemne: je vois bien chez les jeunes hommes qui espèrent faire carrière dans la marine que la question n'est pas tant d'avoir les derniers missiles de croisière, mais plutôt d'avoir une carrière intéressante à laquelle ils pourront se consacrer. Les jeunes hommes ont tendance à être très idéalistes. Dans le moment, ils sont dans le doute, parce qu'ils lisent les rapports concernant la situation actuelle.

Je sais que nous sommes maintenant plus ou moins engagés à construire six nouvelles frégates de patrouille. Le ministère de la Défense nationale a lutté si longtemps à ce sujet—qu'il en est presque uniquement préoccupé. Le ministère semble croire que, s'il les obtient, ce sera le ciel sur la terre. Nous ne semblons pas nous rendre compte que si nous voulons maintenir une marine canadienne active, nous devons maintenant parler de la prochaine génération et même de la suivante.

Souvent, au cours des discussions que j'ai eues avec d'autres personnes, on demande: Vaut-il vraiment la peine d'investir dans la marine? La marine a toujours été onéreuse.

[*Text*]

I would now come back to the question asked about Canada's role in NATO, and I think Dr. Schurman will agree with my remarks. I do not want to get into commenting about which of the services is most important. As a naval historian perhaps prejudiced in terms of dealing with the threat and with our allies, that is, the influence we have on our co-workers, I think the best value for our defence bucks would come from a meaningful naval contribution.

We are members of the so-called "North Atlantic Treaty Organization." We are one of the ultimate North Atlantic powers. As a former infantry officer, I served in Germany with the British and Canadian formations. Over the years, as I studied naval history, I began to realize that there was both political and symbolic value in our troops operating there. However, in terms of their real operational value, I would have to say that money spent on all three services in defence of the North Atlantic would probably be more directly meaningful to us as Canadians than it would be to the defence of the North German Plain. However, that is a rather larger question.

In this respect, I would have to say that Canada is a small, although very wealthy, power. If you look at the history of Great Britain, you must admit that Britain was always a very small but tremendously wealthy power. It was through the exercise of its naval power that it probably got the best investment deal in terms of defence dollars that any country has ever had. The reasons for its decline are very complex.

Dr. Schurman: It seems to me that, when you are looking for the weapon, there is a tendency to look for the ultimate weapon. You also have in the back of your mind that there is a really good mind in charge of things which is controlling events. The difficulty is, if a person with that kind of mind exists in the Canadian naval service or in the defence planning establishment, it is very difficult for that person to show his hand.

Sir John Fisher is a good example of that. A genius, if ever there was one, he was so intelligent that he foresaw computers. He talked to people who could make them in 1906. He devised a battle cruiser as a means of getting Great Britain through that bad period when battleships would be needed and air power was to come. He foresaw that the great fleet he built to fight the Germans would be useless in 15 years, and he gambled on how long it would be operational.

For Sir John Fisher to have attempted to place that information in the hands of a House of Commons committee or in the hands of newspaper men whom he did not control himself would have been disastrous for him, his career, and the navy; and he knew that.

Senator Thompson: Would it have been disastrous?

Dr. Schurman: In real terms, human rivalries are always such that a chink in your armour of that sort, when you are pressing on with government policy and attempting to get more money from the general public to do so, is enough to stuff your plans.

[*Traduction*]

Je reviens donc à la question concernant le rôle du Canada à l'OTAN, et je crois que M. Schurman sera d'accord avec mes observations. Je ne veux pas discuter pour savoir lequel des services est le plus important. A titre d'historien de la marine, j'ai peut-être des préjugés, en ce qui concerne notre façon d'agir, en cas de danger, et avec nos alliés, c'est-à-dire l'influence que nous exerçons sur nos collègues. La meilleure valeur, que nous retirerions des dollars affectés à la défense serait, je crois, une participation efficace de la marine.

Nous sommes membres de la dénommée «Organisation du traité de l'Atlantique nord". Nous sommes une des puissances les plus septentrionales. A titre d'officier de l'infanterie, j'ai servi en Allemagne avec les formations britanniques et canadiennes. A mesure que j'étudiais l'histoire de la marine, je découvrais que la présence de nos troupes en ce pays avait une importance à la fois politique et symbolique. Mais quant à leur valeur réelle, je peux dire que l'argent affecté aux trois services de la défense dans l'Atlantique nord, serait probablement plus utile s'il était dépensé directement pour nous, Canadiens, que pour la défense des plaines d'Allemagne du nord. Cependant, c'est là une question plus vaste.

Le Canada est une petite puissance, mais il est très riche. Si l'on considère l'histoire de la Grande-Bretagne, il faut admettre que ce pays a toujours été une petite puissance, mais immensément riche. C'est grâce à sa puissance naval que, plus que tout autre de ses possessions, elle a probablement fait le meilleur investissement de ses dollars consacrés à la défense. Les raisons de son déclin sont très complexes.

M. Schurman: Nous avons, il me semble, lorsque nous parlons d'armement, tendance à chercher l'arme ultime, et nous ne laissons pas de croire qu'Il y a un cerveau extrêmement puissant qui contrôle les événements. Mais s'il existe une personne possédant un tel cerveau, dans la marine canadienne ou dans le personnel de planification de la défense, il lui sera très difficile de se manifester.

Sir John Fisher en est un bon exemple. Un génie, s'il en fut un, au point qu'il a prévu les ordinateurs. Il en a parlé à ceux qui pouvaient le construire, dès 1906. Il a conçu un croiseur de guerre comme moyen d'aider la Grande-Bretagne à traverser la période difficile où il fallait des navires de guerre et où la puissance aérienne était encore à venir. Il avait prévu que la grande flotte qu'il avait construite pour battre les Allemands serait inutile dans quinze ans, et il avait parié sur le nombre d'années qu'elle serait opérationnelle.

Sir John Fisher n'ignorait pas qu'il serait désastreux pour lui-même, sa carrière et la marine, de communiquer ces renseignements à un comité de la Chambre des communes ou à un journal qu'il ne contrôlait pas.

Le sénateur Thompson: Désastreux?

M. Schurman: En vérité, les rivalités humaines sont toujours telles que, si vous appuyez la politique du gouvernement et que vous vous efforcez d'obtenir plus d'argent des contribuables, elles suffisent à détruire vos plans.

[*Text*]

I do not like Sir John much as a personality, but I understand his problems. He was thinking ahead but could not take people into his confidence.

Senator Roblin: Part of my question has been dealt with in response to Senator Thompson. I must be one of the few prairie men of my age who did not want to be a naval officer. For reasons I will not discuss, I did not get into that type of work, but joined the air force.

Has any balance sheet been drawn up as between naval and air types of activity in the Second World War? There are the obvious disasters to be considered, such as what happened off the coast of Malaysia; what happened in Malaysia; what happened in Crete; and what happened in the Coral Sea, all of which, I think, would probably be considered as pluses for the air force as opposed to the navy. Yet, we are told that we should plan for a long war, and I can see the validity of that argument. Has any balance sheet yet been cast as between naval and air? Perhaps the British have done this. Lord Mountbatten pretty well closed the Royal Navy down. In my recollection, he certainly transformed the character of that navy by getting out of the big ship business. Even the aircraft carriers are rather small. Can we learn from this experience?

If you answer that question, then it may help me to deal with the second question I have in mind, and that is the question of priorities. We cannot do everything. One of our faults in this country is that we do not determine, in military or economic matters, what our priorities are and what we can do best. We are much struck with the idea that we should concentrate on some specialty where we would out-shine everyone and thus make the best contribution we could from every point of view. The two examples you gave us certainly strike a responsive chord in me.

I should like to know whether you can throw any light on the air-sea controversy here.

Dr. Schurman: Dr. Hunt made the comment that all the evidence is not in. That is in no way attempting to dodge this question. From reading the official histories or from the recent evidence that has been appearing concerning all the secret weapons that were used in the Second World War, we do not know exactly how much emphasis was placed by the chiefs of staff on air as opposed to, say, submarine warfare and the bomber offensive. I can give you one example of the problem with which we are dealing. How much was air power really responsible for American successes in the Pacific as opposed to submarines? That is now being investigated and probably will come into the limelight much more in the future. The fact that the Americans could read the Japanese messages is another factor which must be considered.

I feel somewhat in the forefront of this on both sides, because Captain Roskill makes it clear that the material he has on the Royal Navy contains a lot of prohibitions that were placed in this way and he had to hold back on that. That will only be revealed in the near future.

[*Traduction*]

Si je n'aime pas beaucoup la personnalité de Sir John, je comprends néanmoins ses problèmes. Il était prévoyant, mais il ne pouvait pas se confier aux autres.

Le sénateur Roblin: Le sénateur Thompson a déjà répondu à une partie de ma question. Je dois être un des rares hommes de mon âge, natifs des Prairies, qui n'aspirait pas à être officier de marine. Pour des raisons que je tairai, je ne me suis pas intéressé à ce genre de travail: je me suis engagé dans l'aviation.

A-t-on fait le bilan des opérations de la marine et de l'aviation, au cours de la Deuxième guerre mondiale? Il faut tenir compte des tragédies comme celles qui se sont produites au large des côtes de la Malaisie: en Malaisie même, en Crète, dans la mer de Corail, qui toutes, à mon avis, seraient probablement au crédit de l'aviation plutôt que de la marine. On nous dit, cependant de nous préparer à une longue guerre, et je peux comprendre l'à propos de cet avertissement. Y a-t-il eu un bilan des opérations de la marine et de l'aviation? Peut-être les Britanniques en ont-ils dressé un. Lord Mountbatten a pratiquement supprimé la Royal Navy. Si j'ai bonne mémoire, il en a profondément modifié la nature, en s'éloignant des navires à fort tonnage. Même les porte-avions sont plutôt petits. Pouvons-nous tirer une leçon de cette initiative?

Votre réponse à cette question pourrait m'aider à en poser une deuxième, sur les priorités. On ne saurait tout faire. L'un des défauts du Canada est de ne pouvoir définir quelles sont ses priorités, militaires ou écnomiques, et décider de la meilleure solution. Nous croyons, volontiers, qu'il nous faut nous attacher à une certaine spécialisation où nous éclipserions tous les autres et apporterions ainsi la meilleure contribution, à tout point de vue. Les deux exemples que vous nous avez donnés m'ont certainement frappé.

Pouvons-nous jetter ici quelque lumière sur cette controverse aviation-marine.

M. Schurman: M. Hunt a observé que nous ne possédons pas encore tous les faits. L'intention n'est pas d'éluder la question. A la lecture des rapports officiels ou des renseignements obtenus récemment sur les armes secrètes utilisées durant la Deuxième guerre mondiale, nous ne pouvons savoir exactement à quel point les chefs ont mis l'accent sur la guerre aérienne par rapport, disons, à la guerre anti-sous-marine et aux bombardements. Je puis vous donner un exemple du problème dont nous discutons. Dans quelle mesure l'aviation a-t-elle, comparativement aux sous-marins, contribué aux succès remportés par les Américains dans la Pacifique? Question qui fait actuellement l'objet d'une enquête et sera probablement mise au premier plan, plus tard. Le fait que les Américains aient pu déchiffrer les messages des Japonais est un autre facteur dont il faut tenir compte.

Je me sens quelque peu en avance d'un côté et d'autre, parce que le capitaine Roskill a bien dit que les documents qu'il possède sur la «Royal Navy» prêtent à un grand nombre d'interdictions et qu'il à dû user de discrétion. Des révélations à ce sujet seront faites sous peu.

[*Text*]

As far as the Americans are concerned, they have held fast to the idea that it was a combination of carriers and aircraft that won the war in the Pacific, but I actually have a young man working with me at the moment who indicates that a number were sunk by submarines. The Americans had to turn to them because they had no choice after Pearl Harbor. The balance sheets for those things are not in. Certainly, Sam Morrison, who wrote the history of the American war, did not consider seriously that information. He wanted to popularize the events for the boys who were there.

Captain Roskill's game was a little deeper, but Winston Churchill was certainly riding herd on him on every move, and that vexed the question of whether he should or should not have allowed Sir Arthur Harris off the lead to bomb the Germans. The evidence on that is only partially in.

My own opinion, therefore, is that books such as Admiral Sir Hezlett's book, which gives the great victory in the Pacific to the airforces, will probably require heavy revision in the next 10 years. I would not be too quick to downplay the naval role.

I think that Dr. Hunt made an excellent point when he said that we are victims of thinking back on our own achievements in the Battle of the Atlantic and in the Second World War, generally. I do endorse his comment heavily that the counters are certainly not in. I am interested in this myself, because I am the biographer of Julian Corbett, the official Royal Navy historian of World War I. That book is just out.

But, to answer your question, I do not think the balance sheets can be drawn.

Dr. Hunt: I should like to make one comment, if I may. Our problem is that many of the events that took place in the war have been heavily coloured by initial accounts of the battles. I say that, particularly because the armed services in all countries began to compete with one another. If you like, it was as if a civil war was being waged among the services under what were then diminished defence budgets. There was a tendency for the airforces, for example, to point out that in the Battle of the Atlantic more submarines were knocked out by aircraft than were knocked out by naval vessels. It must have irked a great many naval people to find this out because they had spent all those other years alone without the air cover.

The problem facing a historian in trying to make a judgment on that—for example, the submarine problem—is that if you just go by the number of known victories over U-boats, one does not get any meaningful figures. What we would really want to know is the number of submarine attacks that did not occur because convoys or escorts were on the scene. The only way to get that information would be to go through the German records, regarding the number of missions that went on that did not go anywhere, or look into the highly secret material which shows that our policy was working.

In that respect, I have one real doubt. I know that many historians are bound to say something like this: In both world wars the professional naval men did not want to do convoy duty. They actively avoided convoy duty for as long as they

[*Traduction*]

Quant aux Américains, ils attribuent leur victoire dans le Pacifique à une combinaison de porte-avions, et d'aéronefs, mais un jeune homme qui travaille actuellement avec moi remarque que beaucoup ont été coulés par des sous-marins. Les Américains ont dû y recourir, parce qu'ils n'avaient pas le choix, après Pearl Harbor. Les bilans ne nous sont pas encore parvenus. Sam Morrison, qui a écrit l'histoire de la guerre américaine, n'a pas sérieusement tenu compte de ces renseignements. Il vulgarisait les événements à l'intention de ceux qui y avaient participé.

Le capitaine Roskill est allé un peu plus loin, mais Winston Churchill le talonnait certainement et cela a compliqué la question de savoir si Sir Arthur Harris devrait être autorisé ou non à bombarder l'Allemagne. Nous n'avons que quelques témoignages partiels à ce sujet.

Je crois que des livres comme celui de l'amiral Sir Hezlett, qui attribue la grande victoire du Pacifique aux forces aériennes, appelleront probablement des révisions considérables, au cours des dix prochaines années. Je ne m'empresserais pas trop de minimiser l'importance du rôle de la marine.

Je suis d'avis que M. Hunt a soulevé une question importante, lorsqu'il a dit que nous sommes victimes de nos souvenirs, concernant nos propres réalisations, au cours de la bataille de l'Atlantique et de la Deuxième guerre mondiale en général. Je conviens volontiers avec lui que nous n'avons pas, sur cette question, tous les renseignements voulus. Je m'y intéresse moi-même, parce que j'ai fait la biographie de Julian Corbett, l'historien officiel de la «Royal Navy» au cours de la Première guerre mondiale. Ce livre vient de paraître.

Mais pour répondre à votre question, je ne crois pas qu'il soit possible d'établir un bilan.

M. Hunt: Permettez-moi d'ajouter un mot. Notre problème provient des modifications apportées par les premiers compte-rendus à nombre d'événements qui se sont déroulés durant la guerre. Ces modifications s'empliquant par les rivalités qui ont éclaté entre les forces armées des différents pays. Comme, si vous voulez, il y avait une guerre civile entre les différents services, dont les budgets de défense étaient alors réduits. Ainsi, les forces aériennes étaient portées à dire qu'au cours de la bataille de l'Atlantique, les avions avaient détruit plus de sous-marins que les cuirassés. Beaucoup de marins ont dû être ennuyés par ces propos, eux qui avaient, passé toutes ces années, seuls, sans protection aérienne.

Le problème de l'historien qui essaie de porter un jugement—disons sur la question des sous-marins—c'est qu'il ne saurait s'en remettre au nombre de victoires connues contre les «U-boats», car ces chiffres ne veulent pas dire grand chose. Ce que nous voudrions connaître en somme, c'est le nombre d'attaques par des sous-marins qui ont été évitées, en raison de la présence des convois ou des escortes. La seule façon d'obtenir ces renseignements serait de consulter les dossiers allemands concernant le nombre de missions qui ont échoué, ou les documents très secrets prouvant que notre stratégie réussissait.

A cet égard, j'ai un doute réel. Je sais qu'un grand nombre d'historiens affirmeront volontiers: au cours de l'une et l'autre des guerres mondiales, les marins de carrière refusaient le service de convois. Ils s'en sont abstenus aussi longtemps qu'ils

[*Text*]

could. They had to relearn painfully and slowly the histories of the eighteenth and nineteenth centuries. They had to extrapolate from that and said that they would have to do convoys again.

I am not so certain—and it sounds peculiar for an historian to say this —that we could make that kind of deduction, because circumstances have changed, and the peculiar circumstances that made those situations work in World Wars I and II we do not fully understand. Some are hoping that we do, but I believe that there probably will be a need for trade protection of some kind. The question is whether the techniques have changed, and clearly they must have changed. I am not prepared to make a judgement on what those techniques will be, but I am prepared to say that the strategic problem of controlling trade will remain a major problem, and so long as the submarine is our major threat we will have to have an ASW capability.

In your deliberations concerning anti-submarinee warfare and whether we as Canadians should be involved in the game, there is a tendency to distinguish between so-called strategic ASW and tactical ASW. Some theorists would agrue that we can not only not do strategic ASW but we should not because it would undermine the sanctity of the short destruction capability. I have in fact seen evidence of some attempts to prevent research into these fields, and that worries me.

Senator Roblin: Are you saying that we should not get these submarines because they have nuclear weapons?

Dr. Hunt: The thing that gives our nuclear missile carrying submarines their essential validity is the fact that they cannot be got at. They are the basis of our so-called second strike capability. If a major break-through in underwater technology and detection technology should develop, then that whole concept is open for grabs.

If history teaches me anything, it is that that will come some day and we must be prepared for that. We cannot shut down progress simply because we would like that not to happen. That really is a tough proposition.

The other point I would like to make about your question on air power is the fact that, when you look at the particular battles you mentioned, one must remember that the navies on both sides were fighting those naval wars—and they were really combined operations with ships and aircrafts—with navies that none of them had designed. They were all fighting with navies that had been patched together from what was left of the disarmament periods or the interwar periods. It is difficult to make judgments about what those navies would have done if they had had the equipment they really wanted. Those early battles were very tough indeed, and it is difficult to make meaningful generalizations about them.

The Chairman: Senator Neiman?

[*Traduction*]

ont pu. Ils leur a fallu réapprendre lentement et avec peine, l'histoire des 18e et 19e siècles, en extrapolant les faits, et se résoudre à assumer à nouveau ce service.

Je ne suis pas si certain—et il semble bizarre pour un historien de faire une telle assertion—que nous puissions en déduire ainsi, parce que la situation à changé, et nous ne comprenons pas tout à fait les circonstances qui expliquent cette façon d'agir au cours des Première et Deuxième guerres mondiales. Certains espèrent que nous le pouvons, mais je suis d'avis qu'il sera probablement nécessaire d'avoir une certaine protection commerciale. Reste à savoir si les techniques ont changé, et il est clair qu'elles ont dû changer. Je ne suis pas prêt à dire en quoi consisteront ces techniques, mais je puis dire que le problème stratégique de contrôle du commerce demeurera un problème majeur et qu'aussi longtemps que les sous-marins constituent notre principale menace, nous devrons être en mesure de riposter en cas de guerre anti-soumarine.

Au cours de vos délibérations concernant la guerre anti-soumarine, à savoir si nous, Canadiens, devrons y participer, on est porté à distinguer entre les guerres anti-soumarine dites stratégiques et celles qui sont tactiques. Certains théoriciens prétendent que, non seulement nous ne pouvons pas livrer une guerre anti-soumarine stratégique, mais que, de plus, nous ne le devrions pas, car nous attaquerions ainsi le caractère sacro-saint de la capacité de destruction à courte portée. J'ai, en fait, été témoin de certaines tentatives visant à empêcher la recherche dans ce secteur, et cela me préoccupe.

Le sénateur Roblin: Dites-vous que nous ne devrions pas acheter ces sous-marins, parce qu'ils sont munis d'armes nucléaires?

M. Hunt: Ce qui confère à nos sous-marins porteurs de missiles nucléaires leur valeur essentielle c'est qu'ils ne peuvent être atteints. Ils constituent la base de notre soi-disant capacité de deuxième frappe. S'il se produit en technologie sous-marine une découverte importante et que la technologie de détection évolue, alors toute cette notion est vaine.

Or, l'histoire m'a appris que cela se produira un jour et que nous devrons être prêts. Nous ne pouvons pas empêcher le progrès, simplement parce que nous ne voulons pas qu'une chose arrive. C'est, en réalité, une proposition difficile.

L'autre aspect de votre question sur la puissance aérienne que j'ai voulu souligner, c'est que, si l'on tient compte des batailles particulières que vous avez citées, il faut se rappeler que la marine des deux côtés était en guerre—et qu'il y avait, en réalité, des opérations navales et aériennes concertées dont aucune n'avait été conçue par la marine. Ces opération étaient toutes menées par la marine, qui avait recueilli ce qu'il restait des périodes de désarmement ou des périodes d'entre deux guerres. Il est difficile d'imaginer ce que la marine aurait pu faire, si elle avait été munie de l'équipement dont elle avait réellement besoin. Ces premières batailles étaient évidemment très dures, et il est difficile de faire des généralisations utiles à ce sujet.

Le président: Sénateur Neiman?

[*Text*]

Senator Neiman: Mr. Chairman, my question touches obliquely on the same subject Dr. Hunt has been talking about. He mentioned that there has been debate on the ideas of short wars and long wars. I understood you to be more of the opinion that the greater number of people seem to think there may be a short war but that you challenge that idea. If we get to the stage of nuclear weaponry being involved in the war, do you think that that would be a long war? What is your definition of a "short war" or a "long war" if we get to nuclear combat?

Dr. Hunt: I suppose that the thinking developed on this has supposed that if there is a long war situation certain strategic nuclear weapons would not be involved—that is, it would remain a long war until one side or the other found it necessary or profitable to go to a nuclear exchange. When we are talking about any kind of nuclear exchange, I think we are talking about a very short war.

I must admit to you, quite frankly—and I think my colleague feels the same way—when one opens up debate on that subject, my mind turns to mush. I quite frankly find it difficult to be logical when considering what would take place.

Senator Neiman: If there is going to be a short war, there is not too much that is worth while we could offer to our allies in terms of Maritime protection. Hopefully, we are talking in terms of a long war without a nuclear exchange, and if that is so, then there is a valid role Canada can play in Maritime matters.

Dr. Hunt: The difficulty in this respect is this. I would envision a so-called long war scenario as not so much a situation where a state of war is declared—that is an open war more or less on the pattern of World War II which developed the long battles of the Atlantic. In my own mind, I am a little more worried about the kinds of conflicts that might take place on the high seas before an open war is declared.

I have read a great deal about how people try to foresee this war developing, including the use of nuclear weapons, and I must admit that I am not convinced by most of the arguments that I have heard. Personally, I am worried that if nuclear weapons enter the scene, even at the so-called tactical level, it would be a short step from there to total nuclear war. My air force or army counterparts would say: "Therefore navies, particularly surface navies, are irrelevant." Of course, that argument applies to air forces and armies as well. That is part of the problem.

Another point I should like to make concerns the question of short wars. I made the comment earlier that there was a certain amount of wishful thinking. It would be wise to remember that the *planning* by all sides for World War I—and I believe for World WAR II—supposed short war scenarios. Not only did they want short wars, but, indeed, by the very nature of the international system, they thought that anything other than short wars would be absolutely disastrous. Yet in both cases the wars got out of control.

[*Traduction*]

Le sénateur Neiman: Monsieur le président, ma question se rapporte indirectement au sujet abordé par M. Hunt. Il y a eu, dit-il, des discussions sur la notion d'une guerre de courte et de longue durée. Il vous a semblé que la majorité des gens opinent plutôt pour une guerre de courte durée, mais vous n'êtes pas de cet avis. Si l'on a recours aux armes nucléaires, croyez-vous que la guerre sera longue? Qu'entendez-vous par une «guerre courte» ou une «guerre longue», en cas de conflit nucléaire?

M. Hunt: On a probablement supposé que, en cas d'une longue guerre, certaines armes nucléaires stratégiques ne seraient pas utilisées—c'est-à-dire que la guerre pourrait être longue, tant qu'un côté ou l'autre ne jugerait pas nécessaire ou avantageux d'en arriver à un échange nucléaire. Toute guerre nucléaire, sera, à mon avis, très brève.

Je dois vous avouer franchement—et je crois que mon collègue est du même avis—que lorsqu'on lance un débat sur ce sujet, mes idées sont embrouillées. Il m'est très difficile d'être logique, quand je pense à ce qui pourrait arriver.

Le sénateur Neiman: Si la guerre doit être très courte, nous ne sommes pas en mesure d'offrir une grande protection maritime à nos alliés. Mais si elle se prolonge, sans échange nucléaire, le Canada pourrait jouer un rôle valable dans le secteur maritime.

M. Hunt: Voilà précisément la difficulté. Une guerre de longue durée ne m'apparait pas comme une guerre plus ou moins semblable à la Deuxième Guerre mondiale, qui a entraîné de longues batailles dans l'Atlantique. Je m'inquiète un peu plus au sujet des conflits qui peuvent éclater en haute mer avant qu'il n'y ait eu déclaration de guerre.

J'ai beaucoup lu sur la façon dont les gens essaient de prévoir le développement de cette guerre, y compris l'utilisation d'armes nucléaires, et j'avoue que la plupart des arguments que j'ai entendus n'ont pas réussi à me convaincre. Je redoute personnellement, si les armes nucléaires font leur apparition, ne serait-ce qu'au niveau dit tactique, que nous soyions plongés dans une guerre nucléaire totale. Mes homologues de l'aviation ou de l'armée diraient: «Donc, la marine, particulièrement les cuirassés, n'a rien à voir dans cette guerre.» Sans doute, ces considérations s'appliquent à l'aviation et aux forces armées, qui font partie du problème.

Une autre question que j'aimerais étudier est celle des guerres de courte durée. J'ai dit déjà que dans une certaine mesure, il s'agissait ici plutôt d'espoirs que nous nourrissons. Il serait sage de se rappeler que les plans dressés de part et d'autre, pour la Première Guerre mondiale—et je crois aussi pour la Deuxième qui étaient conçus en vue d'une guerre de courte durée. Non seulement on voulait une guerre courte, mais en raison même de la nature du système international, on estimait désastreuse une guerre de toute autre durée. Mais dans un cas comme dans l'autre, la maitrise du conflit nous échappe.

[*Text*]

Unfortunately, at least from 1970 on, the kinds of reasoning and arguments of current defence critics are exactly parallel with all the short war rationales. The fact of the matter is that we have always had to make do to provide these long war capabilities in the final analysis.

Someone commented before that the Canadian navy did manage to rebuild virtually from nothing, or at least from a very small establishment in 1939. It would be wise for us Canadians to remember the heroic and incredible achievement of our own naval personnel. What a price we paid in time and men and the equipment we gave them to sail to sea in. That is a tragic story which on the whole we do not like to remember. To some extent that achievement was born of necessity, but it was partly because the British and others gave us the necessary respite to do it. We did send men to sea, but I think it has to be admitted that to say they were badly equipped and trained would be one of the great understatements of the century. One would hope they were not contemplating having to do a similar thing in the future.

The Chairman: Honourable senators, in order not to force our guests to drive back to their appointments at an unsafe speed, I should like to express our thanks to them for having helped us define some of the areas that we want to look into.

It was a very valuable contribution, gentlemen. Thank you.

Honourable senators, to conclude our meeting today, we have before us Mr. Applebaum, the director of the International Fisheries Relations Branch of the Department of Fisheries and Oceans, who has a broad acqaintance with both the legal and operational sides of Canadian jurisdictional claims. Also appearing is Mr. L. A. Willis, counsellor from the Constitutional and International Law Section of the Department of Justice. Mr. Willis is here on very brief notice. He is substituting for Mr. Leonard Legault of the Department of External Affairs who has taken ill suddenly and was unable to leave his domicile.

Gentlemen, we informed you that we would like a brief outline of the implication of Canada's recently extended claims over the seabed and coastal waters. Perhaps you would give us a brief outline, and I emphasize the word "brief", as we do not want to detain you too long. We know you are in Ottawa and, if we decide at some point to delve more deeply into the subject, we can easily call you back. Perhaps Mr. Willis would start.

Mr. L. A. Willis, Counsellor, Constitutional and International Law Section, Department of Justice: Mr. Chairman, perhaps I could simply give the committee a brief actual overview of the types of maritime jurisdiction that Canada exercises in the offshore area. Of course the more traditional forms of jurisdiction have been in place since 1970—that is, the 12-mile territorial sea which was extended from three miles at that time. Landward of the headland baselines, which established the inner limit of the territorial sea, are pockets of internal waters where Canada's sovereignty is complete. In addition to the traditional and general forms of jurisdiction of

[*Traduction*]

Malheureusement, du moins depuis 1970, les raisonnements et les arguments utilisés par les critiques actuels de la défense, coïncident exactement avec les raisonnements portant sur une guerre de courte durée. Le fait est que, en dernière analyse, il nous a toujours fallu envisager l'éventualité d'une guerre de longue durée.

Quelqu'un a observé que la marine canadienne avait réussi, en 1939, à se reconstituer à partir de presque rien ou, du moins, d'effectifs très réduits. Les Canadiens auraient intérêt à se souvenir des succès héroïques et incroyables de nos propres effectifs de la marine: le prix que nous avons dû payer, en temps et en hommes et l'équipement que nous leur avons donné pour prendre la mer. C'est une histoire tragique que nous préférons oublier. Cette réalisation est née, en partie, de la nécessité, mais en partie aussi, du répit que les Britanniques et d'autres, nous ont assuré pour son exécution. Nous avons en des marins, mais il faut admettre, par euphémisme, qu'ils étaient mal équipés et mal entraînés. On ne peut qu'espérer qu'ils n'aient pas à répéter ces promesses.

Le président: Honorable sénateurs, afin d'éviter que nos invités n'aient à se précipiter, j'aimerais les remercier de nous avoir aidés à définir certains des questions que nous aurons à étudier.

Messieurs, votre participation nous a été très précieuse. Merci.

Honorables sénateurs, pour terminer notre réunion d'aujourd'hui, voici M. Applebaum, directeur, direction des relations halieutiques internationales, ministère des Pêches et Océans, qui est très versé dans les aspects juridiques et pratiques des revendications juridictionnelles canadiennes. M. L. A. Willis, conseiller de la Section du droit constitutionnel et international du ministère de la Justice comparaît également. M. Willis est venu ici après avoir reçu un très court préavis. Il remplace M. Leonard Legault du ministère des Affaires extérieures qui est subitement tombé malade et qui n'a pas pu quitter son domicile.

Messieurs, nous vous avons informés que nous aimerions avoir un bref exposé sur les implications des revendications canadiennes sur les fonds marins et les eaux côtières dont la portée a été élargie dernièrement. Peut-être vous serait-il possible de nous fournir un bref exposé, et j'insiste sur le mot «bref», parce que nous ne voulons pas vous retenir trop longtemps. Nous savons que vous habitez Ottawa et, si nous décidons d'approfondir le sujet, nous pouvons facilement vous rappeler. Peut-être que M. Willis peut commencer.

M. L. A. Willis, conseiller, Section du Droit constitutionnel et international, ministère de la Justice: Monsieur le président, peut-être que je pourrai simplement fournir au comité une brève vue d'ensemble des types de juridiction maritime que le Canada exerce au large. Bien entendu, les formes de juridiction les plus traditionnelles se trouvent en place depuis 1970 et il s'agit de la zone territoriale s'étendant en mer qui avait été portée de trois milles à l'époque à douze milles. Vers la rive, en partant de la ligne de base tracée en fonction des caps et qui délimite la mer territoriale, il existe des étendues d'eau intérieures où la souveraineté du Canada est complète

[*Text*]

that character, there are a number of areas where Canada has special historical claims based equally on geographical circumstances, land-locked waters, and, in that category, I might mention the Hudson Bay, the Gulf of St. Lawrence and the waters of the Arctic archipelago.

Senator Hicks: What about the Bay of Fundy?

Mr. Willis: The Bay of Fundy as well.

Senator Buckwold: How about British Columbia?

Mr. Willis: The inside passage as well. I was not attempting to give an exhaustive categorization, but those, indeed, are included among the special bodies of water.

Those are the areas in which Canada exercises the more traditional forms of maritime jurisdiction over the territorial sea and internal waters, and in the case of the territorial sea, our sovereignty is absolute in general and subject only to the right of the innocent passage by foreign shipping through the waters of the territorial sea.

Moving seaward of those areas, Canada exercises soverign rights over the resources of the seabed under the continental shelf doctrine. As you probably know, we are parties to the 1958 convention and have been participating for many years in negotiations at the United Nations on the Law of the Sea working toward a revised regime of the continental shelf.

In the recently passed Bill C-48, the Canada Oil and Gas Act, the new definition of the continental shelf, as worked out in recent negotiations, was included as the basis of Canada's general statutory oil and gas jurisdiction over the offshore. The essential point about the new definition is that it incorporates, as a minimum limit for the continental shelf, regardless of the physical characteristics of the seabed, the 200-mile limit. It also permits Canada to exercise continental shelf jurisdiction beyond the 200-mile where the actual physical characteristics of the seabed indicate that there is a natural prolongation of Canadian territory beyond that limit.

In practical terms, on the east coast there is a case for physical continental-shelf jurisdiction substantially beyond the 200-mile limit—indeed, beyond 400 nautical miles—whereas on the west coast, where the continental shelf is narrower in a physical sense, the jurisdiction would be limited to 200 miles.

Senator Buckwold: You refer to that agreement of the 200-mile limit as the continental shelf doctrine. Is that agreed to by the nations of the world?

Mr. Willis: The continental shelf doctrine, in its basic essentials, was agreed to in the 1958 Geneva Convention On the Continental Shelf to which Canada is a party. The details of the regime, including the more precise definition of the limits of the continental shelf, have been under negotiation in more recent years.

[*Traduction*]

En plus des formes traditionnelles et générales de juridiction de ce type, il existe un certain nombre de zones où le Canada a des revendications spéciales historiques basées sur des situations géographiques, des eaux enclavées, comme par exemple la Baie d'Hudson, le Golfe du Saint-Laurent et les eaux de l'archipel de l'Arctique.

Le sénateur Hicks: Et la Baie de Fundy?

M. Willis: La Baie de Fundy également.

Le sénateur Buckwold: Et en ce qui concerne la Colombie-Britannique?

M. Willis: Le passage intérieur également. Je n'essayais pas de donner des catégories exhaustives, mais celles qui sont mentionnées sont incluses dans les étendues d'eau spéciales.

Il s'agit de régions où le Canada exerce les formes les plus traditionnelles de juridiction maritime sur la mer territoriale et les eaux intérieures. Dans le cas de la mer territoriale, notre souveraineté est en général absolue et uniquement sujette au droit de passage innofensif de navires étrangers dans les eaux de la mer territoriale.

En vertu de la doctrine du plateau continental, à partir de ces zones vers le large, le Canada exerce des droits souverains sur les ressources des fonds marins. Comme vous le savez probablement, nous avons participé à la convention de 1958 et collaboré pendant de nombreuses années aux négociations des Nations Unies sur le droit de la mer, visant à réviser le régime du plateau continental.

Dans le bill C-48 dernièrement adopté, Loi sur le pétrole et le gaz du Canada, la nouvelle définition du plateau continental, telle qu'élaborée au cours des récentes négociations, a été incluse comme base de la juridiction statutaire générale du Canada sur le pétrole et le gaz situé au large. La caractéristique essentielle de la nouvelle définition est qu'elle englobe, comme limite minimale du plateau continental, la zone limite de 200 milles, quelles que soient les caractéristiques physiques du fonds marin. Elle permet également au Canada d'exercer sa juridiction sur le plateau continental au-delà de la limite de 200 milles lorsque les caractéristiques physiques réelles du fonds marin indiquent qu'il y a une prolongation naturelle du territoire canadien au-delà de cette limite.

En pratique, sur la côte est, il y a un exemple du juridiction sur le plateau continental physique, bien au-delà de la limite de 200 milles — en fait, au delà de 400 milles marins—alors que sur la côte ouest où le plateau continental est plus étroit au sens physique, la juridiction serait limitée à 200 milles.

Le sénateur Buckwold: Vous faites allusion à cet accord sur la limite de 200 milles à titre de doctrine concernant le plateau continental. Ce principe est-il accepté par les nations du monde?

M. Willis: Fondamentalement, la doctrine du plateau continental a fait l'objet d'un accord à la convention de Genève de 1958, concernant le plateau continental, à laquelle le Canada avait participé. Les détails du régime, y compris une définition plus précise des limites du plateau continental, ont fait l'objet de négociations au cours de ces dernières années.

[*Text*]

Senator Buckwold: Is it accepted that 200 miles is, in fact, the agreed limit?

Mr. Willis: That has been the general consensus developed at the Law of the Sea Conference up to this point.

Senator Buckwold: In referring to Bill C-48, you said that as a result of negotiations they have used the 200-mile limit. What negotiations were you referring to?

Mr. Willis: I was speaking about more recent negotiations at the United Nations in the context of the Law of the Sea Conference to develop a more precise definition of the limit.

Senator Buckwold: Canada took the initiative, then, in Bill C-48.

Mr. Willis: That is correct.

Senator Buckwold: And in a way that may not be acceptable to other nations.

Mr. Willis: I think the judgment is that this element of the negotiations has reached such widespred international acceptance that it should not be controversial, just as the 200 mile fishing limit has also been generally accepted and is not a matter, in principle, of controversy.

Senator Buckwold: Thank you.

Mr. Willis: That leads me to the second element of our current regime, or of our new offshore regime, that has come out of the Law of the Sea Conference, and that is the establishment, in 1977, of 200 mile fishing zones for the purpose of allocating the bulk of the catch to Canadian fishermen and of regulating and licensing foreign fishermen. Mr. Applebaum is the expert on the details of that regime. It extends to 200 nautical miles from the coast.

Finally, the only other special category of offshore jurisdiction I might mention is a specialized one for pollution and environmental control purposes only. I refer to the 100 mile belt of Arctic waters established under the Artic Waters Pollution Prevention Act passed in 1970.

Senator Hicks: Is that not swallowed up by the 200 mile zone, however?

Mr. Willis: I think it would remain a very special kind of jurisdiction that would go beyond the kind of jurisdiction that would be recognized as legitimate for other areas of the coast.

Senator Buckwold: That is the Arctic you're talking about.

Mr. Willis: Yes.

Senator Buckwold: Would that be 100 miles of the most northerly island?

Mr. Willis: That is right. One hundred miles from any point of the coast north of the 60th parallel latitude.

Senator Hicks: Including the coast of islands north of the 60th parallel.

[*Traduction*]

Le sénateur Buckwold: Est-on d'accord sur le fait que les 200 milles constituent la limite acceptée?

M. Willis: Il y a eu un concensus général sur ce point lors de la Conférence sur le droit de la mer.

Le sénateur Buckwold: En faisant allusion au bill C-48, vous avez déclaré qu'à la suite des négociations ils ont utilisé la limite de 200 milles. A quelles négociations faisiez-vous allusion?

M. Willis: Je parlais de négociations plus récentes aux Nations Unies, dans le contexte de la Conférence sur le droit de la mer, visant à mettre au point une définition plus précise de la limite.

Le sénateur Buckwold: Le Canada a donc pris l'initiative dans le bill C-48.

M. Willis: C'est exact.

Le sénateur Buckwold: Et d'une façon qui n'est peut-être pas acceptable pour les autres nations.

M. Willis: Je pense que cet élément des négociations a été accepté d'une façon tellement générale à l'échelle internationale qu'il ne devrait pas prêter à controverses, tout comme la limite de pêche de 200 milles a été également et généralement acceptée et ne constitue pas en principe un sujet de controverse.

Le sénateur Buckwold: Je vous remercie.

M. Willis: Cela m'amène au deuxième élément de notre régime actuel, ou de notre nouveau régime au large des côtes qui découle de la Conférence sur le droit de la mer, et qui consiste en l'adoption en 1977 d'une zone de pêche de 200 milles, en vue d'attribuer l'ensemble des prises aux pêcheurs canadiens et de réglementer les activités des pêcheurs étrangers au moyen de permis. M. Applebaum est spécialisé dans les détails de ce régime. Il prévoit une zone de 200 milles nautiques à partir de la côte.

Pour terminer, la seule autre catégorie spéciale de juridiction au large des côtes dont je puis faire mention est spécialisée dans le contrôle de la pollution et de l'environnement, uniquement. Je fais allusion à la ceinture de 100 milles des eaux arctiques, établie en vertu de la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques, adoptée en 1970.

Le sénateur Hicks: Elle n'est pas englobée dans la zone de 200 milles?

M. Willis: Je pense que cette juridiction est d'un type très spécial qui dépasse le cadre du genre de juridiction que l'on admettrait comme légitime pour d'autres zones de la côte.

Le sénateur Buckwold: Vous parlez de l'Arctique.

M. Willis: Oui.

Le sénateur Buckwold: La distance serait-elle de 100 milles au large de l'île la plus au nord?

M. Willis: C'est exact. Une distance de 100 milles à partir de n'importe quel point de la côte au nord du 60e parallèle de laditude.

Le sénateur Hicks: Y compris la côte des îles du nord du 60e parallèle.

[*Text*]

Mr. Willis: Yes.

That summarizes the basic categories of jurisdiction we now have, and if the committee wishes I could answer questions on more specific geographic areas.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Willis. Again may I say how grateful we are that you managed to attend upon our requirements on such short notice.

Mr. Applebaum?

Mr. B. Applebaum, Director, International Fisheries Relations Branch, Department of Fisheries and Oceans: Mr. Chairman, perhaps I can pick this up where Mr. Willis left off, and put it somewhat in the context being discussed before by the naval historians.

The extension of the 200-mile limit off Canada in 1977 could be considered a triumph of diplomacy over the necessity for the use of less appropriate means of getting what we wanted to get. What I mean, of course, is that because we were able to negotiate multilaterally through the Law of the Sea Conference, and bilaterally through a number of treaties with countries that were fishing off our coast,—in other words, because we were able to negotiate international acceptance of the 200-mile limit, we did not find ourselves with anything in the way of what we might have found otherwise. I am referring to military confrontation and a need to enforce a 200-mile zone against opposition. What we found ourselves with was a 200-mile fishing zone without that kind of military requirement, and even without the kind of international confrontation that might have developed if we had not had such international acceptance.

In the period since extension of fisheries jurisdiction, the Department of Fisheries and Oceans has been able to rely on the Department of National Defence for assistance in performing the roles of surveillance and enforcement of our 200-mile zone, and, on the east coast, of our fisheries interests beyond the 200-mile zones, since our continental shelf extends, and our fish stocks extend, beyond the 200-mile zone on the Atlantic coast.

I have some figures with me, and since I have them I might as well give them to you, with regard to the kind of reliance we do place on the Department of National Defence.

In 1981, on the Atlantic coast, we had 90 dedicated ship days from the Department of National Defence for purposes of surveillance and enforcement. This should be compared with 1,000 of our own ship days, involving our own patrol vessels on the Atlantic coast.

On the Pacific coast we have had approximately 100 ship days from the Department of National Defence, as compared with approximately 400 of our own ship days, for surveillance and enforcement.

Senator Buckwold: What do you mean by your own ship days?

[*Traduction*]

M. Willis: Oui.

Cela résume les types de juridictions que nous possédons actuellement et, si le comité le désire, je peux répondre à des questions sur des régions géographiques plus précises.

Le président: Je vous remercie infiniment, monsieur Willis. Permettez-moi de vous remercier de nouveau d'avoir pu vous rendre à notre convocation avec un préavis aussi bref.

Monsieur Applebaum?

M. B. Applebaum, directeur, Direction des relations halieutiques internationales, ministère des Pêches et Océans: Monsieur le président, peut-être qu'il me serait possible de reprendre la discussion là où M. Willis l'a laissée, et la placer dans le contexte qui a été antérieurement discuté par les historiens maritimes.

On peut considérer l'extension de la limite de 200 milles au large des côtes canadiennes en 1977 comme un triomphe de la diplomatie sur la nécessité d'utiliser des moyens moins appropriés pour obtenir ce que nous voulions. Je veux dire, bien entendu, que c'est parce que nous pouvions négocier multilatéralement par l'intermédiaire de la Conférence sur le droit de la mer, et bilatéralement, grâce à un certain nombre de traités avec des pays qui pêchaient au large de nos côtes—en d'autres termes parce que nous pouvions négocier l'acceptation internationale de la limite de 200 milles, que nous n'avons pas rencontré de difficultés autres que celles que nous aurions pu rencontrer si nous avions procédé autrement. Je fais allusion à une confrontation militaire et à la nécessité de mettre en vigueur cette zone de 200 milles en présence d'une opposition. Nous nous sommes trouvés avec une zone de pêche de 200 milles, sans ces exigences militaires, et même sans le genre de confrontation internationale qui aurait pu surgir si nous n'avions pas bénéficié de cette acceptation internationale.

Depuis la période de l'extension de la juridiction en matière de pêche, le ministère des Pêches et Océans a pu compter sur l'aide du ministère de la Défense nationale pour assurer les rôles de surveillance et d'application des règlements sur notre zone de 200 milles et, sur la côte est, pour défendre nos intérêts en matière de pêche au-delà de la zone de 200 milles, étant donné que notre plateau continental et nos réserves de poissons dépassent la zone de 200 milles sur la côte atlantique.

J'ai ici quelques chiffres que je peux aussi bien vous communiquer et qui concernent le genre d'appui que nous accorde le ministère de la Défense nationale.

En 1981, sur la côte atlantique, le ministère de la Défense nationale nous accordait 90 jours/navire pour assurer la surveillance et l'application des règlements. Ce chiffre doit être comparé à nos 1 000 jours/navire, y compris nos bateaux de patrouille sur la côte atlantique.

Sur la côte du Pacique, nous avons obtenu environ 100 jours/navire du ministère de la Défense nationale, alors que nous consacrons environ 400 jours/navire à la surveillance et à l'application des règlements.

Le sénateur Buckwold: Que voulez-vous dire par vos jours/navire?

[*Text*]

Mr. Applebaum: That is a day on which a vessel is out on the ocean, patrolling the ocean and inspecting foreign vessels and indeed our own vessels, for that matter.

Senator Buckwold: Would these be Department of Fisheries and Oceans vessels, as opposed to Department of National Defence?

Mr. Applebaum: Yes. Our own patrol vessels. That gives you an impression of what kind of service we have.

Senator Hicks: What was the figure for the Atlantic coast?

Mr. Applebaum: Ninety ship days.

Senator Hicks: And a thousand of your own?

Mr. Applebaum: Yes. Incidentally, I have two colleagues with me, Jim Jones, and Sam Bartlett, who are experts on these details. If I give you the wrong numbers I expect them to stand up and correct me, but I think I have the numbers right. I got them from them.

Senator Thompson: Assuming two ships went out on one day, how many ship days would that be?

Mr. Applebaum: That would be two ship days. That is the way we try to calculate these things out.

I should point out that those days are free days. We do not pay anything as a transfer between departments for those days. We also have the possibility, if we need it, of extra ship days, in which case we would have to transfer some funds to pay for those costs. The important fact is that we can rely on the Department of National Defence for extra ship days if we need them. We have not needed them up to now.

Going back again to some other interesting figures, we also rely on the Department of National Defence for aircraft to provide surveillance, again, of the 200-mile zone and beyond. What we have is a total—I think the best thing to do is give you a total—of 4,504 flight hours that have served our purposes on the Atlantic, and 1,060 flights that have served our purposes on the Pacific, again in 1981.

Senator Buckwold: Are these undertaken at your request, or are they routine?

Mr. Applebaum: I can give you the breakdown. A number of them are at our request. Some of them are on the basis of a kind of piggyback situation, or multipurpose flight—that is the expression that is used—and we can always take advantage of that.

Senator Hicks: For clarification, when you use Department of National Defence ships or planes, do you put your own people on them for the purpose of boarding the ships that you are inspecting, and so on?

Mr. Applebaum: We do on the vessels, in all cases.

Senator Hicks: Yes, but you do not have your own people on the planes?

[*Traduction*]

M. Applebaum: Il s'agit d'un jour où un bateau se trouve en patrouille sur l'océan pour inspecter les bateaux étrangers et, en fait, nos propres bateaux.

Le sénateur Buckwold: S'agit-il de bateaux du ministère des Pêches et Océans, par opposition à ceux du ministère de la Défense nationale?

M. Applebaum: Oui, ce sont nos propres patrouilleurs. Cela vous donne une idée du genre de service que nous assurons.

Le sénateur Hicks: Quel était le chiffre pour la côte atlantique?

M. Applebaum: Quatre-vingt dix jours/navire.

Le sénateur Hicks: Et un millier en ce qui vous concerne?

M. Applebaum: Oui. Soit dit en passant, j'ai avec moi deux collègues, MM. Jim Jones et Sam Bartlett qui sont experts dans ces détails. Si je vous indique des chiffres erronés, j'espère qu'ils les rectifieront, mais je crois que mes chiffres sont exacts. Ce sont eux qui me les ont fournis.

Le sénateur Thompson: En supposant que deux navires soient un jour de patrouille, combien de jours/navire cela représente-t-il?

M. Applebaum: Ça ferait deux jours. C'est la façon dont nous essayons de calculer.

Je dois préciser que ces journées sont gratuites. Pour ces journées, nous ne payons rien sous forme de transfert entre les ministères. En cas de besoin, nous avons également la possibilité d'obtenir des jours/navire supplémentaires et, dans ce cas, nous devons transférer des fonds pour payer ces frais. Ce qu'il y a d'important, c'est que nous pouvons compter sur le ministère de la Défense nationale pour obtenir des jours/navire supplémentaires si nous en avons besoin. Tel n'a pas été le cas jusqu'à maintenant.

Pour en revenir à quelques autres chiffres intéressants, nous comptons également sur le ministère de la Défense nationale pour nous fournir des avions qui assurent aussi la surveillance de la zone de deux cent milles et au-delà. Je pense que le mieux est de vous indiquer un total—à savoir 4504 heures de vol pour notre service sur l'Atlantique et 1,060 vols sur le Pacifique en 1981.

Le sénateur Buckwold: Ces vols sont-ils effectués à votre demande ou s'agit-il de vols de routine?

M. Applebaum: Je peux vous fournir l'état détaillé. Un certain nombre de vols ont été effectués à notre demande et d'autres à des fins multiples et nous pouvons toujours en profiter.

Le sénateur Hicks: A titre de précision, lorsque vous utilisez les bateaux ou les avions du ministère de la Défense nationale, des membres de votre personnel y prennent-ils place pour monter à bord des navires que vous inspectez, etc.?

M. Applebaum: Nous le faisons pour les bateaux dans tous les cas.

Le sénateur Hicks: Oui, mais votre propre personnel se trouve-t-il sur les avions?

[*Text*]

Mr. Applebaum: On the aircraft, sometimes we do. Do we always have our own people on the planes, Mr. Bartlett?

Mr. S. W. Bartlett, Senior Staff Officer, Resource Allocation Branch, Department of Fisheries and Oceans: No. We only have them occasionally on special flights.

Every time we use a naval vessel we have a surveillance officer or two on board for purposes of surveillance of the 200-mile zone, or outside the area of the 200-mile zone where we have a responsibility. In those circumstances we do have to have a fisheries officer on board.

Mr. Applebaum: Those are the details. I do not really think there is anything I have to add.

Senator Buckwold: As one who knows nothing about fisheries, coming from the prairies, how many vessels does the Department of Oceans and Fisheries have that go on these surveys? Is it like a coastguard?

Mr. Bartlett: We have, on the Atlantic, six vessels that are capable of shore patrol duties. We have a number of much smaller vessels which operate inside, along the coast. You are speaking mainly, I think, however, of the department's vessels which operate on the high seas, and which are capable of going 200, 300, or 400 miles from land. In that regard we have six vessels that are doing that type of operation now.

These vessels, however, are not all owned by the department. Some are chartered. We have four vessels of our own, I think that is.

Senator Buckwold: What kind of complement would there be on such a vessel?

Mr. Bartlett: A large vessel has about 30 men, scaled down, probably, to about 15.

Senator Buckwold: Would that not be a role for the navy? Why do we have the Department of Fisheries and the Oceans doing that?

Mr. Applebaum: Perhaps I can respond to that. This has been the subject of some discussion before.

The fact is that to do a fisheries patrol job you do not need the kind and size of vessel, and the kind of fuel used, together with the size of complement and the degree of training that is involved, that you would need for a Department of National Defence vessel. We are talking about a vast difference in cost performing what is actually a police function. That is probably the most important element. Another aspect which is important is that, in performing the police function on foreign vessels, we find that, psychologically in international understanding, there is a great deal to be said in favour of using police vessels rather than using a Department of National Defence vessel, with all the force implied in the latter. We do not find that we need to threaten these vessels. The situation is understood. If they are told that they are under arrest or if they are told to follow our vessel into port, they do it.

[*Traduction*]

M. Applebaum: Parfois. Notre personnel prend-il toujours place sur les avions, monsieur Bartlett?

M. S. W. Bartlett, agent fonctionnaire principal, Direction de la Répartition des Ressources, ministère des Pêches et Océans: Non, ils ne participent qu'occasionnellement aux vols spéciaux.

Toutes les fois que nous utilisons un navire, nous y affectons un ou deux agents dont la tâche consiste à assurer la surveillance de la zone de 200 milles ou de toute autre zone à l'extérieur de cette dernière dont la surveillance nous a également été confiée. Dans ces circonstances, nous sommes tenus d'affecter à bord du navire un agent des pêches.

M. Applebaum: Il s'agit de détails. Je ne crois vraiment pas avoir d'autres choses à ajouter.

Le sénateur Buckwold: Comme je ne connais rien dans le domaine des pêches, étant originaire des Prairies, combien de navires du ministère des Pêches et des Océans servent à ces inspections? Effectuent-il en quelque sorte des opérations de la garde côtière?

M. Bartlett: Nous avons, sur la côte atlantique, six navires qui sont en mesure de patrouiller le littoral. Nous avons un certain nombre de navires plus petits qui patrouillent le long de la côte. Nous parlons surtout, je crois, des navires du ministère qui patrouillent en haute mer et qui peuvent se rendre jusqu'à 200, 300 voire 400 milles de la terre ferme. Pour ce faire, nous avons à l'heure actuelle six navires.

Ces navires n'appartiennent pas néanmoins tous au ministère. Certains d'entre eux sont nolisés. Je crois que quatre d'entre eux nous appartiennent.

Le sénateur Buckwold: Combien d'hommes composent l'équipage d'un navire de ce genre?

M. Bartlett: L'effectif d'un gros navire serait d'environ 30 hommes. Il serait d'environ 15 hommes pour le plus petit navire.

Le sénateur Buckwold: Ce rôle ne devrait-il pas être assumé par la marine? Pourquoi le ministère des Pêches et des Océans effectue-t-il ces opérations?

M. Applebaum: Je puis peut-être répondre à cette question qui a déjà fait l'objet de discussions.

Le fait est que pour patrouiller des lieux de pêche, vous n'avez besoin ni du genre ni de la grosseur de navire, ni du genre de carburant, ni de la quantité d'hommes, ni du degré de formation qui seraient nécessaires si vous utilisiez un navire du ministère de la Défense nationale. Comme il s'agit en réalité d'une fonction policière, il y a une différence énorme dans les coûts. Ceci est probablement l'élément le plus important. Nous avons également découvert un autre aspect tout aussi important dans le cadre de nos opérations de surveillance de navires étrangers et c'est que pour faciliter les rapports internationaux, il est souhaitable pour des raisons psychologique, d'avoir recours à des patacheS de police plutôt qu'à des bâtiments du ministère de la Défense nationale, dont le rôle est surtout de s'imposer par la force. Nous ne croyons pas qu'il faut menacer ces navires car ils comprennent la situation. Si on leur dit

[*Text*]

Senator Buckwold: Are there any armanents on your vessels?

Mr. Applebaum: There are no armaments at all now, though there may be sidearms.

Mr. Bartlett: There are no armanents for military or enforcement purposes.

Mr. Applebaum: You are quite correct, senator; there are no armaments.

Senator Buckwold: Does Canada have a coast guard system like that of the Americans, which also perform a naval function?

Mr. Applebaum: If that can be called a partial naval function, senator. This is beyond my area; I am not quite aware of what the MOT does in this respect or what vessels it has.

The Chairman: In due course we shall look into the coast guard question in depth, Senator Buckwold.

Senator Thompson: You mentioned two points in support of the reason you prefer your patrol vessel. There is the point of economics—that the navy provides a larger unit which costs more; and there is also the psychological factor. Why, then, did you use 90 ship days in the Atlantic and 100 ship days in the Pacific?

Mr. Applebaum: Again, senator, it is a question of cost. If we had a greater number of our own fisheries patrol vessels, we would prefer to use those rather than the DND vessels. However, not everyone has as much as they would like to have in order to do a perfect job. Therefore, we have decided that we do need some more time, and there and DND vessels that have been made available to us and that is why they are used.

Senator Thompson: On the basis of costs, however, it is much more expensive for a destroyer to go out than it would be for one of your vessels, is it not?

Mr. Applebaum: To answer your question, senator, we use our vessels to their full capability. There is a certain amount of time they must spend in port, a certain amount of time is allotted for repairs and so on. We use our vessels to the fullest possible capacity, and the DND vessels do not, therefore, replace any of our vessels in that sense. They are extra vessels which we need for surveillance purposes.

Senator Hicks: The DND vessels that you use, however, would normally be much smaller than a destroyer, would they not?

Mr. Applebaum: At times we have used destroyers. What other vessels have we used, Mr. Bartlett?

Mr. Bartlett: The vessels we have used, Mr. Chairman, are destroyers or destroyer escorts that are based at the Maritime

[*Traduction*]

qu'ils sont en état d'arrestation et qu'ils doivent suivre notre navire jusqu'au port, ils obéissent.

Le sénateur Buckwold: Vos navires sont-ils équipés d'armes?

M. Applebaum: Il n'y a aucun armement sur nos navires bien que l'équipage puisse être armé.

M. Bartlett: Il n'y a aucun armement qui puisse servir à des fins militaires ou au maintien de l'ordre.

M. Applebaum: C'est exact sénateur, il n'y a aucun armement.

Le sénateur Buckwold: Le Canada a-t-il un système de garde côtière comme celui des Américains qui remplit également une fonction militaire?

M. Applebaum: Si on peut appeler cela un rôle militaire partiel, sénateur. Cela n'est pas de mon ressort; je ne suis pas très au courant de ce que le ministère des Transports fait à cet égard ou des bâtiments qu'il possède.

Le président: En temps opportun, nous étudierons la question de la garde côtière en profondeur, sénateur Buckwold.

Le sénateur Thompson: Vous avez mentionné deux raisons pour lesquelles vous préférez votre bateau patrouilleur. Il y a d'abord la question économique, à savoir que la Marine fournit un navire plus grand qui coûte plus cher; il y a également le facteur psychologique. Pourquoi, alors, avez-vous utilisé 90 jours/navires dans l'Atlantique et 100 jours/navires dans le Pacifique?

M. Applebaum: Une fois de plus, sénateur, il s'agit d'une question de coût. Si nous possédions davantage de bateaux patrouilleurs, nous préférerions les utiliser plutôt que de recourir aux bâtiments du MDN. Toutefois, ce n'est pas tout le monde qui possède tout ce qu'il voudrait pour effectuer un travail parfait. Nous avons toutefois décidé qu'il nous fallait davantage de temps et comme les navires du MND ont été mis à notre disposition, nous nous en sommes servis.

Le sénateur Thompson: Du point de vue monétaire, toutefois, n'en coûte-t-il pas plus d'utiliser un destroyer plutôt qu'un de vos navires?

M. Applebaum: Pour répondre à votre question, sénateur, nous obtenons le rendement maximal de nos navires. Ces derniers doivent rester un certain temps au port afin que des réparations soient effectuées et ainsi de suite. Nous essayons d'obtenir le rendement maximal de nos navires et, en ce sens les navires du MDN ne remplacent donc pas les nôtres. Il s'agit de bâtiments supplémentaires dont nous avons besoin à des fins de surveillance.

Le sénateur Hicks: Les navires du MDN que vous utilisez toutefois seraient normalement beaucoup plus petits qu'un destroyer, n'est-ce pas?

M. Applebaum: Il est arrivé que nous ayons utilisé des destroyers. Quels sont les autres navires que nous avons utilisés, M. Bartlett?

M. Bartlett: Nous avons utilisé monsieur le président, des destroyers ou des destroyers d'escorte qui sont rattachés au

[*Text*]

Command at Halifax. The largest vessel we have used, I believe, would be the destroyer.

I would like to qualify or expand upon a statement that I made earlier. I spoke about the patrol fleet of the Department of Fisheries. I did not mention the Pacific coast. There are also offshore protection vessels off the Pacific coast. I know that there is one relatively large offshore patrol vessel, which is approximately 180 feet long, and I know that there are a couple of smaller vessels which are being retired or replaced. However, because I am not involved to a great extent in the Pacific, I am not in a position to tell you the status of these new constructions at the moment.

Senator Marshall: Is the Department of Fisheries satisfied that, even after putting all of these hours into surveillance and patrols, you are sufficiently able to deal with all of the foreign vessels that may come within your jurisdiction? I am thinking also of the issue of the seabed mining, where, regardless of what the international groups will say, there have been threats of certain nations crossing 200-mile limits? For our purposes and in terms of material and strength, what is your projection into the future with regard to your needs in terms of surveillance, patrols, search and rescue and other support, keeping in mind the wide area that seems to be evolving off our coasts?

Mr. Applebaum: I think that I can answer the first part of your question, senator, and perhaps Mr. Bartlett can respond to the second part.

The Department of Fisheries and Oceans is fairly satisfied with what it has. I think that if you ask any department whether it is fully satisfied, it will always say that it needs more.

Senator Marshall: That is my point. We are aware that everybody needs more. We need to build up our manpower in the forces; we need more materials. I do not want to put it in terms of your satisfaction, but I am interested in your projection for the future. Do you think you will have enough?

Mr. Applebaum: For the present, senator, and I am not talking about future needs, but for the present I believe so. When I say that every department would and could always use more, at the same time I believe that every department also realizes that there are priorities for funds and that one cannot always get everything that one would like. Also, there is the point that, as you get closer to having all the resources you'd like, there is a certain amount of diminishing returns. My impression at least, senator, is that our people are fairly well satisfied with their achievements with what they have and in considering what they need to achieve. I say, "fairly satisfied."

The matter of surveillance of fisheries—and I am not talking about deep seabed exploitation—is eased by a number of

[*Traduction*]

Commandement maritime d'Halifax. Je crois que le bâtiment le plus gros que nous ayons utilisé était un destroyer.

J'aimerais maintenant nuancer une déclaration que j'ai faite plus tôt. J'ai parlé de la flotte de bateaux patrouilleurs du ministère des Pêches. Je n'ai pas parlé de la côte du Pacifique. Il y a également des navires qui assurent la protection au large de la côte du Pacifique. Je sais que nous avons un bateau patrouilleur assez gros qui aurait environ 180 pieds de longueur et que nous avons également un ou deux bâtiments plus petits que nous retirons actuellement du service ou que nous sommes en train de remplacer. Toutefois, comme je ne m'intéresse pas beaucoup à la côte du Pacifique, je ne puis vous dire quelles dimensions auront ces nouveaux navires.

Le sénateur Marshall: Le ministère est-il persuadé que, même après avoir consacré toutes ces heures à la surveillance et aux patrouilles, il est suffisamment en mesure de s'occuper de tous les navires étrangers qui peuvent mouiller dans nos eaux? Je pense également à la question de l'exploitation des fonds marin, où, peu importe ce que diront les groupes internationaux, il y a le danger que certains pays empiètent sur la limite de 200 milles? Pour ce qui nous concerne et pour ce qui concerne le matériel et l'effectif, quels seront éventuellement à votre avis nos besoins en matière de surveillance, de patrouilles, de recherche et de sauvetage ainsi que d'autres services d'appui, compte tenu de la large zone qui s'étend au large de nos côtes?

M. Applebaum: Je crois sénateur que je suis en mesure de répondre à la première partie de votre question, M. Bartlett pourra peut-être répondre à la deuxième partie.

Le ministère des Pêches et des Océans est assez satisfait de ce qu'il a. Je crois que si vous demandez à n'importe quel ministère s'il est tout à fait satisfait, il dira constamment qu'il lui faut davantage.

Le sénateur Marshall: C'est le point que je veux faire ressortir. Nous sommes conscients du fait que tout le monde a besoin d'encore plus. Il nous faut accroître l'effectif de nos forces armées; nous avons besoin davantage d'équipement. Je ne veux pas savoir si vous êtes satisfait; ce qui m'intéresse ce sont vos prévisions. Croyez-vous que vous en aurez suffisamment?

M. Applebaum: Pour l'instant, sénateur, et je ne parle pas de nos besoins futurs, je crois que oui. Lorsque je dis que chaque ministère pourrait en prendre davantage, je crois en même temps que chaque ministère se rend également compte que des priorités sont fixées quant à la répartition des fonds et qu'il n'est pas toujours possible d'obtenir tout ce qu'on veut. En outre, il y a également le fait que, au fur et à mesure que vous vous approchez de votre objectif en ce qui concerne vos ressources, la loi du rendement non-proportionnel commence à avoir des effets. J'ai l'impression à tout le moins, sénateur, que les gens de notre ministère sont assez satisfaits des résultats qu'ils obtiennent avec les moyens dont ils disposent, compte tenu des objectifs qu'ils s'étaient fixés. Je dis bien «assez satisfaits».

La question de la surveillance des bateaux de pêche—et je ne parle pas de l'exploitation du fonds marin en eau profon-

[*Text*]

factors. One is that, because of the traditional nature of a lot of these fisheries and the knowledge we passes of how many boats are fishing what species at what time in what area, the surveillance exercise is made a lot easier than it would be if we had to patrol all areas at all times. We do not have to do that, so we can actually focus our patrols upon the fisheries we know about where they are taking place. We also have an observer program under which we place Canadians on board foreign fishing vessels. Our people are there to report to us on what those fishing vessels are catching. If a problem arises, it is easy either to have that vessel report into port in Canada for inspection or to send over one of our patrol vessels in the area to check it out. This is done in a way that makes the best use of our resources, and I think it is fairly effective.

We question in our own minds how much surveillance we should be putting into the area beyond the 200-mile limit. As you are aware, there is an over-fishing problem in the area beyond the 200-mile limit. The over-fishing problem, however, is not so much one of breaking rules that the country involved accepts, but is one of breaking rules that the country involved does not accept. Therefore, you do not really have a question of enforcement of regulations—either Canadian or international regulations. You really have a diplomatic problem rather than an enforcement problem as such.

As to the future, I really cannot answer that question. Perhaps Mr. Bartlett is in a better position to respond to a question about future requirements.

Mr. Bartlett: I do not think that anybody can be certain about what we will need in the future. If you are thinking purely of patrolling a foreign fleet, it depends on the surplus that is available for distribution to that foreign fleet. With regard to policing their operations, I can only say that there will always be a need for it because of the occasional poacher who will come in without any authorization to do so. However, I do not see that as a big problem. I would think that it depends on the capability of the management strategies of the Canadian fleet to enable it to take the fish that is available.

Senator Marshall: I hate to bring up the *Ocean Ranger* again, but it provides a perfect example of the confusion about the division of responsibilities. As you are aware, the inquiry seems to indicate that there is an American responsibility beyond the 12-mile limit, as well as federal and provincial responsibility. Instead of having the DND and the MOT and the Department of Fisheries doing the same job, I think it would be better to have somebody responsible for a particular part of the operation. I do not know if it is within your powers to comment, but have you looked at the possibility of having the DND take the responsibility of what now falls under the jurisdiction of three various departments and an international committee, which are doing the same job in three different

[*Traduction*]

de—est facilitée par un certain nombre de facteurs. D'abor étant donné le caractère traditionnel d'une bonne partie de c activités de pêche et le fait que nous avons une bonne idée d nombre de navires qui pêchent telle espèce, à tel moment, da telle zone, notre fonction de surveillance est de loin plus faci qu'elle ne le serait s'il nous fallait patrouiller toutes les zon en même temps. Comme ce n'est pas le cas, nous pouvo concentrer notre surveillance sur les activités de pêche qui no ont été signalées. Nous pouvons également dans le cadre d'u programme d'observation affecter des Canadiens à bord c bâtiments de pêche étrangers. Ces agents sont chargées c nous informer des prises qu'effectuent ces bateaux. Si u problème se pose, il est facile pour nous de sommer ce navi de se présenter à un port canadien afin qu'il y soit inspecté c de dépêcher un de nos navires de patrouille dans le secte pour le surveiller. Cette façon de procéder nous permet d'uti ser au mieux nos ressources et je crois que notre système e assez efficace.

Nous nous demandons dans quelle mesure nous devrio effectuer des opérations de surveillance au-delà de la limite 200 milles. Comme vous le savez, il y a dans cette zone au-de de la limite de 200 milles un problèmes car les pêcheu dépassent la limite de volume fixée pour le nombre de prise Ce problème, toutefois, n'en est pas tant un de désobéissan aux règles que le pays en cause accepte, mais plutôt désobéissance aux règles que le pays en cause n'accepte pas. ne s'agit donc pas tant d'une question de respect des règ ments—qu'il s'agisse de règlements canadiens ou internati naux. Il s'agit vraiment d'un problème diplomatique.

Quand à l'avenir, je ne peux vraiment répondre à cet question. M. Bartlett est peut-être mieux placé que moi po vous en parler.

M. Bartlett: Je ne crois pas que personne puisse prédire coup sûr ce que l'avenir nous réserve. Si vous pensez exclusiv ment à la surveillance d'une flotte de navires étrangers, ce dépend de l'excédent de navires dont vous disposez po contrôler cette flotte. En ce qui concerne la surveillance leurs activités, tout ce que je puis dire c'est qu'il nous faud continuer à le faire à cause du braconnier qui viendra toujou tenter sa chance sans autorisation. Toutefois, je ne crois p qu'il s'agisse d'un problème important. Je croirais que ce dépend du succès des stratégies de gestion de la flotte can dienne à permettre aux diverses flottes de prendre le poiss disponible.

Le sénateur Marshall: Je déteste ramener encore une fois question du *Ocean Ranger,* mais il fournit un exemple parf de la confusion en ce qui concerne la répartition des respons bilités. Comme vous le savez, l'enquête semble indiquer qu'a delà de la limite territoriale de 12 milles, les Américains o une certaine responsabilité tout comme les gouvernemer fédéral et le provincial. Au lieu de faire faire le même trav par le MDN, le ministère des Transports et le ministère d Pêches et des Océans, je crois qu'il vaudrait mieux répartir diverses tâches. Je ne sais pas si vous êtes en mesure de r répondre, mais avez-vous songé à la possibilité de demander MDN d'assumer la responsabilité de ce qui relève maintena de trois ministères et d'un comité international, lesquels font

[*Text*]

ways? It is my opinion that the responsibility should lie with the DND. There is nothing wrong with a seaman learning something about fish. I think it would be good training. Has that thought gone through the minds in the Department of Fisheries and Oceans? Do you like to have that control yourselves?

Mr. Applebaum: I think it is fair to say that that thought has gone through our minds, and at various times this has been discussed both inside our own Department of Fisheries and Oceans and also with other departments. I wonder if it is fair to describe the point as being three departments doing the same job? Certainly from the way we have looked at it there has not been any question about three departments doing the same job. Our own department has done the bulk of the job of fisheries surveillance and enforcement, and we are satisfied that it is being done properly.

We do a little of what you might call piggybacking on the Department of National Defence, but I do not think that really changes that perception of the Department of Fisheries and Oceans doing that job. We have these DND vessels, which really act as platforms for our own fisheries officers, who board them and go out on surveillance and inspection programs. These vessels no doubt find it useful for training, among other things, to spend some time doing this sort of job in our waters, in patrolling our waters. I am not aware of the kind of duplication or difficulty that might arise if we really were duplicating things, as your question seems to suggest.

Senator Marshall: I do not say duplication, but somewhere there is a breakdown in communication in different instances. In the case of the *Ocean Ranger*, there is somebody claiming that DND did not have their people near enough to it to reach, others are saying that there were patrol vessels on the spot but they could not do the job. This is the reason I am saying it would be better to have them under one umbrella and somebody responsible for the whole operation.

The Chairman: Senator Marshall, anything else?

Senator Marshall: No, I will leave it there for now.

Senator Roblin: Senator Marshall really opened the door on the question I was interested in too, because I think it is in the front of our minds these days. I think we would probably agree that the three authorities, fisheries, the navy and the coastguard, which is transport, are sailing in Canadian waters, and I think we would agree that to some extent they specialize in different functions and are therefore not strictly related. However, I think there is a fairly widespread opinion that there may be room for more co-ordination between these various functions, particularly in times of difficulty.

I should like to go further than that and ask whether you have given any thought to ways and means by which the Department of Fisheries, to be explicit—you cannot speak for the other two—would have a role to play in the event of war. If there was a war, somebody would decide they were going to co-ordinate, unify or otherwise jointly operate everybody that

[*Traduction*]

même travail de trois façons différentes? Je suis d'avis que c'est au ministère de la Défense nationale que devrait incomber cette responsabilité. Je ne vois aucun mal à ce qu'un matelot acquiert des connaissances dans le domaine de la pêche. Je crois que ce serait une bonne formation. Le ministère des Pêches et des Océans y a-t-il déjà songé? Aimez-vous avoir vous-même cette autorité?

M. Applebaum: Je crois qu'il est juste de dire que nous y avons pensé et que nous en avons discuté à quelques reprises tant au sein du ministère des Pêches et des Océans qu'avec d'autres ministères. Je me demande s'il est juste de dire que trois ministères font le même travail? Il est certain que de la façon que nous avons étudié la question aujourd'hui, les trois ministères ont de toute évidence des rôles distincts. Notre ministère s'est surtout occupé de surveiller les bateaux de pêche et de voir à ce que les règles soient appliquées; nous sommes persuadés qu'il s'acquitte bien de sa tâche.

Nous comptons sur l'aide du ministère de la Défense nationale, mais je ne crois pas que cela modifie vraiment le rôle du ministère des Pêches et des Océans. Ces navires du MDN servent vraiment de plate-forme à nos propres agents des pêches qui y embarquent afin de procéder à la surveillance et à l'inspection. Il n'y a pas de doute que ces navires estiment utile, entre autres aux fins de formation, de consacrer une partie de leur temps à jouer un rôle de ce genre dans nos eaux, c'est-à-dire à les patrouiller. Je ne suis pas au courant du genre de chevauchement ou de difficulté qui pourrait surgir si nous faisions double emploi, comme votre question semble le laisser entendre.

Le sénateur Marshall: Je n'ai pas dit chevauchement, mais il y a parfois un manque de communication. Dans le cas du *Ocean Ranger*, certains prétendent que la Défense ne pouvait réagir car aucun navire ne croisait dans les parages; d'autres disent que des navires de patrouille se trouvaient sur place mais qu'ils n'étaient pas en mesure de faire le travail. C'est la raison pour laquelle je dis qu'il vaudrait mieux qu'un seul organisme ait autorité en la matière.

Le président: Autre chose à ajouter, sénateur Marshall?

Le sénateur Marshall: Non, ce sera tout pour l'instant.

Le sénateur Roblin: Le sénateur Marshall a vraiment lancé le débat relativement à la question qui m'intéressait également et je crois qu'elle nous préoccupe au plus haut point ces jours-ci. Je crois que nous conviendrions probablement que les trois autorités, à savoir le ministère des Pêches, la Marine et la Garde côtière, en l'occurence le ministère des Transports, naviguent dans les eaux canadiennes et se spécialisent dans une certaine mesure dans diverses fonctions qui ne sont pas strictement reliées. Je crois toutefois qu'on estime en général qu'il faudrait davantage de coordination entre ces diverses fonctions, surtout lorsque des difficultés surgissent.

J'aimerais aller plus loin et demander si vous avez songé à des moyens qui permettraient au ministère des Pêches, pour être explicite—vous ne pouvez vous faire le porte-parole des deux autres—de jouer un rôle en cas de guerre. Si une guerre était déclarée et que l'on déciderait de coordonner, d'unifier les activités en mer; c'est-à-dire que chaque organisme n'aurait

[*Text*]

was afloat on the sea, they would not be allowed to wander around doing their onw little thing. Has there been any devised by which these three bodies would plan to work together in the event of an emergency of that kind? Is there anything we ought to know about it that would help us in our consideration of the naval picture?

Mr. Bartlett: There is a plan—I am not fully versed in it because it comes under the emergency measures organization—whereby all the fishing vessels come under the control of this civilian authority, as I suppose you would call it, that would operate in the time of an emergency. I have been part of that planning and I know the plan exists, but I am not in a position to elaborate any further on it.

Senator Roblin: That is interesting. I hope I am not being unfair to EMO, but I am not much comforted by that reply. I would suspect that in time of real crisis the navy would be the people who would come in and mastermind whatever was happening. You tell me it is an EMO function at the present time to think about problems of this kind.

Mr. Bartlett: That is right.

Senator Roblin: Then probably we will ask them one of these days what they think about it.

The Chairman: We shall get EMO on the carpet, Senator Roblin. Anything else?

Thank you very much, gentlemen. Even though your contribution was brief, it was most useful and, as I have said before, we will haul you back again when we have heard the other parties. Thank you very much.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

pas le droit d'agir à sa guise. A-t-on prévu quelque plan en vue de regrouper ces trois organismes dans une situation d'urgence? Y a-t-il quelque chose que nous devrions savoir afin que nous puissions avoir une idée des mesures navales envisagées en cas d'urgence?

M. Bartlett: Il existe un plan—et je ne suis pas très versé en la matière parce que celui-ci relève de l'organisation des mesures d'urgence—prévoyant que tous les bâtiments de pêche relèvent d'un organisme civil, qui serait mis sur pied en cas d'urgence. J'ai participé aux travaux de planification et je sais que le plan existe; je ne suis toutefois pas en mesure de vous donner d'autres détails.

Le sénateur Roblin: C'est intéressant. J'ose espérer que je ne suis pas injuste à l'égard de l'Organisation des mesures d'urgence, mais cette réponse ne me rassure pas beaucoup. J'aurais tendance à croire que si une crise survenait, c'est la Marine qui prendrait la direction de toutes les opérations. Vous me dites qu'il revient à l'heure actuelle à l'Organisation des mesures d'urgence de se pencher sur des problèmes de ce genre.

M. Bartlett: C'est exact.

Le sénateur Roblin: Peut-être leur demanderons-nous alors un jour ce qu'ils en pensent.

Le président: Nous ferons venir des représentants de l'Organisation des mesures d'urgence, sénateur Roblin. Autre chose?

Merci beaucoup messieurs. Même si votre contribution a été brève, elle a été très utile et, comme je l'ai dit au début, nous vous convoquerons de nouveau lorsque nous aurons entendu les autres intervenants. Merci beaucoup.

Le comité suspend ses travaux.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office
Supply and Services Canada
45 Sacre-Coeur Boulevard
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien
Approvisionnements et Services Canada
45, boulevard Sacre-Coeur
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Royal Military College, Kingston, Ontario:

Dr. Donald M. Schurman, Head, Department of History;
Dr. Barry Hunt, Professor, Department of History.

From the Department of Fisheries and Oceans:

Mr. B. Applebaum, Director, International Fisheries Relations Branch;
Mr. Sam Bartlett, Senior Advisor, Enforcement.

From the Department of Justice:

Mr. L. A. Willis, Constitutional and International Law Section.

Du Collège militaire royal, Kingston (Ontario):

M. Donald M. Schurman, chef du département d'histoire;
M. Barry Hunt, professeur, département d'histoire.

Du ministère des Pêches et Océans:

M. B. Applebaum, directeur, Direction des relations halieutiques internationales;
M. Sam Bartlett, agent principal, Application des règlements.

Du ministère de la Justice:

M. L. A. Willis, droit constitutionnel et international.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-1981-1982

SENATE OF CANADA

Standing Senate Committee on Foreign Affairs

Proceedings of the Subcommittee on

National Defence

Chairman:
The Honourable PAUL C. LAFOND

Tuesday, March 2, 1982

Issue No. 22

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982

SÉNAT DU CANADA

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères

Délibérations du sous-comité sur la

Défense nationale

Président:
L'honorable PAUL C. LAFOND

Le mardi 2 mars 1982

Fascicule nº 22

LIBRARY
APR 14

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

THE SUBCOMMITTEE ON
NATIONAL DEFENCE

The Honourable Paul C. Lafond, *Chairman*
The Honourable Jack Marshall, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Buckwold	Molson
*Flynn	Neiman
Hicks	*Perrault
Lafond	Roblin
Langlois	Smith
Marshall	Thompson
McElman	van Roggen
Molgat	Yuzyk—(14)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE SOUS-COMITÉ SUR LA
DÉFENSE NATIONALE

Président: L'honorable Paul C. Lafond
Vice-président: L'honorable Jack Marshall

Les honorables sénateurs:

Buckwold	Molson
*Flynn	Neiman
Hicks	*Perrault
Lafond	Roblin
Langlois	Smith
Marshall	Thompson
McElman	van Roggen
Molgat	Yuzyk—(14)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, May 14, 1980:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator van Roggen moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative."

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 mai 1980:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Thursday, June 12, 1980:

"Pursuant to Rule 77(4) of the Rules of the Senate, the Honourable Senator Lafond moved, seconded by the Honourable Senator Stanbury:

"That a Subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to be known as the Subcommittee on National Defence, be appointed;

That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence; and

That the Subcommittee be composed of the Honourable Senators Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen and Yuzyk."

Extrait des Procès-verbaux du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, le jeudi 12 juin 1980:

«Conformément à l'article 77(4) du Règlement du Sénat l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury:

«Que soit créé un sous-comité du comité sénatorial permanent des affaires étrangères qui porterait le nom de sous-comité sur la défense nationale;

Que le sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant; et

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen et Yuzyk.»

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 2, 1982

[*Text*]

The Subcommittee on National Defence met this day at 4:05 p.m., the Chairman, the Honourable Senator Lafond, presiding.

Present: The Honourable Senators Buckwold, Hicks, Lafond, Langlois, McElman, Molgat, Neiman, Roblin, Thompson and Yuzyk. (10)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Doug Rowland.

Witnesses:

From the Department of National Defence:

Mr. John Anderson, Assistant Deputy Minister (Policy);

Dr. G. R. Lindsey, Chief, Operational Research and Analysis Establishment.

The Subcommittee resumed consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, respecting matters on National Defence.

Senator Yuzyk moved that the Subcommittee reprint 3,000 copies of its first report "Manpower in Canada's Armed Forces". The motion carried.

The Chairman made a brief statement after which he introduced each witness. The witnesses each made a statement and then answered questions put to them by members of the Subcommittee.

At 5:55 p.m. the Subcommittee adjourned to 1:30 p.m., Tuesday, March 9, 1982.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 2 MARS 1982

[*Traduction*]

Le Sous-comité sur la Défense nationale se réunit aujourd'hui à 16 h 05, sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (président).

Présents: Les honorables sénateurs Buckwold, Hicks, Lafond, Langlois, McElman, Molgat, Neiman, Roblin, Thompson et Yuzyk. (10)

Aussi présent: Du Centre parlementaire des affaires étrangères et du commerce extérieur: M. Doug Rowland.

Témoins:

Du ministère de la Défense nationale:

M. John Anderson, sous-ministre adjoint (Politique);

M. G. R. Lindsey, chef, Centre d'analyse et de recherche opérationnelle.

Le Sous-comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 12 juin 1980, concernant toutes questions se rattachant à la défense nationale.

Le sénateur Yuzyk propose que le Sous-comité réimprime 3,000 exemplaires de son premier rapport intitulé: Les effectifs des Forces armées canadiennes. La motion est adoptée.

Le président, après une courte déclaration, présente chaque témoin. Chacun fait un exposé puis répond aux questions qui lui sont posées par les membres du Sous-comité.

A 17 h 55, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à 13 h 30 le mardi 9 mars 1982.

ATTESTÉ:

Le greffier du Sous-comité

Patrick Savoie

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, March 2, 1982

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Subcommittee on National Defence, met this day at 4 p.m. to consider matters relating to national defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, there are a few items of housekeeping business to deal with. This morning I acquired a transcript of the press conference given by the senior commanders of NATO a week ago this morning. They do indeed refer to our first report, and many of the comments of the SACLANT, Admiral, Train, have a very important bearing on the present phase of our deliberations. Therefore I shall ask the clerk of the committee to obtain further copies of this transcript for distribution to all members of the committee as early as possible. Honourable senators should keep in mind, when reading the remarks of Admiral Train that we shall most probably meet him some time in April in Norfolk. He is keen to receive us, and I am assured from my conversations with him that we shall receive a lot of material from him, not of the press conference type but *in camera*.

Concerning the second item, we are running short of prints of our first report. After a discussion with the committee clerk, I believe we should order a reprint of approximately 3,000 copies. The first printing was for 5,000 and I believe that 3,000 should be sufficient for now. If that is agreeable, perhaps I may have a motion to that effect.

Senator Yuzyk: I so move.

The Chairman: Seconded by Senator Neiman. With regard to the third item of business, in an earlier memorandum I suggested that during the period March 9-16 we might get together to elaborate our future program until June. We have a couple of visits to set. As honourable senators may know, tomorrow afternoon there will be a meeting of caucus of chairmen of committees, at which time I may have an indication of what is in store for the Easter recess and the probabilities and possibilities regarding Her Majesty's visit, promulgation, and so on. I shall then have a better idea of where we are going. I would suggest that a week from today, on March 9, we try to meet at 3.45 p.m. instead of 4 p.m., and spend half an hour on making decisions as to our future program.

Senator Molgat: Mr. Chairman, the Northern Pipeline Committee is planning to meet at 3.30 that afternoon. I am not sure whether that meeting will affect others.

Senator Neiman: Mr. Chairman, could we meet earlier in the afternoon, perhaps at 2 p.m.?

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 2 mars 1982

[*Traduction*]

Le Sous-comité de la Défense nationale du Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères, se réunit aujourd'hui à 16 heures pour étudier des questions relatives à la défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, je dois traiter de quelques questions à l'ordre du jour concernant le fonctionnement interne du Comité. J'ai obtenu ce matin une transcription de la conférence de presse donnée par les commandants suprêmes de l'OTAN il y a une semaine ce matin. Il y est question de notre premier rapport et nombre des commentaires de l'amiral Train (SACLANT) ont des répercussions très importantes sur la phase actuelle de nos délibérations. Je demanderais donc au greffier du comité de se procurer d'autres exemplaires de cette transcription pour la diffuser dès que possible à tous les membres du comité. Les honorables sénateurs ne doivent pas oublier lorsqu'ils liront les remarques de l'amiral Train que nous le rencontrerons très probablement en avril à Norfolk. Il tient à nous recevoir et, j'en suis certain, d'après les conversations que j'ai eues avec lui, nous recevrons beaucoup de renseignements de lui, non pas du genre conférence de presse, mais à huis clos.

Quant au deuxième article, nous sommes à court d'exemplaires de notre premier rapport. J'en ai parlé avec le greffier du comité, et je crois que nous devrions commander une réimpression d'environ trois mille exemplaires. La première impression était de cinq mille et je crois que trois mille devraient être suffisants maintenant. Si vous êtes d'accord, je demanderais une motion à cet effet.

Le sénateur Yuzyk: Je présente la motion.

Le président: Appuyée par le sénateur Neiman. En ce qui concerne le troisième article à l'ordre du jour du Comité, j'ai proposé dans une note de service antérieure que durant la période du 9 au 16 mars nous pourrions nous réunir pour élaborer notre programme futur d'ici à juin. Nous avons le programme de deux visites à établir. Comme vous le savez probablement, il y aura demain après-midi une réunion du caucus des présidents de comités; nous y apprendrons peut-être ce qui nous attend pour les vacances de Pâques et les probabilités et possibilités concernant la visite de Sa Majesté, la promulgation, etc. Je saurai alors mieux où nous allons. Je suggérerais que le 9 mars, c'est-à-dire dans une semaine, nous essayions de nous réunir à 15 h 45 au lieu de 16 heures et consacrions une demi-heure à prendre des décisions concernant notre programme futur.

Le sénateur Molgat: Monsieur le président, le Comité des pipe-lines du Nord a prévu de se réunir à 15 h 30 cet après-midi-là. Je ne sais pas si cette réunion aura des répercussions sur d'autres.

Le sénateur Neiman: Monsieur le président, pourrions-nous nous réunir plus tôt durant l'après-midi, peut-être à 14 heures?

[*Text*]

The Chairman: Perhaps we should call our meeting for 1.30 p.m. spend half an hour on business, and then call our witnesses for 2 o'clock.

Senator Hicks: On what day, Mr. Chairman?

The Chairman: On Tuesday of next week. Senator Hicks, I presume you will be returning to Ottawa with us on the Monday night?

Senator Hicks: Yes, I will be here.

The Chairman: Is that agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Neiman: At 1.30 p.m. or 1.45 p.m., Mr. Chairman?

The Chairman: At 1.30 p.m.

Honourable senators, we have with us today, for our second session of this phase, Mr. John Anderson, the Assistant Deputy Minister (Policy), Department of National Defence, and Dr. George Lindsey, Chief, Operational Research and Analysis Establishment, Department of National Defence.

I can recall my dealings with operational research during the last conflict with much pleasure. I will therefore ask Mr. Anderson to lead off. We may ask questions as they proceed, but perhaps we can leave most of the questions until after they have completed their brief. Following Mr. Anderson, Dr. Lindsey will also give a presentation. Mr. Anderson, the floor is yours.

Mr. John Anderson, Assistant Deputy Minister (Policy), Department of National Defence: Mr. Chairman and honourable senators, we were asked to speak about the strategic situation at sea. I am glad to have the opportunity to speak about this particular topic, and I intend to focus what I have to say on the importance of the free use of the seas for the western democracies, mainly in peacetime, and for commerce and economic purposes. Dr. Lindsey, who will follow me, will go into the military aspects of the same topic, although I may touch upon some of them a little myself.

If we think in global terms, the relatively few countries in the international system in which our form of parliamentary democracy prevails appear as scattered bastions linked by oceanic highways. What the sea connects, it can also separate. North America is a continent, but it is also a very large island or near island, even though many North Americans, perhaps most, seem to be more conscious of the continental dimensions in their perceptions than they are aware of their continent's oceanic surroundings. Western Europe, geopolitically, is a small peninsula lying on the west side of the double continent of Eurasia, whose land mass, in a very real sense, is dominated by the Territory of the Soviet Union. Japan, the third of the world's principal economic powers, and now counted as a democracy in the western sense, is an island state, as are Australia and New Zealand.

It is no accident that the states of these regions, which abut on the sea, thrive on maritime commerce. That has been the historical vocation of the occupants of islands and peninsulas—a vocation dictated by geography. For such countries, free access over the seas to distant and adjacent shores has

[*Traduction*]

Le président: Nous pourrions peut-être convoquer la réunion à 13 h 30, passer une demi-heure à nous occuper de nos affaires et convoquer nos témoins pour 14 heures.

Le sénateur Hicks: Quel jour, monsieur le président?

Le président: Mardi de la semaine prochaine. Sénateur Hicks, je suppose que vous reviendrez à Ottawa avec nous lundi soir?

Le sénateur Hicks: Oui, je serai ici.

Le président: Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

Le sénateur Neiman: A 13 h 30 ou à 13 h 45, monsieur le président?

Le président: A 13 h 30.

Honorables sénateurs, nous avons avec nous aujourd'hui, pour notre deuxième séance de cette phase, M. John Anderson, sous-ministre adjoint (politique), ministère de la Défense nationale, et M. George Lindsey, chef, Centre d'analyse et de recherche opérationnelle, ministère de la Défense nationale.

Je me souviens avec beaucoup de plaisir des rapports que j'ai eus avec la recherche opérationnelle durant le dernier conflit. Je demanderai donc à M. Anderson de commencer. Nous pouvons leur poser des questions durant leur exposé, mais peut-être devrions-nous attendre qu'ils l'aient terminé. A la suite de M. Anderson, M. Lindsey présentera aussi un exposé. Monsieur Anderson, la parole est à vous.

M. John Anderson, sous-ministre adjoint (Politique), ministère de la Défense nationale: Monsieur le président et honorables sénateurs, on nous a demandé de parler au sujet de la situation stratégique en mer. Je suis heureux d'avoir l'occasion de parler de ce sujet particulier et j'ai l'intention de fonder ce que j'ai à dire sur l'importance de garder la liberté d'accès des mers pour les démocraties occidentales, principalement en temps de paix, et à des fins commerciales et économiques. M. Lindsey, qui me suivra, entrera dans les aspects militaires du même sujet, bien que je vous en dirai un mot moi-même.

Si nous pensons en termes globaux, les quelques pays du système international où notre forme de démocratie parlementaire prédomine donnent l'impression de bastions éparpillés reliés par les grandes routes océaniques. Ce que la mer relie, elle peut aussi le séparer. L'Amérique du Nord est un continent mais c'est également une très grande île où presqu'une île, même si de nombreux nord-Américains, peut-être la plus grande partie, semblent être plus conscients dans leurs perceptions des dimensions continentales qu'ils ne le sont des environnements océaniques de leur continent. L'Europe de l'ouest, géopolitiquement, est une petite péninsule qui se trouve sur le versant ouest du double continent d'Eurasie, et dont le territoire est, dans un sens très réel, dominé par celui de l'Union Soviétique. Le Japon, la troisième puissance économique principale du monde, et qui est maintenant classé comme une démocratie dans le sens occidental, est un état insulaire, comme le sont l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Ce n'est pas par accident que les États de ces régions, qui sont contigus à la mer, tirent leur prospérité du commerce maritime, qui a été la vocation historique des occupants d'îles et de péninsules, une vocation dictée par la géographie. Pour ces pays, le libre accès par la mer à des rives distantes et

[*Text*]

always been essential to prosperity in peace and to success in war. This is true now even more than in past eras. None of the sea-trading democracies is self-sufficient. All have to import oil, raw materials and a variety of finished products.

By contrast, the Soviet Union, the most powerful and hence the most dangerous opponent of the western democratic way, has evolved historically as a continental power, as did Imperial Russia before it. The Soviet Union's separate parts are connected mainly by overland routes. The sea routes for the Soviet Union are very long, and in one case, the Arctic route, very difficult. Its economic needs for access to the sea are marginal by comparison with those of the West. It is only recently that the Soviet leadership chose the path of carefully controlled dependence on seaborne international trade.

Over the last 20 years or more, western dependence on seaborne traffic for peaceful purposes has increased considerably. I will provide a few figures to support this statement later on. Concurrenly also, the ability of the western alliance to move naval and mercantile shipping despite any Soviet opposition has become increasingly critical to credible deterrence and effective conventional defence, for reasons which Dr. Lindsey will mainly deal with.

Unfortunately, as the importance of the seas to the western democracies was rising, for both peacetime and wartime purposes, so was the ability of Soviet maritime forces to jeopardize the safe passage of their ships. A point has now been reached where the West's ability to assure adequate protection for its ships against Soviet sea power—simultaneously, wherever required globally—has become somewhat doubtful.

This situation results from the extraordinary expansion of Soviet capabilities to bring military power to bear at sea since the early 1960s, and the relative decline of similar capabilities in NATO. I will give a few examples of what seaborne trade means to the west in peacetime. Before I do, however, I wish to draw to your attention two statements made by Fleet Admiral Sergei Gorshkov, who has been the commander-in-chief of the Soviet Navy for the last 26 years, as well as the chief architect of its expansion. His first statement is this:

> The flag of the Soviet Navy now flies over the oceans of the world. Sooner or later the West will have to understand that it is no longer master of the sea.

Admiral Gorshkov's past achievements and ongoing Soviet naval construction dispel any reassuring notion that his verbal declaration merely amounts to a hollow threat.

The second of his statements deserves special attention, in the context of the first part of our presentation, since in it

[*Traduction*]

adjacentes a toujours été essentiel pour la prospérité en temps de paix et la réussite en temps de guerre. Cela est même plus vrai maintenant que dans les années passées. Aucune des démocraties faisant du commerce par mer n'est auto-suffisante. Toutes doivent importer du pétrole, des matières premières et une certaine quantité de produits finis.

L'Union Soviétique, au contraire, l'adversaire le plus puissant et donc le plus dangereux de l'esprit démocratique de l'Ouest, a évolué historiquement comme un pouvoir continental, comme la Russie impériale l'avait déjà fait. Les diverses parties de l'Union Soviétique sont reliées principalement par des routes terrestres. Les routes maritimes y sont très longues et, en particulier, la route de l'Arctique est très difficile. Ses besoins économiques d'accès à la mer sont marginaux par comparaison avec ceux de l'Ouest. Ce n'est que récemment que les dirigeants soviétiques ont choisi le sentier de la dépendance prudemment contrôlée sur le commerce intrernational par mer.

Au cours des 20 dernières années ou davantage, la dépendance occidentale sur le trafic par voie maritime à des fins pacifiques a considérablement augmenté. Je vous fournirai plus tard quelques chiffres pour appuyer cette assertion. Simultanément, établir une dissuassion plausible et une défense conventionnelle efficace dépend de plus en plus de la capacité de l'alliance occidentale à assurer la mobilité des navires marchands et de la Marine, malgré toute opposition soviétique. Cela découle de raisons que M. Lindsey vous expliquera.

Malheureusement, à mesure que l'importance des mers pour les démocraties occidentales s'élevait, tout aussi bien à des fins de paix que de guerre, croissait aussi la capacité des forces maritimes soviétiques de mettre en danger la navigation des pays occidentaux. On a maintenant atteint un point où la possibilité de l'Ouest d'assurer la protection adéquate de ses navires contre la puissance maritime soviétique—simultanément dans tous les endroits où il existe un tel besoin—est devenue quelque peu incertaine.

Cette situation est le résultat de l'expansion extraordinaire des forces navales soviétiques depuis le début des années 60 et de la baisse relative des mêmes capacités au sein de l'OTAN. Je vais vous donner quelques exemples de l'importance pour les pays occidentaux du commerce par mer en temps de paix. Mais avant, j'aimerais attirer votre attention sur deux déclarations faites par l'amiral de la flotte soviétique Sergei Gorshkov, qui a été au cours des 26 dernières années le commandant en chef de la marine soviétique ainsi que principal architecte de son expansion. La première déclaration se lit ainsi:

> Le drapeau de la marine soviétique flotte maintenant sur les océans du monde. L'Ouest devra comprendre, tôt ou tard, qu'il n'est plus le maître de la mer.

Les exploits passés de l'amiral Gorshkov et la construction soutenue de la marine soviétique dissipe toute notion rassurante voulant que sa déclaration verbale ne soit qu'une fausse menace.

Sa deuxième déclaration mérite qu'on y attache une attention spéciale, dans le contexte de la première partie de notre

[*Text*]

Gorshkov refers to the use of Soviet naval forces in peacetime. He wrote:

> Naval forces can be used, in peacetime, to put pressure on their enemies, as a type of military demonstration, as a threat to interrupting sea communications, and as a hindrance to ocean commerce.

Allow me, at this point, to use a few figures to illustrate what seaborne trade in peacetime means to the western democracies. First I will deal with Canada.

As you are aware, Canada's international trade provides a quarter of its gross national product. It is true that most of this trade is conducted via internal routes with the United States, although an important part of the trade with the U.S. consists of raw materials such as iron ore, which are shipped south via coastal waters and which are of high significance to the industrial base of the United States. Canada's two other most notable trading partners are Japan and Western Europe, with which, self-evidently, most exchanges are seaborne.

The fact that the bulk of Canada's trade with the U.S.A. is by land or internal seaway should not, however, obscure another reality, which is that the functioning of American industries—and I think one could say North American industries—as well as those of Western Europe and Japan, is critically dependent on seaborne supplies from distant places. In terms of volume, for example, 99 per cent of American overseas exports and imports are transported by sea.

The point is that, should economic adversity befall any of these three regions—that is, America in particular, Western Europe or Japan—as a result of interruption or severence of their oceanic traffic, Canada would soon enough feel its full consequences. Our economic prosperity is tied to that of our principal trading partners. Theirs as well as ours is largely determined by the unimpeded flow of seaborne cargos.

Allow me, however, to refocus on Canada. In peacetime we use the seas for three main categories of trade: general trade, importation of oil and importation of other raw materials. Of course we have, off both our eastern and western coasts, two of the richest fisheries in the world, over which we have recently asserted a greater amount of jurisdiction. As well, we now have the potential of oil and possibly other resources offshore.

The seaborne trade of Canada has swollen impressively in the last 20 years. In 1961, we shipped 31 million tonnes from our Atlantic ports. By 1979 the figure had reached 92 million tonnes, which is a threefold increase. In 1961, 14 million tonnes of cargo departed from our west coast ports. By 1979, these exports also had tripled to 44 million tonnes. During that same year, 1979, the value of Canadian international seaborne

[*Traduction*]

présentation, étant donné que Gorshkov mentionne l'utilisation des forces navales en temps de paix. Il écrit:

> Les forces navales peuvent être utilisées en temps de paix pour imposer de la tension aux ennemis, comme démonstration militaire, menace d'interrompre les communications maritimes et entrave au commerce océanique.

Permettez-moi maintenant d'utiliser quelques chiffres pour illustrer ce que le commerce par mer en temps de pai représente pour les démocraties occidentales. Je commence par le Canada.

Comme vous le savez, le commerce international du Canada représente un quart de son produit national brut. Il est vrai que la plus grande partie de ce commerce se fait par des routes intérieures avec les États-Unis bien qu'une importante partie de ce commerce avec les États-Unis consiste en matière premières comme le minerai de fer, qui sont expédiées vers le sud par les eaux côtières et qui sont d'une très grande importance à la base industrielle des États-Unis. Les deux autres associés commerciaux du Canada sont le Japon et l'Europe occidentale avec lesquels, cela va de soi, la plupart des échanges se font par mer.

Le fait que la grande partie du commerce du Canada avec les États-Unis se fait par terre ou par routes maritimes intérieures ne devrait pas cependant cacher une autre réalité, c'est-à-dire le fonctionnement des industries américaines—et je pense qu'on pourrait dire des industries de l'Amérique du nord—ainsi que celles de l'Europe de l'ouest et du Japon, dépendent de façon critique des approvisionnements par mer d'endroits éloignés. Sur le plan volume, par exemple, 99 p. 100 des exportations et des importations outre-mer des États-Unis se font par mer.

Le point est que, si une adversité économique advenait à n'importe quelle de ces trois régions—c'est-à-dire l'Amérique, en particulier, l'Europe occidentale ou le Japon—par suite d'interruption de leur trafic océanique, le Canada en ressentirait très tôt les pleines conséquences. Notre prospérité économique est liée à celle de nos principaux associés commerciaux. Leur prospérité ainsi que la nôtre sont largement déterminées par le flot libre d'entrave de marchandises transportées par mer.

Je me permettrai maintenant de me concentrer de nouveau sur le Canada. En temps de paix, nous utilisons les mers pour trois catégories principales de commerce: le commerce général, l'importation de pétrole et l'importation d'autres matières premières. Évidemment, nous avons, au large de nos côtes est et ouest, deux des aires de pêche les plus riches du monde, sur lesquelles nous avons récemment revendiqué des droits accrus. Nous avons aussi maintenant des réserves de pétrole et peut-être d'autres ressources sous-marines.

Le commerce maritime du Canada s'est gonflé de façon impressionnante au cours des vingt dernières années. En 1961, nous avons expédié 31 millions de tonnes de nos ports sur l'Atlantique. En 1979, ce chiffre a atteint 92 millions de tonnes, ce qui représente une augmentation du triple. En 1961, 14 millions de tonnes de marchandise ont été expédiées par nos ports de la côte ouest. En 1979, ces exportations avaient aussi

[*Text*]

trade had risen to $18 billion, with an additional $2 billion shipped from Canadian to American ports other than those on the Great Lakes. During the period of 1961 to 1979, Canadian coastal trade also increased substantially: Off the east coast, one and one half times; off the west coast, three times. Altogether, one could say that Canadian international seaborne trade—Canada's stake at sea—has tripled in the last 20 years. It is worth nothing also that there has been a spectacular increase of west coast shipments out of the port of Vancouver. In 1980, our Pacific ports accounted for more than 37 per cent, in value, of Canadian seaborne exports. After New York, Vancouver ranked second in North America in tonnage moved.

Let me say a few words about Canada's involvement in the international seaborne trade in raw materials. We ship large volumes of coal, forest products, iron ore and concentrates and cereals. Our customers are heavily dependent on us for these commodities. For example, we supply Japan with 18 per cent of its metallurgical coal. By 1985, as many as 300 ships could be engaged in this trade, which orginates on our Pacific coast.

We are also, however, critically dependent on the import of some raw materials. For example, although Canada is one of the world's leading producers of aluminum, it has no deposits of bauxite and alumina. These minerals come to eastern Canada mainly from African and Caribbean sources. Our Kitimat smelter in British Columbia receives its alumina and bauxite from Australia. Altogether, Canada imports over 30 different kinds of non-indigenous minerals which are basic to its industries, among which chromium and manganese—which, incidentally, come from South Africa—are critical. Without a stable supply of Australian alumina, Canada could lose 60 per cent of its peacetime aluminum requirements, and the U.S.A. could lose 23 per cent, all of which underlines our reliance on the uninterrupted flow of cargos along the seaways of the world.

As for crude oil, we import at this time the equivalent of 18 per cent of our domestic consumption. This comes mainly from Saudi Arabia, with smaller amounts coming from Venezuela and Mexico. These overseas oil imports, however, supply more or less 100 per cent of the needs of the maritime provinces and 40 per cent of the needs of Quebec.

To conclude this brief survey of some salient aspects of Canada's dependence on international trade by sea in peacetime, it is important to note that the bulk of this trade moves to and from three ports only: Vancouver, Halifax and Montreal. Should access to these ports be barred in wartime, which it could be by mines, the results would be extremely serious.

[*Traduction*]

triplé pour atteindre 44 millions de tonnes. Au cours de la même année, la valeur du commerce international du Canada par mer s'est élevé à 18 milliards de dollars, auxquels on doit ajouter un autre 2 milliards pour des expéditions de ports canadiens à des ports américains autres que ceux qui sont situés sur les Grands Lacs. Au cours de la période de 1961 à 1979, le commerce côtier canadien a aussi augmenté de façon considérable: au large de la côte est, une fois et demi; au large de la côte ouest, trois fois. Dans l'ensemble, on pourrait dire que le commerce international du Canada par voie maritime—l'enjeu du Canada sur mer—a triplé au cours des vingt dernières années. Il convient de noter aussi qu'il y a eu une augmentation spectaculaire des expéditions de la côte ouest provenant du port de Vancouver. En 1980, plus de 37 p. 100, en valeur, des exportations canadiennes par voie de mer provenaient de nos ports sur le Pacifique. Vancouver s'est classé second en Amérique du nord, après New York, pour le tonnage de marchandise transportée.

Permettez-moi de vous dire quelques mots au sujet de la participation du Canada dans le commerce international par mer de matières premières. Nous expédions de grandes quantités de charbon, de produits forestiers, de minerais de fer et de concentrés et de céréales. Nos clients dépendent beaucoup de nous pour ces produits. Par exemple, nous fournissons au Japon 10 p. 100 de sa houille métallurgique. En 1985, une quantité de 300 navires pourraient participer à ce commerce, dont le point de départ est notre côte pacifique.

Nous sommes toutefois également terriblement dépendants des importations de quelques matières premières. Par exemple, même si le Canada est l'un des premiers pays du monde producteurs d'aluminium, il n'a pas de gisements de bauxite ni d'alumine. Ces minéraux arrivent au Canada de sources principalement africaines et antillaises. Notre fonderie à Kitimat en Colombie-Britannique reçoit son alumine et sa bauxite d'Australie. Au total, les importations du Canada de plus de 30 différentes sortes de minéraux qu'il ne possède pas sur place et qui sont à la base de ses industries, dont le chrome et le manganèse—qui, incidemment, viennent de l'Afrique du sud—sont d'une importance vitale. Sans un approvisionnement stable de l'alumine d'Australie, le Canada pourrait perdre 60 p. 100 de ses besoins en aluminium en temps de paix et les États-Unis 23 p. 100, tous ces chiffres pour vous indiquer à quel point nous devons compter sur le flot ininterrompu de cargos le long des routes maritimes du monde.

Pour ce qui est du pétrole brut, nous importons à l'heure actuelle l'équivalent de 18 p. 100 de notre consommation domestique. Ce pétrole provient surtout de l'Arabie Saoudite; ds quantités moins considérables proviennent du Venezuela et du Mexique. Ces importations de pétrole d'outre-mer approvisionnent plus ou moins 100 p. 100 des besoins des provinces maritimes et 40 p. 100 des besoins du Québec.

Pour conclure ce bref tour d'horizon des quelques aspects saillants de la dépendance du Canada sur le commerce international maritime en temps de paix, il est important de noter que le gros de ce commerce se déplace en provenance de et vers trois ports seulement: Vancouver, Halifax et Montréal. Si l'accès à ces ports était interdit en temps de guerre, comme il

[*Text*]

I would now like to deal with the importance of the seas to our allies. I have already made reference to U.S. dependence. The U.S. Secretary of the Navy, testifying before the Senate Armed Services Committee on January 30, 1979, described this dependence bluntly in these words:

> We are an island; for us use of the seas is not just convenient, it is vital.

For our European allies, the situation is even worse. Lacking indigenous resources, they crucially rely on the imports of strategic raw materials, oil, and, to an appreciable degree, food. Conversely, their economic wellbeing is sensitive to their ability to export finished products. A few statistics will underline these points. NATO European members—the United Kingdom and Norway excepted—import 90 per cent of their oil. The figure for Japan is 98 per cent, that for the U.S. is 35 per cent, and that for Canada is 18 per cent, as I mentioned earlier. Altogether, the NATO alliance imports over 22 million tonnes of oil each year. Admittedly, the decline in western oil consumption will reduce this amount, but it will not eliminate our massive dependence.

In 1979, total sea traffic for our European allies amounted, by volume, to 350 million tonnes of exports and 1,500 million tonnes of imports a year.

Our European partners also have a marked dependence on supplies of raw materials from overseas sources. They are, for example, 100 per cent dependent on imports of cobalt, manganese, platinum, bauxite and chromium, and are 80 per cent dependent on iron ore and copper imports. In addition, their stockpiles for many of these minerals are low or negligible.

The West German newspaper, *Die Welt*, on January 9, 1980, while quoting a report from the federal ministry of economic affairs, gave a dramatic illustration of the consequences of a reduction of 30 per cent in the supply of chromium imports into Germany from the Republic of South Africa. Should such a reduction occur, unemployment would increase by 6,400,000 and the GNP of the Federal Republic of Germany would drop by 27 per cent.

Senator Thompson: What is chromium used for apart from the fronts of cars?

Mr. Anderson: It is a major alloy mineral for steel.

I apologize for having subjected you to so many statistics, but I think these figures do tell their own story about the sensitivity of the western democracies' peacetime economies to interruption of their seaborne trade.

I believe my next remarks may duplicate some remarks which Dr. Lindsey may wish to make. Perhaps I should, at this point, allow Dr. Lindsey to deal with the military strategic

[*Traduction*]

pourrait l'être par des mines, les résultats en seraient extrêmement sérieux.

Je vais maintenant traiter de l'importance des mers pour nos alliers. J'ai déjà mentionné la dépendance des États-Unis. Le secrétaire américain de la marine, témoignant devant le *Senate Armed Services Committee* le 30 janvier 1979, décrivait cette dépendance carrément par ces termes:

> Nous sommes une île; pour nous, l'usage des mers n'est pas seulement utile mais il est vital.

Pour nos alliés européens, la situation est même pire. Manquant de ressources primaires, ils comptent énormément sur les importations en matières premières stratégiques, en pétrole et, dans une grande mesure, d'aliments. Inversement, leur bien-être économique est très relié à leur capacité d'exporter des produits finis. Quelques statistiques souligneront ces points. Les membres européens de l'OTAN, à l'exception du Royaume Uni et de la Norvège, importent 90 p. 100 de leur pétrole. Il s'agit de 98 p. 100 pour le Japon, 35 p. 100 pour les États-Unis et 18 p. 100 pour le Canada, comme je l'ai dit plus tôt. L'alliance de l'OTAN importe dans l'ensemble plus de 22 millions de tonnes de pétrole chaque année. Quoique la réduction de la consommation du pétrole dans les pays occidentaux aura pour effet de réduire ce montant, elle n'empêchera pas notre dépendance massive.

En 1979, le volume total du traffic maritime pour nos alliés de l'Europe s'élevait à 350 millions de tonnes pour les exportations et 1 500 millions de tonnes pour les importations par année.

Nos partenaires européens ont aussi une dépendance marquée en ce qui concerne les approvisionnements en matières premières provenant d'outre-mer. Ainsi, ils dépendent à 100 p. 100 des importations de cobalt, de manganèse, de platine, de bauxite et de chrome, et à 80 p. 100 des importations de minerai de fer et de cuivre. En outre, leurs réserves pour plusieurs de ces minéraux sont peu importantes ou à peu près nulles.

Le journal ouest allemand, *Die Welt*, du 9 janvier 1980, qui citait un rapport du ministère fédéral des affaires économiques, donnait un exemple dramatique des conséquences que pourrait avoir une réduction de 30 p. 100 des importations allemandes de chrome de la République d'Afrique du Sud. Si cela se produisait, le nombre de personnes en chômage augmenterait jusqu'à 6 400 000 et le PNB de la République fédérale d'Allemagne connaîtrait une baisse de 27 p. 100.

Le sénateur Thompson: A quoi sert le chrome, outre l'utilisation qu'on en fait pour la partie avant des autos?

M. Anderson: C'est un des principaux métaux d'alliage pour la fabrication de l'acier.

Je m'excuse de vous avoir cité tant de statistiques, mais je suis d'avis que ces chiffres parlent d'eux-mêmes en ce qui concerne la fragilité des économies des démocraties occidentales en temps de paix, face à l'interruption de leur commerce maritime.

Mes prochaines observations feront peut-être double emploi avec celles que désire peut-être faire M. Lindsey. Peut-être devrai-je donc laisser M. Lindsey traiter de la situation straté-

[*Text*]

situation at sea and the potential impact of that on this very heavy dependence of the western democracies on the use of the sea.

Dr. G. R. Lindsey, Chief, Operational Research and Analysis Establishment, Department of National Defence: I wish to say a few words about Canada's maritime role in the Second World War and then comment on what has changed since then. Then I will discuss the strategic problems that may be facing us in the 1980s.

A central factor common to both world wars was a crucial battle for the sea lines of communication across the North Atlantic. Most of the geostrategic reasons that made these crucial apply today, although some of the other circumstances have changed.

As in 1917 and 1943, the shortest sea routes from Canadian ports to Europe, or from United States east coast ports to northwest Europe, pass close to the shores of Nova Scotia and Newfoundland. In both Battles of the Atlantic, the main threat to the supply routes was the submarine and the main defence was the escorted convoy. In both cases, at the peak of their success, the German U-boats sank tonnage faster than the Allies could replace it, and came measurably close to victory.

The anti-submarine detection and weapon systems were rudimentary in World War I, and not much better 20 years later. But by 1943 ship-mounted sonar and radar and land-based maritime patrol aircraft had very greatly strengthened anti-submarine capabilities. On the other hand, in 1940, the Axis was able to establish U-boat bases in France and used land-based aircraft for the attack of shipping. The supply of Russia by the Murmansk convoys, obliged to pass along the coast of occupied Norway, cost the Allies dearly.

The natural maritime role for Canada was in the defence of the North Atlantic convoys. During World War II we built, manned and operated a force of 93,000 men and 373 fighting ships, emphasizing anti-submarine escort. By 1944, the Royal Canadian Navy was the third largest navy in the world, and undertook 48 per cent of the escort duties on the North Atlantic. Their efforts were complemented by land-based maritime patrol aircraft of the Royal Canadian Air Force. In addition, Canadian destroyers and minesweepers saw service in the Mediterranean and northwest European theatres as well as in the North Atlantic.

You may feel that World War II was so long ago that there are no lessons to be learned from it. I do not believe that is true. However, it is necessary to outline the many things that have changed since then.

[*Traduction*]

gique militaire sur mer et des répercussions qu'elle pourrait avoir sur les démocraties occidentales qui dépendent très largement du transport maritime.

M. G. R. Lindsey, chef, Centre d'analyse et de recherche opérationnelle, ministère de la Défense nationale: Je désire dire quelques mots concernant le rôle maritime du Canada au cours de la Deuxième geurre mondiale et ensuite commenter sur les changements qui se sont produits depuis. Je passerai ensuite aux problèmes stratégiques auxquels nous aurons peut-être à faire face au cours des années 80.

Un facteur central commun aux deux guerres mondiales a été la bataille décisive pour les lignes de communication maritimes à travers l'Atlantique Nord. La plupart des raisons géostratégiques qui ont rendu cette bataille décisive existent encore aujourd'hui, même si certaines des autres circonstances ont changé.

Comme en 1917 et en 1943, les routes maritimes les plus courtes à partie des ports canadiens vers l'Europe, ou à partir des ports de la côte et des États-Unis vers le nord-ouest de l'Europe, passent près des rivages de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve. Au cours des deux batailles de l'Atlantique, la principale menace aux routes d'approvisionnement était le sous-marin et la principale défense était le convoi avec escorte. Dans les deux cas, à l'apogée de leur succès, les sous-marins allemands ont coulé des navires à un rythme plus rapide que ne pouvaient les remplacer les Alliés, et ils sont venus très près de la victoire.

Le détection anti-sous-marine et les systèmes d'armement étaient rudimentaires au cours de la Première Guerre mondiale, et ne s'étaient pas beaucoup améliorés vingt ans plus tard. Mais en 1943 des bateaux dotés de sonar et de radar de bord et des avions de reconnaissance maritime basés à terre ont largement contribué à renforcer les opérations anti sous-marines. Par contre, en 1940, les puissances de l'Axe ont pu établir des bases de sous-marins en France et ont utilisé des aéronefs basés à terre pour attaquer les navires. L'approvisionnement de la Russie par les convois à destination de Murmansk qui étaient obligés de passer le long des côtes de la Norvège occupée, a coûté cher aux Alliés.

Le rôle normal de la marine canadienne consistait à défendre les convois dans l'Atlantique Nord. Au cours de la Deuxième Guerre mondiale, nous avons mis sur pied une force de 93 000 hommes et de 373 navires de combat et nous avons mis l'accent sur les opérations d'escorte anti-sous-marine. En 1944, la Marine royale canadienne était la troisième plus importante du monde, et effectuait 48 p. 100 des opérations d'escorte dans l'Atlantique Nord. La Marine royale canadienne était aidée dans ses efforts par les avions de reconnaissance maritime basés à terre de l'Aviation royale canadienne. En outre, des destroyers et des dragueurs de mines canadiens ont servi dans la Méditerannée et au large des côtes du nord-ouest de l'Europe de même que dans l'Atlantique Nord.

Vous pensez peut-être que la Deuxième Guerre mondiale a eu lieu il y a tellement longtemps qu'elle n'a plus de leçons à nous enseigner. Je ne suis pas de cet avis. Il importe cependant de souligner tous les aspects qui ont changé depuis ce temps.

[*Text*]

Economically speaking, Western Europe has become more dependent on seaborne trade. Its industry must have oil brought in tankers from the Persian Gulf. For military reinforcement and re-supply, the trans-Atlantic connection is absolutely indispensible. As was true with the Rome-Berlin Axis, a continental opponent possesses interior lines of communication not dependent on the sea.

The dramatic and very significant change since World War II is the advent of nuclear energy, which has allowed weapons of hitherto unimaginable power to be deployed at sea, as elsewhere, and which has made possible ship-propulsion systems able to operate for months or years without refuelling. The most important maritime nuclear weapon is the submarine-launched ballistic missible with its nuclear warhead, now the keystone element in strategic nuclear deterrence, but one must add nuclear warheads for anti-ship missiles, air defence missiles, and anti-submarine weapons.

The most important maritime nuclear propulsion system is that of the nuclear-powered ballistic missile submarine; but to that we should add the nuclear-powered cruise missile submarine, the nuclear-powered torpedo attack submarine, the nuclear-powered aircraft carrier, the nuclear-powered guided missile cruiser, the nuclear-powered guided missile destroyer, and the nuclear propulsion for icebreakers and cargo ships. Both these aspects of nuclear technology have reduced the survivability of the surface ship, whether merchant or naval.

Another remarkable change has been caused by the capabilities of reconnaissance satellites to detect the presence of ships anywhere on the oceans. Radar satellites are not affected by cloud cover. It is probably true to say that the presence at sea of any large groupe of ships will not remain unknown for very long. This, of course, provides a very great advantage to a party wishing to interdict the sea lines of communication.

Science and technology have produced a number of new and effective anti-submarine devices since World War II, which go some way towards redressing the advantages acquired by the submarines. Perhaps the most important are the detection devices, such as sonobuoys, and weapons, such as air-dropped homing torpedoes, which have placed maritime patrol aircraft in the forefront as anti-submarine vehicles. Anti-submarine ships carry better hull-mounted sonars, variable depth sonars, and towed array passive sonars. Most of them now carry at least one anti-submarine helicopter, capable of detecting by sonar and attacking by homing torpedo. Hunter-killer submarines are very effective anti-submarine vehicles, equipped with excellent passive sonar and homing torpedoes. In addition, and very important, large sonar arrays fixed on the sea bottom

[*Traduction*]

En termes économiques, la dépendance de l'Europe sur le transport maritime en ce qui concerne le commerce s'est accrue. Ses industries dépendent du transport du pétrole par pétroliers à partir du Golfe persique. En ce qui a trait au renforcement et au réapprovisionnement militaires, la liaison trans-atlantique est absolument indispensable. Comme c'était le cas pour l'Axe Rome-Berlin, l'adversaire continental possède des lignes de communication intérieures indépendantes de la mer.

Le changement dramatique et le plus significatif depuis la Deuxième Guerre mondiale a été l'avènement de l'énergie nucléaire qui a permis jusqu'à présent de déployer une puissance inimaginable sur mer, comme ailleurs, et qui a rendu possible les systèmes de navires à propulsion nucléaire capables de rester en mer pendant des mois ou des années sans se réapprovisionner en combustible.

L'arme nucléaire maritime la plus importante est le missile balistique lancé à partir de sous-marins avec son ogive nucléaire qui constitue actuellement l'élément-clé de la stratégie de dissuasion nucléaire, mais il faut ajouter les ogives nucléaires pour les missiles anti-navires, les missiles de défense aérienne, et les armes anti-sous-marines. Le plus important système de propulsion nucléaire maritime est celui des sous-marins lance-missiles à propulsion nucléaire, mais nous devrions ajouter aussi le sous-marin nucléaire armé de missiles de croisière, le sous-marin d'attaque à propulsion nucléaire muni de torpilles, les croiseurs lance-missiles à propulsion nucléaire, les destroyers lance-missiles à propulsion nucléaire, et les brise-glaces et navires de charge à propulsion nucléaire. ces deux aspects de la technologie nucléaire ont réduit la capacité de survie des bâtiments de surface, que ce soit de la marine marchande ou de la marine tout simplement.

Un autre changement remarquable est dû à la capacité des satellites de reconnaissance de détecter la présence des navires où que ce soit dans les océans. Les radars montés sur satellites ne sont pas touchés par la présence des nuages. On peut probablement dite avec raison que la présence en mer d'un groupe important de navires ne restera pas secrète très longtemps. Ceci donne évidemment un grand avantage à un pays qui voudrait interdire les lignes de communication maritimes.

Depuis la Deuxième guerre mondiale, la science et la technologie ont permis de découvrir un certain nombre de dispositifs anti-sous-marins nouveaux et efficaces qui rétablissent l'équilibre en ce qui concerne les avantages qu'ont acquis les sous-marins. Les plus importants sont peut-être les dispositifs de détection, comme les bouées acoustiques, et les armes telles que les torpilles autoguidées larguées à partir des aéronefs, qui ont placé les avions de reconnaissance maritimes à l'avant-plan comme véhicules anti-sous-marins. Les navires anti-sous-marins sont dotés d'un meilleur sonar de coque, de sonars à immersion réglable et de sonars passifs à réseaux remorqués. La plupart transportent maintenant au moins un hélicoptère anti-sous-marin, capable de détection par sonar et d'attaque par torpille autoguidée. Les sous-marins de lutte anti-sous-

[*Text*]

collect information 24 hours a day on the movement of ships and submarines over large areas of the ocean. Finally, anti-submarine mines, which can be laid by aircraft, submarine, or surface ship, are more sophisticated and more capable than ever before.

Technology has improved the anti-aircraft capability of ships through surface-to-air missiles, and the anti-shipping capability of maritime strike aircraft through air-to-surface missiles. The balance has shifted in favour of the anti-shipping aircraft, except possibly in the case of a very well equipped carrier battle group provided with an airbone early warning system and fighter aircraft, as well as a dense cover of anti-aircraft missiles on the escort ships.

Missiles are replacing guns as the primary anti-surface and anti-air armament of ships. Anti-ship missiles allow a small patrol craft to threaten a very large surface ship. In fact, the threats to surface ships now include guided missiles that can be launched by submerged submarines, by aircraft, and by surface ships, at ranges up to or beyond the horizon.

Numbers of platforms are important as well as quality and weapons capability. A direct comparison of the numbers of comparable ship types on the two sides is of little value in predicting the results of a campaign to interdict the NATO sea lines of communication. However, it may be useful to note that at the peak of the second battle of the Atlantic, during which the forces of sea control gradually got the better of the forces of sea denial, the Germans had about 240 U-boats operational while the Allies were able to keep about 400 major anti-submarine escorts operational in the Atlantic theatre, together with about 300 land-based anti-submarine aircraft. Today the Warsaw Pact has about 210 attack submarines based close to the Atlantic theatre, as opposed to 240, while NATO can call on about 300 destroyers, instead of 400, and 100 long range fixed wing anti-submarine aircraft, as opposed to 300. Thus, on the basis of numbers alone, the ratio is less favourable to the defence than was the case in 1943.

Now let us talk about the major security threats.

All of us hope, and many believe, that strategic nuclear deterrence will continue to prevent World War III, nuclear or conventional, limited or unlimited. However, it is the duty of defence planners to consider all possible contingencies. It is, in general, possible to divide the dangerous contingencies into four main categories.

[*Traduction*]

marine sont très efficaces comme véhicules anti-sous-marins, équipés d'excellents systèmes de sonars passifs et de torpilles autoguidées. En outre, et ceci est très important, de vastes réseaux de sonars déposés au fond de la mer recueillent des données 24 heures par jour sur le mouvement des navires et des sous-marins sur de grandes étendues de l'océan. Enfin, les mines anti-sous-marines, qui peuvent être déposées par les aéronefs, les sous-marins, ou les navires, sont plus complexes et plus puissantes que jamais.

La technologie a permis d'accroître la capacité anti-aérienne des navires, grâce aux missiles sol-air, et la capacité des aéronefs d'attaque maritime, grâce aux missiles air-sol. La balance a penché en faveur des avions anti-navires, à l'exception peut-être des groupes de porte-avions très bien équipés et dotés d'un système de détection lointaine aéroporté et d'avions de combat, de même que d'une vaste couverture au moyen de missiles mer-air sur les navires d'escorte.

Les missiles remplacent les armes à feu comme principal armement mer-mer et mer-air sur les navires. Grâce aux missiles anti-navires, un petit avion de reconnaissance peut être une menace pour un très gros navire. En fait, les armements susceptibles d'atteindre les bâtiments de surface comprennent maintenant les missiles guidés qui peuvent être lancés d'un sous-marin en immersion, d'un aéronef, et d'un navire, dont la portée peut aller au-delà de la ligne d'horizon.

Le nombre de plate-formes est important tout autant que la qualité et la puissance des armes utilisées. Une comparaison directe du nombre de navires de même genre des deux côtés a peu d'impact sur les prévisions des résultats d'une campagne visant à interdire les lignes de communication maritimes de l'OTAN. Cependant, il pourrait être utile de noter qu'au plus fort de la seconde bataille de l'Atlantique, au cours de laquelle les les forces visant le contrôle de la mer ont graduellement pris le dessus sur celles qui cherchaient à y interdire tout accès, les Allemands avaient environ 240 sous-marins en opération pendant que les Alliés ont pu maintenir environ 400 gros navires escorte anti-sous-marins en opération dans l'Atlantique, de concert avec environ 300 aéronefs anti-sous-marins basés à terre. Aujourd'hui, les pays du Pacte de Varsovie ont environ 210 sous-marins d'attaque dont la base est située près du théâtre de l'Atlantique, par rapport à 240, tandis que l'OTAN peut compter sur environ 300 destroyers, au lieu de 400, et 100 aéronefs anti-sous-marins à voilure fixe à grand rayon d'action, par rapport à 300. Donc, strictement sur le plan des chiffres, le rapport est moins favorable en ce qui concerne la défense qu'il ne l'était en 1943.

Maintenant parlons des principales menaces à la sécurité.

Nous espérons tous, et un grand nombre d'entre nous le croient, que la stratégie de dissuasion concernant les armes nucléaires continuera d'être efficace pour éviter une troisième guerre mondiale, nucléaire ou conventionnelle, limitée ou illimitée. Cependant, les planificateurs de la défense ont pour tâche de tenir compte de toutes les éventualités possibles. D'une façon générale il est possible de diviser les éventualités qui présentent un danger en quatre catégories principales.

[*Text*]

First, a state of widespread tension, possibly including minor hostilities, and partial or even full mobilization, but distinctly short of the outbreak of World War III.

Second, an outbreak of violence, confined to the use of conventional weapons, at a sustained level that might justify a label of "World War III", but not including the employment of any nuclear weapons.

Third, World War III escalated to the use of nuclear weapons on a limited scale, but not including employment of strategic nuclear weapons against major population targets.

Fourth, all-out war, with unlimited use of strategic nuclear weapons.

Without doubt, all of these four are bad situations. But it is clear that they get very much worse as the list proceeds and that there is every motivation to prevent escalation from one level to the next. In view of the very great fear of unlimited nuclear war, it seems most probable that confrontations will develop from the bottom of the scale and hopefully be contained at the lowest level.

Let us now investigate the role of maritime forces in these various situations, and in particular the possible role of Canadian maritime forces.

First we go to the state of serious worldwide tension, the lowest of the four.

By far the most probable crises are those of tension, disagreement, and threats between important countries—the major alliances, or the superpowers, possibly resulting from or accompanied by active conflict in distant areas, but not involving active hostilities between major members of NATO and the Warsaw Pact. It is in these conditions of manoeuvring, posturing and threatening, that naval forces can have very great effect, psychological as well as military.

If developments in Europe caused NATO to activate some of the precautionary operations—such as the deployment of the ACE Mobile Force or the Canadian Air-Sea Transportable Combat Group, or the reinforcement of 4 Canadian Mechanized Brigade Group to full war establishment, or full mobilization—and if visibly important contingents of men or material were transported by sealift with strong naval protection, this would send a convincing signal of NATO's determination and capability.

If tension builds up in some distant location—perhaps the Persian Gulf—especially if accompanied by a Soviet naval presence, NATO, or some members of NATO, may need to be able to deploy a countervailing naval strength. If their departure leaves a gap in the NATO forces, other members will need to fill it. In particular, transfer of United States or

[*Traduction*]

Premièrement, un état de tension générale, qui pourrait inclure des affrontements mineurs, et une mobilisation partielle ou même entière, mais qui n'entraînerait pas une troisième guerre mondiale.

Deuxièmement une flambée de violence, limitée à l'utilisation d'armes conventionnelles, à un niveau soutenu qui pourrait justifier l'appellation de «troisième guerre mondiale», mais qui ne comprendrait pas l'utilisation d'armes nucléaires, quelles qu'elles soient.

Troisièmement, une troisième guerre mondiale dont l'escalade irait jusqu'à l'utilisation d'armes nucléaires sur une échelle limitée, mais n'incluant pas l'emploi d'armes nucléaires stratégiques ayant pour cible les principaux centres urbains.

Quatrièmement, une guerre totale, avec utilisation illimitée d'armes nucléaires stratégiques.

Il s'agit, sans aucun doute, de quatre situations très dangereuses. Mais il est clair qu'il y a progression à mesure que l'on avance sur cette liste, et que l'on est certainement motivé à empêcher l'escalade d'un niveau à l'autre. Étant donné les graves craintes qu'inspire une guerre nucléaire illimitée, il semble très probable que les confrontations prendront de l'ampleur à partir du bas de l'échelle, et qu'elles pourront, espérons-le, être contenues au niveau inférieur.

Étudions maintenant le rôle des forces de la marine dans ces diverses situations et en particulier le rôle possible des forces de la Marine canadienne.

Passons d'abord à l'état de graves tensions mondiales, le niveau inférieur des quatre mentionnés ci-dessus.

Les crises qui sont de loin les plus probables sont celles découlant de tensions, de désaccords, et de menaces entre des pays importants, les principales alliances, ou les super-puissances, peut-être à la suite, ou accompagnées de conflits actifs dans des régions éloignées, mais ne comportant pas d'hostilités actives entre les principaux membres de l'OTAN et ceux du Pacte de Varsovie. C'est dans ces conditions de manœuvres, de prises de position et de menaces, que les forces navales peuvent avoir une très grande influence psychologique ainsi que militaire.

Si les développements en Europe obligeaient l'OTAN à mettre en œuvre certaines mesures de précaution, comme le déploiement de la Force mobile du commandement allié en Europe ou du groupement de combat canadien transportable par air et par mer, le renforcement du 4e groupe-brigade mécanisé canadien par l'établissement d'effectifs de guerre complets, ou une mobilisation entière, et si des contingents d'hommes et de matériel visiblement importants étaient transportés par voie maritime avec une forte protection navale, tout ceci constituerait un signal convaincant de la détermination et de la puissance de l'OTAN.

Si les tensions augmentent dans une région éloignée—peut-être le Golfe Persique—particulièrement si elles sont accompagnées de la présence navale soviétique, l'OTAN, ou certains pays-membres de l'OTAN, devront peut-être être en mesure de déployer des forces navales pouvant lui faire contrepoids. Si leur départ cause un vide dans les forces de l'OTAN, d'autres

[*Text*]

British ships or aircraft could be compensated to a small degree by Canadian redeployment.

However, trouble in the Pacific could pose three requirements for our naval forces on the west coast of Canada. The first would be the protection of oil and liquefied natural gas tankers coming from Alaska. The second would be protection of the trade routes between British Columbia and Japan, Australia, continental Asia and South America. The third could be a contribution to the defence of the exits of Trident submarines stationed in Puget Sound.

In troubled times in distant waters it can be very reassuring to have available dependable reconnaissance and surveillance capabilities. For this purpose the Canadian Aurora long range maritime patrol aircraft is very well adapted.

It may also be worth recalling that at the onset of the Korean war in 1950, when early arrival on the scene of operations was vital, three Royal Canadian Navy destroyers arrived in a few days, whereas the other Canadian contributions took many weeks to materialize.

Let us now move to the second degree of violence, a protracted conventional war.

A protracted large scale war limited to conventional weapons only would probably include a third battle of the Atlantic, which might bear considerable resemblance to the first two. Such an eventuality would almost certainly involve the full participation of nearly all of the Canadian maritime forces, regular, reserve and recruited. The chief roles would be protection of merchant shipping against submarines, air attack and mines.

It is, however, necessary to note that there would be many necessary NATO naval activities other than the direct protection of shipping in the north Atlantic. The United States Navy, the Royal Navy and the French Navy would need to deploy and protect their nuclear submarines which provide a key element of thes trategic nuclear deterrent. Carrier battle groups would be operating in the Mediterranean and north Atlantic to control those waters and support operations ashore. Islands close to Canada, such as Iceland and Greenland, could be the objects of attempted seizure. Depending on developments, there might be naval operations in distant waters—perhaps the Indian Ocean, or off the coast of Africa. Anti-submarine defence might need to be provided to the long sea routes from the Persian Gulf to Europe, or to close off choke points for deployment of Soviet naval forces—perhaps in the Greenland-Iceland-U.K. gap or the Japanese Straits. It is also possible that amphibious landings would be needed to establish NATO forces on shores it would have to control.

[*Traduction*]

pays-membres devront le remplir. En particulier, le transfert de navires ou d'aéronefs américains ou britanniques pourrait être contre-balancé dans une faible mesure par un redéploiement de forces canadiennes.

Cependant, des troubles dans le Pacifique exigeraient des mesures de protection dans trois secteurs de la part de nos forces navales sur la côte ouest du Canada. La première serait la protection des pétroliers et des navires transportant le gaz naturel liquéfié de l'Alaska. La deuxième serait la protection des routes commerciales entre la Colombie-Britannique et le Japon, l'Australie, l'Asie continentale et l'Amérique du Sud. La troisième pourrait être une contribution à la défense des sorties des sous-marins Trident stationnés à la baie Puget.

Il peut être très rassurant, dans des périodes troublées sur des eaux lointaines, d'être en mesure de procéder à des opérations de reconnaissance et de surveillance. Les patrouilleurs maritimes canadiens Aurora à grand rayon d'action sont très bien adaptés à cette fin.

Il convient peut-être de se souvenir qu'au début de la guerre de Corée en 1950, alors qu'il était vital d'arriver rapidement sur le théâtre des opérations, trois destroyers de la marine Royale canadienne y sont arrivés en quelques jours, tandis qu'il a fallu plusieurs semaines pour que les autres participations canadiennes se matérialisent.

Examinons maintenant le deuxième degré de violence, à savoir une guerre conventionnelle prolongée.

Une guerre à grande échelle prolongée, limitée aux armes conventionnelles, entraînerait probablement une troisième bataille de l'Atlantique, qui pourrait ressembler beaucoup aux deux premières. Une telle éventualité entraînerait presque certainement la pleine participation de presque toutes les forces maritimes canadiennes, régulières, de réserve, et recrutées. Les rôles principaux consisteraient dans la protection de la marine marchande contre les sous-marins, les attaques aériennes et les mines.

On doit toutefois noter la nécessité de nombreuses activités navales de l'OTAN, autres que la protection directe de la marine marchande dans l'Atlantique nord. La marine des États-Unis, la Royal Navy et la marine française seraient dans l'obligation de déployer et de protéger leurs sous-marins nucléaires, qui constituent un élément-clé de la dissuasion stratégique nucléaire. Des groupements tactiques de porte-avions patrouilleraient dans la Méditerranée et dans l'Atlantique nord, pour surveiller ces eaux et appuyer les opérations à terre. Il pourrait y avoir des tentatives de s'emparer d'îles proches du Canada, telles que l'Islande et le Groenland. Suivant l'évolution de la situation, il pourrait y avoir des opérations navales dans des eaux éloignées—peut-être l'océan Indien ou au large des côtes de l'Afrique. Il pourrait être nécessaire d'assurer une défense anti-soumarine aux longues routes maritimes s'étendant du golfe Persique à l'Europe, ou de fermer les points d'étranglement pour le déploiement des forces navales soviétiques—peut-être le passage entre le Groenland, l'Islande et le Royaume-Uni ou les détroits du Japon. Il est également possible que des débarquements amphibies s'imposent pour installer les forces de l'OTAN sur les littorals qu'elles devraient contrôler.

[*Text*]

The types of naval operations I have just described are not ones for which the presently configured Canadian maritime forces are well equipped or prepared. For example, ships in the escort forces of carrier battle groups need more speed than the Canadian frigates can produce. To operate within range of hostile land-based air cover, ships should have better anti-aircraft protection than do ours. The most likely development is that diversion of United States, British or other NATO naval units for these types of operation will leave gaps in the north Atlantic or northeast Pacific which could be filled by the type of vessel or aircraft which we do possess.

The third level of dangerous contingency is limited nuclear war.

Any large scale conventional war involving states with nuclear weapons would inevitably proceed under the shadow of possible instant escalation at any time. However, the near certainty of frightful destruction could well restrain everyone from taking the second or third nuclear steps, for fear of uncontrollable escalation to the final one.

There exists the possibility that nuclear weapons could be used at sea alone. This would minimize the chances of heavy civilian casualties or of "collateral damage". The probable effects would be a drastic increase in the vulnerability of large warships and large merchant ships. Moreover, convoys would need to increase their intership spacing, reducing the effectiveness of their anti-submarine and anti-air defence, and quite possibly causing the total abandonment of convoys.

Then the fourth and most terrible possibility is unrestricted nuclear war.

If central strategic nuclear forces were unleashed, it is all too likely that the major seaports on both coasts of the Atlantic would be destroyed, or at least damaged to the extent that cargo handling and inland transportation would be reduced to a level that could not support modern armies or air forces, or permit the adequate feeding of the population. In these circumstances the protection of shipping would lose its importance.

The thing to do about all-out nuclear war is to prevent it from ever happening.

Finally, I wish to make a few remarks about deterrence. The top priority, surely, for Canada or for NATO, is to deter the outbreak of war of any kind, whether it be conventional or nuclear. While this is important at all times, it seems unlikely that a war will occur "out of the blue", with little or not notice. The most dangerous path to a nuclear war is the path of tension, misunderstanding, threat, accident, and miscalculation. Should this develop into a dangerous crisis, possibly accompanied by violence, it would be important that NATO be flexible and resolute, clearly able to react and, visibly, to take all the steps necessary to defend itself.

[*Traduction*]

Les forces maritimes canadiennes actuelles ne sont pas bien équipées ou préparées pour les types d'opérations navales que je viens de décrire. C'est ainsi que les troupes d'escorte des groupements tactiques de porte-avions doivent être plus rapides que ne le sont les escorteurs rapides canadiens. Pour se trouver à portée du matériel aérien de l'adversaire basé à terre, les navires devraient être pourvus d'une meilleure protection anti-aérienne que ce n'est le cas en ce qui nous concerne. Il est très probable que l'utilisation d'unités navales des États-Unis, de la Grande-Bretagne ou autres pays de l'OTAN, pour ces types d'opérations, laisseront des vides dans l'Atlantique nord ou dans le nord-est du Pacifique, qui pourraient être comblés par les types de navires ou d'avions que nous possédons.

La troisième éventualité dangereuse est une guerre nucléaire limitée.

Toute guerre conventionnelle à grande échelle impliquant des états possédant des armes nucléaires se déroulerait sous la menace d'une éventuelle escalade immédiate, à n'importe quel moment. Toutefois, la quasi-certitude d'une destruction effroyable pourrait empêcher tout le monde de s'engager dans la deuxième ou la troisième étape nucléaire, par crainte d'une escalade incontrôlable jusqu'à l'étape finale.

Il est possible que les armes nucléaires soient utilisées uniquement en mer. Cela réduirait au minimum les risques de fortes pertes civiles ou de «dommage parallèles». Les répercussions probables consisteraient en une augmentation massive de la vulnérabilité des gros navires de guerre et des gros navires marchands. En outre, il serait nécessaire que les convois augmentent l'espacement entre les navires, ce qui diminuerait l'efficacité de leur défense anti-sous-marine et antiaérienne, en entraînant fort probablement l'abandon total des convois.

La quatrième et la plus terrible éventualité est la guerre nucléaire illimitée.

Si les forces nucléaires stratégiques centrales étaient libérées, il est très probable que les principaux ports maritimes des deux côtés de l'Atlantique seraient détruits, du moins endommagés dans la mesure où la manutention des cargaisons et les transports sur terre seraient réduits à un niveau insuffisant pour appuyer les forces aériennes ou les armées modernes, ou permettre de ravitailler convenablement la population. Dans ces cas, la protection de la marine marchande perdrait son importance.

Il est à tout prix indispensable d'empêcher une guerre nucléaire totale.

Pour terminer, je désire formuler quelques remarques sur la dissuasion. Il est certain que le Canada ou l'OTAN doivent avant tout empêcher une guerre, conventionnelle ou nucléaire. Bien que cela soit important de tout temps, il semble improbable qu'une guerre éclate de façon «imprévisible», avec peu ou pas de préavis. Le sentier le plus dangereux qui conduit à une guerre nucléaire se pratique à travers des tensions, de l'incompréhension, des menaces, des accidents et des erreurs de calcul. Si une telle situation devait évoluer en une crise aiguë, éventuellement doublée de violence, il faudrait que l'OTAN soit souple et résolu, manifestement capable de réagir, et qu'il prenne ostensiblement toutes les mesures nécessaires pour se défendre.

[*Text*]

The types of forces best adaptable to use in such crises depend on the particular circumstances. But in many cases maritime forces are the ones most easily deployed to distant areas, most quickly formed to demonstrate resolve, and most capable of providing support of many kinds.

If, in spite of the best efforts, a serious conventional war does break out, NATO will be faced with the necessity of avoiding both of two highly distasteful possible outcomes: that is, escalation to nuclear war or defeat in a conventional conflict. To avoid these it will be necessary to demonstrate that NATO can continue to resist effectively, on the conventional level, for an indefinite period of time. This capability is dependent on maintenance of sea control in the north Atlantic.

Mr. Chairman, that is the end of my prepared text.

The Chairman: Thank you, Dr. Lindsey. Mr. Anderson, do you have anything to add?

Mr. Anderson: No, Mr. Chairman.

The Chairman: The meeting is then open for questions.

Senator Thompson: Mr. Chairman, before starting on questions, I believe it would be of interest to the committee if we could have some figures of the numbers and types of vessels and maritime aircraft, and their armament capability, available to the NATO and Warsaw Pact navies. Is it possible for those figures to be provided?

Mr. Anderson: Certainly.

Dr. Lindsey: I could read out a small table, or did the senator wish something in writing?

Senator Thompson: I should like to have the table, and also the corresponding figures for 10 years ago, if that is possible.

Dr. Lindsey: I do not think we can supply that right now.

Senator Thompson: I appreciate that.

The Chairman: But it could be sent?

Mr. Anderson: It could certainly be sent.

Dr. Lindsey: I can provide some figures that apply today—of major units on both sides. That is available quite easily.

Senator Hicks: That would be of interest, and it could be supplemented by a fuller tabulation at a later date.

Dr. Lindsey: This will be a series of numbers, which, of course, do not tell the whole story. I will quote only the numbers when one side is more than one-and-a-half times as big as the other, so that there is a significant difference. NATO leads the Warsaw Pact in aircraft carriers by 12 to four. It is interesting to know that for many years the Soviet Union used to deride the value of aircraft carriers; but they seem to have changed their mind and they are now building them rather quickly. The figures I am quoting are available in the north Atlantic theatre and NATO could put 12 in there against four. Destroyers: NATO is well ahead, 128 to 23; in frigates NATO is ahead 178 to 109; amphibious ships: NATO is ahead 412 to 197; maritime air attack aircraft: NATO leads

[*Traduction*]

Les forces qui conviennent le mieux à de telles crises dépendent des circonstances. Dans de nombreux cas, les forces maritimes sont les plus faciles à déployer, dans des régions éloignées; les plus faciles à constituer, pour faire preuve de détermination et les plus aptes à fournir de l'aide dans maints domaines.

Si une guerre conventionnelle sérieuse éclate malgré tout, l'OTAN se verra obligé de parer à deux éventualités extrêmement gênantes, à savoir: l'escalade jusqu'à la guerre nucléaire, ou la défaite dans un conflit conventionnel. Pour éviter cette éventualité, il faudra démontrer que l'OTAN peut continuer, indéfiniment, à résister de façon efficace, au niveau conventionnel. Cette capacité est fonction de la maîtrise des mers dans l'Atlantique nord.

Monsieur le président, je termine sur ces mots.

Le président: Je vous remercie, monsieur Lindsey. Avez-vous quelque chose à ajouter monsieur Anderson?

M. Anderson: Non monsieur le président.

Le président: Passons donc aux questions.

Le sénateur Thompson: Monsieur le président, le comité aimerait, je crois, connaître auparavant le nombre et le type de navires, les appareils de l'aéronavale et leur armement, la puissance de feu des forces navales de l'OTAN et du Pacte de Varsovie. Serait-il possible d'obtenir ces renseignements?

M. Anderson: Certainement.

M. Lindsey: Puis-je lire un petit tableau, ou le sénateur préfère-t-il une réponse par écrit?

Le sénateur Thompson: Le tableau, et aussi les chiffres correspondants pour dix ans, si cela est possible.

M. Lindsey: Pas immédiatement.

Le sénateur Thompson: Je comprends.

Le président: Mais il serait possible de nous les procurer?

M. Anderson: Sans doute.

M. Lindsey: Je peux vous en fournir quelques uns, qui sont d'actualité—des unités importantes des deux côtés. Il est facile de se les procurer.

Le sénateur Hicks: Cela serait intéressant et ils pourraient être complétés ultérieurement, par une mise en tableau plus détaillée.

M. Lindsey: Ces chiffres, bien entendu, n'épuisent pas la question. Je ne citerai de chiffres que lorsqu'ils sont plus d'une et demie fois plus élevés, pour un côté que pour l'autre, de façon à ce qu'il y ait une différence appréciable. L'OTAN l'emporte en porte-avions, par douze sur quatre, sur le Pacte de Varsovie. Il est intéressant de noter que, pendant de nombeuses années, l'Union Soviétique tournait en dérision la valeur des porte-avions. Il semble toutefois qu'elle ait changé d'avis et elle soit maintenant en train d'en construire plutôt rapidement. On peut se procurer les chiffres dont je fais mention sur le théâtre de l'Atlantique nord, et l'OTAN pourrait l'emporter ici par douze contre quatre. Pour les destroyers, l'OTAN l'emporte nettement par 128 contre 23; pour les

[*Text*]

314 to 127; maritime fighter aircraft: NATO leads 159 to nothing. That is because Soviet aircraft carriers do not carry long enough decks for high performance fighters.

Senator Hicks: They do not carry long enough what?

Mr. Lindsey: The decks are not long enough for them to accommodate the type of high performance fixed wing fighters that the big American carriers have. They have vertical take-off fighter planes of a rather lower performance. NATO leads in maritimes reconnaissance aircraft, 253 to 70, and NATO leads in anti-submarine helicopters by 321 to 172. Those are the categories in which NATO is markedly superior.

Cruise missile submarines: the Warsaw Pact leads 54 to nothing; fast attack craft: Warsaw Pact leads 412 to 231—that is, 231 for NATO.

Senator Thompson: What are fast attack craft?

Mr. Lindsey: They are such things as motor torpedo boats. Now the most effective ones have guided missiles. You may remember, in one of the Arab-Israeli wars, one of them sank a destroyer over the horizon. So now fast attack craft are very powerful because of their anti-shipping missiles. Maritime bomber aircraft: Warsaw Pact leads 280 to nothing. There is equality within the factor of 50 per cent on the two sides in attack submarines, in cruisers, in mine countermeasure ships and in anti-submarine fixed wing aircraft.

I should like to say that simply drawing up this box score gives us only limited information because these two fleets are not going to rush out and fight, like against like. The battle that is more important to us is our anti-submarine and anti-air protection to provide sea control, as opposed to their submarines and aircraft that are trying to enforce sea denial. So really, you might say the contest is between their very strong submarine and air forces, that are stronger than ours, against our comparatively strong anti-submarine forces, that are stronger than theirs.

I did say that if we compared the ratio to that applied in 1943, when the anti-submarine forces barely got on top, it is less favourable today than it was then.

Senator Thompson: What does this suggest to you, from a strategic point of view—of the Soviet approach or the Eastern Bloc approach? Strategically, what is their emphasis, by this build-up of cruise missiles, submarines and attack craft with missiles?

Dr. Lindsey: Their apparent strategy and objectives have changed two or three times since the Second World War. I would say that in the early period, when Stalin was still in charge, they were very much concerned with defending their coastal areas and providing a sort of co-operation with their land forces. That was about all their many managed to do in the Second World War, and they built an enormous number of conventional submarines. Then, when the United States strike

[*Traduction*]

escorteurs rapides, elle l'emporte par 78 contre 109; pour les bateaux amphibis, elle l'emporte par 112 contre 197; pour les appareils d'attaque aérienne de l'aéronavale, l'OTAN l'emporte par 314 contre 127; pour les chasseurs de l'aéronavale, l'OTAN l'emporte par 159 contre 0. Cela est dû au fait que les porte-avions soviétiques ne disposent pas de ponts assez longs pour les chasseurs à haut rendement.

Le sénateur Hicks: Qu'est-ce qui n'est pas assez long?

M. Lindsey: Les ponts ne sont pas assez longs pour l'atterrissage des chasseurs à ailes fixes des gros porte-avions américains. Ils ont des avions à décollage vertical d'un rendement plutôt moindre. Dans le domaine des avions de reconnaissance maritime, l'OTAN l'emporte par 253 contre 70 et dans celui des hélicoptères anti-sous-marins, par 321 contre 172. Dans ces deux catégories, l'OTAN a une supériorité très nette.

Dans le domaine des sous-marins munis de missiles de croisière, le Pacte de Varsovie l'emporte par 54 contre 0 et, pour les vedettes rapides, le Pacte de Varsovie l'emporte par 412 contre 231—ce dernier chiffre étant pour l'OTAN.

Le sénateur Thompson: Qu'est-ce qu'une vedette rapide?

M. Lindsey: C'est une vedette porte-torpilles, dont les plus perfectionnées sont armées d'engins téléguidés. Vous vous souvenez peut-être qu'au cours de l'une des guerres entre les Arabes et les Israéliens, un destroyer a été coulé à l'horizon. Ces vedettes rapides sont rendues très puissantes, par leurs missiles anti-navires. Dans le domaine des bombardiers maritimes, le Pacte de Varsovie l'emporte par 280 sur 0. Il y a égalité, avec un facteur de 50 p. 100 des deux côtés, en ce qui concerne les sous-marins d'attaque, les croiseurs, les chasseurs de mines et les avions à ailes fixes anti-sous-marins.

Je dois dire que le simple établissement de ce sommaire officiel ne nous fournit que des renseignements limités, parce qu'on ignore en fait comment elles seront utilisées. La bataille la plus importante pour nous est notre protection anti-sous-marine et anti-aérienne, pour la maîtrise des mers, par opposition à leurs sous-marins et à leurs avions qui essaient de l'interdire. Vous pouvez donc dire que la compétition se déroule entre leurs forces sous-marines et aériennes, qui sont supérieures aux nôtres, et nos forces anti-sous-marines relativement fortes, qui sont supérieures aux leurs.

J'ai dit que, si nous comparions le taux à celui de 1943, alors que les forces anti-sous-marines étaient à peine supérieures, ce taux est moins favorable aujourd'hui qu'à l'époque.

Le sénateur Thompson: Qu'est-ce cela, vous suggère, du point de vue stratégique—de l'approche soviétique ou de celle du bloc de l'est? Du point de vue stratégique, quelle est leur force, par cette accumulation de missiles de croisière, de sous-marins et de vedettes munies de missiles?

M. Lindsey: Leur stratégie et leurs objectifs apparents ont changé deux ou trois fois depuis la deuxième guerre mondiale. Je dirais que, dans les débuts, lorsque Staline était encore au pouvoir, les Russes se préoccupaient énormément de défendre leurs zones côtières et d'offrir une sorte de coopération à leurs forces terrestres. C'est à peu près tout ce que leur marine a réussi à faire durant la Deuxième Guerre mondiale, et ils ont construit une quantité énorme de sous-marins conventionnels.

[*Text*]

carrier fleet developed a capability to deliver nuclear weapons, I believe the Soviets changed their priorities to holding the strike fleet far away from Russia. Then they began to build a lot of ships with antiship missiles on them. They were certainly the leaders in putting cruise missiles to sea. They began to improve their land based air cover so that it could hold the strike fleet at a distance. When the development of strategic submarines with ballistic missiles came along, they switched and made that their top priority, both to provide themselves with the submarine launched missiles and to counter the American submarine launched missiles. For that second purpose they built up their nuclear powered anti-submarine submarines, their anti-submarine aircraft, and their anti-submarine surface ships. I would say that today the Russians are strengthening their surface ships, perhaps for long-distance-overseas deployment and perhaps for use in peacetime as much as in war. Their amphibious capability is improving, and they are beginning to establish links with countries like Angola. Of course, the Russians have had relations with Cuba and in the Indian Ocean for a long time.

There are several stages in their buildup, and each one takes them farther from home and makes them more powerful. It is partly to compensate for some threat they see on the NATO side and partly to establish an initiative—at which they are becoming more and more capable as they build up this very large navy.

Senator Thompson: Is it true that the Soviet navy is away ahead of us in mine-laying capability?

Mr. Lindsey: The Germans used mines very effectively in both world wars, and they obliged the allies to invest a great deal of their resources in minesweeping. The Russians have always been good at that sort of warfare. They have both good mine-laying and minesweeping capabilities. NATO is perhaps a bit weak on the minesweeping side of things. NATO's mine-laying interest would be concerned more with anti-submarine barriers than with anti-surface ships. But minesweeping deserves to be mentioned, yes, indeed.

The Chairman: Is not minesweeping now more oriented toward airborne operations than seagoing or underwater operations?

Mr. Lindsey: Mines can be laid by aircraft, by surface ships and by submarines, but I think airborne mine-laying is probably becoming the most important of the three and probably submarine mine-laying the second most important. A submarine can be fitted with mines that go into the torpedo tubes, so the same submarine can be used as a torpedo submarine or a mine-layer. Of course, an aircraft capable of carrying the weight can deliver mines anywhere.

Senator Roblin: I am trying to relate this discussion to what each side is expected to do. I started out with the idea that the Soviet side was intended to be aggressive, in the sense that they want to deprive us of the use of the seaways, and that

[*Traduction*]

Ensuite, lorsque la flotte de porte-avions d'attaque des États-Unis a été en mesure de lancer des armes nucléaires, je pense que les Soviétiques ont changé leurs priorités, s'efforçanmt de tenir la flotte d'attaque à distance de la Russie. Ils commencèrent ensuite à construire beaucoup de navires, armés de missiles anti-navires. Ils ont certainement été les premiers à mettre à la mer des missiles de croisière. Ils ont commencé à améliorer leur station terrestre de couverture aérienne, de façon à ce qu'elle puisse tenir à distance la flotte d'attaque. Lorsque les sous-marins armés de missiles balistiques ont fait leur apparition, les Russes, ont modifié leur ordre de priorités, s'efforçant en premier lieu de se procurer des sous-marins lance-missiles et de faire contre partie aux sous-marins lance-missiles américains. A cette dernière fin, ils ont construit leurs sous-marins anti-sous-marins à propulsion nucléaire, leurs avions anti-sous-marins et leurs navires de surface anti-sous-marins. Notez que les Russes renforcissent aujourd'hui, leurs navires de surface, peut-être en vue de déploiement à longue distance outre-mer et peut-être aussi pour les utiliser en temps de paix aussi bien qu'en temps de guerre. Leur capacité amphibie s'améliore et ils commencent à établir des liens avec des pays comme l'Angola. Évidemment, les Russes ont depuis longtemps des relations avec Cuba et les îles de l'Océan indien.

Il existe, dans l'établissement de leur marine plusieurs étapes, dont chacune les éloigne davantage de leur base et les rend plus puissants. C'est un peu pour compenser une certaine menace qui leur semble provenir du côté de l'OTAN et un peu aussi, pour établir une initiative à laquelle ils deviennent de plus en plus aptes, qu'ils construisent cette très grande flotte.

Le sénateur Thompson: La marine soviétique nous devance-t-elle beaucoup pour le mouillage de mines?

M. Lindsey: Les Allemands ont ustilisé les mines avec beaucoup d'efficacité, lors des deux dernières guerres mondiales et ils ont contraint les alliés à consacrer beaucoup de leurs ressources au dragage de mines. Les Russes ont toujours excellé dans ce genre de guerre. Ils possèdent de bonnes possibilités pour le mouillage et le dragage de mines. L'OTAN laisse peut-être un peu à désirer quant au dragage. Dans le mouillage de mines, l'OTAN se concentre plutôt sur les barrières anti-sous-marins que les navires anti-surface. Mais le dragage vaut certainement la peine d'être mentionné.

Le président: Le dragage de mines n'est-il pas maintenant plus orienté vers les opérations aéroportées que vers les opérations marines et sous-marines?

M. Lindsey: Les avions, les navires et les sous-marins peuvent tous mouiller des mines; par ordre d'importance, ce rôle est assumé par l'avion d'abord, puis par le sous-marin. Le sous-marin peut aussi utiliser son lance-torpille pour mouiller des mines, de sorte qu'un même sous-marin peut servir de lance-torpilles ou de mouilleur de mines. Évidemment, un avion peut mouiller une mine partout où il peut la transporter.

Le sénateur Roblin: J'essaie de dégager de cette discussion ce que l'on croit que chaque partie fera. J'ai postulé d'abord un côté Soviétique agressif, en ce sens qu'il entend nous priver de l'usage des mers et qu'il devient plus agressif, d'après ce qu'on

[*Text*]

they are becoming more aggressive, according to what has been said. If that is the case and considering that they do not have a defensive requirement like ours because they are a land-based power, what is the balance between the Russians and the NATO navies in relationship to the jobs they have to do? We have here a lot of information about the superiority of NATO in certain categories as opposed to the Russians and, I suppose, one might say that the NATO defensive capacity is refected there. If that is true, it seems to me that, in spite of the fact that the U.S.S.R. is inferior in numbers for the task assigned to its defensive fleet, it is not all that inferior.

Then when one gets to what I suppose is the aggressive side with these aircraft, fast-attack systems and that kind of thing where the Russians are considerably ahead, it would seem to me that they are better equipped than we are. Is there any such balance discernible in this mix of weapons?

Mr. Anderson: Perhaps I could attempt a broad answer and then Dr. Lindsey could fill in if he likes. I think Admiral Train would say that given the jobs he has to do with the naval forces at his disposal and given the simultaneous nature of those jobs, the Russian strength that he has to face is too great for him to deal with all at once. Therefore, he would have to take them seriatim. If he had the good luck of doing the first task first; that is, trying to block the Greenland-Iceland nuclear gap to Russian submarines coming out, then he could protect the shipping across the seas. But some of that shipping is required at the outset of the war, and he feels he will have a very hard job to protect at that point in time this very crucial shipping of reinforcements and supplies to Europe. I think he feels—as have successive supreme allied commanders of the Atlantic—that the NATO capability to conduct the initial phases, in particular, the battle for the Atlantic, has been diminishing relative to the Russian capability to attack the sea lanes.

Senator Roblin: That leads to my second point. It was pointed out in the resumé that the balance is shifting as between aircraft and ships in favour of aircraft; at least that is my impression. If that is the case, it makes our problem all the more difficult with respect to the Russians because, if these figures are correct, they have lots of aircraft. This comes down to what we are doing here. What do you think is the natural maritime role for Canada in the circumstances, first of all with respect to the balance between the two groups and, secondly, the balance between aircraft and ships? We know what the balance was during World War II. You referred to the natural maritime role for Canada. What do you think that role is?

Dr. Lindsey: I agree that the balance of maritime strike aircraft over shipping seems to be shifting towards the advantage of the aircraft. It means that if we are going to protect shipping, we have to be able to defend it against both air and submarine attack. It so happens that our navy over the last 30 years has concentrated more on anti-submarine than on anti-air defence. In the western part of the Atlantic the submarine threat is the greater. In the eastern part, closer to the Soviet bases, the air threat is the most serious.

Geographically, I would point to anti-submarine defence of shipping in the northwest Atlantic where the role of the

[*Traduction*]

dit. Si tel est le cas et vu qu'ils sont une puissance territoriale, comment se comparent les rôles qu'ils doivent assumer eux et l'OTAN. Nous avons ici beaucoup d'informations sur la supériorité de l'OTAN, dans certains domaines, par comparaison à la Russie et on pourrait y voir, j'imagine, l'indice des possibilités de défense de l'OTAN. Dans ce cas, il me semble que, même si la Russie est inférieure en nombre, en fonction du rôle assigné à sa flotte de défense, elle n'est pas tellement inférieure.

Ensuite, on en arrive à ce qui est, je suppose, l'aspect agressif: aéronefs, systèmes d'attaque rapide et ainsi de suite, où les Russes sont bien plus avancés il me semble, et sont mieux équipés. Y a-t-il un déséquilibre discernable dans ce choix d'armes?

M. Anderson: Je vous répondrai en général, et M. Lindsey ajoutera un mot, s'il le veut bien. L'amiral Train dirait, je crois, que, compte tenu des fonctions qu'il doit remplir avec les forces navales à sa disposition et vu leur caractère simultané, la résistance russe à laquelle il se butte est trop forte pour qu'il puisse traiter de tout en même temps. Il devra donc les assumer l'une après l'autre. S'il avait la bonne fortune d'exécuter d'abord la première tâche, c'est-à-dire de bloquer le passage entre le Groenland et l'Islande aux sous-marins nucléaires russes, il serait ainsi en mesure de protéger le transport maritime. Mais une partie de ce transport s'impose, dès le début de la guerre, il trouve qu'il lui sera très difficile alors de protéger ces expéditions critiques de renforts et d'approvisionnement pour l'Europe. Il estime, je crois, comme les commandants suprêmes alliés de l'Atlantique qui se sont succédés, que l'aptitude de l'OTAN à amorcer les phases initiales—en particulier, la bataille pour l'Atlantique—ont été diminuées relativement aux possibilités russes d'attaquer les routes maritimes.

Le sénateur Roblin: On en arrive ainsi à mon deuxième point. Il était souligné, dans le résumé, que l'avantage se déplace des navires aux aéronefs; c'est du moins mon impression. S'il en est ainsi, notre problème en sera d'autant plus compliqué avec les Russes, parce que, si ces chiffres sont exacts, ils ont beaucoup d'avions. Cela nous ramène à l'objet de notre étude. Quel rôle croyez-vous que le Canada doive jouer, dans les circonstances concernant l'équilibre entre les deux groupes et, deuxièmement, dans l'équilibre entre les avions et les navires? Nous connaissons cet équilibre, durant la Seconde Guerre mondiale. Vous avez parlé du rôle maritime naturel du Canada. Que pensez-vous qu'il soit?

M. Lindsey: Je reconnais que l'avantage semble se déplacer du navire à l'avion. C'est-à-dire que, si nous voulons protéger la navigation, il nous faut la défendre contre les attaques aériennes et sousmarines. Il se trouve que notre marine, au cours des trente dernières années, s'est attachée davantage à la défense anti sous-marine qu'à la défense antiaérienne. Dans la partie occidentale de l'Atlantique, la menace sous-marine prévaut. Dans la partie Est, plus proche des bases soviétiques, la menace aérienne est la plus dangereuse.

Sur le plan géographique, je mentionnerai la défense anti-sous-marine de la navigation dans le nord-ouest de l'Atlanti-

[*Text*]

Canadian forces becomes very obvious. Indeed, that is the one that we have filled and that our forces are designed to fill. It seems to me that it is in countenance with the geographic imperatives that we should continue to try to fill this role. But the air threat is getting worse all the time and if our ships are going to go right across to the other side, they must have some sort of protection. Of course, this protection can sometimes be accomplished by a mixed force where perhaps another country would have the AA ships, or there would be a carrier group, which is the best form of protection.

Senator Roblin: Or we need an air fleet to provide air cover?

Dr. Lindsey: Land-based aircraft will take you a certain distance from the shore, but not right across the Atlantic Ocean.

Senator Molgat: Following on that very point, where would the Russian air attack come from? Also, if our aircraft cannot reach out to defend us, how can they come out to get us? Would we not depend on bases in England or on the Continent?

Dr. Lindsey: The main centre of Russian naval power—surface ships, submarines and naval air—is in the Kola Peninsula around Murmansk. They can come well down into the Norwegian Sea as far as Greenland, Iceland and the United Kingdom without refueling. If they are refueled in the air over the Norwegian Sea, they can come south almost as far as the Azores. The air threat to our shipping, therefore, is in the northeast corner of the north Atlantic Ocean. The defence against that threat would depend very much on the bases in Norway, the United Kingdom and Iceland, and any defence that can be provided by aircraft carriers. If Canada, therefore, were to assume a land-based air role against enemy aircraft, it would have to do so from bases outside this country.

Senator Molgat: Yes, as was done in World War II.

Dr. Lindsey: Yes.

Senator Molgat: My question, however, had to do with another topic. You have given us naval components. To what extent are the fishing and commercial fleets of Russia important, from a military standpoint? Are those two fleets major factors?

Dr. Lindsey: The Russians organize their vessels of all descriptions under a central authority. They can use a fishing or research vessel for other purposes if they want to. There is no doubt that many such vessels are extremely valuable as intelligence collectors and as relayers of information. They could be used as mine layers. Russian trawlers could be used to cut submarine cables. There are many purposes for which Russian ships could be used. Of course, they are spread widely all over the world in peacetime. I think that they are quite an important aspect from a military standpoint.

Senator Molgat: When you compile a number comparison like the one you presented to us a few moments ago, do you take into account our fishing fleet? When I say "our," I do not

[*Traduction*]

que, où le rôle des Forces canadiennes est évident. En effet, c'est le rôle que nous avons rempli et que nos forces sont appelées à jouer. Il me semble que les inpératifs géographiques nous incitent à poursuivre dans cette voie. Mais la menace aérienne s'accuse et, si nos navires vont outremer, il leur faut une certaine protection. Évidemment, cette protection peut parfois être assurée par l'adjonction de navires de défense antiaérienne d'un autre pays ou d'une flotte de porte-avions, ce qui est la meilleure forme de protection.

Le sénateur Roblin: Ou alors, nous avons besoin de flotte aérienne pour protéger ce front?

M. Lindsey: Les avions basés à terre atteignent à une certaine distance de la rive, mais ne traversent pas l'Atlantique.

Le sénateur Molgat: Sur ce point, d'où l'attaque aérienne russe viendrait-elle? Si nos avions ne peuvent aller nous défendre, comment les avions russes peuvent-ils nous atteindre? Ne compterions-nous pas sur nos bases, en Angleterre ou sur le continent?

M. Lindsey: Le principal centre maritime russe—navires de surface, sous-marins et appareils aéronavals—se trouve dans la péninsule de Kola près de Murmansk p. 50. Ils peuvent se déplacer sur la mer norvégienne, jusqu'au Groënland, l'Islande et le Royaume Uni, sans refaire le plein. S'ils le font en plein air, au-dessus de la mer de Norvège, ils peuvent venir au Sud, presqu'aux Azores. La menace aérienne à notre navigation, se trouve donc dans l'angle nord-est du Nord de l'océan Atlantique. La défense contre cette menace dépendrait, en large mesure, des bases de la Norvège, du Royaume Uni et de l'Islande et de toute défense qui pourrait être fournie par les porte-avions. Le Canada, ne pourra assumer un rôle de base contre les avions ennemis, qu'au prix de bases situées hors de ses frontières.

Le sénateur Molgat: Oui, comme il l'a fait au cours de la Deuxième Guerre mondiale.

M. Lindsey: Oui.

Le sénateur Molgat: Ma question, cependant, porte sur un autre sujet. Vous nous avez donné des éléments maritimes. Mais jusqu'à quel point les flottes de pêche et commerciales de la Russie sont-elle importantes, d'un point de vue militaire? Ces deux flottes sont elles des facteurs importants?

M. Lindsey: Les Russes groupent leurs vaisseaux de toutes descriptions sous un commandement unique. Ils peuvent toujours utiliser un navire de pêche ou de recherche à d'autres fins. Ces navires sont extrêmement précieux pour recueillir et transmettre des renseignements. Ils pourraient être utilisés pour mouiller des mines. Les chalutiers russes pourraient être utilisés pour couper les câbles sous-marins. Les navires russes pourraient être utilisés à beaucoup de fins. Évidemment, ils se trouvent un peu partout dans le monde, en temps de paix. Je pense qu'ils sont très importants, du point de vue militaire.

Le sénateur Molgat: Lorsque vous nous exposez un tableau comparatif, comme vous l'avez fait tantôt, tenez-vous compte de notre flotte de pêche? Lorsque je dis «notre», je ne veux pas

[*Text*]

mean only the Canadian fishing fleet. I am referring to the fishing fleets of the allies. Are they, as well, taken into account in such a comparison?

Dr. Lindsey: Normally they are not. I suppose that is because most of our fishing vessels stick to fishing. They do not have any other role.

Senator Molgat: I think they should be taken into account, however, in that case. Have you any numbers to indicate their capabilities?

Mr. Anderson: If I may, I will answer that question. I suppose that we can make those numbers available to you. I do not know whether Dr. Lindsey has any at the moment.

I would just like to make a few comments about that. As they may be useful for military purposes of one kind or another, as Dr. Lindsey has mentioned, the ships that the Russians have at sea—the merchant ships and fishing vessels—are also, in a sense, hostages to our naval forces. The Russians fish, basically because they need to eat the fish. They use their merchant ships to carry the cargos they need from abroad, just as we do. In the event of war, all of those vessels which are at sea are, to a certain extent, hostages. Our plans would envisage, as one of the early steps to be taken in an emergency situation, the rounding up of those Russian fishing vessels so that they could be brought into our ports.

Senator Thompson: Is it possible that the Russian merchant ships could be converted into fighting ships very quickly?

Mr. Anderson: I would not think they would be converted into fighting ships. I would imagine that some of the fishing ships are capable of being converted into mine layers or mine sweepers fairly easily. I think most of the Russian merchant vessels would be used more as support ships for their warships than as actual fighting vehicles. Would you agree Dr. Lindsey?

Dr. Lindsey: Yes. It might be worth adding that in the merchant fleets of the world—which includes not only fishing vessels but cargo ships as well—a few years ago the Soviet Union was fourth in terms of the numbers of ships and ninth in terms of dead weight tonnage. Russian ships are fairly modern and have very well disciplined crews. You might as well say that they are part of the Navy. As yet, senator, I do not have the numbers with regard to fishing ships.

Senator Molgat: I have heard that the Russian fishing fleet is part of its military fleet insofar as intelligence is concerned. I believe that you stated that it is organized under one central control. Therefore, I think we should be aware of any capability that exists there.

Mr. Anderson: I think there is no doubt that such ships would be used to back the Russian military requirements in the event of war. However, I do not think many of them have warship capability, if I could put it that way.

[*Traduction*]

dire seulement la flotte de pêche canadienne. Je me rapporte aux flottes de pêche des alliés. En est-il tenu compte aussi dans un tableau?

M. Lindsey: Normalement, on n'en tient pas compte. Probablement parce que la plupart de nos navires de pêche s'entretiennent à la pêche. Ils n'ont pas d'autre rôle.

Le sénateur Molgat: Je pense, toutefois, qu'on devra en tenir compte dans ce cas. Avez-vous quelques chiffres pour indiquer leurs possibilités?

M. Anderson: Permettez-moi de répondre à cette question. Nous pourrions mettre ces chiffres à votre disposition. J'ignore si M. Lindsey en dispose à ce moment.

Je voudrais simplement faire quelques commentaires à ce sujet. Comme ils pourront être utiles à des fins militaires, d'une façon ou de l'autre, comme M. Lindsey l'a mentionné, les navires Russes qui sont en mer—navires marchands et navires de pêche—sont aussi, en un sens, des otages de notre force navale. Les Russes pêchent parce qu'ils veulent manger du poisson. Ils utilisent leurs navires marchands pour transporter les cargaisons dont ils ont besoin de l'extérieur, tout comme nous le faisons nous-mêmes. En cas de guerre, tous ces navires qui sont en mer seraient, jusqu'à un certain point, des otages. Nous envisageons, comme l'une des premières mesures à prendre dans une situation d'urgence, l'attaque de ces navires de pêche russes afin qu'ils soient amenés dans nos ports.

Le sénateur Thompson: Les navires marchands russes peuvent-ils être convertis très rapidement en navires de guerre?

M. Anderson: Je ne pense pas qu'ils seraient convertis en navires de guerre. J'imagine que certains des navires de pêche peuvent être assez facilement convertis en mouilleurs ou en dragueurs de mines. Je pense que la plus grande partie des navires marchands russes seraient utilisés comme navires d'escorte pour leurs navires de guerre, plutôt que comme navires de guerre proprement dits. Êtes-vous d'accord, M. Lindsey?

M. Lindsey: Oui. Il convient d'ajouter que, dans les flottes marchandes du monde, qui ne compte pas que des navires de pêche, mais également des cargos, l'Union soviétique venait au quatrième rang pour le nombre de navires il y a quelques années et au neuvième, pour le tonnage. Il va de soi que les navires russes sont très modernes et ont des équipages très bien disciplinés. Vous pourriez tout aussi bien dire qu'il font partie de la marine. Je n'ai pas en ce moment, de chiffres sur les navires de pêche.

Le sénateur Molgat: J'ai entendu dire que la flotte de pêche russe fait partie de la flotte de guerre. Vous avez dit, je crois, qu'elle se trouve sous un commandement unique. Je pense donc que nous devons être éveillés à toute capacité qui existe dans ce domaine.

M. Anderson: Il ne fait aucun doute, à mon avis, que ces navires seraient utilisés pour renforcer les besoins militaires russes, en cas de guerre. Toutefois, je ne crois pas que beaucoup d'entre eux soient dotés de capacités de navires de guerre, si je peux m'exprimer ainsi.

[*Text*]

Senator Molgat: No, but you did say that all of the Russian shipping is organized under one central control; that is, the commercial ships, the fishing ships and the navy.

Mr. Lindsey: That is my understanding, yes.

Senator Molgat: From a training standpoint, does this present the major advantage to them? That is, could they feed people through the fishing fleet into the military fleet? Is that a significant factor in their operations?

Mr. Lindsey: I believe that the personnel management in the Red Navy is different from that of the western navies. If one is sent as a junior seaman or a junior officer to a destroyer, he would be liable to stay on that destroyer for 10 or 20 years. I think that the Russian seamen are really specialists. I doubt that anyone would start with the fishing fleet and move on to the military fleet. On the other hand, I dare say that, with regard to the crew and particularly the officers onboard a large fish factory ship, there would be some naval officers who would be there to manage the wireless, perhaps, or to carry out duties which require a necessary naval knowledge.

Senator Molgat: I gather from your reply that we really do not have any specific information on the "man" management, shall we say, within the Russian fleet?

Mr. Lindsey: That is correct, except that we are told that there is far less mobility, even from one ship to another, much less from one kind of ship to another. Apparently the Russians do not move anybody every two or three years so that he could perhaps become admiral of the fleet. He stays on the same ship and becomes, presumably, very good at what he has to do there. Perhaps that is all he ever does.

Senator Molgat: The numbers you gave us earlier represent the NATO fleet versus the Russian fleet, do they?

Mr. Lindsey: Those numbers represent the NATO ships available in the north Atlantic as opposed to the Warsaw Pact ships available in the north Atlantic.

Senator Molgat: This comparison has nothing to do, then, with the sea routes for eastern or Middle East oil?

Mr. Lindsey: No.

Senator Hicks: I would like to ask a supplementary question. What was the date of those tabulations, Dr. Lindsey? I am surprised at the degree of superiority reflected in favour of the NATO powers. That was not my impression.

Mr. Lindsey: July, 1981.

Senator Hicks: Is that so?

Mr. Lindsey: Yes. Very often the tables that one sees are worldwide or reflect only the United States versus the U.S.S.R. The fact is that the NATO allies of the United States do have quite respectably sized navies. When you put

[*Traduction*]

Le sénateur Molgat: Non, mais vous avez déclaré que toute la marine marchande russe relève d'un commandement central: les navires commerciaux, les bateaux de pêche et la marine?

M. Lindsey: C'est ce que j'ai lieu de croire.

Le sénateur Molgat: Du point de vue formation, cela représente-t-il pour eux un avantage? Pourraient-ils, par exemple, transférer du personnel de la flotille de pêche à la flotte militaire? Est-ce là un aspect important de leurs opérations?

M. Lindsey: Je crois que, dans la marine russe, la gestion du personnel est différente de celle des marines occidentales. Si quelqu'un est envoyé comme matelot subalterne ou comme officier subalterne sur un destroyer, il est susceptible d'y rester pour dix ou vingt ans. Je pense que les marins russes sont vraiment des spécialistes. Je doute qu'ils puissent débuter dans la flotille de pêche et passer à la flotte militaire. D'un autre côté, j'ose dire qu'en ce qui concerne l'équipage, et plus particulièrement les officiers se trouvant à bord des gros navires-usine, on trouverait certains officiers de marine qui seraient peut-être spécialisés dans l'utilisation de la radio ou peut-être pour exercer des fonctions qui exigent des connaissances maritimes nécesaires.

Le sénateur Molgat: Je déduis de votre réponse que nous n'avons vraiment aucun renseignement précis sur la gestion «humaine», dirons-nous, dans la flotte russe?

M. Lindsey: C'est exact, sauf que l'on nous dit qu'il y a beaucoup moins de mobilité, même d'un navire à l'autre, et encore moins d'un type d'un navire à l'autre. Apparemment, les Russes ne déplacent pas quelqu'un tous les deux ou trois ans, afin qu'il puisse devenir éventuellement amiral de la flotte. Le marin demeure sur le même bateau et on suppose qu'il se spécialise dans son travail. C'est peut-être la seule chose qu'il fait.

Le sénateur Molgat: Pour en revenir aux chiffres que vous nous avez indiqués, ils représentent la flotte de l'OTAN, par opposition à la flotte russe, n'est-ce pas?

M. Lindsey: Ces chiffres représentent les navires de l'OTAN disponibles dans l'Atlantique Nord, par opposition aux navires du Pacte de Varsovie qui s'y trouvent aussi.

Le sénateur Molgat: Cette comparaison n'a donc rien à voir avec les routes maritimes destinées à l'acheminement du pétrole de l'Est ou du Moyen Orient?

M. Lindsey: Non.

Le sénateur Hicks: Une question supplémentaire. A quelle date ont été établis ces tableaux, monsieur Lindsey? Je suis surpris de la supériorité des puissances de l'OTAN. Je n'avais pas cette impression.

M. Lindsey: Ces tableaux datent de juillet 1981.

Le sénateur Hicks: Vraiment?

M. Lindsey: Oui. Très souvent, les tableaux que nous voyons sont établis à l'échelle mondiale ou ne reflètent que les chiffres des États-Unis, par opposition à ceux de l'U.R.S.S. En fait, les alliés des États-Unis dans l'OTAN ont des marines d'impor-

[*Text*]

them into the balance, NATO looks a lot healthier than when they are left out. Of course, they should be put in.

Senator Roblin: May I ask about the Persian Gulf oil situation? What is the situation there? We have a North Atlantic fleet and you have told us about that. What about the other major sectors of the world? Is the Pacific Ocean regarded as a serious problem for us? There are lots of Russians there. I also want to zero in on the oil supply situation.

Mr. Lindsey: In respect of Persian Gulf oil, there are no forces set aside to escort tankers around the Cape of Good Hope. I think it would be difficult to organize against a serious attack. The fact that the Soviets seem to be so anxious to establish bases in the horn of Africa, in Mozambique and on the south western part of Africa—for instance, in Angola—is a subject of great concern. It is the cause of a lot of concern amongst naval people that the Republic of South Africa cannot be used more effectively as the main base for the protection of those routes. A lot of people feel that if a serious effort were made to stop the tankers, perhaps they would be even more vulnerable at source than en route. It is felt that some sort of political action in the gulf, or the occurrence of some sort of sabotage or labour troubles, would stop the tankers from even beginning a journey. It would be very difficult, however, to protect them en route. It is a long way for them to travel—thousands of miles—and they are big, slow, vulnerable vessels. Some of those remarks apply to the Pacific too, although the emphasis on tanker traffic would not apply to the Pacific as much as it does to the Indian Ocean.

Certainly, as Mr. Anderson mentioned earlier, the SACLANT has to worry about the different theatres in which he might be engaged. If he were to call on United States forces located in the Pacific to move into the Atlantic, that would leave the Pacific denuded for a task that requires more ships than it has now. For that reason there is much hope that the Japanese will increase their naval contribution, because they can afford to do it and are fine seamen. Although they are not members of NATO, and one cannot really call them the "West", they are on our side.

The Chairman: On that point, may I interject? Although it is not the document I said I would distribute to members of the committee, I have something which might throw some light on this particular question, Senator Roblin. It is part of a statement made by Admiral Train a week ago today at his press conference in answer to questions.

He stated:

> If NATO's interests are at risk outside the commonly accepted boundaries of NATO, and I use the term commonly accepted very deliberately because the Tropic of Cancer is not a boundary, then somebody within the alliance has to ensure that NATO's interests are protect-

[*Traduction*]

tance respectable. Lorsque vous les mettez dans la balance, la situation de l'OTAN semble être bien meilleure que lorsqu'on les laisse de côté. Bien entendu, on doit les inclure.

Le sénateur Roblin: Puis-je poser une question sur la situation du pétrole dans le Golfe persique? Que se passe-t-il dans cette région? Nous avons, dans l'Atlantique Nord, une flotte dont vous nous avez parlé. Quelle est la situation dans les autres secteurs importants du monde? L'Océan Pacifique est-il considéré pour nous comme un problème sérieux?—On y trouve beaucoup de Russes. Je désire également insister particulièrement sur la situation en matière d'approvisionnement en pétrole.

M. Lindsey: En ce qui concerne le pétrole du Golfe persique, il n'y a pas de forces spéciales pour escorter les pétroliers, lorsqu'ils franchissent le Cap de Bonne Espérance. Je pense qu'il serait difficile de parer à une attaque sérieuse. Le fait que les Soviétiques semblent tellement désireux d'établir des bases à la corne de l'Afrique, au Mozambique et dans la partie Sud-Ouest de l'Afrique, en Angola par example, cause beaucoup de préoccupations. Le monde de la marine est très inquiet qu'il ne soit pas possible d'utiliser plus efficacement la République d'Afrique du Sud comme base principale, pour la protection de ces routes. Beaucoup de gens sont d'avis que si on s'efforçait véritablement d'arrêter les pétroliers, peut-être que ces derniers seraient encore plus vulnérables au point de départ qu'en cours de route. On est d'avis que des mesures politiques dans le Golfe, un sabotage quelconque ou des conflits du travail empêcheraient les pétroliers d'entreprendre un voyage. Il serait néanmoins extrêmement difficile de les protéger en route. Cette dernière est longue—des milliers de milles—et il s'agit de gros navires lents et vulnérables. Certaines de ces remarques s'appliquent également au Pacifique, bien que le trafic des pétroliers n'y soit pas aussi important que dans l'océan Indien.

Comme M. Anderson là déjà mentionné, le SACLANT doit se préoccuper des différents théâtres où il peut être engagé. S'il devait demander aux forces des États-Unis se trouvant dans le Pacifique de se rendre dans l'Atlantique, le Pacifique se trouverait être dépourvu, pour une tâche qui exige plus de navires qu'il n'en dispose en ce moment. C'est, bien entendu, pour cette raison que l'on a grand espoir que les Japonais augmenteront leur contribution navale: ils peuvent se le permettre et sont bons marins. Bien qu'ils ne soient pas membres de l'OTAN et qu'on ne puisse pas réellement dire qu'ils constituent l'Ouest, ils sont de notre côté.

Le président: Une observation, je vous prie. Ce document n'est pas celui que je m'étais engagé à distribuer aux membres du Comité, mais il peut, néanmoins, jeter quelque lumière sur cette question, sénateur Roblin. Voici un extrait de la conférence de presse de l'Amiral Train, il y a une semaine. Il a déclaré:

Il a déclaré:

> Si les intérêts de l'OTAN courent des risques, en dehors des frontières de l'OTAN d'ordinaire acceptées, et j'utilise ces derniers termes de façon délibérée, parce que le Tropique du Cancer ne constitue pas une frontière, quelqu'un au sein de l'alliance doit veiller à ce que les

[*Text*]

ed there. The Indian Ocean is one such example. NATO's interests are assuredly at risk in the oil regions of the Middle East. The United States and to a certain extend the United Kingdom have dedicated forces to maintain a sufficient maritime presence in the Indian Ocean to ensure that NATO's interests are protected. In fact the dependency of various allies on oil from the Middle East is considerably more than is the dependency of the United States on oil from the Middle East. But it is in recognition of the fact that we and our allies both require that oil that has prompted the political leadership of the United States, one of the allies, and the political leadership of the United Kingdom to dedicate forces to ensure that our most likely adversary, the Soviet Union, does not have a free ride in that area. So by stationing the dominant maritime force in the Indian Ocean we have ensured that the Soviet political leadership cannot engage in any adventure that requires support from the sea. That is about the only action we can take at the present time.

Senator Roblin: I agree with that.

Mr. Anderson: Mr. Chairman, it seems worth mentioning that, assuming the Soviet Union would start an action against NATO, they, of course, do have the choice of where they might send their naval forces to interdict sea lines of importance to NATO. On the other hand, I think we also have to recognize that the Soviets, because of the geography of the country, have their main fleets far away from each other—that is, they have a main fleet on the Murmansk Peninsula, a fleet in the Baltic, quite a small one, and a fleet in the Black Sea, as well as one in the Pacific.

They have certain disabilities in terms of organizing and concentrating their forces, which perhaps we do not have to the same degree. They have geographic disadvantages as a naval power.

I guess what we have to worry about is where they disperse their submarines in preparation for war. I think the submarine threat would be the main naval threat to the sea routes around the Cape of Good Hope as opposed to anything else, although they might use Maritime air from the west coast of Africa, or something like that. They would have to dispose their forces in such a way as to make these attacks, and if, for example, they put too much in the Indian Ocean, they might be opening up the Atlantic Sea lines of communication to us, because while they have a growing and important navy, it is still not a navy that could do everything at once, even if they chose to.

Senator McElman: Mr. Chairman, I would like to revert for a moment to the discussion we had earlier on fishing fleets. I gathered from the comments made by Mr. Anderson that he felt that the trawlers of the U.S. fishing fleet and the mother ships could be easily convered. Would that not also apply to

[*Traduction*]

intérêts de l'OTAN soient protégés dans ces zones. L'océan Indien constitue un exemple de ce genre. Les intérêts de l'OTAN sont certainement compromis dans les régions pétrolifères du Moyen Orient. Les États-Unis et, dans une certaine mesure, le Royaume Uni, ont consacré des forces au maintien d'une présence maritime suffisante dans l'océan Indien, afin de donner l'assurance que les intérêts de l'OTAN sont protégés. En fait, la dépendance des divers alliés à l'égard du pétrole du Moyen Orient est considérablement plus importante que la dépendance des États-Unis à l'égard du pétrole du Moyen Orient. C'est toutefois le fait que nous et nos alliés reconnaissons que nous avons besoin de ce pétrole qui a incité l'encadrement politique des États-Unis, un des alliés, ainsi que celui du Royaume Uni à fournir des forces afin d'être certains que notre adversaire le plus probable, à savoir l'Union soviétique, n'ait pas la voie libre dans cette région. Ainsi donc, en mettant en postent une force maritime dominante dans l'Océan Indien, nous avons la certitude que l'encadrement politique soviétique ne peut pas s'engager dans une manœuvre qui appelle un appui maritime. C'est à peu près la seule mesure que nous puissions prendre pour l'instant.

Le sénateur Roblin: Je suis d'accord.

M. Anderson: Monsieur le président, il me semble opportun de préciser que, si nous présumons que l'Union soviétique intervenait contre l'OTAN, elle serait libre de choisir l'endroit où elle pourrait envoyer ses forces navales pour couper les lignes maritimes qui sont importantes pour l'OTAN. D'autre part, nous devons admettre que les Soviétiques, par suite de la géographie du pays, ont leurs principales flottes éloignées les unes des autres—c'est-à-dire qu'ils ont une flotte principale dans la péninsule du Murmansk, une petite flotte dans la Baltique, une flotte dans la mer Noire et une autre dans le Pacifique.

L'Union soviétique a certaines difficultés à organiser et à concentrer ses forces et nous sommes peut-être moins handicapés à cet égard. Comme force navale, elle est géographiquement désavantagée.

Je pense que nous devons nous inquiéter des zones où elle disperse ses sous-marins pour préparer la guerre. Je suis d'avis que la menace sous-marine constituerait la principale menace navale pour les routes maritimes contournant le cap de Bonne Espérance, bien qu'elle puisse utiliser l'espace aérien maritime, à partir de la côte occidentale de l'Afrique, ou quelque chose de ce genre. L'Union soviétique devrait disperser ses forces pour procéder à ces attaques et, si elle les concentre trop dans l'océan Indien par exemple, elle pourrait nous ouvrir les lignes de communication maritimes de l'Atlantique car, bien qu'elle ait une marine importante et en plein développement, elle n'a pas les moyens de tout réaliser immédiatement, même si elle le désire.

Le sénateur McElman: Monsieur le président, je voudrais revenir un instant sur les flotilles de pêche. Si j'ai bien compris, M. Anderson trouve que les chalutiers de la flotille de pêche américaine et les bateaux-mères pourraient être facilement convertis. Cela ne s'appliquerait-il pas également à la

[*Text*]

the quite modern fleet located on the east coast of the United States and Canada? There are large stern-type trawlers there in substantial numbers. Could they not be easily converted for mine laying or similar use?

Mr. Anderson: I suppose they could be, but I think the difference is that the Soviets regularly deploy their trawlers in our waters. If they could be readily converted to mine laying duties and could be stocked with mines, they could be dangerous. Incidentally, I doubt that the Soviet trawlers are stocked with mines. We send fisheries inspectors on board those trawlers to check over their catch, so I doubt that they are stocked with mines. But, if they could be stocked with mines, then they would be a very dangerous offensive mining threat against us in our waters.

Our fishing fleets, however, do not deploy, and indeed the Russians would not let them deploy, in Russian waters. So, we would have to do this and then start an offensive mining operation against them, which, perhaps, we could do better by air and submarine than by means of fishing trawlers.

The problem is the presence of all those trawlers off our coasts, which gives them a potential military advantage over us.

Senator McElman: The same would apply, then, to our NATO partners, many of whom are fishing in our waters as well. Do our NATO partners not have substantial fleets of the same character operating much closer to Russian waters?

Mr. Anderson: Some of them do, but not to the extent that they did at the beginning of World War II. For example, the British fishing fleet, which was a major source of their mine warfare capability during the Second World War, has become, because of the European Economic Community, considerably smaller than it was. They have lost their access to Iceland waters, for example.

The Norwegians have a considerable fishing fleet, which is also quite modern. It again, though, operates more towards us than it does towards the Soviet Union; but all of those resources could be used, if necessary.

To mine adequately the waters that the Russians would have to use to come out of their ports, would be a difficult job. It would probably be better, as Dr. Lindsey mentioned, to mine against the submarine threat on the Greenland-Iceland-U.K. gap, and that would be done with rather highly specialized mine vessels and submarines.

Senator McElman: It is my understanding, Mr. Chairman, that the witnesses are to provide numbers with respect to those types of fishing vessels, from East Bloc countries. Would they have similar data on the NATO countries, particularly NATO countries located on the other side of the Atlantic?

Mr. Anderson: I am inclined to feel that it would be quite hard to get a comprehensive overview of all the fishing vessels in NATO.

[*Traduction*]

flottille très moderne située sur la côte Est des États-Unis et du Canada? Il y a un nombre notable de gros chalutiers à pêche arrière. Ne pourraient-ils pas être facilement transformés pour mouiller des mines ou une fonction similaire?

M. Anderson: Je pense que ce serait possible, mais la différence, c'est que les chalutiers des Soviétiques sillonnent régulièrement nos eaux. S'ils pouvaient être facilement transformés pour le mouillage de mines, ils pourraient être approvisionnés en mines et représenter un danger—soit dit en passant, je doute que ce soit le cas des chalutiers soviétiques. Nos inspecteurs de pêches vont à bord de ces chalutiers pour contrôler les prises: je ne pense donc pas qu'ils soient approvisionnés en mines. Car alors, je l'ai déjà dit, ces chalutiers représenteraient une menace très grave du point de vue du mouillage de mines dans nos propres eaux.

Toutefois, nos flottiles de pêches ne se déploient pas dans les eaux russes et, en fait, ces derniers ne le permettraient pas. Il faudrait donc commencer par là, et entreprendre le mouillage de mines, ce que nous pourrions probablement mieux faire, en utilisant des avions et des sous-marins, au lieu de chalutiers de pêche.

Le problème réside dans la présence de tous ces chalutiers au large de nos côtes, ce qui donne aux Soviétiques un éventuel avantage militaire sur nous.

Le sénateur McElman: Il en serait donc de même pour nos associés de l'OTAN, dont beaucoup pêchent également dans nos eaux. Nos associés de l'OTAN n'ont-ils pas de flotilles importantes du même genre qui croisent beaucoup plus près des eaux russes?

M. Anderson: Certains, mais pas autant qu'au début de la Deuxième Guerre mondiale. Par exemple, la flotille de pêche britannique, qui a joué un rôle important dans le mouillage de mines au cours de la Deuxième Guerre mondiale, a vu son importance réduite, par suite de la communauté économique européenne. Par exemple, cette flotille a perdu l'accès aux eaux d'Islande.

Les Norvégiens ont également une flottille de pêche très importante et très moderne. Elle opère toutefois davantage du côté de chez nous que du côté de l'Union soviétique. Toutefois, la totalité de ces ressources pourrait être utilisée, au besoin.

Il serait difficile de miner convenablement les eaux que les Russes devraient utiliser pour sortir de leurs ports. Comme l'a indiqué M. Lindsey il serait probablement préférable de mouiller des mines anti-sous-marines dans l'espace situé entre le Groenland, l'Islande et le Royaume Uni, ce qui impliquerait l'utilisation de mouilleurs de mines et de sous-marins plutôt hautement spécialisés.

Le sénateur McElman: Monsieur le président, d'après ce que j'ai compris, les témoins doivent fournir des chiffres relativement à cette flottille de pêche des pays du bloc de l'Est. Possèdent-ils des données similaires pour les pays de l'OTAN, en particulier ceux qui sont situés de l'autre côté de l'Atlantique.

M. Anderson: Je pense qu'il ne serait pas très difficile d'avoir une vue d'ensemble complète de toutes les flottilles de pêche de l'OTAN.

[*Text*]

Senator McElman: I am thinking, of course, of those of substantial size.

Mr. Anderson: We can certainly have a short at it, but I am not too sure whether we can do that. It is not the same situation as that with the Lloyd's Registry of merchant vessels.

Dr. Lindsey: When we are talking about the mine threat, it is well to separate the use of mines against warships from the use of mines against merchant ships. In the case of the merchant ships, NATO lives by the sea, and without merchant ships, she would die.

So, the mining of our ports on this side of the ocean, as much as the other, is a dreadful threat, and that is where the presence of innocent, small ships near the ports could be the cause of mining.

The Russians do not have to have merchant shipping in order to live, and it is also true, as Mr. Anderson stated, that few NATO fishing vessels are likely to get near the shallow waters around Russian ports.

Mr. Anderson: It is not an equal contest. They can mine us more easily and the mines will hurt us more.

Senator Neiman: It appears to have been our policy not to spend a great deal on our defence forces. Is there some strategic reason for not concentrating on certain areas such as minesweeping devices or that type of maritime defence which seems so necessary to us—not only in our harbours, but in the Arctic regions as well? Has it been a policy of the government to neglect this or is this a consequence of not having enough money?

Dr. Lindsey: It would be true to say that the whole of the western alliance has been neglecting mine countermeasures. This was very much brought to our attention in the Inchon landings in the Korean War when General MacArthur mounted an amphibious operation that was almost defeated because of the sudden appearance of very simple and cheap mines laid by the North Koreans and probably supplied by the Russians. The United States navy, with all its strength, had no minesweeping capability left. It had all disappeared since World War II.

It was also true, of course, during the Vietnam War. At one stage the United States did lay mines in Haiphong Harbour which stopped Communist traffic cold for quite a long time.

As far as Canada is concerned, we have not been spending very much money on our navy. The policy has been to use such money as was available for frigate and destroyer types of ships. We might be very sorry for that one day. It is not the sort of area where you can expect your friends to come to your assistance. If there is a mining campaign, it will probably be suffered by all of us. Anyone who is lucky enough to have minesweepers will use them close to home.

[*Traduction*]

Le sénateur McElman: Je pense, bien entendu, à celles qui sont importantes.

M. Anderson: Nous pouvons certainement essayer, mais je doute que nous y parvenions. La situation n'est pas la même qu'avec le registre de la Lloyd sur les navires marchands.

M. Lindsey: Lorsque nous parlons de menace de mines, il convient de distinguer l'utilisation des mines contre les navires de guerre de celle contre les navires marchands. En ce qui concerne ces derniers, l'OTAN vit de la mer et, sans les navires marchands, elle périrait.

Le mouillage des mines dans nos ports, de ce côté-ci de l'océan aussi bien que de l'autre, constitue une menace grave et c'est la présence de petits bateaux innocents près de nos ports qui pourraient être à la source du mouillage de ces mines.

Les Russes n'ont pas besoin d'une flottille marchande pour vivre et, comme M. Anderson l'a déclaré, il est également vrai qu'il y a peu de bateaux de pêche de l'OTAN qui soient susceptibles d'approcher les eaux peu profondes situées autour des ports russes.

M. Anderson: La partie n'est pas égale. Ils peuvent mouiller des mines beaucoup plus facilement que nous et causer plus de dégâts.

Le sénateur Neiman: On dirait que nous partons du principe de ne pas consacrer beaucoup d'argent à notre défense. Existe-t-il une raison stratégique quelconque pour ne pas concentrer nos efforts sur certains domaines comme le dragage des mines ou un système de défense navale de ce genre qui semble si nécessaire, non seulement pour protéger nos havres, mais également les régions de l'Articque? Le gouvernement a-t-il pour principe de négliger cet aspect de notre défense ou est-ce parce qu'il manque d'argent?

M. Lindsey: Il n'est pas exagéré de dire que dans l'ensemble l'Alliance occidentale s'est montrée négligente au chapitre des contre-mesures. Nous en avons eu la preuve éclatante au débarquement de Inchon, au cours de la guerre de Corée, quand le général MacArthur a mis sur pied une opération amphibie qui a failli avorter à cause de l'apparition soudaine de mines primitives et bon marché mouillées par les Nord-Coréens et probablement fournies par les Russes. La marine américaine, malgré tout son matériel, n'avait plus aucun dragueur en réserve. Ils n'en existait plus depuis la fin de la Seconde guerre mondiale.

Nous en avons eu aussi un exemple de l'importance de ces dispositifs de défense au cours de la guerre du Vietnam. A un moment donné la Marine américaine a déposé dans le havre de Haiphong des mines qui ont stoppé net passablement longtemps la circulation d'effectifs communistes.

En ce qui concerne le Canada, nous n'avons pas beaucoup consacré de crédits à notre marine. Nous avons toujours eu pour politique de prendre l'argent disponible pour construire des frégates et des destroyeurs. Nous pourrions bien nous en repentir un jour. On ne peut pas compter sur ses amis dans ce domaine. Si jamais il y avait une campagne de minage des eaux, tous les pays en souffriraient probablement. Ceux qui ont la chance d'avoir déjà des systèmes de dragage les utiliseront dans leur propres eaux.

[*Text*]

It is hoped that this is the kind of force which could be assembled rather faster than destroyers or frigates. One could perhaps convert trawler-type vessels. During the Second World War, a fairly large force of minesweepers was built up fairly quickly with people who were trained seamen but who had no experience in mine warfare.

We are not very strong; it is a weakness and there is no doubt about that.

Mr. Anderson: I do think there was an element of a strategic reason for neglecting that part of naval warfare. It goes back to the emergence of the nuclear balance and the belief that was fairly strong during the sixties that, if a war took place between NATO and the Warsaw Pact, it would be an instantaneous nuclear war. If we were to have an instantaneous nuclear holocaust, then the use of the seas to re-supply Europe and to provide for the protection of shipping was seen as being largely irrelevant.

I think that we have very much changed from that view now, but we have not changed our force structure or our acquisition of equipment to meet that change of view.

Senator Neiman: Do you foresee a change in our strategic planning taking place in the fairly near future?

Mr. Anderson: I think we have already started changes in strategic planning. We have not yet started to attract, from public and government, all the resources that we now feel are needed to give effect to the view of what is required strategically.

Senator Neiman: Would you think that the provision of some vessels to deal with ice operations here is particularly necessary insofar as the protection of the Canadian coast is concerned?

Mr. Anderson: I honestly do not think so from a military point of view. Military threat in ice-infested waters is likely to be from a submarine, and it is not likely that a submarine will attack vessels in that ice-infested water. The submarine is more likely to be using those waters as a transit route to get into the west Atlantic.

Senator Neiman: You describe the tremendous changes and improvements in technology both as regards naval and air armament and general capability since World War II. These will have serious implications in regard to keeping our sea lanes open between here and western Europe. How do you see this requiring a change in the types and compositions of our merchant vessels? Are merchant vessels that we recalled from the last war simply outdated and defenceless against any type of warfare that you contemplate beyond, say, stage one that you described?

Dr. Lindsey: I believe that a great deal could be done to modify the merchant fleet to reduce its vulnerability in war. As the merchant ship gets faster, it creates a slight advantage. I am speaking of roll-on-roll-off container and tanker ships. More important than the speed at which the ship can move

[*Traduction*]

Il est à espérer qu'une force de défense de ce genre est plus facile à rassembler que des destroyeurs ou des frégates. On pourrait peut-être convertir des chaluts. Au cours de la Seconde guerre mondiale, on a mis sur pied des flottes de dragueur passablement importantes assez rapidement avec l'aide de marins entraînés qui n'avaient cependant aucune expérience de la guerre sous-marine.

Nous ne sommes pas très forts à ce chapitre; c'est certes notre point le plus faible.

M. Anderson: Je ne crois pas qu'on ait négligé ce secteur de la guerre navale pour des raisons d'ordre stratégique. Cette négligence vient du soucis de plus en plus grand de maintenir l'équilibre nucléaire et d'une idée passablement répandue au cours des années soixante qu'un conflit entre l'OTAN et les forces du Pacte de Varsovie ne pouvait être que nucléaire. Dans l'éventualité d'une attaque nucléaire soudaine, on considérait que l'approvisionnement de l'Europe par mer et la protection des navires dans une large mesure n'avait plus sa raison d'être.

Je crois que nous avons changé d'avis depuis lors, mais nous n'avons pas modifié pour autant la structure de nos forces ou acquis le matériel nécessaire.

Le sénateur Neiman: Croyez-vous que nous modifierons notre stratégie dans un avenir relativement proche?

M. Anderson: Je crois que nous avons déjà amorcé certains changements dans le domaine de la planification stratégique. Nous n'avons pas encore pu obtenir du public et du gouvernement toutes les ressources que nous jugeons maintenant nécessaires pour concrétiser des objectifs stratégiques jugés nécessaires.

Le sénateur Neiman: Croyez-vous que d'autres brise-glace seraient nécessaires pour protéger nos côtes?

M. Anderson: En toute franchise, je ne le crois pas militairement parlant. Dans des eaux infestées de glace, une attaque viendrait fort probablement d'un sous-marin et il est peu probable qu'il oserait attaquer des navires dans pareilles conditions. Il emprunterait cette route pour se rendre dans l'Atlantique-Ouest.

Le sénateur Neiman: Vous décrivez les changements et les améliorations technologiques formidables qui ont caractérisé l'armement naval et aérien et le potentiel militaire général depuis la Seconde guerre mondiale. Voilà qui aura de sérieuses conséquences pour nos liaisons maritimes avec l'Europe de l'Ouest. Devrions-nous modifier nos navires marchands en conséquence? Est-ce que les navires marchands que nous avons récupéré de la Seconde guerre sont tout simplement désuets et démunis devant tous les types d'attaque possibles autre que la première étape dont vous avez fait la description?

M. Lindsey: Je crois qu'on pourra faire beaucoup pour modifier la flotte marchande et la rendre moins vulnérable en temps de guerre. Le fait d'aller plus vite assure aux navires marchands un léger avantage. Je parle des conteneurs et des pétroliers qui circulent dans les ports. C'est moins leur vitesse

[*Text*]

through the water is how quickly it can turn around so that little time is wasted in port.

There is another aspect to the defence of shipping which I feel is technically very desirable, but it does not seem to be very attractive psychologically. I am speaking of the provision of container-types of defence equipment that could be bolted on the hull of a ship to give it an air defence capability. It might involve one trailer with radar and one trailer with a surface-to-air missile. A trained crew would take the ship across. As soon as the ship landed, the equipment could be put onto another ship and come back again.

There is a similar possibility for anti-submarine defence. It is easy to put a helicopter on a middle-sized ship. There is usually lots of room on the deck. If some kind of sonar could be fitted and some sort of communication to communicate with the helicopter, you could provide a certain amount of anti-submarine capability on merchant ships.

This would involve a departure from the sort of defence to which we are accustomed. There was an element of this in the Second World War when occasionally anti-aircraft guns were put on a ship for one passage. I believe that a great deal could be done in that regard, but not very much is being done.

Senator Neiman: Do you believe that Canada, again, should encourage the re-birth of its merchant navy? At the moment, I gather that it is practically non-existent; there are no ships sailing under the Canadian flag. What kind of implications does this have in the event of the outbreak of hostilities?

Dr. Lindsey: I think the whole of NATO entrusts a very large fraction of its tonnage to ships which are not flying the NATO flag. Some of them fly flags of convenience like the Liberian flag or the Panama flag. I believe the assumption is that the owners will make those ships available to NATO in the event of trouble.

I suppose Canada is no different from other countries in that regard. I do not know that it is essential to have the ship that carries your goods flying your own flag; what is important is that somebody will carry your goods.

Senator Neiman: The ships are available to us.

Dr. Lindsey: We hope so.

Mr. Anderson: Incidentally, a growing proportion of those flying flags of convenience are Canadian-owned.

Senator Yuzyk: I have just been wondering, during all this discussion about our needs here in Canada with regard to sea defence, what proportion of our needs is dictated by the fact that we are in the NATO Alliance and have to play our role therein, and what proportion is dictated by our own domestic needs, if I can apportion it in that way, since I am sure that one set of needs is covered by the other. In deciding on

[*Traduction*]

de croisière qui importe que la rapidité avec laquelle ils peuvent évoluer dans un port en perdant le moins de temps possible.

Il existe un autre aspect de la protection du transport maritime qu'il serait très souhaitable d'assurer techniquement parlant, mais il ne suscite pas grand intérêt psychologiquement parlant. Il s'agit d'un dispositif genre conteneur qu'on peut fixer à la coque du navire pour la protéger d'une attaque aérienne. Ce matériel pourrait comprendre un chalut équippé d'un radar et un autre doté de missiles sol-air. Un équipage entraîné prendrait le navire en charge. Dès qu'il a accosté, le matériel pourrait être transféré sur un autre navire et ainsi de suite.

La même possibilité existe pour la défense anti-sous-marine. Il est facile de mettre un hélicoptère sur un navire de taille moyenne. Il y a généralement amplement de place sur le pont. Si on pouvait installer un sonar quelconque et un mécanisme de communications avec l'hélicoptère, les navires marchands pourraient avoir une certaine efficacité dans le domaine de la guerre anti-sous-marine.

Mais pour ce faire, il faudrait sortir des sentiers battus auxquels nous sommes habitués. On a eu recours, dans une certaine mesure, à ce genre de défense au cours de la Seconde guerre mondiale lorsqu'on a équipé occasionnellement les navires de canons anti-aériens. Je crois qu'on pourrait faire beaucoup à ce chapitre, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Le sénateur Neiman: Croyez-vous que le gouvernement devrait reprendre ses démarches pour ressusciter sa marine marchande? Je crois qu'elle n'existe pratiquement plus pour le moment; il n'y a aucun navire battant pavillon canadien. Quelles en seraient les conséquences s'il y avait déclenchement d'un conflit?

M. Lindsey: Je crois que la plupart des pays de l'OTAN confie une bonne part de leur cargo à des navires qui ne battent pas leur pavillon propre. Certains battent le pavillon des pays que leur conviennent, le Liberia ou le Panama par exemple. Je crois que les armateurs mettraient ces navires à la disposition de l'OTAN en cas de guerre.

Je suppose qu'il n'existe aucune différence d'avec le Canada à ce chapitre. Je ne sais pas s'il est absolument nécessaire qu'un navire qui transporte les marchandises d'un pays batte son pavillon. L'important, c'est de faire transporter ses marchandises.

Le sénateur Neiman: Les navires sont à notre disposition.

M. Lindsey: Nous l'espérons.

M. Anderson: Soit dit en passant, beaucoup de navires battant pavillon de circonstance sont propriété canadienne.

Le sénateur Yuzyk: Je n'ai pas cessé de me demander au cours de cette discussion quels étaient nos besoins ici au Canada en matière de défense navale; quelle proportion de ces besoins vient de notre appartenance à l'OTAN et donc de nos obligations dans le cadre de cet organisme et quelle proportion de ces besoins est commandée par des impératifs nationaux, si je peux m'exprimer ainsi, étant donné que les moyens pris dans

[*Text*]

strategy and policy for the future, surely you must be taking this sort of thing into consideration?

Mr. Anderson: I wonder if I could answer that somewhat obliquely?

We have a major national interest in various uses of the sea—for the carriage of our commerce, for fishing, and, now, for the economic exploitation of the continental shelf and the whole economic zone. It is my personal opinion that if we were not part of NATO, and did not have the protection which the Allied navies afford to us and to which we contribute a relatively small portion, we would have to have a very much larger navy than we have now.

I guess one question that always comes up is whether we could get away with a lot of smaller, less sophisticated naval vessels with which to protect our coasts. I think that the sailors would confirm that the ships that we are now operating off our coasts, in terms of the sea-keeping qualities required in the northwest Altantic and the northeast Pacific, are small ships. For a ship to be able to carry any significant load of weapons and be able to operate at any significant speed in the kind of ocean conditions that we experience off our coasts, the sailors estimate that it has to be at least 3,000 tons. Our ships are mainly in the 3,000 to just over 4,000 ton size right now.

Canadians who live in the major centres of population tend to be in the central part of the country, and tend to forget just how dependant on the sea they are, how much coastline they have, and what a major interest they have in being protected at sea. A lot of that protection has historically been afforded to us, in the Commonwealth and Empire days by the British navy, since the First World War by a combination of the British navy and U.S. navies, since the Second World War by the Allied navies, with Canada making, during the two world wars, a major contribution, between the two world wars a very much smaller contribution, and, since the Second World War, a modest, but nevertheless somewhat larger contribution.

My own feeling is that if we were really to look at what we needed to do to protect our interests at sea from an independent, national point of view, we would find that we needed a very substantially larger navy than we have now.

Senator Yuzyk: Has any pressure been put on us, and is it being put on us now, to the effect that as a maritime power—and we are a maritime power—we should be building bigger and more sophisticated vessels as part of the NATO fleet?

Mr. Anderson: I do not think there has been very much pressure for that kind of thing. I believe the allies and the allied commanders would certainly welcome, as Admiral Train said when he was here, a more rapid move toward modernization of what we have. I am sure they would also welcome more

[*Traduction*]

un secteur de la Défense peuvent compenser les lacunes dans d'autres. Quand vous arrêtez des stratégies et des politiques pour l'avenir, vous devez sûrement tenir compte de ce genre de choses?

M. Anderson: Me permettez-vous de répondre à cette question de façon indirecte?

Les divers usages auxquels se prête la mer revêtent un intérêt majeur pour notre pays, pour notre commerce, pour la pêche et maintenant pour l'exploitation économique du plateau continental et pour toute la zone économique. Je suis personnellement d'avis que si nous ne faisions pas partie de l'OTAN, et ne jouissions pas de la protection que nous assurent les Alliés à laquelle nous contribuons dans une proportion relativement minime, il nous faudrait nous doter d'une flotte navale autrement plus importante que celle que nous avons maintenant.

Une question qui nous revient sans cesse à l'esprit: pourrions-nous assurer la protection de nos côtes avec un plus grand nombre de navires plus petits et moins sophistiqués? Les marins de métier confirmeraient que les navires naviguant au large de nos côtes à l'heure actuelle, quand on parle des qualités qu'ils doivent avoir pour affronter les éléments dans le nord-ouest de l'Atlantique et le nord-est du Pacifique, sont de petite taille. Pour pouvoir transporter une charge d'armements d'une certaine importance et évoluer à une vitesse assez grande sur la grande mer dans des conditions comme celles qui existent au large de nos côtes, il faut des navires d'au moins 3 tonnes à leur avis. Nous avons surtout des navires qui jaugent de 3 000 à 4 000 tonnes à l'heure actuelle.

Les Canadiens qui vivent dans les grandes agglomérations situées pour la plupart dans le centre du pays, ont tendance à oublier jusqu'à quel point nous dépendons de la mer; ils ne connaissent pas la longueur de notre littorial et combien il est important d'avoir une bonne protection navale. Cette protection était jadis assurée au sein du Commonwealth et de l'Empire par la Marine britannique. A partir de la Première guerre mondiale, ce fut la Marine britannique et la Marine américaine et depuis la Seconde guerre, les navires alliés avec une contribution importante de la part du Canada pendant les deux guerres même, beaucoup moindre entre les guerres et modestes, mais quand même plus grande, depuis la Seconde guerre mondiale.

A mon avis, si nous faisions le bilan de tout ce dont nous avons besoin pour défendre nos intérêts maritimes en tant que pays indépendant, il nous faudrait bien reconnaître que notre marine n'est pas assez importante.

Le sénateur Yuzyk: A-t-on fait ou fait-on actuellement pression sur nous, puisque nous sommes considérés comme une puissance maritime, car nous sommes bel et bien une puissance maritime, pour que nous construisions des navires plus gros et plus sophistiqués à titre de contribution à la flotte de l'OTAN?

M. Anderson: Je ne crois pas qu'on ait exercé beaucoup de pressions en ce sens. Comme l'amiral Train l'a déjà fait remarqué devant ce comité, je crois que les Alliés et les commandants alliés ne demandent pas mieux que nous modernisions davantage notre matériel naval. Et se réjouirait égale-

[*Text*]

than what we have, but they have not been pushing us daily to expand the size of our fleet. Admiral Train does produce force calls for each country and his force calls to us look to our replacing our present surface ships and our present submarines at some point in the future, and I think he has indicated that he would rather like to have more long-range patrol aircraft than we now have.

Senator Thompson: Following on Senator Yuzyk's question, is there a role that you can see Canada playing well and specifically within NATO, which would answer our defence requirements and yet would be a special role that we could provide to NATO, rather than a generalized approach of a few more big ships and so on?

Mr. Anderson: I guess I agree with Dr. Lindsey that the role we have been historically playing in the northwest Atlantic, and in the northeast Pacific to a small degree, is basically aimed at protecting the shipping that comes through the waters off our coast and perhaps escorting them across the Atlantic or the Pacific. That is probably the role that we are best suited for within the alliance, and also the one that gives us the kinds, and basically the numbers, of ships that we need to protect our own national maritime interests—which, of course, is what we use them for in peacetime.

Senator Thompson: What kind of ships do we need to do that job well?

Mr. Anderson: In surface ships, it is basically patrol frigates or small destroyers, whatever you want to call them.

Dr. Lindsey: The *Aurora* is probably the finest anti-submarine airplane in the world today. That is a real winner. The pity is that we have only 18 of them. I believe the things that are needed to complement it are modern anti-submarine frigates and some more submarines, which are excellent anti-submarine vessels.

Senator Thompson: For the record, how many anti-submarine frigates do we have sea-going?

Dr. Lindsey: I do not know how many are sea-going today, but there are 20 on the list. They are fixing the boiler problem.

Mr. Anderson: I believe, as of today, there may be eight.

Senator Thompson: In connection with the NATO breakdown, which we asked for first, could the figures be broken down by each country, not just giving an indication of the conglomerate of NATO?

Dr. Lindsey: We can do that.

Senator Thompson: I would like to see if we are ahead of Luxembourg.

[*Traduction*]

ment que nous construisions d'autres navires, mais ils ne nous ont pas poussés de façon systématique à agrandir notre flotte. C'est l'amiral Train qui établit le niveau de force navale de chaque pays et en ce qui nous concerne, il nous a demandé de prévoir le remplacement éventuel de nos navires et de nos sous-marins actuels; je crois aussi qu'il aimerait que nous fournissions plus d'avions de patrouille à long rayon d'action.

Le sénateur Thompson: Pour faire suite à la question du sénateur Yuzyk, existe-t-il une façon quelconque pour le Canada de mieux s'acquitter de ses fonctions au sein de l'OTAN, une façon qui répondra mieux à nos besoins en matière de défense et qui nous assurerait en même temps un rôle spécial dans le cadre de l'OTAN, plutôt qu'une participation généralisée, comme par exemple d'augmenter le nombre de nos navires et ainsi de suite?

M. Anderson: Tout comme M. Lindsey, je crois que le rôle que nous avons toujours assumé dans le Nord-Ouest de l'Atlantique, et le Nord-Est du Pacifique dans une moindre mesure, a été de protéger les navires qui passent au large de nos côtes et peut-être de les escorter de l'Atlantique au Pacifique. C'est probablement le rôle qui nous convient le mieux au sein de l'Alliance et qui nous assure à la fois le genre et le nombre de navires dont nous avons besoin pour protéger nos propres intérêts maritimes, et c'est à cette fin, bien sûr, que nous les utilisons en temps de paix.

Le sénateur Thompson: De quel genre de navires avons-nous besoin pour bien jouer ce rôle?

M. Anderson: Pour ce qui est des navires de surface, nous avons surtout besoin de frégates de patrouille ou de petits destroyers, quel que soit le nom que vous leur donnez.

M. Lindsey: L'*Aurora* est probablement le meilleur avion anti-sous-marin qui existe dans le monde à l'heure actuelle. C'est un champion dans sa catégorie. Le malheur, c'est que nous n'en avons que 18. Je crois qu'il faudrait compléter cette force anti-aérienne par une série de frégates qui sont d'excellents vaisseaux pour la guerre anti-sous-marine et de quelques sous-marins additionnels.

Le sénateur Thompson: Pour les besoins du compte-rendu, combien de frégates anti-sous-marines actives avons-nous à l'heure actuelle?

M. Lindsey: Je ne sais pas combien peuvent prendre la mer aujourd'hui, mais on en compte vingt. On est en train de fixer leur chaudière à l'heure actuelle.

M. Anderson: Je crois qu'au moment où je vous parle, il en existe huit.

Le sénateur Thompson: Pour ce qui est de la ventilation des données sur les forces de l'OTAN, question que nous avions demandée en premier lieu, est-ce que les chiffres pourraient être répartis par pays et non pas indiquer la participation d'ensemble à l'OTAN?

M. Lindsey: C'est possible.

Le sénateur Thompson: Je voudrais savoir si nous devançons le Luxembourg.

[*Text*]

Mr. Anderson: You might look carefully at Holland.

Senator McElman: Mr. Chairman, I have a supplementary to Senator Thompson's question. Does our current frigate program, the new frigate program, fit both into our own scheme of what we should be doing and also into the scheme of NATO as to the kind of contribution we should be making?

Mr. Anderson: I would think so, yes. Modernizing the fleet, was done from these two perspectives: what did we require for our own national needs, and what did we require as a contributor to the needs of the alliance?

Senator McElman: The remaining question for us has to be, "Is it enough and will it be soon enough?"

Mr. Anderson: I guess I would have to say it is a pity we didn't start ten years ago. Whether it is enough or not, it is, after all, only the replacement of the first six oldest ships. Ultimately, the remainder will need to be replaced and, probably, we should get going on that before long, if we intend to hold the size of the fleet to its present level through the next two decades.

Senator Molgat: You referred to the size of ship that we would need because of conditions in the north Atlantic and the north Pacific. The proposed new frigates will be of what size?

Mr. Anderson: I think they are in the 3.5 thousand to 4 thousand tonne range. The designs have not yet been submitted, but those are roughly the specifications.

Senator Molgat: Is there a standard design in existence? For example, we heard the other day that the Dutch or one of the other countries in NATO had produced such a design.

Mr. Anderson: There are no standard NATO designs, but there are two or three fairly modern frigate designs in NATO which, if we wanted, we could buy offshore, but the decision was taken that we should probably build our own frigates here. I do not think any of those designs would fit our requirements exactly.

Senator Molgat: What size are they?

Dr. Lindsey: Most of the modern anti-submarine frigates are 3.5 thousand to 4.5 thousand tonnes.

Senator Roblin: Going back to my old topic, does modern technology permit a modern warship of this kind to defend itself successfully against air attack?

Mr. Anderson: If it has an anti-aircraft system, yes.

Dr. Lindsey: I think your phrase "defend itself" is very important. It is possible to put what is called a point defence anti-aircraft system on a fairly small ship that will provide it with a fairly good ability to defend itself, but it cannot defend its friends with a point defence.

[*Traduction*]

M. Anderson: On pourrait tout aussi bien parler de la participation de la Hollande.

Le sénateur McElman: Monsieur le président, j'ai une question supplémentaire qui fait suite à celle du sénateur Thompson. Est-ce que notre programme de construction de frégates, le nouveau programme, cadre à la fois avec notre propre plan d'accroissement de notre force navale et avec le plan de l'OTAN pour ce qui est de notre participation?

M. Anderson: Je crois que oui. La modernisation de notre flotte s'est faite en deux volets: ce que nous avions besoin pour répondre à nos propres obligations nationales et ce qu'il nous fallait prévoir pour répondre aux besoins de l'alliance.

Le sénateur McElman: Il nous reste donc à répondre à cette question: «Notre participation est-elle suffisante; sinon, quand la sera-t-elle?»

M. Anderson: Il est fort regrettable, selon moi que nous n'ayions pas commencé il y a dix ans. Que notre participation soit suffisante ou pas, il ne s'agit somme toute que de remplacer les six plus vieux navires. Il faudra bien remplacer les autres un jour et probablement que nous devrons nous y mettre avant longtemps si nous entendons maintenir notre flotte à son niveau actuel au cours des deux prochaines décennies.

Le sénateur Molgat: Vous avez parlé de la taille des navires dont nous aurions besoin à cause des conditions de la mer dans les eaux de l'Atlantique Nord et du Pacifique Nord. Est-ce que les nouvelles frégates proposées seront de la taille souhaitée?

M. Anderson: Je crois qu'ils vont de 3.5 mille à 4 mille tonnes. On n'a pas encore présenté les plans mais ce sont en gros leurs caractéristiques.

Le sénateur Molgat: Existe-t-il un plan-type de ces navires à l'heure actuelle? Par exemple, nous avons entendu dire l'autre jour que les Hollandais ou d'autres pays de l'OTAN avaient produit un plan de navire du même genre.

M. Anderson: Il n'existe pas de normes types au sein de l'OTAN à ce sujet, mais nous pourrions nous procurer des plans de deux ou trois types de frégate au sein de l'Alliance si nous le voulions. De toute façon, il a été décidé, sauf erreur, qu'on allait probablement construire nos propres frégates ici. Je ne crois pas qu'aucun des modèles mentionnés conviendraient exactement à nos besoins.

Le sénateur Molgat: De quelle taille sont-elles?

M. Lindsey: La plupart sont des frégates anti-sous-marine modernes de 3.5 à 4.5 mille tonnes.

Le sénateur Roblin: Pour revenir au sujet de tout à l'heure, la technologie moderne permet-elle à un navire dernier cri de ce genre de se défendre avec succès contre une attaque aérienne?

M. Anderson: Oui, s'il est doté d'un système de défense anti-aérienne.

M. Lindsey: Je crois que l'expression «se défendre» n'est pas sans avoir une certaine importance. Il est possible de doter un navire relativement petit de système de défense ponctuels anti-aériens qui lui permettront de se défendre passablement

[*Text*]

Senator Roblin: I appreciate that. We all know what happened in the Coral Sea, off Crete, Malaysia and in the British channel: the aircraft won. Much of the information was provided by breaking codes and so on which enabled us to be at the right place at the right time. I come back to my point: Can surface ships adequately defend themselves in a modern situation?

Dr. Lindsey: A carrier battle group can probably defend itself, that group consisting of one aircraft carrier, two huge guided missile cruisers and maybe four, six or eight guided missile destroyers. Mind you, that is an awful lot of air defence in one little flotilla. It could defend itself, partly because of all the missiles and partly because the carrier would have fighter planes onboard.

However, once you go down to a few merchant ships plus eight escorts of which four are anti-submarine specialists and four are anti-aircraft specialists, you are not very well protected against air attack.

Senator Roblin: Isn't that the Canadian problem?

Dr. Lindsey: Yes.

Mr. Anderson: Currently we have only four ships which would be considered as anything resembling a modern anti-aircraft system.

Senator Roblin: Although we may not have the technology, I am wondering whether it is exists.

Mr. Anderson: The sea sparrow system that we have on the four DDH280s is intended as a self-defence anti-air missile weapon.

Dr. Lindsey: The United States navy has devoted an incredible amount of ingenuity and money toward building area air defence systems. They have almost never managed to do it on something much smaller than a cruiser. They are hoping that a guided missile destroyer dedicated to that task alone will be possible with a standard surface-to-air missile. But to defend an area is a very expensive, difficult thing to do.

Senator Roblin: Perhaps you need aircraft to give air cover.

Senator Thompson: I have a question with regard to the advancement of laser beams. First of all, will we ever get to the point in our technological development where satellites will be able to detect the movement of submarines underwater and then detonate, using laser beams, underwater mines and submarines?

Dr. Lindsey: I think that the laser is here today as an instrument of detection and of communication. I think it will be here tomorrow as a weapon against soft targets like aircraft and missiles in flight. I do not think it has a future as a weapon under water. It may be useful for communications

[*Traduction*]

bien, mais ces dispositifs de défense ponctuels ne lui permettront pas de venir a la rescousse d'autres navires.

Le sénateur Roblin: J'en prends note. Personne n'ignore ce qui s'est passé dans la mer de Corail, au large de la Crête, en Malaisie et dans la Manche: l'aviation a remporté la victoire. On avait alors obtenu le gros des informations en déchiffrant les codes et ainsi de suite, ce qui nous avait permis d'être au bon endroit au bon moment. Je reviens à ma qustion: les navires peuvent-ils se défendre contre des moyens d'attaque modernes?

M. Lindsey: Le groupe tactique d'un porte-avion peut probablement se défendre s'il compte un porte-avion, deux gros croiseurs lance-missiles et peut-être six ou huit destroyeurs lance-missiles. Quoi que vous en pensiez, c'est tout un système de défense aérienne pour une flottille. Donc, ce groupe pourrait se défendre en partie à cause de tous ces missiles et en partie à cause des chasseurs que le porte-avion transporte.

Mais quand il s'agit de quelques navires marchands, plus les huit navires qui les accompagnent dont quatre sont spécialisés dans la guerre anti-sous-marine et quatre dans la guerre anti-aérienne, vous n'êtes guère protégés contre une attaque aérienne.

Le sénateur Roblin: N'est-ce pas là le problème que nous avons au Canada?

M. Lindsey: Oui.

M. Anderson: A l'heure actuelle nous n'avons que quatre navires qui peuvent être considérés comme un système de défense anti-aérienne moderne.

Le sénateur Roblin: Il se peut que nous n'ayons pas la technologie, mais est-ce que cette technologie existe vraiment?

M. Anderson: Le système «sea sparrow» dont nous avons doté les quatre escorteurs spécialiés dans la lutte anti-soumarine (DDH280) est conçu comme un armement avec missiles anti-aériens.

M. Lindsey: La marine américaine a consacré énormément d'efforts et d'argent à la construction de systèmes de défense anti-aériens par zone. Elle n'y est pratiquement jamais parvenue sauf pour les navires beaucoup plus petits qu'un croiseur. Elle espère qu'un destroyeur lance-missiles doté de missiles surface-air pourra assurer à lui seul cette forme de défense. Mais il est toujours très coûteux et très difficile d'assurer la défense d'une zone.

Le sénateur Roblin: Il faudra peut-être disposer d'un chasseur pour assurer la protection aérienne.

Le sénateur Thompson: J'ai une question concernant les progrès réalisés dans le domaine des rayons lasers. J'aimerais d'abord savoir si on pourra un jour mettre au point des satellites capables de détecter les mouvements des sous-marins et de déclencher des mines immergées et sous-marines à l'aide de rayons lasers?

M. Lindsey: Je crois qu'on se sert du laser à l'heure actuelle comme dispositif de détection et de communication. Je crois qu'on l'utilisera dans un proche avenir comme arme contre les cibles non protégées comme les aéronefs et les missiles en vol. Je ne crois pas que le rayon laser ait un avenir quelconque

[*Text*]

under the water, but I doubt that its ability to penetrate the sea will ever make it effective as a weapon under water.

Senator Yuzyk: I just have one final, quick question. Is recruiting for the Navy proceeding satisfactorily?

Mr. Anderson: I am not an expert in this area, so I can only give you my understanding of the situation. I gather that, at the moment, recruiting for all elements of the armed forces has been improved quite considerably.

The Chairman: Thank you, Mr. Anderson and Dr. Lindsey. I have the feeling that we may wish to call upon you again before this undertaking of ours is over.

Senators, I remind you that we shall meet a week from today on March 9 at 1.30 p.m. to put the finishing touches on our program for May and June. These finishing touches include visits to the east and west coasts. I suggest that, in the interim, you look over your own calendars so that we may come to a consensus with respect to those dates.

Senator Hicks: Do you expect to fix the dates a week from today?

The Chairman: I believe so, yes. Our witnesses next week will be Admiral Brodeur and Admiral Wood, and they will deal with the role, structure, organization, and present equipment of the Maritime Command. The committee adjourns until a week from today.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

comme arme anti-sous-marine. Il peut servir pour la communication sous-marine, mais comme il ne traverse pas l'eau facilement, je doute qu'il devienne jamais une arme efficace à ce chapitre.

Le sénateur Yuzyk: Une dernière question rapidement. Est-ce que le recrutement dans la marine va bon train?

M. Anderson: Je ne suis pas spécialiste dans ce domaine; je ne peux donc que vous donner mon idée de la situation. J'ai cru comprendre que le recrutement dans les secteurs des forces armées a beaucoup progressé.

Le président: Merci messieurs Anderson et Lindsey. J'ai l'impression que nous devront vous rappeler avant la fin de nos travaux.

Honorables sénateurs, je tiens à vous rappeler que nous devons nous réunir dans une semaine, soit le 9 mars à 1 h 30 de l'après-midi pour mettre la dernière main à notre programme de mai et de juin. Par dernière main, j'entends notamment des visites sur la côte est et sur la côte ouest. Je vous propose donc, en attendant, de parcourir votre propre calendrier d'activités pour que nous puissions nous entendre sur ces dates.

Le sénateur Hicks: Croyez-vous pouvoir connaître ces dates dans une semaine d'ici?

Le président: Je crois que oui. Nos témoins la semaine prochaine seront les amiraux Brodeur et Wood et ils nour parleront du rôle, de la structure, de l'organisation et du matériel actuel du commandement naval. Le comité ajourne pour une semaine.

La séance est levée.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of National Defence:

Mr. John Anderson, Assistant Deputy Minister (Policy);

Dr. G. R. Lindsey, Chief, Operational Research and Analysis Establishment.

Du ministère de la Défense nationale:

M. John Anderson, sous-ministre adjoint (Politique);

Dr G. R. Lindsey, chef, Centre d'analyse et de recherch opérationnelle.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publicat



First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81-82

SENATE OF CANADA

Standing Senate Committee on Foreign Affairs

Proceedings of the Subcommittee on

National Defence

Chairman:
The Honourable PAUL C. LAFOND

Tuesday, March 9, 1982

Issue No. 23

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982

SÉNAT DU CANADA

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères

Délibérations du sous-comité sur la

Défense nationale

Président:
L'honorable PAUL C. LAFOND

Le mardi 9 mars 1982

Fascicule nº 23

LIBRARY
APR 20 1982

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

THE SUBCOMMITTEE ON
NATIONAL DEFENCE

The Honourable Paul C. Lafond, *Chairman*
The Honourable Jack Marshall, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Buckwold	Molson
*Flynn	Neiman
Hicks	*Perrault
Lafond	Roblin
Langlois	Smith
Marshall	Thompson
McElman	van Roggen
Molgat	Yuzyk—(14)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE SOUS-COMITÉ SUR LA
DÉFENSE NATIONALE

Président: L'honorable Paul C. Lafond
Vice-président: L'honorable Jack Marshall

Les honorables sénateurs:

Buckwold	Molson
*Flynn	Neiman
Hicks	*Perrault
Lafond	Roblin
Langlois	Smith
Marshall	Thompson
McElman	van Roggen
Molgat	Yuzyk—(14)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, May 14, 1980:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator van Roggen moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Senate Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence.

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 mai 1980:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes question s'y rattachant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Thursday, June 12, 1980:

"Pursuant to Rule 77(4) of the Rules of the Senate, the Honourable Senator Lafond moved, seconded by the Honourable Senator Stanbury:

"That a Subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to be known as the Subcommittee on National Defence, be appointed;

That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence; and

That the Subcommittee be composed of the Honourable Senators Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen and Yuzyk."

Extrait des Procès-verbaux du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, le jeudi 12 juin 1980:

«Conformément à l'article 77(4) du Règlement du Sénat l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury:

«Que soit créé un sous-comité du comité sénatorial permanent des affaires étrangères qui porterait le nom de sous-comité sur la défense nationale;

Que le sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant; et

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen et Yuzyk.»

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 9, 1982
[*Text*]

The Subcommittee on National Defence met this day at 2:00 p.m., the Chairman, the Honourable Senator Lafond, presiding.

Present: The Honourable Senators Hicks, Lafond, Langlois, Marshall, Molgat, Neiman, Thompson and Yuzyk. (8)

Present but not of the Subcommittee: The Honourable Senator Bell.

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Doug Rowland.

Witnesses:

From the Department of National Defence:

RAdm N. D. Brodeur, Deputy Chief, Defence Staff.

RAdm J. C. Wood, Chief, Maritime Doctrine and Operations.

The Subcommittee resumed consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, respecting matters on National Defence.

The Chairman introduced the witnesses, who each made a statement and then answered questions put to them by members of the Subcommittee.

At 4:05 p.m. the Subcommittee adjourned to 4:00 p.m., Tuesday, March 16, 1982.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 9 MARS 1982
[*Traduction*]

Le Sous-comité de la défense nationale se réunit aujourd'hui à 14 heures, sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (président).

Présents: Les honorables sénateurs Hicks, Lafond, Langlois, Marshall, Molgat, Neiman, Thompson et Yuzyk (8).

Présent, mais ne faisant pas partie du Sous-comité: l'honorable sénateur Bell.

Aussi présent: Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur: M. Doug Rowland.

Témoins:

Du ministère de la Défense nationale:

RAdm N. D. Brodeur, sous-chef de l'État-major de la défense;

RAdm J. C. Wood, chef—Doctrine et opérations maritimes.

Le Sous-comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 12 juin 1980 concernant des questions se rattachant à la Défense nationale.

Le président présente les témoins. Chacun d'eux fait un exposé puis répond aux questions qui lui sont posées par les membres du Sous-comité.

A 16 h 05, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à 16 heures, le mardi 16 mars 1982.

ATTESTÉ:

Le greffier du Sous-comité

Patrick Savoie

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, March 9, 1982

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Subcommittee on National Defence, met this day at 2 p.m. to consider matters relating to national defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, we have with us this afternoon Rear Adm Brodeur, Deputy Chief of Defence Staff, who I am sure, while he is holding his office, will give us the same candour and assistance as we received from his predecessor, Admiral Allan, who has now retired. With Rear Adm Brodeur is Rear Adm Wood, Chief of Maritime Doctrine and Operations. I am sure that my colleagues wish to join me in congratulating these two officers on their recent new appointments and promotions. Adm Brodeur will occupy the position of Deputy Chief of Defence Staff for a given period, and will then take up a post on the staff of SACLANT. Rear Adm Wood has just been promoted from the rank of commodore and has become Chief of Maritime Doctrine and Operations. His previous posting was as Director General, Maritime Plans and Operations.

I should note for the record that I am informing our witnesses of the reason for our rather reduced attendance this afternoon. This has been caused by some parliamentary perturbations which are well-known from coast to coast. Though we are here this afternoon to discuss the role, structure, organization and present equipment of Maritime Command in a rather general way, nonetheless it would be extremely valuable for members of the committee to have on record your basic presentations, which we will have time to digest and which will give us more efficiency at getting back to both of you on future dates, because you are still on our list. That being said, Adm Brodeur, the floor is yours.

RAdm N. D. Brodeur, Deputy Chief, Defence Staff, Department of National Defence: Thank you very much, Mr. Chairman. We look forward to being on your list, as you have put it, and welcome this opportunity to speak to this distinguished group today on the subject of Maritime Command, its roles and structures, organization and present equipment.

Last week our Deputy Minister for Policy, Mr. John Anderson, and our Chief of Operational Research and Analysis, Dr. George Lindsay, spoke to you about the strategic situation on the seas. I believe you should now have a clear picture of Western dependence—hence Canadian dependence—upon the seas during times of peace and war. Mr. Anderson's basic message was that, over the last 20 years or so, we have seen the explosive advancement of two global maritime matters. The first is the quantum increase in the importance of the seas to western democracies during peace and wartime. The second is the unprecedented build-up of Soviet maritime power, which could jeopardize the safe passage of ships across these seas.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 9 mars 1982

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, sous-comité de la défense nationale, se réunit ajourd'hui à 14 heures afin d'étudier certaines questions se rapportant à la défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, nous recevons cet après-midi le contre-amiral Brodeur, sous-chef de l'État-major de la défense, qui, j'en suis certain, fera preuve à notre égard de la même franchise et du même esprit de collaboration pendant qu'il restera à son poste que son prédécesseur, l'amiral Allan, qui est maintenant retiré. Le contre-amiral Brodeur est accompagné du contre-amiral Wood, chef des doctrines et opérations maritimes. Je suis certain que mes collègues voudront se joindre à moi pour féliciter ces deux officiers de leur récente nomination et promotion. Adm Brodeur occupera le poste de sous-chef de l'état-major de la défense pour une période déterminée et occupera ensuite un poste au personnel de SACLANT. Le contre-amiral Wood vient d'être promu du rang de commodore et il est maintenant chef des doctrines et opérations maritimes. Il était auparavant directeur général, plans et opérations maritimes.

Aux fins du compte rendu, je voudrais signaler aux témoins pourquoi nous sommes relativement peu nombreux cet après-midi. Cela dépend de certaines perturbations parlementaires qui se sont fait sentir d'un océan à l'autre. Même si nous nous sommes réunis cet après-midi pour discuter de façon plutôt générale du rôle, de la structure, de l'organisation et du matériel du commandement maritime, il serait extrêmement utile pour les membres du comité que vous consigniez d'abord vos exposés au compte rendu puisque cela nous permettrait de les assimiler et d'être mieux renseignés lorsque vous reviendrez plus tard, parce que vos noms figurent encore sur notre liste. Maintenant, la parole est à vous, amiral Brodeur.

RAdm N. D. Brodeur, sous-chef, état-major de la défense, ministère de la Défense nationale: Merci, beaucoup, monsieur le Président. Nous sommes heureux de savoir que nos noms figurent sur votre liste et d'avoir l'occasion de parler aujourd'hui à votre groupe distingué au sujet du commandement maritime, de son rôle, de sa structure, de son organisation et de son matériel.

La semaine dernière, le sous-ministre adjoint chargé de la politique, M. John Anderson, et le chef du centre d'analyse et de recherches opérationnelles, M. George Lindsay, vous ont parlé de la situation stratégique sur les mers. Je pense que vous devez maintenant avoir une bonne idée de la façon dont l'hémisphère occidental, et donc le Canada, compte sur les mers en temps de paix comme en temps de guerre. M. Anderson a signalé essentiellement qu'au cours des 20 dernières années, nous avons été témoins de bouleversements d'importance globale dans le secteur maritime. Le premier consiste dans l'augmentation phénoménale de l'importance des mers pour les démocraties occidentales en temps de paix et en temps de guerre. Le deuxième a trait au développement sans précé-

[*Text*]

At this point, I would like to emphasize that I consider it misleading and dangerous to draw conclusions about NATO versus Warsaw Pact supremacy at sea on the basis of numerical considerations alone. Where sea campaigns are involved, geography becomes a dominant factor. That side which is not dependent on sea lines of communications for its industrial, economic and military survival has a tremendous advantage over an opponent who is dependent on sea lines of communication.

The attacker-to-defender ratios which apply in land battles do not, in my opinion, apply at sea under such circumstances. I believe that the German versus British naval experience in World War II illustrates that point.

In September, 1939, for example, Germany and Italy had no aircraft carriers. Britain and France had eight. In battleships and battle cruisers, Britain, including the dominions, and France, outnumbered Germany and Italy nearly three to one. In cruisers and light cruisers, Germany and Italy were outnumbered nearly four to one. In destroyers and destroyer escorts, they were outnumbered four to one. In numbers of submarines Germany, and Britain were about equal, and Italy outnumbered France.

Notwithstanding the Allies' overall numerical superiority at sea in 1939, the battle of the Atlantic took four years to win. At its worst moments it illustrated another lesson, that the side which is dependent on the sea lines of communication must prevent the enemy, even a numerically inferior enemy, from reaching the high seas, for, once he does, immense resources become necessary to counter him.

If one contrasts the average number of German submarines in the North Atlantic in 1943 with the forces that were opposing them, or looks at the numbers of warships which became necessary to hunt and destroy the Bismarck, when it broke out, that point becomes very evident.

To paraphrase what I have just been saying, I believe that NATO's war can be lost at sea, but that the Warsaw Pact's war cannot. To avoid defeat, NATO, therefore, must achieve and retain clear superiority at sea and must use that superiority to contain the Soviet navy and to prevent it in time of hostilities from gaining access to the high seas. If NATO is clearly seen to possess the naval strength and determination to achieve that, then NATO's strategy of conventional deterrence will be reinforced. On the other hand, if NATO nations show lack of naval resolve at a time when Soviet naval strength is acclerating, the NATO nations will in effect be weakening their reliance on conventional deterrence and hence be increasing the risks of having to resort to nuclear weapons.

We have now reached the point where the West's ability to assure adequate protection for its ships against Soviet sea power is a matter of serious concern. Whether we look at Canada in isolation or as a member of the western alliance, Soviet sea power is a serious threat to our well-being.

[*Traduction*]

dent de la puissance maritime soviétique, qui pourrait faire obstacle au libre passage des navires sur ces mers.

A cet égard, je tiens à souligner qu'il serait trompeur et dangereux, selon moi, de tirer des conclusions à propos de la suprématie maritime de l'OTAN sur le bloc du Pacte de Varsovie en se fondant uniquement sur des chiffres. La géographie est un facteur dominant lors de campagnes maritimes. Celui qui n'a pas à compter sur des lignes de communication maritimes pour sa survie industrielle, économique et militaire possède un avantage énorme sur un adversaire qui doit compter sur de telles lignes de communication.

Dans de telles circonstances, les rapports de force entre agresseurs et défenseurs qui jouent sur les champs de bataille terrestre, ne jouent pas selon moi sur les mers. Il suffit de songer à l'affrontement entre les forces maritimes allemandes et britanniques pendant la Seconde Guerre mondiale.

Par exemple, en septembre 1939, l'Allemagne et l'Italie ne possédaient pas de porte-avions. La Grande-Bretagne et la France en avaient huit. La Grande-Bretagne, y compris les Dominions et la France, possédaient près de trois fois plus de cuirassés et de croiseurs de combat que l'Allemagne et l'Italie. Quant aux croiseurs et aux croiseurs légers, l'Allemagne et l'Italie en possédaient près de quatre fois moins. Elles possédaient quatre fois moins de destroyers et de destroyers d'escorte. Enfin, l'Allemagne et la Grande-Bretagne possédaient environ le même nombre de sous-marins et l'Italie en possédait plus que la France.

Malgré la supériorité numérique des alliés sur les mers en 1939, il a fallu quatre ans pour gagner la bataille de l'Atlantique. A ses moments les plus graves, cette bataille a établi un autre fait, soit que le côté qui compte sur des lignes de communication maritimes doit empêcher l'ennemi, même s'il est inférieur en nombre, de se rendre sur la haute mer, sinon, il faut des ressources énormes pour lui tenir tête.

Si l'on compare le nombre moyen de sous-marins allemands dans l'Atlantique nord en 1943 aux navires des forces alliées ou si l'on songe au nombre de navires de guerre qu'il a fallu pour pourchasser et détruire le *Bismarck* quand il eut atteint la haute mer, cela devient très évident.

Tout cela revient à dire que, selon moi, l'OTAN peut perdre la guerre sur les mers, mais le bloc du Pacte de Varsovie ne le peut pas. Pour éviter la défaite, l'OTAN doit donc obtenir et conserver une supériorité évidente sur les mers et doit se servir de cette supériorité pour contenir la marine soviétique et l'empêcher en cas de conflit de parvenir sur la haute mer. S'il est manifeste que l'OTAN possède cette force maritime et qu'elle est déterminée à s'en servir au besoin, cela renforcera la stratégie classique de dissuasion de l'OTAN. Par ailleurs, si les pays de l'OTAN ne manifestent pas cette fermeté maritime pendant que la marine soviétique se développe de plus en plus, cela affaiblira la mesure dans laquelle les pays de l'OTAN peuvent compter sur la dissuation classique et augmentera les risques de devoir recourir à des armes nucléaires.

Nous sommes parvenus au point où nous devons nous inquiéter sérieusement de la capacité des pays occidentaux de protéger suffisamment leurs navires contre la puissance maritime soviétique. Que nous examinions la situation du Canada seul ou comme membre de l'alliance occidentale, la puissance maritime soviétique menace sérieusement notre bien-être.

[*Text*]

From the purely national viewpoint there is nothing in maritime history which could support a thesis that in time of war Canada's dependence on the sea for her industrial and economic well-being would diminish. On the contrary. History tells us that the seas will be of vital importance to our economic well-being. In addition, within the alliance, Canada is one of the world's largest suppliers of essential raw materials; hence NATO's ability to wage and win a war will depend on our ability to provide much of the alliance's raw materials.

With that background, and to correlate what you heard last week on the strategic situation at sea, I would now like to focus on Maritime Command. First of all, the structure of Maritime Command is dictated to a large degree by our geography. On the east coast we have our Commander, Vice Admiral Fulton, at Command Headquarters in Halifax, and there also on the east coast is the bulk of the fleet. On the west coast we have the Commander Maritime Forces Pacific, Rear Admiral Edwards at Esquimalt, B.C., and the remainder of the fleet. Rear Admiral Edwards, by the way, is Vice Admiral Fulton's deputy.

With respect to roles, today the role of Maritime Command is to divide operationally ready forces to meet Canada's defence commitments. As derived from the 1971 white paper on defence our commitments are: first, the surveillance and control of Canadian territorial waters, adjacent ocean areas and the Arctic Archipelago; second, the defence of North America in co-operation with American forces; third, NATO collective defence measures; and, fourth, assistance to the United Nations and other international bodies.

From these broad roles we have derived maritime missions. In essence, maritime missions set out what has to be done to carry out these roles. Since the missions provide a more realistic or descriptive picture of what maritime command does, I will now ask Rear Adm Wood to elaborate on them.

RAdm J. C. Wood, Chief, Maritime Doctrine and Operations, Department of National Defence: Mr. Chairman, honourable senators, I think you now, logically, have a more global picture, and I would like to lead into Canada's maritime forces and how we have interpreted government direction for roles and missions.

One of our first missions, of course, is to protect Canadian territories, rights and interests against external maritime challenges. Canada has the largest coastline in the world. The continental shelf over which we exercise jurisdiction is equal in area to about half of our land mass and is rich in resources. We are now the world's leading fish exporter and will become increasingly dependent on the exploitation of our extensive offshore oil and gas resources to meet our future energy needs.

[*Traduction*]

Du point de vue purement national, il n'y a rien dans l'histoire maritime qui puisse indiquer que la dépendance du Canada sur les communications maritimes pour son bien-être industriel et économique diminuerait en temps de guerre. Bien au contraire. L'histoire nous montre que les mers seraient alors d'une importance vitale pour notre bien-être économique. En outre, au sein même de l'alliance, le Canada est l'un des fournisseurs les plus importants du monde de matières premières essentielles et la capacité de l'OTAN de mener et de gagner une guerre dépendra donc de notre capacité à fournir à l'alliance une bonne partie de ses matières premières.

Cela étant dit et pour relier tout cela à ce que vous avez entendu la semaine dernière au sujet de la situation stratégique sur les mers, je voudrais maintenant traiter plus particulièrement du commandement maritime. D'abord, la structure du commandement maritime nous est imposée en grande partie par notre géographie. Notre commandant, le vice-amiral Fulton, est en poste sur la côte est au quartier général du commandement à Halifax et le gros de la flotte a aussi son mouillage sur la côte est. Le reste de la flotte se trouve sur la côte ouest, où est en poste le commandant des forces maritimes du Pacifique, le contre-amiral Edwards, à Esquimalt (C.-B.). Je signale en passant que le contre-amiral Edwards est l'adjoint du vice-amiral Fulton.

Quant aux rôles à remplir, à l'heure actuelle, le rôle du commandement maritime est de répartir les troupes prêtes au combat pour remplir les engagements du Canada en matière de défense. Comme en fait foi le Livre blanc de 1971 sur la défense, voici quels sont nos engagements: en premier lieu, la surveillance et le contrôle des eaux territoriales canadiennes à proximité des océans et de l'archipel arctique; en deuxième lieu, la défense de l'Amérique du Nord en collaboration avec les troupes américaines; en troisième lieu, les mesures collectives de défense de l'OTAN; et quatrièmement, l'assistance aux Nations Unies et aux autres organismes internationaux.

Nous avons tiré de ces rôles étendus des missions maritimes. En somme, les missions maritimes énoncent ce qui doit être accompli pour remplir ces rôles. Comme les missions fournissent un aperçu plus concret ou descriptif des fonctions du commandement maritime, je demanderai maintenant au contre-amiral Wood de fournir des précisions à ce sujet.

RAdm J. C. Wood, chef, doctrines et opérations maritimes, ministère de la Défense nationale: Monsieur le président, honorables sénateurs, vous avez maintenant une vue d'ensemble, et je voudrais vous parler de nos effectifs maritimes et vous dire comment nous avons interprété les directives du gouvernement au sujet de leurs rôles et de leurs missions.

Une de nos premières missions est certes de protéger les territoires, les droits et les intérêts canadiens contre les défis maritimes extérieurs. Le Canada a le littoral le plus étendu au monde. La superficie du plateau continental sur lequel nous exerçons notre juridiction compte environ la moitié de notre masse terrestre et elle est nantie de ressources. Nous sommes actuellement le principal exportateur de poisson et nous devrons compter de plus en plus sur nos importantes ressources sous-marines de pétrole et de gaz pour répondre à nos futurs besoins énergétiques.

[*Text*]

The maritime tasks associated with the protection function include surface-ship, submarine and seabed surveillance in waters of Canadian interest. Encompassed in these tasks is the need to cover the remote and often ice-covered maritime regions of our country. These are national maritime tasks which normally must be carried out using our own Canadian national resources. We must make prudent provision for the protection of our national maritime interests. We cannot expect others to do that; otherwise they will only extract another form of payment from us. It is a national responsibility. We must demonstrate the capability to be masters of our maritime house, whether that mastery requires diplomatic persuasion or an on-the-scene show of force. Therefore, to meet this need for the foreseeable future one maritime mission which will continue to be is to protect Canadian territory, rights and interests against external challenges.

A second mission is to assist other government departments and agencies in enforcing Canadian laws and regulations in Canada's maritime areas of jurisdiction. We must have the capability to assist other government departments in maritime matters where their normal capabilities are insufficient. For example, there is a need to conduct surveillance to detect and deter fishing violations, pollution violations, unauthorized exploitation of mineral resources and customs and drug violations. In addition, maritime command co-ordinates maritime search and rescue activities in conjunction with that department of the government, the Department of Transport, which is specifically tasked with that role. Thus, to meet these needs, there is a requirement for a maritime mission to assist other government departments and agencies in enforcing Canadian laws and regulations.

A third mission is to contribute maritime forces to international arrangements in order to prevent or contain conflict outside the NATO area. In comparison to the peace which NATO nations have enjoyed over the last 36 years the rest of the world has been a troubled place. Canada's peacekeeping contributions have primarily involved land and air forces, although Canadian warships were used to provide sea lift to the Middle East and Cyprus and to provide essential communications for our disengagement observers in Vietnam.

Increasing instabilities in nations bordering on oceans and seas, specifically the Persian Gulf nations, Africa, Central America and the Caribbean nations, point towards an increase in the involvement of naval peacekeeping forces in the future. As a principal contribution of peacekeeping forces Canada presumably would wish to have such a capability.

In that context it is worth remembering that a Canadian warship visit can greatly assist Canadian diplomatic representatives abroad in promoting goodwill and stability. Such visits are also proving beneficial in the Caribbean.

A fourth mission is to defend, in conjunction with U.S. forces, the maritime approaches to North America against

[*Traduction*]

Les tâches maritimes associées à la protection comprennen la surveillance des navires en surface, des sous-marins et d fond des mers auxquels le Canada s'intéresse particulièremen Il faut entre autres surveiller nos régions maritimes éloignée et souvent couvertes de glaces. Ce sont des tâches maritime nationales qu'il faut normalement effectuer au moyen de nc propres ressources nationales. Nous devons agir avec prudenc pour protéger nos intérêts maritimes nationaux. Nous n puvons pas compter sur autrui; car on en profiterait pour nou réclamer d'autres indemnités. Il s'agit d'une responsabilit nationale. Nous devons prouver que nous sommes maîtres dan nos régions maritimes, que cette maîtrise exige des pression diplomatiques ou une démonstration sur les lieux. Pour répon dre à ce besoin dans un avenir prévisible, une mission maritim continuera à protéger le territoire, les droits et les intérêt canadiens contre les défis extérieurs.

Une deuxième mission est chargée d'aider les autres ministè res et organismes de l'État à faire respecter nos lois et règle ments dans les régions maritimes qui relèvent de la compé tence du Canada. Nous devons être en mesure d'aider le autres ministères de l'État dépourvus de moyens suffisant pour régler d'autres problèmes maritimes. Il faut, par exemple effectuer une certaine surveillance pour dépister et empêche ceux qui veulent enfreindre les règlements de la pêche, le règlements contre la pollution, ceux des douanes et des stupé fiants et mettre fin à l'exploitation non autorisée des ressource minières. En outre, le commandement maritime coordonne le opérations de recherche et de sauvetage maritime de concer avec le ministère des Transports, auquel ce rôle est plu précisément dévolu. Ainsi, pour répondre à ces besoins, un mission maritime doit aider les autres ministères et organisme de l'État à appliquer les lois et règlements du Canada.

Une troisième mission doit contribuer un effectif maritim pour donner suite aux accords internationaux en vue de préve nir ou de contenir les conflits à l'extérieur de l'OTAN. Con trairement aux pays membres de l'OTAN qui jouissent de l paix depuis 36 ans, d'autres pays du monde ont connu de troubles. L'apport du Canada au maintien de la paix compren principalement des effectifs terrestres et aériens, bien que de navires de guerre aient été utilisés pour fournir des moyens d transport maritimes au Moyen-Orient et à Chypre et pou établir les liens de communication indispensables à nos obser vateurs du dégagement au Vietnam.

L'instabilité croissante dans les pays en bordure des océan et des mers, notamment dans les pays du golfe Persique, d l'Afrique, de l'Amérique centrale et des Antilles nous fai comprendre que nos forces navales devront de plus en plu participer au maintien de la paix. Comme le Canada fait u apport important au maintien de la paix, il voudra probable ment conserver cette capacité.

Voilà pourquoi il convient de se rappeler que la visite d'u navire de guerre canadien peut faire beaucoup pour aider no diplomates canadiens à l'étranger à susciter la bonne volonté e la stabilité. Des visites de ce genre se révèlent égalemen avantageuses dans les Antilles.

Une quatrième mission doit défendre, de concert avec le effectifs américains, les approches maritimes de l'Amérique d

[*Text*]

Soviet aggression. The sea contributes in important ways to North American security. It separates Canada and the U.S. from the territories of other states by long distances and protects us against the more traditional threat of armed attack. Thus the threat of a direct, non-nuclear, attack on North America is considered to be minimal.

On the other hand, the Soviet navy has grown from a coastal defence force into a blue water navy with broader missions and the capability to operate on a world-wide basis. There is, therefore, a potential Soviet maritime threat. Certain elements of the Soviet forces, in particular nuclear-powered attack and cruise missile armed submarines, can easily be deployed off Canadian and American coasts where they would pose a threat to commerce and offshore interests. Other Soviet maritime elements, such as merchant vessels, fishing vessels and intelligence collecting ships, all under the tight control of the Soviet navy, will continue to represent a potential local threat off both the Canadian and American coasts.

On or after the outbreak of hostilities, they could undertake actions prejudicial to North American security—the severing of cables on the seabed, for example. To meet this need, we then require and have a mission to defend in conjunction with U.S. forces, the maritime approaches to North America against Soviet aggression.

I come now to the fifth mission: to defend in conjunction with other NATO forces those areas vital to NATO against Warsaw Pact aggression.

At present, with rough strategic parity between the superpowers, the most acute conventional military threat against NATO is the Warsaw Pact in Europe. The heart of NATO's counter to this threat is provided by the allied land and air forces stationed in essential forward areas in western Europe. These forces, however, are limited and incomplete because the alliance has adopted a peacetime posture. The credibility of NATO's defensive strategy, therefore, is heavily dependent on rapid build-up of forces by reinforcements and their equipment arriving from North America. However, any advantage gained by reinforcement would be lost if the alliance could not sustain these forces in the event of war. Accordingly, large amounts of additional military supplies will be required to be shipped from North America.

This is the initial military resupply phase which follows the sharp peak demand of rapid reinforcement and which also involves resupply of indigenous European forces. The extent of resupply will be highly dependent on the length of conflict and the tempo of the land battle. Sooner or later it will also include

[*Traduction*]

Nord contre l'agression soviétique. L'océan contribue de nombreuses façons importantes à assurer la sécurité de l'Amérique du Nord. Il tient le Canada et les États-Unis très éloignés des autres pays et nous protège contre la menace traditionnelle d'une attaque armée. Aussi tient-on pour minime la menace d'une attaque directe et de caractère non nucléaire contre l'Amérique du Nord.

D'autre part, la marine soviétique, qui ne disposait naguère que d'une flottille de défense côtière, possède maintenant une flotte de haute mer en mesure d'assumer des missions les plus diverses et capable d'opérer à l'échelle mondiale. Par conséquent, la marine soviétique constitue une menace. Certains éléments des forces soviétiques, notamment les sous-marins propulsés à l'énergie nucléaire qui sont armés de missiles d'attaque et de croisière, pourraient facilement se déployer au large des côtes canadiennes et américaines et menacer notre commerce et nos intérêts à l'étranger. D'autres éléments de la marine soviétique, par exemple les navires marchands, les navires de pêche et les navires chargés d'obtenir des renseignements, exerçant leur activité sous le contrôle étroit de la marine soviétique, continueront de représenter une menace locale possible pour les côtes canadiennes et américaines.

Dès l'ouverture des hostilités et par la suite, ces éléments pourraient mettre en péril la sécurité de l'Amérique du Nord, notamment en sectionnant les cables qui jonchent le fond de l'océan. Pour faire échec à ces mesures, nous devons, en collaboration avec les forces des États-Unis, nous préparer à défendre les rivages de l'Amérique du Nord contre une attaque possible des Soviétiques.

J'en viens maintenant à la cinquième mission, soit celle de défendre, de concert avec les forces des autres pays membres de l'OTAN, les régions qui revêtent une importance vitale pour l'OTAN contre toute agression de la part de pays membres du Pacte de Varsovie.

A l'heure actuelle, étant donné que les superpuissances maintiennent entre elles une certaine parité stratégique, ce sont les pays membres du Pacte de Varsovie qu constituent pour les pays membres de l'OTAN la plus sérieuse menace militaire conventionnelle en Europe. Le gros de la parade de l'OTAN contre cette menace est fourni par les forces terrestres et aériennes des pays alliés stationnées dans des régions essentiellement avancées d'Europe de l'Ouest. Cependant, ces forces sont restreintes et incomplètes, car l'Alliance a adopté une attitude pacifique. La crédibilité de la stratégie défensive de l'OTAN repose donc en grande partie sur la capacité de ses membres de grossir rapidement leurs effectifs grâce à des renforts et à du matériel en provenance d'Amérique du Nord. Cependant, tout avantage résultant de l'arrivée de ces renforts risquerait de se perdre si l'Alliance n'arrivait pas à soutenir ces forces dans l'éventualité d'une guerre. Par conséquent, des quantités considérables de fournitures militaires supplémentaires devraient être expédiées d'Amérique du Nord.

Cette première étape du réapprovisionnement militaire, qui suivrait le moment où le besoin de renforts se ferait le plus vivement sentir, comporterait également le réapprovisionnement des forces des alliés européens. L'ampleur du réapprovisionnement dépendrait en grande partie de la durée du conflit

[*Text*]

the supply of foodstuffs and other vital materials to the population of our allies.

The deterrent value of the North American forces stationed in Europe is therefore strongly reinforced by the perception that in times of severe east-west tension and for any but the shortest of wars, large additional forces and the supplies necessary to sustain NATO's military operations, could be deployed from North America to Europe. Thus, the possession by NATO of a credible capability to reinforce and resupply NATO forces in Europe is the key to NATO's conventional deterrent posture and hence reduces the likelihood that a war in Europe, with the attendant risk of escalation, will occur.

It is planned to move the bulk of war equipment needed for reinforcement by sea in approximately 700 ships. Personnel for the most part will be moved by air. A few statistics are sufficient to show the importance of North American reinforcement and the extra weight that it adds to the NATO side of the military balance in Europe. As an example, 1.4 million men would be required to be airlifted. One million tonnes of their unit equipment will have to go by sea. Four point five million tonnes of their initial supplies will have to go by sea and 4.5 million tonnes of the ammunition must be moved by sea. Six hundred thousand barrels of fuel per day will have to be delivered to Europe to support them. To sustain reinforcement, approximately 4.2 million short tonnes of supplies will be required per month. This will involve approximately 350 ships in full-time service between North America and Europe.

Whereas NATO is dependent on the seaborne movement of these materials for survival, the Warsaw Pact, which is virtually self-sufficient and blessed with internal lines of communication, is not. Thus, for NATO, the ability to maintain control of the sea lanes is essential. For the Soviets, sea power provides many strategic possibilities. A successful campaign of guerre de course against the sea lanes of communications could significantly help to achieve their overall strategic objectives in Europe. On the other hand, a defeat at sea would not be catastrophic for them; it would be catastrophic for NATO.

Finally, I come to the sixth mission: To conduct, in conjunction with U.S. forces, surveillance over Soviet strategic submarine forces threatening North America. The only direct external military threat to Canada's national security is a large-scale nuclear attack on North America. However, as long as a stable strategic balance exists, the deliberate initiation of nuclear war is highly improbable. This constitutes mutual deterrence.

Of the three elements of the Soviet strategic nuclear forces, only the SSBN is of major concern to maritime forces. It is a mobile seaborne rocket silo which derives its strategic value principally from its ability, by secure concealment at sea, to be either a first strike or retaliatory strike weapon. Accordingly,

[*Traduction*]

et du rythme de la bataille terrestre. A plus ou moins brève échéance, il devrait comprendre la fourniture de denrées alimentaires et d'autres produits nécessaires aux populations des pays alliés.

La valeur de dissuasion des forces nord-américaines stationnées en Europe se trouve donc considérablement accrue par l'idée qu'en cas de graves tensions Est-Ouest et de guerres, sauf peut-être les plus courtes, des forces additionnelles considérables et les fournitures nécessaires au soutien des opérations militaires de l'OTAN pourraient être acheminées rapidement d'Amérique du Nord vers l'Europe. Ainsi, les moyens dont dispose l'OTAN pour renforcer et réapprovisionner ses forces sont la clé de l'attitude dissuasive de ses forces conventionnelles et réduisent les risques d'une guerre en Europe, et ceux d'une escalade qu'ils comportent.

Le gros de l'équipement militaire dont les renforts auraient besoin serait acheminé par mer à bord de quelque 700 navires. Les effectifs seraient acheminés en majeure partie par avion. Quelques données statistiques suffiront à démontrer l'importance des renforts nord-américains et du poids supplémentaire qu'ils ajoutent sur le plateau de l'OTAN de la balance militaire en Europe. Ainsi, il faudrait aéroporter 1.4 million d'hommes. Il faudrait acheminer par bateau à leur intention un million de tonnes d'équipement militaire. Devraient également être acheminées par mer 4.5 millions de tonnes de fournitures initiales et 4.5 millions de tonnes de munitions. Il faudrait leur faire parvenir en Europe pour alimenter leurs véhicules six cent mille barils d'essence par jour. Il faudrait fournir aux renforts 4.2 millions de tonnes courtes de fournitures par mois. Cela nécessiterait la mise en service à plein temps d'environ 350 navires entre l'Amérique du Nord et l'Europe.

Si l'OTAN dépend pour sa survie de l'acheminement par mer de tous ces produits, il en va tout autrement du Pacte de Varsovie, qui est à proprement parler presque autonome et dispose de lignes de communication. Voilà pourquoi l'OTAN doit de toute nécessité être capable de contrôler les voies maritimes. Pour les Soviétiques, la puissance maritime présente maintes possibilités stratégiques. Une guerre de course fructueuse le long des voies maritimes de communication contribuerait grandement au succès de leurs objectifs stratégiques globaux en Europe. Par contre, si une défaite sur mer ne constituait pas vraiment pour eux une catastrophe, il en irait tout autrement d'une défaite sur mer pour l'OTAN.

J'en arrive enfin à la sixième mission, soit surveiller, de concert avec les forces des États-Unis, les forces sous-marines stratégiques de l'Union soviétique qui menacent l'Amérique du Nord. La seule menace militaire externe directe contre la sécurité nationale du Canada proviendrait d'une attaque nucléaire de grande envergure contre l'Amérique du Nord. Or, tant que l'équilibre stratégique se maintient, une attaque nucléaire déclenchée de propos délibéré est hautement improbable. C'est là un moyen de dissuasion réciproque.

Parmi ces trois éléments composant les forces stratégiques nucléaires soviétiques, seul le SSBN inquiète véritablement les forces maritimes, Il s'agit d'un silo mobile à fusée transporté par mer qui, s'il est bien caché en mer, présente principalement l'intérêt stratégique d'être soit une arme de première

[*Text*]

there is a need to maintain surveillance over SSBNs to determine their location and deployment patterns to ensure timely detection of any changes in those patterns which would give warning of Soviet intention to attack. Such strategic warning enchances the survivability of retaliatory forces. Canada's maritime forces currently participate in the peacetime surveillance of Soviet SSBNs deployed in the north west Atlantic and north east Pacific which pose a potential threat to North America. In response to this need, a mission for Canada's maritime forces will continue to be to conduct, in conjunction with U.S. forces, surveillance over Soviet strategic submarine forces threatening North America.

Before proceeding into the existing Maritime resources in Canada which we have to meet these commitments, it might be useful to examine how one balances the capabilities required in peacetime maritime forces against those required in conflict. In essence, it boils down to the fact that capable warships can be useful instruments of government policy in peace even though they may not require their full range of capabilities to do peacetime tasks. However, the converse is not true. One cannot take a ship designed, equipped and manned for peacetime tasks, for example, one of our coast guard vessels, and expect it to deter or combat a foreign naval aggressor. Canada's maritime forces must therefore be configured for the military role.

In considering the type of maritime forces we need, we must be careful not to revert to the pre-1939 thinking which was described by Joseph Schull in his book, *The Far Distant Ships*. He said:

> The pre-war thinking of the layman, and perhaps of the professional, had envisaged the Canadian navy as a small, separate force employed for the protection of Canadian coasts and coastal waters. That concept had to go by the board almost from the first day of the war. The nation's economic life was a portion of the great body of world trade, flung out, living and vulnerable, over every sea. If that body died or became the slave of hostile powers, the Canadian economy, too, would die or be enslaved. So would every other aspect of Canadian life. Trade was a mighty living whole, contributing to the livelihood and well being of every Canadian. It was the base and nourishment of the civilization we wish to preserve. Its bulwark for generations had been the might of the Royal Navy; and more recently that of the United States. When those tremendous powers were shaken, the possibilities of catastrophe became limitless, and undreamed-of efforts were required to meet the danger.

From the NATO point of view, surveillance takes on a much broader mantle. And we, as NATO partners, have been

[*Traduction*]

attaque soit une arme de contre-attaque. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de surveiller les SSBN pour savoir où ils se trouvent et quels sont leurs modes de déploiement afin d'être sûrs de pouvoir déceler à temps tout changement à ce niveau indiquant que les Soviétiques ont l'intention d'attaquer. Ces signaux stratégiques augmentent les chances de survie des forces de représailles. Actuellement, les forces maritimes canadiennes participent à la surveillance pacifique des SSBN soviétiques déployés dans l'Atlantique nord-ouest et le Pacifique nord-est qui constituent un danger potentiel pour l'Amérique du Nord. Pour répondre à ce besoin, le Canada maintiendra une mission des forces maritimes, afin de surveiller, de concert avec les forces américaines, les forces sous-marines stratégiques soviétiques menaçant l'Amérique du Nord.

Avant d'examiner les ressources maritimes dont nous disposons au Canada pour répondre à ces besoins, il serait peut-être utile d'examiner comment on équilibre les capacités des forces maritimes nécessaires en temps de paix et celles qui sont nécessaires lorsqu'un conflit éclate. Au fond, cela revient à dire que de bons bâtiments de guerre peuvent être des instruments utiles de la politique gouvernementale en temps de paix, même si l'on ne tire pas parti de toute la gamme de leurs capacités pour accomplir des tâches pacifiques. En revanche, l'inverse n'est pas vrai. En effet, on ne peut pas prendre un bâtiment destiné, équipé et armé pour effectuer des tâches pacifiques, prenons, par exemple, un des bâtiments de notre garde côtière, et s'attendre à ce qu'il dissuade ou combatte un agresseur naval étranger. Les forces maritimes canadiennes doivent donc être conçues pour le rôle militaire.

Quand on veut déterminer le genre de forces maritimes dont on a besoin, il faut faire bien attention de ne pas retomber dans les modes de pensée d'avant 1939, décrits par Joseph Schull dans son ouvrage: The Far Distant Ships dont voici un extrait:

> Avant la guerre, le profane et même peut-être le professionnel voyaient dans la marine canadienne une petite force séparée destinée à assurer la protection des côtes canadiennes et des eaux territoriales. Cette conception a dû être abandonnée pratiquement dès le premier jour de la guerre. La vie économique du pays était un maillon du grand réseau des échanges internationaux déployé sur tous les océans, réseau vivant et vulnérable. Si ce réseau disparaissait ou était asservi par des puissances ennemies, l'économie canadienne était du même coup vouée elle aussi à disparaître ou à être asservie. Il en irait de même pour tous les aspects de la vie canadienne. Les échanges commerciaux constituaient un élément puissant et vivant qui contribuait au bien-être et à la prospérité de tous les Canadiens. C'était la base et le fondement de la civilisation que nous voulons sauvegarder. Pendant des générations, la marine royale, et plus récemment celle des États-Unis en avaient été le rempart. Quand ces puissances énormes furent ébranlées, les chances de catastrophe étaient illimitées, et il fallait déployer des efforts inouïs pour prévenir le danger.

Dans l'optique de l'OTAN, la surveillance a un objectif plus large. En notre qualité d'alliés de l'OTAN, nous nous sommes

[*Text*]

allocated Atlantic and Pacific areas of responsibility which are much larger than our national areas. In these areas Canada is expected to be capable of effective surveillance on, over and under the surface. This is where capable ships, submarines and aircraft become essential. We must have the complex sensors to sniff out patrolling Russian submarines, and we must be able to locate and shadow transitting Soviet surface groups. We must be there and be seen to be capable. It is important to Canada and to NATO to know what is going on out there; to note changes in deployment patterns; and to identify new capabilities or deficiencies in the opposition's forces. Each piece of evidence that we can gather contributes to our and NATO's greater understanding of what we may have to face should a war arrive. The list of good reasons for continuous surveillance today is endless.

We have thus far looked at Canada's dependence on the sea for survival in peace and in war. We have looked at national and NATO roles and missions in peace. Ultimately, our maritime forces have a single fundamental raison d'être. They are that part of the national resource that must be equipped and trained to fight a war at sea. They are a force in being which Canada will commit to combat at the outbreak of conflict. There is likely to be little or no time to effect a transition from peacetime status to war readiness.

As pointed out earlier, Canada has agreed to assign virtually all its maritime resources for employment in alliance tasks. The majority of our forces will be assigned to Supreme Allied Commander Atlantic with the remainder working in the Pacific in support of North American air defence under the aegis of the Canada-U.S. Regional Planning Group of NATO.

Wherever they may be required to serve, our forces must be credible and capable of participating in operations where a surface, sub-surface and air threat will be present. I do not suggest that our destroyers and frigates be capable of defeating the main units of the Soviet surface fleet any more than I would suggest that a World War II destroyer would have been sailed to take on the *Bismarck*. As in World War II, so today we must rely on the USN and, to a lesser degree, other navies to take on the big guns. I see Canada's role as contributing to the defence of the sea lines of communication in the Altantic and in the Pacific.

Saclant's strategy calls for a "bottling-up" of the main Soviet fleet in the northern reaches of the Atlantic and in the Mediterranean. It is there that the USN's battle groups of large effective cruisers, aircraft carriers and nuclear attack submarines will play their critical role. No strategy will be perfect and no containment will be complete. Long-range

[*Traduction*]

vu allouer des zones de responsabilités dans l'océan Atlantique et Pacifique qui sont beaucoup plus étendues que nos territoires nationaux. Le Canada est sensé assurer dans ces régions une surveillance efficace tant à la surface qu'au-dessus ou même en-dessous. C'est là que les bateaux, les sous-marins et les avions deviennent indispensables. Nous avons besoin des détecteurs complexes pour repérer les sous-marins russes en patrouille, et nous devons pouvoir localiser et pister les groupes d'attaque en surface se déplaçant dans les zones que nous surveillons. Il faut que nous soyons sur place et prouvions que nous sommes capables d'assurer cette surveillance. Il est important pour le Canada et pour l'OTAN de savoir ce qui se passe, de constater les changements dans les modes de déploiement, de déceler les nouvelles capacités ou les faiblesses des forces de nos adversaires. Chaque preuve que nous pouvons recueillir nous permet à nous ainsi qu'à l'OTAN de mieux savoir ce à quoi nous devrons nous attendre en cas de guerre. La liste des raisons justifiant que nous exercions une surveillance continuelle de nos jours est infinie.

Jusqu'ici, nous avons examiné en quoi la survie du Canada en temps de paix et en temps de guerre dépendait de la mer. Nous avons étudié le rôle de notre pays et celui de l'OTAN ainsi que les missions en temps de paix. En fin de compte, nos forces maritimes ont une seule raison d'être fondamentale. Elles font partie de cette ressource nationale qui doit être équipée et entraînée pour faire la guerre en mer. Il s'agit d'une force en devenir à l'aide de laquelle le Canada combattra au début d'un conflit. Nous n'aurons vraisemblablement guère le temps, sinon pas le temps du tout, de passer de l'état de paix à celui de guerre.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, le Canada est convenu de mettre pratiquement toutes ses ressources maritimes au service des tâches de l'Alliance. La majorité de nos forces seront assignées au Commandant suprême allié de l'Atlantique, tandis que les forces restantes opéreront dans le Pacifique où elles appuieront la défense aérienne nord-américaine sous la direction du groupe de planification régionale Canada-États-Unis de l'OTAN.

Où qu'elles soient appelées à servir, il faut que nos forces soient crédibles et qu'elles soient capables de participer aux opérations lorsque surgit une menace aérienne, en ou sous la surface. Je ne préconise pas plus que nos destroyers et nos frégates soient capables de battre les principales unités de la flotte soviétique de surface que je n'aurais préconisé qu'un destroyer de la Seconde Guerre mondiale essaie de prendre le *Bismarck*. Comme au cours de la Seconde Guerre mondiale, nous devons compter aujourd'hui sur la marine américaine et, dans une proportion moindre, sur la marine d'autres pays pour affronter les grandes puissances. Pour moi, le rôle du Canada c'est de contribuer à la défense des lignes maritimes de communication dans l'Atlantique et dans le Pacifique.

Le commandant suprême allié de l'Atlantique a pour stratégie d'encercler le gros de la flotte soviétique dans les régions septentrionales de l'Atlantique ainsi que dans la Méditerranée. C'est là que les groupes tactiques de la marine américaine composés de gros croiseurs efficaces, de porte-avions et de sous-marins nucléaires joueront un rôle critique. Aucune stra-

[*Text*]

missile armed Soviet aircraft are bound to reach the mid-Atlantic latitudes. At least some Soviet submarines will be free to harass the sea lines of communication.

Thus, while I see the escort function of our ships as being somewhat less demanding in terms of overall ship capability, we must assume that our ships will face a serious submarine, air and possibly surface threat. All Soviet vessels that may get through the barrier gap in the North Atlantic to threaten the sea lines of communication will be capable of firing missiles. Our ships may operate as formed Canadian task units or form part of multi-national or NATO escort units but, whichever the case, the capability to deal with the likely threats is vital not only to mission accomplishment but to our own ship's survival.

Like our ships, our long-range maritime patrol aircraft and submarines will be assigned to NATO. In line with SACLANT's overall strategy, I would see our air resources being heavily tasked in anti-submarine barrier operations in the North Atlantic area to provide a further back-up contribution to the "bottling-up" strategy. In the Pacific, our maritime patrol aircraft would conduct similar ASW operations.

Our Halifax-based submarines are likely to see anti-ship and anti-submarine barrier work in the North Atlantic areas where our maritime patrol aircraft are working. Regrettably, we have no submarines on the west coast.

Our helicopters will, of course, be operating from our destroyers and our fleet replenishment ships at sea along the sea lines of communication in the ASW role. Our medium-range coastal reconnaissance aircraft, the venerable Tracker which is still with us, will operate on both the Atlantic and Pacific coasts and carry out coastal reconnaissance.

The host of smaller ships, now used for fleet support and training, will most probably continue in that role although some will be re-directed to assist in other missions to which they may be adapted.

It is never possible to predict the nature or extent of a future war at sea. NATO's strategy is to contain the full brunt of Russian maritime power in the North Atlantic.

In looking at any chart which traces the Atlantic naval operations in World War II, it is evident that the strategists of 1939 did not foresee a war at sea which ultimately saw the enemy operating within sight of the shores of North America. The war came to our front yard. The war at sea encompassed

[*Traduction*]

tégie ne sera parfaite et aucun endiguement complet. Les appareils soviétiques armés de missiles à longue portée atteindront les latitudes du milieu de l'Atlantique. Au moins quelques sous-marins soviétiques auront échappé aux mailles du filet et pourront s'attaquer aux lignes de communication maritimes.

Par rapport à leur capacité globale, nos bâtiments auront un rôle d'escorte moins contraignant à jouer, mais nous devons partir du principe qu'ils subiront une sérieuse menace sous-marine, aérienne, voire en surface. En effet, tous les vaisseaux soviétiques qui réussiront à franchir la barrière de l'Atlantique nord pour attaquer les lignes de communication maritimes lancer des missiles. Nos navires peuvent effectuer des missions dans le cadre d'unités canadiennes comme telles ou faire partie d'unités d'escorte internationales ou relevant de l'OTAN, mais dans un cas comme dans l'autre, il faut que nous puissions faire face aux menaces éventuelles, non seulement pour pouvoir accomplir notre mission, mais également pour protéger nos bâtiments.

Tout comme nos navires, nos sous-marins et nos unités de l'aéronavale chargés d'effectuer des patrouilles dans un grand rayon d'action effectueront leurs missions dans le cadre de l'OTAN. En liaison avec la stratégie globale définie par le commandement suprême des forces alliées de l'Atlantique, nos forces aériennes devraient effectuer essentiellement des missions de barrage anti-sous-marin dans l'Atlantique nord et apporter ainsi un appui supplémentaire à la stratégie de «l'embouteillage». Dans le Pacifique, nos avions de patrouille maritimes effectueront également des missions de lutte anti-sous-marine.

Nos sous-marins basés à Halifax devraient eux aussi participer à des missions de barrage anti-navire et anti-sous-marin dans l'Atlantique nord où nos forces aéronavales patrouillent déjà. Malheureusement, nous n'avons aucun sous-marin basé sur la côte ouest.

Naturellement, nos hélicoptères opéreront à partir des destroyers et de nos navires de ravitaillement de la flotte et effectueront des missions de lutte anti-sous-marine le long des voies de communication maritime. En ce qui concerne maintenant notre bon vieux Tracker, notre avion de reconnaissance côtière à moyen rayon d'action, il effectuera des missions de reconnaissance le long de la côte atlantique et de la côte pacifique.

Quant à tous nos petits bâtiments qui assurent actuellement le soutien de la flotte et effectuent des missions d'entraînement, ils devraient continuer à remplir ces tâches bien que certains d'entre eux puissent être détachés pour remplir d'autres missions auxquelles ils sont aptes.

Il est impossible de prévoir la nature ou même l'étendue d'un futur conflit sur les océans. La stratégie de l'OTAN vise à contenir le gros de la puissance maritime soviétique dans l'Atlantique nord.

L'étude des cartes des opérations navales dans l'Atlantique au cours de la Seconde Guerre mondiale montre qu'en 1939, les stratèges n'envisageaient pas que le conflit puisse se rapprocher des côtes de l'Amérique du Nord. Or, l'ennemi s'est approché très près de nos côtes. Le conflit s'est étendu à tous

[*Text*]

every ocean in the world; our far-distant ships were also our close-to-home ships. If there is a next time, will the strategy of containing the Soviet fleet in the Norwegian Sea be successful?

That is all I should like to say for now. Perhaps Adm Brodeur will get down to the nuts and bolts of the actual resources we have.

Adm Brodeur: I will conclude this presentation by reviewing Maritime Command's resources—a look at what your navy has today.

On the east coast there are two operational destroyer squadrons, each with six helicopter-carrying destroyers. Also on the east coast there is one destroyer in reserve which has, to an extent, been cannibalized for spare parts and would take some time to prepare for sea. There are three Oberon class diesel-electric submarines and two operational support ships. Air resources on the east coast include two squadrons of long-range patrol aircraft, each with seven Auroras; one squadron of 15 Tracker aircraft armed for maritime reconnaissance but no longer anti-submarine-capable; and 32 Sea King helicopters for assignment to the helicopter destroyers and for harbour defence.

On the west coast we have one operational squadron with four destroyers; and one training squadron with four destroyers. The training destroyers have reduced manning and a reduced combat capability. On the west coast there are also two destroyers in reserve which, again to an extent, have been cannibalized for spare parts and would take some time to prepare for sea; one operational support ship; and six old minesweepers which have been re-configured for junior officer training. West coast air resources consist of one Aurora squadron of four aircraft and one Tracker squadron of three aircraft.

Of the 20 destroyers which are classified as operational, only four are relatively new. Sixteen require varying amounts of up-dating and re-fitting, and some require considerable work to retain them in service for the next five or six years until replaced by the new Canadian patrol frigates. The program which is giving these old destroyers that necessary work is the Destroyer Life Extension Program.

In addition to the forces I have just described, there are several smaller vessels, including gate vessels and harbour craft, used in a support and training role for the fleet and the naval reserve.

Maritime Command has a personnel strength of about 8,800 regular force personnel, 3,000 naval reserves and 7,500 civilians. As you are probably aware, our dockyards' labour force is practically all civilian.

[*Traduction*]

les océans, et les navires qui étaient censés se battre loin de nos côtes se battaient très près en réalité. En cas de conflit, le problème est de savoir si nous pourrons contenir la flotte soviétique dans l'Atlantique nord a hauteur de la Norvège.

C'est tout ce que j'ai à dire pour l'instant. Adm Brodeur va parler en détail de nos moyens.

Adm Brodeur: Pour conclure cet exposé, j'aimerais passer en revue les moyens dont dispose le commandement maritime et faire le point sur notre marine.

Sur la côte est, nous disposons de deux escadres de destroyers opérationnels composées chacune de six destroyers porte-hélicoptères. Nous avons également un destroyer de réserve qui a été plus ou moins dévalisé pour fournir des pièces de rechange aux autres bâtiments, et il faudrait un certain temps pour le remettre en état. Nous avons également trois sous-marins de la classe Oberon, à propulsion diesel et électrique, et deux navires de soutien opérationnel. En ce qui concerne nos moyens aériens sur la côte est, nous disposons de deux escadrons de patrouilleurs à long rayon d'action dotés chacun de sept Auroras. Nous avons également un escadron de 15 appareils Tracker équipés pour la reconnaissance maritime, mais qui ne sont plus en mesure de remplir des missions de lutte anti-sous-marine. Nous disposons enfin de 32 hélicoptères Sea King chargés d'effectuer des missions à partir des destroyers et d'assurer la défense des ports.

Sur la côte du Pacifique, nous avons une escadre opérationnelle composée de quatre destroyers et d'une flotille d'entraînement de quatre destroyers également. Les destroyers d'entraînement sont moins bien équipés et sont moins aptes au combat. Nous avons également deux destroyers en réserve qui, eux aussi, ont été pillés pour fournir des pièces de rechange aux autres destroyers et, là encore, il faudrait un certain temps pour les remettre en état. Nous possédons en outre un navire de soutien opérationnel et six anciens dragueurs de mines qui ont été modifiés pour assurer la formation des jeunes officiers. En ce qui concerne nos moyens aériens sur la côte du Pacifique, nous disposons d'une escadrille de quatre Auroras et d'une escadrille de trois Tracker.

Sur les 20 destroyers considérés comme opérationnels, quatre seulement sont relativement jeunes. Le reste aurait besoin d'être modernisé et réarmé. En outre, certains exigent d'importants travaux pour pouvoir servir encore pendant cinq ou six ans; après quoi ils seront remplacés par les nouvelles frégates de patrouille. C'est le programme de prolongation de la vie des destroyers qui permet de financer les travaux nécessaires.

Outre les moyens que je viens de mentionner, nous disposons de plusieurs petits navires dont des navires de barrage et de bâtiments de servitude qui remplissent des missions de soutien et de formation pour les équipages de la flotte et de la réserve navale.

Le commandement maritime englobe environ 8,800 militaires d'active, 3,000 marins de réserve et 7,500 civils. Vous savez fort probablement que le personnel des chantiers navals est constitué presque exclusivement de civils.

[*Text*]

The ships and aircraft under the control of maritime command are supported by seven bases: Two naval bases at Esquimalt and Halifax; one logistics base at Moncton; four air bases at Greenwood, Summerside, Comox and Shearwater; and five stations and four detachments, all of which have communications or sound surveillance system responsibilities. These resources are outlined in the annex which will accompany this briefing.

In conclusion, Mr. Chairman, Canada is a maritime nation with clear maritime interests. We recognize the threats and challenges to these interests and have, to the best of our ability, structured the maritime forces that we have under command to meet them. Maritime Command's roles and missions reflect the government's defence priorities and the peacetime employment of forces addresses each one of them.

However, there are clearly-defined shortcomings within existing resources, equipment being the most apparent.

Even under the severe budgetary constraints that face our country, the defence budget is being increased on an annual basis, and like my predecessor, Admiral Allan, I am encouraged that government action is under way.

Part of this increase will result in six new frigates joining the fleet, with the first being commissioned in about five years' time. Our current fleet of destroyers is being upgraded through the Destroyer Life Extension Program. Of course, the recent addition of the Maritime Patrol Aircraft Aurora Fleet has improved our anti-submarine operational capability considerably. Nevertheless, there is still much to be done.

Mr. Chairman, I am greatly encouraged by the fact that you are examining maritime defence, and I am confident that as you proceed with your inquiry into maritime command, you will make a significant contribution towards public awareness and understanding of the need for credible Canadian maritime forces.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you very much, Admirals. Now, using the Chair's privilege, if I may, I should like to put one question after which I will call upon Senators Marshall and Thompson.

Since we are setting the base for an operation which may last for months, to give us guidance for our future dealings, could you try to make clear in my mind what the position is in terms of the overall structure and organization of the Maritime Air Group, with respect to personnel, training, command, equipment and budgets? What degree of mobility is there of such personnel between the Maritime Air Group and Air Command, generally?

[*Traduction*]

L'appui logistique des navires et des aéronefs relevant du commandement maritime est assuré par sept bases: les deux bases navales d'Esquimalt et d'Halifax; une base logistique, située à Moncton ainsi que quatre bases aériennes, à Greenwood, Summerside, Comox et Shearwater. Il y a en outre cinq postes et quatre détachements tous dotés de systèmes de communication ou de surveillance acoustique. On trouvera la liste de ces moyens dans l'annexe qui est jointe à notre mémoire.

En conclusion, monsieur le président, notre pays a clairement des intérêts maritimes. Nous sommes conscients que nos intérêts sont menacés et présentent des défis, et nous avons tâché d'organiser au mieux nos forces navales pour protéger les uns et relever les autres. Le rôle et les missions du commandement maritime reflètent les priorités que le gouvernement a établies en matière de défense et nos forces essaient de les remplir en temps de paix.

Nos moyens présentent toutefois des faiblesses bien connues; c'est le cas particulier de nos équipements.

En dépit des rigoureuses compressions budgétaires appliquées dans le pays, le budget de la défense continue d'augmenter chaque année et tout comme mon prédécesseur, l'amiral Allan, je me réjouis que le gouvernement passe à l'action.

Grâge à cette augmentation de crédits, six nouvelles frégates de patrouille se joindront à notre flotte. On prévoit que la première entrera en service d'ici cinq ans. A l'heure actuelle notre flotte de destroyers fait l'objet de travaux de réfection dans le cadre du programme de prolongation de la vie des destroyers. Bien sûr, le fait que nous nous soyons dotés récemment de la flotte de patrouilleurs anti-sous-marins Aurora nous a rendu beaucoup plus aptes à faire échec aux sous-marins. Néanmoins, il y a encore beaucoup à faire.

Monsieur le président, je suis très encouragé par le fait que vous étudiiez la défense maritime et j'ai la conviction qu'à mesure que progressera votre enquête sur le Commandement maritime, vous contribuerez énormément a sensibiliser le public et à lui faire comprendre combien il est nécessaire que le Canada possède une force maritime sur laquelle on puisse compter.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie beaucoup, messieurs les amiraux. Maintenant, si je puis me permettre de me prévaloir des privilèges de la présidence, je voudrais poser une question et inviter ensuite les sénateurs Marshall et Thompson à prendre la parole.

Étant donné que nous jetons les bases d'une opération qui es: susceptible de se poursuivre pendant des mois, pour nous guider dans nos futurs travaux, pourriez-vous m'expliquer clairement où se situe le Groupe aérien maritime dans la structure globale et comment il est organisé en termes de personnel, d'instruction, de commandement, de matériel, et de budget? En général, comment se compare le degré de mobilité du personnel du Groupe aérien maritime et du Commandement aérien?

[*Text*]

In terms that I would have used in the last war, are they "Navy" or are they "Air Force"?

Adm Brodeur: Let us address it very simply; the air force trains the people; the air force maintains the equipment. When they go out on operational missions, they are tasked by the Commander of Maritime Command. That is the very fundamental relationship.

Our helicopter detachments, for example, when they come aboard a ship, come from a base located in Shearwater, which is an Air Command base, essentially, in terms of administration, financial, operations and training. They join the ship, and the Commanding Officer of the Heli-Det. reports to the Commanding Officer of the ship, and that is where it is from then on. The Commanding Officer of the ship sends him airborne, recovers him, worries about him and does all of those things. Have I answered your question, Mr. Chairman?

Senator Hicks: Until they leave the ship to return to base?

Adm Brodeur: Until they leave the ship to return to base, senator.

The Chairman: But the basic budget, generally, is—

Adm Brodeur: When it comes to the Heli-Det., that becomes a little complicated, but that does not essentially pose a problem. Because we are a unified force, I guess one could argue that the basic budget is everybody's budget, in any event. The resources would have to be paid out of one pocket or the other, and in instances where there are difficulties, they are reconciled between the two commanders of the commands concerned.

The Chairman: But in terms of the public relations point of view, it is often said or reported that Maritime Command's budget is only such-and-such, and Air Command's budget is only such-and-such. So, where do the appropriations come in?

Adm Wood: If I may, Mr. Chairman, as the guy who counts the pennies and sees how many matches he can buy, perhaps the explanation of the budgeting process would be clearer if I told you that on my floor and working directly with me is the headquarters of Maritime Air. They are among my directorates. If you looked at the Department of National Defence's long-term program, each program is annotated with a number and a letter. If I were buying helicopters, there would be an «M» in front of it signifying Maritime. The Aurora program was an «M» program. Tactical helicopters for the land will have «L» in front of them, and I guess fighter aircraft for the air people will have «A» for air. That is where the budget is divided into capital acquisitions.

Adm Brodeur: If you are talking about the command operating budgets, the Maritime Command operating budget will

[*Traduction*]

Autrement dit, pour reprendre des termes que j'aurais employés au cours de la dernière guerre, ces hommes font-ils partie de la marine ou de l'aviation?

Adm Brodeur: Je vais vous expliquer. C'est très simple. C'est le personnel de l'aviation qui s'occupe de l'entraînement des hommes et de l'entretien du matériel. Lorsque ces hommes sont envoyés en mission opérationnelle, ils reçoivent leurs ordres du commandant du Commandement maritime. Les deux services entretiennent des relations essentielles.

Par exemple, les détachements héliportés qui se posent sur un navire viennent de la base de Shearwater, qui est essentiellement une base du Commandement aérien pour ce qui est de l'administration, des finances, des opérations et de l'instruction. Une fois sur le navire, le commandant du détachement héliporté se présente au commandant du navire, qui assume dès lors toutes les responsabilités. Le commandant du navire envoie le détachement en mission aérienne, le récupère, se fait du souci à son sujet et ainsi de suite. Ai-je répondu à votre question, monsieur le président?

Le sénateur Hicks: Jusqu'à ce qu'il quitte le navire pour rentrer à la base?

Adm Brodeur: C'est exact, monsieur le sénateur.

Le président: Mais le budget est généralement . . .

Adm Brodeur: En ce qui concerne le détachement héliporté, c'est un peu plus compliqué, mais cela ne pose pas de gros problèmes. Étant donné que les forces armées sont unifiées, on peut dire que le budget d'un service est aussi le budget de l'autre. Les ressources doivent sortir d'une poche ou d'une autre et quand il y a des difficultés, ce sont les chefs des deux commandements qui se chargent de les régler ensemble.

Le président: Mais sur le plan des relations publiques, on différencie souvent le budget du Commandement maritime du budget du Commandement aérien. Comment se répartissent les crédits?

Adm Wood: Monsieur le Président, comme c'est moi qui compte les sous et qui calcule combien d'allumettes nous pouvons acheter, peut-être auriez-vous une idée plus claire du processus de budgétisation si je vous disais que le quartier général du Commandement maritime aérien est situé sur mon étage et que je collabore étroitement avec ses gens. Le quartier général fait partie des directions qui relèvent de moi. Si vous examinez le programme à long terme du ministère de la Défense nationale, vous remarquerez que chaque programme porte un numéro et une lettre. Si c'est un programme d'achat d'hélicoptères, il sera précédé de la lettre «M», qui signifie maritime. Le programme Aurora était un programme «M». Les hélicoptères d'appui tactique aux forces terrestres seront précédés de la lettre «T» et les chasseurs aériens de la lettre «A». Voilà comment on divise le budget en termes d'acquisition et d'investissements.

Adm Brodeur: A propos des budgets d'exploitation des commandements, le budget d'exploitation du Commandant

[*Text*]

not, for example, embrace all the operating costs in Base Shearwater, whereas the Air Command budget will.

The Chairman: Thank you, gentlemen. I think that clarifies the concern I had.

Senator Marshall: Mr. Chairman, it is difficult to know where to start after our meetings with those concerned with manpower.

I am concerned about Canada's capability from all aspects—sea, land and air. I wonder if you could confirm the following breakdown of our 78,000 Canadian forces: 47,000 of those are supposed to be support staff; the air arm has 15,000; the army 12,000, which only leaves the navy about 6,000. Are my figures all wrong? In fighting naval troops, what is your effective strength?

Adm Brodeur: Let me explain that. I gave you a figure of 8,800, as you will recall, senator. I stand to be corrected on this, because I am not up-to-date, and do not have information from the past few weeks, but we have approximately 6,600 personnel in the naval trades. In a ship, you have people in what we call the *hard-sea trades,* or the *naval trades,* such as a *bosun* or *fire control man,* but there are also cooks, stewards, administrative clerks, financial clerks and medical assistants. They are in the other trades. So, within the 8,800 number, there are people going to sea serving in ships who are not part of the 6,600, the other number that I came up with.

Senator Marshall: That leaves you a very small complement of fighting seamen.

Adm Brodeur: No, not at all. In the ships, the majority of the people are fighting seamen; ashore, the majority of the personnel are administrative.

Senator Marshall: Taking your figures, and the alarming inventory that we require, that we heard from Admiral Timbrell about—and it is common knowledge that our sea power is pretty weak, and this has been going on for so long—even with the talk of increasing your budget and having more sea power, when are we going to be ready to participate or involve ourselves or take up the missions that you mentioned, such as the protection of the entrances to North America or the air surveillance or the many other missions that you must undertake? How do you project that?

Adm Brodeur: I think the answer to that, senator, is that we are conducting those missions now.

Senator Marshall: Suitably?

Adm Brodeur: You do the job with what you have available to do it with. That is really the short answer. We are conducting them now. When will we have truly effective ships?

Senator Marshall: Yes?

[*Traduction*]

maritime ne couvre pas la totalité des coûts d'exploitation de la base de Shearwater; c'est le budget du Commandement aérien qui le fait.

Le président: Je vous remercie, messieurs. Ces explications dissipent mes doutes.

Le sénateur Marshall: Monsieur le Président, après les réunions que nous avons eues avec les responsables, des effectifs, il est difficile de déterminer par où commencer.

Je m'intéresse à la capacité du Canada dans tous les domaines: terre, air et mer. Pourriez-vous nous confirmer que la ventilation suivante des 78,000 hommes qui composent les forces armées canadiennes est exacte: 47,000, pour les services de soutien, 15,000 pour l'aviation, 12,000 pour l'armée, ce qui n'en laisse que 6,000 pour la marine. Mes données sont-elles fausses? Quel est l'effectif des troupes de combat naval?

Adm Brodeur: Je vous l'explique. Comme vous vous en souvenez sans doute, monsieur le sénateur, j'ai cité le chiffre de 8,800. On pourra me reprendre là-dessus, car je ne suis pas au courant des tout derniers chiffres pour les quelques dernières semaines, mais la marine compte environ 6,600 personnes qui exercent différents métiers. Sur un navire, on compte non seulement des personnes exerçant des métiers marins, par exemple, le maître d'équipage ou le conducteur du tir, mais également des cuisiniers, des stewards, des préposés à l'administration ou d'autres aux finances, et des adjoints médicaux. Ce sont d'autres métiers. Ainsi, au nombre des 8,800 que j'ai cités, on compte du personnel navigant qu'on inclut pas dans le chiffre de 6,600, l'autre chiffre que j'ai cité.

Le sénateur Marshall: Ce qui nous laisse avec un personnel combattant très réduit.

Adm Brodeur: Non, pas du tout. La majorité des personnes à bord d'un navire font partie du personnel combattant. Sur la terre ferme, la majorité du personnel est de vocation administrative.

Le sénateur Marshall: D'après vos données, et le nombre inquiétant de personnes dont il nous faut étayer notre personnel maritime, à en croire l'Amiral Timbrell—il est d'ailleurs notoire que notre puissance maritime est passablement faible, et ce depuis fort longtemps déjà—même si vous prévoyez accroître votre budget et ainsi augmenter notre puissance maritime, quand serons-nous en mesure de prendre part aux missions dont vous avez parlé, par exemple pour assurer la protection des accès au continent nord-américain, procéder à la surveillance aérienne de notre territoire, ou encore effectuer les nombreuses autres missions dont il faut vous charger? Quand prévoyez-vous que nous serons en mesure de le faire?

Adm Brodeur: Je vous répondrai là-dessus, monsieur le sénateur, que l'on nous confie déjà pareilles missions.

Le sénateur Marshall: Les menez-vous convenablement?

Adm Brodeur: Nous faisons de notre mieux avec les moyens à notre disposition. Voilà la réponse en deux mots. A l'heure actuelle, nous accomplissons ces missions. Quand aurons-nous des navires au rendement vraiment efficace?

Le sénateur Marshall: Oui?

[*Text*]

Adm Brodeur: We will have truly effective ships, I think, when the Canadian patrol frigates appear. They will be our up-to-date, modern ships capable of handling the modern threat.

Our submarines are capable at this moment. We have undergone a conversion program, a submarine operational up-to-date program, which has brought our submarines up to par with the modern threat.

Senator Marshall: Did you see the inventory that Admiral Timbrell gave to the committee with respect to what the ultimate would be for Canada?

Adm Brodeur: Yes, I did.

Senator Marshall: Was that realistic?

Adm Brodeur: I do not know exactly on what basis he prepared his numbers. If you were to ask me what I think the number would be, then I would probably end up deferring to CMDO, but I think that we require some 30 frigates and destroyers. I believe we require some 18 minesweepers.

Senator Hicks: Additional?

Adm Brodeur: I am afraid that I did not include the six vessels which are training vessels as minesweepers because they no longer have minesweeping equipment, senator. I believe that we should have a force of some seven to ten submarines. In addition, we need more Auroras, but I have not yet put on my own thinking cap to come up with a number. It would probably be in the range of 32 or 34. That is straight off the top of my head. I think we could develop the rationale to support those numbers.

Adm Wood: The numbers one plays in the "what ifs" scenario are much more difficult than the numbers we work with today. You were not hedging your question, but you were asking, "when are we really going to be able to go about our business?" If one reviews the last 15 years, we have not spent a great deal of money on maritime matters, and we have, consequently, gone down in capability vis-à-vis a rising threat. We have the six CPFs coming along. There are, of course, many more political decisions which have to be made on them, but there is no question that between now and 1990 we will see a gradual reduction in our maritime capability, particularly the surface ships.

I would suggest, short of an outright threat or aggression which would commit Canada to actually go on a wartime footing, there is no way we would replace those ships any faster. Therefore, we will go through a dip in the early 1990s where our capability is down, and as the new ships arrive,—and I would hasten to add, I sincerely hope we do not stop at six—we will gradually replace the ones we have, perhaps at the rate of one a year, which is a good level for our industrial capacity, and by the end of the century—it is a long time away—we will have a small but very credible maritime force.

[*Traduction*]

Adm Brodeur: Nous aurons des navires vraiment efficaces aussitôt qu'on nous donnera des frégates de patrouille canadienne. Ces frégates constitueront notre patrouille moderne qui pourra faire face à la menace que posent les armes mordernes.

Nos sous-marins en ont la capacité à l'heure actuelle. Nous avons appliqué un programme de conversion, un programme de modernisation de nos sous-marins, qui permet à nos bâtiments de se mesurer avec ceux de nos adversaires éventuels.

Le sénateur Marshall: Avez-vous pris connaissance de la liste du matériel des plus modernes pour le Canada que l'Amiral Timbrell a soumise au comité?

Adm Brodeur: Oui, j'en ai pris connaissance.

Le sénateur Marshall: Ces réclamations étaient-elles réalistes?

Adm Brodeur: Je ne sais pas exactement comment s'y est pris l'Amiral Timbrell pour chiffrer nos besoins. Si vous me demandiez de le faire aujourd'hui, je finirais probablement par suspendre la décision du CDOM, mais j'estime néanmoins que nous aurions besoin d'une trentaine de frégates et de destroyers. Nous avons également besoin, à mon avis, de 18 dragueurs de mines.

Le sénateur Hicks: De plus?

Adm Brodeur: Je n'ai pas inclus dans ce chiffre les six bâtiments-écoles qui permettent d'entraîner nos marins au maniement des dragueurs de mines, car ces mêmes bâtiments ne sont justement plus équipés pour effectuer pareilles opérations. J'estime que nous devrions avoir une flotte de sept à dix sous-marins. En outre, il nous faut un plus grand nombre d'Aurores, mais je n'ai pas encore déterminé avec précision de combien nous aurions besoin. Ce serait probablement 32 ou 34. Bien sûr, j'avance ces chiffres à brûle-pourpoint. Il serait cependant possible de les justifier.

Adm Wood: Il est bien plus difficile de traiter avec des éventualités qu'avec des données précises comme celles présentées aujourd'hui. Vous ne cherchiez pas, bien sûr, à éviter de répondre à votre question, et vous demandiez plutôt quand vous seriez vraiment en mesure d'accomplir convenablement votre travail. La rétrospective des 15 dernières années nous permet de constater que nous n'avons pas consacré beaucoup d'argent à la marine, ce qui a eu pour conséquence, d'affaiblir nos moyens d'affronter des menaces croissantes. Six CPF sont en voie de construction. Bien entendu, de nombreuses décisions politiques s'imposent à leur sujet, mais il ne fait aucun doute que d'ici à 1990, notre potentiel maritime ira en faiblissant, surtout en ce qui concerne les bâtiments de surface.

A mon avis, à moins d'une menace ou d'une attaque directe qui mettrait le Canada sur un pied de guerre, il nous est absolument impossible de procéder plus rapidement au remplacement de ces navires. Par conséquent, au début des années 1990, notre puissance maritime s'affaiblira encore, mais avec l'arrivée des nouveaux navires—et j'espère sincèrement, je m'empresse de l'ajouter, que nous ne nous en tiendrons pas à six—nous remplacerons peu à peu les bâtiments existants, peut-être un par an, ce qui correspond à notre capacité de production industrielle, et, d'ici à la fin du siècle—cela me

[*Text*]

Senator Marshall: If a conventional war occurred and the Russians made sure that we sent all our troops to Europe leaving us with nothing, your tasks or missions would be to protect the approaches and to watch our for submarines. We would be no more than we were in World War II that is, completely subservient to the United States and would have to follow their directions. Is that an unfair question?

Adm Wood: I do not think that is an unfair question, although I am not sure it is one that is founded in fact if you allude back to 1939 and move on. The standard saying around the bazaars these days is: "If you think we are badly off now, you should have seen us in 1938." Between 1938 and 1942 due to pressures, the country being on a wartime footing, and the industrial capacity turned to one single aim, we became the third or fourth largest navy in the world. We owned the North Atlantic.

Adm Brodeur: We became the third largest navy, and Admiral Murray was made a commander of one of the allies major commands in the North Atlantic. We went from six destroyers and a small handful of mine sweepers on September 3, 1939, to two carriers, two crusiers, three armed merchant cruisers, 26 destroyers, 71 frigates, 122 Corvettes 85 mine sweepers, 16 armed yachts, 80 Fairmiles and 21 motor torpedo boats.

Senator Marshall: It seems to be history that Canadians react marvelously. We are always down at the lowest and magically we can come up. You mentioned your support of other departments, and this certainly brings up the Department of Fisheries and Oceans and the Department of Fisheries and Oceans and the Department of Transport. I guess people are sick of hearing about the *Ocean Ranger* episode, but do you find it difficult to co-ordinate the responsibility of air surveillance where you are involved with fishery officers and with the coast guard and other matters? When are we going to have a clear definition of who is responsible so that we will not have that question arising after each tragedy? Do you encounter that difficulty in your defence responsibility?

Adm Brodeur: To be completely honest, no. Unfortunately, I did not come here prepared to fully address that question, but, operationally, there are numerous examples of excellent cooperation and co-ordination. At the operational level I am assured, and I believe it, that there is no difficulty whatsoever achieving first-class co-operation between the air side, which is the responsibility of the Department of National Defence, and the marine side, which is the responsibility of the

[*Traduction*]

paraît bien loin—nous aurons une puissance maritime qui, bien que réduite, sera néanmoins de taille à affronter nos ennemis.

Le sénateur Marshall: Si une guerre conventionnelle était déclenchée et si les Russes faisaient en sorte que nous envoyions la totalité de nos troupes en Europe, ce qui nous laisserait sans aucune défense terrestre, vous auriez pour tâche ou pour mission de protéger les accès à notre continent et de détecter les sous-marins qui chercheraient éventuellement à faire incursion dans nos eaux. Nous ne serions pas dans une position plus avantageuse que lors de la Seconde Guerre mondiale, c'est-à-dire que nous serions tout à fait asservis aux États-Unis et qu'il nous faudrait suivre leurs instructions. Est-ce là une question déloyale?

Adm Wood: Non, la question ne me paraît pas déloyale, mais je ne crois pas qu'elle soit fondée si l'on se fie aux événements survenus depuis 1939. Ces jours-ci, on entend dire dans le milieu: «Si vous croyez que l'on est en mauvaise posture aujourd'hui, vous auriez dû nous voir en 1938». De 1938 à 1942, en raison des pressions exercées, le pays étant sur un pied de guerre, et la capacité de production industrielle étant axée vers un seul but, notre pays s'est doté d'une marine avant au troisième ou quatrième rang dans le monde. Nous dominions le nord de l'Atlantique.

Adm Brodeur: Notre marine occupait le troisième rang mondial et l'Amiral Murray était le commandant de l'un des principaux commandements des alliés dans l'Atlantique Nord. Le 3 septembre 1939, notre puissance maritime, composée de six destroyers et d'une petite poignée de dragueurs de mines, s'est vue augmentée de deux porte-avions, de deux croiseurs, de trois croiseurs marchands cuirassés, de 26 destroyers, de 71 frégates, de 122 corvettes, de 85 dragueurs de mines de 16 vedettes armées, de 80 Fairmiles et enfin de 21 torpilleurs.

Le sénateur Marshall: Il semble notoire que les Canadiens réagissent toujours de façon étonnante devant le danger. Nous sommes toujours au plus bas point et, comme par magie, nous finissons par nous en sortir. Vous avez dit que vous donneriez votre appui aux autres ministères, ce qui comprend sûrement le ministère des Pêches et des Océans ainsi que le ministère des Transports. Je suppose que les gens sont las d'entendre parler du naufrage de l'*Ocean Ranger*, mais trouvez-vous difficile de vous acquitter de vos responsabilités dans le domaine de la surveillance aérienne lorsque vous avez affaire à des garde-pêche, à la garde côtière et à d'autres fonctionnaires? Quand allons-nous avoir une définition précise des responsabilités afin que cette question ne se repose pas chaque fois que nous avons une tragédie? Éprouvez-vous cette difficulté dans le domaine de la défense?

Adm Brodeur: En toute franchise, non. Malheureusement, je ne m'attendais pas à cette question, mais je pourrais citer de nombreux exemples de collaboration et de coordination excellentes dans les opérations. On m'a assuré, et j'en suis convaincu, que dans les opérations on n'éprouve absolument aucune difficulté à obtenir l'étroite collaboration des forces aériennes, qui relèvent du ministère de la Défense nationale, et les fonctionnaires de la marine, qui relèvent du ministère des Transports. Nous sommes toujours en étroite communication.

[*Text*]

Department of Transport. We liaise back and forth continually.

Senator Marshall: In spite of questions that we ask continuously about the capability of air surveillance and patrolling the foreign vessels, are we really that capable, as the Minister of Fisheries and Oceans says, of ensuring that no foreign vessels get away that might have military capability rather than fishing capability? Are we really capable of making sure that we are protected in those areas?

Adm Brodeur: I am not aware of any undetected entries of foreign warships of any description into our 200-mile economic zone. Depending on the conditions at the time, yes, we have excellent surveillance facilities. It can be saturated. You could end up in situations where there are 150 fishermen in one area and you may not have the resources to identify each one of them. Then the weather could be a factor since it is known to be atrocious in the North Atlantic.

Senator Marshall: Are you satisfied also that the operational headquarters in Halifax or Prince Edward Island are capable of carrying out their responsibilities when the incidents are closer to the east coast off Newfoundland? Would we be able to react much more quickly if they were deployed on the coast of Newfoundland where the incidents seem to occur more frequently than in other places?

Adm Brodeur: This is a subject that is undergoing again another and very careful review by the department. The location of the RCCs and the location of the bases where the search and rescue squadrons are located, has been predicated on being the centre of location of the various distress incidents which occur. We have a very basic problem. You can split up the resources. It is possible to deploy for a time an aircraft or two to another location, but when you do that you generally have a loss of availability of that aircraft, because instead of maintaining from a base of three, you are now maintaining from a base of only two or one. This has been very carefully looked at, bearing in mind especially the very distressing situation that occurred in the case of the *Ocean Ranger*.

Senator Thompson: I should like to follow up one of Senator Marshall's points. I notice that Adm Brodeur said that while NATO can lose its war at sea the Warsaw Pact will not lose at sea. Then Admiral Wood emphasized the six missions which constitute a very large responsibility for us. He spoke of capable warships and said that peacetime ships could not be converted quickly for wartime use. I am looking at what we have in the way of wartime equipment. I would like to zero in on that. Adm Brodeur mentioned 30 frigates, 18 minesweepers and seven or 10 submarines. How many destroyer escorts does Canada possess? Can you give me that figure again, admiral?

Adm Brodeur: Twenty-three.

[*Traduction*]

Le sénateur Marshall: En dépit des questions que nous ne cessons pas de poser pour savoir si nous pouvons vraiment assurer la surveillance et la patrouille aériennes de navires étrangers, sommes-nous réellement en mesure, comme l'affirme le ministre des Pêches et des Océans, de nous assurer que nous ne laissons pas filer des navires étrangers dont la mission pourrait être de nature militaire plutôt qu'halieutique? Pouvons-nous vraiment assurer notre protection dans ces domaines?

Adm Brodeur: Sauf erreur, aucun navire de guerre étranger n'a réussi à pénétrer dans notre zone économique de 200 milles sans être repéré. Selon les conditions à ce moment-là, oui, nous avons d'excellentes mesures de surveillance, presque trop même. Il peut se présenter des cas où 150 pêcheurs sont dans une région et que nous n'ayons pas toutes les ressources pour les identifier individuellement. Par ailleurs, il faut tenir compte du temps, car on sait qu'il est parfois épouvantable dans l'Atlantique Nord.

Le sénateur Marshall: Diriez-vous aussi que le quartier général des opérations à Halifax ou dans l'Île-du-Prince-Édouard est capable d'assumer ses responsabilités lorsque des accidents se produisent plus près de la côte est de Terre-Neuve? Pourriez-vous réagir beaucoup plus rapidement sur la côte de Terre-Neuve où il y a, semble-t-il, davantage d'accidents qu'ailleurs?

Adm Brodeur: C'est là un sujet que le ministère est encore une fois en train d'examiner très soigneusement. L'emplacement des centres de coordination des opérations de sauvetage et des bases où se trouvent les escadrons de recherche et de sauvetage est au centre du secteur d'où proviennent les divers signaux de détresse. Il est possible de déployer les ressources, mais cela crée un problème fondamental. On peut envoyer un ou deux avions à un autre endroit pendant quelque temps, mais cela signifie généralement que ces avions ne sont plus disponibles puisque, au lieu d'en avoir trois à la base, il n'en reste que deux ou un seul. C'est un facteur qu'on a examiné très soigneusement, surtout à la suite du cas de grande détresse de l'*Ocean Ranger*.

Le sénateur Thompson: J'aimerais revenir sur une des questions soulevées par le sénateur Marshall. J'ai noté que, d'après l'amiral Brodeur, les pays de l'OTAN pourraient perdre la guerre navale, mais que ceux du Pacte de Varsvie ne peuvent pas la perdre. Ensuite, l'amiral Wood a signalé les six missions qui constituent une de nos plus lourdes responsabilités. Il a parlé de navires de guerre prêts au combat et il a dit que les navires affectés à des tâches en temps de paix ne pourraient pas être rapidement affectés au service de guerre. J'examine les navires de guerre que nous avons et j'aimerais plus de détails à ce sujet. Adm Brodeur a dit que nous avions 30 frégates, 18 balayeurs de mines et sept ou dix sous-marins. Combien d'escorteurs le Canada possède-t-il? Pourriez-vous le répéter, amiral?

Adm Brodeur: Vingt-trois.

[*Text*]

Senator Thompson: How many are in commission, manned and ready for sea at any given time?

Adm Brodeur: There are 20 classified as operational. You will appreciate that at any given time some of them will be in refit. We work a cycle of operations, where the ship is operational for four years and then goes into refit, and that refit can be of a duration from six months to one year.

Senator Thompson: How many were called in for inspection and how many were found defective?

Adm Brodeur: All of our steam destroyers were called in for inspection. We had to replace the superheater headers in one or both boilers of seven of them.

Senator Thompson: And of the seven, how many have been repaired?

Adm Wood: We had to buy those new bits of the machinery plant, and they had to be manufactured because it was a vintage model. If you have a model A and you look for a transmission, it is rather complex. The company Babcock & Wilcox is delivering them at the rate of one a week. It is also a time-consuming process to put those things in. Right now we have completed one; we have two ships in refit in Montreal—we are going to be there, anyway—and theirs will be replaced during the refit. We anticipate that by the end of April any ship that was not programmed for refit in the first place will be fixed and back to sea.

Senator Thompson: So the 20 will all be repaired and put back to sea?

Adm Wood: Yes and doing their normal cycle of refit and operation.

Adm Brodeur: They would normally be in refit at that time.

Senator Thompson: Are the expenses that are incurred in effecting the repairs to our destroyer escorts additional to, incorporated in, or subtracted from moneys earmarked for the DELEX program?

Adm Wood: They are moneys in addition to the DELEX program, because it is a one-time repair and it is funded out of our normal operating and maintenance funding, as opposed to reducing what we call a capital program like DELEX. We do not transfer money back and forth across those two.

Senator Thompson: With regard to the other elements of our fleet, the three "O" class submarines, they are currently undergoing a refit and an upgrading program. When will that be completed?

Adm Wood: Again, they come in in a cyclical fashion. They run for 60 months and then go in for a major refit. That is their normal life cycle. The first modernized one, the *Ojibway*, will be out in about a month, and the second one, the *Onondaga*, is in the process now. But a submarine refit is a very long process. It is in excess of a year and a half.

[*Traduction*]

Le sénateur Thompson: Combien sont armés, dotés d'équipage et prêts à prendre la mer en tout temps?

Adm Brodeur: Vingt sont considérés comme étant prêts. Vous comprenez sûrement qu'il y en a toujours quelques-uns qui sont en réparation. Nous avons des cycles d'opérations: un navire sert pendant quatre ans, après quoi on le répare, ce qui peut prendre de six mois à un an.

Le sénateur Thompson: Combien a-t-il fallu inspecter et combien ont été jugés défectueux?

Adm Brodeur: Tous nos destroyers à vapeur ont été inspectés. Nous avons dû remplacer la tuyauterie de surchauffage dans une ou dans les deux chaudières de sept d'entre eux.

Le sénateur Thompson: Combien des sept ont été réparés?

Adm Wood: Nous avons dû acheter de nouvelles pièces pour les installations mécaniques et il a fallu les fabriquer parce que c'étaient de vieux modèles. Si vous avez un modèle A et que vous ayez besoin d'une transmission, c'est plutôt compliqué. La société Babcock-Wilson nous en livre une par semaine. L'installation prend également beaucoup de temps. Nous en avons déjà un de terminé; nous avons deux bateaux en réparation à Montréal—de toute façon, nous serons sur place—et nous en profiterons pour faire remplacer leurs transmissions. Nous croyons que d'ici la fin d'avril, tous les navires qu'on n'avait pas prévu de réparer au départ seront en parfait état de marche et pourront reprendre la mer.

Le sénateur Thompson: Par conséquent, les vingt bateaux seront tous radoubés et remis à l'eau?

Adm Wood: Oui, suivant le cycle normal.

Adm Brodeur: Ils devraient normalement être en radoub à cette époque-ci.

Le sénateur Thompson: Les frais de réparation de nos destroyers d'escorte s'ajoutent-ils aux sommes prévues pour le programme DELEX, en font-ils partie ou en sont-ils retranchés?

Adm Wood: Cela s'ajoute au budget du programme DELEX, car il ne s'agit pas de réparations courantes et nous prélevons cet argent sur notre budget d'exploitation et d'entretien au lieu de réduire celui d'un programme d'immobilisations comme DELEX. Nous ne transférons pas de fonds d'un budget à l'autre.

Le sénateur Thompson: Pour ce qui est des autres éléments de notre flotte, les trois sous-marins de type «O», ils font actuellement l'objet d'un programme de remise en état et de modernisation. Quand sera-t-il terminé?

Adm Wood: Encore une fois, il s'agit d'un programme cyclique. Ils naviguent pendant 60 mois puis font l'objet d'une révision importante. C'est le cycle habituel. Le premier sous-marin modernisé, l'*Ojibway*, sera prêt dans un mois environ, et le deuxième, l'*Onondaga* est actuellement en réparation. Néanmoins, la remise en état d'un sous-marin dure très longtemps. Plus d'un an et demi.

[*Text*]

Senator Thompson: What is the service life of a submarine?

Adm Wood: They were built in the 1965-68 timeframe. Normally one anticipates a 25-year life out of a submarine. We are in the process now, in our capital programs, of identifying a replacement for those submarines. We are looking for it in the mid-1990s, but we must start the paper work now. So we anticipate that we will replace them before they reach the end of their useful life.

Senator Thompson: Adm Brodeur mentioned seven or 10 submarines.

Adm Wood: I am thinking that way all the time, sir. I am submariner. We are looking for a balanced maritime force, quite frankly.

Senator Thompson: To replace the three at this time?

Adm Wood: Quite frankly, I personally consider that three is an insupportable number. It takes a lot of infrastructure to support three submarines, and I believe that somewhere in the late 1990s, the admiral and I and others must address the balance: Do we want a less capable ship here; do we want another submarine there? It is an ongoing thing as the threat changes.

Senator Thompson: Is there any reason for these figures: 20 destroyers, six frigates, and three submarines? Is that in ratio? Who thought up that strategy?

Adm Wood: Perhaps Adm Brodeur would like to tackle that one.

Adm Brodeur: The reason for that is pretty straightforward. The ships were coming to the end of their useful lives and we had to make a decision as to what we were going to do. Were we just going to let them die? Were we going to continue, or were we going to replace them? It was similar to replacement decisions that are made in any military organization. The fact is that the oldest class of ships was the St. Laurent class—there were seven of them—and there were six to be replaced. It looked as though six would be the smart number to start with at this point in time.

Senator Thompson: When we think of the complement aboard a submarine in comparison with a frigate, there are fewer men and it is more economical—correct me if I am wrong—to run. Why did you not go for getting seven or eight submarines instead of seven frigates—you have five frigates?

Adm Brodeur: Right now, if you look at the requirements, the tasks that we have to do, our submarines, for example, cannot provide any air protection to other forces. The alliance is generally very short of service escorts, and it just made good sense, when we looked at the national tasks that we had for our ships and the contributions we have to make to the alliance, to replace them with ships at this point in time. It was a wise decision.

[*Traduction*]

Le sénateur Thompson: Quelle est la durée d'utilisation d'un sous-marin?

Adm Wood: Ils ont été construits entre 1965 et 1968. Normalement, on doit pouvoir utiliser un sous-marin pendant 25 ans. Dans le cadre de notre programme d'immobilisations, nous cherchons actuellement à remplacer ces sous-marins. Nous pensons le faire au milieu des années 90, mais il faut déjà commencer la paperasserie. Par conséquent, nous pensons pouvoir les remplacer avant de devoir les mettre hors service.

Le sénateur Thompson: Adm Brodeur a parlé de sept ou dix sous-marins.

Adm Wood: J'y pense toujours, monsieur. Je suis un sous-marinier. En fait, nous voudrions avoir une force maritime bien équilibrée.

Le sénateur Thompson: Pour remplacer les trois que nous avons maintenant?

Adm Wood: Je vous avoue franchement qu'à mon avis, trois c'est très insuffisant. Trois sous-marins nécessitent une infrastructure importante, et je crois que vers la fin des années 90, l'amiral et moi-même ainsi que d'autres devront se poser la question suivante: Avons-nous besoin ici d'un navire moins équipé; avons-nous besoin là d'un autre sous-marin? Comme la menace évolue, il faut revoir constamment la question.

Le sénateur Thompson: Est-ce pour une raison précise qu'on a établi ces chiffres: 20 destroyers, 6 frégates et 3 sous-marins? Y a-t-il là un rapport quelconque? Qui a élaboré cette stratégie?

Adm Wood: Adm Brodeur voudra peut-être répondre à cela.

Adm Brodeur: La raison est assez simple. Comme les navires arrivaient au terme de leur vie utile, nous devions prendre une décision. Allions-nous simplement les laisser tomber en morceaux? Allions-nous continuer ou les remplacer? N'importe quelle organisation militaire doit prendre ce genre de décision pour remplacer son matériel. Le fait est que les navires les plus anciens étaient ceux du type Saint-Laurent—au nombre de sept—et qu'il y en avait six à remplacer. Six nous a semblé un bon nombre pour commencer.

Le sénateur Thompson: Lorsqu'on songe aux effectifs d'un sous-marin par rapport à ceux d'une frégate, les hommes sont moins nombreux et, si je ne m'abuse, c'est plus économique à faire marcher. Pourquoi n'avez-vous pas choisi d'avoir sept ou huit sous-marins au lieu de sept frégates—vous avez cinq frégates?

Adm Brodeur: Pour le moment, si vous examinez les besoins, les tâches à accomplir, nos sous-marins, par exemple, ne peuvent pas assurer une protection aérienne aux autres forces. L'Alliance manque généralement d'escortes de service, et il semblait simplement logique, compte tenu du rôle que nous devons jouer sur le plan national et dans le cadre de l'Alliance, de les remplacer par des navires pour le moment. C'était une sage décision.

[*Text*]

Senator Thompson: And you consider that from the point of view of the defence of the Canadian coastline, frigates represent a wiser choice than submarines?

Adm Brodeur: The submarine is a tremendous antishipping and antisubmarine weapon. But if you have tasks to do, such as search and rescue at sea, or assistance to fisheries protection, or if you have to launch and recover a helicopter in the performance of those tasks, then you must have a ship, and a capable ship at that.

Senator Thompson: Why do you not go in for MTBs—according to our last witness, the Soviets have an advantage in those—or fast small craft? There has not been much emphasis on that by you.

Adm Brodeur: The important thing is to look where these small craft are. If you look at the distribution of craft, say, of the order of 2,000 tonnes and less in world navies, and if you look at, say, Janes Fighting Ships, you will find that the majority of those are relegated to the inland seas, like the Baltic, where they can be very effective, or some portions of the Mediterranean, such as the Aegean, where they can be very effective, and areas like the Persian Gulf, where they also can be very effective. By and large you also find that most of them are located south of 30 degrees north latitude. In other words, they do not have our water conditions to contend with. During World War II we used Fairmiles on occasion. They used to run from Bermuda and up to Halifax, but they were not very effective, and I suspect they were extremely uncomfortable.

Senator Thompson: With regard to mine-laying and minesweeping, both you and our other witness referred to our three large ports and the fact that they could be bottled up. For instance, if you wanted to replace the Bangor minesweeper, you would be thinking of something larger than that, would you not? What kind of minesweepers do you have?

Adm Brodeur: Right now we have only those wooden bay class minesweepers, which we use for training purposes; but they do not have any minesweeping equipment with them.

Senator Thompson: You have no minesweeping equipment?

Adm Brodeur: We have no minesweeping equipment now except for hand-held sonars used by our divers. That is what we would have to detect a mine.

Senator Thompson: So the whole of our fleet force would be, as Admiral Wood said, 700 ships. I could ask where we get the 700 ships, involving these millions of tonnes. That would be bottled up at the outbreak of war. How do we sweep the mines away?

Adm Brodeur: Those 700 ships represent the total NATO asset, I should mention, from the North American continent as a whole, and not just from Canada.

My greatest concern about mines is not the fact that there is a clear and evident threat in existence right now; there are a

[*Traduction*]

Le sénateur Thompson: Et vous considérez que pour la défense de la côte canadienne, les frégates sont préférables aux sous-marins?

Adm Brodeur: Le sous-marin est une arme anti-navires et anti-sous-marins extrêmement efficace. Néanmoins, si vous avez certaines tâches à remplir comme la recherche et le sauvetage en mer ou la protection des pêcheries, ou si vous devez lancer et récupérer un hélicoptère pour accomplir ces tâches, il vous faut un navire et un navire capable de le faire.

Le sénateur Thompson: Pourquoi n'achetez-vous pas des MTB car, selon notre dernier témoin, les Soviétiques sont mieux équipés sur ce plan—ou encore des petites embarcations rapides? Vous n'avez pas beaucoup insisté là-dessus.

Adm Brodeur: Il faut avant tout voir où se trouvent ces petites embarcations. Si vous examinez la répartition des bateaux de 2,000 tonnes et moins, disons, dans la marine mondiale, et si vous prenez les Janes Fighting Ships, par exemple, vous constaterez qu'ils sont en majorité relégués aux mers intérieures, comme la Baltique, où ils peuvent être très efficaces, ou à certaines régions de la Méditerranée, comme la Mer Égée et le golfe Persique, où ils peuvent être également d'une très grande efficacité. En général, vous constaterez que la plupart d'entre eux sont situés au sud du 30e degré de latitude nord. Autrement dit, ils se trouvent dans des eaux plus calmes que les nôtres. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, nous avons parfois utilisé des Fairmiles. Ils naviguaient des Bermudes à Halifax, mais ils n'étaient pas très efficaces, et je pense qu'ils étaient terriblement inconfortables.

Le sénateur Thompson: Pour ce qui est de la pose et du dragage des mines, vous-même et nos autres témoins avez mentionné que nos trois grands ports pourraient être embouteillés. Par exemple, si vous vouliez remplacer le dragueur de mines Bangor, vous songeriez à un bâtiment plus grand, n'est-ce pas? Quel type de dragueur de mines avez-vous?

Adm Brodeur: Pour le moment, nous n'avons que les dragueurs de mines à niche de bois que nous utilisons pour l'entraînement; mais ils ne sont pas dotés d'équipement de dragage de mines.

Le sénateur Thompson: Vous n'avez pas de matériel de dragage de mines?

Adm Brodeur: Non, si ce n'est les sonars à main qu'utilisent nos plongeurs. C'est leur seul moyen de détecter une mine.

Le sénateur Thompson: L'ensemble de notre flotte, aux dires de l'amiral Wood, se composerait donc de 700 navires. Je pourrais demander où nous trouverons les 700 navires qui représentent un tonnage aussi important. Ils seraient bloqués dans nos ports au moment où la guerre éclaterait. Comment pourrons-nous draguer les mines?

Adm Brodeur: Ces 700 navires représentent la totalité de la flotte détachée à l'OTAN, devrais-je ajouter, non seulement par le Canada mais par l'ensemble du continent nord-américain.

Ce qui m'inquiète par-dessus tout, ce n'est pas la menace évidente que représentent les mines à l'heure actuelle; les avis

[*Text*]

lot of divided opinions as to whether or not there is a clear and evident threat. My concern is that we should not give anybody a free run, a free ride, by not having the capability to do something about mines.

What kind of ships? There is a variety of minesweepers now that are used. I have seen a repossessed smuggling boat, a shrimp trawler, which is being used for that purpose, and I have also seen a very expensive glass reinforced plastic modern minesweeper, which is also being used for that purpose. Some of the basic elements of minesweeping, and mine hunting, are amenable to conversion to ships of opportunity. Some aspects require more sophisticated vessels.

Senator Thompson: But you must have a concern that with the Soviet fishing fleet right up against our coastline—and I assume that they can be converted for use as minelayers, as well as submarines—they are in a strategic position that is away ahead of ours. We do not get into the Baltic Sea to go fishing, for example.

Adm Brodeur: They are certainly in a position to gain intelligence, and to be a bloody nuisance, quite honestly. Whether or not they would risk having mines on board in an area where they know they may be boarded byfisheries inspectors, is a very moot question; so consequently it is rather hard to get complete agreement that those vessels constitute a threat. On the other hand, every submarine is capable of laying mines, and that, in my opinion, could constitute the greatest threat.

Senator Thompson: Why, in your terms, do you think that Canada, having the largest coastline in the world, has permitted its maritime forces to suffer neglect both in absolute terms and in terms of relative strength of the other branches of our armed forces? Is it first of all because of negligence on the part of people like ourselves, senators and members of Parliament, who ought to have started this commendable committee long ago with the object of arousing public awareness, or is there an inability on the part of the navy to politic, or something? Of course, you people are not supposed to politic. On the other hand, is it because you are out on the coast and not in Ottawa?

Senator Marshall: No, it is because of the Liberal government.

Adm Brodeur: Sir, if I had the answer to your question, we perhaps would not be in this problem right now.

Senator Marshall: You would be sitting here and we would be sitting there.

Adm Brodeur: Perhaps it is because we have a large, diverse and complex country. Perhaps it is because the eyes of our people tend naturally to be attracted inwards to all the things that are going on here, and perhaps we do not look out ot the sea all that often, unless we happen to live in the maritimes or British Columbia.

[*Traduction*]

sont d'ailleurs partagés à ce sujet. Ce qui m'inquiète, c'est que nous ne devrions pas donner un avantage à qui que ce soit en n'étant pas en mesure d'intervenir pour nous débarrasser des mines.

Quel genre de navires? Diverses sortes de dragueurs de mines sont actuellement en service. J'ai vu utiliser à cette fin un bateau de contrebande confisqué, un chalutier à la crevette, et j'ai vu également un dragueur de mines moderne et très cher, en fibre de verre, utilisé à la même fin. Certains aspects fondamentaux du dragage des mines, de la chasse aux mines, se prêtent facilement à la conversion des navires au besoin. D'autres aspects exigent des navires équipés de matériel plus complexe.

Le sénateur Thompson: Vous devez toutefois vous inquiéter du fait que la flotte de pêche soviétique qui se trouve tout près de nos côtes—et je suppose que ces navires pourront être convertis en mouilleurs de mines ainsi que les sous-marins—se trouve dans une position stratégique bien supérieure à la nôtre. En effet, nous n'allons pas pêcher dans la mer Baltique, par exemple.

Adm Brodeur: Cette flotte est sans nul doute en mesure de faire du renseignement et de sacrément nous embêter, pour être franc. Que ces navires prennent ou non le risque de transporter des mines dans une région où ils savent que des inspecteurs des pêches risquent de monter à leur bord, c'est peu probable. Par conséquent, il est assez difficile de se mettre d'accord quant à la menace que représente véritablement cette flotte. D'autre part, chaque sous-marin est en mesure de mouiller des mines et, à mon avis, c'est eux qui représentent la plus grosse menace.

Le sénateur Thompson: Pourquoi, à votre avis, le Canada, qui possède la plus longue côte du monde, a-t-il permis à ses forces maritimes de faire l'objet d'une telle négligence, tant dans l'ensemble que par rapport aux autres secteurs de nos Forces armées? Est-ce dû principalement à la négligence de personnes comme nous, sénateurs et députés, qui aurions dû constituer il y a longtemps, ce comité dont l'objectif est très louable, dans le but de susciter une prise de conscience de la part du public, ou la marine est-elle incapable de défendre ses intérêts, ou quoi? Bien entendu, vous n'êtes pas censés faire de politique. D'autre part, est-ce parce que vous vous trouvez sur la côte et non à Ottawa?

Le sénateur Marshall: Non, c'est à cause du gouvernement libéral.

Adm Brodeur: Monsieur, si je pouvais répondre à votre question, le problème ne se poserait peut-être pas aujourd'hui.

Le sénateur Marshall: C'est vous qui seriez assis ici et nous là-bas.

Adm Brodeur: C'est peut-être parce que notre pays est vaste, varié et complexe. C'est peut-être parce que les Canadiens ont tendance à s'intéresser davantage à ce qui se passe à l'intérieur du pays, pas suffisamment à ce qui se passe en mer, à moins d'habiter dans les Maritimes ou en Colombie-Britannique.

[*Text*]

Senator Thompson: But would you agree with me that in regard to the other armed forces, you seem to be neglected more?

Adm Brodeur: I am not sure that I would say that relative to the others we seem to be neglected more. I think we tend to stand and take our turn in line, and I am rather happy to see that our turn in line is coming.

Senator Thompson: You are counting on the frigate situation, perhaps. I would say, of course, that as a nation, we have that kind of tendency.

Adm Brodeur: I agree with you, senator.

The Chairman: Would you care to comment, admiral, on the relative efficiency, as submarine killers, of air, surface or subsurface vehicles?

Adm Brodeur: I am going to let Adm Wood, if I may, answer that one. He is a submariner, and seeing he is the one who would be the "killee," I think he should be the one to deal with the killers.

Adm Wood: Perhaps I might say, Mr. Chairman, that if I am required to go to war again, you can bet your boots I will try to get there in a submarine; but on relative merits, it is so complex a subject it almost boggles the mind. Submariners will tell you no one can touch them; but having been there for 17 odd years I can tell you that if I am in the in the middle of the ocean and do not want someone to find me, and do not have to go anywhere, I am relatively safe, except for that great big winged airplane that flies around up there called Aurora. If I am not extremely quiet and careful, however, I am in trouble, because once he sniffs me, he can make my life absolutely unbearable. However, if I want to get at one of Adm Brodeur's aircraft carriers, he is going to have a whole bunch of destroyers there looking for me, and I am then forced to pass into an area where I have problems, because if any one of his destroyers gets close to me, it is, combined with its helicopter, a deadly enemy. So submarines are not immune.

A great deal depends on what they have to do when they are out there. If they have to come to you to disturb you, then you can make their life very miserable; but I think if you are talking total submarine problem, large areas and covert surveillance followed by an attack and destruction, the maritime air is the biggest threat to the submarine.

If you are talking the escort role, where you have a circle of destroyers, sonar capable, with a helicopter around the convoy, then they are the submarine's major threat. They are very formidable. The other submarine is one of the submariner's biggest problems.

Does that answer your question with regard to priorities?

The Chairman: More or less. I have to declare my interest, however. I was airborne and anti-submarine in my time. However, I will come back to that in due course, and will redefine my questions.

[*Traduction*]

Le sénateur Thompson: Vous convenez avec moi, toutefois, que la Marine est négligée par rapport au reste des Forces armées?

Adm Brodeur: Je ne dirais pas ça. Nous avons tendance à attendre notre tour, et je suis heureux de constater qu'il est arrivé.

Le sénateur Thompson: Vous comptez peut-être sur le problème des frégates. Je veux dire, bien entendu, que c'est la tendance qui prévaut dans notre pays.

Adm Brodeur: Je suis d'accord avec vous, sénateur.

Le président: Pourriez-vous nous parler, amiral, de l'efficacité relative des avions, des navires est des submersibles, pour la chasse aux sous-marins?

Adm Brodeur: Je vais laisser l'amiral Wood, si vous le permettez, répondre à cette question. C'est un spécialiste des sous-marins, et comme c'est lui qui serait le «chassé», c'est à lui de parler des chasseurs.

Adm Wood: Sachez, monsieur le Président, que si je suis appelé à repartir à la guerre, vous pouvez être certain que j'essaierai de la faire dans un sous-marin; mais pour ce qui est des mérites relatifs, c'est un sujet si complexe qu'il dépasse l'entendement. Les sous-mariniers vous diront qu'ils sont intouchables; mais après y avoir passé 17 années et quelque, je puis vous dire que si je me trouve au beau milieu de l'océan, si je ne veux pas que quelqu'un me trouve et si je n'ai aucun objectif précis, je suis relativement en sécurité, à l'exception de ce gros avion de grande envergure qui survole l'océan et qui s'appelle Aurora. Toutefois, si je ne suis pas extrêmement prudent et très silencieux, je suis en danger, car une fois qu'il m'a repéré, il peut me faire les pires ennuis. Toutefois, si je désire atteindre l'un des porte-avions de l'amiral Brodeur, il y aura tout un groupe de destroyers qui me chercheront, et je serai obligé de traverser un secteur où je serai en difficulté, car si l'un de ces destroyers s'approche de moi, il représente un ennemi mortel, de concert avec son hélicoptère. Les sous-marins ne sont donc pas à l'abri de tout danger.

Tout dépend de leur objectif lorsqu'ils sont en mer. S'ils doivent venir vous déranger, vous pouvez leur rendre la vie impossible; mais, à mon avis, si l'on parle du problème du sous-marin dans son ensemble, s'il patrouille dans de vastes secteurs et fait de la surveillance cachée, suivie d'une attaque et d'une destruction, c'est du ciel que vient la plus grosse menace pour le sous-marin.

Par contre, s'il s'agit d'un sous-marin qui escorte un navire, et s'il est encerclé de destroyers munis de sonars, accompagnés d'un hélicoptère, ce sont eux qui constituent la plus grosse menance pour le sous-marin. Ils sont véritablement formidables. L'autre sous-marin représente l'un des plus gros problème du sous-marinier.

Cela répond-il à votre question à propos des priorités?

Le président: Plus ou moins. Je dois dire que cela m'intéresse, toutefois. J'ai été à l'époque dans l'aviation anti-sous-marins. Cependant, j'y reviendrai en temps voulu et reformulerai mes questions de façon plus précise.

[*Text*]

Senator Hicks: I have in front of me this list that George Lindsey prepared after our last meeting. He says his sources with regard to military balance, 1971-72, and 1981-82, is the International Institute for Strategic studies.

Why do they, Adm Brodeur, put down for 1971 the indication that Canada had no destroyers, and that in 1981 had four destroyers.

Adm Brodeur: I wonder if we are looking at the same piece of paper.

Senator Hicks: They certainly have not been influenced by the popular press, that says that we have only four destroyers that are up to scratch now.

Adm Brodeur: I would explain that in this way, that in the navy, the terms "destroyer" and "frigate" are virtually interchangeable. It would look to me as though they have classified our Tribal class destroyers as the four, and the steam destroyers as the 16, and have shown them as frigates.

Senator Hicks: But you claim that we have 20 destroyers, lumping them together, and still have some frigates.

Adm Brodeur: No.

Senator Hicks: No frigates yet in addition to those. The six frigates that are being built are—

Adm Brodeur: . . . replacements for the destroyers, and they are about the same size as the destroyers.

Senator Hicks: Perhaps with a bit taken off.

Adm Brodeur: Yes. That is correct. What they have not shown is the three we have in reserve, or category C; so the total number would be 23.

Senator Hicks: Which you reluctantly concluded would take some working upon to make them operational.

Adm Wood: It would take some effort, yes.

Senator Bell: I would like to follow up on a question by Senator Thompson. First of all, I would like to say, somewhat facetiously, "Don't worry about escorts. You can always draft the B.C. ferry system."

Adm Wood: I think it is a larger system than the one we now have, madam.

Senator Bell: I would think you know the coastal waters very well, at any rate.

Considering that the whole infrastructure with regard to submarines makes them a very expensive investment, is there a formula such that the more submarines you have, the more economically viable the investment?

Adm Wood: Senator, before I respond directly to your question, I will say that submarines are a single-purpose vehicle. They do nothing but sink ships or other submarines. In the Canadian context, it has been decided that our country needs a balanced force which is capable of doing useful work in peacetime, providing a graduated response in a time of

[*Traduction*]

Le sénateur Hicks: J'ai sous les yeux cette liste que George Lindsey a établie après notre dernière séance. Il dit que pour l'équilibre militaire de 1971-1972 et de 1981-1982, sa source est l'International Institute for Strategic studies.

Pourquoi, monsieur l'Amiral, est-ce qu'ils indiquent pour 1971 que le Canada n'avait pas de contre-torpilleurs et qu'en 1981 nous en avions quatre.

Adm Brodeur: Je me demande si nous examinons le même document.

Le sénateur Hicks: Ils n'ont certainement pas été influencés par ce que racontent les journaux, qui disent que nous n'avons que quatre contre-torpilleurs qui en vaillent la peine en ce moment.

Adm Brodeur: Eh bien, voici ce que je dirais: Dans la marine, les termes «contre-torpilleur» et «frégate» sont à peu près synonymes. A ce qu'il me semble, ils ont rangé parmi les quatre nos contre-torpilleurs Tribal, et les contre-torpilleurs à vapeur parmi les 16 inscrits comme frégates.

Le sénateur Hicks: Mais vous prétendez que nous avons 20 contre-torpilleurs, tout compris, et que nous avons en outre certaines frégates.

Adm Brodeur: Non.

Le sénateur Hicks: Pas encore de frégates en plus. Les six frégates qui sont en construction sont . . .

Adm Brodeur: . . . destinées à remplacer les contre-torpilleurs, dont elles ont à peu près les dimensions.

Le sénateur Hicks: Avec peut-être quelque chose en moins.

Adm Brodeur: Oui, c'est exact. Ce qu'ils n'ont pas indiqué, ce sont les trois que nous avons en réserve, notre catégorie C; cela fait que le total devrait être de 23.

Le sénateur Hicks: Mais vous avez fini par conclure à contre-cœur qu'il faudrait se donner un peu de mal pour les rendre opérationnelles.

Adm Wood: Cela demanderait un certain effort, oui.

Le sénateur Bell: J'aimerais reprendre une question posée par le sénateur Thompson. Tout d'abord, j'aimerais dire en badinant: «Inutile de s'inquiéter pour les escorteurs. On pourra toujours mobiliser les transbordeurs de la Colombie-Britannique».

Adm Wood: Je pense que, comme flotte, c'est plus gros que ce que nous avons actuellement, madame.

Le sénateur Bell: En tout cas, je dirai que vous connaisez très bien les eaux côtières.

Étant donné que l'infrastructure à consacrer aux sous-marins en fait un investissement très coûteux, y a-t-il une formule qui dit que plus on a de sous-marins, plus l'investissement est rentable?

Adm Wood: Sénateur, avant de répondre directement à votre question, je dirai que le sous-marin est un bâtiment qui ne sert qu'à une chose. Tout ce qu'il sait faire, c'est couler des navires ou d'autres sous-marins. En ce qui concerne le Canada, il a été dicidé qu'il nous fallait une force équilibrée, capable de faire des choses utiles en temps de paix, de fournir une réponse

[*Text*]

rising tension, and going to war at the end of the day. A submarine is not terribly successful at firing a shot across someone's bow to frighten them, which action might be feasible in a period of rising tension. All the submarine can do is waste a torpedo, which the other fellow might not even see. In times of peace, the submarine is absolutely useless for such functions as fisheries inspection, where boarding another vessel is necessary, or search and rescue, where the providing of assistance to anybody else renders it singularly useless by virtue of its small superstructure. When it is on the surface, it is impossible to work on the upper deck. Therefore, if you consider all of the negative aspects of the submarine in times of peace or rising tension, I do not think that Canada—and I say this as a Canadian—is prepared to pay the price of retaining a navy which hinges on the use of single-purpose vessels.

Although I said that the infrastructure is expensive, I must add that in order to come to such a conclusion one must have a yardstick by which to measure the expense. It seemed to me, as a submariner, that it was costing a lot of money. We built a synchrolift in Halifax so that submarines could be lifted out of the water. The refits are long and costly. There are, however, balancing factors to such costs. The manning requirement of a submarine is comparatively small. It would need a 60-man crew. A new, modern non-nuclear submarine requires a crew of 30.

I think there is a better balance somewhere, though I am not prepared to say where it is at this time. I would never want to see our navy equipped with, for example, three destroyers and twenty submarines. That would make no sens in the Canadian context.

Senator Bell: So you are saying that a certain number of submarines is necessary so that they can do their specific jobs or play their specific roles, but that number is dependent upon what the rest of the fleet is made up of?

Adm Wood: Yes, indeed. The submarine has a very specific role to play in a balanced maritime force.

Senator Bell: To pursue this subject a little further but perhaps in the opposite direction, I would like to ask your views about the research and development that has been going on in Canada with regard to a more general-purpose vessel. We have virtually no merchant marine at all. Do you feel that we are doing sufficient research and development in the sense that commercial vessels could be converted to a general purpose Maritime Command navy, when and if necessary?

Adm Brodeur: I do not know, senator, if you have in mind the hydrofoils, or whether, perhaps, you are thinking about arming large merchantmen.

Senator Bell: Yes, or is there something that has never been thought of before?

Adm Brodeur: I certainly hope there is nothing that we have not thought of before. We follow a great many developments. One such development, for example, is the Arapaho project which has been undertaken by the United States navy. It

[*Traduction*]

progressive en temps de tension croissante, et de faire la guerre si besoin est. Un sous-marin ce n'est guère utile pour tirer un coup de semonce devant une étrave pour effrayer un capitaine, comme cela pourrait se faire en période de tension croissante. Tout ce que le sous-marin peut faire, c'est de gaspiller une torpille, qui risque même de n'être pas vue par l'autre type. En temps de paix, le sous-marin est absolument inutile pour diverses missions comme l'inspection des pêches, qui demande qu'on aborde des navires ou encore la recherche et le sauvetage où il s'agit d'aider les autres, ce à quoi la petitesse de ses superstructures le rend tout à fait inadapté. Quand il est en surface, il est impossible de travailler sur le pont extérieur. Donc, quand on tient compte de tous les côtés négatifs du sous-marin en temps de paix ou de tension croissante, je ne pense pas que le Canada—et je parle en Canadien—soit disposé à faire les frais d'une marine constituée de navires étroitement spécialisés.

J'ai dit que l'infrastructure est coûteuse, mais il faut ajouter que pour porter un jugement à ce sujet, il faut un étalon de mesure. Il m'a semblé à moi, sous-marinier, que cela coûtait beaucoup d'argent. Nous avons construit un «synchrolift» à Halifax pour pouvoir tirer les sous-marins de l'eau. Les radoubs sont longs et coûteux. Il y a cependant des facteurs qui compensent de pareils coûts. Le sous-marin a des besoins en effectifs relativement peu élevés. Il fallait un équipage de 60 hommes. Aujourd'hui, un sous-marin neuf, moderne, non nucléaire a besoin de 30 hommes.

Je pense qu'il y a un équilibre supérieur à rechercher, mais je ne m'aventurerai pas en ce moment à dire où il se trouve. Je ne voudrais absolument pas que notre marine soit constituée par exemple de trois contre-torpilleurs et de 20 sous-marins. Cela serait idiot dans le cas du Canada.

Le sénateur Bell: Donc, vous dites qu'il faut un certain nombre de sous-marins pour remplir leurs missions propres, pour jouer leur rôle propre, mais que ce nombre est fonction de la constitution du reste de la flotte?

Adm Wood: Oui, justement. Le sous-marin a un rôle très précis à jouer dans le cadre d'une marine équilibrée.

Le sénateur Bell: Pour faire avancer le sujet mais dans un sens peut-être contraire, j'aimerais avoir votre avis sur les travaux de recherche et de développement qui s'effectuent au Canada au sujet d'un navire plus polyvalent. Nous n'avons pour ainsi dire pas de marine marchande. Pensez-vous que nous effectuons suffisamment de recherche et de développement qui permettraient d'utiliser des navires de commerce dans le cadre d'une marine de type polyvalent, pour le cas où ce sera nécessaire?

Adm Brodeur: Je ne sais pas, sénateur, si vous pensez aux hydrofoils ou si vous ne pensez pas plutôt à l'armement des grands navires de commerce.

Le sénateur Bell: Oui, s'il n'y a pas autre chose à laquelle on n'a jamais pensé jusqu'ici?

Adm Brodeur: J'espère vraiment qu'il n'existe rien à quoi nous n'ayons pas encore pensé. Nous suivons un grand nombre d'expériences. Par exemple, le projet Arapaho qui a été lancé par la marine américaine. Il s'agit de l'exploitation éventuelle

[*Text*]

involves the possibility of operating helicopters by the installation of modular cells on container ships. At first glance, the project has a tremendous appeal. I have no wish to prejudge the outcome of the trials, but I would say that that sort of thing would make sense to us in Canada only if we had a continuous and ongoing program whereby we did fly helicopters off ships. In other words, if we kept our DDHs and our ship operations going, if we were prepared to construct the additional modules, and if we were prepared to purchase helicopters and keep them maintained somewhere so that they could be put on those ships, perhaps it would be a viable operation for us. When all of those factors are taken into consideration, it becomes a very expensive proposition.

The conversion of something you already have into something which might be useful in time of war is always a dangerous yet appealing possibility. There are usually difficulties which arise at such a prospect. Take hydrofoils, for example. The great difficulty with those vessels is that their sensors are limited. They are small, fast vessels, but when they are proceeding at high speed, the range of their sonar is reduced by the flow noise that the vessel puts into the water. This reduction is such that one asks oneself why a nuclear submarine, for example, with its speed and depth capabilities, should want to position itself close to a hydrofoil. The option of converting a vessel such as a hydrofoil, therefore, tends to go out the window.

I think that there have been three areas of innovation which have a significant effect upon the utility of surface ships. The first is the ability to fly helicopters and other aircraft off ships that are smaller than the large aircraft carriers. Another such innovation has been the emergence of towed array systems which, for the first time, offer the possibility that surface ships might be able to detect submarines before submarines can detect surface ships. Submarines have always had the advantage of detection. They have always been able to detect a surface ship first. The third innovation has been the advent of new air defence systems which are capable of handling the modern missiles.

These are the three principle innovations which I think follow along the lines of new approaches and ideas. I am not sure whether I have answered your question thoroughly because I may not have understood it.

Senator Bell: Perhaps it is not fair of me to ask you this question, but do you think more could be done in the line of research and development? I suppose that one could say there is always more that could be done, but is it not rather essential that more research and development be undertaken?

Adm Brodeur: With regard to the research and development that is directed toward maritime projects within the Department of National Defence, I have no complaints whatsoever. We have received extremely good support and are certainly getting a good share of the research and development within the department. I cannot speak for other government agencies or groups, however.

[*Traduction*]

d'hélicoptères grâce à l'installation d'éléments modulaires à bord des navires porte-conteneurs. A première vue, c'est extrêmement intéressant. Mais sans vouloir prédire le résultat des essais, je dirai que ce genre de chose n'aurait de sens, pour nous Canadiens, que si nous avions un programme permanent d'utilisation des hélicoptères à partir des navires. Autrement dit, si nous gardions nos destroyers porteurs d'hélicoptères et nos navires, si nous étions prêts à construire des modules supplémentaires, et si nous étions disposés à acheter des hélicoptères, à en assurer l'entretien quelque part, afin qu'ils puissent être mis à bord de ces navires, peut-être alors l'opération serait-elle viable pour nous. Mais, compte tenu de tous ces facteurs, l'entreprise devient très coûteuse.

La transformation d'un matériel dont on dispose déjà en un matériel qui puisse servir en temps de guerre est toujours une possibilité dangereuse bien qu'attrayante. Pareille perspective suscite habituellement des difficultés. Prenons les hydroptères, par exemple. Ces navires posent un problème grave du fait que leurs détecteurs sont limités. Ces navires sont petits, rapides, mais dès qu'ils se déplacent à grande vitesse, la portée de leur sonar est réduite par le facteur de bruit créé par leur déplacement dans l'eau. Cette réduction est telle qu'on se demande pourquoi un sous-marin, par exemple, compte tenu de sa capacité de vitesse et de profondeur, irait se placer à proximité d'un hydroptère. C'est donc dire qu'on peut écarter la possibilité de transformer les navires comme les hydroptères.

A mon avis, trois domaines d'innovation offrent des possibilités appréciables pour l'utilité des navires de surface. Le premier est la possibilité de faire décoller les hélicoptères et d'autres avions à partir de navires plus petits que les grands porte-avions. Une deuxième innovation est l'émergence des systèmes de remorque qui, pour la première fois, offrent la possibilité pour les navires de surface de détecter les sous-marins avant que ceux-ci puissent eux-mêmes repérer les navires de surface. Les sous-marins ont toujours eu l'avantage sur le plan de la détection. Ils ont toujours pu détecter les navires de surface les premiers. Enfin, troisième innovation est l'avènement des nouveaux systèmes de défense aérienne qui permettent de détruire les missiles modernes.

Voilà donc les trois innovations majeures qui, à mon sens, correspondent aux nouvelles conceptions et approches. Je ne suis pas sûr d'avoir répondu à votre question pleinement, car je ne l'ai peut-être pas très bien comprise.

Le sénateur Bell: Peut-être ne devrais-je pas vous poser cette question, mais, à votre avis, pourrait-on faire davantage en matière de recherche et de développement? On peut dire, je suppose, qu'il y a toujours lieu de faire davantage, mais en l'occurence, n'est-il pas essentiel de faire davantage en matière de recherche et de développement?

Adm Brodeur: Sur ce plan, pour ce qui est des projets maritimes au ministère de la Défense nationale, je n'ai pas à me plaindre. Nous sommes exceptionnellement bien épaulés et nous bénéficions certes d'une bonne part de la recherche et du développement qui se fait au ministère. Je ne puis, cependant, parler pour les autres services ou groupes gouvernementaux.

[*Text*]

Adm Wood: If I may be permitted, I will just add that I would not want honourable senators to think that attention is not being paid to a lot of the research and development which has been going on in other countries. I suppose that that is the beauty of the NATO Alliance. My staff and I often go to Brussels, where we all participate in observing what other countries are doing. There are groups working on hydrofoils and there are groups working on surface effect vessels. Simply because we may not be doing the research and development ourselves does not mean that therefore our minds are closed to what is being done elsewhere.

Adm Brodeur: I might mention that I am chairman of the NATO Naval Armaments Group.

Senator Thompson: I would like to point out that there are problems indigenous to Canada in that we have ice filled waters. Has there been any research and development undertaken with a view to developing a type of ship—a patrol or survey craft—which could be used in that area?

Adm Brodeur: Let me begin by saying that, if we determine that there is a military requirement to do something in ice-filled waters, we must also determine the threat in such an area. At the present time, the only threat that I can identify is that presented by the submarines. With regard to our Arctic area, I question whether the threat actually exists except perhaps in the context of a submarine using the Arctic as a means of transit.

If you look at the capabilities of ballistic missile submarines at the present time, and at the large open areas of ocean still not completely sealed off, it is difficult to construe why any submarine commander would want to take on the added problems of operating in hazardous waters, when he could achieve his mission in other ways.

Having said that the submarine seems to be the only potential problem that I would see in our Arctic, the question then is how best do you handle submarines. The least effective way is with a surface vessel. Perhaps I could explain that a bit more.

The design characteristics which make for a good warship make that vessel poor in ice; the design characteristics which make a vessel good in ice make that vessel poor as a warship. It is a fundamental contradiction in terms to have the statement "ice-capable warships."

I can illustrate that. Let us take, for example, the *Louis St. Laurent*. She is shorter than our DDH-280s, but she displace about 13,800 tons whereas the DDH-280s displace 4,000 tons. When you ask yourself why that is so—that is, why there is that basic contradiction, you will see that the hulls are different; the draft on the icebreaker is deeper; the propeller is noisy, whereas we want a quiet propeller; the icebreaker has a robust construction and the outlets are in different places. The design is completely different. You can build a hybrid, and three of four nations have built hybrids, but they are neither good warships not good icebreakers.

[*Traduction*]

Adm Wood: Permettez-moi d'ajouter que je ne voudrais pas que les honorables sénateurs aillent croire que nous ne suivons pas de près ce qui se passe ailleurs, à l'étranger, dans le domaine de la recherche et du développement. C'est cela, je suppose, le plus beau de l'alliance de l'OTAN. Mon personnel et moi nous rendons souvent à Bruxelles où nous voyons ce qui se fait dans les autres pays. Certains groupes travaillent à la mise au point d'hydroptères et d'autres, à celle de navires de surface. Parce que nous ne participons pas à certains travaux de R et D ne veut pas dire que nous ignorons tout de ce qui se fait ailleurs.

Adm Brodeur: Je pourrais peut-être mentionner que je suis président du Groupe OTAN sur l'armement des forces navales.

Le sénateur Tompson: Je veux signaler que certains problèmes sont propres au Canada en ce que nos eaux sont pleines de glaces. A-t-on fait des travaux en recherche et développement pour mettre au point un navire patrouilleur qui puisse servir à cet égard?

Adm Brodeur: Je commencerai par dire que, si nous déterminons que des opérations doivent être menées dans des eaux remplies de glaces, nous devons aussi identifier les dangers inhérents à ces opérations. A l'heure actuelle, le seul danger qui me vienne à l'esprit est celui que présentent les sous-marins. Pour ce qui est de l'Arctique, je me demande s'il existe un danger réel, sauf peut-être dans l'éventualité où un sous-marin emprunterait l'Arctique comme voie de transit.

Quand on pense à toutes les possibilités actuelles des sous-marins à missiles ballistiques et aux vastes océans qui ne sont pas encore totalement cernés, on s'explique mal qu'un commandant de sous-marin veuille manœuvrer dans des eaux dangereuses, avec toutes les complications que cela entraîne, quand il peut s'acquitter de sa mission autrement.

Après avoir affirmé que le sous-marin me semble être le seul problème qui puisse se poser dans nos eaux arctiques, il reste à connaître la meilleure tactique à l'égard des sous-marins. La moins efficace est celle du navire de surface. Je m'explique.

Les caractéristiques fonctionnelles d'un bon bâtiment de guerre font qu'il ne peut naviguer dans les glaces, tout comme un navire conçu pour naviguer dans les glaces ne peut être, en raison de ses caractéristiques fonctionnelles, un bon bâtiment de guerre. Il est fondamentalement contradictoire de parler d'un «navire de guerre capable de naviguer dans les glaces».

En guise d'illustration, prenons l'exemple du *Louis St-Laurent*. Ce brise-glace est plus court que nos DDH-280, mais il a un tirant d'eau d'environ 13,800 tonnes, contrairement aux DDH-280 qui n'ont que 4000 tonnes. Si vous vous demandez pourquoi—c'est-à-dire la raison de cette contradiction fondamentale—vous verrez que les deux coques sont différentes. Le brise-glace a un grand tirant d'eau; son hélice est bruyante alors que nous voulons une hélice silencieuse; il est de construction robuste; les prises des deux navires sont disposées différemment. Les deux conceptions diffèrent tout à fait. On peut toujours construire un hybride, trois ou quatre pays l'ont fait, mais ce sont ni de bons bâtiments de guerre, ni de bons brise-glace.

[*Text*]

If you must arm a vessel in the Arctic, then place a weapon on an icebreaker. That is my personal opinion. But if you seek to place an anti-submarine sensor on an icebreaker, I don't know of one that won't wipe off the hull in about 10 or 15 minutes. I guess a lot of people don't realize that much of the ice in icebreaking goes under the ship. That is why icebreakers generally do not tend to have bilge keels. Certainly, a sonar dome would not last any time at all, and a towed array system would not last any time at all either.

Apart from that there is the question of the speed a vessel can make in ice, even an icebreaker. With respect to the ability of a surface ship to follow a submarine in ice-filled waters, then, I find it difficult to construe any surface ship being effective against submarine threat in such waters.

What I can see as being effective is, first of all, fixed systems which would detect the submarines, other submarines which would be capable of going after them, and mines. I am not proposing any of those. I am just saying that, in my judgment, those would constitute measures one could take in ice-filled waters against submarine threat.

Senator Thompson: You might want to have Churchill opened as a port, if all the others are bottled up. Could research be done on opening a laneway there?

Adm Brodeur: Well, certainly, yes, but in respect of opening up Churchill as a port you are talking about an area outside my sphere of competence, really, because essentially you would be talking of commercial reasons requiring a different type of operation from the one I am talking about.

I have taken destroyers into Hudson's Bay. It is great fun. It is wonderful. But when you are doing that you are conscious of how difficult it would be to operate them as anti-submarine vessels under those circumstances.

Senator Marshall: I had intended to ask a question about DND's responsibility in terms of foreign trade and the protection of our offshore resources, such as the oil reserves off the east coast. However, in your answers you have already explained some of the problems that have to be coped with with respect to ice. Has the Department of National Defence been tasked with some contingency plan in the event that some foreign nation tries to come over here and take over our oil resources or the seabed mining which will be coming into vogu in the near future?

Adm Brodeur: The Department of National Defence has not been tasked with any such plan, but it is the sort of thing we look at, examine and study all the time. There is no reason I can see why that should be looked at out of the context of the other defence of North America.

Senator Marshall: But in planning your 1990s and 2000s you must be taking into consideration the type of vessel that would be required there. With all the technology we have at the moment I don't think any nation can control icebergs, and eventually it is possible that every oil tanker and every rig will be blow over and the whole of the east fisheries and all the rest will be destroyed. However, that is outside the scope of National Defence.

[*Traduction*]

Si vous devez armer un navire dans l'Arctique, que celui-ci soit un brise-glace. C'est mon avis. Mais si vous songez à placer sur un brise-glace un détecteur de sous-marin, je n'en connais aucun qui puisse rester fixe à plus de 10 ou 15 minutes. Beaucoup de gens ne savent pas, je pense, qu'une bonne partie de la glace est entraînée sous le brise-glace. C'est pourquoi ces derniers n'ont pas de quille en général. Un sonar ne pourrait pas tenir davantage, et une batterie d'appareils touée ne résisterait pas non plus.

Il faut également prendre en considération la vitesse d'un navire, même d'un brise-glace, dans les glaces. Quant à savoir si un navire de surface peut suivre un sous-marin dans les glaces, j'ai du mal à m'imaginer qu'aucun permette de lutte refficacement contre les sous-marins.

Pour être efficaces, il faudrait d'abord des appareils fixes qui détectent les sous-marins, d'autres sous-marins capables de poursuivre l'ennemi, et des mines. Ce n'est pas une proposition. Je veux simplement dire qu'à mon sens, il s'agit des mesures à prendre dans les glaces pour contrer la menace des sous-marins.

Le sénateur Thompson: Vous voudriez peut-être que l'on ouvre Churchill si tous les autres ports sont embouteillés. Peut-on faire de la recherche sur l'ouverture d'un couloir à cet endroit?

Adm Brodeur: Oui, bien sûr, mais ce sujet n'est vraiment pas de ma compétence, parce qu'il s'agirait alors, essentiellement, d'opérations commerciales qui nécessitent un type d'exploitation différent de ce dont je parle.

J'ai piloté des destroyers dans la Baie d'Hudson. C'est formidable, merveilleux. Mais quand on l'a fait, on sait comme il serait difficile de s'en servir pour la chasse aux sous-marins, dans les mêmes circonstances.

Le sénateur Marshall: Je voulais vous interroger sur la responsabilité du MDN en matière de commerce extérieur et de protection de nos ressources au large des côtes, notamment nos réserves pétrolières de la côte est. Vous avez cependant déjà expliqué certains des problèmes provoqués par les glaces. Le ministère de la Défense nationale a-t-il été chargé d'établir un plan dans l'éventualité où une puissance étrangère voudrait s'emparer de nos ressources pétrolières ou de nos richesses minières dans le fond des mers, dont l'exploitation est, dit-on, pour bientôt?

Adm Brodeur: Le ministère n'a été chargé d'aucun plan de ce genre, mais ce sont des choses dont nous nous occupons et que nous étudions constamment. Je ne vois pas pourquoi il faudrait les sortir du contexte de la défense globale nord-américaine.

Le sénateur Marshall: Dans votre planification des années 1990 et 2000, vous devez bien vous demander de quel genre de navire nous aurions besoin dans ce cas. Malgré toute la technologie moderne, je doute qu'il y ait un seul pays capable de contrôler les icebergs; il faut croire aussi au risque de voir exploser chaque pétrolier et chaque plate-forme de forage, ce qui détruirait toutes nos pêches sur la côte est et ailleurs. Cette question ne relève toutefois pas de la Défense nationale.

[*Text*]

Could you tell me how you fit the naval reserves into your overall plan? How do they fit into your operational plan, short-term or long-term?

Adm Brodeur: The principal role of the naval reserves right now is that of augmentation—augmentation of personnel on our ships to bring them from their peacetime complements up to their wartime complements. Then the naval reserves also have a dedicated task which is really theirs, and that is naval control of shipping. They are our experts in the naval control of shipping.

Senator Marshall: They are your experts?

Adm Brodeur: They are our experts, yes. They are the people who train in that continuously. Theirs is the whole business of the formation of convoys and the forming up of merchantmen and the organizations that go along with that.

Senator Hicks: You say that it is left to the reserves to be the experts?

Adm Brodeur: That is correct. I should not say "left to the reserves." That to my mind implies that it is an unimportant task and that they are not capable or do not have a first-line capability.

Senator Hicks: The inference I drew was that it was too important a task to be left to the reserves.

Adm Brodeur: I believe, sir, that the reserves should do important tasks, if they can do them and do them well—and they can do this well.

Senator Hicks: Touché.

Senator Marshall: I am certainly pleased to hear that. Are you in close enough touch to see that they are performing this task on a day-to-day basis?

Adm Brodeur: Not on a day-to-day basis, no. However, we have had major exercices up here—a WINTEX series of exercises, and the reserves and the naval control of shipping and the National Shipping Agency—for there is co-ordination with other government departments involved here—participate in those exercises and do so very effectively. This is somewhat recent, over the last three or four years, and we are doing more and more in this area.

Senator Marshall: Their strength is keeping up? There are no problems with turnover or attrition in terms of fulfilling the task role?

Adm Brodeur: No. Another role they have, a third role, is the "naval officer in charge" organization. That principally becomes associated with the types of activities that took place in the secondary ports during World War II, where naval personnel were brought in to set up the port defences and the administration and set up the anchorages and the seaward defences and that type of activity. That requires an augmentation and requires additional vessels—patrol vessels of all types and descriptions. That is another job that I would see that they would have to do.

[*Traduction*]

Pourriez-vous me dire quelle place occupent les réserves navales dans votre plan général? Quel rôle jouent-elles dans votre plan opérationnel, à brève ou à longue échéance?

Adm Brodeur: Le rôle principal des réserves navales consiste surtout pour le moment à venir étoffer les effectifs sur nos navires, à porter ces effectifs du niveau de temps de paix au niveau de temps de guerre. Par ailleurs, les réserves navales ont une tâche propre à accomplir; elles surveillent le transport maritime. Ce sont nos experts en matière de transport maritime.

Le sénateur Marshall: Ce sont vos experts?

Adm Brodeur: Oui, ce sont nos experts. Les membres des réserves navales s'entraînent continuellement dans ce domaine. Ce sont les réserves navales qui doivent former les convois et réunir les navires marchands et les organes concernés.

Le sénateur Hicks: Vous dites qu'on laisse le soin aux réserves navales de jouer le rôle d'experts?

Adm Brodeur: C'est exact. Je ne devrais pas employer l'expression «laisse le soin aux réserves» car elle donne l'impression qu'il s'agit d'un rôle peu important et que les réserves ne sont pas capables de l'assumer, du moins de l'assumer parfaitement.

Le sénateur Hicks: J'ai cru comprendre que c'était une tâche trop importante pour la confier aux réserves.

Adm Brodeur: A mon avis, monsieur, les réserves doivent accomplir des tâches importantes, si elles sont capables de le faire comme il faut, et c'est le cas.

Le sénateur Hicks: Touché!

Le sénateur Marshall: Je suis très heureux de l'entendre. Êtes-vous suffisamment en contact pour veiller à ce qu'elles assument cette tâche quotidiennement?

Adm Brodeur: Non, pas quotidiennement. Il y a eu toutefois des exercices importants—une série d'exercices WINTEX et les réserves et la surveillance du transport maritime et la National Shipping Agency—car il y a une certaine coordination avec d'autres services gouvernementaux—participent à ces exercices et font du bon travail. Il n'y a pas tellement longtemps qu'elles participent à ces exercices, peut-être depuis trois ou quatre ans, et nous faisons de plus en plus dans ce domaine.

Le sénateur Marshall: Leurs effectifs se maintiennent-ils? N'y a-t-il pas de problèmes de roulement ou de pertes qui compliquent l'exécution des tâches?

Adm Brodeur: Les réserves jouent un autre rôle, un troisième rôle, celui «d'officier de marine suppléant». On associe surtout ce rôle à certaines activités qui se sont déroulées dans les ports secondaires durant la Seconde Guerre mondiale, quand on a fait venir des membres des réserves navales pour organiser la défense portuaire et l'administration, s'occuper du mouillage et de la défense maritime et assumer d'autres tâches analogues. Il faut plus d'effectifs pour exécuter ces tâches et il faut des navires supplémentaires, toutes sortes de navires patrouilleurs. Voilà une autre tâche que je voudrais leur confier.

[*Text*]

Senator Marshall: I find that very interesting, but I am a pessimist and I think not globally but more in terms of our national and local concerns. For example, the militia has rangers scattered across the isolated areas of the contry, who, supposedly, are able to carry rifles, detect enemies and report them. I am pessimistic about the manner in which this system is working. However, I can see a correlation of effort by utilizing the fishing vessels in the $500,000 range and training the fishermen and even sportsmen for what would be required in a time of crisis. Do you see that as a legitimate idea?

Adm Brodeur: I would put that idea in perspective with our continuous and ongoing requirements and with the forces in being which are necessary to protect our own sea approaches, the defence of North America and our contribution to NATO. Under that perspective such a proposal becomes a contingency capability which may be considered when, to use your words, the balloon goes up. Consequently, it is somewhat of a repetition of what they navy had in World War II with the RCNR and the RCNVR. You will remember the distinction; one composed of sailors trying to be gentlemen and the other of gentlemen trying to be sailors. And then we had the fishermen's reserve, which was very effective as well. Such contingency plans should be in place for times of crisis.

Senator Yuzyk: Are the naval reserves directly under your command?

Adm Brodeur: They are under the command of the commander of Maritime Commands.

Senator Yuzyk: Therefore, at all times you are aware of their exercises and so forth and able in times of crisis to call them into service?

Adm Brodeur: Yes. I am not exactly sure as to what you mean but I think that in essence the answer you are looking for is "yes".

Senator Yuzyk: Under what authority could Canadian-owned vessels capable of being converted and pressed into service be so put to use? Do you have the power to initiate such an operation or would it require legislation? Certainly it would have to be speedy legislation if suddenly we were required to convert quite a number of those ships to use in the service.

Adm Brodeur: There are understandings with other government departments as to which vessels they would earmark to assist the navy in times of emergency. We know that these departments have designated certain vessels and we know which vessels they are.

Senator Yuzyk: Would that mean that all vessels that could possibly be used are earmarked for a particular type of service in times of crisis?

Adm Brodeur: I don't think it does. The reason for my saying so is that there are still essential matters which would have to be conducted by those other government departments using their vessels in such times. For example, we could not overlook safe navigation and voyage or, completely, the fisheries. The departments that have those responsibilities would still

[*Traduction*]

Le sénateur Marshall: C'est très intéressant, mais je suis pessimiste; je ne me place pas à un point de vue général, mais je songe à nos problèmes nationaux et régionaux. Ainsi, la milice a des effectifs éparpillés dans les régions isolées; ces personnes sont censées avoir des fusils, dépister l'ennemi et signaler sa présence. Je suis pessimiste quant à ce système. Par contre, j'envisage très bien d'utiliser les bateaux de pêche d'environ $500,000 et de préparer les pêcheurs, voire les sportifs, à intervenir en cas de conflit. Trouvez-vous que cela se justifie?

Adm Brodeur: Je rapprocherais cette idée de nos besoins permanents et actuels et des forces existantes nécessaires pour protéger nos propres voie maritimes, assurer la défense de l'Amérique du Nord et assumer notre participation à l'OTAN. Dans cette optique, cette proposition devient une possibilité à envisager en cas d'urgence. Par conséquent, c'est en quelque sorte un double de la réserve de la marine royale et de la réserve volontaire de la marine royale qui existaient durant la Seconde Guerre mondiale. Vous connaissez certainement la différence entre les deux, l'une est composée de marins qui essaient d'être des gentlemen et l'autre de gentlemen qui essaient d'être des marins. Il y avait ensuite la réserve des pêcheurs, qui était également très efficace. Il faut des plans d'urgence de ce genre en cas de conflit.

Le sénateur Yuzyk: Les réserves navales sont-elles directement sous votre commandement?

Adm Brodeur: Elles relèvent du commandant du Commandement maritime.

Le sénateur Yuzyk: Par conséquent, vous êtes toujours au courant des exercices auxquels elles participent et ainsi de suite et vous pourriez les mobiliser en cas de conflit?

Adm Brodeur: Oui. Je ne sais pas très bien ce que vous voulez dire, mais je crois pouvoir répondre affirmativement à votre question.

Le sénateur Yuzyk: En vertu de quels pouvoirs les navires canadiens pouvant être transformés et utilisés peuvent-ils être réquisitionnés? Avez-vous le pouvoir de déclencher une telle opération ou faudrait-il faire adopter une loi? Il faudrait alors le faire en toute hâte s'il était soudain nécessaire de transformer un certain nombre de navires.

Adm Brodeur: On s'est arrangé avec d'autres ministères fédéraux pour désigner les navires qui aideraient la marine de guerre en cas d'urgence. Nous savons que ces ministères ont désigné certains navires et nous savons de quels navires il s'agit.

Le sénateur Yuzyk: Cela veut-il dire que tous les navires qui pourraient servir sont désignés pour un type particulier de service en temps de crise?

Adm Brodeur: Je ne le pense pas. Je le dis parce qu'il y a encore des activités essentielles dont devraient s'acquitter ces autres ministères en se servant de leurs navires à ce moment-là. Par exemple, il ne faudrait pas négliger d'assurer la sécurité de la navigation et des voyages ni abondonner complètement la pêche. Les ministères chargés de ces respon-

[*Text*]

have to carry them on. So, it is not a question of all vessels being converted. What would be necessary to carry out such a conversion would be an order in council.

Senator Yuzyk: That is very simple.

Adm Brodeur: There is provision within the Canadian alert system for a request for this assistance at such a time.

Senator Hicks: And that request would have to be made at the ministerial level, not at the serviceman level?

Adm Brodeur: Yes.

Senator Thompson: With regard to drafting sea vessels, could you draft Canadian-owned merchant vessels flying flags of convenience into service in the event of a crisis?

Adm Brodeur: I am not aware of any power that we have which would cover such a move. That question should really be addressed to the Department of Transport.

Senator Thompson: The fact is, we do not have a merchant marine. But in considering the millions of tonnes that have to be moved to Europe in times of crisis, it seems to me that this is something which deserves a further look.

Adm Brodeur: The number of vessels registered in Canada keeps changing, but it is very small, somewhere around a dozen or so. In terms of merchant vessels which are owned in Canada, however, the number may be considerably larger. I am not aware of any provision for the automatic transfer of registration of such vessels in times of emergency. We have assigned some Canadian vessels to SACLANT for reinforcement.

Senator Yuzyk: Are there any plans for the building of merchant vessels with a view to conversion in times of war, or is this done entirely on a private basis?

Adm Brodeur: I am not aware of any plans for the building of merchant ships to be converted in times of crisis.

Senator Yuzyk: Approximately two years ago I read an article dealing with the fishing vessels which Poland produces. Some of these vessels can be on the ocean for 40 days or longer at a time. In one case such a vessel had military equipment aboard. This was in the United States. I suppose that that is not the only example of where the Soviets would try to exploit a situation of this kind in times of war. That is why I am wondering whether we as Canadians think of such situations; for example, preparing some of our fishing vessels for rapid conversion in times of emergency?

Adm Brodeur: I think the best we can do at this particular point is identify the vessels, and we do know of vessels that could perform a useful service.

Senator Thompson: I would like to come back to the topic of the reserves. You gave us two organizations, the naval control of shipping organization and the naval officer in charge organization. In your opinion, in times of crisis, do we have enough trained reserves to meet these requirements right now?

[*Traduction*]

sabilités devront continuer de s'en acquitter. Il n'est donc pas question de convertir tous les navires. Il faudra un décret du conseil pour effectuer une telle conversion.

Le sénateur Yuzyk: C'est très simple.

Adm Brodeur: Le système canadien d'alerte prévoit une demande d'aide en ce sens en temps de crise.

Le sénateur Hicks: Et cette demande devra être adressée au cabinet, non à l'état-major?

Adm Brodeur: Oui.

Le sénateur Thompson: En ce qui concerne la réquisition des navires de haute mer, serait-il possible de réquisitionner des navires marchands appartenant à des Canadiens et battant des pavillons de complaisance dans l'éventualité d'une crise?

Adm Brodeur: Nous n'avons, que je sache, aucune autorité pour le faire. En réalité, c'est au ministère des Transports qu'il faudrait poser cette question.

Le sénateur Thompson: Le fait est que nous n'avons pas de marine marchande. Mais étant donné les millions de tonnes de matériel qu'il faudrait transporter en Europe en temps de crise, il me semble qu'il vaudrait la peine de revenir sur ce point.

Adm Brodeur: Le nombre des navires enregistrés au Canada change constamment, mais il est très faible, de l'ordre d'une douzaine. Quant aux navires marchands appartenant à des Canadiens, cependant, ils peuvent être sensiblement plus nombreux. Il n'existe pas, que je sache, de disposition prévoyant le transfert automatique d'enregistrement de ces navires en temps d'urgence. Nous avons affecté certains navires canadiens au SACLANT pour en renforcer la puissance.

Le sénateur Yuzyk: Existe-t-il des plans prévoyant la construction de navires marchands qui pourraient être ainsi convertis en temps de guerre, ou si cela est laissé entièrement à l'initiative privée?

Adm Brodeur: Je ne suis pas au courant de projets de construction de navires marchands qui pourraient être ainsi convertis en temps de crise.

Le sénateur Yuzyk: J'ai lu il y a environ deux ans un article au sujet des navires de pêche fabriqués en Pologne. Certains de ces navires peuvent rester en mer jusqu'à 40 jours ou plus. On a constaté dans un cas qu'un tel navire était doté d'équipement militaire. Cela a été constaté aux États-Unis. Je suppose qu'il ne s'agit pas du seul exemple où les Soviétiques chercheraient à exploiter une situation de ce genre en temps de guerre. Voilà pourquoi je me demande si nous autres, Canadiens, songeons à de telles éventualités; par exemple, à préparer nos navires de pêche pour les convertir rapidement en cas d'urgence.

Adm Brodeur: Le mieux que nous puissions faire à ce moment-ci, c'est d'identifier les navires, et nous connaissons des navires qui pourraient jouer un rôle utile.

Le sénateur Thompson: J'aimerais revenir sur le sujet des réservistes. Vous nous avez cité deux organisations, celle du contrôle naval du transport maritime, et celle de l'officier de marine en charge. A votre avis, avons-nous suffisamment de

[*Text*]

Adm Brodeur: No.

Senator Thompson: How many more bodies do we need?

Adm Brodeur: We need approximately an additional 6,000.

Senator Hicks: What is the number now?

Adm Wood: There are 3,000. We would like to bring it up to 9,000. Again, it is like everything else. If I may say so quietly, democracy is not the best system in the world under which a country can get its armed forces ready for war. Such a system makes matters very complex. What we in the regular forces do when looking at our reserves is try to create and maintain a nucleus of people who could be built upon in times of emergency. We cannot afford to maintain people at every level that we would want in tmes of war.

Senator Thompson: I had occasion last week to speak with the Australian High Commissioner. Australia has a reserve program which had two aspects that interested me. One aspect deal with an income tax approach to inducement into the reserves. I would also refer to the "punch", if I could put it that way, of government to encourage those industries which did not co-operate too fully with respect to the absence of employees who were reserves to change their attitude. Have you looked at that situation and have you any suggestions that might improve or augment our forces?

Adm Brodeur: As I recall, your committee deal with that pretty comprehensively in your first report. The measures to encourage employers to allow people time off to participate in reserve activities are very important. Those are a significant encouragement in their own right. The young individual must know that he has a job.

The permanence of people in the reserves, from my observations, is very different in each reserve division. If you go to Windsor, you will see that the bulk of the people are either employed or looking for employment in the local plants. They are perhaps in a holding pattern until they obtain that secure employment. They then get into shift work which makes it very difficult for them to continue on in the reserves. On an average, they may stay in the reserves for a couple of years. Some NCOs and officers may stay longer.

The composition of the reserves will differ in each location. In one place there may be more school teachers and in another more mechanics.

It creates a problem because you have limited training time and you can only take a person to a certain degree of training. You cannot necessarily expect a reservist to handle a very complex piece of equipment which takes many months of training. Given the amount of time that the average reservist stays in, it may not be possible to train him to the level where

[*Traduction*]

réservistes déjà bien formés pour remplir ces fonctions en temps de crise?

Adm Brodeur: Non.

Le sénateur Thompson: De combien de réservistes de plus avons-nous besoin?

Adm Brodeur: Il nous en faudrait environ 6,000 de plus.

Le sénateur Hicks: A combien se chiffrent les effectifs actuellement?

Adm Wood: Ils se chiffrent à 3,000. Nous aimerions les porter à 9,000. Là encore, c'est comme tout le reste. Je me permets de dire sans véhémence que la démocratie n'est pas le meilleur régime au monde sous lequel un pays peut préparer ses forces armées à la guerre. Un tel régime complique beaucoup les choses. A l'égard de nos forces de réserve, nous, des forces permanentes, tâchons de constituer et de maintenir un noyau de gens sur lesquels nous pouvons compter en cas d'urgence. Nous n'avons pas les moyens de maintenir les effectifs dont nous souhaiterions disposer en temps de guerre.

Le sénateur Thompson: J'ai eu l'occasion de m'entretenir la semaine dernière avec le haut-commissaire de l'Australie. Ce pays a un programme de réserve dont j'ai trouvé deux aspects intéressants. L'un consistait en une incitation fiscale à joindre les forces de réserve. Je veux parler également du pouvoir d'incitation que possède le gouvernement pour encourager à changer d'attitude les entreprises qui ne font pas preuve de beaucoup d'esprit de collaboration en ce qui concerne les absences de leurs employés réservistes. Avez-vous étudié la question et avez-vous des suggestions en vue d'améliorer ou d'accroître nos forces de réserve?

Adm Brodeur: Sauf erreur, votre comité a examiné très attentivement la question dans son premier rapport. Les mesures visant à inciter les employeurs à donner du temps libre à leurs employés pour leur permettre de participer aux activités de la réserve sont très importantes. Il s'agit là d'un encouragement important en soi. Le jeune doit savoir qu'il a un emploi.

D'après mes observations, la permanence des membres des forces de réserve diffère beaucoup d'une division à l'autre des forces de réserve. A Windsor, la plupart des réservistes occupent un emploi ou sont en quête d'un emploi dans les usines locales. D'une certaine façon ils sont dans l'expectative en attendant de se trouver un emploi permanent. S'ils sont obligés d'accomplir du travail par poste ils ont beaucoup de difficulté à rester membres de la réserve. En moyenne, leur service dure deux ans. Quelques sous-officiers et officiers peuvent y rester un peu plus longtemps.

La composition des forces de réserve varie selon la localité. A tel endroit, elle comptera plus d'enseignants et ailleurs, surtout des mécaniciens.

Cela suscite un problème car le temps de formation est limité et cette formation est nécessairement incomplète. Il serait difficile à un réserviste d'utiliser du matériel très complexe qui réclame des mois d'entraînement. Étant donné la durée moyenne de service d'un réserviste, il n'est peut-être pas possible de le rendre apte à utiliser et à entretenir, entre autres

[*Text*]

he can operate and maintain some of the complex weapons systems that you find on ships.

Senator Thompson: Would you agree with me that there are some indications, such as the turnover and other factors, which indicate that, to some extent, morale is low? If you accept that proposition, can you outline the reasons for it and tell us what you are doing to improve this situation?

Adm Brodeur: I have difficulty in coming to grips with almost any proposition which says that at any given time morale is bad or is good. I do not think one can make a collective judgment on this.

At times I have seen dispirited people on ships in harbour in Halifax, and then I have watched a ship returning from a four- or six-month stint in the NATO standing force and observed really high morale on board that ship. When a sailor is doing something useful, and he feels he is achieving something, his morale is very high.

Senator Thompson: So you are saying, then, that when he is at sea and not tied up at dock, his morale is higher?

Adm Brodeur: Do not get me into trouble with the wives. When a sailor is doing his job, he feels he is doing something important when he senses his countrymen are recognizing what he is doing. When he hears of a group looking into maritime matters, such as this, it has an impact on morale, and that can have a very long-lasting impact.

Senator Thompson: I am not suggesting that they are escaping from their wives; I am suggesting that there may be insufficient funds to pay for the fuel used at sea.

Adm Brodeur: On average, right now, we are spending about 125 days at sea a year. This compares favourably with many other NATO nations. Of course, the United States navy spends a great deal of time at sea.

Senator Hicks: I have two pessimistic observations to make, and I would like to hear comments from both of you on them. The first arises from the assumption—and it is not the first time we have heard of this—that we want to maintain a structure that will enable us to build quickly in time of war to the strength that we need to discharge wartime purposes. My fear is that we will not be given time to do that. The beginning of World War II was wonderfully unrealistic so far as we were concerned, and this gave us an opportunity to do things because we had a whole year before we were called upon to engage our forces. As a matter of fact, Canada had somewhat more than a year, but Britain had virtually a whole year before she was called upon to engage her forces. I am concerned that we will not have time to build anything that we do not already have if the next war develops the way I fear it may. That is my first pessimistic observation.

My second concerns your statement of our strategy and that we must bottle up the Russian navy and keep it from getting on to the high seas. I happen to believe that there is not one iota of possibility that we can succeed in doing that.

[*Traduction*]

choses, les systèmes d'armes complexes que l'on retrouve sur les navires.

Le sénateur Thompson: Seriez-vous prêt à admettre avec moinque, selon certains indices, tels le roulement et autres facteurs, on pourrait en conclure que le moral est bas? Si vous êtes d'accord avec moi, pourriez-vous nous en exposer les causes et nous dire également ce que vous faites pour améliorer la situation?

Adm Brodeur: J'éprouve toujours des difficultés à comprendre qu'on puisse dire qu'à tel moment le moral est bon ou qu'il est mauvais. Je doute qu'il soit possible de porter un jugement global à cet égard.

Il m'a été donné de voir des gens déprimés à bord de navires en plein port de Halifax, comme j'ai assisté au retour d'un navire ayant passé de quatre à six mois au sein de la force permanente de l'OTAN et pu constater que le moral des marins était très élevé. Quand un marin accomplit une tâche utile et qu'il l'estime telle, son moral est toujours élevé.

Le sénateur Thompson: En somme, vous dites que le moral est meilleur en mer plutôt qu'au mouillage?

Adm Brodeur: Si vous continuez, je vais avoir les épouses des marins sur le dos. Quand un marin accomplit sa tâche, il estime qu'il fait quelque chose d'utile s'il constate que ses concitoyens reconnaissent l'importance de sa tâche. Quand il entend dire qu'un groupe d'étude examine des questions qui intéressent la marine, cela a des répercussions sur son moral et leurs effets peuvent être plus ou moins durables.

Le sénateur Thompson: Je n'irai pas jusqu'à dire qu'ils sont heureux loin de leurs femmes; mais il se peut qu'il n'y ait pas assez d'argent pour payer le carburant consommé en mer.

Adm Brodeur: A l'heure actuelle, nous passons en moyenne 125 jours par an en mer. Ce séjour se compare favorablement avec ce que font la plupart des pays de l'OTAN. Naturellement, les marins américains font de longs séjours en mer.

Le sénateur Hicks: J'aurais deux observations de nature plutôt pessimiste et je voudrais bien savoir ce que vous en pensez tous deux. En principe—et ce n'est pas la première fois que nous en entendons parler—nous voulons maintenir un dispositif qui nous permettrait, dans l'éventualité d'une guerre, de mobiliser rapidement nos forces pour être en mesure de répondre à nos engagements. Je doute cependant que nous en ayons le temps. Nous avions mal évalué, à notre avantage cependant, le début de la Deuxième Guerre mondiale si bien que nous avons eu toute une année pour mettre en œuvre nos préparatifs. En fait, le Canada a eu plus d'un an pour se préparer, et la Grande-Bretagne a eu presque un an avant d'être obligée d'engager ses propres forces. Je me demande si nous aurions le temps de mobiliser des forces que nous n'aurions pas déjà en réserve si la prochaine guerre devait éclater de la manière que je redoute. C'est ma première observation pessimiste.

Ma deuxième découle de ce que vous avez dit concernant notre stratégie, c'est-à-dire que nous devrions empêcher la marine russe de se déployer en haute mer. Je suis persuadé que nous n'avons aucune possibilité de l'en empêcher.

[*Text*]

Senator Thompson: They are on the high seas now.

Senator Hicks: If the war starts in the way I fear it might, then our Russian friends will have deployed forces where they want them. With their nuclear vessels, in which they out number us rather startlingly, they will have a seagoing capability for weeks and months without the necessity of touching a Russian port.

Is there any bit of comfort or encouragement that either of you can give me on those two points?

Adm Wood: I agree that you are being very pessimistic. I think you may possibly be down-playing the current state of the art in intelligence, and that is, how much NATO knows about what the Russian fleet is doing. You might be falling into the trap that paints the Russian as being nine feet tall. He is really quite human. His equipment is not infallible. He does have to go to his home port. The large percentage of his fleet has, historically, never been at sea in the Atlantic.

While I am not arguing the warning-time problem, I am suggesting that, when things begin to change—and NATO is quite capable of perceiving even the smallest change—that will be the initiation to say that it is now time to start moving those forces in that general direction. The Russian has a long way to come to reach the GIUK gap where we hope to bottle him up.

I am not being an optimist. I believe there is some medium view between yours and mine.

Adm Brodeur: That would be a good question to direct to SACLANT.

The Chairman: Thank you for your attendance here this afternoon. You have made a valuable contribution. You have given us insight into the matters into which we want to look. Perhaps next time around we will have absorbed your comments and our questioning will be tougher, but I am sure you will be up to the task. Thank you very much.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

Le sénateur Thompson: Les Russes sillonnent déjà la haute mer.

Le sénateur Hicks: Si la guerre éclate de la façon dont je crains, nos amis russes auront eu le temps de déployer leurs forces selon leurs plans. Comme ils disposent d'un très grand nombre de navires nucléaires par rapport aux nôtres, ils pourront tenir la mer pendant des semaines et des mois avant d'être obligés d'aller se ravitailler dans un port de Russie.

Êtes-vous le moindrement en mesure de calmer mes appréhensions concernant ces deux perspectives?

Adm Wood: Vous êtes en effet très pessimiste. Je crois que vous sous-estimez le rôle important que jouent nos services de renseignement, c'est-à-dire la mesure dans laquelle l'OTAN peut suivre les allées et venues de la flotte russe. Comme bien d'autres, vous êtes porté à croire que la puissance russe est colossale. En fait ses proportions sont raisonnables. Le matériel russe n'est pas infaillible. La marine soviétique doit aller se ravitailler dans ses ports. Les Russes n'ont jamais déployé la majeure partie de leur flotte dans l'Atlantique.

Si je ne sous-estime pas le problème des préparatifs, je crois qu'à la première perception du moindre changement—et l'OTAN est parfaitement en mesure de percevoir le plus léger mouvement—ce sera le signal d'engager nos forces dans cette direction générale. Il faudra encore beaucoup de temps aux Russes pour atteindre GIUD et nous espérons pouvoir les contenir.

Ce n'est que je sois très optimiste, mais j'estime qu'il y a de la marge entre votre point de vue et le mien.

Adm Brodeur: Ce serait une bonne question à poser aux dirigeants de SACLANT.

Le président: Je vous remercie d'être venus témoigner cet après-midi. Vous nous avez communiqué de précieux renseignements. Vous avez su jeter de la lumière sur des choses que nous voulions approfondir. La prochaine fois nous serons peut-être mieux en mesure de vous soumettre à un interrogatoire plus serré, mais je suis certain que vous serez à la hauteur de la tâche. Je vous remercie beaucoup.

(La séance est levée.)

APPENDIX "ND23-A"

NUMBER OF VESSELS OPERATIONAL IN 1971 AND 1981 (ALL THEATRES)

1971 1981	Ballistic Missile Submarines		Other Nuclear-Powered Submarines		Other Conventionally-Powered Submarines		Aircraft Carriers		Cruisers		Destroyers		Frigates	
USA	41	36	53	79	46	5	18	14	9	27	121	82	84	78
Canada					4	3					0	4	20	16
Britain	4	4	2	12	17	16	2	2	1	0	9	14	52	46
France	1	5			19	21	3	3	1	1	16	20	30	20
Belgium													0	4
Denmark					6	6							2	5
FRG					11	24					12	9	8	6
Greece					2	10					8	16	4	6
Italy					9	9	0	1	3	2	11	5	10	12
Netherlands					5	6			2	0	12	5	6	10
Norway					15	15							5	5
Portugal					4	3							11	17
Turkey					12	14					10	14	0	2
Total NATO	46	45	55	91	150	132	23	20	16	30	199	169	235	227
USSR	61	84	60	99	235	160	2	4	20	37	103	73	105	182
Other WP					7	8					2	1	12	4
Total WP	61	84	60	99	242	168	2	4	20	37	105	74	117	186

Source: The Military Balance 1971-72 and 1981-82 International Institute for Strategic Studies).

APPENDICE «ND23-A»

NOMBRE DE VAISSEAUX OPÉRATIONNELS EN 1971 ET 1981 (TOUS THÉÂTRES)

1971 1981	Sous-marins porteurs d'armes ballistiques		Autres sous-marins nucléaires		Autres sous-marins classiques		Porte-avions		Croiseurs		Destroyers		Frégates	
États-Unis	41	36	53	79	46	5	18	14	9	27	121	82	84	78
Canada					4	3					0	4	20	16
Grande-Bretagne	4	4	2	12	17	16	2	2	1	0	9	14	52	46
France	1	5			19	21	3	3	1	1	16	20	30	20
Belgique													0	4
Danemark					6	6							2	5
République fédérale d'Allemagne					11	24					12	9	8	6
Grèce					2	10					8	16	4	6
Italie					9	9	0	1	3	2	11	5	10	12
Pays-bas					5	6			2	0	12	5	6	10
Norvège					15	15							5	5
Portugal					4	3							11	17
Turquie					12	14					10	14	0	2
Total OTAN	46	45	55	91	150	132	23	20	16	30	199	169	235	227
URSS	61	84	60	99	235	160	2	4	20	37	103	73	105	182
Autres pays du Pacte de Varsovie					7	8					2	1	12	4
Total pays du Pacte de Varsovie	61	84	60	99	242	168	2	4	20	37	105	74	117	186

(Source: L'équilibre militaire 1971-1972 et 1981-1982 Institut international d'études stratégiques).

SOVIET AUXILIARY FLEETS

As of 1981, Soviet ships included:

58 intelligence collection vessels

110 naval
340 civilian — oceanographic, space-associated, and hydrographic research vessels

In 1975 the World's fishing fleet included:

USSR	5,900,000	registered	tons
Western Europe	1,900,000	"	"
Japan	1,200,000	"	"
USA	400,000	"	"
Rest of World	1,900,000	"	"

(It should be noted that most fish are caught from ships that are generally too small to be registered, so that this table does not represent the proportion of fish caught. It does, however, indicate the proportion of fishing vessels able to operate far from home waters and therefore offering possibilities for employment off enemy coasts for such purposes as intelligence collection, cable cutting, support to submarines, or mining. In addition to the fleet sizes, one should note the freedom to fish close to the shores of other countries, not accorded by the USSR on the same scale as most Atlantic states).

FLOTTES AUXILIAIRES SOVIÉTIQUES

En 1981, la flotte soviétique comprenait:

58 navires affectés aux renseignements

110 militaires
340 civils — navires océanographique, de recherche spatiale et hydrographique

En 1975, la flotte de pêche mondiale comportait:

URSS	5 900 000	tonnes enregistrées
Europe de l'Ouest	1 900 000	" "
Japon	1 200 000	" "
États-Unis	400 000	" "
Reste du monde	1 900 000	" "

(Il convient de remarquer que la plupart des poissons sont pêchés à partir de navires qui sont en général trop petits pour être enregistrés, d'où ce tableau qui ne représente pas la proportion de poisson pêché. Il indique, cependant, la proportion de bateaux de pêche qui peuvent être utilisés loin des eaux nationales et offrant donc les possibilités d'emploi le long des côtes ennemies dans le but de rassembler des renseignements, de couper les communications sous-marines, de fournir appui aux sous-marins ou de mouiller des mines. En plus des dimensions de la flotte, il conviendrait de noter la liberté de pêcher à proximité des rivages des autres pays, privilège qui n'est pas accordé par l'URSS sur la même échelle que par la plupart des États de l'Atlantique.)

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office
Supply and Services Canada,
45 Sacre-Coeur Boulevard
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien
Approvisionnements et Services Canada
45, boulevard Sacre-Coeur,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of National Defence:

RAdm N. D. Brodeur, Deputy Chief, Defence Staff;

RAdm J. C. Wood, Chief, Maritime Doctrine and Operations.

Du ministère de la Défense nationale:

RAdm N. D. Brodeur, sous-chef de l'état-major de la défense;

RAdm J. C. Wood, chef—Doctrine et opérations maritimes.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publications



First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81-82

SENATE OF CANADA

Standing Senate Committee on Foreign Affairs

Proceedings of the Subcommittee on

National Defence

Chairman:
The Honourable PAUL C. LAFOND

Tuesday, March 16, 1982

Issue No. 24

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982

SÉNAT DU CANADA

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères

Délibérations du sous-comité sur la

Défense nationale

Président:
L'honorable PAUL C. LAFOND

Le mardi 16 mars 1982

Fascicule nº 24

LIBRARY
APR 26 1982
UNIVERSITY OF TORONTO

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

THE SUBCOMMITTEE ON
NATIONAL DEFENCE

The Honourable Paul C. Lafond, *Chairman*
The Honourable Jack Marshall, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Buckwold	Molson
*Flynn	Neiman
Hicks	*Perrault
Lafond	Roblin
Langlois	Smith
Marshall	Thompson
McElman	van Roggen
Molgat	Yuzyk—(14)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE SOUS-COMITÉ SUR LA
DÉFENSE NATIONALE

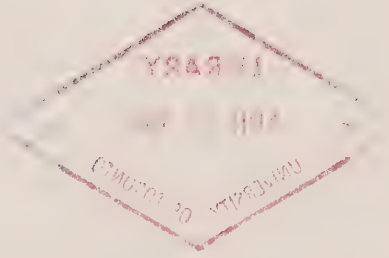
Président: L'honorable Paul C. Lafond
Vice-président: L'honorable Jack Marshall

Les honorables sénateurs:

Buckwold	Molson
*Flynn	Neiman
Hicks	*Perrault
Lafond	Roblin
Langlois	Smith
Marshall	Thompson
McElman	van Roggen
Molgat	Yuzyk—(14)

**Membres d'office*

(Quorum 5)



Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, May 14, 1980:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator van Roggen moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence.

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 mai 1980:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Thursday, June 12, 1980:

"Pursuant to Rule 77(4) of the Rules of the Senate, the Honourable Senator Lafond moved, seconded by the Honourable Senator Stanbury :

"That a Subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to be known as the Subcommittee on National Defence, be appointed;

That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence; and

That the Subcommittee be composed of the Honourable Senators Flynn, Grosart, Hicks, Lafond, Lang, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith, Stanbury, van Roggen and Yuzyk." "

Extrait des Procès-verbaux du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, le jeudi 12 juin 1980:

«Conformément à l'article 77(4) du Règlement du Sénat, l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury:

«Que soit créé un sous-comité sénatorial permanent des affaires étrangères qui porterait le nom de sous-comité sur la défense nationale;

Que le sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant; et

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Flynn, Grosart, Hicks, Lafond, Lang, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith, Stanbury, van Roggen et Yuzyk.» »

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 16, 1982

[*Text*]

The Subcommittee on National Defence met this day at 4 p.m., the Chairman, the Honourable Senator Lafond, presiding.

Present: The Honourable Senators Buckwold, Hicks, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Neiman, Roblin, Smith, Thompson, van Roggen and Yuzyk. (12)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: M. Doug Rowland.

Witnesses:

From the Department of Fisheries and Oceans:

Mr. G. N. Ewing, Assistant Deputy Minister;

Mr. J. M. Cutts, Director, Ship Branch;

From the Department of Transport:

Mr. R. A. Quail, Deputy Commissioner, Canadian Coast Guard;

Mr. Christopher J. Beckett, Chief, Emergency Planning;

From the Royal Canadian Mounted Police:

Mr. R. R. Schramm, Assistant Commissioner, Director of Criminal Investigations.

The Subcommittee resumed consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, respecting matters on National Defence.

After discussion, the members of the Subcommittee agreed on the following:

—a one day visit to Quebec City on Tuesday, March 30, 1982;

—a visit to HMCS Carleton in Ottawa on Thursday night, April 22, 1982;

—a visit to Maritime Command—East Coast during the week of April 26-30, 1982;

—a visit to Maritime Command—West Coast during the week of June 21-25, 1982.

The Chairman introduced the witnesses. Messrs. Ewing, Quail and Schramm each made a statement. The witnesses then answered questions put to them by members of the Subcommittee.

At 6 p.m. the Subcommittee adjourned to 11 o'clock on Tuesday, March 23, 1982.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 16 MARS 1982

[*Traduction*]

Le Sous-comité sur la défense nationale se réunit aujourd'hui à 16 heures, sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (président).

Présents: Les honorables sénateurs Buckwold, Hicks, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Neiman, Roblin, Smith, Thompson, van Roggen et Yuzyk. (12)

Aussi présent: Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur: M. Doug Rowland.

Témoins:

Du ministère des Pêches et Océans:

M. G. N. Ewing, Sous-ministre adjoint;

M. J. M. Cutts, directeur, direction des navires;

Du ministère des Transports:

M. R. A. Quail, commissaire adjoint, Garde côtière canadienne;

M. Christopher J. Beckett, chef de la planification d'urgence;

De la Gendarmerie royale canadienne:

M. R. R. Schramm, commissaire adjoint, directeur, enquêtes criminelles.

Le Sous-comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 12 juin 1980, concernant toute question se rattachant à la Défense nationale.

Après discussion, les membres du Sous-comité s'entendent sur les points suivants:

—une visite d'une journée à Québec le mardi 30 mars 1982;

—une visite au HMCS Carleton à Ottawa le jeudi soir 22 avril 1982;

—une visite au Commandement maritime—côte est durant la semaine du 26-30 avril 1982;

—une visite au Commandement maritime—côte ouest durant la semaine du 21-25 juin 1982.

Le président présente les témoins. MM. Ewing, Quail et Schramm font chacun une déclaration. Les témoins répondent ensuite aux questions qui leur sont posées par les membres du Sous-comité.

A 18 heures, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à 11 heures le mardi 23 mars 1982.

ATTESTÉ:

Le greffier du Sous-comité

Patrick Savoie

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, March 16, 1982

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Subcommittee on National Defence, met this day at 4 p.m. to consider matters relating to national defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: We have a rather heavy agenda today. We are dealing with three services on whom we call for help from Maritime Command from time to time. We have discussed these items briefly in our previous inquiry. I would suggest that, unless it is for clarification, we refrain from questioning the witnesses too much while their testimony is being given. We shall hear all three services in turn and then go into questioning.

I invite the witnesses to either supply to us now, or at a later date, in tabular or written form such data as the number of people engaged in seagoing operations, the number of people employed in support of these operations in each department, the types and numbers of vessels and aircraft at the disposal of each and which of them can operate out to the 200-mile limit, and, to some extent, the number of requests for assistance made by each department in both directions to MARCOM and the number accepted or rejected.

That being said, without further explanation, I would call on Mr. G. N. Ewing, the Assistant Deputy Minister, Ocean Science and Surveys from the Department of Fisheries and Oceans to favour us with his presentation.

Mr. G. N. Ewing, Assistant Deputy Minister, Ocean Science and Surveys, Department of Fisheries and Oceans: Thank you, Mr. Chairman. It is a pleasure for me to address you this afternoon on the present disposition of the fleet of the Department of Fisheries and Oceans. I am sure that I need not alert this committee to the fact that organizational re-arrangements in government required to prepare a nation for military emergency are complicated beyond measure unless the political stages in the development are well-defined and, indeed, the political consequences implicit in these matters accepted by the government. For example, if it is necessary to clear a sensitive area of ships during an early stage of national alert, the political consequences of shifting a fishing fleet may have to be accepted *sine qua non*. The organizational arrangements in federal government to remove a fishing fleet from a specific site and to ensure compliance during the early stage of an emergency may not be major, but they do require time to set in place; new communication links must be activated, alternative fishing areas opened up and deployment of resources are needed to ensure compliance. Above all else, the political consequences of the act, at an early stage, must be understood and accepted.

Reorganization of a fleet for war requires commitment and movement well in advance of events—supplies, fuel, personnel, communications, additional resources and fitments do not materialize without pre-planning and early commitment.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 16 mars 1982

[*Traduction*]

Le Sous-comité de la défense nationale du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 16 h pour étudier des questions intéressant la défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Notre ordre du jour est assez lourd aujourd'hui. Nous traitons de trois services à l'égard desquels nous demandons l'aide du Commandement maritime de temps à autre. Nous avons discuté ces questions brièvement dans nos travaux antérieurs. Je propose que, sauf s'il nous faut des explications, nous nous abstenions de poser trop de questions aux témoins pendant qu'ils nous livrent leur témoignage. Nous les entendrons tour à tour nous parler des trois services, pour passer ensuite aux questions.

J'invite les témoins à nous communiquer, maintenant ou plus tard, sous forme de tableaux ou dans des textes, des données telles que le nombre de personnes attachées aux opérations en mer, le nombre de personnes employées à l'appui de ces opérations dans chaque ministère, les genres et le nombre de bateaux et d'avions dont dispose chacun et lesquels peuvent aller jusqu'à la limite de 200 milles et peut-être aussi le nombre de demandes d'assistance adressées par chaque ministère dans les deux sens à MARCOM, ainsi que le nombre de demandes accueillies ou rejetées.

Cela dit, et sans autres commentaires, je demanderai à M. G. N. Ewing, sous-ministre adjoint aux Sciences et levés océaniques, au ministère des Pêches et des Océans, de nous présenter son exposé.

M. G. N. Ewing, sous-ministre adjoint aux Sciences et levés océaniques, ministère des Pêches et des Océans: Je vous remercie, monsieur le président. C'est avec plaisir que je vais vous parler cet après-midi de la situation de la flotte du ministère des Pêches et des Océans. Point n'est besoin d'insister auprès des membres du Comité sur le fait qu'au sein du gouvernement, les réarrangements organisationnels requis pour préparer le pays en cas d'urgence militaire deviennent excessivement compliqués si les aspects politiques de ces mesures ne sont pas bien définis et si le gouvernement n'en accepte pas les conséquences politiques. Par exemple, si les bateaux se trouvant dans une zone dangereuse doivent quitter celle-ci au début d'une alerte nationale, il faut accepter les conséquences politiques du déplacement d'une flotte de pêche. Pour s'assurer qu'une flotte de pêche quitte une zone donnée et qu'elle respecte cette interdiction, le gouvernement fédéral doit procéder à des arrangements organisationnels qui, tout en n'étant pas nécessairement d'envergure majeure, exigent un certain temps à établir: il faut activer de nouveaux liens de communication, ouvrir de nouvelles zones de pêche et déployer des ressources. Mais surtout, il est essentiel que les conséquences politiques de ces mesures soient rapidement comprises et acceptées.

La réorganisation d'une flotte, dans les préparatifs de guerre, exige une longue pré-planification pour satisfaire rapidement les besoins en approvisionnements, en carburant, en

[*Text*]

With these factors in mind, I should like to introduce the DFO fleet to this committee and, in the second part of my presentation, sketch several scenarios which might be considered worthwhile in our deployment towards war.

The Department of Fisheries and Oceans carries out the second largest civilian federal marine operation in Canada. It is the fleet which operates most frequently throughout our zone of fishing jurisdiction and within territorial waters. The fleet consists of 22 major vessles, 34 mid-range vessels, approximately 200 small vessels and several hundred launches and small boats. The fleet operates in the Atlantic, the Gulf of St. Lawrence, in Arctic waters, inland waters, and in the Pacific, and is used to support major federal programs which form the department's mandate. I will describe the fleet, as we see it in the department, under the major programs the fleet serves.

First dealing with the fisheries protection vessels, the Fisheries Act requires surveillance and protection of the fishery resources and enforcement of regulations pertaining to its harvesting. Much of this work requires presence at sea where the fish are and where harvesting takes place. This presence is made possible by vessels of the fisheries protection fleet. In the Atlantic, approximately 300 foreign vessels fish within the NAFO area—the North Atlantic Fisheries Organisation areas—and in the 200-mile limit under bilateral agreements with Canada. Surveillance and enforcement of their activities is necessary. The area in which they fish covers 522,000 square nautical miles of ocean in a series of fishing banks running from the Labrador Sea out to the Flemish Cap, some 300 miles off Newfoundland and extending southwestward toward Nantucket Shoal. In addition to the foreign fleet, Canada, in turn, has 450 offshore vessels fishing in these waters. The surveillance of these fleets and the enforcement of regulations and licensing is undertaken by four offshore Atlantic fishery patrol vessels. Three of these vessels are 62 metres in length, well constructed and seaworthy. The fourth is a small vessel on charter to the department filling in until a replacement is built for the *Cape Freels,* which was one of our patrol vessels which sank in 1976. There is also a 37 metre vessel operating closer to shore in the Scotia-Fundy and the Gulf of St. Lawrence waters.

The bulk of Atlantic surveillance and enforcement is concerned with inshore domestic fishing carried out by some 34,000 fishing vessels of 20 metrres or less in length. These fishing vessels operate from about 30 miles offshore and back towards the bays, river mouths and inlets of the coast. The fishery protection fleet for these vessels consists of three 20-metre vessels in the Scotia-Fundy Region and six 20-metre vessels operating out of Newfoundland. In addition, the Scotia-Fundy region and the Gulf region have 20 patrol launches in the 14 metre range and there is one vessel in Quebec which is 31 metres in length.

[*Traduction*]

personnel, en communications, en ressources et en matériel supplémentaires.

Dans ce contexte, permettez-moi de vous décrire la flotte du MPO et d'esquisser ensuite plusieurs scénarios pouvant s'avérer utiles dans nos préparatifs de guerre.

Le ministère des Pêches et des Océans constitue, au Canada, le deuxième organisme fédéral en importance sur le plan des activités maritimes civiles. Dans la zone où le Canada possède la compétence exclusive en matière de pêche et à l'intérieur de nos eaux territoriales, c'est la flotte du MPO qui est la plus active. Cette flotte est ainsi constituée: 22 bateaux de grande taille, 34 de taille moyenne, environ 200 de petite taille, et plusieurs centaines de vedettes et de petites embarcations. La flotte, qui fréquente l'Atlantique, le golfe Saint-Laurent, les eaux de l'Arctique, les eaux intérieures canadiennes et le Pacifique, sert à l'accomplissement du mandat du ministère et à la réalisation des grands programmes fédéraux. Je vais maintenant décrire la flotte et les principaux programmes du ministère.

Prenons en premier lieu les navires de protection des pêches: en vertu de la Loi sur les pêcheries, les ressources halieutiques doivent être surveillées et protégées, tandis que les règlements régissant leur exploitation doivent être appliqués. Ces responsabilités exigent une présence en mer, là où le poisson se trouve et est capturé. Ce sont les bateaux de la flotte de protection des pêches qui assurent une telle présence. Dans l'Atlantique, environ 300 navires étrangers pêchent à l'intérieur des zones de l'OPANO—Organisation des pêches de l'Atlantique-Nord—et de la limite des 200 milles, dans le cadre d'ententes bilatérales conclues avec le Canada. Il est nécessaire de surveiller ces activités de pêche et d'assurer l'application des règlements. Ces navires étrangers sillonnent toute une série de bancs de pêche, dans une région de 522,000 milles nautiques carrés s'étendent depuis la mer du Labrador jusqu'au Bonnet flamand, quelque 300 milles au large de Terre-Neuve, et vers le sud-ouest, jusqu'aux hauts-fonds de Nantucket. Quant à la flotte canadienne de pêche, elle compte 450 navires hauturiers qui fréquentent ces eaux. Quatre navires garde-pêche assurent la surveillance de ces flottes, en plus de voir à l'application des règlements et au respect des permis. Trois de ces patrouilleurs ont 62 m de longueur, sont solidement construits et peuvent bien tenir la mer. Quant au quatrième bateau, il s'agit d'un petit navire qui a été affrété par le ministère jusqu'à ce que le *Cape Freels,* patrouilleur coulé en 1976, soit remplacé. En outre, un bateau de 37 m patrouille plus près des côtes, dans les régions Scotia-Fundy et du golfe Saint-Laurent.

Dans l'Atlantique, les activités de surveillance et d'application réglementaire concernent surtout la pêche côtière pratiquée par quelque 34,000 bateaux de pêche canadiens de 20 m ou moins. Ces bateaux s'éloignent d'environ 30 milles des côtes, et reviennent ensuite jusqu'aux baies, aux embouchures des cours et aux inlets de la côte. Pour ces navires, la flotte de protection consiste en trois bateaux de 20 m dans la région Scotia-Fundy, et en six bateaux de 20 m basés à Terre-Neuve. En outre, on trouve 20 vedettes garde-pêche d'environ 14 m de longueur dans la région Scotia-Fundy et dans celle du golfe, et un navire de 31 m au Québec.

[*Text*]

In the Pacific, the major offshore fishing fleet operates close to shore along an extended coastline from Alaska to the Straits of Juan de Fuca. About 50 foreign vessels are licensed to fish offshore under bilateral arrangements but seldom do more than three or four fish at the same time. The offshore fishery patrol fleet contributes sea days to offshore and inshore fishing and consists of one 53-metre vessel and two 37-metre vessels. The inshore fishing fleet consists or 7,500 fishing vessels, and surveillance and enforcement is provided by 30 smaller patrol boats ranging in length from nine to 22 metres.

In general, the fisheries protection vessels are widely, although sparsely, dispersed throughout our territorial waters and zone of fisheries jurisdiction. During the fishing season these are in position to report unusual occurrences which may arise in these waters.

The second major component is the fisheries research fleet. Fishery research is concomitant with the successful harvesting of fish. It is from research data that stocks are assessed and annual catch levels are set. The requirement for accurate data and for research is explicit in the bilateral agreements which recognized Canada's control of the 200-mile zone of fisheries jurisdiction. The research is required to permit harvesting to occur at sustainable levels for domestic fishermen and producers.

The department therefore has a large fishery research fleet. Fishery research vessels are very specialized, configured to use contemporary commercial fishing gear, but they are full of scientists and laboratories instead of holds, and the fish end up under microscopes rather than in packages.

The Atlantic research, inherent in the assumption of the 200-mile zone of fisheries jurisdiction, requires five major research vessels. Research in territorial waters requires a further three plus seven smaller research platforms and a series of launches.

At present, the major Atlantic research fleet consists of five research vessels: three owned by the department and two on long-term charter agreements. Four minor vessels and two charters attempt to meet our remaining commitments. In the Pacific, the research fleet consists of one major research vessel and three minor vessels.

These research vessels have accommodation and communication facilities in excess of equivalent commercial fishing vessels, but their configuration is essentially as fishing platforms and their roles in an emergency might be conversion to mine laying, mine watch or general surveillance.

The third major component of our fleet comes under the ocean science and survey sector of the department. The largest vessels in the departmental fleet are those which serve the oceanographic and hydrographic survey programs. The major vessels, *Baffin*, *Hudson*, *Dawson*, *Parizeau*, and a new vessel

[*Traduction*]

Dans le Pacifique, la flotte hauturière pêche surtout à l'extrémité des côtes, depuis l'Alaska jusqu'au détroit Juan de Fuca. Même si des accords bilatéraux permettent à environ 50 navires étrangers de pêcher au large, on y trouve rarement plus de trois ou quatre bateaux à la fois. Un navire de 53 m et deux navires de 37 m surveillent les activités de pêche hauturières et côtières. La flotte de pêche côtière regroupe 7,500 bateaux, pour lesquels la surveillance et l'application réglementaire sont assurées par 30 patrouilleurs de 9 à 22 m de longueur.

En général, les bateaux garde-pêche sont disséminés assez largement dans l'ensemble de nos eaux territoriales et de notre zone de pêche. Pendant la saison de pêche, ils sont en position de faire rapport sur tout incident se produisant dans ces eaux.

La deuxième grande partie composante est la flotte de recherche sur les pêches. La recherche halieutique va de pair avec une exploitation fructueuse. Les recherches permettent d'évaluer les stocks et d'établir les niveaux annuels d'exploitation. Les ententes bilatérales reconnaissant la compétence exclusive du Canada dans la zone de 200 milles indiquent d'ailleurs explicitement la nécessité d'obtenir des données précises et d'effectuer des recherches. Celles-ci permettent aux pêcheurs et aux producteurs canadiens d'exploiter la ressource à un niveau soutenable.

Le ministère s'est donc doté d'une importante flotte de recherche sur les pêches, constituée de navires très spécialisés pouvant accueilir des engins moderne de pêche commerciale; on trouve à leur bord non pas des pêcheurs et des cales à poisson, mais plutôt du personnel scientifique et des laboratoires, et le poisson aboutit sous les microscopes plutôt que dans les boîtes de conserve.

Les recherches dans l'Atlantique, inhérentes à la compétence exclusive canadienne sur la zone des 200 milles, sont effectuées au moyen de cinq grands navires. Trois autres navires, en plus de sept plates-formes de recherches et d'une série de vedettes, sont affectés à la recherche dans les eaux territoriales.

A l'heure actuelle, la flotte de recherche dans l'Atlantique est formée de cinq navires: trois appartiennent au ministère et les deux autres sont affrétés à long terme. Mentionnons aussi quatre autres bateaux de plus petite taille, et deux navires affrétés. Dans le Pacifique, la flotte de recherche est constituée d'un navire de grande taille et de trois navires de plus petite taille.

Ces navires disposent, sur le plan du logement et des communications, d'installations supérieures à celles qu'on retrouve sur les bateaux de pêche commerciale; cependant, leur rôle consiste essentiellement à servir de plates-formes de pêche. En cas d'urgence, ces navires pourraient servir au mouillage ou à la détection des mines, ou ils pourraient effectuer de la surveillance générale.

La troisième grande partie composante de notre flotte relève du secteur des Sciences et levés océaniques du ministère. Dans toute la flotte du ministère, les plus grands navires sont ceux affectés aux programmes de levés océanographiques et hydrographiques. Les principaux navires, soit le *Baffin*, l'*Hudson*, le

[*Text*]

being built as a replacement for the *Wm J. Stewart*, are all in excess of 62 metres. These are vessels with ample accommodation, and can all work a fleet of launches of various sizes. All have excellent navigational equipment and sea-keeping qualities. They are not, however, quiet platforms, nor do they have a high turn of speed.

The programs these vessels serve, oceanography and hydrography, are programs whose continuance, and indeed augmentation, are essential prerequisites in preparation for wartime status. Much of Canada's coastline is poorly surveyed in terms of modern standards. Oceanography in Canada is not keeping pace with industrial and economic developments taking place over our continental shelves. Preparation for heightened states of emergency will require much additional hydrographic survey and oceanographic capability. The major vessels serving the oceanographic and hydrographic programs are capable of limited operations in the Arctic and extensive operations throughout the world's oceans.

Ocean science and survey operates the submersible *Pisces IV*, one of two deep submersibles belonging to Canada. The *Pisces IV* can be transported wherever needed in Canada by Hercules aircraft and can be deployed providing a mother ship is available to launch and recover her.

Senator Hicks: Are they manned?

Mr. Ewing: Yes, they are manned. Ocean science and survey also operates a series of launches with which to meet its hydrographic program. These are boats under 40 metres and form a potential small boat pool without a seagoing capability.

Senators, that is the DFO fleet as it exists today. Its contribution to Canada's war potential is examined in the next section of the presentation. However, if there are any questions on this section, I shall be pleased to reply to them.

Senator Hicks: Mr. Chairman, Senator Neiman and I suggest that Mr. Ewing complete his presentation.

Senator McElman: Mr. Chairman, on page 6 of the brief it refers to *Pisces II*, whereas the witness mentioned *Pisces IV*.

Mr. Ewing: It should be *Pisces IV*.

The second part concerns the duty, as we see it of DFO vessels in time of war. In preparation for military emergency, reorganization of federal departments and resources should proceed successively through alerting stages until the War Measures Act is invoked and the national effort comes under direct control of a war cabinet.

The Department of Fiheries and Oceans fleet, in this scenario, would move successively toward control by the military,

[*Traduction*]

Dawson, le *Parizeau* et le bâtiment devant remplacer le *Wm J. Stewart*, dépassent tous les 62 m. Ces navires possèdent amplement d'espace de logement, et ils peuvent mettre à l'eau une flottille de vedettes de diverses tailles. En outre, ils sont dotés d'un excellent matériel de navigation et tiennent très bien la mer. On doit cependant se rappeler qu'il ne s'agit pas de plates-formes silencieuses, et qu'ils ne peuvent atteindre une haute vitesse.

Ces navires desservent des programmes—l'océanographie et l'hydrographie—dont la poursuite et même l'expansion constituent des préalables essentiels aux préparatifs de guerre. Une grande partie des côtes canadiennes sont mal cartographiées, ou ne l'ont pas été en conformité avec les normes modernes. Au Canada, le domaine océanographique tire de l'arrière par rapport aux activités industrielles et économiques entreprises sur nos plateaux continentaux. Pour nous préparer à des états d'urgence plus alarmants, nous devrions accélérer les travaux de levé hydrographique et d'océanographie. Les navires de grande taille affectés aux programmes océanographiques et hydrographiques peuvent s'acquitter de certaines activités dans l'Arctique, et ils peuvent entreprendre de grandes opérations sur tous les océans.

Le secteur des Sciences et levés océaniques est chargé de l'exploitation du *Pisces IV*, un des deux submersibles canadiens pouvant plonger en eaux profondes. Le *Pisces IV* peut être transporté partout au Canada à bord d'un avion de type Hercule; un bateau-mère doit toutefois être utilisé pour sa mise à l'eau et sa récupération.

Le sénateur Hicks: Ces submersibles sont-ils pilotés?

M. Ewing: Oui, ils sont à conduite humaine. Les services des Sciences et levés océaniques disposent aussi, pour leurs travaux hydrographiques, de toute une flottille de vedettes. Ces embarcations de moins de 14 m ne peuvent aller en haute mer, mais pourraient éventuellement être utilisées.

Messieurs les sénateurs, c'est là la flotte actuelle du MPO. La contribution de cette flotte au potentiel de guerre du Canada fait l'objet de la seconde partie de mon exposé. Mais s'il y a des questions concernant cette première partie, je me ferai un plaisir d'y répondre.

Le sénateur Hicks: Monsieur le président, le sénateur Neiman et moi-même proposons que M. Ewing termine son exposé.

Le sénateur McElman: Monsieur le président, à la page 6 du texte, il est question du *Pisces II*, tandis que le témoin a parlé du *Pisces IV*.

M. Ewing: Il s'agit bien du *Pisces IV*.

La seconde partie de l'exposé a trait aux fonctions de navires du MPO en temps de guerre, comme nous les voyons au ministère. En cas d'urgence militaire, la réorganisation des ministères et des ressources du gouvernement fédéral doit s'effectuer par diverses étapes successives d'alerte, jusqu'à ce que la Loi sur les mesures de guerre soit invoquée et que l'effort national tombe sous le contrôle direct d'un Cabinet de guerre.

Dans ce scénario, le contrôle de la flotte du MPO serait graduellement remis à l'armée; pour éviter un chaos organisa-

[*Text*]

although much of the basic infrastructure and administrative support should be retained in order to prevent utter organizational chaos.

The major considerations to be made in peacetime concern what companies of the present DFO programs are to be retained as essential to wartime activities, and to what degree. Once these components are identified, the extent of resources needed to manage these activities must be determined. The remaining fleet is the component which can be re-allocated to other priorities.

The fisheries patrol and research fleets: It is envisioned that under most scenarios, fishing will continue as an important source of food. Fishing activities however will certainly be curtailed and controlled by the military command.

Fisheries research, enforcement of regulations and protection of stock will take second place to optimized harvesting in predetermined areas by authorized fishing groups. Thus, to control the fishery fleet in early stages of an emergency will require military control of the patrol fleet. These vessels could be augmented by the research vessels that have been freed up for other military activities.

Offshore fishing will come under strict control, with early restrictions on Canadian fishing vessels and the recall of the NATO fishing fleets. The foreign fleets will be removed through pressure from External Affairs and by lifting licences and closure of fishing areas. Once this is achieved, the offshore patrol fleet will be available for reassignment.

The ocean science and survey fleet, consists of larger vessels suited for control of shore-oriented activities, such as mine control, harbour and shipping control, headquarter vessels in remote locations, and so forth. These vessels are too valuable to be exposed without protection.

On the assumption that the military has the capability within its own fleet for specific military oceanography, the OSS fleet might be considered, with its many hydrographers and launches, as the nation's primary hydrographic resource in time of war.

Basically, there is need for the Department of National Defence to negotiate with the Department of Fisheries and Oceans to propose employment scenarios for our vessels throughout an emergency episode. For example, there are associated infrastructures, and specialized personnel such as fishery officers, wardens, guardians, oceanographers, hydrographers, scientists, vessel managers, professional marine specialists who are associated with the fleet for whom plans should also be made. It seems that no disposal of vessels should be contemplated without included direction for these associated items and personnel. It should be noted that the Department of Fisheries and Oceans vessels are not armed or strengthened to take armament.

[*Traduction*]

tionnel total, nous resterions cependant responsables de la plus grande partie du soutien administratif et de l'infrastructure de base.

Les principaux points à considérer en temps de paix sont les suivants: en temps de guerre, quels éléments des programmes actuels du MPO doivent être considérés comme essentiels aux activités, et à quel degré? Une fois ces points éclaircis, il faut déterminer quelles ressources sont requises pour gérer ces activités. Le reste de la flotte pourra alors être réaffecté à d'autres priorités.

Les flottes de patrouille et de recherche: dans la majorité des scénarios, on prévoit que la pêche, en tant qu'importante source d'aliments, sera maintenue. Cependant, les activités de pêche seront sans doute restreintes et contrôlées par le commandement militaire.

Les recherches halieutiques, l'application réglementaire et la protection des stocks céderont le pas à une exploitation maximale, dans des secteurs prédéterminés, par des groupes autorisés. Pour assurer le contrôle de la flotte de pêche dès les premières étapes d'un état d'urgence, l'armée devra contrôler la flotte de patrouilleurs, auxquels pourraient s'ajouter les navires de recherche qui seraient affectés à d'autres activités militaires.

La pêche hauturière sera strictement régie par l'imposition rapide de restrictions sur les navires de pêche canadiens, et par le rappel des flottes de pêche de l'OTAN. Pour inciter les flottes étrangères à libérer les eaux canadiennes, des pressions seront exercées par le ministère des Affaires extérieures, les permis seront révoqués et les pêcheries fermées. Une fois ces problèmes réglés, les patrouilleurs hauturiers pourront être réaffectés à d'autres tâches.

La flotte des Sciences et levés océaniques comprend des navires de grande taille pouvant servir à des activités cotières, par exemple détecter les mines, surveiller les ports et l'expédition de marchandises, servir de quartiers généraux dans les endroits éloignés, etc. Ces navires sont trop précieux pour être laissés sans protection.

En supposant que l'armée possède les navires nécessaires pour effectuer ses propres activités militaires d'océanographie, on peut affirmer que la flotte des SLO, qui compte d'importantes ressources humaines et matérielles (hydrographes et vedettes), constituerait la principale ressource hydrographique du pays en temps de guerre.

Il est nécessaire que le ministère de la Défense nationale et le ministère des Pêches et des Océans discutent des scénarios d'utilisation à adopter pour nos navires, en situation d'urgence. Il faudrait aussi préparer des plans pour les infrastructures et le personnel spécialisé qui sont associés à la flotte: agents des pêches, gardes-pêche, gardiens, océanographes, hydrographes, scientifiques, responsables de navires, spécialistes maritimes, etc. Aucune utilisation d'un navire ne doit être envisagée sans qu'on y ait inclus des directives concernant les infrastructures et le personnel qui y sont associés. Il est à noter que les navires du ministère des Pêches et des Océans ne portent pas d'armes et qu'ils ne sont pas renforcés pour en porter.

[*Text*]

It is my understanding that negotiations are to commence with the Department of National Defence on the Department of Fisheries and Oceans contributions towards emergency war status. We will, of course, co-operate wholeheartedly in these discussions.

Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Ewing.

I made the suggestion earlier that we hear all three witnesses, first, and have questioning afterwards. Do you want to spend a little time on questioning each witness, or is the earlier proposal agreeable?

Senator McElman: Let us proceed with the witnesses.

Senator Marshall: Before we get away from the responsibilities of the Department of Fisheries and Oceans, which are very important in relation to the Department of National Defence, if it is agreeable, I would suggest that we deal with this section first.

Senator Thompson: There is a danger for me, Mr. Chairman, in view of my limited grasp of the subject, that as we get all the other facts, I could forget this section. I would like to deal with it first.

The Chairman: Well, if it is your wish to deal with it first, I will have to ask you to limit the questioning of the entire committee on fisheries to 15 minutes, subject to submitting additional questions in writing and our getting replies in writing.

Senator Marshall: It these gentlemen are in Ottawa, as I understand they are, is there any reason why we could not get them to come back again?

The Chairman: I know, Senator Marshall, but on the other hand we have asked all three of them today, and we should at least hear all three presentations. Then, if we feel we want to question them further, we can get them back at a later date. How would it be if we allotted 15 minutes for questioning each witness?

Senator Marshall: All right.

The Chairman: I will ask honourable senators, then, to restrict the number of questions and the time they occupy, and I will ask the witnesses, similarly, to try to keep their replies brief. If we want more details we will call on you in writing. Senator Marshall.

Senator Marshall: I would like to tell the witness that his evidence coincides nicely with the evidence we had from Rear-Adm Brodeur and Rear-Adm Wood; but there are certain contradictions. I would like to ask the witness if he is satisfied that the relationship between DND, the Minister of Transport and the Department of Fisheries and Oceans is such that there is no organizational problem or command problem with regard to the task they would have to take up in the case of a war emergency. I know that DND would eventually take over, but at the present time, when you say that there are 300 or 400 vessels within the 200-mile limits, I do not believe, in

[*Traduction*]

Je crois savoir que des négociations seront bientôt entreprises entre le ministère de la Défense nationale et le ministère des Pêches et des Océans sur la contribution de celui-ci aux préparatifs de guerre; le MDN peut être assuré de notre entière collaboration.

Merci.

Le président: Nous vous remercions, monsieur Ewing.

J'ai proposé tout à l'heure d'entendre d'abord les trois témoins pour leur poser ensuite des questions. Voulez-vous consacrer un peu de temps à poser des questions à chaque témoin, ou bien la proposition de tantôt vous convient-elle?

Le sénateur McElman: Entendons d'abord les témoins.

Le sénateur Marshall: Avant de laisser le sujet des responsabilités du ministère des Pêches et des Océans, qui sont d'une grande importance en qui touche le ministère de la Défense nationale, si cela vous va, je propose de traiter cette partie tout de suite.

Le sénateur Thompson: Monsieur le président, étant donné ma connaissance plutôt restreinte de la question, je crains qu'à mesure que toutes les autres données nous seront présentées, je puisse oublier cette partie. J'aimerais moi aussi la traiter tout de suite.

Le président: Si tel est votre désir, je vais vous demander de limiter à 15 minutes les questions sur les pêches de tout le comité, sous réserve de poser d'autres questions par écrit et d'obtenir les réponses de même façon.

Le sénateur Marshall: Si ces messieurs sont à Ottawa, et c'est le cas je pense, qu'est-ce qui nous empêche de les convoquer de nouveau?

Le président: Je sais bien, monsieur le sénateur, mais d'un autre côté, nous les avons convoqués tous trois aujourd'hui, et nous devrions au moins entendre l'exposé de chacun. Si nous voulons ensuite leur poser d'autres questions, nous pouvons leur demander de revenir à une date ultérieure. Cela vous irait-il de prendre 15 minutes pour poser des questions à chaque témoin?

Le sénateur Marshall: Très bien.

Le président: Je vais donc demander aux honorables sénateurs de limiter le nombre de questions et le temps total qu'ils prendront, et je demanderai de même aux témoins de nous donner des réponses concises. Si nous voulons plus amples détails, nous vous demanderons de nous les donner par écrit. Monsieur le sénateur Marshall.

Le sénateur Marshall: Je tiens à dire au témoin que son exposé coïncide de près avec les témoignages du contre-amiral Brodeur et du contre-amiral Wood; mais il y a certaines contradictions. Je voudrais demander demander au témoin s'il est convaincu que les rapports entre le MDN, le ministère des Transports et le ministère des Pêches et des Océans sont tels que la tâche qu'il devraient assumer d'urgence en temps de guerre ne pose aucun problème d'organisation ni de commandement. Je sais que le MDN finirait par prendre la direction des activités, mais à l'heure actuelle, quand vous dites qu'il y a 300 ou 400 bateaux à l'intérieur de la zone des 200 milles, je

[*Text*]

spite of what everybody says, that we have at present enough capability to deal with the situation.

Mr. Ewing: Mr. Chairman, I tried to make the point in the text itself that our present capability is inadequate in this respect. There is insufficient capacity in the protection and enforcement effort of our fleet.

Senator Marshall: Your patrol vessels would have to be almost all-purpose vessels, that could cut through ice. The experience with the fishing fleet was that they were called upon but became inactive almost immediately because their manoeuvreability was limited. Has this been corrected? I am referring to seven years ago now.

Mr. Ewing: I would like to refer the question to Mr. Jim Cutts, who is accompanying me, as the director of our ship branch.

Mr. J. M. Cutts, Director, Ship Branch, Department of Fisheries and Oceans: Mr. Chairman, the present conservation and protection fleet has a limited capability in ice. The Cape Freels replacement, due to go to tender this year, will be a Lloyd's Class I Star patrol ship, capable of operating in ice with the fishing fleet. At the moment we can operate in light ice, but with the northern cod fleet working in very heavy ice these days, we have to strengthen our ships to meet this requirement. We propose to do this by building our new ship to meet that standard. In fact, she will have an excess capability over the fishing fleet that she is guarding.

Senator Marshall: So, in other words, on an over-all, general basis, we are in a pretty bad mess as regards covering 522,000 square nautical miles of ocean, regardless of what we have in the three services of the DND, your service, and the Coast Guard.

Mr. Cutts: From the point of view of the fisheries we have the observer program. We have Canadian observers on the foreign fishing fleets, but it is our own fishing fleet that we have a major concern with right now. We have, not on every ship, but on most of the ships of the foreign fishing fleets, observers that circulate between the vessels to observe the catch and make sure that the fleets abide by the catch limits and stay within the authorized fishing area.

Senator Marshall: Do you think that if an amergency occurred while these 300 or 400 fishing vessels were within our 200-mile limit, you could have an influence on other nations in recalling those vessels?

Mr. Cutts: First of all, in the very first stage of an alert, under the NATO agreement the NATO fleet would automatically be recalled, which would reduce that number considerably. We would therefore really have to deal with the eastern bloc ships and a few Spaniards.

[*Traduction*]

ne crois pas, malgré les affirmations de tout le monde, que nous ayons aujourd'hui les moyens voulus pour traiter la situation.

M. Ewing: Monsieur le président, j'ai voulu faire valoir, dans le texte lui-même, que nos moyens actuels sont insuffisants à cet égard. Notre flotte dispose de moyens insuffisants pour ce qui est d'assurer la protection et de faire respecter les lois.

Le sénateur Marshall: Il faudrait que vos patrouilleurs soient presque des navires polyvalents, capables de se frayer un chemin dans la glace. On a constaté, pour avoir fait appel aux bateaux de la flotte de pêche, qu'ils ont été réduits à l'inaction presque immédiatement, parce que leur maniabilité était restreinte. A-t-on redressé les choses? Ce que j'en sais remonte à sept ans passés.

M. Ewing: Si vous voulez bien, je demanderai à M. Jim Cutts, qui m'accompagne, de répondre à la question. M. Cutts est le directeur de la Direction des navires.

M. J. M. Cutts, directeur, direction des navires, ministère des Pêches et des Océans: Monsieur le président, la flotte actuelle de conservation et de protection a des moyens restreints dans la glace. Le navire qui remplacera le Cape Freels, pour lequel on doit lancer un appel d'offres cette année, sera un patrouilleur de la classe I de Lloyd, capable de naviguer dans la glace avec la flotte de pêche. Pour l'instant, nous pouvons naviguer dans les glaces légères, mais la flotte septentrionale de la morue fréquentant ces années-ci des eaux recouvertes de glace épaisse, nous devons renforcer nos navires en conséquence. Nous entendons le faire en construisant notre nouveau bateau selon cette nouvelle norme. En fait, il aura des moyens supérieurs à ceux de la flotte de pêche dont il aura la garde.

Le sénateur Marshall: En d'autres termes, dans l'ensemble et de façon générale, nous sommes en très mauvaise posture pour couvrir les 522,000 milles nautiques carrés d'océan, peu importe ce dont disposent les trois services du MDN, votre service et la Garde côtière.

M. Cutts: Pour les pêcheries, nous avons le programme des observateurs. Des observateurs canadiens sont affectés aux flottes étrangères de pêche, mais c'est notre propre flotte de pêche qui nous préoccupe surtout à l'heure actuelle. Nous avons, non pas sur tous, mais sur la plupart des navires des flottes étrangères de pêche, des observateurs qui circulent d'un navire à l'autre pour surveiller les prises et veiller à ce que les flottes respectent les limites établies et demeurent dans le secteur de pêche.

Le sénateur Marshall: Croyez-vous que s'il surgissait une situation d'urgence pendant que ces 300 ou 400 bateaux de pêche se trouvent dans notre zone de 200 milles, vous pourriez faire rappeler ces navires par les autres pays?

M. Cutts: Tout d'abord, à la toute première étape d'une alerte, l'accord de l'OTAN prévoit que la flotte de l'OTAN serait rappelée d'office, ce qui réduirait considérablement le nombre de navires. Nous n'aurions donc en fait à nous occuper que des bateaux du bloc de l'Est et de quelques bateaux espagnols.

[*Text*]

Senator Thompson: I was interested in the disparity between the research vessels in the Pacific and in the Atlantic.

In the Atlantic you have about four times as many. Why is that?

Mr. Ewing: I think, Mr. Chairman, that in answer to that, I should say that the area in the Atlantic to be covered is probably at least four times as extensive as the area of interest to the fishery itself. The extent of the continental shelf on the east coast, both eastwards and from the north to the south, is a huge area to be covered.

Senator Thompson: You did not give a percentage or proportion with regard to the amount of coast line that has not been surveyed. What would you say? Have you done 10 per cent? 20? 30?

Mr. Ewing: Mr. Chairman, in answer to that question I would say that roughly 10 to 15 per cent of the proposed shipping lanes in the Arctic area of Canada are surveyed to modern standards, which means that there is an awful lot of work to be done in the Arctic. That is where the major emphasis of the hydrographic survey work of the department is going on at the present time. In near shore areas, however, such as the coastal areas of Newfoundland and offshore Nova Scotia, for the present developments that are occurring and those that are anticipated to occur, the status of the hydrographic surveys of today are no more than 50 per cent complete to modern standards, if that.

Senator Hicks: May I intervene as a supplementary to what Senator Thompson has just said? It is not the coast lines that have not been surveyed, it is the ocean beds and sea lanes. Is that not correct?

Mr. Ewing: Yes, senator, that is correct.

Senator Thompson: I appreciate that clarification, Mr. Ewing. You say that this survey of the sea beds is important in wartime?

Mr. Ewing: Yes, I think so, for a number of reasons, senator. It is absolutely essential to know the bottoms of the oceans in near-shore areas very well, in terms of any submarine traffic as well as the operation of large ships in areas that could be infested with shoals or other hazards to navigation.

Senator Thompson: In the section of your brief which deals with the duty of the Department of Fisheries and Oceans vessels in time of war, you refer to activities such as mine control, harbour and shipping control and so forth. By "mine control," are you referring to mines that have been laid?

Mr. Cutts: Yes, it could be defensive mining or it could be offensive mining. These large vessels of ours are very slow. They have very little cargo-carrying capacity. They operate launches and could be converted easily into base ships which operate local forces. They are, however, very noisy. Therefore, from an anti-submarine point of view, they are of little use. You have probably had a classified briefing on the need for

[*Traduction*]

Le sénateur Thompson: Un point m'intéresse: l'écart entre le nombre de navires de recherches dans le Pacifique et dans l'Atlantique.

Dans l'Atlantique, vous en avez environ quatre fois plus. La raison de cela?

M. Ewing: Monsieur le président, la superficie à couvrir dans l'Atlantique est probablement au moins quatre fois plus étendue que la superficie qui intéresse les pêcheries elles-mêmes. L'étendue du plateau continental sur la côte Est, aussi bien vers l'est que du nord au sud, constitue une superficie immense à couvrir.

Le sénateur Thompson: Vous n'avez pas donné de pourcentage ou de proportion de l'étendue de la côte qui n'a pas été cartographiée. Établiriez-vous ce chiffre à 10 pour cent? 20? 30?

M. Ewing: Monsieur le président, je dirais qu'en gros 10 à 15 pour cent des routes de navigation prévues dans le secteur arctique du Canada sont cartographiées selon les normes modernes, ce qui veut dire qu'il reste énormément de travail à faire dans l'Arctique. C'est sur quoi portent principalement, à l'heure actuelle, les travaux de levés hydrographiques du ministère. Le long de la côte, toutefois, par exemple dans les zones côtières de Terre-Neuve et au large de la Nouvelle-Écosse, si l'on songe aux activités qui s'y déroulent et à celles qui y sont prévues, l'état actuel des levés hydrographiques est qu'ils ne sont terminés selon les normes modernes qu'à 50 pour cent, s'ils atteignent ce chiffre.

Le sénateur Hicks: Puis-je poser une question complémentaire pour préciser ce que vient de dire le sénateur Thompson? Ce n'est pas la côte qui n'a pas été cartogrpahiée, ce sont les fonds marins et les routes de navigation, n'est-ce pas?

M. Ewing: C'est exact, monsieur le sénateur.

Le sénateur Thompson: Je vous remercie de cette précision, monsieur Ewing. Vous dites que le levé des fonds marins est important en temps de guerre?

M. Ewing: Je le crois en effet, et pour plusieurs raisons, monsieur le sénateur. Il est absolument essentiel de très bien connaître le fond des océans dans les zones qui longent les côtes, au titre de la circulation sousmarine aussi bien que de l'exploitation de gros navires dans des secteurs qui pourraient être émaillés de hauts-fonds ou d'autres dangers pour la navigation.

Le sénateur Thompson: Dans la partie de votre mémoire qui expose les fonctions des navires du ministère des Pêches et des Océans en temps de guerre, vous mentionnez des activités comme détecter les mines, surveiller les ports et l'expédition des marchandises et ainsi de suite. Par «détecter les mines», parlez-vous des mines qui ont été mouillées?

M. Cutts: Oui, il pourrait s'agir de mines de défense ou de mines d'attaque. Nos gros navires sont très lents. Ils peuvent transporter très peu de marchandises. Ils disposent de vedettes et peuvent facilement être transformés en navires-bases dirigeant des forces locales. Mais ils sont très bruyants et ne peuvent donc servir à la lutte antisousmarine. On vous a probablement donné une séance d'information classifiée sur le

[*Text*]

quiet ships when dealing with submarines. These ships would not serve that purpose. They can be used as base ships, however. In the last war, the Royal Navy and the U.S. Navy had them all around the world as base headquarters ships.

With regard to the mine-watch mine-hunting function, nowadays minesweeping would probably not be carried out in a conventional manner. Remote controlled unmanned submersibles would be used for mine detection. The mines would either be blown up on the spot on the bottom or would be marked and later removed by divers. The days of taking acoustic mines out by ships are now over, I think.

Senator Thompson: You have all of the equipment for underwater detection?

Mr. Cutts: The Department of National Defence has, but we do not. I am simply saying that they could be used if they were converted.

Senator van Roggen: Mr. Ewing, my question is of a financial nature only. Do you have a figure for the budgetary costs per year of operating the government fisheries fleet? I suppose, from your title, that figure might be close to the budget for your branch, would it?

Mr. Cutts: First of all, the replacement value of our fleet in today's dollars is around $420 million. The budget to operate the fleet runs around $60 million; that is, the total operating costs. This year we have, in our A-base for replacement vessels $23.7 million, which works out to about 4 per cent replacement value of the fleet annually.

Senator van Roggen: That is not enough, surely, if you were doing it on an amortization basis?

Mr. Cutts: That gives us a 25 year old on the larger vessels, but of course some of our larger vessels are already 30 or 40 years old, so there is no catch up possible. If we had, however, a fleet in being with a reasonable sort of life in it, we could replace it quite easily with between 4 and 5 per cent annually, provided that the amount escalates with inflation.

Senator van Roggen: The amount of $60 million which is necessary to operate the fleet includes wages, salaries and fuel?

Mr. Cutts: I would like to confirm that figure, if I may. I do not have these figures with me.

Senator van Roggen: Mr. Chairman, I would just like to equate these figures with those for our fishing industry. I wonder whether we could have the cost of operating these vessels, which would include wages, fuel, amortization and so on, relative to the overall cost of the Department of Fisheries budget? I would also like to know the gross catch of fish in Canada and our export figure on fish from Canada.

Mr. Cutts: I may point out, however, that one of my major costs are the bigger ships which do not involve fishing. You see, I have both the fisheries and the ocean science ships,

[*Traduction*]

besoin de navires silencieux pour traiter avec les sousmarins. Ces navires ne peuvent servir à cette fin, mais on peut en faire des navires-bases. Au cours de la dernière guerre, la Marine royale britannique et la Marine amércaine s'en sont servies partout dans le monde comme navires-quartiers généraux.

Quant aux mines, de nos jours le draguage ne se ferait sans doute pas de la façon classique. Des submersibles non pilotés et télécommandés serviraient à la détection des mines. Ou bien l'on ferait sauter les mines sur place au fond, ou bien on les marquerait pour les faire enlever ensuite par des plongeurs. Les jours de l'enlèvement des mines acoustiques par navire sont maintenant révolus, je crois.

Le sénateur Thompson: Vous avez tout le matériel nécessaire à la détection sousmarine?

M. Cutts: Le ministère de la Défense nationale le possède, pas nous. Tout ce que j'affirme, c'est qu'on pourrait utiliser ces navires si on les transformait.

Le sénateur van Roggen: Monsieur Ewing, j'ai une question d'ordre purement financier. Pouvez-vous nous donner le chiffre du budget annuel d'exploitation de la flotte des pêcheries du gouvernement? Je suppose, à votre titre, que ce chiffre pourrait être assez près du budget de votre direction, n'est-ce pas?

M. Cutts: Tout d'abord, la valeur de remplacement de notre flotte, en dollars d'aujourd'hui, est de quelque 420 millions. Le budget d'exploitation de la flotte s'élève à quelque 60 millions de dollars, j'entends le total des frais d'exploitation. Nous avons cette année dans notre budget A, au seul poste du remplacement des navires, 23,7 millions de dollars, ce qui donne une valeur annuelle de remplacement d'environ 4 pour cent de la flotte.

Le sénateur van Roggen: Cela n'est certainement pas assez, si vous fonctionnez selon l'amortissement?

M. Cutts: Cela nous donne une durée de 25 ans pour les navires de grande taille, mais bien entendu, certains de nos gros navires ont déjà 30 ou 40 ans, de sorte qu'il n'est pas possible de nous rattraper. Mais si nous disposions d'une flotte d'âge raisonnable, nous pourrions la remplacer très facilement au rythme annuel de 4 ou 5 pour cent, pourvu que le montant affecté augmente avec l'inflation.

Le sénateur van Roggen: La somme de 60 millions de dollars nécessaire à l'exploitation de la flotte comprend les traitements, les salaires et le carburant?

M. Cutts: J'aimerais confirmer ce chiffre plus tard, si vous permettez. Je n'ai pas les chiffres ici.

Le sénateur van Roggen: Monsieur le président, j'aimerais comparer ces chiffres avec ceux que nous avons pour notre industrie de la pêche. Pourrait-on obtenir les frais d'exploitation de ces navires, qui comprendraient les salaires, le carburant, l'amortissement et le reste, par rapport au budget total du ministère des Pêches? J'aimerais aussi connaître le chiffre de la prise brute de poisson ou Canada et les chiffrede nos exportations dc poisson.

M. Cutts: Je puis toutefois signaler que l'une de mes dépenses principales se rapportent aux navires de grande taille, ce qui n'a aucun rapport avec la pêche. C'est que je m'occupe à la

[*Text*]

which really involve two branches within the department, under the one heading. When I gave you the figures, I gave the total cost.

Senator van Roggen: The apportionment to research is rather a small portion, is it not?

Mr. Cutts: That is the fishery research, which is basically stock assessment and research which allows us to calculate annual quotas for catches so that we can predict the availability of fish to the industry. We own five trawlers which perform this function, but we charter vessels as well. Last year we spent close to $17 million on charters, most of which were research vessels.

Senator van Roggen: I realize that I have digressed somewhat from the defence aspect of this, but I would like to have these ballpark figures which would give us some concept of what we are having to put in per dollar out of fisheries.

Mr. Cutts: Do you wish me to separate the fisheries from the ocean science?

Senator van Roggen: Yes, if it is possible.

Senator Hicks: If any of these ships should be used for wartime purposes, either laying or sweeping mines and so on, would they be manned by some of the staff that is on them today or would they be taken over by naval personnel?

Mr. Ewing: That is one aspect, senator, which is not mentioned in the brief. Certainly we have to look at the present situation with respect to the Treasury Board and the agreements under which our people serve. At the present time, it is my belief that if these people were to man ships in a time of war, they would have to do so on a voluntary basis because, to my knowledge, we have no agreement that would make them anything other than volunteers. My feeling, therefore, is that under our present status, such vessels would have to be manned by military personnel and/or volunteers.

Senator Hicks: Those who served on them would be enlisted into the military in order to give them the protection of the laws of war, if such laws operate to protect anyone in the kind of war we are likely to have again.

Senator Roblin: On the first page of your brief, in the second paragraph, you have given a succinct statement of the problem from the military aspect; the reorganization of a fleet for war requires movement, pre-planning and early commitment and so on. How do you characterize the attitude of the department with respect to that task? Has it begun or is it something that is yet to be really tackled in a serious way?

Mr. Ewing: In answer to your question, senator, I would say that we have not started. We note, in the publication by this committee in January of this year, that it is certainly one of

[*Traduction*]

fois des navires de pêche et des navires de sciences océaniques, ce qui intéresse en réalité deux directions du ministère sous la même rubrique. Les chiffres que je vous ai donnés sont ceux des dépenses totales.

Le sénateur van Roggen: La partie du budget affectée à la recherche est plutôt petite, n'est-ce pas?

M. Cutts: Vous parlez de la recherche sur les pêches, qui consiste pour l'essentiel à évaluer les stocks et à effectuer des recherches qui nous permettent d'établir des contingents annuels de prise pour prévoir l'approvisionnement de l'industrie en poisson. Nous possédons cinq chalutiers chargés de cette fonction, mais nous affrétons aussi des navires. L'an dernier, nous avons consacré près de 17 millions de dollars à l'affrétement: il s'agissait dans la plupart des cas de navires de recherche.

Le sénateur van Roggen: Je me rends bien compte que je me suis éloigné quelque peu des questions de défense, mais j'aimerais obtenir ces chiffres très approximatifs qui nous donneraient une idée des montants en cause au titre du budget des pêches.

M. Cutts: Voulez-vous que je distingue les chiffres des pêches de ceux des sciences océaniques?

Le sénateur van Roggen: Oui, si cela est possible.

Le sénateur Hicks: Si l'on utilisait ces navires à des fins militaires, à mouiller ou draguer les mines et le reste, leur équipage se composerait-il en partie du personnel qu'ils ont aujourd'hui ou serait-il remplacé par le personnel de la marine?

M. Ewing: Monsieur le sénateur, cet aspect de la question n'est pas traité dans l'exposé. Il ne fait pas de doute qu'il faut envisager la situation actuelle sous l'angle du Conseil du trésor et des ententes régissant le service de nos gens. Pour l'heure, je crois que si ces personnes devaient constituer l'équipage des navires en temps de guerre, il faudrait que ce soit à titre volontaire, parce qu'à ma connaissance, il n'existe pas de dispositions qui pourraient faire d'elles autre chose que des volontaires. J'estime donc que dans l'état actuel des choses, l'équipage de ces navires devrait se composer de militaires ou de volontaires.

Le sénateur Hicks: Les volontaires qui y feraient du service seraient enrôlés dans les forces armées, ce qui leur assurerait la protection des lois de la guerre, à supposer que ces lois puissent protéger quiconque dans le genre de guerre que nous somme susceptibles de connaître.

Le sénateur Roblin: Au deuxième paragraphe de la première page de votre exposé, vous résumez le problème sous l'angle militaire: la réorganisation d'une flotte, dans les préparatifs de guerre, exige une longue pré-planification pour satisfaire rapidement divers besoins. Que pourriez-vous nous dire de l'attitude du ministère à l'égard de cette tâche? Est-elle commencée ou est-ce une chose à laquelle il reste encore à s'attaquer sérieusement?

M. Ewing: Monsieur le sénateur, je dois répondre que nous n'avons pas encore commencé. Nous avons noté, dans le rapport du Comité publié en janvier dernier, une recommanda-

[*Text*]

the recommendations. Our department will be entering into negotiations with the Department of National Defence, which I think I mentioned in the closing part of my statement. We will be doing this in the very near future.

Senator Roblin: Perhaps I can guess the answer to my next question, then. With regard to the duty of the Department of Fisheries and Oceans vessels in time of war, referring to page 1 of that section of your brief, I simply want to ask whether there are any peacetime exercises between the department and the military with a view to implementing all of these things? I take it from what you have said that there have been no peacetime exercises that would put you on a wartime footing?

Mr. Ewing: That is correct, senator. There have been no exercises to put into effect any plan.

Senator Roblin: I conclude, therefore, that we are starting from a *tabula rasa*, a blank sheet.

The Chairman: Thank you, Senator Roblin. Thank you, Mr. Ewing and Mr. Cutts.

As you were informed by some of our members, we may wish to get back at you. In that case you will be called upon.

I now call upon Deputy Commissioner Quail of the Canadian Coast Guard, Department of Transport. Mr. Quail.

Mr. R. A. Quail, Deputy Commissioner, Canadian Coast Guard, Department of Transport: Thank you, Mr. Chairman. We have prepared a handout which has been distributed. We also have overhead projections of slides to go along with the presentation, which my colleague, Mr. Doré, will put up as I go through the presentation. Is that satisfactory, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes.

Mr. Quail: The Coast Guard role really comes from the Department of Transport role. Just to put it into perspective I would start by outlining the role of the department, which is, namely, "to attend to the development and operation of the safe and efficient national transportation system that contributes to the achievement of government objectives, and to operate specific elements of this system."

Following from the department's role in the larger sense, we come to the marine administration. The marine administration role is to attend to the development and operation of a safe and efficient national marine transportation system that contributes to the achievement of government objectives, and to operate specific elements of this system. The Coast Guard is part of the marine administration system, and as a component of that, its role is to ensure safe and efficient navigation in Canadian waters. To achieve that, the Coast Guard must first ensure that ships can navigate safely. They do this by providing services such as icebreaking and aids to navigation, including electronic aids, et cetera. Second, we must ensure that all Canadian ships, and ships in transit in Canadian waters, are in seaworthy condition: and that is done by setting up regulations and conducting ship safety inspections and things of that

[*Traduction*]

tion claire à ce sujet. Notre ministère entamera des négociations avec le ministère de la Défense nationale, ce que je crois avoir mentionné à la fin de mon exposé. Cela se fera très bientôt.

Le sénateur Roblin: Je devine à présent la réponse à ma seconde question. A l'égard des fonctions des navires du ministère des Pêches et des Océans en temps de guerre, exposées à la première page de la seconde partie de votre mémoire, je voudrais savoir s'il existe des exercices de temps de paix entre le ministère et les militaires destinés à mettre en œuvre tous ces plans? Si j'ai bien compris ce que vous avez dit, il n'y a pas eu d'exercices de temps de paix visant à vous placer sur un pied de guerre?

M. Ewing: C'est juste, monsieur le sénateur. Il n'y a pas eu d'exercices d'application de quelque plan que ce soit.

Le sénateur Roblin: Je conclus donc que nous sommes en situation de *tabula rasa*, de feuille tout à fait vierge.

Le président: Merci, sénateur Roblin. Nous vous remercions, monsieur Ewing et monsieur Cutts.

Certains des membres du Comité vous l'ont donné à entendre, nous voudrons peut-être vous entendre de nouveau. Si tel est le cas, nous vous convoquerons.

Je cède maintenant la parole au sous-commissaire Quail de la Garde côtière canadienne, minstère des Transports. Monsieur Quail.

M. R. A. Quail, sous-commissaire de la Garde côtière canadienne, ministère des Transports: Merci, monsieur le président. Nous avons rédigé un document, qui vous a été remis. Nous avons aussi des diapositives qui accompagnent l'exposé et que mon collaborateur, M. Doré, vous montrera au fur et à mesure. Cela convient-il, monsieur le président?

Le président: Sans doute.

M. Quail: Le rôle de la Garde côtière découle à vrai dire de celui du ministère des Transports. Pour vous situer dans le contexte général, il convient de préciser d'abord le rôle du ministère, qui est, et je cite, de «concevoir et exploiter un système de transport national sûr et efficace qui soit conforme aux objectifs du gouvernment, et exploiter les divers éléments de ce système».

Dans le rôle général du ministère s'inscrit l'Administration canadienne du transport maritime, dont le rôle est de concevoir et exploiter un système de transport maritime national sûr et efficace qui soit conforme aux objectifs du gouvernement, et d'exploiter les divers éléments de ce sytème. La Garde côtière fait partie de l'Administration du transport maritime et, à titre de composante, son rôle est d'assurer la sécurité et l'efficacité du système de navigation en eaux canadiennes. A cet égard, la Garde côtière a comme premier objectif d'assurer la sécurité des navires, en offrant des services de déglaçage, d'aides à la navigation, y compris les aides électroniques, etc. En deuxième lieu, nous devons veiller à ce que tous les navires canadiens et les navires voyageant en eaux canadiennes soient en état de naviguer, en établissant des règlements et en effectuant des inspections de sécurité à bord des navires et autres activités de

[*Text*]

nature. Third, we must ensure that appropriate control is maintained over ships operating in Canadian waters; and that is done through vessels traffic management centres and procedures, and legislation with respect to pollution prevention measures, and so on. Fourth, we have specific services that are provided to support maritime operations, and as I noted earlier that could be icebreaking, aids to navigation, coastal radio stations, emergency cleanup or accident investigation, et cetera.

Moving from the role of the Coast Guard, the next two slides show a bit of the organization of the Coast Guard and how we perform our tasks. The organization is set up with the Commissioner and the Deputy, with the headquarters branches, Aids to Navigation, Fleet Systems, Ship Safety, Telecommunications and Electronics, and the support branches that go with that. Then, really, most of our operations are associated with the five regions, the regions being located in Newfoundland, the Maritimes, the Laurentian region, Central region in Toronto and the Western region on the west coast.

The second slide shows the distribution of the manpower and the authorized strength of the organization. If you look across the bottom of the slide you will see that the total strength is about 6,400 people. The distribution of these people is as follows: In Newfoundland there are about 850; in the Maritimes there are about 1,730; in the Laurentian area there are approximately 1,300; in the central region, which is headquarters in Toronto, there are about 730; on the west coast there are approximately 1,000, and in the headquarters we have 700. I would point out that the headquarters figures include all the cadets in the Coast Guard College.

I will not go into the rest of the slide. That material is contained in the handout and I will be happy to answer your questions on that later. That does give you a brief look at how our people are distributed by region and function.

Perhaps the members of the committee would find most interesting the information relevant to the Coast Guard fleet. The Canadian Coast Guard performs specific services for the marine community. The fleet is civilian-crewed. Although the men and women serving afloat are uniformed, it is not a para-military organization, as is the case with the U.S. Coast Guard, for example.

One of the main sources of ships' officers for the Canadian Coast Guard is the Canadian Coast Guard College, which trains engineering and navigation officers. Officers are also promoted from the ranks after they have obtained a recognized certificate of competency. Other officers are drawn from industry. The Coast Guard recognizes and utilizes commercial certificates of competency to international standards. The Coast Guard also use its own certification system for navigation officers.

[*Traduction*]

ce genre. Troisièmement, nous devons veiller à ce que les mouvements des navires exploités en eaux canadiennes soient suffisamment contrôlés, par l'établissement de centres et de méthodes de gestion du trafic maritime, l'adoption de mesures législatives de lutte contre la pollution, et le reste. Quatrièmement, nous devons assurer la prestation de services d'appui des opérations maritimes, par exemple, ainsi que je l'ai déjà noté, le déglaçage, les aides à la navigation, les stations radiophoniques côtières, le nettoyage d'urgence, les enquêtes sur les accidents et le reste.

Les deux diapositives suivantes montrent l'organigramme de la Gade côtière et la façon dont nous accomplissons nos tâches. A la tête de l'organisme, le commissaire et le sous-commissaire, puis les directions de l'administration centrale: les Aides à la navigation, Systèmes de la flotte, Sécurité des navires, Télécommunications, Électronique et les directions de soutien de ces services. Ensuite, on voit que le gros de nos activités s'exerce dans les cinqu régions, qui sont Terre-Neuve, les Maritimes, la Laurentie, la région du Centre, à Toronto, et la région de l'Ouest sur la côte du Pacifique.

La seconde diapositive montre la répartition du personnel et l'effectif autorisé de l'organisme. Au bas de la diapositive, on voit que l'effectif total est de quelque 6 400 personnes, réparties comme suit: à Terre-Neuve, environ 850; dans les Maritimes, quelque 1 730; dans la région laurentienne, environ 1 300; dans la région centrale, dont le siège est à Toronto, environ 730; sur la côte du Pacifique, quelque 1 000, et nous avons 700 personnes à l'administration centrale. Je signale que ce dernier chiffre comprend tous les élèves-officiers du Collège de la Garde côtière.

Je ne commenterai pas le reste de la diapositive. Ces données se retrouvent dans le document distribué et je répondrai avec plaisir, plus tard, aux questions que vous voudrez bien me poser là-dessus. Vous avez donc un bref aperçu de la répartition de notre personnel par région et de son rôle.

Peut-être les membres du Comité veulent-ils avant tout obtenir des renseignements sur la flotte de la Garde côtière. La Garde côtière canadienne assure des services précis pour la communauté maritime. Contrairement à la Garde côtière des États-Unis, par exemple, la flotte de la Garde côtière canadienne n'est pas une organisation paramilitaire, puisque les membres d'équipage qui la composent sont des civils, malgré le port de l'uniforme.

Les officiers de la flotte proviennent surtout du Collège de la Garde côtière canadienne, où sont formés des officiers de mécanique de marine et de navigation. Les officiers sont également promus des rangs après avoir obtenu un certificat de compétence reconnu. D'autres officiers viennent du secteur privé. La Garde côtière canadienne reconnaît et utilise les certificats de capacité «commerciaux» dont les critères équivalent aux normes internationales. Elle possède également son propre système de délivrance de certificats pour les officiers de navigation.

[*Text*]

With respect to air cushion vehicles, such craft are operated by navigation officers given special training under Coast Guard auspices in ACV operations.

Helicopter pilots and engineers are recruited from industry and ex-DND personnel. Commercial certification is required. Transport Canada's air administration provides the air crew for the Coast Guard.

Supply officers are obtained through a program of in-house and on-the-job training of unlicensed personnel. The unlicensed personnel for example ships' crews—are drawn from industry and through Canada Manpower and Immigration offices. They receive on-the-job training often supplemented by short courses, such as marine emergency training duties.

Moving to the Coast Guard fleet itself, to the actual vessels or the physical presence, the main peacetime activities of the fleet are search and rescue, provision and maintenance and marine aids to navigation and icebreaking. All Coast Guard vessels have either a primary or a secondary role in search and rescue.

For future planning purposes, the Coast Guard has established—and cabinet has approved—a fleet capital investment plan. This replacement plan classifies proposed new vessels into specific vessel types. The proposed new vessel types up to class 1300 are based on existing Coast Guard mission operational requirements. The existing fleet units have been categorized as approximately the same as the proposed units, but they must not be construed as being fully representative of the new designs, because the new designs will have inherent state-of-the-art improvements.

The next slide depicts the vessel types necessary to meet existing and future demands of Coast Guard programs. Basically, these vessels are classified either as icebreakers, navigational aids or SAR vessels.

The vessels from class 1500 down to class 1200 are icebreakers. By way of example, the 1200 class in comprised of vessels we already have in the system, such as the *Radisson*, the *Franklin* or the *Rogers*. The 1300 replacement class would be the *Louis S. St. Laurent*. There are no 1400 or 1500 class vessels.

On the NAVAIDS side, the vessels go from the 1100 class down to the 700 class, and these are essentially vessels for navigational aids, for the placing of buoys and for the maintenance of the aids around the country. Only in the 1100 and the 1050 classes would you see any light icebreaking capabilities.

If you go to the next slide, which is really from the 600 class down, you will see that these vessels are all search and rescue related. They range from the 600 type—which is a large SAR cutter, such as the *Alert* or the offshore versions that you see in Newfoundland like the *Grenfell* or the new ones that have

[*Traduction*]

Les véhicules à coussin d'air de la flotte sont pilotés par des officiers de navigation qui reçoivent des cours de formation spéciaux sur le fonctionnement des VCA, sous la direction de la Garde cotière.

Les pilotes et mécaniciens d'hélicoptère sont recrutés dans le secteur privé et parmi les ex-employés du MDN. Ils doivent posséder un certificat commercial. L'Administration du transport aérien de Transports Canada s'occupe de fournir à la Garde côtière les membres d'équipage qu'il lui faut.

Les officiers d'approvisionnement sont engagés par voie d'un programme de formation interne et en milieu de travail du personnel non qualifié. Les employés non qualifiés, par exemple les membres d'équipage, sont recrutés dans le secteur privé et par l'entremise des centres de main-d'œuvre et d'immigration. Ils reçoivent une formation en milieu de travail à laquelle s'ajoutent souvent des cours de courte durée, par exemple sur les fonctions d'urgence en mer.

Passons maintenant à la flotte elle-même de la Garde côtière, à ses navires et à leur présence matérielle. Les principales activités de la flotte en temps de paix sont la recherche et le sauvetage, l'installation et l'entretien d'aides à la navigation et le déglaçage. La recherche et le sauvetage constituent le rôle primaire ou secondaire de tous les bâtiments de la Garde côtière.

A des fins de planification future, la Garde côtière a créé, avec l'approbation du Cabinet, un plan d'investissement en capitaux au titre de la flotte. Ce plan de remplacement répartit les nouveaux navires proposés en diverses classes précises. Les nouveaux types de navire proposés, jusqu'à la classe 1300, sont basés sur les besoins opérationnels actuels de la Garde côtière. Les bâtiments actuels de la flotte ont été classés de la même façon que les types de navires proposés, mais on ne doit pas les considérer comme tout à fait représentatifs de ceux-ci, parce qu'aux nouveaux navires seront incorporés les améliorations les plus récentes.

La diapositive suivante montre les types de navires nécessaires pour répondre aux besoins actuels et futurs des programmes de la Garde côtière. Les types de navires sont classés en trois grandes catégories: les brise-glace, les baliseurs et les navires de recherche et sauvetage.

Les navires de la classe 1500 à la classe 1200 sont des brise-glace. A titre d'exemple, la classe 1200 comprend des navires dont est déjà dotée la flotte, comme le *Radisson*, le *Franklin* et le *Rogers*. Le *Louis Saint-Laurent* serait un navire de la classe de remplacement 1300. Il n'y a pas de navires de la classe 1400 ni de classe 1300.

Quant aux baliseurs, les navires vont de la classe 1100 à la classe 700 et sont essentiellement chargés de dispenser les aides à la navigation, de placer les bouées et d'entretenir les aides à la navigation dans tout le pays. On ne trouve de brise-glace légers que dans les classes 1100 et 1050.

Sur la diapositive suivante, qui montre les navires de la classe 600 et des classes inférieures, on voit que ces navires ont tous trait aux activités de recherche et de sauvetage. Ils vont du type 600 grosse vedette de recherche et sauvetage, comme l'*Alert* ou les versions qu'on trouve au large des côtes de

[*Text*]

gone into service off the west coast, like the *George E Darby*—down to the 100 class, which are really just small launches.

Senator Hicks: What is the meaning of "SAR"?

Mr. Quail: I am sorry. SAR means search and rescue.

Senator Hicks: And what is the meaning of OSV?

Mr. Quail: Offshore supply vessel. You will notice that the disposition of the Coast Guard is shown on the next slide. It is also contained in the package which has been handed out to you. The slide just shows you where our vessels are located in the various regions—Newfoundland, Laurentian, Central, Maritimes and Western. I do not propose to go through those, but I can discuss them with the committee later, if you wish.

With respect to Arctic operations, a Northern Directorate was established in Coast Guard headquarters in 1981. There are plans to establish an Arctic region when the level of Arctic marine activity justifies it. Until then, Arctic resupply and summer icebreaking tasks will be undertaken by vessels dispatched essentially from the southern regions. The Arctic resupply is run from the Ottawa headquarters.

The support for the Coast Guard vessels—those we have just reviewed is provided as follows: They are maintained and crewed from Coast Guard bases located at St. John's, Newfoundland; Dartmouth, Nova Scotia; Saint John, New Brunswick; Charlottetown; Quebec; Sorel, Victoria, Prince Rupert and Hay River. There are also a number of bases located on Canada's internal waters. There is one above Montreal and there is one small base located in Selkirk on Lake Winnipeg.

The Coast Guard aviation resources are comprised of some 34 helicopters. They are mainly single-engine and they possess only their VFR. In other words, they must fly under visual flight rules and they are essentially purchased and operated in the support of our aids to navigation and our ice-breaking operations.

As I mentioned earlier, the Coast Guard also operates other facilities which could be controlled in time of war, namely the radio aids to marine navigation and vessel traffic management centres. Services include electronic navigation systems, continually-operating radio beacons, continually-operating marine broadcasts and the public correspondence radio stations. The radio stations have both voice and Morse communications and weather and ice map transmission capability. Perhaps some idea of the number and type of facilities can be gleaned from the next two slides. In other words, we have 48 radio stations located in various places throughout Canada and, again, these are in the handout for the information of the committee.

Moving now to vessel traffic management—having covered the coastal radio stations in the large areas such as the east

[*Traduction*]

Terre-Neuve comme le *Grenfell* ou les nouveaux navires mis en service sur la côte du Pacifique comme le *George E. Darby*—à la classe 100, celle des petites embarcations de sauvetage.

Le sénateur Hicks: Que signifie le sigle anglais "SAR"?

M. Quail: Je m'excuse de n'avoir pas précisé. SAR veut dire «Search and rescue», recherche et sauvetage.

Le sénateur Hicks: Et le sigle OSV?

M. Quail: Offshore supply vessel, c'est-à-dire navire ravitailleur. La diapositive suivante donne la répartition des navires de la flotte de la Garde côtière, répartition que vous trouverez également dans le document qu'on vous a remis. On y voit où se trouvent nos navires dans les diverses régions: Terre-Neuve, région laurentienne, région centrale, Maritimes et région du Pacifique. Je ne vais pas vous en donner le détail, mais je pourrai vous en parler plus tard, si vous le désirez.

Pour ce qui est des opérations dans l'Arctique, une direction des Opérations nordiques a été créée en 1981 à l'administration centrale de la Garde côtière. De plus, il est prévu qu'une région de l'Arctique sera formée, lorsque l'ampleur des activités maritimes dans l'Arctique le justifiera. Jusque-là, les opérations de réapprovisionnement dans l'Arctique et de déglaçage en été seront effectuées par des navires venus des régions du Sud. Le réapprovisionnent dans l'Arctique est dirigé par l'administration centrale à Ottawa.

Le soutien des navires de la Garde côtière—que nous venons d'énumérer—est assuré de la façon suivante: les navires sont entretenus et armés en hommes à partir de bases de la Garde côtière situées à Saint-Jean de Terre-Neuve, à Dartmouth (Nouvelle-Écosse), à Saint-Jean du Nouveau-Brunswick, à Charlottetown, à Québec, à Sorel, à Victoria, à Prince Rupert et à Hay River. On compte également des bases dans les eaux intérieures du pays: il y en a une en amont de Montréal et une autre, petite, à Selkirk sur le lac Winnipeg.

Les ressources aériennes de la Garde côtière comprennent quelque 34 hélicoptères. Il s'agit principalement d'appareils à moteur unique qui ne fonctionnent qu'en vol à vue; nous en faisons l'acquisition et l'exploitation comme soutien de nos aides à la navigation et de nos activités de déglaçage.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, la Garde côtière exploite également d'autres installations dont l'utilisation pourrait être contrôlée en temps de guerre, notamment les aides radio à la navigation et les centres de gestion du trafic maritime. Les services offerts comprennent des systèmes électroniques de navigation, des balises radio à opération continue, des messages radio ininterrompus et des stations radio de communication avec le public. Les stations radio sont capables d'établir des communications de vive voix et en morse, et de transmettre des cartes de la météo et des glaces. Les deux prochaines diapositives donnent une idée du nombre et des types d'installations. En résumé, nous possédons 48 stations radio situées en divers endroits partout au pays: tous les détails en sont donnés dans le document mis à la disposition du Comité.

Laissons les stations radio côtières pour passer à la gestion du trafic maritime. Dans les grandes régions comme celle de la

[*Text*]

coast—vessel traffic management is accomplished by having vessels report their location on a scheduled basis and at identified calling-in points using Telex routed through coast guard radio stations. Inshore, we have a combination of a number of methods using radar for the control and routing of vessel traffic. On the east coast the vessel traffic centres are located at St. John's, Newfoundland, Port aux Basques, Eddy Point, Halifax, Saint John, New Brunswick and the St. Lawrence River. On the west coast we have centres in Vancouver, Tofino and we have plans to instal a traffic centre in Prince Rupert over the next few years.

I would like to move now to the topic of the wartime role of the Minister of Transport. Planning for the wartime role of the coast guard is proceeding in accordance with the emergency planning order as promulgated on May 21, 1981 in which the Minister of Transport, in common with all ministers of departments, is responsible for specific war-related plans concerning his department. In addition to the responsibilities common to all ministers of departments, the Minister of Transport is charged specifically with establishing the national emergency agency for transportation, which shall perform the duties listed on this particular slide. The first item indicates that the minister must control, regulate and direct the operations of all modes of systems of transport including air, sea, rail and road with certain exceptions. The exceptions include those systems operated by or on behalf of the Canadian forces, or any forces co-operating therewith, or the Royal Canadian Mounted Police, and other than those vessels, facilities and services under the control of the Minister of Fisheries and Oceans.

The Minister also has a responsibility to co-ordinate, manage and direct the allocation of transportation equipment and the use of transportation facilities including the use of airports, ports, harbours, terminals and inland waterways. He must also assess national and regional transportation requirements based on demands submitted by ministers, national emergency agencies and by commercial carriers, compare those requirements with available resources and establish priorities. It will be the minister's duty to maintain an effective liaison with transportation agencies established by the United States and by the members of NATO and to determine the nature and extent of any damages to any transportation network, corridor, terminal, equipment, fleet or transportation resource and identify priorities for its repair, replacement, reactivation and augmentation.

Let us now move to the role of the Canadian Marine Transportation Administration during wartime. Following on from the department's wartime role, the Canadian Marine Transportation Administration becomes, in the event of war or national emergency, the Civil Direction of Shipping Organization, the responsibilities of which incorporate those of the National Emergency Agency for Transportation (Marine) relating to co-ordination of private sector shipping and support of Canadian and allied objectives and priorities. The Marine

[*Traduction*]

côte Est, on gère le trafic maritime en demandant aux navires de signaler leur position à intervalles réguliers et à des endroits précis désignés comme points d'appel, au moyen d'un message télex transmis aux stations radio de la Garde côtière. Près de terre, nous utilisons un ensemble de méthodes diverses, le radar servant au contrôle et à l'acheminement du traffic maritime. Les centres de gestion du trafic maritime de la côte Est sont situés à Saint-Jean de Terre-Neuve, à Port-aux-Basques, à la pointe Eddy, à Halifax, à Saint-Jean du Nouveau-Brunswick et sur le fleuve Saint-Laurent. Sur la côte Ouest, nous avons des centres à Vancouver et à Tofino et nous avons dressé des plans pour un troisième centre à Prince Rupert; l'installation sera réalisée au cours des prochaines années.

J'aborde maintenant la question du rôle du ministère des Transports en temps de guerre. La planification du rôle de la Garde côtière en temps de guerre se poursuit conformément au décret sur la planification des mesures d'urgence promulgué le 21 mai 1981, en vertu duquel le ministre des Transports, comme tous les autres ministres, est chargé d'élaborer certains plans de guerre relatifs à son ministère. Outre les responsabilités communes à tous les ministres, il incombe particulièrement au ministre des Transports d'établir une régie nationale d'urgence pour le transport chargée d'exécuter les tâches qui apparaissent sur cette diapositive. Selon le premier point, le ministre doit contrôler, réglementer et diriger les opérations de tous les modes de transport, aérien, maritime, ferroviaire et routier, à certaines exceptions près. Cette tâche ne comprend pas les systèmes exploités par les Forces canadiennes ou pour leur compte, par toute force collaborant avec elles, ou par la Gendarmerie royale du Canada, ni les navires, les installations et les services contrôlés par le ministre des Pêches et des Océans.

Le ministre est également chargé de coordonner, administrer et diriger la répartition de l'équipement de transport et l'utilisation des installations de transport, y compris les aéroports, les ports, les havres, les terminaux et les voies navigables intérieures. Il doit également évaluer les besoins nationaux et régionaux de transport selon les demandes présentées par les ministres, les régies nationales d'urgence et les transporteurs commerciaux, comparer ces besoins aux ressources disponibles et fixer les priorités. Le ministre devra maintenir des liens de communication efficaces avec les organismes de transport des États-Unis et des pays membres de l'OTAN, déterminer la nature et la gravité des dommages causés aux réseaux, aux corridors, aux terminaux, à l'équipement, à la flotte ou aux ressources de transport et fixer les priorités concernant leur réparation, leur remplacement, leur rétablissement ou leur accroissement.

Passons au rôle de l'Administration canadienne du transport maritime en temps de guerre. En conséquence du rôle du ministère en temps de guerre, l'Administration canadienne du transport maritime devient, en période de guerre ou d'urgence nationale, l'organisation de la Direction civile de la navigation marchande, dont les responsabilités comprennent celles de la régie nationale d'urgence pour le transport maritime en ce qui concerne la coordination des activités de transport maritime que le secteur privé entreprend à l'appui des objectifs et des

[*Text*]

Administration components will continue to perform their peacetime task, as modified by wartime requirements, and will report through essentially the same organizations.

In a national emergency, the Coast Guard will perform many of the peacetime tasks such as ice-breaking and aids to navigation, whereas other tasks will be relegated to a lower priority. In addition, the priorities and focus assigned to those tasks which will be continued will change. For example, the Coast Guard will operate in conjunction with DND in accordance with establishment memoranda of agreement in such matters as the re-allocation of vessels to certain tasks, such as the elimination of some aids and relocation of others in response to DND requirements. They will continue to carry out essential tasks such as support to marine transportation and search and rescue.

With regard to the status of plans, under the aegis of the Interdepartmental Board on the Defence of Shipping, chaired by the Marine Administrator, the Coast Guard is working on several memoranda of agreement respecting taskings during national emergencies. These memoranda of agreement concern the Coast Guard fleet, control of aids to navigation, provision of vessel traffic management services and communications control.

The status of these agreements is as follows: With regard to the Coast Guard fleet, the memorandum of agreement was signed on November 3, 1981. Certain work is now continuing with respect to development of plans and procedures under this memorandum. The tasking under this agreement is non-defensive and can be carried out by vessels available for secondment as a result of diminishing activities arising out of the emergency. In addition, the peacetime configuration of the vessel adequately meets this particular tasking. The agreement does not reinforce naval defence capability; it provides a better platform from which to do the work, while leaving armed vessels to go about their business of protecting national sovereignty and fulfilling Canada's commitment to NATO during periods of tension or war. By virtue of its civilian fleet then, the Coast Guard is a resource agency to the lead department in time of a national crisis. This is one instance where Transport Canada Marine Administration, while pursuing its mandate, is modifying its role in line with defence of Canada requirements.

With respect to the second memorandum of agreement, that dealing with aids to navigation, the interdepartmental working group is now working at developing a draft agreement. There is much to be done yet in this area and it is estimated that it will take up to a year before it is completely finished. There is similar work dealing with vessel traffic management and Coast Guard radio stations, although I would point out that there are operating instructions presently in place, but these would be up for review.

[*Traduction*]

priorités du Canada et des forces alliées. Les composantes de l'Administration du transport maritime continuent d'accomplir les mêmes tâches qu'en temps de paix, modifiées pour tenir compte des exigences de la période de guerre, et elles relèvent essentiellement des mêmes organisations.

En cas d'urgence nationale, la Garde côtière continuera d'accomplir bon nombre des mêmes tâches qui lui sont confiées en temps de paix, par exemple le déglaçage et les aides à la navigation, tandis que d'autres tâches deviendront moins prioritaires. En outre, les priorités et l'orientation des tâches qui ne seront pas abandonnées seront modifiées. Par exemple, la Garde côtière collaborera avec le MDN, conformément aux modalités des protocoles d'entente établis, sur des questions comme la réaffectation des navires à certaines tâches, notamment l'élimination de certaines aides et le déplacement d'autres aides en réponse aux exigences de la Défense nationale; elle continuera d'accomplir d'autres tâches essentielles, comme le soutien du transport maritime et les activités de recherche et de sauvetage.

Quant à l'état des plans d'urgence, sous l'égide du Comité interministériel sur la protection de la marine marchande présidé par l'administrateur du transport maritime, la Garde côtière s'occupe de plusieurs protocoles d'entente visant la répartition des tâches en cas d'urgence nationale. Ces protocoles d'entente concernant la flotte de la Garde côtière, le contrôle des aides à la navigation, la prestation de services de gestion du trafic maritime et le contrôle des communications.

L'état d'avancement de ces protocoles d'entente peut se résumer comme suit. Pour la flotte de la Garde côtière, le protocole d'entente a été signé le 3 novembre 1981. Il se fait maintenant certains travaux relatifs à l'élaboration de plans et procédures aux termes de l'entente. Les tâches sont de nature non défensive et peuvent être accomplies par des navires qui pourront y être affectés, puisque l'urgence entraînera un ralentissement des activités. En outre, la configuration des navires en temps de paix répond adéquatement à ces besoins particuliers. L'entente ne renforce pas la capacité de défense navale. Elle permet plutôt de faciliter ce rôle, tout en libérant les navires armés pour protéger la souveraineté nationale et permettre au Canada de faire honneur à ses engagements envers l'OTAN durant les périodes de tension ou de guerre. Le ministère des Transports reconnaît là, en vertu de sa flotte civile, qu'il joue un rôle d'agence chargée de fournir des ressources au ministère principal lors d'une crise nationale. Tout en remplissant son mandat, l'Administration du transport maritime de Transports Canada modifie son rôle pour le rendre compatible avec les exigences du Canada en matière de défense.

Quant au deuxième protocole d'entente, qui a trait aux aides à la navigation, le groupe interministériel de travail s'occupe actuellement d'élaborer un projet d'entente. Il reste encore beaucoup à faire, et l'on prévoit devoir y travailler un an avant d'arriver au terme. Un travail de même ordre porte sur la gestion du trafic maritime et les stations radio de la Garde côtière, mais je signalerai que des instructions de service sont actuellement en place, règlements qu'il faudra d'ailleurs revoir.

[*Text*]

Although much remains to be done in the areas of emergency preparedness planning, much has also been accomplished, particularly since the emergency planning order was promulgated last year. This order provided the necessary boost to our activities in the emergency planning area. Other memoranda of agreement will be developed as necessary with DND and other departments and sectors. The memoranda of agreement are a first step in the development of the detailed planning required to effectively contribute to Canada's total effort in an emergency.

On the question of labour, I have been asked to address the question of administration of labour agreements during hostilities. This is an area in which there is still room for some work.

During peacetime operations, Coast Guard personnel are covered by their collective agreements, and in the case of ships' crews, they are covered by the Canada Shipping Act, (Maritime Code).

The same Emergency Planning Order, upon which our current war planning activities are based, also assigns specific responsibilities to the Ministers of Labour, Employment and Immigration, and Justice.

The emergency planning process has not yet evolved to the stage at which the responsibilities of those departments, together with those of Treasury Board, Transport Canada and the Coast Guard can be melded into any formal plan relating to labour agreements applicable specifically to Coast Guard personnel. In other words, there is work that needs to be done in this particular area.

We certainly believe that the effectiveness of the Coast Guard mission is more dependent on the will of its personnel than on regulation, and we have every confidence that our personnel will respond during hostilities, as they do in peacetime. That is, they will do what they are called upon to do.

Perhaps I could close by summarizing some of the points which I have attempted to make during my presentation. They are:

The Coast Guard has a main role of safety of life at sea and support to maritime operations which will continue during both peacetime and wartime operations;

The Coast Guard is a civilian organization;

The Coast Guard vessels are designed to meet a peacetime role and cannot be converted rapidly to a para-military role;

The Coast Guard will operate and support DND in accordance with pre-planned wartime agreements;

Coast Guard personnel are not trained to conduct military operations;

Officers and crew are subject to normal peacetime contractual arrangements, subject to wartime restrictions; and

[*Traduction*]

Il reste beaucoup à faire dans le domaine de la planification d'urgence, mais d'importantes initiatives ont déjà été prises, particulièrement depuis la diffusion, l'année dernière, du Décret concernant la planification d'urgence. Ce décret nous a permis d'intensifier nos activités dans le domaine de la planification d'urgence. D'autres protocoles d'entente seront élaborés au besoin avec le MDN, ainsi qu'avec d'autres ministères et secteurs. Les protocoles d'entente sont la première étape de l'élaboration des plans détaillés requis pour contribuer efficacement à l'effort total du Canada en cas d'urgence.

En matière de relations de travail, on m'a demandé d'aborder la question de l'administration des conventions collectives pendant les périodes d'hostilité. C'est un domaine où il reste encore du travail à faire.

En temps de paix, les conditions de travail des membres du personnel de la Garde côtière sont régies par des conventions collectives et, dans le cas des équipages de navire, par les dispositions de la Loi sur la marine marchande du Canada (Code maritime).

Le même Décret concernant la planification d'urgence sur lequel nos plans de guerre sont fondés confère aussi des responsabilités précises aux ministres du Travail, de l'emploi et de l'Immigration et de la Justice.

Le processus de planification d'urgence n'a pas évolué au point où les responsabilités de ces ministères, ainsi que celles du Conseil du trésor, de Transports Canada et de la Garde côtière, puissent être regroupées dans un plan officiel visant à établir des ententes contractuelles qui s'appliqueraient expressément au personnel de la Garde côtière. En d'autres termes, il reste du travail à faire dans ce domaine.

Quant à nous, nous ne doutons pas que l'efficacité de la mission de la Garde côtière dépend plus de la volonté de son personnel que des règlements imposés, et nous ne doutons pas non plus un seul instant que notre personnel se montrera à la hauteur durant les hostilités, comme il le fait en temps de paix. C'est-à-dire qu'il fera ce qu'il sera appelé à faire.

Je terminerai en résumant certains des éléments que j'ai voulu faire valoir durant mon exposé:

Le rôle principal de la Garde côtière est d'assurer la sauvegarde de la vie humaine en mer et d'appuyer les opérations maritimes, rôle qu'elle continuera de jouer en temps de paix comme en temps de guerre;

la Garde cotière est une organisation civile;

les navires de la Garde côtière sont conçus pour jouer un rôle en temps de paix et ne peuvent être convertis rapidement pour accomplir des activités paramilitaires;

la Garde côtière sera appelée à seconder les efforts du MDN en temps de guerre, conformément aux ententes et plans etablis à cet effet;

le personnel de la Garde côtière ne reçoit pas la formation voulue pour accomplir des activités militaires;

les ententes contractuelles conclues en temps de paix continuent de s'appliquer aux officiers et aux membres d'équipage, sous réserve des restrictions imposées en temps de guerre;

[*Text*]

Coast Guard war planning has made significant advances in the last two years, and this emphasis will continue in the future.

Thank you, Mr. Chairman. That concludes my presentation.

The Chairman: Thank you, Commissioner Quail.

Are there any questions at this point?

Senator Thompson: Mr. Chairman, I see an enormous responsibility for the Minister of Transport to mesh in with the Department of National Defence in a time of emergency.

We hear reports with respect to the co-operation that is taking place in peacetime as far as search and rescue is concerned off our coasts. I wonder how it works during peacetime, bearing in mind the enormous undertaking required during wartime. Are there areas of overlapping jurisdiction or disputed jurisdiction between the two departments, and if so, what are they?

Mr. Quail: I am not aware of any overlapping jurisdiction between ourselves and DND, senator.

Senator Thompson: In search and rescue?

Mr. Quail: In search and rescue, no.

I understand that as far as search and rescue is concerned, we provide the dedicated marine resources and the Department of National Defence supplies the dedicated air resources. They are tasked out of common rescue co-ordination centres located across the country, or sub-rescue centres. These centres are manned seven days a week, 24 hours a day, by both Department of National Defence and Coast Guard personnel.

Senator Thompson: With respect to equipment at your disposal for search and rescue operations, is it adequate to meet your needs, and if not, what do you feel you require?

Mr. Quail: When you put a question like that to an "operator" in the Coast Guard, as I am, I suppose the answer you will get is that we would always like to have more resources.

We have made significant advances in the Transport Canada side of dedicated SAR resources on both coasts over the past three or four years, as well as in Newfoundland. There are small SAR cutters being built, so I think that we have been moving to meet the demand. Certainly, this needs to be reviewed on an ongoing basis. Certainly, disasters such as that which occurred with the Ocean Ranger require us to review our equipement to determine whether it is sufficient to meet our needs. It is an ongoing thing.

Senator Thompson: I noticed that you referred to the United States Coast Guard as being a para-military organization. In view of the need for this meshing during hostilities, would you think it would be an easier meshing if you were more of a para-military organization?

[*Traduction*]

au cours des deux dernières années, la Garde côtière a réalisé des progrès considérables dans le domaine de la planification des mesures de guerre, et elle continuera de mettre l'accent sur cette question dans l'avenir.

Je vous remercie, monsieur le président. J'ai terminé.

Le président: Nous vous remercions, monsieur le commissaire.

Y a-t-il des questions?

Le sénateur Thompson: Monsieur le président, je constate la responsabilité énorme du ministre des Transports de collaborer avec le ministère de la Défense nationale en période d'urgence.

Nous entendons parler de la collaboration qui existe en temps de paix en matière d'activités de recherche et de sauvetage au large de nos côtes. Je me demande comment vont les chose en temps de paix, ayant à l'esprit la très grande ampleur des mesures nécessaires en temps de guerre. Y a-t-il des secteurs où la compétence des deux ministères se chevauche ou porte à controverse, et si oui, quels sont-ils?

M. Quail: Que je sache, il n'y a pas de chevauchement de compétence entre nous-mêmes et le MDN, monsieur le sénateur.

Le sénateur Thompson: En matière de recherche et de sauvetage?

M. Quail: En recherche et sauvetage, il n'y en a pas.

Dans ce domaine, nous assurons les services maritimes et le ministère de la Défense nationale fournit les ressources aériennes. Les opérations sont dirigées à partir de centres communs de coordination du sauvetage situés partout au pays, ou de sous-centres de sauvetage. Les personnels du ministère de la Défense nationale et de la Garde côtière sont en poste dans ces centres sept jours par semaine, 24 heures par jour.

Le sénateur Thompson: A l'égard du matériel dont vous disposez pour les opérations de recherche et sauvetage, suffit-il à vos besoins, et sinon, de quoi estimez-vous avoir besoin?

M. Quail: Quand on pose une question comme celle-là à un officier de la Garde côtière comme moi, on peut s'attendre à ce qu'il vous réponde que nous aimerions toujours avoir plus de ressources.

Au cours des trois ou quatre dernières années, nous avons réalisé des progrès sensibles au titre de l'aspect transport des ressources consacrées à la recherche et au sauvetage sur les deux côtes, de même qu'à Terre-Neuve. De petites vedettes de recherche et sauvetage sont en voie de construction: nous avons pris des mesures pour répondre aux besoins. Naturellement, il faut constamment passer la situation en revue. Et bien entendu, des sinistres comme l'affaire de l'Ocean Ranger nous font passer notre matériel en revue pour voir s'il suffit à nos besoins. Ce travail se fait sans arrêt.

Le sénateur Thompson: J'ai remarqué que vous avez qualifié la Garde côtière des États-Unis d'organisation paramilitaire. Étant donné le besoin de coordination durant les hostilités, croyez-vous que cette coordination se ferait plus facilement si vous étiez davantage une organisation paramilitaire?

[*Text*]

Mr. Quail: Certainly, we have not considered that up to this point. I feel that the current arrangement has served us quite well. The proposition that the Canadian Coast Guard should be more of a para-military organization is certainly not one which we would advocate now.

Senator Thompson: You feel, from looking at the history of the last war, that your background of not being a para-military organization was satisfactory when compared to that of the United States?

Mr. Christopher J. Beckett, Chief, Emergency Planning, Canadian Marine Transportation Administration, Department of Transport: With due respect, senator, we looked at some length, in conjunction with the Department of National Defence, at the planning that occurred prior to the 1939-45 hostilities. In many cases, in our planning within the marine administration, we have learned and taken from what was in actual fact the situation at that time.

Mr. Quail mentioned clearly a Memorandum of Agreement with the Department of National Defence, to which we would be passing individual vessels, as required.

In the 1939-45 period of hostilities, there was a similar organization, or an organization closely aligned to that which is planned for today. Although we recognize the Department of National Defence as the lead agency with respect to defence of Canada, Transport Canada is role and its marine administration is that of resource department, and we would tend to believe that that should continue in the same manner without us becoming a part of the Department of National Defence.

Apart from the fleet, we have the commitment to the merchant service as well, and are the controllers of water transport. It is the administrator's work to ensure the functioning of the marine transportation system, as well as to support the Department of National Defence.

Senator Marshall: The witness said that there was no problem regarding responsibility of command. I should like to dwell on that for a moment. I am somewhat confused as to responsibility for command in peacetime and the exceptions if something arises and the responsibilities which go to a lesser element.

The witness mentioned the Ocean Ranger incident. From the point of view of command and control, when and how did you participate in that? From whom did the order come? I presume it was the Minister of Transport. How did you inter-relate with the search and rescue operation by DND?

Mr. Quail: Senator, there is a rescue sub-centre located in St. John's, and the main rescue co-ordination centre is located in Halifax. Whenever the decision—and I do not have the specific times—was made to launch the aircraft, control of the incident was the responsibility of the rescue co-ordination centre in Halifax.

Senator Marshall: What about St. John's?

[*Traduction*]

M. Quail: Nous n'y avons jamais pensé jusqu'ici. J'estime que les dispositions actuelles nous ont très bien servis. Nous ne recommanderions certainement pas aujourd'hui de faire de la Garde côtière canadienne un organisme davantage paramilitaire.

Le sénateur Thompson: Vous estimez donc, en songeant à l'histoire de la dernière guerre, que votre situation d'organisme non paramilitaire a été satisfaisante, en comparaison avec la situation américaine?

M. Christopher J. Beckett, chef de la planification d'urgence, Administration canadienne du transport maritime, ministère des Transports: Avec votre permission, monsieur le sénateur, nous avons étudié assez longuement, de concert avec le ministère de la Défense nationale, la planification intervenue avant la guerre de 1939. Bien souvent, dans nos travaux de planification au sein de l'Administration du transport maritime, nous avons tiré des leçons de l'histoire et nous nous sommes inspirés de la situation qui régnait à cette époque.

M. Quail a fait mention d'un protocole d'entente conclu avec le ministère de la Défense nationale, auquel nous céderions des navires selon les besoins.

Dans la période d'hostilités de 1939 à 1945, il y a eu une organisation semblable, un organisme qui ressemblait de près à ce qui est prévu pour aujourd'hui. Bien que nous reconnaissions au ministère de la Défense nationale le rôle d'agence principale en matière de défense au Canada, Transports Canada et son Administration du transport maritime ont pour fonction de fournir des ressources, et nous sommes portés à croire que cela peut se faire comme autrefois, sans que nous devenions partie intégrante du ministère de la Défense nationale.

La flotte mise à part, nous avons aussi des obligations envers la marine marchande, et nous sommes les contrôleurs du transport par voie d'eau. L'administrateur doit veiller au bon fonctionnement du système de transport maritime et assurer les services de soutien au ministère de la Défense nationale.

Le sénateur Marshall: Le témoin a affirmé qu'il n'y a pas de difficultés en ce qui touche la chaîne de commandement. J'aimerais m'arrêter à cette question un instant. Je ne comprends pas très bien les responsabilités de commandement en temps de paix et les exceptions que l'on fait s'il survient quelque chose, ni les responsabilités qui sont dévolues à un échelon inférieur.

Le témoin a mentionné l'incident de l'Ocean Ranger. Au point de vue du commandement et du contrôle, quand et comment avez-vous participé à l'affaire? De qui les ordres sont-ils venus? Je suppose que c'est du ministre des Transports. Quel agencement y a-t-il eu de votre part avec l'opération de recherche et sauvetage menée par le MDN?

M. Quail: Monsieur le sénateur, il y a un sous-centre de sauvetage à Saint-Jean de Terre-Neuve, et un centre principal de coordination du sauvetage à Halifax. Lorsque la décision—j'en ignore le moment précis—a été prise d'envoyer les avions, la responsabilité du contrôle de l'incident est retombée sur le centre de coordination du sauvetage à Halifax.

Le sénateur Marshall: Et Saint-Jean?

[*Text*]

Mr. Quail: The whole operation was controlled from the co-ordination centre located in Halifax.

Senator Marshall: What did the St. John's sub-centre do? When did they react?

Mr. Quail: That message came in from a number of sources, including a source outside Canada. As soon as the gravity of the incident was recognized, and the decision was made to launch the aircraft, the command of the rescue effort was taken over by Halifax. At that time, the sub-centre in St. John's had no role to play. The operation was commanded and controlled out of the Halifax rescue co-ordination centre.

Senator Marshall: From your experience gained with the Ocean Ranger incident and other incidents, would you say that the search and rescue operation of the Department of National Defence and that of the Coast Guard is deployed strategically in order to react to these types of incidents?

You kept mentioning Newfoundland, because most of these incidents occur there, I would imagine. Do you feel that a different deployment would be more beneficial in the future?

What I am really saying is that, instead of it being controlled in Halifax, would it not have been better to have the operation controlled from a location closer to the action, such as a sub-centre located in Gander, or a centre located on the west coast or east coast of Newfoundland?

Mr. Beckett: Certainly I am aware of the fact that the Department of National Defence has been asked to look at that question of deployment of their resources.

Senator Marshall: Within the last ten years?

Mr. Beckett: I can only speak with respect to the marine resources. The deployment has improved. We have added the resources. I would point out that the number of incidents is probably higher in fact on the west coast of Canada than anywhere else in the country in terms of real numbers of incidents, but you have seen resources increase on the west coast, in Newfoundland, in the lower river and to a lesser degree in the Great Lakes/St. Lawrence River system.

Senator Marshall: May we have a copy of the emergency plan PC 1981-1305? Is that a classified document?

Mr. Beckett: It is not classified.

Senator Marshall: I notice you did not mention the Coast Guard auxiliary which has developed over the last four or five years. How is that developing?

Mr. Quail: I am quite pleased with the way it is developing. It had not evolved to the state where I thought it might fit into this presentation. We have been working on it to develop it in order to assist us in the search and rescue side of the game, and we just had not thought about it, quite frankly.

Senator Marshall: In wartime emergency can you see a contingency plan develping where you can take advantage of the 34,000 fishing vessels that were mentioned by the previous

[*Traduction*]

M. Quail: Toute l'opération a été contrôlée à partir du centre de coordination situé à Halifax.

Le sénateur Marshall: Qu'a fait le sous-centre de Saint-Jean? Quand a-t-il réagi?

M. Quail: Le message est venu de plusieurs sources, y compris une source extérieure au pays. Dès que l'on a reconnu la gravité de l'incident et que l'on a pris la décision d'envoyer les avions, le commandement de l'opération de sauvetage a été assumé par Halifax. Le sous-centre de Saint-Jean n'a alors eu aucun rôle à jouer. L'opération a été commandée et contrôlée à partir du centre de coordination du sauvetage d'Halifax.

Le sénateur Marshall: D'après l'expérience tirée de l'incident de l'Ocean Ranger et d'autre sinistres, diriez-vous que l'opération de recherche et sauvetage menée par le ministère de la Défense nationale et la Garde côtière a connu un déploiement stratégique permettant de bien réagir à ce genre d'incident?

Vous avez mentionné souvent Terre-Neuve, où la plupart de ces incidents se produisent, j'imagine. Estimez-vous qu'un déploiement différent des ressources serait plus avantageux dans l'avenir?

Plus précisément, au lieu d'en assurer le contrôle à Halifax, n'aurait-il pas été préférable de contrôle l'opération à partir d'un endroit plus rapproché, par exemple un sous-centre situé à Gander ou un centre situé sur la côte Ouest ou la côte Est de Terre-Neuve?

M. Beckett: Je n'ignore pas qu'on a demandé au ministère de la Défense nationale d'examiner la question du déploiement de ses ressources.

Le sénateur Marshall: Au cours des dix dernières années?

M. Beckett: Je ne puis parler que des ressources de transport maritime. Le déploiement s'est amélioré, et nous avons ajouté les ressources voulues. Je tiens à signaler que le nombre réel d'incidents est probablement plus élevé sur la côte du Pacifique que partout ailleurs au pays, mais on a vu les ressources s'accroître sur la côte du Pacifique, à Terre-Neuve et à un moindre degré dans le système des Grands lacs et du fleuve Saint-Laurent.

Le sénateur Marshall: Peut-on obtenir un exemplaire du plan d'urgence C.P. 1981-1305? Le document est-il classifié?

M. Beckett: Ce n'est pas un document classifié.

Le sénateur Marshall: Je remarque que vous n'avez pas mentionné le service auxiliaire de la Garde côtière mis en place au cours des quatre ou cinq dernières années. Comment ce service évolue-t-il?

M. Quail: Je suis fort satisfait de son évolution. Mais il n'est pas rendu au point où il m'aurait paru bon de lui faire une place dans mon exposé. Nous y travaillons, nous voulons le mettre au point pour nous prêter assistance dans les opérations de recherche et sauvetage et, bien franchement, nous n'avons pas pensé d'en parler.

Le sénateur Marshall: En temps de guerre, a-t-on songé à l'élaboration d'un plan d'urgence permettant de mettre à profit les 34 000 bateaux de pêche et les 7 500 bateaux côtiers

[*Text*]

witness, and the 7,500 inshore vessels? Can you see a contingency plan being developed to participate in the laying of mines, or sweeping of mines, or seconding them to the Coast Guard in some way?

Mr. Quail: We have not looked at it in the Coast Guard. We feel that that would be something that would be looked at by our colleagues in Fisheries or our colleagues in National Defence as taking the lead role on that side.

Senator Marshall: I should like to recommend to the first witness that in your interdepartmental studies and meetings that that should be considered and you should not wait until the last minute.

Mr. Ewing: Your point is well taken and we will be speeding our efforts towards negotiations especially with the Department of National Defence, but I think that in other arrangements we have worked quite well collectively with the Ministry of Transport and the Department of National Defence, search and rescue being a good example. We have not done the same thing with respect to emergencies such as a war emergency.

The Chairman: Senator Marshall, you asked for a document to be tabled and perhaps you could repeat what that document was?

Senator Marshall: The Emergency Planning Order PC 1981-1305.

The Chairman: Would the witnesses also table the Memorandum of Agreement dated November 3, 1981?

Mr. Beckett: The Memorandum of Agreement is classified. At this time it should not be tabled.

Senator Roblin: I believe that Senator Marshall opened up some questions that I thought were very interesting, and I think probably the last statement forecloses an answer for me on my point because I am interested to know just what the scenario is with respect to these memoranda of agreement. What do we envisage the situation as being that we have yet to cope with? What are the assumptions which these memoranda of agreement and interdepartmental arrangements are based upon? I gather from the witness they were based upon the experiences of 1939 and 1945. If that is correct, then I would think probably it should be modified somewhat because there have been some changes made since that experience unfolded. I suppose you are going to tell me that the information I want is classified as well. If it is, I register the fact that somewhere along the line we are going to have to look into things like that.

Mr. Beckett: The senator is absolutely correct and, if required, we could arrange a classified briefing at a date of your choosing. I did not wish to infer that our planning was based to the degree that it might seem to be on the 1939-45 period. We have gone a few strides further ahead than those years, but we have taken from 1939-45 those items which were proven not only then but also proven in previous hostilities as well.

[*Traduction*]

mentionnés par le témoin précédent? A-t-on songé à un plan d'urgence prévoyant la participation de ces bateaux au mouillage ou au draguage des mines, ou prévoyant leur détachement à quelque titre auprès de la Garde côtière?

M. Quail: Nous n'avons pas étudié la question à la Garde côtière. Nous estimons que c'est là une chose dont devraient s'occuper principalement nos collègues des Pêches ou nos collègues de la Défense nationale.

Le sénateur Marshall: J'aimerais recommander au premier témoin d'examiner la question dans vos études et réunions interministérielles et de ne pas attendre à la dernière minute.

M. Ewing: Je prends bonne note de votre recommandation; nous allons accélérer nos efforts en vue de négociations en particulier avec le ministère de la Défense nationale, mais je pense que dans d'autres domaines, nous avons fait du très bon travail collectif avec le ministère des Transports et le ministère de la Défense nationale, les opérations de recherche et sauvetage en étant un bon exemple. Nous n'en avons pas fait autant à l'égard des situations d'urgence telles que le temps de guerre.

Le président: Sénateur Marshall, vous avez demandé le dépôt d'un document; pourriez-vous m'en répéter le titre?

Le sénateur Marshall: Le Décret concernant la planification d'urgence, C.P. 1981-1305.

Le président: Les témoins déposeraient-ils aussi le protocole d'entente portant la date du 3 novembre 1981?

M. Beckett: Le protocole d'entente est classifié. Il ne saurait être déposé aujourd'hui.

Le sénateur Roblin: Le sénateur Marshall a abordé des questions que je trouve très intéressantes, et la dernière affirmation qu'on vient de faire m'empêchera probablement d'obtenir réponse à ma question: ce qui m'intéresse, c'est de savoir quel est au juste le scénario de ces protocoles d'entente. Quelle idée nous faisons-nous de la situation que nous estimons devoir traiter? Quelles sont les hypothèses sur lesquelles sont fondés ces protocoles d'entente et ces dispositions interministérielles? Si je comprends bien, le témoin a dit qu'ils s'appuyaient sur l'expérience vécue de 1939 à 1945. S'il en est ainsi, je serais porté à penser qu'il faudrait les modifier quelque peu, car des changements sont intervenus depuis ce temps. Vous allez me dire, sans doute, que les renseignements que je veux sont classifiés eux aussi. S'ils le sont, je note le fait qu'à quelque moment, nous allons devoir examiner des questions comme celle-là.

M. Beckett: Vous avez tout à fait raison, monsieur le sénateur, et s'il le faut, nous pourrions tenir, le jour que vous choisirez, une séance d'information à huis clos. Je ne voulais pas laisser entendre que notre planification s'est fondée à ce point sur la période de la Seconde guerre mondiale. Nous nous sommes penchés sur les périodes subséquentes, mais nous pris à la période de 1939 à 1945 les points dont l'utilité a été démontrée et même, nous en avons pris dans des périodes antérieures à celle-là.

[*Text*]

Senator Roblin: I would hope that we would be able to get some idea of the assumptions on which these plans are based. It is important to know in order to judge the efficacy of the whole exercise.

The Chairman: I, for one, agree that we should be acquainted with that document, and we can take the necessary steps in due time to have a briefing and an *in camera* meeting in order to be acquainted with what is aimed at.

Senator Neiman: Mr. Chairman, I believe Mr. Quail mentioned that the Coast Guard College trains navigational and engineering officers. Where do you draw the rest of your ships' personnel from the captain on down?

Mr. Quail: The college trains engineering officers and captains and navigating officers. We also hire some from outside in the competitive sense along with anybody else. In other words, we are not turning out sufficient numbers to meet all of our demands.

Senator Hicks: Is there only one such college?

Mr. Quail: Yes. It is in Sydney.

Senator Neiman: Can you state whether the personnel would remain as civilians or would they be in sense seconded to DND in case of wartime emergency? Would they get a reserve status, as I think happened in the last war, and be seconded?

Mr. Quail: No, they would not.

Senator Neiman: They would remain as civilians?

Mr. Quail: That is right. I tried to point out that that is an area where some work has to be done. If there were a requirement to have some protection personnel on board, we would see that they came from the Department of National Defence, but that the running of the ships would, essentially, remain with Coast Guard officers who would be civilians.

Senator Neiman: In discussing the different types of vessels you have, you used the figure of 1,500 down; is that just a classification number? I gather it has some relation to size and complexity of the ships, or is that not correct?

Mr. Quail: That is correct. At present we have a large number of ships of different designs. In the Coast Guard fleet replacement program, which is not unlike DFO's program, we would look at replacing the fleet over a number of years and we would hope to have standard classes of vesels. Therefore, the figures simply relate to a class of vessel.

Senator Neiman: You have none in the 1,400 to 1,500 category which would be your higher classes of vessels?

Mr. Quail: No, we do not.

Senator Neiman: Do you have any in the planning stages whatsoever?

Mr. Quail: We have a polar icebreaker under design.

Senator Neiman: Has any contract been let?

[*Traduction*]

Le sénateur Roblin: J'espère que nous pourrons nous faire une idée des hypothèses qui ont présidé à l'élaboration de ces plans. Il importe de savoir, pour juger de l'efficacité de tout l'exercice.

Le président: Je conviens quant à moi que nous devrions prendre connaissance de ce document, et nous pouvons prendre en temps voulu les dispositions nécessaires pour tenir à cette fin une séance d'information et une réunion à huis clos.

Le sénateur Neiman: Monsieur le président, M. Quail a dit, je crois, que le Collège de la Garde côtière forme les officiers de mécanique de marine et de navigation. Où prenez-vous le reste du personnel de vos navires, à partir du capitaine et en descendant les échelons?

M. Quail: Le collège forme tous les officiers de mécanique de marine et les capitaines, jusqu'aux personnel navigant. Nous en recrutons aussi à l'extérieur, par la voie de concours publics. En d'autres termes, nous ne produisons pas assez de diplômés pour répondre à nos besoins.

Le sénateur Hicks: Il n'y a qu'un seul collège?

M. Quail: En effet. Il se trouve à Sydney.

Le sénateur Neiman: Pouvez-vous nous dire si, en temps de guerre, le personnel conserverait son statut civil ou s'il serait en quelque façon détaché auprès du MDN? Donnerait-on aux personnes le statut de réservistes, comme on l'a fait, je pense, au cours de la dernière guerre, et seraient-elles détachées?

M. Quail: Non, cela n'arriverait pas.

Le sénateur Neiman: Les gens demeureraient des civils?

M. Quail: C'est juste. J'ai fait remarquer que c'est là un domaine où il reste encore du travail à faire. S'il fallait à bord certain personnel de protection, nous veillerions à l'obtenir auprès du ministère de la Défense nationale, mais la conduite des navires demeurerait pour l'essentiel l'affaire des officiers de la Garde côtière, qui seraient des civils.

Le sénateur Neiman: Dans l'exposé des différents types de navires dont vous disposez, vous avez utilisé le chiffre de 1,500 et d'autres en progression descendante; s'agit-il simplement de chiffres de classement? Si je comprends bien, il y a un rapport avec la taille et la complexité des navires, n'est-ce pas?

M. Quail: C'est bien cela. A l'heure actuelle, nous avons un grand nombre de navires de modèles différents. Dans le programme de remplacement de la flotte de la garde côtière, qui est du même ordre que ce dont parlent les Pêches, nous remplacerions la flotte sur un certain nombre d'années et nous viserions à obtenir des classes normalisées de navires. Ainsi, les chiffres désignent simplement les classes de navires.

Le sénateur Neiman: Vous n'en avez aucun de la classe 1400 ni de la classe 1500, qui sont les classes supérieures de navires?

M. Quail: Non, aucun.

Le sénateur Neiman: Avez-vous des projets?

M. Quail: Nous avons à l'étude un brise-glace polaire.

Le sénateur Neiman: Un contrat a-t-il été passé?

[*Text*]

Mr. Quail: No, and we do not have approval to go to contract. We have approval from the government to complete the design, and then to return to government with the proposal as to the need for, and the timing of construction.

Senator Neiman: Again, this may be something that is still in the planning stages, but would the vessels, as such, come under DND command in a wartime emergency even though they are manned by civilian troops?

Mr. Quail: No, that would not be my understanding. They would stay under the command of the Coast Guard or the Ministry of Transport. We would be tasked by DND, but the vessels would stay under the command of the Coast Guard.

The Chairman: I want to thank Mr. Quail and Mr. Beckett.

I now call on Assistant Commissioner Mr. Schramm, Assistant Director of the Royal Canadian Mounted Police.

If I may resurrect a historical note, in 1940, as was referred to by Mr. Beckett, the RCAF had to get together a rather heavy marine section in Halifax for the purposes of rescue and supply. In order to get the ships passed they got them where they could which meant buying some of them from the notorious rum runners of the east coast. As it turned out, in the marine section of the RCAF in Halifax, the officers were successful "rum runners" and the unsuccessful Mounties used to run after them. As it happened, the commander of the marine section, while I was there, was one of the most notorious rum runners. He did not need to have any official surveys of the sea along the coastline because he knew it very well, and he had some wonderful catches which the enemy couldn't get at but we could get at, and it helped us along during the war. When your survey crews get into some of the fjords on our coastline, they will still make some amazing discoveries, I am sure.

Mr. R. R. Schramm, Assistant Commissioner, Royal Canadian Mounted Police: Thank you, Mr. Chairman and members of the committee. I am grateful for the opportunity to appear before you to discuss the RCMP capability in terms of marine and air services. I want to stress at the outset, Mr. Chairman, that the RCMP does not have a marine fleet. The RCMP Marine Division was disbanded in the fall of 1974. This decision was taken after extensive evaluation of the force's mandate, enforcement responsibilities and operational efficiency, and was in line with the 1962 Royal Commission on Government Organization. This commission, commonly referred to as the Glassco Commission, recommended in volume 2, page 187, that:

> Consideration be given to a progressive consolidation of all large vessels and husbanding facilities under the Department of Transport.

In 1974, the RCMP adopted a more mobile team concept of smaller vessels, supported by aircraft, essentially to support its

[*Traduction*]

M. Quail: Non, et nous ne sommes pas autorisés à conclure un marché. Le gouvernement nous autorise à terminer les plans, que nous devrons lui présenter en faisant valoir le besoin et en proposant un délai de construction.

Le sénateur Neiman: La question en est peut-être elle aussi à l'étape de la planification, mais les navires, comme tels, passeraient-ils sous le commandement du MND en temps de guerre, même si leurs équipages se composent de civils?

M. Quail: Non, je ne pense pas. Ils demeureraient sous le commandement de la Garde côtière ou du ministère des Transports. Le MDN nous demanderait de les prendre en charge, mais ils demeureraient sous le commandement de la Garde côtière.

Le président: Je remercie monsieur Quail et monsieur Beckett.

Je cède maintenant la parole à M. Schramm, directeur commissaire adjoint de la Gendarmerie royale du Canada.

Si je puis me permettre un souvenir historique, en 1940, période dont a parlé M. Beckett, le CARC dut bâtir une section maritime assez importante à Halifax à des fins de sauvetage et d'approvisionnement. Il s'agissait de faire certifier les navires et on les a pris où l'on a pu, en achetant certains à des contrebandiers en alcools notoires de la côte de l'Atlantique. Il s'est donc trouvé que dans cette section maritime du CARC à Halifax, les officiers étaient des contrebandiers qui avaient réussi et les agents de la GRC qui n'avaient pas réussi leur couraient après. Il s'est trouvé aussi que le commandant de la section maritime, pendant que j'étais là, était l'un des plus célèbres contrebandiers en alcools. Il n'avait pas besoin de levés officiels de la mer le long de la côte parce qu'il connaissait très bien ces eaux, et il avait de merveilleuses caches qui échappaient à l'ennemi mais dont nous disposions, et qui nous ont été utiles pendant la guerre. Quand vos équipes du service hydrographiques s'aventureront dans certains fjords de nos côtes, je ne doute pas qu'elles y fassent encore d'étonnantes découvertes.

M. R. R. Schramm, commissaire adjoint, Gendarmerie royale du Canada: Je vous remercie, monsieur le président et messieurs les membres du Comité. Je vous sais gré de l'occasion qui m'est offerte de comparaître devant vous pour discuter des moyens de la GRC au titre des services maritimes et aériens. Je tiens à souligner dès le départ, monsieur le président, que la GRC ne possède pas de flotte maritime. La Division maritime de la GRC a été dissoute à l'automne de 1974. Cette décision, prise après un examen approfondi du mandat de la Gendarmerie, de ses responsabilités en matière d'application des lois et de l'efficacité des opérations, cadrait d'ailleurs bien avec la Commission royale d'enquête de 1962 sur l'organisation du gouvernement. Cette commission, mieux connue sous le nom de commission Glassco, avait recommandé (volume 2, page 199).

> Que les autorités procèdent à l'intégration progressive, dans le cadre du ministère des Transports, de tous les gros navires et des installations d'économat.

En 1974, la GRC a adopté la formule des équipes plus mobiles de petits navires, avec soutien aérien, destinées essen-

[*Text*]

law enforcement role. The RCMP Marine Division structure, which up to that time had a separate command structure, was eliminated and integrated into the RCMP land division structure. It remains so today.

The RCMP air arm consists basically of fixed-wing aircraft, single engine Beavers, single and twin engine Otters, and Bell Helicopters, and it operates under a separate command structure.

The team concept referred to earlier greatly enhanced the RCMP capability of responding in a timely manner in support of our law enforcement responsibilities.

The RCMP water transport capability is comprised of the following resources: In British Columbia we have eight patrol boats ranging in size from 28 feet to 53 feet, propelled by engines ranging from 215 BHP to 320 BHP. These are located at Alert Bay, Sydney, Victoria, Campbell River, Courtenay, North Vancouver, Vancouver and Sechelt.

We also have 82 inland water transports ranging from 17 feet to 25 feet with BHP horsepower ranging from 50 to 135 HP. These are located at detachments throughout the province.

In terms of aircraft, we have one twin engine King Air Turbo prop located at Victoria, two single engine Turbo beavers, one stationed at Kamloops and the other at Prince George, one twin engine Grumman Goose stationed at Prince Rupert. In addition we have two Bell Jet Ranger helicopters stationed at Victoria and Comox.

On the east coast we have three patrol vessels, one 75-foot stationed at Fortune, Newfoundland and two 41-foot located at Burgeo, Newfoundland, and Hopedale, Labrador. We also have 53 inland water transports ranging in size from 12 feet to 22 feet, propelled by engines ranging from 6 HP to 260 HP. These are located at detachments throughout Newfoundland and the three maritime provinces.

In addition, we have one single engine Otter located at Goose Bay, labrador, and four Bell Jet Ranger helicopters stationed at Corner Brook, Gander and St. John's, Newfoundland and Fredericton, New Brunswick.

In the Northwest and Yukon Territories, we have 53 inland water transports ranging in size from 13 feet to 24 feet and equipped with outboard engines ranging from 4 HP to 140 HP. We also have four de Havilland twin Otter aircraft, stationed at Yellowknife, Inuvik, Frobisher Bay and Whitehorse.

In summary then, Mr. Chairman, the RCMP marine capability is very limited indeed. This applies equally in terms of our air capability.

In terms of communication, the RCMP has been assigned radio frequencies which are not compatible with other agencies. However, RCMP patrol vessels and aircraft subscribe to and are equipped with radio frequencies, required and assigned by the Department of Communications, giving patrol vessels and aircraft capability to communicate verbally with seaports and airports. Most accredited police forces and RCMP detach-

[*Traduction*]

tiellement à appuyer son rôle de faire respecter les lois. Les structures de la Division maritime de la GRC, qui était dotée jusque là d'un commandement distinct, ont été supprimées et les éléments ont été intégrés aux structures des divisions terrestres de la GRC. Il en est encore ainsi aujourd'hui.

Le service aérien de la GRC comprend des avions à ailes fixes, des Beaver à moteur unique, des Otter mono- et bimoteurs et des hélicoptères bell, et il est doté d'un commandement distinct.

La formule des équipes mentionnée plus tôt a fortement rehaussé la capacité de la GRC d'agir en temps opportun à l'appui de notre responsabilité de faire respecter les lois.

La capacité de transport par voie d'eau de la Gendarmerie repose sur les ressources suivantes: en Colombie-Britannique, nous avons huit patrouilleurs, dont la taille va de 28 à 53 pieds et qui sont mûs par des moteurs d'une puissance au frein allant de 215 à 320 chevaux. Ils se trouvent à Alert Bay, Sydney, Victoria, Campbell River, Courtenay, Vancouver-Nord, Vancouver et Sechelt.

Nous disposons également de 82 transports en eaux intérieures longs de 17 à 25 pieds et d'une puissance au frein de 50 à 135 chevaux, affectés aux détachements situés dans toute la province.

Quant aux avions, nous possédons un King Air à deux turbopropulseurs en station à Victoria, deux Beaver à turbopropulseur unique, l'un à Kamloops et l'autre à Prince George, et un Grumman Goose bimoteur en station à Prince Rupert. De plus, nous avons deux hélicoptères jet Ranger de Bell, à Victoria et à Comox.

Sur la côte Est, nous disposons de trois patrouilleurs, un de 75 pieds à Fortune (Terre-Neuve) et deux de 41 pieds à Burgeo (Terre-Neuve) et à Hopedale (Labrador). Nous avons également 53 transports en eaux intérieures longs de 12 à 22 pieds et mûs par des moteurs allant de 6 à 260 chevaux, affectés aux détachements situés à Terre-Neuve et dans les trois provinces maritimes.

En outre, nous comptons un Otter à moteur unique à Goose Bay au Labrador et quatre hélicoptères Jet Ranger de Bell à Corner Brook, Gander et Saint-Jean (Terre-Neuve) de même qu'à Fredericton au Nouveau-Brunswick.

Dans les territoires du Nord-Ouest et au Yukon, nous avons 53 transports en eaux intérieures longs de 13 à 24 pieds et équipés de moteurs hors bord de 4 à 140 chevaux. Nous possédons aussi quatre bimoteurs Otter de de Havilland à Yellowknife, Inuvik, Frobisher Bay et Whitehorse.

En résumé, monsieur le président, la capacité maritime de la GRC est très restreinte, et on peut en dire autant de nos moyens aériens.

Au chapitre des communications, il a été affecté à la GRC des fréquences radio incompatibles avec celles des autres organismes. Toutefois, les patrouilleurs et les avions de la Gendarmerie sont équipés d'appareils dont les fréquences radio, exigées et affectées par le ministère des Communications, permettent la communication de vive voix avec les ports de mer et les aéroports. La plupart des services de police accrédi-

[*Text*]

ment have access to our computerized communication system through local terminals that are operated on a national basis.

The RCMP would, in the event of hostilities, have primary and collateral responsibilities with the Department of National Defence in the security of Canadian seaports. In 1955, the RCMP and the Department of National Defence signed a bilateral agreement to clearly define the respective lines of responsibility and operational jurisdiction. The primary RCMP responsibility was the general supervision and co-ordination of preventive measures against espionage and sabotage. Since 1955, a number of organizational and structural changes have occurred within the Department of National Defence and the RCMP—for example, the disbanding of the RCMP Marine Division—which in the opinion of both agencies made it necessary to revise the 1955 agreement. In attempting to do so, however, it became clear that the agreement does not address a number of critical aspects of security, such as the land-based defence of facilities against ground attack. Moreover, the effective co-ordination of all aspects of security operations would require significant involvement of the various departments and agencies which were assigned responsibilities in this area but which were not parties to the original agreement. For this reason, it was determined to refer the issue of security to IBODS, the Interdepartmental Board on the Defence of Shipping, Transport Canada chaired body which brings together representatives from all departments and agencies with significant maritime concerns during war. As a result, an interdepartmental working group has been established by the body referred to earlier for the purpose of clearly defining the operational relationship of all federal organizations in the conduct of security operations. This working group is chaired by the Police and Security Branch of the Ministry of the Solicitor General, recognizing the ministry's primary responsibility in this area and it includes representatives from the Department of National Defence and the RCMP. Until this group's deliberations are complete, it will not be possible to describe with precision the various interdepartmental relationships in this area.

In terms of the RCMP command structure during war, its fundamental mission as a national police force will continue unchanged. Its wartime internal security responsibilities will essentially be super-imposed on that mission. These duties and any others that were assigned to the Force in the event of hostilities would be handled within the present day command structure. The RCMP has the resources and the capability to shift its priorities and assign its resources to meet high priority requirements with a minimum of delay.

Thank you, Mr. Chairman. That is my formal presentation.

The Chairman: Thank you, Commissioner Schramm. Are there any questions?

Senator Buckwold: What kind of criminal activities do you investigate in your marine operations?

[*Traduction*]

tés et des détachements de la GRC ont accès à notre système informatisé de communications par la voie de terminaux exploités sur une base nationale.

En cas d'hostilités, la GRC a la responsabilité première et concomitante avec le ministère de la Défense nationale d'assurer la sécurité des ports de mer canadiens. En 1955, la GRC et le ministère de la Défense nationale ont conclu une entente bilatérale précisant les secteurs respectifs de responsabilité et de compétence opérationnelle. La responsabilité première de la Gendarmerie était la surveillance générale et la coordination des mesures de prévention de l'espionnage et du sabotage. Depuis ce temps, un certain nombre de modifications de structures et d'organisation sont intervenues au sein du ministère de la Défense nationale et de la GRC, par exemple la dissolution de la Division maritime de la GRC, ce qui, de l'avis des deux services, rendait nécessaire la révision de l'entente de 1955. Dans ce travail de révision, cependant, il est apparu clairement que l'entente ne traite pas un certain nombre d'aspects critiques de la sécurité, notamment la défense terrestre des installations contre les attaques au sol. En outre, la coordination efficace de tous les aspects des opérations de sécurité exigerait la participation importante des divers ministères et organismes possédant des responsabilités dans ce domaine mais qui n'étaient pas signataires de l'entente originale. C'est pourquoi on a jugé bon de renvoyer la question de la sécurité au Comité interministériel sur la protection de la marine marchande, organisme présidé par Transports Canada qui réunit des représentants de tous les ministères et organismes qui ont des intérêts maritimes importants en temps de guerre. Ce comité a créé en conséquence un groupe interministériel de travail chargé d'établir clairement les relations opérationnelles de tous les organisme fédéraux dans la conduite des opérations de sécurité. Ce groupe de travail est présidé par la Direction de la police et de la sécurité du ministère du Solliciteur général en considération de la responsabilité première du ministère dans ce domaine, et il comprend des représentants du ministère de la Défense nationale et de la GRC. Tant que ce groupe n'aura pas terminé ses travaux, il sera impossible d'exposer avec précision les diverses relations interministérielles en cette matière.

Quant aux structures de commandement de la GRC en temps de guerre, sa mission première de service national de police ne subira pas de modifications. Ses responsabilités de temps de guerre au titre de la sécurité intérieure s'ajouteront pour l'essentiel à cette mission. Ces fonctions et les autres qui lui seraient confiées en cas d'hostilités seraient traitées dans le cadre des structures actuelles de commandement. La Gendarmerie possède les ressources et les moyens voulus pour déplacer ses activités et répartir ses ressources de manière à répondre très rapidement à des exigences de haute priorité.

Voilà qui termine mon exposé. Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Nous vous remercions, commissaire Schramm. Y a-t-il des questions?

Le sénateur Buckwold: Sur quelles activités criminelles faites-vous enquête dans vos opérations maritimes?

[*Text*]

Commissioner Schramm: They are basically in support of our provincial police responsibilities. They patrol the isolated communities and provide law enforcement services through those patrols; and also support our customs and excise and narcotic enforcement responsibilities.

Senator Buckwold: Is there much activity, for example, in the narcotics smuggling domain in remote places offshore, and how serious is that? Does the Coast Guard have any responsibility in this regard?

Commissioner Schramm: No. The Coast Guard does not have any prime responsibility in that connection, but we do get the assistance of the DND in dealing with activities which involve mother ship operations. For example, a ship will come within range, or within international waters, and then load off a supply of drugs to a smaller ship which will then bring it in to shore. In those cases we seek the assistance of the DND.

Senator Buckwold: Naturally we are all fascinated with this aspect. Is there much attempted narcotics smuggling, and if there is, what kind of control do you feel you have over it?

Commissioner Schramm: We have good control, I believe, as far as the mother ship operations are concerned. We have had some smuggling on the west coast, and some attempted smuggling on the east coast. We have had good co-operation from the Department of National Defence, and have been able to deal very effectively with it.

Senator Buckwold: And illegal immigrants? Do you have much of that problem?

Commissioner Schramm: That comes within our law enforcement operations in terms of our immigration and passport enforcement program. In that regard we work very closely with the Department of Immigration.

Senator Buckwold: Is there any significant problem there?

Commissioner Schramm: No significant problem.

Senator Thompson: Coming up on the plane I was reading about some kind of disc that the United States marines or the FBI are using. This is highly effective in detecting boats that are smuggling narcotics. They feel that because of this equipment they have been able to make some very successful apprehensions. Have we got such equipment?

Commissioner Schramm: No. We do not have such equipment at the moment. I read the same article as you did, and it was very interesting indeed. We have a study under way at the present time looking at that very capability, but as of now we do not have the type of home grown marijuana fields, and so forth, that the United States apparently has.

Senator Thompson: The article was speaking of the illegal trade coming in from the Bahamas, however.

Commissioner Schramm: They were speaking of two categories, both the home grown and the stuff coming in.

Senator Thompson: So there is more modern equipment which you could get, which would make your job much easier.

[*Traduction*]

Le commissaire Schramm: Il s'agit surtout d'exercer nos responsabilités au titre de la police provinciale. Nous patrouillons les collectivités isolées et assurons des services d'application des lois; nous exerçons aussi nos responsabilités en matière de douanes et d'accise à l'égard des stupéfiants.

Le sénateur Buckwold: L'activité est-elle grande, par exemple, dans le domaine de la contrebande des stupéfiants dans les endroits éloignés au large, et la situation est-elle grave? La Garde côtière a-t-elle des responsabilités à cet égard.

Le commissaire Schramm: Non. La Garde côtière n'a pas de responsabilité première en la matière, mais nous obtenons l'aide du MDN pour les affaires de stupéfiants qui mettent en cause les navires-mères. Par exemple, un navire s'approche à portée de tir, où demeure dans les eaux internationales, et transborde des stupéfiants dans un petit navire qui les amène à terre. Dans ces cas, nous demandons l'aide du MDN.

Le sénateur Buckwold: Naturellement, cette question nous fascine tous. Y a-t-il beaucoup de tentatives de passer des stupéfiants en contrebande, et si oui, dans quelle mesure estimez-vous maîtriser la situation?

Le commissaire Schramm: Notre maîtrise est bonne, je crois, en ce qui a trait aux opérations des navires-mères. Il s'est fait de la contrebande sur la côte Ouest, et il y a eu des tentatives de contrebande sur la côte Est. Le ministère de la Défense nationale a bien collaboré avec nous, et nous avons pu régler ces questions avec une grande efficacité.

Le sénateur Buckwold: Et les immigrants illicites? Le problème est-il de taille?

Le commissaire Schramm: Cela relève de nos opérations d'application des lois au titre de notre programme d'immigration et de passeports. En cette matière, nous travaillons en étroite collaboration avec le ministère de l'Immigration.

Le sénateur Buckwold: Y a-t-il un problème d'importance?

Le commissaire Schramm: Non, pas vraiment.

Le sénateur Thompson: Dans l'avion qui m'amenait ici, j'ai lu un article qui parlait d'un disque qu'utilisent les Marines des États-Unis ou le FBI, et qui serait très efficace pour déceler les bateaux qui font la contrebande des stupéfiants. Les Américains estiment qu'avec cet appareil, ils ont pu procéder avec grand succès à des arrestations. Avons-nous cet appareil?

Le commissaire Schramm: Non, pas pour l'instant. J'ai lu le même article que vous, et je l'ai trouvé très intéressant. Nous avons déjà commencé l'étude de ce nouveau dispositif, mais pour le moment, nous n'avons pas les petites cultures maison de marijuana, et le reste, que semblent exister aux États-Unis.

Le sénateur Thompson: L'article parlait cependant du commerce illégal en provenance des Bahamas.

Le commissaire Schramm: Il parlait des deux catégories, la culture maison et les produits venant de l'extérieur.

Le sénateur Thompson: Vous pourriez donc vous procurer du matériel plus moderne qui faciliterait grandement votre travail.

[*Text*]

Commissioner Schramm: Yes. I think, of course, as society evolves, we can certainly look at that, but at the moment we have looked at it and we are studying it but there is no need at the present time.

The Chairman: I know that detection is an awfully interesting field, but rather than explore the "French Connection," let us try to explore the "national defence" connection.

Senator Thompson: My next question is related to the last war and the rather unfortunate situation on the west coast. A number of fishing vessels were owned and fished with by a majority group about whom there was considerable apprehension. You will know more about that than I do. There had not been a real security check on the people operating those boats. Could you see a recurrence of that situation? Could you make a check on 34,000 fishing vessels? Do you have a check on the people who are operating these vessels of any kind?

Commissioner Schramm: No.

Senator Thompson: So you do not know the nationality or background of any of them.

Commissioner Schramm: No, we do not.

Senator Thompson: Do you think you should?

Commissioner Schramm: Certainly not in the current environment, in terms of our current law enforcement role. There is no need to do that.

Senator Thompson: In the last war all these fishermen were interned, and some people would suggest that this was done without justification. I would feel that there is some sort of need for this sort of situation to be prepared for before a war situation arises.

Mr. Cutts: All the fishermen fishing out Canada are licensed. They have to register. If you wanted us to, we could run a check, but it would be very expensive to do that now. Everyone out there, however, as I say, is licensed. Their boats are licensed also.

Senator Marshall: What would you do with the people of St. Pierre and Miquelon? Would you have them registered?

Mr. Cutts: They are still part of NATO, sir, and that would be the French government's responsibility. The French government, to my knowledge, still abides by the War Measures, and the various alerting procedures of that organization.

Senator Thompson: I would like to follow that with one last point. I am referring to Canadian owned vessels sailing under a foreign flag coming into our waters. Do you have any control over that? You are looking at it, I think, with regard to wartime.

Mr. Cutts: The country of the flag they fly is the country we have to deal with. I think, from a legal point of view, they belong to the country of registry. The fact that they are owned by Canadians means nothing. They are still registered in that

[*Traduction*]

Le commissaire Schramm: Oui, en effet. Bien entendu, avec l'évolution de la situation, nous pourrons certainement en envisager l'acquisition, mais pour le moment, nous constatons à la suite d'une étude que le besoin ne s'en fait pas sentir.

Le président: Je sais bien que la détection est un domaine extrêmement intéressant, mais au lieu de nous attacher au «contact français», tentons d'explorer le «contact défense nationale».

Le sénateur Thompson: Ma prochaine question a trait à la dernière guerre et à la situation très pénible qu'on a connue sur la côte du Pacifique. Un certain nombre de bateaux de pêche étaient exploités par un groupe de propriétaires appartenant à une minorité qui causait une grande inquiétude. Vous en savez sans doute plus que moi là-dessus. On n'avait pas vraiment fait le contrôle de sécurité des gens qui exploitaient ces bateaux. Pareille situation pourrait-elle se reproduire? Pourriez-vous faire la vérification sécuritaire de 34,000 bateaux de pêche? Avez-vous des renseignements sur les gens qui exploitent ces navires?

Le commissaire Schramm: Non, aucun.

Le sénateur Thompson: Vous ne connaissez donc ni la nationalité ni les antécédents de personne parmi eux.

Le commissaire Schramm: Non, nous ne savons rien.

Le sénateur Thompson: Pensez-vous que vous devriez en savoir quelque chose?

Le commissaire Schramm: Certainement pas dans le contexte actuel, au titre de notre rôle de faire respecter les lois. Cela n'est pas nécessaire.

Le sénateur Thompson: Lors de la dernière guerre, tous ces pêcheurs ont été internés, et certains pensent qu'on a agi sans justification. Il me semble qu'il y aurait lieu d'exercer quelque contrôle de sécurité avant qu'on ne se retrouve en situation de guerre.

M. Cutts: Tous ceux qui pêchent en dehors du Canada ont un permis. Ils doivent s'inscrire. Si vous le vouliez, nous pourrions faire un contrôle de sécurité, mais cela coûterait très cher de le faire maintenant. Mais je le répète, tout le monde là-bas a un permis. Leurs bateaux eux aussi sont portés aux registres.

Le sénateur Marshall: Et que feriez-vous des habitants de Saint-Pierre et Miquelon? Les feriez-vous s'inscrire?

M. Cutts: Ils font toujours partie de l'OTAN, monsieur le sénateur, et cette tâche incomberait au gouvernement français, qui, à ma connaissance, s'en tient toujours aux Mesures de guerre et aux diverses procédures d'alerte de l'organisation.

Le sénateur Thompson: Un dernier point: les navires appartenant à des Canadiens mais battant pavillon étranger qui fréquentent nos eaux. Pouvez-vous exercer quelque contrôle à leur égard? En se plaçant, bien entendu, en temps de guerre.

M. Cutts: Le pays du pavillon qu'ils battent est le pays avec lequel il faut traiter. Je pense qu'au point de vue juridique, tout dépend de leur port d'attache. Le fait qu'ils appartiennent à des Canadiens n'a rien à voir. Ils sont inscrits dans un pays

[*Text*]

country. If we take action against that flag we are taking action against the country, and not against the Canadian owner.

Senator Thompson: And that comprises, as I understand it, practically the whole of our merchant fleet, apparently.

Mr. Cutts: Yes. There are quite a few of them under flags of convenience.

Senator Thompson: But you have no control over them. You would have to go to the country to which the flag of convenience belongs.

Mr. Cutts: Yes, if you are going to take action against a foreign flag ship.

Senator Roblin: I just want to follow up on the important point raised by Senator Marshall about France and NATO. France's armed forces do not come under the provisions of NATO, but you are telling me that regarding the situation in St. Pierre and Miquelon it would be governed by NATO rules.

Mr. Cutts: I suggest you actually direct that to DND. I am ex-DND. I left the service two years ago. Their forces are not part of NATO. They are not assigned to NATO. France is, however, still part of NATO. They still attend meetings and agree to all these arrangements.

Senator Roblin: We can clarify that in another quarter.

The Chairman: If I may say this, I believe their forces are still a part of NATO, but they do not recognize the NATO military structure command. It is the unified command that they do not accept at the moment. Otherwise they are fully fledged partners of NATO.

Senator Roblin: What is the significance of underlining the word "not" on page 3 when you are talking about radio frequencies which are not compatible with those of other agencies. Is that a good thing or a bad thing?

Commissioner Schramm: It is just to emphasize the point that they are not compatible.

Senator Roblin: But is that a good thing or a bad thing? Why did you say it?

Commissioner Schramm: In our law enforcement role we do not have that particular requirement; but in the event of hostilities it would, of course, be good if they were more compatible.

Senator Roblin: You talk about the interdepartmental working group not having its delicerations completed. Is there a target date on that?

Commissioner Schramm: They are meeting quite frequently, but I understand that it will take approximately a year or so to complete their deliberations.

Senator Roblin: On page 4, in the last paragraph, you talk about the wartime internal security responsibilities of the RCMP. What are they?

[*Traduction*]

étranger. Si nous prenons des mesures contre ce pavillon nous agissons contre le pays non pas contre le propriétaire canadien.

Le sénateur Thompson: Et cela s'applique, si je comprends bien, à presque toute notre flotte marchande, semble-t-il.

M. Cutts: Oui, en effet. Nombre de ces navires battent pavillon de complaisance.

Le sénateur Thompson: Mais vous ne les contrôlez pas. Il faudrait vous adresser au pays du pavillon de complaisance.

M. Cutts: Oui, s'il agit de prendre des mesures contre un navire battant pavillon étranger.

Le sénateur Roblin: J'aimerais obtenir des précisions sur l'important point soulevé par le sénateur Marshall à l'égard de la France et de l'OTAN. Les forces armées françaises se sont pas assujetties aux dispositions de l'OTAN, mais vous me dites qu'à Saint-Pierre et Miquelon, ce sont les règles de l'OTAN qui s'appliqueraient.

M. Cutts: Je vous prierai d'adresser cette question au MDN. Je suis un ex-membre de la Défense nationale. J'ai quitté le service militaire il y a deux ans. Les forces françaises ne font pas partie de l'OTAN. Elles ne sont pas affectées à l'OTAN. Mais la France fait toujours partie de l'OTAN. Elle assiste aux réunions et convient de toutes les dispositions prises.

Le sénateur Roblin: Nous pourrons préciser la chose à un autre moment.

Le président: Si vous permettez, je crois que les forces armées françaises font toujours partie de l'OTAN, mais que la France ne reconnaît pas la structure militaire du commandement de l'OTAN. C'est le commandement unifié qu'elle n'accepte pas à l'heure actuelle. Pour le reste, elle est associée à part entière à l'OTAN.

Le sénateur Roblin: Quel sens faut-il donner au soulignement du mot «not», en page 3 de votre exposé, quand vous parlez des fréquences radio qui ne sont pas compatibles avec celles des autres organismes. Est-ce une bonne chose ou une mauvaise chose?

Le commissaire Schramm: Cela souligne simplement le fait qu'elles ne sont pas compatibles.

Le sénateur Roblin: Mais est-ce une bonne chose ou une mauvaise chose? Pourquoi l'avez-vous mentionné?

Le commissaire Schramm: Dans notre rôle de faire respecter les lois, cela ne pose pas de problèmes; mais en cas d'hostilités, bien entendu, il serait bon que les fréquences soient plus compatibles.

Le sénateur Roblin: Vous notez que le groupe interministériel de travail n'a pas terminé ses travaux. A-t-on fixé un délai?

Le commissaire Schramm: Les réunions sont très fréquentes, mais je crois savoir qu'il faudra mettre environ un an pour mener les travaux à terme.

Le sénateur Roblin: En page 4, au dernier paragraphe, vous parlez des responsabilités en matière de sécurité intérieure de la GRC en temps de guerre. De quoi s'agit-il?

[*Text*]

Commissioner Schramm: They are the responsibilities in terms of espionage, sabotage and so forth.

Senator Roblin: That is what you are referring to there?

Commissioner Schramm: That is right.

Senator Neiman: In terms of marine vessels, equipment and personnel, do you feel that you are fully equipped at this point to move easily into a wartime posture, or do you feel that there are certain areas in which you are seriously lacking?

Commissioner Schramm: No, we are not. I indicate in my presentation that the primary emphasis of our capability is in support of our law enforcement role. Certainly, from the point of view of the range of marine vessels that we have, we have a very minimal capability by which to assist DND in time of hostilities.

Senator Neiman: Is that true even in terms of your particular role of security and police protection, which obviously would be magnified considerably in a time of war?

Commissioner Schramm: Yes, in terms of the investigational work that would have to be done relative to espionage, sabotage and so on, we certainly have the capability to respond effectively.

Senator Neiman: Have you any plans to increase your capabilities at the present time in order to put yourself in a better position?

Commissioner Schramm: No, that is not our mandate.

Senator Neiman: Could I just have some clarification on that point? I did not ask as to whether it was your mandate. I really wanted to determine whether you feel that, to carry out your mandate on a wartime basis, you should have additional ships, personnel and equipment over what you presently have? Are there any plans with that in mind?

Commissioner Schramm: No, there are no such plans.

Senator Neiman: You do not feel you need them?

Commissioner Schramm: No, we do not see our role in those terms. We see our role only in terms of security, in terms of investigations of sabotage, etc.

The Chairman: If I may, I should like to ask one question at this point. Would the RCMP be the leading agency in counter-intelligence in the case of conflict?

Commissioner Schramm: Yes, we would in the present situation. As you know, however, Mr. Chairman, the government has decided to create a new security intelligence agency. Of course, its role would have to be defined. Under the current structure, however, we would be the lead agency, yes.

The Chairman: Until such time as that new agency becomes effective, I suppose?

Commissioner Schramm: That is right, you are quite correct.

[*Traduction*]

Le commissaire Schramm: Il s'agit de l'espionnage, du sabotage et le reste.

Le sénateur Roblin: C'est ce à quoi ce passage fait allusion?

Le commissaire Schramm: C'est exact.

Le sénateur Neiman: Pour ce qui est des navires, du matériel et du personnel maritimes, croyez-vous disposer à l'heure actuelle de tout ce qu'il vous faut pour vous placer sur un pied de guerre, ou y a-t-il certains secteurs où vous connaissez de graves lacunes?

Le commissaire Schramm: Non, nous ne manquons de rien. Je fais valoir dans l'exposé que l'objet premier de nos moyens est d'appuyer notre rôle de faire respecter les lois. Il est certain qu'à considérer la portée de nos navires, nous disposons de moyens très réduits pour venir en aide au MDN en temps de guerre.

Le sénateur Neiman: Cela est-il vrai même en ce qui concerne votre rôle particulier en matière de sécurité et de protection policière, qui prendrait évidemment une ampleur beaucoup plus considérable en temps de guerre?

Le commissaire Schramm: Oui, pour les travaux d'enquête qu'il faudrait mener en matière d'espionnage, de sabotage et le reste, nous avons à n'en pas douter les moyens d'agir avec efficacité.

Le sénateur Neiman: Avez-vous dressé des plans en vue d'accroître vos moyens à l'heure actuelle afin de vous placer en meilleure posture?

Le commissaire Schramm: Non, cela ne fait pas partie de notre mandat.

Le sénateur Neiman: Pourriez-vous préciser un peu? Je n'ai pas demandé si cela faisait partie de votre mandat. Je veux vraiment savoir si vous pensez que, pour remplir votre mandat en temps de guerre, vous devriez disposer de plus de navires, de personnel et de matériel que ce que vous avez à l'heure actuelle. Y a-t-il des plans à cet égard?

Le commissaire Schramm: Non, nous n'avons pas de plans.

Le sénateur Neiman: Vous ne croyez pas en avoir besoin?

Le commissaire Schramm: Non, nous ne voyons pas ainsi notre rôle. Notre rôle n'a trait qu'à la sécurité: enquêtes sur le sabotage et le reste.

Le président: Si vous permettez, j'ai une question à poser ici. La GRC serait-elle l'organisme principal en matière de contre-renseignement en cas de conflit armé?

Le commissaire Schramm: Oui, nous le serions dans la situation actuelle. Toutefois, comme vous le savez, monsieur le président, le gouvernement a décidé de créer un nouveau service de renseignements pour la sécurité. Bien entendu, il faudra en définir le rôle. Mais dans l'état actuel des choses, nous serions l'organisme principal, c'est exact.

Le président: Jusqu'à ce que ce nouveau service entre en activité, je suppose?

Le commissaire Schramm: C'est tout à fait juste.

[*Text*]

Senator McElman: Reference has been made to the Emergency Planning Order P.C. 1981 1305. I note that it is dated May 21, 1981, which is quite recent. Could the witnesses who appear for the Departments of Transport and Fisheries tell us, in their opinion, the degree of priority in both personnel and budgetary allocations in their respective emergency planning?

The Chairman: Perhaps Mr. Beckett, of Transport Canada Marine Emergency Planning Organization, would care to answer that question.

Mr. Beckett: Thank you, Mr. Chairman. The Emergency Planning Order which came out last year is a result of the Interdepartmental Committee on Emergency Planning having worked over a period of eight or nine years, with the result that the Emergency Planning Order became possible. It States, in effect, that the lead departments—of which there are about 11 and which include Fisheries and Oceans, Transport, the RCMP, Solicitor General, etc.—are to prepare plans within a five-year period in line with the specific emergency for which they are "lead" departments. Transport is to establish a national agency for transportation.

I am only prepared to speak for Emergency planning in Transport Canada's Marine Administration, which has two thrusts. It has ongoing thrusts in both peacefime and in wartime planning. Therefore, emergency planning is not a new step for Transport Canada's Marine Administration but it has increased because of a number of reasons which would, of course, be as far-reaching as the world itself, including the fact that there has been, from time to time, a slowness generated internally, resulting in priorities which did not include, for example, emergency planning. Commissioner Quail has pointed out that emergency planning incidents which the Coast Guard deals with from time to time, such as oil pollution counter measures and clean-up, of which we have seen a number of major cases in the last decade—demand a large budget. In the same way, a fairly substantial budget is necessary for emergency planning with regard to a wartime situation.

With reference to this Energency Planning Order, the Marine Administration has put forward a substantial Treasury Board submission requesting extra resources so that the Marine Administration can meet its responsibilities within a five-year period. We do not believe that we are going to spend any less than five years doing it, because it is a major task. It is felt by our superiors within the administration that, in order to do this, it will take more resources than we have at the present time. I do not know whether you wanted me to quote figures, sir. I would only have round-house figures as to what this would actually cost.

Senator McElman: You have a five-year plan. It would appear that you are approximately nine to ten months into it.

Mr. Beckett: Yes, sir. From the Emergency Planning Order, the five-year period itself was hopefully going to start the 1st of April, 1982. However, there are some bureaucratic require-

[*Traduction*]

Le sénateur McElman: On a mentionné le décret sur la planification d'urgence C.P. 1981-1305. Je remarque qu'il porte la date du 21 mai 1981, qui est toute récente. Les témoins qui comparaissent pour le ministère des Transports et celui des Pêches pourraient-ils nous dire quel est, à leur avis, le degré de priorité des affectations en personnel et en crédits dans leur planification d'urgence respective?

Le président: Peut-être M. Beckett, de l'Organisation de la planification d'urgence maritime de Transports Canada, voudra-t-il répondre à cette question.

M. Beckett: Je vous remercie, monsieur le président. Le décret concernant la planification d'urgence publié l'an dernier a été rendu possible par les travaux du Comité interministériel de la planification d'urgence, qui se sont répartis sur une période de 8 ou 9 mois. Il porte, en fait, que les ministères principaux, au nombre de 11 environ et qui comprennent Pêches et Océans, Transports, GRC, Solliciteur général, etc., doivent établir des plans, au cours d'une période de cinq ans, conformes aux situations dont ils sont particulièrement «responsables». Le ministère des Transports est censé établir une régie nationale des transports.

Je ne puis me permettre de parler que de la planification d'urgence à l'Administration maritime de Transports Canada, qui a deux rôles. Elle a des rôles constants de planification de temps de paix et planification de temps de guerre. La planification d'urgence n'est donc pas une nouvelle démarche pour l'Administration canadienne du transport maritime, mais elle a augmenté en raison d'un certain nombre de facteurs parmi lesquels il faudrait compter, bien entendu, la situation mondiale elle-même, mais aussi le fait qu'il y a eu, de temps à autre, des lenteurs d'origine interne aboutissant à des priorités qui ne comprenaient pas, par exemple, la planification d'urgence. Le commissaire Quail a signalé que les incidents de planification d'urgence—notamment la lutte contre la pollution pétrolière, les contre-mesures et le nettoyage, dont nous avons eu un certain nombre d'exemples importants au cours de la dernière décennie—exigent un budget de taille. De même, un budget d'assez bonne taille est nécessaire à la planification d'urgence pour l'état de guerre.

A l'égard de ce décret concernant la planification d'urgence, l'Administration du transport maritime a adressé au Conseil du trésor une demande de ressources supplémentaires importantes pour lui permettre de s'acquitter de ses responsabilités dans une période de cinq ans. Nous ne pensons pas devoir y mettre moins de cinq ans, car la tâche ne manque pas d'envergure. Nos supérieurs au sein de l'Administration estiment que pour l'accomplir, il nous faudra plus de ressources que celles dont nous disposons à l'heure actuelle. Je ne sais pas si vous voulez des chiffres, monsieur le sénateur. Je ne pourrais vous donner que des sommes approximatives et arrondies.

Le sénateur McElman: Vous avez un plan quinquennal. On pourrait dire que vous l'avez déjà entamé de quelque neuf à dix mois.

M. Beckett: C'est juste, monsieur le sénateur. A partir de l'ordonnance, on espérait que la période de cinq ans elle-même allait commencer le 1er avril 1982. Mais il reste encore des

[*Text*]

ments yet to be worked out. The resources are not yet forthcoming for a number of reasons, of which I am sure we are all aware. Though the mandate occurred last year, it was put into the planning cycle to begin the fiscal year which is about to start.

Senator McElman: In the order of government priorities, do you feel that the priorities for emergency planning are being given adequate consideration at this point in time?

Mr. Beckett: I find the question very interesting and very leading, senator.

Senator McElman: The question is very direct, and is meant to be.

Mr. Beckett: I think I will pass that question to Commissioner Quail, who is close to it as well.

Mr. Quail: Yes, I would respond to that question, senator, simply by saying that we have put the request forward. As Mr. Beckett has pointed out, the way we have taken steps since we have had the order was to look at the additional requirements that have been placed on us. The indications were that we were required to do this kind of work over the next five-year period. We have gone forward to the Treasury Board with a request for some additional personnel, saying that if we are asked to meet that kind of requirement, we need these kinds of resources in order to achieve it. To date we have not received an answer, either in the positive or the negative. I suppose we will have to await that, which will be an indication of the priority which the government is prepared to allocate in terms of competing demands.

Senator McElman: We have currently before Parliament a budget. Does that budget reflect the priorities that you put upon current emergency planning for the approaching fiscal year?

Mr. Beckett: Senator, we have put our requests forward. At this time we are in the position of awaiting a further memorandum to cabinet by Mr. Pinard, and we feel that future considerations on this may be forthcoming as a result of his memorandum.

Senator McElman: The current budget papers do not give you the answer that I am seeking from you at this moment?

Mr. Beckett: Not yet.

Senator Marshall: I have just one quick question. I notice that Mr. Schramm indicated on page 3 of his brief that in 1955 the RCMP and DND signed a bilateral agreement to clearly define the respective lines of responsibility and operational jurisdiction. That is 27 years ago. First of all, why would they have to have a bilateral agreement with DND? Secondly, has it been updated since 1955, because that is a long time ago?

Commissioner Schramm: No, as I indicate on page 4 it is in the process of being updated because of the changes that have taken place since 1955, senator.

[*Traduction*]

dispositions bureaucratiques à régler. Les ressources ne s'annoncent pas encore, pour diverses raisons, qui n'échappent sans doute à personne d'entre nous. Bien que le mandat remonte à l'an dernier, on l'a inséré dans le cycle de planification en vue d'en commencer l'application avec l'année financière qui débute bientôt.

Le sénateur McElman: Dans l'ordre des priorités du gouvernement, pensez-vous que la planification d'urgence occupe une place assez élevée à l'heure actuelle?

M. Beckett: Je trouve la question très intéressante et très tendancieuse, monsieur le sénateur.

Le sénateur McElman: Elle est très directe, et c'est voulu.

M. Beckett: Je vais la passer au commissaire Quail, qui est près de l'affaire lui aussi.

M. Quail: Très bien. Monsieur le sénateur, je répondrai simplement que nous avons fait notre demande de crédits. Comme l'a dit M. Beckett, les mesures que nous avons prises depuis la publication de l'ordonnance ont consisté à étudier les exigences supplémentaires qui nous sont imposées. On a fait savoir que nous étions tenus de faire le travail au cours de la période des cinq prochaines années. Nous avons fait au Conseil du trésor la demande de personnel supplémentaire, faisant valoir que si l'on nous demande tel travail, il nous faut telles ressources pour l'accomplir. Nous n'avons pas reçu de réponse jusqu'ici, ni positive ni négative. Je suppose que nous n'avons qu'à attendre; cela nous donnera une indication de l'ordre de priorité que le gouvernement est disposé à établir parmi des demandes qui se font concurrence.

Le sénateur McElman: Le Parlement est saisi actuellement d'un budget. Ce budget reflète-t-il les priorités que vous fixez pour la planification d'urgence courante au cours de l'exercice financier qui va commencer?

M. Beckett: Monsieur le sénateur, nous avons adressé nos demandes. Pour l'instant, nous attendons un autre mémoire au cabinet de la part de M. Pinard, et nous estimons qu'il interviendra peut-être d'autres éléments par suite de son mémoire.

Le sénateur McElman: Les documents du budget actuel ne vous donnent pas la réponse que je cherche à obtenir de vous ici?

M. Beckett: Pas encore.

Le sénateur Marshall: Juste une petite question. Je remarque que M. Schramm mentionne, à la page 3 de son exposé, que la GRC et le MDN, en 1955, ont conclu une entente bilatérale établissant clairement les secteurs respectifs de responsabilité et de compétence opérationnelle. Il y a 27 ans de cela. Tout d'abord, pourquoi devrait-il y avoir une entente bilatérale avec le MDN? En second lieu, l'entente a-t-elle été mise à jour depuis 1955? Cela remonte si loin.

M. Schramm: Non; mais comme je le note à la page 4, elle est en voie d'être mise à jour en raison des changements intervenus depuis 1955, monsieur le sénateur.

[*Text*]

Senator Marshall: Why do you have to have an agreement with DND? In wartime emergencies where would you receive your orders from? Do you act independently in case of war, so far as security is concerned?

Commissioner Schramm: That is right, but in terms of security operations involving seaports, for example, we would work with DND. The purpose of the agreement was, of course, to determine what areas we would focus our attention on and what areas they would focus their attention on.

Senator Smith: On that point, Mr. Chairman, if I may ask the question, why would you proceed in such instances by way of agreement between these two arms of the public service rather than by way of an instruction from a superior authority, which both sides would have to obey?

Commissioner Schramm: It could be done that way, but experience has shown that if you have an agreement clearly outlining the focus of each individual department, that creates a good understanding and a good level of co-operation at the working level and it is useful to have.

Senator Smith: Why wouldn't instructions of the kind I have mentioned, from whatever the superior authority might be, be just as good or even better?

Commissioner Schramm: I have no argument with that, senator.

The Chairman: Thank you, honourable senators. Thank you, gentlemen. Even though some of the questions may have seemed remote from the scope of our endeavours, the answers have nevertheless been highly valuable and we may want to pursue some of the questions, as I said initially. Thank you very much.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

Le sénateur Marshall: Pourquoi vous faut-il une entente avec le MDN? En temps de guerre, de qui prendriez-vous vos ordres? Agissez-vous dans l'autonomie en temps de guerre, pour ce qui intéresse la sécurité?

M. Schramm: C'est juste, mais pour les opérations de sécurité relatives aux ports de mer, par exemple, nous travaillerions de concert avec le MDN. Bien entendu, l'entente avait pour objet d'établir les secteurs dont nous nous occuperions et ceux dont la Défense nationale s'occuperait.

Le sénateur Smith: Sur ce point, monsieur le président, si je peux poser la question, pourquoi procéderait-on dans ces cas par la voie d'une entente entre deux branches de la Fonction publique plutôt que par la voie d'une instruction émanant d'une autorité supérieure, à laquelle les deux parties seraient tenues d'obéir?

M. Schramm: On pourrait procéder de cette façon, mais l'expérience a montré que s'il existe une entente précisant clairement les tâches de chaque ministère, cela permet de bien se comprendre et assure une bonne collaboration au niveau du travail, et c'est bien utile.

Le sénateur Smith: Pourquoi des instructions émanant comme j'ai dit d'une autorité supérieure, quelle qu'elle soit, ne seraient-elles pas tout aussi bonnes, et même meilleures?

M. Schramm: Cela pourrait bien être, monsieur le sénateur.

Le président: Je vous remercie, honorables sénateurs. Messieurs, nous vous remercions. Même si certaines questions ont pu paraître éloignées de l'objet de nos travaux, les réponses ont néanmoins été très précieuses et nous voudrons peut-être poursuivre plus avant certains des points traités, comme je l'ai dit au début. Je vous remercie beaucoup.

La séance est levée.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office
Supply and Services Canada
45 Sacre-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien
Approvisionnements et Services Canada
45, boulevard Sacre-Coeur
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of Fisheries and Oceans:

Mr. G. N. Ewing, Assistant Deputy Minister;
Mr. J. M. Cutts, Director, Ship Branch;

From the Department of Transport:

Mr. R. A. Quail, Deputy Commissioner, Canadian Coast Guard;
Mr. Christopher J. Beckett, Chief, Emergency Planning;

From the Royal Canadian Mounted Police:

Mr. R. R. Schramm, Assistant Commissioner, Director of Criminal Investigations.

Du ministère des Pêches et Océans:

M. G. N. Ewing, sous-ministre adjoint;
M. J. M. Cutts, directeur, direction des navires;

Du ministère des Transports:

M. R. A. Quail, commissaire adjoint, Garde côtière canadienne;
M. Christopher J. Beckett, chef de la planification d'urgence;

De la Gendarmerie royale canadienne:

M. R. R. Schramm, commissaire adjoint, directeur, enquêtes criminelles.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publicatio



First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81-82

SENATE OF CANADA

Standing Senate Committee on Foreign Affairs

Proceedings of the Subcommittee on

National Defence

Chairman:
The Honourable PAUL C. LAFOND

Tuesday, March 23, 1982

Issue No. 25

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982

SÉNAT DU CANADA

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères

Délibérations du sous-comité sur la

Défense nationale

Président:
L'honorable PAUL C. LAFOND

Le mardi 23 mars 1982

Fascicule nº 25

LIBRARY
APR 2 5 1982
UNIVERSITY OF TORONTO

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

THE SUBCOMMITTEE ON
NATIONAL DEFENCE

The Honourable Paul C. Lafond, *Chairman*
The Honourable Jack Marshall, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Buckwold	Molson
*Flynn	Neiman
Hicks	*Perrault
Lafond	Roblin
Langlois	Smith
Marshall	Thompson
McElman	van Roggen
Molgat	Yuzyk—(14)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE SOUS-COMITÉ SUR LA
DÉFENSE NATIONALE

Président: L'honorable Paul C. Lafond
Vice-président: L'honorable Jack Marshall

Les honorables sénateurs:

Buckwold	Molson
*Flynn	Neiman
Hicks	*Perrault
Lafond	Roblin
Langlois	Smith
Marshall	Thompson
McElman	van Roggen
Molgat	Yuzyk—(14)

**Membres d'office*

(Quorum 5)



Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, May 14, 1980:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator van Roggen moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence.

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 mai 1980:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Thursday, June 12, 1980:

"Pursuant to Rule 77(4) of the Rules of the Senate, the Honourable Senator Lafond moved, seconded by the Honourable Senator Stanbury:

"That a Subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to be known as the Subcommittee on National Defence, be appointed;

That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence; and

That the Subcommittee be composed of the Honourable Senators Flynn, Grosart, Hicks, Lafond, Lang, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith, Stanbury, van Roggen and Yuzyk."

The motion carried.

Extrait des Procès-verbaux du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, le jeudi 12 juin 1980:

«Conformément à l'article 77(4) du Règlement du Sénat l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury:

«Que soit créé un sous-comité du comité sénatorial permanent des affaires étrangères qui porterait le nom de sous-comité sur la défense nationale;

Que le sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant; et

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Flynn, Grosart, Hicks, Lafond, Lang, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith, Stanbury, van Roggen et Yuzyk.»

La proposition est adoptée.

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 23, 1982
[*Text*]

The Subcommittee on National Defence met this day at 11:07 a.m., the Chairman, the Honourable Senator Lafond, presiding.

Present: The Honourable Senators Lafond, Marshall, McElman, Neiman, Smith, Thompson, van Roggen and Yuzyk. (8)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mrs. Carol Seaborn.

Witnesses:

From the Brookings Institution, Washington, D.C.:

Mr. Michael MccGwire.

From the Canadian Institute of Strategic Studies, Toronto, Ontario:

Dr. George G. Bell, President.

The Subcommittee resumed consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, respecting matters on National Defence.

The Subcommittee agreed to print as an appendix to today's proceedings of the Subcommittee, written answers to a request made to the Department of National Defence at the meeting of March 2, 1982 (*See Appendix "ND-25A"*).

The Chairman introduced the witnesses, who each made a statement and then answered questions put to them by members of the Subcommittee.

At 1:07 p.m. the Subcommittee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 23 MARS 1982
[*Traduction*]

Le Sous-comité sur la défense nationale se réunit aujourd'hui à 11 h 07, sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (président).

Présents: Les honorables sénateurs Lafond, Marshall, McElman, Neiman, Smith, Thompson, van Roggen et Yuzyk. (8)

Aussi présent: Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur: M^me^ Carol Seaborn.

Témoins:

Du Brookings Institution, Washington (D.C.):

M. Michael MccGwire

De l'Institut canadien des études stratégiques, Toronto (Ontario):

M. George G. Bell, président.

Le Sous-comité poursuit l'étude de son Ordre de renvoi du 12 juin 1980 concernant la défense nationale.

Le Sous-comité convient d'annexer à son procès-verbal d'aujourd'hui les réponses à une demande présentée par le ministère de la Défense nationale à la réunion du 2 mars 1982 (*Voir Appendice «ND-25A»*).

Le président présente les témoins, qui font une déclaration à tour de rôle, puis répondent aux questions des membres du Sous-comité.

A 13 h 07, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Sous-comité

Patrick Savoie

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, March 23, 1982

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Subcommittee on National Defence, met this day at 11 a.m. to consider matters relating to national defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, there are a few business items we have to deal with relating to our metting this afternoon and our meeting scheduled for next Friday. However, I shall hold off discussion of those matters until later.

I have received, in response to a request that was made at our meeting of March 2, tables on world merchant ship ranking for 1980.

Is it your wish, honourable senators, that we append these tables to today's proceedings?

Hon. Senators: Agreed.

(*For Appendix see page 25A:1*)

Honourable senators, appearing before the committee today, we have Mr. Michael MccGwire from the Brookings Institution, one of the foremost academic experts on Soviet sea power. Mr. MccGwire was a protégé at one time of our colleague, Senator Hicks, who I am sure will attend later this morning. Also appearing before the committee is Dr. George G. Bell, who is already known to us for his valuable presentation made to this committee last spring.

I understand that these two gentlemen have texts that do not necessarily overlap. Mr. MccGwire will cover the broad aspects of strategy at sea, and so forth, so I think we shall hear from him first. After hearing from Mr. MccGwire, we will determine whether we wish to commence with questioning him immediately, or whether we wish to hear from Dr. Bell first.

Mr. MccGwire graduated in economics as a Senior Fellow from the Brookings Institution, which he joined in 1979. He has written extensively on maritime and Soviet naval matters, drawing on his earlier experience as a member of the Royal Navy, as a senior officer in Moscow, and as head of the Soviet Naval Section of British Intelligence.

As I have already stated, Mr. MccGwire was a professor of Foreign Policy Studies at Dalhousie University in 1971.

Mr. MccGwire, the floor is yours.

Mr. Michael MccGwire, Senior Fellow, Brookings Institution: Thank you, Mr. Chairman. I appreciate this opportunity to address you on the subject. When this invitation was conveyed, I asked whether I could speak on the more general, because down in Washington I am involved in the argument about the United States Navy, and there we tend to argue about the nuts and bolts of maritime warfare and we do not get back to the first order of questions. I was told that that would be acceptable, so I shall start off by speaking in a broad sense.

Canada's defence problem which, as you know, is that it does not have one. By that I mean that there is no driving

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 23 mars 1982

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, sous-comité de la défense nationale, se réunit aujourd'hui à 11 heures pour étudier des questions relatives à la défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, nous avons quelques détails à régler au sujet de notre réunion de cet après-midi et de celle de vendredi prochain. Néanmoins, nous en discuterons plus tard.

J'ai reçu des tableaux concernant le classement des navires marchands mondiaux en 1980, à la suite d'une demande formulée à notre réunion du 2 mars.

Désirez-vous que nous les annexions à nos procès verbaux d'aujourd'hui?

Des voix: D'accord.

(*Voir Appendice p. 25A:1*)

Honorables sénateurs, la première personne que nous entendrons aujourd'hui est M. Michael MccGwire, un des spécialistes les plus ferrés sur la puissance navale soviétique. M. MccGwire est un ancien protégé de notre collègue, le sénateur Hicks qui, j'en suis sûr, viendra un peu plus tard ce matin. Nous entendrons également M. George G. Bell, que nous connaissons déjà, car il nous a présenté un témoignage très intéressant le printemps dernier.

Je crois que ces deux messieurs ne traiteront pas nécessairement du même sujet. M. MccGwire parlera de la stratégie navale en général et je crois bien que nous devrions donc lui donner la parole en premier. Après avoir entendu M. MccGwire, nous verrons s'il vaut mieux commencer tout de suite à l'interroger ou entendre d'abord M. Bell.

M. MccGuire est diplômé en économie et membre de la Brookings Institution dont il fait partie depuis 1979. Il a beaucoup écrit sur les questions maritimes et la puissance navale soviétique, profitant de son expérience dans la Royal Navy, comme officier supérieur à Moscou et comme chef de la section du Service de renseignements britannique chargée de la Marine soviétique.

Comme je l'ai déjà dit, MccGwire a été professeur de politique étrangère à l'Université Dalhousie, en 1971.

M. MccGwire, la parole est à vous.

M. Michael MccGwire, membre de la Brookings Institution: Merci, monsieur le Président. J'apprécie vivement de pouvoir vous parler de ce sujet. Lorsqu'on m'a transmis votre invitation, j'ai demandé si je pourrais traiter la question de façon générale, car à Washington où je participe aux discussions concernant la Marine américaine, nous avons tendance à nous perdre dans les détails au lieu d'aborder les questions qui nous intéressent au premier plan. Comme on m'a dit que je pouvais le faire, je commencerai par aborder le sujet dans ses grandes lignes.

Je commencerai par les problèmes du Canada en matière de défense qui, comme vous le savez, n'en sont pas vraiment. Je

[*Text*]

threat which focuses on what Canada has to do about things. Geography allows Canada the option of doing nothing. Of course, one is not content simply to do nothing. There are three reasons for this, the first one being that if Canada did not do anything, the Americans would move into the North-west Atlantic; secondly, there is a sense of obligation and duty to Canada's friends; and, finally, Canada's defence contribution is in fact a form of membership fee to the Western Alliance, to the western club, and Canada does run into sanctions, as it found in the mid-1970s, if this fee is not paid.

Defence policy is really a form of alliance support, and I think that Canada has the luxury of being able to decide how best to provide that support. It is this that I should like to focus on today.

You also have political freedom in the international sense—I am not talking about your domestic policies—to be able to adopt an objective detachment from the international arena, a detachment that is not available to those who are more directly engaged, whether they are engaged because they are in the front line or because they have international aspirations or whatever. This gives you the option of preserving a level of independence which, I think, is very important for Canada as a country, and having the United States as a neighbour to the south. As I watched Canada in the alliance, I wished that it would do more to use its potential strength as an influencer and a bargainer. I do not mean by that that Canada should be a maverick. I am not suggesting that you should be a 1980's France or something like that. But I do mean that you do your own analysis of first-order questions, and you do not just accept the silent assumptions which underlie many of the arguments, and argue yourselves about the details, for instance, whether you have the F-18 or the F-15 or something like that.

It is very noticeable in Washington that the debate focuses on budgetary and programming questions, and the first order of questions are never addressed except by assertion. The kind of questions I am referring to are; what is the nature of the Soviet threat? We take it all as given. I think it is very, very suspect. What is the nature of, down there, the United States interests and, up here, the alliance interest and Canada's own more particular interest. Finally, particularly when one is arguing the American environment, what is the utility of military forces interest in foreign policy. The area of independence I would particularly urge Canada to develop is that dealing with the question of what are our relations are and should be with the Soviet Union and with the world generally.

I suggest that the dominant question in the next decade is going to be; how should the west handle the Soviet Union in its increasing diversity? Do we just kick it while it is down or do we try in some kind of way to nudge it into the future? I think it is a very, very complicated question and I do not think we give it enough thought.

The second question is the relationship of the west in general, with the U.S.A. in particular, and I see Canada here as a lever versus the U.S.A. in terms of the rest of the world.

[*Traduction*]

veux dire par là que le Canada n'est pas obligé de faire certaines choses pour parer à une menace pressante. Sa situation géographique lui laisse le choix de ne rien faire. Bien sûr, il n'opte pas pour cette solution et cela, pour trois raisons: premièrement, si le Canada ne faisait rien, les Américains s'installeraient dans l'Atlantique du Nord-Ouest; deuxièmement, le Canada estime avoir des obligations et des devoirs envers les pays amis; et enfin, sa contribution dans le domaine de la défense constitue une sorte de droit d'adhésion à l'Alliance occidentale, au club occidental et, s'il ne faisait pas sa part, il s'exposerait à des sanctions comme il l'a constaté au milieu des années 70.

La politique de défense constitue, en fait, une forme de soutien à l'Alliance et je pense que le Canada a la chance de pouvoir décider comment il préfère assurer son soutien. C'est sur cette question que je voudrais insister aujourd'hui.

Vous jouissez également, sur la scène internationale, d'une certaine liberté politique—je ne parle pas de votre politique intérieure—qui vous permet d'adopter une attitude détachée et objective que ne peuvent pas se permettre les pays engagés plus directement, à cause de leur situation géographique, de leurs aspirations internationales ou pour d'autres raisons. Cela vous permet de conserver une indépendance que je crois très importante pour le Canada, en tant que pays et en tant que voisin des États-Unis, car j'ai observé son comportement au sein de l'Alliance et je souhaiterais que le Canada profite davantage de sa position de force pour influencer et négocier. Je ne veux pas dire que le Canada devrait jouer les dissidents. Je ne suggère nullement de faire comme la France des années 80, par exemple. Je vous recommande d'analyser vous-même les questions qu'il faut vraiment se poser et de ne pas vous contenter d'accepter les sous-entendus, sur lesquels se basent la plupart des arguments, en vous préoccupant seulement des détails et de savoir s'il vous faut, par exemple, le F-18 ou le F-15.

A Washington, il est très facile de constater que les discussions portent principalement sur les budgets et les programmes et qu'on n'aborde jamais les questions primordiales, sauf pour affirmer certaines choses. Les questions dont je parle concernant la nature de la menace soviétique. Nous agissons comme si c'était parfaitement clair. Cela me paraît extrêmement douteux. Quelle est la nature des intérêts américains, d'une part et, d'autre part, des intérêts de l'Alliance et du Canada. Enfin, surtout lorsqu'on discute de l'environnement américain, est-il vraiment utile que l'armée s'intéresse à la politique étrangère. J'exhorte particulièrement le Canada à faire preuve d'indépendance en se demandant quelles sont et quelles devraient être nos realations avec l'Union soviétique et le reste du monde.

Je pense bien qu'au cours de la prochaine décennie, on se demandera surtout comment l'Ouest doit réagir face à l'Union soviétique qui se diversifie de plus en plus? Devons-nous profiter de sa faiblesse pour lui taper dessus ou essayer, par un moyen quelconque, de l'aider à progresser? J'estime qu'il s'agit là d'une question extrêmement complexe à laquelle nous ne réfléchissons pas assez.

Vient ensuite la question des relations avec l'Ouest en général et les États-Unis en particulier. J'estime que le Canada peut exercer une influence sur les États-Unis au profit du reste

[*Text*]

In both these areas I argue that Canada's defence effort has an important role to play. It is an important lever. It is an instrument of policy. What I am going to say ignores the problems of domestic politics. I am suggesting what could be, not what you may find to be politically possible. Clearly, that is sidestepping a very large argument, but unless one looks at the potential, one cannot even discuss how you achieve it.

I do understand the problems of living next door to the U.S.A. and the problems of adjusting your policy in one area so that you do not cause vibrations in other areas, particularly at this time when you are having certain reverberations about the new energy policy.

Nevertheless, I think if one thinks through these kinds of initiatives carefully and explains them, it is so plausible as being in the common interest that they would not be seen as things that are against America's interest.

First of all, I will deal with this question of Canada's perception of Russia. I think it is absolutely essential that Canada should develop the basis for an independent viewpoint of the Soviet Union. At the moment, I find that Canada just accepts what the U.S.A. happens to be thinking at any given time and, of course, U.S. opinion swings very rapidly.

Let me give you my interpretation of what has happened in our perceptions of Soviet threat in the last 20 years. Around about 1963 or 1964, there emerged what I would call an objective assessment of the Soviet threat in the west generally, U.S.A., Europe and Canada, where we saw the Soviet Union as a limited adversary—that is what Marshall Shulman calls it—limited in the sense that we did not want to go to war with it, and adversary in the sense that we were certainly adversaries. We had two non-sympathetic ideological systems. We were competing for world influence. We, on the whole, were trying to prevent the erosion of our influence and they were trying to increase theirs.

We got this objective threat assessment and this, to some extent, balanced out what the Soviet threat assessment had been since about the middle 1950s—what I will call peaceful coexistence. It was this balancing of threat perceptions—neither side liking the other but both agreeing that there were limits on the confrontation—which allowed the movement towards SALT and détente. However, in the process of this move, particularly in the move toward SALT I, there emerged in the U.S.A. a fairly strong body of opinion which was against acknowledging the Soviet Union as a co-equal super power, even in the military field. There were people who were concerned about what they felt to be the basic ability of the Soviets to cheat, or a latent anti-Sovietism which is very deeply felt in the west generally, particularly in Britain and the United States. These particular people fell silent at that stage, but they did not forget what they thought.

In order to sell SALT and detente generally to the American public, I think the U.S.A. had to underestimate their objective threat. While Europe, as a whole, continued to have

[*Traduction*]

du monde. Je soutiens que, sur ces deux plans, l'effort de défense du Canada a un grand rôle à jouer. C'est un facteur d'influence important. C'est également un instrument politique. Ce que je vais vous dire ne tient pas compte de votre politique intérieure. Je suggère ce qu'il serait possible de faire du point de vue politique, mais vous ne serez peut-être pas du même avis. Évidemment, il faut laisser ces objections de côté, car si vous n'examinez pas les possibilités vous ne pouvez même pas discuter de la façon d'y parvenir.

Je sais qu'il est difficile de vivre à côté des États-Unis et que vous avez du mal à modifier votre politique dans tel ou tel domaine sans causer de vibrations dans d'autres domaines, surtout en ce moment, car votre nouvelle politique énergétique a certaines répercussions.

Néanmoins, si vous examinez attentivement ce genre d'initiatives et si vous les expliquez, s'il saute aux yeux qu'elles sont dans l'intérêt commun, on ne les jugera pas contraires aux intérêts américains.

Je commencerai par l'idée que le Canada se fait de la Russie. A mon avis, il est absolument indispensable que le Canada se forge sa propre opinion à l'égard de l'Union soviétique. Pour le moment, je trouve qu'il se contente d'épouser les vues des États-Unis et, bien sûr, les Américains changent très rapidement d'opinion.

Laissez-moi vous décrire comment notre perception de la menace soviétique a évolué depuis 20 ans. Vers 1963 ou 1964, le monde occidental, les États-Unis, l'Europe et le Canada se sont mis à évaluer la menace soviétique de façon objective. Nous considérions la Russie comme un adversaire relatif—selon l'expression du maréchal Shulman—en ce sens que nous ne voulions pas entrer en guerre contre elle, tandis que nous étions certainement des adversaires. Nous avions deux idéologies opposées. Les deux pays voulaient élargir leur sphère d'influence. Dans l'ensemble, nous essayions de conserver notre influence, tandis que les Soviétiques s'efforçaient d'accroître la leur.

Cette évaluation objective de la menace soviétique contrebalançait, dans une certaine mesure, la politique adoptée à cet égard depuis le milieu des années 50 et que j'appellerais la coexistence pacifique. C'est cet équilibre des menaces—les deux parties en cause se vouaient une aversion mutuelle, mais étaient toutes deux d'accord pour limiter le conflit—qui a favorisé les entretiens, sur la limitation des armements stratégiques et la détente. Néanmoins, tandis que nous nous orientions dans cette voie et, surtout, vers les premiers SALT, on vit apparaître aux États-Unis un courant d'opinion assez marqué s'opposant à ce que nous reconnaissions l'Union soviétique comme une superpuissance égale aux États-Unis, même dans le domaine militaire. Certaines personnes, se méfiaient des Soviétiques, les considérant comme de fieffés tricheurs, ou redoutaient les effets de l'anti-soviétisme latent, profondément enraciné en Occident, surtout en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Ces personnes gardèrent alors le silence, mais sans oublier leurs craintes.

Pour que le public américain accepte les SALT et la détente, je pense que les États-Unis ont dû minimiser la menace soviétique. Tandis que l'ensemble de l'Europe restait

[*Text*]

a perception of threat, which I call running on this horizontal objective threat line, the Americans dropped below that line and over-sold detente. It bottomed out from this underestimation in 1973 at the time of the October war. There were a lot of people standing on the sidelines to make sure it bounced up, and there is a lot of misinformation about the October war and how the Soviets behaved in it and things like that.

The threat perception in the United States started climbing and kept on climbing past the objective line, I suggest, in 1975, at the time of Angola, and kept on climbing. It is no longer fueled by what an objective assessment of the Soviet threat might be; it is fueled by other things such as the distilled, deep-felt resentment over what happened in Vietnam. I am not talking about the people who resisted Vietnam, but about the people who felt Vietnam should have come out better than it did, about the sense of America being pushed around, about the sense of disillusionment at the realization that 25 years after the war when America was really supreme in the world, there was something of an anomaly. There was a reluctance to accept that kind of thing—a general sort of malaise, a psychological sorting itself out. I think that this is one of the things that underlay the Reagan administration coming into power although it started well before the Reagan administration. You saw a shift in the whole rhetoric of the policies towards the Soviet Union into one of harsh confrontation.

I think that this particular form of confrontation is most unwise. I do not think it is justified by an objective reading of the hardware or of the Soviet acts or intentions over the last 20 years. I think that we are seeing somewhat the same kind of situation develop in 1981-82 as we saw develop in 1961-62. At that stage the upsurge in American investments and defence could be traced very clearly to the Soviet responses both in the naval field and in the strategic rocket field. In fact, it involved most of the things we do not like about the Soviet posture right now. We are now at a stage where the Soviets are still holding off various programs and are unsure whether to go ahead on them or not, and they cannot wait for too long. I would argue that we are, in fact, creating a situation which is even more dangerous than that in 1961 because we are encouraging the Russians to go in a direction which we will regret in 20 years time. In the meantime, we are not going to do very much ourselves because in the west we do not seem to be able to afford the kind of sudden buildups we could afford 20 years ago.

Last week in Congress Ray Gavtoff who is one of the leading Sovietologists, in America and who led their salt delegation, was making the point, for example, on the INF negotiations that one had to see the problem from two sides, and if one only looked at it from our side, what a very distorted point of view we had.

I am arguing that in this particular situation where we have an emotional response south of the border, where we have a concern for superpower competition and all sorts of things colouring our perceptions, Canada is in a uniquely placed position to help sort out what is what, because Canada by

[*Traduction*]

sur la défensive, ne s'écartant pas de sa ligne à l'égard de la menace soviétique, les Américains perdaient de leur objectivité et insistaient exagérément sur la détente. Ils allaient se réveiller en 1973, au moment de la guerre d'octobre. Une foule de gens se tenait aux aguets, voulant être sûre qu'on prendrait la menace au sérieux, et toutes sortes de fausses rumeurs circulèrent sur la guerre d'octobre, le comportement des Soviétiques et ce genre de choses.

Les craintes des Américains commencèrent à renaître et ne cessèrent de s'accentuer. Je pense qu'elles ont dépassé le stade de l'objectivité en 1975, au moment de la guerre d'Angola et qu'elles n'ont fait que s'aggraver. Elle ne reposent plus sur une évaluation objective de la menace soviétique; elles sont alimentées par d'autres choses et notamment par un profond ressentiment de ce qui s'est passé au Vietnam. Je ne parle pas des opposants à la guerre du Vietnam, mais de ceux qui estimaient que le Vietnam aurait dû mieux s'en sortir, que l'Amérique avait été poussée malgré elle dans ce conflit, qui avaient perdu toutes leurs illusions et qui trouvaient cette situation anormale, 25 ans après la guerre, alors que la suprématie de l'Amérique était incontestée. On avait du mal à l'accepter—les États-Unis éprouvaient une sorte de malaise général, de malaise psychologique. c'est, selon moi, une des raisons qui ont permis au gouvernement Reagan d'accéder au pouvoir, même si ce phénomène a commencé bien avant. Toutes les théories politiques en faveur de l'Union soviétique cédèrent la place à la guerre froide.

Cette attitude me paraît tout à fait déraisonnable. Je ne pense pas qu'un examen objectif de la réalité ou des actes ou intentions soviétiques de ces 20 dernières années puisse la justifier. Je pense qu'en 1981-1982, nous voyons se reproduire le même phénomène qu'en 1961-1962. À cette époque, il était très facile de faire le lien entre l'accroissement spectaculaire des investissements et de l'effort de défense américain et la réaction des Soviétique dans le domaine naval et dans le domaine des roquettes stratégiques. En fait, nous faisions la plupart des choses que nous reprochons actuellement aux Soviétiques. À l'heure actuelle, ces derniers diffèrent la réalisation de divers programmes et ne savent pas trop s'ils doivent aller ou non de l'avant, mais ils ne peuvent pas attendre très longtemps. J'affirme qu'en fait, nous créons une situation bien plus dangereuse qu'en 1961, car nous incitons les Russes à prendre des mesures que nous regretterons dans 20 ans. En attendant, nous ne ferons pas grand-chose nous-mêmes, car nous ne semblons plus avoir les moyens de renforcer notre force de frappe de façon spectaculaire, comme il y a 20 ans.

La semaine dernière, au Congrès des États-Unis, Ray Gaytoff, un des plus grands soviéticologues du pays, qui a également dirigé la délégation SALT, a fait valoir à propos des négociations sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, par exemple, qu'il fallait examiner les deux aspects du problème pour ne pas avoir un point de vue terriblement déformé.

Dans une situation pareille, quand les réactions sont aussi émotives au sud de la frontière où nous nous laissons influencer par le désir de maintenir notre hégémonie et d'autres facteurs de ce genre, j'estime que le Canada est exceptionnellement bien placé pour nous aider à faire la part des choses, car

[*Text*]

definition and by demonstration, I would say, is uniquely pro-American.

Despite the impression that there may be some sort of anti-American rhetoric in the body politics, she is inherently pro-American. It would almost be impossible for that to be doubted. But luckily, she is detached from direct confrontation. She does not have this urge to be a superpower. She has similarities in some ways with the Soviet Union, in that both countries lie north of 50 degrees or 49 degrees which makes life much more difficult. Equally important, the Soviet Union sees Canada as an approach to the United States, to some extent as a soft overbelly, but also as a way into American considerations. I think Canada has potential. If Canada is to do anything, it has to have an understanding of the Soviet Union. It has to have independent capability to understand the Soviet Union. We tend to say all you need to know about the Soviet Union is its capabilities, because intentions can change and, therefore, you consider only capabilities. This is what I call the "colonels' fallacy." I call it that because it applies to the military tactical level of analysis. That is absolutely fine if you are a colonel in the field and the enemy is opposite you. Or if you are a captain of a ship, you of course have to pay attention to the enemy's capabilities and you do not worry about his intentions. He might go left, right, over or under. You assume he is going to attack you. That is what it is all about. The people who took over strategic studies and a lot of the policymaking after the war—many of them had reached the level of colonel—unfortunately brought this so-called toughmindedness to their analysis. It is not toughminded, in fact, to ignore the enemy's intentions, particularly when you are working at the politic-strategic level. This is what foreign policy is all about. If we had paid more attention to hitler's intentions in the 1930s we would have been much better off than we were by looking at his capabilities. Intentions do not change very well at that level, and we have 50 or 60 years of history to look at it.

So this brings one to the question of Canada's intelligence capacity, and that is where I see it as a military thing. Too much time in Canadian intelligence is spent in reworking other people's intelligence, and most of it focuses on hardware—operational things like that. Intelligence requires you to delegate. No intelligence organization can handle everything unless it is absolutely the biggest. Even the Americans delegate. So one has to decide what one is going to specialize in. In the past, in the maritime field, Canada, for example, specialized in fisheries—not a terribly interesting subject or a terribly vital one. I am suggesting that where Canada could specialize is to develop the expertise which lies around most nations but is not really properly developed. That is a really long-term professional understanding of how the Soviets work, how their political systems work, where they are going. So much of western intelligence is focused on the here and now and tomorrow, and not enough of it is focused backwards.

[*Traduction*]

c'est un pays qui est par définition, et il l'a d'ailleurs prouvé, entièrement pro-américain.

Même si sa politique peut donner parfois l'impression d'être anti-américaine, le Canada est profondément pro-américain. Il est pratiquement impossible d'en douter. Heureusement, le Canada est tout à fait en dehors de la guerre ouverte. Il ne tient pas à s'affirmer comme une superpuissance. Il a certains points communs avec l'Union soviétique en ce sens que les deux pays s'étendent au nord du 50e ou du 49e parellèle, ce qui rend la vie beaucoup plus difficile. Autre facteur important, l'Union soviétique considère le Canada comme une porte d'entrée aux États-Unis, le défaut de la cuirasse, mais aussi comme un intermédiaire éventuel. Je pense que le Canada a du potentiel. Il devrait s'entendre avec l'Union soviétique. Pour bien la comprendre il faut qu'il soit indépendant. On a tendance à dire qu'il suffit de connaître les moyens militaires de l'Union soviétique, car ses intentions peuvent changer et, par conséquent, c'est la seule chose qui compte. Et c'est ce que j'appelle le «sophisme du colonel». Je l'appelle ainsi, car on reconnaît là le raisonnement des tacticiens militaires. C'est très bien si vous êtes colonel sur le champ de bataille avec l'ennemi en face vous. Ou encore, si vous êtes capitaine d'un navire, vous devez évidemment ne vous occuper que des moyens dont dispose l'ennemi, quelles que soient ses intentions. Il peut aussi bien vous attaquer à gauche, à droite, par-dessus ou par-dessous. Vous partez du principe qu'il va vous attaquer. Ce n'est pas plus compliqué. Après la guerre, les militaires qui se sont lancés dans les études stratégiques et l'élaboration des politiques—un grand nombre d'entre eux avaient obtenu le grade de colonel—ont malheureusement manifesté ce genre de rigueur de raisonnement. En fait, ne pas tenir compte des intentions de l'ennemi, ce n'est guère manifester de la rigueur dans son raisonnement, surtout lorsqu'on travaille sur le plan politico-stratégique. La politique étrangère se résume à cela. Dans les années 30, nous aurions mieux fait de nous souvenir davantage des intentions de Hitler que de ses moyens stratégiques. Les intentions évoluent rarement pour le mieux et nous avons maintenant 50 ou 60 ans de recul pour tirer la leçon de l'histoire.

Cela m'amène à la question des services de renseignements canadiens, car c'est important, selon moi, sur le plan stratégique. Les services de renseignements canadiens passent trop de temps à refaire des recherches déjà faites et consacrent la majeure partie de leurs efforts aux aspects matériels et opérationnels du renseignement. Dans ce domaine, il faut absolument savoir déléguer ses responsabilités. Aucun service de renseignements ne peut tout faire lui-même, à moins d'avoir une organisation vraiment gigantesque. Même les Américains confient certaines tâchent à d'autres. Par conséquent, il faut voir dans quel domaine on peut se spécialiser. Par le passé, dans le domaine maritime, par exemple, le Canada s'est spécialisé dans la pêche, ce qui n'est pas un sujet extrêmement intéressant ou important. Là où je veux en venir, c'est que le Canada pourrait se spécialiser dans un domaine auquel la plupart des pays s'intéressent, mais sans vraiment approfondir. Il s'agirait de comprendre pour de bon comment les Soviétiques travaillent, comment fonctionnent leurs systèmes politiques, dans quelle voie ils s'orientent. En Occident, le rensei-

[*Text*]

If Canada did aim to fill this particular gap in Western intelligence, where you have a concerted effort to develop an understanding from what they write and do, and tie it all together, as is done throughout other agencies but at a fairly low level of quality—I would argue that it goes, of course, beyond the intelligence agencies—it would require you to develop a capacity for Soviet studies in Canada. This, it so happens, is pretty underdeveloped at the moment. There is a potential for it. Canada does have, as you know, an exchange program with Russia. Russia would welcome more exchanges. Canada tends to chop it off, as a weapon, when we are feeling cross with them about Afghanistan or Poland or whatever it may be. I think, myself, that it is an important area to develop.

One will meet timid hearts who say "You cannot do that because it is offering the Russians an entree into our back pockets." I think that just underrates the capacity of a democratic system to handle this kind of thing. If you do not understand your enemy, you are not going to get anywhere. One of our problems at the moment arises through not understanding our enemy. We take actions ourselves which, in the long run, are going to hurt us more than they are going to hurt them.

So my first suggestion as to how you use defence as an instrument of foreign policy to further Canada's and the alliance's interest is to focus your intelligence efforts on this rather underdeveloped field of a real understanding of the Soviet political system, where you can dominate that field and where you can say "Look, that is not the way it is, and we are not going to have our foreign policy determined by a sweeping set of assessments which change as different administrations take over across the border."

My second proposal addresses both the question of the Soviet threat and the question of north-south relations, and, you will be glad to hear, ties in the maritime element. Based on the natural affinity of interests between Canada and the Nordic countries—Iceland, Norway, Denmark, Greenland comparable world view shared by those nations which I believe was demonstrated rather well at the Law of the Sea negotiations. I think that a strong link between those countries would not only make for better defence in NATO, and particularly maritime defence, but it would provide a very important political bridge and political instrument in foreign policy generally, because those nations have a world view which, on the one hand, is that of a developed nation, and, on the other hand, does not suffer from the trappings of imperial power which America, Britain and France, and, to a lesser extent, Germany, still have. I think that is very important in the years that lie ahead, because the future is almost certainly going to lie with the development of north-south relations rather than what happens between us and Russia—unless we care to blow ourselves up.

[*Traduction*]

gnement s'intéresse surtout au présent et à l'avenir et pas suffisamment au passé.

Si le Canada cherchait à combler cette lacune en s'efforçant, de façon systématique, de comprendre les Soviétiques à partir de ce qu'ils écrivent et de ce qu'ils ont et de relier le tout comme les autres services de renseignements le font à peu près tous, mais de façon assez médiocre, car cela dépasse évidemment le cadre de leur compétence, il suffirait de créer un programme d'étude soviétique. Il se trouve que c'est un domaine très peu exploité pour le moment. Vous avez des possibilités de ce côté-là. Comme vous le savez, le Canada a un programme d'échanges avec la Russie. Cette dernière serait très contente d'intensifier les échanges. Le Canada a tendance à les interrompre, en guise de représailles, lorsqu'il est mécontent de ce qui se passe en Afghanistan, en Pologne ou ailleurs. J'estime, quant à moi, que c'est un important secteur à explorer.

Quelques timorés vous diront bien sûr: «Vous ne pouvez pas faire cela, car les Russes en profiteront pour mettre un pied dans la place.» A mon avis, un régime démocratique est parfaitement capable d'éviter ce genre de chose. Si vous ne comprenez pas votre ennemi, vous n'arriverez à rien. Une des causes de nos problèmes actuels, c'est que nous ne comprenons pas notre adversaire. Nous prenons des mesures qui, en fin de compte, nous feront beaucoup plus de tort qu'elles ne leur en causeront.

Par conséquent, si vous voulez faire de la défense un instrument de politique étrangère pour servir les intérêts du Canada et de l'Alliance, je vous suggère d'abord de concentrer vos efforts dans ce secteur du renseignement assez peu exploité, afin de vraiment comprendre le système politique soviétique, de devenir les grands experts dans ce domaine et de pouvoir dire: «Vous vous trompez et notre politique étrangère ne se laissera pas influencer par des évaluations hâtives qui changent chaque fois qu'un nouveau gouvernement prend le pouvoir de l'autre côté de la frontière.

Ma seconde suggestion concerne à la fois la menace soviétique et les relations Nord-Sud ainsi que nos liens sur le plan maritime. Comme le Canada et les pays nordiques, c'est-à-dire l'Islande, la Norvège, le Danemark, le Groëland et la Suède, ont des affinités naturelles, ces pays partagent la même vision du monde et je crois qu'ils l'ont assez bien démontré lors des négociations sur le droit de la mer. Je pense que grâce aux liens solides qui les unissent, ces pays pourraient, non seulement améliorer les systèmes de défense de l'OTAN et particulièrement la défense maritime, mais également jouer un rôle d'intermédiaire très important dans la politique étrangère, car ils ont une vision du monde qui correspond à leur état de développement, sans avoir des objectifs impérialistes comme l'Amérique, la Grande-Bretagne, la France et, dans une certaine mesure, l'Allemagne en ont encore. Cela deviendra très important, selon moi, au cours des années à venir, car l'intensification des relations Nord-Sud aura certainement beaucoup plus d'importance que nos rapports avec la Russie, à moins que nous ne voulions tout faire sauter.

[*Text*]

I would argue that Canada's defence effort is the most important means of encouraging and consolidating these natural interests. I do not pull these interests out of my head. The thing that brought them to my attention was that during the 1970s we were having quite a lot of dealings with the Norwegians, the Icelandics and the Danes, and they kept on pressing saying "Why don't you Canadians come in with us; why don't you give us leadership"? The answer usually was that we were interested in it, but we in no way represented the Canadian body politic; and most of the Canadian body politic could not care less; and I believe that was probably a fair statement. However, I believe there is an urge out there. After I went down to Brookings the Norwegians were, in fact, setting up—and it only fell over at the very last moment—a conference between this country and themselves, where we would be up in Arctic Norway looking at defence problems. They, I know, would like to foster that particular link, and, from my dealings with the Icelandics, Danes and Swedes, it is clear that they too would welcome that kind of thing.

Secondly, Canada, of course, is politically acceptable in areas where the U.S. is not. Canada can do things that the U.S. cannot do—perhaps not immediately, but we can develop the means to do it. Thirdly, there is the question that we do have comparable terrains; we have similar interests, climate and that sort of thing.

I know that the Nordic link is an old argument, but it has become more important recently because of the growing importance of the battle for the Norwegian Sea at the outbreak of a war with the Soviet Union. Of course, we do not want such a war to start, and one of the ways of preventing war is to make sure that the battle of the Norwegian Sea will not go their way.

Let me explain why the battle of the Norwegian Sea has become so much more important. Until the late 1960s the Soviet Union was not particularly concerned about seizing command of the Norwegian Sea. They would like to have it, but it was not something they were going to put a great deal of investment into. Their naval forces were, in fact, designed to survive the initial shock of the war and then to sink gracefully. They were not designed for sustained operations. In about 1968 it was found that the land-based missile, the SS-13, was not going to work as well as they hoped. It was going to be a solid fueled and probably a mobile missile, and I think it was going to be their mobile strategic reserve. At that stage they decided they were going to have to put a large part of their national strategic reserve to sea. Remember, they think in terms of armies and they are land-army dominated. So in terms of strategic reserve, if you are thinking in terms of divisions behind the Urals, or stragegic reserve at sea, you will have to defend it and protect it. You see this in the sense of the SS-N-8 ballistic missile, the testing of which was halted. It was testing about 2,800 miles; it was pulled out and came back in at 4,200. In other words, they had stuck in a big chunk of fuel tankage in the middle of the missile. Then you look at the Delta class submarine, which is an absolute seagoing cow,

[*Traduction*]

J'estime que les efforts défensifs du Canada constituent le meilleur moyen de favoriser et de raffermir ces affinités naturelles. Je les ai remarquées parce qu'au cours des années 70 nous avons eu de nombreux échanges avec les Norvégiens, les Islandais et les Danois qui ne cessaient de nous dire: «Pourquoi ne vous joignez-vous pas à nous; pourquoi ne venez-nous pas nous aider». En général, nous répondions que cela nous intéressait, mais que nous ne représentions absolument pas les institutions politiques canadiennes; et d'ailleurs, la plupart des institutions politiques canadiennes s'en moquaient éperdument, je pense qu'on peut le dire en toute justice. Néanmoins, je crois que les pays nordiques tiennent énormément à un rapprochement. Après mon départ pour Brookings, les Norvégiens préparaient une conférence—et ce projet n'a été abandonné qu'à la dernière minute—entre le Canada et la Norvège pour examiner les problèmes de défense. Je sais qu'ils voudraient favoriser ce genre de rapprochement et, d'après les contacts que j'ai eus avec les Islandais, les Danois et les Suédois, ces derniers le souhaitent aussi.

Deuxièmement, du point de vue politique, la présence du Canada est acceptable dans les secteurs où celle des États-Unis ne l'est pas. Le Canada peut faire des choses que les États-Unis ne peuvent pas se permettre—peut-être pas dans l'immédiat, mais nous pouvons nous doter des moyens voulus. Troisièmement, notre contexte est le même; nous avons des intérêts semblables, les mêmes conditions climatiques et toutes sortes de points communs.

Je sais que la question du lien nordique ne date pas d'hier, mais elle a pris plus d'importance récemment, car en cas de guerre avec l'Union soviétique, le contrôle de la mer de Norvège semble de plus en plus essentiel. Bien sûr, nous ne voulons pas de guerre et, une bonne façon de l'éviter, c'est de faire en sorte que les Russes ne puissent pas gagner la bataille de la mer de Norvège.

Permettez-moi de vous expliquer pourquoi ce secteur a pris tellement d'importance. Jusqu'à la fin des années 60, l'Union soviétique ne se souciait pas particulièrement de contrôler ou non la mer de Norvège. Elle aurait aimé avoir la maîtrise de ce secteur, mais elle n'était pas prête à investir énormément de ce côté-là. En fait, sa force navale devait survivre aux premiers chocs de la guerre, après quoi elle pouvait couler gracieusement. Elle n'était pas conçue pour des opérations soutenues. Vers 1968, les Russes constatèrent que le missile SS-13 basé à terre, ne marcherait pas aussi bien qu'ils l'espéraient. Ce devait être des missiles à carburant solide et probablement mobiles qui allaient constituer leur réserve stratégique mobile. Ils ont alors décidé de se constituer une réserve stratégique, en grande partie maritime. Ne l'oubliez pas, c'est à leur armée de terre qu'ils attachent le plus d'importance. Par conséquent, ils doivent défendre et protéger leurs divisions derrière l'Oural ou leur réserve stratégique maritime. Le missile balistique SS-N-8, dont l'expérimentation a été interrompue, permet de le constater. Ils l'ont d'abord lancé à 2 800 milles; après quelques transformations, ils ont pu le lancer à 4 200 milles. Autrement dit, ils ont casé un gros réservoir de combustible au milieu du missile. Prenez ensuite les sous-marins de la classe Delta, qui sont très peu maniables, car il a fallu insérer les

[*Text*]

because the missile has to stick up through the hull, and no one builds a submarine like that. This was an interim solution to "What do you do about the fact that we have not got a national strategic reserve? You put it to sea." Then you start the full program, which is the Typhoon program, which is a submarine with a capacity to survive and defend itself.

If you are going to put your force to sea, you will have to protect it. Remember, they think like army people—the territorial defence concept—and in the late 1960s the decision was made to change the whole concept of the navy, from being a navy that can survive only long enough to discharge its missions at the outbreak of war, to a navy that can stay out there from the start of tension rising, right they way through a conventional war, nuclear war, nuclear exchange, and the various phases of war to war termination, because the job is to make sure that the strategic reserve is inviolate.

That means that you are going to build a different navy, and that is what you see starting coming out from 1980. There was an argument in the 1970s about whether or not you could do this without sea-based air, because the navy argued that in those circumstances their backfire bases would be taken out in the nuclear exchange and they must have sea-based air in order to protect themselves against the carriers. The navy seems to have won that argument.

So you now have a completely different concept of operations. I will focus only on the Norwegian Sea.

The same, of course, applies in the Pacific, namely, that the Soviet Union have now got a very strong interest in the Norwegian sea, not on the basis of "nice to have", but on the basis of a "need to have". They are talking about command of the sea in a way that they have never talked about it before, and about the importance of getting the real estate around the area that you want to command. They are getting a better navy, they are getting air power, and all these sorts of things. That is what I mean when I say that the defence of the Nordic zone is becoming very, very much more important.

How do we defend that zone? At the moment, of course, the Soviets, before the nuclear strikes take place, will have shore-based air Badgers, submarines, and a certain amount of surface power. We, at the moment, really tend to rely on the U.S. navy getting up there and taking them out. As you know, and the U.S. navy makes no bones about it, it will take four carriers and battle groups to do that, to survive against shore-based air, and they are not necessarily going to do it as priority 1. They may have to clean out the Mediterranean first. They are not going to be able to do all these things simultaneously.

Why do we have to do it from the sea? Our advantage in maritime strategy in NATO, generally, is geography; but there is a tendency in navies to want to do everything the naval way. I would argue that we grossly neglect geography both in the Mediterranean and, of course, in the Norwegian sea. We own that real estate around the Norwegian sea, and yet we spend our time being frightened by Badgers flying across our land barriers. If we cared to beef up the air defence capabilities in

[*Traduction*]

missiles dans la coque. Personne ne construit des sous-marins de cette façon. C'était une solution provisoire pour pallier l'absence d'une réserve stratégique nationale. Si vous n'en avez pas, vous en établissez une en mer. Puis vous vous lancez dans un programme complet, le programme du *Typhoon*. Il s'agit là d'un sous-marin capable de survivre et de se défendre.

Si vous avez une force navale, vous devez la protéger. Ne l'oubliez pas, ces gens-là pensent en militaires. soucieux d'assurer la défense territoriale et, à la fin des années 60, ils ont décidé qu'au lieu d'avoir une marine capable de survivre juste assez longtemps pour s'acquitter de sa mission, à l'ouverture des hostilités, ils auraient une force navale sur laquelle ils pourraient compter dès que la tension commencerait à monter et pendant toute la durée d'une guerre classique, d'une guerre nucléaire et d'un échange nucléaire, jusqu'aux diverses étapes marquant la fin du conflit, car il s'agit de faire en sorte que la réserve stratégique demeure intacte.

Cela veut dire qu'il faut bâtir une marine différente et c'est ce qu'ils ont commencé à faire depuis 1970. Au cours des années 70, on s'est demandé si c'était possible sans une aviation basée en mer, car la marine faisait valoir qu'elle perdrait ses bases de riposte au cours de l'échange nucléaire et qu'elle avait besoin d'une aviation basée en mer pour se protéger contre les porte-bombes. Apparemment, on s'est rendu aux arguments de la marine.

Nous avons donc maintenant une conception des opérations complètement différente. Je parlerai seulement de la mer de Norvège.

Évidemment, c'est la même chose dans le Pacifique, mais l'Union soviétique s'intéresse maintenant de très près à la mer de Norvège qu'elle considère, non plus comme un atout, mais comme une nécessité. Elle en parle comme elle ne l'avait encore jamais fait et insiste sur l'importance de contrôler la zone entourant le secteur dont vous voulez la maîtrise. Elle se dote d'une meilleure marine, d'une puissance aérienne et de toutes sortes de moyens. Voilà à quoi je pense quand je dis que la défense de la zone nordique devient extrêmement importante.

Comment défendons-nous cette zone? Évidemment, avant qu'on en vienne aux attaques nucléaires, les Soviétiques auront des avions *Badger* basés à terre, des sous-marins et une certaine puissance au sol. Quant à nous, nous comptons sur la marine américaine pour aller les déloger. Comme vous le savez, et la marine américaine l'avoue carrément, elle aura besoin de quatre porte-avions et groupements tactiques pou résister à une aviation basée à terre et ce ne sera pas nécessairement sa première priorité. Elle devra peut-être nettoyer d'abord la Méditerranée. Elle ne pourra pas tout faire en même temps.

Pourquoi devons-nous intervenir à partir de la mer? L'OTAN dispose, en général, d'un avantage géographique sur le plan de la stratégie maritime, mais la marine a tendance à vouloir tout faire à sa façon. J'estime que nous négligeons énormément notre avantage géographique en Méditerranée et aussi, bien sûr, dans la mer de Norvège. Même si nous possédons les zones entourant la mer de Norvège, nos tremblons de peur chaque fois qu'un *Badger* viole nos frontières

[*Text*]

those areas we would make life much, much more difficult for the Soviet naval aircraft. In the case of surface ships, for example, we could command the Norwegian sea with shore-based conventional Tomahawks. We could deny the use of the surface for those kinds of forces.

What I am saying is that the whole of the Nordic area is much more important, and that we do not at the moment exploit it properly. I therefore suggest a Nordic tier in NATO, perhaps a Canadian CINC North. I would argue that the Canadians night run the Keflavik air base in Iceland. There would be a natural political grouping. The Canadians could gently approach this problem on a political basis and see what we could do to handle that area. I am suggesting, of course, a move from the central front to the north. Five thousand Canadians are not going to make any difference, militarily, to the central front, and five thousand Canadians, in terms of deterrent, or a sign of involvement, can be just as persuasive on the northern front as they can be on the central front. I do not think that that particular geographical argument is very important. The advantages, of course, are obvious. The reinforcement forces and the first forces would all be working a common terrain. You would have a single commitment, and you would have a comparative advantage. Five thousand extra men on the central front are peanuts, whereas 5,000 extramen, including four air wings, would be very important up in the Norwegian area.

I do not argue, of course, solely on the basis of military reasons, though these have a very strong military advantage, to my mind. I argue of course, also, on the basis of political reasons. I think that this could be a very good way of drawing together a Nordic link. It is what a lot of them are interested in. It would give a natural grouping. It would not affect your relations with the EEC, because you can trade one off against the other; but in terms of what you would be able to do in the third world—the Caribbean and other places—this would strengthen your hand, just as you found it increased your hand in the Law of the Sea negotiations. Thank you.

The Chairman: Is it your wish, honourable senators, to address questions to Mr. MccGwire now, or do you wish to hear Dr. Bell?

Senator Marshall: I think we should concentrate on one, and then hear the other.

Senator Yuzyk: Let us hear Dr. Bell.

The Chairman: Very well. Senators will recall that Dr. Bell was with us last year, from May to June. He is currently Vice-President of Finance and Development at York University, but has maintained his military links. He is active in the Conference of Defence Associations, and is President of the Canadian Institute of Strategic Studies.

That having been said, Dr. Bell, away you go.

[*Traduction*]

terrestres. Si nous nous donnions la peine de renforcer notre défense aérienne dans ces secteurs nous rendrions la vie beaucoup beaucoup plus difficile à l'aviation chargée de soutenir la flotte soviétique. Pour ce qui est des navires de surface, par exemple, des Tomahawks classiques basés sur le littoral nous permettraient de contrôler la mer de Norvège. Nous pourrions en interdire l'accès à ce genre de navire.

Ce que je veux dire, c'est que toute la région nordique a pris beaucoup d'importance et que nous ne l'exploitons pas suffisamment pour le moment. Je suggère donc d'établir à l'OTAN un commandement nordique, peut-être un commandant en chef canadien pour le Nord. J'estime que les Canadiens pourraient diriger la base aérienne de Keflavik, en Islande. Ce serait là un regroupement politique naturel. Les Canadiens pourraient aborder le problème en douceur, sur des bases politiques et voir ce qu'ils peuvent faire pour contrôle ce secteur. Évidemment, ils devront pour cela quitter le front central et prendre position sur le front nord. Du point de vue militaire, la présence de 5,000 Canadiens sur le front central ne change pas grand-chose, et son effet dissuasif peut être aussi efficace sur le front nord. Je ne pense pas que cela soulève beaucoup d'objections du point de vue géographique. Évidemment, les avantages d'une telle solution sautent aux yeux. Les forces déjà sur place et les renforts travailleraient tous sur le même terrain. Vous n'auriez pas à vous disperser et vous seriez avantagés par rapport aux autres. Cinq mille hommes de plus sur le front central ne feront aucune différence alors que 5000 hommes de plus, y compris quatre escadres aériennes dans le secteur norvégien auront une grande importance stratégique.

Bien sûr, je ne me base pas uniquement sur des raisons stratégiques, quoique cette formule me semble très avantageuse sur ce plan. Je me base également sur des raisons politiques. A mon avis, ce serait une excellente façon de tracer une ligne nordique. Voilà ce qui intéresse la plupart des pays nordiques. On aurait là un regroupement naturel. Cela ne nuirait pas à vos relations avec la CEE, car vous pouvez échanger l'un pour l'autre, mais en ce qui concerne votre rôle dans le tiers monde, dans les Antilles et ailleurs, cela vous donnerait plus de poids, comme vous l'avez constaté au cours des négociations sur le droit de la mer. Je vous remercie.

Le président: Voulez-vous interroger tout de suite M. MccGwire, ou préférez-vous entendre M. Bell?

Le sénateur Marshall: Je pense que nous devrions en finir avec le premier de ces messieurs et entendre l'autre ensuite.

Le sénateur Yuzyk: Écoutons M. Bell.

Le président: Très bien. Vous vous souviendrez que M. Bell était avec nous en mai et juin derniers. Il est actuellement vice-président des Finances et du Développement à l'Université York, mais il s'intéresse toujours aux questions militaires. Il joue un rôle actif au sein de la Conférence des associations de défense et il est président de l'Institut canadien des études stratégiques.

Cela dit, M. Bell, la parole est à vous.

[*Text*]

Dr. George G. Bell, President, Canadian Institute of Strategic Studies, Toronto: Mr. Chairman, honourable senators, I am grateful for the invitation to meet with you again to discuss the most important subject of maritime force requirements and their relation to our national security, the security of the NATO alliance and, indeed, the free world. Perhaps I might give as a title to my presentation: Impact of Global Strategic Consideration on Maritime Force Requirement.

When I met with you last June I stressed the critical need for Canada and her NATO allies to take urgent action to redress the unfavourable military balance that the western nations had allowed to develop during the past two decades. The benign view of the Soviet embodied in the policies of detente and arms limitation, coupled with American post-Vietnam retrenchment in the 1970s, has proven to be a massive exercise in self-deception and a lessening of security. I emphasized the need to recognize that time is not on our side and that the pace of rebuilding of the alliance capabilities, and particularly our Canadian national military capabilities, is embarassingly and painfully slow. Our governement's allocations of financial and manpower resources to national defence are still grossly insufficient to meet the international challenges now confronting Canada and the western nations. They are even more inadequate when one contemplates the increasing challenges on a global scale that can be expected during this decade challenges which will require us to act in concert with alliance and non-alliance nations to meet challenges in all continents and on all ocean areas of the world. An appreciation of these current and potential conditions is essential to any examination of our requirements for armed forces, particularly maritime forces and strategic airlift capacibilites.

Canada and her allies have vital interests which are affected by events and situations in areas of the globe well beyond our NATO or North American boundaries. These include those areas which are he sources of energy, critical metals and other strategic supplies essential to our continued economic development and to our defence posture. The protection of these requires the existence of credible defence capabilities consistent with our perceived national and international interests. Canada and other members of NATO and like-minded trading nations of the free world must be concerned as to whether they have or will have collective capabilities to deter Soviet expansion in other parts of the world, if the contributions of member nations, other than the United States, are not significantly increased in the next few years. Honourable senators are aware that the major NATO commanders have informed NATO governments that an increased level of growth beyond the 3 per cent real growth figure is required. This was reemphasized, I believe when they met with the Canadian cabinet recently.

Looking at the strategic threat, while the Soviet Union would appear to have a world-embracing ideological thrust, the political will, a global strategy based on the correlation of forces, the manpower, military might, appropriate organisa-

[*Traduction*]

M. George G. Bell, président de l'Institut canadien des études stratégiques à Toronto: Monsieur le Président, messieurs les sénateurs, je vous remercie de m'avoir invité à vous rencontrer de nouveau pour discuter d'un sujet très important, notre potentiel naval et son incidence sur la sécurité nationale, la sécurité de l'alliance de l'OTAN et de tout le monde libre. Peut-être devrais-je intituler mon propos: Incidence des considérations stratégiques globales sur notre potentiel naval.

Quand je vous ai rencontré, en juin dernier, j'ai fait valoir que le Canada et ses alliés de l'OTAN devaient absolument agir de toute urgence pour rétablir l'équilibre des forces que les pays occidentaux ont laissé se dégrader depuis une vingtaine d'années. Leurs illusions à propos des Soviétiques qu'ils croyaient engagés à fond dans la politique de détente et la limitation des armements et le retranchement des Américains après la guerre du Vietnam dans les années 70, ont affaibli nos dispositifs de sécurité. J'ai insisté sur le fait que le temps ne jouait pas en notre faveur et que nous rebâtissions le potentiel militaire de l'Alliance et, surtout, celui du Canada, à un rythme terriblement lent. Les ressources financières et humaines que notre gouvernement consacre à la défense nationale sont toujours très insuffisantes pour faire face aux défis internationaux que le Canada et l'Occident doivent pouvoir relever. Elles sont d'autant plus insuffisantes qu'au cours de la décennie, nous devrons sans doute relever des défis encore plus grands, à l'échelle mondiale, et que nous devrons agir de concert avec l'Alliance et les autres pays pour relever des défis dans tous les continents et tous les océans du monde. Il est indispensable de faire le point des circonstances actuelles et éventuelles avant d'établir nos besoins militaires, surtout en ce qui concerne les forces navales et notre capacité d'enlèvement stratégique.

Le Canada et ses alliés ont des intérêts vitaux parfois compromis par les événements qui se produisent dans les régions du monde situées bien au-delà des frontières de l'OTAN ou de l'Amérique du Nord. Il s'agit notamment des régions qui nous approvisionnent en énergie, en métaux essentiels et autres éléments stratégiques dont nous avons absolument besoin pour poursuivre notre développement économique et assurer notre défense. Pour protéger ces sources d'approvisionnement, il nous faut des moyens de défense suffisants, correspondant à nos intérêts nationaux et internationaux. Le Canada, les autres membres de l'OTAN et les nations commerciales du monde libre doivent établir s'ils disposent ou disposeront bientôt d'un potentiel collectif suffisant pour empêcher l'expansion de la Russie dans d'autres parties du monde, comme cela risque d'arriver si les pays membres autres que les États-Unis n'augmentent pas nettement leur contribution au cours des années à venir. Comme vous le savez, les principaux commandants de l'OTAN ont fait savoir aux pays membres qu'ils devaient fournir plus de 3 p. 100 de leur taux de croissance réel. Je crois qu'ils ont de ouveau insisté sur ce point lorsqu'ils ont rencontré le cabinet canadien récemment.

Examinons la manace stratégique. L'Union soviétique semble vouloir faire triompher son idéologie à l'échelle universelle et posséder une volonté politique, une stratégie globale fondée sur un rapport de forces, les effectifs, la puissance

[*Text*]

tions and the willingness to give priority in allocating resources to those aspects which develop national power, the Western democracies and the free world in general still lack a coordinated global strategy and insufficient forces to implement one if the political will to formulate such a strategy were to be developed. Regional strategies, such as that of NATO, are no longer adequate because of their boundary limitations and in their present uncoordinated and unsupported state could not defend adequately the availability and the movement of vital supplies of oil and raw materials from Third World countries.

NATO strategy, and that of other developed democratic nations, needs revision if the West is to survive an all out attack by the Warsaw Pact in Europe or economic stangulation by the denial of vital raw materials which muct be imported mainly from the Third World. The Soviets are well aware of the importance of sea lines of communication to the western countries, and particularly to Europe, and have demonstrated their intention to use their forces and other means to deny access to sources of supply or to interdict the movement of vital resources to Alliance members.

In his statement on "Canada and the World in 1981," the Honourable J. Gilles Lamontagne, Minister of National Defence, noted that" . . . we are living in a period of turbulence and uncertainty, marked, for the Western democracies, by an unfamiliar vulnerability—economic, political and military." He describes the strategic situation in the following terms:

> In the military sphere, we have witnessed in recent years a steady erosion of the West's strategic position. The Soviet Union has achieved rough parity with the United States in strategic nuclear forces. It has gained a significant advantage over NATO in the longer-range elements and approximate equality in the other elements of its theatre nuclear forces. The historical superiority in numbers of the Warsaw Pact's conventional forces over those of NATO has been maintained, while NATO's qualitative advantages have been reduced. At the same time, we see the Soviet Union already endowed with armed forces of enormous size, developing an increasing capability to project its power world-wide. This Soviet capability acquires particular significance at a time when the Allies, and the community of democracies as a whole, see themselves becoming more vulnerable to pressure—in relation, for example, to their energy requirements. The problems facing the Western democracies are global. Indeed, the world now represents what is in some important respects a single strategic stage. Increased instability and conflict in various regions of the world create many opportunities that a powerful Soviet Union and its surrogates are able to exploit, particularly if determination on the part of the West to adopt the necessary military, economic and political measures, with respect to both the East-West and North-South dimensions, is not clearly demonstrated.

[*Traduction*]

militaire et les organisations voulus, ainsi que le désir d'affecter ses ressources en priorité aux initiatives susceptibles d'accroître sa puissance, tandis que les démocraties occidentales et le monde libre, en général, n'ont toujours pas de stratégie globale coordonnée ni les moyens d'en appliquer une s'ils avaient la volonté politique de formuler ce genre de stratégie. Les stratégies régionales comme celles de l'OTAN ne sont plus suffisantes à cause de leurs limitations géographiques et elles ne sont pas suffisamment coordonnées et soutenues pour protéger nos approvisionnements en pétrole et matières premières indispensables, en provenance des pays du tiers-monde.

Il faut revoir la sratégie de l'OTAN et des autres pays démocratiques industrialisés si l'Ouest veut survivre à une offensive généralisée du Pacte de Varsovie en Europe ou à une strangulation économique entraînée par l'arrêt des approvisionnements en matières premières indispensables provenant surtout du tiers-monde. Les Soviétiques savent à quel point les voies de communication maritime sont importantes pour l'Occident et surtout l'Europe et ils ont clairement montré leur intention de recourir à la force et à d'autres moyens pour empêcher les pays de l'Alliance d'avoir accès aux sources d'approvisionnement ou de transporter chez eux les ressources indispensables.

Dans sa déclaration «Le Canada sur la scène mondiale en 1981», l'honorable J. Gilles Lamontagne, ministre de la Défense nationale a fait valoir que» . . . nous vivons actuellement une période de turbulence et d'incertitude qui se caractérise, pour les démocraties occidentales par une vulnérabilité sans précédent sur les plans économique, politique et militaire». Voici comment il a décrit la situation stratégique:

> Dans le domaine militaire, nous avons été témoins, ces dernières années, d'une érosion constante de la position stratégique de l'Occident. L'Union soviétique a atteint, grosso modo, la parité avec les États-Unis en termes de puissance nucléaire stratégique. En ce qui touche les forces nucléaires tactiques, elle a pris une importante avance sur l'OTAN dans le domaine des armes à grande portée, tout en atteignant approximativement la parité sur le chapitre des autres armes nucléaires de théâtre. Enfin, dans le domaine des forces classiques, le Pacte de Varsovie a maintenu sa supériorité numérique traditionnelle sur l'OTAN, tandis que la supériorité qualitative de l'OTAN était réduite. En même temps, nous avons pu voir l'Union soviétique, un pays qui possède déjà une énorme puissance militaire, développer et accroître sa capacité d'imposer sa volonté dans le monde entier. Cette capacité de l'Union soviétique revêt une importance particulière au moment où les Alliés, et les démocraties dans leur ensemble, deviennent le plus vulnérables aux pressions extérieures, notamment en ce qui a trait à leurs besoins énergétiques. Les problèmes auxquels font face les démocraties occidentales sont de nature globale. En effet, sous certains aspects importants, le monde constitue désormais une seule zone stratégique. L'accroissement de l'instabilité et l'escalade des conflits dans diverses régions du monde fournissent à l'Union soviétique et à ses satellites de nombreuses occasions qu'ils sont en mesure d'exploiter,

[*Text*]

The problems that the Soviet military build-up present for the West are now receiving much greater attention and recognition than they did a few years ago—not only on the part of the governments but also of the public. It should be clear that a cooperative and concerted allied effort is needed to counter the adverse trends in the East-West military balance, without abandoning the search for agreement to contain conflict and to limit and control the development and deployment of military power.

Real increases in U.S. and Western defence spending will be necessary for a number of years to correct the present adverse trends in the East-West military balance. Such increases seem to be a necessary condition for the future of arms control itself . . .

Canada recognizes the need for collective efforts to deter aggression and to resist military pressure against the North American and European nations of the North Atlantic Alliance. Canada supports and contributes to this defence effort by cooperating with the United States in the defence of North America and by contributing forces to the European theatre and to defence of the vital sea lines of communication . . .

Canada also recognizes the close relationship that obtains today between developments in some regions of the developing world and Western security. We will continue to consult closely with our allies and other interested countries with regard to the relationship between "North-South" policies and our security, peace and prosperity. In this regard, Canada's contribution to international peacekeeping supplements our collective defence effort by helping to maintain international stability and to prevent exacerbation of conflicts which might lead to confrontation between the superpowers.

Evidence of the existence of such intentions—that is, the projection of and use of Soviet power, particularly in the naval forces for political purposes—is to be found in the statements of Marshal Grechko of the Soviet Communist Party in its theoretical journal, *Problems of History of the CPSU*. Therein he states that the Soviet armed forces are not restricted solely to the defence of the Soviet Union, but may operate in any region of the world where the Kremlin might see party of Soviet interests at stake. This theme was also emphasized in 1976 by Admiral S. G. Gorshkov in the book, *The Sea Power of a State*, in which he affirmed the expanded role of Soviet naval power in international affairs. In particular, he stressed that the presence of forces of the Soviet fleet in neutral waters

[*Traduction*]

surtout si le monde occidental ne se montre pas déterminé à adopter les mesures militaires, économiques et politiques qui s'imposent à l'égard des relations Est-Ouest et Nord-Sud.

Les problèmes que l'augmentation de la puissance militaire soviétique pose à l'Occident reçoivent beaucoup plus d'attention aujourd'hui qu'il y a quelques années, non seulement de la part des gouvernements, mais aussi de la part du public. Il devrait être clair pour tout le monde qu'un effort concerté de la part des Alliés est requis pour contrer les tendances actuelles dans le domaine de l'équilibre militaire Est-Ouest, sans abandonner la recherche d'un accord visant à endiguer les conflits et à limiter la mise au point et le déploiement de nouveaux armements.

Cependant, pour contrer les tendances actuelles dans le domaine de l'équilibre militaire Est-Ouest, il faudra que les États-Unis et les autres pays occidentaux augmentent leurs dépenses militaires, en termes réels pendant un certain nombre d'années. Il semble que cet accroissement des dépenses militaires soit une condition nécessaire pour l'avenir des traités de limitation des armements eux-mêmes . . .

Le Canada reconnaît la nécessité d'un effort collectif en vue de dissuader tout agresseur potentiel et de résister aux pressions qui s'exercent, sur le plan militaire, sur les nations nord-américaines et européennes de l'Alliance de l'Atlantique-Nord. Le Canada appuie cet effort et y contribue en coopérant avec les États-Unis à la défense de l'Amérique du Nord, et en affectant des troupes à la défense de l'Europe et des principales lignes de communication maritimes . . .

Le Canada est également conscient du lien étroit qui existe aujourd'hui entre la sécurité du monde occidental et les événements qui se produisent dans certaines régions du tiers-monde. Nous continuerons de consulter assidument nos alliés ainsi que d'autres pays intéressés en vue d'élaborer, en matière de relations Nord-Sud des politiques qui garantissent la paix, la sécurité et la prospérité. À cet égard, la contribution du Canada au maintien de la paix dans le monde complète notre effort en matière de défense collective, en aidant à maintenir la stabilité internationale et à prévenir la recrudescence des conflits qui risquent de mener à une confrontation entre les grandes puissances.

Les déclarations faites par le maréchal Grechko, dans l'organe du parti communiste soviétique, sous le titre *Problèmes historiques du PUCS*, prouvent bien que l'Union soviétique a effectivement l'intention d'utiliser sa puissance militaire et, surtout, son potentiel naval, à des fins politiques. Le maréchal déclare que l'armée soviétique n'a pas seulement pour rôle de défendre le pays et qu'elle peut être appelée à intervenir dans n'importe quelle région du monde où le Kremlin considère que les intérêts du parti ou de la nation sont en jeu. L'amiral S.G. Gorshkov a également insisté sur ce thème, en 1976, dans son ouvrage, *La Puissance navale d'un État*, dans lequel il confirmait que la puissance navale soviétique allait jouer un plus grand rôle dans les affaires internationales. Il faisait valoir

[*Text*]

of the world would make it possible to achieve political goals without armed conflict, merely indicating pressur . . . "by their potential might and the threat of military actions."

Following this strategic concept, the Soviet navy has been transformed, in just two decades, from a basically coastal defence force into a versatile, modern, hard-hitting ocean-going navy designed to spread Soviet influence throughout the world and, in co-operation with Military Transport Aviation, to project Soviet interests may be furthered by the presence of Soviet or surrogate forces, especially in the third world countries. It is found today in all of the oceans of the world under the full control of the Kremlin. The elements of Soviet maritime power are centrally controlled and they can be directed to play appropriate parts for the advancement of Soviet imperial policies. In other words, the Soviets have adopted the latest advances of technology to the possibility of military, political and economic coercion by the extensive use of sea power and a thrust to achieve dominance over the oceans.

It is no surprise that there is this capability for coercion on the high seas. The Soviets have developed their capabilities for such coercion further than even the more pessimistic intelligent estimates suggested 10 to 20 years ago.

The *Economist*, on December 26, 1981, stated that these new acquisitions add up to making possible an ability to bring Russian power into play far away from home. The Soviet navy is beginning to play the role that the Royal Navy once played, and that the Americans later took over.

The Soviet navy currently operates some 377 submarines, of which 180 are nuclear powered. Of these, 220 are attack submarines, most of which are diesel powered; 60 of the torpedo attack boats are nuclear powered. The Alpha class is believed to be the fastest submarine in the world. A new class, the Oscar, is the largest, capable of lauching 24 long-range anti-ship cruise missiles. The deep-diving Typhoon class, of which Mr. MccGwire has made mention, raises the question of bringing a new sea-based missile force into their forces. The submarines, which carry anti-ship cruise missiles, are seen by naval forces as posing the greatest threat to surface forces.

The Soviet navy operates about 362 major surface warships, the largest of which is the Kiev Class Aircraft Carrier. There are two of these vessels currently in service, with two more being built. They carry KA-25 Hormone helicopters and YAK-36 Forger vertical and short takeoff and landing aircraft. There are also two helicopter carriers. In 1980, the Soviet Union began trials of their first nuclear-powered cruiser, the *Kirov*, which is armed with surface-to-air missiles and long-range anti-ship cruise missiles, and carries KA-25 Hormone Anti-Submarine Warfare Helicopters.

[*Traduction*]

notamment que la présence de la flotte soviétique dans les eaux neutres permettrait d'atteindre certains objectifs politiques sans conflit armé, simplement en intimidant l'adversaire . . . «par sa puissance potentielle et la menace d'une offensive militaire.»

Suivant ce concept stratégique, les Soviétiques ont réussi à transformer leur marine en l'aspace d'une vingtaine d'années. Au lieu d'une simple défense côtière, les Soviétiques ont maintenant une marine universelle, moderne, qui sillonne les océans pour répandre l'influence soviétique dans le monde entier et, en collaboration avec l'aviation de transport militaire, pour projeter l'image de leur puissance dans les régions du globe où la présence militaire des Soviétiques ou de leurs satellites peut servir les intérêts de la Russie, surtout dans les pays du tiers monde. On le constate aujourd'hui dans tous les océans du monde qui sont entièrement sous le contrôle du Kremlin. Les divers éléments de la puissance navale soviétique sont tous dirigés à partir du même endroit et peuvent servir la politique impérialiste de la Russie suivant le rôle qui leur est confié. Autrement dit, les Soviétiques ont profité des derniers progrès technologiques pour se donner la possibilité d'exercer une contrainte militaire, politique et économique grâce à un usage intensif de leur puissance navale et à leur désir d'avoir la maîtrise des océans.

Il ne faut pas s'étonner de ce pouvoir de coercition. Les Russes l'ont développé bien au-delà de ce que les prévisions les plus pessimistes et les plus éclairées permettaient de croire il y a 10 ou 20 ans.

Dans l'*Economist* du 26 décembre 1981, on pouvait lire que, grâce à leurs nouvelles acquisitions, ils étaient en mesure d'imposer leur présence loin de chez eux. La marine soviétique commence à jouer le rôle joué jadis par la Royal Navy puis par les Américains.

La marine soviétique possède actuellement 377 sous-marins dont 180 sous-marins nucléaires. Cela comprend 220 sous-marins d'attaque qui ont pour la plupart des moteurs diesel et 60 torpilleurs nucléaires. Le sous-marin Alpha est considéré comme le plus rapide au monde. Un nouveau type de sous-marin, l'*Oscar*, est le plus gros au monde et peut lancer 24 missiles de croisière anti-navire à longue portée. Le sous-marin *Typhoon*, de plongée profonde, dont M. MccGwire a parlé, soulève des questions, car on se demande si les Soviétiques ne renforcent par leur potentiel grâce à une nouvelle force de lancement de missiles basée en mer. Selon les forces navales, ce sont les sous-marins transportant des missiles de croisière anti-navire qui présentent la plus grande menace pour les forces de surface.

La marine soviétique a environ 362 gros navires de guerre de surface dont le plus gros est le porte-avions de type *KIEV*. Deux de ces bâtiments sont actuellement en service et deux autres sont en construction. Ils transportent des hélicoptères *Hormone KA-25* et des avions *Forger YAK-36* à décollage et atterrissage vertical et court. Il y a également deux porte-hélicoptères. En 1980, l'Union soviétique a commencé l'expérimentation de son premier croiseur nucléaire, le *Kirov*, qui est armé de missiles mer-air et de missiles de croisière anti-navire

[*Text*]

The Soviet Navy has its own air arm, which consists of 1,400 aircraft, most of which are shore based. There are 50 TU95 Bear, 100 TU16 Badger and TU22 Blinder aircraft in the reconnaissance and surveillance role. The prime attack force consists of over 300 TU16 Badgers and TU22 Blinders capable of carrying anti-ship cruise missiles with either conventional or nuclear warheads. There are, in the naval forces, some 70 Backfire bombers which can operate at longer ranges with more sophisticated missiles and other munitions.

A further area of continuous development in the Soviet Navy has been amphibious assault forces. The newest ship in this force, the *Ivan Rogov*, of 13,000 tons, is designed to operate helicopters and high speed, air cushion landing craft. She can embark 550 naval infantry and adds significantly to Soviet amphibious warfare in distant parts of the globe.

In addition to the navy, there is a heavily subsidized fishing fleet, which is the largest and most efficient fishing fleet in the world. It is capable of operating in all of the ocean areas and is stripping the fishing grounds of the world almost beyond the point of no return. Strategically, the fishing fleet exerts influence through the protein value of their catches and through their physical presence, as has been referred to in journals citing the case of Mauritius.

Senator Marshall: Do you know how many vessels are in the Soviet fishing fleet?

Dr. Bell: I do not have the number of vessels in their fishing fleet, senator.

The Soviet Union also has a modern and flexible merchant fleet which is heavily subsidized. It is rapidly overtaking the western merchant fleets in size, capability and availability. They are undercutting the merchant navies of the west in price and carrying goods and subversion to the third world. The size of the ships which they employ are well-suited to the limited facilities in the ports of many developing countries. There are dangers, therefore, which can arise from the creation of dependence upon Soviet mercantile carrying capacity, not only directly, as Allied flag merchant fleets decline, but also indirectly, through the entrapment of unaligned states. An example is the potentially dangerous penetration they have achieved in the East Africa trade.

It should also be noted that both the Soviet merchant marine and the fishing fleet are well equipped to gather vital communications and electronic intelligence information wherever they are deployed.

In recent discussions, SACLANT revealed the belief that we have been seeing, for some time, the Soviet build-up of a global navy that represents a change in Soviet ambitions from sea denial to sea control, and an expansion of the traditional Soviet role of defence of the homeland to power projection on a world-wide scale.

[*Traduction*]

de longue portée et qui transporte également des hélicoptères *Hormone KA-25* de lutte anti-sous-marine.

La marien soviétique dispose de sa propre aviation qui comprend 1 400 avions, dont la plupart sont basés sur la côte. Elle possède 50 *Bear TU95*, 100 *Badger TU16* et *Blinder TU22* pour ses opérations de reconnaissance et de surveillance. Sa principale force d'attaque se compose de plus de 300 *Badger TU16* et *Blinder TU22* capables de transporter des missiles de croisière anti-navire à ogives classiques ou nucléaires. Les forces navales disposent également d'environ 70 bombardiers *Backfire* qui peuvent lancer des missiles plus complexes et d'autres munitions sur une plus longue portée.

En outre, la marine soviétique n'a cessé de développer son potentiel d'attaque amphibie. La plus récente addition à la force amphibie, le *Ivan Rogov*, un navire de 13 000 tonneaux, peut transporter des hélicoptères et des hydroglisseurs ultra-rapides. Il peut accueillir 550 hommes de l'infanterie de marine et renforce, dans une large mesure, le potentiel amphibie soviétique dans les coins éloignés du globe.

En plus de la marine de guerre, la Russie a une flotte de pêche très subventionnée qui est la plus grosse et la plus efficace au monde. Elle peut pêcher dans tous les océans et procède à un nettoyage systématique des zones de pêche. Les flottes de pêche ont une importance stratégique du fait de la valeur protéique de leurs prises et de leur présence, comme le mentionnaient les journaux citant le cas de l'Ile Maurice.

Le sénateur Marshall: Savez-vous de combien de navires se compose la flotte de pêche soviétique?

M. Bell: Je n'ai pas ce chiffre, Monsieur le sénateur.

L'Union soviétique a également une marine marchande moderne et adaptable qui bénéficie, elle aussi, de grosses subventions. Elle supplante rapidement les flottes marchandes occidentales grâce à son importance, sa capacité et sa disponibilité. Elle les supplante également grâce à des prix plus concurrentiels et transporte des marchandises et de la subversion vers le tiers monde. La dimension des navires soviétiques se prête bien aux installaltions portuaires limitées d'un grand nombre de pays en voie de développement. Cette dépendance croissante à l'égard de la flotte marchande soviétique présente donc un danger, non seulement direct, car cela entraîne le déclin des flottes marchandes alliées, mais aussi indirect, car les États non alignés se trouvent pris au piège. Prenons, par exemple, la dangereuse pénétration des Russes sur les marchés de l'Est de l'Afrique.

Signalons également que la marine marchande et la flotte de pêche soviétiques sont parfaitement équipées pour intercepter des communications électroniques et recueillir des renseignements d'une importance capitale, là où on les envoie.

Au cours de récents entretiens, le commandant suprême des Forces alliées de l'Atlantique (SACLANT) a révélé qu'on assistait depuis un certain temps à la constitution d'une marine soviétique mondiale qui montre que les Russes n'ont plus pour ambition d'interdire l'accès aux mers, mais de les maîtriser et

[*Text*]

Today, honourable senators, in western capitals there is still a lack of a comparable appreciation of these political-economic factors involving the co-ordinated use of maritime power. This is demonstrated by the absence of an identifiable co-ordinated policy among interested states, and less than satisfactory co-ordination among departments of government involved in maritime affairs within individual western nations, including our own. Yet, more and more, we see the Soviet Union developing its maritime and other capabilities to threaten the strategic movement of men and materials and employing them in a campaign designed to deny the west the raw materials essential to our survival.

Looking to the protection of sea lines of communication and sources of supply, Admiral Timbrell in his testimony before you on May 26, 1981, pointed out the critical importance of maintaining freedom of movement on the oceans of the world—the freedom that is essential to the continuous supply of energy, critical metals and other strategic raw materials required by the economies and defence base of the free world, particularly the NATO Alliance, the North America and other areas of the free world.

Severance of the trans-Atlantic sea routes for any significant period might result in the overrunning of Western Europe by the Warsaw Pact powers without triggering the employment of the strategic nuclear deterrent. For effective defence of Europe, it is necessary that NATO have the continual capability to resist aggression by the Warsaw Pact at all levels, short of having to resort to the use of the strategic nuclear deterrent. A conventional war in Europe will require the movement of large numbers of men and materials from North America. One witness before you mentioned one million men and ten million tons of equipment and supplies would be required. Thus sealift and the protection of sea lanes is a matter of vital necessity.

The industrial countries, including ourselves, are dependent on the "unfettered uses of the sea lanes." The critical importance of the sea lanes extends well beyond the North Atlantic. Freedom of movement on all the seas and oceans of the world is vital to the survival of the free world. This fact was recently emphasized by the serious concern expressed by the in a statement declaring that the European Parliament is fully aware of the high degree of dependence of the EEC which is obliged to import most of the oil and raw materials it consumes from third countries, almost all such imports being transported by sea.

The European Parliament is perturbed by the vulnerability of its sea links with Africa, the Persian Gulf other parts of the world, since the North Atlantic Treaty does not cover areas south of the Tropic of Cancer in which the increasing seapow-

[*Traduction*]

d'imposer leur domination dans le monde entier, au lieu de se contenter de défendre leur partie.

A l'heure actuelle, dans les capitales occidentales, on ne mesure pas encore toute l'importance des avantages politico-économiques que peut apporter une bonne utilisation du potentiel maritime. L'absence de politique coordonnée entre les États intéressés et le manque de coordination entre les ministères qui s'occupent des affaires maritimes de chaque gouvernement occidental, y compris le nôtre, en sont la preuve. Pourtant, de plus en plus, nous voyons l'Union soviétique développer son potentiel maritime et autre de façon à pouvoir empêcher le déplacement de nos ressources humaines et matérielles stratégiques et profitant de ses moyens pour lancer une campagne visant à priver l'Occident des matières premières essentielles à sa survie.

Dans la déposition qu'il a faite devant vous le 26 mai 1981 l'amiral Timbrell faisait remarquer, lorsqu'il a parlé de la protection des voies maritimes de communication et d'approvisionnement, qu'il était vital de préserver la liberté de mouvement sur les océans du monde; cette liberté est nécessaire pour assurer l'approvisionnement ininterrompu en énergie, en métaux essentiels et autres matières premières dont ont besoin les économies et le système de défense du monde libre, particulièrement ceux de l'OTAN, de la Communauté économique européenne, de l'Amérique du Nord et des autres pays du monde libre.

Si les voies maritimes transatlantiques étaient coupées pendant longtemps, l'Europe de l'Ouest pourrait être conquise par les puissances du pacte de Varsovie sans que cette action provoque l'utilisation de la force de dissuasion nucléaire. Pour qu'elle puisse assurer efficacement la défense de l'Europe, l'OTAN doit être capable, en tout temps, de résister à une attaque du pacte de Varsovie par tous les moyens, sauf l'utilisation de la force de dissuasion nucléaire. Dans le cas d'une guerre classique en Europe, il faudra acheminer de nombreux hommes et d'importantes quantités de matériel d'Amérique du Nord. Un témoin qui a déposé devant vous a cité un million d'hommes et dix millions de tonnes de matériel et d'équipement. Le pont maritime et la protection des voies de transport maritimes sont donc d'une importance vitale.

Les pays industrialisés, dont le nôtre, sont tributaires de la libre utilisation des routes maritimes. L'importance primordiale des voies maritimes dépasse de loin le cadre de l'Atlantique-Nord. La survie du monde libre dépend de la liberté de mouvement sur toutes les mers et tous les océans du monde. Cette situation a récemment été mise en évidence dans une déclaration du Parlement européen, dans laquelle il exprimait de graves inquiétudes et déclarait qu'il était pleinement conscient de a forte dépendance de la CEE qui est obligée d'importer d'ailleurs la plus grande partie de son pétrole et de ses matières premières, dont la presque totalité sont transportés par mer.

Le Parlement européen est préoccupé par la vulnérabilité de ses voies de communication maritimes avec l'Afrique, le Golfe Persique et d'autres parties du monde parce que le Traité de l'Atlantique-Nord ne couvre pas les régions au sud du Tropi-

[*Text*]

er of the Soviet Union, both her naval forces and her merchant marine, presents a growing and calculated threat.

The European Parliament pointed out that freedom of movement by sea is vital to the economies of both the EEC countries and the Third World countries with which they maintain relations and whose economic development depends on their ability to export.

The Parliament noted with the greatest concern the continued armed conflict between Iraq and Iran which, if prolonged and extended in the Persian Gulf area, could directly threaten the security of Europe's oil supplies. It called on the member states with naval forces to co-ordinate their patrols outside the zone covered by the North Atlantic Treaty and to strengthen their naval forces; and to do so within the framework of European political co-operation. It pointed out that one of the European Community's main concerns is to promote the economic development of the Third World which would be seriously and permanently jeopardized if interruption of deliveries were to lead to a scarcity of oil and a succession of price increases.

The Parliament went on to call on the to report annually to the on the security of the Community's raw materials supply routes, and it instructed its President to forward this resolution to the Foreign Ministers of the member states meeting in political co-operation and to the Council and Commission of the European Community.

It is not only the movement of supplies by sea which must concern us, but also continued access to the sources of raw materials, whether in vast bulk, such as oil, or in the relatively modest quantities of certain metals and other raw materials. It is crucial that we keep in mind that access to the subterranean wealth of the Middle East-Persian Gulf region and the southern African region is imperative to the very survival of the free world.

It is evident from Soviet writings of Soviet Major-General A.N. Lagovsky in *Strategy and Economics* that the Soviet Union has noted the dependence of the United States, Canada and the countries of Western Europe on foreign sources and argues for a Soviet effort to control such strategic materials as a means of exerting influence on the health of the economies of the United States and her allies. It has become evident that the Soviet Union has been fighting and winning the resource conflict for some time and that counteraction is needed. The security of the Western Alliance is dependent on mineral resources which are under foreign control, particularly in the countries of the Middle East and southern Africa.

Almost all the oil consumed by the European Economic Community, which was 1,470 million metric tonnes in 1978—

[*Traduction*]

que du Cancer; or, c'est dans ces régions que l'augmentation de la puissance navale de l'Union soviétique, due à l'accroissement de ses marines de guerre et marchande, constitue une menace croissante et calculée.

Le Parlement européen a fait observer que la liberté de mouvement sur les mers est d'une importance vitale pour les économies des pays de la CEE et celles de pays du tiers-monde avec lesquels la CEE entretient des relations et dont le développement économique est lié à l'exportation.

Le Parlement a exprimé de très graves inquiétudes au sujet du conflit armé qui oppose l'Iraq et l'Iran et qui, s'il se prolonge et s'étend aux autres régions du Golfe Persique, pourrait menacer directement la sécurité de l'approvisionnement en pétrole de l'Europe. Il demande aux pays possédant une marine de guerre de coordonner leur patrouilles à l'extérieur de la zone couverte par le Traité de l'Atlantique-Nord et de renforcer leur marine de guerre, et ce dans le cadre de la collaboration politique européenne. Il a signalé qu'un des principaux soucis de la Communauté européenne était de promouvoir le développement économique du tiers-monde, mission qui serait menacée gravement et en permanence si l'interruption des livraisons amenait une pénurie de pétrole et des augmentations de prix successives.

Le Parlement a ensuite demandé au Président en poste du Conseil des Ministres de présenter un rapport annuel au Comité des affaires politiques sur la sécurité des voies d'approvisionnement en matières premières de la Communauté, et il a chargé son Président de faire parvenir cette résolution aux ministres des Affaires étrangères des pays membres en réunion de collaboration politique, au Conseil et à la Commission de la Communauté européenne.

Nous ne devons pas nous préoccuper uniquement de l'approvisionnement par mer, mais aussi de l'accès permanent aux sources de matières premières, que nous en ayons besoin en vastes quantités, comme du pétrole, ou en quantités relativement modestes, comme de certains métaux ou d'autres matières premières. Il nous faut nous rappeler à tout prix que les richesses souterraines du Moyen-Orient et du Golfe Persique et celles de l'Afrique du Sud sont indissociables de la survie même du monde libre.

Il ressort manifestement des écrits du major-général soviétique A.N. Lagovsky, notamment de l'ouvrage intitulé *Stragegy and Economics*, que l'Union soviétique s'est rendu compte que les États-Unis, le Canada et les pays de l'Europe de l'Ouest dépendent de ressources étrangères, et il préconise que l'U.R.S.S. s'efforce de prendre le contrôle de ces matières premières d'importance stratégique afin de pouvoir influer sur l'économie des États-Unis et de leurs alliés. Il est devenu évident que l'Union soviétique a engagé la lutte pour les richesses naturelles et qu'elle est en train de la remporter depuis un certain temps, et qu'il nous faut prendre des mesures pour contrecarrer ses projets. La sécurité de l'alliance occidentale dépend de richesses minérales qui sont sous le contrôle de pays étrangers, plus paticulièrement au Moyen-Orient et en Afrique du Sud.

Presque tout le pétrole consommé par la Communauté économique européenne, soit 1 470 millions de tonnes métri-

[*Text*]

that is 55 per cent of total energy consumption—was imported and transported by sea. The Community's dependence on raw materials is even more dramatic. They have to import 100 per cent of their manganese, of which 45 per cent is from South Africa and 38 per cent is from Russia and other minor areas. They have to import 100 per cent of their chromium, of which 96 per cent comes from South Africa and Zimbabwe. They have to import 100 per cent of their cobalt, of which 38 per cent comes from Zaire and Zambia, 21 per cent from the U.S.S.R. and the rest from miscellaneous sources. They import 100 per cent of their platinum metal group, of which 82 per cent comes from the Republic of South Africa and 16 per cent from Russia. They have to import 99 per cent of their tungsten, of which 47 per cent comes from China, 11 per cent from the U.S.S.R. and 6 per cent from North Korea. Note the political framework there. They import 99 per cent of their vanadium, of which 78 per cent comes from the U.S.S.R. and 19 per cent from the Republic of South Africa.

Honourable senators, the position is no less critical for North American countries. There is no issue facing us in this decade that poses greater risks and dangers to our economies and defence than those presented by our dependence on foreign sources for strategic and critical materials. It is a vulnerability more serious than the energy crisis. For example, the United States is now dependent on foreign sources for more than 50 per cent of 24 of the 32 minerals essential to its national survival, and that applies to us as well. In many cases there are no substitutes for the minerals imported from foreign countries. Moreover, some of those countries are unstable at best and might even become hostile under certain influences.

Three key examples of American dependence, and the same would apply to Canada, are manganese, cobalt and chromium. Manganese is essential for the production of steel, and the degree of dependence on foreign sources is 98 per cent. Cobalt is a vital hardener and strengthener of steel, and the degree of dependence there is 95 per cent. Chromium is indispensable in the production of stainless steel and is the least substitutable of all ferrous alloys. The degree of dependence there is 90 per cent.

While the Persian Gulf is the critical area for oil supply, South Africa is the vital area for essential minerals, and within that region are contained 86 per cent of the world reserves of the platinum group of metals, 64 per cent of the world reserves of vanadium, 95 per cent of the world reserves of chromium and 52 per cent of the world reserves of cobalt, not to mention industrial diamonds and other critical items.

If, for example, additional revolutionary groups aligned with Moscow were to come to power in southern Africa, the U.S.S.R. could control over 90 per cent of several minerals for which no substitutes are known, as the Soviet is now the second largest source of chromium and the platinum group of metals.

[*Traduction*]

ques, ce qui représente 55 pour cent de la consommation totale d'énergie, a été importé et transporté par la voie maritime. La dépendence de la CEE pour les matières premières est encore plus grave. Elle doit importer 100 p. 100 de son manganèse, dont 45 p. 100 proviennent de l'Afrique du Sud et 38 p. 100 de Russie et d'autres régions moins importantes. Elle doit aussi importer la totalité de son chrome, dont 96 p. 100 proviennent de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe. Elle doit importer 100 p. 100 de son cobalt, dont 38 p. 100 du Zaïre et de la Zambie, 21 p. 100 de l'U.R.S.S. et le reste de sources diverses. Elle importe 100 p. 100 des platinoïdes, dont 82 p. 100 proviennent de la République d'Afrique du Sud et 16 p. 100 de la Russie. Elle doit importer 99 p. 100 de son tungstène, dont 47 p. 100 proviennent de Chine, 11 p. 100 de l'U.R.S.S. et 6 p. 100 de la Corée du Nord. Remarquez le cadre politique dans ce cas. Elle importe 99 p. 100 de son vanadium, dont 78 p. 100 de l'U.R.S.S. et 19 p. 100 de la République d'Afrique du Sud.

Honorables sénateurs, la situation n'est pas moins critique pour les pays d'Amérique du Nord. Aucun des problèmes que nous devons affronter au cours de cette décennie ne présente un risque aussi grand, ni un péril aussi grave pour nos économies et notre défense que ne le fait notre dépendance vis-à-vis de sources étrangères pour nos matières premières stratégiques et vitales. Cette vulnérabilité est plus grave que la crise d'énergie. Les États-Unis par exemple dépendent à plus de 50 p. 100 de sources étrangères pour 24 des 32 minéraux essentiels à la survie de la nation; cela veut également pour nous. Dans bien des cas, il n'existe pas de substitut pour les métaux importés d'autres pays. En outre, certains de ces pays sont instables dans les meilleures conditions et pourraient devenir franchement hostiles s'ils subissaient certaines influences.

Trois exemples frappants de dépendance américaine, qui s'appliquent aussi bien au Canada, sont la manganèse, le cobalt et le chrome. Le manganèse est essentiel dans la fabrication de l'acier; or nous dépendons à 98 p. 100 de sources étrangères. Le cobalt est primordial pour durcir et renforcer l'acier; dans ce cas, nous dépendons à 95 p. 100 de l'étranger. Le chrome est indispensable à la fabrication d'acier inoxydable; c'est de tous les alliages ferreux le plus difficile à remplacer. Or, nous devons en importer 90 p. 100.

Alors que le Golfe Persique est le secteur névralgique pour l'approvisionnement en pétrole, l'Afrique du Sud est la région primordiale pour les minéraux essentiels; c'est dans cette partie du monde que se trouvent 86 p. 100 des réserves mondiales de platinoïdes, 64 p. 100 des réserves mondiales de vanadium, 95 p. 100 des réserves mondiales de chrome et 52 p. 100 des réserves mondiales de cobalt; je ne mentionne même pas les diamants industriels et d'autres matières de première importance.

Si par exemple d'autres groupes révolutionnaires alignés sur Moscou prenaient le pouvoir en Afrique du Sud, L'U.R.S.S. pourrait contrôler 90 p. 100 des réserves mondiales de plusieurs minéraux pour lesquels il n'existe pas de substitut. En effet, l'Union soviétique est actuellement le deuxième producteur mondial de chrome et de platinoïdes.

[*Text*]

It would appear that Soviet strategy in Africa is to establish base and overflight options to provide a capability to interdict oil and mineral supply sea routes from the Persian Gulf, through the Suez Canal and also through the Indian Ocean around the Cape of Good Hope and into the south Atlantic. It is important to note that in the Persian Gulf and western Pacific area, excluding Japan, the Soviets in 1950 had not one single port available to their ships whereas the United States had 27 ports. By 1979, however, in the same area, the Soviets had access to 17 ports and the United States and her allies were down to 10.

During the decade ahead, one billion tons of oil per year will have to move around the Cape of Good Hope. Some 25,000 resource-trade vessels carrying 90 per cent of western Europe's oil imports and 70 per cent of its mineral requirements pass the Cape each year. It is also a sobering thought that 28 per cent of the petroleum consumed in the United States is shipped by the same route. Yet this major ocean "choke point" is beyond United States and NATO security arrangements, and South African naval facilities remain off limits to the American fleet. It is important for strategic reasons, honourable senators, that future relations with South Africa be reviewed and looked at from a geopolitical perspective with raw materials as a central consideration.

Though the Soviet's proximate goals are in the Third World, their ultimate goal is the subjugation of the Free World. They aim to achieve this by threatening our access to raw materials and breaking down our alliance. They have vast military capabilities but they threaten us more by indirection and subversion than by direct attack. Consequently, the political effects of the changing military balance become of paramount importance.

Where is this leading? There is an increase in the range and variety of threats in peace and war by contrast with the decline in strength of the maritime forces available to free world maritime powers. Several of those who have analyzed this problem have perceived the need for other arrangements beyond the NATO and other regional arrangements. Some have perceived the need for an "All-Oceans Alliances." Admiral of the Fleet, Sir Peter Hill-Norton, former chairman has of the NATO Military Committee has written:

> There can be little doubt that our collective planning-eye must now be shifted from the land-air confrontation in Europe to the steadily increasing risks to all of 'us' on and over and under the world's oceans . . . this demands a determined maritime strategy with the sea and air and amphibious forces adequate in quality and sufficiently numerous to guarantee our lifelines.

[*Traduction*]

Il semble que la stratégie des Soviétiques en Afrique consiste à établir des base et à s'assurer des moyens de survol qui leur donneraient la possibilité de couper les routes maritimes d'approvisionnement en pétrole et en minéraux qui partent du Golfe Persique et passant par le canal de Suez, mais aussi celles qui traversent l'océan Indien, doublent le Cap de Bonne-Espérance et s'engagent dans l'Atlantique-Sud. Il est important de noter que dans les années cinquante, les Soviétiques ne disposaient pas d'un seul port dans la région du Golfe Persique et du Pacifique-Ouest, à l'exclusion du Japon, alors que les Américains y disposaient de 27 ports. Mais en 1979, les Soviétiques disposaient de 17 ports dans la même région, alors que les États-Unis et leurs alliés n'en avaient plus que 10.

Au cours de la décennie que nous abordons, un milliard de tonnes de pétrole devront passer par le Cap de Bonne-Espérance. Quelque 25 000 navires de commerce ayant pour cargaison des richesses naturelles et transportant 90 p. 100 des importations de pétrole et 70 p. 100 des besoins en minéraux de l'Europe de l'ouest doublent le Cap chaque année. Le fait que 28 p. 100 du pétrole consommé par les États-Unis sont acheminés par la même route devrait donner à réfléchir. Pourtant, ce «point d'étranglement» maritime critique n'est pas visé par les ententes de sécurité des États-Unis et de l'OTAN, et les installations navales de l'Afrique du Sud sont interdites à la flotte américaine. Il est important, pour des raisons stratégiques, honorables Sénateurs, que les relations futures avec l'Afrique du Sud soient révisées et que nous les envisagions dans l'optique géopolitique avec, comme point de mire, les matières premières.

Les visées immédiates des Soviétiques sont dans le tiers-monde, mais leur objectif ultime est la subjugation du monde libre. Ils comptent parvenir à leurs fins en menaçant notre accès aux matières premières et en détruisant notre alliance. Leur potentiel militaire est énorme, mais ils nous menacent plus par des moyens détournés et par la subversion que par une attaque directe. Par conséquent, les répercussions politiques du déplacement de l'équilibre militaire revêtent une importance primordiale.

Où cela nous mène-t-il? La portée et la diversité des menaces en temps de paix et de guerre augmentent au fur et à mesure que la puissance navale dont disposent les pays possédant une marine de guerre diminue. Plusieurs personnes qui ont analysé ce problème se sont rendu compte qu'il est nécessaire de conclure des ententes dépassant la portée des accords de l'OTAN et d'autres accords régionaux. Certains jugent même nécessaire une «Alliance panocéanique». Sir Peter Hill-Norton, Amiral de la Flotte et ancien Président du Comité militaire de l'OTAN a écrit:

> Il est interdit de douter que notre perception collective de la planification doit à présent se détourner d'une confrontation terrestre et aérienne en Europe et se porter sur la croissance constante du péril qui «nous» guette tous sur et sous les océans du monde . . . cette situation exige que nous arrêtions une stratégie maritime ferme et nous dotions de forces aériennes, navales et amphibies suffisantes en qualité et en quantité pour sauvegarder nos voies d'approvisionnement vitales.

[*Text*]

A task of this scope and scale can only be undertaken by a joint or collective approach, and it would be simpler and more likely to succeed if NATO were to become the core of such a large enterprise. To this, Japan and the Asian countries might be added and with imagination and initiative some others in the Middle East-South Asian area. Although the formal extension of the NATO area has to date proved to be a futile thought, there would appear to be considerable scope for multilateral actions similar to the Five Power Agreement between Australia, New Zealand, Singapore, Malaysia and Britain. Desirably, any response should be on a multilateral basis. The United States should not be left to carry all the burdens on her own, nor should it appear to unaligned stated that America is assuming an unbwarranted intervention role. Free movement of trade by sea involves the interests of almost every free country, and action to maintain good order should be a multilateral venture.

The crux of the matter lies in a proper appreciation of our dependence upon the freedom of the seas, a realization of our interdependence with countries around the globe, and a determination to co-operate with each other in safeguarding essential interests. As Hill-Norton asked his NATO colleagues:

> Have 'we' jointly the courage, the wisdom and the foresight to lift our minds from the narrow confines of the European theatre to the great oceans of the world across which our very means of survival must pass?

Vice-Admiral Sir Louis Le Bailly, Royal Navy (retired), in calling for an expansion of sea power, usggested that what was needed is a number of forces like the Standing Naval Force Atlantic deployed around the oceans of the world in what he called "The Constabulary Concept." In his view, the highest priority task was to establish a constant but mobile Western naval force in the Indian Ocean area operating in the Aden, Singapore, Darwin and Capetown quadrilateral. A similar force, operating in the Pacific Ocean area, could be invisaged.

Beyond the policing of the oceans to protect freedom of movement, to prevent coercion and to ensure access to critical energy and raw material supplies, there is the continued need to give the highest priority to the North Atlantic ocean areas. The most important requirement at sea in a future conflict would be to prevent Soviet submarines crossing the Greenland, Iceland, United Kingdom (GIUK) Line and entering the Atlantic to attack Allied merchant shipping and troop transports. This requires a careful build-up of naval vessels and maritime air capabilities.

Since NATO is denied the choice of a preemptive attack and must wait until the Soviets have committed a hostile act, the concentration of their naval forces beyond the GIUK line

[*Traduction*]

Une tâche aussi monumentale ne peut être entreprise que collectivement; elle serait simplifiée, et son succès serait d'autant plus probable, si l'OTAN noyautait cette entreprise immense. Le Japon et les autres pays asiatiques pourraient y être adjoints et, si nous faisons preuve d'imagination et d'initiative, nous pourrions peut-être même enrôler certains autres pays du Moyen-Orient et du Sud-Est asiatique. Les efforts déployés jusqu'à ce jour pour étendre officiellement le territoire contrôlé par l'OTAN se sont révélés futiles, mais il semble que des initiatives multilatérales, semblables à l'Entente des Cinq intervenue entre l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Singapore, la Malaisie et la Grande-Bretagne aient de bonnes chances de réussir. Il serait souhaitable que la réponse soit multilatérale. Nous ne devrions pas laisser les États-Unis porter seuls ce fardeau d'une part, mais d'autre part les pays non alignés ne doivent pas avoir l'impression que l'Amérique pratique une interventionnisme injustifié. La liberté de commerce maritime touche les intérêts de presque tous les pays libres, et toute action visant à maintenir l'ordre devrait être multilatérale.

D'abord et avant tout, nous devons bien comprendre que nos dépendons de la liberté de mouvement sur les mers, nous rendre compte de notre interdépendence avec d'autres pays du monde et être déterminés à collaborer pour sauvegarder nos intérêts essentiels. L'amiral Hill-Norton interrogeait en ces termes ses collègues de l'OTAN:

> Avons-nous ensemble le courage, la sagesse et la prévoyance de dégager nos pensées des limites étroites du théâtre européen et de les appliquer aux grands océans du monde sur lesquels doivent passer nos moyens de survie?

Le vice-amiral à la retraite de la Royal Navy, Sir Louis Le Bailly, suggérait, en réclamant l'accroissement de la puissance navale, qu'il fallait déployer dans tous les océans du monde un certain nombre de forces comme la Force navale permanente de l'Atlantique dans le cadre de ce qu'il appelait le «Constabulary Concept» (Concept de force policière). À son avis, la priorité absolue devrait être accordée à la création, dans l'océan Indien, d'une flotte de guerre occidentale, permanente et mobile qui patrouillerait dans le quadrilatère délimité par Aden, Singapour, Darwin et Le-Cap. On pourrait également envisager la formation d'une flotte semblable dans le Pacifique.

Il n'est pas seulement nécessaire de faire la police sur les océans pour protéger la liberté de mouvement, empêcher la cœrcition et garantir l'accès aux stocks d'énergie et de matières premières cruciales; il faut, en permanence, accorder la priorité aux régions de l'Atlantique Nord. Lors d'une guerre future, la principale mission en mer serait d'empêcher les sous-marins soviétiques de franchir la ligne Groënland, Islande, Royaume-Uni (ligne GIUK) et de pénétrer dans l'Atlantique pour attaquer les navires marchands et les transports de troupes alliés. Cette opération exige que nous augmentions soigneusement le nombre de nos navires de guerre et notre potentiel aéronaval.

Comme l'OTAN n'a pas la possibilité de lancer une attaque préventive et qu'elle doit attendre que les Soviétiques aient fait un acte de guerre, il est difficile d'empêcher ces derniers de

[*Text*]

in the Atlantic is difficult to prevent in peace. We must rely, therefore, on having adequate capabilities to monitor such movements and make whatever dispositions might be possible to avert the worst effects of an eventual attack.

With these limitations in mind and the knowledge that at sea a successful defence requires a superiority of about five to one over an attacker, it is important that member nations take action to arrest the erosion of our naval forces and move to reverse the trend by rebuilding their national capabilities.

What does this mean for Canada? It means that in addition to performing its current four roles which are:

> surveillance and control of Canadian territorial waters, adjacent ocean areas and the Arctic Archipelago;
>
> defence of North America, in cooperation with United States forces;
>
> contribution to NATO'S collective defence measures; and
>
> assistance to the United Nations and other international bodies.

Canada's maritime forces must be capable of participating in further multilateral forces in the Pacific and other ocean areas or making a greater contribution in the North Atlantic and the North Pacific so that other allies may do more in the Indian Ocean, South Atlantic and South Pacific zones.

Beyond this, additional emphasis must be given to obtaining real capabilities to maintain effective control of the Canadian Arctic Archipelago and the waters in that area—above, on and under the sea. This will require more aircraft, submarines, underwater surveillance systems and Arctic bases for land, sea and air operations.

Our maritime contribution for national, North American defence and NATO commitments will require a balanced force and this must include a minesweeping capability. Because of our own security and the security of the Western alliance, it is essential that we continue to contribute to the protection of the strategic nuclear deterrent forces by surveillance of the USSR strategic missile-firing submarines in the Atlantic, the Arctic and the Pacific approaches to the United States.

As recommended to you last June, 1981, my considered opinion is that both our regular and reserve forces are grossly undermanned, under-equipped and under-funded. To meet the new challenges and the first 30-day requirements of our commitments, we need to be able to mobilize quickly approximately 170,000 to 180,000 men and women. To ensure they are properly equipped and ready, we need to increse our defence budget from an annual level of approximately 1.8 per

[*Traduction*]

masser leur flotte de guerre derrière la ligne GIUK dans l'Atlantique en temps de paix. Nous devons donc nous rabattre sur la constitution d'un potentiel suffisant pour épier ces mouvements et prendre toutes les mesures possibles pour atténuer les pires conséquences d'une attaque éventuelle.

En tenant compte de ces limitations et sachant que sur mer il faut, pour opposer une défense efficace, que nous disposions d'une supériorité numérique de un contre cinq sur l'attaquant, les pays membres doivent prendre des mesures pour arrêter l'érosion de notre puissance navale et renverser la tendance en rebâtissant leur potentiel national.

Qu'est-ce que cela signifie pour le Canada? Cela signifie qu'en plus de s'acquitter de ses quatre responsabilités courantes qui sont:

> la surveillance et le contrôle des eaux territoriales canadiennes, des régions atlantiques avoisinantes et de l'Archipel arctique;
>
> la défense de l'Amérique du Nord, en collaboration avec les forces des États-Unis;
>
> la contribution aux mesures défensives collectives de l'OTAN; et
>
> l'aide aux Nations-Unies et aux autres organismes internationaux;

la marine de guerre canadienne doit être en mesure de prêter main-forte à d'autres forces multilatérales dans le Pacifique et dans d'autres régions océaniques ou d'apporter une contribution plus grande dans l'Atlantique-Nord et le Pacifique-Nord, afin que d'autres alliés puissent déployer des efforts supplémentaires dans l'océan Indien, l'Atlantique-Sud et le Pacifique-Sud.

Il faut en outre insister davantage sur la nécessité de nous doter d'un potentiel réel nous permettant d'exercer un véritable contrôle dans l'Archipel arctique canadien et dans les eaux de cette région, et ce dans les airs, à la surface et sous la surface. Pour ce faire, il nous faudra plus d'avions, plus de sous-marins et de systèmes de surveillance sous-marine, ainsi que des bases arctiques pour les opérations terrestres, navales et aériennes.

Notre contribution navale à la défense du territoire national, à la défense de l'Amérique du Nord et dans le cadre de nos engagements envers l'OTAN nécessitera la création d'une force équilibrée omportant obligatoirement des dragueurs de mines. Pour notre propre sécurité et celle de l'Alliance occidentale, il est essentiel que nous continuions à contribuer à la protection des forces de dissuasion nucléaire stratégiques en surveillant les sous-marins soviétiques stratégiques équipés de missiles, qui patrouillent dans l'Atlantique, l'Arctique et aux approches des côtes américaines dans le Pacifique.

Mon avis, dont je vous ai fait part dans ma recommandation de juin 1981, est que nos forces régulières et de réserve souffrent d'une grave pénurie de personnel, d'équipement et de fonds. Pour pouvoir relever les nouveaux défis et respecter les exigences des 30 premiers jours de l'engagement que nous avons pris, nous devons être en mesure de mobiliser rapidement quelque 170 000 à 180 000 hommes et femmes. Pour garantir qu'ils soient bien équipés et préparés, nous devons

[*Text*]

cent of Gross National Product to at least an annual level equal to 3 per cent of GNP. A mobilization plan is needed now. It is just as critical to the maritime forces and air forces as it is to land forces.

Within this increased budget, we should begin to build maritime forces and maritime air capabilities approaching those proposed by Admiral Timbrell in his earlier submission, but taking into consideration the new technological developments which make small ships equipped with precision guided weapons very powerful, the increased capabilities of the small aircraft carrier in the anti-submarine warfare role and the impact of satellite surveillance systems.

With regard to naval reserves in general, I should like to reiterate what I said to the House of Commons Sub-Committee on Armed Forces Reserves on November 5, 1981:

> The maritime Reserve Force, which is a vital force that fills many needs, is too small. There are too few of them and they lack modern training equipment. The current force of 3,250 trains for many roles, for example, ship and air duty, training, inspections and control, and are always available as a disciplined force. The Naval Control of Shipping Organization is particularly efficient and is exercised annually in its role. However, despite the lack of a minesweeping capability and the assumption of broader maritime responsibilities for control of our territorial waters, pollution control and control of our economic zone, the naval reserves have not been expanded. In my view, the maritime reserve force should be increased to between 5,000 and 10,000, provided with modern ships and assigned minesweeping and protective roles in national waters and the economic zone with a view to increasing Canada's overall maritime capability. Provision within this expanded structure should be made for the integration of Coast Guard, RCMP and other government maritime capabilities in emergency or war.

That is, all the ships of other government departments should be seen as an active Ready Naval Reserve. They should be uniformed services and come under full control of the Maritime Commander in war or a declared national or international emergency or period of rising tension.

In closing, Mr. Chairman, I should like to table, for inclusion in the records of the Subcommittee, a copy of the text of an address by Rear Admiral Mainguy to the Canadian Institute of Strategic Studies at its seminar on Arming in the 1980s, held on June 26/27, 1981, which sets out the views of the Headquarters, Supreme Allied Command Atlantic, on many of these important subjects. I have brought additional copies for circulation to honourable Senators and I recommend it for your study.

[*Traduction*]

augmenter notre budget de défense, qui est actuellement d'environ 1,8 p. 100 du produit national brut par an, à un niveau annuel d'au moins 3 p. 100 du produit national brut. Il nous faut immédiatement un plan de mobilisation. Son importance est aussi grande pour les forces navales et aériennes que pour les forces terrestres.

Grâce à ce budget plus important, nous devrions commencer à nous doter d'un potentiel naval et aérien approchant celui proposé par l'amiral Timbrell dans la présentation qu'il a faite plus tôt, mais en n'oubliant pas les innovations technologiques qui rendent extrêmement puissants les petits bâtiments équipés d'armes guidées très précises, les possibilités accrues des petits porte-avions dans la lutte anti-sous-marins et les répercussions des systèmes de surveillance par satellite.

Pour ce qui est des forces navales de réserve en général, j'aimerais répéter ce que j'ai dit au sous-comité de la Chambre des communes sur les Réserves des forces armées, le 5 novembre 1981:

> La Réserve des forces navales, force cruciale qui répond à de nombreux besoins, est trop petite. Ses effectifs sont trop faibles et ils manquent d'équipement moderne d'entraînement. L'effectif actuel de 3 250 personnes s'entraîne pour des nombreuses fonctions, par exemple, le service naval et aérien, la formation, les inspections et le contrôle et il constitue toujours une force disciplinée disponible. Les membres du Service de contrôle naval de l'organisation de la navigation sont particulièrement efficaces et bien entraînés annuellement pour l'exercice de leurs responsabilités. Cependant, malgré l'absence de dragueurs de mines, et bien que nous ayons assumé une responsabilité navale plus grande pour le contrôle de nos eaux territoriales, la lutte contre la pollution et la surveillance de notre zone économique, la réserve navale n'a pas été augmentée. A mon avis, l'effectif des forces navales de réserve devrait être porté à entre 5 000 et 10 000 membres; elles devraient être dotées de navires modernes et chargées de missions de dragage de mines et de protection dans les eaux territoriales et la zone économique, afin d'augmenter le potentiel naval global du Canada. Dans le cadre de cette structure plus vaste, il faudrait prévoir l'intégration de la Garde côtière, de la GRC et d'autres organismes navals du gouvernement en cas d'urgence ou de guerre.

Ceci signifie que tous les navires des ministères doivent être considérés comme faisant partie d'une réserve navale active. Leur personnel devrait porter l'uniforme et être placé sous le commandement intégral du Chef du Commandement maritime en cas de guerre ou d'urgence nationale ou internationale déclarée ou en période de tension croissante.

Qu'il me soit permis en terminant, monsieur le président, de déposer pour qu'il soit inclus dans le rapport du Sous-comité un exemplaire du texte d'une allocution prononcée par le contre-amiral Mainguy devant l'Institut canadien des études stratégiques, lors du colloque intitulé L'Armement dans les années 80 que cet organisme a tenu les 26 et 27 juin 1981; dans son document, l'amiral exprime l'avis du Quartier général du Commandement suprême allié de l'Atlantique (SACLANT) sur bon nombre de ces sujets importants. J'en ai

[*Text*]

Mr. Chairman, I thank you and your colleagues for the opportunity of appearing before you. I shall be happy to discuss any questions that the Senators may have at the appropriate time.

The Chairman: Thank you very much, Dr. Bell. This document is in the hands of the clerk and will be circulated to all members of the committee.

Before the questioning commences, I would point out to honourable senators that this afternoon we are being briefed on a combined civil and naval exercise on both coasts in which many nations are participating including Australia, New Zealand and some South American nations, as well as NATO.

The exercise is designed to permit both civilian and military control of shipping organizations to develop their skills, and to determine their needs in order to carry out such duties in times of emergency or war.

Honourable seantors will be meeting in Room 1464 on the 14th floor, Tower C, Place de Ville in Ottawa, where the Department of Transport has some offices. We shall be leaving from the Senate door by taxi at about 2.45 p.m.

Would senators who have not already done so, please inform the clerk of the committee of their intentions with respect to our meeting next week in Quebec City when we will be visiting the Canadian Coast Guard and looking into ice-breaking and Arctic operations.

The questioners on my list are Senator Marshall, followed by Senator Thompson.

Senator Marshall: Mr. Chairman, I found both briefs very interesting, particularly in view of what we heard from our witnesses last week, Adm Brodeur and Adm Wood.

I was particularly interested in Dr. Bell's comments regarding Soviet fishing vessels which, he says, have military capabilities. This would support my remarks which Adm Brodeur contradicted last week.

I would apologize for my late arrival which caused me to miss some of Mr. MccGwire's preliminary comments. He stressed the need for naval reserve on the Norwegian front. He also stressed that a force of 5,000 would be required to lend the support required on a collective basis.

Last week Adm Brodeur told us that the navy consists of 6,600 people and, of those, 2,350 are reserves. If 5,000 navy personnel were to be stationed on the Norwegian front, Canada's land mass would be left unprotected. Therefore, we must consider our priorities. It was mentioned that our four priorities for Canada's navy should be surveillance, patrol, the defence of North America and a contribution to collective capability measures.

[*Traduction*]

apporté des exemplaires supplémentaires pour distribution et j'en recommande l'étude aux honorables sénateurs.

Monsieur le président, je vous remercie, ainsi que vos collègues, de m'avoir donné l'occasion de me présenter devant vous. Je m'empresserai de répondre à toutes les questions que les sénateurs pourront vouloir poser en temps et lieu.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Bell. Le document a été remis au greffier qui le fera circuler à tous les membres du Comité.

Avant que les questions commencent, j'aimerais signaler aux honorables sénateurs que cet après-midi nous serons breffés sur des manœuvres conjointes des marines civiles et militaires sur nos deux côtes, auxquelles de nombreux pays, dont l'Australie, la Nouvelle-Zélande et certains pays d'Amérique du Sud, et de l'OTAN prennent part.

Ces manœuvres doivent permettre aux organismes civils et militaires de contrôle de la navigation de se perfectionner et d'établir leurs besoins afin de pouvoir s'acquitter de leur tâche en temps d'urgence ou de guerre.

Les honorables sénateurs se réuniront à la pièce 1464, au 14e étage de la Tour C, Place de Ville, à Ottawa, où sont situés des bureaux du ministère des Transports. Nous partirons en taxi de la porte du Sénat, vers 14 h 45.

Les sénateurs qui ne l'ont pas encore fait voudront bien faire savoir au greffier quelles sont leurs intentions pour la réunion de la semaine prochaine, à Québec, au cours de laquelle nous ferons une visite des installations de la Garde côtière et étudierons les opérations des brise-glaces et la navigation dans l'Arctique.

Ma liste indique que le sénateur Marshall, suivi du sénateur Thompson, désire poser des questions.

Le sénateur Marshall: Monsieur le président, j'ai trouvé les deux présentations très intéressantes, particulièrement si nous les rapprochons de ce que nous ont dit les témoins de la semaine dernière, l'amiral Brodeur et l'amiral Wood.

J'ai trouvé particulièrement intéressantes les remarques que M. Bell a faites au sujet des bateaux de pêche soviétiques qui, selon lui, ont un potentiel militaire. Ces dires corroboreraient mes observations que l'amiral Brodeur a contredites la semaine dernière.

Je tiens à présenter mes excuses pour être arrivé en retard, ce qui m'a fait manquer certaines des remarques préliminaires de M. MccGwire. Il a insisté sur la nécessité de stationner la réserve navale en Norvège. Il a également indiqué avec force qu'un effectif de 5 000 personnes serait nécessaire pour fournir l'appui voulu sur une base collective.

La semaine dernière, l'amiral Brodeur nous a dit que la marine avait un effectif de 6 600 personnes, dont 2 350 sont des réservistes. Si nous affectons 5 000 membres des forces navales, en Norvège le territoire canadien sera sans défense. Nous devons donc tenir compte de nos priorités. Il a été dit que les quatre priorités de la marine canadienne devraient être la surveillance, les patrouilles, la défense de l'Amérique du Nord et la contribution au potentiel d'action collective.

[*Text*]

I would certainly agree that we have to build up our own forces, but are we not engaging in an exercise in futility if there is no political will to build up the force? Why are we living in the twilight zone? How can we influence the Canadian government to participate by increasing the level of funding required to three per cent of the GNP and implementing the recommendations of Admiral Timbrell?

The Chairman: Just for the record, the appearance of Adm Brodeur and Adm Wood was not one week ago, but on March 9.

Senator Marshall: My mind moves too quickly.

Mr. MccGwire: I was talking about moving the centre of gravity of your ground-based forces which are, at the moment, on the central front. I was saying that I thought they would be better employed—assuming one could negotiate the political side—up in the Nordic area.

Senator Marshall: That is the land force?

Mr. MccGwire: Yes. Your naval forces, whose primary role is anti-submarine warfare and also, perhaps, to escort reinforcements, would still carry out that function. Everyone would be going in the same direction. In other words, your military focus, not only on the naval side but on the ground and air side, would be up towards the north.

It strikes me that, at the moment, your forces are trying to do too many things both in terms of equipment and in terms of geographic location.

On the political question, that is as to why people not do more, I think this comes right back to what I said regarding the question of perception of threat. I think it is important that one sells defence to Canada and the Canadian people as not merely something to do with defending Canada against a threat because, on the whole, people do not believe the threat as it is now being described and, I feel with some justification.

When we are told, for example, in the *Canadian Defence Review by* the Minister of National Defence that Russia has clearly got more forces than it needs, it does not accord with people who analyze Russia from the Kremlin's point of view. Russia has a terrible problem. Just look at the problems she has now. She does not have enough naval forces. It was said that she had more than she needed in 1977, but Russia's chief of staff has said that they are only now beginning to reach the size of force they require to fulfill their concept of operation.

We are talking about two groups of people saying things in different ways. The reason there is a peace movement in Europe—which should not be ignored—is not because they think there is a greater Russian threat at the moment, but because they are concerned about the threat of nuclear war. What I call a "subjective threat assessment" persists very strongly. One should not ignore the kind of common sense body politic assessment of the threat.

[*Traduction*]

Je suis tout à fait d'accord pour dire que nous devons augmenter nos propres forces, mais ne nous lançons-nous pas dans une entreprise futile si la volonté politique de bâtir cette puissance n'existe pas. Pourquoi restons-nous assis entre deux chaises? Comment pouvons-nous inciter le gouvernement canadien à participer aux efforts en portant à 3 p. 100 du PNB le niveau de financement dont nous avons besoin et en appliquant les recommandations de l'amiral Timbrell?

Le président: Pour votre gouverne, je tiens à signaler que l'amiral Brodeur et l'amiral Wood ont témoigné devant nous le 9 mars, et non pas il y a une semaine.

Le sénateur Marshall: Mon esprit est trop rapide.

M. MccGwire: Je parlais de déplacer le centre de gravité de vos forces terrestres qui se trouvent actuellement sur le font du centre. Je disais qu'à mon avis elles seraient mieux utilitées, à supposer que l'aspect politique de la question puisse être résolu par la négociation, si elles étaient stationnées dans le Nord.

Le sénateur Marshall: Vous parlez des forces terrestres?

M. MccGwire: Oui. Le rôle principal de votre marine de guerre, qui est la lutte anti-sous-marines et, peut-être, de servir d'escorte aux renforts, resterait le même. Les efforts de tous suivraient la même orientation. En d'autres termes, le pivot de notre déploiement militaire, non seulement celui de nos forces navales, mais aussi celui de nos forces terrestres et aériennes, serait de déplacé vers le Nord.

Ce qui me frappe, c'est qu'à l'heure actuelle, vos forces essaient de trop en faire, tant pour ce qui est de l'équipement que de l'emplacement géographique.

Quand à l'aspect politique de la question, c'est-à-dire pour quelle raison les gens refusent d'en faire plus, il se résume, en fait, à ce que j'ai dit au sujet de la perception de la menace. Je pense qu'il est important que nous fassions accepter au Canada et au peuple canadien le concept de défense comme n'étant pas seulement ce qu'il faut faire pour défendre le Canada contre une menace, parce que la population ne croit pas, en général, à la menace telle qu'elle est actuellement décrite, et je pense qu'elle a de bonnes raisons d'agir ainsi.

Quand le ministre de la Défense nationale nous dit, par exemple, dans la *Revue canadienne de défense,* que la Russie a manifestement plus de forces qu'elle n'en a besoin, cela ne concorde pas avec ce que disent les gens qui analysent la Russie du point de vue du Kremlin. La Russie a une grave problème. Regardez seulement les difficultés qu'elle éprouve actuellement. Ses forces navales sont insuffisantes. Il a été dit qu'elle en avait plus qu'elle en avait besoin en 1977, mais le chef de l'État-major soviétique a déclaré que l'U.R.S.S. commence tout juste a disposer des forces dont elle a besoin pour réaliser son concept opérationnel.

Notre discussion porte sur deux groupes de gens qui disent les mêmes choses de façon différente. Le mouvement pacifiste en Europe, que nous ne pouvons négliger, n'a pas pris naissance parce que les Européens pensent que la menace soviétique est plus grave pour le moment, mais parce que la menace d'une guerre atomique les inquiète. Ce que j'appelle la «perception subjective de la menace» persiste avec force. Il ne faut

[*Text*]

I was a serving NATO officer. We were the keepers of the threat. It was not our job to determine whether there was a threat. If the threat was not obvious, then it would be in the flanks or in the Indian Ocean. NATO does not have a political problem. It does not have to get money out of budgets. All it has to worry about is the Soviet threat.

I am afraid that I agree with what Brzezinski said when he came in in 1977, but unfortunately he was swung off this. He said that an obsession with the Soviet threat was a most dangerous thing. That is now affecting America's foreign policy. It is causing America problems in Central America at the moment. It is really distorting everything. Certainly, we have to take the Soviet threat and its capability seriously, but that does not mean to say that we have to see everything in those terms.

Commenting on George Bell's suggestion that we should re-evaluate South Africa in geopolitical terms, well, even if we do it in geopolitical terms, let me tell you that I, as a aval officer, would much rather have the black African coastline on my side and the white South African coastline being perhaps neutral, than have the white South African coastline on my side and the rest of Africa available to the Russians. That is what I would call good geopolitics. Do not always pick the small guy; do not back Israel against the Arabs, Pakistan against India, or South Africa against the rest of Africa.

The future of the world is what we have to look to, and not just look in terms of simplistic, Soviet-American rivalry, which, to a large extent, gets drawn over and put into terms of threats to the west.

Dr. Bell: I think there are two or three points that need to be clarified. First of all, regarding Senator Marshall's concern about the Canadian public not being willing, and if that were the case, whether it would be worth it, I can say that I think the Canadian public is far ahead of the government on this today. I think that the work of this committee and similar committees is in fact helping the public to get a better appreciation of what the condition of our defence forces is, what the condition of our allied forces is, and what the condition of our potential enemy forces is.

I agree with Mr. MccGwire when he says that we tend, at times, to perceive the Soviet Union with their own eyes and ignore some of their problems, but when we look at the defence minister's statement, we will see that he said they have more forces than they need for defence purposes.

We must look at things in geopolitical terms. If they require those forces only for defence, then we must ask ourselves why they are in the Indian Ocean, or why they are elsewhere in the

[*Traduction*]

pas négliger l'évaluation que le corps politique fait de la menace en se fondant sur le bon sens.

J'ai été officier dans les forces de l'OTAN. Nous étions les gardiens de la menace. Notre tâche n'était pas de déterminer s'il y avait une menace. Si la menace n'était pas évidente, elle devait se situer sur les flancs ou dans l'océan Indien. L'OTAN n'a pas de problème politique. Elle n'a pas besoin d'obtenir de l'argent du budget. Tout ce dont elle a à se préoccuper, c'est la menace soviétique.

Je suis bien obligé de dire que je partage l'avis exprimé par M. Brzezinski quand il est entré en fonction en 1977, et je trouve dommage qu'il ait changé d'opinion par la suite. Il avait dit qu'il était extrêmement dangereux d'être obsédé par la menace soviétique. Or, cette obsession influe sur la politique étrangère des États-Unis à l'heure actuelle. Elle est en train de mettre les États-Unis en difficulté en Amérique centrale. En fait, elle a pour effet de tout déformer. Certes, il importe de prendre la puissance militaire de l'Union soviétique au sérieux, ainsi que la menace qu'elle représente, mais cela ne veut pas dire qu'il faut tout considérer en fonction de ces facteurs.

Je voudrais dire quelques mots à propos de la recommandation de Georges Bell qui demandait une réévaluation de l'Afrique du Sud en termes géopolitiques. Permettez-moi de vous dire, en tant qu'officier de marine, que, même si nous nous en tenons à des considérations géopolitiques, je préférerais de loin avoir la côte de l'Afrique noire de mon côté en espérant pouvoir bénéficier de la neutralité de la côte de l'Afrique du Sud, plutôt que d'avoir la côte de l'Afrique du Sud de mon côté en sachant que les Russes ont le reste de l'Afrique à leur disposition. Voilà ce que je considère comme de la bonne géopolitique. Il ne faut pas toujours choisir le plus faible, ne pas soutenir Israël contre les Arabes, le Pakistan contre l'Inde, ou l'Afrique du Sud contre le reste de l'Afrique.

Nous devons penser à l'avenir du monde et ne pas tout ramener abusivement à un antagonisme américano-soviétique que, dans une large mesure, nous avons tendance à évaluer uniquement en fonction des risques pour le monde occidental.

M. Bell: J'estime nécessaire de clarifier deux ou trois points. D'abord, selon le Sénateur Marshall, la population canadienne ne serait pas d'accord et il faut donc se demander si tout cela en vaut la peine. A ce sujet, je dois dire que les Canadiens sont, à mon avis, très nettement en avance sur le gouvernement sur ce plan. Je crois que le travail de notre comité et d'autres comités comparables permet à la population de mieux se rendre compte de l'état de nos moyens de défense, ainsi que de la force respective de nos alliés et de nos ennemis potentiels.

Je suis d'accord M. MccGwire quand il dit que nous avons parfois tendance à voir les Soviétiques avec des yeux d'Occidentaux sans tenir compte de certains de leurs problèmes. Cela ne doit pas nous faire oublier, toutefois, que, selon le ministre de la Défense, les Soviétiques ont davantage de moyens militaires qu'ils n'en ont besoin pour assurer leur défense.

Nous devons voir la situation sur le plan géopolitique. Si les Soviétiques ont besoin de ces forces armées dans le seul but de se défendre, nous sommes bien obligés de nous demander

[*Text*]

world. They must have more than the defence of their homeland in mind in terms of their objectives.

As I said, I think we must look at things in geopolitical terms. We have to look at South Africa, not only in terms of its effectiveness from a naval point of view, but in terms of what its source of supply is. We have to look at black Africa. Our objectives have to be that the free world, white, black and brown, is in fact still available to interact with us.

I do not find that everyone is looking at the threat from an American point of view. In fact, what we should do is, as I said in my text, not to depend on the United States to do it all. We have to get together on a multilateral basis and determine what our interdependence is, what our vital interests are, and act on them.

Senator Marshall: You are saying that NATO should only be the nucleus of a more global force, are you? With the size of Canada's total force, Canada cannot carry out local obligations if a world crisis were to occur. We could not carry out our local missions, let alone send our CAST force over to Europe, because that would leave us with no one in Canada.

Dr. Bell: Senator, we have to increase the size of our forces. The people who have appeared before this committee have told you that. We will have to use our forces in a multilateral role. That may not mean that a large number of additional ships will have to be deployed, but as Standing Naval Force Atlantic involves one Canadian ship most of the time, then the Standing Naval Force Northern Pacific should have a Canadian ship, although it might have Australian, New Zealand or Japanese ships in it in the future.

NATO cannot effectively, under its current political framework, be the core, it should be, but it cannot be because of its politics. NATO discussed these problems hypothetically eight years ago; NATO discussed these problems realistically for two days in May, but found that it did not have the framework within NATO to go beyond the Tropic of Cancer. So, we have to be prepared to look at the other areas of strategic interest to Canada and the free world and look beyond NATO. We need a larger force.

Senator Marshall: It is the same as the question of the chicken and the egg and which comes first. We cannot commit to or take on military tasks unless we have the forces to perform those tasks or commitments.

We have been hearing the same thing now for the past 25 years. We have been told that we have to build up our force, that morale has been going down and society's attitude is changing. I have said before that when the crisis occurs,

[*Traduction*]

pourquoi ils sont dans l'Océan Indien et dans d'autres parties du monde. C'est certainement parce que leurs objectifs ne se limitent pas à la défense de leur patrie.

Je le répète, nous devons envisager la situation sur le plan géopolitique. Pour l'Afrique du Sud, par exemple, nous ne devons penser seulement à l'efficacité de ce pays sur le plan maritime, mais aussi à ces sources d'approvisionnement. Nous devons nous pencher sur la question de l'Afrique noire. Nous devons nous arranger pour que tous les pays du monde libre, quelle que soit la race de leur population, soient encore capables d'une interaction avec nous.

Je ne pense pas que tout le monde considère la menace soviétique d'un point de vue américain. En réalité, comme je l'ai dis dans mon exposé, nous devrions faire en sorte de ne pas compter uniquement sur les États-Unis. Nous devons agir ensemble de manière multilatérale, définir nos liens d'interdépendance et nos intérêts vitaux, et agir en conséquence.

Le sénateur Marshall: Ce que vous dites, en fait, c'est que l'OTAN devrait être simplement le noyau d'une force plus importante, n'est-ce pas? Mais avec toutes ses forces armées, en cas de crise mondiale, le Canada ne pourrait même pas répondre à ses besoins. Nous ne pourrions pas mener à bien toutes les missions locales, encore moins envoyer notre groupe CAST en Europe, parce qu'il ne resterait plus personne au Canada.

M. Bell: Nous devons augmenter l'effectif de nos forces, sénateur. C'est bien ce que vous ont dit les gens qui sont venus témoigner devant votre comité. Nos forces devront jouer un rôle multilatéral. Cela ne veut pas nécessairement dire qu'il faudra déployer un grand nombre de navires supplémentaires; mais comme la flotte permanente de l'Atlantique comprend la plupart du temps un bâtiment canadien, la flotte permanente du Pacifique nord devrait aussi disposer d'un navire canadien, bien qu'elle puisse comprendre ultérieurement des bâtiments australiens, néo-zélandais ou japonais.

Dans son cadre politique actuel, l'OTAN ne peut pas être le noyau. Il devrait l'être, mais c'est impossible pour des raisons politiques. Les pays de l'OTAN ont discuté de ces problèmes dans l'abstrait il y a huit ans. Ils en ont discuté de façon plus réaliste pendant deux jours au mois de mai, mais ils sont arrivés à la conclusion qu'ils n'avaient pas les moyens de dépasser le Tropique du Cancer. C'est pourquoi nous ne saurions compter uniquement sur l'OTAN et nous devons voir ce que nous pouvons faire dans d'autres régions qui possèdent une importance stratégique pour le Canada. Nous devons augmenter les effectifs des forces armées.

Le sénateur Marshall: Cela revient à la question du poulet et de l'œuf, c'est-à-dire de ce qui vient en premier. Nous ne pouvons pas assumer des responsabilités militaires, ni même nous engager à le faire, tant que nous n'avons pas les forces voulues.

Cela fait 25 ans qu'on nous répète la même chose. On nous dit que nous devons renforcer nos forces armées, que le moral se dégrade et que l'attitude de la société est en train de changer. J'ai déjà eu l'occasion de dire que, si une crise se

[*Text*]

Canada can come to the force and react and be a good fore again.

I guess I keep repeating myself; somebody has to have the will to give ourselves some clout, but I guess there is no answer to that. We all agree that the size of the Canadian forces must be increased, and I like what you were saying about the size of the force and that it must be increased to be representative of its percentage of our gross national product. I think it is up to our politicians to influence the government and impress upon them that we have to do that.

Dr. Bell: Mr. MccGwire talked about assessing these things from a Canadian point of view. If we in fact assessed what our vital interests are, and looked at what our economic interests are, we could determine for ourselves our own reasons for doing these things. That requires a national leadership which will fit in with the national will, because the national will is there to a greater degree than is apparent from our current allocation of resources.

Mr. MccGwire: I should like to highlight something which your question really raised—that is, what is the fundamental difference of opinion between me and George Bell.

George is essentially saying that we should join with other European nations to become the gendarmes of the world; I am saying that I think the interests of the West as a whole, and Canada in particular, would be much better served if Canada allowed other nations, if they wished to be the gendarmes of the world, to get on with that. I feel that Canada should join together with the Nordic group to form a bridge between the developed countries and the underdeveloped countries. Canada should not rely on the ability, if the resources are not available to beat people on the head and scoop them up with shovels. That would be basically militarizing the world, and would result in our moving towards a concept of interdependence, and such.

I think that the fundamental distinction is how one sees détente. There are quite a number of studies coming out of détente. I am one of those who firmly believes on the evidence that détente was a good thing. The reason détente was thrown away had nothing to do with détente being good or bad, but had to do with American domestic politics and the run-up to the 1977 election. That was quite understandable.

So, there is a fundamental distinction, and that distinction has nothing to do with whether the navy needs building up because of the possibility of a war with Russia, although one has to guard against that. But do let us remember that the reason NATO refused to have a line south of the Tropic of Cancer was because of colonial problems, and because NATO weapons were being used by the Portugese in that region.

In fact, we did not like Portugal behaving in Angola and Mozambique the way it did, and if we had been more skilful, we would have ended up with those two countries on our side.

[*Traduction*]

produisait, le Canada pourrait réagir, revenir au premier plan et constituer de nouveau une force solide.

Je pense que je me répète; quelqu'un doit avoir la volonté de nous donner une influence politique, mais ce n'est pas nous qui détenont la solution. Tout le monde reconnait qu'il faut augmenter l'effectif des forces canadiennes. A ce sujet, j'apprécie ce que vous avez dit au sujet de cet effectif et du fait qu'il faudrait l'augmenter en fonction du pourcentage de notre produit national brut que cela représente. Je crois qu'il appartient à nos hommes politiques d'influencer le gouvernement et de le convaincre d'agir en ce sens.

M. Bell: M. MaccGwire a parlé d'évaluer ces questions d'un point de vue canadien. Si nous définissions nos intérêts vitaux et si nous considérions nos intérêts économiques, nous pourrions trouver des raisons qui nous sont personnelles pour agir de cette façon. Cela nécessite un leadership national qui correspond avec la volonté nationale, car je suis persuadé que la volonté nationale, car je suis persuadé que la volonté nationale dépasse de loin l'impression qu'on pourrait en avoir d'après les fonds consacrés à l'heure actuelle à nos forces armées.

M. MccGwire: Je tiens à souligner quelque chose qui découle de votre question: c'est la différence fondamentale d'opinion qui existe entre George Bell et moi.

En gros, George prétend que nous devrions nous joindre à certains pays européens pour devenir les gendarmes du monde. A mon avis, au contraire, les intérêts du monde occidental en général, et du Canada en particulier, seraient bien mieux servis si le Canada laissait ce rôle aux autres pays qui veulent être les gendarmes du monde. Je crois que le Canada devrait se joindre aux pays nordiques pour établir des liens entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement. Si les ressources ne sont pas disponibles, le Canada ne devrait pas compter sur le fait qu'il peut assommer les gens et les dominer. Cela reviendrait en gros à militariser le monde et nous entraînerait sur la voie d'une interdépendance.

Je crois que la distinction fondamentale vient de la façon dont on considère la détente. Il existe toutes sortes d'opinions sur ce sujet. Je suis de ceux qui croient fermement que la détente était une bonne chose. Si l'on a mis un terme à la politique de détente, cela n'a rien à voir avec le fait qu'elle ait été bonne ou mauvaise; c'est tout simplement pour des raisons de politique intérieure américaine et à cause des élections de 1977. C'était fort compréhensible.

Il existe donc une distinction fondamentale, et clle-ci n'a rien à voir avec la question de savoir s'il faut renforcer la marine à cause de la possibilité de guerre avec l'URSS, même s'il est vrai qu'il faut se protéger contre cette éventualité. Il faut plutôt se souvenir que, si l'OTAN a refusé d'avoir une ligne au sud du Tropique du Cancer, c'était à cause de problèmes coloniaux et du fait que les Portuguais se servaient d'armes de l'OTAN dans cette région.

En fait, nous n'aimions pas la façon dont le Portugal se comportait en Angola et au Mozambique, et nous aurions pu faire de ces deux pays nos alliés si nous avions été plus adroits.

[*Text*]

Unfortunately, we treated that as an East-West confrontation and lost them, and we continue to keep them out—well, the Americans do because they had the nerve to use Cubans.

In other words, there are more ways to skin a cat, and I do not think the simplest way is to use military force around the world. Let us use our instrument as a means of political co-ordination between us and like-minded people and then start using diplomacy and our economic strength.

Senator Thompson: Mr. Chairman, Mr. MccGwire has stated that we have to study the nature of the Soviet threat much more, and also study the intentions of the Soviet Union. May I ask Mr. MccGwire whether he agrees with me that the Soviets intend to not only control the seas, but to go further than that to try to break up the catalytic system, as Dr. Bell has stated?

I have recently been reading a book about diplomatic service and about the Soviets who come to the west. I am now reading about the freedom fighters and international terrorists and the part the Soviets play in it. I am firmly convinced that the Soviets have not abandoned their idea that they are going to bury the west. I believe that is their intention. In view of that, I believe you are suggesting that in the 1960s the Soviets reacted to us, and I felt by implication you believed their buildup was because of the reaction that took place in the west with the change in détente. If my premise is correct, they were planning detente as a means to lull us so that they could continue their buildup. Would you comment on that?

Mr. MccGwire: When Khrushchev said he would bury us, what he was saying was that he would dance at our funeral. In other words, that socialism and the Soviet state would survive while capitalism would not. Of course, there is no question that at the time they announced peaceful coexistence in 1955 and what we now call détente, they made the point. The ideological battle has not stopped. It still goes on, but it is not being done by military means. Certainly, they see—this is what their whole doctrine is about—that ultimately their system is going to prevail, but it is a historical process. If you are on the side of history, you do not have to rush around and spend a lot of good money and Soviet blood pushing history along. In fact, that is one of our problems that they see history as dynamic and, therefore, they are, on the whole, on the side of change—whether it is good or bad—. They will occasionally give it a nudge or try to prevent us from preventing change, where as we, unfortunately, have no concept of the situation except as a *status quo*. Our *status quo* is static; their *status quo* is dynamic. Therefore, we keep on doing rearguard actions. Of course they have a wish to take over the world, but that is not the same thing as saying that they are able to do so or that they put vast amounts of resources into it. Like most countries, the great majority of their assets are put into domestic problems and, of course, their domestic problems are very great.

[*Traduction*]

Malheureusement, nous avons traité cette question comme un exemple de confrontations Est-Ouest et nous les avons perdus; nous continuons d'ailleurs de les tenir à l'écart—en tout cas, les Américains le font parce que ces pays ont eu le culot de faire appel aux Cubains.

Autrement dit, il y a plusieurs façons de parvenir à ses fins, et je ne pense pas que la plus simple consiste à employer la force militaire dans toutes les régions du monde. Servons-nous plutôt de nos moyens pour coordonner notre politique et celle des pays qui ont le même état d'esprit, et servons-nous ensuite de la diplomatie et de notre puissance économique.

Le sénateur Thompson: Monsieur le président, M. MccGwire a affirmé que nous devrions étudier plus en profondeur les caractéristiques de la menace soviétique, de même que les intentions de l'URSS. Je voudrais lui demander s'il croit comme moi que les Soviétiques veulent non seulement contrôler les mers, mais aussi essayer de détruire le système catalytique, comme l'a expliqué M. Bell?

J'ai lu récemment un ouvrage sur les missions diplomatiques et sur les Soviétiques qui viennent dans les pays occidentaux. Je suis maintenant en train de lire un livre qui porte sur les mouvements de libération, le terrorisme international et le rôle que jouent les Soviétiques dans ce domaine. Je suis fermement convaincu que les Soviétiques n'ont pas renoncé à leur idée d'enterrer l'Ouest. Je crois que c'est toujours leur intention. Compte tenu de cela, je crois que vous pensez que dans les années soixante, les Soviétiques ont réagi à ce que nous faisions et que, par voie de conséquence, vous êtes convaincu que leurs efforts d'armement étaient dus à la réaction de l'Ouest et à l'évolution de la politique de détente. Si mon hypothèse est exacte, les Soviétiques voulaient se servir de la détente pour nous rassurer de manière à pouvoir continuer à s'armer. J'aimerais avoir votre avis là-dessus.

M. MccGwire: Quand Khrouchtchev a affirmé qu'il nous enterrerait, il voulait dire qu'il dancerait à nos funérailles; autrement dit, que le socialisme et l'Union soviétique survivraient, contrairement au capitalisme. Il ne fait aucun doute que les Soviétiques ont été très clairs, en 1955, quand ils ont annoncé la coexistance pacifique, ce que nous appelons la détente. La guerre idéologique se poursuit. Elle n'est pas terminée, mais elle ne se fait pas par des moyens militaires. Les Soviétiques pensent sûrement—c'est le fondement de toute leur doctrine—que leur système finira par l'emporter, parce que l'histoire ne peut se dérouler autrement. Mais quand on a l'histoire de son côté, on n'a nul besoin de se presser, de dépenser énormément d'argent et de faire couler le sang soviétique pour accélérer la marche de l'histoire. D'ailleurs, un de nos problèmes découle du fait qu'ils considèrent l'histoire comme dynamique et que, par conséquent, ils sont du côté du changement, que ce changement soit bon ou mauvais. De temps à autre, ils peuvent essayer de donner un coup de pouce ou de faire en sorte que nous ne puissions empêcher le changement, alors que malheureusement, de notre côté, nous ne connaissons que le statut quo. Notre statu quo est statique, tandis que le leur est dynamique. C'est pourquoi nous ne menons que des combats d'arrière-garde. Certes, les Soviétiques aimeraient dominer le monde, mais cela ne revient pas à

[*Text*]

Certainly, they build up their forces. The 1961 buildup—and there is quite a lot of hard evidence of this—resulted from the fact that in 1957 to 1959 the Soviets had a big argument about defence and they came up with Khrushchev's defence policy which was announced in the early 1960s which, essentially, was going towards more reliance upon Soviet rocket forces, and they pulled out another 350,000 troops which was their third largest reduction of troops since 1956.

You then see the change—you can actually follow it through the Kremlinological analysis in the first half of 1961—as they gradually came back unto the old line of military verities, and the military took back the command by July 1961. At that stage you see the change in the rocket programs, the the change in naval deployment and things like that.

I am not saying that the Russians are all good and would not have worried us if we had not done anything. What I am saying is that like any sensible person—like Dr. Bell is recommending now—they respond to what they see as a threat, and they saw a very worrying threat. They saw President Kennedy suddenly double the building rate of men; they saw him going from 14 Polaris to another 27, 15 of which were going to be put down that first year by September. What did this mean to them? They went back and re-thought everything and they thought it through very carefully.

There are two points to be made here: the Soviets take war seriously. They take general war seriously, the possibility of war, fight to the finish between two social systems, although it is not something they want. All their doctrines—Marxist doctrines and military doctrines—say you must avoid that kind of war if you can, but they also take the danger of war seriously. I am afraid we do not take both very seriously. Of course, if they can gain points in the battle for world influence overseas, they will gain points, but the thing that drew them forward in defence was the problem of sea based systems. Carriers from the Miditerranean are closer to Moscow than the Bering Sea. We do not think it peculiar that they are worried about the Bering Sea. Dr. Bell asks what they are doing in the Indian Ocean? Well, I can give you two reasons for that. The Indian Ocean-Arabian Sea is the best place in the world from which to throw Polaris missiles at both Russia and China.

In 1965, the Americans took over the Chagos archipelago. In 1963 they set up a submarine communications station in northwest Cape Australia. They already had a communica-

[*Traduction*]

dire qu'ils sont capables de le faire ou qu'ils consacrent énormément de ressources à cette fin. Comme la plupart des pays, l'Union soviétique se sert surtout de ses moyens pour régler des problèmes nationaux, qui, dans son cas, sont loin d'être négligeables. Il ne fait aucun doute qu'elle a renforcé sa puissance militaire. Les efforts d'armement de 1961—et les preuves de ce que j'avance ne manquent pas—étaient le résultat des grandes discussions que les Soviétiques avaient eues au sujet de la défense de 1957 à 1959. Ils ont finalement adopté la politique de défense de Khrouchtchev qui a été annoncée au début des années 60 et qui, en gros, consistait à accorder davantage d'importance aux missiles. Ils ont alors diminué leur effectif de trois cent cinquante mille hommes, ce qui constituait la troisième plus grande diminution depuis 1956.

On peut voir les changements s'opérer à partir de ce moment-là—on peut d'ailleurs suivre l'évolution de la situation en analysant la politique du Kremlin dans les six premiers mois de 1961—au fur et à mesure que les Soviétiques revenaient aux anciennes vérités militaires. Dès juillet 1961, les militaires avaient repris le commandement. C'est à cette époque qu'on a assisté à des changements de politique touchant les programmes de missiles, le déploiement naval, etc.

Je ne prétends pas que les Soviétiques sont des enfants de chœur et qu'ils ne nous auraient pas inquiétés si nous n'avions pas pris nos dispositions. Je veux dire tout simplement que, comme toute personne raisonnable—comme M. Bell le recommande maintenant—les Soviétiques réagissent à ce qu'ils considèrent comme une menace, et ils ont estimés qu'ils avaient de bonnes raisons de s'inquiéter. Ils ont vu le président Kennedy doubler tout à coup le rythme d'augmentation des effectifs. Ils l'ont vu décider d'ajouter 27 fusées Polaris aux 14 existantes, avec l'intention d'en déployer 15 avant le mois de septembre de la première année. Qu'ont-ils alors décidé de faire? Ils se sont mis à repenser complètement leur politique, en y accordant la plus grande attention.

Il convient de faire deux remarques. D'une part, les Soviétiques prennent la guerre au sérieux. Ils prennent la possibilité d'une guerre générale au sérieux, la possibilité d'une lutte à mort entre deux genres de société, bien que ce ne soit pas ce qu'ils veulent. Toute leur doctrine, marxiste ou militaire, recommande d'éviter ce genre de guerre, mais cela ne les empêche pas de prendre le risque de guerre au sérieux. J'ai bien peur que ce ne soit pas notre cas. Naturellement, s'ils peuvent marquer des points dans la bataille pour la suprématie mondiale outre-mer, ils ne s'en priveront pas; mais ce qui les a poussés à augmenter leur puissance militaire, c'était le problème des systèmes d'armement installés en mer. Les porte-avions de la Méditerrannée sont plus près de Moscou que la mer de Bering. Nous trouvons assez normal que les Soviétiques s'inquiètent de ce qui se passe dans la mer de Bering. M. Bell demande ce qu'ils font dans l'Océan Indien. Eh bien, je peux donner deux bonnes explications. L'Océan Indien et la mer d'Oman constituent la meilleur région du monde pour lancer des missiles Polaris en direction de l'URSS et de la Chine.

En 1965, les Américains se sont emparés de l'archipel Chagos. En 1963, ils ont installé une station de communication pour sous-marins au nord-ouest de l'Australie. Ils en avaient

[*Text*]

tions station at Asmara. The Russians were very concerned that the Americans were going to place submarines in that area. What drew them there, and what kept them there initially was the problem of war with China. If you have a war with China you are going to lose the Trans-Siberian railway. You are going to have perhaps two months of supplies in Siberia in order to fight that war. You are going to have to start your sea lines of communications moving when they probably have to come down through the Persian Gulf across the Indian Ocean. If you sit in Moscow and see the problems from their point of view, you see they are very real problems. I am not saying my heart bleeds for them, but I know which side I would rather be on in terms of the world situation.

We have this incredible conspiratorial complex that they are master chessmen and they can win and we are all stupid. That is not so. Look at the record. I believe it was in 1954 or 1955 the first time I heard General Montgomery pointing to a map and showing how they were winning—the red parts were British in those days so the Soviet part was yellow—and ever since then I hear generals and admirals stand up every now and then to point at maps to show they are winning. In fact, there have been several studies showing that they are not winning. They have kept, since 1917, roughly the same share of influence, which is about 12 per cent. If you look at their use of military force as an instrument of policy—there is a very good study done by the Royal United Service Institute—between 1917 and 1971 you will find that they have not used it very much outside their national security. It is slightly different now but anybody who says the navy has been built up—anybody except *The Economist*, which is only a newspaper—for the purpose of cutting sea lines of communication is mistaken. I am sure that that is not what your intelligence people say. I know it is not what naval intelligence in Washington are saying.

I did a study at the end of the 1960s to see whether it would be in the Soviet interest to cut sea line communications outside conditions of general war, and it is virtually impossible to develop the scenario where it is in their interest. In other words, the navy is not a primary instrument in that scene. The primary instrument is the merchant fleet, Aeroflot, trade logistics support, and that sort of thing.

Senator Thompson: Perhaps Dr. Bell would like to also respond to that question.

Dr. Bell: Mr. Chairman, there are a number of ways I should like to respond. I think each of us takes our own image of what is happening, and I will go back to 1962 because I happened to be in Washington at that time when we reassessed the Soviets. We have to think about a number of things. One is that the Soviets have reacted strategically in building up their capabilities each time they have had a failure. They had a failure in the Congo. They could not reach the Congo with

[*Traduction*]

déjà une à Asmara. Les Russes craignaient que les Américains placent des sous-marins dans cette région. Ce qui les a conduits à prendre des mesures, c'était le problème d'une guerre avec la Chine. S'ils entrent en guerre avec la Chine, ils sont sûrs de perdre le chemin de fer Transsibérien. Pour faire cette guerre, il faut avoir pour environ deux mois d'approvisionnements en Sibérie. Les Soviétiques devront se servir de leur voie de communication maritime, probablement par le golfe Persique et l'océan Indien. Si vous êtes à Moscou et si vous voyez ces problèmes du point de vue soviétique, vous constatez qu'ils sont très réels. Je ne dis pas que je les plains de tout mon cœur, mais je sais de quel côté je préfère me situer pour ce qui est de la situation mondiale.

Nous souffrons de cet incroyable complexe de la conspiration qui nous fait penser que les Soviétiques sont des grands maîtres, qu'ils peuvent gagner et que nous sommes tous stupides. Ce n'est pas le cas. Regardez les faits. Je crois que c'est en 1954 ou en 1955 que j'ai entendu le général Montgomery expliquer que les Soviétiques gagnaient du terrain, à l'aide d'une carte. A l'époque, les régions contrôlées par les Britanniques étaient en rouge et celles dominées par les Soviétiques étaient en jaune. Depuis ce temps-là, je ne cesse de voir des généraux et des amiraux tenter de montrer sur des cartes que les Soviétiques gagnent du terrain. En réalité, plusieurs études montrent qu'ils piétinent. Depuis 1977, leur part d'influence dans le monde est restée la même, de l'ordre de 12 p. cent. Si vous regardez l'emploi qu'ils ont fait de leur force militaire pour appuyer leur politique de 1917 à 1971—le Royal United Service Institute a effectué une excellente étude à ce sujet—, vous constaterez qu'ils ne se sont pas servis tellement de leur puissance militaire sauf pour assurer leur sécurité. Certes, la situation est quelque peu différente aujourd'hui; mais, en dehors de *The Economist*, qui n'est qu'un journal, quiconque affirme que les Soviétiques ont renforcé leur marine pour couper les voies de communication maritimes se trompe lourdement. Je suis persuadé que ce n'est pas l'avis des services de renseignement. Je sais en tout cas que ce n'est pas l'avis des services de renseignement maritimes de Washington.

A la fin des années 60, j'avais effectué une étude dans le but de voir s'il pourrait être intéressant pour les Soviétiques de couper les voies de communication maritimes en l'absence d'une guerre générale. J'étais arrivé à la conclusion qu'il était pratiquement impossible de trouver un cas où ce serait dans leur intérêt. Autrement dit, la marine n'est pas l'instrument principal dans ce secteur. L'instrument principal c'est la marine marchande, la société Aéroflot, le soutien logistique et les autres choses de ce genre.

Le sénateur Thompson: M. Bell voudrait peut-être aussi donner son avis à ce sujet.

M. Bell: Oui, monsieur le président, j'aimerais répondre de plusieurs manières. Je pense que nous avons tous notre idée personnelle de ce qui se passe, et j'aimerais revenir à 1962, parce que j'étais à Washington cette année-là, au moment où nous avons réévaluer la situation soviétique. Nous devons penser à plusieurs facteurs. le premier, c'est que les Soviétiques ont réagi sur le plan stratégique en renforçant leur capacité militaire chaque fois qu'ils ont essuyé un échec. Ce fut le cas

[*Text*]

their transport aircraft when they could not overfly Khartoum, and they did not have the sea capability to handle the Congo. The west had both the air and the sea capability and was able to handle the Congo. Therefore, the Soviets had a reason to try to attain that capability if they wanted to extend beyond.

In the same period they had the defeat in the Cuban missile crisis at sea. Further, you recognize they did not want to move out, obviously, because they used long-term economic loans to gain access to ports in the North African littoral that they did not have before. I have a great deal of difficulty taking it as a benign presence. I see them acting as a superpower and using the correlation of economic, political and military forces to achieve their aims, and I would suggest that the writings of their people are significant. I would suggest also that most intelligent communities today are looking at this capability to interdict in war and in peacetime to use the power of the flag and their presence to influence the political activities of countries which they wish to be favourable to and to gain access to areas, and, in fact, to provide for any support that they give to regimes. I think they are more opportunists than they are systematic planners.

Also, looking at détente, I happen to think that détente looked at from their point of view and our point of view was quite different. We wanted to gain a number of things economically, and I can remember our colleagues in the United States Navy talking about the problem of having to go down from 900 to 800 to 700 to 600 ships because of the lack of resources and the fact that we were perceiving the threat differently. If you look at defence in the 1970s, we perceived the potential for Russians to be mellow and to carry on a peaceful coexistence, but they did not stop building their forces. They ave not stopped building tanks; they have not stopped building planes; they have not stopped building aircraft; they have not stopped building ships; and they have not stopped building submarines. So the question is: Is it all the reaction to American, Canadian, British buildup? Because in most cases our forces have gone down. So I do not accept that argument. I am sure there are qualitative elements to discuss about détente benefits, but I believe we have to look at the record, and the record is showing growth in all of those areas and capabilities. I do believe that we have to study intentions. We want to look at the political activity going on in Latin America or Africa? We may not believe what we see in Latin America and therefore we feel we do not have to accept it, but we do have to recognize that something is going on in the world.

Mr. MccGwire: With regard to this question of what they built in response to 1961—if, in fact, you intend to be able to

[*Traduction*]

au Congo. Ils ne pouvaient atteindre le Congo avec leurs avions de transport, car ces derniers ne pouvaient dépasser Khartoum, et les Soviétiques ne disposaient pas de la puissance maritime voulue pour s'imposer au Congo. L'Occident, par contre, a réussi à régler la question congolaise parce qu'il avait les moyens voulus sur le plan aérien et maritime. Les soviétiques avaient donc une raison d'essayer de rattraper leur retard s'ils voulaient étendre leur influence.

À la même époque, ils ont subi une défaite au moment de la crise des missiles de Cuba. En outre, il est évident qu'ils ne voulaient pas subir un recul, car ils s'étaient servis de prêts à long terme pour avoir accès à des ports de la côte de l'Afrique du Nord, où ils ne pouvaient pas mouiller auparavant. Je ne suis pas prêt à croire que cette présence est sans importance. Selon moi, l'URSS se comporte en superpuissance et cherche à parvenir à ses fins en combinant ses moyens économiques, politiques, et militaires. D'ailleurs, les écrits des Soviétiques sont révélateurs à cet égard. Je pense aussi que la plupart des collectivités intelligentes veulent profiter de ces moyens pour interdir, en temps de guerre et de paix, le recours au pouvoir du drapeau et à leur présence pour influer sur les activités politiques des pays qu'ils voudraient avoir comme alliés et pour avoir accès à de nouvelles régions, voire même pour procurer le genre d'appui qu'ils donnent à certains régimes. Je crois que les Soviétiques sont des opportunistes plutôt que des planificateurs systématiques.

Quant à la détente, je suis porté à croire qu'elle représentait quelque chose d'assez différent de leur point de vue et du nôtre. Nous voulions obtenir un certain nombre de choses sur le plan économique. Je me souviens avoir entendu nos collègues de la marine américaine expliquer qu'ils allaient être bientôt obligés de se contenter de 600 navires au lieu de 900, à cause du manque de ressources, et parler du fait que nous percevions la menace différemment. Dans les années 70, nous avions l'impression que les Soviétiques voulaient se montrer compréhensifs et mener une coexistence pacifique, alors qu'ils n'ont pas interrompu leur course aux armements. Ils n'ont pas arrêté de fabriquer des chars; ils n'ont pas arrêté de fabriquer des avions; ils n'ont pas arrêté de construire des navires et ils n'ont pas arrêté de construire des sous-marins. La question est donc de savoir si c'est là la seule réaction face à l'accroissement de la puissance militaire des États-Unis, du Canada et de la Grande-Bretagne. Car dans la plupart des cas, le potentiel de nos forces armées a diminué. En conséquence, je n'accepte pas cet argument. Je suis sûr que la discussion sur les avantages de la détente comporte aussi des aspects qualitatifs, mais je crois qu'il faut considérer ce qui a été accompli; nous constaterons alors qu'il y a eu croissance dans tous ces domaines et e les capacités ont augmenté. Je suis convaincu qu'il faut aussi étudier les intentions. Nous voulons nous soucier de la conjoncture politique existant actuellement en Amérique latine ou en Afrique? Nous pouvons très bien ne pas croire ce qui se passe en Amérique latine et c'est pourquoi nous pensons que nous ne sommes pas tenus d'accepter ce qui s'y passe; mais nous devons reconnaître que la situation évolue dans cette partie du monde.

M. MccGwire: En ce qui concerne la question de savoir ce qu'ils ont construit par suite des événements de 1961, il s'agit

[*Text*]

get to the Congo, you will build surface forces, and so on. The shift in their naval hardware was to antisubmarine forces—a really radical shift—throughout the 1960s. They were responding to the threat of Polaris. I am not saying that everything is action-reaction, but when one says that one has to look at the evidence, it has to be a fine-grained analysis and one has to be really quite clear what it is one is looking at.

Senator Smith: Mr. Chairman, my question concerns some of the things that Mr. MccGwire has been saying. Some of my questions were answered in the recent exchange, but I could not help .but note particularly what I thought was Mr. MccGwire's assertion and very strong feeling that it was completely wrong to assess the military balance in the world in terms of the capability of Russia versus that of the United States. I thought I heard him say that we should not take too seriously the fact that Russia has this very great military potential, both conventional and otherwise, that we should use our sound reasoning and knowledge of conditions in the world to find some explanation for their having the strength, and, from that, find the faith that they would not use it. Except for these other purposes, I understood that we do not need to be ready to deal with it as an enemy force directed against us or the United States. I may not have heard correctly what Mr. MccGwire was saying, but that was the impression he conveyed to me. I found it difficult to consider why we should struggle to find harmless explanations for the military build-up in Russia.

Mr. MccGwire: At the IISS Conference in October last year it was said by, I believe, Michael Howard that America would do better if it focused its policy first on how to treat its allies and also how to treat Third World nations, and see the Soviet problem as a kind of problem you had to deal with within those circumstances. That is really what I am saying. I am not saying that the Soviet Union is not a problem. It clearly is. It exists. It think it will be a very serious problem because it is running into economic sclerosis, or whatever it is. I use the following analogy: The Soviet Union is a socio-economic dinosaur. What do you do in the precense of a dinosaur? You build a big palisade around your patch in order to keep the dinosaur out. It has a long neck. So you take a large club so you can bop it one. But you do not spend your life worrying about dinosaurs; otherwise you grow no cabbages and you starve.

It is this fixation with the Soviet threat, and imputing to them incredible capabilities which, on the whole, they lack, which I think is so deleterious to our interests.

I am not saying that there is not a potential threat there. Of course there is. The capability is present. Things can go wrong.

[*Traduction*]

de savoir, par exemple, si vous avez l'intention de vous rendre au Congo, car alors, nous parlerons de forces de surface, et ainsi de suite. Dans le domaine de la construction navale, ils se sont plutôt tournés vers les forces anti-sous-marines, ce qui représente un changement tout à fait radical, tout au long des années 1960. Ils prenaient des mesures face à la menace que représentaient les missiles Polaris. Je ne dis pas que tout s'explique en termes d'action et de réaction, mais quand on dit qu'il faut s'en tenir aux faits, il faut faire une analyse détaillée et être très clair quant à l'objet de l'analyse.

Le sénateur Smith: Monsieur le président, ma question porte sur certains des éléments avancés par Monsieur MccGwire. Le dialogue qui vient d'avoir lieu a répondu à certaines de mes questions, mais je n'ai pu m'empêcher de noter en particulier l'idée et le sentiment très fort de M. MccGwire qui, semble-t-il, pense qu'il est tout à fait faux d'évaluer l'équilibre militaire mondial en fonction du potentiel de la Russie par opposition à celui des États-Unis. Il a déclaré, je crois, que nous ne devrions pas prendre trop au sérieux le fait que la Russie dispose de cette énorme capacité militaire, tant classique que nucléaire; il a aussi ajouté que nous devrions faire appel au bon sens et à nos connaissances sur la conjoncture mondiale pour expliquer pourquoi ils disposent d'une telle puissance et, à partir de ces explications, pour nous convaincre qu'ils ne s'en serviront pas. Mis à part les autres buts qu'ils visent, je crois comprendre qu'il ne nous est pas nécessaire d'être prêts à leur faire face comme à une force ennemie dirigée contre nous ou contre les États-Unis. Je n'ai peut-être pas très bien compris ce que M. MccGwire disait, mais c'est là l'impression qu'il m'a donnée. Je trouve difficile de comprendre pourquoi nous devons nous efforcer de trouver des raisons anodines pour expliquer l'accroissement du potentiel militaire de la Russie.

M. MccGwire: En octobre dernier, à l'occasion de la conférence de l'IISS, c'est M. Michael Howard, je crois, qui disait que l'Amérique aurait avantage à chercher d'abord des moyens de transiger avec ses alliés et aussi avec les pays du tiers-monde, tout en abordant le problème soviétique dans le cadre de ces circonstances. Voilà en fait ce que j'ai dit. Je ne dis pas que l'Union soviétique ne suscite aucun problème. Bien au contraire. Je crois qu'elle constituera un problème très grave, car son économie est en train de se scléroser. Considérons l'analogie suivante: l'Union soviétique est un «dinosaure» socio-économique. Que faites-vous si vous êtes en présence d'un dinosaure? Et bien, vous construisez une énorme palissade tout autour de votre terrain pour l'empêcher d'y entrer. Mais le dinosaure a un très long cou. Alors, vous vous munissez d'un très long bâton pour pouvoir lui asséner des coups. Mais vous ne passez pas votre temps à vous soucier des dinosaures; autrement, vous ne ferez jamais poussez quoi que ce soit dans votre jardin, et vous mourrez de faim.

C'est cette obsession de la menace soviétique et le fait qu'on attribue aux Russes d'incroyables capacités, qu'ils n'ont d'ailleurs pas dans l'ensemble, qui est, selon moi, si nuisible à nos intérêts.

Je ne dis pas qu'il n'y a pas là une menace possible. Bien sûr, les risques sont là. Les capacités existent vraiment. Les choses

[*Text*]

But things are more likely to go wrong if we keep tension at a very high level. Both sides are more likely to make mistakes than if, in fact, we bring tension down.

One of the things I find very difficult to understand is what exactly has changed between, say, 1973-74 and 1978-79. The main thing that I see changed is the American perception and mood. In terms of threat as temptation—we must remember if Russia is going to do something, she must have temptation and the temptation to take over western Europe has not changed. It is still as uncomfortable and as thorny a mouthful as it ever was. Ingesting Germany is not the nicest thing to do. So I am saying that of course Russia is a fact. The weapons systems on both sides are facts. But we have to be as concerned about the dangers implicit in very large nuclear arsenals as we are concerned about remote possibilities about Russia walking into western Europe, and as concerned as we are about this thing called resource war.

A matter of six months ago, at Johns Hopkins University, they had a special conference on resource war and they brought in all the experts. It was really most disappointing, because it was a whole day conference and everyone agreed. What is this resource war? What is it that is going to happen? Where is Russia going to go? We can always find things to be worried about. I would argue that we are really being hyper-paranoiac about Russia at this particular moment, and I think we are being driven into this situation by moods rather than by objective analysis.

Senator van Roggen: I have listened with interest to what in large measure has been, it seems to me, a general strategic overview. Possibly at some other time we shall have to spend more time on matters directly related to maritime defence. Staying with this large strategic picture, I also had great trouble with Mr. MccGwire's shaking his head while Dr. Bell was discussing what he perceived to be the Soviet threat. From what I have seen, the Soviets are not just being defensive. Their whole posturing in eastern Europe, it seems to me, is overwhelming. They are geared to an offensive and not just a defensive posture. We have seen evidence of this in connection with pipeline and equipment capabilities which they have there, to say nothing of the numbers. Both sides have a nuclear capability, whether you want to talk about the tactical or strategic aspect. They have the ability to obliterate each other. I may be naive in not being as worried about a nuclear exchange as many people are. It is so evident that both sides could obliterate each other and therefore they will try not to do so. It will not escalate if they can possibly avoid it. There is a real possibility that the Soviets feel that they should build conventional forces to the levels they are presently doing. They have been consistent in this and they are on a steady upward slope, while we quietly disarm ourselves every 10 or 15 years for one political reason or another. The Soviets are now doing it at sea on a worldwide naval basis, if not to win a conventional war—we might have no option but to escalate a nuclear war—to put themselves in a position where they can threaten

[*Traduction*]

pourraient mal tourner. Mais les choses risquent davantage de mal tourner si nous maintenons la tension à un niveau très élevé. Car alors, les deux camps seront plus susceptibles de commettre des erreurs que si nous prenons effectivement des mesures pour réduire les tensions.

Un des éléments que je trouve très difficiles à comprendre, c'est ce qui précisément a changé entre disons 1973-1974 et 1978-1979. Le principal changement s'est produit dans la perception et l'humeur des Américains. N'oublions pas que si la Russie envisage de faire quelque chose, elle doit d'abord avoir une tentation; or, la tentation de subjuguer l'Europe occidentale existe toujours pour elle. Pour l'Union soviétique, l'Europe est toujours aussi gênante. Avaler l'Allemagne ne serait pas la chose la plus gentille à faire. Donc, la Russie existe bel et bien et il faut compter avec elle. De même, les systèmes d'armement dont disposent les deux camps existent vraiment. Mais nous devons nous soucier tout autant des dangers inhérents aux très vastes arsenaux nucléaires que de la possibilité éloignée que la Russie envahisse l'Europe occidentale, ou encore qu'une guerre des ressources se déclare.

Il y a environ six mois, à l'Université Johns Hopkins, il y a eu une conférence spéciale sur la guerre des ressources, et des experts de tous les milieux y ont assisté. Ce fut vraiment très décevant, car tout au long de cette conférence d'une journée, chacun se demandait: «Qu'est-ce que la guerre des ressources? Qu'est-ce qui va arriver? Où la Russie va-t-elle aller?» Nous pouvons toujours trouver des objets d'inquiétude. A mon avis, nous sommes à l'heure actuelle des hyperparanoïaques au sujet de la Russie, et je pense qu'au lieu d'analyser la situation objectivement, nous tendons plutôt à réagir émotionnellement.

Le sénateur van Roggen: J'ai écouté avec intérêt ce qui me semble avoir été un examen général de la stratégie. Nous aurons sans doute l'occasion à un autre moment de consacrer plus de temps aux questions concernant expressément la défense maritime. Mais, revenant à l'analyse stratégique de la situation, j'ai eu beaucoup de difficulté à comprendre le point de vue de M. MccGwire et à saisir la façon dont M. Bell perçoit la menace soviétique. D'après ce que j'ai vu, les Soviétiques ne sont pas uniquement sur la défensive. Toute leur posture dans les pays de l'Est de l'Europe est écrasante; il me semble qu'ils poursuivent des visées offensives et qu'ils ne se contentent pas de renforcer leur posture de défense. Nous en avons eu des preuves dans le domaine des pipelines et de l'équipement connexe. Les deux camps disposent d'armes nucléaires, qu'il s'agisse de systèmes tactiques et stratégiques. Ils sont tous les deux en mesure de s'anéantir l'un l'autre. Je suis peut être naïf parce que je ne me fais pas autant de soucis que bien d'autres au sujet d'un affrontement nucléaire. Il est tellement évident que les adversaires se détruiraient mutuellement et que, par conséquent, ils n'auront pas recours à cette solution. Ils n'en arriveront pas là, s'ils ont les moyens de l'éviter. Il est très possible que les Soviétiques se sentent obligés de construire des armes classiques au rythme où ils le font à l'heure actuelle. Ils ont toujours suivi une politique soutenue à cet égard, et leur arsenal s'accroît constamment, tandis que nous nous désarmons nonchalamment tous les dix ou quinze ans, pour une raison politique ou pour une autre.

[*Text*]

to win a conventional war and penalize the whole of Europe and leave us in a fortress type situation.

I should like to hear your comments on this, and, indeed, hear comments from both of you so that we can get back to the maritime consideration. If we were to follow your advice, Mr. MccGwire, with which I fully agree, it would be more effective if we had not 5,000 troops, but the 10,000 troops we used to have, in NATO command. If we had that number, it would be more meaningful in, say, northern Norway than to have them isolated at Lahr, and with our air support at the same location. Our naval and shipbuilding strategy would be more effective if we were to follow that course. We would then make our small contribution more effective and co-ordinated than by concentrating it in one region.

Mr. MccGwire: Well, the Soviets have long been in a position to win a conventional war in Europe. I can remember Lord Mountbatten saying that they would get through in three days, and that, I think, was in the middle sixties. That has always been a fact.

What they did not have the capability for before was winning the nuclear war. This is what we are particularly concerned about now. We always reckoned that we had enough tactical nukes to deal with this on this particular thing.

The question of whether or not you are Finlandized in that position is rather insulting to the Finns, who do quite well in a much, much more complicated way. This is the sort of self-defeating talk which I find extremely disturbing, like when Americans say that because the Russians have a hundred more missiles than they do, with the advent of a crisis America is going to back down. I do not see why that should be the case at all.

The point is, we have absolutely no evidence that this kind of nuclear power has any kind of coercive capability. Certainly it did not do much in the case of North Vietnam. It could be argued that in North Korea in 1953 it brought the Chinese to the table, but that is possibly the only one case.

The idea that we are going to be Finlandized because Russia has this overwhelming force is, to me, as a European, totally non-persuasive. I absolutely agree that the Soviet concept of operation—and it has been thus for 20 or 30 years—is to move forward as quickly as possible. Originally it was to seize Europe as hostage against nuclear threat. Now it is in fact to develop an alternative socio-economic base in the event of a world war. That is all very well, but it is in the event of war. I do not know of anybody, in fact, who does not say that Russia

[*Traduction*]

Aujourd'hui, les Soviétiques accroissent leur potentiel naval dans le monde entier; peut-être n'envisagent-ils pas de gagner une guerre classique (nous n'aurons peut-être pas d'autre solution que de recourir à la guerre nucléaire), mais ils veulent se mettre dans une position qui leur permettrait de remporter effectivement une guerre classique, d'asservir ainsi toute l'Europe et de nous cantonner dans une sorte de forteresse.

J'aimerais, Messieurs, avoir votre point de vue sur cette question, de sorte que nous puissions retourner aux questions concernant la défense. M. MccGwire, si nous suivions votre conseil, qui me semble d'ailleurs tout à fait juste, nous aurions avantage à détacher 10 000 soldats, au lieu de 5 000, auprès de l'OTAN. Il serait alors plus profitable de les poster dans le Nord de la Norvège, par exemple, que de les laisser isolés à Lahr, et nos forces d'appui aérien devraient se trouver au même endroit. Notre stratégie navale et notre stratégie de construction navale donneraient de meilleurs résultats si nous décidions d'agir ainsi. Notre petite contribution à l'OTAN aurait alors une plus grande valeur, et nos efforts seraient mieux coordonnés que si nos troupes restaient concentrées dans une seule région.

M. MccGwire: Eh bien, il y a longtemps que les Soviétiques sont en mesure de gagner une guerre classique en Europe. Je me souviens que Lord Mountbatten disait qu'ils pourraient écraser leurs adversaires en trois jours, et je pense qu'il disait cela vers le milieu des années 1960. C'est donc là un fait connu depuis longtemps.

Cependant, ils n'avaient pas auparavant les moyens de gagner une guerre nucléaire. Voilà ce qui nous inquiète particulièrement aujourd'hui. Nous avons toujours pensé que nous avions assez d'ogives nucléaires tactiques pour les tenir en échec.

Nous essayons de débattre si oui ou non nous sommes «finlandisés» à ce sujet, et c'est plutôt insultant pour les Finnois, qui se débrouillent fort bien dans une situation beaucoup plus compliquée. Voilà le genre de propos défaitistes qui me troublent profondément; cela me fait penser aux Américains déclarant que, parce que les Russes ont cent missiles de plus qu'eux, les États-Unis feront marche arrière advenant une crise. Je ne vois absolument pas pourquoi il devrait en être ainsi.

Ce qu'il faut retenir, c'est que nous n'avons absolument aucune preuve que ce genre de puissance nucléaire puisse devenir un instrument de contrainte. Cette puissance n'a pas servi à grand-chose au Vietnam du Nord. Certes, on pourrait toujours faire valoir qu'en 1953, en Corée du Nord, on s'en est servi pour amener les Chinois à négocier. Mais c'est sans doute là le seul cas digne de mention.

L'idée que nous risquons d'être traités comme l'a été la Finlande, parce que la Russie possède cette force écrasante, ne me convainc pas du tout, moi qui suis Européen. Je suis tout à fait d'accord pour dire que la stratégie des Soviétiques est d'avancer le plus rapidement possible (cette stratégie est la même depuis 20 ou 30 ans). A l'origine, la stratégie soviétique consistait à s'emparer de l'Europe comme d'un otage, pour se prémunir contre la menace nucléaire. Aujourd'hui, ce serait plutôt pour se doter d'une autre base socio-économique, au cas

[*Text*]

does not seek world war. Only if it got into it would that be considered to be its concept.

Senator van Roggen: Not if it can get what it wants without world war.

Mr. MccGwire: That is correct. It is not, "not if it can get," but, "in no circumstances." The doctrine says, "you should not go to war unless victory is almost certain, and unless the gains outweigh the losses." Neither of those two conditions can be met in the present circumstances, and the Russians are well aware of it.

Furthermore, anybody who has been in Russia or talked to Russians, knows just how worried they are about war. They are worried about war in a way that is difficult to imagine. You will get the same kind of worry in certain parts of Europe. The idea that they have a drive to war, therefore, I dismiss out of hand. The fact that if war comes they are going to fight it is something very, very different. They take war very seriously. I would argue that all their shipbuilding can still be explained in terms of war-related missions. The whole of the shift to this new type of navy has to do with defending their ballistic missile submarine bastions. That is the kind of thing that gets the money.

I now turn to naval strategy.

Senator van Roggen: One other thing. You say we are hyperparanoid about Russia. Do you mean by that that we are adequately defended now and should not escalate our defences?

Mr. MccGwire: No. I am not saying that. I am saying two rather different things. I am never quite sure why we talk about Russia the way we do. I suspect, apart from the domestic political problems south of the border, a lot of it has to do with our belief that the average citizen will not grant funds unless we build the threat up above size. I certainly heard that said often enough when I was in the military. People said to me, for example, in the Admiralty, when I did the study on whether our sea lines of communication were in danger, at the end of the sixties, "Yes, Mike, you are right, but should you say it? If you say it we won't get ships." In other words, there is a general tendency to want to present a nice big threat, tied up in red ribbon with hammers and sickles.

The threat is there, and we have to live with it. The American run-down—and incidentally, we are working on this problem in Brookings at the moment—in terms of the navy was not because of not having enough money, it was the result of thirty years' investment since 1930. The size of the navy is in fact the result of thirty years' investment since 1930, interestingly enough. The big run-down was due to the fact

[*Traduction*]

où une guerre mondiale se déclencherait. Je ne connais personne, en fait, qui nie que la Russie cherche à provoquer une guerre mondiale. Mais, si effectivement elle la provoquait, dirait-on que c'est là sa stratégie?

Le sénateur van Roggen: Pas si elle peut obtenir ce qu'elle veut autrement que par une guerre mondiale.

M. MccGwire: Justement. Il ne faut pas dire «pas si elle peut obtenir», mais bien «en aucune circonstance». Suivant la doctrine, il ne faut pas aller à la guerre à moins que la victoire soit quasi certaine et que les gains probables l'emportent nettement sur les pertes. Dans la conjoncture actuelle, ni l'une ni l'autre de ces convictions ne peut être remplie, et les Russes le savent très bien.

De plus, quiconque s'est rendu en Russie ou a parlé à des Russes sait combien la guerre les inquiète. Et elle les inquiète à un degré difficile à imaginer. La même inquiétude existe dans certaines partie de l'Europe. Je rejette donc catégoriquement l'idée que ce peuple soit enclin à la guerre. Si la guerre était déclenchée, ils livreraient bataille, mais il s'agit là, bien sûr, d'un point de vue tout à fait différent. Ils prennent la guerre très au sérieux. Je conteste aussi l'argument que tous leurs programmes de construction navale aient des fins belliqueuses. Toute l'importance qu'ils accordent maintenant à ce nouveau type de marine découle du fait qu'ils veulent défendre les bases de leurs sous-marins équipés de missiles balistiques. Ils consacrent beaucoup d'argent aux programmes de ce genre.

Considérons maintenant la stratégie navale.

Le sénateur van Roggen: S'il vous plaît, j'ai une autre question. Vous dites que nous sommes hyperparanoïaques au sujet de la Russie. Voulez-vous dire par là que nos défenses sont suffisantes à l'heure actuelle et qu'il n'y a pas lieu de les améliorer?

M. MccGwire: Non. Ce n'est pas ce que je veux dire. Je veux par là exprimer deux idées plutôt différentes. Je ne comprends jamais tout à fait pourquoi nous parlons de la Russie comme nous le faisons. Mises à part les difficultés politiques qu'éprouvent nos voisins du Sud, je soupçonne que cela a beaucoup à voir avec notre croyance que le citoyen moyen ne voudra pas payer à moins que nous n'exagérions l'ampleur de la menace. En tous cas, j'ai souvent entendu cet argument quand je faisais partie des forces armées. Par exemple, les gens me disaient, à l'amirauté, quand je menais une étude pour déterminer si nos voies maritimes de communication étaient menacées à la fin des années 1960: «Oui, Mike, tu as raison, mais est-ce que tu devrais le dire? Si tu dis les choses telles qu'elles sont, nous n'obtiendrons pas de navires.» En d'autres termes, on a tendance en général à vouloir présenter une belle grande menace, accentuée par des rubans rouges, des marteaux et des faucilles . . .

La menace existe et elle fait partie de notre vie de tous les jours. La réduction du nombre des navires de la marine américaine (en passant, disons que nous étudions ce problème à l'heure actuelle, à Brookings) n'était pas due à un manque d'argent; elle résultait d'un investissement de 30 ans, depuis 1930. Chose intéressante, l'importance numérique de la marine résulte effectivement d'un investissement de 30 ans, depuis

[*Text*]

that they suddenly paid off all their World War II ships in the seventies, and that is what brought the fleet down from 1,000 to 480.

In other words, the amount of money the Americans have been putting into that navy over the last thirty years has produced a navy that nobody likes.

It is a very difficult thing. How much is enough? I do not think it is helped by thinking of Russia in terms of somebody who is just raring to do. We have had evidence since 1917 that supports the suggestion that she is raring to go, but she is not a Germany as Germany was, say, in the thirties. That is why the intention side is important.

Dr. Bell: Mr. Chairman, may I join in at this point?

I think the thing is that we are not talking about whether Russia is going to go to war, but what she is doing with her collective capability, and, having built up sizable forces, the ability to use them, in both an opportunistic and a planned way. If you look at her movement out on the oceans of the world, and is various areas of the world, you will see that she has used them very effectively.

In the case of the nuclear stalemate that we have, under the nuclear umbrella, we can go back and look at history and conclude that in fact there has been an increasing number of conflict situations around the world of a non-nuclear type that have been taking place, and that the science of warfare is being conducted by all means, including those of terrorism and economics. Every time we have created a vacuum, or vacated an area, the Soviets have found good reason to go in.

We talked recently about a rapid deployment force going into Egypt from the United States as an exercise to try to stabilize the situation in the Middle East; but very few people recognize that after Britain pulled out of the area east of Aden the Soviets were flying in forces in the area of 10,000 to 12,000 men for exercises in the area of Yémen.

I think that we have to admit that where we create vacuums, opportunities are created, and our general position in the free world is in fact becoming degraded.

I think that what people are talking about here is that in fact we have had a reduction in capability, and we have had a building of capabilities, but the lines have not necessarily crossed.

What we are looking at here is the question of how we posture ourselves in a minimum-maximum situation with sufficient force to deter these capabilities, which are demonstrably available. I think this is the area that is important. We are not talking about the Russians suddenly starting a war tomorrow morning in South Africa by themselves. What we are talking

[*Traduction*]

1930. Cette grande réduction était due au fait que les Américains ont soudainement payé dans les années 1970 tous leurs navires de la Deuxième Guerre mondiale; c'est ce qui fait que le nombre des unités de la flotte est passé de 1 000 à 480.

En d'autres termes, tout l'argent que les Américains ont investi dans cette marine au cours des 30 dernières années a donné lieu à une marine que personne n'aime.

C'est un sujet très compliqué. Où est la limite? A mon avis, on ne peut éclaircir la question en pensant que la Russie est un pays décidé à passer à l'action. Depuis 1917, nous avons eu des preuves confirmant effectivement qu'elle est prête à passer à l'action, mais elle ne se compare pas à l'Allemagne des années 1930. Voilà pourquoi il est important d'examiner les intentions.

M. Bell: Monsieur le Président, pourrais-je intervenir à ce stage-ci?

A mon avis, il ne s'agit pas de savoir si oui ou non la Russie est prête à déclencher la guerre, mais ce qu'elle fait de ses moyens collectifs; comme elle a accumulé des forces considérables, il nous faut évaluer son aptitude à s'en servir au moment opportun et suivant un plan bien établi. Si l'on considère son plan de déploiement dans les océans du monde et dans les divers secteurs de notre planète, on constate qu'elle s'en est servie avec beaucoup d'efficacité.

Considérons maintenant l'impasse nucléaire actuelle. Nous nous trouvons sous le parapluie nucléaire des États-Unis et nous pouvons regarder en arrière et conclure qu'en fait les conflits non nucléaires se sont multipliés un peu partout dans le monde et que la guerre se présent sous toutes les formes, y compris le terrorisme et les représailles économiques. Chaque fois que nous avons créé un vide ou quitté une zone, les Soviétiques ont trouvé une bonne excuse pour aller s'y installer.

Nous avons parlé récemment d'une force d'intervention rapide que les États-Unis avait envoyée en Éthiopie dans le cadre d'un exercice qui avait pour objet de stabiliser la situation au Moyen-Orient; cependant, bien peu de personnes reconnaissent qu'après que les Britanniques eurent quitté la zone située à l'est d'Aden, les Soviétiques acheminaient par avion des formations de 10 à 12 000 hommes qui allaient participer à des exercices au Yémen.

A mon avis, nous devons admettre que, quand nous créons des vides, nous laissons la porte ouverte à l'adversaire; en réalité, notre position générale dans le monde libre est en train de s'affaiblir.

Selon moi, ce dont nous parlons ici, c'est qu'en réalité il y a eu une réduction de la capacité, mais aussi une augmentation des moyens, sans que ces deux phénomènes se recoupent nécessairement.

Il nous incombe ici d'étudier la question de savoir où nous allons nous situer dans cette situation des extrêmes, en nous dotant de forces suffisantes pour dissuader l'adversaire d'employer ses ressources, ressources dont ils disposent de toute évidence. Voilà, je crois, ce qui est important. Les Russes ne vont pas soudainement déclencher une guerre demain matin en

[*Text*]

about is that they have the ability for subversion, political influence, economic adjustment in all situations short of war.

Mr. MccGwire: This action-reaction. The first Soviet deployment in the Indian Ocean was in 1967. At that stage Britain was still defending Europe on the Himalayas—that is a quote by Prime Minister Wilson. We in fact pulled out between 1968 and 1971. The Soviets got themselves involved in Somalia for the reason I said, namely, trading in Somalia, and hoping to ride the horse for Ethiopia, because the Americans did not happen to want to stay with Mengistu.

Are we saying that under no circumstances when we bail out of a place will they not go in? It was after their involvement in Ethiopia, of course, that you got this massive airlift in 1979. They were not really moving into a vacuum in that particular case.

I think the two most important things that have happened to the west recently are, first, that we lost Iran, and, secondly, that we seem to have gained China. Certainly in the Middle East the loss of Iran, which was the kind of linchpin of our defence, was very serious; but we are making a major study of the whole question of the security of the Gulf area. We have done about eight monographs on it.

We had extreme difficulty in finding reasons why the Soviets would move, militarily, into that area. It would be difficult, in fact, to get a war started.

We come back to the domestic political problem. Either the Soviets are invited in or there exists a state of unrest, and so forth. My point is: To what extent will a naval force in the Indian Ocean help you when the Saudi kings are overcome? How will it help you if the situation in Iran is changed such that the Tudeh Party attains a position of influence and perhaps asks for Soviet help? There are immense political problems in this particular area.

At the moment there is a major argument developing which considers the extent to which military deployments are in fact going to hinder or help the political resolution of things. Some people want the Soviets in—indeed, some people in the Gulf want them there. Other people do not. It is not an easy problem to solve. The solution is not as simple as somehow putting more money into defence, resulting in more of our forces being deployed all around the world, and thinking everything will be all right. I do not think so. We have, on our side, our ideology, our economic or political system and all that sort of thing. Certainly we must have the capability to intervene in certain cases, but not in all cases.

[*Traduction*]

Afrique du Sud; par ailleurs, ils ont les moyens nécessaires pour faire de la subversion, exercer des influences politiques et intervenir sur le plan économique, dans toutes les situations, sans déclarer la guerre.

M. MccGwire: Parlons de l'action et de la réaction. Le premier déploiement soviétique dans la zone de l'océan Indien s'est produit en 1967. À cette époque, la Grande-Bretagne «défendait» encore l'Europe dans les Himalayas (c'est là une citation du premier ministre Wilson). En fait, nous nous sommes retirés entre 1968 et 1971. Les Soviétiques sont entrés en Somalie pour la raison que j'ai mentionnée, à savoir faire du commerce avec ce pays, tout en espérant passer de là en Éthiopie, étant donné que les Américains ne voulaient pas conserver leur appui à Mengistu.

Sommes-nous en train de dire que quand nous quittons un lieu, ils prennent toujours notre place, quelles que soient les circonstances? Ce fut après leur intervention en Éthiopie, bien sûr, qu'eurent lieu ces vastes opérations de transport aérien; c'était en 1979. Dans ce cas particulier, ils ne comblent pas véritablement un vide que nous aurions créé.

A mon avis, les deux choses les plus importantes qui soient arrivées à l'Occident récemment sont les suivantes: d'abord, nous avons perdu l'Iran, et deuxièmement, il semble que nous ayons gagné l'appui de la Chine. Certes, au Moyen-Orient la perte de l'Iran, qui était en quelque sorte le pivot de notre défense, a été très grave pour nous; nous faisons actuellement une grande étude sur toute la question de la sécurité dans la région du Golfe. Nous avons préparé environ huit monographies à ce sujet.

Nous avons eu beaucoup de difficulté à expliquer pourquoi les Soviétiques envahiraient militairement cette région. Il serait difficile, en effet, d'y déclencher une guerre.

Nous revenons maintenant au problème de la politique nationale. Ou bien les Soviétiques sont invités par les autorités du pays, ou bien il existe des troubles internes, et le reste. Ma question est la suivante: A quoi une force navale dans l'océan Indien vous servira-t-elle si les rois saoudiens sont renversés? A quoi vous servira-t-elle si la situation en Iran évolue au point que le parti Tudeh accède à une position d'influence et demande peut-être l'aide soviétique? Il y a d'incroyables problèmes politiques dans cette région du globe.

A l'heure actuelle, on s'interroge beaucoup quant à savoir dans quelle mesure les déploiements militaires vont effectivement gêner ou favoriser la résolution des problèmes politiques. D'aucuns souhaitent la présence soviétique dans cette région (en fait, certaines personnes des pays du Golfe la veulent aussi). D'autres ne la souhaitent pas. Ce n'est pas un problème facile à régler. Ce n'est pas aussi simple que de consacrer plus d'argent à la défense de sorte que nous ayons des forces plus nombreuses déployées partout dans le monde pour pouvoir penser ensuite que tout s'arrangera très bien. Ce n'est pas mon avis. Nous avons de notre côté une idéologie, un système économique et un système politique, et tout ce qui va avec. Nous pouvons très certainement intervenir dans certains cas, mais pas dans tous les cas.

[*Text*]

Senator Neiman: Mr. Chairman, our witnesses have no doubt raised many questions in our minds. I'm afraid that we do not have time, at this point, to ask those questions, much less to hear the answers to them. It would seem that we have been presented with differences of opinion and perspectives. This is very valuable to us.

I do not know, Mr. Chairman, how long you intend this committee to go on. If the committee does not have the time to call back the witnesses or if they are not able to re-attend, I wonder whether it would be possible to prepare some questions to put to them, to which they might be able to provide written answers. In doing so, they could perhaps clarify their differences which, to me, are quite significant.

It is my feeling that we have not dealt, in any detail, with the view of either witness with respect to what he foresees as being the specific role of the Canadian navy, except in the context of the suggestion of Dr. MccGwire having to do with this CinC north. While I think that is an interesting and worthwhile suggestion, I am still left wondering how, in his opinion, the naval force fits into the total Canadian context, and what, in his opinion, is the role it ought to play. I am not sure whether Dr. Bell dealt specifically with the role of the Canadian navy and the allocation of its forces. It would seem to me, therefore, that we have a number of questions arising out of the testimony today.

I might mention one other question, upon which Senator Smith also apparently had some thoughts, and it is with respect to this apparent confrontation between the Soviets and the Americans. Perhaps we could have some more information in terms of their relative capabilities and strengths. Perhaps such information could be put in the context of the naval forces of the allies, in terms of the total strength and in terms of Canada's place in the overall picture. We really have not discussed whether, in absolute terms, the Soviets are stronger, overall, than the Americans. For that matter, we have not considered the situation in terms of the strength of the Soviets plus their allies as opposed to that of the Americans plus their allies. Perhaps this situation could be discussed considering the participation of Canada's sea power relative to that group.

I think, therefore, that a number of questions have been raised. I wonder whether there is some other way to deal with them. Were you intending to continue today, Mr. Chairman?

The Chairman: No, Senator Neiman, because, while the navy may be short of ships, the Senate is short of rooms. We must vacate this room in favour of another committee within the next two or three minutes.

I fully agree with you, Senator Neiman, and I suppose most senators do, when you say that the material that we have been given today not only deserves but requires much further digestion by the members of the committee. It may well be

[*Traduction*]

Le sénateur Neiman: Monsieur le président, les témoins qui ont déposé devant nous ont sans aucun doute susciter de nombreuses questions dans nos esprits. J'ai bien peur que nous n'ayons pas le temps, à ce stade-ci, de formuler ces questions, et encore moins d'entendre les réponses. Il semble qu'on nous ait présenté diverses opinions et des perspectives différentes, et cela nous est très précieux.

Je ne sais pas, monsieur le président, pendant combien de temps encore vous avez l'intention de faire siéger le Comité. Si celui-ci n'a pas le temps de rappeler les témoins, ou s'ils ne sont pas capables de se présenter de nouveau devant nous, je me demande s'il ne serait pas possible de rédiger certaines questions que nous pourrions leur présenter et auxquelles ils pourraient répondre par écrit. Ce faisant, ils pourraient peut-être concilier leurs points de vue qui, à mon avis, sont assez divergents.

À mon avis, nous n'avons pas étudié en profondeur les points de vue exprimés par les témoins, en ce qui concerne leur perception du rôle précis de la marine canadienne, exception faite de la proposition de M. MccGwire concernant le Commandant en chef du Nord (CinC North). Sa proposition est certainement intéressante et valable, mais je me demande tout de même comment, à son point de vue, le force navale s'inscrit dans le contexte général canadien, et quel est, selon lui, le rôle qu'elle devrait jouer. Je ne pourrais dire de façon certaine si M. Bell a traité expressément du rôle de la marine canadienne et de la répartition de ses forces. En conséquence, il me semble qu'un certain nombre de question se posent par suite des témoignages entendus aujourd'hui.

Peut-être pourrais-je mentionner un autre point au sujet duquel le Sénateur Smith avait aussi, semble-t-il, quelque chose à dire: il porte sur l'affrontement apparent entre les Soviétiques et les Américains. Peut-être pourrions-nous avoir plus de détails sur leurs capacités et leurs effectifs respectifs. Par la suite, nous pourrions sans doute analyser ces renseignements dans le contexte des forces navales alliées, pour déterminer la puissance totale de chacun des adversaires et connaître le rôle du Canada dans toute cette conjoncture. Nous n'avons pas vraiment déterminer si, en termes absolus, les Soviétiques sont plus forts que les Américains. D'ailleurs, nous n'avons pas analysé la situation en considérant la puissance combinée des Soviétiques et de leurs alliés, par opposition à celle des Américains et de leurs alliés. Peut-être pourrions-nous en parler en examinant la participation des forces navales canadiennes aux opérations d'un tel groupe.

À mon avis donc, un certain nombre de questions ont été posées. Je me demande s'il y a d'autres moyens d'y répondre. Avez-vous l'intention de poursuivre l'assemblée aujourd'hui, monsieur le président?

Le président: Non, Sénateur Neiman, car, si la marine manque de navires, le Sénat manque de salles de réunion. Nous devons quitter cette pièce d'ici deux ou trois minutes, car un autre comité en a besoin.

Je suis tout à fait d'accord avec vous, Sénateur Neiman, et je suppose que la plupart des sénateurs le sont aussi, quand vous dites que ce que nous avons entendu aujourd'hui non seulement mérite mais exige que les membres du comité y

[*Text*]

that some of us will put questions in writing to Mr. MccGwire and Dr. Bell at a future date.

Dr. Bell: Mr. Chairman, I would be quite happy to answer any questions in writing or, if the opportunity arises, I would be prepared to come back and talk to you again.

If I may, I would just like one minute to reply to the points raised by Senator van Roggen with respect to the Norwegian operation. I believe that in your previous report reference was made to the question of considering whether the forces should be brought together. I do not deny Mr. MccGwire's suggestion, in dealing with the Arctic Rim and the Nordic areas; perhaps it is an interesting concept. However, the first level of political concern, relative to positioning forces in Norway, is that there is no provision for us, under their political arrangement, to station forces on a permanent basis in Norway as we do in Lahr. That problem would have to be overcome before we could consider such a possibility. The idea of bringing the forces together in one area, however, is an important one.

Senator van Roggen: By that, you mean that the Norwegians are not prepared to have us?

Dr. Bell: They are not prepared to have any foreign forces on their ground at the moment. If that can be satisfied, however, the whole idea of a central force can be examined.

The Chairman: I believe that, essentially, the situation remains as we stated it in our first report; namely, that there are some serious questions to be asked about our military role in NATO. While we have no immediate solution or alternatives to offer, certainly the Canadian government, in conjunction with its allies within NATO, should have another look at this. That, again, involves the basic question of preparing a new white paper for our defence undertaking.

Having said that, gentlemen, I thank you very much on behalf of the committee. You have given us much food for thought—in fact, you have gorged us with food for thought. We will try to do our best with it and we are grateful for your appearing before us today.

Mr. MccGwire: Thank you very much.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

réfléchissent bien davantage. Il se pourrait bien que certains d'entre nous présentent des questions par écrit à M. MccGwire et à M. Bell dans l'avenir.

M. Bell: Monsieur le président, je serais très heureux de répondre par écrit aux questions qui pourraient m'être posées ou, si l'occasion se présente, de revenir devant vous pour vous adresser la parole.

Si vous le permettez, j'aimerais prendre une petite minute pour répondre aux questions soulevées par le sénateur van Roggen en ce qui concerne l'opération norvégienne. Dans votre rapport précédent, je crois, on a posé la question de savoir si les forces armées devraient être réunies au même endroit. Je ne rejette pas la proposition de M. MccGwire quand il parle des pays confinés par l'Arctique ou situés dans les zones nordiques; c'est sans doute là un point de vue intéressant. Cependant, la première dimension politique en ce qui concerne l'affectation de forces armées en Norvège, c'est qu'aux termes de l'accord conclu avec ce pays, il n'est pas possible d'y laisser des forces armées en permanence, comme nous le faisons à Lahr. Il faudrait donc résoudre ce problème avant d'aller plus loin. Cependant, l'idée de ramener toutes les forces armées à un seul endroit me semble importante.

Le sénateur van Roggen: Voulez-vous dire que les Norvégiens ne sont pas disposés à nous accueillir?

M. Bell: Ils ne sont disposés à accueillir aucune force étrangère sur leur sol, à l'heure actuelle. Cependant, s'ils modifient leur attitude, on pourra examiner tout le concept que représente une force centrale.

Le président: Je crois qu'essentiellement la situation demeure la même que celle que nous avons décrite dans notre premier rapport, à savoir qu'il y a certaines questions importantes à poser au sujet de notre rôle militaire au sein de l'OTAN. Nous n'avons aucune solution immédiate à proposer, mais il est certain que le gouvernement canadien, de concert avec les alliés de l'OTAN, devrait de nouveau se pencher sur cette question. Cela suppose qu'il faudrait préparer un nouveau Livre blanc sur nos activités de défense.

Cela étant dit, messieurs, je vous remercie beaucoup au nom des membres du Comité. Vous nous avez donné beaucoup à penser; en fait, vous nous avez submergés d'idées auxquelles nous devrons réfléchir. Nous essaierons de faire de notre mieux et nous vous remercions d'avoir témoigné devant nous aujourd'hui.

M. MccGwire: Merci beaucoup.

La séance est levée.

APPENDIX "ND25-A"

WORLD MERCHANT SHIP RANKING (1980)

Rank	Country	Number of Ships	Rank	Country	Gross Tonnage
1	Japan	10 568	1	Liberia	80 285 000
2	USSR	8 279	2	Japan	40 959 000
3	USA	5 579	3	Greece	39 472 000
4	Panama	4 090	4	UK	27 135 000
5	Greece	3 992	5	Panama	24 190 000
6	UK	3 181	6	USSR	23 443 000
7	Spain	2 767	7	Norway	22 007 000
8	Norway	2 501	8	USA	18 464 000
13	Canada	1 324			
			22	Canada	3 180 000

LEADERS IN BUILDING RATE (1979)

Rank	Country	Ships built 1979	Rank	Country	Tonnage built 1979
1	Japan	993	1	Japan	4 696 000
2	USA	182	2	USA	1 352 000
3	USSR	113	3	France	719 000
4	Norway	113	4	China	700 000
5	Spain	99	5	UK	691 000
6	Netherlands	98	6	Brazil	665 000
7	West Germany	97	7	Spain	630 000
	Canada	27		Canada	177 000

Source: Playfair 1981 World Shipping Yearbook

APPENDICE «ND25-A»

MARINE MARCHANDE MONDIALE EN 1980

Rang	Pays	Nombre de navires	Rang	Pays	Tonneaux de jauge brute
1	Japon	10 568	1	Libéria	80 285 000
2	U.R.S.S.	8 279	2	Japon	40 959 000
3	États-Unis	5 579	3	Grèce	39 472 000
4	Panama	4 090	4	Gde-Bretagne	27 135 000
5	Grèce	3 992	5	Panama	24 190 000
6	Gde-Bretagne	3 181	6	U.R.S.S.	23 443 000
7	Espagne	2 767	7	Norvège	22 007 000
8	Norvège	2 501	8	États-Unis	18 464 000
13	Canada	1 324			
			22	Canada	3 180 000

PRINCIPAUX CONSTRUCTEURS DE NAVIRES EN 1979

Rang	Pays	Nombre de navires construits en 1979	Rang	Pays	Tonneaux construits en 1979
1	Japon	993	1	Japon	4 696 000
2	États-Unis	182	2	États-Unis	1 352 000
3	U.R.S.S.	113	3	France	719 000
4	Norvège	113	4	Chine	700 000
5	Espagne	99	5	Gde-Bretagne	691 000
6	Pays-Bas	98	6	Brésil	665 000
7	Allemagne (Rép. fédér.)	97	7	Espagne	630 000
	Canada	27		Canada	177 000

Source: *Playfair 1981 World Shipping Yearbook*

Canada Post / Postes Canada
Postage paid / Port payé
Third class / Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Brookings Institution, Washington, D.C.

Mr. Michael MccGwire.

From the Canadian Institute of Strategic Studies, Toronto, Ontario

Dr. George G. Bell, President.

Du Brookings Institution, Washington (D.C.)

M. Michael MccGwire

De l'Institut canadien des études stratégiques, Toronto (Ontario)

M. George G. Bell, président.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publicat



First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81-82

SENATE OF CANADA

Standing Senate Committee on
Foreign Affairs

Proceedings of the Subcommittee on

National Defence

Chairman:
The Honourable PAUL C. LAFOND

Tuesday, March 30, 1982
Quebec, Quebec

Issue No. 26

WITNESSES:

(See back cover)

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982

SÉNAT DU CANADA

Comité sénatorial permanent des
affaires étrangères

Délibérations du sous-comité sur la

Défense nationale

Président:
L'honorable PAUL C. LAFOND

Le mardi 30 mars 1982
Québec, Québec

Fascicule nº 26

LIBRARY
MAY - 6 1982
UNIVERSITY OF TORONTO

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

THE SUBCOMMITTEE ON
NATIONAL DEFENCE

The Honourable Paul C. Lafond, *Chairman*
The Honourable Jack Marshall, *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Buckwold	Molson
*Flynn	Neiman
Hicks	*Perrault
Lafond	Roblin
Langlois	Smith
Marshall	Thompson
McElman	van Roggen
Molgat	Yuzyk—(14)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE SOUS-COMITÉ SUR LA
DÉFENSE NATIONALE

Président: L'honorable Paul C. Lafond
Vice-président: L'honorable Jack Marshall

Les honorables sénateurs:

Buckwold	Molson
*Flynn	Neiman
Hicks	*Perrault
Lafond	Roblin
Langlois	Smith
Marshall	Thompson
McElman	van Roggen
Molgat	Yuzyk—(14)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, May 14, 1980:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator van Roggen moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence.

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 mai 1980:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Thursday, June 12, 1980:

"Pursuant to Rule 77(4) of the Rules of the Senate, the Honourable Senator Lafond moved, seconded by the Honourable Senator Stanbury:

"That a Subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to be known as the Subcommittee on National Defence, be appointed;

That the Subcommittee be authorized to hear evidence on and to consider matters relating to national defence; and

That the Subcommittee be composed of the Honourable Senators Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen and Yuzyk."

The motion carried."

Extrait des Procès-verbaux du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, le jeudi 12 juin 1980:

«Conformément à l'article 77(4) du Règlement du Sénat l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury:

«Que soit créé un sous-comité du comité sénatorial permanent des affaires étrangères qui porterait le nom de sous-comité sur la défense nationale;

Que le sous-comité soit autorisé à entendre des témoignages concernant la défense nationale et à étudier toutes questions s'y rattachant; et

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Flynn, Grosart, Hicks, Lang, Lafond, Langlois, Marshall, McElman, Molgat, Molson, Neiman, Perrault, Roblin, Smith (*Colchester*), Stanbury, van Roggen et Yuzyk.»

La proposition est adoptée.»

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 30, 1982

[*Text*]

The Subcommittee on National Defence met this day at the Canadian Coast Guard, Laurentian Region Headquarters, Quebec City at 10:30 a.m., the Chairman, the Honourable Senator Lafond, presiding.

Present: The Honourable Senators Buckwold, Lafond, McElman, Neiman, Thompson and Yuzyk. (6)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Doug Rowland.

Witnesses:

From Transport Canada
Canadian Coast Guard—Laurentian Region

Mr. J. P. Godin, Regional Director;

Captain E. Pelletier, Fleet Systems;

Mr. N. Paquette, Aids to Navigation.

The Subcommittee resumed consideration of its Order of Reference dated June 12, 1980, respecting matters on National Defence.

The Chairman introduced Mr. Godin who made a statement accompanied by a visual presentation. The witnesses then answered questions put to them by members of the Sub-committee.

At 12 noon the Sub-committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 30 MARS 1982

[*Traduction*]

Le sous-comité sur la Défense nationale se réunit aujourd'hui à la Garde côtière canadienne, quartier général de la région des Laurentides, Québec, à 10 h 30 sous la présidence de l'honorable sénateur Lafond (*président*).

Présents: Les honorables sénateurs Buckwold, Lafond, McElman, Neiman, Thompson et Yuzyk. (6)

Aussi présent: Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur: M. Doug Rowland.

Témoins:

De Transports Canada
Garde côtière—région des Laurentides

M. J. P. Godin, directeur régional;

Le capitaine E. Pelletier, Systèmes de la flotte;

M. N. Paquette, Aides et voies navigables.

Le sous-comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 12 juin 1980 sur l'étude de toutes questions concernant la Défense nationale.

Le président présente M. Godin qui fait une déclaration et illustre son exposé par la projection de diapositives. Les témoins répondent ensuite aux questions que leur posent les membres du sous-comité.

A midi le sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Sous-comité
Patrick Savoie
Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

Quebec City, Tuesday, March 30, 1982

[*Text*]

The Subcommittee on National Defence met this day at 10:00 a.m. to consider matters relating to national defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, ladies and gentlemen, the meeting of the Senate Subcommittee on National Defence will come to order. We senators are most happy to be in Quebec City and to be with you, ladies and gentlemen. I believe that you are aware of the general objective of our inquiry, which is, as indicated by the name of our committee, particularly concerned with questions pertaining to national defence. The study which we are currently undertaking is principally concentrated on the maritime aspects of our national defence, our naval service. In this context, we are very interested in finding out all that we can, not only about the services furnished by the military, but also about all of Canada's maritime services. We would like to find out about the overlapping of these services: navigation services, maritime transport services, as well as military services if we should be unfortunate enough to face a period of hostilities. Besides, it has already been pointed out to us that the best method of finding about all that is, first of all, to ascertain the extent of our peacetime services. Having said this, I believe that the scope of our inquiry, what we want to know, has already been pointed out to your director, Mr. Godin. When we have completed the first part, several of my colleagues will doubtless have questions to ask you, which will either be about normal commerce in peacetime or operations in time of crisis.

On this note, Mr. Godin, I toss the ball to you, and I would ask you first of all to introduce your colleagues to us, starting on your right.

Mr. J.-P. Godin, Director, Canadian Coast Guard, Laurentian Region: Mr. Chairman, ladies and gentlemen, it is with a great deal of pleasure that we have agreed to be your hosts this morning. We have only one regret, and that is the lack of time available to us. We will thus have to press on, for which we apologize.

By way of answering your question, to my immediate right is Captain Pelletier, who is the regional manager of fleet systems. We have placed in front of each of you a small organizational chart. You will find the names of the managers there: Mrs. Véronique Lacroix, who is my administrative executive; A. Brie, regional personnel manager; Noël Paquette, manager for aids and navigable waterways, aids to maritime navigation; Gilles Dumais, financial manager; Raymond Therriault, planning and programming; Claude Duval, telecommunications and electronics; Captain Bob Thériault, maritime traffic management; Hubert Desgagnés, search and rescue. We are pleased to have with us this morning Commander Émile Lacroix, who will be our lunch-time host on board the heavy icebreaker, the *Pierre Radisson*. To his right, Jacques Lorquet, who is the manager of the Quebec City base, where we are now; Denis Pelletier, intermediate manager of the ports and public harbours section; Gilles Duchêneau, interim

TÉMOIGNAGES

Québec, le mardi 30 mars 1982

[*Traduction*]

Le sous-comité sur la défense nationale se réunit aujourd'hui à 10 heures pour étudier des questions intéressant la défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, mesdames, messieurs, la séance du sous-comité du Sénat sur la défense nationale est ouverte. Nous, sénateurs, sommes fort heureux d'être à Québec et d'être avec vous, messieurs et mesdames. Je crois que vous êtes au courant du but général de notre enquête, qui porte, comme le dit le nom de notre comité, surtout sur les questions de la défense nationale; l'étude que nous poursuivons actuellement se concentre surtout sur les aspects maritimes de notre défense nationale, notre service naval. Dans ce contexte, nous sommes fort intéressés à découvrir tout ce que nous pouvons, non seulement du service militaire, mais de tous les services maritimes du Canada. Nous voulons nous renseigner sur le chevauchement de ces services, les services de navigation, les services de transport maritime autant que les services militaires si, malheureusement, nous devions faire face à une période d'hostilité. On nous a d'ailleurs indiqué aussi que la meilleure façon de découvrir cela, c'était de nous assurer d'abord de quels étaient nos services en temps de paix. Ceci étant dit, je crois qu'on a déjà indiqué à votre directeur, M. Godin, la portée de notre enquête, ce que nous voulions savoir; lorsque nous aurons passé la première phase, sans doute plusieurs de mes collègues auront des questions à vous poser, qui porteront soit sur le commerce normal pacifique ou les opérations en temps de crise.

Sur ce, M. Godin, je vous lance la balle et je vous inviterais d'abord à nous présenter vos collègues, à partir de votre droite.

M. J.-P. Godin, directeur, Garde côtière canadienne, région des Laurentides: Monsieur le président, mesdames, messieurs, c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons accepté d'être vos hôtes ce matin. Nous regrettons seulement qu'une chose, c'est le peu de temps mis à notre disposition; nous allons donc devoir brûler les étapes et nous nous en excusons.

Pour répondre à votre question, immédiatement à ma droite, le capitaine Pelletier qui est le gestionnaire régional des systèmes de la flotte. Nous avons laissé en face de chacun de vous un mini-organigramme; vous allez retrouver là les noms des gestionnaires. Madame Véronique Lacroix, qui est mon administratrice exécutive; A. Brie, gestionnaire régional du personnel; Noël Paquette, le gestionnaire des aides et voies navigables, les aides à la navigation maritime; Gilles Dumais, gestionnaire pour la finance; Raymond Therriault, planification et programmation; Claude Duval, télécommunications et électronique; le capitaine Bob Thériault, la gestion du trafic maritime; Hubert Desgagnés, recherche et sauvetage. Nous avons le plaisir d'avoir avec nous ce matin le commandant Émile Lacroix qui sera notre hôte à l'heure du lunch à bord du brise-glace lourd *Pierre Radisson*. A sa droite, Jacques Lorquet qui est le gérant de la base de Québec, où nous sommes actuellement; Denis Pelletier, le gestionnaire intérimaire pour

[*Text*]

manager for maritime emergencies. And you know Mr. Whiteman, to our extreme left.

Now, if you will allow me, I'll take a quick look at the agenda in order to obtain your consent. After a few words to link up with the presentation made by the Deputy Commissioner at the headquarters level, we would like to give a short slide presentation which will introduce to you the range of maritime services which are offered by the Canadian Coast Guard in the Laurentian Region, services which are offered in all regions. After this, we will deal with certain specific subjects, going from that to a question-and-answer period around 11:30. We shall try, around twelve sharp, to make our way to the centre which integrates the traffic, management, search and rescue, functions, as well as the coastal radio station, in order that you might take a tour of it. At 12:30, we may go to the heavy icebreaker in order to have a friendly drink and lunch, followed by a tour of the icebreaker, which will be explained in detail. This would bring us around to about 3:30. I should like to add at this point that, during the pre-lunch period, it will still be possible, in the officers' quarters, to continue with the question-and-answer period between the members of your subcommittee and the members of the Canadian Coast Guard.

If you are agreed, this will be a start.

The Chairman: Certainly. Go ahead, Mr. Godin.

Mr. Godin: The rôle of the Canadian Coast Guard in the Laurentian Region devolves from that of the General Headquarters which is, as you know, that of ensuring a safe and effective navigational system in the waters under our jurisdiction. In this respect, we have two primary goals: ensuring safe maritime traffic twelve months per year and ensuring the protection of human life and goods connected with the maritime environment.

I understand that you have recently met the Deputy Commissioner of the Canadian Coast Guard at head quarters and from the report which he presented to you at that time, I would like to go back to the organizational chart of the Canadian Coast Guard at the level of the general headquarters. You see the Commissioner on the top two rows. Immediately under him, you have all the functional directors and finally, at the bottom, five regional directors and, at the centre, the director for the Laurentian Region, J.-P. Godin. From these five regions, I would like to take you to the organizational chart for the Laurentian Region—the one which you have in front of you. The director is assisted by a group of managers to which I have just introduced you, along with the range of their responsibilities: aids and navigable waterways, fleet, planning and programming, personnel, finance, aided by a public affairs representative from Montreal, telecommunications and electronics, maritime traffice management, ship security and search and rescue. At the operational level, as you will see in the slide presentation to follow shortly, we have two districts: one at Québec City, at the Québec City base where we are now, and a second one at Montréal, where the office is in the Cité du Havre.

In the face of the two main objectives which I have just mentioned, I would now like to make this short slide presenta-

[*Traduction*]

le secteur des ports et havres publics; Gilles Duchêneau, gestionnaire intérimaire pour les urgences maritimes. Et vous connaissez M. Whiteman à notre extrême gauche.

Alors, si vous permettez, je regarderais rapidement l'ordre du jour pour obtenir votre consentement. Après quelques mots pour se rattacher à la présentation du sous-commissaire au niveau du quartier général, nous aimerions vous présenter un court diaporama qui va vous exposer l'éventail des services maritimes qui sont donnés par la Garde côtière canadienne, région des Laurentides, lesquels services sont donnés dans toutes les régions, après quoi nous insisterons sur quelques sujets particuliers, pour en arriver à une période de questions-réponses vers 11 h 30 et nous essayerons, vers le coup de midi de nous diriger sur le centre combiné de gestion et trafic, recherche-sauvetage et la station de radio côtière, pour vous en faire faire le tour. A midi et trente nous pourrions aller en direction du brise-glace lourd pour prendre à bord un verre d'amitié et le lunch et ensuite faire la visite détaillée du brise-glace lourd. Ceci nous amènerait aux alentours de 3 h 30. J'aimerais ici ajouter que durant la période pré-lunch, il serait toujours possible, dans le quartier des officiers, de poursuivre la période questions-réponses entre les membres de votre sous-comité et les membres de la Garde côtière canadienne.

Si vous êtes d'accord, ce sera un départ.

Le président: Certainement, allez-y, M. Godin.

M. Godin: Le rôle de la Garde côtière canadienne, région des Laurentides, découle de celui du quartier général qui est, comme vous le savez maintenant, celui d'assurer un système de navigation sûr et efficace dans les eaux sous notre juridiction. A cet égard, nous avons deux objectifs principaux: assurer un trafic maritime sécuritaire 12 mois par année et assurer la protection des vies humaines et des biens reliés à l'environnement maritime.

Je comprends que vous avez rencontré récemment le sous-commissaire de la Garde côtière canadienne au quartier général et à partir du mémoire qu'il vous a alors présenté, j'aimerais revenir à l'organigramme de la Garde côtière canadienne au niveau du quartier général; on voit le commissaire sur les deux rangées immédiatement sous lui, vous avez tous les directeurs fonctionnels et finalement, au bas, vous avez cinq directeurs régionaux en plein centre, le directeur de la région des Laurentides, J.-P. Godin. A partir des cinq régions, j'aimerais vous amener avec l'organigramme de la région des Laurentides—celui que vous aviez devant vous; le directeur est secondé par un groupe des gestionnaires que je viens de vous présenter, avec l'éventail des responsabilités, aides et voies navigables, flotte, planification et programmation, personnel, finances, secondé de Montréal un représentant des affaires publiques, télécommunications et électronique, gestion du trafic maritime, les ports publics, les urgences maritimes, la sécurité des navires et recherche et sauvetage. Au niveau des opérations, comme vous le verrez dans la présentation tout à l'heure, nous avons deux districts, un à Québec, à la base de Québec où nous sommes présentement et un deuxième à Montréal, dont le bureau est dans la cité du Havre.

Face aux deux objectifs principaux que je viens de vous mentionner, j'aimerais ensuite vous présenter ce court diapo-

[*Text*]

tion which I was just talking about, in which you will see the range of maritime services which we offer to users.

Insert Slide

Now, in accordance with the wish expressed by general headquarters, we will come back to certain services or activities, all the while adding a few more details which could be of special importance during wartime or in an emergency situation. For example, aid systems and navigable waterways, communications, maritime traffic management, radio-coast stations were mentioned. Finally, I believe that the fleet system as such will be of particular interest to you. From the standpoint of navigational aids, it was mentioned that the network is composed of more than 3,000 navigational aids, including, for example, buoys or floating aids. In a region such as ours, where the summers are short and the winters are long, we have to change the complete system of markers in a very short period of time. That is, as you see here, when the ice comes, the summer navigational aid must be taken away in order to be replaced by a winter model more specially designed not to be moved nor damaged by the ice.

There are, as well, coastal beacons which guide the navigator, guiding lights for points of entry or access routes in ports or along the length of the narrow and particularly sinuous channel of the St. Lawrence River. As well, lighthouse stations should not be forgotten. Some of these are located in the middle of the river and have a very distinctive appearance, such as the Prince Light, at the entrance to the Saguenay.

The Laurentian Region is also given the responsibility by the general headquarters of carrying out, as well, the network improvement program of navigational aids in the Eastern Arctic. You see here the movements of the personnel ship which must carry out the work. The materials and all the methods are good, the helicopter included, and they succeed in fabricating the buoys which always serve to direct the sailor. It will interest you to know that many important projects have been completed since 1979: for example, in Resolute Bay, Frobisher, Hudson Bay, the Fox Bassin, Hudson Strait and Ungava Bay. In the left-hand corner we see the plans for 1983: new construction planned for islands like Devon, Melville, and Cornwallis. From the standpoint of navigable waterways, the Laurentian Region is responsible for the entire dredged channel between Québec City extending to the Saguenay, including the access channel leading to the port of Chicoutimi. This responsibility includes all soundings made to ascertain whether the available depth of water in the dredged channels is true to those depths indicated on water charts.

Finally, in order to maintain the channels at their declared depth, the Laurentian Region has an annual maintenance dredging program, during the course of which those shoals which have been located during sounding operations are removed.

All of this maintenance, repair, and construction work is backed up by services provided by central workshops where tradesmen representing all the trades connected with the dif-

[*Traduction*]

rama que je mentionnais tout à l'heure. Vous y verrez l'éventail des services maritimes que nous offrons aux usagers.

Insert Slide

Alors, conformément au désir manifesté par le quartier général, nous allons revenir avec un peu plus de détails sur certains services ou activités qui pourraient avoir une importance particulière en temps de guerre ou en situation d'urgence. Il s'agit, par exemple, des systèmes des aides et voies navigables, des communications—on a parlé de gestion du traffic maritime, station radio-côtière—et enfin je crois que le système de la flotte comme tel vous intéressera particulièrement. Au point de vue des aides à la navigation, on disait que le réseau est composé de plus de 3,000 aides à la navigation et on y trouve par exemple des bouées ou aides flottantes qui, dans une région comme la nôtre où les étés sont courts et les hivers sont longs, nous obligent à changer rapidement les systèmes de ballisage complet dans des transits très courts. C'est-à-dire, comme vous le voyez ici, que lorsque la glace arrive, l'aide à la navigation d'été doit être retiré pour être remplacé par un modèle d'hiver spécialement conçu pour ne pas être déplacé ni endommagé par les glaces.

Il y a également les feux côtiers qui dirigent le navigateur, les feux d'allignement pour les entrées ou les routes d'accès dans les ports où le long du chenal étroit et particulièrement sinueux du Saint-Laurent. Il ne faudrait pas oublier non plus les stations des phares, dont quelques-unes sont installées en plein milieu du fleuve et ont un aspect tout à fait particulier, comme celles au phare Prince, à l'entrée du Saguenay.

La région des Laurentides est chargée par le quartier général d'exécuter aussi le programme d'amélioration du réseau d'aide à la navigation dans l'Arctique de l'Est. On voit ici le déplacement du navire du personnel qui doit exécuter le travail, des matériaux et tous les moyens sont bons, l'hélicoptère compris, et on arrive à la fabrication de ces balises qui servent à diriger toujours le marin. Depuis 1979, il vous intéressera de savoir que plusieurs projets importants ont été complétés, par exemple dans la baie de Resolute, Frobisher, la baie d'Hudson, le bassin Fox, le détroit d'Hudson et la baie d'Ungava. Dans le coin gauche on voit le projet pour 83, des nouvelles constructions qui sont prévues pour les îles comme Devon, Melville et Cornwallis. Au point de vue de voies navigables, la région des Laurentides est responsable de tout le chenal dragué entre Québec et Montréal ainsi que la partie immédiatement à l'est de Québec jusqu'au Saguenay, y compris le chenal d'accès qui mène au port de Chicoutimi. Cette responsabilité comprend tous les travaux de sondage en vue de s'assurer que les profondeurs d'eau disponibles dans les chenaux dragués sont conformes aux profondeurs annoncés sur les cartes marines.

Enfin, afin de maintenir les chenaux à la profondeur annoncée, la région des Laurentides a un programme annuel de dragage d'entretien au cours duquel on enlève les hauts fonds qui ont été repérés au cours des opérations de sondage.

Tous ces travaux d'entretien, réparation, construction sont soutenus par les services d'ateliers en commun où sont disponibles des artisans de tous les métiers qui exécutent les différents

[*Text*]

ferent tasks are on the job. These workers perform tasks required by such sections as aid to navigation, fleet, electronic telecommunications or maritime emergency. The same thing holds true for specialized work-shops for navigational aids, workshops specializing in the maintenance, repiar, and installation of all special maritime signalling equipment.

From the standpoint of maritime traffic management, a system of management has been in place since 1967 for the entire St. Lawrence. Since 1971, a regulation in the law governing the Merchant Marine of Canada makes this system compulsory on all ships twenty-five feet long or longer. As we have just seen, coverage of the St. Lawrence is shared by three centres. From Sept-Îles to Montréal, they are tuned in twenty-four hours per day, seven days a week, in order to ensure the safety of traffic. The traffic centres furnish the regional information centre with the data necessary to meet the needs of our own organization—the Coast Guard—as well as the needs of the St. Lawrence users.

This Montréal regional information centre is thus especially responsible for the dissemination of this information to the people interested, for the publishing of maritime notices and for ensuring the functioning of the warning network in case of any maritime incident. It should be mentioned here that this regional centre is also linked up with the radio coastal stations, with the St. Lawrence Seaway, with the National Ports Council and with the regional pilot assignment centre.

Coming back to electronic telecommunications, this sector is closely linked with the former sector. It maintains a network of a dozen radio coastal stations which are spread out along the St. Lawrence—you see Montréal, Québec City, Mont-Joli, Sept-Îles, Rivière au Renard—and in the Arctic at the entry to Hudson Strait, Killinck, Frobisher, Coral Harbour, Innuksuac, and Post à la Baleine and, to the very left, Resolute. The primary function of this network is to honour Canada's commitment with regard to the international agreement for the safeguarding of human life at sea through the continuous monitoring of distress frequencies and calls, in order to detect any situation of distress or communications need along the Canadian coastline. Related functions are the transmission of meteorological bulletins and information concerning navigational aids, the maintenance of a continous surveillance of the electroni equipment of our navigational aids, and the routing of messages and telephone conversations between the land and the ships or vice-versa.

There is, as well, a network of radio beacons distributed, or spread out along the St. Lawrence—Île Rouge, Île Biquette, etc.—and in the Arctic. As regards maintenance, they are responsible for this sector as well. In the Arctic, we have an improvement program for existing radio aids, as well as a plan to increase the coverage of these radio beacons. All the maintenace work, repair work, and equipment installation, work connected with the network, radios, radio beacons, radio aids to navigation is planned and carried out from workshops located in different places in the region and, among other places, there is one here at Québec City itself.

[*Traduction*]

travaux réquisitionnés par les secteurs comme aide à la navigation, la flotte, télécommunications électroniques ou urgence maritime. Il en est de même des ateliers spécialisés des aides à la navigation, qui sont attachés à l'entretien et aux réparations et installations de tout l'équipement particulier de la signalisation maritime.

Au point de vue de gestion du trafic maritime, depuis 1967 un système de gestion est en exploitation dans tout le Saint-Laurent et depuis 1971 un règlement de la Loi sur la marine marchande du Canada rend ce système obligatoire à tous les navires de plus de 25 pieds de longueur. Comme on a vu tout à l'heure, trois centres se partagent le Saint-Laurent, depuis Sept-Îles jusqu'à Montréal; ils sont à l'écoute 24 heures par jours, sept jours par semaine, afin d'assurer la sécurité du trafic. Les centres de trafic fournissent au centre régional d'information des données nécessaires pour répondre aux besoins de notre propre organisation—la Garde côtière—ainsi qu'aux besoins des usagers du Saint-Laurent.

Ce centre régional d'information de Montréal est donc particulièrement chargé de disséminer cette information au monde maritime, de publier les avis à la navigation et d'assurer le fonctionnement du réseau d'alterte en cas d'incident maritime. Il faudrait mentionner ici que ce centre régional est relié également aux stations-radiocôtières, à la voie maritime du Saint-Laurent, au conseil des ports nationaux et aux centre d'affectation des pilotes de la région.

En revenant aux télécommunications électroniques, ce secteur est étroitement relié au secteur précédent. Il maintient un réseau d'une dizaine de stations-radiocôtières qui sont disséminées le long du Saint-Laurent—vous voyez Montréal, Québec, Mont-Joli, Sept-Îles, Rivière au Renard—et dans l'Arctique à l'entrée du détroit d'Hudson, Killinck, Frobisher, Coral Harbour, Innuksuac et Poste à la Baleine et à l'extrémité gauche, Resolute. Ce réseau a comme fonction principale d'honorer l'engagement du Canada pris à l'égard de la convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, en écoutant continuellement les fréquences de secours et d'appels, afin de déceler toute situation de détresse et besoin de communication le long des côtes canadiennes. Les fonctions connexes sont de transmettre les bulletins météorologiques et les renseignements sur les aides à la navigation, de maintenir une veille continuelle sur l'équipement électronique de nos aides à la navigation, de diffuser les avis à la navigation, et d'acheminer les messages et conversations téléphoniques entre la terre et les navires ou l'inverse.

Il y a également un réseau de radio-phares qui sont disséminés ou échelonnés le long du Saint-Laurent—Île Rouge, Île Biquette etc.—et dans l'Arctique. Ils sont la responsabilité de ce secteur télécom également, au point de vue entretien. Dans l'Arctique, nous avons un programme d'amélioration des aides radio existantes ainsi qu'un projet pour augmenter la couverture de ces radio-phares. Tous les travaux d'entretien, de réparations et d'installations d'équipement électronique reliés au réseau, les radio, radio-phares, aide à la navigation radio, sont exécutés et plannifiés à partir des ateliers situés à différents endroits de la région et entre autres, un ici, à Québec même.

[*Text*]

From the standpoint of the fleet, a range of ships answering to the region's different activities is evident—we have just spoken of the Trinity House Boats which are used in winter as they are used in summer—the sounding and Trinity House Boats responsible for verifying the depth of the water, the search and rescue vessels, for example, such as the *Ville-Marie*, coast guard vessel 124, coast guard vessel 98 or the smaller craft directly assigned to the protection of pleasure boaters.

But it is necessary to mention the exceptional part played by icebreakers in the Saint Lawrence, due to the fact that this river is, in winter, a waterway congested with moving ice. What is more, the shape of the river, which varies constantly from the Gulf to the canalization of the St. Lawrence at St. Lambert is, in fact, a formidable foe. A sudden and prolonged period of extremely cold temperatures, a period when the wind blows from the northeast or a period of heavy snowfall will have the effect of inducing, in certain places where the river is very narrow or the current might be very weak, the rapid formation of an ice jam, where the ice stops moving and piles up to a height which can reach forty feet. The blocks of ice accumulate upstream, while the water level increases rapidly, the effect of which is rapid flooding of municipalities along the river, as well as considerable damage. In order to prevent such floods, we use heavy ice-breakers such as the *Pierre Radisson* and the *Norman McLeod Rodgers*, as well as intermediate icebreakers such as the *J. E. Bernier* and the *Montcalm*. As soon as an ice jam forms, all the icebreakers of the region are assigned to this operation. Maritime traffic is halted for safety reasons, in order to facilitate their task.

Other resources are used in this program, namely, aerial patrols of ice conditions with the help of the Canadian Coast Guard and, on occasion, vehicles such as the *Voyageur* hydrofoil to break up, when requested, the ice at certain sand bars on Lac St. Pierre or at other places.

In the same way as this flood prevention program, icebreakers furnish ice-removal and escort services to the east of Québec City up to the Gulf, including Saguenay. The closing operations of the St. Lawrence Seaway in mid-December of each year must be mentioned, as well as the early opening of this same route, generally at the beginning of April. Let us also emphasize the assistance furnished to various ferries of the region, such as at Sorel, Québec City, Baie Comeau and Matane.

During the summer season, the heavy icebreakers of the region are assigned to Arctic operations for a period which varies from three to four months. These Arctic missions, supervised from General Headquarters, generally include the escorting of commercial ships engaged in providing isolated Arctic posts with supplies, participating in the work of building navigational aids and/or scientific or hydrographic work.

From the point of view of ports and public harbours, about fifty of the port facilities which you see on this map are administered by the Laurentian Region, ports and public harbours section. The locations of the principal sites are indicated by the heavy black dots.

[*Traduction*]

Au point de vue de la flotte, on y trouve un évantail de navires qui répondent aux différentes activités de la région—on a parlé tout à l'heure de balliseurs qui sont utilisés hiver comme été—les navires sondeurs et ballayeurs chargés de vérifier la profondeur de l'eau, les navires de recherche-sauvetage—comme par exemple de *Ville-Marie*, le garde côte 124, le garde côte 98 ou les petites embarcations affectées directement à la protection des plaisanciers.

Mais il faut mentionner la part exceptionnelle des brise-glaces dans le Saint-Laurent, le fleuve étant, durant les mois d'hiver, une voie d'eau congestionnée de glaces en mouvement. De plus, le gabarit du fleuve qui varie constamment depuis le golfe jusqu'à la canalisation du Saint-Laurent à Saint-Lambert, en fait est l'ennemi redoutable. Un changement subit et prolongé de température très froide, une période de vent nord-est ou de bonnes chutes de neige auront pour effet de provoquer, dans certains endroits où le fleuve est très étroit et où le courant pourrait être très faible, la formation rapide d'embâcles où la glace s'arrête et s'empile jusqu'à une profondeur qui pourra atteindre 40 pieds. Les glaces s'accumulent vers l'amont, tandis que le niveau d'eau augmente rapidement, ce qui aura pour effet d'inonder les municipalités riveraines et causer des dommages importants. Pour prévenir ces inondations, nous utilisons des brise-glaces lourds comme le *Pierre Radisson* et le *Norman McLeod Rogers*, ainsi que des brise-glaces moyens comme le *J. E. Bernier* et le *Montcalm*. Dès qu'il se forme un embâcle, tous les brise-glaces de la région sont affectés à cette opération et le trafic maritime est arrêté pour fins de sécurité, afin de faciliter leur tâche.

D'autres ressources sont utilisées à ce programme, à savoir les patrouilles aériennes de conditions de glace à l'aide des hélicoptères de la Garde côtière canadienne et, à l'occasion, le véhicule à coussin d'air *Voyageur* pour briser, sur demande, la glace à certaines battures du lac Saint-Pierre ou à d'autres endroits.

Parallèlement à ce programme de préventiondes inondations, les brise-glaces fournissent les services de déglaçage et d'escorte à l'est de Québec jusqu'au golfe, incluant le Saguenay. Il faut mentionner également les opérations de fermeture de la Voie maritime du Saint-Laurent à la mi-décembre de chaque année, ainsi que l'ouverture hâtive de cette même Voie, habituellement au début d'avril. Soulignons, de plus, l'assistance aux différents traversiers de la région comme à Sorel, Québec, Baie Comeau et Matane.

Durant la saison estivale, les brise-glaces lourds de la région sont affectés aux opérations de l'Arctique pour une période variant de trois à quatre mois. Ces missions dans l'Arctique, dirigées depuis le quartier général, comportent généralement l'escorte de navires commerciaux chargés de ravitailler les postes isolés de l'Arctique, de participer à des travaux de construction d'aides à la navigation et/ou à des travaux hydrographiques ou scientifiques.

Au point de vue des ports et havres publics, une cinquantaine de facilités portuaires que vous voyez sur cette carte, se trouvent sous l'administration de la région des Laurentides, secteur ports et havres publics. L'emplacement des principaux se trouve dans les points noirs plus gras.

[*Text*]

Now, I am pleased, (keeping my eye on the clock all the while) in going through this range of services, to try to arrive at the aforementioned question-and-answer period around 11:30. Mission accomplished. It is 11:25. Now, Mr. Chairman, if you will allow me, I now call on you.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Godin, for a very interesting presentation. Sénateur Thompson?

Le sénateur Thompson: J'aimerais tout d'abord remercier chaleureusement M. Godin de son exposé. Je n'étais pas au courant de toutes les ramifications de votre service et de ceux de la Garde côtière.

Je me demande si je ne pourrais pas juste poser trois questions qui, probablement, paraîtront naïves. La premère concerne l'utilisation de l'eau chaude des centrales nucléaires. J'ai lu, qu'en Union soviétique, je pense, on a réalisé des progrès dans ce domaine en l'utilisant comme moyen de débarrasser les voies navigables des glaces.

Ma deuxième question se rattache au fait que j'étais posté ici quelque temps, pendant la guerre. Nous savons tous que les sous-marins ennemis entraient dans le Golfe, reconnaissaient et torpillaient les bateaux qui en sortaient pour aller se joindre aux convois. Votre service dispose-t-il, à l'embouchure du Saint-Laurent ou dans les parages, de quelque dispositif de surveillance sous-marine, du radar Asdic ou autre dans le genre?

Ma troisième question, comme la première, porte sur les progrès technologiques. J'ai remarqué que vous aviez mentionné des bouées d'hiver et des bouées d'été, et je me demande si on a jamais envisagé la possibilité de n'avoir qu'une seule bouée, je sais les problèmes que peuvent causer glaces et marées, mais cette alternance est-elle due aux remplacements, au coût de l'équipement utilisé, ou faites-vous, dans tous ces domaines, des progrès techonologiques?

M. Godin: Votre première question portait, je crois, sur la possibilité de se servir de l'eau chaude, produite par Gentilly ou d'autres centrales nucléaires situées le long du fleuve, pour nous débarrasser des glaces. Je pense que le capitaine Pelletier, le gestionnaire de la flotte, à ma droite, serait très heureux d'utiliser ce moyen qui lui permettrait de laisser son brise-glaces à quai, mais malheureusement, pour autant que nous sachions, ce n'est pas ainsi que cela fonctionne. A ma connaissance, aucune étude n'est faite dans ce domaine.

Pour la deuxième question, sur la surveillance sous-marine, je n'ai aucuns renseignements, mais le capitaine Pelletier en sait, peut-être, plus long. Avons-nous un dispositif spécial?

Le capitaine Pelletier (Système de la flotte, Garde côtière canadienne, Région des Laurentides): Non, nous n'avons pas encore de dispositif spécial.

Le sénateur Thompson: Pendant la guerre, nous avions un système appelé Asdic qui permettait la détection des sous-marins. N'est-il pas possible d'installer un système, sur les côtes, qui détecterait toute instrusion sous-marine? Est-ce que cela pourrait faire partie de votre rôle ou s'il s'agit d'opérations de défense?

[*Traduction*]

Alors, il me fait plaisir, en suivant le chronomètre, de passer rapidement au travers cet éventail, pour essayer d'arriver à la période qu'on avait mentionnée de questions-réponses vers 11 h 30. C'est mission accomplie, il est 11 h 25. Alors, monsieur le président, si vous permettez, je vous retourne la parole.

Le président: Merci beaucoup, M. Godin, pour une présentation des plus intéressantes. Senator Thompson?

Senator Thompson: First I'd like to thank Mr. Godin very much for his presentation. I never realized the ramifications that are involved in the Coast Guard and in your service.

I wonder if I could just ask three probably naive questions. My first is with respect to the use of nuclear power stations and others to use the warm water or coils. I have read that there are advances being made, I understand in the Soviet Union, to keep the ice-clogged channels open.

My second question, I was stationed here in the war for a little bit and we were aware of enemy submarines that came into the gulf and were torpedoing as well as reconnoitring ships going out to group up for convoy. Do you have at the mouth of Saint-Lawrence or is that part of your service any kind of underwater scanning device, Asdic or such?

And my third question is related to the first. I'm thinking of the technological advances and I noticed that you mentioned that you had winter buoys and summer buoys, and I'm wondering whether there is any examination of the possibility of having one buoy—I appreciate the problems if ice and tide and so on—but is the replacement because of the material used, or are you making technological advances in all of those areas?

Mr. Godin: The first question was related to, I think, some kind of hot water from Gentilly or some nuclear station that we would have along the river to help us deice the river. It is my opinion that Captain Pelletier, the manager of the fleet on my right would be very happy to use this and keep his ice breaker along side the wharf but unfortunately to our knowledge, it doesn't work that way. And to my knowledge also I'm not aware of any study or any project along that line.

Question No 2: for underwater scanning under our own fleet, myself I am not aware but I would ask Captain Pelletier. Do we have any special device?

Captain E. Pelletier, système de la flotte, Garde côtière canadienne, Région des Laurentides: No we don't have any special device, not yet.

Senator Thompson: In the war, we had Asdic which was a means of identifying submarines. Is it not possible to have a shore based Asdic, to show the underwater intrusion of any craft. Would that be part of your role or is it Defence?

[*Text*]

M. Godin: Cela n'a jamais été un de nos rôles. Vous serez informés plus tard du matériel dont nous disposons, comme par exemple des sonars des brise-glaces.

Vous nous demandiez, dans la troisième question, pourquoi nous avions des bouées d'hiver et des bouées d'été. M. Paquette?

Mr. N. Paquette, Aids and Navigable Waterways, Canadian Coast Guard, Laurentian Region: Now, research has been undertaken, studies have been carried out on various occasions in order to find a lighted buoy which could serve in wintertime and withstand the brutal blows which ice can cause. Unfortunately, up until now, buoys with those qualities have not yet been discovered. You must realize that the action of the ice is excessively destructive to anything which is above the surface; thus, even in raising our buoys in the fall as quickly as we can, it still happens that a portion of the buoy is completely broken, or the structure torn away. The damage can be considerable. The formula has not yet been found; perhaps it will be discovered. Studies are being carried on and have been undertaken on this subject. We are continually searching for a material which could withstand the action of the ice, but we have not yet found it.

The Chairman: But work is being carried on?

Mr. Paquette: Yes, all over the world, but when you get down to it, nothing has been found.

M. Godin: Lorsque nous irons sur les quais, tout à l'heure, nous pourrons peut-être vous montrer quelques unes des bouées d'hiver et d'été. Les bouées d'hiver sont comme de longs cigares, leurs parois plient sous la pression de la glace et reprennent ensuite leur forme. Mais ces bouées sont molles, elles n'offrent absolument aucune résistance à la glace, alors que les bouées d'été ressemblent à celles que vous avez vu dans le diaporama. Elles sont très différentes.

The Chaiman: Captain Pelletier, would it be very complicated to install a paramilitary form of Asdic on board your fleet?

Mr. Pelletier: I did not understand your question.

The Chairman: You have sonar on board your fleet, for your own needs. The Asdic system was employed by the navy in order to detect underwater bodies: it was more complicated and had a greater range than your immediate needs. Would it be possible, and would it be complicated, to install it on board your ships?

Mr. Pelletier: Well, I do believe that it would be feasible. As regards the cost, well, you know that few things are cheap. But following up a study, perhaps it would be feasible, but I don't know if there would be the space for the installation of that type of equipment.

The Chairman: For that reason, I understand. We do not wish to saddle you with that cost. If that need arose, it would come from the National Defence budget. Now, in the same way, would it not be too complicated to find a little bit of space, if the need should arise, on the decks of your vessels, to install some depth charge launchers?

[*Traduction*]

Mr. Godin: It has never been identified to us. You will see later on the equipment we have such as sonar on board the ice-breaker for our own use.

The third question was; why do we have a set of winter and summer byoys? Mr. Paquette?

M. N. Paquette, Aides et voies navigables, Garde côtière canadienne, région des Laurentides: Voici, on fait des recherches, on a fait des études à différentes reprises pour essayer de trouver une bouée lumineuse qui pourrait servir en hiver et supporter les coups assez terribles que la glace peut causer. Malheureusement, jusqu'à maintenant on n'a pas pu trouver de bouées avec ces qualités-là. Il faut se rendre compte que l'action de la glace est excessivement destructive sur tout ce qui dépasse la surface unie; alors, même en levant nos bouées à l'automne avec toute la rapidité qu'on peut prendre, il arrive qu'une partie de la bouée est complètement brisée, la structure est arrachée ou les dommages peuvent être assez considérables. Alors on n'a pas encore trouvé la formule; peut-être que ça va venir, il y a des études qui se font et qui se sont faites là-dessus, on cherche continuellement le matériel qui pourrait supporter cette action de la glace, mais on n'a pas encore trouvé.

Le président: Mais les recherches se poursuivent?

M. Paquette: Oui, à travers le monde, finalement, mais on n'a encore rien trouvé.

Mr. Godin: Later on on the wharf maybe we could point to you some winter and summer buoys. The winter buoy is like a long cigar, and the ice field comes like that and she goes out and she comes back. But it's flat—no resistence at all to ice. While the summer buoy is like the one you saw on the diaporama. It's quite different.

Le président: Capitaine Pelletier, est-ce qu'il serait fort compliqué d'installer une forme para-militaire Asdic à bord de votre flotte?

M. Pelletier: Je n'ai pas compris votre question.

Le président: Vous avez le sonar à bord de votre flotte, pour vos propres besoins. Le système Asdic était employé par la marine militaire à détection des corps sous-marins, il était plus compliqué et avait plus de portée que ce dont vous avez besoin immédiatement. Est-ce qu'il serait possible et est-ce qu'il serait compliqué d'installer ça à bord de vos navires?

M. Pelletier: Eh bien, je crois bien que ce serait faisable. Pour le coût, eh bien, on sait qu'il n'y a pas grand' chose de bon marché, mais suite à une étude, peut-être que ce serait faisable, mais je ne sais pas si on aurait l'espace pour installer ce genre d'équipement-là.

Le président: Pour ça je comprends, nous ne voudrions pas vous imposer le coût; si ça se présentait, ça viendrait du budget de la défense nationale, pas de celui du transport. Maintenant, de la même façon, est-ce que ça ne devrait pas être trop compliqué de trouver un peu d'espace, si le besoin se présen-

[*Text*]

Mr. Pelletier: Let us say that these are all words which we are not accustomed to hearing. I'd like to get an impression of all that before being able to give you an answer.

The Chairman: Very well, from your hair, I am quite sure that you know about the experience with submarines which came to visit us in the Gulf and in the river during the last conflict. Myself, I was on sky watch at the time and was doing my tour of duty on the Gulf and on the River as well. Senator Buckwold?

Le sénateur Buckwold: Comme vous le savez, notre comité examine les méthodes et les problèmes de la Défense nationale. Je me demandais si vous ne pourriez pas me dire, et au Comité, très brièvement, le rôle qu'a joué la Garde côtière pendant la dernière guerre, si des plans sont prévus dans le cas où une autre situation d'urgence similaire à la guerre se présentait, enfin, toutes les observations que vous pourriez faire sur le rôle ou le nouveau rôle confié à la Garde côtière dans ces nouvelles conditions?

M. Godin: Même si mon ami de droite a des cheveux blancs, je crois être le plus ancien, parmi nous, pour répondre à votre question sur le rôle qu'a joué la Garde côtière pendant la dernière guerre. Je ne pense pas qu'il y en ait beaucoup parmi nous, dans cette pièce, corrigez-moi si je me trompe, qui étaient au service de la Garde côtière à cette époque. Je crois donc que nous ne sommes pas en mesure de répondre à cette question.

Le sénateur Buckwold: On a certainement dû consigner les faits historiques, je ne parlais pas de votre rôle personnel mais de celui de la Garde côtière. Lui a-t'on confié une tâche particulière pendant la guerre?

Je m'excuse si ma question n'était pas claire, je ne faisais pas appel à vos souvenirs personnels.

M. Paquette: Je pense que la flotte était si réduite, pendant la dernière guerre, que nous n'avons pas eu un grand rôle à jouer. Si je me souviens bien—en tout cas j'ai entendu dire—il y avait très peu de navires dans cette région, peut-être deux, qu'on avait armés d'un canon sur le point; je ne sais pas si ces canons ont jamais été utilisés, mais j'ai vu l'emplacement où ils étaient fixés, on les a enlevés après la guerre. Mais c'est à peu près tout . . .

Le sénateur Buckwold: N'y avait-il pas de coordination avec les Services armés, avec la Marine, par exemple? Vous n'avez pas guidé de vaisseaux de la marine?

M. Paquette: Je ne le pense pas, car pendant la dernière guerre, le golfe était fermé à la navigation. Il n'y avait aucune navigation ni dans le golfe, ni sur le fleuve pendant trois ou quatre mois. Nous n'avions donc pas de brise-glaces qui auraient pu jouer un rôle utile au cours de cette période. Nous n'avions qu'un seul navire qui se rendait dans l'Arctique, l'été, pour apporter des ravitaillements à quelques villages isolés. C'est à peu près tout.

Le sénateur Buckwold: Pourriez-vous alors répondre à la deuxième partie de ma question?

[*Traduction*]

tait, sur le quai de vos navires, pour installer quelques projecteurs de charges de fond?

M. Pelletier: disons que ce sont tous des mots qu'on n'est pas habitué à entendre; j'aimerais avoir une image de tout cela, avant de pouvoir vous donner une réponse.

Le président: Très bien; à la vue de votre chevelure, je suis bien sûr que vous avez connu l'expérience de sous-marins qui sont venus rendre visite dans le golfe et dans le fleuve au cours du dernier conflit. Moi, je les observais des airs à ce moment-là et j'étais en tournée dans le golfe et dans le fleuve aussi. Senator Buckwold?

Senator Buckwold: As you know this is a committee looking at national defence procedures and problems. I was wondering whether you could tell me and tell the commmittee very briefly the role of the Coast Guard during the last war, the kind of things you did that were part of the war effort and whether plans are in place for activity on the part of the Coast Guard in case of another emergency in the way of war, and any observations you might have as to the role now, that is the changed role of the Coast Guard in view of new conditions?

Mr. Godin: Even if my friend on my right has white hair I think I'm the oldest one, and when you ask what as the role of the Coast Guard during the last war, I don't think that we have many people here in this room—and correct me if I'm wrong—involved in the Coast Guard at the time, so we are in no position I understand to answer that question.

Senator Buckwold: Surely there must be some historic evidence of what—I'm not suggesting you individually were involved—-but the role of the Coast Guard as a service, did they do anything insofar as working during the war.

I'm sorry if my question wasn't clear, I wasn't looking for personal experiences.

Mr. Paquette: During the last war, I think the fleet was so small, that we had just a little role to play during the war. If I remember right, I heard that there were a few ships, maybe a couple of ships, in this region anyhow where they have installed a gun on the deck. I don't know if it's ever been used or not, but I've seen some space there for a gun which has been removed after the war. But that's about all we have . . .

Senator Buckwold: No coordination of services with the Navy for example, roles that you played, guiding in naval vessels?

Mr. Paquette: Well I don't think so because during the last war, the gulf was closed to the navigation, there was no navigation at all in the gulf. There was none in the river. That was dead for three or four months. We didn't have any ice-breaker which could play a real role during that time, and we only had one ship going in the Arctic during the summer to take supplies up there for a few isolated villages. That's about all.

Senator Buckwold: Well then, could you go to the second part of my question.

[*Text*]

The Chairman: I suppose that, at that time, what has since become the Coast Guard had only several small boats of minor importance, which were exclusively engaged in servicing the buoys. This was thus the only rôle which you could have been called upon to play and which you played. Senator Buckwold?

Le sénateur Buckwold: J'aimerais savoir, comme je l'ai demandé dans la deuxième partie de ma question, si on a prévu de confier à la Garde côtière un rôle qui l'amènerait à collaborer avec la Marine canadienne, en cas d'hostilités. Je fais allusion ici au genre de coopération entre vous et la marine.

M. Godin: Vous voulez dire en cas de guerre?

Le sénateur Buckwold: Oui.

M. Godin: Pour autant que je sache, c'est une question qu'on est en train de régler au niveau de l'État-major, qui nous communiquera, ensuite, ses décisions.

Le sénateur Buckwold: Vous ne pouvez informer le Comité du rôle qui vous serait confié?

M. Godin: Nous ne pouvons vous donner plus de précisions, sauf que nous savons que l'État-major est en train de mettre la dernière main à un «protocole d'entente», si je peux m'exprimer ainsi, et que nous serons ensuite informés des mesures à prendre. Actuellement, nous ne sommes chargés que des opérations Wintex, Sealex, etc... À ma connaissance, cette année, nous n'avons communiqué qu'avec nos centres VTM, et nous ne sommes pas en cause pour le reste.

Le sénateur Buckwold: Une dernière question du même ordre. Envisagez-vous qu'en cas d'hostilités on puisse confier un rôle important à la Garde côtière?

M. Godin: Il m'est très difficile de vous répondre, actuellement. Nous n'avons aucune idée de ce qui se discute au Quartier général. En ce qui concerne l'Arctique et les mois d'hiver, nous sommes mieux équipés que pendant la dernière guerre pour ce qui est du matériel flottant, des bateaux et des brise-glaces. Nous pourrions jouer un rôle au niveau des communications. Nous sommes reliés aux ports du Saint-Laurent et autres. Mais quelles ententes seront conclues avec le MDN? Je ne suis pas en mesure d'en parler.

Le président: Je pense, sénateur, que tout cela se rapporte au décret de planification d'urgence que nous avons rencontré dans ce protocole d'entente dont il a été question, mais que nous n'avons pas encore reçu. Il est bien évident que le Quartier général d'Ottawa n'a pas encore communiqué les mesures qui sont prévues pour les régions. Nous y reviendrons un de ces jours.

What is your strength in terms of icebreakers at present? How many ice-breaking ships do you have and what classes are they?

Mr. Pelletier: At present, we have two heavy icebreakers, with a third under construction. We have two medium class icebreakers and then we have two light icebreakers, which are more all-purpose vessels, known as Trinity House Boats. That is pretty well all of the fleet in the Laurentian Region.

[*Traduction*]

Le président: Je suppose qu'à ce moment-là, ce qui est devenue la Garde côtière n'avait que quelques petites embarcations mineures, qui faisaient exclusivement le service des bouées. Alors, c'était le seul rôle que vous pouviez être appelés à jouer et que vous jouiez. Sénateur Buckwold?

Senator Buckwold: I was asking about the second part of my question, that is whether in fact there is a game plan that has any role for the Coast Guard in the event of an outbreak of hostilities that would involve the Canadian Navy. I am speaking of the kind of cooperation that exists between you and the Canadian Navy.

Mr. Godin: You are talking more about a war in the future?

Senator Buckwold: Yes.

Mr. Godin: At the headquarters' level presently it is shortly to be finalized to my knowledge, and then it will be going down the line to us.

Senator Buckwold: You are not able to give this committee an idea of the kind role that you would play?

Mr. Godin: We could not give any more details, other than the fact we know that this "protocole d'entente" if I may call it that way, is being finalized at headquarters' level and it's going down our way. The only thing we have presently is the Operations Wintex, Sealex, things like that. This year to my knowledge we only had communication to our VTM Centres and the rest we were not involved.

Senator Buckwold: One last question along these lines. Do you envisage any significant role for the Coast Guard in the event of hostilities?

Mr. Godin: At this point it's a very difficult question to answer. We are not in the image at all of what is being discussed at headquarters' level. For the Arctic, for the winter months, compared to the last war if you want, the Coast Guard is better equipped as far as floating equipment, floating vehicles or ice-breakers are concerned. Communicationwise, we could play a role, yes. We are already hooked with ports in the St-Lawrence and things like that. But how arrangements would be made with DND, I'm in no position to comment.

The Chairman: I think Senator Buckwold this all hinges pretty well on the Emergency Planning Order which we have seen in that memorandum of agreement which has been referred to, but which we have not yet received and obviously it has not permeated from Headquarters in Ottawa to the regions. We'll have another go at that one of these days.

Quels sont vos effectifs en fait de brise-glaces, à l'heure actuelle? Combien de navires brise-glace avez-vous et de quelle classe?

M. Pelletier: Présentement, nous avons deux brise-glaces lourds, avec un troisième qui est en construction. Nous avons deux brise-glaces de classe moyenne et puis nous avons deux autres brise-glaces de classe légère, qui sont plutôt polyvalents, qu'on appelle les baliseurs. C'est à peu près tout, comme flotte de brise-glaces. Nous avons d'autres navires qui sont plutôt saisonniers, comme les navires sondeurs ainsi qu'un ou deux

[*Text*]

The Chairman: Have you any evidence to the effect that private companies beginning to operate or which have planned to operate in the Arctic are increasingly tending to own and operate private icebreakers in that region?

Mr. Pelletier: Let's say that we hear all sorts of rumours going the rounds to that effect, but we have not seen anything concrete to date. I know that one or two cargo ships have been built for Arctic use, but, up to the present, we have always had to furnish assistance in the Arctic with our icebreakers.

The Chairman: Thank you, Captain Pelletier. Mr. Godin?

Mr. Godin: Maybe you were wanting to talk about the Beaufort Sea, too?

The Chairman: There will no doubt be some in that area, too.

Mr. Pelletier: But there's Dome Petroleum which has an icebreaker which can't be described as a heavy icebreaker, but they apparently use it in the Beaufort Sea during a certain period of time, but I don't believe it is used on a twelve month per year basis.

The Chairman: Thank you. Senator McElman?

Le sénateur McElman: Vous avez mentionné un brise-glace en construction. Où se font les travaux et de quelle classe est-il?

M. Pelletier: Il est construit à Port Willer, en Ontario, et c'est un brise-glace de classe 4.

Le sénateur McElman: De classe 4.

M. Pelletier: C'est le modèle le plus lourd que nous ayons dans cette région, pour le moment. Il est semblable à celui que vous verrez dans une demi-heure, environ: le *Pierre Radisson.*

Le sénateur McElman: Et croyez-vous qu'il est assez puissant pour effectuer les travaux les plus durs dans ce secteur?

M. Pelletier: Vous savez, quand il s'agit de glace, il est difficile de définir les besoins. C'est un brise-glace très efficace dans le fleuve et le Golfe, mais pour ce qui est de l'Arctique, il ne peut servir que trois ou quatre mois, pas plus. Je ne pense pas qu'il soit assez puissant pour rester dans l'Arctique six, sept ou huit mois.

Le sénateur McElman: Cela m'amène à vous demander si l'appui financier dont vous bénéficiez, pour le matériel et l'entretien, vous suffit pour accomplir le travail qui vous est confié dans ce secteur.

M. Pelletier: Pour celui qui nous est confié, actuellement, oui.

Le sénateur McElman: Vous avez assez de matériel pour faire le travail qu'on vous demande actuellement.

M. Pelletier: Oui.

[*Traduction*]

baliseurs qui sont saisonniers et trois navires de recherche-sauvetage saisonniers. Cela comprend à peu près la flotte de la région des Laurentides.

Le président: Avez-vous quelque évidence à l'effet que des sociétés privées qui commencent à opérer ou qui ont projeté d'opérer dans l'Arctique, de plus en plus se dirigent vers la possession et l'opération de brise-glaces privés, dans cette région-là?

M. Pelletier: Disons qu'on entend parler de toutes sortes de rumeurs qui courent à cet effet-là, mais à date on n'a pas vu grand résultat; je sais qu'il existe un ou deux cargos qui ont été construits pour l'Arctique, mais à venir jusqu'à maintenant, on a toujours été obligé de fournir de l'assistance dans l'Arctique avec nos brise-glaces.

Le président: Merci capitaine Pelletier. Monsieur Godin?

M. Godin: Peut-être que vous vouliez parler de la mer de Beaufort, aussi?

Le président: Il y en aura sans doute dans ce coin-là.

M. Pelletier: Mais il y a Dome Petroleum qui a un brise-glace qu'on ne peut pas appeler lourd, mais apparemment, eux l'utilisent dans la mer de Beaufort pendant une certaine période mais je ne crois pas que ce soit sur une base de 12 mois par année.

Le président: Merci, Senator McElman?

Senator McElman: You mentioned that one ice-breaker is now under construction. Where is that being constructed and what class is it?

Mr. Pelletier: She's being built in Port Weller in Ontario and this is a class 4 ice-breaker.

Senator McElman: Class 4.

Mr. Pelletier: That's the heaviest one we have in this region at this moment. That's similar to the one that you will see maybe in half an hour or so—the *Pierre Radisson.*

Senator McElman: And her capability will be sufficient in your opinion for the maximum type of work you have in this district.

Mr. Pelletier: Well, it's very difficult to define the needs that we have when dealing with ice you know. We have a very good ice-breaker in the river here and the gulf, but for the Arctic they are good for three months or four months but not anymore than that. I don't think they are powerful enough to remain in the Arctic for six or seven or eight months.

Senator McElman: That leads me to ask if the financial back-up you are getting for equipment and maintenance is sufficient for the mandate that you have in this district.

Mr. Pelletier: For the present mandate, yes.

Senator McElman: The equipment is sufficient for your present mandate.

Mr. Pelletier: Yes.

[*Text*]

Le sénateur McElman: Je vois. Nous constatons que dans la région des Maritimes, nous avons eu des problèmes avec nos contre-torpilleurs, chaudières et autres problèmes concernant l'entretien, et notre financement s'est avéré insuffisant. C'est pourquoi je me demandais si c'était le même cas dans votre secteur. N'avez-vous pas de problème de cette nature?

M. Pelletier: Nous avons eu des problèmes avec quelques vieux navires qui ont été retirés du service, mais n'avons absolument aucun problème de financement pour ce qui est de les remplacer . . .

Le sénateur McElman: J'ai remarqué, dans le diaporama que nous avons vu, que les hélicoptères en usage ne sont pas de modèles récents et sont plutôt petits. Répondent-ils à vos besoins tant dans le réseau du Saint-Laurent que dans le Nord?

M. Pelletier: Ces hélicoptères sont utilisés sur les navires. Je dirais qu'ils sont assez gros pour les navires, mais nous nous servons aussi d'hélicoptères, dont le port d'attache est sur la côte, pour faire une grande partie du travail de construction, et, pour eux, ils sont peut-être beaucoup trop petits. Pour ce qui est de ceux qui se trouvent à bord des navires, il est difficile, vu le manque d'espace, d'en utiliser de plus gros.

Le sénateur McElman: Ceux que vous utilisez dans le Nord sont-ils tous transportés sur des navires ou avez-vous des héliports ouverts toute l'année?

M. Pelletier: Actuellement, la plupart d'entre eux sont à bord de navires.

Le sénateur McElman: Je vois. Ne vaudrait-il pas mieux prévoir des héliports dans le Nord pour les hélicoptères plus gros, surtout pendant la période de construction?

M. Pelletier: Comme la construction ne dure que deux ou trois mois, c'est-à-dire pendant l'été, je ne pense pas qu'il y ait grand avantage à baser des hélicoptères dans l'Arctique.

Le sénateur McElman: Du point de vue du matériel, vous considérez, actuellement, qu'avec le brise-glace en construction, vous avez suffisamment et d'hélicoptères et de navires pour accomplir votre tâche.

M. Pelletier: Oui, compte tenu du genre de construction que la Garde côtière fait dans l'Arctique, je pense qu'en se servant des hélicoptères, de l'équipage du navire et de quelques travailleurs spécialisés d'ici, nous avons le matériel et la main-d'œuvre qu'il nous faut pour le moment.

Le sénateur McElman: La rupture des embâcles est-elle partie inhérente du mandat de la Garde côtière?

M. Pelletier: C'est l'essentiel. Notre tâche principale est de prévenir les inondations. C'est à cela que servent nos brise-glaces, mais, comme vous le savez, pour éviter les inondations, il nous faut briser les embâcles de glace, ce qui, du même coup, permet le trafic maritime. C'est surtout pour prévenir les inondations que nous dégageons le chenal à l'aide du brise-glace.

Le sénateur McElman: Dans ma province, nous faisons souvent appel à l'armée pour les services de sauvetage, la lutte

[*Traduction*]

Senator McElman: I see. We find that in Maritime Command, with the problems that have developed with our destroyers—boiler and other problems and maintenance requirements—that there isn't sufficient financial back-up, and I wondered if that applied to your district as well. You have no problems in that respect?

Mr. Pelletier: Well we had problems with some older ships which have been laid up now and with the replacement we don't face any problems at all as far as back-up is concerned.

Senator McElman: I noticed that in the display we had, that the helicopters in use are not the new types of helicopter, and they are quite small. Are they sufficient for the purposes that you require both in the St-Lawrence system as well as in the north?

Mr. Pelletier: The helicopters are used on the ships. I would say they are big enough to be based on the ships, but we are also using then as a shore-based helicopter to do a lot of construction work, and I would say that that type is maybe much too small. But for the ships it's very delicate to increase the size because of the limited space that we have on the ships.

Senator McElman: The ones that you are using in the north, are they totally ship based or do you have land based up there that stay year-round.

Mr. Pelletier: Now most of them are based on the ships.

Senator McElman: I see. Would there not be an advantage to having some land-based copters of greater size in the north, particularly during construction?

Mr. Pelletier: Well, you see, since the construction lasts only two or three months—or during the summer season three or four months—I don't think there would be much advantage to having helicopters based in the Arctic.

Senator McElman: Now equipment wise, at this point in time with one ice-breaker under construction, you feel you have sufficient both in copters and in vessels for your mandate.

Mr. Pelletier: Yes, for the type of construction that the Coast Guard is doing in the Arctic, I think by using helicopters and the ship's crew and also some skill from the yard here, from the base, it is sufficient for us at this moment.

Senator McElman: Is ice clearing in the system for flood control a specific part of the mandate of the Coast Guard?

Mr. Pelletier: That's the main part. That's the main objective, to carry out flood control in the river here. That's mainly why we have ice-breakers, but as you know, to maintain flood control you have to prevent the ice jam and if you do control the ice jam that means that the channel is opened for other trafic. But our main reason to be in the channel here with the ice-breaker is to prevent floods.

Senator McElman: In my own province we often call upon the military for rescue services, for fighting forest fires and

[*Text*]

contre les incendies de forêt, etc . . . Lorsque nous le faisons, l'administration fédérale demande à la province de l'indemniser pour ses services. La province verse-t-elle une indemnisation pour la prévention des inondations ou est-ce l'administration fédérale qui assume tous les coûts?

M. Godin: Il n'y a pas d'indemnisation.

Le président: Je pense, sénateur, que cette situation est due à la Loi sur la protection des eaux navigables. Les eaux navigables du Canada relèvent automatiquement de la compétence du gouvernement fédéral qui en assume toutes les responsabilités.

Le sénateur McElman: Monsieur le président, veuillez considérer que je viens du Nouveau-Brunswick. La plupart d'entre vous connaissent, je suis sûr, la revendication traditionnelle, non seulement dans ma province, mais en Nouvelle-Écosse, dans les ports d'Halifax et de Saint-Jean, faisant valoir que les dépenses considérables faites pour le Saint-Laurent servent plus à prévenir les inondations qu'à faciliter la navigation, que la saison de navigation est trop longue, et ainsi de suite. C'est pourquoi la question m'intéresse. Je pense que cette revendication se base surtout sur les coûts, qui, je dois le dire, cependant, ne sont pas aussi élevés que par le passé.

Merci.

Le président: Pour ce qui est des rives du Saint-Laurent, sénateur, il existe une vieille tradition que les deux partis d'Ottawa ont perpétuée pendant des générations. La construction de digues de protection le long du Saint-Laurent a toujours vivement intéressé les députés des deux partis.

Captain Pelletier, when do you plan to take possession of your new icebreaker?

Mr. Pelletier: It is expected to go into service at the end of August.

The Chairman: Of this year?

Mr. Godin: 1982.

The Chairman: In what condition is the damaged *Saint Laurent*? When will it go back into service?

Mr. Pelletier: As to when it is going back into service, I don't know. As for the damage, you know that it is considerable and the sum of several million dollars for repairs has been mentioned.

The Chairman: How old is this vessel?

Mr. Pelletier: The *Saint Laurent* began service in 1969.

The Chairman: Now, what is the predicted service life of one of these icebreakers, say one of your Class Fours?

Mr. Pelletier: It has been established that the service life was in the neighbourhood of thirty years, with a refitting every fifteen years.

The Chairman: Thank you.

Avez-vous d'autres questions, sénateurs? Sénateur Yuzyk.

Le sénateur Yuzyk: Je voudrais reprendre sur les brise-glaces et sans la Garde côtière. Votre juridiction s'étend-elle jusqu'à la limite de 200 milles?

[*Traduction*]

what have you. When we do, we are required at the provincial level to compensate the federal authority for those services. Is there any compensation from the province for flood control or is that all carried by the federal authority?

Mr. Godin: There is no compensation.

The Chairman: I think, Senator McElman, that this is because of the Navigable Waters Protection Act. Navigable waters in Canada being automatically under federal jurisdiction, they then bear the whole responsibility.

Senator McElman: Mr. Chairman, I am sure that you will appreciate that I come from the province of New Brunswick. I'm sure that many of the gentlemen around the table also understand that there has been a classic battle not only from my province but from Nova Scotia, the ports of Halifax and Saint John to the effect that large expenditures were being made on the St-Lawrence that were more for flood control than for navigation, and that the navigation was being carried on too long, and so on, and it's a matter of some interest to me in that respect. Although the basis for the arguments, I think, is long past and they're not as ferocious as they once were.

Thank you for now.

The Chairman: There's a long tradition along the St-Lawrence, Senator McElman, which was carried over generations by both parties in Ottawa that the construction of protection walls along the coast of the St-Lawrence opposite properties was a grab bag of much interest to the local members of Parliament of either party.

Capitaine Pelletier, votre nouveau brise-glace, quand comptez-vous en prendre possession?

M. Pelletier: Il est attendu pour devenir en service à la fin d'août.

Le président: Pour cette année?

M. Godin: 1982.

Le président: Dans quel état est le *Saint-Laurent* avarié? Quand reprendra-t-il son service lui?

M. Pelletier: Pour reprendre le service, je ne sais pas, mais pour les dégâts, on sait qu'ils sont considérables et on parle de quelques millions de dollars de réparations.

Le président: Quel âge a-t-il, ce vaisseau là?

M. Pelletier: Le *Saint-Laurent* est venu en service en 1969.

Le président: Alors, quelle est la projection de la durée de service d'un de ces brise-glaces-là, disons de votre classe 4?

M. Pelletier: La durée de service, on a établi que c'était à peu près 30 ans, avec une remise en état à tous les 15 ans.

Le président: Merci.

Any other questions senators? Senator Yuzyk.

Senator Yuzyk: I shall follow up on ice-breakers and the Coast Guard facilities. Is your jurisdiction within the 200 mile limit right throughout?

[*Text*]

M. Pelletier: Nous avons la chance, dans notre région, de ne pas avoir de limites de 200 milles.

Le sénateur Yuzyk: Que faites-vous des brise-glaces étrangers? Les américains, par exemple, qui s'intéressent au Grand Nord, les japonais aussi peut-être ou ceux de l'Union soviétique. Exercez-vous une surveillance sur tous ces genres de navires qui vont dans l'Arctique?

M. Pelletier: J'ignore combien de navires étrangers vont dans l'Arctique; nous ne voyons pas trop de brise-glaces étrangers, sauf peut-être des américains; surtout des américains.

Le sénateur Yuzyk: Et quelle est votre politique avec ces navires dont certains sont, probablement, supérieurs aux brise-glaces canadiens?

M. Pelletier: Oui, mais je pense que les Américains voyagent surtout dans les parages de l'Alaska et dans l'Arctique de l'ouest.

Le sénateur Yuzyk: A l'heure actuelle, oui. Mais ils s'intéressent aux nouvelles techniques que met au point la société Dome pour la production du pétrole et du gaz. Vous pouvez donc vous attendre à un nombre plus élevé de navires américains.

M. Pelletier: S'il y a des Américains dans l'Arctique, c'est de novembre à juin, car, à cette période-là, nous n'y allons pas, pour la simple raison que nous n'avons pas de brise-glaces assez puissants pour nous permettre de surveiller l'Arctique de l'ouest ou de l'est, l'hiver.

Le sénateur Yuzyk: Y-a-t'il des brise-glaces soviétiques dans les eaux du Nord qui relèvent de votre juridiction?

M. Pelletier: Pas que nous sachions. Il pourrait peut-être y en avoir, l'hiver, quand nous n'y sommes pas, mais je ne pense pas qu'il puisse exister un brise-glace russe assez puissant . . .

Le sénateur Yuzyk: Si vous en rencontriez un, par exemple, ou s'il était en difficulté, seriez-vous tenu de lui porter secours?

M. Pelletier: A vrai dire je n'en sais rien. C'est le Quartier général qui déciderait.

Le sénateur Yuzyk: Vous ferez certainement des plans en vue de garder la navigation ouverte dans l'Arctique toute l'année et, pour autant que je puisse en juger, il vous faudra un plus grand nombre de brise-glaces et de navires lourds. Vos projets sont-ils à cinq, dix ou cinquante ans?

M. Pelletier: Je suppose qu'on fait des projets, mais pas pour un avenir immédiat. Je pense que pour réussir, jamais, à ouvrir la navigation, dans l'Arctique, douze mois sur douze, nous devrons utiliser une nouvelle génération de brise-glaces car, pour le moment, notre matériel ne nous permet pas une telle opération. Nous n'avons pas ce matériel-là et personne ne l'a. Les Américains parlent de maintenir ouvert le passage nord-ouest, pendant l'hiver. J'ignore s'ils l'ont fait, en tout cas, à notre connaissance, cela n'a jamais été fait.

Le sénateur Yuzyk: Merci.

[*Traduction*]

Mr. Pelletier: We are lucky enough that we don't have any 200 mile limit in this region.

Senator Yuzyk: What do you do with ice-breakers that have come in from other countries? Say the Americans who are interested in the far north there may be others also, Japanese, maybe, and Soviet. Do you keep surveillance on all these types of vessels that are going into the Arctic?

Mr. Pelletier: Well I don't know how many types of vessels are going into the Arctic. We don't see too many ice-breakers from other countries in the Arctic except maybe the Americans, they are mostly American.

Senator Yuzyk: And how do you cooperate with these types of vessels? Some of them will probably be superior to the Canadian ice-breakers.

Mr. Pelletier: Yes, but I think the Americans are mostly concerned with Alaska and the Western Arctic.

Senator Yuzyk: At the present time. But they are interested in developments where Dome is getting into the production of oil and gas. So you can expect an increase in traffic from the United States in particular.

Mr. Pelletier: From November until June, if there are any American ships in the Arctic, we're not there during that time. Because we don't have an ice-breaker with power enough to do any surveillance in the western Arctic or eastern Arctic during the winter.

Senator Yuzyk: Are there any Soviet ice-breakers plying the northern waters within your jurisdiction?

Mr. Pelletier: Not that we know of. If there are any, then maybe it is during the winter time, because there is nobody else there. But I never heard that any heavy Russian ice-breakers were there.

Senator Yuzyk: Now if you ran into one, for instance, or if it got into trouble, would you be required to come to its aid?

Mr. Pelletier: Well I really don't know that, because the decision would have to be taken by headquarters.

Senator Yuzyk: Certainly, you will be making plans for the opening up of the Arctic and all-year-round navigation to the Arctic, and as far as I can see we will be needing more ice-breakers and heavy ships. Are you planning for that, say, in terms of five or 10 years or even 50 years in advance?

Mr. Pelletier: Well, there is I guess some plan going on but not for the immediate future, because I think that for navigation in the Arctic 12 months a year—if it's going to happen 12 months a year—we will need a new generation of ice-breakers. We don't have any equipment at this moment to deal with navigation 12 months a year in the Arctic. We don't have it, and nobody else has it either. The Americans are talking about doing the North-West Passage during the winter time, but I don't know if they have done it yet. We don't know if it has been done.

Senator Yuzyk: Thank you.

[*Text*]

Le président: Sénateur Buckwold.

Le sénateur Buckwold: Nous ne pouvons penser à la Saskatchewan sans parler du port de Churchill et de l'acheminement du grain par la Baie d'Hudson. Comme j'ai devant mois un groupe de spécialistes en mesure de me répondre, j'en profiterai pour demander si en collaborant plus étroitement avec la Garde côtière il serait possible de prolonger la saison de navigation dans ce que l'on convient d'appeler ces eaux obstruées par les icebergs. Vous n'êtes pas sans savoir que les gens de l'Ouest souhaitent vivement allonger leur saison d'expédition. Quelqu'un, parmi vous, Messieurs, pourrait-il me donner les renseignements les plus récents à ce propos?

M. Pelletier: La saison de navigation de Churchill commence maintenant en août et se termine en octobre. Pour la prolonger, il faudrait utiliser un autre genre de brise-glaces et de cargos. D'août en octobre, les eaux sont à peu près dégagées. Cependant, il arrive parfois que le printemps soit tardif ou qu'apparaissent des vagues de froid intense, tôt en automne, c'est-à-dire au début de novembre.

Il serait assez facile d'ouvrir la navigation du mois d'août au 15 novembre, mais là encore, tout dépend, du nombre de navires qui se rendent à Churchill.

Le sénateur Buckwold: Si la Garde côtière offrait une meilleure protection et de meilleurs services, ne serait-il pas possible d'ouvrir la saison plus tôt?

M. Pelletier: Pas avec le matériel que nous avons actuellement. Nous avons fait des essais à Churchill, voilà quelques années: le travail devient difficile au commencement de l'automne et il y a encore beaucoup de glace à la fin du printemps. Il serait peut-être possible de prolonger la saison, mais il nous faudrait un matériel différent.

Le sénateur Buckwold: Vous n'êtes pas très encourageant.

Le sénateur Thompson: Si vous aviez un Polar 10 nucléaire pourriez-vous garder la voie ouverte toute l'année?

M. Pelletier: Cela reste à voir. Pour ce qui est du port de Churchill, le nombre de navires qui s'y rendent, à l'année, reste le même, soit de 50 à 60. S'il y en avait 50 de plus, on pourrait, peut-être, tenter de garder la voie ouverte, mais, il me semble, que votre Polar 10 n'y arriverait pas car la dérive des glaces ne permettra jamais à aucun gros navire de passer. Je doute donc beaucoup que ce soit possible et quitte à décourager le sénateur Yuzyk, c'est ainsi que la situation se présente.

Le sénateur Buckwold: Les gens de l'Ouest seront un peu déçus.

Le président: Nous sommes en train de prendre du retard, sénateurs, et nous empiétons sur nos prochaines activités. Je sais que la plupart d'entre nous avons encore d'autres questions à poser, nous pourrions en parler avec nos hôtes, pendant les deux prochaines heures.

Gentlemen, thank you very much. You have given us invaluable information. I hope that you will continue to furnish us with other such information during the rest of the day. Mr. Godin, we are again putting ourselves in your hands.

[*Traduction*]

The Chairman: Senator Buckwold.

Senator Buckwold: We can't think of Saskatchewan without talking about Churchill, and the movement of grain through Hudson Bay, and so when I have a captive group here I should ask; is there any possibility of extending the shipping season at Churchill through more cooperation with the Coast Guard in the so-called iceberg infested waters? One of the things that I don't have to make you aware of is that in the West we are very anxious to have a greatly extended shipping season. Would any of these gentlemen be able to give me an update on what is going on?

Mr. Pelletier: Well, the season in Churchill now begins in August and ends in October. To extend the season means you will need a different ice-breaker back-up and also different cargo ships going to Churchill. Between August and October it's mostly open water but the spring is pretty late sometimes, you know, for going into Churchill, and also early in the fall you can have a very cold spell, that is the beginning of November.

It would be no problem to handle the cargo vessel, say, from August to the 15th of November, but again it depends on how many ships will go in Churchill.

Senator Buckwold: It's not possible to open the season earlier with better Coast Guard protection and services?

Mr. Pelletier: Not with the equipment we have now. We have been doing some trials a few years back in Churchill, and it gets pretty tough early in the fall and you know the ice is pretty heavy late in the spring. So it could perhaps be kept opened longer, but it would take different equipment.

Senator Buckwold: You are not very encouraging.

Senator Thompson: If you had a nuclear Polar 10, could you keep it open all year?

Mr. Pelletier: That remains to be seen. So far in Churchill they always have the same number of ships going in. That is between 50 and 60 every year. And if you increase that number by another 50 and try to keep the place open then your Polar 10 would never be able to go into Churchill because of the drought. I don't think the drought will allow any heavy ice-breaker into Churchill. So I don't know and I'm not very encouraged for Senator Buckwold but at the moment this is about the situation.

Senator Buckwold: People out West will be a little bit disapointed.

The Chairman: Senators we are running over our time arrangements and we are delaying our next step. I know that most of us still have some questions but we can discuss then with our hosts during the next couple of hours.

Alors, messieurs, merci beaucoup, vous nous avez fourni de fort précieux renseignements. J'espère que vous allez continuer à nous en fournir d'autres au cours du déroulement de la journée. M. Godin, nous nous remettons entre vos mains.

[*Text*]

Mr. Godin: Mr. Claude Duval, Captain Thériault and Hubert Desgagnés, the three of them, will take it upon themselves to guide you to the combined GDM and search and rescue centre. During that time, all those who wish to visit the centre are invited to do so. We will eventually head for the ship, located in Section 27 north.

The meeting is adjourned.

[*Traduction*]

M. Godin: Monsieur Claude Duval, le capitaine Thériault et Hubert Desgagnés, les trois, vont se charger de vous diriger au centre combiné de G.D.M., recherche et sauvetage. Pendant ce temps-là, tous ceux qui veulent visiter le centre y sont invités. Par la suite, nous nous dirigerons au navire, qui est la section 27 nord.

La séance est levée.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From Transport Canada
Canadian Coast Guard
Laurentian Region:

Mr. J. P. Godin, Regional Director;
Captain E. Pelletier, Fleet Systems;
Mr. N. Paquette, Aids to Navigation.

De Transports Canada
Garde côtière canadienne
Région des Laurentides:

M. J. P. Godin, directeur régional;
Le capitaine E. Pelletier, Systèmes de la flotte;
M. N. Paquette, Aides et voies navigables.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

BINDING SECT. SEP 2 0 1984